

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

15-13

LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

1849.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS		LIVRAISONS	
ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.		ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.	
PARIS.	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS.
<i>Prix:</i>	<i>Franco par la poste.</i>	<i>Prix:</i>	<i>Franco par la poste.</i>
POUR UN AN . . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . . 7 f. 20 c.	POUR UN AN . . . 5 f. 50 c.	POUR UN AN . . . 7 f. 50 c.
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XLIX.

THE JOURNAL OF THE

ROYAL SOCIETY OF MEDICINE

Volume 10

1917

London: H. K. Lewis, Ltd.

CONTENTS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

THE JOURNAL OF THE

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIERE LIVRAISON. — 1849.

LA SÉCURITÉ.



La Sécurité, figure allégorique par Sébastien Bourdon, peintre français du dix-septième siècle. — Dessin de Gérôme.

La déesse tient de la main gauche une corne d'abondance, et de l'autre une torche dont elle se sert pour brûler les attributs de la guerre. La tête droite, le visage paisible, elle regarde au loin avec confiance. C'est bien l'heureuse divinité dont le nom signifie *sans inquiétude* (*sine cura*, d'où est venu *secura*). En elle se résumant la paix, la richesse, la clémence, la générosité, c'est-à-dire tout ce qui est beau et tout ce qui est doux. Sans elle, l'homme ne jouit plus des autres ni de lui-même. Égaré par la fièvre de la peur, il prend chaque brise pour une voix, chaque nuée pour un fantôme; l'inquiétude, qui a commencé par le rendre fou, finit par le rendre féroce. Trouvant dans chaque mouvement un péril, dans chaque bruit une menace, il crie à la vie de se taire et de s'arrêter. On connaît cette fable terrible du parricide errant dans le désert, et qui lapidait sur son passage tous les nids d'oiseaux parce qu'il y entendait les petits *crier le nom de son père!* Qui de nous, dans ses heures d'angoisse, n'a cru de même entendre au dehors les murmures de son âme, et n'a senti ses craintes se tourner en colères? Endolori par de continuels saisissements, rejeté de souci en souci, et toujours retenu dans un pénible éveil, on s'aigrit contre la cause de l'inquiétude, on veut en finir à tout prix, on ravage son propre cœur, on maudit toutes ses espérances, on fait comme Hérode qui égorgeait tous les nouveaux-nés pour se délivrer du seul qui lui ôtait le sommeil!

Ah! si les hommes savaient ce que les troubles qui les agitent leur enlèvent en même temps de joies et de vertus! Si, revenus enfin de haines stériles, ils associaient leur bon sens et leur bon cœur pour jouir des dons de Dieu! S'ils voulaient calculer ce que l'ambition leur apporte de désenchantements, l'envie de tortures, la colère de remords! Dégoutés d'une turbulence qu'ils confondent avec l'action, ils se réuniraient tous pour élever sur les ruines du passé ce grand symbole du repos fécond, et, se prenant par la main, ils répèteraient en chœur l'hymne antique de la Sécurité :

« O noble déesse! que la pierre, le fer et l'airain fixent à jamais parmi nous ton image; qu'elle soit semblable au laurier sacré qui préserve de la foudre! que son seul aspect répande l'amour, comme la seule vue de Gorgone répand la terreur!

» Sécurité, c'est par toi que les champs se couvrent de moissons, que les villes élargissent leur enceinte, que les navires franchissent les flots, emportés par leurs ailes de même que les oiseaux marins. Les fêtes, les danses, les chansons, les festins forment ton gracieux cortège.

» C'est toi qui conduis au temple les jeunes fiancés, toi qui leur fais tresser des berceaux pour les enfants qui doivent naître de leur union. Tu es l'astre consolant qui fait fleurir les âmes comme le soleil fait fleurir les arbustes de nos bois.

» Sécurité, tourne vers nous ton doux visage; répands autour de toi les trésors de ta corne d'abondance. Vois le genre humain qui te tend les bras et te demande pour épouse. Présente-lui ta main gauche, ô grande déesse, et que votre hymen assure l'alliance de la terre et du ciel!

» Voilà que les montagnes retentissent des mugissements des taureaux; les trompes de frêne des bergers accompagnent les chants des émondeurs; les enfants tendent leurs sièges aux oiseaux sur la lisière des forêts, et les jeunes filles s'égaient dans la vallée sans autre défense que leur bonheur.

» O Sécurité! règne désormais sur la terre des hommes! Que le son du clairon n'éveille plus en sursaut nos femmes et nos mères! et que nos fils, en essayant leurs premiers pas sur nos places publiques, ne glissent point dans le sang des citoyens égorés! »

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

JANVIER.

Nous connaissons un homme qui, au milieu de la fièvre de changement et d'ambition qui travaille notre société, a continué à accepter sans révolte son humble position, et a conservé, pour ainsi dire, le goût de la pauvreté. Sans autre fortune qu'une petite place dont il vit sur ces étroites limites qui séparent l'aisance de la misère, notre philosophe regarde le monde, du haut de sa mansarde, comme une mer dont il n'attend point la richesse et dont il ne craint pas les naufrages. Tenant trop peu de place pour exciter l'envie de personne, il dort tranquillement enveloppé dans son obscurité.

Non qu'il se soit retiré dans l'égoïsme comme la tortue dans sa cuirasse! C'est l'homme de TERENCE, qui ne « se croit étranger à rien de ce qui est humain. » Tous les objets et tous les incidents du dehors se réfléchissent en lui ainsi que dans une chambre obscure où ils décalquent leur image. Il « regarde la société en lui-même » avec la patience curieuse des solitaires, et il écrit, pour chaque mois, le journal de ce qu'il a vu ou pensé. C'est le calendrier de ses sensations, ainsi qu'il a coutume de le dire.

Admis à le feuilleter, nous en détacherons, de loin en loin, quelques pages, dans lesquelles le lecteur pourra suivre les vulgaires aventures d'un penseur pauvre et ignoré dans ces douze hôtelleries du temps qu'on appelle des mois.

1^{er} janvier. — Cette date me vient à la pensée dès que je m'éveille. Encore une année qui s'est détachée de la chaîne des âges pour tomber dans l'abîme du passé! La foule s'empresse de fêter sa jeune sœur. Mais tandis que tous les regards se portent en avant, les miens se retournent en arrière. On sourit à la nouvelle reine, et, malgré moi, je songe à celle que le temps vient d'envelopper dans son linceul.

Celle-ci, du moins, je sais ce qu'elle était et ce qu'elle m'a donné, tandis que l'autre se présente entourée de toutes les menaces de l'inconnu. Que cache-t-elle dans les nuées qui l'enveloppent? Est-ce l'orage ou le soleil?

Provisoirement il pleut, et je sens mon âme embrumée comme l'horizon. J'ai congé aujourd'hui; mais que faire d'une journée de pluie? Je parcours ma mansarde avec humeur, et je me décide à allumer mon feu.

Malheureusement, les allumettes prennent mal, la cheminée fume, le bois s'éteint! Je jette là mon soufflet avec dépit, et je me laisse tomber dans mon vieux fauteuil.

En définitive, pourquoi me réjouirais-je de voir naître une nouvelle année? Tous ceux qui courent déjà les rues, l'air endimanché et le sourire sur les lèvres, comprennent-ils ce qui les rend joyeux? Savent-ils seulement ce que signifie cette fête et d'où vient l'usage des étrennes?

Ici mon esprit s'arrête pour se constater à lui-même sa supériorité sur l'esprit du vulgaire. J'ouvre une parenthèse, dans ma mauvaise humeur, en faveur de ma vanité, et je réunis toutes les preuves de ma science.

(Les premiers Romains ne partageaient l'année qu'en dix mois; ce fut Numa Pompilius qui y ajouta janvier et février. Le premier tira son nom de Janus auquel il fut consacré. Comme il ouvrait le nouvel an, on entoura son commencement d'heureux présages, et de là vint la coutume des visites entre voisins, des souhaits de prospérité et des étrennes. Les présents usités chez les Romains étaient symboliques. On offrait des figues sèches, des dattes, des rayons de miel, comme emblème de « la douceur des auspices sous lesquels l'année devait commencer son cours, » et une petite pièce de monnaie nommée *stips* qui présageait la richesse.)

Ici je ferme la parenthèse pour reprendre ma disposition maussade. Le petit *spitch* que je viens de m'adresser m'a rendu content de moi et plus mécontent des autres. Je déjeunerai bien pour me distraire; mais la portière a oublié mon lait du matin, et le pot de confitures est vide! Un autre

serait contrarié ; moi j'affecte la plus superbe indifférence. Il reste un croûton durci que je brise à force de poignets et que je grignote nonchalamment, comme un homme bien a-dessus des vanités du monde et des pains mollets.

Cependant je ne sais pourquoi mes idées s'assombrissent en raison des difficultés de la mastication. J'ai lu autrefois l'histoire d'un Anglais qui s'était pendu parce qu'on lui avait servi du thé sans sucre. Il y a des heures dans la vie où la contrariété la plus futile prend les proportions d'une catastrophe. Notre humeur ressemble aux lunettes de spectacle qui, selon le bout, montrent les objets moindres ou agrandis.

Habituellement, la perspective qui s'ouvre devant ma fenêtre me ravit. C'est un chevauchement de toits dont les cimes s'entrelacent, se croisent, se superposent, et sur lesquels de hautes cheminées dressent leurs pitons. Hier encore je leur trouvais un aspect alpestre, et j'attendais la première neige pour y voir des glaciers ; aujourd'hui je n'aperçois que des tuiles et des tuyaux de poêle. Les pigeons qui aidaient à mes illusions agrestes ne me semblent plus que de misérables volatiles qui ont pris les toits pour basse-cour ; la fumée qui s'élève en légers flocons, au lieu de me faire songer aux soupîraux du Vésuve, me rappelle les préparations culinaires et l'eau de vaisselle ; enfin le télégraphe que j'aperçois de loin, sur la vieille tour de Montmartre, me fait l'effet d'une ignoble potence dont le bras se dresse au-dessus de la cité.

Ainsi blessés de tout ce qu'ils rencontrent, mes regards s'abaissent sur l'hôtel qui fait face à ma mansarde. L'influence du premier de l'an s'y fait visiblement sentir. Les domestiques ont un air d'empressement qui se proportionne à l'importance des étrennes reçues ou à recevoir. Je vois le propriétaire traverser la cour avec la mine morose que donnent les générosités forcées, et les visiteurs se multiplier, suivis de commissionnaires qui portent des fleurs, des cartons ou des jouets. Tout à coup la grande porte cochère est ouverte, et une calèche neuve, traînée par deux chevaux de race, s'arrête au pied du perron. Ce sont sans doute les étrennes offertes par le mari à la maîtresse de l'hôtel ; car elle vient elle-même examiner le nouvel équipage. Elle y monte bientôt avec une petite fille *ruisselante* de dentelles, de plumes, de velours, et chargée de cadeaux qu'elle va distribuer en étrennes. La portière est refermée, les glaces se lèvent, la voiture part.

Ainsi tout le monde fait aujourd'hui un échange de bons désirs et de présents ; moi seul je n'ai rien à donner ni à recevoir. Pauvre solitaire, je ne connais pas même un être préféré pour lequel je puisse former des vœux !

Que mes souhaits d'heureuse année aillent donc chercher tous les amis inconnus, perdus dans cette multitude qui bruit à mes pieds !

A vous d'abord, ermites des cités, pour qui la mort et la pauvreté ont fait une solitude au milieu de la foule ! travailleurs mélancoliques condamnés à manger, dans le silence et l'abandon, le pain gagné chaque jour, et que Dieu a sevrés des enivrantes angoisses de l'amour et de l'amitié !

A vous, rêveurs émus qui traversez la vie les yeux tournés vers quelque étoile polaire, marchant avec indifférence sur les riches moissons de la réalité !

A vous, braves pères qui prolongez la veille pour nourrir la famille ; pauvres veuves pleurant et travaillant auprès d'un berceau ; jeunes hommes acharnés à vous ouvrir dans la vie une route assez large pour y conduire par la main la femme choisie ; à vous tous, vaillants soldats du travail et du sacrifice !

A vous enfin, quels que soient votre titre et votre nom, qui aimez ce qui est beau, qui avez pitié de ce qui souffre, et qui marchez dans le monde comme la vierge symbolique de Byzance, les deux bras ouverts au genre humain !

... Ici, je suis subitement interrompu par des pépiements toujours plus nombreux et plus élevés. Je regarde autour de moi... ma fenêtre est entourée de moineaux qui picorent les

miettes de pain que, dans ma méditation distraite, je viens d'égrener sur le toit.

A cette vue, un éclair de lumière traverse mon cœur attristé. Je me trompais, tout à l'heure, en me plaignant de n'avoir rien à donner ; grâce à moi, les moineaux du quartier auront eu leurs étrennes !

Midi. On frappe à ma porte ; une petite fille entre et me salue par mon nom. Je ne la reconnais point au premier abord ; mais elle me regarde, sourit... Ah ! c'est Paulette !... Mais depuis six mois que je ne l'avais vue, Paulette n'est plus la même : l'autre jour c'était une enfant, aujourd'hui c'est presque une jeune fille.

Paulette est maigre, pâle, pauvrement vêtue ; mais c'est toujours le même œil bien ouvert et regardant droit devant lui, la même bouche souriant à chaque mot comme pour solliciter votre amitié, la même voix un peu timide et pourtant caressante. Paulette n'est point jolie, elle passe même pour laide ; mais moi je la trouve charmante.

Peut-être n'est-ce point à cause de ce qu'elle est, mais à cause de moi. Paulette m'apparaît à travers un de mes meilleurs souvenirs.

C'était le soir d'une fête publique. Les illuminations faisaient courir leurs cordons de feu le long de nos monuments ; mille banderoles flottaient aux vents de la nuit ; les feux d'artifice venaient d'allumer leurs gerbes de flammes au milieu du Champ-de-Mars. Tout à coup, une de ces inexplicables terreurs qui frappent de folie les multitudes s'abat sur les rangs confondus et pressés ; on crie, on se précipite ; les plus faibles trébuchent, et la foule égarée les écrase sous ses pieds convulsifs. Échappé par miracle à la mêlée, j'allais m'éloigner, lorsque les cris d'un enfant près de périr me retiennent ; je rentre dans ce chaos humain, et, après des efforts inouïs, j'en retire Paulette au péril de ma vie.

Il y a un an de cela ; depuis, j'avais revu la petite deux fois à peine, et je l'avais presque oubliée. Mais Paulette a la mémoire des bons cœurs ; elle vient, au renouvellement de l'année, m'offrir ses souhaits de bonheur. Elle m'apporte, en outre, un plant de violettes en fleurs ; elle-même l'a mis en terre et cultivé ; c'est un bien qui lui appartient tout entier, car il a été conquis par ses soins, sa volonté et sa patience.

Le violier (1) a fleuri dans un vase grossier, et Paulette, qui est cartonnrière, l'a enveloppé d'un cache pot en papier verni, embelli d'arabesques. Les ornements pourraient être de meilleur goût, mais on y sent la bonne volonté attentive.

Ce présent inattendu, la rougeur modeste de la petite fille et son compliment balbutié dissipent, comme un rayon du soleil, l'espèce de brouillard qui m'enveloppait le cœur ; mes idées passent brusquement des teintes plombées du soir aux teintes les plus roses de l'aurore ; je fais asseoir Paulette et je l'interroge gaiement.

La petite répond d'abord par des monosyllabes à mes phrases ; mais bientôt les rôles sont renversés, et c'est moi qui entrecoupe de courtes interjections ses longues confidences. La pauvre enfant mène une vie difficile et laborieuse. Orpheline depuis longtemps, elle est restée, avec son frère et sa sœur, à la charge d'une vieille grand-mère qui les a *élevés de misère*, comme elle a coutume de le dire. Cependant Paulette l'aide maintenant dans la confection du cartonnage, sa petite sœur Perrine commence à coudre, et Henri est apprenti dans une imprimerie. Tout irait bien sans les pertes et sans les chômages, sans les habits qui s'usent, sans les appétits qui grandissent, sans l'hiver qui oblige à acheter son soleil ! Paulette se plaint de ce que la chandelle dure trop peu et de ce que le bois coûte trop cher. La cheminée de leur mansarde est si grande qu'une falourde y produit l'effet d'une allumette ; elle est si près du toit que le vent y renvoie la pluie et qu'on y gèle sur l'âtre en hiver : aussi y ont-ils renoncé. Tout se borne désormais à un réchaud de terre sur

(1) Violier commun. On appelle aussi violier la giroflée.

lequel eût le repas. La grand'mère avait bien parlé d'un poêle marchandé chez le revendeur du rez-de-chaussée ; mais celui-ci en a voulu sept francs, et les temps sont trop difficiles pour une pareille dépense ; ils se sont, en conséquence, résignés à avoir froid par économie.

A mesure que Paulette parle, je sens que je sors de plus en plus de mon abattement chagrin. Les premières révélations de la petite cartonnrière ont fait naître en moi un désir qui est bientôt devenu un projet. Je l'interroge sur ses occupations de la journée, et elle m'apprend qu'en me quittant elle doit visiter, avec son frère, sa sœur et sa grand'mère, les différentes pratiques auxquelles ils doivent leur travail. Mon plan est aussitôt arrêté : j'annonce à l'enfant que j'irai la voir dans la soirée, et je la congédie en la remerciant de nouveau.

Le violier a été posé sur la fenêtre ouverte, où un rayon de soleil lui souhaite la bienvenue ; les oiseaux gazouillent alentour ; l'horizon s'est éclairci, et le jour, qui s'annonçait si triste, est devenu radieux. Je parcours ma chambre en chantant, je m'habille à la hâte, je sors.

Trois heures. Tout est convenu avec mon voisin le fumiste : il répare le vieux poêle que j'avais remplacé, et me répond de le rendre tout neuf. A cinq heures nous devons partir pour le poser chez la grand'mère de Paulette.

Minuit. Tout s'est bien passé. A l'heure dite, j'étais chez la vieille cartonnrière encore absente. Mon Piémontais a dressé le poêle tandis que j'arrangeais, dans la grande cheminée, une douzaine de belles bûches empruntées à ma provision d'hiver. J'en serai quitte pour m'échauffer en me promenant, ou pour me coucher plus tôt.

A chaque pas qui retentit dans l'escalier j'ai un battement de cœur ; je tremble que l'on ne m'interrompe dans mes préparatifs et qu'on ne gâte ainsi ma surprise. Mais non, voilà que tout est en place : le poêle allumé ronfle doucement, la petite lampe brille sur la table, et la burette d'huile est rangée sur l'étagère. Le fumiste est reparti, et cette fois ma crainte qu'on n'arrive s'est transformée en impatience de ce qu'on n'arrive pas. Enfin j'entends la voix des enfants ; les voici qui poussent la porte et qui se précipitent. Mais tous s'arrêtent avec des cris d'étonnement.

A la vue de la lampe, du poêle, et du visiteur qui se tient comme un magicien au milieu de ces merveilles, ils reculent presque effrayés. Paulette est la première à comprendre ; l'arrivée de la grand'mère, qui a monté moins vite, achève l'explication. — Attendrissement, transports de joie, remerciements !

Mais les surprises ne sont point finies. La jeune sœur ouvre le four et découvre des marrons qui achèvent de griller ; la grand'mère vient de mettre la main sur les bouteilles de cidre qui garnissent le buffet, et je retire du papier que j'ai caché une langue fourrée, un coin de beurre et des pains frais.

Cette fois l'étonnement devient de l'admiration ; la petite famille n'a jamais assisté à un pareil festin ! On met le couvert, on s'assoit, on mange ; c'est fête complète pour tous, et chacun y contribue pour sa part. Je n'avais apporté que le souper ; la cartonnrière et ses enfants fournissent la joie.

Que d'éclats de rire sans motifs ! quelle confusion de demandes qui n'attendent point les réponses, de réponses qui ne correspondent à aucune demande ! La vieille femme elle-même partage la folle gaieté des petits ! J'ai toujours été frappé de la facilité avec laquelle le pauvre oubliait sa misère. Accoutumé à vivre du présent, il profite du plaisir dès qu'il se présente. Le riche, blâsé par l'usage, se laisse gagner plus difficilement ; il lui faut le temps et toutes ses aises pour consentir à être heureux.

La soirée s'est passée comme un instant. La vieille mère m'a raconté sa vie, tantôt souriant, tantôt essuyant une larme. Perrine a chanté une ronde d'autrefois avec sa voix fraîche et enfantine. Henri, qui apporte des épreuves aux

écrivains célèbres de l'époque, nous a dit ce qu'il en sait. Enfin il a fallu se séparer, non sans de nouveaux remerciements de la part de l'heureuse famille.

Je suis revenu à petits pas, savourant à plein cœur les purs souvenirs de cette soirée. Elle a été pour moi une grande consolation et un grand enseignement. Maintenant les années peuvent se renouveler ; je sais que nul n'est assez malheureux pour n'avoir rien à recevoir ni rien à donner.

Comme je rentrais, j'ai rencontré le nouvel équipage de mon opulente voisine. Celle-ci, qui revient aussi de soirée, a franchi le marche-pied avec une impatience fébrile, et je l'ai entendue murmurer : *Enfin !*

Moi, en quittant la famille de Paulette, j'avais dit : *Déjà !*

LA FEMME DE MÉNAGE.

De la femme de ménage dépendent la prospérité intérieure, la santé des enfants, le bien-être du mari. Elle s'occupe du beau comme du bon, car l'arrangement de sa demeure est comme une œuvre d'art qu'elle crée et renouvelle chaque jour. La bonne femme de ménage a besoin de toutes les qualités féminines, l'ordre, la finesse, la bonté, la vigilance, la douceur. Elle répare les fortunes ébranlées ; elle sait transformer l'aisance en richesse, le strict nécessaire en aisance. Elle gouverne enfin, elle gouverne pour sauver, et son empire est plus réel que celui des ministres et des rois. Un roi, si habile qu'il soit, peut-il faire que ce qu'on appelle son royaume demeure à l'abri des intempéries du ciel ? que la pluie, la grêle, la guerre, ne viennent pas ravager ses routes et ses moissons ? Un roi a-t-il quelque autorité sur les âmes ? peut-il commander à ses sujets de parler, de se taire ? Êtres et choses, tout lui échappe. La femme de ménage, au contraire, tient dans sa main, pour ainsi dire, chacun des habitants qui animent et chacun des objets qui composent son empire. Elle exile de sa maison les paroles grossières, les actes violents ; elle améliore ses serviteurs comme ses enfants, et nul n'est frappé d'une souffrance qu'elle ne puisse aller à son aide. Par elle les meubles sont toujours propres, le linge toujours blanc. Son esprit rempli cette demeure, la façonne à son gré, et rien ne manque à ce gouvernement domestique, pas même le charme idéal. Qui de nous, passant le soir dans un village, devant quelque demeure de paysan, et apercevant à travers les vitres le foyer flambant, le couvert mis sur une nappe rude mais sans tache, et la soupe fumante sur la table, n'a point pensé, avec une sorte d'attendrissement que j'appellerai poétique, à ce pauvre ouvrier, bientôt de retour, qui, après un long jour employé à remuer la terre ou le plâtre et à frissonner sous la pluie, allait rentrer dans cette petite chambre si nette et reposer ses yeux et son cœur fatigués de tant de travaux rebutants ? Peut-être ne se rend-il pas compte de ce sentiment de bien-être, mais il l'éprouve. L'homme de pensée lui-même, après de longues et arides méditations, ne trouve-t-il pas une sorte de repos qu'il idéalise dans la vue des occupations ménagères ? La laiterie où le beurre s'arrondit en mottes brillantes et parsemées de gouttes de rosée, la grande cuve où bout le linge, la bassine où cuisent les fruits mêlés de sucre, sont autant d'objets qui calment, qui touchent même d'une sorte d'émotion sereine, comme tout ce qui tient à la nature et à la famille, comme la vue d'une vache qui broute, d'une plaine où se fait la moisson. Les anciens sentaient et exprimaient admirablement cette poésie domestique. L'Odysse ne nous charme jamais davantage que quand elle nous offre, dans Nausicaa et dans Pénélope, la princesse unie à la femme de ménage ; et Xénophon n'a rien écrit de plus exquis que le tableau des joies de la jeune mère de famille.

Histoire morale des femmes, par E. LEGOUVÉ.

L'EXAMEN DU MATELOT.

Examen ! mot terrible qui déconcerte les plus hardis ; redoutable épreuve dans laquelle un œil étranger pénètre au plus profond de nous-même, fouille notre esprit ou notre conscience, et porte un jugement qui décide souvent de notre vie entière. Qui peut affronter sans tremblement cet interrogatoire, où une intelligence libre soumet notre intelligence troublée aux surprises de l'imprévu, à tous les pièges de l'expérience ? « Faire examiner un élève par un professeur, disait Rabelais, c'est faire chasser un jeune lièvre par un vieux chien. » Et quel lièvre peut espérer de sortir à son honneur d'une pareille chasse ?

Ce n'est pas, au moins, celui que l'artiste nous a représenté sous ce costume de matelot, et que le vieux pilote

examine, dans ce moment, devant les autres candidats lamineurs.

L'aspect de l'interrogateur n'a pourtant rien de magistral. Coiffé du bonnet de pêcheur et revêtu de la jupe normande, il attend la réponse du jeune garçon avec ce sourire demi-bienveillant et demi-railler que nos marins ont désigné par le nom de *quart nord, quart sud*. Mais ce qui l'entoure a frappé notre conscript nautique d'une respectueuse terreur. Cette sphère de carton, ces cartes roulées, ces livres gros comme des missels, cette petite barque prête à faire voile, tout cela vient de transformer pour lui la salle d'examen en je ne sais quel sanctuaire de cabale. Le maître pilote est devenu à ses yeux un génie supérieur qui connaît tous les mystères de la mer et des vents, et le confrère qui fume à ses côtés un redoutable associé de sa science. On lui demande en vain le nom de la manœuvre qu'il connaît depuis son en-



D'après R. Jordan.

fance ; muet et étourdi, il s'abîme dans une de ces méditations apparentes qui ne sont qu'une sorte d'évanouissement de l'intelligence, et tire sa lèvre inférieure comme s'il voulait arracher mécaniquement de sa bouche la réponse qu'il ne peut obtenir de sa mémoire.

Par bonheur, son frère aîné est près de lui ; son frère, rude et courageux matelot dont le sort a fait un chef de famille, et qui, forcé de prendre l'aviron du père mort, a élevé son cadet près de lui, sur l'eau salée. Il a deviné le trouble du jeune marin ; il s'est glissé derrière son épaule, et lui souffle tout bas la réponse qu'il ne peut trouver.

Espérons que cette intervention ne sera point inutile, et que le jeune homme rassuré pourra montrer enfin ce qu'il sait. Qui de nous n'a ainsi rencontré quelque protecteur pour lui ouvrir la carrière ? Frère, oncle, mère ou ami, il se

trouve toujours à nos côtés quelqu'un de ces anges gardiens qui ne nous abandonnent que lorsque la force nous est venue, et avec elle le succès.

L'ILE DE NOIRMOUTIERS,

Département de la Vendée.

En vue des côtes de la Vendée s'étend une terre longue et étroite qui ferme la baie de Bourgneuf. Il pendant les hautes marées, cette terre devient une péninsule et se rattache au continent lorsque la mer est basse. On peut alors se rendre à pied de l'île sur le continent. Une route de cinq kilomètres de longueur, tracée sur le fond de la mer, permet de faire ce trajet en voiture. De loin en loin des balises de sauvetage

s'élèvent sur les bords de la route. Elles se composent d'un poteau vertical portant des échelons et surmonté d'un petit échafaudage où plusieurs personnes peuvent se tenir à l'aise. Le voyageur surpris par la marée trouve sur ces balises un refuge aérien d'où il a la chance d'être aperçu de l'une des deux rives, ou bien il attend que la marée prochaine mette de nouveau à découvert le fond du détroit. Rien de plus intéressant que de parcourir ce sol que la mer envahit et délaie deux fois chaque jour. Là ce sont des pêcheurs qui tendent des filets, tandis que d'autres cherchent dans les flaques d'eau salée des petits poissons, des crabes, des crevettes et des coquillages; les oiseaux pêcheurs se promènent sur la vase encore molle, d'où leur long bec extrait des vers et de petits crustacés; des piétons attardés se hâtent de gagner l'une ou l'autre rive, et les cochers pressent le pas des chevaux qui traitent les voitures.

La structure géologique de l'île de Noirmoutiers nous explique sa liaison avec le continent. L'extrémité qui touche à la Vendée se compose d'un terrain moderne, vase argileuse remplie de coquilles marines vivant encore actuellement dans la mer voisine. Il en est de même de la côte la plus rapprochée du continent, où se trouve la petite ville de Beauvoir. Ce sol, formé par la mer, s'élève à peine au-dessus de son niveau. A l'ouest, une ligne de dunes protège l'île contre les envahissements de l'océan qui tend à reconquérir son domaine. La partie septentrionale est défendue par une bande de récifs formés de granite, de micaschiste ou de grès; mais il existe un point, la pointe de Devins, où l'homme a dû intervenir: une longue digue en pierre, non encore achevée, arrêtera les grandes vagues de l'océan, dont nul obstacle ne brise la violence lorsque, dans les tempêtes de l'équinoxe, le vent de sud-ouest les pousse des côtes du Canada vers celles de la France.

Grâce à sa faible élévation au-dessus du niveau de la mer et au sol argileux dont elle se compose en grande partie, l'île de Noirmoutiers s'est couverte de salines. A la marée haute, on introduit l'eau de la mer dans des bassins carrés séparés en compartiments plus petits. Sous l'influence de la chaleur solaire, l'eau s'évapore, le sel qu'elle ne peut plus tenir en dissolution surnage sous la forme d'une croûte légère que l'on enlève à l'aide d'un râteau pour en former de grands tas sur les bords du marais salant. Vus de loin, ces tas ressemblent aux tentes d'un camp. A l'approche de la mauvaise saison, on recouvre ces tas de sel d'une couche d'argile qui les protège contre l'action de la pluie et du vent. L'évaporation des marais salants étant subordonnée à la chaleur des étés, à l'agitation et à la sécheresse de l'air, on conçoit que le rendement varie chaque année: considérable dans les années chaudes et sèches, il est souvent presque nul dans les étés froids et pluvieux. Non-seulement alors l'eau de mer ne s'évapore pas, mais la pluie redissout le sel à mesure qu'il est rassemblé sur les bords de chacun des compartiments de l'étang.

Le commerce du sel est l'occupation principale des habitants de la ville de Noirmoutiers. Tous possèdent en même temps quelques terres. Ces terres ont une grande valeur et se louent fort cher aux petits fermiers qui les exploitent; car le blé de Noirmoutiers a une grande réputation sur les marchés de l'ouest, et son prix est ordinairement plus élevé que celui des blés du continent. Sa culture est toute spéciale, et complètement différente des méthodes employées dans l'intérieur des terres; à Noirmoutiers, c'est la mer qui fournit au sol les engrais que le cultivateur du continent obtient de ses bœufs, de ses chevaux et de ses moutons. En hiver, lorsque les vents du sud-ouest soufflent sur l'océan, ils entassent sur la côte occidentale de Noirmoutiers de véritables montagnes de plantes marines appelées varechs, goémons ou fucus. Ces plantes charnues et gluantes sont couvertes de petits animaux marins, mollusques, annélides et zoophytes, qui forment la partie animale ou azo-

tée de l'engrais. Réunis en tas sur les bords de la mer, ces fucus se changent avec le temps en un compost noir tout à fait semblable au fumier des fermes. C'est cet engrais que le cultivateur répand sur ses sillons. Le fumier se trouvant ainsi sur les bords de la mer, le bétail devient inutile: aussi ne voit-on à Noirmoutiers ni bœufs, ni chevaux de labour, et par conséquent point de charrue. Le paysan laboure pour ainsi dire à la main. Armé d'une longue pelle, il soulève les mottes de terre, les rejette de côté, et creuse de véritables sillons, en tout semblables à ceux que trace la charrue. La nature du sol favorise ce travail: car la terre arable est légère, sablonneuse, et formée par la poussière que le vent enlève à la ceinture de dunes qui borde la côte occidentale; le sous-sol étant argileux, ce terrain léger n'en est pas moins doué d'une grande fertilité. Sur les pentes des dunes on aperçoit quelques vignobles. Le bord de la mer est habité par de pauvres familles qui vivent en brûlant les varechs pour en tirer de la soude. Ainsi ces goémons, qui semblent, au premier abord, un produit inutile des rochers sous-marins, forment la base de l'agriculture de l'île de Noirmoutiers, et alimentent encore une industrie importante, celle de la soude. Sans le goémon, la culture serait presque nulle, car ces sables sont défavorables aux prairies, et l'absence complète de sources et de cours d'eau ne permet pas de songer aux irrigations.

L'extrémité septentrionale de l'île, qui regarde la côte de la Vendée, se compose de grès semblables à ceux de Fontainebleau. Disposés pittoresquement sur les bords de la mer, ils forment des promontoires séparés par des anses sablonneuses où la mer vient expirer doucement sur la grève, tandis qu'elle brise au large sur des rochers à fleur d'eau qu'elle blanchit de son écume. Plus près de la côte, quelques écueils dont la tête s'élève toujours au-dessus des plus hautes marées, sont habités par des colonies de blanches mouettes qui volent ou nagent autour d'eux. Mais le plus bel ornement de cette partie de l'île, c'est le magnifique bois de chênes verts (*Quercus Ilex*) dont les cimes arrondies surprennent de loin le navigateur. Ces beaux arbres ne perdent jamais leurs feuilles; leurs branches courtes, fortes et nombreuses, s'élèvent sur un tronc vigoureux et résistent à la violence des vents de mer. Leurs cimes ne se déforment pas comme celles des hêtres, des ormeaux et des pins, qui, penchés du côté de la terre, semblent vouloir, en se courbant, se dérober à l'action du vent. Un épais taillis se forme au pied de chaque tronc de chêne vert; une foule de plantes méridionales croissent à l'abri de leur feuillage. Plusieurs de ces arbres atteignent la hauteur de huit à dix mètres, et cependant, au dire des vieux habitants du pays, le bois de la Chaise (c'est ainsi qu'on le nomme) n'est plus qu'un humble taillis comparé à la forêt dont il est issu. Incendiée pendant les guerres de la Vendée, labourée par les boulets des frégates anglaises qui bloquaient la baie de Bourgneuf, cette forêt primitive a disparu. Mais tel qu'il est, ce bois est l'une des plus délicieuses promenades que l'on puisse imaginer. Ça et là des groupes de pins maritimes s'élèvent au milieu des chênes verts; de longues allées gazonnées conduisent aux métairies environnantes; des bouquets d'arbres couronnent les promontoires, d'où la vue s'étend sur toute la baie. L'œil distingue la pointe de Saint-Gildas à l'embouchure de la Loire, Sainte-Marie, le Pornic, et les côtes basses de Bourgneuf. Partout les clairières ont été plantées de pins maritimes, et un propriétaire intelligent, M. Jacobsen, maire de Noirmoutiers, a multiplié cet arbre précieux dans toutes les parties du bois qui lui appartient. Espérons que son exemple sera suivi, et que les dunes stériles de Noirmoutiers seront un jour couvertes de ces arbres que la nature semble avoir destinés à croître dans les sables les plus arides et à s'élever malgré les vents les plus violents.

L'existence d'une forêt de chênes verts dans l'île de Noirmoutiers est l'indice d'un climat très-doux en égard à la latitude. En effet, le 47° degré passe par le chef-lieu. Les villes

de Nevers, Moulins, Beaune et Neuchâtel en Suisse se trouvent sous le même parallèle. Dans aucune de ces localités le chêne vert n'existe à l'état de forêt. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les figes mûrir parfaitement à Noirmoutiers, et de trouver au bord de la mer une foule de plantes du midi de la France qu'on chercherait vainement autour des villes continentales que nous avons nommées. La douceur du climat de Noirmoutiers tient à sa position insulaire. En hiver, les vagues de l'océan, réchauffées sans cesse par les courants venus des tropiques, lui communiquent une portion de leur chaleur. Les vapeurs qu'elles émettent troublent la sérénité de l'atmosphère et empêchent le rayonnement nocturne, la plus active de toutes les causes réfrigérantes. Mais la chaleur des étés n'est nullement proportionnelle à la douceur des hivers; et le raisin n'y mûrit pas aussi bien qu'à Beaune et à Neuchâtel, dont les hivers sont infiniment plus rigoureux, mais les étés sensiblement plus chauds.

L'île de Noirmoutiers tire son nom d'un monastère placé à son extrémité septentrionale. Ce couvent, converti en ferme, existe encore; il est connu dans le pays sous le nom de *la Blanche*, par antithèse probablement avec celui de *Couvent-Noir* (noir moutier) qu'il portait autrefois. De la Blanche, l'œil aperçoit le phare du Pilier, qui s'élève sur un rocher isolé en pleine mer, et signale aux navires qui se rendent à Nantes l'embouchure de la Loire, et à ceux qui viennent chercher du sel à Noirmoutiers l'entrée de la baie de Bourgneuf.

LE CABINET DE VERRÈS.

Dans les derniers temps de la république, le goût des Romains pour les objets d'art s'était changé en une véritable passion: les généraux et les proconsuls allaient dépouillant les provinces, spoliant les temples et les monuments publics au profit de leurs collections privées. Marcellus pillait Syracuse, Mummius Corinthe, Sylla Athènes; — et Plinie cite un certain Scaurus, édile, qui fit paraître sur la scène de son théâtre jusqu'à trois mille statues enlevées à la Grèce et à l'Asie.

Mais, entre tous les amateurs romains, il n'en est aucun dont la passion fût aussi furieuse que celle de Verrès. Gouverneur de Sicile, il avait véritablement dévasté sa province, et Cicéron, plaidant contre lui, s'écriait: « Le séjour de Verrès à Syracuse a coûté plus de dieux à cette ville que la victoire de Marcellus ne lui a fait perdre de citoyens. » C'est le cabinet de Verrès que nous voulons décrire, en prenant pour guides Cicéron, Plinie et les autres écrivains contemporains. Les documents sont assez nombreux et assez précis pour qu'on puisse, en quelque sorte, rédiger le livret de ce magnifique musée.

Verrès avait placé à l'entrée de sa galerie les célèbres portes du temple de Syracuse, ou du moins il en avait adapté à la porte de son cabinet tous les ornements, incrustations d'ivoire et d'or, ciselures, sujets historiques exécutés en airain, tête de Gorgone avec sa chevelure de serpents, clous d'or d'un poids considérable, etc. Les fenêtres étaient tendues de précieuses draperies de pourpre rehaussées d'or; les planchers et les murs garnis de tapis attaliques aux couleurs éclatantes, ancienne propriété d'Héius, citoyen de Messine.

La statue favorite de Verrès était celle du Joueur de lyre, prise à Aspende, ville ancienne et fameuse de la Pamphlie. Ce musicien ayant l'air de ne jouer que pour lui seul, il était passé en proverbe de dire d'un égoïste: « C'est le musicien d'Aspende, il ne joue que pour lui. » Verrès avait une telle passion pour cette statue qu'il ne la faisait voir qu'à ses meilleurs amis; Cicéron prétend même qu'il s'en réservait à lui seul la contemplation.

Mais il restait dans sa galerie assez d'autres chefs-d'œuvre à admirer. D'abord un Cupidon en marbre de Praxitèle, un Hercule en bronze de Myron, des canéphores d'airain de

Polyclète, le statuaire par excellence, qui avait fait le *canon* ou statue modèle.

Verrès possédait encore de Myron, — on dit que Myron fut le premier statuaire qui varia les sujets, — un Apollon d'autant plus précieux que le sculpteur avait gravé son nom en lettres d'argent sur la cuisse de la statue; or c'était chose défendue aux sculpteurs de signer leurs œuvres, et cette signature de Myron donnait à l'Apollon une valeur tout exceptionnelle.

L'Apollon de Myron avait été enlevé du temple d'Esculape à Agrigente; un Aristée très-renommé venait des dépouilles du temple de Bacchus à Syracuse; on voyait tout auprès une superbe tête en marbre de Paros, le morceau le plus précieux qui eût décoré le temple de Proserpine; puis une Sapho, chef-d'œuvre de Silanion, remarquable par la finesse du dessin et l'expression toute poétique des traits et de l'attitude; puis encore un magnifique Jupiter *Imperator*. On ne connaissait dans le monde entier que trois statues de Jupiter *Imperator*, « toutes trois, dit Cicéron, dans le même genre et d'une égale beauté »: l'une dans la Macédoine, la seconde à l'entrée du Pont-Euxin, la troisième à Syracuse. C'est cette dernière que Verrès avait eu l'audace de s'approprier.

Un des plus beaux ouvrages de sculpture qu'il eût dans son musée était une statue de Mercure, digne patron de l'avidé proconsul. L'enlèvement de ce Mercure à Tyndarios avait été accompagné de circonstances horribles. Verrès avait ordonné à Sopater, premier magistrat de la ville, de déplacer la statue et de la lui envoyer. Sopater, appuyé par le sénat, refusa de lui obéir. Le prêteur le fit saisir, et, en plein hiver, garrotter tout nu derrière la statue équestre de Marcellus. Le supplice du malheureux ne cessa que lorsque les Tyndaritains eurent consenti à céder leur Mercure.

La ville de Ségestain avait perdu, aussi elle, sa plus précieuse statue, une Diane colossale. La déesse était revêtue d'une robe flottante; un carquois était fixé sur ses épaules; de la main gauche elle tenait son arc, de la droite un flambeau. Cette statue, enlevée aux Ségestains par les Carthaginois, leur avait été rendue par Scipion l'Africain; Verrès s'en empara sans honte.

Citons aussi une statue de Cérès, prise à Catane; une autre de la même déesse et une de Proserpine, enlevées à Enna: toutes trois colossales; enfin une troisième Cérès, en bronze, de grandeur moyenne, mais d'un travail admirable.

Verrès possédait, outre celles dont le nom ne nous est pas resté, beaucoup d'autres statues fameuses, qu'il avait déposées chez ses créatures ou prêtées à ses amis, selon l'usage de Rome. Il avait donné à l'avocat Hortensius un sphinx d'une beauté irréprochable. Hortensius tenait tant à cet échantillon de l'art corinthien, qu'il le faisait porter à sa suite en quelque lieu qu'il allât. C'est ce qui donna lieu à ce jeu de mots de Cicéron: « Je ne comprends pas les éuigmes, disait Hortensius à l'accusateur de Verrès. — C'est singulier, répondit Cicéron, car vous avez toujours le sphinx avec vous. »

Les peintures ne paraissent pas avoir été en grand nombre dans le musée de Verrès; cependant Cicéron nous apprend que tous les tableaux qui couvraient les murs du temple de Minerve à Syracuse avaient passé dans le cabinet du prêteur. Parmi ces tableaux, on remarquait un combat de cavalerie livré par le roi Agathocle; œuvre dont l'auteur est resté inconnu, mais qu'on estimait alors comme des plus belles. Vingt-sept autres peintures, sans désignation de sujets, sont également citées avec de grands éloges; Cicéron parle surtout des portraits des rois et des tyrans de Sicile, véritables chefs-d'œuvre de couleur et de dessin.

Les statues et les peintures ne remplissaient pas seules le Musée de Verrès: on y voyait aussi une profusion incroyable de candélabres, de coupes, de vases, de cassolettes, de figurines, d'ornements de toute espèce, dérobés de droite et de

gauche par Verrès. Son accusateur nous le montre courant après tous les objets précieux qu'il peut dépister; employant deux artistes grecs, ses âmes damnées, à fureter les maisons opulentes et à y voler pour son compte; mettant à contribution la demeure des dieux et celle des hommes; faisant enfin le métier de larron à la table même de ses hôtes. « La Sicile a été complètement balayée, » disait Cicéron en jouant sur la ressemblance du mot *verriculum* (balai) avec le nom du terrible gouverneur.

Nous ne pouvons citer tous les riches objets d'art qui se trouvaient dans le musée de Verrès. Voici du moins les plus curieux :

D'abord, deux petits chevaux d'argent, ouvrage d'un grand prix, soustraits par une ignoble escroquerie à Cneius Calidius. — Une petite Victoire en or, arrachée de la main d'une statue de Cérès. Beaucoup de statues portaient ainsi sur la main de petites Victoires d'or ou d'ivoire. Toutes les fois que le vieux Denis rencontrait une de ces statuette, il s'en emparait, disant : « Je ne la prends pas, je l'accepte de la main des dieux. » La petite Victoire de Verrès provenait de l'île de Malte. — De riches cassolettes à encens, volées à Papirius et à des habitants de Sicile. — Deux gondoles d'argent avec reliefs, acquises de la même façon. — Des cuirasses, des casques, des urnes d'airain, tirés du temple d'Enguinum. — Un équipage de cheval qui avait appartenu au roi Hiéron. — Des dents d'éléphant d'une grandeur prodigieuse, confisquées dans le temple de Junon de l'île de Malte. — Un candélabre admirable, enrichi de pierreries, qu'un roi de Syrie, fils d'Antiochus, destinait au Capitole récemment reconstruit. Le prince, passant à Syracuse, eut l'imprudence de faire voir

cette pièce rare à Verrès; celui-ci se fit prêter le candélabre, et le garda. — Une amphore creusée dans une pierre précieuse; autre larcin commis aux dépens du roi syrien. — Des tables delphitiques en marbre, de la forme des trépieds sacrés. — Une grande et superbe table en bois de cèdre ou de citre, meuble très-recherché et très-coûteux; cette table supportait une amphore en argent, ciselée par Boëtus, célèbre artiste carthaginois, dont Pline a enregistré les titres de gloire. — Enfin une multitude de vases de Corinthe, une masse de choses curieuses et de grande valeur, telles que colliers splendides, pièces d'argenterie d'un poids énorme et couvertes de reliefs ciselés; bijoux, bois rares, statuette d'or ou d'argent, patères pour libations, etc., etc. Verrès avait établi à Syracuse un atelier d'ouvriers orfèvres et ciseleurs, qui travaillaient à orner les vases du gouverneur de reliefs enlevés à des pièces appartenant à des particuliers.

Verrès paya cher toutes ces richesses acquises par le pillage et la violence; Cicéron le fit condamner à des restitutions énormes envers les Siciliens. L'unique préteur expia d'abord ses crimes dans un long exil; puis, revenu à Rome au bout de vingt-quatre ans, il fut encore puni par où il avait péché; sa collection d'objets d'art le perdit. Antoine lui demandait certains vases corinthiens, il ne voulut pas s'en dessaisir, et le triumvir le proscrivit afin de se les approprier.

LE PONT DE TOLÈDE, A MADRID.

Ce pont est situé à un demi-kilomètre de l'enceinte de Madrid. On le traverse pour se rendre à Tolède et dans l'An-



Le Pont de Tolède, à Madrid.

dalousie. C'est un monument du dix-septième siècle, grande de plan et de conception, mais assez médiocre de détails. Le Manzanarez, dont le lit est assez large en cet endroit, n'offre, pendant une partie de l'année, qu'une masse de sables sillonnée par de faibles ruisseaux. Ce pont produit un effet assez heureux dans le paysage que le regard embrasse

de la terrasse élevée au-devant du palais de la Reine, situé à peu de distance de la porte de Tolède.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CATHÉDRALE D'ÉVREUX.



D. LANCELOT.

Portail septentrional de la cathédrale d'Évreux.

On célébrait anciennement, à Notre-Dame d'Évreux, une fête singulière que l'on appelait la cérémonie de Saint-Vital. Le premier jour de mai, le chapitre avait coutume d'aller au Bois-l'Évêque, près de la ville, couper des rameaux et de petites branches, pour en parer les images des saints

dans les chapelles de la cathédrale. Les chanoines firent d'abord cette cérémonie en personne ; mais dans la suite ils y envoyèrent leurs clercs de chœur ; ensuite tous les chapelains de la cathédrale s'y joignirent ; enfin les hauts vicaires ne dédaignèrent point de se trouver à cette étrange

procession, nommée la *procession noire*. Les clercs de chœur, qui regardaient cette commission comme une partie de plaisir, sortaient de la cathédrale deux à deux, en soutane et bonnet carré, précédés des enfants de chœur, des appariteurs ou bedeaux, et des autres serviteurs de l'église, avec chacun une serpe à la main, et allaient couper ces branches qu'ils rapportaient eux-mêmes ou faisaient rapporter par le peuple, empressé à leur rendre ce service et les couvrant tous, pendant la marche, d'une épaisse verdure, ce qui, dans le lointain, faisait l'effet d'une forêt ambulante. On sonnait toutes les cloches de la cathédrale pour faire connaître à toute la ville que la cérémonie des branches et celle du mai étaient ouvertes. Il arriva, une année, que l'évêque défendit cette sonnerie. Les clercs de chœur ne tinrent point compte de cette défense. Ils firent sortir de l'église les sonneurs qui, pour la garder, y avaient leurs logements, ils s'emparèrent des portes et des clefs pendant la fête des Fous et de celle des *Saoul-Diacres*. Les clercs de chœur, revenus dans l'église cathédrale, se rendaient maîtres des hautes chaires et en chassaient, pour ainsi dire, les chanoines qui allaient jouer aux quilles sur les voûtes de l'église, et y faisaient des concerts et des danses.

Un chanoine diacre nommé Bouteille, qui vivait vers l'an 1270, fit une fondation d'un *Obit*, le 28 avril, jour auquel commençait la fête que nous venons de décrire. Il attacha à cet *Obit* une forte rétribution pour les chanoines, hauts vicaires, chapelains, clercs, enfants de chœur, etc., et, chose singulière, il voulut que l'on étendit sur le pavé, au milieu du chœur, pendant l'*Obit*, un drap mortuaire aux quatre coins duquel on mettrait quatre bouteilles pleines de vin, et une cinquième au milieu, le tout au profit des chantres qui auraient assisté à ce service. Cette fondation du chanoine Bouteille avait fait appeler dans la suite le Bois-l'Évêque, où la procession noire allait couper ces branches, « le bois de la Bouteille, » et cela parce que, par une transaction faite entre l'évêque et le chapitre, pour éviter le dégât et la destruction de ce bois, l'évêque s'obligea à faire couper, par un de ses gardes, autant de branches qu'il y aurait de personnes à la procession, et de les faire distribuer à l'endroit d'une croix qui était proche du bois. Durant cette distribution, on buvait, et l'on mangeait certaines galettes appelées casse-museau, à cause que celui qui les servait aux autres les leur jetait au visage d'une manière grotesque. Le garde de l'évêque, chargé de la distribution des rameaux, était obligé, avant toutes choses, de faire, près de cet endroit, deux figures de bouteille qu'il creusait sur la terre, remplissant les creux de sable, en mémoire et à l'intention du fondateur Bouteille.

Tous ces faits étranges sont racontés avec détails dans un article du *Mercur* de France de 1726, qui paraît avoir été rédigé par un ecclésiastique d'Évreux. Du reste, la cathédrale d'Évreux se recommande beaucoup moins par ces souvenirs singuliers que par sa belle architecture, ses sculptures en pierre ou en bois, et ses vitraux.

Cette église, dit le *Calendrier historique* d'Évreux pour 1749, a été ruinée tant de fois qu'on ne saurait se former une idée de ce qu'elle a été. Tout ce qu'on en sait de positif, c'est qu'après qu'elle eut été détruite par Henri I, roi d'Angleterre et duc de Normandie, en 1125, ce prince la fit re-

bâtir d'une si grande magnificence, que Guillaume de Jumièges, qui l'avait vue, ne craint pas d'affirmer, dans son *histoire*, qu'elle était la plus belle de toutes les églises de Normandie.

Il n'est point probable que Henri I d'Angleterre ait fait reconstruire entièrement cet édifice. Quelques travées de la nef paraissent avoir été construites au temps de Guillaume le Conquérant, sous l'évêque Gislebert II.

La nef a été bâtie par les soins de Robert de Roie, évêque d'Évreux, sous Philippe-Auguste, qui avait ruiné l'église.

Le chœur et ses collatéraux ont été construits des deniers du roi Jean, de Charles V, des évêques et comtes d'Évreux, après les dévastations commises par les Anglais et les Navarrais sous Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux.

Louis XI fit élever la lanterne et le clocher de plomb que l'on appelle *clocher d'argent*, sans doute parce que l'étamage lui donnait la blancheur de ce métal. On fait dater aussi du règne de ce prince la croisée du côté du midi, la chapelle de la Vierge, la sacristie, le revestiaire ou chapier, l'emplacement de la bibliothèque, les galeries du chœur et les arcs-boutants qui sont alentour, le cloître, et les incrustations qu'on voit en dedans des collatéraux de la nef, contre les piliers et contre les pilastres à l'opposite du côté des chapelles.

L'admirable portail du septentrion et le grand portail, ainsi que la croisée du même côté et une grande partie de la grosse tour, ont été construits sous les évêques Ambroise et Gabriel Leveueur. Le reste de cette grosse tour, que l'on appelle Gros-Pierre, fut achevé, en 1636, des deniers provenant d'un legs fait à la fabrique par un sieur Martin, chapelain, notaire apostolique, et greffier de l'officialité du chapitre. Dès 1608, Henri IV avait fait don de 2 000 livres à la ville pour hâter cette construction. La tour méridionale fut élevée vers le milieu du quinzième siècle.

Avant la révolution, on voyait, à la grosse tour, la statue de Henri I d'Angleterre, tenant à la main une espèce de rouleau à demi développé, pour marquer les donations que ce prince avait faites à l'évêché et au chapitre des églises et dîmes de Verneuil et de Nonancourt, ainsi que de la terre et baronnie de Brandfort en Angleterre.

Des sculptures en bois d'un beau travail décorent les différentes parties de l'église, entre autres le plafond du vestibule d'entrée, orné de caissons avec rinceaux, oiseaux et fleurs, d'une finesse et d'une pureté admirables; toutes les chapelles, les bas côtés, les deux grandes portes qui ferment le pourtour du chœur, son revêtement intérieur, ses stalles, où semblent vivre et se mouvoir des groupes de satyres et de moines, puis des crosses végétales et de grandes figures d'une exécution parfaite.

Le trésor est un chef-d'œuvre de serrurerie. Les grilles, les verroux et les cadenas des portes sont ciselés avec une richesse extraordinaire.

Les vitraux, qui datent des quatorzième, quinzième et seizième siècles, sont précieux à la fois sous le rapport de l'art et sous le rapport historique : on y remarque les portraits de plusieurs évêques, de Charles le Mauvais, roi de Navarre, et de Louis XI.

L'INCOGNITO.

NOUVELLE.

Le prince Georges, destiné à régner sur la Moldavie, venait d'achever un de ces tours d'Europe par lesquels les héritiers présomptifs modernes complètent leur éducation politique. Malheureusement, dans ce voyage à travers les cours, où chaque étape avait été pour lui une ovation officielle, le jeune prince n'avait pu voir des hommes et des choses que ce qu'on lui en avait montré, c'est-à-dire ce

qui pouvait lui plaire, et non ce qui pouvait l'instruire. Son précepteur, Marco Aski, un de ces Fanariotes dont le principe est que pour avancer vite il faut marcher à genoux, l'avait soigneusement entouré de tout ce qui pouvait caresser son orgueil. Le prince avait beau changer de lieu, il semblait emporter avec lui son atmosphère de mensonge et de flatterie. Cependant la nature l'avait assez heureusement doué pour que la sincérité des bons desirs eût résisté à cette fatale éducation. En lui présentant la vie sous une fausse apparence, on ne lui avait point enlevé la faculté de voir; trompé sur la vérité, il conservait la volonté de la connaître. Au fond, son aveuglement n'était que de l'ignorance; il s'agissait seulement d'enlever l'espèce de cataracte dont les courtisans avaient voilé son esprit.

La nouvelle de la mort de son oncle, qui lui laissait l'autorité souveraine, était venue le chercher en Grèce, dernière station de son pèlerinage, et il s'était hâté de reprendre la route de la Moldavie en remontant le Danube; il avait seulement laissé derrière lui ses gens et ses bagages, n'emmenant que son précepteur, avec lequel il voyageait incognito. Tous deux venaient de s'arrêter dans une petite auberge située aux bords du Pruth, et Marco Aski communiquait au prince le résultat des renseignements qu'il venait de prendre sur les moyens de continuer leur route. La dernière chaise de poste était partie une heure avant leur arrivée; aucune barque particulière ne se trouvait à louer; et, à moins de se résigner à une attente qui pouvait se prolonger, il ne restait d'autre ressource que le bateau public remontant tous les jours le fleuve avec les voyageurs que fournissaient les deux rives.

— Eh bien, nous prendrons le bateau public, dit le prince; je tiens à éviter les moindres retards. Cette voie me paraît d'ailleurs la plus commode.

— Sa Seigneurie a saisi, avec sa perspicacité habituelle, tous les avantages que présente le voyage par eau, dit Marco, dont le sourire obséquieux applaudissait aux moindres paroles et aux moindres gestes de son élève; mais il me reste à lui en signaler de graves inconvénients. Il n'y a dans le bateau qu'une seule cabane; Sa Seigneurie va se trouver confondue avec tous les voyageurs.

— Qu'importe! Vous oubliez toujours notre incognito, Aski, et vous finirez par le faire deviner à tout le monde. Je ne puis obtenir que vous m'appeliez simplement Georges.

— Pardon, dit le précepteur; mais s'il m'était permis de me justifier, je dirais que ce n'est point seulement ma faute. Sa Seigneurie a un air qui ne permet point d'oublier son rang, et, à vrai dire, j'ai bien peur que tout le monde la reconnaisse. Son costume vulgaire ne peut lui ôter son extérieur de prince. Tout à l'heure encore j'entendais l'aubergiste s'exaltant sur la beauté de ses traits et la distinction de ses manières.

— L'aubergiste aura vu que vous l'écoutiez, dit le prince gaiement, et il a voulu vous être agréable; mais soyez sûr qu'il portera cette flatterie en compte sur le mémoire.

— En vérité, rien n'échappe à Sa Seigneurie! s'écria Marco avec admiration; elle lit jusqu'au fond des âmes.... Porter des éloges sur un mémoire!... voilà un des mots les plus spirituels que j'aie jamais entendus; s'il était connu à Paris, il serait demain dans tous les journaux.

— De grâce! assez, Marco! interrompit le jeune prince; vous avez pour moi une indulgence qui ressemble singulièrement à de l'aveuglement. Quand doit arriver le bateau?

— Dans une heure. J'ai oublié d'avertir Sa Seigneurie que l'hôtelière m'a donné quelques inquiétudes sur la navigation du Pruth. Il paraît qu'il y a, depuis un mois, des bandits de rivière qui ont dévalisé quelques barques... sans parler d'un naufrage tout récent.

— Allons, vous voulez m'effrayer, Aski.

— Je n'ai point de prétentions à l'impossible, et le courage de Sa Seigneurie m'est trop connu... j'ai cru seulement

devoir lui dire toute la vérité. Sa Seigneurie sait bien, du reste, que je suis prêt à la suivre, fût-ce en Sibérie; elle n'a qu'à prononcer le *Sic volo, sic jubeo*...

— Eh bien, vous n'achevez pas? reprit le prince. Continuez les vers; dites: *Sit pro ratione voluntas*; « Que votre volonté tienne lieu de raison. » Triste raison, Aski, et dont j'espère ne jamais me contenter.

Marco fit un geste d'émerveillement.

— Sa Seigneurie me permettra au moins d'admirer comme elle se rappelle son latin.

— C'est vous qui me l'avez enseigné, Aski, comme tout le reste.

— Aussi suis-je fier de mon œuvre; et j'ose dire que Sa Seigneurie n'est pas moins au-dessus des autres hommes par son instruction que par sa naissance.

— Voici le bateau, interrompit le prince. Réglez vite avec l'aubergiste; dans dix minutes nous serons en route.

Marco s'empressa d'obéir, tandis que son ancien élève l'attendait sur la rive.

Bien que l'habitude de s'entendre louer eût donné à ce dernier une opinion favorable de lui-même, il avait assez de bon sens et de sincérité pour remettre parfois en question la réalité de ses mérites. Les éloges que son ancien précepteur venait de faire, coup sur coup, de sa beauté, de sa distinction, de son esprit, de son courage et de son instruction, le laissaient un peu incertain: non qu'il n'eût aimé à se croire toutes ces supériorités; mais il sentait le besoin de les constater par l'expérience. Le voyage qu'il allait faire sur le Pruth était une occasion favorable. Inconnu de tous, il se trouverait recommandé par sa seule valeur personnelle, et saurait enfin la vérité sur lui-même. Il ordonna de nouveau à Aski, et sérieusement cette fois, de ne rien faire qui pût le trahir, et monta avec lui sur le bateau, qui reprit aussitôt sa course vers le haut du fleuve.

Les passagers étaient nombreux et semblaient appartenir à toutes les classes. Il y avait des laboureurs, des marchands, de riches propriétaires, un vieux militaire allemand, et quelques jeunes filles de différentes conditions. Le prince en remarqua une dont la beauté vive et les manières enjouées le frappèrent. Plusieurs passagers s'étaient approchés d'elle l'un après l'autre pour lier conversation, et en avaient fait insensiblement la reine d'une sorte de petite cour où la gaieté semblait avoir élu domicile. Le prince Georges s'approcha à son tour pour y trouver place; mais, contrairement à l'habitude, on ne prit point garde à lui. Il voulut parler, son voisin l'interrompit; il essaya un trait d'esprit, personne ne se crut obligé même de sourire. D'abord un peu surpris, notre Moldave se sentit piqué de cette indifférence inattendue, et voulut s'en venger par des épigrammes; mais la jeune fille les releva avec une finesse si amusante et si gracieuse, que tous les rieurs se tournèrent contre le plaisant malencontreux. Le prince étourdi fut obligé de tourner sur ses talons et de battre en retraite vers une villageoise qui avait écouté de loin le débat et ri, comme les autres, à ses dépens.

— Asseyez-vous là, mon pauvre innocent, dit la grosse femme en lui faisant place. Vous avez trouvé plus fort que vous; mais faut pas que ça vous tourmente. L'esprit, c'est comme le velours, il n'y en a pas pour tout le monde; seulement, on doit savoir se rendre justice, et ne pas chercher chicane à ceux qui ont des sabres d'acier quand on n'a qu'un sabre de bois.

Georges regarda la bourgeoise campagnarde avec un étonnement mêlé d'humeur. Elle se pencha vers lui en clignant de l'œil.

— Vous ne savez pas pourquoi la petite vous a si mal mené, continua-t-elle, sans remarquer son air scandalisé: c'est que vous avez plaisanté le jeune Morave assis à sa droite; c'est son fiancé, et nous autres femmes nous ne laissons pas toucher à ceux que nous aimons... surtout quand ils sont aussi

beaux que celui-là... Ah ! dame ! vous n'étiez pas brillant tout à l'heure auprès de lui, mon pauvre chéri ! Je suis sûre que vous êtes un bon garçon ; mais lui, il a l'air d'un prince.

Georges se leva brusquement pour aller rejoindre Marco et le vieil officier allemand, avec lequel il se mit à causer ; mais il se trouva avoir affaire à un de ces érudits pointilleux qui, sachant tout au juste, ne laissent passer aucune inexactitude. Au bout de quelques minutes, le vieux militaire avait relevé dans la conversation de son interlocuteur trois erreurs d'histoire, autant de fautes contre les principes de la physique, et je ne sais combien de solécismes dans le langage. Le prince impatienté rompit l'entretien ; mais en partant il entendit l'Allemand communiquer à Aski ses doléances sur le manque d'instruction des jeunes gens.

Jusqu'ici l'expérience lui avait été peu favorable ; et les opinions du précepteur sur sa distinction, son esprit, sa science et sa beauté, ne semblaient pas faire beaucoup de prosélytes. Il trouva la leçon plus rude qu'il ne s'y était attendu, et ne put se défendre de quelque dépit. Descendre d'un piédestal est toujours une opération pénible et délicate, même pour les plus modestes : aussi notre Moldave vint-il s'asseoir près de la proue, d'assez triste humeur.

La nuit commençait à descendre sur le fleuve, dont les rives désertes ne se dessinaient plus que vaguement. La plupart des voyageurs avaient quitté la cabane, attirés par la fraîcheur du soir. Le bateau venait d'entrer dans un bras resserré entre deux îles dont les arbres interceptaient les dernières lueurs du ciel. On arrivait au passage le plus étroit, lorsque trois nacelles sortirent des fourrés de saules qui s'étendaient des deux côtés, et se dirigèrent rapidement vers le bateau. Au moment où le patron les aperçut, il poussa un cri d'avertissement :

— Les bandits de rivière !

Mais il n'avait pas achevé que les barques abordaient et qu'une douzaine d'hommes se précipitaient sur le pont.

Il y eut, parmi les passagers, un moment de confusion et d'épouvante dont les pirates profitèrent pour dépouiller les plus opulents de leurs meilleurs vêtements et de leurs bijoux. Ils commençaient déjà à faire main basse sur les bagages entassés à l'entrée de la cabane, lorsque le jeune Morave, qui y était resté avec sa fiancée, sortit brusquement le sabre à la main, en excitant ses compagnons à se défendre. Le prince, d'abord étourdi, comme tout le monde, entendit son appel et le répéta en se jetant sur l'un des bandits. Leur exemple fut suivi par les marinières, puis par les voyageurs ; si bien qu'après une mêlée de quelques instants, les pirates vaincus regagnèrent précipitamment leurs barques et disparurent à force de rames.

Le combat avait été vif, mais assez court pour qu'il n'y eût aucune mort à déplorer ; tout se bornait à quelques blessures. Celle que le prince avait reçue au bras, sans être dangereuse, lui faisait perdre beaucoup de sang. La fiancée du jeune Morave s'occupait de la lui bander avec son mouchoir, quand le précepteur, qui avait disparu dès le commencement de la bagarre, sortit, avec précaution, d'une natte roulée qui servait de tente pendant le jour, et l'aperçut qui achevait de se faire panser.

— Grand dieu ! Sa Seigneurie est blessée ! dit-il.

— Ce n'est rien, répliqua le prince en souriant ; mais d'où diable sortez-vous, Aski ?

Au lieu de répondre, le précepteur se précipita vers lui avec des exclamations de désespoir.

— Quoi, les misérables ont osé lever les mains sur Sa Seigneurie ! s'écria-t-il ; Sa Seigneurie est couverte de sang. Vite, pilote, abordez au premier village ! Des remèdes ! un médecin ! C'est le prince Georges, messieurs ; songez que vous répondez des jours de votre souverain !

Il s'éleva, à cette déclaration ; dans le bateau, un cri général de surprise qui fut suivi d'un silence plein de respect. Tous les voyageurs s'étaient écartés en se découvrant ; Marco

Aski s'approcha les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.

— Aussi, c'est la faute de Sa Seigneurie ! s'écria-t-il ; elle n'a voulu écouter que son courage ; quand tout fuyait, elle a seule tenu tête aux bandits, et c'est à elle que nous devons notre délivrance !

— Vous vous trompez, Marco, interrompit le prince sévèrement ; j'ai d'abord cédé à la frayeur, comme tous les autres.

Puis, prenant par la main le jeune Morave :

— Voilà celui qui a combattu le premier, et dont la fermeté nous a servi d'exemple, dit-il avec expansion ; il vient de prouver qu'il avait droit au premier rang pour le courage comme pour tout le reste. Le souvenir de cette journée restera à jamais dans ma mémoire : elle m'a appris ce qu'était, au juste, un prince réduit à lui-même. Une jolie jeune fille m'a guéri des prétentions à l'esprit, un vieil officier m'a prouvé mon ignorance, un brave étranger m'a surpassé en courage, et une prudente matrone m'a avoué que j'avais simplement l'air d'un bon garçon. Désormais je me le tiendrai pour dit ; je tâcherai de conserver mes droits à ce titre, et je n'oublierai jamais la leçon que je dois à l'*incognito*.

LE RÊVE DU SOLDAT.

La retraite a sonné ; les feux du bivouac brillent ; les sentinelles se renvoient le Qui vive ? autour du camp ; les soldats couchés sur le champ de bataille s'endorment jusqu'au lendemain.

Pour les plus vieux, qui se sont fait une patrie de la guerre, cette nuit ressemble aux autres : c'est une halte entre la gloire et la mort ! Oublieux du passé, incertains de l'avenir, ils ont depuis longtemps borné leur vie à l'heure présente. Que leur importe hier ou demain ? Hier n'est plus, demain ne sera jamais peut-être ; qu'ils puissent seulement jouir d'aujourd'hui ! — Verse à boire, vivandière ! — Sentinelles, avivez le feu ! — Puis le grognard s'enveloppera dans son manteau, placera la carabine à portée de sa main, et, appuyant la tête sur son havresac, il s'endormira satisfait.

Mais pour le jeune soldat le cercle de la vie ne s'est point encore fait si étroit. Le présent n'est pour lui qu'un point presque indifférent entre deux infinis qui l'attirent, l'avenir par l'espoir, le passé par le souvenir.

Lui aussi il dort ; mais, dans ce repos des sens, l'imagination s'éveille plus active. Disposant de sa mémoire comme d'un théâtre, elle y dresse, pour décorations, les images du passé ; elle appelle à son aide ces acteurs charmants du poème de la jeunesse, habitudes du foyer, bonheurs de la famille, illusions d'enfance et rêves des premières années. Le jeune soldat voit revivre tout ce qu'il a perdu. Il lui semble qu'il traverse des campagnes connues, qu'il entend au loin la cloche de son village, qu'il sent le parfum des blés noirs qui ondulent en penchant de la colline. Voici le petit sentier qui conduit à l'église, la fontaine où les jeunes filles se réunissent le matin, le petit jardin du garde champêtre avec ses deux ruches et sa haie de prunelliers ; puis, là bas, plus loin, cette fumée qui monte derrière les bouleaux, ce toit qui penche, cette étroite fenêtre... c'est la cabane où il est né, où sa mère lui a enseigné à connaître Dieu, ses frères et ses sœurs à les aimer, son père à conduire la charrette ! Travail, tendresse, prière, c'est là qu'il a tout appris ; là il a connu la famille, ce monde en petit qui peut seul enseigner à bien vivre dans le grand. Aussi ne peut-il contenir son émotion. Il pousse un cri de joie ; il appelle par leurs noms ceux qu'il avait quittés avec larmes, et tous ont reconnu la voix aimée, tous accourent avec transport. Voilà sa jeune sœur dans ses bras, ses petits frères à son cou ! Les exclamations se confondent, les noms se croisent, les questions se multiplient sans laisser de place

aux réponses. Confusion charmante ! ivresse du retour que rien n'égale et à laquelle nul ne peut échapper !

Al ! dors, soldat, et prolonge ton rêve heureux ! Reprends possession de toutes tes habitudes d'autrefois. Suis ta sœur



aux étables ; qu'elle te montre la génisse soignée par elle et qui doit enrichir la famille ; va visiter avec ton père les blés qui commencent à incliner leurs épis verts ; montre au frère

grandi pendant ton absence comment on attend le gibier à l'affût et de quelle manière on doit lier le joug au front des bœufs de labour. Te voilà revenu dans ton royaume ; c'est à

toi de suppléer aux forces affaiblies du père, et de tout conduire tandis qu'il se repose au foyer.

Mais hélas ! les feux du bivouac ont pâli, l'horizon s'éclaircit, les tentes des chefs dessinent leurs silhouettes dans le ciel, la diane se fait entendre ! Adieu la chaumière natale, les caresses de la famille, les doux et paisibles travaux qui l'ont vivre ! Te voilà redevenu l'ouvrier de guerre, dont la tâche est de tuer et de mourir ! Lève-toi, jeune homme, secoue ces souvenirs du pays comme les brins d'herbe et les feuilles volantes que le sommeil a mêlés à ta chevelure ! Ta famille, désormais, c'est ce régiment qui apprête ses armes ; ton clocher, ce drapeau déchiré par la mitraille et dont la pique est rougie de sang.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES

SUR CHRISTOPHE COLOMB ET SUR SA FAMILLE.

Voy., sur Christophe Colomb, la Table des dix premières années, 1843, p. 113 ; 1844, p. 159.

Christophe Colomb était le fils aîné de Dominique Colomb et de Suzanne Fontanarossa ; en outre de deux frères plus jeunes, Barthélemy et Jacques, appelé en Espagne Diego, il avait aussi une sœur mariée à un charcutier (pizzicagnolo) nommé Jacques Ravarello. Le père Dominique existait encore deux ans après la grande découverte du fils : il était fabricant en laine ; on possède sa signature comme témoin d'un testament passé pardevant notaire en 1494. Christophe Colomb se maria à Lisbonne avec dona Felippa Perestrello ; il en eut un fils, Diego Colomb, qui vint au monde à l'île de Porto-Santo, entre 1470 et 1474. Un second fils, don Ferdinand, naquit à l'amiral de dona Beatriz Henriquez, noble dame de Cordoue, qui paraît avoir exercé une grande influence sur cet homme extraordinaire (principalement en 1488).

Diego Colomb paraît avoir été un fils respectueux et dévoué : il joue un rôle dans les affaires politiques de cette période. En 1508, il épousa dona Maria de Tolède, fille du grand fauconnier de la cour, et ce n'est pas sans tristesse qu'on doit répéter, avec les historiens, que cette alliance avec la maison d'Albe, et la protection active qui en fut l'effet, furent plus utiles à Diego que le souvenir des services de Christophe Colomb. Don Fernand, entièrement voué d'abord aux sciences, embrassa plus tard l'état ecclésiastique, après avoir été, comme son frère, page de la reine Isabelle. Il mourut à cinquante-trois ans, et légua sa riche bibliothèque (elle ne comptait pas moins de 12 000 volumes) à la ville de Séville.

Dans sa correspondance, soit qu'il s'adresse à ses frères, soit qu'il parle de ses fils, Colomb donne des preuves continuelles que son âme était dévouée et son cœur affectueux. Toute la vie de Colomb se renferme, du reste, dans le cercle de ses quatre voyages.

Premier voyage. Colomb part de Palos de Moguer le vendredi 3 août 1492 ; son escadre se compose de trois petits navires : la *Santa-Maria*, montée par Colomb, la *Pinta* et la *Nina*, sous le commandement des deux frères Alonzo et Vicente Yanez Pinzon. Le vendredi 12 octobre, à deux heures du matin, découverte de l'île de Guanahani. (Parvenu à Cuba, Colomb annonce d'une manière solennelle son départ pour l'île de *Cipango* (le Japon), et, de là, il ira à *Quinzai* en Chine.)

Second voyage de Christophe Colomb (avec Juan de la Cosa et Alonzo Hojeda), 25 septembre 1493. Retour, 11 juin 1496.

Dix-sept navires sortis de Cadix. Départ d'Haïti pour entreprendre la découverte de la Jamaïque (Santa-Gloria, île de Tabago) et de la côte méridionale de Cuba, le 24 avril 1494. Retour à Isabela, port d'Haïti, le 29 septembre de la même année.

Troisième voyage de Christophe Colomb, 30 mai 1498. Retour, 25 novembre 1500.

Trois navires. Découverte de la terre ferme le 1^{er} août 1498.

Quatrième voyage de Christophe Colomb, 11 mai 1502.— 7 novembre 1504.

Quatre navires sortis de Cadix. Découverte de la côte depuis Honduras jusqu'au Puerto de Mosquitos, à l'extrémité orientale de l'isthme de Panama.

Il est à remarquer que Colomb a soixante-six ans lorsqu'il entreprend cette dernière exploration. L'année suivante, il commence à sentir les approches de la mort, et il fait son testament le 25 août 1505. Le 19 mai 1506, il y ajoute certaines dispositions, et il le signe. Le lendemain le grand homme meurt ; il avait demandé qu'on déposât dans sa tombe les chaînes dont l'avait chargé jadis Bovadilla. Dans une de ses dernières lettres, il souhaitait un petit coin de terre, un réduit (*rincon*) pour y mourir paisiblement. Sa mort fit si peu de bruit, que Pierre Martyr d'Anghiera, qui habitait la même ville que lui, n'en fait pas même mention, et passe à des événements sans conséquence. Il est mort sans avoir connu ce qu'il avait atteint, dans la ferme persuasion que la côte de Veragua faisait partie du Cathay (Chine) et de la province de Mango, que la grande île de Cuba était une terre ferme du commencement des Indes, et que de là on pouvait parvenir en Espagne sans traverser les mers (1).

— La pudeur et la rosée aiment l'ombre ; toutes deux ne brillent au grand jour de la terre que pour remonter au ciel.

— A qui nous trouve beaucoup de mérite il est bien difficile de ne pas reconnaître un peu de goût.

— Les célébrités se montrent presque toujours entourées de sots ; ceux qui aiment à se faire voir se rapprochent de ceux qu'on regarde.

— La confiance du sage en lui-même diminue à mesure que son savoir augmente, comme l'ombre du soleil décroît avec son élévation.

— Ne croire à ses talents que pour en remercier Dieu, c'est, en quelque sorte, sanctifier l'amour-propre.

— Une grande et généreuse résolution s'exprime avec une énergie soudaine ; elle sort du cœur, comme Minerve du cerveau de Jupiter, tout armée.

— Dans une riante campagne, l'homme d'argent ne voit que des rapports de foin, de blé, de bois ; son admiration, rayonnante de calculs, chiffre la matière et additionne le payage.

— Le pied du sauvage tracé dans le sable suffit pour attester la présence de l'homme à cet athée qui ne veut pas reconnaître Dieu dont la main est empreinte sur l'univers entier.

J. PETIT-SENN.

LE PÊCHEUR NATURALISTE.

Voy. 1836, p. 185 ; 1847, p. 70.

« La pêche à la ligne est bien le plus stupide des plaisirs ennuyeux ! » pensais-je en m'approchant d'un brave homme qui, attaché à sa ligne plutôt qu'il ne la tenait, demeurait immobile, l'œil fixé sur les eaux limpides, basses et presque aussi immobiles que lui. Je le considérai un moment, puis, las de son silence et de son absorption, je poursuivis ma promenade le long du cours d'eau cristallin. J'errai deux heures dans la campagne, je revins ; le pêcheur était là encore, sa ligne parallèle à l'horizon, sa boussole inébranlable sur la surface assombrie qui reflétait, en les embellissant, des bords volontés, brunis par le crépuscule.

(1) Extrait du Génie de la navigation, par Ferdinand Denis.

— Avez-vous été heureux, monsieur? lui demandai-je avec une nuance de raillerie.

Un coup d'œil rapide sur le filet aplati m'avait mis au fait : mon homme n'avait pris que peu de chose ou rien.

— Cela dépend, me répondit-il.

— Comment, cela dépend?

— Oui, de ce que vous entendez par ce mot.

— Il me semble qu'il n'y a qu'une façon de le comprendre : êtes-vous content de votre pêche?

— Fort content.

— Ainsi vous rapportez au logis quelque belle matelotte?

Il fit un signe négatif.

— Quelque friture colossale?

Il secoua de nouveau la tête.

Provoqué par la résistance obstinée du taciturne personnage, je poursuivis :

— Alors, c'est à moi de vous demander quel sens vous attachez au mot content?

— Content de ma soirée, monsieur.

Mes tentatives n'avaient pu détourner un moment son attention du miroir liquide, de plus en plus opaque, et je devenais muet près du pêcheur impassible.

Enfin il enleva sa ligne. Nul ver n'en salissait les hameçons; il s'en assura, essuya avec soin chaque pièce de son attirail de pêche, pelotonna les crius, fit rentrer l'un dans l'autre les étuis qui formaient le manche, ramassa son filet, et se leva. Alors, se retournant, il m'envisagea pour la première fois.

— Vous avez envie de plaisanter un pêcheur malencontreux? dit-il en souriant.

— De le plaindre plutôt, repris-je un peu confus.

— La pitié serait moins de saison que la plaisanterie; j'ai rarement passé mon temps d'une façon plus agréable, dit-il.

Je le regardai d'un air ébahi. Sa physionomie n'était rien moins que stupide, et, au fin sourire qui se jouait autour de sa bouche, je vis bien que de nous deux ce n'était pas lui qui faisait la plus sotte figure. Il eut compassion de mon air embarrassé.

— Je ne puis, me dit-il, vu l'ombre qui s'étend sur la rivière, vous faire partager l'amusement dont je viens de jouir; mais là nous aurons encore un peu de jour, et je contenterai de mon mieux votre curiosité.

En parlant il remontait la berge, et nous gagnâmes ensemble un petit tertre que les derniers rayons du soleil prêt à disparaître doraien encore.

— Voici ma pêche, dit-il en m'ouvrant son filet.

Je me baissai, et distinguai, non sans peine, une dizaine de très-petits poissons. A l'aiguillon du ventre, aux épines qui armaient le dos, à la cuirasse qui défendait ces corps allongés, je reconnus pourtant ce fretin.

— Le *Gasterosteus*! m'écriai-je; mais rien de plus commun, monsieur. Inouï que vous rencontriez pour la première fois une espèce aussi répandue. Dans les contrées du Nord, en Angleterre, entre autres, elle multiplie de telle sorte qu'on en funie les terres et qu'on en nourrit les cochons. Souvent j'ai entendu les pêcheurs se plaindre de la glotonnerie du poisson lilliputien qui dévore leurs amorces et dont l'aiguillon endommage leurs filets. Vous êtes, ma foi, le premier à vous contenter de pareille trouvaille.

— *Gasterosteus*, dites-vous, monsieur? Merci de m'avoir appris ce nom, quelque peu grave pour un si mince individu. J'ai depuis longtemps oublié mon latin. Néanmoins, *gaster... ostcus...* ventre osseux... la dénomination est exacte. Nous autres campagnards, nous appelons tout bonnement la grande espèce, qui a trois épines, épineche; la plus petite, qui en a neuf, épinochette. Eh bien, monsieur, c'est ce vulgaire poisson qui m'amuse depuis bien des jours. Jamais truite saisie au printemps dans des eaux cristallines, sous la pierre moussue, et glissant, argentée et frétilante,

sous ma main, ne m'a donné moitié du plaisir que j'ai eu à tendre mon hameçon des heures entières pour laisser mordre et enlever mes vers par ces petits pères de famille. Avec quelle curiosité charmée je les ai suivis de l'œil jusque dans les nids où ils retiennent la jeune progéniture à laquelle ils partagent la proie comme l'oiseau fait la becquée à ses oisillons affamés! Ne croyez pas que ce soit illusion; voilà longtemps que j'examine les allures d'un trop grand nombre de ces poissons pour avoir pu m'y tromper. Je les ai vus ramasser au fond de l'eau de petits brins d'herbes de toutes sortes, les disposer en rond, laisser tomber dessus, pour les assujettir, des grains de sable dont ils vont remplir leur bouche quelquefois assez loin. Puis ils tassent ces brins, les engluent en rampant, et se traînent dessus avec un mouvement tout particulier, une vibration du corps et de la queue qui doit avoir pour but de les agglomérer plus solidement. Ils nagent au-dessus de ce tapis, l'examinent en agitant vivement ces deux nageoires flexibles qui ressemblent à deux petits éventails... (Il me montra les deux nageoires pectorales d'un de ses gastérostes.) Et pour peu qu'un brin d'herbe remue, l'épineche recommencera à frotter dessus son ventre muqueux et à tasser cette base de l'édifice à construire.

— Quoi, tous ces petits poissons se réunissent pour se bâtir une demeure?

— Non vraiment; chaque épineche travaille seul, et, jaloux de son œuvre, la défend avec courage. Des combats meurtriers s'engagent pour ces quelques brins d'herbes dont le travail et l'industrie ont fait la propriété particulière de quelque agile architecte. Sans outil, sans main, avec sa seule bouche, ce petit poisson parvient à réunir des racines, des tiges, des pailles, qu'il agglutine et place toujours dans le sens de leur longueur, de façon à former une sorte de manchon, de large étui, qu'il recouvre d'une voûte et auquel le tapis dont je vous parlais tout à l'heure sert de base. L'épineche réserve dans la toiture une entrée qu'il s'applique à arrondir, à unir, de façon que pas un brin d'herbe ne passe l'autre, et qu'il est facile de glisser à l'intérieur.

— C'est sans doute la femelle, dis-je, qui dispose ainsi la demeure future de ses petits?

— Non, monsieur, c'est le mâle; et pour attirer l'attention des femelles et les décider à venir pondre leurs œufs dans la jolie demeure qu'il vient de disposer, il se pare d'abord de couleurs inaccoutumées.

Je regardai les petits poissons qu'il me montrait, et je vis que les œufs et le ventre, au lieu du blanc pâle qui leur est ordinaire, étaient devenus roses, couleur de feu, aurore chez quelques-uns, et la teinte grisâtre du dos s'était irisée de bleu, de vert, d'argent.

— Dès que l'épineche a terminé son nid, poursuit le pêcheur, il se revêt de cette brillante livrée, s'élance au milieu des femelles qu'alourdit la quantité d'œufs dont elles sont chargées, et les encourage à le suivre. Il leur indique son nid, en élargit l'entrée, les y pousse en quelque sorte. La femelle y pénètre, dépose ses œufs, et ressort en se frayant une route opposée. Aussitôt l'épineche entre à son tour dans le nid, glisse en frétilant sur les œufs, les quitte pour réparer le dégât fait au nid, et court chercher quelque autre femelle prête à pondre. La quantité d'œufs qu'il réunit ainsi est énorme. Mais son travail n'est pas terminé. Après avoir bouché toute ouverture du nid, hors l'entrée, il a à le défendre des attaques des autres épineches, et même des femelles, très-friandes du frai. Suspendu perpendiculairement au-dessus de sa demeure, le museau à l'entrée, il agit l'eau sans cesse avec ses deux nageoires mobiles. Sans les courants établis ainsi autour des œufs, ils se couvriraient peut-être de mousses imperceptibles, de sables fins qui empêcheraient leur développement. L'épineche a défendu le nid, les œufs, protégé ceux-ci jusqu'au moment où ils éclosent; même alors sa tâche est loin d'être finie. Pendant vingt jours environ, il soigne les petits éclos comme une poule fait ses poussins, et

ne les laisse s'écarter du nid, où il apporte de la nourriture, que progressivement.

Mon ci-devant taciturne interlocuteur devenait infatigable dans ses détails sur cette étonnante histoire ramenée au bout de son hameçon. Un poisson élevant d'innombrables familles, un poisson qui niche, un poisson qui couve ! J'écoutais ; et comme j'avais évidemment affaire à un rêveur qui jetait au large sa ligne, heureux de ramener quelque amusette, illusion ou autre, je le quittai fort amicalement, et m'en allai trouver un ami, un savant, auquel je me pressai

de conter la douteuse découverte. Je faisais mes réserves, bien entendu, tout disposé à me moquer de l'hameçon du brave homme qui ramenait des histoires des Mille et une nuits. J'épiais l'expression de mon ami l'ichthyologiste, et comme il m'avait l'air railleur, je faisais bon marché, de plus en plus, des observations du pêcheur.

— D'où venez-vous, mon cher ? me dit enfin mon ami : quoi ! vous vivez à Paris, et vous ne connaissez pas encore cette curieuse découverte ? Allez au collège de France, et vous verrez, dans un baquet, épinoches et épinochettes,



Un Nid d'épinoches.— Dessin de Werner.

les premiers au fond de l'eau, les autres se cachant sous les herbes aquatiques, former ces nids que votre campagnard a observés le long de son ruisseau. Il n'a vu que la vérité ; seulement, elle était connue avant qu'il la découvrit ; il ne saurait en avoir l'honneur.

— Du moins il en a eu le plaisir, repris-je.

Et je me promis de retourner voir quelquefois mon pê-

cheur à la ligne, et de m'informer de ce que son hameçon lui ramènerait de nouveau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'ALCHIMISTE.



Scène de l'Alchimiste, par Ben Jonson.

Daniel Defoe raconte qu'au commencement de la grande peste de Londres, en 1665, on vit s'établir dans tous les quartiers de la ville un nombre incroyable d'astrologues, alchimistes, devins et sorciers, avides d'exploiter la terreur des gens crédules. Les portes de ces charlatans étaient surmontées des bustes de frère Bacon, de Merlin, de la mère Ship-ton, et d'inscriptions menteuses de toute espèce. Une foule d'hommes et de femmes de différentes conditions assiégeaient ces portes du matin au soir. Chacun voulait savoir s'il périrait de la peste et s'il devait sortir de Londres ou y rester. Les astrologues ne manquaient pas de répondre qu'il fallait bien se garder de s'éloigner de Londres, et que l'on serait certainement préservé de la contagion si l'on venait les consulter souvent, surtout si l'on achetait beaucoup de leurs drogues, de leurs amulettes, triangles magiques, lettres mystérieuses, etc. Les plus habiles de ces fripons firent en peu de temps des fortunes considérables.

Ces scandales s'étaient déjà produits à l'occasion des pestes précédentes. *L'Alchimiste*, l'une des meilleures comédies de Ben Jonson, jouée pour la première fois à Londres en 1610, a pour sujet la peinture de quelques-unes des scènes singulières qui se passaient dans les cabinets des astrologues ou alchimistes. Voici le plan général de cette vieille comédie.

Un bourgeois de Londres s'est réfugié à la campagne en jurant bien de ne point revenir à la ville tant qu'un seul homme y mourra de la peste. Il a laissé à son domestique Jérémie la garde de sa maison. Ce Jérémie, fiéffé coquin, fait rencontre dans la rue d'un pauvre hère aussi fripon que

lui, et qui a servi chez quelque vieux savant. Les deux drôles s'associent pour duper les sots. La maison du bourgeois est par eux transformée en laboratoire de chimie et en cabinet de consultations. Jérémie change d'habits, prend le titre et le nom de capitaine l'ace, et va recruter de côtés et d'autres des pratiques pour son rusé compagnon qui, ayant revêtu le costume consacré d'alchimiste, se fait appeler le docteur Subtil. La peste approche de sa fin lorsque la pièce commence, en sorte que les individus que l'on voit défilier devant le docteur sont attirés moins par la crainte du mal que par le désir de faire fortune et de connaître l'avenir. C'était un cadre favorable pour peindre des caractères originaux et variés. Le plus remarquable de ces personnages est un certain chevalier, sir Épicure Mammon, qui veut avoir la pierre philosophale. Dans son fol espoir de posséder le secret de la transmutation des métaux, il forme les projets les plus gigantesques et les plus merveilleux. « Cette nuit, je changerai dans ma maison tout ce qui est métal en or. Et demain, au lever du jour, j'enverrai acheter chez tous les plombiers et tous les potiers de Londres leur plomb et leur étain. J'achèterai le cuivre de tous les marchands de Lothbury (1). J'achèterai Devonshire et Cornwall, et je les métamorphoserai en Pérou. Qui ose douter de la puissance de cet élixir sublime dont quelques gouttes jetées sur une centaine, sur un millier de planètes, les changeraient aussitôt en autant de soleils ?

(1) Quartier de Londres habité alors presque uniquement par des fondeurs, etc.

Celui qui possède cette fleur du soleil, le rubis parfait, donne à qui lui plaît les honneurs, la santé, la valeur, la victoire, une longue vie; d'un jeune homme il peut faire un vieillard, d'un vieillard un enfant... Je chasserai la peste du royaume ! etc. »

Au commencement du dix-septième siècle, cette satire comique n'était pas sans portée. Il y avait encore un grand nombre de personnes, même parmi les plus instruites, qui croyaient à ces chimères.

Le personnage le plus comique de la pièce est un jeune débitant de tabac, Abel Drugger. Le pauvre garçon, très-simple d'esprit, fait construire une boutique au coin d'une rue, et veut apprendre du sorcier de quel côté il doit ouvrir la porte, de quel côté placer ses tablettes, quelles précautions il doit prendre pour défendre ses boîtes, ses pots à tabac et à produits chimiques. Jérémie le recommande au docteur Subtil : « C'est mon ami Abel, un honnête garçon. Il me donne de bon tabac qu'il ne sophistique point avec l'huile ou la lie de vin d'Espagne; qu'il ne lave point dans le muscat ou dans le marc; qu'il n'enfouit point sous le sable dans un cuir graisseux ou quelque sale torchon. Au contraire, il l'enferme précieusement dans de jolis pots blancs comme le lis, et qui, lorsqu'on les ouvre, laissent exhaler une odeur parfumée comme celle des roses ou des pois français (1). Il a un comptoir d'ébène, des pipes de Winchester, des pinces d'argent et un feu de genévrier (2)... » Le docteur Subtil examine avec complaisance la figure d'Abel, son front, ses dents et surtout son petit doigt qui, placé, d'après l'art chiromancien, sous l'influence de Mercure, doit décider, par sa forme et ses signes, de sa destinée. Il lui prédit une grande fortune. Un vaisseau qui vient d'Ormus vogue à pleines voiles sur l'Océan, et lui apporte les drogues les plus précieuses de l'Orient. Il faut, du reste, qu'il ouvre sa porte du côté du Midi, la devanture à l'Ouest, et qu'il écrive sur le côté Est de sa boutique ces trois mots : Mathlai, Tarmiel et Baraborat; sur le côté Nord : Rael, Velet, Thiel. Ce sont les noms d'esprits mercurels qui mettront en fuite les mouches et tous les ennemis de ses marchandises. Sous le seuil de sa porte, il enterrera un aimant pour attirer les galants « qui portent des éperons. » Ceux-là une fois entrés, la foule suivra. Il importe aussi qu'il ait sur son étalage un bonhomme en bois figurant le Vice (3), et du fard de cour pour attirer les dames.

Abel est émerveillé. Il voulait ne donner au docteur qu'une pièce d'argent; le capitaine Face lui reproche tout bas sa lésinerie; il fait le sacrifice d'une pièce d'or (portague) qu'il tenait en réserve depuis six mois; de plus, il promet au docteur une provision de bon tabac et une pièce de Damas, s'il veut lui marquer sur l'almanach ses jours malheureux, ceux où il serait dangereux pour lui d'entreprendre aucune affaire. Enfin, il demande une idée pour son enseigne. Le docteur Subtil, après quelque méditation, décompose le nom du jeune marchand en rébus : une cloche (a bell), un personnage nommé Dee (d), vêtu d'une robe grossière (rug) qu'un chien veut mordre en grondant (er) : Abel Drugger (4). « Ces signes mystiques, dit le docteur, ont la vertu secrète de forcer par l'efficacité de leurs invisibles rayons les passants à s'arrêter et à s'approcher de la boutique, comme si quelque chaîne mystérieuse les y attirait. »

De si belles espérances excitent l'ambition d'Abel Drugger. Il a pour voisine une jeune veuve très-riche, et il voudrait savoir s'il pourrait aspirer à sa main. Il la connaît peu, mais

(1) Les haricots verts.

(2) Pour allumer les pipes. On prétendait qu'un charbon de genévrier couvert de ses propres cendres pouvait brûler toute une année sans se consumer.

(3) Personnage comique des anciennes moralités.

(4) Ces enseignes en rébus, dont se moque Ben Jonson, étaient à la mode dans toutes les grandes villes de l'Europe.

il a été assez heureux pour lui vendre du fard et même quelques médecines, et il est persuadé qu'il possède sa confiance.

La gravure que nous reproduisons représente Abel Drugger (4), au moment où il fait cette confidence aux deux fripons.

Subtil et Face invitent Abel à leur amener la riche veuve dont ils espèrent déjà faire aussi leur dupe : c'est le nœud de l'intrigue. Cette veuve qui cherche un mari, son frère, gentilhomme campagnard, qui demande le secret de régler les querelles et les duels (c'était alors une science très-raffinée) (2), un clerc de procureur qui veut un talisman pour gagner toujours au jeu et dans les paris, des puritains hollandais qui cherchent l'or potable pour opérer des conversions, quelques autres personnages encore viennent exposer devant le spectateur les ridicules du temps. Chacun d'eux est tour à tour exploité par le docteur et par Jérémie, qui, le soir venu, et au moment où ils comptent leur gain en méditant de se voler l'un l'autre, sont surpris par le retour imprévu du bourgeois et chassés.

Malgré le mérite incontestable de l'*Alchimiste*, plusieurs autres comédies de Ben Jonson sont plus célèbres. On a traduit en français son *Volpone*, son *Épicène ou la Femme silencieuse*, et *Chacun dans son caractère* (Every man in his humour). Les tragédies de Ben Jonson, *Sejan*, *Catiline*, ses masques, ses pastorales, ses élégies, ses épigrammes, témoignent, aussi bien que ses comédies, d'un esprit supérieur, d'une imagination puissante et d'une rare érudition. Il était né à Westminster en 1574. Dans sa jeunesse, il avait travaillé comme manœuvre avec son beau-père qui était maçon. Il s'était ensuite enrôlé comme soldat, et il avait servi dans les Flandres. Il s'y était signalé en provoquant un soldat ennemi dans un combat singulier, et en le frappant mortellement en présence des deux armées. Après une campagne ou deux, il était revenu à Londres pour s'y livrer à son goût pour les lettres, et en particulier pour le théâtre. Un duel, où il eut le malheur de tuer son adversaire, le fit arrêter. Un prêtre le visita dans sa prison et le convertit au catholicisme. Il se maria et eut deux enfants qui moururent jeunes. Il parvint à une renommée presque égale à celles de ses illustres contemporains Shakspeare et Fletcher (3) : il avait été longtemps le poète favori de la cour. Toutefois sa vieillesse fut triste et misérable : il mourut en 1637, âgé de soixante-trois ans, pauvre, veuf et sans enfants. Il fut enterré à l'abbaye de Westminster, et l'on grava sur la pierre de sa tombe ces seuls mots : *O rare Ben Jonson*.

HISTOIRE D'UNE JEUNE FILLE SAUVAGE,

Trouvée dans les bois de la Champagne en 1731.

Au mois de septembre 1731, une jeune fille de neuf ou dix ans, pressée par la soif, entra sur la brune dans le village de Songy, situé à quatre ou cinq lieues de Châlons en Champagne. Elle avait les pieds nus, le corps couvert de haillons et de peaux, les cheveux sous une calotte de calbasse, les mains et le visage en apparence noirs comme ceux d'une négresse. Elle était armée d'un bâton court et gros par le bout, en forme de massue. Les premiers paysans qui l'aperçurent s'enfuirent en criant : « Voilà le diable ! » Ce fut à

(1) Au dix-huitième siècle, le célèbre Garrick jouait le rôle d'Abel, et c'est lui qui est figuré dans la gravure.

(2) Les écrits satiriques de ce temps témoignent des règles étranges et minutieuses que l'on était convenu d'observer dans les affaires d'honneur. Si la cause du duel, par exemple, était un démenti, les témoins devaient examiner si le démenti était direct ou circonstanciel (Shakspeare, *As you like it*, act. V, sc. vi), ou, en d'autres termes, s'il avait été circulaire, ou oblique, ou demi-circulaire, ou parallèle (Fletcher, *Queen of Corinth*, act. IV, sc. 1).

(3) Shakspeare est mort en 1616, à l'âge de cinquante-trois ans, et Fletcher en 1625, à l'âge de quarante-neuf.

qui fermerait le plus vite sa porte et ses fenêtres. Mais quel qu'un, croyant apparemment que le diable avait peur des chiens, lâcha sur elle un dogue armé d'un collier à pointes de fer. La petite fille attendit de pied ferme, tenant sa petite masse d'armes à deux mains, en la posture de ceux qui, pour donner plus d'étendue aux coups de leur cognée, la lèvent de côté. Dès que le chien fut à sa portée, elle lui déchargea un si terrible coup sur la tête qu'elle l'étendit mort à ses pieds. Toute joyeuse de sa victoire, elle se mit à sauter plusieurs fois par-dessus le corps du chien. De là elle essaya d'ouvrir une porte, et, n'ayant pu y réussir, elle regagna la campagne du côté de la rivière, et monta sur un arbre où elle s'endormit.

Un gentilhomme, le vicomte d'Épinoÿ, qui était en ce moment à son château de Songy, ayant appris ce que l'on disait de cette petite sauvage entrée sur ses terres, donna des ordres, pour la faire arrêter, à un berger qui l'avait aperçue le premier dans les vignes. Un paysan imagina qu'elle pouvait avoir soif, et conseilla de faire porter un seau plein d'eau au pied de l'arbre où elle était, pour l'engager à descendre. Après que l'on se fut retiré, en veillant néanmoins sur elle, et qu'elle eut bien regardé de tous côtés, elle descendit et vint boire au seau, en y plongeant le menton; mais quelque bruit lui ayant donné de la défiance, elle fut plus tôt remontée au haut de l'arbre qu'on ne put arriver à elle pour la saisir. Ce premier stratagème n'ayant pas réussi, la personne qui en avait donné le premier conseil dit qu'il fallait poster aux environs une femme et quelques enfants, parce qu'ordinairement les sauvages ne les fuyaient pas comme les hommes, et surtout qu'il fallait lui montrer un air et un visage riant. On le fit : une femme portant un enfant dans ses bras vint se promener aux environs de l'arbre, ayant ses mains pleines de différentes racines et de deux poissons, les montrant à la sauvage, qui, tentée de les avoir, descendait quelques branches et puis remontait. La femme, continuant toujours ses invitations avec un air gai et affable, lui faisant tous les signes possibles d'amitié, tels que de se frapper la poitrine comme pour l'assurer qu'elle l'aimait bien et qu'elle ne lui ferait pas de mal, donna enfin à la sauvage la confiance de descendre pour avoir les poissons et les racines qui lui étaient présentés de si bonne grâce; mais la femme, s'éloignant insensiblement, donna le temps à ceux qui étaient cachés de se saisir de la jeune fille et de l'amener au château de Songy. On la fit entrer d'abord dans la cuisine, en attendant qu'on eût averti M. d'Épinoÿ. Les premières choses qui parurent y fixer les regards et l'attention de la petite fille, furent quelques volailles qu'accommodait un cuisinier; elle se jeta dessus avec tant d'agilité et d'avidité, que cet homme lui vit plus tôt la pièce entre les dents qu'il ne la lui avait vu prendre. M. d'Épinoÿ étant survenu, et voyant ce qu'elle mangeait, lui fit donner un lapin qu'elle écorcha et mangea tout de suite. Ceux qui l'examinèrent alors jugèrent qu'elle pouvait avoir neuf ans. Elle paraissait noire; mais on s'aperçut bientôt, après l'avoir lavée plusieurs fois, qu'elle était seulement basanée et naturellement blanche. Mais on remarqua qu'elle avait les doigts des mains, surtout les pouces, extrêmement gros relativement au reste de la main qui était assez bien faite. Elle a expliqué depuis que cette grosseur et cette force de ses pouces lui étaient bien nécessaires pendant sa vie errante au milieu des bois, parce que, lorsqu'elle était sur un arbre et qu'elle en voulait changer sans descendre, pour peu que les branches de l'arbre voisin approchassent du sien, elle appuyait ses deux pouces sur une branche de celui où elle était, et s'élançait sur l'autre comme un écureuil. De là on peut juger quelle force et quelle roideur devaient avoir ses pouces pour soutenir ainsi son corps tandis qu'elle s'élançait.

M. d'Épinoÿ la laissa sous la garde du berger, dont la maison tenait au château. Cet homme la mena donc chez lui pour commencer à l'appivoiser; et l'on eut tant de peine à

la considérer comme une créature humaine, que l'on prit l'habitude de la nommer, dans le village, la Bête du berger. On était obligé de la tenir enfermée; mais elle trouvait moyen de faire des trous aux murailles et aux toits, sur lesquels elle courait aussi hardiment que sur terre, ne se laissant reprendre qu'à grand'peine, et passant avec tant de subtilité par des ouvertures si petites que la chose paraissait encore impossible après l'avoir vue. Une fois, entre autres, elle s'échappa de la maison par un temps affreux de neige et de verglas; elle gagna la campagne et alla se réfugier sur un arbre. La crainte des reproches de M. d'Épinoÿ mit tout le monde en mouvement, et on la découvrit enfin sur l'arbre où elle était perchée.

Plusieurs mois après son arrivée à Songy, elle ne pouvait encore articuler que quelques mots français. Elle se servait de paroles qui semblaient appartenir à sa langue naturelle. Ainsi elle appelait un filet *debily*; pour dire : Bonjour, fille; elle disait : *Yas, yas, froul*; et elle expliqua comment, lorsqu'on l'appelait, on devait dire : *Riam, riam, froul*. Toutefois, à part ces quelques mots, elle cherchait à se faire comprendre ordinairement par des cris de gorge qui avaient quelque chose d'effrayant, surtout lorsqu'ils exprimaient la peur ou la colère. Les plus terribles étaient lorsque quelqu'un qu'elle ne connaissait pas s'approchait d'elle et voulait la toucher.

Lorsque M. d'Épinoÿ était à Songy et qu'il recevait quelque compagnie, il se plaisait à y faire amener cette enfant, qui commençait à s'appivoiser, et dans laquelle on découvrait une humeur fort gaie et une disposition de jour en jour plus marquée à perdre ses habitudes de sauvagerie et de férocité. Ce ne fut qu'avec d'extrêmes difficultés, cependant, que l'on parvint à la désaccoutumer des nourritures crues. Les premiers essais qu'elle fit pour s'accoutumer à des mets où il y avait de la farine et du sel lui firent éprouver de vives souffrances d'estomac. Un jour qu'elle était au château, et présente à un grand repas, elle remarqua qu'il n'y avait rien de tout ce qu'elle trouvait de meilleur, tout étant cuit et assaisonné. Elle partit comme un éclair, courut sur les bords des fossés et des étangs, et rapporta dans son tablier des grenouilles vivantes qu'elle répandit à pleines mains sur les assiettes des convives, en criant, toute joyeuse : « Tien, man, man; donc tien ! » On peut bien juger des mouvements que cet incident causa parmi ceux qui étaient à table, pour éviter ou rejeter à terre les grenouilles qui sautaient partout. La petite sauvage, tout étonnée de ce qu'on faisait si peu de cas d'un mets si exquis, ramassait avec soin toutes ces grenouilles éparses, et les rejetait dans les plats et sur la table.

Par quelque motif que l'on ne rapporte point, M. d'Épinoÿ résolut de placer la jeune fille à l'hôpital général de Châlons, que l'on appelait *la Renfermerie*, où l'on recevait les enfants des pauvres habitants de l'un et de l'autre sexe, pour les y nourrir jusqu'à l'âge de quinze à seize ans. Elle fut baptisée à l'église de Saint-Sulpice sous les noms de Marie-Angélique Memmie; mais on continua de l'appeler habituellement du surnom singulier de mademoiselle Leblanc. Elle resta plusieurs années dans cet hôpital. On la conduisait quelquefois au château de Songy qu'elle revoyait avec plaisir. Un jour elle se jeta tout habillée dans un étang, se promena en nageant de tous côtés, et s'arrêta sur une petite île où elle mit pied à terre pour attraper des grenouilles qu'elle mangea tout à son aise.

De l'hôpital, elle passa dans un couvent appelé *la Communauté des Régentes*, où le duc d'Orléans, en traversant Châlons à son retour de Metz, s'était engagé à payer sa pension.

En 1737, la reine de Pologne passant à Châlons pour aller prendre possession du duché de Lorraine, on lui parla de la jeune sauvage qu'elle fit venir devant elle. D'après ce qu'elle rapporta, le son de la voix de l'enfant était aigu et perçant, ses paroles étaient brèves et embarrassées, ses gestes étaient familiers et enfantins; ses façons d'agir montraient qu'elle ne distinguait encore que ceux qui lui faisaient le plus de

caresses. La reine de Pologne l'en accabla ; et, sur ce qu'on lui apprit de sa légèreté à la course, cette princesse voulut qu'elle l'accompagnât à la chasse. Là, se voyant en liberté, et se livrant à son naturel, la jeune fille suivait à la course les lièvres ou lapins qui se levaient, les attrapait et revenait du même pas les apporter à la reine. Cette princesse témoigna quelque désir de l'emmener avec elle pour la placer dans un couvent à Nancy; mais elle en fut détournée par les personnes qui avaient soin de son instruction. La jeune fille présenta à la reine plusieurs branches de fleurs artificielles qu'elle avait faites elle-même. Elle excellait dans ce genre de travail et dans ceux de la tapisserie.

En 1747, la pauvre jeune fille prit du dégoût pour son couvent par une sorte de honte de se trouver souvent en relation avec des personnes qui se souvenaient de l'avoir vue au sortir du bois, avant qu'elle fût apprivoisée, et qui, quelquefois, le lui faisaient sentir trop durement. Elle obtint la permission d'aller au couvent de Sainte-Menehould : à son arrivée en cette ville, au mois de septembre, La Condamine, de l'Académie des sciences, la rencontra dans l'hôtel-terrier où elle venait de descendre. Il y dina avec elle et l'hôtesse, et il lui adressa de nombreuses questions. Elle exprima le regret de n'avoir point profité des offres que le duc d'Orléans lui avait faites autrefois de la faire venir dans un couvent de Paris. La Condamine lui promit de rappeler ces promesses au prince, qui, en effet, la fit venir à Paris, la plaça aux Nouvelles-Catholiques de la rue Sainte-Anne, et l'y alla voir. Elle fit sa première communion et fut confirmée dans cette maison. Transférée depuis à la Visitation de Chaillot, elle se disposait à se faire religieuse, lorsqu'un coup qu'elle reçut à la tête par la chute d'une fenêtre, mit sa vie en danger. Le duc d'Orléans la fit transporter aux Hospitales du faubourg Saint-Marceau, où elle resta longtemps infirme et languissante. Le duc d'Orléans mourut dans l'intervalle, et elle se trouva sans protecteur. Les renseignements biographiques s'arrêtent à une époque où, âgée d'environ quarante ans, ayant perdu la santé, elle paraissait vouloir se retirer dans une petite chambre qu'une personne charitable lui avait offerte.

On pense bien que, dès que cette pauvre créature fut parvenue à prononcer quelques mots de français, on s'était empressé de chercher à savoir en quel pays elle était née, et comment elle était venue; mais on ne réussit point à obtenir d'elle des détails certains. Elle raconta que, deux ou trois jours avant qu'elle ne fût prise à Songy, elle se trouvait en compagnie d'une jeune fille plus âgée qu'elle, et que, toutes deux, elles avaient traversé à la nage une rivière où elles avaient pris du poisson en plongeant. Un gentilhomme ayant aperçu de loin les deux têtes noires de ces enfants, les avait prises pour des poules d'eau, et avait tiré sur elles un coup de fusil qui heureusement ne les avait pas atteintes; elles avaient plongé et n'avaient reparu que derrière des joncs qui les avaient cachées à la vue du gentilhomme. Au sortir de la rivière, les deux enfants avaient trouvé un chapelet à terre, s'étaient frappées l'une l'autre en s'en disputant la possession : c'était la plus-jeune qui avait été la plus forte, et qui s'était emparée du chapelet. A la suite de cette querelle, les deux enfants s'étaient séparés.

Souvent on insista près de la jeune sauvage pour qu'elle fit tous les efforts possibles, afin de retrouver quelques souvenirs de son enfance. En rapprochant tous les détails donnés par elle à différentes époques de sa vie, on était arrivé à supposer qu'elle était née dans le Nord de l'Europe, et probablement chez les Esquimaux. De là, elle avait été transportée probablement aux Antilles, et enfin en France. Elle assurait, en effet, qu'elle avait deux fois traversé de longs espaces de mer, et elle paraissait émue lorsqu'on lui montrait des images représentant soit des luttes et des barques du pays des Esquimaux, soit des phoques, soit des cannes à sucre et d'autres productions des îles d'Amérique. Elle croyait se

rappeler assez clairement qu'elle avait appartenu comme esclave à une maîtresse qui l'aimait beaucoup, mais que le mari, ne pouvant la souffrir, l'avait fait embarquer.

Cette pauvre créature excita beaucoup d'intérêt et de curiosité en France, au milieu du dernier siècle. On écrivit à son sujet un article dans le *Mercur de France* du mois de septembre 1731, et, en 1755, un petit opuscule auquel nous avons emprunté notre récit. Aujourd'hui l'on serait moins ému d'une découverte semblable, et l'on ne tarderait pas probablement à connaître la vérité sur l'origine d'un enfant ainsi abandonné. La facilité des communications, la police mieux faite, l'activité de la presse, la publicité, fourniraient promptement les moyens de remonter aux explications naturelles d'un semblable événement. Ce sont d'ailleurs cet étonnement de nos pères et cette impossibilité d'arriver à percer ce qu'il y avait d'obscur et de mystérieux dans la vie de la pauvre sauvage qui, en montrant le progrès accompli depuis un siècle dans les relations de la société, méritent à cette anecdote l'honneur de ne pas tomber tout à fait dans l'oubli.

LES ALPES ET LES ROMAINS.

Les écrivains de l'ancienne Rome ne nous ont laissé aucune description des neiges éternelles qui couronnent les Alpes et se colorent d'un reflet rouge au lever et au coucher du soleil. Ils semblent ne pas avoir été frappés du spectacle des glaciers ni de la nature imposante du paysage suisse. Cependant l'Helvétie était continuellement traversée par des hommes d'état ou des chefs d'armée qui se rendaient en Gaule et emmenaient des gens de lettres dans leur escorte. Tous ces voyageurs ne savent que se plaindre du mauvais état des chemins, sans jamais se laisser distraire par les scènes sublimes qui se déroulaient sous leurs yeux. On sait que Jules César, lorsqu'il retourna en Gaule auprès de ses légions, composa, pendant son passage des Alpes, un traité de grammaire (*De analogiâ*). Silius Italicus, qui mourut sous Trajan, à une époque où déjà la Suisse était dans un état de culture florissant, représente la région des Alpes comme un horrible désert dépourvu de végétation, tandis qu'il célèbre avec amour tous les ravins de l'Italie et les rives ombragées du Liris (Garigliano). Il n'est pas moins surprenant que le merveilleux aspect des rochers de basalte découpés en colonnes naturelles, tels qu'on les rencontre au centre de la France, sur les bords du Rhin et dans la Lombardie, n'ait pas engagé les Romains à les décrire ni même à les mentionner.

HUMBOLDT, *Cosmos*.

DIGNITÉ ET IMPUDENCE.

Un fermier normand avait réuni un gros chien de garde et un petit griffon qui vivaient dans la même niche. Le gros chien, appuyé sur ses pattes puissantes comme un lion, regardait passer hommes, enfants et troupeaux dans le calme de la force; le petit griffon, au contraire, avançait sa tête rogue au moindre bruit de pas, grognait dès qu'il apercevait une ombre, et aboyait au premier venu.

Un jour, le cheval de limon, qui rentrait fatigué, se retourna à ses cris avec impatience.

— Pourquoi donc, dit-il, le chien vigoureux qui nous garde tous se tient-il là si digne et si tranquille, tandis que cet impudent ne cesse de nous étourdir ?

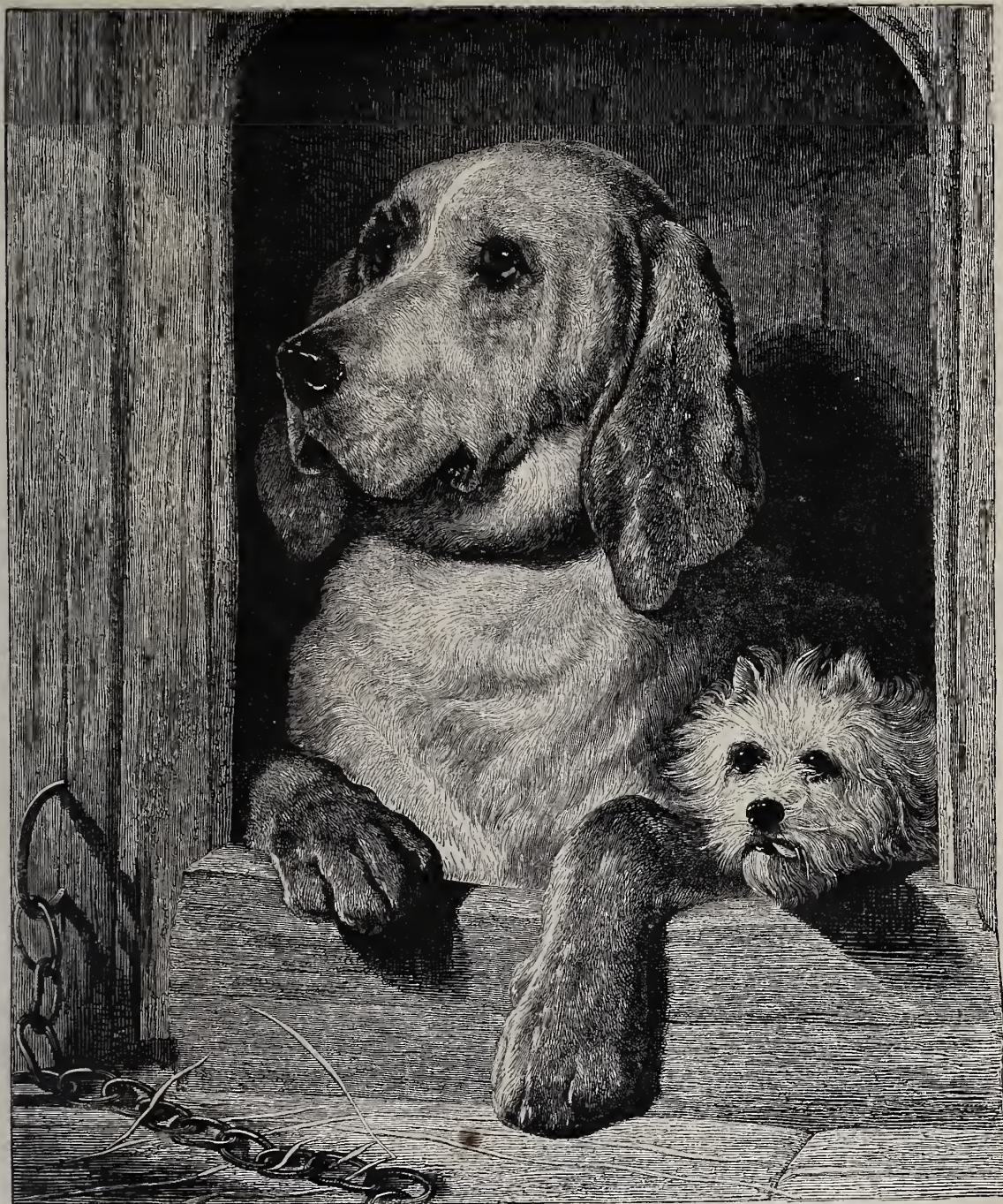
— Ne vous en étonnez pas, répondit un bœuf qui ruminait à quelques pas de la niche, les capacités véritables se recommandent assez par leurs services sans avoir besoin d'être bruyantes; mais les sots inutiles font du scandale parce qu'ils ne peuvent faire autre chose.

Que d'hommes qui, dans la vie, jouent le rôle du griffon !

On crie parce qu'on n'a pas la voix assez forte, on insulte parce qu'on se sent méprisé, on montre les dents parce qu'on

a peur d'être battu ! L'impudence est la misère des faibles comme le dédain est celle des forts. Regardez bien, et au fond de toutes ces insolences sans pudeur, vous trouverez la révolte d'une vanité impuissante. Donnez à tous la taille de Goliath, et les petits hommes ne se lèveront plus sur la pointe du pied.

Nous savons bien qu'il est un autre moyen plus sûr : c'est la résignation modeste qui accepte la part faite par Dieu, se contente de la place donnée et s'y arrange sans bruit. Mais tous n'ont point reçu ici-bas ce don d'abnégation et de patience ; pour l'obtenir, il faut détacher ses regards des choses de la terre, et chercher plus haut un but qui ne dépend



Dignité et Impudence, par Landseer.

point du jugement des hommes. Pour qui regarde la société comme une maison de commerce dont les intérêts doivent être soldés en pouvoir, en argent ou en plaisirs, la vie ne peut être qu'une école d'égoïsme, d'exigence et d'orgueil ; mais celui qui sait y voir une épreuve dans laquelle se révèle la véritable valeur de notre âme, celui-là se soumettra sans murmure au rôle qu'il a reçu, car il comprendra que la grande loi du monde est le dévouement.

DE L'ÉBULLITION DE L'EAU,

A DIFFÉRENTES HAUTEURS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

On sait généralement que l'eau bout à une moindre température sur une haute montagne que dans la plaine ; mais peu de personnes rattachent cette observation à ses véritables causes, un plus petit nombre encore soupçonnent la

relation intime qui lie ce phénomène à la théorie des machines à vapeur, et à la mesure de la hauteur des montagnes. C'est de ce double point de vue que nous voulons traiter ce sujet. Mais quelques notions préliminaires sur l'ébullition faciliteront l'intelligence de l'article.

Si l'on chauffe de l'eau dans un vase ouvert, sa température et celle de la vapeur qui s'en échappe s'élèvent d'abord graduellement, puis il arrive un moment où l'eau entre en ébullition. Alors la chaleur du liquide et celle de sa vapeur n'augmentent plus, alors aussi la force d'expansion de celle-ci est égale au poids de la colonne d'air dont la base repose sur la surface de l'eau et dont le sommet est aux limites de l'atmosphère terrestre. On peut donc considérer le poids de l'atmosphère comme un couvercle matériel qui comprime l'ébullition de l'eau; dès que l'eau bout la vapeur produite a la force de soulever ce couvercle. Plus celui-ci sera pesant, et plus la température à laquelle l'eau entrera en ébullition sera élevée. Si donc on fait bouillir de l'eau au bord de l'Océan (le niveau le plus bas de la surface terrestre), la colonne d'air qui pèse sur l'eau bouillante est aussi longue et par conséquent aussi pesante que possible. Mais si l'on répète la même opération sur une montagne, la colonne d'air sera raccourcie de toute la hauteur dont on se sera élevé au-dessus de la mer. Cette colonne d'air aura donc un poids plus faible, et partant l'eau entrera en ébullition à une température plus basse.

Mais pour connaître le poids de la colonne d'air, il ne suffit pas de savoir à quelle hauteur on est au-dessus de la mer; car la pesanteur de l'air varie dans un même lieu. Il nous faut donc une balance avec laquelle nous puissions estimer rigoureusement le poids d'une colonne d'air, pour le comparer à la température de la vapeur d'eau qui s'échappe du liquide en ébullition: cette balance c'est le baromètre. Il monte quand le poids de l'atmosphère augmente, et descend quand il diminue: ces oscillations sont considérables; à Paris elles s'élèvent en moyenne à 42 millimètres par an. Lorsqu'on gravit une montagne, la colonne barométrique se raccourcit à mesure qu'on monte, parce que la colonne d'air se raccourcit elle-même de la hauteur dont l'observateur est élevé au-dessus de la mer. C'est, comme on le voit, la même cause qui abaisse le point d'ébullition de l'eau.

Les expériences dans lesquelles on observe simultanément, et à diverses altitudes au-dessus de la mer, un thermomètre plongé dans la vapeur de l'eau bouillante et un baromètre placé à côté, nous dévoilent parfaitement la nature du phénomène de l'ébullition. Elles nous donnent aussi un moyen de mesurer la hauteur des montagnes.

En effet, on sait que cette opération est facile à l'aide du baromètre (1). Mais si, dans un grand nombre d'expériences, nous avons constaté, à l'aide d'un thermomètre très-sensible, quelle est la température de la vapeur d'eau bouillante correspondante à toutes les longueurs de la colonne barométrique, nous pourrions évidemment substituer le premier de ces instruments au second. C'est ce qui a déjà été fait plusieurs fois avec assez de succès. Des voyageurs qui avaient eu le malheur de casser leurs baromètres ont obtenu des hauteurs de montagnes en plongeant un thermomètre dans la vapeur qui s'échappait d'un vase rempli d'eau bouillante. Mais pour obtenir de bons résultats, certaines précautions sont indispensables.

Autrefois les physiciens plongeaient le thermomètre dans l'eau bouillante elle-même. On a reconnu depuis que ce procédé entraînait un grand nombre de causes d'erreur. Maintenant le vase qui contient l'eau bouillante est surmonté d'un double cylindre en fer-blanc, l'un extérieur, l'autre intérieur, communiquant ensemble par le haut. Le cylindre extérieur est en outre muni d'une ouverture latérale,

qui laisse échapper la vapeur. On fixe le thermomètre dans le cylindre intérieur, de façon que la cuvette soit élevée d'un ou deux centimètres seulement au-dessus de la surface de l'eau. La cuvette est donc plongée, ainsi que la tige; dans la vapeur de l'eau bouillante, que le cylindre extérieur garantit de l'influence refroidissante de l'air environnant. La tige de ce thermomètre sort par le haut du cylindre extérieur, et l'observateur lit la hauteur de la colonne mercurielle sur la partie saillante du tube thermométrique. Voici quelques expériences dues à MM. Bravais et Martins, qui ont été faites avec des appareils de ce genre. Les chiffres de la seconde colonne montrent de combien la température de la vapeur de l'eau bouillante décroît relativement à la hauteur du baromètre.

Températures de la vapeur de l'eau bouillante à diverses hauteurs.

NOMS DES LOCALITÉS.	Élévation	Température	Hauteur
	au-dessus de la mer.	de la vapeur de l'eau bouillante.	correspond. du baromètre.
	Mètres.	Degrés.	Millimètres.
Paris	35	99,88	756,85
Genève	380	98,89	730,40
Chamonix	1052	96,71	673,99
Grands-Mulets	3050	90,17	529,69
Grand-Plateau	3910	87,56	478,39
Sommet du Mont-Blanc	4810	84,40	422,86

Quand le baromètre a une hauteur de 760 millimètres, l'eau bout à la température de 100°. Quand il n'a plus que 422^{mm},86, elle bout à 84°,40, comme le tableau précédent nous le fait voir. Or, au bord de la mer et dans le nord de la France, le baromètre se tient en moyenne à 760 millimètres: 15 degrés 6 dixièmes centigrades correspondent donc à une différence de niveau de 4810 mètres, qui est la hauteur du Mont-Blanc au-dessus de la mer. Nous en concluons qu'il faut s'élever en moyenne de 31 mètres environ pour que la température de la vapeur de l'eau bouillante baisse d'un degré. On voit clairement que le thermomètre, ainsi que nous l'avons dit, sera un instrument hygrométrique suffisant, à la condition que nous puissions lire ses indications, au moins à un vingt-cinquième de degré près. C'est malheureusement une condition qu'on ne peut réaliser qu'avec des thermomètres fort longs et des précautions beaucoup plus longues et difficiles que celles qu'entraîne la lecture d'un baromètre.

Les expériences d'ébullition de l'eau faites dans les hautes montagnes, ont un autre genre d'intérêt depuis que la vapeur joue un si grand rôle dans l'industrie. Les plus célèbres physiciens, Dulong, Arago, Biot, se sont efforcés de déterminer exactement quelle était la force élastique de la vapeur d'eau à diverses températures. Dans ces derniers temps M. Regnault a repris ces expériences, en s'entourant des plus minutieuses précautions. Il a construit une nouvelle table, qui donne la force élastique de la vapeur d'eau pour toutes les températures depuis 30 degrés au-dessous jusqu'à 138 degrés au-dessus de zéro. Il était intéressant de vérifier dans la nature les lois obtenues par des expériences de cabinet; c'était un contrôle pour les unes et les autres.

M. Marté au mont Pilat, M. Izarn dans les Pyrénées, MM. Bravais et Martins dans leur ascension au Mont-Blanc, firent, à diverses hauteurs, bouillir de l'eau dans l'appareil que nous avons décrit. Leurs nombres concordent parfaitement avec ceux que M. Regnault a obtenus au Collège de France à Paris. La pression atmosphérique indiquée par la hauteur du baromètre des voyageurs, et correspondante à une certaine température de la vapeur de l'eau bouillante, ne diffère jamais d'un millimètre des pressions données par M. Regnault. Chacun sait que toute l'économie des machines à vapeur repose précisément sur la connaissance de la tension

(1) Voy. 1842, p. 325.

de la vapeur de l'eau bouillante à une certaine température et sous une certaine pression. Par conséquent, les expériences sur l'ébullition de l'eau dans les montagnes, entreprises d'abord par les physiciens dans un but uniquement scientifique, sans aucune idée d'utilité pratique, ont trouvé depuis deux applications : la mesure de la hauteur des montagnes, et l'établissement des bases fondamentales de la théorie des machines à vapeur.

LA VERTU DÉFINIE PAR PLATON (1).

Platon a toujours soutenu que la vertu est une ; et nous pouvons constater par l'observation, comme il l'a fait lui-même, que toutes les actions vertueuses, quelles qu'elles soient, ont un caractère commun qui nous permet de les reconnaître et de les classer sous l'idée générale qui les représente. Mais, tout en constatant cette unité de la vertu, Platon y distingue le plus souvent quatre parties, et quelquefois cinq.

Ces parties de la vertu sont : la prudence, le courage, la tempérance et la justice, à laquelle Platon joint aussi la sainteté, que nous n'aurons garde d'en séparer.

La prudence, avant tout, consiste à prendre de sages mesures ; à proportionner les moyens au but qu'on se propose ; à connaître clairement ce but, qui ne peut jamais être, sous quelque forme variée qu'il se présente, que le bien, et à y marcher par les voies les plus certaines. Mais le conseil n'est éclairé qu'autant que la science y préside et l'accompagne. L'ignorance ne mène qu'à des abîmes ; la science seule peut nous donner cette infaillible lumière qui doit assurer nos pas. C'est donc la prudence qui conduit et qui conserve ; elle est la première des vertus, parce que c'est elle qui donne à l'homme et à l'État cette indispensable durée sans laquelle ils ne pourraient rien accomplir.

Le rôle du courage n'est pas moins important ni moins clair. À considérer le vrai caractère qu'il doit avoir, le courage n'est pas autre chose, dans l'âme de l'homme, que « cette force qui garde toujours l'opinion juste et légitime sur ce qu'il faut craindre ou ne pas craindre, sans jamais l'abandonner dans la douleur, le plaisir, le désir ou la peur. » En face d'un danger matériel ou moral, extérieur ou intérieur, l'homme vraiment courageux court ce danger avec constance, quand il sait que la honte est de le fuir et que le devoir est de le braver. C'est l'éducation et l'habitude qui donnent au cœur de l'homme, mieux encore que la nature, cette forte trempe que rien ne lui fait perdre dans le cours de la vie et qui résiste à l'épreuve de toutes les fortunes.

La tempérance, qui se joint si bien au courage, est l'empire qu'on exerce sur ses passions et ses plaisirs. L'homme tempérant est celui qui est maître de lui-même, et qui fait prédominer la partie raisonnable de son être sur la partie inférieure et brutale, faite pour obéir et se soumettre. « La tempérance est une manière d'être bien ordonnée, une sorte d'accord et d'harmonie, » qui laisse à toute chose ses véritables et saines limites ; qui non-seulement prévient le mal en évitant l'abus, mais qui donne au bien lui-même, au courage, à la prudence, de justes bornes, et les garde de se changer en leurs contraires en s'exagérant.

La justice est cette vertu qui consiste à rendre à chacun, à chaque chose même, ce qui lui appartient et lui est dû. Les magistrats qu'institue la cité, les juges qui siègent sur leur tribunal auguste, que font-ils, si ce n'est « d'empêcher que personne, dans la société, ne s'empare du bien d'autrui ou ne soit privé du sien ? » La justice dans l'individu est

donc cet exact rapport qu'il établit entre lui et ses semblables, ses frères ; c'est l'équitable conduite par laquelle il respecte les droits d'autrui et sait faire respecter les siens.

Par suite, la justice est la vertu sociale par excellence ; elle est le fondement et le lien de la société. Les autres vertus ne s'exercent guère que dans l'âme de l'individu et à son profit. La justice s'exerce plutôt dans l'intérêt de tous ; car c'est elle qui établit et consolide les relations des hommes entre eux. On peut être prudent, courageux, tempérant pour soi-même ; on n'est juste que pour les autres. La justice n'est pas sans doute la seule vertu sociale, mais c'est la plus essentielle et la plus nécessaire. On peut la compléter par des vertus moins austères et plus douces ; mais elle est indispensable, et l'État qui la méconnaît est bien près de sa décadence et de sa mort.

Enfin, la sainteté vient achever en quelque sorte la vertu de l'homme ; car si l'homme a des devoirs et des rapports avec lui-même, avec ses semblables, il en a bien plus avec Dieu ; et la vertu qui oublie et néglige la piété est une vertu bien douteuse et bien obscure. Elle ignore d'où elle vient, et court grand risque de s'égarer dans cette route difficile de la vie, où la pensée de Dieu ne la soutient pas. La vertu qui se comprend ne peut point être impie.

Ainsi donc, sainteté, justice, tempérance, courage et prudence, voilà les principaux éléments de la vertu. Une seule de ces nobles qualités suffit pour que l'homme puisse paraître et se croire vertueux : toutes ensemble, et réunies en un solide faisceau, elles font ces rares et surhumains personnages qu'immortalisent et le respect et l'admiration des peuples. Mais à quoi servirait de célébrer après tant d'autres, après les sages, les bienfaits de la vertu ? Disons avec Platon, dans le Phédon, que « la seule bonne monnaie contre laquelle il faut échanger tout le reste, c'est la sagesse. » Posons comme un axiome évident, et d'autant plus inébranlable qu'il n'a pas besoin d'être démontré, que la vertu est tout le bien de l'homme, que la rechercher sous toutes ses formes est sa seule loi, et la pratiquer dans une certaine mesure son seul bonheur.

Que les règles de l'art deviennent pour le poète une seconde nature ; qu'il arrive à les appliquer comme les règles de la morale le sont naturellement par un homme bien élevé : c'est alors que l'imagination retrouvera toute sa puissance et toute sa liberté.

SCHILLER.

LE BLÉ NOIR.

Quand vous passez, après l'orage, à côté d'un champ de blé noir, vous pouvez remarquer que la tige est penchée et à demi flétrie, comme si la flamme avait touché la plante. Les Allemands ont coutume de dire, à ce sujet, que *c'est la punition de son orgueil*, et voici ce qu'ils racontent.

Un jour le Froment, la Marguerite, le Saule, l'Hirondelle et le Blé noir se trouvèrent l'un près de l'autre au moment où la tempête se formait sur la montagne. L'Hirondelle effrayée se cacha dans les branches du vieil arbre ; celui-ci, que l'âge avait rendu prudent, abaissa ses feuilles ; la Marguerite se referma, et le Froment pencha de côté sa tête appesantie. Le Blé noir seul garda le front haut tandis que le tonnerre commençait à gronder dans les nuages.

— Ferme tes fleurs, incline-toi ! répétaient toutes les plantes ; l'homme, qui est plus puissant que nous, craint lui-même d'affronter l'orage, et n'ose le regarder en face.

— L'homme plus puissant que nous ! s'écria le Blé noir indigné ; qui vous a dit cela ? Nul n'est au-dessus de moi sur la terre, et je vous le prouverai en regardant l'éclair.

À ces mots il leva la tête ; mais la foudre éclata, les nuages noirs amoncelés à l'horizon se fondirent en eau, et la tempête passa furieuse sur la vallée.

Quand son souffle se fut enfin apaisé, l'Hirondelle sortit du

(1) Nous empruntons cet extrait à un excellent petit traité publié par l'Académie des sciences morales et politiques, et rédigé par M. Barthélemy Saint-Hilaire, de la section de philosophie, et professeur au collège de France. Ce traité a pour titre : De la vraie démocratie.

vieux Saule en secouant ses ailes, l'arbre se redressa plus vert, la Marguerite rouvrit ses feuilles, et le Froment redressa la tête; mais le Blé noir avait été noirci par le regard de l'éclair et penchait sa tige flétrie.

Cette leçon ne le guérit point, ni lui ni sa race; et depuis ce temps, toutes les fois que le tonnerre gronde, le même orgueil amène la même punition.

C'est de là qu'est venu le proverbe, appliqué aux imprudents que l'expérience ne peut guérir : *Il est de la famille du Blé noir.*

HANS SIEBMACHER.

Ce pot à bière est l'œuvre d'un de ces innombrables artistes de l'Allemagne au seizième siècle, dessinateurs, orfè-

vres, graveurs, dont les plus patients érudits de leur pays même n'ont jamais pu compter les noms et les monogrammes. On ne trouve nulle part l'année où naquit, à Nuremberg, Hans (Jean) Siebmacher. Doppelmayer dit qu'il mourut en 1611. Adam Bartsch, dans le neuvième volume de son *Peintre graveur*, décrit une suite de dix estampes « assez bien dessinées et gravées d'un burin extrêmement délicat, » qui représentent différentes chasses. Sur le dernier morceau est écrit, dans la marge d'en bas, à gauche : *Jo. Sibmacher facieb.*; au milieu : *Norimberge*; et à droite : *Hieron. Bange excudit*, 1596. Jean Siebmacher grava de même à l'eau forte et le même éditeur Bange publia, la même année 1596, une autre suite de douze estampes représentant les douze mois, et les occupations et divertissements des hommes pendant le cours de l'année. On remarque sur chaque pièce,



Art du seizième siècle.— Un Pot à bière, par Hans Siebmacher. 1596.

au milieu d'en haut, le signe du zodiaque, et dans la marge d'en bas le nom du mois et le numéro. Bartsch cite encore une Chasse au lièvre non signée de Siebmacher, mais incontestablement de sa main.

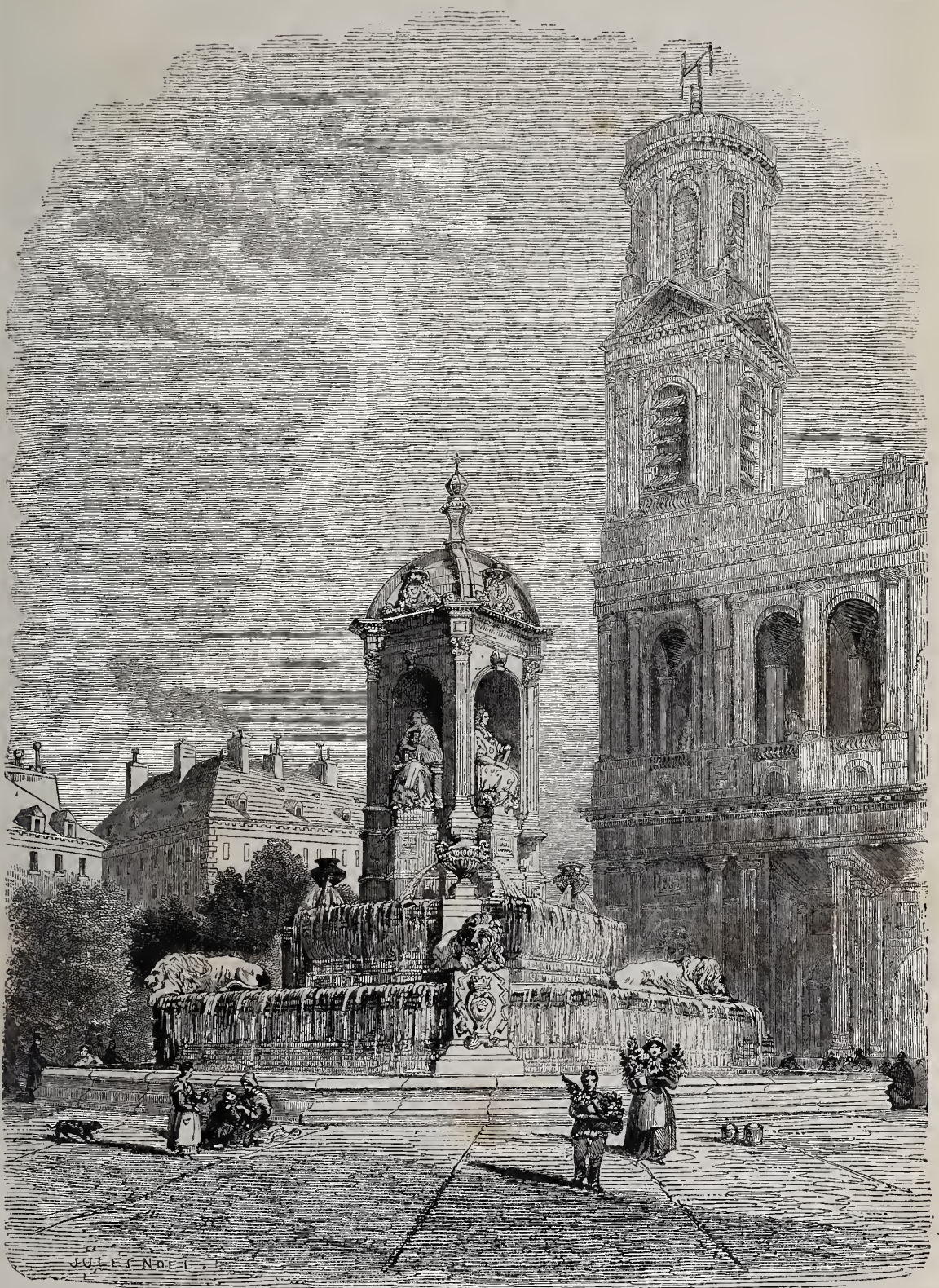
Le Dictionnaire des monogrammes de Brulliot restitue à Jean Siebmacher des ornements d'orfèvrerie que, sur leur marque (un S barrant un H), on avait attribués à Jean-Frédéric Schorer, peintre et graveur. De ce nombre est peut-

être le pot à bière que nous avons fait graver, et qui montre comment l'art peut embellir et rendre agréables ou curieux les objets les plus communs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

FONTAINE MONUMENTALE DE LA PLACE SAINT-SULPICE,
A PARIS.



Place Saint-Sulpice, à Paris.

Cette fontaine, exécutée aux frais de la ville de Paris, s'élève sur l'axe même de l'église Saint-Sulpice, au milieu de la belle et grande place qui précède le portail.

Elle est en pierre, et présente la forme d'un pavillon à

quatre angles, couronné d'une coupe à arêtes qui se termine par un fleuron surmonté d'une croix de fer.

La base de ce pavillon est assise sur trois bassins superposés, dont les deux étages supérieurs sont unis entre eux

par quatre piédestaux à deux gradins. Le gradin le plus élevé supporte un vase qui a deux mascarons pour anses et d'où s'échappe une gerbe d'eau; sur le gradin inférieur est un lion couché qui semble soutenir de ses ongles un cartouche aux armes de la ville de Paris.

L'eau qui s'échappe des quatre vases tombe en cascades dans le dernier bassin, dont la forme est octogone et dont le diamètre n'a pas moins de 25 mètres.

Dans les niches pratiquées aux quatre faces du pavillon et séparées entre elles par des pilastres d'ordre corinthien, ont été placées les statues des quatre grands orateurs de la chaire: Bossuet, évêque de Meaux, par M. Feuchère; Fénelon, archevêque de Cambrai, par M. Lanno; Fléchier, évêque de Nîmes, par M. Desprez; et Massillon, évêque de Clermont, par M. Fouquet. Les lions ont été exécutés par M. F. Derre.

Chaque niche est surmontée d'écussons couronnés de la barrette des princes de l'Église, et où sont figurées les armoiries des diocèses de Meaux, de Cambrai, de Nîmes et de Clermont.

Ce monument a été construit, sur les dessins et sous la direction de M. Visconti, par M. Vivenel, entrepreneur des travaux de l'Hôtel de ville.

On y trouvera peut-être à blâmer quelque lourdeur; mais M. Visconti a voulu sans doute se conformer au type que s'était proposé Servandoni, l'architecte du portail de Saint-Sulpice. Le bassin octogone et le bassin intermédiaire rappellent les profils de l'ordre dorique, et le bassin supérieur, quoique plus orné, ne sort pas des limites sévères de cet ordre. Arrivé au pavillon, l'artiste a consenti à le flanquer de pilastres corinthiens, mais il a réprimé l'élégance de ces ornements par l'austérité de la coupe qui les domine.

Il est moins facile d'excuser la lourdeur des statues qui représentent Fénelon, Massillon et Fléchier. Il est vrai que toute statue assise et destinée à figurer au-dessus du plan visuel paraît nécessairement lourde et veut être traitée d'une manière spéciale; mais on aurait peut-être évité ce premier obstacle en représentant ces évêques debout; l'art et l'effet y eussent gagné sous tous les rapports. Si pourtant les proportions adoptées par l'architecte s'y opposaient, que ne suivait-on l'exemple de M. Feuchère, dont le Bossuet démontre comment, à force d'art, on donne du mouvement et de la légèreté à une statue assise.

M. Derre nous paraît être tombé dans l'erreur contraire à celle de MM. Lanno, Desprez et Fouquet. Ce n'est certes point par la lourdeur que pèchent ses lions, ce serait plutôt par l'exagération du mouvement. S'il avait eu le désir de personnifier en eux les passions, il ne leur aurait pas donné un aspect plus hérissé. Le voisinage de l'église et le style de la fontaine conseillaient à M. Derre plus de calme. Ses lions, il faut bien le dire, ne sont pas assez empreints du caractère monumental; mais c'est le seul reproche à leur adresser: il était difficile de donner plus de vie à la pierre.

Je voudrais être semblable au rocher, dont les racines s'étendent sous la mer, dont la cime regarde en face le ciel, et qui ne vacille jamais.

Je voudrais être pareil à la pure fontaine, qui jaillit d'une profondeur glacée et dont le gazouillement n'importune pas.

Je voudrais être comme un arbre, dont les rameaux se balancent dans la lumière du ciel, qui fleurit toujours et ne se flétrit jamais.

Je voudrais ressembler au petit oiseau, que le vent berce sur la branche, sous les doux rayons du soleil, et dont la voix monte sans cesse vers les cieux azurés.

RUCKERT.

LES DÉSIRS.

NOUVELLE.

Antoine Lireux, fermier des Jonchères, était debout devant sa maison, dont il examinait la toiture de chaume avec un air soucieux.

— V'là déjà la mousse qui a regarni la faite, murmurait-il; la verdure va gagner partout, et les greniers redeviendront humides comme des caves; mais ceux de la ville trouvent que c'est bien toujours assez bon pour des paysans.

— Qu'appellez-vous ceux de la ville, mon cher? demanda une voix derrière lui.

Le fermier retourna brusquement la tête, et se trouva en face du propriétaire, M. Favrol, qui arrivait et avait entendu sa réflexion chagrine. Il salua d'un air un peu déconcerté.

— Je ne savais pas notre maître là, dit-il, sans répondre à la question de son interlocuteur.

— Mais vous pensiez à lui, n'est-il pas vrai? répliqua M. Favrol en souriant. Je vois que vous serez toujours le même, mon pauvre Antoine, ne voyant dans les rosiers que les épines et dans la vie que les ennuis.

Lireux hocha la tête.

— Notre maître parle à son aise, dit-il sourdement, lui qui est assez riche pour faire tout ce qui lui plaît.

— Parce qu'il me plaît de ne faire que ce que je puis, fit observer le propriétaire; mais limiter ses souhaits selon ses forces est une règle de conduite qu'on a peut-être oublié de mettre dans le catéchisme.

— Aurait mieux valu ne pas oublier de mettre dans ma poche un bon contrat de rente, répliqua le paysan. Faut pas non plus reprocher trop fort aux pauvres gens leurs désirs parce qu'ils n'ont pas moyen de les contenter. Il me semble qu'on peut bien, sans trop fatiguer le bon Dieu, demander un toit qui laisse couler l'eau et n'attire pas la vermine comme ce chaume maudit.

— C'est-à-dire que vous revenez toujours à votre idée d'avoir une couverture en tuiles?

— Si bien que si j'étais moins gueux je la ferais faire à mes dépens, et j'y gagnerais encore, vu que l'habitation serait plus saine et mes blés mieux gardés.

— Mais vous, mon cher, seriez-vous plus content?

— Je ne demanderais rien autre chose au bon Dieu, ni à notre maître.

— Parbleu, j'en aurai le cœur net, dit M. Favrol. Bien que je regarde la dépense comme peu profitable pour vous et comme inutile pour moi, je veux m'assurer s'il y a moyen de vous satisfaire. Vous aurez la couverture de tuiles, maître Antoine, et, dès le retour du beau temps, j'envoie les ouvriers.

Lireux, surpris de cette concession inattendue, remercia son maître avec effusion, et, dès qu'il l'eut quitté, il rentra pour annoncer à sa famille cette bonne nouvelle.

Une partie du jour fut employée par lui à examiner les conséquences de cette transformation de toiture. Outre le nouvel aspect qu'elle donnait à la ferme, il devait en résulter, dans l'aménagement des greniers, de sérieux avantages; mais Antoine s'aperçut bientôt qu'on pouvait les doubler en exhaussant un peu les murs sur lesquels reposait la charpente. Cette découverte changea complètement le cours de ses idées. Il ne songea plus qu'à cet agrandissement et qu'au profit qu'il en devait tirer. Sans cette modification, la nouvelle toiture n'était qu'un changement dépourvu d'importance; autant valait laisser les choses comme par le passé!

Voilà donc notre paysan retombé dans ses humeurs noires, et déplorant avec amertume le manque d'argent qui l'arrêtait sans cesse dans l'exécution de tous ses plans. Comme il fut obligé de se rendre, pour le paiement de son fermage, chez M. Favrol, celui-ci remarqua son air soucieux et lui en

demanda la raison. Après avoir hésité quelque temps, Lireux avoua sa nouvelle préoccupation.

— C'est pas une demande, au moins, que je fais à notre maître, continua-t-il; c'est bien assez qu'il m'ait promis d'enlever le chaume : il n'y était pas obligé, et les pauvres gens n'ont droit qu'à ce qui leur est dû.

— Vous pouvez ajouter qu'ils ont cela de commun avec les gens riches, reprit M. Favrol; mais je vois que vous êtes difficile à guérir de votre mécontentement; un désir accompli, il en naît un second. Je veux pourtant essayer la cure; nous exhausserons les murs du grenier.

Pour cette fois, le fermier déclara qu'une pareille promesse comblait tous ses vœux, et regagna gaiement les Jonchères.

Quelques jours après, un entrepreneur envoyé par M. Favrol vint examiner les travaux à exécuter. Antoine lui demanda, dans la conversation, ce que l'on ferait de la vieille charpente.

— Rien, je suppose, dit l'entrepreneur; ce sont des bois pour constructions rustiques, et qui ne sont capables de soutenir que du chaume; on pourrait, tout au plus, l'employer à une grange.

— Précisément la nôtre est trop petite, dit le fermier.

— Et vous avez un emplacement pour une plus grande?

— Juste à la porte des écuries; il suffirait de prendre sur le jardin. Je vas vous montrer ça, venez.

Tous deux allèrent visiter le terrain, que l'entrepreneur ne manqua point de trouver admirablement approprié à une nouvelle bâtisse. Il indiqua à Lireux tous les avantages qu'il y aurait à établir là de vastes hangars, en agrandissant un peu les étables et en creusant une fosse pour les fumiers. Antoine adopta le projet avec enthousiasme. C'était le moyen de compléter les améliorations entreprises, de donner à la ferme une supériorité visible sur toutes celles du voisinage, et d'utiliser la vieille charpente que l'on voulait remplacer. Sans ce complément de dépense, les changements entrepris ne donneraient point des résultats proportionnés aux frais, et M. Favrol devait s'y résoudre dans son propre intérêt.

Lireux ajouta seulement qu'il n'osait faire lui-même la demande.

— On me reprocherait encore de n'en avoir jamais assez, dit-il, et on ne comprendrait pas que ce que j'en dis c'est pour la ferme autant que pour moi. Si j'avais de quoi, j'aurais bientôt bâti sans demander à personne; mais les pauvres gens sont obligés de rester sur leurs bonnes idées.

— Ne vous inquiétez de rien, dit l'entrepreneur, qui ne comprenait pas qu'on pût employer de l'argent à autre chose qu'à bâtir; j'en parlerai au bourgeois, et faudra bien qu'il se décide.

Antoine l'encouragea vivement, et le pria de lui faire connaître, le plus tôt possible, la réponse du propriétaire.

Resté seul, il se mit à réfléchir sur les idées du maître maçon, qui étaient déjà devenues les siennes, et à calculer tout ce que ces constructions lui apporteraient de profit. Grâce au hangar, il pourrait substituer le battage d'hiver au battage d'été; l'accroissement des étables lui permettrait d'augmenter le nombre des bêtes à l'engrais, et la fosse à fumier utiliserait l'écoulement des ménageries. Évidemment, ces travaux, auxquels il n'avait point d'abord pensé, étaient des additions indispensables; s'il ne les avait point réclamés jusqu'alors, c'était par suite de sa répugnance à se plaindre; mais M. Favrol ne pourrait les refuser sans dureté et sans injustice.

Cependant plusieurs jours se passèrent sans qu'il en fût parlé de l'entrepreneur. Son impatience était devenue de l'angoisse. Il se rendit chez le maître maçon, qui habitait un village assez éloigné, mais il ne put le rencontrer. Il revint plus inquiet. Selon toute apparence, M. Favrol avait refusé; il ne devait plus compter sur cet accroissement de dépenses; il fallait continuer à recourir aux expédients, et

manquer de s'enrichir faute d'un peu d'argent chez lui ou d'un peu de bonne volonté chez les autres.

Lireux était tout entier au dépit de ces réflexions, lorsqu'il s'entendit appeler par son nom. C'était l'entrepreneur qui venait de l'apercevoir du haut d'un échafaudage où il surveillait ses ouvriers.

— Eh bien! l'affaire est faite, père Antoine! s'écria-t-il.

— Quelle affaire? demanda le fermier, qui n'osait deviner.

— Parbleu! celle de la grange et de l'écurie.

— Notre maître consent?

— Nous commencerons tout le mois prochain.

— Venez donc me raconter ça en buvant un petit verre! s'écria Antoine joyeux; faut que vous me disiez comment tout s'est passé.

Le maître maçon quitta l'échafaudage et vint rejoindre Lireux à l'auberge. Antoine apprit là que le propriétaire des Jonchères s'était contenté de rire, sans faire aucune objection, et qu'il avait demandé à l'entrepreneur un devis détaillé de tous les changements à effectuer.

Antoine reprit la route de la ferme complètement rassuré. Dès son arrivée, il alla visiter encore l'emplacement destiné aux nouveaux bâtiments, distribuant tout d'avance pour la plus grande commodité du service. L'ancienne entrée devenant impossible dans le nouveau plan, il fallait établir un passage à travers le jardin; c'était une haie à couper et un fossé à combler; il décida qu'il le ferait à ses frais et sans en parler à M. Favrol. Mais cette disposition enlevait à la culture une partie du petit jardin, déjà réduit par la construction du hangar; c'était pour lui une perte dont le propriétaire des Jonchères ne pouvait lui refuser le dédommagement. Un terrain sans destination se trouvait justement de l'autre côté de la route; le père Lireux jugea qu'il pouvait le réclamer à titre de compensation. Il se rendit, en conséquence, chez M. Favrol, sous prétexte de savoir l'époque des réparations annoncées.

— Eh bien, bonhomme Lireux, dit le propriétaire en l'apercevant, j'espère que vous êtes satisfait?

— Les pauvres gens n'ont pas droit de se plaindre quand le pain ne leur manque pas, répondit Antoine avec réserve.

— C'est un précepte d'une résignation toute chrétienne, reprit M. Favrol; mais il me semblait, maître, que vous aviez quelques autres sujets de satisfaction. Ne vous ai-je pas accordé tout ce que vous m'avez demandé, y compris de nouveaux bâtiments de service?

— Je suis bien obligé à notre maître, dit le fermier assez froidement; mais notre maître sait que les pauvres gens vivent de la terre, et leur ôter quelques sillons, c'est comme si on leur prenait un morceau de leur pain.

— Et qui prétend donc vous en ôter? demanda M. Favrol.

— Faites excuse, dit Antoine un peu embarrassé, c'est la grange de notre maître et le passage pour y arriver qui mangent une partie du jardin. Je ne suis pas fait pour m'en plaindre; mais si notre maître voulait me permettre de cultiver le petit *brin* de terre qui est vis-à-vis la ferme, ça nous ferait un dédommagement.

— Ah! fort bien! reprit M. Favrol en regardant le fermier; il me semble que ce petit *brin* de terre a environ un arpent.

— Je ne pourrais pas dire, répliqua Lireux d'un air d'innocence, je ne l'ai jamais mesuré; mais c'est quelque chose pour de pauvres gens comme nous, tandis que ce n'est rien pour notre maître.

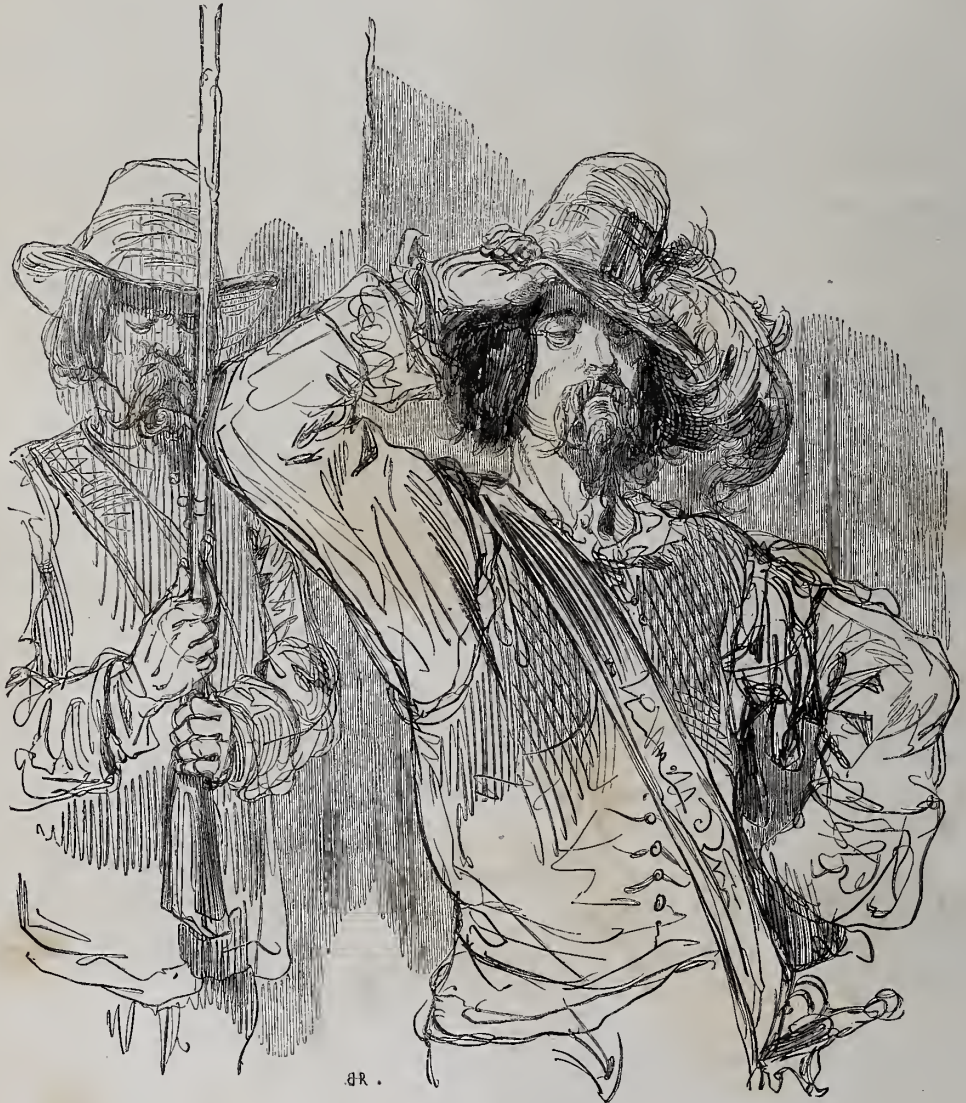
— Un moment, dit le propriétaire; il faut compter, moi, cher. Voici le devis de ce que vous m'avez successivement demandé: il monte à deux mille quatre cent trente francs. Ajoutons l'arpent de terre, ce sera environ trois mille cinq cents francs de désirs satisfaits en moins d'un mois! A ce calcul, il faudrait, pour contenter « un pauvre homme » comme vous, maître Antoine, quarante mille livres de rentes, c'est-à-dire moitié plus que je ne possède. Encore ne seriez-vous point heureux; car, depuis la promesse faite pour la toiture

de votre ferme, vous avez passé d'un souhait à un autre, toujours aussi inquiet et aussi plaintif. Vous le voyez donc, la richesse ne peut rien pour celui qui ne sait pas borner sa joie à ce qu'il a. Les anciens parlaient, dans leur fable, des filles d'un roi qui étaient condamnées, aux enfers, à remplir un tonneau sans fond; voilà précisément ce que vous voulez faire, vieil Antoine. Le bonheur après lequel vous courez vainement depuis votre jeunesse ne se rencontre point où vous croyez. Il n'est ni dans la richesse, ni

dans la puissance, ni dans rien de ce qui se meut autour de notre vie; Dieu l'a mis plus à notre portée, car il l'a mis en nous-même.

ANCIENNES MOEURS MILITAIRES.

Le soudard flamand a fini sa campagne: il a pillé les riches plaines de la Lombardie; il a vu la flamme courir sur les moissons; il s'est chauffé les pieds aux débris des villages en



Les Honneurs de la guerre.— Dessin de Gavarni.

condres; il a entendu les cris des femmes fuyant dans la nuit; il a bivouaqué au milieu des morts et des mourants! Il est temps qu'il se repose de sa gloire; après les fatigues de la guerre, les plaisirs de la paix!

L'oisiveté de la garnison commence. Le soudard va pouvoir jouer aux dés les dépouilles des vaincus, raconter les prouesses qu'il a accomplies, trouver en duel quelques poitrines pour s'entretenir la main, traîner insolemment ses panaches parmi les bourgeois intimidés, faire saluer son nouveau grade par toutes les sentinelles, et mettre à sec les tonneaux de tous les cabarets.

Utile repos après une noble tâche! La guerre n'avait fait qu'endurer l'aventurier, il faut que la garnison le déprave. Le jour de son arrivée, les sept péchés capitaux l'attendaient

aux portes de la ville, et ils lui font depuis un invisible cortège.

L'artiste ne nous en montre que deux aujourd'hui.

Voici d'abord l'Orgueil! Non pas cette grande fierté qui élève nos actions au niveau de l'estime que nous avons de nous-mêmes; mais la vanité qui se redresse pour se grandir, qui se gonfle pour tenir plus de place. Voyez le soudard répondre au salut militaire: son feutre ne peut se détacher de son front, et ses yeux sont fièrement baissés comme dans la contemplation de lui-même.

Plus loin, voilà la Gourmandise dans sa variété la plus hideuse et la plus redoutable. Le sacripant fait remplir son large verre et boit à longs traits la liqueur qui doit emporter ce qui lui reste de bonté, de justice et de raison. Vous aviez

encore quelque chose d'un homme, tout à l'heure vous n'aurez plus qu'une bête féroce!

Et ne l'accusez pas; n'accusez que la guerre qui l'a rendu tel que vous le voyez! Que ferait-il, pendant les heures de repos, de ses forces et de son temps, lui qui n'a appris qu'à manier l'épée? « Quand le soudard ne détruit plus, il faut qu'il pêche, » a dit un vieil historien français. Terrible mot, qui était pourtant la vérité! car tandis que la mission du genre humain tout entier est de produire ou de transformer, celle

du soudard était de consommer et d'ancantir; c'était la personnification légale du mauvais principe indien, qui a pour unique devoir de défaire ce qui a été fait.

Disons, pour être juste, que le soudard à feutre empanaché représenté ici par le dessinateur est heureusement une race perdue. En France, où le sort désigne ceux qui doivent, pour un temps donné, prendre rang dans l'armée, la guerre ne peut être un métier, mais seulement un devoir. Nous n'avons plus véritablement de soldats. nous avons des citoyens armés.



La Taverne. — Dessin de Gavarni.

La patrie va prendre à l'atelier, au ourcau, à la charrue, un travailleur qu'elle arme, qu'elle met en sentinelle, et qui, sa faction achevée, retourne au travail interrompu.

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES

SUR L'HISTOIRE DU COLLÈGE DE FRANCE.

L'établissement du Collège de France remonte à 1530 ou 1531. François I^{er}, conseillé par Étienne Poncher, Guillaume Budé, Jean du Bellay, Guillaume Petit, Jean Lascaris, excité par la correspondance d'Erasmus, s'en était occupé dès 1518, et s'était même efforcé de l'illustrer en y attirant ce dernier savant. « Le roi, dit Guillaume Budé dans une de ses lettres

à Erasme, a dessein d'immortaliser son nom par un établissement utile aux lettres. Il s'entretient souvent avec l'évêque de Paris et avec son confesseur des moyens de faire fleurir les sciences. Il les charge d'attirer dans ses États des hommes éminents en doctrine. Nous nous sommes flattés de vous ramener à Paris où vous avez étudié si longtemps. Toute la cour vous souhaite, et le roi, peut-être, vous écrira lui-même. »

Erasmus refusa, en exprimant sa reconnaissance. Son attachement à Charles-Quint, la crainte de perdre quelque chose de sa liberté, enfin les soins qu'exigeait de lui le Collège des Trois-Langues de Louvain, le retinrent. La guerre porta ailleurs les pensées de François I^{er}, et le projet ne fut repris qu'en 1529, après le traité de Cambrai.

L'université était alors dans un état de complète décadence. Les lettres latines elles-mêmes y étaient presque abandonnées. La scolastique dégénérée expirait au milieu de ses derniers excès.

« J'ai honte, dit Ramus dans sa défense au parlement en 1551, de rappeler les sujets qu'on traitait. On n'entendait parler que de suppositions, d'ampliations, de restrictions, d'ascensions, d'exponibles, d'insolubles, et autres chimères pareilles, aussi dépourvues de sens que la tête de ceux qui les avaient enfantées.

» Au lieu de mettre entre les mains des jeunes gens, dit Duchesne dans un discours de 1580, et de leur expliquer les ouvrages admirables de Démétrius et de Cicéron, nous étions condamnés à lire et à expliquer le misérable traité de Philèphe touchant l'éducation des enfants, écrit plein d'inutilités et de fadaïses. A la place d'Euclide, de Ptolémée, d'Archimède, de Platon, d'Aristote, de Xénophon, on ne nous entretenait que de modalités, de termes, de réductions, etc. »

« Avant le roi François I^{er}, dit encore Galland en 1547, qui avait entendu parler en France de la langue hébraïque ? qui avait appris, je ne dis pas à entendre, à écrire, à parler, mais à lire le grec avec la plus légère connaissance des premiers éléments ? qui était en état de se servir de la langue latine, je ne dis pas avec distinction, avec ornement, avec appropriation, ce qui eût été véritablement inouï et extraordinaire, mais avec une forme véritablement latine ? qu'y avait-il dans toutes les sciences, sinon confusion, violation, souillure, embrouillement sophistique ? »

L'effet produit par les leçons du nouvel établissement fut très-prompt, comme tous les témoignages des contemporains s'accordent à le prouver, et on le comprend quand on voit que des milliers d'auditeurs se réunissaient à ces cours. Érasme s'empessa de glorifier l'institution dans toute l'Europe, et, comme on le voit dans une de ses lettres à Jacques Toussaint, il ne se faisait pas faute de déclarer que la France était plus heureuse de posséder un tel foyer, que si toute l'Italie était devenue sa conquête. C'était vrai.

Le dernier acte que François I^{er} ait fait en faveur du Collège de France est l'édit qu'il publia en 1545 pour donner de nouveaux témoignages de son affection à l'égard des lettres et des sciences, et conférer aux professeurs divers privilèges. La teneur de cet édit, conservé dans les registres du Parlement, est remarquable.

« Sçavoir faisons, dit le roi, à tous présents et à venir, que Nous, considérant que le sçavoir des langues, qui est un des dons du Saint-Esprit, fait ouverture, et donne le moyen de plus entière connoissance et plus parfaite intelligence de toutes bonnes, honnêtes, saintes et salutaires sciences, et par lesquelles l'homme se peut mieux comporter et conduire, et gouverner en toutes affaires, soit publiques et particulières, avons singulièrement désiré, pour l'honneur de Dieu et pour le bien et salut de nos sujets, faire pleinement entendre à ceux qui y voudroient vacquer les trois langues principales, hébraïque, grecque et latine, et les livres esquels les bonnes sciences sont le mieux et le plus profondément traitées, à laquelle fin, et en suivant le décret du concile de Vienne, nous avons pièce ordonné et établi en nostre bonne ville de Paris un bon nombre de personnages de sçavoir excellent, qui lisent et enseignent publiquement et ordinairement lesdites langues et sciences, maintenant florissant autant ou plus qu'elles ne firent de bien longtemps, dont nous rendons grâces à Dieu, nostre créateur. »

L'intention de François I^{er}, ainsi qu'on le déduit d'un autre édit de 1539, avait été de faire construire un édifice spécialement affecté à son collège, sur l'emplacement de l'hôtel de Nesles qu'occupe aujourd'hui l'Institut. A cette création devait être attachée une dotation suffisante pour l'entretien des professeurs et pour celui des élèves, dont le nombre aurait été porté à six cents. « S'il ne fust mort sitôt,

dit Duchastel dans l'oraison funèbre de François I^{er}, en 1547, il eût fait, comme il avoit désigné, un collège de toutes disciplines et langues, fondé de 100 000 livres de rente pour six cents boursiers, pauvres escoliers. Qui pourroit ne louer celui qui a remis les ornements de la Grèce en vie et en vigueur, la poésie, l'histoire, la philosophie en son royaume ? »

La mort de François I^{er} non-seulement arrêta ces projets de construction qui auraient donné au collège une assiette définitive, mais priva les professeurs eux-mêmes des soins et des encouragements qui, en face de leurs ennemis, leur étaient si nécessaires. Leurs appointements leur étaient le plus souvent payés inexactement, et ils en étaient toujours réduits pour leurs leçons à des salles d'emprunt. « Ces gages qu'ils ont, dit Ramus à Catherine de Médicis dans la préface de son *Proème des mathématiques*, sont plutôt mandiés de mille mains que non pas donnés de Sa Majesté; voire mandiés avec grande perte de temps et d'argent... Les lecteurs du roi n'ont pas encore d'auditoire qui soit à eux; seulement ils se servent, par manière de prest, d'une salle ou plutôt d'une rue, les uns après les autres. Encore sous telle condition que leurs leçons soient sujettes à être importunées et déstourbées par le passage des crocheteurs et lavandières, et autres telles fascherie. »

Sur la fin de sa vie, Henri IV avait eu le dessein de reprendre l'idée de François I^{er}, et d'élever pour le Collège de France un bâtiment spécial joint à une dotation. Ce dessein demeura interrompu, et ce fut Louis XIII qui, le 28 août 1610, posa la première pierre du nouvel édifice sur l'emplacement des collèges de Tréguier et de Cambrai. La construction fut menée avec beaucoup de négligence, car, en 1634, comme le montre une harangue de Grangier, ces trois ailes du bâtiment il n'en existait qu'une seule inachevée, ouverte à tous les vents, et presque inhabitable.

Les chaires du Collège de France ont subi depuis l'origine de nombreux changements, soit dans leur nature, soit dans leur nombre, par des suppressions, des substitutions, des additions. Les principales préoccupations scientifiques et littéraires de chaque époque se marquent dans ces variations d'une manière souvent frappante. Aussi l'histoire du Collège est-elle assez complexe.

La fondation de 1530 ne comprend que cinq chaires : deux chaires d'hébreu occupées par Paul Paradis et Agathias Guidacerio ; deux chaires de grec, par Pierre Danès et Jean Strazcl ; une chaire de mathématiques, par Poblacion. En 1532, on doubla la chaire de mathématiques pour Oronce Finé ; en 1534, on créa une chaire d'éloquence pour Latomus ; et, en 1542, une seconde de même titre pour Ramus, en même temps qu'une chaire de médecine pour Vidus-Vidius. En 1543 ou 1545, une chaire de philosophie fut créée pour Vicomercato. C'est en quoi consiste la part de François I^{er}.

Sous Henri II, l'accroissement se borne à une seconde chaire de philosophie créée par Ramus. Sous Charles IX, on compte une seconde chaire de médecine, en 1568, pour Louis Duret, et en 1574 une chaire de mathématiques, due à un article du testament de Ramus ; en 1587, sous Henri III, une chaire d'arabe donnée à Arnoul de l'Isle.

Henri IV voulut faire beaucoup pour le Collège de France. On peut voir, dans le discours de Monantheuil, professeur de mathématiques à la rentrée de 1595, toutes les idées dont il était dès lors question pour l'augmentation de l'établissement. On demandait deux professeurs pour la politique et le droit romain, un jardin des plantes, un amphithéâtre d'anatomie, le dépôt de la bibliothèque royale, etc. Ce règne se borna toutefois à l'institution d'une chaire d'anatomie, botanique et pharmacie pour Pierre Ponçon en 1595.

Louis XIII créa, en 1612, la première chaire de droit que le Collège de France ait eue. Elle fut consacrée au droit ecclésiastique et donnée à Hugues Guyon. En 1614, le roi doubla la chaire d'arabe, et la nouvelle chaire fut occupée par Gabriel Sionce.

Le règne de Louis XIV ne produisit pas pour le Collège de France tout ce qu'on aurait pu attendre. Une seconde chaire de droit ecclésiastique, en 1670, pour Étienne Baluze, et une chaire de syriaque en 1692 pour d'Herbelot, composent tout son accroissement. Dans une période où les sciences et les lettres eurent tant de faveur, une telle négligence accuserait peut-être un certain mauvais vouloir à l'égard de l'institution, et l'on reconnaît, en effet, par divers discours des professeurs qu'ils eurent plus d'une fois sujet de se plaindre.

C'est au dix-huitième et au dix-neuvième siècle que les plus grands changements se sont fait sentir. En 1758, le collège comptait dix-neuf chaires, mais la plupart en double : deux pour l'hébreu, deux pour le grec, deux pour les mathématiques, deux pour la philosophie grecque et latine, deux pour l'éloquence latine, quatre pour la médecine, la chirurgie, la pharmacie et la botanique, deux pour le droit ecclésiastique, deux pour l'arabe, une pour le syriaque.

Dès lors, une tendance constante a fini par spécialiser et différencier entièrement toutes ces chaires; les principales modifications eurent lieu en 1772 et 1773.

En 1814, il y avait toujours dix-neuf chaires, mais sous les titres suivants : astronomie, mathématiques, physique-mathématique, physique expérimentale, chimie, médecine, histoire naturelle, droit de la nature et des gens, histoire et morale, hébreu, arabe, persan, turc, langue et littérature grecque, éloquence latine, poésie latine, philosophie grecque et latine, littérature française. La chaire d'astronomie était une transformation, opérée en 1772, de la chaire de mathématiques occupée alors par Lalande; la chaire de physique-mathématique venait de la substitution d'une chaire de physique à l'une des deux chaires de philosophie grecque en 1769, et avait pris le nom de physique-mathématique en 1799, lorsque M. Biot, qui l'occupe encore, y succéda à Cousin. La chaire de physique expérimentale avait succédé à une chaire de syriaque, remplacée en 1773 par une chaire de mécanique, changée à son tour en chaire de physique expérimentale, pour M. Lefèvre-Gineau; la chaire de chimie avait été mise à la place d'une chaire de médecine, en 1772, avec le même professeur M. Bellot; la chaire d'histoire naturelle avait été substituée à l'une des chaires de médecine, devenue d'abord chaire de botanique, en 1773, et donnée à Daubenton; la chaire de droit de la nature et des gens à l'une des chaires de droit ecclésiastique, et donnée, en 1773, à Bouchaud; la chaire d'histoire et de morale à une chaire d'hébreu, en 1769, sous le titre de chaire d'histoire, puis donnée à l'abbé Pluquet, professeur de philosophie morale; en 1776, elle prit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. La chaire de persan vient d'une chaire d'arabe transformée, en 1773, en persan et en turc, et dont le persan s'est détaché sous l'Empire pour constituer une chaire à part, donnée à M. Silvestre de Sacy; cette nouvelle chaire en remplaçait une autre : la seconde chaire de droit canon avait été supprimée en 1791; mais en 1805, un décret impérial avait créé une chaire de grec vulgaire en faveur de M. d'Ansse de Villoison; cette chaire fut supprimée la même année, après la mort du titulaire; la poésie latine dérive de l'une des deux chaires d'éloquence latine spécialisée ainsi pour Delille, nommé titulaire en 1772. Enfin la chaire de littérature française avait été mise au lieu de la seconde chaire de grec, en 1773, en faveur de l'abbé Aubert. La chaire de philosophie grecque et latine, actuellement existante, a été substituée en 1814 à l'une des deux chaires de grec conservée en 1772.

Les dix chaires ajoutées depuis l'Empire sont : la chaire de sanskrit, instituée en 1814; la chaire de chinois et mandchoux, instituée en même temps; la chaire d'archéologie, en 1831; la chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale, celle de langues et littératures d'origine germanique, en 1841; de langue et littérature slaves, en 1840; d'histoire naturelle des corps organisés, en 1837; d'em-

bryogénie, en 1844. Lors de la création de cette dernière chaire, la chaire d'histoire naturelle a pris le nom d'histoire naturelle des corps inorganiques. C'est en 1831 qu'ont été instituées les chaires d'économie politique et de législations comparées. La chaire d'anatomie a été supprimée en 1832.

LES MAINS.

C'est une chose merveilleuse de voir la puissance des mains pour signifier nos intentions : non-seulement elles démontrent, mais parlent nos pensées, ainsi qu'on le voit dans les muets, qui font connaître par elles toutes leurs volontés. Avec les mains, on appelle et l'on chasse, on se réjouit et on s'afflige; on indique le silence et le bruit, la paix et le combat, la prière et la menace, l'audace et la crainte; on affirme et l'on nie, on expose et on énumère. Les mains raisonnent, disputent, approuvent, s'accroissent enfin à toutes les dictées de notre intelligence. Qu'elles soient donc toujours employées d'une manière décente; qu'on ne remarque en elles aucun mouvement étrange; qu'elles soient agiles, adroites, aptes à tout faire, sans gaucherie, dureté ni mollesse (1).

TOMBEAU DE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Ce monument ne serait pas recommandé par le nom illustre qui le couvre, que le mérite de son architecture suffirait pour le signaler. Il est peu riche, peu élevé, et cependant l'on s'y arrête tout de suite, parce que le goût et, ce qui est plus rare encore, l'invention y appellent le regard. C'est le triomphe de l'art de réussir dans la simplicité.

Rien de plus simple, en effet, que toute la partie inférieure du monument. La pierre tumulaire, surmontée à son extrémité par un stèle quadrangulaire qui élève l'inscription à la hauteur du regard, est entourée à quelque distance par un mur d'appui que la magnificence de la perspective qui se déroule au pied de la colline du Père-Lachaise semble assimiler à un mur de terrasse ou de balcon. Dans tout cet ensemble grave et modeste, la sculpture s'est abstenue, sauf sur les deux montants antérieurs, où deux trépieds symbolisent, par le souvenir de l'encens, le sacrifice et la prière. Toute la richesse s'est concentrée dans la partie supérieure. Cette partie supérieure, composée d'un stèle superposé au premier, porte le nom glorieux de Geoffroy Saint-Hilaire, et c'est à ce nom que l'ensemble de l'ornementation se rapporte. Au-dessus du nom, un médaillon en bronze de grande proportion, dû à la main puissante de David, est couronné par une élégante corniche qui lui sert d'abri, et dont les angles découpés suivant le mode antique signalent de loin le caractère funéraire du monument. Au-dessous du médaillon, deux branches de laurier, seule récompense que Geoffroy Saint-Hilaire ait retirée d'une vie pleine de labeur et de génie. Enfin, sur le soubassement, deux ibis soutenant une guirlande. Ces oiseaux sont une heureuse idée, car ils sont figurés ici, non pas seulement comme animaux sacrés, mais en commémoration des travaux qui ont immortalisé le nom de Geoffroy Saint-Hilaire. C'est à notre expédition d'Égypte, dont il fut un des membres les plus actifs, que remonte, en effet, la carrière de découvertes de ce savant, et c'est lui qui, en nous apportant des bords du Nil des ibis vivants et des momies d'ibis, a remis en lumière cet oiseau célèbre, sur lequel nous n'avions eu jusqu'alors que des données douteuses. Ainsi, au-dessus de la pierre austère qui protège la dépouille mortelle se dresse la pierre radieuse qui consacre la mémoire à l'immortalité; et Paris, qui respirent au pied de la colline comme un auguste témoin, avec sa riche ceinture de monuments, ajoute encore à l'effet.

(1) Extrait de la *Vita civile*, ouvrage du quinzième siècle, de Mathieu PALMIERI, mort en 1475, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ce tombeau n'est pas le seul monument qui doive graver sur le sol de la patrie la mémoire de Geoffroy Saint-Hilaire. Étampes, ville natale de l'illustre naturaliste, a résolu de lui ériger une statue. Aidée par le gouvernement, qui a voulu concourir pour sa part à ce juste témoignage de la reconnaissance publique, elle a invité, par une adresse répandue dans toute l'Europe, les savants et les amis des lumières à s'associer à son projet. « Bien que Geoffroy Saint-Hilaire, dit la commission d'Étampes, appartienne proprement à la France dont sa gloire est un des titres, son nom devenu

européen semble autoriser suffisamment notre demande. Puisque c'est un des privilèges de la science que ses progrès ne profitent pas seulement à la nation au sein de laquelle ils s'accomplissent, ne convient-il pas que tous ceux qui ont ressenti et admiré les rayons du génie soient appelés à le glorifier ? » Cette statue, dont l'achèvement n'est retardé que par le trouble causé dans la souscription par les derniers événements de l'Europe, s'élèvera sur la promenade d'Étampes, au-dessus de la station du chemin de fer de Paris à Orléans. La ville a renoncé à en faire un de ses orne-



Tombeau de Geoffroy Saint-Hilaire, au cimetière du Père Lachaise.

mments intérieurs, afin de s'en faire une gloire plus apparente aux yeux de cette foule passagère que la vapeur transporte à la vue de ses murs et qui ne s'arrête pas. C'est David qui a voulu se charger de l'exécution de cette statue. Il est presque inutile de dire que ni l'illustre sculpteur, ni M. Isabelle, l'un de nos architectes les plus distingués, auteur du monument qui fait le sujet de cet article, n'ont voulu retirer de leur travail d'autre avantage que d'avoir contribué à acquitter

une des dettes de notre génération envers le génie. L'art et la science sont de même famille, ou, pour parler comme les Grecs, les Muses sont toutes sœurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA CHARITÉ.



D'après le tableau de M. Landelle.

La charité vient de Dieu. Telle est la légende du tableau dont notre gravure reproduit l'esquisse. L'artiste a cherché sa composition en dehors du lieu commun qui fait de l'aumône la symbolisation unique de la Charité. Il a représenté celle-ci comme une sorte d'émanation visible de la bonté divine, comme un anneau sympathique destiné à réunir entre eux tous les hommes, afin de les rattacher au ciel.

Sa Charité se montre à nous au milieu d'enfants qui expriment les différents actes de sa sublime activité. A sa gauche, on en voit un qu'elle éclaire en l'instruisant, et plus bas une petite fille qui se couvre de la draperie qu'elle lui abandonne ; à droite, un enfant dont elle a échauffé le cœur de sa propre flamme, et qui attire à lui l'orphelin malade et abandonné.

Ainsi entourée des gracieuses personnifications de la Fraternité, de l'Instruction et de la Pudeur, la Charité lève les yeux au ciel et semble lui montrer cette triple expression de sa mission terrestre. Elle renvoie à Dieu ce qui vient de lui, en murmurant les paroles qu'il a données pour loi au monde : *Aimons-nous les uns les autres.*

Tout n'est-il point, en effet, dans ce simple précepte ? Par son origine, le mot Charité (*Caritas*) signifie Amour. Toute association humaine fondée sur un autre principe a en elle-même les germes de sa destruction. L'intérêt est un lien mobile, car l'intérêt change ; la raison, une règle incertaine, car la raison s'égare ; la convention, une faible barrière, car les passions sont toujours prêtes à déchirer le contrat. La

Charité seule, c'est-à-dire l'Amour, éternise l'union, en faisant à chacun un besoin de sa chaîne. Par elle le dévouement est une ambition, le sacrifice une joie; le but de la vie se déplace et passe de nous-mêmes dans les autres; tout est facile, tout est acceptable, car nous aimons!

Mais comment s'entretiendrait cet Amour s'il ne puisait pas à la source éternelle? Quand saint Jean a dit que la Charité vient de Dieu, il a seulement rappelé qu'un fleuve ne peut venir que de sa source. Qu'est-ce, en effet, que la fraternité humaine, sinon un bienfait de Celui qui a tout créé? Pour pouvoir dire à un autre homme: *Mon frère*, il faut avoir dit d'abord à Dieu: *Mon père*. C'est lui qui nous a faits parents, c'est donc par lui que nous nous aimons.

PARABOLES.

TOUTS POUR UN.

Dans une société de vrais amis, le chagrin d'un seul est celui de tous. On aime mieux endurer quelque incommodité que de prendre ses aises quand l'un des amis doit en souffrir.

C'est ce que savait le berger Perrin, et il connaissait bien ses moutons. « Ces pauvres bêtes, se dit-il, ont tant d'affection les unes pour les autres qu'elles ne peuvent se quitter d'un pas. Je vais donc attacher un de mes moutons à l'endroit du pré où je veux que l'on paise aujourd'hui; nul ne s'en écartera. Demain nous irons plus loin, et nous nous arrêterons à une autre place. »

Cela lui réussit parfaitement. Quand les moutons libres s'écartaient un peu, les bêlements du captif les rappelaient bientôt. Ils avaient un peu moins d'herbe, mais leur frère ne gémissait pas.

UN INGRAT.

Un bon maître voulut récompenser généreusement les services qu'un domestique lui avait rendus pendant quelques années. Il lui donna de son vivant, et sans le faire attendre, de quoi vivre doucement le reste de ses jours. Le domestique acheta une petite maison et un peu de terrain dont le produit suffisait à son entretien.

Le maître tomba gravement malade, et, comme il avait conservé beaucoup d'affection pour son domestique, il lui fit écrire pour le prier de venir le soigner. Le méchant s'y refusa, en alléguant une feinte maladie, mais réellement parce qu'il avait pris l'habitude d'une vie douce et indépendante. Ainsi le bienfait même le rendait ingrat.

Le maître, qui croyait son ancien serviteur bien souffrant, envoya quelqu'un pour le soigner: on le trouva assis à table, mangeant un poulet de sa basse-cour et des fruits de son jardin.

A cette nouvelle, le maître dit: « Je lui pardonne. Il avait mérité ce qu'il a reçu de moi; mais j'espérais avoir fait le bonheur d'un ami, j'ai seulement soldé le compte d'un mercenaire. »

NUMISMATIQUE.

DE QUELQUES ERREURS OU PRÉJUGÉS A PROPOS DES MÉDAILLES.

Voy. 1848, p. 46.

Il y a longtemps que certaines personnes se plaisent à rassembler des antiquités et des raretés, et il y a tout aussi longtemps que la plupart de ceux qui ne partagent pas ce goût en font des railleries plus ou moins agréables. On sait par Pline qu'il y avait des Romains qui réunissaient à grands frais des collections de vases peints ou ciselés. Horace, dans une de ses satires, met en scène un antiquaire ruiné que l'on traitait de fou à cause du prix excessif dont il avait payé de

vieilles statues. Combien payerait-on aujourd'hui les statues du cabinet de Damasippe, déjà vieilles il y a dix-huit cents ans? Horace prête à ce Damasippe des idées absurdes que l'on se plaît à supposer à tous les antiquaires, et qui, nous devons bien l'avouer, se sont quelquefois emparées du cerveau d'amateurs peu intelligents.

« Depuis que je suis ruiné, dit Damasippe, je m'occupe des affaires des autres. Autrefois j'aimais à rechercher dans quel vase le rusé Sisyphé s'était lavé les pieds; j'aimais à déterrer quelque vieille statue. Dans ce temps, j'ai donné cent mille sesterces de telle figure. » Sénèque a aussi lancé un trait satirique contre les antiquaires de son temps; dans son traité de *la Brièveté de la vie*, il demande ironiquement s'il faut appeler oisif celui qui nettoie avec une adresse passionnée les restes précieux des objets sauvés des ruines de Corinthe, et qui consume des journées entières à examiner de petites lames de métal.

Aujourd'hui les amis des vestiges de l'antiquité sont encore assez nombreux. Nous ne nous occuperons ici que de ce qui intéresse la spécialité la plus répandue, celle des curieux qui rassemblent les monnaies et médailles des âges écoulés. Avec de l'instruction, de l'intelligence et du temps, les amateurs de numismatique parviennent à acquérir des connaissances qui les mettent à l'abri des fraudes qui désolent le trafic des curiosités et les préservent de partager les préjugés du vulgaire. Mais, en fait de raretés, il est des notions erronées qui circulent dans la multitude, et dont l'origine nous échappe tout à fait. Entre autres inconvénients, ces idées fausses ont celui de tromper les novices. C'est de ces erreurs que nous allons nous occuper; en même temps, pour illustrer cet article, nous y joindrons des dessins de raretés numismatiques de bon aloi, ainsi que quelques mots d'explication sur la *rareté* en elle-même.

Les choses extraordinaires et merveilleuses séduisent toujours l'imagination des personnes illettrées. Or, le petit bataillon des adeptes excepté, tout le monde est ignorant de ce qui se rapporte à la numismatique: aussi les idées les plus folles s'accréditent-elles avec une facilité toute naturelle.

LES LIARDS INTROUVABLES.

Les liards, cette monnaie si commune, si laide, si familière à tous, jouent un très-grand rôle parmi les raretés apocryphes. C'est précisément l'extrême vulgarité de ces petites monnaies qui fait qu'on se plaît à se persuader ou à persuader aux autres qu'il existe tel liard d'une si grande rareté qu'il vaut des sommes exorbitantes. La singularité de l'alliance de ces deux idées contradictoires, rareté et vulgarité, plaît à la multitude: aussi y a-t-il dans toute la France des personnes qui sont persuadées qu'il existe un certain liard unique qui manque à la collection nationale, et qu'on est tout prêt à payer des sommes énormes. Cette opinion est tellement accréditée qu'il se présente très-souvent au Cabinet des médailles de braves gens qui croient ou au moins espèrent avoir le fameux liard que l'on recherche depuis si longtemps. De temps à autre, les conservateurs de ce dépôt scientifique sont obligés de désoler des propriétaires de liards ou de deniers tournois un peu moins usés que les autres. Le chiffre auquel on fixe le plus souvent le prix de ces liards miraculeux, est de 30 000 fr. Est-il nécessaire de dire que jamais médaille rare, d'une antiquité incontestable, ne s'est vendue à un prix aussi élevé? Les pièces les plus rares de la collection nationale n'ont jamais été payées au-dessus de 4 000 fr. Les noms des *liards phénix* varient. Il y a le liard de Charlemagne, le liard de François I^{er}, le liard de Marie Stuart, le liard de Salomon. Comme nous n'écrivons pas pour des antiquaires, nous dirons à nos lecteurs qu'il n'y avait pas plus de liards sous Charlemagne que du temps de Salomon. Sous Charlemagne, on n'a généralement frappé que des deniers d'argent. Les pièces d'or de ce règne sont, à la vérité, d'une grande rareté; mais ce ne sont pas des liards, et elles ne se vendent

gnère plus de 1 000 fr. La monnaie de billon de François I^{er} n'est pas recherchée plus que celle des autres rois de France, et on en trouve fréquemment. Quant à Marie Stuart, il suffit de dire qu'on n'a pas frappé de monnaies en son nom comme reine de France, parce qu'il n'était pas d'usage de mettre le nom des reines sur la monnaie. Quant à ses monnaies comme reine d'Écosse, d'abord ce ne sont pas des liards; puis elles ne sont pas recherchées, surtout en France, avec l'ardeur que supposerait le prix de 30 000 francs. Salomon est encore plus en dehors de cette affaire; les Hébreux pesaient l'or et l'argent du temps de ce roi, et ce peuple n'a commencé à avoir une monnaie qu'à l'époque de sa décadence, c'est-à-dire deux cents ans avant l'époque de la domination romaine, au moins huit cents ans après le règne de Salomon.

LE FARTHING DE LA REINE ANNE.

En Angleterre, il y a un *farthing*, petite monnaie analogue à notre liard, qui jouit aussi d'une grande réputation. Le public s'est imaginé qu'il n'a été frappé que trois exemplaires du *farthing* de la reine Anne; aussi, quelquefois, les conservateurs du Musée britannique sont-ils dérangés par des possesseurs d'un *farthing* de la reine Anne, qu'ils sont tout disposés à sacrifier à la patrie, moyennant une indemnité de quelques centaines de livres sterling. Leur étonnement est au comble lorsqu'on leur montre que le Musée possède plusieurs exemplaires de cette merveille. Cette opinion est si enracinée en Angleterre qu'il y a eu un procès au sujet d'un de ces précieux *farthings*, retenu indûment par un individu peu scrupuleux. Ce qui a pu donner lieu à cette croyance, c'est que le *farthing* de 1715 se trouve moins fréquemment que les autres, parce que c'est une pièce commémorative de la paix conclue cette année; cependant elle n'est pas si rare qu'on ne puisse se la procurer chez les marchands de médailles de Londres à des prix très-modérés.

LA MONNAIE DE HENRI DE VALOIS.

En Pologne, il circule aussi une idée fort erronée sur une pièce unique du roi éphémère Henri de Valois (Henri III de France). Cette monnaie prétendue de Henri de Valois a été offerte au Cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, par des Polonais qui, de très-bonne foi, en demandaient, non pas 30 000 fr., comme d'un liard de Salomon, mais 100 fr., ce qui était encore cent fois trop cher. En effet, ce qui faisait attribuer ce prix élevé à cette pièce, qui est une monnaie très-commune de Dantziek, c'est qu'on la croyait l'unique monnaie frappée pendant le règne si court de Henri de Valois; elle complétait la suite chronologique des rois de Pologne. Un numismate polonais l'a même publiée dans un ouvrage comme appartenant au règne de Henri de Valois; mais malheureusement, non-seulement la pièce n'est pas rare, non-seulement elle n'est pas de Henri de Valois, mais encore elle est de près de cent ans postérieure à son règne.

L'OTHON DE BRONZE.

Une pièce chimérique qui jouit d'une célébrité beaucoup plus grande que toutes celles dont nous venons de parler, c'est l'othon de bronze de coin romain. L'othon de bronze est aussi connu que la dent d'or, et son existence est tout aussi bien établie que celle de cette merveille sur le compte de laquelle le Magasin a déjà édifié ses lecteurs (1833, p. 166). On raconte mille anecdotes absurdes sur des exemplaires de l'othon de bronze: l'un a été détruit par un Anglais qui, possédant le seul connu, en rencontra un second qu'il payait 100 000 fr., et qui le fit fondre sous ses yeux pour être certain de posséder une pièce unique. Un autre, toujours unique, a été avalé par son possesseur surpris par des corsaires, au temps où florissait la régence d'Alger. La vérité, c'est que, jusqu'à ce jour, aucun antiquaire vraiment digne de ce nom n'a vu le mirifique othon de bronze. Ce qui est très-probable,

c'est qu'on n'a pas frappé de monnaies de bronze d'Othon à Rome. On ne peut pas expliquer cette singularité par la brièveté de son règne, puisqu'on possède des monnaies d'empereurs qui ont régné moins longtemps que celui-là. On a dit, et cette opinion a été soutenue par des savants distingués, que la monnaie de bronze étant sous l'autorité particulière du sénat, c'était à la mauvaise volonté de ces fiers patriciens pour Othon qu'il fallait attribuer cette lacune désespérante sur les tablettes des amateurs. Cette hypothèse est inadmissible; le sénat reconnut Othon et lui conféra la dignité tribunitienne, en laquelle résidait la puissance véritable des empereurs, qui, par là, étaient investis de l'antique autorité de ces représentants du peuple. Tacite et Suétone sont explicites à ce sujet, et en présence de ces témoignages imposants, il est impossible de croire qu'on ait refusé les honneurs monétaires à ce prince, entouré d'une armée nombreuse et adoré par le peuple. Il vaut mieux avouer notre ignorance des motifs, sans doute purement financiers, qui ont décidé à ne pas faire de monnaies de bronze pendant ce règne. Il y avait peut-être alors encombrement du numéraire de bronze; peut-être aussi les monétaires n'étaient-ils pas du parti d'Othon, et avaient-ils abandonné Rome. Il y a dans l'histoire romaine plusieurs exemples de révoltes des monétaires qui formaient une nombreuse et importante corporation. Nous avons dans notre histoire des singularités analogues; on ne fit pas en France de coins nouveaux pour le roi François II; on se contenta de changer la date des coins de Henri II, son père. Plus récemment, n'avons-nous pas l'exemple des règnes de Charles X et de Louis-Philippe, pendant lesquels on ne frappa de monnaies de bronze que pour les colonies?

DE LA RARETÉ.

Avant de passer des raretés imaginaires aux raretés véritables, il nous faut dire quelques mots de la rareté. On se moque généralement des raretés, et il y a une plaisanterie qui court le monde d'après laquelle un amateur de livres aurait payé fort cher une édition rare qui avait la faute qu'on ne trouvait pas dans les mauvaises. Les amateurs ne sont pas aussi niais qu'on veut bien les faire; l'édition rare n'avait en tout qu'une seule faute, célèbre par cela même; l'édition mauvaise fourmillait de bévues, mais elle n'avait pas la faute que tous les bibliographes avaient signalée dans la rare. Il en est un peu comme cela dans la numismatique; on ne paye pas une pièce très-cher seulement parce qu'il est certain qu'elle est unique, il faut encore qu'elle offre quelque intérêt. Les collections sont remplies de médailles de très-bas prix dont on ne retrouverait pas facilement les semblables; j'entends par semblables des pièces offrant absolument toutes les différences, tous les accessoires identiques. Mais une pièce unique, qui vient éclairer une question d'histoire, de chronologie, d'iconographie, d'économie politique, de mythologie; une pièce de ce genre se paye fort cher. C'est ainsi que si jamais on trouve des pièces au nom de Perennis, général romain qui se fit proclamer empereur en Germanie sous Commode, on la payera de grosses sommes. En effet, ces pièces, inconnues jusqu'à ce jour, sont citées par Hérodien; et c'est en les montrant à Commode qu'on le détermina à sévir contre cet audacieux compétiteur. J'ai laissé de côté la question du mérite de l'art, parce qu'il arrive souvent qu'une pièce rare et intéressante est d'un travail grossier et d'une époque barbare. Un tableau des raretés numismatiques formerait un volume entier; on ne peut s'attendre à le rencontrer dans ce recueil. Du reste, c'est la pratique seule qui fait bien connaître ces raretés. Nous réunirons seulement pour nos lecteurs un certain nombre de pièces d'une grande rareté, prises dans le champ entier de la numismatique. L'antiquité, le moyen âge et la renaissance sont représentés dans ces dessins dont nous donnerons une explication aussi succincte qu'il nous sera possible.

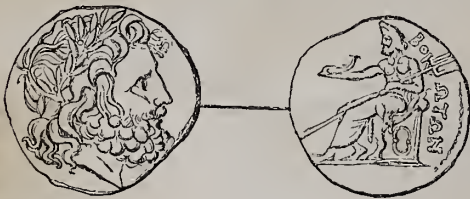
MÉDAILLES RARES.

La pièce n° 1 est un statère d'or d'Alexandre, roi d'Épire, oncle d'Alexandre le Grand, de Macédoine. Le type principal est Jupiter, dont les Éacides, rois héréditaires de l'Épire, descendaient par Achille, fils de Pélée, dont le frère Æacus était fils de Jupiter. Le dieu est représenté en buste et couronné de chêne. C'est le Jupiter de Dodone, temple célèbre de l'Épire. Au revers, on lit le nom du prince au génitif : *D'Alexandre, fils de Néoptolème* (sous-entendu monnaie). le type principal se rapporte encore à Jupiter ; c'est le foudre



N° 1.

du père des dieux ; les accessoires sont un fer de lance et une étoile. Ce statère, d'un travail excellent, a été frappé entre les années 342 et 326 avant Jésus-Christ. L'exemplaire du Cabinet national, qui est probablement unique, a été acquis moyennant 1 000 livres ; il faisait partie de la collection d'un numismate nommé Séguin, qui le fit connaître dans un curieux ouvrage dès 1684. Mionnet estime cette pièce seulement 600 fr. ; c'est un prix évidemment trop modeste. Si on rencontrait un nouvel exemplaire de l'Alexandre d'Épire, il se vendrait plutôt 2 000 fr. que 600.



N° 2.

N° 2. Tétradrachme ou pièce de 4 drachmes, frappé au nom des peuples de la Béotie. Le type est Neptune ; les Béotiens se disaient issus de Béotus, fils de Neptune et d'Ané. Le dieu est représenté, d'un côté, en buste, et couronné de saurier. Au revers, on le voit assis sur un trône, à demi nu, c'est-à-dire vêtu d'une robe qui laisse le buste et les jambes à découvert, tenant de la main gauche son trident, et sur la main droite un dauphin. Entre les pieds du trône, le type habituel des monnaies de la Béotie, un bouclier échancré des deux côtés. Le bouclier était le symbole favori des villes de Béotie ; Pindare, dans une invocation à la ville de Thèbes, la désigne par l'épithète *Chrysaepis*, Thèbes au bouclier d'or ! Le nom des Béotiens, au génitif, se lit de ce côté de la médaille : ΒΟΙΩΤΩΝ. Cette pièce, probablement unique, provient de la collection du célèbre Pellerin.



N° 3.

N° 3. Demi-statère d'or d'Athènes. Buste de Minerve ou *Athène* casquée. — Revers. ΑΘΕ, abréviation archaïque du nom du peuple athénien, ΑΘΗΝΑΙΩΝ ; la chouette de Minerve et des branches d'olivier. Cette pièce, très-rare, manquait encore il y a trois ans à la série monétaire d'or d'Athènes de la Bibliothèque nationale. Le duc de Luynes, aujourd'hui re-

présentant du peuple, a dépouillé sa collection privée de ce joyau pour en enrichir le médaillier de tout le monde.



N° 4.

N° 4. Statère d'or de Périades, roi du Pont et du Bosphore Cimmérien. Selon Visconti, c'est Périades II, qui régna vers 289 avant notre ère. — Buste du roi Périades avec le bandeau royal. — Revers. Le nom du roi : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΕΡΙΣΑΔΟΥ ; Du roi Périade (sous-entendu monnaie). Minerve assise sur un trône, tenant à la main une statuette de la Victoire. A l'exergue, c'est-à-dire dans la partie inférieure de la médaille, un trident. Sous le trône les lettres ΠΑΝ, initiales du nom de la ville de Panticapée, aujourd'hui Kertsch, en Crimée, où a été frappée cette rare pièce d'or.



N° 5.

N° 5. Monnaie d'or de Clazomène, ville grecque de l'Ionie. — Buste de face de l'amazonne Clazomène, représentée les cheveux flottant sur l'épaule. — Au revers, on lit le nom d'un magistrat monétaire, ΛΕΥΚΑΙΟΣ, Leucæus, et les lettres ΠΑΡ disposées en monogramme. Dans le champ, un cygne ; et enfin, à l'exergue, les trois premières lettres du nom de la ville, ΚΑΑ.

Le type du cygne a été choisi dans cette ville à cause de la signification du verbe *klazō*, racine du mot Clazomène, dont le sens est *crier comme l'oie et autres animaux*. On sait, en effet, que le chant du cygne est une fiction poétique. Le cri du cygne est en général aussi désagréable que celui des oies ou des canards, ces vulgaires hôtes de nos basses-cours. (Voy. 1841, p. 375 ; 1843, p. 14.)



N° 6.

N° 6. Monnaie d'or d'Euthydème, roi grec de la Bactriane. D'un côté, le buste de ce roi, la tête ceinte du bandeau royal. Au revers, le nom du prince au génitif : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΘΥΔΗΜΟΥ ; Du roi Euthydème (sous-entendu monnaie). Hercule assis sur un rocher. Dans le champ, un monogramme composé des lettres Π, Υ et Κ.

Cette remarquable pièce provient de la collection de Pellerin dont nous avons déjà parlé ; elle est unique.

La suite à une prochaine livraison.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2.

FÉVRIER.

Quelle rumeur au dehors ! Pourquoi ces cris d'appel et ces luèdes ?... Ah ! je me rappelle : nous sommes au dernier jour du carnaval ; ce sont les masques qui passent.

Le christianisme, qui n'a pu abolir les bacchanales des

anciens temps, en a changé le nom. Celui qu'il a donné à ces *jours libres* annonce la fin des banquets et le mois d'abstinence qui doit suivre. Carn-a-val signifie, mot à mot, *chair à bas!* C'est un adieu de quarante jours aux « benoites poulardes et gras jambons » tant célébrés par le chantre de Pantagruel. L'homme se prépare à la privation par la satiété, et achève de se damner avant de commencer à faire pénitence.

Pourquoi, à toutes les époques et chez tous les peuples, retrouvons-nous quelqu'une de ces fêtes folles? Faut-il croire que, pour les hommes, la raison est un effort dont les plus faibles ont besoin de se reposer par instants? Condamnés au silence d'après leur règle, les trappistes recouvrent une fois

par mois la parole, et, ce jour-là, tous parlent en même temps, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Peut-être en est-il de même dans le monde. Obligés toute l'année à la décence, à l'ordre, au bon sens, nous nous dédommages, pendant le carnaval, d'une longue contrainte. C'est une porte ouverte aux vellétés incongrues jusqu'alors refoulées dans un coin de notre cerveau. Comme aux jours des saturnales, les esclaves deviennent pour un instant les maîtres, et tout est abandonné aux *folles de la maison*.

Les cris redoublent dans le carrefour; les troupes de masques se multiplient, à pied, en voiture et à cheval. C'est à qui se donnera le plus de mouvement pour briller quelques



Musée du Louvre.— Un Repas, par Jordaens.

heures, pour exalter la curiosité ou l'envie; puis, demain, tous reprendront, tristes et fatigués, l'habit et les tourments d'hier.

Hélas! pensé-je avec dépit, chacun de nous ressemble à ces masques; trop souvent la vie entière n'est qu'un déplaisant carnaval.

Et cependant l'homme a besoin de fêtes qui détendent son esprit, reposent son corps et épanouissent son âme. Ne peut-il donc les rencontrer en dehors des joies grossières? Les économistes cherchent depuis longtemps le meilleur emploi de l'activité du genre humain. Ah! si je pouvais seulement découvrir le meilleur emploi de ses loisirs! On ne manquera pas de lui trouver des labeurs; qui lui trouvera des délassements? Le travail fournit le pain de chaque jour; mais c'est la gaieté qui lui donne de la saveur. O philosophes! mettez-vous en quête du plaisir; trouvez-nous des divertissements sans brutalité, des jouissances sans égoïsme; inventez enfin

un carnaval qui soit plaisant à tout le monde et qui ne fasse honte à personne.

Trois heures. Je viens de refermer ma fenêtre; j'ai ramimé mon feu. Puisque c'est fête pour tout le monde, je veux que ce le soit aussi pour moi. J'allume la petite lampe sur laquelle, aux grands jours, je prépare une tasse de ce café que le fils de mon ancien portier a rapporté du Levant, et je cherche dans ma bibliothèque un de mes auteurs favoris.

Voici d'abord l'amusant curé de Meudon; mais ses personnages parlent trop souvent le langage des halles... Voltaire; mais en raillant toujours les hommes, il les décourage... Molière; mais il vous empêche de rire à force de vous faire penser... Lesage! arrêtons-nous à lui. Profond plutôt que grave, il prêche la vertu en faisant rire des vices; si l'amertume est parfois dans l'inspiration, elle s'enveloppe toujours de gaieté; il voit les misères du monde sans le mépriser, et connaît ses lâchetés sans le haïr.

Appelons ici tous les héros de son œuvre : Gil Blas, Fabrice, Sangrado, l'archevêque de Grenade, le duc de Lerme, Aurora, Scipion ! Plaisantes ou gracieuses images, surgissez devant mes yeux, peuplez ma solitude, transportez-y pour mon amusement ce carnaval du monde dont vous êtes les masques brillants.

Par malheur, au moment même où je fais cette invocation, je me rappelle tout à coup une lettre à écrire et qui ne peut être retardée. Un de mes voisins de mansarde est venu me la demander hier. C'est un petit vieillard aimable et allègre, qui n'a d'autre passion que les tableaux et les gravures. Il rentre presque tous les jours avec quelque carton ou quelque toile de peu de valeur, sans doute; car je sais qu'il vit chétivement, et la lettre même que je dois rédiger pour lui prouve sa pauvreté. Son fils unique, marié en Angleterre, vient de mourir, et la veuve, restée sans ressources avec une vieille mère et un enfant, avait écrit pour lui demander asile. M. Antoine m'a prié d'abord de traduire la lettre, puis de répondre par un refus. J'avais promis cette réponse aujourd'hui; remplissons, avant tout, notre promesse.

... La feuille de papier Bath est devant moi; j'ai trempé ma plume dans l'encrier, et je me gratte le front pour provoquer l'éruption des idées, quand je m'aperçois que mon dictionnaire me manque. Or, un Parisien qui veut parler anglais sans dictionnaire ressemble au nourrisson dont on a détaché les lisières; le sol tremble sous lui, et il trébuche au premier pas. Je cours donc chez le relieur auquel a été confié mon Johnson; il demeure précisément sur le carré.

La porte est entr'ouverte. J'entends de sourdes plaintes; j'entre sans frapper, et j'aperçois l'ouvrier devant le lit de son compagnon de chambrée, qui a une fièvre violente et du délire. Pierre le regarde d'un air de mauvaise humeur embarrassée. J'apprends de lui que son *pays* n'a pu se lever le matin, et que, depuis, il s'est trouvé plus mal d'heure en heure.

Je demande si on a fait venir un médecin.

— Ah bien, oui! répond Pierre brusquement; faudrait avoir pour ça de l'argent de poche, et le *pays* n'a que des dettes pour économies.

— Mais vous, dis-je un peu étonné, n'êtes-vous point son ami?

— Minute! interromp le relieur; ami comme le *limonier* est ami du *porteur*, à condition que chacun tirera la charrette pour son compte et mangera à part son picotin.

— Vous ne comptez point, pourtant, le laisser privé de soins?

— Bah! il peut garder tout le lit jusqu'à demain, vu que je suis de bal.

— Vous le laissez seul?

— Faudrait-il donc manquer une descente de Courtille parce que le pays a la tête brouillée? demande Pierre aigrement. J'ai rendez-vous avec les autres chez le père Desnoyers. Ceux qui ont mal au cœur n'ont qu'à prendre de la réglisse; ma tisane, à moi, c'est le petit blanc.

En parlant ainsi, il dénoue un paquet dont il retire un costume de débardeur, et il procède à son travestissement.

Je m'efforce en vain de le rappeler à des sentiments de fraternité pour le malheureux qui gémit là, près de lui; tout entier à l'espérance du plaisir qui l'attend, Pierre m'écoute avec impatience. Enfin, poussé à bout par cet égoïsme brutal, je passe des remontrances aux reproches; je le déclare responsable des suites que peut avoir pour le malade un pareil abandon.

Cette fois le relieur, qui va partir, s'arrête.

— Mais, tonnerre! que voulez-vous que je fasse? s'écrie-t-il en frappant du pied; est-ce que je suis obligé de passer mon carnaval à faire chauffer des bains de pieds, par hasard?

— Vous êtes obligé de ne pas laisser mourir un camarade sans secours! lui dis-je.

— Qu'il aille à l'hôpital alors!

— Seul, comment le pourrait-il?

Pierre fait un geste de résolution.

— Eh bien, je vas l'y conduire, reprend-il; aussi bien, j'aurai plus tôt fait de m'en débarrasser... Allons, debout, pays!

Il secoue son compagnon qui n'a point quitté ses vêtements. Je fais observer qu'il est trop faible pour marcher; mais le relieur n'écoute pas: il le force à se lever, l'entraîne en le soutenant, et arrive à la loge du portier qui court chercher un fiacre. J'y vois monter le malade presque évanoui avec le débardeur impatient, et tous deux partent, l'un pour mourir peut-être, l'autre pour dîner à la Courtille!

Six heures. Je suis allé frapper chez le voisin, qui m'a ouvert lui-même et auquel j'ai remis la lettre, enfin terminée tant bien que mal, et destinée à la veuve de son fils. M. Antoine m'a remercié avec effusion et m'a obligé à m'asseoir.

C'était la première fois que j'entrerais dans la mansarde du vieux amateur. Une tapisserie tachée par l'humidité, et dont les lambeaux pendent çà et là, un poêle éteint, un lit de sauge et deux chaises dépaillées en composent tout l'ornement. Au fond, on aperçoit un grand nombre de cartons entassés et de toiles sans cadres retournées contre le mur.

Au moment où je suis entré, le vieillard était à table, dînant avec quelques croûtes de pain dur qu'il trempait dans un verre d'eau sucrée. Il s'est aperçu que mon regard s'était arrêté sur ce menu d'anachorète, et il a rougi un peu.

— Mon souper n'a rien qui vous tente, voisin! dit-il en souriant.

J'ai répondu que je le trouvais au moins bien philosophique pour un souper de carnaval. M. Antoine a hoché la tête et s'est remis à table.

— Chacun fête les grands jours à sa manière, reprend-il, en recommençant à plonger un croûton dans son verre. Il y a des gourmets de plusieurs genres, et tous les régals ne sont point destinés à flatter le palais; il en existe aussi pour les oreilles et pour les yeux.

J'ai regardé involontairement autour de moi, comme si j'eusse cherché l'invisible festin qui pouvait le dédommager d'un pareil souper.

Il m'a compris sans doute, car il s'est levé avec la lenteur magistrale d'un homme sûr de ce qu'il va faire, il a fouillé derrière plusieurs cadres, en a tiré une toile sur laquelle il a passé la main et qu'il est venu placer silencieusement sous la lumière de la lampe.

Elle représentait un beau vieillard qui, assis à table avec sa femme, sa fille et un enfant, chante, accompagné par des musiciens qu'on aperçoit derrière lui. J'ai reconnu au premier aspect cette composition que j'avais souvent admirée au Louvre, et j'ai déclaré que c'était une magnifique copie de Jordaens.

— Une copie! s'est écrié M. Antoine; dites un original, s'il vous plaît, voisin, et un original retouché par Rubens! Voyez plutôt la tête du vieillard, la robe de la jeune femme, et les accessoires. On pourrait compter les coups de pinceau de l'Hereule du coloris. Ce n'est point seulement un chef-d'œuvre, monsieur, c'est un trésor, une relique! La toile du Louvre passe pour une perle, celle-ci est un diamant.

Et, l'appuyant au poêle de manière à la placer dans son meilleur jour, il s'est remis à tremper ses croûtes, sans quitter de l'œil le merveilleux tableau. On eût dit que sa vue leur communiquait une délicatesse inattendue: il les savourait lentement et vidait son verre à petits coups. Ses traits ridés s'étaient épanouis, ses narines se gonflaient; c'était bien, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, un festin du regard.

— Vous voyez que j'ai aussi ma fête, a-t-il repris en branlant la tête d'un air de triomphe; d'autres vont courir les restaurants et les bals; moi, voici le plaisir que je me suis donné pour mon carnaval.

— Mais si cette toile est véritablement aussi précieuse, repris-je, elle doit avoir un haut prix.

— Mais, dame! dit M. Antoine d'un ton de nonchalance orgueilleusement goguenarde, dans un bon temps et avec un bon amateur, cela peut valoir quelque chose comme vingt mille francs.

Je fis un soubresaut en arrière.

— Et vous l'avez achetée? m'écriai-je.

— Pour rien, dit-il en baissant la voix; ces brocanteurs sont des ânes: le mien a pris ceci pour une copie d'élève... Il me l'a laissé à cinquante louis payés comptant; ce matin je les lui ai apportés, et maintenant il voudrait en vain se dédire.

— Ce matin! répétais-je en reportant involontairement mes regards sur la lettre de refus que M. Antoine m'avait fait écrire à la veuve de son fils, et qui était encore sur la petite table.

Il ne prit point garde à mon exclamation, et continua à contempler l'œuvre de Jordaens dans une sorte d'extase.

— Quelle science de clair obscur! murmurait-il en grinçant sa dernière croûte avec délices; quel relief! quel feu! Où trouve-t-on cette transparence de teintes, cette magie de reflets, cette force, ce naturel?

Et comme je l'écoutais immobile et muet, il a pris mon étonnement pour de l'admiration, et, me frappant sur l'épaule:

— Ah! ah! vous êtes tout ébloui, s'est-il écrié gaiement; vous ne vous attendiez pas à un pareil trésor! Que dites-vous de mon marché?

— Pardon, ai-je répliqué sérieusement; mais je crois que vous auriez pu le faire meilleur.

M. Antoine a dressé la tête.

— Comment cela? s'est-il écrié; me croiriez-vous homme à me tromper sur le mérite d'une peinture ou sur sa valeur? Expliquez-vous.

— Je ne doute ni de votre goût, ni de votre science, ai-je repris; mais je ne puis m'empêcher de penser que pour le prix de la toile qui vous représente ce repas de famille, vous auriez pu avoir...

— Quoi donc?

— La famille elle-même, monsieur.

Le vieil amateur m'a jeté un regard, non de colère, mais de dédain. Évidemment je venais de me révéler à lui pour un barbare incapable de comprendre les arts et indigne d'en jouir. Il s'est levé sans répondre, il a repris brusquement le Jordaens, et il est allé le reporter dans sa cachette derrière les cartons.

C'était une manière de me congédier; j'ai salué et je suis sorti.

Sept heures. Rentré chez moi, je trouve mon eau qui bout sur ma petite lampe; je me mets à moudre le moka et je dispose ma cafetière.

La préparation de son café est, pour un solitaire, l'opération domestique la plus délicate et la plus attrayante; c'est le *grand œuvre* des ménages de garçon.

Le café tient, pour ainsi dire, le milieu entre la nourriture corporelle et la nourriture intellectuelle. Il agit agréablement, tout à la fois, sur les sens et sur la pensée. Son arôme seul donne à l'esprit je ne sais quelle activité joyeuse; c'est un génie qui prête ses ailes à notre fantaisie et l'emporte au pays des *Mille et une nuits*. Quand je suis plongé dans mon vieux fauteuil, les pieds en espalier devant un feu flambant, l'oreille caressée par le gazouillement de la cafetière qui semble causer avec mes chiens, l'odorat doucement excité par les effluves de la fève arabe, et les yeux à demi voilés sous mon bonnet rabattu, il me semble souvent que chaque flocon de la vapeur odorante prend une forme distincte: j'y vois tour à tour, comme dans les mirages du désert, toutes les images dont mes souhaits voudraient faire des réalités.

D'abord la vapeur grandit, se colore, et j'aperçois une maisonnette au penchant d'une colline. Derrière s'étend un jardin enclos d'aubépines, et que traverse un ruisseau aux bords duquel j'entends bourdonner les ruches.

Puis le paysage grandit encore. Voici des champs plantés

de pommiers et où je distingue une charrue attelée qui attend son maître. Plus loin, au coin du bois qui retentit des coups de la cognée, je reconnais la hutte du sabotier, recouverte de gazon et de copeaux.

Et au milieu de tous ces tableaux rustiques, il me semble voir comme une représentation de moi-même qui flotte et qui passe! C'est mon fantôme qui se promène dans mon rêve.

Les bouillonnements de l'eau près de déborder m'obligent à interrompre cette méditation pour remplir la cafetière. Je me souviens alors qu'il ne me reste plus de crème; je décroche ma boîte de fer-blanc et je descends chez la laitière.

La mère Denis est une robuste paysanne venue toute jeune de Savoie, et qui, contrairement aux habitudes de ses compatriotes, n'est point retournée au pays. Elle n'a ni mari, ni enfant, malgré le titre qu'on lui donne; mais sa bonté toujours en éveil lui a mérité ce nom de *mère*. Vaillante créature abandonnée dans la mêlée humaine, elle s'y est fait son humble place en travaillant, en chantant, en secourant, et laissant faire le reste à Dieu.

Dès la porte de la laitière, j'entends de longs éclats de rire. Dans un des coins de la boutique, trois enfants sont assis par terre. Ils portent le costume enfumé des petits savoyards et tiennent à la main de longues tartines de fromage blanc. Le plus jeune s'en est barbouillé jusqu'aux yeux, et c'est là le motif de leur gaieté.

La mère Denis me les montre.

— Voyez-moi ces innocents, comme ça se régale! dit-elle en passant la main sur la tête du petit gourmand.

— Il n'avait pas déjeuné, fait observer son camarade pour l'excuser.

— Pauvre créature! dit la laitière; ça est abandonné sans défense sur le pavé de la grande ville, où ça n'a plus d'autre père que le bon Dieu!

— Et c'est pourquoi vous leur servez de mère? répliquée-je doucement.

— Ce que je fais est bien peu, dit la mère Denis en mesurant mon lait; mais tous les jours j'en ramasse quelques-uns dans la rue pour qu'ils mangent une fois à leur faim. Chers enfants! leurs mères me revaudront ça en paradis... Sans compter qu'ils me rappellent la montagne: quand ils chantent leur chanson et qu'ils dansent, il me semble toujours que je revois notre grand foyer et le grand-père!

Ici les yeux de la paysanne deviennent humides.

— Alors vous êtes payée par vos souvenirs du bien que vous leur faites? lui dis-je.

— Oui, oui, reprend-elle, et aussi par la joie de ces petits. Ces ris-là, monsieur, c'est comme un chant d'oiseau; ça vous donne de la gaieté et du courage pour vivre.

Tout en parlant, elle a coupé de nouvelles tartines, et, y joignant des pommes et une poignée de noix:

— Allons, les chérubins, s'est-elle écriée, mettez-moi ça dans vos poches pour demain.

Puis, se tournant de mon côté:

— Aujourd'hui je me ruine, dit-elle; mais faut bien faire son carnaval.

Je m'en suis allé sans rien dire; j'étais trop touché.

Enfin je l'avais découvert, le véritable plaisir. Après avoir vu l'égoïsme de la sensualité et de la pure intelligence, je trouvais le joyeux dévouement de la bonté! Pierre, M. Antoine et la mère Denis avaient chacun leur carnaval; mais pour les deux premiers ce n'était que la fête des sens ou de l'esprit, tandis que pour la troisième c'était la fête du cœur!

LE CHATEAU DE MAINTENON

(Eure-et-Loir).

Au mois de décembre 1674, madame de Maintenon (qui, à cette époque, ne s'appelait encore que madame Scarron) fit l'acquisition, au prix de 240 000 livres, de la terre de

Maintenon, « située, dit-elle, à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres, et valant dix à douze mille livres de rentes. . . . C'est un gros château, au bout d'un grand bourg (1), une situation selon mon goût, et à peu près comme Marçay, des prairies tout autour, et la rivière qui passe par les fossés. » (Lettre à son frère, 6 févr. 1675.)

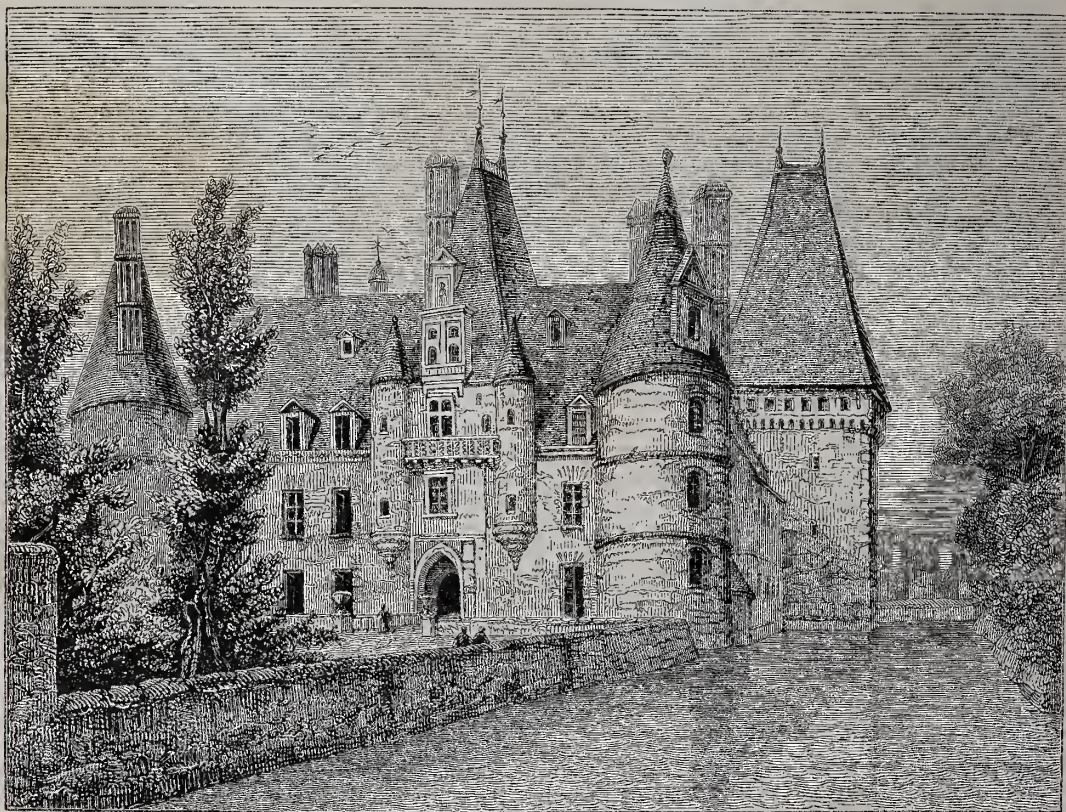
A quelques jours de là, elle écrivait à madame de Coulanges, le 5 février 1675 : « J'ai été deux jours à Maintenon qui m'ont paru un moment. C'est une assez belle maison, un peu trop grande pour le train que j'y destine. Elle a de fort beaux droits, des bois où madame de Sévigné rêverait à madame de Grignan tout à son aise. Je voudrais pouvoir y demeurer, mais le temps n'est pas encore venu. »

Maintenon était un château gothique bâti dès le temps de Philippe-Auguste, mais presque entièrement reconstruit aux quinzième et seizième siècles, et formant, comme la plupart des châteaux du moyen âge, disposés pour la défense, un carré flanqué aux quatre angles de quatre tours. Cette construction sévère était relevée par l'élégance de quelques morceaux d'architecture de la renaissance, dus à M. Cotteureau, trésorier des finances, qui avait acquis le château de Maintenon en 1596. Quand madame de Maintenon l'acheta,

il se trouvait en fort mauvais état, n'avait que de médiocres dépendances, point de parc ni de grands jardins. Elle le répara et l'améliora un peu. Le roi s'y arrêta plusieurs fois en allant à Chambord, et y voulut plusieurs fois faire travailler ; mais madame de Maintenon déclina toujours ces libérales intentions, et, sauf de modestes agrandissements, le lieu resta à peu près ce qu'il était auparavant. Quand les travaux du grand aqueduc de Maintenon furent commencés, le roi y fit des voyages plus fréquents, et Maintenon devint pour quelque temps une des résidences passagères de la cour.

Le roi avait voulu dédommager madame de Maintenon des dégâts et pertes que lui avait occasionnés l'entreprise de l'aqueduc, et il lui fit don de nouvelles rivières avec leurs digues. Il acquit en outre pour elle la terre et seigneurie de Grogneul, et il érigea le tout en marquisat. Il lui fit aussi l'abandon de tout ce que le château avait reçu d'augmentations et d'embellissements.

Ces embellissements se bornèrent, quant aux jardins, à la construction d'un parterre et d'un grand canal passant sous l'aqueduc en face du château. Quant au château lui-même, on se contenta d'y apporter quelques améliorations intérieures et de construire une aile



Château de Maintenon, département d'Eure-et-Loir.

Lorsque le projet d'aqueduc eut été abandonné et que le roi eut cessé d'aller à Maintenon, tous les autres projets d'agrandissement furent abandonnés, et madame de Maintenon, qui ne quittait pas le roi, cessa elle-même d'y aller. Maintenon, qui s'était vu si animé par ces grands travaux, par le nombre et le mouvement des troupes, et par la présence du roi et de la cour, se retrouva bientôt rendu à ses habitudes paisibles et au calme des champs (2).

(1) Ce bourg est devenu la jolie petite ville de Maintenon, bien bâtie, agréablement située, et où l'on compte environ 1 600 à 1 700 habitants.

(2) Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV, par M. le duc de Noailles, 1848.

Le château de Maintenon appartient aujourd'hui à M. de Noailles, qui l'a fait complètement restaurer.

Les murs du château sont baignés par les eaux de la Voise et de l'Eure, qui parcourent le jardin et le parc et s'y divisent en nombreux canaux sur lesquels sont jetés cinquante ponts.

Non loin du château on voit les ruines de l'aqueduc commencé en 1624 pour conduire les eaux de l'Eure à Versailles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE JEUNE MESSAGER.



D'après Wilkie.

Le père n'est plus ; au fils maintenant d'aller et venir du village à la ville, portant, rapportant lettres et paquets, colportant les nouvelles, annonçant que celui-ci est trépassé, que celui-là se marie, qu'un tel a perdu sa femme, qu'un autre obtient un bon bail, que la vache à Pierre est à vendre, ou que le cheval de Jacques est fourbu. Gazette de l'endroit, il peut en son humble sphère propager le bien ou le mal sans qu'il lui soit donné de mesurer la portée de l'un ou de l'autre. Ainsi nul ne sait, en confiant un gland à la terre, s'il sème un chêne ou une forêt. La vieille grand'mère prépare le panier de provision du seul fils que lui ait laissé son père ; et les avis éclosent sur ses lèvres à mesure que les inquiétudes germent dans son esprit. D'abord elle a pensé à la pleurésie qui vient d'emporter le père, aux brumes du matin, aux ardeurs du midi, aux fraîcheurs du serein ; puis aux écarts du cheval ! il faut passer la rivière à gué : les aboiements furieux des chiens du fermier n'effrayeront-ils pas une bête ombrageuse ? Enfin, c'est le cabaret qui lui vient en mémoire ; le cabaret aux fenêtres louches, à la face barbouillée de lie et de sang, qui guette le passant aux portes des villes, et s'attaque d'abord à sa bourse, bientôt à sa vie, à son honneur. Les anxiétés de la grand'mère touchent le point délicat ; ses doutes interrogent un front déjà moins ingénu. L'argent souille si souvent les mains qui le manient ! Les tentations sont là : vanité, gourmandise ; et les camarades, et les railleries !... Pourquoi le jeune messager hésite-t-il à rendre compte de la recette de la veille ?... Et la vieille mère poursuit d'un regard inquiet l'embarras qui se trahit sur ce visage enfantin.

TOME XVII.— FÉVRIER 1849.

« Tu es sorti d'une brave souche, dit-elle à son petit-fils : ton père, ton grand-père, l'aïeul, pauvre bon vieux que je vois encore dans le grand fauteuil de chêne ! tous pauvres, tous laborieux, tous probes ! C'est une noblesse, vois-tu ! Pas un, fils ni fille, qui ait mis une tache à notre bonne renommée. Tu peux dire ton nom sur toute la route, il est connu partout, excepté au cabaret. Pas un, dans le pays, qui n'eût donné à porter à ton père, sans le compter, son sac d'écus tant plein fût-il ; qui ne lui eût remis en garde, pour un long voyage de nuit, sa fille, tant jeune et belle que le bon Dieu la lui eût fait naître ; qui ne lui eût confié la clef de sa cave, de sa maison, de son trésor. Jean Fa-tout, Jean propre à tout, Jean bon pour tous, était le dicton du pays, et tu es le fils de Jean, de Jean l'intègre, mon Claude ! »

La bru écoute, en serrant la main de sa petite fille, ce que sa belle-mère dit à son fils ; des regrets soulèvent sa poitrine au souvenir du défunt, tandis que l'espérance se lève comme une aube dans le lointain. La mère a réprimé les sanglots de la veuve ; et comme le coucher de chaque soleil prépare une nouvelle aurore, un nouvel anneau s'ajoute à la chaîne de la vie, à mesure qu'un des vieux chaînons se rouille et s'en détache. Mais si ce fils, espoir de sa vie, allait en devenir le tourment !

C'est à Wilkie, peintre anglais, que nous devons cette mélancolique scène d'intérieur. Aux jeux de lumière et d'ombre qui plaisent au coloriste, Wilkie aime à joindre toute une histoire cachée sous la physionomie et le geste. A nous de déchiffrer les enseignements que l'artiste trace sur la toile et le papier. Celui qui regarde et passe, qui jette un coup d'œil et tourne la page, qui ne s'arrête sur

rien, et dont la pensée toujours vole, ne trouve qu'un bien faible amusement dans ce qu'il voit, et ne tire nul profit des objets que ses yeux parcourait sans en jouir. Mais pour celui qui sait regarder, il y a partout une longue histoire à lire, une utile leçon à recueillir. Apprenons donc tous à déchiffrer, non pas seulement les mots des livres, mais le sens de la vie et des œuvres de l'homme, l'expression des visages et des yeux. Puissent nos progrès, dans cette lecture incessante dont les images et les écrits ne sont que l'alphabet, nous rendre, à mesure que nous devenons plus éclairés, indulgents aux autres, sévères envers nous-mêmes. En lisant dans les traits de celui qui est bon, apprenons à devenir meilleurs.

UN ONCLE MAL ÉLEVÉ.

NOUVELLE.

— C'est lui! c'est Tribert! s'écrie madame Fourcard, en apercevant dans la rue un voyageur suivi du commissionnaire qui porte ses malles.

Et, courant à la porte, elle l'opprime vivement à l'instant même où le capitaine étendait la main vers la chaîne de la sonnette. Deux cris partent en même temps :

— Ma sœur!

— Mon frère!

Et madame Fourcard serre dans ses bras le vieux marin, avec des exclamations et des larmes de joie.

Depuis dix années qu'elle ne l'a revu, elle cherche avec une sorte d'inquiétude les changements opérés dans toute sa personne. Son front s'est un peu plissé, ses cheveux ont légèrement blanchi; mais, à tout prendre, le capitaine n'a pas, comme il le dit lui-même, *subi trop d'avaries dans ses œuvres vives*. Il a toujours l'œil vif, la bouche souriante, les traits épanouis. Rien qu'à le voir, on se sent pris pour lui d'une amitié involontaire. C'est une de ces physionomies que l'on accueille, comme le soleil d'hiver, avec un sentiment de bien-être et de bonne volonté.

Quant à madame Fourcard, ces dix années lui ont été plus pesantes. Les tristesses du veuvage et les inquiétudes de la maternité ont flétri cette seconde fleur qui embellit l'automne de certaines femmes. On chercherait vainement sur son visage les traces fugitives d'une beauté qui a eu son éclat et ses triomphes. Éprouvée par la vie, elle est devenue bientôt vieille, et elle a cessé d'être femme pour être plus complètement mère.

Après les premières émotions d'un retour si longtemps différé et si longtemps attendu, madame Fourcard, qui a conduit son frère dans la chambre préparée pour lui, veut le quitter afin qu'il puisse prendre quelque repos; mais le marin lui parle de son fils, et la mère, arrêtée malgré elle, s'assoit pour lui répondre.

Ceci demande une explication qui nous oblige à suspendre un instant notre récit pour retourner en arrière.

Privée de son mari qui lui fut subitement enlevé, et restée seule avec un enfant en bas âge, la sœur de Tribert avait reporté toutes ses espérances sur cet enfant. Trouvant dans l'accomplissement de ses devoirs de mère l'unique consolation permise à ses regrets d'épouse, elle résolut de ne jamais se séparer de son fils et de lui donner sa vie entière. Il y a dans le cœur des femmes une sève naturelle qui se communique à toutes leurs aspirations et les pousse aisément à l'extrême. Jeunes filles, elles rêvent dans celui qui doit un jour leur donner son nom des mérites impossibles; jeunes mères, elles dotent d'avance leurs enfants de toutes les perfections que les vieux contes accordent aux filleuls des fées. Madame Fourcard ne fut point plus sage que les autres: elle décida que son fils Auguste prendrait rang parmi les hommes d'élite qui parsèment de loin en loin la foule comme les étoiles constellent les cieux; et, pour arriver plus sûrement à ce résultat, elle fit de l'enfant prédestiné le but de toutes ses actions

et de toutes ses pensées. Devenu pour elle le centre du monde, Auguste s'habitua à voir chaque chose s'arranger pour son profit ou pour son plaisir. Tout ce qui entourait la veuve était mis à contribution pour lui; l'estime et l'amitié que l'on accordait à la mère retournaient en complaisances ou en tendresses au fils. Bien venu de tous *par droit d'héritage*, il s'accoutuma à recevoir les plus précieux bienfaits de la vie comme de vulgaires faveurs. Dans son aveuglement, madame Fourcard courait devant lui, écartait toutes les pierres qui auraient pu le faire trébucher, brisait de sa main les épines auxquelles il eût laissé quelques lambeaux, lui faisant de son corps un pont sur les précipices; et le jeune homme, qui ne remarquait point un dévouement passé en habitude, continuait sa route sans soupçonner ce qui avait été fait pour la lui rendre facile.

Sa mère avait voulu jouer le rôle de la Providence, et était payée, comme elle, par l'inattention et l'oubli.

Elle commençait à le sentir douloureusement, mais sans oser l'avouer aux autres. L'honneur de l'enfant est encore plus celui de la mère elle-même. Comment accuser Auguste de torts de caractère que l'on eût pu prendre pour de l'ingratitude? Nul ne savait comme elle ce qu'il y avait sous ces défauts; les trahir, c'était exposer le jeune homme à un injuste arrêt.

Aussi, lorsque son frère l'interrogea, n'appuya-t-elle que sur les qualités réelles et sérieuses de son fils. Heureuse de prolonger en sa faveur un plaidoyer qui la persuadait elle-même, elle avait oublié la fatigue du voyageur, lorsqu'un bâillement involontaire de ce dernier la lui rappela.

— Allons, je suis folle de vous retenir là après deux nuits de fatigue et d'insomnie, dit-elle en se levant; nous aurons le temps de parler d'Auguste, puisque vous ne nous quittez plus; et, en tout cas, vous le jugerez vous-même. Dormez, mon frère; à votre réveil, j'espère que notre écolier sera de retour.

Elle embrassa de nouveau le marin, qui se jeta tout habillé sur un divan et ne tarda pas à s'y endormir.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, le jour était déjà à son déclin, et les rayons du soleil couchant empourpraient les rideaux de l'alcôve. Rafraîchi par le sommeil, mais encore plongé dans cette espèce d'engourdissement voluptueux qui suit le réveil, Tribert se mit à regarder autour de lui et à prendre connaissance de la chambre qui lui était destinée.

Tout y révélait la tendresse attentive de madame Fourcard. Les meubles étaient ceux qui avaient garni la chambre de leur père, et semblaient rappeler au vieux marin son enfance. Une bibliothèque renfermait le petit nombre de livres qu'il avait autrefois rassemblés; des cartes de géographie qui tapissaient les murailles lui montraient les mers parcourues par lui; un petit navire, œuvre de son adolescence et témoignage éloquent de sa vocation maritime, était suspendu au plafond; enfin, au-dessus même du canapé, était dressée une panoplie d'armes curieuses recueillies dans ses voyages et autrefois envoyées à M. Fourcard.

Il examinait l'un après l'autre tous les détails de cet aménagement, qui témoignait si haut de l'intelligente affection de sa sœur, lorsque la voix de celle-ci se fit entendre dans la pièce voisine; elle était entrecoupée par une autre voix plus jeune et plus haute dans laquelle Tribert reconnut sans peine la voix de son neveu.

La mère semblait faire à ce dernier quelque remontrance à laquelle il répondait avec la brusquerie d'une personne accoutumée à trouver, dans son interlocuteur, toutes sortes de douceur et d'indulgence.

— Je n'irai pas! répétait-il avec le ton d'humeur obstinée habituel aux enfants qu'a gâtés la patience de leur mère.

— Vous n'y songez point, Auguste, reprit madame Fourcard d'un ton d'insistance affectueuse; mademoiselle Lorin compte sur vous pour la conduire à cette soirée. Sans l'arrivée de votre oncle, je vous aurais épargné un pareil

ennui ; mais je ne puis le quitter ainsi dès le premier jour.

— Eh bien, moi aussi j'ai envie de le voir, dit Auguste brusquement ; que mademoiselle Lorin se fasse conduire par son cousin.

— Vous savez bien qu'il est absent.

— Alors, qu'elle reste chez elle.

— Ce que vous dites là est dur, Auguste. Ignorez-vous que cette excellente fille n'a d'autre plaisir que sa partie de boston, et qu'à son âge une habitude est un besoin ?

— Que m'importe ? dit le jeune garçon toujours plus maussade ; est-ce que j'ai quelque obligation envers mademoiselle Lorin ?

— Mais j'en ai, moi, reprit madame Fourcard vivement ; elle m'a enseigné le peu que je sais ; elle m'a aidée, dans toutes les circonstances difficiles, de ses conseils et de ses encouragements ; c'est pour moi comme une sœur aînée, presque comme une mère. Vous le savez, Auguste, et vous devez m'aider à payer ma dette de reconnaissance.

— Dites que vous prenez plaisir à vous créer des devoirs, répliqua le jeune garçon ; c'est la manie des femmes de se passer au cou des colliers de servitude et de se souder au pied des chaînes qu'il faut leur aider à porter.

— Vous oubliez, mon fils, que les plus lourdes ne m'ont point été imposées par mademoiselle Lorin, dit la mère blessée.

— C'est-à-dire que c'est par moi ! s'écria Auguste aigrement.

— Vous m'obligez à vous rappeler qu'aucun devoir ne m'a semblé pénible quand il s'est agi de vos intérêts.

— Et afin de le mieux prouver, vous me reprochez ce que vous avez fait ?

— Auguste ! interrompit madame Fourcard avec impatience, il n'y a ni justice ni bon sens dans ce que vous dites là.

— Alors, n'en parlons plus ! répliqua-t-il en faisant un mouvement pour sortir.

— Vous irez chercher mademoiselle Lorin ?

— Non.

— Rappelez-vous que je l'exige, que je le veux !

— Je n'irai pas ! cria l'écotier avec une obstination emportée.

Et, repoussant violemment la porte du salon, il s'élança dans l'escalier, qu'il monta en chantant à pleine voix, comme pour braver le mécontentement de madame Fourcard.

Celle-ci s'était assise toute tremblante ; et l'oncle Tribert, en approchant son œil du trou de la serrure, vit qu'elle pleurait.

La scène dont il venait d'être l'invisible témoin lui en avait plus appris sur le fils et la mère que toutes les lettres écrites par cette dernière depuis dix années. Il savait maintenant quel avait été le résultat de ce dévouement sans bornes de madame Fourcard pour son unique enfant. Prévenu dans ses moindres désirs, Auguste s'était accoutumé à les imposer ; l'esclavage volontaire de la mère avait amené la tyrannie irrespectueuse du fils.

La fin à la prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

RÈGNES DE LOUIS XI ET CHARLES VIII.

Costume civil. Hommes. — Notre premier dessin représente le duc de Bourgogne Philippe le Bon dans un âge déjà avancé, et revêtu du costume d'apparat qu'il portait aux assemblées de son ordre de la Toison-d'Or. Toutes les pièces de ce costume sont de couleur écarlate. La robe de dessous est d'un fort taffetas. La coiffure, composée d'un bourrelet d'où pend une longue cornette de drap, donne l'idée la plus exacte de la dernière forme qu'ait reçue le chaperon avant de tomber

pour toujours en désuétude. Le manteau, également fait de drap, rappelle par sa coupe et par son ampleur le manteau royal, fendu sur le bras droit, échancré et retroussé sur le bras gauche, doublé d'une fourrure blanche et bordé d'une broderie d'or où figurent les bâtons nouveaux et les briquets, emblèmes du prince. Le collier de la Toison-d'Or est posé par-dessus le manteau, tel que le décrivent les anciens statuts et que le portent encore les rois d'Espagne, successeurs directs de Philippe le Bon à la grande-maîtrise de l'ordre : « l'édit collier en plusieurs pièces, à façon de fusils (briquets) touchant à pierres dont partent étincelles ardentes, et au » bout d'icellui pendant semblance d'une toison d'or. »

Nos études sur le costume du temps de Charles VII nous ont fait voir que, dès 1420, on se servait de patins analogues à ceux sur lesquels sont montés les souliers du duc. Ses gants blancs brodés d'or ne sont pas non plus un détail nouveau de toilette ; mais nous arrêterons l'attention de nos lecteurs sur le dénuement absolu de cheveux qui caractérise cette figure, reproduite par Willenlin d'après le portrait original que l'on conserve à Bruxelles. Cela se rapporte à une circonstance que l'histoire n'a pas dédaigné d'enregistrer.

En 1461, Philippe le Bon fit une forte maladie, pendant laquelle les médecins ordonnèrent qu'on lui rasât la tête. Revenu en santé, le vieux duc, qui avait jusque-là conservé une très-belle chevelure, fut tout honteux de se voir tondu de la sorte, et dans la crainte qu'on ne se moquât de lui, ou plutôt pour n'être pas le seul dont on se moquât, il fit un édit portant que tous les hommes nobles de ses états eussent à se faire raser à son exemple. Plus de cinq cents personnes firent, au vu de l'ordonnance, le sacrifice de leurs cheveux ; pour les autres, en plus grand nombre, qui s'y refusèrent, il fut établi des commissaires chargés de les appréhender au corps partout où ils les rencontreraient, et de leur passer le rasoir sur la tête. Le chef de cette persécution contre la chevelure fut un chevalier d'antichambre nommé Pierre d'Hagenbach, le même que Walter Scott a fait figurer d'une manière si dramatique dans son roman de Charles le Téméraire. Ce n'était qu'un Figaro de palais, quoique l'illustre romancier ait cru devoir en faire un monstre de tyrannie et de brutalité.

La mode des lêtes rases ne fit pas fortune, en dépit des violences exercées en Flandre, violences auxquelles se mêlèrent les déclamations des moralistes français. Un cordelier, écrivant dans les premières années du règne de Louis XI, comparait les cheveux aux biens temporels dont il est nécessaire de se détacher. « Un homme qui a grande abondance de cheveux, dit cet auteur, doit se faire apporter de l'eau chaude et les tremper, et puis, avec un bon rasoir bien tranchant, les faire ôter. Car les cheveux ne font à la tête que nuïsement. Ils engendrent ordures, poux, crasse, teigne, sucur, et sont cause de plusieurs maladies. C'est pourquoi folâtres sont ces cuideraux (1) qui si grands cheveux portent et à si grande abondance, qu'ils leur entrent jusqu'au dos par-derrière, et par-devant leur couvrent le front jusqu'aux yeux, tandis qu'aux deux côtés ils leur cachent les oreilles. »

Ces raisons n'étaient pas de nature à convaincre la jeunesse dorée du temps ; car du moment que la mode exigeait que les cheveux tombassent sur les yeux et dans le cou, peu importait qu'un moine, forcé par sa règle d'être tondu, y trouvât à redire ; et quant aux arguments tirés de la propreté et de la santé, ils n'atteignaient pas les oisifs des cours, à qui rien ne manquait pour le soin de leur chevelure.

Les longs cheveux triomphèrent donc, et par toute l'Europe, et pour longtemps. Albert Krantz raconte, dans son Histoire des Vandales, qu'en 1481 les princes allemands, à la suggestion de leurs confesseurs, s'envoyèrent des ciseaux accompagnés de lettres pour s'inviter réciproquement à se

(1) Charmante expression dont le sens revient à celui de petits outrecoiffants.

couper les cheveux. Cela n'empêcha pas l'empereur Maximilien de conserver jusqu'à sa mort la chevelure et la coiffure à la française qu'il avait adoptées dans son adolescence ;

L'exemple de César devint la loi du monde.

En Allemagne, comme dans les autres États, ce ne fut qu'au seizième siècle que les têtes se soumièrent aux ciseaux, par l'effet d'une révolution dont, cette fois encore, la France donna le signal.

La belle tapisserie d'Arras, qui orne l'escalier de la bibliothèque nationale, a été exécutée à une époque de la mode des longs cheveux où on les faisait tomber tout droits sans les crêper ni les friser : témoin le fragment de cette tapisserie que nous avons publié (1). Cette coiffure est celle que, jusqu'à ces derniers temps, le peuple appelait *en marchand de salade*, à cause qu'elle s'était perpétuée dans cette partie de la Normandie d'où affluaient à Paris tant de marchands ambulants, revendeurs du fruit et de la verdure. Les pay-



J.F.

J.G.

Philippe le Bon en grand costume de chevalier de la Toison-d'Or. — D'après Willemin.



J.F.

J.G.

Portrait du grand fauconnier de Charles VIII vers 1490. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

sans bretons, à l'heure qu'il est, la portent encore. Elle se maintint dans le beau monde pendant presque tout le règne de Louis XI. Vers 1480 seulement la frisure reparut pour durer jusqu'au moment où nos armées revinrent d'Italie avec Charles VIII. Restaurée, mais non stationnaire, elle subit plus d'une fois, dans cette période de quinze ans, les changements que l'art lui imposa. Les gravures qui accompagnent le présent article font voir les caprices divers du fer s'exerçant sur la chevelure, de 1480 à 1496.

Mais en voilà assez de dit sur les cheveux. Revenons à la forme des habits.

Une chronique parle en ces termes de la mode de 1467 : « Cette année, les hommes se vêtirent si court que leurs chausses leur valaient presque autant que s'ils avaient été tout nus ; et avec cela, ils faisaient fendre les manches de leurs robes et de leurs pourpoints de telle sorte qu'on voyait leurs bras à travers une déliée chemise qu'ils portaient, laquelle chemise avait la manche large. Item, dessus leurs longs cheveux, ils avaient bonnets de drap d'un quart ou même d'un quart et demi de haut. Et les nobles et les riches

(1) Voy. 1848, p. 212.

portaient grosses chaînes d'or au cou, avec pourpoints de velours ou drap de soie, et longues poulaines à leurs souliers, aussi longues qu'étaient leurs bonnets; et à leurs robes gros malloîtres sur leurs épaules, pour les faire apparaître plus fournis et de plus belle encolure, et pareillement à leurs pourpoints, lesquels on garnissait fort de bourre. Et s'ils n'étaient ainsi habillés, ils s'habillaient tout long usques en terre de robes, et partant se vêtaient tantôt long, tantôt court. Et n'y avait si petit compagnon de mé-

tier qui n'eût une longue robe de drap jusques aux talons. »

Ce que le chroniqueur dit de l'exiguïté des vêtements de dessus peut s'appliquer aussi aux modes sous Charles VI, sous le roi Jean, et plus anciennement encore sous le roi Robert, lorsque les Arlésiens étaient venus transplanter les modes provençales à Paris. Mais ce qui était sans exemple dans le costume du temps de Louis XI, c'était ces fentes pratiquées aux manches des habits pour laisser voir la chemise. La raison de cette mode était dans le degré inoui de perfection qu'a-



Damoiseaux et Homme de loi d'environ 1480. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

vaient atteint les tissus de fil au quinzième siècle. On ne put se résigner à enterrer sous le vêtement cette toile que la Frise était parvenue à faire si fine et si blanche; et comme l'idée ne vint pas d'abord d'en faire parade par-devant soi en tenant le pourpoint ouvert sur la poitrine, on pratiqua des entailles aux bras, comme des fenêtres par où il était permis à l'œil d'entrevoir la beauté de la chemise. Qu'on n'oublie pas qu'en fait de produits manuels, beauté était jadis l'équivalent de cherté. Le prix élevé des toiles de Frise était un obstacle à ce que le premier venu s'en procurât, et leur succès comme objet de toilette fut assuré d'autant. Le linge, d'abord exhibé aux bras, le fut ensuite à la taille, sur

l'estomac, aux épaules, aux cuisses mêmes, par la multiplication des crevés. Bref, plus on avança, plus le linge devint apparent, et c'est dire assez son triomphe que de constater que depuis Louis XI il n'a pas cessé d'avoir cette importance non-seulement dans la mise des Français, mais encore dans celle de presque tous les Européens.

Notre auteur de 1467 fait connaître, en parlant de la forme des bonnets, un autre signe bien caractéristique de l'habillement sous Louis XI. Ces coiffures d'un quart et demi de haut (environ 45 centimètres) ressemblaient beaucoup aux bonnets de magicien, car elles étaient pointues et soutenues par une doublure apprêtée qui leur faisait darder le ciel. On

fit sur ce modèle des chapeaux de feutre à rebords très-étroits. Rien de plus grotesque que certains personnages que l'on voit dans les miniatures du temps, affublés de cette sorte de chapeau, en même temps qu'ils ont le corps couvert de l'armure chevaleresque. Bonnets et chapeaux s'amendèrent sous le règne suivant. Les premiers furent réduits à la forme et aux dimensions de simples calottes. Il n'y eut que les hommes de loi et les docteurs qui les conservèrent tant soit peu élevés, comme marque distinctive de leur état. Quant aux chapeaux, Louis XI tenta en vain, par son exemple particulier, de les ramener à une mode raisonnable. On n'abandonna la forme pyramidale que pour passer, sans intermédiaire, à celle du mortier. En cela le chapeau ne fut qu'une plate copie de la toque, qui commençait à prévaloir. Des médailles, des chaînes d'or et de pierreries, des plumes ornées de perles, s'ajoutèrent à la toque comme au chapeau. Une petite toque retroussée, portée sur le coin de l'oreille par les damoiseaux, s'appelait *barrette*. On peut voir, page 45, des échantillons de toutes ces coiffures, ou du moins du bonnet doctoral, du bonnet civil, de la barrette et de la toque à plumes.

Nous avons dit, en parlant du costume militaire (1), que ce fut sous Charles VIII qu'on abandonna définitivement les poulaines. Les portraits de la vieillesse de Louis XI représentent déjà ce monarque avec des souliers arrondis du bout. Notre dessin de Philippe le Bon ne lui attribue pas non plus de poulaines. Il est certain qu'à toutes les époques il dut se trouver des gens de bon sens qui résistèrent à cette mode gênante et ridicule, de même qu'après sa chute il y eut des personnes assez extravagantes ou assez obstinées pour vouloir la retenir. J'ai vu, dans une miniature de 1494, un vieillard encore chaussé de galoches à pointes. Au moins celui-là avait pour excuse l'amour du temps passé, naturel à son âge. Quoi qu'il en soit, en prenant une moyenne entre ces cas particuliers, on est amené à placer vers l'an 1485 l'extinction des poulaines. Il y avait plus de quatre siècles qu'elles avaient commencé à paraître, et pendant ce long espace de temps, restaurées autant de fois que prosrites, elles avaient tenu comme enfermée dans un cercle infranchissable la mode des chaussures. Le charme fut rompu du moment qu'on cessa de leur conférer les honneurs de l'anathème; elles tombèrent d'elles-mêmes pour ne plus être reprises.

En continuant notre commentaire sur les modes de 1467, nous arrivons aux *pourpoints à mahoîtres*, qui ne sont pas quelque chose de nouveau pour nous, car nous les avons vus paraître sous le règne de Charles VII, et nous en avons donné une explication assez complète pour qu'il soit inutile d'y revenir (2). Les mahoîtres cessèrent d'être en usage vers 1480, sans que pour cela on renonçât à vouloir paraître large des épaules; mais l'artifice mis en usage fut moins grossier: On se serra la taille en ramenant la ceinture par-dessus la robe; on donna à la robe elle-même de larges revers qu'on garnit de fourrures et qu'on renversa sur les épaules, de manière à augmenter de tout leur volume l'apparence de l'encolure. Cette mode, dont on peut juger par le portrait du grand fauconnier de Charles VIII gravé page 44, ne laisse pas que d'être gracieuse, à part la longueur excessive de la robe. On sent là un avant-goût de la renaissance; il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver au costume que les chefs-d'œuvre de Raphaël ont immortalisé.

Il ne faut pas imputer aux seuls contemporains de Louis XI l'incohérence de goût qui leur faisait porter, par-dessus, les vêtements les plus longs, et, par-dessous, les plus étriqués. Pareille anomalie eut lieu sous Charles VIII et encore sous Louis XII, comme nous le verrons par la suite. Il y a plus: si on se rappelle les études faites sur les époques antérieures, on conclura que la loi permanente du costume, depuis Char-

les V jusqu'à la renaissance, fut d'accoupler le double défaut de l'exiguïté extrême et de l'ampleur démesurée.

Pendant les dernières années de Charles VII, on avait fait grande consommation en France d'étoffes de soie, principalement des satins brochés et du brocard, appelé drap d'or dans les auteurs du temps. Ces étoffes étaient apportées d'Italie, fabriquées la plupart à Florence ou à Lucques. Louis XI en fit baisser l'importation par les entraves de toute sorte qu'il y mit. Sans rendre précisément de loi somptuaire, si ce n'est à l'égard de ses gens d'armes, il restreignit l'usage des soieries, soit en les surchargeant de taxes, soit en poursuivant d'avanties publiques ceux qui en portaient. Pour joindre l'exemple au précepte, il affectait sur sa personne une excessive simplicité. « Notre roi, dit Commines, s'habillait fort court, et si mal que pis ne pouvait. » Tout le monde connaît, par l'abus qui en a été fait, l'habit en gros drap et le chapeau à bonne vierge de plomb de Louis XI. Sur le théâtre, dans les romans, on en a multiplié la peinture; fausse peinture, il faut le dire, car elle tendrait à transformer l'un des plus ardents émancipateurs de l'Europe moderne en un vieux rachitique, couvrant de la souquenille d'Harpagon l'âme poltronne d'un Sganarelle.

Il est vrai que Louis XI, abattu par le travail plus que par l'âge, passa les deux dernières années de sa vie sur une chaise, perclus, inquiet, longuement, lentement dévoré par l'idée du repos qu'il lui fallait subir et qui faisait son plus cruel supplice. Mais dans cet état de maladie et de ruine, il n'était plus le roi sans façon, qui avait constamment sacrifié l'apparence au parti pris de ne considérer que le fond des choses. Son immortel historien, Commines, que nous citons tout à l'heure, le représente visant à l'effet dans le château du Plessis-lez-Tours, et demandant à un éclat d'emprunt de quoi en imposer à l'opinion. « Il se vêtait richement, ce que jamais n'avait accoutumé par avant, et ne portait que robes de satin cramoisi; fourrées de bonnes martes; et il en donnait aux gens sans qu'on les lui eût demandées. » Ainsi, au contraire de ce qu'il avait fait toute sa vie, il montrait du goût pour la toilette et l'encourageait chez ses sujets par ses libéralités.

Maintenant, si l'on veut avoir une idée exacte du costume de prédilection de Louis XI pendant qu'il fut lui-même, au lieu de s'en rapporter aux paraphrases des écrivains modernes, qu'on ait recours au précieux dessin publié dans le Magasin pittoresque de 1845 (1). Le roi y est représenté en chasseur: courte jaquette, chausses collantes, bottes longues, le cor en bandoulière et l'épée au flanc. Ainsi avait-il voulu être mis sur son tombeau, en dépit des traditions et de tous les usages reçus; mais dans sa pensée, cet habit, qui est bien l'habit dégagé et sans faste auquel fait allusion Commines, cet habit devait exprimer à la fois l'histoire et le symbole de son règne. Par là, en effet, il apprenait à la postérité qu'il avait passé dix-huit ans de sa vie à cheval, pour tout voir, tout savoir, réunir par sa présence en tous lieux les parties dispersées de son royaume, et chasser toujours devant lui, jusqu'à le réduire aux abois, le monstre jusqu'alors invincible des coalitions.

Si un homme de cette intelligence a prosrit le luxe des vêtements, on doit croire qu'il y a été mû par d'autres raisons que son goût particulier. Effectivement, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les documents administratifs de son règne pour trouver ces raisons exprimées à tout propos et sous cent formes différentes. Les guerres des Anglais avaient ruiné totalement l'industrie de la France; elle n'exportait plus: de sorte que le commerce se faisait en achetant toujours et en ne vendant jamais. Pour les soies, pour les draps fins, pour les denrées du Levant, c'étaient des flots d'or qui s'écoulaient du royaume sans avoir de conduits pour y revenir. Une administration clairvoyante devait tout naturellement chercher à entraver, jusqu'à meilleure occurrence, une consommation

(1) Voy. 1848, p. 214.

(2) Voy. 1847, p. 278.

ruineuse pour le pays. Ainsi fit Louis XI, et mieux encore, car il conçut la possibilité d'affranchir ses états du tribut immodéré qu'ils payaient à l'Italie pour l'achat des soieries. C'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir fait planter les premiers mûriers en France, et d'avoir monté à Lyon et à Tours des fabriques qui auraient pu avancer de deux siècles la grandeur industrielle du pays, si ses absurdes successeurs n'avaient pris à tâche de détruire tout ce qu'il avait créé. Que dire de Charles VIII, qui, comme encouragement à la fabrication de la soie, imagina de ressusciter les lois somptuaires de Philippe le Bel, et de défendre à tels ou tels de porter du velours, à tels ou tels de porter du satin ? Louis XII ayant conquis l'Italie pour quelques jours, crut posséder à tout jamais la source de toute splendeur et laissa les métiers français s'arrêter. Nous n'eûmes ni l'Italie, ni l'industrie de la soie. Lorsque Henri IV résolut de la naturaliser de nouveau dans ses états, on n'avait plus mémoire qu'aucun essai de ce genre eût été tenté auparavant.

Il n'y a que les grandes âmes qui sachent combien il y a de gloire à être bon. SOPHOCLE.

CURIOSITÉS GÉOGRAPHIQUES.

LA MAPPEMONDE DE RANULPHE DE HYGGEDEN.

(Quatorzième siècle.)

Nous avons publié en 1840, p. 207, une mappemonde saxonne du dixième siècle ; celle que nous donnons aujourd'hui est du quatorzième. Plus de quatre cents ans s'étaient écoulés entre le dessin de l'une et de l'autre ; toutefois les idées n'avaient presque point changé. Les connaissances de celui qui traça la seconde n'étaient guère supérieures à celles du premier. Cette mappemonde est, comme la précédente, un informe dessin dans lequel les masses principales ont leur situation respective, où beaucoup de détails ne l'ont pas ; c'est une sorte d'esquisse dans laquelle on semble ne s'être proposé d'autre but que de rattacher une nomenclature à une sorte de trame imparfaite, mais suffisante pour guider dans la lecture d'un récit historique.

Cette nomenclature a encore ici pour base la nomenclature vulgaire d'un des géographes latins de l'antiquité, au milieu de laquelle l'écrivain a enchaîné celle qui lui était plus particulièrement connue. Ainsi les noms qui se rattachent à la géographie du Nord y sont nombreux, parce que le dessinateur était lui-même un homme du Nord. Comme chrétien, pénétré des récits bibliques, il étend la géographie sacrée sur un espace démesurément grand et qui n'est aucunement en rapport avec les régions voisines. A elle seule elle occupe la moitié de l'Asie. Le Jourdain (*Jordanus*) descend bien du Liban pour aller verser ses eaux dans la mer Morte (*mare Mortuum*). Mais la Phénicie (*Fenicia*) est au sud du lac Maudit, dans les terres ; Madian est voisin de la Chaldée (*Chaldea*) ; l'Euphrate, unissant le Taurus au Liban, n'a pas d'embouchure, et la Mésopotamie est sur sa rive droite, au lieu d'être placée à sa gauche. Les territoires d'Effraym et de Galaad, appuyés sur l'Euphrate, viennent mourir au pied du Sinaï (*mons Sina*). Au pied de la sainte montagne, une bande jetée sur la mer Rouge (*mare Rubrum*), indique le lieu du passage des Hébreux (*transitus Hebrorum*). A l'extrémité de l'Arabie, Saba, le royaume de la reine Malkhis, si célèbre dans la légende de Salomon, tient une large place. Jérusalem, encore orthographiée par abréviation *Ilm*, est la seule ville des régions orientales que l'on ait désignée par une indication graphique particulière.

L'Afrique ne présente rien de bien particulier. L'Éthiopie orientale et occidentale, qui en marque les bornes au midi,

s'étend le long des rives de l'Océan (*Oceanus Egypti*), l'Océan d'Égypte, expression particulière à cette carte), comme dans la mappemonde homérique. Par suite du peu de largeur du continent, le Nil (*flumen Nilus*) a décrit ces contours bizarres et rapprochés, déjà dessinés dans le planisphère saxon ; mais ici le fleuve arrive nettement jusqu'à la Méditerranée, ce qu'il est difficile de déterminer dans le dessin de Ranulphe. L'existence du Sahara est indiquée par une mer aréneuse ou de sable (*mare Arenosum*) que touche le grand fleuve.

Le soin avec lequel les îles britanniques sont traitées dans la carte de la bibliothèque Cottonienne montre suffisamment quel a été le lieu où elle a été rédigée, tandis que dans celle que nous examinons aujourd'hui, on est amené infailliblement à la considérer comme ayant été dessinée sur le continent, à Paris peut-être. En effet, Parisius, objet d'une désignation particulière, s'élève au centre d'un territoire autour duquel viennent se grouper les noms des principales provinces de France : la Picardie, le Normandie, la Pictavie (le Poitou), l'Aquitaine, la Vasconie (la Gascogne), la Navarre, la Burgundie (la Bourgogne). Du reste, près de là, même désordre que dans les régions sacrées. L'Aragon et la Catalogne ne sont pas en Espagne, et la Campanie, franchissant la mer, vient se placer près de la Provence. Le Rhône meurt au milieu de cette étrange confusion, après être venu des mêmes lieux que le Rhin. Malgré les connaissances de l'auteur sur les pays germaniques, connaissances démontrées par l'abondance des noms (Belgique, Brabant, Flandre, Séland, Frlsons, Allemagne, Rhétique, Franconie, Thuringe, Westphalie, Saxonie, Albanie, Boémie), il place le Hainaut et la Hollande côte à côte sur la rive gauche du Rhin ; la Dacie et la Norvège sont pour lui deux îles, dont l'une, la dernière, est voisine de l'Irlande. En s'avancant plus au nord, ses idées sont tellement confuses, que la Gothie est voisine des monts Riphées, et que la Scandinavie, s'avancant vers l'Asie Mineure, se trouve limitrophe des Amazones, entre la mer de l'Hircanie et l'Hibernie. Il nous faudrait trop de temps et d'espace pour relever toutes les autres erreurs. Cependant reconnaissons que pour l'Europe continentale, la carte de Ranulphe est bien supérieure à la mappemonde saxonne.

Cette idée systématique des anciens que les principales mers intérieures de l'ancien monde étaient des golfes formés par l'Océan aux limites du monde, se retrouve dans l'un et l'autre de ces monuments géographiques. La Méditerranée, la mer Caspienne et la mer Rouge, ont toutes la même origine ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il en est de même des Palus Méotides (mer d'Azof) qui sont séparés de la mer Noire. Dans la Méditerranée, les îles se suivent, pour ainsi dire régulièrement, depuis Gadès (l'île de Cadix), qui est l'entrée, jusqu'à Pathmos, le lieu d'exil de saint Jean, l'endroit où fut écrit l'Apocalypse, qui est à l'extrémité opposée. Comment Pathmos, île de l'Archipel, qui eût été mieux placée près de Candie, est-elle venue se ranger si loin de son emplacement ? Cela n'est pas trop explicable. Quant à Colchos, qui s'étale au milieu d'une mer dans laquelle il faut reconnaître la mer Noire, c'est un très-jointain souvenir des poésies du chantre divin d'Ilion.

L'Océan, le grand Océan, l'infranchissable limite, est ici un large fleuve qui encercle dans sa course lointaine le Paradis, le lieu où se passe cette scène que les Grecs ont si gracieusement représentée par la fable de Pandore. Au milieu de ce courant éternel, qui prend ici le nom d'océan Scythique, là celui d'océan d'Égypte, surnagent quelques terres isolées, appendice des continents voisins : l'île d'Apollon, que les anciens faisaient voisine des bouches de l'Ister, et d'où Lucullus avait apporté l'Apollon du Capitole ; la Vinland, témoignage des découvertes américaines et anté-colombiennes des navigateurs du Nord ; Tilé, la vieille Thulé des Grecs ; les îles Salie et Malie, Canaria, et l'île Fortunée, qui a pour pendants l'Anglie (l'Angleterre), la Walha (Galles), l'Hibernie (l'Ir-

lande, la Scotie (l'Écosse) et Man, autant d'îles. Évidemment ce dessinateur n'était pas Anglais.

La carte est coloriée. L'Océan, la Méditerranée et les fleuves y sont peints en vert noir uni. Les limites des contrées entre elles sont représentées par de petites lignes vermillonnées.

Comme dans la carte saxonne, l'orientation est telle que le sud est à droite, le nord à gauche, le couchant au bas de la carte.

On attribue cette mappemonde curieuse à Ranulph de Hyggeden (on écrit aussi Ralphe Hyggeden, Hliden ou Hy-



Mappemonde du quatorzième siècle.

keden). C'était un savant bénédictin du monastère de Saint-Werberg, dans le comté de Chester en Aquitaine, où il mourut vers 1360. Il est l'auteur d'un ouvrage historique, intitulé *Polychronicon*, la Multiple chronique, divisé en sept livres, dont le premier contient une description de toutes les contrées. Il importe, au reste, de faire observer que le *Polychronicon* a été plusieurs fois transcrit, et que chacun

des copistes peut avoir modifié la carte primitive selon ses connaissances personnelles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE RETABLE DE LA CELLE

(Département de l'Eure).



Bas-reliefs dans l'église de la Celle.

La Celle est un petit village situé sur les limites des départements de l'Eure et de l'Orne, dans la vallée de la Rille. L'église, petite, mal bâtie, sans style, s'élève au milieu de rares maisons séparées par des champs fertiles et de vertes clôtures. On ne la citerait guère, si ce n'était qu'elle possède un beau retable composé de divers bas-reliefs d'albâtre assez habilement rapprochés, mais qui primitivement devaient faire partie d'une série de compositions dont quelques-unes n'existent plus. Ces bas-reliefs, comme tous les albâtres du seizième siècle, sont remarquables par certaines qualités d'exécution qui contrastent fréquemment avec une maladresse naïve. Dans ce beau temps de la renaissance, les ateliers des monastères, sans être restés étrangers aux progrès de l'art, avaient encore coutume de suivre trop scrupuleusement certaines traditions du style primitif chrétien. La chasteté des figures drapées, la simplicité des plis, l'expression placide des physiognomies, le peu de vérité des attitudes et des gestes lorsque le mouvement ne se rapporte point aux habitudes de la vie monastique, l'ignorance anatomique dans quelques parties, enfin la monotonie des accessoires, autorisent à attribuer cette œuvre d'art à des moines, disciples de ceux qui, aux douzième et treizième siècles, exécutaient les châsses et les reliquaires en orfèvrerie émaillée. Parmi ces treize bas-reliefs, le premier se recommande surtout à l'attention par son étendue et son mérite : il représente au milieu du ciel la Vierge, le Père éternel, le Christ, le Saint-Esprit et les anges. Le Père est au milieu ; il est mitré et il fait le geste de bénir. Le Fils et le Saint-Esprit touchent à la couronne de la Vierge. Les anges, qui soutiennent la Vierge, sont vêtus d'habits serrés au cou et sur la poitrine, comme ceux des novices dans les couvents. Les draperies des trois personnes de la Trinité sont fouillées et repliées comme dans le vieil art allemand. Il en est de même dans la plupart des autres bas-reliefs. En général, les mains, un peu sèches et roides, ne manquent cependant ni de grâce ni d'une certaine distinction. On voit encore sur les draperies et sur les fonds quelques traces de peinture où dominent le bleu, le rouge et l'or. Les autres sujets des bas-reliefs sont les suivants : — Naissance de la Vierge. — Présentation de la Vierge au temple. — L'Annonciation. La pose de la Vierge est d'une naïveté étonnante ; l'ange qui lui présente un lis est vêtu en page ; il porte une toque et un pourpoint. — Jésus dans la crèche ; le Père éternel regarde ; il en est de même dans l'Annonciation. — Adoration des rois ; la figure de la Vierge est d'une jolie exécution. — La Circoncision. — Saint Georges malade, visité par la Vierge. — Saint Georges armé chevalier par la Vierge ; un ange lui attache les éperons, un autre tient son épée, un autre son bouclier. — Saint Georges combattant le dragon ; la Vierge et Jésus-Christ sont au fond ; une femme avec un nimbe est en prière près de l'agneau. Dans ce dernier bas-relief, la mauvaise exécution du cheval, l'inexpérience complète qui se trahit dans l'arrangement de l'armure et de la selle, peuvent servir de preuves à l'appui de la conjecture que l'artiste était plus familier avec le cloître qu'avec les tournois et les hauts faits des chevaliers. — Saint Georges baptisant. — Saint Georges devant le juge, aux pieds duquel un bouffon gesticule, tandis qu'un nain, accroupi sur une colonne, joue du violon. — Saint Georges décapité ; le juge est témoin du supplice et porte sur son bonnet un petit chien qui semble exprimer l'idolâtrie. — Le corps de saint Georges décapité reste à genoux ; au-dessus, deux anges emportent au ciel son âme nue et ailée. — Les petites statuettes qui décorent les niches de chaque côté des compositions, sont d'une exécution très-supérieure à celle des bas-reliefs.

Les méthodes sont les maîtres des maîtres.

TALLEYRAND.

TRADITIONS POPULAIRES DE LA FRANCE.

LE SEIGNEUR D'ESTOUTEVILLE.

Le seigneur d'Estouteville bâtit l'abbaye de Valmont en Caux pour accomplir un vœu fait en Palestine, et il y employait tous ses vassaux ; mais le rude batailleur, insensible à leurs fatigues, les tenait au travail depuis l'aube jusqu'au tomber du jour, sans autre nourriture que le pain de ses meutes trempé dans l'eau des fontaines. Aussi tous auraient-ils succombé si, près de l'homme implacable, Dieu n'eût placé une sainte. La lille du seigneur d'Estouteville était si belle qu'au premier aspect on en devenait ébloui ; puis l'expérience la faisait trouver si bonne qu'on ne pensait plus à sa beauté. Partout où son père avait menacé ou puni, elle venait rassurer ou guérir. Elle arrivait au milieu des afflictions comme le rayon du soleil dans l'orage, et devant son sourire les larmes devenaient des perles.

Prenant en pitié la misère des vassaux qui travaillaient à l'abbaye, elle leur réservait les viandes les plus succulentes, les vins les mieux épiciés, et les apportait en secret, en leur recommandant de n'en parler à personne et de ne remercier que Dieu.

Mais le seigneur d'Estouteville soupçonna la fraude, et comme sa main était aussi fermée que son cœur, il entra dans une violente colère.

Un jour donc que la jeune lille se rendait à Valmont en Caux, cachant sous sa robe les vivres et le vin qu'elle emportait, il la rencontra au détour du chemin et l'arrêta brusquement.

— Quelle est cette cruche cachée sous votre voile ? demanda-t-il d'un air sévère.

— Hélas ! que mon maître excuse, dit la jeune lille craintive ; ce n'est que de l'eau puisée à la petite source.

— Que tenez-vous enveloppé dans les plis de votre mante ? reprit d'Estouteville, dont l'œil brillait de colère.

— Que monseigneur ne s'irrite point ! répliqua l'enfant plus tremblante ; ce ne sont que des fleurs cueillies dans la haie.

— Tu me trompes ! s'écria le châtelain furieux.

Et, saisissant la cruche, il la vida sur la route, afin de confondre la jeune fille. Mais, ô prodige ! un miracle contraire à celui de Cana venait de s'accomplir, le vin s'était changé en une eau limpide.

D'Estouteville voulut faire tomber les vivres cachés dans la mante : il ne s'en échappa que des fleurs.

— Malheureuse ! s'écria-t-il, tu ruines ton maître et ton seigneur, et tu ne crains rien parce que tu as la Vierge pour complice ; mais, aussi vrai que je ressusciterai un jour dans ma chair pour voir la Trinité, je mettrai entre toi et les pauvres la grille d'un couvent !

— Qu'il soit fait selon votre volonté, répondit la jeune lille.

Et, un nuage lumineux l'ayant enveloppée, elle disparut aussitôt comme emportée dans un éclair.

Le seigneur d'Estouteville, d'abord saisi d'épouvante, puis de douleur, la fit chercher partout ; mais toutes ses recherches furent inutiles : Dieu punissait par la solitude celui qui s'était isolé des autres hommes, faute de charité.

Il vieillit tristement dans son château, comme le hibou dans le creux du chêne, sans entendre parler de sa fille ; ce fut seulement au bout d'un grand nombre d'années que, se promenant dans le cimetière d'un couvent, il lut son nom sur une tombe déjà rongée de mousse et où il se faisait des miracles.

(Cette tradition, encore populaire dans une partie de la Normandie, et dont l'origine monastique est évidente, a été empruntée à l'histoire du miracle des roses ; mais ce qui lui donne un caractère particulier et attachant, c'est l'intention du légendaire à exalter la charité. Il est clair qu'il a voulu en

faire la vertu cardinale de la foi catholique. En sa faveur, Dieu jette un miracle sur le mensonge de la jeune châtelaine. C'est qu'au siècle où se composaient ces récits, nul autre mérite ne pouvait lui être comparé. L'immense majorité des hommes, accablée sous l'oppression et le mépris d'une minorité altière, n'avait pour défense que ce cri : Charité ! Recommander aux puissants l'amour, c'était seulement réclamer pour les faibles le droit de ne pas mourir.)

LA FANTASMAGORIE.

LE PHYSICIEN ROBERTSON.

« Dans un appartement très-éclairé, au pavillon de l'Échiquier, n° 18, je me trouvais, avec une soixantaine de personnes, le 4 germinal (au vi). A sept heures précises un homme pâle, sec, entra dans l'appartement où nous étions : après avoir éteint la plupart des bougies, il dit : « Citoyens et messieurs, je ne suis point de ces aventuriers, de ces charlatans effrontés qui promettent plus qu'ils ne tiennent ; j'ai assuré, dans le Journal de Paris, que je ressusciterais les morts, je les ressusciterai. Ceux de la compagnie qui désirent l'apparition des personnes qui leur ont été chères, et dont la vie a été terminée par la maladie ou autrement, n'ont qu'à parler ; j'obéirai à leur commandement. » Il se fit un instant de silence. Ensuite un homme en désordre, les cheveux hérissés, l'œil triste et hagard, dit : « Puisque je n'ai pu, dans un journal officiel, rétablir le culte de Marat, je voudrais au moins voir son ombre. »

» Robertson verse sur un réchaud enflammé deux verres de sang, une bouteille de vitriol, douze gouttes d'eau forte, et deux exemplaires du Journal des Hommes libres ; aussitôt s'élève peu à peu un petit fantôme livide, hideux, armé d'un poignard et convert d'un bonnet rouge : l'homme aux cheveux hérissés le reconnaît pour Marat ; il veut l'embrasser ; le fantôme fait une grimace effroyable et disparaît.

» Un jeune merveilleux sollicite l'apparition d'une femme qu'il a tendrement aimée, et alors il montre le portrait en miniature au fantasmagorien, qui jette sur le brasier des plumes de moineau, quelques grains de phosphore et une douzaine de papillons ; bientôt on aperçoit une femme les cheveux flottants et fixant son jeune ami avec un sourire tendre et douloureux... »

Ce passage est extrait d'un article dans lequel le représentant Poultier rendait compte d'une séance fantasmagorique du Liégeois Robert, dit Robertson. (Ami des lois du 8 germinal an vi, — 23 mars 1798.)

Ces séances, commencées au pavillon de l'Échiquier, furent ensuite transférées dans l'ancien couvent des Capucines, près la place Vendôme. La salle étant constamment encombrée, le prix des places fut élevé à trois et à six livres. Les journaux du temps sont remplis de récits merveilleux sur les vives impressions que des gens du monde et des littérateurs célèbres ressentaient à la vue du spectacle offert par Robertson. Une foule d'accessoires habilement ménagés contribuaient à augmenter l'effet produit sur les spectateurs. Le thaumaturge avait choisi pour son théâtre la vaste chapelle abandonnée au milieu d'un cloître que le public se rappelait d'avoir vue toute couverte de tombes et de dalles funèbres. On ne parvenait à cette salle qu'après avoir parcouru, par de longs détours, les cours cloîtrées de l'ancien couvent, décorées de peintures mystérieuses. On arrivait devant une porte de forme antique, couverte d'hiéroglyphes ; cette porte franchie, on se trouvait dans un lieu sombre, tendu de noir, faiblement éclairé par une lampe sépulcrale, et n'ayant d'autre ornement que des images lugubres. Le calme profond, le silence absolu qui régnait dans ce lieu, l'isolement subit dans lequel on se trouvait au sortir d'une rue bruyante, l'attente des apparitions les plus effrayantes, imprimaient aux specta-

teurs un recueillement extraordinaire. Les physionomies étaient graves, presque mortes, et l'on ne se parlait qu'à voix basse.

L'article de Poultier dont nous avons cité un fragment, conçu dans un sens politique, n'est pas une description fidèle. Au moins Robertson se défend-il vivement, dans ses Mémoires (1), d'avoir jamais feint d'être en possession de moyens surnaturels. Il raconte que fréquemment des jeunes gens venaient lui demander l'ombre de leur fiancée, des femmes celle de leur mari, des jeunes personnes surtout celle de leur mère. « Tout en écoutant le récit de leurs peines, dit-il, je désabusais leur crédulité. Mes efforts restèrent cependant infructueux devant l'exaltation d'une femme dont le mari m'avait été connu. Il était maître de musique de la chapelle de Versailles. Son épouse, inconsolable de sa mort, conçut l'espoir que je pourrais faire apparaître son ombre devant elle ; ce fut dès-lors une idée fixe que rien ne put affaiblir. Elle m'accusait de prendre plaisir à prolonger et à accroître sa douleur par mon refus. Je voyais une femme près de perdre la raison ; je m'adressai au bureau de police, et je demandai la permission d'adoucir le chagrin de cette femme en complétant une erreur qu'on ne pourrait dissiper qu'en la réalisant. Cette permission me fut accordée. Je m'appliquai à la bien persuader que, si cette évocation était possible, le pouvoir n'en existait que pour en faire usage une seule fois. Je dessinai de souvenir les traits de son mari, certain que l'imagination malade de la spectatrice ferait le reste. En effet, l'ombre parut à peine qu'elle s'écria : « O mon mari ! mon cher mari, je te revois... » C'est toi ; reste, reste, ne me quitte pas sitôt. » L'ombre s'était approchée presque sous ses yeux ; elle voulut se lever, mais l'ombre disparut, et alors elle resta interdite, puis versa des larmes abondantes. Sa douleur était plus tendre. Elle me remercia d'une manière expressive, dit qu'elle avait la certitude que son mari l'entendait, la voyait encore, que ce serait toute sa vie une douce consolation. »

Les procédés fantasmagoriques furent longtemps le secret de l'inventeur. Les uns affectèrent de comparer les apparitions aux ombres chinoises ; d'autres n'y voyaient que les illusions de la lanterne magique. Cependant ils renonçaient à expliquer la marche des fantômes, graduée et naturelle au lieu d'être saccadée comme dans les deux divertissements connus qu'ils citaient. La vie apparente des personnages, une distribution savante de la lumière et des ombres, la grandeur et la croissance progressive des spectres, enfin le rapprochement presque immédiat sous les yeux des spectateurs sur lesquels ils paraissaient se précipiter, contribuaient à établir une différence notable entre la fantasmagorie et tous les autres spectacles jusqu'alors connus.

L'astronome Lalande, le physicien Charles, témoignèrent souvent à Robertson le plus vif désir de connaître ses procédés ; et ne pouvant obtenir l'aveu de son secret ils cherchèrent à le deviner, mais en vain. « Plus le procédé était simple, dit Robertson, plus les physiciens s'en laissaient égarer par leur imagination ; ils attribuaient cet éloignement et cet agrandissement subits des objets à l'effet d'un miroir concave combiné avec le foyer d'une loupe : tous leurs essais tournaient autour de ce cercle. Mais pendant huit ans rien ne fut deviné ; et peut-être aurait-on cherché plus longtemps, sans l'indiscrétion d'un garçon de service que j'occupais et l'avidité d'un capitaliste qui voulut exploiter l'infidélité de cet agent. » (Mémoires de Robertson.)

Le procès engagé entre Robertson et ses contrefacteurs fit tomber le voile qui avait caché jusque-là les procédés de cet ingénieux inventeur. Néanmoins c'est dans ses Mémoires, publiés en 1831, que ces procédés furent expliqués en détail pour la première fois.

Il faut pouvoir disposer d'une salle de 20 à 25 m. de longueur sur 7 à 8 m. de largeur au plus. On la partagera en

(1) Mémoires récréatifs, scientifiques et anecdotiques du physicien aéronaute E.-G. Robertson. Paris, 1831.

deux parties : l'une, ayant 8 m. de longueur, est destinée aux appareils ; l'autre, qui doit être peinte ou tendue en noir, est occupée par le public. Ces deux parties sont séparées par un rideau de percale fine bien tendue, qu'il faut provisoirement dissimuler à la vue des spectateurs par un rideau d'étoffe

noire. Le rideau de percale, offrant la superficie d'un carré d'au moins 6 à 7 mètres de côté, et sur lequel doivent se peindre toutes les images, est enduit d'un vernis composé d'amidon blanc et de gomme arabique choisie, vernis qui le rend diaphane.



Fig. 1.

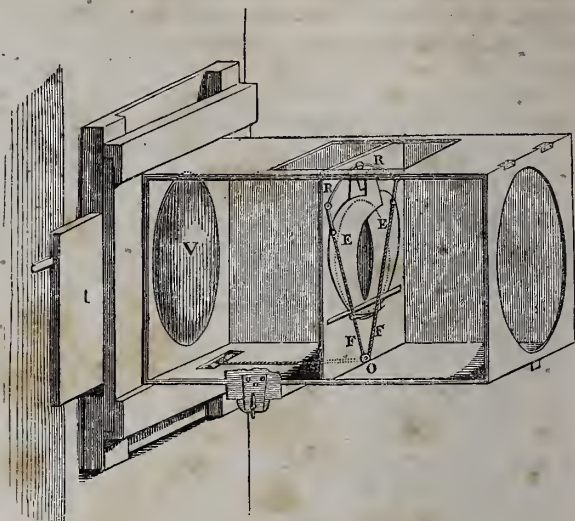


Fig. 3.

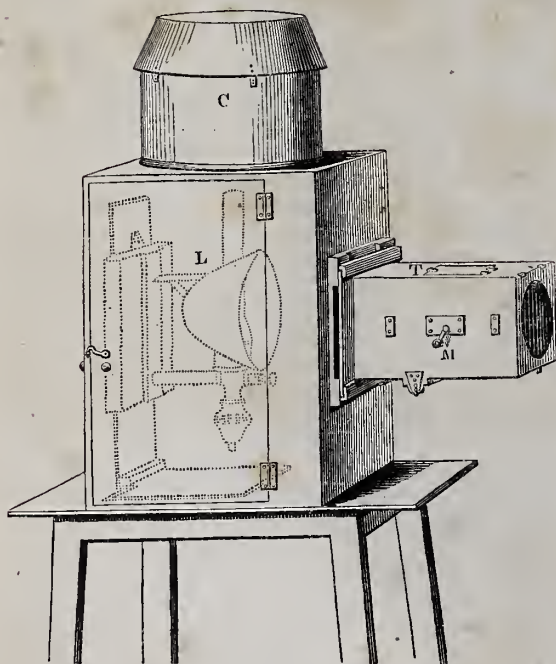


Fig. 2.

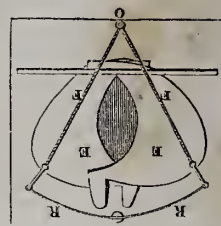


Fig. 4.

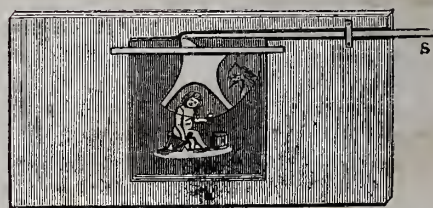


Fig. 5.

Il est convenable que le parquet de la partie réservée aux expériences soit élevé de 1^m, 50 environ au-dessus du sol, afin que les apparitions soient visibles dans tous les coins de la salle.

Le principal appareil est le *fantascope*, espèce de lanterne magique dont la caisse est en bois et a 60 à 70 centimètres dans tous les sens. Cette caisse, montée sur une table à roulettes que l'on peut approcher ou reculer à volonté, est représentée dans la fig. 4 qui donne l'exhibition d'un des diabolins que l'imagination féconde de Callot a prodigués dans la Tentation de saint Antoine. Mais, répétons-le, pour prévenir toute confusion, le fantascope diffère d'abord de la lanterne magique en ce que les spectateurs sont séparés de l'appareil par le rideau dans l'usage du premier, tandis

qu'ils sont du même côté dans l'emploi de la seconde.

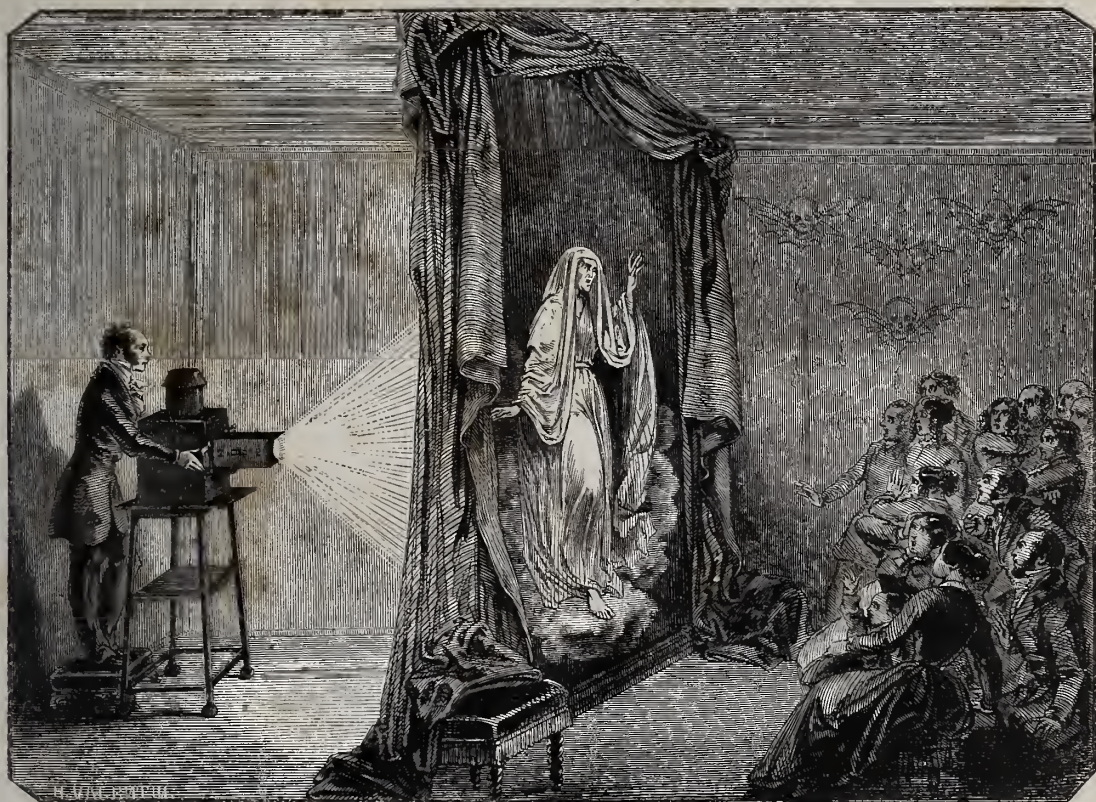
La fig. 2 donne une partie de la structure du fantascope. L est une lampe à réflecteur placée dans l'intérieur de la boîte. Le faisceau lumineux est dirigé vers l'axe du tuyau T, dans lequel la manivelle M fait mouvoir un mécanisme particulier dont il sera question tout à l'heure. Le courant d'air nécessaire à la combustion de la lampe est établi par un trou pratiqué à la partie inférieure de la boîte, et par la cheminée C qui sert aussi au dégagement des produits de la combustion.

La fig. 3 fait connaître l'intérieur du tuyau T : entre ce tuyau et le corps de la caisse est un intervalle vide dans lequel on glisse le tableau transparent t, sur lequel sont représentés les objets qui doivent se peindre sur le rideau blanc auquel on a donné le nom de miroir. Les rayons lumineux

projetés par le réflecteur traversent un verre *plan convexe* ou *demi-boule* V, dont la partie plate est tournée vers le tableau à gauche, et dont la partie arrondie regarde le rideau à droite. Cette demi-boule a 10 à 12 centimètres de diamètre et autant de foyer. Au devant d'elle est placé un verre lenticulaire ou bi-convexe, appelé *objectif*, de 7 à 8 centimètres de foyer, et de 30 à 35 millimètres de diamètre. L'objectif est fixé sur un diaphragme que l'on peut faire avancer ou reculer à volonté dans le tuyau T au moyen de la manivelle M représentée fig. 2. Cette manivelle porte un pignon qui engrène dans une crémaillère fixée au diaphragme. Il y a deux fils F, F', qui sont fixés, d'une part, en un point placé au-dessous de la demi-boule B, et qui, d'autre part, sont

attachés aux deux extrémités d'un ressort métallique arqué RR, en passant par le trou O. A mesure que le diaphragme avance vers la droite, ces deux fils F, F' tendent d'avantage les deux branches de ressort R, R, et rapprochent les deux écrans E, E, de manière à diminuer l'ouverture de l'objectif, et même à la boucher complètement. Cette partie du mécanisme, par une analogie facile à saisir, porte le nom d'*œil de chat*. On voit l'œil de chat représenté de face, c'est-à-dire par le bout du tuyau, dans la fig. 4.

C'est en rapprochant ou en éloignant le fantascopie du miroir et en combinant ce mouvement avec celui de l'œil de chat, que l'on rapetisse ou que l'on agrandit à volonté les images. Lorsque le fantascopie est à 25 ou 30 centimètres du rideau



Une Scène de fantasmagorie, d'après Moreau.

de percale, les images sont le plus petites possible, et ne dépassent pas la grandeur de l'original; au contraire, lorsque l'appareil est reculé de 5 à 6 mètres, la représentation des images peut atteindre 3 à 4 mètres de hauteur. L'ouverture de l'œil de chat étant réglée convenablement, l'image peut n'avoir de lumière qu'en raison de sa plus ou moins grande dimension; en sorte qu'elle paraît aux spectateurs, placés de l'autre côté du *miroir*, très-éloignée ou extrêmement rapprochée.

Le soin avec lequel Robertson dissimulait toute lumière autre que celle du tableau; les étoffes qui, entourant les roulettes du support, empêchaient tout bruit de se faire entendre lors du mouvement du fantascopie; les sons plaintifs de l'harmonica, le bruit de la pluie, le grondement lointain du tonnerre, effets produits par des moyens très-simples, contribuaient à rendre complète l'illusion d'optique.

Les tableaux transparents sont analogues à ceux qu'emploie la lanterne magique; seulement ils doivent être exécutés avec plus de soin. Robertson raconte qu'il n'a trouvé qu'à Berlin un artiste qui eût atteint la perfection dans ce genre. Du reste, les mécanismes, au moyen desquels on opère des changements brusques dans une même figure, n'ont rien de compliqué; la fig. 5 en donne une idée. On voit

qu'en tirant la tige S, l'enfant souriant que la figure représente, deviendra un monstre à tête d'oiseau. C'est que, dans le mouvement, une partie de verre, actuellement dans l'ombre, viendra en pleine lumière à la place d'une autre partie chassée à son tour dans l'obscurité.

Les appareils représentés dans nos figures ont été mis avec beaucoup d'obligeance à la disposition de notre dessinateur par M. Richebourg, opticien.

UN ONCLE MAL ÉLEVÉ.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 42.

Le premier mouvement du capitaine se ressentit de ses habitudes navales: il fut sur le point de sortir pour aller prendre son neveu par les oreilles et le ramener faire des excuses à la pauvre mère; heureusement la réflexion l'arrêta. Embarqué à quinze ans, l'oncle Tribert avait peu d'études; mais la pratique de la vie et les méditations des heures de quart lui avaient donné l'expérience de l'âme humaine. Il savait que les mauvaises habitudes sont des vents

contraires qu'on ne peut vaincre qu'en luvoyant. Il réprima donc sa première impatience, réfléchit sur la meilleure manœuvre à faire, et ne sortit de sa chambre qu'après s'être décidé et avoir orienté ses voiles pour naviguer sûrement.

Il trouva madame Fourcard à peu près remise de l'émotion causée par la révolte de son fils, d'où il conclut que ce n'était point pour elle une chose nouvelle. L'irritation d'Auguste se montra plus persistante. Mécontent de lui-même, il traduisait, comme tous les caractères mal faits, son repentir en mauvaise humeur. Lorsqu'il descendit pour embrasser son oncle, ce fut avec un certain embarras maussade et plein de roideur. Après l'échange obligé de questions et de réponses qu'entraîne une première entrevue, il alla se jeter sur une causeuse où il commença à se ronger les ongles en silence.

Madame Fourcard, craignant l'impression d'une pareille conduite sur l'oncle Tribert, s'efforça d'adoucir l'humeur bourrue du jeune garçon par quelques avances enjouées; mais, comme il arrive ordinairement en pareil cas, sa longanimité ne fit que l'aigrir. Un pardon que nous n'avons point mérité par le repentir est presque une insulte; il ajoute au sentiment de nos torts celui d'une générosité qu'il nous faut subir. Aussi Auguste n'accueillit-il l'indulgence de sa mère que par un redoublement de dépit. Au lieu d'y répondre, il prit un journal qu'il se mit à parcourir en bâillant.

Madame Fourcard, à bout de patience, lui fit observer sèchement que son salon n'était pas un cabinet de lecture.

— J'avais cru que cette gazette était là pour qu'on s'en servit, répliqua le jeune homme avec une brièveté rogue.

— Mais nous y sommes également, reprit la mère, et j'aime à croire que notre compagnie vaut celle du journal.

Auguste s'inclina ironiquement.

— J'ignorais qu'il fallût être seul pour choisir ses distractions, dit-il.

— Vous manquez à votre oncle, monsieur! s'écria madame Fourcard emportée malgré elle.

Le jeune garçon tressaillit et parut un instant déconcerté; mais, tâchant de se remettre:

— Mon oncle ne veut point, sans doute, que nous vivions ici, comme à la cour, esclaves de l'étiquette, dit-il, et, en sa qualité de marin, il doit trop tenir à son indépendance pour gêner celle des autres.

— Pardieu, tu m'as compris, mon petit! s'écria Tribert, qui avait jusqu'alors écouté le débat avec un sourire insouciant. Que chacun vive à sa fantaisie et que les mécontents aillent au diable! voilà ma doctrine sociale. Lis, chante, danse, parle ou tais-toi; c'est ton affaire, et je m'en soucie comme du grand lama. Fais ce qui te plaît, pourvu que tu me laisses la même liberté.

— Oh! quant à cela, ne craignez rien, dit Auguste en jetant un regard de triomphe à sa mère; je ne suis pas de ceux qui veulent faire marcher le monde entier à leur pas, et je laisse, comme on dit, *chacun manger avec sa cuiller*.

— Alors, allons dîner! interrompit le capitaine; la voiture m'a donné une faim de requin.

Il prit son neveu par les épaules, et le fit passer avec lui dans la salle à manger.

Madame Fourcard les suivit, aussi surprise que mortifiée. Le ton et les principes de son frère étaient pour elle une nouveauté qui bouleversait tous ses souvenirs.

Mais ce fut bien autre chose quand elle le vit à table, se servant les meilleurs morceaux sans s'occuper de ses voisins, interrompant ou ne répondant pas, donnant des ordres à la servante, critiquant le service; en un mot, s'abandonnant sans réserve à ses moindres caprices. De retour au salon, il choisit le fauteuil le plus commode, étendit ses pieds crottés sur une chauffeuse de velours, et alluma sa pipe.

Madame Fourcard, que l'odeur du tabac incommodait, fut obligée de s'enfuir.

Auguste s'était d'abord diverti du sans-gêne de l'oncle

Tribert et avait ri de ses boutades; cependant la naïveté de cet égoïsme, amusante un instant, ne tarda pas à lui causer un malaise qui dégénéra en impatience. Il voulut faire sentir au vieux marin que ses manières, de mise peut-être dans la cabine d'un vaisseau, ne convenaient point également aux habitudes d'une maison mieux ordonnée et plus élégante. Il espérait avoir été compris du capitaine, dont la pipe s'était éteinte, et qui, renversé dans son fauteuil, semblait écouter, lorsqu'un rouflement égal et sonore lui fit connaître le résultat de son éloquence.

Le jeune garçon se leva brusquement et regagna sa chambre, singulièrement désenchanté de l'oncle Tribert.

Le lendemain, au moment où il se levait, le bruit d'un débat furieux frappa son oreille. Il se hâta de descendre, et trouva le marin aux prises avec la vieille Rose qui avait oublié de cirer ses chaussures.

Le capitaine exaspéré repassait tout ce répertoire de malédictions dont Vert-Vert scandalisa autrefois les nonnes qui l'avaient élevé, et la servante ahurie levait les mains au ciel en poussant des exclamations de détresse.

Madame Fourcard, attirée comme son fils par le fracas de la querelle, tâchait en vain de s'entremettre et d'apaiser Tribert; celui-ci continuait sa litanie nautique, avec des grondements de voix et des accompagnements de gestes qui surprirent d'abord Auguste, puis l'irritèrent. Il prit par le bras la vieille Rose qui s'obstinait dans ses explications, l'obligea doucement à rentrer dans sa cuisine, puis revint au salon.

Il y trouva sa mère qui cherchait à justifier sa servante en faisant valoir son zèle, sa probité et les longs services qu'elle avait rendus à la famille.

— Eh bien, après? criait Tribert; est-ce à moi qu'elle les a rendus, ces services? Que m'importent les qualités qu'elle a eues? Le plus fin voilier de la flotte est démolli quand il devient trop vieux. On a des domestiques pour être servi, et non pas pour faire de la reconnaissance.

— Mon oncle ne voudrait point, pourtant, qu'on mit sur le pavé une brave fille qui a vu ma mère presque enfant, et qui m'a élevé! objecta le jeune homme avec quelque vivacité.

— Si vous ne voulez point la mettre sur le payé, placez-la à l'hôpital! répliqua Tribert brusquement.

La mère et le fils se récrièrent.

— Chez le diable alors! continua le capitaine en colère; mais pas ici, où il faut une tête et des bras. Je vois que ma sœur n'a pas perdu la manie de se créer des devoirs quand elle ne devrait avoir que des droits; mais il faudra que cela change, ou bien, tonnerre! je saurai pourquoi.

Auguste et madame Fourcard se regardèrent. L'impatience du premier tournait à l'aigreur; il répondit à demi-voix par une réflexion sur la liberté qu'avait chacun de régler sa maison selon sa fantaisie. Mais l'oncle Tribert parut prendre la maxime pour une approbation: il y applaudit, répéta qu'il saurait bien se faire servir, et finit par demander le déjeuner.

Pendant qu'on avertissait Rose de se hâter, il alluma sa pipe et se mit à faire les cent pas dans le salon, en crachant à chaque tour, selon l'habitude des fumeurs. Madame Fourcard suivait d'un regard désespéré cette désastreuse promenade, qui substituait à l'élégante propreté dont elle avait fait une de ses joies le désordre et les souillures de la tabagie. Auguste, qui devinait la contrariété de sa mère, en ressentait le contre-coup et avait peine à cacher son irritation. Le silence se prolongeait depuis plusieurs minutes, lorsque le marin s'arrêta devant un tableau qui occupait dans le salon la place la plus apparente.

— C'est le portrait de Fourcard? demanda-t-il en lançant vers la peinture un tourbillon de fumée.

Sa sœur répondit affirmativement.

Tribert regarda encore la toile.

— Ce brave beau-frère, il était bien laid ! reprit-il tranquillement.

La veuve et Auguste tressaillirent. Accoutumés à entourer la mémoire du mort d'un respect passionné, ils furent en même temps frappés au cœur par la remarque grossière du marin.

— C'est la première fois que j'entends juger ainsi les traits de mon père, dit vivement le jeune garçon ; et je m'étonne surtout que ce soit par vous, qui l'avez assez connu pour retrouver son âme sur son visage.

— Oui, oui, reprit le capitaine avec indifférence, c'était, après tout, un bon diable, et il ne faut pas lui en vouloir si Dieu l'avait placé dans la catégorie des innocents.

— Monsieur ! s'écria Auguste qui s'était levé pâle de colère.

Madame Fourcard lui saisit la main.

— Venez, mon fils, dit-elle avec une dignité douloureuse ; puisqu'on ne comprend point ce qu'on doit aux morts, sachons au moins ce que nous nous devons à nous-mêmes.

Et, sans permettre au capitaine d'en dire davantage, elle entraîna Auguste et sortit avec lui.

Tribert déjeuna seul ; mais, en rentrant dans sa chambre, il trouva son neveu qui l'y attendait.

Bien que troublé, le jeune garçon avait l'air résolu.

— Ah ! ah ! c'est toi, dit l'oncle en riant ; nous ne sommes donc plus fâchés ?

— Plus bas, je vous en prie ! interrompit Auguste d'une voix émue ; je ne voudrais pas que ma mère nous entende.

— Il s'agit, alors, d'un secret ? demanda le marin.

— Il s'agit d'un devoir, répondit sérieusement Auguste ; votre titre et mon âge en rendent l'accomplissement difficile ; mais le repos de ma mère doit passer avant tout.

— Est-ce qu'elle aurait à se plaindre de quelqu'un, par hasard ? dit Tribert.

— Elle a à se plaindre... de vous ! répliqua le jeune garçon, dont la voix tremblait ; de vous, qui avez froissé successivement tous ses goûts et toutes ses affections.

— Moi ! s'écria le capitaine, et comment cela ?

— En vous conduisant chez elle comme à bord d'un corsaire ! reprit plus vivement Auguste ; en vous emportant contre une vieille femme que nous aimons ; en insultant à la mémoire de mon père ! Depuis hier, vous avez montré sous un tel jour votre esprit, votre caractère et votre cœur, qu'il est impossible à ma mère de subir plus longtemps votre présence.

L'oncle Tribert, qui se promenait, s'arrêta court et regarda le jeune garçon en face.

— Alors, vous venez me déclarer que je dois chercher un gîte ailleurs ? dit-il.

Auguste garda un silence qui équivalait à une réponse affirmative.

— A la bonne heure ! continua Tribert sérieusement ; mais puisque nous en sommes à nous dire la vérité, j'aurai un petit compte à régler avec vous.

Et d'abord, en quoi mes manières ont-elles pu vous choquer, vous qui m'avez accueilli hier, ici, en lisant le journal, et qui avez applaudi à la maxime que chacun devait agir à sa fantaisie, sans s'inquiéter des autres ?

Auguste fit un mouvement et essaya de balbutier une excuse.

— Vous vous plaignez de ma conduite envers votre vieille servante, ajouta le marin dont la voix s'élevait ; mais quelle a été la vôtre envers l'institutrice de votre mère ? Ne lui avez-vous point refusé hier un simple témoignage de complaisance ? Ne vous êtes-vous point récrié contre l'obligation d'acquiescer les dettes de gratitude contractées par les autres ? Pourquoi me regarderais-je comme plus obligé envers Rose que vous ne pensez l'être envers mademoiselle Lorin ?

Le jeune homme voulut encore interrompre.

— Écoutez-moi jusqu'au bout, continua Tribert, toujours

plus sérieux ; vous m'accusez de n'avoir point respecté votre père mort ; avez-vous mieux respecté votre mère vivante ? Or, lequel de nous deux, dites-moi, était tenu à plus de réserve, de tendresse et de vénération ? Depuis que je suis ici, mes actes et mes paroles vous indignent ; que penser, alors, des vôtres ? J'ai été maussade avec des égaux, vous vous êtes montré grossier avec des supérieurs ; je me suis mis en colère contre une servante qui avait négligé son devoir, vous, contre une mère qui vous rappelait le vôtre ; j'ai manqué de respect au mari de ma sœur, et vous à celle qui vous a donné la vie ! Lequel de nous deux vous semble avoir donné la plus mauvaise idée de son esprit, de son caractère et de son cœur ?

A mesure que le capitaine parlait, le mécontentement d'Auguste faisait place à l'embarras et à la confusion. La leçon qu'il avait voulu donner tournait contre lui d'une manière si imprévue, qu'il en demeura étourdi. Les murmures de sa propre conscience appuyaient d'ailleurs les paroles de l'oncle Tribert. Il comprit, tout à coup, quelle avait été l'intention de ce dernier, et baissa la tête, vaincu par le sentiment de son tort.

Le vieux marin comprit ce qui se passait dans cette âme mal instruite, mais loyale ; il fit un pas vers son neveu et lui prit la main.

— Tu vois que nous avons réciproquement besoin d'indulgence, dit-il avec bonhomie ; oublions donc le passé, et tâchons d'en profiter pour l'avenir. En tout ceci, la véritable victime a été ta mère, et c'est à elle que nous devons aller nous excuser.

— Non, non ! s'écria Auguste attendri ; moi seul j'ai besoin de pardon ; car je comprends tout maintenant : vous avez voulu me corriger par l'exemple. Ma mère et moi, nous n'avons qu'à vous remercier.

— Remerciez plutôt Lycargue, dit l'oncle Tribert en riant ; car la découverte du moyen lui appartient. Pour dégoûter les jeunes Spartiates des excès du vin, il leur montrait des esclaves dans la dégradation de l'ivresse ; je l'ai imité, en te faisant voir dans un autre les défauts que je voulais te rendre odieux.

La vie n'est-elle pas un vaste plan d'éducation religieuse où notre âme, d'abord éveillée par cette immense variété d'objets sensibles qui accompagnent la création, les traverse pour arriver aux idées morales qui les relient ? puis celles-ci la mènent insensiblement à des principes plus généraux qui la conduisent au principe unique et universel Dieu. Ainsi l'hirondelle en arrivant dans des régions inconnues cherche sur le rivage l'arbre qui doit lui servir d'asile : elle ne voit d'abord que des myriades de feuilles dont la verdure charme et réjouit ses yeux, mais où elle ne peut se reposer ; en cherchant à percer cette enveloppe riante, elle parvient à des rameaux légers qui la soutiennent un instant, mais qui fléchissent bientôt sous son poids ; plus elle se rapproche du tronc, plus les branches fragiles et vacillantes se raffermissent, et c'est enfin tout près de lui qu'elle bâtit son nid, qu'elle dépose ses plus chères espérances, qu'elle éprouve tout ce que sa nature lui permet d'éprouver et de bonheur et d'amour.

Madame NECKER DE SAUSSURE, *fragment inédit.*

Des pensées habituellement élevées, toujours sercines et quelquefois rêveuses, donnent à l'âme la gaieté pure et vraie.

DROZ.

GELLERT.

Le poète Gellert publia ses Fables de 1740 à 1750. Leur succès fut prodigieux : on les lisait le soir dans presque toutes

les familles ; le nom de Gellert était dans toutes les bouches, et aussi dans tous les cœurs. On savait qu'il était sans fortune, et on lui envoyait de toutes parts d'humbles présents. Des laboureurs lui apportaient des fruits, des provisions pour sa cave et son garde-manger ; des femmes d'ouvriers le suppliaient d'accepter jusqu'à des ustensiles de ménage. Un jour d'hiver, une charrette pleine de bois s'arrêta devant sa porte. « Voilà du bois pour Gellert, dit le conducteur en entrant ; ma femme et moi nous aurons le cœur plus à l'aise quand nous serons sûrs que le bon poète qui nous amuse tant, nous et nos enfants, lorsque nous sommes réunis le soir devant notre foyer, a les moyens de se chauffer comme nous. »

ULRIC GÉRING.



Portrait d'Ulric Géring. — D'après la gravure de Boudan.

Ce portrait du plus célèbre des trois imprimeurs qui peuvent être regardés comme les pères de la typographie française, a été gravé d'après une vieille peinture que l'on voyait dans la chapelle haute du collège Montaigu.

Ulric Géring était le bienfaiteur de ce collège ; il lui avait légué, ainsi qu'au collège de Sorbonne, à la charge d'entretenir gratuitement un certain nombre de pauvres écoliers, une partie de la fortune qu'il avait acquise à Paris dans l'exercice de sa profession. Il put disposer librement de ses biens, ayant été affranchi du droit d'aubaine par les lettres de naturalité que Louis XI lui avait accordées en 1474, ainsi qu'à ses deux associés.

Ce fut en 1469, comme nous avons eu occasion de le dire ailleurs (voy. 1837, p. 124), que Géring arriva de Mayence à Paris, avec Crantz et Friburger, pour y fonder, dans les bâtiments de la Sorbonne, la première imprimerie que la France ait eue. En 1473, les trois associés quittèrent la Sorbonne pour s'établir rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Soleil d'Or, auprès du passage Saint-Benoit. Vers 1477, Crantz et Friburger s'étant retirés, Géring dirigea seul l'établissement qu'il transféra rue de Sorbonne en l'année 1483. Il y imprima jusqu'en 1509. Il mourut à Paris le 23 août de l'année suivante, après y avoir exercé son art pendant quarante ans.

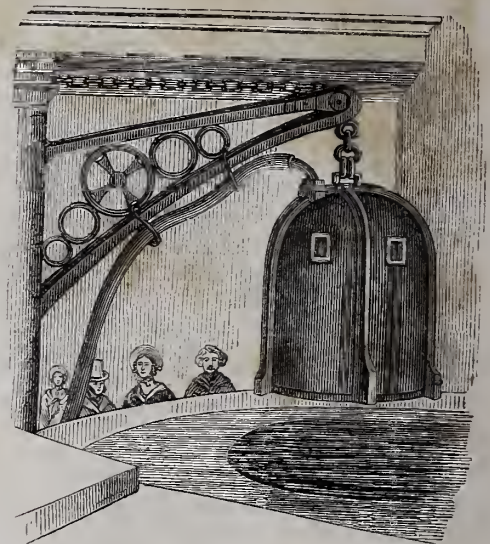
Les arts seront sans doute appelés un jour à consacrer dans l'enceinte de la Sorbonne, berceau de l'imprimerie française, la mémoire d'Ulric Géring et de ses associés, et celle des deux hommes éclairés qui les avaient appelés à Paris : Jean de

La Pierre, prieur de Sorbonne, et Guillaume Fichet, recteur de l'Université.

LA SOCIÉTÉ POLYTECHNIQUE A LONDRES.

L'exposition de la Société polytechnique dans Regent-Street à Londres, est un des spectacles les plus intéressants et les plus utiles que l'on puisse offrir à un public intelligent. Pour le prix d'un shilling (1 fr. 16 cent.) on assiste, pendant toute une soirée, aux expériences les plus curieuses et les plus variées des sciences physiques et des arts mécaniques. Les inventions et les machines nouvelles, la vapeur, les jeux hydrauliques, les combinaisons les plus ingénieuses de la chimie, les illusions de l'optique, tous les secrets ressorts, toutes les forces de la science, sont en mouvement dans de vastes salles aux différents étages, et tout est expliqué aux spectateurs par d'habiles professeurs. Dans la plus grande salle on a creusé un canal qui représente un dock en miniature, et à l'extrémité de ce canal est un bassin profond au-dessus duquel est suspendue une cloche à plongeur qui pèse 3 000 kilogrammes. Un banc circulaire est fixé dans l'intérieur de la cloche ; on s'y asseoit, la cloche descend, et bientôt l'on est introduit sous l'eau : on entrevoit vaguement à travers de petites vitres la lumière de la salle, dont l'on n'entend plus les bruits. Si les vitres se brisaient, si la machine qui emplit d'air la cloche cessait un instant de fonctionner, on serait submergé, asphyxié. Mais les précautions sont bien prises, et l'on a seulement les plaisirs émouvants d'un danger impossible.

Cette exposition attire tous les soirs, depuis un grand nombre d'années, un public qui ne se lasse point, et qui cherche à se rendre compte de toutes les expériences qu'on fait sous ses yeux, avec une curiosité et un empressement agréables à constater. Plusieurs fois on a tenté d'établir à Paris des spectacles de ce genre, mais avec assez peu d'intelligence et surtout avec trop peu de capitaux. Cependant de semblables entreprises seraient dignes d'encouragement, et feraient une concurrence utile à ces jeux scéniques d'ordre inférieur qui se multiplient sur nos boulevards, et dont le moindre défaut est d'être entièrement sans profit pour l'éducation populaire.

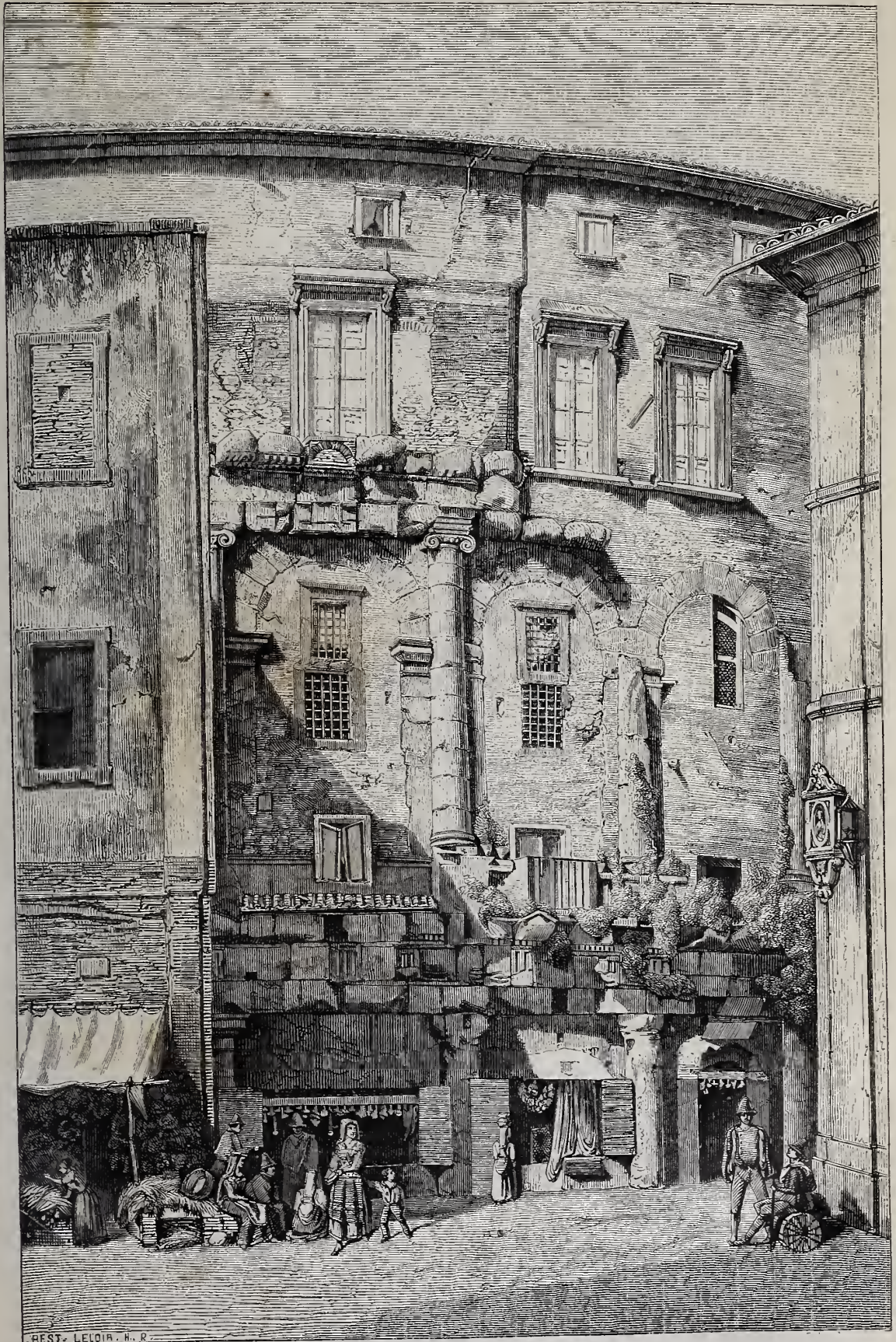


Une Cloche à plongeur, à la Société polytechnique de Londres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE THÉÂTRE DE MARCELLUS.



Restes du théâtre de Marcellus, à Rome.

L'empereur Auguste avait fait élever en l'honneur de Marcellus, fils de sa sœur Octavie, un vaste et magnifique théâtre qui avait 540 palmes de diamètre, et pouvait contenir trente mille spectateurs. Le style de ce monument était si parfait que les architectes modernes l'ont adopté pour modèle, soit des ordres ionique et dorique, soit de la proportion la plus convenable à observer entre ces deux ordres lorsqu'ils sont superposés. On croit que dans sa partie semi-circulaire extérieure, toute revêtue de larges pierres de travertin, et où étaient les portiques, ce théâtre était décoré de trois ordres d'architecture; mais il ne reste plus que les débris des deux ordres inférieurs. Les fureurs du moyen âge renversèrent presque entièrement cet admirable édifice. Les familles Pier Leoni et Savelli en firent une forteresse à leur usage. Plus tard, la famille Massimi le changea en palais, sur les dessins de Baldassar Peruzzi. Dans les derniers temps, ce palais est devenu l'héritage des ducs de Gravina. C'est du côté de la place Montanara que l'on voit encore les ruines du théâtre encastées dans les constructions modernes : cette place a pris son nom des montagnards qui s'y donnent habituellement rendez-vous.

Après avoir élevé le théâtre de Marcellus, Auguste avait fait construire tout auprès un superbe portique destiné à servir de refuge au peuple surpris par la pluie. Ce portique avait la forme d'un vaste parallélogramme à double rang de colonnes de marbre qui étaient au nombre d'environ 270 ; il servait d'encadrement aux temples de Jupiter et de Junon. On sait qu'il était décoré des statues et des peintures les plus célèbres. C'est parmi ses ruines que l'on a découvert la belle statue dite la Vénus de Médicis, aujourd'hui l'ornement de la tribune de Florence. Les empereurs Septime Sévère et Caracalla avaient restauré ce portique dont il ne reste plus que quelques débris où l'on admire encore des colonnes cannelées et des pilastres.

LA VIE DE JEAN MULLER (1).

Premier article.

Le célèbre historien suisse Jean Muller naquit à Schaffhouse en 1752.

Son père, Jean-George Muller, d'abord diacre à Neukirch, ensuite professeur d'hébreu au collège de Schaffhouse, en même temps que prédicateur d'un village voisin, avait acquis l'estime de ses supérieurs et de ses paroissiens, par l'étendue et la variété de ses connaissances, par l'intégrité de son caractère et par un dévouement sans bornes à ses devoirs. Anne-Marie Schoop, mère de notre historien, tempérait l'austérité un peu roide de son mari par son mérite naturelle, par une piété pleine de douceur ; femme d'une vive intelligence et d'une âme élevée, elle savait allier les soins de sa maison au goût de l'instruction. Deux autres enfants naquirent de ce mariage, Marie-Madeleine et Jean-George, le cadet de la famille, qui devint docteur en théologie, directeur du gymnase de sa ville, digne de son frère comme savant et comme écrivain.

Jean était l'aimé : petit, d'une structure délicate, mais bien portant, il montra de bonne heure un esprit vif et curieux. Son grand-père maternel, Jean Schoop, pasteur à Schaffhouse, possédait beaucoup de documents et d'autres souvenirs de l'histoire de la Suisse ; dans ce nombre était une collection de gravures qu'il expliquait à son petit-fils et se faisait expliquer par lui à son tour. A peine Jean Muller savait-il lire, que les conversations amicales de son aïeul lui avaient déjà fait connaître et aimer les principaux événements de l'histoire suisse. C'était jour de fête pour le petit-fils, quand ses parents le menaient de Neukirch à la

ville ; il poussait des cris de joie du plus loin qu'il apercevait son grand-père, il le suivait partout, et ne prenait congé qu'avec peine du vieillard ému. L'aïeul conduisait quelquefois l'enfant dans sa bibliothèque, lui montrait une série de volumes in-folio et in-quarto qu'il avait écrits et même reliés de sa main, et lui disait : « Jean, j'ai écrit tout » cela pour toi ; je te le donne ; aies-en bien soin et lis-le avec » attention. L'enfant lui répondit plus d'une fois : « Grand-papa, je veux aussi écrire. » Si le savant et laborieux Schoop se fût douté des fruits que porteraient ses veilles studieuses, avec quelle émotion il eût béni le génie qu'il éveillait dans cette jeune âme, la joie et l'amour de sa vieillesse !

Doué d'une mémoire de fer, d'une imagination active, exercé à la narration presque aussitôt qu'à la parole, Jean montra le talent précoce de raconter avec intérêt. Agé de cinq ans, après le diner de nocés d'un parent, il récita, debout sur un banc, quelques traits d'histoire, d'une façon si pittoresque et si aidée, qu'il attira peu à peu autour de lui tous les convives. A peine sut-il écrire qu'il composa une histoire de Schaffhouse par demandes et par réponses ; l'histoire de la Bible le captivait au point qu'il en oubliait le boire, le manger et toute espèce de plaisir : à l'âge de douze à quatorze ans, assis pendant les soirées d'hiver auprès du poêle, entre sa sœur et son frère, il leur racontait ou plutôt leur peignait par la parole les histoires bibliques. Sa mère, vigilante non moins que tendre, observait son fils, et gardait ces choses dans son cœur.

L'éducation domestique et morale de Jean Muller fut conforme à l'austère simplicité, à la loyauté, à la modestie des vieilles mœurs bourgeoises. Il n'entendit jamais dans la maison paternelle ni propos irrévérencieux, ni conversations frivoles, ni plaisanteries inconsidérées.

A sept ans il entra au collège. Un maître armé de la férule lui faisait apprendre par cœur le catéchisme de Heidegger, le vocabulaire latin de Cellarius et l'ouvrage de Baumeister sur les définitions de Wolf, que personne ne s'embarassait de lui expliquer. En latin, il lut un seul auteur classique, Cornélius Népos, fit des exercices de style et composa même des distiques. Son père, habile latiniste, l'aidait dans cette étude, et le prenait souvent avec lui à la promenade, où ils conversaient ensemble en latin. La douceur de son caractère, sa docilité, ses progrès, le rendirent cher à la plupart de ses maîtres, dont la personne et le savoir étaient aussi l'objet de sa vénération. Bienveillant, sincère et modeste, loin d'offenser jamais ses camarades, il aidait dans leurs études les moins avancés. Cependant il n'avait formé de relations intimes qu'avec deux ou trois, recommandables par la bonté du cœur plus que par le talent. Plus studieux que communicatif, myope, assez maladroit aux exercices corporels et pour cela exposé aux railleries de quelques jeunes gens, il fuyait les jeux de son âge, et revenait, au sortir des classes, à ses livres chéris. Ses amis le visitaient quelquefois pendant la soirée pour qu'il leur racontât des histoires ou leur expliquât les gravures de la Bible. Un jour on voulut le faire jouer ; on lui mit les cartes à la main, mais il lui fut impossible de comprendre le jeu ; de retour chez ses parents, il fit, sans le vouloir, un récit fort plaisant de cette mésaventure : Muller ne sut jamais jouer aux cartes.

Dans ses loisirs, il dévorait surtout des livres d'histoire ; il lut en entier jusqu'à dix fois un ouvrage en dix gros volumes in-douze, de questions sur l'histoire politique. Sa mémoire était si forte qu'il retint, sans aucune exception, les dates de l'avènement et de la mort de tous les souverains des grandes monarchies et des États européens, ainsi que des bourgmestres et des chefs de l'Église de Schaffhouse ; elle était si tenace que, peu d'années avant sa mort, il récita sans faute à son frère les deux dernières séries, bien que depuis longtemps il ne s'en fût plus occupé. A l'exception de Cornélius Népos, il n'apprit à connaître les classiques romains qu'à l'âge de treize ans ; il les comprit facilement ;

(1) Ces fragments biographiques sont extraits de l'excellente notice rédigée et publiée par M. Charles Monnard, digne continuateur de Jean Muller.

selon son expression, ils firent sur son âme l'effet d'une étincelle électrique et y allumèrent une vénération et un amour infini pour les grands hommes et pour la liberté.

Vers sa quatorzième année, il fut promu au gymnase où il fit ses humanités. Son ardeur ne se démentit pas plus que sa bonne santé : il travaillait depuis quatre heures du matin jusqu'au milieu de la nuit.

Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, dès qu'il commença d'entendre des cours sur la théologie, il traça en grec le plan de ses études théologiques ; on le posséda encore. Chaque jour il lisait dans les langues originales et avec de savants commentateurs deux chapitres de l'Ancien Testament et trois du Nouveau. Il suivait régulièrement les prédications du savant et pieux antistes (chef du clergé) Guillaume Meyer, et il avoua dans la suite qu'à cette époque de sa jeunesse il se sentait plus pieux depuis le sermon du dimanche jusqu'au mercredi, que depuis le mercredi jusqu'au samedi. De retour de l'église, il écrivait de mémoire les plus beaux passages des sermons qu'il venait d'entendre. Ces extraits, commencés à l'âge de quinze ans et réunis sous le titre général de *Demogorica*, se sont retrouvés parmi ses papiers.

Les plus perspicaces de ses professeurs, des magistrats aussi éclairés que jaloux de l'honneur de la patrie, pressentirent dès-lors la gloire du jeune Muller, et s'honorèrent eux-mêmes en l'honorant de leur amitié. Dès seize ans, une occasion s'offrit à lui de donner une preuve publique de son talent et de sa vocation. Dans une solennité scolaire annuelle, qui réunissait tout le public du collège et de la ville, un élève récitait un discours composé par le recteur du gymnase ou par le professeur de rhétorique. Choisi trois années de suite pour ce rôle oratoire, Muller, dès la seconde, composa lui-même ses discours : en 1768 il prit pour sujet le tableau de l'histoire de la réformation, en 1769 le portrait du théologien. Le feu, l'imagination qui animent ses écrits ne surprennent pas dans un jeune auteur ; mais ce qui eut le droit d'étonner, ce fut la netteté des pensées, la certitude du jugement et du goût, l'indépendance des opinions, la richesse des connaissances historiques et l'originalité du style.

Il est rare qu'un grand prosateur n'ait pas tenté dans sa jeunesse le langage de la poésie. Pendant le cours de ses études, Muller, né comme Cicéron le 3 janvier, fit moins de vers que lui, mais il les fit aussi mal.

Écrivain et savant au sortir de l'enfance, il grandit à l'ombre de la solitude et au milieu du silence ; il puisa le principe de sa vie dans sa force interne et le principe de sa force dans l'amour du vrai, dans l'ardeur native de son âme, dans une lutte continuelle contre l'exiguïté de ses ressources. De même d'autres génies, ornements comme lui de la littérature allemande à son apogée, Lessing, Herder, Schiller, ne durent leur grandeur qu'à leur forte volonté et à une lutte contre leur temps ou contre cette nécessité que Callimaque appelle une divinité puissante.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

DE L'ANNÉE 1849.

Le spectacle que nous offre le ciel chaque soir est si riche et si varié, malgré son apparente uniformité ; l'étude des mouvements des astres est si facile, et peut si bien être mise à la portée des intelligences les plus ordinaires ; les idées inspirées par la contemplation des phénomènes célestes sont d'une nature si élevée ; l'esprit, enfin, trouve de si vives jouissances dans ces vues générales qui le détachent momentanément de la terre et le rapprochent de l'intelligence divine, qu'on a peine à concevoir l'abandon dans lequel les études astronomiques languissent aujourd'hui.

Les gens du monde se figurent généralement que l'ensemble des mouvements célestes constitue un grand arcane dont il ne leur est pas permis d'approcher. Ils laissent donc aux as-

tronomes de profession le soin de suivre ces phénomènes, pensant à tort qu'il faut savoir les calculer et les prédire pour les observer utilement. Cependant il y a une foule d'observations que de simples amateurs, munis d'instruments peu coûteux, pourraient faire d'une manière profitable à la science. Les étoiles changeantes, les étoiles doubles, les étoiles filantes, les comètes, les éclipses, les satellites de Jupiter, etc., fourniraient matière à des milliers d'observations de ce genre.

Nous n'avons jamais cessé, pour notre part, de chercher à propager le goût de ces études qui offrent à tous les âges, dans toutes les professions, un si noble délassement. Nous reviendrons encore sur cet inépuisable sujet ; il nous suffira, pour aujourd'hui, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les mouvements apparents des principaux corps célestes pendant l'année 1849.

Notre première figure, qu'on doit regarder dans le sens de la largeur du livre, représente l'ensemble de ces mouvements, ainsi que nous allons le montrer.

Cette figure se compose de deux parties encadrées séparément et qu'il faut placer par la pensée bout à bout l'une à côté de l'autre, de manière que la droite de la partie inférieure soit juxtaposée à la gauche de la partie supérieure. Dans cet état la figure entière forme une bande qui occupe, en hauteur, une soixantaine de degrés de la voûte céleste, savoir trente au-dessus et trente au-dessous de l'équateur, et qui fait le tour entier de la voûte, de manière qu'en repliant la bande sur elle-même on a comme une zone complète détachée du ciel. Il est vrai que la bande ainsi tournée forme une surface cylindrique, tandis que la voûte céleste est sphérique : aussi faudra-t-il resserrer peu à peu par la pensée toute la partie de notre figure qui est placée au-dessus et au-dessous de la ligne équatoriale. Les déformations données par cette figure se réduisent d'ailleurs à peu de chose à cause de la faible hauteur de la zone que nous considérons.

Cela posé, un premier coup d'œil sur les courbes qui s'entre-croisent et se coupent, sur notre figure, sans se confondre, suffira pour donner une idée parfaitement nette des mouvements apparents des principaux corps célestes pendant l'année 1849.

On distinguera d'abord, à sa parfaite régularité entre toutes les autres, l'*écliptique*, courbe que décrit le centre du soleil, pendant le cours de l'année. Elle se détache du point extrême à droite de la ligne médiane qui porte le nom d'équateur, s'en éloigne jusqu'à une certaine distance au-dessus, puis, après s'en être rapprochée jusqu'à la couper, s'en éloigne en dessous de la même quantité qu'en dessus, et enfin vient retomber sur l'équateur.

Les orbites apparentes représentées sur notre figure sont, à partir du soleil, celles de Mercure, de Vénus, de Mars, de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et de Neptune. Nous avons laissé de côté le groupe des petites planètes intermédiaires entre Mars et Jupiter, à cause de leur peu de volume et de l'impossibilité de les voir à l'œil nu.

Nos courbes sont donc la représentation fidèle de ce que nous verrions sur la voûte céleste, à la fin de 1849, si chacune des planètes comprises dans la figure avait laissé, sur cette voûte, la trace lumineuse du chemin qu'elle aurait parcouru pendant le cours de l'année.

Le sens général de tous ces mouvements est, comme on le voit, *direct*, c'est-à-dire qu'il s'opère de droite à gauche, d'occident en orient. Cependant, à certaines époques de l'année, pour toutes les planètes, il devient accidentellement *rétrograde*. Avant le commencement ou la fin de toute *rétrogradation*, il y a une *station*, c'est-à-dire un moment où la planète marche très-lentement et paraît presque s'arrêter.

Nous avons distingué par des traits différents, et par leurs signes ordinaires, les routes apparentes des diverses planètes. Un trait plein, continu, a été adopté pour les orbites des planètes inférieures, Mercure et Vénus ; un trait

mixte à lignes courtes avec un point rond dans l'intervalle, a été réservé à Mars; enfin un pointillé à points ronds

et serrés caractérise Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Les constellations indiquées par leurs noms et par leurs

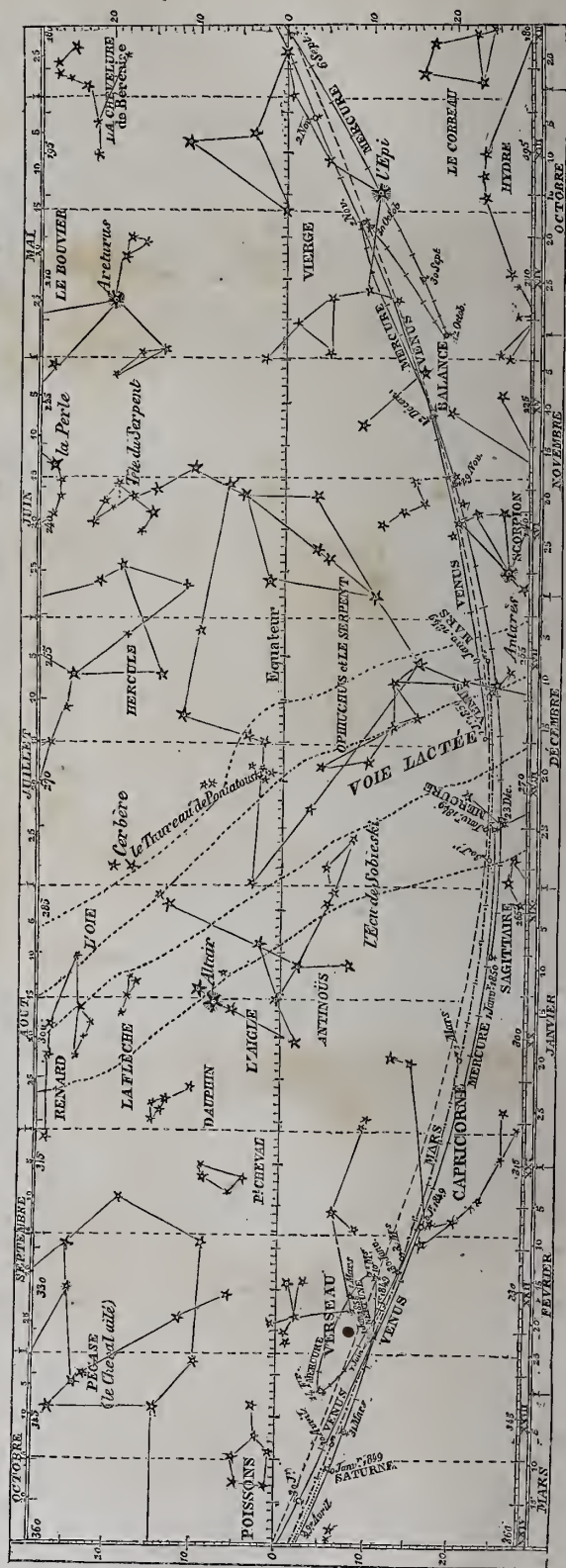
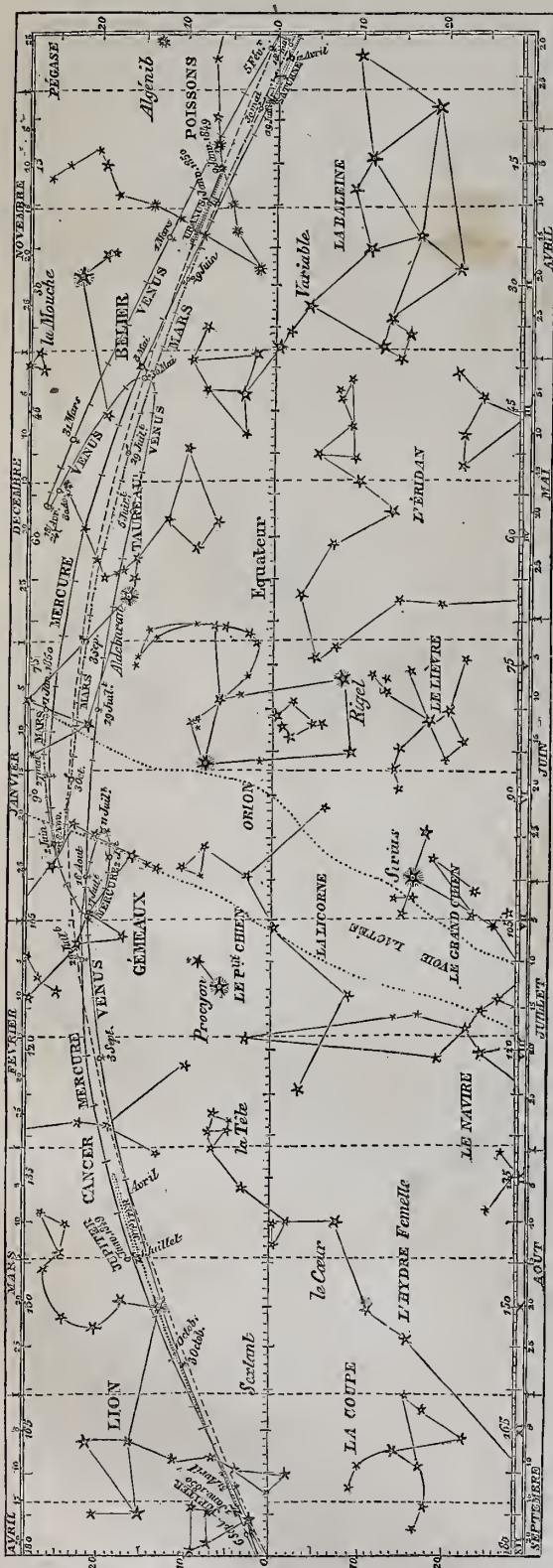


Fig. 1.

formes sur la route que suivent les planètes, donnent un repère fondamental pour résoudre toutes les questions relatives aux apparences céleste de l'année.

Entrons à ce sujet dans quelques développements, et ex-

pliquons nettement la nature des différentes lignes et graduations de notre figure.

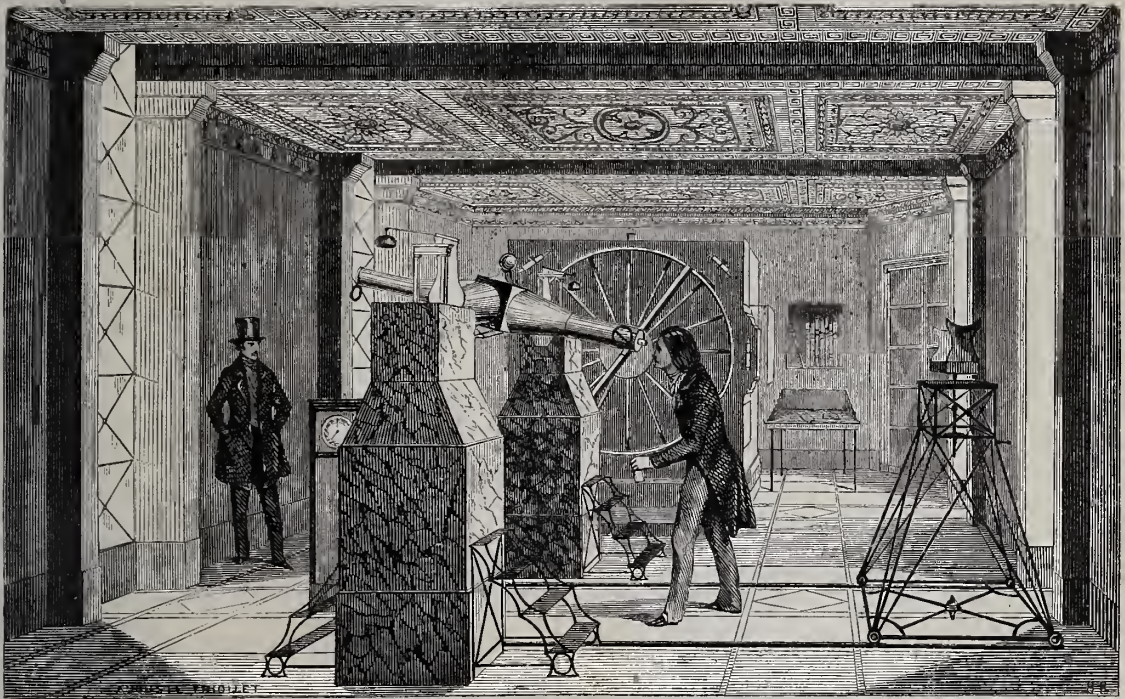
L'équateur céleste, dont nous avons déjà parlé, est un grand cercle que l'on peut imaginer perpendiculaire à l'axe

du monde ; axe autour duquel s'opère le mouvement de rotation diurne. Le soleil en occupera un des points deux fois dans l'année, aux équinoxes, le 20 mars et le 23 septembre. Pour reconnaître la direction et la trace de l'équateur céleste pendant la nuit, on pourra se guider sur notre figure qui représente sa position par rapport à plusieurs étoiles qui en sont très-rapprochées. Un observateur tourné vers le midi voit le point culminant de l'équateur céleste à 41° environ de hauteur, à Paris, c'est-à-dire à un peu moins du quart du développement du demi-cercle vertical qui passe au-dessus de sa tête.

Pour bien suivre les mouvements des planètes, il faut

avant tout reconnaître les constellations au milieu desquelles leur route est tracée. Nous avons déjà donné (1835 p. 488) l'aspect du ciel tel qu'il doit être vu le 21 juin à dix heures du soir par un habitant de Paris. Notre figure actuelle est moins étendue, puisqu'elle ne comprend qu'une zone de 60° degrés de largeur au lieu d'un hémisphère entier ; mais elle est plus détaillée et plus générale, en ce sens qu'elle permettra de fixer très-approximativement l'aspect de la zone équatoriale céleste dans toute l'étendue de la France, pendant toute l'année, à l'une quelconque des heures de la nuit.

C'est au moyen des graduations des bords supérieur, infé-



Salle des observations astronomiques, à l'Observatoire de Paris.

rieur et latéraux de chacune des deux parties de notre figure, que l'on atteindra facilement le but que nous indiquons.

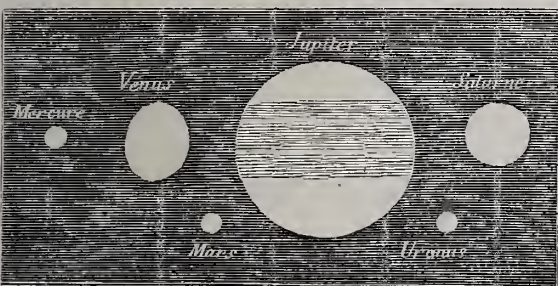


Fig. 2. Apparences relatives des planètes au commencement de l'année 1849.

En effet, les différents points de la graduation mensuelle marquée sur le bord supérieur du cadre, correspondent au passage, par le méridien, des étoiles placées sur les lignes de la graduation suffisamment prolongées ; et ce passage a lieu à dix heures du soir à chacune des dates indiquées.

Ainsi, un observateur parisien tourné à dix heures du soir vers le midi, aura, le 21 juin, un aspect du ciel peu différent de celui que présentent les étoiles de notre figure à une vingtaine de degrés de part et d'autre de la verticale tirée par la division correspondant au 21 juin sur le bord supérieur du cadre. Une heure plus tard toute la zone céleste aura tourné de quinze degrés vers la droite ; une heure plus tôt il s'en

faudra de quinze degrés que les étoiles indiquées sur notre figure, comme correspondant à la ligne du 21 juin, soient arrivées au méridien.

Pour tous les points de la France situés sur le méridien de Paris, l'aspect du ciel sera le même qu'à Paris à la même heure, si ce n'est que l'équateur céleste s'élèvera ou s'abaissera d'un, de deux, de trois... degrés, suivant que l'éloignement en latitude sera d'un, de deux de trois... degrés au sud ou au nord.

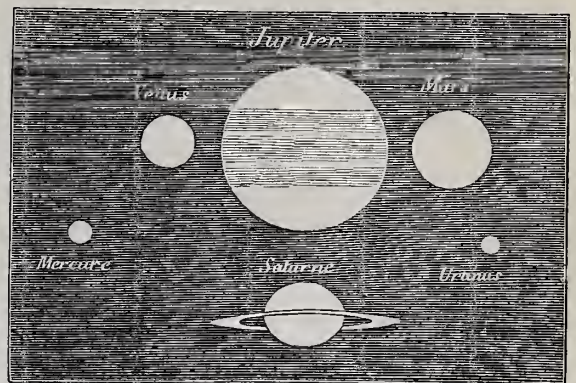


Fig. 3. Apparences relatives des planètes à la fin de l'année.

Les points du territoire situés sur le même parallèle que Paris auront les mêmes aspects que ceux qu'indique notre

figure, sauf la légère correction due aux mouvements propres du soleil et des planètes; car pour deux points différents du même parallèle, les mêmes heures ne répondent pas au même instant physique, et par conséquent l'aspect doit avoir un peu varié, en passant d'un lieu à un autre.

La graduation mensuelle du bord inférieur du cadre ne correspond pas à celle du bord supérieur. Elle indique, pour chacun des jours de l'année, la position réelle du soleil sur la voûte céleste. Ainsi le 21 juin et le 21 décembre, pris sur la partie inférieure du cadre, correspondent aux points où l'écliptique s'éloigne le plus de l'équateur; le 20 mars et le 23 septembre correspondent aux points où l'écliptique rencontre l'équateur.

La combinaison de cette seconde graduation mensuelle avec la division horaire permet d'abord de savoir quel intervalle de temps s'écoulera entre l'heure de midi et le passage d'une étoile quelconque au méridien. Ainsi, le 20 juillet, le soleil à midi correspond, d'après la division mensuelle du bord inférieur du cadre, à environ 8 h. de la division du temps marquée sur l'équateur. L'étoile *Antarès* de la constellation du SCORPION (au sud de l'équateur) correspond, d'après la division horaire, à 16 h. 20 m. La différence entre 16 h. 20 m. et 8 h. est de 8 h. 20 m.; donc *Antarès* passera au méridien 8 h. 20 m. plus tard que le soleil, c'est-à-dire vers 8 h. et demie du soir.

Ce que l'on vient de faire pour une étoile serait possible pour les planètes dont l'orbite est tracée sur notre figure, si nous avions pu indiquer pour toutes ces planètes les différentes époques de l'année par des points de repère marqués sur les orbites. Ainsi, le 1^{er} juillet, on voit que la position de Jupiter correspond à environ 9 h. 38 m. de temps sur l'équateur céleste. Il passera donc au méridien plus tard que le soleil, qui, d'après la division inférieure du cadre, correspond à 6 h. 41 m.; et comme la différence entre 9 h. 38 m. et 6 h. 41 m. est de 2 h. 57 m., on en conclut que le passage aura lieu à environ deux heures et demie après midi.

On voit donc que notre figure fournit le moyen de connaître approximativement l'heure du passage au méridien de chacune des sept planètes, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, aussi bien que l'aspect de la voûte étoilée, pour tous les jours de l'année dont la date est inscrite sur les orbites de cette figure. Malheureusement l'espace nous a manqué pour placer l'inscription sur la figure elle-même. Nous y suppléerons par les indications suivantes, pour les planètes dont les orbites ont le moins de développement sur la voûte céleste.

1° *Jupiter*. C'est vers le 6 avril qu'a lieu le point de stationnement, qui correspond à 18 degrés de distance de l'équateur, et à 9 h. de la division équatoriale en temps.

2° *Saturne*. Premier point de stationnement vers le 10 juillet, correspondant à près d'un degré au nord de l'équateur et à 33 minutes de temps. Second point de stationnement le 6 décembre, à près de 2 degrés au sud de l'équateur et à 8 minutes de temps.

3° *Uranus*. Station vers le 29 juillet, à 9 degrés et demi au nord de l'équateur et à 1 h. 40 m.

4° *Neptune*. La trace apparente de l'orbite de cette planète est si petite que nous renonçons à la rendre distincte à l'échelle que nous avons employée. Mais nos lecteurs ne mesureront pas la grandeur de la découverte à l'étendue de la trace que présente notre figure, tout près de l'orbite de Vénus, au commencement de l'année. C'est un sujet sur lequel nous nous proposons de revenir.

Une seule éclipse sera visible à Paris en 1849. Ce sera une éclipse de lune qui aura lieu dans la nuit du 8 au 9 mars. Elle commencera le 8 à 11 h. 34 m. du soir, et finira le 9 à 2 h. 34 m. 12 s. du matin. Le milieu de l'éclipse sera à 4 h. 4 m. 42 s. L'ombre terrestre couvrira, à ce moment, presque les trois quarts du diamètre de la lune; car l'éclipse sera de 8 doigts et de 8 dixièmes, ou des 737 millièmes du dia-

mètre lunaire divisé soit en 12 doigts, soit en mille parties égales.

Outre l'ombre déterminée par le globe terrestre, il y a une *pénombre* ou ombre imparfaite qui précède et qui suit, par transition presque insensible, l'éclipse proprement dite. L'entrée dans la pénombre aura lieu à 10 h. 20 m. du soir, la sortie complète à 3 h. 48 m. du matin.

Si l'on avait égard à la pénombre, on pourrait dire qu'une autre éclipse de lune, celle du 2 septembre 1849, sera en partie visible à Paris. Car la lune se lève, ce jour-là, à 6 h. 43 m., et la lune ne sort complètement de la pénombre qu'à 7 h. 59 m.; mais l'éclipse proprement dite sera finie à 6 h. 42 m. 48 s., soit 42 s. avant le lever de la lune.

Nos figures 2 et 3 représentent les apparences relatives des planètes au commencement et à la fin de l'année 1849. La comparaison de ces figures met en relief certains faits intéressants.

Ainsi, Vénus, qui se montre en croissant au commencement de l'année, offre un disque plein à la fin. Saturne, dont l'anneau a disparu depuis le milieu de l'année dernière, et qui semble complètement rond en janvier, apparaît, en décembre, avec ce curieux appendice. Mars varie de diamètre apparent d'une manière considérable.

Jupiter, Mercure et Uranus seront restés à peu près les mêmes.

Souviens-toi de te comporter dans la vie comme dans un festin. On avance un plat vers toi, étends la main, et prends-en modestement; l'éloigne-t-on, ne le retiens pas. S'il ne vient point de ton côté, ne fais pas connaître au loin ton désir, mais attends patiemment qu'on l'approche. Use de la même modération envers ta femme et tes enfants, envers les honneurs et les richesses.

ÉPICTÈTE.

DE LA RELIGION DE BOUDDHA.

Suite et fin.—Voy. 1848, p. 70.

LES MIRACLES DE BOUDDHA.

Bien que l'on puisse sans doute prendre une idée suffisante de Bouddha sans tenir aucun compte des miracles qui lui sont attribués, on ne jugerait cependant, sans eux, ni le bouddhisme, ni la vivacité des adorations que son fondateur inspire. Ces miracles sont les images au moyen desquelles le peuple s'est complu à se représenter la puissance et la sublimité de l'institution de sa religion. De ce que Bouddha, l'Omnicient par excellence, savait tout, il n'y avait qu'un pas à faire pour se persuader qu'il pouvait tout; et, bien que la logique n'y autorisât point, ce pas dut être fait naturellement par l'enthousiasme. De là des prodiges sans nombre, résurrections, guérisons, prédictions, transfigurations, dont les disciples de Bouddha et les populations contemporaines sont supposés avoir été les témoins, et qui ne sont évidemment qu'un produit naïf de l'imagination orientale. Il serait impossible de donner ici un aperçu de leur ensemble; mais quelques exemples doivent suffire pour en faire sentir l'esprit, ce qui est, à notre égard, la seule chose utile.

La puissance de cet homme divin sur la nature est absolue. Ainsi nous le voyons arriver à un couvent de brahmanes qu'il veut convertir. « L'ermitage, disent les Soutras, était abondant en fleurs, en fruits et en eau. Enivrés du bien-être dont ils y jouissaient, les riches (religieux) ne pensaient à quoi que ce fût. Aussi Bhagavat, reconnaissant que le temps de les convertir était venu, se dirigea sur l'ermitage, et quand il fut auprès, il y détruisit par sa puissance surnaturelle les fleurs

et les fruits ; il y dessécha l'eau, il y fit noircir la verdure, le frais gazon, et y renversa les sièges. Aussi les riches, tenant leur tête entre leurs mains, restaient absorbés dans leurs réflexions. Mais Bhagavat leur dit : — Pourquoi, ô grands riches, restez-vous ainsi absorbés dans vos pensées ? — O Bhagavat, tu n'as pas plus tôt eu mis le pied ici, sur cette terre de pureté, que nous sommes tombés dans l'état où tu nous vois. — Pourquoi ? dit Bhagavat. — Cet ermitage, répondirent-ils, qui abondait en fleurs, en fruits et en eau, est détruit. Puisse-t-il redevenir tel qu'il était autrefois ! — Qu'il redevienne comme auparavant, dit Bhagavat ; et après qu'il eut déployé sa puissance surnaturelle, l'ermitage redevint tel qu'il était autrefois. » Les riches, frappés d'étonnement, écoutent alors la prédication du maître, et prédisposés par les miracles, ils finissent par se convertir.

La méthode la plus ordinaire de Bouddha, pour se transporter d'un lieu à l'autre, est de se dégager de la pesanteur, de s'élever, comme dans un songe, à travers l'atmosphère. Ainsi, lors de son arrivée dans la ville de Surpavaka, balançant sur le choix de la porte par laquelle il fera son entrée : « Pourquoi, dit-il, n'entrerais-je pas d'une manière miraculeuse ? » — Aussitôt s'élevant en l'air par le moyen de sa puissance surnaturelle, il descendit du ciel au milieu de la ville de Surpavaka. Alors le roi, chef de la ville, le respectable Purna, Darn-Karmin, ses deux frères et les dix-sept fils du roi, chacun avec sa suite, se rendirent au lieu où se trouvait Bhagavat, ainsi que plusieurs centaines de mille de créatures. Ensuite Bhagavat, escorté de nombreuses centaines d'êtres vivants, se dirigea vers l'endroit où avait été élevé le palais orné de guirlandes de santal ; et quand il y fut arrivé, il s'assit en face de l'assemblée des religieux, sur le siège qui lui était destiné. Mais la foule immense du peuple, qui ne pouvait voir Bhagavat, essaya de renverser le palais orné de santal. Bhagavat fit alors cette réflexion : « Si le palais est détruit, ceux qui l'ont donné verront périr leurs bonnes œuvres : pourquoi ne le transformerais-je pas en un palais de cristal de roche ? » Bhagavat, en conséquence, en fit un palais de cristal.

Un miracle encore plus frappant est celui qu'opéra Bouddha dans la disette de Djambudvîpa. Tous les vivres ont été successivement mangés ; il ne reste absolument plus rien dans le pays qu'une petite portion de nourriture que l'on a apportée au roi pour son dernier repas. La population et la cour sont dans le dernier désespoir. C'est à ce moment que Bouddha, sous le costume d'un religieux, arrive, sans se faire connaître, au palais pour y demander l'aumône. Le roi Kanakavarna manda l'homme préposé à la garde des greniers : « Y a-t-il dans mon palais quelque chose à manger pour que je le donne à ce riche ? » Le gardien répondit au roi : « Sache, ô roi, que tout ce qu'il y avait de riz et d'autres moyens de subsistance dans le Djambudvîpa est épuisé, sauf une petite portion de nourriture qui est apportée au roi. » Alors le roi Kanakavarna ayant réuni les receveurs, les grands conseillers, les gardiens des portes et les membres des divers conseils, leur parla en ces termes : « Écoutez avec satisfaction, seigneurs ; ceci est la dernière aumône d'une portion de nourriture que fasse le roi Kanakavarna. Puisse par l'effet de cette racine de vertu cesser la misère de tous les habitants du Djambudvîpa ! » Aussitôt le roi, prenant le vase du grand riche, y déposa la seule mesure de nourriture qui lui restait ; puis soulevant le vase des deux mains, et tombant à genoux, il le plaça dans la main droite du bienheureux Pratiëka Bouddha. Après avoir reçu du roi Kanakavarna sa portion de nourriture, le Pratiëka Bouddha s'élança miraculeusement en l'air de l'endroit même où il était ; et le roi Kanakavarna, tenant ses mains jointes en signe de respect, resta immobile en le regardant sans fermer les yeux, jusqu'à ce que sa vue ne pût plus l'atteindre. Cependant, à peine le bienheureux Pratiëka Bouddha eut-il mangé sa portion de nourriture, que des quatre points de l'horizon

s'élevèrent quatre rideaux de nuages. Des vents froids se mirent à souffler et chassèrent du Djambudvîpa la corruption qui l'infectait ; et les nuages, laissant tomber la pluie, abattirent la poussière. Ce jour-là même, à la seconde moitié de la journée, il tomba une pluie d'aliments et de mets de diverses espèces : ces aliments étaient du riz cuit, de la farine de grains rôtis, du gruau de riz, du poisson, de la viande : ces mets étaient des préparations de racines, de tiges, de feuilles, de fleurs, de fruits, d'huile, de sucre, de sucre candi, de mélasse, de farine. Alors le roi Kanakavarna, content, joyeux, ravi, transporté, plein de joie, de satisfaction et de plaisir, s'adressa ainsi aux receveurs, aux grands conseillers, aux ministres, aux gardiens des portes, aux membres des divers conseils : « Voyez, seigneurs, voici en ce moment le premier résultat de l'aumône, qui vient d'être faite d'une seule portion de nourriture. »

On peut encore citer, comme exemple de ce genre fantastique, la présence de Bouddha dans la ville de Cravastî, où il s'était rendu, à peu près comme Moïse devant les devins de Pharaon, sur un défi des brahmanes. Bouddha commença par un message que le roi lui a dépêché pour lui annoncer que tout est prêt : il lui donne sa bénédiction et le renvoie à son maître à travers les airs. « Alors, Bhagavat entra dans une méditation telle que, dès que son esprit s'y fut livré, on vit sortir du trou dans lequel se place le verrou de la porte, une flamme qui, allant tomber sur l'édifice de Bhagavat, le mit en feu tout entier. Les Thirtys aperçurent l'édifice de Bhagavat qui était la proie des flammes, et à cette vue, ils dirent à Prasanadjit, le roi du Koçala : « L'édifice où Bhagavat doit faire ses miracles, ô grand roi, est tout entier la proie des flammes : va donc l'éteindre. » Mais le feu, avant que l'eau l'eût touché, s'éteignit de lui-même sans avoir brûlé l'édifice ; et cela eut lieu par la puissance propre du Bouddha et par la puissance divine des divas (anges). » A ce miracle préliminaire en succèdent encore deux autres. D'abord Bouddha remplit toute l'atmosphère d'une splendeur extraordinaire, puis il détermina, par la position qu'il donne à ses pieds, un tremblement de terre, durant lequel il se répand sur lui, au milieu d'un concert céleste, une pluie de fleurs merveilleuses. Des religieux, frappés de ces phénomènes, conçurent le projet de se rendre près de lui, et, bénis par lui, ils accomplissent en un instant leur voyage et lui forment cortège. Il se rend alors à l'assemblée devant laquelle, sur la prière du roi, devaient être confondus ses adversaires. « Alors Bhagavat entra dans une méditation telle, qu'aussitôt que son esprit s'y fut livré, il disparut de la place où il était assis, et ce s'élançant dans l'air, du côté de l'occident, il y parut dans les quatre attitudes de la décence, c'est-à-dire qu'il marcha, qu'il se tint debout, qu'il s'assit, qu'il se coucha. Il atteignit ensuite la région de la lumière ; et il n'y fut pas plus tôt, que des lueurs diverses s'échappèrent de son corps : des lueurs bleues, jaunes, rouges, blanches, et d'autres ayant les plus belles teintes du cristal. Il fit apparaître en outre des miracles nombreux. De la partie inférieure de son corps jaillirent des flammes, et de la supérieure s'échappa une pluie d'eau froide. Ce qu'il avait fait à l'occident, il l'opéra également au midi ; il le répéta aux quatre points de l'espace ; et quand, par ces quatre miracles, il eut témoigné de sa puissance surnaturelle, il revint s'asseoir sur son siège ; dès qu'il y fut assis, il s'adressa ainsi à Prasanadjit, le roi de Koçala : « Cette puissance surnaturelle, ô grand roi, est commune à tous les auditeurs de Bouddha. »

Il me paraît inutile d'insister plus longtemps sur ces légendes. Pour reconnaître qu'elles sont imaginaires, il devrait suffire de considérer quelle est leur conformité avec le goût naturel des Orientaux. C'est évidemment de leur esprit même que toutes ces inventions sont sorties ; elles portent son cachet. Non-seulement on doit poser en fait que Bouddha n'a jamais rien accompli de semblable, mais on doit croire que de tels moyens de conversion n'étaient pas ceux qui lui plai-

saient. On trouve continuellement dans ses prédications cette maxime qui est vraisemblablement sortie plus d'une fois de sa bouche : « Les miracles opérés par une puissance surnaturelle attirent bien vite les hommes ordinaires. » Sage et détaché des choses du corps comme il l'était, on doit trouver probable qu'il ait reproché à ceux qui lui demandaient des miracles leur puérité, et qu'au lieu de ces hommes superficiels, il ait préféré attirer à lui ceux auxquels la beauté de sa morale paraissait suffisante.

Il faut convenir que le caractère commun de tous ces miracles est de ressembler à des rêves plus qu'à des événements réels. On dirait que tous ces personnages sont des fantômes auxquels les transformations ne coûtent rien. Aussi le merveilleux, au lieu de se tenir dans une certaine mesure, est-il illimité comme dans les féeries. Mais plus il s'exagère, moins il fait d'effet. Il paraît en quelque sorte trop facile. Si presque tous les miracles de la tradition bouddhique sont conçus dans le même esprit, cela tient à ce qu'ils sont nés, non de la vérité des choses, mais de la spontanéité des imaginations. Chez les peuples dont il s'agit, le monde matériel n'est point considéré, ainsi que chez nous, comme doué d'une réalité positive. On n'y regarde les phénomènes que présente le corps que comme de pures apparences, ainsi que les images qui s'agitent dans nos esprits durant le sommeil. Dès-lors les variations les plus grandes n'ont rien qu'on ne puisse croire. Ce sont des fantômes qui se métamorphosent, ou des fantômes qui se substituent à d'autres fantômes : ce sont des merveilles qui n'ont en quelque sorte rien de plus que le cours ordinaire des choses.

Mais que des faits aussi évidemment fabuleux aient pu être considérés comme des vérités historiques par les successeurs immédiats de Bouddha, et peut-être même de son vivant, voilà qui est réellement étonnant. En même temps que le besoin instinctif du merveilleux se satisfaisait ainsi chez ces populations crédules, il n'y avait rien dans de tels événements qui fût hors de proportion avec l'idée que l'on se faisait de la grandeur et de la divinité du prédicateur de la nouvelle loi. Son principal miracle, et il était assurément supérieur à toutes ses prétendues actions sur la nature, était d'avoir su porter les hommes à renoncer aux charmes de l'ambition, de l'égoïsme, de la richesse, pour se consacrer au culte de la vertu. Le cortège, sans cesse grandissant, de ses auditeurs, était son véritable triomphe sur la nature, et il parlait plus haut en sa faveur que ne l'eût pu faire la liste la plus pompeuse de merveilles.

LIGIER RICHIER.

Voyez 1848, page 388.

Ce groupe orne aujourd'hui l'autel de la Vierge, placé au rond-point de l'église de Saint-Mihiel. C'est le débris d'une composition où Richier avait représenté le Crucifiement. Quatre chérubins, portés chacun sur un nuage, recueillaient pieusement dans des coupes le sang qui jaillissait des plaies de l'Homme-Dieu. Au pied de la croix, d'un côté, l'on voyait les deux figures dont nous donnons le dessin; de l'autre, Marie-Madeleine et saint Longin qui priaient Jésus expirant. Il est probable que cette sculpture en bois avait été exécutée vers 1530. Un sieur de Châteaaurupt, « bourgeois de Troyes en Champagne, » passant à Saint-Mihiel pour se rendre à Saint-Nicolas-de-Port, en 1532, l'admira « entre autres ouvrages de sculpture, dit-il, faits par maître Légier, tailleur d'images, demeurant audit lieu de Saint-Mihiel, que l'on tient le plus expert et meilleur ouvrier en dit art que l'on vit jamais. » En 1724, ce monument précieux de l'art au seizième siècle était déjà presque détruit. Lors de la reconstruction de l'église, au commencement du dix-huitième siècle, les statues de Madeleine et de Longin, à demi vermoulues, avaient péri;

le Crucifix disparut à son tour pendant la révolution. Les figures de Saint Jean et de la Vierge évanouie (que l'on appelle dans le pays « Notre-Dame de Pitié »), placées d'abord près de la sacristie, au-dessus d'un autel-tombeau sur lequel était un Saint-Suaire en terre cuite attribué aussi à Ligier, furent, dit-on, cachées pendant quelque temps dans un jardin voisin de l'église. Dans l'estime des personnes qui ont comparé les différentes compositions de Richier, le Crucifiement était son chef-d'œuvre. Il est certain que la Vierge est admirable. Son corps chancelant fléchit sous le poids de son âme; l'attitude est naturelle et simple; la douleur la plus vraie est empreinte sur ses traits défaillants. Il n'y a point là de recherche, d'artifice; le pieux sentiment de l'artiste s'est traduit avec une simplicité qui fait illusion; l'art est si grand qu'au premier moment il n'apparaît point, on ne l'admire que par réflexion. C'est dans un tronc de noyer que le groupe a été sculpté. Ce bois, assez commun aux environs de Saint-Mihiel, notamment sur les finages de Saint-Julien, de Creüe et de Vigneulles-sous-Hattenchâtel, est d'une teinte ordinairement sombre; en vieillissant surtout il est rougeâtre ou bistre. Pour éviter sans doute ce qu'il pouvait y avoir de déplaisant dans cette uniformité de ton, Ligier coloria ses figures. Ainsi la robe de la Vierge, d'un bleu foncé, était ornée de fleurons et entrelacs d'or; le voile était blanc comme un fin tissu de lin. La tunique de saint Jean était brune; son manteau, vert à l'extérieur, était rouge intérieurement, et ses cheveux paraissaient noirs. On a été obligé de faire disparaître ces couleurs pour défendre le bois contre la vermine, et on leur a substitué, sur une couche d'huile cuite, une teinte lithofée. L'effet, toutefois, n'est plus aussi puissant que lorsque l'on entrevoyait sous le clair obscur du voile, et en contraste avec les couleurs, la pâleur morbide du visage de la Vierge, où se peint une si profonde souffrance.



Seizième siècle. — Groupe sculpté en bois, par Ligier Richier, dans l'église de Saint-Mihiel.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

MUSÉE DU LOUVRE.

LA VIERGE DITE LA BELLE JARDINIÈRE, PAR RAPHAËL.



Musée du Louvre.— La Vierge dite la Belle Jardinière, tableau sur bois, peint par Raphaël. — Hauteur, 1^m,22; largeur, 0^m,96.

La Belle Jardinière a été récemment placée au nombre des inestimables merveilles qui décorent le grand salon du Musée au Louvre. Dans ce choix exquis des meilleures œuvres des plus grands maîtres, on peut trouver des compositions plus savantes et plus considérables que ce tableau de Raphaël; il n'en est point de plus suave, de plus parfaite.

TOME XVII. — MARS 1849.

Vasari raconte que Raphaël, après avoir peint à Pérouse sa Déposition du Christ au tombeau (1), vint à Florence et y peignit la Belle Jardinière qu'il devait envoyer à Sienne; mais comme Bramante lui écrivit qu'ayant parlé de lui au pape, sa

(1) Conservée aujourd'hui à Rome, dans la galerie Borghèse.

Sainteté consentait à l'employer à peindre les salles du Vatican, Raphaël partit précipitamment, confiant à Ridolfo Ghirlandaio le soin de terminer la draperie bleue de la Vierge. Ce tableau fut acheté par François I^{er} au gentilhomme de Sienna pour lequel il avait été fait; sous Louis XIV il décorait à Versailles le cabinet des médailles. Sur les consciencieux inventaires dressés au Louvre, sous l'Empire, le prix de la Belle Jardinière est évalué 400 000 francs. Ridolfo Ghirlandaio, bien que la draperie bleue de la Vierge ait été peinte par lui, n'a revendiqué aucune part dans l'honneur de cette œuvre; sur la bordure même de cette draperie on lit la signature *Raphaello Urbinas* tracée sans doute par Ridolfo. Le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, M. Quatremère de Quincy, dans son Histoire de Raphaël, après avoir décrit et apprécié la Déposition du Christ au tombeau, parle en ces termes de la Belle Jardinière : « Mérite mérité de fraîcheur et de conservation dans le charmant tableau de Vierge que Raphaël fit pour Sienna et qu'on désigne par le nom de la Jardinière. Son costume peut-être, qui tient effectivement un peu de celui d'une villageoise, l'aura fait appeler ainsi. C'est une de ces compositions naïves, qu'on peut mettre, surtout à cause de la proportion de grandeur naturelle des figures, en tête de celles où Raphaël, avant de s'élever à l'idéal du sujet, comme il le fit dans la suite, se bornait aux expressions de simplicité, d'innocence et de cette grâce pudique dont les mœurs de la campagne lui fournissaient les modèles dans les jeunes villageoises. Rien n'égale la candeur de celle-ci. Le ton de couleur et le style de dessin y sont dans un admirable accord; et cet accord n'a rien créé de plus pur ni de plus divin que les formes de l'Enfant Jésus, et le sentiment d'adoration du petit saint Jean. — Trois choses conviennent que ce tableau est de la même époque que le précédent : d'abord la date qu'on y lit, et qui est de 1507; ensuite il en existe un dessin de la main de Raphaël (collection Mariette), au revers duquel on voit des essais des figures qui appartiennent à la composition du Christ au tombeau. Enfin on sait que Raphaël partit pour Rome avant d'avoir fini la draperie bleue de la Vierge qui fut terminée par Ridolfo Ghirlandaio. »

Lépicé, dans son Catalogue raisonné des tableaux du roi, donne une explication singulièrement recherchée de ce tableau : « Comme Raphaël, dit-il, fait poser l'Enfant Jésus sur un pied de la Vierge, je crois qu'il a voulu caractériser par ce trait la tendresse respectueuse de cette sainte mère qui, dans son fils, voit son sauveur. »

Quant au titre sous lequel ce tableau est connu dans les arts, Lavallée, rédacteur du texte du *Musée Filhol*, en a cherché l'origine avec une patience toute puérile : « Il est possible, dit-il, que le modèle dont Raphaël se servit fût une femme de cette profession, et que, renommée par sa beauté parmi les artistes de cette époque, le tableau ait retenu le nom de l'état du modèle. Mais ce ne sont que des suppositions, et il me paraît plus vraisemblable de penser que ce surnom, que rien, dans ce tableau, ne peut motiver, si ce ne sont les fleurs dont la Vierge est entourée, lui vient de la bizarrerie assez commune aux marchands de tableaux, qui, pour distinguer celui-ci des nombreuses productions que l'on doit au pinceau de Raphaël, l'auront intitulé de la sorte, comme ils disent : le Cadet à la perle, du portrait du comte d'Harcourt; la Vierge à l'écuclle, etc. »

Le tableau de la Belle Jardinière a été anciennement gravé par Gilles Rousselet et par Jacques Chéreau. La Chalcographie du Musée central en commanda une planche à M. Boucher Desnoyers, qui, en l'an xi de la république (1803), la dessina et grava, et en fit plus tard la dédicace à M. Denon, directeur général du Musée Napoléon. Cette planche a fait la réputation de cet illustre graveur, et a été d'un grand profit à l'établissement national qui la lui avait commandée. Elle fut accueillie avec une telle faveur que, payée 5 000 fr. en l'an xii, elle avait rapporté, l'année suivante, près de 45 000 fr. La planche

de M. Desnoyers est, en effet, jusqu'à ce jour, et restera longtemps sans doute la plus savante traduction de cette délicieuse peinture où respirent tant de pureté et de charme.

HYGIÈNE DES REPAS.

Dans un article publié l'année dernière (1), nous avons essayé de donner quelques préceptes pratiques sur l'hygiène du sommeil. Le sujet que nous allons traiter aujourd'hui est beaucoup plus compliqué; il s'agit du nombre et de la distribution des repas dans le cours de la journée. Pour le sommeil, la nature semble avoir tout réglé; pour l'alimentation, l'homme n'a d'autre guide que la faim, mauvaise conseillère en hygiène comme en morale. En effet, l'homme civilisé doit pour ainsi dire prévenir son invasion, afin d'éviter le sentiment d'angoisse, la débilitation et l'incapacité de travail dont elle est accompagnée, on les excès de table dont elle est presque inévitablement suivie. Pour obtenir ce résultat, on a épuisé toutes les combinaisons. Le nombre et l'abondance des repas, la nature des aliments, celle des boissons, varient de peuple à peuple et changent tous les vingt-cinq ans. Sans cesse on cherche à concilier les heures des repas avec les exigences des occupations journalières, sans pouvoir réussir à trouver un arrangement qui satisfasse à la fois aux besoins impérieux de l'estomac, et aux devoirs multipliés de chaque profession.

Dans cet article, nous nous bornerons à donner des indications générales. Chacun en fera son profit et les adaptera à son genre de vie. Il est évident, en effet, que l'hygiène des repas ne saurait être la même pour l'homme qui vit en plein air occupé de travaux corporels, et pour l'employé sédentaire qui passe sa journée assis devant une table. Entre ces deux extrêmes se placent tous les intermédiaires imaginables; de là des modifications nombreuses auxquelles viennent s'ajouter toutes celles que nécessitent l'activité et les besoins de l'estomac, car l'appétit n'est jamais le même chez deux individus, quelque semblables qu'on veuille les supposer.

Le premier conseil que nous donnerons, c'est de ne pas rester longtemps à jeun le matin. Soit qu'on se lève pour se livrer aux travaux de l'esprit, soit que des occupations forcent à sortir de bonne heure, la règle est la même. L'appétit n'étant pas encore éveillé, il serait déraisonnable de faire un repas copieux; mais un liquide chaud, tel que du lait, du thé, du chocolat, du bouillon avec un peu de pain ou bien un potage, font cesser ce sentiment de la vacuité de l'estomac qu'on éprouve en sortant du lit, et préviennent la débilitation et le mal de tête qui en sont souvent la conséquence. La sensation dont nous parlons est tellement impérieuse qu'elle a engendré chez les classes laborieuses une habitude funeste et meurtrière contre laquelle nous ne saurions trop nous élever: c'est l'usage de prendre le matin à jeun de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs fortes. Il n'est personne qui ne se rappelle avoir vu les ouvriers, forcés de se rendre à leurs travaux avant le jour, entrer dans les boutiques des épiciers et vider d'un seul trait un verre de cette détestable boisson. Immédiatement après, ils éprouvent un agréable sentiment de chaleur, un accroissement momentané dans les forces, résultat qui les aveugle sur les dangers de cette habitude. En effet, ce n'est pas impunément que l'on surexcite ainsi journellement les organes de la digestion. Cette eau-de-vie, le plus souvent de mauvaise qualité, est encore aiguisée avec du poivre. Versée dans l'estomac alors complètement vide, elle se trouve directement en contact avec la membrane interne de l'organe, y provoque un afflux du sang et excite la sécrétion des liquides digestifs. L'estomac n'ayant rien à digérer, ces liquides réagissent à leur tour sur la membrane et tendent à la désorganiser. Cette funeste habi-

(1) 1848, p. 130.

tude conduit chaque année, dans les hôpitaux, des milliers d'ouvriers affectés d'inflammations chroniques des intestins. Ils n'y trouvent même pas la guérison qu'ils y sont venus chercher; car ce ne sont point des drogues qui conviennent de pareilles maladies, c'est un régime composé d'aliments légers, c'est le séjour à la campagne, le repos prolongé pendant plusieurs mois. Espérons qu'un jour viendra où le pauvre aura ses maisons de convalescence à la campagne; alors il pourra guérir de ces maladies qui ne réclament ni saignées, ni sangsues, ni remèdes, mais le bon air, le repos et un régime convenable. Que l'ouvrier renonce donc à une habitude meurtrière. Une bonne soupe serait préférable pour lui à tout autre aliment, et si la plupart des ouvriers en adoptaient l'usage, on verrait bientôt s'élever de tout côté de petites cuisines, où cette soupe leur serait servie à l'heure où ils commencent leurs travaux.

Dans beaucoup de pays, le repas le plus copieux se prend vers le milieu du jour, entre midi et deux heures. Ce moment est fort convenable pour les états non sédentaires. En effet, il est inconcevable qu'un homme en mouvement depuis le matin éprouve fortement le besoin de réparer ses forces vers le milieu du jour. Toutefois il est aussi très-positif que cet usage a ses inconvénients. Ce dîner de midi coupe la journée par le milieu et interrompt le travail au moment où il est dans toute son activité. Le temps de prendre le repas, joint au repos qu'exige le commencement de la digestion, ne peut pas s'élever à moins d'une heure et demie. En outre, ce repas en nécessite un troisième, le souper, sur lequel nous nous expliquerons tout à l'heure. L'usage de Paris, qui consiste à déjeuner entre dix heures et midi, me paraît préférable. Toutefois il faut s'entendre sur l'importance de ce déjeuner; il doit être léger. Le savant, l'homme de lettres, se contentera de quelques légumes, de poisson, d'œufs, de farineux tels que le riz, le macaroni, ou bien de fruits crus ou crus. Ces aliments seront pris en quantité suffisante pour faire taire complètement le sentiment de la faim, sans amener celui de la plénitude. Les personnes dont la vie est moins sédentaire et qui dépensent beaucoup de force en marchant, parlant ou travaillant des bras, ajouteront six à huit bouchées de viande rôtie au menu que nous venons de donner.

L'heure et l'importance du dernier repas de la journée ont singulièrement varié. A l'époque où l'on finait au milieu du jour on soupaît tard. Maintenant on ne soupe plus et l'on dîne entre cinq et sept heures du soir. Ces heures sont heureusement choisies. Une foule de travaux cessent nécessairement à la chute du jour, et pendant la moitié de l'année le moment du dîner est aussi celui où la nuit commence. Ainsi, pour un grand nombre de personnes le dîner marque la fin du travail et le commencement du repos. Ce repos favorise la digestion qui est entièrement accomplie au moment où l'on se met au lit. Il y avait un grave inconvénient au souper d'autrefois. La digestion est favorisée par un exercice modéré, une conversation animée, la promenade en plein air. Le repos et la chaleur du lit, le ralentissement de la circulation qui accompagne le sommeil, le froiblent ou arrêtent les fonctions de l'estomac; de là ces indigestions nocturnes si fréquentes dans le siècle dernier. Le dîner actuel est donc réglé suivant les lois d'une saine hygiène, et c'est avec peine que nous le voyons sans cesse reculé dans la soirée, et tendre à remplacer le souper de nos pères.

Ce que nous venons de dire s'applique spécialement aux habitudes de la classe moyenne. Le travail des champs ou des ateliers a des exigences qui souvent ne peuvent pas se plier aux règles que nous avons données. Mais les ouvriers doivent chercher à les concilier avec les nécessités auxquelles ils sont soumis. Les plus nombreux d'entre eux, les cultivateurs, peuvent très-bien répartir leurs repas dans le cours de la journée, comme nous l'avons conseillé, en avançant ou en reculant les heures suivant le lever et le coucher du soleil,

et en ajoutant un repas dans les grands jours de l'été. Ainsi le labourer, qui se lève à trois heures du matin, devrait manger, avant d'aller aux champs, une bonne soupe et boire un verre de vin, prendre un repas vers huit ou neuf heures, un autre entre deux et trois heures, au moment de la plus grande chaleur, et enfin le repas principal entre six et huit heures.

On ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse, en songeant qu'il est impossible à l'immense majorité des habitants de la France de suivre les préceptes que nous venons de donner. La tristesse augmente quand on réfléchit que la santé, la force, l'intelligence, le bien-être moral et physique dépendent d'une alimentation substantielle. Jadis les philanthropes se consolait par l'idée qu'une cuisine recherchée devient funeste à ceux pour lesquels ces mets variés sont préparés. On ne saurait plus se bercer de ces illusions; l'incorruptible statistique en a fait justice. Sans doute l'homme qui abuse de la bonne chère finit par détruire sa santé; mais celui qui s'assoit habituellement à une bonne table et mange modérément, entretient ses forces et retarde l'invasion de la vieillesse. Des mets recherchés et variés dans leur nature se digèrent bien plus facilement que des mets simples, mais grossiers. Pour qu'il ne reste aucun doute sur notre pensée, qui est celle de tous les médecins judicieux, je vais entrer dans quelques détails. Une foule de personnes croient de très-bonne foi qu'un régime exclusivement composé de bœuf et de mouton bouilli ou rôti, de pommes de terre, de choux et de fromage, doit être sain et hygiénique. Il n'en est malheureusement point ainsi. L'estomac se fatigue de ces mets substantiels, mais d'une digestion difficile; et une alimentation où le poisson, la volaille, le gibier et les farineux alternent avec les viandes de boucherie, sera aussi infiniment plus salutaire. La tâche hygiénique d'une maîtresse de maison consiste précisément à varier habilement ces aliments divers suivant la saison, afin d'éviter la fatigue qui résulte pour l'organe digestif d'un régime trop uniforme. Les légumes, les fruits crus ou cuits, le laitage, les œufs, lui fournissent encore des ressources précieuses auxquelles elle aura surtout recours à la fin de l'hiver, lorsque l'estomac est las de l'usage exclusif et prolongé de la viande de boucherie. L'utilité de la volaille, du gibier et du poisson, comme succédanés de la viande, empêchera toujours une administration philanthropique de frapper ces denrées de forts octrois à l'entrée des villes; en effet, en élevant leur prix, on les rend inabordable aux petits ménages, aux pauvres malades; et, loin de contribuer à l'amélioration de la subsistance des classes inférieures, on les réduit à l'alimentation uniforme que nous avons condamnée.

Contraindre le riche à diminuer la recherche de sa table est un résultat puéril qui ne profite à personne; il faut s'efforcer d'améliorer la nourriture du pauvre en mettant à sa portée un plus grand nombre d'aliments à la fois légers et nutritifs. Ainsi tout impôt sur la volaille, le gibier, le beurre, les œufs, le lait, le vin ordinaire et le sel, est un impôt sur le bien-être et la santé du peuple, c'est-à-dire du plus grand nombre. Il prive le malade convalescent des seuls aliments qui pourraient opérer son rétablissement, et n'empêche pas le riche de satisfaire tous les caprices de son palais blasé.

Le choix des boissons n'est pas moins important que celui des aliments. Les eaux pures mêlées d'air et contenant des sels de chaux en petite quantité sont seules salutaires. Les eaux stagnantes, altérées par des matières animales et végétales en putréfaction, celles des puits qui ne dissolvent pas le savon, sont malsaines et deviennent la source d'une foule de maladies. Mais l'eau la plus salubre ne suffit pas à l'homme. Jusqu'à trente ans, l'estomac conserve en général assez d'énergie pour pouvoir se passer de tout excitant. Chez quelques personnes, cette faculté persiste toute la vie; ce n'est pas la règle, c'est une exception; car chez tous

les peuples sauvages ou civilisés, nous trouvons l'usage des boissons fermentées. Impérieux chez les peuples du Nord, ce besoin s'affaiblit chez les habitants du Midi. Forcé de réagir sans cesse contre le froid et l'humidité, l'homme du Nord allume dans son propre corps le foyer que doit entretenir sa chaleur vitale, tandis que l'homme du Midi cherche à se défendre contre la chaleur qui l'énerve et l'abat; c'est aux boissons glacées et rafraichissantes qu'il demande l'énergie suffisante pour accomplir ses faciles travaux. Dans nos latitudes tempérées, le travailleur actif ou sédentaire a besoin de vin, de bière ou de cidre pour faciliter la digestion d'aliments lourds, tels que le bouilli, le lard, ou pour suppléer à une nourriture insuffisante. Pendant le repas ou immédiatement après, un verre de bon vin est une boisson salubre; prises à jeun et sans manger, les boissons frelatées auxquelles l'ouvrier des villes est condamné, sont un poison moins violent, mais aussi dangereux que l'eau-de-vie poivrée dont nous avons parlé. Améliorer la nourriture des classes laborieuses en exerçant une surveillance sévère sur les débitants, et en faisant des efforts constants pour abaisser le prix des aliments de première nécessité, est le devoir le plus sacré de la municipalité d'une grande ville. Une pareille tâche exige du reste autant de lumières, de savoir, d'études persévérantes que de bonne volonté; une philanthropie peu éclairée n'atteint pas le but qu'elle se propose, et les mesures qu'elle suggère ne tournent point au profit de ceux en faveur desquelles elles avaient été prises. L'économie publique est une science: le cœur ne suffit pas toujours pour la deviner.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS
ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. les Tables des années précédentes.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

MONUMENTS FUNÉRAIRES.

TOMBEAUX DU CARDINAL MAZARIN, DE LA FAMILLE DE
LONGUEVILLE, ET AUTRES.

L'usage introduit par le christianisme d'inhumier les grands personnages dans l'intérieur des églises exerça naturellement une grande influence sur la forme et le caractère des mausolées français. Au moyen âge les plus grands dignitaires, les évêques, les archevêques n'eurent souvent pour marquer la place de leur sépulture que de simples pierres gravées faisant partie du pavement même des temples; s'il en eût été autrement les églises n'eussent pas suffi à contenir un aussi grand nombre de tombeaux; néanmoins nous avons vu que ce système n'était pas le seul adopté autrefois pour les sépultures, et que l'art du moyen âge se signala aussi dans des tombeaux d'une tout autre importance, élevés, soit dans le vide des arcades des chœurs, soit dans le centre même de chapelles privilégiées. La renaissance, renonçant aux dalles sépulcrales, adopta le type des mausolées isolés tel que nous en avons vu des exemples dans ceux de Louis XII, de François I^{er}, de Henri II. De semblables tombeaux étaient de véritables monuments du domaine de l'architecture; mais au dix-septième siècle, le grand nombre de tombeaux élevés dans l'intérieur des églises rendit les emplacements plus rares, et l'on se vit de nouveau contraint d'en réduire l'importance. Au lieu de tombeaux isolés, on fut la plupart du temps obligé de les adosser à la muraille; au lieu de somptueux mausolées, il fallut souvent se contenter d'un simple sarcophage surmonté d'une statue. Les tombeaux prirent alors des proportions plus restreintes et furent tous composés d'après un type à peu près uniforme. L'expression et la forme architecturales commencèrent à disparaître, et la statuaire fut seule chargée d'en faire tous les frais. La difficulté de varier

les motifs de tombeaux conçus sur la même donnée entraîna les artistes à imaginer des compositions théâtrales tout à fait



Tombeau de la famille de Longueville, au Musée du Louvre.

réprouvées par le goût sévère qui doit toujours présider à des monuments de cette nature. La direction donnée aux arts par l'influence et l'intervention de Lebrun et suivie malheureusement par les architectes et les sculpteurs, comme elle l'avait été par les peintres, produisit des œuvres complètement contraires aux principes éternels du beau. Au

lieu de chercher à imposer par la noblesse et la sévérité de l'ensemble, certains sculpteurs du dix-septième siècle cherchèrent à animer leurs compositions en donnant à leurs figures des poses très-mouvementées, et créèrent un style faux et exagéré.

Les mausolées du dix-septième siècle se composaient presque invariablement d'un sarcophage surmonté d'une statue couchée ou agenouillée, et accompagnée de figures allégoriques dont le nombre et le sujet variaient selon l'importance et la destination du monument.

C'est d'après cette disposition que furent conçus les tombeaux du marquis de Louvois aux Capucines par Girardon, de Colbert à Saint-Eustache par Coisevox et Tuby, celui du cardinal de Richelieu dans l'église de la Sorbonne exécuté par Girardon d'après le dessin de Lebrun, et enfin celui du cardinal Mazarin, qui était l'œuvre de Coisevox. Ce dernier tombeau, dont nous donnons un dessin comme spécimen de ceux de ce genre, se composait de la statue en marbre blanc du cardinal représenté à genoux sur un sarcophage de marbre portor; derrière lui est un faisceau de ses armes. Sur la base du cénotaphe, qui est en marbre blanc, sont assises trois figures de bronze représentant la Fidélité, la Prudence et l'Abondance. Ce monument était élevé dans l'origine au

fond de l'église du collège des Quatre-Nations, aujourd'hui l'Institut. Après la révolution il fut transporté dans le musée des monuments français aux Petits-Augustins, et maintenant il fait partie du musée de Versailles. C'est certainement un des mausolées les plus remarquables du dix-septième siècle.

Nous ajouterons encore aux tombeaux importants de cette époque, que nous avons cités, celui du maréchal de Créqui aux Jacobins, exécuté par Coisevox sur les dessins de Lebrun; celui de Jean Casimir, roi de Pologne, par Balthazar Marsy, dans l'église de Saint Germain-des-Prés; celui de Turenne par Lebrun, qui était à Saint-Denis; celui du compositeur Lulli, par Cotton, élève d'Anguier, dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet; celui de Lebrun, par Coisevox son ami, qui était aux Capucines. Lebrun avait lui-même donné le dessin du tombeau de sa mère: elle y était représentée par une figure en marbre sortant de son sépulcre, appelée par la trompette d'un ange qui s'envolait vers le ciel. La statue de femme avait été exécutée par Collignon et l'ange par Tuby.

L'un des monuments funéraires les plus importants du dix-septième siècle est celui qui se voit à Moulins dans l'église des religieuses de Sainte-Marie; il fut élevé en 1658 à la mémoire de Henri, dernier duc de Montmorency, décapité



Tombeau du cardinal Mazarin, par Coisevox.

à Toulouse en 1632. C'est une œuvre capitale de François Anguier, frère aîné de Michel, et cependant l'architecture y joue un grand rôle; l'ensemble de cette ordonnance adossée au fond d'une chapelle se compose de quatre colonnes dont les deux du milieu supportent un fronton; au milieu le duc est représenté à moitié couché sur un sarcophage, la du-

chesse sa femme (Marie-Félix des Ursins) est à ses pieds; sur les côtés du sarcophage sont deux statues assises, la Valeur représentée par un Hercule et la Libéralité. Dans deux niches sont les figures de la Noblesse et de la Piété, au centre et entre les colonnes est une urne cinéraire entourée de festons supportés par des anges, et les armes de Montmorency

surmontent le fronton. Ce tombeau est encore dans un parfait état de conservation; il n'est pas un voyageur qui passe à Moulins sans le visiter.

Comme exemple de tombeau d'une disposition toute différente de ceux-ci, nous avons donné le dessin de celui qui fut élevé pour la famille de Longueville. Ce tombeau se compose d'une pyramide placée sur un soubassement; aux angles du piédestal sont quatre figures allégoriques; deux des faces sont décorées de bas-reliefs représentant: l'un le secours d'Arques, et l'autre la bataille de Senlis; ce monument est également de François Anguier; il renfermait le cœur de plusieurs ducs de Longueville. Commencé par Henri I duc de Longueville, mort en 1595, il fut achevé par ordre d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui y fit déposer le cœur de Henri II duc de Longueville, son mari, mort le 11 mai 1663. Le tombeau de la famille Longueville, actuellement au musée de la sculpture française au Louvre, était primitivement aux Célestins, dans la chapelle d'Orléans si célèbre par le nombre et la richesse des monuments funéraires qu'elle renfermait. Millin, qui a pu la voir dans toute sa splendeur, disait: En entrant dans la chapelle d'Orléans, on se croit transporté dans un atelier de sculpteur. Les tombeaux réunis dans cette chapelle étaient, en effet, très intéressants et par les personnages qu'ils renfermaient et par les artistes aux talents desquels ils étaient dus: on y voyait le tombeau de Louis d'Orléans, de son épouse Valentine, de Charles et de Philippe d'Orléans ses fils; celui de Renée d'Orléans, fille de François d'Orléans, duc de Longueville; les tombeaux de Henri Chabot par Michel Anguier, de Philippe Chabot connu sous le nom de l'Amiral, par Jean Cousin; la sépulture du cœur de François II, dont les sculptures étaient de Paul Ponce; celle des cœurs de Henri II, Charles IX et François duc d'Anjou, sculpture de Germain Pilon; la sépulture destinée à renfermer le cœur d'Anne de Montmorency, par Barthélemi Prieur, sculpteur calviniste qui devait beaucoup à la maison de Montmorency; l'ordonnance de ce monument était de Jean Bullant.

Outre les tombeaux élevés dans l'intérieur de la chapelle d'Orléans, de l'église des Célestins, il y en avait un grand nombre dans le chœur et dans la nef de cette église, depuis ceux de la famille des Marcel, échevins de Paris, morts au quatorzième siècle, jusqu'à ceux de plusieurs personnages célèbres du dix-huitième siècle. Parmi les personnages historiques inhumés dans l'église des Célestins, nous citerons Jeanne de Bourgogne, femme de Jean duc de Bedford; Jeanne de Bourbon, femme de Charles V; Alexandre Stuart, fils de Jacques II, mort en 1485, et ses deux fils; Louis Potier marquis de Gesvres, mort en 1643 au siège de Thionville. Les Célestins étaient pour ainsi dire le pendant de Saint-Denis, c'était le lieu adopté pour la sépulture des nobles et puissantes familles dont l'orgueil et la vanité se perpétuaient jusque dans ces marbres somptueux sitôt dispersés, et qu'on interroge aujourd'hui comme témoignages historiques et monuments d'art d'une société qui n'existe plus.

VOYAGE DANS LE SAHARA,

PAR M. JAMES RICHARDSON.

EN 1845 ET 1846.

Suite. — Voy. 1848, page 308.

Nous partîmes de Ghradamès pour Ghrât le 25 novembre. Monté sur mon chameau, pressant le pas, je cherchais en m'éloignant de cette ville singulière que l'on nomme dans le désert la *cité sainte* , la *cité des marchands* et des *marabouts* , à me faire une idée précise du caractère de sa population. Il y a dans ses habitants un mélange extraordinaire des qualités qui font l'homme religieux et l'homme de

commerce: à une susceptibilité religieuse qui s'alarme d'une goutte de potion tombée sur leurs vêtements, ils allient un esprit d'entreprise commercial si ardent qu'on les voit se hasarder, dans l'intérêt de leur trafic, aux parties du désert infestées de bandits, et pousser leurs excursions du bord de la Méditerranée aux rives du Niger, jusqu'à Noufi et Rabiah. Mais leur résignation aux décrets de la Providence est sans pareille. Les plus tristes afflictions domestiques ne leur arrachent pas un murmure. Ils prient non-seulement cinq fois par jour ainsi que le demande le Koran, mais dans toutes les circonstances qui ont quelque gravité. Intelligents, instruits, industrieux, ce sont les plus actifs promoteurs de la civilisation dans le nord de l'Afrique et le grand désert.

Ghrât. De Ghradamès à Ghrât. — Ghrât est au cœur même du désert, à 600 kilomètres de Ghradamès, au midi. Un grand nombre de petits sentiers qui ressemblent à un échveau de fil étendu à terre, y conduisent. La caravane, voulant éviter le Cha'anbah, petite tribu d'Arabes algériens que redoute le Sahara tout entier, se porta d'abord vers l'orient, du côté du Fezzâne, pour décrire une courbe très-prononcée; mais elle reprit bientôt un chemin plus direct. L'aspect du pays ne diffère pas de celui qui sépare Ghradamès des montagnes. Dans l'énorme trajet qu'il faut exécuter, on ne trouve que trois sources. Rien de plus horrible, de plus affreux, rien qui rappelle mieux les *ténèbres palpables* , que l'étendue de désert qu'on traverse entre la cinquième et la sixième station. Aussi loin que la vue peut s'étendre on n'aperçoit qu'une solitude sans limites. Il y avait sept jours que nous marchions ainsi, dit le voyageur, lorsque, phénomène extraordinaire! nous aperçûmes deux petits acacias et trois petites fleurs bleues, pauvres et charmantes créatures qui semblaient exilées au milieu du désert. J'en cueillis une en laissant échapper cette exclamation si ordinaire aux Arabes: *El handotillah* , Gloire à Dieu! « Yakob, me dit un de mes compagnons, si tu avais une flûte et que tu rendisses un son mélodieux, ces fleurs ouvriraient et fermentaient leurs bouches (leurs pétales). » Ingénieuse et poétique fiction! N'est-ce pas dire que la vie cherche la vie? Enfin, à 60 kilomètres avant d'arriver à Ghrât, la caravane se trouva tout à coup au milieu de pâturages et de prairies appartenant aux Touâreg Azkar, sur le territoire desquels on venait d'entrer. Toutes les fatigues étaient oubliées: c'était le paradis après l'enfer.

Je fus reçu à Ghrât comme je l'avais été à Ghradamès. Il y avait à peine quelques minutes que j'étais installé lorsque le gouverneur vint me voir. La conversation s'engagea sur la politique qui est fort de son goût. « Quelle est la plus ancienne dynastie de l'Europe? me demanda-t-il alors. — Celle des Bourbons de France, lui répondis-je. » Le cheikh Djahour ajouta que cette famille était vieille de plus de trois mille ans. L'ancienneté d'une noblesse héréditaire est tenue en grand honneur parmi les chefs touâreg.

Présents. — Dans l'après-midi du lendemain, j'envoyai au gouverneur deux livres de sucre français, une livre de clous de girofle et un livre de *seunbeul* (littéralement les tiges). C'est, d'après les botanistes français orientaux, le *nard* , *spina cellica* . Il s'en vend d'immenses quantités dans le désert. On ne doit faire aucun présent à un homme de quelque importance sans lui en offrir. Les dames du Sahara se servent d'une décoction de ses feuilles en guise d'eau de Cologne. Les clous de girofle, *greunfel* , sont très-recherchés, surtout par les femmes qui en assaisonnent leurs gâteaux, leurs couscoussous et différents mets.

Une vingtaine de femmes touâreg sont venues me voir. Après être restées quelques instants devant moi avec tous les signes de l'étonnement, elles commencèrent à s'agiter dans tous les sens. Ne sachant qu'en faire, je pris un morceau de sucre et le cassai en morceaux que je leur distribuai. La scène changea subitement, la joie brilla dans tous les yeux, chaque langue s'agita avec volubilité. Elles me

demandèrent alors si j'étais marié, si les femmes chrétiennes étaient jolies, si elles étaient plus jolies qu'elles, et si, n'étant pas marié, je verrais quelque objection à épouser l'une d'elles. Ceci ne doit pas étonner : les femmes touâreg ont une existence bien différente de celle des femmes maures et musulmanes; elles jouissent de beaucoup plus de liberté, vont toujours sans voile, et prennent une part active à toutes les affaires, à toutes les transactions de leurs maris. La vivacité de ces femmes, les égards que les hommes ont pour elles, forment un contraste frappant avec les mœurs des autres États mahométans.

On importe des aiguilles dans le désert, mais jamais d'épingles. Je remis à chacune de mes visiteuses, au moment où elles s'en allaient, quelques épingles; et, comme elles n'en connaissaient pas l'usage, je leur donnai une leçon pratique en fixant une ou deux sur leurs vêtements, ce qui excita leur joie d'une manière extraordinaire.

19. Je commence à me trouver fort bien à Ghrât, au milieu de ces redoutables Touâreg dont on m'avait fait des monstres et des mangeurs d'hommes. Les Arabes, les chameliers, quelquefois si hautains, si tracassiers, sont devenus au milieu d'eux doux et polis. Ghrât est la résidence d'un de leurs sultans, nommé Châfou. Ici ce sont les véritables maîtres, maîtres d'ailleurs assez débonnaires, car ils laissent les Maures, les Ghrâlines, comme on dit, avouer qu'ils relèvent, par leur gouverneur le Hadj Ahmed, des Turks ou de l'empereur de Marok.

29. Je suis sorti ce matin pour chercher une vue d'ensemble de l'oasis. J'étais accompagné par l'oncle de Djabour, avec lequel je gravis un bloc de rocher situé au nord, et qui commande l'oasis, ainsi que tout le paysage environnant. De ce point, nous eûmes une belle vue de la ville, de l'oasis, des palmiers environnants et de tout le désert de la vallée de Ghrât. Au sud, nous apercevions les palmiers de Berkât, village placé à 5 kilomètres de Ghrât. À l'est, s'élevait la chaîne des noires montagnes de Onarirât, qui projette ses ombres profondes sur les collines de sable resplendissant à sa base comme autant de monceaux d'argent. La chaîne est beaucoup plus élevée que ne le sont en général les montagnes sahariennes que j'ai vues jusqu'à présent. Les Touâreg disent qu'elles ont été bâties par les génies pour les protéger, eux et toute leur postérité, contre les invasions des Turks, de Gog et de Magog, venant de l'Orient. « Ce sont », disent-ils, nos portes, nos barrières de ce côté de l'horizon. » C'est à peine si on y a trouvé quelques brisures ou défilés.

Au delà du faubourg de Ghrât, s'élève, enveloppé de monceaux de sable, le palais du gouverneur, qui nous apparaissait comme une ligne de fortifications au-dessus desquelles s'élevaient une ou deux tours. Tout alentour le Sahara présente l'aspect varié d'un ensemble d'arbres et de chaînes, de sable et de montagnes. Le contraste est frappant, et, en dépit de l'obscurité que répand sur la scène la chaîne de Ouairât, c'est une brillante scène du désert.

La ville est petite et les jardins sont peu étendus; l'oasis n'a pas plus de 3 à 4 milles (5 à 7 000 mètres) de circuit. Les palmiers sont rabougris, la moitié ne portant pas de fruits, et leurs dattes sont de la dernière qualité; preuve suffisante que la beauté du palmier dattier est indépendante de la bonté de l'eau; car autrement les palmiers de Ghrât seraient magnifiques et leurs fruits les plus délicieux du Sahara. Au contraire, dans quelques oasis de Fezzâne, où l'eau est littéralement salée, le palmier est un arbre superbe, agité par les plus hautes brises de l'air, et donnant les plus beaux fruits.

Les maisons de Ghrât n'ont qu'une assez misérable apparence, et elles ne valent guère mieux en dedans qu'en dehors; elles ne sont pas blanchies à la chaux, propres et brillantes comme celles des villes de la côte; et, bien que la ville soit au milieu des pierres, que la chaux y soit facile à avoir, elles sont presque toutes construites en briques cuites au soleil et en terre. Quelques jours de pluie pourraient en jeter un bon

nombre à terre; mais ceci n'est pas à craindre dans le Sahara, où il tombe à peine une ondée tous les ans. Le bois de construction dont on se sert est le bois de palmier; le désert n'en fournit pas d'autre. Une seule mosquée est garnie d'une tour à laquelle on peut donner le nom de minaret; cette mosquée n'est qu'un vaste bâtiment plus haut que le reste, et qui est habité comme une maison. La ville est entourée de murailles qui n'ont pas plus de dix pieds de haut; ses six portes sont faiblement construites et ne sont jamais assez closes pour empêcher qu'elles ne fussent ouvertes du dehors durant la nuit. La ville est bâtie sur une colline, portion des blocs de rochers sur lesquels nous nous trouvions. Elle a une petite place appelée *Ech-Chelly*, rendez-vous général des gens d'affaires et des oisifs, où Châfou et tous les chéikhs subordonnés administrent la justice. C'est ici que se tient le marché, où se fait tout ce qu'il y a d'important, car les conseils de la ville et les conseils d'État des chéikhs se tiennent ordinairement en plein air. Quelques palmiers, les seuls arbres que l'on voie dans la ville, répandent autour d'eux une ombre agréable, et donnent un aspect pittoresque à l'angle de certaines rues. Du côté du midi, en dehors des murailles, est un faubourg composé d'une cinquantaine de maisons en pierre et en terre. Vers l'occident, on voit disséminées sur le sable cent et quelques huttes de chaublie, ainsi qu'on les nomme ici, faites de paille et de branches de palmiers. On cultive dans les jardins, indépendamment des palmiers, un peu de froment, d'orge et de gheurob. On y voit aussi quelques arbres à fruit, mais pas de vignes. Ghrât est approvisionné d'eau par plusieurs grands puits et par des sources chaudes, mais qui ne sauraient être comparées à celles de Ghradamès. Il y existe en outre un vaste réservoir, en partie environné de palmiers, et dont les bords sont couverts de pierres, excepté dans l'endroit où l'on descend pour y puiser. Le tout est environné de murailles. L'eau y est, dit-on, d'excellente qualité. L'irrigation des jardins se fait comme à Ghradamès; mais ce sont les esclaves que l'on emploie à tirer l'eau, comme au Fezzâne ce sont les animaux, tandis qu'à Ghradamès l'eau se répand d'elle-même dans les jardins. Les morts occupent aux environs des villes sahariennes plus de place que les vivants, ce qui n'est pas surprenant si l'on réfléchit que chaque nouvelle tombe occupe un nouveau terrain, et que plusieurs années s'écoulent avant que l'on n'ouvre un ancien tombeau pour y déposer un autre corps. Je n'ai vu qu'une tombe blanche à la chaux; c'était celle d'un marabout dont on avait voulu signaler le caractère de sainteté tout particulier, ainsi que cela se faisait, d'après le Nouveau Testament, parmi les Israélites. Le reste des tombeaux était indiqué par un monceau de pierres ayant la forme d'un monument.

Le style d'architecture est le même à Ghrât qu'à Ghradamès; seulement il est ici à la fois plus régulier et plus fantastique. La plupart des murailles sont ornées à leur sommet de découpures simplement triangulaires, dont la pointe se termine par une petite boule, ou dont les deux côtés sont découpés en degrés. Les ornements creusés dans les murailles ont la forme de carrés ou de triangles, et les fenêtres affectent quelquefois ces deux formes, bien qu'elles offrent d'autres formes aussi. Toutes les portes, toutes les portes sont en bois de palmier; les portes se dessinent en carrés allongés; quelques-unes toutefois sont tellement basses qu'il faut se baisser pour y passer; ce qui est surtout très-incommode pour les Touaïks, qui portent toujours avec eux leurs longues lames, de même que nous portons nos cannes. Les serrures et les clefs de bois dont on se sert ici comme sur la côte de Barbarie, sont fort ingénieuses. La clef est un morceau de bois de six à huit pouces de long sur deux de large, garni à une de ses extrémités de petites chevilles qui pénètrent dans la serrure par de petites fentes. De la disposition de ces chevilles et des trous dépend le degré de sûreté que présentent les serrures: il n'est pas facile de les ouvrir;

il faut une main exercée. Le plancher est couvert d'une épaisse couche de sable menu dans les chambres à coucher.

Ghrât est un des grands centres commerciaux du Sahara. Les caravanes de Soudâne, de Kano, de Bar-Nouh, du pays des Tibbous, du Touât, du Fezzâne, de Souf, de Ghradamès, de Tripoli, de Tunis, visitent ses marchés d'hiver. Les marchands, commerçants et chameliers y étaient au nombre d'environ cinq cents, les esclaves importés du Soudâne et du Bar-Nouh, à peu près d'un millier, et les chameaux employés par les caravanes, de mille cinquante. Pendant toute la durée du marché, on y transporte continuellement du Fezzâne des provisions. Les principaux articles du commerce des caravanes sont des articles d'importation, des esclaves, des dents d'éléphant, du séné dont la valeur, cette année, a pu être d'environ 150 000 fr. ; valeur qui double en arrivant sur les marchés européens. Les articles d'une moindre importance sont des plumes d'autruche, des peaux, différentes productions naturelles et fabriquées du Soudâne.

J'ai demandé aux marchands du Soudâne et du Sahara différents renseignements sur la chasse aux autruches. Les Arabes la font à cheval et principalement en été, car ce gigantesque oiseau, quoiqu'il soit un hôte du brûlant Sahara, ne supporte qu'avec peine les grandes chaleurs. Les marchands me demandaient souvent ce que nous faisons des plumes d'autruche dont on ne tire aucun parti dans le désert. Lorsque je leur répondais que nos dames en ornaient leurs têtes, ils riaient comme des fous en s'écriant : « Oh ! que cela est ridicule ! » Je riais de mon côté à la vue de leurs femmes ornant leur cou et leur poitrine de méchants grains de verre qu'elles estimaient de magnifiques ornements.

A cette description de la ville elle-même, joignons, comme

s'écriait : « Oh ! oh ! c'est la main du diable lui-même ! »

24 décembre. Ma première visite a été pour le gouverneur. Son Excellence m'a offert trois tasses de café, en me disant : « Vous devez en prendre trois, c'est le chiffre de l'hospitalité, et plus encore si vous le désirez. » C'était un assez mauvais breuvage, de l'eau chaude et du sucre, colorée avec un peu de café mal concassé. Mais Son Excellence croyait me faire une grande faveur. Peu d'individus boivent du café dans ce pays, et on le regarde comme un grand objet de luxe. Un homme de Benghaze, un visiteur, me fit servir également trois tasses de café. Ces Sahariens ont dans la tête d'étranges notions sur la géographie de l'Angleterre et sur nos moyens de locomotion. Le gouverneur me demanda si les Anglais pouvaient voyager par terre. Je fus étonné à cette question ; mais je vis qu'il s'imaginait, comme tous ses compatriotes, que nous vivions sur des bateaux au milieu de l'eau ; que l'Angleterre et les autres contrées de l'Europe étaient autant de petites îles dans l'Océan. Il est curieux de voir combien cette opinion est ancienne. Les prophètes hébreux représentaient l'Europe occidentale comme les îles de la mer. Avant que les Français n'occupassent l'Algérie, les habitants du Sahara pensaient qu'il était impossible aux chrétiens de l'envaloir et même d'y voyager. Ce fut ce qui donna tant de prestige à leur armée envahissante, aux opérations qu'ils entreprirent par la suite. Cet événement fut aussi inattendu et aussi merveilleux que ses résultats immédiats furent brillants et décisifs.

J'ai deux voisines négresses et sœurs, que je vois apparaître chaque matin sur leur terrasse : elles se lavent le visage et l'huilent pour le faire briller ; elles se coiffent mutuellement, ce qui les occupe toute la matinée. La toilette est une affaire sérieuse ici comme chez nous.

Le costume des femmes de Ghrât est extrêmement simple ; il consiste seulement en une chemise, un froc à manches courtes sur un barracan en forme de châle jeté sur la tête et sur les épaules, lorsqu'il vente ou qu'il fait froid. Les dames portent des sandales, quelques-unes des souliers. La verroterie est seulement recherchée des négresses ; mais les femmes touareg préfèrent porter autour de leur cou des morceaux de corail et des chaînons disposés en colliers. Leurs bras, leurs poignets, leurs chevilles sont ornés d'anneaux et de bracelets en bois peint, mais plus généralement en métal. Quelques dames pendent à leur cou un petit miroir dont elles font un fréquent usage. Les femmes touareg tissent très-ingénieusement des robes, des djibbabs et des bournous de laine, qui se vendent un prix peu élevé, et qui sont chaudes et confortables. Mais les Sahariens se servent principalement des colonnades du Soudâne.

Différents motifs engagèrent M. Richardson à renoncer à son excursion dans le Soudâne. De Ghrât, il se dirigea sur le Fezzâne, et rentra à Tripoli le 18 avril 1846, huit mois et demi après en être sorti, ayant parcouru plus de 2 500 kilomètres.



Vue générale de Ghrât, au centre du Sahara.

nous l'avons fait pour Ghradamès, quelques extraits des notes du voyageur, qui permettront au lecteur de pénétrer plus avant dans la vie intime de sa population.

Rien ne surprend les naturels de Ghrât et les Touariks comme mes gants. C'est la répétition de ce qui s'était déjà passé à Ghradamès. Je suis obligé de les ôter et de les remettre au moins cent fois par jour pour leur être agréable. Ils les examinent, les regardent dedans et dehors, de tous les côtés en exprimant leur étonnement par les noms les plus vénéralés. Quelques-uns n'avaient pas non plus encore vu de bas ; leur admiration était extraordinaire ; mais les gants surtout avaient le privilège d'amener l'émotion jusqu'au terrible. L'un d'eux, après en avoir mis un sur sa main,

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CHATEAUBRIAND.

Voy. son tombeau, 1843, p. 9.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE.



CARONNEAU.

Chateaubriand.

La vie de Chateaubriand, telle que l'avaient fait connaître les biographies, se bornait à un petit nombre d'événements sans intérêt et à la constatation de grands succès littéraires. C'est seulement depuis l'apparition des *Mémoires d'outre-tombe*, publiés après la mort du grand écrivain, que l'on connaît en détail les incidents de cette existence pleine de mouvement, d'émotions et d'imprévu. Les trois volumes qui ont paru jusqu'à ce jour prennent Chateaubriand à sa naissance (qui eut lieu le 4 septembre 1768), et le conduisent jusqu'à l'année 1800, époque de son retour de l'émigration. C'est un espace de trente-deux années renfermant les aventures et les impressions de jeunesse de l'auteur de René. Ces trente-deux années forment, pour ainsi dire, le péristyle d'un temple glorieux dont tous les matériaux se trouvaient réunis, mais qui n'était point encore bâti.

François-René de Chateaubriand naquit à Saint-Malo, dans une maison de la rue des Juifs, transformée aujourd'hui en auberge. On le confia à une nourrice du village de Plancoët, qui, le voyant malade et chétif, le voua à Notre-Dame de Nazareth, avec promesse de le vêtir, en son honneur, de blanc et de bleu jusqu'à l'âge de sept ans. Revenu au logis pater-

nel, il y trouva un de ces intérieurs silencieux et sombres que l'excessive autorité dévolue au chef de famille avait multipliés dans notre vieille noblesse provinciale. La maison se composait d'un frère aîné, de quatre sœurs, de monsieur et de madame de Chateaubriand. Le père de notre auteur avait longtemps habité les îles, où il était parvenu à faire sa fortune. Uniquement occupé de rétablir la grandeur de son nom, il avait acheté la terre de Combourg, ancien domaine de sa famille, et s'était retiré pour y vivre comme un châtelain du moyen âge. « Avare dans l'espoir de rendre à sa famille son premier éclat, hautain aux États de Bretagne avec les gentils-hommes, dur avec ses vassaux à Combourg, taciturne, despotique et menaçant dans son intérieur, ce qu'on sentait en le voyant, c'était la crainte. » Madame de Chateaubriand, qui était lettrée, spirituelle, amie des relations mondaines, et pleine d'une sympathique pétulance, fut comme étouffée dans la froide atmosphère de son mari. « Obligée de se taire quand elle eût voulu parler, elle s'en dédommageait par une espèce de tristesse bruyante entrecoupée de soupirs. »

Livré aux soins des domestiques, selon l'usage, et abandonné par ceux-ci à la liberté vagabonde des carrefours, René

Chateaubriand passa ses premières années avec les polissons de Saint-Malo ou de Combourg, tantôt baltant, plus souvent battu, mais toujours déchiré, déchaux et crotté. Son instituteur et son compagnon était cette mauvaise tête de Gesril qui renouvela à Quiberon l'héroïsme de Régulus. Comme, après la reddition de l'armée royaliste, les navires anglais continuaient à tirer, Gesril, qui s'était rendu aux républicains, alla rejoindre l'escadre à la nage pour l'avertir de cesser le feu selon la capitulation. On lui jeta une corde en le conjurant de monter à bord. « C'est impossible, répondit-il, je suis prisonnier sur parole. » Et il retourna à terre pour se faire fusiller.

M. de Chateaubriand, qui destinait son lils à la marine royale, l'envoya au collège de Dol pour étudier les mathématiques. Les progrès du jeune écolier furent rapides; mais son caractère commençait à montrer dès-lors l'indépendance et la roideur bretonnes qui ne l'abandonnèrent jamais. Une faute Payant fait condamner au fouet, il se jeta d'abord aux pieds de l'abbé Leprince, le supplia de lui épargner cette humiliation et de transformer sa punition; mais l'abbé refusa, et comme il s'avancait sur l'enfant, le martinet à la main, celui-ci entreprit une lutte désespérée, rendant coup pour coup et s'exaltant au combat en répétant les vers de Virgile : *Macte animo generose puer!* L'abbé déconcerté fut obligé d'en venir à une transaction.

Du collège de Dol, Chateaubriand passa à celui de Rennes, où il retrouva, avec son ancien camarade Gesril, le Morlaisien Moreau, qui devait conquérir une gloire militaire fatalement souillée par la trahison. Un peu plus tard, il rencontra au collège de Dinan son compatriote Broussais, que ses doctrines médicales devaient rendre célèbre, et qui, se baignant avec lui, « fut mordu par d'ingrates sangsues, imprévoyantes de l'avenir. »

Mais, avant cette dernière rencontre, Chateaubriand s'était rendu à Brest pour entrer à l'école des gardes de pavillon. Bientôt dégoûté, et cédant à cette humeur changeante qui fut une des infirmités de sa vie, il retourna à Combourg, où commença pour lui une vie rêvée et solitaire, qui semblait préparer le génie destiné à écrire René. Les *Mémoires d'outre-tombe* renferment une admirable peinture de cette adolescence sauvage livrée à toutes les fantaisies de l'isolement et à toutes les fougues d'une imagination qui s'éveille. La régularité monotone qui réglait les habitudes du château y forme, avec les vagabondes aspirations du jeune homme, un contraste étrange et saisissant. Après nous avoir raconté ses courses folles dans les bois, ses rêves sur les landes, et ses longs oublis au bord des flots, l'auteur nous ramène à ce foyer domestique dont l'humeur du vieux châtelain avait fait un sépulcre. « Le souper fini, dit-il, ma mère se jetait en soupirant sur un vieux lit de jour de siamoise flambée; on mettait devant elle un guéridon avec une bougie. Je m'assseyais auprès du feu avec Lucile. Les domestiques enlevaient le couvert et se retiraient. Mon père commençait alors une promenade qui ne cessait qu'à l'heure de son coucher. Il était revêtu d'une robe de ratine blanche, ou plutôt d'une espèce de manteau que je n'ai vu qu'à lui. Sa tête demi-claive était couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait tout droit. Lorsqu'en se promenant, il s'éloignait du foyer, la vaste salle était si peu éclairée par une seule bougie qu'on ne le voyait plus; on l'entendait seulement encore marcher dans les ténèbres; puis il revenait lentement vers la lumière et émergeait peu à peu de l'obscurité, comme un spectre, avec sa robe blanche, son bonnet blanc, sa figure longue et pâle. Lucile et moi nous échangeions quelques mots à voix basse quand il était à l'autre bout de la salle; nous nous taisions quand il se rapprochait de nous. Il nous disait en passant : — De quoi parliez-vous? Saisis de terreur, nous ne répondions rien; il continuait sa marche. Le reste de la soirée, l'oreille n'était plus frappée que du bruit mesuré de ses pas, des soupirs de ma mère et du murmure des vents. »

Cette compression continuelle, jointe aux tristesses de

l'adolescence et de la solitude, conduisit Chateaubriand à des idées de suicide. Il essaya de se tuer : un heureux hasard empêcha le coup de fusil de partir.

Une longue maladie fut la suite de ces exaltations contonues. On avait pensé à faire entrer notre poète dans les ordres; il avoua sa répugnance; son père obtint pour lui une sous-lieutenance dans le régiment de Navarre, et il le fit partir sur-le-champ pour Cambrai.

Il traversa Paris qu'habitaient son frère et une de ses sœurs, la comtesse de Farcy. Le récit de ses impressions, au premier aspect de la grande ville, rappelle les pages écrites par Jean-Jacques Rousseau dans la même circonstance; il est seulement égayé par deux portraits : celui du cousin Moreau et celui de madame de Chastenay; le premier est une figure de Callot, le second un ravissant crayon de Lancret.

Chateaubriand resta peu de temps au régiment; la mort de son père le rappela en Bretagne, d'où il fut bientôt arraché par son frère aîné qui voulait le présenter à la cour.

Ce fut pour le jeune sous-lieutenant une cruelle épreuve. Invité à la chasse du roi, il se laissa emporter par son cheval, et arriva avant Sa Majesté à la curée du chevreuil, grave inconvenance qui lui fut pourtant pardonnée. Mais toutes les sollicitations de son frère pour le faire retourner à Versailles furent inutiles. « J'allai plus d'une fois jusqu'à Sèvres, dit-il, puis le cœur me faillit, et je revins. Tout le résultat de mon séjour à Paris fut qu'à force d'intrigues et de soucis, j'arrivai à la gloire d'insérer une idylle dans l'*Almanach des Muses*. »

Ces tendances littéraires lui firent rechercher la connaissance de quelques hommes de lettres. Il fréquenta Delisle de Sales, Chamfort, Flins, Ginguénat, Lebrun; mais il se lia surtout avec M. de Malesherbes, qui devait, un peu plus tard, le décider à ce voyage en Amérique, duquel naquirent tant d'admirables inspirations.

Il retourna plusieurs fois en Bretagne pendant les années 1787 et 1788, et se trouva mêlé aux querelles qui s'élevèrent dans les états, entre la noblesse et la bourgeoisie. Revenu à Paris, il vit la prise de la Bastille, le massacre de Foulon et de Berthier, la journée du 5 octobre. Il dina avec Mirabeau, qui ne l'entretint que de ses affaires de cœur, et entrevit Robespierre à l'Assemblée nationale.

Ce fut alors que ses entretiens avec M. de Malesherbes le décidèrent à partir pour découvrir le passage au nord-ouest de l'Amérique. Il s'embarqua avec tout ce qu'il put se procurer d'argent, et une lettre de recommandation pour Washington.

La suite à une autre livraison.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36.

MARS.

Samedi 3. — Un poète a dit que la vie est le rêve d'une ombre : il eût mieux fait de la comparer à une nuit de fièvre ! Quelles alternatives d'agitations et de sommeil ! que de malaises, de sursauts, de soifs renaissantes ! quel chaos d'images douloureuses ou confuses ! Toujours entre le repos et la veille, on cherche en vain le calme, et l'on s'arrête au bord de l'activité. Les deux tiers de l'existence humaine se consomment à hésiter, et le dernier tiers à s'en repentir.

Quand je dis *l'existence humaine*, il faut entendre la mienne ! Nous sommes ainsi faits que chacun de nous se regarde comme le miroir de la société; ce qui se passe dans notre cœur nous paraît infailliblement l'histoire de l'univers. Tous les hommes ressemblent à l'ivrogne qui annonce un tremblement de terre, parce qu'il se sent chanceler.

Et pourquoi suis-je incertain et inquiet, moi, pauvre journalier du monde qui remplis dans un coin une tâche obscure, et dont on utilise l'œuvre sans prendre garde à l'ouvrier ? Je veux vous le dire à vous, ami invisible, pour qui ces lignes

sont écrites ; frère inconnu que les solitaires appellent dans leurs angoisses , confident idéal auquel s'adressent tous les monologues , et qui n'êtes que le fantôme de notre propre conscience .

Un grand événement est survenu dans ma vie ; au milieu de la route monotone que je parcourais tranquillement et sans y penser , un carrefour vient tout à coup de s'ouvrir . Deux chemins se présentent entre lesquels je dois choisir . L'un n'est que la continuation de celui que j'ai suivi jusqu'à ce jour ; l'autre , plus large , montre de merveilleuses perspectives . Sur le premier , rien à craindre , mais aussi peu à espérer ; sur l'autre , les grands périls et les opulentes réussites ! Il s'agit , en un mot , de savoir si j'abandonnerai le modeste bureau dans lequel je devais mourir pour une de ces entreprises hardies où le hasard est le caissier !

Depuis hier je me consulte , je compare et je reste indécis . D'où me viendra la lumière ? qui me conseillera ?

Dimanche 4. — Voici le soleil qui sort des brumes de l'hiver ; le printemps annonce son approche ; une brise amolice glisse sur les toits , et mon violier recommence à fleurir ! Nous touchons à cette douce saison des *reverdies* , tant célébrée par les poètes sensitifs du seizième siècle :

C'est à ce jolly mois de may
Que toute chose renouvelle ,
Et que je vous présentay , belle ,
Entièrement le cœur de moy .

Le gazouillement des moineaux m'appelle ; ils réclament les miettes que je sème pour eux chaque matin . J'ouvre ma fenêtre , et la perspective des toits m'apparaît dans toute sa splendeur .

Celui qui n'a habité que les premiers étages ne soupçonne point la pittoresque variété d'un pareil horizon ; il n'a jamais contemplé cet entrelacement de sommets que la tuile colore ; il n'a point suivi du regard ces vallées de gouttières où ondulent les frais jardins de la mansarde , ces colonnes de fumées auxquelles la fantaisie prête mille formes , les grandes ombres que le soir étend sur les pentes ardoisées , et le scintillement des vitrages qu'incendie le soleil couchant ! Il n'a point étudié la flore de ces Alpes civilisées que tapissent les lichens et les mousses ; il ne connaît point les mille habitants qui le peuplent , depuis l'insecte microscopique jusqu'au chat domestique , ce renard des toits toujours en quête ou à l'affût ; il n'a point assisté enfin à ces mille aspects du ciel brumeux ou serein , à ces mille effets de lumière et d'ombre , qui font de ces hautes régions un théâtre aux décorations toujours changeantes ! Que de fois mes jours de repos se sont écoulés à contempler ce merveilleux spectacle ; à en découvrir les épisodes sombres ou charmants , à chercher enfin , dans ce monde inconnu , les impressions de voyage que les touristes opulents cherchent plus bas !

Neuf heures. Mais pourquoi donc mes voisins ailés n'ont-ils point encore picoré les miettes que je leur ai éparpillées devant ma croisée ? Je les vois s'envoler , revenir , se percher au faîte des fenêtres , et pépier en regardant le festin qu'ils sont habituellement si prompts à dévorer ! Ce n'est point ma présence qui peut les effrayer ; je les ai accoutumés à manger dans ma main . D'où vient donc cette irrésolution craintive ? J'ai beau regarder , le toit est libre , les croisées voisines sont fermées . J'émiette le pain qui reste de mon déjeuner , afin de les attirer par un plus large banquet... Leurs pépiements redoublent ; ils penchent la tête ; les plus hardis viennent voler au-dessus , mais sans oser s'arrêter .

Allons , mes moineaux sont victimes de quelqu'une de ces sottises terreurs qui font baisser les fonds à la bourse ! Décidément les moineaux ne sont pas plus raisonnables que les hommes .

J'allais fermer ma fenêtre sur cette réflexion , quand j'aperçois tout à coup , dans l'espace lumineux qui s'étend à droite , l'ombre de deux oreilles qui se dressent , puis une

griffe qui s'avance , puis la tête d'un chat tigré qui se montre à l'angle de la gouttière ! Le drôle était là en embuscade , espérant que les miettes lui amèneraient le gibier !

Et moi qui accusais la couardise de mes hôtes ! J'étais sûr qu'aucun danger ne les menaçait ; je croyais avoir regardé partout ! je n'avais oublié que le coin derrière moi !

Dans la vie comme sur les toits , que de malheurs arrivent pour avoir oublié un seul coin !

Dix heures. Je ne puis quitter ma croisée ; pendant si longtemps la pluie et le froid l'ont tenue fermée , que j'ai besoin de reconnaître longuement tous mes alentours , d'en reprendre possession . Mon regard fouille successivement tous les points de cet horizon confus , glissant ou s'arrêtant selon la ren-

contre . Ah ! voici des fenêtres sur lesquelles il aimait à se reposer autrefois ; ce sont celles de deux voisines lointaines dont les habitudes différentes l'avaient depuis longtemps frappé .

L'une est une pauvre ouvrière levée avant le jour , et dont la silhouette se dessine , bien avant dans la soirée , derrière son petit rideau de mousseline ; l'autre est une jeune artiste dont les vocalisations capricieuses arrivent , par instants , jusqu'à ma mansarde . Quand leurs fenêtres s'ouvrent , celle de l'ouvrière ne laisse voir qu'un modeste ménage , tandis que l'autre montre un élégant intérieur ; mais aujourd'hui une foule de marchands s'y pressent , on détend les draperies de soie , on emporte les meubles , et je me rappelle maintenant que la jeune artiste a passé ce matin sous ma fenêtre enveloppée dans un voile et marchant de ce pas précipité qui annonce quelque trouble intérieur ! Ah ! je devine tout ; ses ressources se sont épuisées dans d'élégants caprices ou auront été emportées par quelque désastre inattendu , et maintenant la voilâ tombée du luxe à l'indigence ! Tandis que la chambrette de l'ouvrière , entretenue par l'ordre et le travail , s'est modestement embellie , celle de l'artiste est devenue la proie des revendeurs . L'une a brillé un instant , portée par le flot de la prospérité ; l'autre côtoie à petits pas , mais sûrement , sa destinée tranquille .

Hélas ! n'y a-t-il point ici pour tous une leçon ? Est-ce bien dans ces hasardeux essais , au bout desquels attend l'opulence ou la ruine , que l'homme sage doit engager les années de force et de volonté ? Faut-il considérer la vie comme une tâche continue qui apporte à chaque jour son salaire , ou comme un jeu qui décide de notre avenir en quelques coups ? Pourquoi chercher le péril de ces chances extrêmes ? dans quel but courir à la richesse par les périlleux chemins ? Est-il bien sûr que le bonheur soit le prix de ces éclatantes réussites plutôt que d'une médiocrité sagement acceptée ! Ah ! si les hommes savaient quelle petite place il faut pour loger la joie , et combien peu son logement coûte à meubler !

Midi. Je me suis longtemps promené dans la longueur de ma mansarde , les bras croisés et la tête sur la poitrine ! Le doute grandit en moi comme une ombre qui envahit de plus en plus l'espace éclairé . Mes craintes augmentent ; l'incertitude me devient à chaque instant plus douloureuse ! Il faut que je me décide aujourd'hui , avant ce soir ! J'ai dans ma main les dés de mon avenir , et je tremble de les interroger .

La suite à une prochaine livraison.

FORÊT DE FONTAINEBLEAU.

Voy. 1835, p. 277.

Nombre de souvenirs anciens et récents se rattachent à cette antique forêt , belle de ses sites sauvages , belle de sa tristesse même . Le haut aux baies écarlates , les genêts tachetés d'or , les bruyères roses et pourpres , émaillent en vain ses clairières ; ces fleurs ne sauraient égayer ni les tristes ondulations de collines sablonneuses qui s'allongent comme les replis d'un gigantesque serpent , ni des chaos de grès entassés . Le génévrier au maigre feuillage grimpe sur les monts

et glisse ses racines tortueuses entre les interstices de roches où la vipère trouva longtemps un asile; de hautes futaies de hêtres, de grands chênes, étendent au fond des vallées leur sombre rideau; les coteaux les moins stériles noircissent sous les rangs pressés des pins sylvestres, et si l'on entrevoit au loin, par delà les masses grisâtres de pierres superposées, quelque longue plaine sablonneuse, s'étendit-elle, comme celle de Macherein, jusqu'aux bords riant de la Seine, cette vue, loin de dilater le cœur, le resserre encore davantage par un nouvel aspect de désolation.

Donné en nos déserts de Fontainebleau, écrivait saint Louis qui se retirait souvent au château de ce lieu. « Il avait pris

sujet de l'appeler son désert, disent les vieux chroniqueurs, non seulement pour représenter la vaste étendue et la rencontre d'un grand nombre de roches âpres qui sont à l'environ, mais parce qu'à l'imitation des anciens anachorètes, c'était le lieu où il se retirait pour se dérober aux soins et aux affaires domestiques de son état. »

Plusieurs monastères s'élevèrent dans ce lieu si propre à la méditation. Guillaume, chanoine de Saint-Euverte d'Orléans, obtint de Philippe Auguste la dotation « des amas de rochers, des sables arides, des monstrueux et brûlants cailloux de Franchard! » L'ami du nouveau fondateur, Étienne, plus tard abbé de Sainte Geneviève de Paris, écrivait avec



Forêt de Fontainebleau. — La Plaine de Macherein. — Dessin de Bellel.

effroi à Guillaume, en parlant de la thébaïde où ce dernier allait s'ensevelir :

« Si je tâche à me rassurer, je suis aussitôt frappé par la terreur d'une solitude aussi extraordinaire, et par l'horreur d'une habitation où non-seulement les hommes mais même les bêtes féroces semblent craindre de demeurer, et où la terre, aride et sans aucune humidité, ne produit pas seulement de l'herbe, en sorte que, contre la nature même des autres eaux, celle que filtre le rocher qui est proche votre cellule, n'est ni belle à voir ni bonne à boire... La grâce de Dieu vous a fait mépriser tous ces obstacles pour n'avoir rien

qui vous empêchât de passer de ce désert dans le ciel. »

Cette eau dont parle Étienne est celle que filtre goutte à goutte, près des ruines de l'ancien monastère, un énorme cube de grès, appelé dans le pays la Roche qui pleure. En souvenir sans doute des aumônes des anciens frères, et des remèdes de leur charitable pharmacie, les pauvres gens de Fontainebleau vont encore chercher cette eau si rare, comme un spécifique pour les maux d'yeux. Il se peut qu'elle ait quelques qualités astringentes.

C'est non loin de Franchard que s'ouvrent les gorges d'Appremont, et c'est peut-être dans ce site sauvage que résonna

le fantastique hallali qui, suivant la tradition, troubla la chasse de Henri IV, au commencement du printemps de l'année 1599.

« Ce prince se divertissant à la chasse en la forêt de Fontainebleau, dit la chronique, vers la route de Moret, accompagné de quelques seigneurs courant le cerf, entendit un

grand bruit de personnes qui sonnaient du cor, comme à une demi-lieue loin d'où il était; c'étaient des jappements de chiens, et le cor et les cris de chasseurs bien différents des siens; et, en un moment, tout ce bruit qui semblait être bien éloigné, se fit ouïr à vingt pas de ses oreilles; où alors sa Majesté envoya monseigneur le comte de Soissons avec quel-



Forêt de Fontainebleau. — Les Gorges d'Apremont. — Dessin de Champin.

ques autres pour s'informer ce que c'était; et étant avancés ils entendirent ce bruit près d'eux sans voir d'où il venait ni qui c'était, sinon qu'ils aperçurent dans l'épaisseur de certaines broussailles un grand homme noir et fort hideux, qui levant la tête de dedans un buisson, leur dit: M'entendez-vous? ou bien: Qu'attendez-vous? et, disent quelques autres: Amendez-vous! Car l'étonnement les saisit alors de telle sorte, qu'ils ne surent dire bonnement quelles de ces paroles ils avaient ouïes; et au même instant ce spectre disparut. Ce que mon dit seigneur de Soissons et ceux de sa compagnie, ayant rapporté au roi, sa Majesté s'informa des Charbonniers, des Bergers,

des Bûcherons, et d'autres qui sont d'ordinaire en cette Forêt, s'ils avaient vu autrefois de tels Fantômes, entendu de tels bruits de chasseurs; lesquels lui répondirent que c'était une chose ordinaire, et qu'assez souvent il leur apparaissait un grand homme noir, avec l'équipage d'un Chasseur, que l'on appelle le Grand Veneur.»

« Je sais, ajoute le révérend bachelier Pierre Dan qui rapporte avec quelques doutes cette tradition de son temps; je sais ce que plusieurs Auteurs racontent de la Chasse de saint Hubert, laquelle ils disent qu'elle s'entend en divers endroits. Je n'ignore pas aussi ce que l'on raconte du Spectre

que l'on appelle le Fouetteur ; que l'on dit être apparu du temps de Charles IX en la forêt de Lyons, et qui laissa les marques de coups de fouet qu'il avait donnés à plusieurs personnes. Et ne doute pas qu'il n'y ait des démons qui vaguent aussi bien dans les forêts que dans l'air. Mais je sais bien que pour ce qui est de ce Grand Veneur il n'y a rien de certain. »

De nos jours, les ombres des forêts se sont éclaircies ; malgré leur agreste tristesse, celles de Fontainebleau ne sont hantées que par quelques daims, quelques cerfs devenus rares. Le bruit des outils de l'ouvrier qui équarrit les grès, les sifflets des petits garçons qui profitent d'un vieux droit de pâture et promènent leurs vaches dans les clairières, la chanson de la jeune laitière qui porte dans son panier les fromages délicats, les fraises parfumées dont le mélange est renommé à Fontainebleau, ont fait fuir les lutins de l'air et des bois ; et le vent léger qui murmure en froissant les feuilles mortes, ou qui gémit dans les crevasses des rochers, n'effraye plus même la vieille femme qui va ramasser le bois mort. Les terribles démons, les fées bienfaisantes ont fui ; puissent l'industrie, le travail, peupler d'espérances fructueuses, de joies innocentes, les landes qu'ils abandonnent, et la culture et la science embellir et animer les lieux d'où elles ont chassé les folles terreurs, mais aussi les rêves consolants !

LE MISTRAL.

« Le mistral, le parlement et la Durance sont les trois fiéaux de la Provence. » Ce vieux proverbe s'est conservé dans le pays auquel il s'applique. Nos pères mettaient, comme on voit, sur la même ligne un vent du nord très-violent, une assemblée délibérante et un torrent dévastateur. En effet, sans le mistral, le climat de cette partie de la France serait un des plus agréables du monde ; mais la violence et la continuité de ce vent lui fait perdre, aux yeux de l'étranger surtout, une partie de ses charmes.

Les Grecs connaissaient déjà le mistral sous le nom de *skiron*, les Latins sous celui de *circius*. Aulu-Gelle, Sénèque, Pline, Diodore de Sicile, ont parlé de ce vent. « Le *circius*, dit Sénèque (1), infeste la Gaule ; il ébranle les édifices ; et cependant les habitants s'imaginent lui devoir la salubrité de leur climat. » Pendant son séjour dans les Gaules, Auguste lui éleva et lui consacra un temple. Strabon le nomme *melamboras*. « La Crau, dit-il (2), est ravagée par le vent appelé *melamboreas* ; vent violent, terrible, qui déplace et renverse les pierres, précipite les hommes du haut de leurs chars, brise leurs membres, et les dépouille de leurs vêtements et de leurs armes. » Cette peinture n'est point exagérée ; en voici quelques preuves. De Saussure raconte dans les termes suivants la visite qu'il fit, en 1787, au château de Grignan, si connu par les Lettres de madame de Sévigné : « En faisant le tour du château, dit-il, je remarquai avec surprise que les vitres du côté du nord étaient toutes brisées, tandis que celles des autres faces étaient entières. On me dit que c'était la bise qui les cassait ; cela me parut incroyable. J'en parlai à d'autres personnes qui me firent la même réponse, et je fus enfin forcé de le croire. La bise (le mistral) souffle là avec tant de violence qu'elle enlève le gravier de la terrasse et le lance jusqu'au second étage avec assez de force pour casser les vitres. On comprend donc que madame de Sévigné pouvait sans affectation plaindre sa fille d'être exposée aux bises de Grignan. » Cette petite ville est située à cinq lieues de Montélimart, qu'on peut considérer comme la limite septentrionale de la région où le mistral souffle avec toute sa violence. Pline savait qu'il ne se fait presque plus sentir aux environs de Vienne en Dauphiné. A tous ces faits qui nous prouvent la violence du mistral, nous ajouterons

(1) *Quæst. natur.*, l. V, c. 17.

(2) *Géographie*, l. IV.

celui de la mort d'un abbé Portalis, qui fut littéralement emporté et précipité par le vent du haut du mont Sainte-Victoire.

Dans le dernier siècle, on s'occupait de mesurer la vitesse du mistral : on constata qu'il peut transporter des corps légers avec une vitesse de 20 et même 25 mètres par seconde. Quant à sa force, M. Burel la mesura de la manière suivante. Le 30 octobre 1782, il présenta perpendiculairement à la direction du vent une planche dont la surface était d'un pied carré ou de 104 millim. carrés. En agissant sur cette surface, le vent souleva un poids de 5 kilogrammes 6 hectogrammes. D'après les observations de Lamanon, celui du 30 octobre 1782 soulevait un poids de 6 kilogrammes 60 centigrammes en pressant sur la même surface. S'il eût soufflé pendant quelque temps, aucun arbre ne fût resté debout ; car, d'après les observations de Bouguer, il suffit d'un vent soulevant deux kilogrammes pour déchausser les arbres les mieux enracinés.

La direction du mistral est le N.-O. ou le N.-N.-O. ; c'est le vent qu'on désigne dans beaucoup de pays sous le nom de bise. Il est le vent dominant de la Provence ; à Avignon, il régné plus de la moitié de l'année. Rarement il acquiert le degré de violence dont nous avons donné quelques exemples ; mais il a souvent une grande force, et souffle sans discontinuité pendant plusieurs jours consécutifs. On prétend avoir observé que ces coups de vent durent 3, 5, 7, 9, 14 ou 21 jours.

Avec le mistral l'air est sec, le ciel pur et parsemé seulement de petits nuages blancs très élevés. Lorsque ce vent est faible ou modéré, il entretient dans toute la vallée du Rhône et de la Durance une fraîcheur délicieuse qui tempère les ardeurs du soleil provençal ; mais quand il souffle avec impétuosité, alors il devient un véritable fléau. Sans parler des toitures enlevées, des arbres déracinés et des murs renversés qui signalent habituellement ses grandes colères, voici les inconvénients qu'il présente dès qu'il acquiert une certaine force. En hiver, il est âpre et rude, et sans que la température soit basse, plantes, animaux et hommes sont péniblement impressionnés par le froid, la sécheresse de l'air et la lutte continuelle qu'il faut soutenir pour n'être point renversé ; en même temps l'atmosphère est remplie de poussière qui pénètre dans les yeux, et de graviers qui viennent frapper douloureusement le visage. On comprend aussi qu'un pareil vent casse les branches des arbres, enlève leurs feuilles, abat leurs fruits, couche les moissons, flétrisse et dessèche les fleurs ; aussi n'est-ce qu'à l'abri de longues allées de cyprès, plantés les uns à côté des autres, qu'on peut cultiver avec sécurité des végétaux délicats. Le mistral a une autre influence plus funeste encore. C'est lui qui entretient l'aridité des collines et des montagnes de la Provence ; cette contrée ayant été malheureusement déboisée, le mistral empêche la formation de la couche de terre végétale ; sans cesse il la balaye avec les graines qu'elle contient, et ne laisse partout qu'un roc stérile et nu. Nous allons voir tout à l'heure que cette dénudation du sol est probablement à la fois la cause et l'effet du mistral. En effet, du temps de Jules César le climat du pays devait être analogue à celui des provinces du Rhin ; c'est du moins l'idée qu'on peut s'en faire d'après les récits de Tite-Live et de Tacite. Sous Auguste, les défrichements étaient fort avancés ; le mistral commença ses ravages qui effrayèrent les populations et déterminèrent l'empereur à lui élever un temple. Que n'ordonnait-il de ne pas dépeupler les cimes des forêts qui les couvraient, et la Provence rivaliserait avec les contrées du globe les plus favorisées !

Voici quelle est la théorie du mistral. Si l'on étudie la topographie de la Provence, on voit que cette province est située au pied des Alpes, dont les vallées débouchent de tous côtés dans la plaine du Rhône, et dont les contre-forts s'avancent jusqu'aux bords du fleuve en formant les chaînes du Ventoux, du Léberon, des Alpines, etc. Pendant le

jour, le soleil chauffe fortement ces collines dénudées, la plaine de la Crau, les sables de la Camargue, en un mot, toute la partie plate du pays. L'air en contact avec ces surfaces s'échauffe, s'élève et forme des courants ascendants. C'est le phénomène qui se passe dans une cheminée qu'on allume; et le mirage qu'on observe si souvent dans la Crau est une preuve sans réplique de l'échauffement de l'air. Mais, de même que dans un appartement, l'air chaud qui passe par la cheminée est remplacé par l'air froid qui pénètre à travers les jointures des portes et des fenêtres, de même, en Provence, l'air chaud qui monte est remplacé par l'air froid des vallées des Alpes qui, obéissant à l'appel de la plaine, s'y précipite avec impétuosité, et produit le courant aérien dont nous parlons. La vallée de la Durance étant celle qui pénètre le plus profondément dans le massif des Alpes, est aussi celle où le vent règne le plus souvent et avec le plus de violence. Plusieurs faits démontrent la vérité de cette doctrine. Très-souvent, en effet, le mistral s'affaiblit après le coucher du soleil et cesse à minuit. Ce vent ne s'étend pas beaucoup au delà du rivage, et expire à quelques lieues en mer; preuve positive qu'il est inutile d'aller chercher en Afrique l'origine du mistral. On a souvent observé qu'une pluie suffisait pour le faire cesser. Or, la pluie, en rafraîchissant l'air et le sol, annihile les courants ascendants qui déterminent l'arrivée de l'air froid. On comprend maintenant que si la Crau et surtout les crêtes nues, blanches et escarpées de la Sainte-Beaume, de l'Étoile, de Sainte-Victoire, du Léberon, des Alpines et du Ventoux, étaient couvertes de forêts, elles échaufferaient beaucoup moins l'air qui les baigne; le courant ascendant serait donc moins fort, l'appel de l'air froid moins énergique, et au lieu d'un vent violent et dévastateur, le mistral ne serait qu'un courant d'air frais qui rafraîchirait les plaines de la Provence sans les désoler.

UN PRISONNIER DU MONT-SAINT-MICHEL.

Un nommé Chavigny avait écrit contre l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, frère du ministre Louvois, un grossier libelle, sous le titre du *Cochon mitré*. Pour échapper aux poursuites, il se réfugia en Hollande, où il se fit gazetier. Mais, attiré sur la frontière, il fut arrêté, et on le conduisit au Mont-Saint-Michel. Il y vécut trente ans dans une cage de fer de quatre pieds de large sur huit pieds de haut.

La rigueur du châtimeut donne au libelle de Chavigny, fort méprisable d'ailleurs, une place dans l'histoire des excès de la justice arbitraire. C'est ce qui pourrait justifier le prix élevé que les bibliophiles attachent aux exemplaires presque introuvables du *Cochon mitré* (in-46, 1689, sans nom de lieu; pour frontispice, un porc coiffé de la mitre épiscopale et tenant la croce).

Quel est le véritable péché héréditaire du genre humain? l'orgueil, l'ambition, l'égoïsme? Non, c'est l'indolence. Qui peut triompher de son indolence naturelle peut triompher de tout. Tous les bons principes s'altèrent et se corrompent s'ils ne sont mis en mouvement par l'activité morale.

ZIMMERMANN.

Voyez une mère donner une leçon à son enfant; suivez sa physionomie, écoutez l'accent de sa voix, et comparez, si vous le pouvez, tout ce qu'elle dépense d'énergie et de vitalité dans une heure, avec l'indifférent travail du professeur payé. Si l'enfant réussit, ses yeux se mouillent; son cœur se serre s'il échoue. Espoir, découragement, inquiétés, tout ce qui

constitue les passions se rencontre pour elle dans cette occupation. Penchée sur le papier de l'enfant quand il écrit, suspendue à ses lèvres quand il répond, elle assiste à sa pensée, elle la pousse, elle la fait éclore; elle le crée une seconde fois.

E. LEGOUVÉ, *Histoire morale des femmes*.

RECHERCHES SUR LES ANCIENS THÉÂTRES.

Suite.—Voy. 1848, p. 292, 332.

Si l'on se rappelle ce que nous avons dit de l'incommodité des salles de spectacle de la ville de Paris au dix-septième siècle, on comprendra la répugnance que la cour, les grands seigneurs, et même les grandes familles bourgeoises devaient éprouver à se réunir dans ces lieux infects. Le public qui les fréquentait était moqueur, bruyant et querrelleur; ses sarcasmes n'épargnaient pas plus les spectateurs des loges que les comédiens, il raillait indifféremment, d'une voix haute et libre, et toujours impunie, les duchesses aussi bien que les actrices. Aussi les nobles et les gens riches, au lieu d'aller au spectacle, préféraient le faire venir chez eux, et se donner dans leurs propres hôtels le plaisir de la comédie. Les registres de la Comédie française contiennent des notes presque journalières de *Visites* (tel est le nom que l'on donnait à ces sortes de représentations) que Molière et sa troupe allaient faire ainsi chez le roi, les princes ou les particuliers. Nous transcrivons quelques-unes de ces notes manuscrites qui nous ont paru curieuses, et qui constatent les titres de plusieurs des pièces ou farces que Molière a dédaigné de faire imprimer.

« Le 15 avril 1659, la troupe a recommencé ses représentations par une visite au château de Chilly, à quatre lieues de Paris, où monseigneur le grand-maître donnait un régal au roy; la troupe joua *le Despit amoureux* et reçut 400 liv. »

« Le 18 may, joué au Louvre deux petites comédies, *Gros-René escolier* et *le Médecin volant*, pour le roy. »

« Le mardi gras, *le Docteur pédant* et *le Grand benêt de fils* chez M. Le Tellier: reçu 330 livres. »

« Le 4 février on avait joué *Gorgibus dans le sac*, et *les Trois docteurs* chez M. de Guénégault: reçu 250 livres. »

« 12 mars. Il est dû une visite chez M. le chevalier de Grammont, *la Jalousie de Gros-René*: 220 livres. »

« Le mardy, 26 octobre 1660, *l'Étourdî* et *les Précieuses* au Louvre chez son Éminence le cardinal Mazarin, qui était malade dans sa chaise. Le roy vit la comédie incognito, debout, appuyé sur le dossier de la chaise de son Éminence; (Nota) qu'il rentrait de temps en temps dans un grand cabinet. Le roy gratifia la troupe de 3 000 livres. »

« Le lundy 11^e de juillet la troupe est partie de Paris pour aller à Vaux pour monsieur Fouquet, surintendant; *l'École des maris* et *P'an-plan*: 334 livres 10 sous. »

« Le mercredi, 13 à Fontainebleau, *l'École des maris* et *Gros-René* devant le roy.

« Et le même soir on a joué chez madame la surintendante la même chose. »

« Le jeudy 14^e, monseigneur le marquis de Richelieu resta la troupe pour jouer *l'École des maris* devant les filles de la reine, entre lesquelles était mademoiselle de La Motte d'Argencourt: il donna à la troupe quatre-vingts pistoles d'or, cy 880 livres. Monsieur le surintendant donna 1 500 livres. La troupe revint à Paris, la nuit, arriva à Essonne le vendredi 15^e à la pointe du jour, et arriva à midy au Palais-Royal pour jouer *Maon de Bordeaux* et *l'École des maris*; il y avait neuf loges louées 857 livres. »

« Lundy 15 août, la troupe est partie pour aller à Vaux-le-Vicomte pour M. le surintendant et a joué *les Fâcheux* devant le roy dans le jardin, et est revenue le samedi 20^e dudit mois: reçu... »

La place du chiffre est restée en blanc. On sait le sort de Fouquet à la suite des fêtes qu'il donna à Louis XIV, à son

château de Vaux. Molière et sa troupe en ressentirent quelque contre-coup : cette visite ne leur fut pas payée.

« Le vendredi 12 juin 1665, la troupe est allée à Versailles par ordre du roy ; on a joué *le Favory* dans le jardin sur un théâtre tout garni d'orangers. M. de Molière fit un prologue en marquis ridicule qui voulait être sur le théâtre, malgré les gardes, et eut une conversation risible avec une actrice qui fit la marquise ridicule placée au milieu de l'assemblée. »

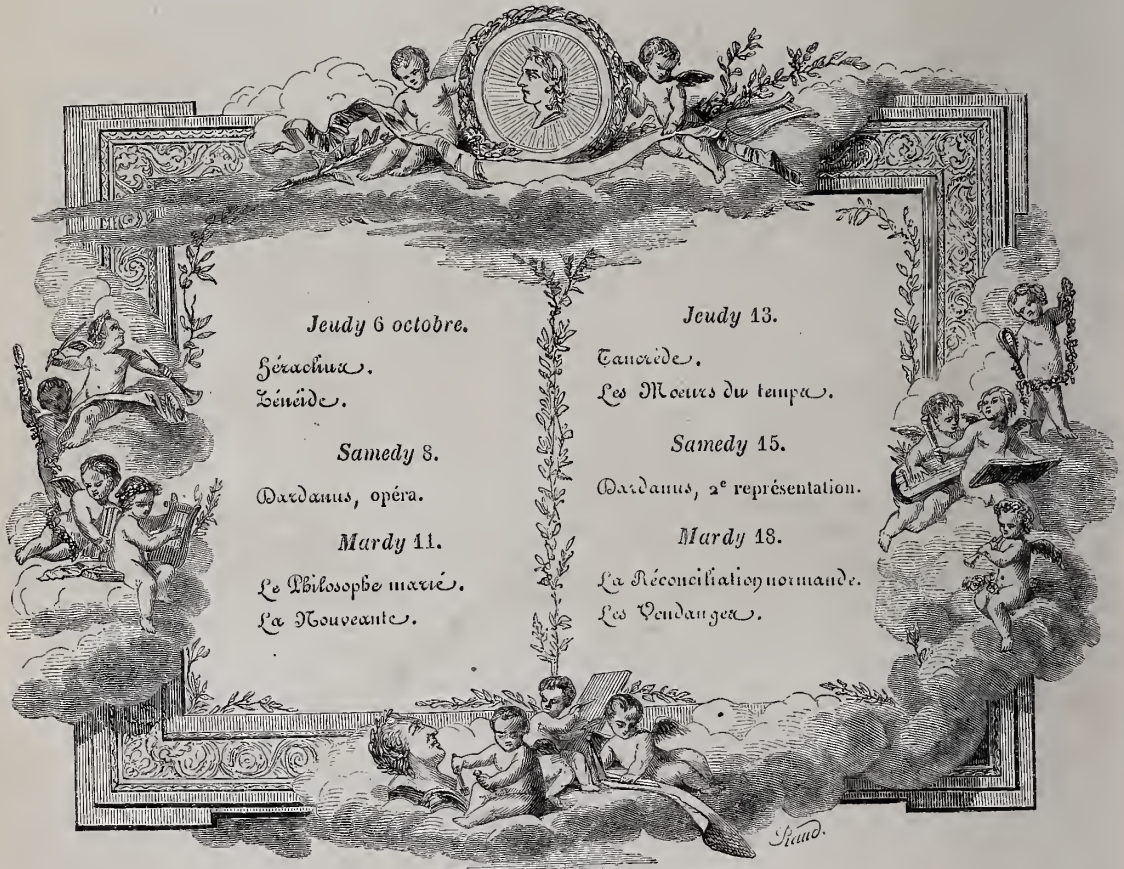
« Vendredi 14 août 1665, la troupe alla à Saint-Germain-en-Laye ; le roy dit au sieur de Molière qu'il voulait que la troupe dorénavant lui appartint et la demanda à Monsieur. Sa Majesté donna en même temps six mille livres de pension à la troupe qui prit congé de Monsieur, lui demanda la continuation de sa protection et prit ce titre : *la troupe du roy.* »

Louis XIV, en attachant plus étroitement Molière à son service, se réserva la première représentation de toutes les pièces qui seraient jouées sur le théâtre du Palais-Royal. Cette coutume fut presque toujours suivie par ses successeurs, et les auteurs eurent ainsi deux jugements à subir sur les deux

théâtres de la cour et de la ville ; jugements parfois bien opposés, car le public de Paris se plaisait à casser les arrêts de celui de Versailles, lequel pourtant éclairait quelquefois l'auteur sur le mérite réel de son œuvre, et lui épargnait par cette épreuve préalable les sifflets qu'il aurait infailliblement subis.

Le succès d'une pièce de théâtre dépend essentiellement du genre d'esprit des spectateurs devant lesquels on la représente ; telle pièce applaudie dans un quartier de la ville peut être sifflée dans un autre, aussi ne doit-on pas s'étonner des chances si diverses que le même ouvrage rencontrait à peu de jours de distance devant deux publics d'opinions si opposées. Sans parler des différences de langage et de sentiments, sans parler des préjugés particuliers aux gens de la cour, si contraires à l'esprit général de la nation, la manière même dont une pièce était représentée et écoutée sur les deux théâtres de la cour et de la ville influait sensiblement sur sa réussite. A la cour les acteurs jouaient leurs rôles entre deux gardes du corps de Sa Majesté ; aucun signe d'approbation ou d'improbation ne venait échauffer ou stimuler leur jeu ;

RÉPERTOIRE POUR FONTAINEBLEAU. — 1763.



ainsi l'exigeait le respect dû à la personne du monarque ; lui seul parfois riait, applaudissait ou blâmait, au milieu du profond silence qui régnait dans toute la salle ; c'était seulement sur sa physionomie que l'acteur pouvait à la dérobée saisir un encouragement ou son arrêt. Nous avons vu, pendant le règne du dernier roi, quelques-unes de ces représentations d'apparat, et quoique la tradition de l'étiquette y fût moins observée que par le passé, nous pouvons affirmer que certaines pièces ainsi représentées devenaient presque méconnaissables. L'acteur ne peut jouer sans un public. Il a besoin que l'on réponde à ses accents, que sa gaieté ait un écho, il faut qu'il sache s'il plaît ou intéresse,

sinon il se consume en efforts impuissants, sa voix se fausse et s'altère, sa joie grimace, ou bien il se met au diapason du public, il devient froid, glacé, et l'un des plus délicats plaisirs de l'esprit dégénère en fatigue et en insupportable ennui.

Notre gravure reproduit un de ces répertoires du temps de Louis XV, que l'on envoyait à toutes les personnes invitées aux spectacles de la cour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE CHATEAU D'ÉGRA.

MORT DE WALDSTEIN.

Voy., sur Waldstein, 1841, p. 401; et sur Égra, 1843, p. 99, 123.



Ruines du château d'Égra, en Bohême.

Le château d'Égra est un des plus anciens monuments de la Bohême. Le donjon est d'une construction particulière : c'est une grosse tour carrée bâtie avec d'énormes quartiers de lave régulièrement équarris. On fait remonter sa construction au neuvième siècle, lors du premier établissement militaire des Francs dans ces contrées, où ils vinrent prendre position dès Charlemagne, contre les incursions des populations slaves.

Outre le donjon, on remarque dans l'intérieur du château une chapelle fort curieuse; elle est à deux étages : l'étage supérieur en marbre blanc, l'étage inférieur en granit; une large ouverture pratiquée à la voûte de celui-ci met en communication les deux enceintes. Les détails de l'architecture sont traités avec beaucoup de délicatesse, et la conservation en est parfaite. On rapporte la construction, soit aux Templiers, soit, ce qui paraît plus vraisemblable, aux chevaliers de la Croix. Il va sans dire que cette chapelle appartient au style roman.

La partie des murailles du château qui est représentée sur notre gravure pourrait bien remonter à la même date que la chapelle. Le style des fenêtres pratiquées dans la partie supérieure des murailles offre une assez grande analogie

avec celui de ce petit édifice religieux. Les colonnettes qui supportent les cintres sont également en marbre blanc, et les cintres, comme ceux qui se voient à la façade de la chapelle, sont composés de blocs alternatifs de granit rouge et de marbre blanc, disposés avec une symétrie calculée. Le contraste de ces élégantes fenêtres et de cette vaste muraille, entièrement nue dans toute sa partie inférieure, est d'un grand effet.

Ce côté du château présente un intérêt historique d'un autre genre. La salle à manger, citée par les historiens qui ont raconté la fin tragique du célèbre général des armées germaniques de la guerre de trente ans, est précisément l'appartement dont la fenêtre est placée en première ligne sur le dessin. C'est là qu'eut lieu le banquet durant lequel les partisans du général Waldstein, surpris sans défense, furent égorgés quelques instants avant que les assassins se portassent à la demeure de ce grand homme. Cet événement forme le sujet de l'une des plus belles tragédies de Schiller, et lui a inspiré aussi quelques belles pages de son Histoire de la guerre de trente ans. On sait que, par un caprice assez singulier, il a changé le nom de Waldstein en celui de Wallenstein, sans doute comme

mieux sonnait. Un document manuscrit, trouvé depuis lors à Égra, et rédigé par un notable de la ville, l'année même de l'événement, donne sur ce sujet d'autres détails que ceux qui sont consignés dans le récit de l'illustre historien; ce document n'étant point connu en France, nous espérons que nos lecteurs en liront avec plaisir la traduction.

« Le 25 février 1634, le colonel Buttler, commandant d'Égra, chargea le major Lossle d'inviter de sa part et de celle du lieutenant-colonel Gordon, le comte Tertzki, le colonel Illo, Kinsky et le capitaine Neumann, à un souper qui devait avoir lieu au château. Les convives furent reçus par le commandant d'une manière amicale et distinguée, et prirent place à un souper somptueux qui dura jusqu'à onze heures. Tandis que, sans se douter de rien, ils se livraient aux plaisirs de la table, le commandant Buttler avait pris toutes ses mesures. Au moment du dessert, on s'assura des gens des convives en les enfermant dans la cuisine. En même temps, un détachement de quarante soldats irlandais et espagnols, commandé par trois capitaines, entra dans le château. On s'empara de toutes ses issues en donnant aux sentinelles la consigne de tuer quiconque voudrait s'évader. Le major Gerald entra le premier dans la salle à manger qui avait deux portes. Pendant qu'il gardait l'une avec huit hommes armés, l'autre était occupée par le capitaine d'Evroux et douze soldats. Le major Gerald, l'épée à la main, cria à haute voix, avant d'entrer dans la salle : Vive l'empereur Ferdinand ! Le capitaine d'Evroux répondit à son cri : Vive la Maison d'Autriche ! A ce bruit, les convives se levèrent de table. Le colonel Buttler, le lieutenant-colonel Gordon et le major Lossle tirèrent l'épée et se jetèrent sur les autres convives. Ceux-ci eurent beau demander grâce, ils furent tués à coups de feu et à coups d'épée. Tertzki, habillé d'un colletin épais, résista à plusieurs coups d'épée, et s'échappa de la salle. Il trouva sur son passage le capitaine Dyonisius, et s'écria : Merci ! merci ! Le capitaine lui ayant demandé le mot d'ordre, il donna celui de Waldstein : Saint Jacob. Le capitaine lui répondit : Ce mot d'ordre ne vaut plus rien ; c'est : la Maison d'Autriche ; et il l'étendit sur le carreau. Les gens de Tertzki arrivèrent l'épée à la main au secours de leur maître, et parvinrent à blesser deux soldats ; mais ils furent bientôt tués par les autres. Les corps de toutes les victimes furent livrés aux soldats ; on les déshabilla entièrement, et les cadavres furent étendus sur de la paille.

« Après l'exécution, le lieutenant-colonel Gordon prit possession du château. Le capitaine d'Evroux, se rendant avec ses affidés au logis de Waldstein, entendit sur la place les cris de désolation des femmes de Tertzki et de Kinsky : elles avaient été instruites de ce terrible événement par un valet qui avait trouvé moyen de s'esquiver. Alors le colonel Buttler donna les ordres nécessaires pour s'assurer de toutes les portes de la maison de Waldstein, et pour s'opposer à l'évasion du général. Le capitaine d'Evroux, qui monta le premier l'escalier conduisant à l'appartement du duc, rencontra deux valets de chambre placés devant la porte. L'un des deux demanda au capitaine d'Evroux ce qu'il voulait, en lui disant que Son Altesse dormait, et qu'en conséquence on ne devait pas faire autant de bruit. Un soldat, sur ces paroles, perça ce valet de chambre d'un coup d'épée, et l'autre prit la fuite. Pendant ce temps-là, on avait assassiné la sentinelle placée devant la porte de la maison, et blessé l'échanson du duc. On enfonça alors la porte de sa chambre à coups de pieds, et on le trouva assis près de sa table. Le capitaine d'Evroux entrant et l'apercevant, cria : « C'est toi, traître à l'empereur ; tu vas mourir de ma main ! » Il le perça d'outre en outre d'un coup de hallebarde. Il le prit alors par les pieds et le traîna en bas de l'escalier. Le cadavre fut chargé sur une voiture et conduit au château où se trouvaient les autres. Les effets du duc, parmi lesquels six barils pleins d'or, furent livrés au pillage des soldats.

Tandis que ces choses se passaient à Égra, le duc de Saxe-

Lauenbourg se rendait de Ratisbonne à Égra pour prendre part aux négociations de paix. Il fut arrêté au delà de Tirschenreith. Ses équipages furent pillés, et on le conduisit droit à Égra, où il fut remis au colonel Buttler. Le 19 février, les cadavres des neuf victimes et celui du duc François de Saxe-Lauenbourg furent revêtus de chemises blanches, déposés dans des cercueils et expédiés à Pilsen. »

Ce document intéressant a été publié, pour la première fois, à Halle, par G. de Murr, sous le titre de *Die Ermordung Albrechts herzogs von Friedland*.

LA VIE DE JEAN MULLER.

Suite.—Voy. p. 58.

La ville de Schaffhouse ne possédant pas une académie où l'on pût faire un cours complet d'études de théologie, un règlement sage obligeait les jeunes gens destinés à l'Église de fréquenter pendant deux ans au moins les universités. Muller, âgé de dix-sept ans et demi, partit pour celle de Gœttingue, le 25 août 1769. C'était la première fois qu'il quittait sa patrie ; mais la situation de Gœttingue, la bienveillance des professeurs et la richesse des ressources littéraires le ravirent. Dans son enthousiasme, il dépeignit à ses parents ce séjour comme une seconde patrie où il lui semblait avoir toujours vécu.

Sur le conseil du savant Miller, dont les entretiens lui furent d'une grande utilité, il ne suivit que peu de cours, mais profita d'autant plus de la bibliothèque, l'une des plus considérables et surtout des mieux ordonnées de toute l'Allemagne. Les hommes qu'il entendit exercer un empire puissant sur son esprit avide de connaître et ouvert à la critique scientifique. Le savoir solide du professeur Walch, la loyauté de ses recherches, la simplicité de son caractère, et son impartialité, préparèrent Muller aux graves fonctions d'historien moraliste dont il rêvait déjà la gloire.

« Pour ma part, dit-il dans une lettre à son frère (11 mars 1770), je ne consentirais pas pour tout l'or du monde à écrire un mensonge, ou à soutenir des propositions avancées non parce qu'elles sont vraies, mais parce qu'elles sont anciennes et généralement admises. Jamais homme ne verra ma plume consacrer une fausseté ; cela ôte à l'écrivain son crédit, fortifie les préjugés enracinés dans le monde, retarde le règne de la vérité, et n'est, après tout, que déloyauté et que fraude. » Ce principe de conscience du jeune homme de dix-huit ans guida l'historien durant sa carrière.

« Vers la fin de la même année, il écrivait à son père et à sa mère :

« Si la Providence n'en ordonne pas autrement, je coulerai mes jours avec vous au sein de la patrie, tranquille, heureux, honnête, aimé par des amis vertueux. Je ne m'abaisserai jamais à de vils artifices, ni à la flatterie. Plutôt manger du pain noir trempé dans de l'eau que de commettre une seule action indigne de la noblesse de notre âme. » (6 décembre 1770.)

Cependant son ardeur studieuse inspirait à ses parents de l'inquiétude pour sa santé. « Vous ne voulez pas, leur écrivait-il, que je me rende malade à force d'étudier. Je m'en garderai bien : je n'ai pas le loisir de faire une maladie. N'est-il pas absurde de passer les nuits, sommeillant à moitié, pour acquérir, non la science et de nobles et belles connaissances, mais un esprit de collège, un esprit morose, atrabilaire, insupportable ? telles ne sont pas mes vues. Si nous sommes faits pour le monde, le monde est aussi fait pour nous. A quoi bon des subtilités infinies sur mille questions pédantesques ? Si je meurs de bonne heure, ce ne sera pas ma faute ; le sentiment de l'humanité, le respect pour soi-même et pour la vie, la religion enfin, condamnent le suicide scientifique. Je n'ai pas connu de savants qui sussent mieux ordonner et modérer en même temps leur travail,

que notre Schlœzer et mes chers amis Walch et Miller. »

Les liens qui l'unissaient à ces hommes vertueux se resserraient de jour en jour ; leurs leçons ne lui furent pas plus profitables que l'empire de leur bienveillance et l'exemple de leur vie. Avec quelle tendre vénération il en parle dans ses lettres à ses parents ! « Miller possède toute mon âme et moi la sienne. Je passe ces jours chauds et agréables presque continuellement dans son beau jardin contigu à sa maison sur les bords de la Leine murmurante, dans une contrée poétique, au milieu d'arbres chargés de fruits et sous de charmants ombrages. Là, j'apprends de lui la philosophie de la vie, cet art sublime sur lequel on écrit tant et que l'on connaît si peu. Théologien, chrétien, ami, homme, il est en tout le modèle que je me propose de suivre... Et combien sont instructives mes relations intimes avec un Walch, avec un Schlœzer ! Ma vénération pour l'incomparable chancelier de Mosheim ne s'est point affaiblie. Il est mon maître quotidien, mon oracle, après la Bible, la première source de mon savoir théologique, mon modèle pour le style, pour la rectitude de l'esprit et l'éloquence de la chaire. »

Le cours des études universitaires de Muller devait finir avant l'automne de 1771. Son plus vif désir était d'obtenir de ses parents la permission de rester encore à Gœttingue ; mais le désir de ses parents était qu'il revînt à Schaffhouse. Il se soumit, avec une noble résignation, à un vœu qui équivalait pour lui à un ordre, regardant l'obéissance comme le premier de ses devoirs.

Muller quitta Gœttingue en versant des larmes ; quels souvenirs il emportait de ces deux années passées en Allemagne ! La science et les idées n'avaient pas été son seul profit ; il avait formé des relations précieuses avec ses professeurs et avec d'autres hommes de lettres, avec Meusel, Nicolaï, Gleim, Wieland, etc.

Il revit Schaffhouse le 13 octobre 1771, et fut accueilli avec une tendre affection par sa famille, avec estime par des amis et des admirateurs qui fondaient sur lui de belles espérances. Son premier soin fut de se disposer à subir ses examens théologiques ; la carrière ecclésiastique lui fut ouverte. Sa prédication, plus savante que populaire, captivait pourtant les auditeurs par son caractère d'entretien familier, par sa vivacité spirituelle, et souvent par le pathétique du débit de l'orateur. Le 9 juin 1772, le gouvernement lui conféra la chaire de grec, moins lucrative qu'honorifique. Outre son cours public, Muller donnait à quelques jeunes gens des leçons d'histoire.

Il se lia bientôt d'amitié avec les hommes qui honoraient le plus sa patrie suisse : Bodmer, Gessner, Jean-Henri Füssli, Alexandre-Louis de Watteville, Amédée Eman, de Haller, Isaac Iselin, Balthasar, Lavater. Ce célèbre physionomiste, dont il fit la connaissance en 1778, traça de lui le portrait suivant dans une lettre à Spalding : « Muller est un *monstrum eruditionis* de vingt ans. Il a le meilleur cœur, mais il est tranchant et hardi la plume à la main ; il possède le génie de l'histoire ; beaucoup de savants en font grand cas. Son style est spirituel et vif jusqu'à l'affectation. Muller a cela de bon qu'il aime à se laisser instruire et qu'il rougit facilement. La finesse de son organisation est extrême ; ses yeux sont clairs et brillants ; il y a quelque chose de singulièrement virginal dans toute sa personne. Je crois qu'on peut faire de lui tout ce qu'on veut. Sa mémoire paraît presque surhumaine. »

L'étude des annales de sa patrie, dont Muller avait résolu d'écrire une histoire complète, remplissait la plus grande partie de ses loisirs. Sur sa table, sous sa table, dans tous les coins de son petit cabinet d'étude, on voyait des masses de chroniques, de manuscrits, de chartes, de renseignements de toute espèce sur l'histoire de la Suisse ; ces communications lui arrivaient de tous les côtés de la manière la plus libérale, même des couvents. Quand il découvrait des faits curieux, il aimait à les raconter pendant le souper à sa famille, capti-

vée par la vivacité pittoresque de sa narration, par l'éloquence de sa parole et de sa physionomie.

La suite à une prochaine livraison.

OEUVRES D'ART

DANS L'ÉGLISE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

Voy., sur cette église, 1834, p. 41 ; et 1836, p. 89.

LARGILLIÈRE. — QUINTIN VARIN.

Nous avons quelquefois conduit nos lecteurs dans les églises de Paris, pour y étudier avec eux l'histoire de l'architecture religieuse de la France ; mais nous avons rarement parlé des peintures qui les décorent, sinon de celles qui font partie de l'édifice même, par exemple, des coupes. Quant aux toiles dont plusieurs siècles de goût avaient décoré les nefs de toutes nos églises et qui en avaient fait d'admirables galeries de l'art français, toiles dispersées pendant la révolution dans tous les musées de France, nous n'avons point dit comment quelques-unes étaient revenues s'apprendre à leur muraille consacrée, comment d'autres s'étaient trompées d'autel et de temple, et comment d'autres enfin, apportées par la conquête de Mantoue ou d'Anvers, avaient été oubliées dans nos chapelles par Canova et les autres commissaires de la Sainte-Alliance.

Il en est de même pour les sculptures et les tombeaux : beaucoup décoraient les églises parisiennes avant la révolution, qui, après avoir trouvé asile dans le Musée des monuments français rassemblés par Alexandre Lenoir, ont depuis repris leur place dans leurs niches ou leurs chapelles. Mais combien ont disparu ! et quand ces pierres et ces bronzes ont laissé quelque trace, il est parfois bien curieux de la suivre.

La paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, autrefois contiguë à l'ancienne église de Sainte-Geneviève, et dont la cure avait été de tout temps à la nomination de l'abbé de Sainte-Geneviève, a hérité de deux des plus importants tableaux de la royale abbaye : l'un, peint par Largillière, représente un vœu que fit la ville de Paris en 1694, après avoir éprouvé deux années de famine ; l'autre, par Detroy le fils, représente la France à genoux, implorant la protection de la Sainte, pour faire cesser une espèce de stérilité dont le pays fut affligé en 1725.

Je dois parler plus particulièrement du Largillière. Sainte Geneviève est dans la gloire, implorant la Vierge pour la ville de Paris ; au bas, à genoux, sont le prévôt des marchands, les échevins et les principaux officiers du corps de ville en habit de cérémonie, avec un grand nombre de spectateurs. Largillière s'y est peint parmi les assistants et a placé à côté de lui Santeuil qui l'en avait prié. D'Argenville raconte qu'au lieu de peindre en surplus le docte poète de l'abbaye de Saint-Victor, Largillière l'enveloppa par malice dans son manteau noir, ce dont Santeuil informé porta ses plaintes au prévôt des marchands, en beaux vers latins. On obligea Largillière de donner quelque satisfaction à un poète d'une aussi grande réputation et dont la latinité et la poésie semblaient alors dignes du siècle d'Auguste.

Nicolas de Largillière avait quarante ans quand il peignit cette belle page. La vie lui fut aussi heureuse, aussi riche et facile, que son pinceau était heureux, riche et facile. Né à Paris d'un père originaire de Beauvais, il visita dès son enfance Anvers, la ville de Rubens, et, à peine âgé de douze ans, y apprit la peinture chez Antoine Goubeau, peintre flamand, renommé pour les bambochades, le paysage, les foires et les marchés. Le jeune élève peignait les fruits, les fleurs, les poissons et généralement tout ce qui se vend dans les places publiques. Une Sainte famille qu'il avait peinte secrètement sur papier huilé révéla son talent à Goubeau, qui le congédia lorsqu'il eut l'âge de dix-huit ans. Trois mois après, Largillière passa en Angleterre, où il travailla pendant quatre ans sous le patronage du fameux Lely, pre-

mier peintre de Charles II. Il est à remarquer que l'Angleterre a attiré irrésistiblement les portraitistes de toutes les nations, l'Italien Frédéric Zucchero; les Suisses Holbein et Petitot; les Flamands Rubens, Van Dyck, Gonzalès Coques, Henri Pot, Wanderwerf, et beaucoup d'autres; les deux Allemands rivaux Pierre Vanderfaës et Godefroy Kneller; et nos peintres Simon Vouet, Largillière, Claude Lefèvre.



Largillière, peintre français du dix-septième siècle, peint par lui-même.

Revenu à Paris, Largillière y fut fixé par l'intérêt que prirent à son talent et à sa fortune Van der Meulen et Lebrun, tout puissants sur l'opinion de la cour. En 1698, il épousa la fille du paysagiste Forcst dont il a laissé le portrait. Depuis douze ans déjà il était de l'Académie de peinture; et il sembla s'être partagé avec Hyacinthe Rigaud l'honneur de peindre toutes les beautés, toutes les gloires, toutes les noblesses de la seconde moitié du siècle de Louis XIV dont Champaigne avait peint la première. En vain fut-il comblé des faveurs de la cour du roi Jacques II dont il était allé faire le portrait à Londres; en vain la charge de gardien des tableaux de ce roi lui avait-elle été offerte: l'Angleterre ne put le retenir; et ce fut à son retour de ce dernier voyage, que les officiers de la ville de Paris lui commandèrent successivement trois grandes compositions où pouvaient se déployer à l'aise la facilité de son ordonnance et l'éclat de son coloris; je veux parler du Vœu à sainte Geneviève et des deux vastes tableaux qui se voyaient avant la révolution à l'Hôtel-de-Ville de Paris, représentant le repas que la ville donna en 1687 à Louis XIV et à toute sa cour au sujet de sa convalescence, et le mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie. Il est peut-être bon de remarquer ici que ces grandes cérémonies de cour que les rois ou la ville donnèrent à représenter aux habiles portraitistes du siècle dernier, sont incontestablement, à part leur intérêt historique, les peintures

de la plus haute valeur d'art qu'ait produites cette époque, soit que ces artistes fussent soutenus par la pompe de leurs sujets, soit que le réalisme des portraits les contraignit à une exécution plus naïve que celle usitée par leurs contemporains ou par eux-mêmes dans les peintures historiques et mythologiques. Je citerai seulement les deux tableaux nouvellement extraits de Versailles et apportés au Louvre, représentant des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit par Vanloo et Detroy; je rappellerai aussi combien l'ex-voto de la famine de 1725 par ce même Detroy, qui fait à saint-Étienne pendant du Largillière, est supérieur à toute son histoire d'Esther. — L'art des portraits qui a fait la renommée de Largillière ne bornait pas son talent; quand il mourut en 1746, on trouva dans la belle maison qu'il avait fait bâtir, outre d'innombrables portraits, plusieurs tableaux de la vie de Jésus-Christ et de celle de la Vierge, dont deux, le Portement de croix et l'Élévation en croix, ont été gravés par F. Roëttiers; plusieurs paysages, des perspectives mêlées d'animaux, et des dessus de portes représentant des fleurs et des fruits avec des instruments de musique.

Napoléon avait donné à l'église de Saint-Étienne-du-Mont, pour sa décoration: une Nativité, par Lenain; une Peste, par Jouvenet; un saint Paul (on l'appelait un Moïse) montrant avec une baguette une table qui porte écrit: *Épître aux Corinthiens*, par Antoine Dieu; et un fragment de la Dispute du Saint-Sacrement, d'après Raphaël, qui a disparu.

La Nativité du Christ, par Lenain, ou par les frères Lenain, comme on dit, ces grands artistes dont l'histoire de notre peinture sait si peu de chose, décore l'autel de la chapelle des fonts: la Vierge y est servie par des anges d'une beauté et d'une grâce exquises; la couleur de ce joli tableau est aussi vigoureuse et plus délicate, ce me semble, que celle de l'Adoration des bergers au Louvre.

La Peste de Jouvenet, signée de ce grand nom, a beaucoup souffert sur sa toile; mais la composition est une des plus belles de l'artiste. Les groupes des mourants sont d'une terreur sublime et d'une énergie de désespoir que Géricault n'aurait à peine atteintes. Le Christ, soutenu sur des nuages par des anges, ressemble à ceux du Poussin qui ne voulaient point être pris pour des Pères Douillettes; entre les malades et le Christ se dresse comme intermédiaire la grave et sainte figure du prêtre, au front éclairé de rayons divins; c'est une idée admirable. Sur l'autel d'une des chapelles, à droite de la nef, en face du saint Paul docteur, d'Antoine Dieu, qui se montre, contre la tradition, plutôt doux et agréable que fort et terrible, est venu s'encaster un tableau, de moyenne dimension, fort maltraité par le temps et qui, sans avoir une valeur d'art bien grande, excite vivement la curiosité. Voici la brève histoire du tableau et de son auteur. En 1610, un peintre nommé Quentin Varin quitta la ville de Beauvais; il avait appris l'art de peindre de maître François Gaget, chanoine de Beauvais, et la perspective du frère Bonaventure d'Amiens, capucin. Il passa par les Andelys en Normandie où il donna la première révélation de son génie à Nicolas Poussin, enfant de seize ans, qui ne reconnut jamais d'autre maître que Varin. Arrivé à Paris, manquant de travaux et de pain, il s'était logé dans un grenier, rue de la Verrerie, chez un marguillier de la chapelle Saint-Charles-Borromée, à l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, qui lui fit faire un grand tableau où il représentait ce saint cardinal en extase avec un saint Michel debout. L'intendant de la reine Marie de Médicis (c'était à n'en pas douter le célèbre amateur Maugis, abbé de Saint-Ambroise, intendant des bâtiments de la reine-mère) vit par hasard et admira cet ouvrage; il chercha le peintre, paya son loyer et l'amena à la reine à laquelle on montra en même temps un beau dessin de son imagination. Marie de Médicis cherchait partout un homme qui fût digne de peindre la galerie de son nouveau palais du Luxembourg. Elle distingua Varin, et lui fit commencer

sans retard cette vaste entreprise. Mais là, dans ce même Luxembourg où devaient se lier bientôt de solide amitié deux jeunes gens, Poussin et Champaigne, commençant dans les mêmes travaux la fortune de leur génie, Varin se

trouva associé à un poète nommé Durant, qui travaillait aux inscriptions; or, ce Durant publia contre le roi dont il était pensionnaire, un libelle intitulé la *Ripozographie*, qui, le 16 juillet 1618, le fit rompre vif publiquement en



Ex-voto de la ville de Paris en 1694, tableau par Largillière, à l'église de Saint-Étienne-du-Mont.

place de Grève, et avec lui deux jeunes frères de la maison des Patrices de Florence, qui avaient traduit son ouvrage en italien. Varin s'alarma grandement, craignant le même sort, et se cacha si bien qu'il ne put pas savoir qu'on le cherchait pour le faire travailler. Pendant ce temps, la reine impatiente, ne pouvant déterrer son peintre picard, fit offrir,

en 1620, par le baron de Vicq, sa galerie à peindre à Rubens d'Anvers. Varin reparut cependant quelques années après, et la reine Anne lui commanda pour le retable des Carmes déchaussés du Luxembourg une Présentation de Jésus-Christ au temple, qui est restée pour nous le chef-d'œuvre de Varin et qu'il faut aller voir dans Saint-Germain-des-Prés. Le tableau

de Saint-Étienne-du-Mont représente saint Charles distribuant ses aumônes à une troupe de pauvres et de malades assemblés sous le vestibule d'une église ; il est daté de 1627.

Les mouvements des mendiants sont naïfs et d'un grand caractère. Le saint Charles est très noble. Il est vêtu d'un manteau rouge doublé d'hermine et coiffé d'une toque rouge de jésuite. Derrière lui on voit une tête d'homme jeune encore qui pourrait bien être le portrait de J. Marescal. La date de ce tableau montre qu'il est postérieur à la Présentation au temple, et de longtemps à l'aventure de la galerie du Luxembourg : elle est précieuse en ce qu'elle redresse la méprise de Piganiol de La Force, qui a vu dans ce saint Charles distribuant des aumônes, le tableau qui faillit être l'origine d'une grande fortune et d'une grande gloire pour un peintre oublié. Simon, qui nous a conservé, dans son supplément à l'histoire du Beauvoisis, l'intéressante historiette de Quintin Varin, décrit fort nettement le tableau primitif de la chapelle de Saint-Charles-Borromée, vers 1618 : « Ce saint cardinal en extase avec un saint Michel debout. » Je pense que la seconde toile de 1627 dut être faite pour remplacer la première, retirée sans doute par le chapitre ou par Marie de Médicis.

Un autre tableau du même temps et de la première école française orne la chapelle du Saint-Sépulchre, à Saint-Étienne-du-Mont. Il représente le Christ en croix ayant à ses pieds sa mère et saint Jean, et Louis XIII jeune, en manteau royal, offrant sa couronne au crucifié ; derrière lui, saint Louis tenant et offrant le sceptre de justice. On ne sait à quel peintre penser devant ce tableau, si ce doit être à l'un de ceux de l'école du dernier Porbus, ou de celle du premier Vignon, Claude Vignon l'ancien.

L'église ne manque point de figures de son saint patron. La plus nouvelle est une Lapidation de Saint-Étienne, l'une des meilleures œuvres de M. Abel de Pujol, laquelle fut jugée en son temps (1817) si favorablement, qu'elle servit de modèle à une tapisserie des Gobelins offerte par Charles X au Saint-Père en 1828. Je préfère toutefois à la Lapidation de M. Abel de Pujol un autre tableau sur le même sujet, dans la même église, faisant pendant à la Peste de Jouvenet. Je le crois de l'école française, mais de la plus savante manière et du plus vigoureux coloris d'un Coppel songeant à Rubens.

Je citerai encore, parmi les anciens tableaux dont je n'ai pu reconnaître sûrement les auteurs, deux bonnes toiles d'imitateurs immédiats de Poussin au dix-septième siècle : une Mort de la Vierge, et une Sainte famille d'une ordonnance nouvelle, où les parents de Jésus sont isolés et adorent l'enfant qui leur annonce la loi ; — de l'école de Lebrun, un Sacré Cœur adoré par des myriades d'anges, et un saint Jean l'Évangéliste, suspendu en l'air avec une corde, près d'être plongé dans l'huile bouillante ; — un saint Pierre guérissant les malades, beau petit tableau plein de caractère et de force, de l'école de Vouet italianisée ; — un Moïse faisant tomber la manne du ciel, peint dans la froide manière de Champaigne ; — enfin un Jugement dernier de l'école de Jean Cousin. Les verrières de Robert Pinaigrier à Saint-Étienne-du-Mont sont l'une des plus incontestables richesses de cette église, et leur beauté étonnait même le dix-huitième siècle, qui avait peu l'intelligence de ces sortes de peintures. « On estime beaucoup, dit Piganiol de La Force, les peintures des vitres des Charniers, qui représentent plusieurs traits de l'Ancien et du Nouveau Testament, le miracle de la sainte hostie des Carmes des Billettes, etc. Les couleurs en sont admirables, et le temps semble avoir augmenté leur vivacité ; mais toutes les figures pèchent par le défaut de correction dans le dessin. »

La reine Marguerite de Valois avait donné trois mille livres pour la construction du portail de Saint-Étienne et en avait posé la première pierre le 2 août 1610. La fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième furent, en effet,

la grande époque de décoration de Saint-Étienne. Sur son délicieux jubé (1834, p. 41), le siècle dernier admirait encore des sculptures de Biard le père, fort incomplètes aujourd'hui pour nous ; car les deux anges adorateurs qui sont restés aux deux extrémités du jubé étaient motivés par un beau crucifix. Ce Pierre Biard, né en 1559 et mort en 1609, était un disciple de Michel-Ange ou plutôt de sa tradition, qui nous a laissé là de quoi le faire apprécier ; ses deux anges sont d'une beauté, d'une élégance de tournure qui font penser aux deux statues des Médicis. Mais un plus fameux héritier de la grâce et de la science florentines, Germain Pilon, avait décoré Saint-Étienne-du-Mont de chefs-d'œuvre qu'on y cherche vainement à cette heure. Vis-à-vis de la chapelle de la Vierge on avait, dans le siècle passé, incrusté au mur du derrière du chœur trois bas-reliefs de Germain Pilon qui précédemment étaient restés fort négligés et exposés aux injures de l'air. Celui du milieu représentait Jésus-Christ au jardin des Oliviers et ses apôtres endormis. Ce morceau surtout était d'une singulière beauté. Les deux autres, beaucoup plus petits, représentaient saint Pierre et saint Paul, plusieurs disent saint Pierre et Aaron. — Le pourtour du chœur était orné des figures des douze apôtres, parmi lesquelles celles de saint Philippe, de saint André et de saint Jean l'Évangéliste se distinguaient par leur beauté ; elles étaient encore de Germain Pilon.

Au maître autel on voyait les figures de saint Étienne et de sainte Geneviève, sculptées par Chauveau.

On a du moins conservé la chaire du prédicateur, chef-d'œuvre de sculpture en bois que nous pouvons opposer aux merveilles de Verbruggen en Belgique. Une grande statue de Samson semble soutenir le corps de cette chaire, dont le pourtour est orné de sept Vertus assises, et qui sont séparées les unes des autres par d'excellents bas-reliefs dans les panneaux. Sur l'abat-voix sont six anges tenant des guirlandes, et au milieu un grand ange plus élevé tient une trompette pour appeler les fidèles. Cet ouvrage a été sculpté par Claude l'Estocart, sur les crayons de l'habile peintre Laurent de La Hire, lequel avait fait pour l'embellissement de la paroisse de Saint-Étienne de bien autres frais d'invention.

Les tapisseries de cette église représentant la vie de saint Étienne, étaient fort renommées il y a cent ans. Beaucoup de personnes les avaient crues faites sur les dessins de Le Sueur ; mais elles l'étaient vraiment d'après ceux de Laurent de La Hire. Voici ce qu'en racontait Philippe de La Hire, son fils. — « Il fit, dit-il en parlant de son père, tous les dessins des tapisseries pour l'église de Saint-Étienne-du-Mont, qui étaient très-finis, à la pierre noire, sur du papier bistré, lavés par-dessus et reliaussés de blanc, dont il n'y en a eu que quelques-uns d'exécutés. On attribue aujourd'hui ces dessins à Eustache Le Sueur, mais faussement ; et ce qui a donné lieu à cette erreur entre les curieux, est qu'un des frères de Le Sueur peignait en grand, d'après les dessins de La Hire, les patrons pour ces tapisseries. » Les dessins originaux furent conservés, jusqu'à la fin du dernier siècle, dans la salle d'assemblée des marguilliers de cette paroisse. On les voit aujourd'hui dans la collection du Louvre, rangés autour du globe terrestre. A l'époque de la fête de Sainte-Geneviève, l'église se revêt de tapis antiques, imitations des fresques de Raphaël ou des fêtes champêtres de Henri IV et de Louis XIII ; mais ce ne sont plus les compositions de La Hire.

Saint-Étienne-du-Mont semblait avoir été consacré aux funérailles des plus grandes gloires du siècle de Louis XIV. On lisait autrefois dans cette église les épitaphes de Racine, de Pascal ; de Pierre Perrault, père de Claude et de Charles ; d'Antoine Lemaître et de son frère Isaac-Louis Lemaître de Sacy ; de Morin le mathématicien ; des savants Vignère, Jean Gallois, Tournefort, Pierre Petit, Simon Piètre, Nicolas Thognet ; d'Eastache Le Sueur, dont on voyait un tableau à la chapelle Saint-Pierre attenante à la sacristie ; il représentait saint Pierre ressuscitant Tabithe, et avait été

gravé par Duflos; il est allé on ne sait où, avec la pierre tumulaire du divin peintre des Chartreux. — Aujourd'hui on ne voit plus à Saint-Etienne-du-Mont qu'un tombeau, celui de sainte Geneviève, patronne de Paris, et deux inscriptions funéraires réencastrées dans la muraille par les soins de M. de Chabrol, celles de Jean Racine et de Blaise Pascal.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DANS LES SCIENCES, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE *.

Voy., pour le quinzième siècle, 1836, p. 6; pour le seizième siècle, 1837, p. 366, 373.

1604. De Thou commence la publication de sa grande Histoire. « De Thou, dit James Mackintosh, doit être considéré comme un phénomène moral d'un heureux augure pour l'avenir. Placé à la fin du seizième siècle, il passa en revue l'époque de carnage qui venait de s'écouler, non pour en pallier l'horreur ni exaspérer les inimitiés religieuses, mais pour faire voir les malheurs qu'elles avaient occasionnés, et pour engager les protestants et les catholiques à garantir la postérité de pareilles calamités, en consentant à poser les bases de la liberté religieuse. » — Le Roi Lear, de Shakspeare.

1605. Six mille hommes de troupes sont employés à ouvrir le canal de Briare, le premier des canaux à points de partage, et aussi le premier qui ait traversé une chaîne de montagnes. Il fut terminé en 1642. — Bacon publie son traité de l'avancement des sciences; sa nouvelle méthode, *Novum organum*, est de 1620. Il fut un des plus puissants promoteurs de la philosophie expérimentale et l'ardent apôtre de la perfectibilité humaine. « Il s'arrêta sur le bord de la terre promise, dit le poète Cowley, et, du haut de son génie, la vit lui-même et nous la fit voir. » — Publication de la première partie du Don Quichotte. — Première date certaine, suivant Dumont d'Urville, de la reconnaissance, par les Hollandais, de la Nouvelle-Hollande ou Australie propre.

1607. John Smith pénètre le premier dans la baie de Chesapeake.

1608. Satires de Rénier.

1609. Cette année et la suivante, Hudson découvre le fleuve, le détroit et la baie qui portent son nom. — Création de la banque d'Amsterdam. — *L'Astronomie moderne, ou physique céleste*, le plus célèbre ouvrage de Képler.

1610. Galilée ayant construit une lunette d'approche, sur le récit qui lui avait été fait de cette invention récente, découvre les quatre satellites de Jupiter; il observe les phases de Vénus, dont Copernic avait deviné l'existence.

1611. « Fabricius publie le premier ouvrage imprimé que l'on connaisse sur les taches du soleil et sur le mouvement de rotation de cet astre. » (Arago.) — La congrégation de l'Oratoire, célèbre dans les lettres et l'enseignement, fondée par le cardinal de Bérulle (confirmée par le pape en 1613).

1612. « Simon Marius observe la nébuleuse d'Andromède, la première dont il soit fait mention. » (Arago.) — Première édition du Dictionnaire de l'Académie de Florence, dite *della Crusca*; il fait autorité pour la langue italienne.

1614. Napier, inventeur des logarithmes, publie son premier ouvrage sur cette matière.

1615. « Salomon de Caus songe le premier, dit M. Arago, à se servir de la force élastique de la vapeur aqueuse pour la construction d'une machine hydraulique propre à opérer des épuisements. » — Jacques Debrosse construit le palais du Luxembourg.

1616. Shakspeare et Cervantes meurent en avril.

On peut consulter, pour une partie des faits énoncés sommairement dans ce Mémorial, la Table générale de 1833 à 1842, et les Tables des années suivantes.

1618. Louis XIII autorise la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur (confirmée par le pape en 1621), dont les patients travaux ont jeté tant d'éclat sur l'érudition française.

1619. Fondation de la banque de Hambourg.

1620. Rubens vient à Paris pour peindre la Vie de Marie de Médicis.

1624. Premières lettres de Balzac. Il rendit à la prose les mêmes services que Malherbe à notre langue en vers.

1625. Grotius publie à Paris son traité *De jure belli et pacis*. — Claude le Lorrain revient d'Italie et décore de ses peintures l'église des Carmélites de Nancy. Bientôt il retourne à Rome, où s'écoula le reste de sa vie.

1628. Mort de Malherbe. — Harvey explique le phénomène de la circulation du sang, dans un livre publié à Francfort. Depuis plusieurs années il donnait des leçons sur ce sujet. La connaissance de ce phénomène, seulement entrevu jusqu'alors, ouvrit une ère nouvelle à l'anatomie et aux sciences médicales, qui comptèrent dans ce siècle d'illustres adeptes: Aselli, Ruysch, Malpighi, Sydenham, etc.

1629. Sophonisbe, tragédie de Mairet. C'est la première de notre théâtre où la règle des trois unités ait été suivie. Elle est imitée de celle du même nom, écrite en 1514 par Trissino, et qui fut la première tragédie moderne composée dans le goût des anciens. — Ordonnance de Louis XIII rendue sur les plaintes des États généraux de 1614, et sur les avis donnés par les Assemblées des notables de 1617 et 1626. Elle fut rédigée par le garde des sceaux Michel de Marillac, d'où lui vint son surnom de Code Marillac ou Code Michan. « Comme elle corrigeait beaucoup d'abus, dit M. Dupin aîné, elle resta à peu près sans exécution. »

1634. Fondation de notre premier journal, la Gazette de France, par Théophraste Renaudot.

1633. Galilée, qui venait de démontrer la vérité du système de Copernic, est condamné à se rétracter; « il est condamné, dit Condorcet, à demander pardon à Dieu d'avoir appris aux hommes à mieux connaître ses ouvrages, et à l'admirer dans la simplicité des lois éternelles par lesquelles il gouverne l'univers. »

1635. Mort de Jacques Callot. — Création de l'Académie française, par lettres patentes enregistrées en parlement en 1637. Les statuts, rédigés par Richelieu, la chargèrent « de donner des règles certaines à notre langue, et de la rendre plus éloquente et plus capable de traiter des arts et des sciences. » L'Académie exécuta ce programme avec la puissance que donnent la centralisation et l'unité; elle sanctionna de son autorité les perfectionnements introduits dans la langue par nos bons écrivains: c'était en même temps contribuer aux progrès de la civilisation moderne, dont la langue française est devenue l'agent le plus actif. — A cette même époque commence la renommée de l'hôtel Rambouillet, qui fut comme une succursale de l'Académie française, et compléta son œuvre. Sans doute les précieuses, trop préoccupées de bien dire, rencontrèrent souvent la fadeur; mais aussi, grâce à certaines qualités d'esprit particulières à leur sexe, elles trouvèrent des expressions fines et gracieuses qui sont restées, et firent fléchir la rigueur des règles en faveur de ces libres allures de style qui doivent le nom de gallicismes à leur physionomie toute nationale. C'est dans les Lettres de madame de Sévigné que l'on trouve le plus complet exemple des qualités que la collaboration des femmes a données à notre langue. — Mort de Lope de Vega; Calderon, né avec le siècle, continue la gloire du théâtre espagnol. L'influence de ces hommes de génie, celle de la cour surtout, qui imitait les compatriotes de la reine, avaient mis en vogue parmi nous la littérature espagnole; mais nos écrivains, hormis Corneille, ne lui empruntèrent que ses défauts.

1636. Première représentation du Cid.

La suite à une prochaine livraison.

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Voy. 1847, p. 302 et 396; 1848, p. 127.

HAUTEURS MOYENNES DES CONTINENTS.

C'est un fait connu de tout le monde que les plus hautes montagnes du globe sont comme des grains de poussière à la surface d'une sphère de petite dimension. Mais on ne sait pas généralement les termes numériques des rapports de grandeur entre les rides de la surface et le relief des continents. Ainsi la chaîne des Pyrénées forme, à la frontière méridionale de la France, une barrière qui a les trois dimensions de l'espace; quel est le volume de la chaîne, et quelle augmentation recevrait le relief du pays entier, si le volume était également réparti à la surface?

On doit à M. Alexandre de Humboldt d'avoir introduit dans la description physique de la terre, par la solution de questions de ce genre, des éléments numériques de l'évaluation desquels on ne s'était presque pas occupé auparavant. Voici quelques résultats curieux communiqués par ce savant illustre à l'Académie des sciences de Berlin, dans la séance du 18 juillet 1842.

Pour procéder à la recherche que nous venons d'indiquer, on considère chaque chaîne de montagnes comme un prisme triangulaire couché horizontalement; on prend la hauteur moyenne des cols pour la hauteur moyenne de la chaîne, et pour base, l'étendue de la chaîne elle-même. Quant aux plaines, on les évalue comme des prismes verticaux d'après leur étendue et leur hauteur moyenne.

Opérons ainsi pour la France, dont la superficie est de 528 000 kilomètres carrés. Suivant M. de Charpentier, la chaîne des Pyrénées occupe une superficie de 2 360 kilomètres carrés. Quoique la hauteur moyenne de cette chaîne soit de 2 600 mètres, on doit prendre une hauteur plus faible (les trois cinquièmes), à cause des érosions des vallées transversales qui diminuent le volume du prisme couché horizontalement. L'effet des Pyrénées sur la France entière est seulement de 35 mètres. En d'autres termes, si toute la partie de la chaîne des Pyrénées qui s'élève au-dessus du niveau moyen de la France était enlevée réduite en poussière, et répan-

due également sur la superficie du territoire, il n'en résulterait qu'un exhaussement de 35 mètres. Quant au niveau normal des plaines de la France, il est de 155 mètres; tel est le résultat que l'on déduit des mesures prises sur les plaines d'une grande étendue que l'on trouve au centre de la France, et près desquelles sont situées les villes de Bourges, de Chartres, de Nevers, de Tours, etc.

Voici les résultats du calcul pour la France entière.

1° Effet des Pyrénées.	35 m.
2° Alpes françaises, Jura, Vosges, donnant ensemble quelques mètres de plus que les Pyrénées.	39
3° Chaînes et plateaux du Limousin, de l'Auvergne, des Cévennes, de l'Aveyron, du Forez, du Morvan et de la Côte-d'Or; effet sensiblement égal à celui des Pyrénées.	35
4° Hauteur normale des plaines dans leur plus grande étendue.	155

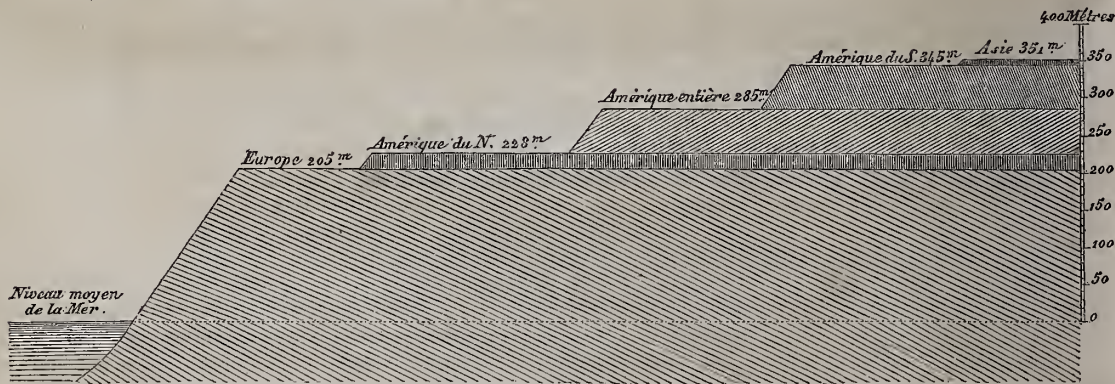
Ainsi, la hauteur moyenne de la France est tout au plus de 264 m.

L'effet produit sur la moyenne d'une contrée dépend autant de l'étendue superficielle que de la hauteur des masses soulevées au-dessus du niveau des mers. Tandis que le volume des Pyrénées réparti sur l'Europe entière n'y produit pas une hauteur de 2 mètres, et que le système des Alpes, dont la base est presque quadruple en étendue, produit à peine 6 m. 80 de hauteur, la péninsule Ibérique avec la masse de ses plateaux élevés en moyenne de 580 mètres, produit un effet de 23 à 24 mètres. Les régions ibériques produisent donc sur la hauteur moyenne de l'Europe, un effet quadruple de l'effet du système des Alpes.

La Place avait fixé à 1000 mètres au plus la hauteur moyenne des continents. Le résultat final du travail de M. de Humboldt prouve que cette évaluation serait trop forte des deux tiers. Voici les éléments numériques donnés par ce savant.

Europe	205 m.	Amérique du Nord	228 m.
Asie	351	Amérique du Sud	345

L'Afrique n'est pas comprise dans ces évaluations. Qui pourrait en donner une qui fût satisfaisante pour ce continent si peu connu?



Représentation graphique des hauteurs moyennes absolues et relatives des continents.

La hauteur moyenne du nouveau continent est de 285 mètres, et la hauteur moyenne de toute la masse des continents (l'Afrique exceptée), est de 307 mètres. Nous donnons ici une figure qui représente les hauteurs moyennes des parties principales de la terre, d'une manière analogue à celle que nous avons déjà employée pour les hauteurs des différentes chaînes de montagnes (voy. 1848, p. 128).

Il résulte du travail de M. de Humboldt que les moindres hauteurs de la masse des continents appartiennent à l'hémisphère boréal. La surélévation du sol asiatique entre le 28° et le 40° degré de latitude, compense la dépression que présentent

les plaines de la Sibérie. Les nombres donnés ont d'ailleurs été obtenus en faisant entrer en ligne de compte les masses de certaines parties de la terre dans lesquelles le vulcanisme, comme disent les Allemands, c'est-à-dire la réaction des forces intérieures du globe sur la croûte extérieure, s'est manifestée avec le plus de force par d'anciens soulèvements.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ÉGLISE DE LÉRY
(Département de l'Eure).



Vue de l'église de Léry.

L'église de Léry, paraît avoir été construite ou du moins fondée vers le onzième siècle. Les ornements de son portail, simples et peu variés, n'ont point un grand mérite d'exécution ; mais l'ensemble se distingue par une certaine harmonie. Les trois fenêtres accolées qui surmontent la porte sont d'un effet agréable. Les chapiteaux de ces fenêtres sont ornés de feuilles d'acanthé qui se découpent avec finesse et se contournent gracieusement en volutes sur les angles.

Dans la décoration des cintres, des bâtons rompus sont accouplés angle à angle de manière à former des losanges ; on remarque aussi une grosse torsade à la première nervure et aux trois fenêtres, et une dentelure angulaire composée de plusieurs filets. Au sommet du pignon, une figure d'homme est comme assise et semble regarder les passants.

Le clocher, fin et élégant, est orné, à son sommet, d'une corniche lourde et camuse, supportée par des modillons à têtes d'hommes et d'animaux.

La croix du cimetière est d'un goût exquis ; mais, depuis le seizième siècle, le temps a altéré la finesse de ses profils, détruit l'expression de la vie dans ses figures, effacé le moelleux de ses chastes draperies. D'un côté on voit le Christ agonisant ; de l'autre, la Vierge couronnée, tenant Jésus dans ses bras, et voilée autant de ses longs cheveux ondes

que de son ample manteau qui se replie et retombe en ondulations. Au-dessous, trois figures drapées de saints, séparées par un chapiteau de têtes de chérubins ailés, sont supportées par trois consoles ; trois anges soutiennent un écusson sur lequel sont sculptés les instruments de la Passion.

A quelques pas, derrière l'église, coule la rivière d'Eure. Les habitants riverains, sans souci des dictionnaires et des cartes géographiques, l'appellent *la Dure*, à cause de l'inégalité, des caprices et de la rapidité de son cours. Au delà s'étend la riche vallée de la Seine, qui reçoit les eaux de l'Eure à peu de distance de Léry.

ESSAI DE PHYSIOGNOMONIE,

PAR R. TOPFFER.

(Extraits.)

CHAPITRE PREMIER.

L'on peut écrire des histoires avec des chapitres, des lignes, des mots : c'est de la littérature proprement dite. L'on peut écrire des histoires avec des successions de scènes repré-

sentées graphiquement : c'est de la littérature en estampes. L'on peut aussi ne faire ni l'un ni l'autre, et c'est quelquefois le mieux.

La littérature en estampes a ses avantages propres : elle admet, avec la richesse des détails, une extrême concision relative.

Tous les volumes, d'ailleurs estimables, que l'on a écrits pour l'instruction morale du peuple ou des enfants n'équivalent pas, pour dire avec autant de puissance les mêmes choses, à cette vingtaine de planches d'Hogarth qui, sous le titre d'*Histoire du bon et du mauvais apprenti*, nous font assister au double spectacle du vice paresseux et de l'honnêteté laborieuse accomplissant par leur seule force propre des destinées si diverses. (Voy. sur cette œuvre d'Hogarth, 1835, p. 19, 51.)

Aussi Hogarth est-il moins un habile artiste, qu'un moraliste admirable, profond, pratique et populaire.

CHAPITRE II.

A ces causes, la littérature en estampes est extrêmement agissante à toutes les époques, et plus peut-être que l'autre ; car, outre qu'il y a bien plus de gens qui regardent qu'il n'y a de gens qui lisent, elle agit principalement sur les enfants et sur le peuple, c'est-à-dire sur les deux classes de personnes qu'il est le plus aisé de pervertir et qu'il serait le plus désirable de moraliser.

Avec une bonne littérature en estampes, on réparerait presque, et à mesure, le mal que font dans les classes inférieures de la société tant de livres moralement vicieux et délétères.

En effet, avec ses avantages propres de plus grande concision et de plus grande clarté relative, la littérature en estampes, toutes choses égales d'ailleurs, battraît l'autre par cette raison qu'elle s'adresserait avec plus de vivacité à un plus grand nombre d'esprits, et par cette raison aussi que, dans toute lutte, celui qui frappe d'emblée l'emporte sur celui qui parle par chapitres.

Par malheur, Hogarth est encore unique de son ordre et dans son genre. Par malheur encore, cette alliance qu'il faut ici du moraliste et du dessinateur, est bien rare à rencontrer. Par malheur enfin, les grands artistes qui seraient les mieux qualifiés par la portée de leur esprit, et par celle de leur talent pour inventer et pour exécuter à la fois cette littérature, travaillent pour l'art et non pour la morale, pour les expositions et non pour le bon gros public, y compris le peuple et les enfants.

CHAPITRE III.

Il y a livres et livres, et les plus profonds, les plus dignes d'admiration à cause des belles choses qu'ils contiennent, ne sont pas toujours les plus feuilletés par le plus grand nombre. De très-médiocres, à la condition qu'ils soient sains en

eux mêmes et attachants pour le gros des esprits, exercent souvent une action plus étendue et, en ceci, plus salutaire.

C'est pourquoi il nous paraît qu'avec quelque talent d'imitation graphique, uni à quelque élévation morale, des hommes d'ailleurs fort peu distingués pourraient exercer une très-utile influence en pratiquant la littérature en estampes.

Et la preuve qu'il n'est pas besoin d'un gros bagage de savoir ou d'habileté pour pratiquer la littérature en estampes, c'est ce qu'il nous est advenu à nous-même ; puisque sans posséder réellement aucun savoir acquis d'imitation graphique et sans d'ailleurs nous être préoccupé primitivement d'autre chose que de donner, pour notre propre amusement, une sorte de réalité aux plus fous caprices de notre fantaisie, il en est résulté des sortes de petits livres appelés M. Jabot, M. Crépin ou M. un tel, que le bon gros public a adoptés tels quels, bien amicalement. Que si ces petits livres dont un ou deux seulement s'attaquent à des travers, ou taquinent des extravagances à la mode, eussent au contraire tous mis en lumière une pensée utilement morale, n'est-il pas vrai qu'ils auraient atteint bien des lecteurs qui ne vont pas chercher ces pensées-là dans les sermons, tandis qu'ils ne les rencontrent guère dans les romans ?

Quoi qu'il en soit, c'est en dessinant ces petits livres sans savoir dessiner, et en brusquant par conséquent l'imitation graphique des personnages qui y figurent, au point qu'ils sont le plus souvent absurdes de membres, de traits ou de stature, sans cesser pour cela d'exprimer que bien que mal ce qu'il doivent exprimer, qu'il nous est advenu de recueillir quelques observations physiognomoniques dont nous voulons faire, non pas un grand système de plus, mais un petit livre encore.

CHAPITRE IV.

Bien qu'il soit un moyen d'imitation entièrement conventionnel, en ce sens qu'il n'existe pas dans la nature et qu'il disparaît dans l'imitation complète d'un objet, le trait graphique n'en est pas moins un procédé qui suffit, et au delà, à toutes les exigences de l'expression, comme à toutes celles de la clarté. Sous ce dernier rapport, en particulier, celui de la clarté, cette nue simplicité qu'il comporte, contribue à en rendre le sens plus lumineux et d'une acception plus facile pour le commun des esprits. Ceci vient de ce qu'il ne donne de l'objet que ses caractères essentiels, en supprimant ceux qui sont accessoires, de telle sorte, par exemple, qu'un petit enfant qui démêlera imparfaitement dans tel tableau, traité selon toutes les conditions d'un art complexe et avancé, la figure d'un homme, d'un animal ou d'un objet, ne manquera jamais de la reconnaître immédiatement si, extraite de là au moyen du simple trait graphique, elle s'offre ainsi à ses regards dénuée d'accessoires et réduite à ses caractères essentiels.



Voici un homme, un oison, une charrette, voici surtout un âne, car c'est un animal à quatre pattes, à longues oreilles, à grosse panse, et nul ne saurait s'y tromper ; mais colorez, achevez cet âne ; que par ses teintes il se confonde plus ou

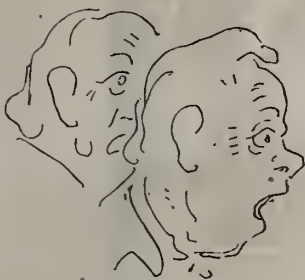
moins avec des teintes analogues; que par ses formes il se combine avec d'autres formes, ainsi qu'il pourra arriver dans un tableau, déjà cet âne ne sera plus, pour le petit enfant du moins, de compréhension aussi intuitive qu'il l'est, réduit même à ces termes, c'est-à-dire fait de quelques traits pas trop bien alignés.



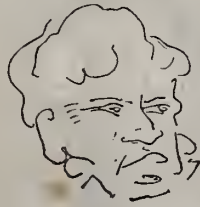
Que si je romps la forme d'ensemble, la clarté demeure la

même, car, outre que les caractères principaux demeurent, la rupture, à cause aussi de sa simplicité graphique, ne distraît pas de l'objet principal, et l'œil le moins exercé supplée les lacunes du contour bien mieux qu'il ne ferait si ces trous, d'une part, distraient par leurs détails, tandis que, d'autre part, ils uniformiseraient par leurs tons de grise écorce s'harmonisant avec la panse grise.

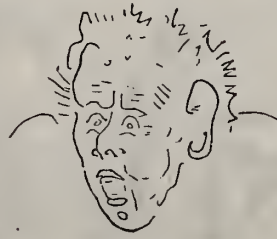
Un autre avantage du trait graphique, c'est la liberté entière qu'il laisse quant au choix des traits à indiquer, liberté que ne permet plus une imitation plus achevée. Que je veuille dans une tête exprimer l'effroi hébété (numéro 1), l'humeur désagréable et pointue, la stupeur, la curiosité naïve et indiscrete tout ensemble (numéros 2, 3, 4), je me borne aux signes graphiques qui expriment ces affections en les dégageant de tous les autres qui s'y associeraient ou qui en distrairaient dans une imitation plus complète. Ceci surtout permet à des malhabiles d'indiquer pas trop mal des sentiments et des passions, en ce que c'est un secours pour leur faiblesse de n'avoir à exprimer qu'une chose à la fois par un moyen qui devient puissant en raison même de ce qu'il est isolé. Et, notez-le bien, le regard le moins exercé supplée les lacunes d'imitation, avec une facilité et une vérité surtout qui tournent entièrement à l'avantage du dessinateur.



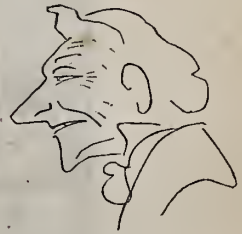
1



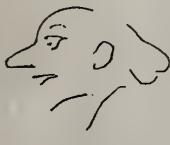
2



3



4



Voilà, et des têtes, et un monsieur et une dame, qui présentent au plus haut degré des traits rompus, des discontinuités de contour pas mal monstrueuses, et néanmoins, tandis que, pour le dessinateur, ce sont là tout autant de formes abrégées qui dissimulent avantagement son ânerie en fait de dessin correct et terminé, sans nuire beaucoup à la vie, à l'expression ou au mouvement de sa figure, ce sont, pour le regardant, tout autant de blancs que son esprit peuplé, rempli, achève d'habitude, sans effort et avec fidélité. Ceci conduirait à penser qu'en fait de dessin vif, croqué, rapide, il y tout à gagner à être âne; et sans que nous osions affirmer une chose si étrange, d'une manière absolue, nous irons pourtant jusqu'à dire qu'en fait de croquis courants destinés à mettre en lumière une idée vive et nette, le sentiment qui trouve est plus heureux que le savoir qui imite; que la brusquerie qui fait violence aux formes tout en enjambant les détails sert mieux la verve que l'habileté circonspecte qui courtise les formes en se marquant dans les détails; qu'enfin, dans les sujets plaisants surtout, ou de folle fantaisie, une ânerie audacieuse qui saute un peu brutalement sur l'idée qu'elle a en vue, au risque d'omettre quelques traits et de briser quelques formes, a le plus souvent mieux atteint le but qu'un talent plus exercé, mais plus timide, qui

s'y dirige lentement au travers de tous les méandres d'une exécution élégante et d'une imitation fidèle.

La suite à une autre livraison.

APOTHÉOSE D'HOMÈRE.

Le bas-relief dont nous donnons le dessin fut sculpté par Archélaüs, fils d'Apollonius de Priène, comme l'indique l'inscription que vient de tracer, sur la partie supérieure du marbre, la Muse qui préside à la peinture : *Archelaos Apollóniou epoiêse Priênêus.*

Homère est représenté avec les attributs d'un dieu : il reçoit les offrandes de la Poésie, de l'Histoire, de la Sagesse et des autres Puissances intellectuelles qui ont concouru à rendre ses œuvres immortelles. Jupiter, Apollon et les Muses figurent dans cette scène d'apothéose. Le philosophe Bias de Priène, l'un des sept sages de la Grèce, est debout, devant le trépidé que l'oracle d'Apollon lui fit présenter comme un hommage rendu à sa sagesse; il vivait vers l'an 600 avant J.-C., environ trois siècles après Homère.

La présence de ce philosophe, ainsi que le nom et la patrie

du sculpteur grec, font présumer que ce monument fut consacré à la mémoire d'Homère par la ville de Priène en Asie Mineure.

Ces diverses circonstances donnent lieu de supposer qu'Homère fit un séjour dans cette ville.

Jupiter roi est caractérisé par son aigle ; il est assis et tient son sceptre ; à côté de lui est Mnémosyne, nymphe du mont Pierus, mère des Muses, qui, accompagnées d'Apollon, occupent le centre du bas-relief. La première, celle qui vient après Mnémosyne, est Érato ; la seconde est Euterpe qui



Apothéose d'Homère, bas-relief antique, en marbre. — D'après la gravure de Pietro-Santi Bartoli.

montre le nom d'Archelaüs ; viennent ensuite Thalie, Melpomène et Calliope qui terminent la seconde ligne ; la troisième est occupée par Thersichore, Uranie et Polymnie, qui est accoudée près de l'ouverture d'une grotte du Parnasse, au milieu de laquelle est Apollon Musagète. Clio, qui paraît s'entretenir avec lui, est placée près de la statue de Bias.

La figure la plus importante du tableau, dans la partie inférieure, est celle d'Homère déifié, tenant un sceptre et un rouleau. Il est assis sur un trône, aux deux côtés duquel sont, à genoux, l'Odyssee et l'Iliade : l'une tient à la main l'aplustre, qui décorait ordinairement la proue des navires en souvenir des voyages d'Ulysse ; l'autre, la trompe guerrière qui fait allusion aux victoires des Grecs devant Troie. Deux rats, au pied du trône, paraissent faire allusion au poème de la *Batrachomyomachie* ; derrière le trône d'Homère, à gauche, le Temps, *Chronos*, et la Terre, *Oikoumené*,

viennent lui rendre hommage ; la Terre, sous la forme de Cybèle, coiffée d'une tour, lui pose sur la tête une couronne de laurier ; le Temps déroule le volumen qui contient ses œuvres. Ensuite se développe le cortège du sacrifice offert sur un autel rond, derrière lequel est un taureau qui va être immolé. Les personnages qui y concourent sont la Fable, l'Histoire et la Poésie, indiquées par ces mots grecs : *Mythos, Istoria, Poiësis*. *Mythos* (la Fable), masculin en grec, est exprimé par un jeune garçon qui tient d'une main un préféricule, et de l'autre une patère. L'Histoire, représentée par une femme, sacrifie sur l'autel ; la Poésie tient deux torches allumées qu'elle élève, comme cela se pratiquait dans ces cérémonies ; viennent ensuite la Tragédie et la Comédie, qui ont aussi leur inscription : *Tragodia, Komoidia* ; l'une et l'autre ont puisé dans Homère un grand nombre de leurs inspirations. La Tragédie est voilée et vêtue avec plus de gravité que la Comédie. Cinq personnages terminent la scène :

ce sont la Nature, la Vertu, la Mémoire, la Foi et la Sagesse ; *Physis, Areté, Mnémé, Pistis, Sophia*. La Nature est représentée par un enfant qui tend la main à la Foi, laquelle tient le doigt sur la bouche. La Vertu élève la main en signe d'adoration, et la Sagesse est dans une attitude méditative ; la Mémoire vient au dernier rang de cette pompeuse solennité.

FEMMES PEINTRES.

Voy. 1848, p. 337, 393.

Marianna-Angelica-Catherina Kauffmann était Suisse d'origine. Née à Coire dans le pays des Grisons, en 1741, elle n'y resta que peu de temps et passa presque toute sa première enfance dans la Valteline, à Morbegno. Son père, peintre sans célébrité, était cependant un homme de goût et instruit dans les vrais principes de son art. Angelica se montra de bonne heure attirée vers le dessin, et, sous la direction de son père, elle fit des progrès rapides. De Morbegno, la famille Kauffmann, se rapprochant de plus en plus de l'Italie, alla se fixer à Côme. A onze ans, Angelica fit un portrait de l'é-

vêque de cette ville, monseigneur Nevroni. Le succès de cette première œuvre fit grand bruit, et la réputation d'Angelica commença dès ce début enfantin pour ne plus cesser de grandir. Après un voyage à Constance, elle visita d'abord Milan, où l'on voulut en vain lui persuader de devenir cantatrice, ensuite Parme, Florence, Rome, Naples et Venise. De cette dernière ville, elle se rendit, sous la protection de lady Vervorth, veuve d'un amiral hollandais, en Angleterre, où elle se lia d'amitié avec Reynolds, et où elle exécuta un si grand nombre de portraits, de tableaux de religion ou d'histoire, que l'on compte plus de six cents gravures d'après ses œuvres, par des artistes anglais contemporains. Toutefois le séjour de Londres lui fut fatal. Un intrigant, qui avait pris le titre de comte Frédéric de Horn, se fit présenter à elle, et, par ses soins, son assiduité, son feint enthousiasme, parvint à surprendre la confiance de la jeune fille et à se faire agréer par elle comme fiancé. Après le mariage, l'infamie de cet homme ne tarda pas à être découverte. En 1768, les amis d'Angelica obtinrent un acte de séparation entre elle et lui. Cependant la réputation de la jeune artiste s'était répandue en Allemagne ; Klopstock, Gessner et d'autres écrivains illustres la célébraient dans leurs poésies. En 1781, quelques



Galerie des Offices, à Florence.— Femmes peintres peintes par elles-mêmes.

années après la mort du faux comte de Horn, et avant de s'éloigner de Londres pour retourner en Italie, elle épousa un Vénitien, Antonio Zucchi, assez bon peintre de ruines,

qui s'était enrichi pendant son séjour en Angleterre (1). Les
(1) Vita di Angelica Kauffmann, pittrice. Firenze, 1810, in-8.
Par Gherardo de' Rossi.

deux époux résolurent de se fixer désormais à Rome, où s'étaient réfugiées pour ainsi dire les dernières traditions sérieuses de l'art. Zucchi mourut en 1795. Angelica lui survécut jusqu'à l'année 1807. Millin, en annonçant sa mort dans le *Magasin encyclopédique*, s'exprime ainsi : « Les arts viennent de perdre Angelica Kauffmann. Ses funérailles ont été faites à Rome avec la plus grande pompe. L'illustre Canova et le directeur de l'Académie de France tenaient le drap mortuaire, et on portait près du cercueil quelques-uns des derniers ouvrages d'Angelica. Par l'élevation de son caractère et sa noble bienfaisance, elle a laissé de vifs regrets à ses amis qui la chérissaient, et aux indigents qu'elle se plaisait à soulager. »

La plupart des hommes célèbres qui ont visité Rome vers la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, ont parlé d'Angelica Kauffmann en termes qui ne peuvent laisser de doute sur la haute distinction de son talent et de sa personne. Raphaël Mengs, Servien d'Agincourt, étaient au nombre de ses amis. Goethe note dans le journal de son voyage en Italie, qu'il a lu sa pièce d'Iphigénie devant Angelica Kauffmann, qui a paru vivement touchée, et il ajoute : « Elle m'a promis, comme souvenir, un dessin dont mon Iphigénie lui fournira le sujet. Faut-il que ce soit au moment de quitter Rome que des liens d'amitié aient commencé à m'unir à cette digne et aimable personne ? » Parmi les nombreux tableaux de cette femme célèbre, on cite les compositions suivantes : la Mort de Léonard de Vinci, le Retour d'Arminius vainqueur des légions de Varus, la Pompe funèbre de Pallas conduite par Énée, la Visite d'Auguste à Cléopâtre après la défaite d'Antoine, etc. Voici comment Millin décrit ce dernier tableau qui avait été fait pour M. de Sommariva : « La scène se passe dans une belle salle soutenue par des colonnes de forme égyptienne, et un sphinx de basalte placé sur un socle détermine d'ailleurs le lieu de la scène. On y voit le lit de la princesse et quelques meubles à l'antique. Cléopâtre s'est jetée à genoux devant le vainqueur qui lui tend la main pour la relever. Dans le fond, on voit les soldats de la suite d'Auguste. Ce tableau, par la beauté de l'exécution, a mérité les plus grands éloges. »

Marianna Waldstein, marquise de Santa-Cruz, était ce que les Italiens appellent une dilettante. Ses miniatures sont remarquables par une exquise délicatesse. On aime à voir les personnes que leur haute position dans le monde condamne trop souvent à une oisiveté affairée, cultiver les arts avec amour. Chacune de leurs œuvres est un de leurs sentiments qui leur survit. C'est un témoignage durable de noblesse et de la distinction de leur âme.

*LA MER.

(Suite. — Voy. 1847, p. 30, 141, 159, 198, 226, 333.)

§ 9. LA MER EN MOUVEMENT. — DES COURANTS RÉGULIERS DANS L'AIR ET DANS LA MER.

Si, comme le supposaient les anciens, la terre était immobile au centre du monde, si le soleil, source de la chaleur et de la lumière, en faisait le tour, l'échauffement produit dans l'air et dans les eaux de la mer au voisinage de l'équateur produirait, d'une part, des vents venant directement du nord à la zone torride, à la surface du sol; d'autre part, il produirait dans la mer un courant profond arrivant sans cesse des pôles pour remplacer les eaux que la chaleur du soleil, en les rendant plus légères, ferait refluer à la surface vers les deux pôles.

Mais il n'en est pas ainsi. L'ordre des phénomènes suffirait pour prouver une fois de plus, s'il en était besoin, que la terre n'est pas immobile. L'action constante du soleil entre les tropiques doit bien, comme dans la supposition

contraire, y faire affluer l'air froid des pôles dans les régions basses de l'atmosphère, et l'eau froide des régions polaires en suivant le fond de la mer, de telle sorte que l'air chaud reflue vers les pôles dans les régions supérieures de l'atmosphère, et que l'eau échauffée s'écoule aussi vers les pôles à la surface de l'océan; mais ces courants ne seraient directs que si la surface du globe était cylindrique au lieu d'être sphérique. En effet, l'air froid des régions polaires, arrivant d'un lieu où la vitesse de rotation était seulement de trois à cinq mille lieues par jour au lieu d'être de neuf mille comme sous l'équateur, est dans le cas d'un homme qui voudrait sauter d'une barque dans une autre barque allant deux fois plus vite : il serait renversé en arrière parce qu'il n'aurait pas reçu du premier bateau une force d'impulsion suffisante pour continuer à se mouvoir aussi vite que l'autre; tandis que de dessus un cheval au galop un écuyer peut sauter sur un autre cheval courant également vite, sans plus de difficulté que si les deux chevaux étaient en repos, car lui-même participe à leur vitesse. Ainsi donc le courant d'air froid qui part des pôles se trouve en retard de vitesse à mesure qu'il s'avance vers l'équateur, et par rapport aux objets qu'il rencontre il est comme un bateau, comme un char qui va moins vite par rapport à celui qui le dépasse; il semble aller en sens contraire. Ces diverses zones de la terre, que le mouvement de rotation emporte vers l'est avec d'autant plus de vitesse qu'elles sont plus près de l'équateur, seront donc heurtées ou froissées par ce courant qui vient du pôle comme s'il venait en sens inverse, ou de l'est même comme s'il avait une direction intermédiaire entre celle-ci et celle qu'il eût dû avoir en venant directement du pôle. De semblables courants dans l'atmosphère ne sont bien sensibles qu'entre les tropiques, là où des chaînes de montagnes, des îles ou d'autres obstacles ne s'opposent pas à leur marche : c'est pourquoi la surface de l'océan Atlantique, entre l'Afrique et l'Amérique, est jusqu'à présent le lieu où l'on a le mieux reconnu ces courants réguliers qu'on nomme les vents alisés. Ce sont eux dont la connaissance rend aujourd'hui si prompt et si sûr une traversée qui fut si longue et si périlleuse pour Christophe Colomb. Si l'on pouvait constater aussi bien les courants d'air dans les hautes régions de l'atmosphère, on y reconnaîtrait sans doute un effet inverse : c'est-à-dire que l'air échauffé par le soleil sous l'équateur, après s'être élevé au-dessus des couches plus froides, doit s'écouler vers les pôles, mais en conservant encore la vitesse de rotation de son point de départ; donc il se meut vers l'est avec plus de vitesse que les zones tempérées et froides au-dessus desquelles il s'avance, et il produit l'effet d'un vent venant de l'ouest ou au moins du sud-ouest, tandis que l'air froid arrivant du pôle pour le remplacer dans les régions inférieures semble venir du nord-est.

On comprendra sans peine que les effets combinés de la chaleur du soleil et de la rotation du globe terrestre doivent être les mêmes sur les eaux de l'océan, sauf la différence des deux fluides et de leur emplacement. Ainsi les eaux froides des régions polaires tendent plus obliquement vers l'ouest à mesure qu'elles se rapprochent de l'équateur, et les eaux chaudes qui de la zone torride s'épanchent sans cesse vers les pôles doivent tendre au contraire davantage vers l'est : c'est pourquoi les eaux tièdes des régions équatoriales viennent chaque année porter sur les côtes occidentales de l'Europe, et jusqu'en Norvège, les productions de ces mêmes régions, qu'on s'étonnerait de voir ainsi dans le Nord si l'on ne connaissait la cause de leur voyage lointain. Nous avons vu, sur les plages des Sables d'Olonne, les Janthines et la Spirule australe, charmante coquille cloisonnée et nacrée à l'intérieur, et enroulée comme un cornet de postillon dont on lui donnait le nom autrefois. On fut surpris d'apprendre, en 1835, qu'un savant naturaliste de Bergen, en Norvège, avait pu étudier dans sa patrie divers animaux marins des tropiques apportés ainsi par les courants, et l'on se souvint

que Christophe Colomb avait reçu par de tels messagers les premiers avis de l'existence d'un nouveau monde. Ces courants sont beaucoup plus lents ordinairement que le cours des vents, qui peuvent par conséquent les contrarier ou les accélérer beaucoup; c'est même là ce qui rend incertain et irrégulier le transport annuel des productions des tropiques. D'autre part, les obstacles apportés par les îles, par les côtes des continents ou par le grand banc de Terre-Neuve, peuvent modifier singulièrement et faire dévier ou diviser les courants, ou les changer en des remous comme celui qu'on observe aux environs des Canaries, et dans lequel l'accumulation des algues flottantes a été remarquée par les premiers navigateurs espagnols et portugais, qui donnèrent à ces parages le nom de *mare di Sargasso*.

De toutes ces modifications du courant dirigé vers le pôle arctique dans l'Atlantique, il résulte un immense circuit, un grand courant presque circulaire, nommé par les Anglais le *gulf-stream*: indépendamment du transport continu des eaux chaudes vers le nord, ce courant semble parcourir, en deux ans et demi, une longueur de deux à trois mille lieues, en partant du golfe du Mexique pour remonter le long des côtes des États-Unis jusqu'au banc de Terre-Neuve, et de là revenir vers les Canaries pour s'y bifurquer et retourner en partie le long de la côte d'Afrique jusqu'au voisinage de l'équateur, et regagner ensuite son point de départ, avec le secours des vents alisés qui semblent en être la cause première. En même temps une autre partie de ce courant est censée remonter le long des côtes de l'Europe, vers le nord. Mais, encore une fois, il ne faut voir en tout cela qu'un effet secondaire du transport général des eaux chaudes de l'équateur vers les pôles à la surface de l'océan, transport continu, mais dont la direction est modifiée incessamment par la rencontre des divers obstacles et par les vents. Nous avons déjà expliqué (1846, p. 124) comment des bouteilles vides contenant des lettres, et jetées à la mer par des navigateurs après avoir été bien bouchées, ont déjà servi à déterminer la direction générale des courants, d'après le lieu où elles avaient été pêchées quelques mois plus tard; mais il faudra encore de nombreuses expériences pour que l'on puisse tracer exactement la carte des courants marins, en prenant la moyenne de toutes les observations. On comprend d'ailleurs que ce vaste courant ne transporte pas seulement à travers l'océan les mollusques et les zoophytes flottants ou nageants, mais aussi beaucoup d'autres animaux naturellement fixés sur les algues flottantes ou naviguant sur ces plantes marines comme sur un radeau. Des branches de ce grand courant, ou bien des courants particuliers transportant des myriades de petits zoophytes ou mollusques, sont les routes tracées par la providence, depuis l'origine du monde, aux innombrables légions des poissons voyageurs, à ces poissons qu'on voit chaque année parcourir un même circuit immense, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée, sans manquer de nourriture, quelle que soit leur multitude. C'est en raison des petits animaux dont ils sont peuplés, que souvent les courants partiels se distinguent par leur couleur plus verte ou plus blanche au milieu de la vaste étendue des mers, comme un fleuve dans une campagne.

PARABOLES.

NE TARDONS PAS A BIEN FAIRE.

Un riche était à table. Il y avait déjà longtemps qu'il se repaissait de viandes succulentes et de fruits délicats. Un de ses laquais vint l'avertir qu'un pauvre était à la porte et demandait quelques secours.

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dine!

répondit, en s'essuyant les lèvres, cet égoïste, qui se mit à rire d'avoir montré, à ce qu'il croyait, beaucoup d'esprit.

« Que l'on revienne demain! » ajouta-t-il, plutôt pour se débarrasser d'un importun que dans le dessein de le mieux recevoir le jour suivant.

Le pauvre revint; mais le riche était mort d'indigestion pendant la nuit.

LE DERNIER AUDITEUR.

Ne nous persuadons pas trop facilement qu'on nous écoute, et surtout qu'on nous admire.

Un joueur de lyre s'était donné en spectacle dans une petite ville de la Grèce. La salle était pleine; mais on vint annoncer à l'improviste l'ouverture du marché au poisson. Tous y coururent, un seul excepté. Le joueur de lyre, confus de cet abandon, remercia toutefois l'auditeur qui lui restait fidèle.

— Vous préférez sagement, lui dit-il, le plaisir de vos oreilles à celui de votre bouche: le marché au poisson ne vous fait pas désertir la salle du concert.

— Quoi donc, dit l'auditeur unique, a-t-on appelé pour la vente du poisson?

— Sans doute, et c'est pourquoi nous restons seuls.

— Oh! je vous remercie de m'avoir averti. Adieu.

Et notre homme, qu'une distraction avait seule retenu, courut comme les autres.

Mais l'artiste n'avait-il pas lieu de se plaindre? et la plupart des hommes ne sont-ils pas trop disposés à préférer les jouissances grossières à celles que procurent les beaux-arts?

QUE L'ESSENTIEL NOUS SUFFISSE.

Des chrétiens, esclaves d'un prince musulman, avaient obtenu leur liberté après une longue servitude. Ils prenaient avec joie le chemin de leur patrie; mais quelqu'un d'entre eux, craignant de manquer du nécessaire pendant le voyage, fit réflexion que le prince lui avait toujours témoigné des bontés particulières, et résolut de le mettre encore à l'épreuve. Il se sépara de ses compagnons, et retourna déjà auprès du prince pour lui demander quelque argent. Un vieux derviche de ses amis, qu'il rencontra par hasard, ayant appris son dessein, lui dit:

« Un de nos héros fut longtemps prisonnier d'un dragon dans une caverne. Un jour le dragon s'endormit, et le héros s'échappa. Il était hors d'atteinte, lorsqu'il s'aperçut qu'il avait oublié son turban. Il revint sur ses pas et courut à la caverne; mais le dragon se réveilla et le dévora. »

Le récit du derviche fit rêver le chrétien. Il profita de la leçon, rejoignit ses compagnons de voyage, et revit sa patrie.

POURQUOI LES MODES VARIENT.

— Ce peuple est toujours bien rasé depuis qu'on a de bons rasoirs à vil prix; je veux, pour me distinguer de lui, porter la barbe longue.

Ainsi parlait un merveilleux de haut paragé. Quand les gens du commun le virent ainsi atourné, ils dirent à leur tour:

— Le bon genre est de porter la barbe longue; laissons croître la nôtre.

Alors le riche reprit ses rasoirs chaque matin.

Voilà, sans compter les caprices de l'esprit humain, comment s'expliquent les variations de la mode. Les grands veulent faire autrement que les petits, les petits veulent imiter les grands.

DE NAPLES A PORTICI.

De Naples à Portici, la route est charmante: dès six heures du matin elle était aussi animée que les quais de la ville. A nos côtés filaient avec la rapidité du vent ces petits chars élégants à deux places, qui portent quinze à vingt personnes groupées, pressées, serrées comme les grains d'une grappe. Quelques religieux, pauvrement vêtus, chassaient devant eux des ânes aux besaces déjà demi-remplies, tandis qu'à notre

droite, sur le rivage de la mer splendide, étincelante aux premiers rayons du soleil, deux jeunes abbés vêtus de fins habits coupés en forme de veste, marchaient gaiement leurs fusils sous le bras, et précédés d'un beau chien blanc. A notre gauche, du milieu d'une vive et luxuriante verdure, se détachaient des maisons blanches comme celles de l'Algérie. Sur quelques terrasses, des hommes et des femmes étalaient ou remuaient à la pelle des grains pour les faire sécher. La veille avait été sans doute un jour de fête. Le pont de Sainte-Madeleine était orné de fleurs en festons gracieux et de légères lanternes de couleur. Quelques jeunes gens dansaient et chantaient avec cette ardeur presque fiévreuse qui étonne toujours par sa singulière opposition avec la nonchalance ordinaire des Napolitains. — Quel est cet évêque? dis-je à mon compagnon en lui montrant une statue enchâssée dans un somptueux petit édifice. — C'est saint Janvier. Remarquez son geste. Le sculpteur l'avait représenté, dit-on, dans l'attitude du recueillement. Mais un jour, pendant une effroyable éruption du Vésuve, et lorsque des torrents de lave, se précipitant des flancs de la montagne, menaçaient d'engloutir Naples même, une foule éplorée vint s'agenouiller devant la statue, en étendant les bras et criant : Miséricorde ! On vit alors saint Janvier tourner lentement la tête du côté de la montagne, lever le bras et le doigt vers le cratère : aussitôt les tonnerres du volcan cessèrent leur épouvantable bruit; les flammes s'éteignirent, la lave s'arrêta, et ses flots se pétrifièrent. — Ce miracle, répondis-je, n'est pas, après tout, plus extraordinaire que celui du Sang, qui se reproduit chaque année dans la cathédrale, et il est plus



Les Guides et l'Inscription, à Portici.

poétique. Mais, de même que, tous les ans, les *parentes de saint Janvier* (1) insultent le saint si le sang des flacons tarde à bouillonner, de même le peuple de Portici pourrait bien briser ce bras au premier jour où le volcan furieux vomirait, en dépit du geste, les pierres et le feu. — Nous avançons en regardant avec curiosité ce peuple enfant emporté par le bonheur présent, sans souci du danger futur, prompt à se

(1) C'est le nom que l'on donne aux vieilles femmes qui jouent le premier rôle dans cette scène.

passionner, prompt à se calmer et à oublier, plus superstitieux que véritablement religieux, follement prodigue de l'inséprouvable bonté de Dieu et des incomparables munificences de la nature. Quelques minutes après, nous étions assiégés par une foule d'empresés d'hommes, les uns conduisant des ânes, les autres des mules, et nous offrant de nous conduire au Vésuve. Nous étions à quelques pas d'une sorte de petit monument carré sur lequel est gravée la fameuse inscription souvent citée par les voyageurs : *Posteri, posteri, vestra res agitur!* Je m'approchai et je lus cet avertissement que je traduis

O nos petits-fils !

C'est votre intérêt qui est ici en cause.

La veille tient le flambeau devant les pas du lendemain.

Retournez-vous pour y fixer vos yeux.

Vingt fois, depuis la création du soleil, si l'histoire ne ment pas,

Le Vésuve s'est enflammé,

Enveloppant toujours dans une effroyable ruine ceux qui hésitaient à fuir.

De peur que, plus tard, il ne profite de votre irrésolution pour vous saisir, je vous avertis.

Cette montagne est grosse de bitume, d'alun, de fer, de soufre,

d'or, d'argent,

De nitre et de torrents d'eau.

Tôt ou tard elle s'enflammera et elle mettra au jour ce qu'elle renferme.

Mais auparavant elle entre pour ainsi dire en travail.

Elle s'ébranle et elle ébranle la terre;

Elle fume, elle brille, elle lance des feux;

Elle mugit, elle se lamente, elle tonne, elle met en fuite les habitants d'alentour.

Retire-toi, tandis que tu le peux.

Déjà l'heure de l'enfantement est venue : la montagne s'ouvre et vomit un lac mêlé de feu,

Qui se précipite et devance les fuyards trop lents.

S'il te saisit, c'en est fait, tu es mort.

L'an 1631 de l'ère chrétienne, le 16^e jour avant les calendes de janvier,

Sous le règne de Philippe IV,

Et sous Emmanuel Fonseca et Gusman, comte de Monterey, Vice-roi,

Les éruptions des temps anciens s'étant renouvelées, et les avant-coureurs en ayant été moins significatifs et moins nombreux que de coutume,

Le volcan épargna ceux qui s'effrayèrent de ces symptômes; Il dévora les imprudents qui n'y firent point attention et les hommes avides

A qui leurs pénates et leurs meubles furent plus chers que la vie. Toi donc, si tu es sage, prête l'oreille aux cris de la montagne; Méprise tes pénates, tes hardes; fuis sans retard.

Le marquis Antonio Snares Messia,
préfet de la ville.

Cette inscription n'est peut-être que la reproduction d'une autre beaucoup plus ancienne. Nous lisons au commencement d'un écrit fort remarquable sur le *bonheur*, publié dans l'Encyclopédie nouvelle :

« *Posteri, posteri, vestra res agitur.* J'ai toujours été frappé de cette inscription qu'un voyageur dit avoir rencontrée en montant au Vésuve. C'était sur le bord de la lave, à la limite d'une ancienne inondation du volcan; on avait relevé une colonne pour y écrire ces mots solennels. Ensuite la lave avait coulé de nouveau, et englouti plus loin les fleurs et les campagnes. A quoi avait donc servi l'inscription ? Je me la rappelle en écrivant ce mot *bonheur*. Le bonheur est l'affaire de tout ce qui respire. Les philosophes ont souvent disserté sur ce sujet; ils ont souvent averti la postérité : mais la lave a toujours coulé, et toujours englouti les générations humaines. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE PIONNIER AMÉRICAIN.

Voy. 1844, p. 97; 1746, p. 235.



Une Ferme américaine, dans l'état de l'Ohio.

La vaste étendue de sol fertile et inoccupé que possède le gouvernement des États-Unis se compose des terres qui lui ont été cédées par les nations européennes auxquelles il a succédé, par les différents États dont l'Union se compose, et par les tribus indiennes que le système politique a toujours tendu à rejeter entièrement à l'ouest du Mississipi.

Peu de temps après la constitution du gouvernement fédéral, le congrès décida qu'une partie des terres publiques serait réservée pour récompenser les défenseurs de la patrie dans la guerre de l'indépendance, et que le reste serait mis en vente pour amortir les dettes de la république.

En 1842, il restait à vendre 1 407 241 313 acres (1). De nouvelles conquêtes ont encore agrandi cet immense territoire.

Avant d'être mises en vente, toutes les terres sont divisées en cantons et subdivisées en sections contenant chacune 640 acres. Les lignes de division sont, autant que possible, tirées suivant les points cardinaux et se coupent à angles droits. La trente-sixième partie des terres publiques (c'est-à-dire 640 acres par canton) est réservée, à perpétuité, pour défrayer les écoles. Sept cantons entiers, chacun de 23 040 acres, sont consacrés à l'entretien de différentes universités.

Plusieurs millions d'acres sont vendus, chaque année, aux

enchères publiques, sur une mise à prix d'un dollar et un quart à deux dollars par acre (1).

Le titre qui confère le droit de propriété est très-simple : c'est une feuille de parchemin in-4° qui mentionne la date de l'acquisition, la situation du terrain acquis, et le nom de l'acquéreur. Ce document, signé par le président des États-Unis et par l'agent du bureau des Terres publiques, est délivré sans frais au nouveau propriétaire, et peut être transféré par lui à toute autre personne sans aucune formalité.

C'est principalement de la classe moyenne des États-Unis que sort le plus grand nombre de ces pionniers de l'agriculture qui, s'avancant de proche en proche dans l'intérieur, modifient insensiblement la surface du continent américain.

Lorsqu'un fermier des vieux États voit grandir autour de lui sa famille, il consulte sa femme, et après avoir obtenu son assentiment, il se décide à aller chercher, vers les régions nouvelles de l'ouest, quelque grande propriété qu'il puisse acquérir à peu de frais. Il examine les cartes déposées au bureau des Terres publiques; il interroge les voyageurs; mais il ne se contente pas de ces renseignements, il veut tout voir et étudier par lui-même. Prenant pour guide un des chasseurs qui sont nombreux sur les frontières, il traverse des forêts immenses pour arriver jusqu'à la propriété qu'il se propose d'acquérir. Il juge des qualités du sol par la nature

(1) Un acre équivalent à un peu plus de 40 ares, à un peu plus d'un arpent de Paris.

(1) Un dollar équivalent à 5 fr. 42 cent.

de ses productions ; il observe les sources , l'humidité de la terre et ses différentes couches ; il remarque les directions des montagnes qui régient celles du vent et des ruisseaux ; il cherche une chute d'eau où il puisse un jour bâtir un moulin ; puis , ayant tout considéré , tout pesé , il revient et fait ses propositions aux employés du bureau des Terres publiques ou au propriétaire du terrain. Le marché conclu , une partie du prix payé , le reste hypothéqué sur la terre , notre industriel colon se met en route , non pas encore avec sa famille , mais accompagné seulement de quelques serviteurs. Il s'attache d'abord à découvrir et à frayer un sentier commode , à bâtir une cabane d'écorce , à défricher une petite quantité de terrain pour la culture. Lorsqu'un espace suffisant est ainsi nettoyé et ensemencé , il l'environne avec les troncs d'arbres provenant du défrichement ; car une clôture est nécessaire pour préserver les récoltes des atteintes des bêtes sauvages ; et ces barrières , composées de longs soliveaux enchevêtrés aux extrémités , ou fixés en travers sur des pieux , donnent une physionomie particulière aux champs cultivés de l'Amérique. L'été s'écoule , et durant tout ce temps le courageux pionnier n'a encore aperçu , de loin en loin , que quelques chasseurs américains armés de leur carabine , ou quelques sauvages. Aux premières rigueurs de l'automne , notre colon retourne au milieu de sa famille. Assis près du foyer , il raconte ses travaux à sa femme , à ses enfants. Le printemps arrive , et cette fois toute la famille se met en route. Deux ou trois chariots couverts contiennent les objets nécessaires à cette nouvelle vie : des lits , des outils , des provisions. L'excitation du voyage entretient l'ardeur dans les esprits ; mais lorsqu'on est installé dans cette cabane où l'on doit vivre durant si longtemps privé de toutes relations sociales ; lorsqu'on ne voit plus autour de soi que la ceinture lugubre des bois , l'aspérité d'une terre à peine défrichée , la solitude éternelle et silencieuse , il faut beaucoup de courage pour ne point s'abandonner à des regrets. Depuis l'instant de l'arrivée jusqu'à celui où les prairies seront devenues douces et unies , où les vergers seront couverts de fruits , où les champs seront dégagés des souches d'arbres abattus , que de privations , que de fatigues ! Comment renouveler les vêtements , les instruments de toute nature ? Les premières récoltes suffisent à peine aux besoins de la famille ; et quand même elles laisseraient un excédant , l'absence de chemins empêcherait d'en tirer parti. La nécessité rend industrieux : pendant les longues nuits d'hiver , tandis que les troncs entassés flambent et pétillent dans l'âtre , tandis que le vent et la pluie assiègent le toit , le colon , qui a apporté avec lui du cuir , raccommode les chaussures de ses enfants ; il répare également les harnais de ses chevaux ou le bois de sa charrue. Sa femme , de son côté , file la laine ou le lin , et fabrique elle-même les étoffes grossières. Les enfants , assis au coin du feu , tressent des corbeilles pour tenir lieu des coffres et des armoires que l'on n'a pu apporter. Parmi les ustensiles de ménage , les tonneaux sont peut-être les plus difficiles à fabriquer. Le colon trouve un moyen d'y suppléer. Chaque fois qu'il rencontre dans les bois un de ces arbres creux qui servent durant l'hiver de retraite aux écureuils , il y fait une marque ; puis , aux jours de loisir , il va le couper , il le scie , le polit en dedans , y met un fond , et se trouve avoir ainsi une espèce de tonneau ou de baquet dont la nature a fait en grande partie les frais. Voilà comment le pionnier américain imite Robinson Crusoe dans ses ingénieuses tentatives ; mais , plus heureux que le pauvre naufragé , il ne travaille pas pour lui seul ; la présence de sa femme et de ses enfants soutient son courage , et leur bonheur le récompense de ses peines.

N'attends , n'exige jamais des autres qu'un peu au-dessous de ce que tu ferais pour eux.

CONDORCET.

TABLE D'ABYDOS.

RAMSÈS LE GRAND.

Voy., sur les hiéroglyphes, les Tables de 1847 et de 1848.

Le nom de table d'Abydos a été donné par les archéologues à une inscription très-intéressante , trouvée en Égypte à Harabah-el-Madfouneli , l'antique Ebot , appelée Abydos par les Grecs qui altéraient à leur façon tous les noms étrangers. Cette inscription faisait partie d'un bas-relief qui occupait toute la paroi latérale d'une petite salle du temple d'Osiris , divinité éponyme du lieu. Lors de sa découverte , ce mur était déjà tellement ruiné que la table est incomplète tant à la partie supérieure qu'à l'une de ses extrémités , celle de droite , où devait se trouver , sans doute , une image de Ramsès II faisant offrande à ses prédécesseurs. L'autre extrémité présente encore la partie inférieure d'une figure d'Osiris et la dernière ligne des cartouches : l'inscription est à peu près entière de ces deux côtés , sauf quatre cartouches qui sont effacés , mais qu'on peut restituer en toute assurance , puisque cette dernière ligne se compose du nom et du prénom de Ramsès alternativement répétés.

Cette table fut découverte , en 1818 , par un voyageur anglais , W.-J. Bankes , dans les fouilles qu'il avait fait exécuter pour obtenir un plan exact des ruines d'Abydos. Peu après son retour en Angleterre , ce voyageur en fit lithographier un dessin qui ne fut communiqué qu'à des amis. En 1822 , M. F. Cailliaud la vit , la copia et la publia dans la relation de son voyage à Meroé. Enfin , en 1837 , l'original fut apporté à Paris par M. Mimaut , consul général à Alexandrie , et à sa mort , ses héritiers l'ayant mis en vente , la table d'Abydos fut achetée par les conservateurs du Musée britannique pour la somme de quatorze mille francs. Sculptée sur un calcaire d'un grain fin et friable , qui a subi quelques nouvelles dégradations dans le transport , elle est aujourd'hui encadrée dans un étroit cadre de pierre scellé aux murs ; il eût été préférable de laisser un peu d'espace autour de ce curieux fragment pour le restaurer et lui rendre son aspect primitif , en figurant légèrement au pinceau tout ce qui a disparu , soit avant , soit depuis sa découverte.

Champollion est le premier qui ait pénétré et signalé le vrai caractère et toute l'importance de ce précieux document. Il y a reconnu une série successive de rois égyptiens , qui commence à une époque inconnue et se termine à un Ramsès dont le nom et le prénom , alternativement répétés dans la dernière ligne ou rangée , donne l'époque inférieure de la table. Ce Ramsès , le deuxième du nom , que Champollion a identifié avec Sésostris , est le fondateur du temple d'Osiris et l'auteur de la table chronologique , hommage ou offrande aux rois ses ancêtres dont les prénoms occupent la première et la deuxième ligne des cartouches conservés. La ligne supérieure était peut-être précédée d'une ou de plusieurs autres , ce qui empêche de reconnaître si Ramsès a continué son hommage à tous les rois en remontant jusqu'à Ménès , ou s'il s'est arrêté par un motif quelconque à un point de cette grande période. Chacune des trois lignes ou rangées se composait de vingt-six cartouches , si la ligne d'en bas est entière , ce qui paraît assez probable d'après les dimensions de la chambre où ce monument était sculpté. La partie antérieure de la ligne intermédiaire , assez bien conservée , présente vingt cartouches ; mais dans la ligne supérieure il n'existe plus aujourd'hui que les restes mutilés de quatorze noms royaux dont la plupart ne se retrouvent plus ailleurs. Tous ces cartouches des prédécesseurs de Ramsès , rangés généalogiquement , sont des prénoms dont on retrouve les plus récents sur d'autres monuments , où ils sont souvent accolés à des cartouches noms propres ; mais aucun édifice aujourd'hui subsistant en Égypte ne porte la légende complète ; c'est-à-dire les deux cartouches , noms et prénoms réunis , des plus anciens de ces pharaons.

La restitution des cartouches de la ligne inférieure, qui sont perdus, est facile et certaine, puisqu'elle se compose uniquement du nom et du prénom de Ramsès alternativement répétés, ainsi que l'indiquent les groupes qui surmontent chacun d'eux.

Quoique la ligne intermédiaire ne contienne plus que dix-huit cartouches, on peut en rétablir quelques-uns par l'étude d'autres monuments : ainsi, un bas-relief de la tombe de Nevôthph, à Beni-Hassen, donne une série de quatre cartouches, dont les deux premiers sont précisément ceux qui terminent la ligne; par conséquent les deux qui les précèdent, dans ce fragment, donnent le moyen de la restituer sur la table d'Abydos; malheureusement les monuments manquent pour nous aider à rétablir ainsi la totalité de cette liste. Les rois désignés dans cette rangée sont bien connus par divers monuments sur lesquels on retrouve aussi leurs noms omis sur cette table. Ces noms, qui se lisent Ramsès, Amounôph, Thoutmès, etc., indiquent des prédécesseurs de Ramsès le Grand et appartiennent à la dix-huitième dynastie, suivant Manéthon. Ce sont Méneptah I^{er}, Ramsès I^{er}, Horus ou Horremeb, Amounôph III, Thouthmès IV, Amounôph II, Thouthmès III, Thouthmès II, Thouthmès I^{er}, Amounôph I^{er} et Amasis. Celui-ci est le premier roi de la dix-huitième dynastie, sous le règne duquel les pasteurs furent définitivement chassés de l'Égypte, vers 1830 ou 1825 avant J.-C. Cette série successive nous donne donc les noms des pharaons de cette dynastie qui ont précédé Ramsès le Grand.

Du reste, une interprétation complète de ce curieux monument est fort difficile, non à cause de l'état actuel de nos connaissances hiéroglyphiques, mais parce qu'il faut attendre des découvertes ultérieures pour aborder avec succès l'histoire des dynasties pharaoniques. Les certitudes pour les annales égyptiennes se multiplient chaque jour : débrouillé par Champollion, ce chaos s'éclaircit incessamment, grâce aux travaux de MM. Wilkinson Birch, Lepsius, Bunsen, Ampère, Prisse d'Avennes, Emmanuel de Rougé, W. Brunet, Barrucchi, etc.

Ramsès le Grand, deuxième roi de la dix-neuvième dynastie, qui fit sculpter la table d'Abydos et tailler le monolithe de Louqsor, fut un des plus illustres pharaons de la monarchie égyptienne. Bien que la critique historique ait récemment démontré qu'il ne faut pas le confondre avec Sésostris, probablement le Sésortasen I^{er} de la douzième dynastie, il reste encore dans la vie de Ramsès assez de splendeur et l'éclat pour immortaliser son règne.

Monté fort jeune sur le trône, Ramsès se rendit bientôt célèbre par ses exploits militaires et mérita le surnom de bouclier de l'Égypte, dominateur des contrées étrangères, que lui donnent toutes ses légendes. Durant son règne, qui fut long et prospère, Ramsès ne cessa pas d'étendre ses conquêtes et d'élever l'Égypte au plus haut point de puissance politique. Tous les édifices construits par son ordre sont couverts d'immenses bas-reliefs peints qui représentent ses campagnes en Afrique et en Asie : les légendes explicatives qui les décorent donnent le nom des peuples vaincus, le dénombrement des prisonniers et la liste des tributs prélevés. Divers papyrus parlent des mêmes faits historiques. Un manuscrit hiéroglyphique, connu sous le nom de *papyrus Sallier*, contient le récit d'une campagne de Ramsès le Grand contre les *Schéta* (Scythes), alliés avec la plupart des peuples de l'Asie occidentale; campagne qu'on retrouve sculptée à Thèbes sur un des murs du palais de Karnac. L'auteur de cette composition, un nommé Phtahmei, barde attaché à « Sa Majesté le seigneur des moudes, » raconte d'une façon dramatique cette expédition de Ramsès. Il donne le dénombrement des deux armées; la harangue du pharaon à son infanterie et à sa cavalerie pour les exciter au combat; il peint l'enthousiasme des soldats égyptiens, qui se précipitent sur l'armée ennemie, les fantassins comme des taureaux furieux, les cavaliers comme des éperriers intrépides. Ramsès s'empare lui-même du chef des Schéta, et ordonne

de cesser le massacre. Ses soldats lui répondent par des acclamations et lui déferrent des titres de gloire. Après avoir reçu la soumission des vaincus, le pharaon s'empare de leur capitale et leur impose tribut. Ramsès, de retour en Égypte, l'an 9 de son règne (vers 1565 avant l'ère chrétienne), se repose au milieu des fêtes et s'assoit sur son trône, « toutes les contrées de la terre lui étant soumises (1). »

Le pharaon comptait alors, au nombre des pays soumis ou tributaires : l'Égypte; la Nubie entière; le Sennar jusqu'en Abyssinie; une foule de contrées du midi de l'Afrique; toutes les tribus du désert, de l'orient et de l'occident du Nil; l'Arabie, la Syrie; les royaumes de Babylone et de Ninive; la Bactriane et la Perse; une grande partie de l'Asie Mineure, l'île de Chypre et plusieurs îles de l'Archipel.

Les conquêtes de Ramsès dans la Syrie et l'Asie Mineure sont prouvées par quelques inscriptions qui existent encore sur les rochers de Nahr el Kelb, près de Beyrouth, d'autres sur les bords du Lycus, d'autres enfin à Nymphé, en Asie Mineure. Les témoignages des écrivains sacrés et profanes viennent encore à l'appui. La Bible dit que Nabuchadnezer, roi de Babylone, prit tout ce qui appartenait au pharaon « de l'Euphrate au Nil. » Strabon (l. XVII) rapporte que le pouvoir des Égyptiens s'étendait dans la Scythie, la Bactriane, l'Inde, et ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ionie.

On a rangé parmi les récits fabuleux dont l'histoire ancienne fourmille les expéditions de Sésostris dans l'Inde, parce que, n'ayant aucun port sur la Méditerranée ni sur la mer Rouge où il n'existe, en effet, aucune ruine bien ancienne, les pharaons ne pouvaient avoir de marine militaire. Les anciens Égyptiens firent probablement ce que font encore les modernes : quand ils ont besoin de bâtiments dans ces parages, ils les font porter désassemblés sur des chameaux. Dans les temps antiques, la fameuse flotte de Sémiramis, composée de 3 000 navires, fut transportée de la sorte; de nos jours, Méhémét-Ali expédia, d'Alexandrie à Suez, plusieurs bâtiments de guerre et de transport à l'aide d'une caravane de chameaux. Le peu de progrès que les Égyptiens avaient faits dans l'art de construire des *vaisseaux* à l'époque de la 19^e dynastie, n'est pas non plus une objection bien valable à ces aventureuses expéditions. On voit par l'immense bas-relief du palais de Médinet-Habou, qui représente une bataille navale sous Ramsès III ou Méiamour, que les plus grands vaisseaux égyptiens étaient des *biremes* ou galères à deux rangs de rames. Les vaisseaux des Romains n'étaient pas plus considérables. Quand Duellius eut défait la flotte des Carthaginois, il entra dans Rome sur un char de triomphe, faisant traîner devant lui les galères ou navires qu'il avait pris sur les ennemis. Avec de pareils bâtiments ne pouvait-on pas franchir l'espace qui sépare l'Égypte du golfe Persique et de l'Inde? Des voyages plus extraordinaires, avec de frêles embarcations, ont eu lieu à différentes époques.

Quoi qu'il en soit des lointaines et aventureuses expéditions de Ramsès, il est certain qu'il enrichit l'Égypte des innombrables dépouilles de l'Asie et de l'Afrique. Cet insatiable conquérant employa toutes les richesses enlevées aux nations soumises et les tributs qu'il en recevait à l'exécution d'immenses travaux d'utilité publique. Il fonda des villes nouvelles, fit élever le terrain ou environner de forts terrassements celles que l'inondation menaçait. Il fit creuser de nouveaux canaux, et c'est à lui qu'on attribue le fameux canal de jonction du Nil à la mer Rouge; enfin il couvrit l'Égypte de constructions magnifiques dont un très-grand nombre existent encore : ce sont les spés d'Abousembil, de Derr, de Girché, de Kalabché, et le temple de Wady Esseboua en Nubie; les palais ou Ramesseïou de Gournah, une partie du palais de Louqsor auquel il ajouta de magni-

(1) En 1835, à la mort de M. Sallier, le Musée du Louvre a malheureusement laissé échapper l'occasion d'assiner à notre pays la possession de ce trésor historique, qui est passé en Angleterre avec d'autres papyrus importants.

siques propylées, des obélisques et un dromos de sphinx qui le rattachait au palais de Karnac, où il fit construire la grande salle hypostyle, la plus colossale construction qu'ait

jamais élevée le génie des hommes (1); enfin maints autres édifices témoignent encore de sa munificence et de l'état florissant des arts et des sciences sous son règne, où tous les genres

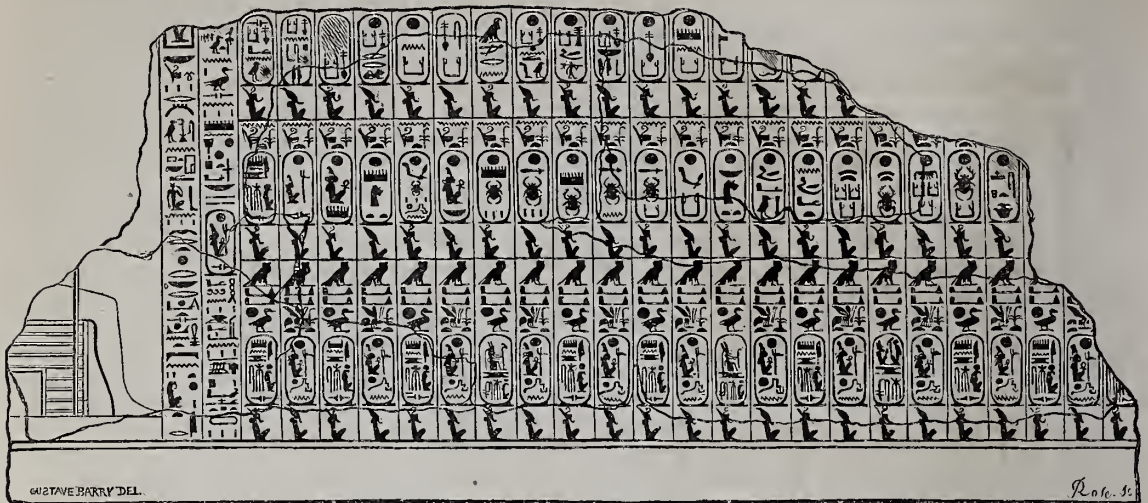
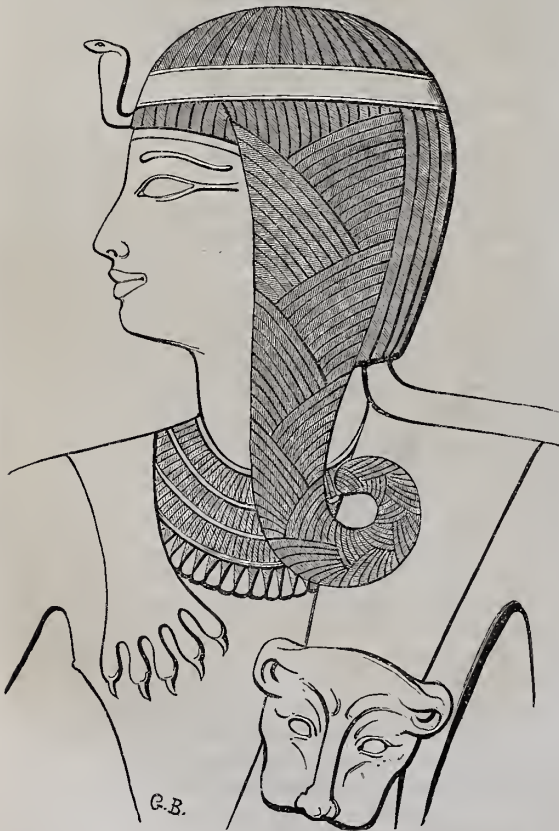


Table d'Abydos, découverte en 1818.

d'industrie étaient déjà pratiqués avec savoir et intelligence.

Les conquêtes de Ramsès avaient ouvert des communications suivies entre l'empire des pharaons et les contrées les plus célèbres du monde florissant de cette époque reculée ;



Portrait de Ramsès II, d'après un bas-relief du palais de Karnac.

et quoiqu'on ait souvent avancé que la haine des Égyptiens pour les étrangers les empêchait de se livrer au commerce, il est certain qu'il avait alors une grande activité, et que des caravanes arrivaient de toutes parts pour trafiquer sur les

bords du Nil. La magnificence des anciens monuments de l'Égypte, les peintures des hypogées de Thèbes, les découvertes qu'on fait journellement dans les tombeaux, attestent un luxe étonnant : des meubles de bois exotique, des étoffes moelleuses, des vases précieux et maints autres objets, sans compter les métaux dont l'Égypte ne possède aucune mine, y abondaient, et ne laissent aucun doute sur le commerce que les Égyptiens entretenaient avec l'Asie à une époque où tous les peuples européens étaient encore dans la barbarie.

La vie de Ramsès fut longue et glorieuse ; et les soixante-deux années du règne que lui accordent les monuments paraissent à peine suffisantes pour l'exécution des grandes choses qu'on lui attribue. Des vingt-trois fils qu'il eut de ses diverses épouses, le treizième lui succéda sous le nom de Ménéptah II, et jouit paisiblement du fruit des travaux de son père dont nous avons tracé une rapide esquisse d'après les monuments, et non sur le dire des auteurs anciens. Nous la terminerons par une phrase empruntée aux inscriptions de son temps :

« De l'orient à l'occident, du nord au midi, tous les hommes, toutes les femmes chantent les louanges du seigneur du monde Ramsès, et son nom est grand à toujours parmi les nations. »

Notre dernière vignette contient la légende de Ramsès II, telle qu'on la voit au palais de Louqsor, et à Paris sur l'obélisque qui décore la place de la Concorde. Le groupe qui surmonte la bannière (un épervier coiffé du pschent (2) et accompagné d'un globe) est une expression symbolique du dieu Horus, l'Apoillon des Égyptiens, identifié avec le Soleil. Ce groupe, joint aux hiéroglyphes contenus dans la bannière, se traduit : « L'Horus puissant combattant par sa force. » Les différentes bannières sculptées sur l'obélisque de Paris renferment des titres honorifiques du même genre, tels que : « L'Horus puissant, fils d'Ammon, — aimé de la justice, —

(1) Salle d'assemblée ou prétoire de justice. Ces salles sont ordinairement très-vastes et soutenues par de nombreuses rangées de colonnes. Celle de Karnac ne contient pas moins de cent quarante colonnes.

(2) Le pschent, coiffure ordinaire des dieux et des rois, était le symbole de la souveraineté sur la région supérieure et sur la région inférieure. L'inscription de Rosette nous a conservé le nom de cette coiffure dans son texte grec, et nous a retracé sa forme dans son texte hiéroglyphique.

le grand des vainqueurs, — qui tient les peuples réunis, etc.»

Le premier cartouche, contenant le prénom de Ramsès, se compose de signes symboliques qui se rendent par : « Soleil gardien de justice approuvé du Soleil. » Le cartouche-nom se lit : *Amoun-mai Ramsès* ; et signifie : « Ramsès aimé d'Ammon. »



Noms et titres de Ramsès II.

COMBAT DE JEAN DE CARROUGES

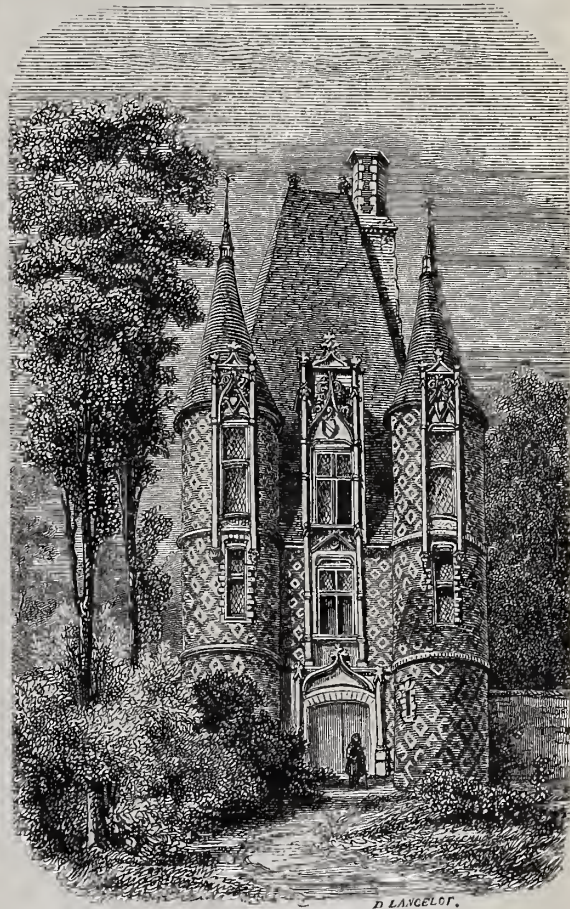
ET DE JACQUES LE GRIS.

Voy. la Chasuble de Carrouges, 1847, p. 116.

Le bourg de Carrouges est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alençon. Son château, propriété de Tannequy Leveueur, descendant des Carrouges, est un ensemble de constructions d'un aspect sévère. Le style féodal de l'architecture militaire s'y mêle avec le style plus récent de l'architecture civile. Une salle de spectacle et un salon d'été du dix-huitième siècle y contrastent avec une belle salle des gardes à porte ogivale, des salles d'armes, un sombre donjon carré et crénelé, et une chambre à vaste cheminée où coucha Louis XI en 1473. Une galerie contient un grand nombre de portraits des anciens seigneurs de Carrouges, entre autres ceux du cardinal Jean Leveueur, de Jean Leveueur, mort glorieusement à la bataille d'Azincourt, du grand pannetier de la reine Éléonore, femme de François I^{er}, etc. Une histoire tragique du quatorzième siècle efface les autres souvenirs que cette galerie évoque : c'est celle de ce Jean de Carrouges, chambellan de Pierre III, comte d'Alençon, qui, pour venger une injure supposée à l'honneur de sa femme Marie de Thibouville, appela en champ clos Jacques Le Gris, écuyer. Voici le récit de ce combat, tel que nous le trouvons dans le consciencieux ouvrage intitulé : *le Département de l'Orne archéologique et pittoresque*.

«... Le parlement fit dresser les lices derrière l'église Saint-Martin-des-Champs de Paris, près du Temple. Le 22 ou le 29 décembre 1386, la foule accourut au champ clos « si nombreuse que merveille seroit à penser. » Le roi, ses deux oncles et tous les seigneurs de la cour prirent place sur des échafauds richement décorés. Le Gris, qui venait d'être nommé chevalier tout exprès pour le combat, et Carrouges, conduits, le premier, par les comtes de Valéry et de Saint-Pol ; le second, par les gens du comte d'Alençon, s'assirent en face l'un de l'autre. Leur âge était le même, cinquante ans environ. La dame de Carrouges assistait au combat, vêtue de noir et dans un char de deuil. Son mari s'approcha d'elle : « Dame, lui dit-il, sur votre information, je vais aventurer ma vie et combattre Jacques Le Gris. Vous savez si ma querelle est juste et loyale ? — Monseigneur, répondit la dame, il est ainsi, et vous combattrez sûrement, car la querelle est

bonne... — Au nom de Dieu soit ! dit le chevalier. » A ces mots, il embrassa sa femme, lui serra la main, et puis se signa et entra en champ. La dame demeura dans le char en priant Dieu que la victoire fût à son mari. « Et vous dis qu'elle étoit en grands transes, écrit Froissart, et n'étoit pas assurée de sa vie ; car, si la chose tournoit à déconfiture sur son mari, il étoit sentié que sans remède on l'eût perdu et la dame arse (brûlée). » De son côté, Le Gris avait fait demander des prières au peuple de Paris. — Après que les deux champions eurent attesté de nouveau par serment la bonté de leur cause, on les mit en présence en leur disant « de faire ce pourquoi ils étoient là venus. » C'étoit le signal. Carrouges, malade depuis longtemps, avait un violent accès de fièvre ; mais son courage ne faillit pas. Tous deux montent à cheval et se précipitent l'un sur l'autre, mais sans pouvoir se renverser. Après avoir ainsi combattu avec un égal avantage, ils mettent pied à terre. Le combat recommence. Jean de Carrouges est grièvement blessé à la cuisse ; ses amis tremblent, mais bientôt il reprend l'avantage, presse et renverse Le Gris. D'autres prétendent que Le Gris eut le malheur de glisser sur la terre humide du sang de son ennemi. Carrouges, l'épée sur la poitrine, le force de confesser la vérité : — « Sur Dieu et la damnation de mon âme, répond Le Gris, je n'ai oncques commis le cas dont on me charge. » Carrouges lui plonge son épée dans le corps. Se relevant alors, il demanda aux assis-



Donjon du château de Carrouges, dans le département de l'Orne.

tants s'il avait bien fait son devoir. *Oui*, répondent-ils d'un cri unanime. Il s'agenouille devant le roi qui lui ordonne de se lever, lui octroie mille francs d'or, et le crée chambellan à 200 livres de gages ; puis il s'approche de sa femme, l'embrasse de nouveau et la conduit à Notre-Dame pour rendre grâces à Dieu. Pendant ce temps, le corps du malheureux Le Gris était livré au bourreau de Paris, traîné à

Montfaucon et pendu au gibet préparé pour le vaincu. Le parlement, par un arrêt du 9 février suivant, adjugea à Carrouges six mille livres en or à prendre sur les biens de Le Gris. Les héritiers, pour acquitter cette somme, furent forcés de vendre les plus riches terres du supplicé au comte d'Alençon. Carrouges partit pour la Terre-Sainte d'où il ne revint jamais. Peu de temps après son départ, un écuyer, accusé de plusieurs crimes, avoua que c'était lui qui s'était rendu coupable du fait reproché par erreur à Le Gris. La dame de Carrouges se retira dans un couvent et mourut dans une cellule qu'elle avait fait murer de tous côtés. »

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74.

MARS.

Fin.—Voy. p. 74.

Trois heures. Le ciel s'est assombri, un vent froid commence à venir du couchant; toutes les fenêtres qui s'étaient ouvertes aux rayons d'un beau jour, ont été refermées. De l'autre côté de la rue seulement, le locataire du dernier étage n'a point encore quitté son balcon.

On reconnaît le militaire à sa démarche cadencée, à sa moustache grise et au ruban qui orne sa boutonnière; on le devinerait à ses soins attentifs pour le petit jardin qui décore sa galerie aérienne; car il y deux choses particulièrement aimées de tous les vieux soldats, les fleurs et les enfants! Longtemps obligés de regarder la terre comme un champ de bataille, et sevrés des paisibles plaisirs d'un sort abrité, ils semblent commencer la vie à l'âge où les autres la finissent. Les poétiques goûts des premières années, arrêtés chez eux par les rudes devoirs de la guerre, refleurissent, tout à coup, sous leurs cheveux blancs; c'est comme une épargne de jeunesse dont ils touchent tardivement les arrérages. Puis, condamnés si longtemps à détruire, ils trouvent peut-être une secrète joie à créer et à voir renaître; agents de la violence inflexible, ils se laissent plus facilement charmer par la faiblesse gracieuse; pour ces vieux ouvriers de la mort, protéger les frères germes de la vie a tout l'attrait de la nouveauté.

Aussi le vent froid n'a pu chasser mon voisin de son balcon; il laboure le terrain de ses caisses vertes, il y sème avec soin les graines de capucine écarlate, de volubilis et de pois de senteur. Désormais il viendra tous les jours épier leur germination, défendre les pousses naissantes contre l'herbe parasite ou l'insecte, disposer les fils conducteurs pour les tiges grimpanes, leur distribuer avec précaution l'eau et la chaleur!

Que de peines pour amener à bien cette moisson! Combien de fois je le verrai braver pour elle, comme aujourd'hui, le froid ou le chaud, la bise ou le soleil! mais aussi, aux jours les plus ardents de l'été, quand une poussière enflammée tourbillonnera dans nos rues, quand l'œil, ébloui par l'éclat de tant de pierres et de plâtre, ne saura où se reposer, et que les tuiles échauffées nous brûleront de leurs rayonnements, le vieux soldat, assis sous sa tonnelle, n'apercevra autour de lui que verdure ou que fleurs, et respirera la brise rafraîchie par un ombrage parfumé. Sa longue patience et ses soins assidus seront enfin récompensés.

Pour jouir de la fleur il faut semer la graine et cultiver le bourgeon.

Quatre heures. Le nuage qui se formait depuis longtemps à l'horizon a pris des teintes plus sombres; le tonnerre gronde sourdement, la nue se déchire! les promeneurs surpris s'enfuient de toutes parts avec des rires et des cris.

Je me suis toujours singulièrement amusé de ces « sauve qui peut » amenés par un subit orage. Il semble alors que chacun, surpris à l'improviste, perde le caractère factice que lui a

fait le monde ou l'habitude pour trahir sa véritable nature.

Voyez plutôt ce gros homme à la démarche délibérée, qui, oubliant tout à coup son insouciance de commande, court comme un écolier! c'est un bourgeois économe qui se donne des airs de dissipateur, et qui tremble de gêner son chapeau.

Là-bas, au contraire, cette jolie dame, dont la mine est si modeste et la toilette si soigneusement ordonnée, ralentit le pas sous l'orage qui redouble; elle semble trouver plaisir à le braver, et ne songe point à son camail de velours moucheté par la grêle; c'est évidemment une lionne déguisée en brebis.

Ici, un jeune homme qui passait, s'est arrêté pour recevoir dans sa main quelques-uns des grains congelés qu'il examine. A voir tout à l'heure son pas rapide et affairé, vous l'auriez pris pour un commis en recouvrement, et c'est un jeune savant qui étudie les effets de l'électricité.

Et ces écoliers qui rompent leurs rangs pour courir après les raffales de la giboulée, ces jeunes filles tout à l'heure les yeux baissés, et qui s'enfuient maintenant avec des éclats de rire, ces gardes nationaux qui renoncent à l'attitude martiale de leurs jours de service pour se réfugier sous un porche! L'orage a fait toutes ces métamorphoses.

Le voilà qui redouble! Les plus impassibles sont forcés de chercher un abri. Je vois tout le monde se précipiter vers la boutique placée en face de ma fenêtre, et qu'un écriteau annonce à louer: c'est la quatrième fois depuis quelques mois. Il y a un an que toute l'adresse du menuisier et toutes les coquetteries du peintre avaient été employées à l'embeilir; mais l'abandon des locataires successifs a déjà tout effacé, la boue déshonore les moulures de sa façade, et des affiches de ventes au rabais salissent les arabesques de sa devanture. A chaque nouveau locataire, l'élégant magasin a perdu quelque chose de son luxe; le voilà vide et livré aux passants! Que de destinées lui ressemblent, et ne changent de maître, comme lui, que pour courir plus vite à la ruine!...

Cette dernière réflexion m'a frappé: depuis ce matin, tout semble prendre une voix pour me donner le même avertissement. Tout me crie: Prends garde! contente-toi de ton heureuse pauvreté; les joies demandent à être cultivées avec patience; n'abandonne pas tes anciens patrons pour te donner à des inconnus!

Sont-ce les faits qui parlent ainsi, ou l'avertissement vient-il du dedans? N'est-ce point moi-même qui donne ce langage à tout ce qui m'entoure? Le monde n'est qu'un instrument muet auquel notre volonté prête un accent! Mais qu'importe si la leçon est sage? La voix qui parle tout bas dans notre sein est toujours une voix amie, car elle nous révèle ce que nous sommes, c'est-à-dire ce que nous pouvons. La mauvaise conduite résulte le plus souvent d'une erreur de vocation. S'il y a tant de sots et de méchants, c'est que la plupart des hommes se méconnaissent eux-mêmes. La question n'est point de savoir ce qui nous convient, mais ce à quoi nous convenons!

Qu'irai-je faire, moi, au milieu de ces hardis aventuriers de la finance! Pauvre moineau né sous les toits, je craindrais toujours l'ennemi qui se cache dans le coin obscur; prudent travailleur, je penserais au luxe de la voisine si subitement évanoui; observateur timide, je me rappellerais les fleurs lentement élevées par le vieux soldat, ou la boutique dévastée pour avoir changé de maîtres! Ah! loin de moi les festins au-dessus desquels pendent des épées de Damoclès. Je suis un rat des champs; je veux manger mes noix et mon lard assaisonnés par la sécurité.

Et pourquoi cet insatiable besoin d'enrichissement? Boit-on davantage parce qu'on boit dans un plus grand verre? D'où vient cette horreur de tous les hommes pour la médiocrité, cette féconde mère du repos et de la liberté? Ah! c'est là surtout le mal que devraient prévenir l'éducation publique et l'éducation privée; lui guéri, combien de trahisons évitées, que de lâchetés de moins, quelle chaîne de désordre et de

crime à jamais rompue ! On donne des prix à la charité, au sacrifice ; ah ! donnez-en surtout à la modération, car c'est la grande vertu des sociétés ! Quand elle ne crée pas les autres, elle en tient lieu.

Six heures. J'ai écrit aux fondateurs de la nouvelle entreprise une lettre de remerciement et de refus ! Cette résolution m'a rendu la tranquillité. Comme le savetier, j'avais cessé de chanter depuis que je logeais cette opulente espérance ; la voilà partie, et la joie est revenue ! O chère et douce Pauvreté ! pardonne-moi d'avoir un instant voulu te fuir comme on eût fui l'Indigence ; établis-toi ici à jamais avec les charmantes sœurs la Pitié, la Patience, la Sobriété et la Solitude ; soyez mes reines et mes institutrices ; apprenez-moi les austères devoirs de la vie ; éloignez de ma demeure les infirmités de cœur et les vertiges qui suivent la prospérité. Pauvreté sainte ! apprends-moi à supporter sans me plaindre, à partager sans hésitation, à chercher le but de l'existence, plus haut que les plaisirs, plus loin que la puissance. Tu fortifies le corps, tu raffermis l'âme, et, grâce à toi, cette vie à laquelle l'opulent s'attache comme à un rocher, devient un esquif dont la mort peut dénouer le câble sans éveiller notre désespoir. Oh ! soutiens-moi, toi à qui le Christ a donné le surnom de *Bienheureuse* !

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DANS LES SCIENCES, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 87.

1637. Descartes publie son Discours de la méthode. — Mort de Peiresc.

1639. Cinna. — Horace. Corneille eût-il fait revivre les Romains avec autant de vérité, s'il eût écrit pour le théâtre de Louis XIV ? — Naissance de Racine. — Le père Mersenne décrit le premier télescope à réflexion.

1640. Mort de Rubens ; Van Dyck, son élève, et le Dominiquin, meurent l'année suivante. Le Guide ne leur survit que d'une année. — L'avocat Patru, élu membre de l'Académie française, y introduit l'usage des discours de réception. — Poussin est appelé à Paris par Louis XIII. Il retourne à Rome en 1642.

1641. Hobbes, écrivain politique et philosophe matérialiste, obligé de quitter l'Angleterre comme royaliste, vient se fixer à Paris, où il publiera ses principaux ouvrages. Son livre *De cive* est de 1642.

1642. Première représentation du Menteur, comédie de Corneille. — Mort de Galilée et naissance de Newton ; continuation de la série des grands hommes qui nous ont révélé les lois organiques du ciel. — Première mention de la baïonnette. — La Nouvelle-Zélande et la terre de Van-Diemen sont découvertes par Tasman, qui, l'année suivante, aborde le premier à l'archipel des Amis ou de Tonga. — Date de l'un des plus célèbres chefs-d'œuvre de Petitot, le portrait de la comtesse de Southampton. Petitot porta la peinture en émail à un haut degré de perfection.

1643. Avènement de Louis XIV. — Mézerai publie la première partie de son Histoire de France. — Jean Bolland commence, à Anvers, la publication de la collection dite des Bollandistes (*Acta Sanctorum*, 53 v. in-fol.). Les saints y sont classés par mois ; a-ril n'en donne pas moins de 1472.

1644. La Byzantine, collection non moins précieuse que la précédente pour les études historiques, s'imprime au Louvre (*Corpus scriptorum historiae Byzantinae*, 36 vol. in-fol.). — Descartes expose l'ensemble de sa doctrine dans ses Principes de la philosophie. — Torricelli démontre la pesanteur de l'air, au moyen d'un appareil perfectionné depuis sous le nom de baromètre. Galilée, son prédécesseur dans la chaire de Florence, avait observé ce phénomène que soupçonnaient les anciens.

1645. L'Opéra-Italien établi à Paris par Mazarin.

1646. Pascal publie ses Expériences touchant le vide. Peu de temps après, il fait pratiquer sa célèbre expérience du Puy-de-Dôme, qui complète la découverte de la pesanteur de l'air, et permet de mesurer la hauteur des différents points du globe au-dessus du niveau de l'océan. — Traduction de Quinte-Curce, par Vaugelas, étudiée longtemps comme le plus sûr modèle de la pureté grammaticale.

1647. Rotrou fait représenter Venceslas, son chef-d'œuvre. Comme on l'a vu, Corneille, qui le nommait son père, avait produit une partie des siens depuis longtemps.

1648. La bibliothèque Mazarine, la première où fut prise cette mesure, est ouverte à tout le monde indistinctement. Peut-être l'était-elle déjà en 1644. — Création de l'Académie royale de peinture et sculpture. Au nombre des premiers académiciens furent Simon Vouet et Simon Guillain, qui avaient étudié en Italie et formèrent la plupart des artistes français du dix-septième siècle.

1650. Les Hollandais prennent possession du cap de Bonne-Espérance, et bientôt y fondent une colonie. — Les Origines de la langue française, par Ménage.

1651. On découvre à Arles la statue antique connue sous le nom de la Vénus d'Arles.

1653. On découvre à Tournai le tombeau de Childéric 1^{er}.

1655. Mort d'Eustache Le Sueur. — Huyghens découvre l'un des sept satellites de Saturne. Jean-Dominique Cassini en signala quatre dans le même siècle ; Williams Herschel en découvrit deux en 1789. — Mort de Gassendi, savant universel, célèbre surtout comme philosophe.

1656. Les solitaires de Port-Royal, auxquels la théologie, la grammaire, l'érudition et la morale doivent de remarquables travaux, sont persécutés comme jansénistes et chassés de leur retraite. — Pascal publie ses premières Lettres provinciales ; et Chapelain, sa Pucelle d'Orléans, qui eut six éditions en dix-huit mois. En remettant à sa place le pauvre Chapelain, Boileau n'aurait-il pas dû le louer au moins d'avoir choisi un sujet national ?

1657. Huyghens établit les vrais principes du pendule appliqué aux horloges.

1658. On lit dans les Mémoires de Jean de Witt que les objets de fabrique française, exportés pour l'Angleterre et la Hollande seulement, s'élevèrent, cette année, à la somme de 80 millions de livres.

1659. Les Précieuses ridicules, comédie de Molière. — Huyghens explique les phénomènes de l'anneau de Saturne.

1660. Mort de l'Albane.

1661. Louis XIV reprend d'agrandir le château de Versailles. Les constructions furent commencées par Leveau et continuées par Hardouin-Mansart.

1662. Charles Lebrun nommé premier peintre du roi et directeur de l'Académie de peinture et de sculpture.

1663. Organisation de la Société royale de Londres, instituée par lettres patentes de 1660. — Création de l'Académie royale des inscriptions et médailles, qui ne prit qu'en 1716 le titre d'Académie des inscriptions et belles lettres.

1665. Le premier des journaux scientifiques en Europe, le Journal des savants, est fondé par Denis de Sallo. — Mort du grand mathématicien Pierre de Fermat. — Maximes de La Rochefoucauld. — Mort du Poussin. — Institution de l'Académie de France à Rome. — Colbert établit à Tourlaville, près Cherbourg, notre première manufacture de glaces.

1666. Création de l'Académie royale des sciences par lettres patentes qui recommandent aux astronomes de ne point s'appliquer à l'astrologie judiciaire, et aux chimistes de ne point chercher la pierre philosophale. — Riquet commence le canal des deux mers (achevé en 1681). — Claude Perrault commence la colonnade du Louvre. — On imprime les premières Satires de Boileau qui couraient en manuscrit depuis quatre ou cinq ans. — Le Misanthrope.

1667. L'Imposteur (premier titre de Tartufe) représenté

pour la première fois en public. — Andromaque. — Le Paradis perdu. — Ordonnance, longtemps appelée Code civil, qui règle la procédure et établit un style uniforme dans toutes les cours du royaume. Les étrangers y puisèrent, comme dans les autres ordonnances de Louis XIV, de nombreuses dispositions. On sait qu'ils ont rendu le même hommage à notre législation moderne.

La fin à une prochaine livraison.

PROBLÈME CÉLÈBRE
DE LA VOUTE QUARRABLE.

Vers la fin du dix-septième siècle, les géomètres se proposaient les uns aux autres des problèmes dont la solution n'était pas toujours trouvée par d'autres que par celui qui avait jeté cette espèce de défi. Parmi les questions de ce genre, il y en a une qui fit grand bruit, moins par la difficulté qu'elle offrait que par le tour ingénieux de l'énoncé et par l'élégance de la construction à laquelle il donne lieu. Viviani, géomètre italien très-habile, avait ainsi posé le problème : « Il y a, disait-il, parmi les anciens monuments de la Grèce, un temple consacré à la géométrie ; le plan est circulaire, et l'édifice est couronné d'un dôme hémisphérique. Ce dôme est percé de quatre fenêtres égales, et avec un tel art que le reste de la surface équivaut à un carré que l'on peut construire avec les données de la question. » Cet énoncé fut publié sous le titre d'*OEnigma geometricum*, avec quelques mots qui étaient l'anagramme de ceux-ci : *A postremo Galilei discipulo* (par le dernier disciple de Galilée), titre que Viviani s'enorgueillit toujours de porter. Il est bien entendu que le problème devait être résolu sans employer d'autres instruments que la règle et le compas, les seuls qui soient admis dans la géométrie à la manière des anciens.

Les géomètres qui savaient manier l'analyse infinitésimale nouvellement découverte, Leibnitz et les Bernouilli en Allemagne, le marquis de L'hospital en France, Wallis et David Gregory en Angleterre, ne tardèrent pas à trouver le mot de l'énigme. Mais toutes leurs solutions, il faut en convenir, dit Montucla, le cèdent à certain égard à celle de Viviani. Si l'on décrit dans le demi-cercle ABD, passant par le sommet B de la voûte (fig. 1) et le centre de sa base, deux autres

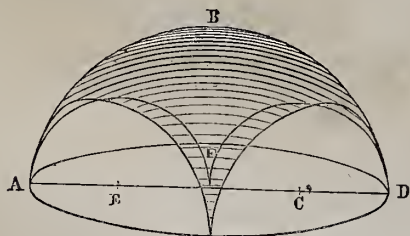


Fig. 1. Voûte quarrable, solution de Viviani.

demi-cercles sur les rayons AF, FD, pris pour diamètres, et qu'on en fasse les bases de deux demi-cylindres droits qui pénètrent l'hémisphère de part et d'autre, ces demi-cylindres retrancheront de la voûte quatre portions telles que le reste sera exactement égal en superficie à deux fois le carré du rayon. Cette solution fut publiée par Viviani dans un opuscule italien à Florence, en 1692.

Montucla, qui la rapporte dans son *Histoire* et dans ses *Récréations*, y ajoute quelques observations ingénieuses. C'est que d'abord la surface convexe de la partie de chacun des demi-cylindres compris dans la sphère, est elle-même égale à la surface de la voûte, c'est-à-dire au double du carré construit sur le rayon ; et qu'ensuite la voûte de Viviani ne serait pas susceptible de construction, parce

qu'elle porterait sur quatre points. Pour arriver à une voûte réellement praticable, Montucla a modifié de la manière suivante l'énoncé de Viviani : « Il y avait dans l'île de Délos un temple consacré à la géométrie. Il était élevé sur une base circulaire, et surmonté d'un dôme hémisphérique, percé de quatre fenêtres dans son contour et d'une ouverture circulaire au sommet, tellement combinées, que le restant de la surface hémisphérique de la voûte était égal à une figure rectiligne. On demande comment s'y était pris l'architecte qui avait élevé ce monument. »

Considérons à part (fig. 2) un quart de la voûte hémisphérique du temple, dont la base soit le quart de cercle ACB.

On prend l'arc BD, égal à un quart de l'arc AB, pour la largeur de l'arc doubleau qui doit séparer les fenêtres, puis on tire la corde DA de l'arc restant. Soit SCE une coupe quelconque faite par l'axe SC du dôme, dont l'intersection avec AD soit en F. On prend sur le rayon CE un point G tel que le rapport de CE à CF soit égal au rapport de CF à CG ; puis on mène HI parallèle à CE à une distance CH égale à EG. Le point I où cette parallèle rencontre le quart de circonférence SIE est un de ceux du contour de la fenêtre. Les autres points du contour se déterminent de la même manière.

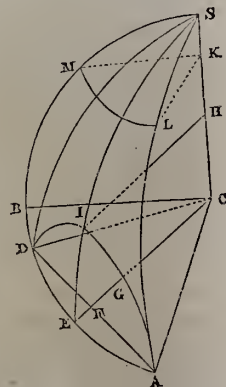


Fig. 2. Autre solution, de Montucla.

Quant à l'ouverture au sommet du dôme, elle est faite par un plan KLM parallèle à la base, à une distance SK du sommet égale au quart du rayon SC.

D'après ce mode de construction, ce qui reste de la surface de la voûte hémisphérique, déduction faite des cinq ouvertures, est égal à huit fois la superficie du triangle ACD.

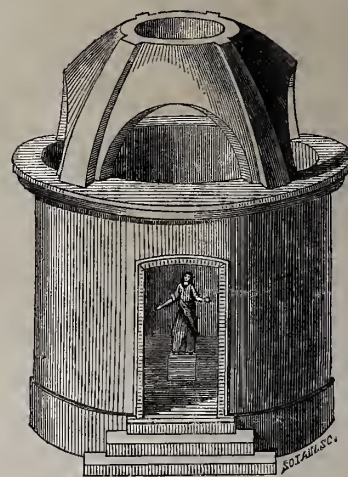


Fig. 3. Voûte quarrable de Montucla.

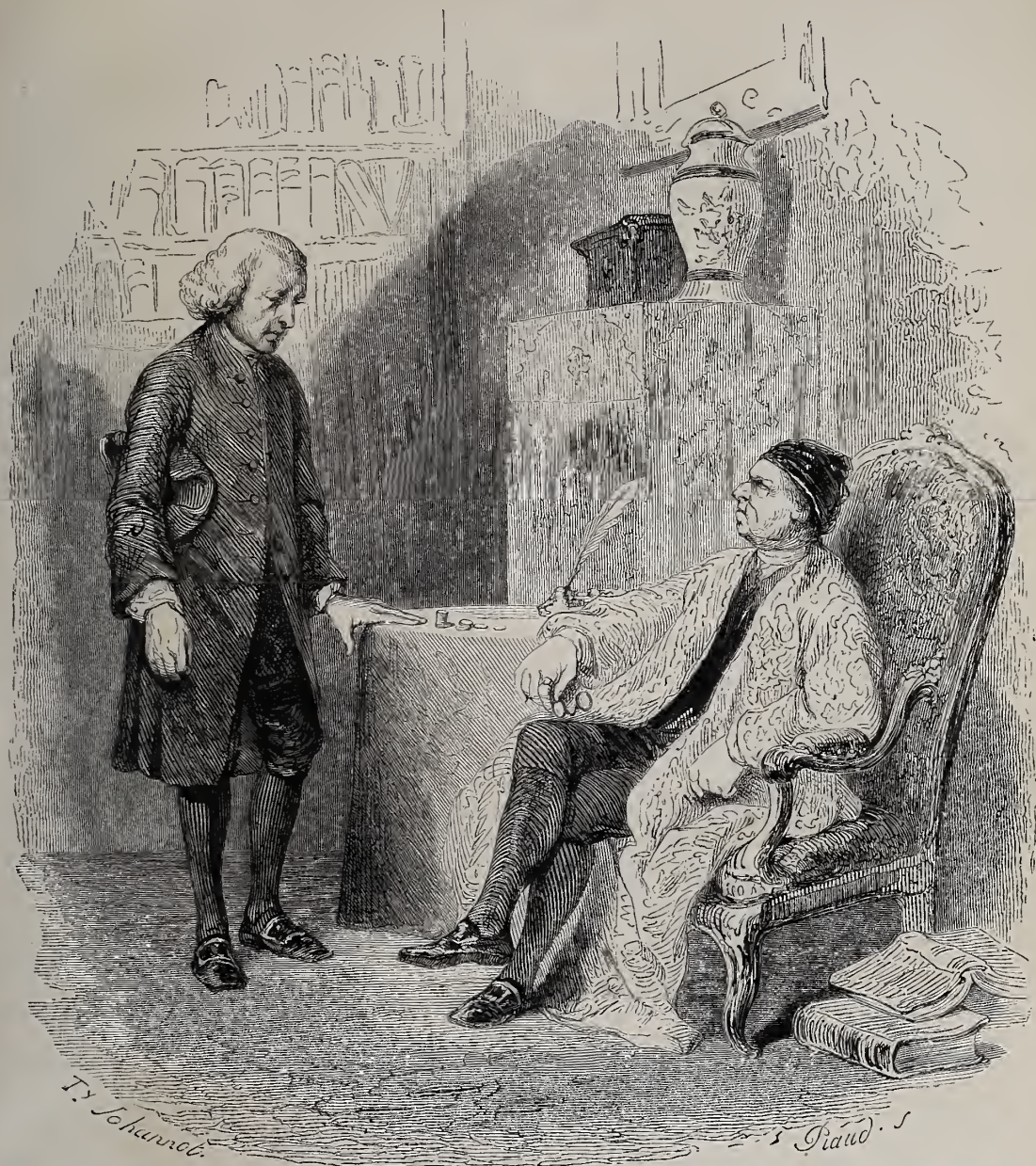
La figure 3 représente la voûte quarrable de Montucla, qui a imaginé un raffinement particulier qu'indique la figure. C'est que, dans le mur circulaire qui supporte la voûte, il y a une porte qui est ouverte avec la condition particulière d'être quarrable elle-même. Mais le détail de cette partie de la construction nous entraînerait trop loin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

JOURNAL D'UN PAUVRE VICAIRE (1).

FRAGMENTS.



Visite au docteur Snart. — Dessin de Tony Johannot.

15 décembre 1764. — Aujourd'hui j'ai reçu dix livres sterling (2) de mon patron M. le docteur Snart : c'est la moitié de tout mon traitement de l'année. J'ai consciencieusement gagné cet argent, et cependant on me l'a donné d'une manière qui m'a été bien pénible.

D'abord on m'a fait attendre plus d'une heure dans la froide antichambre de M. le recteur ; enfin on m'a introduit dans son cabinet. Il était assis dans un large fauteuil, près d'une table sur laquelle étaient quelques pièces d'argent. Je m'inclinai plusieurs fois très-respectueusement ; il répondit à mes salutations en inclinant légèrement la tête et en poussant un peu en arrière son bonnet de soie noir qui tomba aussitôt à sa place ordinaire.

(1) Quelques pages écrites, vers la fin du dernier siècle, par un pauvre vicaire du Wiltshire, ont inspiré à Goldsmith le Vicaire de Wakefield, et à Henri Zschokke le récit que l'on va lire.

(2) Moins de 250 francs.

M. le recteur a vraiment beaucoup de dignité. Jamais je ne m'approche de lui sans trouble. Je suis sûr que je n'éprouverais pas plus de crainte si je me trouvais en présence du roi.

Il ne m'a point invité à m'asseoir. Pourtant il ne pouvait pas ignorer que, le matin, j'avais fait onze milles à pied et par un bien mauvais temps ; de plus, l'heure que j'avais passée dans son antichambre n'avait pas été d'un grand repos pour mes pauvres jambes fatiguées.

M. le recteur m'a montré du doigt la petite pile d'argent qui était sur la table.

En route, j'avais beaucoup médité sur la prière que je me proposais de lui adresser, afin d'obtenir quelque augmentation de traitement. Cent fois j'avais tourné et retourné mon discours dans ma tête. Le moment était venu de parler ; mon cœur battait avec violence.

Quel malheur qu'il me soit impossible de vaincre ma timi-

dité lorsque je n'ai à dire que les choses les plus simples, à ne demander que ce qui est juste ! J'étais aussi agité que si j'avais été sur le point de commettre une mauvaise action. Je m'efforçais d'ouvrir les lèvres ; elles tremblaient sans parler ; je n'avais plus ni pensée, ni parole, ni voix. Une sueur froide tombait à grosses gouttes de mon front !

— Qu'avez-vous donc ? me dit M. le recteur.

— Je... monsieur... je... Tout est si cher aujourd'hui !... Je ne puis plus vivre avec un traitement si modique.

— Si modique ! monsieur le vicaire ; un traitement si modique ! 20 livres sterling par an ! Songez-vous bien à ce que vous dites ? Eh ! mon Dieu ! quand je voudrai, je trouverai un autre vicaire pour 15 livres.

— Un vicaire pour 15 livres !... Après tout, oui, c'est possible ; s'il est seul, sans famille, cela peut-être lui suffira pour subsister.

— Mais, monsieur le vicaire, votre famille, je pense, ne s'est pas augmentée ? Vous n'avez toujours que deux filles ?

— Oui, Votre Honneur, mais elles grandissent. L'aînée, ma Jenny, a dix-huit ans, et Polly en aura bientôt douze.

— Tant mieux ; elles peuvent travailler.

Je voulais répondre : il ne m'en donna pas le temps. Il se leva, s'approcha de la fenêtre, et frappant avec ses doigts contre les vitres, il me dit : — Je ne puis m'occuper aujourd'hui de votre affaire. Voyez si vous pouvez remplir votre place pour 15 livres : réfléchissez à loisir, et faites-moi connaître votre décision. Si cela ne vous est pas possible, je vous souhaite pour votre nouvelle année une meilleure place, monsieur le vicaire.

Il me salua poliment en soulevant son bonnet. Je pris l'argent et me retirai en balbutiant quelques mots pour me recommander à sa bienveillance.

J'étais comme frappé de la foudre : jamais, non jamais il ne m'avait reçu si froidement. Sans doute quelqu'un lui aura parlé mal de moi. Ordinairement il m'invitait à dîner ; et, à vrai dire, aujourd'hui j'y comptais un peu, car j'étais parti de Crekelade au point du jour et à jeun.

Je suis entré chez un boulanger pour y acheter un petit pain, et je me suis remis en route.

Que j'étais triste et découragé le long du chemin ! Je pleurais comme un enfant, et mes larmes tombaient sur mon pain que je mangeais avec avidité.

Allons, fi ! Thomas. N'es-tu pas honteux de ta faiblesse ? Le bon Dieu n'est-il plus là-haut pour te protéger ? Et si tu avais perdu entièrement ta place ? Après tout, ce n'est que 5 livres de moins ! Il est vrai que c'est le quart de ton traitement, et qu'avec 15 livres par an, il te restera seulement dix pence par jour pour nourrir et vêtir trois personnes. Eh bien ! qu'importe ? Celui qui donne aux lis des champs leur robe blanche, et la nourriture aux jeunes corbeaux... Et d'ailleurs nous n'aurons qu'à retrancher quelque chose de notre bien-être passé !

16 décembre. — Oui, ma Jenny est un ange ; son âme est encore plus belle que sa figure. J'ai presque honte d'être son père. Elle est beaucoup plus pieuse et meilleure que moi.

Hier, je n'avais pas eu le courage d'annoncer à mes pauvres filles notre nouveau malheur. Lorsqu'aujourd'hui je me suis enfin décidé à parler, Jenny a paru d'abord sérieuse ; puis, reprenant tout à coup son aimable physionomie, elle m'a dit :

— Est-ce là ce qui t'inquiète, mon père ?

— N'en ai-je pas bien sujet, chère enfant ? comment échapperons-nous aux dettes, aux tourments ? Je ne sais comment nous pourrions subsister. Il nous manque déjà tant de choses ! Avec 15 livres, comment pourvoir aux premières nécessités de la vie ?

Jenny a passé un de ses bras autour de mon cou, et elevait l'autre vers le ciel :

— Pense, m'a-t-elle dit, à celui qui est là.

Polly s'est assise sur mes genoux et m'a dit en me caressant :

— Je veux te raconter quelque chose : j'ai rêvé, cette

nuit, que c'était le premier jour de l'an, et que le roi arrivait à Crekelade. C'était un grand honneur pour toi. Le roi est descendu de cheval à notre porte, et il est entré chez nous. Nous étions très-embarrassés à la cuisine pour lui préparer à dîner ; mais il a fait apporter ses provisions dans des vases d'or et d'argent. Les trompettes, les fanfares retentissaient dans la rue, et, mon cher père, on t'a présenté sur un coussin de soie une mitre d'évêque, un bonnet pointu, comme on en voit dans les images des vieux livres. Tu l'as prise et tu l'as mise sur ta tête ; elle t'allait très-bien : moi, j'éclatais de rire. Jenny me grondait. Ce songe annonce certainement quelque chose, et rappelle-toi que dans quinze jours d'ici ce sera le premier de l'an.

— Les songes, ai-je dit à Polly, ne signifient rien.

Elle m'a répondu : — Les songes viennent de Dieu.

Je ne crois pas cela ; cependant je prends note de ce rêve singulier pour voir si par hasard il ne se rencontrerait pas que ce fût un présage heureux. Il ne serait pas impossible, par exemple, qu'un cadeau de jour de l'an nous remît un peu à notre aise.

J'ai fait des calculs pendant toute la journée : je n'aime pas à compter ; les chiffres me rendent la tête lourde et m'attristent le cœur.

17 décembre. — Dieu merci ! me voilà quitte de toutes mes dettes. J'ai payé en cinq endroits différents sept livres sterling onze schellings ; il ne me reste plus que deux livres et neuf schellings, et il faut que cela nous suffise pour vivre pendant six mois. O mon Dieu ! viens à notre secours !

Il faut encore que je renonce aux culottes noires que j'ai vues à la porte du tailleur Cutbay, quoique j'en aie grand besoin ; elles ont déjà été portées, mais elles sont encore en bon état, et Cutbay me les aurait vendues à bon marché. Mais Jenny a besoin d'une robe : la pauvre fille me fait pitié quand je la vois couverte d'un léger camelot par ce froid rigoureux. Quant à Polly, elle se contentera des vêtements que sa sœur a trouvés moyen de lui faire avec de vieilles robes.

Il faut aussi que je renonce au journal auquel j'étais abonné par moitié avec le tisserand Westburn. C'est un sacrifice ; sans le journal, on ne sait rien à Crekelade de ce qui se passe dans le monde. Aux dernières courses de chevaux de Newmarket, le duc de Cumberland a gagné au duc de Grafton un pari de mille livres sterling. C'est véritablement une chose remarquable comme les paroles de l'Écriture se vérifient toujours : *Il sera donné à celui qui a.* On peut en conclure : *Il sera pris à celui qui a peu.* Moi, me voilà réduit à perdre encore cinq livres de mon pauvre traitement !

Eh donc ! Thomas. Tu murmures encore, et pourquoi ? pour un journal que tu ne pourras plus lire. Quelle honte ! Tu peux bien apprendre par la voix publique si le général Paoli conservera la liberté de la Corse. Les Français ont envoyé des troupes auxiliaires aux Génois ; mais Paoli a vingt mille hommes, tous vieux soldats.

18 décembre. — Ah ! que nous sommes encore heureux dans notre misère !

Pour une bagatelle, Jenny a acheté de la fripière Bard une bonne vieille robe qu'elle défait en ce moment avec Polly pour s'en faire une neuve. Jenny s'entend aux affaires ; elle marchande beaucoup mieux que moi ; aussi qui pourrait résister à sa douce voix ? Maintenant la joie est dans la maison. Le premier jour de l'an, Jenny aura une robe neuve. Polly fait toutes sortes de commentaires et de prophéties à ce sujet. Certainement le dey d'Alger n'a pas eu autant de plaisir à recevoir les riches cadeaux des Vénitiens : les deux anneaux en diamants, les deux montres garnies de brillants, les pistolets montés en or, les précieux tapis, les housses de chevaux et les vingt mille sequins qui accompagnaient ce présent.

Jenny est d'avis qu'il faut réduire notre table pour payer la dépense de sa robe. D'ici au nouvel an, nous n'achèterons plus de viande ; c'est juste.

Le tisserand Westburn est un brave homme. Je lui ai dit hier que je serais obligé de renoncer au journal, parce que je n'avais plus le même traitement, et que je n'étais pas même sûr de conserver ma place. Il m'a serré la main et m'a répondu :

— Je prendrai le journal à moi seul, et vous le lirez avec moi.

Cela prouve bien qu'il ne faut jamais se désespérer. Dans le monde, il y a plus de bonnes gens qu'on ne pense.

Le soir du même jour. — Le boulanger est un homme bien dur. Je lui ai payé tout ce que je lui devais, et comme la bonne Polly remarquait que son pain d'aujourd'hui était trop petit et brûlé, il a fait une scène à amener les gens dans la rue; puis il a déclaré qu'il ne nous donnerait plus rien à crédit, et que nous pouvions acheter notre pain ailleurs. Polly me faisait pitié. Nous avons eu bien de la peine à la consoler.

Je ne sais comment les gens de Crekelade font pour savoir d'avance toutes les nouvelles. Tout le monde parle déjà dans le village d'un nouveau vicaire que le docteur Snart doit envoyer ici pour me remplacer : ce serait ma mort.

Il faut que le boucher soit instruit de la chose. Il vient d'envoyer sa femme chez moi se plaindre de la dureté du temps, et me dire que désormais il ne pourrait me donner de viande que pour argent comptant. Du reste, cette femme a été très-polie. Elle a répété plusieurs fois que nous avions droit à l'affection et au respect de tous les habitants. Elle nous a conseillé de faire nos petits achats à Colswold, chez un boucher qui a de la fortune et qui peut attendre. Je n'ai pas voulu dire à cette bonne femme que ce boucher nous servait fort mal il y a un an; qu'il nous faisait payer la livre de viande un penny plus cher que les autres, et que lorsque je me plaignais, il finit par me déclarer que, puisque je lui faisais attendre son argent quelquefois pendant un an, il fallait bien que cet argent lui rapportât un intérêt.

Je n'ai plus maintenant que quarante et un schellings et trois pence. Comment vivre pendant plusieurs mois? Personne ne veut plus me faire crédit : et si le docteur Snart envoie ici un autre vicaire, alors je serai sans pain dans la rue.

Eh bien ! Dieu est aussi dans la rue.

19 décembre. — Je me suis réveillé ce matin de bonne heure, et j'ai songé à ce que je devais faire dans une si pénible situation.

J'ai bien pensé à maître Sitting, mon cousin de Cambridge. Mais les pauvres gens n'ont point de cousin. Si, suivant le rêve de Polly, on m'apportait au jour de l'an le bonnet d'évêque, j'aurais la moitié de l'Angleterre pour parents.

J'ai écrit et mis à la poste la lettre suivante à l'adresse de l'honorable docteur Snart :

« Je vous écris cette lettre avec angoisse. Chacun dit ici que Votre Honneur doit envoyer un autre vicaire à ma place. Je ne sais si ce bruit est fondé ou s'il est la suite de ce que j'ai raconté à quelques personnes sur ma dernière entrevue avec vous.

» J'ai rempli avec conscience et fidélité la charge que vous m'aviez confiée. J'ai enseigné avec piété la parole de Dieu. Aucune plainte ne s'est élevée contre moi, et ma conscience ne m'accuse pas. Je vous ai demandé humblement de vouloir bien augmenter mes modiques appointements. Votre Honneur a parlé, au contraire, de diminuer un salaire qui me suffit à peine pour subvenir à mes premiers besoins et à ceux de ma famille. Que votre cœur généreux se laisse fléchir !

» J'ai desservi cette paroisse pendant seize ans, sous votre vénérable prédécesseur, et pendant six mois depuis que vous êtes recteur. J'ai cinquante ans. Mes cheveux commencent à blanchir. Sans amis, sans protecteurs, je n'ai aucun moyen de me procurer une place, et je n'ai point les connaissances nécessaires pour gagner ma vie d'une autre manière. Mon existence et celle de mes deux enfants est entre vos

mains. Si vous nous abandonnez, nous n'avons plus d'autre ressource que de mendier.

» Mes filles, déjà grandes, malgré leur sévère économie, m'obligent à des dépenses. L'aînée remplit dans ma demeure la place d'une mère. Nous n'avons point de servante. C'est elle qui fait l'office de cuisinière, de blanchisseuse, de tailleur, de cordonnère, et moi-même je fais tout ce que pourraient faire un charpentier, un maçon, un jardinier, un fendeur de bois.

» Jusqu'à présent la bonté de Dieu nous a soutenus. Aucun de nous n'a été malade; nous n'aurions pu payer des médicaments. Mes filles ont en vain cherché quelque travail d'aiguille dans les maisons de Crekelade; les habitants du village sont pauvres et chacun se sert soi-même.

» C'était une rude chose de subvenir pendant toute l'année à nos besoins avec vingt livres sterling. Comment le pourrai-je avec quinze? Mais j'ai confiance dans votre humanité et en Dieu, et je prie Votre Honneur de vouloir bien mettre fin à mon anxiété. »

Après avoir écrit cette lettre, je me jetai à genoux pendant que Polly la portait à la poste, et je priai le ciel de me faire obtenir une réponse favorable. Cette prière me fit éprouver un calme merveilleux. Ah ! une parole que l'on adresse à Dieu est déjà une grâce que l'on reçoit de lui. Je sortis le cœur léger de ma chambre, et j'y étais entré si triste ! Jenny travaillait près de la fenêtre. Elle était là assise avec la tranquillité de l'innocence. Un rayon de soleil brillait sur son visage et illuminait toute la chambre : il me semblait que j'étais transporté dans une région céleste. Je me plaçai devant mon pupitre, et j'écrivis mon sermon sur « les joies du pauvre. »

Je prêche dans l'église autant pour moi que pour les autres. Si personne ne sort du temple en se sentant meilleur, moi, du moins, j'ai profité de mes paroles pour mon amélioration. Il en est du prêtre comme du médecin : on connaît la force des remèdes que l'on emploie ; mais on ne sait pas toujours quelle sera leur efficacité sur les malades.

Le même jour. — J'ai reçu, ce matin, un billet qu'un étranger m'a envoyé de l'auberge où il a passé la nuit, et qui m'appelaient près de lui pour une affaire pressante.

J'ai couru le voir. C'est un beau jeune homme de vingt-six ans environ, qui a la physionomie noble et intéressante. Il portait une vieille redingote, des bottes couvertes de boue et un chapeau qui a probablement coûté plus cher que le mien, mais qui est beaucoup plus usé; malgré cette triste toilette, ce jeune homme a bon air : ce doit être un enfant de bonne maison. Sa chemise est de toile fine ; mais peut-être est-ce un don de quelque personne bienfaisante.

Il m'a tiré à l'écart, m'a fait mille excuses de ce qu'il avait osé me déranger, et m'a avoué humblement qu'il se trouvait dans le plus grand embarras, et que, ne connaissant personne à Crekelade, il avait cru pouvoir s'adresser au pasteur de l'endroit. Il est, dit-il, comédien de profession, pour le moment sans emploi, et il voudrait aller à Manchester. Mais il ne peut payer son hôte, et il me demande en grâce douze schellings à emprunter, me promettant de me les rembourser exactement dès qu'il aura trouvé à gagner sa vie sur quelque théâtre. Il se nomme John Fleetmann.

Il y avait sur son visage plus de tristesse encore que dans ses paroles. Il paraît qu'il a trouvé une expression analogue sur mes traits ; car en levant les yeux sur moi, il m'a dit d'un air très-inquiet : — Me laisseriez-vous donc sans secours ?

Je lui ai fait l'aveu de toute ma misère. Je lui ai dit que ce qu'il me demandait était le quart de tout ce que je possédais, et que je ne savais si je pourrais même conserver plus longtemps mon emploi.

Alors il m'a répondu avec froideur : — Vous répondez à un malheureux par la peinture de votre malheur. Je ne vous demande plus rien. N'y a-t-il personne à Crekelade qui, sans être riche, ait quelque pitié ?

Je l'ai regardé avec embarras, et je me sentais bien honteux de lui avoir exposé ma situation comme une excuse de mon refus. En même temps je cherchais dans ma mémoire si je ne pourrais pas trouver quelque habitant de Crekelade qui vint à son secours, et je ne trouvais personne. Peut-être ai-je été injuste envers les gens de ma paroisse.

Je me suis approché, et j'ai dit à l'étranger, en mettant la main sur son épaule : — Monsieur Fleetmann, votre situation m'afflige. Je vous ai exposé la mienne; mais je vous aiderai si je puis; patientez un peu. Avant une heure vous aurez ma réponse.

En retournant à la maison, chemin faisant je me disais :



Au logis. — Dessin de Tony Johannot.

Il est étrange que cet étranger se soit adressé à moi, et qu'un comédien ait songé au prêtre. Véritablement il faut qu'il y ait quelque chose en moi qui attire les malheureux. Si quelqu'un est dans le besoin, c'est toujours moi qu'il vient chercher le premier, moi qui ai si peu à donner. J'ai même remarqué que si je suis invité à dîner chez des étrangers, et s'il se trouve là un chien, c'est tout d'abord sur mes genoux qu'il vient appuyer son museau froid pour solliciter un morceau.

En rentrant, j'ai raconté à mes enfants ma conversation avec l'étranger; je voulais avoir l'avis de Jenny. Elle m'a dit d'un ton touchant : — Je sais, mon père, quelle est ta pensée, et il n'est besoin de te donner aucun conseil.

— Et quelle est donc ma pensée ?

— Tu t'es dit : Je ferai pour ce pauvre comédien ce que je désire que Dieu et le docteur Snart fassent pour moi.

Je n'avais point précisément pensé cela, mais j'aurais voulu l'avoir pensé.

J'ai pris les douze schellings et je les ai donnés à Jenny pour qu'elle les portât au voyageur. Je n'aime point à entendre les remerciements du pauvre; cela me rend honteux, et l'ingratitude me chagrine. D'ailleurs, je voulais achever mon sermon.

Le même jour au soir. — Ce jeune comédien est certainement un brave homme. Lorsque Jenny est revenue de l'auberge, elle nous a fait un long récit sur la maîtresse de maison. Cette femme lui avait dit que son hôte n'avait pas un

penny, et Jenny avait avoué qu'elle lui apportait quelque argent. Là-dessus, cette femme avait longtemps discoursé sur la folie de donner quand on n'a rien, de secourir des vagabonds quand on n'a pas de quoi entretenir ses propres enfants, et cent autres choses.

Je composais encore mon sermon, lorsque M. Fleetmann est entré. Il ne voulait pas, disait-il, quitter Crekelade sans avoir remercié son bienfaiteur. Jenny était en ce moment occupée à mettre le couvert. Nous avions pour notre souper des radis et une omelette. J'ai invité l'étranger à se mettre à



Le Jour de l'an. — Dessin de Tony Johannot.

table avec nous; il a accepté. Il en avait besoin : depuis le matin, il n'avait rien mangé. Polly est allée chercher de la bière. Il y a longtemps que nous n'avions fait un si bon repas.

M. Fleetmann a semblé se plaire avec nous. La tristesse avait disparu de son visage; il ne lui restait que cet air mélancolique ordinaire aux gens malheureux. Il m'a supposé moins pauvre que je ne le suis en voyant la propreté, l'ordre de notre maison, la clarté des fenêtres, la blancheur des rideaux et le vernis brillant du parquet et des meubles. Dans la demeure du pauvre, les yeux ne sont que trop souvent blessés par l'aspect de la saleté. Mais j'ai toujours recommandé à ma femme et à mes filles la propreté comme un des meil-

leurs moyens d'économie, et Jenny s'entend à merveille à ces soins-là. Elle a presque surpassé en cela sa pauvre mère, et elle est un exemple parfait pour sa sœur. La plus petite tache n'échappe point à son regard perçant.

A la fin du souper, notre hôte était tout à fait à son aise avec nous; cependant il a moins parlé de sa position que de la nôtre. Il faut que le pauvre homme ait un lourd chagrin sur le cœur : je ne veux pas supposer que ce soit sur la conscience. Souvent au milieu de l'entretien son visage devenait sombre; il s'efforçait vainement de paraître gai. Dieu lui vienne en aide!

Lorsqu'il nous a quittés, je l'ai reconduit en lui donnant

quelques sages conseils. Je sais que généralement les comédiens sont des hommes un peu légers. Il m'a promis avec serment de m'envoyer au plus tôt l'argent que je lui prêtais, et il m'a demandé à plusieurs reprises combien de temps je pouvais vivre encore avec ce qui me restait.

Ses dernières paroles en prenant congé de moi ont été : — Il est impossible que vous soyez malheureux en ce monde. Vous avez le ciel dans votre cœur et deux anges à vos côtés. Il voulait parler de Jenny et de Polly.

20 décembre. — La journée a été tranquille, mais peu agréable ; car l'épicier Loster m'a envoyé son compte de l'année. Ce compte était plus considérable que nous ne le pensions, quoiqu'il n'ait réellement inscrit que ce que nous avons écrit nous-mêmes sur notre livre de dépenses ; mais il a augmenté le prix de tous les articles.

Le pire, c'est que je lui re dois encore depuis l'année dernière, et il demande à être payé, parce qu'il a, dit-il, grand besoin d'argent. Le total est de 18 schellings.

J'ai été le voir. C'est un homme aimable et accommodant. J'espérais le satisfaire avec un petit à-compte. Mais rien n'a pu l'émouvoir, et il m'a déclaré que la nécessité l'obligerait à recourir à des moyens extrêmes parce qu'il était obligé d'acquiescer un billet dans trois jours. Pour un marchand, m'a-t-il dit, le crédit avant tout.

Comprenant que toutes mes prières seraient inutiles, je lui ai donné tout ce que je lui devais. Maintenant il ne me reste plus que onze schellings. Dieu veuille que le comédien me renvoie bientôt ce que je lui ai prêté. Autrement, je ne sais comment nous ferons.

Eh bien ! si tu ne le sais point, homme de peu de foi, Dieu le sait. Pourquoi ton cœur se trouble-t-il ? quel mal as-tu fait ? Ce n'est pas un crime que la pauvreté !

24 décembre. — On peut cependant se réjouir de peu de chose. Nous avons eu une grande joie à voir la nouvelle robe de Jenny. La chère enfant, avec cette robe, ressemble à une fiancée. Elle ne veut la mettre que le jour de l'an pour aller à l'église.

Chaque soir, elle me fait le compte du peu qu'elle a dépensé pour entretenir le ménage. Mais il faut qu'à l'avenir nous nous couchions à sept heures, afin d'épargner l'huile et le charbon. Qu'importe ? Mes bonnes filles n'en sont que plus actives pendant le jour et elles babillent dans leur lit jusqu'à minuit. Nous avons une bonne provision de navets et de légumes. Jenny espère pouvoir nous nourrir pendant six ou huit semaines sans faire de dettes. Ce serait là un coup de maître. D'ici là nous pensons que M. Fleetmann tiendra sa parole. Quand j'ai l'air d'en douter, Jenny est prête à se fâcher ; elle ne permet pas qu'on parle mal du comédien.

Nous causons souvent de lui : mes deux filles surtout font beaucoup de remarques à son sujet. Sa visite a rompu l'uniformité de notre vie. Son nom reviendra souvent dans nos conversations. Il est curieux de voir la colère de Jenny quand la malicieuse Polly lui dit : « Bah ! ce n'est qu'un comédien. » Jenny raconte alors toutes sortes d'histoires d'acteurs célèbres de Londres qui sont devenus riches et qui ont été admis à la table des princes. Elle ajoute que Fleetmann doit être l'un des meilleurs acteurs qui aient jamais existé. Il a eu de grands malheurs, dit-elle, mais il a de bonnes manières et un langage choisi.

— Oui, oui, reprend Polly, un langage choisi ! je le crois bien, il a dit que tu étais un ange !

— Et toi aussi, cria Jenny vivement.

— Oui ; mais moi je passais par-dessus le marché : c'était à toi seule qu'il pensait.

Ces folies enfantines m'ont donné beaucoup à réfléchir. Polly grandit, Jenny a dix huit ans. Comment pourrais-je les marier l'une et l'autre ?

Jenny est une jolie fille, sage, bien élevée, économe ; mais tout Crekelade connaît notre pauvreté. De là vient que nous

sommes peu considérés et qu'elle trouvera difficilement un mari :

De nos jours un ange sans argent ne vaut pas une moitié de diable avec une bourse pleine de guinées.

Le seul avantage que Jenny retire de sa jolie figure, c'est que chacun la voit avec plaisir. Quand elle a porté à l'épicier Loster l'argent que nous lui devons, il lui a fait cadeau d'une livre de raisins et d'amanthes, et lui a dit qu'il regrettait bien d'avoir été si exigeant avec moi, mais que si je continuais à me fournir chez lui il me ferait crédit jusqu'à Pâques. Jamais il ne m'avait fait à moi une pareille promesse.

Si je venais à mourir, qui prendrait soin de mes pauvres enfants abandonnés ? Qui ? Ah ! leur père qui est aux cieux.

Et puis, elles sont en état d'entrer en service chez les gens les plus difficiles. Allons, je ne veux plus m'inquiéter de l'avenir.

26 décembre. — Deux jours bien pénibles ! Jamais la fête de Noël n'avait été si triste pour moi.

Pendant ces deux jours, j'ai dit mes deux sermons cinq fois dans différentes églises. Le chemin des villages était affreux, le vent soufflait avec violence, le froid était insupportable. Le poids de l'âge commence à se faire sentir. Je ne suis plus si frais ni si dispos qu'autrefois. Il est vrai que des choux et des navets cuits au maigre et un verre d'eau composent une nourriture qui ne donne pas beaucoup de force.

J'ai dîné ces deux jours chez le fermier Hurst. Les gens de la campagne sont plus hospitaliers que ceux de notre petit bourg, où depuis plus de six mois personne n'a eu l'idée de m'inviter. Ah ! que n'avais-je mes filles à table avec moi ! Quelle abondance ! Si seulement elles avaient eu pour leur fête de Noël les débris de ce repas de fermiers que l'on a donnés au chien !

Pourtant j'ai pu leur envoyer quelques gâteaux dont elles se régalaient pendant que j'écris. C'est un bonheur que j'aie eu le courage de dire au fermier et à sa femme, tandis qu'ils me pressaient de manger : « Si vous me le permettez, j'enverrai ce morceau de gâteau à mes filles. » Aussitôt les braves gens m'en ont rempli un sac ; et, comme il pleuvait à flots, ils m'ont fait reconduire dans leur voiture à Crekelade.

Ce qu'on boit et ce qu'on mange est sans doute de peu d'importance ; pourvu qu'on ait de quoi apaiser sa faim et sa soif. Cependant un bon dîner est une agréable chose : on se sent plus dispos, et l'on a de plus idées plus riantes. L'esprit a quelquefois besoin d'être un peu excité.

Je suis très-fatigué. J'ai eu des entretiens remarquables avec le fermier Hurst. Je veux les écrire.

27 décembre. — Nous sommes dans la joie ; mais il faut user de son bonheur avec modération, c'est une vertu que je dois enseigner à mes filles. C'est pourquoi j'ai résolu de ne détacher qu'à midi le paquet d'argent que m'a envoyé le digne M. Fleetmann. Nos filles sont bien des filles d'Ève. La curiosité de savoir ce que M. Fleetmann écrit les dévore. Tantôt elles lisent l'adresse ; tantôt elles prennent le paquet, et il passe tour à tour des mains de l'aînée aux mains de la cadette.

Mais je suis très-troublé. Je n'ai prêté à M. Fleetmann que douze schellings et il me renvoie cinq livres sterling. Dieu soit loué ! il aura sans doute trouvé quelque bonne place.

Comme la joie et la douleur se suivent de près ! J'étais allé ce matin chez l'alderman Fieldson. On m'avait dit que le roulrier Brook avait voulu se suicider à cause de ses dettes. C'est un parent éloigné de ma femme : il y a onze à douze ans je l'ai cautionné pour une somme de cent livres sterling, et je n'ai point encore été libéré de cette caution. Cet homme a eu beaucoup de malheurs dans les dernières années, et il s'était adonné à la boisson.

L'alderman m'a tranquilisé. Il m'a dit qu'à la vérité il avait couru à ce sujet de mauvais bruits, mais qu'il lui paraissait tout à fait invraisemblable que Brook se fût suicidé,

Je rentrais donc consolé lorsque j'ai rencontré Polly qui courait à ma rencontre pour m'annoncer la lettre d'envoi de M. Fleetmann.

Le même jour au soir. — Notre joie s'est changée en grande tristesse. La lettre que nous supposions être de M. Fleetmann est de M. le docteur Snart. Il me mande que je ne garderai ma place que jusqu'à Pâques, et qu'alors nos comptes seront réglés pour toujours. Il m'annonce que je puis dès ce moment m'occuper de chercher un autre emploi; qu'il m'envoie l'argent nécessaire pour subvenir à mes frais de voyage, et qu'il a chargé le nouveau vicaire de me remplacer dès à présent, si je ne m'y opposais point, dans mes fonctions.

Ainsi les commérages des gens du lieu n'étaient pas sans fondement; et il se pourrait bien aussi, comme on le disait, que le nouveau vicaire n'eût reçu si vite sa nomination, que parce qu'il consent à épouser une proche parente du docteur Snart.

Jenny et Polly sont devenues pâles comme la mort lorsqu'au lieu des remerciements de M. Fleetmann elles ont entendu cette affreuse nouvelle. Voilà donc la récompense de tant d'années de service!

Polly s'est jetée en sanglotant sur une chaise, et Jenny s'est enfuie dans sa chambre. Mes mains tremblaient en tenant la lettre du recteur; je suis rentré dans mon cabinet, je suis tombé à genoux, j'ai prié; je me suis relevé plus calme après cette prière, j'ai pris ma Bible, et les premiers mots qui me sont tombés sous les yeux étaient ceux-ci: « Ne crains rien, car je t'ai délivré, je t'ai appelé par ton nom; tu es mien. » (Isaïe, ch. XLIII, v. 1.) Alors toute crainte a disparu de mon âme. J'ai levé les yeux au ciel et me suis écrié: « Oui, Seigneur, je suis à toi. »

N'entendant plus Polly sangloter, je suis rentré dans la chambre. Elle était à genoux, les mains jointes et appuyées sur la chaise. Je n'ai rien dit; j'ai fermé la porte doucement et je suis revenu dans mon cabinet pour ne point troubler cette âme chérie.

Quelques moments après, ayant entendu Jenny, je suis retourné vers mes deux filles. Elles étaient assises près de la fenêtre; je vis aux yeux rouges de Jenny qu'elle avait cherché la solitude pour nous dérober sa douleur. Toutes deux me regardaient en tremblant. Je pense qu'elles craignaient de trouver sur mon visage l'expression du désespoir. En voyant le calme de ma figure, elles furent aussitôt rassurées. J'ai pris la lettre et l'argent en fredonnant un vieil air, et je les ai déposés dans mon pupitre. Jusqu'à la nuit elles n'ont point dit un mot de ce grave événement. Je ne voulais pas non plus le rappeler. Il y avait de leur part dans cette réserve un tendre sentiment; de ma part, la crainte de paraître faible devant mes enfants.

28 décembre. — Il est bon de laisser passer la première violence de la tempête sans mesurer du regard ses ravages.

Nous avons passé une nuit tranquille. Maintenant nous parlons de la lettre du docteur Snart et de la perte de mon emploi comme d'une ancienne histoire. Nous faisons déjà mille plans pour l'avenir.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que tous ces plans aboutissent à la nécessité de nous séparer pendant quelque temps. En effet, pour le moment, il n'y a rien de mieux à faire que de chercher à placer Jenny et Polly dans quelques maisons honorables, tandis que je voyagerai afin de trouver une place et du pain pour moi et mes enfants.

Polly a déjà repris sa bonne humeur. Elle nous parle de nouveau du rêve qu'elle a fait et nous amuse avec son bonnet d'évêque. A l'entendre, on croirait qu'elle compte vraiment sur quelque faveur du hasard.

Dès que le nouveau vicaire sera arrivé à Crekelade, je lui abandonnerai les registres de la paroisse, et commencerai mes démarches pour me procurer une autre place. En attendant je vais écrire à quelques anciennes connais-

ces que j'ai à Salisbury et à Westminster, pour savoir si l'on ne pourrait point trouver à employer mes filles, hélas! comme cuisinières, couturières ou femmes de chambre dans d'honnêtes maisons. Jenny serait aussi une bonne gouvernante pour de petits enfants.

Je ne les laisserai ni l'une ni l'autre à Crekelade. Le pays est pauvre, les habitants sont peu charitables et ils ont tous les défauts des petites villes.

On ne parle déjà plus que du nouveau vicaire. Quelques-uns paraissent s'affliger de mon départ; je ne sais si c'est un regret sincère.

29 décembre. — J'ai écrit aujourd'hui à monseigneur l'évêque de Salisbury, et je lui ai vivement peint ma douloureuse situation, l'abandon de mes enfants et mes longues et fidèles années de service dans la vigne du Seigneur. Je crois que c'est un homme pieux et humain; puisse Dieu me le rendre favorable! Dans les trois ou quatre églises du Wiltshire, il doit bien y avoir quelque petit coin pour moi. Je ne demande pas beaucoup.

30 décembre. — Il faut que la mitre d'évêque que Polly a vue en rêve arrive bientôt ou que j'aie en prison. Oui, je le vois, la prison est inévitable. Je n'ai plus d'énergie, et j'essaye en vain de retrouver mon ancien courage. Je n'ai pas même la force de prier, tant ma détresse est grande.

Où, la prison est inévitable. Je veux me le redire sans cesse pour m'habituer à cette idée. Que le Dieu de miséricorde ait pitié de mes enfants! Je ne puis leur dire ce que je sais.

Peut-être une mort prématurée me sauvera-t-elle de cette honte? Je suis anéanti, et le frisson de la fièvre parcourt mes veines. Je ne puis écrire tant mes mains sont tremblantes.

Quelques heures plus tard. — Me voilà un peu plus calme. Je voulais me jeter dans les bras de Dieu et prier. Mais j'étais si mal! Je me suis couché sur mon lit et je crois que j'ai dormi. Peut-être aussi ai-je été privé de connaissance. Trois heures sont passées. Mes filles ont mis plusieurs couvertures sur mes pieds. Mon corps est abattu, mais mon cœur est retrempe. Tout ce qui s'est passé, tout ce qui est arrivé m'apparaît comme un songe.

Le voiturier Brook s'est donc vraiment pendu! Monsieur l'alderman Fieldson m'a fait appeler pour m'apprendre cette nouvelle et m'a montré un procès-verbal avec la note de ma caution. Il m'a dit ensuite que Brook laissait des dettes considérables et que je ferais bien de songer à payer le marchand Withiel de Trowbridge, envers lequel j'ai répondu pour cent livres sterling.

Monsieur Fieldson avait bien raison de me plaindre. Dieu du ciel! cent livres sterling! où me les procurer! Quand on vendrait tout ce qui nous reste de mobilier, à peine en trouverait-on cent schellings!

Brook passait pour un homme riche et rangé. Je n'aurais jamais pu soupçonner qu'il dût finir ainsi. Le petit patrimoine de ma femme a été anéanti pendant sa longue maladie. J'ai même dû vendre au-dessous de leur valeur quelques champs dont elle avait hérité près de Brodford. A présent, je suis réduit à la mendicité. Ah! si seulement je pouvais être un mendiant libre! Mais il faut que j'aie en prison, à moins que M. Withiel ne soit très-généreux. Le payer est impossible.

Le même jour au soir. — J'ai honte de ma faiblesse. Tomber dans cet abattement, dans ce doute! Fi! et je crois à la Providence, et je suis un prêtre de Dieu! Fi donc!

J'ai fait tout ce que je pouvais, tout ce que je devais faire. J'ai porté à la poste ma lettre pour M. Withiel. Je lui ai exposé l'impossibilité où je suis de satisfaire à l'engagement que j'avais pris et je lui ai dit qu'il était libre de m'envoyer en prison. Si cet homme a quelques sentiments d'humanité, il aura pitié de moi; sinon, j'irai où il vaudra.

En revenant de la poste, j'ai mis le courage de mes en-

fants à l'épreuve. Je voulais les préparer au plus terrible malheur. Ah ! les jeunes filles ont été plus fortes que l'homme, plus grandes, plus chrétiennes que le prêtre.

Je leur ai raconté la mort de Brook, la caution que j'avais signée et tout ce qui doit en résulter. Elles m'ont écouté avec une triste attention.

— En prison ! a dit tout bas Jenny en pleurant et en me serrant dans ses bras. Ah ! mon bon père ! toi qui n'as rien à te reprocher, faut-il que tu aies tant à souffrir ! Mais j'irai à Trowbridge, je me jetterai aux pieds de M. Withiel, et je ne me relèverai que lorsque j'aurai obtenu ta liberté.

— Non, s'est écriée Polly. A quoi sert ? Les marchands sont des marchands. Ils ne retrancheront pas pour tes larmes un schelling de la somme qu'ils ont à réclamer. Mais moi j'irai chez cet homme et je m'engagerai à le servir toute ma vie, à ne vivre que de pain et d'eau, jusqu'à ce que j'aie acquitté par mon travail la dette de mon père.

En faisant ainsi des projets, toutes deux sont devenues plus calmes. Cependant elles ont reconnu bientôt la vanité de leurs espérances, et Jenny a dit :

— A quoi bon ces projets inutiles ? Attendons la réponse de M. Withiel. S'il veut être cruel, eh bien ! qu'il le soit. Dieu est aussi dans la prison. Et si tu es condamné, mon père, à y aller, peut-être tu t'y trouveras mieux qu'ici dans notre misère. Aucune faute ne pèse sur toi : tu n'as nulle honte à redouter. Ma sœur et moi nous nous engagerons comme servantes, et, avec notre salaire, nous pourvoirons à tes besoins. Je ne rougirais même pas de mendier. Mendier pour son père est une chose noble et sainte. Nous irons te voir et nous aurons grand soin de toi. N'ayons donc plus aucune crainte.

— Tu as raison, reprit Polly. Celui qui craint ne croit pas en Dieu. Moi, je veux être gaie, aussi gaie que je suis l'être, étant séparée de toi et de mon père.

Ces paroles ont relevé mon courage. Fleckmann avait bien raison de dire que j'avais deux anges près de moi.

Le jour de la Saint-Sylvestre. — L'année est finie. Je remercie le ciel de ce qu'après tout, à part quelques orages, cette année a été pour moi bonne et heureuse. Quelquefois, il est vrai, nous nous sommes vus bien pauvres, mais nous avons toujours eu de quoi apaiser notre faim. Souvent notre cœur a été troublé par d'amères inquiétudes, mais de ces inquiétudes sont nées aussi quelques joies. Maintenant c'est à peine si j'ai ce qui est nécessaire pour vivre pendant six mois. Mais combien de gens n'en ont pas tant et ne savent même pas comment ils vivront le lendemain !

J'ai perdu ma place. Me voilà près de la vicillesse sans emploi, sans pain. Peut-être dois-je passer l'année prochaine en prison, loin de mes chères filles ; mais Jenny l'a dit, Dieu est aussi dans la prison. Pour une conscience qui est pure, l'enfer même n'est pas un enfer, et pour l'âme du méchant il n'y a pas de bonheur même dans le ciel. En vérité je suis heureux. Celui qui sait supporter les privations est riche : une bonne conscience vaut mieux que tous les honneurs du monde.

Le malheur a été pour moi une école qui m'a fait mieux comprendre l'Évangile. Les savants d'Oxford commentent la lettre des saintes Écritures, mais ils n'en font pas bien pénétrer l'esprit. La nature est le meilleur maître de la parole de Dieu.

C'est par ces réflexions que je veux terminer l'année. Je m'applaudis d'avoir entrepris d'écrire ce journal. Chaque homme devrait en faire un pareil. On retire plus d'avantages de cette étude de soi-même que de la lecture des livres les plus savants. En inscrivant ainsi chaque jour ses pensées et ses impressions, on peut à la fin de l'année se voir sous tous ses aspects. L'homme n'est pas le même à toutes les heures de la journée. Celui qui dit qu'il se connaît, n'a guère raison qu'au moment même où il le dit ; car alors il se sent : mais bien peu de gens savent ce qu'ils étaient hier et moins encore ce qu'ils seront demain.

Cette année j'ai éprouvé combien est vrai le proverbe qui dit qu'un malheur vient rarement seul, et aussi celui qui nous apprend que lorsque le mal est arrivé à son comble, c'est que nous sommes près de retrouver le bonheur ; aussi après le premier trouble de la douleur, je commence à songer avec plaisir au bien-être que je vais éprouver, et je me soulage en me disant que la lutte touche à sa fin. Au contraire, lorsque mes vœux sont comblés, je me sens inquiet et tremblant et je n'ose me livrer à l'espoir.

Je ne me fie pas à la paix. Se livrer à une trop grande confiance est un dangereux écueil pour l'homme. Et puis, de loin tout malheur paraît plus terrible qu'il ne l'est en réalité lorsqu'il s'appesantit sur nous. Les nuages ne sont pas si sombres de près qu'à une longue distance. Lorsque je pressens un événement fâcheux, j'ai l'habitude de supposer les conséquences les plus sinistres. Je m'attends à ce qu'il y a de pire, et la réalité est rarement aussi funeste que mes suppositions.

1^{er} janvier 1875, au matin. — Voici une triste et étonnante aventure au commencement de cette année.

A six heures du matin, comme je réfléchissais dans mon lit au sermon que je dois faire aujourd'hui, j'entends frapper à notre porte. Polly était déjà dans la cuisine. Elle courut pour voir qui frappait.

Des visites si matinales sont rares chez nous. A la lueur du crépuscule, un homme lui remit une grosse boîte et lui dit : « Monsieur.... (Polly n'entendit point le nom) envoie à M. le vicaire cette boîte et le prie d'avoir bien soin de ce qu'elle contient. »

Polly prit la boîte avec surprise. Le messenger s'éloigna. Elle est venue alors frapper doucement à la porte de ma chambre, pour savoir si j'étais éveillé. Je lui ai dit d'entrer : elle m'a souhaité la bonne année, et elle a ajouté en riant : — Vois-tu, père, les rêves de Polly signifient quelque chose. Voici ton bonnet d'évêque.

Alors elle m'a raconté comment on avait apporté ces étrennes pour moi. Je fus contrarié qu'elle n'eût pas insisté pour connaître le nom de notre bienfaiteur.

Elle sortit pour allumer la lampe, pour appeler Jenny ; pendant ce temps, je m'habillai, et j'avoue que ma curiosité était vivement excitée. Jusqu'ici le vicaire de Crekelade n'a reçu que de rares et pauvres étrennes. Je soupçonnai que c'était mon ami le fermier dont j'avais paru avoir conquis l'affection qui m'en voyait une pleine boîte de gâteaux, et j'admira sa délicatesse de m'adresser ce présent de si bonne heure.

J'entraî dans la chambre. Polly et Jenny étaient déjà debout devant la boîte, soigneusement scellée, et d'une grosseur extraordinaire. Je la soulevai et la trouvai assez lourde. Chose singulière ! sur le couvercle il y avait deux trous ronds.

Je l'ouvris avec précaution à l'aide de Jenny. Un mouchoir blanc de fine toile recouvrait le présent... je le soulevai et.... Non, je ne puis dépeindre notre stupéfaction. Nous nous écriâmes tous d'une seule voix : Mon Dieu !

Un jeune enfant de six à huit semaines était là dormant dans des langes d'un tissu délicat et entouré de rubans roses. Sa tête reposait sur un coussin de soie bleue, et une jolie couverture l'entourait. Cette couverture ainsi que la brassière était ornée de dentelles de Brabant du plus grand prix.

Nous restâmes quelques minutes à nous regarder en silence. Enfin Polly s'écria en éclatant de rire :

— Qu'allons-nous faire ? Ce n'est pas un bonnet d'évêque !
La fin à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

JOURNAL D'UN PAUVRE VICAIRE.

FRAGMENTS.

Suite et fin. — Voy. p. 105.



Dénouement. — Dessin de Tony Johannot.

Jenny caressa les joues de l'enfant et dit d'une voix émue :
 — Pauvre chère petite créature, n'as-tu plus de mère, ou ta mère n'ose-t-elle pas te garder près d'elle ? Grand Dieu ! un être si doux et si innocent abandonné, sans secours ! Vois-tu, mon père ? regarde, Polly, comme il repose avec confiance, sans se douter de son malheur, comme s'il comprenait qu'il est entre les mains de Dieu. Dors, pauvre petite créature délaissée, dors en paix, nous ne te rejetterons pas. On t'a apporté dans une maison où tu seras aimé. Je veux être ta mère.

Tandis que Jenny parlait ainsi, des larmes coulaient de ses yeux. J'ai serré sur mon cœur cette excellente fille et lui ai dit :

— Eh bien, oui ! sois sa mère. L'enfant rejeté par le sort

appartient à ceux qui, comme lui, sont les victimes du sort. Dieu veut sans doute éprouver notre foi. Non, il ne l'éprouve pas, il la connaît déjà. Voilà pourquoi ce petit être nous a été confié. Nous ne savons pas, il est vrai, comment nous vivrons demain ; mais celui-là le sait, qui veut que nous soyons les protecteurs de cet enfant.

C'est ainsi qu'en un instant notre résolution fut prise. L'enfant continuait à dormir. Nous faisons cependant toutes sortes de conjectures sur ses parents, que nous devons connaître, puisque la boîte m'était adressée.

Malheureusement Polly ne pouvait rien nous apprendre sur le porteur. Je me remis à songer à mon sermon, où je devais précisément parler du pouvoir de l'éternelle Providence. Pendant ce temps mes filles s'entretenaient

des soins qu'elles donneraient à ce pauvre petit inconnu.

Pour moi, il me paraissait qu'en commençant cette année j'entrerais dans un monde de prodiges, et, soit ou non l'effet d'une superstition, je regardais cet enfant comme un ange qui m'était envoyé pour me protéger dans ma détresse.

Je respirais plus librement; toutes mes pensées étaient calmes et douces.

Le même jour au soir. — Ma sainte œuvre finie, je suis rentré bien fatigué à la maison.

Il m'avait fallu marcher longtemps par des chemins affreux. Mais à mon arrivée, j'ai été ranimé par la joie de mes filles. La maison avait un air de gaieté que je ne lui avais pas vu depuis longtemps. Le couvert était déjà mis, et sur la table était une bouteille de vin : c'était un présent d'une main inconnue.

Ce qui me fit surtout plaisir, ce fut de voir le joli enfant sourire dans les bras de Jenny. Polly m'a montré le trousseau de notre nourrisson : une douzaine de langes superbes, des bonnets, des brassières du tissu le plus fin, qui se trouvaient dans la boîte, et, de plus, un petit paquet d'argent portant mon adresse qu'elle avait découvert aux pieds de l'enfant lorsqu'il s'était éveillé, et qu'elle l'avait pris dans ses bras.

J'ouvris le paquet. Il contenait un rouleau de vingt guinées et une lettre ainsi conçue :

« Pleins de confiance dans votre digne piété et votre charité, de malheureux parents vous envoient leur enfant chéri. Ne l'abandonnez pas : dès que nous pourrions nous faire connaître, nous irions vous témoigner notre gratitude. Nous saurons de foi tout ce que vous ferez pour notre enfant. Le cher petit s'appelle Alfred, et il est déjà baptisé. Nous enfermons ici le premier trimestre de sa pension. Tous les trois mois; une somme pareille vous sera exactement payée. Prenez soin de l'enfant, nous le recommandons à la tendresse de votre aimable Jenny. »

À la lecture de cette lettre, Polly s'écria en sautant de joie : — Voilà notre bonnet d'évêque ! Dieu du ciel, que nous allons être riches ! Adieu maintenant, pauvre place de vicairie. Cependant, ajouta-t-elle par réflexion, je ne devrais pas être si joyeuse. On aurait bien pu parler aussi dans la lettre de l'aimable Polly.

Nous relûmes cette lettre plus de dix fois, et nous ne pouvions en croire nos yeux en voyant tout cet or sur notre table.

Quelles étrennes ! Je me trouvais tout à coup délivré de mes soucis pour l'avenir ; mais par quel événement extraordinaire et inconcevable !

J'ai passé vainement en revue tous les gens que je connaissais pour découvrir celui que sa naissance et sa position pouvaient forcer à cacher ainsi l'existence de son enfant, ou qui fût assez riche pour payer si chèrement une œuvre de charité chrétienne.

J'ai beau chercher encore, je ne trouve rien. Cependant il faut que les parents d'Alfred nous connaissent particulièrement, moi et les miens.

Les voies de la Providence sont admirables.

2 janvier. — La fortune me comble. Ce matin j'ai reçu par la poste douze livres sterling avec une lettre de M. Fleetmann. C'est trop : pour un schelling il me rend une livre. Il faut que ses affaires soient en bon état, comme il me l'annonce. J'ai grand regret qu'il ait oublié de me donner son adresse.

Dieu veuille que la richesse ne me rende pas trop présomptueux ! Maintenant j'espère pouvoir payer petit à petit la dette de Brook. Quand j'ai dit à mes filles que j'avais reçu une lettre de M. Fleetmann, ç'a été un nouveau sujet de joie. Je ne comprends pas pourquoi ce jeune homme les occupe autant. Jenny a rougi et Polly lui a caché le visage avec ses mains. Alors Jenny s'est fâchée presque sérieusement.

J'ai lu la lettre de M. Fleetmann, non sans quelque embarras, car ce jeune homme est un flatteur ; il m'adresse des

éloges que je ne mérite pas. Il exagère tout, même lorsqu'il vante Jenny. L'embarras de la pauvre fille me faisait de la peine pendant que je lisais : il faut pourtant que je cite un passage de cette lettre ; il est remarquable :

« Digne pasteur, lorsque je sortis de votre maison, il me semblait que je quittais la demeure de mon père pour rentrer dans un désert. Jamais je ne vous oublierai. Non, jamais je n'oublierai le bien-être que j'ai goûté près de vous. Je vous vois toujours devant moi avec votre riche pauvreté, votre humilité chrétienne, votre grandeur d'âme patriarcale. Et la charmante Polly est là..... Ah ! pour votre Jenny, je ne trouve aucune expression ! Quel nom peut-on donner aux êtres célestes dont la présence seule poétise tout ce qui les entoure ? Toute ma vie je penserai à ce moment béni où elle m'a remis les douze schellings, où elle m'a adressé des paroles de consolation. Je possède encore ces douze schellings, et je ne les donnerais pas pour mille guinées. Bientôt peut-être je pourrai tout vous expliquer. Jamais, depuis que je suis au monde, je ne fus à la fois plus heureux et plus malheureux que je ne le suis à présent. Offrez mes souhaits à vos deux excellentes filles, si elles ne m'ont pas encore tout à fait oublié. »

D'après cette lettre, il paraît que Fleetmann songe à revenir à Crekelade. Je me réjouis à cette pensée : je pourrai lui témoigner ma reconnaissance.

Peut-être, par un excès de sensibilité, m'a-t-il envoyé tout ce qu'il possède pour me remercier de lui avoir prêté la moitié de ce que j'avais. S'il en était ainsi, j'en serais affligé. Il paraît un peu léger ; mais il a certainement un bon cœur.

Le petit Alfred souriait aujourd'hui à Polly, tandis que Jenny, comme une jeune mère, le portait dans ses bras. Mes filles s'entendent mieux à soigner notre petit hôte que je n'osais l'espérer ; il est vrai que c'est un charmant enfant.

Nous lui avons acheté un joli petit berceau et toutes les choses dont il avait besoin. Le berceau est à côté du lit de Jenny. Elle veille nuit et jour comme un ange gardien sur son enfant adoptif.

3 janvier. — Aujourd'hui, M. le vicaire Bleching est arrivé à l'auberge avec sa jeune épouse, et m'a fait avertir. Je me suis aussitôt rendu près d'eux. C'est un homme agréable et fort poli. Il m'a dit qu'il était appelé à être mon successeur, qu'il désirait entrer immédiatement en fonctions, si j'y consentais ; mais que je pourrais habiter le presbytère jusqu'à l'âques, parce qu'en attendant il demeurerait chez M. l'alderman.

Je lui ai répondu que, puisqu'il le désirait, je lui remettrais de suite les affaires de la cure, et que je serais par là plus libre pour me procurer une autre place. J'ai ajouté que je souhaitais seulement faire un sermon d'adieu à mes paroissiens, à qui j'avais si longtemps enseigné la parole de Dieu.

Il m'a promis de venir chez moi après dîner pour examiner l'état du presbytère. Il y est venu avec l'alderman et avec sa jeune femme qui paraît lière et dédaigneuse ; c'est à peine si elle a daigné honorer mes filles d'un regard : rien ne lui plaisait dans la maison. Quand elle a vu le petit Alfred dans son berceau, elle s'est tournée vers Jenny et lui a dit : « Êtes-vous déjà mariée ? » La bonne Jenny est devenue toute rouge, a fait un signe de tête négatif et a balbutié. J'ai trouvé ces manières très-inconvenantes ; mais je n'ai rien dit. J'ai offert une tasse de thé et l'on m'a refusé. M. le vicaire paraît obligé d'obéir aux moindres volontés de sa femme.

Nous fûmes très-contents d'être délivrés de leur visite.

6 janvier. — M. Withiel, si j'en juge par sa lettre, doit être un excellent homme. Il me plaint beaucoup d'avoir contracté ce malheureux engagement, et m'écrit pour m'assurer que je ne serai pas tourmenté, dussé-je même ne payer jamais. Il paraît connaître ma situation de famille, et il en parle avec éloge ; il me regarde comme un homme d'honneur. C'est pour moi une grande satisfaction. Dès que je le pourrai, j'irai le trouver et je lui remettrai les douze

livres de M. Fleetmann, à compte sur mon énochine dette.

Jenny assure qu'elle dort très-bien à côté du petit Alfred, qu'il est tranquille toute la nuit et ne se réveille qu'une fois pour qu'elle lui donne à boire. Cependant ma chère fille m'inquiète. Elle n'a plus cette vivacité que je lui ai connue, quoiqu'elle paraisse plus gaie et plus heureuse que lorsque nous étions chaque jour si inquiets pour notre dîner. Souvent, après avoir pris son ouvrage, elle reste immobile et rêveuse, laissant tomber ses mains sur ses genoux. Quand on lui adresse la parole, elle tressaille et il faut lui répéter ce qu'on vient de lui dire. Cela vient sans doute de l' interruption régulière de son sommeil, quoiqu'elle ne veuille pas en convenir. Mais rien ne peut la décider à dormir pendant le jour; elle affirme qu'elle se porte très-bien.

Je n'aurais pas cru qu'elle fût si vaine. Les louanges de Fleetmann ne lui ont sans doute pas déplu; car elle m'a demandé sa lettre pour la relire encore, et elle l'a gardée dans sa corbeille de travail. Quelle folie!

8 janvier. — Mon sermon d'adieu a fait couler les larmes de la plupart de mes auditeurs. Je vois bien maintenant que j'étais aimé de ma paroisse; jamais on ne m'a dit tant de paroles affectueuses ni comblé de tant de présents. Jamais je n'eus une si grande abondance de bonnes choses et tant de vin à la maison. Si j'avais possédé, il y a quelque temps, la centième partie de tout cela, je me serais cru trop heureux. Maintenant nous avons le superflu, mais une bonne partie de nos provisions est déjà sortie de la maison. Je connais de pauvres familles dans Crekelade, et Jenny en connaît encore plus que moi. Les bonnes gens se réjouissent avec nous.

Aussi je dois dire que j'étais bien ému en composant mon sermon. Je l'ai écrit en pleurant. C'était un adieu à la paroisse où j'avais vécu si longtemps. Je suis rejeté de la vigne du Seigneur, comme un ouvrier inutile, et cependant j'ai travaillé avec zèle; j'ai répandu de bonnes semences et arrosé de mauvaises racines. Je suis rejeté de cette vigne où nuit et jour j'ai veillé, enseigné, consolé et prié. Je ne fuyais point le lit du malade; je fortifiais le mourant dans son agonie par de saintes espérances. Je ne m'éloignais point du pécheur, et je n'abandonnais point le pauvre. Je rappelais les brebis égarées sur le chemin de la vie. Hélas! ces âmes liées à mon âme vont être séparées de moi! Comment mon cœur ne saignerait-il pas? Mais que la volonté de Dieu soit faite!

Aujourd'hui j'offrirais volontiers au docteur Snart de remplir ma place gratuitement, si déjà le nouveau vicaire n'avait pris possession. J'ai été dès mon enfance habitué à la misère, et dès mon enfance les inquiétudes de la vie matérielle ne m'ont point quitté. A présent la pension d'Alfred est plus qu'il ne nous faut, à moi et à mes filles. Nous pouvons épargner pour l'avenir et nous contenter de notre simple nourriture.

Ah! je ne me plaindrais plus du vent ni de la pluie qui mouillaient mes cheveux blanchissants, si je pouvais encore enseigner à mes paroissiens la parole de Dieu.

Eh bien! qu'il en soit ainsi. Je ne veux pas murmurer. Les larmes qui tombent sur ce papier ne sont pas des larmes de tristesse; ce ne serait point la perte de l'or qui ferait couler mes pleurs; mais Seigneur! Seigneur! ne chasse pas ton serviteur, si faible qu'il soit. Laisse-moi rentrer dans ta vigne et conquérir des âmes à ta bénédiction.

13 janvier. — Mon voyage à Trowbridge a réussi au delà de mes espérances. Je suis arrivé, le soir très-tard, à pied, dans cette jolie petite ville; j'étais fatigué, j'ai dormi longtemps. Le lendemain je me suis habillé proprement. Depuis le jour de mon mariage je n'avais pas eu une aussi belle toilette. J'ai été trouver M. Withiel, qui demeure dans une belle et grande maison.

D'abord il m'a reçu un peu froidement; mais dès qu'il a su mon nom, il m'a fait entrer dans son cabinet. Je l'ai

remercié alors de sa bonté, de son indulgence; je lui ai raconté par quelle circonstance je m'étais porté caution de Brook et les malheurs que j'avais éprouvés; puis j'ai voulu déposer les douze livres sterling sur la table.

M. Withiel me regardait avec une visible émotion. Quand j'ai eu fini de parler, il m'a pris la main et m'a dit: « Je vous connais déjà, je me suis informé; vous êtes un honnête homme; reprenez cet argent; je ne puis en conscience vous priver de ce présent du nouvel an, et j'espère que vous serez assez bon pour le garder en souvenir de moi. »

Ensuite, il s'est levé, est entré dans une autre chambre et m'a présenté un écrit en me disant: « Vous connaissez cet acte de caution et votre signature: tenez je vous le donne, à vous et à vos enfants. »

Il a déchiré ce papier et en a mis les lambeaux entre mes mains.

Je ne pouvais prononcer une parole, tant j'étais stupéfait; des larmes coulaient de mes yeux. Il a vu que je désirais le remercier et que je ne le pouvais. « Allons! allons! m'a-t-il dit, pas un mot de plus à ce sujet; c'est le seul remerciement que je vous demande. J'aurais volontiers remis cette dette à Brook s'il m'avait confié sa position. »

Non, je n'ai jamais connu un homme plus généreux que M. Withiel. Il a été d'une bonté extrême; il m'a prié de lui expliquer avec plus de détail encore ma situation, et m'a présenté à sa femme et à son fils. Ensuite il a envoyé chercher ma valise à l'hôtel et a insisté pour me garder dans sa maison; là, j'ai été traité comme un prince. Ma chambre, les tapis, le lit, étaient si magnifiques qu'à peine j'osais y toucher. Le lendemain, M. Withiel m'a fait reconduire dans sa belle voiture, à Crekelade. Je me suis séparé de lui avec une émotion inexprimable. Mes enfants ont pleuré de joie lorsque je leur ai dit: « N'est-ce pas admirable? cette légère feuille de papier était mon plus lourd fardeau, et la voilà anéantie. Priez pour que Dieu récompense notre libérateur. »

16 janvier. — La journée d'hier est la plus mémorable de ma vie.

Nous étions réunis dans la salle vers midi; je berçais le petit Alfred; Polly lisait; Jenny était à coudre près de la fenêtre. Tout à coup elle se leva et recula pâle comme la mort. Effrayés, nous lui demandons ce qui lui arrive. Elle s'efforce de sourire et nous dit: « Le voilà. »

La porte s'ouvre et nous voyons entrer M. Fleetmann élégamment vêtu. Nous le saluons avec empressement, heureux de le revoir dans une situation meilleure que celle où il était la première fois.

Il m'embrassa, donna un baiser à Polly, et salua respectueusement Jenny, qui n'était pas encore revenue de son saisissement. Ayant remarqué sa pâleur, il s'informa avec inquiétude de sa santé. Polly lui expliqua tout; alors il baisa la main de Jenny comme pour la prier d'excuser la trop vive émotion qu'il lui avait involontairement causée; mais la pauvre fille était déjà rouge comme une rose épanouie.

J'ai fait venir à l'instant du vin de groseille et des gâteaux pour recevoir notre hôte, notre cher bienfaiteur, plus dignement que nous n'avions pu le faire à sa première visite. D'abord il a refusé, parce que quelques personnes l'attendaient à l'auberge; mais il n'a pas résisté à la prière de Jenny, et il s'est assis à notre table.

J'ai pensé que les personnes qui l'attendaient étaient des comédiens, et je lui ai demandé s'il avait donc le projet de jouer la comédie dans cette pauvre bourgade de Crekelade.

— Oui, m'a-t-il répondu, nous comptons jouer la comédie, mais ce sera gratis.

Polly battit des mains de ravissement, car elle désirait depuis longtemps voir représenter une pièce de théâtre.

— Avez-vous, dit-elle, beaucoup de comédiens avec vous?

— Seulement un homme et une femme, reprit Fleetmann, mais ce sont d'excellents acteurs.

A ces mots, Jenny est devenue toute triste ; elle a levé un regard sérieux sur Fleetmann et lui a dit :

— Et vous, jouerez-vous donc aussi ?

Elle lui a dit ces mots d'un ton de voix que je ne lui ai jamais entendu que dans les circonstances les plus graves. Le pauvre Fleetmann a paru tout troublé de ce singulier accent ; il l'a regardée à son tour d'un air sérieux ; il semblait chercher sa réponse, enfin il lui a dit :

— Mademoiselle, je vous le jure, par mon Dieu et par le vôtre, vous seule pouvez résoudre cette question.

Jenny a baissé les yeux. Il continuait à parler. Elle répondait ; mais en vérité je ne comprenais pas ce qu'ils se disaient. Polly et moi nous écoutions avec attention sans pouvoir saisir aucun sens raisonnable. Quant à eux, ils semblaient très-bien se comprendre, et Fleetmann paraissait fort affligé des réponses de Jenny qui pour moi ne signifiaient rien du tout. Enfin, il a joint les mains, levé au ciel des yeux pleins de larmes, et il s'est écrié :

— Alors, je suis un homme malheureux !

Polly n'y tenait plus. Elle s'est approchée d'eux et leur a dit en riant :

— Je crois vraiment que vous commencez à jouer déjà la comédie.

Fleetmann a saisi la main de Polly avec vivacité en s'écriant :

— Ah ! si cela pouvait être vrai !

J'ai mis fin à cet imbroglio en remplissant les verres pour boire à la santé de notre bienfaiteur.

— Mademoiselle, a dit Fleetmann en regardant Jenny sérieusement, voulez-vous boire à mon bonheur ?

Elle a mis la main sur son cœur, a fermé les yeux et a bu sans prononcer un mot.

Fleetmann alors est devenu plus gai. Il s'est approché du berceau et a regardé l'enfant. Polly et moi nous lui avons raconté tout ce qui s'était passé, et il a dit en riant :

— Vous ne m'avez donc pas deviné, lorsque je vous ai envoyé ce présent du nouvel an ?

— Qui ? — Vous ? — Comment cela ? nous écriâmes-nous tous trois.

Notre étonnement était au comble. Il prit la parole et nous fit le récit suivant :

— Je ne m'appelle pas Fleetmann, je suis le baron Cécile Fayrford. Le frère de mon père voulait nous dépouiller du bien qui nous appartenait, à ma sœur et à moi. Il a poursuivi contre nous un procès qui a duré de longues années, et pendant tout ce temps nous n'avons eu pour vivre que le faible héritage de notre mère. Ma sœur souffrait cruellement de l'oppression de notre oncle, qui était aussi son tuteur. Il avait résolu de la marier avec le fils d'un de ses amis. Mais avec mon approbation elle a épousé secrètement le jeune lord Sandow, et le petit Alfred est né de ce mariage. Nous étions parvenus à éloigner pendant quelques mois ma sœur de la maison de son tuteur, sous prétexte de lui faire prendre les bains de mer. Mais il fallait aussi trouver une maison sûre pour l'enfant. Par hasard j'entendis parler de la pauvreté et des sentiments charitables du vicaire de Crekelade. Je vins ici exprès pour voir par moi-même ce qu'il en était. La manière dont vous m'avez accueilli a fixé ma résolution. Ma sœur n'est point retournée dans la maison de notre oncle. Il y a quatre mois nous avons gagné notre procès et nous sommes entrés en possession de notre patrimoine légitime. Le vieux lord a succombé il y a quelques jours à un coup de sang, et mon beau-frère a aussitôt fait connaître son mariage. Aujourd'hui nous n'avons plus aucun motif de cacher l'existence de cet enfant, et son père et sa mère viennent le réclamer. Moi, monsieur le vicaire, je viens vous chercher avec votre famille, si vous ne voulez point dédaigner mes offres. La cure dont le rectorat appartient à ma famille, est aujourd'hui vacante. C'est à moi maintenant de disposer de cette place qui rapporte, avec la grande et la

petite dime, au delà de deux cents livres sterling par an. Monsieur le vicaire, vous avez perdu votre emploi, et je m'estimerai heureux si vous acceptez celui-ci et si vous consentez à rester près de moi.

Dieu sait le trouble que ces paroles jetèrent dans mon cœur ; des larmes de joie ont voilé mes yeux. J'ai tendu les bras vers ce jeune homme qui m'apparaissait comme un messager du ciel. Polly l'a embrassé avec un cri de joie, et Jenny a voulu lui baiser les mains ; mais il s'est retiré avec une vive émotion pour se soustraire à nos remerciements.

Mes enfants me tenaient encore dans leurs bras et nous confondions nos larmes, lorsque le baron est entré avec son beau-frère et sa sœur. Cette belle jeune femme s'est précipitée vers le berceau, s'est agenouillée près du petit Alfred et l'a couvert de baisers en pleurant.

Lorsqu'elle a été plus calme, elle s'est approchée de nous pour s'excuser et nous remercier dans les termes les plus touchants. Polly, lui montrant sa sœur, qui se tenait à l'écart près de la fenêtre, lui a dit :

— Madame, c'est ma sœur qui a été la mère de votre enfant.

Lady Sandow s'est approchée de Jenny, l'a regardée quelques instants en silence, s'est tournée en souriant vers son frère, puis a pris Jenny dans ses bras. La pauvre fille osait à peine lever les yeux. Lady Sandow lui a dit :

— Je vous dois trop pour pouvoir payer le bien que vous m'avez fait. Devenez ma sœur, chère Jenny ; deux sœurs ne comptent plus l'une avec l'autre.

Tandis qu'elles s'embrassaient, le baron s'est approché d'elles :

— Voilà mon pauvre frère, a repris la jeune femme : soyez ma sœur et permettez-lui d'être à l'avenir et pour toujours plus près de votre cœur.

Jenny a rougi.

— Il est le bienfaiteur de mon père, a-t-elle dit.

— Eh bien, a dit lady Sandow, ne voulez-vous pas être aussi la bienfaitrice de mon frère ? Jetez sur lui un regard favorable. Si vous saviez combien il vous aime !

Le baron a pris la main de Jenny et l'a portée à ses lèvres ; lady Sandow les a conduits tous deux devant moi en me priant de les bénir.

— Jenny, me suis-je écrié, tout ceci est-il un rêve ? pourras-tu l'aimer ? Décide-toi !

Elle a levé les yeux vers le baron, lui a pris la main, l'a serrée sur son cœur, et a répondu :

— Dieu a décidé !

J'ai béni mon fils et ma fille. C'était une heure solennelle ! tous les yeux étaient pleins de larmes. Polly s'est jetée dans mes bras en riant et pleurant à la fois.

— Vois-tu, mon père, s'est-elle écriée, en voilà des bonnets d'évêque sur des bonnets d'évêque ! mon rêve n'était-il pas vrai ?

En ce moment Alfred s'est éveillé.

Non, c'est en vain, je ne décrirai pas cette journée. Mon cœur est trop plein. D'ailleurs je n'ai pas un instant de repos.

MEISSEN.

Tous ceux qui ont voyagé savent quel charme particulier la présence des eaux communique aux paysages : sans elles les aspects manquent toujours de ce vague harmonieux qui sert à lier les détails par une suite de dégradations et de reflets. L'eau est comme un second ciel qui reproduit en bas une partie des effets de teintes et de silhouettes que l'autre ciel nous présente en haut. On l'a appelée avec raison « la grâce de la nature ; » elle en est de plus la voix et le mouvement. Ce cristal qui bruit, qui marche et nous renvoie toutes les images, semble avoir en lui plus de vie que le reste de la création. On rêve des mystères dans ces murmures de l'onde au pied de l'escalier des lavoirs, dans ces écumes turbu-

lentes qui s'engouffrent sous l'obscurité des ponts, dans ces chatoiemens mobiles qui courent sur la surface ! aussi les fleuves et les lacs ont-ils toujours été, pour la tradition populaire, le grand réceptacle des créations fantastiques. C'est là que se cachent les villes englouties dont on entend encore les cloches à certains jours, et qu'habitent les ondins ou les fées des eaux ! La plupart des villes allemandes, bâties sur des rivières, ont conservé le souvenir de ces fables char-



Une rue de la ville de Meissen, sur l'Elbe

mantes que l'on raconte le soir, près du foyer, au bruit de l'onde qui gazouille mystérieusement sous les fenêtres.

La position de Meissen sur l'Elbe doit favoriser ces contes de veillées : une partie des maisons baignent leurs pieds dans le fleuve, comme l'indique notre gravure, et se trouvent par conséquent en rapport de voisinage avec le terrible peuple « des hommes aquatiques. »

Rien de plus charmant, au reste, que ces habitations à

toits onduleux, à demi perdues dans les feuillées, et se mirant au tremblement des eaux.

Meissen, qui fait partie du royaume de Saxe, est situé à quelques lieues de Dresde ; on n'y compte que 7 600 habitans ; mais la ville est célèbre par ses manufactures de porcelaine. Ce fut à Meissen que cette fabrication fut tentée pour la première fois en Europe. Une manufacture y fut fondée par le gouvernement en 1710, et donna sur-le-champ les

magnifiques produits qui sont encore si recherchés aujourd'hui par les amateurs, sous le nom de *vieux saxe*. Pendant assez longtemps, la manufacture de Meissen a eu le monopole de la fabrication de la porcelaine. Il y avait peine de mort contre quiconque eût révélé le secret de cette fabrication, ou même transporté ailleurs la matière première. Mais toutes ces précautions n'ont pu empêcher l'établissement successif de manufactures rivales à Berlin, à Brunswick, à Vienne, en France et en Angleterre.

L'argile blanche, qui sert à fabriquer les porcelaines de Meissen (dont la pâte n'a point encore été peut-être égalée), se retire de carrières placées aux environs d'Aue, dans l'Erzgebirge, chaîne de montagnes qui sépare la Saxe de la Bohême, et qui s'élève à près de 4 300 mètres.

SUR LE FROID PÉRIODIQUE

DU MILIEU DE MAI.

Dans la matinée du premier mai de 1780, le grand Frédéric se promenait sur les terrasses du palais de Sans-Souci; l'air était tiède, le soleil chaud, les bourgeons des arbres s'épanouissaient de tous côtés et les corolles des fleurs printanières s'échappaient à l'envi de leurs calices. Le roi s'étonnait que les orangers fussent encore renfermés; il appela son jardinier et lui ordonna de faire sortir ces arbres pour les disposer sur les terrasses et le long des allées. « Mais, sire, lui objecta le jardinier, vous ne craignez donc point les *trois saints de glace*, saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais? » Le roi philosophe se mit à rire et intima l'ordre de tirer immédiatement les orangers de leur habitation d'hiver où ils languissaient privés d'air et de lumière. Jusqu'au 10 mai tout alla bien; mais le jour de saint Mamert le froid survint, le lendemain, jour de saint Pancrace, la température baissa davantage, et il gela fortement dans la nuit qui précéda la fête de saint Servais. Les orangers avaient beaucoup souffert; le jardinier se confirma dans sa croyance, mais le roi n'admit qu'une coïncidence fortuite. Il avait tort. Les préjugés du vulgaire renferment presque toujours quelques parcelles de vérité, et certaines opinions populaires sont des vérités tout entières, mal comprises et surtout mal expliquées. Celle-ci est du nombre: deux météorologistes allemands, MM. Maedler et Lohrmann, voulurent s'assurer si l'opinion des cultivateurs allemands était fondée. Ils trouverent qu'en Allemagne ces trois jours sont constamment plus froids que ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent. Ainsi, à Berlin, où l'on possède une série d'observations de cent dix années consécutives, la température moyenne de chaque jour de mai, exprimée en degrés centigrades, est la suivante à partir du 8 jusqu'au 16.

8 mai.	12°, 66
9	12, 82
10	12, 37
11 (saint Mamert).	11, 71
12 (saint Pancrace).	11, 65
13 (saint Servais).	11, 55
14	12, 39
15	12, 69
16	13, 00

La température moyenne des 11, 12 et 13 mai (11°,64) est plus basse que celle de trois autres jours consécutifs quelconques du mois de mai.

On a vérifié ces résultats en étudiant le climat des villes de Dresde, de Prague, de Carlsruhe, de Londres et de Paris. Dans toutes ces villes on trouve toujours une période de froid comprise entre le 9 et le 17 mai, et en moyenne le 13 mai est toujours plus froid que le 8 et le 18; si l'on fait la même recherche pour Saint-Petersbourg, on trouve que la période du froid survient plus tôt, elle tombe sur le 9 et le 10. Pour Paris, trente années d'observations (1816-1845) nous apprennent que cette

période est retardée et qu'il n'y a pas dans le mois de mai trois jours consécutifs dont la moyenne soit plus basse que celle des 13, 14 et 15. Le tableau suivant en est la preuve.

Température moyenne, à Paris, de chaque jour du mois de mai, déduite de trente années d'observations (1816-1845).

1	12,95	17	14,03
2	11,94	18	14,16
3	13,97	19	14,25
4	13,85	20	11,88
5	14,01	21	14,64
6	13,92	22	14,46
7	13,94	23	15,16
8	14,26	24	15,15
9	13,68	25	14,49
10	12,80	26	14,45
11	13,10	27	14,56
12	12,96	28	14,66
13	* 12,83	29	14,93
14	* 12,43	30	14,98
15	* 12,80	31	15,40
16	13,25		
		Moyenne	14,43

Cette basse température des 13, 14 et 15 mai est un fait extrêmement remarquable. En effet, le 1^{er} mai, le soleil est déjà fort élevé au-dessus de l'horizon; du 1^{er} au 13 cette hauteur augmente de plus de trois degrés, par cela même les jours grandissent rapidement: leur durée, qui est le 1^{er} de 14 heures 31 minutes, est de 15 heures 7 minutes le 13. Toutes ces circonstances tendent à élever la température, et cependant il y a un abaissement notable vers le milieu du mois et surtout dans les trois jours que nous avons mentionnés. On remarquera aussi que la période du froid vient plus tard qu'en Allemagne: des trois saints de glace du jardinier de Sans-Souci, saint Servais est le seul dont l'influence s'étende qu'en France. Un de nos météorologistes les plus distingués, M. Fournet, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, frappé de l'intensité du froid survenu en mai 1848, a voulu savoir si cette époque du froid se manifestait aussi dans le bassin du Rhône; elle y existe, en effet, mais son apparition est encore plus tardive qu'à Paris. Ainsi à Lyon elle est sensible du 20 au 22 mai. En 1845, par exemple, le thermomètre n'y descendit pas au-dessous de 6° jusqu'au 18 mai, mais le 19 il était dans la nuit à 5°, 5; le 20 à 5°, 0; le 21 à 4°, 0, et la terre se couvrit de gelée blanche; depuis ce jour le minimum oscilla encore entre 5°, 5 et 6°, 8, mais à partir du 26 il ne descendit plus au-dessous de 11°. Ce combat de l'hiver et du printemps, ce commencement de chaleur interrompu par des recrudescences de froid, ces alternatives si pénibles au moment où toute la nature s'épanouit au retour de la belle saison, ont inspiré au poète Deschamps la boutade suivante.

C'est un ménage d'enfer.
 L'almanach et le thermomètre
 Ne peuvent d'accord se mettre:
 L'un dit printemps et l'autre hiver.
 Nous avons un triste ordinaire
 De grêle, de pluie et de vent;
 Un grisâtre horizon, souvent
 Éclairé d'un coup de tonnerre.
 On dirait que le mois de mai
 Est relégué dans quelque idylle,
 Ou que, tel qu'un luxe inutile,
 Cette année on l'a supprimé.

La conclusion de tous les faits que nous venons d'énumérer, c'est qu'il existe dans le mois de mai une période de froid de trois jours environ; cette période paraît arriver plus tard dans le Midi que dans le Nord, car à Pétersbourg elle tombe aux environs du 10, à Paris du 13 au 15, à Lyon du 19 au 22. Ces arrivées ne coïncident pas avec celle de la lune rousse, si redoutée des jardiniers.

Deux explications ont été proposées pour rendre compte du froid périodique du mois de mai. On a pensé qu'il était

dû au passage de la terre au milieu d'un groupe d'astéroïdes assez nombreux pour affaiblir par leur interposition la chaleur solaire ; on avait établi une relation de cause à effet entre l'apparition de nombreuses étoiles filantes au mois de mai et celle du froid. Cette opinion n'est plus soutenable ; en effet, nous avons vu que dans l'Europe septentrionale seulement l'apparition du froid varie du 9 au 19 mai, et les observations si longtemps continuées et si consciencieuses de M. Coulvier-Gravier sur les étoiles filantes (1) prouvent qu'au printemps, c'est dans la nuit du 1^{er} au 2 mai qu'on remarque le plus grand nombre de ces météores. Il n'y a donc point de coïncidence entre l'époque du froid et celle du plus grand nombre des étoiles filantes.

Une autre explication consiste à attribuer ce froid à la fonte des neiges et des glaces dans le nord et sur les autres montagnes de l'Europe. La neige, en fondant, absorbe, comme on sait, une grande quantité de chaleur qu'elle emprunte à tous les corps environnants et par conséquent aussi à l'air avec lequel elle est en contact. On a donc supposé que le froid qui en résultait se propageait du nord vers le sud, et amenait successivement l'abaissement de température que nous avons signalé. Cette explication est peut-être la véritable ; mais avant de l'adopter il faut attendre qu'elle soit confirmée par des observations directes nombreuses et positives. Jusque-là elle reste à l'état de simple hypothèse.

LES LAGUNES DE VENISE.

Voyez, sur Venise, 1848, p. 64.

Les lagunes sont l'ouvrage du temps et de la nature. C'est par le double effet de l'action du flux et du reflux sur le sol, et de la chute continuelle des eaux, qu'il s'est formé à l'extrémité supérieure de la mer Adriatique un fond marécageux d'une étendue considérable que le flux a recouvert, et que le reflux a laissé libre en partie. L'industrie de l'homme s'est emparée des endroits les plus élevés, et c'est ainsi que s'est formée Venise, qui n'est qu'un groupe de quantité d'îlots entouré d'un grand nombre d'autres. On a creusé avec des peines et des dépenses inouïes, dans ces marais, des canaux assez profonds pour qu'au moment du reflux des vaisseaux de guerre même puissent remonter jusqu'aux plus hautes passes. Un soin, une surveillance continuel peuvent seuls entretenir ces travaux, conçus et exécutés par le génie et l'activité des habitants. Le Lido n'est accessible qu'en deux endroits, auprès de la citadelle et de Chiozza, à l'extrémité opposée. Le flux y porte les eaux, et le reflux les en éloigne deux fois le jour, toujours par la même issue et dans la même direction. Le fleuve couvre en quelques endroits l'intérieur de ces marais, et laisse, sinon à sec, du moins à découvert, les points les plus élevés.

Il en arriverait tout autrement si la mer cherchait à se frayer une nouvelle route, attaquait cette langue de terre, et y déployait sans contrainte toute la fureur de ses flots. Les petits villages qui couvrent le Lido, Palestrina, Saint-Pierre et d'autres, seraient submergés ; les débris combleraient les canaux de communication, et le bouleversement opéré par les eaux ferait du Lido des îles, et un marais de celles qui se trouvent maintenant en arrière de ce lieu. C'est pour prévenir ce malheur qu'on emploie tous les moyens qui peuvent en garantir le Lido. On oppose à la furie de la mer tous les obstacles capables de protéger le terrain conquis sur elle, et les établissements que l'industrie de l'homme a formés.

On a eu raison de ne laisser d'accès à la mer que par deux issues, et de lui fermer tout autre passage. Ainsi, dans les crues d'eau extraordinaires, les efforts les plus violents des flots ne sont point à craindre, et leur furie, soumise à la loi

du reflux, s'amortit en quelques heures. Venise n'a, au surplus, rien à redouter. La lenteur avec laquelle la mer se retire lui garantit sa sûreté pour des siècles, et une surveillance assidue la maintiendra en possession de ses canaux.

GOETHE, *Voyage en Italie*.

CE QUE DIT LA CRÉATION.

Lorsque Dieu forma la rose, il dit : Tu fleuriras et tu répandras ton parfum ; lorsqu'il ordonna au soleil de sortir du chaos, il ajouta : Tu éclaireras et tu échaufferas la terre ; lorsqu'il donna la vie à l'alouette, il lui enjoignit de s'élever en chantant dans les airs ! enfin il créa l'homme, et il lui dit d'aimer !

Et en voyant le soleil briller, en sentant la rose épancher ses parfums, et en entendant l'alouette gazouiller dans les airs, comment l'homme aurait-il pu s'empêcher d'aimer ?

GRUN.

NUMISMATIQUE.

MÉDAILLES RARES.

Suite et fin.—Voy. p. 34.

N^o 7. Statère d'or représentant Titus Quinctius Flaminius, personnage romain, dont Plutarque a raconté la vie et qui est surtout célèbre pour avoir vaincu le roi de Macédoine Philippe V, près de deux siècles avant J.-C., et avoir fait proclamer dans les jeux sacrés de la Grèce, la liberté de la nation entière. Cette monnaie a sans doute été frappée par quelque ville grecque au moment de l'enthousiasme excité par la généreuse conduite du vainqueur de Philippe. On



N^o 7.

n'en connaît que deux exemplaires : l'un est dans le cabinet de la Bibliothèque nationale ; l'autre était en 1829 en la possession d'un drogman de France à Constantinople.



N^o 8.

N^o 8. Un aureus représentant Marc Antoine et Octavie sa femme. D'un côté, on lit autour du buste de Marc Antoine : M. ANTONINIVS. M. F. M. N. AVGV. IMP. TER. Ces mots, écrits en abrégé selon l'usage romain, doivent être traduits : Marc Antoine, fils de Marc, petit-fils de Marc, Augure, empereur pour la troisième fois. — Au revers, on voit un buste de femme, les cheveux relevés derrière la tête, et on lit la suite des titres de Marc Antoine : COS. DESIGN. ITER. ET TER. III. VIR. R. P. C. ; Consul désigné pour une seconde et pour une troisième fois, triumvir pour constituer la république. Il faut remarquer que le nom d'Octavie ne paraît pas sur cette pièce ; aussi, bien qu'il soit certain que c'est la sœur d'Octave qui est représentée sur cette rare médaille, quelques auteurs ont-ils voulu y voir Cléopâtre.

N. 9. Médaille de bronze représentant la première femme d'Héliogabale, ou plutôt Elogabale. La légende porte le nom

(1) Recherches sur les étoiles filantes, par MM. Coulvier-Gravier et Saige, p. 73.

de l'impératrice : ANNIA FAVSTINA AVGVSTA; au revers, on voit l'empereur donnant la main à sa femme. La légende CONCORDIA fait allusion à la bonne intelligence entre les deux époux; elle ne dura guère, car le Sardanapale romain répudia sa femme très-peu de temps après son mariage. Cette



N° 9.

médaille, quoique d'un métal modeste, vaut 600 francs selon M. Mionnet, dont les estimations sont plutôt au-dessous qu'au-dessus du cours commercial des raretés.



N° 10.

N° 10. Voici une médaille qui fera palpiter le cœur des amateurs des antiquités de notre vieille Gaule. C'est celle de Vercingétorix, le chef des Arvernes (les Auvergnats), qui, nommé généralissime de la confédération des cités gauloises, luita si glorieusement contre César, et qui, non moins noble et plus authentique que le Curtius si vanté de Rome, vint offrir sa vie au vainqueur, croyant racheter ainsi l'indépendance de sa patrie. Cette médaille d'or, qui a été longtemps unique, appartient à M. Bouillet de Clermont-Ferrand, amateur zélé des antiquités de sa province. M. de La Saussaye a fait connaître le premier ce monument précieux de l'autonomie de la Gaule, dans la Revue numismatique, il y a onze ans. La légende incomplète ne laisse voir que la fin du nom : INGETORIX; le type est un buste d'homme; le revers représente un cheval galopant; dans le champ, on distingue un vase à deux anses. Aujourd'hui on connaît une seconde pièce de Vercingétorix semblable à celle-ci; mais on y lit le commencement du nom du héros de l'indépendance gauloise, *vercin*. Cette seconde rareté appartient à M. Mioche de Clermont-Ferrand.



N° 11.

N° 11. Médaille d'or de Louis le Débonnaire : DN HLVDVICVS IMP AVG. Notre seigneur Louis, empereur, Auguste. Buste impérial. — Revers. Une croix dans une couronne et cette légende : MVNVS DIVINVM, Présent divin. On aura compris que c'est la couronne que l'empereur reconnaît tenir de Dieu.

Cette pièce est unique; elle appartenait au dix-septième siècle à Peiresc. Gassendi, dans la Vie de ce savant, nous apprend qu'elle lui fut dérobée et qu'il en conçut une douleur excessive. Leblanc, l'auteur du Traité historique des monnaies de France, dit avoir vu une lettre de Peiresc, où il paraît aussi affligé de cette perte, que s'il avait perdu la moitié de

son bien. Félicitons-nous qu'une pièce aussi rare soit conservée au cabinet de la Bibliothèque nationale.



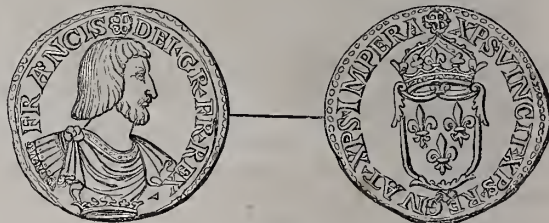
N° 12.

N° 12. Écu d'or de Louis IX. Légende : LVDVICVS DEI, GRATIA FRANCORVM REX. Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français. Écusson aux armes de France, semé de fleurs de lis sans nombre. — R. XPC VNICIT (pour VINCIT). XPC REGNAT XPC IMPERAT; Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ triomphe; croix fleuronnée, cantonnée de quatre fleurs de lis. Cette pièce est remarquable d'abord par le travail qui est d'une grande perfection; puis, on y trouve pour la première fois les armoiries des rois de France; enfin, on y lit aussi pour la première fois la formule qui se perpétua sur le revers de nos monnaies d'or jusqu'à la révolution de 1789.



N° 13.

N° 13. Monnaie d'or de Sicile. Légende : KAROL. DEI GRA. Charles, par la grâce de Dieu. Buste de Charles I^{er} (d'Anjou), la couronne ouverte en tête, revêtu du manteau impérial, vêtu à l'antique, comme l'empereur sur les monnaies frappées en Sicile et dites *augustales*. Dans le champ, à gauche, une fleur de lis. — R. REX SICILIE, roi de Sicile. Écusson aux armes de la maison d'Anjou, c'est-à-dire, d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel à quatre pendants de gueules.



N° 14.

N° 14. Monnaie d'essai. FRANCIS. DEI GR. FR. REX. François, par la grâce de Dieu, roi des Français. Buste à droite de François I^{er}, barbu, la tête nue, revêtu d'une armure et d'un manteau royal. A l'exergue, c'est-à-dire en bas, une couronne ouverte. — R. La légende de la monnaie de saint Louis et l'écu des armes de France surmonté d'une couronne fermée comme celle de l'empereur.

Cette magnifique pièce d'or doit avoir été gravée par Matteo del Nassaro, graveur général des monnaies de France, ami de Benvenuto Cellini, qui l'avait recommandé au roi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

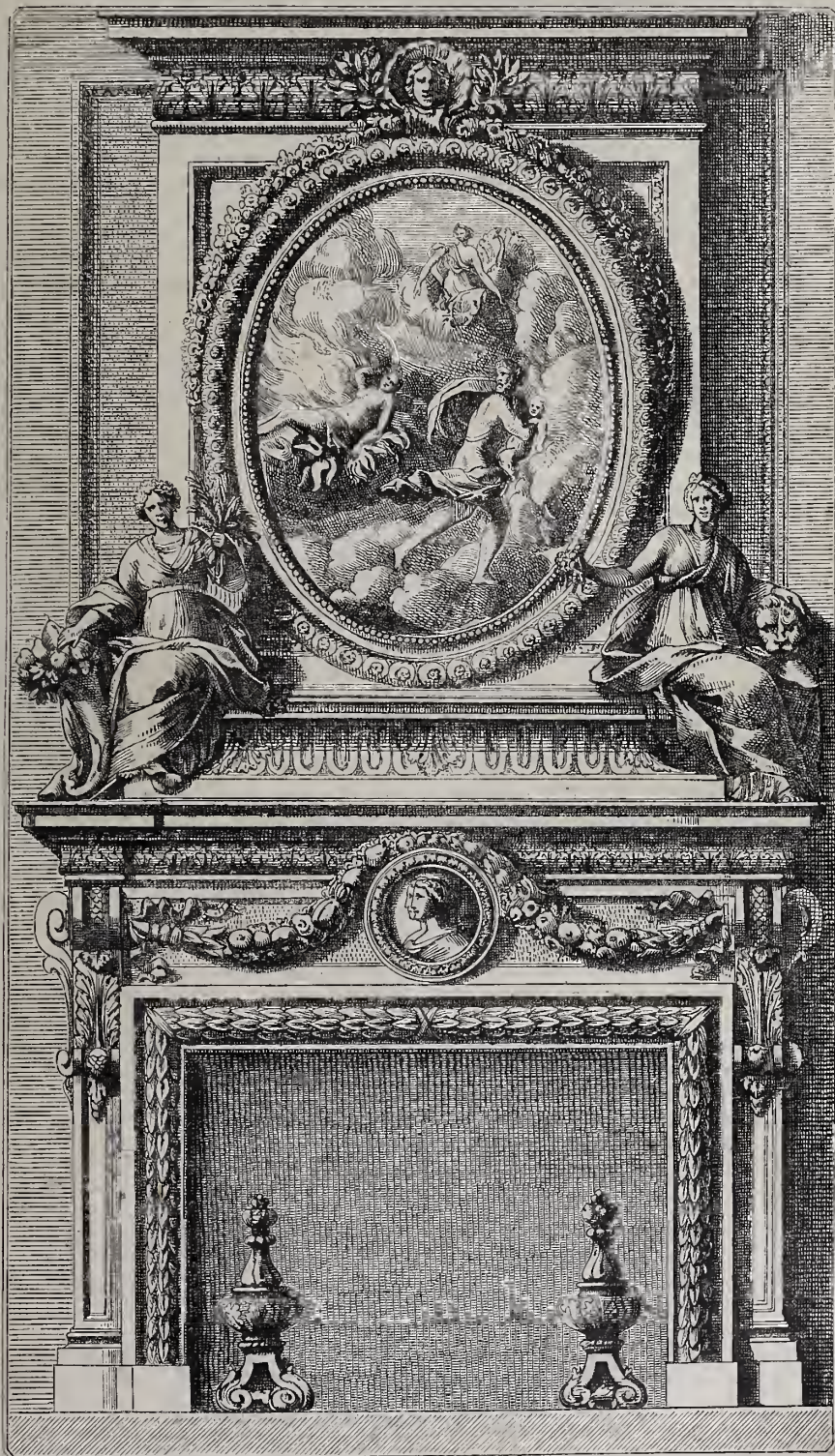
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE.

OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. p. 63.

SUITE ET FIN DU REGNE DE LOUIS XIV.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES.



Dix-septième siècle. — Dessin de cheminée composé par Jean Lepautre. — Fac-similé de la gravure originale.

Les encouragements accordés aux arts, sous le règne de Louis XIV, avec une prodigalité et une munificence sans égales, eurent pour effet de multiplier le nombre des artistes de talent qui, par le mérite et la variété de leurs produc-

tions, contribuèrent tant à illustrer cette mémorable époque. On voit se grouper, autour des architectes éminents dont nous avons précédemment apprécié les œuvres, une série d'artistes d'un autre ordre qui, dans des genres divers, mais se rattachant toutefois à l'architecture, surent acquérir une réputation plus ou moins méritée. On peut comprendre dans cette catégorie Desgodets, Daviler, Chambray, Le Nostre, Antoine et Jean Lepautre, Berain, Marot, etc.; artistes sur lesquels il nous paraît utile de donner quelques détails pour compléter l'histoire de la marche que suivit l'architecture française pendant cette brillante période.

DESGODETS.

Antoine Desgodets vécut de 1653 à 1728. Il se livra de très-bonne heure à l'étude de l'architecture, et montra bientôt une si grande aptitude pour cet art, qu'à l'âge de dix-neuf ans il fut autorisé à assister aux conférences de l'Académie. Voici comment Desgodets s'exprime lui-même à ce sujet dans la préface de son ouvrage sur les édifices antiques de Rome :

« J'obtins, en 1672, la permission d'être présent à ces conférences; et après avoir, pendant près de deux ans, profité des avantages qu'il y a d'entendre des personnes consommées dans toutes les connaissances de l'architecture, je fus, vers la fin de l'année 1674, envoyé à Rome avec les académiciens que le roi y entretient pour étudier l'architecture, la peinture et la sculpture. Je partis avec la résolution de ne rien épargner pour me prévaloir d'une occasion si favorable au désir ardent que j'avais de m'instruire, et me proposai d'employer dans ce voyage toute la peine et toute la patience nécessaires pour venir à bout de ce dessein. »

Desgodets s'embarqua à Marseille vers la fin de 1674, avec Daviler jeune, architecte de son âge, et M. Vaillant, célèbre antiquaire. La felonque qui les portait fut capturée par des corsaires algériens, et nos voyageurs, après avoir été retenus captifs pendant seize mois en Afrique, furent délivrés par un échange que fit le roi, et ils purent enfin se rendre à Rome qui était le but de leur voyage.

Dans l'étude que Desgodets avait faite des divers auteurs qui ont reproduit les monuments de l'antiquité, tels que Palladio, Serlio, etc., il avait reconnu de si grandes différences dans les dessins et les mesures qu'ils en ont donnés, qu'il résolut de mesurer et de dessiner lui-même ces monuments avec la plus grande exactitude. Toutefois, son respect et son admiration pour les maîtres en question étaient tels, qu'il croyait devoir attribuer les erreurs qu'il fut bientôt à même de constater aux ouvriers que ces architectes avaient été obligés d'employer à ce travail, ou à la difficulté qu'ils avaient dû rencontrer pour se rendre accessibles certaines parties des édifices.

Desgodets, en rendant compte de ses travaux, se plaint de n'avoir pu faire les dépenses nécessaires, soit pour échafauder les monuments comme il l'aurait désiré, soit pour faire les fouilles indispensables pour découvrir les parties enterées. « Néanmoins, dit-il, mon zèle et ma persévérance surmontèrent enfin toutes ces difficultés; car j'ai trouvé moyen, pendant seize mois que je suis resté à Rome, de dessiner moi-même tous ces anciens édifices, dont j'ai levé les plans et fait les élévations et les profils, avec toutes les mesures que j'ai prises exactement, ayant observé les contours des ornements dans leur goût et dans les différentes manières qui s'y remarquent. »

Les mesures données par Desgodets passent généralement pour assez exactes, et, dans tous les cas, c'était la représentation la plus fidèle qui eût encore été faite jusqu'alors des édifices de l'antiquité romaine; mais quant au caractère des ornements, il serait impossible de s'en faire une idée par son ouvrage, dont l'imperfection sous ce rapport doit être attribuée au peu d'habileté sinon au peu de scrupule du dessinateur, qui n'a pas su reproduire fidèlement ce qu'il avait devant les yeux.

Quoi qu'il en soit, le travail de Desgodets eut un immense succès. Dès son retour à Paris, il le soumit à Colbert qui en fut si satisfait qu'il le chargea de choisir les meilleurs graveurs en architecture (Leclerc, P. et J. Lepautre, Châtillon, Guérard, Bréby, Bonnart, de La Boissière, Tournier et Marot) pour faire exécuter ses dessins aux dépens du roi. Il ordonna que rien ne fût épargné pour rendre cet ouvrage digne de la grandeur et de la magnificence de Louis XIV. Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, a pour titre : *les Édifices antiques de Rome*; il ne fut présenté à l'Académie que douze ans après sa publication. Desgodets, désigné par le roi pour remplir à l'Académie la place de Dorbay, y lut, en différentes circonstances, plusieurs mémoires très-intéressants dont on peut voir l'énoncé en tête de son ouvrage sur les édifices antiques de Rome. De ce nombre sont les Lois des bâtiments et le Toisé général des bâtiments; ouvrages fort appréciés des architectes, et qui peuvent encore être consultés avec fruit. Desgodets fut ensuite nommé contrôleur des bâtiments du roi, et remplaça La Hire comme professeur à l'Académie. Il mourut subitement, en mai 1728, âgé de soixante-quinze ans.

On voit que Desgodets, négligeant la pratique de l'architecture, se livra exclusivement à la théorie de son art. Son ouvrage des édifices antiques de Rome, bien qu'il ait pu en réunir les matériaux dans l'espace de seize mois, est le principal travail de sa vie: il a perdu aujourd'hui une partie de la valeur qu'il avait à l'époque où il fut publié; mais quoiqu'il ne réunisse pas toutes les conditions qu'on a droit d'exiger dans un travail de ce genre, il mérite cependant d'occuper sa place dans une bibliothèque d'architecte; il est en effet commode de trouver réunis en un même volume les principaux édifices de l'antiquité romaine avec tous leurs détails.

DAVILER.

Daviler, qui avait accompagné Desgodets à Rome, y fit un séjour beaucoup plus long; il consacra cinq années à mesurer les édifices antiques et modernes que cette ville renferme. De retour en France, Daviler travailla sous la direction de Mansart, et publia un Cours d'architecture accompagné d'un Dictionnaire des termes de cet art, qui eut beaucoup de succès; cet ouvrage eut plusieurs éditions; la dernière parut en 1750, et les écrivains y joignirent des détails de décoration intérieure dans le mauvais goût de ce temps, composés par l'architecte Leblond. Ce fut Daviler qui exécuta à Montpellier l'arc du Peyrou d'après les dessins de Dorbay; il dirigea en outre des travaux à Béziers, Carcassonne, Nîmes et Toulouse; mais la mort vint terminer sa carrière à l'âge de quarante-sept ans, en 1700.

La nature même des travaux de Desgodets et de Daviler et avant ceux-ci l'ouvrage publié par Chambray en 1650, portant pour titre : *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*, indiquent très-nettement dans quelle voie étaient engagés les principaux architectes du dix-septième siècle. On voit que toutes leurs études avaient pour but, non pas l'analyse des principes de l'architecture antique, mais bien la reproduction fidèle des monuments mêmes, en vue de faire prévaloir l'imitation la plus exacte possible des formes appliquées à ces monuments. Ce goût d'imitation, ou pour mieux dire de reproduction, ressort très-clairement du passage suivant, que nous empruntons à la préface de l'ouvrage de Chambray.

« A peine, dit-il, trouverait-on maintenant un architecte qui ne dédaignât de suivre les meilleurs exemples de l'antiquité! Ils veulent tous composer à leur fantaisie, et pensent que l'imitation est un travail d'apprentis, que pour être maîtres il faut nécessairement produire quelque nouveauté. L'autres gens qu'ils sont, de croire qu'en fantaisiant (*sic*) une espèce de corniche particulière, ou telle autre chose, ils aient fait un ordre nouveau, et qu'en cela seulement consiste ce qu'on appelle inventer! »

On conçoit que les écarts auxquels s'étaient livrés certains architectes de son temps aient pu inspirer à Chambray cette sortie contre les novateurs. Mais, entre l'absolu mépris pour les essais des artistes de cette époque qui, en voulant à tout prix faire du nouveau, s'éloignaient entièrement des règles du goût, et la servile reproduction des formes d'une architecture créée par d'autres besoins et d'autres idées, n'y avait-il pas un milieu dans lequel l'art pouvait se maintenir, en conservant son indépendance et sa liberté?

On doit certainement savoir gré à Palladio, Serlio et autres maîtres de la renaissance d'avoir reproduit avec respect et amour les débris des édifices antiques qu'ils avaient sous les yeux, pour les sauver de la ruine complète qui les menaçait et les conserver à la postérité comme de précieux modèles à consulter; mais Vignole, qui le premier a eu la funeste idée de composer un corps de doctrine des principales ordonnances de l'architecture antique, a porté par cela même un coup fatal à l'indépendance sans laquelle il ne saurait y avoir d'originalité en architecture. Vouloir trouver dans les ordres antiques des principes fixes et invariables, c'est méconnaître par cela même l'esprit de l'art antique, et apprécier bien faussement cette admirable variété qui en fait le principal mérite. Que deviendraient, avec des formules déterminées comme celles de Vignole, ces nuances infinies et ces éléments si délicats de modulation dont les anciens possédaient si bien le secret? Chambray, Desgodets, Daviler, etc., entreprirent leurs œuvres dans le même ordre d'idées que Vignole; et ces architectes, en ayant la prétention de donner des formules déterminées pour les différents genres d'ordonnance à adopter dans les compositions architecturales, engendrèrent le système que nous appellerons classique, c'est-à-dire qu'on a cru propre à être enseigné dans les écoles, de manière à engager tous les élèves dans une même et unique voie. Ce déplorable système eut pour conséquence de faire perdre à l'architecture française l'originalité qu'elle avait acquise antérieurement et qui était susceptible d'atteindre un tout autre développement.

Il ne résulte cependant pas des observations critiques que nous venons de faire, que l'architecture du dix-septième siècle soit dépourvue de tout caractère propre; mais, il faut en convenir, c'est plutôt dans les constructions particulières que son originalité se révèle. Les productions de cette époque se distinguent particulièrement par la grandiose des dispositions générales, par une juste entente des plans et des distributions, et surtout par un sentiment de grandeur et de magnificence sans égal. Mais, sous le rapport de la forme et du goût, l'architecture du règne de Louis XIV laisse beaucoup à désirer. En voulant être originaux, les architectes sont souvent tombés dans des écarts bien regrettables, ou, quand ils ont cherché la noblesse et la sévérité, ils se sont crus obligés d'employer servilement les éléments de l'architecture romaine; nous disons romaine, car ces prétendus admirateurs de l'art antique n'avaient aucune connaissance des précieux trésors de l'architecture grecque, et ne pouvaient être conséquemment initiés que très-imparfaitement aux principes de cet art primordial dont l'architecture romaine n'était qu'un reflet altéré successivement par les siècles de décadence. A défaut d'un style original qu'ils n'avaient pas su créer, les architectes habillaient leurs constructions à la romaine, tout comme les sculpteurs les statues de Louis XIV.

JEAN LEPAUTRE.

Mais, comme dans toutes les époques, à côté des copistes et des impuissants surgirent les génies créateurs et originaux; parmi ceux-ci, il faut mettre au premier rang Jean Lepautre, architecte, dessinateur et graveur.

Quelle verve! quelle vigueur et quelle richesse d'invention! Jean Lepautre n'emploie pas son temps à mesurer les ordres antiques, à interroger les décorations des thermes ou des villas de Rome; il se sent Français et se monte au diapason

de la société de son temps. C'est à Versailles que Lepautre prend le ton pour composer en toute liberté ce qu'il croit le plus en harmonie avec la grandeur des idées qui régnaient dans le milieu où il se trouve placé. Tous les sujets de décoration lui sont familiers, toutes les données lui sont bonnes, rien ne résiste à son docile et inépuisable crayon; ses compositions se comptent par milliers, et elles sont aussi variées que nombreuses. Il était né en 1617. « Il fut mis dans sa jeunesse, dit Basan, chez un menuisier qui lui enseigna les premiers éléments du dessin; mais bientôt Lepautre devint non-seulement un dessinateur de mérite, mais un habile graveur; doué de ce double talent, il publia un grand nombre de décorations architecturales comprenant une infinité de sujets, tels qu'intérieurs d'appartements, plafonds, cheminées, vases, etc., qui révèlent de sa part une imagination des plus fécondes. » Jean Lepautre ne fut pas architecte proprement dit, mais il mérita d'occuper une place à part dans cette grande époque comme ayant exercé une influence immense sur l'art et les artistes contemporains. En 1677, l'Académie s'associa Jean Lepautre, qui mourut en 1682. C'est avec regret qu'on voit dans l'œuvre de Lepautre des plafonds ou autres décorations restées à l'état de projets, car la plupart sont supérieures à ce qui fut exécuté dans les palais bâtis de son temps. Nous avons joint à cet article la gravure d'une cheminée composée par lui, et nous nous sommes attachés à reproduire en fac-similé la gravure originale, afin de conserver à cette composition la physionomie qui caractérise le double talent de son auteur.

ANTOINE LEPAUTRE.

Antoine Lepautre, frère de Jean, né en 1614, occupa un rang très-distingué parmi les architectes du dix-septième siècle. Les principaux édifices bâtis sur ses dessins sont: l'église de Port-Royal; l'hôtel de Gèvres, rue Neuve-Saint-Augustin; celui de Chamillard, rue Coq-Héron; la maison du duc de Gèvres, à Saint-Onen; l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine. Il publia en outre une suite de compositions sous le titre d'Œuvres d'architecture d'Antoine Lepautre, dont la première édition parut en 1652. Daviler se chargea plus tard de donner des explications sur les planches de ce livre.

Antoine Lepautre était architecte de Monsieur, frère du roi, et en cette qualité, il ajouta deux ailes à son château de Saint-Cloud, et donna le dessin de la partie haute de la grande cascade. L'hôtel de Beauvais mérite d'être cité à part parmi les œuvres de Lepautre; la disposition du plan est extrêmement ingénieuse eu égard à l'irrégularité du terrain. Quant à l'ordonnance de l'architecture extérieure et intérieure de cet hôtel, bien qu'on y rencontre certains détails empreints du mauvais goût qui commençait s'introduire dans l'art, on se plaît à y reconnaître un caractère d'unité et de fermeté qui dénotent un architecte de talent et sûr de lui-même.

Lepautre avait construit l'hôtel de Beauvais pour une personne qui avait toute la confiance de la reine-mère; ce fut sans doute par cette protection qu'il parvint au poste de premier architecte du roi. Comme tel, il eut à fournir les dessins du château de Clagny, destiné à madame de Montespan; mais celle-ci n'étant aucunement satisfaite, Le Nostre profita de cette occasion pour produire son ami Mansart. Il proposa donc à madame de Montespan de lui procurer les dessins d'un jeune homme de sa connaissance qui certainement lui plairaient: elle y consentit; les dessins furent présentés et agréés. Lepautre en eut, dit-on, tant de chagrin qu'il faillit succomber à cette mortification. Antoine Lepautre avait été reçu à l'Académie d'architecture en 1671, c'est-à-dire lors de son établissement. Il mourut, en 1691, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

BERAIN.

Berain, contemporain de Jean Lepautre, était également habile comme dessinateur et comme graveur; ses compositions sont nombreuses et variées; on trouve dans ses œuvres des



Dix-septième siècle. — Dessin de Vase, par Jean Lepautre.

décorations pour les voûtes et les plafonds, des dessins de meubles, de pendules, de candélabres, des cénotaphes, etc. Mais Berain s'était particulièrement livré au genre arabe-que dans lequel on lui accordait de son temps une grande supériorité. Tout en reconnaissant à Berain une imagination féconde et brillante, on doit regretter que ses œuvres soient déjà empreintes de ce mauvais goût qui engendra le style dit rocaille, adopté bientôt à l'exclusion de tout autre. Berain est



Dix-septième siècle. — Dessin de Vase, par Jean Lepautre.

bien inférieur à Jean Lepautre, au burin duquel i. eut souvent recours pour traduire ses compositions. Mais nous ne pouvons omettre de le mentionner ici, vu l'influence qu'il exerça sur le goût décoratif de cette époque. Influence fu-

— neste, il faut le dire, et à laquelle on doit attribuer tous ces motifs bizarres de décorations qui firent fureur dès le commencement du dix-huitième siècle.

La suite à une autre livraison.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102.

AVRIL.

Les belles soirées sont revenues ; les arbres commencent à déplier leurs bourgeons ; les hyacinthes, les jonquilles, les violettes et les lilas parfument les éventaires de bouquetières ; la foule a repris ses promenades sur les quais, sur les boulevards. Après dîner je suis aussi descendu de ma mansarde pour respirer l'air du soir.

C'est l'heure où Paris se montre dans toute sa beauté. Pendant le jour, le plâtre des façades fatigue l'œil de sa blancheur monotone, les charlots pesamment chargés font trembler les pavés sous leurs roues colossales, la foule empressée se croise et se heurte, uniquement occupée de ne point manquer l'instant des affaires ; l'aspect de la ville entière a quelque chose d'âpre, d'inquiet et de haletant ; mais dès que les étoiles se lèvent, tout change : les blanches maisons s'éteignent dans une ombre vaporeuse ; on n'entend plus que le roulement des voitures qui courent à quelque fête ; on ne voit que passants flâneurs ou joyeux : le travail a fait place aux loisirs. Maintenant chacun respire de cette course ardente à travers les occupations de la journée, ce qui reste de force est donné au plaisir ! Voici les bals qui éclairent leurs péristyles, les spectacles qui s'ouvrent, les boutiques de friandises qui se dressent le long des promenades, les crieurs de journaux qui font briller leur lanterne. Paris a décidément déposé la plume, le mètre et le tablier ; après la journée livrée au travail il veut la soirée pour jouer ; comme les matras de Thèbes, il a remis au lendemain les affaires sérieuses.

J'aime à partager cette heure de fête, non pour me mêler à la gaieté commune, mais pour la contempler. Si la joie des autres aigrit les cœurs jaloux, elle fortifie les cœurs soumis ; c'est comme un rayon de soleil qui fait épanouir les deux plus belles fleurs de l'année, la confiance et l'espoir.

Seul au milieu de cette multitude riante, je ne me sens point isolé, car j'ai le reflet de sa gaieté ; c'est ma famille humaine qui se réjouit de vivre ; je prends une part fraternelle à son bonheur. Compagnons d'armes dans cette bataille terrestre, qu'importe à qui va le prix de la victoire ? Si la fortune passe à nos côtés sans nous voir, et prodigue ses caresses aux autres membres de la grande famille, consolons-nous comme l'ami de Parménion, en disant : — Ceux-là sont aussi Alexandre !

Tout en faisant ces réflexions, j'allais devant moi à l'aventure, passant d'un trottoir à l'autre, revenant sur mes pas, m'arrêtant aux boutiques et aux affiches ! Que de choses à apprendre dans les rues de Paris ! quel musée vivant et varié ! Fruits inconnus, armes étranges, meubles d'un autre temps ou d'autres lieux, animaux de tous les climats, images des grands hommes, costumes des nations lointaines, le monde est là par échantillons :

Aussi voyez ce peuple dont toute l'instruction s'est faite le long des vitres et devant l'étalage des marchands ! rien ne lui a été enseigné et il a une première idée de toute chose. Il a vu des ananas chez Chevet, un palmier au Jardin des Plantes, des cannes à sucre en vente sur le pont Neuf. Les peaux rouges exposées à la salle Valentino lui ont appris à mimer la danse du bison et à fumer le calumet ; il a fait manger les lions de Carter, il connaît les principaux costumes nationaux d'après la collection de Babin ; les étalages de Goupil lui ont mis sous les yeux les chasses au tigre de l'Afrique et les séances du Parlement anglais ; il a fait connaissance, à la porte du bureau de *l'Illustration*, avec la reine Victoria, l'empereur d'Autriche et Kossuth ! on peut certes l'instruire, mais non l'étonner ; car aucune chose n'est complètement nouvelle pour lui. Promenez le gamin de Paris

dans les cinq parties du monde, et à chaque étrangeté dont vous croirez l'éblouir, il vous répondra par le même mot sacramental et populaire : *Connu*.

Mais cette variété d'exhibitions qui fait de Paris le musée du monde, n'offre point seulement au promeneur un moyen de s'instruire, c'est une perpétuelle excitation pour l'imagination éveillée, un premier échelon dressé devant nos songes. En la voyant, que de voyages entrepris par la pensée, quelles aventures rêvées, que de merveilleux tableaux ébauchés ! Je ne regarde jamais, près des bains Chinois, cette boutique tapissée de jasmin des Florides et pleine de magnolias, sans voir se dérouler devant moi toutes les clairières des forêts du nouveau monde décrites par l'auteur d'Atala. Puis, quand cette étude des choses et cet entretien avec la pensée a amené la fatigue, regardez autour de vous ! quels contrastes de tournures et de physionomies dans la multitude ! quel vaste champ d'exercice pour la méditation ! L'éclair d'un regard entrevu, quelques mots saisis au passage ouvrent mille perspectives. Vous cherchez à comprendre ces révélations incomplètes, comme l'antiquaire s'efforce de déchiffrer l'inscription mutilée de quelque vieux monument. Vous bâtissez une histoire sur un geste, sur une parole !... Jeux émouvants de l'intelligence qui se repose dans la fiction des lourdes banalités du réel.

Hélas ! en passant près de la porte cochère d'un hôtel, j'ai tout à l'heure aperçu un triste sujet pour une de ces histoires. Au coin le moins lumineux, un homme était debout, la tête nue et tendant son chapeau à la charité des passants. Son habit avait cette propreté indigente qui prouve une misère longtemps combattue ; boutonné avec soin, il cachait l'absence du linge. Le visage à demi voilé par de longs cheveux gris, et les yeux fermés comme s'il eût voulu échapper au spectacle de son humiliation, le mendiant demeurait muet et sans mouvement. Les promeneurs passaient avec distraction à côté de cette indigence qu'enveloppaient le silence et l'ombre ; heureux d'échapper à l'importunité de la plainte, ils détournaient les yeux ! Tout à coup la porte cochère a glissé sur ses gonds ; un équipage très-bas, garni de lanternes d'argent et traîné par deux chevaux noirs, est sorti doucement, puis s'est élancé vers le faubourg Saint-Germain. A peine ai-je pu distinguer, au fond, le scintillement des diamants et des fleurs de bal ! la lueur des lanternes a passé comme une raie sanglante sur la pâle figure du mendiant, ses yeux se sont ouverts, un éclair a illuminé son regard qui a poursuivi l'opulent équipage jusqu'à ce qu'il eût disparu dans la nuit !

J'ai laissé tomber dans le chapeau toujours étendu une légère aumône et je suis passé vite !

Hélas ! je venais de surprendre les deux plus tristes secrets du mal qui tourmente notre siècle, l'envie haineuse de celui qui souffre et l'oubli égoïste de celui qui jouit.

Tout le plaisir de cette promenade s'est évanoui ; j'ai cessé de regarder autour de moi pour rentrer en moi-même. Au spectacle animé et mouvant de la rue a succédé la discussion intérieure de tous ces douloureux problèmes écrits depuis quatre mille ans au fond de chacune des luttes humaines, mais plus clairement posés de nos jours.

Je songeais à l'inutilité de tant de combats qui n'avaient fait que déplacer alternativement le malheur avec la victoire, à ces malentendus passionnés renouvelant, de génération en génération, la sanglante histoire d'Abel et de Caïn ; et, attristé par ces lugubres images, je marchais à l'aventure, lorsque le silence qui s'était fait autour de moi m'a fait sortir insensiblement de ma préoccupation.

J'étais arrivé à une de ces rues écartées où l'aisance sans faste et la méditation laborieuse aiment à s'abriter. Aucune boutique ne bordait les trottoirs faiblement éclairés ; on n'entendait que le bruit éloigné des voitures et les pas de quelques habitants qui regagnaient tranquillement leurs demeures.

Je reconnus aussitôt la rue, bien que je n'y fusse venu qu'une fois. *La suite à la prochaine livraison.*

NOTES PRISES DE MA FENÊTRE.

Voy. 1835, p. 192; 1840, p. 250, 293.

Sous ma fenêtre caquetent les nombreux habitants d'une basse-cour. Une petite ménagère coquette trotte çà et là au milieu des hôtes emplumés que n'effarouche jamais sa présence; et, dans son étroite république, elle entretient un ordre si parfait, une propreté tellement exemplaire, qu'assurément, si je me plains du voisinage, ce ne saurait être qu'à raison des fréquentes distractions qu'il me cause. Comment consulter des dictionnaires et des livres, comment aligner des mots ou des chiffres, lorsque devant vos yeux se déroule toute cette vie active et régulière, lorsque les chatoyantes couleurs des plumes s'étalent au soleil et sollicitent vos regards? Les brillantes descriptions de nos plus habiles naturalistes pâlisent devant les reflets d'émeraude ou de lapis des plumes en pauache du moindre coq de ma voisine, et les gorges irisées de ses pigeons, les cous azurés de ses canards, défient la poésie descriptive la plus riche en expressions colorées.

Quand ma voisine en a le temps, nous causons; je suis heureux de lui fournir parfois des explications et quelques noms barbares en échange des nombreuses anecdotes et du spectacle plein d'attrait dont elle me fait jouir. Elle vit avec son peuple ailé, l'aime, le soigne, se sépare à regret des individus que le marché réclame, et pleure les poulets, « qu'il faut vendre, hélas! » dit-elle avec un soupir. Du moins, tant qu'ils vivent sous sa loi, ses oiseaux sont bien soignés, bien nourris; elle étudie leurs instincts naturels, afin d'y conformer le plus possible cette vie domestique, seconde nature d'habitude qui leur est imposée.

« Il y a profit à les rendre heureux, » répète-t-elle, pour s'excuser vis-à-vis des gens qui ne voient en toute chose que l'intérêt du capital employé; mais, bien que ses volailles aient une réputation à dix lieues à la ronde, bien qu'elle élève les plus belles races d'oiseaux domestiques de tous nos environs, la petite fermière, j'en suis convaincu, tire encore plus de plaisir que d'argent de la basse-cour qui glousse, caquette et roucoule devant ma croisée.

Il faut voir à son approche toutes ces populations emplumées s'empresser autour d'elle! Chaque oiseau l'aime, la connaît, lui fait fête à sa manière. J'ai même lieu de penser que la réputation de la fermière s'étend parmi la gent volatile du dehors, par delà ses possessions, et j'en pourrais apporter tout au moins un exemple.

Le terrain battu, sablonneux et sec de la basse-cour descend, au midi, en pente jusqu'à un petit cours d'eau limpide bordé d'un fin gazon. J'ai essayé de persuader à ma voisine que, pour conserver le velouté de la pelouse, la pureté des eaux, elle ferait bien de hausser la palissade, et de fermer la petite porte qui permet à ses oiseaux aquatiques d'aller s'ébattre dans le ruisseau. Mes conseils s'appuyaient sur de bonnes autorités, entre autres sur celle de l'économiste Cobbett.

« L'eau est inutile aux vieux canards, disais-je d'après lui, et nuisible aux jeunes. On ne doit pas permettre à ceux-ci de nager avant l'âge d'un mois, et même alors l'eau les empêche d'engraisser et le froid les tue. »

Ces conseils n'ont point trouvé ma voisine docile. « Mes canards sont si heureux de nager, de barboter! » répond-elle; et cet argument suffit pour battre en brèche nombre de mes maximes d'économie rurale.

De fait, c'est plaisir de voir les troupes joyeuses, frappant l'eau de leurs ailes luisantes, la faire jaillir de toutes parts, et ma voisine à grand soin de ne jamais laisser les files boiteuses de ses canards se diriger vers le ruisseau avant que le

soleil l'ait échauffé de ses rayons de midi. Puis, dès que la fraîcheur du serain descend avec l'ombre, toute la population emplumée rentre et va nicher dans des poulaillers secs, propres, chauds, garnis d'une paille fréquemment renouvelée, et munis de perchoirs nombreux.

Cependant un clapotement d'eau, et le bruit connu des canards qui, bien qu'ils naviguent en silence, signalent leur départ et leur retour à terre par des cris discordants, fit un soir dresser l'oreille à ma voisine. Elle craignait quelques négligences. Accourue vers le ruisseau, que voit-elle aux lieux du crépuscule? Non point ses pensionnaires attardés, mais bien une étrangère qui, suivie de ses douze cancons, venait d'aborder et demandait asile. Je présume que la nouvelle venue avait ouï parler des délices du lieu et du bon naturel de la fermière.

Ce n'est point ici une plaisanterie, une anecdote inventée en l'honneur de ma voisine, un *canard* enfin, comme on est convenu d'intituler certains mensonges. C'est la simple vérité. Les recherches pour découvrir le propriétaire légal de la couvée voyageuse ont été vaines, et cette involontaire usurpation est légitimée, comme le devrait être toute propriété, par le bon usage. En trop heureuse situation pour être tentée de revenir à la vie errante, la cane vagabonde pond, couve, fournit œufs et cancons, dont le produit profite à un ménage infirme qui n'a pu en sa jeunesse amasser l'aisance nécessaire aux vieux jours.

« Ce bien m'est venu de Dieu et grâce; il est tout juste que de plus nécessaire en aient la meilleure part. » Voilà comment s'excuse la fermière.

« A donnant donnant, » dit un proverbe de notre province: aussi ma voisine reçoit-elle de fréquents témoignages de souvenir et de bonne amitié. Il y a un an qu'un petit cousin, un matelot en congé dans le pays, lui apporta de la Caroline, où il avait séjourné, un fort joli oiseau.

« Mieux coiffé qu'une fiancée à sa noce! » s'écriait la fermière en me le montrant tout d'abord: aussi n'a-t-elle pas apprissans plaisir que le fameux naturaliste suédois avait fait jadis l'observation qu'elle venait de faire. La forme de cette belle aigrette, ourlée de blanc et tombant sur la nuque, comparée par Linné à la coiffure des jeunes mariées de son pays, a valu au beau palmipède le surnom de *sponsa*, l'épousée.

Depuis, la fermière a multiplié les questions sur ce nouveau favori dont la tête est ornée de reflets d'un vert métallique si riche, l'aigrette terminée par des plumes d'un violet pourpre, si beau, le tour de l'œil, les joues, la poitrine tatoués d'un blanc si pur que font ressortir tour à tour le vert obscur, le violet sombre, le noir lustré des plumes supérieures et de la bande qui sépare la gorge de la poitrine. Ma voisine ne se lasse pas d'admirer le double collier blanc, les croissants des joues et les pinceaux de plumes déliées, fines comme des cheveux, dont les bords des ailes et de la queue sont ornés; le bec cramoisî bordé de blanc, noir au bout et sur la crête; les pattes d'un jaune vermillonné, l'iris d'un rouge tournant à l'orange la ravissent tour à tour. Ses interrogations sur les mœurs et les habitudes de l'oiseau ont trop souvent dépassé ma science; il m'a fallu enfin lui traduire une page de Wilson.

« Le 18 mai, dit le naturaliste américain, je visitai un arbre qui contenait un nid de canards d'été... »

— D'été! interrompit ma voisine; vous aviez dit *sponsa*.

— Le même oiseau, souvent nommé par plus d'un peuple, par plus d'un individu, porte plusieurs noms. Les Américains des États du Nord, ayant remarqué qu'à l'approche de l'hiver ce canard émigrerait au midi, le nommèrent en conséquence *canard d'été*: on l'a appelé *de la Caroline*, parce qu'il séjourne dans cet État toute l'année. *Canard des bois* est encore un de ses titres; Wilson vous en dit le motif: Il niche sur les arbres; et je continuai ma lecture.

« Le vieux chêne blanc à forme grotesque qui renfermait ce nid, était décoré par l'orage; il s'élevait sur les

bords de la rivière de Tucká-Hoe (New-Jersey), sur la pente de la berge, à 19 mètres environ du courant d'eau. Sa cime tronquée était creuse, et dans le cercle, à six pieds de profondeur environ, sur le bois réduit en poussière, gisaient treize œufs, soigneusement recouverts d'un duvet arraché probablement à la poitrine de l'oiseau. Depuis quatre ans, la même paire nichait en ce même endroit. La personne qui me l'assura occupait une maison voisine, et le printemps d'avant, elle avait vu la femelle descendre du nid ses petits un à un. Les saisissant par l'aile ou par la peau du cou avec son bec, elle les portait en sûreté au pied de l'arbre, d'où elle les conduisait à l'eau. Sous ce même chêne, à l'époque où je le visitai, se construisait une corvette, et, malgré le bruit et le mouvement des ouvriers, les canards, fidèles à leur ancienne demeure, continuèrent à sortir, rentrer, aller et venir, comme si de rien était. Le mâle perchait d'habitude sur une branche du chêne, et, de ce poste, surveillait la femelle occupée à pondre ou à couvrir. Au pied du même tronc, entre les racines saillantes, une oie domestique avait élu domicile et déposé ses œufs.»

Je ne saurais énumérer toutes les conclusions que ma voisine a tirées de ce récit. D'abord la certitude qu'elle peut acclimater et domestiquer cette belle race, d'où s'en est suivi un vif désir de se procurer une femelle. « Ce que femme veut, Dieu le veut. » Et une cane de la Caroline a pris possession de la vieille souche aux flancs creux, transplantée pour elle dans le voisinage du ruisseau : « Car ces ongles-là sont faits pour percher, répétait ma voisine en examinant les doigts allongés des beaux palmipèdes. Déjà habitués à son inspection, ils se laissent caresser et flatter par la main légère qui leur distribue l'avoine et la mie de pain, qui leur apporte la terrine de pommes de terre bouillies, force laitues, force herbagés hachés, le potager de la fermière étant d'une grande ressource à sa basse-cour.

« Je sais bien, répliqua-t-elle aux recettes que je tire pour elle de mes livres, je sais bien que d'autres les engraisseront plus vite avec de la viande crue, avec des rebuts de fumier, de tripailles auxquels je ne saurais penser sans répugnance. Mais, je vous en réponds, les volailles nourries de la sorte, n'ont pas le goût de noisette des miennes; la graisse qu'on obtient ainsi n'est ni saine ni ferme. Qui sait si bon nombre des maladies qui assiègent ces pauvres gens riches surnourris, ne sont pas causées par la façon malsaine et contre nature d'engraisser les animaux monstrueux que l'on sert sur leurs tables? Qui sait si les épidémies des basses-cours ne viennent pas de ce régime dégoûtant? »

A cela je ne sais trop qu'objecter. Il est certain que jamais je ne vis maladie, ni dans la famille, ni parmi les oiseaux que font prospérer les soins de la fermière; je crois même qu'elle mènera à bien les deux couvées de ses canards de la Caroline. La première, enlevée à la mère, œufs à œufs, à mesure qu'ils étaient pondus, a été confiée à une couveuse dont le singulier instinct vient en preuve du pouvoir de l'éducation sur les animaux et du parti que l'on en peut tirer.

Il y a trois ans que ma voisine plaça des œufs de cane sous une toute jeune poulette; une trentaine de jours après, les canetons perçent la coquille, et veulent courir à l'eau. La poule, à son apprentissage de mère, ne s'effaroucha pas autant qu'une autre des goûts aquatiques de ses nourrissons. Au lieu de courir cà et là, en poussant des cris de détresse, comme font toutes les poules en pareille occasion, elle vola sur une grosse pierre au milieu du ruisseau; de ce poste d'observation, elle surveillait en gloussant sa couvée qui nageait autour d'elle. Au temps des repas, à l'heure du retour, elle revolait à terre, et rappelait au logis sa petite troupe au large bec et au duvet doré. Deux ou trois couvées de canards l'ont habituée de telle sorte à ce manège, qu'ayant une fois fait éclore ses propres œufs, elle s'obstinait à conduire et à pousser à l'eau les poussins récalcitrants. Force fut de les lui enlever. C'est à cette couveuse aguerrie que la fermière a confié la demi-douzaine d'œufs d'un ovale régulier, d'un grain fin, du plus beau poli, et d'un blanc jaunâtre d'où elle espère voir sortir une génération de canards d'été. L'autre couvée, soignée par la mère elle-même, repose sous son chaud duvet dans le tronc de la vieille souche.

Malgré mes sympathies pour les conquêtes de ma voisine, nous avons parfois querelle ensemble. Curieuse de connaître les renseignements d'histoire naturelle que je puise dans ma bibliothèque, elle ne s'y soumet pas toujours. Réemment nous avons eu une discussion sur la façon dont s'entretient le lustre du plumage des canards. Elle soutient que d'une glande située au-dessus du croupion de ces oiseaux suinte une sorte d'huile dont ils imprègnent leur bec et qui leur sert à lisser, à graisser leur plumage qu'il rendent ainsi imperméable. J'ai eu beau réunir les autorités de plusieurs anatomistes qui prouvent que cette glande ne contient pas assez d'huile pour en oindre une plume, bien moins tout un plumage, ma voisine s'en rit. — Bah! répond elle, est-ce que mon chat ne se lisse pas, ne débarbouille pas toute sa fourrure avec cette petite langue si sèche qu'il semble qu'elle ne mouillerait pas un poil? L'huile ne manque à mes canards que lorsqu'ils sont malades; et voyez comme ils sont lustrés!



Le Canard d'été ou de la Caroline (*ANAS SPONSA*).

LE CONCERT DE FAMILLE.



Lorsque j'entrai, la grand mère travaillait près de la bibliothèque ; la petite Lina, perchée sur un échafaudage de livres qui la rapprochait du pupitre, solfiait, marquant du doigt la mesure rarement en défaut. Fière de ses quatorze ans, Pauline, droite et digne, accompagnait à la tierce, d'un second dessus égal et juste, la voix argentine et légèrement aigre-lette de sa sœur. Le violoncelle du frère aîné donnait le ton ; ses graves accords, quelque peu nasillards, soutenaient le chant enfantin, et réglaient les temps en les accentuant plus qu'à mon gré il n'eût fallu. C'étaient les premiers pas dans une science ; moi, mélomane, qui veux avant tout de l'art, de l'élan, et la *furia francese* du moins, si je ne puis avoir la mélodie italienne et ses mille roucoulements, je pris de l'humeur contre cette *innocente* musique. Un malheureux mot qui, s'il avait là-haut autant de puissance qu'il en a parfois ici-bas, aurait enrayé la création, me trottait par la cervelle, et je me répétais tout bas : *A quoi bon ?* a quoi bon une succession de sons qui ne donnent ni émotion ni plaisir ?

— J'ai vu le temps où vous n'eussiez pas appelé cela de la musique, dis-je à demi-voix à la bonne mère, après les premiers saluts.

— Nous apprenons ; nous n'avons pas la prétention de faire autre chose.

— A la bonne heure ; mais ces jeunes voix ne cherchent pas même l'expression qui est l'âme de la mélodie : la musique est un des instincts de notre nature ; son sujet, les émo-

tions de nos cœurs ; et, pardon, je suis un vieil ami, j'ai le droit de parler franc : Lina et Pauline poussent en mesure des sons justes et réguliers, voilà tout. Il n'y a aucune tentative pour produire ce que j'appelle le *chant*.

— Ce sont des instruments que nous formons : si les sons qu'ils produisent sont justes et purs, je n'en demande pas davantage. Au lieu de me plaindre de la critique, je vous remercie du compliment.

Je n'étais pas en disposition d'être remercié ; les paroles de Gui d'Arezzo, dans son latin barbare, me revenaient en idée : « Du musicien au chantre, écrit-il, grande est la distance ; l'un sait, l'autre dit. Or, si le chanteur ne comprend pas ce qu'il exécute, je le définis *una bestia*. » Gui avait grand' raison, pensais-je, et c'est abrutir ces pauvres enfants que d'en faire des machines à son. L'animal même est plus musicien, son cri exprime quelque chose !

Je me levai, je me promenai dans la chambre ; le craquement de mes bottes ajoutait un accompagnement peu harmonieux à cette musique ingénue, et mon irritation croissait. — Cet art, me disais-je, qui déchiffre ce qui est écrit en nous, qui donne une voix à nos sensations les plus intimes, les plus ardentes, et les exhale en vibrations harmonieuses, cet art n'est-il pas profané lorsqu'il sert à employer les heures perdues de petites pensionnaires qui attendent les applaudissements de papa et de maman, pour peu qu'elles aient joué la sonate sans croquer de notes, et qui prétendent aux ap-

plaudissements de la foule lorsqu'elles auront débité froidement et sans *brio* les plus beaux airs de nos opéras ! D'honneur, j'aime mieux entendre psalmodier Rossini et Mozart par l'orgue de nos rues ; il lui arrive d'être juste, et la distance et l'imprévu peuvent donner quelque agrément à sa routine monotone.

Je vins me rasseoir. — C'est du plain-chant que vos enfants exécutent, ce me semble ? dis-je. Il m'était impossible de songer à autre chose et de changer de sujet de conversation. Ces tierces, ces sixtes me poursuivaient, et je maudissais l'accord parfait, comme le pourraient faire les diables de l'Opéra, accoutumés à n'appuyer que sur les dissonances.

— Oui, me répondit la vieille mère en posant son ouvrage. Ses yeux candides qu'elle leva sur moi, et que l'âge n'avait pas rendus moins expressifs, m'apprirent que mes pensées étaient devinées, et qu'elle lisait mon humoriste désapprobation à travers ma maussade pantomime.

— Je sais, continua-t-elle en souriant, que vous n'êtes pas de ces esprits superficiels qui, de ce que la musique est fugitive, en concluent qu'elle est futile....

— Loin de là, interrompis-je, puisque à mon avis elle doit traduire l'âme au dehors, en éveiller, en solliciter les émotions....

— Elle ne peut éveiller que ce qui existe déjà. Chez nos enfants, elle ne trouve heureusement que des sensations calmes et douces, et j'aime à entendre sortir de leurs bouches naïves ces chants sacrés dont la beauté solennelle élève nos pensées vers le ciel.

— Il est certain qu'elles comprendront mieux le sens de la musique de Palestrina, de Bach, de Handel, que les tendres et pathétiques accents de Mozart ou de Zingarelli. Mais, puisque nous en sommes sur ce chapitre, dites-moi, voulez-vous faire de vos petites filles si ingénues, si simples (la façon dont elles exécutent est une preuve de leur naïveté), voulez-vous en faire de ces artistes manqués qui ont des prétentions en guise de talents ? Les lancerez-vous dans les concerts d'amateurs ? Que feront-elles de la musique en parties que vous leur faites étudier, si elles la récitent sans accent, sans expression, sans plaisir ? Et si le sentiment parle, si l'instinct se révèle, si elles chantent enfin, que ferez-vous d'elles ?

— De bonnes et honnêtes femmes, dans tous les cas, j'espère. La musique variera leurs occupations et apportera un charme de plus au foyer domestique. Lorsque des peines inévitables, des anxiétés, des joies inconnues s'éveilleront en elles, une voix de plus leur sera donnée pour exhiler leurs impressions sans les profaner. Au plaisir naturel et sain qui se développera à mesure qu'elles-mêmes se développeront, Dieu me préserve de jamais substituer les longues angoisses et les courtes jouissances de la vanité ! C'est pourquoi les *solis* sont à peu près exclus de nos petits concerts de famille, auxquels je conserve avec soin leur caractère social. Nos enfants causent harmonieusement entre eux et ne pérorent point. Habités de bonne heure à faire de la musique, ils y voient un moyen de se réunir ; c'est une causerie de plus. Cette étude m'a servi d'ailleurs à cultiver la mémoire assez paresseuse de mes petites-filles. Le souvenir des chants est, à mon avis, un des plus tenaces. Si les vers se retiennent mieux que la prose, c'est parce que la poésie emprunta de la musique la mesure et l'harmonie. Un accent de reconnaissance envers Dieu, une prière, une action de grâces, se lient volontiers à un motif de chant. Tout s'efface plutôt qu'un air. Ceux que j'ai entendus dès ma première enfance se réveillent parfois dans ma vieille tête, et si vous saviez quel concert de sentiments ils y raniment ! J'aime quand ce sont mes petites-filles qui font résonner cette cloche d'appel. Que de figures se relèvent du fond de la tombe et me viennent parler d'affections qui ne sauraient mourir, de joies écoulées, de fêtes de famille ; images que le temps submergeait dans ses ondes et qui surnagent tout à coup ! Le premier sourire de leur mère, hélas ! de la fille que j'ai perdue, se rattache à un air

dont vous dédaigneriez la mélodie monotone. Vous voyez que je prépare à mes enfants un lien pour leurs souvenirs, et, lorsque les chagrins viendront, un moyen de faire éclore en douce mélancolie le germe amer de la douleur.

Ma bile s'était refroidie, et les notes cristallines, limpides, qui se continuèrent lorsque ma vieille amie se tut, prenaient quelque chose d'angélique : mon point de vue avait changé.

— Je vous comprends, repris-je enfin ; vos chastes hymnes, ranimées des vieux temps, cultivent l'oreille de vos filles sans exciter leur vanité encore endormie, sans chatouiller des passions qui ne naîtront peut-être jamais.

— Puisse la protection de leur mère, qui est maintenant un ange au ciel, puissent mes prières et mes soins les en garantir ! Que jamais elles n'éprouvent le besoin d'accroître avec plus d'énergie des chants plus passionnés ! La science de la musique ne fait que transcrire au dehors, vous l'avez dit, ce qui est écrit au dedans. Puisse les chères petites n'exprimer jamais, avec une voix toujours pure, que de chastes et religieuses inspirations !

— Mais... (le *mais* et le *à quoi bon* sont des mots que je ne saurais retrancher de mon vocabulaire, bien que souvent je les condamne) ; mais, dis-je, il me semble qu'elles consacrent de bien longues heures à cette étude. Les cantiques... Pardonnez, vous savez que je ne puis ni retenir ni marchander les objections... Les cantiques, pour être chantés purement, ne demandent point l'étude de l'harmonie, pas même celle de la basse fondamentale ; et j'ai vu Auguste composer sa basse ; j'ai remarqué chez Pauline quelque connaissance de la marche des accords ; pour rendre justice aux deux sœurs, elles déchiffrent avec facilité. N'avez-vous pas peur de donner trop de science à celles chez qui vous ne voulez éveiller ni l'esprit de rivalité, ni les vibrations du cœur, ni le goût effréné de la louange et des succès du monde ?

— Ne jamais retrancher et diriger toujours, mon cher ami, a été ma loi dans leur éducation, et je m'en trouve bien. Croyez-vous que le temps employé à cultiver la justesse et la finesse de l'oreille, et à développer en vocalisant la force des poumons ; pensez-vous que les heures passées à débrouiller, à étendre l'intelligence par l'étude des rapports des sons, par celle des calculs d'harmonie ; croyez-vous que les moments qui s'écoulent, tandis que leur âme est doucement ouverte à de pieuses sensations, et que des hymnes du plus noble caractère s'élevaient harmonieusement dans l'air ; croyez-vous, de bonne foi, que ce soit là un temps mal employé ? Espérez-vous plus pour le développement du cœur et des vertus, de ces journées que les jeunes filles passent le nez sur leur broderie, la vue fatiguée à compter les fils d'un point à jour ? Leur esprit, suivant la pente où ces occupations l'entraînent, se préoccupe alors uniquement de la parure qu'elles préparent, de l'effet qu'elles produiront. Là, tout est matériel, tout se porte à des pensées vulgaires, à des résultats peu favorables à l'accroissement de l'intelligence, peu faits pour élever l'âme. Il y a plus de vanité, plus d'envie, plus de rêves dangereux dans l'esprit de celle dont les doigts seuls activement employés laissent le champ libre aux divagations de l'imagination, que dans la tête de la jeune fille dont l'intelligence est absorbée par l'étude, prise sérieusement, du dessin ou de la musique. Les arts ont leur bon et leur mauvais génie, mon cher ami, et c'est aux mères qu'il appartient de couper les ailes à celui-ci et de donner l'essor à l'autre.

DES USTENSILES DE MÉNAGE.

Le perfectionnement des ustensiles de ménage touche de plus près qu'on ne le pense à la liberté vraie et pratique, car il contribue beaucoup à la liberté dans la maison, qui n'importe pas moins au bonheur du genre humain que la

liberté sur la place publique. Tel ustensile affranchit les domestiques de tel travail pénible ou malsain ; tel autre permettra à une personne de faire l'ouvrage de trois, et par conséquent en affranchira deux de la domesticité.

MICHEL CHEVALIER.

La mollesse et l'indulgence pour soi-même, et la dureté pour les autres, n'est qu'un seul et même vice.

NICOLE.

LA VIE DE JEAN MULLER.

Suite. — Voy. p. 58, 82.

« La tourbe des historiens n'estime dignes de mémoire que les actions bruyantes, les massacres, les dévastations, et en général les folies de l'esprit humain ; peut-être est-ce par sympathie. Il me semblerait plus utile au patriotisme et à la vertu de nos concitoyens de mettre en lumière les mérites modestes. Le fondateur de la première école populaire dans un pays est plus grand que le conquérant de la première province.

» Le spectacle des grands mouvements de la société me ravit, m'enflamme du désir de les peindre et de traverser les âges lointains avec les ombres des héros et de leur poète ; cette pensée me fait oublier toute considération personnelle, titres, revenus, séjour. Celui qui n'est pas appelé à une vie digne de l'histoire, peut du moins essayer d'écrire l'histoire d'une manière digne des lecteurs.

Ces nobles paroles de Muller sont extraites d'une de ses lettres à J.-Henri Füssli, où nous lisons encore ce jugement sur les historiens dont il faisait sa principale étude. On lit dans la même lettre : « Si l'on étudiait davantage les anciens, et qu'on s'appropriât leur belle simplicité et la noblesse de leur expression, nous aurions de meilleurs historiens. Les ancêtres, il est vrai, ne sont pas tous sur la même ligne. César écrit comme un empereur ; Tacite, de même que Saluste, presse dans de nerveuses sentences des vérités profondes. Tite-Live est plus verbeux, plus louangeur et moins exact ; la diffusion de Plutarque passe toutes les bornes. Je ne critique pas l'ensemble des ouvrages de ces grands hommes ; je me borne à montrer leurs côtés faibles, afin de détruire la superstitieuse admiration pour les anciens, et de faire voir qu'il n'est pas impossible de les atteindre. »

En un autre endroit Muller fait cette comparaison entre Tacite et César ; son âme sympathisait surtout avec Tacite : « Je le lis de nouveau, écrivait-il, mais ce n'est plus le même Tacite ; chaque fois que je le relis, il m'apparaît bien au-dessus de celui que je connaissais. » Cependant ce n'est pas dans ses écrits qu'il trouvait la perfection de l'art historique : « J'avoue que César me rend infidèle à Tacite. Il est impossible d'écrire avec plus d'élégance et de pureté. Voilà le vrai modèle de la précision, car il dit tout ce qu'il faut et rien de plus. Il parle, en homme d'État, de toutes choses sans passion ; Tacite, philosophe, orateur, ami de l'humanité, se passionne quelquefois. Quand je m'attache à lui, il m'égare facilement ; mon César ne saurait m'égarer. »

Muller se rendit à Olten au printemps de 1773, avec quelques Schaffhousois. Il y rencontra Charles-Victor de Bonstetten (1). L'enthousiasme du beau et du bon unit bientôt ces deux jeunes hommes par le lien le plus intime ; Bonstetten devint l'idéal de Muller à cette époque de la vie où le caractère achève de se former. Une de ses premières lettres à son nouvel ami (14 mai 1773) nous montre dans quelle sainte acception il prend le mot amitié : « Quand ce sont les âmes

qui s'unissent, quand de nobles êtres s'associent pour une noble vie ; quand je vois jusqu'à la moelle de l'âme de mon ami ; quand j'aime du fond de mon cœur, non le gentilhomme, non le savant, mais l'homme vertueux et sage, et que je l'aime pour tout jamais, à la honte et pour l'instruction de notre siècle, à la gloire de la nature humaine et de notre nation, cette union mérite le saint nom d'amitié, elle nous élève au niveau des hommes les plus excellents.... J'ai longtemps souhaité le commerce d'un ami de la sagesse, qui, à peu près de mon âge, parcourt la même carrière que moi, et dans le sein duquel je puisse répandre avec abandon mes projets et mes réflexions concernant le patrie, la science et l'humanité. » Les premières lettres des deux jeunes hommes sont un traité d'alliance, de franchise, de communication réciproque, complète, abandonnée ; études, lectures, jugements, sentiments, vie extérieure, vie intime, tout anime cette correspondance.

Un jour Muller consulte son ami sur l'étude de la langue française, « Cette langue, lui dit-il, est celle que je préfère ; mais je la parle et l'écris si diaboliquement, que je ne me hasarde qu'avec des étrangers qui n'en savent pas d'autres.... La connaissance de beaucoup de langues rend à quelques égards cosmopolite ; elle enrichit et précise nos idées, elle me plaît par ses difficultés mêmes... Si je savais bien le français, il deviendrait pour moi ce qu'il est pour le grand Frédéric. L'énergique concision de la langue anglaise, l'harmonie douce et musicale de l'italienne, ont moins de charme pour moi que la langue universellement parlée depuis la Normandie jusqu'à Fokzany, qui est devenue de nos jours celle du monde civilisé, ce qui s'accorde si bien avec le pli de mon caractère. »

Cependant, ni le séjour de Schaffhouse, ni les fonctions de l'enseignement ne satisfaisaient l'esprit avidement actif de Muller : point de grandes bibliothèques, peu d'hommes, point de conversation. Il eût préféré à toute autre chose une position en France ; mais la France était fermée aux protestants. Son ami Bonstetten le fit appeler à Genève comme précepteur des deux fils du conseiller d'État Tronchin-Calandrini.

Muller partit de Schaffhouse pour Genève le 12 février. Dans son voyage il visita les lieux et les hommes les plus intéressants des cantons qu'il traversa : à Veltheim (nous nous servons de ses expressions) il vit le savant pasteur et géographe Füssli, indigné de ce qu'on avait interdit les disputes aux pasteurs de Schaffhouse ; à Zurich, les notabilités savantes et littéraires ; sur le lac de Lowerz, l'île de l'ermite qui pria vigoureusement pour les croyants et vivait de leurs aumônes ; dans les petits cantons, beaucoup de gens loyaux et moins de corruption et de méchanceté qu'on ne croit communément ; dans Altorf, l'ancien landammann et banneret Muller, homme singulièrement actif pour la république, passionné de la lecture, doué de l'esprit d'investigation ; à Gersau, les chartes de la liberté de cette république en miniature ; sur le lac de Lucerne, des bateliers si bêtes qu'il ne put entamer avec eux une conversation ; à Soleure, une diète helvétique jouée par l'ambassadeur de France, mais des députés prêts à seconder l'historien de la Suisse ; à Berne, un peuple magnanime, gouverné avec douceur par les descendants des héros, prêts à défendre l'indépendance contre les armes de Joseph, comme autrefois contre les armes de la Bourgogne, des magistrats éclairés et pleins de dignité, et ce grand Haller, le plus savant des Européens, attristé de ne plus trouver de livres qu'il n'eût pas lus (1) ; dans le pays de Vaud, l'antique et célèbre ville de Lausanne, siège de tant de culture, séjour de tant d'étrangers ; Rolle, honoré par un jurisconsulte philosophe, le docteur Favre ; et Nyon, animé par une joyeuse société. Le terme de sa course fut Genève, vieille ville des Allobroges, colonie de Rome, ré-

(1) Voy., sur Bonstetten, la Table générale de 1833 à 1842.

(1) Voy. la Biographie de Haller, 1846, p. 164.

sidence des anciens rois de Bourgogne, centre de liberté et de science.

Dans ce nouveau séjour un horizon plus vaste s'ouvrit devant la pensée de Muller ; son bonheur débordait dans son active correspondance. Reçu avec cordialité, bientôt traité en frère ou en fils, il trouva dans M. Tronchin un homme rempli d'esprit, d'instruction, de vivacité, de nobles sentiments, de procédés aimables ; dans madame Tronchin, une femme gracieuse, éclairée, obligeante ; dans ses élèves, des jeunes gens avides de s'instruire et qui se prirent bientôt d'affection pour leur précepteur.

Si l'état de précepteur n'a pas moins de désagréments pour ceux qui l'exercent que l'éducation purement domestique n'a d'inconvénients pour les jeunes hommes, les uns et les autres proviennent le plus souvent de l'instituteur lui-même. Homme d'une trempe ordinaire, il manquera de cette électricité qui vivifie l'instruction ; homme de talent et de savoir, portant en lui la conscience ou le vague pressentiment d'une vocation plus haute, on le verra calculer à l'avance ses heures et détourner de ses fonctions, au profit de ses études personnelles, le plus d'instant qu'il pourra. Tel fut Muller, à en juger par le programme de l'emploi de sa journée.

Les trois ou quatre premières heures matinales appartenaient de droit à l'histoire de la Suisse ; puis venaient les leçons, organisées de manière à faire travailler la plupart du temps les élèves de leur côté, tandis que le maître lisait ou écrivait du sien, dérangé toutefois par cent questions de ses disciples. A peine entré dans la maison, il se réjouit six mois à l'avance des leçons de danse, d'escrime et de dessin,

qui lui donneraient de nouvelles heures pendant l'hiver.

La maison de M. Tronchin lui fournit de fréquentes occasions de voir les dames instruites, les étrangers de distinction, dont la réunion habituelle faisait alors de Genève la ville de langue française la plus intéressante et la plus éclairée après Paris. Il y rencontra Charles Bonnet. Pendant l'hiver de 1774 à 1775, il alla presque tous les dimanches étudier avec cet illustre savant quelques parties de l'histoire naturelle et ceux des chapitres de la psychologie qu'il estimait les plus utiles pour l'appréciation des actions humaines, rapportant au but essentiel de sa vie l'étude des sciences les plus diverses. « Ma vie, dit-il, coule doucement comme un ruisseau entre des rosiers : je travaille à me rendre utile à l'humanité ; je goûte l'amitié des hommes de mérite, la volupté des sciences, l'espoir d'une félicité encore plus grande, l'attente du plus bel avenir en deçà et au delà du tombeau, de l'honneur qu'on rend aux hommes dévoués. »

La suite à une autre livraison.

LIEUX CÉLÈBRES DE LA TERRE-SAINTE.

Il y a dans l'histoire de toutes les doctrines religieuses ou politiques une première violence qui ouvre l'ère de la persécution et marque, pour ainsi dire, l'entrée de cette arène de sang au bout de laquelle l'idée combattue s'arrête morte ou victorieuse. Le jour et le lieu de la première épreuve sont, pour les hommes fidèles à cette idée, des choses saintes ; pour tous, ce sont des choses sérieuses. La croyance qui



Environs de Jérusalem. — Lieu de la Lapidation de saint-Étienne.

a fait des martyrs mérite l'hommage de notre tristesse ; car le sang humain n'est jamais une libation indifférente, il rend respectable tout ce qu'il a touché.

Mais lorsqu'il s'agit de la religion qui a apporté au monde la conscience de ses plus grands devoirs et qui a, pour ainsi

dire, renouvelé son âme, le respect se transforme en vénération et le souvenir devient un culte.

On ne peut donc s'étonner de l'intérêt pieux qui s'attache au lieu où périt le premier martyr du christianisme. Son nom était Étienne : la légende ne nous apprend rien sur sa vie,

ni sur sa famille. On sait seulement qu'après la mort de Jésus-Christ, les apôtres, chargés de veiller aux besoins temporels et spirituels de la petite Église qui commençait à se former autour d'eux, se réservèrent la seconde mission, et aban-

donnèrent à sept hommes choisis parmi les fidèles le *soin des tables*. Etienne fut un de ces hommes ; mais il ne se borna point au ministère qui lui avait été conféré, et il s'occupa activement de propager les doctrines du Christ. Accusé de



Environs de Jérusalem. — Le mont Moria. — Sacrifice d'Abraham — Le Calvaire.

blasphémer contre Abraham, contre Moïse et contre Dieu, il fut saisi par la multitude et amené devant le conseil des anciens. Là il parla longuement et avec respect des patriarches ; mais il démontra qu'ils n'étaient que des précurseurs d'une doctrine plus complète. Il prouva aux Juifs qu'ils ne comprenaient point la loi de Dieu, et termina en disant : « Les anges vous ont révélé la vérité, et vous ne l'avez pas écoutée. »

Les Juifs furieux le traînèrent hors de la ville et le lapidèrent.

Saint Étienne, qui fut le premier martyr mort pour la loi du Christ, tomba en priant pour ses bourreaux, et en disant : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché ! » On croit qu'il périt vers la fin de la même année qui avait vu la mort de Jésus, c'est-à-dire l'an 33 de notre ère.

L'autre gravure que nous donnons ici représente le mont Moria (nom que l'on trouve écrit *Morija* dans le chap. XXII de la Genèse, et qui signifie *vision*). Ce fut là qu'Abraham conduisit son fils Isaac pour l'offrir en holocauste au Seigneur. La voix de l'ange l'ayant arrêté, Dieu lui annonça qu'en récompense de sa soumission aux ordres du Très-Haut, sa race serait multipliée comme les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer.

Ce fut sur le Moria que l'on bâtit, plus tard, le temple de Jérusalem, et la montagne du Calvaire est un de ses sommets. On arrive à ce dernier lieu, où Jésus-Christ fut crucifié, par la *voie Douleoureuse*. Tout auprès s'élève la vallée de

Josaphat, traversée par le torrent de Cédron, qui, dans le printemps, roule une eau rouge. Au delà, on aperçoit le mont des Oliviers.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126.

AVRIL.

Fin.—Voy. p. 126.

Il y avait de cela deux années. A la même époque, je longeais la Seine, dont les berges noyées dans l'ombre laissaient le regard s'étendre en tous sens, et à laquelle l'illumination des quais et des ponts donnait l'aspect d'un lac enguirlandé d'étoiles. J'avais atteint le Louvre, lorsqu'un rassemblement formé près du parapet m'arrêta : on entourait un enfant d'environ six ans, qui pleurait. Je demandai la cause de ses larmes.

— Il paraît qu'on l'a envoyé promener aux Tuileries, me dit un maçon qui revenait du travail, sa truelle à la main ; le domestique qui le conduisait a trouvé là des amis, et a dit à l'enfant de l'attendre tandis qu'il allait prendre un canon ; mais faut croire que la soif lui sera venue en buvant, car il n'a pas reparu et le petit ne retrouve plus son logement.

— Mais il faut lui demander son nom et son adresse ?

— Parbleu ! c'est ce qu'ils font depuis une heure ; mais

tout ce qu'il peut dire c'est qu'il s'appelle Charles et que son père est M. Duval.... Il y en a douze cents dans Paris, des Duval.

— Ainsi il ne peut indiquer son quartier ?

— Ah bien oui ! vous ne voyez donc pas que c'est un petit riche ? Ça n'est jamais sorti qu'en voiture ou avec un laquais ; ça ne sait pas se conduire tout seul.

Ici le maçon fut interrompu par quelques voix qui s'élevaient au-dessus des autres.

— On ne peut pas le laisser sur le pavé, disaient les uns.

— Non, non, les enleveurs d'enfants l'emporteraient ! continuaient les autres.

— Il faut l'emmener chez le commissaire.

— Ou à la préfecture de police.

— Oui, c'est cela, viens, petit !

Mais l'enfant, que ces avertissements de danger et ces noms de police et de commissaire avaient effrayé, criait plus fort en reculant vers le parapet. On s'efforçait en vain de le persuader, sa résistance grandissait avec son inquiétude, et les plus empressés commençaient à se décourager, lorsque la voix d'un petit garçon s'éleva au milieu du débat.

— Je le connais bien, moi, dit-il en regardant l'enfant perdu ; il est de notre quartier.

— Quel quartier ?

— Là-bas, de l'autre côté des boulevards, rue des Magasins.

— Et tu l'as déjà vu ?

— Oui, oui, c'est le fils de la grande maison au bout de la rue, où c'qu'il y a une porte à grille avec des pointes dorées.

L'enfant redressa vivement la tête et les larmes s'arrêtèrent dans ses yeux.

Le petit garçon répondit à toutes les questions qui lui furent adressées, et donna des renseignements qui ne pouvaient laisser aucun doute. L'enfant égaré le comprit, car il s'approcha de lui comme s'il eût voulu se mettre sous sa protection.

— Ainsi, tu peux le conduire à ses parents ? demanda le maçon qui avait écouté l'explication avec un véritable intérêt.

— Tiens, ça ne sera pas malin, repliqua le petit garçon, puisque c'est ma route.

— Alors tu t'en charges ?

— Il n'a qu'à venir.

Et, reprenant le panier qu'il avait déposé sur le trottoir, il se dirigea vers la poterne du Louvre.

L'enfant perdu le suivit.

— Pourvu qu'il le conduise bien ! dis-je en les voyant s'éloigner.

— Soyez donc calme, reprit le maçon ; le petit en blouse a le même âge que l'autre ; mais, comme on dit, ça connaît les couleurs ; la misère, voyez-vous, est une fameuse maîtresse d'école.

Le rassemblement s'était dispersé : je me dirigeai à mon tour vers le Louvre ; l'idée m'était venue de suivre les deux enfants afin de prévenir toute erreur.

Je ne tardai pas à les rejoindre ; ils marchaient l'un près de l'autre, déjà familiarisés et causant.

Le contraste de leurs costumes frappa alors mes regards. Le petit Duval portait un de ces habillements de fantaisie qui joignent le bon goût à l'opulence : sa veste serrée à la taille était artistement soutachée, un pantalon à ceinture plissée descendait sur des brodequins vernis à boutons de nacre, et une casquette de velours cachait à demi ses cheveux bouclés. La mise de son conducteur, au contraire, indiquait les dernières limites de la pauvreté, mais de celle qui résiste et ne s'abandonne pas elle-même. Sa vieille blouse, diaprée de morceaux de teinte différentes, indiquait la persistance d'une mère laborieuse luttant contre les usures du temps ; les jambes de son pantalon, devenues trop courtes, laissaient voir des bas reprisés à plusieurs fois ; et il était évident que

ses souliers n'avaient point été primitivement destinés à son usage.

Les physionomies des deux enfants ne différaient pas moins que leur costume. Celle du premier était délicate et distinguée ; l'œil d'un bleu limpide, la peau fine, les lèvres souriantes, lui donnaient un charme d'innocence et de bonheur ; les traits du second, au contraire, avaient une certaine rudesse ; le regard était vif et mobile, le teint bruni, la bouche moins riante que narquoise ; tout indiquait l'intelligence aiguisée par une précoce expérience ; il marchait avec confiance au milieu des rues que les voitures sillonnaient, et suivait sans hésitation leurs mille détours.

J'appris de lui qu'il apportait tous les jours le dîner de son père, alors occupé sur la rive gauche de la Seine ; la responsabilité dont il était chargé l'avait rendu attentif et prudent ; il avait reçu ces dures mais puissantes leçons de la nécessité que rien n'égalait, ni ne remplace. Malheureusement les besoins du pauvre ménage l'avaient forcé à négliger l'école, et il paraissait le regretter, car souvent il s'arrêtait devant les gravures et demandait à son compagnon de lui en lire les inscriptions.

Nous atteignîmes ainsi le boulevard Bonne-Nouvelle, où l'enfant égaré commença à se reconnaître ; malgré sa fatigue il pressa le pas ; un trouble mêlé d'attendrissement l'agitait ; à la vue de sa maison il poussa un cri et courut vers la grille aux pointes dorées ; une femme qui attendait sur le seuil le reçut dans ses bras, et, aux exclamations de joie, au bruit des baisers, j'eus bientôt reconnu sa mère.

Ne voyant revenir ni le domestique ni l'enfant, elle avait envoyé à leur recherche de tous côtés et attendait dans une anxiété palpitante.

Je lui expliquai en peu de mots ce qui était arrivé : elle me remercia avec effusion, et chercha le petit garçon qui avait reconnu et reconduit son fils ; mais pendant notre explication il avait disparu.

Je n'en avais jamais entendu parler depuis, et c'était la première fois que je revenais dans ce quartier. Que s'était-il passé ? La reconnaissance de la mère avait-elle persisté ? Les deux enfants s'étaient-ils retrouvés, et l'heureux hasard de leur rencontre avait-il abaissé devant eux cette barrière qui peut distinguer les classes, mais qui ne devrait point les diviser ?

Je m'adressais ces questions en ralentissant le pas, et les yeux fixés sur la grande grille que je venais de reconnaître ; tout à coup je la vis s'ouvrir, et deux enfants parurent sur le seuil. Bien que grandis, je les reconnus au premier coup d'œil : c'était l'enfant trouvé près du parapet du Louvre et son jeune conducteur. Le costume de ce dernier avait seulement subi d'importantes modifications : sa blouse de toile grise, dont la propreté touchait presque à l'élégance, était serrée à sa taille par une ceinture de cuir verni ; il était chaussé de forts souliers, mais faits à son pied, et coiffé d'une casquette de coutil toute neuve.

Au moment où je l'aperçus il tenait des deux mains un énorme bouquet de lilas auquel son compagnon s'efforçait d'ajouter des narcisses et des primevères ; les deux enfants riaient et se dirent amicalement adieu. Le fils de M. Duval ne rentra qu'après avoir vu son compagnon tourner le coin de la rue.

J'accostai alors ce dernier et lui rappelai notre rencontre ; il me regarda un instant, puis parut me reconnaître.

— Pardon excuse si je ne vous salue pas, dit-il gaiement, mais il faut mes deux mains pour le bouquet que m'a donné M. Charles.

— Vous êtes donc devenus bons amis ? demandai-je.

— Oh ! je crois bien, dit l'enfant ; maintenant mon père est riche aussi !

— Comment cela ?

— M. Duval lui a prêté un peu d'argent ; il s'est mis en chambre où il fabrique pour son compte, et moi je vais à l'école.

— Au fait, repris-je en remarquant pour la première fois la croix qui décorait la blouse de l'enfant, je vois que vous êtes empereur !

— M. Charles m'aide à étudier, et comme ça je suis devenu le plus fort de toute la classe.

— Vous venez alors de prendre votre leçon ?

— Oui, et il m'a donné du lilas, car il y a un jardin où nous jouons ensemble et qui fournit ma mère de fleurs.

— Alors c'est comme si vous en aviez une part.

— Juste ! Ah ! ce sont de bons voisins, allez. Mais me voilà rendu ; au revoir, monsieur.

L'enfant me fit de la tête un salut souriant et entra dans une maison de modeste apparence.

Je continuai ma route, pensif, mais le cœur soulagé. Si j'avais vu ailleurs le contraste douloureux de l'opulence et de la misère, ici je trouvais l'alliance amicale de la richesse et de la pauvreté. La bonne volonté avait adouci des deux côtés les inégalités trop rudes, et établi entre l'humble atelier et le brillant hôtel un chemin de bon voisinage. Au lieu de ne prêter l'oreille qu'à la voix de l'intérêt, chacun avait écouté celle du dévouement, et il n'était resté place ni au dédain, ni à l'envie. Aussi, à la place du mendiant en haillons que j'avais aperçu près de l'autre seuil maudissant la richesse, je trouvais l'heureux enfant de l'ouvrier chargé de fleurs et la bénissant. Le problème si difficile, et si périlleux à discuter rien qu'avec le droit, je venais de le voir résolu par l'amour !

ESSAI DE PHYSIOGNOMONIE,

PAR R. TOPFFER.

Suite.— Voy. p. 89.

SUITE DU CHAPITRE IV.

Cette facilité qu'offre le trait graphique de supprimer certains traits d'imitation qui ne vont pas à l'objet, pour ne faire usage que de ceux qui y sont essentiels, le fait ressembler par là au langage écrit ou parlé, qui a pour propriété de pouvoir avec bien plus de facilité encore, dans une description ou dans un récit, supprimer des parties entières, des tableaux décrits ou des événements narrés, pour n'en donner que les traits seulement qui sont expressifs et qui

concourent à l'objet. En d'autres termes, le trait graphique, en raison même de ce que le sens y est clair, sans que l'imitation y soit complète, admet, demande des ellipses énormes d'accessoires et de détails : en telle sorte que, tandis que dans une peinture achevée la moindre discontinuité d'imitation fait tache et lacune à la fois, dans le trait graphique, au contraire, des discontinuités monstrueuses ne font ni tache ni lacune, alors même qu'elles ne sont pas, comme il arrive bien souvent, l'heureux emploi d'une concision permise par le procédé et voulue par l'auteur.

Enfin, et pour en finir avec le trait graphique, il est incomparablement avantageux lorsque, comme dans une histoire suivie, il sert à tracer des croquis cursifs qui ne demandent qu'à être vivement accusés, et qui, en tant que chaînons d'une série, n'y figurent souvent que comme rappels d'idées, comme symboles, comme figures de rhétorique éparses dans le discours et non pas comme chapitres intégrants du sujet.

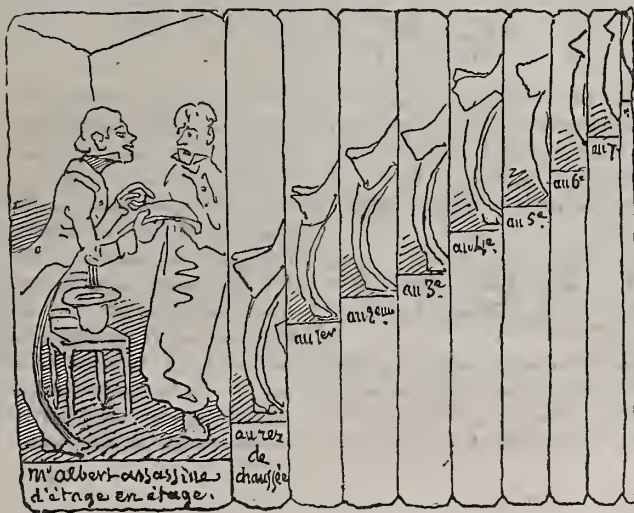
Ainsi, et par exemple, nous nous souvenons d'avoir vu dans une histoire en estampes, non pas seulement ce symbolique revenant à plusieurs reprises pour exprimer les orages d'une éducation paternelle un peu brutale ; non pas cet autre seulement revenant aussi à plusieurs reprises



pour exprimer que le héros du livre est un aliboron qui change constamment de métier, mais aussi de véritables hyperboles exécutées graphiquement de manière à avoir presque la prestesse des hyperboles écrites ou parlées. Par exemple, dans celle ci-dessous, où il s'agit du même aliboron encore, qui, devenu commis voyageur, va d'étage en étage proposer l'achat d'une méta-



physique pittoresque, l'hyperbole porte à la fois sur la multiplicité et sur l'importunité obséquieuse de ses visites intéressées.



CHAPITRE V.

Quoi qu'il en soit de l'excellence et des propriétés du trait graphique, pour qui veut pratiquer la littérature en estampes d'une manière commode, économique et populaire, il est évident que l'on ne peut pas se hasarder à faire figurer des personnages dans le moindre petit drame dessiné au trait,

sans posséder jusqu'à un certain point des connaissances pratiques de physiognomonie, c'est-à-dire sans savoir par le menu quels sont les moyens qu'il faut employer pour donner aux physionomies l'expression quelconque que réclame le rôle qu'on leur assigne dans une action donnée.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que, ces connaissances pratiques de physiognomonie, il est possible de les acquérir jusqu'à

un certain degré, sans avoir jamais en réalité étudié la figure, la tête, la bosse, et encore moins ces yeux, ces oreilles, ces nez, qui sont, dans les écoles, l'agréable exercice par lequel on fait passer les dessinateurs en herbe. Bien plus, nous posons en fait qu'un homme qui vivrait tout à fait reclus, mais qui serait observateur et persévérant, pourrait arriver par lui-même, et sans autre secours que celui d'essais mille fois répétés, à posséder bientôt tout ce qu'il faut de savoir physiognomonique pour créer à volonté des figures, des têtes, tant mal dessinées que l'on voudra, mais ayant, à ne pouvoir s'y tromper, une expression déterminée.

Deux faits que nous allons exposer deviendront l'explication toute simple de cette assertion au premier abord un peu étrange. Le premier de ces faits, qu'il ne faut jamais perdre de vue dans cette matière, c'est que toute tête humaine, aussi mal, aussi puérilement dessinée qu'on la suppose, a nécessairement, et par le seul fait qu'elle a été tracée, une expression quelconque parfaitement déterminée. Cela étant, indépendamment de tout savoir, de tout art, de toute étude, il en résulte immédiatement pour celui qui y attache son attention ou sa curiosité, la possibilité de reconnaître à quels signes tient que cette tête a cette expression déterminée. Que s'il se borne pourtant à les y rechercher abstraitement, il risquera d'employer bien du temps à les trouver d'une manière imparfaite et douteuse. Mais ce n'est pas là, en effet, la marche naturelle en ces choses. Au lieu de méditer, on trace une

nouvelle figure : tout aussitôt les analogies demeurent, tandis que les différences se marquent, et l'on est sur la voie de comprendre, à une très-grande exactitude près, par quelles inflexions du trait la première tête se trouvait avoir une expression de bêtise, tandis que la seconde se trouve avoir une expression de dureté. Voici un exemple, et pour le rendre plus probant j'emprunte aux petits garçons d'école leur manière.

Voici bien, on ne peut le nier, la tête humaine aussi élémentaire que possible, aussi puérilement fruste qu'on peut le désirer. Eh bien, qu'est-ce qui frappe dans cette figure ? C'est que, ne pouvant pas ne pas avoir une expression, elle en a une en effet, c'est celle d'un particulier stupide, balbutiant et d'ailleurs pas trop mécontent de son sort. Dire d'emblée à quoi tient ici cette expression n'est pas très-aisé ; mais le trouver

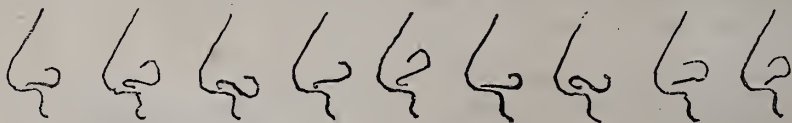


par comparaison, c'est chose facile pour qui-conque y applique sa curiosité. Car, faisant une nouvelle tête, je trouve qu'elle est moins stupide, moins balbutiante, douée sinon d'esprit, du moins de quelque capacité d'attention, et je remarque bien aisément que cela tient parfaitement à ce que j'ai avancé la lèvre inférieure, diminué l'écartement des paupières et rapproché l'œil du nez. Que si je multiplie les têtes, afin de multiplier les comparaisons, voilà déjà un commencement de connais-



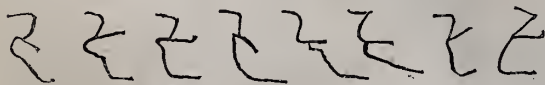
sances physiognomoniques acquises indépendamment de toute étude d'après nature, d'après la bosse, ou d'après des nez, des yeux et des oreilles. Car pour chacune de ces têtes je puis renouveler la recherche que j'ai faite sur la seconde comparée à la première ; sans compter qu'à les contempler ainsi alignées, je découvre d'emblée que leur caractère commun de bêtise tient au trait le plus analogue qu'elles aient

entre elles, à savoir la forme de l'œil et la place qu'il occupe. Le second fait, c'est que les signes graphiques au moyen desquels on peut produire toutes les expressions si variées et si complexes de la figure humaine, se trouvent être au fond très-peu nombreux, et que par conséquent les procédés d'expression sont puissants, non pas par leur multiplicité, mais par les faciles et innombrables modifications qu'on leur fait subir.



Un profil n'a qu'une narine, et ce seul signe, suivant qu'on le modifie, suffit déjà pour évoquer une foule d'affections : car voilà des nez qui, en tant que nez, sont déjà ou calmes, ou mélancoliques, ou malins, ou chagrins, ou agacés, ou d'une humeur à faire pester madame et la servante. Pareille-

ment, voici des bouches qui, autrement tracées, expriment certes des nuances ou même des oppositions d'expressions. Il résulte de là qu'avec un peu de tâtonnement les signes d'expression sont bientôt appris, et qu'une fois appris, ici comme précédemment, c'est de la comparaison si facile des différences ou des nuances d'expression que leurs modifications engendrent, que naît, pour tout homme qui y applique sa curiosité, la faculté de pouvoir à coups sûrs et à volonté infuser dans une tête donnée une expression voulue. Nous n'avons pas connu, quant à nous, d'autre méthode pour acquérir cette faculté ; c'est pourquoi, sans la conseiller comme supérieure, et sans la recommander comme unique, nous nous bornons à l'affirmer comme possible. Les chapitres suivants seront le fruit des observations que nous avons recueillies en la pratiquant ; mais avant que nous procédions à les écrire, encore quelques profits, ne fût-ce que pour ne pas laisser disjoints ces malheureux nez et ces pauvres bouches qui viennent de servir pour notre démonstration.



ment, voici des bouches qui, autrement tracées, expriment certes des nuances ou même des oppositions d'expressions. Il résulte de là qu'avec un peu de tâtonnement les signes d'expression sont bientôt appris, et qu'une fois appris, ici comme



LA LEÇON D'UNE SOEUR.



Dessin de Freeman, d'après F. Stone.

Miss Elisabeth et miss Clara Jackson étaient restées orphelines de bonne heure. Élevées par un oncle qui ne s'était imposé d'autre devoir que de les aimer, chacune d'elles avait grandi livrée à ses propres inclinations et n'ayant d'éducation que celle des circonstances ; mais le monde est un livre dangereux pour qui doit l'épeler sans maître, avec son inexpérience et ses passions ; au lieu de lire ce qui s'y trouve, nous y lisons le plus souvent ce que nous voulons y voir, et, faute de guide qui nous reprenne, nos préventions

deviennent des jugements et nos erreurs des principes.

Ainsi en était-il arrivé pour miss Clara. D'un esprit prompt, d'une volonté ferme, mais d'un caractère absolu, elle s'était accoutumée à ne jamais hésiter dans ses résolutions et à se montrer inflexible pour les autres comme pour elle-même. L'intolérance de la jeunesse, qui n'est que l'ignorance de la vie, s'était transformée chez elle en une sorte de règle de conduite ; elle sentait vivement, jugeait d'après la sensation et agissait sans remettre. Il en résultait quelque chose de lo-

gique et de loyal, mais en même temps une rigueur et une promptitude dont les résultats se résolvait souvent en chagrins. La pratique de la vie ne lui avait point encore appris que les vertus elles-mêmes, pour rester humaines, ont besoin d'être tempérées par la tendresse et la patience.

Heureusement que Dieu avait mis près d'elle le plus doux des avertissements, l'exemple de sa sœur. Aussi courageuse et aussi sincère, miss Elisabeth était moins implacable. Ce n'était point un de ces cœurs romains qui ne savent ni fléchir, ni attendre; si sa main se trompait, elle ne songeait point à la brûler, mais à la mieux instruire. Plus âgée que Clara de quelques années, elle avait appris que l'existence terrestre n'est qu'un échange d'indulgences, de bienfaits, de pardon, et que le rôle de Rhadamanthe n'appartenait point à des natures mortelles. Bien des fois, elle avait arrêté Clara dans ses résolutions extrêmes; mais la jeune sœur se révoltait contre les temporisations indulgentes de son aînée et évitait de la consulter afin d'éviter les objections.

Depuis la mort de leur oncle, surtout, miss Elisabeth était devenue le véritable chef de la famille et exerçait, à ce titre, une autorité que Clara n'eût point voulu contester, mais à laquelle, dans certaines circonstances, elle s'efforçait d'échapper.

Elle venait d'en avoir une récente et douloureuse occasion à propos de son cousin John Bwring.

Protégé par l'oncle qui avait élevé les deux sœurs, John était souvent venu à Lanark pour le voir et avait pu connaître dans l'intimité Elisabeth et Clara. Le caractère de cette dernière le surprit d'abord, puis l'intéressa. Doux et timide, il trouva dans la fermeté un peu absolue de la jeune fille ce qui manquait à sa propre nature, et d'autant plus attiré par une qualité dont il regrettait l'absence en lui-même, il s'attacha à sa jeune cousine dont il finit par demander la main.

Les mêmes raisons de contraste qui lui avaient fait préférer Clara attiraient celle-ci vers lui, et sa demande fut favorablement accueillie. Le mariage devait avoir lieu prochainement. En attendant le jour fixé, une correspondance régulière s'était établie entre les deux fiancés. Les lettres de John étaient affectueuses, mais généralement assez courtes, ce dont miss Clara lui fit de sérieux reproches. Le jeune homme en rejeta la faute sur les nombreuses affaires de la maison d'Édimbourg à laquelle on venait de l'associer, et sur sa vue un peu fatiguée. Cette dernière excuse inquiéta d'autant plus la jeune fille que John Bwring avait été autrefois menacé d'une ophthalmie sérieuse. Elle s'informa avec sa vivacité ordinaire de la nature et de la gravité du mal; mais John répondit en plaisantant et de manière à la rassurer complètement.

Cependant sa correspondance devenait toujours plus brève et plus rare. L'époque fixée pour le mariage approchait, il prétextait un surcroît d'affaires qui l'obligeaient à le reculer.

En recevant cette lettre Clara rougit, puis devint pâle. Pour la première fois un doute s'élevait dans son esprit. Incapable de le déguiser, elle écrivit à John en l'avertissant que son engagement ne devait point l'enchaîner, et que s'il hésitait à l'accomplir, elle ne lui en témoignerait ni dépit, ni rancune; ce qu'elle lui demandait seulement c'était la sincérité!

Bwring ne répondit que par un billet de quelques lignes dont l'écriture confuse prouvait la précipitation. Il annonçait à sa cousine qu'il se rendait à Londres pour une affaire qui ne souffrait aucun retard, et qu'il répondrait à sa question lorsqu'il serait de retour. Jusque-là il priait Clara d'attendre et de lui conserver son amitié.

Cette lettre frappa au cœur la fière jeune fille: la brièveté de la réponse, l'ajournement d'explication, l'espèce de contrainte qu'exprimait la lettre, tout lui persuada que John se repentaient de la parole donnée. Elisabeth la conjura vainement de ne rien décider avant la lettre promise, Clara ne savait point attendre; blessée dans sa dignité, dans ses espérances, dans son inclination, elle alla au-devant du

coup avec l'inflexible résolution qui lui était habituelle. Elle écrivit à son cousin pour lui rendre sa parole et lui déclarer que toute alliance entre eux était désormais impossible. Elle donnait les motifs de cette résolution en analysant le caractère de Bwring avec une franchise amère qui ne pouvait laisser de chances au retour. La lettre était longue, détaillée, pleine de ce calme apparent que donne une indignation qui se contient. Après l'avoir lue, John ne pouvait manquer de regarder la rupture comme définitive et de l'accepter par lierté, sinon par inclination. Clara, qui craignait les objections de sa sœur aînée et qui ne sentait point la force de soutenir une nouvelle discussion sur ce sujet, ne lui parla point de la lettre; elle la remit à l'un des domestiques en lui ordonnant de la porter à la poste.

Tant qu'elle avait écrit, l'animation de la pensée et l'effort de la volonté avaient soutenu la jeune fille; mais une fois l'acte accompli, elle tomba dans un profond abattement. Depuis près d'une année que cette union avec son cousin était convenue, elle y avait habitué son esprit; ses projets de bonheur s'y étaient rattachés, elle avait arrangé dans cet avenir tous ses devoirs et toutes ses joies, et maintenant il fallait l'abandonner comme un édifice écroulé, chercher ailleurs une famille, déménager son cœur de l'espérance dans laquelle il s'était logé! Clara sentit cruellement cette épreuve. Sous sa fermeté orgueilleuse, la jeune fille cachait une sensibilité sincère; fiancée à John Bwring, elle s'était attachée à lui comme au futur compagnon de ses bonheurs et de ses misères, et cette affection qui avait été longtemps un devoir, avait pris plus de place dans sa vie qu'elle ne le soupçonnait elle-même.

Aussi sa tristesse sembla-t-elle croître de jour en jour, après le départ de la lettre de rupture. Elle ne regrettait point pourtant ce qu'elle avait fait et elle n'eût point balancé à le faire de nouveau, car la douleur ne pouvait décourager cette âme de ce qu'elle croyait le devoir; mais son accomplissement lui avait laissé au cœur une blessure d'autant plus douloureuse qu'elle devait la cacher!

Quinze jours s'étaient écoulés sans qu'on eût reçu aucune nouvelle de Bwring. Un soir Clara était seule dans le salon et regardait par la fenêtre le soleil couchant. Une larme silencieuse coulait le long de ses joues pâlies sans qu'elle s'en aperçût elle-même. Le bruit que fit la porte en s'ouvrant l'arracha à sa rêverie; elle essuya vivement ses yeux et se retourna; sa sœur venait d'entrer.

Celle-ci avait un visage gai et pourtant ému; elle tenait à la main une lettre; elle s'approcha de Clara qu'elle embrassa avec tendresse.

— Je vous cherchais, ma sœur, dit-elle, il faut que je vous parle.

— Qu'y a-t-il? demanda Clara qui craignait des questions sur sa tristesse ou quelque plaidoyer en faveur du cousin.

— J'ai une longue confession à vous faire, dit miss Elisabeth d'un ton enjoué, et je vous prie de m'écouter avec patience.

— Je vous écoute, ma sœur, répliqua la jeune fille toujours défilante.

— Elisabeth s'assit, miss Clara resta debout.

Le billet que John vous a écrit avant de partir pour Londres vous a blessé, reprit la première, et, n'écoutez que votre mécontentement, vous lui avez répondu.

Clara voulut interrompre.

— Laissez-moi achever, continua vivement Elisabeth; vous lui avez répondu sur-le-champ, et une partie de la nuit a été employée à écrire cette réponse, car votre lampe ne s'est éteinte que vers une heure du matin! Comment pouvez-vous croire que je l'ignore? Pensez-vous qu'un chagrin puisse vous atteindre sans que je m'en aperçoive et sans que j'essaye d'en prévenir les suites?

— Je connais votre tendresse, ma sœur, répondit Clara avec effort; mais, de grâce, ne revenons point sur ce sujet.

— Il le faut, dit Elisabeth d'un ton de douce fermeté; cette lettre que vous aviez écrite, Clara, était l'expression d'un ressentiment amer et elle brisait l'alliance projetée.

— D'où savez-vous?... s'écria la jeune fille.

— Avant qu'elle partit j'ai voulu la lire, répondit Elisabeth.

Clara se redressa, l'œil sévère et les sourcils froncés.

— Vous! répéta-t-elle; et qui vous en avait donné le droit?

— Mon amitié, dit doucement la sœur aînée; je sais par expérience combien vous êtes inflexible dans vos résolutions, Clara; j'ai eu peur de ce que vous aviez décidé sous l'inspiration de votre mécontentement! hélas! mes craintes étaient dépassées! Mon premier mouvement a été de venir à vous et de combattre une résolution fatale; j'ai craint de ne point vous trouver assez de calme pour m'entendre. Depuis j'ai hésité, attendu...

— Que voulez-vous alors me dire aujourd'hui? demanda Clara avec une sorte d'impétuosité; maintenant que tout est accompli, à quoi servent les représentations? Sachez-le bien, du reste, ma sœur, je ne regrette rien de ce qui a été fait. Je souffre sans doute de la ruine de mes espérances, j'en souffrirai longtemps peut-être; mais cette souffrance n'est point un repentir; mieux vaut rompre une chaîne funeste avant qu'elle vous ait lié, dût cet effort déchirer et meurtrir, que de se condamner à en porter éternellement le poids. A tort ou à raison, je ne veux m'unir qu'à un homme pour lequel je serai le premier intérêt et la plus douce préoccupation. Décidée à lui reporter toutes mes affections, je désire être payée d'un égal retour. D'autres femmes peuvent consentir à être seulement un détail de la vie de leur mari, à venir après les distractions ou les affaires; je ne les approuve ni ne les blâme, chacun arrange sa destinée selon sa nature: mais moi je ne puis, je ne dois point accepter une condition qui ferait mon malheur et celui des autres. Si aujourd'hui John Bwring ne trouve point le temps de m'écrire, dans quelques mois il ne trouverait plus le temps de me parler; si le succès d'une spéculation à Londres lui importe plus que l'opinion que l'on peut avoir de son attachement à Lanark, nous ne sommes point faits pour vivre l'un près de l'autre, car nous ne pourrions nous entendre.

— Et qui vous a dit que vous ne vous trompiez point en jugeant des actes de John Bwring? répliqua miss Elisabeth, qui avait écouté sa sœur avec une tristesse grave. Êtes-vous donc si sûre de vous-même pour condamner ainsi du premier coup et sans appel? Vous vous plaignez des courts billets du cousin, de son apparente hésitation, de son voyage subit. Écoutez cette lettre que je viens de recevoir de lui.

Élisabeth déplia la missive qu'elle tenait à la main, et lut ce qui suit :

« Chère cousine,

« Je vous fais écrire, ne pouvant écrire moi-même. Il faut enfin que vous sachiez la vérité. Depuis environ trois mois, l'ophtalmie dont j'étais menacé est devenue chaque jour plus grave sans que j'aie voulu en rien dire. J'essayais de me tromper moi-même, et cependant mes inquiétudes allaient toujours croissant. Miss Clara accusait mon laconisme et ne savait pas que chaque billet me coûtait un travail douloureux. J'évitais de l'inquiéter; mais ses reproches me déchiraient le cœur. Enfin, quand elle a paru soupçonner un manque de foi, et qu'elle m'a laissé la liberté d'accomplir ou non notre promesse, j'ai dû prendre une résolution suprême. Un célèbre oculiste de Londres pouvait seul, disait-on, juger mon mal. J'ai voulu m'adresser à lui comme au destin. S'il me condamnait, je refusais d'associer votre sœur bien-aimée à une existence perdue; je restais seul dans mes ténèbres avec l'espoir de ne point y demeurer longtemps. J'écrivis en conséquence à Clara un billet par lequel j'ajournais toute explication jusqu'à mon retour de Londres. J'y suis encore, chère cousine, mais rassuré et presque heureux!

Grâce au secours de l'art, mon mal se dissipe, et le savant qui me soigne promet une prochaine et complète guérison. Quand il m'a donné cette assurance j'aurais voulu me prosterner à ses pieds. Ce n'était point seulement la lumière qu'il me promettait, c'était la vie, une vie de joie et de tendresse passée près de Clara!

« Communiquez-lui avec précaution cette lettre; j'ai pu lui épargner l'inquiétude, épargnez-lui la moindre émotion douloureuse; que je ne sois jamais pour elle l'occasion d'une tristesse, puisqu'elle n'a jamais été pour moi qu'une cause de reconnaissance et de bonheur. »

JOHN BWRING.

Dès les premiers mots de cette lettre, Clara n'avait pu retenir une exclamation; la vérité avait jailli à ses yeux comme un éclair; mais à mesure que la lecture avançait, son visage passait par toutes les expressions de la surprise, du regret, de l'attendrissement. Elle comprenait tout maintenant! Le noble silence de John, son indécision généreuse, l'espèce d'ajournement dont elle s'était indignée! tout ce qu'elle avait accusé devait être loué, tout ce qui semblait condamner John le glorifiait!

Des larmes de bonheur et d'admiration inondaient le visage de la jeune fille. Penchée sur sa sœur, elle la serrait dans ses bras sans pouvoir parler; mais tout à coup elle se redressa. Le souvenir de la lettre de rupture écrite par elle, venait de traverser sa pensée. Adressée à Lanark, cette lettre avait sans doute éprouvé quelque retard auquel John devait de ne point l'avoir encore reçue; mais il la recevrait; maintenant, peut-être, il se la faisait lire; et, à l'instant même où Clara recevait les témoignages de son désintéressement et de son affection, il subissait l'expression de l'injustice et de la froideur de la jeune fille!

Cette idée traversa le cœur de Clara comme un trait. Elle se laissa tomber sur une chaise en se couvrant le visage de ses mains.

— Qu'avez-vous? dit vivement Elisabeth.

— Ah! j'ai moi-même tué mon bonheur! s'écria-t-elle.

— Que voulez-vous dire?

— Ma lettre! ma lettre! sanglota la jeune fille.

— La voici! dit la sœur aînée en lui présentant une missive décachetée.

Clara poussa un cri de joie et se jeta dans ses bras.

— Ah! vous m'avez sauvée, dit-elle.

— Oui, répondit Elisabeth avec douceur; mais on ne sauve que ceux qui s'exposent à leur perte. N'oubliez jamais cet avertissement que vient de vous donner la Providence. La véritable fermeté ne consiste point à briser sans hésitation ou à affronter sans prudence. Quand il s'agit de juger les autres, on peut croire au bien facilement, mais, pour le mal, il faut attendre les preuves.

NICOLAS RAPIN.

Nicolas Rapin naquit à Fontenay-le-Comte, en 1540. Son père cumulait les fonctions de procureur et de notaire; au besoin il remplissait aussi celles de recevoir des tailles.

Après avoir fait son droit à Poitiers, Nicolas vint exercer la profession d'avocat près la sénéchaussée du Bas-Poitou. La conduite qu'il tint pendant les premiers troubles arrivés en 1562, le fit remarquer par le gouverneur de la province, Du Lude, et estimer de ses concitoyens qui l'éluèrent maire en 1570. Ce poste entraînait alors une grande responsabilité; le salut de la ville dépendait souvent de la fermeté de son premier magistrat, qui était autant militaire que civil. Attaqué par les calvinistes le 17 juin, il se défendit vaillamment avec sa compagnie d'archers et une poignée de soldats rassemblés à la hâte, et il eut l'honneur d'être excepté de la capitulation, pour s'être opposé à la reddition de la place. Ce

fut à ce siège que La Noue perdit un poignet, qu'il fit remplacer par un bras de fer.

Rapin dut au dévouement de l'un de ses amis les moyens de se retirer à Niort.

Au mois d'août 1576, Barnabé Brisson, son compatriote et son ami, le fit nommer vice-maréchal de robe courte, fonction qu'il remplit avec une telle activité que les habitants des campagnes l'avaient surnommé *la Terreur des pillards*. Neuf ans plus tard, Henri III lui fit présent de la charge de grand prévôt de la connétablie de France, en remplacement de François Duplessis, père du cardinal de Richelieu.

Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trou-

vait la cour avaient présidé à ce choix. Il fallait, avant tout, à la tête de la justice prévôtale un homme déterminé, et qui ne fût attaché par aucun engagement antérieur aux deux grands partis qui se disputaient la France. Il était, en effet, également éloigné de la Réforme et de la Ligue. Nature sceptique et sensuelle, il n'avait pour guide qu'une espèce de franchise soldatesque, puisée à la même source que sa gaieté satirique. Lié depuis longues années avec plusieurs membres de la haute magistrature, il en avait reçu les inspirations, et était allé au parti des politiques. Les événements marchèrent si vite et renversèrent tellement toutes ses prévisions, qu'en 1588, il lui fallut néanmoins opter entre le roi



Terre-Neuve, Maison de Nicolas Rapin. — D'après le dessin d'O. de Rochebrune.

et plusieurs de ses anciens amis. Il rejoignit la cour, et Barnabé Brisson, devenu premier président du parlement de la Ligue, prononça, six mois après, l'arrêt qui le dépouillait de sa charge.

La réunion des politiques et des calvinistes permit à Rapin de reprendre l'épée. Il s'enrôla en qualité de capitaine, et assista à la bataille d'Ivry et à plusieurs autres affaires jusqu'au siège de Paris où fut tué Maxime, son fils aîné. Cette perte douloureuse lui fit abandonner la carrière des armes et l'engagea à se rendre à Tours. C'est alors que lui et quelques autres écrivains conçurent la première pensée de la *Satyre Ménippée*.

Tel est le titre d'un livre très-vanté, qui a joui d'une réputation immense. « La *Satyre Ménippée*, dit-on souvent, fut plus utile à Henri IV que toutes ses victoires. » Jamais plus d'erreurs ne se trouvèrent réunies en moins de mots; car le pamphlet destiné à tourner en ridicule les

Etats de 1593, et que l'on prétend avoir porté un coup si fatal à la Ligue, ne parut qu'en 1594, un an après la dissolution du parti. M. Auguste Bernard, auquel nous devons plusieurs excellents travaux sur la Ligue, a parfaitement apprécié cette œuvre de circonstance et l'a remise à sa véritable place. « La satire fait ouvrir les États généraux » le 10 février, jour où il n'y eut pas de séance, et introduit dans l'assemblée des personnages qui, à aucun titre, n'y figurèrent. De plus il règne dans le livre une confusion déplorable, toutes les époques y sont mêlées, et ce désordre nuit singulièrement aux arguments qui y sont présentés en faveur de Henri IV. D'abord il semble qu'on assiste à la séance d'ouverture; mais bientôt on s'aperçoit qu'on a marché sans sortir de la salle, et qu'il s'est écoulé un an entre le premier et le dernier discours, et cela sans transition aucune. »

En définitive, la *Satyre Ménippée* est une curiosité litté-

raire, où brillent çà et là quelques éclairs du génie de Rabelais. Elle dut son succès à la politique de Henri IV, humilié d'avoir été forcé d'obéir au sentiment populaire hostile au calvinisme. A dater de l'abjuration du Béarnais, la Ligue n'existait plus; son rôle fut terminé dès qu'elle eut empêché le royaume de subir la Réforme. Il est donc inexact de dire qu'elle périt sous les coups du ridicule.

Le monument capital de l'esprit public de la fin du sei-

zième siècle fut le Dialogue du Mahestre et du Manant, plainte touchante et fière que l'un des Seize a léguée à la postérité, comme un manifeste des tendances de son parti.

On peut tenir pour certain que Gillot, P. Pithou, Florent Chrestien, Passerat, Rapin et autres littérateurs du parti des politiques retirés à Tours furent les auteurs de la Satyre Ménippée. « J'ai donné notre Satyre à monsieur de Lesdiguières, » écrivait Gillot à Rapin, le 15 juillet 1596. De quel autre tra-



N. Rapin

Nicolas Rapin.

vail collectif entendait-il parler, si l'on adopte l'opinion de ceux qui veulent leur ravir la paternité de celui-ci?

Rapin passe pour avoir composé les harangues du recteur Rose, de d'Épinac et d'Engoulevent, et plusieurs des pièces de vers semés au travers du récit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il dut de nouveau à sa plume la charge de grand prévôt, dont il se démit, à la fin de 1599, en faveur de son fils Nicolas. Déjà vieux, couvert de blessures, mécontent du roi, il rentra chez lui à demi ruiné, pour avoir voulu soutenir son rang de gentilhomme de fraîche date, et assuré de ne pas recevoir la moindre récompense des services rendus au plus gascon de tous les princes. La philosophie lui vint heureusement en aide : il fit achever sa chère maison de Terre-

Neuve, située aux portes de Fontenay, et s'y retira bien résolu désormais à consacrer entièrement aux muses et à l'amitié les dernières années de sa vie.

Au-dessus de la porte de son petit château on lit encore ces vers :

Ventz, soufflez en toute saison
Un bon air en cette maison ;
Que jamais ni fièvre, ni peste,
Ni les maux qui viennent d'excez,
Envie, querelle ou procez,
Ceux qui s'y tiendront ne moleste.

Malgré les charmes de sa nouvelle existence, Rapin nourrissait le désir d'aller une dernière fois visiter ses amis de

Paris. Il se mit en route; mais, arrivé à Poitiers, il y mourut le 13 février 1608.

Comme poète français, il mérite d'être classé parmi les meilleurs représentants de l'école de Desportes. Ses vers latins ont de la grâce et un cachet d'originalité que peu d'auteurs modernes ont su donner aux écrits qu'ils ont composés en cette langue. Quant à ses vers métriques, on ne peut guère les considérer que comme des essais malheureux dans un genre ingrat qui a été promptement abandonné. (Voy. 1834, p. 189.)

Ses œuvres ont été publiées par son neveu Raoul Cailler, sous ce titre : « Les OEuvres latines et françaises de Nicolas » Rapin, Poictevin, grand-prevost de la Connestablie de » France; Tombeau de l'auteur avec plusieurs éloges. A Paris, chez Olivier de Varennes, rue Saint-Jacques, à la » Victoire. M. DC. X. — In-4° »

Par une âpre soirée d'hiver, nous étions douze ou quinze, exposés à un vent furieux sous lequel tourbillonnaient des rafales d'une neige épaisse, attendant une place, depuis deux heures, dans la boue, à la porte de la bibliothèque Sainte-Geneviève, lorsqu'une pauvre femme, passant par là, nous jeta cette parole ironique : — Ne dirait-on pas qu'ils vont trouver là un trésor ! — Oui, répondis-je en moi-même, c'est un trésor que nous allons chercher; un trésor qui, au lieu de pervertir ou de dégrader l'âme, l'élève et l'ennoblit; qui, au lieu de provoquer à des jouissances insensées, procure les plus douces émotions; joies d'autant plus ineffables qu'elles se goûtent dans l'intimité et le calme du cœur. Vous ne connaissez pas ce bonheur, presque cette ivresse, qui s'empare de l'esprit, alors que par l'étude on a pénétré un des mystérieux secrets de la nature; vous n'avez jamais éprouvé ce frisson rapide qui émeut l'être tout entier alors que la lumière inonde l'intelligence. Qui, c'est un trésor, pauvre femme, un trésor que vous ne dédaignerez plus lorsque quelqu'un de vos enfants aura le bonheur de le connaître !

L'ANNEAU DE FIANÇAILLES.

Je me trouvais sur une montagne, bien loin de ma patrie, et mon cœur était triste. Je retirai en rêvant, de mon doigt, l'anneau de fiançailles que j'avais reçu dans les larmes de l'adieu; je le tins devant mes yeux comme une lunette d'approche, et je regardai la création à travers cet anneau ! Les montagnes semblaient prendre du mouvement; les campagnes paraissaient dorées, les villages étaient enveloppés d'un éclat tout nouveau, le torrent coulait joyeusement à travers les collines verdoyantes, les nuages s'envolaient et le ciel reprenait sa sérénité !

Oh ! combien le ciel, la terre, les hommes, la création entière me paraissaient beaux à travers l'anneau des fiançailles !

GRUN.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

EST-CE AUX ARABES QUE NOUS DEVONS LES CHIFFRES QUI PORTENT LEUR NOM ? — EST-CE A PYTHAGORE QU'IL FAUT ATTRIBUER LA PETITE TABLE QUI RENFERME LES PRODUITS DES NEUF PREMIERS NOMBRES ?

Je me trouvais vers la fin de 1847 en Algérie, où m'avait entraîné le désir de connaître cette magnifique possession et les populations intéressantes dont l'occupation française a si profondément modifié l'existence et modifiera l'avenir. Le rôle que les Arabes ont joué dans le monde, l'influence qu'ils ont exercée sur notre civilisation au moyen âge, le succès avec lequel ils ont autrefois cultivé les sciences, offrent assurément des sujets dignes d'attirer l'attention; je voulais comparer ce qu'ils sont aujourd'hui à ce qu'ils ont été jadis, et

recueillir, de la bouche même de leurs docteurs, quelques parcelles des traditions scientifiques dont je supposais qu'ils avaient conservé le dépôt. Si j'ai dû renoncer à mes illusions à cet égard, mon but a été atteint en ce qui concerne une des questions les plus intéressantes dont il soit fait mention dans l'histoire du développement de l'esprit humain.

Le chef d'un des bureaux arabes de notre colonie, officier du génie, fort au courant des travaux scientifiques de la métropole, malgré la distance qui l'en sépare, m'avait invité à passer la soirée chez lui avec Mohammed-ben-Musa, vieil Arabe d'une érudition exceptionnelle parmi ses compatriotes. La conversation ne tarda pas à tomber sur la grandeur passée de la race arabe, sur l'influence qu'elle avait exercée au moyen âge dans l'Europe occidentale. « Parmi les services que nous vous avons rendus, disait Mohammed, comptez-vous pour rien ces chiffres qui portent encore notre nom, et le système de numération qui les emploie ? — Vous vous trompez, reprit notre hôte, lorsque vous revendiquez l'honneur de cette admirable invention. Sans doute c'est une opinion fort enracinée chez nous, que nos chiffres sont des *chiffres arabes*; elle l'est même à ce point que je suis peu étonné de vous la voir soutenir. Ce n'en est pas moins un préjugé; mais il serait trop long d'entamer une discussion à ce sujet. »

Ces paroles avaient piqué ma curiosité; je priai les deux interlocuteurs de continuer. Ils en avaient bonne envie l'un et l'autre. Leur conversation fut en effet fort longue; mais il s'agissait d'un point si curieux dans l'histoire des sciences, que je les suivis jusqu'au bout avec une attention soutenue. Je tâcherai, dans ce qui va suivre, de reproduire, aussi exactement que possible, le dialogue auquel j'assistais. Je crois n'avoir rien omis d'essentiel dans les arguments qui furent exposés de part et d'autre.

L'ARABE.

Comment attaquez-vous donc une tradition aussi généralement reçue chez vous ? Est-il un seul pays de l'Europe où l'on ne dise : *chiffres arabes*, pour distinguer les caractères que vous nous devez, de la notation si imparfaite que fournissent les *chiffres romains* ?

LE FRANÇAIS.

Vous avez raison en un point. La tradition existe. Lorsque nous apprenions à lire, nous apercevions ordinairement sur quelque une des pages de notre abécédaire deux colonnes en regard l'une de l'autre pour exprimer les nombres. L'une portait la désignation de *chiffres arabes*, l'autre portait celle de *chiffres romains*.

Nos enfants ont trouvé les choses au point où nos pères nous les avaient transmises, et l'origine arabe de nos chiffres vulgaires est dans les écoles, au moment même où je parle, un article de foi qui ne paraît pas plus susceptible d'être contesté que le nom de *table de Pythagore*.

Cependant cette origine est tout autre; ce n'est pas aux Arabes, mais bien encore aux Grecs et aux Romains que nous devons la rapporter. Ces deux peuples illustres ont été décidément nos maîtres en toutes choses, ou peut s'en faut. Quant à la prétendue table de Pythagore, vous verrez bientôt ce que nous devons en croire.

L'ARABE.

Dites-nous donc ce que les Grecs et les Romains vous ont transmis à ce sujet, et expliquez un peu comment a pu s'enraciner le préjugé que vous voulez combattre.

LE FRANÇAIS.

Boèce, philosophe et sénateur romain, qui vivait au cinquième siècle de notre ère, a laissé, entre autres ouvrages, une Géométrie qui a été publiée plusieurs fois (en 1491, en 1499 et en 1570), et dont des copies manuscrites existent dans plusieurs bibliothèques d'Europe. C'est à la fin du premier livre de cette Géométrie que se trouve un passage relatif à l'exposition du système de numération dont les Arabes revendiquent à tort l'introduction parmi nous.

L'ARABE.

Je connais ce passage de Boèce ; mais il est d'une telle obscurité qu'on n'en peut rien conclure. Il roule peut-être sur des signes d'abréviation analogues aux notes tironiennes, signes qu'auraient imaginés les Romains pour écrire les grands nombres ; mais on n'y voit rien qui se rapporte à notre système de numération.

LE FRANÇAIS.

Il est vrai que l'auteur romain est fort obscur ; mais aujourd'hui tous les doutes sont levés. Le passage dont nous parlons paraît être resté pendant longtemps inaperçu, à raison de son obscurité même. Ce n'est que vers le milieu du dix-septième siècle qu'Isaac Vossius en parla dans ses notes sur la Géographie de Pomponius Mela, et signala les neuf caractères ou chiffres qu'il contient. Depuis, on a souvent agité la question de savoir si c'est bien précisément de notre système de numération que Boèce veut parler, et si les Grecs en ont eu connaissance, ainsi qu'il le rapporte.

On n'était encore arrivé à rien de bien concluant à ce sujet, lorsqu'un savant géomètre, M. Chasles, publia pour la première fois, en 1837, dans son *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, une traduction de la majeure partie du passage qui avait défilé jusqu'alors la sagacité de tous les érudits, et en expliqua complètement le sens.

L'explication littérale du texte, donnée par M. Chasles, d'après un manuscrit plus correct que les éditions de Boèce publiées en 1499 et en 1570, ne laisse aucun doute sur la signification réelle du passage controversé. Il est bien établi que le système de Boèce ne différait de notre système actuel que dans la pratique et en un seul point, l'absence du zéro. Cette figure auxiliaire y était suppléée par l'usage de colonnes tracées sur le tableau ; colonnes qui, en marquant distinctement les différents ordres d'unités, permettaient de laisser la place vide partout où nous mettons un zéro. Du reste, ce système de numération fait usage seulement de neuf apices ou caractères, et diffère essentiellement, par cette particularité, du mode vulgaire usité chez les Grecs, et surtout chez les Romains.

L'ARABE.

Cependant, dès le treizième siècle, vos traités d'arithmétique pratique attribuaient cette science aux Arabes et aux Indous ; et il est bien constant que depuis plusieurs siècles nous étions, aussi bien que les Indous, en possession du système. De plus, c'est précisément vers l'époque de vos communications avec les Maures d'Espagne que la méthode paraît s'être répandue en Europe.

LE FRANÇAIS.

N'oubliez pas que votre système de numération diffère extrêmement peu de celui que décrit Boèce. Il est donc facile de comprendre qu'à raison de l'extrême ressemblance entre les deux systèmes, les chrétiens d'Occident aient peu à peu pris l'habitude d'attribuer le leur aux Arabes, auxquels ils empruntaient tous les jours des notions scientifiques. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et l'on ne voit s'établir le préjugé en votre faveur que longtemps après que le système était en pleine vigueur parmi les chrétiens d'Occident.

L'ARABE.

Que diriez-vous si j'invoquais l'autorité d'auteurs chrétiens à l'appui de nos prétentions ? Un passage de Guillaume de Malmesbury, écrivain du douzième siècle, constate l'origine des connaissances arithmétiques de Gerbert : « C'est lui, dit Guillaume, qui emprunta certainement le premier *aba-*

cus aux Sarrasins... » Puis il ajoute que « les règles données par lui sont comprises à grand-peine par les *abacistes* qui pâlisent sur elles. »

LE FRANÇAIS.

Ma réponse sera bien simple. Gerbert a été élevé au trône pontifical sous le nom de Sylvestre II, en 999. Sa vie devait être fort connue de son temps. Or, pas un seul contemporain de Gerbert ne fait mention de son voyage en Espagne, ni de ses relations avec les Maures établis en ce pays. C'est, vous le savez, une règle de critique historique de ne pas admettre un fait sur le témoignage unique d'un historien postérieur de plusieurs siècles, lorsque ce fait ne figure dans aucun des documents de l'époque. Je reconnais toute la part que Gerbert a prise à la vulgarisation de notre système de numération ; mais je ne vois aucune preuve qu'il l'ait d'abord emprunté aux Maures d'Espagne ; tout au contraire.

L'ARABE.

Mais ne vous semble-t-il pas que nous renouvelons en sens inverse l'histoire de la *dent d'or* ? Nous discutons sur les conséquences du passage de Boèce, et nous n'examinons pas à fond le passage lui-même.

LE FRANÇAIS.

Vous avez raison ; j'aurais dû commencer par rappeler la traduction et les commentaires donnés par M. Chasles, et aller ainsi au fond même de la question. Ce sera peut-être un peu long ; mais je crois que, nous n'aurons pas à regretter notre temps.

«... Des pythagoriciens, dit Boèce, pour éviter de se tromper dans leurs multiplications, divisions et mesures (car ils étaient en toutes choses d'un génie inventeur et subtil), avaient imaginé pour leur usage un *tableau* qu'ils appelaient, en l'honneur de leur maître, *table de Pythagore*, parce que, ce qu'ils avaient tracé, ils en tenaient la première idée de ce philosophe. Ce tableau fut appelé par les modernes *abacus*.

» Par ce moyen, ce qu'ils avaient trouvé par un effort d'esprit, ils pouvaient en rendre plus aisément la connaissance usuelle et générale en le montrant pour ainsi dire à l'œil. Ils donnaient à ce tableau une forme assez curieuse, qui est représentée ci-dessous... »

Ici se trouve, dans les diverses éditions de Boèce, la table de multiplication vulgairement attribuée à Pythagore. Il est probable qu'elle se trouve de même dans les manuscrits que divers écrivains, qui ont disserté sur ce passage, ont eus à leur disposition ; car ils ont toujours raisonné en conséquence. Mais cette prétendue *table de Pythagore* ne figure pas dans un très-beau manuscrit du onzième siècle, appartenant à la bibliothèque de Chartres, et qui a été soumis par M. Chasles à une étude particulière. Cette circonstance fit naître, dans l'esprit du savant interprète, l'idée que ce n'était peut-être pas de la *table de multiplication* (à laquelle, sur l'autorité même de ce passage, on avait donné depuis le nom de Pythagore) que Boèce avait réellement parlé. Il pensa dès-lors que la difficulté que l'on avait trouvée à donner un sens aux paroles de l'auteur, pouvait provenir de ce qu'on voulait les appliquer à cette *table de multiplication*. Mais que fallait-il mettre à la place ? Le manuscrit ne répond pas entièrement à la question ; cependant il peut mettre sur la voie. Voici ce que l'on y trouve.

Sur une première ligne sont neuf apices ou caractères par lesquels Boèce représentait les neuf premiers nombres. Ils y sont écrits de droite à gauche, et au-dessus d'eux sont leurs noms comme il suit (fig. 1) :

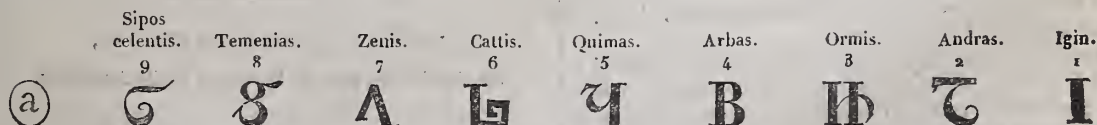


Fig. 1. Les Chiffres de Pythagore, d'après Boèce. — Origine des prétendus chiffres arabes.

Au-dessous de cette première ligne en est une seconde, sur laquelle sont les chiffres romains : I, X, C, M, \bar{X} , \bar{C} , M, \bar{I} , etc., écrits aussi de droite à gauche.

Trois autres lignes ensuite contiennent en chiffres romains d'autres nombres qui sont respectivement la moitié, le quart et le huitième de ces premiers.

Enfin, sur deux dernières lignes sont d'autres caractères romains représentant les fractions de Ponce, et sur une dernière ligne sont les nombres 1, 3, 4... 12, écrits en chiffres romains.

De tout cela, dit M. Chasles, ne prenons que la ligne des chiffres I, X, C, M, \bar{X} ... , et supposons que la *table* dont Boèce veut parler, « que les anciens appelaient *table de Pythagore*, et à laquelle les modernes ont donné le nom d'*abacus*, » n'était point la *table de multiplication*, mais un tableau destiné à faire les calculs dans le nouveau système de numération qu'il va exposer (fig. 2).

Voici ce qui caractérisait ce tableau, et ce qui le rendait propre à cet usage.

Dans la partie supérieure était une ligne horizontale, di-

\bar{X}	\bar{I}	\bar{M}	\bar{C}	\bar{X}	\bar{M}	\bar{C}	\bar{X}	\bar{M}	\bar{C}	\bar{X}	\bar{I}

Fig. 2. La vraie Table de Pythagore (ABAX des Grecs, ABACUS des Romains).

visée en un certain nombre de parties égales ; des lignes verticales partaient des points de division : ces lignes, prises deux à deux consécutivement, formaient des *colonnes*.

Sur les portions de la ligne horizontale comprises entre ces colonnes, étaient inscrits, en allant de droite à gauche, les chiffres romains I, X, C, M, \bar{X} , \bar{C} , M, \bar{I} , X, M, \bar{I} , etc., signifiant respectivement un, dix, cent, mille, dix mille, cent mille, un million, dix millions, etc.

A l'aide de ce tableau, substitué à la *table de multiplication*, M. Chasles reprend la traduction du texte de Boèce, et donne pour la première fois un sens intelligible à ce texte.

« Voici, dit Boèce, comment ils se servaient du tableau qui vient d'être décrit. Ils avaient des *apices* ou caractères de diverses formes. Quelques-uns s'étaient fait des notes

d'*apices* telles que **I** répondait à l'unité ; **T** à deux ;

S à trois ; **ℓ** à quatre ; **Y** à cinq ; **P** à six ;

N à sept ; **8** à huit ; et enfin **9** à neuf. Quelques

autres, pour faire usage de ce tableau, prenaient les lettres de l'alphabet, de manière que la première répondait à l'unité, la seconde à deux, la troisième à trois, et les suivantes aux nombres naturels suivants. D'autres enfin se bornaient à employer dans ces opérations les caractères usités avant eux, pour représenter les nombres naturels. Ces *apices* (quels qu'ils fussent), ils s'en servaient *comme de la poussière* ; de manière que s'ils les plaçaient dans la colonne des unités, chacun d'eux ne représentait toujours que des unités... Plaçant *deux* sous la ligne marquée *dix*, ils convinrent qu'il signifierait *vingt* ; que *trois* signifierait *trente* ; *quatre*, *quarante* ; et ils donnèrent aux autres nombres suivants les significations résultant de leur propre dénomination.

» En plaçant les mêmes *apices* sous la ligne marquée du nombre *cent*, ils établirent que deux signifierait deux cents ; trois, trois cents ; quatre, quatre cents, et que les autres répondraient aux autres dénominations.

» Et ainsi de suite dans les *colonnes* suivantes ; et ce système n'exposait à aucune erreur. »

Ces paroles sont bien claires, et l'on ne peut se refuser à y voir le principe de notre système de numération, la valeur de position des chiffres croissant suivant une progression décuple, en allant de droite à gauche. Les colonnes dont il

était fait usage, et qui sont formellement indiquées dans le texte par le mot *paginula* ou *pagina* (petite bande), permettaient de se passer du zéro, parce que là où nous l'employons, on laissait la place vide.

Un membre de phrase de l'antépénultième alinéa de la traduction précédente (*comme de la poussière*) fait allusion à l'usage où l'on était au moyen âge de faire des calculs sur une table couverte de poudre. Cicéron parle de la *poussière érudite* que les anciens étendaient sur leurs abaquas pour y tracer leurs figures de géométrie. (*De la nature des Dieux*, livre II). Ce mode d'écriture, si éminemment propre à l'enseignement et à l'étude, qu'on l'emploie encore de nos jours, remonte probablement à la plus haute antiquité.

Il est à remarquer que plusieurs des *apices* qui sont dans le corps du texte diffèrent de ceux qui se trouvent avec leurs noms en dehors de ce texte. On peut donc conjecturer que ceux-ci ont été ajoutés par quelque copiste qui a pris la forme des chiffres usités de son temps, sans tenir compte des différences qu'ils présentent avec les chiffres de Boèce.

Les noms placés au-dessus des *apices* avaient déjà été trouvés dans un manuscrit, par le savant orientaliste Greaves. Le célèbre Huet, évêque d'Avranches, attribuait une origine hébraïque aux mots *arbas*, *quimas*, *zenis* et *temenias*. Ce qu'il est important de noter, c'est que le mot *sipos* a été inscrit à tort au-dessus de *celentis*, dans le monument de Chartres. La comparaison avec d'autres manuscrits plus complets et plus explicites sous ce rapport, prouve que le nom de *sipos* appartient au caractère qui tient lieu du zéro, et aurait été par conséquent beaucoup mieux placé au-dessus du rond qui renferme un petit *a*, qu'au-dessus du mot *celentis*.

Après avoir ainsi expliqué succinctement le principe du nouveau système de numération, Boèce donne les règles de la multiplication et de la division. Il revient ensuite, à la fin du second livre de sa *Géométrie*, sur la valeur de position des chiffres, et il n'est pas moins clair, pas moins net, que dans le passage déjà cité, pour tout lecteur qui a sous les yeux le tableau à colonnes de la figure 2.

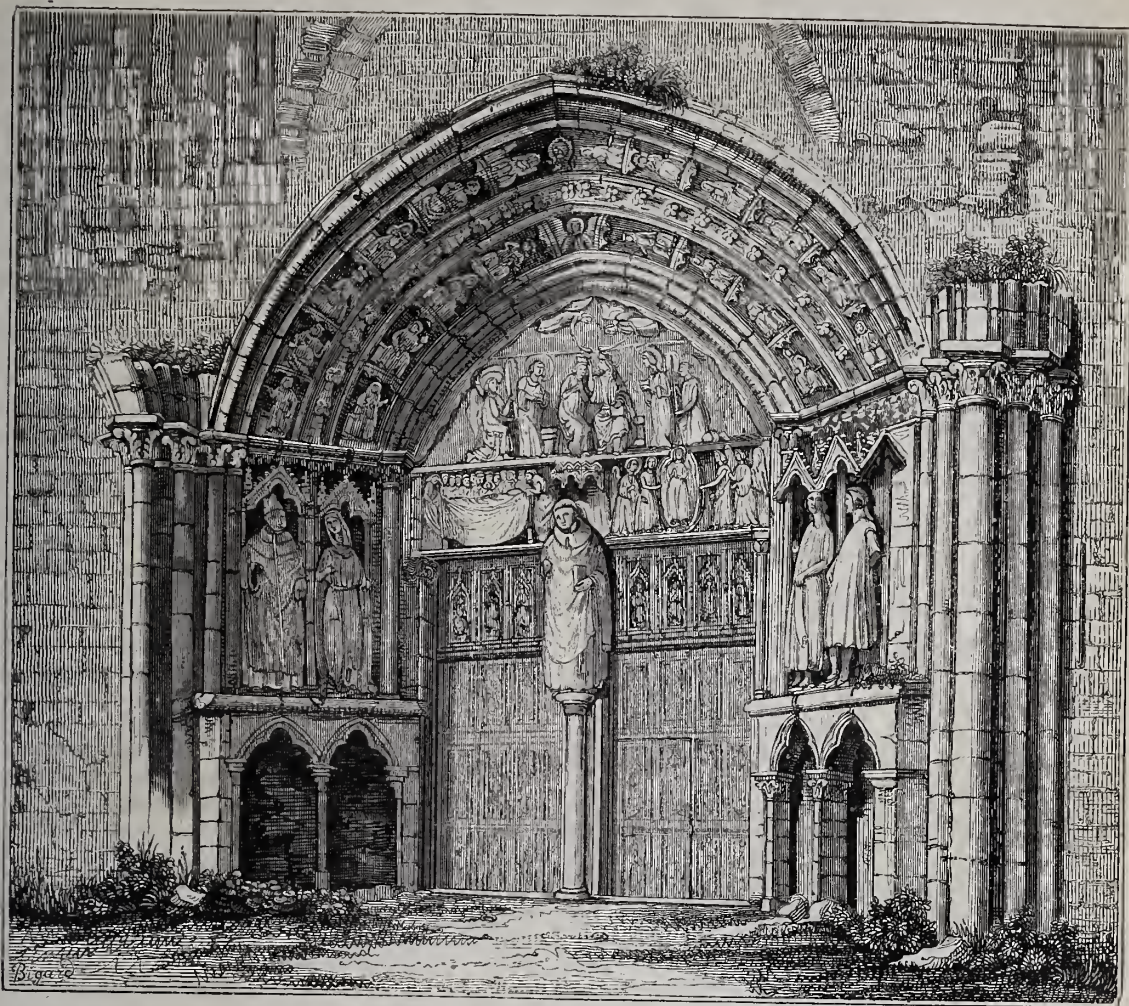
La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ÉGLISE DE SAINT-THIBAULT

(Côte-d'Or).



Portail de l'église de Saint-Thibault.

L'église de Saint-Thibault a été fondée au onzième siècle ; mais il n'existe plus de traces de la construction primitive. La nef, qui était romane (bâtie au douzième siècle), a été détruite par un incendie en 1603, et remplacée par le bâtiment sans caractère qu'on voit aujourd'hui. Le porche et la porte, au nord, ont été bâtis au treizième siècle ; la chapelle de Saint-Gilles, petite construction au nord du chœur, date, ainsi que le chœur lui-même, du quatorzième siècle : c'est un modèle de hardiesse et de légèreté. Une chapelle correspondante, au midi, a été démolie en 1793. A l'époque où l'on a reconstruit la nef (dans le dix-septième siècle), on éleva un clocher fort lourd sur le porche du treizième siècle. Ce clocher écrasait les claveaux de l'ogive de la porte : pour le réparer, il a fallu le démolir et lui substituer un petit campanille à droite de la porte, et un peu en retraite.

Cette porte, qui vient d'être restaurée par M. Viollet-Leduc, à l'aide d'une subvention du ministère de l'intérieur, est remarquable par ses magnifiques sculptures. Sous le trumeau est la statue de saint Thibault revêtu des habits pontificaux, la tête entourée d'un nimbe, tenant un livre de la main gauche, la droite élevée pour bénir. A gauche sont deux statues : l'une représente un évêque, l'autre une femme. En pendant, à droite, sont deux statues d'hommes vêtus d'habits courts. Il est assez remarquable qu'aucune de ces quatre statues n'a de

nimbe. La tradition du pays n'a pas conservé les noms des personnages dont elles étaient destinées à consacrer la mémoire.

Sur le linteau, en bas-relief, on a sculpté la Mort de la Vierge et l'Assomption. Le Couronnement de la Vierge occupe la partie supérieure du tympan.

Sous la première voussure, on voit quatre Vierges sages et quatre Vierges folles ; ces statuette sont d'un admirable travail. La seconde voussure est remplie de statuette de rois et de prophètes.

Les deux vantaux de la porte sont ornés, et datent de l'époque de Louis XII.

Il existe dans le chœur un tombeau du quatorzième siècle sans inscription : c'est une statue de chevalier couché sur le dos, avec deux anges à sa tête et deux autres à ses pieds. Un bas-relief fort mutilé décore le fond de la niche où ce tombeau est conservé.

On remarque dans la chapelle de Saint-Gilles une autre statue de femme provenant d'un tombeau qui existait, dit-on, autrefois dans la nef.

A l'autel, il y a deux retables en bois, du quatorzième siècle, qui, bien que barbouillés d'une façon déplorable, attestent un travail élégant et habile ; enfin une petite statue de la Vierge, du quatorzième siècle (peinte à

l'huile malheureusement), mérite une attention particulière.

Saint-Thibault n'est qu'un très-petit village, situé à 18 on 20 kilomètres de Semur. Son nom avait été changé pendant la révolution en celui de Bellefontaine.

— Voiler une faute sous un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou.

— Les sots silencieux semblent des armoires vides fermées à clé.

— La perfection même serait sur le trône, que les courtisans trouveraient moyen de la flatter.

— Une seule mauvaise habitude déteint sur toute une brillante éducation : c'est la goutte d'encre tombée dans le verre d'eau limpide.

— Dans la conversation, les gens qui nous font croire à notre esprit nous paraissent plus aimables que ceux qui s'efforcent à nous convaincre du leur.

— Quand nous mettons le bonheur dans les choses qui nous manquent, d'autres le voient dans une seule de celles que nous possédons.

— Il n'est de préférable au souvenir d'une bonne action que le projet d'en faire une meilleure. J. PETIT-SENN.

ARTISTES AMATEURS.

COLLECTION DES DESSINS ET DES GRAVURES D'AMATEURS AU CABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

« *Ouvrages des amateurs colligés depuis l'année 1754.*
» *Avertissement.* — La France aime les arts et les cultive
» avec succès : ce recueil va fournir des preuves singulières
» de cet amour ; il s'étend depuis le souverain jusqu'au ci-
» toyen, et parmi les gens de différents états qui en sont
» épris, on y remarque les dames dont les occupations avaient
» paru s'opposer à ce genre d'étude et d'amusement nobles.
» Il est divisé en trois parties : la première contient les
» morceaux gravés de la main de nos rois, reines, princes
» et princesses ; la seconde est composée de semblables ou-
» vrages de la main des dames qui se sont amusées de la
» gravure ; et la troisième renferme, sous un ordre alphabéti-
» que, ceux des seigneurs et autres personnes de distinction
» autant qu'il nous a été possible de les rassembler. »

Tel est l'avant-propos d'un des plus curieux portefeuilles de notre cabinet national d'estampes. On voit que lorsque l'on avait fondé cette collection, en 1754, on s'était proposé de rassembler seulement des gravures faites par des amateurs ; mais dix ans après on accueillait également les dessins.

Du reste, jamais, en aucun pays, les arts n'avaient excité l'émulation d'un aussi grand nombre d'amateurs, de collectionneurs et de protecteurs illustres qu'à Paris et dans toutes les provinces de France, durant le siècle dernier. Il y a de ce temps des Guides d'étrangers et des Almanachs d'artistes qui ne sont pleins que de catalogues de leurs noms. Sans me préoccuper des collectionneurs, et pour ne citer que les amateurs connus les plus distingués par leur talent de dessinateurs ou de graveurs, dont je trouve les œuvres dans les portefeuilles qui leur sont consacrés, je nommerai : MM. de La Bretesche, qui dessinait à la plume, en 1690, de petites vues de Rome ; Begon, l'intendant de la marine du roi à Dunkerque, qui dessinait, en 1746, des figures « pour être sculptées en relief à la proue des frégates du roi » ; Desfriches, le négociant d'Orléans, né dans cette ville en 1723, et qui gravait et dessinait de jolis, légers et fins paysages ; d'Agincourt ; le comte de Breteuil ; Baudouin, officier aux gardes françaises ; de Bourdeille ; l'historien de nos peintres, Dezallier d'Argenville ; l'ami du Poussin, Chantelou, dont nous avons une charmante petite eau-forte de la Belle Jardinière ; le célèbre silhouettiste Carmontelle ; de Croismare, l'ami de Diderot ; d'Azincourt ; les fermiers généraux Dupin et d'Orvillers ; l'intendant des menus-plaisirs De La Ferté ; le con-

seiller du parlement de Toulouse Foulquier ; l'aïeul de l'ancien directeur des musées, le comte de Forbin ; le maître des requêtes de Fontanieu ; le baron de Gaillard-Lonjumeau d'Aix ; de Gravelle, le conseiller au Parlement ; de Jullienne, l'ami de Watteau ; le comte de Marsau, mort en 1708, et frère cadet du comte d'Armagnac, grand-écuyer, lequel comte de Marsau nous a laissé une vue de son château patrimonial, gravée d'une pointe aussi fine qu'un Della Bella ; le comte de Meleun ; le marquis de Montmirail, dont Audran retouchait les planches de paysages ; le secrétaire des Commandements de la reine, de Montullé ; le gouverneur du Louvre, de Niert, marquis de Gambais, ami du plus habile des amateurs illustres, le comte de Caylus ; le comte de Saint-Aignan ; de Pomard ; le baron de Saint-Julien ; Robert de Seri, que je considérerais comme un éminent artiste, à en juger d'après les trois seules eaux-fortes que je connaisse de lui, représentant une Ariane ou une Bacchante endormie, un Enfant coloré dans le vrai goût lumineux de Rembrandt, et une Femme écrivant une lettre sous la dictée de l'Amour ; le marquis de Sourches, qui grava une excellente petite série de cavaliers dans le goût de Della Bella, au temps de Louis XIV ; le baron de Thiers et le chevalier de Valory, qui ont gravé de belles suites de dessins d'après Boucher ; et le comte de La Vieuville, d'après Callot.

Tous ces noms, comme on voit, forment une assez brillante escorte à ceux des rois et princes français qui ont patronné par leur exemple les artistes de leur temps.

Quand le garde du cabinet des estampes, en 1754, entreprit un recueil particulier des œuvres gravées par les princes, la moisson ne dut pas d'abord se présenter à lui bien considérable. Parmi les graveurs de la famille royale de France, on ne comptait guère que Marie de Médicis, pour sa belle estampe si fermement gravée en bois, représentant un buste de dame illustre du moyen âge, datée de 1627, et dont elle donna la planche à Champaigne au temps qu'il peignait son portrait ; — le grand Dauphin, fils de Louis XIV, pour une vue de château gravée à l'eau-forte dans le goût d'Israël Sylvestre ; — le duc de Bourgogne, pour un Parnasse, assez largement gravé d'après un dessin d'Antoine Coyppel, et encore pour quelques paysages et un groupe de petits satyres, en 1694 et 1698. — Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, né le 15 octobre 1701, grand-maître de l'artillerie de France, gravait d'une pointe légère, en mars 1717, une jolie petite pièce qu'on peut intituler la *Moissonneuse* ; — Louis-Henri de Bourbon, mort le 27 janvier 1740, dessinait, en 1725, une tête de saint extatique, que gravait Caylus ; — Louis de Bourbon, comte de Clermont, avait gravé très-agréablement un paysage dans le goût de Coyppel, qui était celui du temps.

Il n'y avait point là de quoi remplir un portefeuille ; mais dès qu'on se fut résolu à introduire des dessins parmi ces eaux-fortes, le recueil put prétendre à se grossir singulièrement. Le goût du dessin chez nos rois remontait à l'introduction même de l'art italien dans notre pays, et je ne sais pas même si Charlemagne ne s'est pas quelque peu occupé en son temps d'enluminure de Missel. On connaît assez la passion pour les arts du bon roi René d'Anjou, passion malheureuse, car il en oublia le soin de la conservation de ses États, et n'en fit pas de meilleure peinture, comme les Parisiens en peuvent voir au Musée de Cluny un triste échantillon, représentant la Prédication de la Madelaine à Marseille, œuvre beaucoup plus incontestable, hélas ! que les magnifiques peintures qui lui ont été attribuées, et qui sont les œuvres de Memling (Hemmeling) ou d'autres admirables maîtres flamands appelés par lui en Provence. — P. Monier raconte, d'après Paul Lomazzo, qui le tenait sans doute de Léonard de Vinci son maître, que François I^{er} « était si fort amateur de la peinture, que très-souvent il faisait l'un de ses plaisirs de prendre le porte-crayon, et de s'exercer à dessiner et à peindre. »

Le roi de plus ancienne date dont le portefeuille de la Bibliothèque nationale offre un dessin, c'est le fils de Marie de

Médecin. Louis XIII. Une note qu'on lit au bas de son œuvre rappelle cette particularité connue, que le roi « prenait un plaisir singulier à la peinture. Il voulait que Vouet lui apprît à dessiner et à peindre au pastel, pour faire les portraits de ses plus familiers courtisans. »

Du grand Dauphin, fils de Louis XIV, on trouve dans le portefeuille une vue du palais de Madrid, l'Escorial, où avaient été élevés sa mère, Marie-Thérèse, et sa grand-mère, Anne d'Autriche, et où devait régner le duc d'Anjou son fils.

Sur une feuille sont réunies cinq petites croquades du roi Louis XV enfant : quatre dessins de maisonnettes, et les deux chiens dont nous donnons le fac-similé page 148.

Sous le premier dessin se trouve cette note : « Ces cinq dessins à la plume sont de la main de S. M. Louis XV, et ont été donnés par feu l'abbé Pérot, instituteur de S. M., à l'abbé Denis, avocat au Parlement, qui les a déposés entre les mains de M. le garde du cabinet Joli, le 3 juillet 1770. — Dessins faits par le Roi à l'âge d'environ sept ans. »

Louis XV fut, durant les plus belles années de sa vie, entouré de dessinatrices habiles : la reine Marie Leczinska avait peint une tête de Vierge d'après Vien, et cette peinture de la reine fut gravée par François en 1759. Madame de Pompadour avait un talent de graveur remarquable.

On voit dans la collection un petit paysage signé *Ludovica Maria fecit anno 1762*, et donné par madame Louise à madame la comtesse de Baschi à Parme. Madame Louise était Louise-Marie-Thérèse de Parme, seconde fille de don Philippe, infant d'Espagne, et de Louise-Élisabeth de France, fille aînée de Louis XV, née le 9 décembre 1751, mariée le 4 septembre 1765 à Charles-Antoine, prince des Asturies, depuis roi d'Espagne, sous le nom de Charles IV. « Madame la comtesse de Baschi, lors de l'ambassade de M. le comte de Baschi à Venise, avait reçu comme une marque de distinction ce dessin fait à la plume et apostillé de la main de cette jeune princesse, pendant le séjour que firent Leurs Excellences à la cour de Parme. De retour en France, ils ont jugé ne pouvoir mieux placer ce titre honorable d'estime que de le déposer dans le recueil des ouvrages des souverains et des personnes de distinction conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi. En 1768. »

On voit que la courtoisie n'avait pas tardé à s'en mêler. Chacun, par mode et pour contribuer à enrichir un recueil qui était d'une flatterie agréable à nos princes et princesses, s'empressait d'apporter sa feuille de griffonnage royal. Le duc de La Vaugnyon écrivait de Versailles, le 21 novembre 1769, au conseiller d'État Bignon : « On m'a dit, monsieur, qu'il y avait à la Bibliothèque du Roi un recueil de dessins de la main de tous les princes de la famille royale depuis François 1^{er}. J'ai pensé que vous seriez bien aise de joindre à cette collection un dessin de la main de monseigneur le Dauphin et de messeigneurs ses frères ; je les joins ici... Je puis vous assurer, monsieur, que les dessins ci-joints sont bien véritablement de la main de nos princes. » — Le paysage du comte d'Artois (depuis Charles X) représente un vieux pont sur une rivière, dans le coin à gauche un moulin à eau dont on voit tourner les roues, sur le premier plan à droite un paysan traînant une barque. — Le comte de Provence (depuis Louis XVIII) avait dessiné une vachère trayant sa vache auprès d'une ruine ombragée de grands arbres, et ce dessin fut gravé, par le comte de Caylus peut-être, sous le titre de *la Petite Ménagère*. — Le Dauphin (depuis Louis XVI) avait dessiné une place de bourgade où l'on voyait une croix, des auberges, un puits et des paysans remplissant leurs seaux. Ces trois dessins étaient à la plume et datés tous trois de 1769. — Une autre Vachère, vue de dos debout et filant, gardant ses vaches auprès d'une palissade, et « faite par monseigneur le Dauphin, » a bien plus de caractère encore que celle du comte de Provence. Deux plans de fortification dessinés d'après le système de Vauban sont

signés du Dauphin et datés de 1766 et 1769 ; deux autres plans pareils sont du comte de Provence et datés de 1767 et 1769. Quant à la couronne de lis rejoignant un trophée symbolique de coqs, d'armes et d'objets d'arts, que nous reproduisons fidèlement page 148, c'est une petite eau-forte exécutée adroitement par Louis XVI et qui ne porte point de marque, de signature ni de date.

De la descendance de Louis XV, je n'ai plus à citer qu'une vue lointaine d'un château bâti au milieu d'un lac, et auquel on arrive par un pont de bois. « Ce dessin, fait à la plume, est de la main de madame Clotilde de France, depuis princesse de Piémont. Cette auguste princesse, quelques jours avant son départ de France, daigna en faire elle-même au cabinet d'estampes qu'elle vint visiter le 12 octobre 1773, sur les trois heures après midi, et dont S. A. R. ne s'arracha (ce sont ses expressions) qu'à six heures du soir. Madame Clotilde de France était accompagnée de madame Élisabeth sa sœur, de mademoiselle de Bourbon-Condé, de madame de Marsan et d'une cour nombreuse et brillante. »

On voit de quelle faveur jouissait alors à la cour le cabinet d'estampes, et particulièrement le portefeuille des dessins royaux. Quant à la manière dont ces dessins sont exécutés, je hasarderai l'observation que tous, depuis ceux du grand Dauphin jusqu'à ceux de madame Louise, paysages ou figures, portent la marque d'une même pratique, d'un même système ; ils sont uniformément dans le goût des dessinateurs lorrains Sébastien Leclerc et Israël Sylvestre. Cette continuité de tradition s'explique par ce fait que les Sylvestre descendants d'Israël, de père en fils, occupèrent jusqu'à la révolution l'emploi de maîtres à dessiner des enfants de France.

Quant aux princes, dames ou seigneurs étrangers, dont les œuvres composent la seconde partie du portefeuille, je nommerai le prince Charles de Ligne, le duc de Melfort, le conseiller de légation M. de Hagedorn, le savant Heineken, le comte de Hamilton, le vicomte de Newenham ; et toutes ces princesses d'Allemagne qui ont donné de tout temps une grande protection aux arts : l'archiduchesse Charlotte d'Autriche, Marie-Anne d'Autriche, la margrave de Bade d'Ourlac, et la princesse Pauline de Schwarzenberg, ambassadrice de Vienne à la cour de Napoléon, qui a gravé à l'eau-forte, en 1804, les seize châteaux en Bohême du prince de Schwarzenberg (neuf châteaux de plus que le célèbre roi de Bohême, de Stodre et de Charles Nodier).

Nous reproduisons comme exemples quelques-uns de ces dessins.

Le paysage du duc de Chartres est une véritable œuvre d'artiste. Ce duc de Chartres ne serait autre que Louis-Philippe-Joseph égalité, car une note qui se lit sur la feuille qui contient ses gravures le dit né en 1747. Outre le goût naturel de sa famille pour le dessin, il eut pour maître le serviteur agréable et fidèle de sa maison, L.-C. de Carmonette, d'après lequel il grava, en 1761, une petite pièce : « le Manœuvre de Saint-Cloud. » Les six paysages qu'il a exécutés à l'eau-forte sont de main de maître.

Les arts reprocheront cependant toujours à ce prince, devenu duc d'Orléans, d'avoir privé sa patrie de la magnifique collection de tableaux que sa famille avait rassemblée depuis un siècle et demi, et qui fut vendue en Angleterre.

Le charmant paysage de la baronne d'Herlac (c'est le nom manuscrit qu'il porte) est d'une origine qui m'embarrasse. Je le crois gravé à l'eau-forte, en 1756, d'après un dessin de Leprince, dont je lis le nom sur la marge de l'estampe. Cette baronne pourrait bien n'être autre que la margrave de Bade d'Ourlac, née princesse de Hesse-Darmstadt, dont on voit dans le portefeuille une très-vigoureuse petite gravure d'après Rembrandt.

Une figure pointue, maigre, effilée, comme eût été en France celle d'un huissier ou d'un procureur, fut gravée, quelques années plus tard, d'après le dessin original de M. de Hamilton, par le comte de Hessestein, amateur dont



Dessin à la plume, de Louis XV enfant.



Fac-similé d'une gravure à l'eau-forte par Louis XVI.



Paysage gravé à l'eau-forte par le duc de Chartres (Louis-Philippe-Joseph-Egalité).

ou n'a conservé qu'une autre pièce représentant des antiquités de Naples. Dans la pensée de Hamilton, ce personnage aiguisé comme une lame avait pour pendant ce qu'on eût appelé son antipathie dans le langage de nos pères, c'est-à-

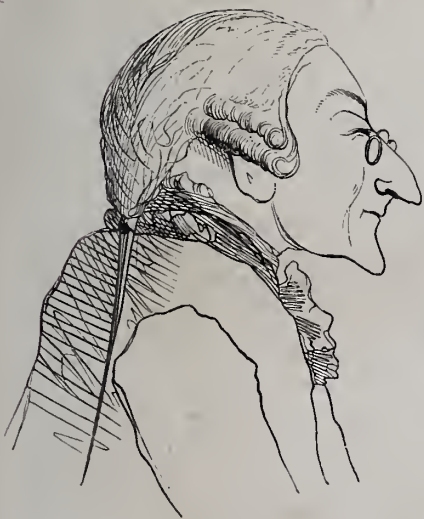
dire un autre personnage gros, gras, épais, rebondi, arrondi, au ventre énorme, à perruque boudinée autant que celui-ci l'a plate.

En 1814, la princesse Charlotte d'Angleterre choisit pour



M.

Un Paysage, par la baronne d'Herlac.

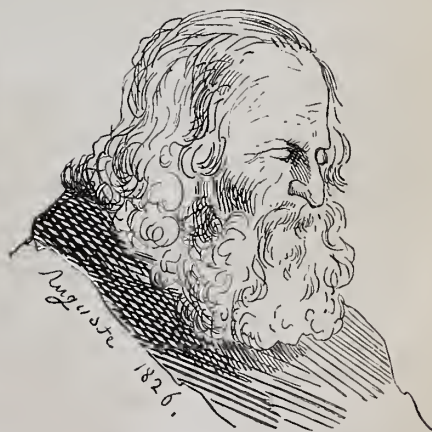


Gravure du comte de Hessenstein, d'après un dessin de M. de Hamilton.



Charlotte fecit
1814

Dessin de la princesse Charlotte d'Angleterre.



Dessin d'Eugène-Napoléon de Leuchtenberg.

mari Léopold de Saxe-Cobourg, aujourd'hui roi des Belges; deux ans après la mort la surprenait, éclatante de jeunesse, de grâce et de vertus. C'est à cette princesse qu'il faut attribuer la tête du guerrier antique que nous avons fait graver.

Un autre prince, également populaire, l'ancien vice-roi d'Italie, le prince Eugène de Beauharnais, s'était retiré en Allemagne. L'un de ses fils, le prince Auguste-Charles-Eugène-Napoléon, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstett,

mort époux de dona Maria, reine de Portugal, a laissé une suite de sept petites planches, dont chacune porte plusieurs sujets, têtes d'hommes, animaux, une danse tyrolienne. C'est de la première de ces eaux-fortes qu'est extraite la tête de vieillard, signée et datée par cet amateur, cousin germain du président actuel de la République française.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133.

MAI.

Dimanche 27. — Les capitales ont cela de particulier que les jours de repos semblent le signal d'un sauve-qui-peut universel. Comme des oiseaux auxquels la liberté vient d'être rendue, les populations sortent de leurs cages de pierre et s'envolent joyeusement vers la campagne. C'est à qui trouvera une motte verdoyante pour s'asseoir, l'ombre d'un buisson pour s'abriter; on cueille les marguerites de mai, ou court dans les champs; la ville est oubliée jusqu'au soir où l'on revient le chapeau fleuri d'une branche d'aubépine et le cœur égayé d'un doux souvenir; on reprendra le lendemain le joug du travail.

Ces vellétés champêtres sont surtout remarquables à Paris. Les beaux jours venus, employés, bourgeois, ouvriers, attendent avec impatience chaque dimanche pour aller essayer quelques heures de cette vie pastorale; on fait deux lieues entre les boutiquiers d'épiciers et de marchands de vin des faubourgs, dans le seul espoir de découvrir un vrai champ de navets. Le père de famille commence l'instruction pratique de son fils en lui montrant du blé qui n'a pas la forme de petits pains et des choux « à l'état sauvage. » Dieu sait que de rencontres, de découvertes, d'aventures! Quel parisien n'a point eu son Odyssée en parcourant la banlieue et ne pourrait écrire le pendant du fameux *Voyage par terre et par mer de Paris à Saint-Cloud!*

Nous ne parlons point ici de cette population flottante venue de partout, pour qui notre Babylone française n'est que le caravansérail de l'Europe; phalange de penseurs, d'artistes, d'industriels, de voyageurs qui, comme le héros d'Homère, ont abordé leur patrie intellectuelle après avoir vu « beaucoup de peuples et de cités, » mais du Parisien sédentaire, rangé, vivant à son étage comme le mollusque sur son rocher, curieux vestige de la crédulité, de la lenteur et de la bonhomie des siècles passés.

Car une des singularités de Paris est de réunir vingt populations complètement différentes de mœurs et de caractère. A côté de ces Bohémiens du commerce et de l'art traversant successivement tous les degrés de la fortune ou du caprice, vit une paisible tribu de rentiers et de travailleurs établis, dont l'existence ressemble au cadran d'une horloge sur laquelle la même aiguille ramène, successivement, les mêmes heures. Si aucune autre ville n'offre des vies plus éclatantes, plus agitées, aucune autre ne peut en offrir de plus obscures et de plus calmes. Il en est des grandes cités comme de la mer; l'orage ne trouble que la surface, et, en descendant jusqu'au fond, vous trouvez une région inaccessible au mouvement et au bruit.

Pour ma part, je campais au bord de cette région sans l'habiter véritablement. Placé en dehors des turbulences publiques, je vivais réfugié dans mon isolement, mais sans pouvoir détacher ma pensée de la lutte. J'en suivais de loin tous les incidents avec bonheur ou avec angoisse; je m'associais aux triomphes ou aux funérailles! pour qui regarde et qui sait, le moyen de ne pas prendre part! Il n'y a que l'ignorance qui peut rendre étranger à la vie extérieure; l'égoïsme même ne suffit point pour cela.

Ces réflexions philosophiques que je faisais à part moi, dans ma mansarde, étaient entrecoupées par tous les « actes domestiques » auxquels se livre forcément un célibataire qui n'a d'autre serviteur que sa bonne volonté; en poursuivant mes déductions, j'avais ciré mes bottes, brossé mon habit, noué ma cravate; j'étais enfin arrivé à ce moment solennel où l'on regarde sa toilette achevée et où l'on se demande, comme Dieu après la création du monde, si l'on trouve cela bien.

Une grande résolution venait de m'arracher à mes habi-

tudes : la veille, des affiches m'avaient appris que c'était fête à Sèvres, que la manufacture de porcelaine serait ouverte au public. Séduit, le matin même, par la beauté du ciel, je m'étais subitement décidé à y aller.

En arrivant au débarcadère de la rive gauche, j'aperçus la foule qui se hâtait, attentive à ne point manquer l'heure. Outre beaucoup d'autres avantages, les chemins de fer auront celui d'accoutumer les Français à l'exactitude : certains d'être commandés par l'heure, ils se résigneront à lui obéir; ils apprendront à attendre quand ils ne pourront plus être attendus. Les vertus sont surtout de bonnes habitudes. Que de grandes qualités inocuées à certains peuples par la position géographique, par la nécessité politique, par les institutions! la création d'une monnaie d'airain trop lourde et trop volumineuse pour être entassée tua l'avarice chez les Lacédémoniens.

Je me suis trouvé dans un wagon près de deux sœurs déjà sur le retour, appartenant à la classe des Parisiens casaniers et paisibles dont j'ai parlé plus haut. Quelques complaisances de bon voisinage ont suffi pour m'attirer leur confiance; au bout de quelques minutes je savais toute leur histoire.

Ce sont deux pauvres filles restées orphelines à quinze ans et qui depuis ont vécu comme vivent les femmes qui travaillent, d'économie et de privation. Fabriquant depuis vingt ou trente ans des agrafes pour la même maison, elles ont vu dix maîtres s'y succéder et s'enrichir, sans que rien ait changé dans leur sort. Elles habitent toujours la même chambre au fond d'une de ces impasses de la rue Saint-Denis où l'air et le soleil sont incarcérés. Elles se mettent avant le jour au travail, le prolongent après la nuit, et voient les années se joindre aux années sans que leur vie ait été marquée par aucun autre événement que l'office du dimanche, une promenade ou une maladie.

La plus jeune de ces dignes ouvrières a quarante ans et obéit à sa sœur comme elle le faisait toute petite. L'aînée la surveille, la soigne et la gronde avec une tendresse maternelle. Au premier instant on rit, puis on ne peut s'empêcher de trouver quelque chose de touchant dans ces deux enfants en cheveux gris dont l'une n'a pu se désaccoutumer d'obéir, l'autre de protéger.

Et ce n'est point en cela seulement que mes deux compagnes sont plus jeunes que leur âge : ignorantes de tout, elles s'étonnent sans cesse. Nous ne sommes point arrivés à Clamart qu'elles s'écrieraient volontiers, comme le roi de la ronde enfantine, qu'elles ne croyaient pas le monde si grand!

C'est la première fois qu'elles se hasardent sur un chemin de fer, et il faut voir les saisissements, les frayeurs, les résolutions courageuses! tout les émerveille! Elles ont dans leur âme un arrière de jeunesse qui les rend sensibles à ce qui ne nous frappe ordinairement que dans les premières années. Pauvres créatures qui, en ayant gardé les sensations d'un autre âge, en ont perdu la grâce! Mais n'y a-t-il pas quelque chose de saint dans cette ingénuité que leur a conservée le jeûne de toutes les joies? Ah! maudit soit le premier qui a eu le courage de railler la femme vieillie dans l'abandon, d'enchaîner le ridicule à ce nom de vieille fille qui rappelle tant de déceptions douloureuses, tant d'ennuis, tant de délaissement! Maudit celui qui a pu couronner d'épines des cheveux blanchis et puiser le sarcasme dans un malheur involontaire!

Les deux sœurs s'appellent Françoise et Madeleine; leur voyage d'aujourd'hui est un coup d'audace, sans exemple dans leur vie; la fièvre du siècle les a gagnées à leur insu. Hier Madeleine a subitement jeté cette idée de promenade, Françoise l'a accueillie sur-le-champ; peut-être eût-il mieux valu ne point céder à la tentation offerte par la jeune sœur; mais « on fait des folies à tout âge, » comme le remarque philosophiquement la prudente Françoise. Quant à Madeleine,

elle ne regrette rien ; c'est le mousquetaire du ménage.

— Il faut bien s'amuser, dit-elle, « on ne vit qu'une fois. »

Et la sœur aînée sourit à cette maxime épicurienne. Il est évident que toutes deux sont dans une crise d'indépendance.

Du reste, ce serait grand dommage que le regret vint déranger leur joie ! elle est si franche, si expansive ! La vue des arbres qui semblent courir des deux côtés de la route leur cause une incessante admiration. La rencontre d'un train qui passe en sens inverse avec le bruit et la rapidité de la foudre leur fait fermer les yeux et jeter un cri ; mais tout a déjà disparu ; elles regardent, se rassurent, s'émerveillent. Madeleine déclare qu'un pareil spectacle vaut le prix du voyage, et Française en tomberait d'accord si elle ne songeait avec un peu d'effroi au déficit dont une pareille dépense doit charger leur budget. Ces trois francs consacrés à une seule promenade, c'est l'économie d'une semaine entière de travail. Aussi la joie de l'aînée des deux sœurs est-elle entrecoupée de remords ; l'enfant prodigue retourne par instants les yeux vers la ruelle du quartier Saint-Denis.

Mais le mouvement et la succession des objets viennent la distraire. Voici le pont du Val encadré dans son merveilleux paysage ; à droite, c'est Paris avec ses grands monuments qui découpent la brume ou étincellent au soleil ; à gauche, Meudon avec ses *villas*, ses bois, ses vignes et son château royal ! Les deux ouvrières vont d'une portière à l'autre avec des cris d'admiration. Nos compagnons de voyage rient de cette surprise enfantine ; moi je me sens attendri, car j'y vois le témoignage d'une longue et monotone réclusion ; ce sont des prisonnières du travail qui ont retrouvé pour quelques heures l'air et la liberté.

Enfin le train s'arrête ; nous descendons. Je montre aux deux sœurs le sentier qui conduit jusqu'à Sèvres entre le chemin de fer et les jardins ; elles partent en avant tandis que je m'informe des heures de retour.

La suite à la prochaine livraison.

LES URSULINES.

Une jeune fille, en Italie, et une jeune veuve, en France, formèrent presque en même temps le projet d'élever des jeunes filles et des institutrices de jeunes filles. Ce n'était rien moins qu'une révolution ; et, chose assez rare, celles qui la firent le comprenaient : « Il faut, disaient-elles, renouveler par la petite jeunesse ce monde corrompu ; les jeunes filles réformeront leurs familles, leurs familles réformeront leurs provinces, leurs provinces réformeront le monde. » Nouvelle par son but, cette institution le fut dans ses règles. Pas de rigueurs excessives, pas de jours consacrés tout entiers à la prière et aux oisives extases. Une de leurs patronnes fut Marthe la Travailleuse. Mademoiselle de Sainte-Beuve, première fondatrice des Ursulines de France, acheta au faubourg Saint-Jacques une maison où elle installa des sœurs avec deux cents externes ; puis elle se logea dans un appartement contigu à son cher couvent, avec une porte qui y conduisait, un parloir ouvrant sur le jardin, et une fenêtre d'où elle pouvait suivre de l'œil toute cette jeune parenté sortie, comme elle le disait, non de ses entrailles, mais de son cœur. S'il lui venait quelques nobles visiteurs (elle avait dans sa jeunesse brillé à la cour), sa plus vive joie était de les conduire à cette fenêtre et de leur montrer ses chères filles travaillant. Le choix des maîtresses n'était réglé ni par la noblesse ni par la position ; même à mérite égal, mademoiselle de Sainte-Beuve nommait de préférence, comme institutrices, les plus destituées de biens et de naissance. Son caractère répondait à ses actions ; elle était gaie et ne s'en cachait pas, elle aimait la vie et ne s'en défendait pas. Il n'y a que les misérables et les désespérés, disait-elle, qui puissent avoir en horreur ce qui est un présent de Dieu. Quand elle mourut, ses religieuses, par une touchante habitude, qui semble une idée venue d'elle-même

(nos regrets prennent souvent quelque chose du caractère de ceux que nous regrettons), ses religieuses continuèrent pendant un an à mettre son couvert au réfectoire et à servir, devant la place qu'elle occupait, sa part accoutumée, pour la distribuer ensuite aux pauvres. Enfin, quand on fit son portrait, ses filles voulurent qu'elle fût représentée devant sa fenêtre, ses yeux fixés sur un jardin rempli de ruches, et qu'au bas l'on écrivit ces mots : Mère d'abeilles. Ce nom dit tout ; mère d'abeilles, fondatrice des travailleuses. Ne semble-t-il pas que le contraste d'une vie si paisible et si sensée avec les fougueuses et douloureuses vocations de sainte Thérèse annonce une régénération bienfaisante, et que cette existence s'imprime, dans sa douleur, du calme et de la sérénité du nouveau dieu intronisé parmi les femmes, le travail ? Bientôt en effet, ainsi que tous les établissements sur lesquels repose l'avenir, la fondation des Ursulines prit un développement immense, les ruches essaimèrent. Mademoiselle Sainte-Beuve avait jeté les bases de la première maison vers 1594 ; en 1668, la France en comptait déjà trois cent dix, toutes s'élevant avec mille intéressants détails de vocation irrésistible, de luttes cruelles et de triomphes.

E. LEGOUVÉ, *Histoire morale des femmes.*

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Voy. 1847, p. 302, 396 ; 1848, p. 127 ; 1849, p. 88.

Longueurs et pentes longitudinales de quelques fleuves. — Le tableau suivant des pentes longitudinales du Volga, du Gange, du Danube, de l'Elbe, du Rhin et du Rhône, est facile à comprendre au premier coup d'œil, et n'a pas besoin d'explication développée. Il met en évidence la déclivité de chacun des fleuves nommés, depuis leur source jusqu'à leur embouchure. On voit que quelques-uns d'entre eux, qui prennent leur source dans des chaînes de montagnes très-élevées, ont un courant avec une chute rapide. Tels sont le Gange, le Rhin, le Rhône et l'Elbe. La déclivité comparativement très-faible du Danube, se rapporte bien à l'origine de ce fleuve qui coule de pentes douces, en forme de terrasses, sur le versant oriental de la forêt Noire.

Il est à remarquer que le profil du Danube, aux frontières communes de l'Allemagne et de la Hongrie, est identique à celui du Gange dans le bas Indoustan auprès d'Allahabad.

Le Volga, fleuve gigantesque, coule également, dans tout son développement, à une petite hauteur au-dessus du niveau de l'Océan, et vient déboucher dans la mer Caspienne dont le niveau, comme on sait, est inférieur de 31 mètres à celui de l'Océan. Le phénomène de l'enfoncement d'une superficie aussi considérable que la Caspienne et ses abords, a beaucoup occupé les physiiciens, il y a une trentaine d'années. Le chiffre qui avait été donné par Parrot le jeune, pour exprimer la profondeur de cet enfoncement qu'il avait découvert, fut considéré comme erroné, jusqu'à l'époque récente où les savants travaux entrepris par l'Académie de Pétersbourg vinrent démontrer que ce chiffre était le plus probable.

Une des découvertes les plus remarquables dont la géographie physique et la géologie se soient enrichies récemment, est assurément l'observation que la mer Rouge et toute la vallée du Jourdain, toute cette contrée qui joue un si grand rôle dans l'histoire des peuples primitifs, à laquelle se relie d'une manière si intime les souvenirs du monde chrétien, est déprimée au-dessous du niveau moyen des mers d'une quantité trente fois plus considérable que la mer Caspienne. Moore, Schubert, Russegger et d'autres avaient évalué cette dépression au moyen d'observations barométriques, lorsque le lieutenant Symonds, du corps des ingénieurs britanniques, trouva en 1841, par des opérations géodésiques, que le niveau de la mer Morte est de 400 mètres et celui du lac de Tibériade de 100 mètres au-dessous

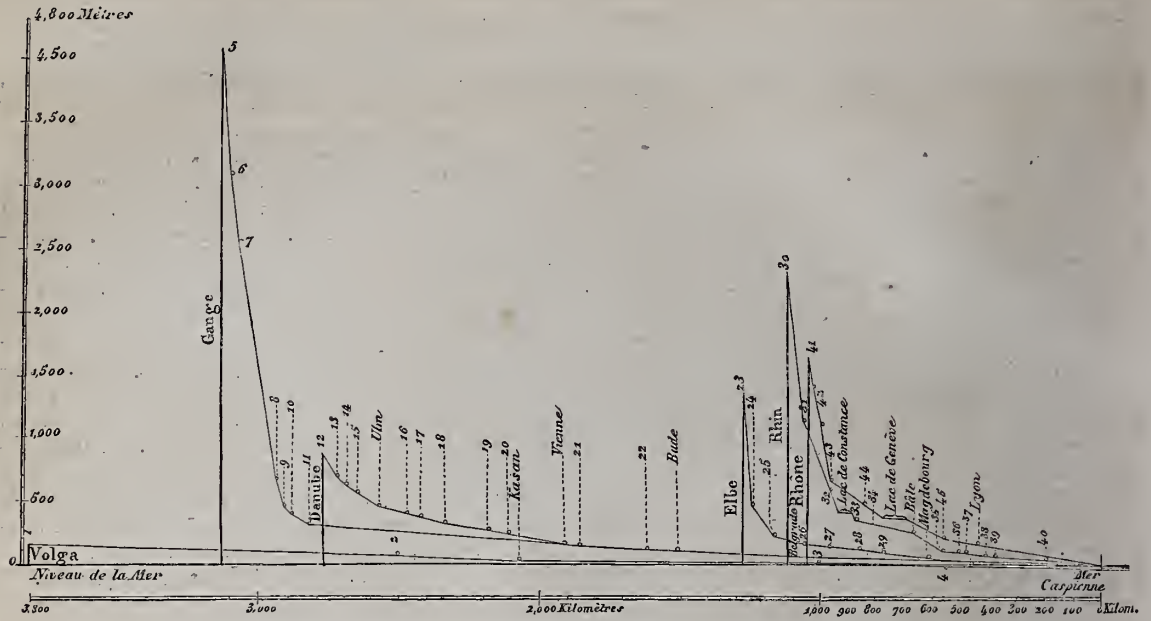


Fig. 1. Profils en long du Volga, du Gange, du Danube, de l'Elbe, du Rhin et du Rhône.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>VOLGA</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lac de Waldai. 2. Nijnigorod. 3. Saratof. 4. Zaritzin. 5. Mer Caspienne. <p>GANGE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Source du Bhagiretti. 7. Embouchure du Dshanavi. 8. Diti. 9. Deoprag. 10. Embouchure du Nyar. 11. Hurdwar. 12. Allahabad. | <p>DANUBE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 13. Source supérieure. 14. Tuttlingen. 15. Sigmaringen. 16. Donaverth. 17. Ingolstadt. 18. Regensburg. 19. Passau. 20. Linz. 21. Embouchure de la March. <p>ELBE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 23. Elb-Brünen. 24. Hohenelbe. 25. Koeniggrätz. 26. Podiehrad. 27. Melnik. 28. Tetschen. 29. Vittenberg. <p>RHIN.</p> <ol style="list-style-type: none"> 30. Rin de Toma. 31. Dissentis. 32. Reichenau. 33. Laufen. 34. Embouchure de l'Aar. | <p>BÂLE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 35. Mannheim. 36. Mayence. 37. Bingen. 38. Coblentz. 39. Koenigswinter. 40. Emmerich. <p>RHÔNE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 41. Oberwald. 42. Viesch. 43. Brieg. 44. Marigny. 45. Saint-Genis. 46. Lyon. |
|---|---|---|

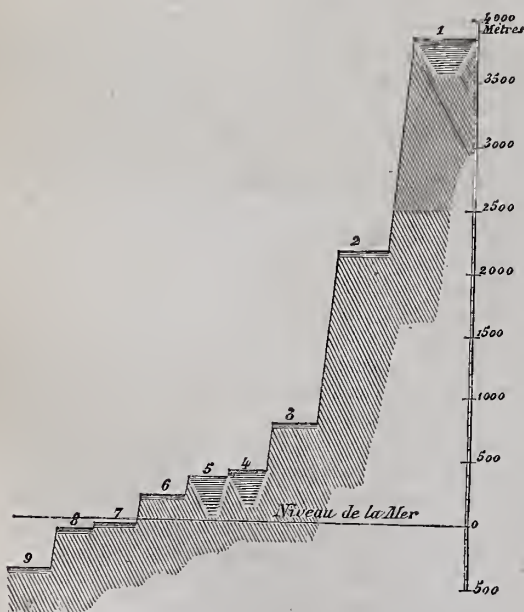


Fig. 2. Niveaux et profondeurs de certains lacs.

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Lac de Titicaca. 2. Le Trubsee, sur le mont Joch (cant. d'Unterwald). 3. Lac de Walchen. 4. L. de Constance. | <ol style="list-style-type: none"> 5. L. de Genève. 6. L. Supérieur (Amér. du N.). 7. Mer Caspienne. 8. Lac de Tibériade. 9. Mer Morte. |
|--|--|

du niveau de la Méditerranée sur la côte de Syrie. Cette découverte jette du jour sur quelques phénomènes qui paraissent obscurs dans l'histoire de la Terre-Sainte. Il est vraiment singulier qu'une contrée qui a été le théâtre d'événements aussi importants, et à laquelle tous les peuples chrétiens rattachent leurs traditions, ait pu fournir de nos jours matière à des découvertes aussi nouvelles et aussi intéressantes.

C'est une loi constante que la pente des fleuves et rivières est beaucoup plus rapide vers la source que dans le milieu et surtout que dans la partie inférieure de leur cours; de sorte que le profil longitudinal présente sa convexité à la ligne de niveau de la mer convenablement prolongée. La figure 1 met cette loi en évidence.

Hauteurs absolues des niveaux et profondeurs de quelques lacs. — Notre seconde figure représente, par une suite de gradins, les hauteurs absolues de quelques lacs. A l'échelon inférieur se trouve la mer Morte; au plus élevé, le lac de Titicaca, sur le plateau de Bolivia. Le niveau de ce lac est, suivant M. Pentland, d'environ 3880 mètres au-dessus de l'océan. Il est vraisemblable que les lacs sacrés du plateau du Thibet, d'où s'écoulent le Satadrou et le Sutledge, sont encore placés plus haut. Sur cette figure se trouvent indiquées les plus grandes profondeurs des lacs de Titicaca, de Constance et de Genève.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE GATEAU DES ROIS.



D'après Greuze.

« Les cœurs simples ne se rappellent point sans attendrissement ces heures d'épanchement où les familles se rassemblaient autour des gâteaux qui retraçaient les présents des Mages. L'aïeul, retiré pendant le reste de l'année au fond de son appartement, reparaissait dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Ses petits-enfants, qui depuis longtemps ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses genoux et le rajeunissaient de leur jeunesse. Les fronts respiraient la gaieté, les cœurs étaient épanouis ; la table du festin était merveilleusement décorée, et chacun prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soucis ni larmes ; on se passait ces sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. Souvent une fraude, qui redoublait l'allégresse des sujets, et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne ; les mères souriaient, et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine... Ces scènes se répétaient dans toute la chrétienté, depuis le palais jusqu'à la chaumière ; il n'y avait point de laboureur qui ne trouvât moyen d'accomplir, ce jour-là, le souhait du Béarnais. »

Cette description, empruntée au *Génie du christianisme* de Chateaubriand, semble avoir été écrite pour le tableau de Greuze lui-même. Vous trouverez dans celui-ci tous les détails indiqués par l'écrivain : le grand-père, sinon l'aïeul, les petits-enfants, la mère, et même, si l'on veut s'y prêter un peu, le jeune voisin assis près des deux jeunes filles, et paraissant attendre avec anxiété le résultat de ce tirage au

sort qui doit lui assurer, avec une royauté passagère, le droit de se choisir une reine.

Bien que la fête du gâteau des rois ne soit plus aussi généralement célébrée, elle s'est maintenue dans les villages et les petites villes de provinces où les vieux usages résistent mieux à l'action de la mode et à la mobilité des préoccupations publiques. Cet anniversaire y est toujours l'occasion de réunions de famille, où le hasard élit, comme autrefois, un *roi de la fête*.

Dans certaines contrées, on réserve une part pour les absents que l'on aime, et on la renferme avec soin. Une superstition populaire fait croire que, si elle se conserve, la santé de celui qu'elle est chargée de rappeler ne doit inspirer aucune inquiétude.

Presque partout on réserve également le lot des pauvres, et ceux-ci viennent le réclamer en répétant une sorte de complainte dont voici les trois premiers couplets (1) :

Bonsoir à la compagnie
De cette maison.
J'vous souhaite année jolie
Et biens en saison.
Je suis de pays étrange
Venu dans ce lieu,
Pour demander à qui mange
Une part à Dieu.
Apprêtez votre fourchette
Et votre couteau,

(1) A la page 414 de notre premier volume, on peut lire une variante des deux premiers couplets suivants, et quelques détails sur la fête des Rois dans la Beauce.

Pour nous donner une miette
De votre gâteau.

DES ROIS

En Normandie, la manière de tirer le gâteau des rois avait quelque chose de particulier. Lorsque le maître de la maison avait partagé le gâteau, un enfant se cachait sous la table ; on lui criait : *Phæbe* ! Il répondait : *Domine* ! On ajoutait : — Pour qui cette part ; et il nommait une personne de la compagnie à qui elle était remise. Cette cérémonie n'est point tellement tombée en désuétude qu'on ne la pratique encore dans certaines localités. Pasquier, qui en avait été témoin de son temps, prétend que c'est un souvenir de la fête païenne appelée *Basilinda*, où la même cérémonie avait lieu. Le docteur Jean Deslyons croit que le mot *phæbe* est une altération du mot *ephebe*, par lequel les Latins désignaient un fils de famille. D'après lui, on disait donc à l'enfant caché : *Ephebe* (jeune homme) ; et il répondait : *Domine* (monsieur) ! Puis venaient les questions sur les personnes qui devaient recevoir la part touchée.

Au dix-septième siècle, les prêtres de Saint-Sulpice attaquèrent très-vivement l'usage du gâteau des rois. Longtemps auparavant, du reste, on avait signalé les excès auxquels cette institution pouvait donner lieu. Il existait à Cambridge un poème manuscrit de Thomas Neagorgus, dont Pasquier cite un passage relatif à cette fête. Comme il renferme plusieurs renseignements curieux, et qu'il n'a jamais été traduit, nous le citerons ici.

« Arrive enfin la belle journée de ces rois Mages, qui, conduits par une étoile, vinrent de Perse pour offrir des présents au Christ nouvellement né. On a parlé partout de ces rois qui n'étaient qu'au nombre de trois.

» Beaucoup de convives se rassemblent alors et élisent un roi par le sort ou par les suffrages. « Celui-ci se choisit des ministres. » Ensuite ils commencent la fête qu'ils prolongent plusieurs jours, multipliant les festins jusqu'à ce que les bourses soient vides et que les créanciers se présentent.

» Leurs fils s'empressent alors d'imiter cet exemple ; ils élisent aussi un roi et célèbrent des banquets pompeux, soit avec de l'argent volé, soit aux frais de leurs parents, afin d'apprendre, en même temps, le luxe et le larcin.

» Le même jour enfin, le chef de famille, le bon maître, fait servir, selon sa fortune et selon le nombre de ses convives, un gâteau « dans lequel on a caché une pièce d'argent » qui doit servir d'indication. « Il coupe ce gâteau en autant de parts que l'exige le nombre des membres de la famille, et donne à chacun la sienne. Cependant il en réserve « pour » l'enfant Jésus, pour la Vierge, pour les Mages, et les donne » ensuite aux pauvres en leur nom. « Celui à qui tombe le lot qui renferme la pièce d'argent est reconnu pour roi, et tous les convives poussent de grands cris de joie. »

DES GREFFES OU SOUDURES VÉGÉTALES NATURELLES.

Si l'on plante sur une branche d'arbre coupée préalablement un rameau emprunté à la même espèce végétale ou à une espèce voisine, les parties juxtaposées finissent par se souder et la greffe végète sur le *sujet* comme elle vivait sur l'arbre dont elle a été détachée. La condition essentielle pour que la greffe réussisse, c'est que les deux branches soient maintenues en contact pendant un temps suffisant. Le rameau ou *scion* que l'on veut greffer devra donc présenter une section nette, ainsi que la branche du sujet, et l'on aura soin que l'écorce et l'aubier des deux extrémités coupées soient exactement rapportés. La greffe s'opère par la partie la plus interne de l'écorce qui porte le nom de *liber*. Une autre condition de réussite non moins essentielle, c'est que le scion porte des bourgeons ou des feuilles.

La physiologie végétale rend compte de ces particularités. Le bourgeon a la plus grande analogie avec la graine. Celle-ci, confiée à la terre, émet des racines, pousse une tige, des

feuilles, des fleurs et des fruits. Il en est de même du scion. Le sujet sur lequel on le greffe correspond au soi dans lequel on a placé la graine. S'il pouvait rester quelques doutes sur cette analogie, ils seraient levés par l'examen des phénomènes que présentent les boutures. Ce genre de multiplication consiste à couper une jeune branche d'arbre et à la planter en terre ; au bout de quelque temps ses bourgeons se développent, et on voit des racines sortir de toute la portion enterrée du rameau. Il en est de même pour la greffe, elle pousse aussi des racines qui descendent entre l'aubier et l'écorce sous forme de faisceaux, dont l'analogie avec les racines ne peut être méconnue. Quant à l'identité, elle ne saurait exister, puisque la racine de la bouture se développe dans la terre, tandis que les racines de la greffe descendent entre l'écorce et l'aubier du sujet ; mais on s'est assuré que, dans une bouture, les faisceaux qui partent des bourgeons sortent à l'état de racines par son extrémité inférieure.

La greffe n'est possible qu'entre végétaux qui appartiennent au même genre ou au moins à la même famille. Ainsi toutes les espèces de rosiers peuvent être greffées les unes sur les autres ; il en est de même de toutes celles de cerisiers, de poiriers, etc. La greffe réussit aussi entre espèces de genres voisins, tels que le poirier et le coignassier, l'amandier et le pêcher, le prunier et l'abricotier, le nêlier et l'aubépine ; cependant il existe à cet égard des exceptions remarquables : ainsi, les greffes de poirier sur pommier ou l'inverse ne persistent pas longtemps. Des horticulteurs habiles ont au contraire exécuté des greffes entre végétaux appartenant à la même famille, mais dont le port et l'aspect sont complètement différents ; c'est ainsi qu'on peut greffer le lilas et l'olivier sur le frêne, le *Bignonia radicans*, arbuste à longues branches flexibles et pendantes, sur le *Bignonia catalpa*, qui est un arbre véritable ; mais il faut rejeter parmi les fables les greffes merveilleuses dont parlent les anciens : Virgile, ordinairement si véridique, a dit dans ses *Georgiques*, liv. II (4) :

D'autres seront greffés ; sur les planes stériles
On porte du pommier les rejetons fertiles ;
Le hêtre avec plaisir s'allie au châtaignier ;
La pierre abat la noix sur l'aride arboisier ;
Le poirier de sa fleur blanchit souvent le frêne ;
Et le porc sous l'ormeau broya le fruit du chêne.

Columelle assure que l'olivier peut végéter sur le figuier, et Plîne fait mention d'un arbre du jardin de Lucullus, qui était greffé de manière à produire des poires, des pommes, des figues, des prunes, des olives, des amandes, des raisins.

Encore aujourd'hui des cultivateurs peu éclairés assurent avoir vu des cerisiers pousser sur des chênes ou sur des saules. Toutes ces apparences sont le résultat d'une fraude ou d'une illusion. Si le hasard ou la main de l'homme placent un noyau de cerise dans le creux d'un vieux chêne ou d'un saule, ce noyau germera dans le terreau végétal qui remplit le tronc, et le petit arbre croîtra dans ce sol artificiel. De même les jardiniers génois évalent des orangers de manière à former un cylindre creux au travers duquel ils font pousser des tiges de jasmin, de rosier et de chèvre-feuille tenant au sol, et qui ont l'air de pousser sur le tronc qui porte des fleurs et des fruits d'oranger.

La nature opère quelquefois des greffes végétales ; elles appartiennent toutes au genre appelé *greffe par approche*, qui consiste à rapprocher deux branches du même arbre ou de deux arbres voisins, après leur avoir enlevé préalablement un lambeau d'écorce. Les deux branches étant solidement fixées, et les deux aubiers se trouvant en contact, ils finissent par se souder, et alors on peut, si on le désire, séparer l'une des branches de la plante mère : elle a

(1) Et steriles platani malos gessere, valentes
Castanea fagos ornusque incanuit albo
Flore piri, glandemque sues fregere sub ulmis.

désormais une existence indépendante de celle du végétal auquel elle appartenait.

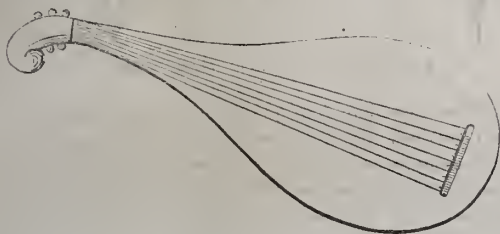
Imaginons maintenant deux branches qui se touchent et frottent l'une contre l'autre quand elles sont agitées par le vent. Si le frottement finit par détruire les écorces correspondantes, et que les anbiens soient pendant quelque temps dans un contact immédiat, alors ces deux branches finiront par s'unir. Les charmes nous présentent de nombreux exemples de ces soudures : l'écorce mince du charme se détruit facilement par le frottement, et le grand nombre de branches rapprochées qui forment l'épaisseur de la muraille ou du berceau végétal favorise leur soudure.

Nous avons publié (1848, p. 325) deux greffes naturelles auxquelles se rattache un intérêt historique, car elles ont été déposées par Pierre le Grand dans le Muséum d'histoire naturelle qu'il venait de fonder à Petersbourg : la première figure représente une branche d'arbre qui s'est soudée avec le tronc dont elle faisait partie ; l'autre se compose de deux troncs réunis par une branche intermédiaire en forme de fer à cheval.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LE VIOLON.

Les savants qui avaient voulu établir que les peuples de l'antiquité connaissaient le violon, sont aujourd'hui convaincus d'erreur.



La Chélyis égyptienne. — D'après un bas-relief de Saint-Jean-de-Latran.

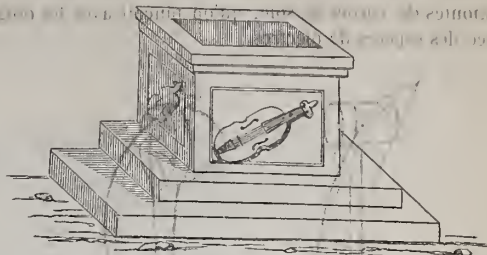
La *chélyis* égyptienne paraît avoir été l'origine et le type de tous les instruments de musique à corps concave, à table d'harmonie et à manche ; mais il n'existe pas d'autre rapport entre elle et notre violon. On peut s'assurer, d'après le dessin ci-dessus de la *chélyis* copié d'un bas-relief de Saint-Jean-de-Latran, que ce n'est là qu'un instrument à cordes pincées.



Orphée. — D'après une pierre gravée que Maffei et Montfaucon ont prise pour un antique.

la vie au violon. D'autres savants ont invoqué comme preuves

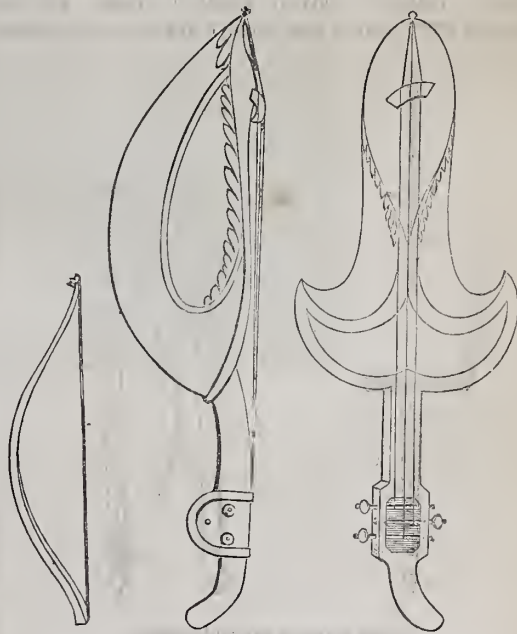
une pierre gravée et une médaille romaines ; mais il a été reconnu que l'une, où l'on voit Orphée jouant du violon, est l'œuvre d'un artiste de la renaissance, et l'autre une maladroite restauration d'un monument romain.



Putéa de Scribonius Libo. — Médaille antique restaurée.

Cette dernière médaille représente un autel ou puits (*putea*), sur lequel on voit un instrument de musique ayant à peu près la forme du violon moderne. On présume que lors de la découverte de cette médaille, l'instrument n'y apparaissait pas aussi clairement tracé que l'a voulu montrer le savant Blaise de Vigenère. Il est probable qu'on y entrevoyait seulement les vestiges d'un instrument à table d'harmonie. Cela dut suffire pour que le graveur restaurateur se crût en droit d'y ajouter un manche, des cordes et des chevilles, tout comme en avait le violon qui commençait alors à être à la mode.

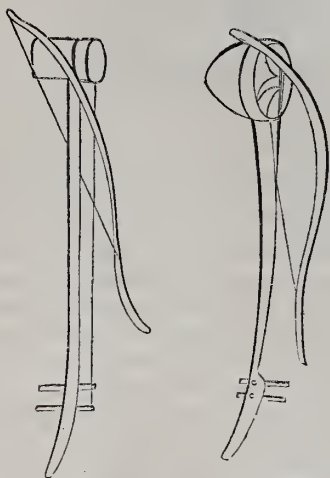
On se sert aujourd'hui dans l'Inde et en Chine d'instruments à cordes et à archet. Leur construction est très peu savante. Par ce motif, de célèbres voyageurs ont supposé que c'étaient des instruments de forme primitive, au lieu d'y voir simplement de grossières imitations du violon européen. Tels



Violon indien.

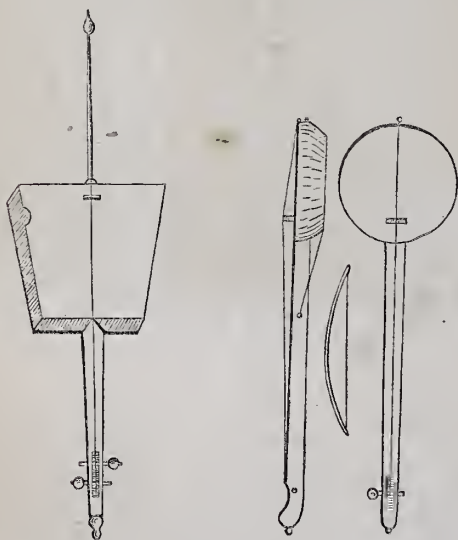
sont la *sarungie* ou violon de l'Inde ; la *serinda*, violon du bas peuple ; l'*omerti*, l'*urmi*, faits tous deux avec des noix de coco ; et le *romastron*, dont jouent des religieux indiens en demandant l'aumône de porte en porte. Ces religieux prétendent il est vrai que leur *romastron* date du temps de Ravana, roi de Ceylan, qui vivait cinq mille ans avant l'ère vulgaire. Mais comment concilier l'aversion bien connue des peuples de l'Inde pour tout ce qui tenait au règne animal après sa mort, avec l'existence, dans l'antiquité de ces peuples, d'instruments de musique montés de cordes fabriquées avec des intestins d'animaux ? Ces cordes eussent été certaine-

ment pour eux des objets *impurs*, dont ils n'auraient osé se servir sans se croire souillés. Leurs instruments ne pouvaient être que des corps sonores construits avec des matières provenant du règne minéral et du règne végétal, tels que des instruments de métal à percussion et des instruments de bois montés de cordes de soie, qu'on pinçait avec les doigts ou avec des espèces de plectres.



Violons chinois.

Il en est de même du *r'jenn* ou violon de la Chine; les peuples du céleste empire appellent *barbares*, c'est-à-dire originaires des pays étrangers au leur, tous les instruments à cordes autre que le *lu-tchun*, le *ché* et le *kin*. Ils professent pour ce dernier une sorte de culte qui va jusqu'à une mysticité singulière. Suivant Amiot et Arnaud, les Chinois n'en jouent jamais sans allumer auparavant des bâtons

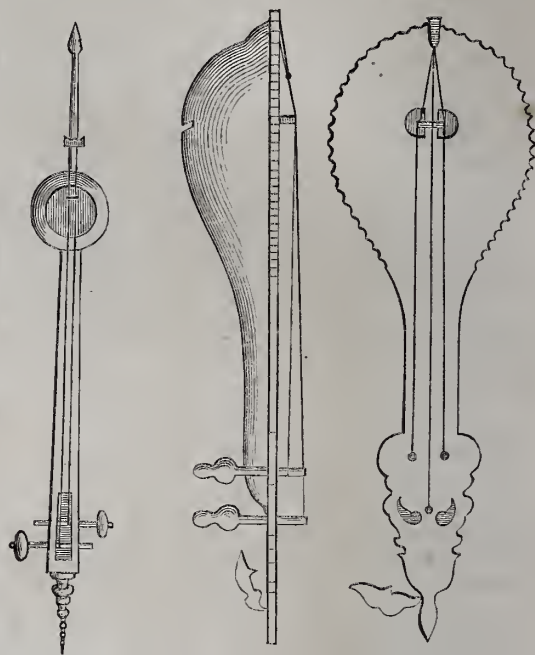


Violons arabes à une seule corde.

d'odeur qui brûlent tant que dure l'exécution. Les auteurs chinois assurent que les sons qu'on en tire dissipent les ténèbres de l'entendement et calment les passions. Mais, ajoutent-ils, il n'y a que les hommes profondément versés dans l'étude de la sagesse qui en obtiennent ces beaux effets. Les corps du *kin* et du *ché* sont en bois; on tend dessus des cordes de fil de soie. Il n'est question nulle part dans la musique chinoise proprement dite (celle qu'on emploie en Chine aux cérémonies religieuses) d'instruments sur lesquels on tende des cordes faites avec du boyau desséché.

Il faut donc rechercher beaucoup plus près de nous l'ori-

gine du violon. Un éminent violoniste, mort depuis plusieurs années, Cartier, avait réuni une collection importante de documents pour composer une histoire du violon, et il était arrivé à la conviction que le violon avait été inventé en Gaule par les Druides. Nous ignorons sur quels faits il



Violons arabes à deux et à trois cordes.

appuyait son assertion. Quoiqu'il en soit, d'après les travaux des archéologues nos contemporains, il ne paraît point qu'il existe de monuments certains relatifs au violon, antérieurs au onzième siècle. Les plus importants sont une figure tirée d'un chapiteau de Saint-Georges de Bocherville (voy. 1834, p. 317), et des miniatures de manuscrits du treizième et quatorzième siècle.



Figure tirée d'un bas-relief de Saint-Georges de Bocherville.

La suite à une autre livraison.

LA PORTE NOIRE A BESANÇON.

Ce monument qui, avant d'avoir été noirci par le temps, était connu sous le nom de porte de Mars, est un arc de triomphe romain d'un style dégénéré. Sous quel empereur a-t-il été élevé? Les savants ne sont point d'accord sur cette question: ils se sont partagés entre Aurélien, Julien, Virginius Rufus, Crispus et Marc-Aurèle. Au moyen âge, il avait été rétréci par des constructions dans lesquelles on avait incrusté les figures des quatre Évangélistes: sa partie supérieure était surmontée d'un bâtiment qui servait de grenier à

blé aux chanoines de Saint-Jean, et de logement aux élèves du chapitre. C'est seulement en 1820 que l'on a débarrassé le monument antique de ces masures. A cette occasion la partie gauche en a été restaurée. Voici une description de l'arc empruntée aux Recherches archéologiques sur les monuments de Besançon, par M. Delacroix, et à la description historique de ces mêmes monuments, par M. Alexandre Guénard.

L'arc de triomphe se compose d'une seule arcade de 5^m, 60 de longueur, haute d'environ 10 mètres, et ouverte du sud-est au nord-ouest. Les flancs sont engagés, l'un dans une partie peu importante du palais archiépiscopal, l'autre dans une maison particulière.

Le soubassement est à moitié enseveli par suite des exhaussements du sol.

Chaque façade est ornée de huit colonnes formant deux



La Porte Noire à Besançon.

étages. Chaque colonne est entièrement couverte, les unes de rinceaux, les autres de figures représentant des jeux et des fêtes.

L'archivolte n'est qu'un long enroulement de dieux marins. Cette partie, fort bien traitée, semble appartenir au même ciseau que les sculptures de la colonne Trajane.

Les Renommées portent d'une main des palmes, de l'autre des guirlandes suspendues à la console de l'arc. Ces figures sont élégantes. Leurs extrémités ont beaucoup de finesse.

Entre les deux colonnes de l'étage inférieur sont des images de dieux groupés avec une rare magnificence.

Une partie, récemment découverte et moins endommagée que les autres, présente un piédestal dont le dé est orné d'un bas-relief où l'on voit une Ville assise. Sur le piédestal est une Hébé avec un aigle. Les draperies de la déesse, soulevées par le vent, se développent au-dessus de sa tête, de manière à cacher et en même temps à décorer la partie inférieure d'une espèce de corne d'abondance placée debout, et qui sert de console pour porter un dieu d'un ordre plus important, peut-être un Jupiter. Cette dernière figure est

encore noyée dans la maçonnerie de la maison voisine ; mais l'explication est donnée par le groupe du revers de la même pile. Celui-ci est entièrement découvert, mais il est usé. Le piédestal a été brisé. La déesse qui fait pendant à l'Hébé est entièrement drapée ; les attributs sont effacés. La console placée au-dessus de la tête porte un dieu dans une attitude pleine de mouvement, et couvert d'une large coquille disposée comme un dessus de niche.

Les groupes de l'autre pile sont ou détruits ou encore noyés dans la maçonnerie du palais archiépiscopal.

Entre les colonnes de l'étage supérieur on voit, au-dessus de chacun des groupes de dieux, un Hercule colossal appuyé d'une main sur une lance, tandis que l'autre main, posée sur la hanche, tient une massue et une étoffe froissée.

Les six bas-reliefs placés sous l'arcade représentent :

A gauche, en regardant la ville :

Bas-relief supérieur. Un soldat bat en retraite en se défendant vigoureusement ; il porte un casque romain et un bouclier dont la forme est un hexagone allongé. Les jambes sont nues. Celles du groupe ennemi, dont tout le reste est

effacé, sont vêtues de pantalons. Aux pieds du soldat, qui paraît être un légionnaire, est un blessé vêtu comme les peuples barbares du nord de l'Europe.

Bas-relief du milieu. Sous la porte d'une ville un soldat armé d'une lance se retourne comme pour défier l'ennemi. Que ses cheveux soient chassés par le vent, ou liés derrière la tête, la coiffure rappelle un peu celle des femmes.

En dedans des murs, on voit un homme enveloppé d'un manteau et dont l'attitude semble respirer une extrême confiance.

Bas-relief inférieur. Au centre un personnage entièrement drapé, à l'exception des jambes, porte sur la tête une couronne, ou les attributs d'une ville; cet ornement, fort effacé, est d'un diamètre égal à peu près au tiers de la tête. Le personnage, vu de face, est debout, les bras pendants. A sa droite est un groupe dont on voit encore un homme également debout, nu, les mains derrière le dos. La figure du milieu semble intercéder pour les captifs auprès d'un personnage qui devait occuper la gauche du bas-relief.

A droite en regardant la ville :

Bas-relief supérieur. Il représente un combat de fantaisies. Un des groupes est plus élevé que l'autre, dont le seul personnage conservé, qui est tout à fait sur le premier plan, et vu de dos, a les jambes entièrement cachées par le cadre. Ce guerrier est nu, à l'exception des épaules, qui sont légèrement drapées. Il a un bouclier ovale.

Bas-relief du milieu. On y reconnaît un combat de cavalerie.

Bas-relief inférieur. Chaque angle de ce bas-relief est occupé par un captif assis les mains derrière le dos, et gardé par un légionnaire debout, vêtu d'une cotte d'armes. Le captif de droite, presque couché à terre, pourrait être une femme; l'autre est un homme aux formes athlétiques. Le milieu du tableau manque.

Chacun de ces bas-reliefs est séparé des autres par un bandeau évidé, orné intérieurement d'armures. On y voit des boucliers hexagones, ronds et ovales assez bien conservés. Au centre d'un bandeau sont même des boucliers sacrés, des haches, des glaives, des cottes d'armes. Sur d'autres frises on voit encore des boucliers et d'autres attributs guerriers.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

V. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150.

MAI.

Suite. — Voy. p. 150.

Je retrouve bientôt les deux sœurs à la station suivante où elles sont arrêtées devant le petit jardin du garde-barrière; toutes deux sont déjà en conversation réglée avec ce dernier qui bine ses plates-bandes et y trace des rayons pour les semis de fleurs. Il leur apprend que c'est l'époque où les herbes parasites sont le plus utilement sarclées, où l'on fait les boutures et les marcottes, où l'on sème les plantes annuelles, où l'on enlève les pucerons des rosiers. Madeleine a sur le rebord de sa croisée deux caisses où elle n'a jamais pu faire pousser que du cresson, faute d'air et de soleil; mais elle se persuade que, grâce à ces instructions, tout va prospérer désormais. Enfin le garde-barrière, qui sème une bordure de réséda, lui donne un reste de graines qu'il n'a pu employer, et la vieille fille s'en va ravie, recommençant, à propos de ces fleurs en espérance, le rêve de Perrette à propos du pot au lait.

Arrivé au quinconce d'acacias où se célèbre la fête, je perds de vue les deux sœurs. Je parcours seul cette exhibition de loteries en plein vent, de parades de saltimbanques, de carrousels et de tirs à l'arbalète. J'ai toujours été frappé de l'entrain des fêtes champêtres. Dans les salons, on est froid, sérieux, souvent ennuyé; la plupart de ceux qui viennent

là sont amenés par l'habitude ou par des obligations de société; dans les réunions villageoises, au contraire, vous ne trouvez que des assistants qu'attire l'espoir du plaisir. Là-bas, c'est une conscription forcée; ici ce sont les volontaires de la gaieté! Puis, quelle facilité à la joie! Comme cette foule est encore loin de savoir que ne se plaire à rien et railler tout, est le suprême bon ton! Sans doute ses amusements sont souvent grossiers, la délicatesse et l'idéalité leur manquent; mais ils ont du moins la sincérité. Ah! si l'on pouvait garder à ces fêtes leur vivacité joyeuse en y mêlant un sentiment moins vulgaire! Autrefois la religion imprimait aux solennités champêtres son grand caractère, et purifiait le plaisir sans lui ôter sa naïveté!

C'est l'heure où les portes de la manufacture de porcelaine et du musée céramique s'ouvrent au public; je retrouve dans la première salle Française et Madeleine. Saisies de se voir au milieu de ce luxe royal, elles osent à peine marcher; elles parlent bas comme dans une église.

— Nous sommes chez le roi! dit l'aînée des sœurs, qui oublie toujours que la France n'en a plus.

Je les encourage à avancer; je marche devant, et elles se décident à me suivre.

Que de merveilles réunies dans cette collection où l'on voit l'argile prendre toutes les formes, se teindre de toutes les couleurs, s'associer à toutes les substances!

La terre et le bois sont les premières matières travaillées par l'homme, celles qui semblent plus particulièrement destinées à son usage; ce sont, comme les animaux domestiques, des accessoires obligés de sa vie: aussi y a-t-il entre eux et nous des rapports plus intimes. La pierre, les métaux demandent de longues préparations; ils résistent à notre action immédiate, et appartiennent moins à l'homme qu'aux sociétés. Le bois et la terre sont, au contraire, les instruments premiers de l'être isolé qui veut se nourrir ou s'abriter.

C'est là sans doute ce qui me fait trouver tant de charmes à la collection que j'examine. Ces tasses grossièrement modelées par le sauvage m'initient à une partie de ses habitudes; ces vases d'une élégance confuse qu'a pétris l'Indien, me révèlent une intelligence amoindrie, mais dans laquelle brille encore le crépuscule d'un soleil autrefois étincelant; ces cruches surchargées d'arabesques montrent la fantaisie arabe grossièrement traduite par l'ignorance espagnole! On trouve ici le cachet de chaque race, de chaque pays et de chaque siècle (1).

Mes compagnes paraissent peu préoccupées de ces rapprochements historiques; elles regardent tout avec l'admiration crédule qui n'examine ni ne discute. Madeleine lit l'inscription placée sous chaque œuvre, et sa sœur répond par une exclamation d'émerveillement.

Nous arrivons ainsi à une petite cour où l'on a jeté les fragments de quelques tasses brisées. Française aperçoit une soucoupe presque entière et à ornements colorés dont elle s'empare; ce sera pour elle un souvenir de la visite qu'elle vient de faire; elle aura désormais, dans son ménage, un échantillon de cette porcelaine de Sèvres, qui ne se fabrique que pour les rois! Je ne veux pas la détromper en lui disant que les produits de la manufacture se vendent à tout le monde, que sa soucoupe, avant d'être écornée, ressemblait à celles des boutiques à douze sous! Pourquoi détruire les illusions de cette humble existence? Faut-il donc briser sur la haie toutes les fleurs qui embaument nos chemins? Le plus souvent les choses ne sont rien par elles-mêmes; l'idée que nous y attachons leur donne du prix: rectifier les innocentes erreurs pour tout ramener à une réalité inutile, c'est imiter le savant qui ne veut voir dans une plante que les éléments chimiques dont elle se compose.

En quittant la manufacture, les deux sœurs, qui se sont

(1) Voy., sur la Manufacture de Sèvres, 1839, p. 89.

emparées de moi avec la liberté des bons cœurs, m'invitent à partager la collation qu'elles ont apportée. Je m'excuse d'abord ; mais leur insistance a tant de bonhomie que je crains de les affliger par un refus trop prolongé, et que je cède avec quelque embarras.

Il faut seulement chercher un lieu favorable. Je leur fais gravir le coteau où nous trouvons une pelouse émaillée de marguerites et ombragée par quelques noyers.

Madeleine ne se possède point de joie ; toute sa vie elle a rêvé un dîner sur l'herbe, et, en aidant sa sœur à retirer du cabas les provisions, elle me raconte toutes les parties de campagne projetées et remises. Françoise, au contraire, a été élevée à Montmorency, et avant de rester orpheline, elle est plusieurs fois retournée chez sa nourrice. Ce qui a pour sa sœur l'attrait de la nouveauté a pour elle le charme du souvenir. Elle raconte les vendanges auxquelles ses parents l'ont conduite ; les promenades sur l'âne de la mère Luret, qu'on ne pouvait faire aller à droite qu'en le poussant à gauche ; la cueillette des cerises et les navigations sur le lac dans la barque du traiteur !

Ces souvenirs ont toute la grâce et toute la fraîcheur de l'enfance. Françoise se rappelle moins ce qu'elle a vu que ce qu'elle a senti. Pendant qu'elle raconte, le couvert a été mis ; nous nous asseyons au pied d'un arbre. Devant nous serpente la vallée de Sèvres, dont les maisons étagées s'appuient aux jardins et aux carrières du coteau ; de l'autre côté s'étend le parc de Saint-Cloud, avec ses magnifiques ombrages entrecoupés de prairies ; au-dessus s'ouvre le ciel comme un océan immense, dans lequel naviguent les nuées ! Je regarde cette belle nature, et j'écoute ces bonnes vieilles filles ; j'admire et je m'intéresse ; le temps passe doucement sans que je m'en aperçoive.

Enfin le soleil baisse ; il faut songer au retour. Pendant que Madeleine et Françoise enlèvent le couvert, je descends à la manufacture pour savoir l'heure.

La fête est encore plus animée ; l'orchestre fait retentir ses éclats de trombone sous les acacias ; je m'oublie quelques instants à regarder ; mais j'ai promis aux deux sœurs de les reconduire à la station de Bellevue ; le convoi ne peut tarder ; je me hâte de remonter le sentier qui mène aux noyers.

Près d'arriver, j'entends des voix de l'autre côté de la haie ; c'est Madeleine et Françoise qui parlent à une pauvre fille dont les vêtements sont brûlés, les mains noires et le visage enveloppé de linges sanglants. Je comprends que c'est une des jeunes ouvrières employées à la fabrique de poudre fulminante établie plus haut sur les bruyères. Une explosion a eu lieu quelques jours auparavant ; la mère et la sœur aînées de la jeune fille ont péri ; elle-même, qui a échappé par miracle, se trouve aujourd'hui sans ressource et incapable de travail. Elle raconte tout cela avec l'espèce de langueur résignée de ceux qui ont toujours souffert. Les deux sœurs sont émus ; je les vois se consulter tout bas ; puis Françoise tire d'une petite bourse de filouille trente sous qui lui restent, et elle les donne à la pauvre fille.

Je presse le pas pour faire le tour de la haie ; mais, près d'en atteindre le but, je rencontre les deux vieilles filles qui me crient qu'elles ne prennent plus le chemin de fer, qu'elles s'en retournent à pied.

Je comprends alors que l'argent destiné au voyage a été donné à la mendicante.

Le bien a, comme le mal, sa contagion : je cours à la jeune fille blessée ; je lui remets aussi le prix de ma place, et je reviens vers Françoise et Madeleine, à qui je déclare que nous ferons route ensemble

Je viens de les reconduire jusque chez elles, et je les ai laissées enivrées de leur journée dont le souvenir les rendra longtemps heureuses.

Ce matin, je plaignais ces destinées obscures et sans plaisirs ; maintenant je comprends que Dieu a mis des compensations à toutes les épreuves. La rareté des distractions donne

à la moindre joie une saveur inconnue ; la jouissance est seulement dans ce que l'on sent, et les hommes blasés ne sentent plus ; la satiété a ôté à leur âme l'appétit, tandis que la privation nous conserve ce premier des dons humains, *la facilité du bonheur* !

Ah ! voilà ce que je voudrais persuader à tous ; aux riches pour qu'ils n'abusent point, aux pauvres pour qu'ils aient patience.

Si la joie est le plus rare des biens, c'est que la modération est la plus rare des vertus.

Madeleine et Françoise ! pauvres vieilles filles déshéritées de tout, sauf de courage, de résignation et de bon cœur, priez pour les désespérés qui s'abandonnent eux-mêmes, pour les malheureux qui laissent et envient, pour les insensibles qui jouissent et n'ont point de pitié !

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DANS LES SCIENCES, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 87, 103.

1668. Premières Fables de La Fontaine. — Une collection d'antiques, créée par Howard, comte d'Arundel, et connue sous le nom de Marbres d'Arundel, est donnée par l'un de ses descendants à l'université d'Oxford. Elle comprend, entre autres monuments, les tables chronologiques dites marbres de Paros, découvertes dans l'île de ce nom au commencement du dix-septième siècle.

1669. Bossuet prononce l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. — Brandt trouve le phosphore ; il cherchait la pierre philosophale. — Origine de notre grand Opéra : l'abbé Perrin obtient le privilège pour une académie de musique, et fait jouer à Paris son opéra de Pomone, mis en musique par Cambert. Ce privilège passa à Lulli en 1671 ou 1672. — Édît sur les eaux et forêts ; il a servi de base à notre Code forestier de 1827. — Un édît déclare que le commerce maritime ne déroge pas à noblesse.

1670. On jette les fondations de l'hôtel des Invalides, que Libéral Bruant construisit, à l'exception du dôme, œuvre d'Hardouin-Mansart. — François Bernier publie ses Voyages en Orient. — Spinoza fait paraître son Traité théologico-politique.

1671. Claude Perrault achève l'Observatoire. Le premier qui s'y établit fut Jean-Dominique Cassini. — Fondation de l'Académie royale d'architecture. — Essais de morale, de Nicole.

1672. Pufendorf publie son traité du Droit de la nature et des gens. Il occupa la première chaire consacrée à l'enseignement de cette branche du droit. — Un arrêt du conseil délivre tous les prévenus de sorcellerie qui se trouvaient dans les prisons de Normandie. En 1647 la maréchale d'Ancre, Urbain Grandier en 1634, Noël Picard trois ans après, avaient été brûlés comme coupables de sortilège. En Angleterre, une accusation capitale pour cause de sorcellerie eut encore lieu en 1701, et l'on évalue à plus de trois mille le nombre des individus qui, dans ce seul pays, périrent victimes de cette absurde accusation pendant le cours du dix-septième siècle. — Quinault donne son premier opéra. — Boyle montre que, sans air, on ne peut produire ni entretenir la flamme. Sa découverte demeura stérile pour la science jusqu'à Lavoisier, qui a expliqué le phénomène de la combustion. — Blondel élève la porte Saint-Denis.

1673. Puget exécute son groupe de Milon de Crotonne. — Ordonnance du commerce dite Code marchand. — Dictionnaire historique de Moréri, premier modèle des grands Dictionnaires biographiques.

1674. La Recherche de la vérité, ouvrage capital de Malebranche. — Mort de Philippe de Champagne. — L'Art poé-

tique de Boileau et les quatre premiers chants du Lutrin.

1675. On s'aperçoit, au congrès de Nimègue, des progrès considérables de notre langue à l'étranger. Suivant M. de Saint-Didier, qui avait accompagné le plénipotentiaire français, il n'y avait aucune maison, parmi celles des ambassadeurs, où elle ne fût aussi familière que la langue maternelle. Les conférences se tenaient en français, et la plupart des notes étaient rédigées en cette langue. — Røelmer calcule la vitesse de la lumière. — Christophe Wren jette les fondements de Saint-Paul de Londres. Cette immense église fut achevée, après trente-cinq ans de travaux, par l'architecte et par l'entrepreneur qui l'avaient commencée.

1676. Flamsteed est le premier chargé des travaux astronomiques à l'observatoire de Greenwich. — Fléclier prononce l'oraison funèbre de Turenne.

1677. Vauban est nommé commissaire général des fortifications. L'art des sièges et l'architecture militaire lui doivent d'immenses progrès.

1678. Glossaire de la moyenne et de la basse latinité, par Du Cange; l'un des ouvrages les plus consultés pour les origines des langues modernes et de la nôtre en particulier. En 1688, Du Cange publia un Glossaire composé sur le même plan pour la langue grecque.

1679. Édit qui autorise la Faculté de droit de Paris à joindre l'enseignement du droit civil à celui du droit canonique. En l'année 1463, un concile de Tours avait défendu aux clercs d'étudier le droit civil; une bulle d'Honorius III, datée de 1220, l'avait défendu particulièrement à l'Université de Paris. Bien que cette bulle ne semble concerner que les clercs, la défense, peu respectée, il est vrai, avait été regardée comme générale. — La « Connaissance des temps » paraît pour la première fois par les soins de Picard. Ce grand an-

nuaire, guide du marin pour ses longitudes sur la haute mer, a été publié jusqu'à ce jour sans interruption. La rédaction en est actuellement confiée au Bureau des longitudes.

1680. Mort de Corneille Bloemaert. « Cet artiste, dit M. Duchesne aîné, doit être regardé comme créateur d'une nouvelle manière qui eut beaucoup d'imitateurs. Avant lui, un graveur, en rendant une composition, cherchait seulement à mettre dans son dessin toute la correction possible; mais Bloemaert parvint à rendre le clair obscur et presque la couleur du tableau. » Citons, parmi les artistes du dix-septième siècle qui ont le plus excellé dans cet art auquel les peintres durent de ne pas mourir tout entiers, François de Poilly, élève de Bloemaert, Antoine Masson, Édelinck, Gérard Audran.

1681. Discours sur l'histoire universelle. — Ordonnance de la marine. — Mabillon, que l'on regarde comme le créateur de la paléographie, publie son livre *De re diplomatica*.

1682. Découverte de la périodicité des comètes : Halley reconnaît qu'une comète qui apparaît cette année avait été vue déjà en 1607 et antérieurement; il prédit son retour pour 1758 ou 1759; elle revint, en effet, en 1759. Nous avons revu en 1835 la comète de Halley.

La fin à une prochaine livraison.

HABITATIONS DES PAUVRES EN ÉGYPTE.

Dans notre quinzième volume (1847), page 84, nous avons décrit la vie misérable des Fellahs. Ce dessin, que veut bien nous communiquer un habile paysagiste, est un trait énergique ajouté à notre peinture de la dégradation où gémit une



Maisons de Fellahs dans le faubourg de Boulac, à un kilomètre du Caire. — Dessin d'après nature par Karl Girardet.

grande partie du peuple égyptien sous le despotisme turc. Voilà les demeures de la grande nation antique qui avait élevé tant de vastes villes et de monuments sublimes; voilà la civilisation telle que l'ont faite, sur le sol de l'Égypte, la religion de Mahomet et la politique turque. Espérons que le temps viendra où la morale du christianisme affranchira cette race malheureuse. C'est à la France surtout qu'il appartient de hâter le jour de la délivrance: nous avons mon-

tré ailleurs que ses traditions et ses intérêts mêmes lui imposent particulièrement ce devoir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ABBAYE D'HOLY-CROSS
(Comté de Munster, Irlande).



Vue de l'Abbaye d'Holy-Cross (Sainte-Croix).

A huit milles de Cashel, sur la rive verdoyante de la Suir qui baigne de si riches pâturages, s'élèvent, au centre d'un chétif hameau, les imposantes ruines d'Holy-Cross.

Cette abbaye, dit Wright, fut fondée, en 1182, par Donald O'Brian, roi de Munster, en présence de Grégoire, abbé du monastère, de l'archevêque de Cashel et de l'évêque de Limerick. Destinée à recevoir un morceau de la vraie croix, don fait en 1110 par le souverain pontife Pascal II à Murtagh, roi d'Irlande, l'église de l'abbaye prit le nom d'Holy-Cross (Sainte-Croix). La précieuse relique, enchâssée dans l'or et les pierreries, fut longtemps l'objet de la vénération publique. De nombreux pèlerins, parmi lesquels on cite les Desmonds et le grand O'Neil, affluèrent à Holy-Cross. Maintenant l'édifice tombe en poussière, et les vastes domaines qui appartenaient aux moines ont été alloués à Thomas, comte d'Ormond, pour la rente annuelle de quinze livres sterling !

L'architecture de la nef est inférieure à celle des transsepts, du chœur et de la haute et massive tour que flanquent d'élégants arcs-boutants découpés en pointe. Le toit est ciselé et percé de cinq trous pour le passage des cordes qui faisaient mouvoir les cloches. Les deux ailes semblables sont aussi travaillées au ciseau. Deux chapelles divisent l'aile du nord ; l'une, qui contient les fonts baptismaux et un autel en forme de tombe, à demi détruit, était éclairée par une fenêtre du plus étrange dessin.

Dans le chœur s'élèvent deux monuments d'un style dont, à ma connaissance, rien ne rappelle ailleurs le caractère original et triste. L'un, placé entre deux petits sanctuaires, consiste en une double rangée d'arceaux pointus, qui

semblent jaillir du sommet de colonnes à bases décorées de trèfles, à fût enrichi de cannelures tournées en spirale. Sur un des côtés, se voit une coupe destinée à recevoir l'eau béniite. On peut, d'après ses dimensions intérieures, supposer que ce petit édifice était un cénotaphe destiné à recevoir, durant le service funèbre, le corps du défunt : peut-être encore est-ce la châsse où l'on exposait la sainte relique à laquelle l'église doit son nom.

Le second monument n'est pas moins remarquable, et sa destination est également incertaine. Du faite de minces colonnettes en marbre noir, s'élançant trois arceaux, épanouis en forme de trèfle, pour soutenir un dais de pierre fouillé d'ornements qui enrichissent aussi le piédestal. Cinq écussons, deux portant une croix, et les trois autres sculptés aux armoiries des Fitz-Gerald, ont fait supposer que cet élégant mausolée avait été élevé en mémoire de la fille du comte de Kildare, épouse de Jacques IV, comte d'Ormond (communément appelé le *chevalier Blanc*), laquelle mourut en 1450.

Mais lorsqu'un pauvre Irlandais, courbé sous le poids du jour, s'arrête au soir et contemple les ruines solennelles de la vieille abbaye, d'autres noms résonnent dans son cœur. Sur ces pierres où de noires teintes remplacent peu à peu les reflets empourprés du soleil, il lit toute une histoire d'oppression étrangère, de guerres civiles et religieuses, de défaites et de misère. Un O'Brian fonda cette église. N'était-ce pas un des descendants de ce vieux roi de Munster, Brian Borrough, qui, abandonné par les autres rois irlandais, accompagné de ses cinq fils, de son petit-fils, de ses quinze neveux et de toute sa fidèle tribu, rencontra les Danois aux

plains de Clontarf, et les rejeta sur leurs vaisseaux, après une sanglante journée où lui-même, ses plus braves fils, la fleur de son clan, restèrent fauchés sur leur champ de victoire? C'est sur ces dalles que vinrent prier ces O'Neil qui tant de fois soulevèrent la masse d'armes et tirèrent Pépée pour repousser d'autres oppresseurs. Peut-être était-ce un abbé d'Holy-Cross qui, entendant un prélat anglais reprocher au calendrier irlandais de ne point compter de martyrs, s'écria : — Hélas ! mes compatriotes étaient trop pieux pour plonger leurs mains dans le sang des saints ; mais aujourd'hui que les Normands sont au milieu de nous, les martyrs ne nous manqueront plus !

Les ruines sont la consolation du malheureux, de l'opprimé, du vaincu ; l'aurore du passé les environne de sa gloire ; elles couvent sous leurs débris des rêves d'avenir ; les fées ennemies de la truellerie du maçon se réfugient à l'ombre du vieux mur que le lierre seul récrépit ; le hibou veille sur les trésors cachés que recouvrent leurs fondements, et les illusions, les souvenirs, les espérances, habitent sous les guirlandes de plantes grimpantes qui parent ces majestueuses pages d'une douloureuse histoire.

LA VIE DE JEAN MULLER.

Suite. — Voy. p. 68, 82, 131.

Vers cette époque M. Tronchin acheta sa belle campagne de Bessinge. La pureté de l'air, la salubrité du climat, la beauté de la vue, la facilité des promenades, tout enchantait Jean Muller, et en donnant plus de ressort à son corps et à son esprit, doublait son ardeur studieuse, sans que sa santé en souffrît. « Ne craignez pas pour mes yeux, écrivait-il à son père ; je ne travaille ordinairement que jusqu'à cinq ou six heures du soir (depuis quatre heures du matin), et, lorsque j'étudie à la lumière, je me sers de lunettes vertes, suivant l'usage des myopes ici et en Angleterre ; je me porte parfaitement ; j'en suis redevable au genre et à la variété de mes occupations, au plaisir d'observer, à l'amitié et à l'espérance d'un bel avenir. La vue des grands événements que notre âge prépare, fourrit tant de matière à réflexion, le spectacle de la machine du monde est si curieux, je me trouve si heureux de ma position présente et de celle qui probablement m'attend, que j'en aime davantage la vie comme une occasion de bien mériter des hommes ; la tranquillité d'esprit en prolonge la durée. Ce genre de vie est le principe de la longévité des hommes de lettres en France : grâce à l'égalité de son humeur, Fontenelle, sans diète, dépassa un siècle ; grâce à sa gaieté et à la variété de ses occupations, Voltaire est parvenu au milieu d'immenses travaux à l'âge de quatre-vingt-un ans, et il vit encore. A peine cinq ou six grands hommes du siècle de Louis XIV sont morts avant leur cinquantième année. Les Allemands meurent communément plus tôt parce qu'ils boivent, qu'ils fument, qu'ils écrivent et donnent des cours pour vivre ; qu'ils ne connaissent guère l'amitié, et sont plutôt érudits que philosophes. La crainte de l'avenir mine la santé. »

L'âme de Muller était pourtant trop sensible pour aimer l'indifférence qui rendit Fontenelle centenaire. Dans une de ses lettres il raconte les anecdotes suivantes. « Un Anglais, du nom de Locke, revenant dernièrement d'un voyage en Suisse, fit préparer à Lyon un festin splendide. Cependant il reçut la nouvelle qu'un de ses domestiques était mort à Genève ; aussitôt il contremanda les invitations et ne mangea rien lui-même de toute la journée. — Le comte l'irmian, gouverneur de Milan, ne pleura pas moins, l'année dernière, la mort d'un de ses courriers ; il en fut affecté au point que sa santé s'altéra. Nos domestiques m'affectionnent. Nous sommes les enfants du même Dieu, et je regarde l'orgueilleux comme un des plus grands fléaux de l'humanité. Un homme

marquant parmi les savants de l'Europe, Fontenelle, mort il y a dix-sept ans, était moins sensible, même dans ses affections. En apprenant qu'un ami qu'il attendait à souper venait d'être frappé d'un coup d'apoplexie, il appela son cuisinier et lui dit : « Jean, vous ne mettez pas le poisson à la sauce blanche. » Bien que ce calme l'ait fait vivre heureux jusqu'à cent deux ans, je renonce volontiers à une qualité qui, pour m'épargner des chagrins, me priverait des jouissances infinies de l'amitié et de la sensibilité indispensable à ma manière de comprendre la science, et qu'on ne peut d'ailleurs séparer d'une vive imagination. »

Des Schaffhousois visitaient de temps en temps Muller : il leur faisait les honneurs de sa nouvelle patrie. Mais tout enchanté qu'il fût de deux de ses compatriotes, M. et madame***, il ne les accompagna point au spectacle de Fernel, sachant combien il était mauvais. Voltaire les retint à dîner, mais ne parut point ; il fit dire qu'il était fort malade, quoiqu'il n'en fût rien. Pen auparavant il s'était servi de la même excuse auprès de quelques Anglais. L'un d'eux demanda de le voir malade comme il était. — « Qu'on lui dise que je suis à la mort. » — Nouvelle instance. — « Dites-lui que je suis mort. » — L'Anglais voulut le voir mort. — Ontré de tant d'importunité, Voltaire s'écria : « Eh bien ! dites-lui que le diable m'a emporté. » Muller fut mieux traité. Quelques jours plus tard, ayant sollicité de Voltaire, dans une lettre pleine d'enthousiasme, la permission de lui offrir ses hommages, il en obtint ce billet :

« Un malade de quatre-vingts ans a reçu avec une grande consolation la lettre éloquent d'un amateur de la vérité ; » il montra gaiement si M. Tronchin-Calendrin veut bien venir souper et coucher chez lui avec M. Muller. »

Dès lors, le jeune savant fut admis plusieurs fois dans les salons de Fernel. Un jour qu'il y vint avec Francis Kinloch, jeune homme intéressant de la Caroline du Sud et auquel l'avait uni une égale ardeur pour la science, Voltaire présentait cet Américain : « Mesdames, dit-il, vous voyez un homme qui vient du pays des sauvages et qui n'en a pas l'air. » Il demanda ensuite à Muller où était son gouverneur, et se tournant vers la société : « Ce jeune homme au visage de quinze ans est gouverneur lui-même, mais en même temps historien de la Suisse. »

Cependant l'ardeur de la science allait croissant dans l'âme de Muller, et lui inspirait à la fois de généreuses résolutions et une vague inquiétude. Le 3 janvier 1775, il écrivit à ses parents : « J'entre aujourd'hui dans ma vingt-quatrième année ; c'est un éloquent appel à redoubler d'application au travail, et d'efforts pour me rendre utile à ma patrie. Quand on a journellement devant les yeux, dans l'histoire du genre humain, les grandes et brillantes actions d'esprits nobles et vertueux, il faudrait que l'âme fût bien basse, bien vile, sans aucun ressort, pour n'être pas entraînée à imiter ces grandes choses. Je vous avouerai sans détour que pendant quelque temps j'ai regardé d'un œil indifférent le danger des républiques, et que j'aurais préféré le service d'un prince au triste service d'une patrie faible et malade. Mais la vue des perditions et des injustices révolte tous mes sentiments ; quand je considère les leçons et les exemples des Grecs, des Romains, et particulièrement des Anglais, je trouve plus loyal et plus glorieux de demeurer fidèle à la vérité, à la vertu, à la liberté, même dans ces temps où on les bannit de l'Europe ; de servir la patrie aussi longtemps que possible de ses conseils et de sa vie ; puis, au jour de sa ruine, déchirer la liberté sur des rives étrangères. Les annales de la Suisse m'intéressent dans l'intérêt public ; l'histoire et la philosophie m'enseignent les prérogatives de la vertu et de la liberté, et le vrai chemin de la félicité et de l'honneur. Je vous écris ceci afin de vous convaincre que la politique, regardée par bien des gens comme l'art de la dissimulation et de la tromperie, n'est point incompatible avec la sincérité. Il en est de la politique comme de la philoso-

plie, une demi-connaissance rend fripon, une connaissance entière honnête homme.

« Plus je pénétre dans l'esprit des sciences, plus je les aime. Autrefois elles n'étaient pour moi qu'une affaire de mémoire; mais la vie est entrée dans cette masse inanimée; je les étudie maintenant pour les applications. Je prie Dieu de me conserver ma santé: elle s'est beaucoup affermie et mes travaux ne l'altéreront pas. Les sciences ne sont pas dangereuses pour le corps. »

Cette ambition scientifique produisit chez Muller un certain malaise moral. Un besoin de changement le travaillait.

Cédant à ce penchant, il quitta la maison de M. Tronchin en 1775. Il passa l'automne et l'hiver de 1776 à Genthod dans la maison de Bonnet; il y continua ses études sur l'histoire, quoiqu'il eût un peu modifié son genre de vie. « Je me lève à sept heures et demie, et, comme les premiers moments après le réveil ne sont pas ceux où l'esprit a le plus de vivacité, je les emploie à extraire divers auteurs qui ont écrit sur notre histoire. Mais je ne lis plus ceux qui ont pris part aux affaires ou qui ont écrit l'histoire de leur temps. Après le café, je ferme tous mes livres, je me promène dans le jardin ou dans ma chambre quand il pleut, et je médite sur l'histoire. Je m'attache dans tous mes extraits aux principes de la liberté et du bien public; je m'efforce de les exprimer avec gravité, avec la plus grande concision possible, et au gré de ceux qui aimeraient à servir l'État. Mon seul but est le désir de transmettre un renom honorable à la postérité et de le mériter en propageant la vérité et la vertu. Ce travail ennoblit journellement mon âme; il me rend indifférent à l'objet des vœux ordinaires des hommes, et fortifie en moi le mépris de ce qui éloigne de ce but. Arrêtant souvent mes regards sur les peuples étrangers et sur l'avenir, je considère toutes choses avec impartialité. Je ne demande pour moi-même que l'indépendance, le plus grand bien de l'homme. »

Plus il avançait dans ses études et ses travaux littéraires, mieux il comprenait que la forme et le style sont ce qui assure aux ouvrages de l'esprit leur durée, leur empire. Aussi le voit-on allier constamment la littérature aux études historiques. Il lit tour à tour Cicéron, Thucydide, Bossuet; les poètes aussi le captivent et l'instruisent; il apprend par cœur les odes d'Horace; Montesquieu et Tacite demeurent néanmoins ses premiers et constants modèles. « Une chose que je dois et veux apprendre, c'est le grand *art de parler et d'écrire*, qui entraîne tout, subjugué tout, persuade tout, auquel personne ne résiste, et dont l'homme dispose à sa guise, comme Jupiter de la foudre. Voyez Rousseau: il est rempli d'erreurs, peu instructif, il ne dit rien de neuf, et pourtant il enchante l'Europe par la magie de son style.

La suite à une prochaine livraison.

TERRE! TERRE! (1)

— Pourquoi es-tu si triste et si pâle, ô Ferdinand? Tu m'apportes de mauvaises nouvelles.

— Chef, je ne puis contenir plus longtemps l'équipage; si la côte ne se montre pas, vous êtes perdu, car tous demandent votre sang!

Il n'avait point achevé que la foule arrivait furieuse. Le murmure des révoltés ressemblait au bruit des vagues agitées se précipitant dans une baie paisible.

— Traître! criaient-ils, où est ce que tu nous avais promis? Sauve-nous de la famine ou, si tu ne peux nous donner du pain, donne-nous ton sang!

L'homme glorieux n'oppose à leur rage que la douceur du héros.

— Si mon sang peut vous réjouir, prenez-le; mais que je

puisse voir encore une fois le soleil rougir l'orient de ses rayons sacrés. Si demain aucun rivage libérateur n'a paru, alors je vous demanderai moi-même la mort; mais jusque-là, suivez la route indiquée et ayez confiance en Dieu!

Le calme du héros les apaise encore une fois.

— Qu'il soit fait comme tu l'as dit, chef; mais si le soleil se lève sans nous montrer la délivrance, tu auras vu sa clarté pour la dernière fois.

Et le soleil descendait à l'horizon; le crépuscule faisait place à la nuit, et la poitrine du chef était oppressée.

La quille du vaisseau fendait en frémissant la mer vaste et déserte; les étoiles paraissaient silencieusement une à une; mais hélas! celle de l'espérance ne se montra point au navigateur: la terre et le salut étaient loin! Le chef veillait dans la triste nuit, sa longue-vue à la main et le regard toujours tourné vers l'occident.

— A l'ouest! à l'ouest! vole, ô mon fidèle navire! But de mes rêves et de mes aspirations, ma pensée et mon cœur mourants te saluent encore!

Mais écoutez ces pas précipités.

— Ferdinand, tu es plus triste et plus pâle; quelle nouvelle m'apportes-tu?

— Chef, tout est fini pour toi; le soleil vient d'illuminer notre pavillon de ses rayons sacrés.

— Calme-toi, Ferdinand, ces rayons sortent de la main de Dieu qui veille d'un pôle à l'autre, et qui sait ouvrir la dernière route aux âmes confiantes. Au revoir, ami, jusqu'à l'éternité!

Le fréuissement des épées remplissait l'air, les fers s'entrechoquaient avec bruit! Colomb se préparait libre et tranquille au chemin du ciel, lorsque ce cri s'éleva tout à coup:

— Terre! terre!

Ce qu'aucun esprit n'avait osé entrevoir, ce que le génie de Colomb avait osé espérer venait d'apparaître éclairé par les rayons du soleil levant, et les matelots, tombant aux genoux du grand homme, adressèrent leurs actions de grâce au Dieu tout-puissant.

COSTUMES AU CHILI.

Le *poncho* est le vêtement par excellence au Chili. Il est commun aux hommes et aux femmes de toutes les classes. Les deux Chiliens que représente notre gravure portent un poncho. Ce mot signifie en espagnol paresseux. Le nom du poncho s'explique par la forme de ce vêtement. Le poncho est un morceau d'étoffe quadrilatère, de trois aunes de long sur deux aunes de large, et percé au centre d'une ouverture assez grande pour qu'on y passe la tête. Il est tout d'une pièce et n'a ni manches ni boutons. Destiné à couvrir les épaules et le haut du corps, il sert de manteau pendant le jour et de couverture pendant la nuit. Les ponchos araucaniens sont les plus estimés. Ce sont les femmes qui les fabriquent, et c'est la laine du guanaco qui en fournit la matière. La fabrication d'un poncho de luxe occupe une femme pendant près de deux ans et vaut cent dollars (environ cinq cents francs). Il est, pour l'ordinaire, bleu-turquoise, couleur favorite des Chiliens qui l'extrait de diverses substances végétales.

L'un des Chiliens de notre gravure paraît tenir un laço dans sa main droite. Il est coiffé, ainsi que son compagnon, d'un mouchoir négligemment noué, et ils ont l'un et l'autre un chapeau dont la forme participe du sombrero espagnol et du chapeau en pain de sucre de l'Araucanie. Les autres parties de leur costume offrent le même mélange: une culotte courte ou plutôt des calzoneras de toile blanche, des guêtres ou jambières de serge, des sandales de peau nommées *ajotes*, et, au talon du pied droit, un éperon d'une

(1) Traduit de l'allemand de Louise BRACHMANN.

grandeur démesurée. Le Chilien qui a dans sa main droite un long bambou est sans doute un Péon.

Descendants des anciens pères espagnols, les Péons gardent d'innombrables troupeaux dans les plaines désertes du Chili, du Tucuman et du Paraguay. Ils dorment sur une peau de bœuf, ne se nourrissent que de viande de vache à demi grillée et boivent dans un crâne de cheval ou dans une corne de taureau. Ils servent aussi de guides aux voyageurs qui veulent franchir les Andes. Rien de plus curieux que de les voir eux-mêmes descendre ces montagnes à la ramasse. Assis sur une peau de bœuf dont ils saisissent fortement l'extrémité inférieure, ils se laissent glisser comme une flèche sur les pentes neigeuses de la Cordillère et n'ont d'au-

tre moyen pour se diriger ou pour s'arrêter que leur long bambou.

La scène qui fait l'objet de notre gravure est toute pacifique; c'est une scène de marché. Parmi les trois femmes assises, il en est deux qui vendent des chaussures; la troisième prête l'oreille à la causerie des deux Chiliens accoudés en face d'elle sur un mur à hauteur d'appui, et elle ne désespère pas de les voir bientôt interrompre leur entretien pour en nouer un plus suivi avec certaines bouteilles dont les cols allongés semblent chercher la main du buveur.

Les vins du Chili sont généralement sucrés et laissent un peu d'âpreté à la gorge. Le meilleur est celui que l'on tire des vignes cultivées le long du fleuve Itala. On en exporte au



Scène de Marché à Valparaiso (Chili). — Dessin de Max Radiguet.

Pérou une grande quantité. Le Chili produit en outre un vin muscat fort recherché des gourmets.

On aperçoit sur un second plan deux jeunes filles dont le costume, à la fois simple et élégant, ne rappelle guère les petits ponchos, les chapeaux noirs ornés de plumes, et les jupons à panier que portent les femmes sur d'autres points de la république chilienne. Autour de la Conception, les femmes de la campagne elles-mêmes ont adopté l'usage du panier.

Il est d'ailleurs à observer que, de jour en jour, les modes européennes tendent à s'imposer davantage à l'Amérique méridionale. Mais, de même que le costume, en France, devra subir de nombreuses révolutions avant que la blouse disparaisse, de même, au Chili, le poncho restera longtemps encore le vêtement caractéristique du peuple.

LE BUCHER D'HÉPHÉSTION.

Héphestion, né en Macédoine, était l'un des sept gardes du corps ou, si l'on veut, des sept aides de camp d'Alexandre. Ce fut lui que la mère de Darius avait pris un moment pour Alexandre. « Héphestion est, en effet, un autre moi-même, » dit l'illustre conquérant. Plus tard, lorsque Alexandre se décida à épouser Roxane, fille de Darius, il fit épouser

à Héphestion Drypétis, sœur de cette princesse. L'an 325 av. J.-C., Héphestion mourut à la suite des fêtes célébrées à Ec-batane.

La douleur que cette mort fit éprouver à Alexandre fut extrême, et, si l'on en croit plusieurs histoires, elle l'aurait porté à de véritables extravagances.

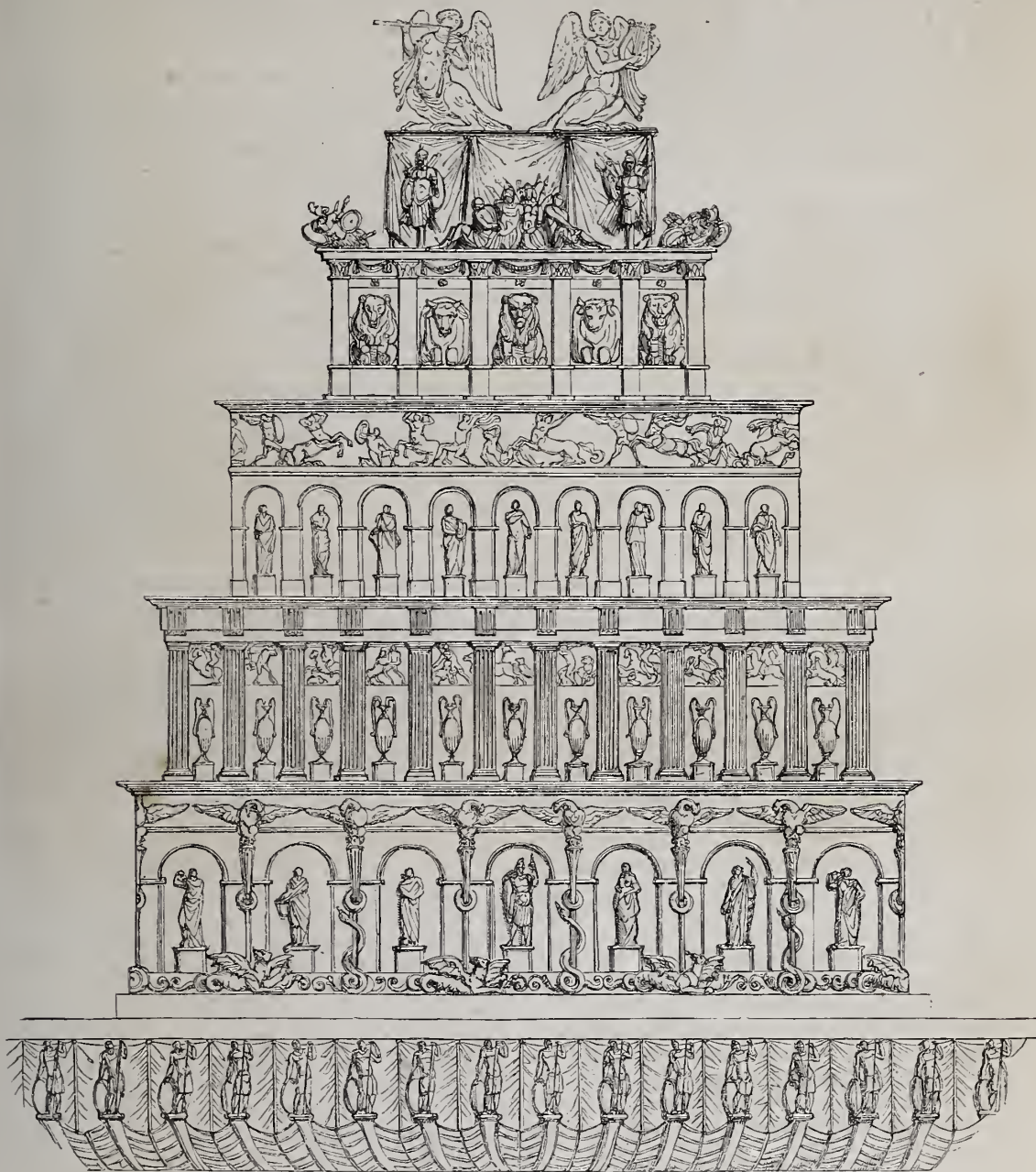
Voici comment les faits sont racontés par Plutarque. Nous nous servons de la traduction d'Amyot :

« Il advint environ ce temps-là que Héphestion tomba malade d'une fièvre, et, comme jeune homme de guerre qu'il était, il ne se contregarda pas de la bouche comme il devoit : ains ayant épié l'occasion que son médecin Glaucens s'en était allé au théâtre pour voir les jeux, il se mit à dîner et mangea un chapon rôti, et but un plein pot de vin qu'il avait fait rafraichir, dont sa fièvre rengregea si fort que peu après il en mourut.

» Alexandre porta cet inconvénient impatiemment outre toute mesure; car il commanda que les cris des chevaux et des muets, en signification de deuil, fussent tous coupés sur l'heure, et que tous les créneaux des murailles en fussent semblablement abattus, et fit pendre le pauvre médecin, et défendit que l'on ne jouât des flûtes ni d'autre instrument quelconque de musique dedans son camp, jusques à ce que l'on lui apporta un oracle de Jupiter Ammon, par lequel il

étoit commandé de révéler Héphestion et lui sacrifier comme à un demi-dieu. A la fin, pour reconforter son deuil et passer son ennui, il s'en alla à la guerre, comme à la chasse d'hommes, là où il subjuga la nation des Cosséens (1) qu'il extermina toute, y tuant jusques aux petits enfants; ce qui fut appelé le sacrifice des funérailles d'Héphestion.

» Et ayant volonté de dépendre (dépenser) en sa sépulture et en l'appareil de ses obsèques dix mille talents (1), et de surmonter encore la dépense par la singularité de l'invention et l'excellence de l'artifice, il désira fort, entre les autres maîtres ingénieurs, un Stasicrate, pour ce qu'en ses inventions il y avait toujours quelque chose de grand, de hardi et



Dessin du Bûcher d'Héphestion.— Par M. Quatremère de Quincy, d'après la description de Diodore de Sicile.

de magnifique; car un jour, en devisant avec lui, il lui dit que de toutes les montagnes qu'il connaissait au monde, il n'y en avait point qui fût plus propre à former en figure de l'homme qu'était le mont d'Athos en Thrace, et que s'il voulait il lui en ferait la plus noble et la plus durable statue qui onques eût été au monde, laquelle en sa main gauche tiendrait une ville habitable de dix mille personnes, et de la droite verserait une grosse rivière en la mer... »

Alexandre fit transporter le corps d'Héphestion à Baby-

lone, et ce serait là qu'aurait été élevé le célèbre bûcher dont Diodore de Sicile a laissé la description suivante :

« Chacun des généraux et des amis d'Alexandre, s'étudiant à seconder ses intentions, fit faire des statues d'ivoire et d'or, et d'autres matières les plus estimées parmi les hommes.

» Alexandre commença par rassembler des architectes et un grand nombre d'artistes habiles. Ayant ensuite fait démolir, dans une longueur de dix stades, une partie des murs de Babylone, recueillir la brique cuite provenant de la démo-

(1) Ou Cosséens, qui habitaient à peu de distance de Suze.

(1) Cinquante-quatre millions de notre monnaie actuelle

lition, et aplanir l'espace où devait s'élever le bûcher, il lui donna une forme carrée d'une stade de longueur en tous sens.

» L'espace du monument fut divisé en trente compartiments ou maisons. On y établit des planchers de charpente formés de troncs de palmier ; le tout fut ordonné sur un plan quadrangulaire ; ensuite on plaça les ornements dans tout ce pourtour.

» Quant à la décoration du soubassement, elle se composait de 240 proues de quinquerèmes (vaisseaux à cinq rangs de rames) en or. Les proues avaient sur leurs flancs deux archers de quatre coudées de proportion, le genou en terre : elles étaient surmontées par des statues d'hommes armés, hautes de cinq coudées. Les intervalles étaient décorés de tapis de pourpre.

» Au-dessus s'élevait le deuxième étage dont la décoration consistait en flambeaux de quinze coudées ; ces flambeaux, à l'endroit de leur poignée, avaient des couronnes d'or ; au-dessus de leurs mâches des aigles, les ailes déployées, regardant en bas, et à leur extrémité inférieure des dragons, le regard dirigé vers les aigles.

» A la troisième périphtérie, on avait représenté des classes d'animaux de tout pays.

» On voyait au quatrième étage, figurés en or, les combats des Centaures.

» Le cinquième était orné de lauriers et de lions placés dans un ordre alternatif.

» La partie supérieure (ou plate-forme) était occupée par les trophées des armures macédoniennes et de celles des Barbares, disposées de façon à désigner la bravoure des uns et la défaite des autres.

» Le tout était couronné par des sirènes creuses dont la cavité était assez vaste pour contenir et cacher les musiciens qui devaient exécuter le chant funèbre en l'honneur du mort. La hauteur de l'ensemble était de plus de cent trente coudées.

» On évalua à plus de douze mille talents la somme dépensée pour la construction de ce bûcher. »

Plusieurs savants se sont étudiés à traduire par le dessin cette description de Diodore de Sicile, entre autres, MM. de Caylus et Quatremère de Quincy.

Nous reproduisons le dessin de M. Quatremère de Quincy, qui nous paraît conçu avec plus de science, et plus conforme au génie de l'art antique. Dans la dissertation qu'il a jointe à son esquisse, l'illustre archéologue démontre que le bûcher d'Héphaestion, par ses dimensions, par sa disposition, par sa destination, était d'une construction analogue à celle des bûchers des empereurs romains, tels qu'on peut les juger soit par la description d'Hérodién (1), soit par les représentations qu'on en voit sur un grand nombre de médailles.

Le bûcher d'Héphaestion devait former un ensemble pyramidal, ayant à la base une stade en longueur de chaque côté, c'est-à-dire environ 600 pieds, et composé de cinq étages et d'un amortissement servant de base au couronnement. Les

(1) Voici comment Hérodién décrit les bûchers usités dans les apothéoses des empereurs romains :

« . . . Les cérémonies achevées, on porte le lit hors de la ville, dans le champ de Mars. A l'endroit le plus spacieux de ce champ, on élève sur un plan quadrangulaire régulier, et en forme d'édifice, une charpente qui n'est liée que par un assemblage de pièces de bois de la plus grande dimension. Cet espace, on le garnit intérieurement de matières combustibles. L'extérieur est revêtu d'étoffes d'or et décoré de statues d'ivoire et de peintures diverses. Au-dessus de cette bâtisse s'élève un autre étage semblable pour la forme et les ornements, et d'une moindre étendue. Il est percé d'arcades et de portes ouvertes. Sur celui-ci il y a un troisième et un quatrième étage qui vont toujours en diminuant de circonférence jusqu'au plus élevé, lequel est le plus étroit de tous. On peut comparer la forme de cette construction à celle des fanaux appelés phares, qui, sur les ports de mer, servent pendant la nuit à diriger par leur clarté et à conduire les vaisseaux en lieu de sûreté. »

cinq étages, allant en retraite graduelle et très-prononcée les uns sur les autres, se composaient du plain-pied ou soubassement, long en tous sens de 600 pieds et haut de 25. Le deuxième étage avait 200 pieds de large et 40 pieds de haut ; le troisième, 150 pieds de large et en hauteur 36 ; le quatrième, 100 pieds de large et 30 d'élévation ; le cinquième, 70 pieds de largeur sur 25 de hauteur ; et enfin le piédestal du couronnement, 40 pieds en largeur sur 24 d'élévation : total, 180 pieds.

La nécessité de réduire le dessin n'a pas permis d'observer exactement ces proportions dans notre gravure, ni même d'indiquer toutes les figures, par exemple les archers agencés de chaque côté des proues.

Il paraît probable que ce bûcher colossal, étant destiné aux flammes, fut construit, au moins dans sa masse, en bois et en matières combustibles.

Ces travaux prodigieux, cette dépense excessive en l'honneur d'un favori dont le mérite ne paraît avoir eu rien de bien remarquable, étonnent et offensent le bon sens. On ne peut s'empêcher de s'indigner de quelques-uns des actes auxquels Alexandre se livra dans sa douleur. Sans doute il est juste de tenir compte de la différence de la civilisation et peut-être aussi de l'obscurité qui règne encore sur les usages et les superstitions dans ces temps éloignés. Il est certain, par exemple, que c'était un signe de deuil ordinaire que de raser des murailles, d'abattre des créneaux, de couper les crinières des coursiers, et de sacrifier un certain nombre de prisonniers ou d'esclaves. Mais pendre le médecin et massacrer jusqu'aux petits enfants des pauvres Cosseïens !

Du reste, quelques auteurs ont émis le soupçon que le bûcher d'Héphaestion n'avait été qu'un projet inéxecuté, et Arrien a même entrepris de défendre la mémoire d'Alexandre en critiquant le récit de Plutarque.

Quand un savant homme, enivré de sa lecture, fait un premier pas dans le monde, c'est très-souvent un faux pas ; s'il ne prend avis que de ses livres, il court risque de ne jamais réussir dans ses projets. SAINT-ÉVREMONT.

GIRARD DESARGUES, DE LYON.

(Figures d'après Abraham Bosse.)

Ce nom n'est guère connu aujourd'hui que des personnes versées dans l'étude de la géométrie, et d'un petit nombre d'artistes ; et cependant il a été porté par l'un des hommes les plus éminents du dix-septième siècle. Desargues était un de ces savants profonds et modestes, passionnés pour l'étude et pour la recherche de la vérité, qui veulent bien consacrer leur vie à répandre l'instruction par leurs leçons et par leur influence, mais qui craignent la polémique, et que des attaques injustes font rentrer dans la solitude.

Né à Lyon en 1593, ami de Descartes et de Pascal, Desargues a beaucoup écrit ; il a même publié des essais relatifs à ses méthodes, et cependant, chose bizarre ! non-seulement ces écrits sont presque tous perdus, mais encore nous ne connaissons pas d'une manière certaine les titres des pièces qu'il avait imprimées il n'y a pas plus de deux siècles.

Pour caractériser Desargues en quelques mots, il suffit de dire que plus de cent cinquante ans avant Monge il possédait des méthodes générales, conçues dans l'esprit de celles de la géométrie descriptive, à l'aide desquelles il résolvait tous les problèmes de gnomonique, de perspective et de coupe des pierres. Il avait traité en homme supérieur des applications de la géométrie aux arts, en y apportant une exactitude souvent inconnue aux artistes et des principes d'universalité qu'on peut signaler aussi dans ce que l'on connaît de ses recherches de pure géométrie.

Il paraît qu'avant de produire des ouvrages en forme sur différents sujets, Desargues avait voulu consigner ses décou-

vertes dans des opuscules en feuilles volantes, qu'il communiquait aux savants et qu'il faisait même placarder à Paris, en invitant le public à lui communiquer les observations que pouvait suggérer l'exposé des idées nouvelles.

Or, il faut avouer que les titres de plusieurs de ces opuscules étaient, par leur bizarrerie, de nature à éloigner plutôt qu'à attirer le lecteur. Ces titres nous ont été conservés dans diverses diatribes dues à des ennemis de notre géomètre; les voici :

1° « Brouillon projet d'une atteinte aux événements des rencontres du cône avec un plan; et des contrariétés d'entre les actions des puissances ou forces. »

2° « Brouillon projet d'exemple d'une manière universelle touchant la pratique du trait à preuves, pour la coupe des pierres en l'architecture. »

3° « D'une manière de tracer tous cadrans d'heures égales au soleil, au moyen du style posé; et d'une manière universelle de poser le style et tracer les lignes d'un cadran, etc... »

Le premier écrit est de 1639; le second et le troisième sont de 1640. Dès 1636 il avait publié : « Méthode universelle de mettre en perspective les objets donnés ou en devis avec leurs proportions, mesures, éloignements, sans employer aucun point qui soit hors du champ de l'ouvrage. »

Les diatribes dont nous venons de parler sont devenues très-rares. M. Chasles n'en connaissait que trois, en 1837, époque de la publication de son savant *Aperçu sur le développement des méthodes en géométrie*. Il déplorait alors la perte d'un volume de la bibliothèque nationale, qui renfermait diverses pièces relatives à Desargues, et dont il n'existait plus d'autre trace que l'inscription au catalogue sous les noms de Desargues et de Beaugrand.

Depuis cette époque M. Chasles a pu se procurer le recueil complet des cinq diatribes dues à Curabelle, fort pauvre géomètre, et à Beaugrand, secrétaire du roi. C'est dans la lecture de ces pièces curieuses, et des divers écrits du graveur Abraham Bosse, disciple de Desargues, que l'on trouve à peu près tout ce que l'on sait de plus complet sur les idées de notre savant.

Il paraît qu'outre les titres assez ridicules que nous avons cités ci-dessus, Desargues avait employé celui de *leçons de ténèbres*. Quoi qu'il en soit, Beaugrand, qui n'était pas plus fort géomètre que Curabelle, mais qui ne manquait pas d'esprit, ne laisse échapper aucune occasion de relever ces expressions singulières. Dans la préface de ses *Advis charitables sur les diverses œuvres et feuilles volantes du sieur Girard Desargues Lyonnais* (Paris 1642, in-4°), recueil qui renferme trois des cinq pièces mentionnées, il termine ainsi :

«... On verra... si le sieur Desargues a raison de promettre plus qu'il ne tient et le public droit de se plaindre d'être lésé d'autre moitié de juste prix, au débit de ses denrées. Je ne ferai pas ici un inventaire des productions qui composent cet ouvrage, et n'observerai ni le temps ni les matières, laissant à la disposition du libraire de mettre sous la presse ce qu'il trouvera plus commode, et dont les figures seront plus tôt faites, puisque aussi bien, par le nettoisement des brouillons et leçons de ténèbres, il n'est pas besoin d'un balai si bien lié, ni de tant d'ordre et de lumières. L'on peut croire qu'après avoir vu la genèse des inventions du S. D. L. (sieur Desargues Lyonnais) et les remarques sur icelles, avec les observations sur son ciel et cadrans, que l'on dira pour la terre, ou coupe de pierres, et pour les dites leçons de ténèbres et brouillons :

« Terra autem erat inanis et vacua, et tenebrae erant super faciem abyssi. »

(Mais la terre était sans vie et déserte, et les ténèbres régnaient sur la face de l'abîme.)

Bien que Desargues eût annoncé hautement qu'il aurait de l'obligation à ceux qui « avant le nettoisement de ses brouil-

lons de coupes de cône, de pierre et autres matières, les honorerait de leurs corrections, » il est probable qu'il fut dégoûté par ces railleries et par toutes les attaques auxquelles il était en butte. Il laissa donc à Abraham Bosse le soin de vulgariser les applications de ses méthodes générales. Celui-ci publia successivement :

1° « La manière universelle de M. Desargues, Lyonnais, pour poser l'essieu et placer les heures et autres choses aux cadrans au soleil. » In-8; Paris, 1643.

2° « La pratique du trait à preuves de M. Desargues, Lyonnais, pour la coupe des pierres en l'architecture. » In-8; Paris, 1643.

3° « Manière universelle de M. Desargues, pour pratiquer la perspective par petit-pied comme le géométral. » In-8; Paris, 1648.

Montucla accuse Abraham Bosse d'avoir rédigé les conceptions de Desargues « avec un style si barbare, si plat et si ridiculement prolix qu'il les a, en quelque sorte, ensevelies dans la poussière. » Ce jugement est sévère sans être complètement juste. L'élégance des figures, dessinées et gravées par Bosse, donne aux ouvrages de cet artiste un attrait que ne détruisent pas entièrement les défauts de la rédaction. Nos figures 1, 2 et 3, qui sont la reproduction de la planche 8 de la *Pratique du trait à preuves*, donneront une idée de la manière de Bosse. L'auteur a représenté trois berceaux cylindriques, le premier horizontal, les deux autres rampants. Il y a trois plans à considérer pour la coupe des pierres à chacune des têtes, savoir : le plan horizontal ou de niveau BAN, le rampant BAC, et la face de tête HAH. Dans la première figure, le rampant et le plan horizontal ne font qu'un; dans la seconde, le rampant est au-dessus du plan horizontal; dans la troisième, il est au-dessous. Les trois plans se coupent suivant l'arête commune BAB. Les données nécessaires et suffisantes pour la coupe des pierres d'une de ces têtes sont au nombre de trois, qui sont des angles, savoir : PAN, HBG et HBD. Les figures d'Abraham Bosse ne laissent rien à désirer sous le rapport de la clarté.

Il ne faut pas croire, du reste, que Desargues fût un de ces professeurs qui se contentent d'enseigner la théorie de la pratique, sans y joindre la pratique de la théorie. Après avoir quitté Paris pour vivre dans sa ville natale, il passait les hivers à Lyon à donner des leçons sur la coupe des pierres aux ouvriers dont il était entouré. « On lui attribue, dit Montucla, un ouvrage des plus hardis en architecture, et exécuté à Lyon, sa patrie : c'est une trompe conique dans l'angle, qui soutient une maison entière, laquelle, étant ainsi presque en l'air, semble menacer de tomber dans la rivière; c'est une des maisons bâties à l'entrée du pont appelé le *pont de pierre*. Elle y existait encore il y a peu d'années dans toute son intégrité, par un effet de l'exactitude et de la propreté de son appareil. »

Notre figure 4 représente, d'après Abraham Bosse, le genre de construction dont parle Montucla. La maison de Lyon était-elle sur ce modèle? subsiste-t-elle encore? Nous l'ignorons.

Desargues est aussi l'inventeur d'une manière de tailler les dents des engrenages qui est encore usitée aujourd'hui; car La Hire nous apprend, dans la préface de son *Traité des épicycloïdes*, qu'il a fait au château de Beaulieu, près de Paris, une roue à dents épicycloïdales, à la place d'une autre semblable qui y avait été autrefois construite par Desargues. C'est donc à tort que Leibniz a revendiqué pour le célèbre astronome Rœmer l'invention des épicycloïdes et de leur usage en mécanique.

Bosse écrivait en 1665, dans ses *Pratiques géométrales*, que « feu M. Millon, savant géomètre, avait fait un ample manuscrit de toutes les démonstrations de Desargues, lequel méritait bien d'être imprimé. »

On lit dans l'histoire littéraire de la ville de Lyon, par le P. Colonia, imprimée en 1728 : « On va bientôt donner au

public une édition complète des ouvrages de Desargues. M. Richer, chanoine de Provins, auteur de deux mémoires curieux et détaillés sur les ouvrages de son ami M. de Lagny et sur ceux de M. Desargues, sera l'éditeur de cet important ouvrage, qui intéresse singulièrement la ville de Lyon.»

« Puisse un hasard heureux faire retrouver les manuscrits de Millon et les matériaux réunis pour l'entreprise de Richer ! » disait M. Chasles en citant ces deux passages dans son *Aperçu*, en 1837.

Ce vœu n'a pas été complètement rempli; cependant le savant géomètre qui l'exprimait a eu le bonheur de rencontrer, en 1843, dans une partie de livres provenant d'une bibliothèque particulière de Provins, le manuscrit complet de l'un des traités de Desargues sur les coniques. Ce manuscrit a été acquis par la Bibliothèque de l'Institut, dans laquelle il figure aujourd'hui. On a retrouvé aussi à la même source une des *feuilles volantes* dont Beaugrand et Curabelle parlent dans leurs pamphlets, celle qui est relative à la

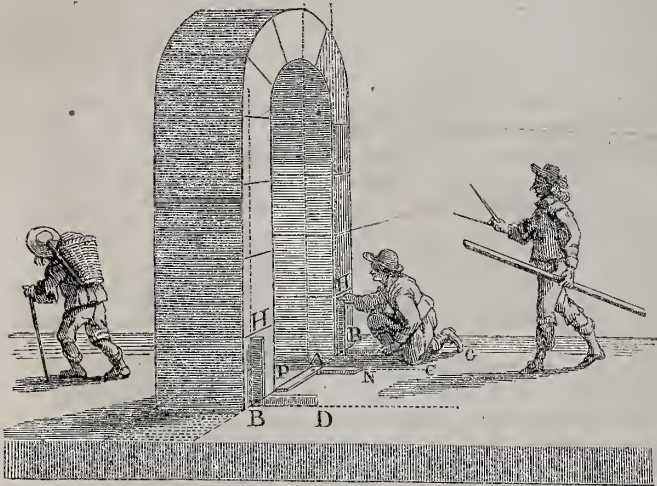


Fig. 1. Berceau cylindrique horizontal.



Fig. 2. Descente cylindrique droite.

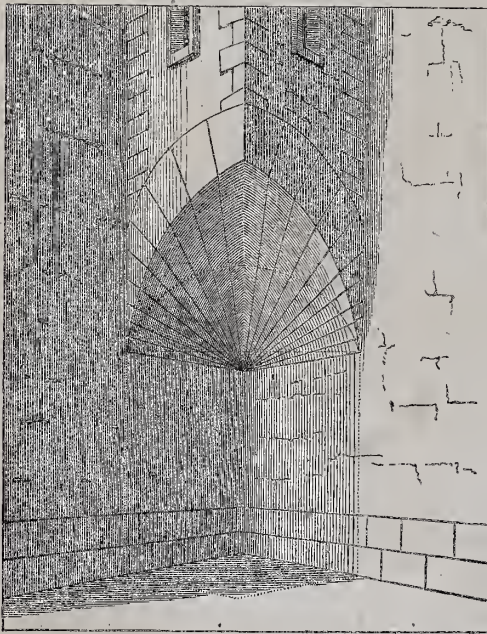


Fig. 4. Maison suspendue en encorbellement par une voûte en trompe conique dans l'angle.

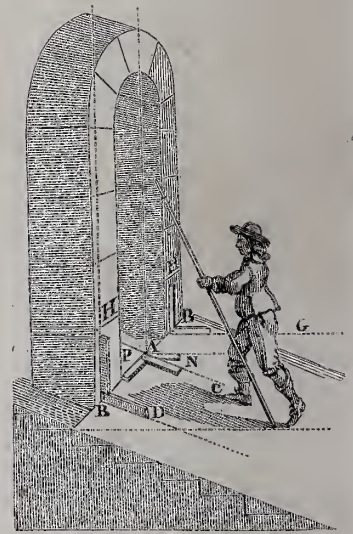


Fig. 3. Berceau cylindrique rampant.

coupe des pierres. Ces précieuses trouvailles doivent encourager les amis de la science qui voudraient, par des recherches suivies avec intelligence à Paris, à Lyon et à Provins, contribuer à reconstituer l'œuvre de Desargues.

Nous avons déjà plus d'une fois exprimé notre opinion sur l'opportunité de publier de nouvelles éditions, convenablement annotées, des œuvres de nos grands géomètres. Personne ne serait plus digne de cet honneur que Desargues, auquel Descartes, Pascal, Fermat, Leibniz et bien d'autres ont su rendre une éclatante justice. A défaut des écrits originaux, il est certain que les livres de Bosse et certains pas-

sages des auteurs que nous venons de citer permettraient de rétablir, pour ainsi dire, les principes généraux et les découvertes fondamentales, connues aujourd'hui, de l'illustre Lyonnais. Il n'est pas jusqu'aux diatribes des sieurs de Beaugrand et Curabelle qui ne pussent servir beaucoup à cette œuvre; ce à quoi ils étaient certainement très-éloignés de penser lorsqu'ils les composaient.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE MORVAN.



Une Vue dans un bois du Morvan.

Le territoire du Morvan s'étend sur les trois départements de la Nièvre, de l'Yonne et de Saône-et-Loire. Les révolutions du globe ont imprimé sur son sol de granit un caractère grave. Les roches abruptes qui ont été soulevées par une puissance énorme semblent lancer au ciel leurs pics aigus.

TOME XVII. — JUIN 1849.

Aux montagnes succèdent des plateaux de prairies encadrés eux-mêmes dans d'autres montagnes couvertes de bois. La nature est de toutes parts forte et solennelle; les villages sont disposés d'une manière pittoresque sur le flanc des collines ou au fond des vallées. Des routes nombreuses, encore

peu fréquentées, contournent les monts, sillonnent le pays et lui donnent un air de vie moderne qui lui était inconnu il y a trente ans.

Néanmoins l'écorce n'a été qu'entamée, et les grands centres de population ont seuls profité de cet élément nouveau de civilisation. Le paysan morvandean conduit toujours, armé de l'aiguillon, l'antique chariot aux quatre roues dépourvues de fer. Ses bœufs aux longues cornes rappellent ceux de la campagne de Rome. Il chante encore ses vieilles plaintes sur un air lent et cadencé, comme les chantaient ses aïeux. S'il rencontre un voyageur étranger il le salue curieusement de son grand chapeau, et si ce dernier lui demande sa route, il lui répond d'un air narquois qu'il la sait aussi bien que lui.

Les morvandelles portent des jupes courtes dont la taille est étranglée. Leur coiffure au large chignon, couverte de rubans de couleurs vives et flottants, leur donne un certain air de coquetterie. Lorsque, au son monotone et criard de la musette, les jeunes gens des villages dansent une de ces *bourrées* qui ont réjoui les générations les plus reculées, on est surpris de l'entrain qui les anime.

Si, en quittant la route de Lyon à Avallon, jolie ville du département de l'Yonne, on pénètre dans le Morvan, on rencontre au premier contre-fort des montagnes le bourg de Quarré-les-Tombes, jadis baronnie des illustres sires de Chastellux, dont le château fort s'élève encore à quelques lieues de là comme un nid d'aigle, et qui rappelle les croisades et les guerres féodales. Quarré doit son nom à un dépôt de tombes de pierres établi, selon quelques auteurs, pour les besoins des riches Gallo-Romains de la contrée. Le cimetière est encore couvert de ces tombes vides. Chaque fosse nouvellement remplie reçoit sans distinction de rang cet ornement d'un genre peu commun. On en compte ainsi plus de cent cinquante.

Lormes, Corbigny, Montsauche, Château-Chinon, petites villes assises dans le département de la Nièvre, sont les points importants du vrai Morvan. Du haut de la montagne sur laquelle s'élève l'église de Lormes, la vue s'étend à quinze lieues à la ronde et jusqu'aux ruines du château de Montenoison. Les eaux du ruisseau de Lormes qui sortent d'un vaste étag se précipitent avec force en cascades écumeuses du haut de la montagne.

Château-Chinon, capitale du pays, déjà connu des Romains, conserve encore les ruines d'une forteresse féodale.

Le mont Beuvray, célèbre dans les légendes du Morvan, était un des centres de l'union des peuples éduens. On y voit encore des vestiges d'un camp, et plusieurs routes romaines venaient y aboutir. A Saint-Honoré les eaux thermales, déjà recherchées des conquérants des Gaules, jouissent de nos jours d'une certaine réputation.

L'élevage des bestiaux et l'exploitation des bois sont les principales industries du Morvan. Le blé noir ou sarrasin, le seigle et l'orge fournissent aux habitants des campagnes les ressources ordinaires de la vie et sont employés à la fabrication d'un pain entièrement noir. Cependant, dans certaines parties, des plaines plus fertiles produisent du froment; c'est ce qu'on appelle le *bon pays*.

Il y a un proverbe connu des contrées voisines du Morvan : « Il ne vient du Morvan ni bon vent ni bonnes gens. » La seconde partie du proverbe rappelle peut-être le souvenir des temps où les belliqueux montagnards éduens, rebelles au joug des Romains, les massacraient sans pitié quand ils se hasardaient dans leur pays, ou faisaient des courses dans les vallées limitrophes à la manière des *razzias* des Kabilés. La civilisation chrétienne a adouci ce que ces mœurs avaient de féroce, quoique la rudesse, inhérente pour ainsi dire à un pays de montagnes, se soit conservée dans les villages. Le Morvandean est entêté et processif; en débat sur un sillon de champ, il en mangerait dix fois la valeur plutôt que de céder. — Quant au vent du Morvan, il est, comme on le pense

bien, resté le même; et lorsque le sud-ouest souffle au printemps sur les montagnes couvertes de trois pieds de neige, il apporte dans les vallées de l'Yonne et de la Côte-d'Or un courant glacial et destructeur.

LES BAINS DE LAVEY.

NOUVELLE.

Il y a peu de sites plus pittoresques, sur la route de Besançon à Milan, que celui de Saint-Maurice en Valais. Le pont d'une seule arche, jeté hardiment sur le Rhône, forme le centre du tableau; qui est achevé des deux côtés par des rochers escarpés, auxquelles on voit, sur la rive gauche, les premières maisons de Saint-Maurice attachées comme des nids d'hirondelles. Dans le fond, la Dent de Mordes, montagne gigantesque, d'une forme pyramidale, annonce le Valais et déroba la vue de sommets encore plus élevés, qui se montrèrent au voyageur à mesure qu'il avança dans cette vallée profonde. Au lieu de passer le pont, quand on vient de Paris par Lausanne, si l'on prend à gauche, et que l'on suive le chemin vicinal qui conduit au village de Lavey, on arrive bientôt, en remontant la rive droite du fleuve, à travers de riches vergers, à un établissement d'eaux thermales, fondé il y a quelques années, et qui a pris le nom du village voisin.

Avant que ces bains fussent établis, vivait dans le village un bonnetier nommé Jean Sordel. Il était pauvre, veuf depuis quinze ans, et n'avait conservé, de six enfants, qu'une fille nommée Charlotte. Pour comble de malheur, des douleurs de rhumatisme avaient paralysé des deux jambes la pauvre enfant. Dans un si triste état, elle n'en était pas moins la plus belle fille du village; mais on ne l'appelait communément que la bonne Charlotte, parce que la douceur de son caractère charmait encore plus les gens que l'agrément de sa figure.

Jean Sordel avait pour tout bien une pauvre maisonnette et un arpent de terrain alentour. La face du bâtiment était tournée au midi, et il y avait, sur le devant, une place où le bon père voiturait sa fille, dans la belle saison, sur une chaise longue à roulettes. Charlotte s'occupait d'ouvrages à l'aiguille, ou de quelques travaux de ménage, que son état d'infirmité lui permettait encore, pendant que son père, établi près d'elle, perceait en longs tuyaux les tiges de sapin. Ce travail, n'étant pas bruyant, ne les empêchait pas de converser ensemble, et ils en profitaient avec plaisir. Heureux les amis que leurs devoirs ne séparent pas les uns des autres!

Cependant Sordel avait épuisé toutes ses ressources en consultations et en remèdes inutiles. Il travaillait à recueillir de nouveau quelques économies, pour en faire le même usage, malgré les représentations de Charlotte, et quoiqu'il sentît bien lui-même qu'il courait le risque, en poursuivant une vaine espérance de guérison, de laisser sa fille dans l'indigence, il se plaisait du moins à lui rendre la vie aussi douce que possible. Elle aimait passionnément la lecture, comme il arrive aux personnes d'une intelligence vive qui ne peuvent aller et venir: Sordel avait soin de la pourvoir de livres qu'on lui prêtait dans le voisinage. Il faisait ses commissions à la ville, et servait d'intermédiaire entre sa fille et les dames qui lui confiaient des travaux de broderie. Il aimait aussi à lui servir quelquefois des mets plus friands que ceux d'une table villageoise. A ses moments perdus, il devenait, par tendresse paternelle, chasseur et pêcheur, et savait apprêter, sous les yeux de son enfant, un souper délicat qu'elle acceptait comme une fête, afin qu'il en devint une pour son père.

Le voisinage du Rhône servait à merveille le zélé pourvoyeur. Dans ces eaux turbulentes, qui semblent être un agent impitoyable de destruction, vivent fort bien des truites excellentes, dont les touristes anglais savent apprécier le mérite, et qu'ils ne se plaignent guère de payer trop cher aux aubergistes de Bex et de Saint-Maurice. Quelques-uns

de ces poissons exquis, échappait aux appétits britanniques, figurait de temps en temps sur la table de Charlotte.

Un soir que le fontenier revenait au village, son panier de pêcheur à la main, et qu'il enjambait avec précaution les quartiers de roches dispersés sur la rive, il fut rencontré par un de ses voisins, le riche Bérueu, qui portait sur ses épaules une nasse d'osier. Bérueu connaissait les heureux succès de Sordel à la pêche.

— Eh bien, lui dit-il, maître Sordel, vous emportez sans doute, comme à l'ordinaire, quelques beaux poissons ?

— C'est la vérité, mon voisin ; je n'ai pas été souvent aussi heureux. Voici une truite de quatre livres. Il y aura de quoi régaler Charlotte, son père et deux amis sur lesquels je peux compter pour demain.

— Vous ne rendez jaloux, mon voisin. Comment vous y prenez-vous donc ? J'ai souvent essayé de vous imiter, et il est très-rare que je ne trouve pas mes nasses vides.

— Je vous indiquerai le bon endroit, monsieur Bérueu. Il y a place pour deux ; d'ailleurs, je vous dois de la reconnaissance pour avoir sagement détourné votre neveu Georges de penser à Charlotte. L'honnête garçon ! qu'aurait-il fait d'une pauvre femme infirme ? Et Charlotte pouvait-elle penser à devenir mère de famille, dans le triste état où elle est réduite ?... Venez, mon voisin, je vous ferai voir où je pose ma nasse ; vous placerez la vôtre tout auprès, mais avec précaution, car l'endroit est dangereux. Je viens, au reste, d'y faire une découverte bien singulière.

— Quoi donc ?

— Quelque chose d'extraordinaire ! En posant le pied entre deux pierres, j'ai senti l'eau toute chaude.

— Pas possible !

— Rien de plus sûr, mon voisin. La surprise m'a fait d'abord retirer le pied ; mais j'ai tenté quatre ou cinq nouvelles épreuves, et je n'ai pas manqué une seule fois de sentir au fond la source chaude. Comment s'y tromper, au milieu de l'eau du Rhône, qui est si froide ?

— Voilà, en effet, quelque chose de singulier !

— Vous ne paraissez pas encore convaincu ; venez, vous en jugerez.

Ils se rendirent à la place désignée, et Bérueu reconnut bientôt l'existence de la source thermale ; mais bien lui prit que Sordel lui tendit la main au moment où il voulait sortir de l'eau ; car une pierre lui roula sous le pied, et il faillit être emporté par le courant, dont la force est terrible en cet endroit.

Ils poussèrent tous deux un cri de frayeur.

— Je vous avais prévenu, dit le fontenier. Prenez garde à vous quand vous viendrez seul.

Lorsque Bérueu fut remis de son émotion, il demanda à Sordel s'il avait fait déjà part à quelqu'un de sa découverte.

— Non, je vous ai dit que je viens de la faire ; et je voulais vous demander votre avis là-dessus, d'autant plus que vous êtes membre de la municipalité.

— Mon avis est qu'il vaut la peine d'y réfléchir, mon cher voisin. Si vous voulez, nous en causerons demain. Venez me voir dans la journée. Jusque-là, il sera prudent que nous gardions le secret.

— Fort bien ; c'est convenu. Mais je vous laisse, monsieur Bérueu. Il se fait tard ; j'entends le cornet des derniers chèvres qui reviennent de la montagne. Ma fille est seule, et peut-être inquiète de ne pas me voir ; moi, je ne me sens pas tranquille, si je suis longtemps éloigné d'elle.

Sordel prit les devants d'un pas rapide, et Bérueu parut d'abord s'acheminer à sa suite ; mais quand il se vit seul, il s'arrêta et revint sur ses pas. La découverte du pauvre homme l'avait frappé. Aussi, après avoir regardé avec précaution de tous côtés, assuré qu'il était sans témoins, il s'approcha du lieu indiqué, tira de sa poche une bouteille vide, qu'il avait par hasard, descendit dans le lit du fleuve avec toutes les précautions que le fontenier lui avait recommandées, et plon-

gea au fond de l'eau la bouteille, en tenant le pouce sur le trou, jusqu'à ce qu'elle fût tout entière dans le courant chaud. Alors il la laissa se remplir, et reconnu, en la portant à ses lèvres, non-seulement que cette eau était chaude, mais qu'elle avait aussi un goût sulfureux très-prononcé.

— Ma fortune est faite ! se dit-il en s'élançant sur le bord, après avoir bouché soigneusement et mis dans sa poche la précieuse bouteille.

Bérueu, vieux garçon et riche, oubliait que sa fortune était faite depuis longtemps.

Avant de quitter la place, il jugea utile au dessein qu'il avait formé sur-le-champ de jeter dans le courant du Rhône sa nasse et celle de Sordel.

Le lendemain, le fontenier se rendit chez Bérueu vers le milieu du jour, et fut surpris de voir la maison fermée. Cet homme vivait seul avec un domestique, qui se trouvait absent comme son maître.

— Qu'est-ce que cela signifie ? dit Sordel ; me donner un rendez-vous, et disparaître !

Il imagina que Bérueu était retourné peut-être au bord du Rhône, soit pour observer de nouveau la source, soit pour voir s'il avait pris quelque poisson. Il s'y rendit lui-même sur-le-champ, et, chemin faisant, il fut pris d'une vague inquiétude au souvenir de l'accident qui avait failli arriver la veille. Bérueu n'aurait-il point levé sa nasse avec peu de précaution, et n'était-il point tombé dans le Rhône ?

Le bonhomme s'alarmait sur un motif bien léger : l'absence de son voisin pouvait s'expliquer par bien d'autres causes ; mais il arriva au bord du fleuve avec cette idée préconçue, et, quand il vit que les deux nasses avaient disparu, son inquiétude redoubla. Bérueu était donc venu, et peut-être avait-il été emporté en levant sa nasse !... Mais pour quoi la sienne manquait-elle aussi ? Il avait de la peine à s'expliquer cette circonstance, et serait demeuré dans le doute s'il n'avait vu ou cru voir, sur l'autre bord, un peu plus bas, un chapeau noir engagé dans le limon. Ce chapeau lui parut tout à fait semblable à celui de Bérueu. A la vue de cet objet, il courut, tout saisi, au village, et cria aux premiers qu'il rencontra que M. le conseiller s'était noyé. Quelques-uns avaient remarqué que sa maison était fermée dès le grand matin ; personne n'avait vu son valet. En un moment tout le monde fut en l'air ; on courut au bord du fleuve avec des cordes. Plusieurs se jetèrent à l'eau dans les endroits où l'on supposa que le corps pouvait s'être arrêté, et Sordel ne fut pas des derniers à se dévouer. Pendant deux jours les recherches continuèrent ; on devine qu'elles devaient être inutiles.

Le troisième jour, beaucoup de personnes, qui n'avaient pas renoncé à l'espérance de retrouver le corps, étaient accourues, sur l'avis d'un enfant, au pont de Saint-Maurice, d'où l'on croyait voir, au fond d'une anse, flotter quelque chose qui ressemblait à un corps mort ; mais la foule disputait sur la qualité.

— C'est un chien ! disait l'un.

— C'est un veau !

— C'est un homme !

Tous les observateurs se penchaient sur le parapet pour observer l'objet flottant, lorsque le bruit d'une voiture fit tourner la tête à quelques-uns, et ce qu'ils virent leur arracha à tous en même temps un cri de surprise et de joie :

— Le voilà ! c'est lui-même !

— Eh ! voisin, nous vous avons cru noyé.

— Noyé ! pourquoi donc ?

— D'où venez-vous ?

— De voyage.

A ce moment, Bérueu aperçut dans la foule le syndic du village ; il lui dit gravement :

— Monsieur Moratier, veuillez assembler demain la municipalité en séance extraordinaire ; j'ai à l'entretenir d'une affaire pressante, et du plus grand intérêt pour la commune.

Après avoir obtenu du syndic une réponse affirmative, Béruel foucettait son cheval pour continuer sa route ; mais les exclamations ayant recommencé, il fut obligé d'écouter le récit de ce qui s'était passé en son absence. Il en parut faiblement touché, remercia toutefois ses voisins pour la peine qu'ils avaient prise de le chercher où il n'était pas, et foucetta de nouveau pour se dérober aux importunités.

La suite à la prochaine livraison

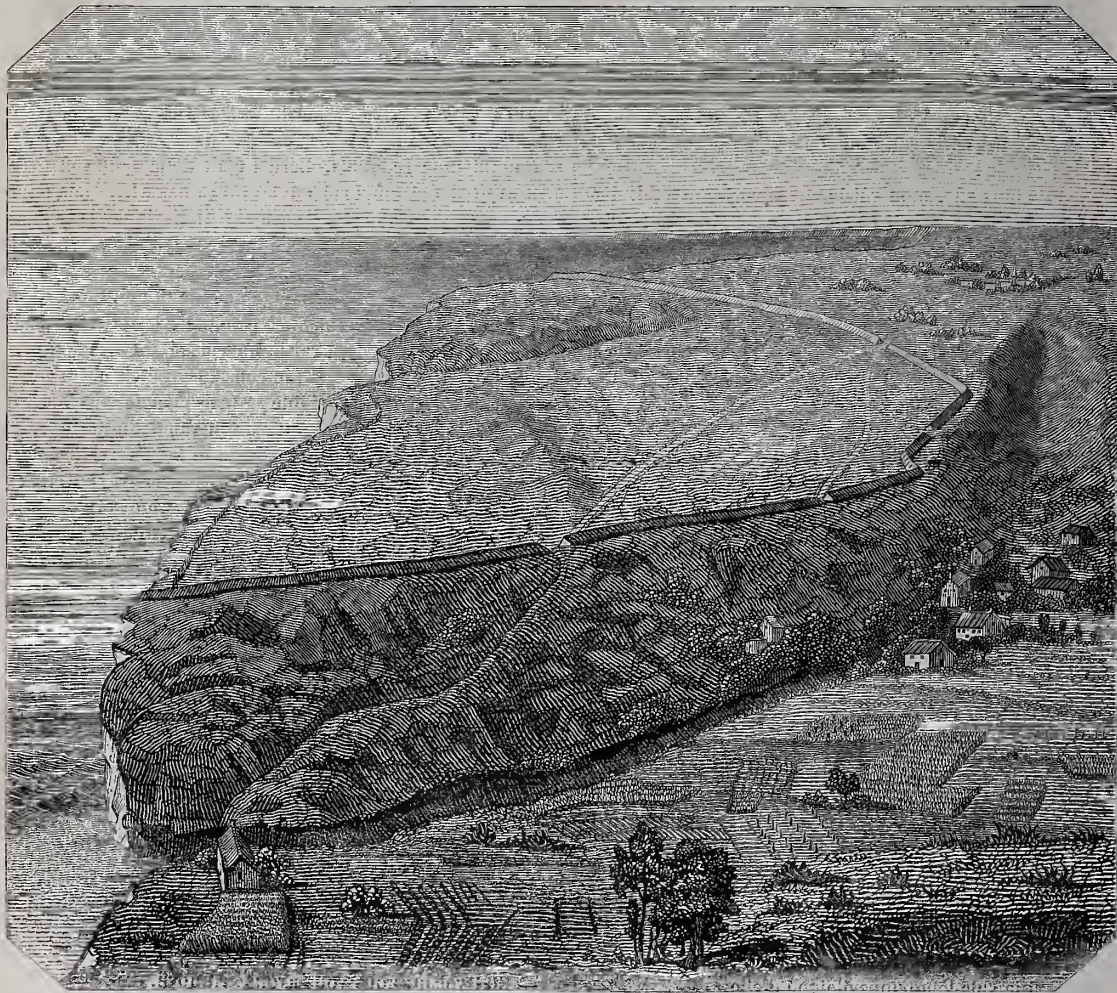
LA CITÉ DE LIMES,

Ancienne ville gauloise.

A une demi-lieue de la ville de Dieppe, sur le haut de la falaise, se trouve un des monuments les plus curieux et assurément les plus anciens qu'il y ait aujourd'hui sur notre territoire. Ce sont les murailles encore debout d'une ville gauloise antérieure à la conquête des Romains ; ce qui n'empêche pas que l'enceinte soit aujourd'hui connue dans le pays sous le nom de camp de César. Mais pendant longtemps, comme on peut le voir sur de vieux titres, et notamment sur la carte du diocèse de Rouen qui remonte à Nicolas Colbert, cette enceinte a été désignée sous le nom de cité de Limes, et il n'est pas invraisemblable que ce nom soit celui de l'an-

tiquité. Il paraît que c'est vers le commencement du dix-septième siècle que le changement de nom a commencé à s'opérer. Louis XIII, dans son voyage à Dieppe, étant allé visiter l'enceinte avec les seigneurs de sa cour, on discourt longuement sur les origines, et l'on tomba d'accord que les Romains, qui étaient alors si fort à la mode, étaient seuls capables d'avoir élevé un monument de cette importance, qui d'ailleurs, il faut le dire, offre en effet de nombreuses analogies avec leurs camps.

La cité de Limes se développe sur l'extrémité d'un plateau bordé dans sa plus grande étendue par un vallon contourné à pentes abruptes. Du côté de la mer, elle se termine par une falaise verticale d'environ 67 mètres de hauteur. L'enceinte, en y comprenant le côté qui donne sur la mer, a une longueur de 3 600 mètres de tour. On peut affirmer que son étendue a été autrefois beaucoup plus considérable ; car les grandes marées qui amènent les vagues au pied de la falaise, et les hivers qui y déterminent de profondes crevasses, s'accordent pour produire tous les ans des éboulements dont la somme, depuis tant de siècles, doit former une diminution de terrain considérable. On remarque, à peu près dans le milieu de l'enceinte, une petite gorge qui se dirige vers la mer, mais qui se trouve interrompue au-dessus du rivage par une coupe abrupte de 29 mètres : il n'est pas improbable que cette



Vue à vol d'oiseau du plateau et de l'enceinte de la cité de Limes.

gorge, avant d'avoir été entamée comme le reste de la falaise, se soit prolongée en pente douce jusque sur la grève en donnant ainsi à l'enceinte une descente naturelle vers la mer.

La sommité du vallon qui défend l'approche de la cité de Limes est occupée par un rempart de terre sur toute son

étendue. Ce rempart commence au-dessus de la falaise, et se trouve coupé comme elle d'une manière abrupte par les éboulements. Le rempart a sur ce point une hauteur de 13 mètres au-dessus du fond du fossé, qui a lui-même, dans l'état actuel, 1 à 2 mètres de profondeur sur 9 de largeur.

A cet endroit, on trouve, à une vingtaine de pas du fossé, une seconde levée de terre que l'on peut regarder comme une première ligne de défense, destinée peut-être à remédier au défaut de roideur de la pente de la colline dans cette par-

tie. Mais bientôt la pente devient si escarpée que le fossé extérieur disparaît. Le talus du rempart prend une élévation moyenne de 18 mètres; sur le versant intérieur on rencontre un fossé large et profond, et le sommet du rempart se trouve



Vue de l'extrémité du rempart coupé à pic, montrant dans le lointain l'entrée du port de Dieppe et le phare de L'Hay.

à peu près de niveau avec le sol de l'enceinte. Cette disposition règne jusqu'au point où le vallon cesse de protéger l'enceinte : là, sur une ligne presque droite, d'environ 600 mètres, le rempart quitte le vallon et se dirige vers la mer en coupant transversalement le plateau. C'est par là que l'enceinte est le plus facilement abordable. On y a pourvu par la force des ouvrages de défense : en plusieurs endroits le rempart a 20 mètres au-dessus du fond du fossé, qui a lui-même jusqu'à 6 mètres de profondeur sur 13 mètres de largeur. Enfin, du côté de la mer il n'y a d'autre défense que la falaise même qui est à pic. Il y a aujourd'hui cinq entrées : les deux principales, les seules peut-être qui appartiennent à l'antiquité, sont l'entrée du sud-ouest qui communique avec le plateau, et celle de l'est qui donne sur le point où la pente du vallon est la plus adoucie. On ne trouve dans l'étendue de l'enceinte aucune source, et rien n'annonce qu'aucun ruisseau ait coulé dans la petite gorge qui la traverse ; mais deux dépressions assez remarquables, qui existent près des deux entrées dont il vient d'être question, semblent indiquer l'existence de deux grandes mares placées dans les conditions qui sont encore si usitées dans tout le pays.

En comparant la disposition de cette enceinte aux dispositions bien connues des camps romains, on ne peut conserver aucun doute sur la différence d'origine. Le tracé n'a pas la régularité prescrite par la castramétation romaine ; les remparts ont beaucoup plus de hauteur, les fossés moins de profondeur ; le sol de l'enceinte est trop chargé d'inégalités. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail d'une telle discussion ; elle a été faite par le savant M. Féret, dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, avec une solidité de savoir et de logique qui a tranché pour toujours la question, et convaincu de faux à tous égards le prétendu nom de César.

Mais le résultat des fouilles entreprises par le savant dont nous venons de parler, jette une lumière encore plus décisive que celle des textes. On trouve en effet, sur un grand nombre de points, au pied du rempart, dans le fossé intérieur, des vestiges incontestables d'habitations gauloises, remontant à des époques où la civilisation romaine n'avait point encore pénétré dans ces contrées. Donc le fossé, et par conséquent la ligne du rempart, existaient avant la conquête de César.

C'est la grossièreté même de ces habitations qui a préservé jusqu'à nos jours leurs dernières traces. On sait, par le témoignage des anciens, que les Gaulois faisaient usage d'habitations coniques, formées de troncs d'arbres réunis au sommet. Les huttes que nos charbonniers se construisent encore aujourd'hui dans nos forêts, en donnent très-bien l'idée. Mais ce que nous apprennent les fouilles de Limes, c'est que, pour gagner de la hauteur et même de l'étendue, à cause de l'inclinaison des parois, les Gaulois, au-dessous de ces toitures coniques, creusaient le sol de l'habitation jusqu'à une certaine profondeur, en laissant devant l'entrée une petite rampe qui descendait dans l'intérieur. Depuis longtemps les toitures de ces humbles logis ont été balayées; depuis longtemps les murailles, s'il en avait existé, seraient à terre; mais les fosses circulaires creusées dans le sol, bien que comblées en partie, subsistent encore, et montrent aux archéologues les points qu'il faut fouiller pour trouver sur l'existence de nos ancêtres les rares témoignages que nous garde la terre.

« J'avais remarqué dans le fossé, dit M. Férét, auteur de cette belle découverte, des traces qui se distinguaient du reste du sol par un léger affaissement, une sorte de cavité réuniforme bordée par des silex sur lesquels l'herbe est plus rare. Je pensai qu'il suffisait de tirer le gazon pour prendre connaissance de ce que pouvaient avoir été ces tracés; mais il me fallut, après le gazon, en tirer une couche de cailloux; ensuite je trouvai une terre mêlée de cailloux, dans laquelle je rencontrai du charbon, quelques coquilles de moules, deux ou trois petites pointes de fer, quelques fragments de vases grossiers, et trois ou quatre autres fragments de poterie, qui contrastent d'une manière frappante avec les autres par leur finesse et leur cuite, et qui se rapprochent beaucoup de la poterie romaine la moins fine. Je creusai plus bas, et la couche fut à peu près stérile; je n'y trouvai que de faibles fragments de vase et quelques parties d'os; comme je ne trouvais point le sol naturel, je continuai de creuser; j'arrivai sur une couche où les coquilles de moules étaient assez nombreuses, où les fragments de vases étaient semblables à ceux des tombelles, et moins rares que dans la couche précédente; je trouvai également un plus grand nombre d'os d'animaux. La couche qui vient ensuite m'offrit peu de chose; mais afin j'arrivai sur un sol argileux où les fragments de vases étaient très-nombreux. Un amas de coquilles de moules tombait en destruction, beaucoup d'os d'animaux, étaient répandus sur cette dernière couche inférieure, qui annonçait être l'aire d'une habitation. Je ne pus explorer jusqu'à son extrémité le tracé dont il s'agit; d'autres fouilles que l'approche des semailles ne me permettait pas de retarder m'appelèrent sur un autre point; mais j'avais reconnu ce qu'il y avait de plus important dans ce tracé, la couche inférieure. »

Nous avons tenu à citer ce passage, non-seulement à cause de l'importance de la découverte, mais à cause de ce spectacle non moins intéressant qu'il nous trahit: l'ami de la science abandonné à lui-même dans l'obscurité d'une petite ville, sans ressources, sans encouragements, réduit comme un manoeuvre à faire de ses propres mains les fouilles qui doivent mettre en lumière sa pensée, et obligé même de choisir pour ces rudes travaux la saison d'hiver, alors qu'il est possible d'obtenir d'un fermier la faveur de remuer gratis le coin d'un champ. Ajoutons aussi qu'à la suite de ces curieux travaux, le laborieux savant n'a pas tardé à voir son nom s'étendre, comme il le méritait à tant de titres, hors de sa ville, et que des secours capables de lui rendre ses recherches plus fructueuses et moins fatigantes, sont venus à diverses reprises le soulager. Il y a bien là une leçon.

C'est sur le sol primitif de ces habitations que l'on peut espérer de rencontrer, et que l'on rencontre en effet, les rares objets de mobilier qui ont appartenu à la civilisation de ces anciens peuples, et qui peuvent, par conséquent, suppléer

jusqu'à un certain point au silence ou à l'insuffisance des livres. On en rencontre également dans la terre qui est venue s'accumuler postérieurement sur le sol primitif, et combler en partie le vide des habitations; mais cette terre, qui n'est autre que la terre de la surface entraînée peu à peu dans les trous, peut évidemment renfermer des débris appartenant à des époques moins anciennes, et pouvant même provenir des troupes romaines qui auraient occupé l'enceinte après la ruine et la dispersion des habitants. Ici, comme en géologie, ce sont les couches les plus profondes qui renferment les fossiles les plus anciens.

Les fragments de poterie attestent l'enfance de l'art. Les vases, à en juger par les fragments, paraissent avoir été moulés sur une forme intérieure et polis avec la main. On reconnaît même sur la surface extérieure des coups qui semblent provenir d'un espèce de doloire. Les ornements consistent dans des filets fort mal conduits, et de petites hachures sur le bord de l'orifice. Le tour à potier était certainement encore inconnu. La pâte est noirâtre; elle est des plus grossières, car elle est pleine de parcelles de silex, dont quelques-unes atteignent la grosseur d'une petite fève. La pâte a peu de consistance; elle se brise avec facilité entre les doigts et se ramollit par l'humidité; mais peut-être cette circonstance est-elle plutôt l'effet d'une décomposition due à la vétusté que d'un véritable défaut de cuisson.

Soit dans les habitations, soit dans les tombeaux dont il nous reste à parler, on trouve quelques traces très-peu nombreuses de cuivre et de fer, soit des pointes, soit des anneaux. Sur le sol de l'une des habitations, on a trouvé deux petites plaques de cuivre grossièrement découpées en triangle qui sont peut-être une monnaie; car on ne voit pas à quel autre usage elles auraient pu servir. César dit, en effet, que les peuples de ces contrées faisaient usage, en guise de monnaie, de morceaux de cuivre, ainsi que d'anneaux de fer dont nous retrouvons également ici les débris. « Ils se servent, au lieu de monnaie, dit ce grand capitaine (livre V, ch. 12), soit d'airain, soit d'anneaux de fer, garantis pour un certain poids. »

Ce témoignage prouve assez combien les métaux étaient rares dans ces provinces: aussi ne faut-il pas s'étonner de l'absence ou de l'extrême rareté des armes métalliques. On rencontre bien quelques petites pointes de fer qui, à la rigueur, auraient pu servir à garantir des lances; mais point de haches, point d'épées, point de casques ni en fer ni en airain. On trouve, au contraire, des haches de pierre. On sait assez à quel degré inférieur de civilisation, et par conséquent à quelle haute antiquité ces monuments se rapportent. M. Férét a même eu la singulière aventure de trouver dans une des habitations qu'il a fouillées les renseignements les plus précieux sur ce genre de fabrication. Cette habitation semble, en effet, avoir appartenu à un fabricant de haches. Sur le sol étaient éparses des haches dans les états successifs du travail, depuis la première ébauche jusqu'à la dernière perfection. On commençait par prendre un morceau de silex, et la grève en offre à profusion, dont la forme ne fût pas trop éloignée de celle que l'on voulait donner à la hache; puis, probablement, à l'aide d'un autre fragment de silex servant de marteau, on taillait d'abord de larges cassures: la forme générale une fois obtenue, on rabattait à petits coups les arêtes saillantes des cassures, jusqu'à ce qu'on eût véritablement une hache, mais à surface entièrement occupée par de petites esquilles. Alors commençait le polissage en promenant la hache, dans le sens de sa longueur, sur une pierre dure, d'abord sur une face, puis sur l'autre. La bibliothèque de Dieppe renferme la précieuse suite de ces modèles, qui est bien la plus ancienne collection de technologie qu'on puisse voir nulle part.

On trouve aussi dans ces fouilles des indications précieuses sur le régime de habitants de la cité de Limes et sur leurs animaux domestiques. Les ossements d'animaux trouvés, soit sur le sol des habitations, soit dans les tombeaux, ont été

examinés par M. de Blainville, membre de l'Institut, et successeur de M. Cuvier au Muséum.

Les plus abondants de ces ossements sont des os de porcs. On sait en effet, par le témoignage des anciens, que le porc était un des objets essentiels de l'alimentation des Gaulois. Il était même leur animal sacré, et cette circonstance s'expliquerait peut-être assez simplement en ce que le porc, se nourrissant spécialement des fruits du chêne, devait paraître, aux yeux de ces peuples si religieux, une sorte de produit de leur arbre sacré. Ces cochons sont d'une grande espèce, et M. de Blainville ne prononce même pas si ce sont des sangliers ou des cochons domestiques, tant leur type primitif est encore peu modifié. Cela rappelle ce passage de Strabon : « Les porcs des Belges (Gaulois du Nord), dit-il (liv. IV), courent dans les campagnes; ils sont remarquables par leur grandeur, leur force et leur agilité, et seraient aussi redoutables que des loups à celui qui ne connaîtrait pas le danger de leur approche... Leur nourriture, ajoute-il, consiste en lait, en viandes de beaucoup d'espèces, mais surtout en porc frais et salé. » L'usage du lait est attesté par des ossements de vaches; celui du gibier par des ossements de cerf et de chevreuil, ainsi que par les ossements d'un chien d'une variété très-voisine de celle du loup. Mais les ossements les plus curieux me paraissent être ceux d'un animal ruminant, analogue à notre mouton, mais beaucoup plus petit et offrant, dans la texture de ses os, les caractères ordinaires des animaux sauvages. « Il y a, dit M. de Blainville, des ossements beaucoup trop petits pour qu'on puisse les rapporter à notre mouton domestique ordinaire, à aucun autre animal ruminant d'Europe. Existait-il donc alors quelque espèce d'antilope, genre dans lequel se trouvent les plus petits des ruminants? C'est ce qu'il est assez difficile de croire. » Bien que cet animal diffère de notre mouton, et « par plusieurs points importants, » comme le dit dans un autre endroit ce même naturaliste, ne peut-on pas croire que c'en était une variété de très-petite taille, et que l'on laissait vivre dans un état demi-sauvage. En tous cas, il serait intéressant d'en pouvoir réunir assez d'ossements pour en rétablir un squelette complet.

Ce qui abonde, ce sont les coquilles de moules. Il ne faut pas s'en étonner. Au pied même de la falaise s'étend un banc de moules immense qui découvre à mer basse et sur lequel les pauvres gens de la ville viennent encore maintenant ramasser chaque jour leur nourriture à pleins paniers. Il est évident que les anciens habitants de la cité de Limes devaient agir de même; et peut-être le voisinage de ce banc de moules avait-il contribué, non moins que la forme et l'escarpement du vallon, à déterminer le choix de cet emplacement pour un *oppidum*. En temps de guerre, en supposant la ville assiégée ou bloquée, on pouvait toujours, à l'aide d'une descente vers la mer, éviter une reddition par famine. Dans les fouilles on trouve parfois d'épais amas de coquilles entièrement dépourvus d'ossements, et ces amas correspondent vraisemblablement à des temps de siège ou de disette. Ces coquilles, comme nous l'avons vu, sont prêtes à tomber en poussière, ce qui atteste assez leur haute ancienneté.

Il nous resterait à compléter ces détails par quelques renseignements sur les sépultures, si nous n'avions la crainte d'allonger outre mesure cet article. Nous nous contenterons de dire que, près de l'entrée la plus voisine de la mer, on aperçoit une chaîne de petits monticules de 1^m,50 à 2^m de hauteur, contigus les uns aux autres et se dirigeant en ligne droite vers le nord. Chacun de ces monticules compose ce que l'on nomme un *tumulus*. En fouillant ces tombeaux, on met à découvert une plate-forme de 7 à 8 mètres de diamètre, au centre de laquelle s'élève une sorte d'autel autour duquel étaient accumulés des cendres, des fragments de charbon, des ossements réduits en parcelles et calcinés. Parmi ces débris se trouvaient des fragments de vases, des traces d'objets métalliques, divers ossements d'animaux, et

même des coquilles de moules, en un mot les mêmes objets que sur le sol des habitations; ce qui montre assez que ce sont les sépultures du même peuple. On sait d'ailleurs par le témoignage de César que les Gaulois brûlaient leurs morts et mettaient dans le bûcher tout ce qui leur avait été cher, et même des animaux. « Proportionnellement à leurs moyens, dit-il, leurs funérailles sont magnifiques et somptueuses, et ils jettent dans le feu tout ce qu'ils s'imaginent avoir été aimé par les vivants, même des animaux. » On voit que nos pauvres Gaulois de la cité de Limes, au lieu d'armes de luxe, de chevaux de bataille, comme dans les provinces plus civilisées du Midi, se contentaient parfois de quelques corbeilles de moules.

On comprend assez tout l'intérêt qu'il y aurait à pousser à bout de telles fouilles, pour que nous n'ayons pas besoin d'y insister. On n'a examiné jusqu'ici que deux ou trois tombelles, trois ou quatre habitations, et voilà des renseignements uniques sur la vie de nos ancêtres. Qui sait si, en continuant à soulever le voile de terre qui recouvre cette antique cité, on n'y découvrirait pas des documents historiques que, dans notre ignorance des mœurs de ces temps antiques, nous ne pouvons même soupçonner? Il y a là un Herculanium gaulois qui par sa pauvreté même se recommande à la curiosité des esprits réfléchis, tout autant que l'Herculanium de l'Italie par son luxe et ses monuments.

CÉNOTAPHE DE HENRI DE GUISE LE BALAFRÉ (1).

Henri de Guise, surnommé le Balafré, comme son père l'avait été avant lui, se maria, en 1570, deux ans avant la Saint-Barthélemy, avec Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, et veuve en premières noces d'Antoine de Croi, prince de Porcien, marquis de Prenty.

Henri de Guise, à cette époque, avait vingt ans, et sa femme deux ans de plus que lui.

Si l'on en croit une anecdote célèbre, ce mariage n'aurait pas été heureux; cependant il est certain qu'une sorte d'enthousiasme animait toujours le langage de Catherine de Clèves lorsqu'elle parlait de son deuxième mari. « Il était, disait-elle, le non-pair du monde. »

Henri IV lui montrait, un jour, deux euseignes qu'il avait gagnées à la bataille de Coutras et à celle d'York. — « Vous ne sauriez, s'écria-t-elle, m'en montrer une seule de monsieur mon mari. — Nous ne nous sommes jamais rencontrés, répondit le Béarnais. — S'il ne vous a point attaqué, reprit l'illustre veuve, Dieu vous en a gardé; mais il s'est bien attaqué à vos lieutenants et les a fort bien frottés. »

On sait que Henri III, après avoir fait plonger dans de la chaux vive le cadavre du duc de Guise, ordonna que les os fusent brûlés et la cendre jetée aux vents. La duchesse ne put donc recueillir les restes de son mari.

Trente-quatre ans après, elle lui fit élever un cénotaphe dans la chapelle du collège d'Eu.

Dès le 17 décembre 1580, c'est-à-dire dix-huit ans avant l'assassinat du Balafré, le gouverneur de la ville d'Eu avait fait savoir à la *majorité* ou municipalité de cette ville l'intention où étaient le duc de Guise et sa femme de fonder un collège à Eu. En effet, par acte passé, en 1581, devant les notaires au Châtelet de Paris, le duc et la duchesse constituèrent une dotation de 200 livres tournois pour assurer la construction du collège projeté; et, dès l'année 1582, Henri de Guise n'y réunissait pas moins de vingt-cinq jésuites qui y professèrent les cours depuis les éléments jusqu'à la logique.

La chapelle de ce collège ne fut commencée qu'en 1622. Achevée en 1624, elle fut consacrée par Henri Boivin, évêque

(1) Voy., sur la vie politique et sur l'assassinat de Henri de Guise, 1834, p. 218; 1835, p. 169; 1836, p. 45, 1843, p. 180.

de Tarse. Une inscription latine décore le frontispice. En voici la traduction : « L'illustrissime dame Catherine de Clèves , épouse de Henri de Guise qui s'est immortalisé à la guerre, vit cette chapelle construite à ses frais, la veille des calendes d'aout, l'an 1624. »

Le style de cet édifice appartient à la deuxième période du mouvement artistique désigné sous le nom de Renaissance. Déjà, dans la sphère de l'architecture, les traditions gréco-latines revendiquent presque toute la place ; mais, dans l'ordre de la statuaire, l'antique ne règne point encore. Les habitudes et les croyances locales y conservent leur influence. Parfaitement régulière dans toutes ses parties, la chapelle présente la forme d'une croix avec des bas côtés ; mais elle n'a point de tour de chœur.

C'est dans le chœur que se trouvent le cénotaphe de Henri de Guise et le tombeau que la duchesse se fit ériger à elle-même. Le cénotaphe est à gauche du spectateur, et le tombeau à droite, en regardant l'abside.

Quelques historiens disent que ces deux mausolées furent exécutés à Gênes. D'autres les attribuent à Germain Pilon ; d'autres enfin, et peut-être avec plus de vraisemblance, à Michel Anguier.

Le monument de Henri de Guise consiste en un catafalque de marbre noir, décoré d'un bas-relief en marbre blanc. Ce bas-relief représente une déroute : le duc de Guise poursuit les fuyards ; la retraite est protégée par de la cavalerie. Le sarcophage supporte une statue en marbre blanc ; c'est le Balafré. A demi étendu sur le flanc, il s'accoude sur un double coussin. Sa tête repose sur sa main droite, et sa main gauche tient un bâton de commandement.

Deux colonnes ioniques et un arceau soutenu par deux pilastres doriques servent d'encadrement au catafalque. Les socles et les chapiteaux des colonnes sont en marbre noir, l'arceau et les pilastres en marbre rouge. La corniche qui couronne l'architrave et la frise portées par les deux colonnes ioniques est en marbre noir et forme une espèce d'estrade sur laquelle le duc est représenté à genoux devant un prie-dieu, les regards tournés vers l'autel. Il est enveloppé dans un grand manteau brodé de flammes, et dont la pèlerine, fendue sur les épaules, s'y rattache par deux glands.

Le sarcophage, les colonnes ioniques, l'arceau et la figure de l'estrade, sont posés sous une arcade du chœur. En retour de cette arcade, deux grands pilastres corinthiens supportent un couronnement aux angles duquel sont assis deux génies



Cénotaphe de Henri de Guise le Balafré, dans la chapelle du collège de la ville d'Eu (Seine-Inférieure).

en pierre. Au pied de chacun de ces pilastres s'appuie un piédestal sur lequel sont deux figures emblématiques. L'une représente la Force, l'autre la Religion.

Sauf la différence des personnages, le tombeau de la duchesse de Guise n'offre guère que la reproduction du tombeau de son mari. Les figures de la Foi et de la Prudence y font pendant à celles de la Force et de la Religion.

Catherine de Clèves mourut à Paris, en 1633, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Par son testament, elle ordonna que

son corps serait déposé dans la chapelle du collège d'Eu, et son cœur dans la cathédrale de cette ville.

Durant les dix-huit années de son second mariage, elle avait eu quatorze enfants.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES BAINS DE LAVÉY.

NOUVELLE.

Suite.— Voy. p. 170.



Vue du pont Saint-Maurice, dans le canton du Valais (Suisse).

Sordel, informé de l'arrivée de Bérnel, courut chez lui avec un empressement affectueux. Il se serait même jeté, en entrant, au cou de son voisin, s'il ne lui avait pas trouvé d'abord un visage glacé. Alors il se mit à l'entretenir de leur découverte, et lui dit :

— Vous avez eu le temps d'y penser ; pour moi, vous jugez bien que j'étais trop inquiet, et c'est votre vue seulement qui me rappelle notre source.

— Ce n'est pas une affaire à traiter légèrement, répondit Bérnel ; je suis fatigué, mon voisin, j'ai quelques affaires pressantes...

— C'est bien, c'est bien, nous nous reverrons, dit Sordel en se retirant avec discrétion ; il me suffit de savoir, pour le moment, que mes confidences ne vous ont pas coûté la vie. Au revoir, monsieur Bérnel.

Le fontenier n'était pas membre de la municipalité ; il demeurait à l'écart, et n'entendit parler de rien le lendemain ; mais, le jour suivant, un des membres de ce corps, venant à passer devant le logis de Sordel, le vit à son ouvrage, et lui dit :

— Eh bien, père Sordel, voici une nouvelle qui doit vous intéresser tout particulièrement.

— Quelle nouvelle ?

— La découverte de Bérnel !

— Quelle découverte ?

— Vous ne savez pas ? Il a trouvé dans le lit du Rhône une source chaude qui peut guérir toutes sortes de maladies ; les médecins de Lausanne l'ont déclaré positivement, et, pour le récompenser, le gouvernement accorde à Bérnel l'exploitation exclusive de la source pendant vingt-cinq ans.

— Que dites-vous là ? s'écria Sordel, saisi tout à la fois de surprise, d'indignation et de regret.

Son émotion fut si vive qu'il ne put ajouter un seul mot, ni faire entendre la moindre réclamation. Il fut pris comme d'un éblouissement, et demeura la tête penchée en avant, les mains appuyées sur les deux bras de sa grosse tarière. L'auteur de son trouble n'aurait pas manqué d'en être frappé, s'il ne l'avait pas quitté à l'instant même pour courir à quelqu'un dont il avait affaire.

— Et moi, dit en frémissant le malheureux fontenier, je n'avais pas cru pouvoir en dire un seul mot à Charlotte !

Il courut auprès d'elle, suffoqué de douleur.

— Qu'avez-vous, mon père ? s'écria la jeune fille tout effrayée.

— Ah ! misérable que je suis ! j'ai perdu l'occasion de faire ta fortune !

— Ce n'est que cela ?... Dieu soit loué ! vous m'avez fait une peur affreuse. Remettez-vous, mon père.

Il eut beaucoup de peine à retrouver assez de calme pour conter à sa fille toute l'affaire, et enfin la nouvelle qu'il venait d'apprendre.

— Il faudra réclamer, mon père; mais voyez d'abord Bérue!

— Je t'ai déjà dit comment il m'a reçu. Ne comprends-tu pas que je n'ai rien à espérer de lui? Il m'a volé ma découverte: plus il a de torts envers moi, plus il va me maltraiter. Et que puis-je attendre de nos voisins? Bérue est riche, accrédité, je suis pauvre et sans appui; il est officier municipal, et je ne suis rien: il saura mettre tout le monde dans ses intérêts; il me fera passer aux yeux de tous pour un vieux et un menteur.»

Sordel faisait d'avance son histoire. Ses réclamations paraient fort tardives pour être fondées; elles furent vaines et mal reçues.

— Parce qu'il est fontenier, disait-on avec moquerie, il croit avoir des droits sur cette source admirable! Allez, bonhomme, faites-nous des fontaines d'eau chaude: ceci ne vous regarde pas.

En effet, Bérue ne s'adressa pas à lui pour les travaux à faire. Un ingénieur habile se chargea d'isoler la source dans le lit du Rhône, pour l'en faire sortir, et pour fonder sur la rive, au milieu des aspérités du sol, le premier établissement de bains.

Ce fut un grand événement dans le pays et dans les contrées voisines. Les journaux l'annoncèrent avec leur emphase accoutumée. Les intérêts de la localité favorisée se trouvant d'accord avec ceux de l'adjudicataire, on ne manqua pas de prôner les eaux, avant même qu'elles eussent été mises à l'essai sur aucun malade. Nous sommes si enclins à l'espérance que toute source nouvelle qui jaillit; tout homme nouveau qui se produit sur la scène du monde; nous semblent d'abord des messagers de salut.

Enfin arriva le moment, attendu avec impatience, non-seulement par Bérue, mais aussi par tous ceux qui se promettaient de mettre de façon ou d'autre les baigneurs à contribution. Contre l'ordinaire, l'attente ne fut pas trompée; on put reconnaître que les eaux de Lavey possèdent à un très-haut degré les mêmes qualités que celles d'Aix en Savoie. Aussi, dès la seconde année, l'affluence des baigneurs fut-elle assez grande pour que la place manquât; et la prospérité de l'établissement parut assurée, lorsqu'on vit les premières cures opérées par ces eaux, qu'on appelait déjà miraculeuses. *Les boîtes marchent*, écrivait le médecin attaché aux bains. Plus d'une paire de béquilles furent suspendues en ex-voto autour de la maison. Tel était venu en voiture qui pouvait s'en retourner à pied, et celui qui se traînait à grand-peine autour des bâtiments, les premiers jours après son arrivée, ne quittait pas ces lieux pittoresques sans avoir fait d'intéressantes promenades aux environs, et même une ascension à la Dent de Morcles.

C'est alors que Sordel comprit toute l'étendue de sa perte. Sa fille lui disait souvent:

— Consolerez-vous, mon père. Vous êtes, après Dieu, la première cause de tout le bien qui se fait ici. Bérue, au milieu de sa prospérité, n'est pas aussi heureux que vous, poursuivi, comme il doit l'être, par les reproches de sa conscience, et mal avec la Providence, partout présente, qui connaît sa perfidie. Allez le voir cependant, et lui offrez une occasion de réparer ses torts. Demandez-lui, pour seule grâce, de me recevoir à ses bains, et de permettre que j'en essaye la vertu. C'est votre vœu depuis longtemps, et j'ai le pressentiment que ces eaux me seront salutaires, puisque c'est mon père qui les a trouvées. Le ciel voulait que je dusse ma guérison à la personne du monde que j'aime le mieux.

Sordel regarda sa fille avec attendrissement à ces derniers mots, puis il sourit tristement, et ne put s'empêcher de lui dire (sans paroles): — Pauvre Charlotte, tu m'aimes tendrement; mais il y a quelqu'un que tu aimes autant que moi.

Et Charlotte fit une réponse muette, tout aussi claire, en rougissant tout à coup; et le fontenier vit bien que le neveu de Bérue n'était pas oublié.

— Je ferai une tentative, dit le pauvre homme, mais je doute fort du succès.

Il se rendit le soir même à la maison des bains, où il eut beaucoup de peine à obtenir un moment d'audience de M. Bérue, qui était devenu un personnage d'importance et toujours fort affairé.

— Je ne vous demande plus, lui dit le solliciteur, de me faire partager des bénéfices auxquels vous savez que j'avais droit; je ne m'adresse plus à votre justice, mais à votre pitié. Laissez-nous éprouver à notre tour les effets de la source! Si elle guérissait Charlotte, je serais assez riche, et je renoncerais à toute réclamation!

Bérue ne laissa paraître et n'éprouva, en écoutant Sordel, ni compassion bienveillante ni répugnance vindicative. Accoutumé à calculer toutes ses démarches, il ne considérait jamais les questions que par le côté de l'utile; il reconnut d'abord le parti qu'il pouvait tirer de la requête qu'on lui adressait, et sa réponse ne se fit pas attendre.

— Je consens, dit-il d'un ton sec, mais à une condition.

— Parlez! vous êtes le maître.

— Vous rétracterez ce que vous avez dit contre moi, vous déclarerez que vous m'accusiez fausement de...

Tout impudent qu'il était, le misérable ne put achever ce qu'il avait à dire; mais Sordel en avait assez entendu.

— Eh! puis-je me démentir, sans trahir la vérité? Vous savez le contrat aussi bien que moi!

— C'est mon dernier mot, allez y réfléchir. Vous l'avez dit vous-même: je suis le maître chez moi.

Sordel se félicita plus indigné que jamais, et il ne cachait pas à sa fille la réponse qu'il avait reçue, quoiqu'il prévît bien que Charlotte s'opposerait absolument à ce qu'il fit le sacrifice de son honneur.

— Le méchant! l'ingrat! dit-elle. Cet homme ne m'a jamais fait que du mal.

En ajoutant ces derniers mots, Charlotte avait dans la pensée le souvenir pénible de l'influence que Bérue avait exercée sur son neveu, quand il s'était agi de leur mariage. Au reste, l'oncle avait bien pu mettre obstacle à cette union, mais la fille de Sordel était toujours aimée. Le bon père ne pouvait se résoudre à fermer tout à fait sa porte au fidèle Georges. A sa première visite, la jeune fille lui fit connaître l'odieuse conduite de son oncle. Il en fut irrité jusqu'à la fureur, car il n'avait jamais douté de la vérité des plaintes du fontenier, et il était peut-être la seule personne du village qui lui rendit justice. Il ne parlait que de courir chez son oncle pour lui reprocher sa bassesse, et ne fut retenu que par l'intérêt de Charlotte.

— Toute espérance ne m'est pas encore ôtée, lui disait-elle, et l'éclat que vous feriez ne me laisserait aucun moyen de fléchir Bérue.

Pour lui, il attendait de son côté le retour de Sordel, étant persuadé que ce pauvre homme aimait trop sa fille pour ne pas céder enfin. Mais, tout habile qu'il était, il avait mal calculé pour cette fois. Les jours se passaient sans que Sordel reparût: son spoliateur perdit patience, et, ne pouvant se résoudre à laisser échapper l'avantage qu'il s'était flatté d'obtenir sur le fontenier, il eut l'effronterie de se rendre un jour chez lui, pour le remettre sur ce sujet.

Charlotte se trouvait seule à la maison. Elle fut troublée à sa vue; cependant elle l'invita à s'asseoir, et lui, avec des détours hypocrites, feignant de compatir aux souffrances de la jeune fille, assurant que les eaux ne pourraient manquer d'y mettre un terme, il cherchait à ébranler la volonté de Charlotte, persuadé qu'alors il aurait tout gagné. Charlotte n'eut garde de se laisser prendre à ses paroles insinuantes; mais elle vint elle-même à se flatter, comme il peut arriver aux femmes les plus modestes, que des prières pressantes et des

manières gracieuses gagneraient peut-être cet homme au cœur dur. La fille du pauvre Sordel, ne pouvant s'occuper d'ouvrages pénibles, devait à son état de souffrance d'avoir un teint délicat, des mains blanches, enfin toute l'apparence d'une demoiselle plutôt que d'une paysanne; son esprit était orné par la lecture; traitée avec une tendre indulgence par son père, elle en avait des manières plus aisées et plus douces; enfin elle était faite pour plaire aux plus difficiles. Au reste, elle n'aurait jamais eu recours à l'artifice, si elle n'avait pensé qu'à elle, mais le bonheur d'un père était attaché à sa guérison; et un autre intérêt, qu'elle ne s'avouait pas, lui parlait d'une manière non moins vive: aussi déploya-t-elle toutes les ressources de son esprit, tous les charmes de son éloquence naïve, et parla-t-elle du ton le plus pressant, pour obtenir... tout autre chose que ce qu'elle désirait. Bérnel fut touché, mais d'un autre sentiment que celui qu'on voulait lui inspirer. Il essaya de répondre, et ne fit que balbutier. Bref, il se retira saisi d'une émotion toute nouvelle pour lui, quoique la moitié d'un siècle eût déjà passé sur sa tête.

Lorsque Sordel fut rentré, sa fille lui conta la visite de Bérnel, sa tentative, et les efforts qu'elle avait faits elle-même pour le fléchir. Elle en espérait, disait-elle, quelque succès, l'homme ayant paru ébranlé. Mais elle ne put rien dire du véritable effet de cette entrevue, étant bien éloignée de le soupçonner.

Quand l'amour se loge dans une vieille tête, il se montre d'autant plus impatient qu'il est moins raisonnable. Dès le lendemain, Bérnel guetta Sordel au passage, et, l'entraînant à l'écart, mit la conversation sur le traitement de Charlotte, et fut aussi patelin, aussi doux, qu'il s'était montré intraitable. Après force détours, il en vint avec précaution au point essentiel, et dit qu'il pourrait dispenser son bon voisin d'un désaveu pénible, qu'il recevrait mademoiselle Charlotte, pourvu que...

— Expliquez-vous, monsieur Bérnel!

— Mon cher monsieur Sordel, il y a quelque temps que je pense à me marier!

— Ah! vraiment!

— Oui, depuis que j'ai ce gros train, avec des domestiques, plus disposés à tromper leur maître qu'à le servir....

— Je comprends.

— Une femme me devient nécessaire.

— Fort bien, une femme forte, agissante, expérimentée.

— Mais qui me plaise cependant.

— Cela s'entend.

— Et j'ai fait réflexion que si votre fille prenait mes bains, elle serait bientôt guérie, et qu'alors...

— Eh bien?

— Je l'épouserai, si vous y donniez votre consentement.

Sordel fut, s'il est possible, encore plus choqué de cette nouvelle proposition que de la première. L'oncle de Georges voulait donc se mettre à sa place! Tant de folie et d'égoïsme réunis lui parurent quelque chose de monstrueux. Toutefois, usant à son tour d'une réserve calculée, il répondit froidement qu'il allait y réfléchir.

— Au revoir donc, monsieur Sordel! Recommandez-moi, je vous prie, à mademoiselle Charlotte.

— Oui, oui, je vais te recommander, et de la bonne façon, murmura le père en s'éloignant de lui.

On peut juger par les sentiments de Sordel quels furent ceux de Charlotte, en apprenant cette nouvelle.

— Eh bien, dit-elle, il faut renoncer à la cure. Que je reste paralysée toute ma vie; j'aime cent fois mieux cette chaîne que celle qu'on ose me proposer.

Elle ne put s'empêcher de conter à George l'étrange démarche de son oncle, et le jeune homme sortait furieux, lorsqu'il rencontra Bérnel à quelques pas de la maison. Ils s'arrêtèrent tous deux.

— Tu viens de chez le fontenier! dit l'oncle.

— Et vous y allez peut-être! répondit le neveu.

— Que t'importe?

— Il m'importe beaucoup, à ce que je viens d'apprendre.

— Ah! ils t'ont parlé?

— N'est-ce pas une affaire de famille? Ce qui intéresse le bonheur de l'oncle ne peut être indifférent au neveu.

— Ne t'inquiète pas de mes affaires.

— Quand je vous trouve sur mon chemin!

— Tu fais l'insolent! je te renie. Il y a dans mon secrétaire un écrit de ma main, où je ne t'avais pas maltraité; je vais de ce pas le détruire. Ne compte plus sur moi.

— Vous me rendez ma liberté, monsieur Bérnel, j'en userai!

Après cette réplique, le jeune homme lui tourna le dos, et l'oncle courut chez lui exécuter sa menace.

Georges était si agité qu'il ne se possédait plus; il marcha longtemps au hasard, traversant les prairies, les halliers et cherchant les routes écartées. Il arriva enfin sur une hauteur d'où l'on domine tout le vallon. Là, se sentant éloigné de tout le monde, il s'assit, pour se livrer librement à sa douleur. Il apercevait à travers les sapins l'humble toit de sa bien-aimée; il voyait plus loin le bâtiment des bains et le cours torrentueux du fleuve, qui avait si longtemps dérobé aux regards des hommes cette source découverte pour son malheur.

— J'ai perdu ma dernière espérance, se dit le pauvre Georges. Contraint de renoncer à Charlotte, je n'aurai pas la consolation de lui donner un jour l'aisance et le repos. Mon oncle devient mon rival et me déshérite! Il tient dans sa main tout ce qui pouvait m'intéresser; cette source qui, dit-on, guérirait Charlotte, et les biens qui l'auraient du moins préservée de la pauvreté dans sa vieillesse, si elle ne doit jamais guérir. Mais, si j'aime sincèrement, pourquoi ne penser qu'à mes intérêts? Je veux me sacrifier pour elle; je le sens d'avance, j'y trouverai de la douceur. Qu'elle recouvre la santé, qu'elle soit heureuse, et qu'elle puisse faire remonter jusqu'à moi la cause de son bonheur! Je n'en serai pas le témoin. Je ne resterai pas ici. Eh bien, peut-être, en courant le monde, laisserai-je enfin le chagrin derrière moi. Où va ce Rhône que je vois couler avec tant de furie? Je sens aussi le besoin de fuir cette vallée, où je ne suis pas moins tourmenté que lui. J'irai m'égarer aussi dans les pays étrangers; je verrai sans doute des malheureux, et ils m'apprendront à souffrir, si je ne sais pas en recevoir la leçon du Dieu crucifié.

Georges n'arriva que par degrés à cette résolution généreuse; il ne la prit pas sans verser beaucoup de larmes; mais il y resta inébranlable. Il retourna chez lui, et il trouva la vieille Françoise, servante de son parents, qui était restée la seule compagne de l'orphelin, fort surprise de ne pas le voir à l'heure du dîner. Sans répondre à ses questions, sans s'arrêter devant la table, où le couvert était mis depuis longtemps, il s'enferma dans sa petite chambre, et il écrivit à Charlotte une lettre, que Françoise fut chargée de lui porter à l'instant même.

La fin à la prochaine livraison.

LES ORPAILLEURS.

« Le nouveau monde, écrivait Réaumur en 1718, a envoyé à l'ancien l'or et l'argent avec tant de profusion, surtout peu après sa découverte, qu'il s'est fait regarder comme le pays natal de ces métaux. Éblouis par les richesses qui nous sont venues du Pérou et du Mexique, nous avons presque oublié que le reste du monde tirait autrefois de ses mines de quoi fournir au commerce et au luxe. Celles de l'Europe, et en particulier celles de l'Allemagne et de France ont cependant été abondantes.... »

En effet, une foule d'étymologies et de traditions s'accordent à nous représenter les rivières de notre pays comme charriant de l'or, et comme ayant donné lieu, anciennement, à des exploitations assez considérables.

Nous avons déjà cité le nom de *Chrysolis* (ville d'or),

donné autrefois à Besançon par les Grecs de Marseille, et mentionné l'existence des titres qui prouvent que l'exploitation de l'or des sables du Doubs a été affermée au moyen âge (1834, p. 280).

Il y avait encore, au commencement du siècle dernier, un assez grand nombre de rivières en France où des exploitations de ce genre faisaient vivre, pendant quelques mois, les *orpailleurs* occupés à recueillir le précieux métal.

Le Rhin tenait un des premiers rangs parmi les fleuves aurifères. Le droit de faire la récolte des paillettes appartenait aux seigneurs sur leurs terres. Le magistrat de Strasbourg avait ce droit sur huit kilomètres environ du cours du fleuve.

Le Rhône, dans le pays de Gex, la rivière de Cèze, dans les Cévennes, le Gardon, qui prend sa source dans les Cévennes, l'Ariège, dont le nom latin *Aurigera* indique bien la richesse, les ruisseaux du Ferriet et du Benagues qui s'y jettent, la Garonne aux environs de Toulouse, le Salat, petite rivière qui prend sa source dans les Pyrénées, comme l'Ariège et la Garonne, roulent assez d'or pour que les habitants des contrées que ces cours d'eau arrosent fussent occupés pendant quelque temps de l'année à le ramasser.

Ce ne sont pas assurément nos rivières qui feront aujourd'hui concurrence au Sacramento. Cependant il est hors de doute qu'à l'époque où la main-d'œuvre était à très-bon marché, il devait y avoir un certain profit à y chercher de l'or. Suivant Réaumur, les orpailleurs du Rhin gagnaient encore, de son temps, trente à quarante sous par jour; ceux du Rhône, dans le pays de Gex, gagnaient de douze à vingt sous. Les uns et les autres ne travaillaient qu'une petite partie de l'année. Les ramasseurs d'or de l'Ariège, du Salat et de la Garonne passaient pour les plus adroits du monde. Ils ne manquaient pas, après les débordements, de courir en foule au pied des terres aurifères que le courant avait entamées et lavées; et comme ils y trouvaient les grains ou les plus grosses paillettes, ils savaient aussi fort bien abattre ou saper furtivement ces terres, et ramasser ensuite l'or provenant du lavage, ce qui occasionnait souvent des procès entre eux et les propriétaires.

Les paillettes sont si petites et en si petite quantité dans le sable, qu'elles échappent aux yeux les plus clairvoyants; mais il est assez aisé d'apercevoir les endroits où le sable a

une couleur noirâtre ou rougâtre, et en général les endroits où il est d'une couleur un peu différente de celle qu'on lui voit ailleurs; s'il y a de l'or, c'est là qu'on le trouve le plus abondamment.

Comment sépare-t-on ces paillettes du sable? C'est un ouvrage qu'on n'oserait espérer de l'adresse des hommes, si l'on ne savait qu'elle en vient tous les jours à bout. Tel décalitre de sable ne contient que deux ou trois parcelles d'or aussi petites que la pointe d'une épingle. On les trouve pourtant, ces paillettes; on les sépare du reste du sable par une manœuvre très-simple, par des lotions répétées. Il est vrai qu'avant la découverte des gisements aurifères de la Californie, une semblable recherche ne devait pas sembler ridicule même à un mineur du nouveau monde. On sait, en effet, que dans les mines les plus riches du Chili on ne trouvait pas plus de 360 à 370 grammes d'or dans un poids de 2 500 kilogrammes de sable. Avec 60 ou 62 grammes d'or seulement on payait les frais du travail. Chercher 60 grammes d'or dans 2 500 kilogrammes de sable, n'est pas un ouvrage si différent de celui de nos anciens orpailleurs.

Réaumur a décrit avec beaucoup de soin les procédés divers employés par ces hommes. Sur le Rhin, dit-il, après que le laveur a choisi au bord du fleuve un endroit qu'il suppose aurifère, il y établit ses petites machines qui ne demandent pas grand appareil (1). La principale est une planche longue d'environ 1^m, 70, large de 0^m, 50 et épaisse de 0^m, 05, qui de chaque côté, et à un de ses bouts, a un rebord de 2 à 3 centimètres. Il appuie à terre le bout muni d'un rebord et pose l'autre sur un tréteau de 0^m, 50 de hauteur. Sur cette planche inclinée il cloue légèrement trois morceaux de gros drap, ayant chacun une longueur égale à celle de la planche, et environ 0^m, 30 de long. Il attache le premier assez près du bout supérieur de la planche, le second à 0^m, 30 ou 0^m, 35 du premier, et le troisième à la même distance du second. Il assujettit de plus, sur le bout supérieur de la planche, une espèce de corbeille ou de claie en bois de cornouiller sauvage, à fond ovale, dont la convexité est tournée vers le bout inférieur de la planche. Cette corbeille est le premier crible au travers duquel il fait passer le sable par des lotions répétées, pour en séparer les pierres et le



Fig. 1. Les Orpailleurs des bords du Rhin, aux environs de Carlsruhe.

gravier. Lorsque la corbeille ne renferme plus que des matières trop grosses pour passer à travers les barreaux de la claie, le laveur la vide, la remplit de sable, et continue le lavage.

La terre, la poussière, toutes les particules ténues et lé-

gères, sont poussées par l'eau jusqu'au bas de la planche. Il en est de même des grains de sable les plus gros, que la pesanteur entraîne, aidée par l'eau; les paillettes métalliques

(1) Nous traduisons en mesures métriques les nombres que Réaumur avait exprimés avec les mesures usitées de son temps.

sont trop fines pour être mêlées avec ceux-ci. Enfin les grains fins, mais pesants, et qui n'ont pu, comme la poussière, être délogés par l'eau, rencontrent en descendant les poils du drap et y sont arrêtés. Ce sont pour eux autant de petites digues disposées d'espace en espace et qu'ils n'ont pas la force de vaincre. C'est parmi les grains de cette dernière es-

pièce que se trouvent les paillettes d'or, qui y sont encore confondues avec un volume de sable qui surpasse considérablement le leur.

Après que le crible a été rempli un certain nombre de fois, les morceaux de drap sont tout couverts de sable et ne seraient plus en état d'en arrêter de nouveau. On les détache,



Fig. 2. Orpailleurs au milieu du seizième siècle. — D'après Agricola.

ou les lave dans une cuve pleine d'eau pour leur ôter le sable qu'ils ont retenu et qui a fait l'objet du travail précédent. Enfin on attache une seconde fois les morceaux de drap sur la planche, et on répète les mêmes manœuvres jusqu'à ce qu'on ait amassé une certaine quantité du sable qui est retenu par le drap.

On lave d'une manière moins grossière, et avec plus de précautions, le sable plus riche qu'on a ainsi rassemblé. On en met une partie dans un vase de bois creux en manière de nacelle. Le laveur remplit d'eau cette nacelle; il la prend ensuite à deux mains; il l'agite plus légèrement, mais d'une manière assez semblable à celle dont on agite le van à bras pour vanner le blé: le but des deux manipulations est le même. Le vaneur se propose de faire venir à la surface les pailles et les grains les plus légers; notre laveur veut aussi amener le sable le plus léger au-dessus de l'autre, et donner aux grains les plus pesants la facilité de descendre jusqu'au fond du vase. C'est donc, pour ainsi dire, une façon de vanner à l'eau. L'eau qui soulève les grains légers, qui les sépare des plus pesants, donne à ceux-ci le moyen de se dégager des autres, de glisser. Enfin, quand une partie des grains légers a pris le dessus, on verse doucement l'eau, elle les entraîne. Au reste, il est aisé de voir si ce sont les grains

légers qui sont au-dessus; leur couleur est différente des autres et presque toujours blanchâtre. Quand on a mis le vase dans une position inclinée, on distingue, depuis son fond jusqu'à ses bords, trois ou quatre bandes de nuances différentes, qui montrent l'ordre des matières suivant leur densité.

Ce travail, quoique simple, demande de l'adresse et beaucoup de patience. Ceux qui essayent les mines le savent à merveille, car c'est de la sorte qu'ils séparent les parties métalliques ou le *ramentum* des terres et sables.

A mesure qu'on répète cette opération du vannage à l'eau, on emporte du sable blanc et léger; celui qui reste paraît d'une couleur plus foncée; on commence à y apercevoir des paillettes d'or semées çà et là. Il y a quelquefois dans les sables de la rivière de Cèze, de l'Ariège et du Gardon, des parcelles assez grosses pour être alors prises à la main.

Enfin, quand, après des lotions répétées, le sable qui vient en dessus paraît peu différent de celui qui reste en dessous, on cesse ce travail, et le sable est dans l'état où on le veut pour en retirer les paillettes.

On fait alors sécher et chauffer ce sable, on y verse du mercure, on le brasse, on le pétrit même avec la main, afin qu'il n'y ait pas entre les grains de sable un interstice qui ne soit parcouru par le mercure. Celui-ci s'empare de l'or et le

dissout. L'amalgame ainsi formé est facilement séparé, par des lotions répétées, du sable restant. Pour extraire l'or, il faut d'abord presser fortement l'amalgame, après l'avoir entouré d'une peau de chamois. Le mercure liquide passe au travers des pores de la peau, dans l'intérieur de laquelle reste un noyau d'or imprégné de mercure. Il n'y a plus qu'à distiller le mercure pour que le bouton d'or reste au fond de la cornue où l'on opère la distillation.

La gravure que nous donnons p. 180, d'après un ouvrage moderne sur le grand-duché de Bade, représente les orpailleurs du Rhin aux environs de Carlsruhe; elle prouve que les procédés de lavage ne se sont pas sensiblement modifiés depuis le commencement du dix-huitième siècle, époque à laquelle se rapporte la description précédente.

Autrefois il y avait des laveurs d'or depuis Bâle jusqu'aux environs de Mannheim. Maintenant le travail est concentré entre le village de Wittenweier et la petite ville de Philippsbourg. Suivant les laveurs d'or, le précieux métal se trouve dans un gisement de gros cailloux brunâtres, mêlés de sable noir, le long du bord du Rhin, à 0^m,78 ou 0^m,80 au-dessous de la surface de la terre végétale. L'or doit avoir été apporté par l'Aar, le Holz, le Goldemme et l'Iltis, torrents qui tombent des Alpes de la Suisse.

Les procédés de lavage varient donc peu quant au fond. On peut encore en juger par notre seconde gravure, p. 131, empruntée au traité célèbre d'Agricola (*De re metallicâ*, 1556). Cette figure montre les deux opérations successives du lavage sur la planche inclinée et dans la sébile.

A est l'origine de la table inclinée sur laquelle s'opère le lavage; cette table porte des rainures B. La femme de l'orpailleur remue la matière avec son ratissoir de bois C. On vide les rainures avec le petit bâton pointu D. La sébile E est munie d'une cavité F en son milieu. G est une autre espèce de sébile rannée de stries concentriques.

Les orpailleurs du Rhône se servaient d'une planche comme les orpailleurs du Rhin; mais ils n'y attachaient pas de morceau de drap. Ils pratiquaient dans cette planche, de dix en dix centimètres, des entailles transversales de 4 à 5 millimètres de profondeur et d'une largeur double. Le sable fin s'arrêtait dans les rigoles comme dans les poils du drap.

Les orpailleurs de la Cèze et du Gardon étendaient sur leur planche de petites couvertures en peau de chien, en crin ou en laine. Les paillettes de ces rivières, plus grosses que celles du Rhin, demandent pour être arrêtées des obstacles plus hauts et plus forts.

Réaumur raconte que, dans quelques endroits, à l'époque des crues, les habitants des bords de la Cèze et du Gardon couvrent les chaussées des moulins de peaux de mouton sur lesquelles les eaux en débordant déposent des paillettes. L'emploi de ce procédé pour récolter le métal expliquerait parfaitement ce qu'était la toison d'or, comme nous l'avons fait observer ailleurs (1844, p. 162).

LETTRES INÉDITES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

Nous avons plus d'une fois déjà parlé de La Tour-d'Auvergne, le *premier grenadier de France*; plus d'une fois nous avons introduit sur notre scène ce citoyen au noble et fier visage, dont la vie militaire est encore la légende des camps (tom. I, p. 115; t. IX, p. 369). Mais si l'on connaît le héros, l'homme est presque inconnu. Nous allons publier trois lettres qui rempliront les lacunes de sa biographie: elles sont adressées à Jérémie-Jacques Oberlin, professeur et bibliothécaire de l'Académie de Strasbourg, membre correspondant de l'Institut. Voici la première de ces lettres:

Passy, près Paris, le 8 fructidor an 4.

« Cher et respectable concitoyen,

» Votre beau-frère me remit hier la lettre que vous m'avez

fait l'amitié de m'adresser. Ce précieux témoignage de votre souvenir m'a été retardé jusqu'à ce moment, parce que M. Kleinlin ignorait mon adresse à Passy, où je me suis retiré depuis plusieurs mois. Un hazard heureux et industrieux à me servir me fit le rencontrer hier à Paris où j'allais pour quelques affaires. Je ne vous rendrai pas les sensations que j'éprouvai en voyant les caractères tracés de votre main, et en lisant toutes les choses honnêtes que votre amitié vous a inspiré de me dire. Vous avez toujours vécu dans mon souvenir depuis notre longue séparation, et je me suis informé de vos nouvelles avec la plus tendre sollicitude de toutes les personnes qui venaient de Strasbourg ou de vos environs. J'ay appris ici seulement les contradictions du sort que vous avez si injustement éprouvées, et je les ai partagées comme je partage aujourd'hui la joie de vous savoir heureux et tranquille. Il y a plusieurs années que je n'ai vu mon digne compatriote Le Brigant; je n'ai jamais été en relation avec lui. La justice que je lui ai rendue dans mon ouvrage est partie de mon cœur: je le reconnais pour mon maître, et je l'ai toujours regardé comme un des savants les plus versés dans la métaphysique des langues et dans les origines anciennes. Je ne sache pas que son grand ouvrage ait encore paru; je ne connais que son prospectus. Je regrette infiniment que le gouvernement ne soit pas venu à son secours, et n'ait pas été aussi généreux à son égard que la société philanthropique de Strasbourg le fut il y a seize ou dix-huit ans. Mon projet étant de retourner en Bretagne dans deux ou trois mois, je le rechercherai, je le verrai et lui ferai part de tout l'intérêt qu'il a su vous inspirer.

» Conservez-moi toujours votre amitié, mon cher professeur: si quelqu'un en est digne par le tendre et sincère attachement qu'il vous porte, c'est

» LA TOUR-D'AUVERGNE-CORRET.

» Veuillez bien remercier M. le professeur Kock de l'aimable souvenir dont il lui a plu de m'honorer dans votre lettre.

» Si je trouve quelque moyen de vous faire parvenir les feuilles de mon ouvrage franches de port, je vous les adresserai à mesure que je les recevrai de l'imprimeur. Votre beau-frère pourra peut-être me rendre ce service.»

On sait que La Tour-d'Auvergne n'occupait pas la dernière place parmi les érudits de son temps. Ayant commencé de grands travaux sur l'origine des langues, il avait toujours quelque livre dans son sac quand il marchait au combat, et, durant les loisirs du campement, il lisait, recueillait des notes. De ces notes, les unes devinrent les *Origines gauloises*; d'autres restèrent l'ébauche de quelques œuvres interrompues.

A la suite de la guerre d'Espagne, le vaisseau qui ramenait La Tour-d'Auvergne en France fut capturé par les Anglais, et celui-ci fut, durant dix-huit mois, leur prisonnier. Sa captivité finie, il court à son régiment; mais on avait disposé de son emploi. C'est alors qu'il prit le parti de la retraite, et que, désirant achever ses *Origines gauloises*, il alla se confiner à Passy, loin du tumulte, n'ayant guère de commerce avec personne, si ce n'est avec son imprimeur.

Il y a, dans la lettre que nous venons de publier, un passage bien intéressant: c'est celui qui concerne l'auteur des *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, l'ingénieur et naïf inventeur de la langue primitive, Jacques Le Brigant. La Tour-d'Auvergne nous le déclare: à la date du 8 fructidor an iv, il ne le connaissait que par ses livres. Eh bien! quelques mois, quelques semaines après avoir rendu cet hommage si sincère, si touchant, au mérite de l'inconnu qu'il appelle son maître, La Tour-d'Auvergne apprend que le fils de Le Brigant, l'unique soutien de sa vieillesse pauvre et délaissée, va lui être enlevé par la conscription. Né le 23 novembre 1743, La Tour-d'Auvergne

avait alors cinquante-trois ans, et il s'était promis de consacrer à l'étude le reste de sa vie ; mais s'il n'abandonne ses grands projets de retraite et de travail, Le Brigant va perdre son fils ! Aussitôt il court se présenter au Directoire, se fait accepter comme volontaire, et va prendre sous les drapeaux la place du jeune conscrit. Il n'est pas besoin de louer de tels actes ; il suffit de les raconter.

La Tour-d'Auvergne alla servir dans l'armée du Rhin. Dans les premiers mois de l'année 1799, il était en Suisse sous les ordres de Masséna. On allait bientôt commencer les grandes opérations de la campagne, et livrer la bataille de Zurich. C'est à l'approche d'une rencontre qui devait être, au jugement de toute l'Europe, une affaire décisive, qu'il écrivait à Oberlin la lettre suivante :

Basle, le 11 floréal an 7 de la Rep. franç.

« Vénéré professeur et ami,

« J'ay de nouveau recours à vos bontés pour vous prier de vouloir bien me rendre le service de retirer chez vous, jusqu'à ce que les événements de cette campagne n'ayent (*sic*) décidé de mon sort, un grand porte-manteau en cuir de Roussi (*sic*), que j'ay chargé aujourd'hui, port payé, à la diligence de Basle pour Strasbourg. Ce porte-manteau renferme, entre autres effets, un paquet à l'adresse de ma nièce Guillard Kersosic, demeurant à La Haye, près Carhaix, dans le département du Finistère. Ce sont des papiers de famille qu'il serait essentiel de lui faire parvenir, si vous appreniez que j'ay payé à la nature le tribut que nous lui devons tous. Vous ne tiendrez absolument de compte à ma nièce que de ce paquet, vous priant, en cas de décès, de disposer du porte-manteau et de son contenu comme vous le jugerez convenable. Ce sont mes intentions, et je demande de votre amitié de vouloir bien y déférer. Mes sentiments pour vous sont invariables ; je n'aurai besoin d'aucun effort pour persévérer à vous honorer, à vous respecter et à vous aimer jusqu'au dernier de mes jours.

» LA TOUR-D'Auvergne-CORRET,
» Volontaire à l'armée du Danube.

« Nous sommes convenus, si la mort me survenait, que vous vendriez bien faire brûler sous vos yeux et sans examen tous les papiers quelconques et brochures renfermés dans le petit porte-manteau de drap que j'ai déjà confié à vos soins. »

La campagne s'ouvrit d'abord sous les plus tristes auspices ; mais bientôt l'armée du Danube eut sur les hauteurs de Zurich un éclatant succès. La Tour-d'Auvergne était à cette journée, et il se signala parmi les plus intrépides combattants. Peu de temps après, il revint en France pour rétablir sa santé épuisée par tant de fatigues. C'est encore le village de Passy qu'il choisit comme le lieu de sa retraite ; c'est de là que, durant les tumultes de l'an VIII, ayant été nommé membre du Corps législatif, il écrivait à Oberlin :

Passy-sur-Seine, le 19 pluviôse an 8 de la Rép. franç.

« Cher et précieux ami,

« Votre fils vient, à ce moment seulement, de me remettre le témoignage qu'il vous a plu de m'adresser de votre souvenir à l'occasion de ma nomination à la place de législateur. J'espère en recevoir encore un bien plus flatteur de votre part, quand vous apprendrez que je me suis excusé d'accepter cette éminente dignité. J'aurais désiré que le refus d'un homme de guerre de remplir des fonctions auxquelles il était entièrement étranger par état, eût pu pénétrer notre sénat conservateur de mieux servir la chose publique, en tournant ses regards vers des hommes tels que celui que vous me nommez, et plus particulièrement encore sur un homme que vous ne me nommez pas, et que j'aurais certainement

appelé à la tête de notre gouvernement, si ma voix eût pu se faire entendre.

« Je vous ai fait faire des compliments par un fameux trimégiste, le ci-devant baron de Butré, qui habite aujourd'hui votre ville, mais qui y vit caché et sous l'humble dénomination de jardinier. Cet homme instruit est un des plus aimables fous que je connaisse. Si vous ne l'avez pas encore vu, préparez-vous d'avance à sa visite, car quoique vous aimiez assez à vous épanouir la rate, il y aura ici du danger à la voir malgré vous se dilater au delà des bornes ordinaires.

« Je vis à Passy dans la retraite et dans l'obscurité la plus profonde. Cette manière d'être est la plus conforme à mes goûts ; mais je ne sais si l'on ne m'en arrachera pas encore au printemps, ce qui me dérangerait un peu, ayant besoin encore de cinq ou six mois pour achever mon travail sur le rapprochement des langues de l'Europe et de l'Asie, comparées au bas-breton. Mon maître, le véritable dépositaire de la langue celtique, votre ami Le Brigant, vit toujours dans l'indigence. Il se trouve hors d'état de faire jouir ses ouvrages de la liberté typographique, et le gouvernement s'obstine à ne vouloir rien faire pour lui. Il me parle de vous dans toutes ses lettres ; il désire vivre toujours dans le souvenir du professeur Oberlin, son illustre protecteur : c'est aussi le vœu le plus ardent de votre sincère ami ;

» Le capitaine LA TOUR-D'Auvergne-CORRET. »

On a quelquefois élevé des soupçons sur la modestie de La Tour-d'Auvergne ; on s'est demandé s'il ne recherchait pas la dernière place avec autant d'ambition que d'autres la première. Cette lettre nous semble résoudre à son avantage cet injurieux problème : elle est simple, elle est digne, elle ne trahit aucune arrière-pensée d'orgueil.

Nous possédons quelques renseignements sur le ci-devant baron de Butré ou de Bütret, dont nous parle ici La Tour-d'Auvergne. Avant de se retirer à Strasbourg et de devenir secrétaire de la Société d'agriculture de cette ville, il avait obtenu, durant l'émigration, le gouvernement du jardin de l'électeur palatin, à Schewetzingen. C'était, en effet, un grand original. On lui doit divers ouvrages d'horticulture ; on nous désigne, comme le plus estimé, celui qui a pour titre : *Taille raisonnée des arbres fruitiers* ; Paris, 1793. On en a fait depuis cette époque un grand nombre d'éditions.

Ce qui a déjà été dit dans ce recueil sur le *premier grenadier de France*, nous dispense d'annexer à ces lettres de plus amples commentaires.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

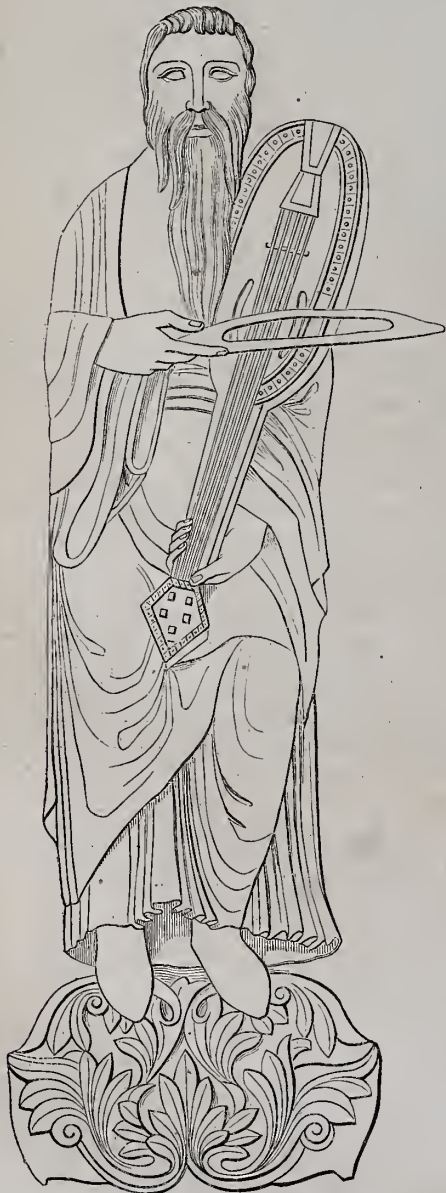
LE VIOLON.

Suite. — Voy. p. 155.

On est exposé à une extrême confusion d'idées lorsqu'on s'occupe des instruments à cordes et à archet employés au moyen âge ; d'abord à cause du grand nombre de noms qu'on leur donnait, et qui la plupart ont complètement changé de signification ou même n'en ont plus aucune pour nous ; puis à cause de l'imperfection matérielle avec laquelle les miniaturistes et les sculpteurs de ce temps les reproduisaient. Les mots *vielle*, *viole*, *rubebbe*, *rote*, *rebec* et d'autres encore, qu'on trouve dans les poésies des trouvères et dans nos anciens prosateurs, semblent désigner des instruments assez analogues entre eux et peu différents de notre violon.

La découverte d'un manuscrit de Jérôme de Moravie est venue jeter quelques lumières sur ce sujet. On lit dans cet ouvrage du treizième siècle : « La *rubebbe* est un instrument de musique qui n'a que deux cordes qui sont à la quinte l'une de l'autre, et cet instrument se joue, ainsi que la *vielle*, avec un archet. » L'instrument que nous entendons par le mot *vielle* s'appelait alors *sifoine*, *chifonie* ou *symphonie*. *Vielle* et *viole* étaient des mots synonymes. La *rote*, d'après

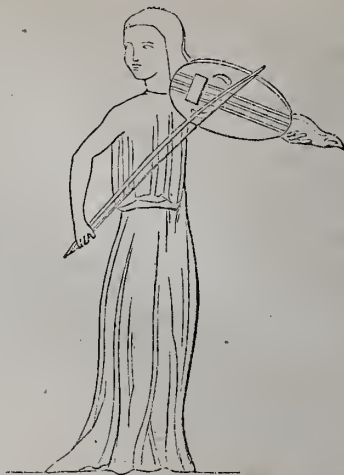
M. Bottée de Toulmon, devait être un instrument à archet dont on jouait verticalement. Enfin le *rebec* a été aussi regardé comme l'origine du violon actuel. C'était une espèce de violon rustique monté de trois cordes, dont les ménétriers ont fait usage en France jusqu'au dix-septième siècle, et qui existe encore chez les paysans de quelques contrées de l'Angleterre. Quelques auteurs ont soutenu que le rebec avait été introduit par les Maures lorsque ceux-ci envahirent l'Espagne; d'autres, que les paladins de la croisade nous le rapportèrent de la Terre-Sainte. Le *repab* ou *sémendsjé*, le *marabba*, le *lyra*, espèces de violons bâtards qu'on trouve chez les Arabes, ont pu donner lieu à ces suppositions. Peut-être, au contraire, est-ce aux Européens que les Maures ont emprunté le violon. Une figure du portail de Saint-Julien des



Miniature d'un manuscrit du treizième siècle.

Ménétriers, élevé vers le milieu du quatorzième siècle, représente un joueur de rebec; on croit que c'est le portrait du poète Colin Muset.

La forme du rebec fut simplement d'abord celle d'un battoir échancré aux quatre angles; insensiblement on en vint à arrondir ces angles au lieu de les échancrer; on comprit plus tard la nécessité de dégager la partie du corps de l'instrument voisine des deux côtés du chevalet, afin de donner aux



Miniature d'un manuscrit du quatorzième siècle.

mouvements de l'archet toute la liberté désirable; enfin on ajouta une quatrième corde au grave.



Figure du portail de Saint-Julien des Ménétriers, représentant un joueur de rebec.

C'est au seizième siècle que le violon reçut définitivement sa forme actuelle. Toutefois le violon était encore loin de jouer à cette époque, dans l'art musical, un rôle important. Il lui fallut encore lutter pendant deux siècles avant d'obtenir pour lui et les instruments de sa famille, c'est-à-dire l'alto, le violoncelle et la contre-basse, le premier rang dans les orchestres.



Miniature d'un manuscrit du quinzième siècle.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

DÉFAITE D'UN BRULOT ANGLAIS.

Extrait et traduit de la Vie de Ruyter, par Gerard Brandt (en hollandais). — Voy., sur Ruyter, la Table des dix premières années.



Dessin de Morel-Fatio.

Le 31 juillet 1666, quatre seigneurs français montèrent dans une barque et se rendirent au bord de Ruyter. Ils apportaient des recommandations du comte de Charost, gouverneur de Calais, et du sieur de Glarges, agent de Hollande, et ils prièrent qu'on leur voulût permettre de se trouver au premier combat naval pour faire un essai de leur courage

contre les Anglais. Ces seigneurs étaient : — Philippe, chevalier de Lorraine, jeune homme de vingt-trois ans, second fils de Henri de Lorraine, comte de Harcourt, grand écuyer de France et gouverneur d'Anjou; — Armand du Cambout, chevalier de Coaslin, fils de César du Cambout, marquis de Coaslin, colonel des Suisses, et de Madeleine, fille de Pierre Séguier,

chancelier de France et duc de Villemore ; — le chevalier Cavoï ; — le baron de Busca. Le général (Ruyter), qui avait trop de gens à son bord pour y pouvoir retenir ces seigneurs avec leur suite, et les traiter selon leur qualité et leur mérite, les pria, après qu'ils y eurent demeuré une nuit, de passer à bord du vaisseau Utrecht, monté par le capitaine Henri Gotskens, où ils seraient plus commodément, et d'où ils pourraient repasser auprès de lui au commencement du combat. Au reste, il admira leur grand cœur de venir exprès pour se trouver à une telle bataille, et avoir part au péril comme à l'honneur qui le devait suivre.

Cependant Mouc, qui chassait sur les Hollandais avec la plus grande partie de ses forces, conservait toujours l'espérance de prendre leur général, ainsi que depuis il le fit connaître dans une certaine lettre, et d'avoir la gloire d'emmener en Angleterre cet illustre héros qui ne le cédait en valeur à aucun qui eût jamais été. Pour cet effet il chercha toutes les voies de mettre le feu à son navire ; ce qui pensa arriver sur le midi, car un brûlot s'en approcha si près qu'on ne savait s'il serait possible de l'empêcher d'aborder et de jeter les grappins.

Mais Ruyter, se possédant toujours et conservant toute sa prudence au milieu du danger, donna promptement ordre d'amener quatre chaloupes, la sienne et celles des capitaines Van-Meuwen, Vollenhoven et Jean Du Bois. Il fit sortir quelques gens des quatre vaisseaux, en tout quarante-huit hommes, qu'il distribua sur ces quatre chaloupes. Il leur commanda que, lorsqu'ils jugeraient qu'il serait temps, ils allassent au brûlot anglais pour l'attaquer et le détourner ; mais qu'ils ne débordassent point encore jusqu'à nouvel ordre. Il dit en même temps aux quatre seigneurs français, qui pendant ce furieux combat avaient toujours été à son bord sans avoir occasion de rendre de grands services, et qui avaient plusieurs fois témoigné « qu'ils étaient bien fâchés de » ne pouvoir servir de leurs personnes, » que l'approche du brûlot fournissait matière à ceux qui voudraient acquérir de la réputation, et qu'ils n'avaient qu'à aller le combattre s'ils avaient dessein de signaler leur courage dans quelque péril. Ils répondirent sans hésiter qu'ils étaient prêts à le faire, et en même temps ils se jetèrent tous quatre hardiment dans la chaloupe du général.

Cependant le brûlot, qui était un beau bâtiment et qui ressemblait presque à une frégate, était conduit par des vaisseaux de guerre, et, venant vent arrière, ne se promettait pas moins de jeeter les grappins à l'amiral à bâbord. Aussi s'en approcha-t-il jusqu'à la distance de la longueur d'un navire ou même davantage, et si près que les Anglais s'étaient déjà mis dans leur chaloupe, hormis deux seulement, dont l'un était demeuré au gouvernail et l'autre devait mettre le feu aux poudres. On peut bien dire qu'alors la conservation de ce grand vaisseau, et par conséquent celle de l'armée, et, selon les apparences, le salut de tout l'État, ne pendait qu'à un filet. Mais Ruyter, qui ne manqua pas de prendre bien son temps, fit pousser tout d'un coup la barre du gouvernail tout à fait sous le vent, et brasser les voiles à tribord ; et, par cette manœuvre, le brûlot, demeurant de l'arrière, fut hors d'état d'aborder et de faire son effet. En même temps il lui envoya sa bordée et ordonna aux quatre chaloupes armées de partir et de nager à lui. Les Anglais, les voyant venir en si bon ordre et faire avec tant d'intrépidité un feu terrible de mousqueterie, perdirent courage et mirent eux-mêmes le feu à leur brûlot, dont un de leurs navires, portant 70 pièces de canon, qui l'avait conduit jusqu'au lieu où il était, courut grand risque d'être atteint. Pour l'éviter, il s'approcha du lieutenant-amiral Van-Nès, dont il fut si maltraité qu'il mit en panne et à la bande. L'équipage du brûlot se sauva en partie dans sa chaloupe et en partie à la nage. Les seigneurs français voulaient, par excès de courage, nager après la chaloupe et s'en rendre maîtres ; mais Ruyter, craignant que cette témérité ne les mit dans un trop grand péril et ne les

éloignât trop de lui, fit rappeler les chaloupes et leur défendit de se hasarder davantage.

LES BAINS DE LAVEY.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 170, 177.

La lettre n'était pas cachetée, Georges n'ayant trouvé sous sa main ni de la cire ni des oublies ; il savait d'ailleurs que l'ignorance de Françoise aurait rendu cette précaution superflue, et il lui commanda de remettre le billet à Charlotte elle-même. Françoise, alarmée de l'air sombre avec lequel Georges était rentré chez lui, de son émotion en lui remettant la lettre, la retournait dans ses mains chemin faisant ; elle l'ouvrit même machinalement, et la parcourut des yeux.

Que peut-il donc lui écrire ? disait-elle, en considérant les caractères, muets pour elle. Sordel ne lui a pas fermé sa porte : ne pouvait-il pas dire à Charlotte ce qu'il a mis là-dedans ? C'est donc quelque chose de terrible ! Pourvu que je ne sois pas, sans le savoir, l'instrument d'un désespéré !

Pendant qu'elle faisait ces réflexions à demi-voix, tenant encore la lettre ouverte, elle rencontra Bérnel, qui, satisfait de lui-même, après avoir accompli sa vengeance, allait de sa maison du village à l'établissement des bains. Il demanda à Françoise pourquoi elle cheminait ainsi, un papier à la main ?

— Pourquoi ? dit-elle avec humeur, je ne sais pas trop, monsieur Bérnel ; peut-être vais-je faire beaucoup de mal sans le vouloir.

— Eh ! dont-on, Françoise, agir au hasard, à l'âge où vous êtes ?

— Qui me donnerait un bon conseil me ferait bien plaisir, car je suis plus inquiète que je ne peux dire.

— Pour conseiller les gens, il faudrait savoir sur quoi.

— Sur quoi ? sur ce que je dois faire de cette lettre !

— Une lettre de mon neveu ?

Ses yeux perçants avaient déjà reconnu l'écriture.

— Et pour la fille de Sordel, sans doute ?

Il avait prononcé ces mots d'un ton doux et bienveillant.

— Ah ! si vous aviez vu comme il était troublé aujourd'hui en rentrant chez nous ! Il n'a pas voulu manger un morceau de pain, et voilà qu'il me dépêche avec cette malheureuse lettre, qu'il se repentira peut-être demain d'avoir écrite. Arrête ce qui pourra ; vous êtes son oncle ; vous avez été son tuteur ; il vous tient lieu de fils ; un enfant n'a point de secrets pour son père : voyez ce qu'il y a là-dedans, et dites-moi si je dois faire cette commission ou retourner sur mes pas.

Bérnel ne se fit pas presser, et prit sans façon connaissance de la lettre, mais sans en faire part à Françoise, qui du reste ne le demandait pas. Voici en quels termes Georges avait écrit à Charlotte :

« Mademoiselle, la confiance que vous m'avez faite ce matin est une nouvelle preuve de votre amitié, et vous avez dû m'y trouver trop sensible. Mais les premiers mouvements de mon cœur se sont apaisés, et je reconnais qu'il ne serait pas généreux à moi d'accepter le sacrifice que vous voudriez me faire. Je ne peux rien pour votre bonheur, et mon oncle peut tout : n'hésitez pas entre lui et moi. Je dois d'autant plus vous le conseiller, que je suis assuré maintenant de n'être jamais son héritier. Ne refusez pas, je vous en prie, le moyen qu'on vous offre de rétablir une santé qui fera la joie de votre père. Ce premier avantage vous en assure un second, qui a moins de prix sans doute, mais que je vous souhaite encore, et que je ne vous envierai jamais. Adieu, mademoiselle Charlotte ! je vais m'éloigner de ce pays, où rien ne me retient plus ; j'aurai fait mon devoir, j'emporterai votre estime, et j'aurai le courage de vivre avec un souvenir que rien n'effacera de mon cœur. »

— Voilà une lettre fort sage, dit Bérnel, d'un ton tran-

quille, et vous avez tort d'être inquiète. Allez, faites ce que mon neveu désire. Il est, en vérité, beaucoup plus raisonnable que je n'aurais supposé.

Françoise, toute rassurée par ces paroles, se hâta de porter la lettre à son adresse.

Sordel était alors absent de chez lui : il trouva en rentrant la pauvre Charlotte au désespoir.

— Qu'est cela ? dit le malheureux père. Ce vieux fou serait-il revenu ?

— Ah ! c'est bien autre chose, dit la jeune fille avec des sanglots, et en présentant à son père la lettre de Georges.

Sordel ne put la lire sans attendrissement. Assis auprès de sa fille, il la serra dans ses bras, et ils pleurèrent longtemps ensemble.

— Que j'aurais été heureux avec un tel gendre ! disait le fontenier. Il t'aime presque autant que moi. Mais qui l'assure que son oncle le deshérite ?

— J'ai bien peur, dit Charlotte, que nous ne soyons la cause de ce nouveau malheur !

— Tu as raison ; Bérnel est jaloux de son neveu : cette vengeance est digne de lui.

— Mon père, ne pensons plus à ce méchant. Laisserons-nous Georges sans réponse ?

— Non, sans doute ! je cours chez lui. Je vais lui dire... que lui dirai-je ? J'entends, ma fille ; tu ne seras jamais madame Bérnel !

Les pleurs de Charlotte parlèrent assez éloquemment pour que le bon père n'attendit pas d'autres explications. Quelques moments après, il était assis près de Georges sur un banc, abrité par la saillie du large toit de sa maisonnette.

Nous ne rapporterons pas une conversation qui fut très-longue, et dont il est facile de deviner la substance. Ce fut de part et d'autre un combat de générosité ; mais la victoire demeura, comme il convenait, à l'âge et à la raison.

— Cessez vos instances, mon cher ami, dit enfin le père de Charlotte ; nous ne pouvons profiter de votre bonne volonté. Vous désirez d'être généreux avec nous : soyez-le d'une manière qui s'accorde avec nos intérêts et nos sentiments. Je suis vieux : après moi je ne connais personne que vous sur qui je puisse compter pour protéger Charlotte. Ne quittez donc pas le pays. Que vous preniez femme ou que vous renonciez au mariage, vous serez l'ami, le conseiller, peut-être le soutien de mon enfant, quand ma poussière dormira à l'ombre de ce clocher. Voilà le service inappréciable que vous pouvez me rendre et que je peux accepter. J'y compte, mon bon Georges, et je veux dès aujourd'hui vous en témoigner ma reconnaissance, en essayant de réparer le tort involontaire que nous vous avons fait. C'est nous sans doute qui avons indisposé votre oncle contre vous ; mais, s'il n'est pas plus dur que ces rochers, plus froid que cette neige, il sera touché de votre lettre, et je vais de ce pas lui en donner connaissance.

— C'est déjà fait, s'écria involontairement Françoise, qui avait écouté toute la conversation depuis l'intérieur de la maison, en prêtant l'oreille à travers les contrevents d'une fenêtre basse, qu'elle tenait entr'ouverts. Mais l'exclamation qu'elle avait laissé échapper l'ayant surprise elle-même, elle fit un faux pas en se retirant avec précipitation, et poussa violemment les deux volets, dont elle voulut se faire un point de résistance. Le choc de l'un fit tomber le chapeau de Sordel, et Georges reçut de l'autre un soufflet bien appliqué.

— Merci, ma bonne ! dit-il en se levant brusquement. J'aurais dû me défier de toi.

— Et moi, dit-elle, en pleurant, je n'aurais jamais cru Georges capable de m'abandonner !

Là-dessus, sentant bien que sa peccadille était couverte par le juste et grave sujet de reproche qu'elle pouvait faire valoir contre lui, elle lui déclara ce qui s'était passé entre elle et son oncle.

— Encore une action déloyale ! s'écria Sordel ; mais nous

pouvons feindre d'ignorer ceci. Laissez-moi faire la tentative d'une réconciliation entre vous et lui.

— Êtes-vous décidé à lui refuser Charlotte ?

— C'est par là que je commencerai. Là-dessus il n'est pas permis de dissimuler.

— Eh bien, n'attendez rien de votre démarche. Je connais mon oncle, et vous devez le connaître aussi !

Il est rare qu'un vieillard se laisse convaincre par un jeune homme, et pourtant cette fois Georges avait raison. Mais il ne crut pas devoir insister davantage, et le fontenier se rendit chez Bérnel.

Quand celui-ci le vit entrer, il ne put cacher un mouvement de joie, persuadé que Sordel venait lui faire une réponse favorable, et que la lettre de Georges avait produit son effet. Sa surprise fut donc aussi vive que désagréable, lorsqu'il se vit péremptoirement refusé. Le bonhomme avait adouci les termes autant qu'il avait pu, et, quand il eut fini sur ce point, il essaya de passer à l'autre.

— Ne croyez pas du moins, monsieur Bérnel, que votre neveu soit pour quelque chose dans notre détermination. Le bon Georges est incapable de manquer à son oncle ; bien au contraire, si...

— Assez, assez. Ne parlons plus ni de votre fille ni de mon neveu. Je n'ai pas le temps d'en écouter davantage.

— Mais, monsieur Bérnel, il importe à votre cher neveu que vous sachiez...

— Je ne veux rien savoir.

— Que, bien loin de vous nuire, il a voulu vous servir.

— Apparemment !

— Tenez ! lisez plutôt cette lettre.

— Une lettre de...

— De Georges... à ma fille.

— Pourquoi la lirez-vous ? Savez-vous si cela convient à mon neveu ?

En disant ces mots, Bérnel se leva, et montra la porte au fontenier avec un geste insultant.

La colère du vieillard fut si vive qu'il ne put se contenir.

— Vous n'étiez pas si scrupuleux ce matin ! s'écria-t-il.

— Que voulez-vous dire ?

— Françoise vous l'apprendra, si cela vous plaît.

— Ah ! l'on se joue de moi !

— Non, mais on a voulu vous mettre une dernière fois à l'épreuve. A présent on vous connaît.

Si Sordel n'était pas sorti précipitamment, Bérnel l'aurait poussé hors de chez lui par les épaules.

A son retour, l'air abattu du médiateur disait assez le mauvais succès de son entremise.

— C'est pis encore que vous ne pensez, mes bons amis, et je viens par mon impatience d'ôter à Georges les dernières chances qui lui restaient d'être un jour l'héritier de son oncle.

Là-dessus il s'expliqua.

— Vous voyez donc, mon bon Georges, que nous sommes nés pour vous nuire, autant que pour vous aimer.

Quelques jours après, la nouvelle de ces événements faisait le sujet des conversations dans le village. Françoise avait causé à la fontaine ; Georges avait fait quelques confidences à ses amis. Ce tissu de méchancetés fut accueilli avec beaucoup plus de confiance que ne l'avaient été auparavant les plaintes de Sordel ; mais les nouvelles dispositions du public portèrent les gens à croire enfin ce qu'ils avaient rejeté jusqu'alors. Un oncle capable d'aller sur les brisées d'un neveu avait pu trahir un pauvre homme qui ne lui était rien. S'il dérobe à l'un son secret, il a bien pu le dérober à l'autre.

D'ailleurs Bérnel s'était fait beaucoup d'ennemis depuis l'établissement des bains. Après avoir présenté à ses co-bourgeois cette fondation comme une grande cause de prospérité pour la commune, il s'était arrangé pour en tirer à lui tous les avantages. Il faisait concurrence à toutes les petites industries qui essayaient de vivre sur les baigneurs. Il payait le plus mal qu'il pouvait les pourvoyeurs et toutes les

personnes qu'il était forcé d'employer. Convaincu qu'il marchait à une grande fortune, il devenait de jour en jour plus difficile et plus orgueilleux.

Beaucoup de gens, témoins de sa prospérité, accusaient déjà la Providence. C'est toujours ainsi, et quelquefois elle ne daigne pas se justifier; elle laisse jusqu'à la fin le méchant à son apparente prospérité, et les hommes à leurs jugements téméraires. Bérue! n'eut pas, aux yeux du monde, ce frivole avantage; il reçut avant la mort le châ!timent qu'il méritait.

Nous avons dit que la source nouvellement découverte avait

été d'abord célébrée outre mesure. Point de maladies dont elle ne pût guérir; malheur aux établissements rivaux! Louèche, Amphion, Aix, allaient être déserts. On courut à Lavey de Genève et de Lausanne. La réputation des nouveaux bains franchit les Alpes et le Jura. Mais à ce premier enthousiasme devaient succéder la froideur et le découragement. Les incurables ne furent pas guéris; des traitements entrepris mal à propos aggravèrent le mal qu'on voulait combattre; car des eaux actives sont d'autant plus malfaisantes dans certains cas, qu'elles peuvent faire plus de bien en d'autres. Bérue! vit dimi-



Les Bains de Lavey, près Saint-Maurice, dans le Valais (Suisse).—Vue prise du côté du couchant

nuer considérablement le nombre de ses hôtes, et les frais d'administration ne purent diminuer dans une proportion égale. Il avait des bailleurs de fonds qui exigèrent le paiement des intérêts, sans s'informer du nombre des baigneurs; les gages des domestiques couraient toujours, leurs exigences n'étaient pas moindres, quoiqu'ils fussent inoccupés la moitié du temps.

Bérue! essaya de se dédommager aux dépens des baigneurs qui lui restaient fidèles. Ils trouvèrent leur hôte déraisonnable, et les rangs s'éclaircissent de plus en plus. Un accident aggrava la situation de Bérue!. Les eaux du Rhône s'élevant prodigieusement, à la suite d'une fonte rapide des neiges, la force du courant emporta les ouvrages établis dans le lit du fleuve pour isoler la source. C'était au milieu de la saison des bains. On sait, en effet, que le Rhône grossit en été, parce qu'il s'alimente surtout par la neige des hautes Alpes, qui est très-tardive à se fondre. Les baigneurs se plainquirent et réclamèrent. Bérue! alléguait la force majeure: contestations, refus de paiement, procès. Les tribunaux condamnèrent le maître des bains. L'année suivante, il fallut construire de nouveaux ouvrages à grands frais. L'événement de la saison précédente, l'embaras soudain que les malades avaient éprouvé, les démêlés qu'ils avaient eus avec leur hôte,

devaient refroidir le public. On ne vint pas réparer les brèches que Bérue! avait faites à sa fortune, et il succomba sous le poids de ses engagements. Il fut heureux d'obtenir que le gouvernement consentit de prendre à sa charge l'exploitation des bains. Et voilà comment la source trouvée par le pauvre fontenier ne fit point la fortune de Bérue!

Il manquait encore quelque chose à sa punition; il fallait qu'il vit l'établissement prospérer dans d'autres mains que les siennes, et c'est ce qui arriva en peu de temps. Un médecin plus prudent et plus habile n'admit que les malades auxquels les eaux pouvaient convenir; la source fut parfaitement protégée contre les crues du Rhône par des ouvrages bien faits; les baigneurs furent mieux traités, mieux soignés, mieux nourris. La faveur publique fit dès ce temps et fait encore aujourd'hui prospérer les bains de Lavey.

Et Charlotte? Nous ne l'avons pas oubliée; mais on devine ce que nous avons à dire. Elle prit les bains une première année, et elle s'en trouva bien; une seconde cure lui procura une guérison complète. Georges l'épousa, et prit l'état de son beau-père. Par son application, par ses études, il devint le meilleur fontenier du pays, et il fut chargé de l'entretien des travaux faits pour la source thermale.

Son oncle s'était retiré dans une commune plus riche dont il était bourgeois, avec l'intention d'y vivre de l'assistance légale (1); Georges ne le voulut pas souffrir, et paya chaque année une petite pension qui suffisait à le loger, à le nourrir, à le fournir de linge, de vêtements et même de tabac. Béruel avait toujours été grand fumeur.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

EST-CE AUX ARABES QUE NOUS DEVONS LES CHIFFRES QUI PORTENT LEUR NOM? — EST-CE A PYTHAGORE QU'IL FAUT ATTRIBUER LA PETITE TABLE QUI RENFERME LES PRODUITS DES NEUF PREMIERS NOMBRES?

Suite et fin. — Voy. p. 142.

L'ARABE.

J'avoue que l'explication si plausible que M. Chasles a donnée du passage de Boèce ne laisse rien à désirer. Cependant une première objection me frappe.

En admettant que le système de l'abacus soit identique, quant aux principes, avec la numération arabe, il en diffère néanmoins, dans la pratique, par les colonnes qui y tiennent lieu du zéro. Ce dernier caractère, emprunté de l'arithmétique arabe, ne prouve-t-il pas que tout le système l'a été pareillement? Le nom *zéro* vient, vous le savez, du mot *cifra*, qu'on a d'abord appliqué à ce caractère d'après l'arabe *syfr* (vide, rien, néant).

LE FRANÇAIS.

Je crois que le nom de zéro, dont vous avez rappelé la véritable étymologie, est tout ce que nous vous avons emprunté. Quant à la chose elle-même, les disciples de Gerbert ont eu l'idée de cette figure auxiliaire probablement, par imitation de l'arithmétique sexagésimale des Grecs et des Latins, où se trouve le zéro pour marquer la place des degrés, minutes et secondes qui manquent dans l'expression d'un nombre astronomique. Il est incontestable que le zéro a été introduit dans le système de l'abacus sous le nom de *sipos*, antérieurement à l'époque où il a pris le nom de *cifra*.



Fig. 1. Pythagore calculant avec des jetons, et Boèce avec des chiffres. — D'après la « Margarita philosophica. » (1496.)

L'étymologie de *sipos* est, soit l'hébreu *psiphos* (jeton à compter, rond, cercle), soit le grec *pséphos*, qui a la même

(1) Dans ce pays, les communes existent encore avec une partie des coutumes et des règlements établis dans le moyen âge. Il y a une bourse des pauvres, des revenus de laquelle les pauvres

signification. Cette origine est prouvée d'une manière incontestable par des vers trouvés dans un manuscrit de la Biblio-

bourgeois sont entretenus. Quelques communes sont assez riches pour que leurs pauvres puissent être assistés abondamment et pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie.

thèque de Leyde, sur la signification des noms des dix chiffres employés dans le système de l'abacus. Un de ces vers, relatif au zéro, dit expressément : « On appelle *sipos* celui qui est en forme de roue. »

D'ailleurs, tandis que les Grecs prenaient leur *omicron* pour remplacer les minutes et secondes qui manquaient, vous autres Arabes aviez un point pour cette figure auxiliaire, et un petit cercle, c'est-à-dire notre zéro, pour votre chiffre *cinq*.

L'ARABE.

Puisque nous sommes en veine de citations, j'en ferai quelques-unes que je crois de nature à vous embarrasser.

Fibonacci (Léonard de Pise) publia en 1202, sous le titre de *Liber abaci*, un livre où sont employés nos chiffres, y compris le zéro. Il annonce qu'il les a empruntés aux Maures d'Afrique, au milieu desquels il avait voyagé.

Le traité d'arithmétique de Sacro-Bosco, écrit en 1236 en vers latins, commence par attribuer aux Indiens vos chiffres et l'art de les employer.

Maxime Planude, moine du Bas-Empire, écrit en grec, vers la fin du treizième siècle, son livre intitulé : *Calcul selon les Indiens, dit le grand Calcul*. Or, vous savez que nous-mêmes attribuons aux Indiens l'origine de notre arithmétique.

LE FRANÇAIS.

Une comparaison minutieuse des premiers traités d'*algorisme*, qui ont fait usage du zéro (aux douzième et treizième siècles) avec l'arithmétique arabe, prouve que ces ouvrages (moins ceux de Fibonacci et de Planude) dérivent des traités de l'abacus, et nullement de l'arithmétique arabe. Cette circonstance prouve que notre système de numération, tel que nous le pratiquons avec le zéro, était en usage déjà, du moins parmi les savants, quand l'arithmétique arabe a pu nous être connue. Elle donne l'explication d'un fait bien singulier d'où résulte une objection insurmontable pour l'opinion qui veut regarder cette arithmétique comme l'origine de la nôtre, et en fixer au treizième siècle l'introduction en France. Car il est

remarquable que c'est dans le cours du douzième siècle qu'ont fleuri les traducteurs célèbres (Adelard, Savosarda, Jean Hispalensis, Platon de Tivoli, Rodolphe de Bruges, Gérard de Crémone) qui nous ont mis en possession de toutes les connaissances mathématiques et philosophiques des Arabes, et que, parmi les nombreux ouvrages traduits à cette époque, il n'en se trouve pas un seul traité d'arithmétique, c'est-à-dire de la science par où chacun aurait dû commencer, puisqu'elle était nécessaire pour comprendre la plupart des ouvrages qu'on traduisait. Et cependant vos auteurs les plus célèbres, Alkindus, Avicenne, Haly ben Ahmed, dont tous les ouvrages passaient dans notre langue, avaient écrit aussi des traités d'arithmétique qui existent encore, en langue arabe, dans nos bibliothèques. Non-seulement les traducteurs les ont laissés de côté, mais ils n'ont nulle part témoigné l'étonnement et l'admiration qu'aurait dû leur causer ce système de numération si parfait et si éminemment utile qu'ils trouvaient chez vous. Ce fait reçoit une explication bien simple par les travaux de M. Chasles; c'est que les traducteurs du douzième siècle étaient déjà familiarisés avec le système de numération qu'ils trouvaient dans vos livres. Du reste, jetez les yeux sur cette figure (voy. la fig. 2) que donne Montucla dans son *Histoire des mathématiques*, et comparez-y les chiffres extraits de divers auteurs; vous reconnaîtrez que ceux dont nous nous servons aujourd'hui ressemblent beaucoup plus aux apices de Boèce qu'aux caractères employés par votre savant compatriote Alséphadi.

L'ARABE.

Pour partager votre opinion, il faudrait admettre que le système de l'abacus remonte réellement à une haute antiquité. Mais si, comme le dit Boèce, ce système a été connu des Pythagoriciens, comment n'est-il pas passé dans l'arithmétique vulgaire des Grecs? Les Grecs n'avaient pas de moyen pour exprimer de très-grands nombres (ils s'arrêtaient à quatre-vingt-dix millions). Aussi Archimède a-t-il écrit un livre des *Principes* pour remédier à ce défaut, et s'est-il servi, dans son *Arénaire*, du moyen qu'il avait imaginé.

Fig. 2. CARACTÈRES ARITHMÉTIQUES D'APRÈS DIFFÉRENTS AUTEURS.

Boèce	{	I	Ϡ	ϡ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	
Planude	{	Z	μ	ω	ς	ς	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	10
Alséphadi	{	1	μ	ω	ς	ς	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	ϣ	10
Sacro-Bosco	{	1	τ	3	2	ϣ	6	λ	8	9	10										
Roger Bacon	{	1	2	3	2	ϣ	6	λ	8	9	10										
Indous modernes	{	9	Z	E	ϣ	γ	3	9	τ	ϣ	9										
Chiffres modernes		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										

Or, si l'école de Pythagore avait possédé le système indien, Archimède l'aurait connu, et n'aurait pas eu besoin de chercher les moyens d'exprimer de grands nombres, puisqu'il lui aurait suffi de proposer ce système.

LE FRANÇAIS.

Il ne faut pas dire que l'arithmétique des Grecs présentât une dissemblance complète avec celle des Indiens. La valeur de position des chiffres y était connue et employée, puisque les dizaines étaient placées à gauche des unités, les centaines à gauche des dizaines, et ainsi de suite. Seulement, tandis

que les Indiens représentent les dizaines, les centaines par les neuf premiers caractères eux-mêmes, les Grecs employaient des caractères différents pour les unités de chaque ordre. Mais au fait, les calculs pouvaient n'être pas plus compliqués dans l'un des systèmes que dans l'autre.

Quant à Archimède, son but, dans le livre des *Principes*, n'était pas de créer un nouveau système de numération, mais d'exprimer de très-grands nombres dans le système des Grecs. Dans son *Arénaire*, il applique, à l'expression du nombre des grains de sable compris dans une sphère qui s'étendrait

du centre de la terre aux étoiles fixes, le moyen exposé déjà par lui dans un autre traité. Mais ce moyen même consiste dans une valeur de position donnée à certaines tranches de chiffres. Rien n'autorise donc à dire qu'Archimède n'ait pas connu le système indien, et qu'il eût opéré autrement s'il l'avait connu.

L'ARABE.

Comment se fait-il que, possédant un système de numération aussi parfait que le nôtre, les anciens aient constamment exprimé les nombres dans leurs écrits par les moyens imparfaits que l'on sait? Comment ne nous ont-ils pas transmis d'exemples de l'usage pratique de la méthode de l'abacus?

LE FRANÇAIS.

Par un raison bien simple : c'est que la notation vulgaire suffisait parfaitement pour exprimer les nombres isolés. Il était donc inutile d'employer le système de l'abacus, qui n'était considéré que comme une méthode de calcul, et que l'on pratiquait sur *la table couverte de poudre*, procédé qui ne pouvait laisser de traces.

Cependant, n'allez pas croire que les Latins eux-mêmes ne nous aient pas laissé d'exemples où les chiffres aient une valeur de position. Nous voyons dans Pline le nombre 1 620 829 exprimé ainsi : XVI-XX-DCCC-XXIX. M. le professeur Vincent a signalé, il y a quelques années, un passage fort curieux de Julius l'Africain, auteur qui vivait au second ou au troisième siècle de notre ère; passage duquel résulte clairement que les Romains faisaient usage, à cette époque, des valeurs de position pour l'expression des nombres.

L'ARABE.

J'avoue que vous ébranlez mes idées en fait de numération; je commence à croire que les Occidentaux ont eu réellement, à une époque fort reculée, des notions qui les ont conduits naturellement et sans notre secours, à l'emploi du système actuel d'arithmétique. Mais donnez-moi maintenant une vue d'ensemble de l'origine et des phases successives du système. Prouvez-moi quelques jalons intermédiaires entre Boèce et les auteurs qui nous attribuent l'honneur de la découverte ou au moins de l'importation. Montrez-moi comment la tradition d'une origine occidentale a pu se perdre complètement dès le treizième siècle.

LE FRANÇAIS.

Les beaux travaux de M. Chasles me rendront facile la tâche que vous m'imposez. L'étymologie même du mot *abacus* est bien de nature à fixer l'opinion sur l'origine de la science à laquelle il s'applique. En effet, on sait par divers auteurs grecs et romains que les mots *abax*, *abacus* signifiaient proprement une table à compter, un tableau sur lequel on faisait des calculs et des figures de géométrie. Boèce s'est encore servi du mot dans le sens propre; ce sont seulement des écrivains postérieurs qui ont donné le nom au système de numération lui-même.

L'abacus se retrouve dans l'Orient dès la plus haute antiquité; les Chinois l'emploient de temps immémorial sous le nom de *su-an-pan*. C'est le *stchote* des Russes. Telle est la véritable origine, l'origine mécanique de notre système de numération. Cela est si vrai que pour bien faire comprendre aux enfants de nos écoles le mécanisme de ce système, on n'a trouvé rien de mieux que d'importer chez nous le *stchote* des Russes sous le nom de *boullier*. La tradition attribue à Pythagore, suivait Boèce, l'invention du système de l'abacus. Il n'y a rien là qui contredise le peu que nous savons de Pythagore et de l'étendue de ses connaissances. Que Pythagore soit la personnification du génie grec; que l'invention soit réellement de lui; qu'elle ait pris naissance en Grèce, ou qu'elle y ait été importée de l'Orient, c'est ce que je ne suis pas à même de dire. Il suffit d'avoir prouvé par quelques-uns des faits précédents, et surtout par la haute antiquité de l'instrument appelé par les Grecs *abax*, que Boèce n'a réellement fait que reproduire, dans le fameux passage de sa Gé-

métrie, des idées que la tradition avait transmises depuis une époque fort reculée.

Vous me demandez des jalons intermédiaires entre le quatrième et le treizième siècle. Il y en a peu, mais enfin il y en a. Le plus important est un certain traité sur *la Division des nombres*, adressé par Gerbert à Constantin, moine de l'abbaye de Fleury.

S'appuyant sur l'opinion de Guillaume de Malinesbury, qui écrivait plus de deux cents ans après Gerbert, on a prétendu que Gerbert avait puisé chez les Arabes ses connaissances arithmétiques, et que c'était leur méthode qu'il avait enseignée sous le nom d'abacus. Cette opinion a été admise généralement, bien que l'on ait aussi voulu, depuis un siècle, faire honneur à Léonard de Pise d'avoir le premier enseigné l'arithmétique arabe à son retour des côtes d'Afrique, deux siècles après Gerbert. Pour tout concilier, on suppose, toujours sur l'autorité de Guillaume de Malinesbury, que les règles de Gerbert étaient tellement abstruses et inintelligibles, qu'elles étaient restées stériles, et qu'il a fallu que Fibonacci réimportât de nouveau l'arithmétique arabe chez les chrétiens, au commencement du treizième siècle.

Mais une histoire des événements du dixième siècle, écrite par Richer, moine de Saint-Remi de Reims, ami de Gerbert, et mise au jour en 1839 par M. Pertz, dans la belle collection des historiens d'Allemagne, dément toutes ces suppositions erronées.

Richer, après avoir dit que Gerbert a répandu le premier, en France, la connaissance de la musique, et qu'il excellait dans l'astronomie, ajoute qu'il s'était livré avec le même soin à la géométrie pour l'introduction de laquelle il fit faire par un ouvrier (un fabricant d'écus), un abacus, c'est-à-dire une tablette disposée pour le calcul; que cette tablette était divisée en vingt sept colonnes longitudinales dans lesquelles Gerbert plaçait les neuf chiffres qui lui servaient à exprimer tous les nombres; qu'il avait fait exécuter mille caractères en forme de l'effigie de ces chiffres, au moyen desquels il effectuait sur l'abacus les multiplications et les divisions. « Pour prendre une entière connaissance de cet art, ajoute Richer en terminant, il faut lire l'ouvrage que Gerbert a adressé à l'écolâtre C. » Il s'agit certainement ici du traité adressé à Constantin.

L'usage était alors d'exécuter les opérations arithmétiques sur le sable. Il est donc à croire que les espèces de dés à l'effigie des neuf chiffres que Gerbert faisait confectionner, avaient pour but d'initier les plus jeunes enfants à la connaissance du calcul sur le tableau à colonnes. Ainsi, on peut affirmer que Gerbert a contribué puissamment à rétablir dans les Gaules l'usage de cette ancienne méthode des Romains. C'est là seulement la part que lui faisaient ses contemporains; car ils n'ont jamais dit, comme Guillaume de Malinesbury, que Gerbert eût rapporté cette doctrine de chez les Sarrasins, ni même qu'il l'eût enseigné le premier en France.

C'est donc en France que s'est cultivé et perfectionné, aux dixième et onzième siècles, cet admirable système de numération, devenu maintenant celui de toute l'Europe.

L'obscurité que présente le fameux passage de Boèce se retrouve au même degré dans la lettre de Gerbert à Constantin. Elle est moindre dans un traité postérieur de Bernelinus, l'un des disciples de Gerbert. A mesure que l'on s'éloigne de l'époque où Gerbert imprima une si forte impulsion aux études d'arithmétique pratique, les auteurs, plus familiarisés avec les règles, les exposent d'une manière plus simple et plus claire : en même temps, ils les généralisent. Enfin, c'est au commencement du douzième siècle qu'ont été écrits les derniers traités de l'abacus, les plus clairs et les plus faciles à comprendre. Plus tard, sauf quelques exceptions, les traités d'arithmétique ne portent plus que le nom d'*algorithme*; et ce qui distingue alors les nouveaux traités des anciens, c'est qu'on ne fait plus usage du tableau à colonnes, et qu'on

lui a substitué l'emploi du zéro. C'est à cette époque aussi qu'on a commencé à introduire les chiffres dans l'écriture. Le passage d'un système à l'autre marque une ère nouvelle, et forme un point très-curieux de l'histoire de notre arithmétique.

A cette époque même, les relations fréquentes avec les Arabes qui avaient sauvé de l'oubli tant d'ouvrages précieux de l'antiquité, ont introduit dans l'arithmétique des Occidentaux quelques notions étrangères à l'origine de cette arithmétique. De là l'erreur des écrivains modernes qui ont cru y voir des preuves de l'origine orientale de cette science.

En admettant cette transition insensible du système pythagoricien au nôtre par l'intermédiaire de Boèce et des abacistes du moyen âge, on voit disparaître une foule de difficultés dont l'opinion contraire ne peut donner une explication satisfaisante. Ainsi, par exemple, on comprend pourquoi nos chiffres vulgaires ressemblent beaucoup plus aux *apices* de Boèce qu'aux chiffres des Arabes et des Hindous (voy. fig. 2).

Dans le cours du douzième siècle, le système de l'abacus a éprouvé plusieurs modifications. Le terme *abacus* a été remplacé généralement par celui d'*algorisme*; on a renoncé à l'usage des *colonnes*, et l'on s'est servi exclusivement du zéro pour marquer les *places vides*: ce signe auxiliaire, appelé primitivement *rota*, *rotula*, *sipos*, a pris les noms de *circulus* et *cifra*, employés concurremment. Plusieurs auteurs ont nommé les Hindous, dans leurs ouvrages, comme étant les premiers inventeurs de cette arithmétique, et ont appelé les dix chiffres *figuræ Indorum*.

Ces faits, qui se sont accomplis vers le premier tiers du douzième siècle, ont changé la forme des traités d'arithmétique.

De la sorte, les traces de l'ancien système de l'abacus se sont effacées insensiblement dans les ouvrages des chrétiens, pendant que quelques notions empruntées de la littérature arabe s'y sont introduites. Il résulte de là que, dans les temps modernes, tout souvenir de l'abacus et de la véritable origine de notre arithmétique avait disparu, et qu'au contraire le nom des Arabes et des Hindous, et quelques expressions telles que *cifra* et *figuræ Indorum*, se sont conservés. Ce sont ces expressions principalement qui ont paru offrir des preuves que l'arithmétique nous venait de l'Orient, et qu'elle nous avait été importée vers le treizième siècle.

Cependant, jusqu'au seizième siècle, et à cette époque notamment, il a existé des traces de l'abacus, et on a toujours su que cette ancienne méthode était l'origine de l'arithmétique vulgaire. Ce n'est que plus tard, vers le dix-septième siècle, que la tradition de ces saines notions historiques s'est tout à fait perdue, et a été remplacée par l'opinion, bientôt devenue générale, que notre arithmétique nous a été importée par les Arabes, et qu'elle a été inconnue des Grecs et des Romains.

Parmi les nombreuses citations que je pourrais encore emprunter à M. Chasles, je n'en choisirai que deux.

La première est une figure insérée dans le recueil curieux qui, sous le titre de *Margarita philosophica*, a eu de nombreuses éditions dans le seizième siècle. Cette figure (voy. fig. 1, p. 199), placée en tête de l'arithmétique du livre, représente Pythagore et Boèce calculant, l'un avec des jetons, l'autre avec des chiffres: elle est donc l'expression frappante des saines traditions qui considéraient ces deux philosophes comme les pères de la science, et en même temps, elle indique la transition du calcul par jetons au calcul par chiffres, l'un et l'autre s'opérant sur un *abacus* ou tableau à compter.

La seconde citation est le passage suivant du deuxième volume de la *Bibliothèque historique*, de Nicolas Vignier (Paris, 1588, p. 642). « Gerbert eut encore un autre sien compagnon ou disciple ès sciences géométriques et mathématiques, nommé Bernelinus, qui composa quatre livres *De abaco et numeris*, desquels se peut apprendre l'origine de chiffre dont nous usons aujourd'hui ès comptes d'arithmétique. Lesquels livres M. Savoye Pithou m'a assuré avoir en sa bibliothèque, et recognoistre en iceux un sçavoir et intelligence admirable de la science qu'ils traitent. »

L'ARABE.

Me voilà tout à fait convaincu, et ces citations vous dispensent des autres. Mais puisque vous voulez supprimer, comme fautives, les dénominations de *chiffres arabes* et de *table de Pythagore*, par quoi les remplacerez-vous?

LE FRANÇAIS.

Vous devez vous en douter. Si nous ne pouvons pas faire remonter d'une manière certaine à Pythagore les *apices* de Boèce, nous pouvons du moins, d'après le témoignage même de Boèce, lui en attribuer l'idée. Nous dirons donc tout simplement: *chiffres de Pythagore*, et *table de multiplication*.

UN DESSIN DE GAVARNI.



Allumettes chimiques! — Dessin par Gavarni.

Pauvre fille, qui es-tu? quel est le mystère de ta vie? Dois-je gémir sur ton abandon, baisser le front devant ta honte, ou admirer ton dévouement? Est-ce pour ta mère souffrante, pour tes sœurs, pour tes frères, sans asile et sans pain, que tu implores notre pitié? Ce que je vois seulement, c'est ta misère; ce que je sais, c'est que ton âge est encore celui de l'espérance. Jeunes filles heureuses qui passez, approchez-vous d'elle, interrogez-la doucement. Mon cœur me dit que, si vous le voulez sincèrement, vous pouvez la sauver.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

COLLECTIONS DU LOUVRE.

MUSÉE ASSYRIEN.

Suite.—Voy. 1848, p. 131.



Musée assyrien au Louvre. — Bas-relief de la première salle.

A un très-petit nombre d'exceptions près, les objets d'art conservés dans le Musée assyrien ont été extraits du palais de Khorsabad, où se concentrèrent les fouilles dirigées, en 1844, par M. Botta, notre consul à Mossoul. Les savants pensent que ce palais était de construction antérieure à la conquête de Cyrus et très-probablement aussi à la destruction de Ninive par Cyaxare, l'an 626 avant l'ère chrétienne. Il se trouvait ainsi contemporain des commencements de Rome. Il paraît certain que malheureusement il fut détruit par un incendie violent. De là une destruction rapide des plaques de gypse servant de revêtement aux épaisses murailles de terre qui, n'étant plus soutenues, finirent en se délitant par former le monticule même dans lequel les parties inférieures du palais restèrent enfouies. Toutefois, dans les fouilles, on trouva presque partout les murailles, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, encore revêtues de plaques de gypse de très-grandes dimensions, de 30 à 35 centimètres d'épaisseur moyenne, et représentant des figures plus grandes que nature de dieux, de prêtres, de rois, de guerriers et de captifs. Ailleurs c'étaient des scènes de toute espèce, des attaques de villes fortifiées, des débarquements, des

combats, des triomphes, des chasses, des festins. Toutes ces sculptures avaient été peintes. Enfin, de nombreuses portes extérieures du palais ayant été mises à découvert, M. Botta reconnut que ces portes, constamment construites sur le même plan, avaient pour pieds-droits, comme les débris du même ordre qui avaient été antérieurement explorés à Persépolis, de gigantesques taureaux à face humaine, d'un seul bloc d'albâtre, hauts de plus de 5 mètres, et la tête recouverte d'une riche tiare (voy. ces sculptures, 1848, p. 133). A côté des taureaux, et se présentant non en retour, comme on les voit au Musée, mais de front, étaient d'autres colosses monolithes qui représentent des hommes étouffant des lions.

Les monuments exposés dans les deux salles du Musée assyrien se divisent en sujets religieux, en représentations purement civiles ou historiques, en inscriptions, en émaux, en petits monuments de terre, de bronze, de sardoine et autres pierres. A ces fragments originaux viennent se joindre de très-précieuses empreintes de plâtre.

Les quatre murailles de la première salle ont été revêtues d'encadrements en maçonnerie dans lesquels on a placé des bas-reliefs. Quelques-uns de ces bas-reliefs portent encore

les traces du feu qui dévora le palais de Khorsabad : ce sont ceux qui représentent des scènes maritimes.

Les morceaux les plus importants de cette salle sont trois bas-reliefs encastrés les uns dans la paroi orientale, et l'autre dans la paroi occidentale. Les deux premiers sont superposés l'un à l'autre ; ce sont ceux que reproduit notre dessin. Le bas-relief supérieur représente des soldats, peut-être des tribulaires ou des prisonniers, conduisant des chevaux. Ils sont au nombre de quatre. En tête marche un soldat à longue barbe, vêtu d'une courte tunique serrée par une ceinture à l'extrémité de laquelle pend une sorte de petit saclet que l'on prendrait volontiers pour une olive ; il a les épaules couvertes d'une peau de lion ; ses jambes sont enfermées dans des guêtres lacées par-devant, et ses pieds dans des patins recourbés. Il tient sur la main gauche un modèle de ville avec murailles crénelées (est-ce une couronne murale, ou un symbole correspondant à l'usage moderne d'apporter à l'assiégeant les clefs de la place ?). De la main droite il fait un geste de soumission. Les trois autres personnages sont vêtus de la même manière. Un seul, le dernier, a sur les épaules une peau de léopard. Il se tient dans la même attitude que le premier, et porte aussi sur sa main un modèle de ville. L'aigrette qui surmonte la tête des chevaux, les quatre rangées de glands dont leur poitrine est ornée, les brides et les bois de lances, sont colorés en rouge.

Au-dessus de ce bas-relief règne une inscription en caractères cunéiformes. On y croit reconnaître le nom de la Médie et la légende royale : « Sargon, roi grand, roi puissant, roi des rois du pays d'Assur. »

Sous le bas-relief que nous venons de décrire se voit un personnage sacerdotal en basalte. Il a la barbe et les cheveux frisés à plusieurs rangs. La tunique courte dont il est vêtu est ornée de galons et de glands et cachée en partie sous une stola, espèce de robe traînante qui passe sur l'épaule gauche, traverse diagonalement la poitrine en laissant l'épaule droite à découvert, et s'ouvre par-devant. Les pieds du personnage dont nous nous occupons sont chaussés de sandales. Sa main droite est élevée en signe d'invocation, et de sa main gauche pend une tige de pavot à trois capsules. Devant lui est une plante qui ressemble à une espèce d'agave. De la tige partent des rameaux en fleurs, et la base est garnie de larges feuilles qui se renversent et qui présentent l'aspect d'une fleur de lis.

Dans les huit caissons qui accompagnent ce bas-relief se lisent différentes inscriptions cunéiformes.

Le bas-relief qui a été appliqué sur la paroi opposée représente deux soldats transportant un grand char de guerre ouvert par derrière et muni d'un timon à l'extrémité duquel est fixé un joug.

La seconde salle est la plus riche. Sans compter les taureaux à face humaine et les géants dont ils sont pour ainsi dire flanqués, on remarque les excellents bas-reliefs que l'on a placés sur la dernière paroi, et un petit lion de bronze qui est un chef-d'œuvre.

Ces monuments prouvent que les Assyriens ont eu leur art comme les Hindous et les Égyptiens. Ont-ils précédé ces deux peuples dans la carrière, ou leur ont-ils servi de point de contact ? C'est ce qu'il est encore difficile de décider. Mais une conviction découle de l'examen réfléchi des différents morceaux de la collection assyrienne : c'est que si les artistes ninivites ne paraissent avoir atteint ni la grande science des proportions qui dirigeait les Égyptiens, ni le merveilleux accord du style et de la vie qui éclatait dans les Grecs, ils savaient évidemment observer et rendre la nature : ils en écartaient même les apparences souvent trompeuses, et ils semblent avoir demandé aux études anatomiques ce modelé savant et ferme que l'aspect seul de la vie n'enseigne pas toujours.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158.

JUIN.

7 juin. — *Quatre heures du matin.* Je ne m'étonne pas d'entendre, lorsque je me réveille, les oiseaux chanter si joyeusement autour de ma fenêtre ; il faut habiter comme eux et moi le dernier étage pour savoir jusqu'à quel point le matin est gai sous les toits ! C'est là que le soleil envoie ses premiers rayons, que la brise arrive avec la senteur des jardins et des bois, là qu'un papillon égaré s'aventure parfois à travers les fleurs de la mansarde, et que les refrains de l'ouvrière diligente saluent le lever du jour. Les étages inférieurs sont encore plongés dans le sommeil, le silence et l'ombre, qu'ici règnent déjà le travail, la lumière et les chants !

Quelle vie autour de moi ! voilà l'hirondelle qui revient de provision, le bec plein d'insectes pour ses petits ; les moineaux secouent leurs ailes humides de rosée en se poursuivant dans les rayons de soleil ; mes voisins entr'ouvrent leurs fenêtres, et leurs frais visages saluent l'aurore ! Heure charmante de réveil où tout se reprend à la sensation et au mouvement, où la première lueur frappe la création comme la baguette magique frappait le palais de la Belle au bois dormant, et la fait subitement revivre. Il y a alors comme un repos pour toutes les angoisses ; les souffrances du malade s'apaisent pour quelques moments, et un souffle d'espoir se glisse dans les cœurs abattus. Mais ce n'est, hélas ! qu'un court répit ! tout reprendra bientôt sa marche ! la grande machine humaine va se remettre en mouvement avec ses longs efforts, ses sourds gémissements, ses froissements et ses ruines !

Le calme de cette première heure me rappelle celui des premières années. Alors aussi le soleil brille gaiement, la brise parfume, et toutes les illusions, ces oiseaux du matin de la vie, gazouillent autour de nous ! Pourquoi s'envolent-elles plus tard ? D'où vient cette tristesse et cette solitude qui nous envahit insensiblement ? La marche semble la même pour l'individu et pour les sociétés : on part d'un bonheur facile, d'enchantements naïfs, pour arriver aux désillusions et aux amertumes ! La route commencée parmi les aubépines et les primevères, aboutit rapidement aux déserts ou aux précipices ! Pourquoi tant de confiance d'abord, puis tant de doute ? La science de la vie n'est-elle donc destinée qu'à rendre impropre au bonheur ? Faut-il se condamner à l'ignorance pour conserver l'espoir ; le monde et l'individu ne doivent-ils enfin trouver de repos que dans une éternelle enfance ?

Combien de fois déjà je me suis adressé ces questions ! La solitude a cet avantage ou ce danger de faire creuser toujours plus avant les mêmes idées. Sans autre interlocuteur que soi-même, on donne toujours à la conversation les mêmes tendances ; on ne se laisse détourner ni par les préoccupations d'un autre esprit, ni par les caprices d'une sensation différente ; on revient sans cesse par une pente involontaire frapper aux mêmes portes !

J'ai interrompu mes réflexions pour ranger ma mansarde. Je hais l'aspect du désordre, parce qu'il constate ou le mépris pour les détails ou l'inaptitude à la vie intérieure. Classer les objets au milieu desquels nous devons vivre, c'est établir entre eux et nous des liens d'appropriation et de conenance ; c'est préparer les habitudes sans lesquelles l'homme tend à l'état sauvage. Qu'est-ce, en effet, que l'organisation sociale, sinon une série d'habitudes convenues d'après des penchants naturels ?

Je me défie de l'esprit et de la moralité des gens à qui le désordre ne coûte aucun souci, et qui vivent à l'aise dans les écuries d'Augias. Il y a toujours plus ou moins, dans notre entourage, le reflet de notre nature intérieure. L'âme ressemble à ces lampes voilées qui, malgré tout, jettent au dehors une lueur adoucie. Si les goûts ne trahissaient point le

caractère, ce ne seraient plus des goûts, mais des instincts.

Examiner la demeure de quelqu'un, c'est donc regarder en lui par une fenêtre de derrière, et l'aspect du gîte révèle presque toujours la nature de celui qui l'habite. Bernardin de Saint-Pierre a raconté l'histoire d'une jeune fille qui refusa un prétendu parce qu'il n'avait jamais voulu souffrir chez lui ni fleurs, ni animaux domestiques. L'arrêt était sévère peut-être, mais non sans fondement. On pouvait présumer, en effet, que l'homme insensible à la grâce et à l'humble affection serait mal préparé à sentir les délicates jouissances d'une union choisie.

En rangeant tout dans ma mansarde, mes yeux se sont arrêtés sur l'almanach de cabinet suspendu à ma cheminée. J'ai voulu m'assurer de la date, j'ai lu ces mots écrits en grosses lettres : *Fête-Dieu* !

C'est aujourd'hui ! Rien ne le rappelle dans notre grande cité où la religion n'a plus de solennité publique ; mais c'est bien l'époque si heureusement choisie par la primitive Église. « La fête du Créateur, dit Chateaubriand, arrive au moment où la terre et le ciel déclarent sa puissance, où les bois et les champs fourmillent de générations nouvelles ; tout est uni par les plus doux liens ; il n'y a pas une seule plante veuve dans les campagnes. »

Que de souvenirs ces mots viennent d'éveiller en moi ! Je laisse là ce qui m'occupait ; je viens m'accouder à la fenêtre, et, la tête appuyée sur mes deux mains, je retourne en idée vers la petite ville où s'est écoulée ma première enfance.

La *Fête-Dieu* était alors un des grands événements de ma vie ! Pour mériter d'y prendre part, il fallait longtemps d'avance se montrer laborieux et soumis. Je me rappelle encore avec quels ravissements d'espérance je me levais ce jour-là ! Une sainte allégresse était dans l'air. Les voisins, éveillés plutôt que de coutume, tendaient, le long de la rue, des draps parsemés de bouquets ou de vieilles tapisseries à personnages. J'allais de l'une à l'autre, admirant, tour à tour, les scènes de sainteté du moyen âge, les compositions mythologiques de la renaissance, les batailles antiques arrangées à la Louis XIV, et les bergeries de madame de Pompadour. Tout ce monde de fantômes semblait sortir de la poussière du passé pour venir assister, immobile et muet, à la sainte cérémonie. Je regardais avec des alternatives d'effroi et d'émerveillement ces terribles guerriers aux cimenterres toujours levés, ces belles chasseresses lançant une flèche qui ne parlait jamais, et ces gardeurs de moutons en culottes de satin, toujours occupés à jouer de la flûte aux pieds de bergères éternellement souriantes. Parfois, lorsque le vent courait derrière les tableaux mobiles, il me semblait que les personnages s'agitaient, et je m'attendais à les voir se détacher de la muraille pour prendre leur rang dans le cortège. Mais ces impressions étaient vagues et fugitives. Ce qui dominait tout le reste était une joie expansive et cependant tempérée. Au milieu de ces draperies flottantes, de ces fleurs effeuillées, de ces appels de jeunes filles, de cette gaieté qui s'exhalait de tout comme un parfum, on se sentait emporté malgré soi. Les bruits de la fête retentissaient dans le cœur en mille échos mélodieux. On était plus indulgent, plus dévoué, plus aimant ! Dieu ne se manifestait point seulement au dehors, mais en nous-mêmes.

Et que d'autels improvisés ! que de berceaux de fleurs ! que d'arcs de triomphe en feuillage ! quelle émulation entre les divers quartiers pour la construction de ces *reposoirs* où la procession devait faire halte ! C'était à qui fournirait ce qu'il avait de plus rare, de plus beau.

Un de ces *reposoirs* fut l'occasion de mon premier sacrifice.

Les guirlandes étaient à leur place, les cierges allumés, le tabernacle orné de roses ; mais il en manquait une qui pût lui servir de couronne ! Tous les parterres du voisinage avaient été moissonnés ! Seul, je possédais la fleur digne d'une telle place. Elle ornait le rosier donné par ma mère à mon jour de naissance. Je l'avais attendue depuis plusieurs

mois, et nul autre bouton ne devait s'épanouir sur l'arbuste. Elle était là, à demi entr'ouverte, dans son diadème de mousse, objet d'une longue espérance et d'un naïf orgueil ! J'hésitai quelques instants ! nul ne me l'avait demandée ; je pouvais facilement éviter sa perte ! Aucun reproche ne devait m'atteindre : mais il s'en élevait un sourdement en moi-même. Quand tous les autres s'étaient dépouillés, devais-je seul garder mon trésor ? Fallait-il donc marchander à Dieu un des présents que je tenais de lui comme tout le reste. A cette dernière pensée, je détachai la fleur de sa tige et j'allai la placer au sommet du tabernacle.

Ah ! pourquoi ce sacrifice, qui fut pour moi si difficile et si doux, m'a-t-il laissé un souvenir qui me fait sourire aujourd'hui ? Est-il bien sûr que le prix de ce que l'on donne soit dans le don lui-même plutôt que dans l'intention ? Si le verre d'eau de l'Évangile doit être compté au pauvre, pourquoi la fleur ne serait-elle point comptée à l'enfant ? Ne dédaignons point les humbles générosités du premier âge ; ce sont elles qui accoutument l'âme à l'abnégation et à la sympathie. Cette rose mousseuse, je l'ai gardée longtemps comme un saint talisman ; j'aurais dû la garder toujours comme le souvenir de la première victoire remportée sur moi-même.

Depuis bien des années, je n'ai point revu les solennités de la *Fête-Dieu* ; mais y retrouverais-je mes heureuses sensations d'autrefois ? Oh ! je me rappelle encore, quand la procession avait passé, ces promenades à travers les carrefours jonchés de fleurs et ombragés de rameaux verts ! Enivré par les derniers parfums d'encens qui se mêlaient aux senteurs des seringat, des jasmins et des roses, je marchais sans toucher la terre ; je souriais à tout ; le monde entier était à mes yeux le paradis, et il me semblait que Dieu flottait dans l'air !

Du reste, cette sensation n'était point l'exaltation d'un moment ; plus intense à certains jours, elle persistait néanmoins dans l'ordinaire de la vie. Bien des années se sont écoulées ainsi dans un épanouissement de cœur et dans une confiance qui empêchait la douleur, sinon de venir, du moins de rester. *Certain de ne pas être seul*, je reprenais bientôt courage, comme l'enfant qui se rassure parce qu'il entend à côté la voix de sa mère. Pourquoi ai-je perdu cette assurance des premières années ? Ne sentirais-je plus aussi profondément que *Dieu est là* !

Étrange enchaînement de nos idées ! Une date vient de me rappeler mon enfance, et voilà que tous les souvenirs fleurissent autour de moi ! D'où vient donc la plénitude de bonheur de ces commencements de la vie ? A bien regarder, rien n'est sensiblement changé dans ma condition ; je possède comme alors la santé et le pain de chaque jour ; j'ai seulement de plus la responsabilité ! Enfant, je recevais les jours tels qu'ils m'étaient donnés, un autre avait les soucis de prévoir. En paix avec moi-même, pourvu que j'eusse accompli les devoirs présents, j'abandonnais l'avenir à la prudence de mon père ! Embarqué dans une destinée dont je n'avais point la direction, je me laissais emporter sur ce vaisseau comme un simple passager. Là était tout le secret de ma joyeuse sécurité ! Depuis, la sagesse humaine me l'a enlevée. Chargé seul de mon sort, j'ai voulu en devenir le maître au moyen d'une lointaine prévoyance ; j'ai tourmenté le présent par mes préoccupations d'avenir ; j'ai mis mon jugement à la place de la Providence, et l'heureux enfant s'est transformé en homme soucieux !

Triste progrès et peut-être grande leçon ! Qui sait si plus d'abandon envers celui qui régit le monde ne m'eût point épargné toutes ces angoisses ? Peut-être le bonheur n'est-il possible ici-bas qu'à la condition de vivre comme l'enfant livré aux devoirs de chaque journée et confiant, pour le reste, à la bonté de notre Père divin.

Ceci me rappelle l'oncle Maurice ! peu de gens l'ont connu, car c'était un homme pauvre, obscur et silencieux ; mais quand j'ai besoin de me raffermir dans le bien, je retourne vers lui ma pensée ; je le revois avec sa douce expression

demi-souriante, demi-attendrie ; j'entends sa voix toujours égale et caressante comme un souffle d'été ! Son souvenir garde ma vie et l'éclaire. Lui aussi a été ici-bas un saint et un martyr. D'autres ont montré les chemins du ciel ; lui, il a fait voir les sentiers de la terre !

Mais, sauf les anges chargés de tenir compte des dévouements inconnus et des vertus cachées, qui a jamais entendu parler de mon oncle Maurice ? Seul, peut-être, j'ai retenu son nom, et je me rappelle encore son histoire !

Eh bien ! je veux l'écrire, non pour les autres, mais pour moi-même ! On dit qu'à la vue de l'Apollon le corps se redresse et prend une plus digne attitude ; au souvenir d'une belle vie, l'âme doit se sentir de même relevée et ennoblie.

Un rayon du soleil levant éclaire la petite table sur laquelle

j'écris ; la brise m'apporte l'odeur des résédas et les hirondelles tournoient avec des cris joyeux au-dessus de ma fenêtre !... L'image de l'oncle Maurice sera ici à sa place parmi les chants, la lumière et les parfums.

La suite à la prochaine livraison.

ILES ANGLAISES DE LA MANCHE.

Il y a dans la Manche, à l'entrée de la baie du mont Saint-Michel, entre le cap de la Hougue en Normandie, et le cap Frébel en Bretagne, un groupe d'îles que leur situation géographique attache à la France, mais qui depuis le dou-



Vue du port de Saint-Héliér, île de Jersey. — Dessin de Morel-Fatio.

zième siècle appartiennent à l'Angleterre. Parmi ces îles, il n'en est guère que trois qui méritent ce nom : Jersey, à 20 kilomètres sud-ouest de la France, et à 120 kilomètres de l'Angleterre ; Guernesey, à 40 kilom. sud-sud-ouest du cap de la Hougue ; Aurigny ou Alderney, entre ce cap et Guernesey, à l'est du phare anglais des Caskets. On remarque en outre, à l'est de Guernesey, trois îlots : Sark, Herm et Jethon.

Toutes ces îles dépendent pour le spirituel de l'évêché de Winchester en Angleterre.

Jersey, la Cesarea de l'Itinéraire d'Antonin, s'enfonce dans la baie du mont Saint-Michel, au 49° 7' de latit. septentrionale, et au 4° 26' de longit. occidentale. « C'est un débris de notre primitive histoire, dit Chateaubriand dans ses Mémoires d'outre-tombe. Les saints venant d'Hibernie (Irlande) et d'Albion, dans l'Armorique, se reposaient à Jersey. »

Saint Méliér, solitaire qui donna son nom à la capitale de cette île, fut tué par les Vandales.

S'il faut en croire les historiens locaux, le groupe des îles de la Manche aurait été donné par un des rois mérovingiens, peut-être par Childebert I^{er}, à saint Samson et à saint

Magloire, abbé et évêque régional en Bretagne, mort, dit-on, le 24 octobre 575.

Plus tard elles relevèrent du duché de Normandie, et reconnurent pour suzerain le roi de France, jusqu'au règne de Philippe-Auguste. Ce prince ayant cité devant l'assemblée des grands barons (30 mai 1203) Jean sans Terre, roi d'Angleterre et duc de Normandie, qui de sa propre main avait poignardé son neveu Arthur, duc de Bretagne, l'assemblée déclara le roi anglais coupable de parricide, et confisqua toutes ses terres et comtés au profit du roi de France. L'arrêt de confiscation fut aisément mis à exécution sur le continent ; mais l'archipel normand suivit la fortune du meurtrier et refusa d'entrer dans la grande communauté française qui déjà, sous l'effort de l'ambition royale, commençait à se former.

A diverses reprises, nous essayâmes de renouer violemment les liens que les îles de la Manche avaient violemment rompus.

Vers 1338, au moment où Édouard III, roi d'Angleterre, envahissait la France, nous nous emparâmes de Guernesey que l'on ne tardait point à nous reprendre.

Trente ans plus tard, une poignée d'aventuriers français et espagnols opéraient dans cette île une descente qui est restée dans le souvenir des habitants sous le nom de descente des Sarragousais.

En 1404, un corsaire nommé Penhoët, et qui se prétendait grand amiral de Bretagne ou de France, ravageait les côtes de Jersey.

Dans un rapport adressé en 1781 par le gouverneur de Cherbourg, au cabinet de Versailles, on lit ces remarques derrière lesquelles se cachait peut-être la pensée d'une descente sérieuse et régulière : « Jersey et Guernesey font notre désespoir au début de chaque guerre par un *corsairage* très-actif. L'habitude de la mer rend les habitants très-braves ; bons tireurs, ils forment un corps de milice bien discipliné, et qui serait en état, presque seul, de repousser l'ennemi descendu. Leur attachement au gouvernement anglais est

très-fort et proportionné à leur intérêt. Bons voisins pendant la paix, liés même assez étroitement par la contrebande qui les enrichit avec les habitants de la côte de Normandie et de Bretagne, ils deviennent très-dangereux en guerre. »

Ces considérations ont encore aujourd'hui presque toute leur force. La langue française, ou pour mieux dire un jargon mêlé d'anglais et de patois normand, se parle dans les îles de la Manche ; mais il est exclu de la conversation, des affaires et de la littérature. Il ne lui reste que les tribunaux, les assemblées politiques et les cérémonies religieuses. En un mot, il n'existe plus, dans les îles normandes, qu'à l'état de langage officiel, c'est-à-dire de langue morte.

Du reste, la société même, dans sa hiérarchie et ses dénominations, est entièrement anglaise. Au sommet figurent les écuyers (squires), que l'on appelle aussi à Guernesey les soixante, du nom d'un club qu'ils ont formé ; viennent en-



Vue de Saint-Pierre, île de Guernesey.— Dessin de Morel-Fatio.

suite les gentilshommes (gentlemen) ou les quarante, puis les sieurs (sirs), puis les paysans que l'on nomme maîtres (masters).

On y trouve, au même degré qu'en Angleterre, le goût de la viande de boucherie et des liqueurs spiritueuses. On y trouve les mille sectes de l'anglicanisme. Le respect de la coutume et des us féodaux est professé aussi rigoureusement en Jersey et en Guernesey que dans les comtés anglais. Il n'y a que la capitale même de Guernesey dans l'intérieur de laquelle les fils aînés ne reçoivent point de préciput. Partout ailleurs on reconnaît le droit d'aînesse.

Du reste, plus heureuses que l'Irlande et même que l'Écosse, dont l'annexion à la couronne d'Angleterre est une suite de la conquête, les îles normandes sont plutôt les alliées que les sujets de la Grande-Bretagne. C'est librement qu'elles ont épousé sa fortune ; et, en se détachant de la couronne française, elles ont fait la réserve de tous leurs privilèges, droits, franchises et institutions : aussi se gouvernent-elles par elles-mêmes et sont-elles chargées de leur propre défense. Les seuls représentants du pouvoir central dans les îles sont le gouverneur militaire, le bailli et le procureur de la cou-

ronne, et pour que les lois émanant du parlement britannique puissent être appliquées en Jersey et en Guernesey, il faut qu'elles aient reçu la sanction de l'assemblée des états locaux.

Le bailli est généralement natif du pays et choisi parmi les magistrats. Il préside, par une confusion assez étrange de deux éléments fort distincts, le corps législatif et le corps judiciaire.

En Guernesey, chaque paroisse (il y en a dix) nomme au scrutin cent quatre-vingts officiers municipaux que l'on appelle douzeniers. Chaque paroisse a de plus deux constables (maires), élus par ceux de leurs coparoiens qui sont sujets aux taxes publiques, c'est-à-dire qui possèdent un immeuble dans l'île ou dans l'une de ses annexes, Aurigny, Sark, Herm et Jethou, ou une valeur mobilière quelconque, telle que titre de rente, action industrielle, etc., etc., etc., en quelque pays que ce soit.

Les douzeniers sont élus à vie, les constables pour trois ans. Ces derniers peuvent être réélus une ou deux fois.

Les vingt constables et les cent quatre-vingts douzeniers réunis aux recteurs des paroisses, au bailli, aux douze juges

(jurés justiciers) de la cour royale et au procureur de la couronne, forment un corps de deux cent vingt-deux personnes appelé les États électifs, c'est-à-dire le corps électoral.

L'île de Jersey a, comme Guernesey, ses douzeniers et ses États.

Ces libertés et privilèges, ces espèces de parlements locaux, cette possession de soi-même qui peut-être aurait sauvé l'Irlande, sera-t-elle toujours laissée aux îles anglaises de la Manche? Leur reconnaîtra-t-on longtemps encore la faculté de s'imposer elles-mêmes, et le libre manquement du produit de leurs impositions? Les taxes de la Grande-Bretagne ne viendront-elles jamais restreindre la franchise de leurs ports et la pleine jouissance des avantages que leur assurent la fertilité de leur sol et l'industrie de leurs habitants? C'est ce dont il est permis de douter, surtout si l'on songe que ces îles coûtent annuellement plusieurs millions à l'Angleterre sans lui rien rapporter.

Les exilés politiques ou religieux ont de tout temps trouvé une bienveillante hospitalité dans les îles Guernesey et Jersey.

Chateaubriand aborda à Guernesey vers la fin de janvier 1793, lorsque, pour la seconde fois, il quittait la France. Après une courte relâche dans cette île, il s'embarqua pour Jersey. Il était malade alors de la petite vérole. « Tout expirant que je me sentais, écrit-il, je fus charmé de ses bocages. » « A Jersey, dit-il ailleurs, le printemps conserve toute sa jeunesse. Il pourrait encore s'appeler primevère comme autrefois, nom qu'en devenant vieux il a laissé à sa fille, la première fleur dont il se couronne. »

« Jersey est l'île des bannis, ajoute-t-il. Vers 1814, le duc de Berry partit de Londres pour Jersey. Dans cette île où quelques juges de Charles I^{er} moururent ignorés, il retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglais pour leur crime. »

La fiction elle-même s'est emparée de Jersey : c'est là que Voltaire, dans la *Henriade*, fait aborder le Béarnais après un orage ; c'est dans une des grottes de cette île, dont toute la côte septentrionale n'est qu'une chaîne de rochers, que le poète place le solitaire dont les paroles prophétiques révèlent à Henri IV son abjuration prochaine et sa rentrée à Paris.

Soyez plus prudents pour vos enfants que, peut-être, ils vous l'avez été pour vous-mêmes. Pères à leur tour, ils vous imiteront, et chacun de vous aura préparé des générations heureuses qui se transmettront avec votre souvenir le culte de votre sagesse.

LA BEAUME.

RECHERCHES SUR LES ANCIENS THÉÂTRES DE PARIS.

Voy. 1848, p. 292, 332 ; 1849, p. 79.

THÉÂTRES DE LA FOIRE.

Sous la dénomination de *théâtres de la foire*, on comprenait, jusqu'à la fin du dernier siècle, les spectacles qui s'étaient établis sur l'emplacement des marchés Saint-Germain et Saint-Laurent.

Dans le douzième siècle la foire Saint-Germain commençait deux semaines après Pâques, et durait huit jours ; l'abbé et les religieux de Saint-Germain des Prés, propriétaires du privilège et du terrain où elle se tenait, en vendirent une première moitié à Philippe le Hardi ; la seconde fut acquise par Louis XII qui l'abolit. Mais elle fut ensuite rétablie, et, après avoir changé plusieurs fois d'époque et de durée, elle fut définitivement fixée au 3 février, avec autorisation de se prolonger pendant deux mois entiers, au grand bénéfice des petits marchands et industriels, qui louaient du seigneur abbé de Saint-Germain le droit d'y faire leurs étalages.

C'était sous deux espèces de halles, logues de cent trente

pas, larges de cent, composées de vingt-deux travées et couvertes d'une charpente remarquable par son élévation et sa construction, que se tenait la foire Saint-Germain. Neuf rues en droite ligne partageaient en vingt-quatre groupes toutes les boutiques appelées *loges*. Ça et là, on avait laissé des espaces vides et creusé des puits pour remédier aux fréquents accidents du feu. Les boutiques les plus éloignées du centre étaient celles des marchands de draps et d'étoffes ; on vendait des verreries, de la faïence, de la porcelaine et autres menues marchandises dans celles qui étaient immédiatement les plus rapprochées ; les autres enfin, plus voisines de la place du milieu, étaient occupées par les orfèvres, les bijoutiers, les merciers, les lingères, les peintres et les marchands de tableaux.

Dans la journée, le peuple seul fréquentait ce marché ; mais à la tombée de la nuit, le beau monde accourait en foule, et, au feu des lumières, au bruit des promenades, aux cris des marchands, la foire prenait un air de fête qui s'anima bientôt de jeux et de divertissements de plus en plus nombreux et variés.

Au temps de Scarron, on montrait les marionnettes à la foire Saint-Germain. Ce furent les premiers spectacles qui s'y introduisirent. Un nommé Bonnet, qui a écrit, sous Louis XIV, une histoire de la danse, affirme avoir vu à cette foire des rats danser sur la corde au son des instruments, se tenant debout sur leurs pattes de derrière, et portant de petits contre-poids, comme de véritables danseurs de corde : mais sa surprise fut encore plus excitée par un rat blanc de Laponie, qui dansa une sarabande « avec autant de sagesse et de gravité qu'aurait pu le faire un Espagnol. » Enfin Bonnet parle avec un enthousiasme partagé, dit-il, par tous les habitants de la ville de Paris, d'un singe nommé *Diver-tissant*, qui non-seulement dansait le menuet aussi bien que lui Bonnet, mais se montrait en outre fort adroit sur le bilboquet, et apprenait même à jouer du violon.

Aux animaux savants vinrent se joindre dans les deux foires les faiseurs de tours et de gobelets, et à leur suite les sauteurs et danseurs de corde ; mais les théâtres proprement dits et les représentations dramatiques n'y parurent que vers la fin du règne de Louis XIV, et occasionnèrent entre les acteurs forains et ceux de l'Opéra et de la Comédie française des querelles, des luttes passionnées et des procès qui excitèrent pendant plusieurs années l'intérêt et la gaieté du public.

Il y avait alors rue Mauconseil, dans l'ancien théâtre de l'hôtel de Bourgogne, une excellente troupe italienne. Un matin les comédiens trouvent la porte de leur théâtre fermée et gardée par les gens du roi ; en même temps le lieutenant de police leur signifie, au nom de Sa Majesté, l'ordre de quitter au plus vite et Paris et la France. Quelle était la cause de cette rigueur inattendue ? On ne l'a jamais bien connue ; la version la mieux établie est que dans une comédie appelée *la Fausse prude*, l'arlequin Constantini s'était permis des allusions offensantes à la personne de madame de Maintenon.

La nouvelle du désastre de la Comédie italienne n'est pas plus tôt répandue, que les danseurs forains s'emparent des pièces de son répertoire et les représentent, se fondant sur les franchises et la suspension de tous les privilèges accordés aux marchands des foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

Mais les acteurs de la Comédie française, attentifs au maintien de leurs droits que cette nouveauté attaquait, obtiennent du lieutenant de police, M. de la Reynie, une sentence « portant défenses à tous particuliers, hors les comédiens français, de représenter aucune comédie ou farce dans la ville de Paris, sous peine d'amende. » Les danseurs interjetèrent appel de cette sentence devant le parlement, et, pendant l'examen du procès, continuent leurs jeux ; puis, lorsque tous les délais suggérés par leurs procureurs sont épuisés, lorsque la chicane n'est plus possible, et que le parlement a confirmé les sentences de la police, ils déclarent

aux comédiens français que si l'arrêt leur interdit de jouer une comédie, le parlement du moins ne leur défend pas de représenter des fragments de pièces et des scènes détachées; et en vertu de cette interprétation ils rouvrent leurs théâtres.

Nouvelle opposition de la Comédie française, nouvelle sentence de M. de la Reynie, nouvel appel et nouvelles procédures des forains, appuyés cette fois par un prince de l'Église, par le cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Germain, qui vient défendre les libertés de la foire de son abbaye, et ne veut pas renoncer aux bénéfices que les joneurs de farces lui procurent. Pendant toutes ces chicanes, ceux-ci gagnent du temps et encaissent de grosses recettes jusqu'au jour où le parlement met fin à toute équivoque et défend aux acteurs de la foire de représenter sur leurs théâtres « aucun spectacle où il y ait des dialogues. »

Les forains, forcés d'obéir, déclarent hautement qu'ils ne joueront plus de dialogue; mais quelques jours après ils annoncent *Scaramouche pédant scrupuleux*, comédie en trois actes et en monologues. Sept comédiens jouaient dans cette pièce; quand l'un d'eux avait parlé, il se retirait dans la coulisse, et revenait aussitôt après sur le théâtre, d'où l'acteur qui y était resté disparaissait à son tour.

On peut juger des cris poussés par les comédiens français, à la nouvelle de cette étrange interprétation de l'arrêt. Ils dénoncent à la police, à la justice, à tous les tribunaux, un expédient emprunté, disaient-ils, à *Scapin* ou à *l'avocat Patelin*. Mais il ne leur en fallut pas moins subir encore une fois toutes les lenteurs de la justice, tous les degrés et conflits de juridiction, tous les ajournements, défauts et vices de forme, toutes les informations, nullités et temporisations opposés par leurs adversaires qui ne demandaient qu'à gagner du temps, attendre enfin que les procureurs eussent vidé jusqu'au dernier de leurs sacs, avant d'obtenir un arrêt définitif contre leurs infatigables rivaux.

Exaspérés par tant de délais et par les moqueries du public, ils se livrèrent à un acte de vengeance presque incroyable.

Le samedi 20 février 1709, après la sortie du spectacle, plusieurs escouades du guet à pied et à cheval, quarante archers de la robe courte, commandés par deux exempts de police, accompagnés de deux huissiers au parlement, porteurs de son arrêt, entourent la principale loge des acteurs forains, l'envahissent, ayant à leur suite le sieur Pelletier, menuisier de la Comédie française, et plusieurs ouvriers armés de haches, de scies, de marteaux et de leviers. Les huissiers lisent l'arrêt du parlement, et à l'instant la démolition commence. On se jette sur les loges, les banquettes, les décorations; tout est mis en pièces, et, la destruction consommée, la colonne expéditionnaire se retire triomphante avec tous ceux qui l'avaient accompagnée.

Mais à peine les archers sont-ils hors de vue que, sans perdre en vaines lamentations un temps qui leur paraît précieux, les acteurs forains, aidés de quelques ouvriers et gens du peuple qui compatissent à leur infortune, rétablissent en peu d'heures tout ce qui vient d'être brisé et rompu; dès le lendemain ils jettent dans Paris de nouvelles affiches, et le public accourt en foule. C'était encore une recette, la dernière peut-être, mais la plus considérable qu'ils eussent jamais faite.

Il est aisé de s'imaginer l'effet que cet événement produisit sur les comédiens français. Leurs archers et leurs huissiers reviennent en force; cette fois on ne se contente pas de déchirer les décorations ou de briser les banquettes, on en anéantit les débris, et douze archers laissés sur ce champ de destruction eurent la joie, pendant plusieurs jours, de s'en chauffer amplement.

Force fut donc aux pauvres acteurs forains de se soumettre, et de circonscrire leurs jeux dans les limites imposées par les arrêts. Mais à quels expédients n'eurent-ils pas encore recours pour échapper à la vigilance de leurs ennemis

en se donnant la satisfaction de les livrer impunément à la risée du public. C'est ainsi que, dans l'impossibilité où ils se trouvèrent alors de représenter des pièces régulières, ils se mirent à contrefaire les meilleurs acteurs de la Comédie française; ils les rendaient reconnaissables non-seulement par les caractères qu'ils représentaient au théâtre, mais encore en copiant grotesquement leurs gestes et les sons de leurs voix. Cette dernière manière de les peindre consistait à prononcer d'un ton tragique des mots sans aucun sens, mais qui se mesuraient comme des vers alexandrins. Ce jargon, qui eut un succès fou, était, disaient-ils, celui des Romains: ils désignaient ainsi les acteurs du Théâtre-Français.

Enfin, condamnés à ne jouer que des monologues ou des pantomimes, ils imaginèrent l'usage des cartons, sur lesquels on imprima en gros caractères et en termes laconiques tout ce que le jeu des acteurs ne pouvait rendre; à la prose on substitua bientôt des couplets sur des airs connus; l'orchestre en jouait l'air, l'acteur en mimait l'intention, le public, excité par quelques compères placés dans la salle, les chantaient en chœur, et les forains réalisaient ainsi la vérité de cette pensée que Panard plaçait dans leur bouche à quelques années de là :

Les lois ne sont qu'une barrière vaine
Que les hommes franchissent tous;
Car par-dessus les grands passent sans peine,
Les petits par-dessous.

Aussi les directeurs de l'Opéra comprirent-ils les premiers que l'on s'opposerait vainement au développement de ces petits théâtres, plus goûtés chaque jour du public. Les comédiens français refusant obstinément aux acteurs forains le droit de parler, l'Opéra leur vendit celui de chanter, et le théâtre de la foire Saint-Laurent prit aussitôt le titre d'*Opéra-Comique*.

La Comédie française céda à son tour, mais de mauvaise grâce et en revendiquant toujours les concessions qu'on lui arrachait, et dont ses adversaires ne lui savaient dès-lors aucun gré. L'auteur de *Giblas* et de *Turcaret*, Lesage, que son ressentiment contre les comédiens français et la nécessité de faire subsister sa famille avaient jeté dans un genre inférieur dont il s'occupa pendant vingt-six années, leur porta les coups les plus rudes; il écrivit pour les théâtres de la foire cent et une pièces, prologues et divertissements, et il n'en existe peut-être pas une où l'on ne trouve quelque épigramme acérée contre ces suzerains de l'art dramatique. Il avait pour collaborateurs habituels d'Orneval et Fuzelier. D'autres auteurs, Lafont, Autreau, Piron, Fromageot, Vadé, Favart, Sedaine et Panard, leur succédèrent, et telle est l'origine de nos théâtres de vaudeville et de l'Opéra-Comique que devait illustrer le génie des Grétry, des Dalayrac, des Boieldieu.

Notre première gravure représente une scène du *Monde renversé*, jolie pièce de Lesage, dont voici le sujet :

Arlequin et Pierrot, montés sur un griffon qui les a transportés à travers les airs, descendent dans le royaume de l'enchanteur Merlin. Arlequin s'écrie :

Helas! qu'allons-nous faire,
Mon cher Pierrot ici?
Cela me désespère.

PIERROT.
Cela m'afflige aussi.
Dans ce climat sauvage,
Sans crédit, sans argent,
Nous resterons pour gage,
Si l'appétit nous prend.

ARLEQUIN.
S'il nous prend! il nous a déjà pris. Est-ce que tu n'as pas faim?

PIERROT.
Pardonne-moi, vraiment, ... et encore plus soif.

ARLEQUIN.

Ah ! que je mangerais bien à présent un bon saucisson de Bologne ! je le croquerais jusqu'aux arêtes.

PIERROT.

Et moi, je boirais bien une pinte de vin, mesure de Saint-Denis.



Théâtre de la Foire. — Une scène du « Monde renversé. »

Il descend aussitôt du ciel sur la tête d'Arlequin un gros saucisson, et une bouteille sur celle de Pierrot.

PIERROT.

O merveille !

O merveille !

Un invisible échanson
Me fournit une bouteille.

ARLEQUIN.

O merveille !

O merveille !

J'aperçois un saucisson
D'une grosseur sans pareille.

Ils se jettent sur le saucisson et la bouteille, et s'assoient à terre.

ARLEQUIN.

En vérité, mon ami, le pays est meilleur que nous ne pensions. Il ne nous manque plus qu'une table à présent.

Il sort de dessous terre une table à deux couverts. L'étonnement que leur causent de tels enchantements ne les empêche pas de dévorer ce qui leur est tombé du ciel, et comme l'appétit vient en mangeant, Arlequin demande un dindon, Pierrot des macarons, des biscuits.

ARLEQUIN.

Je mangerais bien du laitage
Pour me rafraîchir les poumons.

PIERROT.

Moi je demande du fromage
Avec quelques petits ratons.

Leur appétit satisfait, ils apprennent qu'ils sont dans le pays du « Monde renversé, » et ils voient passer tour à tour un philosophe qui ne fait que rire et chanter, des savants qui ne se disputent pas, des marchands scrupuleux et des juges incorruptibles, des notaires pleins de probité, et des comédiens jouant continuellement des pièces nouvelles, vivant bien ensemble, et regardant les auteurs comme leurs maîtres. Arlequin et Pierrot, qui sont comédiens, ne reviennent pas de leur surprise. Puis surviennent l'Innocence et la Bonne-Foi, habitantes éternelles de ce beau pays. Un procureur, M. de La Candeur, ne s'arrête qu'un instant à causer avec les deux étrangers, pressé qu'il est de courir chez un de ses confrères pour concilier deux plaideurs ; il les laisse avec un chevalier qui est doux et modeste, point ivrogne, pas du tout escroc, qui a de l'argent dans son gousset, et qui ne sait pas ce que c'est qu'un créancier.

Arlequin et Pierrot, émerveillés de tout ce qu'ils voient et entendent, ne veulent plus quitter un monde si extraordinaire. Merlin les marie à Diamantine et à Argentine, ses deux nièces, après les avoir touchés de sa baguette, ce qui les transforme en honnêtes gens ; un tel renversement les étonne plus que tout le reste. La pièce finit par un ballet où les danseurs ont les pieds en l'air et dansent sur leurs mains.

Le Rappel de la Foire à la vie est la suite d'une autre parade jouée sous le titre de *Funérailles de la Foire*. Le sage et d'Orneval les composèrent toutes deux sur les bruits de fermeture et de réouverture des théâtres de la foire Saint-Laurent.



Théâtre de la Foire. — Une scène du « Rappel de la Foire à la vie. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

INSTRUCTION DES AVEUGLES.

I. — DE QUELQUES AVEUGLES CÉLÈBRES (1).



Saunderson, aveugle, professeur de mathématiques à l'Université de Cambridge.

ANASTASSI (Joseph-Pierre-Charles), né à Rome, peintre d'histoire, un des collaborateurs de la grande collection des tableaux, bas-reliefs et statues du Musée, dirigée par Visconti, étant devenu aveugle à l'âge de trente-deux ans, se

livra à l'étude de la mécanique. Par le moyen du toucher seulement, il a fait en relief des modèles de fortifications aussi réguliers que ceux du dépôt de la guerre aux Invalides. Il a présenté à la Société d'encouragement pour l'industrie

(1) Extrait de l'Essai sur l'instruction des aveugles, par le docteur Guillié, ancien directeur général et médecin en chef de l'Institution des jeunes aveugles de Paris (1820). Le docteur Guillié a donné une liste des aveugles qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, se sont rendus célèbres dans les sciences ou dans les arts: il a compris dans cette liste beaucoup de personnes qui ne sont

devenues aveugles qu'à un âge avancé et n'ont guère produit ensuite que des œuvres purement intellectuelles. Ici nous ne citons que les aveugles frappés de cécité dès leur enfance, ou ceux qui, privés plus tard de l'usage de la vue, ont donné des preuves remarquables d'une habileté extraordinaire à réparer par le toucher ou la force de l'esprit la perte de ce sens précieux.

nationale, et à la Société royale académique des sciences, des modèles de bains à vapeur secs et humides, supérieurs à tous ceux qui avaient été proposés jusqu'alors.

AVISSE, né à Paris, s'embarqua très-jeune sur un bâtiment qui partait pour faire la traite des nègres. Frappé d'un coup de vent sur la côte d'Afrique, il perdit la vue par une violente inflammation qui en fut la suite. Ses parents le firent admettre à l'Institution des aveugles, où, en peu d'années, il devint professeur de grammaire et de logique. On a de lui une comédie en un acte et en vers, intitulée *la Ruse d'aveugle*, qui fut jouée le 2 nivôse an v; une scène aussi en vers, ayant pour titre : *L'Atelier des aveugles travailleurs*; et plusieurs autres pièces imprimées en 4 vol. in-12.

CARULHI, organiste de la collégiale de Nantes, aveugle-né, célèbre musicien; il notait rapidement la musique, au moyen d'un cylindre, avec des clous d'épingle à têtes de différentes grandeurs, placés comme ils le sont sur les cylindres des vielles de Barbarie; il pouvait imprimer lui-même sa musique. Il mourut à Nantes, en 1789, au moment où il allait faire paraître un traité de composition.

CHATELAIN (Martin), né aveugle à Warwick, au commencement du dix-septième siècle, faisait, au tour, des ouvrages parfaits, tels que des violes, des flûtes, etc. On lui demandait un jour ce qu'il désirait le plus de voir : — Les couleurs, répondit-il, parce que je connais presque tout le reste au toucher. — N'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel? — Non, dit-il, j'aimerais mieux le toucher.

C***. Digby dit des choses extraordinaires d'un précepteur de son fils, qui était si complètement aveugle qu'il n'apercevait point la lueur du soleil. Il surpassait en habileté les plus forts joueurs d'échecs, et connaissait presque tous les autres jeux. A de longues distances, il lançait des traits sans s'éloigner du but qu'on lui avait fixé. Il allait sans guide, non-seulement dans la maison, mais même à l'extérieur et dans les promenades. Il se plaçait à table et mangeait avec une telle dextérité qu'il était impossible aux étrangers de supposer qu'il fût aveugle. Il s'apercevait, quand ses élèves récitaient en sa présence, dans quelle situation ils se tenaient, et il distinguait aisément les jours sombres des jours sereins.

FERDINAND (Charles), natif de Bruges, perdit la vue dans sa première jeunesse. Il était musicien, philosophe et orateur. Il professa les belles-lettres à Paris. Il mourut, l'an 1496, dans le couvent des Bénédictins de Chezal-Benoît, près Bourges. Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin; le plus remarquable est celui intitulé : *De tranquillitate animi*; Paris, 1515.

FERNAND (Jean), né en Belgique d'un père espagnol très-pauvre, était aveugle de naissance; il surmonta ces deux obstacles, et devint poète, logicien, philosophe et musicien excellent.

GAMBASIUS de Volterre, ou Jean GONNELLI, sculpteur. Ayant touché dans tous les sens une statue de marbre qui représentait Cosme de Médicis, il en fit une argile parfaitement ressemblante. Le prince Ferdinand, grand-duc de Toscane, l'envoya à Rome pour modeler la statue du pape Urbain VIII, qui fut aussi très-ressemblante. Il en fit ensuite beaucoup d'autres avec un égal succès.

G***. Laurent Stengel raconte qu'en 1602, un jeune ébéniste d'Ingolstadt, qui polissait un tube de bronze, l'approcha imprudemment d'un lieu où il y avait de la poudre qui s'enflamma et dont l'explosion lui fit perdre la vue. Il fut transféré dans un hôpital où se trouvaient des infirmes et des vieillards. Il se plaça dans un lieu écarté, afin de travailler plus à son aise; il entoura son lit de rayons et le décora de peintures avec beaucoup d'adresse. Il fit ensuite, sans autre secours qu'un couteau grossier, deux moulins à poivre pourvus de roues, d'axes, de denticules, et enfin de tout ce qui est nécessaire à la mouture. L'un de ces moulins fut trouvé si exact et si régulier qu'on le jugea digne d'être placé dans la galerie des objets rares et curieux, à Munich.

HUBER de Genève, excellent naturaliste, auteur d'une excellente histoire des abeilles et des fourmis (voy. 1834, p. 199), n'a eu d'autre aide pour faire ce grand travail que son domestique qui lui apprenait les couleurs des insectes, dont il percevait ensuite la forme et la grosseur par le toucher, avec la même facilité qu'il les reconnaissait à leur bourdonnement lorsqu'elles volaient dans l'air. Ce laborieux écrivain a publié aussi un ouvrage fort estimé sur l'éducation.

LESUEUR (François), né à Lyon le 5 août 1766, de parents très-pauvres, perdit la vue à l'âge de six semaines; il vint à Paris en 1778, et mendiait à la porte d'une église de cette ville, lorsque Haüy, lui reconnaissant des dispositions à l'étude, l'accueillit et se chargea de l'instruire; il lui promit une somme égale à celle qu'il recevait par l'aumône. Lesueur commença à étudier en octobre 1784. Six mois après, il savait déjà lire, composer avec des caractères en relief, imprimer; en moins de deux années, il apprit la langue française, la géographie et la musique.

LOMAZZO (Jean-Paul), né à Milan en 1588, était déjà habile dans la peinture et dans les belles-lettres, lorsqu'il perdit la vue à l'âge de dix-sept ans. Il écrivit beaucoup sur la peinture. Son principal ouvrage, qui est très-estimé, a pour titre : *Idea del tempio della pittura*, Milan, 1590, in-4^o.

LOUVREX (Mathias-Guillaume), né à Liège en 1665, était profond dans la connaissance du droit civil et canonique. Il connaissait non-seulement tous les livres d'une ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin. Il dictait avec beaucoup de facilité, et rarement ses manuscrits étaient raturés. Il mourut à Liège le 12 septembre 1734.

MALAVAL (François), né à Marseille en 1627, perdit la vue dès l'âge de neuf mois. Après avoir fait d'excellentes études, il s'attacha principalement aux auteurs mystiques, et devint un des plus ardents partisans du quietisme et du molinisme. Son livre intitulé *Pratique facile*, etc., fut censuré à Rome.

MARGUERITE de Ravenne, ainsi nommée du lieu où elle fit sa demeure ordinaire, était née à Russi, petite ville entre Faenza et Ravenne; elle perdit la vue n'étant âgée que de trois mois. Née de parents pauvres, elle acquit tant de connaissances, que dès l'âge de quatorze ans on la consultait de toutes parts sur des points difficiles de théologie ou de morale; elle a été souvent arbitre dans des discussions de la plus haute importance. Elle dicta à l'abbé de Ferme, chanoine de Saint-Jean de Latran, les règlements de la congrégation des Clercs réguliers. Cette vertueuse et savante fille mourut le 23 janvier 1505.

NICAISE de Malidnes était en grande réputation, dans le quinzième siècle, par l'étendue de son savoir. On considérait comme un prodige qu'aveugle dès l'âge de trois ans, il eût pu perfectionner autant l'étude des sciences les plus relevées. Il enseigna publiquement dans l'Université de Cologne le droit canon et le droit civil, étant de mémoire de longs passages. Ayant été élu docteur de Louvain, le pape lui permit de se faire consacrer prêtre. Il employa le reste de sa vie à la prédication, et mourut à Cologne en 1492. Urithème et Valère ont fait mention de lui dans la Bibliothèque des écrivains des Pays-Bas.

PARADIS (Mademoiselle), de Vieune en Autriche, qui perdit la vue âgée de deux ans, fit, en 1784, à Paris, les délices du concert spirituel. Cette virtuose, qui avait un grand talent pour la composition, avait trouvé un moyen d'écrire elle-même ce qu'elle composait, en figurant les accords.

PFEFFEL, de Colmar, qui perdit la vue étant très-jeune, par suite d'une violente ophthalmie, a composé des poésies dont quelques-unes ont été traduites en français par M. de Gérando. Il fut conseiller privé du margrave de Bade. Il établit à Colmar une école militaire pour les clairvoyants, où les

enfants des meilleures familles étaient placés. Pfeffel mourut à Colmar, sa patrie, en 1809.

PONTANUS ou DUPONT (Pierre), grammairien, de Bruges, surnommé l'Aveugle parce qu'il perdit la vue à l'âge de trois ans, florissait vers le commencement du seizième siècle. Il enseigna les belles-lettres à Paris avec grand succès, et publia plusieurs écrits qui augmentèrent sa réputation et sa célébrité : 1° une Rhétorique ; 2° Traité de l'art de faire des vers.

POTIER (François). Son goût pour la peinture et la mécanique allait jusqu'à la passion. Il présenta à la Société royale de Londres le modèle d'une machine hydraulique qui lui valut l'honneur d'être admis au nombre des membres de cette société savante. Il mourut à Kilmanton, en Angleterre, en 1678.

PYGAN (Blaise-François, comte de), naquit à Remies près Marseille, en 1604. Il porta les armes dans sa jeunesse, se trouva au passage des Alpes et aux barricades de Suze. Louis XIII le combla de faveurs. Un coup de mousquet lui avait fait perdre un œil au siège de Montauban ; il perdit l'autre en Portugal, étant encore fort jeune et venant d'être fait maréchal de camp. Il se livra dès-lors avec ardeur à l'étude des mathématiques, et se fit un nom parmi les ingénieurs et les astronomes. Son Traité des fortifications, qu'il composa longtemps après avoir perdu la vue, fut imprimé en 1645, et passa, jusqu'à l'apparition de ceux de Vauban, pour le premier ouvrage qu'on eût publié jusqu'alors sur cette matière.

REMPHUS (Georges-Évrard), né en 1627, docteur en médecine de la Faculté de Hanau, alla s'établir à Amboine, l'une des Moluques, où il perdit la vue. Il n'avait jamais reçu de leçons de botanique avant ce malheur ; mais il prit, étant aveugle, un tel goût pour l'étude de cette science, qu'il s'y rendit très-habile par ses propres recherches. Il savait parfaitement distinguer, au goût et au toucher, la nature et la forme d'une plante d'avec une autre. Il réunit toutes les plantes qu'il avait recueillies dans ses herborisations, et en forma un herbier divisé en douze livres qu'il dédia, en 1690, au conseil de la Compagnie des Indes. Ce recueil parut, avec un supplément, par les soins de J. Burman, en 6 vol. in-fol., sous le titre de *Herbarium Amboinense*. On a encore de lui : *Imagines Piscium testaceorum*. Leyde, 1711, in-fol.

SALINAS ou SALINES, natif de Burgos, perdit la vue à l'âge de huit ans. Il n'en devint pas moins habile helléniste et très-savant mathématicien. Il mourut en 1560. On a de lui un Traité de la musique en latin, imprimé à Salamanque en 1592, in-fol., et une traduction en vers espagnols de quelques épigrammes latines.

SAUNDERSON (Nicolas) naquit en 1682, dans la province d'York.

Il lit ses humanités. Entraîné par son goût vers l'étude des mathématiques, il fut obligé, par la modicité de sa fortune, à en donner des leçons publiques qui étaient très-suivies. Il expliqua les ouvrages de Newton sur la lumière et les couleurs.

Withon ayant renoncé à sa chaire de professeur de mathématiques dans l'Université de Cambridge, Saunderson fut nommé pour lui succéder en 1711. Ce fut à cette époque qu'il publia ses *Éléments d'algèbre*, ouvrage extraordinaire et rempli de démonstrations singulières. « On a peine à concevoir d'abord, dit M. Lefebvre-Cauchy (1), comment un aveugle peut se distinguer dans les sciences mathématiques. Mais si l'on réfléchit que les idées de quantité, qui sont les principaux objets des mathématiques, peuvent s'acquérir par le sens du toucher aussi bien que par celui de la vue, qu'une attention fixe et soutenue est la principale disposition pour cette étude, et que nécessairement les aveugles sont moins distraits que les autres hommes, on pensera peut-être qu'au-

cune branche de la science n'est mieux adaptée à leur situation. »

Saunderson imagina une arithmétique palpable et une planchette percée de trous, dans laquelle plaçant des chevilles ou des épingles de diverses grosseurs qui prenaient des valeurs différentes selon le lieu qu'elles occupaient, il faisait avec facilité les opérations les plus compliquées. Nous reproduisons (p. 204) les figures de ces planchettes et la description qu'en a donnée William Inclif, le disciple, l'ami et le successeur de Saunderson, dans l'ouvrage qu'il publia à Dublin en 1747.

Sa planchette à calculer est mince et unie, et a un peu plus d'un pied en carré ; elle se trouve enchâssée dans un petit cadre dont les bords s'élèvent tant soit peu au-dessus de la planchette, qui contient un grand nombre de lignes parallèles en même nombre, formant des angles droits avec les premières. Les bords de la planchette ont des rainures à la distance d'environ deux pouces l'une de l'autre, et à chaque rainure appartiennent cinq des parallèles dont nous venons de parler ; chaque pouce carré se trouve divisé en cent petits carrés. A chaque point d'intersection, la planchette est percée d'un petit trou destiné à recevoir une cheville ; car c'est au moyen de ces chevilles qu'il exprimait ses nombres. Il employait deux sortes de chevilles ou épingles de différentes grandeurs ; au moins leurs têtes étaient différentes et se distinguaient sans peine par l'atouchement. Il avait, dans deux boîtes qui étaient toujours devant lui, une grande quantité de ces chevilles dont les pointes étaient ôtées. Il reste à étudier l'usage qu'il faisait des chevilles et de la planchette.

On remarquera d'abord que chaque caractère numérique a, dans la planchette, son carré particulier composé de quatre autres petits carrés contigus décrits ci-dessus, et qui, par cela même, laissent un petit intervalle entre chaque caractère, et ce caractère était différent, selon la différence de grandeur ou de situation d'une ou de deux chevilles dont il était toujours composé. Voici le système qu'il s'était formé. Une grande cheville au centre du carré (et c'était là son unique place) signifiait un zéro : c'est pourquoi je la désignerai par ce nom ; sa principale fonction consistait à conserver l'ordre et la distance entre les caractères et les lignes. Ce zéro est toujours présent, excepté le seul cas où il s'agit de démarquer l'unité, qui est exprimée par la substitution d'une petite cheville à la place de la grande qui est au centre.

S'il faut exprimer deux, le zéro doit être remis à sa place et la petite cheville placée précisément au-dessus. Pour exprimer trois, le zéro doit rester où il est et la petite cheville être fixée à l'angle supérieur, vers la droite. Pour exprimer quatre, la petite cheville descend et suit immédiatement le zéro. Pour exprimer cinq, la petite cheville descend jusqu'à l'angle inférieur, à droite. Pour exprimer six, la petite cheville doit être au-dessous du zéro. Pour exprimer sept, la place de la petite cheville est l'angle inférieur, à gauche. Pour exprimer huit, la petite cheville monte jusqu'au niveau du zéro. Enfin, pour exprimer neuf, la petite cheville occupe l'angle supérieur, à gauche.

Par cette invention, les dix caractères numériques pouvaient se connaître sans peine au moyen du seul atouchement. Mais pour que le lecteur se forme une idée plus distincte de ces caractères, il suffira qu'il jette les yeux sur les fig. 1 et 2 du tableau.

Les grandes chevilles ou zéros, qui étaient toujours au centre des petits carrés, et le plus souvent à égale distance l'une de l'autre, lui servaient de guides pour garder sa ligne, pour fixer les limites de chaque caractère et empêcher toutes les autres méprises qui auraient pu avoir lieu. Comme trois des parallèles perpendiculaires suffisaient pour un seul caractère, trois des parallèles horizontales suffisaient pour une autre ligne, et ainsi de suite, sans danger de les confondre. De cette manière, il pouvait avoir à la fois sur sa planchette

(1) Biographie universelle.

quelques lignes de caractères l'un au-dessus de l'autre, et diviser, par conséquent, avec facilité un nombre d'un autre. Il plaçait et déplaçait d'ailleurs ses chevilles avec une vitesse inconcevable.

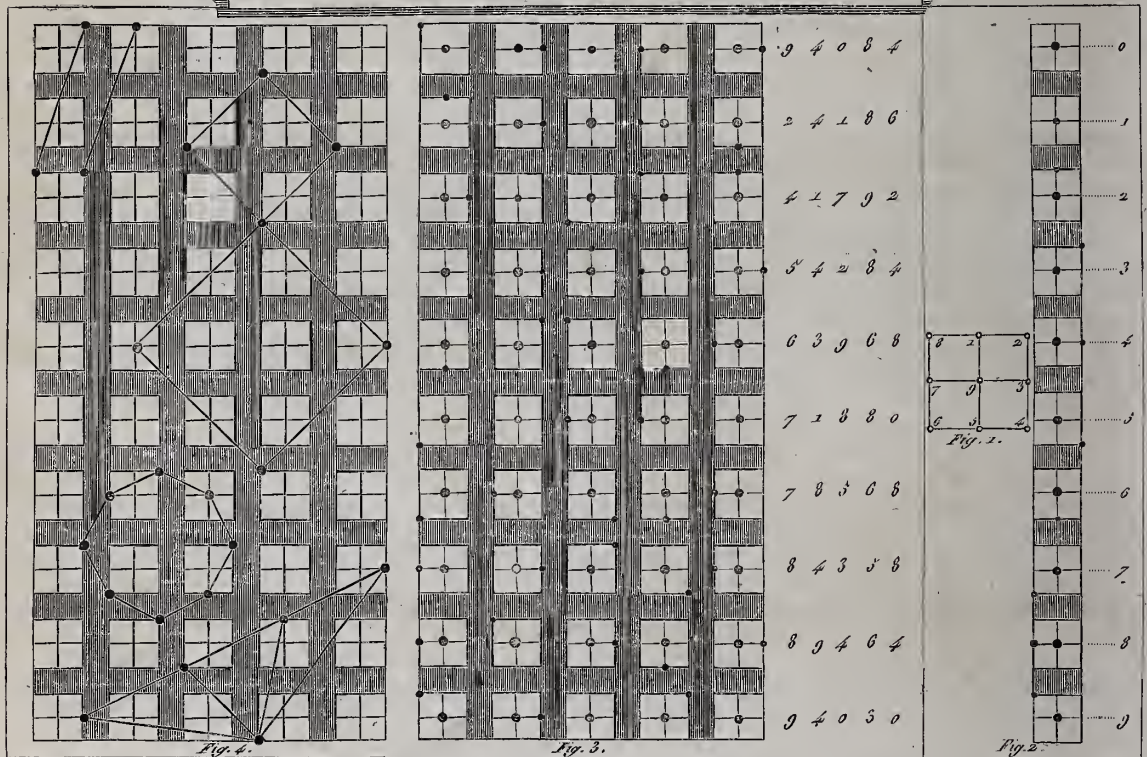
Les échantillons de cette arithmétique, réduits à des nombres vulgaires, consistent en des tables arithmétiques, qu'il avait calculées et gardées pour son propre usage; mais on ne saurait deviner le but qu'il s'était proposé en les calculant. Elles semblent avoir quelques rapports aux tables des sinus naturels, des sécantes et des tangentes, et consistent en quatre pièces de bois solide, ayant la forme de parallépipèdes rectangles, et environ onze pouces de longueur sur cinq et demi de largeur, et quelquefois plus d'un demi-pouce d'épaisseur. Les deux faces opposées de chacun de ces parallépipèdes sont partagées en petits carrés, précisément comme la planchette décrite ci-dessus, mais n'ont de trous qu'aux endroits

nécessaires, les chevilles y étant affermées. Chaque face contient neuf petites tables arithmétiques, chacune de dix nombres, et chaque nombre est composé de cinq caractères.

La fig. 3 est le modèle d'une addition dont les nombres sont représentés au côté droit. La même planche devenait au besoin géométrique, et servait à démontrer les propriétés des figures rectilignes. Saunderson plaçait chacune de ses chevilles ou épingle dans les points angulaires, et en les entourant d'un fil de soie il rendait apparentes toutes les figures qu'il voulait former, comme on le voit sur la fig. 4. Au moyen de la table dont on se sert aujourd'hui à l'Institution et des chiffres qu'on a imaginés, les aveugles calculent de la même manière que les clairvoyants et sans aucune convention arbitraire.

Saunderson avait le tact si perfectionné par l'exercice, qu'en parcourant une suite de médailles il discernait les vraies des fausses. La moindre vicissitude de l'atmosphère

TABLES DE SAUNDERSON.



était sensible pour lui. Assistant un jour à des observations astronomiques, il remarquait, par l'altération des rayons du soleil sur sa figure, quand un nuage passait entre le disque du soleil et lui. Cela est d'autant plus extraordinaire, qu'il n'était pas seulement privé de la vue, mais même de l'organe.

Il mourut à Cambridge en 1739, âgé de cinquante-six ans.

SCHOMBERG (Uldaric), né en Allemagne vers le commencement du dix-septième siècle, devenu aveugle à l'âge de trois ans, ne s'en livra pas moins à l'étude des belles-lettres qu'il professa avec honneur à Altorf, à Leipsik, à Hambourg, etc.

WEISSEMBOURG de Manheim, devint aveugle à l'âge de sept ans. Il écrivait parfaitement et lisait avec des caractères qu'il avait inventés pour lui-même quoiqu'il n'en eût vu d'aucune sorte avant sa cécité. Il était excellent géographe, et composa des cartes et des globes dont il se servait pour étudier la géographie. Il avait imaginé une planche arithmétique qui diffère peu de celle de Saunderson.

QUELQUES JEUX DU MOYEN AGE.

Voy. 1848, p. 314.

On compte aujourd'hui plus de professeurs de danse et de musique que de professeurs d'escrime : il en était tout autrement au moyen âge. Aux douzième et treizième siècles, en Angleterre comme en France, à Londres comme à Paris, il y avait un nombre incroyable de gens habiles à enseigner l'usage des armes de toute espèce, offensives ou défensives, épées longues ou courtes, rapières, poignards, lances, hallebardes, bâtons longs et courts, etc. Les jours de fête, après la prière du soir, on voyait devant les boutiques les jeunes apprentis s'exercer ensemble aux jeux militaires. Notre premier dessin, emprunté à un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne, paraît représenter une de ces scènes : les deux jeunes gens se servent de bâtons courts en guise d'armes plus nobles.

Dans une des premières livraisons de ce recueil (1833, p. 304), nous avons figuré un jongleur indien montrant



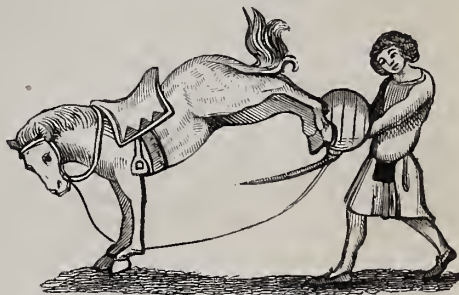
Jeu du Bouclier.—Manuscrit de 1344. (Bibliothèque Bodleienne.)



Hérodiade dansant.—Livre de prières de la Bibliothèque nationale.



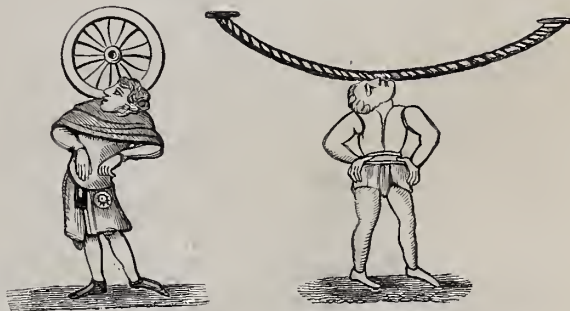
Coq dansant sur des échasses.—Manuscrit de 1344. (Bibl. Bodl.)



Cheval tambourinant.—Commenc. du XIV^e siècle. (Bibl. Bodl.)



Danse anglo-saxonne au son de la corne et de la trompette. —VII^e siècle.



Tour de force de la roue. — Danseur de corde. — XIV^e siècle. (Bibliothèque Bodleienne.)



Jeu de boule.—XIV^e siècle.



Jeu de balle.—XIV^e siècle.



Jeu présumé de la Mourre.—Manuscrit de 1344. (Bibliothèque Bodleienne.)

une chèvre qui se tient en équilibre, les quatre pieds rapprochés et posés sur l'étroite extrémité d'un bâton planté en terre. Ce coq dansant sur des échasses au son du fifre et du tambour est beaucoup plus surprenant; mais on ne peut refuser de croire à la possibilité de ce fait singulier lorsqu'on a eu occasion de lire les prodiges de patience des jongleurs du moyen âge, et lorsqu'on sait jusqu'où peuvent aller l'instinct et la docilité de certains animaux.

Ce cheval jouant du tambourin n'étonnera point beaucoup les lecteurs que l'art des Franconi a en quelque sorte blasés sur tous les raffinements de l'éducation du cheval. Les plus beaux tours de ces célèbres écuyers n'étaient point, du reste, inconnus de nos pères. Ménestrier, dans son *Traité des tournois*, raconte comment Pluvinel, maître écuyer de Louis XIII, et trois gentilshommes exécutèrent à cheval un ballet en présence du roi. Ce qui pourrait paraître plus extraordinaire, ce serait le fait affirmé par quelques chroniqueurs anglais du treizième siècle, qu'ils avaient vu un cheval danser sur une corde tendue. Nous avons parlé ailleurs d'un cheval que l'on avait exercé à l'escrime.

Les tours d'adresse et les jeux suivants n'ont guère d'autre intérêt que de montrer comment, à toutes les époques, les moyens d'exciter la curiosité ou de se divertir ont été à peu

près les mêmes. La danse sur les mains (fig. 2), et cette espèce de bourrée (fig. 5), sont pour ainsi dire universelles dans les siècles et dans les pays. On a vu des baladins porter de plus lourds fardeaux qu'une roue (fig. 6). On voit plus rarement le tour du personnage qui paraît entreprendre de s'élever sur une corde, ou de s'y suspendre tout au moins à l'aide des dents.



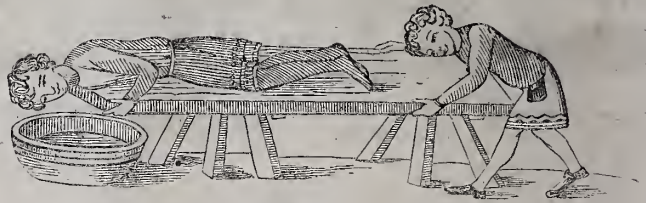
Il n'y a point non plus à s'étonner beaucoup de l'imagination qui a fait trouver ce jeu de la marmite, ainsi que les variations du jeu de boule et du jeu de balle (p. 205). Mais



Le Roi et le Fou.



Jeu des deux chandelles. — xiv^e siècle. (Bibl. Bodl.)



Jeu du bane. — xiv^e siècle. (Bibl. Bodl.)

on ne se rend pas compte aussi facilement du jeu à trois personnages (dernière figure de la p. 205), à moins que ce ne soit tout simplement le jeu de la moure, si populaire en Italie (voy. 1836, p. 17). Quant à cette macarade représentant un roi que précède un fou, il semble possible d'y reconnaître un des jeux enfantins que nous avons décrits ailleurs (1847, p. 67). Enfin nous avons déjà cherché à donner quelque idée (1848, p. 316, figures 5 et 6) de ces jeux de la chandelle et du banc ou du baquet. Strutt pense, à l'égard du premier, que l'adresse du joueur consistait à allumer une des chandelles ou à les changer de main dans cette position difficile; et, à l'égard du second, que l'on plaçait au fond d'un vase ou d'un baquet rempli d'eau une pomme, et que le joueur était obligé de la prendre avec ses dents.

LAMBIN.

Les mots *lambin*, *lambiner*, n'existaient pas dans notre langue avant Denis Lambin, professeur au Collège de France

et l'un des premiers érudits de son siècle. La lenteur de son argumentation ou de son style donna sujet à ses ennemis d'employer proverbialement son nom dans le sens qu'il a conservé; singulière fortune pour le nom d'un tel travailleur! Lambin a laissé de nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, et de grands travaux de philologie. Né à Montreuil-sur-Mer, il mourut en 1572, âgé d'environ cinquante-six ans.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158.

JUIN.

Suite. — Voy. p. 194.

Sept heures. Il en est des destinées comme des aurores; les unes se lèvent rayonnantes de mille lueurs, les autres noyées dans de sombres nuages. Celle de l'oncle Maurice fut

de ces dernières. Il vint au monde si chétif qu'on le crut condamné à mourir; mais, malgré ces prévisions que Fon pouvait appeler des espérances, il continua à vivre souffrant et contrefait.

Son enfance dépourvue de toutes les grâces le fut également de toutes les joies. Opprimé à cause de sa faiblesse, raillé pour sa laideur, le petit bossu ouvrit en vain ses bras au monde, le monde passa en le montrant au doigt.

Cependant sa mère lui restait, et ce fut à elle que l'enfant reporta les élans d'un cœur repoussé. Heureux dans ce refuge, il atteignit l'âge où l'homme prend place dans la vie, et dut se contenter de celle que dédaignaient les autres. Son instruction eût pu lui ouvrir toutes les carrières; il devint buraliste d'une des petites maisons d'octroi qui gardaient l'entrée de sa ville natale.

Renfermé dans cette habitation de quelques pieds, il n'avait d'autre distraction entre ses écritures et ses calculs que la lecture et les visites de sa mère. Aux beaux jours d'été, elle venait travailler à la porte de la cabane, sous l'ombre des vignes vierges plantées par Maurice. Alors même qu'elle gardait le silence, sa présence était une distraction pour le bossu. Il entendait le cliquetis de ses longues aiguilles à tricoter; il apercevait ce profil doux et triste qui rappelait tant d'épreuves courageusement supportées; il pouvait, de loin en loin, appuyer une main caressante sur ces épaules courbées et échanger un sourire!

Cette consolation devait bientôt lui être enlevée. La vieille mère tomba malade, et il fallut, au bout de quelques jours, renoncer à tout espoir. Maurice, éperdu à l'idée d'une séparation qui le laissait désormais seul sur la terre, s'abandonna à une douleur sans mesure. A genoux, près du lit de la mourante, il l'appelait des noms les plus tendres, il la serrait entre ses bras comme s'il eût voulu la retenir dans la vie. La mère s'efforçait de lui rendre ses caresses et de répondre; mais ses mains étaient glacées, sa voix déjà éteinte. Elle ne put qu'approcher ses lèvres du front de son fils, pousser un soupir et fermer les yeux pour jamais!

On voulut emmener Maurice, mais il résista en se penchant égaré sur cette forme désormais immobile.

— Morte! s'écriait-il; morte celle qui ne m'avait jamais quitté, celle qui m'aimait seul au monde! morte, vous ma mère! Ah! que me reste-t-il alors ici-bas!

Une voix étouffée répondit :

— Dieu!

Maurice se redressa épouvanté! Était-ce un dernier soupir de la morte ou sa propre conscience qui avait répondu? Il ne chercha point à le savoir; mais il avait compris la réponse, et il l'accepta.

Ce fut alors que je commençai à le connaître; j'allais souvent le voir à la petite maison d'octroi; il se prêtait à mes jeux d'enfant, me racontait ses plus belles histoires, et me laissait cueillir ses fleurs. Déshérité de toutes les grâces qui attirent, il se montrait indulgent pour ceux qui le fuyaient, reconnaissant pour ceux qui venaient à lui. Sans s'offrir jamais, il était toujours prêt à accueillir. Abandon, dédain, il subissait tout avec une patiente douceur, et sur cette croix de la vie où l'insultaient ses bourreaux, il répétait, comme le Christ :

— « Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Aucun autre employé ne montrait autant de probité, de zèle et d'intelligence; mais ceux qui auraient pu faire valoir ses services se sentaient repoussés par sa difformité. Privé de protecteurs, il vit toujours ses droits méconnus. On lui préférait ceux qui avaient son plaisir, et, en lui laissant l'humble emploi qui le faisait vivre, on semblait lui faire grâce. L'oncle Maurice supporta l'injustice comme il avait supporté le dédain; méconnu par les hommes, il levait les yeux plus haut et se confiait au jugement de Celui qu'on ne peut tromper.

Il habitait dans le faubourg une vieille maison où logeaient des ouvriers aussi pauvres que lui, mais moins abandonnés. Une seule de ses voisines vivait sans famille, dans une petite mansarde où pénétraient la pluie et le vent. C'était une jeune fille pâle, silencieuse, sans beauté, et que recommandait seulement sa misère résignée. On ne la voyait jamais adresser la parole à une autre femme; aucun chant n'égayait sa mansarde; enveloppée dans un morne abattement comme dans une sorte de linceul, elle travaillait sans ardeur et sans distraction. Sa langueur avait touché Maurice; il essaya de lui parler; elle répondit avec douceur, mais brièvement. Il était aisé de voir que son silence et sa solitude lui étaient plus chers que la bienveillance du petit bossu; il se le tint pour dit et redevenu muet.

Mais l'aiguille de Toinette la nourrissait à grand-peine; bientôt le travail s'arrêta! Maurice apprit que la jeune fille manquait de tout et que les fournisseurs refusaient de lui faire crédit. Il conrut aussitôt chez ces derniers et s'engagea à leur payer secrètement tout ce qu'ils donneraient à Toinette.

Les choses allèrent ainsi pendant plusieurs mois. Le chômage continuait pour la jeune couturière qui finit par s'effrayer des obligations qu'elle contractait envers les marchands. Elle voulut s'en expliquer avec eux, et dans cette explication tout se découvrit.

Son premier mouvement fut de courir chez l'oncle Maurice pour le remercier à genoux. Sa froideur habituelle avait fait place à une inexplicable attendrissement; il semblait que la reconnaissance eût fondu toutes les glaces de ce cœur engourdi.

Délivré dès-lors de l'embarras du secret, le petit bossu put donner plus d'efficacité à ses bienfaits. Toinette devint pour lui une sœur aux besoins de laquelle il eût droit de veiller. Depuis la mort de sa mère, c'était la première fois qu'il pouvait mêler quelqu'un à sa vie. La jeune fille recevait ses soins avec une sensibilité réservée. Tous les efforts de Maurice ne pouvaient dissiper son fond de tristesse; elle paraissait touchée de sa bonté; elle le lui exprimait parfois avec effusion; mais là s'arrêtaient ses confidences. Penché sur ce cœur fermé, le petit bossu ne pouvait y lire. A la vérité, il s'y appliquait peu: tout entier au bonheur de n'être plus seul, il acceptait Toinette telle que ses longues épreuves l'avaient faite; il l'aimait ainsi et ne souhaitait autre chose que de conserver sa compagnie.

Insensiblement cette idée s'empara de son esprit jusqu'à y effacer tout le reste. La jeune fille était sans famille ainsi que lui; l'habitude avait adouci pour elle sa laideur; elle semblait le voir avec une affection compatissante! Que pouvait-il attendre de plus? Jusqu'alors l'espoir de se faire accepter d'une compagne avait été repoussé par le petit bossu comme un rêve; mais le hasard semblait avoir travaillé à en faire une réalité. Après bien des hésitations, il s'enhardit et se décida à lui parler.

C'était un soir: l'oncle Maurice très-ému se dirigea vers la mansarde de l'ouvrière. Au moment d'entrer, il lui sembla entendre une voix étrangère qui prononçait le nom de la jeune fille. Il poussa vivement la porte entr'ouverte et aperçut Toinette qui pleurait appuyée sur l'épaule d'un jeune homme portant le costume de matelot.

A la vue du petit bossu, elle se dégagea vivement, courut à lui et s'écria :

— Ah! venez, venez, c'est lui que je croyais mort! c'est Julien, c'est mon fiancé!

L'oncle Maurice recula en chancelant. Il venait de tout comprendre d'un seul mot!

Il lui sembla que la terre fléchissait et que son cœur allait se briser; mais la même voix qu'il avait entendue près du lit de mort de sa mère retentit de nouveau à son oreille, et il se redressa ranimé. DIEU lui restait toujours.

Lui-même accompagna les nouveaux mariés sur la route lorsqu'ils partirent, et, après leur avoir souhaité tout le bon-

heur qui lui était refusé, il revint résigné à la vieille maison du faubourg.

Ce fut là qu'il acheva sa vie, abandonné des hommes, mais non, comme il le disait, du *Père qui est aux cieux*. Partout il sentait sa présence; elle lui tenait lieu du reste. Lorsqu'il mourut, ce fut en souriant, et comme un exilé qui s'embarque pour sa patrie. Celui qui l'avait consolé de l'indigence et des infirmités, de l'injustice et de l'isolement, avait su lui faire un bienfait de la mort!

Huit heures. Tout ce que je viens d'écrire m'a troublé! Jusqu'à présent, j'ai cherché des enseignements pour la vie dans la vie! Serait-il donc vrai que les principes humains ne puissent toujours suffire? qu'au-dessus de la bonté, de la prudence, de la modération, de l'humilité, du dévouement lui-même, il y a une grande idée qui peut seule faire face aux grandes infortunes, et que si l'homme a besoin de sa vertu pour les autres, il a besoin du sentiment religieux pour lui-même?

Quand, selon l'expression de l'Écclésiaste, *le vin de la jeunesse enivre*, on espère se suffire; fort, heureux et aimé, on croit, comme Ajax, pouvoir échapper à toutes les tempêtes *malgré les dieux*; mais, plus tard, les épaules se courbent, le bonheur s'effeuille, les affections s'éteignent, et alors, effrayé du vide et de l'obscurité, on étend les bras, comme l'enfant surpris par les ténèbres, et on appelle au secours Celui qui est partout.

Je demandais ce matin pourquoi tout devient confus pour les sociétés et pour les individus. La raison humaine allume en vain, d'heure en heure, quelque nouveau flambeau sur les bornes du chemin, la nuit devient toujours plus sombre! N'est-ce point parce qu'on laisse s'éloigner, de plus en plus, le soleil des âmes, DIEU?

Mais qu'importent au monde ces rêveries d'un solitaire? Pour la plupart des hommes, les tumultes du dehors étouffent les murmures du dedans, la vie ne leur laisse point le loisir de s'interroger; ont-ils le temps de savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être, eux, que préoccupe le prochain bail ou le dernier cours de la rente? Le ciel est trop hant, et les sages ne regardent que la terre.

Mais moi, pauvre sauvage de la civilisation, qui ne cherche ni pouvoir ni richesse, et qui ai abrité ma vie à l'idéal, je puis retourner impunément à ces souvenirs de l'enfance, et si Dieu n'a plus de fête dans notre grande cité, je tâcherai de lui en conserver une dans mon cœur.

PARABOLES.

INDULGENCE HORS DE SAISON.

Un riche amateur s'amusa de peinture, et quoique ses ouvrages fussent très-médiocres, il avait la manie de les produire. Il recherchait vivement les suffrages du public, et, très-sensible à la critique, il ne cessait pas de réclamer l'indulgence.

— Je ne suis pas un homme de métier, disait-il; je suis un simple amateur, et je ne fais de la peinture que mon amusement.

— C'est justement pour cela, lui dit un vieux connaisseur, que le public a le droit d'être sévère. Il ne faut pas implorer l'indulgence, quand on n'a pas pour excuse la nécessité.

VAINES APPARENCES.

Les pleurs et les gémissements ne sont pas la preuve suffisante d'une compassion sincère. La véritable pitié est agissante.

Trois frères déjà grands et forts jouaient sur le bord d'un étang: l'un d'eux y tomba. Les autres, le voyant se noyer, crièrent et se démènent; mais quoiqu'ils fussent bons nageurs, ils n'eurent pas le cœur de se jeter à l'eau. Ils coururent chez

leur père pour lui annoncer la funeste nouvelle; ils sanglotaient.

— Comment voulez-vous, leur dit-il, que je croie votre douleur sincère? Je vois bien vos yeux mouillés de larmes, mais vos habits sont tout secs!

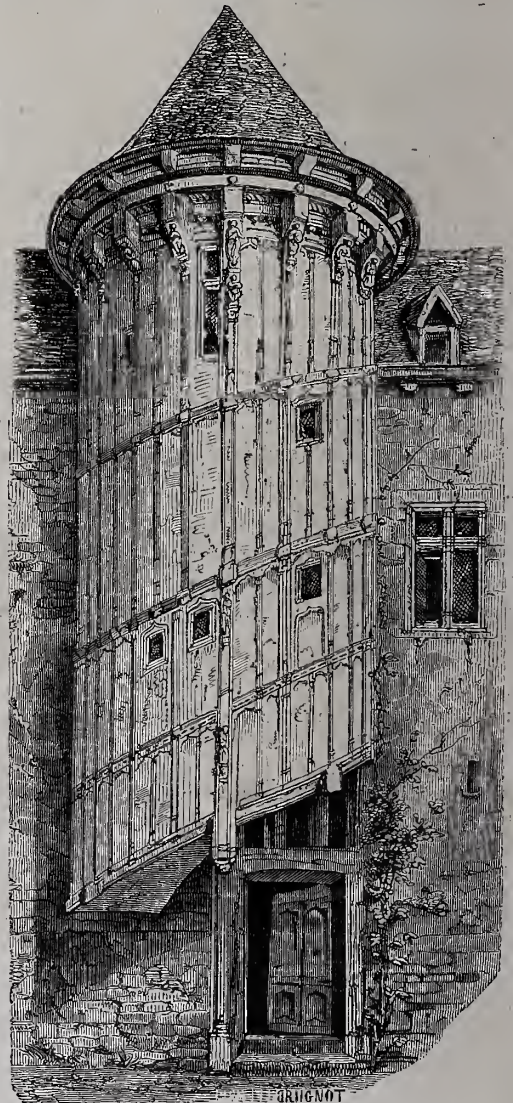
CAGE D'ESCALIER D'UN ANCIEN MANOIR

A CHARTRES

(Eure-et-Loir).

A l'époque dite de la renaissance, les traditions architecturales de la Grèce et de Rome se substituèrent à notre architecture nationale. Les premiers édifices où ce passage devienne visible sont d'un charme particulier que balance à peine la régularité plus savante des édifices ultérieurs.

La cage d'escalier que nous donnons ici appartient à cette époque de transition. Nous craignons que l'architecte qui a indiqué par de si gracieuses colonnettes la spirale de l'escalier, ait négligé d'établir une proportion suffisamment juste entre les dimensions de la cage et celles de la porte d'entrée au-dessus de laquelle elle se trouve.



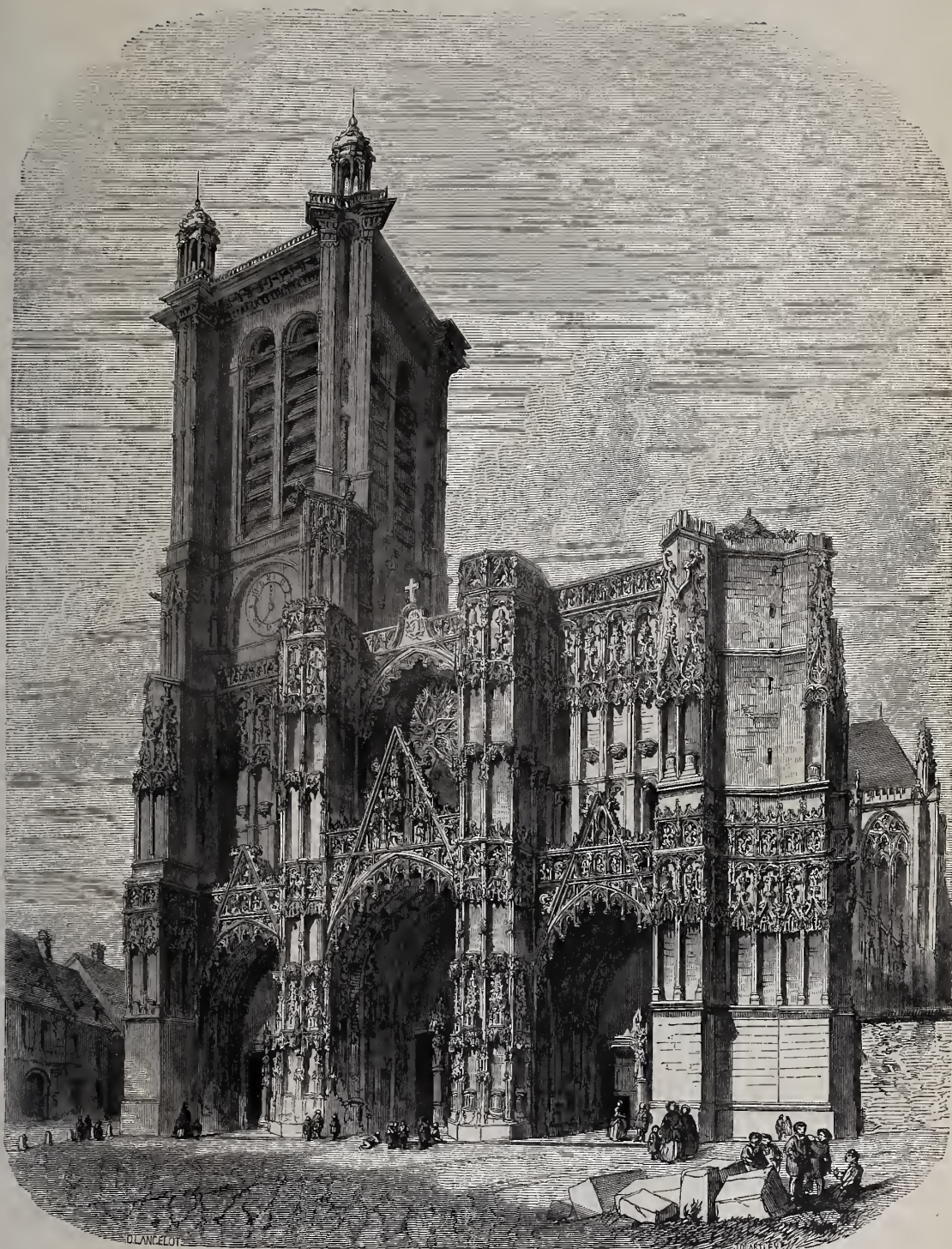
Cage d'escalier d'un ancien manoir, à Chartres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CATHÉDRALE SAINT-PIERRE DE TROYES

(Département de l'Aube).



La cathédrale de Troyes, si remarquable par son étendue, la beauté de sa décoration architecturale et la richesse de ses vitraux, n'était, au troisième siècle, qu'une chapelle placée sous l'invocation du Sauveur. Une église plus vaste remplaça ce premier temple au quatrième siècle et fit elle-même place à un autre monument élevé en 870 par l'évêque Othulphe, ruiné par les Normands en 898, et reconstruit par l'évêque Milon en 980. Le terrible incendie de 1188, qui consuma une grande partie de la ville, atteignit aussi la

cathédrale, alors couverte en plomb. Ce désastre ruina les habitants, et ce ne fut que vingt ans après que l'évêque Hervée commença à jeter les fondements du nouvel édifice qu'il voulut rendre magnifique; mais la mort arrêta ses projets. En 1223, le sanctuaire et les chapelles qui l'entouraient étaient seuls élevés. Le chœur, très-avancé sous l'évêque Nicolas de Brie (1253-63), fut achevé par Jean d'Auxois, élu en 1304. Les transepts sont du temps des rois Philippe le Bel et Louis le Hutin, dont on voyait, avant le badigeonnage,

les écussons peints aux voûtes. La nef, continuée au quatorzième siècle, fut interrompue par les guerres et reprise en 1450 pour être achevée en 1492. Le clocher, construit au centre des transepts, ayant été renversé par une tempête, ne fut relevé qu'en 1430. Les premiers fondements du grand portail et des tours furent posés, en 1506, par l'évêque Jacques Raguier. Ce fut Martin Chambige, de Beanvais, maître de maçonnerie, qui en dirigea les travaux en 1510 ; il fut remplacé par Jean de Soissons, qui céda sa charge à Jean Bailly en 1550. Celui-ci continua la tour, qui ne fut achevée qu'en 1648. Le clocher, qui s'élevait à 60 mètres environ au-dessus des combles de l'église, attira plusieurs fois la foudre sur le monument ; en 1700, il fut incendié et il communiqua le feu aux toits de l'église.

Le portail principal est percé de trois portes à 53 mètres de largeur sur 33 mètres de hauteur, jusqu'à l'appui de la balustrade qui règne au-dessus de la rose centrale. La tour du nord a seule été achevée ; elle s'élève à 64 mètres jusqu'à la plate-forme, et les deux tourelles qui la surmontent ont 10 mètres d'élévation. Cette façade, divisée en trois parties verticalement par des contre-foris, présente le développement complet de l'art ogival qu'on désigne sous le nom de flamboyant. Toutes les surfaces lisses sont tapissées de moulures ; ce n'est partout que rinceaux, que clochetons. Le bord intérieur des arcades des trois portes est festonné en dentelles de pierre ; le même motif décore les voussures et descend jusqu'au niveau du sol. Les doubles trumeaux des portes sont bordés de feuillages et de figurines, et les tympans tapissés de moulures et de dais destinés à des statues qui n'existent plus, et que l'on attribuait au sculpteur Gentil ; les contre-foris sont dissimulés par des niches couronnées de dais où se voyaient autrefois des statues de saints ; la balustrade qui règne sur la plate-forme au-dessus des voussures de portes, et celle qui sépare le portail proprement dit de la base des tours, sont découpées à jour et figurent des fleurs de lis ajustées à des trèfles et réunies par de petits pilastres. La rosace centrale est un chef-d'œuvre de combinaison géométrique ; le pignon qui la surmonte et se rattache à la balustrade était terminé autrefois par l'écusson de France, qu'on a converti pendant la révolution en une figure des Tables de la loi.

La tour du nord, élevée, comme on l'a vu, à la fin du seizième et au dix-septième siècle, est en désaccord dans les parties supérieures avec le style du reste du portail ; les architectes l'ont terminée par un couronnement corinthien ; celle du sud n'a pu monter au-dessus du portail.

Le portail nord du transept, dit le petit portail, construit au treizième siècle, a été modifié dans les temps postérieurs ; il est divisé horizontalement par des balustrades en trois étages : le porche, l'étage intermédiaire formé d'une colonnade ogivale formant fenêtres, et la rose de style rayonnant. Le pignon terminal est un pan de bois recouvert d'ardoises qui fait un contraste fâcheux avec la légèreté de la rose qui est au-dessous.

Le portail sud, rétabli récemment, est disposé comme le précédent ; il avait déjà éprouvé de grands accidents à la fin du quatorzième siècle, et sa rose fut refaite vers 1530.

Les contre-foris qui soutiennent la poussée des voûtes, surtout le sanctuaire, font un effet pittoresque par leurs arcs-boutants à meneaux et leurs clochetons pyramidaux. La balustrade en forme de créneaux, qui règne au-dessus du grand comble, lui donne de la légèreté.

Le plan de la cathédrale forme cinq nefs, avec chapelles latérales et transepts. Les cinq nefs se réduisent à trois au sanctuaire ; autour duquel rayonnent des chapelles, et qui est terminé circulairement. L'étendue du vaisseau est de 120 mètres de longueur dans œuvre, sur 48 mètres de largeur. Treize arcades ogivales forment le chœur et sont appuyées sur des piliers cantonnés de colonnes qui se changent en monolithes autour du sanctuaire. Les fenêtres supérieures

sont divisées comme le triforium en quatre compartiments, et disposées dans la forme rayonnante. De belles verrières y brillent d'un vif éclat.

Les chapelles qui entourent la cathédrale sont nombreuses et construites dans le style des parties du corps du monument qu'elles avoisinent ; celles d'autour du sanctuaire, celle de la Vierge en particulier, sont admirables. Les autres, à mesure qu'on avance dans la nef, présentent les diversités du style ogival des quinzième et seizième siècles. Des vitraux nombreux et remarquables en remplissent les fenêtres, ainsi que les immenses baies de la haute nef et du sanctuaire, et les trois roses des portails. Les peintres troyens se sont signalés aux différentes époques de l'histoire de la cathédrale par des œuvres d'un grand mérite. Cette église possède encore des pierres tombales fort curieuses des chanoines des quinzième et seizième siècles (1).

DRAK LE FARFADET.

TRADITION POPULAIRE.

Au siècle dernier, vivait dans la petite ville de Gaillac, en Languedoc, un jeune marchand qui s'appelait Michel et qui, se trouvant en âge de s'établir, cherchait une femme. Pourvu qu'elle fût douce, spirituelle, riche, jolie et de bonne famille, peu lui importait le reste ; car Michel savait qu'il faut mettre de la modération dans ses desirs. Malheureusement, il ne voyait personne à Gaillac qui lui parût digne de son choix. Toutes les jeunes filles y avaient quelque défaut connu, sans parler de ceux qu'on ne connaissait pas. Enfin on lui parla d'une demoiselle de Lavaur, douée de qualités sans nombre et d'une dot de vingt mille écus. Cette dernière somme était précisément celle qu'il fallait à Michel pour s'établir : aussi tomba-t-il sur-le-champ très-amoureux de la jeune fille de Lavaur. Il fut présenté à la famille, qui lui trouva bonne mine et l'accueillit favorablement. Mais la jeune héritière avait plusieurs prétendants entre lesquels elle hésitait : après quelques pourparlers, il fut donc décidé qu'ils se réuniraient tous à une soirée, et qu'après les avoir comparés, les parents et la jeune fille choisiraient.

Au jour convenu, Michel partit donc de Gaillac pour Lavaur. Il avait mis lui-même dans son porte-manteau ce qu'il avait de plus galant : un habit vert-pomme, une veste gorge de pigeon, une calotte de velours noir, des bas de soie à fourchettes d'argent, des souliers à boucles, un œil de poudre et un ruban de queue satiné. Son cheval était enharnaché d'une resille à longues franges destinées à chasser les mouches, d'une bride ornée de houppes de filoselle, et d'une selle de cuir de porc. En outre, le prudent voyageur, n'ayant pas de pistolets à mettre dans ses fontes, y glissa un petit flacon d'eau-de-vie d'Andaye et quelques tranches de nougat aux pistaches, afin de pouvoir au besoin, comme Sosie, prendre courage pour les gens qui se battaient ailleurs.

En réalité, Michel était si anxieux de l'épreuve annoncée, qu'il sentait, à chaque instant, son cœur défaillir. Aussi, en apercevant de loin l'église de Lavaur, s'arrêta-t-il tout saisi. Il ralentit d'abord le pas de sa monture, puis mit pied à terre, et, afin de réfléchir à ce qu'il devait dire pendant la soirée d'épreuve, il entra dans un petit bois et s'assit sur le gazon.

Il avait tiré des fontes, pour se tenir compagnie, le nougat aux pistaches et le flacon qu'il avait placé entre ses genoux, de sorte que, sans y penser, il entrecoupait ses réflexions par des gorgées d'eau-de-vie d'Andaye et des bouchées de nougat. Ces distractions finirent par le ranimer et lui donner

(1) Cette notice est empruntée à la Géographie départementale, classique et administrative de la France, ouvrage consciencieux commencé par M. Badin, directeur de l'école normale de l'Yonne, qu'une mort prématurée a enlevé à ses amis l'an dernier, et par notre collaborateur M. Quantin, archiviste du département de l'Yonne.

confiance. Il en arriva à se reconnaître une somme de grâces, d'esprit et de vertus qui assurait infailliblement sa victoire; et comme le soleil avait disparu de l'horizon, il allait se lever pour continuer sa route, lorsqu'un bruit se fit entendre derrière lui dans les feuilles : c'était comme une multitude de petits pas qui frappaient l'herbe en cadence au son du galoubet et des cymbalettes. Michel étonné se retourna, et, à la lueur des premières étoiles, il aperçut une troupe de *Fossilières* qui accouraient conduits par leur roi Tambourinet. Le bouffon de ce peuple nain, le farfadet Drak, venait derrière en faisant la roue et poussant des cris de geai.

Les lutins entourèrent le voyageur avec mille témoignages d'amitié et mille souhaits de bienvenue. Michel, qui avait trop bu pour ne pas être brave, les accueillit en vieilles connaissances, et, voyant que tous leurs petits yeux se fixaient sur son nougat, il se mit à le leur égrener comme à des passereaux.

Malgré leur grand nombre, chacun eut sa mlette, sauf Drak, qui arriva quand tout était fini.

Tambourinet voulut ensuite savoir ce que c'était que l'eau d'Audaye, et le flacon passa de main en main jusqu'au bouffon qui le trouva vide et le jeta.

Michel éclata de rire.

— C'est justice, mon petit homme, dit-il au farfadet; pour ceux qui arrivent trop tard il ne doit rester que le regret.

— Je te ferai souvenir de ce que tu viens de dire là! s'écria Drak en colère.

— Et comment cela? demanda le voyageur ironiquement; penses-tu, par hasard, être de taille à te venger?

Drak disparut sans répondre, et Michel remonta à cheval après avoir pris congé de Tambourinet.

Il n'avait pas fait cent pas lorsque la selle tourna et l'envoya tomber rudement dans la poussière. Il se releva un peu étourdi, reboucla les sangles et enfourcha de nouveau sa monture; mais un peu plus loin, comme il passait un petit pont, l'étrier droit fléchit tout-à-coup, et il se trouva assis au milieu du ruisseau. Il en sortit de fort mauvaise humeur, et fit une troisième chute sur les cailloux du chemin où il faillit rester. Craignant, s'il persistait, de ne pouvoir se présenter entier à la famille de sa prétendue, il se décida à monter son cheval à cru et à prendre la selle sur son épaule. Il fit ainsi son entrée à Lavour, aux grands éclats de rire des gens qui soupaient sur leurs portes.

— Riez, riez, doubles sots! murmura Michel; ne voilà-t-il pas, en effet, une grande merveille qu'un homme porte sa selle quand elle ne veut pas le porter?

Enfin il atteignit l'auberge où il mit pied à terre et demanda une chambre pour quitter ses habits de voyage. Sa valise fut ouverte avec précaution, et toutes les pièces de sa toilette furent étalées sur le lit par ordre d'importance.

Songeant d'abord à sa coiffure, il mit en délibération s'il se poudrerait à blond ou à frimas. Cette dernière manière lui ayant paru plus tendre, il saisit la houpe de duvet de cygne et commença l'opération du côté droit; mais, au moment de finir, il s'aperçut qu'une main invisible poudrait à blond l'autre côté, si bien que sa tête, mi-partie jaune et blanche, avait l'apparence d'un citron à moitié écorcé.

Michel stupéfait se hâta de tout mêler avec le peigne, et, se trouvant trop pressé pour chercher à comprendre (ce qui lui demandait toujours du loisir), il étendit la main vers la bobine qu'enroulait le ruban de satin destiné à sa queue; la bobine échappa à ses doigts et tomba à terre. Michel courut pour la reprendre, mais elle semblait fuir devant lui: vingt fois il fut près de la saisir, et vingt fois ses mains impatientes la manquèrent; on eût dit un jeune chat jouant avec un osselet. Enfin il perdit patience, et, voyant que la soirée avançait, il se résigna à garder son vieux ruban et se hâta de prendre ses chaussures de maroquin.

Il boucla d'abord le soulier droit, puis le soulier gauche, et son regard, arrêté sur ce dernier, admirait l'élégance d'un pied qui ne sentait nullement sa roture, quand il s'aperçut

que la boucle du premier soulier pendait jusqu'à terre. Il s'occupa de la mieux arrêter... dans l'intervalle, celle du second soulier s'était défilée. Michel l'eut à peine remise en état, que l'autre réclama de nouveau ses soins. Il persista ainsi une heure entière, sans pouvoir arriver jamais à être chaussé des deux pieds.

Furieux, il remit ses escarpins de voyage pour en finir, et voulut prendre sa culotte de velours; mais, cette fois, ce fut bien une autre merveille! Au moment où il s'approchait du lit, la culotte, s'élançant elle-même à terre, se mit à parcourir la chambre avec mille gambades provocantes.

Michel pétrifié resta la bouche ouverte et le bras tendu, contemplant d'un regard effaré cette danse incongrue. Mais je vous laisse à penser ce qu'il devint lorsqu'il vit la veste, l'habit et le chapeau rejoindre la culotte, prendre leurs places respectives, et former une sorte de contrefaçon de lui-même qui commença à se promener en parodiant ses attitudes.

Pâle d'épouvante, il recula jusqu'à la fenêtre... Mais dans ce moment l'apparence *michelesque* s'étant retournée vers lui, il aperçut, sous le chapeau à trois cornes, la figure grimaçante de Drak qui lui faisait la nique.

Michel poussa un cri.

— Ah! méchant avorton, c'est donc toi! s'écria-t-il; sur mon âme, je te ferai repentir de ton insolence, si tu ne me rends à l'instant mes habits.

A ces mots, il s'élança pour les reprendre; mais Drak fit volte-face et se trouva à l'autre bout de la chambre. Le jeune homme, que le dépit et l'impatience mettaient hors de lui, se précipita de nouveau vers le farfadet, qui cette fois lui passa entre les jambes et s'élança dans l'escalier.

Michel l'y poursuivit avec rage; il grimpa à sa suite les quatre étages, arriva au grenier où Drak le fit tourner comme un cheval de manège jusqu'à ce qu'il lui prît fantaisie de s'échapper par une lucarne. Michel exaspéré prit le même chemin. Le malicieux farfadet le promena de toit en toit, traînant la culotte de velours, la veste et l'habit dans toutes les gouttières, au grand désespoir de Michel. Enfin, après une pérégrination de plusieurs heures à travers ces Pyrénées des chats et des hirondelles, Drak gagna une haute cheminée au pied de laquelle son adversaire fut forcé de s'arrêter.

Il se pencha alors vers le jeune homme haletant et découragé.

— Tu le vois, bel ami, dit-il en riant, tu m'as forcé de gêner ton costume de bal sur la mousse des toits; mais heureusement que je vois ici dessous la chaudière d'une blanchisseuse qui remettra tout en état.

A ces mots, Drak agita la culotte de velours au-dessus du tuyau de la cheminée.

— Que fais-tu, drôle? s'écria Michel.

— J'envoie ton costume à la lessive! dit le farfadet.

Et la veste, l'habit, le chapeau, suivirent la culotte dans le gouffre fumeux.

Le jeune galant s'assit sur le toit avec un gémissement de désespoir; mais, se relevant presque aussitôt:

— Eh bien, reprit-il avec résolution, j'irai au bal en habit de voyage!

— Écoute, interrompit le farfadet.

Un tintement venait de retentir dans le clocher le plus voisin: minuit sonna. Michel compta les douze coups et ne put retenir un cri! C'était l'heure désignée par les parents pour faire connaître, parmi les prétendants qui se seraient présentés, celui que la jeune fille choisissait. Il joignit les mains avec désespoir.

— Malheureux que je suis! s'écria-t-il; quand j'arriverais maintenant, tout serait fini: héritiers et parents se moqueraient de moi!

— Et ce serait justice, mon gros homme, répliqua Drak avec un ricanement aigu, car tu l'as dit toi-même: *A ceux qui arrivent trop tard il ne doit rester que le regret.* Ceci te servira, j'espère, de leçon, et l'empêchera, une autre fois;

de railler les faibles ; car tu sauras désormais que *les plus petits sont de taille à se venger.*

MICCO SPADARO.

Domenico Gargioli, plus connu sous les noms de Micco Spadaro, est né à Naples en 1612, et est mort en 1679. « C'était, dit l'abbé Lanzi, un paysagiste d'un grand mérite, habile pour la figure, même en grand, ainsi qu'il l'a prouvé à la Chartreuse et ailleurs ; mais surtout d'un talent extraordinaire

pour les petites figures. Viviani Codagora, grand peintre de perspective, ne voulut plus, après l'avoir connu, qu'aucun autre que lui fit de figures ou de sujets historiques à ses vues d'architecture, tant il y mettait un heureux accord... Spadaro n'avait point d'égale dans l'art de représenter des scènes populaires de son pays, de celles surtout où le sujet exige une grande multitude de figures. Ses personnages, dans quelques-unes de ses peintures, dépassent le nombre de mille. Il se servit de beaucoup des estampes de Stefano della Bella et de Caillot, mais ce fut en habile imitateur et sans la moindre apparence de plagiat. Quant à ses figures les plus impor-



Musée de Naples.—Portrait de Mazaniello, par Micco Spadaro.

tantes et les plus grandes (dans lesquelles on ne peut dissimuler les contours défectueux), il en observait les mouvements d'après nature et les retouchait avec soin. »

On conserve dans le Musée Bourbon de Naples un grand nombre de tableaux du Spadaro ; entre autres : son Portrait, un Moïse faisant jaillir l'eau d'un rocher, un Saint Bruno recevant la règle de son ordre des mains de l'Enfant Jésus ; Saint Jacques de Galice à cheval, exterminant les Sarrasins ; les Noces de Cana, Jésus-Christ et Pilate, une Déposition de croix, Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste, la Vierge au chapelet, des Saints et des Saintes, des Têtes de vieillards, un Paysage avec cascade, et plusieurs sujets populaires qui, avec le portrait de Mazaniello, sont ses œuvres les plus di-

gnes de curiosité ; on remarque surtout sa vue cavalière de la place du Mercato de Naples, lors de la peste de 1656 : c'est un panorama de Naples au dix-septième siècle, qui en apprend plus sur les mœurs et la physionomie de cette ville que beaucoup de livres.

Le portrait de Mazaniello est loin d'être une bonne peinture. On voit aisément que Micco Spadaro, quoique l'ami du modèle, n'a pas eu l'intention d'ennoblir ses traits. On peut ajouter qu'il n'en aurait pas eu le pouvoir. Il appartenait à Salvator Rosa, également contemporain de Mazaniello, de représenter ce qu'il y avait de sérieux et de force dans le héros populaire ; à Micco Spadaro de représenter l'aspect trivial et pour ainsi dire comique

Lorsque la révolution du 17 juillet 1647 éclata dans Naples, Thomas Aniello (Maz-Aniello) avait près de vingt-sept ans, ainsi qu'il résulte de son extrait de baptême publié récemment par le duc de Rivas (1). Salvator Rosa avait alors trente-deux ans, Spadaro trente-cinq. On sait que tous deux, et presque tous les artistes napolitains, combattirent avec Mazaniello contre l'oppression espagnole. Parmi eux étaient Aniello Falcone, ami intime du Spadaro, Cadagora, Coppola, Porpora, les Vaccaro père et fils, les deux Fracanzano, del Po, Masturzo, etc. Tous ces peintres formèrent une cohorte distincte que l'on surnomma *la Compagnie de la mort*, et se choisirent pour chef Falcone. Mazaniello n'eut point de plus dévoués et de plus vaillants auxiliaires. Il ne tint pas à leur courage que cette révolution, approuvée dans ses motifs par tous les historiens, n'eût une fin plus heureuse. Il fallait que

l'oppression espagnole fût, en effet, bien insupportable pour persuader aux artistes eux-mêmes de quitter leurs pinceaux et de tirer leurs épées. C'était la cour d'Espagne qui, par l'intermédiaire de l'Espagnole, les faisait vivre et prospérer. Le patriotisme l'emporta. On les comprend et on les admire lorsque l'on voit en quels termes les écrivains les moins favorables à Mazaniello apprécient cependant l'insurrection dont le jeune pêcheur de Portici fut le chef et la victime. « Si jamais domination étrangère fut abusive et odieuse (dit la Revue des deux mondes, en rendant compte du livre de M. de Rivas), c'est celle de l'Espagne sur Naples. Un de ses vice-rois, le comte de Monterey, avait coutume de dire que Naples retournerait un jour nécessairement entre les mains des Français, et que, pour ne leur rien laisser, il fallait en tirer de bonne heure tout ce qu'il y avait à prendre. Cette



Musée de Naples. — Scène de la révolution de 1647, par Micco Spadaro.

maxime était fidèlement mise en pratique par tous ceux qui participaient à l'administration, grands et petits. Le pays était d'abord écrasé d'impôts au nom de la couronne; et, bien que les sommes provenues de tant d'exactions fussent prodigieuses, elles n'étaient rien au prix de celles qui provenaient, en outre, des vols et des concussionnaires. Plus de trente mille sujets napolitains avaient été contraints par la rigueur des impôts d'abandonner leur pays natal et d'aller demeurer dans les États du Grand-Seigneur, d'où ils avaient publié, à la honte de l'administration espagnole, « que celui qui, à peine pour dix pistoles, pouvait satisfaire aux gabelles de Naples, satisfaisait pour dix carlins à toutes celles du Turc. »

La chute de Mazaniello obligea les artistes à s'exiler de Naples à l'approche de don Juan d'Autriche et du vice-roi espagnol. Salvator se réfugia dans Rome, où il trouva la gloire

(1) « Sublevacion de Napoles, capitaneada por Mazaniello, » estudio historico de Don Angel Saavedra, duque de Rivas. Madrid, 1848. » 2 vol. in-12.

et la fortune. Les autres se dispersèrent, et nous ignorons ce que devint Spadaro, dont le nom n'a point même trouvé place dans la *Biographie universelle*.

Deux tableaux du Musée de Naples, qui ne sont point de Spadaro, représentent deux scènes principales de la révolution de 1647. Voici comment ils sont désignés sur le catalogue :

« Tableau historique représentant, avec une variété prodigieuse de costumes et d'attitudes animées, la révolution de Mazaniello de l'an 1647, arrivée à Naples sur la place du Mercato. (Ecole de Paolo de Matteis.) »

« Vue de la même place du Mercato, l'an 1648. Le corps municipal présente dans un plat d'argent les clefs de la ville à Jean d'Autriche, qui fait à cheval son entrée triomphante. » (Paolo Finoglia, né à Orta, village d'Aversa, vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1651.) »

LA MAISON OU JE DEMEURE.

Voy. les Tables de 1848.

CORPS-DE-LOGIS.

Les côtes. — Les côtes peuvent être considérées comme les *arceaux* de la maison, quoiqu'elles ressemblent plus à des cerceaux de tonneau, ou mieux encore aux membrures d'un navire, qu'à des solives. Il y en a douze de chaque côté; chacune est liée par une extrémité à l'épine dorsale, et par l'autre à un os court nommé *sternum* ou os de la poitrine. Sept des côtes seulement se rattachent au *sternum*, au moyen de cartilages, afin de donner plus de liberté aux mouvements de la poitrine, qui sont si essentiels à la respiration et à la circulation du sang. Les cinq dernières ne recouvrent qu'une partie de la poitrine et se réunissent aux cartilages des autres. Les côtes qui viennent de l'épine dorsale et se joignent au *sternum* se nomment *vraies côtes*, et celles qui ne s'y joignent pas *fausses côtes*.

La longueur des côtes augmente depuis la première à la septième, qui est la plus longue. De la septième à la douzième elles diminuent, et les cartilages s'allongent dans la même proportion; le douzième est très court.

Leur nombre est presque toujours de douze, cependant quelquefois il n'y en a que onze, ou bien treize; mais ce sont des cas rares et on n'en cite pas un sur mille. Dans les temps anciens on s'était figuré que les hommes devaient avoir une côte de moins d'un côté que de l'autre: on pensait qu'Ève ayant été formée d'une côte d'Adam, toute sa postérité mâle devait avoir une côte de moins. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'en est rien.

Le sternum. — Cet os est considéré comme étant d'une seule pièce: mais, ainsi que plusieurs autres, dans l'enfance et la jeunesse il consiste en plusieurs parties réunies par des cartilages. Dans un âge plus avancé elles ne forment qu'un seul os. Cependant si l'on fait bouillir longtemps les os ainsi formés, ils finissent par se séparer.

Les attaches. — Il y a d'autres parties de notre construction du second étage dont il faut faire mention, et que je nommerai les *attaches*; il y en a quatre, deux derrière et deux devant, ce sont:

1° *La clavicule.* Elle forme un pont entre l'épaule et le sternum. On la sent aisément à la naissance du cou, sur le devant de la poitrine.

2° *L'omoplate.* C'est un os large et plat avec des sillons et des arêtes où s'attachent les muscles, et sur le devant un creux ou facette articulaire sur laquelle joue l'os du bras ou *humérus*.

Les bras. — Ce ne sont pas des supports, car dans leur position naturelle ils ne supportent rien. Ce ne sont pas des liens, car ils n'ajoutent pas à la force de l'édifice; ce sont à proprement parler des appendices; et quoiqu'on puisse les retrancher sans nuire au bâtiment, leur perte lui est pourtant très-sensible. Ils me paraissent remplacer les escaliers, les échelles, les cordes et les poulies pour porter les choses nécessaires aux étages supérieurs de la maison. Ces appendices, que nous appellerons bras et mains, sont bien plus parfaits que les machines grossières auxquelles nous les avons comparés. Le bras et la main réunis sont un appareil de mouvement remarquable; la structure des articulations et les particularités de la main seront décrites plus tard; mais nous dirons ici quelque chose du bras.

Les os du bras ont une ressemblance générale avec ceux de la jambe. La partie supérieure du bras ne renferme rien qu'un seul os, il est long et rond et se nomme *l'humérus*. Il s'attache à l'omoplate: au coude il se réunit aux deux os de la partie inférieure du bras par une jointure semblable aux gonds d'une porte et par des ligaments ou attaches qui s'étendent de la partie inférieure de l'os du bras à la partie supérieure des deux autres os; le plus gros des deux der-

niers se nomme *cubitus*. Le plus petit se nomme le *radius*, parce qu'il tourne autour du premier comme les rayons d'une roue autour de son axe. C'est l'os qui correspond au pouce.

La jointure de l'épaule est faite de manière que le bras puisse se mouvoir dans presque toutes les directions. Celle du coude n'a qu'un mouvement en avant et en arrière comme une porte qui s'ouvre et se ferme. Mais la jonction du cubitus et du radius remédie complètement à ce défaut apparent; l'extrémité supérieure du radius ayant un mouvement de rotation dans un enfoncement du cubitus, permet à la main d'être placée, la paume tantôt en dessus, tantôt en dessous; ces mouvements se nomment *pronation* quand la paume est tournée vers la terre, et *supination* lorsqu'elle est retournée en haut. Le poignet, composé de huit os ayant tous leur mouvement propre, et mis aux os inférieurs du bras, de manière à être très-libres, achève de faire du bras un chef-d'œuvre de mécanique. Il accomplit des mouvements aussi variés et aussi rapides que la trompe d'un éléphant, et si nous n'y étions pas si accoutumés, il exciterait certainement notre admiration. Nous avons dit que tout ce membre pouvait être ôté sans porter préjudice au bâtiment entier. Un fameux chirurgien raconte qu'un menuisier eut le bras entier arraché avec l'omoplate, et cependant il ne perdit pas la vie: le plus grand danger d'un accident de ce genre provient de la perte du sang; mais les vaisseaux déchirés ne le laissent pas couler aussi librement que ceux qui sont coupés.

Au milieu des saccagements et des destructions que nous observons dans l'histoire des siècles passés, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force. C'est lui qui forme la vie des nations; c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi, dans le Tonquin et à l'île de Formose comme à Rome.

VOLTAIRE.

Comme il n'y a que le plaisir que les hommes prennent à ce qu'ils font ou doivent faire qui leur donne de l'application, et qu'il n'y a que l'application qui fasse acquérir du mérite, d'où vient l'estime et la réputation, seules choses nécessaires à un homme d'honneur, il est nécessaire que mon fils cherche en lui-même et au dehors tout ce qui peut lui donner du plaisir dans les fonctions de sa charge. . . . C'est la volonté qui donne du plaisir à tout ce que l'on doit faire, et c'est le plaisir qui donne l'application.

COLBERT, *Instructions à son fils.*

Un exercice assez favorable pour entretenir dans la mémoire des enfants les faits du passé et pour leur faire tirer profit de l'histoire, est de leur demander dans quel temps, en quel pays ils auraient aimé à vivre, ou quel personnage de l'histoire ils auraient voulu être. En même temps qu'on leur fait ainsi révéler leurs inclinations, on a une occasion naturelle d'ajouter à leurs connaissances, de rectifier leurs jugements sur les personnages célèbres, et de leur faire mieux comprendre et mieux apprécier les types les plus élevés de la vie morale.

QUELQUES SUPERCHERIES

DES PRÊTRES DU PAGANISME.

Nous avons déjà mentionné (voy. 1847, p. 377) l'emploi que les prêtres de l'antiquité savaient faire de leurs connaissances en physique expérimentale, pour produire certains effets singuliers et frapper d'étonnement les adorateurs des faux dieux. Les appareils qu'ils employaient, soit à l'entrée, soit dans l'intérieur même des temples, étaient disposés d'une

manière si ingénieuse que non-seulement le vulgaire y voyait l'influence directe de la divinité, mais que, parmi les auteurs qui en ont fait mention, il y en a beaucoup qui ont cru y reconnaître quelque chose de surnaturel. Les chrétiens eux-mêmes ne se sont pas toujours défendus de cette singulière idée. Le P. Kircher a réuni un certain nombre de ces procédés et les a fort clairement expliqués. Nous lui empruntons une partie de ce qui va suivre.

Le lait de la bonne déesse. — Certains temples dédiés à la mère des dieux possédaient une statue de la déesse disposée de telle sorte que l'on voyait le lait jaillir de toutes les mamelles dès que l'on allumait des flambeaux fixés à l'autel. Ce phénomène avait paru à plusieurs auteurs si difficile à expliquer, qu'ils l'avaient attribué à l'influence des démons. Mais le P. Kircher, dans son ouvrage célèbre intitulé : *Oedipus Egyptiacus*, prouve très-clairement, de la manière suivante, qu'il n'est aucun besoin de magie ni de sortilège pour en rendre compte.

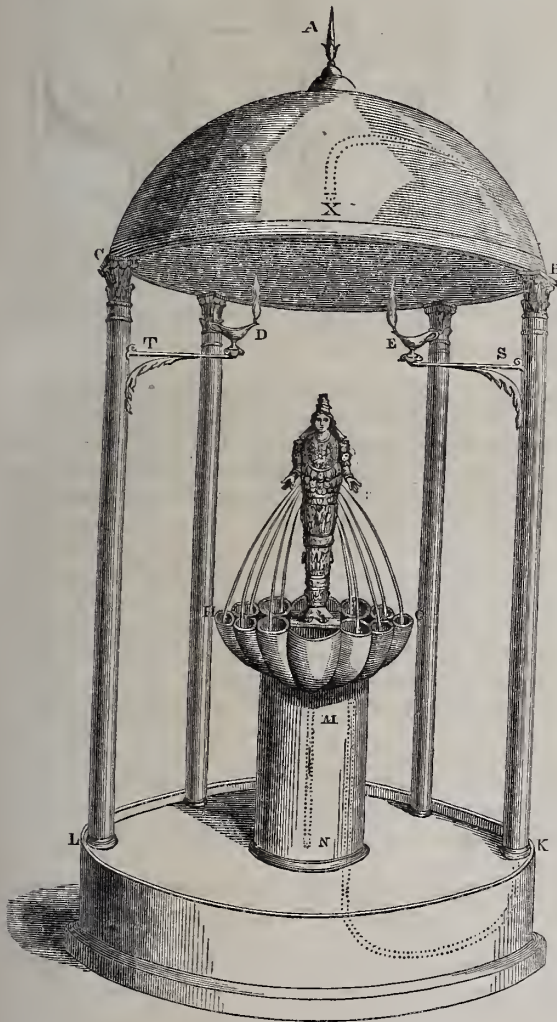


Fig. 1. Statue de laquelle jaillit du lait lorsqu'on allume les lampes qui éclairent l'autel.

La construction ABCKL (fig. 1) se compose d'un dôme hémisphérique creux ABC, supporté sur quatre colonnes. Au centre de l'espace de pavillon ainsi formé, était l'autel MN surmonté de la coupe GH et de la statue aux nombreuses mamelles.

Aux colonnes BK, CL, étaient adaptés des candélabres à bras mobiles S, T. L'hémisphère étant bien hermétiquement fermé par une plaque métallique BC, on remplissait de lait le petit autel MN, qui communiquait, d'une part, avec l'in-

térieur de la statue par un tube marqué d'un trait pointillé au milieu de l'autel; d'autre part, avec le dôme creux par un autre tube deux fois recourbé NKBX. Au moment du sacrifice, on allumait les deux lampes D, E en tournant les bras S, T, de manière que la chaleur de la flamme allât frapper le plafond CB du dôme. L'air renfermé dans l'intérieur de cette boîte hémisphérique, se dilatant sous l'influence de la chaleur, sortait par le tube XBK, pressait le lait renfermé dans l'autel et le faisait remonter par le tube droit jusque dans l'intérieur de la statue, à la hauteur des mamelles. Une série de petits conduits, entre lesquels se divisait le tube principal, portaient le liquide jusqu'aux mamelles, par où il jaillissait au dehors, à la grande admiration des spectateurs. Le sacrifice fini, on éteignait les lampes et le lait cessait de couler.

Portes qui s'ouvraient quand on allumait le feu sur l'autel. — Les anciens avaient aussi construit dans leurs temples des sanctuaires dont les portes s'ouvraient toutes seules au commencement du sacrifice, et se refermaient spontanément à la fin. Héron d'Alexandrie nous a transmis la description de deux procédés qu'ils employaient pour obtenir ce résultat.

Soit d'abord (fig. 2) une base creuse ABCF, sur laquelle sont posés l'autel ED et la porte. Les deux battants de cette porte tournaient autour d'axes dont les prolongements *ab*, *cd* faisaient corps avec les battants eux-mêmes; de sorte que si les grands cylindres *ab*, *cd* venaient à tourner, ils faisaient mouvoir les battants de la porte. Les extrémités inférieures et supérieures de ces axes portaient sur des tourillons; mais la figure ne fait voir que ceux de l'extrémité inférieure en *b* et en *d*. Dans l'intérieur du compartiment creux ABCF, il y avait un vase GK qui communiquait par un tube Gf avec le creux de l'autel ED, et par un siphon KL avec un autre vase NX. L'anse de ce second vase était attachée aux deux cylindres *ab*, *cd* par des cordes qui s'enroulaient, l'une de haut en bas, l'autre de bas en haut. Deux autres cordes étaient enroulées en sens contraires à la partie inférieure des cylindres, et étaient tendues par un poids Q qui passait sur la poulie de renvoi V. Le vase GK était préalablement rempli d'eau par l'orifice P que l'on bouchait ensuite bien hermétiquement. Au moment du sacrifice, le feu étant allumé sur l'autel, l'air dilaté par la chaleur à l'intérieur de cet autel ED pressait la surface du liquide renfermé en GK, et forçait l'eau à monter dans le siphon KL, d'où elle tombait dans la marmite NX. Celle-ci devenue plus pesante descendait, et, tirant les cordes enroulées à la partie supérieure des cylindres *ab*, *cd*, faisait ouvrir les portes. Lorsque le feu venait à s'éteindre, l'eau repassait de la marmite NX dans le vase GK par le même siphon, par suite de la raréfaction de l'air, et, les effets contraires se produisant, les portes se fermaient.

Le P. Kircher a proposé, en décrivant cet appareil, d'y ajouter un autre siphon *vv*, au moyen duquel le mouvement de fermeture s'opère sans qu'il soit préalablement nécessaire d'éteindre ou d'enlever le feu.

La marmite NX étant remplie, le siphon *vv* se trouve amorcé, et la marmite se vide entièrement par ce siphon. Bientôt alors le contre-poids Q devient plus lourd que la marmite, et, par la traction qu'il exerce sur les cordes enroulées à la partie inférieure des cylindres, il referme les portes. De l'une ou de l'autre manière, le sacrifice se trouve terminé mystérieusement au grand ébahissement des assistants.

Le second procédé, indiqué plutôt que décrit par Héron d'Alexandrie, diffère peu du précédent. Il suffit encore d'enlever le feu de l'autel pour que les portes se referment. La fig. 3 en donne la représentation. Nous n'avons pas à nous arrêter aux parties communes aux deux figures, parties désignées par les mêmes lettres. Le mécanisme fondamental consiste ici dans la faculté que possède une outre G de forme

convenable de se dilater en largeur quand elle est gonflée, tandis qu'elle s'allonge et descend plus bas quand elle se vide. Un trait pointillé indique la position de l'outre vide, position dans laquelle le poids H tire sur les axes des portes, de ma-

nière à tenir ces portes fermées. Au contraire, dès que la flamme de l'autel a suffisamment dilaté l'air renfermé dans le compartiment creux DE, cet air gonfle l'outre, et le poids H, prenant la position marquée en traits pleins sur la figure,

Fig. 2. Premier procédé.

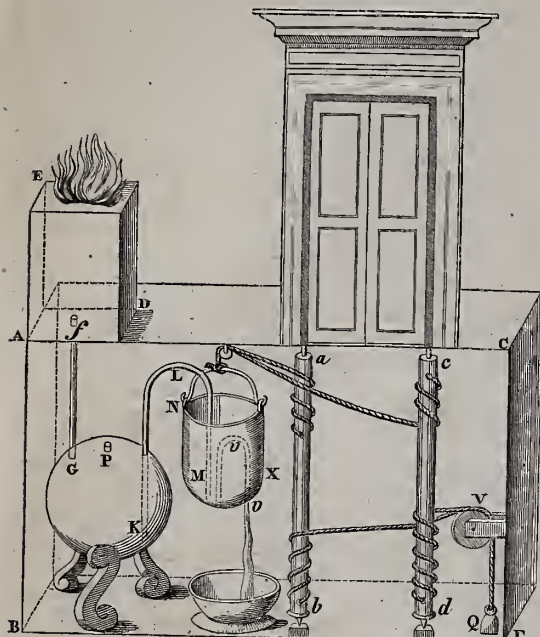
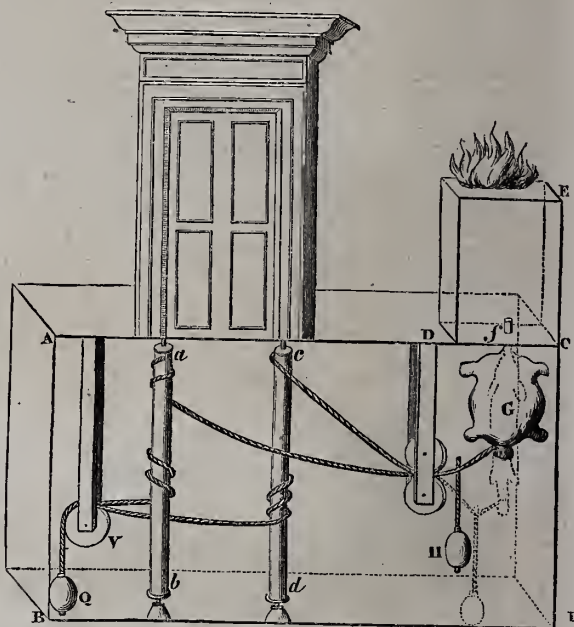


Fig. 3. Second procédé.



Sanctuaires dont les portes s'ouvrent lorsque l'on allume le feu sur l'autel.

ce poids cesse sur les portes qui sont alors ouvertes par l'influence du contre-poids. Le contraire a lieu dès que l'extinction du feu vient à raréfier de nouveau l'air de l'autel.

trente et unième question de ses *Pneumatiques*, nous fournit l'explication du mystère. Dans les temples égyptiens, dit-il, il y a sous les portiques des roues d'airain mobiles autour de leur axe, que ceux qui entrent font tourner, parce que l'airain passe pour purifier. Il y a aussi des vases pour recevoir l'eau que les personnes qui vont entrer doivent employer aux aspersions. Voici comment la rotation de la roue fera couler l'eau dans ces vases. Derrière le portique est caché un vase ABCD rempli d'eau, percé au fond d'un orifice E. A la base inférieure est fixé un tube FHK que traverse l'orifice E prolongé. Un autre tube LM est fixé par le bout L au fond du premier tube, et est muni d'un orifice P percé dans le prolongement du premier orifice E. Enfin un tube intermédiaire NOQ portant une roue S, et percé d'un orifice qui peut prendre une position verticale dans l'axe des deux premiers, se meut à frottement entre les deux premiers. Pour que l'eau coule, il suffira de tourner la roue S, de manière à amener l'orifice intermédiaire dans la même verticale que les deux premiers.

On voit donc qu'il ne s'agissait là que d'une espèce de robinet tout à fait analogue à celle que nous employons encore aujourd'hui pour tirer le vin. Mais ce robinet dont on a fait plus tard un robinet à plusieurs fins, et qui est, à proprement parler, le premier linéament de l'ingénieur tiroir de la machine à vapeur (voy. 1847, p. 404), était un des procédés dont les prêtres égyptiens avaient longtemps gardé le secret pour eux seuls. Il paraît qu'ils croyaient faire par la roue un appel aux intelligences supérieures qu'ils appelaient *inges*, ministres de la Divinité suprême. C'était *Mophtha*, le génie de la nature aquatique, qui fournissait l'eau sacrée nécessaire au culte, et surtout aux cérémonies lustrales.

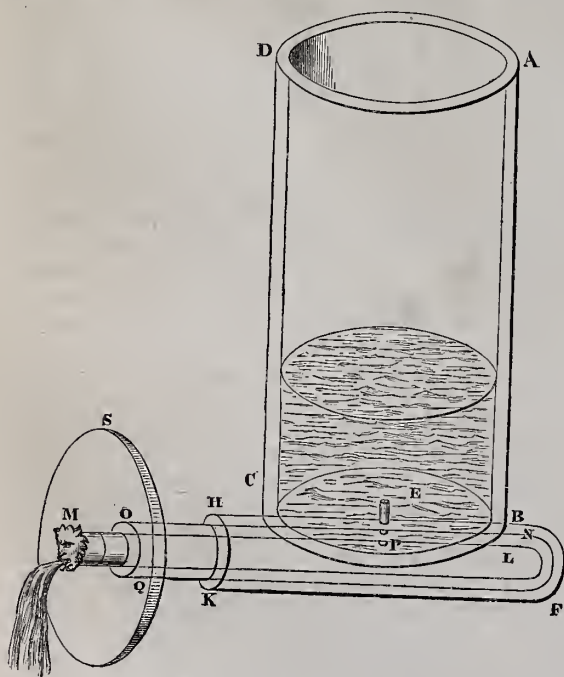


Fig. 4. Roue à eau lustrale.

La roue à l'eau lustrale. — Clément d'Alexandrie rapporte, au sixième livre de ses *Stromates*, que, dans les temples égyptiens, on trouvait des roues qu'il suffisait de tourner pour obtenir en abondance de l'eau lustrale dont on avait besoin. C'est encore Héron d'Alexandrie qui, par la

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

TRAINS DE BOIS SUR UN FLEUVE AMÉRICAIN.



Le grand nombre de fleuves navigables qui traversent l'Amérique du Nord a été pour les Yankees un des plus puissants moyens de colouisation. C'est grâce à eux qu'ils ont pu pénétrer dans les contrées écartées, établir des communications, transporter à peu de frais les produits. Ces chemins qui marchent ont plus fait pour l'œuvre américaine que toutes les découvertes de la science et tous les efforts de l'industrie; sans eux il est probable que le progrès de la civilisation aux États-Unis eût été singulièrement ralenti, et que ce flot vivant de population qui avance toujours comme une mer montante se fût forcément aggloméré et restreint dans des limites beaucoup plus étroites.

Nos fleuves d'Europe ne peuvent guère, au reste, donner une idée de ceux du nouveau monde. Ces derniers, traversant d'immenses espaces, et incessamment grossis par une multitude d'affluents considérables, finissent par rouler un volume d'eau prodigieux. Aussi leur navigation exige-t-elle en même temps beaucoup d'audace et de persévérance. Entrecoupés d'îles, soumis à des changements de niveau qui créent sur certains points des rapides difficiles à franchir, ils sont de plus embarrassés par un nombre incalculable d'arbres abattus par les orages ou entraînés par les inondations. Ces bois de dérive, appelés (selon la position qu'ils prennent dans le fleuve) *logs*, *snags* ou *sawyers*, causent des désastres fréquents aux bateaux qu'ils défoncent et aux radeaux qu'ils soulèvent et submergent. Le gouvernement des États-Unis a travaillé à dégager les cours du Mississipi et de l'Ohio au moyen de l'appareil du capitaine Shreve; mais les autres fleuves du gouvernement fédéral n'ont été soumis à aucun

travail; les bateaux à vapeur qui les parcourent tâchent de parer à la rencontre des bois flottants par le renfort établi à leur avant et qui est désigné par le nom de *bulk head*.

C'est un étrange spectacle que celui d'un fleuve des États-Unis, roulant dans toute sa sauvage majesté au milieu des prairies vierges et des forêts primitives qu'entrecoupe de loin en loin des clairières ménagées par la hache du défricheur, ou des villes bâties à la limite même de la solitude. Au milieu des arbres qu'il charrie et des rapides qui accidentent son cours, on voit glisser les trains de bois et les barques chargées de marchandises que croisent les immenses *steamboats* destinés à la remonte. Ces bateaux à vapeur sont de vastes maisons comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage au-dessus desquels fument deux hautes cheminées. Leur capacité varie entre deux cents et six cents tonneaux, et leur longueur de trente-cinq mètres à cinquante. On y trouve jusqu'à deux cents lits, et ils vous transportent à raison de 25 ou 30 centimes par lieue. L'étage inférieur est abandonné aux mariniers qui remontent pour prendre au haut du fleuve les bateaux plats et les radeaux qui transportent aux marchés des villes les productions des défrichements supérieurs.

C'est grâce à ces énormes *steamboats* que la population américaine remonte sans cesse plus avant dans la solitude et y essaime ses hardis pionniers. Le nombre de ceux-ci est d'autant plus considérable que l'Union tient toujours des terrains à la disposition des émigrants. (Voy. 1849, p. 97.)

Ces terrains sont tous situés à l'ouest. Dès que l'émigrant est arrivé sur le sol qui lui a été concédé, on entend reten-

tir sa hache. Les bois abattus pour le défrichement servent à construire l'habitation, à faire les clôtures; le reste est successivement expédié par le fleuve vers le marché le plus prochain: c'est le premier gain du défricheur.

Le nombre des trains de bois qui sillonnent un cours d'eau indique donc le nombre des défrichements entrepris, mais ne correspond pas toujours à celui des terrains légitimement concédés. Il existe, en effet, une certaine classe de défricheurs rebelles aux lois des États, et persuadés que toute terre inoccupée appartient au premier occupant. On les appelle *squatters*. Les *squatters* s'inquiètent peu de l'arpentage fédéral, et n'achètent jamais une terre à laquelle ils ne reconnaissent point de propriétaire légitime. Lorsqu'ils ont trouvé, dans la solitude, un lieu qui leur convient, ils s'y établissent; et défendent leur terrain avec la carabine contre quiconque voudrait le réclamer en vertu d'une concession écrite. Cependant, comme ils se sentent toujours menacés dans leur usurpation, ils s'appliquent surtout à abattre les bois et à en faire des trains qu'ils expédient aux villes bâties plus bas sur le fleuve.

Notre gravure représente deux de ces trains qui naviguent entre une ferme et des îles couvertes de cèdres. Le premier, engagé dans le courant, s'efforce d'éviter un rapide que l'on aperçoit à sa gauche.

C'est aux expéditions multipliées de ces bois sans valeur primitive, et transportés presque sans frais, que les États-Unis doivent le bas prix de leurs constructions maritimes et fluviales. Malheureusement leur durée est de beaucoup inférieure à celle de nos bois d'Europe. « Quelle que soit l'attention qu'on apporte au choix des matériaux et à leur conservation, dit l'auteur des *Lettres sur l'Amérique du Nord*, il est rare qu'un bateau de l'Ouest aille au delà de quatre à cinq ans. Dernièrement, un vieux capitaine, me parlant d'un bateau à la construction duquel il avait apporté tous les soins imaginables, me disait avec un profond soupir: — Il est mort à trois ans! (*She died at three years.*) Cette magnifique végétation de l'Ouest, ces arbres si vigoureux, si droits, près desquels nos chênes d'Europe ressembleraient à des nains, grandissent rapidement sur l'épaisse couche de terreau déposée aux temps diluviens par les fleuves de la grande vallée, donnent un bois dont la durée est précisément en rapport avec le temps qu'ils ont mis à pousser. Là aussi se vérifie ce principe, si exact à l'égard de la gloire des hommes et de la splendeur des empires, que le temps ne respecte que ce qu'il a fondé. »

N'entretenez point de votre bonheur un homme moins heureux que vous. PLUTARQUE.

UNE ÉPITAPHE.

Ce que j'ai dépensé, je l'ai perdu; ce que je possédais, je l'ai laissé à d'autres; mais ce que j'ai donné est encore à moi.

ESSAI SUR LES ORIGINES

DE LA MACHINE A VAPEUR.

Troisième article.—Voy. 1847, p. 377; et 1848, p. 250.

1681. DIGESTEUR ET SOUPAPE DE SURETÉ PAR DENIS PAPIN.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre que le marquis de Worcester n'a aucun titre sérieux pour être compté parmi les inventeurs des machines à vapeur. Telle est l'opinion de M. Stuart, le plus impartial et le mieux renseigné des écrivains qui se sont occupés de l'histoire de ces machines, de l'autre côté du détroit. C'est véritablement à Papin que commence une ère nouvelle; c'est de lui que nous

allons voir successivement sortir la conception des organes les plus importantes des machines modernes.

Denis Papin, protestant français, qui, dès avant la révocation de l'édit de Nantes, avait vécu en divers pays étrangers, publia à Londres, en 1681, un ouvrage intitulé: *A new digester or engine*, etc., in-4. Une traduction française de cet ouvrage parut en 1682, à Paris, sous ce titre: *la Manière d'amollir les os*, etc., petit volume in-16. On trouve dans l'une et dans l'autre édition la description d'un mécanisme connu aujourd'hui sous le nom de soupape de sûreté, et qui joue un rôle d'une extrême importance dans tous les appareils à vapeur, sans exception.

Il s'agissait de mesurer la pression de la vapeur dans une marmite cylindrique bien close, de manière à ne pas pousser cette pression au delà du point nécessaire à la cuisson des substances soumises à l'action de la vapeur. Pour cela, Papin imagina de souder un petit tube III (fig. 1) dans le couvercle BB de sa marmite. Le dessus du tube est muni d'une soupape P, bien exacte et garnie de papier, qui est fermée par la pression du levier LM. Ce levier, dont une extrémité est fixée en LQ, porte vers l'autre extrémité un poids N; et la pression que cette espèce de romain exerce sur la petite soupape P pour la maintenir fermée, dépend de la position que le point de suspension M occupé sur la tige. Pour que la soupape fût toujours convenablement humide, un tube OO, de diamètre encore plus petit que III, était adapté à celui-ci, de manière à plonger par son extrémité inférieure dans l'eau de la marmite. En donnant à la soupape P un diamètre d'environ 17 millimètres, à la verge LM une longueur égale à six fois la distance du point fixé L à la soupape, un poids égal à un demi-kilogramme suffit pour faire équilibre à une pression intérieure de trois atmosphères.

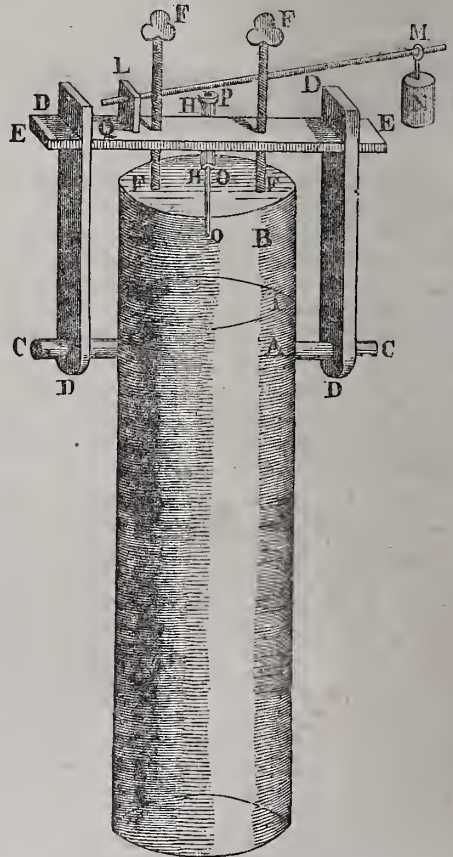


Fig. 1. Marmite de Papin munie de sa soupape de sûreté. (Fac-similé.)

La partie de l'appareil indiquée par les lettres CC, DD, EE, est un cadre destiné à maintenir solidement le couvercle

sur le corps de la marnite, à l'aide des vis de pression F, F.

La soupape de sûreté est encore aujourd'hui peu différente de l'invention primitive. C'est une des plus utiles et des plus ingénieuses conceptions de Papin, de cet homme de génie trop longtemps méconnu, que nous allons rencontrer encore bientôt dans la carrière.

1683. LE CHEVALIER MORLAND.

Sir Samuel Morland publia à Paris, en 1685, un volume in-4 intitulé : *Élévation des eaux par toute sorte de machines réduites à la mesure, au poids et à la balance, etc.*

L'emploi du feu comme force motrice n'y est indiqué que d'une manière bien succincte et seulement dans la préface ; mais il paraît qu'il existe au *British Museum* un très-beau manuscrit dont le titre est le même que celui de l'ouvrage imprimé, et qui renferme le passage suivant :

« L'eau étant évaporée par la force du feu, ses vapeurs demandent incontinent un plus grand espace (environ 2 000 fois) que l'eau n'occupait auparavant, et, plutôt que d'être toujours emprisonnées, feraient crever une pièce de canon. Mais étant bien gouvernées selon les lois de la statique, et par science réduites à la mesure, au poids et à la balance, alors elles portent paisiblement leurs fardeaux comme de bons chevaux ; et ainsi seraient-elles d'un grand usage au genre humain, particulièrement pour l'élévation des eaux, selon la table suivante, qui marque le nombre de livres qui pourront être levées 1 800 fois par heure, à 6 pouces de levée, par des cylindres à moitié remplis d'eau, aussi bien que les divers diamètres et profondeurs desdits cylindres. »

Morland paraît avoir été un ingénieur distingué au moins par la fécondité de son esprit et par la méthode avec laquelle il expose les résultats de ses recherches. Les nombres qu'il donne pour exprimer les volumes relatifs de l'eau et d'un poids égal de vapeur sont beaucoup moins éloignés de la vérité qu'on n'aurait dû l'attendre d'expériences faites en 1682. Aussi, bien que ses expériences aient été résumées soixante-huit ans après la première édition des *Raisons des forces mouvantes*, elles doivent assurer au nom de Morland une place dans l'histoire de la vapeur considérée comme force motrice.

1690-1695. PREMIÈRE MACHINE A VAPEUR, A PISTON ET A CYLINDRE, PAR DENIS PAPIN.

Les actes de Leipzig, de 1690, renferment un Mémoire latin dont le titre, traduit en français quelques années après par l'auteur lui-même, Denis Papin, est le suivant : « Nouvelle manière de produire à peu de frais des forces mouvantes extrêmement grandes. » L'appareil dont notre fig. 2 est le *fac-similé* y est figuré et décrit dans les termes suivants : « AA est un tuyau égal d'un bout à l'autre, et bien fermé par en bas. — BB est un piston ajusté à ce tuyau. — DD est le manche attaché au piston. — EE une verge de fer qui peut se mouvoir autour d'une verge qui est en F. — G un ressort qui presse la verge de fer EE, en sorte qu'elle entre dans l'échancrure II sitôt que le piston avec son manche est élevé assez haut pour que ladite échancrure II paraisse au-dessus du couvercle II. — L est un petit trou au piston par où l'air peut sortir du fond du tuyau AA, lorsque l'on y enfonce le piston pour la première fois.

» Pour se servir de cet instrument, on verse un peu d'eau dans le tuyau AA jusqu'à la hauteur de trois ou quatre lignes (8 à 9 millimètres) ; on y fait ensuite entrer le piston et on le pousse jusqu'au bas, en sorte que l'eau qui est au fond du tuyau regorge par le trou L. Alors on ferme ledit trou avec la verge MM, et on y met le couvercle II qui a autant de trous qu'il en faut pour entrer sans obstacle. Ayant ensuite mis un feu médiocre sur le tuyau AA, il s'échauffe fort vite, parce qu'il n'est fait que d'une feuille de métal fort mince, et l'eau qui est dedans se changeant en vapeurs fait

une pression si forte qu'elle surmonte le poids de l'atmosphère et pousse le piston BB en haut, jusqu'à ce que l'échancrure II paraisse au-dessus du couvercle II, et que la verge de fer EE y soit poussée par le ressort G, ce qui ne se fait pas sans bruit. Alors il faut incontinent éloigner le feu, et les vapeurs dans ce tuyau se condensent bientôt en eau par le froid, et laissent le tuyau absolument vide d'air ; alors il n'y a qu'à tourner la verge E autant qu'il est nécessaire pour la faire sortir de l'échancrure II et laisser le piston en liberté descendre, et il arrive que le piston est incontinent poussé en bas par tout le poids de l'atmosphère, et produit le mouvement qu'on veut avec d'autant plus de force que le diamètre du tuyau est plus grand. Et il ne faut point douter que l'air n'agisse sur ces tuyaux avec toute la force dont sa pesanteur est capable ; car j'ai vu par expérience que le piston ayant été élevé par la chaleur jusqu'au haut du tuyau AA, est ensuite redescendu jusque tout au fond, et cela plusieurs fois de suite ; en sorte qu'on ne saurait soupçonner qu'il y ait en aucun air pour le presser au-dessous et résister à sa descente... »

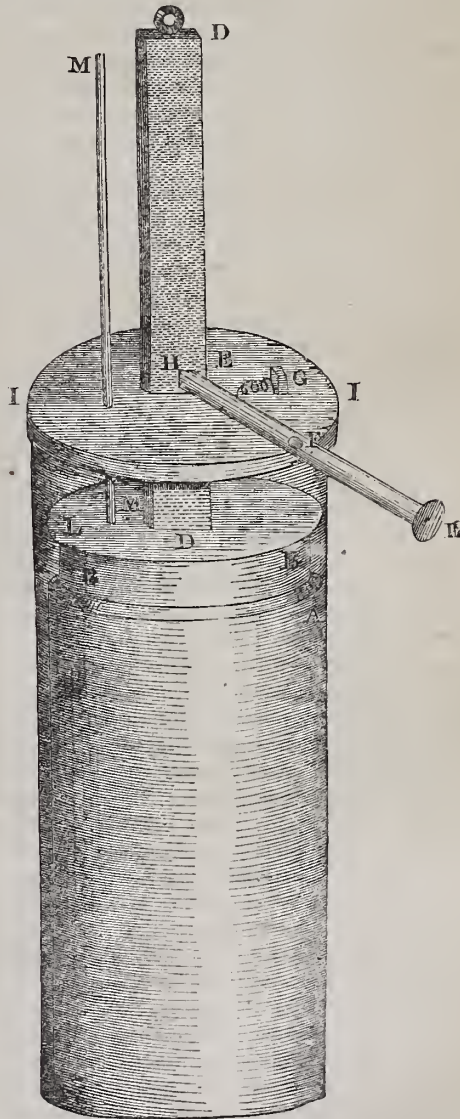


Fig. 2. Premier cylindre à vapeur avec piston, par Papin. (Fac-similé.)

Voilà bien la description la plus claire, la plus méthodique de la machine appelée plus tard *atmosphérique*, parce qu'elle met en jeu la pression de l'atmosphère. Dans les appareils

de Héron d'Alexandrie, de Salomon de Caus, de Branca, la vapeur avait un mode d'action tout différent ; ici elle agit dans un corps de pompe contre un piston mobile qui s'y meut à frottement doux, alternativement de bas en haut et de haut en bas. C'est là le principe de la machine à vapeur, telle qu'on l'emploie encore de nos jours.

Papin connaissait parfaitement la cause physique de la force de son appareil. « Comme l'eau, dit-il, a la propriété, étant par le feu changée en vapeur, de faire ressort comme l'air, et ensuite de se recondenser si bien par le froid, qu'il ne lui reste plus aucune apparence de cette force de ressort, j'ai cru qu'il ne serait pas difficile de faire des machines dans lesquelles, par le moyen d'une chaleur médiocre et à peu de frais, l'eau ferait un vide parfait... »

Il n'avait pas moins bien compris quelle force on pouvait attendre de ce nouveau moteur, et les applications qu'on en pourrait tirer. « L'on voit, disait-il, combien cette machine, qui est si simple, pourrait fournir de prodigieuses forces et à bon marché... » Et plus loin : « Il serait trop long de rapporter ici de quelle manière cette invention se pourrait appliquer à tirer l'eau des mines, jeter des bombes, ramener contre le vent, et à plusieurs autres usages de cette sorte ; mais il faut que chacun, selon les besoins qu'il en aura, imagine les constructions les plus propres pour ses desseins. Je ne puis pourtant m'empêcher de remarquer ici en passant combien cette force serait préférable à celle des galériens pour aller vite en mer... »

Ainsi, tout en cherchant avant tout à tirer de sa machine atmosphérique un moyen nouveau d'élever l'eau, Papin avait bien vu que le mouvement alternatif du piston dans le corps de pompe pouvait recevoir d'autres applications, et devenir un moteur universel. Il avait particulièrement proposé l'emploi de la vapeur pour la navigation.

Ce magnifique ensemble d'idées fondées sur des expériences positives, se trouve consigné, comme nous l'avons dit, dans les *Acta eruditorum*, publiés à Leipzig en août 1690. Il n'y occupe que l'intervalle compris de la page 410 à la page 414. Ce fut seulement cinq ans plus tard, en 1695, qu'elles furent reproduites avec quelques développements dans un petit volume publié à Cassel en français, sous le titre : *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines* ; et à Marbourg, en latin, sous le titre : *Fasciculus dissertationum de novis quibusdam machinis*, etc.

Cette idée première de l'emploi de la force motrice, développée lors du mouvement alternatif du piston dans un cylindre, a quelque chose de si fécond et de si ingénieux qu'il est curieux d'en rechercher les plus anciennes traces.

La pompe foulante et aspirante à deux corps de pompe, munis chacun d'un piston, se trouve décrite et figurée dans les *Pneumatiques* de Héron d'Alexandrie. Son usage contre les incendies y est spécialement indiqué. Vitruve, qui écrivait une centaine d'années après Héron, attribue à Ctésibius, maître de Héron, l'invention de cet ingénieux appareil.

Or, toute machine a son *inverse*, dans laquelle la puissance devient la résistance, et réciproquement. Il était donc naturel de chercher un mécanisme dans lequel la force motrice agirait alternativement au-dessus et au-dessous d'un piston doué d'un mouvement de va-et-vient dans un cylindre.

Le premier qui ait abordé le problème est le célèbre Huygens, qui, vers 1680, imagina d'employer la poudre à canon à cet usage. Une petite quantité de poudre était placée au bas d'un corps de pompe vertical, dans une chambre à ce destinée. On mettait le feu à la poudre : l'explosion soulevait jusqu'au haut du corps de pompe un piston équilibré par un contre-poids, et chassait en même temps l'air et les gaz contenus dans ce corps de pompe, à travers deux tuyaux latéraux en cuir flexible faisant l'office de soupapes. Le vide une fois fait à l'extérieur, le piston pressé par le poids de l'atmosphère redescendait en soulevant une certaine charge additionnelle au contre-poids.

Mais l'idée d'employer la poudre à canon comme force motrice n'était pas due à Huygens ; elle avait été émise, dès 1678, dans un opuscule intitulé : *Pendule perpétuelle avec la manière d'élever l'eau par le moyen de la poudre à canon*, par l'abbé Jean de Hautefeuille. Cet abbé, né à Orléans en 1647, mort en 1724, est un des inventeurs les plus ingénieux et les plus féconds du dix-septième siècle. Dans l'écrit que nous venons de citer, il n'avait employé le vide produit par la combustion de la poudre qu'à aspirer l'eau dans un tube muni de clapets. Lorsqu'il apprit que Huygens avait fait des expériences où ce vide était employé à soulever des corps solides, il consigna de nouveau ses idées à ce sujet dans ses *Réflexions sur quelques machines à élever les eaux* (Paris, 1682). La description sommaire de l'appareil et des expériences de Huygens ne fut publiée qu'en 1693, dans le beau recueil intitulé : *Divers ouvrages de mathématique et de physique*, par MM. de l'Académie royale des sciences. Paris, in-folio.

Papin ne paraît pas avoir eu connaissance de l'opuscule de l'abbé de Hautefeuille ; mais il suivit les expériences de Huygens et l'y aida même, ainsi qu'il le dit dans les *Acta eruditorum* de 1688 (p. 501). Il attira à plusieurs reprises l'attention des savants sur ce sujet : en 1687, dans le numéro du mois de mai des *Nouvelles bataves*, et en 1688, dans le passage cité des *Actes de Leipzig*. Dans le mois de dé-

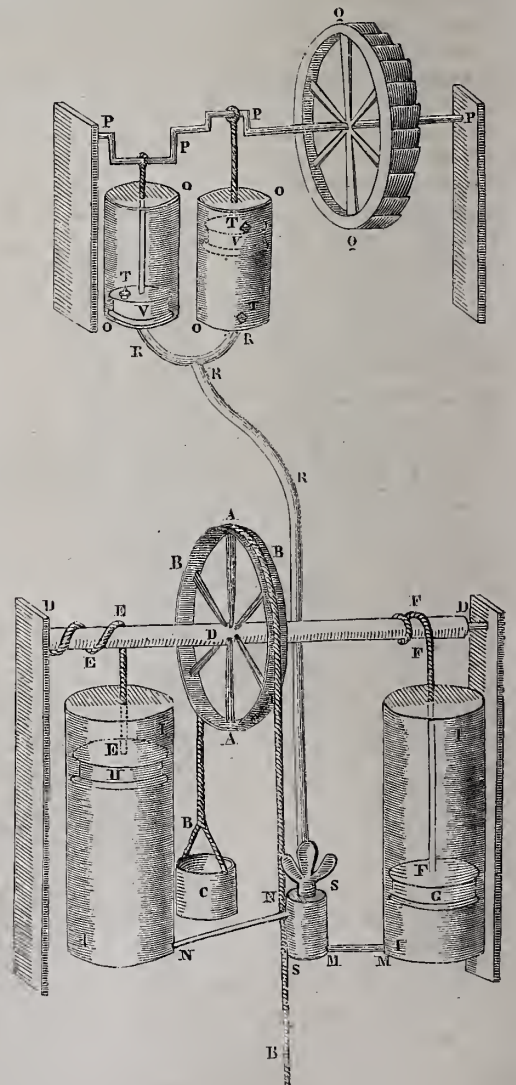


Fig. 3. Première machine atmosphérique sans vapeur, de Papin.

cembre de la même année, le même journal (p. 644) publia de lui la description de la machine représentée dans notre fig. 3. description et figure qui furent reproduites dans le *Recueil de diverses pièces imprimées* à Cassel en 1695, Voici l'explication de cette figure.

QQ est une roue hydraulique mue par une chute d'eau.

PPP est un essieu doublement coudé, traversant le centre de cette roue, et mobile avec elle.

OO, OO sont des corps de pompe dans lesquels se meuvent des pistons V, V, munis de soupapes T, T, ouvrant de bas en haut.

RR, RR, RR sont les trois branches d'un tuyau qui établit la communication entre les pompes aspirantes OO, OO, et le robinet SS.

SS est un robinet à plusieurs fins qui, suivant la position de la clef, établit communication entre le tuyau RRRR et le tuyau NN, en interceptant la communication avec le tuyau MM, ou réciproquement; de sorte que si le vide tend à se faire au-dessous du piston H dans le cylindre H, l'air extérieur communiquera librement avec le dessous du piston G dans l'autre corps de pompe LL, et que ce piston G n'offrira aucune résistance au mouvement.

EEE, FFF sont des cordes enroulées en sens contraire autour de l'essieu DD, de telle sorte que l'une s'enroule quand l'autre se déroule, que le piston G monte quand le piston H descend, et réciproquement.

AA est une grande roue fixée sur l'essieu DD.

BBBB, corde enroulée sur cette roue, faisant monter et descendre l'un après l'autre deux seaux, dont l'un est marqué en C; le seau plein monte pendant que le vide descend.

Cette machine était considérée par Papin comme « un moyen de transporter fort loin la force des rivières. » Elle fut présentée par lui, en 1687, à la Société royale de Londres, et proposée plus tard au comte Guillaume Maurice de Solms, qui le consultait sur la meilleure manière de tirer l'eau d'une mine, à peu de distance de laquelle coulait une rivière dont la force motrice pouvait être utilisée. Ce furent les objections faites à la Société royale, et les inconvénients mis en évidence par l'emploi de la poudre à canon, qui engagèrent Papin à essayer d'un autre moyen de produire le vide au-dessous d'un piston. Nous venons de voir quelle heureuse solution de ce problème il donna en employant la condensation de la vapeur par le froid. Ainsi, de transition en transition, la pompe de Clésibus s'était transformée en une machine inverse où le piston était pressé au lieu de presser lui-même; pressé par de la vapeur en dessous, par l'atmosphère en dessus, au lieu de presser de l'eau par sa face inférieure. Quelle frappante liaison entre des idées si dissemblables au premier abord!

Résumons maintenant en quelques mots ce paragraphe de notre essai.

Papin a imaginé la première machine à vapeur à piston et à cylindre.

Il a vu, le premier, que l'action de la force élastique de la vapeur pouvait être combinée, dans une même machine à feu, avec la propriété dont cette vapeur jouit, et qu'il a signalée, « de se recondenser si bien par le froid qu'il ne lui reste plus aucune apparence de force de ressort. »

Il a compris toute la portée du moteur universel qu'il avait imaginé, et a explicitement indiqué la navigation à vapeur.

1698-1702. PREMIÈRE MACHINE A VAPEUR EXÉCUTÉE EN GRAND PAR SAVERY.

Le 25 juillet 1698, c'est-à-dire quatre-vingt-trois ans après la publication des Raisons des forces mouvantes de Salomon de Caus, et huit ans après l'insertion aux Actes de Leipzig de la machine de Papin, le capitaine Thomas Savery prit une

patente pour l'exploitation d'une machine qui, perfectionnée et mise en état de fonctionner d'une manière utile, est représentée en coupe verticale dans notre fig. 4. La vapeur est

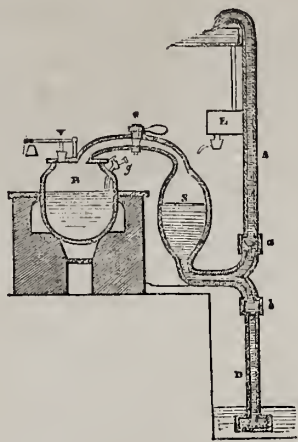
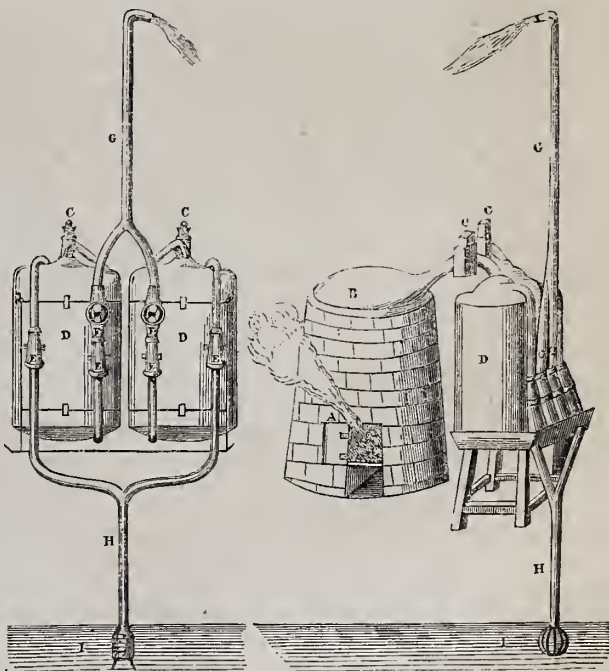


Fig. 4. Machine de Savery. (Coupe verticale.)

produite dans la chaudière B, qui est placée au milieu d'un fourneau et munie d'une soupape de sûreté V. Le robinet C étant ouvert, la vapeur passe de la chaudière dans le vase S; elle presse l'eau renfermée dans ce vase, puis la refoule dans le tube A en soulevant la soupape a et en fermant la soupape b. L'eau jaillit par l'extrémité supérieure du tube A. Lorsque le vase S est vide, on ferme le robinet C, de manière à intercepter la communication entre la chaudière et le récipient S, et on dirige, à l'aide du robinet E, un courant d'eau froide sur ce récipient, de manière à y condenser la vapeur qui s'y était introduite. Le vide se produit par la condensation de la vapeur; alors la soupape b se soulève, et l'eau du réservoir

Fig. 5. Élévation de face.

Fig. 6. Perspective cavalière.



Première machine de Savery, d'après les Transactions philosophiques (1700).

inférieur, qu'il s'agit d'épuiser, monte dans le récipient S par le tube D. On ouvre le robinet C, et ainsi de suite.

Un modèle de la machine de Savery fut présenté pour la première fois le 14 juin 1699 à la Société royale de Londres, et fonctionna devant elle de manière à obtenir son approbation. Les Transactions philosophiques de cette année (n° 253, p. 228) mentionnèrent succinctement cette approbation, et donnèrent deux figures représentant la machine et accom-

pagnées d'une simple légende. Les Actes de Leipzig de janvier 1700 (p. 29 et pl. 1) reproduisirent le passage et les figures des Transactions. Nous donnons une réduction très-exacte des figures sous les numéros 5 et 6, et nous traduisons librement la légende originale.

La machine est vue de face dans la fig. 5, et en perspective par le côté dans la fig. 6.

A est le foyer, B la chaudière. C, C, sont deux robinets qui, lorsqu'on les tourne successivement, laissent entrer tour à tour la vapeur dans les deux vases D, D. Ces deux vases reçoivent d'un réservoir inférieur l'eau qui doit être élevée. E, E, E, E, soupapes qui se soulèvent de bas en haut. F, F, robinets qui retiennent l'eau du réservoir supérieur, lorsque l'on nettoie les soupapes. G, tube de propulsion. H, tube aspirateur. I, réservoir inférieur.

Il est facile, d'après ce qui précède, de faire la part de Savery dans la machine que nous venons de décrire. Comparons, en effet, la portion de la fig. 4 qui est à droite du robinet C avec la belle fontaine proposée en 1645 par Salomon de Caus (voy. 1848, p. 252) pour élever l'eau par la chaleur solaire. Que résulte-t-il de cette comparaison? Dans l'une et dans l'autre, l'eau du réservoir inférieur est aspirée par suite d'un vide produit dans un récipient placé au-dessus. Dans l'une comme dans l'autre, la pression exercée à l'intérieur du récipient force l'eau à monter par un tube dans un réservoir supérieur. Les soupapes sont disposées de la même manière. Seulement, dans l'appareil de Salomon de Caus, la pression est produite par de l'air qu'échauffent les rayons du soleil, et le vide (très-imparfait d'ailleurs) résulte de l'absence de ces rayons. Dans la machine de Savery, au contraire, c'est la vapeur qui exerce la pression nécessaire à l'ascension de l'eau; c'est le refroidissement de cette vapeur, obtenu par une injection extérieure d'eau froide, qui donne lieu au vide. Mais Salomon de Caus lui-même avait indiqué cet emploi de la pression de la vapeur depuis quatre-vingt-trois ans; et la machine de Papin, antérieure de huit ans à celle de Savery, était essentiellement fondée sur la formation du vide par précipitation de la vapeur. Que si l'on revendiquait en faveur de Savery l'idée d'avoir séparé la chaudière du récipient où la vapeur agit par sa pression, nous rappellerions que Kircher avait publié cette idée dès 1641 (voy. 1848, p. 255, fig. 10), et qu'elle était consignée dans plusieurs ouvrages. « Que reste-t-il donc à Savery? L'honneur d'avoir, le premier, exécuté un peu en grand une machine d'épuisement à feu, et, si l'on veut, celui d'avoir opéré la condensation de la vapeur par le refroidissement que des aspersiones d'eau froide occasionnaient dans les parois extérieures du vase métallique qui la renfermait. En décrivant pour la première fois cet ingénieux moyen de faire le vide, Papin, en effet, ne s'était pas expliqué sur les *différentes constructions faciles à imaginer* (ce sont ses expressions) *qu'on peut employer* pour atteindre ce but. Pendant ses expériences avec un petit cylindre, il se contentait, comme on l'a vu, d'enlever le feu. » (Arago, Ann. des long. pour 1829, p. 483.)

1705-1712. PREMIÈRE APPLICATION EN GRAND DE LA MACHINE ATMOSPHÉRIQUE, PAR NEWCOMEN, CAWLEY ET SAVERY.

Savery n'avait d'abord rien imaginé pour renouveler l'eau dans la chaudière, non plus que pour hâter le refroidissement de la vapeur dans les récipients. Ce ne fut qu'en 1702 qu'il publia, dans un petit ouvrage intitulé l'Ami du mineur (*the Miner's friend*), la description de la machine perfectionnée dont notre fig. 4 représente la coupe.

« Les mineurs se montrèrent peu sensibles à la politesse. Avec une seule exception, aucun ne lui commanda de machines. Elles n'ont été employées que pour distribuer de l'eau dans les diverses parties des palais, des maisons de plaisance, des parcs et des jardins; on n'y a eu recours que pour fran-

chir des différences de niveau de 12 à 15 mètres. Il faut reconnaître, au reste, que les dangers d'explosion auraient été redoutables si on avait donné aux appareils l'immense puissance à laquelle leur inventeur prétendait atteindre. » (Arago, *Éloge de Watt*.)

Parmi les hommes dont l'attention se porta sur la machine de Savery, figuraient Thomas Newcomen, serrurier, et John Cawley, vitrier, tous deux de la ville de Dartmouth, dans le Devonshire. Newcomen avait quelque instruction. Il était en correspondance avec le célèbre R. Hooke, son compatriote, l'un des esprits les plus inventifs de cette époque féconde en inventeurs. Dans le nombre des projets qu'ils discutaient ensemble, l'idée de Papin, celle du corps de pompe avec un piston, ne fut pas oubliée. On a trouvé dans les papiers de Hooke le brouillon d'une lettre dans laquelle ce savant cherchait à dissuader Newcomen de faire une machine d'après ce principe. La lettre renferme ce passage remarquable : « Si Papin pouvait opérer subitement le vide sous le piston, votre affaire serait faite. » (Robison, *A System*, t. II, p. 58.)

Or, l'aspersion d'eau froide sur les parois du cylindre donnait le moyen, sinon de parvenir à ce but, au moins d'en approcher; et la production de la vapeur dans une chaudière séparée du cylindre rendait la chose plus facile. Telles furent les idées que Newcomen et Cawley voulurent mettre à exécution, en s'en assurant la propriété par une patente. Mais Savery était déjà patenté pour une machine où le vide s'opérait par la condensation de la vapeur. En conséquence, il fut fait un arrangement entre Newcomen, Cawley et Savery. Tous trois partagèrent le privilège de la patente qu'ils obtinrent en 1705. Telle est l'origine de la machine d'épuisement, connue des artistes sous le nom de *machine de Newcomen* ou de *machine atmosphérique*.

Cette machine se composait essentiellement d'un corps de pompe muni d'un piston, au-dessous duquel la vapeur arrivait, comme dans la machine de Papin; seulement, la vapeur se produisait dans une chaudière à part, et était condensée, non par l'enlèvement du feu, mais par une aspersion d'eau froide contre les parois du cylindre.

« Au commencement du dix-huitième siècle, l'art de construire de grands corps de pompe parfaitement cylindriques, l'art d'ajuster dans leur intérieur des pistons mobiles qui les fermaient hermétiquement, était très-peu avancé. Aussi, dans la machine de 1705, pour empêcher la vapeur de s'échapper des interstices compris entre la surface du cylindre et les bords du piston, ce piston était-il constamment couvert à sa surface supérieure d'une couche d'eau qui pénétrait dans tous les vides et les remplissait. Un jour qu'une machine de cette espèce marchait sous les yeux des constructeurs, ils virent, avec une extrême surprise, le piston descendre, plusieurs fois de suite, beaucoup plus rapidement que de coutume. Cette vitesse leur parut d'autant plus étrange, que le refroidissement produit par le courant d'eau froide qui descendait extérieurement le long de la surface du corps de pompe n'avait amené jusque-là la condensation de la vapeur intérieure qu'assez lentement. Après vérification, il fut constaté que, ce jour-là, c'était d'une tout autre manière que le phénomène s'opérait : le piston se trouvant accidentellement percé d'un petit trou, l'eau froide qui le recouvrait tombait dans l'intérieur même du cylindre, par gouttelettes, à travers la vapeur, la refroidissait, et dès-lors la condensait plus rapidement.

» Depuis cette époque, on a muni les machines atmosphériques d'une ouverture en pomme d'arrosoir; c'est de là que part la pluie d'eau froide qui se répand dans la capacité du cylindre et y condense la vapeur au moment où le piston doit descendre. Le refroidissement extérieur se trouve ainsi supprimé, et les va-et-vient sont beaucoup plus prompts. Cette importante amélioration, comme tant d'autres qu'on pourrait citer, fut le résultat d'un heureux hasard. » (Arago, Ann. des long. de 1829.)

Ce fut seulement vers le milieu ou la fin de l'année 1712 que fut imaginée la condensation par injection, quelques jours après que la première machine atmosphérique avait commencé à fonctionner au compte d'un M. Back de Woolverhampton, avec lequel les trois associés avaient passé un marché pour l'élevage de l'eau. Il n'avait pas fallu moins de sept années pour réaliser la première application de la machine qu'ils avaient conçue.

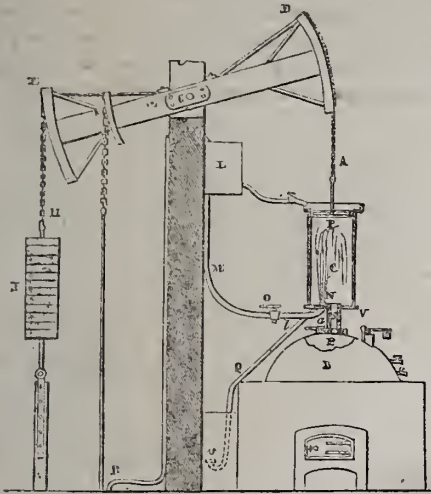


Fig. 7. Machine de Newcomen. (Coupe verticale.)

La fig. 7 représente la machine ainsi modifiée, en élévation pour la majeure partie, et en coupe pour le cylindre et son ajustage sur la chaudière.

La vapeur engendrée dans la chaudière B passe, par l'ouverture *p* et le tube S, dans le cylindre C, et détruit l'effet de la pression atmosphérique qui s'exerce sur la surface supérieure du piston P. Le contre-poids I fait monter le piston. Celui-ci étant parvenu au haut de sa course, on ferme le robinet à vapeur *p* au moyen du manche *a*, et l'on ouvre le robinet O, ce qui permet à un courant d'eau froide, descendant du réservoir L par le tube M, de jaillir dans le cylindre par l'ouverture N et d'y condenser la vapeur. La pression atmosphérique fait alors descendre le piston P en soulevant le contre-poids I et les tiges des pompes d'épuisement adaptées au bras gauche GE du balancier EGD. L'air et le reste de la vapeur non condensée, contenus dans le cylindre C, sortent, pendant la descente du piston, par une soupape latérale adaptée vers V. L'eau de condensation s'échappe par le tuyau Q, dont l'extrémité est également garnie d'un clapet *e*. La tige verticale R fait mouvoir une petite pompe foulante qui élève dans la bache L l'eau destinée à la condensation. G est l'axe de rotation du balancier, qui est doué d'un mouvement circulaire autour de cet axe. Les chaînes qui soulèvent alternativement le piston d'une part, le contre-poids et les tiges des pompes d'autre part, s'enroulent sur des arcs de cercle adaptés au balancier; au moyen de quoi ces chaînes sont constamment tenues dans la même verticale.

Dans les premières machines de Newcomen, les robinets *a*, O, se manœuvraient à la main. « La tradition attribue à un enfant, nommé Humphry Potter, la première invention du mécanisme à l'aide duquel la machine elle-même tourne les robinets à l'instant convenable. On raconte que Potter, contrarié un jour de ne pouvoir pas aller jouer avec ses camarades, imagina d'attacher les extrémités de deux ficelles aux manivelles des deux robinets qu'il devait ouvrir et fermer. Les autres extrémités ayant été liées au balancier, les tractions que celui-ci occasionnait en montant ou en descendant remplaçaient les efforts de la main. » (Arago, Ann. des long. pour 1829.) Le mécanisme de Humphry Potter fut appelé par lui-même un *scoggan*, par allusion à une expression

populaire du comté d'York qui signifie un paresseux. Le mouvement de la machine fut accéléré; elle donna jusqu'à quinze ou seize coups par minute.

Le mécanisme pour ouvrir et fermer les robinets restait encore embarrassé de crampons et de ressorts, lorsque Beighton, ingénieur livré exclusivement à la construction des machines pour les mines, fit à Newcastle sur Tyne, en 1718, une machine à vapeur dans laquelle il établit une tige unique suspendue au balancier, pour faire mouvoir un mécanisme inventé par lui (*hand gear*), mécanisme dont on fait encore usage dans les machines modernes, à quelques modifications près. La tige de Beighton porte le nom de *plug-frame*.

La fig. 8 représente en perspective, d'après une planche du *Cours de physique expérimentale* de Désaguliers, une machine de Newcomen munie de tous ces perfectionnements, suivant le type le plus parfait que l'on connaît vers le milieu du dix-huitième siècle. Malgré sa complication apparente, cette figure sera facile à comprendre pour tout lecteur qui aura pris la peine de nous suivre seulement à partir des premiers essais de Papin en 1690.

Au-dessus du foyer, et dans l'intérieur d'une enveloppe maçonnée, se trouve la chaudière, dont les contours cachés sont marqués d'un trait discontinu avec les lettres *o, o, o*. Dans l'axe vertical de la chaudière et de son enveloppe est placé le cylindre CG, qui communique avec la chaudière par un tuyau *d*. La vapeur n'entre dans le cylindre qu'autant qu'une certaine tige, marquée du numéro 10, ouvre le régulateur ou disque qui recouvre ou découvre à volonté le bas du tuyau *d*. Ce régulateur étant ouvert, la vapeur pousse le piston vers le haut de sa course, ou plutôt lui permet de vaincre la pression atmosphérique. Alors les tiges *i, k* des pompes, adaptées au bras droit du balancier *MI*, soulèvent sans effort le piston. Le bras droit *II* descend, le bras gauche *k* remonte. Lorsque le piston est arrivé vers le haut de sa course, on ferme le régulateur, et on ouvre, au moyen de la tige marquée des numéros 1, 2, un robinet sur lequel cette tige agit par un engrenage. Ce robinet ouvert, l'eau contenue dans une bache supérieure passe par le tube *MN* dans le cylindre C, où elle jaillit et opère la condensation. Sous l'influence du vide formé dans le cylindre, le piston redescend, pressé par tout le poids de l'atmosphère; l'extrémité gauche *h* du balancier s'abaisse, l'extrémité droite *II* se relève, et les pompes *k, i* remontent de l'eau. Z est un tube par lequel l'eau est amenée à la surface du piston, de manière à humecter constamment le cuir dont il est entouré. Le tube *WI* sert à alimenter la chaudière, au moyen de l'eau déjà échauffée qui s'est trouvée au-dessus du piston. L'eau d'injection est évacuée par le tube L, dont l'extrémité inférieure est recourbée, munie d'un clapet, et plonge dans l'eau. Le tube V est un vide-trop-plein pour l'eau qui recouvre le piston. On voit en X un petit tube muni d'une soupape appelée *soupape reniflante*, par laquelle s'échappe, lorsque le piston arrive au bas de sa course, l'air provenant de la vapeur et de l'eau de condensation. Le peu d'eau qui sort par la soupape reniflante va se dégorger dans le tube V. La pompe dont la tige est *i* sert à l'épuisement; celle dont la tige est *k* refoule l'eau dans le tuyau appuyé le long du massif en maçonnerie, et la pousse jusque dans la bache d'où part le tube M. La tringle verticale en bois *QQ* est le *plug-frame*. Elle monte et descend avec le balancier, maintenue qu'elle est le long d'une coulisse pratiquée dans le plancher. On voit qu'elle est munie d'une rainure et de diverses chevilles à l'aide desquelles elle agit sur les leviers qui commandent le régulateur et le robinet d'injection. Il est inutile d'entrer dans les détails de ce mécanisme pour en faire comprendre l'esprit. Les tiges L, *QQ, k, i*, restent constamment dans la même verticale, grâce aux arcs de cercle sur lesquels s'enroulent et se déroulent les chaînes d'attache dans les mouvements oscillatoires du balancier. F indique une soupape de sûreté chargée directement et non par l'intermédiaire d'une romaine, système fort inférieur

à celui de Papin, auquel on n'a pas tardé à revenir. En G sont placés deux robinets d'épreuve correspondant à des tubes dont les extrémités inférieures plongent l'une dans l'eau, l'autre dans la vapeur, lorsque le niveau de l'eau dans la chaudière est à la hauteur convenable. Pour que cette condition soit remplie, il faut que celui de gauche donne un jet d'eau et celui de droite un jet de vapeur. Lorsqu'en les ouvrant on trouve qu'elle ne l'est pas, on hâte ou on ralentit l'alimentation de la chaudière, suivant que l'eau y est descendue trop bas ou y est montée trop haut.

Assis et appuyé contre le massif du milieu, apparaît le mécanicien auquel est confiée la conduite de l'appareil. Il est là, calme, n'ayant à subir aucun travail pénible, surveil-

lant avec des yeux intelligents la marche de sa machine, prêt à pousser ou à ralentir le feu, veillant à ce que toutes les parties du mécanisme fonctionnent régulièrement. La vapeur se charge du reste; l'homme n'intervient plus que comme directeur des mouvements d'un moteur gigantesque qui ne demande qu'un peu d'eau et de charbon pour faire les ouvrages pénibles auxquels l'antiquité païenne aurait employé des milliers d'esclaves.

L'immortelle conception de Papin est enfin passée dans le domaine de la pratique industrielle. Ce génie supérieur avait bien pressenti les perfectionnements ultérieurs qui permettraient à la machine la propriété de marcher d'elle-même. Dans l'explication de sa première machine à double effet,

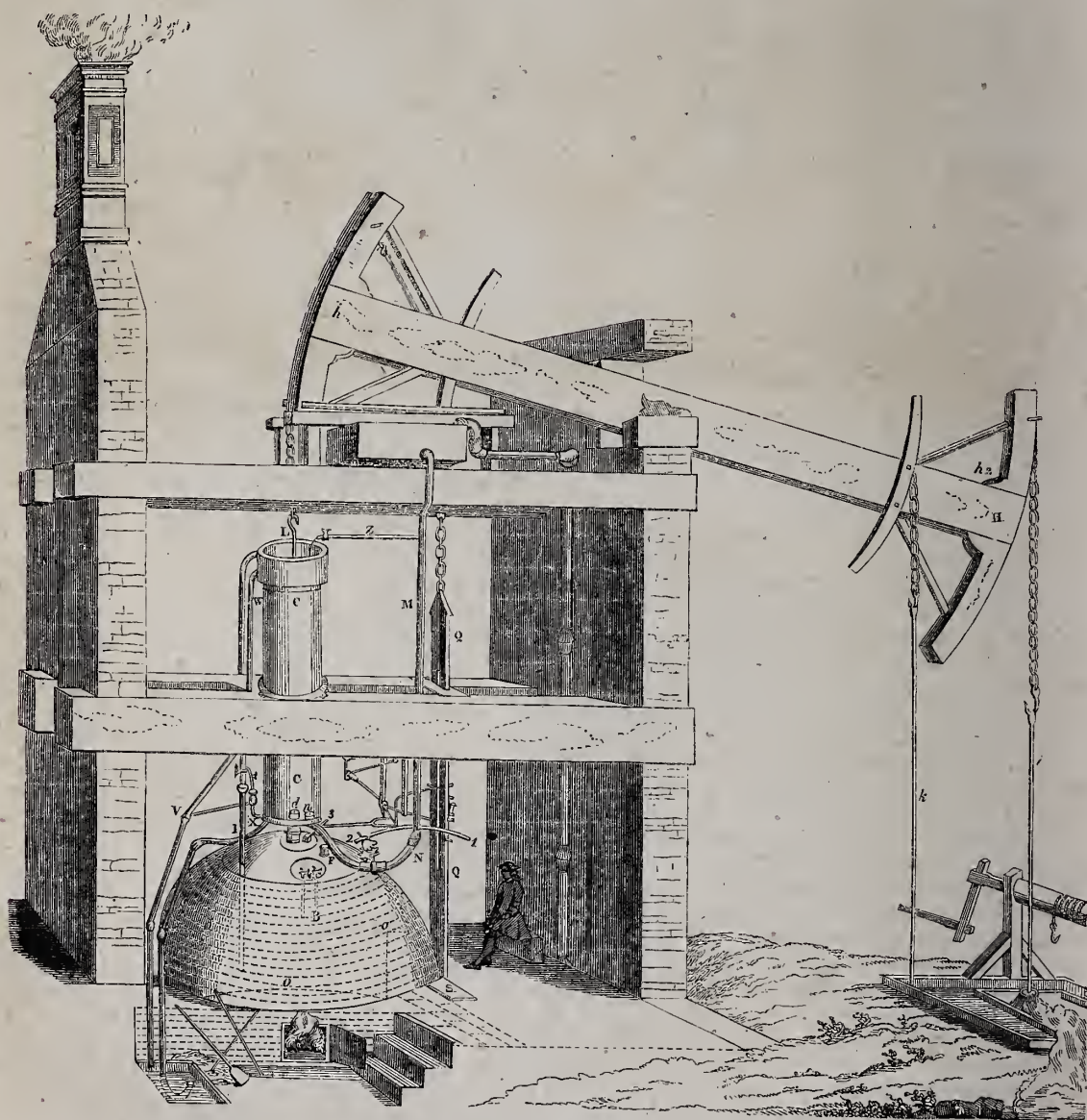


Fig. 8. Machine de Newcomen et Cawley fonctionnant pour l'épuisement d'une mine.

représentée dans notre fig. 3, « on pourrait, dit-il, trouver quelque manière de faire que la machine elle-même tournât le robinet dans le temps qu'il faudrait... » Par quelle étrange fatalité le nom de cet homme éminent, que Newcomen, Cawley et Savery s'étaient bornés à copier, qui leur avait fourni le cylindre à vapeur avec un piston à mouvement alternatif, le vide par la condensation de la vapeur, la soupape de sûreté, a-t-il été oublié presque constamment dans l'histoire de la merveilleuse machine qui fait tant d'honneur

à l'esprit humain? C'est ce que nous tâcherons d'expliquer dans un quatrième et dernier article.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARINET, rue et hôtel Mignot

UNE LÉGENDE DE COLOGNE.



Dessin de Karl Girardet.

J'avais épuisé toutes les raisons, tous les palliatifs auprès de parents justement irrités. La mère, plus violente et aussi inflexible que le père, m'enleva bientôt l'espoir de trouver en elle un appui.

En vain je m'étendis sur l'esprit, le mérite de leur fille :

— Elle n'en est que plus coupable, murmura le père les dents serrées.

— Elle apporterait des soins si doux à votre vieillesse ! elle rendrait la gaieté, le mouvement à votre intérieur...

— Plutôt finir mes jours à l'hôpital, s'écria la mère, que revoir sous ce toit celle qui a fait blanchir mes cheveux avant l'âge !

— Si vous saviez ce que la pauvre fille a souffert depuis dix ans ! elle a, certes, expié...

— Oui, interrompit la mère, voilà dix ans qu'elle a franchi en fugitive ce seuil que son ombre ne souillera plus ; et, de ce jour, j'ai cessé de la connaître, elle ne m'est plus rien !

Le père se cachait la tête entre les mains ; je jugeai qu'il s'attendrissait. Comment accroître cette favorable émotion ? Comment la tourner en pitié, en pardon ? La religion a sa légende de miséricorde pour le fils prodigue ; je n'en connaissais aucune en faveur de la fille imprudente. C'est à elle que s'applique l'effroyable maxime :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'y peut plus rentrer quand on en est dehors.

En regardant pleurer une coupable encore belle et touchante, j'avais trouvé mille excuses à des égarements qui m'apparaissaient sous une tout autre couleur en présence de ces vieux parents, de ces murs nus, de ces meubles sombres et poussiéreux. Rien d'étonnant à ce que ma médiation fût inefficace, puisqu'une secrète colère s'élevait en moi contre celle qui avait fait ce logis sordide et désolé. Un passé bien différent me revenait en mémoire avec les riantes scènes de

l'adolescence de la jeune fille, et je fus assez maladroit pour rappeler au père ces souvenirs déchirants.

— Il me semble la voir encore appuyée sur ton épaule, cousin, dis-je au vieillard absorbé dans sa tristesse. Qu'elle était gracieuse dans ses prières, séduisante dans ses câlineries ! Tu ne pouvais rien lui refuser alors. Te souvient-il de ce jour où elle te supplia de la conduire à je ne sais plus quelle fête ? « Cher papa, répétait-elle avec sa douce voix dont le timbre argentin vous gagnait le cœur, j'en ai si fort envie ! Est-ce que tu voudrais, pour la première fois, père, contrarier, chagriner ta petite Sara ? » Penchée, elle rapprochait de ton oreille des lèvres tour à tour boudieuses et souriantes, comme si son souffle caressant avait eu le don de l'ensorceler. Tu cédas ; tous nous eussions fait de même... Qui m'eût dit qu'un jour je plaiderais pour cette même fille et ne serais point écouté !

Tandis que je parlais, mon vieux cousin se retournait sur lui-même avec un mouvement d'angoisse. Tout à coup il releva la tête : les muscles contractés, la physionomie endurcie, le sourcil froncé, l'œil enflammé et sec, il me regarda. J'avais été trop loin ; la pantomime était significative, et je cherchai lentement mon chapeau.

Cette porte, sur laquelle mon parent tenait ses yeux rivés, s'ouvrit alors doucement, et je vis paraître une cousine que je fréquentais peu (je n'avais guère affaire à elle, ou elle à moi), mais dont je me moquais volontiers. « Dame Fourmi, » je l'avais dotée du sobriquet, toujours par voie et par chemins, trottait de ci, de là, portait, remportait, promenait toujours quelque bagatelle : c'était pour celui-là, c'était pour celle-ci. Constamment elle faisait la découverte, dans son intimité, d'individus en train de naître, de se marier ou de se faire enterrer. Il fallait revêtir les uns, nourrir, placer, aider ou inhumer les autres. Le cœur de la petite bonne femme, véritable bureau omnibus, alimentait cette inces-

sante activité qui troublait mon repos et fatiguait mon indolence. Cette fois pourtant sa visite me fit plaisir; la diversion rendait mon départ moins urgent.

— Bonjour, dit-elle; comment vous va par cette brume? Bien, je pense. Le brouillard est bon à la vigne, la neige excellente aux blés; pourquoi ne nous en accommoderions-nous pas, nous autres créatures de Dieu, qui mangeons la graine des uns et buvons le jus de l'autre? Ah! c'est vous, cousin l'Endormi; tant mieux! vous êtes mon débiteur. Savez-vous que vous nous avez gagné les plus beaux lots au dernier tirage des Petites-Économies? Aussi je vous réserve le double des billets. Ce n'est pas vous taxer trop haut; et remerciez-moi, car tous mes billets gagnent. Voyons, exécutez-vous de bonne grâce.

Ce verbiage n'était pas de nature à me dérider.

— Trêve à vos éternelles loteries, cousine, repris-je; cette année, je n'ai pas à perdre plus d'argent que de gaieté. Réservez les faveurs du sort à quelque autre.

Le ton était encore moins encourageant que les paroles. La cousine me regarda avec quelque surprise; les joyeuses rides qui resserraient gaîment le coin de ses yeux s'allongèrent, et, accompagnant d'un léger mouvement d'épaule son petit hochement de tête habituel:

— A la bonne heure, répondit-elle, j'attendrai.

S'asseyant auprès de la maîtresse du logis qui s'efforçait de se montrer calme et de lui prêter attention, elle commença aussitôt à déployer ses petits paquets et à parler à demi-voix. Je pus entendre qu'il s'agissait de ventes pour des orphelins, de souscriptions, d'associations charitables, et je continuai à tourner et retourner mon chapeau entre mes doigts sans pouvoir me résoudre à abandonner la partie, sans pouvoir découvrir un biais pour revenir à la charge.

Mes réflexions étaient peu réjouissantes. Comment aller dire à celle chez laquelle j'avais fait naître et encouragé l'espérance, que ce père, jadis trop indulgent, n'était plus qu'un juge inflexible? que toutes les douleurs qu'elle avait accumulées dans le cœur de sa mère s'étaient tournées en une aigre rancune? Enseveli dans ces pensées qui se poursuivaient au murmure monotone de la conversation, j'en fus tiré par une exclamation soudaine:

— Sara! s'écriait la petite cousine; pauvre enfant! chère enfant! où est-elle?

A cet élan je repris courage. Nos parents avaient parlé, et la dévote scrupuleuse dans laquelle je n'aurais jamais cherché un auxiliaire devenait le plus ardent, le plus chaud avocat de ma pauvre repentante.

— Pourquoi ne m'est-elle pas venue trouver tout de suite? me demanda la cousine avec une brusquerie affectueuse.

— Qu'elle ne reparaisse pas ici! interrompit violemment la mère; sa vue me tuera!

— Non, elle ne vous tuera pas, cousine, elle vous fera revivre. Les larmes sincères lavent toute tache; celle qui pleure est pardonnée. Si vous la repoussez, je la recevrais, moi; ma chambrette est assez grande pour deux. Dès qu'elle nous revient, qui se souviendra que jamais elle nous ait quittés!

— Je vous croyais plus de moralité, plus de religion, reprit la mère avec dépit.

Et je vis que son irritation allait s'en prendre à celle qui empiétait sur ses droits, sur son rôle maternel.

Mais la petite cousine était résolue à ne pas se laisser battre ou réduire au silence.

— Chère amie, s'écria-t-elle lui saisissant les mains, qu'elle retint entre les siennes avec une douce violence, est-ce qu'il n'y a pas plus de joie pour le coupable qui se repent que pour le juste qui n'a pas péché? Quoi! elle revient essayer toutes les larmes qu'elle nous a fait verser, et, créanciers sans merci, nous lui en demanderions compte! Elle nous revient, celle que nous avions tant aimée, tant pleurée! ah! que béni soit le Seigneur qui nous la ramène! C'est sur vos

genoux qu'elle a appris sa première prière. Vous souvient-il du jour où, d'elle-même, elle y ajouta: « Faites, bon Dieu, que maman me pardonne! » Vous souvient-il de votre accident, cousine? L'enfant était plus pâle que vous lorsqu'il fallut vous saigner; c'est elle qui perdit connaissance, et « Ma mère! » fut le premier mot que murmurèrent ses lèvres décolorées.

La vieille femme dégagea une de ses mains et chercha son mouchoir.

L'émotion prêtait une véritable éloquence à cet esprit que je croyais vulgaire, et qui m'avait semblé se rapetisser dans une foule de minutieux et insipides détails, comme si le but, la charité, n'agrandissait pas toutes choses! Je ne m'avisai plus de plaider une cause que la petite cousine comprenait mieux que moi. Elle n'eut garde de rappeler les faiblesses paternelles, origine peut-être des erreurs de Sara; mais elle revint à ces jours d'angoisses où, près du chevet de sa fille malade, le père demandait à mourir au lieu d'elle. Réveillant les tendresses assoupies, elle détrempe le cœur des vieux parents avec les souvenirs du berceau, des premiers sourires, des premières prières balbutiées au giron maternel. Tout un passé de candeur enfantine, d'amour ingénu, de ce gracieux et touchant développement de l'enfance, renaissait dans ses récits entremêlés de pieuses invocations; et lorsque, les paupières gonflées de larmes d'attendrissement, le père et la mère, plus qu'à demi vaincus, lancèrent quelques banalités sur l'opinion publique, sur la nécessité de faire longtemps expier les fantes de peur que l'exemple d'une dangereuse indulgence ne servit d'encouragement au vice et ne scandalisât les gens de bien, la petite cousine raconta une légende dont la suave morale fit une profonde impression sur mon esprit mondain.

« Dans la ville de Cologne, dit-elle, il y avait, il y a bien, bien longtemps, un rigide monastère de religieuses cloîtrées. Les grandes familles de l'Allemagne, des bords du Rhin, de la France même, y faisaient entrer leurs filles lorsqu'elles voulaient les arracher aux séductions du siècle et leur assurer tout d'abord une place en paradis. C'est ainsi qu'une enfant de sept ans, nommée Béatrix, y fut conduite. Si pieuse elle était, qu'avant quinze ans elle obtint de faire ses vœux. C'était mal, c'était contre les règles du couvent; mais la jeune fille avait tant prié pour être admise parmi les sœurs, tant montré d'ardeur et de zèle, qu'il n'y avait pas moyen de résister à sa vocation. Eh! qui aurait osé blâmer la supérieure, lorsque la plus jeune des religieuses se montrait aussi la plus régulière et la plus fervente?

» Sacristine de la chapelle de la Vierge, Béatrix prenait tout le soin des ornements, et son unique plaisir était de parer l'autel confié à ses soins. Son innocence, sa piété, sa diligence, firent pendant sept ans l'édification du saint monastère. Mais il advint qu'un jour on parla dans la ville (et, grâce aux pensionnaires et aux sœurs converses, la nouvelle eut bientôt gagné le couvent), il advint qu'on parla de la prochaine arrivée d'un ambassadeur. C'était un grand seigneur français, lequel, allant demander en mariage pour son souverain une princesse allemande, passait par Cologne afin d'y faire ses dévotions aux rois mages. On contait merveilles de l'ambassadeur et de sa brillante suite; si bien que Béatrix, qui n'avait rien vu de si beau que la procession de la Fête-Dieu et jamais rêvé autre spectacle, en vint à désirer vivement d'assister à cette pompe mondaine. Elle pria longtemps, elle pria si fort la tourière, que celle-ci consentit à entr'ouvrir une lucarne condamnée. Ce fut par l'étroite ouverture que la jeune religieuse vit passer les beaux seigneurs. Plus d'un leva la tête et salua, en baisant le bout de ses doigts, la jolie recluse qui tour à tour ramenait et écartait le voile de son front rougissant. Quel plaisir de regarder passer tous ces cavaliers chamarrés d'or et de soie, qui, le fau-

con sur le poing, faisaient caracoler leurs coursiers fringants ! Béatrix suivit longtemps des yeux la tournoyante cavalcade et les ondoyantes bannières d'or et de soie. Elle avait lu les devises des chevaliers en l'honneur des dames ; elle s'était fait expliquer les emblèmes par la tourière, qui en son temps avait connu la cour.

» A partir de cette heure, la jeune nonne commença à se trouver malheureuse de n'être qu'une pauvre fille qui n'avait jamais rien vu. Elle se dit que mieux valait être morte qu'enfermée entre ces tristes murailles qui emprisonnaient les regards sans pouvoir enchaîner les pensées. L'asile chaste et doux, nid qui l'avait mise à l'abri de tous les maux, de tous les dangers, lui devint odieux ; elle se figurait que tout, hors du cloître, n'était que joies et délices, biens inconnus auxquels, seule au monde, elle n'avait jamais en part. Bref, elle prit en horreur la vie cloîtrée qui auparavant lui semblait heureuse, et, s'abandonnant à la tentation, elle se rendit un matin à la chapelle où, depuis l'enfance, elle était de service. Là, elle se jeta à genoux devant l'autel décoré par ses mains, et, s'adressant à la Vierge dont la placide image lui souriait comme toujours, elle lui dit : « Madone, voilà bien » des années que je te sers nuit et jour ; mais je ne puis plus » résister aux désirs qui m'assiègent ; tu ne me viens point » en aide, je ne trouve plus en moi de résistance, et, vaincue, » je me rends. Ces clefs que jusqu'ici j'avais fidèlement gardées, je les résigne, reprends-les. » Et, les posant derrière la statue de la bienheureuse Vierge, elle s'échappa du monastère.

» Quinze années Béatrix vécut d'une vie coupable et mondaine. Partout elle cherchait ce bonheur qu'elle avait cru rencontrer hors du convent, que jamais on ne trouve qu'en soi-même, et qu'elle s'imaginait découvrir à chaque nouvel égarement. Fatiguée enfin d'une vie criminelle, lasse des autres et d'elle-même, un soir, dans un profond découragement, elle revint errer près de la porte du cloître où s'étaient écoulées ses meilleures années. Poussée par un mouvement irréflecti, elle frappa, et, se rejetant dans l'ombre de la porte, elle demanda à la nouvelle tourière qui se montrait, si elle avait connu une religieuse nommée Béatrix, autrefois sacristine de ce couvent,

» — Elle l'est certes bien toujours, répondit la tourière ; c'est une sage et honnête religieuse ; depuis son enfance elle sert la chapelle de la Vierge, et, chérie de nos sœurs, est devenue notre exemple à toutes.

» La pécheresse interdite, ne comprenant pas ces paroles, se retira tout émue. Elle les repassait en sa pensée, comme elle marchait, à demi égarée, dans le petit bois qui ombrageait la porte du couvent, lorsque la Madone lui apparut, et lui dit : « Depuis quinze ans que tu m'as résigné ta charge, je » l'ai remplie. Quinze ans j'ai fait ton service sous ta figure, » sous tes habits. A mon tour je te les rends. Personne n'a » su ton péché. Retourne donc remplir ta tâche ; va faire » pénitence de tes fautes ; tu retrouveras tes clefs à la place » même où tu les déposas. »

» A ces paroles, Béatrix fondit en larmes. Elle alla reprendre ses clefs, son habit, sa cellule, et le prêtre auquel elle se confessa connut seul les égarements qu'expiait la plus sainte vie et le plus profond repentir. »

Lorsque, pour la première fois, j'entendis notre petite cousine raconter cette légende, les circonstances étaient de nature à en fixer profondément le souvenir dans ma mémoire ; mais elle m'est rappelée bien plus vivement encore par le spectacle que m'offre, depuis tantôt huit ans, la pauvre Sara rentrée au sein de la famille, seule à se rappeler un passé qu'elle couvre de tant de vertus, de tant d'abnégation. Dame Fourmi va et vient, à son ordinaire, ayant toujours quelque petit bien en vue. Je la plaisante quelquefois encore ; mais au fond je vénère cette charitable et pieuse femme, qui m'a

fait comprendre ce que pouvait la miséricorde, ce que pouvait la contrition. Grâce à elle j'ai compris. J'ai aimé ce vers :

« Dieu fit du repentir la vertu des mortels. »

DIFFÉRENTS USAGES DU LAURIER

CHEZ LES ANCIENS.

L'arbre que nous nommons laurier, appelé par les Latins *Laurus*, et par les Grecs *Daphné*, est un de ceux qui furent le plus en honneur chez les anciens. Ils l'avaient choisi pour la récompense du mérite et de la vertu, dont il était comme le symbole. Dans leurs cérémonies religieuses, ses feuilles étaient regardées comme un instrument de divination. Si, jetées au feu, elles faisaient beaucoup de bruit, c'était un bon présage ; si elles en faisaient peu, c'était un signe funeste. Voulaient-on avoir des songes vrais, il suffisait de mettre quelques-unes de ses feuilles sous le chevet de son lit ; voulait-on donner des protecteurs à sa maison, on plantait des lauriers devant la porte ou aux environs. Les anciens croyaient aussi que la décoction des feuilles de cet arbre était un spécifique excellent pour éloigner des prés et des champs les mouches si redoutées des bœufs durant l'été. Ils en faisaient aussi des remèdes excellents. De là, selon toute apparence, la coutume d'orner de couronnes de laurier les statues d'Esculape. Son suc préparé passait pour un contre-poison salutaire, et on l'estimait très-propre à guérir de l'épilepsie et d'une foule d'autres maux.

Juvénal nous apprend que, lorsqu'il arrivait quelque heureux événement, on ornait de laurier les portes des maisons en signe d'allégresse. Il était particulièrement consacré à Apollon, par suite de la croyance où l'on était qu'il communiquait le don de prophétie et l'enthousiasme poétique. Pausanias dit qu'un des prêtres de ce dieu portait le nom du laurier dont il était toujours couronné. Une couronne de laurier était décernée à tous ceux qui remportaient le prix aux jeux Pythiens ; de même aux poètes et aux grands orateurs. Pline dit de Cicéron qu'il avait mérité un plus noble laurier par son génie et son éloquence, que les généraux par leurs conquêtes.

Les faisceaux de tous les magistrats de Rome, des dictateurs, des consuls, des préteurs, des censeurs, etc., étaient couronnés de laurier. Il y a cependant lieu de croire que cette prérogative n'était accordée qu'à ceux qui s'en étaient rendus dignes par des exploits. Plutarque, parlant de l'entrevue de ce même Lucullus et de Pompée, dit qu'on portait devant tous les deux des faisceaux couronnés de laurier en considération de leurs victoires. Virgile fait remonter jusqu'à Énée l'usage de ceindre de laurier le front des vainqueurs. Les Romains adoptèrent de bonne heure cette marque de distinction ; mais c'était dans la cérémonie des triomphes qu'ils en faisaient le plus noble usage. Dans cette cérémonie, les généraux le portaient non-seulement autour de la tête, mais encore dans la main, comme on le voit dans les médailles. Quelquefois même une figure, représentant la Victoire, posait sur cette tête une seconde couronne. Celle-ci cependant n'avait, selon quelques-uns, que la forme du laurier ; la matière en était d'or, et le triomphateur la consacrait le plus souvent à Jupiter Capitolin.

Les messagers, chargés de porter des nouvelles de victoires et de bons succès, ornaient de laurier la pointe de leur javeline. C'est par ce signe que la mort de Mithridate fut annoncée à Pompée. On en ornait aussi les lettres et les tablettes qui renfermaient ces sortes de nouvelles, les vaisseaux victorieux et ceux qui portaient pour quelque glorieuse expédition. Cet ornement se mettait à la poupe, parce que c'était là qu'étaient les dieux tutélaires du vaisseau, et que c'était à ces dieux que les matelots, menacés du naufrage, adressaient leurs prières.

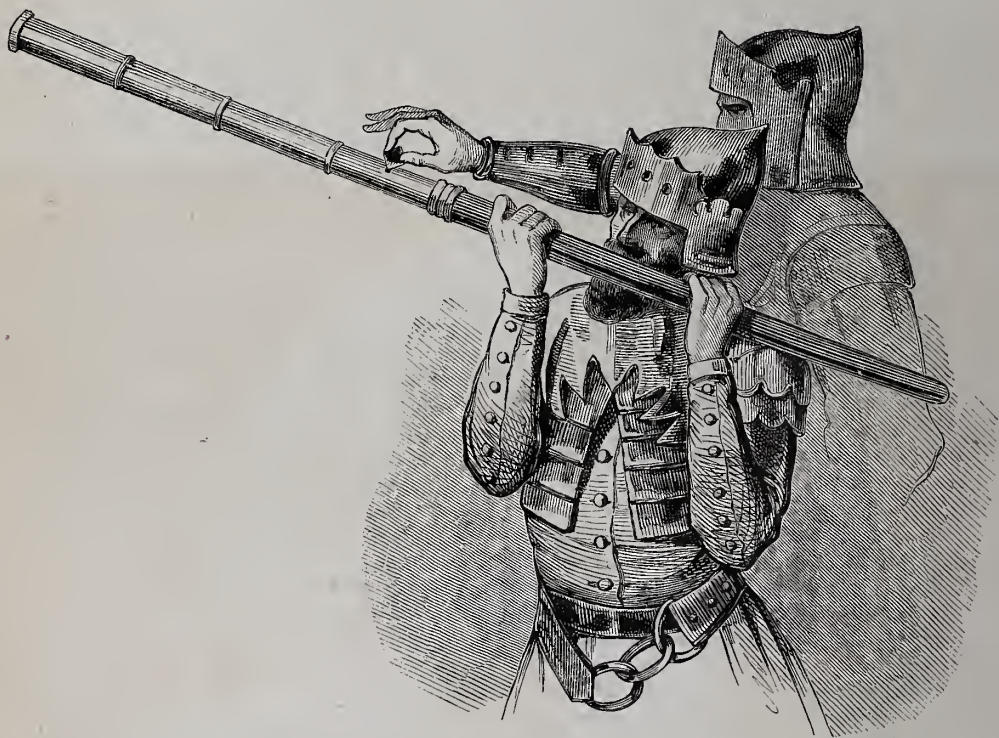
Le laurier était encore un signe de paix et d'amitié. Au milieu même de la mêlée, l'ennemi le tendait à son ennemi pour marquer qu'il se rendait et qu'il demandait la vie. Enfin on en décorait ceux qui étaient morts en triomphant. Ce fut ainsi qu'Annibal en usa à l'égard de Marcellus.

BOMBARDES A MAIN.

Les deux croquis ci-joints peuvent donner une idée des premières armes à feu portatives. Le numéro 1 est tiré d'une tapisserie du quinzième siècle, de l'église Notre-Dame de

Nantilly, à Saumur; le sujet est la prise de Jérusalem par Titus. C'est un soldat romain qui dirige ce fusil primitif contre les défenseurs d'une porte de la ville. On voit qu'il fallait alors deux hommes pour manier une *bombarde à main*, un pour la diriger, un autre pour y mettre le feu.

Entre le numéro 1 et le numéro 2, on remarque un progrès considérable : c'est le même homme qui pointe la bombarde et qui pose une mèche sur la lumière. Nous avons tiré ce second croquis d'une tapisserie également du quinzième siècle et qu'on voit dans la cathédrale de Reims. Elle représente la bataille de Tolbiac. Clovis y est représenté armé de pied en cap et précédé de sa bannière armoriée de *trois*



1. Quinzième siècle. — Figures d'une tapisserie de l'église Notre-Dame de Nantilly, à Saumur.



2. Quinzième siècle. — Fragment d'une tapisserie de la cathédrale de Reims.

crapauds. — Quelques érudits du moyen âge, embarrassés pour expliquer l'origine des fleurs de lis, avaient imaginé qu'elles n'étaient que des crapauds mal dessinés. Les Francs saliens, disaient-ils, originaires des marais de la Frise, ne pouvaient avoir pour insignes que des hôtes des marécages, à savoir des crapauds. A mon avis, l'auteur des cartons de

Reims devait être une manière d'antiquaire. Il n'a donné d'armes à feu qu'aux Allemands qui combattent contre Clovis; or, au quinzième siècle, on attribuait, peut-être avec raison, l'invention des armes à feu aux Sarrasins; et l'on sait que pour les romanciers du moyen âge Païens et Sarrasins sont identiques. Les Allemands de Tolbiac étaient païens,

donc Sarrasins. C'est pourquoi notre artiste a mis sa bombe portative aux mains d'un nègre coiffé d'un turban.

L'ARCADE DE SAINT-YVES A RENNES.

Les religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin avaient été établies à Rennes, en 1644, par les soins de la commune; mais le local où elles avaient été placées ne tarda pas à se trouver trop étroit pour les pauvres malades. La commune autorisa les bonnes sœurs à construire au-dessus de la rue de la Poissonnerie un corps de logis soutenu par une arcade, à la condition expresse que « les armes de la ville seraient posées dans le lieu le plus éminent de ce bâtiment pour preuve de la cession. »

Cette arcade (qui doit disparaître, si elle n'a disparu dans le redressement des quais), s'étant trouvée démasquée, grâce à de récentes démolitions, a ouvert une perspective assez vaste, encadrée dans le plein eintre de la voûte. On aperçoit

les tours de l'église de Toussaint, le pont de Berlin et la halle aux toiles. Le dessin que nous donnons est antérieur à ces démolitions et ne laisse voir que l'église; le reste est caché par de vieilles maisons.

A peu de distance de l'arcade Saint-Yves se trouvait la vieille poterne par laquelle Duguesclin ravitailla les Rennois assiégés. Cet épisode est un des plus curieux de la vie du grand capitaine breton.

« Bertrand, dit dom Lobineau, donna sur le camp des Anglais au lever du soleil, dans le temps que l'on changeait les gardes, et que la plupart des ennemis dormaient. Il abattit les tentes, mit le feu partout et fit un si grand ravage que les Anglais se persuadèrent qu'il y avait vingt mille Français dans le camp. Bertrand, poussant toujours sa pointe, arriva dans une rue du camp où il y avait un très-grand nombre de charrettes chargées de toutes sortes de provisions de bouche; il s'en rendit maître après avoir tué ceux qui voulurent se défendre, et fit conduire les charrettes aux portes de la ville, qui lui furent ouvertes aussitôt qu'on l'eut reconnu. Il fut



Vue prise de l'arcade de Saint-Yves, à Rennes.

conduit comme en triomphe à la maison de son oncle, où, ayant assemblé les charretiers dont il avait enlevé les vivres, il les fit payer, leur rendit leurs chevaux et leurs charrettes, et leur recommanda deux choses : la première d'aller saluer de sa part le duc de Lancastre, et la seconde de ne plus amener de vivres aux Anglais, sous peine de la vie. Ils exécutèrent fidèlement le premier de ces ordres en disant au duc :

— Sire, Bertrand se recommande à vous, et dit que, par dieu ! il vous verra le plus tôt qu'il pourra, et a assez à vivre lui et ses gens ; et quand il vous plaira des vins de la cité, il vous en enverra, et du boscquet aussi pour vous adoucir votre cœur. »

L'homme couvert de la peau de chèvre, que le dessinateur a représenté au premier plan, est un paysan de la campagne de Rennes ; son costume est celui que portaient les chouans du Maine et de Bretagne, lorsque la grande guerre vendéenne, terminée par la déroute du Mans, se transforma en une lutte de *guerillas*, qui se prolongea dans les départements de l'ouest presque jusqu'à l'empire.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

V. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150.

JUILLET.

Dimanche. — C'est hier qu'a fini le mois consacré par les Romains à Junon (*junius*, juin). Nous entrons aujourd'hui en juillet.

Dans l'ancienne Rome, ce dernier mois s'appelait *quintilis* (cinquième), parce que l'année, divisée seulement en dix parties, commençait en mars. Lorsque Numa Pompilius la partagea en douze mois, ce nom de *quintilis* fut conservé ainsi que les noms suivants, *sextilis*, *september*, *october*, *november*, *december*, bien que ces désignations ne correspondissent plus aux nouveaux rangs occupés par les mois. Enfin, plus tard, le mois de *quintilis*, où était né Jules César, fut appelé *julius*, dont nous avons fait juillet.

Ainsi, ce nom inséré au calendrier y éternise le souvenir d'un grand homme; c'est comme une épithape éternelle

gravée par l'admiration des peuples sur la route du temps.

Combien d'autres inscriptions pareilles ! mers, continents, montagnes, étoiles et monuments humains, tout a successivement servi au même usage ! Nous avons fait du monde entier ce livre d'or de Venise où s'inscrivent les noms illustres et les grandes actions. Il semble que le genre humain sente le besoin de se glorifier lui-même dans ses élus, qu'il se relève à ses propres yeux en choisissant dans sa race des demi-dieux. La famille mortelle aime à conserver le souvenir des parvenus de la gloire, comme on garde celui d'un ancêtre fameux ou d'un bienfaiteur.

C'est qu'en effet les dons naturels accordés à un seul ne sont point un avantage individuel, mais un présent fait à la terre ; tout le monde en hérite, car tout le monde souffre ou profite de ce qu'il a accompli. Le génie est un phare destiné à éclairer au loin ; l'homme qui le *porte* n'est que le rocher sur lequel ce phare a été élevé.

J'aime à m'arrêter à ces idées ; elles m'expliquent l'admiration pour la gloire. Quand elle a été bienfaisante, c'est de la reconnaissance ; quand elle n'a été qu'extraordinaire, c'est un orgueil de race : hommes, nous aimons à immortaliser les délégués les plus éclatants de l'humanité.

Qui sait si en acceptant de puissants nous n'avons pas obéi à la même inspiration ? A part les nécessités de la hiérarchie ou les conséquences de la conquête, les foules se plaisent à entourer leurs chefs de privilèges ; soit qu'elles mettent leur vanité à agrandir ainsi une de leurs œuvres, soit qu'elles s'efforcent de cacher l'humiliation de la dépendance en exagérant l'importance de ceux qui les dominent ! On veut se faire honneur de son maître ; on l'élève sur ses épaules comme sur un piédestal ; on l'entoure de rayons afin d'en recevoir quelques reflets. C'est toujours la fable du chien qui accepte la chaîne et le collier, pourvu qu'ils soient d'or.

Cette vanité de la servitude n'est ni moins naturelle ni moins commune que celle de la domination. Quiconque se sent incapable de commander veut au moins obéir à un chef puissant. On a vu des serfs se regarder comme déshonorés, parce qu'ils devenaient la propriété d'un simple comte, après avoir été celle d'un prince, et Saint-Simon parle d'un valet de chambre qui ne voulait servir que des marquis.

Le 7, huit heures du soir. — Je suivais tout à l'heure le boulevard ; c'était jour d'Opéra, et la foule des équipages se pressait dans la rue Lepelletier. Les promeneurs arrêtés sur le trottoir en reconnaissent quelques-uns au passage, et prononçaient certains noms : c'étaient ceux d'hommes célèbres ou puissants qui se rendaient au succès du jour !

Près de moi s'est trouvé un spectateur aux joues creuses et aux yeux ardents, dont l'habit noir boutonné jusqu'au cou montrait la corde. Il suivait d'un regard d'envie ces privilégiés de l'autorité ou de la gloire, et je lisais sur ses lèvres, que crispait un sourire amer, tout ce qui se passait dans son âme.

— Les voilà, les heureux ! pensait-il ; à eux tous les plaisirs de l'opulence et toutes les jouissances de l'orgueil. La foule sait leurs noms ; ce qu'ils veulent s'accomplit ; ils sont les souverains du monde par l'esprit ou par la puissance ! pendant que moi, pauvre et obscur, je traverse péniblement les lieux bas, ceux-ci planent sur les sommets dorés par le plein soleil de la prospérité.

Je suis revenu pensif. Est-il vrai qu'il y ait ces inégalités, je ne dis pas dans les fortunes ; mais dans le bonheur des hommes ? Le génie et le commandement ont-ils véritablement reçu la vie comme une couronne, tandis que le plus grand nombre la recevaient comme un joug ? La dissimilation des conditions n'est-elle qu'un emploi divers des natures et des facultés, ou une inégalité réelle entre les lots humains ? Question sérieuse, puisqu'il s'agit de constater l'impartialité de Dieu !

Le 8, midi. — Je suis allé ce matin rendre visite à un compatriote, premier huissier d'un de nos ministres. Je lui

apportais des lettres de sa famille, remises par un voyageur qui arrivait de Bretagne. Il a voulu me retenir.

— Le ministre, m'a-t-il dit, n'a point aujourd'hui d'audience ; il veut consacrer cette journée au repos et à la famille. Ses jeunes sœurs sont arrivées avec sa mère ; il les conduit ce matin à Saint-Cloud, et ce soir il a invité ses amis particuliers à un bal non officiel. Je vais être tout à l'heure congédié pour le reste du jour, et nous pourrions dîner ensemble. Attendez-moi en lisant les nouvelles du jour.

Je me suis assis près d'une table couverte de journaux que j'ai successivement parcourus. La plupart renfermaient de poignantes critiques des derniers actes politiques du ministère ; quelques-uns y joignaient des soupçons flétrissants contre le ministre lui-même !

Comme j'achevais, un secrétaire est venu les chercher pour ce dernier !

Il va donc lire ces accusations, subir silencieusement les injures de toutes ces voix qui le dénoncent à l'indignation ou à la risée publique ! Comme le triomphateur romain, il faut qu'il supporte l'insulteur qui suit son char en racontant à la foule ses ridicules, ses ignorances ou ses vices !

Mais parmi les traits lancés de toutes parts, ne s'en trouvera-t-il aucun d'empoisonné ? N'est-il pas à craindre que quelqu'un d'entre eux n'atteigne un de ces points du cœur où les blessures ne guérissent plus ? Que deviendra une vie livrée à toutes les attaques de la haine envieuse ou de la conviction passionnée ? Les chrétiens ne livraient que les lambeaux de leur chair aux animaux de l'arène ; l'homme puissant livre aux morsures de la plume son repos, ses affections et son honneur !

Pendant que je rêvais à ces dangers de la grandeur, l'huissier est rentré vivement : — De graves nouvelles ont été reçues, le ministre vient d'être mandé au conseil ; il ne pourra conduire sa mère et ses sœurs à Saint-Cloud.

J'ai vu à travers les vitres les jeunes filles qui attendaient sur le Perron remonter tristement, tandis que leur frère se rendait au conseil. La voiture qui devait partir, emportant tant de joies de famille, vient de disparaître, n'emportant que les soucis de l'homme d'État.

L'huissier est revenu mécontent et désappointé.

Le plus ou moins de liberté dont il peut jouir est pour lui le baromètre de l'horizon politique. S'il a congé, tout va bien ; s'il est retenu, la patrie est en péril. Son opinion sur les affaires publiques n'est que le calcul de ses intérêts ! Mon compatriote est presque un homme politique.

Je l'ai fait causer, et il m'a appris des particularités singulières !

Le nouveau ministre a d'anciens amis dont il combat les idées, mais dont il continue à aimer les sentiments. Séparé d'eux par les drapeaux, il leur est toujours resté uni par les souvenirs. Mais les exigences de parti lui défendent de le voir. La continuation de leurs rapports éveillerait les soupçons ; on y devinerait quelque transaction honteuse : ses amis seraient des traitres qui songent à se vendre ; lui un corrupteur qui veut les acheter ! aussi a-t-il fallu renoncer à des attachements de vingt années, rompre des habitudes de cœur qui étaient devenues des besoins.

Parfois pourtant le ministre cède encore à d'anciennes faiblesses ; il reçoit ou visite ses amis à la dérobée ; il se renferme avec eux pour parler du temps où ils avaient le droit de s'aimer publiquement, parce qu'ils n'étaient rien. A force de précautions, ils ont réussi à cacher jusqu'ici ce complot de l'amitié contre la politique ; mais tôt ou tard les journaux seront avertis et le dénonceront à la défiance du pays.

Car la haine, qu'elle soit déloyale ou de bonne foi, ne recule devant aucune accusation. Quelquefois même elle accepte le crime ! L'huissier m'a avoué que des avertissements avaient été donnés au ministre, qu'on lui avait fait craindre des vengeances meurtrières, et qu'il n'osait plus sortir à pied !

Puis, de confiance en confiance, j'ai su quelles sollici-

tations venaient égarer ou violenter son jugement ; de quelle manière il se trouvait fatalement conduit à des iniquités qu'il devait déplorer en lui-même. Trompé par sa passion, séduit par les prières, ou forcé par le crédit, il laissait bien des fois vaciller la balance ! Triste condition de l'autorité qui lui impose non-seulement les misères de la puissance, mais ses vices, et qui, non contente de torturer le maître, réussit à le corrompre !

Cet entretien s'est prolongé et n'a été interrompu que par le retour du ministre. Il s'est élançé de sa voiture des papiers à la main ; il a regagné son cabinet d'un air soucieux. Un instant après, sa somette s'est fait entendre ; on appelle le secrétaire pour expédier des avertissements à tous les invités du soir ; le bal n'aura point lieu ; on parle sourdement de fâcheuses nouvelles transmises par le télégraphe, et dans de pareilles circonstances une fête semblerait insulter au deuil public.

J'ai pris congé de mon compatriote, et me voici de retour.

La suite à la prochaine livraison.

UN TABLEAU DE FAMILLE.

Traduit de l'allemand de GRUN.

Le grand-père et la grand-mère étaient assis dans le jardin ; leurs visages souriaient tranquillement comme un soleil d'hiver.

Les mains enlacées, deux nouveaux époux reposaient auprès d'eux ; leur cœur épanoui par la tendresse fleurissait comme la rose de mai.

Un petit ruisseau coulait devant le double groupe en gazouillant son chant de voyageur ; les feuilles d'arbre tombaient une à une, et les heures s'écoulaient silencieusement.

Les grands parents, les yeux sur le jeune couple, se rappelaient les joies du passé, et les jeunes époux regardaient le ciel en pensant aux espérances de l'avenir.

SUR LES VOCATIONS.

Pour suivre son talent, il faut le connaître. Est-ce une chose aisée de discerner toujours les talents des hommes ? Et à l'âge où l'on prend un parti, si l'on a tant de peine à bien connaître ceux des enfants qu'on a le mieux observés, comment celui dont l'éducation aura été négligée saura-t-il, de lui-même, distinguer les siens ? Rien n'est plus équivoque que les signes d'inclination qu'on donne dès l'enfance ; l'esprit imitateur y a souvent plus de part que le talent ; ils dépendent plutôt d'une rencontre fortuite que d'un penchant décidé, et le penchant même n'annonce pas la disposition.

J.-J. ROUSSEAU.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LE VIOLON.

Fin.—Voy. p. 155, 183.

Longtemps les écrivains, les poètes avaient employé les mots violon et viole à peu près indistinctement comme synonymes ; mais au seizième siècle ces deux instruments se séparèrent complètement. Le manche de la viole était divisé par des cases, comme l'est encore le manche de la guitare, ce qui en faisait par conséquent un instrument à sons fixes, tandis que le manche du violon n'avait aucune division. De nos jours, nous regardons avec raison comme un avantage immense cet affranchissement de toute entrave pour les doigts bien exercés d'un violoniste. Il n'en était pas de même du temps des joueurs de viole ; cette indépendance était précisé-

ment ce qui condamnait le violon à une prétendue infériorité. En raison même de sa simplicité, il était relégué aux emplois vulgaires de la musique, et tous les honneurs étaient pour la viole. Il y avait des violes de quatre ou cinq dimensions. Un concert de ces instruments passait pour ce qu'on pouvait entendre de plus délicieux, de plus parfait, tandis que la seule prérogative officielle du violon était de servir à faire danser. C'était la principale et pour ainsi dire la seule occupation de la bande des violons de la cour. Aussi le savant père Mersenne, un des hommes cependant qui ont des premiers rendu justice au violon, dit en 1630, en parlant de cet instrument dans son volumineux ouvrage de *l'Harmonie universelle* : « ... Ses sons ont plus d'effet sur l'esprit des auditeurs... parce qu'ils sont plus vigoureux et percent davantage... Et ceux qui ont entendu les vingt-quatre violons du roy, avoient qu'ils n'ont jamais rien ouy de plus ravissant ou de plus puissant. De là vient que cet instrument est le plus propre de tous pour faire danser, comme l'on expérimente dans les balets et partout ailleurs. »

Pendant deux siècles, il y eut entre les joueurs de viole et les violonistes des conflits de talent et d'amour-propre, à peu près analogues à ceux qui eurent lieu, aux deux siècles précédents, entre les *vieux* de la *ménestranche*, ou « joueurs d'instruments tant hauts comme bas, » réglementés par une ordonnance du roi Charles VI, et les musiciens qui refusaient de se soumettre aux statuts de la maîtrise. Outre qu'il était défendu à ceux-ci de « jouer aux cabarets, chambres garnies et autres lieux, ni dessus des violons, basses et autres parties à peine de prison, » la confrérie de Saint-Julien-des-Ménestriers poussa ses prétentions et sa rigueur jalouse jusqu'à leur vouloir faire interdire par les tribunaux d'avoir jamais plus de trois cordes à leur instrument.

Ce qui ne laisse pas de surprendre singulièrement, et même de scandaliser un peu les violonistes de nos jours, artistes et amateurs, c'est que les vingt-quatre instruments destinés à animer les joyeux ébats des courtisans de Catherine de Médicis n'étaient rien moins que des Amati. Charles IX, grand amateur de musique, les avait commandés au célèbre luthier de Crémone ; et l'on croit que ce fut André, l'aîné de cette nombreuse famille, dont les travaux de lutherie sont si hautement prisés, qui les construisit tous lui-même.

À la fin du seizième siècle, parut à Florence le premier essai de musique dramatique. Dix ans après, en 1607, Monteverde composa son opéra d'*Orfeo*. Dans cette partition, où l'on rencontre pour la première fois, d'une manière certaine, la disposition d'un orchestre telle à peu près que nous la comprenons maintenant, on voit, en fait d'instruments à cordes et à archet, dix dessus de viole ou violes de bras, trois basses de viole ou violes de jambes, deux contre-basses de viole et deux petits violons à la française (*due violini piccoli alla francese*). Cette dénomination particulière voulait-elle signifier que ce violon, qui n'est autre que le violon actuel, était français d'origine ? Elle indiquait au moins qu'il était plus généralement répandu en France qu'en aucune autre nation.

On remarquera d'ailleurs avec quelle sorte de modestie le petit violon français fait sa première apparition au milieu d'un grand orchestre, dans lequel, indépendamment des violes de différentes espèces citées plus haut, il y avait, en fait d'instruments à vent, quatre trombones, deux cornets, un flageolet, un clairon et trois trompettes ; plus, deux orgues de bois et un jeu de régale. Mais il semble que Monteverde, guidé par un instinct merveilleux, ait pressenti l'avenir qui était réservé au petit violon. En effet, il n'emploie pas simultanément tous les instruments dont il se sert dans son orchestre ; il distribue à chacun un rôle particulier ; et tandis que le chant d'Orphée est accompagné par les contre-basses de viole, que les dessus de viole accompagnent le chant d'Eurydice, et les basses de viole celui de Proserpine, une ritournelle des deux violons français annonce l'*Espérance*.

Cependant, assez longtemps après la première représentation de l'*Orfeo* de Monteverde, le violon était encore en si peu de faveur que, dans un procès fameux suscité par les membres de la confrérie de Saint-Julien-des-Ménétriers aux professeurs d'orgue et de clavecin, les confrères, afin de mieux faire valoir la dignité de leur corporation, prétendant que Lulli lui-même s'était soumis à leur juridiction, leurs adversaires répondirent que Lulli faisait, au contraire, si peu de cas d'eux qu'il avait de très-bonne heure quitté l'étude du violon pour devenir claveciniste et compositeur.

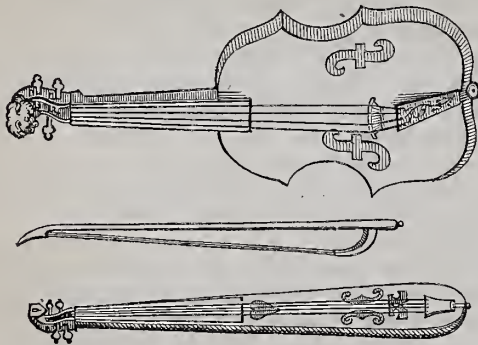
Dans les partitions de Lulli, on voit, en effet, que les parties d'instruments à cordes et à archet sont écrites principalement pour des violes. Ce n'est que vers les dernières années de la vie du compositeur favori de Louis XIV que le violoncelle ou basse du violon, qui devait bientôt remplacer la basse de viole, est introduit dans les orchestres en France par un artiste florentin nommé Batistini. Enfin la contre-basse actuelle ne vint qu'en 1730 compléter dans nos orchestres la famille du violon. Dès-lors, celle de la viole est entièrement dépossédée. Quant à l'alto ou quinte du violon, auquel quelques personnes aujourd'hui donnent improprement le nom de viole, du moment que les cases disparurent de dessus les touches des instruments à cordes et à archet, il fallut nécessairement l'admettre dans les orchestres pour remplacer l'espèce de viole qui jouait les parties de haute-contre et de taille de viole.

Ce fut seulement après deux cents ans d'existence que le violon et les instruments à cordes et à archet furent définitivement mis à leur place. La cause de cette lenteur extraordinaire de leur progrès n'est pas dans l'imperfection des

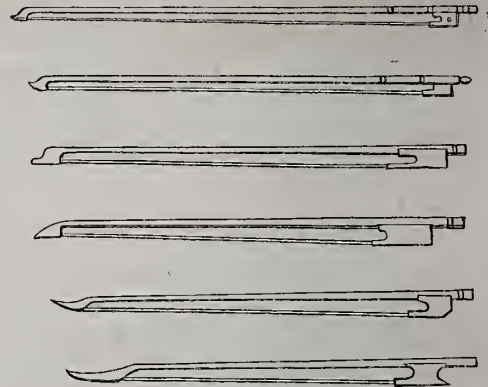
instruments, car cette période de deux siècles est précisément celle où vécutent les plus excellents luthiers; elle n'est pas ailleurs que dans l'inhabileté des instrumentistes que Lulli « traitait de maîtres aliborons et de maîtres ignorants, veu le peu de facilité des maîtres à jouer leurs parties sans les avoir étudiées. » Il est loin d'en être de même depuis près d'un siècle et demi. L'histoire du violon est devenue celle des violonistes, et celle-ci présente un vif intérêt par le nombre et l'excellence des virtuoses qui se sont signalés dans cet espace de temps.

On ne saurait se dispenser, en racontant l'histoire du violon, d'accorder une petite place à l'instrument, sorte de diminutif de violon, connu sous le nom de *pochette*. « On le nomme ainsi, dit encore le père Mersenne, à raison qu'il est si petit que les violons qui enseignent à danser le portent dans leurs poches. » Pendant fort longtemps la pochette a été inséparable du maître de danse. Les nobles danseurs de la sérieuse pavane, aussi bien que les vifs et lestes danseurs de gavote, ont appris à former leurs pas aux maigres sons de cet instrument. Mais il n'est guère plus en usage aujourd'hui qu'on trouve des pianos dans les moindres salons. On le rencontre cependant encore dans les poches de quelques anciens professeurs restés fidèles aux coutumes de la cour impériale, où ils exercèrent leur art à leur début dans la carrière.

Si la forme du violon n'a pas changé depuis environ trois cents ans, l'archet, au contraire, a subi de nombreuses modifications. L'archet, chez les peuples orientaux, consiste simplement en une même branche, telle qu'on l'a détachée de l'arbre à laquelle on fixe, soit des crins, soit des fils



Violon, Archet et Pochette, d'après une gravure de l'ouvrage du P. Mersenne (*l'Harmonie universelle*. 1630).



Formes diverses de l'Archet, depuis Corelli (1700) jusqu'à nos jours.

de soie aux deux extrémités, et la tension de ces crins ou de ces fils de soie n'est pas autrement produite que par la contraction des doigts de celui qui tient à la main cet instrument grossier. Du temps de Corelli, c'est-à-dire en 1700, la courbure de l'arc était extérieure, la baguette était plus courte qu'à présent; peu à peu on a considérablement allongé la baguette, et l'on a donné à la courbure de l'arc une direction tout opposée. Cette forme paraît la meilleure pour les archets de violon, d'alto et de violoncelle. On l'avait également adoptée en France pour l'archet de contre-basse; mais, quant à celui-ci, l'ancienne forme a prévalu en Italie. Elle est effectivement préférable en raison de l'énergie d'attaque nécessaire pour faire vibrer les cordes de ce dernier instrument. Les contre-bassistes français semblent maintenant en être persuadés; presque tous reviennent à l'archet italien.

» Si l'on considère le violon, dit Baillot dans son *Art du violon*, sous le rapport de ses divers caractères et de ses effets, on y trouve la richesse unie à la simplicité, la grandeur à la délicatesse, la force à la douceur; il excite à la joie et sympathise avec la tristesse. Toute mélodie lui appartient, toute harmonie est de son domaine, et le génie fait de lui

son plus noble interprète. Initié par de continuelles étreintes à tous les mystères du cœur, il respire, il palpète avec lui; son timbre est « une seconde voix humaine » qui, par sa position et l'étendue de son diapason, semble destinée à servir de notes supplémentaires à la voix naturelle. Ce timbre est en même temps si varié qu'on peut lui donner le caractère champêtre du hautbois, la douceur pénétrante de la flûte, le son noble et touchant du cor, l'éclat belliqueux de la trompette, le vague fantastique de l'harmonica, les vibrations successives de la harpe, les vibrations simultanées du piano, enfin la gravité harmonieuse de l'orgue. Ses quatre cordes suffisent à tant de prestiges; elles donnent plus de quatre octaves et demie du grave à l'aigu; moteur de cette lyre des temps modernes, l'archet vient l'animer d'un souffle divin, et produit ces merveilles en servant de véhicule à toutes les affections de l'âme et à tous les élans de l'imagination. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

PAUL POTTER.



Musée d'Amsterdam. — Un Pâturage, par Paul Potter.

Paul Potter est mort à vingt-neuf ans. Depuis l'âge de quatorze ans, il était célèbre. Fils d'un peintre médiocre, aussitôt qu'il avait eu la force de diriger un crayon et un pinceau, il avait témoigné d'une aptitude extraordinaire à figurer les animaux et à peindre la nature. Dans la courte durée de son existence, on le vit appliqué sans cesse, et pour ainsi dire nuit et jour, à mieux exprimer les scènes champêtres qu'il avait sous les yeux. Amsterdam, où il était né en 1625, est une ville plus maritime que pastorale : il s'en éloigna pour aller se fixer à la Haye où il épousa la fille d'un architecte. La Haye est dans un site admirable, au milieu de prairies, au bord d'une vaste forêt qui conduit à la mer. C'est peut-être la seule ville du nord qui possède de si beaux arbres si près de l'Océan. Décrire tout ce qu'il y a de fraîcheur, de verdure, de repos dans le paysage de la Haye, est une œuvre impossible à la plume et qui était réservée au pinceau des peintres hollandais. Paul Potter a admirablement imité cette nature calme et douce, dont les nuances sont si fondues et les tons si fins ; mais sa force se révèle surtout dans les animaux qu'il a peints avec un dessin si ferme et une touche si large. Avant lui jamais on n'avait traduit d'une manière si saisissante la vie mystérieuse des animaux, et cette sorte de pensée imparfaite qui ne s'exprime que par de longs regards doux et souvent plaintifs. Ses contemporains ravis le saluèrent avec acclamation du surnom de Raphaël des animaux. Le tableau dont nous donnons un trait est considéré comme son chef-d'œuvre : l'homme et les animaux y sont de grandeur naturelle ; le fond du paysage est d'un fini parfait. Longtemps ce tableau a fait partie de la collection du Louvre ; on l'estimait au prix de 400 000 francs. Aujourd'hui c'est l'une des principales richesses du Musée d'Amsterdam, où sont aussi les chefs-d'œuvre de Rembrandt et de Gérard Dow.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206.

JUILLET.

Suite. — Voy. p. 229.

Ce que je viens de voir répond à mes doutes de l'autre jour. Maintenant je sais quelles angoisses font expier aux hommes leur grandeurs ; je comprends

Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Ceci m'explique Charles-Quint aspirant au repos du cloître.

Et cependant je n'ai entrevu que quelques-unes des souffrances attachées au commandement. Que dire des grandes disgrâces qui précipitent les puissants du plus haut du ciel au plus profond de la terre ? de cette voie douloureuse par laquelle ils doivent porter éternellement leur responsabilité, comme le Christ portait sa croix ? de cette chaîne de conventions et d'ennuis qui enferme tous les actes de leur vie, et y laisse si peu de place à la liberté ?

Les partisans de l'autorité souveraine ont défendu, avec raison, l'étiquette. Pour que les hommes conservent à leur semblable un pouvoir sans bornes, il faut qu'ils le tiennent séparé de l'humanité, qu'ils l'entourent d'un culte de tous les instants, qu'ils lui conservent, par un continuel cérémonial, ce rôle surhumain qu'ils lui ont accordé. Les maîtres ne peuvent rester absolus qu'à la condition d'être traités en idoles.

Mais, après tout, ces idoles sont des hommes, et si la vie exceptionnelle qu'on leur fait est une insulte pour la dignité des autres, elle est aussi un supplice pour eux ! Tout le monde connaît cette loi de la cour d'Espagne, qui règle l'heure par heure les actions du roi et de la reine, « de telle façon, dit Voltaire, qu'en la lisant on peut savoir tout ce que les souverains de la Péninsule ont fait ou feront depuis Philippe II jusqu'au

jour du jugement. » Ce fut elle qui obligea Philippe III malade à supporter un excès de chaleur dont il mourut, parce que le duc d'Uzez, qui avait seul le droit d'éteindre le feu dans la chambre du roi, se trouvait absent. La femme de Charles II, emportée par un cheval fougueux, allait périr sans que personne osât la sauver, parce que l'étiquette défendait de *toucher à la reine*, si deux jeunes cavaliers ne se fussent sacrifiés en arrêtant le cheval. Il fallut les prières et les pleurs de celle qu'ils venaient d'arracher à la mort pour leur faire pardonner un pareil *crime*. Tout le monde connaît l'anecdote racontée par madame Campan, au sujet de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI. Un jour qu'elle était à sa toilette, et qu'un vêtement allait lui être présenté par une des assistantes, une dame de plus grande noblesse entra et réclama cet honneur, comme l'étiquette lui en donnait le droit; mais au moment où elle allait remplir son office, une femme de plus grande qualité survint et prit à son tour le vêtement qu'elle était près d'offrir à la reine, lorsqu'une troisième dame encore plus titrée parut à son tour, et fut suivie d'une quatrième qui n'était autre que la sœur du roi. Le vêtement fut ainsi passé de mains en mains, avec force révérences et compliments, avant d'arriver à la reine qui, demi-nue et toute honteuse, grelottait pour la plus grande gloire de l'étiquette.

Le 12, sept heures du soir. — En rentrant ce soir, j'ai aperçu, debout sur le seuil d'une maison, un vieillard dont l'attitude et les traits m'ont rappelé mon père. C'était la même finesse de sourire, le même œil chaud et profond, la même noblesse dans le port de la tête, et le même laisser-aller dans l'attitude.

Cette vue a ramené ma pensée en arrière. Je me suis mis à repasser les premières années de ma vie, à me rappeler les entretiens de ce guide que Dieu m'avait donné dans sa clémence, et qu'il m'a retiré, trop tôt, dans sa sévérité.

Quand mon père me parlait, ce n'était point seulement pour mettre en rapport nos deux esprits par un échange d'épanchements; ses paroles renfermaient toujours un enseignement!

Non qu'il cherchât à me le faire sentir! mon père craignait tout ce qui pouvait ressembler à une leçon. Il avait coutume de dire que la vertu pouvait se faire des amis passionnés, mais qu'elle ne prenait point d'écouliers: aussi ne songeait-il point à enseigner le bien; il se contentait d'en semer les germes, certain que l'expérience le ferait éclore.

Combien de bon grain tombé ainsi dans un coin du cœur et longtemps oublié, a tout à coup poussé sa tige et donné son épi! Richesses mises en réserve à une époque d'ignorance, nous n'en connaissons la valeur que le jour où nous nous trouvons en avoir besoin!

Parmi les récits dont il aimait nos promenades ou nos soirées, il en est un qui se représente maintenant à mon souvenir, sans doute parce que l'heure est venue d'en déduire la leçon.

Placé dès l'âge de douze ans chez un de ces collecteurs commerçants qui se sont donné le nom de *naturalistes*, parce qu'ils mettent la création sous verre et la débitent en détail, mon père avait toujours mené une vie pauvre et laborieuse. Levé avant le jour, tour à tour garçon de magasin, commis, ouvrier, il devait suffire seul à tous les travaux d'un commerce dont son patron récoltait tous les profits. A la vérité, celui-ci avait une habileté spéciale pour faire valoir l'œuvre des autres. Incapable de rien exécuter, nul ne savait mieux vendre. Ses paroles étaient un filet dans lequel on se trouvait pris avant de l'avoir aperçu. En reste, ami de lui seul, regardant le producteur comme son ennemi, et l'acheteur comme sa conquête, il les exploitait tous deux avec cette inflexible persistance qu'enseigne l'avarice.

Esclave toute la semaine, mon père ne rentrait en possession de lui-même que le dimanche. Le maître naturaliste, qui allait passer le jour chez une vieille cousine, lui donnait alors sa liberté à condition qu'il dînerait à ses frais et au

dehors. Mais mon père emportait secrètement un croûton de pain qu'il cachait dans sa boîte d'herborisation, et, sortant de Paris dès le point du jour, il allait s'enfoncer dans la vallée de Montmorency, dans le bois de Meudon ou dans les coulées de la Marne. Enivré par l'air libre, par la pénétrante senteur de la sève en travail, par les parfums de chèvrefeuilles ou d'aubépines, il marchait jusqu'à ce que la faim et la fatigue se fissent sentir. Alors il s'asseyait à la lisière d'un fourré ou d'un ruisseau: le cresson d'eau, les fraises des bois, les mûres des haies, lui faisaient tour à tour un festin rustique; il cueillait quelques plantes, lisait quelques pages de Florian alors dans sa première vogue, de Gessner qui venait d'être traduit, ou de Jean-Jacques dont il possédait trois volumes dépareillés. La journée se passait dans ces alternatives d'activité et de repos, de recherches et de rêveries, jusqu'à ce que le soleil, à son déclin, l'avertit de reprendre la route de la grande ville où il arrivait les pieds meurtris et pondreux, mais le cœur rafraîchi pour toute une semaine.

Un jour qu'il se dirigeait vers les bois de Viroflay, il rencontra à un des carrefours un inconnu occupé à trier des plantes qu'il venait d'herboriser. C'était un homme déjà vieux, d'une figure honnête, mais dont les yeux un peu enfoncés sous les sourcils avaient quelque chose de soucieux et de craintif. Il était vêtu d'un habit de drap brun, d'une veste grise, d'une culotte noire, de bas drapés, et tenait sous le bras une canne à pomme d'ivoire. Son aspect était celui d'un petit bourgeois retiré et vivant de son revenu un peu au-dessous de la médiocrité dorée d'Horace.

Mon père, qui avait un grand respect pour l'âge, le salua poliment en passant; mais dans ce mouvement une plante qu'il tenait à la main lui échappa.

L'inconnu se baissa pour la relever, et la reconnut.

— C'est une *Dentaria heptaphyllos*, dit-il; je n'en avais point encore vu dans ces bois: l'avez-vous trouvée ici près? monsieur?

Mon père répondit qu'on la rencontrait en abondance au haut de la colline, vers Sèvres, ainsi que le grand *Laserpitium*.

— Aussi! répéta le vieillard plus vivement. Ah! je veux les chercher; j'en ai autrefois cueilli du côté de la Robaila...

Mon père lui proposa de le conduire. L'étranger accepta avec reconnaissance et se hâta de réunir les plantes qu'il avait cueillies; mais tout à coup il parut saisi d'un scrupule; il fit observer à son interlocuteur que le chemin qu'il suivait était à mi-côte, et se dirigeait vers le château des Dames royales à Bellevue; qu'en franchissant la hauteur il se détournait par conséquent de sa route, et qu'il n'était point juste qu'il prit cette fatigue pour un inconnu.

Mon père insista avec la bienveillance qui lui était habituelle; mais plus il montrait d'empressement, plus le refus du vieillard devenait obstiné; il sembla même à mon père que sa bonne volonté finissait par inspirer de la défiance.

Il se décida donc à indiquer seulement la direction à l'inconnu qu'il salua et ne tarda point à perdre de vue.

Plusieurs heures s'éconclèrent et il ne songeait plus à sa rencontre; il avait gagné les taillis de Chaville où, étendu sur les mousses d'une clairière, il relisait le dernier volume de *l'Émile*. Le charme de la lecture l'avait si complètement absorbé qu'il avait cessé de voir et d'entendre ce qui l'entourait. Les joues animées et l'œil humide, il relisait des lèvres un passage qui l'avait particulièrement touché.

Une exclamation poussée tout près de lui l'arracha à son extase; il releva la tête et aperçut le bourgeois déjà rencontré au carrefour de Viroflay.

Il était chargé de plantes dont l'herborisation semblait l'avoir mis de joyeuse humeur.

— Mille remerciements, monsieur, dit-il à mon père; j'ai trouvé tout ce que vous m'aviez annoncé, et je vous dois une promenade charmante.

Mon père se leva par respect, en faisant une réponse obligeante. L'inconnu parut complètement apprivoisé et demanda

lui-même s'il ne comptait point reprendre le chemin de Paris. Mon père répondit affirmativement et ouvrit sa boîte de fer-blanc pour y replacer le livre.

L'étranger lui demanda en souriant si l'on pouvait sans indiscrétion en voir le titre. Mon père lui répondit que c'était l'*Émile* de Rousseau !

L'inconnu devint aussitôt sérieux.

Ils marchèrent quelque temps côte à côte, mon père exprimant avec la chaleur d'une émotion encore vibrante tout ce que cette lecture lui avait fait éprouver, son compagnon toujours froid et silencieux. Le premier vantait la gloire du grand écrivain genevois, que son génie avait fait citoyen du monde; il s'exaltait sur ce privilège des sublimes penseurs qui dominent, malgré l'espace et le temps, et recrutent parmi toutes les nations un peuple de sujets volontaires. Mais l'inconnu l'interrompit tout à coup :

— Et savez-vous, dit-il doncement, si Jean-Jacques n'échangerait point la célébrité que vous semblez envier contre la destinée d'un de ces bûcherons dont nous voyons fumer la cabane ? A quoi lui a servi sa renommée, sinon à lui attirer des persécutions ? Les amis inconnus que ses livres ont pu lui faire se contentent de le bénir dans leurs cœurs, tandis que les ennemis déclarés qu'il s'est attiré les poursuivent de leurs violences et de leurs calomnies ! Son orgueil a été flatté par le succès ; combien a-t-il été blessé de fois par la satire ? Et, croyez-le bien, l'orgueil humain ressemble toujours au Sybarite que le pli d'une feuille de rose empêchait de dormir. L'activité d'un esprit vigoureux dont le monde profite tourne presque toujours contre celui qui le possède. Il en devient plus exigeant avec la vie ; l'idéal qui le poursuit le désenchantant sans cesse de la réalité ; il ressemble à l'homme dont la vue serait trop subtile, et qui, dans le plus beau visage, apercevrait des taches et des rugosités. Je ne vous parle point des tentations plus fortes, des chutes plus profondes. Le génie, avez-vous dit, est une royauté ! mais quel honnête homme n'a peur d'être roi ? Qui ne sent que pouvoir beaucoup, c'est, avec notre faiblesse et nos emportements, se préparer à beaucoup faillir ! Croyez-moi, monsieur, n'admirez ni n'enviez le malheureux qui a écrit ce livre ; mais si vous avez un cœur sensible, plaignez-le !

Mon père, étouffé de l'entraînement avec lequel son compagnon avait prononcé ces derniers mots, ne savait que répondre.

Dans ce moment, ils arrivaient à la route pavée qui joint le château de Meudon et des Dames de France à celui de Versailles. Une voiture passa.

Les dames qui s'y trouvaient aperçurent le vieillard, poussèrent un cri de surprise, et, se penchant à la portière, elles répétèrent :

— C'est Jean-Jacques ! c'est Rousseau !

Et l'équipage disparut.

Mon père était resté immobile, les yeux grands ouverts, les mains en avant, stupéfait et éperdu. Rousseau, qui avait tressailli en entendant prononcer son nom, se tourna de son côté :

— Vous le voyez, dit-il, avec la misanthropique amertume que ses derniers malheurs lui avaient donnée, Jean-Jacques ne peut même se cacher : objet de curiosité pour les uns, de malignité pour les autres, il est pour tous une chose publique que l'on se montre au doigt. Encore s'il ne s'agissait que de subir l'indiscrétion des oisifs ! mais dès qu'un homme a en le malheur de se faire un nom, il appartient à tous ; chacun fouille dans sa vie, raconte ses moindres actions, insulte à ses sentiments ; il devient semblable à ces murs que chaque passant peut souiller d'une injurieuse inscription. Vous direz peut-être que j'ai moi-même favorisé cette curiosité en publiant mes Mémoires. Mais le monde m'y avait forcé : on regardait chez moi par les fentes, et l'on me calomniait ; j'ai ouvert portes et fenêtres, afin qu'on me connût, du moins, tel que je suis. Adieu, monsieur ; rappe-

lez-vous toujours que vous avez vu Rousseau pour savoir ce que c'est que la célébrité.

Neuf heures. Ah ! je comprends aujourd'hui le récit de mon père ! il renferme la réponse à une des questions que je m'adresse depuis une semaine. Oui, je sens maintenant que la gloire et la puissance sont des dons chèrement payés, et que, s'ils font du bruit autour de l'âme, tous deux ne sont le plus souvent, comme le dit madame de Staël, « qu'un deuil éclatant de bonheur ! »

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DANS LES SCIENCES, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Fin. — Voy. p. 87, 103.

1683. Mort de Colbert, à qui sont dues les plus belles institutions du règne de Louis XIV. Rarement les rois ont su choisir ainsi leurs ministres. « Les bons sujets ne manquent jamais aux rois, dit Sully dans ses Mémoires ; ce sont les rois qui manquent aux bons sujets. »

1684. Leibniz publie le Calcul différentiel. Ce savant universel écrivit une partie de ses livres en français. Apôtre du progrès, comme François Bacon, il a exprimé sa croyance en ces termes : *Videtur homo ad perfectionem venire posse.*

1685. Le Code noir. Ce fut la première mesure législative en faveur des nègres esclaves. — Révocation de l'édit de Nantes. D'habiles artisans, de riches manufacturiers s'expatrèrent par centaines de mille pour garder leur foi, et vont répandre à l'étranger les secrets et les procédés de notre industrie, alors sans rivale. C'est ainsi que le rôle civilisateur de la France se manifeste même aux époques les plus malheureuses de son histoire.

1686. Newton met au jour son livre immortel des Principes, où il expose le calcul des fluxions (analogue au calcul différentiel proposé par Leibniz). L'année suivante, il publie sa grande découverte de la pesanteur universelle. — Les Mondes, de Fontenelle ; c'est le premier livre qui ait vulgarisé les découvertes de la science astronomique. — Chardin commence la publication de son Voyage en Perse.

1687. Les Caractères de La Bruyère.

1688. Charles Perrault commence la publication de son Parallèle des anciens et des modernes.

1690. Essai sur l'entendement humain, par Locke. — Date des principaux travaux de Denis Papin, à qui les recherches de M. Arago ont assuré la première place parmi les créateurs de la machine et des bateaux à vapeur.

1691. L'abbé Fleury commence à publier sa grande Histoire ecclésiastique. — Première représentation d'Athalie.

1693. Bourdaloue prêche pour la dernière fois à la cour. Il fut, dit Voltaire, le premier modèle des bons prédicateurs en Europe.

1694. Création de la Banque royale d'Angleterre. — Tournefort, le plus grand botaniste de son temps, fait paraître son premier ouvrage : *Institutiones rei herbariæ.* — Domat publie son livre des Lois civiles, l'un des beaux titres de la jurisprudence française. — Première édition du Dictionnaire de l'Académie ; les mots y sont rangés par ordre de racines. — Naissance de Voltaire.

1695. Mort de Pierre Mignard, directeur de l'Académie de peinture et sculpture ; Girardon lui succède dans cette charge.

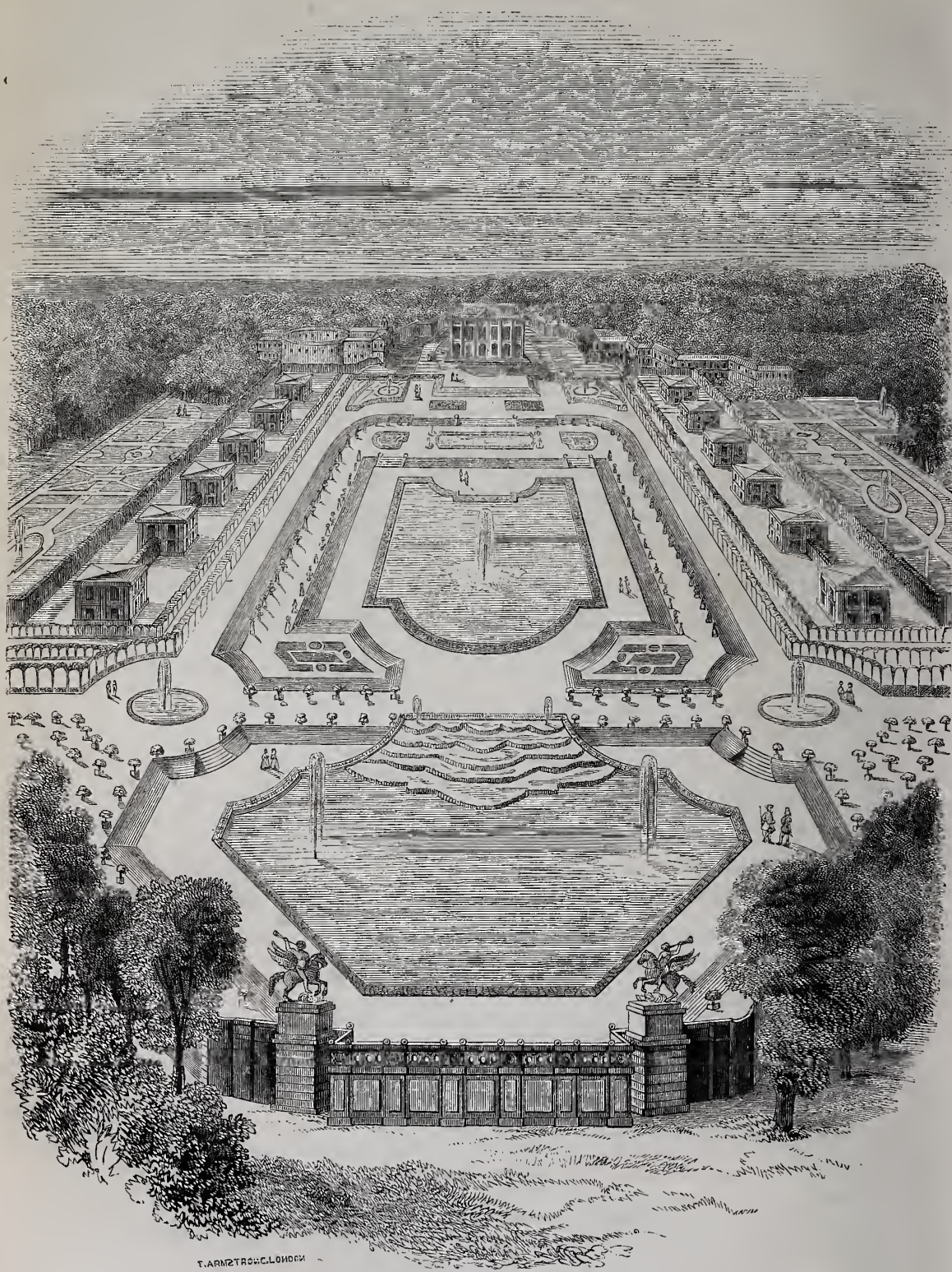
1696. Pierre Bayle, que l'on a nommé le précurseur de Voltaire, fait paraître le premier volume de son Dictionnaire. — Le Joueur, de Regnard.

1697. Le tzar Pierre vient pour la première fois étudier la civilisation de l'Occident. — Bibliothèque orientale de d'Herbelot.

1699. Massillon prêche le Carême dans l'église de l'Oratoire, et l'Avent à Versailles. Il se place dès-lors au premier rang des orateurs sacrés. — Télémaque.

MARLY.

Voy. 1848, p. 105.



Vue à vol d'oiseau du château de Marly.

Quelques-uns de nos lecteurs ont exprimé le regret qu'aucune de nos gravures sur le château de Marly n'eût donné une idée complète et pittoresque des bâtiments et des jardins. Nous croyons satisfaire à leur vœu en publiant cette réduction d'une gravure du temps. Nous n'avons, du reste,

rien à ajouter au texte très-développé qui accompagne les premières vues publiées dans notre seizième volume (1848, p. 105).

LES MASQUES.

DIVERTISSEMENT DRAMATIQUE ANGLAIS.



Personnage d'un Masque de Champion, en 1606.

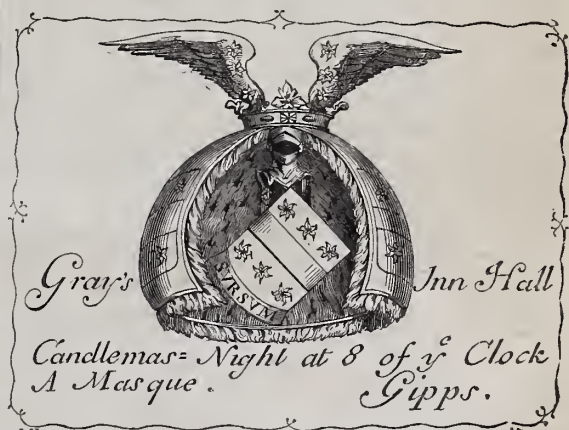
Les masques étaient des jeux dramatiques en grande faveur à la cour des rois et reines d'Angleterre pendant les seizième et dix-septième siècles. Pour en donner une idée, un écrivain les a comparés aux ballets que l'on jouait à la cour de Louis XIV ; mais l'analogie entre ces deux sortes de divertissements est très-impairfaite. Le masque anglais était, à l'origine, un spectacle d'une pompe extraordinaire et bizarre, un ensemble de musique, de danses, de festins, de scènes ou parlées ou mimiques entre des personnages allégoriques accoutrés fastueusement et fantastiquement. Suivant la chronique d'Holinshed, l'un des premiers masques aurait été joué sous Henri VIII en 1510. Ce plaisir royal, en se perfectionnant, se renferma dans des proportions plus simples, et, sans jamais constituer un genre dramatique facile à définir (1), il parvint cependant à prendre place parmi les plus agréables plaisirs d'un temps où les jouissances de la poésie étaient une sorte de nécessité. Les plus grands génies d'Angleterre ont composé des masques : il suffit de citer entre eux Shakspeare, Ben Jonson, Beaumont et Fletcher. Les rois et reines avaient coutume d'aller visiter chaque année quelques

(1) Les masques, dit Hallam, étaient des compositions poétiques et musicales plutôt que dramatiques, et destinées à flatter l'imagination par les charmes du chant en même temps que par la variété des tableaux qui passaient sous les yeux du spectateur.... Ces sortes de poèmes n'ont pas la prétention de se faire croire, ils ne visent point à l'illusion : l'imagination s'abandonne volontairement à un rêve éveillé ; elle ne demande et ces poèmes n'exigent que cette possibilité générale, cette combinaison d'images que l'expérience commune ne rejette pas comme incompatibles, et sans laquelle l'imagination du poète ressemblerait à celle du lunatique.

nobles seigneurs. Ces visites étaient ruineuses pour les hôtes qu'elles honoraient. On mettait en action sur les routes, à l'entrée des villes, dans les châteaux, les inventions poétiques les plus extraordinaires. Le recueil des ces imaginations qui ressemblent souvent à des rêves forme une suite d'énormes in-quarto. Les masques étaient au premier rang parmi ces jeux : ils étaient aussi considérés comme des accessoires indispensables à la célébration de certaines fêtes et à celle des mariages dans les familles royales et nobles. Pour composer un masque, il fallait la collaboration d'un poète, d'un peintre, d'un musicien et d'un compositeur de ballets. La collaboration la plus célèbre en fait de masques fut celle du poète Ben Jonson et du peintre ou architecte Inigo Jones. Parmi les masques de Ben Jonson, on cite le masque des Reines, joué par la reine et ses dames à White-Hall en 1609 ; le masque d'Oberon pour le prince Henri, le masque Irlandais, le Retour de l'âge d'or (1615), le masque de Noël (1616), la Vision du Plaisir (1617), le Plaisir réconcilié avec la Vertu (1619), Nouvelles du nouveau monde découvert dans la lune (1620), la Métamorphose des Bohémiens (1621), le masque des Augures (1622), le Triomphe de Neptune pour le retour d'Albion (1624), l'Anniversaire de Pan ou la Fête du berger (1625), le masque des Hiboux (à Kenilworth, 1626), les Iles Fortunées et leur union (1626), le Triomphe de l'Amour à Callipolis (1630), Chloridia ou le Culte de Chloris et de ses nymphes, masque représenté par la reine et ses nymphes à Shrove-Tide (1630), etc., etc.

Les étudiants des quatre principaux *inns* (établissements où logeaient les jeunes gens qui étudiaient le droit, la médecine, etc.) représentaient aussi quelquefois des masques devant la cour, ainsi que le prouve un curieux petit billet d'entrée découvert dans l'étalage d'un colporteur et publié par John Nichols (1). On voit par l'inscription qu'il s'agissait d'un masque de la Chandelèur, qui devait être représenté à huit heures du soir dans l'*inn* de Gray.

Nous donnons aussi le costume de l'un des neuf personnages d'un masque joué le 6 janvier 1606-7, au mariage de lord James Hay, comte de Carlisle, avec lady Anna, fille unique d'Edward, lord Denny. Le masque était composé par Thomas Campion, docteur médecin, poète de quelque célébrité à cette époque. Il paraît avoir été représenté à White-Hall. Dans la description de la scène où se joua ce masque, on



Billet d'entrée à un Masque.

voit qu'il y avait parmi les décorations des arbres d'or, des collines, un bosquet de Flore orné de toutes sortes de fleurs d'où jaillissaient des rayons de lumière, la maison de la Nuit, dont les noirs piliers étaient semés d'étoiles d'or, et qui à l'intérieur n'était pleine que de nuages et d'oiseaux de nuit,

(1) « The progresses and public processions of queen Elisabeth. » Vol. I. 1823.

l'arbre de Diane; etc. Il y avait neuf principaux personnages figurant les chevaliers d'Apollon, joués par neuf seigneurs de la cour. « Ce nombre, dit l'auteur, est le meilleur et le plus ample des nombres : c'est celui des Muses et des Vertus. » Ce costume n'était, du reste, que l'un de ceux successivement revêtus par les nobles acteurs. Le sujet du masque n'est qu'une sorte d'épithalame où Zéphyre, Flore, Diane, Hespérus, la Nuit, les Sylvains, les Heures, se succèdent en chantant, en dansant, au milieu des arbres qui eux-mêmes dansent et se prosternent. La nature entière est en joie et célèbre le bonheur futur des deux époux. Ce masque n'est pas l'un de ceux qui donneraient l'idée la plus favorable du genre. On trouve des imaginations charmantes dans les masques des bons auteurs. Lycidas, de Milton, peut être considéré comme un masque.

LA VIE DE JEAN MULLER.

Suite. — Voy. p. 58, 82, 131, 162.

Un des mérites littéraires auxquels Muller appliquait ses soins les plus opiniâtres, était la concision d'une narration nerveuse; c'est ainsi qu'il passa une matinée (et certes ce n'était pas beaucoup) à réduire de quinze pages à huit l'histoire de Lucerne de 1289 à 1332. Trouvant la langue allemande un peu lourde dans la plupart des auteurs, il eut la prétention de la rendre aussi douce et aussi mélodieuse que l'italienne, par le choix et la combinaison des mots, et par une attention constante à éviter le choc des articulations semblables du *v* et de l'*f*, du *d* et du *t*, du *ch* et du *k*. Après avoir presque achevé, de cette manière, son premier volume, il le jeta de nouveau dans le creuset, afin de le purifier de toutes les scories; il rendit le style plus coulant et plus énergique, les réflexions plus vives et plus profondes, la narration plus rapide et plus animée. Ainsi réduit dans ses dimensions, l'ouvrage devint plus digne de l'approbation des hommes éclairés, et d'une renommée durable.

Aux mois d'août et de septembre 1775, il fit avec son ami Kinloch le tour de la plupart des cantons suisses. Deux ans plus tard, habitant à Valeyres la campagne de Bonstetten, il fit d'autres excursions. « J'ai étudié, dit-il, la lisière des Alpes extérieures et la chaîne du Jura, parce que je ne décris pas seulement les événements, mais aussi le pays. Je me suis rendu avec mon ami par le comté d'Arberg dans une charmante petite île du lac de Bienna; puis, montant avec lui le mont de Diesse, où diverses juridictions se croisent, je me suis élevé de sommité en sommité; j'ai laissé de côté la plus hante, le Chasseral, et suis descendu au milieu du tonnerre et des éclairs, entre les cabanes des bergers solitaires, et plus tard par maint sentier sauvage et mal sûr dans l'Erguel. Partis du vieux Courtelari, nous l'avons parcouru le long de la Suse, nous nous sommes rendus à Bienna, au fond de la vallée, puis à Berne. De là en un jour à Wörb, vieille seigneurie sur laquelle j'ai tant écrit, à travers maints vallons, entre et par-dessus les rocs de molasse de Thorberg, et par les singulières vallées de Gérenstein nous sommes rentrés à la ville en traversant le Breilfeld, où Walo de Gruyère sauva les bannières... Ici (à Valeyres) je n'ai encore examiné que le marais, long de trois lieues, qui s'étend d'Yverdun jusqu'à la parcelle de rocs près d'Entreroches. C'est le reste d'un ancien lac. » Un mois après, les deux amis firent le voyage des îles Borromées, et traversèrent ainsi dans sa plus grande longueur le canton de Berne alors si étendu, le Valais, le canton d'Uri, et le Tessin. « Tous mes voyages en Suisse entrent dans mon livre, » écrit-il ailleurs.

En 1778, le désir de rendre son existence indépendante lui fit prendre l'engagement de donner à Genève un cours public d'*histoire universelle*, première base du bel ouvrage publié plus tard sous ce titre. Ce cours eut un grand succès.

Immense connaissance de faits, profondeur de vues, nouveauté des aperçus, principes politiques larges et sages, alliance des exigences de la philosophie, voilà les mérites qui frappèrent dans cet enseignement et obligèrent Muller à donner son cours quatre fois; chaque fois il le retravailla, et ce fut pour lui une puissante excitation à de nouvelles études. Il lut, sur l'organisation et la situation de tous les États, cent trente et un traités dans l'espace de six mois, quelques-uns en plusieurs volumes. Il lut encore les correspondances de tous les ministres et les ambassadeurs, les mémoires sur les trois derniers siècles et les collections publiées par Leibniz, Bayle et d'autres. « Mon unique but, dit-il, est le bien de la postérité. La chute des républiques et l'établissement des grandes armées a tout compromis en Europe; il vaut la peine de consigner par quels accidents et par quelles fautes nous sommes tombés dans cet état pour allumer dans toutes les âmes susceptibles de ce sentiment l'amour de la liberté, afin que dans l'ancien monde les peuples libres tombent du moins avec honneur; et que dans le nouveau la liberté soit mieux défendue. Dans cette attention je fuirai à jamais les liens qui enlacent la plupart des hommes; le plan de ma vie consiste dans le libre emploi de mes heures et dans le mépris des choses qui retrécissent, énervent, ravalent l'esprit. » (12 juillet 1779.)

Sur les confins de la Suisse allemande et de la Suisse française, au milieu des Alpes bernoises et des Alpes vaudoises, est le pays de Gessenay, bailliage bernois, dont la partie romande a été, depuis, incorporée au canton de Vaud par suite de la révolution de 1798. Le bailli, beau-père de Bonstetten, venait d'y mourir au commencement de 1779; le gendre avait été chargé de l'administration. C'est dans cette charmante et haute vallée alpestre et auprès de son ami que Muller alla passer l'été de 1779 pour se reposer de ses immenses travaux par des courses alpestres, fructueuses pour son esprit observateur, et par de nouveaux travaux sur l'histoire de la contrée. En même temps il préparait la publication de son premier volume de *l'Histoire de la Confédération*. Il passa une partie de l'été de 1780 à Berne pour en surveiller l'impression.

Ce volume fut accueilli avec de bruyants applaudissements. L'édition fut promptement épuisée. Deux causes eurent part à ce succès : le mérite de l'ouvrage et la coïncidence de la publication avec la révolution de l'Amérique du Nord.

L'amour-propre des familles, se confondant avec l'orgueil national, ne fut pas entièrement étranger à l'appréciation du livre de Muller : à Berne, les descendants des héros immortels dont il avait peint les vertus, les d'Erlach surtout, l'exaltèrent et le défendirent contre d'autres dont les aïeux n'avaient pu y recevoir de rôle. Le succès qui flatta le plus l'auteur fut le succès de son ouvrage parmi les libres peuplades d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden. Cinq ans après, voyageant à pied dans les petits cantons, il entra dans une maison de paysans pour demander du lait. Personne ne le connaissait. Au-dessus du village se voyaient les ruines d'un château. Il demanda au maître de la maison le nom de ce manoir, les seigneurs qui l'avaient habité, l'époque et l'histoire de sa destruction. Le paysan eut réponse à tout. Muller lui demanda d'où il savait tout cela. — « Eh ! répliqua le campagnard, ne le trouve-t-on pas dans le livre que Muller de Schaffhouse a écrit à Bonstetten ? »

Muller accepta les éloges et les critiques d'une manière digne de lui. Il écrivait à son frère : « Nulle critique de mon livre ne m'afflige : si elle est vraie, j'aime la vérité; si elle est fautive, elle tombera d'elle-même. Aussi, au lieu de réfuter mes critiques, j'emploierai tous mes instants à perfectionner mes talents et à multiplier mes connaissances. »

Au mois d'octobre 1780 Muller partit pour Berlin, dans le but de voir et d'observer la monarchie de Frédéric II. Il y publia, au mois de février 1781, ses *Essais historiques* en français, volume qui renferme un coup d'œil sur l'histoire

universelle pendant mille ans. Bientôt il fut invité à se rendre à Potsdam pour parler au roi. « Je fus appelé chez lui, raconte-t-il, dimanche à deux heures après midi. Le roi était assis, en négligé, à sa table à écrire. Je me tins debout près de lui. Il parla pendant une heure avec une grâce, une bonté, un savoir infinis, sur une multitude de sujets savants et politiques. Il s'informa de ma famille. Si je vivais cent ans, je n'oublierais pas la lumière subite de son regard. Je n'ai jamais vu, et probablement je ne verrai jamais des traits si fins, tant d'esprit et tant d'âme, au ciel si étincelant. »

Le candide Muller se prit au miel des paroles royales. On l'assura que le roi le ferait admettre dans son Académie des sciences, ce qui lui procurerait une existence à Berlin et du loisir pour ses études. Dans cet espoir, il refusa plusieurs propositions assez avantageuses. Mais il avait fait sur l'esprit du roi une impression moins favorable qu'il ne se l'imaginait, preuve en soit la lettre écrite par Frédéric le 21 février 1781 à d'Alembert, qui lui avait demandé « ses bontés » pour ce jeune savant, auteur d'une excellente histoire de la Suisse, pleine de philosophie et de vérités courageuses. — « Ce M. Mayer (sic), répondit le roi, a été ici. Je vous confesse que je l'ai trouvé minutieux; il a fait des recherches sur les Cimbres et sur les Teutons, dont je ne lui tiens aucun compte; il a encore écrit une analyse de l'histoire universelle, dans laquelle il a studieusement répété ce qu'on a écrit et dit mieux que lui. Si l'on ne veut que ce public, on augmentera le nombre des livres à l'infini, et le public n'y gagnera rien. »

Trompé dans son attente, Muller quitta Berlin. Il arriva au mois de mai 1781 à Cassel où il ne comptait rester que deux jours, pensant retourner en Suisse. Il y fit la connaissance du baron de Schlieffen, ministre et chambellan du landgrave de Hesse, qui lui accorda une place de professeur d'histoire avec un traitement de 400 écus (environ 1600 fr. de France). Les deux années qu'il vécut à Cassel s'écoulèrent dans l'uniformité aninée de l'étude et des travaux littéraires. Un discours français prononcé en présence de la cour sur l'influence des anciens sur les modernes, l'inauguration de son professorat, un voyage à Weimar, l'échange de ses fonctions contre celles de sous-bibliothécaire de la grande bibliothèque auxquelles fut attaché le titre de conseiller, voilà les seuls événements extérieurs de cette période. Mais les vrais événements d'une vie d'homme de lettres se passent au fond

de son âme; dans cette région invisible s'étend à l'infini un monde dont les acteurs sont des idées, théâtre de luttes et de conquêtes, de combats impétueux et de patients travaux, où se poussent des cris de victoire que le vulgaire ne saurait comprendre, et des gémissements qui ne frappent aucune oreille. Muller ne pouvait toutefois garder pour lui les mystères de cette vie intime. Son âme expansive avait incessamment besoin de confidants; pensées, lectures, jugements, projets, tout passait dans sa correspondance.

En même temps que son discours de l'Influence des anciens, il écrivit en français un Histoire de l'établissement et de la domination temporelle du pape dans la dernière moitié du dix-huitième siècle.

La suite à une autre livraison.

Les hommes sages sont instruits par la raison; les hommes moins intelligents le sont par l'expérience; les plus ignorants par la nécessité, et les animaux par l'instinct.

CICÉRON.

Ce serait une belle chose que les hommes se laissassent tellement guider par la raison, qu'ils acquiesçassent aux véritables remontrances qui leur sont faites tant par les écrits des doctes que par les conseils des amis. Mais la plupart sont tellement disposés que les paroles qui leur entrent par une oreille leur sortent incontinent par l'autre, et recommencent à suivre la coutume. Le meilleur précepteur qu'on puisse avoir, c'est la nécessité.

François LA NOUE, dit *Bras-de-Fer*.

ESSAI DE PHYSIOGNOMIE,

PAR R. TOPFFER.

Fin des extraits. — Vol. p. 89, 135.

CHAPITRE VI.

S'essayer (à temps perdu pour en avoir moins de regret) à tracer des figures humaines qui ont toujours et nécessairement une expression déterminée, et une expression quelquefois bien plus comique que l'on n'avait pu s'y attendre, c'est



évidemment récréatif. Après tout, ces visages vivent, parlent, rient, pleurent; tels sont bonnes gens, tels maussades, tels insupportables, et voici tout à l'heure sur la page une société avec laquelle vous êtes en rapport de façon que vos sympathies et vos antipathies sont en jeu. Pour nous, nous avons

toujours préféré ces partners-là à des partners de whist ou de piquet.

Parmi ces partners, on en voit qui ont du bon assez, de l'intelligence de quoi, ou encore une niaise fatuité parfaitement suffisante pour les rendre en tout temps satisfaits d'eux-

mêmes et contents de leur destinée, et on les laisse tels quels. L'on en voit aussi de qui l'œil, le nez, la bouche ou quelque autre trait signale quelque défaut ou quelque vice qui menace

leur bonheur ou celui de leurs proches, et l'on désire de les en débarrasser.

Presque toujours aussi, parmi ces partners, l'on en dé-



couvre qui, mis en rapport les uns avec les autres, peuvent donner lieu à une scène plaisante; alors on les assemble, on les complète, on trouve la scène qui a précédé celle-là, on invente celle qui doit suivre, et l'on est sur la voie de composer une histoire en estampes. Ainsi, il est clair que lorsque la plume a donné comme ci-contre une bonne maman



qui réconforte son garçon chéri, c'est que ce garçon chéri vient de recevoir quelque correction de son papa ci-contre,



et l'on est libre alors de poursuivre le tableau des avantages d'une éducation première dans laquelle l'enfant a été sans cesse rudoyé d'une part, pansé de l'autre.

En effet, c'est ainsi bien souvent que procède l'invention, qui, dans les arts aussi bien qu'ailleurs, est tantôt analytique, c'est-à-dire s'élevant des parties à l'ensemble, tantôt synthétique, c'est-à-dire descendant de l'ensemble aux parties. Seulement, le trait graphique, à cause de sa rapide commodité, de ses riches indications, de ses hasards heureux et imprévus, est admirablement fécondant pour



l'invention. L'on pourrait dire qu'à lui tout seul il met à la mer et souffle dans les voiles. Ce qui nous donna un jour

l'idée de faire toute l'histoire d'un monsieur Crépin, ce fut d'avoir trouvé d'un bond de plume tout à fait hasardé la figure qui précède. Ohé! nous dîmes-nous, voici décidément un particulier un et indivisible, pas agréable à voir, pas fait non plus pour réussir rien qu'en se montrant, et d'une intelligence plus droite qu'ouverte, mais d'ailleurs assez bonhomme, doné de quelque sens, et qui serait ferme s'il pouvait être assez confiant dans ses lumières, ou assez libre dans ses démarches. Du reste, père de famille assurément, et je parie que sa femme le contrarie!... Nous essayâmes, et effectivement sa femme le contrariait dans l'éducation de ses onze enfants; s'éprenant tour à tour de tous les sots instituteurs, de toutes les folles méthodes, de tous les phrénologues de passage. De là toute une épopée issue bien moins d'une idée préconçue que de ce type trouvé par hasard. Type dirigeant au surplus, et régulateur éminemment; car imagine-t-on que toute autre destinée, que toutes autres vicissitudes, se seraient également bien appropriées à cette figure-là? Pas du tout! M. Crépin très-bien marié à une femme aimable et sensée, qui, ou bien le domine, ou bien en est dominée entièrement; M. Crépin élevant, sans beaucoup de tapage, de contrariétés et d'infructueux essais, onze garçons sans moins, est

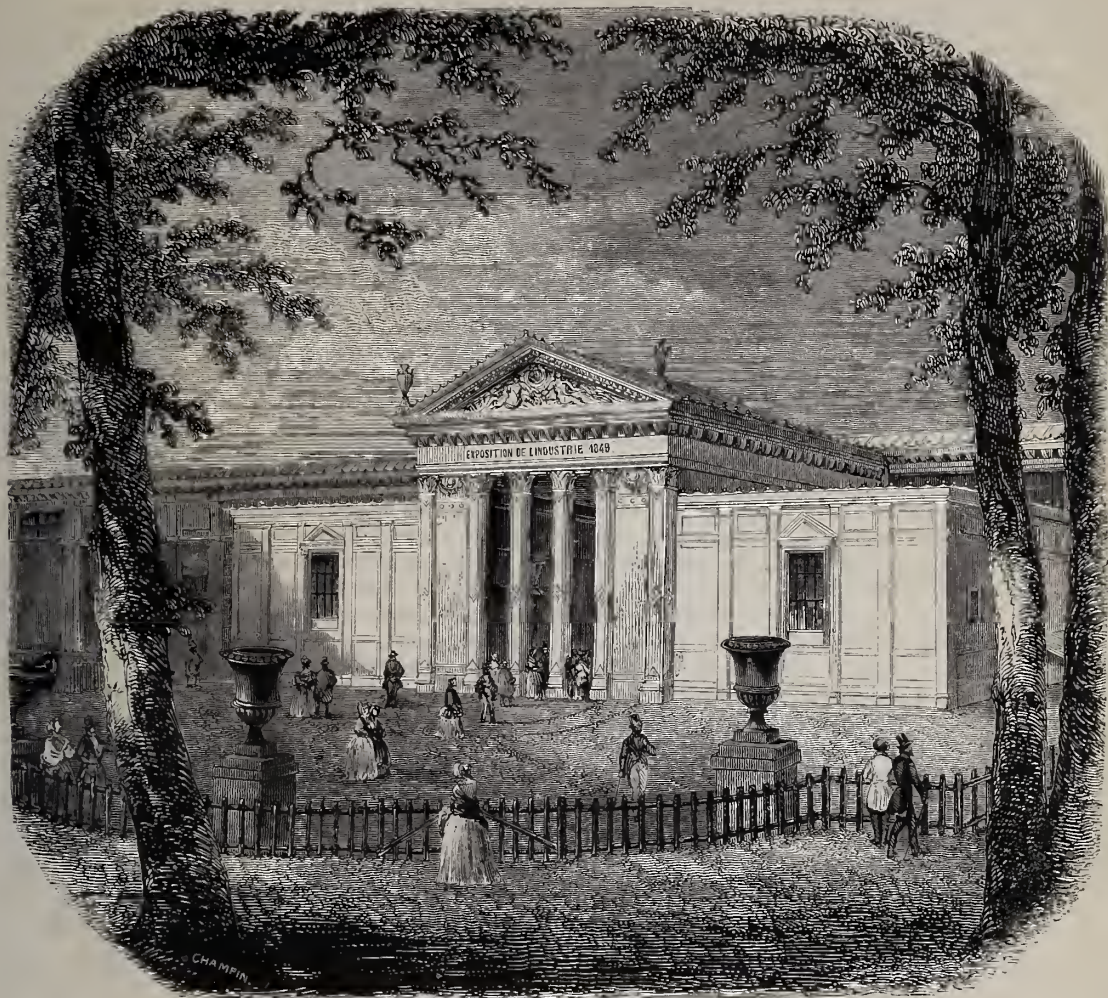


un homme impossible; tout comme, taillé ainsi qu'il l'est, il est impossible que l'instituteur Fadet ne soit pas un sot avantageux, et le docteur Craniöse un charlatan bavard, un colporteur de fadaïses systématisées, un professeur parasite, un donneur de cours affichés au coin des rues, à cinq francs par tête et la première leçon gratuite.



BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE EN 1849.



Exposition des produits de l'industrie en 1849, aux Champs-Élysées. — Entrée principale.

L'exposition des produits de l'agriculture et de l'industrie de 1849 a été ouverte le 4 juin. Le nombre des exposants dépasse de plus d'un dixième celui de 1844. Des produits ont été envoyés de tous les grands centres industriels de la France. Le département du Nord compte 119 exposants ; celui de la Seine-Inférieure, 117 ; le Rhône, 100 ; la Loire, 38 ; le Haut-Rhin, 35. Dans la Seine, où les rangs des travailleurs sont si pressés, le nombre s'en élève à environ 3 000.

Cette exposition est la onzième depuis 1798.

Élevé, comme en 1844, aux Champs-Élysées, dans le carré Marigny, le palais provisoire de l'exposition a, cette année, des proportions plus considérables qu'à la dernière exposition, et sa construction se distingue par des améliorations notables. En 1844, un orage avait détruit un grand nombre d'articles précieux, d'étoffes de soie, de velours et de laine. On a voulu prévenir cette année de pareils désastres ; et dans ce but on a établi un système de puisards correspondant à une cour centrale où se réunissent toutes les eaux pluviales, pour s'écouler de là vers la Seine.

Le bâtiment forme un carré long, composé de quatre faces et de deux galeries transversales parallèles aux petits côtés du carré. Cette disposition a permis d'établir trois cours, dont la principale, au milieu, est très-ornée (voy. p. 244). Le péristyle est précédé d'un demi-cercle orné de vases en

fonte provenant de l'usine de Pocé, près d'Amboise (1). La façade du côté de l'avenue des Champs-Élysées est d'un aspect simple et grandiose. Elle est décorée d'un fronton allégorique et de huit panneaux peints en bronze florentin, indiquant la destination des galeries ; chaque panneau représente deux Génies des arts avec leurs attributs.

Sur le premier panneau à gauche, on lit : « Machines à vapeur, Locomotives, Métiers, Instruments aratoires, Cuirs tannés. »

Sur le second : « Fil de fer, Fer, Fonte, Cuivre, Ardoises, Briques, Pierres lithographiques. »

Sur le troisième : « Mégisseries, Reliures, Merceries, Cuirs vernis, Fleurs artificielles, Stores, Chapellerie. »

Sur le quatrième : « Horlogerie, Cristaux, Glaces, Porcelaines, Tapis, Vitraux peints. »

Les quatre autres panneaux portent, le premier : « Toiles peintes, Soieries, Nouveautés, Dentelles, Tulles, Gazes, Tissus, Broderies or et argent. »

Le deuxième : « Laines filées, Châles, Draps, Mérinos, Rouenneries, Casimirs, Flanelles, Indiennes. »

Le troisième : « Orfèvreries, Bronzes, Instruments d'optique et de mathématiques, Pianos, Meubles, Laques. »

(1) Voy. la vue de cette usine, 1848, p. 272.

Le quatrième : « Poteries, Faïences, Papiers peints, Parfums, Produits chimiques, Comestibles préparés. »

Cette nomenclature résume, pour ainsi dire, toutes nos richesses industrielles.

A droite et à gauche du péristyle on a réservé, en forme d'avant-corps, deux salles destinées aux séances du jury. Les galeries sont coupées par deux rangs de colonnes carrées peintes en chêne, sur lesquelles pose une corniche sculptée et surmontée d'un pan coupé touchant au plafond. De cette manière, les plafonds ont moins de largeur ; ils forment des caissons peints en bois des îles, avec encadrements en chêne, séparés de distance en distance par des traverses avec culs-de-lampe. Sur les pans coupés, dans des médaillons fond bleu et à transparents, au nombre de mille à douze cents, sont inscrits en lettres d'or les noms des localités de France connues par une industrie particulière.

L'ensemble des bâtiments dont notre gravure (p. 245) représente la vue à vol d'oiseau, forme, non compris l'écurie, la bonverie et le hangar pour les instruments aratoires, un vaste carré de 206 mètres de longueur sur 100 mètres de profondeur. Les bâtiments ont coûté près de 900 000 francs ; il y a été employé environ 450 000 pièces de charpente et 400 000 kilogrammes de zinc.

L'industrie du zinc est une de celles qui ont fait le plus de progrès depuis quelques années. La fabrication en était à peine connue il y a vingt ans. Grâce aux perfectionnements des procédés d'extraction, grâce surtout aux procédés de fabrication, ce métal se plie à tous les usages, comme le prouve la riche exposition de la Société de la Vieille-Montagne. On y remarque les œuvres en zinc les plus diverses, depuis la statue du fini le plus parfait jusqu'à la balustrade de balcon, depuis la feuille mince destinée à la toiture jusqu'à l'élégante girouette aux mille dessins découpés à jour. Là d'ailleurs ne se bornent pas les services que le zinc est appelé à rendre à l'industrie. Ce métal a une propriété surtout précieuse, c'est son innocuité. On sait trop à quels périls, à quelles maladies sont exposés les ouvriers qui préparent ou emploient les couleurs : la colique de plomb est un véritable empoisonnement, quelquefois lent, quelquefois rapide, suivant la force de la constitution et des organes. Un habile peintre en bâtiments a trouvé le moyen de préparer les peintures au blanc de zinc, et maintenant les affreux ravages des maladies provenant du plomb ont cessé. Un prix Monthyon a été décerné à l'auteur de cette heureuse découverte, qui est mieux récompensé encore par la reconnaissance des ouvriers dont il a ainsi prolongé et amélioré l'existence.

La salle qui attire tout d'abord les regards et l'attention de ceux qui s'intéressent à l'industrie française est la salle des machines, vaste parallélogramme où sont venues s'accumuler toutes les innovations de cinq années de travaux et d'études. Il serait difficile d'énumérer même la dixième partie des richesses classées dans cette enceinte ; mais nous dirons dès à présent que la partie la plus remarquable de cette exposition consiste dans les machines à vapeur, les machines locomotives et les machines-outils. C'est là qu'une heureuse émulation a donné rendez-vous aux Decoster, aux Derosne et Cail, aux Calla, aux Philippe, aux Schneider, aux Farcot, etc. Là sont rassemblés d'immenses instruments que la vapeur fait mouvoir et qui percent, alèsent, tournent, mortaisent, planent le fer et la fonte avec autant de facilité que le menuisier faisant courir sa varlope ou enfonçant sa vrille dans un moreau de bois. Les pièces les plus remarquables de ces machines-outils sont les tours à roues de locomotives et de wagons, qui enlèvent des copeaux de fer de plusieurs millimètres d'épaisseur ; des tours à planer pour des pièces de fer ou de fonte ayant jusqu'à six mètres de longueur ; un marteau-pilon qui, mû par la vapeur et modéré à volonté par la main intelligente de l'ouvrier, peut retomber d'un mètre de hauteur avec une masse de 3 500 kilogrammes pour marteler un essieu, un arbre de fer de 20 centimètres

dé diamètre, ou s'abaisser assez doucement, disent les ouvriers, pour casser une noisette sans endommager l'amande.

A côté de ces machines destinées à fabriquer, sont rangés les produits de la fabrication : les arbres, les montants d'une machine de bateau à vapeur de 400 chevaux, des essieux coulés, des rails, des bandages de roues de locomotives, et enfin les machines locomotives elles-mêmes. Sans ce besoin de circulation rapide, né il y a quelques années à peine, et passé aujourd'hui dans nos mœurs, nos usines ne seraient pas encore arrivées au degré de perfection qu'elles ont atteint et aux développements extraordinaires qui ont signalé ces derniers temps. La construction des paquebots transatlantiques a donné la première impulsion ; la construction des chemins de fer l'a développée et secondée. Il y a dix ans, on ne comptait qu'un petit nombre de locomotives françaises sur nos lignes de fer ; aujourd'hui on n'y trouve plus qu'un petit nombre de locomotives anglaises. Les deux spécimens de locomotives françaises qui figurent à l'exposition sortent des ateliers de M. Ern. Gouin aux Batignolles, et de MM. Derosne et Cail à Paris. Celle de M. Gouin est destinée au chemin de fer de Paris à Lyon : elle est d'un fini d'exécution qui peut à bon droit faire envie à nos concurrents d'outre-Manche. La locomotive de MM. Derosne et Cail, du système Crampton, est remarquable à plus d'un titre ; on en admire le fini des pièces, les magnifiques roues motrices tout en fer forgé. L'inventeur anglais a déclaré qu'en Angleterre, où ont été faites ses premières machines, on n'avait pas atteint ce degré de perfection. Les deux points saillants du système sont : 1° la position des roues motrices à l'arrière de la locomotive, derrière la boîte à feu, ce qui a permis d'abaisser le centre de gravité de la machine, tout en portant à 2^m,10 le diamètre des roues motrices ; et 2° la disposition de tout le mécanisme, placé ordinairement en dessous, sur les deux côtés de la machine, en vue du mécanicien qui les surveille facilement, les nettoie et les lubrifie sans peine. Les avantages de ces deux innovations sont : une plus grande vitesse pour le même nombre de coups de piston, une répartition plus rationnelle du poids de la machine sur les roues, et une grande diminution dans les mouvements de lacet, de galop et de tangage.

Dans cette même salle on voit deux nouveaux systèmes de chemins de fer atmosphériques, imaginés, l'un par M. Hédiard, l'autre par M. Andraud. Le système Hédiard consiste dans la fermeture du tube atmosphérique à sa partie supérieure, au moyen de deux lames en acier que la tige d'attache du piston fait ouvrir à son passage : il a été expérimenté en grand à Saint-Ouen, et a bien réussi. L'autre système, dû à M. Andraud, consiste en un tube hermétiquement fermé, placé sur un rail central. Au wagon est attaché un cylindre lamineur qui presse sur ce tube. Le tube est en communication avec un réservoir d'air comprimé ; et à peine cette communication est-elle établie, que le tube se gonfle derrière le cylindre et le force à avancer en entraînant le wagon.

M. Lemaître a exposé un appareil de sûreté pour les machines à vapeur : c'est un indicateur carillon d'alarme. Cet instrument, destiné à indiquer, au moyen d'un timbre gradué, comment est réglée l'alimentation de la chaudière, est en outre armé d'une sonnerie qui avertit du moment où l'on atteint le maximum de retard que la machine puisse supporter. Déjà, en 1844, un habile mécanicien avait exposé un appareil destiné au même but. M. Chauvenot, qui reçut pour cet appareil un des prix Monthyon et un prix de la Société d'encouragement, se servait d'un flotteur et d'une soupape de sûreté formant sifflet par l'échappement de la vapeur.

Au sortir de la salle des machines, on passe devant les appareils de chauffage perfectionnés ; devant les métiers à faire des clous, des agrafes, des bas, des jupons de tricot ; devant une magnifique cloche, des canons en fer, des voi-

lères élégantes, quelques-unes en miniature d'un goût parfait, et d'autres d'une forme tout à fait nouvelle, construites de manière à ne pouvoir être renversées que très-difficilement, et à ne présenter que la plus petite superficie possible, le cocard ayant son siège sur le plafond.

Les instruments d'agriculture occupent une large place dans l'exposition. Au premier rang est la charrue, le principal de toutes les récoltes, cet instrument dont la forme a été inspirée à l'homme, au dire de Plutarque, par le porc fendant la terre avec son groin. Quelques charrues ont un avant-train, les autres n'en ont point : il est généralement reconnu que si l'araire convient à merveille dans les terres meubles et légères, les roues sont indispensables, dans un grand nombre de terrains, pour obtenir un bon labour. Nous avons remarqué principalement la charrue de Grignon. Parmi les autres instruments, nous citerons un extirpateur qui, au dire des agriculteurs, peut dans certaines terres donner un aussi bon résultat que quatre charrues et dispenser d'un labour; une machine à battre le blé, qu'on annonce devoir battre cent gerbes par heure avec un seul cheval : ce résultat serait immense si le prix de la machine n'est pas trop élevé, car le battage au fléau ne nettoie pas le grain et endommage la paille. A côté figure un trieur de MM. Vachou père et fils, de Lyon, dont l'utilité est de séparer, suivant leurs différentes grosseurs, les grains qui doivent servir à la semence ou être livrés au commerce. Enfin, non loin de là se trouve un moulin à broyer le plâtre qui est d'un prix inestimable pour la grande agriculture; car pour que la terre produise constamment et se repose d'une culture par une autre, il faut lui rendre à profusion ce que les plantes lui ont enlevé, et ne pas lui refuser les engrais. Or, un des engrais les plus puissants, celui qui change avec le plus de rapidité la nature même de la terre, c'est le plâtre : quand on pourra donner le plâtre à bas prix sur toute la surface des terres arables, la fécondité de nos champs doublera.

La partie du bâtiment réservée aux bœufs, aux chevaux et aux moutons, en un mot aux spécimens vivants de l'agriculture, promettait un spectacle d'un intérêt tout nouveau; malheureusement, bien peu d'éleveurs ont répondu à l'appel. Le gouvernement a montré l'exemple : quelques chevaux des haras du Pin et de Poimpadour, quelques taureaux de belle race des fermes-écoles, ont peuplé plusieurs stalles; l'on a remarqué aussi les moutons et les béliers de M. Paturle. Ce n'est qu'un essai; l'envoi d'animaux présente bien des difficultés; l'incertitude des éleveurs sur les conditions hygiéniques dans lesquelles se trouveraient leurs produits est un obstacle qu'il ne sera pas aisé de vaincre.

Une autre innovation a eu un plein succès et distingue l'exposition de 1849 : c'est la cour consacrée à l'horticulture. Au milieu des bâtiments s'ouvre une vaste cour dans laquelle on a établi un puitsard central. Rien de moins attrayant qu'un puitsard en lui-même : aussi a-t-on pris soin de le cacher; au-dessus s'élève un tertre de deux mètres de hauteur, gazonné et sablé, couronné par une fontaine et des eaux jaillissantes. Aux angles du tertre sont placées des statues de bronze. La cour est bordée de hangars élégants qui servent d'abri à une des parties les plus agréables de l'exposition. Là c'est un jardin avec ses arbustes exotiques admirables de formes et de vigueur, aux feuilles géantes se contournant avec grâce. Plus loin c'est un champ d'amaryllis; des collections d'azaléas, de pélagoniums, de verveines, de calcéolaires, d'orangers, d'arbres verts, de cicas à feuilles roulées du Japon, de roses, etc. Ailleurs un fruitier complet : des fraises magnifiques venues de semis et formant des bouquets aux riches couleurs; des fruits conservés dans toute leur fraîcheur; des ruches avec tout le travail intérieur des abeilles, et à côté la cire et le miel; des pieds d'épis venus d'un seul grain, et qui ont donné cinquante, soixante, et jusqu'à quatre-vingts épis. Au milieu

de belles statues, celle de Casimir Delavigne, formant un angle de la cour; un remarquable saint Jean, de Barre, fondu par M. Calla fils; des vases de jardin, des fontaines de M. Durenne; enfin des instruments d'horticulture, parmi lesquels un charmant cueille-fruit à ciseaux et à corbeille pour recevoir doucement et sans l'endommager le fruit au moment où il est détaché. On ne saurait détailler tout ce que l'on voit dans cette cour, où la fraîcheur est sans cesse entretenue par les eaux, et où l'on respire un air embaumé par les bouquets dont l'on orne chaque jour les gradins.

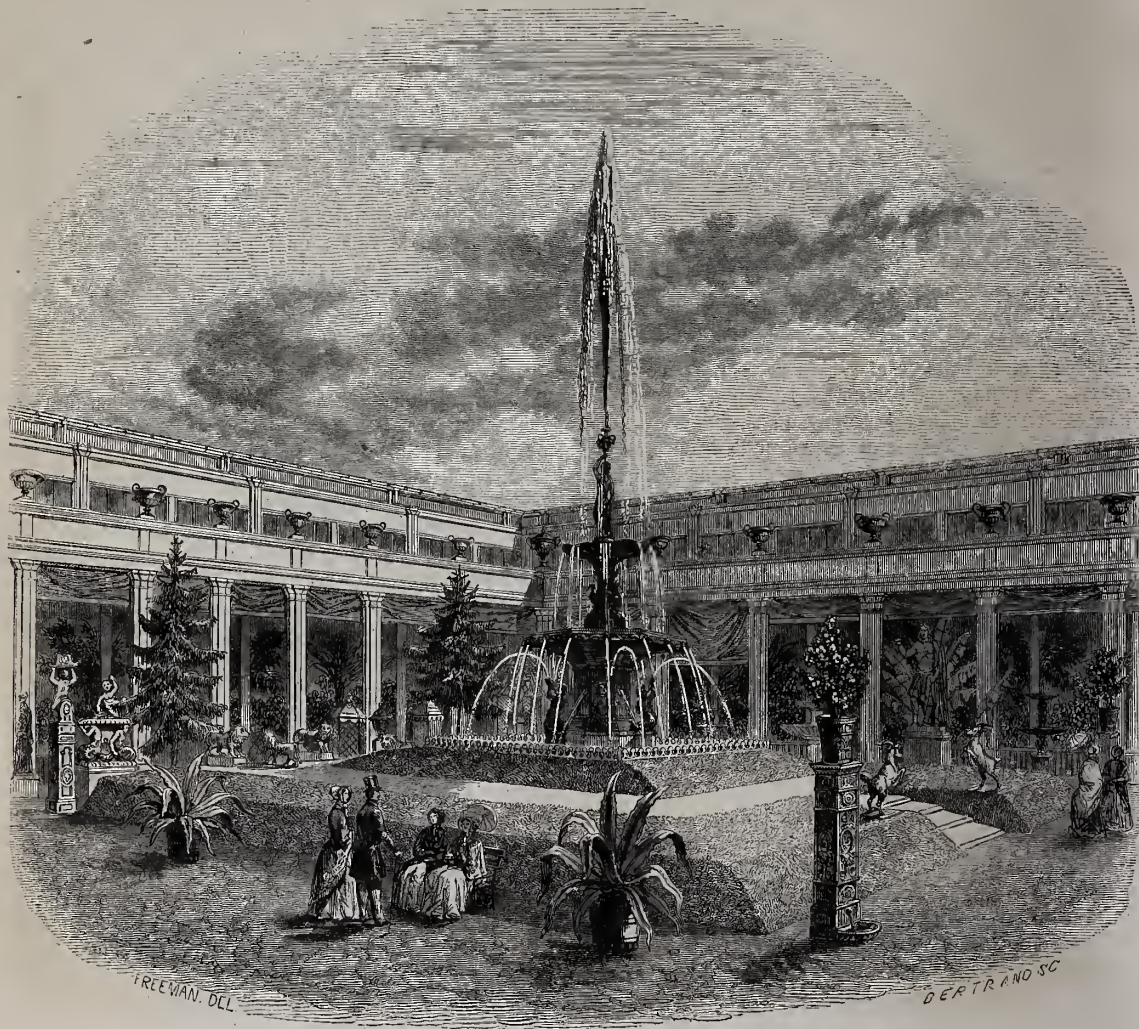
En rentrant dans les galeries de l'exposition, on se trouve devant un riche étalage des produits de l'Algérie. Un pied de 152 épis venus d'un seul grain, du sainfoin colossal, des oranges, des citrons, des patates, des cannes à sucre, des liqueurs, du vin rouge ou blanc; puis des marbres, du cuivre natif et d'autres minéraux; des bois d'une coloration superbe, mûrier, citronnier, genévrier, jujubier; du corail, du coton, de la soie, du tabac, des étoffes, des chaussures, des selles d'une forme originale. Après avoir vu ce spécimen des richesses de l'Algérie, on se prend à regretter tout le temps qui a été perdu avant que la colonisation fût sérieusement entreprise et avec le levier convenable, c'est-à-dire des fonds suffisants.

M. Méhu, directeur des ateliers des mines d'Anzin, a exposé le modèle d'un appareil destiné à soulager l'ouvrier des fatigues qu'il éprouve en montant et en descendant dans les puits des mines. Déjà, dit un journal, les ingénieurs du Hartz, en Allemagne, avaient imaginé une machine ingénieuse pour éviter aux ouvriers la fatigue et la perte de temps qu'entraînaient la descente et la remonte dans les mines par les échelles. Cette machine se compose de deux grandes poutres verticales établies dans la hauteur des puits, et animées d'un mouvement alternatif; de telle sorte que l'une descend de 2 mètres, tandis que l'autre monte de la même quantité; ces poutres sont armées de patins, et l'ouvrier n'a qu'à passer successivement des patins d'une des poutres sur les patins de l'autre pour descendre dans la mine ou pour remonter au jour. C'est cette machine qui a servi de point de départ à l'invention de M. Méhu, et qui est devenue entre ses mains une machine tout à fait nouvelle. Son appareil consiste en deux systèmes de tiges parallèles, recevant d'une machine à vapeur un mouvement alternatif, auquel, par suite de dispositions ingénieuses, il est parvenu à donner 15 mètres de course. Le puits dans lequel fonctionne l'appareil est divisé en étages de 14 mètres, et à chaque étage se trouve une combinaison de taquets disposés pour recevoir des wagons à charbon. Quand l'appareil est en mouvement, un des deux systèmes de tiges enlève à chaque course des wagons pleins d'un étage à l'étage supérieur, tandis que l'autre système descend les wagons vides. On peut par ce moyen faire monter à la fois douze ou quinze wagons, tandis qu'avec les treuils et les cordes actuellement en usage, on n'en peut faire monter qu'un. Les ouvriers suivent la même voie.

La santé de l'ouvrier est une chose précieuse, mais la culture de son intelligence doit être l'objet d'une vive sollicitude. Il faut qu'il trouve à sa portée, pendant ses heures de loisir, un choix de bons livres rédigés avec clarté et simplicité, et traitant les matières dont il s'occupe spécialement. Nous ne voulons parler ici que de son instruction industrielle et non de son éducation morale. Tel est le but que poursuivent avec une infatigable persévérance plusieurs éditeurs depuis quelques années. L'un d'eux a exposé un spécimen de bibliothèques scientifiques industrielles, presque vis-à-vis la porte d'entrée du côté de l'eau. Il ne se borne pas à la bibliothèque qui convient à l'ouvrier; son plan est plus vaste, et son catalogue convient aussi bien à la grande ville industrielle pouvant acheter dix mille volumes, qu'à la modeste fabrique qui devra se borner à deux cents volumes, qu'à l'obscur travailleur qui ne pourra en posséder que huit ou dix. Un avantage attaché à ces bibliothèques

consiste à faire pénétrer la science dans les ateliers, à favoriser les progrès de l'industrie par l'alliance de la théorie et de la pratique; elles ont fait apercevoir et déjà combler bien des lacunes; elles doivent en outre jouer un rôle important

dans les transformations indispensables, surtout aujourd'hui que les conditions de travail ont reçu une si grande modification, et que l'enseignement professionnel paraît devoir être définitivement mis en pratique.



Exposition de l'industrie en 1849. — Cour réservée à l'horticulture.

Dans la galerie qui précède la bouverie, on étudie avec intérêt, sur reproduction en miniature des bâtiments et des caves de MM. Jacquesson à Châlons-sur-Marne, le mode d'éclairage de galeries souterraines, dont quelques-unes ont 120 mètres de longueur moyenne, d'autres jusqu'à 180 mètres. Leur profondeur au-dessous du sol est de 15 mètres environ. Dans ces caves, il n'y a plus aujourd'hui un seul réverbère, une seule chandelle; tout est éclairé par la seule lumière du jour. Au-dessus des galeries sont pratiqués des puits dont la section varie avec la profondeur de la galerie. Un faisceau de lumière, égal à la section du puits, est emprunté verticalement à la voûte du ciel et tombe sur un réflecteur métallique incliné à 45 degrés. La réflexion de cette lumière suffit pour éclairer la cave comme si elle était ouverte au grand jour.

L'éclairage est moindre lorsque le ciel est pur que lorsqu'il est en partie chargé de nuages blancs, à ce point que si le ciel est très-bleu, on est obligé, pour y voir convenablement, de couvrir l'orifice du puits de rideaux de mousseline claire ou d'un verre dépoli. C'est une nouvelle preuve que l'éclairage est dû à la lumière diffuse. Ce mode nouveau écono-

mise 15 000 francs par an d'huile et de chandelle, et donne un éclairage beaucoup plus parfait que la lumière artificielle.

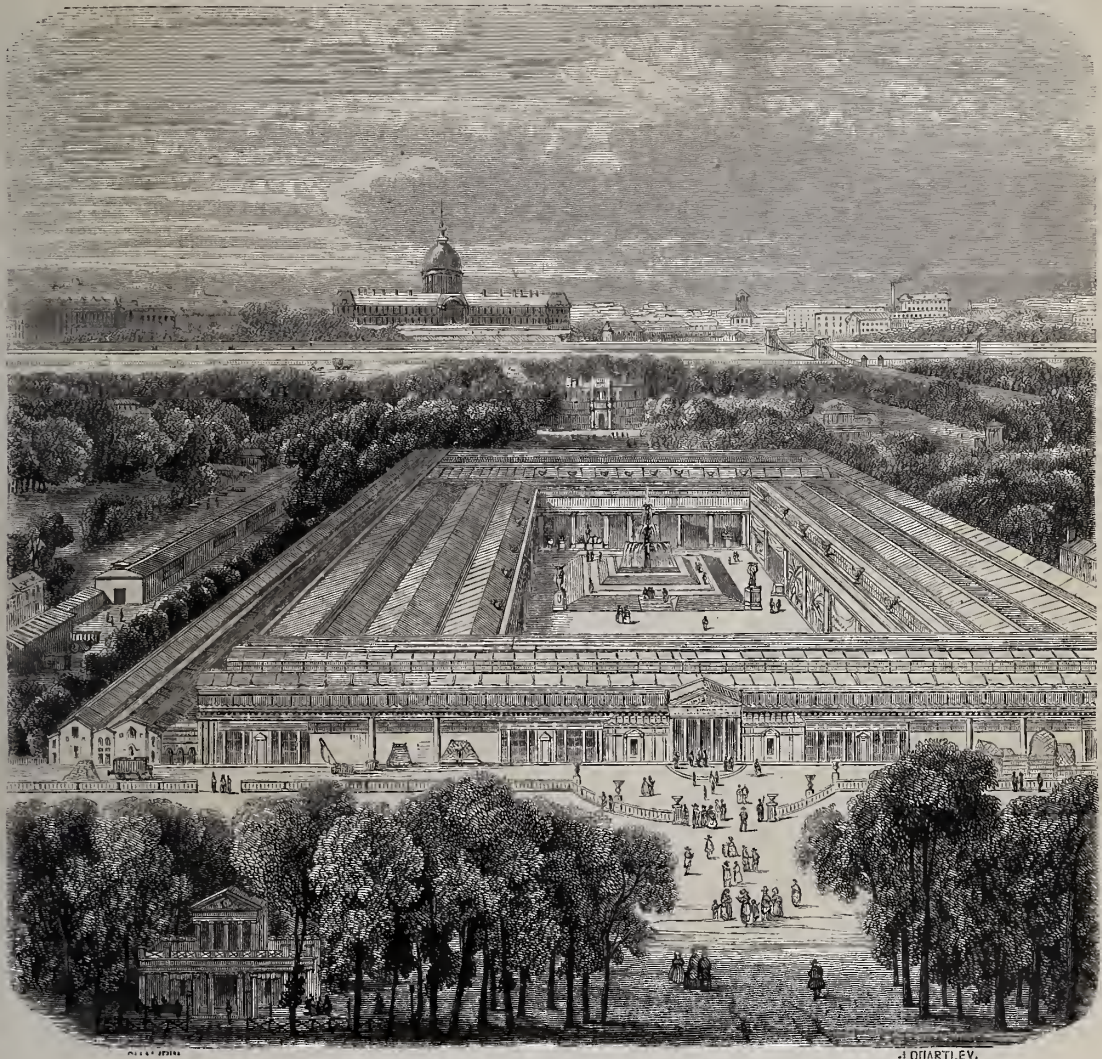
L'horlogerie a exposé, outre des appareils de précision applicables aux machines à vapeur, une série d'appareils horaires dans lesquels l'électricité fait mouvoir les aiguilles. Il suffit d'une horloge bien réglée dont le mouvement alternatif ouvre et ferme un circuit voltaïque: les fils électriques, se prolongeant à une aussi grande distance qu'on le désire, agissent à l'extrémité de la ligne pour indiquer l'heure. On conçoit tout le parti que pourront tirer de cette invention la science astronomique, le service des chemins de fer, les vastes établissements, tels que les mairies, la Bourse, les ministères, où l'heure doit être marquée exactement et instantanément dans des pièces différentes. Un fil électrique suffira pour des centaines d'horloges, sans erreur possible et sans différence appréciable d'une extrémité à l'autre d'un fil de 40 000 kilomètres de longueur.

Les produits des cristalleries et verreries de France, surtout ceux de Baccarat et de Clichy-la-Garenne, sont très-remarquables. On admire, dans l'exposition de Baccarat, des « verres d'eau » en cristal léger avec quelques dorures, et

de petits bouquets de fleurs d'une belle coloration, jetés de loin en loin avec goût. D'autre part, on ne saurait imaginer des cristaux d'une plus belle eau que ceux à base de

zinc qui figurent dans l'exposition de Clichy-la-Garenne.

Dans la galerie réservée aux fabricants de meubles, on trouve une profusion de beaux meubles, bibliothèques, au-



Exposition de l'Industrie en 1849. — Vue à vol d'oiseau de l'ensemble des bâtiments.

moires à glace, buffets, bahuts, tables de salon ou de salle à manger. La science est venue en aide à cette branche de travail en lui fournissant des bois colorés mécaniquement. Jusqu'à présent, à part quelques teintes assez heureuses, ces colorations ne sont pas très-satisfaisantes à l'œil; elles fournissent des tons gris ou verdâtres, la plupart du temps faux.

Parmi les mille autres industries qui se pressent sous les regards, il faut signaler encore les bijoutiers, les fabricants de bronzes, d'instruments de musique, et d'étoffes, qui, sur un commerce de deux milliards, produisent seize cents millions.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194,
206, 229, 233.

AOUT.

5 août, neuf heures du soir. — Il y a des jours où tout se présente à vous sous un sombre aspect; le monde est,

comme le ciel, couvert d'un brouillard sinistre. Rien ne paraît à sa place; vous ne voyez que misères, imprévoyances, dureté; la société se montre sans providence, livrée à toutes les iniquités du hasard.

J'étais aujourd'hui dans ces tristes dispositions, après une longue promenade dans les faubourgs; j'étais rentré malheureux et découragé.

Tout ce que j'ai aperçu semblait accuser la civilisation dont nous sommes si fiers! Égaré dans une petite rue de traverse qui m'était inconnue, je me suis trouvé tout à coup au milieu de ces affreuses demeures où le pauvre naît, languit et meurt sans air et sans soleil. J'ai regardé ces murs lézardés que le temps a revêtus d'une lèpre immonde; ces fenêtres où sèchent des lambeaux souillés; ces égouts fétides qui serpentent le long des façades comme de venimeux reptiles. Des enfants demi-nus se battaient sur le seuil! mon cœur s'est serré et j'ai pressé le pas.

Un peu plus loin, il a fallu s'arrêter devant le corbillard de l'hôpital: un mort, cloué dans sa bière de sapin, gagnait sa dernière demeure sans ornements funèbres, sans cérémonie et sans suite. Il n'y avait pas même ici ce dernier ami

des abandonnés, le chien qu'un artiste a donné pour cortège au convoi du pauvre ! Celui qu'on se disposait à enfouir sous la terre s'en allait seul au sépulcre comme il avait vécu ; nul ne s'apercevrait sans doute de sa fin. Dans cette grande bataille de la société qu'importait un soldat de moins ?

Mais qu'est-ce donc alors que l'association humaine, si l'un de ses membres peut disparaître ainsi comme une feuille emportée par le vent ?

L'hôpital est voisin d'une caserne : à l'entrée, des vieillards, des femmes et des enfants se disputaient les restes de pain noir que la charité du soldat leur avait accordés ! Ainsi des êtres semblables à nous attendent chaque jour sur le pavé que notre pitié leur donne le droit de vivre ! Des troupes entières de déshérités ont à subir, outre les épreuves infligées à tous les enfants de Dieu, les angoisses du froid, de l'humiliation, de la faim ! Tristes républiques humaines où l'homme a une condition pire que l'abeille dans sa ruche, que la fourmi dans sa cité souterraine !

Ah ! que faisons-nous donc de notre raison ? A quoi bon tant de facultés suprêmes, si nous ne sommes ni plus sages, ni plus heureux ! Qui de nous n'échangerait sa vie laborieuse et tourmentée contre celle de l'oiseau habitant des airs, et pour qui le monde entier est un festin ?

Que je comprends bien la plainte de Mao, dans les contes populaires du *Foyer breton*, lorsque, mourant de soif et de faim, il dit en regardant les bouvreuils butiner sur les buissons :

— « Hélas ! ces oiseaux-là sont plus heureux que les êtres baptisés ! Ils n'ont besoin ni d'auberges, ni de bouchers, ni de fournisseurs, ni de jardiniers. Le ciel de Dieu leur apparaît et la terre s'étend devant eux comme une table toujours servie. Les petites monches sont leur gibier, les herbes en graine leurs champs de blés, les fruits de l'aubépine ou du rosier sauvage leur dessert. Ils ont droit de prendre partout sans payer et sans demander : aussi les petits oiseaux sont joyeux, et ils chantent tant que dure le jour ! »

Mais la vie de l'homme à l'état de nature est celle de l'oiseau ; il jouit également de la création. « La terre aussi s'étend devant lui comme une table toujours servie. » Qu'a-t-il donc gagné à cette association égoïste et incomplète qui forme les nations ? Ne vaudrait-il point mieux pour tous rentrer dans le sein fécond de la nature et y vivre de ses largesses dans le repos et la liberté ?

10 août, quatre heures du matin. — L'aube rougit les rideaux de mon alcôve ; la brise m'apporte les senteurs des jardins qui fleurissent au-dessous de la maison ; me voici encore accoudé à ma fenêtre, respirant la fraîcheur et la joie de ce réveil du jour.

Mon regard se promène toujours avec le même plaisir sur ces toits pleins de fleurs, de gazouillements et de lumières ; mais aujourd'hui il s'est arrêté sur l'extrémité du mur en arc-boutant qui sépare notre maison de celle du voisin ; les orages en ont déponillé la cime de son enveloppe de plâtre ; la poussière emportée par le vent s'est entassée dans les interstices, les pluies l'y ont fixée et en ont fait une sorte de terrasse aérienne où verdissent quelques herbes. Parmi elles se dresse le chalumeau d'une tige de blé, aujourd'hui couronnée d'un maigre épi qui penche sa tête jaunâtre.

Cette pauvre moisson égarée sur les toits, et dont profiteront les passereaux du voisinage, a reporté ma pensée vers les riches récoltes qui tombent aujourd'hui sur la faucille ; elle m'a rappelé les belles promenades que je faisais, enfant, à travers les campagnes de ma province, quand les aires des métairies retentissaient de toutes parts sous les fléaux des batteurs, et que, par tous les chemins, arrivaient les chariots chargés de gerbes dorées. Je me souviens encore des chants des jeunes filles, de la sérénité des vieillards, de l'expansion joyeuse des laboureurs. Il y avait, ce jour-là, dans leur aspect, quelque chose de fier et d'attendri. L'attendrissement venait de la reconnaissance pour Dieu, la fierté de cette moisson, ré-

compense du travail. Ils sentaient confusément la grandeur et la sainteté de leur rôle dans l'œuvre générale ; leurs regards, orgueilleusement promenés sur ces montagnes d'épis, semblaient dire : — Après Dieu, c'est nous qui nourrissons le monde !

Merveilleuse entente de toutes les activités humaines ! Tandis que le laboureur, attaché à son sillon, prépare pour chacun le pain de tous les jours, loin de là l'ouvrier des villes tisse l'étoffe dont il sera vêtu ; le mineur cherche dans les galeries souterraines le fer de sa charrue ; le soldat le défend contre l'étranger ; le juge veille à ce que la loi protège son champ ; l'administrateur règle les rapports de ses intérêts particuliers avec les intérêts généraux ; le commerçant s'occupe d'échanger ses produits contre ceux des contrées lointaines ; le savant et l'artiste ajoutent chaque jour quelques coursiers à cet attelage idéal qui entraîne le monde matériel, comme la vapeur emporte les gigantesques convois de nos routes ferrées. Ainsi tout s'allie, tout s'entraide ; le travail de chacun profite à lui-même et à tout le monde ; une convention tacite a partagé l'œuvre entre la société tout entière. Si quelques erreurs sont commises dans ce partage ; si quelques capacités n'ont pas leur meilleur emploi, les défauts de détail se perdent dans la sublime conception de l'ensemble. Le plus pauvre membre de cette association a sa place, son travail, sa raison d'être ; chacun est quelque chose dans le tout.

Rien de semblable pour l'homme à l'état de nature. Chargé seul de lui-même, il faut qu'il suffise à tout : la création est sa propriété ; mais il y trouve aussi souvent un obstacle qu'une ressource. Il faut qu'il surmonte ses résistances avec les forces isolées que Dieu lui a données ; il ne peut compter sur d'autre auxiliaire que la rencontre et le hasard. Nul ne moissonne, ne fabrique, ne combat, ne pense à son intention ; il n'est rien pour personne. C'est une unité multipliée par le chiffre de ses seules forces, tandis que l'homme civilisé est une unité multipliée par les forces de la société tout entière.

Et l'autre jour pourtant, attristé par quelques vices de détail, je maudissais celle-ci et j'ai presque envie de le sort de l'homme sauvage.

Une des infirmités de notre esprit est de prendre toujours la sensation pour une preuve, et de juger la saison sur un nuage ou sur un rayon du soleil.

Ces misères, dont la vue me faisait regretter les bois, étaient-elles bien réellement le fruit de la civilisation ? Falloit-il accuser la société de les avoir créées, ou reconnaître, au contraire, qu'elle les avait adoucies ? Les femmes et les enfants qui recevaient le pain noir du soldat pouvaient-ils espérer, dans le désert, plus de ressources ou de pitié ? Ce mort dont je déplorais l'abandon, n'avait-il point trouvé les soins de l'hôpital, la bière et l'humble sépulcre où il allait reposer ? Isolé loin des hommes, il eût fini, comme la bête fauve, au fond de sa tanière, et servirait aujourd'hui de pâture aux vautours ! Ces bienfaits de l'association humaine vont donc chercher les plus inconnus et les plus déshérités. Quiconque mange le pain qu'un autre a moissonné et pétri, est obligé de ses frères, et ne peut dire qu'il ne leur doit rien en retour. Le plus pauvre de nous a reçu de la société bien plus que ses seules forces ne lui eussent permis d'arracher à la nature.

Mais la société ne peut-elle nous donner davantage ? Qui en doute ? Dans cette distribution des instruments et des tâches des hommes, beaucoup d'erreurs ont été commises ! Le temps en diminuera le nombre ; les lumières amèneront un meilleur partage ; les éléments d'association iront se perfectionnant comme tout le reste ; le difficile est de savoir se mettre au pas lent des siècles dont on ne peut jamais forcer la marche sans danger.

La suite à une prochaine livraison.

SAINT-MARTIN, MARQUIS DE MISKOU,

MANDARIN DU ROYAUME DE SIAM.

La basse Normandie, et particulièrement la ville de Caen, furent réjouies, durant quarante années du règne de Louis XIV, par la vanité extravagante du grotesque personnage dont nous reproduisons les titres et la figure. Cette vanité le rendit le jouet de nombreuses mystifications auxquelles prirent part, comme acteurs, tous les beaux esprits de la province, entre autres Segrais, Huet et l'intendant Foucault. Ce dernier avait songé à faire recueillir, sous le titre de *Sammartiniana*, les faits et gestes de ce héros drôlatique; mais ce qu'il négligea d'accomplir, tous les *ana* du grand siècle l'ont fait, et Charles-Gabriel Porée, curé de Louvigny, et frère du célèbre jésuite professeur, a écrit un gros livre, sous le titre de *Mandarinade*, sur cette plaisante victime de la basse Normandie. A Caen, on n'appelait le pauvre homme que Saint-Martin de la Calotte, et il a conservé ce sobriquet dans la tradition du pays. On fit de lui mille portraits ou caricatures, soit en peinture, soit en sculpture. J'en ai vu qui étaient griffonnés à la plume sur la marge de ses ouvrages. Le portrait qui a servi de modèle pour notre gravure est aujourd'hui le morceau le plus curieux du Musée de Bayeux. L'abbé de Choisy possédait, en 1680, un buste de l'abbé de Saint-Martin, taillé par Jean de Saint-Igny, sculpteur et peintre normand.

Messire Michel de Saint-Martin, écuyer, sieur de la Mare du Désert, protonotaire du Saint-Siège apostolique, docteur en théologie de l'université de Rome, agrégé à celle de Caen, marquis de Miskou dans la Nouvelle-France, et mandarin du premier rang du royaume de Siam, était venu au monde vers le commencement du règne de Louis XIII. Il était fils d'un riche marchand de Saint-Lo, qui s'était fait noblir en achetant une noblesse du Canada, le tant vanté marquisat de Miskou. Michel de Saint-Martin voyagea durant sa jeunesse en Italie et en Flandre; mais il n'y observa que l'étiquette et les costumes; si bien qu'à son retour, ayant été élu recteur de l'université de Caen, il se mit en tête de faire porter des robes grises et des toques à tous les étudiants, à la manière des colléges de Rome. Les juges de Caen ne lui ayant pas donné raison, il en appela au parlement de Rouen, devant lequel il plaida lui-même sa cause en habit de recteur. Messieurs du parlement, pour ne point abattre trop cruellement sa vanité, lui accordèrent deux articles sur soixante, dont se composait sa longue requête.

Il entreprit aussi de réformer la cave des Cordeliers de Caen; mais ceux-ci, comme le logement qu'il occupait dépendait de leur couvent, le firent sommer par huissier de déménager dans trois mois et un jour, suivant la coutume de Normandie. Le principal moyen de défense qu'employa contre eux l'abbé de Saint-Martin fut l'inconvénient de démolir et de rebâtir son lit de brique en si peu de temps; raison péremptoire et sans réplique dans un temps d'hiver où la maçonnerie ne sèche qu'à force de feu, où le mortier par sa transpiration peut causer des maladies et la mort même. Le marquis de Coigny, gouverneur et bailli de Caen, voulut juger lui-même cette affaire, et, après les plaidoyers et conclusions des avocats, il prononça gravement que le sieur de Saint-Martin aurait six mois pour démolir et rebâtir son lit, aux termes des ordonnances qui accordent ce temps aux boulangers et pâtisseries, à cause de leurs fours. Ce lit merveilleux; dont il a été tant parlé dans la province, méritait en effet le nom de four. Représentez-vous, dit l'auteur contemporain, un de ces vieux carrosses ou coches du temps passé, qui n'avaient qu'une portière. Les côtés étaient des murailles de brique assez épaisses, bien cimentées. L'impériale était une voûte aussi de brique liée avec de bon ciment. Le tout était natté en dedans et en dehors; la natte qui était au dedans était couverte de peaux de lièvre. A l'un des côtés était l'ouverture par où l'on était introduit dans ce lit singulier. Au-devant de

cette portière était un double rideau, dont l'un était de peaux. Sous le lit était pratiqué un fourneau où l'on mettait de la braise pour y entretenir une douce chaleur. Là l'excentrique abbé, couvert d'un pantalon doublé de peaux de lièvre, reposait entre deux couvertures de la même étoffe. C'est ainsi qu'il faisait la nique, disait-il, au plus grand froid et aux vents coulis, ses ennemis irréconciliables.

Dans le fort de l'été, il avait un lit ordinaire et se servait de draps; mais dans les plus grandes chaleurs, il quittait rarement son pantalon, disant assez souvent qu'il valait mieux suer que trembler, et que c'était la chaleur seule qui nous entretenait la vie. Son habillement de jour était plus singulier encore: outre neuf calottes en hiver et six en été, il avait par-dessus un capuchon doublé de peaux en hiver, et de futaine en été. Le tout était couronné d'un bonnet à la polonaise qu'il ne quittait que quand il allait en visite. Ce bonnet fit place ensuite à son digne bonnet de mandarin. Il n'usait pas de moindre précaution pour ses jambes que pour sa tête; il portait neuf paires de bas et des bottines de maroquin par-dessus, doublées de peau d'agneau. En été, il se contentait de six paires de bas, et quittait ses bottines qu'il remplaçait par des chausses de drap doublées de peau. Cet ajustement lui donnait une figure des plus comiques. Enfin, outre un petit pantalon plus léger que celui de la nuit, il portait un justaucorps de drap noir doublé en tout temps de peaux de lièvre. Ces étranges habitudes lui avaient été conseillées, disait-il, par le fameux médecin gentilhomme Delorme, personnage presque aussi extravagant que son élève l'abbé de Saint-Martin. Celui-ci ne crut pas devoir priver ses compatriotes des recettes inestimables qu'il avait recueillies dans une aussi docte fréquentation, et il publia « les Moyens faciles et éprouvés par M. Delorme pour vivre plus de cent ans. » Un certain bonillon rouge, dont la base était l'antimoine, composait le « Remède royal merveilleux, » la panacée universelle ordonnée par l'abbé de Saint-Martin, et célébrée par les chansonniers bas-normands. Ce pauvre abbé avait toujours à la fois cinq ou six procès contre les étudiants et les gentilshommes qui se permettaient de rire de trop près de sa perruque ou de ses grimaces. Une livraison entière de notre recueil ne pourrait suffire à raconter ni même à rappeler toutes les aventures comiques de l'abbé de Saint-Martin. Le récit le plus complet que j'en puisse indiquer a été écrit par Adrien Pasquier, le curieux cordonnier rouennais, dans son immense compilation de biographie normande qui se trouve à la bibliothèque de Rouen. Il cite l'histoire de la Bastille de Constantin de Renneville, le Huetiana, le Segraisiana, les Mélanges de Vigneul de Marville, vingt autres livres encore. Je dois me borner à expliquer en quelques mots la comédie archifolle qui valut au marquis de Miskou, protonotaire du pape, le titre et le bonnet de mandarin de première classe du royaume de Siam. Cette mystification splendidement machinée eut pour occasion l'étrange scène jouée à Versailles, l'ambassade du roi de Siam à Louis XIV. En 1685, le chevalier de Chaumont fut nommé ambassadeur à Siam; deux ou trois beaux esprits de Rouen, qui connaissaient le caractère de l'abbé de Saint-Martin, lui écrivirent au nom du chevalier M. de Chaumont priaît M. de Saint-Martin, qui connaissait si parfaitement les usages de la cour de Rome et de celles de Venise, Parme, Pisanee, Gènes, Bruxelles, de vouloir bien lui fournir des Mémoires pour se conduire avec succès dans son importante mission. Une si haute marque d'estime remplit de joie le pauvre abbé, qui composa sans désespérer les instructions, et les fit tenir à M. de Chaumont avec un exemplaire de son livre de médecine pour le plus grand bien de M. l'ambassadeur, de tout son équipage et de Sa Majesté siamoise. A peine M. de Chaumont fut-il arrivé à Siam, et eut-il été présenté au roi, que l'abbé de Saint-Martin reçut de lui des lettres de remerciements pour ses instructions. Le roi de Siam avait mis le livre de médecine dans la place d'honneur de sa bibliothèque, et voulait le buste de l'auteur pour le placer sous un

dais au milieu de ceux des plus illustres savants de l'Orient. M. de Grandmaison, enseigne de vaisseau, qui avait été du voyage de Siam, étant passé par Caen, se prêta à entrer dans la plaisanterie du pays, et alla porter à M. de Saint-Martin les compliments de M. de Chaumont et les témoignages d'estime de la cour de Siam. Puis on ne tarda pas à annoncer à l'abbé que l'ambassadeur de Siam, venant d'arriver à la cour de France, était chargé entre autres choses, de la part du roi son maître, d'emmener M. le marquis de Miskou avec lui lors de son retour à Siam, pour être le premier médecin de Sa Majesté siamoise, avec de gros appointements et la dignité de mandarin du premier ordre. Enfin, au bout de trois semaines, vers le temps du carnaval de 1687, l'abbé de Saint-Martin fut informé que l'ambassadeur du roi de Siam, mandarin du premier ordre, et huit autres mandarins, étaient arrivés à Caen avec une grande suite et un nombreux cortège de chameaux, d'éléphants et de dromadaires. Les acteurs de cette colossale bouffonnerie, ambassadeur, ambassadrice, interprète et mandarins, étaient tous des écoliers de l'université de Caen, dont le plus vieux n'avait pas plus de vingt ans, et quelques-uns étaient de la famille même de l'abbé de Saint-Martin, qui ne songea pas à les reconnaître. Ils se peignirent d'ailleurs le visage de plusieurs couleurs et en firent autant à leurs camarades. Ils louèrent chez un habilleur



Musée de Bayeux. — Portrait de l'abbé de Saint-Martin, marquis de Miskou, mandarin du royaume de Siam.

de théâtre des habits à la romaine, par-dessus lesquels ils passèrent une robe de chambre dont les manches étaient retroussées jusqu'en haut. La robe de chambre était attachée elle-même par-derrière avec des rubans. Les bras et les jambes étaient nus et peints comme le visage. Ils étaient coiffés de bonnets en forme de pain de sucre, qui couvraient entièrement les cheveux. Le bonnet de mandarin que l'on devait

présenter à M. de Saint-Martin était aussi pyramidal; mais il différait de ceux des mandarins en ce qu'il était un peu ouvert par le haut comme une mitre. Il était de grandeur à pouvoir contenir les neuf calottes et le capuchon dont sa tête était couverte en cette saison. Quant à l'abbé, pour bien recevoir cette ambassade qui allait se rendre à son logis le soir aux flambeaux, suivant le cérémonial siamois, il avait pris l'habit de protonotaire; et avait appelé auprès de lui son bon parent et ami M. Gonfrey, qui servait traitreusement toutes les plaisanteries dressées contre lui. L'ambassadeur, s'étant incliné profondément, fit en siamois une longue harangue que l'interprète répéta en la traduisant; puis l'ambassadeur tira d'une cassette dorée une lettre du roi de Siam, laquelle avait été préalablement traduite en latin. M. de Saint-Martin accepta de tout son cœur la dignité de mandarin, mais se débattit contre l'honneur d'être médecin de Sa Majesté siamoise, à 50 000 écus d'appointement. L'ambassadeur lui répondit qu'il y allait de sa tête de s'en retourner sans lui, et lui donna jusqu'au lendemain pour régler ses affaires et prendre congé de ses parents et de ses amis. L'abbé de Saint-Martin pria l'ambassadeur de lui faire mettre sur la tête le bonnet pyramidal qu'il voyait entre les bras d'un des mandarins. On le fit mettre à genoux: deux mandarins lui tenaient les bras; les autres, avec l'ambassadeur, se mirent à danser autour de lui, le sabre nu à la main, proférant des chants et des cris inarticulés que M. de Saint-Martin prenait pour du bon siamois. Il y eut une seconde cérémonie, plus grotesque que la première, pour la coiffure solennelle du bonnet à trois cercles d'or. Le pauvre fou vaniteux recourut à M. de Gourgues l'intendant et à M. de Segrais pour obtenir qu'on ne l'embarquât pas de force à Brest pour Siam. On mit une garde à sa porte; mais on fit en revanche force régalades à ses dépens. On lui fit accroire que le grand roi s'interposait entre lui et le roi de Siam. Il acheva sa vie dans la douce illusion de son mandarinate.

Ce personnage, d'une crédulité si extravagante, avait la passion de la gloire, et cette passion, il la fit tourner du moins au bien de sa ville de Caen. S'il composa un certain nombre de livres que les curieux se disputent aujourd'hui, et que, de son vivant, il imprimait à ses frais et distribuait à ses amis, il fut plus utile en décorant les places et carrefours de Caen de fontaines et d'agréables statues; il entreprit aussi de doter la ville d'une bibliothèque publique, et mérita que son historiographe finit sa Mandarinate par cette sorte d'épithète honorable :

Était-ce un sage? Non;
Mais seul il a fait plus pour Caen que tous les sages.

SUR LES CITATIONS.

Une bonne pensée, de quelque endroit qu'elle parte, vaudra toujours mieux qu'une sottise de son crû, n'en déplaise à ceux qui se vantent de trouver tout chez eux et de ne tenir rien de personne.

LA MOTHE LE VAYER.

Il n'y a pas moins d'invention à bien appliquer une pensée que l'on trouve dans un livre, qu'à être le premier auteur de cette pensée. On a ouï dire au cardinal Duperron que l'application heureuse d'un vers de Virgile était digne d'un talent.

BAYLE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES ENFANTS GÂTÉS.



D'après Landseer.

Si l'on veut trouver un sens au nom donné par l'artiste à son tableau, il faut prendre pour *enfants gâtés* la petite fille, la biche et le jeune chat qu'il a réunis sous ces épaisses feuillées. Tous trois, en effet, semblent placés dans cette condition exceptionnelle d'abondance, de plaisirs et de liberté qui justifie habituellement une pareille dénomination. La petite fille, riante et parée, ne semble avoir d'autre obligation que de jouer sous le feuillage, de cueillir pour sa biche l'herbe

fleurie, ou de lui apporter le surplus du lait de son goûter. Le gracieux animal, de son côté, erre librement, traînant le ruban qui l'orne sans l'enchaîner, broutant du *bout des dents*, comme le lapin de La Fontaine, et attendant la pâtée qu'il flaire avec un certain dédain, et qu'il ne mangera que par grâce. Quant au chat, il a toute la gaieté insouciant de son âge. Étendu sur le dos, il joue avec le ruban de la biche; tout à l'heure, il le poursuivra aux éclats de rire de sa petite

maîtresse, qui n'exige de ses gracieux commensaux que de l'appétit et de la joie.

On ne saurait trop encourager les relations des enfants avec les animaux domestiques, ces *humbles inférieurs*, comme les appelle Michelet. Il y a là pour eux un premier apprentissage de protection et de confraternité, un exercice de bienveillance qui crée des habitudes. La douceur envers les animaux qui vivent de notre existence, qui ont une place dans notre intérieur, dont ils animent pour leur part le cadre journalier, est en même temps de la justice, du bon cœur et de la générosité. Nous apprenons ainsi la patience, l'affection, la reconnaissance; chargés du bonheur d'être vivants, nous nous initions à la grande responsabilité qui doit peser sur un autre âge, quand nous nous trouverons chargés du bonheur de nos semblables. Les animaux domestiques sont le dernier anneau de la famille; par lui, nous remouons cette chaîne des devoirs et des joies intérieures qui conduit elle-même aux joies et aux devoirs publics.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

Voy. p. 241.

UNE NOUVELLE RUCHE. — HISTOIRE DES ABEILLES.

« Pendant l'été, nos campagnes sont couvertes de fleurs pleines de miel et de cire : nous perdons ces revenus délicieux faute d'avoir assez d'abeilles, qui savent seules faire cette récolte. Les abeilles sont une branche de l'économie rurale d'autant plus précieuse qu'elle est à la portée des pauvres habitants des campagnes. Elle ne demande ni engrais, ni labours, ni semences; c'est dans ce genre qu'il est exactement vrai de dire que l'on recueille sans semer. »

Ces observations si justes de notre illustre naturaliste Réaumur, mort en 1757, semblent avoir excité, depuis un siècle, une vive émulation dans un grand nombre de bons esprits. De remarquables ouvrages sur l'éducation des abeilles ont été publiés successivement par des savants et des praticiens français ou étrangers, entre autres par Schirach, Rhiems, Brow, Mill Wildman, Huber, Blondel, Rozier, Bosc, Feburier, Lombard, Desormes, Warembej et autres. Ces écrits ont conduit à de notables perfectionnements dans la construction des ruches, et l'on peut citer comme ayant eu le plus de part à ces progrès pratiques : Palteau, Massac, Boisjogan, Cuinghien, Ducarne-Blangy, Schirach, Wildman, Mahogany, Ravenel, Gelieu, Desormes, et surtout Lombard.

L'exposition des produits de l'industrie offre cette année un nouveau modèle de ruche que les sociétés d'agriculture recommandent comme supérieur à tout ce qui l'a précédé (1). Plus de six mille ruches se sont établies, dans nos départements de l'ouest, d'après ce modèle, dont l'auteur est M. Debeauvoys, médecin et cultivateur.

Lorsqu'elle est construite en bois blanc, en peuplier ou en sapin par un menuisier, cette ruche nouvelle coûte de cinq à six francs (2). Un essaim coûte à peu près autant; mais dès la seconde année la ruche produit un autre essaim, et la récolte du miel et de la cire excède de beaucoup la dépense première. Le revenu annuel moyen d'une ruche bien établie et bien surveillée ne paraît pas devoir être moindre de vingt francs, soit en miel, soit en cire. Certains propriétaires de l'ouest payent leurs impôts avec le seul produit de leurs ruches.

(1) Société nationale et centrale d'agriculture de Paris; Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire; Association agricole des départements du centre et de l'ouest; Sociétés agricoles de la Rochelle, de Nîmes et de Bourg; etc.

(2) On peut en confectionner à un prix inférieur, d'après le même système, soit en bois, soit en paille. Le Guide de l'apiculteur, par M. Debeauvoys, donne à ce sujet tous les détails nécessaires, 2^e édition, p. 75 et suiv.

Quant aux soins qu'une ruche exige, ils sont très-simples et ne prennent que bien peu de temps. Il suffit de quatre visites par an : en mars, en mai, lors des essaims; en juillet ou en septembre pour les récoltes; à la fin d'octobre pour assurer aux abeilles les provisions d'hiver qui leur sont indispensables.

La construction de la ruche nouvelle a pour caractère particulier d'être à cadres ou châssis verticaux. Les avantages qui résultent de cette innovation sont que l'apiculteur peut cueillir le miel frais, sans mélange de matière qui le fasse fermenter ou qui en altère la qualité, et sans faire sortir les abeilles de la ruche; — ajouter facilement du miel à la place convenable pour la nourriture des abeilles dans les années calamiteuses, durant les hivers doux et longs; — forcer les abeilles à travailler en cire, et obtenir toujours la cire fraîche et pure; — remettre les cadres les uns près des autres sans détruire d'abeilles; — rétrécir ou grandir la ruche suivant la force ou la faiblesse de l'essaim; — détruire les fausses teignes, cause principale de la ruine des ruches; — renouveler la mère abeille lorsqu'elle ne soutient plus la ruche par une ponte d'ouvrières en quantité suffisante; — l'empêcher d'en jeter un trop grand nombre, ce qui l'épuise et ne produit que de faibles essaims; — voir et suivre les abeilles dans tous leurs travaux sans les tourmenter.

L'auteur a aussi perfectionné le costume qu'il convient de revêtir lorsque l'on veut travailler à une ruche sans être piqué par les abeilles. Il se sert d'une blouse commune, non fendue au milieu, sans ouverture sur les côtés, d'un tissu assez serré, et ne s'appliquant pas trop à juste sur le dos et sur les épaules. Il fait coudre à son col un tulle de coton noir, ayant 50 centimètres de hauteur et 60 ou 70 de largeur à sa partie supérieure lorsqu'il est doublé sur lui-même, de manière à former une sorte de sac ouvert au col de la blouse et nanti d'une coulisse à sa partie supérieure, dans laquelle est passé un cordon, afin de le serrer autour du chapeau immédiatement au-dessus du rebord. Ce rebord est assez large pour éloigner du visage et de la tête le voile. Sous ce canail, on respire parfaitement bien, et l'on distingue tous les objets, sans qu'aucun miroitage vienne forcer de prendre une autre position. Pour garantir les mains, il suffit de deux sacs en calicot, de forme carrée, afin que le pouce et le petit doigt aient où se poser tout à leur aise; ces sacs ont une coulisse dont les cordons s'attachent par-dessus la blouse, au-dessus du poignet. Quelques personnes les doublent en taffetas ciré en dedans, ce qui les rend tout à fait impénétrables à l'aiguillon. Enfin il est utile d'avoir un large pantalon de toile terminé par des savates bien cousues, ou une coulisse pour le serrer sur les bottes. La blouse est serrée sur le ventre, soit avec la cravate, soit avec un cordon.

« Ainsi affublé, dit M. Debeauvoys, l'apiculteur ne redoute rien et n'a que modérément plus chaud que dans ses habits ordinaires, et le plus timoré peut visiter ses abeilles avec la plus grande sécurité. Plusieurs personnes se sont également servies de cet affublement, et ont toujours été à l'abri des nombreuses et incessantes attaques des abeilles. Mais il ne faut pas perdre de vue que, soit par besoin, soit par instinct, les abeilles profitent de la plus petite ouverture pour se mettre à l'ombre. Les coulisses du voile, des gants et du pantalon devront donc être attachées avec beaucoup de soin. Si, malgré toutes les précautions, il en entre sous l'affublement et s'il en pénètre sur la peau, il faut se retirer doucement dans un lieu froid et obscur, ne pas en frapper une seule, quelque chatouillement ou piqure même qu'elle fasse, et bientôt elles retrouvent l'endroit par où elles sont entrées et quittent la place sans avoir fait aucun mal. »

Divers instruments et outils sont nécessaires pour travailler dans l'intérieur des ruches. L'enfumoir a des inconvénients : la fumée chasse parfois les abeilles, mais le plus souvent elle les met à l'état de bruissement, et alors elles ne quittent pas la place, ce qui est fort gênant si l'on veut visi-

ter les gâteaux. M. Debeauvoys se contente d'une simple plume avec les barbes de laquelle il les chasse aisément.

Lorsqu'un essaim vient à se fixer sur quelques branches, on partoit ailleurs, on place ordinairement une ruche au-dessus, après avoir répandu un peu de miel à son intérieur, on toute autre substance réputée devoir les attirer. Les plus pressés des apiculteurs les tourmentent avec des bouquets de plantes fortement aromatiques, pour les forcer de monter dans la ruche. D'autres les abritent par un drap pour les garantir du soleil, attendant que la fraîcheur du soir les oblige de profiter du bon domicile qui leur est présenté. Cette pratique expose à beaucoup de déceptions. La méthode suivante est plus sûre. Aussitôt que l'essaim est assis, on visite avec le plus grand soin la ruche dont on doit se servir, tant pour voir si les cadres sont en bon état, s'ils s'adaptent facilement dans la boîte, que pour détruire les insectes qui auraient pu s'y établir. Puis, au cadre qui occupe le milieu, on attache une portion de gâteau qui sert de la manière la plus efficace à la direction des autres. Ensuite, bien affublé du costume que nous avons décrit, on se dirige vers l'essaim fixé, par exemple, à une branche d'arbre peu élevée du sol. On couvre la terre ou l'herbe avec un drap; on y met la ruche dont on veut se servir, on en ôte une porte, et, s'approchant de l'essaim, on pose la ruche dessous et le plus près possible, la soutenant d'une main, pendant qu'avec l'autre on prend la branche en dehors du point où l'essaim est fixé, et on lui imprime une violente secousse qui, le détachant brusquement de la branche, le fait tomber dans la ruche. On se retire sans la retourner, et, après quelques instants qui ont permis aux abeilles de s'attacher soit aux planches, soit aux barreaux, ou la retourne tout doucement, on place sa partie ouverte sur le drap dont on la tient séparée par une ou plusieurs cales; il faut avoir le soin de tourner vers l'ombre la porte ouverte de la ruche carrée. Pendant que les abeilles tombées sur le drap gagnent la ruche, ou s'occupe de recueillir celles qui peuvent être restées sur l'arbre, ce que l'on obtient en les faisant tomber avec une plume dans un plat quelconque et les jetant ensuite auprès de la ruche. Lorsque le plus grand nombre est rentré et qu'il n'en reste plus que quelques-unes à voltiger, on remet la porte qu'on avait enlevée; puis on la porte au rucher enveloppée dans le drap, et l'on peut la laisser ainsi couverte jusqu'au lendemain.

Si l'essaim est au haut d'un arbre et que la branche ne soit pas trop grosse, on peut la couper, la descendre et précipiter l'essaim dans la rue. Si cela ne se peut, on monte la ruche et l'on tâche d'opérer comme à terre; mais le plus souvent il faut se faire aider. Si l'essaim est à terre ou sur un mur, on met la ruche dessus, et l'on tourmente les abeilles avec les barbes d'une plume pour les y faire entrer; ou bien, si elles s'obstinent à rester, on les couvre avec soin et on ne les enlève que pendant la nuit ou de grand matin avant le jour. Le long d'un mur, elles sont plus difficiles à recueillir. Il faut, dans ce cas, tâcher de découvrir la reine, s'en emparer à l'aide d'un petit bâtonnet au bout duquel on a mis du miel; puis on la fixe dans la ruche, et avec une plume on force les abeilles de se diriger vers elle.

Lorsque les abeilles se lixent dans une souche ou dans quelque cavité de vieux mur, l'opération est difficile. Après avoir inutilement essayé de faire passer les abeilles dans une ruche provisoire en frappant sur l'arbre comme lors du transvasement des abeilles des ruches ordinaires, on coupe plusieurs baguettes bien flexibles et de longueur suffisante, on entortille autour d'elles de la lilasse ou des guenilles; puis, les trempant dans de l'eau fortement miellée, on les introduit les unes après les autres dans la cavité où se trouvent les abeilles. On retire tout doucement la baguette qu'on a enfoncée, on la remet à un aide, puis on en enfonce une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'en ait le plus grand nombre des abeilles; à chaque baguette on fait la plus grande attention, afin d'y découvrir la reine. Quand on la

possède, il faut la mettre en lieu de sûreté, de manière qu'elle ne puisse échapper et soit cependant sentie et reconnue par ses ouvrières. Un morceau de tulle, dont on ferait un sac, conviendrait parfaitement; puis, l'attachant à une des baguettes, on pourrait l'enfoncer un peu dans la ruche naturelle, et bientôt probablement toute la famille viendrait se grouper autour d'elle. L'aide dépose les abeilles dans une ruche définitive, bien emmiellée, dans laquelle on a mis un gâteau régulateur; les abeilles y étant réunies, on la porte au rucher.

Lorsqu'on est devenu propriétaire d'une ruche commune et que l'on veut jouir de suite des avantages que présentent les ruches à cadres, on a une opération de transvasement longue et minutieuse à faire. Il faut être muni d'une sorte de couteau que l'auteur appelle mellitome ou écratome, lequel consiste en une tige de fer de 66 centimètres de longueur sur une grosseur de 8 à 9 millimètres. Chacune de ses extrémités est recourbée à angle droit, pour former une lame de 3 à 4 centimètres de longueur sur 9 millimètres de largeur, tranchante des deux côtés, lesquels sont disposés horizontalement à l'une de ces lames et verticalement à l'autre. Leur épaisseur est proportionnée à leur largeur, et elle doit être assez forte. L'extrémité de la tige est taillée carrément pour servir de repoussoir ou de marteau, en même temps que l'une des lames sert de crochet pour attirer les cadres. On brise cet outil par le milieu pour le rendre plus portatif, et les deux parties se réunissent par quelques pas de vis. Il faut un ou plusieurs couteaux ordinaires, une paire de tenailles, un sécateur assez fort et à longues tiges, des plumes, de larges plats ou une pièce de taffetas ciré, du fil de fer bien recuit et très-fin, enfin une ou deux ruches suivant la saison, et surtout une de remplacement et une provisoire, qu'un boisseau ou un pailloon peuvent d'ailleurs remplacer. Un drap ou un encherrier est également indispensable. M. Debeauvoys donne, dans son Guide, des indications minutieuses sur l'emploi de ces divers instruments. Il décrit aussi de la manière la plus claire et la plus précise tous les soins à donner aux ruches dans les quatre visites annuelles nécessaires, de même que les meilleurs procédés pour la taille des gâteaux, pour la récolte du miel et de la cire, et, ce qui n'est pas moins important, pour empêcher l'essaimage, faire les essaimes artificiels, reconnaître la reine, la remplacer lorsqu'elle est morte ou vieillie, nourrir les abeilles, leur donner des soins hygiéniques, éloigner leurs ennemis, mettre à leur portée l'eau et les plantes nécessaires.

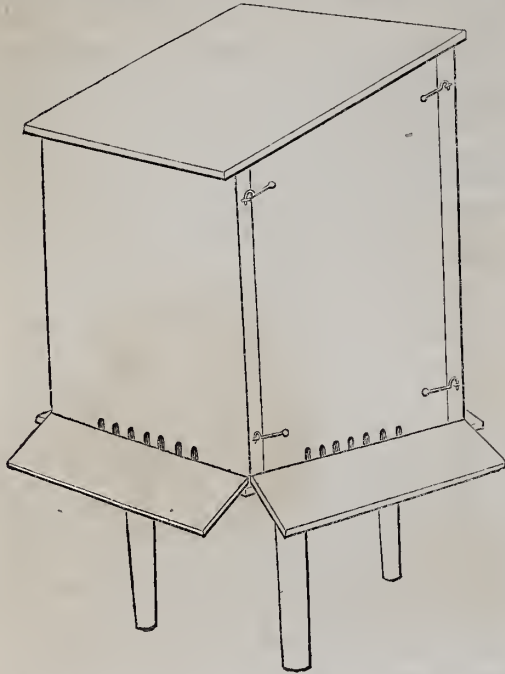
En s'appliquant à rendre la culture des abeilles moins coûteuse et moins difficile, M. Debeauvoys a rendu aux habitants des campagnes un véritable service; il a en même temps ajouté aux observations scientifiques sur les travaux des abeilles et, pour ainsi dire, sur l'organisation politique des ruches.

On sait qu'une ruche contient une reine, des ouvrières, des mâles. La reine serait plus rationnellement appelée la mère. Elle donne la vie à la population de la ruche plutôt qu'elle ne la gouverne.

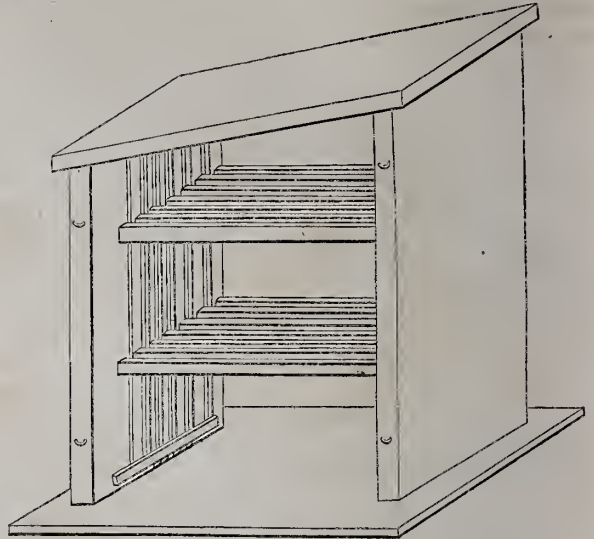
L'œuf de la reine est déposé dans des alvéoles d'une forme particulière; il reste trois jours dans cet état; il en sort une larve qui conserve la même forme pendant cinq jours, tout en augmentant de dimensions. Cette larve met un jour à filer sa coque, reste en repos les dixième et onzième jours; dans les seize heures du douzième, elle devient nymphe, et, après être restée quatre jours trois quarts dans cet état, elle rompt la porte de son alvéole et sort sous la forme d'insecte parfait avec les caractères suivants: ailes proportionnellement plus courtes que celle des ouvrières et des mâles, se terminant vers le quatrième anneau de l'abdomen; tête triangulaire non arrondie, yeux écartés sur le vertex; abdomen ou ventre prolongé en pointe, plus détaché du corselet que celui des ouvrières; il est armé d'un aiguillon qui, au lieu de se diriger dans la direction du corps lorsqu'il

est lancé hors de l'abdomen, forme avec la partie inférieure du ventre un angle rentrant. Les quatre pattes de la reine sont plus longues, plus claires que celles des ouvrières; le premier article des pattes postérieures manque des broches et des pattes qu'on rencontre sur celles des ouvrières. La couleur de cette abeille est d'un brun clair en dessus et d'un beau jaune en dessous; les pattes sont comme transparentes; mais dans leur vieillesse les reines sont moins vives, moins fortes,

moins fécondes; elles ont noirci, leurs ailes sont frangées, tout leur corps est comme desséché. Elle fait entendre dans certaines circonstances un bruit assez analogue à celui des cigales. Ce bruit n'est pas toujours le même; on y remarque diverses modulations. Pendant la ponte, l'abdomen prend un volume considérable, ce qui fait distinguer facilement la reine d'avec les ouvrières, qui ont dans les autres temps les plus grands rapports avec elle, particulièrement les cirières.

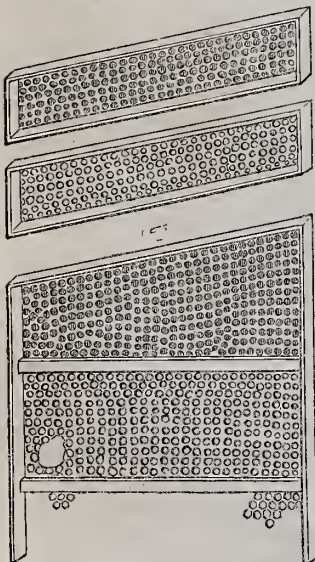


Ruche à cadres ou à châssis verticaux. — Vue extérieure.

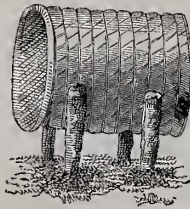


Ruche à cadres ou à châssis verticaux. — Vue intérieure

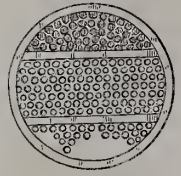
Châssis à deux parties séparées.



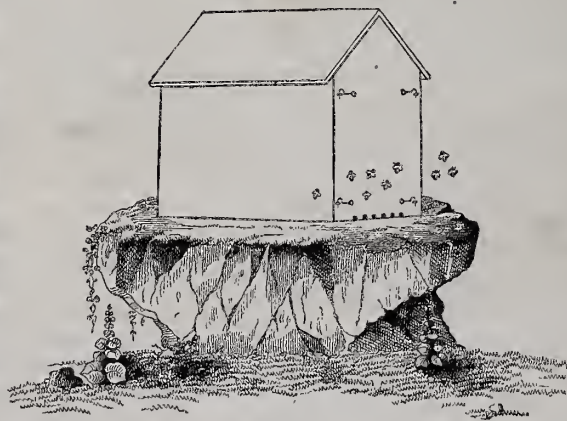
Cadre ou châssis vertical.



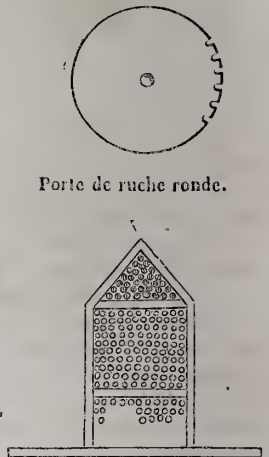
Ruche ronde horizontale.



Cadre rond.



Ruche-chalet.



Porte de ruche ronde.

Cadre de ruche-chalet.

La vie d'une reine paraît pouvoir se prolonger pendant plusieurs années et même jusqu'à six.

Dans les premières vingt-quatre heures de son éclosion, elle sort de la ruche et s'élance dans les airs.

Rentrée dans la ruche, la reine, future mère d'une innombrable génération, commence la ponte; pendant les onze premiers mois, elle ne pond que des œufs d'ouvrières dont le nombre peut s'élever jusqu'à soixante mille par an. Vers le

onzième mois, elle pond des œufs destinés à produire des mâles, et dont le nombre varie de quinze cents à trois mille ou, comme le dit Fébarier, s'élève à un trentième de la population.

Bien que tous les œufs se ressemblent, soit qu'ils doivent produire une reine, une ouvrière ou un mâle, la reine pond une troisième espèce d'œufs dans des alvéoles spéciales, d'une forme et d'une construction toute particulière. Ces œufs

sont destinés à produire de nouvelles reines. Ces alvéoles sont quelquefois au nombre de quinze à trente; toutefois ils ne reçoivent des œufs que lorsque la ponte de ceux des mâles est commencée. Ayant ainsi déposé dans les alvéoles de la ruche, et des ouvrières, et des mâles, et des reines, elle la quitte pour ce besoin tout particulier qu'elle éprouve d'émigrer; besoin impérieux certaines années, et que pendant d'autres il faut forcer. Dans le nouveau domicile où elle fixe sa colonie, les ouvrières construisent de nouveaux édifices, y établissent immédiatement des alvéoles d'ouvrières, de mâles et de reines, parce que la reine va continuer l'ordre

immuable de la ponte, sans tenir aucun compte de son changement de domicile; et si la saison reste favorable, des œufs d'ouvrières, de mâles et de reines sont déposés dans chacun des alvéoles qui leur sont destinés; puis la ruche nouvelle suffisamment garnie, et souvent même fort incomplètement, la vieille reine part de nouveau pour fonder encore une autre colonie.

Avant de déposer les œufs dans les alvéoles, la reine examine chacune de ses cavités avec le plus grand soin, puis se retourne et pond un œuf enduit d'une matière qui sert à le coller au fond de l'alvéole. Si les ouvrières n'ont pas eu le



Récolte d'un essaim.



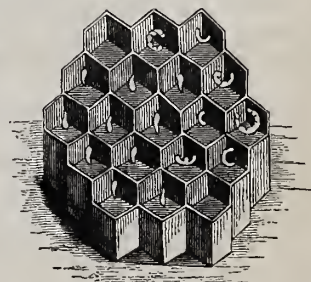
Mellitime ou Cératome.



Costume d'apiculteur.



Couvain de moins de 5 jours

Gâteau contenant œufs & couvain
œufs légèrement grossis

Abeille ouvrière.



Reine ou Mère abeille.



Abeille mâle.

temps d'en faire un assez grand nombre pour suffire aux besoins de la reine, elle en pond alors deux et même trois dans quelques-uns des alvéoles.

La reine pose ses œufs dans les alvéoles avec un ordre fort remarquable. C'est d'abord un cercle régulier d'alvéoles qui est garni d'œufs, puis un second en dedans, et ainsi de suite jusqu'au centre de ce cercle. Le centre, garni de couvain, est quelquefois séparé d'un grand cercle par trois ou quatre rangs d'alvéoles vides (1).

Quelquefois la reine pond des œufs mâles dans les alvéoles d'ouvrières et même dans ceux des reines; alors les ouvrières prolongent ces alvéoles, les font saillir en dehors pour que

le mâle puisse s'y développer; dans certains de ces cas, les alvéoles royales acquièrent jusqu'à 22 lignes, mais souvent aussi ils sont simplement élargis.

Le travail de la reine est si continu qu'elle ne sort jamais de la ruche, si ce n'est quand elle l'abandonne pour fonder une colonie dans un autre lieu.

Sa nourriture lui est fournie par les ouvrières qui ne cessent de l'entourer de tous les soins les plus minutieux pour tout ce qui regarde son bien-être et sa conservation.

Les soins de la reine ne se bornent pas à reproduire par les innombrables œufs la population que tant de causes déciment; elle met encore la plus grande surveillance à la conservation de ces êtres sans nombre auxquels elle a donné le jour. Au moindre bruit qui se produit sur un des points de l'habitation, elle se porte vers l'endroit d'où il vient. Lorsqu'elle est recueillie dans une ruche nouvelle, elle trace à la face interne les points où le travail doit commencer.

Souvent l'œuf déposé dans les cellules royales est passé depuis longtemps à l'état d'insecte parfait, c'est-à-dire à celui de jeune reine, et l'abeille fait tous ses efforts pour briser l'opercule qui la retient prisonnière. Quand elle y parvient, il se fait dans la ruche un bruissement considérable causé par

(1) On remarquera, entre les faits curieux résumés ou observés par M. Debeauvois, et la description d'une ruche publiée dans notre tome VII (1839, p. 290), des différences quelquefois notables. Il est d'un grand intérêt de constater ces progrès de la science ou ses doutes. Le champ de l'observation nous est ouvert à tous: le plus modeste esprit peut rectifier l'erreur des savants ou les mettre sur la trace de nouvelles découvertes. Ce qui importe, c'est de se tenir au courant du travail de la science, et, autant que possible, de connaître toujours son dernier mot, qui, à vrai dire, n'est jamais le dernier.—Voy., sur l'architecture et la géométrie des abeilles, 1842, p. 44.

l'irritation que les gardiennes en éprouvent, et elles s'empres-sent de renouveler cette fermeture pour la maintenir captive jusqu'au moment où sa présence sera nécessaire; elles ne laissent, en attendant, qu'une ouverture suffisante pour lui permettre de passer sa trompe sur laquelle elles déposent la nourriture. Cette surveillance venant à manquer, ce qui a lieu lorsque la ruche jette trop d'essaims ou un essaim trop nombreux, ou que l'on opère un transvasement, les jeunes reines en profitent pour sortir de la prison où elles étaient tenues si scrupuleusement.

Lorsque la reine est tourmentée par le besoin impérieux de fonder une nouvelle colonie, elle se met en mouvement, fait partager son agitation aux ouvrières, à tel point que la chaleur intérieure de la ruche augmente de quelques degrés; elle s'élançe à travers champs, suivie d'un nombre plus ou moins grand d'ouvrières, et même de quelques faux-bour-dons qui, étant ordinairement sortis à l'heure de l'essaimage, se trouvent entraînés par le mouvement général. Elle s'at-tache à quelque branche d'arbre où bientôt toute la colonie se fixe. Les abeilles viennent ensuite se grouper en s'accrochant les unes aux autres, et forment une masse compacte, sur laquelle on voit parfaitement la reine se pro-mener.

Cependant il arrive que la reine ne sort pas toujours la première; elle semble hésiter et se trouve encore dans la ruche alors même que les abeilles sont assises sur un arbre voisin du rucher.

Veuves de leur chef, les ouvrières qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas dû le suivre, laissent une jeune reine éclore pour remplir à son tour les fonctions de celle qui s'est exilée. On dit que ces émigrations peuvent se renouveler jusqu'à sept ou même huit fois par la même ruche dans notre climat; mais cela n'a guère lieu que quatre fois au plus. M. Debeauvoys est tenté de croire qu'on a souvent été induit en erreur sur le nombre des essaims jetés par une ruche. J'ai vu, dit-il, ainsi que plusieurs autres personnes, de très-forts essaims fixés à un arbre, disparaître dans le court espace de temps que l'on mettait à rentrer dans la maison pour faire les préparatifs convenables à le recevoir. On a dû croire que l'essaim était parti, lorsque le plus souvent il était rentré dans la ruche, la reine ayant refusé de le suivre. On a même vu trois fois dans le même jour la même ruche jeter à quelques pas d'elle un volumineux essaim qui entra tout autant de fois.

La nouvelle reine qui forme un second essaim, sort du huitième au douzième jour; le troisième essaim sort plus tôt; enfin le quatrième sort le lendemain du troisième jour qui suit le départ de la troisième reine.

Lorsque toute la population qui reste dans la ruche a jugé convenable de ne pas jeter de nouvel essaim, la reine visite toutes les cellules royales et détruit impitoyablement les jeunes reines, ne fussent-elles encore qu'à l'état de larves; puis elle donne le signal de la destruction des mâles. Les mâles sont détruits par les ouvrières; mais c'est la reine elle-même qui se charge de détruire les jeunes reines; elle ne les attaque point par l'extrémité ovoïde de l'alvéole où elles sont renfermées, mais bien par le côté dont elle ronge la paroi antérieure, et y fait une ouverture qui lui permet de la tuer sans résistance, les anneaux de son adomen se trouvant à découvert, ce dont elle profite habilement pour enfoncer entre eux son aiguillon. Cette ouverture est en même temps assez large pour que les ouvrières enlèvent le cadavre de l'alvéole.

Pour voir cette ouverture, il faut ouvrir la ruche tout aussitôt après la destruction des mâles; car, plus tard, tel alvéole qui était très-allongé avant cette époque, n'a plus que la forme d'une cupule de gland, ou même a été converti en alvéole d'ouvrières, comme on le voit sur une infinité de vieux gâteaux, les ouvrières ayant enlevé la partie saillante qu'elles avaient ajoutée au fur et à mesure que la larve grandissait et qu'elles avaient définitivement close à

l'époque de sa transformation en nymphe. L'enlèvement de cette partie était indispensable pour que la ponte pût s'y faire de nouveau l'année suivante.

Le caractère de la reine est des plus terribles. Jamais elle ne souffre aucune autre reine dans son domicile. Sitôt qu'elle en aperçoit une, elle lui livre un combat à mort; ce qui a lieu, soit qu'on mêle deux essaims sans avoir eu le soin de s'emparer d'une des reines, soit que deux reines, étant parties en même temps avec le même essaim, soient reçues dans une même ruche. Il arrive parfois cependant que chaque reine fait construire des rayons dans la même ruche, mais dans un sens tel que les uns tombent perpendiculairement à la surface des autres; c'est au moment où ils se touchent que les deux reines, se rencontrant, se livrent ce cruel combat.

La fureur de la reine contre ses semblables est telle, qu'il faut toute la résistance des gardiennes pour préserver de sa férocité les jeunes reines recluses. On a remarqué quelque chose de singulier dans le combat des reines; c'est que lorsqu'elles viennent à se toucher du bout de l'abdomen avec leur aiguillon, le combat cesse immédiatement; elles se séparent, puis s'attaquent de nouveau. Les ouvrières, témoins de ce combat, se retirent à distance et laissent le champ libre.

La reine ne provient pas toujours d'un œuf déposé dans un alvéole royal. Dans les essaims artificiels, il arrive qu'un ou plusieurs des œufs qui étaient destinés à fournir une ouvrière, reçoivent des soins tels que, quand même ils seraient parvenus à l'état de larve, l'abeille sortie d'un de ces œufs devient reine-mère d'une nombreuse population. Mais pour cela il faut que les larves aient moins de trois jours. Pour obtenir ce résultat, toutes les ouvrières se mettent à l'œuvre, détruisent les parois de la cellule qui contient la jeune larve, en agrandissent ainsi la capacité aux dépens des trois alvéoles contigus, l'augmentent ensuite en la prolongeant horizontalement en dehors de la surface du gâteau, et lui donnent une forme allongée qui s'étend à peu de distance de l'édifice voisin, tout en s'inclinant légèrement en bas; les ovaires de la larve, ne se trouvant plus comprimés, prennent un développement qui leur permet de devenir féconds.

Indépendamment de tant de précautions pour son logement, cette larve reçoit, comme celle de la reine ordinaire, l'alimentation toute spéciale qui développe inmanquablement la faculté fécondative, aliment qui jouit à un tel degré de cette puissance, que, tombant par hasard en quantité très-minime sur la larve d'une ouvrière pour laquelle aucun travail n'a été fait pour la rendre mère, elle acquiert un certain degré de fécondité; et il paraît que cela peut devenir assez commun dans une ruche pour que des auteurs aient indiqué les mesures à prendre lorsqu'il y a des ouvrières qui pondent. C'est particulièrement autour des alvéoles royaux que naissent ces ouvrières fécondées.

Cet aliment est une matière blanchâtre déposée au fond de la partie supérieure des alvéoles royaux, et tellement agglutinative que, quoique molle et exposée à toute la chaleur de la ruche, elle y reste collée sans en tomber, ce qui paraît immanquable par suite de la position verticale de ces alvéoles.

Arrivée au terme de son développement, qui ne demande pas plus de temps que celui qu'il faut à l'œuf d'une reine ordinaire, l'abeille, qui aurait été simple ouvrière, sort de sa cellule avec tous les caractères d'une jeune reine.

On a remarqué qu'elle n'a pas le chant de cette reine, et qu'elle est sujette à ne pondre que des mâles. Il lui arrive aussi de n'avoir qu'une vie très-courte, et on la voit mourir après une première ponte.

Le bruit de cigale que fait entendre la reine met les abeilles dans un repos complet; on les dirait stupéfiées, elles ne bougent plus tant qu'il dure.

Les cultivateurs qui assurent avoir entendu trois modifications dans ce chant disent que le premier cri est fort énergique, le second modulé différemment et plus doux, et enfin

le troisième assez perçant et paraissant fort éloigné. Ce qui leur a fait dire que ce sont de jeunes reines qui répondent à la mère.

Ce bruit est souvent répété vingt-quatre heures avant la sortie des essaims, et avertit les gardiens des ruches d'exercer la plus grande surveillance.

Lorsqu'en août ou même en septembre les grands travaux de la reine sont terminés, elle est sujette à mourir, événement que l'on reconnaît à la grande agitation des abeilles.

Il y a des reines d'un caractère très-volage, qui abandonnent leur domicile presque aussitôt qu'elles y ont pénétré pour s'établir dans un autre et l'abandonner de nouveau. Il y en a aussi qui, après avoir bien travaillé tout l'été, abandonnent la ruche en septembre et même bien plus tard, quoiqu'il y ait des provisions en suffisante quantité et que les gâteaux ne soient pas envahis par les teignes. Plusieurs fois, en 1846, à la fin de l'été, et après les grandes et continuelles chaleurs, ces deux observations se sont répétées.

Les hivers doux, l'exposition chaude du rucher, son établissement dans le voisinage de jardins plantés de beaucoup de fleurs, ou dans un pays qui en abonde naturellement, et où elles sont variées et précoces, accélèrent la ponte de la reine.

On a longtemps et longuement parlé de l'influence toute particulière et si merveilleuse de la reine sur les abeilles. « Hélas ! dit M. Debeauvoys, je suis bien près de penser comme M. Ch. Soria, qui dit à ce sujet qu'il y a beaucoup plus de poésie que de réalité. Maintenant que je ne fais plus de transvasements sans m'assurer de la présence de la reine, souvent je la vois monter toute la dernière, encore que je sois forcé d'arracher les gâteaux pour la prendre, quand cependant les abeilles se sont rendues dans la ruche provisoire, comme si un élément puissant, magique, les y entraînait. Je l'ai même gardée fort longtemps sans que les pauvres transvasées la recherchassent. Je l'ai mise sous verre tout auprès d'elles, et elles n'ont pas cherché à s'en rapprocher. La reine peut périr à l'état de nymphe, de sorte que l'alvéole reste fermé bien plus longtemps que d'ordinaire. »

La fin à une prochaine livraison.

La jeunesse, l'enthousiasme, la tendresse, ressemblent à trois jours de printemps. Au lieu de te plaindre, ô mon cœur, de leur courte durée, tâche d'en jouir. RUCKERT.

LE TRAVAIL.

Dieu nous a imposé de bien rudes épreuves sur cette terre ; mais il a créé le travail, tout est compensé. Les larmes les plus amères tarissent, grâce à lui ; consolateur sérieux, il promet toujours moins qu'il ne donne ; plaisir sans pareil, il est encore le sel des autres plaisirs. Tout vous abandonne, la gaieté, l'esprit, l'amour ; lui, il est toujours là, et les profondes jouissances qu'il vous procure ont toute la vivacité des enivrements de la passion avec tout le calme des plaisirs de la conscience. Est-ce en dire assez ? Non ; car à ces privautés du travail, il faut en ajouter un dernier plus grand encore : c'est qu'il est comme le soleil ; Dieu l'a fait pour tout le monde.

E. LEGOUVÉ.

LE VENT EN FRANCE.

D'après Knaetz, la direction moyenne du vent en France est S. 88° O.

Quant à sa fréquence relative, en égalant à 100 le nombre des vents d'est, celui des vents d'ouest est représenté par 152 ; en égalant à 100 le nombre des vents de nord, celui des vents de sud est représenté par 103.

La fréquence relative des différents vents est la suivante dans l'ouest de la France.

N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
426	140	84	76	117	192	155	110

La direction des chaînes de montagnes, la configuration des bassins, etc., modifient cette direction moyenne. Les vents du nord et du sud dominant dans le bassin de la Saône et du Rhône jusqu'à Viviers. La chaîne des Pyrénées amortit les vents du sud, en sorte que les vents du nord-ouest et de l'ouest soufflent le plus souvent dans les bassins de la Garonne et de l'Aude. C'est encore le mistral ou vent du nord-ouest qui est le plus connu et le plus violent dans l'Hérault, le Gard, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

Le vent de sud-ouest est le vent pluvieux dans toute la France, excepté au pied des Pyrénées et dans le bassin de la Saône et du Rhône.

Patria.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

Voy. les Tables des années précédentes.

MUSÉE DE TOULOUSE.

Le Musée de Toulouse est situé dans un ancien couvent des Augustins dont une partie a été restaurée pour servir à la conservation des tableaux, dont l'autre partie plus délabrée, mais offrant du moins sans mélange un élégant exemple de l'architecture du quinzième siècle, contient une collection précieuse de sculptures de l'antiquité et du moyen âge.

Le Musée de peinture n'offre rien de bien remarquable. L'école italienne y est représentée par une vieille page de Pérugin, par quelques morceaux des Carraches et du Guerchin. L'école flamande y compte une esquisse de Rubens dont l'imperfection heurtée excite une admiration trop peu réfléchie. Les toiles de l'école française y abondent ; ce sont des productions de Philippe de Champaigne et de quelques peintres locaux qui n'étaient point sans mérite. Rivals se fait distinguer parmi ceux-ci. Gros était né aussi à Toulouse ; son dernier tableau, si cruellement outragé par la critique, montre dans le Musée de cette ville les défauts d'un artiste que l'inspiration ne soutenait plus, et qui n'avait plus pour guides à la fin de sa carrière qu'une science équivoque et un goût déconcerté. La palette et les pinceaux immortels avec lesquels il a peint les Pestiférés de Jaffa et la Bataille d'Aboukir sont déposés là pour témoigner de la gloire de ses premières années à côté des égarements des dernières.

Au milieu de quelques petites toiles de l'école hollandaise, exposées dans une suite de cabinets, on remarque un portrait qui mériterait d'être plus connu. C'est une peinture du temps de Louis XIII, d'une pâte fine, d'une couleur mélancolique et noyée dans le clair obscur. Elle représente un jeune homme de vingt-cinq ans dont le regard semble sonder l'avenir, dont la lèvre délicate et tremblante paraît émue par un doute précoce ; sur la toile même on lit, en lettre majuscules : RENÉ DESCARTES. C'est peut-être le seul portrait authentique que nous possédions du philosophe ; son génie s'y révèle comme par anticipation à travers les grâces attristées du jeune âge. Et personne n'a gravé cette touchante image, personne même n'en a jamais parlé ! Que de richesses sont ainsi enfouies et encore inconnues dans notre France !

Le Musée de sculpture est de tous points plus curieux. Il est rangé dans un vaste cloître dont les trifles surchargés sont à peu près le seul monument que Toulouse conserve de l'art ogival. Le long de ces arceaux gothiques, auxquels se marient encore les plantes luxuriantes du préau, on voit réunis les débris de deux grands arts que le principe latin a enfantés dans ces lieux.

D'une part sont les mosaïques antiques qu'on a retrouvées

dans les villas romaines de la campagne toulousaine, et les bustes des empereurs qui peuplaient ces asiles des patriciens. On y remarque toute la suite des Césars et des Antonins : le buste de Marc Aurèle est un des plus nobles qu'on ait conservés de ce prince, si souvent reproduit par le ciseau de ses contemporains. Quelques bustes de dames romaines, dont un est de la beauté la plus douce et la plus exquise, complètent cette collection, puisée presque tout entière dans les fouilles faites à Saint-Martory.

Sur les deux autres flancs du cloître on a exposé les fragments de sculpture où la dégénérescence locale de l'art latin se trouve mêlée aux enseignements souvent réitérés de l'art de Byzance. C'est d'abord une suite de tombes qui permet d'apprécier les modifications que les sépultures chrétiennes ont éprouvées depuis la forme purement antique des hauts sépulcres laissés par le sixième siècle à Ravenne et à Arles, jusqu'à la forme gothique des tombes plates et couvertes de portraits sculptés, introduites presque tout à coup dans le Languedoc au treizième siècle par la conquête française.

Une suite plus précieuse encore sans contredit, est celle des chapiteaux romans où l'on peut observer, dans des figures d'un travail merveilleux, les pas successifs de la sulp-

ture du moyen âge. Ces chapiteaux, qui ont presque tous appartenu à des colonnettes, offrent des scènes entières reproduites avec une belle naïveté comparable souvent à celle des premières œuvres de l'art grec. On ne voit rien de plus intéressant dans le magnifique Musée étrusque de Volterre. Dans les chapiteaux de Toulouse on ne peut s'empêcher de reconnaître, sinon la main, au moins les traditions des artistes de Byzance. Les robes flottantes des personnages, les plis nombreux, symétriques, fins dont elles sont drapées, les pierreries que le ciseau a imitées dans leurs bordures, trahissent évidemment ce dernier art de Constantinople, qui ne semble qu'un retour à la fois barbare et riche au premier art d'Égine et d'Athènes.

Il est à croire, d'après l'inspection de tous les monuments du pays, que Toulouse a eu toujours une assez grande importance pour conserver, à travers les périodes les plus incultes du moyen âge, des architectes qui continuaient à bâtir sur les modèles et suivant les principes que les Romains leur avaient directement laissés. Mais si, pour l'art principal de l'architecture, la tradition locale suffisait, au contraire, dans les arts accessoires, et particulièrement dans la sculpture, on suivait les modes de Byzance. Sans doute des artistes grecs ont dû venir par Montpellier, peut-être même par l'Espagne, jus-



Musée de Toulouse. — Ancien cloître.

que dans la ville des Raymond. Des artistes languedociens se formèrent à leur école ; l'un de ceux-ci a eu soin de nous laisser son nom sur l'un des rares monuments que l'on conserve dans un des angles du cloître de Toulouse. On a placé là d'anciennes portes d'un cloître détruit sur les flancs de la cathédrale de Saint-Étienne ; les colonnettes en sont ornées de figures byzantines extrêmement précieuses. Au pied de l'une de ces statues, où il est impossible de méconnaître la finesse et la richesse des Grecs, on lit gravé dans la pierre : *Gislabertus me fecit.*

Au-dessus du cloître qui renferme tant de trésors, une école des beaux-arts, entretenue à grands frais par les libéralités de la ville, enseigne le chant, le dessin, la géométrie,

la mécanique, aux enfants d'une population vive, mobile, spirituelle, sensible, qu'une direction habile rendrait aisément capable de reproduire les plus beaux jours de l'histoire de ce pays privilégié. Hélas ! pourquoi faut-il que dans une cité où l'on voit l'esprit et l'âme des ancêtres briller dans tous les yeux, ce ne soit plus que sous les ruines d'un cloître, parmi les débris des chefs-d'œuvre passés, qu'on retrouve l'éclat et la fécondité de l'art !

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES PEINTURES DE PIERRE PUGET.

Voy., sur Puget, la Table des dix premières années; — et sur les Cariatides de Toulon, 1846, p. 159.



La Fuite en Égypte, tableau de Pierre Puget. — D'après la gravure de Jacques Coelemans.

Pierre Puget est célèbre comme sculpteur : il est à peine connu comme peintre ; il l'est encore moins comme architecte et comme ingénieur. Cependant son rare mérite s'est témoigné dans toutes ces directions par des œuvres remarquables.

quables. — Ingénieur, il a construit les plus splendides navires qui sillonnèrent jamais la Méditerranée, et il a inventé des machines pour mâter et démâter ces navires. — Architecte, il est l'auteur des dessins adoptés à Marseille pour l'église de l'Espérance de la Charité, pour les façades des maisons ornées de pilastres que l'on voit sur le Cours, près de la rue de l'Ambre et de celle de Noailles; à Aix pour l'hôtel d'Éguilles, etc. On sait qu'il fit aussi des dessins d'un beau caractère pour l'hôtel-de-ville de Marseille, mais qui furent jugés d'une exécution trop dispendieuse par les magistrats. — Peintre, il a exécuté un grand nombre de tableaux. La peinture est même l'art auquel Puget se livra d'abord avec le plus d'ardeur : il lui consacra les plus belles années de sa jeunesse, et ne l'abandonna que malgré lui, à l'âge de trente-trois ans. Or, à quinze ans, Pierre Puget était déjà un grand artiste. Toutefois, son vrai génie, son sang, pour ainsi dire, et son éducation première, le destinaient plus particulièrement à la sculpture. En effet, son père, Simon Puget, était sculpteur en bois et architecte, et l'enfance de Pierre, né en 1622, se passa dans le port de Marseille à sculpter des pièces de galères sous les yeux d'un constructeur nommé Roman, qui était aussi sculpteur en bois. Mais une ambition secrète le possédait. A seize ans, il part à pied pour l'Italie, et, à travers tous les obstacles d'une pauvreté cruelle, il arrive à Florence, puis à Rome, où Pierre de Cortone l'accueille sur la vue de ses dessins. Ce maître, qui était alors le plus fameux peintre de l'Italie, ne tarda pas à l'employer dans ses travaux. La tradition, dit Éméric David, désigne dans le plafond du palais Barberini deux figures de Tritons regardées comme peintes par Puget. Appelé à Florence pour exécuter des plafonds dans le palais Pitti, le Cortone emmena Puget dans cette ville. Son attachement pour lui croissait de jour en jour. Toutefois Puget était de retour à Marseille en 1643; il n'avait encore que vingt ans. Ce fut alors qu'il remplit la Provence de ses tableaux, et particulièrement les villes de Marseille, d'Aix, de Toulon, de Cuers, de la Ciotat. Il peignit, pour le maître à tel des Pères Jésuites, à Aix, une Annonciation et une Visitation, une autre Visitation de la Vierge pour une chapelle de Marseille. Dans l'église paroissiale de Château-Gombert, on voyait une Vocation de saint Matthieu, par Puget; à Toulon, dans l'église des Capucins, deux tableaux d'autel, dont l'un représentait saint Félix, une Annonciation chez les Dominicains, et un autre tableau dans la cathédrale. Au village de la Valette, proche Toulon, dit d'Argenville le fils, on connaît trois ouvrages de Puget : saint Joseph agonisant, saint Hermentaire, et un autre tableau d'un saint Jean écrivant son Apocalypse. Éméric David cite encore parmi ses peintures une Sainte Famille, tableau d'un dessin noble et d'une bonne couleur, où la figure de Joseph paraît être le portrait de Puget, et qu'il avait vu à Aix, chez M. Boyer de Fonscolombe. Voici la description que Lebrun donne de ce tableau dans le catalogue qu'il fut chargé de rédiger en 1790, lors de la vente du cabinet de M. Boyer de Fonscolombe : « Une Sainte Famille ou Repos en Égypte. On voit la Vierge assise, tenant sur elle l'Enfant Jésus debout. Saint Joseph, derrière une éminence, a la tête appuyée sur sa main gauche. Ce tableau, d'une très-belle couleur et d'un large faire, tient à la belle composition d'André del Sarte. » Dans l'église cathédrale de Toulon, la Vierge, l'Enfant Jésus, saint François et une Annonciation; une Adoration de bergers vendue à Paris vers 1805; un saint Jean-Baptiste dans le désert (autrefois dans la galerie du Palais-Royal); dans la collection du marquis de Panisse, une Vierge regardant l'Enfant Jésus couché sur un coussin, tableau singulièrement remarquable par le bel empâtement et l'énergie de la couleur; dans le cabinet de l'architecte Dufourny, une Sainte Famille d'un coloris qui tient de celui du Cortone, mais fin et riant; enfin une Éducation d'Achille, un Déluge universel, et pour sa maison de Toulon, un plafond représentant les trois Parques. L'auteur de l'Éloge historique

de Pierre Puget (1807) compte en outre, parmi ses tableaux de chevalet : un Enfant Jésus dans la crèche; un David dans le goût du Guide, d'un pinceau hardi, facile et large; son portrait à mi-corps; une Rachel; un saint Denis; une Nativité, et une Bacchanale. C'est dans l'église de Saint-Cyr, à Gênes, que l'on voit la plus grande de ses compositions, la peinture du dôme : elle lui fait d'autant plus d'honneur qu'elle fut préférée à celles de deux peintres italiens, Carloni, l'un des concurrents, n'ayant pas grande confiance en ses propres forces et craignant les protections dont Piolla était honoré, eut recours à Puget pour lui donner un dessin. Notre artiste y ayant consenti, son esquisse fut choisie et Carloni chargé d'exécuter le projet de l'artiste français, qui voulut aussi prendre part à la peinture de ce dôme, et vint quelquefois travailler avec son ami. Nous ajouterons à cette nomenclature la Vierge d'une chapelle que Puget devait construire dans l'église cathédrale de Toulon, et où il a reproduit son tableau de l'Annonciation, intéressante peinture qui a passé du cabinet de M. Magnan de La Roquette dans celui de M. de Sinety; une Adoration appartenant à M. Clérian, ancien conservateur du Musée d'Aix, et un magnifique Portrait d'homme dans la collection de M. l'abbé Topin. Ce dernier morceau prouve que le Puget était vraiment né plutôt sculpteur que peintre. Les chairs et les draperies en sont taillées avec le pinceau comme il eût fait avec le ciseau. Entre ce portrait peint et le portrait en bas-relief d'un commandant de galères, qui se trouve encore à Aix chez M. Roux-Alphéran, il y a une grande ressemblance de procédés.

On peut croire que la plus belle peinture qui soit jamais sortie du pinceau de Puget est le tableau du Sauveur du monde, conservé au musée de Marseille, et qu'il avait exécuté pour l'église cathédrale de Marseille. Assis sur un trône de nuées, le Sauveur indique d'une main le chemin du ciel, tandis qu'avançant l'autre, il montre une de ses plaies. La tête du Christ aux joues colorées, aux cheveux rougissants, est d'un beau caractère de douceur. Les cinq jolis anges que l'on voit sur le devant du tableau montrent toute la grâce qu'il savait donner aux enfants. La figure du Christ est d'un beau dessin, d'un coloris très-vigoureux, et tout le tableau est d'une harmonie merveilleuse. Un artiste de Marseille, Marchand, grava en 1785, à l'eau forte, le Sauveur du monde; mais l'estampe n'a point été rendue publique. Un des habiles peintres de la fin du siècle dernier, Pierre Julien, disait en présence de ce tableau : « Puget est aussi grand peintre que grand sculpteur. » Il avait peint aussi pour les fonts baptismaux de la cathédrale, deux autres petits tableaux, d'une peinture vive et à effet, qui se trouvent au Musée de Marseille, et qui représentent le Baptême de Clovis et celui de Constantin. D'Argenville le fils, dans ses Vies des fameux sculpteurs, rapporte qu'on essaya plus d'une fois de les voler, ce qui obligea les chanoines à les mettre à couvert d'une pareille entreprise, au moyen d'une forte grille de fer. Ce sont des compositions très-remplies à tous leurs plans de personnages, d'hommes d'armes et de jeunes filles, où les figures secondaires sont préférables aux principales, surtout dans le Clovis.

« Puget, dit l'auteur de l'Éloge, a travaillé dans le goût du Cortone, mais sans l'imiter en tout; ses compositions sont plus sages, son dessin meilleur; il est même à remarquer que ses peintures sont plus correctes que ses sculptures; sa couleur enfin est brillante et vigoureuse; quelquefois il s'est montré le rival des meilleurs coloristes. On est étonné de voir que cet homme, qui pouvait à peine retenir l'ardeur dont il était animé lorsqu'il travaillait le marbre, ait su s'astreindre à dessiner des marines avec le plus grand soin. Toutes ses études de vaisseaux sont enrichies d'ornements variés à l'infini, et rendus avec une exactitude scrupuleuse sans nuire à l'effet de l'ensemble. » Ces derniers mots touchent à un aspect particulier du génie de Pierre Puget. Son premier art

d'enfance, celui de sculpteur d'ornements pour les galères du port de Marseille, le préoccupa instinctivement toute sa vie. L'arsenal de Toulon montre un certain nombre de ces curieuses sculptures, et les seuls dessins que l'on possède du Puget sont presque tous des portraits ou des modèles de grands navires, ornés de ces majestueuses galeries qu'il avait imaginées, et qui ont été adoptées dans nos vaisseaux et imitées par les étrangers. Le soin minutieux avec lequel il en dessinait les détails et les ornements nous donnerait à penser qu'il inventait sur papier des projets de navires dont l'exécution était confiée aux constructeurs manouvriers de Marseille ou de Toulon. Lorsqu'en 1646 la reine régente se fit expédier le brevet de surintendant de la marine, le vaisseau qui était sur le chantier fut nommé *la Reine*. Puget fit pour cette princesse un tableau de quatre mètres qui représentait le vaisseau qu'il venait de terminer; on ne sait ce qu'est devenue cette peinture.

Mariette, dans l'admirable collection de dessins qu'il avait formée, et dont Basan nous a conservé le catalogue, avait recueilli huit dessins de marine de Pierre Puget. Basan les a ainsi décrits : 1^o une Grande tempête sur la mer; sujet en travers où se voient plusieurs vaisseaux battus par les vents, et venant se briser contre des rochers; — à la plume et à l'encre de Chine; 2^o une Vue de mer sur laquelle on voit un grand vaisseau de 48 pièces de canon, à quatre mâts, voiles déployées; — à la plume et encre de Chine. 3^o Une autre Vue de mer sur laquelle on voit une galère remplie de rameurs; — *idem*. 4^o Une belle Marine où se voient trois grands vaisseaux de guerre avec les marques de leurs dignités, ornés de diverses figures et quelques chaloupes; c'est un des plus beaux dessins qui soient sortis de la main de cet habile artiste; il est fait à la plume et lavé d'encre de Chine, ainsi que le pendant qui est : 5^o une Vue du port de Toulon, du côté de la grande rade; sur le devant, on voit un grand vaisseau et deux galères remplies de figures; (ces deux précieux dessins, vendus 1 700 livres à la mort de Mariette, sont aujourd'hui exposés au Musée du Louvre.) 6^o Une Vue de mer sur laquelle est un grand vaisseau à trois mâts dont les voiles sont à demi déployées; un autre vaisseau se voit plus loin, et sur le devant une chaloupe dans laquelle sont des matelots, — à la plume et lavé d'encre de Chine. 7^o Un Grand sujet allégorique ayant servi de titre pour un ouvrage maritime; on y voit au milieu le piédestal d'une grande colonne et diverses figures; il est exécuté avec beaucoup de soin à la pierre noire. 8^o Une Étude de la poupe d'un vaisseau; — à la plume et lavé d'encre de Chine. » Dans le catalogue de la vente qui se fit, en 1790, à la mort du grand peintre de marine, Joseph Vermet, on trouve deux dessins du Puget, à la plume, représentant une galère et une construction. Enfin, H. Coussin, le graveur provençal, contemporain du Puget, a gravé de lui, à Peau-forte, deux dessins de marine, représentant des modèles de navires sculptés; l'une de ces pièces est dédiée au président de Guéidan.

Il nous a paru qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de pouvoir se former une idée du talent de Puget comme peintre. Dans ce but nous avons choisi la Fuite en Égypte, paysage d'un caractère si élevé et si robuste que nous a conservé le burin de Jacques Coelemans, et où l'on retrouve, dans les ruines superbes qui le décorent, dans le couronnement du temple antique, aussi bien que dans la nymphe sculptée en bas-relief, la manifestation du triple génie de Puget. Ce tableau faisait partie de la célèbre collection que Jean-Baptiste Boyer d'Éguilles, disciple et ami de Puget, avait rassemblée dans son hôtel à Aix, hôtel construit, comme je l'ai dit, sur les dessins du Puget. et à la décoration duquel avaient travaillé les meilleurs élèves du grand sculpteur. Voici ce que dit Mariette de cette Fuite en Égypte, peinte, suivant l'épigraphie de l'estampe de Coelemans, par « Pierre Puget de Marseille, l'un des » plus rares peintres, sculpteurs et architectes de son siècle » : — « La Sainte Vierge, fuyant en Égypte, est représentée as-

sise au bord d'une rivière, et un peu plus loin, saint Joseph appelle un batelier pour la traverser. Les ruines du frontispice d'un temple, qui occupent le fond du paysage, sont une imitation d'une ruine presque semblable qui se trouve au pied du Capitole. Ce tableau et le suivant sont des gages de son amitié constante pour M. d'Éguilles. » Le second tableau représente, en demi-figure, la Vierge montrant à lire à l'Enfant Jésus; et Mariette remarque après l'avoir décrit : « Ne semble-t-il pas que Puget ait eu en vue d'imiter dans ce tableau le Corrège ? » Il nous semble plutôt, à nous, suivant la vigoureuse estampe de cette peinture par Coelemans, en date de 1703, que Puget imitait, comme à l'ordinaire, les Génois par ses vigoureuses oppositions de lumière et d'ombre. C'est à tort, en effet, que l'on rapprocherait la peinture de Pierre Puget de la manière romaine, ou parmesane, ou toscane; Puget est un peintre de l'école de Gènes. Ceux qui ont bien vu les peintures des Génois comprendront cette remarque. On sait que la moitié de la vie du Puget, et la plus brillante, se passa à Gènes, où il était pensionnaire de toutes les familles patriennes, et où le sénat, au moment où Colbert le rappela à Toulon en 1669, venait de le choisir pour peindre en entier la salle du Grand Conseil. Ce choix explique assez, d'une part, que la peinture du Puget était dans le goût des Génois, et, d'autre part, on comprend parfaitement que la manière et la couleur génoises, un peu turbulentes, aient eu pour le fougueux sculpteur un attrait particulier. En 1655, une maladie grave l'avait forcé à renoncer à la peinture qu'il aimait avec passion, et à se livrer à la sculpture qui devait faire sa gloire. Cependant on voit par la date de plusieurs de ses tableaux qu'il ne put, à bien des époques de sa vie, résister à la tentation de la palette, « à cet art de femme » comme disait Michel-Ange. Et c'est vers ce délicieux art de peindre qu'il dirigea son fils François Puget, auquel il donna aussi des leçons d'architecture; mais pour la peinture, il l'envoya dans l'atelier d'un des plus grands portraitistes qu'ait eus la France, Laurent Fauchier d'Aix, digne en tout point d'une si honorable estime. François copia avec talent des portraits d'après Fauchier et sous ses propres yeux; il observa si fidèlement la manière de son maître que les portraits qu'il a composés lui-même sont les plus difficiles à distinguer entre ceux attribués fausement à Laurent Fauchier. Ce fils du Puget est celui dont nous avons au Louvre un encrier tableau représentant des musiciens chantant la gloire de Louis XIV, ainsi que l'indiquent les feuilles notées que tiennent les personnages. Parmi ces artistes de son temps, on pense reconnaître Lulli et Quinault. Il le peignit en 1688, l'année même où son père se rendit à Fontainebleau, et fut présenté au roi. Il l'avait sans doute accompagné dans ce voyage, et il entendit Louis XIV répéter à son père le noble compliment qu'il lui avait fait lorsqu'il était venu conduire à Versailles et présenter à la cour, en 1685, le groupe d'Andromède que Pierre avait sculpté à Marseille. « Puget, avait dit le grand roi, n'est pas seulement un grand sculpteur, mais il est inimicabile. » Marseille a de François Puget, dans son Musée, une Visitation de la Vierge à sainte Élisabeth. François a aussi fait un beau portrait de son père, qui fut gravé dans le siècle dernier par Jeaurat, et que nous avons lieu de croire être celui que le Louvre possède aujourd'hui. Les modifications apportées aux draperies par Jeaurat, graveur peu scrupuleux, ne doivent point le faire méconnaître, et sa provenance est conforme à celle indiquée par Éméric David. Il fut acquis par le Louvre, en 1842, d'une arrière-nièce de Pierre Puget. Puget lui-même peignit son propre portrait à différents âges. Le plus intéressant peut-être est celui que le graveur provençal, Harloin Coussin, a gravé à la manière noire, et où le grand sculpteur s'est représenté à l'âge de vingt-cinq ans environ, et dessinant une académie. Le fond est un mur à demi-hauteur, surmonté d'un vase sculpté, et au coin, à droite, l'on voit quelques têtes d'arbres, de cyprès. La tête est coiffée d'une perruque noire assez courte et touffue. Cette figure

naïve n'a d'autre barbe qu'une imperceptible moustache ; yeux longs , pommettes larges , bouche triste , mine douce et agréable , collet et habit fort simples. M. de Panisse avait un autre portrait du Puget peint par lui-même, et qui a été gravé à l'eau forte. Un autre encore décorait sa maison de Toulon. Le petit-fils de Pierre Puget, Pierre-Paul Puget, architecte, et le dernier de cette lignée, avait établi, dans la maison bâtie rue de Rome par son aïeul, une galerie entièrement ornée des ouvrages de l'auteur du Milon de Crotone. Après la mort de son petit-fils, un grand nombre des reliques de Pierre Puget furent dispersées, et c'est ainsi que certains cabinets d'amateurs provençaux ont pu s'enrichir de quelques précieux tableaux échappés à l'ardente verve de l'illustre Marseillais ; ils sont là pour prouver que depuis Michel-Ange jamais sculpteur n'a été aussi grand peintre.



Tête de saint Gérard, buste en argent, par Pierre Puget.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE.

Voy. 1843, p. 138.

MAPPEMONDE DE FRA MAURO (1).

Les Vénitiens sont au premier rang des peuples dont l'esprit d'entreprise commerciale et le goût des voyages imprimèrent aux sciences géographiques et nautiques l'impulsion qui prépara les merveilleuses découvertes du quinzième siècle. Tandis que ses voyageurs et ses navigateurs reculaient chaque jour les bornes du monde connu d'alors, Venise était un centre d'études où des savants laborieux combinaient les résultats de ces explorations, et dressaient des cartes recherchées dans toute l'Europe. Antonio Galvano, dans un Traité des découvertes des Portugais, raconte que dom Pèdre, frère du célèbre infant dom Henri, visita Venise en 1428 et en emporta une mappemonde. En 1459, le roi Alphonse V, neveu

(1) Voy., t. IX (1841), p. 291, une énumération de cartes et plans du moyen âge, conservés à la Bibliothèque nationale de Paris,

de dom Henri, se fit envoyer de cette ville un planisphère dont l'usage, selon les auteurs vénitiens, n'aurait pas peu facilité les voyages qui amenèrent la découverte des deux Indes. Les bibliothèques de Venise sont riches en cartes manuscrites qui attestent à quel haut point ses habitants avaient porté leurs connaissances géographiques. Beaucoup de ces cartes ont été gravées : nous citerons celles que Marino Sanuto joignit à son *Liber secretorum fidelium Crucis*, ouvrage du commencement du quatorzième siècle, publié dans le tome II des *Gesta Dei per Francos*, de Bongars (1611) ; la carte des frères Nicolas et Autoine Zeni, dressée en 1380, et reproduite sur bois dans quelques exemplaires de la Relation de leur voyage, imprimée à Venise en 1556. Mais le plus remarquable monument de la science de Venise est sans contredit la magnifique mappemonde manuscrite de fra Mauro, qui fait encore l'admiration des voyageurs dans la bibliothèque du monastère de Saint-Michel de Murauo, près Venise.

La carte de fra Mauro occupe un espace elliptique de 1^m,937 de haut sur 1^m,965 de largeur. Cette forme tient sans doute au sens que les anciens géographes attachaient aux mots longitude et latitude. Tout cet espace, à l'exception des mers peintes en bleu, est couvert de dessins à la plume et de miniatures éclatantes d'or et de couleurs. Des notes en dialecte vénitien, écrites en beaux caractères rouges, témoignent de l'immense érudition de l'auteur et de la sagacité avec laquelle il a mis à profit les travaux les plus récents de son siècle, tels que les voyages des frères Zeni et de Querini dans le nord de l'Europe, de Marco Polo, de Sanuto, de Conti, de Barbaro en Asie, de Cadamosto en Afrique ; noms illustres qui montrent dans Venise une digne émule des Arabes et des Portugais.

La vie de fra Mauro, comme celle de tant d'autres savants religieux, ne nous est connue que par ses œuvres. On pense qu'il était Vénitien ; son nom figure dans une charte capitulaire de 1433 du monastère de Murano. Le même registre indique qu'une somme de vingt-huit ducats d'or fut le prix du planisphère, qu'il dressa entre les années 1457 et 1459, à la prière du roi Alphonse V, et qui, comme nous l'avons dit, fut envoyé à ce prince. On place sa mort au 20 octobre 1459 ; on suppose que ce fut aussi vers ce temps qu'il fit, pour le gouvernement de Venise, la mappemonde dont nous offrons plus haut la réduction. Cette mappemonde, signalée par Ramusio dans son édition de Marco Polo, comme une des merveilles de Venise, et louée successivement par Collina, Mittarelli Foscarini, Tiraboschi, Andrés, Carli, etc., a eu les honneurs d'un commentaire spécial (*il mappamundo di fra Mauro, camaldul., descritto ed illustrato da dom Placido Zurla* ; Venezia, 1806, grand in-4°).

Une médaille, reproduite par dom Zurla, et sur laquelle fra Mauro est appelé *Cosmographus incomparabilis*, prouve combien ses compatriotes honoraient sa science. Pour justifier cette admiration, il suffit de comparer son œuvre aux cartes du même temps jointes aux manuscrits de la version latine de Ptolémée, que l'on trouve dans diverses bibliothèques, et dont quelques-unes sont gravées. Tandis que ces cartes font de la mer des Indes une mer fermée, et qu'elles désignent sous le nom vague de terres inconnues le nord de l'Europe et de l'Asie, et le sud de l'Afrique, le planisphère de fra Mauro offre une configuration remarquablement approximative de ces contrées, et montre la continuité de l'océan Indien et de l'océan Atlantique. Obligé de renoncer aux parallèles et aux méridiens de Ptolémée, faute de pouvoir les établir pour les lieux nouvellement connus, l'auteur s'est borné à indiquer les huit points principaux de l'horizon, qu'il appelle *Septem trio, Maistro, Occidens, Garbin, Auster, Siroco, Oriens, Griego*.

Le septentrion est au bas de la carte comme dans la mappemonde du musée Borgiano ; le centre, marqué par une plaque de métal, se trouve placé entre la Chaldée, la Mésopotamie et l'Assyrie, conformément aux anciennes tra-

ditions. Fra Mauro trace au nord la Permie, au nord-ouest la Scandinavie, à l'ouest l'Espagne, au sud-ouest l'Éthiopie occidentale, au sud la pointe de l'Afrique, au sud-est l'île de

Colombo, à l'est la grande Java, au nord-est le Cathay. Ajoutons que sa carte présente les mots de Russie, de Finlande, de Permie, de Sibir ou Sibérie, de Chine, de Java,

SUD.



NORD.

de Sumatra, de Ceylan, de Malabar, d'Adel, de Zanguebar et de Sofala, qui appartiennent définitivement au vocabulaire géographique. Le défaut principal de la carte est qu'elle manque de toute espèce de détermination mathématique. On pourrait croire que l'auteur a tracé arbitrairement ses continents et ses mers, avec la seule vue d'y placer tous les noms qu'il rencontrait dans les géographes et les voyageurs ses devanciers et ses contemporains. C'est surtout dans la configuration des côtes qui bordent la périphérie de la carte, et dans la proportion relative des espaces occupés par la terre et par la mer, que Fra Mauro semble avoir manqué de renseignements et que son planisphère diffère de nos cartes modernes. En comparant une de nos mappemondes à celle dont nous donnons la gravure, le lecteur sera frappé des nombreuses erreurs de détail de notre cosmographe. La mer Blanche est pour lui un lac, le Danemark une île; il place dans la mer du Nord et dans la Baltique des îles qui ne ressemblent en rien aux archipels actuellement connus; la même remarque s'applique aux îles qu'il place dans les mers d'Afrique et des Indes. Il sépare toute la partie méridionale de

l'Afrique du reste du continent, et fait pénétrer dans sa partie occidentale des golfes fantastiques. Il fait couler l'Indus de l'autre côté de la péninsule transgangeétique, qui est à peine reconnaissable. Il met l'embouchure du Gange plus à l'est que l'île de Sumatra; il considère comme des pays séparés la Chine, la Sériquo et le Cathay; etc., etc. N'est-ce pas une étude pleine d'intérêt que ce lent et laborieux progrès des hommes dans l'étude et la connaissance de ce petit globe, leur demeure d'un jour? Mais l'humanité est une seule famille, et, bon gré mal gré, chaque siècle, chaque génération travaille à la fois pour le temps présent et pour les siècles et les générations à venir.

PENSÉES EXTRAITES D'AMYOT.

Voy., sur Amyot, la Table des dix premières années.

- Une chose superflue n'est jamais à bon marché.
- Qui veut avoir repos doit travailler.

— Qui a peur des feuilles ne doit pas approcher de la forêt.

— L'ignorance est une laderie de l'esprit.

— Le malheur de la guerre civile est qu'elle mange ses enfants, et les meilleurs.

— Il y a partout assez de besogne taillée pour les gens de bon cœur.

— Les vicieux ne peuvent se dépêtrer d'eux-mêmes.

— Le moyen de se rendre aimable, c'est d'aimer.

— Ce n'est pas assez d'être en charge ; le principal est de la savoir porter.

— Qui est faible et parle gros se montre ridicule.

— Qui doit rendre compte au public ne saurait être trop avisé en ses affaires.

— L'amitié est le ciment de la vie.

— Ceux qui font bien sont sujets à beaucoup de risées et calomnies de gens qui ne sauraient dire ni faire chose quelconque à propos.

— Où règne la justice, les armes sont inutiles.

— Qui abolit justice ne se soucie d'aucune religion.

— Dans les confusions ordinaires du monde, la simplicité est foulée aux pieds, tandis que les fins et malicieux échappent, en traînant toutefois leur lien.

— Un menteur n'a jamais bonne mémoire.

— Se hâter lentement, se résoudre sagement, exécuter hardiment, sont les marques d'un bon chef.

— Il fait bon vieillir parmi les gens d'honneur.

— Le moyen de rembarquer les calomnies de ses ennemis, c'est de vivre d'autre façon qu'ils ne sauraient dire, et meilleure qu'ils ne sauraient penser.

— Des méchantes mœurs sont nées les bonnes lois.

— Comme l'adversité n'ôte point le cœur aux vertueux, aussi la prospérité ne les fait point sortir hors des limites de modestie ; seulement se contentent-ils de brider l'insolence de leur ennemi, et le ranger à raison.

— Qui fait métier de fraude et de piperie trouve finalement qui l'affronte et lui fait robe de son drap.

— Quand la peau du lion n'est pas assez longue, il y faut attacher celle du renard.

— Quelquefois il vaut mieux laisser le mal selon qu'il est posé que de le remuer.

— Qui a envie de bien faire se soucie peu de ceux qui le veulent empêcher, et passe outre mal gré bon gré eux.

— La multitude d'affaires qui surviennent aux grands sert de garant aux petits.

— Pen de lois à ceux qui parlent peu.

— Quand l'Orgueil mène le cheval de l'homme par la bride, Confusion est montée en croupe.

— Ce n'est rien de bien commencer qui ne veut poursuivre jusqu'au bout.

— Ceux qui s'adonnent à pensées et œuvres viles et basses ressemblent aux hommes qui aiment mieux caresser des bêtes brutes que leurs enfants.

— Qui fait ce qu'il ne doit, ce qu'il ne veut lui advient.

— Une violente injustice ne va jamais toute seule.

— Le flatteur ne fait difficulté de se blâmer soi-même, afin de vomir son venin et le faire avaler plus doucement.

— Celui est bien au large qui en petit lieu jouit du repos d'esprit.

— Comme l'ombre suit le corps qui la fuit, souvent la gloire accompagne l'homme qui ne la cherche point ; mais qu'est-ce de toute cette gloire, sinon une ombre légère, et un triomphe de trois jours environné de deuil devant et derrière.

— Avant qu'emprunter à usure, il faut fouiller chez soi et s'aider de tous ses moyens.

— L'épargne et la dépense mesurées sont la vraie franchise de ceux qui ne veulent être rongés d'usure.

— Si tu es pauvre, n'ajoute à ta misère l'angoisse d'emprunter et devoir.

— Ce n'est pas affaire à ceux qui n'ont point travaillé de juger de la récompense de ceux qui se sont vaillamment acquittés de leur devoir.

— Qui est d'accord avec Dieu ne craint point d'avoir les hommes pour ennemis.

— Dangereux et remuant esprit doit être laissé en repos, et ne faut pas même toucher aux os de ceux qui ont troublé le monde durant leur vie.

— Le méchant meurt tous les jours sans mourir dedans une vie travaillée et tenaillée de sa propre méchanceté.

— Les répréhensions hors de temps et de propos ruinent ceux qui les font.

— Les bons écouteurs ressemblent aux bons ménagers : ils font leur profit de tout.

— Le vrai moyen de se bien venger de son ennemi est de devenir tant plus homme de bien.

— Ce n'est pas assez d'avoir les mains nettes, le cœur le doit être aussi.

— Nul n'est heureux en tout et partout : il y a toujours quelque chose de trop court et d'imparfait au ménage de cette vie.

— Prospérité d'autrui est le réveil-matin des ambitieux.

— L'homme libre peut être prisonnier, non pas esclave.

— Bien jeunes sont les vieux qui méprisent les jeunes.

— Mensonge est un chemin bien court à celui qui s'en aide ; mais la fosse est au bout où le menteur se précipite.

— Pour bien entendre, il faut être préparé non moins que celui qui parle.

— L'argent ne doit entrer en la maison des gens d'honneur que par la voie de la vertu.

— Méchant conseil tombe en ruine sur la tête de ceux qui en sont auteurs.

— Le babil corrompt les bons propos.

— Le bon sens est une tapisserie excellente et qui donne de merveilleux contentements, pourvu qu'on la déploie et fasse voir dextrement.

— Le bon profite au sage et n'apprend rien de lui.

— Quand on n'a pas fait ce que l'on pouvait, on est contraint de voir faire ce qu'on ne voudrait.

— C'est une grande folie de se contenter de faire peur à un homme qui a moyen de se venger.

— Qui veut sortir d'un danger doit bien regarder par quelle porte ; car il advient souvent que l'on accroît ses fantes en les voulant rhabiller.

— Il ne se fait point courroucer aux gens malappris, mais rire de leur folie.

— La science est une très-vilaine ignorance si elle n'est accompagnée de piété et de vertu.

— A impudente accusation faut opposer modeste et courte réponse.

— L'impatience ôte le mouvement aux hommes et les pousse au danger.

— La vertu se sait bien montrer à travers un habit contemptible, et est reconnue et respectée par les hommes d'entendement.

— Il est aisé de censurer ceux qui ont bien fait, mais mal-aisé de les ensuivre, et impossible de les surpasser.

— Nouvelles espérances redonnent cœur aux plus abattus ; et sitôt que quelque rayon de prospérité apparaît, les plus réservés étendent leurs ailes.

— La vaine gloire est un aiguillon qui chatouille vivement le cœur, et qui le déchire finalement.

— Qui ne peut s'accorder avec les gens d'honneur est contraint de se laisser aller aux garnements.

— La joie est la plus grande babillarde du monde.

— Souvent on s'est repenti d'avoir parlé ; mais de s'être tu, jamais.

— Il est comme impossible que ceux qui veulent marcher devant tous les autres ne donnent bien rudement du coude à quelques particuliers.

— C'est l'ordinaire des hommes de n'être sages que sur le tard, encore n'advient-il pas à tous d'en avoir l'esprit.

— Ce qui est honnête à faire n'est pas indigne d'être demandé.

— De vaine curiosité sourdent parfois de terribles bouillonnements de colère.

— Les yeux servent de mains à la curiosité.

— Qui moquerie sème, moquerie recueille.

— Qui bien conseille ne se rétracte point.

— Ceux qui sont soucieux de bien faire ne pensent pas à beaucoup parler.

— Le vrai moyen de retrancher les excès et délires est de tourner autour et donner le coup sans en faire semblant.

— Les insolents ne peuvent demeurer en leur peau, ains donnent toujours de la priue à eux et aux autres.

— Comme le loup se laisse manier quand il se voit au piège, ainsi l'ambitieux en danger fait l'humble et le courtois, mais son cœur ne change point.

— Jamais l'homme ne se fait moquer par les autres qu'il ne se soit premièrement moqué de soi-même, en oubliant son devoir pour s'occuper proprement à choses qui ne servent ni à lui, ni aux autres.

— L'ambition est un cheval farouche qui ne cesse de ruer jusqu'à ce qu'il ait mis son homme à bas.

— Comme un fidèle soldat ne quitte sa garnison que par congé et commandement de son capitaine, ainsi l'homme de bien, étant posé en ce monde en telle station qu'il plaît à Dieu, ne doit en bouger pour en partir que par la licence de son chef.

UN AVOYER AU DERNIER SIÈCLE.

L'avoyer d'Erlach, né, je crois, en 1695, mort en 1784, était un personnage tout à fait remarquable. Je ne l'ai connu que vi-ux. Il avait fait bâtir le plus bel hôtel de Berne, et il y vivait comme un roi dans son palais : un roi aristocratique est un curieux phénomène. Son appartement était très-bien meublé. On traversait plusieurs pièces avant d'arriver au cabinet où résidait son excellence. Lorsque la porte s'ouvrit pour la première fois devant moi, je vis venir à nous un très-petit homme, à manières grandioses, orné de toutes les grâces d'un grand homme de Versailles. Quoique septuagénaire, il se tenait toujours debout et se promenait dans son cabinet. Il s'était accoutumé à ne vivre que d'idées étrangères, et rien n'était plus plaisant que de voir les vieux baillis lui faire la cour. Il savait dire à chacun quelque chose qui l'intéressait particulièrement ; il reconduisait chacun selon son importance dans le conseil. A peine la porte était-elle fermée, qu'il laissait échapper sur le personnage absent un sarcasme flatteur pour celui qui était resté. Il connaissait si bien les deux cents membres du Conseil souverain, qu'aucun d'eux ne le quittait jamais sans être enchanté de lui-même et de son excellence. Comme chef de la république et président du grand Conseil, il exerçait un ascendant marqué. N'y avait-il plus moyen de se tirer du labyrinthe des opinions émises, tout à coup l'assemblée faisait silence, afin d'écouter M. l'avoyer, lorsqu'il se levait de son trône comme un Dieu, pour nous apprendre à tous quel était proprement notre avis.

J'arrivais de Genève, où j'avais étudié Tacite et Voltaire, Montesquieu et Machiavel. J'entrai dans ce gouvernement pénétré d'un profond respect pour mon cousin l'avoyer. Peu après ma nomination au Grand Conseil, je devins vice-bailli de Gessenay. J'étais ainsi appelé à gouverner un petit district où tout était nouveau pour moi. Je réfléchissais sérieusement à ma tâche, lorsqu'un valet de chambre de M. l'avoyer vint me prier de passer à quatre heures de l'après-midi chez son maître. Voilà l'homme qui me donnera d'excellents conseils sur mon administration, pensai-je ; il a de l'esprit et de l'expérience ; que de choses il va m'apprendre ! Je repassai dans

ma mémoire Tacite et Montesquieu. A quatre heures j'étais au rendez-vous. Je trouvai son excellence seule. — « Bon-jour, mon cousin ; vous voilà donc bailli ? asseyez-vous là. » Mon cousin, je ne sais si vous connaissez les usages du bailli. On vous enverra les notes. On donne par an tant de fromages à chaque conseiller ; et, mon cousin, retenez ceci, tant à l'avoyer. Votre prédécesseur était un sot ; il m'en voyait de petits fromages, qui ne valent pas les grands. » Souvenez-vous, mon cousin, de m'en envoyer de grands. » Adieu, mon cher cousin, je vous souhaite un bon voyage. » — Ma cousine se porte bien ? » me demanda-t-il sur le pas de la porte, et je fus congédié. Une bien légère teinture de Tacite et de Montesquieu, me dis-je, aurait suffi pour faire honneur à de telles instructions.

BONSTETTEN (1).

SONS PRODUITS PAR LES ANIMAUX INFÉRIEURS.

Les poissons sont muets ; le bruit que quelques-uns font exceptionnellement est produit par l'expulsion de l'air un moment emprisonné dans la bouche et dans l'œsophage. Quelques mollusques font entendre un certain bruit en se contractant, ou, comme les crustacés, en agitant leurs pieds-mâchoires. Mais les insectes font entendre des sons particuliers produits, chez quelques-uns, par des organes spéciaux. Les cigales mâles ont sous l'abdomen deux timbales sur lesquelles une membrane tendue est ébranlée et mise en vibration par des muscles. Les grillons ont, vers la base de l'une des ailes supérieures, un espace membraneux qui, frotté vivement par l'autre aile, produit leur cri si connu. Les criquets frottent contre leurs ailes supérieures le bord interne de leurs cuisses, dentelé en manière de lime. Le bourdonnement des insectes qui volent est un effet de l'agitation de leurs ailes ; mais c'est l'air contenu dans les sacs trachéens, à la base de l'abdomen, qui contribue surtout par sa vibration à donner à ce bruit son timbre et son intensité, comme l'air contenu dans la caisse d'un violon. Divers insectes à tégument plus dur produisent un certain bruit en frottant l'extrémité de l'abdomen contre les étuis, ou le corselet (prothorax) contre le segment qui le suit.

Instruction pour le peuple, t. 1.

PORTE DU CHANOINE CLAUDE DU NIÈVRE,

A VIENNE

(Département de l'Isère).

La maison que décore cette porte est contiguë à l'hôpital qui avoisine le pont du Rhône, à Vienne. L'architecture de la porte appartient au style byzantin. Immédiatement au-dessus de l'architrave est un écu inscrit dans plusieurs cercles concentriques, et sur lequel sont gravées les armoiries de la famille du Nièvre. Elles sont d'azur semé de croisettes tréflées, au pied fiché d'or, au griffon ayant la queue passée sous les deux jambes de derrière, de même, et à la cotice de gueules, brochant sur le tout.

Claude du Nièvre, chanoine de l'église Saint-Maurice, cathédrale de Vienne, ayant donné tout son bien à l'hôpital du pont du Rhône, vers l'an 1547, on respecta, en souvenir de son bienfait, les armoiries qui étaient gravées au-dessus de la porte de sa maison.

On ne peut plus déchiffrer les deux inscriptions que l'on voit encore dans les deux premiers cercles, à partir de l'écu.

Au-dessus de la corniche est une tablette d'inscription où se lit cette pensée inspirée sans doute par le voisinage de

(1) Voy., sur Bonstetten, la Table des dix premières années.

l'hôpital, et empruntée à quelque auteur latin de l'ère païenne. Nous en donnons la traduction :

« Les dieux ont voulu que les mortels vécutent dans une douleur perpétuelle. »

Sur une autre tablette, qui se rattache en forme d'appendice au fronton de la porte, se lit une quatrième inscription, mais que ses formes abrégées rendent inintelligible. Le premier mot, *Maxime*, et les deux derniers, *ignoscere terra*, feraient croire que c'est une invocation à Dieu pour qu'il pardonne à la terre.

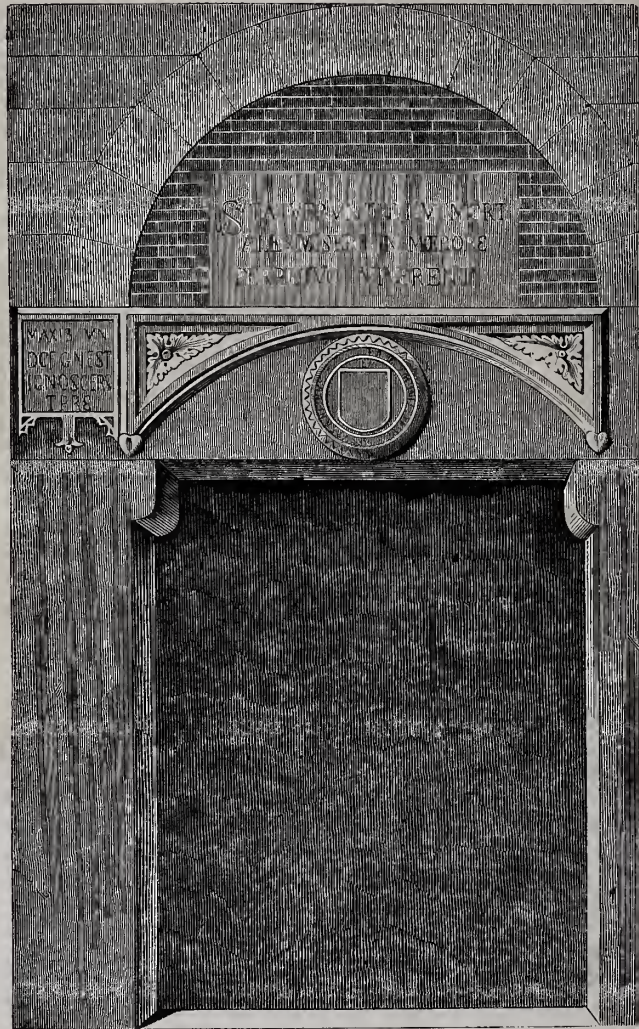
Si l'on en juge par l'arc de plein cintre qui couronne la porte, le fronton et la principale tablette d'inscription, on peut croire que la maison remonte à l'époque de l'occupation romaine, et qu'une porte byzantine y a été ajustée beaucoup plus tard.

Il y a en effet, à Vienne, beaucoup de maisons, surtout aux environs du palais archiépiscopal, qui sont bâties sur des restes de constructions romaines.

Quelques mots sur la famille du Nièvre compléteront cette notice.

En 1390, Aymar du Nièvre, fils de Jocerand du Nièvre, rendit, entre les mains d'Enguerrand d'Endin, gouverneur du Dauphiné, hommage au Dauphin d'une directe qu'il possédait au lieu de Tressin, et en d'autres contigus auprès de Vienne, et du droit des langues de bœuf sur la grande boucherie de la même ville.

En 1421, la charge d'avocat fiscal au parlement du Dauphiné fut séparée de celle de procureur général, avec laquelle elle avait été jusqu'alors confondue. On la donna à Antoine du Nièvre.



DAVID, DEL.

LIPUENOT

Porte du Chanoine Claude, à Vienne, département de l'Isère.

En 1444, Guido Papa, conseiller au parlement du Dauphiné, envoya ses Questions, écrites de sa main, à Barthélemi du Nièvre, avec une suscription latine dont voici la traduction :

« Au noble Barthélemy du Nièvre, docteur en droit et citoyen de Vienne, homme remarquable par sa pénétration, par sa science et par la pureté de ses mœurs. »

En 1458, Pierre du Nièvre était seigneur du Marteréy. Jean du Nièvre, son petit-fils, et Annet, fils de ce dernier, dérogeant à la noblesse de ses ancêtres; mais Gaspardo, fils d'Annet, releva la dignité de sa maison, et fut rétabli,

contre la dérogeance de son père et de son aïeul, par lettres de l'année 1648.

De tout cela, qu'est-il resté ? Une porte et un nom qu'entoure, comme d'une auréole, le souvenir d'une donation philanthropique. Sans la charité du chanoine Claude, il ne serait plus aujourd'hui question de la famille du Nièvre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA TRIBUNE, A FLORENCE.



La Tribune, à la Galerie de Florence.

Le musée de Florence que l'on appelle la Galerie est situé sur la rive droite de l'Arno, entre le fleuve et la place du Grand-Duc. Il occupe un étage supérieur du monument des Offices, composé de trois ailes en forme de portiques où sont la Monnaie, des tribunaux, des archives.

La Tribune est une petite salle de ce musée. Sa forme est octogone; elle a environ 7 mètres de diamètre. Son dôme est orné de nacre de perle. Elle est pavée de marbres d'un grand prix.

Au milieu de la Tribune sont cinq chefs-d'œuvre de la sculpture antique.

La Vénus de Médicis, par Cléomènes, fils d'Apollodore d'Athènes. Cette statue fut trouvée près de Tivoli, dans la villa Adriana. Elle était brisée en treize endroits, mais presque tous les morceaux, précieusement recueillis, ont été habilement rapprochés; cependant tout le bras droit, la moitié du bras gauche jusqu'en bas, et quelques parties accessoires, sont modernes. Elle fut transportée à Florence sous le pontificat d'Innocent XI et du temps de Cosme III, vers 1680. Sa hauteur est seulement de 1^m,561. Le nom du sculpteur était gravé sur la base antique, qui fut brisée; on l'a reproduit sur

la base actuelle. Avant la découverte de la Vénus de Milo que possède le Louvre, la Vénus de Médicis était considérée comme la statue antique de Vénus la plus parfaite.

L'Apollinaire ou petit Apollon, modèle de grâce, et qui est un pendant parfait à la Vénus; on suppose qu'il est du même artiste. Sa hauteur est un peu inférieure à celle de la Vénus. C'est la seule des cinq sculptures que l'on ne voie point dans notre gravure: elle est placée à gauche, sur le piédestal dont le dessinateur a indiqué une partie.

Le Remouleur ou l'Espion. Cette statue, d'une puissance d'expression remarquable, a été trouvée à Rome au seizième siècle. L'air attentif de ce personnage qui aiguise un couteau a fait supposer que l'on avait voulu représenter un esclave épiant une conjuration, celle des fils de Brutus ou celle de Catilina. Parmi d'autres hypothèses, il en est une qui est aujourd'hui généralement adoptée: cet homme n'est pas un espion; c'est le Scythe chargé par Apollon d'écortcher Marsyas. En effet, on retrouve le même personnage, dans la même attitude, sur une pierre gravée de la collection du roi de Prusse, et sur plusieurs médaillons et bas-reliefs antiques où est représentée la scène entière du sup-

plice de Marsyas. Nous avons vu un de ces bas-reliefs au Musée d'Arles. Une belle copie en bronze de cette statue est placée en regard de la Vénus à la Tortue, au jardin des Tuileries, devant le beau pavillon de l'Horloge.

Les Lutteurs, groupe d'une admirable exécution. On n'est pas certain que la tête du vainqueur soit antique.

Le Faune. Quelques auteurs l'attribuent à Praxitèle : cette supposition seule tient lieu du plus grand éloge. La tête et les bras ont été restaurés par Michel-Ange. Ce Faune joue des crotales ou cymbales, et son pied droit pèse sur le scabille, espèce de soufflet qui rendait des sons à peu près comme les petits soufflets surmontés de petits oiseaux ou de petits chiens qui servent de jouets aux enfants.

Les tableaux de la Tribune, chefs-d'œuvre pour la plupart, sont au nombre d'environ quarante. En voici l'énumération :

Six tableaux de Raphaël : — le portrait de Madeleine Doni, dame florentine, demi-figure assise, avec des bagues aux doigts, et une croix suspendue à un ruban ; — le Portrait de la Fornarina ; — le portrait du pape Jules II ; — saint Jean dans le désert ; — la Vierge au Chardonneret : la Vierge tient de la main gauche un livre ouvert ; l'Enfant Jésus se tourne vers saint Jean-Baptiste, qui a dans les mains un chardonneret ; — une autre Sainte Famille : la Vierge est assise ; Jésus l'enlève ; saint Jean-Baptiste est aux pieds de l'Enfant.

Une Sainte Famille, par le Pérugin, maître de Raphaël (voy. sur ce maître, 1847, p. 353).

Une Sainte Famille, tableau de forme ronde, par Michel-Ange. On sait combien les tableaux de cette dimension par ce grand artiste sont rares. La Vierge, à genoux, donne pardessus son épaule l'Enfant Jésus à saint Joseph. On voit dans le lointain de petits personnages qui semblent sortir du bain. Ce tableau fut fait pour Agnolo Doni, gentilhomme florentin. Vasari le cite comme l'un des plus remarquables de Michel-Ange pour la finesse de l'exécution. Bocchi, dans son ouvrage sur les Beautés de Florence, en donne une description pleine d'intérêt. C'est pour ce tableau, dit-on, que Michel-Ange avait demandé 70 écus : on parut trouver ce prix élevé ; li le doubla, et l'on s'empressa de lui donner les 140 écus, de peur qu'il ne lui prit envie d'exiger plus encore.

Une Vierge et un Enfant Jésus, par Jules Romain.

Deux tableaux représentant Vénus, et un portrait du prélat bolonais Beccadelli, par le Titien. Les deux Vénus du Titien sont très-célèbres ; on les compte parmi les merveilles de l'école coloriste.

Une Épiphanie, par Albert Durer.

Une Sainte Famille, par Dominique de Paris Alfani, élève du Pérugin.

Une Sibylle, et un Endymion, par le Guerchin.

Un portrait du cardinal Agucchia, par le Dominiquin.

Une Sainte Famille, par le Parmesan.

Trois tableaux religieux, par le Mantegna.

La Vierge sur un piédestal ; des deux côtés saint François et saint Jean l'Évangéliste. Vaste tableau d'André del Sarte, le plus fécond et le plus grand peintre de l'école florentine après Vinci et Michel-Ange.

Une Vierge, du Guide.

Le Massacre des innocents, par Daniel de Volterre.

Une Sainte Famille, par Paul Véronèse.

Une Bacchante, par Annibal Carrache.

(Ces deux derniers tableaux sont indiqués au-dessus de la porte dans notre gravure.)

Saint Pierre auprès de la croix, par Lanfranc.

Saint Jérôme, par Joseph Ribera, l'Espagnolet.

Le célèbre portrait de Charles-Quint, armé et à cheval, et le portrait de Jean de Montfort, par Van-Dyk.

Le Puits de Rébecca, par Louis Carrache.

Le portrait de François I^{er}, duc d'Urbin, par le Barroccio. Job et Isaïe, par fra Bartolommeo della Porta.

Quatre tableaux du Corrège : — la Vierge adorant Jésus couché devant elle ; — la Vierge vêtue de blanc, tenant l'Enfant Jésus entre ses bras ; — la Tête de saint Jean dans un bassin ; — une Tête d'enfant colossale.

Un Christ couronné d'épines, par Lucas de Hollande.

Une Sainte Famille, par le Scildone.

Hercule entre Vénus et Minerve, par Rubens.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233.

AOÛT.

Voy. p. 245.

14 août, six heures du soir. — La fenêtre de ma mansarde se dresse sur le toit comme une guérite massive ; les arêtes sont garnies de larges feuilles de plomb qui vont se perdre sous les tuiles ; l'action successive du froid et du soleil les a soulevées, et une crevasse s'est formée à l'angle du côté droit. Un moineau y a abrité son nid.

Depuis le premier jour, j'ai suivi les progrès de cet établissement aérien. J'ai vu l'oiseau y transporter successivement la paille, la mousse et la laine destinées à la construction de sa demeure, et j'ai admiré l'adresse persévérante apportée dans ce difficile travail. Auparavant, mon voisin des toits perdait ses journées à voletter sur le peuplier du jardin, et à gazouiller le long des gouttières. Le métier de grand seigneur semblait le seul qui lui convînt ; puis, tout à coup, la nécessité de préparer un abri à sa couvée a transformé notre oisif en travailleur. Il ne s'est plus donné ni repos ni trêve. Je l'ai vu toujours courant, cherchant, apportant ; ni pluie ni soleil ne l'arrêtaient ! Éloquent exemple de ce que peut la nécessité ! Nous ne lui devons pas seulement nos talents, mais beaucoup de nos vertus !

N'est-ce pas elle qui a donné aux peuples des zones les moins favorisées cette activité dévorante qui les a placés si vite à la tête des nations ? Privés de la plupart des dons naturels, ils y ont suppléé par leur industrie ; le besoin a aiguisé leur esprit, la douleur éveillé leur prévoyance. Tandis qu'ailleurs l'homme, réchauffé par un soleil toujours brillant et comblé des largesses de la terre, restait pauvre, ignorant et pu au milieu de ces dons inexplorés, lui, forcé par la nécessité, arrachait à la terre sa nourriture, bâtissait des demeures contre les intempéries de l'air, et réchauffait ses membres sous la laine des troupeaux ; le travail le rendait à la fois plus intelligent et plus robuste ; éprouvé par lui, il semblait monter plus haut dans l'échelle des êtres, tandis que le privilégié de la création, engourdi dans sa nonchalance, restait au degré le plus voisin de la brute.

Je faisais ces réflexions en regardant l'oiseau dont l'instinct semblait être devenu plus subtil depuis qu'il se livrait à son travail. Enfin le nid a été construit ; le ménage ailé s'y est établi, et j'ai pu suivre toutes les phases de son existence nouvelle.

Les œufs couvés, les petits sont éclos et ont été nourris avec les soins les plus attentifs. Le coin de ma fenêtre était devenu un théâtre de morale en action, où les pères et mères de famille auraient pu venir prendre des leçons. Mais les petits ont grandi vite, et, ce matin, je les ai vus prendre leur volée. Un seul, plus faible que les autres, n'a pu franchir le rebord du toit, et est venu tomber dans la gouttière. Je l'ai rattrapé à grand-peine et je l'ai replacé sur la tuile devant l'ouverture de sa demeure ; mais la mère n'y a point pris garde ; délivrée des soucis de la famille, elle a recommencé sa vie d'aventurière dans les arbres et le long des toits. En vain je me suis tenu éloigné de ma fenêtre pour lui ôter tout prétexte de crainte ; en vain l'oisillon infirme l'appelaient par de petits cris plaintifs ; la mauvaise mère passait en chantant et

voletait avec mille coquetteries. Le père s'est approché une fois, il a regardé sa progéniture d'un air dédaigneux, puis a disparu pour ne plus revenir !

J'ai émiétté du pain devant le petit orphelin, mais il n'a point su le becqueter. J'ai vainement essayé à le réhanffier sous mon haleine ; je le sens agité des dernières palpitations ; ses paupières sont déjà closes et ses ailes pendantes ! Je l'ai déposé sur le toit dans un rayon de soleil, et j'ai refermé ma fenêtre. Cette lutte de la vie contre la mort a toujours quelque chose de sinistre : c'est un avertissement !..

15 août, six heures. — Ce matin, en ouvrant ma fenêtre, j'ai trouvé le petit oiseau à demi mort sur la tuile ; ses blessures m'ont prouvé qu'il avait été chassé du nid par l'indigne mère. J'ai vainement essayé à le réhanffier sous mon haleine ; je le sens agité des dernières palpitations ; ses paupières sont déjà closes et ses ailes pendantes ! Je l'ai déposé sur le toit dans un rayon de soleil, et j'ai refermé ma fenêtre. Cette lutte de la vie contre la mort a toujours quelque chose de sinistre : c'est un avertissement !..

Heureusement que j'entends venir dans le corridor : c'est sans doute mon vieux voisin ; sa conversation me distraira...

C'était ma portière. Excellente femme ! elle venait me faire lire une lettre de son fils le marin, et me prier de lui répondre.

J'ai gardé la première pour la copier sur mon journal. La voici.

« Chère mère,

» La présente est pour vous dire que j'ai toujours été bien portant depuis la dernière fois, sauf que la semaine passée j'ai manqué me noyer avec le canot, ce qui aurait été une grande perte, vu qu'il n'y a pas de meilleure embarcation.

» Nous avons capoté par un coup de vent ; et, juste comme je revenais sur l'eau, j'ai aperçu le commandant qui allait dessous ; je l'ai suivi, comme c'était mon devoir, et après avoir plongé trois fois, je l'ai ramené à flot, ce qui lui a fait bien plaisir ; car, quand on nous a eu hissés à bord et qu'il a repris son esprit, il m'a sauté au cou comme il eût fait à un officier.

» Je ne vous cache pas, chère mère, que ça m'a flatté le cœur. Mais c'est pas tout ; il paraît que d'avoir repêché le capitaine, ça a rappelé que j'étais un homme solide, et on vient de m'apprendre que je passais matelot à 30, ou autrement dit de première classe ! Quand j'ai su la chose, je me suis écrié : « La mère prendra du café deux fois par jour ! » Et de fait, chère maman, il n'y a plus maintenant d'empêchement, puisque je vas pouvoir vous augmenter ma délégation.

» Je termine, ma mère, en vous suppliant de vous bien soigner, si vous voulez me rendre service ; car l'idée que vous ne manquez de rien me fait me bien porter.

» Votre fils du fond du cœur, JACQUES. »

Voici la réponse que la portière m'a dictée :

« Mon bon Jaequot,

» C'est pour moi un grand contentement d'apprendre que tu continues à avoir un brave cœur, et que tu ne feras jamais affront à ceux qui t'ont élevé. Je n'ai pas besoin de te dire de ménager ta vie, parce que tu sais que la mienne est avec, et que sans toi, mon cher enfant, je n'aurai plus de goût que pour le cimetière ; mais on n'est pas obligé de vivre, tandis qu'on est obligé de faire son devoir.

» Ne t'inquiète pas de ma santé, bon Jacques, jamais je ne me suis mieux portée ! je ne vieillis pas du tout de peur de te faire du chagrin. Rien ne me manque et je vis comme une propriétaire. J'ai même eu cette année de l'argent de trop, et comme mes tiroirs ferment très-mal, je l'ai placé à la caisse d'épargne, où j'ai pris un livret en ton nom. Ainsi, quand tu reviendras, tu te trouveras dans les rentiers.

» J'ai aussi garni ton armoire de linge neuf, et je t'ai tricoté trois nouveaux gilets pour le bord.

» Toutes tes connaissances se portent bien. Ton cousin est mort en laissant sa veuve dans la peine. J'ai dit que tu m'avais écrit de lui remettre les trente francs que j'avais touchés sur ta délégation, et la pauvre femme se souvient de toi,

matin et soir, dans ses prières. Tu vois que c'est là un placement à une autre caisse d'épargne ; mais celle-ci, c'est notre cœur qui en reçoit les intérêts.

» Au revoir, cher Jaequot ; écri-moi souvent, et rappelle-toi toujours le bon Dieu et ta vieille maman.

» Phrosine MILLOT, née FRAISOIS. »

Brave fils et digne mère ! comme de tels exemples ramènent à l'amour du genre humain ! Dans un accès de fantaisie misanthropique, on peut envier le sort du sauvage et préférer les oiseaux à ses pareils ; mais l'observation impartiale fait bien vite justice de tels paradoxes. A l'examen, on trouve que, dans cette humanité mêlée de bien et de mal, le bien est assez abondant pour que l'habitude nous empêche d'y prendre garde, tandis que le mal nous frappe précisément par son exception. Si rien n'est parfait, rien non plus n'est mauvais sans compensation ou sans ressource. Que de richesses d'âme au milieu des misères de la société ! comme le monde moral y rachète le monde matériel ! Ce qui distinguera à jamais l'homme de tout le reste de la création, c'est cette faculté des affections choisies et des sacrifices continués. La mère qui soignait sa couvée au coin de ma fenêtre s'est dévouée le temps nécessaire pour accomplir les lois qui règlent la perpétuité de l'espèce ; mais elle obéissait à un instinct, non à une préférence. Sa mission providentielle accomplie, elle a déposé le devoir comme un fardeau qu'on rejette, et elle a repris son égoïste liberté. L'autre mère, au contraire, continuera sa tâche aussi longtemps que Dieu la laissera iel-bas ; la vie de son fils restera pour ainsi dire ajoutée à la sienne, et lorsqu'elle disparaîtra de la terre, elle y laissera cette portion d'elle-même.

Ainsi le sentiment fait à notre espèce une existence à part dans le monde ; grâce à lui, nous jouissons d'une sorte d'immortalité terrestre, et, quand les autres êtres se succèdent, l'homme est le seul qui se continue.

TRADITIONS POPULAIRES.

Voy. p. 210.

LE MARCHAND DE CAGES.

Autrefois vivait entre Carcassonne et Beziers un jeune homme nommé Bourdoulous, qui n'avait reçu du ciel pour tout bien que de bonnes intentions (ce qui, dans ce temps-là, ne suffisait point encore pour faire fortune). Il fabriquait des cages qu'il allait proposer dans les bourgs et dans les villes ; mais c'était à peine s'il en vendait une chaque jour ; si bien qu'il ne connaissait de ce monde que la tristesse et la pauvreté.

Ce n'est pas que Bourdoulous eût l'humeur noire : loin de là, il aimait autant que personne les habits neufs, le vin vieux et les bons morceaux ; mais jusqu'alors il en avait seulement ouï parler.

Un jour, il arriva à un gros village où il vit tout le monde dans la rue, riant, chantant et dansant des *falandoues*. Bourdoulous eut que c'était une noce, et demanda à un passant où étaient les nouveaux époux ; mais le passant éclata de rire, et se mit à appeler les autres en criant qu'il y avait là un cagier qui les croyait capables de se marier dans le même mois que les ânes ; ce qui fit pousser de grandes huées dans la foule. Bourdoulous se rappela alors, en effet, qu'on se trouvait au premier mai, époque où les gens bien famés évitent le mariage. Presque au même instant, la *falandoule* se dénoua, et il aperçut une charmante petite fille vêtue de blanc et couronnée de roses, qui s'avancait dans un *cari* (1) à rideaux de filasse, tout orné de branches de peuplier. Le marchand de cages reconnut la *maïos*, et comprit que les gens du village célébraient la fête du printemps. Plusieurs des compagnes de la petite fille étaient groupées autour d'elle dans le char, tandis que d'autres précédaient à pied et tenaient aux spec-

(1) Chariot couvert.

tateurs de jolis plats d'étain, dans lesquels les pièces de monnaie tombaient aussi dru que tombent les tuiles quand souffle le mistral.

Bourdoulous se retira de la foule en secouant la tête, et gagna la campagne.

— Voilà pourtant la justice du monde ! se dit-il à lui-même. On donne sans compter à cette petite poupée qui annonce le mois de mai, comme si l'almanach ne suffisait pas pour ça ; et moi, on marchande sou à sou mes pauvres cages, qu'on finit toujours par ne point acheter.

En réfléchissant ainsi, il continuait son chemin ; mais il ne marcha pas bien longtemps sans entendre la voix de deux méchantes sorcières enfermées par le péché dans l'estomac

de tous les hommes, et qui lui demandaient, l'une à boire, l'autre à manger.

Bourdoulous n'eût pas micux aimé que de les satisfaire, mais pour le moment, il n'avait d'autre provision de poche que son couteau : aussi fut-il obligé d'aller devant lui en déjeunant seulement d'espérance !

Il arriva ainsi dans une fougeraie, où il aperçut un voyageur habillé en riche bourgeois qui venait de son côté. Tout le monde sait que la faim donne de la hardiesse aux plus poltrons, et la soif de l'esprit aux plus simples : aussi Bourdoulous accosta-t-il l'étranger, et, retirant les trois quarts de chapeau dont il était coiffé :

— Que votre seigneurie m'excuse, dit-il, si je l'arrête ainsi



Dessin de Karl Girardet.

au soleil ; mais le Dieu de tout le monde a dit qu'il fallait s'entr'aider, et je viens vous demander un service.

— Lequel ? dit l'étranger.

— Votre seigneurie n'ignore pas que le fièvreux qui laisse tomber une pièce de monnaie dans un carrefour passe son mal à celui la relève ?

— C'est connu.

Eh bien ! j'ai découvert que l'on pouvait se débarrasser de la misère par le même moyen ; seulement la pièce de monnaie me manque.

— Et tu viens me la demander ?

— En vous engageant ma parole que Dieu vous la rendra. L'étranger le regarda d'un air sévère.

— N'est-ce point une honte qu'un homme de ta taille et de ton âge se recommande ainsi à la charité des passants, dit-il, et ne comprends-tu pas que c'est à ton état de te faire vivre ?

— Oui bien, répliqua Bourdoulous ; mais mon état ne fait point son devoir : tout le monde aime mieux voir les oiseaux dans le ciel que dans une cage ; de sorte que je gagne chaque jour moins que la veille.

L'inconnu parut d'abord douter ; mais le cagier se mit à lui expliquer en détail son commerce et à lui faire le comote

du peu qu'il gagnait. Il dit à ce sujet des choses si touchantes qu'il en fut lui-même attendri jusqu'aux larmes ; car Bourdoulous avait toujours pris beaucoup d'intérêt à sa propre personne. Son interlocuteur parut enfin persuadé.

— Allons, je vois que tu as pour patron *saint Plouradou*, dit-il en souriant ; mais je veux faire quelque chose à ton avantage, et puisque tu ne trouves pas à vendre tes cages, je vais y mettre un serviteur qui te permettra d'attendre les chalands.

A ces mots, il siffla, et Bourdoulous vit paraître un oiseau couleur de nuées, qui se posa sur une des cages.

— Voilà de quoi te dédommager de toutes tes misères passées, reprit l'inconnu. Désormais, quand tu formeras un désir, tu n'auras qu'à dire : — Petit Bleu d'azur, fais ton service ! — et ton désir sera accompli.

— Sur mon âme ! s'écria le cagier, je vais savoir tout de suite ce qu'il en est. Voilà vingt-cinq ans que je désire manger à ma faim : — Petit Bleu d'azur, fais ton service !

Il n'avait pas achevé, qu'un déjeuner d'évêque était dressé sur l'herbe, avec les cristaux, le linge damassé et l'argenterie. Bourdoulous tomba aux pieds de l'étranger en s'écriant qu'il devait être une des personnes de la Trinité ; mais celui-ci le força à se relever, et lui dit :

— Je suis le vrai saint Estapin, connu de toutes les bonnes gens de la Langue d'oc. Mets-toi donc à table sans crainte et sache profiter de ton bonheur.

A ces mots il disparut.

Bourdoulous salua la place où il n'était plus, et ne trouvant rien à dire qui valût le déjeuner servi, il se mit à manger avec une reconnaissance que redoublait son appétit. Au pain blanc, il s'écria : O bon saint Estapin ! A la dinde rôtie : O noble saint Estapin ! A la tarte et au vin cuit : O merveilleux saint Estapin ! S'il y avait eu des liqueurs, saint Estapin passait Dieu !

Enfin, quand il eut fini, il se leva, et pensant qu'un homme qui avait si bien diné ne pouvait être vêtu de bure, il s'écria

encore : « Petit Bleu d'azur, fais ton service. » Il se trouva à l'instant habillé de velours avec autant de broderies et de galons d'or qu'il avait autrefois d'accrocs ou de reprises, tandis que son bâton d'amandier se changeait en un beau cheval habillé d'une selle en cuir d'Espagne, et orné de sonnettes d'argent. Bourdoulous suspendit à l'arçon la cage où était le petit Bleu d'azur, et continua sa route aussi fier de son habit qu'un âne de ses oreilles.

Comme il quittait la fougeraie, il vit quatre oiseaux qui volaient à sa droite.

— Allons, pensa-t-il, je vois que tout doit me réussir aujourd'hui !

Et mettant son cheval au trot, il arriva à la porte d'un



Dessin de Karl Girardet.

château où il y avait un *roumeirage* (1) en l'honneur du saint patron de l'endroit.

Les gentilshommes et les nobles dames étaient réunis sous les treilles ; mais tous poussaient des exclamations de désappointement, car ils venaient d'apprendre qu'on ne devait plus compter sur les musiciens. Bourdoulous, qui apprit de quoi il s'agissait, s'avança jusqu'à l'entrée de la tonnelle et salua avec autant de grâce qu'un seigneur de la cour du roi René.

— S'il était permis à un simple gentilhomme de se faire le serviteur d'une assemblée de rois et de reines, dit-il gaillardement, j'offrirais de fournir ce qui lui manque.

— Tout de suite, tout de suite ! s'écrièrent les dames qui dansaient déjà dans leurs souliers.

— Petit Bleu d'azur, fais ton service ! dit Bourdoulous.

A l'instant on vit arriver en grande hâte une troupe de musiciens avec le tambourin, le galoubet, les timbalons et les cymbalettes. Ce fut un cri de joie général. Le seigneur du lieu, émerveillé, pria le cagier de mettre pied à terre, et le choisit pour *abbat* de la fête en lui donnant sa propre fiancée pour bouquetière (2). Or, la jeune châtelaine était belle

(1) Fête patronale.

(2) Dans le midi, on nomme « abbat » celui qui conduit la danse ; la femme qu'il choisit pour partner est sa « bouquetière. »

comme la Vierge Marie, fine comme un renard, et gracieuse comme un follet. Bourdoulous s'aperçut bientôt qu'à chaque regard de la jeune fille son cœur était près de s'envoler. Mais la richesse lui avait donné de l'esprit ; il osa dire ce qu'il sentait, et la dame le trouva aimable comme un roi.

Lorsque la fatigue força enfin à interrompre les danses, le cagier fit servir une collation pendant laquelle le petit Bleu d'azur chanta pour lui des chansons si divertissantes qu'il en fut complimenté par toute l'assemblée. On passa ensuite aux petits jeux, et Bourdoulous en profita pour distribuer aux dames des perles, des bracelets et des étoffes précieuses. Tout le monde fut dans l'admiration, mais surtout le seigneur du château qui était un vieil avare. Il prit donc à part son hôte et lui proposa d'acheter l'oiseau miraculeux au prix qu'il fixerait lui-même. Bourdoulous refusa.

— Je donnerai mon château avec neuf futaies, dit le seigneur.

— Ce n'est pas assez, répliqua le marchand.

— Eh bien ! j'ajouterai les oliviers et les vignes.

— C'est encore trop peu.

— Les prés, les champs, les taillis !...

— Il me faut bien davantage.

— Davantage ! alors vous demandez le paradis ?

— Je demande celle qui peut le donner sur terre, et que je tenais tout à l'heure par la main.

— Ma fiancée ! s'écria le seigneur joyeusement. Par saint Joseph ! que ne le disiez-vous tout de suite ? je vais vous la chercher.

Il courut, en effet, à la châtelaine et lui raconta le marché qu'il venait de conclure. Celle-ci s'en réjouit tout bas, mais fit tout haut résistance, comme c'est le devoir d'une femme bien apprise.

— Vierge sainte ! s'écria-t-elle, et si cet inconnu était un routier qui mit ma vie en danger ?

— Je vous donnerai une fiole d'*oli-rougè* qui guérit toutes les blessures, répondit le vieillard.

— Mais si c'était un magicien, reprit-elle.

— N'avez-vous point au cou la petite main de corail qui éloigne les maléfices ?

— Et si c'est le démon ?

— Vous emporterez un morceau de cierge béni à la Chan-
celeur.

Tout en parlant, il l'avait entraînée vers Bourdoulous déjà à cheval. Lui-même aida la jeune femme à monter en croupe de son nouveau seigneur ; puis, saisissant la cage qui renfermait le petit Bleu d'azur, il courut à la grande salle où les invités se trouvaient réunis.

On y parlait encore des prodiges accomplis par l'étranger.

— Paix ! paix ! cria le seigneur en entrant ; je veux faire mille fois davantage, car je viens d'échanger ma fiancée, qui n'avait point de dot, contre un oiseau qui me fera plus riche que le roi d'Aragon. Approchez tous, et vous allez voir merveille.

A ces mots, il se pencha vers la cage pour prononcer la phrase de commandement ; mais à la place du petit Bleu d'azur apparut tout à coup un gros oiseau gris qui le regarda avec un air insolent, ouvrit la porte d'un coup de bec, et s'envola par la fenêtre en criant : *Coucou !*

C'est depuis ce temps que l'on dit dans le pays, en parlant d'un homme qui s'est perdu de réputation sans en tirer profit : *Il a vendu son honneur pour un oiseau.*

(Ce conte est populaire dans toute la France méridionale ; son sujet et son allure ironique semblent le faire remonter aux troubadours ; mais ce qui lui donne un caractère particulier, ce sont les traces visibles des traditions antiques et mauresques qu'on y trouve entremêlées à la légende chrétienne. Nous ne parlons pas seulement de cette fête de mai encore en usage aujourd'hui, et dans laquelle la *maïos* méridionale a remplacé la *majuma* des jeux floraux ; mais de toutes ces superstitions empruntées à l'antiquité, par exemple celle qui défend de se marier dans le mois de mai (*malum mense maio nubere*), l'heureux présage tiré de ces oiseaux volant à droite en nombre pair, enfin ce remède contre la fièvre, indiqué par Bourdoulous. Pline décrit un procédé à peu près équivalent (Pline, XXVIII, 7). Quant au petit Bleu d'azur, il suffit d'avoir lu les Mille et une Nuits pour y apercevoir une réminiscence mauresque. Aux yeux des peuples de l'Orient, il y a toujours eu, en effet, dans les oiseaux, quelque chose de mystérieux et de divin. En les voyant se perdre dans l'infini du ciel, la multitude n'a pu s'empêcher de croire qu'ils servaient d'intermédiaire entre le monde visible et le monde inconnu. La main de corail qui doit préserver la châtelaine de tout maléfice a la même origine. C'est la représentation du signe cabalistique gravé sur la porte de l'Alhambra, et qui devait le défendre à jamais contre les chrétiens. Les signes de la clef et de la main sont en grand honneur chez les Arabes. La main sert à préserver du mauvais œil. L'usage du talisman s'est répandu en Italie ; à Naples, on le porte en breloque ou en épinglette. Dans le Béarn, cette main est fermée, et le pouce ressort entre deux doigts ; on l'appelle *higo* ; elle met à l'abri des mauvais procédés du démon.)

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Voy. les Tables des années précédentes.

ORMISTES (Faction des). Durant les troubles de la Fronde, en 1652, « les affaires dans Bordeaux étaient fort brouillées, disent les mémoires de Monglat. Le parlement était séparé en deux. Une partie était sortie de la ville, ne voulant pas approuver la rébellion, et l'autre était restée dedans pour l'autoriser ; mais le peuple méprisa ceux qui favorisaient la révolte et s'attribua tout le pouvoir. Comme la populace était en grand nombre, elle s'assemblait dans une place plantée d'ormes, près le château du Ha, où elle ordonnait tout ce qui lui plaisait et le faisait exécuter par force. Tous ceux de cette assemblée firent une union entre eux, où ils signaient dans un livre (qu'un nommé Duretète, un des plus séditieux de tous, gardait) une association pour soutenir la liberté publique, qui voulait proprement dire la rébellion. On appelait cette cohue l'*Ormée*, et ceux qui la composaient les *Ormistes*, à cause du lieu de leur assemblée. Leur puissance crut tellement, que d'abord que quelqu'un s'opposait à leur volonté, sa maison était pillée, et il courait fortune de la vie. On n'entendait parler dans Bordeaux que d'assassinats et de saccagements de maisons, faits par cette engeance mutine et insolente, qui se moquait des arrêts du parlement et ne suivait que son caprice. Le prince de Conti, pour abaisser le parlement, soutint au commencement l'*ormée*, et même autorisait leur assemblée par sa présence : ensuite il eût bien voulu la réprimer et modérer leur violence, mais il s'en avisa trop tard. »

L'année suivante, en 1653, les excès sans cesse renaissants des *Ormistes*, les discordes des chefs du parti, leurs négociations avec Cromwell forcèrent enfin la bourgeoisie à prendre les armes. Il se forma une troupe de quatre à cinq mille jeunes gens qui livrèrent bataille aux *Ormistes*, les battirent en plusieurs rencontres, et traitèrent avec le roi. Le 30 juillet, la ville fit sa soumission, et obtint une amnistie presque générale.

PACTE DE FAMILLE. C'est l'important traité par lequel le duc de Choiseul parvint à réunir dans une alliance offensive et défensive tous les princes de la maison de Bourbon. Ce traité fut signé le 15 août 1761, entre la France et l'Espagne. Les cours des Deux-Siciles, de Parme et de Plaisance y accédèrent un peu plus tard.

PACTE DE FAMINE. On désigne sous ce nom une odieuse association à la tête de laquelle auraient été non seulement les gens de finance, mais quelques-uns des plus illustres personnages de la cour et des principaux membres de la noblesse, du clergé et de la magistrature. Elle avait, dit-on, pour but d'acheter à vil prix et d'accaparer tous les blés du royaume, d'en exporter ou même d'en détruire une partie, afin de produire la cherté dans les années les plus abondantes, une disette affreuse dans les années médiocres, et de revendre alors à un prix exorbitant les grains conservés dans des magasins établis hors du royaume, et entre autres à Jersey et à Guernesey. Ce pacte formé en 1729, et qui, renouvelé successivement tous les douze ans jusqu'en 1789, causa en France onze famines générales, procurait aux associés un bénéfice de 70 à 100 pour cent. On a prétendu que Louis XV lui-même y avait pris part, et avait fait à la société une avance de 10 millions tirés de sa caisse particulière. On a publié la teneur du pacte conclu en 1765. L'article XIX est assez curieux. Il porte « qu'il sera délivré annuellement une somme de 1200 livres aux pauvres. »

PAIX BOITEUSE OU MAL ASSISE. On nomme ainsi la paix signée à Lonjumeau le 23 mars 1568, entre les catholiques

et les protestants, et qui mit fin à la seconde guerre civile. Elle fut en apparence très favorable à ceux-ci, auxquels on accorda à peu près tout ce qu'ils demandaient; mais on exigea d'eux qu'ils livraient leurs forteresses et licencieraient immédiatement leurs troupes, ce qu'ils exécutèrent. «Aussi, dit Lanoue, les catholiques, demeurant toujours armés, gardèrent les villes et les passages des rivières, si bien qu'à deux mois de là les huguenots se trouvèrent comme à leur discrétion. Aucuns mesme de ceux qui avoient insisté pour la paix furent contraints de dire: «Nous avons fait la folie, ne trouvons donc estrange si nous la buvons. Toutesfois il y a apparence que le breuvage sera bien amer.» — «Tout le monde pensoit, dit Brantôme (Vie de Biron), que cette paix ne serait guère bonne, ferme ni stable, parce qu'elle étoit malassise et faite par un boiteux. Le boiteux étoit M. de Biron. M. de Boissy, qu'on appeloit Malassise, un très-grand, subtil et habile personnage d'Estat, d'affaires de science et de toutes gentillesses, s'en mêla aussi. Voilà le sujet du pasquin.» Cette paix est aussi connue sous le nom de *Petite-Paix*.

PAIX DES DAMES. Voy. *Dames*.

PAIX FOURRÉE de Chartres. On désigne ainsi la réconciliation qui eut lieu dans la cathédrale de Chartres, le 9 mars 1409, entre les enfants du duc d'Orléans, assassiné le 23 novembre 1407, et Jean Sans-Peur, auteur de ce crime.

Cette paix, qui répandit une grande joie dans le royaume, n'inspira, avec raison, que fort peu de confiance aux gens plus avisés et au courant de toutes les intrigues des princes. Le fou du duc de Bourgogne, en revenant de Chartres, se jouait avec une patère ou paix d'église, la mettait dans sa fourrure, et se moquait beaucoup de la paix fourrée. Cette plaisanterie fit fortune, et le nom de *Paix fourrée* resta à l'acte de la prétendue réconciliation des maisons d'Orléans et de Bourgogne.

PAIX NONTEUSE. C'est le nom que l'on donna au désastreux traité signé à Paris le 10 février 1763. Ce traité mit fin à la guerre de Sept ans, qui avait coûté près d'un million d'hommes à l'Europe, et où la France dépensa un milliard, sacrifia deux cent mille soldats, pour se voir enlever presque toutes ses colonies et subir la paix la plus humiliante qui lui eût été imposée depuis la paix de Bretigny.

PAIX DE MONSIEUR. On appela ainsi la paix signée le 6 mai 1576, à Châtenoy, près de Château-Landon, entre les catholiques et les calvinistes. Elle mit fin à la cinquième guerre civile, et fut surnommée ainsi parce que la reine, qui avait eu surtout en vue de détacher Monsieur (le duc d'Alençon) du parti des mécontents auxquels il s'était joint, lui avait accordé les plus grands avantages, et, entre autres, à perpétuité, pour lui et ses hoirs mâles, les trois duchés d'Anjou, de Touraine et de Berry, «afin, comme on disoit, que ce prince, qui recherchait alors la main d'Élisabeth d'Angleterre, pût parvenir à quelque grand et heureux mariage.»

ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

Voy. 1843, p. 350 et 388; 1844, p. 184.

BIFURCATIONS DE RIVIÈRES. — JONCTIONS NATURELLES DE BASSINS DIFFÉRENTS.

L'Orénoque et les Amazones. — «De tous les phénomènes que présente le cours des rivières, dit M. de Humboldt, les plus extraordinaires et les plus rares sont ceux d'une bifurcation près de la source, et d'une communication naturelle entre deux bassins dont les pentes suivent des directions opposées.» Ce double phénomène a lieu indubitablement dans l'Amérique méridionale, où l'on a constaté que l'Orénoque se bifurque de manière qu'une communication existe entre les deux plus grandes rivières du monde, l'Orénoque et l'Amazone. La navigation que l'illustre voyageur, dont nous

venons de citer le nom, a exécutée dans les mois de mars, d'avril, de mai et de juin de l'année 1800, sur l'Orénoque, le Cassiquiare et le Rio-Negro, ne laisse aucun doute à ce sujet.

L'existence de la communication entre l'Orénoque et la rivière des Amazones avait été depuis un siècle un objet de controverse pour les géographes. La Condamine et d'Anville comurent la vérité à ce sujet; mais elle avait été niée par d'autres, et on avait été jusqu'à représenter, sur une carte de la Guiane, une chaîne de montagnes très-élevées, coupant le cours de l'Orénoque entre le Rio-Jao et le Cumucunumo. On ajoutait «que la communication supposée entre l'Orénoque et l'Amazone est une monstruosité en géographie, et que, pour rectifier les idées sur ce point, il convient de reconnaître la direction des Cordillères qui font le partage des eaux.»

Pour rectifier cette erreur, pour confirmer l'opinion de La Condamine et de d'Anville, il suffit de jeter un coup d'œil sur notre figure 1 tracée d'après les observations astronomiques de M. de Humboldt. Prenons notre voyageur en A sur l'Orénoque : accompagné de M. de Bonpland, il descend ce fleuve majestueux qui, en certains endroits, a plus de 5 kilomètres de large à une distance de 8 à 900 kilomètres de la mer. La navigation continua ainsi jusqu'à l'Atabapo, qui vient se jeter dans l'Orénoque du côté du midi, en B. On remonta alors l'Atabapo qui prend successivement le nom de Tuamini et de Temi. A Javita, le Temi n'est séparé que par un *portage* de peu d'étendue du Cano-Pimichin, l'un des affluents du Rio-Negro. Il ne fallut pas plus de quatre jours pour porter les canots par terre des eaux du Temi dans celles du Cano-Pimichin, par lequel MM. de Humboldt et Bonpland descendirent ensuite dans le Rio-Negro, l'un des tributaires du Marañon et de la rivière des Amazones. Ils s'arrêtèrent à la petite forteresse de San-Carlos, où le Rio-Negro reçoit le Cassiquiare, l'un des bras de l'Orénoque, et déterminèrent, par des observations astronomiques, le point de jonction des deux fleuves. Remontant alors le Cassiquiare, ils entrèrent de nouveau dans l'Orénoque, qui, en cet endroit, vient de l'Est, et redescendirent ce dernier, traversant en canot la prétendue chaîne de montagnes que l'on supposait former un partage d'eau entre les affluents de l'Orénoque et ceux du Cassiquiare. Cette navigation, faite dans le temps des basses eaux et interrompue seulement par le portage de Javita, n'a laissé aucun doute sur la bifurcation qu'offre l'Orénoque très-près de sa source, et sur la jonction du bras principal de ce fleuve avec l'Amazone, par l'intermédiaire du Cassiquiare et du Rio-Negro.

C'est pendant ce voyage, à la fois si pénible et si curieux, que MM. Humboldt et Bonpland naviguèrent au milieu de forêts d'arbres magnifiques dont la hauteur varie de 30 à 40 mètres; car les forêts des rives du Temi sont souvent inondées à une grande distance, et, pour abrégier la navigation, les Indiens ouvrent au travers de ces forêts des *sendas* ou sentiers d'eau de 1^m, 50 à 2 mètres de large. Une multitude de dauphins d'eau douce (1) entouraient la barque et nageaient au travers de la forêt en lançant au-dessus de leurs têtes ces jets d'eau et d'air comprimé qui leur ont fait donner par les marins le nom de souffleurs. Nos voyageurs furent singulièrement étonnés d'assister à un pareil spectacle dans le milieu du continent, à 12 ou 1500 kilomètres au-dessus des embouchures de l'Orénoque et de la rivière des Amazones.

L'Arno et le Tibre. — Le phénomène que présente cette partie du système hydraulique de l'Italie est du même genre, quoique beaucoup moins prononcé, que le phénomène dû à la jonction de l'Amazone et de l'Orénoque, par la bifurcation de ce dernier fleuve. Notre figure 2 représente, à la partie

(1) Quelques espèces de dauphins remontent, à certaines époques, dans les grands fleuves. Il y en a même une, l'Inia de Bo livie, qui ne quitte jamais les eaux douces.

supérieure et à gauche, la *voltata* ou changement brusque de direction de l'Arno, qui, après avoir coulé d'abord à peu près du nord au sud, s'infléchit et retourne vers le nord ; de sorte qu'après avoir parcouru déjà 100 kilomètres, il est



Fig. 1. Jonction naturelle de l'Orénoque et de l'Amazone par le Cassiquiare et le Rio-Negro.

à moins de 20 kilomètres de sa source. La partie à droite de la figure est occupée par la vallée du Tibre, lequel, après avoir pris sa source à peu de distance de l'Arno, et avoir coulé d'abord parallèlement à ce dernier, conserve la même direction générale.

Les bassins des deux fleuves sont séparés par une chaîne de montagnes qui, assez élevée dans la région des sources, va constamment en s'abaissant vers le midi ; elle se termine à l'embouchure de la Paglia, dans le Tibre, plus bas que notre carte. Tout l'espace compris entre la *voltata* de l'Arno et la Paglia est ouvert sur 90 à 100 kilomètres de longueur, suivant une vallée de largeur variable, qui forme la liaison hydraulique de l'Arno au Tibre. Car, vers le milieu de cette vallée, on voit deux petits lacs appelés *chiaro di Montepulciano* et *chiarone di Chiusi*, communiquant l'un avec l'autre dans le voisinage du fameux lac de Trasimène. Le niveau du chiaro di Montepulciano est de 47 mètres plus élevé que celui de l'Arno, et les eaux coulent du lac vers le fleuve du sud au nord ; mais elles coulent aussi du nord au sud du chiarone di Chiusi dans la Paglia, et le confluent a lieu à environ 7 kilomètres de l'embouchure de celle-ci dans le Tibre.

Voilà donc le phénomène, si digne d'attention, d'un point de partage naturel dont les eaux se versent, de part et d'autre, dans les fleuves qui ont des cours opposés, à partir des points d'affluence ; voilà une île formée par le système de ces divers courants et par la mer dans laquelle leurs eaux vont se jeter après avoir suivi des routes si différentes.

D'après les conjectures de quelques savants sur l'état antique des eaux du val di Chiana, les phénomènes que ces eaux présentent étaient, avant l'ère vulgaire, moins frappants et moins insolites qu'aujourd'hui. Fossombroni, de Florence, dans un mémoire hydraulico-historique publié, en 1789, sur le val de la Chiana, se croit autorisé, d'après des pas-

sages de Strabon et d'autres anciens géographes, et surtout d'après des considérations hydrauliques et géologiques, à conclure que l'Arno se divisait autrefois, près d'Arezzo, en deux bras, dont l'un allait à la mer par Florence et Pise comme aujourd'hui, et dont l'autre, après avoir suivi le val di Chiana, allait jeter ses eaux dans le Tibre, soit immédiatement, soit après les avoir confondues avec celles de la Paglia.

Quelle est la cause du changement extraordinaire de la pente primitive de l'Arno au Tibre ? Fossombroni croit qu'elle est due à la grande quantité d'alluvions que les nombreux torrents affluant dans le val y ont déposées, et en même temps à l'approfondissement du bras florentin de l'Arno ; mais la chose nous paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible. Peut-être les soulèvements, dont nous avons tant d'exemples modernes, ont-ils joué un rôle dans cette partie de l'Italie : alors ce serait à eux que l'on pourrait attribuer la séparation des deux bassins primitivement réunis. Ce qui est certain, c'est qu'un passage de Tacite montre que les Romains croyaient à la possibilité de jeter dans l'Arno les eaux que le val di Chiana envoyait dans le Tibre, et de diminuer ainsi les eaux de ce dernier fleuve. Si donc l'Arno avait réellement à cette époque un bras tévérin, la pente de ce bras vers le Tibre devrait être excessivement faible, sans quoi il aurait été extravagant de chercher à faire couler les eaux contre leur courant naturel.

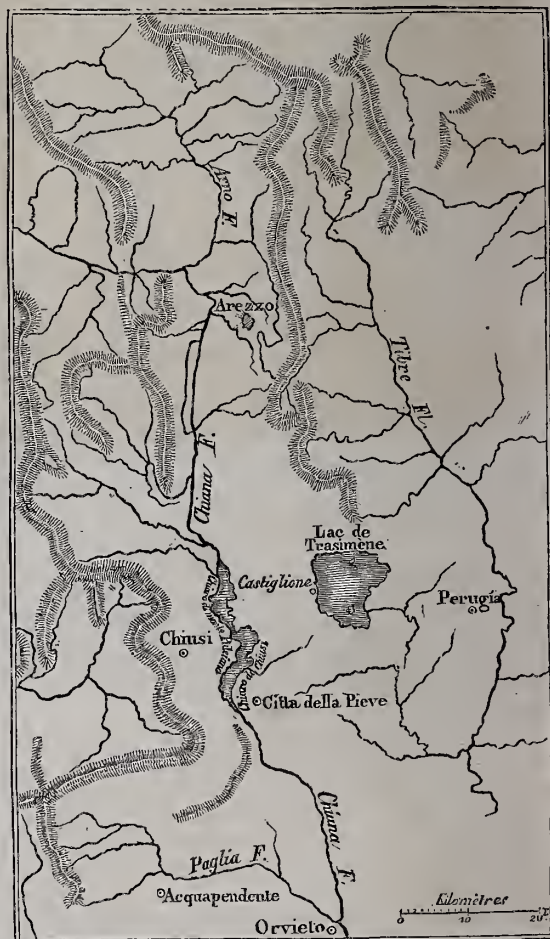


Fig. 2. Point de partage naturel entre l'Arno et le Tibre par la Chiana et la Paglia.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SAINT-ÉVROULT
(Département de l'Orne).



Ruines de Saint-Évroult.

Le fondateur de l'antique monastère dont voilà les dernières ruines s'appelait Ebr-Hulf. Ce nom, d'origine germanique, signifie « suprême secours, supérieur appui. » On le traduisit en latin par le mot *Ebrulfus*, en langue moderne par Évroul, et plus tard Évroult.

Ebr-Hulf ou, pour nous servir de sons moins durs à l'oreille, Évroult était né, en 517, de parents chrétiens et riches. Il suivit les cours de l'école épiscopale de Bayeux, et, selon l'usage du temps, il étudia les sept sciences : la grammaire, l'arithmétique, la géométrie, la rhétorique, la dialectique, l'astronomie et la musique. Arrivé à l'âge de porter les armes, il alla se ranger parmi les leudes du palais de Kloter, et il y resta jusqu'à ce que ce roi fût devenu le seul souverain des quatre tribus mérovinges cantonnées sur le territoire gallique. A cette époque, Évroult était très-riche et très-puissant ; il possédait de nombreux châteaux ; il était marié. Tout à coup il prit la résolution de renoncer au monde : il rendit sa femme à la famille qui la lui avait donnée, partagea ses biens entre les pauvres, et se fit moine ; il avait quarante-trois ans.

Il se renferma d'abord dans le monastère des Deux-Jumeaux, situé près de Bayeux ; mais il n'y demeura que peu de temps. En 560, il en sortit avec trois autres moines, pour aller fonder un autre monastère dans la solitude.

Ces quatre religieux se dirigèrent, en suivant la voie romaine d'Aragenus (Argentan), vers la forêt d'Ouches. C'était une immense et magnifique forêt dont les restes, qui ont pris le nom du saint, ne peuvent donner aucune idée. En ce temps, elle servait de repaire non-seulement à des troupes redoutables de loups qui en hiver attaquaient les villages voisins, mais à des bandes de malfaiteurs plus redoutables encore, commandées par d'anciens légionnaires déserteurs et ne vivant que de pillage. Les quatre religieux entrèrent sans crainte dans la forêt, en visitèrent les sites les plus sauvages, et s'arrêtèrent seulement dans une éclaircie, près d'un bel étang qu'entretenaient plusieurs sources d'eau vive. Ce fut là qu'ils résolurent de fixer leur séjour. Comme ils consacraient ce projet par une prière, on raconte qu'un bandit armé parut tout à coup devant eux, et, suivant un des disciples d'Évroult (1), voici à peu près le commencement du dialogue qui s'établit entre lui et les religieux :

— Eh ! moines, quel événement vous a contraints à vous réfugier ici ?

— Aucun.

— Avez-vous peur de quelque calamité ?

— Nous ignorons la peur.

(1) Voy. Grégerie Vital

— Est-ce donc envie de conquérir ? La forêt est peut-être de votre goût ?

— Nous ne sommes pas des soldats ; nous sommes des hommes de Dieu, mon fils.

— Alors, qu'êtes-vous venus faire ?

— Prier et pleurer.

— L'endroit est mal choisi. Nous sommes ici quelques troupes d'hommes hors la loi, peu repentants et peu chrétiens, que vos larmes attristeraient et à qui vos pénitences pourraient donner de l'ennui ou des remords. Aucun de nous ne consentira à ce que vous restiez dans ce bois. Écoutez le bon conseil d'un homme qui voudrait être des vôtres s'il n'était ce qu'il est : retournez sur vos pas ; allez-vous-en vite. Il ne vous sera fait aucun mal ; plus tard on vous chasserait avec moins de douceur.

— Mon enfant, répondit Évrout d'une voix douce en approchant de lui, le regard de notre Seigneur Dieu ne se détourne jamais de ceux qui suivent sa loi et vénèrent son nom.

— Mais vous mourrez de faim ici, reprit le bandit troublé. Toute cette terre est inculte. Isolés, perdus comme vous l'êtes, sans relations avec le dehors, vous périrez un à un. Que tirerez-vous jamais de ce désert aride ?

— N'aie crainte, mon fils, dit Évrout ; la foi nous fera des banquets splendides. Viens plutôt t'asseoir avec nous à la table du Seigneur, un jour, un seul jour, et tu ne nous quitteras plus.

Le soldat se laissa persuader par l'éloquence du saint : il aida les religieux à se construire un abri. Bientôt d'autres bannis se joignirent à eux. Le bruit de cet événement se répandit hors de la forêt. Les ducs, les comtes franks, les évêques, les bourgeois, les commerçants, envoyèrent à Évrout des secours, des vivres, des ouvriers. Indépendamment des motifs religieux, il y avait un grand intérêt à encourager une fondation qui devait contribuer à délivrer la forêt de ses hôtes dangereux. L'abondance des moyens d'existence qui vint rapidement en aide à Évrout lui attira une foule de pauvres disciples, voleurs, mendiants et autres. En peu de temps un premier monastère fut construit, et l'on voyait arriver tous les jours à ses portes des troupeaux de pores et des bêtes de somme chargées de pain et de vin. Ce n'était point seulement des hommes isolés qui venaient demander à Évrout asile et protection : des familles entières sonnaient au monastère. Ce nombre d'aspirants à la vie monastique croissant de jour en jour, Évrout fut obligé, en l'espace de vingt-deux ans, de faire construire plus de quinze autres monastères parmi lesquels étaient des couvents de femmes.

Les pauvres gens qui se vouaient ainsi par entraînement à la solitude religieuse ne persévéraient pas toujours dans leur pieuse résolution. Quelquefois ils regrettaient le monde, trouvaient la règle trop sévère et se révoltaient contre elle. Les historiens citent une rébellion de ce genre dont Évrout triompha, en 589, par la seule force de son caractère et de sa parole : les traditions ajoutent à ces causes l'influence et l'ornement de quelques miracles. Depuis qu'un si grand nombre de personnes vivaient sous sa conduite, Évrout avait coutume de se retirer de temps à autre dans une petite grotte éloignée, près d'une fontaine, sous une colline couverte d'arbres. Un jour, un de ses disciples fidèles accourut l'avertir que les moines, après avoir mis les celliers au pillage, se sont insurgés contre son autorité. Aussitôt Évrout se dirigea vers l'abbaye. Tandis qu'il marchait, toutes les cloches des monastères se mirent à sonner d'elles-mêmes, comme pour annoncer son approche. Au bout d'une allée sombre, Évrout aperçut l'ombre d'une personne en embuscade. Est-ce un homme ? est-ce l'esprit malin qui a fomenté la révolte ? Évrout avance, l'ombre fuit ; Évrout redouble de vitesse, suit à la course l'ombre qui, arrivée près du lieu que l'on nomme aujourd'hui Écliaufour, se jette d'un bond au fond d'un four tout plein de braises ardentes, et disparaît. Évrout ferme la porte du four et dit aux femmes qui venaient pour

enfourner : « N'ouvrez pas la porte ; faites cuire votre pain devant. » La porte ne fut ouverte que plusieurs jours après, et on ne trouva dans le four qu'un monceau de cendres. Pendant ce temps Évrout avait apaisé la sédition des moines : deux mutins seuls avaient résisté. Le saint s'était agenouillé, avait prié avec larmes, et les deux révoltés étaient tombés roides morts.

Il faut avouer que ces sortes de miracles laissent une impression peu agréable, et il y a peut-être quelque avantage à ne pas en trop chercher l'explication, ou à les laisser simplement sur le compte des chroniqueurs.

La tradition rapporte un autre miracle, de nature plus innocente et plus poétique. Un jour, Évrout apprend que le frère panetier vient de refuser du pain à un pauvre parce qu'il n'en restait que très-peu pour le repas des plus jeunes novices. Aussitôt il envoie le panetier, chargé du pain qui restait, à la recherche du pauvre. Le religieux l'aperçoit et lui crie : « Notre abbé t'envoie l'aumône. » Le pauvre affamé s'arrête, et, afin de manger plus commodément, plante son bâton en terre. Aussitôt du pied de ce bâton jaillit une source qui, quelques instants après, devient une belle fontaine.

Telles sont les origines merveilleuses de l'abbaye de Saint-Évrout. L'histoire de ses développements et de sa ruine a moins d'intérêt.

Évrout mourut en 593, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses successeurs n'ont point laissé dans les chroniques de souvenirs remarquables de leur passage.

Vers le neuvième siècle, les chanoines remplacèrent les moines.

En 944, pendant la guerre de Louis d'Outre-Mer et Hugues le Grand, deux chefs de bandes gallo-frankes pillèrent et dévastèrent entièrement l'abbaye de Saint-Évrout, et en chassèrent les chanoines. Les murailles abandonnées tombèrent en ruines.

Saint-Évrout fut reconstruit entre 1030 et 1050. On raconte que, vers cette époque, un pâtre, ayant remarqué que l'un de ses taureaux disparaissait dans une partie inexploree du bois et y restait des jours entiers, suivit un jour ses traces à travers le fourré, et trouva l'animal couché au milieu des ruines d'une église, au pied d'un autel. On supposa que ces ruines étaient celles de l'abbaye de Saint-Évrout, tandis que c'étaient celles de l'église Notre-Dame du Bois, bâtie autrefois par la reine Faileube. Cette découverte inspira au seigneur d'Échauffour le désir de reconstruire l'abbaye. La consécration de l'église et des bâtiments neufs eut lieu vers 1099. Aux quatorzième et quinzième siècles, l'abbaye fut encore plusieurs fois pillée et mise à sac. Dans les siècles suivants, elle n'eut guère à subir que des révolutions religieuses : elle passa successivement de la règle de Saint-Benoît à l'ordre de Cluny et à celui de Saint-Maur. A la fin du dix-huitième siècle, c'était encore un des principaux monastères de Normandie. Lorsque les religieux s'en éloignèrent, sous la Convention, il paraît que l'on avait résolu de conserver l'église ; mais un orage épouvantable renversa pendant la nuit une grande partie de l'édifice, qui avait été restauré et réédifié à la fin du seizième siècle. La tour, haute de cent pieds, avait fléchi sur une de ses bases, et avait entraîné dans sa chute les voûtes et les arcades supérieures. Des spéculateurs se mirent en possession des ruines. « Rien du passé ne subsiste plus, dit l'auteur du Département de l'Orne archéologique et pittoresque, rien que le souvenir des guérisons merveilleuses opérées par les eaux de la fontaine Saint-Évrout. Le miracle qui présida à la naissance de cette source bénie est resté populaire. . . Au fond d'une étroite vallée coule la Charentonne, descendue de cinq ou six plateaux qui vont s'élevant derrière sa source et lui déversent leurs eaux. Au sommet des collines, la forêt centenaire livre sa tête échevelée aux ardeurs des vents. Tout autour de vous, vous ne voyez que des bouquets de bois amaigris et souffreteux, des joncs, des fondrières, des

bryères, une nature pauvre et naine qui n'a point de terre végétale pour se développer et grandir. Dans un coin du paysage, cachée par une ondulation du terrain, on trouve la fontaine Saint-Evrout. Une chapelle rustique baigne ses pieds dans l'eau salubre. . . Le bourg de Saint-Evrout, situé au pied du monastère, n'en garde plus de traces que des murs écroulés et quelques amas de pierres moussues. Sous ces ruines dorment encore pêle mêle les plus grands seigneurs de Normandie : les Grentménil, les Gloic, les Montpinçon, les Coulouge, un de Varenne, deux sires de Crevent, plusieurs châtelains de la Ferté-Frenel. On y trouverait même un petit prince de Rutland, non loin d'Adelise de Grentménil, qui repose paisiblement à côté de l'abbé du onzième siècle Meinlev. »

LE PÈRE ET SES TROIS FILLES.

(Les légendes populaires de l'Allemagne ne sont point toujours de superstitieuses fantaisies; on peut souvent les regarder comme des paraboles destinées à mettre en action certaines vérités morales. Celle que l'on va lire est de ce nombre; elle a pour but de prouver que le bien ne peut jamais sortir du mal, et que le père qui sacrifie la justice et l'humanité dans l'intérêt de ses enfants voit tôt ou tard son iniquité tourner contre eux-mêmes. Ce thème, qui varie pour les détails, mais dont le sens symbolique ne varie point, a été développé avec beaucoup de grâce par Uhland dans la version poétique qui suit.)

Trois jeunes filles regardaient dans une profonde vallée : leur père arriva à cheval, il portait un habit d'acier. — Sois le bienvenu, père ! qu'apportes-tu à tes enfants ?

— Mon enfant en robe jaune, j'ai pensé aujourd'hui à toi. La parure est ta joie, prends cette chaîne d'or ! je l'ai arrachée à l'orgueilleux chevalier et je lui ai donné la mort.

La jeune fille prit la chaîne, elle descendit dans la vallée et trouva celui que le père avait tué. — Tu es couché sur la terre, comme un voleur de grands chemins, ô noble chevalier ! dit-elle ; mais moi je t'aime ! Elle le prit dans ses bras, le traîna jusqu'à la maison de Dieu, l'étendit dans la tombe de ses ancêtres ; puis elle serra autour de son cou la chaîne d'or jusqu'à ce qu'elle fût tombée sans vie.

Deux jeunes filles regardaient dans une profonde vallée ; leur père arriva à cheval, il portait un habit d'acier. — Sois le bienvenu, père ! qu'apportes-tu à tes enfants ?

— Mon enfant en robe verte, j'ai pensé à toi. La chasse est ta joie, je t'ai apporté ce javelot que j'ai attaché au chasseur farouche après lui avoir donné la mort.

Elle prit le javelot et s'élança dans la forêt. Son cri de chasse était : *Mourir !* elle arriva près du chasseur. — Je suis venue, dit-elle, sous ce tilleul parce que mon cœur m'y a appelée ! et elle se perça de son javelot, de sorte qu'ils reposèrent l'un près de l'autre. Les oiseaux du ciel chantèrent sur eux et le feuillage vert les recouvrit.

Une jeune fille regardait dans la profonde vallée ; son père arriva à cheval, il portait un habit d'acier. — Sois le bienvenu, père, sois le bienvenu ! qu'apportes-tu à ton enfant ?

— Mon enfant en robe blanche, j'ai pensé à toi aujourd'hui. Les fleurs sont ta joie et je t'en ai apporté une plus pure que l'argent ; je l'ai prise au jardinier qui me la refusait, et je lui ai donné la mort.

Elle prit la fleur, la mit sur son sein, descendit au jardin où était autrefois son bonheur et s'assit sur la colline ornée de lis.

— Oh ! s'écria-t-elle, si je pouvais imiter mes sœurs bien-aimées ! mais, hélas ! les fleurs ne tuent pas ! Alors, triste et pâle, elle se mit à regarder celle que son père lui avait donnée jusqu'à ce qu'elle se fanât et jusqu'à ce qu'elle-même se fût inclinée sur la terre.

ONDINS, LUDIONS OU DIABLES CARTÉSIENS.

Voy., sur la Fantasmagorie, p. 5 r.

« Voyez, messieurs, quelle merveille ! Voyez comment, par l'effet de ma volonté, je fais monter et descendre, je fais danser ces petits personnages plongés dans mes bocaux. Descendez, *ludions* placés à ma gauche ! . . . Remontez maintenant ! Allons, plus vite ! A bientôt le tour de l'autre bocal. »

Ainsi s'exprime le *physicien* qui montre en plein vent ces prodiges à des spectateurs ébahis. Dans cette foule d'individus si différents d'âge et de condition, s'en trouvera-t-il qui connaissent le secret de la chose ? J'en vois bien un, vers ma droite, que sa mise plus recherchée, que son air légèrement narquois, peuvent faire prendre pour un demi-savant. Il a deviné peut-être ! A moins qu'il ne croie qu'il s'agit là d'un effet d'électricité !

Mettons notre lecteur à même de ne pas commettre une semblable erreur.

On désigne sous les noms d'ondins, de ludions, de diables cartésiens, de petites figures en verre ou en émail qui, plongées dans un vase rempli d'eau, y montent ou y descendent à volonté.

Nous trouvons dans le *Journal des voyages de M. de Monconys*, publié pour la première fois à Lyon en 1665, le passage suivant à la date de février 1647 : « Je reçus lettres » de M. de La Senegerie qui contenaient ces curiosités fort » rares alors, et qui ont été après plus communes.

» Figure de l'instrument d'hydrotechnie où, par la compression de l'eau, l'on donne divers mouvements à des » fioles ou images de verre renfermées dans un vaisseau » plein d'eau. »

Suit la description abrégée de l'instrument, description en regard de laquelle sont placées les figures que nous reproduisons p. 276 à moitié de la grandeur de l'original, sous les numéros 1, 2 et 3. Dans les trois figures, AB est un vase de verre soit scellé hermétiquement, comme dans les figures 1 et 2, soit muni d'un couvercle qu'on lute avec de la cire ou de la gomme adragante, comme dans la figure 3. G et H sont de petites fioles de verre ou d'émail enfermées dans le vase, vides d'ailleurs, et de différentes densités. CD est un tube de verre qui traverse le fond du vase, et qui sert à y introduire de l'eau. DEF est une bourse de cuir ou de vessie, liée en D au col du tuyau CD. On remplit d'eau par l'ouverture F, à l'aide d'un entonnoir, la bourse EF et le vase AB tout entier ; ensuite on opère une ligature en F. Le vase AB est posé sur une boîte creuse en bois KMNL que traverse le tube CD et dans l'intérieur de laquelle est cachée la bourse DEF. Cette bourse repose sur la planche POR, dont il n'y a que le manche P qui sorte un peu au dehors, de manière à permettre de presser plus ou moins l'eau renfermée dans la bourse.

Lorsque l'on vient à augmenter la pression, l'air renfermé dans les petites fioles G, H, se contracte, un peu d'eau pénètre dans le col effilé de ces fioles, et, leur densité augmentant, elles s'enfoncent dans l'eau ; une diminution de pression, au contraire, dilate l'air, rend les fioles moins denses, et les fait remonter à la surface.

Christophe Sturm, en rapportant ce passage de Monconys, dans l'intéressant recueil intitulé *Collegium curiosum* (2^e partie, Nuremberg 1685), varie l'expérience et lui donne la forme représentée dans la figure 4. Il supprime la bourse flexible, et fait communiquer le tube DE par le coude EFK avec le corps de pompe KL dans lequel se meut le piston MN.

Le manche OP, fixé en O, n'est là que pour dissimuler le jeu du piston. En saisissant de chaque main les poignées P, N, on imprime doucement au piston N des mouvements alternatifs qui font osciller les ludions de haut en bas et de bas en haut.

Enfin on a donné au vase dans lequel se passe le phénomène une forme encore plus simple, représentée dans la

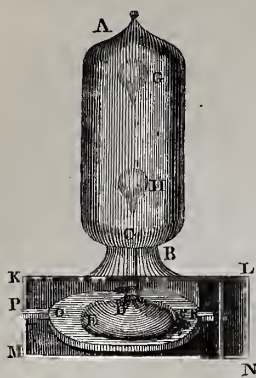


Fig. 1.

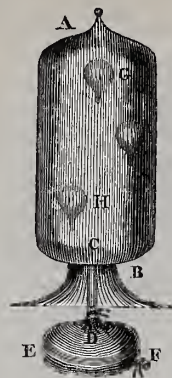


Fig. 2.

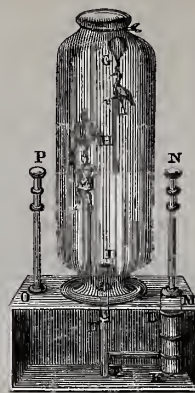


Fig. 4.

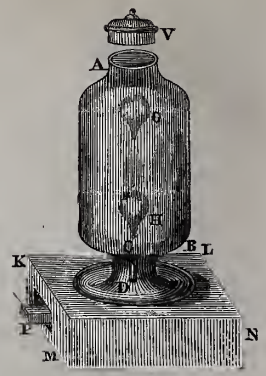


Fig. 3.



Fig. 5.



Fig. 6.

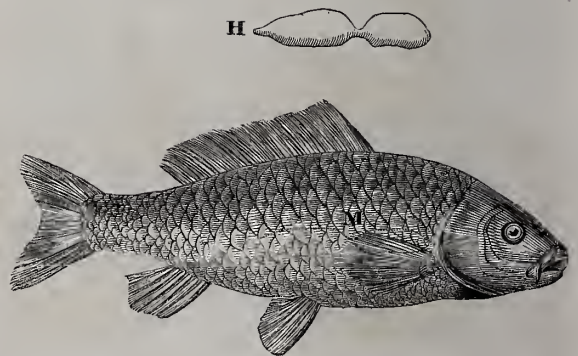


Fig. 7.

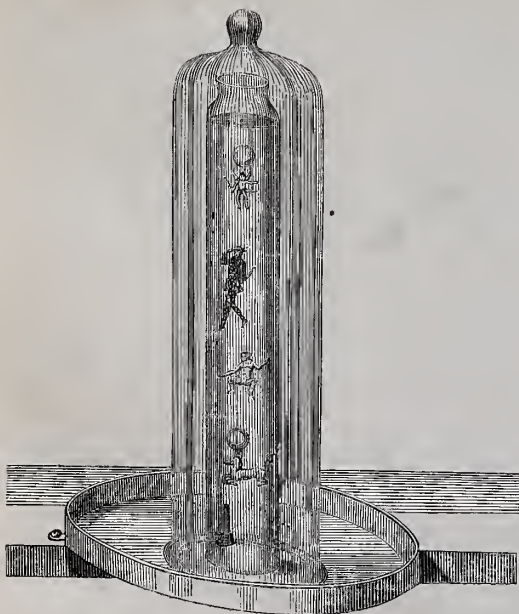


Fig. 8.

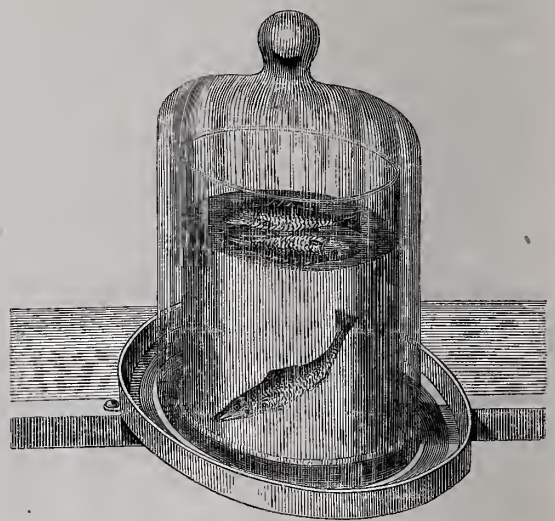


Fig. 9.

figure 5. Les diables cartésiens sont plongés dans l'eau, et le bocal qui les contient n'est bouché que par une vessie mouillée. Il suffit d'appuyer le doigt sur la vessie pour comprimer l'eau du bocal, puis l'air renfermé dans les petites boules qui servent de flotteurs aux ondins. Aussi pourra-t-on, en faisant éprouver à la vessie une pression alternative de l'ex-

trémité des doigts, produire des mouvements oscillatoires qui simulent une espèce de danse.

La figure 6 représente un des diables cartésiens à une échelle assez grande pour que l'on puisse distinguer la forme de la boule qui lui sert de flotteur et le jeu de cette boule, qui reçoit tantôt plus tantôt moins d'eau, suivant que l'air est plus ou moins comprimé.

La propriété remarquable qui consiste en ce qu'une pression exercée en un des points quelconque d'une masse liquide, se transmet également dans tous les autres points de

cette masse, est connue sous le nom de *principe d'égalité de pression*. Elle est le fondement de la presse hydraulique, machine d'une haute importance dans les arts. Quant à l'augmentation de densité de l'air en même temps que la pression augmente, nous en avons un exemple curieux dans la vessie natale des poissons. La vessie natale, qui n'existe pas, du reste, chez tous les poissons, n'est autre chose qu'une espèce de sac aérien, suspendu au-dessous de la colonne vertébrale, et qui, par ses contractions ou ses dilatations, augmente ou diminue la densité des gaz qu'il renferme. Cet



Physique populaire. — Démonstration des Ondins ou Ludions.

organe est indiqué par un trait pointillé en M, dans l'intérieur du corps du poisson (fig. 7). Lorsque l'animal veut passer de la position moyenne où il se trouve à un niveau plus élevé, où la pression est moindre, sa vessie se dilate, prend le volume H, et son corps devient spécifiquement plus léger. Au contraire, pour descendre à une profondeur plus grande, il faut que la vessie se contracte suivant la forme F, ce qui rend le poisson relativement plus lourd.

Lorsque l'on a une machine pneumatique à sa disposition, on peut varier l'expérience d'une manière très-simple, représentée dans les figures 8 et 9. On place sous une cloche, soit le bocal qui renferme les diables cartésiens (fig. 8), soit un vase où nagent des poissons à vessie natale. Lorsque l'on vient à faire le vide sous la cloche, les diables remontent vers le haut du bocal, et les poissons, entraînés par leur vessie qui se gonfle; sont attirés malgré leurs efforts à la surface de l'eau (fig. 9).

Cette expansion de la vessie natale a lieu pour certains poissons qui ne vivent qu'à de grandes profondeurs, lorsque l'on vient à les entraîner, à l'aide de la ligne à laquelle ils ont mordu, jusqu'à la surface de l'eau. Là ils subissent une pression relativement beaucoup trop faible, et les gaz renfermés dans la vessie peuvent la faire éclater par leur force d'expansion, qui cesse d'être contre-balancée par la pression extérieure.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 191, 206, 229, 233, 245.

SEPTEMBRE.

Le 15, huit heures. — Ce matin, pendant que je rangeais mes livres, la mère Geneviève est venue m'apporter le panier de fruits que je lui achète tous les dimanches. Depuis bientôt vingt ans que j'habite le quartier, je me fournis à sa petite boutique de fruitière. Ailleurs, peut-être, je serais mieux servi; mais la mère Geneviève a peu de pratiques; la quitter serait lui faire un tort et un chagrin volontaires; il me semble que l'ancienneté de nos relations m'a fait contracter envers elle une sorte d'obligation tacite; ma clientèle est devenue sa propriété.

Elle a posé le panier sur ma table, et comme j'avais besoin de son mari, qui est menuisier, pour ajouter quelques rayons à ma bibliothèque, elle est descendue aussitôt, afin de me l'envoyer.

Au premier instant, je n'ai pris garde ni à son air ni à son accent; mais maintenant je me les rappelle, et il me semble qu'ils n'avaient point leur jovialité habituelle. La mère Geneviève aurait-elle quelque souci?

Pauvre femme! ses incilleures années ont été pourtant soumises à d'assez cruelles épreuves pour qu'elle regardât sa dette comme payée! Dussé-je vivre un siècle, je n'oubliera

amais les circonstances qui me l'ont fait connaître et qui lui ont conquis, à jamais, mon respect.

C'était aux premiers mois de mon établissement dans le faubourg. J'avais remarqué sa fruiterie dégarnie où personne n'entraît ; et, attiré par cet abandon, j'y faisais mes modestes achats. J'ai toujours préféré, d'instinct, les pauvres boutiques. J'y trouve moins de choix et d'avantages ; mais il me semble que mon achat est un témoignage de sympathie pour un frère en pauvreté. Ces petits commerces sont presque toujours l'ancre de miséricorde de destinées en péril, l'unique ressource de quelque veuve ou de quelque orpheline, le dernier effort d'une famille surchargée qui se sent glisser sur la pente périlleuse. Là le but du marchand n'est point de s'enrichir, mais de vivre ! L'achat que vous lui faites est plus qu'un échange, c'est une bonne action.

La mère Geneviève était encore jeune alors, mais déjà dépouillée de cette fleur des premières années que la souffrance fane si vite chez les femmes du peuple. Son mari, menuisier habile, s'était insensiblement désaccoutumé du travail pour devenir, selon la pittoresque expression des ateliers, un *adorateur de saint Lundi*. Le salaire de la semaine, toujours réduit à deux ou trois jours de travail, était complètement consacré par lui au culte de cette triste divinité des barrières, et Geneviève devait suffire, pût-elle-même, à toutes les nécessités du ménage.

Un soir que j'entraiss chez elle pour quelques menus achats, j'entendis se quereller dans l'arrière-boutique. Il y avait plusieurs voix de femmes parmi lesquelles je distinguai celle de Geneviève altérée par les larmes. En jetant un coup d'œil vers le fond, j'aperçus la fruitière qui tenait dans ses bras un enfant qu'elle embrassait, tandis qu'une nourrice campagnarde semblait lui réclamer le prix de ses soins. La pauvre femme, qui avait sans doute épuisé toutes les explications et toutes les excuses, pleurait sans répondre, et une de ses voisines cherchait inutilement à apaiser la paysanne. Exaltée par cette avarice villageoise (que justifient trop bien les misères de la rude existence des champs), et par la déception que lui causait le refus du salaire espéré, la nourrice se répandait en récriminations, en menaces et en invectives. J'écoutais, malgré moi, ce triste débat, n'osant l'interrompre et ne songeant point à me retirer, lorsque Michel Arout parut à la porte de la boutique.

Le menuisier arrivait de la barrière, où il avait passé une partie du jour au cabaret. Sa blouse, sans ceinture et désagrafiée au cou, ne portait aucune des nobles souillures du travail ; mais il tenait à la main sa casquette qu'il venait de relever dans la boue. Il avait les cheveux en désordre, l'œil fixe et la pâleur de l'ivresse. Il entra en trébuchant, regarda autour de lui d'un air égaré, et appela Geneviève !

Celle-ci entendit sa voix, poussa un cri et s'élança dans la boutique ; mais à la vue du malheureux qui cherchait en vain son équilibre, elle serra l'enfant dans ses bras et se pencha sur sa tête en pleurant.

La paysanne et la voisine l'avaient suivie.

— Ah ça ! à la fin de tout, veut-on me payer ? cria la première exaspérée.

— Demandez l'argent au bourgeois, répondit ironiquement la voisine, en montrant le menuisier qui venait de s'affaïsser sur le comptoir.

La paysanne lui jeta un regard.

— Ah ! c'est ça le père, reprit-elle. Eh bien ! en voilà des gueux ! N'avoir pas le sou pour payer les braves gens, et s'abîmer comme ça dans le vin.

L'ivrogne releva la tête.

— De quoi, de quoi ? bégaya-t-il ; qui est-ce qui parle de vin ? J'ai bu que de l'eau-de-vie ! Mais je vais retourner en prendre, du vin ! Femme, donne-moi ta monnaie, il y a des amis qui m'attendent au père Latuille.

Geneviève ne répondit rien ; il tourna autour du comptoir, ouvrit le tiroir, et se mit à y fouiller.

— Vous voyez où passe l'argent de la maison ! fit observer la voisine à la paysanne ; comment la pauvre malheureuse pourrait-elle vous payer quand on lui prend tout ?

— Est-ce que c'est donc ma faute à moi ? reprit aigrement la nourrice. On me doit ; de manière ou d'autre, faut qu'on me paye !

Et, s'abandonnant à ce flux de paroles habituel aux femmes de la campagne, elle se mit à raconter longuement tous les soins donnés à l'enfant, et tous les frais dont il avait été l'occasion. A mesure qu'elle rappelait ces souvenirs, sa parole semblait la convaincre plus complètement de son bon droit, et exalter son indignation. La pauvre mère, qui craignait sans doute que cette violence ne finit par effrayer l'enfant, reentra dans l'arrière-boutique et le déposa dans son berceau.

Soit que la paysanne vit dans cet acte le parti pris d'échapper à ses réclamations, soit qu'elle fût aveuglée par la colère, elle se précipita dans la pièce du fond, où j'entendis le bruit d'un débat auquel se mêlèrent bientôt les cris de l'enfant. Le menuisier, qui continuait à chercher dans le tiroir, tressaillit et leva la tête.

Au même instant, Geneviève parut à la porte, tenant dans ses bras le nourrisson que la paysanne voulait lui arracher. Elle courut au comptoir et se précipita derrière son mari en criant :

— Michel, défends ton fils !

L'homme ivre se redressa brusquement de toute sa hauteur, comme quelqu'un qui se réveille en sursaut.

— Mon fils ! balbutia-t-il ; quel fils ?

Ses regards tombèrent sur l'enfant ; un vague éclair d'intelligence traversa ses traits.

— Mon fils, reprit-il... Robert... c'est Robert !

Il voulut s'affermir sur ses pieds pour prendre l'enfant ; mais il vacillait. La nourrice s'approcha exaspérée.

— Mon argent ou j'emporte le petit ! s'écria-t-elle ; c'est moi qui l'ai nourri et élevé ; si vous ne payez pas ce qui l'a fait vivre, il doit être pour vous comme s'il était mort. Je ne m'en irai pas sans avoir mon dû ou le nourrisson.

— Et qu'en voulez-vous faire ? murmura Geneviève qui serrait l'enfant contre son sein avec effroi.

— J'en veux faire un enfant trouvé, répliqua durement la paysanne ; l'hospice est un meilleur parent que vous, car il paye pour les petits qu'on lui nourrit.

Au mot d'enfant trouvé, Geneviève avait poussé une exclamation d'horreur. Les bras enlacés autour de son fils dont elle cachait la tête dans son sein, et les deux mains étendues sur lui comme si elle eût espéré le cacher tout entier, elle avait reculé jusqu'au mur et s'y tenait adossée à la manière d'une lionne défendant ses petits. La voisine et moi contemplions cette scène sans savoir comment nous entremettre. Quant à Michel, il nous regardait alternativement en faisant un visible effort pour comprendre. Lorsque son œil s'arrêtait sur Geneviève et sur l'enfant, une rapide expression de joie s'y reflétait ; mais en retournant vers nous, il reprenait sa stupidité et son hésitation.

Enfin il sembla faire un effort prodigieux, et s'écria :

— Attends !

Il s'avança vers un baquet plein d'eau et s'y plongea le visage à plusieurs reprises.

Tous les yeux étonnés s'étaient tournés vers lui ; la paysanne elle-même semblait attendre. Enfin il releva sa tête ruisselante. Cette ablution avait dissipé une partie de son ivresse ; il nous regarda un instant, puis se tourna vers Geneviève, et tout son visage s'illumina.

— Robert ! s'écria-t-il en allant à l'enfant qu'il prit dans ses bras. Ah ! donne, femme, je veux le voir.

La mère parut lui abandonner l'enfant avec répugnance, et resta devant lui les bras étendus pour le recevoir, comme si elle eût craint une chute. La nourrice reprit à son tour la parole et renouvela ses réclamations, en menaçant cette fois de la justice. Michel écouta d'abord attentivement ;

mais quand il eut compris, il remit le nourrisson à sa mère.

— Combien doit-on ? demanda-t-il brusquement.

La paysanne se mit à détailler les différentes dépenses, qui montaient à un peu plus de trente francs. Le menuisier cherchait dans ses poches, mais sans rien trouver. Son front se plissait de plus en plus, et de sourdes malédictions commençaient à lui échapper ; tout à coup il fouilla dans sa poitrine, en retira une grosse montre, et l'éleva au-dessus de sa tête :

— Le voilà, votre argent ! s'écria-t-il, avec un éclat de gaieté. Une montre, premier numéro ! Je me disais toujours que ça serait une poire pour la soif ; mais c'est pas moi qui l'aurai bué, c'est le petit... Ah ! ah ! ah ! allez me la vendre, voisine, et si ça ne suffit pas, j'ai mes boucles d'oreille. Eh ! Geneviève, tire-les-moi, les boucles d'oreille à l'équerre ! Il ne sera pas dit qu'on l'aura fait affront pour l'enfant. Non... quand je devrais mettre en gage un morceau de ma chair ! Là, montré, boucles d'oreille et ma bague, lavez-moi tout ça chez l'orfèvre ; payez la campagnarde et laissez dormir le moutard ! Donne, Geneviève, je vas te mettre ça au lit.

Et prenant le nourrisson des bras de sa mère, il l'apporta d'un pas assez ferme à son berceau.

Ce fut pour moi la fin de la scène, et je me retirai.

Mais il me fut facile de remarquer le changement qui se fit dans Michel à partir de cette journée. Toutes les vieilles relations de débauche furent rompues. Partant pour le travail dès le matin, il revenait régulièrement chaque soir pour finir le jour avec Geneviève et Robert. Bientôt même, ne voulant plus les quitter, il loua une petite boutique près de la fruiterie et y travailla pour son compte.

L'aisance serait revenue à la maison sans les dépenses que nécessitait l'enfant. Tout était sacrifié à son éducation. Il avait suivi les écoles, étudié les mathématiques, le dessin, la coupe des charpentes, et ne commençait à travailler que depuis quelques mois. Jusqu'ici le laborieux ménage avait donc épuisé ses ressources à lui préparer une place d'élite dans sa profession ; mais, par bonheur, tant d'efforts n'avaient point été inutiles ; la semence avait porté ses fruits, et l'on touchait aux jours de la moisson.....

Pendant que je repassais ainsi mes souvenirs, Michel était arrivé et s'occupait de poser les étagères à l'endroit indiqué.

Tout en écrivant les notes de mon journal, je me suis mis à examiner le menuisier.

Les excès de la jeunesse et le travail de l'âge mûr ont profondément sillonné son visage ; les cheveux sont rares et grisonnants, les épaules courbées, les jambes amaigries et légèrement ployées. On sent dans tout son être une sorte d'affaiblissement. Les traits eux-mêmes ont une expression de tristesse découragée. Il répond à mes questions par monosyllabes et comme un homme qui veut éviter l'entretien. D'où peut venir cet abattement quand il semble devoir être au terme de ses désirs ? Je veux le savoir !...

La suite à la prochaine livraison.

Le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique.

J.-J. ROUSSEAU.

COLONIES BRETONNES

D'ORPHELINS ET D'ENFANTS ABANDONNÉS.

SAINT-ILAN.

Un riche propriétaire du département des Côtes-du-Nord, M. Achille Duclésieux, s'était retiré en 1825, à peine âgé de dix-neuf ans, dans son manoir de Saint-Ilan, où, tout en rêvant de beaux vers au bruit des vagues, il s'occupait de fournir de l'occupation aux pauvres travailleurs du pays, de soulager les malades et de secourir les misères.

Parmi ces dernières, il en était une qui l'avait toujours particulièrement touché, celle des orphelins et des enfants abandonnés. Il voyait chaque jour, au seuil de sa maison, quelques-uns de ces malheureux sans famille, condamnés à recevoir, devant chaque porte, le pain qu'ils ne pouvaient gagner, et que ce pèlerinage de la faim devait fatalement transformer, plus tard, en vagabonds ou en malfaiteurs. Cette dernière idée le saisit. Il se demanda, sans doute, si l'humanité dans son ensemble, et chaque homme dans la mesure de ses forces, ne devait point protection à des créatures que le délaissement livrait à toutes les inspirations du besoin et de l'ignorance, et si l'on pouvait impunément voir grossir le nombre de ces bohémiens laissés à l'état sauvage au milieu de notre civilisation, et ennemis instinctifs d'une société dont l'indifférence était punie par leurs vices. Il pensa qu'il y avait, en même temps, charité, justice et prudence à venir à leur aide ; qu'il fallait, pour en faire des instruments utiles de l'œuvre humaine et non des éléments de désordre, « leur enseigner le devoir par la règle, la Providence par l'affection dont ils se sentiraient environnés. » On avait déjà fondé Metray, le Mesnil, Saint-Firmin, Montmorillon, Montbellec ; M. Duclésieux voulut contribuer pour sa part à ce grand travail, et, en 1843, il établit une colonie de jeunes détenus à la ferme de Saint-Ilan.

Ce premier essai réussit complètement : les natures les plus rebelles, soumises à l'influence d'un bien-être suffisant, d'une vie réglée, d'un travail continu et de l'instruction religieuse, ne tardèrent pas à se régénérer. Dès 1844, les administrations départementales des Côtes-du-Nord et du Finistère se plurent à constater les excellents résultats obtenus à Saint-Ilan.

Mais une fois sur le terrain pratique, M. Duclésieux sentit ses idées s'étendre. La réflexion et l'expérience le conduisaient peu à peu, d'une imitation ingénieuse, à une organisation nouvelle et complète ; la petite colonie d'enfants détenus allait devenir le germe d'un plan général pour « la colonisation des orphelins et des enfants abandonnés sur les friches des cinq départements de Bretagne. »

Ce plan, qui pourrait embrasser la France entière, suppose :

1° Une colonie-mère par province : elle forme les moniteurs, les contre-maîtres, les patrons et les aumôniers, les quels sont, pour ainsi dire, les quatre pierres angulaires de l'institution. C'est la colonie-mère qui, comme son nom l'indique, donne la vie à toutes les autres, puisqu'elle seule prépare et fournit les hommes dont elles ont besoin pour se constituer.

2° Une colonie centrale par département : celle-ci groupe les enfants d'un même département ; elle permet de centraliser les secours des conseils généraux et municipaux, de tenir à la disposition des propriétaires et des communes qui voudraient défricher leurs landes ou reboiser leurs montagnes des escouades de travailleurs nomades, sous la direction de contre-maîtres exercés. La colonie centrale est pour ainsi dire le réservoir vivant des forces de la colonisation dans chaque département.

3° Les colonies partielles : celles-ci émanent de la précédente. La colonie centrale est la ruche, les colonies partielles sont les essaims.

Ce plan, comme on le voit, est simple, clair, rationnel ; reste à savoir s'il est réalisable.

A cela, nous répondrons qu'il est réalisé !

Depuis 1843 l'œuvre de Saint-Ilan s'est transformée et agrandie ; aujourd'hui elle se compose d'une colonie-mère (qui est en même temps la colonie centrale du département des Côtes-du-Nord), et de deux colonies partielles. Il ne s'agit donc plus d'un projet, mais d'un fait ; ce n'est pas une idée à essayer, c'est un succès à féconder.

La colonie de Saint-Ilan comprend trente hectares de terres labourables et quatre hectares de prairies arrosées ; elle compte trente enfants de douze à dix-huit ans, établis dans

l'ancienne maison manale. Grâce au système de lits-hamacs, adoptés à Meltray, la principale pièce leur sert à la fois de dortoir, de réfectoire et de salle de récréation pendant les soirées d'hiver. Une pièce contiguë forme la salle d'étude. Ils ont une heure de classe le matin, et une heure et demie le soir. La récréation, également d'une heure, est fréquemment consacrée à la musique vocale. Neuf heures sont employées aux travaux agricoles.

Tous les exercices de l'intérieur se font militairement sous la direction d'un ancien officier.

Les jeunes colons de dix-huit ans, que leur intelligence et leur bonne conduite appellent naturellement à diriger les autres, entrent à l'école des moniteurs, où ils se livrent pendant une année à des études plus avancées. Lorsqu'ils la quittent, ils sont placés chez les agriculteurs du pays, ou dans les instituts agricoles du gouvernement, à moins qu'ils ne demandent à passer dans l'école des contre-maîtres.

Celle-ci est composée d'hommes dévoués à l'œuvre, spécialement instruits pour elle et chargé de l'étendre. Ils en constituent pour ainsi dire la tradition et assurent sa perpétuité. L'école des contre-maîtres de Saint-Ilan compte vingt-neuf sujets.

L'école des patrons et la maison des aumôniers ont pour but de préparer, l'une des directeurs spirituels, l'autre des directeurs temporels pour les différentes colonies.

Enfin, en comptant un instituteur primaire, un régisseur, un garde et trois sœurs pour la cuisine, la lingerie et l'infirmerie, l'établissement de Saint-Ilan comprend soixante-dix personnes.

C'est de là que sont sorties les deux colonies partielles déjà établies dans le département des Côtes-du-Nord.

La première, partie le 3 novembre 1847, a pris possession d'une ferme de 40 hectares, située à Messin, près de Lamballe. Elle se composait de vingt enfants et de quatre contre-maîtres, dont l'un, ancien militaire, avait été déclaré chef de la colonie. Les émigrants se trouvèrent d'abord aux prises avec toutes les difficultés d'un premier établissement. La sortie récente des fermiers n'avait point permis d'approprier les édifices à leur nouvelle destination; il fallait se loger dans une étable pourvue autrefois d'une cheminée qui fut rétablie. On coucha sur la paille; des planches et quelques pieux enfoncés dans le sol servirent de tables et de bancs. Le règlement fut aussitôt mis en vigueur; les jeunes colons reprurent leurs études, s'occupèrent des semailles d'hiver qui étaient en retard, nivelèrent les abords du logis et l'assainirent par un empierrement. Grâce au travail, au bon ordre et à la surveillance des chefs, cette situation put se prolonger pendant deux mois sans altérer en rien la santé ni la bonne humeur des enfants.

La seconde colonie alla s'établir à Bellejoie, près de Loudeac, dans une ferme de 60 hectares, entièrement conquise sur la laide. Elle comptait aussi vingt enfants, quatre contre-maîtres et un aumônier, très-habile agriculteur qui s'était chargé de la direction. Tel est le zèle déployé par les jeunes colons de cet établissement, que les chefs ont plutôt besoin de le contenir que de l'exciter. Lorsqu'il s'agit d'un travail pénible, on ne l'impose à personne, mais tout le monde le réclame. Le directeur raconte qu'un enfant de treize ans, chargé des bêtes de labour, se faisait réveiller avant l'heure du lever général, afin de pouvoir leur donner plus de soins.

En 1848, au moment de la récolte, les trois colonies ont pu se donner et recevoir un secours mutuel qui a hâté les travaux de la moisson. Le pays tout entier en a été ému. On a compris alors tous les avantages qui pouvaient résulter de ces exploitations agricoles, habilement échelonnées et s'appuyant les unes sur les autres, comme des sœurs qui n'ont qu'un même cœur.

Telle est l'œuvre accomplie par M. Duclésieux. Déjà plusieurs départements de Bretagne se sont adressés à lui pour s'enquérir des moyens de généraliser son institution. Des

demandes lui sont venues des autres provinces, et même des pays étrangers. En Italie, en Sardaigne, aux États-Unis, on sollicite le bienfait de semblables établissements. Le gouvernement français en a compris l'importance; il vient d'accorder une forte subvention à la colonie de Saint-Ilan, d'y annexer une ferme-école et d'autoriser une loterie dont le produit permettra de donner à l'œuvre tout son développement.

Il résulte des calculs fournis par M. Duclésieux, qu'avec une dépense de deux cent dix mille francs, la maison-mère serait établie à perpétuité, l'institution assurée, et qu'il en sortirait tous les huit ans une population vigoureuse de deux mille jeunes gens élevés dans des habitudes de travail, d'ordre, de moralité, qui populariseraient parmi nos paysans les bonnes méthodes de culture.

Chacun de ces jeunes gens recevrait en sortant un trousseau complet et une somme de cent francs, c'est-à-dire la première avance nécessaire pour prendre sa place au rang des travailleurs.

Comparez ces résultats à ceux que donnent nos hospices, qui rejettent tous les ans dans la société douze mille orphelins ou enfants abandonnés dont on ignorerait le sort, si on ne les trouvait, un peu plus tard, sur la sellette de nos tribunaux.

Une fois la maison-mère établie, il suffirait d'une dépense de quinze mille cent cinquante francs pour créer chaque colonie partielle de vingt enfants et de trois contre-maîtres.

Différentes combinaisons indiquées par M. Duclésieux prouvent la possibilité de transformer graduellement une partie des colons ainsi élevés en propriétaires du sol qu'ils auraient défriché.

Le but du fondateur de Saint-Ilan est donc d'arracher les orphelins pauvres, les enfants abandonnés, à un surnuméraire de vagabondage et de vice, de recruter des laboureurs et des ouvriers villageois là où l'on n'a recruté jusqu'ici que des mendiants ou des vagabonds; de contre-balancer, jusqu'à un certain point, cette émigration vers les villes, qui est une des misères du présent et un des dangers de l'avenir; d'aider enfin au défrichement des terres incultes en facilitant aux travailleurs la conquête de la propriété.

Ses moyens sont une éducation religieusement pratique, des habitudes simples et laborieuses contractées dès l'enfance, une instruction appropriée aux besoins, le sentiment de la hiérarchie et le respect pour l'autorité, acquis sous le régime militaire et paternel des colonies. Celles-ci ne sont enfin qu'une famille bien ordonnée et agrandie, où le dévouement commande, où la reconnaissance obéit.

On voit quelle influence sociale pourrait avoir la généralisation de l'œuvre de Saint-Ilan. M. Duclésieux ne doute pas qu'elle ne se popularise dans un pays où il y a tant de pauvres et tant de cœurs généreux. Il fait à ces derniers un appel touchant et profond. « Regardons, dit-il, nos enfants autour de nos tables, et par amour pour eux donnons un peu de pain à leurs frères. »

La Bretagne, qui peut mieux juger de l'œuvre, parce qu'elle la voit de plus près, a déjà déclaré par la voix de son congrès, « qu'elle avait la sympathie et les vœux du pays tout entier. » Les préfets, les évêques ont été unanimes dans leurs encouragements; enfin le conseil général du département des Côtes-du-Nord, après avoir entendu le rapport d'une commission qui avait examiné la colonie-mère de Saint-Ilan, lui a accordé une subvention annuelle de 8 760 francs, et a voté à l'unanimité la création d'une colonie centrale dans le département.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CASSAS.



Fragment d'un Paysage antique, d'après Cassas.

Cassas était né en 1765, à Azay-le-Féron. On recherche encore aujourd'hui ses aquarelles. Ce n'était pas un artiste de premier ordre; mais il avait le sentiment du grand, du beau, et ses voyages en Italie, en Asie mineure, l'avaient

puissamment développé. Son style est un peu pâle, un peu froid, mais il n'est point maniéré, et la plupart des paysagistes du dernier siècle, en voulant éviter le premier de ces défauts, sont tombés à l'excès dans le second. Cassas, après

avoir passé sa jeunesse en Italie, en Sicile, dans l'Istrie et la Dalmatie, avait eu le bonheur d'accompagner Choiseul-Couffier à Constantinople. Son esprit voyageur le conduisit ensuite dans l'Asie mineure, où il dessina les débris des monuments antiques en Terre-Sainte, à Balbeck, à Palmyre, et en d'autres lieux célèbres. A son retour en France, il s'occupa de la publication de ses dessins par la gravure. Il fut nommé inspecteur général de la manufacture des Gobelins. Il est mort en 1827, à Versailles. Voici les titres des principaux ouvrages où sont recueillis ses travaux : Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie ; — Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte ; — Grandes vues pittoresques des principaux sites et monuments de la Grèce, de la Sicile et des sept collines de Rome.

LE DERNIER ENTRETIEN SCIENTIFIQUE DE NEWTON.

Agé de quatre-vingt-trois ans, Newton s'était retiré à Kensington, près Londres, pour se rétablir des suites d'une fluxion de poitrine et d'une attaque de goutte qui avaient violemment ébranlé sa santé pendant l'hiver de 1725. Le dimanche 7 mars, ses idées étant plus lucides, sa mémoire plus forte qu'elles ne l'avaient été depuis longtemps, il s'engagea dans une longue conversation avec son ami Conduit qui nous l'a conservée.

« Je crois, dit-il, qu'il s'opère des espèces de révolutions parmi les astres; les effluves qui s'échappent du soleil peuvent se précipiter comme l'eau et se réunir pour former un corps qui forme alors un satellite et tourne autour d'une planète. L'addition d'une plus grande quantité de matière peut transformer ce satellite en une planète principale et même en une comète. Celle-ci, décrivant plusieurs fois son orbite, condense sa propre matière en s'approchant de plus en plus du soleil, et comme celui-ci s'épuise sans cesse en émettant de la chaleur et de la lumière, la comète finit par se réunir à lui en le remplissant et en lui donnant un nouvel aliment, comme un fagot qu'on jette dans un foyer. Tôt ou tard la comète de 1680 produira cet effet; car les observations dont cet astre a été l'objet prouvent qu'en s'approchant du soleil il avait une queue de deux ou trois degrés de longueur seulement; mais, grâce à la chaleur qu'il acquit en s'approchant du soleil, cette queue s'allongea au point d'avoir trente à quarante degrés de longueur. Je ne puis pas dire, ajoutait-il, quand cette comète se précipitera dans le soleil; peut-être décrira-t-elle encore cinq ou six fois son orbite; mais si cela arrive, la chaleur du soleil en sera tellement accrue que la terre s'échauffera, et que nul être vivant ne pourra exister à sa surface. Je ne puis pas m'expliquer autrement les apparitions d'étoiles nouvelles rapportées par Hipparque, Tichobrahé et les élèves de Képler. Car celles-ci ne sont que des soleils qui éclairent d'autres planètes. On a vu ces étoiles rivaliser d'éclat avec Mercure et Vénus, puis diminuer pendant seize mois et disparaître enfin tout à fait.

» Je ne doute pas que des êtres d'une intelligence supérieure à la nôtre président aux révolutions des astres sous la direction de l'Être suprême. L'homme habite la terre depuis fort peu de temps, et la preuve, c'est que tous les arts, la navigation, la peinture, l'aiguille aimantée, sont des inventions qui ne remontent pas au delà des temps historiques. Il n'en serait pas de même si la terre était éternelle. Sa surface conserverait en outre des traces de destruction différentes de celles qu'on peut attribuer à l'action des eaux. »

Conduit lui ayant demandé comment la terre pourrait se repeupler si jamais elle subissait le sort dont elle était menacée par la comète de 1680. « Cela ne pourrait arriver, répondit-il, que par l'intervention du Créateur. » Il pensait que toutes les planètes étaient composées, comme la terre, de terre, d'eau, de pierres, etc., mais dans des proportions va-

riées. Conduit ayant voulu savoir pourquoi il n'avait pas fait connaître ses idées en les présentant comme des conjectures plus ou moins probables, puisque lui-même avait reconnu la justesse de celles de Képler : « Je n'attache aucune importance aux conjectures, » répondit Newton. Conduit insista et lui rappela les quatre retours de la comète de 1680; savoir, la première du temps de Jules César, la seconde sous l'empereur Justinien, la troisième en 1106, la quatrième en 1680, et lui fit observer qu'il avait dit lui-même dans ses *Principes*, en parlant de cette comète : « *Incidet in corpus solis* : Elle tombera sur la masse du soleil; » et dans le paragraphe suivant : « *Stella fixa referi possunt* : Les étoiles fixes peuvent être régénérées. » Phrases qui expriment précisément l'opinion qu'il venait d'énoncer; savoir, que la comète finirait par se précipiter dans le soleil, et qu'il pouvait bien affirmer du soleil ce qu'il avait dit des étoiles. « C'est que, répondit-il, cela nous touche de plus près, et ce que j'en ai dit suffit pour faire connaître mon opinion. »

Le cardinal Mazarin a rendu sans doute de grands services à la France, mais il se les payait un peu trop généreusement de ses propres mains. Il avait été sciemment le complice de toutes les rapines et de toutes les dilapidations financières qui provoquèrent à la fin le procès et la condamnation de Fouquet. Le duc de Mazarin, héritier des grands biens du cardinal, ne niait point leur origine illégitime : « Je suis bien aise, disait-il, qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le cardinal. Je les crois tous mal acquis; et du moins, quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre, et ma conscience est en repos. »

L'ESPRIT DE CONDUITE.

L'homme qui est pénétré de la sublimité de son origine se propose le bien en vue de l'éternité qui suivra cette vie; il regarde ensuite en lui et autour de lui pour reconnaître la voie qu'il devra choisir afin d'arriver plus sûrement à ce but; à mesure qu'il avance, il signale et marque de proche en proche les points où il devra passer. C'est là ce qu'on doit appeler l'esprit de conduite.

LA BEAUME.

LE PALAIS PALAGONIA.

Ce palais, construit à peu de distance de Palerme, fait partie d'une villa charmante, la Bagaria. C'est une rareté monstrueuse, et, pour ainsi dire, une offense au goût public. M. de Marcellus, qui l'a visité en 1840, en parle avec ce juste mépris :

« Nul voyageur n'a encore eu le courage de passer le palais Palagonia sans le voir; mais nul, après l'avoir vu, ne l'a quitté sans le maudire. C'est un amas confus de créations fiévreuses, rarement burlesques, presque toujours dégoûtantes. Le palais, ses glaces aux plafonds, ses portraits en costumes de tous les temps, sa chapelle, ses fauteuils hérissés d'invisibles épingles, n'offensent pas moins les yeux que ses polichinelles, ses mendiants, ses nains, ses dieux en giberne, ses déesses en perruque, qui se mêlent aux éléphants, aux crapauds, aux lyènes et aux colimaçons entés sur des corps à peu près humains. »

Le voyageur cite l'épigramme suivante, où Meli, célèbre poète sicilien, flétrit énergiquement les inspirations absurdes de Palagonia :

« Jupiter regarda du haut de son immense palais la belle villa de la Bagaria, où l'art pétrifie, multiplie et éternise les conceptions les plus avortées de l'imagination la plus bizarre. « Maintenant, dit-il, je comprends mon insuffisance; et ce pendant j'ai créé des monstres tant que j'en ai pu rêver; »

» mais là où ma puissance s'est arrêtée, celle de Palagonia a
» commencé. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Voy. p. 43.

RÈGNES DE LOUIS XI ET DE CHARLES VIII.

Suite du costume civil. Femmes. — Nous avons étudié le costume des hommes sous Louis XI et Charles VIII; il nous reste à parler de celui des femmes.

De ce que Louis XI avait passé en Flandre les dernières années de la vie de son père, de ce que les seigneurs flamands tinrent à honneur de le ramener dans son héritage à grand triomphe, traînant après eux toute leur maisonnée, domestiques, femmes, enfants, et jusqu'à leur vaisselle, l'entrée du nouveau roi à Reims et à Paris fut comme une exhibition des produits de l'industrie belge. Les modes firent surtout merveilles, et celles des dames encore plus que celles des hommes, parce qu'elles s'éloignaient davantage du goût français. La duchesse de Bourgogne, Portugaise de naissance, y avait introduit les façons de son pays. Les queues des robes supprimées, les manches larges comme des sacs et assujetties aux poignets, les manteaux en forme de capes à collet montant, la ceinture remise à la taille au lieu d'être portée sous les seins, les taillades, déchiquetures et guipures multipliées à profusion, telles étaient les nouveautés qui allumèrent la convoitise des dames françaises. Vais nous avons vu que Louis XI n'était pas homme à encourager, sous quelque forme que ce fût, l'invasion étrangère. Loin de pousser à l'imitation flamande, il l'interdit dans sa maison. Cela fit que les femmes de la cour continuèrent de porter l'habit du temps de Charles VII, tandis que de simples bourgeoises se mirent à la mode de Bruges et de Gand.

Dire que le costume féminin du temps de Charles VII se maintint sous Louis XI, ce n'est pas exclure toute idée de modification introduite dans ce costume. Il changea, mais sans déroger à son principe. Ainsi, par exemple, la robe traînante, au lieu d'être garnie de fourrure par le bas, le fut plus généralement d'un large velours; le collet renversé ou rebrassé, qui n'avait procuré d'abord qu'une échancrure du corsage sur la poitrine, en procura une seconde dans le dos; la ceinture de velours acquit la largeur de deux travers de main, devenant par le fait un véritable corset; le chapeau hennin ou se fendit de devant en arrière comme une mitre d'évêque, ou s'allongea en pointe comme un cône entier, de cône tronqué qu'il était. Le couvre-chef devint un long voile qui pendait de l'extrémité du hennin jusque sur les talons, et pour cette cause se ramenait en marchant sur l'avant-bras; en outre, on ajusta sur le devant de la coiffure une passe en linon empesé, qui formait comme une visière sur le front. Pour la chaussure, on continua de porter des souliers pointus montés sur des galoches.

Les traits satiriques contre la toilette des dames n'abondent pas moins sous le règne de Louis XI qu'aux époques antérieures. Prédicateurs, moralistes et poètes tonnent ou s'égayent à propos des innovations les plus innocentes. « La tête, s'écrie un cordelier, la tête qui souloit être cor-
» nue, maintenant est mitrée en ces parties de France. Et
» sont ces mitres en manière de cheminée; et grand abus
» est que tant plus belles et jeunes elles sont, plus hautes
» cheminées elles ont. C'est grand folie d'ainsi lever et haus-
» ser le signe de son orgueil. Je vois autre mal à ce grand
» étendard qu'elles portent, ce grand couvre-chef délié qui
» leur pend jusqu'en bas par derrière: c'est signe que le
» diable a gagné le château contre Dieu. Quand les gens
» d'armes gagnent une place, ils mettent leur étendard au-
» dessus. »

Voici d'autres critiques du même auteur, dont on com-

prendra mieux l'à-propos: « Par détestable vanité, elles font
» faire leurs robes si basses à la poitrine et si ouvertes sur les
» épaules, qu'on voit bien avant dans leur dos; et si étroites
» par le faux du corps qu'à peine peuvent-elles dedans res-
» pirer; et souventes fois grand' douleur y souffrent pour
» faire le geut corps menu. Et quant aux pieds, elles font
» faire les souliers si étroits qu'à peine peuvent-elles endu-
» rer, et ont souvent les pieds contrefaits, malades et pleins
» de cors. »

Coquillart fait un autre reproche aux souliers:

Nos mignonnes sont si très-hautes
Que, pour sembler grandes et belles,
Elles portent pantoufles hautes
Bien à vingt et quatre semelles.

Et sur la passe de linon ajoutée au chapeau, ce malicieux Champeinois trouve encore à redire:

Quelqu'une qui a front ridé
Porte devant une custode,
Et puis on dit qu'elle a enidé
Trouver une nouvelle mode.

Il y a une circonstance de la vie, peu notée de nos jours, où les merveilleuses de la fin du quinzième siècle étalaient surtout leur coquetterie: c'était le temps de la *gésine*, c'est-à-dire la suite des couches. Pendant un mois ou six semaines, l'accouchée se tenait en exposition sur son lit, parée d'un négligé dans lequel elle trouvait moyen de faire entrer tous ses bijoux. Comme l'usage de la société ne comportait pas que la mère allaitât son enfant, du matin au soir elle pouvait se livrer aux visites. Toutes les parentes, toutes les amies, toutes les connaissances et les commères raccolées par les connaissances, venaient tour à tour s'asseoir dans la ruelle et mettre en train ces propos qui ont jadis rendu les *caquets de l'accouchée* une chose proverbiale. La maîtresse avait charge de ne pas laisser tomber la conversation; elle ne s'interrompait que pour prendre des bouillons ou affecter des moments de langueur qui faisaient voir de plus près ses bijoux aux visiteuses empressées de la secourir. Pour qu'on ne croie pas que nous exagérons, nous laisserons parler un contemporain: « L'accouchée est dans son lit plus parée qu'une
» épousée, coiffée à la coquarde, tant que diriez que c'est la
» tête d'une marotte ou d'une idole. Au regard des brasseroles
» (sorte de camisole à manches courtes), elles sont de satin
» cramoisi ou satin de paille, satin blanc, velours, toile d'or
» ou d'argent ou autres sortes, qu'elle sait bien prendre et
» ehôisir. Elle a carcans autour du cou, bracelets d'or, et est
» plus phalérée qu'idole ni reine de cartes. »

Sous Charles VIII, une révolution complète s'opéra dans le costume féminin. Quelques-uns l'attribuent à la reine Anne, qui aurait apporté avec elle les modes de la Bretagne. Mais des monuments antérieurs à son mariage, qui n'eut lieu qu'en 1491, montrent les dames déjà parées de plusieurs pièces du nouvel habillement.

Dans un petit poème intitulé *le Parement et triomphe des dames d'honneur*, le célèbre Olivier de La Marche nous a laissé l'énumération de toutes les pièces dont se composait ce costume. Nous nous y arrêterons comme à la meilleure source de renseignement où il soit possible de s'instruire.

L'auteur commence par se demander quel présent il fera à celle qui occupe ses pensées:

Peintre ne suis pour sa beauté pourtraire;
Mais je conclus un habit lui parfaire
Tout vertueux afin que j'en réponde,
Pour la parer devant Dieu et le monde.

Partant de cette idée, il donne à sa dame les pantoufles d'humilité, les souliers de bonne diligence, les chausses de persévérance, le jarretier de ferme propos, la chemise d'honnêteté, le corset ou la cotte de chasteté, la pièce de bonne

pensée, le cordon ou lacet de loyauté, le demi ceint de magnanimité, l'épinglier de patience, la bourse de libéralité, le couteau de justice, la gorgerette de sobriété, la bague de foi, la robe de beau maintien, la ceinture de dévotion, la ceinture de honte de méfaire, les patenôtres de dévotion, la coiffe de honte de méfaire, les templettes de prudence, le chapeçon de bonne espérance, les paillettes de richesse de cœur, le signet et les anneaux de noblesse, le miroir d'entendement par la mort.

Ce qu'Olivier de La Marche appelle *pantoufles*, était une paire de mules très-légères en velours ou en satin, et arrondies du bout, suivant la forme du pied.

Les *souliers*, espèce de claques à hautes semelles, se mettaient par-dessus les pantoufles.

Les *chausses* sont les bas, qui, à cette époque, se faisaient encore de plusieurs pièces d'étoffe assemblées par la couture.

Jarretier n'a pas besoin d'explication.

La *chemise*, objet d'un usage général à la fin du quinzième siècle, était en fine toile, à manches longues, étroites et plissées jusqu'au poignet.

La *cotte*, ou robe de dessous, était fendue en pointe par-devant, depuis l'encolure jusqu'au milieu du corps. Elle dessinait les contours jusqu'aux hanches, et de là descendait au bas de la jambe en formant une jupe assez ample. Lors-



Réception d'une grande dame et de sa suite à la cour de Charles le Téméraire. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

qu'elle devait être portée avec une robe de dessus, à manches courtes, les siennes étaient très-étoffées et taillées en forme d'entonnoir. On les faisait étroites, sans cependant les ajuster au bras, lorsque la cotte était pour mettre avec une robe de dessus à manches larges.

Par *corsset*, il faut entendre un corsage d'une étoffe forte comme le drap ou le velours, dont la coupe était la même que celle du corsage de la cotte. On montait dessus des manches et une jupe de soie, de manière à en former une véritable robe de dessous.

La *pièce* était un carré d'étoffe richement brodé d'or et de soie, qui se posait comme un plastron sur la poitrine pour la couvrir à l'endroit où s'échancrait le corsage de la cotte.

Le *cordon* ou *lacet* était passé dans des œillets percés sur les ourlets de l'échancrure de la cotte. Il servait à maintenir la pièce sur la poitrine.

Le *demi-ceint*, petite écharpe de soie, se posait toute roulée autour de la taille, et se nouait en rosette par-devant.

L'*épinglier* ou *pelote*, la *bourse* en forme d'escarcelle, le *couteau*, étaient suspendus par des rubans ou des chaînes après le demi-ceint.

La *gorgerette*, col de linon plissé ou uni, montait par-dessous la pièce jusqu'à la hauteur des clavicules.

La *bague* n'est pas, comme on pourrait le croire, un an-

neau à mettre au doigt. Bague signifia d'abord un coffret, puis les objets de bijouterie qu'on mettait dans des coffrets. Ici son acception probable est celle de collier.

La *robe* par excellence, ou robe de dessus, était à corsage plat et ajusté, taillée carrément à l'encolure et fortement décolletée, de manière à laisser voir la gorgerette, la pièce et les épaulettes de la cotte ou du corsset. Elle avait des manches courtes comme une brassière, ou bien des manches longues d'une ouverture extrêmement large par le bas. La jupe, fort étoffée, traînait par-devant et par derrière, ce qui était cause qu'il fallait la tenir retroussée en marchant.

La *ceinture* consistait en un large ruban posé à plat sur les hanches, et se nouant d'angle sur le ventre où elle formait une rosette avec deux longs bouts pendants.

Les *patenôtres*, chapelet d'or ou d'argent, de perles ou de tout autre travail précieux, s'attachaient au nœud de la ceinture et pendaient sur le devant de la robe.

Nous ne saurions dire si le *peigne* est mentionné par Olivier de La Marche comme pièce intégrante de la toilette, ou comme un objet que les dames portaient sur elles.

La *coiffe* était un petit béguin ou calot, qui se posait par-dessus les cheveux. Il était muni par-devant d'une garniture étroite en passementerie ou guipure chargée de perles. Cette garniture, qui descendait jusqu'au bas des joues, des deux

côtés du visage, est ce que notre auteur appelle les *templettes*.

Le *chaperon*, voilette carrée en drap ou en velours, s'attachait sur la coiffe avec des épingles. On lui faisait faire un retroussis par-devant pour dégager le front et les templettes. Il tombait droit par derrière et sur les côtés.

Nous ignorons la destination et la forme des *paillettes*. Le *signet* ou cachet était monté en bague et se portait au doigt avec d'autres bagues ou *anneaux*. Enfin le *miroir* était un objet de poche.

Nos gravures reproduisent assez bien les descriptions qui

viennent d'être données, tant pour l'époque de Louis XI que pour celle de Charles VIII.

La première est remarquable par le mélange des modes flamandes avec les modes françaises. Elle nous montre l'état des choses à la cour de Bourgogne vers l'an 1468. La seconde nous offre, comme figure principale, une jeune personne habillée de ces costumes de fantaisie que l'on prenait pour les bals ou pour la réception des rois à leur première entrée dans les villes. Les manches rayées de la cotte paraissent empruntées à la mode grecque du temps. Le chaperon est remplacé sur la coiffe par un petit bonnet ou turban monté



Représentation allégorique de la Musique sous la figure d'une femme du temps de Charles VIII, qui accompagne sur le tympanon un chœur de musiciens d'église et de chambre.— D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

sur un cercle d'orfèvrerie. L'ajustement du chaperon avec les templettes se voit dans la petite figure de femme placée au second plan parmi les musiciens.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245.

SEPTEMBRE.

Voy. p. 277.

Dix heures. — Michel vient de redescendre pour chercher un outil qui lui manquait. J'ai enfin réussi à lui arracher le secret de sa tristesse et de celle de Geneviève. Leur fils Robert en est seul cause !

Nou qu'il ait mal répondu à leurs soins, qu'il soit paresseux ou libertin ; mais tous deux comptaient qu'il ne les quitterait plus ! Michel avait déjà acheté l'établi sur lequel

il espérait le voir travailler. La présence du jeune homme devait renouveler et rajeunir ces deux existences. La mère comptait les jours, et le père préparait tout pour recevoir ce cher compagnon de travail ! Mais, au moment où ils allaient être ainsi payés de leurs sacrifices, Robert leur avait tout à coup annoncé qu'il venait de s'engager avec un entrepreneur de Versailles !

Toutes les remontrances et toutes les prières avaient été inutiles ; il avait mis en avant la nécessité de s'initier au mécanisme d'une grande entreprise ; la facilité de poursuivre, dans sa nouvelle position, des recherches commencées, et l'espoir de les appliquer. Enfin, lorsque sa mère, à bout de raisons, s'était mise à pleurer, il l'avait embrassée avec précipitation, et était parti pour échapper à de nouvelles prières.

Son absence durait depuis un an, et rien n'annonçait son retour. Ses parents le voyaient à peine une fois chaque mois, encore ne restait-il que quelques instants.

— J'ai été puni par où j'espérais être récompensé, me disait tout à l'heure Michel ; j'avais désiré un fils économe et

laborieux ; Dieu m'a donné un fils ambitieux et avare ! Je m'étais toujours dit qu'une fois élevé, nous l'aurions à nos côtés pour nous rappeler notre jeunesse et nous égayer le cœur ; ça devait être notre rayon de soleil. Sa mère ne pensait qu'à le marier pour avoir encore des enfants à soigner. Vous savez que les femmes ça a toujours besoin de s'occuper des autres ! Moi, je le voyais déjà travailler près de mon établi en chantant les nouveaux airs... car il a appris la musique, et c'était le plus fort de l'Orphéon ! — Une vraie réverie, monsieur ! — Dès qu'il a eu ses plumes, l'oiseau a pris sa volée, et il ne reconnaît plus ni père ni mère ! Hier, par exemple, c'était le jour où nous l'attendions ; il devait arriver pour souper avec nous ! Pas plus de Robert qu'aujourd'hui ! Il aura eu quelque dessin à finir, quelque marché à traiter, et les vieux parents, ça ne vient qu'en dernière ligne, après les praticiens et la menuiserie ! Ah ! si j'avais deviné comment tournerait la chose ! Imbécile ! qui a sacrifié pendant près de vingt ans mes goûts et mon argent pour élever un ingrat ! C'était bien la peine de me guérir de ma soif, de rompre avec les amis, et de devenir le modèle du quartier ! Le bon vivant s'est fait père-dindon ! — Ah ! si j'étais à recommencer ! Non, non, voyez-vous, les femmes et les enfants, c'est notre perte. Ils vous amollissent le cœur ; ils vous amènent à vivre d'espérance, de dévouement ; vous passez un quart de votre existence à faire pousser un grain de blé qui doit vous tenir lieu de tout dans vos vieux jours, et quand l'heure de la moisson vient, bonsoir, il n'y a rien dans l'épi !

En parlant ainsi, Michel avait la voix rauque, l'œil ardent et les lèvres tremblantes. J'ai voulu lui répondre, mais je n'ai trouvé que des consolations banales : je me suis tu. Le menuisier a prétendu qu'il lui manquait un outil et m'a quitté.

Pauvre père ! ah ! je connais ces moments de tentations où, mal récompensé de la vertu, on regrette d'y avoir obéi ! Qui n'a eu de ces défaillances aux heures d'épreuve, et qui n'a jeté, au moins une fois, le funeste cri de Brutus ?

Mais si *la vertu n'est qu'un mot*, qu'y a-t-il donc de réel et de sérieux dans la vie ? — Ah ! je ne veux point croire à la vanité du bien ! S'il ne donne pas les joies que nous avions espérées, il doit en apporter d'autres. Tout, dans le monde, a sa logique et son résultat ; la vertu ne peut échapper seule à la loi commune. Si elle devait être dommageable à qui l'exerce, l'expérience en aurait fait justice, et l'expérience l'a, au contraire, rendue plus générale et plus sainte. Nous ne l'accusons d'être une débitrice infidèle que parce que nous lui demandons un paiement immédiat et qui puisse frapper nos sens. La vie est toujours, pour nous, un conte de fées où chaque bonne action doit être récompensée par une merveille. Nous n'acceptons en paiement ni le repos de la conscience, ni le contentement de nous-même, ni la bonne renommée parmi les hommes, trésors plus précieux qu'aucun autre, mais dont on ne sent le prix qu'après les avoir perdus !

Michel est de retour et s'est remis au travail. Son fils n'est point encore arrivé.

En me racontant ses espérances et ses douloureux déappointements, son esprit s'est exalté ; il reprend sans cesse le même sujet et ajoute quelque chose à ses griefs. Il vient de me compléter ses confidences en me parlant d'un fonds de menuiserie qu'il avait espéré acquérir et exploiter avec l'aide de Robert. Le maître actuel s'y était enrichi ; après trente années d'activité, il songeait à se retirer dans un de ces cottages fleuris de la banlieue, retraites ordinaires du travailleur économe que le hasard a servi. A la vérité, les deux mille francs qui devaient être payés comptant manquaient à Michel ; mais peut-être eût-il décidé maître Benoit à attendre la présence de Robert, dont l'habileté connue eût été pour lui une garantie. Le jeune homme ne pouvait manquer de faire prospérer un atelier ; car, outre la science et l'adresse, il avait l'imagination qui découvre ou perfectionne. Son père avait surpris dans ses dessins une nouvelle coupe d'escalier qui le préoccupait depuis longtemps, et le soup-

connait même de n'avoir traité avec l'entrepreneur de Versailles que pour arriver à l'exécuter. Le jeune garçon était tourmenté par ce génie de l'invention qui s'empare de la vie tout entière, et, livré aux calculs de l'intelligence, il n'avait point le loisir d'écouter son cœur.

Michel me raconte tout cela avec un mélange de fierté et de dépit. On sent qu'il tire orgueil du fils qu'il accuse, et que cet orgueil même le rend plus sensible à son abandon.

Six heures du soir. Je viens de finir une heureuse journée. Que d'événements en quelques heures et quel changement pour Geneviève et Michel.

Celui-ci achevait de poser les étagères en me parlant de son fils, tandis que je mettais le couvert pour mon déjeuner.

Tout à coup, des pas pressés ont retenti dans le corridor, la porte s'est ouverte, et Geneviève a paru avec Robert.

Le menuisier a fait un mouvement de joyeuse surprise, mais qu'il a réprimé aussitôt, comme s'il eût voulu garder l'apparence du ressentiment.

Le jeune homme n'a point paru s'en apercevoir ; il a couru l'embrasser avec une expansion qui m'a surpris. Geneviève, la figure rayonnante, semblait vouloir parler et se retenir avec peine.

J'ai souhaité la bienvenue à Robert, qui m'a salué d'un air d'aisance posée.

— Je t'attendais hier, a dit Michel un peu sèchement.

— Pardon, père, a répondu le jeune ouvrier ; mais j'avais affaire à Saint-Germain. Je n'ai pu rentrer que très-tard, et le bourgeois m'a retenu.

Le menuisier a regardé son fils de côté et a repris son marteau.

— C'est juste ! a-t-il marmuré d'un ton boudeur ; quand on est chez les autres, faut faire leurs volontés ; aussi il y en a qui aiment mieux manger du pain noir avec leur couteau, que des perdrix avec la fourchette d'un maître.

— Et je suis de ceux-là, mon père, a répliqué Robert gaïement ; mais, comme dit le proverbe, pour *manger les pois faut les écosser*. J'avais besoin de travailler d'abord dans un grand atelier...

— Pour ton système d'escalier ! a interrompu Michel ironiquement.

— Il faut dire maintenant le système de M. Raymond, mon père, a répliqué Robert en souriant.

— Pourquoi cela ?

— Parce que je lui ai vendu l'invention.

Le menuisier, qui rabotait une planche, s'est retourné vivement.

— Vendu ! s'est-il écrié l'œil étincelant.

— Par la raison que je n'étais pas assez riche pour la donner.

Michel a rejeté la planche et l'outil.

— Voilà qui lui manquait ! a-t-il repris avec colère ; son bon génie lui envoie une idée qui pouvait faire parler de lui, et il la vend à un richard qui s'en fera honneur.

— Eh bien ! quel mal y a-t-il ? a demandé Geneviève.

— Silence ! s'est écrié le menuisier avec emportement ; tu ne comprends rien à cela, toi ; tu es une femme ; mais lui, lui, il sait bien qu'un véritable ouvrier ne cède pas son invention pour de l'argent qu'un soldat ne céderait pas sa croix. C'est sa gloire aussi ; faut qu'il la garde pour s'en faire honneur ! Ah ! tonnerre ! si j'avais jamais fait une découverte, plutôt que de la mettre à l'encan, j'aurais vendu un de mes yeux ! Une invention pour un ouvrier qui a de ça, vois-tu, c'est comme un enfant ! il la soigne, l'élève, il lui fait faire son chemin dans le monde, et il n'y a que les sans-cœurs qui en font marché.

Robert a rougi légèrement.

— Vous penserez autrement, mon père, a-t-il dit, quand vous saurez pourquoi j'ai vendu mon système.

— Oui, et tu le remerieras, a ajouté Geneviève, qui ne pouvait plus se taire.

— Jamais, a répondu Michel.

— Mais, malheureux, s'est-elle écrié, il ne l'a vendu que pour nous !

Le menuisier a regardé sa femme et son fils d'un air stupéfait. Il a fallu en venir aux explications.

Celui-ci a raconté comment il était entré en pourparlers avec maître Benoist qui, pour céder son établissement, avait absolument exigé moitié des deux mille francs comptant. C'était dans l'espoir de se les procurer qu'il était entré chez le maître entrepreneur de Versailles ; il avait pu y expérimentement son invention et trouver, par suite de la réussite, un acheteur. Grâce à l'argent reçu, il venait de conclure avec Benoist, et il apportait à son père la clef du nouveau chantier.

Cette explication du jeune ouvrier avait été donnée avec tant de modestie et de simplicité, que j'en ai été tout ému. Geneviève pleurait, Michel s'est jeté dans les bras de son fils, et dans ce long embrassement, il a semblé lui demander pardon de l'avoir accusé !

Tout s'explique maintenant à la gloire de Robert. L'éloignement que ses parents avaient pris pour de l'indifférence n'était que du dévouement ; il n'avait obéi ni à l'ambition, ni à l'avarice, ni même à cette passion plus noble d'un génie inventeur ; sa seule inspiration et son seul but avaient été le bonheur de Geneviève et de Michel. Le jour de la reconnaissance était venu pour lui, et il leur rendait sacrifice pour sacrifice !

Après les exclamations de joie et les explications, tous trois ont voulu me quitter ; mais la table était dressée ; j'ai ajouté trois couverts et je les ai retenus à déjeuner.

Le repas s'est prolongé ; la chère y était médiocrement succulente ; mais les épanchements du cœur l'ont rendue délicieuse. Jamais je n'avais mieux compris l'ineffable attrait de la famille. Quelle douceur dans ces joies toujours partagées, dans cette communauté d'intérêts qui confond les sensations, dans cette association d'existences qui de plusieurs êtres forme un seul être ! Qu'est-ce que l'homme sans ces affections du foyer qui, comme autant de racines, le fixent solidement à la terre et lui permettent d'aspirer tous les sucs de la vie ? Force, bonheur, tout ne vient-il point de là ? Sans la famille, où l'homme apprendrait-il à aimer, à s'associer, à se dévouer ? Société en petit, n'est-ce point elle qui nous enseigne à vivre dans la grande ? Telle est la sainteté du foyer que, pour exprimer nos rapports avec Dieu, nous avons dû emprunter les mots inventés pour la famille. Les hommes se sont nommés eux-mêmes les *filis du Père* suprême !

Ah ! conservons-les, ces chaînes de l'intimité domestique ; ne déliions pas la gerbe humaine pour livrer ses épis à tous les caprices du hasard et du vent ; mais élargissons plutôt cette sainte loi, transportons les habitudes de la famille au dehors, et réalisons, s'il se peut, le vœu de l'apôtre des gentils, quand il criait aux nouveaux enfants du Christ : *Soyez tous ensemble comme si vous étiez un seul !*

L'HOMME QUI SAIT LIRE ET ÉCRIRE.

Quand les premiers hommes erraient encore sur la terre, forcés de conduire leurs troupeaux là où s'étendaient les plus riches pâturages, un des fils de Japhet s'était endormi dans la solitude, près de ses brebis. Or, il fit un rêve, que voici.

Il lui sembla qu'il se trouvait sur une haute montagne, d'où il apercevait au loin les tentes de sa tribu et celles de beaucoup d'autres tribus amies. A cette vue, son cœur bondit de joie, il tendit les bras vers les tentes et éleva la voix pour appeler ses parents et ses sœurs ; mais la distance ne lui permettait ni d'entendre, ni d'être entendu. Il s'adressa en vain aux nuages pour le transporter jusqu'à ses frères, aux oiseaux pour lui prêter leurs ailes, aux vents pour transmettre ses paroles ; le vent, les oiseaux et les nuages passèrent sans l'écouter !

Les yeux du pasteur se remplirent de larmes, il cria au Dieu de ses pères :

— Être tout-puissant ! affranchis-moi de l'espace et du temps ! fais que, dans ma solitude, je puisse parler aux autres hommes, entendre ce qu'ils pensent maintenant et ce qu'ils ont pensé autrefois.

Alors un ange descendit, et, lui remettant une tablette sur laquelle étaient tracés quelques signes, il lui dit :

— Apprends d'abord à reconnaître ces caractères, puis à les imiter, et ton souhait sera accompli.

C'était l'alphabet que Dieu donnait au genre humain, et, avec lui les deux arts les plus utiles à ses progrès et à son bonheur : la lecture et l'écriture !

Grâce à eux, en effet, qu'importent l'éloignement et la solitude ?

L'homme qui sait lire cause avec les absents ; il reçoit leurs confidences, il entend leurs assurances d'affection, il sait ce qu'ils font, ce qu'ils pensent, ce qu'ils désirent. Le papier qu'il reçoit couvert de signes qu'ils ont tracés est pareil à ces talismans qui pouvaient, dit-on, évoquer les amis éloignés, les montrer à nos yeux dans leurs sentiments et leurs occupations. Sans la lecture, les absents seraient comme des morts, car on cesserait de savoir où ils sont, ce dont ils s'occupent, s'ils se souviennent encore et si nous continuons à leur être chers. Otez ces entretiens écrits qui ravivent la mémoire et raniment le cœur, et la plupart des liens seraient rompus par l'éloignement.

L'homme qui sait lire est en communication non-seulement avec ses amis, mais avec l'univers. La terre ne finit point pour lui à l'étroit espace que peut embrasser son regard ; il participe à la vie commune ; il n'y a plus d'étrangers à ses yeux, car il sait l'histoire de toutes les nations ; plus de contrées inconnues, car les livres lui ont montré le monde entier comme dans un miroir.

L'homme qui sait lire converse même avec les morts ; penché sur les écrits auxquels ils ont confié leurs pensées, il semble que les paroles des grands hommes s'élèvent des pages muettes à son esprit ; il reçoit les leçons de tous ces génies semés sur la route du temps, comme les étoiles sur la route de notre globe ; il profite de leur expérience, il ajoute leurs réflexions à ses réflexions, il devient le légataire universel de l'héritage de sagesse laissé par les siècles qui l'ont précédé.

L'homme qui sait lire peut tout apprendre ; l'enseignement lui arrive directement sans passer par la bouche du maître ; les livres sont pour lui des écoles toujours ouvertes qui le suivent jusqu'au milieu de la solitude, et qu'aucune volonté ne peut fermer.

L'homme qui sait lire ne connaît pas l'ennui ; il a à sa disposition tout ce qui peut éveiller la curiosité, intéresser l'esprit, émouvoir l'imagination. Veut-il voyager au loin, entendre le récit des désastres ou des triomphes de son pays, écouter les inspirations des poètes, assister aux merveilleuses découvertes des savants, suivre les aventures romanesques de quelque héros imaginaire, la lecture, comme une fée complaisante, l'emporte où il veut aller ! souverain tout-puissant, sa cour est formée des plus grands génies que la terre ait vus naître, et qui, esclaves de son plaisir, se taisent ou élèvent la voix selon sa fantaisie.

L'homme qui sait lire enfin semble multiplier ses facultés et agrandir sa nature. Il est mille fonctions qui ne peuvent être confiées qu'à lui seul ; aux yeux de la société, il a un sens de plus que l'ignorant ; il appartient, pour ainsi dire, à un rang plus élevé dans l'ordre des êtres.

Mais la lecture n'est que la moitié de la science indispensable ; elle commence l'homme social ; l'écriture le complète.

L'homme qui ne sait point écrire lit les pensées des autres, mais il ne peut faire lire ses propres pensées ; il entend sans avoir la faculté de répondre ; il a reçu l'ouïe, il lui manque la parole ! ses relations avec les absents se bornent à un

éternel monologue dont il est l'auditeur muet; aucun moyen de faire à son tour ses confidences, d'adresser une question, ni de dire ce qu'il veut!

L'homme qui ne sait pas écrire se défie en vain des infidélités de sa mémoire; il ne peut fixer par une note invariable le souvenir présent; tout se détruit successivement derrière lui, les dates, les noms, les circonstances, parce qu'il n'a pu rien rattacher à des signes précis; son cerveau ressemble à ces peaux préparées sur lesquelles on écrit pour un instant une phrase ou un chiffre fugitifs; chaque jour y efface le fait de la veille.

L'homme qui ne sait pas écrire ne peut expliquer à un absent l'affaire dont dépend sa fortune et son honneur; il voudrait en vain faire parvenir à ceux qui gouvernent sa réclamation ou sa plainte; obligé d'emprunter la main d'un autre homme, il se trouve frappé d'une sorte d'enfance éternelle; c'est un mineur qui ne peut se produire qu'avec le secours d'une tutelle.

L'homme qui ne sait pas écrire ignore l'art de mettre en ordre ses pensées et de les exprimer avec brièveté. Accoutumé à la diffusion de la parole improvisée, il n'a jamais pu refaire ses phrases, discuter ses expressions, déplacer ses arguments, étudier enfin cette science du langage qui apprend à tout dire sous la meilleure forme et avec le moins de mots.

Mais l'homme qui sait lire et écrire est comme l'oiseau qui a senti pousser ses deux ailes; le monde lui est ouvert! il a obtenu cette victoire sur l'espace et le temps que le pasteur demandait à Dieu dans son rêve. Maintenant tout dépend du bon emploi qu'il fera de ses puissants instruments! Dès le Paradis terrestre, l'arbre de la science était en même temps l'arbre du bien et du mal. Quiconque saura lire et écrire pourra, certes, faillir, mais, du moins, ce ne sera point sans le savoir; sa faute ne viendra pas de l'ignorance, mais du choix, et il pourra en être légitimement responsable devant les hommes comme il l'est devant Dieu.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

Voy. p. 255.

MUSÉE DE NANCY.

C'est au Musée de Nancy que l'on voit aujourd'hui le tableau attribué à Léonard de Vinci, dont nous donnons ici la gravure d'après un dessin de notre ami Grandville. Ce genre sérieux n'était pas celui de l'habile satiriste; il aimait cependant à s'y essayer, et il nous avait rapporté ce croquis de son dernier voyage à Nancy, sa ville natale.

Ce précieux tableau faisait partie du cabinet du roi avant la révolution de 1792. Le catalogue raisonné des tableaux des rois de France, par Lépicié, le désignait ainsi: « Le Sauveur » du monde tenant un globe d'une main, et de l'autre don- » nant sa bénédiction. Son vêtement est une draperie bleue » par-dessus une robe rouge. Il a été gravé à l'eau-forte par » Vincelas Hollar en 1650. » Le tableau de Léonard fut compris dans le premier envoi fait vers l'an xi au Musée départemental de la Meuse, lors du partage qui fut fait entre les grandes villes de province du magnifique superflu du Musée central. Celui de Nancy fut l'un des mieux traités dans ces largesses. Il eut des Bassan, des André del Sarto, des Porbus, provenant de l'ancienne collection de la couronne; des Rubens et des Crayer, provenant de Belgique; des Baroche de Modène, des Champaigne et des Pietre de Cortone, provenant de l'hôtel de Toulouse, et d'excellents tableaux de notre école, extraits, par la révolution, des églises de Paris et des maisons d'émigrés. De son côté, la ville de Nancy avait chargé un peintre, M. Joseph Laurent, et un sculpteur, M. Labroise, de réunir dans l'ancien couvent de la Visitation les œuvres qui, avant la révolution, décoraient ses églises

et ses monuments publics. Cette collection, après avoir passé par le bâtiment de l'université, fut installée définitivement dans les salons de l'hôtel-de-ville où elle se trouve aujourd'hui. La protection de l'impératrice Joséphine fut favorable, dès son origine, au Musée de Nancy, qui depuis n'a pas été oublié par le gouvernement. Aussi les tableaux des artistes modernes n'y cèdent-ils pas aux anciens. C'est pour ce Musée que fut commandé, en 1829, par Charles X, à Eugène Delacroix, le tableau de la mort de Charles le Téméraire. On y remarque la Vue de Dieppe, d'Eugène Isabey, et deux œuvres de son père, qui lui-même est né à Nancy; mais, en général, le grand reproche que je ferai à ce brillant Musée, c'est de n'avoir pas été assez friand des œuvres des artistes lorrains. L'on y voit bien un paysage du grand Claude Lorraine, et aussi quelques tableaux de Jean Girardet et de Claudot, et un portrait de Charles IV, par Deruet, peintre de fêtes et cérémonies, dont nous avons parlé à propos du Musée d'Orléans. Mais où donc les curieux iront-ils chercher, si ce n'est à Nancy, quelques morceaux de cette charmante pléiade d'artistes qui illustra la cour des ducs de Lorraine, de ces frères d'école et de talent du célèbre Callot: Claude et Israël Henriet, Jacques Bellange, Jean Leclerc, Claude Spierre, et plus tard Charles et Provençal, sans parler des sculpteurs lorrains qui furent plus nombreux et plus habiles peut-être encore que les peintres? Le Musée de Nancy devrait être le sanctuaire des artistes lorrains, et l'histoire de l'art en Lorraine mériterait tout un volume.



Musée de Nancy. — Le Sauveur du monde, attribué à Léonard de Vinci. — Haut., 46 centimètres; larg., 39 centim. — D'après un dessin de Grandville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES ACTEURS IMPROVISÉS.



CHASSEVENT.

D'après un dessin de Fragonard, conservé dans la collection de M. Walferdin.

La sœur aînée a dressé les deux chiens sur le banc de pierre ; l'un d'eux, enveloppé dans le châle rouge qu'elle vient de quitter et coiffé de ses deux larges oreilles, a l'air de M. le conseiller dans sa perruque d'apparat et dans sa robe des grandes audiences ; l'autre, un large chapeau sur l'oreille, la tête en arrière et la patte droite à hauteur des hanches, ressemble au chevalier quand il a sa coiffure espagnole et la main sur la garde de son épée.

Tout l'auditoire, qui a saisi les deux ressemblances, applaudit à la maligne jeune fille qui fait parler successivement chacun de ses acteurs improvisés.

— Respect à la justice, messieurs ! s'écrie-t-elle pour le conseiller ; c'est moi qui décide de la fortune, de l'honneur, du repos des familles ! Nul ne peut me contester la capacité nécessaire pour cela, je l'ai achetée vingt mille livres ! Seulement, comme je dois encore une partie de ma charge, n'oubliez pas de voir mon secrétaire quand vous voudrez gagner votre procès. A cette condition, vous trouverez toujours en moi un magistrat irréprochable, c'est-à-dire qui dort parfois à l'audience, mais qui ne rit jamais.

Puis, se tournant vers l'épagnoul de manchon, transformé en officier, elle reprend, en imitant la voix du chevalier :

— Palsambleu ! mesdemoiselles, vous voyez en moi le cavalier le plus occupé du royaume. Ce matin j'étais témoin du marquis et du comte, qui ont tiré l'épée pour la prééminence entre Gluck et Piccini, qu'ils ne connaissent ni l'un ni l'autre ; de là je me suis rendu à une partie de *biribi*, où j'ai perdu cinquante louis ; puis à la toilette de la vicomtesse pour lui lire la dernière épître de La Harpe. En vous quittant, je dois assister à une séance de mesmérisme, et à une expérience sur la transmutation du sang. Je dîne ensuite avec Franklin, et j'entends ce soir, chez le duc, la dernière pièce

de Caron Beaumarchais ! C'est une existence affreusement fatigante ; mais, que voulez-vous ? les gens bien nés doivent se sacrifier au plaisir de la société !

Tout l'auditoire éclate de rire en s'écriant :

— C'est cela ! c'est cela !

Et les deux chiens, qui ne comprennent rien à la gaieté des spectateurs, prennent un air grave qui les rend encore plus plaisants.

Car ce qui amuse dans cette mascarade, c'est justement le contraste de la réalité et du costume ; c'est la toge judiciaire sous laquelle passe une queue en éventail et le chapeau cavalier cachant, à demi, un museau velu. Nous trouvons là une parodie du monde.

Qui sait si les esprits satiriques n'y verraient point un symbole ! Que de gens dans la vie n'ont, comme nos deux acteurs, que l'enveloppe du rôle qu'ils remplissent ! Que de coiffures et de toges font croire à des magistrats et à des chevaliers qui n'existent pas ! Le monde est un grand carnaval qui trompe les ignorants, et où les sages seuls devinent, sous le déguisement, la queue et le museau !

Tristes vérités, direz-vous ! oui, si les lois providentielles ne corrigeaient point sans cesse les erreurs ou la méchanceté des hommes ! Derrière tous ces masques ridicules et incapables se cache une sagesse souveraine : tandis qu'ils s'agitent, Dieu nous conduit ! Ce grand drame où nous jouons tous un personnage plus ou moins brillant, plus ou moins utile, aucun de nous n'en règle à sa fantaisie les incidents ; un auteur invisible en a combiné d'avance toute la marche ; il ne nous a laissé que le droit d'improviser notre rôle, humble ou éclatant, noble ou misérable, selon le choix de notre conscience. Les hommes peuvent se distribuer sur la terre

les personnages du *scenario* humain ; mais Dieu seul a le secret du dénoûment !

LA MER.

Voy. p. 94.

§ 10. LA MER EN MOUVEMENT. — LES MARÉES.

Le phénomène des marées est l'un des plus curieux de la nature : il montre la relation qui existe entre notre globe terrestre et les autres corps planétaires sous l'influence de la loi d'attraction qui règle tous leurs mouvements : aussi n'a-t-on pu bien comprendre que depuis Newton la cause de ce mouvement alternatif qui deux fois par jour soulève les eaux sur les côtes de l'Océan par un *flux* ou mouvement ascendant régulier, et deux fois les abaisse par un mouvement inverse ou de *reflux*.

Les philosophes de l'antiquité n'en eurent aucune idée tant qu'ils ne connurent que la Méditerranée, sur laquelle les mêmes causes ne peuvent produire de marées bien sensibles, en raison de sa faible étendue par rapport à l'Océan. Plus tard, lorsque les expéditions d'Alexandre eurent conduit les Grecs jusqu'à l'embouchure de l'Indus, ils apprirent l'existence de ce phénomène sur les côtes de la mer des Indes. Ce ne fut pas sans effroi qu'ils se virent pour la première fois exposés à la fureur des vagues qui revenaient après avoir abandonné, depuis six ou huit heures, leurs vaisseaux à sec sur la plage. Aujourd'hui encore nous éprouvons la même surprise quand, habitants de l'intérieur, nous arrivons pour la première fois en présence de la mer, dans quelque petit port de nos côtes de l'ouest. Si la mer est basse en cet instant, nous voyons les petits bâtiments et les bateaux des pêcheurs assis sur la grève ou dans la vase, ou à demi couchés sur le flanc, tandis que la plage se montre à sec sur une vaste étendue ; puis, quelques heures après, nous revoions les mêmes navires flottant sur la mer qui revient couvrir ces vastes grèves pour les abandonner encore six heures plus tard.

De même que les pasteurs chaldéens et les agriculteurs égyptiens ont dû les premiers étudier et connaître l'ordre des phénomènes célestes qui seuls pouvaient leur servir de calendrier pour régler leurs travaux, de même les pêcheurs des côtes de l'Océan ont dû les premiers connaître, en partie au moins, les lois du retour périodique des marées qui devaient permettre ou empêcher leur navigation le long des côtes et leur retour au rivage. Ce retour de la marée, en effet, n'a point lieu chaque jour à la même heure ; la lune se lève chaque jour plus tard de 40 à 65 minutes environ, la marée retarde comme la lune ; et quand, 29 ou 30 jours plus tard, l'heure du lever de la lune est redevenue la même, la marée, par suite de ses retards successifs, se trouve avoir lieu également à la même heure que le mois précédent. Mais au lieu d'une seule marée en vingt-quatre heures comme il n'y a qu'un lever de la lune, c'est deux marées, deux périodes d'élévation et d'abaissement des eaux, qu'on observe, de même que la lune, à douze heures et demie environ d'intervalle, passé au méridien à notre zénith et au point opposé du ciel, au nadir. D'ailleurs l'heure de la marée est différente dans les divers ports de l'Océan où l'on voit la lune en même temps au méridien, et la marée est bien plus forte à l'époque des pleines lunes et des nouvelles lunes que pendant le reste du mois, et encore plus forte à l'époque des équinoxes, sans parler des retards accidentels provenant de l'action des vents. Pour expliquer toutes ces variations, il fallait que les lois de l'attraction fussent bien connues ; c'est en effet cette cause des phénomènes célestes qui produit aussi les marées.

L'attraction puissante des corps planétaires les uns par les autres leur eût fait prendre une forme elliptique ou al-

longée dans le sens suivant lequel elle s'exerce si, dans l'origine, et quand ils étaient encore mous ou à l'état de fusion, ils n'eussent pas été animés d'un mouvement de rotation sur eux-mêmes. Ce mouvement a donné aux corps planétaires, avant leur consolidation, la forme d'un sphéroïde aplati aux pôles et plus soulevé à l'équateur, où, pour notre globe en particulier, la surface des mers comme celle des continents se trouve ainsi plus loin du centre que vers les pôles.

Mais ce que la force attractive du soleil et de la lune ne peut opérer sur la partie consolidée du globe terrestre aujourd'hui, elle le fait pour la portion encore liquide à la surface, c'est-à-dire pour les eaux de l'Océan, qui prennent en conséquence la forme d'un ellipsoïde allongé dans le sens où s'exerce cette force. Il y a donc, par rapport à la partie solide de l'écorce terrestre, un soulèvement des eaux vis-à-vis le soleil et sur le point directement opposé, et, par suite du mouvement diurne, ce double soulèvement change de place à la surface et paraît suivre le soleil dans sa course de chaque jour, faisant ainsi une double marée solaire dans vingt-quatre heures. La lune elle-même, quoique quarante-neuf fois moins volumineuse que la terre, agit par attraction sur les eaux de la mer avec une force qui, pour être soixante-quinze fois moindre que celle qui l'a réduite au simple rôle de satellite, est encore beaucoup plus sensible que celle du soleil, si bien que la marée lunaire, produite de la même manière à douze heures et demie environ d'intervalle dans le même lieu, ou deux fois dans vingt-quatre heures quarante minutes, et faisant ainsi le tour du globe un peu plus lentement que la marée solaire, est deux ou trois fois plus forte. Ces deux marées s'ajoutant l'une à l'autre quand les deux astres passent ensemble au méridien ou dans le point opposé du ciel, c'est-à-dire dans les nouvelle et pleine lunes, c'est alors leur somme qui produit une marée plus forte. Lorsque au contraire les deux astres sont à 90° d'intervalle, c'est-à-dire dans les premier et dernier quartiers, c'est leur différence seule, ou l'excès de la marée lunaire sur la marée solaire, qu'on observe sur les côtes qui ont la lune au méridien. Au reste, ce n'est pas le jour même de la nouvelle lune ou de la pleine lune qu'a lieu la plus grande marée, mais un jour et demi après. De même l'heure de la plus grande hauteur des eaux n'est pas celle du passage de la lune au méridien. Cela tient à ce que l'ébranlement d'une si grande masse de liquide ne peut se propager instantanément.

On conçoit maintenant pourquoi une mer étroite comme la Méditerranée ne peut avoir que des marées peu sensibles. Le soulèvement des eaux ne peut se faire qu'aux dépens d'une masse de liquide soumise à la même influence partout à la fois ou à quelques heures d'intervalle seulement ; tandis que dans l'Océan, qui entoure le globe entier, c'est toute la masse des eaux qui obéit à cette attraction dont les effets ne nous paraissent grands qu'en raison de notre petitesse même.

On s'explique aussi pourquoi les marées sont plus fortes quand les deux astres se trouvent en même temps sur l'équateur au temps des équinoxes ; pourquoi aussi elles sont plus fortes au fond des golfes qui vont en se rétrécissant dans le sens même où la marée se propage. C'est là ce qui nous apprend pourquoi les marées de Grandville et de Saint-Malo sont deux ou trois fois plus fortes que celles de Cherbourg, de Brest et de Lorient.

Quant au mouvement produit dans les eaux par les marées, il se manifeste sur la côte par des vagues ou des ondes successives, comme celui qui provient de l'action seule des vents ou de quelque secousse atmosphérique lointaine en pleine mer ; et ces vagues, se confondant avec celles dont l'origine est différente, sont modifiées de même à leur surface par l'impulsion directe ou contraire du vent. Mais il faut remarquer ici que le mouvement produit par l'attraction des astres se faisant sentir à une plus grande profondeur que les ondes superficielles dues à quelque phénomène atmo-

sphérique, il en doit résulter sur certaines côtes des vagues de fond; en d'autres termes, le mouvement ondulatoire propagé jusqu'au fond venant à rencontrer un escarpement à une certaine distance du rivage, au lieu d'une pente douce, son impulsion réagit dans le sens de la hauteur pour soulever davantage les vagues de la surface et leur donner une nouvelle force. Ce sont ces vagues de fond qui, dans certains temps, arrachent ces *Laminaria*, ces grands fucus coriacés longs de cinq à six mètres, qu'elles abandonnent plus tard, avec d'innombrables zoophytes et mollusques, en s'étalant sur la plage.

La suite à une prochaine livraison.

LE PARCHEMIN.

Les anciens connaissaient trois espèces de parchemin : le blanc, le jaune et le pourpre. Les Romains et les Grecs faisaient des deux premiers genres de parchemin un usage très-fréquent. Cicéron raconte que de son temps on préparait ces membranes avec une si grande perfection qu'il avait vu l'Iliade d'Homère écrite sur un parchemin assez délié pour être renfermé tout entier dans une coquille de noix. On l'obtenait en dépilant les peaux de mouton ou de chèvre et les passant à la chaux; on les étendait ensuite sur les cendres pour les décharner et les réduire à l'épaisseur convenable. Il n'y avait plus qu'à les adoucir en les frottant avec une pierre ponce.

On commença à faire un tel usage de ce produit vers le huitième siècle que, pour satisfaire aux besoins de la consommation, on prit la funeste habitude de racler du parchemin écrit pour y écrire de nouveau.

Cette méthode, qui détruisait tant de précieux ouvrages, dura jusqu'au quatorzième siècle. Le parchemin rouge était surtout employé pour les manuscrits de l'Église.

Quelques auteurs prétendent que le nom du parchemin vient du latin *pergamena*, dénomination dérivée du nom de la ville de Pergame. L'invention est attribuée à Comènes II, qui en était roi. Mais il paraît certain que les anciens Perses, suivant Diodore, écrivaient toutes leurs histoires sur des peaux; et, d'après l'historien Josèphe, la copie des livres saints qui fut envoyée par le grand prêtre Éléazar à Ptolémée Philadelphe, était faite sur une membrane très-fine.

PIEVE.

Chacun connaît ces marchands de cartes géographiques et de gravures qui s'en vont de village en village portant sur leur dos des cartons remplis d'images de saints, de rois et d'empereurs. Pour beaucoup de gens, ces marchands sont comme des cigognes. Ils arrivent à la même époque, mais on ne sait d'où ils viennent. Ils viennent d'un des cantons du Tyrol, de Pieve, qui est pour nous un exemple de l'état de prospérité auquel un pauvre village peut s'élever quand plusieurs générations de familles honnêtes et intelligentes s'y succèdent.

Pieve est bâti sur un sol stérile qui ne produit que de mauvaises récoltes. Pendant longtemps ses habitants firent un commerce de pierres à fusil, qui leur donnait beaucoup de peine et leur rapportait fort peu. Un riche marchand de gravures et d'œuvres d'art, M. Remondini de Bassaro, ayant remarqué leurs habitudes laborieuses, leur remit d'abord quelques images sans valeur, puis peu à peu leur en confia de meilleures et les amena ainsi à entreprendre un nouveau négoce. Ils commencèrent à parcourir le Tyrol, la Suisse, une partie de l'Allemagne, et retirèrent de leurs excursions un honnête profit. Leur cargaison de gravures, de portraits enluminés, était pour eux plus agréable qu'un sac de pierres à

fusil; puis elle était plus facile à porter et d'un débit plus avantageux. Bientôt ils furent en état de faire cet attrayant trafic avec le fruit de leurs bénéfices, sans recourir à l'emprunt, et on les vit établir avec une rapidité incroyable des entrepôts, des sociétés de commerce à Augsbourg, Strasbourg, Amsterdam, Hambourg, Lubeck, Copenhague, Stockholm, Varsovie, Berlin. Chaque année ils étalent dans ces villes et dans un grand nombre d'autres une quantité de cartes géographiques et de gravures précieuses. Une de leurs sociétés a même porté ses spéculations jusqu'à Tobolsk; une autre jusqu'à Philadelphie, en Amérique; et tous ces gens si entreprenants viennent du pauvre village de Pieve!

Outre ces négociants sédentaires, établis dans de riches magasins, il y en a un grand nombre d'autres qui parcourent, avec la même cargaison de cartes et de dessins, les diverses contrées de l'Europe.

Avant la révolution française, celui qui, dans les mois de l'été, eût visité le village de Pieve, n'y aurait vu que des femmes, des vieillards, des enfants; tous les hommes étaient dans un pays ou dans un autre. En automne, ils rapportaient au logis une bonne somme d'argent, et trouvaient la maison tenue en ordre et les champs cultivés par les femmes: c'était le beau temps de Pieve. Depuis les longues années de troubles et de guerres qui ont agité toute l'Europe, la commune de Pieve a beaucoup décliné. Cependant il n'est pas une maison du village qui n'ait chaque année encore un de ses habitants en route. Tout jeune, le fils accompagne son père dans ses excursions, puis le remplace dans les affaires, tandis que le vieillard goûte en paix le fruit de ses longs voyages et de son intelligence.

LA CALIFORNIE.

LES CHERCHEURS D'OR.

La Californie faisait autrefois partie de la province de la Nouvelle-Espagne, située au nord-ouest du Mexique. Elle se partage en deux contrées, la basse Californie et la haute Californie.

La *basse Californie*, formée par cette longue presqu'île comprise entre l'océan Pacifique et le golfe de Californie ou mer Vermeille, fut découverte en 1534 par Cortez. C'est un pays rude, montueux, dépourvu de cours d'eau. Sa seule ville, *Loretto*, décroît en importance tous les ans. Les habitants, au nombre d'environ quatre mille, tant Indiens que missionnaires, n'ont d'autre commerce que la vente de quelques vivres aux navires baleiniers.

La *haute Californie*, comprise entre le 32° et le 42° degré de latitude, au nord de la précédente, est bornée par l'Orégon, l'océan Pacifique, la basse Californie, la mer Vermeille et la province mexicaine de Sonora. C'est la contrée dont les mines d'or ont si vivement éveillé la curiosité publique dans ces derniers temps.

Elle est coupée par deux chaînes de montagnes, les monts Californiens et la Sierra-Nevada, qui la partagent en un grand nombre de vallées, dont quelques-unes sont d'une merveilleuse fertilité. Plusieurs rivières l'arrosent; le Colorado et le Sacramento sont les plus importantes.

Les Espagnols ne commencèrent à s'occuper un peu sérieusement des Californiens qu'en 1697. Ce fut alors que des jésuites vinrent prêcher l'Évangile aux Indiens, et les initier à la civilisation. Une tradition du pays aida singulièrement leurs efforts. Elle racontait qu'un être surnaturel, nommé Quetzalcoatl, avait autrefois débarqué au Mexique pour y donner des lois et enseigner les différents arts utiles à la vie. Obligé de repartir au bout de quelque temps, il avait promis de revenir ou d'envoyer un de ses délégués pour compléter son œuvre. Aussi, lorsque les moines se présentèrent, les Indiens ne doutèrent point que le saint patron ne fût Quetz-

zalcoatl lui-même, et ils les accueillirent avec de grands témoignages de soumission et de joie.

Ceux-ci les catéchisèrent et réussirent à réunir ces peuples ignorants, mais d'humeur docile, dans vingt-deux missions,

qui embrassaient tout le territoire entre San-Diego et San-Francesco.

De son côté, le gouvernement espagnol divisait la haute Californie en quatre provinces ou *presidios* : celles de San-



Carte de la Californie. — D'après M. de Mofras.

Francesco, de Monterey, de Santa-Barba et de San-Diego. Chacun des lieux que nous venons de nommer était un centre d'action pour l'autorité; le gouverneur général résidait à Monterey.

Mais lorsque le Mexique se sépara de la mère-patrie, toute cette organisation administrative fut détruite, et le pays resta abandonné à lui-même, sans autre gouvernement que l'autorité demi-spirituelle et demi-temporelle des Franciscains.

Monterey perdit par suite toute son importance, et aujourd'hui la fièvre de l'or, qui attire tout le monde vers les montagnes, l'a complètement dépeuplée.

La Californie, abandonnée par l'Espagne et par le Mexique, ne pouvait manquer de tomber au pouvoir des Américains du nord qui cherchent toujours à s'étendre vers le sud-ouest. Ils l'ont, en effet, ajoutée à leur territoire et ont établi un gouverneur yankee à San-Francisco.

Jusque-là, rien n'avait attiré particulièrement l'attention

de la confédération, ni de l'Europe sur la haute Californie dont la fertilité était connue, mais qui, vu l'éloignement et la difficulté des communications, semblait devoir échapper longtemps à l'activité colonisatrice des Américains. Le hasard d'une découverte est venu tout changer.

En 1830, un lieutenant suisse, obligé de quitter la garde royale par suite de la révolution de juillet, était passé en Amérique et s'était établi sur les bords du Sacramento, dans la haute Californie. Il s'y était fait concéder un territoire



Monterey, dans la haute Californie. — D'après M. de Mofras.

d'environ trente lieues carrées, et avait attiré près de lui un grand nombre des habitants de la province. Son exploitation agricole avait prospéré. Il possédait déjà, en 1842, trois mille bœufs et mille chevaux.

Ayant entrepris sur une grande échelle la chasse des buffles, il établit des relations avec les colonies russes de Ross et de Bodéga, qu'il finit par acheter à l'empereur pour une somme de trente mille dollars.

Il y a un an, il fit nettoyer un cours d'eau qu'il voulait barrer pour établir une scierie, et s'aperçut que le sable et le gravier qu'il en avait retirés contenaient des *pepitas* d'or natif !

Cette découverte fut bientôt connue ; on sut que tous les affluents du Sacramento renfermaient des paillettes du métal précieux, qu'il y en avait dans les rochers des montagnes. Aussitôt la population entière, à vingt-cinq lieues à la ronde, se précipita vers les gisements : les villes furent abandonnées. Le colonel Masson, qui commandait à San-Francisco, vit toute sa garnison désertier.

Dans cette première curée, les gains des chercheurs d'or

furent quelquefois fabuleux. Un seul mineur ramassait pour cinq mille francs de métal dans un jour. Un M. Saint-Clair, qui parvint à enrôler cinquante Indiens en les payant très-chèrement, réalisa en cinq semaines un bénéfice de près de cent mille francs. Au mois d'octobre dernier, on estimait que la récolte journalière de poudre d'or montait à un demi-million par jour, et l'on calculait que l'exploitation annuelle, en tenant compte des maladies et des chômages forcés par suite du mauvais temps, irait à environ cent vingt millions pour l'année.

Mais aussi tout manquait aux chercheurs d'or : vivres, habitations, vêtements. Les objets de première nécessité étaient montés à des prix incroyables. Ainsi, au même mois d'octobre, un chapeau se vendait 70 piastres (350 francs) ; la bouteille d'eau-de-vie s'était payée jusqu'à 100 francs ; une couverture de laine 400 francs !

Les salaires étaient nécessairement dans la même proportion : on payait une piastre (5 francs) par heure aux hommes qui voulaient bien débarquer les marchandises. Les bons ouvriers gagnaient 60 francs par jour ; encore ne pouvait-on

s'en procurer à ce prix, la recherche de l'or rapportant au moins le double à tous ceux qui voulaient s'y livrer.

Depuis octobre, cet état de choses s'est un peu modifié. Beaucoup de navires ont été expédiés des différents ports des États-Unis et de l'Europe avec des chargements de vivres et d'autres objets d'une utilité journalière. Les Américains ont fabriqué des maisons de bois et de fer, qu'ils ont expédiées pour le nouvel *Eldorado*, où elles doivent être montées et mises en état de recevoir les chercheurs d'or. Cependant, comme le nombre des émigrants augmente chaque jour, que tous les ports du monde envoient des Argonautes à cette autre Colchide, il y a lieu de penser que les objets de consommation conserveront longtemps une valeur très-élevée.

La fin à une prochaine livraison.

Une faiblesse naturelle aux gens supérieurs et aux petites gens, lorsqu'ils ont commis une faute, est de la vouloir faire passer pour l'œuvre du génie, pour une vaste combinaison que le vulgaire ne peut comprendre. L'orgueil dit ces choses-là, et la sottise les croit.

CHATEAUBRIAND.

SUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

On se transporte en esprit dans les cours des anciens rois, dans les secrets des anciens peuples; on s'imagine entrer dans les délibérations du sénat romain, dans les conseils ambitieux d'un Alexandre ou d'un César, dans les jalousies politiques et raffinées d'un Tibère. Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure: il le faut souffrir et même louer, pourvu qu'on apporte à cette recherche une certaine sobriété. Mais si c'est, comme on le remarque dans la plupart des curieux, pour se repaître l'imagination de ces vains objets, qu'y a-t-il de plus inutile que de se tant arrêter à ce qui n'est plus, que de rechercher toutes les folies qui ont passé dans la tête d'un mortel, que de rappeler avec tant de soin tout cet attirail de vanité, qui de lui-même s'est replongé dans le néant d'où il était sorti?

BOSSUET.

LA DEMEURE, LA FAMILLE, LA CHASSE

ET LES VICTIMES DU *CERCERIS BUPRESTICIDA*.

Monsieur le directeur,

Dans un article de votre recueil, il a été fait mention légèrement du *Cerceris bupresticida*; il me semble que la monographie de cet insecte extraordinaire vaut quelques pages spéciales, et je vous demande la permission de vous adresser à ce sujet plusieurs détails fort intéressants que j'extraits du beau mémoire de M. Léon Dufour, premier historien du *Cerceris*.

Je ne vois dans l'histoire des insectes, dit le célèbre entomologiste, aucun fait aussi curieux, aussi extraordinaire, que celui dont je vais vous entretenir. Il s'agit d'une espèce de *Cerceris* qui a un goût des plus recherchés, puisqu'il n'alimente sa femelle qu'avec les espèces les plus distinguées, les plus somptueuses du genre richard ou *Buprestis*. Les faits, qui sont positifs et matériels, paraîtront presque un roman à ceux qui n'en ont jamais vu de semblables. Abordons-les.

En juillet 1840, dit le célèbre entomologiste, étant allé faire une visite, comme médecin, dans la maison de M. Diris, je lui rappelai qu'il avait fait l'année précédente une superbe capture de *Buprestes*, et je m'informai des circonstances qui l'avaient accompagnée. La conformité de saison et des lieux me faisait espérer de renouveler moi-même cette conquête;

mais le temps était ce jour-là sombre et frais, peu favorable, par conséquent, à la circulation des hyménoptères. Néanmoins, nous nous mîmes en observation dans les allées du jardin, et ne voyant rien venir, il me restait la ressource de me courber sur le sol pour y chercher des habitations d'hyménoptères fouisseurs. Un léger tas de sable récemment remué et formant comme une petite taupinière attira mon attention. En le grattant, je reconnus qu'il masquait l'orifice d'un conduit qui s'enfonçait profondément. Au moyen d'une bêche, nous défouions avec précaution le terrain, et nous ne tardons pas à voir briller des élytres éparses du *Bupreste* si convoité. Bientôt ce ne sont plus des élytres isolées, des fragments, que je découvre, c'est un Richard tout entier, ce sont trois, quatre Richards qui étalent leur or et leurs émeraudes. Je n'en croyais pas mes yeux. Mais ce n'était là qu'un prélude de mes jouissances. Dans le chaos des débris de l'exhumation, un autre insecte se présente et tombe sous ma main; c'était le ravisseur des *Buprestes*, qui cherchait à s'évader du milieu de ses victimes; c'était le *Cerceris*. Ses repaires furent bientôt reconnus. Ils étaient exclusivement pratiqués dans les maîtresses allées du jardin, où le sol plus battu, plus compacte à sa surface, offrait à l'hyménoptère fouisseur des conditions nécessaires de solidité pour l'établissement de son domicile souterrain. Nous en visitâmes une vingtaine environ, et, je puis le dire, à la sueur de mon front. Les nids, et par conséquent les provisions, ne se rencontrent qu'à un pied de profondeur. Aussi, pour éviter leur dégradation, il convient, après avoir enfoncé dans la galerie du *Cerceris* une chaîne de graminée ou une tige grêle de plante qui serve de jalon et de conducteur, d'investir la place par une ligne de sape carrée, dont les côtés soient distants de l'orifice ou du jalon d'environ sept à huit pouces. Il faut saper avec une pelle de jardin, de manière que la motte centrale, bien détachée dans son pourtour, puisse s'enlever en une ou deux pièces que l'on renverse sur le sol pour la briser ensuite avec circonspection. Telle est la manœuvre qui m'a réussi.

Tout véritable entomologiste eût partagé notre enthousiasme, à la vue des belles espèces de *Buprestes* que cette exploitation si nouvelle étala successivement à nos regards épressés. Il fallait entendre nos exclamations, nos acclamations, toutes les fois qu'en renversant de fond en comble la mine, on mettait en évidence de nouveaux trésors, rendus plus éclatants encore par l'ardeur du soleil, et lorsque nous découvriions des larves tout incrustées de cuivre, de bronze ou d'émeraudes. Moi qui suis un entomophile praticien, et depuis, hélas! trois ou quatre fois dix ans, je n'avais jamais assisté à un spectacle si ravissant, je n'avais jamais vu pareille fête. Notre admiration, toujours progressive, se portait alternativement de ces brillants coléoptères au discernement merveilleux, à la sagacité étonnante du *Cerceris* qui les avait ainsi enfouis et emmagasinés. Le croiriez-vous? sur plus de quatre cents individus de ces coléoptères, l'investigation la plus scrupuleuse n'a jamais aperçu un seul fragment, le plus mince débris, qui n'appartint point au vieux genre *Bupreste*. La plus minime erreur n'a point été commise par notre savant hyménoptère prédateur, par cet habile *bupresticide*.

Quels enseignements à puiser dans cette intelligente industrie d'un si petit insecte! Quel prix Latreille n'aurait-il pas attaché au suffrage de ce *Cerceris* en faveur de la méthode naturelle! Quelle critique n'y voyons-nous pas de cette manie germanique de multiplier les noms des genres en détruisant jusqu'à celui du type principal, pour surcharger la mémoire de noms plus ou moins baroques, lorsqu'on pourrait se borner à établir dans le même groupe générique des divisions pour faciliter l'étude des espèces!

Mais passons maintenant aux diverses manœuvres du *Cerceris* pour établir et approvisionner ses nids. J'ai déjà dit qu'il choisit les terrains dont la surface est battue, conti-

pacte et solide; j'ajoute que ces terrains doivent être secs et exposés au grand soleil: il y a dans ce choix une intelligence ou, si vous voulez, un instinct qu'on serait tenté de croire le résultat de l'expérience. Une terre meuble, un sol uniquement sableux, sont, sans doute, bien plus faciles à pénétrer; mais comment y pratiquer un orifice qui pût rester béant pour le besoin du service, et une galerie dont les parois ne fussent pas disposées à s'ébouler à chaque instant, à se déformer, à s'obstruer à la moindre pluie? Ce choix est donc rationnel ou parfaitement calculé. Notre hyménoptère fouisseur creuse sa galerie au moyen de ses mandibules et de ses tarsi antérieurs, qui à cet effet sont garnis de piquants roides faisant l'office de rateaux. Il ne faut pas que l'orifice ait seulement le diamètre du corps du mineur, il faut qu'il puisse admettre une proie bien plus épaisse que lui. A mesure que le *Cerceris* s'enfonce dans le sol, il amène au dehors les déblais, et ce sont ceux-ci qui forment le tas que j'ai comparé plus haut à une petite taupinière. Cette galerie n'est pas verticale, ce qui l'aurait infailliblement exposée à se combler, soit par l'effet du vent, soit par bien d'autres causes. Non loin de son origine, elle forme un coude qui le plus souvent m'a semblé dirigé du midi au nord pour revenir ensuite obliquement vers l'axe perpendiculaire. Elle a de sept à huit pouces de longueur. C'est au delà de sa terminaison que l'industrielle mère établit les berceaux de sa postérité. Ces derniers sont cinq cellules séparées et indépendantes les unes des autres, disposés en une sorte de demi-cercle, creusés de manière à avoir la forme et presque la grandeur d'une olive, polies et solides à leur intérieur. Chacune d'elles est assez grande pour contenir trois Buprestes, qui sont la ration ordinaire pour chaque larve. Il paraît que la mère pond un œuf au milieu des trois victimes, et bouche ensuite la cellule avec de la terre, de manière que quand l'approvisionnement de toute la couvée est terminé, il n'existe plus de communication avec la galerie.

Quand le *Cerceris* revient de la chasse avec son gibier entre les pattes, il met pied à terre à la porte de son logis souterrain, et l'y dépose momentanément. Il entre tout aussitôt à reculons dans sa galerie, saisit la victime avec ses mandibules et l'entraîne au fond du clapier. Je l'ai aussi surpris souvent pénétrant dans sa tanière sans aucun butin. Dans ce cas, lorsque les cellules sont en construction ou tout récemment approvisionnées, on conçoit la présence de la mère: elle travaille avec les matériaux qu'elle trouve à pied d'œuvre. Mais lorsque, vers la mi-août, les provisions sont consommées et les larves hermétiquement recluses dans leurs cocons, vous voyez encore entrer le *Cerceris* dans sa galerie sans y rien apporter. Il est évident alors que la vigilante mère va s'assurer, par des visites répétées, qu'aucun ennemi, qu'aucun accident ne menace ou ne dérange le précieux réceptacle de sa progéniture. Il m'est souvent arrivé de la rencontrer au fond de sa galerie vers la fin du jour, et il est probable qu'elle y passe la nuit.

Il est encore dans les manœuvres de notre destructeur de Buprestes un fait fort singulier, analogue à celui qui fut remarqué dans l'histoire de l'*Odynerus spinipes*. Les Buprestes enterrés, ainsi que ceux dont je me suis emparé entre les pattes de leurs ravisseurs, sont toujours dépourvus de tout signe de vie, en un mot, ils sont décidément morts. Mais je remarquai avec surprise que, quelle que fût l'époque de l'inhumation de ces cadavres, non-seulement ils conservaient toute la fraîcheur de leur coloris, mais ils avaient les pattes, les antennes, les palpes et les membranes qui unissent les parties du tronc parfaitement souples et flexibles. On ne reconnaissait en eux aucune mutilation, aucune blessure apparente. On croirait d'abord en trouver la raison, pour ceux qui sont ensevelis, dans la température fraîche des entrailles du sol, dans l'absence de l'air et de la lumière, et, pour ceux enlevés aux ravisseurs, dans une mort très-récente. Mais observez, je vous prie, que, lors de mes exploitations,

après avoir placé isolément dans des cornets de papier les nombreux Buprestes exhumés, il m'est souvent arrivé de ne les enfler avec les épingle qu'après trente-six heures de séjour dans les cornets. Eh bien! malgré la sécheresse et la vive chaleur de juillet, j'ai toujours trouvé la même flexibilité dans leurs articulations. Il y a plus, c'est qu'après ce laps de temps, j'ai disséqué plusieurs d'entre eux, et leurs viscères étaient aussi parfaitement conservés que si j'avais porté le scalpel dans les entrailles encore vivantes de ces insectes. Or, une longue expérience m'a appris que même dans un Coléoptère de cette taille, lorsqu'il s'est écoulé douze heures depuis la mort en été, les organes intérieurs sont ou desséchés ou corrompus, de manière qu'il est impossible d'en constater la forme et la structure. Il y a donc dans les Buprestes mis à mort par le *Cerceris* quelque circonstance particulière qui les met à l'abri de la dessiccation et de la corruption pendant une ou peut-être deux semaines? Voyons si nous pourrions arriver à la solution de cette question.

J'ai observé que quelques-uns de ces Buprestes, un petit nombre à la vérité, avaient la tête déviée sur un côté et comme luxée, j'étais d'autant plus porté à attacher quelque importance à ce fait, que je venais d'être témoin du suivant. Dans le même temps où j'exploitais les mines de Buprestes, je rencontre plusieurs nids de *Palarus flavipes* approvisionnés avec des espèces et des genres très-variés d'hyménoptères. Ceux-ci morts, mais flexibles dans leurs articulations, avaient tous, sans exception, la tête tordue comme si on les avait étranglés; et pour peu qu'on les maniait sans précaution, ils se décapitaient facilement. Or on le sait, dans les hyménoptères, la tête, très-mobile, n'est unie au prothorax que par un pédicelle, un cou fibro-membraneux; en sorte qu'il n'est pas difficile au *Palarus* de la tordre avec violence, de la luxer. Cette sorte de strangulation amène inévitablement la lésion intérieure du cordon nerveux qui unit le ganglion céphalique au premier ganglion thoracique. Par l'effet de cette lésion, l'innervation est interceptée, il y a perte absolue de la sensibilité, ce qui détermine à l'instant une paralysie générale suivie tout aussitôt de la mort. C'est absolument comme ce qui arrive dans les grands animaux par la blessure profonde ou la section de la moelle épinière entre la première vertèbre cervicale et le trou occipital. Je suis donc très-porté à croire que le *Cerceris* occasionne la mort prompte du Bupreste en piquant avec son dard vénéneux la moelle épinière entre la tête et le prothorax. Ce genre d'assassinat est sans doute rendu plus exécutable au moment où ce coléoptère s'efforce de sortir de son étroite prison, ce qui rend sa défense et même ses mouvements impossibles. Il me reste à constater *ex visu* ce meurtre et ses circonstances, ce qui n'est pas facile.

Abordons le phénomène, tout aussi digne de nos recherches, de l'incorruptibilité du cadavre. Dans un intéressant mémoire sur l'*Odynerus spinipes*, on a observé que les chenilles destinées par l'Odyner à la nourriture de ses larves, avaient la faculté de se conserver fort longtemps fraîches et dans un état de léthargie. On a même acquis la certitude que cet état d'engourdissement peut se prolonger près d'une année, ce qui est un fait inouï. L'on pense que le ravisseur peut bien inoculer aux chenilles une liqueur conservatrice, et l'on remarque qu'il était de toute nécessité que les dernières fussent inertes ou paralysées, car les jeunes et tendres larves deviendraient, sans cette condition, infailliblement leur victime. Cette explication est parfaitement applicable à nos Buprestes et à nos larves de *Cerceris*, toutefois avec cette circonstance que ces Buprestes sont bien positivement morts. La femelle du *Cerceris*, comme celle de l'immense majorité des hyménoptères, est pourvue d'une glande vénéneuse composée de vaisseaux sécréteurs, d'un réservoir et d'un canal excréteur qui aboutit à un dard rétractile placé dans le voisinage de l'aigus. Or cet appareil ne se borne pas à être une arme offensive, et l'on doit penser que le liquide

subtil qu'il excrète peut avoir cette précieuse qualité conservatrice dont il vient d'être question ? Pour moi, j'ai cette conviction intime. Il serait bien curieux que l'analyse chimique pût s'exercer sur cette liqueur, et surtout qu'on parvint à composer un aussi puissant antiseptique. Malgré les découvertes de M. Gannal sur la conservation des chairs, ou pourrait peut-être tirer parti de l'observation fournie par nos hyménoptères.

Encore un mot pour terminer :

Il y a dans la mission innée du *Cerceris*, de placer à une si grande profondeur du sol les berceaux de sa progéniture, un instinct extraordinaire. Cette profondeur est l'indice que les larves doivent passer toute la mauvaise saison dans leurs clapiers.

Ne croirait-on pas que la sollicitude maternelle de ce faible insecte a eu pour but, dans ses travaux souterrains, de prémunir le corps délicat et l'existence passive de ses larves incarcérées contre les glaces et les inondations de l'hiver ? Et cependant la nature, dont il faut respecter jusqu'aux rigueurs ou aux injustices apparentes, a dénié à cette mère si soigneuse le bonheur de voir, de connaître ses enfants ! Et cependant l'expérience n'a pas appris au *Cerceris* qu'il devait exister un hiver et des frimas, puisqu'il vient au monde à l'époque des plus fortes chaleurs de l'été ; puisque, après avoir satisfait à l'impérieuse loi de la reproduction de l'espèce, et avoir réglé les destinées actuelles et futures de sa

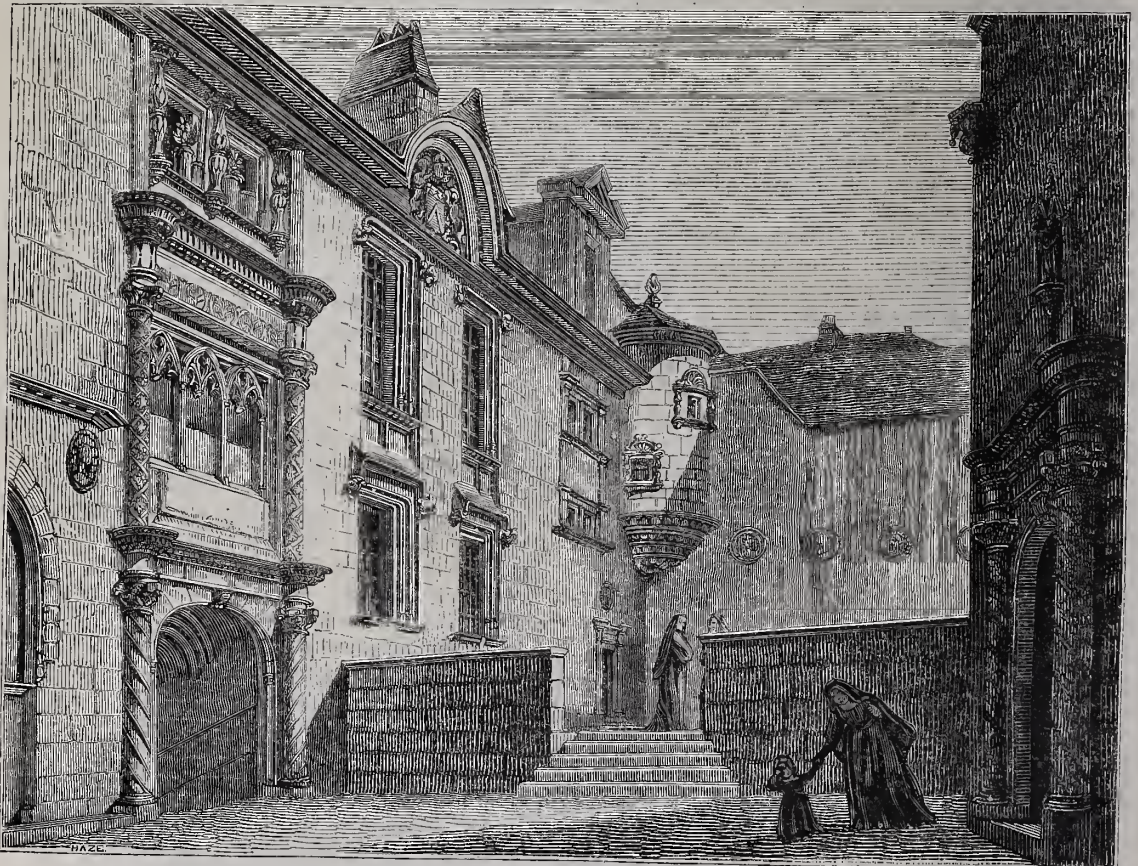
famille, l'individu meurt avant la cessation de la température élevée !

MAISON DES FRÈRES L'ALLEMAND,
A BOURGES.

La partie basse de cette maison, du côté de la rue Bourbonnaux, autrefois le marais de la ville, est la plus ancienne; les parties qui s'élèvent sur la rue des Vieilles-Prisons sont du temps de Louis XII : le porc-épic, le cordon de Saint-Michel, l'hermine, décorent les manteaux de cheminées; plusieurs cadres extérieurs des croisées sont de la même époque; mais la plus grande partie de ce petit édifice fut reconstruite en 1503 par les frères L'Allemand ou Allemen, intendants du Languedoc.

Comme tous les monuments de la renaissance, les colonnes, les corniches, les frises, sont ornées d'arabesques et de bas-reliefs d'une délicatesse indescriptible. Rien n'égale le goût de ces charmantes sculptures. Le plafond de la chapelle est d'une seule pierre, et orné de caissons remplis par des emblèmes et des allégories assez difficiles à expliquer.

Plusieurs fois on a offert, pour l'acquisition de cette maison, des sommes considérables. Heureusement elle appartient à la ville, et l'on apprécie son vrai mérite; on peut même dire qu'elle n'a plus rien à craindre du vandalisme.



La Maison des frères L'Allemand, à Bourges

La tourelle de l'escalier qui est dans la cour haute dont nous donnons le dessin est aussi remarquable par sa forme que par les ornements qui la décorent.

La chronique veut que Louis XI soit né dans cette maison.

Le long d'un pied-droit d'une croisée inférieure dont on ne voit que le commencement de l'arcade dans notre dessin, est placée une inscription en marbre noir qui énonce que cette maison étant bâtie sur un terrain appartenant à trois

paroisses, il y a eu procès; et que sentence fut ainsi rendue : Que la maison relèverait par tiers d'année à chacune d'elles église.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de l. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

FABRICATION DU CHARBON DE BOIS.



Fabrication du charbon par meules.

Le charbon ordinaire est, comme chacun sait, le résidu que l'on obtient lorsqu'on calcine le bois, en l'exposant à un certain degré de chaleur sans le brûler, ou du moins en le brûlant que partiellement.

Il ne faut pas une température très-élevée pour détermi-

ner la carbonisation. Un peu au-dessus du point d'ébullition de l'eau, le bois desséché par la chaleur brunît de plus en plus, en dégageant divers produits gazeux ou à l'état de vapeur. Dès qu'il est devenu d'un noir fauve, et susceptible d'être pulvérisé, on peut s'en servir pour la fabrication de la

poudre ; mais il serait impropre aux usages domestiques, qui excluent les *fumerons*. Pour les usines à feu comme pour la consommation courante, le charbon doit avoir subi une forte calcination.

Il y a plusieurs procédés de carbonisation.

Celui que l'on emploie le plus souvent aujourd'hui est le mode de carbonisation en *meules*, connu sous le nom de *nouvelle méthode des forêts*. On commence par choisir et préparer une aire circulaire ou *fauelde*, sur laquelle on place le bois, soit debout, en superposant deux ou trois couches, soit en établissant d'abord autour de l'axe central une petite meule en bois debout, autour de laquelle on dispose les bûches par couches horizontales, suivant la direction des rayons. Les *rondins* ou tronçons ont 0^m,85 de longueur et 0^m,05 à 0^m,15 de diamètre. On les serre autant que possible, et on remplit les vides avec du petit bois. On recouvre ensuite la meule d'une couche de 0^m,8 à 0^m,10 de ramilles, feuillages, mousses ou autres menus végétaux des forêts, par-dessus laquelle on applique une converte de 0^m,05 à 0^m,06, formée de terre mêlée de sable et d'argile. On ménage dans l'axe de la meule, sur toute sa hauteur, une cheminée centrale de 0^m,25 environ de diamètre, qui sert à l'allumage, ainsi que sur tout son pourtour et à la base, des *évents* espacés d'environ 0^m,60, qui restent ouverts pendant toute la durée de la carbonisation, pour servir à l'introduction de l'air.

Le dressage terminé, on procède à la mise en feu, en jetant dans la cheminée du charbon enflammé et du menu bois. La cheminée reste ouverte pendant un certain temps, afin que tout le centre du tas puisse entrer en ignition. Le charbonnier comble le vide formé par la combustion en faisant tomber le charbon déjà formé au moyen d'une longue perche, et en remplissant constamment la cheminée avec du bois. Quand la combustion est suffisamment active à l'intérieur, on bouche la cheminée ; puis, après quelque temps, on commence à percer dans la couverture, à partir du sommet, des événements qui donnent issue aux produits gazeux. Le charbonnier connaît, à la couleur et au peu d'abondance de la fumée qui se dégage, l'instant où la carbonisation est achevée dans une zone, et il perce successivement de nouveaux événements de haut en bas. A mesure que l'opération avance, la meule s'affaisse de plus en plus. A la fin on bouche tous les orifices, puis on recouvre la meule d'une couche de terre humide que l'on arrose au besoin, et on laisse refroidir pendant vingt-quatre heures. Au bout de ce temps, on enlève la couverture et on retire les charbons que l'on étend sur le sol en lits minces.

Le diamètre ordinaire des meules est de 4 à 6 mètres à la base ; elles contiennent de 40 à 50 stères. Cependant on donne, en certains endroits, jusqu'à 12 ou 14 mètres de diamètre à la base, et alors la meule renferme de 100 à 150 stères.

L'habileté du charbonnier consiste à régler les événements de manière à obtenir un affaissement bien régulier de la meule. Il la garantit des coups de vent ou de forts courants d'air au moyen d'abris ou de paillassons convenablement disposés. L'opération est beaucoup plus difficile pour de grandes meules que pour de petites. Pour celles-là elle peut durer douze, quinze et même dix-huit jours, selon la dureté du bois.

L'ancienne méthode des forêts ne diffère de la nouvelle qu'en ce que les bois sont disposés en tas rectangulaires au lieu de l'être en meules coniques.

Dans l'une et dans l'autre, c'est aux dépens d'une partie du charbon contenu dans le bois que l'on entretient la combustion lente qui détermine la carbonisation. Pour 100 parties de bois, on n'obtient parfois que 15 à 20 parties de charbon : aussi a-t-on cherché à augmenter le produit par la distillation en vases clos. Le bois est placé dans une vaste cornue que l'on hamecte à une température convenablement ménagée. Bientôt les produits gazeux se dégagent : on recueille, dans un récipient maintenu à une basse température, les liquides vaporisés ; les gaz proprement dits sont ramenés vers le foyer où ils sont employés à la combustion. Le li-

quide condensé n'est autre chose que du vinaigre impur, que l'on réussit très-bien à purifier et à rendre propre au service de table. Le vinaigre de bois bien préparé est du vinaigre de même nature que celui qui provient du vin ou de l'alcool. C'est ainsi que le sucre de betterave est du sucre absolument identique au sucre de canne. Dans cette opération de la distillation en vases clos, on a l'avantage d'obtenir un résidu charbonneux d'environ 30 pour 100 du bois employé. Malheureusement, le charbon provenant de cette distillation est trop léger, trop inflammable pour les usages ordinaires ; il développe moins de chaleur, et n'est guère employé que pour la fabrication de la poudre.

Enfin on emploie des procédés intermédiaires qui consistent à recouvrir une meule de carbonisation ordinaire d'une seconde enveloppe ou atri facilement transportable, communiquant par des tubes avec des récipients où l'on condense les liquides. Mais la carbonisation par meules simples est encore actuellement le mode le plus usité.

Notre gravure représente deux petites meules, dont l'une, la plus éloignée, vient d'être mise en feu, et dont l'autre est recouverte pour refroidir, la carbonisation étant terminée.

Les charbonniers forment, dans la population, une classe dont les habitudes diffèrent complètement de celles des autres campagnards adonnés aux opérations de l'industrie. Nomades comme le berger qui dirige incessamment son troupeau vers de nouveaux pâturages, ils n'habitent jamais que des hautes grossières qu'ils élèvent successivement dans les différentes parties des bois qu'ils exploitent. S'ils ne sont pas privés des joies de la famille comme le berger, s'ils partagent avec leur femme et leurs enfants les ennuis de la solitude au milieu des forêts, et même les fatigues de leur rude métier, ils ne peuvent pas, comme l'artisan du village, cultiver un petit jardin attenant à leur habitation. Aussi pendant longtemps la rudesse de leurs mœurs et l'âpreté de leurs formes les ont fait regarder comme des êtres à part, dont on n'approchait qu'avec défiance, souvent même avec effroi. La profondeur et l'étendue des anciennes forêts de la France, l'absence de grandes routes, les idées superstitieuses du moyen âge, les dangers réels des mauvaises rencontres alors si nombreuses, tout tendait à faire figurer le charbonnier dans les récits et dans les légendes qu'on ne racontait qu'en tremblant aux longues veillées d'hiver. Il est encore aujourd'hui le *croquemitaine* dont les parents peu éclairés menacent leurs enfants. Ce fut probablement un charbonnier dont l'apparition subite détermina les terreurs, puis la démence de l'infortuné Charles VI (v. 1833, p. 48). Mais cette fâcheuse réputation imméritée tend à s'effacer de nos jours. On ne saurait refuser son estime à ces hommes qui mènent une existence constamment laborieuse, et qui savent exercer les devoirs de l'hospitalité.

INSTRUCTION DES AVEUGLES.

Fin. — Voy. p. 201.

II. LECTURE (1).

Les caractères dont l'on se sert pour apprendre à lire aux aveugles ne diffèrent pas seulement des caractères d'imprimerie parce que la lettre est tournée dans un autre sens et n'est pas propre à imprimer en noir, mais encore parce que la queue (voy. fig. 1) est beaucoup plus forte qu'elle ne l'est ordinairement pour supporter une lettre de ce corps (petit canon), et parce que la lettre repose sur une partie transversale (fig. 2) égalant en étendue les deux tiers de la longueur de la queue. Cette partie transversale a pour objet d'arrêter les lettres qu'on place sur la planche à composition.

Dans l'origine, les lettres, semblables, pour la partie inférieure, aux lettres ordinaires, n'avaient point de chevron

(1) Les figures jointes à cet article sont empruntées à l'ouvrage du docteur Guille.

transversal, et, n'étant point maintenues sur la planche, elles reposaient seulement sur le fond ; ce qui empêchait de transporter les planches d'un lieu à un autre, comme on peut le faire aujourd'hui. Le chevron a un autre avantage, celui d'offrir un appui à l'extrémité des doigts, et d'offrir, par le contraste d'une surface plane avec une surface élevée, le moyen de reconnaître le relief.

Les lettres sont placées dans une casse (fig. 3) ou longue caisse, partagée en divers petits carrés, en tout semblable à la casse des imprimeurs. Chaque petit carré, qu'on appelle cassetin, renferme une sorte de lettre. Les cassetins sont plus ou moins grands, selon que les lettres qui s'y trouvent sont d'un usage plus ou moins fréquent. La casse est partagée en deux parties égales : l'inférieure (*a*), qu'on appelle bas de casse, renferme les minuscules ; la supérieure (*b*), ou haut de casse, qui est amovible comme le bas, renferme les lettres capitales, les signes algébriques, les parenthèses, les lettres accentuées, etc.

Cette casse est ordinairement placée sur des tréteaux (fig. 3), et penchée d'avant en arrière en formant un angle d'environ 45°, afin que le compositeur ait la facilité de porter sa main dans les cassetins des plus éloignés du haut de casse sans être obligé de faire de grands mouvements.

Après avoir été prises dans les cassetins, les lettres sont rangées immédiatement sur la planche à composition (fig. 4) ; tandis que dans la typographie le compositeur range ses lettres dans un instrument (le composteur, fig. 6), qu'on allonge ou qu'on raccourcit selon la justification, c'est-à-dire selon l'étendue que la ligne doit avoir.

Il y a sur la tige de nos caractères, comme sur celle des caractères à impression, un cran (fig. 5) qui sert à indiquer la partie supérieure de la lettre. L'aveugle, en ôtant la lettre du cassetin, au lieu de la toucher pour reconnaître la position du cran, traîne la tige sur la cloison inférieure du cassetin : si elle n'est pas accrochée, il comprend que le cran se trouve en haut et que la lettre est dans la situation où il doit la placer sur la planche ; si, au contraire, il sent que le cran l'arrête, il retourne la lettre entre ses doigts pendant le trajet qu'il parcourt en la portant de la casse à la planchette.

L'aveugle ne se trompe, en prenant les lettres dans la casse, que lorsqu'il est tombé des lettres d'un cassetin dans un autre. La faute qui en résulte, que les clairvoyants commettent aussi quelquefois, s'appelle *coquille* ; elle consiste dans la substitution d'une lettre à une autre, ce que tout le monde peut remarquer dans les éditions peu soignées.

Exercés à ce genre de composition, les aveugles acquièrent assez de vitesse pour transcrire en un quart d'heure, sur la planche, dix à douze lignes d'un volume in-8° ordinaire. Ce procédé, qui servit originairement à leur apprendre à lire, a été employé depuis à leur apprendre les langues et toutes les parties de leur éducation.

La planche à composition dont l'on se sert (fig. 4) peut être plus ou moins grande, mais ne doit pas avoir moins d'un pouce d'épaisseur, être en chêne ou en noyer. Elle se compose d'abord d'un cadre ou châssis (*cccc*) large d'environ dix-huit lignes, et de réglettes (*ddd*) séparées entre elles par un intervalle égal à l'épaisseur de la queue des caractères, afin qu'ils puissent y entrer aisément et y être placés comme le mot *Dieu* qui sert d'exemple. Le nombre et la largeur de ces réglettes horizontales sont proportionnés à la dimension de la planche qui doit être garnie dans les angles et par-dessous d'équerres en fer vissées, qui s'opposent à la dislocation et à l'écartement du châssis qui supporte tout le poids du caractère.

Quant au remplacement du caractère dans la casse, on y procède comme pour les caractères ordinaires : l'aveugle prend, entre le pouce et l'index de sa main droite, un ou plusieurs mots à la fois, et, portant sa main au-dessus de chaque cassetin respectif, il y laisse tomber la lettre qu'il y avait prise pour composer ; cela s'appelle *distribuer*.

On exerce les jeunes enfants qui arrivent à l'Institution à reconnaître les lettres ; mais on ne commence point l'alphabet, comme on le fait pour les clairvoyants, par l'*a*, le *b*, le *c*, etc. ; ce serait créer gratuitement des difficultés. On débute, dans cette étude, par leur faire toucher le *point*, puis la *virgule*, en leur faisant sentir la différence qu'il y a entre le *point* seul et le *point* avec une *queue* au-dessous, ce qui en fait une *virgule* ; ensuite les *deux points*, le *point d'exclamation*, les *parenthèses*. On a toujours soin, dans cette étude, de comparer un signe avec un autre, et de faire toucher de temps en temps un *blanc* (1), afin de rendre plus sensible la forme des signes. On passe ensuite à l'étude des lettres ; on commence par l'*O* des capitales, et immédiatement après, on voit l'*o* de bas de casse, avec toute la série des lettres que nous appelons *simples*, *l*, *b*, *i*, *j*, *d*, etc., et comparant, chaque fois que cela est nécessaire, une lettre à l'autre, afin d'exercer le toucher. On évite que l'aveugle lise avec les ongles, qu'il presse trop les lettres, de peur qu'il ne durcisse la peau de ses doigts, dont la pulpe doit être molle et sensible pour bien sentir en l'engageant dans les creux la forme du relief.

Une fois que les lettres lui sont isolément connues, on lui apprend à les distinguer en voyelles et en consonnes, puis à former des syllabes, des mots et enfin des phrases. Les devoirs se font ensuite avec ces caractères, comme les clairvoyants les font avec l'écriture.

III. ÉCRITURE.

« L'écriture, dit M. Dufau dans son excellent ouvrage (2), cet art qui est placé pour nous avec la lecture au premier degré de l'instruction, doit passer au dernier pour les aveugles. C'est celui auquel ils sont initiés avec le plus de difficulté, aussi est-ce celui qu'ils désirent le plus en général d'apprendre. On a fait diverses tentatives pour le mettre à leur portée. Les premières paraissent remonter à la fin du dix-septième siècle : mademoiselle Walkiers, de Schaffhouse, dont parle l'évêque anglican Burnet, avait appris à écrire couramment au crayon, au moyen de caractères taillés en creux dans le bois, qu'elle parcourait avec une pointe en fer afin d'habituer sa main à tracer la forme des lettres. Jusqu'à ces derniers temps, ce qu'on avait de mieux pour faire écrire les aveugles, quand la forme des lettres leur était bien connue au moyen d'un procédé analogue à celui qui vient d'être cité, c'était la planche inventée par Haüy, planche diversement modifiée dans la suite par lui ou par d'autres, mais qui consistait toujours au fond en un châssis à tringle sous lequel se plaçait le papier et où la main de l'aveugle se trouvait dirigée de manière à ne tracer que des lignes droites (fig. 8, 9, 10). Cette méthode avait néanmoins bien des inconvénients, et les aveugles n'arrivaient guère ainsi qu'à une écriture la plupart du temps illisible.

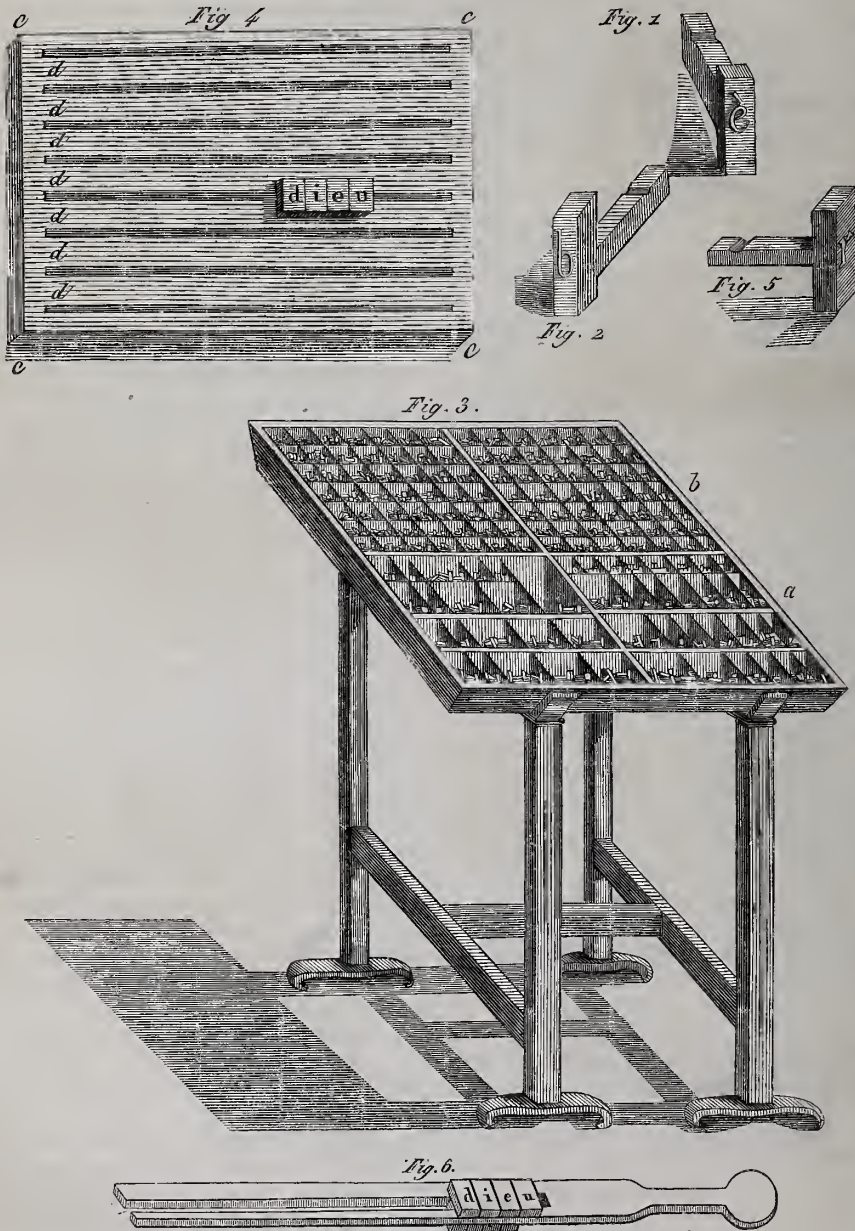
» Pour bien comprendre tous les obstacles que l'aveugle qui veut parvenir à écrire est dans la nécessité de surmonter, on doit songer qu'il lui faut apprendre : 1° à former les lettres ; 2° à leur donner une hauteur et une largeur égales ; 3° à laisser, soit entre les lettres, soit entre les mots, les intervalles nécessaires : toutes règles pour l'observation desquelles nos yeux nous guident, tandis que l'aveugle n'a rien pour guider sa main. Il est clair que, si l'on pouvait exercer longtemps les élèves à tracer des lettres dans de certaines limites qui les fixeraient quant à ces trois points essentiels,

(1) Tige ou queue de métal plus basse que les lettres, et qui, par conséquent, ne laisse sur le papier ni foulage ni couleur. Il y a plusieurs sortes de blancs ; on les appelle, selon leur épaisseur, cadrats, cadratins ou espaces. Les cadrats s'emploient pour les grands blancs ; les cadratins se placent ordinairement au commencement des alinéas ; les espaces servent à séparer les mots. (Voy., sur l'imprimerie, la Table des dix premières années).

(2) Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés, par A. Dufau ; ouvrage couronné par la Société de la morale chrétienne. 1837.

l'habitude une fois prise d'écrire avec régularité, ils n'auraient plus qu'à laisser courir la main : ce serait une opération purement machinale comme pour nous ; mais il fallait trouver le moyen. Après divers essais, je crois être parvenu à découvrir un procédé infiniment plus simple que tout ce qu'on avait imaginé jusqu'à présent, et qui a mieux réussi peut-être à cause de sa simplicité même. Il consiste en une planche d'un métal quelconque dans laquelle se trouvent coupées une ou plusieurs lignes dentelées en haut et en bas, et d'une largeur correspondante à la grandeur qu'on veut

donner aux caractères. Le corps d'écriture, la largeur des lettres, l'espace à laisser entre elles, la pente à donner aux queues, tout se trouve ainsi rigoureusement déterminé, et il ne faut plus que de l'attention de la part de l'élève, en touchant les dents supérieures avec la main gauche, pour qu'il ne puisse se tromper. Du reste, deux essais seulement ont été faits jusqu'ici d'après ce procédé, l'un sur une jeune personne dont la mort prématurée est venue arrêter les progrès, l'autre sur un élève de l'institut de Paris qui, dans l'espace de quatre à cinq mois, est parvenu à écrire comme



jamais, je crois, aveugle n'avait écrit jusque-là. Malgré un pareil succès, je n'oserais pas dire que la méthode ne doive encore être soumise à l'épreuve de nouvelles applications. C'est l'expérience seule qui pourra en avérer définitivement tous les avantages.

» Au surplus, comme les aveugles ne peuvent guère écrire autrement qu'au crayon d'après ce procédé, et qu'il leur est impossible de se relire, l'importance en est singulièrement diminuée. On a plusieurs fois essayé de composer une encre au moyen de laquelle l'écriture pût offrir, quand elle est

sèche, un relief suffisant : toutes ces tentatives sont à peu près restées sans succès. Un système imaginé dans ce but, il y a quelques années, par l'estimable M. Challan, était trop compliqué pour devenir d'un usage général, et il a été abandonné. Je le répète, la pratique de cet art est tellement difficile pour les aveugles, la nature leur a opposé ici de tels obstacles, qu'ordinairement, dans les procédés inventés pour eux à cet effet, à côté d'un avantage qu'on obtient se trouve presque toujours un inconvénient qui le balance.

» Après ces méthodes adaptées à notre système d'écriture,

viennent celles qui s'en écartent entièrement dans le mode de procéder, et d'abord l'écriture en points, dont l'invention première appartient à M. Ch. Barbier. Rien assurément de plus simple et de plus ingénieux que ce système. L'auteur a

trouvé le moyen de figurer tous les sons et articulations, c'est-à-dire tout le langage, avec trois points placés dans des positions relatives différentes. Voici comment il procède pour arriver à un résultat qui paraît au premier abord si surpre-



Fig. 7.

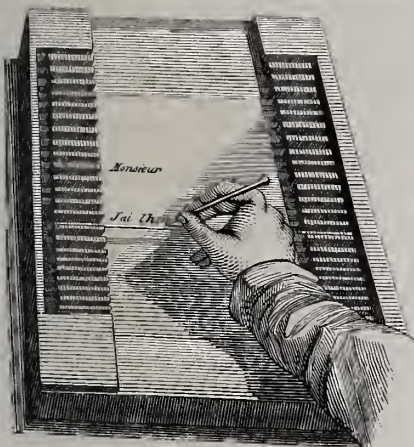


Fig. 8.

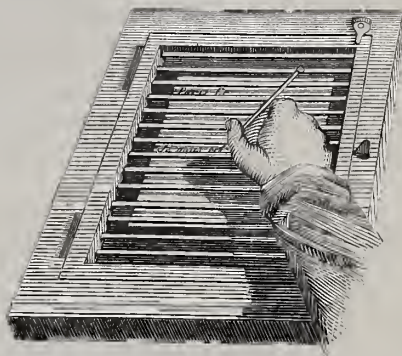


Fig. 9.

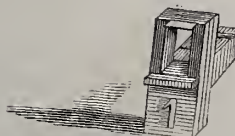


Fig. 12.

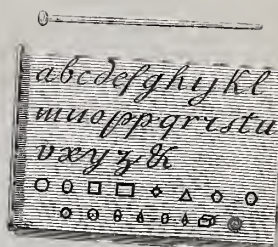


Fig. 10.

Fig. 13.

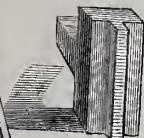


Fig. 14.

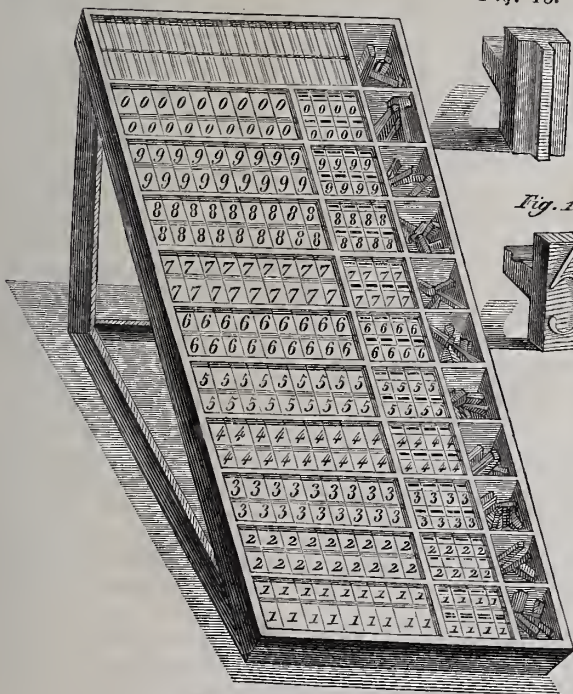


Fig. 14.

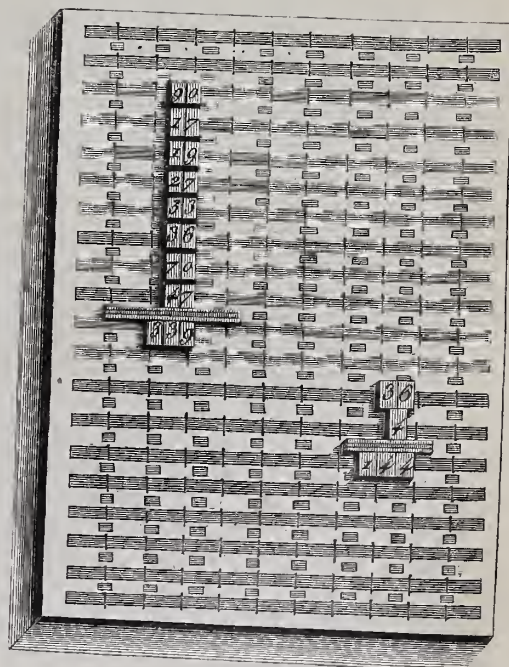


Fig. 15.

nant. Il partage d'abord son alphabet de prononciation (voyelles et consonnes) en cinq rangées horizontales de six caractères chacune. Chaque série est représentée par une

marque spéciale formée de deux points : par exemple, la première, qui se compose des voyelles, est représentée par deux points placés dans une situation perpendiculaire comme

notre signe de ponctuation (:); la seconde, qui se compose des voyelles nasales, est représentée par deux points placés dans une situation oblique (·); pour la troisième, qui se compose d'une première ligne de consonnes, les deux points sont placés horizontalement (·); etc. Nous avons ainsi, comme on voit, le moyen de représenter la série; mais chaque série est composée de six lettres. C'est au moyen d'un troisième point combiné avec le second que l'auteur détermine le rang de la lettre qu'il s'agit de tracer dans la série. Par exemple, la lettre *o* est la troisième de la première série: je commencerai donc par indiquer la série au moyen des deux points (:), et j'indiquerai le rang de la lettre au moyen d'un troisième point qui sera combiné avec le point inférieur de la figure que je viens de tracer, de manière à présenter les deux points horizontaux qui appartiennent à la troisième série (:.); la série et le rang se trouvent de la sorte indiqués et la lettre *o* clairement figurée. L'élève n'a besoin que de savoir exactement l'ordre dans lequel sont rangées les lettres dans le tableau alphabétique.

Le but ultérieur de ce système est de donner aux aveugles des livres qu'ils imprimeraient eux-mêmes. Cette impression en relief n'exigerait ni casier, ni caractères mobiles, et elle serait toujours composée dans un type simple et uniforme. Pour obtenir ce résultat, M. Barbier a fait fondre des cadratins qui portent à une de leurs extrémités un trait en croissant, et à l'autre un trait droit: le premier signe peut prendre quatre positions, suivant que la convexité est tournée en dessus ou en dessous; le second signe peut en avoir deux, une horizontale et une verticale. En combinant deux cadratins, on arrivera ainsi à faire figurer, conformément au système que je viens d'exposer, à l'un la rangée horizontale, et à l'autre le rang de la lettre dans la série. Ce procédé typographique n'exigerait que peu d'adresse et serait facilement mis à la portée de tous les aveugles.

Mais je ne pense pas qu'on dût abandonner tout à fait l'impression en relief avec notre alphabet, qui sert surtout à initier les aveugles aux règles de la langue à l'orthographe, à l'étymologie; car, comme on le pense bien, l'écriture est, dans le système de M. Barbier, purement *sonographique*. Un répéteur de l'institution de Paris, M. Louis Braille, a imaginé, pour tout concilier, d'adapter à chacune de nos lettres un signe convenu formé d'un certain nombre de points. Au moyen de cet alphabet, on peut écrire correctement tous les mots de la langue d'après le procédé fondamental de M. Barbier. C'est là le système qui a été généralement adopté. Les élèves écrivent ordinairement leurs devoirs en cette sorte d'écriture; les répéteurs composent de plusieurs feuillets ainsi écrits de petits volumes auxquels ils peuvent recourir pour leur enseignement.

Un procédé en usage dans quelques instituts d'Allemagne a une analogie éloignée avec celui que je viens de faire connaître; il consiste à figurer à l'extrémité de petits morceaux de bois taillés en carrés longs chaque lettre de l'alphabet au moyen de pointes saillantes qui, appliquées à un papier placé sous un châssis, y pénètrent et y laissent l'empreinte de la lettre piquée; l'élève n'a qu'à retourner le papier et peut se relire. Ce procédé est très-usité dans ces instituts. Les aveugles parviennent à écrire ainsi avec assez de rapidité, et ils se servent de ce moyen pour correspondre avec leurs parents et leurs amis, qui peuvent aussi facilement leur écrire par ce même moyen. Ce procédé a l'avantage sur le précédent de ne pas offrir une sorte d'écriture énigmatique dont il faut avoir la clef. Il est évidemment un perfectionnement du procédé quelquefois employé par certains aveugles, consistant tout simplement à piquer les lettres avec une épingle.

Rappelons simplement, avant de quitter ce sujet, un moyen simple et ingénieux inventé par deux jeunes gens de l'institution des aveugles d'Édimbourg pour correspondre entre eux. C'est un simple ruban auquel sont faits des nœuds dont

les diverses dimensions représentent des classes de lettres convenues. On peut en avoir la conception et l'usage en quelques heures; et je vois dans un recueil estimé qu'il est possible, au moyen de ce procédé, de transmettre une idée avec la même précision qu'avec la plume. On peut conjecturer que la première pensée en est due à la corde à compter.

IV. MATHÉMATIQUES.

L'esprit méditatif et porté à l'abstraction qui distingue les aveugles les rend éminemment propres à l'étude approfondie des mathématiques. Il est donné à beaucoup d'entre eux d'embrasser un ensemble nombreux de propositions rigoureusement déduites les unes des autres; il y a là un vaste enchaînement de vérités dont l'intelligence de l'aveugle-né suit avec un profond intérêt les anneaux. C'est aussi dans cette branche des connaissances humaines qu'ils ont obtenu jusqu'à ce jour les succès les plus éclatants.

On a imaginé un système de chiffres en relief à l'instar des lettres, chiffres avec lesquels toutes les opérations arithmétiques deviennent faciles aux aveugles à l'aide d'une planche à compartiments dans laquelle ils apprennent à les grouper.

Ces chiffres sont montés, comme les lettres, sur un chevron transversal (fig. 11). Les fractions sont montées de la même manière, mais la partie supérieure du chevron est évidée carrément (fig. 12), pour recevoir un chiffre mobile en forme de coin, au moyen duquel le numérateur et le dénominateur subissent les changements nécessaires. Des filets, qu'on peut placer horizontalement ou verticalement (fig. 13), servent à indiquer les divisions des nombres. Ces chiffres sont placés dans une casse (fig. 14) distribuée en onze larges cassetins, à côté desquels on en trouve d'autres pour les numérateurs et les dénominateurs. Cette casse, plus longue que large, doit être placée sur un plan incliné, comme la casse à composition.

La planche à calcul (fig. 15) ne diffère de la planche à composition que parce que les intervalles transversaux sont croisés par des fils de fer qui maintiennent les chiffres en rapport les uns avec les autres. La même planche devient géométrique lorsqu'on place des chevilles dans les trous qui se trouvent sur les tringles, et qu'on les entoure d'un fil de soie, comme le faisait Saunderson (voy. p. 204).

Pour l'étude de la géométrie, on se sert de tableaux en relief faits à l'imitation des cartes, et qui pourraient recevoir le même genre de perfectionnement.

On doit citer aussi deux procédés tour à tour mis en application dans cette partie de l'instruction théorique des aveugles: 1° la machine à calcul russe, qui consiste en des rangées de petites boules superposées horizontalement, et avec lesquelles on rend sensibles aux yeux comme aux doigts tout le système de la numération; double avantage qui a fait adopter cet instrument dans les salles d'asile ouvertes à la première enfance (voy. la Table des dix premières années). 2° La corde à compter, sur laquelle sont faits, à des intervalles égaux, des nœuds de grosseurs différentes qui, groupés d'après certaines conventions, présentent les résultats divers du calcul. Ce procédé est souvent mis en pratique par les aveugles allemands. On y applique aussi avec succès une méthode de calcul de tête introduite par M. Zeune à l'institution de Berlin, et qui a passé de là dans la plupart des écoles d'Allemagne; méthode qui paraît développer singulièrement la faculté naturelle qu'ont les aveugles de suivre mentalement des opérations très-compliquées. Le procédé fondamental est fort simple et consiste à séparer toujours en fractions décimales les quantités dont les nombres se composent, et à opérer successivement sur ces quantités partielles, *en commençant de gauche à droite*. Ainsi, pour additionner 32 et 24, l'élève procédera de la manière suivante: 3 dizaines et 2 dizaines font 5 dizaines ou 50; 2 unités et 4 unités font 6 unités ou 6; 50 et 6 font 56. Ce même procédé s'applique à toutes les classes d'opérations; la formule devient plus abrégative à mesure

que le jeune calculateur se rend plus habile par un exercice répété.

EXTRAITS DU JOURNAL D'UN MARIN ANGLAIS.

Si un journal n'offre pas comme œuvre littéraire le plan, la suite, l'enchaînement d'aventures d'un roman, il a en revanche le puissant attrait de la vérité, le charme de l'imprévu. Recueil des observations de chaque jour, il côtoie la vie et en mire les incidents. C'est, selon l'allure d'esprit du narrateur, une analyse psychologique des impressions produites par les événements sur l'homme intérieur, ou tout simplement un récit des faits envisagés d'un point de vue individuel. Cette dernière condition, d'un intérêt plus général, fait passer sous nos yeux une suite de scènes gaies, tristes, touchantes, mais empreintes d'expérience, partant, d'un bon enseignement pour la pratique de la vie.

« Je venais de rejoindre ma nouvelle frégate *la Sibylle*, lorsque je fus témoin d'une petite scène qui me toucha fort.

» Un bateau rempli d'hommes se dirigeait à force de rames vers un navire marchand en partance pour les grandes Indes. Le capitaine avec qui je me promenais sur le pont m'ordonna de prendre le canot et d'aller reconnaître ceux qui montaient le bateau. Je les trouvai munis d'un permis de l'amiralité, qui devait expirer à trois jours de sa date. Or, la date avait été omise probablement à dessein. Quelque raccolleur s'était procuré ce papier pour mettre à l'abri de la *presse* les matelots qu'il expédiait aux vaisseaux marchands en station à Gravesend. Sans m'arrêter à cette prétendue permission, je remorquai le bateau jusqu'à *la Sibylle*. Le capitaine examina les hommes, et, ne trouvant parmi eux aucun marin d'élite, il se contenta de deux jeunes Irlandais robustes et vermeils, Mick et Pat, l'un garçon de vingt ans, l'autre de dix-neuf. Les pauvres diables ne se tenaient pas d'effroi à l'idée de se voir enrôlés à bord d'un vaisseau de guerre dont on leur avait conté d'effroyables histoires. Il était près de midi quand ils arrivèrent, et le sifflet du maître d'équipage donnait le signal du dîner. En conséquence, on leur servit leur ration de pain, de soupe et de viande; sur quoi Pat, riant à travers ses larmes, se tourna vers son frère, et dit : « Mick, si nous envoyions chercher la mère ! » La chose fut racontée à la table des officiers qui en rirent de bon cœur, puis l'oublièrent. Mais plusieurs semaines après, la frégate se trouvant à la hauteur de Spithead, un bateau vint de la côte à force de rames, apportant non-seulement la mère, mais aussi le petit frère des deux Irlandais. Leur joie à se revoir nous émut tous, et nous disposa bien pour eux. La famille une fois à bord devait nécessairement vivre sur la ration des deux matelots; mais les officiers intercédèrent près du capitaine, et le petit Edmond, le dernier des frères, qui n'avait que dix ans, fut inscrit sur les rôles et reçut une troisième ration. Les deux frères aînés se procurèrent aussi un hamac pour la mère et un pour l'enfant. Parmi leurs camarades c'était à qui les aiderait, tant cette conduite leur avait gagné les cœurs. De son côté, la mère, ne voulant pas être à charge, et toujours affairée à blanchir et à raccommo-der les hardes des marins, payait et au delà, sa nourriture par les services qu'elle rendait : si bien que, grâce à ses soins, non-seulement sa famille, mais encore l'équipage, était d'une tenue et d'une propreté remarquable.

»
» Durant l'hiver de 1794 à 1795, tandis que *la Sibylle* croi-
sait entre les côtes d'Angleterre et de Hollande, une étrange
maladie se déclara parmi nos soldats de marine. Ils étaient
pris d'une sorte d'ossification de la rotule. Cette roideur, qui
leur rendait impossible de plier le genou, devint si grave
que quelques-uns restèrent boiteux. Un colonel Boardman,
qui se trouvait à bord comme passager, ayant entendu le

chirurgien décrire les progrès du mal, observa attentive-
ment ceux qui en étaient atteints, et dit qu'il croyait avoir
découvert la cause de la contagion. Pendant le jour, les sol-
dats de marine portaient des pantalons de gros draps et de
longs bas de laine. Après le coucher du soleil, ils quittaient
l'uniforme pour revêtir des pantalons de toile, se découvrant
à mesure qu'ils s'exposaient à l'air froid de la nuit. Ou leur
enjoignit de se vêtir davantage, et le mal cessa.

» Vers la même époque, un vieux quartier-maître Suédois,
que nous avons surnommé Johnny Iceberg, nous joua un
tour de sa façon. Il faisait coucher avec lui, dans son hamac,
un chat favori qui le suivait sur le pont quand il était de quart,
et charmait ses veilles par de joyeuses gambades, faisant mille
passes dans les cordages, sautant du mât de beaupré au mât
de misaine, et du mât de misaine dans le canot suspendu à
la poupe. Une nuit, le chat, manquant le but, tomba à l'eau,
au grand désespoir de Johnny, qui néanmoins ne perdit pas
la tête. Il saisit le chien favori du capitaine, le lança par-
dessus bord, et donnant l'alarme aussitôt, s'offrit à le sau-
ver. Le lieutenant de garde y consentit. Maître Johnny sauta
dans le canot, repêcha d'abord *Minet*, puis à son loisir sauva
aussi *Écho*.

» En 1803, lors du blocus de Cherbourg, la frégate *la Mi-
nerve*, lancée à la poursuite d'un vaisseau français, donna
sur un bas-fond et y resta rivée sous le feu des batteries du
fort de *la Liberté*. Un matelot, qui avait eu les deux jambes
emportées par un boulet, et qu'on avait descendu à fond de
cale pour y attendre le pansement, entendit les clameurs de
l'équipage sur le pont, et s'informa de ce que c'était. On lui
dit que la marée montante soulevant le vaisseau, il y avait
chance qu'il se dégagât du bas-fond et pût regagner le large.
« Alors au diable les jambes ! » s'écria le pauvre homme ; et
tirant son coutelas de sa poche, il coupa les muscles qui
attachaient encore ses membres mutilés, et joignit ses vivats
à ceux de ses camarades. Après la prise de *la Minerve* par
les Français, on le plaça dans un bateau pour le transporter
à l'hôpital; mais, résolu de ne pas survivre à la perte de sa
liberté, il relâcha les tourniquets et mourut d'hémorrhagie.

»
» Au moment de nous mettre en marche de Cherbourg pour
Épinal, où Bonaparte avait ordonné de transférer les pri-
sonniers, chacun de nous cherchait à faire ressource de
quelques bijoux. J'offris ma montre à un horloger qui ne
m'en voulut donner que cinq louis, quoiqu'elle eût six fois
cette valeur. Comme j'hésitais à m'en défaire, je fus abordé
par un de nos compagnons de voyage, un Français, qui me
demanda à la voir. « A quoi bon ? lui dis-je ; vous ne voulez
pas l'acheter. — Qu'en savez-vous ? Montrez-la-moi toujours. »
Il l'examina, s'informa de ce qu'elle m'avait coûté. « Trente
et une guinées. — Si je voulais acheter votre montre, je ne
vous en donnerais que quinze ; mais voulant la prendre en
gage, je vous en donnerai vingt-cinq. » Surpris de cette étrange
façon de raisonner, je lui dis en riant : « Vous êtes un brave
homme ; donnez-moi l'argent et gardez la montre. » Le nom
de cet étranger était M. Dubois, négociant à Lorient. Il revint
au bout de quelques minutes. « Monsieur, je ne me pardon-
nerais pas d'avoir prêté sur gage à un officier victime des
revers de la guerre. Reprenez votre montre, et faites-moi un
billet. « Je le fis avec tous les remerciements que méritait un
pareil procédé. Quelques instants après, il était de retour,
m'apportant vingt-cinq autres louis. Il avait, disait-il, exami-
né sa bourse, et se trouvant plus d'argent qu'il ne lui en
fallait pour atteindre Lorient, il me suppliait d'accepter cette
somme. Chaque fois que cet excellent homme revenait à la
charge, il se frappait la poitrine en s'écriant : « Monsieur,
ma conscience me poigne. » Sur ma remarque que sa con-
science était par trop timorée si elle n'était satisfaite de sa
manière d'agir : « Non, monsieur, reprit-il, je n'aurais pas
dû accepter de vous la moindre garantie. »

» Ce n'était pas là un exemple isolé de la générosité, de la

bienvveillance française. Partout la population se montrait également compatissante. Les petits mousles et nos *midshipmen* (aspirants de marine) en étaient tout ébahis. De Caen, j'écrivis au banquier Perregaux, le priant d'escompter mon billet et ceux que les officiers, mes camarades, tiraient sur l'Amirauté. J'en reçus aussitôt cinq cents louis en or, et permission de tirer pour deux mille en sus, si j'en avais besoin avant l'arrivée des fonds anglais. »

Il est doux d'avoir à recueillir de pareils témoignages de la bouche d'un des plus braves et des plus honorables officiers de la marine anglaise, le vice-amiral Brenton, au journal duquel nous avons emprunté ces fragments.

PIC DE LA MIRANDOLE.

Quel est l'écolier dont ce nom n'a frappé les oreilles ? Qui n'a entendu parler de ce prodige de science qu'on nous montrait sur un piédestal si élevé, comme un modèle à suivre de loin ? Et n'est-ce pas, en effet, une chose merveilleuse que ce jeune homme qui, à l'âge de vingt-trois ans, soutenait une thèse en neuf cents propositions sur toute espèce de sujet : *De omni re scibili* !

Jean Pic de La Mirandole naquit en 1463. Il était le troisième fils de Jean-François, seigneur de La Mirandole et de Concordia. Un de ses biographes raconte naïvement qu'au moment de sa naissance une auréole lumineuse parut au-dessus du lit de sa mère, et explique ainsi l'idée qu'elle se forma des hautes destinées de son fils. Dès l'âge de dix ans, Pic de La Mirandole était placé, par l'opinion publique, au premier rang des orateurs et des poètes. Il avait commencé à Boulogne, en 1477, l'étude du droit canon ; mais bientôt dégoûté de cette étude, il parcourut pendant sept ans les plus



Pic de La Mirandole.

célèbres universités de France et d'Italie, suivant les leçons des plus illustres professeurs de l'époque, et s'exerçant à la controverse en disputant avec eux. A la connaissance des langues grecque et latine, il joignit celle de l'hébreu, du

chaldéen et de l'arabe. Sa mémoire tenait du prodige, à ce point qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu ou seulement entendu réciter. Ses voyages terminés, il se rendit à Rome, en 1486, sous le pontificat d'Innocent VIII. C'est là qu'il publia la liste des neuf cents propositions *De omni re scibili*, qu'il s'engageait à soutenir publiquement contre tous les savants qui se présenteraient pour les attaquer, offrant de payer le voyage de ceux qui seraient éloignés, et de les défrayer pendant leur séjour. Mais il arriva que sept de ces propositions furent dénoncées comme entachées d'hérésie. En vain Pic de La Mirandole prouva qu'avant leur publication elles avaient été revêtues de l'approbation de théologiens compétents ; en vain il chercha dans son Apologie à jeter du ridicule sur ses détracteurs ; les commissaires chargés de l'examen ayant déclaré les propositions dangereuses, elles furent condamnées par le pape. Pic de La Mirandole se soumit à cette décision, et quitta Rome pour retourner en France, où il avait laissé de nombreux admirateurs. Ses ennemis profitèrent de son absence pour l'accuser d'avoir désobéi au Saint-Siège, en soutenant publiquement les propositions condamnées. De là une nouvelle citation au tribunal d'Innocent VIII, et la nécessité, pour La Mirandole, de se justifier, ce qu'il n'eut pas de peine à faire.

Ces persécutions le dégoûtèrent de la gloire bruyante qu'il avait d'abord recherchée. Il jeta au feu ses poésies, et, renonçant aux lettres et aux sciences profanes, il se partagea entre des études religieuses ou philosophiques et ses amis. Mais il ne jouit pas longtemps de la paix qu'il avait eu le bonheur de recouvrer ; il ne survécut que deux mois à Ange Politien, le plus cher de ses amis, et mourut à Florence le 17 novembre 1494, le jour même où Charles VIII y entra. Ce prince, qui l'avait connu à Paris, apprenant sa maladie, se hâta de lui envoyer deux de ses médecins ; mais leur visite fut inutile au moribond qui expira quelques heures après, âgé de trente et un ans huit mois et quelques jours.

Son épitaphe consiste en un distique latin dont voici le sens : « Ci gît Jean de La Mirandole ; le Tage, le Gange et » peut-être même les antipodes savent le reste. »

Les œuvres de La Mirandole, recueillies et publiées pour la première fois à Bologne en 1496, in-folio, ont été réimprimées jusqu'à huit fois avant le dix-septième siècle. Un de ses ouvrages publié à Strasbourg en 1507, renferme un Errata de quinze pages. « Je ne me souviens pas, dit Chevillier, en » avoir vu un seul fort pour un seul volume assez petit. »

Que reste-t-il aujourd'hui de tant d'érudition, de science et de renommée ? Rien, ou du moins peu de chose. C'est qu'une gloire véritablement solide ne peut s'attacher qu'aux idées fécondes, qu'aux créations nouvelles de l'esprit humain. Il est vrai que La Mirandole combattait l'astrologie judiciaire ; mais il croyait à la cabale et perdait un temps précieux dans des recherches ridicules. Il avait suffi, pour qu'il se livrât à ces rêveries, qu'un charlatan lui vendit à prix d'or une soixantaine de manuscrits hébreux en lui assurant qu'ils avaient été composés par l'ordre d'Esdras, et qu'ils renfermaient les plus secrets mystères de la religion et de la philosophie. De l'aveu même de Tiraboschi, son panégyriste, les neuf cents propositions *De omni re scibili* n'offrent qu'un recueil de questions frivoles, et l'on ne saurait que gémir en voyant tant de travail employé d'une manière aussi peu fructueuse. Sachons donc tirer de cette histoire une moralité ; c'est que l'érudition, pour avoir droit à toute notre estime, doit ouvrir des voies nouvelles, ou produire des développements et des applications utiles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

COUVENT DE LA TRAPPE.

Voy. t. III (1835), p. 196.



Vue du couvent de la Trappe, dit la Trappe-mère, dans le département de l'Orne.

« Contemplez, dit Chateaubriand dans son *Génie du Christianisme*, contemplez ces moines vêtus d'un sac, qui bêchent leurs tombes. Voyez-les errer comme des ombres dans cette grande forêt de Mortagne, et au bord de cet étang solitaire. Le silence marche à leurs côtés, ou s'ils se parlent quand ils se rencontrent, c'est pour dire seulement : *Frère, il faut mourir !* Ces ordres rigoureux du christianisme étaient des écoles de morale en action, instituées au milieu des plaisirs du siècle. Ils offraient sans cesse des modèles de pénitence, et de grands exemples de la misère humaine aux yeux du vice et de la prospérité.

« Quel spectacle que celui d'un trappiste mourant ! quelle sorte de haute philosophie ! quel avertissement pour les hommes ! Étendu sur un peu de paille et de cendre dans le sanctuaire de l'église, ses frères rangés en silence autour de lui, il les appelle à la vertu, tandis que la cloche funèbre sonne ses dernières agonies. Ce sont ordinairement les vivants qui engagent l'infirmes à quitter courageusement la vie ; mais ici c'est une autre chose plus sublime : c'est le mourant qui parle de la mort. Aux portes de l'éternité, il la doit mieux connaître qu'un autre, et d'une voix qui résonne déjà entre des ossements, il appelle avec autorité ses compagnons, ses supérieurs à la pénitence. Qui ne frémirait en voyant ce religieux qui vécut d'une manière si sainte, douter encore de son salut à l'approche du passage terrible ? Le christianisme a tiré du fond du sépulcre toutes les moralités qu'il renferme. C'est par la mort que la morale est entrée dans la vie. Si l'homme, tel qu'il est aujourd'hui après sa chute, fût de-

meuré immortel, peut-être n'eût-il jamais connu la vertu. »

Les idées exprimées ici par Chateaubriand, quel que soit le jugement qu'on en porte, sont évidemment celles qui présidèrent à la réforme de l'abbé de Rancé. Des désordres et des chagrins l'avaient dégoûté du monde. Nommé depuis longtemps abbé commanditaire du couvent de la Maison-Dieu, près de Mortagne, il résolut de s'y retirer et de la ramener à toute la sévérité des premiers règlements.

Le mot *trappe*, dans le patois percheron, signifie degré ; Notre-Dame de la Trappe était donc Notre-Dame des Degrés. Cette abbaye avait été fondée, en 1122, par Rotrou II, en souvenir d'un naufrage dont l'intervention céleste l'avait sauvé. Voulant rappeler cette origine, il fit donner à l'église la forme d'un vaisseau renversé. Saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, y établit plus tard des moines de son ordre. Ceux-ci s'étaient beaucoup relâchés de l'étroite observance, lorsque l'abbé de Rancé vint les y rappeler. Il trouva de grands obstacles, non-seulement de la part des religieux, mais de celle du pape, qui appelait son entreprise une *furie française*.

La réforme de l'abbé de Rancé avait en effet pour but de séparer l'homme non-seulement de toutes les joies, mais de tous les sentiments, de tous les aspects terrestres. Ses efforts tendaient à ce que la vie ressemblât le plus possible à la mort. Il ne cherchait l'isolement que pour arriver par lui à l'aéan-tissement.

Ses premiers soins furent de relever les édifices qui tombaient en ruine. Les frères se transformèrent en maçons, en

couvreur. Ils devinrent ensuite laboureurs pour défricher les terres incultes. De Rancé mourut à la Trappe, après une retraite de trente ans. Sa réforme l'avait rendu célèbre, et il fut successivement visité dans cette tombe de vivants par Jacques II, par Bossuet, par Mabillon, et par les princes de la famille royale.

Plusieurs couvents de trappistes existent encore en France. Notre dessin donne la vue de celui où l'abbé de Rancé rétablit la stricte observance. On lui a conservé le nom de *Trappe-mère*, parce qu'il est le berceau de l'ordre régénéré et le dépositaire des traditions.

Les religieux qui l'habitent sont partagés en pères et en frères convers. Les premiers ne s'occupent que d'actes pieux et de jardinage; les autres cultivent les champs, soignent les troupeaux et exercent des professions manuelles. Les pères sont vêtus d'une robe blanche appelée *coule*; l'habit des frères convers est brun.

La journée du trappiste commence à deux heures du matin; le prier sonne alors la cloche des malines; vient ensuite la messe. Le prêtre est en chasuble de laine, l'autel sans ornements; tous les objets employés pour le saint sacrifice sont en bois; le chant de la primitive Église, qui n'est qu'un récitatif monotone, remplace notre chant grégorien.

Le reste de la journée est consacré au travail et à des exercices de piété. Les religieux se réunissent à certaines heures au chapitre pour faire des lectures pieuses et s'accuser tout haut des fautes commises contre la règle. C'est ce qu'ils appellent se *proclamer*.

Il n'y a qu'un repas; mais les trappistes peuvent réserver une partie de leur pitance pour le soir. Leurs mets sont simplement préparés à l'eau et au sel; ils se composent de légumes et d'une demi-livre de pain noir. Chaque trappiste a un couvert, un gobelet, une salière de bois et une serviette en toile rousse de 6 pieds carrés. Un des moines fait la lecture pendant le repas.

Ils se retirent le soir, chacun dans une cellule sans porte. Ils ont pour lit deux planches, une paillasse piquée, un oreiller pareil, et une couverture de laine.

Les trappistes observent un silence absolu; ils ne disent point en se rencontrant, comme l'a répété Chateaubriand : *Frère, il faut mourir*. Ils ne s'occupent pas non plus à bêcher leurs tombes, selon l'opinion populaire adoptée par le même écrivain; mais une fosse creusée d'avance attend au cimetière le premier que Dieu doit rappeler. La cérémonie racontée par l'auteur du *Génie du Christianisme*, à propos de l'agonie des trappistes, est réelle; seulement elle n'a point lieu dans l'église même, mais à l'infirmerie. Lorsque le religieux a rendu le dernier soupir, on le descend dans la fosse sans autre linceul que sa robe, et l'on plante sur la tombe une croix de bois qui indique son nom de religion, son âge et le temps de sa profession.

Pour être reçu trappiste, il faut un noviciat d'une année, après lequel l'aspirant est conduit à l'église, où on lui rase la tête. Ses cheveux sont brûlés et la cendre en est jetée dans une piscine. A partir de ce moment, toute communication cesse entre le monde et lui. L'abbé seul est instruit des événements qui peuvent frapper sa famille. Lorsqu'il apprend qu'un des frères a perdu quelque parent, il se contente de dire à l'église :

— L'un de nous a perdu son père, ou sa sœur, ou sa mère : priez !

Ainsi la perte, qui n'est que pour un seul, est sentie de tous ceux qui ont laissé derrière eux dans la vie quelque dernière affection.

Les voyageurs hommes sont reçus au couvent de la Trappe par le frère hospitalier qui a conservé le droit de parler. Ils peuvent visiter le monastère, assister aux repas et à tous les exercices religieux.

HISTOIRE DES ABEILLES.

Fin. — Voy p. 250.

On connaît quatre espèces d'abeilles : les premières sont grosses, longues, très-brunes, d'un abord difficile; les secondes sont noires, moins grosses, laborieuses, faciles à traiter; les troisièmes sont grises, d'une grosseur moyenne; les quatrièmes sont désignées sous le nom de petites hollandaises ou flamandes; elles sont plus petites que les deux premières espèces, d'un jaune luisant et poli, aurore, vives, ardentes, actives au travail, douces et d'humeur facile.

Il faut élever les deuxième et quatrième espèces, et détruire ou ne pas recueillir la première et la troisième.

L'œuf qui doit donner naissance à l'abeille ouvrière reste trois jours à l'état d'œuf, cinq à celui de larve, laquelle met trente-six heures à filer sa coque, et, trois jours après, devient nymphe, état qui dure sept jours et demi. Alors paraît l'abeille sous les formes suivantes : ailes presque aussi longues que le corps; yeux séparés l'un de l'autre, une trompe longue et de fortes mâchoires; abdomen composé de six anneaux terminés par un fort aiguillon habituellement rentré, et qui, pour l'attaque, s'allonge perpendiculairement au corps. Cet aiguillon, en s'enfonçant dans la chair, sert de conducteur à une humeur des plus âcres, contenue dans une petite vésicule. L'abeille, chassée violemment, laisse cette arme dans la peau avec la vésicule, ainsi qu'une partie des intestins qui y sont liés; ce qui cause sa mort. Le premier article des pattes postérieures, de forme carrée, s'articule avec la jambe de manière à se mouvoir comme la lame d'un couteau sur son manche; cette pièce carrée est lisse extérieurement et garnie à sa surface interne de plusieurs rangées transversales de poils roides et parallèles, formant une sorte de brosse. La jambe est plate et forme une palette triangulaire qui a reçu le nom de corbeille.

La jeune abeille ouvrière, en sortant de son alvéole, est très-faible; ses anneaux sont bruns et les poils gris, on remarque un point blanc sur l'extrémité de son corps; elle reste quelque temps sur le gâteau, puis vient sur la table se sécher au soleil, où les autres abeilles s'empressent de la nettoyer avec leur trompe. Dans le mois qui précède l'essaimage, il naît de cent à deux cents ouvrières par jour, disent les auteurs; mais ce nombre paraît bien inférieur aux besoins du prochain essaim, qui contient quelquefois quarante à quarante-cinq mille abeilles.

Les abeilles ouvrières se divisent en deux classes : les abeilles nourricières et les abeilles cirières.

Les abeilles nourricières sont particulièrement chargées de fournir la nourriture aux autres, et d'apporter tous les matériaux nécessaires pour l'entretien de la ruche. Leur corps est ovoïde et fort petit.

Les abeilles cirières sont chargées de construire les édifices, de donner toutes sortes de soins soit aux larves, soit aux reines, d'enduire l'intérieur de la ruche, surtout les fentes et ouvertures dont elles n'ont pas besoin, ainsi que de souder la ruche au tablier, et les différentes pièces qui la composent. Leur corps est cylindrique; cette forme leur donne une grande ressemblance avec une jeune reine.

Les nourricières sont tout à fait inhabiles à construire des édifices et à donner des soins au couvain. Elles ne travaillent guère qu'au dehors de la ruche : elles peuvent s'en éloigner de deux kilomètres; on a dit qu'elles se laissaient quelquefois entraîner jusqu'à une distance de huit ou quinze kilomètres; mais on a reconnu que c'était une exagération au peu de temps qu'elles mettent à rentrer dans les temps orageux. Elles sont fort matinales; on les trouve, aux premiers rayons du soleil levant, sur les points éclairés les premiers par cet astre; elles introduisent leurs trompes dans la corolle des fleurs où elles pompent le suc que sécrètent les nectaires. Sur certaines plantes, elles recueillent une matière onctueuse, poissante, qui se trouve sur toutes leurs parties,

tiges, feuilles, fleurs, fruits, et qui fournit aussi du miel en abondance, semblable à celui des nectaires. Cette matière, désignée sous le nom de miellée, se trouve à deux époques de l'année sur les arbres verts, et surtout en juillet sur les chênes, les pavots, etc. Arrivées dans la ruche, les abeilles versent dans les alvéoles, par une sorte de régurgitation, la liqueur qu'elles avaient avalée, et qui, par la digestion opérée dans le premier estomac de l'abeille, se trouve transformée en miel. Les cirières s'en nourrissent, en offrent à la reine avec le bout de leur trompe, et renferment soigneusement le surplus.

Dans leurs pérégrinations, les nourricières font aussi la récolte de cette poussière qui recouvre certaines parties de l'intérieur des fleurs, appelées étamines, dont la couleur varie suivant les espèces de fleurs, et que l'on connaît sous le nom de pollen. Lorsqu'elles veulent amasser des provisions pour la nourriture des jeunes vers qui sortent des œufs que la reine a pondus, elles s'introduisent dans les fleurs; les poils qui recouvrent leur corps se garnissent de cette poussière, et à l'aide de la brosse qui existe sur leurs pattes elles en forment de petites pelotes qu'elles fixent dans la partie désignée sous le nom de corbeille; mais le plus souvent elles déclinent les capsules qui contiennent le pollen, et le prennent avec les pattes de devant qui le passent aux autres pattes. Les nourricières peuvent en ramasser une si grande quantité qu'on les a vues en apporter plus de cinq cents grammes dans un jour. Les cirières s'emparent de ces pelotes pour les déposer dans les alvéoles, où on les trouve quelquefois entières, mais le plus souvent gâchées et mêlées les unes aux autres jusqu'à ce qu'ils soient pleins. Il est très curieux de voir une abeille ainsi chargée de pollen arriver à la ruche: avant d'y pénétrer, elle se brosse encore pour réunir ce qui pouvait en être resté dans ses poils; puis elle parcourt souvent un ou plusieurs gâteaux avant d'arriver à l'endroit où son fardeau doit être déposé. Lorsque les larves sont écloses, elles en font une bouillie qui sert à leur nourriture et qu'elles distribuent convenablement à chacune d'elles. Au printemps, dans le fort de la ponte, on trouve très-peu de pollen dans les ruches: il est probable qu'on le distribue de suite aux larves.

Enfin les nourricières récoltent encore sur les arbres et les plantes un autre produit qui, par ses propriétés et l'usage que les cirières en font, assure la salubrité de la ruche en la rendant imperméable, et en servant à clore hermétiquement toutes les ouvertures inutiles, à souder entre elles les différentes pièces qui servent à la composer, et à la fixer solidement au tablier. Lorsqu'on élève des abeilles dans une ruche en verre, les cirières en enduisent la surface si on n'a pas le soin de recouvrir les verres de manière que la lumière ne puisse pénétrer jusqu'à elles.

Les nourricières trouvent cette matière sur les bourgeons des peupliers, des saules, sur le hâumier du Pérou, et sur beaucoup d'autres végétaux. Fortement agglutinative, molle pendant les chaleurs, cassante mais fort tenace quand elle est sèche, de couleur jaunâtre ou rougeâtre, légèrement aromatique, d'un goût amer et de nature résineuse, cette matière a reçu le nom de *propolis*, parce que les abeilles en revêtent la ville ou ruche en avant et partout.

Les cirières sont ainsi appelées parce que, construisant à elles seules les gâteaux dont on retire la cire, ce sont elles aussi qui en fournissent la matière par une sorte d'exsudation qui se fait entre les anneaux de l'abdomen. Le miel, dont elles se nourrissent exclusivement, produit par la digestion une matière qui vient se coaguler entre ces anneaux, où on la trouve sous forme de petites lames écailleuses rangées par paire, sous chaque segment, dans de petites poches d'une forme particulière, situées à gauche et à droite de l'angle angulaire de l'abdomen.

Des expériences bien positives ont prouvé que le sucre et le miel contenaient seuls les principes élémentaires de la

cire; et ces expériences sont d'une telle précision que l'on sait que 500 grammes de sucre donnent 30 grammes de cire, et qu'une pareille quantité de miel n'en donne que 20.

Lorsque l'abeille cirière veut construire, elle prend successivement des plaques de cire sécrétées et tenues en réserve sous les anneaux inférieurs de son ventre, les porte entre ses mandibules pour les mastiquer et leur faire subir une certaine préparation à l'aide d'un suc remplissant les fonctions de la salive. C'est avec la dernière patte, qui forme une sorte de pince, qu'elle saisit ces lamelles. Bien mastiquées, elles prennent la forme d'un filament mou que l'abeille applique dans le lieu de la ruche où elle doit construire, ou bien aux parties où la construction est déjà commencée. Ce filament est placé de manière à décrire une partie de la circonférence d'un alvéole; d'autres abeilles viennent ensuite en faire autant, et bientôt la cavité se trouve créée. Si par hasard, dans l'empressement du travail, quelqu'un de ces filaments est mal ajusté, une abeille l'enlève pour le placer mieux, et l'alvéole reçoit ainsi la forme qui est la mieux choisie de toutes celles qu'il était possible d'imaginer pour qu'il s'en trouvât le plus grand nombre possible dans un gâteau.

L'activité des abeilles pour ces sortes de constructions est telle qu'un gâteau de 20 à 30 centimètres, contenant quatre mille alvéoles peut être l'ouvrage d'une seule journée. Lorsque les cellules sont creusées, les abeilles enduisent les angles et le rebord de l'ouverture avec de la propolis dont elles forment un petit bourrelet.

Les cellules disposées à loger les reines font une saillie qui se détache du gâteau, soit au centre de l'édifice quand il offre une fente, un enfoncement ou une inégalité, mais surtout sur les bords. Elles ont une forme qui ressemble à la cupule d'un gland, et qui, comme elle, est *guitlochée* fort régulièrement à sa surface. Mais lorsqu'elles contiennent une larve, elles sont prolongées en bas, où elles présentent leur ouverture, et prennent un volume assez considérable pour qu'une seule d'elles pèse cent cinquante cellules d'ouvrières.

Les cirières ménagent parfois, au milieu des gâteaux, des passages pour communiquer plus facilement d'un édifice à l'autre. La quantité des alvéoles d'une bonne ruche est immense; on en porte le nombre au moins à cinquante mille.

Les édifices construits, il reste encore beaucoup d'ouvrage pour les cirières. Lorsque de l'œuf va sortir un ver, elles sont chargées de le nourrir, ce qu'elles font en mêlant du pollen et du miel dans de certaines proportions, et lorsque ce ver, qu'on appelle larve, passe à l'état de nymphe, elles construisent un couvercle en cire sous lequel le mystère de la dernière métamorphose s'accomplit.

Pour sortir de leurs alvéoles, les petites abeilles rongent peu à peu le couvercle, et, le poussant avec la tête, il finit par céder et se détacher tout à fait.

Lorsque les ouvrières n'ont plus rien à construire, elles s'occupent à transporter le miel des alvéoles inférieurs, où il a été déposé provisoirement pendant l'abondance de la récolte, dans les alvéoles supérieurs qui lui sont destinés, et particulièrement dans la partie supérieure des gâteaux du centre.

Les moisissures auxquelles les gâteaux sont exposés nécessitent de la part des ouvrières un grand travail. Avec les mandibules, elles détachent toutes les parties gâtées et les remplacent par de nouvelles constructions.

Les cirières prodiguent les soins les plus attentionnés à la reine; elles la suivent sans cesse dans le travail de sa ponte, et font autour d'elle un cercle nombreux. S'il lui arrive quelque accident, elles redoublent d'attention, comme lorsque du miel vient à la couvrir, ou qu'elle tombe dans de la poussière; alors elles ne la quittent que lorsqu'à l'aide de leur trompe, de leurs mâchoires, de leurs pattes, elles l'ont débarrassée de ce qui la gênait.

L'instinct de la conservation les porte à garder constamment les entrées de la ruche, et celles à qui cette garde est

confiées sont relevées de leur fonction avec la plus grande exactitude. Lorsqu'il se passe quelque chose d'extraordinaire dans une des ruches, toutes les abeilles des autres ruches centuplent leurs gardiennes et forment en dehors des entrées une masse impénétrable. Soigneuses d'assurer la salubrité de leur habitation, elles n'y laissent séjourner aucun cadavre de celles qui périssent ou des ennemis qu'elles ont tués. On les a vues enduire de propolis un limaçon qu'elles ne pouvaient ni tuer ni chasser.

Afin d'éviter que l'air ne devienne stagnant dans la ruche, elles le renouvellent en battant vigoureusement de leurs ailes, soit à l'intérieur, soit au devant des entrées. On les voit, dans les chalets de l'été, cramponnées sur leurs six pattes à l'entrée des ruches, agiter si vivement leurs ailes qu'on n'en distingue pas le mouvement. Elles sont alternativement chargées de ce soin ; on les voit le quitter après dix minutes ou un quart d'heure.

Les ouvrières citières restent constamment dans la ruche, et si elles sortent, c'est seulement pour aller boire ; de là une évidente nécessité d'avoir de l'eau dans le voisinage du rucher.

La vie des ouvrières ne paraît pas de longue durée ; on estime qu'il en meurt la moitié tous les ans. Le froid peut les engourdir au point qu'on les croirait mortes ; mais quelque chaleur les rappelle à la vie. Elles peuvent supporter dans la ruche 12 degrés au-dessous de zéro, si surtout l'essaim est nombreux. Pendant la rude température, les abeilles mangent peu et ne se livrent à aucun exercice.

Pendant les froids ordinaires, il paraît qu'elles consomment très-bien les provisions, mais sans se mouvoir. Celles qui sont sur les alvéoles plongent leur trompe dans le miel et la présentent à leurs voisines qui, ainsi de proche en proche, en font parvenir aux plus éloignées. Ce fait curieux explique l'inutilité des provisions qu'on a coutume de mettre sur le tablier dans l'espérance de soutenir les abeilles pendant l'hiver. Ces provisions sont mangées seulement par les plus fortes, qui, elles-mêmes, courent le risque d'être saisies par le froid.

Sur les vieilles abeilles, les ailes sont frangées à leur extrémité, et le point blanc du corps a disparu. C'est ce qu'il est très-bon de savoir lorsque l'on veut acheter des ruches.

Les abeilles mâles diffèrent beaucoup des ouvrières ; leurs ailes sont aussi longues que le corps. Le bruit qu'elles font pendant le vol les a fait appeler faux-bourçons ; leur corps est gros et aplati, noirâtre, moins long que celui de la reine fécondée, deux fois plus gros que celui des ouvrières, et d'une forme très-différente ; l'extrémité en est toute velue sans être terminée, comme chez elles, par un aiguillon. Ce corps est réuni au corselet sans rétrécissement, et les pattes n'offrent rien de remarquable. Les mâchoires sont beaucoup moins fortes, la trompe bien moins longue. Ils éclosent au printemps et en août ; leur nombre est assez considérable ; on l'estime de quinze cents à trois mille ; mais leur nombre est évalué bien plus approximativement si on le porte au trentième de la population.

Dans certaines contrées les mâles ou faux-bourçons sont désignés sous le nom de *coureuses* ; leurs mœurs sont très-paisibles ; ils ne sortent guère que de midi à trois heures, encore faut-il qu'il fasse bien beau temps. Ils s'écartent peu de leur domicile et ne se livrent à aucun genre de travail. Ils ressemblent si peu à des abeilles qu'il y a des endroits où on les tue comme des étrangers pillant les provisions.

Lorsque la jeune reine, au retour de sa première sortie, ne juge pas à propos de jeter d'essaim, elle ordonne le massacre des mâles qui, n'ayant aucun moyen de se défendre, succombent promptement à la guerre mortelle que les ouvrières leur déclarent. Toutes les victimes, percées d'un coup d'aiguillon entre les anneaux, sont ensuite transportées hors de la ruche.

LES BOUCANIERS ET L'ILE DE LA TORTUE.

L'île de la Tortue est souvent citée dans l'histoire de ces intrépides aventuriers qui conquièrent, perdirent et reconquirent vingt fois à la France ses possessions des Antilles. C'est un gros îlot de seize lieues de tour, situé sous le 20° de degré 30 à 40 minutes au nord de la ligne équinoxiale, et qui n'est accessible que du côté du midi par le canal de la grande île de Saint-Domingue. Les Français, d'abord établis en colonie à Saint-Christophe, ayant eu à souffrir les descentes fréquentes des Espagnols, se concertèrent avec les Zélandais pour faire des courses sur les Espagnols ; au bruit de leurs succès, des aventuriers de Dieppe équipèrent des embarcations, et comme leurs plus téméraires entreprises réussissaient à merveille, ils se mirent en quête d'un refuge plus commode et moins éloigné que les îles Saint-Christophe. C'est alors qu'ils s'établirent sur la Tortue, où ils se divisèrent en bandes : les uns s'appliquèrent à la chasse et prirent le nom de *boucaniers* ; les autres à faire des courses, et prirent le nom de *flibustiers* ; les derniers s'adonnèrent au travail de la terre, et on les nomma *habitants*. Les Espagnols ne tardèrent pas à s'inquiéter, et dès lors commença entre eux et les possesseurs de la Tortue une suite de prises, d'exterminations et de reprises entremêlées de ruses de guerre plus audacieuses et plus extravagantes que toutes celles que les traditions des peuplades sauvages et des héros antiques peuvent nous offrir. Les gouverneurs successifs de la Tortue furent : un



Un Boucanier. — D'après un dessin d'Alexandre-Olivier Oëmelin, en 1686.

sieur Levasseur, chevalier de Poincy ; le chevalier de Fontenay, qui l'avait conquise sur les héritiers successeurs de ce Levasseur ; après M. de Fontenay, mis en défaut par son trop de confiance, et exclu par les Espagnols, un gentilhomme du

Périgord, Du Rossey, qui avait été boucanier : ce hardi aventurier escalada de plus belle, un matin, les rochers qui commandaient le fort de la Tortue, le canonua, exporta les Espagnols à Cuba, et légua ce gouvernement à son neveu M. de Laplace, lequel ne céda son autorité qu'à la Compagnie des Indes occidentales en 1664. La Compagnie des Indes envoya une commission à M. d'Ogeron, « gentilhomme angevin, de bonne conduite, fort expérimenté en ces lieux-là, et qui était bien dans l'esprit des habitants. On bâtit un magasin dans lequel on déchargea toutes sortes de marchandises né-

cessaires pour les habitants, qu'avait apportées le vaisseau de la Compagnie occidentale. » Les aventures de ces colons sont racontées avec détails dans un livre étrange semblable à un roman, et intitulé : *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable depuis vingt années* (Paris, 1686). Nous y lisons cette page sur les boucaniers :

Certains Indiens naturels des Antilles, nommés Caraïbes, lorsqu'ils font des prisonniers, les coupent en pièces et les mettent sur des manières de claies, sous lesquelles ils font



Musée des Tuileries, Exposition de 1849; Peinture. — L'île de la Tortue, par M. Morel-Fatio.

du feu ; ils nomment ces claies *barbacoa*, et le lieu où elles sont *boucan*, et l'action *boucaner*, pour dire rôtir et fumer tout ensemble. Les premiers boucaniers étaient habitants de ces îles, et avaient conversé avec ces sauvages ; ils ont dit *boucaner* de la viande qu'ils faisaient fumer, et ils ont nommé le lieu *boucan*. Les boucaniers ne font point d'autre métier que de chasser ; il y en a deux sortes : les uns ne chassent qu'aux bœufs pour en avoir les cuirs ; les autres aux sangliers pour en avoir la viande qu'ils salent et vendent aux habitants. Ceux qui chassent aux bœufs sont nommés particulièrement boucaniers pour se distinguer des autres, qu'ils nomment chasseurs. Leur équipage est une meute de vingt-cinq à trente chiens dans laquelle ils ont un ou deux vendeurs qui découvrent l'animal. Ils ont avec cette meute de bons fusils qu'ils font faire exprès en France. Un nommé Brachie à Dieppe, et Gelin à Nantes ; ont été les meilleurs ouvriers pour ces armes ; et ces fusils sont de quatre pieds et demi de long, c'est-à-dire le canon. La monture est autrement faite que celle des fusils ordinaires de chasse dont on se sert en France. C'est pourquoi on nomme ces armes fusils de boucanier. Ils sont tous d'un calibre tirant une balle de seize à la livre. Ces gens portent ordinairement quinze ou vingt livres de poudre, et la meilleure vient de Cherbourg en Basse-Normandie, qu'on appelle poudre de boucanier. Ils la met-

tent dans des calbasses bien bouchées avec de la cire, de crainte qu'elle ne soit mouillée ; car ils n'ont aucun lieu pour la tenir sèchement. Tous leurs habillements sont deux chemises, un haut-de-chausse, une casaque, le tout de grosse toile, et un bonnet d'un fond de chapeau ou de drap, où il y a un bord seulement devant le visage, comme celui d'un carapoux. Pour des souliers, ils en font de peaux de porc et de bœuf ou de vache. Ils ont avec cela une petite tente de toile fine, afin qu'ils la puissent tordre facilement et la porter avec eux en bandoulière ; car lorsqu'ils sont dans les bois, ils couchent où ils se trouvent. Ils se joignent toujours deux ensemble et se nomment l'un et l'autre *matelot*. Ils mettent tout ce qu'ils possèdent en communauté, et ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils payent le passage, et les obligent de les servir trois ans. »

Ce métier si rude de boucanier servait comme d'apprentissage et de préparation à celui de flibustier ; pour ce dernier, il fallait une intrépidité véritablement inouïe, et il devint surtout célèbre en ces temps-là par les exploits de Pierre Legrand Dieppois, de Pierre Franc de Dunkerque, du Portugais Barthélémy, de Roc de Groningue en Frise, du Hollandais David, et surtout de Lolonois et de Michel le Basque. Les conventions avant courses, qu'ils appelaient la *chasse partie*, signées des capitaines et des députés de l'équipage,

contenaient les conditions les plus singulières. Je n'en citerai que quelques-unes :

« En cas que le bâtiment soit commun à tout l'équipage, on stipule, si on le trouve bon, qu'ils donneront au capitaine le premier bâtiment qui sera pris, et son lot comme aux autres. Si ce bâtiment appartient au capitaine, ou spécifie qu'il aura le premier qui sera pris avec deux lots, et sera obligé d'en brûler un des deux; savoir, celui qu'il monte, s'il ne se trouve pas si bon que celui qu'on aura pris; et, en cas que le bâtiment qui appartient à leur chef soit perdu, l'équipage sera obligé de demeurer aussi longtemps avec le capitaine qu'il faudra pour en avoir un autre. — Le chirurgien a 200 écus pour son coffre de médicaments, soit qu'on fasse prise ou non, et, outre cela, en cas qu'on fasse prise, un lot comme les autres. Si on ne le satisfait pas en argent, on lui donne deux esclaves. — Pour les autres officiers, ils sont tous également partagés, à moins que quelqu'un ne se soit signalé; en ce cas, on lui donne d'un commun consentement une récompense. — Celui qui découvre la prise qu'on fait a 100 écus. — Pour la perte d'un œil, 100 écus ou un esclave. — Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves. — Pour la perte de la main droite ou du bras droit, 200 écus ou deux esclaves. — Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves. — Pour la perte d'un doigt ou d'un orteil, 100 écus ou un esclave. — Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, 200 écus ou deux esclaves. — Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves. — Lorsque quelqu'un a une plaie dans le corps, qui l'oblige de porter une canule, on lui donne 200 écus ou deux esclaves. — Si quelqu'un n'a pas perdu entièrement un membre, et qu'il soit simplement privé de l'action, il ne laisse pas d'être récompensé comme s'il l'avait perdu tout à fait; ajoutez à cela que c'est au choix des estropiés de prendre de l'argent ou des esclaves, pourvu qu'il y en ait. »

On a recherché, dans les fastes de la navigation et dans les récits des naufrages les plus aventureux, les origines de cet admirable roman de Robinson Crusoë, qui a déjà eu le privilège de passionner l'imagination de deux siècles. Je ne crois pas cependant que parmi toutes ces histoires de malheureux abandonnés dans des îles désertes, on ait songé à celle que raconte l'Histoire des Boncaniers du sieur de Frontignières, et que lui-même copiait d'après des relations qui avaient cours de son temps. Cette aventure est d'ailleurs fondée sur un fait certain et sur la cruauté des commandants des deux navires sur lesquels les Français furent délogés de l'île de la Tortue avec le hardi chevalier de Fontenay. Ces deux commandants, déjà connus par l'assassinat de Levasseur, détachèrent en mer leurs bâtiments de celui du chevalier, mirent toutes les femmes et les enfants sur une petite île déserte pour s'en aller courir le bon bord, et depuis on n'en a plus entendu parler. Ce qu'il arriva de ces femmes dans l'île déserte, une d'elles, Espagnole de nation, en écrivit l'histoire, peut-être le roman, après qu'un vaisseau hollandais, jeté par la tempête contre cette île, en eut sauvé quelques-unes. Voici ce que Frontignières répète d'après l'Espagnole :

« Après qu'on nous eut débarquées, et enfin malheureusement abandonnées dans cette île déserte, nous trouvâmes d'abord quantité de bêtes sauvages, de quoi nous aurions pu nous nourrir, mais nous craignions plutôt d'en être dévorées et de devenir leur pâture; et sans doute elles voyaient bien à qui elles avaient affaire, c'est-à-dire à des femmes faibles et désarmées, à qui même les plus timides de ces bêtes se faisaient craindre. Il n'en était pas ainsi lorsque des habitants des pays circonvoisins, gens cruels et grands voleurs, descendaient dans cette île pour les chasser; car ils en faisaient un si prodigieux carnage que nous pouvions vivre de celles qui se trouvaient mortes, que ces chasseurs oublièrent ou négligeaient peut-être après les avoir tuées. Nous avions grand soin de nous cacher pour éviter également et ces hommes et ces bêtes. Cependant la faim qui nous pressait nous obligeait souvent à sortir de nos retraites, et nous donnait même

la hardiesse d'avancer dans le pays; en sorte que nous découvriâmes un petit canton cultivé seulement par la nature, et rempli des plus beaux arbres du monde, soit pour le feuillage qui les couvrait, soit pour les fruits dont ils étaient chargés: joint que des oiseaux aussi beaux que tout cela y volaient de toutes parts, et redoublaient les charmes de ce lieu, à cause que les feuilles, les fruits et les oiseaux disparaissaient, comme à l'envi, en beauté et en diversité de couleurs. Toutes ces choses, à la vérité, contenaient la vue et non pas le goût, puisque ces oiseaux mangeaient tous les fruits dont nous aurions pu nous nourrir. C'est ce qui nous obligea de chercher un autre lieu qui pût avoir le même agrément sans avoir la même incommodité; car, disions-nous, il est à croire que ce lieu n'est pas l'unique qui se trouve ici. Armées de cette espérance, nous marchâmes longtemps par des endroits très-dangereux, tant pour des rochers qui se présentaient à chaque pas sans apparence de chemin, que pour des sommets de montagnes aussi hauts que les nues et des vallées aussi profondes que des abîmes qu'on y rencontrait à toute heure. Pour éviter tous ces obstacles, nous cherchions au loin des passages plus bas, des montagnes et des vallées plus douces; mais par malheur nous nous éloignions insensiblement de la mer; et ainsi, après avoir fait cent tours et cent détours, nous nous égarions de plus en plus, ne faisant autre chose que de passer de précipice en précipice. Alors une infinité de chemins s'offraient à nous de toutes parts, hormis celui qui nous aurait conduits à l'agréable lieu que nous avions quitté sans en trouver un semblable, et qui nous aurait menés au bord de la mer, que nous avions depuis longtemps perdue de vue, et d'où enfin nous aurions pu découvrir quelque vaisseau qui nous aurait tirés d'un lieu si dangereux. Un jour que nous errions à notre ordinaire, une troupe des chasseurs dont j'ai parlé, armés de perches pointues, vinrent tout d'un coup fondre sur nous. . . . »

« Si cette petite relation, observe avec naïveté le sieur de Frontignières, paraît vraisemblable dans les faits qu'elle rapporte, elle n'est guère juste à l'égard des lieux qu'elle spécifie; car je ne me souviens point d'en avoir vu de pareils pendant que j'ai demeuré dans ce pays. On me répondra que je n'ai point tout vu, et qu'ainsi il y en peut avoir de semblables qui ne sont point venus à ma connaissance: cela peut être. »

Aujourd'hui l'île de la Tortue, théâtre de tant d'aventures follement héroïques, a suivi dans son exploitation le destin de la grande île qu'elle avoisine et qu'elle ne menace plus. Mêmes plantations, même richesse de nature qu'à Saint-Domingue; mais aussi, hélas! même indolence et même abandon.

LA MER.

Voy. p. 94, 290.

§ 11. CE QU'ON TROUVE SUR LA GRÈVE.

Combien de personnes foulent le sable fin de la grève à l'instant où le flot l'abandonne sans y voir autre chose que l'eau qui se retire limpide et l'écume blanche qu'elle abandonne! Tout au plus y remarquent-elles les longues traînées de fucus ou varech indiquant la limite que la vague n'a pu franchir malgré ses efforts répétés. Combien d'autres encore passent sans tourner la tête à côté du marché au poisson qui, dans les villes maritimes, est un musée d'histoire naturelle renouvelé chaque jour et animé par les reflets variés de la vie, tandis que les collections n'offrent aux yeux que de tristes débris préservés avec peine de la destruction dont ils gardent l'empreinte!

Mais pour celui qui aime à chercher dans les productions de la nature un sujet d'étude ou de méditation, la grève est peuplée d'une foule d'animaux aux formes étranges, et de productions variées arrachées au fond des mers par la vague

qui les abandonne en expirant sur le sable. Il ne s'agit que d'apprendre à les distinguer là où ils sont si abondamment répandus.

En certains temps, en certains lieux, cette recherche est peu fructueuse. Ainsi, quand la plage, comme auprès du Havre et sur d'autres points de la côte de Normandie, est recouverte de galets que le flot agite avec bruit, on conçoit que parmi ces chocs multipliés les animaux marins sont promptement détruits; d'autre part, il est difficile de parcourir une plage vaseuse, et l'on doit toujours préférer une grève de sable fin qui se consolide aussitôt que l'eau se retire. Si d'ailleurs on est au temps des quadratures, c'est-à-dire vers le premier ou le dernier quartier de la lune, quand les marées sont très-faibles; si la mer n'est point soulevée par les vents, le flot paisible vient baigner le rivage dans son mouvement alternatif sans y laisser souvent autre chose que des algues ballottées depuis longtemps à la surface, ou quelque vieux morceau de bois amené de fort loin par les vents et les courants. A la vérité, ce vieux morceau de bois pourrait bien être chargé d'anatites ou lépas et encore habité par des tarets et des pholades, ces mollusques destructeurs des digues et des navires. On devra donc l'explorer en dessus et en dedans pour connaître au moins un des fléaux de l'industrie maritime.

Les grèves de la Méditerranée, en l'absence des vents, des tempêtes et des pêcheurs, sont nues comme celles de l'Océan pendant les quadratures. Mais vienne un vent de sud pendant quelques jours, et l'on voit sur la grève des myriades de méduses phosphorescentes qui vivent habituellement dans la haute mer, près de la surface; vienne une tempête qui agite les eaux à une certaine profondeur, et les vagues soulevées apportent abondamment sur la plage et les algues et les animaux qui vivent parmi ces végétaux sous-marins. Quand enfin, pendant la belle saison, des troupes de pêcheurs demi-nus attirent sur ces mêmes grèves méditerranéennes leurs seines, leurs longs filets dont le demi-cercle se rétrécit lentement, on voit parmi les poissons aux formes bizarres, aux couleurs riches et variées, une foule d'autres animaux, des holothuries, des étoiles de mer, des oursins, des vers, des coquilles, des crabes, qui restent abandonnés sur le sable.

C'est après un coup de vent que nous avons le plus de chances de trouver les productions de l'Océan apportées sur la grève, même pendant les quadratures, quoique à l'époque des grandes marées qui suivent la pleine lune et la nouvelle lune nous soyons toujours certains de voir renouvelée la longue traînée de fucus indiquant la limite atteinte par la vague. Suivons pas à pas cette trace de la vague qui se retire, et apprenons à connaître les richesses qu'elle livre à notre curiosité.

Ce qui frappe d'abord les yeux, c'est l'immense quantité des fucus bruns ou olivâtres (fig. 1) formant la masse principale de ces débris. On les nomme communément varech ou goémon, et on les emploie comme engrais sous cette dernière dénomination en Bretagne, tandis que sur quelques points de la Normandie on les brûle pour en faire le soude de varech et pour en extraire l'iode.

Mais parmi ces fucus on distingue aisément plusieurs espèces. Celui que nous figurons est le *Fucus serratus*, c'est-à-dire denté en scie; un autre, le *Fucus vesiculosus*, est parsemé de vessies grosses comme un pois, et qui, remplies d'air, le soutiennent dans l'eau; un troisième, également commun, *Fucus siliquosus*, doit son nom à la terminaison de ses rameaux en forme de silique, à peu près comme le fruit des raves ou des navets. Tous ont vécu attachés aux rochers sous-marins par un empâtement qu'on pourrait prendre pour une racine, mais qui sert seulement à les fixer, tandis que ces végétaux singuliers absorbent par toute leur surface les principes nutritifs que contient l'eau de mer.

A ces fucus bruns se mêlent d'autres fucus beaucoup plus

grands et de couleur plus claire; ce sont les laminaires, dont nous parlerons bientôt. D'autres encore, plus délicats, se font remarquer par leur couleur rouge, et quelques-uns (les *Ceramium*) sont si élégamment ramifiés qu'on en a fait souvent des tableaux en les étalant sur une feuille de papier blanc.

Sur le fucus brun se voient fréquemment de petites croûtes grisâtres formées de très-petites cellules, que nous représentons grossies à la loupe (2); ce sont des polypes très-fins qu'on nomme *flustres*, et qu'on ne peut bien voir qu'en observant la branche de fucus encore fraîche plongée dans un bocal d'eau de mer. Chacun de ces petits polypes, quand le vase est en repos, fait sortir par l'ouverture de sa cellule une houppette de tentacules qui lui servent à attirer sa proie, mais dont l'on ne juge bien l'admirable structure qu'en se servant d'un microscope. Beaucoup de polypes analogues s'observent sur les plantes marines, sur les pierres et sur les coquilles, et l'on a dû distinguer sous le nom d'esclaires ceux dont les cellules sont pierreuses mais régulièrement placées, et sous le nom de cellépores ceux dont les cellules pierreuses sont irrégulières dans leur forme et dans leur position.

Le fucus brun porte souvent aussi de petites coquilles blanches enroulées en cornet que nous représentons également grossies (3). Ce sont des *spirorbes*, qui font partie de la classe des annélides au lieu d'être des mollusques comme la plupart des coquilles marines. En effet, l'animal, au lieu de ramper, reste fixé par sa coquille, et au lieu d'avoir, comme les limaçons, une tête avec une ou deux paires de tentacules, il montre en s'épanouissant dans l'eau de mer une couronne de six tentacules plumeux au milieu desquels s'ouvre la bouche, sans yeux, sans mâchoires, sans véritable tête. Un septième tentacule, en forme de massue, lui sert seulement pour fermer sa coquille quand il s'y retire.

Nous avons parlé des algues rouges, plus délicates, qu'on trouve parmi les fucus; nous devons signaler aussi une autre sorte de plante marine très-singulière, la *coralline* (6), dont un rameau est représenté plus grossi (6 a). C'est bien une algue; mais comme elle est revêtue d'une épaisse couche de calcaire ou carbonate de chaux qui lui donne une blancheur de plus en plus prononcée, on l'avait prise pendant longtemps pour un polypier, c'est-à-dire pour l'habitation d'une foule de petits polypes qu'on ne pouvait voir.

Un vrai polypier, au contraire, c'est la *sertulaire* (7, 7 a grossi), qui forme de petits arbustes flexibles, jaunâtres, demi-transparentes, plus longs que le doigt, et qui, mise dans l'eau de mer, montre les petits polypes sortant comme autant de fleurs de leurs cellules. Son nom, dérivé du mot latin *sertum* (bouquet), indique suffisamment son aspect élégant. D'autres polypiers de la même famille, qu'on trouve souvent parmi les fucus, se distinguent par la disposition de leurs cellules, qui, dans les plumulaires, sont toutes rangées d'un seul côté des rameaux recourbés comme les barbes d'une plume, et qui, au contraire, dans les antennulaires, entourent circulairement des tiges droites et roides comme les antennes d'un homard ou d'une écrevisse.

Étudions maintenant quelques-unes des coquilles bivalves abandonnées sur la plage: voici des *peignes* (4), dont on compte plusieurs espèces, et dont un, beaucoup plus grand que les autres, est nommé vulgairement *pèlerine*, parce que les pèlerins qui allaient jadis à Saint-Jacques de Compostelle en garnissaient leur camail et leur chapeau. C'est le même qu'en Bretagne on mange sous le nom de *ricardot*. Une espèce plus petite, et dont les côtes sont plus minces et plus nombreuses, se trouve fréquemment avec les huîtres. Quelques autres, et notamment celui qu'on nomme le *manteau ducal* à cause de ses riches broderies, viennent de mers plus chaudes, et sont très-recherchés par les amateurs de coquilles. Leur nom, en latin (*Pecten*) comme en français, exprime bien leur forme.

Les plus gros de ces peignes portent souvent une petite coquille en forme de ver diversement replié (4 et 5): c'est la

serpule, de la classe des annélides comme le spirorbe, également dépourvue de tête et s'épanouissant en une belle houppes de tentacules plumeux diversement colorés en jaune, en rouge et en brun, de manière à représenter une fleur charmante.

D'autres coquilles bivalves fixeront plus tard notre attention ; citons ici seulement une jolie coquille univalve, la *porcelaine pou de mer* (*Cypræa pediculus*) (8 et 8 a), qu'on trouve assez communément, sans l'animal, dans le sable des grèves où on le ramasse pour en décorer de petits meubles en cartonnage. Cette coquille élégante est généralement connue ; mais l'animal qui l'habite, ou plutôt dont elle est le produit, mérite bien aussi de fixer l'attention : en effet, tout en rampant comme un limaçon (8), il montre sur son pied et sur sa tête une coloration variée, et il replie sur sa coquille deux larges expansions charnues très-vivement nuancées. On le trouve vivant sur les parties de la plage découvertes seulement aux grandes marées.

Les mollusques qui rampent sur un pied, comme cette porcelaine dont nous venons de parler, sont nommés en général gastéropodes. Presque tous, ils sont revêtus d'une coquille ; mais il en est aussi qui sont constamment nus : telle

est la *Doris* (9), qu'on trouve parmi les herbes marines et qui a un peu la forme d'une limace, avec une rosace de six tentacules en forme de teuilles sur le dos, en arrière. D'autres mollusques enfin, comme l'*encornet*, en latin *Loligo* (10), nagent librement au lieu de ramper, et sont caractérisés par leur tête entourée de huit ou dix bras garnis de ventouses nombreuses qui leur servent à saisir leur proie ; tels sont aussi la seiche et le poulpe qu'on apporte fréquemment sur les marchés des villes maritimes de l'ouest, et qui constituent la classe des céphalopodes.

Le flot laisse souvent aussi sur la plage les diverses espèces d'étoiles de mer que leur forme fait reconnaître tout d'abord. Les unes, nommées astéries, sont en étoile à cinq branches, larges et épaisses ; leurs mouvements sont lents, et l'on ne peut bien juger de leur organisation qu'en les mettant avec de l'eau de mer dans un vase aux parois duquel elles grimpent avec leurs innombrables pieds charnus. Les autres étoiles ont cinq bras minces comme des queues de lézard, et s'agitent assez vivement sur le sable ; on les nomme *ophiuures* (11).

Les crustacés enfin, qui habitent en si grand nombre le long des côtes, doivent aussi fixer notre attention. Les uns,



Ce que l'on trouve sur la grève.

très-petits (talitre, orchestie), sautillent en foule sous les tas de fucus qu'on soulève un instant. D'autres, plus gros, les *crabes* (12), marchent de côté et courent sur le sable fin en laissant une trace qui ressemble à une broderie. Parmi ces crabes on distingue de nombreuses espèces, les unes propres seulement à la course, les autres nageant avec vitesse ; plusieurs aussi sont estimés comme aliment : tel est l'*étrille* (*Portunus puber*), reconnaissable à ses pinces allongées et prismatiques avec des teintes bleuâtres, et qui peut blesser cruellement les doigts qu'on lui laisse saisir. Tous les crabes, qu'on nomme aussi crustacés macroures,

c'est-à-dire à courte queue, sont caractérisés, en effet, par la brièveté de leur queue, qui est toujours repliée contre le ventre et cachée en dessous ; tandis que d'autres crustacés, comme le homard, l'écrevisse et la chevrette (*Palaemon*) (13) qu'on apporte en si grande quantité sur les marchés, ont la queue très-développée et s'en servent pour nager comme d'une rame puissante. *La suite à une autre livraison.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CHATEAU DE DOMFRONT

(Département de l'Orne);



Ruines du château de Domfront.

Le donjon est muet. La bannière éclatante
 N'apparaît plus au loin, sur les créneaux flottante
 La garde au haut des murs ne veille plus la nuit,
 Et dans la morne enceinte on n'entend aucun bruit.
 Bastions démolis, murailles délaissées !
 Vieux remparts, hautes tours jusqu'au sol abaissées,

TOME XVII. — OCTOBRE 1849.

Une mousse grisâtre et des lichens flétris
 Végètent à regret sur vos tristes débris.
 Des débris ! sous le temps leur vestige s'efface,
 Et de la tour de Presle on cherche en vain la trace.
 Pour mieux anéantir les restes de ces tours,
 De la bêche et du soc empruntant le secours,

40

L'homme a joint ses efforts aux lents efforts de l'âge.
 Les glacis, les fossés, jadis teints de carnage,
 Par cent bras réunis dans la roche creusés,
 En jardins aujourd'hui sont métamorphosés :
 La vigne, s'y mêlant aux pêches empourprées,
 Tapisse les vieux murs de ses grappes dorées ;
 Et la rose vermeille, au teint éblouissant,
 Orne et parfume un sol rougi de tant de sang.
 Seul et veuf de ses tours des longtemps mutilées,
 Et par l'ordre d'un roi jadis démantelées,
 Parmi tant de débris le donjon est resté,
 Debout, inébranlable, et beau de vétusté.

Ces vers harmonieux de Chénédollé datent de peu d'années.

Les ruines de Domfront sont encore aujourd'hui telles que les a vues le poète (1) ; elles ne s'affaïssent qu'insensiblement sous la main du temps, qui ne semble renverser les monuments qu'avec regret. Il faut plus de jours pour la chute de quelques pierres que pour la destruction de l'homme.

Le château de Domfront intéresse à la fois par sa situation, son ancienneté et ses souvenirs. Ce fut un Guillaume de Bellemé qui le fit bâtir au commencement du onzième siècle, vers 1020, sur ce rocher escarpé d'où l'on domine de si haut la vallée et la petite rivière de Varennes. « L'enceinte de ce château n'était pas étendue, dit l'auteur d'un ouvrage déjà plusieurs fois cité dans ce recueil (2). Il consistait principalement en un donjon carré, flanqué de quatre grosses tours, et dont on ne voit plus que deux pans se coupant à angles droits, et offrant chacun une longueur de 13 mètres environ, sur 20 de hauteur. La maçonnerie, d'une dureté à toute épreuve, est en roches jetées confusément dans un bain de chaux, avec un revêtement extérieur de pierres de granit de petite dimension, assez semblable à celui du château de Falaise. Les ouvertures étaient à plein cintre sans ornements ni manteaux. Les contreforts, de 50 centimètres, se trouvaient aux angles et sur les différentes façades. Les murs avaient plus de 2 mètres d'épaisseur ; sous ses fondements passaient des souterrains qui communiquaient, en suivant les pentes de la colline, avec le dehors de la place. On en montre encore un, construit en maçonnerie, à voûte presque pointue et tellement étroit que deux personnes peuvent à peine y marcher de front ; des enfoncements s'y remarquent de cinq en cinq pas sur un des côtés. Peut-être ce souterrain est-il moins ancien que la ruine majestueuse au-dessous de laquelle il se trouve placé. Un fossé séparait la ville de l'enceinte du château fort ; on voit les murs du pont-levis qui servait à communiquer de l'un à l'autre. »

Dès 1029, le château de Domfront soutenait contre Guillaume, duc de Normandie, un siège qui a été un sujet de chants pour les anciens trouvères. Plus tard il eut à se défendre contre Guillaume le Conquérant, Robert, duc de Normandie, et Philippe de France. Sa dernière lutte, en 1574, est aussi la plus fameuse. Mézeray, de Thon, d'Aubigné et un grand nombre d'autres historiens en ont raconté les incidents dramatiques. Chénédollé l'a célébré dans le poème dont nous avons rappelé quelques vers. Le héros intrépide et malheureux de ce siège fut Gabriel de Lorges, seigneur de Montgomméry, qui avait blessé mortellement Henri II, au tournoi de 1559. Il était l'un des chefs du parti protestant. Échappé à la Saint-Barthélemy, il avait fui en Angleterre ; mais, impatient de revenir en sa patrie, appelé par ses coreligionnaires, il descendit une première fois, sans succès, sur les côtes de la Manche en 1573 ; puis il y débarqua plus résolument au mois de mars 1574. A peine en marche, il fut pourchassé si vigoureusement par Matignon, qu'étant en danger d'être pris à Saint-Lô, il dut se jeter dans le Perche et le Maine. Le 8 mai, il arriva avec soixante cavaliers à Domfront, où il trouva quatre-vingts arquebusiers sous les ordres du capitaine Latouche. Le même jour, plusieurs gentilshommes vinrent se réunir à lui avec quarante cavaliers. Son

projet était de ne rester que peu de temps à Domfront. Mais dès le lendemain 9, le château et la ville étaient entourés par une partie des troupes de Matignon. Les murailles, sans réparations depuis un siècle, n'étaient pas en état de défense. Les habitants, pour la plupart catholiques, étaient sortis sans laisser d'approvisionnements ; on manquait de munitions ; enfin on n'avait eu le temps de garder aucune des positions extérieures. Les assiégeants, au contraire, étaient bien approvisionnés, bien fournis d'armes et avaient du canon. D'ailleurs leur force s'accroissait à chaque instant : au nom de la reine et sur l'appel de Matignon, de nouveaux renforts accoururent de toutes parts, gentilshommes et soldats, tous « promptement et joyeusement, comme pour prendre une beste furieuse et qui a gasté tout un pays, » dit une relation contemporaine. Ils furent bientôt plus de six mille arquebusiers et douze cents cavaliers. Il était également impossible à Montgomméry, qui n'avait que cent cinquante hommes, de fuir avec eux et de vaincre. De sa personne seule il pouvait échapper : d'Aubigné, qui se trouvait dans le parti ennemi, lui en offrait les moyens ; il refusa et résolut de se défendre et de mourir. Quelques-uns de ses compagnons le trahirent et l'abandonnèrent. D'autres tentèrent, à plusieurs reprises, des sorties où ils firent preuve d'une audace et d'un courage admirables ; mais il leur fallut céder au nombre et rentrer. Du 9 au 23, il n'y eut guère que des escarmouches : à cette dernière date, les catholiques employèrent tout leur canon : plus de six cents coups furent tirés ; une tour s'écroula, et les assaillants se précipitèrent dans la ville. « Le 24, à midi, il y a une brèche dans la courtine du château. En vain Montgomméry fait une sortie avec tout son monde et tente d'enclore le canon ; il est ramené avec perte sur le glacis. Sommés de nouveau de se rendre, avec promesse de la vie sauve s'ils voulaient livrer leur général, les assiégés répondent en jurant de mourir avec lui. Cette injurieuse proposition a redoublé leur ardeur. D'une heure à deux, les arquebusiers recommencent un feu nourri et meurtrier. Le rideau de fumée se déchire enfin, et l'on aperçoit au pied du mur les colonnes d'assaut qui s'avancent. Ce sont d'abord cent gentilshommes cuirassés, pris dans chaque compagnie de gendarmerie ; puis six cents arquebusiers de Sainte-Colombe et de Lucé, avec morion en tête, et dix piquiers corselets, qui, réunis aux volontaires, forment un effectif de quatre mille hommes. Fervaques, Villarmois, Sainte-Colombe, Riberprey et Lavardin sont à leur tête. Devant eux, debout sur la brèche, Montgomméry en pourpoint, une hache d'armes à la main, ordonne au ministre La Butte de Clinchamp de faire la prière. Barbes grises et fringants cavaliers s'inclinent un moment, puis se relèvent sous le feu de l'ennemi. Ils ne restaient plus guère qu'une cinquantaine à défendre ces ruines. Montgomméry prend la droite de la brèche ; les boulets, les balles et les grenades pleuvent autour de lui. Les combattants des deux partis ne se reconnaissent plus qu'à la voix ; au milieu de la flamme et de la fumée, la mêlée devient affreuse. Les cadavres s'entassaient autour des murailles ; cent soixante hommes du parti catholique sont mis hors de combat ; mais les assiégés ont douze morts et douze blessés. Encore un pareil triomphe et la défaite est certaine. »

Pendant la nuit suivante, Montgomméry coucha sur la brèche. Le matin, en regardant autour de lui, il se trouva comme abandonné : huit des siens, parmi lesquels un gentilhomme, s'étaient encore dérobés par les casemates, et il restait, lui quinzisième, au milieu des ruines. Il visita les poudres, et il n'en restait plus pour un assaut ; les magasins et les citernes, il ne restait ni eau ni vivres pour la journée. La défense devenait impossible. Le drapeau blanc fut arboré au haut du donjon, et le tambour battit la chamade pour demander un armistice. Après plusieurs pourparlers sans résultat sur les conditions de la capitulation, le 27 au soir, il fut convenu que Montgomméry se rendrait à la miséricorde du roi, sans autres armes que la dague et l'épée ; et

(1) Le Château de Domfront, poème par Chénédollé. 1829.

(2) Le Département de l'Orne archéologique et pittoresque.

que ses compagnons auraient la vie sauve. Matignon et Vassé s'engagèrent à écrire à la reine en faveur de Montgomméry, et à aller au besoin la supplier en cour. De Thou prétend même qu'ils lui promirent qu'il aurait la vie sauve comme ses compagnons. Vers minuit, ils allèrent chercher le comte; il était vêtu d'une garguesque et d'un collet de buffle passémentés de fils d'argent. Le lendemain matin, à sept heures, Matignon retourna au château pour délivrer la petite garnison; mais une foule de soldats catholiques se précipitèrent à sa suite et massacrèrent les prisonniers; quelques-uns cependant, après avoir été dépoüllés de tout ce qu'ils avaient d'armes et d'argent, s'en allèrent avec des bâtons blancs. Un billot et une potence furent dressés; on y suspendit le ministre La Butte, le jeune Latouche et Le Hérisse, chef de partisans. Quant à Montgomméry, conduit à Saint-Lô, puis à Paris, il fut jugé par le parlement, et le 26 juin il eut la tête tranchée sur la place de Grève. La reine assista à l'exécution. L'Estoile rapporte une belle parole de Montgomméry en ses derniers instants. L'arrêt déclarait ses enfants roturiers: « J'y sous-cris, dit-il, s'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever. »

En avril 1580, Jean La Ferrière, baron de Vernie, s'empara du château de Domfront pour la Ligue; mais, en décembre, les habitants, secondés par un envoyé de Henri IV, le chassèrent.

En 1598, le château et les autres fortifications de la ville furent rasés par ordre de Henri IV. La royauté continuait à démanteler la féodalité.

Aujourd'hui, les restes du château ne sont plus qu'un objet de curiosité et de respect pour l'artiste, l'historien ou le voyageur instruit. La ville, d'un aspect agréable, compte moins de deux mille habitants. On y fait le commerce des toiles, des outils et des bestiaux. Les étrangers y sont accueillis avec honnêteté et bienveillance, malgré le proverbe singulier dont l'on a vainement cherché la véritable explication: « Domfront, ville de malheur! arrivé à midi, pendu à une heure; pas seulement le temps de dîner! »

SINGULIERS EFFETS DE CATOPTRIQUE.

Voy. Fantasmagorie, p. 51; Diables cartésiens, p. 275.

La physique serait mieux connue et plus généralement appréciée si, dans l'enseignement de cette science, on donnait une part suffisante à l'expérimentation, et si les professeurs ne dédaignaient pas les applications dont les bateleurs se sont emparés. Dans l'état actuel des choses, les gens du monde ne suivent pas les cours de physique parce qu'ils les trouvent trop abstraits; les oisifs qui fréquentent les spectacles forains ne s'embarrassent guère d'expliquer les expériences qu'ils y voient faire; d'où il résulte que personne, ou peu s'en faut, n'apprend la physique, à moins d'y être obligé par les épreuves que certaines carrières exigent.

Ce peu de mots suffiront, sans doute, comme motifs des développements que nous avons constamment donnés aux applications faciles et amusantes des principes de physique.

La *catoptrique*, ou la partie de l'optique qui traite des réflexions des rayons lumineux sur des miroirs, présente une foule de phénomènes de nature à intéresser: nous en choisisons quelques-uns.

Changer en bête une créature humaine. — L'opérateur prend soin, avant de commencer, d'introduire le spectateur dans le local où le prodige va s'accomplir. C'est un petit cabinet carré de 2^m,50 à 3 mètres de côté, ne renfermant d'autre meuble, d'autre appareil qu'une chaise. On place alors le spectateur en dehors, en l'invitant à regarder dans le cabinet par une fente pratiquée dans la cloison en face de la chaise. L'œil attentif du spectateur ne découvre d'abord que la chaise vide, sur laquelle l'opérateur vient s'asseoir; puis, à un signal donné, la créature humaine disparaît tout à coup, et est remplacée sur la même chaise par une belette, un écu-

reuil, un chat, une cigogne, une chouette, un singe ou un renard, etc., pour reparaître à un nouveau signal.

Il paraît que Pierre le Grand, dans le cours de ses voyages, vit à Hambourg un spectacle de ce genre, qui piqua vivement sa curiosité. Il avait sous les yeux un véritable Protée, tantôt avec une tête humaine, tantôt avec celle d'un lion, d'un tigre ou d'un ours: c'était toute une ménagerie passant sur les épaules d'un homme. Le czar, impatient de ne pouvoir deviner le secret, trancha le nœud gordien à sa manière; il s'élança contre la cloison, y fit brèche à coups de pied, et surprit le sanglier au moment où il se faisait chèvre.

Donnons à nos lecteurs le même plaisir sans leur faire prendre autant de peine.

La figure 1 explique une partie du mystère; elle montre que le plafond était muni d'une trappe habilement dissimulée par la peinture; que cette trappe s'est ouverte, et qu'une chaise, en tout semblable à celle du cabinet, est fixée au plafond, renversée, portant l'animal qu'a demandé le spectateur. Il suffit donc de trouver un moyen pour diriger les rayons visuels vers l'objet du plafond en le redressant. Ce moyen est des plus simples; il est fourni par un prisme triangulaire de cristal, dont une des faces est horizontale, et dont l'axe est placé parallèlement à la cloison. La figure 2 indique la disposition F de ce prisme, et la manière dont il redresse par réflexion les images verticales renversées. AA est la cloison dans laquelle est pratiquée la fente C. Le prisme est porté par une coulisse BB mobile entre les rainures GG, et percée elle-même d'une fente D. A côté de ce prisme est un verre plan qui lui laisse voir les objets sans déviation sensible. On a d'abord mis devant l'œil du spectateur ce verre plan qui lui permet de fixer directement l'opérateur assis sur sa chaise; puis, au signal donné, on a tiré à l'aide d'une ficelle le verre plan dans sa coulisse, de manière à amener le prisme devant l'œil du spectateur. Celui-ci ne voit plus alors que l'image redressée à son insu de la chaise fixée au plafond, et de l'animal qu'elle porte. La substitution du verre plan au prisme fait reparaître l'opérateur, et les tableaux se succèdent ainsi à volonté.

Avec une chaise vide au plafond le magicien se rend complètement invisible lorsqu'il fait avancer le prisme au lieu du verre plan.

S'il a préparé d'avance un mannequin sans tête, habillé comme lui, il suffit qu'il y fasse adapter successivement les têtes de différents animaux pour qu'il puisse donner au public surpris le spectacle d'un homme dont la tête devient à volonté celle d'un chien, d'un chat, d'un ours, d'une belette ou d'un aigle (1).

La lunette brisée. — Soit FMLG (fig. 3) un tuyau de lunette au milieu duquel existe une solution de continuité où l'on peut placer la main. La lunette, qui d'ailleurs est fixée dans un pied doublement coudé BDCA, est construite de telle sorte que l'œil appliqué à l'oculaire ne cesse pas d'apercevoir l'objet placé dans la direction T, lors même que l'on vient à interposer, dans la solution de continuité entre M et L, soit la main, soit tout autre écran opaque.

La structure intérieure de la lunette rend parfaitement compte de cet effet singulier. En effet, la partie condée ACDB est creuse et renferme quatre miroirs O, P, R, Q, dont les faces consécutives se regardent, de manière qu'un rayon horizontal TO, venant du côté T, se réfléchit successivement, suivant les lignes OP, PR, RQ, QS. En G est placé un *objectif* biconvexe ou en forme de lentille; en S un *oculaire* biconcave, l'un étant accommodé par rapport à l'autre, de manière que si la vision directe était possible à travers leur axe commun, elle fût parfaitement distincte.

Cet instrument produit une illusion extraordinaire, à ce point que la main interposée entre M et L paraît comme percée à jour, surtout lorsque l'on éloigne un peu l'œil de

(1) Récit et explication empruntés aux Mémoires de Robertson, Paris, 1834.

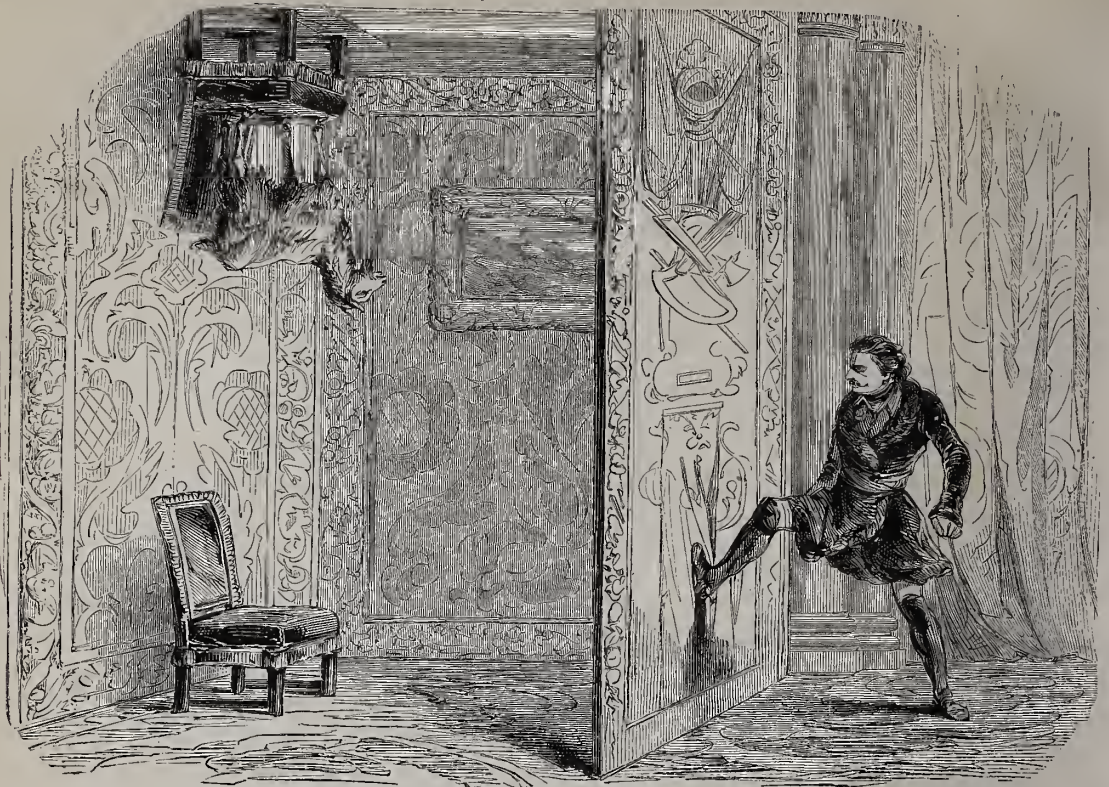


Fig. 1. Pierre le Grand cherchant l'explication d'un tour de physique amusante.

l'oculaire. Du reste, on peut supprimer l'oculaire et l'objectif, et se contenter de regarder à travers des tuyaux vides ;

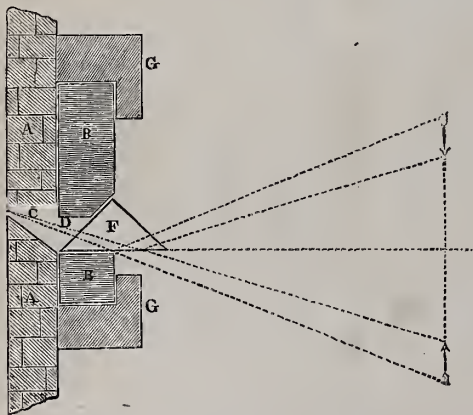


Fig. 2. Coupe en travers de la cloison, et explication de la marche des rayons lumineux.

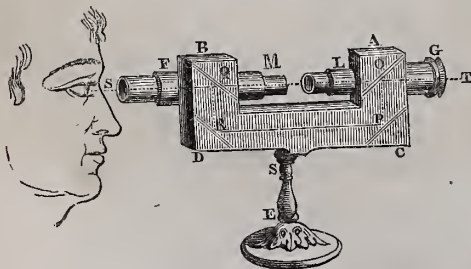


Fig. 3. La Lunette brisée.

seulement la vision s'opère d'une manière moins distincte, l'illusion est moins parfaite.

Le polémoscope et ses variétés. — Les étymologies grec-

ques de ce nom (*polemos*, guerre, et *scopeo*, je vois) rappellent le but dans lequel l'objet qu'il indique avait été inventé. Hévélius, qui s'en attribue l'idée dans la préface de sa *Sélénographie*, l'a imaginé, dit-on, en 1637. La fig. 4 donne la coupe verticale de l'instrument, et en fait connaître

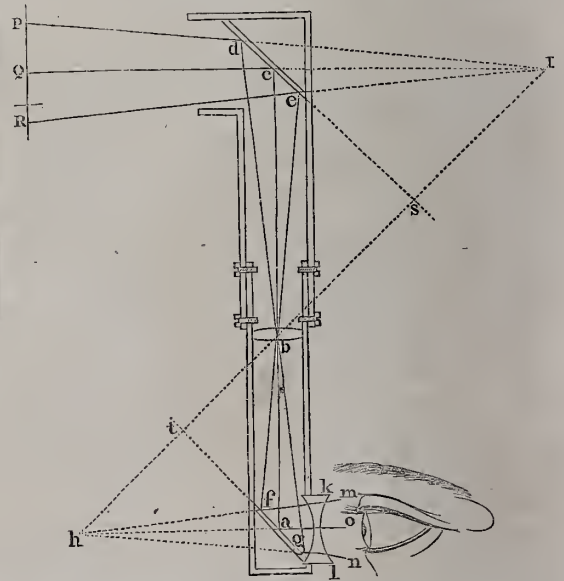


Fig. 4. Le Polémoscope d'Hévélius.

la structure intérieure. Les rayons lumineux, venant d'un objet éloigné PQR, se réfléchissent aux points *d*, *c*, *e*, sur un miroir plan convenablement incliné. Les rayons réfléchis, après avoir traversé un verre lenticulaire *b*, éprouvent une seconde réflexion sur un autre miroir plan *fag*, ordinairement parallèle au premier, et incliné comme celui-ci à 45°, les deux faces tournées l'une vers l'autre. L'observateur

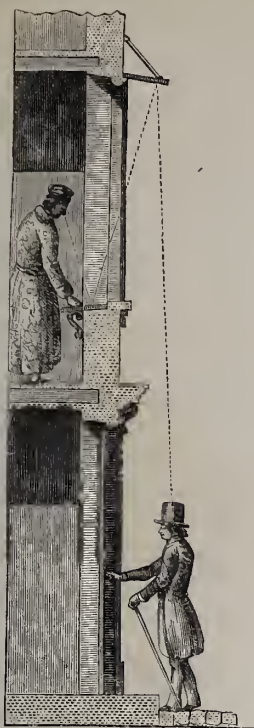


Fig. 5. Préservatif contre les fâcheux.

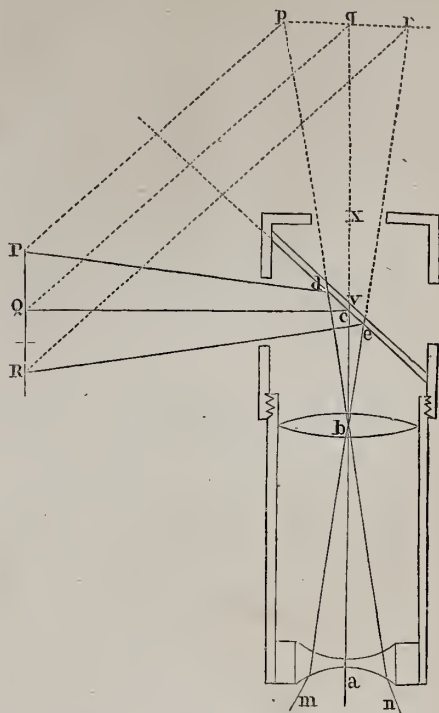


Fig. 6. La Lorgnette discrète.



Fig. 7. Catherine de Médicis et Nostradamus.

regarde alors à travers un oculaire biconcave kl , dans lequel les rayons se réfractent en m, o, n , de manière à présenter une image agrandie de l'objet.

Placé en lieu de sûreté derrière un parapet ou un épaulement qui le dérobera à la vue de l'ennemi, l'observateur

pourra, au moyen du polémoscope, suivre les mouvements qui s'opèrent au dehors, sans exposer autre chose que l'instrument lui-même.

Les lignes pointillées de la fig. 4 indiquent les constructions géométriques fort simples au moyen desquelles on

trouve les directions des rayons réfléchis, connaissant celles des rayons incidents. Ces constructions mettent en évidence le principe fondamental de la catoptrique; savoir, que le rayon Pd qui tombe sur un miroir de , et le rayon réfléchi db , font avec ce miroir des angles égaux, ou, en d'autres termes, que *l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion*.

Parmi les variétés du polémoscope, nous signalerons celles qui sont représentées dans les fig. 5 et 6.

On voit dans la fig. 5 comment il est possible, sans se montrer au dehors, de savoir quelles sont les personnes qui viennent heurter à la porte. Tout l'artifice consiste dans l'emploi de deux miroirs plans placés l'un en avant du bandeau de la fenêtre, l'autre sur l'appui intérieur de cette fenêtre dans l'appartement. Les lignes pointillées indiquent la marche des rayons lumineux et la double réflexion qu'ils éprouvent.

La fig. 6 représente, par une coupe horizontale, la structure intérieure d'une lorgnette construite pour la première fois en Angleterre, vers le milieu du siècle dernier, et que les opticiens français imitèrent bientôt. Les rayons lumineux qui partent d'un objet latéral PQR sont réfléchis en d , c , e sur un miroir vertical incliné à 45° sur l'axe de la lorgnette. Après avoir traversé la lentille b , les rayons réfléchis passent à travers un oculaire biconcave, et le spectateur voit l'image agrandie de l'objet latéral PQR, absolument comme si cet objet était placé en ppr dans le prolongement de l'axe de l'instrument. Il peut donc, tout en paraissant viser la scène, lorgner tout à son aise dans les loges de côté (1).

On a fait, il y a quelques années, une application utile des mêmes principes de catoptrique. Dans les évolutions militaires, il faut souvent établir une ligne perpendiculaire à une direction donnée. Supposons, par exemple, que l'on veuille aligner un bataillon suivant Vq (fig. 6), perpendiculairement à la direction cQ: il suffira de percer d'un petit trou le centre c du miroir incliné de , de manière à viser directement le front du bataillon, pendant que l'on apercevra, par réflexion, des objets placés dans la direction cQ. La lorgnette à réflexion, avec cette légère modification, remplit donc bien le but qu'on se propose; seulement, pour simplifier, on peut supprimer les verres a et b , et réduire l'instrument à un seul petit miroir enchâssé dans une virole que l'on fixe à une bague.

De simples réflexions sur des miroirs expliquent l'apparition que Nostradamus évoqua, dit-on, aux yeux de Catherine de Médicis (voy. fig. 7). On prétend que, consulté sur l'avenir de la royauté, le sorcier fit voir à la reine le trône de France occupé par Henri de Navarre. Peu de temps après, Henri II mourut de la blessure qu'il avait reçue de Montgomméry dans un tournoi, et quelques dupes s'imaginèrent que cet événement avait été prédit par Nostradamus dans le trente-cinquième quatrain de la première centurie de ses fameuses prophéties, quatrain ainsi conçu :

Le lion jeune le vieux surmontera ;
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crèvera.
Deux plaies une, puis mourir; mort cruelle!

Cette pitoyable poésie, qui se rapportait tant bien que mal à la catastrophe, augmenta l'effet de l'apparition mystérieuse qui semblait indiquer la ruine de la race des Valois. Et cependant, il n'est pas nécessaire que nous le répétions au lecteur, il avait suffi au prétendu magicien de disposer, devant une scène convenablement préparée, deux miroirs sur lesquels les rayons lumineux réfléchissaient l'image de cette scène en faisant *l'angle de réflexion égal à l'angle d'incidence*.

(1) C'est à tort que les distances dp , cq , er , se trouvent, dans a figure, plus courtes que les distances dP , cQ , eR , auxquelles elles devraient être respectivement égales. Par suite de cette erreur du dessinateur, les droites Pp , Qq , Rr , coupent obliquement le prolongement de la ligne ecd , tandis qu'elles devraient lui être perpendiculaires.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

Voy. les Tables des années précédentes.

AMOUR DU BEAU DANS LA VIE PRIVÉE.

— Père, qu'est-ce que l'amour du beau?

Telles furent les paroles dont mon fils me salua, il y a quelques jours, en entrant dans ma chambre.

Qui fut surpris? ce fut moi, je vous le jure.

— Eh! d'où t'est venue, lui dis-je, l'idée de me faire une pareille question?

— De ce que je t'ai entendu dire hier que l'amour du beau était une des plus nobles et des plus utiles passions de l'homme.

— J'ai dit cela? J'ai eu bien raison!

— A quoi donc est-ce utile, l'amour du beau?

— A quoi? m'écriai-je dans un premier mouvement d'enthousiasme; à quoi?...

Puis, me ravissant :

— Avant de te le dire à quoi sert cet amour, il faudrait d'abord te le définir.

— C'est vrai, père; qu'est-ce que l'amour du beau?

— Avant de te le définir, il faudrait d'abord t'expliquer le beau lui-même.

— C'est vrai, père; qu'est-ce que le beau?

— Ah! voilà; qu'est-ce que le beau?... Tu me fais là une question qui m'embarrasse fort. Je pourrais bien te répondre, avec quelques philosophes : Le beau est la splendeur du vrai; ou bien : Le beau est la manifestation de l'idéal dans le réel. Mais il est probable que tu me demanderais de t'expliquer mon explication, et tu n'aurais peut-être pas tort. J'aimerais donc mieux te montrer un objet matériel qui te fit comprendre...

— Père, tu me répètes toujours que tout est dans la chambre; n'y pourrais-tu pas trouver cet objet?

— Tu as raison, et je n'ai même qu'à prendre au hasard...

Tiens, regarde briller et étinceler au soleil ce rideau de brocatelle dont les larges fleurs rouges ressortent en relief sur le tissu doré qui forme le fond; eh bien, cela est beau.

— Ah! oui! Et ce rideau t'a coûté très-cher, n'est-ce pas?

— Je le crois bien, hélas! Je n'y puis penser sans remords.

— Alors, je comprends : ce qui est beau, c'est ce qui est cher; et aimer le beau, c'est avoir beaucoup d'argent.

— Ah! bon Dieu! qu'est-ce que tu me dis là!

— Mais, père, puisque tu m'as répondu...

— Je ne t'ai pas répondu un mot de cela.

— Mais alors, père, reprit-il avec cette inflexible logique des enfants, qu'est-ce que l'amour du beau?

— Je n'en sais rien! lui répliquai-je avec quelque impatience; je chercherai.

Je cherchai, en effet; et tout en cherchant, j'admirai par quel hasard ou par quel instinct cet enfant avait porté mon attention sur un des points les plus intéressants de notre voyage. Parmi les merveilles que nous a déjà offertes cette chambre, en est-il une seule, en effet, qui égale toutes celles qu'y a créées l'amour du beau? N'est-ce pas lui qui a métamorphosé ces murailles? N'est-ce pas lui qui fait de la demeure de l'homme le plus éclatant témoin de sa grandeur? N'est-ce pas lui enfin qui, mêlé à notre vie privée, devenu notre hôte habituel, élève notre âme et la fait vivre au milieu des pensées grandes et pures?

Voilà ce à quoi je réfléchissais, et ces réflexions étaient certainement fort justes; mais comment les faire passer dans l'esprit d'un enfant? Comment lui définir ce sentiment si indéfinissable? Comment lui faire toucher du doigt la différence du luxe et du beau, la liaison du beau physique et du beau moral, et lui donner le désir de cultiver cet amour dans

son cœur, en lui montrant quelles jouissances et quelles vertus nous apporte son familier commerce? J'y songeai longtemps, et, voyant que je ne trouvais rien, je fis comme toujours : je m'en remis à la providence, et j'attendis.

Quelques jours plus tard, comme je revenais d'une longue course dans les bois avec mon cher petit compagnon, le hasard de la promenade nous amena devant le logis d'un pauvre et brave paysan de ma connaissance, qui vit moitié de ce qu'il récolte dans son petit bien, moitié de ce qu'il gagne en allant travailler pour les autres; propriétaire soixante jours par an, manouvrier les trois cents autres jours. Sa porte était entr'ouverte, j'entraî; personne dans la cour. Je pénétraî jusqu'à la salle basse qui lui sert de cuisine et de salle à manger; personne encore; seulement, comme deux heures venaient de sonner, son couvert était mis pour son goûter, c'est-à-dire que sur un bout de la table étaient placés une large tranche de pain de ménage, un pot d'eau, et cinq ou six radis rouges flanqués d'une pincée de gros sel gris. Mais voici qui attira davantage mon attention : en face de ce frugal repas, sur la même table, et juste devant la fenêtre qui lui versait toute sa lumière, s'élevait, dans une petite caisse de bois, un magnifique cactus que les savants appellent l'*Echinocactus eryseis*. C'est un des plus splendides fils de cette splendide famille de fleurs; il est blanc; du fond de la belle coupe d'albâtre qui forme sa corolle, part et vient pour ainsi dire se coucher sur le bord des pétales dentelés une riche et épaisse houppette d'étamines d'un blanc plus mat encore. L'odeur que cette belle plante exhale rappelle à la fois le parfum de la fleur du citronnier et le parfum de son fruit; et, comme pour ajouter encore à tant d'heureux dons le prix de la fugitivité, la nature n'accorde guère à cette fleur plus de cinq ou six heures de vie : ouverte à midi, elle est flétrie le soir. La présence d'une plante aussi rare dans cette pauvre demeure, et surtout du contraste de sa magnificence avec le maigre déjeuner qui lui servait de pendant, m'occupaient comme une sorte d'énigme, quand la femme du paysan entra.

— Bonjour, mère Haurant, où donc est le bourgeois?

— Vous me faites honneur, monsieur; il est à une demi-heure d'ici à ébourgeonner la vigne pour Desnonnes : voilà pourquoi il n'est pas encore rentré pour son goûter, quoique l'heure soit passée depuis longtemps.

— Est-ce donc, lui dis-je en riant, comme supplément de goûter que vous lui avez servi ce beau cactus à côté de ses radis?

— Sans doute, monsieur; c'est son dessert, à ce pauvre homme.

— Son dessert?

— Qu'est-ce que je dis, son dessert! c'est son vin, c'est sa viande! Oh! je n'y aurais pas manqué pour un royaume! il me l'a tant recommandé ce matin en partant. — La mère, m'a-t-elle dit, je viens de la bêche; le cactus blanc s'ouvrira à midi; tu le rentreras et tu le mettras à l'ombre.

— Il a une bêche, qu'en fait-il?

— Il y met ses plantes rares; il dit que c'est la serre des pauvres gens.

— Il aime donc beaucoup les fleurs?

— S'il aime les fleurs! Jésus, mon Dieu! s'écria-t-elle; mais, après sa bourgeoise, qui est moi, c'est ce qu'il aime le mieux; et encore, faut savoir si entre moi et ses géraniums... Non, non, je suis une menteuse; il pleure, le pauvre homme, quand je suis malade, et il ne pleure pas quand ses géraniums gélent. Tant il y a cependant, monsieur, qu'il n'en dort quasi pas. Tous les matins d'été, deux heures avant de partir pour le travail, c'est-à-dire bel et bien à trois heures, il se lève pour soigner ses plantes : le soir, il revient à sept heures et demie, harassé, tout trempé de sueur, mourant de faim; vous croyez qu'il se met à souper et qu'il se couche : du tout! il va donner un coup d'œil et un coup de main à ses fleurs. Le dimanche, sauf l'heure de la messe (car il est très-dévotieux, il dit que Dieu est le père des plantes); le di-

manche donc, il arrose son jardin toute la journée.

— Son jardin, mère Haurant, repris-je en riant; son jardin, et aussi un peu son gosier.

— Lui, aller boire! et ses rosiers qui auraient soif! Écoutez plutôt l'histoire de sa bêche. En voilà une histoire! Il n'est pas grand mangeur, ce pauvre chéri, mais il lui faut un coup de vin à ses repas pour se refaire le corps, et notre petit bout de vigne lui donne sa boisson pour l'année. Il y a trois mois; un matin, je n'avais pas été rentrée à temps pour son goûter; je le trouve à table, avec ce pot d'eau que vous voyez. — Eh! mon homme, que je lui dis, te voilà en contredanse vis-à-vis d'une erube d'eau claire... Attends, attends, je vas te chercher ton vin. — Ce n'est pas la peine, la mère, je m'en passerai bien pour aujourd'hui. — Je ne veux pas que tu t'en passes, j'y vas. — Je te dis que non. — Je te dis que si... Et comme, sauf votre respect, j'ai le pied aussi léger que la tête, erie, erie, me voilà dans la eave; mais qu'est-ce que je vois? plus de tonneau, plus de vin! Je remonte en eriant : — On nous a volés! — Eh non, la mère, qu'il me fait sans se lever, on ne nous a pas volés. — Mais il n'y a plus de tonneau! — Eh bien, je le savais. — Toi? — Sans doute, puisque c'est moi qui l'ai donné. — Donné ton vin? — Allons, ne grande pas, je vas te conter l'affaire. Je parlais depuis longtemps avec Thomas le menuisier pour une bêche, parce qu'avec une bêche, vois-tu, femme, on a toutes sortes de plantes qui ont peur de l'hiver; mais Thomas me demandait trente-cinq francs! Où trouver trente-cinq francs? Quand tout à coup, ce matin, je me suis dit : Trente-cinq francs, c'est justement le prix de ma feuillette... Alors je l'ai vendue. — Mais comment feras-tu? — Je boirai de l'eau cette année. L'eau, c'est très-bon, c'est rafraîchissant. — Tu te rendras malade! — Fais-toi donc! et le plaisir... Vois-tu, la mère, quand j'aurai quelque cactus ouvert ou quelque crassula bien fleurie, tu me les mettras là, à l'ancienne place de ma bouteille; je mangerai mon pain à l'odeur de ma fleur, et cela me nourrira... Vous riez, monsieur, mais vous ririez bien plus si vous le voyiez là à table. Il prend un morceau de fromage, puis il regarde sa fleur par-devant; il éluche un radis, puis il la regarde par-derrière; il la tourne, il la retourne, il lui parle; on dirait d'un amoureux, quoi! Et cela me touche, moi; il paraît si heureux! Sans compter que quand il se met à leur parler de cette façon, il a de l'esprit comme un notaire... Mais tenez, monsieur, je l'entends.

La suite à une autre livraison.

MORT DU CAPITAINE MARION,

A LA BAIE DES ILES.

Voy., sur la Nouvelle-Zélande, la Table des dix premières années; et 1843 (t. XI), p. 373.

La baie des Iles est située sur la côte nord-est de l'île Ika-Na-Mawi, une des deux grandes terres dont se compose la Nouvelle-Zélande, celle du nord.

C'est dans cette baie, le 12 juin 1772, que le capitaine Marion, commandant les navires français *le Mascarin* et *le Castries*, tomba victime d'un guet-apens avec une partie de son équipage.

Les premières relations des Français avec les naturels du pays avaient été excellentes. Marion, homme rempli d'humanité, avait fait les premières avances aux sauvages, les avait comblés de cadeaux, leur avait donné des semences de plantes alimentaires européennes, et avait établi chez eux la culture de ces plantes. De leur côté, les Nouveaux-Zélandais paraissaient complètement subjugués par ces bons procédés.

Trois postes furent établis à terre : l'un pour les malades, la forge, et les hommes qui faisaient l'eau et le bois; le second au bord de la mer pour servir d'entrepôt; le troisième était un atelier à huit ou dix kilomètres du rivage, dans une forêt de cèdres magnifiques, où des charpentiers prépa-

raient pour *le Castris* une nouvelle mâture en place de celle qu'une tempête lui avait enlevée. Chacun de ces postes était défendu par un détachement de soldats.

Les naturels fréquentaient ces postes, y apportaient des vivres et y mangeaient avec les matelots, les aidant à leur besogne. A leur tour les hommes des canots ne craignaient plus de s'aventurer dans l'intérieur, partout fêtés, choyés et bien accueillis. Quand ils étaient fatigués, les sauvages les portaient dans leurs bras.

Le 8 juin, étant descendu à terre, Marion fut accueilli avec des témoignages d'amitié plus vifs, plus éclatants que jamais. Les chefs le proclamèrent solennellement le grand chef du pays, et, comme insigne de cette nouvelle dignité, ils lui placèrent sur la tête quatre magnifiques plumes blanches.

Quatre jours après, le 12 juin, Marion, ayant encore pris terre dans son canot, ne revint pas, comme d'habitude, coucher à son bord. On ne vit revenir personne du canot; on n'en fut pas inquiet. La confiance dans l'hospitalité des sauvages était si bien établie qu'on ne soupçonnait pas même la possibilité d'un malheur.

Cependant le lendemain, à cinq heures du matin, la chaloupe du vaisseau avait été envoyée à terre, comme d'habitude, pour faire de l'eau et du bois. Tout à coup, vers neuf heures, on aperçut à la mer un homme qui nageait vers les vaisseaux. On lui envoya aussitôt une embarcation qui le sauva et l'amena à bord. Cet homme était un de ceux qui montaient la chaloupe; il avait seul échappé au massacre dont tous ses camarades venaient d'être victimes. Il avait reçu deux coups de lance dans le côté et s'était échappé à grand-peine. Il raconta que lorsque la chaloupe avait touché terre, vers sept heures du matin, les sauvages s'étaient présentés au rivage sans armes, avec leurs démonstrations ordinaires d'amitié; qu'ils avaient, suivant leur coutume, porté sur leurs épaules, de la chaloupe au rivage, les matelots qui



Chef de la baie des Iles (Nouvelle-Zélande).

craignaient de se mouiller; mais que les matelots s'étant séparés les uns des autres pour ramasser chacun leur paquet de bois, alors les sauvages, armés de casse-têtes, de massues et de lances, s'étaient jetés avec fureur par troupes de huit ou dix sur chaque matelot; que lui, n'ayant affaire qu'à deux

ou trois ennemis, s'était d'abord défendu et avait reçu deux coups de lance; mais que, voyant venir à lui d'autres sauvages, il s'était enfui du côté de la mer et caché dans les broussailles; que, de là, il avait vu massacrer, dépouiller et mettre en pièces ses malheureux camarades; et que, profitant du moment où les cannibales paraissaient très-occupés de cette affreuse besogne, il avait pris le parti de chercher à gagner les vaisseaux à la nage.

Après ce lamentable récit, il n'était guère possible de douter que Marion et les seize hommes du canot, dont on n'avait aucune nouvelle, n'eussent éprouvé le même sort que les hommes de la chaloupe. Les officiers qui restaient à bord des deux vaisseaux tinrent conseil et arrêtèrent les mesures qui leur parurent les plus convenables pour sauver les trois postes qui étaient à terre. On expédia aussitôt la chaloupe du *Mascarin*, bien armée, avec un officier et un détachement de soldats commandé par un sergent. Cette expédition, conduite avec beaucoup d'intelligence et de courage, remplit pleinement son but. L'atelier de mâture, le plus compromis comme le plus enfoncé dans les terres, fut dégagé; une soixantaine d'hommes, commandés par le lieutenant Crozet et par le sergent, firent leur retraite en bon ordre, en emportant la majeure partie des effets et des outils qui étaient déposés à cet atelier. Il leur fallut parcourir les huit kilomètres qui les séparaient du rivage, tenant en respect un millier de barbares qui les provoquaient sans oser les attaquer.

On put aussi ramener les autres postes à bord. Néanmoins on fut encore obligé de livrer un combat à terre pour continuer la provision d'eau et de bois. Les Français, exaspérés de la mort de leurs compagnons et de leur chef, tuèrent une cinquantaine d'insulaires et mirent le feu à leur village.

Nos compatriotes furent encore retenus sur ce point pendant un mois, par les travaux nécessaires pour achever les mâts du *Castris* et compléter le bois et l'eau. Avant leur départ, une dernière expédition, faite dans le but d'obtenir quelques indices sur Marion et ses compagnons, ne laissa aucun doute sur le sort de nos malheureux compatriotes: quelques débris humains, échappés aux affreux repas des cannibales, étaient tout ce qu'il restait d'eux!

Quant aux motifs qui purent amener le guet-apens dont furent victimes Marion et ses compagnons, Dumont d'Urville, d'après des renseignements recueillis par lui-même sur les lieux, donne la version suivante comme la plus vraisemblable. Vers la fin de 1769, Surville, commandant d'un bâtiment français, avait dévasté un point de la côte, brûlé un village et enlevé un chef, pour se venger d'un vol commis par les insulaires. Ce chef mourut à bord, après moins de trois mois de captivité. Ce fut Tekouri, chef de la même tribu, qui massacra Marion. La vengeance est une loi sacrée pour ces sauvages; ce fut elle qui détermina la catastrophe.

Depuis cette époque, les rapports des Européens avec la Nouvelle-Zélande sont devenus chaque année plus fréquents. Les luttes entre les deux races sont maintenant assez rares, et les sauvages ont aidé plutôt qu'entravé les établissements anglais. Doués de qualités éminentes, ces insulaires échapperont, il faut l'espérer, à cette espèce de fatalité qui semble amener l'anéantissement des races même les moins sauvages de l'Océanie et de l'Amérique au contact de notre civilisation.

Le chef dont nous donnons le portrait est encore revêtu du costume national. Les deux plumes qui sortent de sa chevelure, ses pendants d'oreilles, la régularité de son tatouage, la richesse de son manteau, indiquent un rang élevé. Peut-être laisserait-il tout cela pour un lambeau de vêtement européen, sans soupçonner qu'avec un habit sur les épaules il perdrait la meilleure part de sa dignité sauvage.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA CALIFORNIE.

LES CHERCHEURS D'OR.

Voy. p. 292.



Nouvelle-Californie. — Mission de Saint-Louis. — D'après M. de Mofras.

Le peuple de la Californie, nouvellement riche, ne consomme pas, il gaspille; il ne s'agit pas seulement de ses besoins qui augmentent tous les jours, mais de ses caprices : une seule famille achète ce que vingt familles n'achèteraient pas dans d'autres pays. Il en est de même des cinquante mille barbares qui habitent les montagnes de la sierra Nevada, les plaines du Sacramento et du San-Joaquim. Les naturels apportent des masses d'or de parages encore inconnus aux blancs. Ils donnent, pour un petit verre d'eau-de-vie, pour une pipe ou pour quelques feuilles de tabac, une grande pincée d'or. Une demi-boîte de sardines à l'huile, qui vaut en France quarante centimes, se paye deux dollars (dix francs); une caisse de vin de six à sept francs vaut douze dollars (soixante francs); les vêtements, les couvertures, les ustensiles de cuisine, le savon, la farine, se vendent sur-le-champ avec *dix capitaux de bénéfice*.

La majorité des émigrants étant composée de jeunes gens, les mariages seraient nombreux si les jeunes filles se trouvaient en plus grand nombre. Les Américains se préparent, dit-on, à transporter un certain nombre d'émigrantes qui, en choisissant des époux parmi les chercheurs d'or, réussiraient sans doute à les attacher au sol et à les transformer en colons.

Il n'est pas douteux que ce serait pour les nouvelles popu-

lations de la Californie un élément d'ordre, de bonheur et de moralité. De ces associations domestiques sortira la famille, germe de toute société.

On a déjà discuté dans le congrès l'adjonction officielle de la Californie à l'Union avec le rang d'Etat; mais la constitution exige qu'elle ait auparavant des lois et un gouvernement. Or, il est à craindre que l'avidité des émigrants les empêche pendant longtemps de songer à cette organisation régulière.

Plusieurs routes sont ouvertes à ceux qui veulent se rendre dans la haute Californie.

Les Américains en ont trois :

D'abord celle de mer sur les navires qui doublent le cap Horn; mais il faut près de cinq mois pour franchir les cinq mille lieues de cette route. Le prix de passage est d'environ 600 francs.

Secondement, la voie de terre en traversant l'immense espace qui sépare les États de l'ouest de la haute Californie; les caravanes qui entreprennent ce long voyage peuvent choisir entre trois chemins : le premier est celui de la Compagnie des fourrures. On part de Saint-Louis (Missouri, sous le 93° degré de longitude et par le 38° degré de latitude); on remonte le fleuve et la rivière plate; on traverse la passe du sud des montagnes Rocheuses; on se dirige vers le lac Youta, situé par le 116° degré de longitude, et de là on gagne

San-Francesco. Ce chemin est désigné sur notre carte (p. 292) sous le nom de *route des États-Unis*. La seconde route prend de Saint-Louis à Santa-Fé, autrefois ville mexicaine, maintenant aux États-Unis; on passe les montagnes Rocheuses près du fort de Ceboletta, dans la vallée de Santa-Clara; une suite de fortins établis par les Américains jalonne ensuite la route qui vient aboutir à la *Paebia de los Angeles*, entre les monts Californiens et la mer. C'est le chemin qui porte, sur notre carte, le nom de *route du Mexique*.

Le troisième chemin est celui des trappeurs, qui longe la sierra Nevada jusqu'au lac Owens, puis incline à l'est et va rejoindre le fond du golfe de San-Francesco. Il est également marqué sur notre carte.

Que l'on choisisse l'un ou l'autre de ces chemins, on ne peut le parcourir en moins de soixante jours.

Il y a enfin la route par l'isthme de Panama.

Que l'on parte d'Europe ou des États-Unis, celle-ci est, sans contredit, la plus prompte et la plus commode.

Si l'on part d'Europe, les bateaux à vapeur anglais vous transportent à Chagres (petit port de la Nouvelle-Grenade), et de là on gagne San-Francesco au moyen des paquebots américains. On peut encore se rendre directement à New-York (il faut pour cela quinze jours, et prendre dans ce dernier port un navire qui vous conduit à San-Francesco en trente-cinq jours. Par ce moyen, il ne faut pas plus de deux mois pour se rendre de France en Californie; le voyage coûte 2 800 francs.

Les émigrants débarquent à San-Francesco, parce que c'est le port le plus voisin de la région exploitée par les chercheurs d'or. Ceux-ci n'ont point quitté jusqu'ici la vallée du Sacramento. Ils se contentent de laver le sable et d'en extraire les grains d'or natif qui s'y rencontrent. Cette exploitation ne ressemble donc en rien à celle qui a lieu dans les mines; elle se fait sans instruments, le plus souvent sans excavation, et toujours à ciel découvert.

Les *pepitas* d'or que recueillent les émigrants ont été évidemment charriées par les cours d'eau qui descendent de la Sierra-Nevada et des monts Californiens. Il est donc probable que des recherches subséquentes feront découvrir, dans ces deux montagnes, les gisements du métal précieux.

On s'est effrayé de l'influence que l'exploitation des sables aurifères de la Californie pourrait avoir sur la valeur de l'or. Ces craintes sont au moins fort exagérées. La découverte de l'Amérique n'abaissa point le prix de l'or d'une manière sensible, bien que M. de Humboldt ait estimé à près de sept milliards celui qu'il a fourni à partir du seizième siècle. Depuis sept ou huit ans, les mines de l'Oural ont produit plus de 500 millions sans qu'on s'en soit pour ainsi dire aperçu. Avant la découverte des gisements californiens, voici quelle était, chaque année, la récolte de ce métal dans les différentes parties du monde.

En Europe (moins la Russie)	5 000 000
En Sibérie	100 000 000
En Asie (moins la Sibérie).	10 000 000
En Afrique	10 000 000
Dans l'Amérique du Nord	5 000 000
Dans l'Amérique du Sud.	30 000 000
Total.	160 000 000

Cette production, fût-elle doublée ou même triplée par la production de la Californie, il n'en résultera, selon toute apparence, que la substitution partielle de la monnaie d'or à la monnaie d'argent. La première est encore très-rare, bien que d'un usage plus commode, et généraliser son emploi serait évidemment améliorer les moyens d'échange.

Au reste, la Californie ne paraît point se recommander seulement par ses sables aurifères; on a, dit-on, découvert de la cinabre qui, grossièrement exploité, a donné 30 pour 100 de mercure. On parle également de mines d'argent et même de mines de diamant. Toutes ces richesses, livrées

aux mains industrieuses des Américains, se répandront bientôt dans le monde entier, et, parmi beaucoup d'autres résultats, amèneront, selon toute apparence, l'établissement d'un canal et d'un chemin de fer à travers l'isthme de Panama, qui offre, comme nous l'avons déjà dit, la voie la plus sûre et la plus courte pour le commerce de la Californie. Le canal a déjà été étudié, et quant au chemin de fer, son exécution sera prochaine, si elle n'est déjà commencée. Il aura vingt-quatre lieues, et doit coûter un peu moins de trente millions.

Il est probable qu'après avoir attiré une population étrangère par l'appât de l'or, les rives du Colorado et du Sacramento sauront la retenir par leur prodigieuse fertilité. Toutes les productions des climats tempérés y réussissent, et l'on peut même y cultiver celles des contrées tropicales. Le blé y rend jusqu'à cent vingt pour un. Le pays est traversé par des chaînes de montagnes âpres et stériles; mais partout où il y a de la terre et de l'eau, c'est-à-dire dans toutes les vallées, la végétation est admirable. La canne à sucre et l'indigo y arrivent à une perfection inconnue dans le reste de l'Amérique. Là fleurissent l'olivier, le figuier, le dattier, l'oranger, le citronnier, le grenadier; la vigne y donne un vin exquis. L'intérieur du pays renferme plusieurs plaines salines, et l'on pêche sur la côte et aux îles de Santa-Cruz et de San-José les plus belles perles du monde.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

AMOUR DU BEAU DANS LA VIE PRIVÉE.

Suite.—Voy. p. 318.

Le père Haurant arriva en effet, chargé d'un paquet de jeunes bourgeons de vigne: un paysan ne rentre jamais chez lui les mains vides.

— Asseyez-vous donc, messieurs, nous dit le brave homme tout en jetant par terre sa brassée de bourgeons. Tiens, femme, voilà pour tes bêtes, et donne-moi vite mon pain et mes radis; j'ai promis au voisin de l'aider à charger son foin.

Puis, apercevant la fleur:

— Ah! voilà le cactus... Est-il beau, le compère! Dis donc, la mère, il me semble qu'il est encore plus large que le dernier. Quelle odeur! sentez cela, messieurs.

— Y penses-tu? lui dit sa femme; veux-tu pas que ces messieurs logent leur nez à la même enseigne que le tien?

— Pourquoi donc pas? répondit-il en riant et en montrant le ciel; le grand monsieur de là-haut y a bien mis son doigt sur cette enseigne-là. N'est-ce pas, monsieur? me dit-il tout en précipitant un peu ses bouchées contre son habitude; car les paysans mangent d'ordinaire lentement et avec gravité: — N'est-ce pas, monsieur, qu'une belle fleur comme celle-là est signée du bon Dieu, et que c'est comme si on voyait son portrait?

— Certainement, mon ami, et un portrait plus ressemblant que bien des visages humains de ma connaissance, quoiqu'on prétende que Dieu les a faits à son image. Mais je suis enchanté de voir votre amour pour les fleurs, car je suis un amateur aussi, moi.

— Oui-dà! eh bien, causons-en.

— Volontiers. Quelles plantes préférez-vous?

— Toutes, monsieur. C'est comme si vous me demandiez qui j'aime le mieux de mon gars ou de ma fillette: je les aime, voilà!

— Êtes-vous un peu botaniste?

— Il a bien fallu; ayez donc des amis sans savoir leurs noms.

— Mais les noms des fleurs sont souvent en latin.

— C'est ce qui fait que j'ai appris un peu de latin pour en bien connaître le sens.

— Avez-vous aussi étudié la physiologie végétale ?

— C'est tout simple : pour les soigner, ces plantes, il faut savoir comment elles vivent. J'ai même été tenté de chercher ce qu'était cette terre qui les nourrit, et j'ai appris un peu de géologie. C'est beau aussi la géologie, monsieur ! on demande à une montagne : Quel âge as-tu ? et elle vous répond.

— Mais comment vous êtes-vous procuré des livres ?

— Comme je me procure des plantes.

— En les payant ?

— En les payant ! Ah ! bon Dieu ! que dirait la mère, s'il me fallait acheter des fleurs ?

— Comment faites-vous alors ?

— Comment je fais ? Quand on aime quelque chose de tout son cœur, monsieur, on finit toujours par l'avoir, honnêtement, s'entend ; l'amitié, ça attire. Voilà ma femme, par exemple, qui était jolie comme un œillet, et qui avait quelques bonnes perches de terre ; moi, je n'étais pas beau, et je n'avais rien ; je l'ai aimée, elle est venue. C'est tout de même pour les plantes : il ne pense pas une belle fleur à dix lieues à la ronde que tout de suite elle n'ait envie de venir ici. C'est tout simple, elle est si sûre d'être bien choyée !

— C'est à merveille, lui dis-je ; mais comment fait-elle le chemin ?

— Oh ! je l'aide un peu, répondit-il en riant. Voilà toute la malice, elle n'est pas bien grande. Il y a des gens, monsieur, qui sont fâchés que le soleil luise pour tout le monde, et, s'ils le pouvaient, ils en feraient une chandelle pour l'enfermer dans leur chambre et en jouir à eux tout seuls. Moi, je ne suis pas comme cela : dès que j'ai obtenu, par semis ou autrement, quelque belle plante, je n'ai qu'une envie, c'est d'en porter des boutures ou des graies à tous les jardiniers de mes amis dans les châteaux environnants ; je jouis de penser que ma fleur sera admirée par des gens connaisseurs et fera plaisir à de braves gens. Eh bien, ils en agissent de même avec moi : je leur donne, ils me donnent ; nous nous aimons par-dessus le marché (car, voyez-vous, monsieur, on ne rapporte jamais de chez quelqu'un une belle plante qu'on a longtemps désirée, sans y laisser un peu de son cœur en échange) ; et voilà comment je deviens riche en fleurs sans dépenser un sou... Mais, excusez-moi, monsieur, voilà mon pain achevé ; je vas donner un coup de main au voisin... ce sera l'affaire de quelques minutes, et je reviens.

— Faites, faites, père Haurant ; et même, si je ne me trompe, je lis dans les yeux de votre bourgeoise qu'elle voudrait bien vous suivre pour vous ôter un peu de la peine... Est-ce vrai, mère Haurant ?

— Ma fine, monsieur, puisque mes yeux vous l'ont dit, je suis trop polie pour les démentir.

— Eh bien, allez-y donc tous les deux, et, si vous le permettez, nous vous attendrons ici.

Ils s'éloignèrent. J'en étais bien aise, car je trouvais précisément chez ce pauvre paysan une réponse en action à la demande si difficile de mon fils ; mais il s'agissait de ne pas perdre une si belle chance, et de mettre tellement en lumière devant ses yeux de dix ans l'amour du beau dans la vie privée, qu'il ne lui fût plus possible désormais ni de le méconnaître, ni de le confondre avec aucun autre. Me tournant donc vers lui : — Quel original que ce père Haurant !

— C'est vrai, père.

— Je n'ai pas voulu contrarier sa femme sur son idée de bâche ; mais c'est bien ridicule.

— Ridicule, père ?

— Certainement. Comment ! voilà un homme qui a besoin de vin pour se donner des forces, qui a besoin de sommeil pour suffire à son travail, et qui se prive de dormir et de boire pour regarder et sentir je ne sais quelle fleur un peu plus blanche qu'une autre ! tout cela comme si on se nourrissait par le nez et si on se désaltérait par les yeux. Ah ! les hommes sont bien fous !

— Tu trouves le père Haurant fou ?

— Ah ! je t'en réponds ; car enfin, à quoi lui servent son cactus et sa bâche ? à quoi cela lui sert-il ?

— Cela lui sert à... à... Je ne saurais pas dire ; mais il me semble que cela lui sert.

— A quoi ? Cela lui sert-il, comme une bonne culotte, à se garantir du froid pendant l'hiver ?

— Oh ! non.

— Cela lui sert-il, comme une large écuelle de soupe, à lui remplir et lui réchauffer l'estomac ?

— Mais non !

— Tu vois bien que cela ne lui sert à rien.

— Mais si, père ! reprit l'enfant avec vivacité. Il y a des choses qui ne sont pas utiles à votre estomac, et qui pourtant vous servent... vous servent à être heureux. Tiens, par exemple, quand je suis sorti du collège et que je t'ai revu, toi et maman, cela ne m'a pas donné à manger, et pourtant cela m'a servi pour être très-content.

Son argument m'alla au cœur, et j'eus grande envie de lui sauter au cou ; mais je me rappelai que j'étais dans mon rôle de précepteur, et je repris, après un moment de silence :

— Tu as raison : il y a d'autres plaisirs que ceux du corps, ce sont ceux du cœur ; mais les uns n'ont pas plus de rapport que les autres avec l'amour d'Haurant pour sa hâche et son jardin. Ce n'est pas davantage un plaisir d'amour-propre, personne n'est ici pour regarder ses fleurs ; ni une joie de propriétaire, il partage sa propriété avec tout le monde : Comment donc définir cette étrange passion, qui n'a pour objet ni ce qui touche notre cœur, ni ce qui est utile à notre corps, ni ce qui nous rend plus riche, ni ce qui nous rend plus considéré ; mais qui se satisfait par la contemplation solitaire d'une des plus minimes créations de Dieu ?

— Ah ! père, s'écria mon fils avec cet accent si particulier aux enfants quand la vérité passe devant leurs yeux comme un éclair... je crois que c'est l'amour du beau !

— Allons donc ! répondis-je en riant ; nous y voilà enfin ! Eh bien, oui, c'est l'amour du beau ; oui, c'est cette exquise passion dont le plus noble caractère est précisément de n'avoir en vue aucune utilité matérielle, de ne nous rien rapporter que la joie pure qu'elle enfante, et de nous faire mépriser la faim, la soif, les privations, l'abondance, pour la satisfaction de cet idéal sentiment qu'on appelle admiration. Je bénis le ciel de ce qu'il t'a présenté d'abord cet amour du beau sous une de ses formes les plus naïves et les plus pures, avec le cœur d'un pauvre homme pour asile, une fleur pour objet, et tout un cortège de douces vertus. Tu me disais l'autre jour qu'aimer le beau c'est avoir beaucoup d'argent ; le crois-tu encore maintenant que tu viens de voir cette noble passion logée dans l'âme d'un pauvre journalier qui gagne à peine du pain ? Tu me demandais à quoi servait cet amour ; le comprends-tu à cette heure, où tu vois un malheureux paysan trouver dans cet idéal sentiment l'oubli de sa pauvreté, une sauvegarde contre l'ivrognerie, un guide vers la science ?

— Sans doute, père ; mais Haurant n'est pas un homme ordinaire, n'est-il pas vrai ? et cet amour du beau ne se rencontre que bien rarement.

— Détrompe-toi ; il existe chez presque tous les hommes, à des degrés différents, avec des apparences diverses, mais il existe. L'homme a besoin d'admirer comme il a besoin de respirer et d'aimer. Voir sa table bien garnie ; sa maison bien close ; sentir autour de lui tous les objets de ses affections, sa femme, ses enfants, ses parents : tout cela ne lui suffit pas ; il lui faut encore quelque chose qu'il chérisse de cette espèce d'amour désintéressé et idéal que le père Haurant éprouve pour ses fleurs. Ni rang ni climat n'y font rien. Le sauvage sculpte grossièrement le manche de bois de son couteau. Le pauvre nègre dont la cabane est bâtie en boue dessine sur les parois intérieures de sa misérable muraille des figures d'oiseaux, d'arbres, ou même seulement des ronds et des carrés ; n'importe, c'est un ornement, c'est son cactus. Et remarque bien que, de tous les êtres créés, l'homme seul

imprime ce caractère à sa demeure. Si l'on prend le nid d'oiseau le plus artistement maçonné ; si l'on regarde la merveilleuse cité des abeilles ou des fourmis, la maison presque humaine des castors, on y trouve des remparts solides contre le froid, des couches moelleuses pour les petits, des greniers d'abondance, tout ce qui est utile enfin ; mais pour le beau, rien. Les bêtes se souviennent, prévoient, aiment peut-être, mais elles n'admirent pas. Sous le toit de l'homme, au contraire, tout change : il ne lui suffit pas que sa fenêtre donne du jour et de l'air, il veut qu'elle ouvre sur une perspective agréable, ou qu'elle soit ornée de rideaux ; il revêt les murailles qui l'abritent de papiers élégants, il sculpte des dessins sur le bois de son armoire, il couvre ses meubles d'étoffes qui imitent les couleurs et les figures des fleurs ; il pose sur la cheminée, soit, comme le père Haurant, des noix de coco polies et ornées de pointes d'argent, soit, s'il est plus riche, des armes ciselées, des coupes, des bijoux ; il fixe dans la pierre et y encadre de grandes glaces qui répètent tous les riches objets qui l'entourent ; une seule lampe ou même une seule bougie l'éclairerait, il lui en faut plusieurs qui l'éblouissent, et pour multiplier encore dans ses fêtes ces mille clartés, il les suspend autour d'un cercle de cristaux qui scintillent comme autant d'étoiles. Crois-tu que j'aie tout dit ? Et les tableaux qui nous rendent présentes les plus belles scènes de la nature ou les plus nobles souvenirs de l'histoire, et les gravures qui nous rendent les tableaux, et les statues qui ressuscitent la personne humaine elle-même ; qu'est-ce que tout cela, sinon des témoignages éternels de ce noble amour du beau dont Dieu a doué le père Haurant plus richement peut-être qu'un autre, j'en conviens, mais qui vit obscur, défiguré, dans bien des cœurs où on ne le reconnaît pas. Tout à l'heure, avant d'entrer ici, n'as-tu pas vu, chez le vieux vacher du village, une estampe enluminée appendue à la cheminée ? eh bien, voilà encore un homme qui aime le beau.

— Vraiment, père ? Il me semble pourtant que cette estampe était bien laide.

— Affreuse !

— L'amour du beau peut donc se montrer dans quelque chose de laid ?

— C'est presque toujours ainsi qu'il se témoigne. Connais-tu rien de plus horrible que les chinoïseries que ta tante ac-

cumule sur son étagère ? Y a-t-il rien d'aussi blessant pour la vue que ces affreux bonshommes barbouillés qui faisaient ton délice quand tu avais six ans, et qui le seraient encore, je le crains ? Eh bien, cependant, le sentiment est là, barbare, dégénéré, inculte, mais vivace ; il ne lui manque que la culture. Dieu a semé d'après chardons dans les champs, et des prunelles sauvages dans les bois. Si on ne les cultive pas, qu'arrive-t-il ? qu'elles meurent ou restent amères. Si l'homme y met la main, le chardon devient un artichaut et la prunelle une prune. Ainsi de l'admiration : nul sentiment n'est plus énergique, mais nul n'a plus besoin d'éducation, surtout quand il a pour objet, non pas le beau naturel, comme les fleurs, mais le beau artistique, comme les tableaux, par exemple. Qui n'apprend pas à voir ne voit pas. Je t'en veux donner une preuve matérielle, et qui complètera ce que j'avais à te dire sur cet amour du beau. Combien te faut-il de temps pour aller à la maison et revenir ici ?... un quart d'heure, n'est-ce pas ?

— Oui, père.

— Eh bien, ajoutai-je en arrachant une feuille de mon carnet et en y écrivant quelques lignes, porte ce mot à Joseph, et reviens avec lui m'apporter ce que je demande.

— Que veux-tu donc faire, père ?

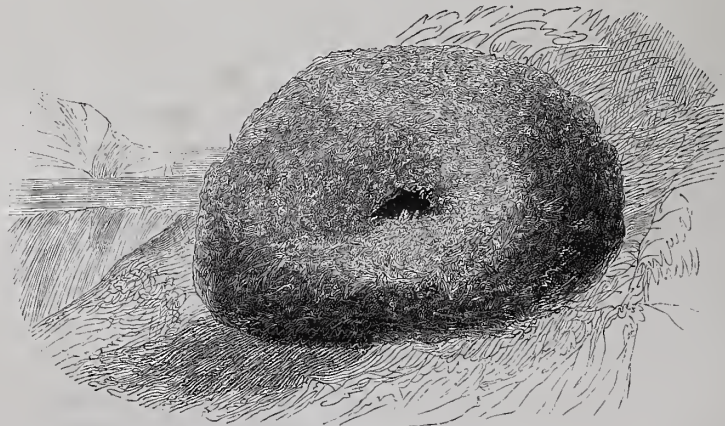
— Tu le verras ; mais hâte-toi, car j'aperçois là-bas le père Haurant qui revient.

Mon fils partit, et presque aussitôt le paysan entra dans la cabane.

La fin à une prochaine livraison.

ÉTUDES DE LA NATURE.

Il est des temps où le découragement s'empare de l'homme : — A quoi bon ? murmure-t-il ; et toute occupation lui devient à charge. — Que suis-je pour eux ? se demande-t-il ; et ceux qui l'environnent lui deviennent adverses. Le ciel lui semble ou de braise ou de plomb ; la terre, riche en herbes inutiles, lui rappelle le cimetière où la cendre de ce qu'il aime engraisse l'ortie et le chardon. Alors, infortuné ! cherche l'ombre des bois, les vallons reculés enfouis sous le feuillage, les vertes combes où les pleurs du rocher s'écoulent en sources limpides, où nul pas n'a foulé, n'a jauni la mousse veloutée, où le buisson épaissit ses guirlandes à demi flétries, et cache la feuille



Nid du Cincle, ou Merle d'eau.

desséchée sous un bourgeon verdoyant, où le bouleau accroche aux escarpements ses pendantes racines, et agite sa couronne mobile au-dessus des eaux sombres.

Au sein d'une de ces retraites ignorées, dans les profondeurs des montagnes, j'étais allé cacher des yeux rougis, un cœur ulcéré où débordaient l'amertume et la plainte. Ce n'était pas un désert ; les fleurs, les insectes, les oiseaux y

faisaient fourmiller la vie. Je n'y trouvai pas le silence ; de légers craquements, des bruissements indistincts, des murmures, des piaulements, l'aigre fifre des moucheron, le bourdonnement grave des abeilles, le sifflet harmonieux et sonore du merle, les gazouillements de la fauvette des roseaux, y remplissaient mon oreille. Je me laissai couler sur la pente mousseuse, et restai, les pieds arrêtés par quelques

rejetons de vernes et de saules, le flanc et le coude appuyés sur les anfractuosités d'un morceau de grès dont les fentes multipliées nourrissent mille plantes diverses : des cheveux de Vénus, des capillaires, des clochettes bleues, des saxifrages blanches. Là, je laissai mes tristesses s'assoupir au sourd murmure du ruisseau. A quelques pieds au-dessous de moi, il roulait ses eaux transparentes qui ne mirent jamais le ciel ; car les hautes roches, les arbres touffus qui encaissent son lit étroit, lui dérobent presque entièrement, le jour, les rayons du soleil ; la nuit, le scintillement des étoiles.

Il y a dans la nature d'incessantes consolations ; elle s'em-

pare de vos ternes regards, de votre ouïe engourdie, et bientôt elle fait pénétrer d'irrésistibles distractions dans votre esprit malade. C'est la fourmi qui soulève près de votre main le fêtu de paille, gigantesque solive qui va appuyer ses constructions : plein de vous-même et de vos malheurs, vous ne vouliez rien voir hors de vous, et voilà que votre pensée suit les fortunes diverses du chétif insecte qui roule au bas du précipice et remonte, toujours chargé de son butin, toujours marchant à son but. C'est l'insouciant papillon qui s'élance d'une corolle et voltige autour de vous ; c'est la chenille qui s'enveloppe, ermite luxueux, d'une cellule de soie. Partout, avec



Le Cincle (*TRINGA CINCLUS*), ou Merle d'eau.

des parfums et les couleurs, le mouvement, le travail et la joie.

Baigné de ces flots de vie, je demeurai longtemps immobile ; de légers battements d'ailes se faisaient entendre de temps à autre tout proche, et finirent par fixer mon attention. Je soulevai un peu la tête, et, le menton appuyé sur un revêtement de mousse, je regardai par-dessus l'amas de pierres derrière lequel j'étais couché. La pente, à cet endroit, s'avancait en saillie ; au-dessous, le ruisseau bruissait autour d'un bloc de grès, sans doute détaché des masses qui surplombaient à quelques centaines de pieds au-dessus. La roche, en tombant, avait entraîné un vieux coudrier ; l'arbre accrochait à ce petit flot ses racines gorgées d'humidité et recouvertes d'une riche végétation. Il y avait plaisir à regarder l'eau qui caressait la pierre et son vert tapis, soulevant et balançant, en ses jeux, de gracieuses et flottantes herbes. Tout à coup, je crus voir un oiseau, chose étrange, sortir de ces eaux limpides ; il vola comme un trait, s'enfonça dans la mousse, tout près du petit rempart qui me cachait, et l'instant d'après reparut pour plonger de nouveau dans l'onde au-dessous de moi.

LE CINCLE.

Ma curiosité fut vivement excitée ; était-ce bien un être emplumé que j'avais vu ? J'observai attentivement, décidé à surprendre quelques secrets de cette création inépuisable en mystères, qui soulève voile après voile devant celui qui la contemple avec amour. Cette fois, mes yeux ne pouvaient me tromper ; c'était un oiseau, il rapportait un petit poisson, et plongea, sa proie au bec, dans un nid si artistement formé des matériaux mêmes au milieu desquels il était enfoui, ayant sa petite entrée si habilement recouverte d'une feuille de chêne qui semblait tombée là par hasard, que jamais je ne l'eusse pu distinguer de la mousse et des plantes

qui l'environnaient. Pauvre petit architecte ! lui-même venait de me trahir cette demeure si soigneusement cachée, et dont voici à peu près la forme : seulement le nid réel ne se détachait pas de sa base de mousse et de fougères comme celui-ci.

Je n'osais respirer, je ne soufflais plus, je ne pensais plus, je regardais. Le petit pourvoyeur volait, plongeait, revenait ; presque toujours il entraînait dans le ruisseau par les pieds jusqu'à ce que l'eau recouvrit sa tête ; je le perdais alors de vue, et ne le retrouvais qu'à distance, sortant au-dessous du courant après un temps parfois assez long. Il n'était pas muni, comme certains oiseaux qui vivent aussi de pêche, d'un long et large bec ayant un sac de réserve pour contenir les provisions ; non, son bec noir, court, était presque droit ; il n'avait pas, comme la nombreuse tribu des plongeurs, un cou long et souple ; non, le sien, blanc et court, se confondait avec sa poitrine ; il n'était pas monté sur de hautes échasses comme les oiseaux de rivages qui entrent dans les flaques d'eau, et guettent le long des rivières ; non, emplumées jusqu'aux tarses, ses jambes étaient courtes ; comme les oiseaux nageurs, il n'avait pas les doigts palmés, unis entre eux par des membranes ; non, ils étaient séparés, munis d'ongles crochus et assez forts, surtout au doigt postérieur. Son plumage épais et fourni de duvet, d'un brun marron sur la tête et le dessus du cou, devenait noirâtre et ardoisé sur le dos, le ventre et les ailes ; sa queue était noire, fort courte, et la cravate d'un beau blanc qui lui couvrait la poitrine, ses grands yeux à prunelles blanches, me firent songer au merle, malgré la différence de régime et de vie. Bref, un peu moins grand, un peu moins noir que l'habitant de nos bois, ma nouvelle connaissance ressemblait assez au merle à plastron blanc.

Après l'avoir épié jusqu'à ce que la nuit me chassât de ma retraite, j'eus hâte de chercher le nom de l'oiseau qui avait si longtemps absorbé mon attention. Étais-je le premier à dé-

couvrir cette singulière prérogative qui lui permettait de se promener sous l'eau aussi aisément que sur terre ? Hélas ! non. D'autres avaient décrit avant moi ce que je venais de voir ; et dans Buffon je trouvais le récit suivant, fait par Hébert, qui, le premier, observa le cincle (*Tringa cinclus*) ou merle d'eau.

« J'étais embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une cabane de neige et de branches de sapin, où j'attendais patiemment qu'un bateau qui ramait sur le lac fit approcher du bord quelques canards sauvages. J'observais sans être aperçu. Il y avait devant ma cabane une petite anse dont le fond en pente douce pouvait avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta et y resta plus d'une heure, que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise. Je le voyais entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparaitre à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas ; il en parcourait tout le fond, et ne paraissait pas avoir changé d'élément. En entrant dans l'eau, il n'hésitait ni ne se détournait ; je remarquai seulement, à plusieurs reprises, que, toutes les fois qu'il y entraît plus haut que les genoux, il déployait ses ailes et les laissait pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore que, tant que je pouvais l'apercevoir au fond de l'eau, il me paraissait comme revêtu d'une couche d'air qui le rendait brillant ; semblable à certains insectes du genre des scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air, peut-être n'abaissait-il ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air ; mais il est certain qu'il n'y manquait jamais, et il les agitait alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du merle d'eau étaient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en ai parlé, et sans le hasard de la cabane de neige, je les aurais peut-être aussi toujours ignorées ; mais je puis assurer que l'oiseau venait presque à mes pieds, et pour l'observer longtemps, je ne le tuai point. »

Depuis, que de fois, caché près de petites cascades, j'ai observé le cincle qui se plaît à construire son nid sur le rocher, derrière la chute ! Que de fois j'ai attendu le coucher du soleil pour entendre son harmonieux ramage ! Car, après le rossignol et la fauvette des roseaux, c'est notre plus ravissant chanteur de nuit. Souvent il a dû rebâtir son nid que je lui avais ravi pour voir les cinq œufs blancs à beaux reflets rouges que la femelle y couve avec tendresse ! Un jour même, je vis les petits, à peine revêtus de plume, s'échapper d'entre mes doigts pour tomber dans le ruisseau, disparaître dans ses ondes, où, précoces héritiers de l'étrange faculté de leurs parents, déjà ils pouvaient et plonger et marcher.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 277, 285.

OCTOBRE.

Le 12, sept heures du matin. — Les nuits sont déjà devenues froides et longues, le soleil ne me réveille plus derrière mes rideaux longtemps avant l'heure du travail, et, lors même que mes yeux se sont ouverts, la douce chaleur du lit me relieit enchaîné sous mon édredon. Tous les matins il s'élève un long débat entre ma diligence et ma paresse, et, chaudement enveloppé jusqu'aux yeux, j'attends, comme le Gascon, qu'elles aient réussi à se mettre d'accord.

Ce matin, cependant, une lueur qui glissait à travers ma porte jusqu'à mon chevet, m'a réveillé plus tôt que d'habitude. J'ai eu beau me retourner de tous côtés, la clarté obstinée m'a poursuivi, de position en position, comme un ennemi victorieux ; enfin, à bout de patience, je me suis levé sur mon séant, et j'ai lancé mon bonnet de nuit aux pieds du lit !..

(J'observerai, entre parenthèses, que les différentes évolutions de cette pacifique coiffure paraissent avoir été, de tout

temps, le symbole des mouvements passionnés de l'âme ; car notre langue leur a emprunté ses images les plus usuelles. C'est ainsi que l'on dit : *Mettre son bonnet de travers ; Jeter son bonnet par-dessus les moulins ; Avoir la tête près du bonnet.*)

Quoi qu'il en soit, je me suis levé de fort mauvaise humeur, pestant contre mon nouveau voisin qui s'avise de veiller quand je veux dormir ; car nous sommes tous ainsi faits ; nous ne comprenons pas que les autres hommes puissent vivre pour leur propre compte. Chacun de nous ressemble à la terre du vieux système de Ptolémée, et veut que l'univers entier tourne autour de lui. Sur ce point, pour employer la métaphore déjà signalée plus haut : *Tous les hommes ont la tête dans le même bonnet.*

J'avais provisoirement, comme je l'ai déjà dit, lancé le mien à l'autre bout de mon alcôve, et je dégageais lentement mes jambes des chaudes couvertures, en faisant une foule de réflexions maussades sur l'inconvénient des voisins.

Il y a un mois encore, je n'avais point à me plaindre de ceux que le hasard m'avait donnés ; la plupart ne rentraient que pour dormir, et ressortaient dès leur réveil. J'étais presque toujours seul à ce haut étage, seul avec les nuées et les passereaux !

Mais à Paris rien n'est durable : le flot de la vie roule les destinées comme des algues détachées du rocher ; les demeures sont des vaisseaux qui ne reçoivent que des passagers. Combien de visages différents j'ai déjà vus traverser ce long corridor de nos mansardes ? Combien de compagnons de quelques jours disparus pour jamais ! Les uns sont allés se perdre dans cette mêlée de vivants qui tourbillonne sous le fouet de la nécessité ; les autres dans cette litère de morts qui dorment sous la main de Dieu !

Pierre le relieur est un de ces derniers. Retiré dans son égoïsme, il était resté sans famille, sans amis ; il est mort seul comme il avait vécu. Sa perte n'a été pleurée de personne, n'a rien dérangé dans le monde ; il y a eu seulement une fosse remplie au cimetière, et une mansarde vide dans notre faubourg.

C'est elle que mon nouveau voisin occupe depuis quelques jours.

A vrai dire (maintenant que je suis tout à fait réveillé et que ma mauvaise humeur est allée rejoindre mon bonnet), à vrai dire, ce nouveau voisin, pour être plus matinal qu'il ne conviendrait à ma paresse, n'en est pas moins un fort brave homme ; il porte sa misère, comme bien peu savent porter leur heureuse fortune, avec gaieté et modération.

Cependant le sort l'a cruellement éprouvé. Le père Chaufour n'est plus qu'une ruine d'homme. A la place d'un de ses bras pend une manche repliée ; la jambe gauche sort de chez le tourneur, et sa droite se traîne avec peine ; mais au-dessus de ces débris se dresse un visage calme et jovial. En voyant ce regard rayonnant d'une sereine énergie, en entendant cette voix dont la fermeté est, pour ainsi dire, accentuée de bonté, on sent que l'âme est restée entière dans l'enveloppe à moitié détruite. La forteresse est un peu endommagée, comme dit le père Chaufour ; mais la garnison se porte bien.

Décidément, plus je me rappelle cet excellent homme, et plus je me reproche l'espèce de malédiction que je lui ai jetée en me réveillant.

Nous sommes, en général, trop indulgents pour ces torts secrets envers notre prochain. Toute malveillance qui ne sort pas du domaine de la pensée nous semble innocente, et, dans notre grossière justice, nous absolvons sans examen le péché qui ne s'est point traduit par l'action !

Mais ne sommes-nous donc tenus envers les autres qu'à l'exécution des codes ? Outre les relations de faits, n'y a-t-il point entre les hommes une sérieuse relation de sentiments ? Ne devons-nous point à tous ceux qui vivent sous le même ciel que nous le secours, non-seulement de nos actes, mais de nos intentions ? Chaque destinée humaine ne doit-elle

pas être pour nous un vaisseau que nous accompagnons de nos vœux d'heureux voyage ? Il ne suffit pas que les hommes ne se nuisent point l'un à l'autre, il faut encore qu'ils s'entraident ; il ne suffit point qu'ils s'entraident, il faut qu'ils s'aiment. La bénédiction du pape *urbi et orbi* devrait être l'éternel cri de tous les cœurs. Maudire qui ne l'a point mérité, même intérieurement, même en passant, c'est contrevenir à la grande loi, celle qui a établi ici-bas l'appréciation des âmes, et à laquelle le Christ a donné le doux nom de charité.

Ces scrupules me sont venus pendant que j'achève de m'habiller, et je me suis dit que le père Chaufour avait droit à une réparation. Pour compenser le mouvement de malveillance de tout à l'heure, je lui dois un témoignage ostensible de sympathie ; je l'entends fredonner chez lui ; il est sans doute au travail ; je veux lui faire, le premier, ma visite de voisinage.

Huit heures du soir. J'ai trouvé le père Chaufour devant une table éclairée par une petite lampe fumeuse, sans feu, bien qu'il fasse déjà froid, et fabriquant de grossiers cartonnages ; il murmurait entre ses dents un refrain populaire. Au moment où j'ai entr'ouvert la porte, il a poussé une exclamation de joyeuse surprise.

— Eh ! c'est vous, voisin ! entrez donc ! Ma foi, je ne vous croyais pas si matinal : aussi j'avais mis une sourdine à ma chanterelle ; j'avais peur de vous réveiller.

Excellent homme ! tandis que je l'envoyais au diable, il se gênait pour moi !

Cette idée m'a touché, et je lui ai fait, comme voisin, mes compliments de bienvenue avec une expansion qui lui a ouvert le cœur.

— Ma foi ! vous m'avez l'air d'un bon chrétien, m'a-t-il dit, d'un ton de cordialité soldatesque, en me serrant la main ; j'aime pas les gens qui regardent le corridor comme une frontière et traitent les voisins en cosaques. Quand on mange du même air et qu'on parle le même jargon, on n'est pas fait pour se tourner le dos... Asseyez-vous là, voisin, sans vous commander... Seulement, prenez garde au tabouret, il n'a que trois pieds, et faut que la bonne volonté tienne lieu du quatrième.

— Il me semble que c'est une richesse qui ne manque point ici, ai-je fait observer.

— La bonne volonté ! a répété Chaufour ; c'est tout ce que m'a laissé ma mère, et j'estime qu'aucun fils n'a reçu un meilleur héritage. Aussi, à la batterie, ils m'appelaient *monsieur Content*.

— Vous avez servi ?

— Dans le troisième d'artillerie pendant la république, et plus tard dans la garde, pendant tout le tremblement. J'étais à Jemmapes et à Waterloo, comme qui dirait au baptême et à l'enterrement de notre gloire !

Je le regardai avec étonnement.

— Et quel âge aviez-vous donc à Jemmapes ? demandai-je.

— Mais quelque chose comme quinze ans, dit-il.

— Et vous avez eu l'idée de servir si jeune ?

— C'est-à-dire que je n'y songeais pas. Je travaillais alors dans la bimbelerie, sans penser que la France pût me demander autre chose que de lui fabriquer des damiers, des volants et des bilboquets. Mais j'avais à Vincennes un vieux oncle que j'allais voir, de loin en loin ; un ancien de Fontenoy, arrangé dans mon genre, mais un savant qui en eût remontré à des maréchaux. Malheureusement, dans ce temps-là, il paraît que les gens de rien n'arrivaient pas à la vapeur. Mon oncle, qui avait servi de manière à être nommé prince sous *l'autre*, était alors retiré comme simple sous-lieutenant. Mais fallait le voir avec son uniforme, sa croix de Saint-Louis, sa jambe de bois, ses moustaches blanches et sa belle figure !... On eût dit un portrait de ces vieux héros en cheveux poudrés qui sont à Versailles !

Toutes les fois que je le visitais, il me disait des choses qui

me restaient dans l'esprit. Mais un jour je le trouvai tout sérieux.

— Jérôme, me dit-il, sais-tu ce qui se passe à la frontière ?

— Non, lieutenant, que je lui réponds.

— Eh bien, qu'il reprend, la patrie est en péril !

Je comprenais pas bien, et cependant ça me fit quelque chose.

— Tu n'as peut-être jamais pensé à ce qu'est la patrie, reprit-il, en me posant une main sur l'épaule ; c'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé ! Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces jeunes filles qui passent là en riant, c'est la patrie ! Les lois qui te protègent, le pain qui paye ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquels tu vis, c'est la patrie ! La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie ! tu la vois, tu la respire partout ! Figure-toi, mon fils, tes droits et tes devoirs, tes affections et tes besoins, tes souvenirs et ta reconnaissance, réunis tout ça sous un seul nom, et ce nom-là sera la patrie !

J'étais tremblant d'émotion, avec de grosses larmes dans les yeux.

— Ah ! j'entends, m'écriai-je ; c'est la famille en grand, c'est le morceau de monde où Dieu a attaché notre corps et notre âme.

— Juste, Jérôme, continua le vieux soldat ; aussi tu comprends, n'est-ce pas, ce que nous lui devons.

— Parbleu ! que je repris, nous lui devons tout ce que nous sommes ; c'est une affaire de cœur.

— Et de probité, mon enfant, qu'il acheva ; le membre d'une famille qui n'y apporte pas sa part de services, de bonheur, manque à ses devoirs et est un mauvais parent ; l'associé qui n'enrichit pas la communauté de toutes ses forces, de tout son courage, de toutes ses bonnes intentions, la fraude de ce qui lui appartient et est un malhonnête homme ; de même celui qui jouit des avantages d'avoir une patrie sans en accepter toutes les charges, forfait à l'honneur et est un mauvais citoyen !

— Et que faut-il faire, lieutenant, pour être bon citoyen ? demandai-je.

— Faire pour sa patrie ce qu'on ferait pour son père et sa mère, dit-il.

Je ne répliquai rien sur le moment ; j'avais le cœur gonflé et le sang qui me bouillait dans le cerveau. Mais en revenant le long des chemins, les paroles de mon oncle étaient, pour ainsi dire, écrites devant mes yeux. Je répétais : — Fais pour ta patrie ce que tu ferais pour ton père et pour ta mère... Et la patrie est en péril ; les étrangers l'attaquent, tandis que moi, je tourne des bilboquets !...

Cette idée-là me travailla si bien dans l'esprit toute la nuit, que le lendemain je retournai à Vincennes pour annoncer au lieutenant que je venais de m'enrôler, et que je parlais le lendemain pour la frontière. Le brave homme me serra sur sa croix de Saint-Louis, et je m'en allai fier comme un représentant en mission.

Voilà comment, voisin, je suis devenu volontaire de la république avant d'avoir fait mes dernières dents.

Tout cela était dit sans emphase avec la gaieté déléguée des hommes qui ne regardent le devoir accompli ni comme un mérite, ni comme un fardeau. Le père Chaufour s'animait en parlant, non à cause de lui, mais pour les choses mêmes. Évidemment ce qui l'occupait dans le drame de la vie, ce n'était point son rôle, c'était l'idée, la pièce.

Cette espèce de désintéressement d'amour-propre m'a touché. J'ai prolongé ma visite et je lui ai montré une grande confiance, afin de mériter la sienne. Au bout d'une heure, il savait ma position et mes habitudes ; j'étais déjà pour lui une vieille connaissance.

Je lui ai même avoué la mauvaise humeur que la lueur de

sa lampe m'avait donnée quelques instants auparavant. Il a reçu ma confiance avec cette gaieté affectueuse des cœurs bien faits qui prennent toute chose du bon côté. Il ne m'a parlé ni du besoin qui l'obligeait au travail quand je prolongeais mon somme, ni du dénûment du vieux soldat opposé à la mollesse du jeune commis, il s'est seulement frappé le front en s'accusant d'étourderie et il m'a promis de garnir sa porte de bourrelets !

O grande et belle âme, chez laquelle rien ne tourne en amertume, et qui n'a de force que pour la bienveillance et le devoir !

PÉNÉLOPE.

La statue de Pénélope, par M. Jules Cavalier, exposée d'abord au palais des Beaux-Arts, puis à l'exposition des Tuile-

ries, est l'un des envois les plus remarquables des pensionnaires de l'Académie de France à Rome. La simplicité de la conception, le goût de l'exécution, l'ont classée comme une œuvre de vrai maître. Elle est aujourd'hui la propriété de M. d'Albert de Luynes.

Pénélope paraît avoir rarement exercé le ciseau des grands sculpteurs de l'antiquité. On ne cite point de statue célèbre, dans la période de Phidias et de Praxitèle, qui ait traduit la tranquille personnalité de l'épouse fidèle et laborieuse d'Ulysse. Elle fut mieux traitée par la peinture : l'illustre Zeuxis lui consacra un de ses plus fameux tableaux. Mais c'est surtout sur les vases antiques que l'on retrouve souvent la figure de la reine d'Ithaque. On la reconnaît tantôt au fuseau qu'elle tient à la main, tantôt à un petit canard, dont le nom grec semble avoir la même étymologie que celui de Pé-



Musee des Tuileries. Exposition de 1849; Sculpture. — Statue en marbre de Pénélope, par M. Cavalier.

nélope. Elle porte, d'ailleurs, la robe longue, et ses cheveux sont recueillis en arrière par un voile.

Dans la statue de M. Cavalier, Pénélope est indiquée par le fuseau que sa main a laissé renverser sur son genou au moment où le sommeil triomphait de sa longue veille. On ne peut traduire avec plus de sérénité et d'ampleur les paroles du divin poète :

« Un doux sommeil coule sur les yeux de la fille d'Icare.
» Inclinée sur son siège, elle s'endort, et son esprit goûte un
» profond repos dans le séjour des Songes fortunés. Alors
» Minerve lui prête de nouveaux charmes : elle répand sur le

» visage de Pénélope une essence divine dont le nom est celui
» de la beauté même ; essence que Vénus fait couler sur son
» corps lorsque, le front ceint de la couronne immortelle, elle
» va danser avec le chœur aimable des Grâces. Minerve
» rehausse encore la majesté du port de la reine, et lui donne
» une blancheur éblouissante qui ternirait celle de l'ivoire que
» l'on vient de polir. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES OISEAUX VOYAGEURS DE LA MANCHE.



Entre Douvres et Boulogne.

Ce dessin eût fait sourire Grandville; c'est un de ces jeux où se complaisait son esprit. Il aimait à saisir ces rapports singuliers ou comiques entre nous et les autres créatures qui peuplent la terre, entre l'humanité et l'animalité. Souvent,

où l'on découvrirait une intention presque misanthropique, il n'avait vu simplement qu'une fine et délicate analogie. Aussi souffrait-il de la plupart des explications écrites que l'on donnait de ses dessins. Il était rare qu'à son gré on eût inter-

prété fidèlement sa pensée ; et ce mot de pensée même, il ne le trouvait pas juste. La faculté particulière d'observation ou de poésie qui conduit le crayon ou le pinceau n'est-elle point, en effet, plutôt trahie que servie lorsqu'on s'efforce de transformer en un sentiment précis ce qu'il y a le plus souvent de vague délicatesse et d'incertaine philosophie dans l'œuvre de l'artiste ? En même temps, par ces explications parfois arbitraires, ne nuit-on point plus que l'on n'aide à celui qui regarde, ne fût-ce que parce qu'on lui ôte le plaisir de chercher et de deviner ? Ces réflexions mêmes nous avertissent de ne point commenter cette planche humoriste, et de laisser nos lecteurs promener en liberté leurs regards parmi toutes ces classes de voyageurs qui, en temps de paix, traversent la Manche, pauvres et riches, artistes du chant ou de la danse, grands seigneurs et leur suite, graves magistrats, gros bourgeois et leur famille, simples curieux en blouse le cigare à la bouche, tous en route pour s'abattre sur cette côte où les attendent l'aubergiste et le douanier, tandis que de plus rares et plus modestes touristes, mais aussi faciles à reconnaître, viennent du continent. Volez, volez, esprits curieux ! Voir, c'est avoir, a dit le poète. Reviendrez-vous plus riches ? Oui, sans doute, plus riches d'expérience et surtout, si vous êtes sages, plus riches d'affection pour votre patrie et votre foyer domestique.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 277, 285.

OCTOBRE.

Voy. p. 326.

15 octobre. — Le père Chaufour sort de ma mansarde. Maintenant il ne se passe point un jour sans qu'il vienne travailler près de mon feu, ou sans que j'aie m'asseoir et causer près de son établi.

Le vieil artilleur a beaucoup vu, et raconte volontiers. Voyageur armé pendant vingt ans à travers l'Europe, il a fait la guerre sans haine et avec une seule idée : l'honneur du drapeau national ! Ça été là sa superstition, si l'on veut ; mais ça été en même temps sa sauve-garde.

Ce mot de FRANCE, qui retentissait alors si glorieusement dans le monde, lui a servi de talisman contre toutes les tentations. Avoir à soutenir un grand nom peut sembler un fardeau aux natures vulgaires ; mais pour les forts, c'est un encouragement.

— J'ai bien eu aussi des instants, me disait-il l'autre jour, où j'aurais été porté à *cousiner avec le diable*. La guerre n'est pas précisément une école de vertus champêtres. A force de brûler, de démolir et de tuer, vous vous racornissez un peu à l'endroit des sentiments, et quand la baïonnette vous a fait roi, il vous vient parfois des idées d'autocrate un peu fortes en couleur. Mais à ces moments-là, je me rappelais la patrie dont m'avait parlé le lieutenant, et je me disais tout bas le mot connu : *toujours Français !* On en a ri depuis ! Des gens qui mettraient la mort de leur mère en calembour, ont tourné la chose en ridicule, comme si le nom de son pays n'était pas aussi une noblesse qui obligeait. Pour mon compte, je n'oublierai jamais de combien de sottises ce titre-là m'a préservé. Quand la fatigue prenait le dessus, que je me trouvais en arrière du drapeau, et que les coups de fusil pétillaient à l'avant-garde, j'entendais bien parfois une voix qui me disait à l'oreille : — Laisse les autres se débrouiller, et pour aujourd'hui ménage ta peau ! Mais ce mot *Français !* grondait alors en moi, et je courais au secours de la brigade. D'autres fois, quand la faim, le froid, les blessures m'avaient agacé les nerfs, et que j'arrivais chez quelque meinherr maussade, il me prenait bien une déman-gaison d'éreinter l'hôte et de brûler la baraque ; mais je me

disais tout bas : *Français !* et ce nom-là ne pouvait rimer ni avec incendiaire, ni avec meurtrier. J'ai traversé ainsi les royaumes de l'est à l'ouest et du nord au midi, toujours occupé de ne pas faire affront au drapeau. Le lieutenant, voyez-vous, m'avait appris un mot magique : la patrie ! Il ne s'agissait pas seulement de la défendre, il fallait la grandir et la faire aimer.

17 octobre. — J'ai fait aujourd'hui une longue visite chez mon voisin. Un mot prononcé au hasard a amené une nouvelle confiance.

Je lui demandais si les deux membres dont il était privé avaient été perdus à la même bataille.

— Non pas, non pas, m'a-t-il répondu : le canon ne m'avait pris que la jambe ; ce sont les carrières de Clamart qui m'ont mangé le bras.

Et comme je lui demandais des détails :

— C'est simple comme bonjour, a-t-il continué. Après la grande débâcle de Waterloo, j'étais demeuré trois mois aux ambulances pour laisser à ma jambe de bois le temps de pousser. Une fois en mesure de réemboîter le pas, je pris congé du major et je me dirigeai sur Paris, où j'espérais trouver quelque parent, quelque ami ; mais rien ! tout était parti, ou sous terre. J'aurais été moins étranger à Vienne, à Madrid, à Berlin ! Cependant, pour avoir une jambe de moins à nourrir, je n'en étais pas plus à mon aise ; l'appétit était revenu, et les derniers sous s'en volaient.

A la vérité, j'avais rencontré mon ancien chef d'escadron, qui se rappelait que je l'avais tiré de la bagarre à Montereau en lui donnant mon cheval, et qui m'avait proposé chez lui place au feu et à la chandelle. Je savais qu'il avait épousé, l'année d'avant, un château et pas mal de fermes ; de sorte que je pouvais devenir à perpétuité brossier d'un millionnaire, ce qui n'est pas sans douceur. Restait à savoir si je n'avais rien de mieux à faire. Un soir je me mis à réfléchir.

— Voyons, Chaufour, que je me dis, il s'agit de se couduire comme un homme. La place chez le commandant te convient ; mais ne peux-tu rien faire de mieux ? Tu as encore le torse en bon état et les bras solides ; est-ce que tu ne dois pas toutes tes forces à la patrie ? comme disait l'oncle de Vincennes. Pourquoi ne pas laisser quelque ancien plus démoli que toi prendre ses invalides chez le commandant ? Allons, troupien, encore quelques charges à fond puisqu'il te reste du poignet ! Faut pas se reposer avant le temps.

Sur quoi j'allai remercier le chef d'escadron et offrir mes services à un ancien de la batterie qui était rentré à Clamart dans son foyer respectif, et qui avait repris la pince de carrier.

Pendant les premiers mois, je fis le métier de conscrit, c'est-à-dire plus de mouvement que de besogne ; mais avec de la bonne volonté on vient à bout des pierres comme de tout le reste : sans devenir, comme on dit, une tête de colonne, je pris mon rang, en serre-file, parmi les bons ouvriers, et je mangeai mon pain de bon appétit, vu que je l'avais gagné de bon cœur. C'est que, même sous le tuf, voyez-vous, j'avais gardé ma gloriole. L'idée que je travaillais, pour ma part, à changer les roches en maisons, me flattait intérieurement. Je me disais tout bas : « Courage, Chaufour, mon vieux, tu aides à embellir ta patrie ; » et ça me soutenait le moral.

Malheureusement, j'avais parmi mes compagnons des citoyens un peu trop sensibles aux charmes du cognac ; si bien qu'un jour l'un d'eux, qui voyait sa main gauche à droite, s'avisait de battre le briquet près d'une mine chargée : la mine prit feu sans dire gare, et nous envoya une mitraille de cailloux qui tua trois hommes et emporta le bras dont il ne me reste plus que la manche.

— Ainsi, vous étiez de nouveau sans état ? dis-je au vieux soldat.

— C'est-à-dire qu'il fallait en changer, reprit-il tranquillement. Le difficile était d'en trouver un qui se conten-

tât de cinq doigts au lieu de dix ; je le trouvai pourtant.

— Où cela ?

— Parmi les balayeurs de Paris.

— Quoi, vous avez fait partie ?...

— De l'escouade de salubrité ; un peu, voisin, et c'est pas mon plus mauvais temps. Le corps du balayage n'est pas si mal composé que malpropre, savez-vous ! Il y a là d'anciennes actrices qui n'ont pas su faire d'économies, des marchands ruinés à la bourse ; nous avions même un professeur d'humanités qui, pour un petit verre, vous récitait du latin ou des tragédies, à votre choix. Tout ça n'eût pas pu concourir pour le prix Monthyon ; mais la misère faisait pardonner les vices, et la gaieté consolait de la misère. J'étais aussi gneux et aussi gai, tout en tâchant de valoir un peu mieux. Même dans la fange du ruisseau, j'avais gardé mon opinion que rien ne déshonore de ce qui peut être utile au pays. « Chauffour, que je me disais en riant tout bas, après l'épée le marteau, après le marteau le balai ; tu dégringoles, mou vieux, mais tu sers toujours ta patrie. »

— Cependant vous avez fini par quitter votre nouvelle profession ? ai-je repris.

— Pour cause de réforme, voisin : les balayeurs ont rarement le pied sec, et l'humidité a fini par raviver les blessures de ma bonne jambe. Je ne pouvais plus suivre l'escouade ; il a fallu déposer les armes. Voilà deux mois que j'ai cessé de travailler à l'assainissement de Paris.

Au premier instant, ça m'a étourdi ! De mes quatre membres il ne me restait plus que la main droite, encore avait-elle perdu sa force ! fallait donc lui trouver une occupation bourgeoise. Après avoir essayé un peu de tout, je suis tombé sur le cartonage, et me voilà fabricant d'étuis pour les pompons de la garde nationale ; c'est une œuvre peu lucrative, mais à la portée de toutes les intelligences. En me levant à quatre heures et en travaillant jusqu'à huit, je gagne soixante-cinq centimes ! le logement et la gamelle en prennent cinquante ; reste trois sous pour les dépenses de luxe. Je suis donc plus riche que la France, puisque j'équilibre mon budget, et je continue à la servir, puisque je lui économise ses pompons.

A ces mots, le père Chauffour m'a regardé en riant, et ses grands ciseaux ont recommencé à couper le papier vert pour ses étuis.

Je suis resté attendri et tout pensif.

Encore un membre de cette phalange sacrée qui, dans le combat de la vie, marche toujours en avant pour l'exemple et le salut du monde ! Chacun de ces hardis soldats a son cri de guerre : celui-ci la patrie, celui-là la famille, cet autre l'humanité ; mais tous suivent le même drapeau, celui du devoir ; pour tous règne la même loi divine, celle du dévouement. Aimer quelque chose plus que soi-même, là est le secret de tout ce qui est grand ; savoir vivre en dehors de sa propre personne, là est le but de tout instinct généreux.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Voy. p. 43.

RÈGNE DE LOUIS XII.

Costume civil. Hommes et femmes. — Pour la toilette comme pour toute autre chose, Louis XII fut la modération même. Voici ce que dit de lui, à cet égard, Claude de Seyssel, son panégyriste : « Il est plus pompeux en habillements et accoutrements de sa personne que ne fut le roi Louis onzième ; car, sans point de faute, celui-ci fut en cette partie trop extrême, tellement qu'il semblait bien souvent mieux un marchand ou homme de basse condition qu'un roi, ce qui n'est pas bienséant à un grand prince ; mais le roi qui est à présent a en-ceci gardé tellement la médiocrité qu'on ne lui pourrait imputer d'être excessif en trop ni en trop peu. » La

mode, sous un roi si sage, se ressentit de l'exemple qu'il donnait à ses sujets ; elle fut riche sans faste, elle se tint dans la juste mesure où on pouvait dire d'elle aussi : ni trop, ni trop peu. Il ne convient donc pas d'attribuer, comme on l'a fait, à un débordement de luxe une loi somptuaire que Louis XII promulgua la dernière année de sa vie. Cette répression n'eût d'autre objet que d'empêcher l'exportation du numéraire sur les marchés de l'Italie ; et ce fut une conséquence de la faute que le roi avait commise en laissant tomber les manufactures de soieries créées par Louis XI ; car s'il y avait eu avantage à s'adresser de préférence à l'Italie lorsque Milan et Gènes étaient réunies à la couronne, cet avantage passager devint une servitude ruineuse lorsque nous eûmes perdu nos conquêtes.

Le costume du temps de Louis XII diffère peu de celui de la fin du quinzième siècle. Nous allons, selon notre usage, en énumérer et décrire les pièces principales, en commençant par celui des hommes.

La chemise était à larges manches, froncée et brodée autour du cou, où elle dépassait le pourpoint de deux ou trois travers de doigt. Elle se montrait encore à la taille, entre les attaches qui assujétissaient le haut des chausses après le pourpoint, et aux bras à travers les taillades des manches du pourpoint, soit que ces manches fussent formées de deux brassards attachés l'un à l'autre par des rubans, soit qu'elles fussent fendues en longueur du coude jusqu'au poignet.

Le pourpoint, veste courte ajustée à la taille, s'agrafait, se boutonnait ou se laçait sur le côté, de manière à former un plastron sur la poitrine. Il était de drap, de velours, de toile d'or ou de toute autre étoffe forte ; souvent décoré sur le devant d'une riche rosace en broderie. Les manches, coupées ainsi qu'on vient de l'expliquer, restèrent étroites jusqu'en 1514.

Les chausses étaient formées de trois pièces, savoir : une paire de bas très-longs, et un petit caleçon court comme celui des baigneurs. Ce caleçon était une modification des braies, dont le nom se perdit au commencement du seizième siècle pour être remplacé par celui de haut-de-chausses. Les chausses s'y attachaient à mi-cuisse par des cordons en passementerie dont une des gravures qui accompagnent cet article montre la disposition ; d'autres fois l'attache était dissimulée, comme cela s'était fait dans le siècle précédent.

Les pages, varlets et autres jeunes gens de condition commencèrent à porter sous Louis XII des chausses et hauts-de-chausses bariolés (on appelait cela *écartelés*) à la manière des Suisses. Ce harnage, dont on voit beaucoup d'exemples dans les tableaux de l'école allemande, ne résultait pas de l'emploi d'une étoffe rayée, mais bien de la juxtaposition de bandes de drap de plusieurs couleurs.

L'habit de dessus admettait plusieurs formes. Lorsqu'il dépassait le genou, on l'appelait robe. La robe était plus ou moins longue, fendue par-devant depuis le haut jusqu'en bas, doublée ou fourrée, munie de manches également fendues. Les *jaquettes* étaient des robes courtes, ou plutôt de petites tuniques, ouvertes sur le devant seulement jusqu'à la ceinture, avec une jupe bouillonnée. Les unes étaient sans collet ; les autres avaient un collet renversé sur les épaules. Les manches étaient serrées ou larges, mais ne flottaient jamais. Enfin le *sayon*, dont nous avons parlé en décrivant l'habit militaire, était une jaquette prolongée jusqu'au genou, qui n'avait point d'ouverture sur la poitrine, et sans manches ou n'ayant que des manches volantes. Ces diverses sortes de vêtements s'assujétissaient à la taille par une ceinture à laquelle la bourse, en forme de gibecière, était suspendue.

L'ancien manteau cessa d'être porté sous Louis XII ; la robe en faisait l'office ; mais, par-dessus la tunique et le sayon, on se drapa généralement d'une pièce de drap de deux à trois aunes qui est appelée manteau dans les documents, et qui, à en juger par les représentations qui nous restent, avait la plus grande ressemblance avec la saie militaire des Romains.

Le chapeau, appelé *toque* par tous les auteurs modernes qui en parlent, parce qu'il a en effet l'apparence d'une toque, consistait en une forme cylindrique très-basse avec un bord retroussé ou *rebrassé* de toute la hauteur de la forme. Il était de feutre à poil long ou filés. On le décorait par-devant d'un médaillon en ciselure. Quant à la dénomination de *toque*, elle s'employait aussi du temps de Louis XII, mais uniquement pour désigner une sorte de calotte qu'on portait sous le chapeau. Le *bonnet* était un chapeau de drap ou de ve-

lours dont le rebras ne contournait qu'une moitié de la forme.

Les souliers continuèrent d'être carrés du bout (Octavien de Saint-Gelais les appelle *patlés*) comme ils avaient été sous Charles VIII, puis devinrent ronds, à la mode dite *en bec de cane*. On les faisait de cuir noir. Les comptes de la maison de Louis XII attestent qu'en 1501, Jean Fluteau, cordonnier du roi, reçut la somme de 16 livres 2 sous 6 deniers tournois pour 43 paires de souliers de cuir de vache à double semelle



Commencement du seizième siècle. — Intérieur d'un grand seigneur vers 1510. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

qu'il avait livrées aux pages de l'écurie. Un autre genre de chaussures, porté surtout par les cavaliers, fut la paire de bottes molles en cuir fauve, à tiges montant jusqu'au gras du mollet. Il est à remarquer que l'empêgne de ces bottes, coupée suivant la forme du pied, ne présentait pas l'épatement qui termine les souliers d'une manière si disgracieuse. A la chambre, on ne mettait ni souliers ni bottes, mais bien des pantoufles ou seulement des chaussettes semelées.

Celle de nos gravures qui représente l'intérieur d'un grand personnage, fait voir dans leur emploi la plupart des pièces que nous venons de décrire. Les bons observateurs qui arrêteront leurs yeux dessus seront frappés d'une chose : c'est

qu'un costume dont les diverses parties considérées isolément ne manquent pas de grâce, ait pu former un ensemble dont le caractère est la lourdeur bien plutôt que l'élégance. Cela tient sans doute à l'épaisseur des étoffes employées, épaisseur peu en rapport avec la coupe dégagée des habits, et qui forçait les tailleurs à donner aux pièces ajustées plus d'aisance qu'il n'en aurait fallu. Du temps de François I^{er} on se rappelait avec effroi le poids de l'habillement usité sous Louis XII. Un auteur va jusqu'à dire qu'il était autant et plus malaisé à porter que l'armure de fer des gens d'armes. En faisant la part de l'exagération, il est certain que c'est la recherche de la légèreté qui fit tomber le costume précédemment décrit.



Page de la vénerie de Louis XII. — D'après l'ouvrage de Willemin. 1498



Dame de condition en costume de ville. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.



Dame française habillée à l'italienne. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Les jeunes gens, pour le battre en brèche, n'attendirent pas la mort du roi. Ils profitèrent de ce que son troisième mariage, avec la sœur du roi d'Angleterre, en 1514, égara son bon sens jusqu'à lui donner l'envie de faire le jeune homme. Comme la discipline de la cour se relâcha par suite de cette singulière prétention, et que le duc d'Angoulême, depuis François I^{er}, devint le grand ordonnateur de toutes les pompes et fêtes, les anciens n'eurent plus voix aux chapitres où se réglait le cours de la mode. Les étoffes lourdes furent proscrites, les habits aisés laissés aux vieillards, et l'on mit de côté jaquettes et robes, de manière qu'on osa se montrer en public en chausses et en pourpoint, ce qui ne tarda pas à devenir, pour la plupart, une manière plutôt de mettre en relief la nudité que de la couvrir. Nous verrons bientôt quel fut le sort de ce nouveau costume sous François I^{er}; qu'il suffise ici d'en rapporter l'apparition à la fin du règne de Louis XII. Nous en donnons un échantillon par l'accoutrement d'un page de la vénerie de ce roi. Le pourpoint et les manches en brassards, ou *mancherons*, sont de drap d'or, noués avec des rubans d'un rouge ponceau. Les chausses sont en drap, écartelées de rouge et de jaune.

Passons maintenant à la mise des dames.

Leur costume, ainsi que celui des hommes, resta à peu près ce qu'il avait été sous Charles VIII. La plus grande nouveauté qui s'y introduisit fut dans la coupe des manches, qui restèrent larges et flottantes pour la robe de dessus, tandis que celles qui s'ajoutaient au corset se firent de plusieurs pièces attachées l'une à l'autre par des rubans. La chemise apparaissait donc à la saignée et aux épaules, comme cela se voit aux manches de notre page de vénerie; elle apparaissait encore à la poitrine, parce qu'on cessa de porter la *pièce* sous le corset.

Voici le portrait d'une élégante de Paris que nous a laissé notre célèbre poète Clément Marot. Le passage est tiré de son *Dialogue des deux amoureux*, poème qui porte la date de 1514 :

O mon Dieu ! qu'elle estoit contente
De sa personne ce jour-là !
Avecques la grâce qu'elle a,
Elle vous avoit un corset
D'un fin bleu, lacé d'un lacet
Jaune, qu'elle avoit fait exprès.
Elle vous avoit puis après
Mancherons d'escarlata verte,
Robe de pers, large et ouverte,
.....
Chausses noires, petits patins,
Linge blanc, ceinture houppée,
Le chaperon fait en poupée,
Les cheveux en passe-filon,
Et l'œil gay en esmerillon;
Souple et droicte comme une gaulle.

Le *corset de fin bleu* est un corset de drap bleu d'azur, tandis que la robe de *pers* est une robe en drap bleu foncé. *Mancherons d'escarlata verte* sont des brassards en drap superfin de couleur verte; car anciennement le mot *escarlata* désignait, non pas la couleur, mais la qualité du drap. Nous ne savons pas précisément ce que Marot entend par *chaperon fait en poupée*, quoiqu'il soit bien certain que le chaperon ne peut être autre chose que la pièce d'étoffe posée sur la coiffure. Enfin des critiques ont cru reconnaître dans les *cheveux en passe-filon* une mode dont l'invention remonterait à une dame célèbre sous Louis XI nommée la Passe-Filon; mais la coiffure du temps de Louis XI était à la chinoise, tandis que celle du temps de Louis XII est en féronnière, et cela ne se ressemble pas. J'aimerais mieux chercher dans la langue vulgaire l'origine du nom donné à la fois à la contemporaine de Louis XI et à l'ajustement dont veut parler Marot; car *passe-filon*, dans l'ancienne langue, était le nom d'un certain ouvrage de passementerie; et rien n'est plus naturel que de supposer, d'un côté, qu'une femme a été surnommée

la Passe-Filon, au quinzième siècle, parce que le passe-filon abondait dans sa toilette; d'autre part, que les dames du temps de Louis XII maintenaient leurs cheveux par des templettes en passe-filon.

Nous donnons pour échantillon du costume féminin une figure de grande dame dont l'ajustement est plus sévère que celui que décrit Marot. Un peintre qui voudrait le rendre conforme à la description du poète aurait à faire à notre gravure les modifications suivantes :

Il retrousserait davantage le chaperon, de manière à laisser voir la disposition de la chevelure sur le front, et le contour des templettes avec des rosettes de rubans sur les côtés. Il décollerait assez la robe de dessus pour qu'on vit l'échancrure et les attaches du corset sur la poitrine. Aux manches larges en forme d'entonnoir il substituerait des manches volantes comme les ailes d'un surplis, et dégagerait dans toute leur élégance les mancherons appliqués aux bras. Enfin il donnerait à la ceinture des bouis flottants garnis de glands et de grosses houppes.

Indépendamment de la mise sur laquelle nous venons d'insister, le costume à la génoise, le costume à la milanaise, le costume à la grecque, eurent quelque faveur en France sous le règne de Louis XII. Quoique ces habillements fussent aussi sévères pour le moins que le costume national, ils furent poursuivis par les rigoristes. Jean Marot, père de Clément, se faisant l'écho des prédicateurs de la cour, a écrit contre ces modes un rondeau qui mérite d'être rapporté.

De s'accoustrer ainsi qu'une Lucrèce,
A la lombarde ou la façon de Grèce,
Il m'est advis qu'il ne se peut bien faire
Honnestement.

Garde-toy bien d'estre l'inventeresse
D'habitx nouveaux; car mainte pécheresse
Tantost sur toy prendroit son exemplaire.
Si à Dieu veux et au monde complaire,
Porte l'habit qui dénote simpless
Honnestement.

Le moraliste n'a pas le droit de détourner ses yeux d'un mal moral parce qu'il n'en voit pas, lui, le remède. Son devoir impérieux est de dire et de redire sans cesse : Voilà la plaie ! jusqu'à ce que la conscience de tous, seul juge dans ces graves questions, s'émeuve à ces douleurs, cherche ardemment, sinon à les détruire, du moins à les atténuer, et ne laisse enfin au vice et à la souffrance que la part fatale qu'il n'est pas possible de leur arracher.

E. LEGOUVÉ.

TIMIDITÉ.

Il y a deux genres de timidité : celle qui n'est que la gaucherie de la sottise; après quelques pas dans le monde, elle fait souvent place à la fatuité et à l'impudence; l'autre, dont l'expérience et l'usage du monde ne sauraient guérir entièrement, est une sorte de pudeur produite par les sentiments les plus délicats.

Henri MACKENZIE.

INTRODUCTION DE LA SCIE PARMi LES RUSSES.

L'origine de la scie se perd dans la nuit des temps. Les Grecs en attribuaient l'invention à Dédale; et chez les nations soumises à l'influence romaine, cet outil dut être employé fort anciennement. Ce n'est donc pas sans étonnement que l'on voit les Russes s'obstiner pendant des siècles à en repousser l'usage. L'habitude qu'ils avaient de tailler leurs planches avec la hache était si profondément enracinée, même chez les constructeurs de bateaux et de navires, le prodigieux déchet de bois qui résultait de cette habitude était si dommageable aux forêts de l'empire, qu'il fallut re-

courir à l'expédient suivant. Catherine II décida que toute embarcation qui passerait par Tver, sur le Volga, et dans laquelle on trouverait une seule planche travaillée avec la hache payerait une amende de 150 roubles. La première année que le décret fut mis à exécution, le produit des amendes fut de 150 000 roubles; il fut de 37 500 la seconde année, de 2 500 seulement la troisième, et complètement nul la quatrième. C'est ainsi que l'usage de la scie fut introduit dans les chantiers des constructeurs de la partie orientale de la Russie d'Europe.

LA MÉNAGERIE DE L'EMPEREUR MONTEZUMA,
ET LE MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE
NETZAHUATCOLOTZIN.

Il y a environ trois cents ans qu'un pauvre moine espagnol de l'ordre des Franciscains, qui venait d'achever l'un des plus beaux livres que l'on ait jamais écrits sur le Mexique, et qui ne pouvait obtenir de ses supérieurs le peu d'argent indispensable pour tirer copie de son œuvre, s'écriait dans son découragement : « Mes doigts sont glacés par l'âge, je ne puis plus écrire. On ignorera toujours ce que fut ce peuple... Notre civilisation l'a heurté d'un coup si rude qu'il ne peut se relever, et peut-être ne saura-t-on jamais à quel degré de culture intellectuelle il était parvenu (1) ! » Mais le bon missionnaire, qui faisait une réflexion si fort au-dessus de son siècle, le digne fray Bernardino de Sahagun, ne se doutait certainement pas lui-même de toutes les observations précieuses que pouvait fournir ce peuple expirant dont il entrevoyait vaguement la grandeur. Préoccupé des calomnies que l'on déversait sur les Indiens, tout ce qu'il pouvait faire, c'était de chercher dans l'antiquité des points de comparaison pour relever les vaincus aux yeux des vainqueurs. Selon lui, l'ancienne métropole des Toltèques, la ville de Tulla, est une cité digne de mémoire, parce qu'elle rappelle Troie et ses malheurs. Les beaux discours traditionnels qu'il nous a transmis si fidèlement, et qui sont empreints d'un caractère si naïf et si anctère, il les compare aux discours de Démosthènes ou de Cicéron, et en forme un long chapitre de son œuvre qu'il intitule : la *Rhétorique des Mexicains*. Et cependant, pour peu qu'il n'eût pas été aveuglé par les préjugés de son siècle, pour peu qu'il eût poursuivi naïvement ses observations en se dégageant des étrointes de l'antiquité, le digne moine se fût aperçu qu'il vivait au milieu de nations auxquelles nul État connu ne pouvait être raisonnablement comparé dans l'Europe ou même dans l'Orient. Il eût vu qu'inférieurs sous une foule de rapports aux grands peuples dont il se plaît à rappeler la gloire, les Aztèques marchaient vers une civilisation empreinte d'un tel caractère d'originalité qu'on pouvait trouver dans son organisation intime, non-seulement des points de comparaison avec le passé, mais bien des enseignements pour l'avenir.

Le génie le plus original que la France ait possédé à cette époque, Montaigne, lui, ne s'y méprit pas; il sut comprendre ce qu'il y avait à remarquer pour l'Européen, au milieu des

(1) V. *Antiquities of Mexico*, Lond., 7 vol. gr. in-fol., publié par M. Aglio sous le patronage de lord Kingsborough. La relation du vieil historien espagnol occupe les tomes VI et VII. Arrivé au Mexique pour ainsi dire avec les premiers conquérants, F. Bernardino de Sahagun survécut à la plupart d'entre eux et ne s'imposa d'autre mission que de conserver le souvenir de tout ce qu'on détruisait. Il n'a pas même un article dans la *Biographie universelle*. M. Prescott a su deviner toute sa valeur, et il le cite fréquemment; mais les travaux du bon moine furent si parfaitement méconnus de son vivant, qu'on le croyait uniquement occupé d'une espèce de dictionnaire, où, comme on disait alors, d'un *calepin* en langue aztèque et en latin. Il faisait mieux que cela; et c'est parce qu'il s'occupait du génie de ces peuples, de leurs traditions et de leurs légendes, qu'il a été imprimé de notre temps en Europe et en Amérique, et qu'on le considère aujourd'hui comme l'un des

épouvantables splendeurs de Mexico. Faisons voir comment une observation plus attentive des voyageurs, un examen plus sérieux des institutions de ce peuple, eussent pu amener insensiblement, et bien des années avant qu'on y songeât parmi nous, la création d'établissements scientifiques qui font la gloire de notre temps.

La vaste publication de lord Kingsborough, celle de Baradère de Warden et de Saint-Priest, les dessins fidèles de Waldeck, et tant d'autres ouvrages récents, nous ont initiés depuis quelques années aux merveilles d'une archéologie tout à fait ignorée de nos pères. Temples, obélisques, autels des sacrifices, statues colossales, tout nous a été montré, tout a été livré à nos conjectures; malheureusement, aucun des ouvrages que nous venons de citer n'a pu reproduire le moindre vestige de cette ménagerie de Montezuma, qui était à la fois une manufacture immense et une vaste fauconnerie à laquelle les plus puissants souverains de cet âge ne pouvaient rien opposer. Hors le témoignage des conquérants, fort explicite et fort détaillé, il est vrai, tout a été anéanti; rien ne nous a été conservé des jardins de plaisance de Montezuma; et si Nuremberg ne nous avait pas transmis, dans une de ses productions typographiques les moins connues aujourd'hui, le plan de Mexico et celui de sa ménagerie, aucun monument contemporain ne viendrait en aide au souvenir des historiens. Mais par bonheur la bonne ville qui nous a enrichis des images de Sche del, et qui, en l'année même de la découverte du nouveau monde, publiait ses *Fameuses chroniques*, la ville aux publications illustrées traduisit les lettres de Cortez presque aussitôt qu'elles se furent répandues (1), et grâce peut-être à quelque soldat de Charles-Quint qui avait accompagné l'intrépide conquérant, une vue de Temixtitlan, que l'on appelait dès-lors Mexico, fut livrée à l'ardente curiosité des lecteurs. Sur ce plan, on voit clairement indiqué le palais de Montezuma (2), qui portait le nom de *Tepac*; puis l'emplacement réservé aux animaux, et les jardins consacrés à la culture des végétaux précieux.

Cette ménagerie, ou, si on l'aime mieux, cette suite de viviers, de volières, de fossés propres à renfermer des bêtes féroces, ce vaste établissement, en un mot, que visitaient avec un si profond étonnement les Espagnols, je dirais presque avec une sorte de terreur, n'était pas dans la capitale du Mexique le résultat d'une institution nouvelle; en l'entretenant dans sa magnificence, Montezuma ne faisait qu'obéir à un usage qui lui avait été transmis par ses ancêtres. Les historiens contemporains insistent sur ce point, et ils nous apprennent d'ailleurs que des institutions de même nature avaient été fondées dans les États voisins. Toutefois, comme le luxe des empereurs mexicains s'était insensiblement accru, la ménagerie dont nous parlons avait reçu probablement, au commencement du seizième siècle, de notables augmentations. D'ailleurs, nous l'avons déjà donné à entendre, ce n'était pas seulement dans le pur intérêt d'une science nécessairement fort bornée, ou pour obéir à une simple fantaisie, qu'on avait réuni cette prodigieuse quantité d'animaux divers dans l'enceinte de l'un des palais. Les pourvoyeurs de la résidence impériale puisaient là de quoi fournir au

premiers historiens du Mexique. Au moral, d'ailleurs, c'est un pèdre de la famille de Las Casas.

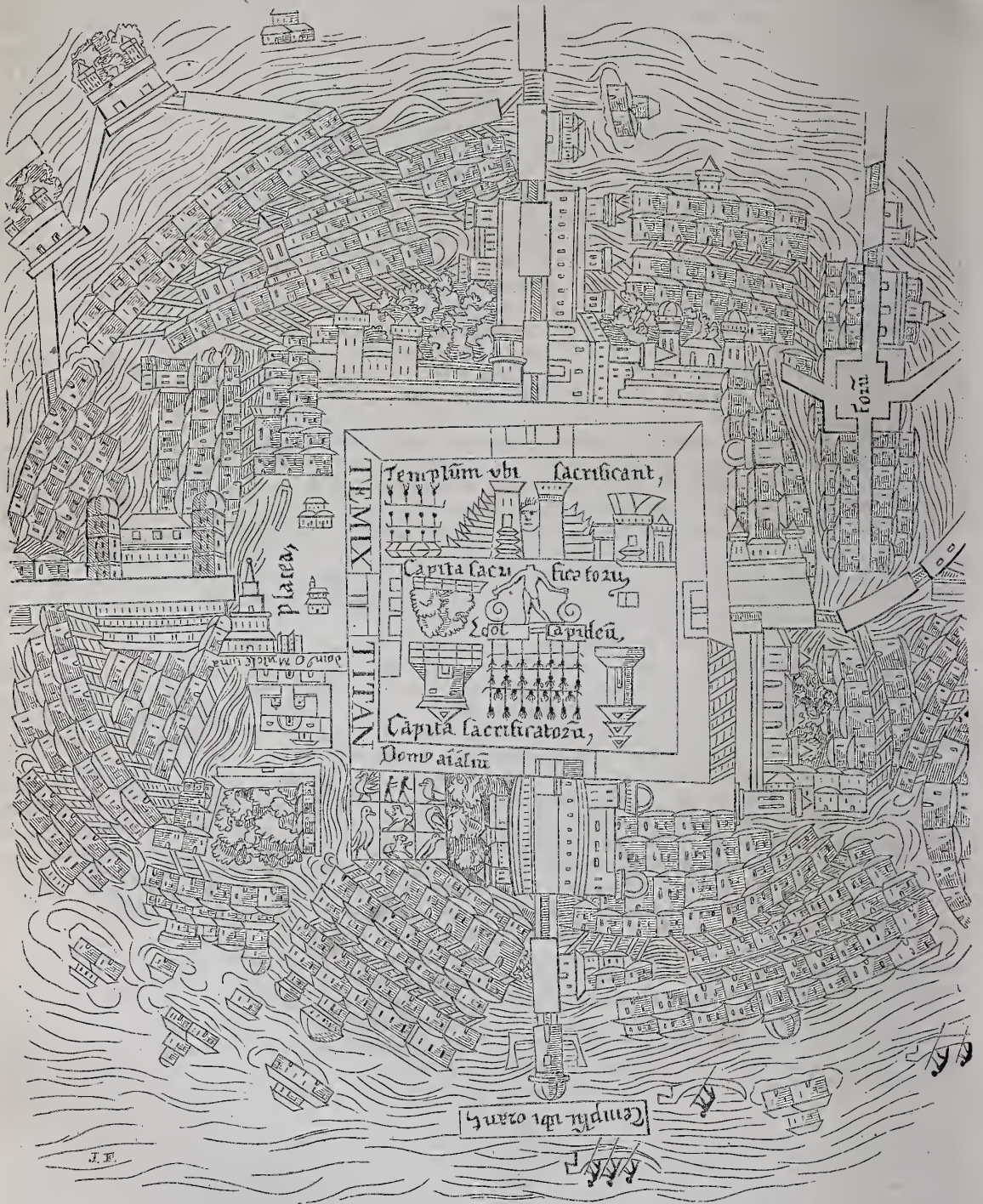
(1) Voici le titre exact de ce livre, si rare qu'on ne le trouve à Paris que dans une seule bibliothèque, celle du Muséum d'histoire naturelle : « *Præclara Ferdinandi Cortesii de nova maris Oceani Hispania narratio, sacratissimo ac invictissimo Carolo romanorum imperatori semper augusto Hispaniarum et regi anno Domini MDXX transmissa.* » 1 vol. in-fol.

La meilleure édition des Lettres de Fernand Cortez est sans contredit celle qui a été publiée par Lorenzana et que nous citons fréquemment dans le cours de cet article.

(2) En reproduisant ainsi le nom de ce personnage célèbre, nous obéissons à l'usage. Les vieux historiens espagnols écrivent indistinctement Motezuzuma, Motecuzuma, Motecuzoma ou Mottezuzoma.

luxe de certains vêtements; les veneurs trouvaient des animaux dressés pour la chasse; et, ce qui était d'une toute autre importance, les prêtres chargés de desservir les autels sanglants de la théogonie mexicaine y choisissaient des victimes nombreuses. Il n'y avait pas jusqu'aux bouffons officiels de la cour qui ne pussent rencontrer dans cette enceinte

des sujets propres au divertissement du prince. Les naïfs chroniqueurs du temps nous avertissent, en effet, qu'une nombreuse réunion de nains ou d'hommes, présentant dans leur structure quelques particularités étranges, quelques traits grotesques, s'échappait de temps à autre du palais des animaux pour venir réjouir Montezuma.



Plan de Mexico et de la Ménagerie de Montezuma.—Tiré d'une édition des Lettres de Cortez publiée à Nuremberg en 1524.

Un seul détail puisé dans la statistique si précise présentée par les historiens, pourra nous faire comprendre quelle était l'immensité de la ménagerie de Mexico. Trois cents hommes devaient consacrer journellement leurs soins aux oiseaux que l'on nourrissait dans les viviers; et Cortez a soin de le dire à l'empereur. D'autres serviteurs étaient tenus en réserve, afin de pourvoir à tout ce qu'exigeaient ceux de ces

animaux qui tombaient malades. Trois cents autres individus gardaient les bêtes féroces et les oiseaux de rapine.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'ARMADA.



Exposition des Tuileries; Salon de 1849; Peinture.— Naufrage d'un vaisseau de l'Armada sur les côtes d'Ecosse, par M. Gudin.

Il n'existe dans l'histoire d'Angleterre aucun fait maritime dont l'importance puisse être comparée à la destruction de la flotte espagnole envoyée, en 1588, par Philippe V pour conquérir le royaume d'Elisabeth. Jamais nos voisins d'outre-mer ne coururent un plus grand danger et ne déployèrent une constance plus courageuse. Ajoutons qu'ils ne furent jamais plus visiblement favorisés par la fortune.

Une rivalité politique envenimée par les dissentiments religieux préparait depuis longtemps la guerre entre le roi d'Espagne et la reine d'Angleterre. Les négociants des deux pays se disputaient depuis un demi-siècle les marchés du monde; les Espagnols avaient pour eux une supériorité maritime depuis longtemps acquise; les Anglais une activité plus jeune et une ambition inassouvie.

Quant aux chefs des deux nations, ils apportaient dans cette lutte l'acharnement de convictions absolues. Si Philippe d'Espagne représentait le catholicisme le moins tolérant, Elisabeth d'Angleterre personnifiait le protestantisme le plus exclusif. Tandis que le premier livrait les hérétiques à l'inquisition en déclarant « qu'il porterait les fagots pour brûler son propre fils s'il trempait seulement un pied dans l'hérésie, » l'autre condamnait à la prison et à l'amende quiconque assistait une seule fois à la messe, et frappait l'oubli de la moindre pratique protestante d'une amende de *vingt livres par mois* ! Elle avait en outre établi une commission d'ecclésiastiques anglicans, chargés de prononcer sur toutes les opinions religieuses, et autorisés à employer l'emprisonnement et la torture !

On comprend la répulsion que devaient éprouver l'un pour l'autre deux souverains aussi opposés et aussi tyranniques dans leurs croyances respectives.

Des griefs politiques vinrent se joindre à ces motifs d'hostilité. Dès 1578, l'amiral Drake avait ravagé les côtes du Pérou, et un peu plus tard, Philippe avait soudoyé les troupes que le duc de Parme conduisit aux rebelles d'Irlande.

En 1585, des escadres anglaises avaient attaqué, sans déclaration de guerre, Saint-Domingue et Carthagène. Une année plus tard, Drake insulta Lisbonne, et détruisit, à Cadix, une flotte entière de navires de transport. Tant d'injures appelaient une vengeance : Philippe voulut y répondre par la conquête de l'Angleterre.

Malgré la perte des Pays-Bas, c'était encore le plus puissant prince du monde. Non-seulement il possédait les Espagnes, Naples, la Sicile, le duché de Milan et la Franche-Comté, mais il commandait à Tunis, à Oran, au cap Vert, aux îles Canaries, et possédait plus de la moitié de l'Amérique.

Il équipa pour son expédition contre l'Angleterre la flotte la plus formidable qu'on eût vue jusqu'alors sur l'Océan : elle comptait vingt-deux mille hommes de débarquement, distribués sur cent cinquante-deux vaisseaux, et devait prendre en Flandre vingt-cinq mille vieux soldats commandés par Alexandre Farnèse. Enfin douze mille Français étaient réunis en Normandie pour se joindre à eux.

La flotte avait pris le nom ambitieux d'*Invincible Armada*.

Malheureusement ce gigantesque armement avait entraîné des délais. L'Angleterre eut le temps de se mettre en défense. Elisabeth parcourut son royaume pour encourager le peuple à la résistance. Le besoin d'animer les esprits fit créer le premier journal qui ait paru en Angleterre, l'*English Mercury*. On conserve encore au Musée britannique un exemplaire de cette curieuse publication imprimée en lettres romaines. La reine réunit au camp de *Tilbury* tous les soldats qu'elle put rassembler, en passa la revue à cheval et déclara qu'elle marcherait elle-même à l'ennemi.

Les quinze mille matelots que possédait l'Angleterre furent embarqués sur cent quatorze navires, dont le plus fort n'était que de trois cents tonneaux. Un seul, nommé *le Triumph*, portait quarante canons. Mais cette escadre, à laquelle manquait la force matérielle, avait la force intelligente qui peut seule faire valoir l'autre, et qui souvent la remplace. Elle

était commandée par les meilleurs marins du temps : Drake, Hawkins, Frobisher et Charles Howard. Les Hollandais, de leur côté, avaient équipé quatre-vingt-dix navires qui furent, pour la flotte anglaise, de très-utiles auxiliaires.

L'*Invincible Armada* devait avoir pour amiral le marquis de Santa-Cruz ; mais il mourut pendant les préparatifs, et le commandement fut donné au duc de Medina-Sidonia, marin de cour dont la présomption égalait l'ignorance. Santa-Cruz avait recommandé de s'assurer un port en cas de tempête ou d'échec, et le duc de Parme proposa de s'emparer de Flessingue ; mais le nouvel amiral déclara la précaution inutile, et il appareilla le 19 mai 1588.

Philippe le vit partir le cœur enorgueilli des plus hautes espérances, bien que le souvenir du passé eût dû le rendre moins confiant. De tout temps la mer lui avait été ennemie. Outre l'expédition de Medina-Celi contre Tripoli, dont le résultat avait été si funeste, il avait vu, en revenant des Pays-Bas, une escadre entière broyée par la tempête, presque sous ses yeux, et la précieuse collection de tableaux recueillis par Charles-Quint, en Flandre et en Italie, disparaître sous les flots. L'*Invincible Armada* ne fut point plus heureuse : accueillie par un ouragan à la hauteur du cap Finstère, elle perdit plusieurs vaisseaux sur les côtes de la Galice et de la France. Un prisonnier anglais, qui faisait partie de la chiourme d'un des navires, excita ses compagnons à la révolte, s'empara du bâtiment qu'il montait, en attaqua deux autres qu'il prit à l'abordage, et gagna un port de France.

La flotte, désarmée et déjà revenue de son orgueilleuse assurance, se réfugia dans la rade de la Corogne, où elle passa trois semaines à réparer ses avaries.

Ce premier désastre fut annoncé à Elisabeth comme la destruction complète des ennemis, et elle ordonna aussitôt le désarmement des vaisseaux anglais. Par bonheur, Charles Howard tarda à lui obéir, et l'on apprit la réapparition de l'escadre espagnole.

Victime encore une fois de l'ignorance de ses pilotes, elle avait pris le cap Léopard pour celui de Ram, près de Plymouth. Elle perdit du temps à poursuivre quelques vaisseaux anglais qui lui échappèrent, et se dirigea enfin vers la France et la Flandre ; où elle allait prendre les deux corps d'armée avec lesquels devait s'accomplir la conquête de l'Angleterre. Mais sa marche était lente et inégale ; poursuivie par l'ennemi dont les bâtiments légers la harcelaient, elle vit son arrière-garde coupée le 21 juillet. L'amiral fut forcé de l'attendre pour la dégager. Au bout de six jours, l'*Invincible Armada* n'avait pu encore atterrir au port Hamand ; elle alla imprudemment jeter l'ancre près de Calais.

La côte lui était inconnue, le ciel annonçait un prochain ouragan, et les équipages mal commandés avaient déjà perdu courage. Au milieu de la nuit, des brûlots lancés par les Anglais vinrent tomber au milieu de l'escadre. Les capitaines effrayés coupèrent leurs câbles et s'efforcèrent de gagner la haute mer. Dans cette manœuvre précipitée, plusieurs navires s'abordèrent ; le lendemain, la flotte entière se trouva dispersée le long de la côte de Calais à Ostende ; les vaisseaux anglais l'attaquèrent sur plusieurs points, mais principalement dans la direction de Gravelines. Le vent se déclara contre les Espagnols qui perdirent des navires sur les bas-fonds des bouches de l'Escaut.

Cependant le peu de force des Anglais permit à la plus grande partie de l'*Armada* d'échapper à ce nouveau péril ; bien qu'elle eût perdu quinze vaisseaux et près de cinq mille hommes, elle était encore assez forte pour faire tête à l'ennemi. Le duc de Medina-Sidonia ne montra pas plus de résolution qu'il n'avait montré d'habileté. Il donna l'ordre de la retraite, et, pour mieux éviter ses adversaires, il voulut doubler les Orcades.

Une fois engagé dans ces mers orageuses et ignorées, sa perte était certaine. Une tempête jeta dix-sept navires sur les côtes d'Irlande, où tous les Espagnols qui purent gagner

la terre furent massacrés. Beaucoup d'autres vaisseaux furent brisés sur les rochers des îles écossaises ; enfin, lorsque l'*Invincible Armada* put atteindre le port de Saint-André, elle était réduite à quarante-six navires ! Il fut établi que l'expédition entraînait pour l'Espagne une perte de cent vingt millions !

En apprenant cette nouvelle, Philippe se contenta de dire : — J'avais envoyé combattre les Anglais et non les tempêtes ; que la volonté de Dieu soit faite !

Il fit ordonner ensuite des prières d'actions de grâce pour remercier le ciel de ce que quelques vaisseaux avaient échappé, et il écrivit au pape ces paroles remarquables :

« Saint père, tant que je resterai maître de la source, je regarderai comme peu de chose la perte d'un ruisseau ; je remercie l'arbitre suprême des empires qui m'a donné le pouvoir de réparer aisément un malheur que mes ennemis ne doivent attribuer qu'aux éléments qui ont combattu pour eux. »

La joie des Anglais fut proportionnée au danger qu'ils avaient couru. Ils célébrèrent leur victoire par une fête que l'on a comparée aux triomphes romains. Une médaille fut frappée avec cette légende : *Dux femina facti* (une femme a tout conduit) ; mais le doyen de Saint-Paul fit sentir adroitement à la reine l'orgueil impie de cette inscription en prenant pour texte du sermon qu'il prononça à cette occasion le verset : *Nisi Dominus custodierit civitatem* (que serait devenue la cité, si Dieu ne l'eût gardée ?) Elisabeth comprit la leçon, et fit frapper une seconde médaille avec la légende : *Afflavit Deus et dissipantur* (Dieu a soufflé, et ils ont été dispersés).

Une tapisserie du temps d'Elisabeth, conservée au parlement et brûlée lors du dernier incendie, représentait également la destruction de l'*Invincible Armada*.

Tous les poètes du temps célébrèrent ce jugement de la droite du Seigneur, et les chansons populaires en ont conservé le souvenir. Quelques couplets de l'une de ces dernières ont été recueillis et publiés parmi les ballades maritimes de l'Angleterre.

« — Mousse, combien sont-ils de navires sur la mer, et combien vois-tu de grands pavillons ? — Maître, ils sont autant que les moules sur le rocher, et il y a chez eux plus de pavillons de soie que de bonnets de matelot sur notre flotte.

» Ils ont autant de rames que les poissons de la Manche ont de nageoires, et autant de canons que notre virgine reine porte de perles dans les grands jours ; leurs matelots sont aussi nombreux que les grains de sel sur un quartier de bœuf d'Irlande.

« — Mousse, que vois-tu venir là-bas contre eux ? — Maître, je vois les petits vaisseaux de l'Angleterre qui accourent en battant des ailes comme des oiseaux de mer. — Et que vois-tu encore après ? — Je vois nos bons amis les vents et nos grand'mères les vagues salées.

« — Mousse, que vois-tu maintenant sur l'Océan ? — Maître, je vois les débris des navires espagnols qui fument comme les mottes de terre qu'on brûle dans les champs ; je vois les flots qui roulent des pavillons de soie, des canons et des matelots au teint de cuir. — Et plus loin, plus loin ! — Plus loin, maître, je vois le drapeau de la glorieuse Angleterre qui se promène seul sur la mer comme le soleil dans les cieux. »

SOUVENIRS A UN VOYAGEUR.

PENSÉES DE LAVATER.

Voy., sur Lavaier, 1836, p. 312.

— Bon voyage !
C'est ce que nous disons communément à celui qui se sépare de nous.

Qu'est-ce que cela veut dire ? est-ce seulement : Je vous souhaite du beau temps, des chemins qui n'aient point été gâtés par la pluie, des maîtres de poste traitables, des postillons de bonne humeur, des hôtes obligeants et justes, des laquais de loyauté qui ne soient pas des fripons, et des banquiers qui soient d'honnêtes gens.

Bon voyage!... qu'est-ce que cela dit ? quelque chose de plus encore que ceci :

Qu'aucun indiscret n'approche de toi ; qu'aucun juif ne te persécute pour te vendre sa marchandise ; qu'aucun babilard ne te force à l'écouter ; qu'aucun être malicieux ne t'épie ; qu'aucun esprit faux ne se trouve sur ton chemin ; qu'aucun fat ne se plante vis-à-vis de toi, et que celui qui veut tout savoir ne se mette pas à tes côtés ; que jamais l'homme à prétentions ne te fronce le sourcil, et que l'orgueilleux ne t'excite pas à lui montrer ton mépris ; que jamais le demi-connaisseur ne te poignarde de ses décisions et de ses sentences, et que l'amoureux ne te raconte pas l'histoire de sa passion ; que jamais le pédant ne te tienne en quatre murailles ; qu'aucun mendiant de qualité ne pénètre dans ton cabinet ; que le fourbe ne se joue pas de ta bonhomie ; que l'antiquaire t'épargne la généalogie de ses raretés, et le médecin le récit de ses cures ; qu'aucun auteur ne te fasse la dissection de ses ouvrages, et que le poète ne te terrasse pas par la lecture de ses vers ; que jamais aucun charlatan ne te donne des maux de cœur ; que jamais fou célèbre n'exige ton hommage, et que le fou qui n'est pas célèbre ne te force pas à le connaître.

Que ton voyage soit heureux ! qu'est-ce à dire encore ?... Va voir tout ce qui mérite d'être vu, avec un œil sain et ouvert ; et que ton œil ouvert et sain rencontre beaucoup de choses dignes d'être regardées, et que tu ne juges jamais dignes de l'être que celles que tu ne regretteras jamais d'avoir vues.

Pars avec une oreille ouverte, fine, attentive, et qui saisisse tout. Puisse-tu entendre beaucoup de choses qui méritent d'être écoutées !

Mais que faudra-t-il ranger dans cette classe ? Tout ce qui excitera en toi des pensées utiles ; ce qui vivifiera et donnera de l'harmonie à des sentiments doux et agréables, et de la liberté à des forces jusque-là enchaînées ou engourdies, en les employant à s'approcher davantage d'un but bienfaisant ; en un mot, tout ce que tu ne regretteras jamais d'avoir entendu.

Que ton voyage soit heureux ! Puisse-tu chercher le bien et le trouver, acquérir de nouvelles vérités sans en perdre d'anciennes ! Garde-toi de troquer quelque chose d'utile contre ce qui ne peut te servir à rien, quelque chose d'éprouvé contre ce qui ne l'est pas.

Éprouve ton nouvel ami, et n'oublie pas l'ancien pour l'amour de lui.

Puisse-tu devenir chaque jour plus vivant, plus susceptible de jouissances et plus capable d'en donner, plus actif, plus patient, plus ferme dans ta foi ! Puisse chaque jour ajouter à ta charité et à ton espérance !

Pardonne ou ne pardonne pas ! Le prédicateur n'a pu se démentir. Bon voyage !

— On reconnaît le sage et le fou à ses souhaits, et le bon et le méchant à l'intention de ses souhaits.

— Je te parle avec autant de confiance que si tu étais mon père. La confiance est l'âme de la vie ; l'abus de cette confiance, de cet abandon total, de cet oubli de toute précaution, est le meurtre de l'âme de la vie. Qu'il soit commis par vingt hypocrites et par cent étourdis, à la bonne heure ; il ne sera jamais commis par toi.

Qu'aucune crainte, aucun soupçon ne m'enlève, n'affaiblisse en moi ou n'empoisonne le plus humain de tous mes plaisirs, cette douce confiance qui oublie tout danger, se livre à discrétion et n'appréhende rien.

On ne vit jamais que dans le moment de cette confiance

totale qui oublie tout et n'appréhende rien. Un homme du monde qui lirait ceci dirait avec un sourire de pitié : « Le pauvre homme ! c'est un enthousiaste ; il ne se corrigera jamais, aucune expérience ne le rendra plus sage. » Mais qu'ai-je à démêler ici avec ce spirituel mondain ? J'aime mieux penser au voyageur chéri auquel je destine ce souvenir d'amitié, ce gage de ma confiance.

— On n'a point encore écrit sur l'art de voyager, ni donné au public une logique pour les voyageurs adaptée aux besoins du temps présent. Je suis à mille lieues de vouloir en écrire une et de le pouvoir ; mais de tout mon cœur j'y contribuerai, en indiquant et rappelant plusieurs choses, que l'homme qui aurait le plus d'esprit pourrait quelquefois courir risque d'oublier dans les distractions du voyage.

Voyager pour jouir tous les jours davantage de nos semblables ; pour l'amour des hommes sages, bons, supérieurs, qui nous apparaissent.

Voyager pour mieux jouir de la nature, cette déesse et souveraine de tout ce qui est beau et de tout ce qui est bon ; voyager pour jouir chaque jour davantage de soi-même, comme souverain de cette souveraine.

Voyager pour rassembler des matériaux qui servent à nourrir et à égayer notre existence.

Voyager pour trouver de nouveaux points de comparaison pour tout ce que nous avons vu et verrons dans la suite, ce que nous avons entendu et entendrons, ce dont nous avons joui et ce dont nous jouirons.

Voyager pour apprendre ce qu'on a et ce qu'on n'a pas, ce qu'on peut avoir et ce qu'on ne peut point acquérir, ce qu'on doit savoir et ce qu'il faut ignorer, ce qu'on doit apprendre et ce qu'on ferait mieux d'oublier, ce dont on peut jouir avec sagesse et ce dont avec plus de sagesse on peut se passer.

C'est là, je pense, et comme je suppose que tu penses aussi, voyager sensément ; avoir un plan, un but en voyageant. C'est ainsi que tu voyageras, toi à qui je donne ce souvenir.

— Les voyages de la plupart des hommes sont des pèlerinages d'un égoïste vers un autre égoïste.

L'égoïste ne possède ni le talent de jouir, ni celui de faire jouir de lui. Il jouit de son moi et non pas de son être.

— L'art ou le don naturel de voir est rare dans celui qui aime mieux se faire voir.

Celui qui ne voudra que se faire entendre perdra nécessairement le talent ou, pour mieux dire, la grâce d'entendre.

— Quand l'égoïsme augmente, la jouissance de soi-même diminue ; quand l'égoïsme diminue, la jouissance de soi-même augmente.

— Beaucoup de gens sages, et supérieurement sages, n'entendent rien à l'art de voyager comme tels. Leur sagesse est purement locale ; elle tient à leur cabinet, à leur secrétaire, à leur habillement. En ôtant leur robe de chambre, ils se dépouillent de leur sagesse ; en fermant leur secrétaire, ils y enferment leur pénétration ; en quittant leur cabinet, ils y laissent leur esprit.

La suite à une autre livraison.

PHYSIQUE DU GLOBE.

VARIATIONS DE TEMPÉRATURE AVEC LA HAUTEUR.

Nous avons déjà entretenu plus d'une fois nos lecteurs de la diminution de température que l'on éprouve à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère (1833, p. 210 ; 1842, p. 168). Il y a pour chacun des points du globe une hauteur à laquelle la neige ne fond jamais ; et nous avons aussi fourni quelques données sur cette limite des neiges éternelles, limite que l'on est obligé d'aller chercher d'autant plus haut que l'on se rapproche davantage de l'équateur (1833, p. 210 ; 1842, p. 17 ; 1843, p. 15).

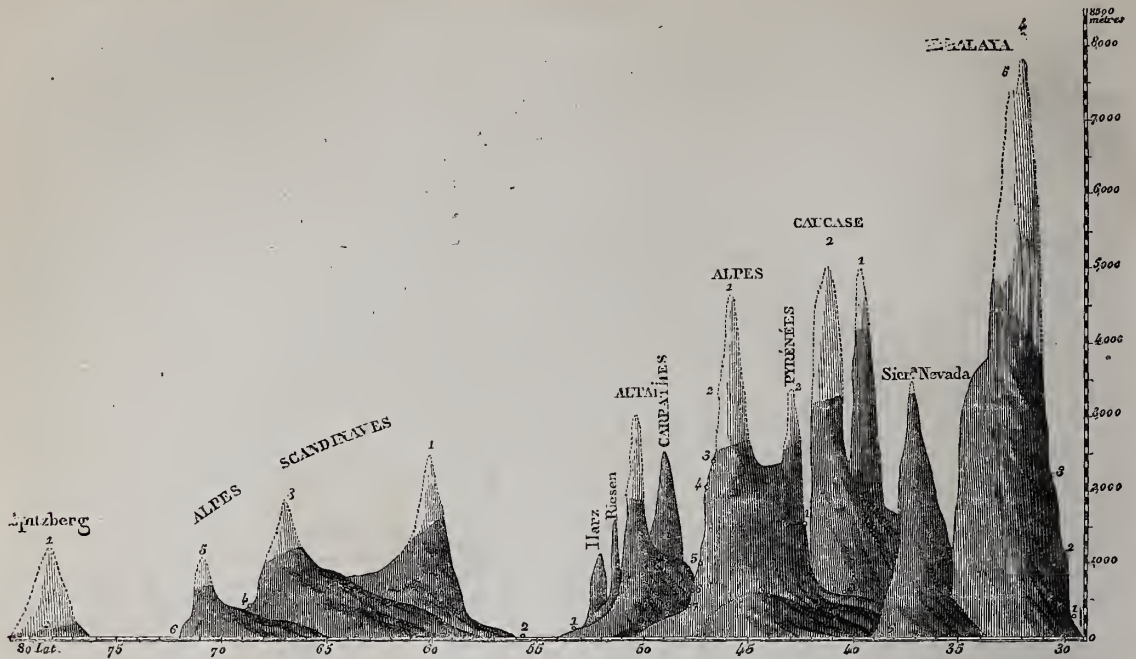


Fig. 1. Limites des neiges éternelles sur les chaînes de montagnes de l'ancien continent.

- | | | |
|---|--|---|
| <p>HIMALAYA.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Scharunpur, 22°, 4; été, 30°, 6. 2. Hawilbagh, 14, 6; été, 21, 9. 3. Landour, 13, 1; été, 19, 2. 4. Dhawala-Ghuri. 5. Nanda-Dewi. 6. Lissab, 16, 3; été, 21, 7. <p><i>Sierra Nevada.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a. Madrid, 14, 6; été, 24, 9. <p>CAUCASE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ararat. 2. Elburz. <p>PYRÉNÉES.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mont-Louis, 6, 5; été, 13, 9. 2. Nethou. | <p>ALPES.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mont-Blanc. 2. Col du Géant, — 6°. 3. Col du Saint-Bernard, — 1, 2; été, 6, 1. 4. Col du Saint-Gothard, — 1, 1; été, 6, 3. 5. Chamonix, 4°. 6. Berne, 7, 7; été, 14, 9. 7. Genève, 10, 0; été, 19, 0. 8. Regensb, 8, 7; été, 17, 8. 9. Manheim, 19, 6. <p>CARPATHES.</p> <p>ALTAÏ.</p> <p>Riesen, 0, 2.</p> <p>Harz.</p> | <p>CAUCASE</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. <p>ALPES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <p>PYRÉNÉES</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. <p><i>Sierr Nevada</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. <p>HIMALAYA</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. <p>ALPES SCANDINAVES.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sneebätten. 2. Spydberg, 2, 9; été, 17, 2. 3. Sulitelma. 4. Enontekies, 2, 8; été, 12, 6. 5. Jokelfield. 6. Cap Nord, 0, 1; été, 6, 3. <p><i>Spitzberg.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le pie Noir. 2. Limite septentrion. des neiges, — 8°, 1; été, 1°, 5. |
|---|--|---|

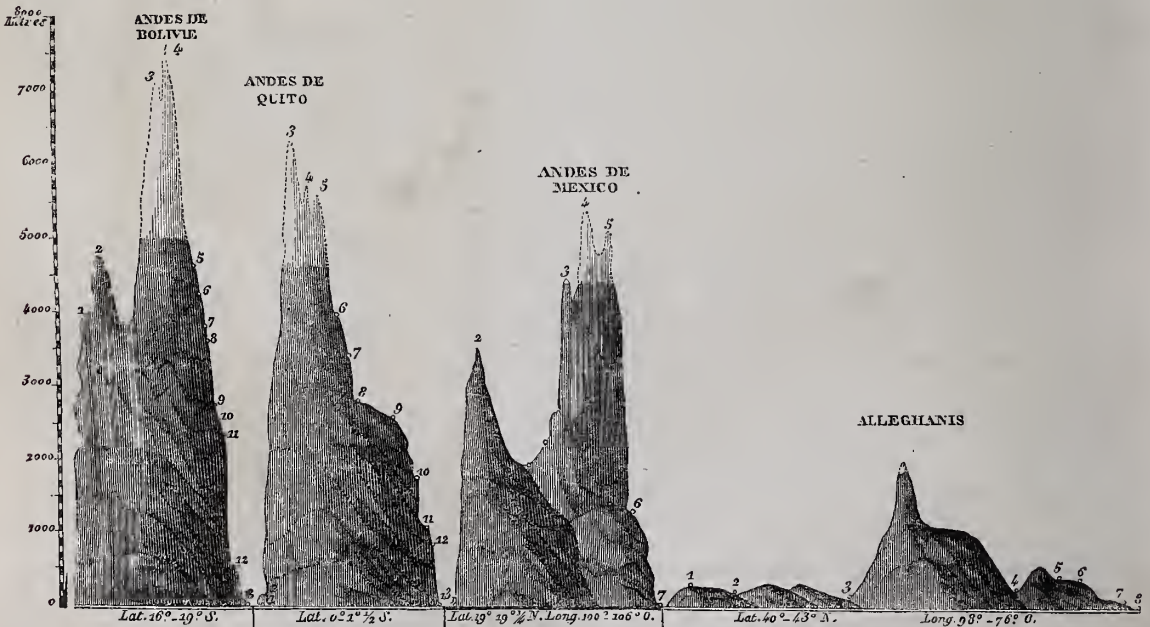


Fig. 2. Limites des neiges éternelles sur les chaînes de montagnes du nouveau continent.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>ANDES DE BOLIVIE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Potosi. 2. Pic de Potosi. | <ol style="list-style-type: none"> 3. Nevado d'Illimani. 4. Nevado de Sorata. 5. Maisons à la source du rio Ancom. | <ol style="list-style-type: none"> 6. Ancomarca. 7. Puno. 8. La Paz. |
|---|---|---|

9. Chuquisaca.
 10. Cochabamba.
 11. Arequipa.
 12. Taena.
 13. Lima (lat. 12°), 22°, 7; été, 25°, 3.
- ANDES DE QUITO.
1. Tumaco, 26, 1.
 2. Esmeraldas, 26°, 4.
 3. Chimborazo.
 4. Cayambe.
 5. Antisana.
 6. Métairie d'Antisana.

7. Mienipanipa, Paramos
 8. Quito, 14, 4.
 9. Pasto, 14, 6.
 10. Popay, 18, 7.
 11. Gaduas, 19, 7.
 12. Caracas, 20, 8.
 13. Cumano, 27, 7; été, 28, 7.
- ANDES DE MEXICO.
1. Acapulco, 26, 8.
 2. Pic de Colima.
 3. Nevado de Toluca
 4. Popocatepetl.

5. Orizaba.
 6. Jalapa, 18°, 2.
 7. Vera-Cruz, 25, 4; été, 27, 7
- ALLEGHANIS.
1. Council Bluffs, 10, 2; été, 23, 8.
 2. Fort Crawford, 7, 2; été, 21, 2.
 4. Middleburg, 8, 9; été, 19, 14.
 5. Pompéi, 7, 2; été, 19, 2
 6. Cherry Valley, 7, 2.
 7. Onondaga, 9, 9; été, 21, 3.
 8. New-York, 11, 5; été, 21, 9.

Les deux figures que nous donnons ici représentent de la manière la plus expressive l'influence qu'exerce la latitude sur la hauteur de cette limite, sauf quelques anomalies accidentelles dues à des circonstances locales et surtout à l'exposition. C'est ainsi que, dans l'ancien continent (fig. 1), nous voyons la limite des neiges, qui est à environ 5 000 mètres pour la latitude de 33 à 34°, descendre au niveau même de la mer au nord du Spitzberg, à 80° de latitude. De même, dans le nouveau monde (fig. 2), les sommets extrêmes des Alleghanis (lat. 40 à 43° N.), qui n'excèdent pas 2 000 mètres, conservent toute l'année la neige, qui n'est permanente qu'à 5 100 mètres environ d'altitude dans les Andes de Bolivie (lat. 16 à 19° S.).

La légende que nous donnons ci-après complète nos deux figures par un système de renvois fort simple, qui consiste en ce que, pour chaque chaîne de montagnes, on a numéroté les points remarquables de bas en haut sur l'un des versants, et de haut en bas sur l'autre versant. Les numéros accompagnés d'un point rond indiquent des lieux habités. Nous avons ajouté, en un certain nombre de points, la température moyenne, soit de l'année, soit même de l'été, en degrés centésimaux. Cette dernière a une influence très-notable sur la limite des neiges éternelles.

La température moyenne de l'année, au niveau de la limite, est, en Scandinavie, au delà du cercle polaire, de — 6°, 8; dans les Alpes de la Suisse, de — 4°; dans les Andes de Quito, de 1°, 4 au-dessus du point 0.

— S'il pouvait voir le pen de vide que fera sa mort, l'orgueilleux serait moins fier de la place que tient sa vie.

— La rencontre d'un honnête homme nous fait aimer le genre humain.

— Les prospérités du méchant rappellent les ombres au coucher du soleil; elles ne sont jamais si grandes qu'au moment où elles vont disparaître.

— Il jaillit des œuvres d'un grand écrivain des traits qui, passant au-dessus du vulgaire, vont frapper au loin les intelligences élevées; celles-ci, vigies de la pensée, signalent l'apparition du génie nouveau, et de là vient que sa réputation est souvent plus vite européenne que locale.

— La modestie de certains ambitieux consiste à se grandir sans faire trop de bruit: on dirait qu'ils s'avancent dans le monde sur la pointe des pieds.

— Le plus grand châtimement d'un fourbe est, non pas d'être reconnu, mais de se connaître.

J. PETIT-SENN

GRUPE DE LA VIERGE ET L'ENFANT,

SCULPTURE PAR M. SIMART.

En 1845, M. Simart, déjà connu alors par le grand succès de sa statue d'Oreste, aujourd'hui conservée dans le Musée de Rouen, exposa au Louvre un beau groupe représentant la Vierge debout, et devant elle l'Enfant Jésus. Ce groupe lui avait été commandé par la ville de Troyes. Autant l'Oreste avait séduit par ses qualités sévères et antiques, autant sa Vierge séduisit par son charme pur et chrétien, par ses lignes

chastes de la mère, par la beauté forte et élevée à la fois de l'Enfant.

On a confié à M. Simart une partie des sculptures qui doivent décorer le tombeau de Napoléon.



Cathédrale de Troyes. — Groupe en marbre, par M. Simart.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

AMOUR DU BEAU DANS LA VIE PRIVÉE.

Voy. p. 318, 322.

— Pardon, excuse, messieurs, de vous avoir fait attendre... Qu'est-ce que je dis donc, *messieurs*? je ne vois plus votre jeune gars.

— Je l'ai envoyé jusque chez moi, père Haurant; il va revenir, et en attendant je vous demanderai de me donner une bouture de ce beau ciste à fleurs rouges que j'ai vu à votre porte.

— De celui-là et de tous les autres, monsieur; ils sont à votre disposition.

Et le voilà, serpe en main, me coupant, outre cette bouture, des branches à greffe de rosiers rares; si bien qu'il achevait à peine d'envelopper les rameaux dans la mousse humide pour les tenir frais, que mon fils arriva avec mon jardinier chargé d'une petite caisse de bois blanc.

— Qu'est-ce donc que cette boîte, monsieur?

— Un cadeau que je vous destine, père Haurant.

— A moi, monsieur?

— Oui, en échange de vos belles fleurs.

— Il n'était pas besoin de retour pour si petit présent, monsieur.

— Je veux vous laisser un souvenir de moi, comme j'en emporte un de vous.

— Soit donc, monsieur; mais, sans curiosité, qu'est-ce que ce cadeau?

— Vous allez le voir. Sachez seulement que l'objet précieux que renferme cette boîte...

— Précieux!

— Que votre délicatesse se rassure: c'est précieux, mais ce n'est pas cher. Sachez donc que cet objet m'a consolé de plus d'une peine; qu'il est placé en face de mon lit comme votre cactus sur votre table; et qu'au réveil, quand mon premier coup d'œil tombe sur lui, j'éprouve chaque matin une sensation de plaisir toujours nouvelle.

Chacun alors de s'empresser ardemment autour de la boîte que je commençais à ouvrir.

— Qu'est-ce que cela peut être? disait tout haut mon fils.

— Qu'est-ce que cela peut être? disait tout bas la mère Haurant.

— Qu'est-ce que cela peut être? pensait sans rien dire le paysan discret.

Je tirai de la boîte un objet assez lourd, enveloppé d'une toile grise, que je plaçai près de la fleur. J'enlevai la toile grise, et je dévoilai à leurs yeux une charmante réduction de la Diane chasserresse. Le hasard voulut qu'à ce moment le soleil couchant, entr'ouvrant les nuages, pénétrât comme un éclair dans la chambre et s'épanchât en rayons éblouissants sur la statue et sur la fleur. Voisines, et comme sœurs par le voisinage, ces deux belles créations de Dieu et de l'homme, de la nature et de l'art, semblaient ne plus former qu'une seule œuvre sublime dans la lumineuse atmosphère qui les enveloppait toutes deux. Le cactus, tout argenté, tout transparent, et lustré comme un tissu de soie, épanouissait sa corolle embaumée sous les pas de la jeune immortelle, ainsi qu'un encensoir vivant; et elle, la brillante sœur du Soleil, inondée des rouges clartés de l'astre fraternel, elle semblait se transfigurer sous les rayons de feu qui lui communiquaient la couleur, et avec la couleur la vie. Ce n'était plus un pâle visage de marbre, le sang y circulait; ses narines, doucement enflées, paraissaient devenues mobiles; et, légère, presque hâletante, elle marchait, elle courait, elle volait.

A ce spectacle inattendu même pour moi, je ne pus me défendre de m'écrier: « Que c'est beau! » Mais ma voix resta sans écho; mon fils seul avait dans le regard une intelligence confuse de cette magnifique apparition; la mère Haurant

semblait suffoquée de désappointement; et le paysan, pour ne pas garder un silence impoli, murmura: — Ah! oui, c'est une *statue*.

Je compris qu'ils n'y comprenaient rien.

— Eh bien, mon ami, lui dis-je, cela vous fait-il plaisir?

— Oui, monsieur.

— Comment trouvez-vous cette statue?

— Très-jolie, monsieur.

— Père Haurant, parlons franchement: cela vous est parfaitement égal, et vous ne trouvez pas cette statue belle du tout.

— Ma fine, monsieur, puisqu'on ne peut rien vous cacher, je vous avouerai que je n'y trouve qu'un plaisir, c'est de l'avoir reçue de vous en cadeau. Quant à ça, ça me va au cœur; mais pour ce qui est des demoiselles en plâtre ou en pierre, je suis guéri de les aimer depuis que j'ai été voir Paris.

— Vous avez été à Paris?

— Oui, monsieur, et l'on m'a mené au Muséum, où il y a des chambres qui en sont pleines; on m'a conduit dans des églises, à Notre-Dame, où l'on voit des figures d'hommes et de femmes sculptées sur la façade, et au dedans une futaie de colonnes de toutes grandeurs. La première fois cela m'a paru magnifique, et j'en ai quasi rêvé la nuit; mais quand, au bout de huit jours, j'ai vu que c'était toujours la même chose; que ces statues étaient toujours à la même place, toujours aussi grandes, toujours aussi blanches; que ces colonnes ne s'allongeaient ni ne se rapetissaient, je me suis dit: « Oh! j'aime bien mieux mon jardin! Mes plantes sont aussi belles, et elles vivent, elles changent, elles croissent: aujourd'hui vertes, demain rouges; tantôt chargées de feuilles, tantôt de fleurs, tantôt de fruits. » Tenez, monsieur, voici ce cactus: il n'y a pas une demi-heure que vous êtes ici, il est déjà changé; sa corolle est plus ouverte, son parfum plus pénétrant; dans une heure il sera autre encore...

— Oui, et dans deux heures il sera mort.

— C'est vrai; mais voyez, au dessous de lui, ce bouton, son fils; il le remplacera et le surpassera peut-être. Montrez-moi donc une statue qui puisse en dire autant.

Le paysan regarda sa plante avec un air de satisfaction tendre comme pour lui dire: « Je t'ai bien défendue, ma fille. » Et il reporta ensuite sur ma pauvre Diane un œil de dédain irrité qui semblait murmurer: « Oses-tu bien te comparer à lui? »

Mon fils croyait son père très-fort dans l'embarras; la paysanne épluchait ses légumes; et moi, je remerciais tout bas le père Haurant d'amener l'entretien précisément sur le point que je voulais encore expliquer à mon fils, l'éducation de l'amour du beau.

Je repris donc:

— Père Haurant, avez-vous toujours aimé les fleurs comme maintenant?

— Non, monsieur, c'est un vieil oncle à moi qui le premier m'a enseigné cet amour-là.

— Vos voisins partagent-ils votre passion?

— Il n'y en a pas un sur cent qui la comprennent.

— Eh bien, mon ami, vous êtes pour cette statue comme vos voisins pour les fleurs: vous ne l'admirez pas, parce que vous n'avez pas eu de vieil oncle qui vous ait appris à l'admirer. Je veux être ce vieil oncle, et je ne vous demande pas cinq minutes pour vous faire regarder avec plaisir cette divine image, qui ne vous apparaît que comme une masse inerte de plâtre. Voyons, approchez-vous, et regardez-la avec attention... avec plus d'attention encore... Qu'y voyez-vous de beau?

— Rien du tout, monsieur.

— A merveille! vous êtes quelquefois entré dans une cave en plein jour, n'est-ce pas? et vous avez remarqué que pendant les premiers moments l'œil ne distingue aucun des objets qui s'y trouvent. C'est précisément ce qui vous arrive; mais, soyez tranquille, dans une minute vous commencerez

à voir clair. Je dois d'abord vous dire que cette statue représente une jeune déesse qui n'aime que la classe, les chiens et les bois; que son cœur s'enorgueillit de n'avoir jamais appartenu à aucun homme; que sa vie se consume à la poursuite des plus légers comme des plus terribles animaux sauvages, et que maintenant même elle revient sans doute de je ne sais quelle périlleuse expédition où elle a abattu sous ses flèches quelque farouche bête fauve. Eh bien, regardez-la de nouveau maintenant, en silence, religieusement, longtemps surtout, et dites-moi si peu à peu vous ne voyez pas ce visage de plâtre s'animer sous votre regard, comme se dessine successivement devant les yeux chacun des objets confondus d'abord dans l'obscurité d'un lieu souterrain. Voyez ces lèvres à demi ouvertes; ne semble-t-il pas que le souffle s'en échappe? ne frémissent-elles pas d'orgueil? Et ces narines; est-ce que le léger renflement qui les gonfle ne vous indique pas l'animation de la corse? Quelle fierté dans ce front, dans tout ce port de la tête! Fixez votre regard sur le commencement de ce cou; puis laissez-le descendre lentement du cou au dos, du dos à la taille, de la taille aux hanches, des hanches à la jambe; suivez toute la ligne de ce talon, de ce pied, de ce pouce du pied lui-même; et dites-moi si jamais biche bondissant dans les bois et sautant une haie, si jamais belle jeune fille dansant sur le sommet de la colline, vous a paru plus légère, plus souple, plus vivante!

— Ma fine, monsieur, il me semble que je commence à y voir quelque chose.

— Et vous y verrez bien davantage demain, et vous y verrez chaque jour une chose nouvelle. Cette belle créature vous paraît immobile et immuable parce qu'elle ne grandit ni ne se développe devant vous; et cependant ses changements sont infinis comme ceux des arbres, comme ceux de la mer; il y a de l'infini dans toutes les choses vraiment belles. Selon donc qu'un rayon de soleil éclairera cette figure ou se retirera d'elle, selon que vous vous approcherez ou que vous vous éloignerez, selon que vous la regarderez le soir ou le matin, selon que vous vous réveillerez triste ou gai, elle s'offrira à vos yeux sous un aspect différent, et quand elle se sera révélée à vous tout entière, quand vous la connaîtrez depuis le bout des doigts jusqu'à la pointe des cheveux, il se trouvera qu'en apprenant à l'aimer vous aurez aussi appris à comprendre toutes les belles choses qui lui ressemblent, les gravures, les peintures, les médailles.

— Ça se peut bien, monsieur; car l'amour des fleurs m'a enseigné à admirer le ciel sous lequel elles vivent, et les grands bois où j'en fais de si bonnes récoltes.

— C'est que tout se tient, mon ami, dans ce noble amour du beau. Qu'on commence par admirer ce que fait Dieu ou ce que font les hommes, les statues ou les roses, peu importe! ce sont fruits d'un même arbre; qui a goûté les uns a bientôt goûté les autres; et à mesure qu'on nourrit son cœur de cet aliment céleste, on le sent qui s'élargit pour en demander encore. Ce n'est pas tout: par une propriété vraiment merveilleuse, cette belle passion est insatiable, et cependant elle se contente du moindre fêtu pour nourriture; elle embrasse toutes les richesses de la nature et de l'art, et cependant il lui suffit pour vivre et faire vivre notre cœur d'un cactus ou d'une statuette de dix francs; que dis-je, un cactus, une statuette? ce sont là des prodigalités de grands seigneurs. Nous sommes des millionnaires, père Haurant. Combien y a-t-il de paysans qui, même en se privant de vin, puissent se faire construire une bache? et combien de citadins qui aient dix francs dans leur bourse pour acheter des demoiselles en plâtre, comme vous dites? Eh bien, ôtez-moi ma statue, refusez-moi dix francs pour en acheter une autre, et, si j'ai l'amour du beau, j'achèterai une tête de cinq francs; à défaut d'une tête, une petite gravure; à défaut d'une gravure, une médaille de deux sous; et si je n'ai pas deux sous pour décorer ma chambre, eh bien, j'ouvrirai ma fenêtre, je regarderai dans la rue, et

je chercherai dans l'attitude d'une femme qui passe, dans le geste d'un homme qui travaille, quelques-uns des traits de cette beauté naturelle dont l'art n'est que l'imitateur. Tout de même pour vous, mon ami: qu'on vous enlève votre bache, votre jardin, vous cultiverez sur votre fenêtre un pot de réséda ou de pensées, et la vue de cette plante vulgaire satisfera votre amour pour le beau aussi bien que votre splendide cactus.

— C'est vrai, monsieur.

— Ce n'est pas l'objet qui fait la grandeur du sentiment, c'est le sentiment qui agrandit l'objet! Pourquoi? parce que Dieu est toujours là-derrrière; et si nous attachons des regards si avides sur des statues fragiles ou sur des fleurs passagères, c'est que nous apercevons confusément en elles autre chose qu'elles-mêmes; c'est que, sans que nous nous en rendions compte, derrière toutes ces beautés d'un jour flotte à nos regards l'image de la beauté éternelle, c'est-à-dire du Créateur. Appelons donc de tous nos vœux cet amour du beau, et qu'il puisse enfin, grâce à l'éducation et au bien-être, pénétrer dans le cœur et dans le logis des pauvres ouvriers de campagne et de ville! Ils ont plus besoin que nous de jouissances qui les consolent, car ils ont plus de douleurs qui les accablent. Dans une bonne société, chaque cabane devrait avoir son chef-d'œuvre comme son rameau de buis béni!

— Bravo, monsieur! Quel donnage que vous ne vous soyez pas fait curé!

— Eh bien, je reviendrai quelquefois prêcher ici; ou plutôt chacun de nous sera le curé de l'autre à tour de rôle. Vous me parlerez fleurs, je vous parlerai statues.

— C'est convenu. Quand reviendrez-vous? dimanche?

— Dimanche, soit; mais à une condition, c'est que nous mettrons le *monsieur* à la porte, et que vous m'appellerez *mon ami*.

— Je veux bien, mon ami.

Nous nous serrâmes la main, et je repris avec mon fils le chemin de la maison. Il était silencieux, et je me gardai bien de rompre ce silence; qu'aurais-je pu lui dire qui valût ce qu'il venait de voir?

HALOS.

On désigne sous ce nom un ensemble de phénomènes optiques dus à la réflexion et à la réfraction des rayons solaires par les particules glacées qui flottent dans l'atmosphère.

Le cercle qui se voit le plus habituellement, et auquel on réserve le nom de *halo*, a un rayon de 22° environ. Il est ordinairement d'un rouge pâle, quelquefois à peine visible en dedans, et blanc ou bleuâtre en dehors.

On a donné le nom de *halo extraordinaire* à un arc appartenant à un cercle de 47° de rayon, rouge en dedans, puis jaune et vert.

Enfin on peut voir un arc présentant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais dont le centre est au zénith; c'est le *cercle circumzénithal*.

On a signalé une foule d'autres apparences lumineuses concomitantes des halos; mais elles sont très-rares et peu visibles. *Instruction pour le peuple; Météorologie.*

LES DUNES.

Les dunes sont des amas de sables apportés du centre des continents par les grands fleuves, et déposés ensuite à quelque distance de leur embouchure par les eaux de la mer. Les vents les accumulent en collines mobiles qui peu à peu s'avancent dans l'intérieur, à moins que l'industrie de l'homme ne les fixe à l'aide de végétaux appropriés à ce sol aride. Lorsque les fleuves, au lieu de verser dans la mer des sables fins, comme la Loire, la Garonne ou le Rhône, y portent seulement du limon, il se forme des dépôts vaseux

qui donnent un caractère particulier aux productions marines de certaines côtes.

UNE HABITATION AU KAMTSCHATKA.

Voy. 1845, p. 267.

A voir cette charpente régulière, ces soliveaux et ces mardiers bien dressés, on serait d'abord tenté de croire qu'il y a là quelque civilisation; mais un examen plus attentif ne tarde pas à démentir. Ces parois si nues, si dépourvues des ustensiles les plus simples, ce mode de filage si imparfait, ces apprêts d'une cuisine grossière, indiquent un état demi-sauvage. Que serait-ce s'il fallait réellement pénétrer, autrement que du regard, dans cette habitation d'hiver du Kamtschadale? Ce n'est rien que de descendre à quelques mètres sous terre, par une échelle pire que la plus mauvaise de nos échelles de meunier; mais se trouver au bas de l'échelle dans une espèce de bouge infect, qui ne reçoit l'air et la lumière que par l'ouverture unique qui sert aussi d'issue à la fumée, il y a pour un homme de nos pays de quoi suffoquer.

Le Kamtschadale enfouit sous terre les substances animales dont il se nourrit, après les avoir enveloppées de feuilles, et il ne les retire souvent qu'au moment où elles sont en pleine putréfaction. Aussi « leur cuisine, dit Atlassoff, exhale une odeur si forte qu'un Russe ne la peut point supporter. » Et cependant les Russes ne passent pas pour extrêmement difficiles en fait de nourriture, comme chacun sait.

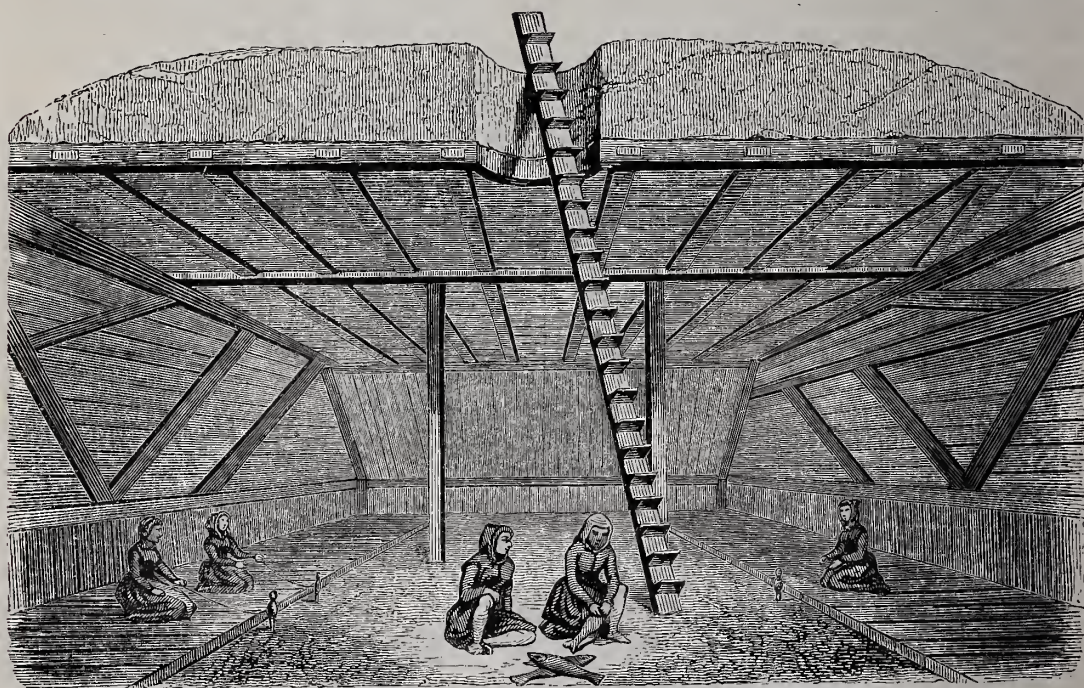
Le procédé que les Kamtschadales emploient pour faire bouillir l'eau dans des vases de bois est simple et ingénieux.

Bernardin de Saint-Pierre raconte qu'il avait posé le problème à plus d'un savant sans en obtenir la solution, et qu'il n'avait jamais dit le mot de l'énigme sans que l'on admirât les ressources que l'esprit humain trouve jusque dans l'état le plus sauvage. Ce procédé consiste simplement à jeter dans l'eau des cailloux rougis au feu.

C'est en 1696 que les Russes eurent pour la première fois des rapports avec le Kamtschatka. Une troupe de seize Cosaques pénétra, à cette époque, jusqu'à la rivière dont la contrée entière porte actuellement le nom. Ils pillèrent les villages voisins sous prétexte de lever tribut; et parmi les objets qu'ils enlevèrent se trouvaient certains ouvrages écrits dans une langue inconnue que l'on s'assura plus tard être du japonais.

L'année suivante, un officier cosaque, nommé Woladimir Atlassoff, entreprit la conquête du pays. Les Kamtschadales n'étaient nullement capables de résister à l'invasion russe, et leur asservissement eut tout d'abord les plus déplorables résultats. Les débris de leurs tribus tombèrent dans un état de dégénérescence rapide dont elles n'ont jamais pu se relever.

Un fait entre beaucoup d'autres donnera une idée de la barbarie des conquérants et de l'influence qu'ils pouvaient exercer sur les malheureuses populations de ces contrées. Vers le milieu du siècle dernier, un navire japonais, chargé de soie, de coton, de riz et de poivre, fut jeté par une tempête sur la côte orientale du Kamtschatka. L'équipage atteignit la terre et sauva la plus précieuse partie de la cargaison. Les Cosaques, qui stationnaient près de là, vinrent bientôt vers les naufragés, et ceux-ci ne leur ayant offert que des



Habitation d'hiver, au Kamtschatka.

présents au-dessous de ce qu'ils en attendaient, ils les attaquèrent et les massacrèrent tous, à l'exception d'un vieillard et d'un enfant, âgé de onze ans. Il faut ajouter que les deux Japonais échappés au massacre parvinrent à gagner Pétersbourg en 1752, et que l'officier cosaque fut, dans la suite, puni pour ce crime.

Je ne sais plus si c'est au Kamtschatka ou aux îles Aléoutiennes qu'une pauvre peuplade en proie aux exactions des Russes, adressant des invocations à la divinité du mal pour détourner le fléau, n'avait trouvé rien de mieux que de don-

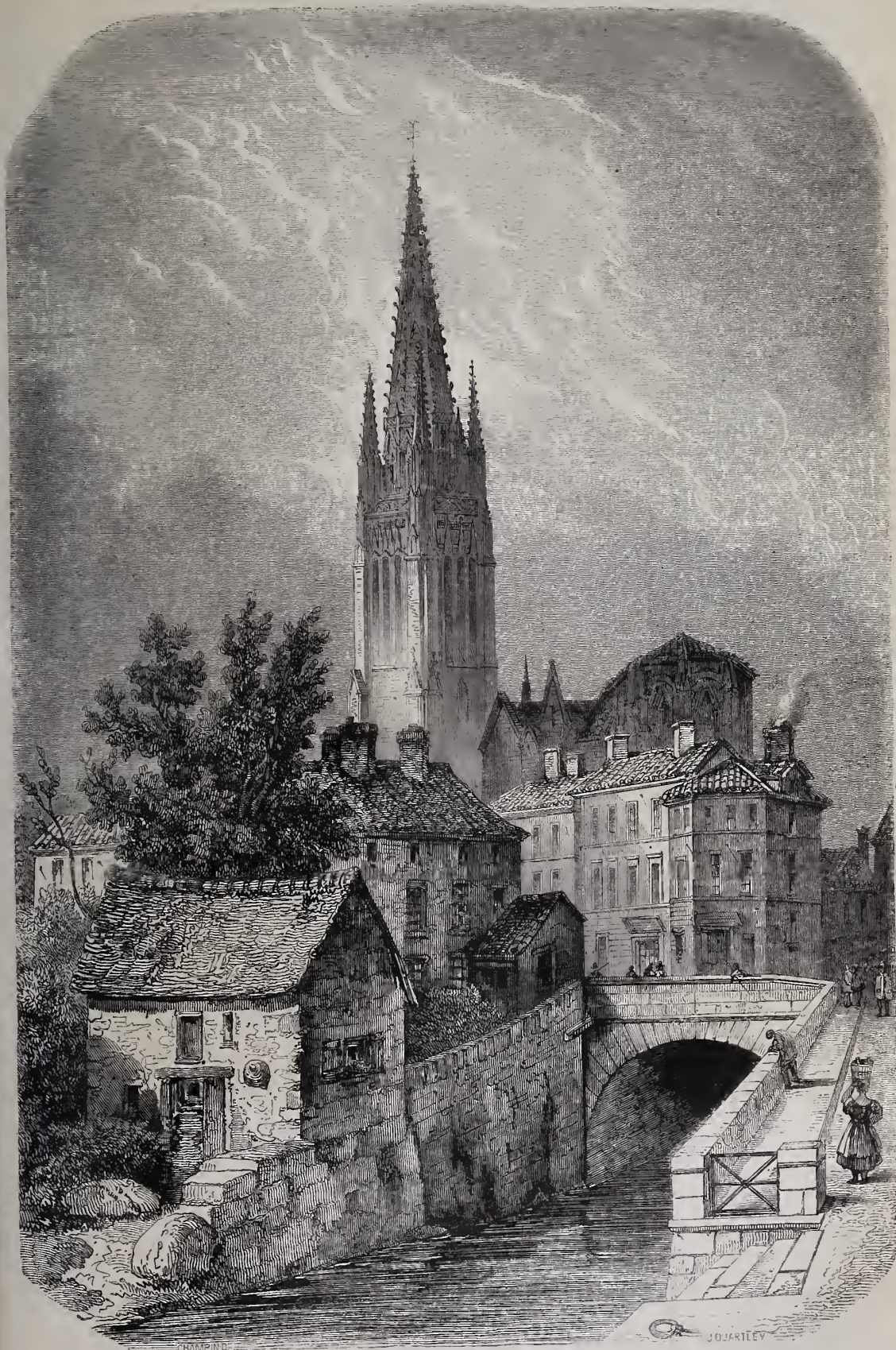
ner à cette divinité la figure de ses oppresseurs. Ce fut, pour des voyageurs européens, une grande surprise que de trouver des idoles portant le costume des dragons russes.

Quelle influence que celle qui se manifeste ainsi! Dieu veuille la confiner à tout jamais dans les régions éloignées de nos populations occidentales.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de E. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

FONTENAY-VENDEE
(Département de la Vendée).



Une Vue de Fontenay-Vendée.

Fontenay doit son origine à une petite bourgade gallo-romaine dont on retrouve encore quelques débris. Bâtie sur les bords de la Vendée, au-dessus d'un gué étroit qui permettait de traverser facilement la rivière, cette bourgade était un lieu important de passage défendu par une forteresse. Une fontaine abondante, qui sort du rocher servant de base à cette forteresse, lui donna son nom : *Fontanctum*, *Fontiniacum*.

A diverses époques, on a trouvé des médailles gauloises et romaines en or, des murailles bâties en petit appareil, des fragments de poteries à figures, près de Saint-Thomas, ancienne commanderie de l'ordre de Saint-Lazare qui est aux portes de Fontenay, et qui antérieurement fut, dit-on, la première église destinée aux habitants des rares cabanes bâties sur ces coteaux. Une découverte plus importante a été faite, en 1845, à 1 500 mètres de là, à Saint-Médard des Prés. Des ouvriers occupés à extraire des cailloux y mirent à découvert les restes d'une villa ornée de peintures d'un bon style. Un an après, le hasard fit retrouver dans le même endroit le tombeau d'une femme gallo-romaine où étaient enfouis des vases de terre et de verre, des coffrets, et tous les ustensiles d'un artiste : boîte à couleur en argent et en bronze, palette en porphyre, mortier en albâtre, instruments en cristal, rien n'y manquait. Cette admirable collection, unique en son genre, remonte au troisième siècle. Une autre, découverte à la Baugisière, composée de plusieurs milliers de tiers de sou d'or mérovingiens, a fait connaître aux numismates les noms de plus de cent ateliers monétaires de la première race.

La chronique de Nantes apprend qu'en 841 Renaud d'Herbauges et Lambert, comtes de Nantes, réunirent leurs armées dans ce lieu, afin de marcher au secours de Charles le Chauve et de Louis attaqués par Lothaire. Ils se rendirent ensuite à Fontanet, où se livra, le 25 juin, la terrible bataille qui ruina les prétentions de ce dernier. Le choix de ce point de réunion démontre évidemment que, dès le neuvième siècle, la digne *des Loges* servait de passage ordinaire à ceux qui, du pays de Nantes, se rendaient en Poitou.

Cent ans plus tard, Fontenay fut le chef-lieu d'une *viguerie*, et vers la fin du onzième siècle, l'évêque de Poitiers y transporta le siège du doyenné de Saint-Pierre du Chemin. A dater de cette époque, son nom se trouve assez souvent mentionné dans les chartes, et son histoire commence réellement à être connue. La force de son château, qui servit de refuge contre les invasions des Normands, fut sans doute la cause de l'importance qu'il acquit alors.

Au commencement du douzième siècle, les comtes de Poitou le cédèrent aux vicomtes de Thouars. Il passa ensuite entre les mains de la famille de Mauléon, qui a produit le fameux Savary, guerrier troubadour, l'un des hommes les plus remarquables de son temps. Le 16 octobre 1213, Fontenay fit partie des châtellenies dont il hérita de son oncle Guillaume. A sa mort, arrivée le 20 juillet, Geoffroy de Lusignan, dit *la Grand'dent*, le prétendu fils de la Mélusine, s'empara du château au détriment du jeune Raoul de Mauléon, sous prétexte qu'il était héritier de la famille de Rancon, qui avait, en effet, possédé une partie de la seigneurie, et que le fils de Savary était bâtard. Mais cette spoliation ne profita guère à Geoffroy ; car, ayant trémpé dans la révolte du comte de la Marche contre saint Louis, ce prince s'empara de Fontenay en mai 1242, et le donna à son frère Alphonse, qu'il venait de faire comte de Poitou. Ce fut alors que la ville devint la capitale du Bas-Poitou, et prit le nom de Fontenay-le-Comte.

Alphonse mort, la châtellenie retourna au domaine de la couronne, dont elle fut séparée deux fois : en 1341 pour être donnée à Philippe le Long, et en 1316 pour faire partie de l'apanage de Charles le Bel, comte de la Marche.

Le fatal traité de Brétigny fit passer Fontenay sous la domination des Anglais, qui n'y entrèrent qu'à la fin de septem-

bre 1361, après une assez longue résistance des habitants, et qui le conservèrent jusqu'en 1372, époque à laquelle Du Guesclin l'enleva à Jehanne de Clisson, femme de Jehan de Harpedenne, connétable d'Angleterre. Charles V récompensa le héros breton par le don de sa nouvelle conquête. Le 1^{er} décembre 1377, celui-ci la vendit à Jehan de Berry, comte de Poitou.

Pendant les trente années suivantes, Fontenay prit un accroissement considérable, et vit son commerce de drap et de pelleteries porté au plus haut point de prospérité. La guerre des Armagnacs et des Bourguignons arrêta malheureusement ses progrès et le ruina presque complètement. Puis, après divers changements qu'il serait trop long d'énumérer, il passa entre les mains d'Arthur de Richemont par son mariage avec Marguerite de Bourgogne, veuve du Dauphin Louis (1423). Ce prince fit tout ce qu'il put pour réparer les pertes que les malheurs passés avaient fait éprouver à la châtellenie. Le château et les murs de ville furent réparés, le pont recrusé, l'église de Notre-Dame complètement rebâtie ; mais la mort empêcha Arthur de voir l'achèvement de la belle flèche qui domine l'édifice, et qui ne fut terminée qu'à la fin du quinzième siècle. Fontenay avait alors douze mille habitants.

Là s'opéra un changement important dans sa situation. Louis XI, toujours disposé à favoriser les gens de moyen état au détriment de l'aristocratie féodale, l'érigea en commune à la suite d'un voyage qu'il fit en Bas-Poitou en 1469, pendant lequel il fut à même de juger du parti qu'il pourrait tirer d'une création de ce genre, placée au milieu de la noblesse turbulente de la contrée. Cependant, en 1477 il céda la seigneurie à Pierre de Rohan, maréchal de Gié, en échange de Fronsare. Le 26 janvier 1487, Charles VIII la racheta de ce nouveau maître qui l'avait réduite à l'état d'exploitation agricole. Plus tard, François d'Escars, sieur de La Vauguyon, reçut de François 1^{er} la jouissance du revenu et le titre de seigneur de Fontenay ; mais cette fois, du moins, la ville conserva ses privilèges, et les vit même s'accroître lorsque le siège royal devint comté et sénéchaussée en novembre 1544.

Avant d'aller plus loin, nous devons parler des titres qui assurent à Fontenay une place dans la gloire scientifique et littéraire de la France.

Rabelais entra, dans les premières années du seizième siècle, en qualité de novice, au couvent des frères mineurs de Fontenay. Il y reçut la prêtrise vers 1511. Tout en remplissant les devoirs de son ministère, le joyeux et spirituel Tourangeau dut s'éloigner des habitudes de paresse de ses compagnons.

Cette signature de Rabelais est prise sur un acte du 5 avril 1515, relatif à l'achat d'une maison par les frères mineurs de Fontenay.

Fontenay renfermait déjà quelques esprits éclairés. Deux hommes surtout devinrent les amis de Rabelais : André Tiraqueau, alors lieutenant du sénéchal de Poitou au siège royal, « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant débonnaire et équitable Tiraqueau, » comme il se plaît à l'appeler ; et Pierre Any, savant helléniste. Ces intelligences d'élite entretenaient avec les savants de l'époque des correspondances suivies, qui ajoutaient aux charmes de leurs doctes entretiens. Le cercle de réunion s'élargit peu à peu ; mais les frères mineurs ne virent pas d'un bon œil les relations de leur collègue avec des séculiers. Les livres grecs leur portaient surtout ombrage, et ils montrèrent tout d'abord leurs projets hostiles par la confiscation de ces ouvrages diaboliques.

ques à leurs yeux, ou tout au moins faits par des hérétiques. Puis ils parvinrent à séparer Pierre Amy de Rabelais, et l'amènèrent même à être son accusateur. Celui-ci indigné prit en haine l'état monastique; son esprit frondeur s'aiguïsa dans cette lutte continuelle contre des ennemis devenus implacables. Il les harcela de ses épigrammes. Sa perte fut résolue. Un mauvais tour joué par lui à quelques paysans crédules servit, dit-on, de cause ostensible à un acte excessif de vengeance: Rabelais fut condamné sans bruit à être enfermé dans un cachot. Mais ses amis, inquiets de sa disparition, parvinrent à le tirer de ce péril et à le faire entrer chez les bénédictins de Maillezais. Sa nouvelle demeure ne lui convint guère plus que l'ancienne; il arriva même à un tel dégoût qu'un beau jour il sortit du couvent pour s'attacher à son ancien camarade Geoffroy d'Estissac, évêque du lieu. Ainsi commença la seconde phase de sa vie aventureuse.

Le départ de ce célèbre écrivain ne détruisit pas le petit cercle scientifique et littéraire formé par lui à Fontenay. L'impulsion donnée par lui se fit sentir jusqu'au milieu du siècle suivant. Pendant cent cinquante ans, la capitale du Bas-Poitou fut un foyer intellectuel qui jeta un vif éclat et donna à la France une foule d'hommes illustres parmi lesquels nous citerons: le médecin Pierre Brissot, le créateur de la médecine expérimentale; André Tiraqueau, savant jurisconsulte; Barnabé Brissot, premier président du parle-

ment de la Ligue; Nicolas Rapin (voy. p. 141); François Viète, mathématicien (voy. 1848, p. 372); Jehan Besly, auteur de l'*Histoire des comtes de Poitou*; et une quarantaine d'autres littérateurs qui ont laissé des ouvrages de quelque valeur. Les généraux Belliard et Lecomte, et l'amiral Grimouard, sont les seuls hommes de guerre qu'ait produits Fontenay.

Lorsque les guerres de religion éclatèrent, le Bas-Poitou, qui semblait prédestiné à être le champ de bataille des factions, eut beaucoup à souffrir. Fontenay, où le premier ministre protestant établi dans la contrée était venu fonder un prêche en 1559, fut pris et repris sept fois par les deux partis (1), qui vengèrent tour à tour sur ses habitants et ses édifices leurs précédentes défaites. Le 1^{er} juin 1587, Henri de Navarre l'enleva définitivement aux catholiques, et acheva sa ruine en le plaçant sous l'autorité de La Boulaye, homme d'un rare courage et d'un vrai mérite, mais dur et imbu des idées féodales. Ce fut à la fidélité de ce gouverneur que fut confié Charles X, le vieux roi de la Ligue, mort de la gravelle le 9 mai 1590.

Toutefois, Henri IV donna la paix au Bas-Poitou; mais il ne fut pas plus tôt mort que la noblesse reprit ses allures guerroyantes, et tenta de nouveau de se soustraire à l'autorité royale. Le prince de Condé et Soubise y recrutèrent de nombreux partisans, grâce à l'influence de quelques hom-

Signature de d'Aubigné.

mes, parmi lesquels l'historien Théodore-Agrippa d'Aubigné, gouverneur de Maillezais, joua le premier rôle. Ce ne fut que lorsque Richelieu se fut emparé de la Rochelle que la tranquillité put enfin renaître.

Le voisinage du boulevard du protestantisme devait cependant être encore fatal à Fontenay, car Louis XIII ne lui eut pas plus tôt donné un évêché que des considérations politiques l'en firent dépouiller pour le placer à la Rochelle. Cette perte n'empêcha pas le commerce de la ville de reconquérir un peu d'activité. La présence de René Moreau, curé de Notre-Dame, le saint Vincent de Paul de la contrée, contribua également à étouffer les germes de discordes qui existaient entre les partis, et elle ne se ressentait déjà plus de ses malheurs passés, lorsque la révocation de l'édit de Nantes vint lui porter un coup dont elle ne se releva jamais.

De 1680 à la révolution, aucun événement remarquable ne se passa à Fontenay. L'Assemblée nationale en ayant fait le chef-lieu du département de la Vendée, il acquit une grande importance pendant la guerre qui désola l'ouest de la France.

Bonaparte, arrivé au pouvoir, estima que le meilleur moyen d'empêcher le retour de l'insurrection était d'établir un pouvoir militaire au centre de la Vendée, et de percer en tous sens le département par des routes. Il mit donc à exécution une pensée de la Constituante, et Napoléon-Vendée fut fondé. Un décret du 19 août 1804 y transporta le chef-lieu. Fontenay perdit ainsi son dernier espoir d'agrandissement. Il n'est plus aujourd'hui qu'une sous-préfecture de huit mille âmes. Placé en amphithéâtre sur un coteau que baigne la Vendée, entouré de ses faubourgs et de plaines immenses, dominé par les clochers de Notre-Dame et de Saint-Jean, il a un aspect pittoresque qui plaît à l'artiste. On a dernièrement creusé le port; mais cette tentative n'a ravivé que faiblement le commerce; de sorte que la ville doit se résoudre à tenir un rang secondaire et tendre vers des

améliorations purement locales. Dans cet ordre d'idées, elle peut encore beaucoup si elle comprend le rôle que lui trace sa position topographique.

INTÉRIEURS D'ATELIERS ITALIENS

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Heineken a décrit, dans le « Dictionnaire des artistes dont nous avons des estampes, » la belle et curieuse gravure que le format de notre recueil nous oblige à partager en deux :

« Académie de dessin, dit Heineken, où le professeur est assis vers la droite, et derrière lui la figure de Baccio, en habit de chevalier, ayant la croix sur la poitrine; il est accompagné de trois autres figures. Vis-à-vis sont assis trois élèves qui dessinent à la lueur d'une lampe, et vers la gauche l'on en voit d'autres auprès d'une cheminée au fond de laquelle est attachée une lampe. Sur la corniche du lambris, où sont plusieurs modèles, est encore un livre, avec les mots : *Baccius Bandinellus inv. Enea Vigo Parmegiano sc.* La planche est passée ensuite dans différents fonds de marchands d'estampes. »

Heineken décrit encore une autre Académie de dessin de Bandinelli : « Le professeur est assis à la droite de l'estampe, à côté d'un élève qui dessine, et il tient une statue en main; derrière lui est un garçon. A une table sont assis cinq élèves qui dessinent d'après la bosse à la lueur d'une chandelle. Sous cette table est écrit : *Academia di Bacchio Brandin in Roma, in luogo detto Belvedere, 1531.* Pièce en largeur, gravée par Augustin Vénitien. »

L'écusson de chevalier de Saint-Pierre, que Bandinelli a

(1) Ce fut en attaquant Fontenay, au mois de juin 1570, que Lanoue perdit un poignet, qu'il fit remplacer par un bras de fer, circonstance à laquelle il dut son surnom.

placé sur sa poitrine et au-dessus de la cheminée, montre assez que l'atelier reproduit dans notre gravure était le sien. On sait que pour récompenser cet artiste de sa belle composition du Martyre de saint Laurent, admirablement gravée

par Marc-Antoine, le pape Clément VII lui avait conféré le titre de chevalier de Saint-Pierre. La date de cette faveur ne permet pas de supposer que Bandinelli ait figuré, dans la composition que nous reproduisons, cet atelier du Belvé-



Seizième siècle. — Atelier de Baccio Bandinelli

dère, qu'il avait fait construire pour y exécuter la fameuse copie du Laocoon (1), dont Titien dessina sur bois, en un groupe de singes, une si vive caricature. Notre estampe paraît représenter l'atelier du maître à Florence; le style simple et fier qui domine toute cette scène de recueillement austère

(1) Cette copie avait été commandée pour la France; mais le groupe de Baccio plut tellement à Sa Sainteté qu'elle l'envoya à Florence, et donna en échange à François I^{er} quelques statues antiques.

traduit avec fidélité et dignité le respect profond qui s'attachera éternellement à l'école de Florence, mère des plus grands génies de l'Italie, Giotto, Orcagna, Gozzoli, Masaccio, Donatello, fra Beato, fra Bartolomeo, Léonard de Vinci, Michel-Ange, André del Sarte.

Aucun admirateur sérieux des maîtres du seizième siècle ne regardera sans émotion ce sanctuaire de l'art. Comme tout respire, dans cette humble chambre, le culte du beau! Quelle application! quel recueillement! quel si-

lence ! quelle véritable dignité sur toutes ces figures ! Combien ce spectacle, qui imprime le respect et fait naître les plus graves pensées, contraste avec le tumulte, le désordre, la licence de la plupart des ateliers modernes ! Mais aussi qu'il

y a loin du caractère élevé des œuvres dont le seizième siècle a honoré le monde, à celui de la plupart des œuvres de notre temps, matériellement très-habilement exécutées, mais complètement privées d'inspiration, d'âme, de génie ! Les



— Dessin de Bandinelli.

toiles mêmes de second ordre, aux quinzième et seizième siècles, sont empreintes de ce sentiment supérieur de la mission des arts.

Ajoutons qu'au seizième siècle il y avait plus de confraternité et pour ainsi dire plus d'unité dans les arts. D'une part, la philosophie, l'histoire, les lettres, les mathématiques, étaient des études obligatoires pour les jeunes artistes : un peintre n'en était pas réduit, comme aujourd'hui, à lire à la hâte quelques pages de poésie ou d'histoire au moment

même d'exécuter un sujet ou commandé ou de son choix. Ces études tardives, superficielles, incomplètes, ne tiendront jamais lieu d'études premières, de longues lectures et de sérieuses méditations. D'autre part, nul artiste ne se bornait à un seul art : tous étudiaient et pratiquaient à la fois la peinture, la sculpture, l'architecture, l'orfèvrerie, la fonte des canons, la construction des places fortes. Presque tous les peintres sortaient des ateliers de sculpteurs, et l'on sait que les plus illustres sculpteurs de Florence sortaient

des ateliers d'orfèvrerie; il suffit de nommer Luca della Robbia, les Ghirlandajo, les Verocchio, les Pollaiuolo, les Donatello, les Ghiberti, les Brunelleschi, les Benvenuto Cellini, et Bandinelli lui-même, qui, avant d'être confié à la direction du sculpteur Rustici, ami de Léonard, avait longtemps étudié dans la riche boutique de son père Michelagnolo di Viviano, habile ciseleur, émailleur, graveur et guillocheur.

« Baccio ne tarda pas à montrer, dit Vasari, qu'il préférait la sculpture à l'orfèvrerie. A Pinzimonio, campagne qui appartenait à son père, il dessinait les laboureurs et les bestiaux de la ferme (1). En même temps, il se rendait tous les matins à Prato, pour copier, dans l'église paroissiale, les ouvrages de fra Filippo Lippi. Il maniait très-adroitement la pointe, la plume, le crayon noir et la sanguine, pierre tendre qui vient des montagnes de France et avec laquelle on peut dessiner avec beaucoup de finesse. »

A Florence, le dessin, base souveraine de tous les arts, occupait les artistes dès leur enfance; leurs jours et leurs nuits se consumaient dans les continus exercices du dessin; tous auraient pu porter, comme Michel-Ange, une lanterne attachée à leur front. Les élèves passaient fréquemment d'un atelier dans un autre; et les maîtres, à l'exception peut-être de ce Baccio Bandinelli, qui fut l'homme le plus détesté dans Florence, et le plus détestable par son arrogance, ses bassesses, ses violences et ses lâchetés, aimèrent et protégèrent avec une admirable sollicitude les élèves héritiers de leurs traditions. Bien que Laurent de Médicis eût établi dans son palais et ses jardins de la place San-Marco une école de peinture et de sculpture, en rassemblant à grands frais les plus précieux antiques, et en confiant la direction de cette école à Bertoldo, excellent élève de Donato, c'était surtout dans la fréquentation intime des artistes célèbres que les jeunes apprentis cherchaient la révélation des précieux préceptes de l'art. Les Mémoires de Benvenuto Cellini (si l'on excepte ce qu'ils reproduisent des mauvaises qualités personnelles à leur auteur) donnent une assez vive idée de la vie pleine de foi et d'ardeur de cette jeunesse florentine, qui malheureusement poussait quelquefois l'amour de la gloire jusqu'à la jalousie la plus brutale, comme le prouve, par exemple, ce terrible coup de poing du Torrigiano, qui écrasa le nez de Michel-Ange. Le dessin de Bandinelli est un admirable commentaire de la belle partie de ces curieux mémoires du Cellini; on croirait presque y reconnaître, au milieu de ses camarades, ce fier et mouvant orfèvre qui avait pris ses premières leçons du père même de Bandinelli, et qui, à quinze ans, passa dans l'atelier de Marcone. « C'était un très-bon patricien, fort homme de bien, noble et franc dans toutes ses actions. Mon père ne voulut pas qu'il me donnât un salaire comme aux autres apprentis, puisque j'apprenais cet art de ma propre volonté. Il voulait que je pusse dessiner tout à mon gré. Je le faisais bien volontiers, et mon digne maître en était vraiment charmé. Grâce à mon désir d'avancer et à mes dispositions, j'arrivai en peu de mois à rivaliser avec les bons et même les meilleurs ouvriers, et je commençai à recueillir le fruit de mes travaux. » C'était, en effet, la coutume que les artistes fameux qui recevaient dans leur atelier de jeunes apprentis leur donnassent un salaire. Ils disposaient d'eux et de leur savoir, et ne se faisaient point faute de les employer dans leurs travaux les plus considérables et les plus délicats. (Ne reconnaît-on pas la main de Michel-Ange dans la chapelle de Santa-Maria-Novella, peinte par le Ghirlandajo?) Ils les emmenaient avec eux de ville en ville, et jusqu'en pays étranger.

Cet usage du salaire explique le petit contrat écrit de la main du père de Michel-Ange sur les registres de Domenico Ghirlandajo, et que possédaient les héritiers de ce dernier, du temps de Vasari :

« 1488. Je rappelle, ce premier jour d'avril, comment

(1) Le Musée du Louvre possède, dans la collection de Baldinucci, quelques-uns de ces dessins d'animaux.

moi, Lodovico, fils de Lionardo di Buonavotti, je place mon fils Michel-Ange chez Domenico et David, fils de Tommaso di Currado, pour les trois années prochaines à venir, avec la convention que ledit Michel-Ange doit demeurer avec les susnommés, pendant ce temps, pour apprendre à peindre, à faire ses études et ce que ses maîtres lui commanderont. Lesdits Domenico et David doivent lui donner, pendant ces trois ans, vingt-quatre florins de rétribution, c'est-à-dire la première année six florins, la seconde année huit florins, et la troisième dix florins, faisant en tout la somme de quatre-vingt-seize livres. »

On lit à la suite de cette écrit, au-dessous, également de la main de Lodovico :

« Le susdit Michel-Ange a reçu ce jour seize avril deux florins d'or, et moi son père, Lodovico, fils de Lionardo, j'ai reçu de lui comptant douze livres douze sous. »

LICENCIÉS ET DOCTEURS EN DROIT.

Un document ministériel soumis, il y a quelques années, à la commission des hautes études de droit, a donné, pour la période quinquennale 1839-40 à 1843-44, le nombre des étudiants des facultés de droit, celui des thèses soutenues tant pour la licence que pour le doctorat, et le chiffre des admissions à chacun de ces grades. Ce document a servi de base au tableau suivant.

FACULTÉS DE DROIT.	ÉTUDIANTS.	LICENCE.		DOCTORAT.	
		Thèses.	Admiss.	Thèses.	Admiss.
Aix.	833	217	215	15	15
Caen	707	166	159	11	11
Dijon.	631	199	195	26	26
Grenoble	370	181	178	13	13
Paris	13096	3107	2726	231	193
Poitiers.	868	258	247	27	25
Reunes	910	252	246	6	5
Strasbourg	436	117	110	17	17
Toulouse	2557	726	707	23	23
Totaux	20898	5223	4783	369	328
Moyenn. annuelles.	4180	1045	957	74	66

Il ressort de ces chiffres que, durant les cinq années auxquelles ils se rapportent, la Faculté de Paris, sur 100 candidats à la licence, en a refusé 12, et que, sur pareil nombre de candidats au doctorat, elle en a refusé 17; tandis que, dans les facultés de province, la proportion des refus, pour chacun de ces grades, n'a été que de 3 sur 100. Dans six facultés, tous les candidats au doctorat ont été admis.

Un habile marchand, un bon laboureur qui ne parle que sa langue maternelle, est réellement plus instruit qu'un homme qui parlerait toutes les langues sorties de la tour de Babel, et qui se serait borné à en étudier le vocabulaire et la syntaxe, sans en faire usage pour apprendre les choses utiles.

MILTON.

LA PERDRIX.

Quand la perdrix
Voit ses petits

En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle
Qui ne peut fuir encor par les ails le trépas,

Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
 Attirant le chasseur et le chien sur ses pas ;
 Détourne le danger, sauve ainsi sa famille ;
 Et puis, quand le chasseur croit que son chien la pille,
 Elle lui dit adieu, prend sa volée, et rit
 De l'homme, qui, confus, des yeux en vain la suit.

Ce charmant tableau tracé par notre fabuliste est vrai dans ses moindres détails. Les anecdotes abondent sur les innocentes ruses de la perdrix pour sauver sa famille ; chasseurs, laboureurs, fermiers, naturalistes, ont eu mille occasions d'observer chez le timide oiseau un courageux instinct maternel. L'un a vu la perdrix, après avoir attiré le chien d'arrêt loin de son nid et pris l'essor, revenir à tire d'aile, si l'ennemi se rapproche de sa couvée cachée sous l'herbe. Tandis que les petits se tiennent cois et n'ont garde de remuer, le chasseur fût-il sur le point de les fouler aux pieds, la mère vient trébucher sous le nez même du chien, tombe, se relève, agite l'aile, vole, retombe, repart, et parvient à fourvoyer de nouveau l'animal carnassier et son maître.

Le pasteur de Selborne raconte que, sous ses pas, il vit sortir d'un fossé une perdrix les ailes frissonnantes : elle court, crie, en apparence blessée, hors d'état d'aller plus loin. Il la suit, l'attention absorbée par le pauvre oiseau, et le jeune compagnon du naturaliste volt derrière lui les petits perdreaux, encore nus et dépourvus de plumes, fuir en se culbutant l'un l'autre, et se précipiter, effarés et tremblotants, dans un terrier abandonné.

Un propriétaire du Lincolnshire faisait retourner une vaste jachère, lorsqu'une perdrix se glisse hors du nid, si proche des laboureurs qu'il y avait lieu de craindre que ses œufs n'eussent été écrasés par eux. Cependant aucun n'était endommagé, et plusieurs semblaient sur le point d'éclore. Le maître et les hommes quittaient à peine la place que l'oiseau y revenait, bien que le soc et le versoir dussent au retour enterrer infailliblement dans le sillon le nid et la couvée. L'observateur continuait de surveiller les travaux ; toujours accompagnant la charrue, il regagne l'endroit où il avait fait lever la perdrix, et retrouve le nid vide ; œufs et mère s'étaient éclipsés. Persuadé que la couveuse, en prévoyance du danger, avait elle-même reculé ses œufs, il voulut en avoir le cœur net ; avant de quitter le champ, il la chercha et limit par la découvrir. Cachée sous la haie, à 30 ou 40 mètres de son premier asile, elle réchauffait sous ses ailes les vingt et un œufs que, dans l'intervalle d'un quart d'heure, aidée sans doute par le mâle, elle était venue à bout de transporter à cette distance. De cette couvée voyageuse, dix-neuf perdreaux vinrent à bien.

Ailleurs, un fermier aperçoit dans une prairie une perdrix accroupie sur ses œufs. Il passe doucement, à plusieurs reprises, la main sur le dos de l'oiseau immobile qui se laisse caresser sans remuer, sans donner une marque de crainte. L'homme tâche-t-il d'arriver aux œufs : soudain ses doigts sont vigoureusement attaqués par le bec de la mère, et, pour protéger sa famille, elle déploie une énergie qui manquait à sa propre défense.

Parfois la perdrix couveuse est tellement absorbée dans sa tâche maternelle, qu'on en a vu se laisser prendre sur leurs œufs, et, emportées avec eux dans un chapeau, continuer de couvrir en domesticité. Rien ne prouve mieux qu'il ne tient qu'à nous d'enrichir nos basses-cours de cet oiseau dont la chair est si délicate et si saine, la forme si élégante, le plumage d'une couleur si harmonieuse dans la perdrix grise, si variée, si riche de teintes dans le perdreau rouge.

Les animaux deviennent faciles à apprivoiser à proportion des rapports que leurs habitudes et leurs qualités offrent avec les nôtres, et se rapprochent de nous lorsque nous sommes en mesure de satisfaire aisément à leurs besoins. Plus leurs affections sont développées, plus ils montrent d'intelligence et donnent ainsi prise à l'éducation. Reflet de notre raison, leur instinct s'y soumet et reconnaît l'empire de notre

volonté. Les perdrix qui, dès la fin de l'hiver, s'unissent par paires qui ne se séparent plus, dont les diverses familles, loin de se désunir à mesure que les petits grandissent, s'agglomèrent en automne par grandes compagnies, dont la nourriture variée abonde autour des habitations de l'homme, semblent particulièrement destinées à devenir compagnes de nos poules et à peupler nos basses-cours. Les essais répétés qui ont réussi partiellement en divers lieux devraient être repris en grand et continués avec persévérance. Déjà, vers le milieu du dix-septième siècle, Tournefort trouvait à Grasse, chez un Provençal, des bandes de perdrix apprivoisées ; le cardinal de Châtillon en nourrissait dans ses fermes de Lixieux des troupeaux qui allaient aux champs tous les matins et revenaient le soir. Dans l'île de Chio, plus communs, à ce que l'on assure, que ne le sont les poules en France, les perdreaux se rassemblent chaque matin au coup de sifflet du jeune pâtre, qu'elles suivent dans les plaines où il les conduit, et d'où il les ramène à l'aide du même signal.

On poursuit en Allemagne une domestication incomplète encore, puisque ce sont les poules qui couvent par vingtaine des œufs de perdrix pondus dans les champs, et qu'on y a recueillis le plus loin possible des habitations ; car si les perdreaux en grandissant entendaient l'appel de leur vraie mère, ils la reconnaîtraient tout d'abord et voleraient la rejoindre. C'est pour prévenir cette fuite qu'on leur arrache les deux dernières rémiges de l'aile, et que l'on coupe l'extrémité des autres grandes plumes. Un meilleur moyen de retenir ces oiseaux et de les apprivoiser serait l'étude attentive et constante de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leurs goûts, fût légèrement creusé dans le sol et disposé comme il l'aurait été au milieu des bruyères ou des gazons, parmi le serpolet et les herbes odoriférantes ; que l'eau qu'ils boivent, pure et cristalline, coulât sur le sable et les cailloux ; que la nourriture qu'ils préfèrent leur fût donnée aux lieux qu'on veut leur faire aimer, à l'heure du lever et du coucher ; qu'ils eussent à leur portée le buisson, les touffes de genets sous lesquels ils ont plaisir à s'abriter ; il faudrait enfin, pour conquérir les générations successives d'une nouvelle espèce, surprendre les tendres secrets de la nature, et joindre à l'intelligence, à l'observation, à la persévérance de volonté qui n'appartiennent qu'à notre race, la constance minutieuse d'affection que les mères des animaux montrent à leurs petits.

Les jeunes perdreaux, comme tous les autres gallinacés, courent au sortir de l'œuf, entraînant parfois avec eux quelques débris de la coque. Ils cherchent leur nourriture, larves de fourmis, insectes, vers, grains, baies, orge en herbe, et jusqu'aux chatons et feuilles vertes des coudriers et des bouleaux, à la suite de la mère qui les guide, les appelle, les réunit sous son aile, accompagnée par le mâle. Celui-ci partage les soins de la femelle, et s'associe à ses ruses pour protéger la famille, qu'en dépit de son naturel timide il défend avec courage, même contre les oiseaux de proie.

La perdrix rouge, dont nous donnons la gravure, appartient à l'une des plus belles espèces. La surface supérieure de son corps est d'un brun rougeâtre, la poitrine d'un bleu cendré ; le blanc pur de la gorge est relevé par la bordure d'un noir foncé qui l'encadre, et va se joindre à l'œil dont ce contraste fait ressortir l'éclat. Le bec et les pattes sont rouges, et les taches régulières et transversales en forme de croissant, nuancées de noir, de blanc et de couleur marron, qui sillonnent les flancs, parent l'oiseau et le font distinguer au premier aspect.

Introduite en 1834 dans les îles de l'Angleterre, où elle est appelée *perdrix de Guernesey*, parce qu'on la tire de cette île, la perdrix rouge s'y multiplie : partout où elle réussit elle chasse l'espèce commune, et les couples qui s'échappent par-dessus les murs acclimateront bientôt ce bel oiseau dans toute la partie méridionale de la Grande-Bretagne.

La perdrix rouge, plus grande que la grise, niche de même dans les champs et taillis; son nid, construit sans art d'herbes et de feuilles, s'abrite aussi dans une touffe de gazon. Toutes deux pondent le même nombre d'œufs, de quinze à vingt; mais, au lieu d'être verdâtres comme les œufs de la *Perdix cinerea*, ceux de la *Perdix rubra* sont d'un blanc sale, pointillé de rouge. Au lieu des larges plaines qu'habite sa sœur au plumage modeste, la perdrix rouge fréquente les pays montueux, et préfère, aux régions froides, les contrées méridionales. Bien qu'elle soit facile à apprivoiser, elle vit moins en société que la perdrix grise, et par conséquent est plus difficile à élever. Ses petits exigent des soins plus multipliés, plus minutieux. La première mue, à l'âge de trois mois, temps de crise pour toutes les variétés, est surtout dangereuse à cette époque; même les perdreaux gris *prennent le rouge*, c'est-à-dire qu'une tache rougeâtre se prononce entre l'œil et l'oreille, à la partie nue qui est proche de la tempe, et les jeunes oiseaux doivent être tenus fort chaudement alors; il leur faut une nourriture animale pour soutenir leurs forces: l'on donne à ceux qu'on élève en domesticité du cœur de bœuf haché avec de la laitue, des œufs durs et de la mie de pain trempée dans du vin.

Wilson, l'ornithologiste, a écrit d'intéressants détails sur les perdrix ou collins d'Amérique, *Perdix Virginienis*, qui commencent à nicher, ainsi que les nôtres, à la sortie de l'hiver; la femelle aussi guide les petits au sortir de l'œuf qui éclôt au bout d'un mois; elle les appelle par de petits cris répétés qui ressemblent au piaulis d'un jeune poulet. « Comme tous les gallinacés, dit-il, la perdrix et la caille font un grand bruit causé par la concavité et le rapide mouvement de leurs ailes, courtes comparativement au poids du corps. La continuité de leur vol horizontal les rend un but facile pour le fusil du chasseur. » Wilson raconte que leurs œufs fréquemment placés sous des poules sont couvés avec

succès. « Plus remuants, d'humeur plus errante que les poussins, les perdreaux se perdent quelquefois; il faut donc, poursuit-il, leur donner pour nourrice une bonne poule qui ne soit point coureuse; alors on les élève fort bien, et ils deviennent aussi familiers que des poulets; en persévérant quelques années, on parviendrait à les domestiquer tout à fait. Deux jeunes perdrix élevées ainsi par une poule, abandonnées par la mère adoptive lorsqu'elles furent en âge, s'associaient aux vaches qu'elles accompagnaient régulièrement aux champs, revenaient avec elles le soir, demeurant auprès d'elles tandis qu'on s'occupait à les traire, puis les suivant de nouveau à la pâture. Elles passèrent l'hiver dans l'étable et disparurent au commencement du printemps.

» Les perdrix pondent quelquefois dans le nid les unes des autres; celles-ci, encore dans l'œuf, avaient été déposées par leur mère dans le nid d'une poule ordinaire qui s'était écartée de la maison, et qui, lorsque ses propres œufs étaient déjà éclos, couva plusieurs jours encore ceux de l'étrangère.

» Des perdrix, à leur tour, ont couvé parfois des œufs de poulets qui leur avaient été confiés; elles promenaient ces poussins adoptifs de la même façon que leur progéniture, même lorsqu'ils étaient devenus plus gros qu'elles. Les poussins avaient les mêmes notes de détresse et d'appel que tous les autres petits poulets; mais ils montraient les mêmes alarmes, la même timidité, déployaient les mêmes ruses que les jeunes perdreaux. Ils se cachaient comme eux en s'accroupissant dans l'herbe, et seraient facilement devenus une race sauvage. Ainsi l'on pourrait peupler nos bois de nouveaux oiseaux de chasse.»

De quelle douce compagnie, de quelle société variée Dieu n'a-t-il pas entouré le maître de la terre, l'homme! Jamais il n'est seul; un nombre infini d'êtres de toute sorte l'environnent. Ces compagnons de son exil terrestre, acteurs toujours naïfs, sans pouvoirs alarmer sa suprématie, lui repré-



La Perdrix rouge, *PERDIX RUBRA*.

sentent sans cesse quelque épisode de l'histoire de ses besoins, de ses goûts, de ses passions, de son industrie; tour à tour ils provoquent ou secondent ses volontés; toujours subordonnés, jamais flatteurs, constamment utiles, ils apportent leur aide et réclament la protection. Sauvages à apprivoiser, forcés à dompter ou dociles auxiliaires, tantôt ils excitent notre admiration par la beauté de leurs formes, l'harmonie de leurs couleurs, la grâce de leurs mouvements; tantôt ils sollicitent notre bienveillance, notre sympathie, par

un dévouement sans borne, et d'autant plus attrayant que, chez eux, c'est l'affection qui développe l'instinct presque jusqu'à l'intelligence.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

GLUCK.



Salon de 1849; Peinture.— Une Scène de l'enfance de Gluck, d'après le tableau de M. Félix Boischevalier (1).

Christophe Gluck, connu sous le nom de chevalier Gluck, était né en 1714, dans le Palatinat, d'une famille très-ancienne. Il étudia d'abord la musique à Prague, et devint habile instrumentiste, principalement sur le violoncelle. A dix-sept ans il partit pour l'Italie, où il suivit les leçons de San-Marini.

On dit qu'un moine ayant entendu l'enfant répéter un air de sa composition, lui annonça sa gloire future. Ces divi-

(1) Ce tableau est au nombre de ceux qui ont été distingués par le jury des arts : une médaille a été décernée à l'auteur. Le prix d'honneur de 4 000 francs a été remporté par M. Cavalier, auteur de la statue de Pénélope, reproduite par notre recueil, p. 328.

nations constatées après l'événement se retrouvent dans presque toutes les biographies de grands hommes. Depuis Thucydide, à qui Hérodote lui-même prédit son génie d'historien, jusqu'à Sixte-Quint, qu'une bohémienne avertit de son exaltation future au Saint-Siège, on a toujours voulu que les grandes destinées fussent annoncées par des signes éclatants ou des oracles.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît point que Gluck ait produit de bonne heure. Il avait trente-six ans lorsqu'il donna sa seconde composition à Venise, c'était le *Démétrius* ; il avait fait représenter auparavant à Milan un opéra d'*Artaxerce*. En 1745, on joua en Angleterre sa *Chute des géants*.

Toutes ces œuvres avaient été écrites dans le style du temps, c'est-à-dire pour *faire des airs*, et sans préoccupation dramatique. Gluck comprit que la musique chantée avait un autre but ; qu'elle devait traduire les paroles en y ajoutant, devenir enfin la couleur d'un tableau dont le poète fournissait l'esquisse. Le Florentin Ranieri di Calzabigi, qu'il rencontra à Vienne, comprit sa pensée ; il lui écrivit des opéras d'une contexture plus ferme et soutenus par des situations et des caractères. Gluck put développer librement sa puissance d'expression et faire de la musique une langue qui révélait des sentiments au lieu de s'adresser uniquement aux sensations. *Hélène* et *Orphée*, composés d'après ce nouveau système, obtinrent un succès sans exemple ; à Bologne, ils attirèrent un tel concours d'étrangers, que leurs dépenses, pour un livrer, montèrent à neuf cent mille francs. Le génie de Gluck n'était pas seulement pour l'Italie une source de jouissances, mais de fortune.

Cependant l'illustre musicien pensait toujours à la France, dont la langue moins efféminée lui semblait, contre l'opinion générale, plus propre au chant dramatique ; il avait étudié cette langue à fond et en savait toutes les ressources.

Le bailli Du Rollet, qu'il avait connu à Vienne, lui arrangea en opéra l'*Iphigénie* de Racine. Gluck mit un an à en écrire la partition, et vint enfin à Paris en 1774.

Il avait, comme on le voit, soixante ans, et entreprenait, à cet âge, une révolution pour laquelle il avait à vaincre toutes les préventions, toutes les ignorances et toutes les habitudes. Il fallut la protection de Marie-Antoinette, qui avait pris de lui, autrefois, quelques leçons, pour faire jouer *Iphigénie*. Le succès fut ce qu'il devait être.

Le 2 août de la même année, on donna *Orphée*, qui mit le génie du compositeur allemand hors de discussion. Deux petits opéras, *l'Arbre enchanté* et *Cythère assiégé*, ne furent, pour ainsi dire, que des intermèdes insignifiants. Le 23 avril 1716 parut *l'Alceste*, où le musicien fit encore preuve de plus de profondeur et de ressources.

Un auditeur, ayant entendu l'air : *Caron t'appelle*, fit remarquer qu'il était motivé sur une seule note, ce qui lui donnait une sorte de monotonie terne.

— Il le faut, répondit Gluck ; dans les enfers, les passions s'éteignent, et la voix perd ses inflexions.

Ce fut à la même époque (1776) que le célèbre compositeur italien Piccini arriva en France et devint l'occasion de la guerre acharnée qui se déclara entre les *gluckistes* et les *piccinistes*.

Les opéras de Quinault, arrangés par Marmontel, ou *marmontélisés*, comme on le disait alors, servaient de canevas à Piccini. Son *Roland*, exécuté en 1778, fut un triomphe. La cour et la ville se partagèrent entre les deux compositeurs. La reine, qui avait abandonné son ancien professeur pour le nouveau venu, soutenait la musique italienne, tandis que le roi s'était déclaré pour la musique allemande. On publiait des brochures pour et contre les deux écoles ; on se battait en duel. Berton, alors directeur de l'Opéra, voulut réconcilier les deux chefs de parti dans un dîner qu'il leur donna. Gluck et Piccini s'embrassèrent ; mais, dès le lendemain, la guerre recommença. Enfin ils acceptèrent une sorte de concours en traitant tous deux l'*Iphigénie en Tauride* ; mais la sévérité du sujet était favorable à Gluck, qui l'emporta.

Dans cet opéra, on s'était étonné qu'après les fureurs d'Oreste, et lorsque celui-ci chante : *Le calme rentre dans mon cœur*, il y eût encore dans l'orchestre des murmures de basses et des glapissements de violons :

— Ne voyez-vous pas qu'Oreste ment quand il parle de calme ? s'écria Gluck ; le malheureux a tué sa mère !

Jouis de ta vie sans la comparer à celle d'autrui.

CONDORCET.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 277, 285, 326, 330.

NOVEMBRE.

13, *neuf heures du soir*. — J'avais bien calfeutré ma fenêtre ; mon petit tapis de pied était cloué à sa place ; ma lampe garnie de son abat-jour laissait filtrer une lumière adoucie, et mon poêle ronflait sourdement comme un animal domestique.

Autour de moi tout faisait silence. Au dehors seulement une pluie glacée balayait les toits et ronlait avec de longues rumeurs dans les gouttières sonores. Par instants, une raffale courait sous les tuiles qui s'entre-froissaient avec un bruit de castagnettes, puis elle s'engouffrait dans le corridor désert. Alors un petit frémissement de volupté parcourait mes veines. Je ramenaï sur moi les pans de ma vieille robe de chambre ourlée, j'enfonçais sur mes yeux ma toque de velours râpé, et, me laissant glisser plus profondément dans mon fauteuil, les pieds caressés par la chaude leur qui brillait à travers la petite porte du poêle, je m'abandonnais à une sensation de bien-être avivée par la conscience de la tempête qui bruissait au dehors. Mes regards noyés dans une sorte de vapeur erraient sur tous les détails de mon paisible intérieur ; ils allaient de mes gravures à ma bibliothèque, en glissant sur la petite causeuse de toile perse, sur les rideaux blancs de la couchette de fer, sur le casier aux cartons dépareillés, humbles archives de la mansarde ! puis, revenant au livre que je tenais à la main, ils s'efforçaient de ressaisir le fil de la lecture interrompue.

Au fait, cette lecture, qui m'avait d'abord captivé, m'était devenue pénible. J'avais fini par trouver les tableaux de l'écrivain trop sombres. Cette peinture des misères du monde me semblait exagérée ; je ne pouvais croire à ces excès d'indigence ou de douleur ; ni Dieu ni la société ne devaient se montrer aussi durs pour les fils d'Adam. L'auteur avait cédé à une tentation d'artiste ; il avait voulu élever l'humanité en croix, comme Néron brûlait Rome, dans l'intérêt du pittoresque !

A tout prendre, cette pauvre maison du genre humain, tant refaite, tant critiquée, était encore un assez bon logement : on y trouvait de quoi satisfaire ses besoins, pourvu qu'on sût les border ; le bonheur du sage coûtait peu et ne demandait qu'une petite place !..

Ces réflexions consolantes devenaient de plus en plus confuses... Enfin mon livre glissa à terre sans que j'eusse le courage de me baisser pour le reprendre, et, insensiblement gagné par le bien-être du silence, de la demi-obscurité et de la chaleur, je m'endormis.

Je demeurai quelque temps plongé dans cette espèce d'évanouissement du premier sommeil ; enfin quelques sensations vagues et interrompues le traversèrent. Il me sembla que le jour s'obscurissait... que l'air devenait plus froid... J'entrevois des buissons couverts de ces baies écarlates qui annoncent l'hiver... Je marchais sur une route sans abris, bordée çà et là de genévriers blanchis par le givre... Puis la scène changeait brusquement... J'étais en diligence... la bise ébranlait les vitres des portières ; les arbres chargés de neige passaient comme des fantômes ; j'enfonçais vainement dans la paille broyée mes pieds engourdis... Enfin la voiture s'arrêtait, et, par un de ces coups de théâtre familiers au sommeil, je me trouvais seul dans un grenier sans cheminée, ouvert à tous les vents. Je revoyais le doux visage de ma mère, à peine aperçu dans ma première enfance, la noble et austère figure de mon père, la petite tête blonde de ma sœur enlevée à dix ans ; toute la famille morte revivait autour de moi ; elle était là, exposée aux morsures du froid et aux angoisses de la faim. Ma mère priait près du vieillard pensif et résigné, et la sœur, roulée sur quelques lambeaux dont on lui avait fait

un lit, pleurait tout bas en tenant ses pieds nus dans ses petites mains que le froid avait bleuies.

C'était une page du livre que je venais de lire ; tout à coup réalisée et transportée dans ma propre existence.

J'avais le cœur oppressé d'une inexprimable angoisse. Accroupi dans un coin, les yeux fixés sur ce lugubre tableau, je sentais le froid me gagner lentement, et je me disais avec un attendrissement amer :

— Mourons, puisque la misère est un cachot gardé par les soupçons, l'insensibilité, le mépris, et d'où l'on tenterait en vain de s'échapper ; mourons, puisque les heureux ne croient point à nos souffrances, puisqu'ils nous en font une flétrissure ; mourons, puisqu'il n'y a point pour nous de place au banquet des vivants !

Et je voulus me lever pour rejoindre ma mère et attendre l'heure suprême à ses pieds...

Mais cet effort a dissipé le rêve, et je me suis réveillé en sursaut.

J'ai regardé autour de moi : ma lampe était mourante, mon poêle refroidi, et ma porte entr'ouverte laissait entrer une bise glacée ! Je me suis levé en frissonnant pour la refermer à double tour ; puis, gagnant l'alcôve, je me suis couché à la hâte.

Mais le froid m'a tenu longtemps éveillé, et ma pensée a continué le rêve interrompu.

Les tableaux que j'accusais tout à l'heure d'exagération ne me semblent maintenant qu'une trop fidèle peinture de la réalité ; je me suis endormi sans pouvoir reprendre mon optimisme... ni me réchauffer.

Ainsi un poêle éteint et une porte mal close ont changé mon point de vue. Tout était bien quand mon sang circulait à l'aise, tout devient triste parce que le froid m'a saisi. Les jugements des hommes ne sont-ils donc que les reflets de leurs situations personnelles ? En est-il de chacun de nous comme de ce roi de Pologne qui, lorsqu'il avait bu, croyait tout son royaume dans l'ivresse ?

Ceci rappelle l'anecdote de cette duchesse obligée de se rendre au couvent voisin par un jour d'hiver. Le couvent était pauvre, le bois manquait, et les moines n'avaient, pour combattre le froid, que la discipline et l'ardeur des prières. La duchesse, qui grelottait, revint touchée d'une profonde compassion pour les pauvres religieux. Pendant qu'on la débarra de sa pelisse et qu'on ajouta deux bûches au feu de sa cheminée, elle manda son intendant, auquel elle ordonna d'envoyer sur-le-champ du bois au couvent. Elle fit ensuite rouler sa chaise longue près du foyer dont la chaleur ne tarde pas à la ranimer. Déjà le souvenir de ce qu'elle vient de souffrir s'est éteint dans le bien-être ; l'intendant rentre et demande combien de chariots de bois il doit faire transporter.

— Mon Dieu ! vous pouvez attendre, dit nonchalamment la grande dame ; le temps s'est beaucoup radouci.

Ainsi l'homme, dans ses jugements, consulte moins la logique que la sensation ; et comme la sensation lui vient du monde extérieur, il se trouve plus ou moins sous son influence ; il y puise, peu à peu, une partie de ses habitudes et de ses sentiments.

Ce n'est donc point sans motif que, lorsqu'il s'agit de préjuger un inconnu, nous cherchons dans ce qui l'entoure des révélations de son caractère. Le milieu dans lequel nous vivons se modèle forcément à notre image ; nous y laissons, sans y penser, mille empreintes de notre âme. De même que la couche vide permet de deviner la taille et l'attitude de celui qui y a dormi, la démarche de chaque homme peut trahir, aux yeux d'un observateur habile, la portée de son intelligence et les habitudes de son cœur.

14, sept heures du soir. — Ce matin, comme j'allais reprendre la rédaction de mon mémorial, j'ai reçu la visite de notre vieux caissier.

Sa vue baisse, sa main commence à trembler, et le travail auquel il suffisait autrefois lui est devenu plus difficile. Je me

suis chargé d'une partie de ses écritures, et il venait chercher ce que j'avais achevé. Nous avons causé longuement près du poêle, en prenant une tasse de café que je l'ai forcé d'accepter.

M. Bateau est un homme de sens, qui a beaucoup observé et qui parle peu, ce qui fait qu'il a toujours quelque chose à dire.

En parcourant les états que j'avais dressés pour lui, ses regards sont tombés sur mon Mémorial, et il a bien fallu lui avouer que j'écrivais ainsi chaque jour, pour moi seul, le journal de mes actes et de mes pensées. De proche en proche, j'en suis venu à lui parler de mon rêve de l'autre jour et de mes réflexions sur la liaison qui existait entre les objets visibles et nos sentiments habituels. Il s'est mis à sourire :

— Ah ! vous avez aussi mes *superstitions*, a-t-il dit doucement. J'ai toujours cru, comme vous, que *le gîte faisait connaître le gibier* ; il faut seulement pour cela un tact et une expérience sans lesquels on s'expose à bien des jugements téméraires. Pour ma part, je m'en suis rendu coupable en plus d'une occasion ; mais quelquefois aussi j'ai bien préjugé. Je me rappelle surtout une rencontre qui remonte aux premières années de ma jeunesse...

Il s'était arrêté ; je le regardai d'un air qui lui prouva que j'attendais une histoire, et il me la raconta sans difficulté.

A cette époque, il n'était encore que troisième clerc chez un notaire d'Orléans. Le patron l'avait envoyé à Montargis pour différentes affaires, et il devait y reprendre la diligence le soir même, après avoir fait un recouvrement dans un bourg voisin ; mais, arrivé chez le débiteur, on le fit attendre, et lorsqu'il put repartir, le jour était déjà tombé.

Craignant de ne pouvoir regagner assez tôt Montargis, il prit une route de traverse qu'on lui indiqua. Par malheur, la brume du soir s'épaississait de plus en plus, aucune étoile ne brillait dans le ciel ; l'obscurité devint si profonde qu'il perdit son chemin. Il voulut retourner sur ses pas, croisa vingt sentiers, et se trouva enfin complètement égaré.

Après la contrariété de manquer le passage de la diligence vint l'inquiétude sur sa situation. Il était seul, à pied, perdu dans une forêt sans aucun moyen de retrouver sa direction, et porteur d'une somme assez forte dont il avait accepté la responsabilité. Son inexpérience augmentait ses angoisses. L'idée de forêt était liée dans son souvenir à tant d'aventures de vol et d'assassinat, qu'il s'attendait, d'instant en instant, à quelque funeste rencontre.

La position, à vrai dire, n'était point rassurante. Le lieu ne passait point pour sûr, et l'on parlait depuis longtemps de plusieurs maquignons subitement disparus, sans qu'on eût toutefois trouvé aucune trace de crime.

Notre jeune voyageur, le regard plongé dans l'espace et l'oreille au guet, suivait un sentier qu'il supposait devoir le conduire à quelque maison ou à quelque route ; mais les bois succédaient toujours aux bois ! Enfin il distingua une lueur éloignée, et au bout d'un quart d'heure il atteignit un chemin de grande communication.

Une maison isolée (celle dont la lumière l'avait attiré) se dressait à peu de distance. Il se dirigeait vers la grande porte de la cour, lorsque le trot d'un cheval lui fit retourner la tête. Un cavalier venait de paraître au tournant de la route et fut, en un instant, près de lui.

Les premiers mots qu'il adressa au jeune homme lui firent comprendre que c'était le fermier lui-même. Il raconta comment il s'était égaré, et apprit du paysan qu'il suivait la route de Pithiviers. Montargis se trouvait à trois lieues derrière lui.

Le brouillard s'était insensiblement transformé en une brume qui commençait à transpercer le jeune clerc ; il parut s'effrayer de la distance qui lui restait à parcourir, et le cavalier, qui vit son hésitation, lui proposa d'entrer à la ferme.

Celle-ci avait un faux air de forteresse. Enveloppée d'un

mur de clôture assez élevé, on ne pouvait l'apercevoir qu'à travers les barreaux d'une grande porte à claire voie soigneusement fermée. Le paysan, qui était descendu de cheval, ne s'en approcha point : tournant à droite, il gagna une autre entrée également close, mais dont il avait la clef.

A peine eut-il franchi le seuil que des aboiements terribles retentirent aux deux extrémités de la cour. Le fermier avertit son hôte de ne rien craindre, et lui montra les chiens enchaînés dans leurs niches ; tous deux étaient d'une grandeur extraordinaire, et tellement féroces que la vue du maître lui-même ne put les apaiser.

A leurs cris, un garçon sortit de la maison et vint prendre le cheval du fermier. Celui-ci l'interrogea sur plusieurs ordres donnés avant son départ, et, s'excusant près de son hôte, il se dirigea vers les étables, afin de s'assurer sans doute s'ils avaient été exécutés.

Resté seul, notre clerc regarda autour de lui.

Une lanterne posée à terre par le garçon éclairait la cour d'une pâle lueur. Tout lui parut vide et désert. On ne voyait aucune trace de ce désordre champêtre qui indique la suspension momentanée d'un travail qui doit être bientôt repris : ni charrette oubliée là où les chevaux avaient été dételés, ni gerbes entassées en attendant la *batterie*, ni charrue renversée dans un coin et à demi enfouie sous la luzerne fraîchement coupée. La cour était balayée, les granges fermées au cadenas. Pas une vigne grimpant le long des murs ; partout la pierre, le bois et le fer.

Il releva la lanterne et s'avança jusqu'à l'angle de la maison. Derrière s'étendait une seconde cour où les hurlements d'un troisième chien se firent entendre ; au milieu se dressait un puits recouvert.

Notre voyageur chercha vainement ce petit jardin des fermes, où rampent les potirons bariolés et où quelques ruches bourdonnent sous les haies d'églantiers et de sureaux. La verdure et les fleurs étaient partout absentes. Il n'aperçut même aucune trace de basse-cour ni de pigeonnier. L'habitation de son hôte manquait de tout ce qui fait la grâce, le mouvement et la gaieté de la vie des champs.

Le jeune homme pensa que pour donner si peu aux agréments domestiques et au charme des yeux, son hôte devait être bien indifférent, ou bien calculateur, et, préjugant malgré lui par ce qu'il voyait, il se sentit en défiance de son caractère.

Cependant le fermier revint des étables et le fit entrer au logis.

La suite à la prochaine livraison.

L'ANCIENNE ÉCOLE SAINT-THOMAS,

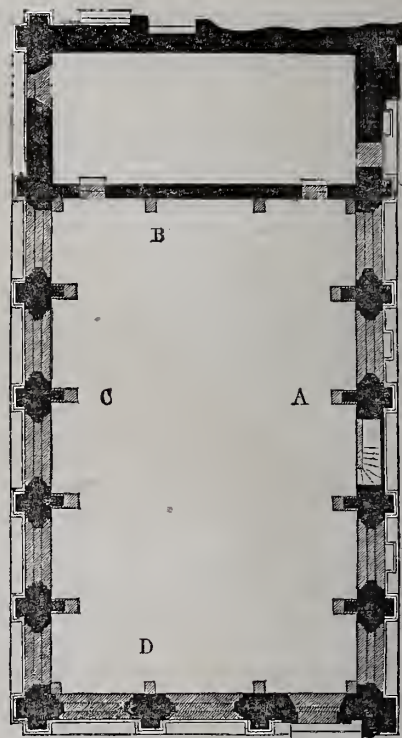
A PARIS.

L'activité de la circulation qui s'accroît chaque jour dans nos villes modernes, l'assainissement nécessaire des lieux où se presse de plus en plus la population, obligent aujourd'hui les conseils municipaux à élargir considérablement les rues anciennes, et à en percer de nouvelles dans leur prolongement ou sur des points où il n'en existe pas encore. Lorsque ces améliorations sont trop tardives, les habitants de certains quartiers s'éloignent pour se loger dans les régions mieux aérées : ce sont donc d'impérieuses exigences de la civilisation moderne qui font disparaître successivement du sol des édifices anciens et intéressants dont la conservation serait désirable ; mais il devient quelquefois très-difficile, sinon impossible, de les sauver, en raison d'anciens tracés d'alignements adoptés par les municipalités, et quelquefois commencés sur les terrains où se trouvent placés ces précieux restes des siècles passés.

Ainsi, par exemple, la rive gauche de Paris est, depuis quelques années, grâce à la sollicitude du conseil municipal, en voie d'améliorations depuis longtemps désirées ; mais ce quartier, en raison même de l'espèce d'abandon dans lequel

on l'avait laissé jusqu'à ce jour, contient de vieux édifices historiques, remarquables par les souvenirs qui s'y rattachent, et souvent aussi par leur architecture.

L'élargissement de la rue des Mathurins-Saint-Jacques a fait disparaître, il y a peu de temps, la façade d'un hôtel de la renaissance qui avait été habité, durant le dernier siècle, par le maréchal de Catinat. Plus loin, la même cause condamne à la destruction une porte d'architecture ogivale située sur le cloître de Saint-Benoît, ainsi que trois maisons du moyen âge surmontées de pignons sur rue, et qui, placées vis-à-vis l'hôtel de Cluny, concourent à donner à ce quartier une physionomie toute particulière. Le percement de la rue Soufflot, à travers les terrains situés entre la place du Pan-



Plan de l'école Saint-Thomas.

A, Chaire à prêcher.

B, C, D, Statues des orateurs chrétiens les plus célèbres.

théon et le jardin du Luxembourg, a été, au commencement de l'année dernière, plus funeste encore aux monuments historiques. Une partie importante de l'enceinte de la ville, construite par Philippe-Auguste, avait traversé les siècles, et l'on en pouvait suivre les débris au fond des jardins de plusieurs maisons de la rue Saint-Hyacinthe ; une tour cylindrique s'élevait contre une longue courtine : ces ruines ont disparu.

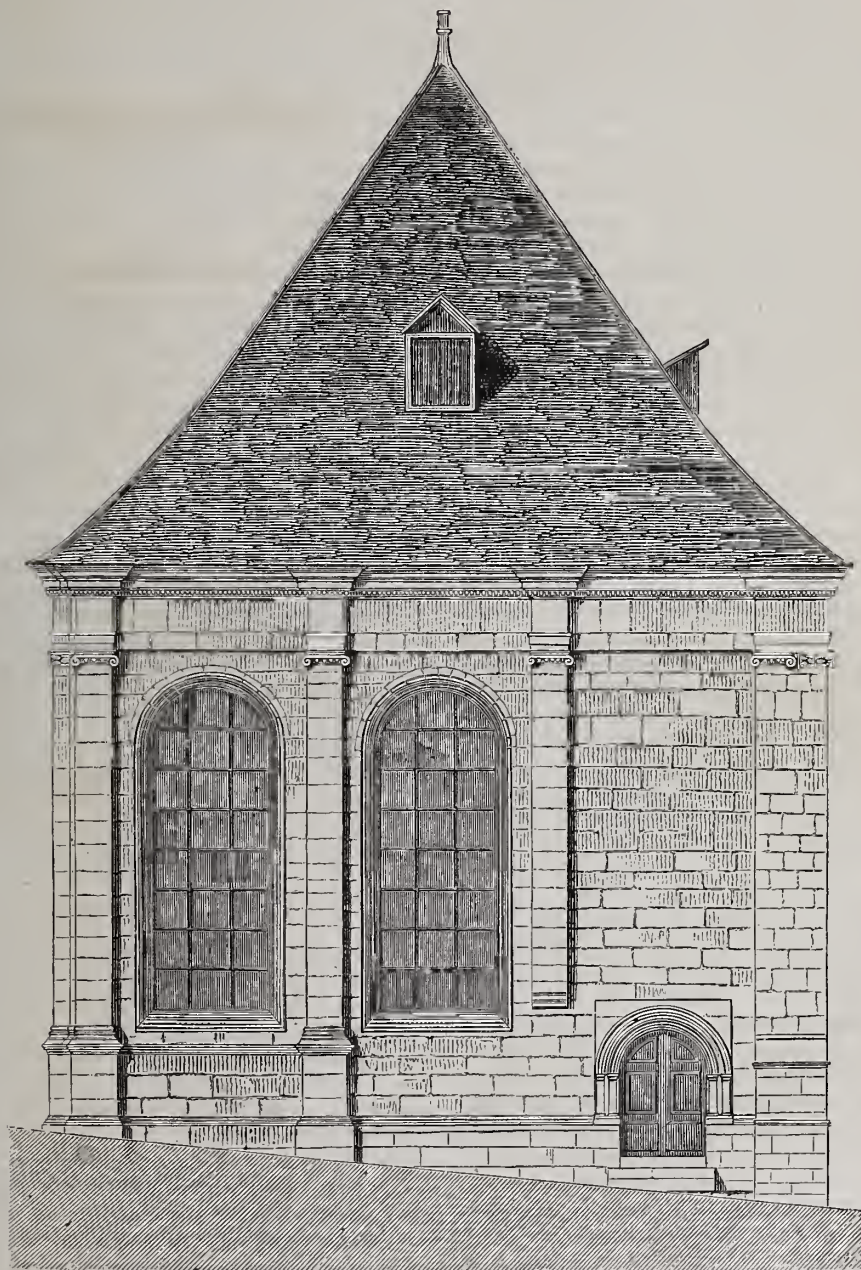
Cette portion de l'enceinte de la ville formait les limites méridionales du couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques. Ces religieux, de l'ordre des frères prêcheurs, institué par saint Dominique, s'établirent en ce lieu vers 1218, dans une maison destinée à des pèlerins et contiguë à une chapelle qui leur avait été donnée par Jean Barastre, doyen de Saint-Quentin. Cette chapelle, consacrée à saint Jacques, avait déjà donné son nom à la rue voisine, et le donna aussi plus tard aux frères prêcheurs dominicains, qui furent plus fréquemment nommés Jacobins.

Saint Louis accorda ensuite à ces religieux quelques terrains du voisinage, et leur fit bâtir une église divisée en deux nefs ; un cloître s'éleva auprès, ainsi qu'un réfectoire qui s'étendait jusqu'aux murs de la ville. Un reste de cette vaste construction vient d'être détruit pour le percement de la rue Soufflot et le prolongement de celle de Cluny. Divers fragments de

la salle capitulaire du couvent ont aussi disparu lorsqu'on a bâti la grande maison neuve dans laquelle est établi le café de l'École de droit. Des restes importants de la porte d'entrée du monastère existent encore dans la rue Saint-Jacques, vis-à-vis le débouché de la rue Saint-Étienne-des-Grés : ils seront détruits au premier jour.

La plus fâcheuse de toutes les démolitions nécessitées par l'amélioration de ce quartier est sans contredit celle de l'école Saint-Thomas, située dans l'enceinte du couvent, sur le passage des Jacobins, vis-à-vis la rue de Cluny. Cet édifice, à

peu près intact, datait du seizième siècle, époque à laquelle il avait été construit pour remplacer une salle devenue insuffisante, le nombre des religieux s'étant de beaucoup accru. L'institution des Dominicains exigeait qu'ils s'exerçassent dans leur maison même aux prédications qu'ils étaient appelés à aller faire entendre dans toute la chrétienté et chez les peuples idolâtres : en conséquence, ils faisaient construire une école ou lieu d'exercice dans lequel, en présence de leurs frères et d'un public choisi, ils faisaient leurs études de prédicateurs. Les écoles de Saint-Thomas, dont nous reproduisons la fa-



Façade de la salle de l'école Saint-Thomas, ancien édifice du seizième siècle, récemment démoli. — Dessin de M. Albert Lenoir.

çade, consistaient surtout en une vaste salle, entièrement construite en pierres de taille, et d'une architecture remarquable ; de nombreuses et grandes fenêtres éclairaient l'intérieur : l'une d'elles, bouchée dans toute sa hauteur, contenait dans son ébrasement la chaire à prêcher. Autour de cette salle, de riches consoles sculptées portaient des piédestaux sur lesquels s'élevaient les statues des plus célèbres orateurs chrétiens :

saint Thomas d'Aquin était du nombre ; il avait donné son nom à l'école. Un fragment de l'une de ces précieuses statues vient d'être retrouvé dans les décombres. A l'époque de la révolution de 1789, qui supprima les maisons religieuses, les écoles de Saint-Thomas eurent à souffrir des mutilations intérieures ; les statues furent renversées et détruites. La salle eut depuis lors de nombreuses destinations. La ville de Paris,

à laquelle elles appartenait, y avait établi des écoles mutuelles qui ont été maintenues dans ce local jusqu'au moment de la démolition. Un projet de reconstruction de cet édifice sur les nouveaux alignements des rues voisines est adopté, et toutes les pierres ont été numérotées pour arriver plus facilement à ce résultat. C'est une bonne pensée; mais les formes premières seront tronquées par un pan coupé qui détruira l'aspect ancien du monument.

COMMERCE DE LA CHINE.

Nous réunissons sous ce titre des renseignements sur divers produits de l'industrie de la Chine, qui nous ont paru propres à intéresser la curiosité de nos lecteurs. On sait que le gouvernement a envoyé en Chine, il y a quelques années, une commission chargée d'étudier les ressources que ce pays pourrait offrir à notre commerce, et par conséquent les divers objets que nous pourrions lui demander ou que nous pourrions entreprendre de lui fournir. Les documents rassemblés par les patientes investigations de ces délégués et adressés par eux au ministère de l'agriculture et du commerce, forment un ensemble considérable plein de lumières précieuses pour les spéculateurs, et qui, au milieu des faits techniques de commerce, renferme des détails et des aperçus tout à fait neufs et d'une authenticité bien supérieure à celle des récits ordinaires des voyageurs. Rien ne donne des traits de mœurs plus précis que l'histoire des objets usuels de con-omniation.

Arsenic. — On trouve dans la province de Kiang-si des exploitations actives de minerai d'arsenic, appelé *pé-chih* ou *pé-houang*. Le *Ti-li-tchi* ou Géographie de la Chine, dit que le minerai de Kiang-si est de première qualité, et qu'il en existe de seconde qualité dans la province de Hou-kouang. La chambre de commerce de Canton l'évalue en moyenne à 90 francs les 100 kilogrammes. On se sert de l'arsenic dans l'Inde comme médicament; et en Chine, on l'emploie pulvérisé pour le semer dans les rizières à l'époque de la germination, et faire ainsi périr les vers et insectes qui attaquaient les jeunes pousses. On sait, en effet, que les observations de M. Gilgenkreutz ont prouvé que l'acide arsénieux (ce que nous nommons vulgairement l'arsenic) peut n'être pas nuisible à la végétation, et qu'il favorise même le développement de certaines plantes.

Bambou. — Le bambou paraît tenir le milieu entre les graminées auxquelles il ressemble par sa structure interne, et les arbres, parmi lesquels sa hauteur le fait ranger. On distingue une immense variété de bambous, qui toutefois ne diffèrent que très-peu les uns des autres. Leur hauteur ordinaire est de 13 à 17 mètres; mais il y en a qui s'élèvent jusqu'à 20 et 23 mètres. Ce végétal croît dans la majeure partie de la Chine, et l'on est même parvenu, à force de soins, à l'acclimater jusqu'à Pékin; circonstance précieuse, puisqu'elle nous montre qu'il ne serait pas impossible non plus qu'à forcé de soins, on parvînt à l'habituer à notre climat, en commençant par nos départements du Midi.

Les bambous arrivent à Canton, en trains de flottage, des provinces de Fo-kien, de Kiang-si, et surtout du Nan-hiong-fou, où l'on trouve de vastes forêts de cet arbre.

Les usages du bambou, à la Chine, sont si nombreux qu'il mérite à juste titre le nom d'arbre national. On jugera par leur énumération des services que ce végétal, si l'on parvenait à l'acclimater parmi nous, pourrait nous rendre. Il sert à l'architecte et au navigateur, au médecin et à l'homme de lettres, au charpentier et au confiseur, au maître d'études et à l'écolier, au soldat et au voyageur, au sculpteur et au fabricant de parapluies, au pêcheur et au musicien, au juge et au fumeur d'opium, à l'agriculteur et au bonze. On l'emploie en effet, selon le Guide commercial de Morrison, pour les vergues des voiles et pour les étais des maisons; il fournit le

pinceau avec lequel on trace des caractères et le papier sur lequel on écrit; ses feuilles servent à couvrir le toit du pauvre; ajustées en manteau, elles le préservent de la pluie; les jeunes pousses, tendres et délicates, constituent un légume qui s'accommode de diverses manières, et qui répond à peu près à nos asperges; assaisonnées et confites, elles produisent d'excellentes conserves, tellement recherchées qu'on en fait de fortes expéditions, surtout dans la capitale; les prêtres de Bouddha, qui font vœu d'abstinence, et qui s'astreignent à un régime alimentaire purement végétal, trouvent dans ce mets une ressource égale à celle que certains ordres monastiques trouvaient dans le poisson; on emploie le bambou à élever des échafaudages et à construire en quelques heures des édifices propres aux représentations théâtrales; la concrétion siliceuse appelée tchou-houong, qu'on trouve dans les cavités du bambou, entre dans plusieurs préparations médicales; sa racine se convertit, sous la main du sculpteur, en magots et ornements fantastiques; le bambou figure dans presque tous les instruments aratoires; c'est avec des perches de bambou que l'on porte, que l'on soutient, que l'on pousse les fardeaux; c'est en bambou que sont faites les mesures de longueur et même les mesures de capacité, les vases des marchands de riz, les seaux à puiser l'eau, les montants des parasols et des éventails, les manches de lances, les balais, les verges avec lesquelles on inflige aux criminels la bastonnade, les férules du pédagogue, la baguette du musicien sur l'instrument national de Houng-ho; la tige, découpée en bandes de diverses grandeurs, se métamorphose en paniers, en tentes, en câbles pour la marine; c'est en bambou qu'est tressé le large chapeau de l'homme du peuple; c'est avec le bambou macéré que se fait le papier commun; enfin le lit, le matelas, la chaise, la table du Chinois, sa pipe, une partie de sa nourriture, les baguettes avec lesquelles il la mange en remplacement de nos fourchettes, les rognures et déchets avec lesquels il la cuit, tout cela est en bambou; et ces usages, si variés et si essentiels, permettent véritablement de dire que le Chinois vit du bambou.

Les manteaux en feuilles de bambou pour la pluie se vendent à Canton 35 centimes; les lits, 1 fr. 50 c. à 3 fr. 80 c.; les chapeaux, de 20 à 40 c.; le papier 80 c. le kilogr.; les jeunes pousses à manger, 25 à 30 c. le kilogr.; les bouts et déchets à brûler, 2 fr. les 100 kilogr.; les statuettes et figurines, de 10 c. à 3 fr. la pièce; les boîtes à jour pour renfermer les cigales que les Chinois s'amusent à faire battre les unes contre les autres, à la manière des combats de coqs des Anglais, 10 c. la pièce; les cannes avec tête sculptée à la pomme, 20 ou 30 c. la pièce; les seaux cerclés, 50 c. la paire.

Chaussures. — Les souliers pour hommes sont généralement en satin ou en velours avec application de satin; les semelles sont en feutre et hautes de 5 à 6 centimètres. C'est la mauvaise qualité du cuir qui nécessite l'emploi des semelles épaisses, qui, grâce à la légèreté du feutre, demeurent assez légères, malgré leur hauteur. On possède cependant des cuirs, mais fort mal tannés avec du salpêtre et de l'urine, et prenant l'eau très-facilement.

Les souliers pour femme à *grands pieds* (c'est-à-dire à pieds naturels) sont en satin brodé en soie plate; les souliers pour femmes à petits pieds sont pointus avec le talon très-élevé, et n'ont ordinairement que 8 à 10 centimètres de longueur. Ils sont brodés et enrichis de dorures et de paillettes; ce sont les dames à petits pieds qui les font elles-mêmes.

Les dames de l'Amérique du Sud commencent depuis quelques années à faire venir des chaussures de la Chine; puis-ent-elles ne pas arriver à la mode des souliers à petits pieds!

Cire (voy. 1844, p. 494). — On trouve sur le marché de Canton, outre la cire d'abeilles, deux matières grasses très-intéressantes, employées aux mêmes usages; c'est la cire d'arbre et le suif d'arbre.

La cire d'arbre est identique par son aspect, sa couleur et ses propriétés éclairantes, avec la stéarine ou blanc de ba-

leine; on la désigne sous le nom de la-tchou, cire d'arbre. Elle est produite par de petits insectes nommés la-tchong en chinois, que l'on suppose appartenir à la famille des *coccus*, et qui se fixent sur diverses espèces d'arbres. Ils sont blancs au moment de leur naissance; mais quand ils ont produit la cire, ils deviennent rouge et noir, se rapprochent les uns des autres et s'attachent aux arbres par paquets. C'est vers le milieu de juin qu'ils commencent à sécréter la cire; elle paraît d'abord sous forme de filaments qui s'épaississent peu à peu, et finissent par former une enveloppe. On recueille la cire dès les premières gelées blanches. On la détache d'abord avec les doigts, puis en raclant l'écorce de l'arbre, et on la raffine dans l'eau bouillante. Cette cire n'est connue en Chine que depuis le treizième siècle; mais elle y est aujourd'hui d'un usage général. Suivant un savant chinois, les bougies faites avec cette cire sont dix fois plus avantageuses que les bougies faites avec la cire d'abeilles. On en a expédié en Angleterre à titre d'échantillons; mais cette substance n'est malheureusement pas encore assez connue en Europe pour former une branche de commerce; elle se vend de 2 fr. 50 c. à 3 fr. le kilogr.

Le *suif d'arbre*, nommé chou-lah, est une substance entièrement végétale; l'arbre qui le produit, *croton sebiferum*, appartient à la famille des euphorbiacées. Les fruits sont enfermés dans une petite capsule qui s'ouvre en trois valves à la maturité, et montre les noisettes entourées d'une couche blanche cireuse. Par la pression, on retire d'abord de ces fruits une huile qui sert à l'éclairage; puis, pour obtenir la matière grasse concrète, on soumet le résidu à l'ébullition. Quand l'eau est refroidie, on recueille le suif qui flotte à la surface en croûte blanche.

Cette substance est plus ferme que le suif animal, n'a point d'odeur désagréable, et brûle avec une flamme vive et blanche. Elle forme un objet principal de culture dans un grand nombre de provinces, surtout dans le Fou-kien et le Kiang-si. On profite de sa fermeté pour en former des chandelles dont le centre est occupé par des graisses qui seraient trop molles pour se soutenir d'elles-mêmes. Les mèches sont faites avec une moelle végétale découpée en lanières fines. On a expédié en Europe quelques échantillons de ce suif pour en faire l'essai. Il ne se vend guère qu'à raison de 1 fr. le kilogr.

SOUVENIRS A UN VOYAGEUR.

PENSÉES DE LAVATER.

Suite. — V. p. 338.

— Entre mille gens qui voient, il y a à peine un seul clair voyant; entre mille qui entendent, à peine un seul qui écoute.

Entre mille voyageurs, à peine cent qui savent précisément pourquoi ils voyagent et précisément ce qu'ils veulent.

Et celui qui ne sait pas ce qu'il veut ne veut pas de tout son cœur, et celui qui ne veut pas de tout son cœur ne sait pas vouloir.

— Entre mille voyageurs, à peine un seul qui raconte dans l'exacte vérité.

Celui qui sait raconter dans l'exacte vérité ce qu'il a vu et entendu, de manière que le témoin le plus invisible ne pourrait rien y ajouter et n'en rien diminuer, est un homme sage, bon, et plein d'énergie.

— Cherche, comme dans les champs on cherche un trésor et comme tu chercherais la perle précieuse, la vérité et la charité réunies dans un seul.

— Celui qui ne voit pas la vérité pure et claire est un homme perdu. Un homme sans goût pour la vérité n'est pas un homme.

Tout homme qui sait écouter se forme à pouvoir dans la suite enseigner avec sagesse.

Les yeux les plus perçants ne sont pas toujours ceux qui

observent le plus; les oreilles les plus fines, pas toujours celles qui écoutent le mieux.

L'intérêt, le besoin, le pressentiment, sont les trois choses qui font voir et écouter avec le plus d'attention. Elles excitent un désir, un goût vif; et de là seulement naît la volonté, qu'on confond si souvent avec le simple désir.

— Les caractères qui désirent le plus ne sont pas toujours ceux qui savent vouloir avec le plus d'énergie. Un grain de volonté a plus de force qu'un quintal de désir.

Il y a peu de gens qui sachent l'art de tous les arts, l'art de vouloir.

— Le voyageur apprend chaque jour que les hommes sont si différents, qu'il serait impossible qu'ils le fussent davantage.

L'homme, toujours nouveau, est cependant constamment le même.

— Chercher, voir, désigner le nouveau et l'ancien, ou plutôt le nouveau dans l'ancien et l'ancien dans le nouveau; les séparer exactement, ensuite savoir les réunir intimement en un tout, et simplifier ce tout; s'exercer dans la connaissance de ce qui est universel et de ce qui est particulier: tel est le but du sage voyageur, dont l'approche le rend de plus en plus susceptible de jouissances et capable d'en donner.

Le vrai sage jouit toujours, et on jouit toujours de lui. Il recueille sans cesse et donne de même. Il a tandis qu'il donne et donne pendant qu'il reçoit.

Il reçoit avec tranquillité, donne avec tranquillité, jouit avec tranquillité, et se soumet avec tranquillité aux privations. Tranquille il se renferme, tranquille il se communique. Il sait se répandre avec facilité, mais autant seulement que son but le permet; et avec la même facilité il sait se recueillir, mais autant seulement que l'objet de ses observations le mérite.

Il sait, quand il en est temps, oublier tout pour un seul objet, et, quand il faut, ne pas en oublier un seul entre tous. Il sait sacrifier des jours en faveur de certains moments, et épargner des moments comme si c'étaient autant d'années.

Il sait fixer ce qui est plus volatil que l'exhalaison des fleurs, et mettre une empreinte à ce qui cède comme l'atmosphère.

Il sait se soumettre en restant libre, et régner sans le sacrifice volontaire de sa volonté, sans avoir l'intention de régner.

Il sait le secret de se préparer des réminiscences agréables.

Sa gaieté n'est jamais étourdie, sa libéralité n'est point prodigue, sa fermeté n'est point de l'entêtement, son esprit n'est pas du faux brillant.

C'est là le tableau que je me présente souvent pour me former d'après lui; et toi aussi, mon ami et mon frère, tu daigneras le regarder quelquefois. Puisse nous, en nous retrouvant, nous apercevoir que tous deux nous l'avons souvent regardé.

Celui qui ne voit pas de certaines choses dans le premier moment ne les verra pas davantage quand on les lui montrera cent fois de la manière du monde la plus claire.

— J'aime à traiter les demi-honnêtes gens comme s'ils l'étaient tout à fait, afin de les rendre tels, s'il est possible, par ma manière d'agir.

Eh! faudrait-il traiter celui qui est tout à fait honnête homme (c'est-à-dire autant que peut l'être un enfant d'Adam, pétri de terre, d'eau, de sel et d'huile) comme s'il ne l'était qu'à moitié?

LES FLAGELLANTS.

A Pérouse prit naissance, en 1259, un de ces grands mouvements religieux dont l'histoire du moyen âge offre plus d'un exemple. « Tout à coup, dit un chroniqueur, la peur du jugement dernier saisit les esprits: on vit les nobles et le peuple, les vieillards et les jeunes gens, et jusqu'à des enfants de cinq ans, se réunir et aller presque nus dans les rues des villes. Ils marchaient deux à deux en

procession, chacun tenant un fouet à la main, et, au milieu des gémissements et des larmes, ils se frappaient si rudement que leur sang coulait en abondance. » De Pérouse le mouvement gagna toute l'Italie et s'étendit de là en Allemagne, en Bohême et jusqu'en Pologne. Les *Flagellants*, car c'est ainsi qu'on les appela, marchaient non-seulement le jour, mais la nuit à la clarté des torches et des cierges, et, dit le même chroniqueur, « on en voyait des milliers précédés par des prêtres, avec des croix et des bannières, courir les cités et les campagnes, nus des épaules jusqu'à la ceinture, malgré la rigueur de l'hiver, la tête et le visage couverts pour n'être pas reconnus. Ils se flagellaient deux fois le jour pendant trente-trois jours en mémoire du nombre des années que, suivant la tradition, le Christ avait passées sur la terre. » A la suite de leurs prédications, suivait le même historien, les ennemis se réconciliaient, les usuriers et les voleurs restituaient les biens mal acquis, tous les pécheurs confessaient leurs fautes, on ouvrait les prisons, on délivrait les captifs, on rappelait les exilés. Toutefois des pratiques et des doctrines hétérodoxes furent bientôt introduites par les nouveaux pénitents. Ainsi ils prétendaient que personne ne pouvait être absous de ses péchés s'il ne faisait un mois la pénitence qu'ils s'étaient imposée et qui, suivant eux, était utile aux morts, même à ceux qui étaient en enfer ou en paradis.

Les princes des pays parcourus par les flagellants, entre autres Mainfroi, roi de Sicile, Henri, duc de Bavière, et les évêques d'Allemagne et de Pologne s'effrayèrent de ces rassemblements tumultueux, et prirent contre eux des mesures rigoureuses qui parvinrent à les dissiper.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, les mêmes faits se renouvelèrent après une peste terrible qui avait ravagé une partie de l'Europe. Au mois de juin 1349, dit un chroniqueur, il

vint de la Souabe à Spire deux cents hommes sous la conduite d'un chef et de deux autres supérieurs. Ils passèrent le Rhin dès le matin au milieu d'une foule immense, firent devant l'église de Spire un grand cercle, au milieu duquel ils se déshabillèrent, ne gardant qu'un vêtement qui les couvrait depuis la ceinture jusqu'aux talons. Ils marchèrent ensuite en procession autour du cercle, se prosternèrent l'un après l'autre, les bras étendus en croix. Ceux qui étaient au dernier rang passèrent sur le corps des premiers en leur donnant un petit coup; puis ceux-ci se levèrent à leur tour en se flagellant eux-mêmes de leurs fouets, dont les nœuds étaient armés de quatre pointes de fer. Après cette cérémonie, un d'entre eux lut au peuple assemblé une lettre qu'un ange, disait-il, avait apportée à Jérusalem. Elle annonçait que pour calmer la colère de Dieu, irrité contre les péchés du monde, il fallait que chacun se bannit de chez lui et se flagellât pendant trente-quatre jours.

A Spire, les flagellants recrutèrent environ cent personnes pour la confrérie, et plus de dix mille à Strasbourg. Pour être admis, il fallait jurer, entre autres choses, obéissance aux chefs, et, afin de n'être pas obligé de mendier, avoir assez d'argent pour dépenser quatre deniers par jour. Les gens mariés devaient prouver qu'ils avaient obtenu le consentement de leurs femmes.

Les flagellants ne recevaient des aumônes que pour leur communauté, et ces aumônes étaient destinées à acheter des torches et des bannières. Ils se flagellaient deux fois le jour, le matin et le soir, soit dans la ville, soit dans la campagne, et une fois la nuit en secret. Ils portaient des croix rouges à leurs habits et à leur bonnet. En général ils ne demeuraient pas plus d'une nuit à chaque paroisse, excepté le dimanche où ils s'arrêtaient deux nuits.



Procession de Flagellants. — D'après une ancienne estampe.

D'Allemagne, les flagellants se répandirent en France. « Cette gent, dit un chroniqueur, vint premièrement de la langue thioise, comme de Flandre, de Brabant et de Hainaut, et ne passa point Lille, Arras et les frontières de Picardie. Mais assez tôt après s'en émurent plusieurs et par plusieurs tourbes de Lille, de Tournai et des marches d'environ, et vinrent en France jusqu'à Troies en Champagne, et jusques à Reims; mais ils ne passèrent point plus avant. Le roi de France, Philippe VI, manda par ses lettres que l'on les prit par tout son royaume, où l'on les trouverait faisant leurs cérémonies. Mais nonobstant ce, ils continuèrent leurs folies, et multiplièrent en telle manière, que dans le Noël ensuiuant, ils furent bien huit cent mille et plus, si comme l'on tenait fermement. Mais ils se tenaient en Flandre, en Hainaut et en Brabant, et y avait grand'foison de grands hommes et de gentilshommes. »

M. Leroux de Lincy, dans le premier volume du recueil

des *Chants historiques français*, a publié deux cantiques en langue vulgaire que chantaient les flagellants.

Au siècle suivant, en 1414, une nouvelle secte de flagellants apparut à Sangerhausen dans le marquisat de Misnie. Ceux qui en faisaient partie se nommaient *Frères de la croix*, et les doctrines hétérodoxes qu'ils professaient, ils disaient les tenir d'une lettre apportée par les anges sur l'autel de Saint-Pierre. Cette hérésie fut de courte durée, et les principaux sectaires condamnés au supplice périrent sur le bûcher.

On se rappelle qu'en 1583, Henri III établit à Paris des confréries de flagellants, aux processions desquelles il assistait avec toute sa noblesse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

STATUE DE SAINT LOUIS, A AIGUES-MORTES.
 Voy., sur Aigues-Mortes, la Table des dix premières années



Statue de saint Louis, à Aigues-Mortes, département du Gard, par M. Pradier.

Cette statue de saint Louis a été inaugurée, le 9 septembre 1849, à Aigues-Mortes.

« Saint Louis, dit un des témoins de la fête, est représenté debout et en costume guerrier. Sa main droite est dirigée vers sa poitrine, où brille le signe des croisés; la gauche repose sur la poignée de son épée. Il est sur le bâtiment qui le porte vers la terre souillée de la présence des infidèles, et sur laquelle se dirige sa pensée. L'expression de sa figure a quelque chose de calme et d'inspiré tout à la fois; sa chevelure à la mérovingienne ajoute à l'effet, en imprimant à la tête, ceinte de la couronne royale, un caractère mysti-

que. La tunique couvre tout le corps; il y a dans les plis que forme l'étoffe, richement brodée, de la souplesse et une grâce négligée qui plaît. Les extrémités d'une cotte de mailles apparaissent aux pieds et aux mains. Aux pieds du guerrier est un casque dont les visières sont abattues, et derrière une forte ancre dont une pointe s'enfonce dans le sol. »

Sur la surface sud du piédestal, on lit : « Anno R. S. » M DCCC XLIX dicatum ex stipe. »

Sur la face nord, on lit : « A saint Louis, la ville d'Aigues-Mortes, voulant perpétuer le plus glorieux souvenir de ses » annales, a élevé cette statue, dans le lieu témoin de l'em-

» barquement de ce héros chrétien pour la cinquième et la sixième croisades. »

Tout le monde sait quelles circonstances rattachent le souvenir du saint roi à cette petite ville du département du Gard. Ce fut à Aigues-Mortes, dont les attérissements du Rhône ont comblé le port, et qui se trouve placé aujourd'hui à près d'une lieue de la Méditerranée, que ce prince s'embarqua pour les deux croisades si funestes au royaume et à lui-même.

Saint Louis peut être considéré comme l'expression la plus noble du moyen âge. On trouve chez lui la foi ardente, la droiture chevaleresque, la facilité d'expansion et l'équité naïve qui constituent les qualités sociales de cette époque; on doit ajouter à sa gloire qu'il eut peu de ses défauts.

Né le 25 avril 1215, il ne prit point possession du trône sans difficulté. Les seigneurs tentèrent de l'enlever, ainsi que sa mère Blanche, et tous deux furent obligés de se réfugier dans la tour de Montlhéry, où les bourgeois de Paris vinrent les délivrer. Mais la faction qui troublait le royaume fut bientôt vaincue, et lorsque le jeune roi atteignit sa majorité, il put enfin, dit Joinville, « aller sûrement par son pays. »

Ce fut en 1244, pendant une maladie où l'on désespéra de ses jours, qu'il promit de prendre la croix s'il guérissait et de tout essayer pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Lorsqu'il revint à la santé, sa mère, les seigneurs et les prélats eux-mêmes épuisèrent les remontrances pour le détourner de l'accomplissement d'un pareil vœu; mais les croyances du roi étaient trop vives, son respect au serment prononcé trop sincère, pour qu'il acceptât les transactions qui lui étaient proposées.

Les chrétiens de la Terre-Sainte se trouvaient d'ailleurs menacés d'une ruine prochaine. Presque tout l'ordre des Templiers avait péri à Gaza; les infidèles étaient partout victorieux. Saint Louis confia la régence du royaume à sa mère Blanche, et se disposa, non pas précisément à une croisade, mais à une conquête durable.

On avait toujours pensé que la possession de l'Égypte était indispensable à qui voulait conserver la Terre-Sainte. Le roi de France résolut, en conséquence, d'y fixer la domination chrétienne, et embarqua, dans ce but, des instruments de labourage, des outils, des semences, en un mot tout ce qui pouvait servir à un établissement définitif.

Il avait fait d'abord creuser un port à Aigues-Mortes, et il s'y embarqua le 25 août 1248.

Sa flotte relâcha d'abord à Chypre. Le vice de toutes les expéditions de cette époque était la lenteur dans les mouvements, le manque de connaissances suffisantes pour l'exécution. L'armée des croisés fut arrêtée tout l'hiver, attendant les renseignements indispensables pour son débarquement en Égypte. Au printemps, il fallut renouveler les approvisionnements, et traiter avec les Pisans, les Vénitiens et les Génois, qui possédaient seuls des navires pour transporter les troupes. Enfin, le vendredi d'avant la Pentecôte (1249), le roi repartit avec son armée et aborda devant Damiette. Les Sarrasins ne s'opposèrent point à la descente; la vue des croisés bardés de fer les avait tellement épouvantés, qu'ils s'enfuirent et firent dix lieues tout d'une traite sans regarder derrière eux.

Il eût fallu profiter de cet effroi et continuer sur-le-champ la conquête de la Basse-Égypte. Au lieu de cela, on demeura cinq mois à Damiette, et on laissa ainsi aux Égyptiens le temps de se rassurer et de se fortifier. Lorsque l'armée se mit enfin en marche, elle fut un mois à faire dix lieues, de Damiette à Mansourah. Les Sarrasins ne cessèrent point de la harceler, employant surtout contre elle le feu grégeois, qui épouvantait les plus braves. Toutes les fois que saint Louis le voyait lancer, dit Joinville, « il se jetait à terre, tendait ses mains, la face levée au ciel, et criait à haute voix : Beau sire dieu Jésus-Christ, garde-moi et toute ma gent ! »

Arrivé devant Mansourah, le roi demeura arrêté par un

canal. Enfin un Bédouin fit connaître un gué; le frère du roi, le comte d'Artois, le passa avec l'avant-garde; mais, au lieu d'attendre le reste de l'armée, il poursuivit les Sarrasins dans Mansourah où il fut enveloppé. Lorsque saint Louis arriva, il ne trouva plus son avant-garde et essaya en vain de la rejoindre; le soir, on lui annonça qu'elle était perdue.

Attaqués dès le lendemain, les chrétiens soutinrent pendant quatre jours l'effort des ennemis. Le roi fit des prodiges; il était tellement couvert de feu grégeois qu'à plusieurs reprises on le crut étouffé dans son armure. Les Sarrasins, découragés par une pareille résistance, s'éloignèrent.

Mais on ne pouvait songer à pousser plus loin: il fallait faire retraite vers Damiette; tout le monde en reconnut la nécessité, et cependant l'armée passa tout le carême à la même place. La famine devenait chaque jour plus rigoureuse; les cadavres entassés dans les canaux répandaient des miasmes mortels; on eut l'étrange idée de remuer cette pourriture humaine pour distinguer les Sarrasins des chrétiens et rendre les honneurs funèbres seulement aux derniers; la peste se déclara aussitôt dans le camp.

On se décida enfin à s'embarquer sur le Nil; mais il était trop tard, les Mamelucks avaient coupé la retraite. Ils massacrèrent tout ce qui voulut résister et forcèrent le reste à se laisser prendre. Le roi fut obligé de rendre Damiette et de payer rançon.

Il s'embarqua ensuite pour Saint-Jean-d'Acre avec les débris de l'armée. Telle était la consternation, que l'on fit une lieue de mer sans qu'une seule parole fût échangée. Le roi ne possédait que deux robes pour tout vêtement, et n'avait point de lit.

Il retrouva à Acre la reine Marguerite, qui était devenue folle en apprenant sa captivité, et qui accoucha, trois jours après, d'un fils qu'on nomma *Tristan*.

Tant d'épreuves ne purent décourager saint Louis. Il demeura encore quatre années dans la Terre-Sainte, occupé à fortifier les places. Enfin on lui apprit la mort de Blanche, qui laissait la France privée de gouvernement. Il en fut si douloureusement frappé, qu'il demeura deux jours sans vouloir parler à personne; lorsque, le troisième jour, Joinville arriva jusqu'à lui, il ne put que tendre les bras et s'écrier, en fondant en larmes: — J'ai perdu ma mère!

Il ordonna aussitôt de faire tous les préparatifs de retour, et il débarqua à Hyères le 10 juillet 1254.

Il trouva le royaume affaibli et déchiré. Les *Pastoureaux* avaient commis des cruautés horribles, punies par d'autres cruautés. La tristesse du roi en parut augmentée. A partir de son retour, on ne le vit plus « ni sourire, ni porter vêtement de prix. » Il se retirait des heures entières dans son oratoire où il s'abandonnait aux larmes. Une seule occupation semblait encore lui plaire, celle de rendre la justice. « Maintes fois, dit Joinville, avint que, en été, il allait seoir au bois de Vincennes après sa messe, et se accostaît à un chêne et nous faisait seoir entour lui, et tous ceux qui avaient affaire venaient parler à lui, sans destourbier de huissier ni autre. . . Je le vis aucunes fois en été que, pour délivrer sa gent, il venait au jardin de Paris, une cote de camelot vêtue, un surcot de tiretaine sans manches, un mantel de santal noir entour son col, moult bien peigné et sans coiffe, et un chapel de paon blanc sur sa tête; et faisait étendre tapis pour nous seoir autour de lui; et tout le peuple qui avait affaire pardevant lui était entour lui en estant (debout), et lors il les faisait délivrer en la manière que je vous ai dit, devant, du bois de Vincennes. »

Ce fut lui qui abolit les combats judiciaires, qui établit la preuve testimoniale, et commença à prendre le parti des clercs contre les seigneurs, c'est-à-dire de la loi écrite contre la tyrannie capricieuse. Son amour pour son peuple était sincère: « Biau fils, disait-il à celui qui devait lui succéder, je te prie que tu te fasses aimer au peuple de ton royaume; car vraiment je aimerais mieux que un Escot vint d'Écosse

et gouvernât le peuple bien et loyalement, que tu le gouvernasses mal à point et en reproche. »

Mais ses yeux se retournaient toujours vers la Terre-Sainte. Les désastres des chrétiens s'y multipliaient : ils avaient perdu Césarée, Arzuf, Saphet, Jaffa, Belfort, Antioche. Dans cette dernière ville, dix-sept mille habitants avaient été égorgés, cent mille vendus comme esclaves. Malgré l'épuisement de la France et sa propre maladie, saint Louis voulut faire une dernière tentative pour le Christ. Il annonça une nouvelle croisade le 25 mai 1267. Trois ans furent employés à la préparer ; enfin il laissa la direction des affaires à Simon de Nesle et à Matthieu, abbé de Saint-Denis, et il s'embarqua à Aigues-Mortes, le 1^{er} juillet 1270.

La flotte était mal fournie de vivres, l'armée sans discipline ; le roi, déjà mourant, ne pouvait porter une armure, ni se tenir à cheval. Aucun plan n'avait été arrêté. On avait parlé de cingler vers l'Égypte ; les maladies qui se déclarèrent parmi les soldats, et l'avidité de Charles d'Anjou, qui cherchait surtout le butin, firent changer de route ; on alla vers Tunis.

L'armée fut débarquée sur une terre brûlante, sans ombrage et sans eau ; elle manquait de tout. La mortalité devint effrayante ; le roi lui-même fut atteint, languit vingt-deux jours, et mourut. Ses dernières recommandations furent sublimes. A son fils Philippe, qui allait régner, il dit : « Aie le cœur doux et piteux aux pauvres ; maintiens les bonnes coutumes de ton royaume et corrige les mauvaises ; aime ton honneur et fais justice à chacun. » Pour sa fille il ne prononça que ces mots : « Chère fille, la mesure par laquelle nous devons Dieu aimer, est aimer-le sans mesure. »

Avant de rendre le dernier soupir sur le lit de cendres où il s'était fait porter, il prononça cette prière : « Seigneur Dieu, aie merci de ce peuple qui ci demeure, et le conduis en son pays ; que il ne tombe en la main de ses ennemis, et que il ne soit contraint de renier ton saint nom. » Ses derniers mots furent : « O Jérusalem ! ô Jérusalem ! »

ARTISTES

QUI ONT PEINT DES PAYSAGES DU NOUVEAU MONDE.

Les découvertes de Colomb, de Vasco de Gama et d'Alvarez Cabral dans le centre de l'Amérique, dans l'Asie méridionale et dans le Brésil ; l'extension donnée au commerce d'épices et de substances médicinales que faisaient avec les Indes les Espagnols, les Portugais, les Italiens et les Néerlandais ; l'établissement de jardins botaniques fondés à Pise, à Padoue et à Bologne de 1544 à 1568, sans toutefois l'utile accessoire des serres : toutes ces causes réunies familiarisèrent les peintres avec les formes merveilleuses d'un grand nombre de productions exotiques, et leur donnèrent même une idée du monde tropical.

Jean Breughel, qui commença à devenir célèbre à la fin du seizième siècle, a représenté avec une vérité charmante des branches d'arbres, des fleurs et des fruits étrangers à l'Europe. Mais on ne possède pas, jusque vers le milieu du dix-septième siècle, de paysage américain peint par aucun artiste sur les lieux mêmes, et qui reproduise le caractère propre de la zone torride. Le premier peintre qui eut cet avantage fut François Post, de Harlem : il accompagna Maurice de Nassau dans le Brésil, lorsque ce prince, fort curieux de productions tropicales, fut nommé gouverneur pour la Hollande des provinces conquises sur les Portugais (1637-1644). Pendant plusieurs années, Post fit des études d'après nature sur le promontoire Saint-Augustin, dans la baie de Tous-les-Saints, sur les rives du fleuve Saint-François et dans les pays arrosés par le cours inférieur de la rivière des Amazones. De ces études, les unes sont devenues des paysages achevés ; Post a gravé lui-même les autres d'une façon fort originale. A la même époque appartient le grand tableau à l'huile de

Eckhout, composition fort remarquable, conservée en Danemark, dans la galerie du beau château de Frederiksborg. Eckhout se trouvait aussi, en 1641, sur les côtes du Brésil avec le prince Maurice de Nassau. Les palmiers, les papayers, les bananiers et les *heliconia* sont représentés dans ce paysage sous leurs traits caractéristiques, ainsi que des oiseaux au plumage brillant et de petits quadrupèdes particuliers à ces pays.

Quelques artistes heureusement inspirés ont seuls suivi ces exemples jusqu'au second voyage de Cook. Ce qu'ont fait Hodges pour les îles occidentales de la mer du Sud, et Ferdinand Bauer pour la Nouvelle-Hollande et la terre de Diémen, a été fait tout récemment, avec un talent supérieur et dans un style beaucoup plus large, pour les contrées tropicales de l'Amérique, par Maurice Rugendas, le comte de Chabrol, Ferdinand Bellermann, Édouard Hildebrandt ; Henri de Kittlitz, qui accompagna l'amiral russe Lutke dans son expédition autour du monde, a rendu le même service en décrivant plusieurs autres parties de la terre.

La peinture de paysage pourra jeter un éclat que l'on n'a pas vu encore, lorsque des artistes de génie franchiront plus souvent les bornes étroites de la Méditerranée et pénétreront loin des côtes, quand il leur sera donné d'embrasser l'immense variété de la nature, dans les vallées humides des tropiques, avec la fraîcheur native d'une âme jeune encore.

Cosmos.

Vivre, ce n'est pas apprendre, c'est appliquer.

E. LEGOUVÉ.

JEAN DE NIVELLES (1).

Voy. la Table des dix premières années.

Nous avons déjà rapporté (voyez 1834, p. 279) l'une des traditions qui expliquent le proverbe bien connu : « Il est comme le chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle. »

Une traîtresse voix bien souvent nous appelle ;
Ne vous pressez donc nullement.
Ce n'était pas un soi, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de Jean de Nivelles.

LA FONTAINE.

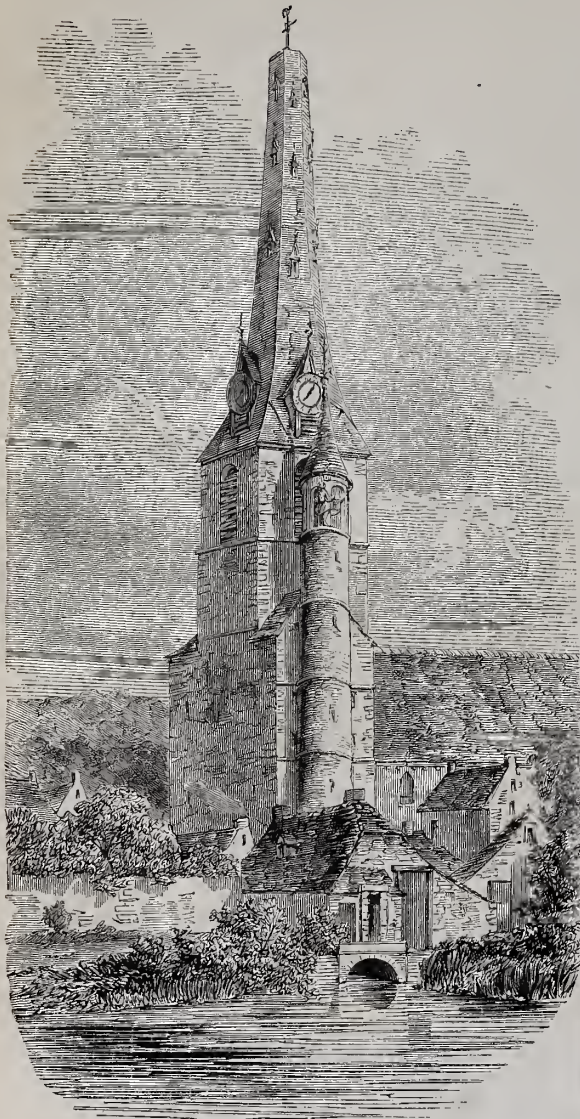
D'après cette tradition, Jean de Montmorency, seigneur de Nivelles, s'étant rangé du parti de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son père, qui guerroyait sous l'oriflamme de France, lui intima l'ordre de revenir combattre à ses côtés dans les rangs de l'armée française. Jean n'en voulut rien faire ; son père cria plus haut, Jean fut sourd encore ; enfin le père se mit en marche à la tête d'une nombreuse escorte pour soumettre son fils rebelle ; mais celui-ci crut qu'il n'était pas prudent de l'attendre et prit la fuite. Alors, dans sa colère, le père de Jean de Montmorency et le peuple auraient flétri du nom de *chien* ce fils lâche et fugitif.

Suivant une autre tradition citée dans le Dictionnaire de Trévoux, Jean de Montmorency aurait été appelé à comparaître devant le parlement de Paris, comme coupable d'avoir frappé son père ; il ne déféra point à l'appel du parlement et se sauva en Flandre ; et c'est à cette occasion que le peuple, justement indigné, l'aurait flétri de ce surnom de *chien*.

Quoi qu'il en soit de ces anecdotes historiques, il reste à rechercher quel motif a fait donner le nom de Jean de Nivelles à la statue de bronze qui sonne les heures au sommet d'une des tours latérales de l'église de Sainte-Gertrude, à Nivelles. Est-ce un nom honorifique ? est-ce un sobriquet railleur ?

(1) Extrait de la Notice historique sur la ville de Nivelles, etc. ; par M. François Lemaire.

On rapporte qu'en 1202, lorsqu'un grand nombre de seigneurs, entraînés par la voix éloquent de Foulques de Neuilly, eurent pris la croix pour la délivrance du Saint-



La Tour de Sainte-Gertrude, à Nivelles, en Belgique
(Brabant méridional).

Sépulcre, maître Jean de Nivelles se joignit à eux et s'illustra par sa bravoure ; ce qui fit donner le nom de Jean de Nivelles à la statue de la tour de Sainte-Gertrude.

Enfin voici une quatrième hypothèse moins connue : Arnould de Raisse raconte, dans son livre intitulé : *Auctarium ad natales sanctorum Belgii*, que dans le douzième siècle le couvent d'Oignies comptait au nombre de ses membres un nommé Jean de Nivelles, chanoine de l'ordre de Saint-Augustin, docteur en théologie, très-bon prédicateur et ancien doyen de l'église de Saint-Lambert, à Liège. La goutte lui ayant paralysé une jambe, on fit venir de France un médecin renommé, qui promit à Jean de Nivelles sa guérison s'il voulait s'imposer un repos rigoureux. — Combien de temps peut durer ce repos ? demanda le vieillard. — Quatre mois, répondit le médecin. — Trop malheureux serais, répartit le saint homme, s'il me fallait durant quatre mois m'abstenir de travailler au salut de mon prochain. Le médecin se retira, et Jean de Nivelles, bravant les douleurs les plus aiguës, poursuivit sa pieuse mission. Mais il vit bientôt

ses maux s'aggraver. « Le bienheureux Jean de Nivelles, dit la légende, était fort malade, et s'en allait mourir. L'extrême fatigue et les austérités l'avaient tellement endolori, que tout bruit un peu vif, tout mouvement imprévu redoublaient son agonie. Ce cruel état durait depuis huit jours, lorsqu'on se décida d'écarter de lui son chien qu'il aimait beaucoup, mais qui, par ses jappements et sa vivacité, lui causait de fréquents saisissements. — D'abord on crut qu'il suffirait de le chasser, mais l'animal était si importun à revenir, car il était très-attaché à son maître, qu'il fallut le mettre hors de la maison et le battre de verges, à toutes les heures du jour et de la nuit, pour le tenir éloigné. La première journée, le saint vieillard ne dit rien, mais le lendemain il demanda son chien ; on lui dit qu'on l'avait éloigné afin de hâter sa guérison ; et comme il soupirait, on ajouta qu'il devait supporter cette privation, si c'en était une pour lui, en esprit de pénitence. Jean garda le silence, mais on voyait qu'il était affligé. Le troisième jour il demanda encore son chien ; on lui fit la même réponse, il se tut tristement encore. Cependant la maladie



Jean de Nivelles.

faisait de rapides progrès ; on vit bien que Jean allait mourir. Le matin du quatrième jour il ne parla plus, mais il étendit sa main pour caresser une dernière fois son chien fidèle. Un des

frères fut touché de compassion, et on alla appeler le chien. Ce fut peine inutile; on avait battu tant de fois la pauvre bête pendant trois jours, que, bien qu'il rôdât encore autour de la maison, il n'osa plus approcher, et, comme s'il se fût fait en lui une révolution, il s'enfuyait au contraire à mesure qu'on l'appelait. Ce manège dura deux jours, autant que la dernière agonie du malheureux Jean de Nivelles. A l'heure où le maître trépassa, le chien s'élançant au loin s'enfuit et ne reparut jamais. »

FEMMES SABLAISES

(Vendée).

La ville des Sables d'Olonne, port de mer situé sur l'Océan, fait partie du département de la Vendée. Les cam-

pagne qui l'environnent sont fertiles et habitées par une des populations les plus saines et les plus robustes de la France entière. Les hommes sont presque tous marins; les femmes se livrent à la culture et à la pêche. Leur costume a un caractère général que varie seulement la coiffure. Celle-ci change presque à chaque commune; la plus élégante est la *coiffe frisée* ou *cabriole*.

Pendant les heures de travail, les Sablais marchent presque toujours pieds nus. Par les grands froids, elles sont chaussées de sabots et de *patines*, avec des bas sans pieds que, dans le pays, on nomme *viroles*. Lorsqu'elles vont à la fontaine, elles portent sur l'épaule la *courge* chargée aux deux extrémités d'une *buie* ou *galon*.

En hiver, elles sont vêtues d'une sorte de mante qui descend à mi-corps et dont l'aspect est très-singulier. Cette



Costumes des femmes aux environs des Sables d'Olonne. — Dessin de M. P. Saint-Germain.

mante se trouve recouverte de huit à dix livres de laine tordue en écheveaux et teinte en bleu ou en noir. C'est ce qu'on appelle les franges ou les *bouchons*. Les veuves des marins portent cette mante même pendant l'été, comme un vêtement de deuil.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 277, 285, 326, 330.

NOVEMBRE.

Voy. p. 354.

L'intérieur de la ferme répondait à son extérieur. Les murs blanchis n'avaient d'autre ornement qu'une rangée de fusils de toutes dimensions. Les meubles massifs ne rachaient qu'imparfaitement leur apparence grossière par l'exagération de la solidité. Une propreté douteuse et l'absence de toutes les commodités de détail prouvaient que les soins d'une femme manquaient au ménage. Le jeune clerc apprit qu'en effet le fermier vivait seul avec ses deux fils.

Des signes trop certains l'indiquaient, du reste. Un couvert que nul ne se donnait la peine de desservir était dressé à demeure près de la fenêtre. Les assiettes et les plats y étaient dispersés sans ordre, chargés de pelures de pommes de terre et d'os à demi rongés. Plusieurs bouteilles vides exhalaient une odeur d'eau-de-vie mêlée à l'acre senteur de la fumée de tabac.

Après avoir fait asseoir son hôte, le fermier avait allumé sa pipe, et ses deux fils avaient repris leur travail devant le foyer. Le silence était à peine interrompu, de loin en loin, par une brève remarque à laquelle il était répliqué par un mot ou une exclamation; puis tout redevenait muet comme auparavant.

— Dès mon enfance, me dit le vieux caissier, j'avais été très-sensible à l'impression des objets extérieurs; plus tard, la réflexion m'avait appris à étudier les causes de cette impression plutôt qu'à la repousser. Je me mis donc à examiner plus attentivement tout ce qui m'entourait.

Au-dessous des fusils que j'avais remarqués dès l'entrée, étaient suspendus des pièges à loup; à l'un d'eux pendaient encore les lambeaux d'une pâte broyée qu'on n'avait point

arrachée aux dents de fer. Le manteau fumeux de la cheminée était orné d'une chouette et d'un corbeau cloués au mur, les ailes étendues et la gorge traversée d'un énorme clou ; une peau de renard récemment écorché était étalée devant la fenêtre ; et un croc de garde-manger, fixé à la principale poutre, laissait voir une oie décapitée dont le cadavre tournoyait au dessus de nos têtes.

Mes yeux, blessés de tous ces détails, se reportèrent alors sur mes hôtes. Le père, assis vis-à-vis de moi, ne s'interrompait de fumer que pour se verser à boire ou pour adresser à ses fils une réprimande. L'aîné de ceux-ci grattait une longue baille dont les raclures sanglantes jetées dans le feu nous enveloppaient, par instant, d'une odeur fétidement douceâtre ; le second aiguisait des couteaux de boucher. Un mot prononcé par le père m'apprit que l'on se préparait à tuer un porc le lendemain.

Il y avait dans ces occupations et dans tout l'aspect de cet intérieur je ne sais quelle brutalité d'habitudes qui semblait expliquer l'aride tristesse de l'extérieur et la compléter. Mon étonnement s'était peu à peu transformé en dégoût, et mon dégoût en malaise. Je ne puis détailler toutes les alliances d'images qui se succédèrent dans mon imagination ; mais, cédant à une invincible répulsion, je me levai en déclarant que j'allais me remettre en route.

Le fermier fit quelques efforts pour me retenir : il parla de la pluie, de l'obscurité, de la longueur du chemin ; je répondis à tout par l'absolue nécessité d'arriver à Montargis cette nuit même, et, le remerciant de sa courte hospitalité, je repartis avec un empressement qui dut lui confirmer la vérité de mes paroles.

Cependant la fraîcheur de la nuit et le mouvement de la marche ne tardèrent pas à changer la direction de mes idées. Éloigné des objets qui avaient éveillé chez moi une si vive répugnance, je sentis celle-ci se dissiper peu à peu. Je commençai par sourire de ma promptitude d'impression ; puis, à mesure que la pluie devenait plus abondante et plus froide, mon ironie se changeait en mauvaisme humeur. J'accusais tout bas la manie de prendre ses sensations pour des avertissements. Ce fermier et ses fils n'étaient-ils pas libres, après tout, de vivre seuls, de chasser, d'avoir des chiens et de tuer un porc ? où était le crime ? Avec moins de susceptibilité nerveuse j'aurais accepté l'abri qu'ils m'offraient, et je dormirais chandement, à cette heure, sur quelques boîtes de paille, au lieu de cheminer péniblement sous la bruine ! Je continuai ainsi à me gourmander moi-même jusqu'à Montargis, où j'arrivai vers le matin, rompu et transi.

Cependant, lorsqu'au milieu du jour je me levai reposé, j'étais instinctivement revenu à mon premier jugement. L'aspect de la ferme se représentait à moi sous les couleurs repoussantes qui, la veille, m'avaient déterminé à la fuir. J'avais beau soumettre mes impressions au raisonnement, celui-ci finissait lui-même par se taire devant cet ensemble de détails sauvages, et était forcé d'y reconnaître l'expression d'une nature inférieure ou les éléments d'une funeste influence.

Je repartis le jour même ; sans avoir pu rien apprendre sur le paysan, ni sur ses fils ; mais le souvenir de la ferme resta profondément gravé dans ma mémoire.

Dix années plus tard, je traversais en diligence le département du Loiret. Penché à une des portières, je regardais des taillis nouvellement soumis à la culture, dont un de mes compagnons de voyage m'expliquait le défrichement, lorsque mon œil s'arrêta sur un mur d'enceinte percé d'une porte à claire voie. Au fond s'élevait une maison dont tous les volets étaient clos et que je reconnus sur-le-champ : c'était la ferme où j'avais été reçu. Je la montrai vivement à mon compagnon, en lui demandant qui l'habitait.

— Personne pour le moment, me répondit-il.

— Mais n'a-t-elle point été tenue, il y a quelques années, par un homme et ses deux fils ?

— Les Turreau, dit mon compagnon de route en me regardant ; ah ! vous les avez connus ?

— Je les ai vus une seule fois.

Il hocha la tête.

— Oui, oui, reprit-il ; pendant bien des années ils ont vécu là comme des loups dans leur tanière ; ça ne savait que travailler la terre, tuer le gibier et boire. Le père menait la maison ; mais des hommes tout seuls, sans femmes pour les aimer, sans enfants pour les adoucir, sans dieu pour leur faire penser au ciel, ça tourne toujours à la bête féroce, voyez-vous ; si bien qu'un matin, après avoir bu trop d'eau-de-vie, il paraît que l'aîné n'a pas voulu atteler la charrue ; le père l'a frappé de son fouet, et le fils, qui était fou d'ivresse, l'a tué d'un coup de fusil.

Le 16 au soir. — L'histoire du vieux caissier m'a préoccupé tous ces jours-ci ; elle est venue s'ajouter aux réflexions que m'avait inspirées mon rêve.

N'ai-je point à tirer de tout ceci un précieux enseignement ?

Si nos sensations ont une incontestable influence sur nos jugements, d'où vient que nous prenons si peu de souci des choses qui éveillent ou modifient ces sensations ? Le monde extérieur se reflète perpétuellement en nous comme dans un miroir et nous remplit d'images qui deviennent, à notre insu, des germes d'opinion ou des règles de conduite. Tous les objets qui nous entourent sont donc, en réalité, autant de talismans d'où s'exhalent de bonnes et de funestes influences. C'est à notre sagesse de les choisir pour créer à notre âme une atmosphère salubre ou mortelle.

Convaincu de cette vérité, je me suis mis à faire une revue de ma mansarde.

Le premier objet sur lequel mes yeux se sont arrêtés est un vieux cartulaire provenant de la plus célèbre abbaye de ma province. Déroulé avec complaisance, il occupe le panneau le plus apparent. D'où vient que je lui aie donné cette place ? Pour moi, qui ne suis ni un antiquaire, ni un érudit, cette feuille de parchemin rongée des mites devrait-elle avoir tant de prix ? ne me serait-elle point devenue précieuse à cause d'un des abbés fondateurs qui porte mon nom, et n'aurais-je point, par hasard, la prétention de m'en faire, aux yeux des visiteurs, un arbre généalogique ?... En écrivant ceci, je sens que j'ai rougi. Allons, à bas le cartulaire ! reléguons-le dans mon tiroir le plus profond.

En passant devant ma glace, j'ai aperçu plusieurs cartes de visite complaisamment étalées le long de l'encadrement. Par quel hasard n'y a-t-il là que des noms qui peuvent faire figure ?... Voici un comte polonais... un colonel retraité... le député de mon département... Vite, vite, au feu ces témoignages de vanité ! et mettons à la place cette carte écrite à la main par notre garçon de bureau, cette adresse de diners économiques, et le reçu du revendeur auquel j'ai acheté mon dernier fauteuil. Ces indications de ma pauvreté sauront, comme le dit Montaigne, *maler ma superbe*, et me rappelleront sans cesse à la modestie qui fait la dignité des petits.

Je me suis arrêté devant les gravures accrochées au mur. Cette grosse Pomone qui rit assise sur des gerbes, et dont la corbeille ruisselle de fruits, ne fait naître que des idées de joie et d'abondance. Je la regardais l'autre jour, lorsque je me suis endormi en niant la misère. Donnons-lui pour pendant ce vieillard en haillons qui tend la main : l'une des impressions tempétera l'autre.

Et cette Heureuse famille de Greuse ! Quelle gaieté dans les yeux des enfants ! que de douce sérénité sur le front de la jeune femme ! quel attendrissement religieux dans les traits du grand-père ! Que Dieu leur conserve la joie ! mais suspendons à côté le tableau de cette mère qui pleure sur un berceau vide. La vie humaine a deux faces qu'il faut oser regarder tour à tour.

Cachons aussi ces magots ridicules qui garnissent ma cheminée. Platon a dit que *le beau n'était autre chose que la forme visible du bon*. S'il en est ainsi, le laid doit être la

forme visible du mal ; l'âme se déprave insensiblement à le contempler.

Ah ! si nous portions à l'examen de tout ce qui peut nuire à celle-ci le soin que nous mettons à éviter ce qui peut nuire à notre corps ! Mais l'homme est un éternel mystère pour lui-même ; sa propre personne est une maison où il n'entre jamais et dont il n'étudie que les dehors. Chacun de nous aurait besoin de retrouver sans cesse devant lui la fameuse inscription qui éclaira autrefois Socrate et qu'une main inconnue avait gravée sur les murs du temple de Delphes : CONNAIS-TOI TOT-MÊME.

NOTES PRISES DE MA FENÊTRE.

Voy. p. 117.

L'OIE FUGITIVE, LE PIGEONNIER, LE GLAPIER.

J'écrivais près de ma croisée ; force m'avait été d'en rapprocher mon bureau, car nous avions en mars le temps dont on se plaint en décembre, et l'hiver voilait le jour de ses frimas retardataires. Un vent du sud glacial, étrange chose, gémissait le long du tuyau de ma cheminée, et rabattait la fumée en façon de panache jusque par-devant mes vitres, dont le givre se défilait à demi. Tout à coup une ombre s'étend sur mon papier ; un bruit importun, confus, un mélange d'étranges glapissements monte de la basse cour voisine. Qu'importe à un curieux le froid et la bise ? J'ouvre, et je vois tourner un nuage d'oiseaux, blancs dessous, bruns dessus ; leur rapide mouvement en spirale ne me laissait qu'imparfaitement distinguer leur couleur. Toutes les oies de la basse-cour, réunies au-dessus de la nuée vivante, poussaient les cris confus qui m'avaient attiré.

Un aigre son de cor, une sorte d'appel sauvage retentit du haut des airs ; la spirale se forme en cône en remontant vers le ciel, et avec elle s'élève une des oies de la fermière, qui, battant l'air de ses lourdes ailes, les pieds pendants, répond en son langage à ses sœurs vagabondes, les rejoint, et disparaît bientôt avec elles à l'horizon brumeux.

Les volailles restées dans la cour semblaient fort agitées par l'événement. Les oies, le cou tendu, *causaient* (je ne puis employer d'expression plus exacte, et quiconque a observé ces oiseaux en reconnaîtra la justesse) : oies et jars causaient donc, sans doute de cette fuite ; les canards en commérait entre eux ; rappelés au poulailler par le froid, les dindons et les poules prenaient moins d'intérêt à cet enlèvement de mauvais exemple. Mais c'était parmi les gens de la ferme que la rumeur était grande ! La fermière, accourue trop tard, faisait répandre de l'orge auprès des nids et des juchoirs. On livrait en abondance aux oisons et aux mères (plusieurs ayant déjà commencé à pondre) une pâte d'orties hachées, de laitues, de chicorées montées, de racines potagères et de diverses légumineuses, mélange inventé par la ménagère et dont elle tirait vanité. Le gourmandise eut bientôt triomphé de l'instinct voyageur ; les jeunes oies qui couraient çà et là le plumage hérissé, les ailes soulevées, se préparant à prendre l'essor, allongèrent peu à peu leurs pennes, le duvet s'aplatit et se lustra sur leur dos arrondi ; enfin le son de trompe que fit entendre une nouvelle troupe sauvage en cinglant loin au-dessus de nos têtes, n'éveilla plus d'écho.

Tranquillisée alors, ma voisine vint s'appuyer sur le rebord de ma croisée, et me conter ses regrets de n'avoir pas cassé le fouet de l'aile de la fugitive. L'ingrate ! comme elle l'appelait. « C'est la favorite de ma cadette, poursuivit-elle : que dira Claudine lorsqu'elle ne retrouvera plus *Noisette* ! Elle l'avait nommée ainsi, voisin, à cause de sa couleur. Vous n'y aurez peut-être pas pris garde ; mais la jeune bête, au lieu d'être ou blanche comme nos jars, ou grise comme la plupart de nos oies, a son plumage blanc bordé et comme qui dirait frangé de roux ; une jolie nuance de châtain, vrai-

ment ! car elle n'est pas de nos couvées, cette fuyarde ! elle vient d'un nid qu'un de nos gars avait déniché dans un marécage, et qu'il nous apporta. C'était un motte de terre avec un fouillis d'herbes, de jones, de feuilles sèches ; au milieu quelques plumes et dix gros œufs. Claudine me les demanda : de ces dix, elle n'en a pu réchapper qu'un ; on pourrait dire qu'elle l'a couvé : aussi le jeune oison la suivait il comme un petit chien ; il n'aurait pu faire plus de fête et de caresses à sa mère naturelle. Et dire que l'ingrate bête s'est sauvée ! s'exclamait la brave femme. C'est aujourd'hui que Claudine revient de chez sa tante où elle a passé la semaine. Après le père et les petits frères, c'est Noisette qu'elle va demander tout d'abord. Un oiseau qui lui faisait tant d'amitiés ! tant d'accueil ! Elle ne s'en consolera pas, voilà ce qui me peine. »

En écoutant les doléances de la fermière, il me souvenait des charmants tableaux que m'avait offerts l'enfant avec son bel et fort élève. La petite fille pouvait avoir dix à onze ans, mais elle était frêle et délicate, et Noisette, presque aussi grande que sa jeune maîtresse, lui montrait une affection touchante et gracieuse à la fois. Non, il n'y avait pas d'exagération dans les récits de ma voisine. J'avais été souvent témoin des jeux de Claudine et de sa favorite. L'oiseau, au vol ou en marchant, suivait partout la petite fille. S'il la précédait quelquefois, c'était pour s'arrêter aux carrefours, voir le chemin qu'elle prendrait, et l'accompagner de nouveau en fidèle gardien. Si Claudine se dérobait le matin pour m'apporter de la ferme des œufs frais ou quelque laitage, l'oie venait la chercher jusque dans mon cabinet, où, après m'avoir une première fois effrayé d'un *kouak* subit, expression de sa joie en retrouvant sa petite protectrice, Noisette me divertissait par ses jeux, ses piétinements de satisfaction, espèce de danse qu'elle exécutait autour de l'enfant ; puis elle l'entourait de son cou flexible et long, tandis que Claudine passait et repassait sa main mignonne tout le long de la tête soyeuse, du cou souple et du dos arrondi de l'oiseau dont les ailes gonflées frissonnaient de plaisir. Que de fois aussi la pauvre bête m'avait fait sourire lorsqu'avec cette physionomie grave et stupide, qui a valu à ces intelligents oiseaux leur réputation de sottise, elle allongeait son bec obtus, et, l'œil à demi fermé, vociférait en son idiome des espèces de harangues que l'enfant au rire naïf avait presque l'air de comprendre.

Le calcul n'était pas cependant complètement étranger aux regrets de ma voisine. La fugitive était une femelle. « Elle n'a pas encore pondu, reprenait la fermière ; j'en espérais une race plus forte, plus vigoureuse, à duvet plus fin, plus soyeux, un demi-*édredon*, ma foi ! Ne dit-on pas que cette plume si légère et si chaude, qui se renfle et foisonne sous un rayon de soleil ou seulement à la chaleur de l'haleine, nous vient d'un oiseau du nord, demi-oie, demi-canard, qui s'arrache ce duvet pour en ouater son nid ? Eh bien, nos oies aussi se dépouillent le ventre pour recouvrir leurs œufs. Qui nous dit qu'on ne trouvera pas, dans la nourriture ou le ménage de l'oiseau, moyen d'affiner ce duvet ? Vous riez, voisin ! Vous savez que ma marotte est d'avoir à la ferme des produits comme on n'en trouve nulle part ailleurs.

— Oui, oui, je sais que de vos oies vous feriez volontiers des cygnes.

— Nenni, voisin. Mes oisons me valent mieux que ces bêtes de parade que je n'en zie pas aux bassins du château. Savez-vous que je puis compter sur deux ou trois couvées de chacune de mes oies, une certaine d'œufs par an ? Savez-vous que j'en tire jusqu'à trois récoltes de plumes, tant à écrire que pour l'oreiller ? Quel est le cygne qui en fournit autant ? Ceux qui m'achètent mes oies vers la Noël, et qui se les disputent au marché, vous diraient quelle chair tendre, savoureuse, juteuse ! Et une graisse qui sent la noisette comme le meilleur beurre de Bretagne ou de Normandie ! Il faut l'avouer aussi, elles ont de tout à foison : leur litière est épaisse et fréquemment renouvelée. Il fait toujours chaud dans leur

logette, tenue aussi propre que le pourrait être un salon parqueté; elles ont en abondance une eau pure et fraîche; et la nourriture donc! Je leur cherche des friandises. Je connais les herbes qu'elles préfèrent, les graines qui leur sont saines. Au printemps, je les envoie paître le long des haies de la châtaigneraie, où elles découvrent des fraises et des framboises sauvages. Nous avons des avenues de hêtres dont elles savent bien trouver les faines; et, la moisson finie, on les mène glaner dans les chaumes. Croiriez-vous que j'ai fait arracher par les gamins de l'école la jusquiame et la ciguë de tous les champs où elles se promènent? Et si je fais hacher menu les orties pour la provende de mes oisons, j'ai grand soin qu'ils n'en rencontrent jamais sous leurs pattes qu'elles blesseraient. Voilà pourquoï, je le répète, voisin, c'est une ingratitude à cette bête de s'être sauvée. Jamais elle ne retrouvera ce qu'elle avait ici. Et que dira Claudine? que dira Claudine?»

C'était le refrain de la bonne mère, et je crus pouvoir me charger de consoler l'enfant. Ce fut à moi qu'on la renvoya pour apprendre ce qu'était devenue Noisette, et lorsqu'elle fixa sur moi ses grands yeux étonnés, où s'amassaient de grosses larmes qui ne coulaient point encore, et qu'elle demeura sans respiration, la poitrine soulevée, retenant ses sanglots, je me pressai de lui raconter comment il était arrivé, nombre de fois, qu'après avoir rejoint au printemps les bandes voyageuses de leurs compagnes, des oies domestiques étaient revenues en automne au logis. Quelle joie de voir Noisette ramener toute une famille éclosée depuis son départ! Mes prédictions ne pouvaient réveiller le sourire sur la petite mine que la mauvaise nouvelle avait pâlie et allongée. Comme c'est aux yeux du vulgaire une sanction pour la vérité que d'être imprimée, et que l'enfant ne suppose pas que le mensonge puisse jamais être tracé en caractères durables, je répondis aux regards inquiets et douteux de la pauvre Claudine en tirant de ma bibliothèque un gros livre où j'avais marqué pour elle et pour sa mère le passage suivant :

« Dans quelques contrées, les oies, réellement sauvages pendant tout l'été, ne redevenant domestiques que pour l'hiver. Nous tenons ce fait de M. le docteur Sanchez, et voici la relation intéressante qu'il nous a communiquée :

« Je partis d'Azof, dit ce savant médecin, dans l'automne de 1736; me trouvant malade et, de plus, craignant d'être enlevé par les Tartares Cubans, je résolus de marcher en côtoyant le Don, pour coucher chaque nuit dans les villages des Cosaques sujets à la domination de la Russie. Dès les premiers soirs, je remarquai une grande quantité d'oies en l'air, lesquelles s'abattaient et se répandaient sur les habitations; le troisième jour surtout j'en vis un si grand nombre au coucher du soleil, que je m'informai des Cosaques où je prenais ce soir-là quartier, si les oies que je voyais étaient domestiques, et si elles venaient de loin, comme il le semblait à leur vol élevé. Ils me répondirent, étonnés de mon ignorance, que ces oies venaient des lacs qui étaient fort éloignés du côté du nord, et que chaque année, au dégel, pendant les mois de mars et d'avril, il sortait de chaque maison des villages six ou sept paires d'oies qui toutes ensemble prenaient leur vol et disparaissaient pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver, comme on le compte en Russie, c'est-à-dire à la première neige; que ces troupes arrivaient alors augmentées quelquefois au centuple, et que, se divisant, chaque petite bande cherchait avec sa nouvelle progéniture la maison où elles avaient vécu pendant l'hiver précédent. J'eus constamment ce spectacle chaque soir durant trois semaines; l'air était rempli d'une infinité d'oies qu'on voyait se partager en bandes; les filles et les femmes, chacune à la porte de leurs maisons, les regardant, se disaient : *Voilà mes oies, voilà les oies d'un tel*; et chacune de ces bandes mettait, en effet, pied à terre dans la cour où elle avait passé l'hiver précédent. Je ne cessai de voir ces oiseaux que lorsque j'arrivai à Nova-Poluska, où l'hiver était déjà assez fort. »

La fin à la prochaine livraison.

CHASSE AU FAUCON.

Voy. la Table des dix premières années.

Sur les miniatures qui nous représentent les mœurs de la fin du moyen âge, on voit souvent les femmes nobles mêlées aux plaisirs de la chasse. En général, elles ne portent point



Nobles dames à la chasse. — D'après une miniature du quatorzième siècle.

d'armes, elles ne frappent point elles-mêmes leur proie : elles lancent et suivent du regard, dans les airs, le fier oiseau chasseur, qui était l'un des emblèmes de la noblesse féodale. Lorsqu'à la fin du seizième siècle ce genre de chasse fut abandonné, les femmes durent renoncer à un exercice où il fallait, de sa propre main, transpercer ou foudroyer les animaux. Quelques rares tentatives de jeunes femmes de notre temps pour s'enhardir à ce jeu sanguinaire n'ont excité que répugnance et raillerie. Au dernier siècle, on trouve encore les

dames dans les chasses royales, mais elles n'y assistent que comme spectatrices.

La scène que nous reproduisons est tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale : elle a déjà été publiée dans l'ouvrage de Strutt sur les jeux du moyen âge.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE CHATEAU DE SAINT-FARGEAU.



Une vue du château de Saint-Fargeau, dans le département de l'Yonne.

Le château de Saint-Fargeau, situé à l'extrémité de l'arrondissement de Joigny (Yonne), sur la route nationale n° 65, est un de ces curieux monuments militaires et féodaux dont le nombre diminue tous les jours en France. Lorsque l'on approche de sa vaste enceinte, on est frappé de l'aspect grandiose de ces masses de pierres qui semblent défier le temps et les révolutions. Ses possesseurs successifs ont fait percer çà et là les tours et les courtines ; des toits élevés y ont remplacé les créneaux aux baies étroites ; des campanilles d'un style douteux les dominent ; les fossés ont été mis à sec et plantés d'arbres. Malgré ces déguisements, le château a conservé sa rude physionomie, son caractère de force et de vigueur. Un évêque d'Auxerre, du nom d'Héribert, est regardé comme le premier fondateur du château, qui tomba bientôt en des mains laïques ; les Narbonne, seigneurs de Toucy et du pays de Puisaye, en devinrent les maîtres dans les convulsions féodales du onzième siècle.

Ce pays de Puisayé, qui occupe presque l'étendue du tiers d'un département, était alors célèbre et puissant. Retranchés dans leurs profondes forêts, ses grands barons étaient comme indomptables. La Puisaye, *Puisaya*, la Poyande, comme l'appellent encore ses habitants, serait, selon eux, le séjour primitif des *Boii*, Germains transplantés par César dans les confins des Éduens. Elle a conservé sa physionomie antique : ce sont toujours de grands bois ombreux, de larges vallées dont les héritages peu morcelés sont entourés de hautes haies et broussailles, à l'ombre desquels paissent de beaux bœufs aux longues cornes.

Le château de Saint-Fargeau est assis presque au centre du

pays de Puisaye, auquel il était dans sa destinée de commander. On voit aux douzième et treizième siècles ses barons figurer honorablement dans les croisades. Ithier III était à Vezelai avec Louis VII en 1147. Ithier V mourut au siège de Damiette en 1218. Jean I^{er} suivit saint Louis en Terre-Sainte.

Au milieu du treizième siècle, Saint-Fargeau entra par alliance dans la maison de Bar ; ce n'était pas se mésallier.

Guillaume de Bar fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356. Il était un des grands vassaux qui soutenaient la bannière française, et il avait combattu avec la plus grande vaillance. Son frère Robert, qui lui succéda, épousa la fille du même roi Jean.

Les chroniques sont presque muettes sur le rôle que joua le château de Saint-Fargeau pendant les guerres des Anglais ; cependant on voit un sire de Bar y soutenir un siège contre les Bourguignons en 1411.

Après les Bar vint Jacques Cœur, le noble *argentier* ou surintendant des finances de Charles VII, qui lui rendit de si grands services dans ses guerres, services payés, hélas ! par l'ingratitude (voy. la Table des dix premières années). Rival des Doria et des Anjo, il s'était si fort enrichi par ses grandes spéculations commerciales, qu'on disait de son temps : *Riches comme Jacques Cœur*. Longtemps il avait dérobé ses trésors aux yeux avides des seigneurs de la cour ; mais, perdant enfin cette prudence qui faisait sa sécurité, il voulut aussi devenir grand propriétaire terrier. Le château de Saint-Fargeau ne fut pas un trop beau morceau pour lui : *A vaillans cœurs rien impossible*, comme il portait sur sa devise.

A peine l'eut-il en sa possession qu'il se mit à l'œuvre, et

qu'il fit élever une tour encore debout dans le château, et qui a conservé son nom : c'est la plus vaste ; elle n'a pas moins, encore aujourd'hui, de 33 mètres de diamètre.

Cette acquisition fut une des causes de sa ruine. Des ennemis jaloux de sa position, de la faveur dont il jouissait près du roi, l'accusèrent de crimes absurdes. Il fut sacrifié : une commission spéciale le condamna à la confiscation de ses biens et au bannissement perpétuel (1453), comme concussionnaire et comme ayant envoyé grande quantité d'argent aux Sarrasins.

Parmi ses ennemis les plus acharnés figure le fameux Antoine de Chabannes, grand-maître de France, qui acquit lui-même la terre de Saint-Fargeau. La mort de Charles VII rendit un instant la fortune favorable au fils de l'argentier, valet de chambre du nouveau roi Louis XI. Mais le comte de Chabannes sut se maintenir dans sa possession, et se contenta d'indemniser en argent les héritiers de Jacques Cœur.

Sous Antoine de Chabannes, Saint-Fargeau prit une importance militaire considérable. Le seigneur voulut s'y retirer dans sa vieillesse, et y fit faire de nouvelles constructions. C'est à lui qu'on doit la porte actuelle avec ses moulures prismatiques et fleuronées, et flanquée de deux tours énormes.

Son fils Jean, d'un caractère aussi indomptable que son père était courageux, fut le dernier des véritables barons féodaux de Saint-Fargeau. Dédaignant les honneurs de la cour, les charges auxquelles il pouvait prétendre, il préféra vivre seul, maître dans son manoir. Sa devise reflète bien cet esprit fier et indépendant : *Felicitas vera libertas* (Le bonheur, c'est la liberté). On raconte de lui des traits dignes des temps primitifs du moyen âge. On dit que chaque jour il avait coutume de se faire amener un cheval qu'il montait sans selle ni bride, et qu'il laissait courir partout où son caprice le poussait.

Comme on le voit, les seigneurs barons de Saint-Fargeau présentent à chaque siècle des types très-divers et très-intéressants. Au seizième siècle, ce sont les d'Anjou, dont l'un d'eux obtint l'érection de sa baronnie en comté en 1541 ; puis viennent les Bourbon et les Orléans.

Nous ne pouvons laisser passer ici, sans en dire un mot, l'une des dernières illustrations de Saint-Fargeau, *la grande Mademoiselle*, née en 1627, si riche, si mêlée aux intrigues de la Fronde. C'est à la suite fâcheuse de ces guerres de grands seigneurs ennuyés, que Mademoiselle de Montpensier se retira à Saint-Fargeau, en 1652, avec sa petite cour fort décontenancée. Le vieux château était tout délabré à l'intérieur, et il fallut que la duchesse en arrivant couchât dans le lit du bailli nouvellement marié. Aussi se promit-elle bien d'employer ses loisirs à l'embellir. Elle fit venir l'architecte Leveau, connu par ses constructions de l'hôtel Lambert, de Vaux, du Raincy, etc., et lui ordonna de nombreux travaux. C'est surtout dans la cour intérieure qu'on remarque les changements apportés à l'œuvre primitive. Des galeries à plein cintre, dans lesquelles la brique se marie artistement à la pierre, règnent tout alentour. Le chiffre de la duchesse, délicatement sculpté, décore très-bien toute cette partie. Des appartements furent pratiqués dans les principales tours, et les officiers de la suite de la duchesse purent enfin se loger.

Le temps se passait comme on pouvait ; on avait une troupe de comédiens : Segrais, Lulli, les six violons de Mademoiselle, égayaient les journées. Les bourgeois de Saint-Fargeau, la noblesse des environs faisaient passer un moment. Mademoiselle était bonne princesse et tenait volontiers les enfants de ses vassaux sur les fonts de baptême.

Cinq ans se passèrent ainsi, et l'exil finit. Avec Mademoiselle, Saint-Fargeau perdit pour longtemps la vie et le mouvement qu'elle y avait apportés. Lauzun, cet heureux chef des dragons de Louis XIV, qui rendit si agité l'âge mûr de la duchesse de Montpensier, reçut d'elle Saint-Fargeau, qu'il vendit au financier Crozat en 1717. Après celui-ci, vient la

dernière famille des seigneurs de Saint-Fargeau, les Lepeletier des Forts, famille de race parlementaire dans laquelle la rigidité des mœurs s'alliait à des principes d'indépendance que l'esprit de corps ne faisait que développer davantage chaque jour.

Michel-Robert Lepeletier fit de notables modifications à la partie du château située au nord-ouest, et qu'on appela de son nom *le Pavillon des Forts*. Cet édifice n'est pas d'un grand goût et se ressent de la médiocrité du temps. Le 24 juin 1752, un terrible incendie détruisit la plus grande partie des bâtiments, à l'exception du pavillon des Forts. Il ne resta debout que les gros corps de maçonnerie et les tours. Cet événement effaça une bonne partie de l'ancienne physionomie des appartements du château ; car on ne se préoccupa guère, dans les restaurations postérieures, que des besoins nouveaux.

Michel-Étienne Lepeletier, pendant l'enfance de qui arriva l'incendie dont nous venons de parler, marqua dans l'histoire du dix-huitième siècle par les conclusions qu'il prit comme avocat général au parlement pour l'examen des constitutions des jésuites. Son fils, Louis-Michel, devait clore d'une manière extraordinaire la liste des seigneurs de Saint-Fargeau. A l'âge de huit ans, il avait composé une vie d'Épaminondas. La révolution de 1789 le trouva à vingt-neuf ans avocat général au parlement. La noblesse de Paris l'élut député aux États généraux. Il adopta, avec la chaleur de la jeunesse et la foi d'un homme dévoué à l'humanité, la cause des grandes réformes préparées par la philosophie. Tout, dans les quatre dernières années de sa vie, révèle cette conviction profonde qui entraîne aux plus grands sacrifices. Ses relations avec le duc d'Orléans, dont il était un des chauds partisans, le firent accuser de conspirer pour le prince. Le poignard de Paris mit fin à ses jours la veille de la mort de Louis XVI. La Convention rendit les plus grands honneurs à la mémoire de Lepeletier, et adopta sa fille encore en bas âge. Cet événement fut probablement cause de la conservation du château de Saint-Fargeau. Après la révolution, ce domaine vit naître de beaux jours. Son vaste parc passager fut tracé avec un grand goût par le père des possesseurs actuels, qui se font une sorte de culte de conserver ces précieux débris.

ROYAUME-UNI, GRANDE-BRETAGNE, ANGLETERRE.

Chacun de ces trois noms s'emploie indifféremment, dans l'usage ordinaire, pour désigner l'ensemble des contrées réunies sous la couronne d'Angleterre ; mais, à proprement parler, le premier seul a cette valeur générale, puisque la Grande-Bretagne n'est qu'une partie du Royaume-Uni, et l'Angleterre une fraction de la Grande-Bretagne.

Il importe d'avoir une idée précise de ces distinctions, surtout pour l'intelligence des documents statistiques et des actes administratifs, nos voisins n'ayant pas appliqué le principe de l'unité dans toutes les parties de leur administration intérieure et de leur législation.

Le Royaume-Uni se compose de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, et des autres îles qui constituent l'archipel Britannique ; en outre, de plusieurs possessions réunies à la couronne : les îles anglo-normandes, les îles d'Helgoland, Malte et ses dépendances, et Gibraltar.

La Grande-Bretagne comprend seulement l'Angleterre, la principauté ou le pays de Galles, et l'Écosse.

Les différences d'origine, les traces de la conquête, ne sont pas effacées sous le nom d'une patrie commune ; car l'expression de Royaume-Uni, ne présentant aucun sens ethnologique, ne saurait servir d'enseignement à une véritable nationalité.

On a calculé que deux minutes d'improvisation, à la tribune française, représentaient, en moyenne, 30 lignes du

Moniteur, c'est-à-dire 300 mots ; d'où résulte pour le sténographe, et dans les cas les plus ordinaires, l'obligation de recueillir 150 mots par minute. Mais l'expérience a constaté que chez quelques orateurs le maximum dépasse cette évaluation et atteint 20 lignes, qui représentent le chiffre de 200 mots par minute.

Gibbon, émerveillé du talent oratoire déployé par Sheridan dans sa mémorable discussion du procès d'Hastings, eut la curiosité de savoir du sténographe combien de mots un orateur rapide pouvait prononcer en une heure. — 7 000 à 7 500, lui fut-il répondu. Or, la moyenne de 7 200 mots donne 120 mots par minute, soit 2 mots par seconde. On voit que notre impétuosité oratoire l'emporte encore sur celle des orateurs anglais.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTS ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. p. 68.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES.

Voy. p. 121.

JEAN ET DANIEL MAROT.

Jean Marot, architecte, dessinateur et graveur, mérite d'être mentionné honorablement parmi les artistes du dix-septième siècle. Il recueillit et grava, outre des projets de sa composition, un choix des principaux édifices, châteaux et hôtels, dus aux architectes les plus célèbres de son temps. Son ouvrage des Bâtimens de France, publié par Mariette, est un pendant de celui de Ducerceau ; c'est un livre très-intéressant à consulter pour quiconque veut étudier l'architecture du dix-septième siècle. Blondel en publia plus tard, avec un discours de sa composition, une édition sous le titre d'Architecture française, Jean Marot exécuta, comme architecte, la façade de l'hôtel Pussort, du côté du jardin ; les Feuillantines du faubourg Saint-Jacques, le bureau des Marchands et le château du marquis de Lavardin. Il vécut de 1640 à 1701. Lié d'amitié avec le célèbre graveur Della Bella, il eut souvent recours à lui, ainsi qu'à Israël Sylvestre et à Jean Lepautre, pour graver le paysage et les figures qui accompagnaient ses vues d'édifices.

Il y eut aussi un Daniel Marot, architecte de Guillaume III, roi d'Angleterre, qui vécut de 1650 à 1712 ; on possède de lui un recueil d'architecture, publié en 1712 à Amsterdam ; rien ne laisse supposer qu'il ait été parent de Jean Marot.

ISRAËL SYLVESTRE.

Israël Sylvestre, héritier de son oncle Israël Henriot, habile graveur et ami de Callot, se rendit possesseur de toutes les planches qu'il avait eues tant de Callot que de Della Bella ; il acheta tout ce que la veuve de Callot avait encore, et ce que Della Bella avait gravé depuis son retour de France. Formé à une telle école, Israël marcha avec succès sur les traces de ses maîtres, et le nombre infini de ses planches révèle le crayon le plus fin et le plus spirituel. Les vues d'Israël qui retracent fidèlement les aspects les plus intéressants de l'ancien Paris, un grand nombre de monuments de France et d'Italie, sont extrêmement recherchés des amateurs ; leur valeur ne cesse de s'accroître à mesure que les édifices qu'elles reproduisent sont détruits. Israël Sylvestre est certainement un des dessinateurs qui font le plus d'honneur à l'école française. Il montra à dessiner au Dauphin, fut académicien, et mourut en 1691.

GABRIEL PÉRELLE.

Gabriel Pérelle, né en 1610 à Vernon-sur-Seine, le plus

habile dessinateur et graveur de paysage de son temps, a dessiné et gravé à l'eau forte, ainsi que ses deux fils, Adam et Nicolas Pérelle, un grand nombre de paysages d'après les dessins de Pœlembourg, G. Corneille, Paul Bril, Asselin, Fouquière, Collignon, Beaulieu, etc. Nous devons aussi à Pérelle des vues pittoresques très exactes de toutes les maisons royales et des principaux châteaux de France, présentées avec beaucoup de goût et gravées avec une rare habileté. C'est en parcourant le recueil de Pérelle et les vues d'Israël Sylvestre, qu'on voit combien la France était riche en édifices de tout genre dont la ruine est à jamais regrettable.

L'histoire de l'architecture française, à partir du seizième siècle, se trouve tout entière dans les œuvres de Ducerceau, Marot, Pérelle et Israël Sylvestre. Sachons gré à ces artistes d'avoir su apprécier les productions nationales, car c'est dans l'art du passé que doit se trouver l'enseignement de l'avenir. Étudions l'art antique comme on étudie le latin et le grec ; mais que ce soit, en somme, pour parler français.

ANDRÉ LE NOSTRE.

Dans un genre tout spécial, Le Nostre sut acquérir sous le règne de Louis XIV une éclatante renommée ; non-seulement il illustra la France, mais tous les pays de l'Europe se le disputèrent à l'envi.

André Le Nostre naquit en 1613 ; son père était intendant des jardins des Tuileries. Élevé au milieu des arbres et des fleurs, Le Nostre, tenant alternativement de la même main une bêche ou un crayon, puisa dans les impressions de son enfance les germes d'une vocation toute spéciale qui devait plus tard rendre son nom célèbre. Placé d'abord chez le peintre Simon Vouet pour étudier la peinture, Le Nostre y eut pour condisciple Lebrun, avec lequel il se lia d'une amitié solide et durable. S'abandonnant aux penchans d'une imagination riche et féconde, il quitta l'étude de la peinture pour se livrer exclusivement à la composition des jardins ; art pour ainsi dire inconnu en France, et qu'il lui était réservé d'inaugurer et de porter à son plus haut degré de développement.

Vaux fut le premier théâtre sur lequel Le Nostre fut appelé à exercer son génie ; il dessina les jardins de cette résidence avec une magnificence à laquelle la prodigalité de Fouquet n'avait mis aucunes bornes. (Voyez 1648, page 160.) Chargé par Louis XIV de la distribution du parc de Versailles, on sait avec quel succès Le Nostre se rendit maître des obstacles que présentait cette ingrate localité. Un jour qu'il expliquait au roi les principales parties de son projet, Louis XIV, ravi d'admiration, l'interrompit trois fois en disant : « Le Nostre, je vous donne 20 000 francs. — Sire, interrompit à son tour l'artiste, Votre Majesté n'en saura pas davantage, je la ruinerai. » Le Nostre n'emprunta pas, comme on le dit quelquefois, ses inspirations à l'Italie ; il n'entreprit de visiter ce beau pays qu'après avoir fait exécuter en France la plupart des jardins qui lui ont valu sa grande renommée. Pendant son séjour à Rome, il fut accueilli par le pape Innocent XI avec la plus grande distinction.

Il fallait que la célébrité que Le Nostre avait acquise dans l'art de dessiner les jardins fût bien grande pour que l'Italie, si jalouse de la suprématie qu'elle s'attribuait dans les beaux-arts, consentit à confier à Le Nostre la distribution de plusieurs de ses jardins. L'Angleterre elle-même qui, plus tard, devait la première opérer une révolution complète dans l'art que Le Nostre avait cultivé avec tant de succès, se soumit à l'influence de ce génie exceptionnel qui avait la confiance du grand roi. Le Nostre y donna le dessin de plusieurs parcs.

En France, il faut ajouter aux jardins de Vaux et de Versailles ceux de Clagny, de Chantilly, de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, des Tuileries, etc., créés ou embellis sous la direction de Le Nostre.

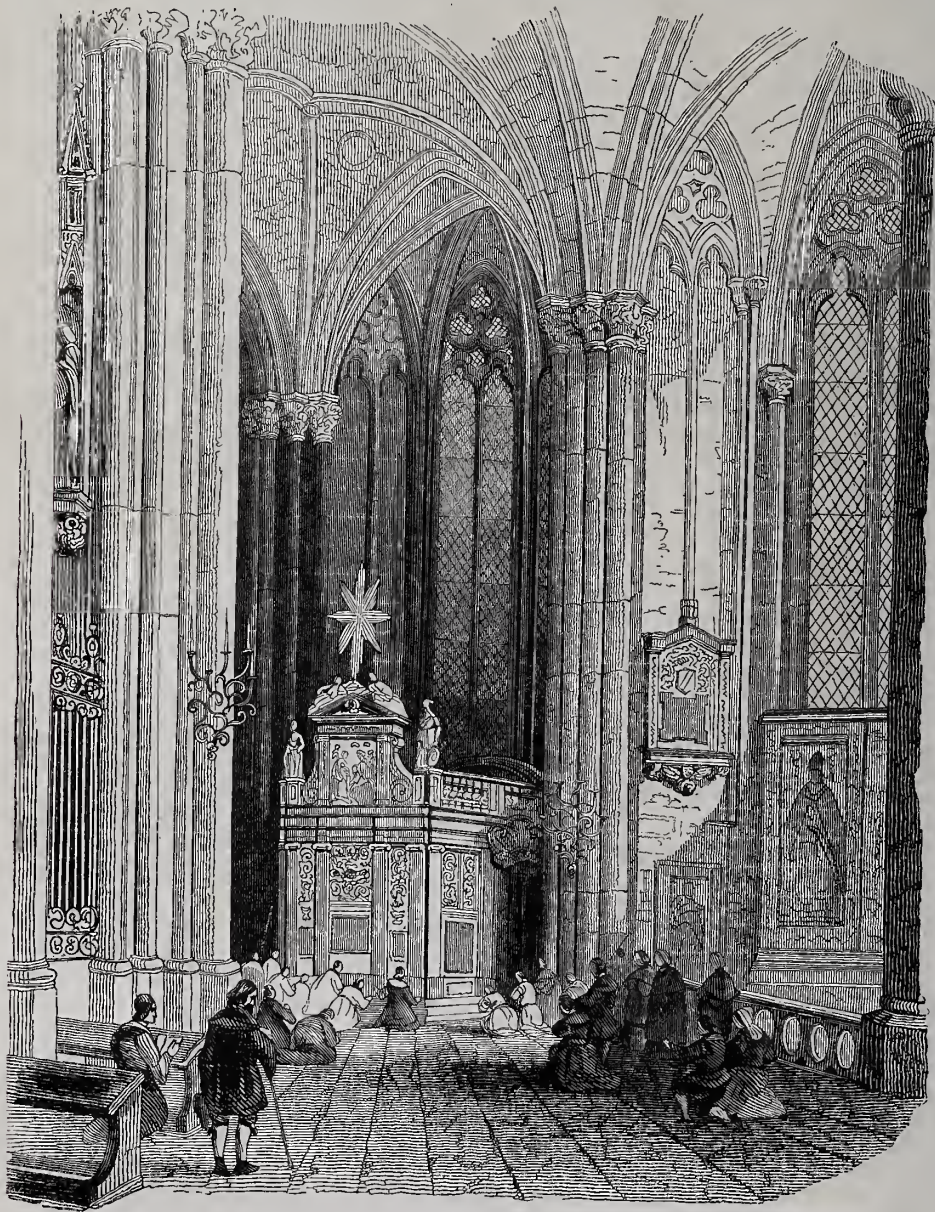
En 1675, Le Nostre, qui avait le titre d'architecte et dessinateur des jardins du roi, reçut des lettres de noblesse et la

croix de Saint-Michel. Louis XIV voulut lui donner des armes ; il les refusa, disant qu'il avait les siennes : trois limaçons couronnés d'une pomme de chou. « Sire, ajouta-t-il, pourrais-je oublier ma bêche ? Combien elle doit m'être chère ! N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore ? » Parvenu à un âge très-avancé, Le Nostre obtint du roi la permission de se retirer, mais à la condition qu'il viendrait le voir de temps en temps. Plus tard, Louis XIV, voulant lui faire les honneurs des nouveaux jardins de Marly, composés par Mansart, il monta dans sa chaise couverte, et obligea le vieillard à y prendre place. Le surintendant des bâtiments les suivit. « En vérité, Sire, dit le noble artiste,

touché jusqu'aux larmes, mon bonhomme de père ouvrirait de grands yeux s'il me voyait dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier ! »

CHAPELLE DE LA CHASSE DES TROIS ROIS,
DANS LA CATHÉDRALE DE COLOGNE.

La chasse des trois rois à Cologne est célèbre ; nous l'avons décrite et figurée (1839, p. 29). Mais on ne connaît presque point l'élégant petit édifice qui protège et enveloppe pour ainsi



Chapelle de la Châsse des trois rois, à Cologne.

dire ce riche et précieux reliquaire : ce n'est pas un des moindres ornements de l'admirable édifice inachevé qui est la gloire des bords du Rhin. Un de nos lecteurs nous en a communiqué une esquisse que nous n'hésitons pas à publier : c'est ainsi que se complètent successivement les études de chacun des sujets qui nous paraissent dignes de l'attention du public.

CARTE D'EUROPE SOUS LA FIGURE D'UN EMPEREUR.

Pour se rendre compte de la carte à figure d'empereur que nous donnons, il suffit de renverser une carte d'Europe, de manière à avoir l'occident en haut et l'orient en bas. On apercevra alors les différents pays à peu près dans la position respective que nous leur voyons, et l'on comprendra comment l'artiste a pu trouver, dans le continent et les

iles principales, les éléments de sa singulière composition.

On peut présumer que cette figure d'empereur, qui comprend l'Europe entière, n'est autre que celle de Charles-Quint. La place donnée à l'Espagne, qui forme la tête et porte la *couronne de l'Europe*, confirme encore cette supposition.

On trouverait d'ailleurs dans l'histoire du grand empereur de quoi expliquer, sinon de quoi justifier complètement, la pensée de l'artiste.

L'autorité de Charles-Quint sembla en effet, pendant quelque temps, s'étendre sur l'Europe entière. On peut dire qu'il en fut le maître, pourvu que l'on prenne ce mot dans le sens hyperbolique, habituel aux flatteurs politiques de toutes les époques. L'Espagne et la Germanie le reconnaissaient pour légitime souverain; de plus, il se fit couronner, après le traité de Cambrai (1529), roi de Lombardie, empereur des Romains, et eut ainsi l'Italie. Il força ensuite Soliman à la



Fac-similé d'une carte d'Europe gravée en 1628.

retraite, ce qui, en style de cour, pouvait s'appeler être vainqueur de la Turquie; enfin il fit prisonnier François I^{er}, et envahit une partie de la France, d'où le dessinateur géographe a pu conclure qu'elle lui avait appartenu.

L'Afrique, dont on aperçoit quelque chose, est là sans doute pour rappeler la glorieuse expédition entreprise en 1535 contre Barberousse, et dans laquelle Charles-Quint, maître de Tunis, rendit à la liberté vingt mille esclaves chré-

tiens. Malheureusement elle rappelle en même temps celle d'Alger, qui eut pour résultat la destruction d'une partie de l'armée et de la flotte espagnole.

L'Angleterre est rattachée au sceptre de la figure impériale en souvenir de l'alliance contractée entre Charles-Quint et Henri VIII.

Ces espèces de représentations se sont, du reste, répétées à différentes époques et de diverses manières. Les anecdotes

historiques de la Russie parlent d'une statue de neige de grandeur colossale, élevée à Moscou, et dont chaque draperie portait le nom d'une des provinces de l'immense empire moscovite. La figure symbolique dura jusqu'aux premières chaleurs du printemps.

Pour avoir résisté un peu plus longtemps, celle de l'empire espagnol n'a pas eu une plus heureuse fin. De son vivant même, Charles-Quint commença à la voir fondre comme la statue de neige, et put prévoir le peu de durée de son œuvre. « La puissance de l'empereur, dit Voltaire, n'était qu'un amas de grandeurs et de dignités entouré de précipices. »

LA MAISON OU JE DEMEURE.

CORPS-DE-LOGIS.

Voy. p. 214.

La main. — Cette extrémité du bras en est la partie la plus curieuse, je ne crois pas qu'il y ait quelque chose d'aussi remarquable dans le monde, et personne n'y fait grande attention. Il est de fait que la plupart des choses très-utiles ou très-intéressantes sont observées superficiellement. Réfléchissez un instant à l'immense utilité de l'eau; quel être peut s'en passer? Cependant nous n'y pensons guère, et surtout nous songeons peu à la reconnaissance que nous devrions ressentir pour un don si précieux.

La main et le poignet contiennent vingt-sept os, dix-neuf dans la première et huit dans le second. Les os de la main ont quelque rapport entre eux, quoiqu'il y en ait de longs et de courts. Les quatre plus longs supportent la paume et se joignent d'un côté au poignet, et de l'autre à la première jointure des doigts; cette jonction se fait, comme dans toutes les autres jointures du corps, par des extrémités cartilagineuses qui permettent un libre mouvement et sont fortement attachées par des ligaments; cette série s'appelle *os métacarpiens*. Les os du poignet se nomment *les os du carpe*, ils sont situés entre le cubitus et le radius, les os du métacarpe, et le premier os du pouce. Ils sont placés l'un à côté de l'autre comme les pierres d'un pavé, seulement ils ne sont pas si serrés; chaque os est garni de son cartilage et soutenu par de fortes ligatures qui l'unissent à son voisin. Tous les os qui composent le poignet ont été nommés par les anatomistes d'après leur ressemblance présumée avec différents objets. La conformation osseuse du poignet est formée comme une voûte dont la convexité répond au dessus de la main. Cette forme ajoute à sa force et à sa souplesse.

Les quatre premiers os des doigts sont les plus longs, les seconds sont plus courts, les derniers encore plus courts, le pouce a un os de moins que les doigts. Toutes les articulations de la main, et il y en a quatorze outre le poignet, sont des jointures comme des charnières qui ne plient que dans une direction. Là où les doigts se réunissent aux os du métacarpe le mouvement est plus libre qu'aux phalanges supérieures et le poignet peut se mouvoir dans tous les sens.

Lorsque les os de la main ne sont pas dépouillés, mais qu'ils sont revêtus de muscles, de tendons, de membranes, de nerfs, d'artères, de veines, recouverts de la peau et terminés par les ongles, le tout présente une forme très-belle; cependant, malgré sa beauté et son utilité, nous ne connaissons que très-imparfaitement cet organe que nous avons constamment sous les yeux. C'est pourtant une partie si importante de notre système qu'un volume assez gros a été écrit sur ce sujet par l'anatomiste anglais Charles Bell. J'en extrais le passage suivant :

« La différence dans la longueur des doigts répond aux mille usages auxquels la main est destinée, comme tenir une baguette, un bâton, une épée, un marteau, une plume ou un crayon, un bûrin, etc.; dans tous les cas la force et la liberté du mouvement sont admirablement réunies. Rien n'est

plus remarquable que la manière dont l'appareil mobile et délicat de la paume et des doigts est mis à l'abri de toute injure. La puissance avec laquelle la main étreint, telle que celle qu'emploie un matelot lorsqu'il enlève tout son corps en s'attachant aux cordages, serait trop forte pour des tendons, des nerfs ou des vaisseaux sans enveloppe; ils seraient déchirés, si chaque partie qui supporte la pression n'était défendue par un coussin de graisse aussi élastique que celle que l'on observe dans le pied du cheval ou du chameau.

Usages de la main. — Il est superflu d'insister sur l'immense utilité de ce merveilleux instrument, et d'énumérer tous les usages de la main qui se rapportent à la vie commune. Il y aurait plus d'intérêt à faire remarquer son importance dans les sciences qui sont la gloire de l'humanité et dans les arts qui en font le charme. Quelle sûreté dans la main de l'artiste qui construit des instruments de précision, ces cercles, ces théodolites dont les divisions ne sont visibles qu'au microscope! Quelle légèreté, quelle délicatesse dans les doigts qui tendent sans les rompre les fils d'araignée qui se coupent à angle droit dans le champ d'une lunette astronomique!

Examinons le peintre tenant son pinceau. Sa main, guidée par la science du dessin et du coloris, animée par l'inspiration, reproduit sur la toile toutes les formes, toutes les expressions, toutes les couleurs. Et cependant le travail manuel, en quoi consiste-t-il? en une multitude de petits coups de la brosse conduite par cette main intelligente. Le sculpteur qui fouille le bois avec sa gouge, ou taille la pierre avec le ciseau, est un exemple du même genre.

Mais rien ne nous donne une idée plus complète de la perfection du mécanisme de la main que l'exécution de la musique instrumentale. Examinez un artiste qui joue du violon. Ses doigts tombent sur le manche à l'endroit précis indiqué par la note que l'œil aperçoit; l'écart d'un demi-millimètre donne un son qui n'est pas juste; si l'écart s'élève à un millimètre, la note est fautive pour l'oreille la moins exercée. Mais non-seulement les doigts tombent juste et se succèdent souvent avec une extrême rapidité, suivant toutes les combinaisons imaginables et en courant, pour ainsi dire, sur les quatre cordes; mais encore la main se déplace sans cesse sur le manche, monte, descend et change de position à chaque instant. Ce n'est pas encore tout: l'autre main tient l'archet, et il faut que les mouvements du bras droit soient d'accord avec ceux de la main gauche, et reproduisent, pour ainsi dire, avec des doigts avec une exactitude mathématique; car chaque coup d'archet correspond à une note produite par le doigt qui presse la corde. Ajoutez maintenant toutes les modifications de mouvement nécessaires pour produire les *piano* et les *forte*, enfler ou laisser mourir le son, en un mot tout ce qui constitue l'expression musicale, et vous conviendrez que ce mécanisme tient du prodige et dépasse tout ce que l'art humain peut produire de plus parfait. Mais il y a quelque chose de plus étonnant encore: c'est la lecture à première vue, dans laquelle le musicien joue une musique qu'il a sous les yeux pour la première fois, et où il est obligé d'improviser sans préparation tous ces mouvements si compliqués, sans que l'inexorable mesure lui accorde jamais un dixième de seconde de répit ou de réflexion.

Le mécanisme du pianiste n'est pas moins remarquable que celui du violoniste. Comment ne pas admirer ces deux mains occupées, toutes deux faisant en moyenne six à huit notes à la fois, et ces doigts qui se meuvent comme si chacun d'eux était complètement indépendant de tous les autres. On peut juger, en entendant des artistes tels que Thalberg, Dœhler, Liszt ou Chopin, à quel degré d'agilité les doigts peuvent arriver; et ces virtuoses ont poussé le mécanisme au point de jouer, pour ainsi dire, trop vite, c'est-à-dire que l'oreille a de la peine à percevoir nettement des sons qui se succèdent avec tant de rapidité. On

dirait le bruit d'une averse de grêlons tombant et rebondissant sur les vitres qui forment le toit d'une serre chaude. Voilà ce qu'un travail opiniâtre a pu obtenir du mécanisme de la main ; et il a obtenu plus encore, car dans la comparaison grossière que nous avons employée il n'y a point cette admirable égalité dans les notes, ni ce *perlé* qui plaît tant à l'oreille (1). Tout ce mécanisme, l'instrumentiste le met au service de son âme et de son intelligence : il traduit ces sensations, ces douleurs, ces joies, ces aspirations pour lesquelles les langues parlées n'ont pas de mots, et qui sont cependant les grands événements de la vie. Si vous voulez voir jusqu'où peut aller l'exécution musicale, observez un pianiste jouant la partition d'un opéra. Il a sous les yeux toute une page ; chaque ligne est la partie d'un instrument ; au-dessus est le chant : toutes ces parties de violon, de basse, de hautbois, de clarinette, de basson, etc., etc., écrites dans des clefs différentes, il les réduit à une seule partie de piano ; cette page, il la condense en une seule ligne, et avec ses dix doigts il fait entendre tous les sons d'un orchestre. Les sciences nous offrent des exemples de plus grands efforts de l'esprit humain, de grands travaux accomplis à force de génie et de persévérance ; elles n'en présentent point où tant de facultés physiques et intellectuelles soient en jeu toutes à la fois pour produire instantanément un résultat aussi prodigieux.

Si tu veux toucher tous les côtés du cœur de l'homme, chante la mort et la douleur. Tous la craignent ou la connaissent. La joie est un trésor possédé seulement par quelques élus.

RUCKERT.

Un grand écrivain a, pour ainsi dire, un style individuel et incommutable qui ne lui permet pas de garder aisément l'anonyme.

VOLTAIRE.

NOTES PRISES DE MA FENÊTRE.

L'OIE FUGITIVE, LE PIGEONNIER, LE CLAPIER.

Voy. p. 117, 367.

J'avais convaincu l'enfant de la possibilité du retour de la fugitive, mais je ne l'avais point consolée. L'histoire de Sanchez plaisait même plus à la mère qu'à la fille, car la façon économique d'élever les oies sur les rives du Don était fort du goût de la fermière. Ce fut elle qui trouva enfin le moyen de faire perdre à Claudine le souvenir de sa favorite.

« Dans nos états, disait la brave femme, il est bon d'habituer de bonne heure les enfants avec les animaux. Destinés à les aimer, à vivre avec eux, il faut qu'ils apprennent à les bien connaître, à les soigner, à les aimer surtout. Ce n'est pas une petite affaire d'ailleurs que de savoir gouverner les bêtes. »

J'eus du mérite à ne pas interrompre la bonne fermière pour approuver sa maxime plus vraie et plus étendue qu'elle-même ne le pensait.

(1) Les nombres suivants donneront une idée exacte de la vitesse obtenue sur le piano.

Vitesse des traits en gammes.

Vitesse ordinaire	640 notes par minute.
Grande vitesse	896
Vitesse extrême	960
Vitesse des tierces au maximum	608
des octaves	480
du trille	736

Gamme chromatique.

Vitesse ordinaire	720 notes par minute.
Grande vitesse	800

« Ce n'est pas une petite affaire, poursuivit-elle. Le dicton parmi nous, c'est que, tant vaut la maîtresse, tant vaut le serviteur. Eh bien, je dis, moi, que tant vaut le valet de charrie, tant vaut sa paire de bœufs ; tant vaut le charretier, tant vaut son attelage ; tant vaut la fille de basse-cour, tant vaut sa volaille. C'est l'intérêt de la ferme que Claudine vaille beaucoup, et qu'elle sache conduire le bétail, grand et petit. Au lieu de s'apitoyer tout le long du jour sur le départ de sa Benjamine, il faut qu'elle prenne de nouveaux élèves ; et puisque nos *percheuses* ne lui plaisent plus depuis que Noisette est envolée, je lui donnerai des lapins et des pigeons à soigner. »

Jusqu'alors la fermière s'était peu soucieuse des uns et des autres : « Les pigeons dépensaient trop de grains pour peu de profit ; c'était de la viande creuse. Les lapins engendraient la saleté et la mauvaise odeur. » Dans sa basse-cour si proprement tenue, elle ne voulait pas introduire les clapiers où pullulent ces animaux, et d'où s'exhalent de pestilentielles vapeurs. Quant aux garennes, il n'en pouvait être question ; jamais le fermier n'eût consenti à s'embarrasser, comme il disait, de pareille *vermine* ; lui qui avait en plus d'un procès avec les gardes des bois voisins, à l'occasion de dégâts causés par les lapins. Ma voisine me consulta : elle avait à cœur de faire une joie à Claudine, et de lui loger ses pigeons et ses lapins proprement et à peu de frais. C'était d'ailleurs un essai. Eh bien, s'il réussissait, le père ne serait peut-être pas toujours si contraire à la chose, et l'on pourrait faire des éducations plus en grand. En attendant, moi qui avais tant de gravures, tant de livres, je devais lui trouver quelque modèle de cage pour les oiseaux, de terrier pour les lapins, qui fût de peu de dépense et qui ne gâtât pas sa basse-cour.

Je crus ne pouvoir mieux la contenter qu'en lui donnant le dessin d'un joli petit édifice construit dans le parc d'un de mes amis, et qui lui sert à la fois de pigeonnier et de clapier.

J'expliquai à la fermière que les palissades sont dressées autour de la margelle d'un puits d'environ 4 toises de diamètre, rempli jusqu'à 3 pieds au-dessous du sol, d'une terre sablonneuse où les lapins creusent leurs terriers presque à ciel ouvert, tandis que les pigeons couvent dans la petite cage qui surmonte le toit de chaume du gracieux pavillon.

Ma voisine regarda, écouta, questionna, tout en secouant la tête, et répétant que « ces gentillesses-là coûtaient trop ; que c'était bon pour des oisifs. » Ces remarques critiques ne l'empêchèrent cependant pas d'emporter mon dessin, quelques plans que j'avais faits, de s'informer des mœurs des pigeons sauvages, et de ce que je pouvais savoir des habitudes des lapins. Puis il n'en fut plus question ; et j'eus d'autant moins l'occasion de m'informer de ce que devenaient les projets de la bonne femme, que je partis peu après pour un voyage de quelques mois. Ce ne fut qu'à la fin de novembre, qu'ayant repris possession de mon cabinet et de ma fenêtre d'observation, je revis Claudine aussi gaie, aussi alerte que jamais, et je pus m'enquérir de ses nouvelles occupations et de ses nouveaux favoris.

Ma voisine était aussi désireuse de me montrer ce qu'elle avait fait pour les plaisirs de ses enfants et pour l'amélioration de la ferme, que je pouvais être empressé de le voir. Je fus surpris à l'aspect du pigeonnier, fait, à ce qu'elle prétendait, d'après mes indications.

Dans un petit vignoble, proche d'un champ planté de chanvre, en vue des bâtiments de la ferme, elle avait fait disposer ses légères et bizarres constructions. Des tonneaux avaient été enfilés sur des perches qui leur servaient de pivots. Pour préserver le bois de l'humidité, on l'avait peint en blanc : « Les colombes aiment leur couleur, » faisait observer ma voisine. Chaque tonne logeait deux ou trois paires d'oiseaux. La fermière, laissant aux riches édifier les grandes et coûteuses tours rondes ou carrées, avait sagement compris que, pour des oiseaux dont l'instinct est de nicher séparément

dans des trous de roches et de fraîches grottes, et qui, bien que vivant en grandes sociétés, se divisent cependant par couples, plusieurs chaumières valaient mieux qu'un palais, trop souvent hanté des rats et des belettes.

Son *village de pigeons*, comme elle l'appelait, promettait de devenir charmant, même pour les yeux, lorsque la vigne croissante, s'accrochant aux pivots qui portaient ces espèces de cages rondes, irait les festonner de ses guirlandes de pampres. Les inventions pour le bien-être des pigeons avaient été multipliées, grâce à Claudine et à ses sœurs qui rivalisaient de zèle. Les nids étaient en terre vernissée, lavés à chaque ponte nouvelle; des pelotes faites de mortier, de gravats, de salpêtre, mêlés de farine, de vesce, de grains de cumin, de sel gris, de piments et de diverses semences odorantes, étaient placées dans chaque tonneau, pour être becquetées par les pigeons et leur faire aimer le logis. Un clayon d'un treillis serré, qui s'enlevait aisément par-dessous, servait à nettoyer chaque tonne.

Ce fut alors le tour de la fermière de me raconter le profit qu'elle tirerait de la *colombine* (la fiente des pigeons), engrais puissant qui, affaibli par l'eau et les mélanges, distribué avec économie, double le produit des chènevrières, détruit la mousse, les juncs, fait pousser en abondance la bonne herbe, et dont une trentaine de livres jetées au fond des tonneaux d'arrosage sert à guérir les arbres fruitiers qui dépérissent, et fait prospérer les potagers. La nourriture des pigeons était variée de façon à rassurer le fermier sur la consommation du blé. Indépendamment des criblures de grain, on régalaient les oiseaux de chènevis, de graines de tournesol, de celles de l'ivraie qu'ils aiment beaucoup; le froment se trouvait purgé, grâce à eux et aux soins des enfants, de ces semences dangereuses réservées désormais aux pigeons. Des graines de colza, de navette, quantité de semences de diverses crucifères, d'ombellifères et de légumineuses, servaient aussi à les engraisser. Enfin les beaux oiseaux étaient devenus les favoris non-seulement de la fermière, mais aussi de son mari; et nous eûmes peine à quitter le village des pigeons pour gagner la citadelle des lapins.

Pour loger ceux-ci, on avait utilisé une vieille citerne, protégée tout autour par une espèce de margelle surmontée d'un rebord d'ardoises, et à demi remplie de sable mêlé de terre, que les enfants se plaisaient à recouvrir de mottes de

gazon et de serpolet. C'est dans cette espèce d'étroite garenne que les lapins creusaient à plaisir leurs souterrains. Au-dessus, dans une caisse à part, les mères nourrissaient leurs petits. La fermière me conta avec ravissement comment le mâle, qui déteste les lapereaux et qui les tuerait si on le laissait en approcher tandis qu'ils têtent leur mère, les prend en amour aussitôt qu'ils sont sevrés, les reconnaît, les caresse, se plait à les voir brouter l'herbe que la mère leur apporte. Il soulève ses petits entre ses pattes, lustre leur poil, lèche leurs yeux. « C'est vraiment gentil à voir ! »

Ma chère bonne voisine sympathisait avec cette tendresse paternelle de façon à faire plaisir. Je songeais que le souvenir du jour où elle avait mis son premier enfant dans les bras du père se réveillait en elle. Ces joies simples que Dieu a rendues communes à la plupart des créatures de ses mains, cette langue universelle de joie sensitive que parle tout ce qui a vie, remue en nous je ne sais quelle émotion qui a quelque chose de céleste. Je regardais donc la bonne femme avec attendrissement; lorsqu'un cri étouffé, parti d'une petite cour voisine où Claudine était allée distribuer du grain à quelques volailles, attira notre attention, et nous y courûmes.

La petite fille, la tête renversée, regardant en l'air les mains levées, criait : « Là, là ! c'est elle ; je suis sûre que c'est elle ! »

A force de regarder dans la direction qu'elle indiquait, je crus distinguer un vol d'oiseaux disposés en triangle. Mais quel rêve d'enfant, quel pressentiment ou quelle aveugle confiance dans l'espoir que je ne lui avais donné que pour la consoler, pouvait faire imaginer à Claudine que Noisette faisait partie de ce groupe voyageur ? Cependant elle le croyait, elle le croyait fermement.

Les oiseaux approchaient, et s'arrêtèrent au-dessus de nos têtes. Tous nous regardions immobiles. Il me sembla en voir quelques-uns se détacher des autres et descendre vers nous. Claudine ne fut plus la seule à croire que Noisette se souvenait de son ancien logis.

C'étaient bien trois oies qui volaient à portée de la vue et décrivaient de grands cercles au-dessus des bâtiments de la ferme. Peu à peu elles se rapprochèrent; enfin elles descendirent aux pieds de la petite fille.

Oui, c'était Noisette ! c'était son cri de joie quelque peu



Modèle d'un Pigeonnier-Clapier.

rauque, c'était sa danse grotesque autour de sa jeune maîtresse. La fermière en restait sans voix. Jugez ! l'élève de Claudine ramenait une couvée de deux oisons tout élevés, une race sauvage, une race nouvelle !

Les transports de l'oiseau et de l'enfant, c'est ce que je renonce à décrire, mais ce que je considérai avec ravisse-

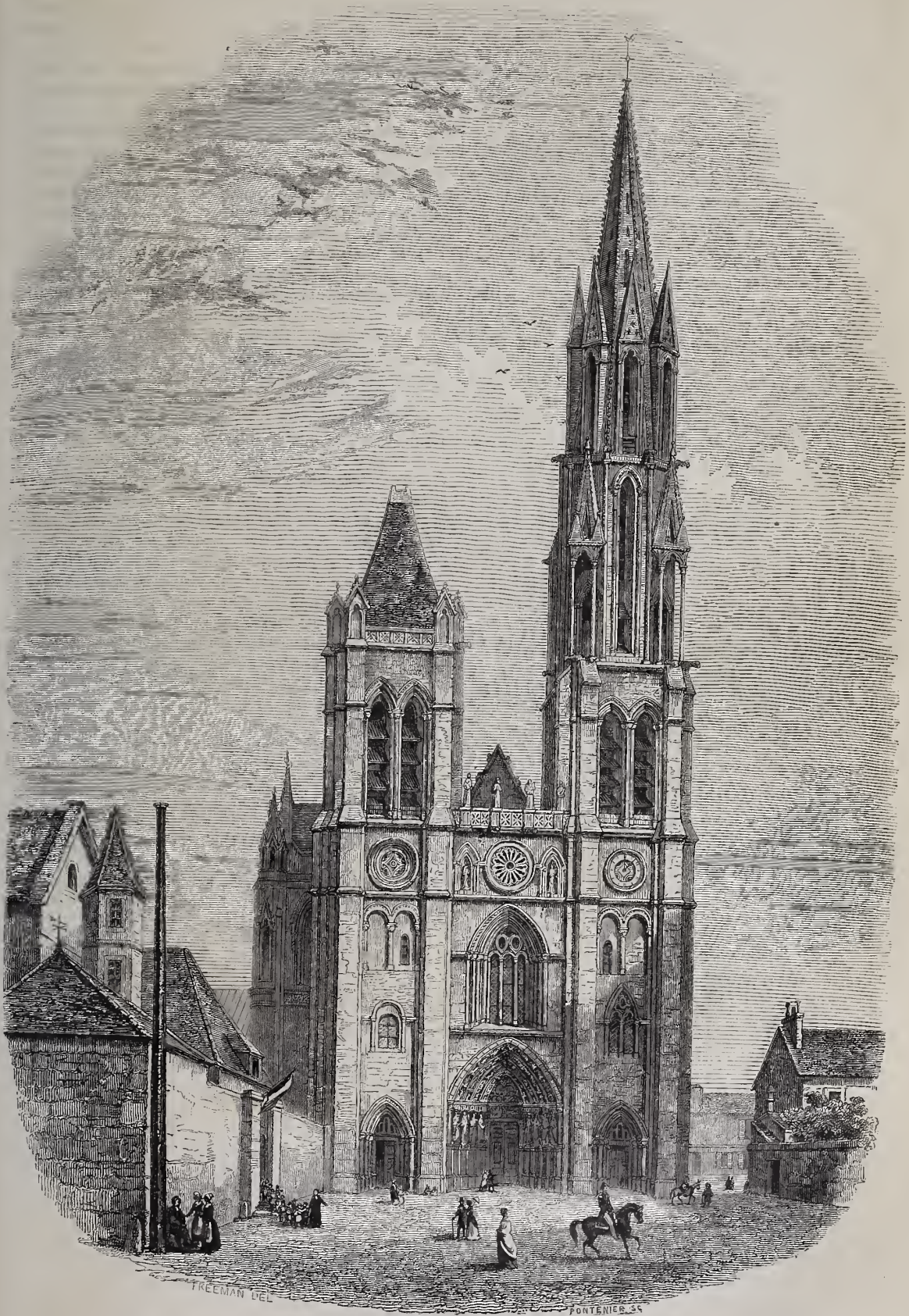
ment. Qu'y a-t-il de plus communicatif et de plus doux que ces rustiques et innocents plaisirs !

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SENLIS

(Département de l'Oise).



Vue de la cathédrale de Senlis.

Après la pacification des Gaules, sous Auguste, on traça une magnifique voie qui reliait le nord au midi de la Gaule. C'est sur un des points de cette route que fut fondée la ville de Senlis, qui n'était auparavant qu'une bourgade. Elle porta d'abord le nom d'*Augustomagus*. Le petit peuple dont elle fut la capitale était appelé *Sylvanectes*, des forêts au milieu desquelles il vivait (*sylvie nectitus*). La ville fut entourée de murs par Posthume, au milieu du troisième siècle. On y trouvait un temple magnifique dédié aux faux dieux. Saint Rieul ou Régulus y prêcha le christianisme dès la fin du premier siècle, disent quelques chroniques. Après l'établissement des Francs dans les Gaules, Senlis fut une des premières villes que ces peuplades occupèrent. On y battait monnaie sous les Mérovingiens. Les rois carlovingiens y avaient un palais où Pépin, roi d'Aquitaine, fut enfermé en 853. Charles le Chauve y fit aussi détenir son fils Carloman qui s'était révolté contre lui. A cette époque, le comté de Senlis devint héréditaire dans la branche cadette des comtes de Vermandois. Les bourgeois de Senlis reçurent une chartre de commune en 1173; Philippe-Auguste la confirma en 1201. Ce prince, après son mariage avec Elisabeth de Hainaut, à Reims, en 1180, vint à Senlis célébrer ses noces. Senlis eut à souffrir des troubles de la Jacquerie, au milieu du quatorzième siècle, ainsi que des guerres du siècle suivant. Les Bourguignons s'en emparèrent plusieurs fois, et la ruinèrent. Le roi voulut la réduire en 1418; mais il échoua, après un long siège; elle ne rentra en son pouvoir qu'en 1429. La coutume de Senlis fut rédigée en 1497 et réformée en 1539. Cette ville refusa de prendre part aux troubles de la ligue; cependant les ligueurs s'en emparèrent en 1589, mais ils en furent bientôt expulsés, et, ayant essayé d'y rentrer, ils furent grandement maltraités par les troupes du roi. Plusieurs autres tentatives n'eurent pas plus de succès.

Senlis était, avant 1789, le siège d'un évêché suffragant de Reims, avec le titre de comté; la ville avait, outre le chapitre cathédral, deux collégiales, sept paroisses et plusieurs autres établissements religieux. Senlis était aussi le chef-lieu d'un bailliage présidial; d'une maîtrise des eaux et forêts, d'un tribunal d'élection, d'un grenier à sel, d'une subdélégation de l'intendance de Paris, etc.

Cette ville était autrefois très-fortifiée: on y voit encore des vestiges de murs romains. Le vieux château a conservé des ruines considérables; il date du treizième siècle. La cathédrale est un édifice remarquable, qui date, en grande partie, du douzième siècle. Elle est d'un beau gothique; la flèche est surtout d'une grande hardiesse.

Beaumé, chimiste distingué, et de Villebrune, savant orientaliste, sont nés à Senlis (1).

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 277, 285, 326, 330, 354, 365.

DÉCEMBRE.

Le 30 au soir. — J'étais au lit, à peine délivré de cette fièvre délirante qui m'a tenu si longtemps entre la vie et la mort. Mon cerveau affaibli faisait effort pour reprendre son activité; la pensée se produisait encore incomplète et confuse, comme un jet lumineux qui perce les nuages; je sentais, par instant, des retours de vertige qui brouillaient toutes mes perceptions et confondaient les images; je flottais pour ainsi dire entre des alternatives d'égarément et de raison.

Par instant tout m'apparaissait clairement, comme ces perspectives qui s'ouvrent devant nous par un temps serein, du haut de quelque montagne élevée. Nous distinguons les eaux, les bois, les villages, les troupeaux, jusqu'au chalet

posé aux bords du ravin; puis, subitement, une raffale chargée de brumes arrive, et tout se confond!

Ainsi livré aux oscillations d'une lucidité mal reconquise, je laissais mon esprit en suivre tous les mouvements sans vouloir distinguer la réalité de la vision. Il glissait doucement de l'une à l'autre; la veille et le rêve se suivaient de plain pied!

Or, tandis que j'étais dans cette incertitude, voici que, devant moi, au-dessous de la pendule dont le pouls sonore mesure les heures, une femme m'est apparue!

Le premier regard suffisait pour faire comprendre que ce n'était point là une fille d'Ève. Son œil avait l'éclat mourant d'un astre qui s'éteint, et son visage la pâleur d'une sublime agonie. Revêtue de draperies de mille couleurs où se jouaient les teintes les plus joyeuses et les plus sombres, elle tenait à la main une couronne effeuillée.

Après l'avoir contemplée quelques instants, je lui ai demandé son nom et ce qu'elle faisait dans ma mansarde. Ses yeux, qui suivaient l'aiguille de la pendule, se sont tournés de mon côté, et elle a répondu:

— Tu vois en moi l'année qui va finir; je viens recevoir tes remerciements et tes adieux.

Je me suis dressé sur mon coude avec une surprise qui a bientôt fait place à un amer ressentiment.

— Ah! tu veux être remerciée, me suis-je écrié; mais voyons pour cela ce que tu m'as apporté!

Quand j'ai salué ta venue, j'étais encore jeune et vigoureux! tu m'as retiré chaque jour quelque peu de mes forces, et tu as fini par m'envoyer la maladie! Déjà, grâce à toi, mon sang est moins chaud, mes muscles sont moins fermes, mes pieds moins agiles, mes sensations moins promptes. Tu as déposé dans mon sein tous les germes des infirmités; là où croissaient les fleurs de l'été de la vie, tu as méchamment semé les orties de la vieillesse.

Et comme si ce n'était pas assez d'avoir affaibli mon corps, tu as aussi amoindri mon âme; tu as éteint en elle les enthousiasmes des jeunes années; elle est devenue paresseuse et craintive. Autrefois ses regards embrassaient généreusement l'humanité entière, tu l'as rendue myope et elle ne voit plus rien au delà d'elle-même.

Voilà ce que tu as fait de mon être: quant à ma vie, regarde à quelle tristesse, à quel abandon, à quelles misères tu l'as réduite!

Depuis tant de jours que la fièvre me retient cloué sur ce lit, qui a pris soin de cet intérieur qui faisait ma joie? Ne vais-je point trouver mes armoires vides, ma bibliothèque dégarinée, toutes mes pauvres richesses perdues par la négligence ou l'infidélité? Où sont les plantes que je cultivais, les oiseaux que j'avais nourris? Tout a disparu! ma mansarde est défleurie, muette, solitaire!

Revenu seulement depuis quelques instants à la conscience de ce qui m'entoure, j'ignore même qui m'a veillé pendant ces longues souffrances. Sans doute quelque mercenaire reparti quand mes ressources auront été épuisées.

Et qu'auront dit de mon absence les maîtres auxquels je devais mon travail? A ce moment de l'année où les affaires sont plus pressantes, auront-ils pu se passer de moi, l'auront-ils voulu? Peut-être suis-je déjà remplacé à ce petit bureau où je gagnais le pain de chaque journée! Et c'est toi, toi seule, méchante fille du temps, qui m'auras apporté tous ces désastres: force, santé, aisance, travail, tu m'as tout enlevé; je n'ai reçu de toi qu'insultes ou dommages, et tu oses encore réclamer ma reconnaissance!

Ah! meurs, plaise ton jour est venu; mais meurs méprisée et maudite; et puisse-je écrire sur ta tombe l'épithaphe que le poète arabe grava sur celle d'un roi:

« Passant, réjouis-toi, celui que nous avons enterré ici » ne peut plus revivre. »

Je viens d'être réveillé par une main qui prenait la

(1) Géographie départementale, classique et administrative de la France, par MM. Badin et Quantin.

mienne ; et, en ouvrant les yeux, j'ai reconnu le médecin.

Après avoir compté les pulsations du pouls, il a hoché la tête, s'est assis aux pieds du lit et m'a regardé en se grattant le nez avec sa tabatière.

J'ai su depuis que c'était un signe de satisfaction chez le docteur.

— Eh bien ! nous avons donc voulu faire enlever par la camarde ? m'a dit M. Lambert de son ton moitié jovial, moitié grondant. Peste ! comme on y allait de bon cœur ! Il a fallu vous retenir à deux bras, au moins !

— Ainsi vous avez désespéré de moi, docteur ? ai-je demandé un peu saisi.

— Du tout, a répondu le vieux médecin ; pour désespérer quelquefois il faudrait avoir habituellement de l'espoir, et je n'en ai jamais. Nous ne sommes que les instruments de la Providence, et chacun de nous devrait dire comme Ambroise Paré : « Je le pensai, Dieu le guérit. »

— Qu'il soit donc béni ainsi que vous, me suis-je écrié, et puisse la santé me revenir avec la nouvelle année !

M. Lambert a haussé les épaules.

— Commencez par vous la demander à vous-même, a-t-il repris brusquement ; Dieu vous la rend, c'est à votre sagesse et non au temps de la conserver. Ne dirait-on pas que les infirmités nous viennent comme une pluie ou comme un rayon du soleil, sans que nous y soyons pour quelque chose ? Avant de se plaindre d'être malade, il faudrait prouver qu'on a mérité de se bien porter.

J'ai voulu sourire ; mais le docteur s'est fâché.

— Ah ! vous croyez que je plaisante, a-t-il repris en élevant la voix ; mais dites-moi un peu qui de nous donne à sa santé l'attention qu'il donne à sa fortune ? Économisez-vous vos forces comme vous économisez votre argent ? Évitez-vous les excès ou les imprudences avec le même soin que les folles dépenses ou les mauvais placements ? avez-vous une comptabilité ouverte pour votre tempérament comme pour votre industrie ? cherchez-vous chaque soir ce qui a pu vous être salutaire ou malfaisant, avec la prudence que vous apportez à l'examen de vos affaires ? Vous-même qui riez, n'avez-vous pas provoqué le mal par mille extravagances ?

J'ai voulu protester en demandant l'indication de mes extravagances ; le vieux médecin a écarté tous ses doigts, et s'est mis à les compter l'une après l'autre.

— *Primo*, s'est-il écrié, manque d'exercice ! Vous vivez ici comme le rat dans son fromage, sans air, sans mouvement, sans distractions. Par suite, le sang circule mal, les humeurs s'épaississent, les muscles inactifs ne réclament plus leur part de nutrition ; l'estomac s'allanguit et le cerveau se fatigue.

Secundo. Nourriture irrégulière. Le caprice est votre cuisinier, l'estomac un esclave qui doit accepter ce qu'on lui donne, mais qui se venge sournoisement comme tous les esclaves.

Tertio. Veilles prolongées ! Au lieu d'employer la nuit au sommeil, vous la dépensez en lectures ; votre alcôve est une bibliothèque, votre oreiller un pupitre ! A l'heure où le cerveau fatigué demande du repos, vous le conduisez à une orgie, et vous vous étonnez de le trouver endolori le lendemain.

Quarto. La mollesse des habitudes ! Enfermé dans votre mansarde, vous vous êtes insensiblement entouré de mille précautions douillettes. Il a fallu des bourrelets pour votre porte, un paravent pour votre fenêtre, des tapis pour vos pieds, un fauteuil ouaté de laine pour vos épaules, un poêle allumé au premier froid, une lampe à lumière adoucie, et, grâce à toutes ces précautions, le moindre vent vous enrhumme, les sièges ordinaires vous exposent à des courbatures, et il vous faut des lunettes pour supporter la lumière du jour. Vous avez cru conquérir des jouissances, et vous n'avez fait que contracter des infirmités.

Quinto...

— Ah ! de grâce, docteur, assez ! me suis-je écrié. Ne poussez pas plus loin l'examen ; n'attachez pas à chacun de mes goûts un remords.

Le vieux médecin s'est gratté le nez avec sa tabatière.

— Vous voyez, a-t-il dit plus doucement en se levant, vous fuyez la vérité, vous reculez devant l'enquête ! preuve que vous êtes coupable : *Habemus confidentem reum* ! mais au moins, mon cher, n'accusez plus les quatre saisons, à l'exemple des portières.

Là-dessus il m'a encore tâté le pouls, et il est parti en déclarant que son ministère était fini, et que le reste me regardait.

La suite à une prochaine livraison.

L'HOMME ET LA FEMME.

Par KRUMACHER.

Lorsque le père de l'humanité et la mère des vivants furent chassés de l'Éden, ils pleurèrent longtemps et se dirent entre eux :

— Comment accomplirons-nous maintenant notre destinée sur la terre ? qui nous guidera ?

Alors ils s'avancèrent vers le chérubin qui gardait l'entrée du Paradis. Ève s'appuyait sur Adam, et elle se caïa derrière son épaule lorsqu'ils parurent devant le gardien céleste.

Adam dit au chérubin, d'un ton de prière :

— Maintenant les messagers de Dieu ne marcheront plus devant nous, puisque nous sommes devenus impurs ; prie donc le Créateur du monde qu'il nous envoie un de ses anges, ou seulement une étoile qui puisse nous conduire.

Le chérubin répondit :

— L'homme a son étoile en lui-même, et, malgré le péché, cette étoile brillera toujours plus grande et plus pure que celles qui errent dans les cieux. C'est donc à toi de la suivre.

Mais Adam l'implora de nouveau, et dit :

— O serviteur de Jéhovah, donne-nous une image apparente que nous puissions regarder ; car celui qui s'est une fois écarté du droit chemin trouve son cœur obscur et muet ; la voix du dedans ne se fait plus entendre.

Alors l'ange pensif dit à Adam :

— Lorsque l'Éternel te forma de la poussière de la terre et souffla sur toi l'haleine de vie, tu levais la tête vers le ciel et ton premier regard se dirigea vers le soleil ; que le soleil soit donc ton modèle. Il commence sa tâche avec une face radieuse ; il ne s'incline ni à droite, ni à gauche ; il apporte la bénédiction partout où il passe ; il se fit de l'orage qui éclate à ses pieds, et, après la lutte, il se montre plus beau et dispense plus de biens. Homme, que ce soit l'image de ton voyage sur la terre !

Alors la gracieuse mère des vivants s'approcha tremblante du messager céleste :

— Donne-moi aussi, dit-elle, une parole d'enseignement et de consolation. Comment la faible femme pourrait-elle élever son regard jusqu'au soleil et en suivre le cours !

Ainsi parla Ève ; et le chérubin eut pitié de la femme ; il tourna vers elle un visage souriant, et lui dit :

— Lorsque l'Éternel te forma aux rayons du soleil couchant, tes yeux ne s'élevèrent pas jusqu'au ciel ; mais ils s'abaissèrent sur les fleurs de l'Éden, et le premier son que ton oreille entendit fut le murmure de la source. Que ton œuvre soit semblable à l'œuvre de la nature ! silencieusement elle produit tout ce qui est grand et beau ; tout germe dans son sein ; elle fait naître la fleur et le fruit, et elle se pare de ce qu'elle a mis au jour. Faible femme, voilà ton modèle.

Puis l'ange ajouta, en s'adressant à l'homme et à la femme :

— Que votre union soit aussi sincère et aussi complète que celle du ciel et de la terre !

ATELIER DE NOS JOURS.

A la vue de l'atelier du sculpteur florentin Bandinelli (p. 348), nous opposons aujourd'hui, comme comparaison historique, celle d'un atelier d'artistes contemporains.

Autant on remarque de dignité, d'application et de silence dans le premier, autant on retrouve ici de sans-*façon*, de légèreté et de bruit.

Tandis qu'un artiste peint, qu'un autre modèle, les élèves et les amis fument en causant, agacent un *king-charles*,



Intérieur de l'atelier d'un artiste au dix-neuvième

jouent de la guitare ou s'exercent à l'escrime du bâton. Que devient l'inspiration au milieu de cette agitation ? ce qu'elle peut. Si, effrayée ou étourdie, elle s'échappe, l'ébauchoir et le pinceau continuent l'œuvre, la main se passe de l'âme, et continue à couvrir la toile d'une image vide de pensée.

On a reproché souvent à notre art moderne de manquer d'élévation et surtout de profondeur ; on s'est plaint d'y trouver le reflet superficiel de toutes les préoccupations du moment, d'y voir, pour ainsi dire, un journal tracé sur la toile ou taillé dans le marbre. On a mis en regard ces grandes

écoles de Flandre, d'Espagne et surtout d'Italie, où l'art ne cherche de ressources que dans sa propre essence, et ne relève que de lui-même; on a cité ces sujets vingt fois répétés par les grands maîtres avec une persistance d'observation, un amour de la forme et de la couleur qui n'avaient

besoin d'être renouvelés ni par le changement continu de la composition, ni par son rapport avec les mobilités de la mode ou des événements; on a fait observer enfin qu'alors la sculpture et la peinture inspiraient la société et l'initiaient à leurs sublimités comme des reines qui ouvrent leurs



siècle. (Voy. un Atelier au seizième siècle, p. 348, 349.)

palais à la foule, tandis qu'aujourd'hui elles reçoivent l'impulsion de cette foule elle-même, et, le plus ordinairement, ne font que traduire ses sensations vulgaires du jour. Après avoir été les souveraines de l'opinion, elles en sont devenues es ouvrières.

Beaucoup de causes, sans doute, ont contribué à ce résultat; mais parmi elles on ne peut omettre le changement des habitudes si énergiquement constaté par les deux intérieurs d'atelier qu'il nous a paru intéressant de mettre en comparaison l'un de l'autre.

En livrant leur atelier aux turbulences de l'oisiveté, aux causeries sans but, au bruit des visiteurs, nos artistes leur ont ôté, en même temps, la puissance inspiratrice et le respect du vulgaire. Le sanctuaire a glissé vers l'estaminet. Ouvert à tout venant, il a perdu ce caractère spécial et un peu mystérieux qui l'isolait dans l'art; il est devenu, pour ainsi dire, la chambre obscure du monde, et en a décalqué, heure par heure, les esquisses fugitives. L'artiste, privé du recueillement indispensable à l'invention, s'est abandonné à des improvisations que recommandent la facilité et la grâce, mais où l'on cherche en vain ce qui éternise les créations.

La pensée peut naître au milieu du tumulte, mais elle ne se féconde que dans la solitude: c'est là que l'étude en développe toutes les fibres, en fait épanouir toutes les fleurs. Pour pénétrer profondément dans un art, il faut en faire l'objet sérieux de la vie, y rapporter toutes ses observations, en déduire toutes les conséquences, y creuser et fouiller sans cesse, comme le mineur dans son filon.

C'est ainsi le seul moyen d'arriver à l'originalité qui n'est que l'expression de notre personnalité la plus intime. Pour communiquer cette personnalité, il faut d'abord la connaître, et pour la connaître, il faut l'avoir longtemps méditée. Les rapports trop multipliés avec le monde futile nous empêchent de nous chercher nous-mêmes; ils nous en ôtent le goût. Notre esprit, sans cesse en contact avec les esprits vulgaires, perd son empreinte et tombe au rang de cette menue monnaie intellectuelle qui a cours partout, mais qui n'enrichit personne.

CHATEAUBRIAND.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

Voy. p. 73.

Une station de Chateaubriand à l'île Saint-Pierre de Miquelon nous a valu le charmant épisode de la marinère qui attend son fiancé Guillaume en herborisant du *thé naturel* sur les caps.

Chateaubriand vit Baltimore et Philadelphie, où il dîna chez le général Washington. Le parallèle qu'il fit de ce fondateur de l'indépendance américaine avec Napoléon, a une grandeur sobre et un bon sens austère qui semble sortir des habitudes de son génie. « Washington, dit-il, a été le représentant des besoins, des idées, des lumières, des opinions de son époque; il a secondé au lieu de contrarier le mouvement des esprits. Il a voulu ce qu'il devait vouloir, la chose même à laquelle il était appelé. De là la cohérence et la perpétuité de son ouvrage. Cet homme qui frappe peu, parce qu'il est dans des proportions justes, a confondu son existence avec celle de son pays; sa gloire est le patrimoine de la civilisation; sa renommée s'élève comme un de ces sanctuaires publics où coule une source féconde et intarissable. »

Chateaubriand se rend ensuite à New-York et à Boston. Il n'avait point tardé à reconnaître que pour entreprendre avec quelque chance de succès la découverte du passage nord, il fallait d'abord étudier les langues des peaux rouges, s'acclimater, acquérir les connaissances des coureurs de bois. Il commença en conséquence ses pérégrinations par le Niagara.

Cette partie des *Mémoires d'outre-tombe* est pleine de descriptions splendides, d'impressions poétiques et d'anecdotes dont quelques-unes rappellent Sterne, avec plus de coloris et d'ampleur. Dans une forêt près du Mohawk, Chateaubriand rencontra un petit Français poudré et frisé, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, qui faisait danser *Madelon Friquet* à une peuplade d'Iroquois. M. Violet était maître de danse chez les Indiens! En parlant d'eux, il disait toujours: Ces messieurs sauvages et ces dames sauvages. Tenant son petit violon entre son menton et sa poitrine, il criait aux Iroquois: *A vos places!* Et toute la troupe sautait comme une bande de démons.

Après avoir visité le lac des Onondagas, la rivière Genesee et la grande cataracte où il se casse le bras, Chateaubriand apprend sur l'Ohio l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et se décide à revenir en France, qu'il aborde en faisant naufrage. Il va rejoindre sa mère à Saint-Malo, où il épouse mademoiselle de Lavigne. Un des oncles maternels de cette dernière, M. de Vauvert, qui était ardent démocrate, attaqua ce mariage fait sans son consentement par un prêtre non assermenté, avec une jeune fille mineure. Chateaubriand fut poursuivi pour rapt et violation de la loi; mais le tribunal jugea l'union légitime.

Ainsi déclaré bien marié, il se prépara à aller rejoindre seul l'armée des émigrés.

En passant à Paris, il fit la connaissance de l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, et de Saint-Ange, le traducteur d'Ovide, versificateur de talent, mais qui, selon l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, « se tenait à quatre pour n'être pas hête, et ne pouvait s'en empêcher. » Il aperçut aussi Marat, Danton, Camille Desmoulins, Fable d'églantine.

Cependant il avait réussi à emprunter deux mille francs pour quitter la France; il fut entraîné par un ami dans une maison où l'on jouait, et en sortit n'ayant plus que quinze cents francs dans un portefeuille qu'il oublia sur le coussin d'un fiacre. Après deux jours de courses, il le retrouva entre les mains d'un récollet; enfin, le 15 juillet, il partit pour Lille, d'où il rejoignit l'armée des princes à Trèves.

On ne voulait pas d'abord l'y admettre. On répétait qu'il arrivait trop tard, que la cause était gagnée! L'armée de la révolution désertait en masse; avant un mois les émigrés devaient être à Paris! Enfin pourtant, grâce à son cousin Armand, on lui permit de prendre part à la victoire assurée de la noblesse!

L'armée des émigrés, commandée par le prince de Condé, était composée de gentilshommes de tout âge et de toutes provinces, qui servaient comme simples soldats. Les anciens officiers de marine s'étaient mis dans la cavalerie; les jeunes gens du tiers, qui avaient suivi l'émigration, composaient une compagnie à part, et revêtue d'un autre uniforme. « Des hommes attachés à la même cause, dit Chateaubriand, et exposés aux mêmes dangers, perpétuaient leurs inégalités par des signalements odieux: les vrais héros étaient les soldats plébéiens, puisque aucun intérêt personnel ne se mêlait à leur sacrifice. »

L'armement des émigrés était pitoyable; l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* fit toute la campagne « avec un fusil dont le chien ne s'abaissait pas! »

Le siège de Thionville échoua; l'armée royaliste entra à Verdun, qu'elle fut bientôt forcée de quitter. Le découragement gagnait tout le monde; la maladie décimait les rangs; il fallut se disperser. Chateaubriand voulait gagner Ostende, où il espérait s'embarquer pour Jersey, afin de rejoindre les royalistes de Bretagne. Déjà blessé à la cuisse, et miné par la fièvre, il fut attaqué d'une petite vérole confluente qui rentrait et sortait alternativement, selon les impressions de l'air. Ce fut dans cet état qu'il commença à pied un voyage de deux cents lieues avec dix-huit francs!

En profitant des charrettes de paysans, et couchant dans les granges, il atteignit Flamizoul et Bellevue; là son mal s'aggrava, et il resta mourant dans un fossé. Les conducteurs des fourgons du prince de Ligne l'y relevèrent et le conduisirent à Namur. Descendu à la porte de la ville, il reçut en aumône, des soldats qui la gardaient, un morceau de pain noir et un peu de brandevin au poivre. Il ne pouvait traverser les rues qu'en s'appuyant aux maisons. Les femmes, touchées de pitié, sortaient pour lui donner le bras et l'aider à marcher. — Il est blessé, disaient les unes. — Il a la petite vérole, s'écriaient les autres. Et elles écartaient leurs enfants; elles voulaient le conduire à l'hôpital; mais il refusa et remonta dans les fourgons qui le déposèrent à Bruxelles. Tous

les hôteliers refusèrent de le recevoir. « Mes cheveux, dit-il, pendaient sur mon visage masqué par ma barbe et mes moustaches ; j'avais la cuisse entourée d'un torchis de foin ; par-dessus mon uniforme en loques , je portais la couverture de laine des Namuriennes, nouée à mon cou en guise de manteau. Le mendiant de l'Odyssée était plus insolent , mais n'était pas si pauvre que moi. »

Enfin il rencontre son frère le comte de Chateaubriand qui lui trouva un logement et lui envoya un médecin ; mais il ne voulut pas attendre la guérison ; il s'embarqua à Ostende avec d'autres compagnons d'infortune dans un petit navire où on les coucha à fond de cale sur les galets qui servaient de lest. En arrivant à Guernesey, on crut qu'il allait rendre le dernier soupir. Le capitaine le fit descendre sur le quai ; on l'assit au soleil, le dos appuyé contre le mur, la tête tournée vers la pleine mer. La femme d'un pilote anglais qui vint à passer fut attendrie, et le fit porter chez elle, où elle lui prodigua les plus tendres soins. « Le lendemain, on me rembarqua. Mon hôtesse pleurait presque en se séparant de son malade. Les femmes ont un instinct céleste pour le malheur. Ma blonde et belle gardienne, qui ressemblait à une figure des anciennes gravures anglaises, pressait mes mains bouffies et brûlantes dans ses fraîches et longues mains ; j'avais honte d'approcher tant de disgrâces de tant de charmes. »

Il aborda enfin à Jersey, où habitait son oncle Bédée, chez lequel il fut recueilli et traité. Mais là aussi le besoin se faisait sentir : Chateaubriand ne voulait point allourdir les charges de la famille exilée, et partit à moitié guéri pour Londres avec trente louis que lui avait envoyés sa famille de Bretagne.

Il y trouva une colonie d'émigrés qui vivait comme elle pouvait en faisant des modes, en revendant du charbon et en enseignant le français qu'elle ne savait pas. Pelletier, l'un des principaux rédacteurs des *Actes des apôtres*, procura à Chateaubriand des traductions et un imprimeur pour l'*Essai historique* dont il avait l'idée depuis quelque temps. Mais ces ressources furent insuffisantes et passagères. Il logeait avec Hingant, ancien conseiller au parlement de Bretagne, alors aussi dénué que lui. Ils eurent beau réduire leur dépense et économiser sur la faim, le dernier schelling disparut.

Chateaubriand, qui écrivit ces souvenirs en 1822 à Londres, où il est alors ambassadeur, raconte qu'ils vécurent cinq jours avec de l'eau chaude sucrée et un pain de deux sous. « La faim me dévorait, j'étais brûlant ; le sommeil m'avait fui ; je suçais des morceaux de linge que je trempais dans l'eau ; je mâchais de l'herbe et du papier. Quand je passais devant des boutiques de boulanger, mon tourment était horrible. Par une rude soirée d'hiver, je restai deux heures planté devant un magasin de fruits secs et de viandes fumées, avalant des yeux tout ce que je voyais ; j'aurais mangé non-seulement les comestibles, mais leurs boîtes, paniers et corbeilles. » Le matin du cinquième jour, rentrant à demi mort d'inanition, il trouva son ami Hingant dans le délire, et qui s'était donné un coup de canif au sein. Il avait jusqu'alors refusé l'aumône que le gouvernement faisait aux émigrés français. Il céda enfin et écrivit à M. de Barentin. Les parents de Hingant avertis, accoururent, et presque au même instant, quarante écus arrivèrent de Bretagne. L'exilé « crut voir tout l'or du Pérou ! »

Il reprit son travail de l'*Essai historique* dans une petite mansarde donnant sur un cimetière, où il fut bientôt rejoint par son cousin La Bouëtardais. « La Bouëtardais était, ainsi que Hingant, conseiller au parlement de Bretagne. Il ne possédait pas un mouchoir pour s'envelopper la tête ; mais il avait déserté avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il avait emporté son bonnet carré et sa robe rouge, et il couchait sous la pourpre à mes côtés. Facétieux, bon musicien, ayant la voix belle, quand il ne dormait pas, il s'asseyait tout nu sur son lit de sangles, mettait son bonnet carré et chantait des romances en s'accompagnant d'une guitare qui n'avait que trois cordes. »

Cette gaieté des émigrés était entretenue par leurs illusions. « Toutes les victoires de la république, dit Chateaubriand, étaient transformées par eux en défaites, et si par hasard on doutait d'une restauration immédiate, on était déclaré jacobin. Deux vieux évêques qui avaient un faux air de la mort se promenaient au printemps dans le parc Saint-James : — Monseigneur, disait l'un, croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin ? — Mais, monseigneur, répondait l'autre, après avoir mûrement réfléchi, je n'y vois pas d'inconvénient. »

LA PICQUOTIANE.

Le *Psoralea esculenta* est une plante alimentaire, entièrement nouvelle pour nos cultures, et récemment introduite en France par M. Lamare-Picquot. C'est au centre de l'Amérique septentrionale, dans les steppes, que ce naturaliste voyageur en a été recueillir les graines et les plants. A la fin du mois de mai 1848, il s'embarqua à Boulogne pour l'Angleterre, puis à Liverpool, sur un navire à vapeur qui, en seize jours, le conduisit à New-York, où il arriva le 24 juin. De ce port, il se dirigea immédiatement vers l'ouest, par la rivière l'Hudson et le lac Érié jusqu'à Détroit. Parti de ce lieu le 29 juin, il traversa le Michigan, l'Indiana, en passant par Kalamazov et Chicago, et se rendit, en franchissant l'Illinois et une partie du Wisconsin, à Galena, où il put former ses principaux approvisionnements de vivres et d'ustensiles de voyage. De Galena, il se dirigea dans le nord du Mississipi, vers Saint-Paul, pour remonter jusqu'à Mendota, situé sur la rive droite du grand fleuve et à l'embouchure de la rivière Saint-Pierre. Il y arriva le 6 juillet. Une nouvelle fort inquiétante l'attendait en ce lieu. Il apprit, en effet, que la guerre entre les Sioux et les Chippenwas était depuis quelque temps déclarée, et que le territoire qu'il se proposait d'explorer se trouvait complètement envahi par les guerriers de ces deux puissantes tribus. Cette circonstance fâcheuse pouvait l'exposer aux plus grands périls, ou au moins lui enlever tous les fruits de son voyage. Néanmoins il partit aussitôt de Mendota, redescendit à Saint-Paul, sur la rive gauche du Mississipi, pour y composer son personnel et y compléter ses bagages d'exploration ; ce qui le conduisit jusqu'au 19 juillet. Ce jour-là il se remit en route sur la même rive, et se dirigea le plus rapidement qu'il put vers le nord. Le 25, il atteignait le rapide des Saks, franchissait le fleuve à un gué dangereux et entraînait immédiatement dans les épaisses forêts vierges de la rive droite, en s'y frayant péniblement un passage. Après dix jours de marche dangereuse et de travaux incessants, il arriva enfin sans accident dans les steppes qui étaient le but de sa rapide pérégrination. Cette partie des prairies est située par 43° 53' latitude, et 95° 28' longitude ouest de Paris. Une nouvelle et bien cruelle déception l'attendait en ce lieu. Les plants de psoraléa qu'il y trouva étaient généralement dépourvus de graines ; presque toutes avaient avorté par l'effet de circonstances atmosphériques contraires. Mais M. Lamare-Picquot, loin de se décourager, avança résolument à travers cette vaste contrée, et arriva le 6 août sur les bords du Lac-qui-parle. Il explora ce pays jusqu'au 11. Le 12, après s'être bien assuré que tous les plants de psoraléa de cette région centrale avaient également été frappés de stérilité, il se décida à retourner dans la plaine pour y remplir ses caisses, non-seulement de psoraléa vivants, mais aussi d'*Apios tuberosa*, autre plante alimentaire un peu moins recherchée des indigènes, et qui croit en assez grande abondance dans les lieux humides de ces contrées. Le 17, cette seconde partie de sa mission étant accomplie, il abandonna les savanes en se dirigeant de nouveau sur Mendota, par la rivière Saint-Pierre. Le 30, il rentra à Saint-Paul, emmenant à sa suite ; à travers des ruisseaux, des rivières, des lacs, des prairies marécageuses et toutes les inégalités d'un pays sans routes, des voitures chargées de

neuf caisses remplies de nombreux plants vivants de psoralea et d'apios, de terre humide, etc. De Saint-Pierre, il se rendit à Buffalo, le 22 septembre, par la voie des lacs Michigan, Huron, Érié; puis, par le canal Érié, à Albany, et, par Hudson, à New-York, où il rentra le 3 octobre, après soixante-



La Picnotiane, PSORALEA ESCULENTA.

onze jours de fatigues; enfin, le 22 novembre, M. Lamare-Picquot entra à Havre avec toutes ses plantes vivantes et dans un état parfait de conservation.

Le psoraléa ne croît généralement que sur les sommets secs, arénieux, entièrement découverts, exposés à toutes les intempéries, des croupes formées par les ondulations de terrain des steppes: on en conclut qu'il réussira très-bien dans tous nos champs élevés, sur nos collines, et même dans nos terres de bruyère. On espère qu'il produira de bons légumes frais et de facile conservation. Mais il ne sera réellement utile que si une culture intelligente le perfectionne dans nos climats. Tel que nous l'avons reçu d'Amérique, dans son état primitif et sauvage, il ne forme chaque année qu'une couche farineuse assez mince. Sa souche tubéreuse est surmontée d'une petite tige ligneuse, du sommet de laquelle partent les bourgeons au nombre d'un, deux et plus rarement trois. Ces bourgeons, qui sont verts, ovales, glabres, luisants, donnent naissance à des rejets herbacés annuels, velus, ordinairement rameux, et qui se détachent constamment de la plante aux approches de l'hiver, pour faire place à de nouveaux bourgeons destinés à la végétation de l'année suivante. Il paraîtrait, du reste, que cette plante est pérennielle, et demanderait un assez grand nombre d'années pour produire sa tige et probablement aussi sa souche tubéreuse; mais on suppose que l'on verra cet inconvénient disparaître, du moins en grande partie et plus ou moins rapidement, dans nos champs soumis à des cultures régulières et soignées.

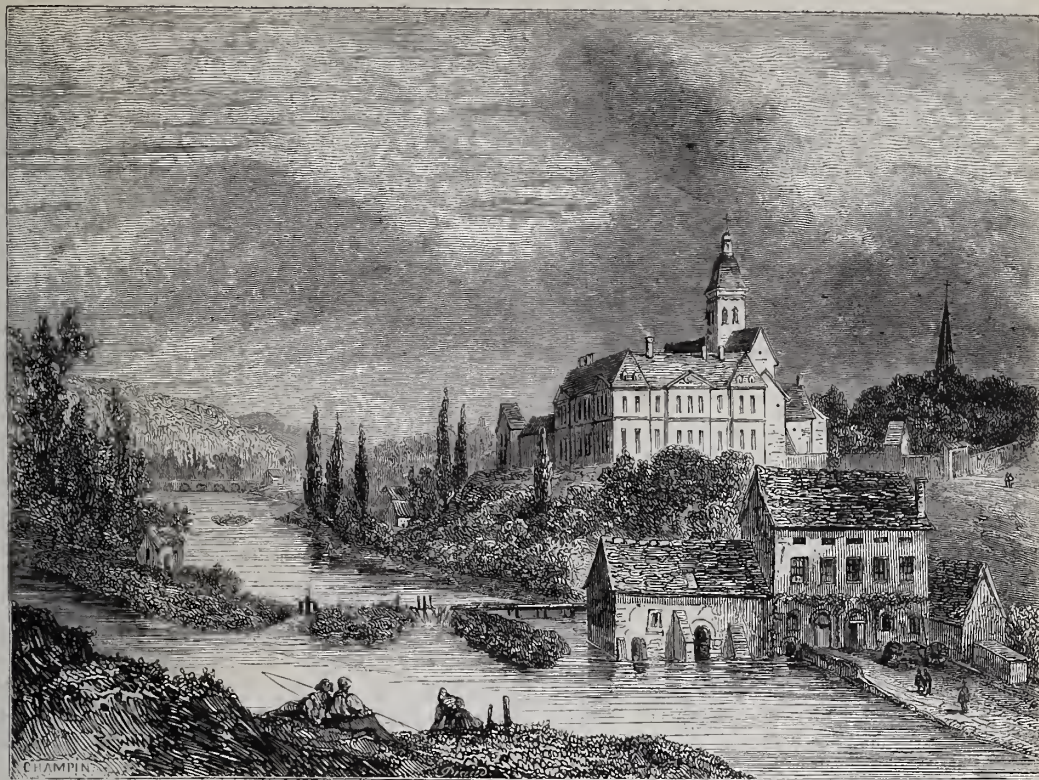
« N'oublions pas, disait M. Gaudichaud dans son rapport à l'Académie des sciences, le 41 juin dernier; n'oublions pas que cette plante croît spontanément et peut-être avec grande difficulté dans un pays sans nul doute très-rigoureux et dans des localités où le cultivateur n'a jamais mis la main, et que, transportée dans une région assez analogue à la sienne, et probablement plus douce, dans des terres bien préparées et convenablement amendées par des engrais divers, elle pourrait se modifier très-avantageusement, et peut-être doubler en peu de temps ses produits et nos ressources. Dans le doute, il serait dangereux, il serait imprudent de s'abstenir. Qui ne sait que tous nos légumes charnus, les navets, les carottes, les betteraves, le céleri, les choux, etc., ont subi par la culture les plus étonnantes et les plus heureuses transformations, et qu'ils n'ont pour ainsi dire plus, tels que nous les employons, rien de comparable à ce qu'ils étaient dans leur état primitif? Pourquoi le psoraléa, que nous recevons à l'état de simple nature, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables, livré aux mains de nos agriculteurs, placé dans des terres bien façonnées, et soumis au régime des engrais, ne subirait-il pas, lui aussi, de très-importantes et utiles modifications? Ne savons-nous pas tous que les engrais sont particulièrement favorables au développement des organes de la nutrition ou de la végétation des plantes? »

« Le psoraléa, disait en terminant le rapporteur, ne donnant que deux ou trois rejets herbacés (souvent un seul), droits, simples ou légèrement rameux, et n'occupant dès lors que très-peu de place, serait convenablement planté en rangs assez serrés. Nous avons lieu de croire que, malgré les poils blancs qui recouvrent toutes les parties des pousses annuelles de cette plante, poils mous et inoffensifs (qui d'ailleurs pourront très-bien diminuer ou même disparaître entièrement par la culture), elle sera encore, par sa nature tendre et succulente, très-recherchée des animaux, même du petit bétail, et pourra devenir à la longue un excellent pâturage non-seulement de plaines, mais aussi de collines, et même des parties déclives de la plupart de nos montagnes. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'ABBAYE DE SOLESMES.



Vue de Solesmes, dans le département de la Sarthe.

L'abbaye de Solesmes est située sur la rive gauche de la Sarthe, à l'est de la petite ville de Sablé, dont le pont est de marbre noir. Sa dédicace remonte à l'année 1010 ; mais c'est seulement à la fin du quinzième siècle, sous l'abbé Philippe Moreau de Saint-Hilaire, que commença la série des sculptures qui ont valu à cet édifice une certaine célébrité. Parmi ces sculptures, les plus belles appartiennent au seizième siècle. A quels artistes doit-on les attribuer ? On ne saurait faire à cette question une réponse satisfaisante. Ménage a accrédité l'opinion que Germain aurait été l'auteur d'une partie de ces œuvres ; mais cette supposition paraît reposer uniquement sur la circonstance que Germain Pilon est né au village de Loué, peu éloigné de Solesmes. Non-seulement on ignore les noms des sculpteurs, mais on ne s'accorde point même sur leur école et sur leur nationalité. Quelques personnes croient reconnaître dans les sculptures de Solesmes le style des artistes allemands qui ont décoré de chefs-d'œuvre les églises du Rhin. D'autres prétendent que les véritables auteurs sont des artistes italiens. Cette dernière opinion s'appuie sur une anecdote ancienne, que nous trouvons rapportée en ces termes dans une notice intéressante sur Solesmes (1) :

« Un soir, vers l'an 1550, l'abbé Jean Bougler, déjà avancé en âge, vit arriver au prieuré trois étrangers qui demandaient un asile pour quelques jours. Tous trois, sculpteurs et nés en Italie, erraient par la France, ayant été contraints de fuir leur patrie à l'occasion d'un meurtre dont ils étaient réputés coupables. Dans leurs courses, ils avaient entendu parler de sculptures qu'avaient fait exécuter les prieurs Cheminard et Moreau de Saint-Hilaire, pour représenter la sépulture du Christ. Ils s'empressèrent donc, dès qu'ils furent entrés dans le monastère, de voir un monument dont ils avaient tant entendu parler. La vue de ces sculptures les étonna ; ils demeurèrent ravis d'admiration devant la

statue de sainte Marie-Madeleine, assise dans un si profond recueillement au pied du tombeau du Christ. Il ne fut pas difficile au prieur de s'apercevoir que les trois hommes qu'il avait reçus dans sa maison étaient trois artistes ; et, après s'être entretenu quelque temps encore avec eux, l'idée lui vint tout à coup d'utiliser leur présence, en leur donnant à exécuter, en l'honneur de la Vierge, un monument qui surpassât en magnificence celui que son prédécesseur avait élevé à la gloire du Christ. Les trois étrangers acceptèrent la proposition, et s'engagèrent à suivre les plans que le prieur leur donnerait. Le prieur fit faire aussi par ces artistes les stalles du chœur et différents groupes. Les traditions disent encore que chacun des trois artistes travaillait à la même statue dont le sujet était assigné par Jean Bougler. Tous trois s'efforçaient de rendre la pensée du prieur, et lorsque chacun d'eux avait achevé son travail, la meilleure statue était acceptée et l'on brisait les deux autres. Aussi, lorsqu'en 1722 les Bénédictins de Solesmes rétablirent leur monastère, on trouva, dit-on, dans les fouilles que nécessita cette opération, une quantité considérable de fragments de ces statues brisées par ordre de Jean Bougler. »

La matière des sculptures de Solesmes est une pierre de Touraine, parfaitement blanche, très-tendre, d'un grain extrêmement fin, et susceptible d'un très-beau poli.

L'église de l'abbaye de Solesmes n'est plus aujourd'hui qu'une grande chapelle ; dans l'origine, c'était une basilique à trois nefs. Les sept voûtes qui composent l'église actuelle furent construites aux quinzième et seizième siècles. On admire leur élégance, la pureté de leurs nervures, la légèreté avec laquelle elles sont établies et dressées comme des tentes. On remarque dans les murs de la nef une saillie provenant de la présence de la grosse tour carrée qui faisait partie de l'ancien édifice. Cette tour a environ 39 mètres d'élévation ; sa partie inférieure est romane ; la ceinture d'ogives en pierres de taille placée au-dessus des ouvertures supérieures

(1) Essai historique sur l'abbaye de Solesmes. Le Mans, 1846.

remonte au seizième siècle. L'espèce de dôme couronné d'une lanterne à jour qui termine l'édifice fut construit en 1731, vers l'époque où l'on réédifia les bâtiments actuels du monastère.

Les sculptures, qui sont ce que l'église a de plus précieux, ornent deux chapelles.

Dans la chapelle de droite est le saint sépulcre. Huit personnages assistent à l'ensevelissement du Sauveur. Joseph d'Arimatee, décoré d'un ordre de chevalerie, est le portrait d'un ancien seigneur de Sablé. La figure de la Madeleine est très-remarquable; « elle vit, elle respire doucement; son silence est en même temps de la tristesse et de la prière. » Au-dessus du groupe sont quatre petits anges : l'un d'eux tient le voile de la Véronique (voy., sur la Véronique, la Table des dix premières années); un autre porte la bourse de Judas. Le cintre extérieur du caveau, le double arceau qui s'élève au-dessus, le pendentif, le portail gothique de la chapelle, sont décorés et travaillés avec une grande variété de détails et une rare délicatesse. Deux soldats mutilés gardent l'entrée de la grotte. Un calvaire avec tous ses accessoires occupe la partie supérieure du portail. Le Sauveur est détaché de la croix; mais les deux voleurs sont encore attachés sur l'instrument de leur supplice. Le sculpteur a affublé le mauvais larron d'une large perruque doublée: on soupçonne que ce pouvait être le portrait de quelque personnage ennemi de l'artiste.

La chapelle de gauche renferme cinq grandes scènes de la vie de la Vierge: sa Pamoison, sa Mort, sa Sépulture, son Assomption, sa Glorification. Les scènes de la Pamoison et de la Sépulture sont surtout admirées. Au-dessus de l'autel de la Pamoison se déroulent les scènes de l'Apocalypse. De toutes parts l'attention est attirée et captivée par des scènes, des groupes, des détails, des arabesques d'un goût exquis. Cet ensemble d'œuvres compose, pour ainsi dire, un poème que l'on ne peut bien lire et comprendre qu'avec la solitude et la méditation.

Il est à regretter que les habitants de l'abbaye n'aient pas encore permis à la gravure de reproduire tous ces restes précieux d'un art qui n'est l'imitation d'aucun autre, et qui paraît avoir puisé toutes ses inspirations dans la piété sincère et forte du monastère.

L'ÉTENDARD DU PROPHÈTE.

L'étendard sacré (sandjaki-chérif) est pour l'empire ottoman une sorte d'oriflamme qui ne se déploie jamais que lorsqu'un péril imminent menace l'État.

C'est, pour ainsi dire, un article de foi pour les Turcs de croire que le sandjaki-chérif fut porté par les mains victorieuses du prophète Mohammed lui-même, ainsi que par les khalifes ses premiers successeurs, qui le transmirent à la dynastie des Ommiades, à Damas, l'an de l'hégire 661 (1283), et l'an 759 (1372) de la même ère aux Abbassides, à Bagdad et au Caire.

Lorsque Sélim I^{er} fit la conquête de l'Égypte en 1517, et renversa le khalifat, cet étendard passa à la maison des Osmanlis. Dans le principe, il était sous la garde du pacha de Damas, en sa qualité de chef conducteur de la caravane annuelle du pèlerinage de la Mecque. En 1595, il fut apporté en Europe sous la responsabilité du grand visir Sinan-Pacha, et arboré dans la guerre de Hongrie comme talisman qui devait raviver le courage des Musulmans et rétablir la discipline entièrement perdue dans leurs rangs.

Mahomet III confia le saint drapeau, de l'an 1595 jusqu'en 1603, à une garde de trois cents émirs, sous la surveillance de leur chef Nakibol-Echref. Depuis, quarante porte-enseignes, chargés de le porter tour à tour, ont été choisis parmi les portiers du sérail. Les quatre divisions de cavalerie, dé-

signées sous le nom spécial de bulki-erbaa (gardes du corps), sont préposées particulièrement à sa défense.

Cet étendard sacré est enveloppé de quarante couvertures de taffetas vert, et renfermé dans un fourreau de drap vert qui contient également un petit Koran écrit de la main du khalife Osman, et les clefs d'argent de la Kaaba, que Sélim I^{er} reçut du chérif de la Mecque. L'étendard a quatre mètres de longueur; dans l'ornement d'or (une main fermée) qui le surmonte, se trouve un autre exemplaire du Koran, écrit par le khalife Omar, troisième successeur de Mohammed.

En temps de paix, ce précieux drapeau est gardé dans la salle du *noble vêtement*; c'est ainsi qu'on nomme l'habit porté par le prophète. Dans cette même salle sont encore gardées les autres reliques vénérées de l'empire, les dents sacrées, la barbe sainte, l'étrier sacré, le sabre et l'arc de Mohammed, et les armes et armures des premiers khalifes.

A la guerre, on dresse une tente magnifique pour recevoir l'étendard sacré, et on l'y attache par des anneaux à une lance de bois d'ébène, coutume qui rappelle le petit temple où était déposée l'aigle des légions romaines, suivant le récit de Dion Cassius.

A la fin de chaque campagne, le coupon sacré de soie verte, qui forme cet étendard, est remplacé avec beaucoup de solennité dans un coffre très-richement orné.

Jusqu'à notre temps, cet étendard n'a point cessé d'être pour les Turcs un talisman réel, destiné à rassembler les défenseurs de l'islamisme, et à exciter leur courage dans les combats contre les chrétiens.

En 1648, à l'avènement de Mahomet IV au trône, le grand visir n'eut qu'à planter le sandjaki pour ranger à ses intérêts le corps des janissaires; et récemment, en 1826, le sultan Mahmoud l'a fait déployer pour dissoudre cette garde formidable.

Cette sainte bannière n'est d'ailleurs déployée qu'en temps de guerre et à toute extrémité; c'est le signal de mettre à l'instant tout en œuvre pour sauver l'empire.

Il est interdit à tout chrétien d'arrêter, de hasarder même un regard profane sur ce gage vénéré de salut. Le 27 mars 1769, quand Akhmet III déclara la guerre à la Russie, et qu'à cette occasion la cérémonie d'arborer le sandjaki-chérif eut lieu, l'internonce de la cour d'Autriche à Constantinople, voulant en être témoin caché, avait retenu une chambre chez un mollah à un prix très-élevé; puis, trouvant une autre chambre ailleurs, il rompit son premier marché. Pour se venger, le mollah alla dénoncer la curiosité de cet ambassadeur aux janissaires, qui, transportés d'une rage fanatique, coururent à la maison où se trouvaient, cachés derrière une jalousie, l'imprudent spectateur et sa famille. Les furieux enfoncèrent les portes: ils n'osèrent mettre la main sur la personne sacrée du ministre qui représentait Joseph II; mais ils maltraitèrent cruellement l'épouse et la fille de l'internonce, et massacrèrent dans la rue un grand nombre de chrétiens tout à fait innocents de cette indiscrétion. Le divan chercha par de riches présents à réparer cet attentat, et le cabinet de Vienne rappela son plénipotentiaire.

LA MER.

Voy. p. 94, 290, 310.

§ 12. POPULATION DU SABLE, DE LA VASE ET DES ROCHERS BAINÉS PAR LA MARÉE.

Après avoir étudié les débris que la vague a laissés sur la grève, il restait à chercher les êtres vivants qui habitent le rivage.

Et d'abord le sable fin de la grève est le séjour de plusieurs mollusques bivalves, et de quelques échinodermes et vers annélides, qui méritent bien de fixer l'attention, soit par leur structure, soit par leur utilité comme aliment ou comme appât pour la pêche. Sous ce dernier rapport, citons d'abord les *arénicoles*, dont le nom veut dire, en latin,

habitants du sable. Ce sont de grands vers bruns ou noirs à sang rouge, dont le corps, long de deux décimètres environ, est renflé en masse postérieurement, et qui exsudent une liqueur jaune tachant les mains. Leur organisation a beaucoup d'analogie avec celle des vers de terre ou lombrics si communs dans nos jardins; mais ils s'en distinguent par une double rangée de petites houppes saillantes en forme d'arbustes sur la région moyenne du dos: ce sont leurs organes de respiration. Beaucoup d'autres vers à sang rouge ou annélides habitent également le sable: telles sont les sabelles, dont le nom est assez significatif, et les térébellés, dont le nom indique la faculté qu'ils ont de percer le sol comme une vrille (en latin, *terebellum*), et qui manifestent leur présence par de petits tubules sableux et saillants comme autant de petites cheminées à la surface de la grève. Mais ce sont particulièrement les arénicoles que les pêcheurs vont chercher avec une longue bêche jusqu'à la profondeur d'un demi-mètre, et qui leur sert pour amorcer leurs lignes. Le même moyen peut seul leur procurer vivants les solens, que la forme de leur coquille en *manche de couteau* fait aisément reconnaître: ce sont des mollusques bivalves, habitant un tron perpendiculaire très-profond dans le sable. Leur coquille presque cylindrique, ouverte aux deux bords, laisse sortir par en haut un double tube charnu donnant accès au courant excité dans l'eau par la surface des branchies pour amener à la bouche les particules nutritives. Par l'extrémité inférieure sort un membre cylindrique musculeux qu'on nomme le pied de l'animal, et au moyen duquel il monte dans sa cheminée ou redescend avec une rapidité extrême à l'approche du danger. Diverses coquilles bivalves, également ouvertes ou baillantes aux deux extrémités, appartiennent aussi à des mollusques qui vivent enfoncés dans le sable: telle est la mye tronquée dont la coquille ridée et noirâtre, tronquée à l'extrémité supérieure, est en quelque sorte prolongée par un fourreau coriace et vide, qui protège le double tube ou siphon servant, comme celui des solens, à conduire l'eau sur les branchies internes. D'autres coquilles plus petites, luisantes et parfaitement closes quand l'animal rentre son pied et ses siphons, très-communes dans le sable du rivage, ont reçu le nom de *donaces*; elles sont reconnaissables à la manière dont leur extrémité antérieure est obliquement tronquée en bec de flûte; on les recueille, pour les manger, sur plusieurs points du littoral, et particulièrement en Normandie, où on les nomme des *flions*.

C'est seulement dans le sable fin découvert à marée basse que l'on peut trouver des oursins, que leur forme oblongue, avec la bouche située en dessous, vers une des extrémités, et avec des piquants fins et couchés comme des poils, distinguent suffisamment des espèces épineuses arrondies et régulières: on les nomme *spatangues*; leur coque est extrêmement mince et fragile. Mais il paraît que pendant les périodes antérieures de la formation de l'écorce du globe terrestre, notamment lors du dépôt des couches de craie, il existait des spatangues à coque plus épaisse; car on en trouve plusieurs espèces fossiles très-bien conservées et caractéristiques de ces terrains.

Tous ces animaux, habitants du sable, que mangent-ils donc? Est-ce le sable même dont la plupart ont l'intestin rempli, ou le limon plus délié qu'on trouve dans l'intestin des solens et des myes? — Non sans doute. — Le sable ni le limon ne pourraient pas plus nourrir ces animaux, que la terre ne nourrit le lombric dans nos jardins; mais dans ces milieux se trouvent disséminées une infinité de particules organiques, restes de la destruction des animaux qui ont cessé de vivre, et ces particules vont rentrer sous une autre forme dans le tourbillon de la vie. Telle est cette loi sublime de la création, que nulle parcelle de matière ne se détruit, ne se perd; mais que, parcourant un cycle sans cesse renouvelé, après avoir fait partie d'un corps qui a vécu, elle rentre tôt ou tard dans la composition d'un autre

corps vivant qui, à son tour, l'abandonnera pour qu'elle serve à former quelque autre œuvre de l'Auteur de toutes choses. Les arénicoles, les spatangues, qui vivent au milieu d'une inépuisable pâture, n'ont qu'à se bourrer incessamment du sable mêlé de limon; les sucs digestifs de leur intestin agiront suffisamment sur les parcelles nutritives, disséminées dans cet aliment grossier; à ces animaux il ne fallait donc ni main pour saisir leur proie, ni œil pour la voir, ni mâchoire pour la broyer. Les mollusques bivalves, habitants du sable, au lieu de chercher leur nourriture dans le limon, la trouvent flottante en parcelles très-déliées dans le courant continu produit par les cils vibratiles de leurs branchies ou lames respiratoires, et ce courant sert ainsi en même temps à la respiration et à la nutrition.

La vase, quelquefois si abondante, soit dans les ports de mer, soit à l'embouchure des rivières, a aussi des habitants: ce sont surtout des annélides pourvues de rames ou nageoires nombreuses, qui les font ressembler aux scolopendres ou mille-pieds; ce sont des bivalves particulières que leur forme a fait nommer *bucardes*; ce qui, en grec, veut dire cœur de bœuf. Une petite espèce très-commune (*Cardium edule*) sert d'aliment sur les côtes du Poitou, où on la nomme le *sourdon*, et sur les côtes de Bretagne, où on l'appelle simplement *coque*. Pour aller chercher dans la vase où elle abonde, il faut être pourvu de longues bottes comme les égouttiers de Paris. Les vastes plages vaseuses du littoral de la Saintonge sont habitées aussi par un petit crustacé amphipode, qu'on nomme *corophie*, et qui, par le jeu de ses longues antennes, nivelle avec une merveilleuse promptitude la vase qu'agitent les vagues dans les emplacements destinés à la multiplication des moules.

Les rochers, plus ou moins découverts chaque jour par la marée, et chaque jour d'une manière différente, offrent plus d'intérêt, même au point de vue simplement pittoresque. Qui ne se plairait à fouler ces roches aux couleurs variées que l'eau salée semble recouvrir d'un vernis pour mettre en évidence tous les échantillons minéralogiques qu'elles renferment, comme les grenats de Flamanville, les tourmalines de Saint-Malo, les sardoines et les apatites des Sables d'Olonne? On reconnaît avec un plaisir indicible ces mêmes rochers que Joseph Vernet a peints sur les devant de ses marines, et l'on se reporte par la pensée à l'instant où la vague doit venir avec fureur faire jaillir ses gerbes d'écume à l'endroit même d'où l'on entend à peine son mugissement lointain.

Admirez combien est nombreuse et variée la population de ces rochers. De même que sur les montagnes, à mesure qu'on s'élève, on observe des différences dans la végétation; de même ici, suivant que les rochers restent exposés à l'air quelques heures chaque jour ou seulement les jours de grandes marées, ou suivant qu'ils ne sont, au contraire, baignés que peu de temps par la vague, ils auront une végétation différente et seront habités par d'autres animaux. Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est l'immense quantité de fucus qui sont là gisants comme s'ils allaient périr, mais que l'eau de mer préserve d'une dessiccation fatale, beaucoup mieux que ne ferait l'eau douce. Ces fucus, que nous avons déjà vus jetés sur la grève par les vagues, sont là, non pas enracinés, mais simplement fixés par un empattement, car ils n'ont point de racine; ils ne demandent rien au sol, et ils réalisent incessamment ce prodige d'extraire des eaux de la mer, non-seulement la matière organique, mais encore la potasse, la soude et surtout l'iode que, sans eux, l'industrie de l'homme n'aurait pu trouver dans ce vaste réservoir. Aussi les fucus sont-ils l'objet d'une exploitation continuelle par les Normands, pour qui c'est le varech, et par les Bretons qui, pour l'amendement de leurs terres, vont, au péril de leur vie, chercher sur des écueils ce qu'ils nomment le *goémon*.

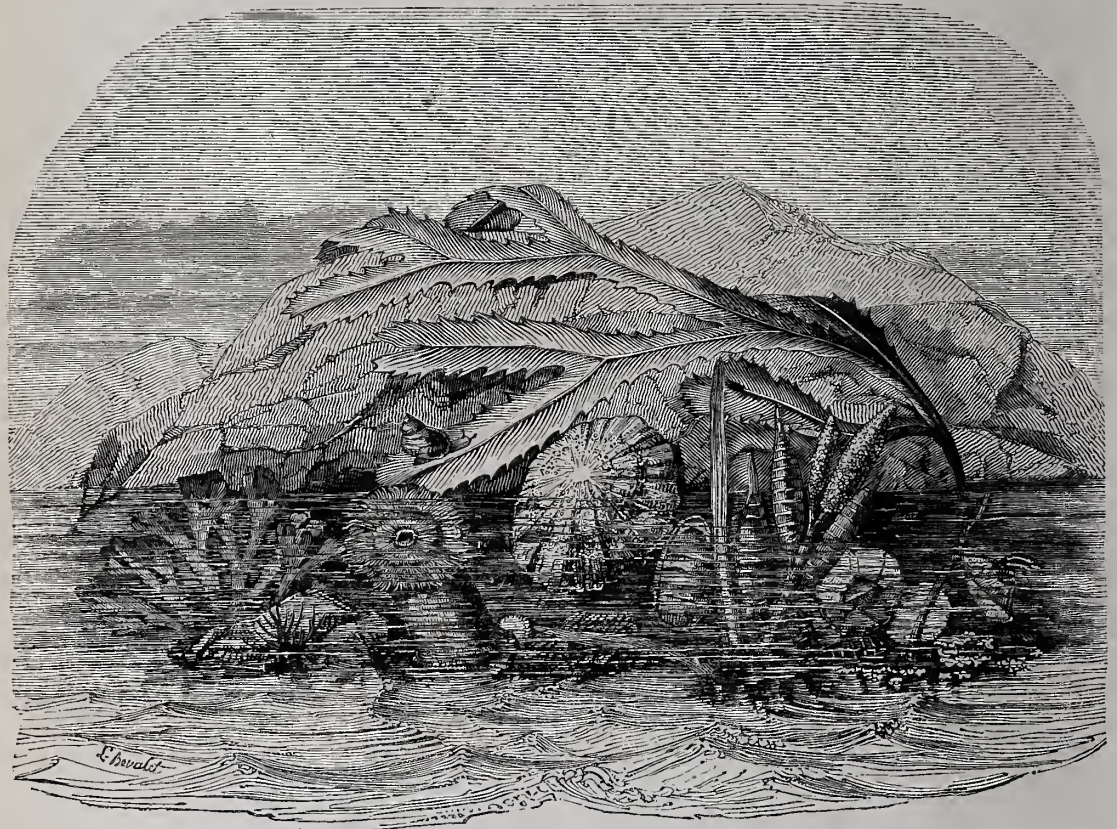
Beaucoup de mollusques se trouvent sur ces rochers mêmes ou sur les fucus; seulement, au lieu d'être des bivalves

comme dans le sable, ce sont des univalves ou gastéropodes que l'on voit ramper dans l'eau comme des limaçons. Renfermés dans leur coquille dure et épaisse, ils se tiennent, en attendant le retour de la marée, à des hauteurs où plusieurs n'auront peut-être que deux ou trois heures de séjour dans l'eau. Ceux qui se tiennent ainsi à la plus grande hauteur sont des littorines, dont le nom est dérivé du mot latin qui veut dire rivage; l'espèce la plus grande, nommée anciennement par les naturalistes *Turbo littoreus*, est recherchée comme aliment dans les pays voisins de la mer; on la connaît sous le nom de *bigorneau* vers l'embouchure de la Loire. Une autre espèce, plus courte et plus petite, a une jolie couleur jaune; c'est le turbo néritoïde. D'autres petites coquilles, très-communes parmi les fucus, ont une forme conique déprimée, ressemblant à une toupie ou au sabot qui sert de jouet aux enfants. C'est pourquoi les naturalistes leur ont donné le nom de troque, en latin *trochus*, qui désigne

ce jouet. On trouve de plus des pourpres et des buccins, dont la coquille un peu plus allongée présente en avant un canal court ou une échancrure pour le passage d'un tube ou siphon respiratoire. Le nom de pourpre a été donné à des mollusques dont une espèce (*Purpura lapillus*) est très-commune sur nos côtes de l'Ouest, parce que l'animal contient une liqueur avec laquelle on croit à tort que les anciens teignaient la pourpre de Tyr.

Tous les mollusques univalves ou gastéropodes dont nous venons de parler ont une coquille turbinée, c'est-à-dire enroulée en spirale plus ou moins allongée, comme celles des turbos et de nos limaçons terrestres. Mais voici, adhérent au rocher, un autre gastéropode que la forme de sa coquille a fait nommer la patelle. Nous l'avons représenté au milieu de notre premier dessin; il est comestible; on le mange cru comme les huîtres. Nous avons figuré à droite de la patelle un oscabרון, qui est un gastéropode sans coquille, de la forme

Population du sable, de la vase et des rochers baignés par la marée. — Voy. § 12.



Actinie ou Anémone de mer. — Gastéropode. — Patelle. — Oscabרון. — Balanes. — Anatife.

d'un cloporte, ayant le dos armé d'une série de plaques en recouvrement. C'est pourquoi on l'avait classé autrefois parmi les multivalves.

Sous cette dénomination de multivalves, c'est-à-dire coquilles à valves nombreuses, dénomination qui doit disparaître de la science, on avait rangé des animaux très disparates; c'est ainsi que les balanes, dont le nom veut dire en grec un gland, et que nous avons figurés dans l'eau, à droite de notre dessin, étaient des multivalves. Aujourd'hui ce ne sont même plus des mollusques, ce sont des crustacés qui, dans leur jeune âge, ressemblent aux crustacés microscopiques ou entomostracés de nos eaux douces; mais qui, par un singulier progrès de leur développement, se fixent par le dos sur les pierres ou sur les coquilles, perdent l'œil dont ils étaient pourvus d'abord, et sécrètent une coquille de six valves soudées entre elles avec deux autres petites valves mobiles dans l'ouverture. Par cette ouverture, quand l'eau est tran-

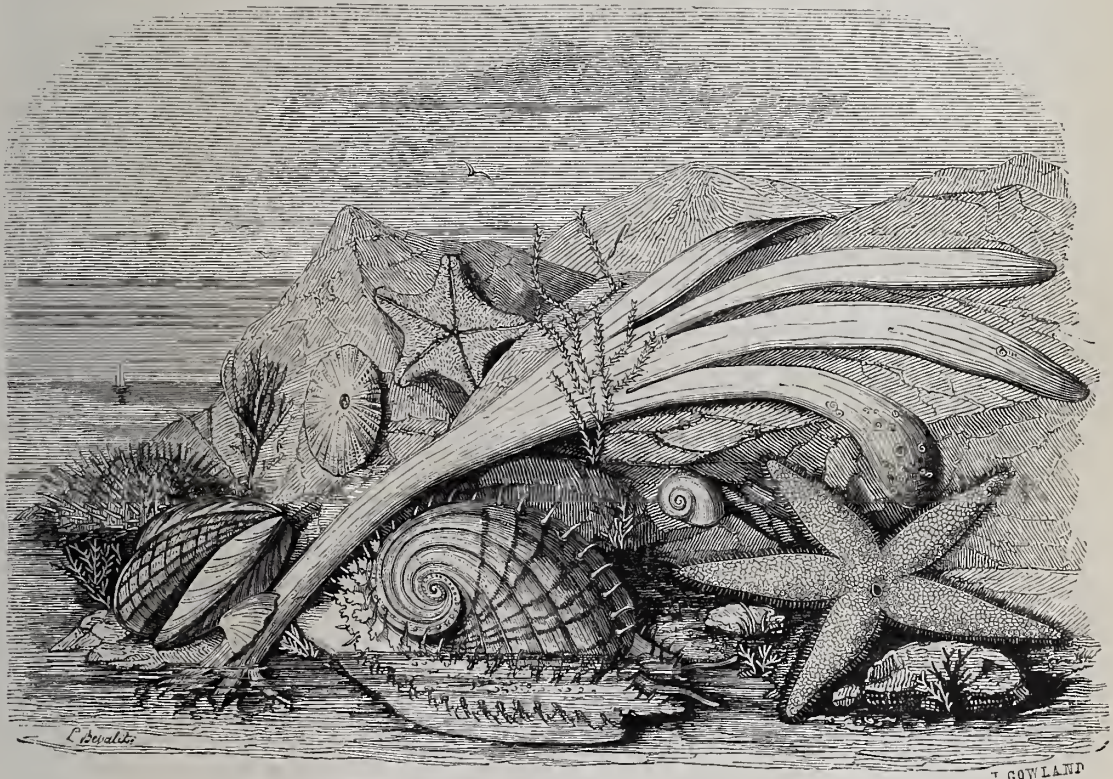
quille, ils font alternativement sortir et rentrer, en manière de panache, comme le montre la figure plus à droite, leurs pieds, allongés et devenus des cirrhes. C'est cette modification de leurs pieds qui a fait nommer cirrhipèdes tous les animaux organisés de même: tels sont les anatifes ou lépas, ou pousse-pieds dont le nom rappelle un singulier préjugé des pêcheurs du Nord. Nous avons déjà rappelé à nos lecteurs (1840, p. 88) comment, d'après une ressemblance bizarre, ces gens s'étaient imaginé que les anatifes deviennent des canards dont ils sont le premier âge: de là le nom de *Concha anatifera* en latin, coquille portant des canards, qui lui fut donné d'abord. Les anatifes ou pousse-pieds que l'on trouve fréquemment attachés aux navires ou aux morceaux de bois flottants sur la mer, diffèrent extérieurement beaucoup des balanes: leur coquille presque triangulaire, comprimée et portée par un pédoncule, est formée de pièces plus nombreuses et mobiles, liées entre elles par une membrane coriace.

Quand le rocher est calcaire, on peut, en cassant au marteau quelques pierres détachées, y rencontrer des mollusques lithophages, c'est-à-dire mangeurs de pierre : ce sont d'abord les pholades qu'on avait aussi rangés parmi les multivalves, parce que, en outre de leur coquille réellement bivalve, ils ont sécrété en dehors de la charnière une sorte d'écusson calcaire qui quelquefois même finit par envelopper toute la coquille. Cette coquille est blanche, mince, demi-transparente, souvent hérissée de lamelles ou de petites pointes très-déliques. On se demande alors comment un mollusque sans trompe, sans dents, sans aucun instrument perforant, a pu avec un vêtement si fragile pénétrer et faire son gîte dans une pierre compacte et dure comme du marbre. On a répondu que l'animal sécrète un acide qui dissout la pierre calcaire ; mais on n'a pas fait attention que la coquille n'eût pas plus résisté que la pierre, et que le mollusque eût fini par se trouver tout nu. Il serait d'ailleurs

bien plus simple de supposer que le courant amené sur les branchies par le mouvement des cils vibratiles devient, par le fait même de la respiration, chargé d'acide carbonique, et peut par son action continuelle ronger peu à peu la pierre, en commençant dès le premier âge de l'animal. Nous voyons les eaux gazeuses, dans certaines contrées, ronger les blocs de calcaire soumis à leur action sans cesse renouvelée. Cependant cela ne suffit pas encore, car nous avons vu des pholades logés dans des bois fossiles ou lignites de la côte du Calvados, et là on ne pouvait faire intervenir l'action de l'acide carbonique ou de tout autre acide, pas plus que quand le taret, qui est un mollusque analogue aux pholades, se loge dans les pièces des digues de Hollande et dans les bois de construction de nos côtes.

Ce n'est pas seulement le pholade que l'on peut trouver en cassant les pierres calcaires baignées par les eaux de la mer ; on y découvre encore les pétricoles dont le nom veut

Rocher découvert aux grandes marées. — Voy. § 13.



Oursin. — Moules. — Patelle transparente. — Habotide ou Ormier. — Astéries ou Etoiles de mer.

dire habitant des pierres, les saxicaves (*cavare saxa*, creuser les rochers), les vénérupes (vénus de roche), les byssonies et les lithodomes qui se creusent ainsi leur habitation ; ces dernières, qu'on trouve dans la Méditerranée, sont surtout fameuses à cause des témoignages qu'elles ont fournis sur les changements de niveau du temple de Sérapis à Pouzzoles (voy. la Table des dix premières années) : des colonnes, les unes renversées, les autres encore debout, sont percées de trous de lithodomes à une hauteur où la mer ne pourrait atteindre aujourd'hui, non plus qu'à l'époque où le temple a été bâti ; il faut donc que dans l'intervalle le sol se soit affaissé au-dessous du niveau de la mer pour se relever ensuite.

Nos mangeurs de pierre ne doivent pas nous détourner plus longtemps de notre exploration ; nous avons encore à soulever quelques pierres éparses ; et de même que l'entomologiste trouve ainsi dans la campagne une foule d'insectes qui cherchent sous les pierres un abri contre la chaleur et

la sécheresse, de même nous trouverons entre ces rochers plusieurs poissons que leur inexpérience a exposés à rester en arrière du reflux, des crustacés, des annélides et des mollusques ; mais c'est surtout dans quelque petite flaque d'eau que nous verrons un curieux échantillon des productions vivantes propres au rivage. En effet, dans cette eau limpide, nous voyons les algues les plus délicates étaler leurs feuillages, et entre elles, comme autant de fleurs, nous trouvons des actinies ou anémones de mer, telles que celles que représente notre dessin, à gauche de la patelle. Les actinies, dont le nom vient du mot grec qui signifie rayons, sont aussi nommées orties de mer, parce que dans les pays chauds leur contact pique et brûle comme l'ortie. Cependant les Provençaux, qui les nomment artigues, mangent cuite celle qui est la plus piquante. Les actinies se composent donc d'un corps charnu cylindrique, susceptible de se contracter en demi-boule, et terminé au sommet par une couronne mul-

tiplé de tentacules, au milieu desquels s'ouvre la bouche. L'estomac, qui fait suite à la bouche, est un sac dont le fond peut s'entr'ouvrir pour communiquer avec le reste de la cavité du corps, et pour laisser sortir ainsi les jeunes actinies qui ont pris naissance dans l'intérieur. C'est un curieux spectacle que de voir vivre dans un bocal d'eau de mer quelque belle actinie au corps demi-transparent, avec des tentacules de couleur brillante et variée. Quand une fois elle s'est accoutumée à la captivité, et quand on a soin de la nourrir avec des morceaux d'huitre, elle change d'aspect et de forme chaque jour, et même plusieurs fois par jour, s'allongeant, se gonflant, se courbant de diverses manières, et s'épanouissant comme une fleur élégante. La cause de ces changements n'est pas aisée à déterminer; on a prétendu y trouver un rapport avec l'état de l'atmosphère, et considérer les actinies comme un baromètre vivant.

§ 13. DES ROCHERS ET DES PLACES QUI NE SONT DÉCOUVERTS QUE PENDANT LES PLUS GRANDES MARÉES.

Nous avons vu la population des rochers que la mer baigne et abandonne chaque jour; mais si nous pouvons assister à une de ces grandes marées de l'équinoxe que certaines circonstances astronomiques, jointes à la direction du vent, peuvent rendre encore plus fortes, les richesses se multiplient sous nos pas. En partant avec la dernière vague qui se retire, et en s'avancant jusqu'à l'extrémité de la vaste plage, on se reporte involontairement par la pensée au spectacle que durent avoir les Hébreux traversant la mer Rouge à pied sec. Voilà des herbes marines, des polypiers, qui depuis plusieurs années peut-être n'avaient pas eu le contact de l'air. Que leurs couleurs sont vives et variées! que leurs formes sont bizarres! Voici sur ces larges fucus des plaques molles et luisantes qui rappellent l'éclat et la finesse des plus riches peintures sur émail: ce sont de petits mollusques agrégés de la classe des ascidies, que l'on avait rangés autrefois parmi les polypes, sous le nom d'aleçons. Chaque petit fleuron est lui-même une réunion de ces petits animaux qui, pourvus chacun d'une bouche, participent à une vie commune par le reste de leur corps. Si aux limites extrêmes de la plage se trouvent quelques rochers minés par la vague, ou bien si avec une légère embarcation on a pu aborder les récifs voisins, c'est là qu'on apprécie mieux encore toute la variété de ce splendide musée zoologique; sous quelque corniche plus saillante du rocher, on voit en place les éponges, les alcyons, les polypiers et des ascidies simples qui laissent voir leur structure interne à travers leur enveloppe diaphane. Il semble qu'on ait sous les yeux les riches décorations de la demeure des Néréides, telle que l'a dépeinte l'imagination des poètes.

Aux bords même du rocher, ou bien en soulevant quelques pierres, nous allons voir l'haliotide ou ormier, dont le nom tiré du grec signifie oreille de mer; c'est un grand mollusque gastéropode que nous avons figuré au milieu de notre dessin. Sa coquille presque en forme d'oreille est nacrée à l'intérieur et gris-brunâtre en dehors; mais cette surface externe est ordinairement recouverte de polypiers et de serpules qui la rendent aux yeux du naturaliste plus précieuse que la nacre de l'intérieur. Les amateurs de coquilles ont au contraire souvent décapé avec l'acide nitrique cette croûte extérieure pour faire paraître la nacre en dehors, comme on le fait pour divers turbos et pour beaucoup d'autres coquilles. Mais si brillante que soit cette nacre, elle est surpassée par celle d'une très-grande coquille du détroit de Magellan, aujourd'hui très-commune dans les collections, et que l'on nomme haliotide iris, en raison de la richesse de ses couleurs verte, bleue et pourpre, disposées en volutes et en écailles séparées par des bandes noires: aussi emploie-t-on souvent cette coquille pour la fabrication des bijoux et pour la marqueterie. Ajoutons, au sujet de notre haliotide commune, apportée

souvent vivante sur les marchés des villes maritimes, que la coquille est percée d'une rangée de trous ouverts pour donner passage à un appendice du manteau; l'animal, que cette coquille ne protège qu'imparfaitement, laisse voir tout autour le bord de son manteau coloré en vert, et portant un double feston entremêlé de cirrhes charnus.

C'est ordinairement dans les mêmes lieux qu'on trouve les astéries ou étoiles de mer que nous figurons, et parmi lesquelles on distingue celles dont les bras, plus ou moins étroits et allongés, sont au nombre de cinq seulement, ou bien peuvent être au nombre de douze et plus, et celles dont la forme représente un pentagone régulier à côtés droits ou échancrés, comme la petite espèce (*Asterias exigua*) qui est figurée au-dessus de l'haliotide; et parmi celles-ci encore on distingue celles qui sont minces et flexibles, et celles qui sont parquetées ou revêtues de pièces calcaires, dures et contiguës, comme des pavés.

Là aussi se trouve vivant l'oursin qu'on nommait autrefois la châtaigne de mer. On le reconnaît à sa forme arrondie et déprimée comme un turban, et à ses épines nombreuses et mobiles, qui lui servent comme autant d'échasses pour se rouler sur le sol; mais qu'on le place dans un bocal d'eau de mer, et bientôt on le verra se mouvoir d'une manière encore plus curieuse. En effet, suivant dix rangées de trous qu'on nomme les ambulacres, et qui, rapprochées par paire, s'étendent, du sommet à la base, comme des côtes de melon, il fait sortir une infinité de petits pieds charnus cylindriques, terminés par une ventouse, et au moyen desquels il se fixe et grimpe le long de la paroi du bocal.

On verra souvent aussi fixée au rocher comme une patelle, dont elle diffère par un trou percé au sommet, cette autre coquille représentée dans notre gravure entre l'oursin et la petite astérie, et que l'on nomme fissurelle; sa surface est élégamment treillisée par des côtes saillantes, les unes transverses, les autres partant du sommet: l'animal, qui est également un gastéropode, diffère de la patelle par plusieurs points de sa structure, et notamment par ses deux branchies ou organes respiratoires en forme de plumes qui sont logés au dessus de son cou, tandis que la patelle respire au moyen d'une branchie membraneuse plissée tout autour sous le bord de sa coquille. Citons encore une petite patelle bien différente de l'espèce commune par sa forme et par sa manière de vivre: c'est la patelle transparente (*Patella pellucida*), petite coquille lisse couleur de corne, ayant son sommet infléchi vers le bord en arrière, et présentant trois ou plusieurs petites lignes bleues qui partent de ce sommet en avant. Nous l'avons représentée imparfaitement sur le pied d'un très-grand fucus (*Fucus digitatus*) dont on a fait le genre laminaire; c'est en effet à la base de ce fucus qu'on trouve toujours la patelle transparente qui le ronge et s'y creuse un gîte. Ce grand fucus, qui ne croît qu'à une certaine profondeur dans la mer, et que nous voyons ici tenant encore au rocher, est souvent arraché par les vagues de fond, et jeté avec les autres sur la grève, portant encore sa patelle parasite; avec lui se trouvent quelques autres espèces de laminaires, et notamment celle qu'on nommait autrefois le fucus porte-sucre (*Fucus saccharinus*), qui se présente sous la forme d'une bande jaune brunâtre, souvent longue de plus de 2 mètres, et large comme la main, à bords ondulés. Ce fucus, en effet, retiré de l'eau se couvre d'une efflorescence de mannite ou de sucre analogue à celui de la manne.

Sur notre dessin, entre l'oursin et la petite patelle, on voit plusieurs moules en diverses positions. Dans notre excursion sur la plage nous avons dû trouver, en effet, des amas de ce mollusque si connu; ces amas sont entremêlés de fils grossiers comme du crin, sécrétés par le pied de la moule, et qu'on nomme son byssus; ce sont autant de câbles qui lui servent à se fixer au rocher et à lutter contre l'impétuosité des vagues. Disons à ce propos que beaucoup d'autres bivalves savent également filer un byssus; mais le plus re-

marquable est celui de la grande coquille que sa forme triangulaire allongée fait nommer vulgairement jambonneau. Cette coquille est assez commune sur les côtes de la Sicile, où l'on emploie son byssus pour faire des gants, des bourses et divers petits ouvrages qui ont la finesse et l'éclat de la plus belle soie teinte en brun mordoré. A cette coquille se rattache un petit crustacé parasite, le pinnothère, que sa carapace trop molle oblige de chercher un refuge dans la maison du jambonneau; les anciens avaient supposé des motifs fabuleux à cette hospitalité; de nos jours, au contraire, on attribue faussement des propriétés malfaisantes au pinnothère qui se trouve fréquemment dans les coquilles de moule: le fait est, cependant, que ce petit crustacé peut être mangé sans aucun inconvénient.

Si nous voulions mentionner seulement tout ce qu'on trouve sous les pierres éparées à l'extrémité de la plage, et ces némerites noires, longues de plus de deux mètres et minces comme une petite corde, qu'on voit pelotonnées sous cet abri en attendant le retour de la vague, et les annélides vertes aux rames foliacées et ressemblant à une petite guirlande de feuillage, et les mollusques et les crustacés, et tant d'autres animaux que l'œil du naturaliste n'a pas encore étudiés, il faudrait allonger démesurément ce chapitre. Un autre soin doit nous occuper: nous avons suivi le flot qui se retirait; le flot va revenir nous surprendre et nous poursuivre avec une effrayante vitesse, si nous n'avons pas su le prévenir. Déjà, sur cette route que naguère nous avons traversée à pied sec, nous allons voir des courants venus on ne sait d'où, ou plutôt causés par des différences de niveau que nous n'avions pas soupçonnées d'abord. Il nous faudra peut-être mettre les pieds à l'eau plus d'une fois, et si nous avons plus d'une demi-lieue à traverser, comme il arrive sur la côte du Calvados, ou sur quelques points des côtes bretonnes, nous serons bientôt forcés de lâter le pas. Ce n'est pas, en effet, une eau tranquille dont le niveau s'élève peu à peu, mais ce sont des lames ou vagues successives plus fortes les unes que les autres, qui se précipitent derrière vous pour se retirer ensuite. Malheur au chasseur imprudent qui se serait arrêté sur les rochers à la poursuite des mouettes et des hirondelles de mer! malheur à mes deux amis et à moi, un soir de cet automne, si un brave douanier ne nous eût avertis du haut de la falaise! Retenus sur la plage par le spectacle de tant d'objets nouveaux, nous oublions que la retraite nous serait fermée par cette muraille de plus de 100 mètres qui se dressait immobile derrière nous, tandis que chaque vague nouvelle s'en rapprochait davantage. Il nous fallut retourner à la course vers Arromanches; mais il était trop tard, l'espace entre la falaise et la vague allait en se rétrécissant. Malheur à nous si le plus prudent de nous trois n'eût remarqué la veille dans la falaise une sorte d'escalier escarpé par lequel nous grimâmes haletants, pendant que la vague venait battre vainement le pied du vaste roc. Oh! que nous avons bien mieux senti depuis lors l'admirable scène tracée par Walter Scott dans l'Antiquaire!

§ 14. LA PLEINE MER.

De même que le montagnard s'attache bien plus que l'habitant des plaines à une patrie qui a une physionomie, de même aussi quand on a joui du spectacle de la mer dans toutes les phases de sa beauté, quand on a admiré l'azur si pur de la Méditerranée sous le ciel du Midi, quand on a entendu la voix si puissante de l'Océan, on se sent incessamment rappelé vers ces vastes étendues des eaux par un attrait puissant, et souvent on voudrait être au nombre des passagers du navire qui s'éloigne, pour prolonger le plaisir qu'on éprouve sur la rive.

La diversité qu'on observe dans la population du rivage, on l'observera encore sur la mer, soit que, dans une frêle nacelle, on parcoure la rade si calme de Toulon, soit qu'on accompagne les pêcheurs bretons sans perdre de vue le clo-

cher qui leur sert à s'orienter en tout temps, soit qu'on aille avec eux à plusieurs lieues en mer pour draguer des huîtres, pour prendre les homards, ou pour d'autres pêches plus importantes, soit enfin qu'on s'avance sur la pleine mer, bien loin des continents, et qu'on aille chercher le climat et les productions des tropiques.

Une observation générale, c'est qu'à partir d'une certaine profondeur, le fond de la mer, avec ses vallées et ses montagnes, n'est plus qu'un désert. La vie est seulement près de la surface et tout le long des côtes, où l'on voit une population toujours en rapport avec la nature du fond pierreux ou sablonneux, ou vaseux, avec la nature des roches calcaires, ou schisteuses, ou granitiques, et surtout avec la profondeur, qui ne doit pas excéder deux à trois cents brasses.

A la surface même de la pleine mer se trouvent des fucus flottants (fig. 9), remarquables par les vésicules globuleuses qui les empêchent d'aller au fond et qui les ont fait nommer par les matelots « raisins des tropiques. » Ils sont si abondants à la hauteur des îles Canaries, que les vaisseaux y naviguent pendant plusieurs jours au milieu de cette singulière végétation. Les Espagnols ont nommé cette portion de l'océan Atlantique *mare di Sargasso*, et les naturalistes, empruntant le nom espagnol, ont fait de ce fucus flottant leur genre Sargasse. On conçoit donc que dans ces prairies marines devront se trouver des animaux d'un genre de vie particulier. Ce seront des mollusques gastéropodes, comme le glaucus (fig. 3), qui, ayant plus besoin de nager que de ramper, auront des expansions en forme d'ailes; ce seront aussi quelques crustacés et zoophytes. Mais la surface de la mer, toujours en contact avec l'oxygène de l'air qui vivifie les parcelles organiques tenues en suspension, aura partout des habitants indépendamment des sargasses. Ce seront d'abord des animalcules microscopiques, phosphorescents pour la plupart, et qui se multiplient à comme les infusoires dans l'eau des marais. Ce seront ensuite de petits crustacés microscopiques et également phosphorescents pour la plupart, qui vivent aux dépens de ces animalcules; puis des mollusques nageurs qui dévorent les uns et les autres: ils sont munis de deux expansions en forme d'ailes (fig. 2, 6 et 8), qui leur ont fait donner le nom de ptéropodes. Quelques-uns sont entièrement nus, comme la clio boréale (fig. 2), si commune dans les mers polaires qu'elle paraît être le principal aliment des baleines. D'autres ont une petite coquille cornée, comme la cléodore (fig. 8, 8 a) et l'hyale tridentée (fig. 6, 6 a), qui fait sortir les expansions de son manteau par ces ouvertures. D'autres mollusques nageurs, comme la carinaire (fig. 7) et les firoles ou ptérotachées, sont des gastéropodes dont le pied, impropre à la reptation, est aminci en rame verticale. La carinaire seule a une coquille vitrée, bleuâtre, en forme de nacelle, que les amateurs de conchyliologie ont quelquefois payée un prix excessif pour la placer sous cloche dans leurs collections.

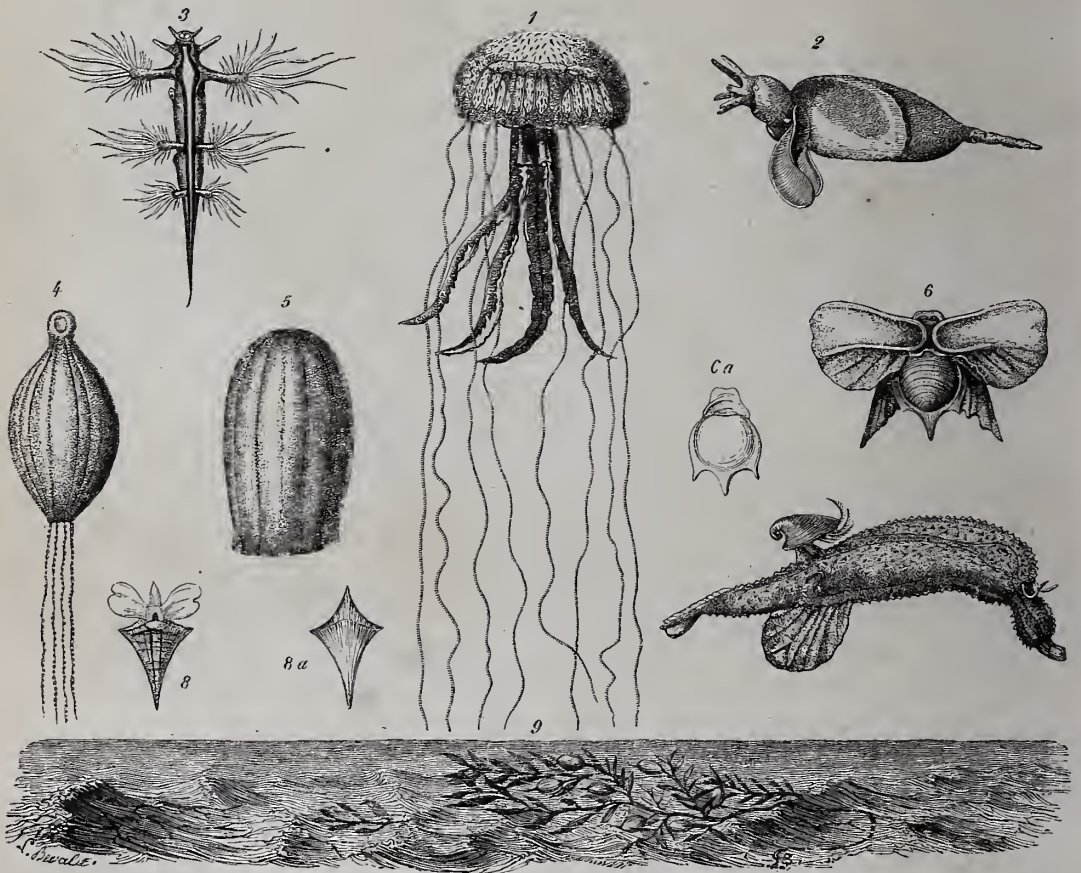
C'est à la pleine mer qu'appartiennent exclusivement aussi les acalèphes, tels que les béroés (fig. 4 et 5) et les méduses (fig. 1). Ces dernières, si remarquables par la forme de leur ombrelle demi-transparente et colorée des nuances les plus délicates, bleues, vertes ou pourpres, se soulèvent et nagent dans les eaux par les contractions de cette ombrelle. Quelques-unes sont dépourvues de bouche; d'autres ont une bouche au milieu d'un pédoncule divisé en quatre branches festonnées, comme la pélagie (fig. 1), dont nous donnons la figure; d'autres enfin, quoique pourvues d'un pédoncule très-ramifié, n'ont point de bouche, à moins qu'on ne donne ce nom à de très-petites ouvertures qui terminent les ramifications du pédoncule: c'est ce qui a fait donner le nom de rhizostome à une grande méduse que les vents d'ouest jettent sur les grèves de l'Océan, et dont l'ombrelle, large de deux à trois décimètres, est demi-transparente et bleuâtre comme un plat d'empois qu'on aurait renversé sur le sable. Ces méduses, pour la plupart sans bouche, et conséquemment pri-

vées des moyens de se nourrir autrement que par absorption, ne sont donc pas des animaux complets : on peut les considérer comme étant la fleur ou la phase de fructification des divers polypes qui rampent sur les bas-fonds et sur les plantes marines. On ne voit ces méduses ou les héroés sur nos côtes que lorsqu'une tempête ou un vent violent les pousse en troupes nombreuses et les fait échouer sur le sable. C'est ainsi qu'un vent de sud va couvrir tout à coup les grèves de la Méditerranée avec cette jolie pélagie (fig. 1), qui se distingue par sa phosphorescence, par sa couleur pourprée, et surtout par la faculté qu'elle a de causer à la main qui la touche une sensation de brûlure qui justifie bien son nom d'acalèphe (en grec, ortie).

Dans le cours de cet article, nous avons souvent parlé de phosphorescence, et nous croyons n'avoir encore donné que peu de notions sur ce singulier phénomène. Il est très-ordinaire parmi les animaux marins, tandis que parmi les animaux terrestres nous ne connaissons guère dans nos climats que le lampyre ou ver luisant qui soit constamment phosphorescent. On sait que sur mer, en été, et surtout dans les régions tro-

picales, le sillage d'un navire paraît plus ou moins lumineux ; la proue qui fend la vague et la rame qui bat les flots font jaillir d'innombrables étincelles. Presque tous ces effets sont dus à la présence des animalcules, des crustacés, des acalèphes et des mollusques dont nous avons parlé. On a donné particulièrement le nom de pyrosome, c'est-à-dire corps de feu, à un mollusque agrégé, voisin des ascidies, qui, par la réunion d'un grand nombre d'individus soudés et participant à une vie commune, forme un cylindre presque diaphane, hérissé de papilles, et tellement lumineux pendant la nuit qu'on croit voir au milieu des flots un morceau de fer rougi au feu. Toutefois, sans aller jusqu'aux mers tropicales, nous avons sur nos côtes une foule d'exemples de phosphorescence ; car, sans parler des méduses échouées sur les grèves de la Méditerranée, on voit souvent sur la côte de Normandie des myriades d'un petit animal microscopique nommé avec raison le noctiluque ; et si dans l'obscurité on marche sur les fucus que le flot vient d'abandonner, ou si l'on soulève les pierres de la plage à marée basse, on voit une foule de points brillants ou de traînées lumineuses. Sur les fucus ce sont

La Pleine mer. — Voy. § 14.



1, la Pélagie, méduse. — 2, Clio boréale. — 3, Glaucus. — 4 et 5, Béroés. — 6, Hyade tridentée. — 7, Carinaire. — 8, Cléodore. — 9, Fucus flottant ou Raisin des Tropiques.

ordinairement des polypes du genre campanulaire qui brillent ainsi ; sous les pierres, ce sont des annélides du genre térébelle, dont les longs tentacules filiformes brillent d'une lueur pourpre ou verte fort belle. D'autres annélides écailleuses du genre polynoé, de petites ophiures, et divers mollusques, sont habituellement aussi phosphorescents ; mais on aurait tort de croire que c'est une propriété inhérente à la vie chez ces animaux : nos lecteurs ont sans doute remarqué qu'une tête de merlan ou de maquereau laissée pendant plusieurs ours dans l'obscurité devient toute phosphorescente ; l'eau

qui découle des bras d'une méduse emporte et conserve cette faculté lumineuse. On conçoit donc aussi qu'en certains temps la mer puisse être couverte d'une couche de matière organique, phosphorescente par elle-même, et que l'agitation ou la chaleur peut rendre plus lumineuse encore.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA SILHOUETTE DU LAPIN.



BEST HOTELIN REGNIER

F. L. G. V. V.

Dessin de Freeman, d'après le tableau de Wilkie.

Le brave paysan est entouré de sa famille, et ses doigts adroitement entrelacés projettent sur la muraille blanche la silhouette d'un lapin qui dresse les oreilles et de ses petites pattes se frotte le museau; l'assistance attentive sourit.

Qui n'a vu quelques-unes de ces représentations domestiques dont la bonne volonté et la bonne humeur font tous les frais? qui n'y a point été tour à tour public et acteur? C'est par ces jeux égayants que le foyer a surtout du charme pour l'enfance; qu'il devient le théâtre de ses plaisirs, de ses affections; qu'il crée les souvenirs charmants destinés à parer, comme autant de gracieux tableaux, l'intérieur de la famille, et à nous le rendre précieux à jamais.

De tels divertissements sont d'ailleurs une révélation d'habitudes; ils témoignent de la sollicitude du père pour ses enfants, du besoin qu'il a de leur joie, de son aptitude à se faire petit pour se rapprocher de leur taille, de sa complaisance à rebrousser chemin dans la vie pour recommencer à sentir avec eux. C'est la preuve d'une affection ingénue et complaisante, comme le sont toutes les affections sincères.

TOME XVII. — DÉCEMBRE 1849.

La condescendance de l'homme pour l'enfant a d'ailleurs en soi-même quelque chose qui attendrit. On aime cette soumission de la force à la faiblesse, cette humilité de celui qui sait devant celui qui ignore. Ce que dit le Christ : *Laissez venir vers moi les petits enfants*, est un des mots les plus profonds et les plus touchants de l'Évangile. « Je me déferai toujours, disait Jean-Jacques, de celui qui n'aime ni les enfants ni les fleurs. » C'est en effet dans la sympathie pour ces gracieux inférieurs que l'on trahit surtout ses instincts. L'anecdote de Henri IV marchant à quatre pattes pour amuser ses enfants au moment où l'on introduit un ambassadeur, et demandant la permission de *finir le tour de la chambre*, a plus prouvé en faveur de la bonté de son cœur que vingt actes politiques justement loués par l'histoire.

Les plaisirs qu'offre le monde sont le plus souvent passagers, quelquefois funestes, presque toujours énervants; ceux de la famille, au contraire, fortifient et se renouvellent, car nous ne les empruntons pas aux autres, mais à nous-mêmes;

50

la source en est, non point dans des efforts dispendieux, mais dans notre caractère; eux seuls ne laissent point cette langueur, arrière-goût de toutes les distractions bruyantes, et dont *l'imitation* a dit que *les jours joyeux faisaient les tristes lendemains*. La gaieté factice que nous cherchons au dehors agit sur nous à la manière des vins capiteux qui enivrent quelques heures pour nous laisser ensuite dans l'abattement et le dégoût; la gaieté du foyer ressemble à l'eau pure de la source dont la fraîcheur ranime et désaltère.

Ne dédaignons donc pas les naïfs divertissements qui captivent, autour du foyer, le cercle de la famille; aimons tout ce qui peut y faire luire un rayon d'innocente joie, tout ce qui resserre les liens de l'intimité domestique, tout ce qui rend le devoir facile. Rien n'est puéril de ce qui contribue à rendre heureux. Toute la sagesse humaine doit tendre à un seul but: devenir homme pour supporter la douleur, et rester enfant pour recevoir la joie.

GOUTTES DE PLUIE.

La Rose que Mary avait cueillie pour Anna venait d'être mouillée par l'orage: les gouttes de pluie remplissaient la fleur et faisaient pencher sa tête charmante.

Les feuilles ruisselantes semblaient pleurer la tige dont la rose avait été détachée et le buisson où elle était née.

Je la saisis vivement, bien que tout humide, et dans ce brusque mouvement, hélas! elle s'effeuilla et joncha la terre de ses débris.

Et je me dis: Combien de fois les hommes ont-ils ainsi traité les cœurs déjà courbés sous le poids de la tristesse! En touchant moins rudement à cette rose gracieuse, elle eût pu briller encore quelques instants.

De même, en essayant avec précaution une larme échappée, nous pouvons la voir encore suivie d'un sourire.

COWPER.

— Tu souffres: prends patience. Tes souffrances actuelles ne seront pas perdues pour ton avenir: tu leur devras de ne plus trop désirer ni trop craindre, de considérer la sérénité de l'âme comme un véritable bien, de t'endurcir à la douleur, et de supporter avec une mélancolique indifférence les mille contrariétés de la vie.

— La raison nous sert moins utilement alors qu'elle nous aide à conquérir la position désirée, que quand elle nous apprend à nous contenter de celle que nous avons.

— La résignation n'est pas du contentement, mais elle y mène.

— La prospérité est plus sûre, entremêlée de revers.

— Qu'est-ce que mourir, un peu plus, un peu moins jeune, dans l'immensité des siècles?

— « On me conseille, dis-tu, le contraire de ce qu'on a fait. » Eh! c'est précisément parce qu'on l'a fait qu'on te conseille le contraire.

— Plaignons le méchant; car il est bien malheureux de chercher le bonheur là où il n'est pas. Que notre compassion s'exprime par des efforts pour le ramener avec douceur aux saintes maximes. Et s'il persiste, plaignons-le davantage encore d'un aveuglement si funeste pour lui-même.

La Recherche du vrai bien, par M. DE CHARNAGE.

LES FORÊTS EN FRANCE.

La France possède un grand nombre d'arbres, les uns indigènes, les autres complètement naturalisés et se propageant d'eux-mêmes à l'état sauvage. Tous ne croissent pas indiffé-

remment dans le Nord et dans le Midi: chacun d'eux a même des limites qu'il ne dépasse jamais.

Dans la région méditerranéenne, les forêts sont composées d'arbres toujours verts, tels que le chêne vert, le chêne-liège, l'if, le pin d'Alep et le pin maritime. Parmi les arbres cultivés, on remarque le jujubier, le pistachier, l'olivier, le caroubier et le figuier.

Dans le bassin de la Gironde, on trouve le chêne vert, le pin maritime, les *Quercus cerris* et *Q. toza*.

Dans les plaines du Centre et du Nord de la France, le chêne rouvre, le hêtre, le charme, le bouleau, l'orme, le tilleul, l'érable champêtre et l'aune glutineux, constituent l'essence des forêts.

Le châtaignier ne dépasse guère le 50° degré de latitude vers le nord, et le pin sylvestre à l'état de forêt ne le franchit pas vers le sud.

Dans les régions subalpines, on retrouve le hêtre et le pin sylvestre, auxquels se mêlent bientôt le frêne élevé, les aunes, les érables faux-platanes, le sapin et l'épicéa. Le *Pinus mugho*, le mélèze, le pin cembro et l'aune vert s'élèvent plus haut dans les montagnes et forment les limites de la végétation arborescente.

Patria.

LA MINÈ DE CUIVRE DE FALUN.

I.

La mine de Falun est un des gîtes métallifères les plus célèbres de la Suède. Elle est située dans la province de Dalécarlie, où le souvenir des exploitations dont elle a été le théâtre se perd dans l'antiquité. Elle offre même un exemple frappant des inconvénients des travaux des anciens mineurs, qui, ayant été conduits en dehors de toutes les conditions de l'art, et sans aucun égard aux intérêts de l'avenir, rendent aujourd'hui la poursuite des exploitations beaucoup plus difficile et plus dangereuse que si l'on avait agi méthodiquement dès le principe. Comme les anciens prenaient tout simplement le minerai à partir de la surface, et en approfondissant à mesure et sans ordre, il en est résulté que les masses minérales auxquelles ils ont mis la main se trouvent chargées de quantités énormes d'éboulements qui, en se tassant, ont formé des abîmes dans lesquels les eaux s'infiltrent et ruissellent de toutes parts. On conçoit tous les dangers qui s'ensuivent pour les hommes qui aujourd'hui travaillent au-dessous. C'est pourquoi tous les gouvernements chez lesquels la richesse minérale, cet élément si précieux du bien public, est de quelque considération, imposent aux mineurs des règlements sévères, afin que, tout en tirant un profit légitime des ressources que leur livre la nature, ils ne compromettent pas le profit que doivent en retirer à leur tour nos descendants. Ce n'est pas à nous seulement qu'ont été donnés ces trésors, dont la quantité est si limitée et qui ne se reproduisent point comme ceux des champs: ils appartiennent à la famille humaine tout entière, et ce serait voler la postérité que de gaspiller sciemment ce qui lui a été destiné aussi bien qu'à nous.

Ces considérations se saisissent d'un trait lorsque l'on jette les yeux sur la coupe p. 396. Que de millions de quintaux de cuivre dans ces masses ébouleées au sein desquelles il n'est pas possible au mineur de pénétrer, et qui proviennent de la mauvaise exploitation des anciens! Non-seulement tout ce minerai est perdu faute d'une administration qui ait alors veillé sur les intérêts et les droits de la postérité; mais l'exploitation du minerai qui est demeuré en dessous en est devenue plus périlleuse et plus coûteuse.

Le gîte de Falun appartient à la classe de mines que l'on appelle mines en amas. C'est un des amas les plus considérables que l'on connaisse. Il a la forme d'un large cône renversé dont la pointe est émousée et arrondie. L'axe du cône n'est pas tout à fait vertical, mais penche légèrement vers

l'est. C'est donc près de la surface que ce rognon gigantesque offre les plus grandes dimensions : il a 240 mètres de longueur sur 160 de largeur. A mesure que l'on approfondit ses dimensions diminuent, et à 340 mètres on trouve enfin son extrémité ; à cet endroit, les parois opposées de la mine se rapprochent rapidement, et se rejoignent en s'arrondissant à peu près comme le fond d'un vase. La capacité totale de cette masse est d'environ cinq millions de mètres cubes.

Bien que cet énorme massif soit presque uniquement composé de minerai, le minerai n'est pourtant pas également précieux sur tous les points. La majeure partie est formée de sulfure de fer, c'est-à-dire d'une combinaison de soufre et de fer dont il n'y a pas à tirer grand profit. Le sulfure de cuivre, qui est le véritable objet de l'exploitation, est surtout concentré sur le pourtour de la masse, comme si, dans la cristallisation de l'ensemble du massif, cette substance avait eu tendance à se séparer pour venir se déposer la première sur les parois de la cavité. C'est sur cette circonstance que se règlent les travaux de l'exploitation. On évite le noyau tout autour, et il reste dans le milieu un solide massif qui donne appui à tout le système des galeries. La zone riche ne paraît pas avoir reçu une égale épaisseur partout. En effet, en examinant l'état actuel de la mine, on voit que le vide qui s'est formé par l'enlèvement de la périphérie est beaucoup plus large au midi qu'au nord, à l'étage de la mine situé à 250 mètres de profondeur ; tandis qu'à 300 mètres, c'est à l'est que se rencontre le maximum de largeur. Comme l'épaisseur de la zone cuivreuse ne diminue pas sensiblement par le bas, il s'ensuit qu'à la profondeur de 330 mètres le massif est exploité jusqu'au centre. En général, c'est sur les parois du sud et du sud-ouest que le minerai de cuivre s'est montré le plus riche. Comme il n'est pas uniquement contenu dans la zone de la périphérie, et qu'il s'en rencontre de disséminé en quantité variable jusque dans l'intérieur, les travaux d'exploitation se sont prolongés en beaucoup d'endroits jusqu'à la partie centrale, et il est vraisemblable que l'on pourra continuer à travailler par là lorsqu'on aura fini d'épuiser le pourtour.

« C'est cet amas, dit un de nos ingénieurs des mines les plus distingués, M. Desroches, dans un récent Mémoire sur les mines de Suède et de Norvège ; c'est cet amas qui a fourni depuis cinq siècles la plus grande partie du minerai de Falun. Il y a plus de quarante ans que l'on a atteint l'extrémité inférieure ; cependant on est encore bien loin d'avoir exploité toute la masse cuprifère, et l'épuisement du gîte ne paraît pas être imminent. Mais l'exploitation est devenue difficile et dangereuse, à cause des éboulements nombreux qu'à occasionnés l'inexpérience des anciens exploitants ; la roche métallifère a été disloquée, et c'est au milieu de masses fracturées et mouvantes que se trouve une partie des ateliers actuels ; l'exploitation de Falun est à peu près dans les mêmes conditions que celle de nos importantes mines de fer de Rancié, dans le département de l'Ariège. »

Le minerai de Falun n'est pas très-riche : il est mélangé, soit avec une roche quarzeuse, soit avec de la pyrite de fer. Sa teneur moyenne n'est guère que de deux et demi à trois pour cent de cuivre : aussi la prospérité des mines tient-elle bien plus à l'abondance qu'à la richesse de la matière. La production annuelle de Falun est d'environ 400 quintaux métriques de cuivre 1) : c'est la moitié de ce que produit la Suède. « Les minerais de cuivre du Nord de l'Europe, dit l'auteur que nous avons déjà cité, comparés à ceux des autres contrées, sont généralement pauvres ; et dans des pays où le combustible, la force motrice et la main-d'œuvre seraient à un prix plus élevé qu'en Scandinavie, beaucoup de ces minerais ne pourraient être exploités avantageusement. »

Les cuivres de Scandinavie sont très-estimés dans le commerce. Leur bonne qualité provient principalement de la

simplicité de composition des minerais qui ne contiennent en général ni arsenic ni antimoine. Néanmoins les cuivres de Falun sont inférieurs en qualité à ceux de Norvège, parce que dans les minerais de Falun les sulfures de cuivre et de fer sont accompagnés de quelques autres sulfures, principalement de ceux de plomb et de zinc ; de sorte que le cuivre conserve toujours une petite proportion de ces métaux.

Bien que l'exploitation de Falun ne soit pas encore menacée de finir, les circonstances ne permettent pas de douter qu'elle ne soit dans sa période de décroissance ; c'est une fin inévitable. Les gîtes métallifères ne nous ont été donnés par la nature qu'en petit nombre, et leur étendue n'est pas illimitée. C'est là leur caractère le plus général, et c'est de ce principe naturel que doivent s'inspirer les lois qui président à leur exploitation.

II.

On reconnaît de loin la position de Falun au grand nombre des fourneaux allumés qui font paraître la ville tout en feu. Une odeur sulfureuse se fait sentir à 2 kilomètres de distance, et suit le voyageur dans tout le cours de sa marche, jusque dans les entrailles de la terre.

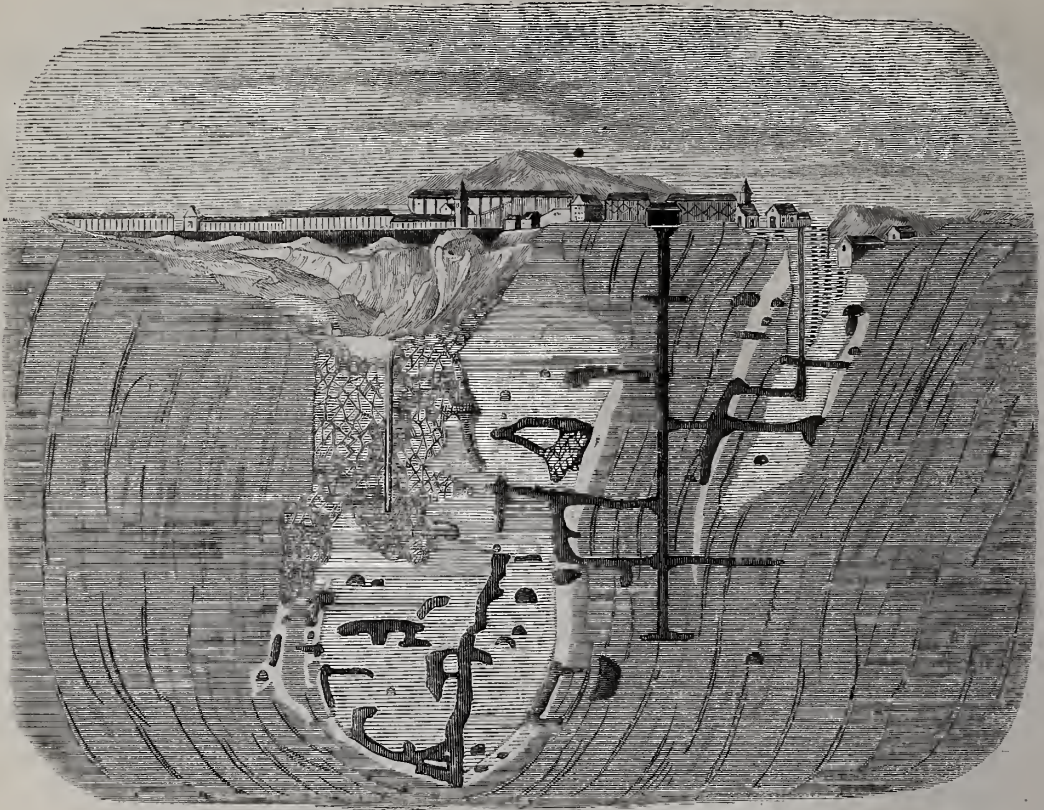
L'entrée principale est une grande fosse appelée Støten, qui, formée par l'éboulement épouvantable de 1687, a 80 mètres de profondeur sur 200 de largeur et 400 de longueur. Depuis quelque temps l'ordre avait été donné d'interrompre les travaux et d'abandonner la mine dans la prévision d'un éboulement ; mais plusieurs jours s'étant écoulés sans accident, les ouvriers, privés de moyens d'existence, éclatèrent en murmures et se révoltèrent ouvertement. Décidés à continuer l'exploitation, ils se rassemblèrent avec leurs outils, et se disposaient à descendre dans la mine lorsque tout à coup le terrain s'éroula sous eux. Quelques-uns périrent ; le plus grand nombre fut heureusement sauvé.

D'autres éboulements ont eu lieu à différentes époques ; on cite entre autres celui de 1789 qui dura deux jours, et celui de 1833 qui obligea d'interrompre les travaux pendant quelque temps. Ces bouleversements ont laissé des traces profondes à l'extérieur, et contribuent à donner à ces lieux un aspect sauvage et désolé.

Le voyageur arrivé sur le bord du cratère prend un costume de mineur et s'embarque dans un tonneau à douves épaisses fortement cerclées. Le tonneau est suspendu à une corde de cuir que l'on renouvelle assez fréquemment pour que la vie des hommes ne soit pas compromise. Souvent, pendant la descente, le guide est obligé de se servir d'un bâton pour éloigner la nacelle des parois du puits, et l'empêcher de s'accrocher aux parties saillantes du rocher. Cependant il n'est pas rare de voir les femmes des mineurs debout sur les bords de ce tonneau, les bras passés autour de la corde, tricoter tranquillement, suspendues au milieu de ce gouffre effroyable. On remonte à différents degrés de profondeur des galeries, qui toutes portent un nom particulier : on distingue les galeries de la Flotte, de Gustave, du Frère, du Nord, de Mars, de l'Étoile polaire, etc. Vers le milieu, on a pratiqué deux grandes pièces appelées l'ancienne et la nouvelle salle du Conseil : c'est là que s'assemblent les actionnaires de la mine autour de tables éclairées par des lustres. L'exploitation intérieure de la mine est partagée en plusieurs districts et en douze cents actions. Gustave III, lorsqu'il visita la première de ces salles, traça de ses mains, sur le rocher, avec de la craie, ces mots : « Gustave, 20 septembre 1788. » Ils ont été depuis sculptés sur la pierre et mis sous verre.

Cette descente n'est pas la seule au moyen de laquelle on puisse pénétrer dans la mine de Kopperberg. Il y a une pente adoucie, tellement facile que les chevaux la montent et la descendent presque jusqu'au fond de la mine. On trouve aussi des puits obliques dans lesquels sont installés des escaliers de bois assez commodes jusqu'aux 60 derniers mètres. Au

(1) Sous le règne de Gustave-Adolphe, le produit annuel était d'environ 2 700 tonnes ; sous Charles XI, de 1 400 à 2 200.



Coupe d'une mine près de Falun.

bas de cette rampe et de ces escaliers, on emploie des échelles de fer.



Échelle dans une mine

Les personnes qui ont parcouru ce monde ténébreux décrivent avec émotion l'impression profonde que leur ont

fait éprouver les murmures, les gémissements des machines qui servent à élever l'eau ou le minéral, le fracas des torrents souterrains, les chants des mineurs, tantôt affaiblis et s'éteignant dans le lointain, tantôt agrandis par les échos. L'explosion d'une mine vient parfois dominer tous ces bruits ; ou si elle éclate trop loin pour être entendue, elle se révèle au moins par la trépidation sensible des parois dans les galeries qui s'entre-croisent. Parfois un craquement sinistre semble annoncer qu'un rocher se détache de la masse pour tomber dans des abîmes inexplorés aujourd'hui.

En l'année 1719, à l'ouverture d'une galerie dans une partie de la mine que l'on croyait n'avoir jamais été visitée, quelques ouvriers trouvèrent, à 150 mètres environ de profondeur, une espèce de momie offrant tous les caractères de la jeunesse. Les substances minérales avaient imprégné le cadavre de manière à le conserver parfaitement et à laisser encore reconnaissables les traits du visage. On le porta à l'air, où il fut exposé aux regards de la population entière. Parmi les curieux se trouvait une vieille femme qui, après avoir contemplé attentivement la momie, se mit à fondre en larmes. Elle avait reconnu les traits de son fiancé disparu depuis cinquante ans, sans que personne eût su ce qu'il était devenu. Il est probable qu'étant descendu seul dans la mine, ce malheureux y avait été noyé ou étouffé par un éboulement. Quel contraste que celui de cette femme dont les années avaient sillonné le visage, et de cet homme sortant du tombeau avec les formes de la jeunesse ! Le corps fut enterré avec solennité ; tous les mineurs assistèrent au convoi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

NAPOLÉON-VENDEE (BOURBON-VENDEE),

Département de la Vendée.



Vue de Napoléon-Vendée (Bourbon-Vendée), prise derrière la caserne. — Dessin de M. d'Hastrel.

Napoléon-Vendée est le chef-lieu du département de la Vendée.

Ce département a emprunté son nom à une petite rivière qui le traverse. Son territoire faisait partie de l'ancien Poitou. Il se divise en trois parties distinctes : le *Bocage*, d'une riche culture et très-boisé ; la *Plaine*, où l'on trouve principalement des terres à blé ; et le *Marais*, qui comprend tout le littoral, antérieurement couvert par la mer.

Napoléon-Vendée portait autrefois le nom de *la Roche-sur-Yon*, à cause de la rivière qui la baigne. Cette ville ne comptait pas mille habitants en 1808. Napoléon l'agrandit, lui donna le nom de Napoléonville, et lui accorda, par un décret du 8 août 1808, trois millions pour construire les édifices nécessaires à une préfecture. Il en fit une sorte de colonie de fonctionnaires. Seize maisons furent construites

pour loger les principaux d'entre eux, et on bâtit des casernes qui pouvaient contenir deux mille hommes. L'enceinte tracée par un décret impérial de 1810 supposait une population de quinze mille âmes ; elle s'élève à peine à sept mille. Le canal de la Bret, qui devait la rendre commerçante, n'ayant pas été exécuté, elle n'a pu prendre le développement sur lequel on avait compté. Ses rues sont régulières et spacieuses, mais peu animées, si l'on excepte l'époque de la fameuse *foire aux chiens* (les deuxièmes lundis de mai et de juillet). Ce singulier commerce est favorisé par la passion des Vendéens pour la chasse. Un chien de six mois à un an appartenant à la belle race de la Vendée et *bien bleu* (c'est-à-dire blanc avec des taches noires), se vend habituellement de 120 à 150 francs.

Napoléon-Vendée n'a d'autres monuments que sa caserne,

sa belle place d'armes entourée d'arbres, et au centre de laquelle on voit la statue en bronze du pacificateur de la Vendée, le général Travot, exécutée par Maindron.

Il ne reste aucun débris de l'ancien château de la Rochesur-Yon, dont la fondation est supposée antérieure aux croisades. Ce château avait été assiégé, en 1369, par les Anglais, qui corrompirent le gouverneur Blondeau, et lui achetèrent la place pour six mille livres. Plus tard, Olivier de Clisson reprit le château, et Blondeau, arrêté par ordre du duc d'Anjou, fut cousu dans un sac et jeté dans la Loire.

FIN DU CALENDRIER DE LA MANSARDE.

Voy. p. 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 277, 285, 326, 330, 354, 365.

DÉCEMBRE.

Voy. p. 378.

Le docteur sorti, je me suis mis à réfléchir.

Pour être trop absolue, son idée n'en a pas moins un fond de justesse. Combien de fois nous attribuons au hasard des causes extérieures le mal dont il faudrait chercher l'origine en nous-mêmes ! Peut-être eût-il été sage de le laisser achever l'examen commencé.

Mais n'en est-il pas un autre encore plus important, celui qui intéresse la santé de l'âme ? Suis-je bien sûr de n'avoir rien négligé pour la préserver pendant l'année qui va finir ? Soldat de Dieu parmi les hommes, ai-je bien conservé mon courage et mes armes ? Serais-je prêt pour cette grande revue des morts qui doit être passée par *Celui qui est* dans la sombre vallée de Josaphat ?

Ose te regarder toi-même, ô mon âme, et cherche combien de fois tu as failli.

D'abord, tu as failli par orgueil ! Car je n'ai pas recherché les simples. Trop abreuvé des vins enivrants du génie, je n'ai plus trouvé de saveur à l'eau courante ; j'ai dédaigné les paroles qui n'avaient d'autre grâce que leur sincérité ; j'ai cessé d'aimer les hommes seulement parce que c'étaient des hommes, je les ai aimés pour leur supériorité ; j'ai resserré le monde dans les étroites limites d'un panthéon, et ma sympathie n'a pu être éveillée que par l'admiration. Cette foule vulgaire que j'aurais dû suivre d'un œil ami, puisqu'elle est composée de frères en espérances et en douleurs, je l'ai laissée passer avec indifférence, comme un troupeau. Je m'indigne de voir celui qu'enivre son orgueil mépriser l'homme pauvre des biens terrestres, et moi, vain de ma science futile, je méprise le pauvre d'esprit. J'insulte à l'indigence de la pensée comme d'autres à celle de l'habit ; je m'enorgueilliss d'un don et je me fais une arme offensive d'un bonheur !

Ah ! si, aux plus mauvais jours des révolutions, l'ignorance révoltée a jeté parfois un cri de haine contre le génie, la faute n'en est pas seulement à la méchanceté envieuse de la sottise, elle vient aussi de l'orgueil méprisant du savoir.

Hélas ! moi aussi j'ai trop oublié la fable des deux fils du magicien :

L'un, frappé par l'arrêt irrévocable du destin, était né aveugle, tandis que l'autre jouissait de toutes les joies que donne la lumière. Ce dernier, fier de ses avantages, raillait la cécité de son frère et dédaignait sa compagnie. Un matin que l'aveugle voulait sortir avec lui :

— A quoi bon, lui dit-il, puisque les dieux n'ont mis rien de commun entre nous ? Pour moi la création est un théâtre où se succèdent mille décorations charmantes et mille acteurs merveilleux ; pour vous ce n'est qu'un abîme obscur au fond duquel bruit un monde invisible. Demeurez donc seul dans vos ténèbres, et laissez les plaisirs de la lumière à ceux qu'éclaire l'astre du jour.

A ces mots, il partit, et le frère abandonné se mit à pleurer amèrement. Le père, qui l'entendit, accourut aussitôt et

s'efforça de le consoler en promettant de lui accorder tout ce qu'il désirerait.

— Pouvez-vous me rendre la vue ? demanda l'enfant.

— Le sort ne le permet pas, dit le magicien.

— Alors, s'écria l'aveugle avec emportement, je vous demande d'éteindre le soleil !

Qui sait si mon orgueil n'a point provoqué le même souhait de la part de quelqu'un de mes frères qui ne voient pas ?

Mais combien plus souvent encore j'ai failli par imprudence et par légèreté ! Que de résolutions prises à l'aventure ! que d'arrêts portés dans l'intérêt d'un bon mot ! que de mal accompli faute de sentir ma responsabilité ! La plupart des hommes se nuisent les uns aux autres pour faire quelque chose : on raille une gloire, on compromet une réputation, comme le promeneur oisif qui suit une haie brise les jeunes branches et effeuille les plus belles fleurs. Et cependant notre irréflexion fait ainsi les renommées ! Semblables à ces monuments mystérieux des peuples barbares auxquels chaque voyageur ajoutait une pierre, elles s'élèvent lentement ; chacun y apporte en passant quelque chose et l'ajoute au hasard, sans pouvoir dire lui-même s'il élève un piédestal ou un gibet. Qui oserait regarder derrière lui pour y relever ses jugements téméraires ?

Il y a quelques jours, je suivais le flanc des buttes vertes que couronne le télégraphe de Montmartre. Au-dessous de moi, le long d'un de ces sentiers qui tournent en spirale pour gravir le coteau, montait un homme et une jeune fille sur lesquels mes yeux s'arrêtèrent. L'homme avait un paletot à longs poils qui lui donnait quelque ressemblance avec une bête fauve, et portait une grosse canne dont il se servait pour décrire dans l'air d'audacieuses arabesques. Il parlait très-haut, d'une voix qui me parut saccadée par la colère. Ses yeux, levés par instant, avaient une expression de dureté farouche, et il me sembla qu'il adressait à la jeune fille des reproches ou des menaces qu'elle écoutait avec une touchante résignation. Deux ou trois fois elle hasarda quelques paroles, sans doute un essai de justification ; mais l'homme au paletot recommençait aussitôt avec ses éclats de voix convulsifs, ses regards féroces et ses moulinets menaçants. Je le suivis des yeux, cherchant en vain à saisir un mot au passage, jusqu'au moment où il disparut derrière la colline.

Évidemment je venais de voir un de ces tyrans domestiques dont l'humeur insociable s'exalte par la pitié de la victime, et qui, pouvant être les dieux bienfaiteurs d'une famille, aiment mieux s'en faire les bourreaux.

Je maudissais dans mon cœur le féroce inconnu, et je m'indignais de ce que ces crimes contre la sainte douceur du foyer ne pussent recevoir de juste châtimement, lorsque la voix du promeneur se fit entendre de plus près. Il avait tourné le sentier et parut bientôt devant moi au sommet de la butte verdoyante.

Le premier coup d'œil et les premiers mots me firent alors tout comprendre : là où j'avais trouvé l'accent furieux et les regards terribles de l'homme irrité, ainsi que l'attitude soumise d'une victime effrayée, j'avais tout simplement un brave bourgeois louche et bête qui expliquait à sa fille attentive l'éducation des vers à soie !

Je m'en suis revenu, riant de ma méprise ; mais, près de rejoindre mon faubourg, j'ai vu courir la foule, j'ai entendu des cris d'appel ; tous les bras, tournés vers le même point, montraient au loin une colonne de flammes. L'incendie dévorait une fabrique, et tout le monde s'élançait au secours.

J'ai hésité. La nuit allait venir ; je me sentais fatigué ; un livre favori m'attendait ; j'ai pensé que les travailleurs ne manqueraient pas, et j'ai continué ma route.

Tout à l'heure j'avais failli par défaut de prudence ; maintenant, c'est par égoïsme et par lâcheté.

Mais quoi, n'ai-je point oublié en mille autres occasions les devoirs de la solidarité humaine ? Est-ce la première fois que j'évite de payer ce que je dois à la société ? Dans le par-

lage que je fais de mon temps, de mes forces, de mes ressources, n'ai-je pas toujours traité mes associés comme le lion? Toutes les parts ne me sont-elles pas successivement revenues? Pour peu qu'un malavisé en redemande quelque chose, je m'effraie, je m'indigne, j'échappe par tous les moyens. Que de fois, en apercevant, au bout du trottoir, la mendiante accroupie, j'ai dévié de ma route, de peur que la pitié ne m'appauvrit malgré moi d'une aumône. Que de doutes mises en doute pour avoir le droit d'être impitoyable! Avec quelle complaisance j'ai constaté parfois les vices du pauvre, afin de transformer sa misère en punition méritée!...

Oh! n'allons pas plus loin, n'allons pas plus loin! Si j'ai interrompu l'examen du docteur, combien celui-ci est plus triste! Les maladies du corps font pitié, celles de l'âme font horreur.

J'ai été heureusement arraché à ma rêverie par mon voisin le vieux soldat.

Maintenant que j'y pense, il me semble avoir toujours vu, pendant mon délire, cette bonne figure tantôt penchée sur mon lit, tantôt assise à son établi, au milieu de ses feuilles de carton.

Il vient d'entrer, armé de son pot à colle, de sa main de papier vert et de ses grands ciseaux. Je l'ai salué par son nom; il a poussé une exclamation joyeuse et s'est approché.

— Eh bien, on a donc retrouvé sa boule! s'est-il écrié en prenant mes deux mains dans la main mutilée qui lui reste; ça n'a pas été sans peine, savez-vous! En voilà une campagne qui peut compter pour deux chevrons! J'ai vu pas mal de fiévreux battre la breloque pendant un mois d'hôpital: à Leipsick, j'avais un voisin qui se croyait un feu de cheminée dans l'estomac, et qui ne cessait d'appeler les pompiers; mais le troisième jour tout s'est éteint de soi-même, vu qu'il a passé l'arme à gauche; tandis que vous, ça a duré vingt-huit jours, le temps d'une campagne du petit caporal.

— Je ne me suis donc pas trompé, vous étiez près de moi!

— Parbleu! je n'ai eu qu'à traverser le corridor. Ça vous a fait une garde-malade pas mal gauche, vu que la droite est absente; mais bah! vous ne saviez pas de quelle main on vous faisait boire, et ça n'a pas empêché cette gueuse de fièvre d'être noyée... absolument comme Poniatowski à la Bérésina!

Le vieux soldat s'est mis à rire, et moi, trop attendri pour parler, j'ai serré sa main contre ma poitrine. Il a vu mon émotion, et s'est empressé d'y couper court.

— A propos, vous savez qu'à partir d'aujourd'hui on a droit à la ration! a-t-il repris gaiement; quatre repas comme les *meinher's* allemands, rien que ça! C'est le docteur qui est votre maître d'hôtel.

— Reste à trouver le cuisinier, ai-je repris en souriant.

— Il est trouvé! s'est écrié le vétérân.

— Qui donc?

— Geneviève.

— La fruitière?

— Au moment où je vous parle, elle fricasse pour vous, voisin; et n'ayez pas peur qu'elle épargne le beurre, ni le soin. Tant que vous avez été entre le *vivat* et le *requiem*, la brave femme passait son temps à monter ou à descendre les escaliers pour savoir où en était la bataille... Et tenez, je suis sûr que la voici.

— On marchait, en effet, dans le corridor; il est allé ouvrir.

— Eh non! a-t-il continué, c'est notre portière, la mère Millot; encore une de vos bonnes amies, voisin, et que je vous recommande pour les cataplasmes. Entrez, mère Millot, entrez, nous sommes tout à fait jolis garçons ce matin, et prêts à danser une polka si nous avions des pantoufles.

La portière est entrée toute ravie. Elle me rapportait du linge blanchi et réparé par ses soins, avec une petite bouteille de vin d'Espagne, cadeau de son fils le marin, réservé pour les grandes occasions. J'ai voulu la remercier; mais l'excellente femme m'a imposé silence sous prétexte que le docteur

m'avait défendu de parler. Je l'ai vue tout ranger dans mes tiroirs, dont l'aspect m'a frappé: une main attentive y a évidemment réparé, jour par jour, les désordres inévitables qu'entraîne la maladie.

Comme elle achevait, Geneviève est arrivée avec mon dîner; elle était suivie de la mère Denis, la laitière de vis-à-vis, qui venait d'apprendre, en même temps, le danger que j'avais couru et mon entrée en convalescence. La bonne Savoyarde apportait un œuf qui venait d'être pondu et qu'elle voulait me voir manger elle-même.

Il a fallu lui raconter, de point en point, toute ma maladie. A chaque détail elle poussait des exclamations bruyantes; puis, sur l'avertissement de la portière, elle s'excusait tout bas. On a fait cercle autour de moi pour me regarder dîner; toutes les bouchées étaient accompagnées de cris de contentement et de bénédiction! Jamais le roi de France, quand il dînait en public, n'a excité, parmi les spectateurs, une telle admiration.

Comme on levait le couvert, mon collègue le vieux caissier est entré à son tour.

En le reconnaissant, je n'ai pu me défendre d'un battement de cœur. De quel œil les patrons avaient-ils vu mon absence, et que venait-il m'annoncer?

J'attendais qu'il parlât avec une inexprimable angoisse; mais il s'est assis près de moi, m'a pris la main, et s'est mis à se réjouir de ma guérison, sans rien dire de nos maîtres. Je n'ai pu supporter plus longtemps cette incertitude.

— Et MM. Durmer, ai-je demandé en hésitant, comment ont-ils accepté... l'interruption de mon travail?

— Mais il n'y a pas eu d'interruption, a répondu le vieux commis tranquillement.

— Que voulez-vous dire?

— Chacun s'est partagé la besogne, tout est au courant, et les MM. Durmer ne se sont aperçus de rien.

Cette fois, l'émotion a été trop forte. Après tant de témoignages d'affection, celui-ci comblait la mesure; je n'ai pu retenir mes larmes.

Ainsi les quelques services que j'avais pu rendre ont été reconnus au centuple! j'avais semé un peu de bien, et chaque grain tombé dans une bonne terre a rapporté tout un épi! Ah! ceci complète l'enseignement du docteur! S'il est vrai que les infirmités du dedans et du dehors sont le fruit de nos sottises ou de nos vices, les sympathies et les dévouements sont aussi les récompenses du devoir accompli. Chacun de nous, avec l'aide de Dieu, et dans les limites bornées de la puissance humaine, se fait à lui-même son tempérament, son caractère et son avenir.

Tout le monde est reparti; mes fleurs et mes oiseaux, rapportés par le vétérân, me font seuls compagnie. Le soleil couchant empourpre de ses derniers rayons mes rideaux à demi refermés. Ma tête est libre, mon cœur plus léger; un nuage humide flotte sur mes paupières. Je me sens dans cette vague béatitude qui précède un doux sommeil.

Là-bas, vis-à-vis de l'alcôve, la pâle déesse aux draperies de mille couleurs et à la couronne effeuillée vient de m'apparaître de nouveau; mais cette fois je lui tends la main avec un sourire de reconnaissance.

— Adieu, chère année, que j'accusais injustement tout à l'heure! Ce que j'ai souffert ne doit pas t'être imputé, car tu n'as été qu'un espace où Dieu a tracé ma route, une terre où j'ai recueilli la moisson que j'avais semée. Je t'aimerai, abri de passage, pour les quelques heures de joie que tu m'as vu goûter; je t'aimerai même pour les souffrances que tu m'as vu subir. Joies ni souffrances ne venaient de toi, mais tu en as été le théâtre. Retombe donc en paix dans l'éternité et sois bénie. toi qui, en remplacement de la jeunesse, me laisses l'expérience, en retour du temps le souvenir, et en paiement du bienfait la reconnaissance!

LES DEUX DESTINÉES.

Les deux destinées sont là sous vos yeux, développées en tableaux successifs. D'un côté vous avez le sort de l'ouvrier

laborieux; de l'autre, celui du débauché. Ici, le travail en famille, le repos du foyer, la joie du salaire légitiment conquis; là, l'oisiveté des cabarets, la femme et les enfants que la fièvre de la faim dévore, et, pour réveil inévitable



Composé par

d'un rêve tourmenté, la prison! Quant à l'origine des deux existences opposées, l'artiste vous l'a expliquée suffisamment quand il a écrit au-dessous de celle qui vous épouvante :

L'esprit au désordre; au-dessous de celle qui vous console : Le cœur à l'ouvrage!

Tout est, en effet, dans ces deux mots.

L'homme que vous voyez là, qui oublie les devoirs sérieux pour les turbulentes jouissances, qui va traversant les vices d'une course folle, et qui arrivera tôt ou tard au crime, c'est l'Esprit qui l'emporte, le même Esprit insatiable et sans frein

qui perdit Faust, l'Esprit qui tenta le Christ sur la montagne. Génies sublimes et âmes grossières sont également exposés à ses fascinations. Resserré dans les humbles nécessités de la vie, on s'y trouve trop à l'étroit, on brise la chaîne des habitudes



P. Saint-Germain.

journalières, on monte la fantaisie comme un cheval sauvage sur lequel on galope au hasard, et quand on veut l'arrêter il est trop tard : fleurs et moissons, tout a été brisé sous les pieds !

Voyez, au contraire, celui que le cœur a conduit. Il a repoussé les curiosités dangereuses, les audacieux caprices ; il a aimé, et tout, dans sa vie, s'est subordonné à cet amour.

Comme le ruisseau qui suit sa pente, il est allé là où était le bonheur de ceux qu'il devait protéger ; il a accepté pour eux la fatigue, il a supporté l'ennui, et, insensiblement, ennuis et fatigues se sont dissipés ; le devoir qui lui pesait comme un joug l'a orné comme une couronne.

Quand le Christ a béni les hommes pauvres en esprit et riches par le cœur, il a résumé la loi morale tout entière. Résumez toutes les philosophies, et vous ne trouverez rien de plus simple, de plus général, de plus continuellement utile.

Les Arabes racontent qu'un élu de Dieu fut un jour rencontré par un ange qui lui proposa d'accomplir son souhait le plus cher. L'élu, dont l'esprit s'était tourné vers la contemplation de l'infini, demanda à connaître le monde qui enveloppait la terre. L'ange l'y transporta ; mais, arrivé à ses dernières limites, l'élu vit s'ouvrir un autre monde qu'il voulut également visiter, puis dix autres, et mille autres qu'il traversa sur les ailes de son guide. Or, plus il s'enfonçait dans ces abîmes de la création, moins il était satisfait : le désir de connaître l'emportait toujours plus rapidement, comme malgré lui ; sa course devenait à chaque instant plus douloureuse, et cependant il ne pouvait s'arrêter ! Tout à coup il sentit cette fièvre s'éteindre, et il cria à l'ange de ne pas aller plus loin. Au-dessous de lui, à travers les nuées, il venait de reconnaître, sous un bouquet de palmiers, la petite maison dans laquelle il était né. Un souvenir du cœur avait subitement calmé les caprices de l'esprit.

LA MÉNAGERIE DE L'EMPEREUR MONTEZUMA,
ET LE MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE
NETZAHUATCOLOTZIN.

Voy. p. 335.

Montezuma, dont la vive intelligence ne saurait être mise en doute, avait imprimé à la capitale de l'empire un mouvement qui n'y existait pas avant lui. Son luxe effaçait celui de tous ses prédécesseurs, et il n'y avait pas jusqu'à ses expéditions militaires qui, dirigées vers des points ignorés, n'eussent servi à multiplier les richesses zoologiques que l'on rencontrait dans ses jardins. Ne fût-ce que par le lieu où elle s'élevait, la résidence impériale, destinée à réunir ces merveilles, présentait toutes les commodités indispensables aux vastes constructions que l'on avait voulu rassembler. Bâti au milieu de jardins qu'il ne faut pas confondre avec les jardins botaniques sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le couvent de San-Francisco, ce palais offrait déjà, par la nature des matériaux employés à sa construction, un riche spécimen des richesses minéralogiques du pays. Des piliers de jaspe soutenaient sa toiture, des pierres habilement travaillées l'ornaient, et l'oratoire voisin, où Montezuma se retirait quelquefois pour adorer ses divinités redoutables, était revêtu intérieurement de plaques d'or et d'argent, au milieu desquelles on avait enchâssé des pierres précieuses, des agates et même des perles péchées peut-être sur les bords du golfe de Californie. Hors de cette maison de plaisance, dans l'enceinte même réservée aux progrès de l'histoire naturelle, on avait creusé dix bassins revêtus de pierre. Les uns étaient alimentés par les eaux salées du lac de Mexico, les autres recevaient une eau limpide de ce fameux aqueduc de Chapultepec, dont Montezuma lui-même n'avait pas dédaigné de diriger la construction, et qu'il avait même orné de son effigie. Dans les bassins remplis d'eau salée, on nourrissait ceux des poissons de la mer du Mexique qui pouvaient vivre dans un espace si resserré ; les étangs remplis d'eau douce renfermaient aussi des poissons ; et Cortez a soin de faire remarquer qu'on renouvelait fréquemment l'eau de ces grands viviers (1). Les oiseaux aquatiques, destinés à vivre sur les bords

(1) « Historia de Nueva Espana, escrita por su esclarecido conquistador Hernan Cortes. » Mexico, 1770, p. 111.

de l'Océan, erraient paisiblement au milieu de ces bassins ; il est probable qu'on les avait soumis à une sorte de domesticité, car plusieurs d'entre eux étaient condamnés d'avance à perdre périodiquement leurs plumes les plus éclatantes, afin d'augmenter cette partie du trésor de l'État que les Mexicains mettaient infiniment au-dessus des richesses métalliques, puisqu'ils la décoraient du titre de *trésor des dieux*. Les viviers alimentés par l'eau douce avaient une destination analogue ; tout y était approprié à la nature des oiseaux qui parcouraient librement leurs bords. François Lopez de Gomara a soin de faire observer qu'on fournissait à chaque oiseau la nourriture qu'il eût recherchée dans son état d'indépendance, et il l'évalue lui-même à dix arrobas le poids du poisson que l'on tirait journellement du lac de Mexico, uniquement pour la nourriture des oiseaux pêcheurs. Des fèves, des haricots, du maïs qu'on désignait sous le nom de *centli*, une foule d'autres graines, étaient distribués aux autres habitants ailés du jardin, et l'on poussait le soin jusqu'à ramasser journellement de nombreux insectes pour être ajoutés au régime alimentaire de quelques-uns de ces oiseaux. Cortez nous apprend qu'un pavillon avait été bâti au bord de chaque étang, « lequel était fort subtilement travaillé, et où Montezuma venait récréer ses yeux. »

Nous avons lu tous les écrivains contemporains qui ont touché ce point curieux ; mais, nous l'avouons, les divisions établies dans la vaste ménagerie de Montezuma ne nous ont pas été indiquées d'une manière assez complète pour que nous suivions en la décrivant un ordre rigoureusement méthodique. Il paraît bien certain toutefois que sur les jardins destinés aux oiseaux aquatiques s'ouvrait une salle immense désignée spécialement sous le nom de Tepac des oiseaux, et que, non loin de cette innombrable variété de volatiles, on nourrissait des caïmans, des tortues, des iguanes et une prodigieuse quantité de serpents. Il fallait nécessairement que quelque superstition abominable présidât aux soins qu'on donnait à ces animaux ; car tous les écrivains Espagnols ne peuvent parler sans horreur des vases remplis de sang humain qui étaient destinés à leur nourriture. Herrera va même plus loin ; il affirme que la chair des prisonniers de guerre offerts en holocauste était réservée pour ces hideux reptiles, qui prenaient, grâce à cette nourriture, un prodigieux accroissement. Les Castillans ne les virent pas manger, mais ils trouvèrent les lieux où on exposait les victimes à leur voracité tellement remplis de sang figé, l'odeur vraiment méphitique qui s'exhalait de ces salles était si rebutante, que tous les sens, disent-ils, se trouvaient offensés à la fois.

Comme s'il eût craint d'exciter le dégoût de son royal correspondant, Cortez se tait sur cette circonstance ; mais il décrit minutieusement la volière destinée aux oiseaux de proie. « Il y avait une autre maison fort belle, dit-il, où se trouvait une grande cour pavée de gentils carreaux disposés en façon d'échiquier, et les chambres, selon leurs dispositions ou leurs mesures, pouvaient avoir six pas en carré ; à moitié pavée de carreaux par le bas, la portion restée à découvert était garnie d'un treillis de bois fort bien fait, et dans chacune de ces volières il y avait un oiseau de proie, à partir de la crécerelle jusqu'à l'aigle (ou Tapalcaltl). On y rencontrait tout ce que produit l'Espagne en ce genre, et bien d'autres espèces qui n'y ont jamais été vues. Il y avait grand nombre d'individus de chaque sorte. En la partie couverte de chacune de ces chambres se voyait une gaulle en manière de perchoir, et il y en avait une également en la partie fermée par le treillis ; si bien que l'oiseau avait un asile pour la nuit et contre la pluie, et un autre où il pouvait gagner le soleil et se nettoyer au grand air. A tous ces oiseaux on donnait chaque jour un certain nombre de volailles pour nourriture et rien autre chose. Il y avait aussi en cette habitation certaines grandes salles basses toutes garnies de cages construites de très-gros madriers bien travaillés et fortement

scellés, et dans toutes, ou dans la plupart, on voyait des lions (1), des tigres, des loups, de fouines et des chats de diverses espèces, et de tout cela en quantité : et à ces animaux on donnait à manger des volailles, selon ce qu'exigeait leur appétit. » Herrera, moins concis, affirme que plusieurs centaines de dindes étaient tuées chaque jour pour les besoins de la ménagerie (2).

Cortez, qui garde le silence sur les hideux festins que l'on préparait aux caïmans et aux reptiles, n'a nullement la même réserve lorsqu'il s'agit des nains et des autres grotesques de Montezuma. Ces infortunés habitaient bien réellement l'enceinte réservée aux animaux curieux ; mais ce que ne dit pas le conquérant du Mexique, et ce qui est sans doute affreux à rappeler, c'est qu'un art odieusement complaisant ajoutait aux bizarreries de la nature, et que, tandis que l'orthopédie s'efforce chez nous de réparer des maux presque toujours imprévus, là un art vraiment infernal créait des monstres pour les ébats des habitants de ce palais.

Hâtons-nous de le dire cependant ; ce qui nous paraît un excès sans exemple de cruauté s'explique par l'étrangeté de certaines coutumes américaines ; et les tortures subies volontairement par les Omaguas, les Caraïbes et les Mexicains eux-mêmes (3), pour imprimer une forme bizarre à certaines parties du corps, expliquent, jusqu'à un certain point, ce qui se passait dans le palais de Montezuma.

Nous avons peu de chose à dire désormais sur la grande ménagerie de Mexico. Nous n'ajouterons plus que quelques mots sur son utilité au point de vue scientifique ; mais avant tout, nous nous poserons une question : Les souverains de Temixtitan, qui avaient fait depuis tant d'années des efforts constants pour rassembler des animaux si divers, les prédécesseurs de Montezuma, étaient-ils mus, en formant ces vastes collections, par un intérêt tout à fait identique à celui qui nous dirige en Europe ? Nous ne le pensons pas : ce serait sans doute beaucoup trop supposer du développement scientifique auquel étaient parvenus les Aztèques et les Chichimèques eux-mêmes, que de les présenter en cette circonstance comme n'ayant d'autre but à atteindre que le progrès des sciences ; certaines prescriptions religieuses, un goût fort prononcé pour la chasse au vol, et, comme nous l'avons déjà dit, la nécessité de pourvoir à certaines industries, avaient la meilleure part dans les efforts dont nous avons fait connaître ici le résultat. Il y aurait cependant de l'injustice à nier les progrès obtenus par les Mexicains dans les sciences d'observation. Malgré l'imperfection de leur écriture hiéroglyphique, ces peuples avaient des traités spéciaux sur la plupart des connaissances humaines. L'étude de la botanique était en tel honneur parmi eux, que la tradition avait conservé les noms de trois médecins célèbres dans la connaissance des plantes utiles, et qu'elle les avait pour ainsi dire divinisés (4). Si quelques-uns de ces traités, interprétés par

Boturini ou par Lorenzana, nous étaient parvenus, il est probable cependant que la science moderne n'en eût tiré que des avantages fort restreints. Le moyen âge lorsqu'il se dégageait des doctrines de l'antiquité, la Chine et le Japon dont les traités spéciaux nous paraissent à bon droit si étranges, nous représentent encore aujourd'hui des doctrines analogues à celles que nous eussions été à même d'examiner dans les livres Aztèques, s'ils n'avaient été impitoyablement détruits par l'archevêque D. Juan de Zumarraga. Pour ne point sortir du cadre que nous nous sommes imposé, nous ferons remarquer que le célèbre Acosta parle d'ouvrages destinés à faire connaître l'histoire naturelle, et qu'il eut occasion d'examiner pendant qu'il parcourait les régions du Yucatan, si curieuses pour l'archéologie américaine (1). En voyant l'ordre qui régnait dans la ménagerie de Montezuma, on ne peut s'empêcher de croire qu'il existait de véritables traités de zoologie, établissant certaines divisions scientifiques. Lorenzana n'affirme pas le fait, mais il le laisse supposer, et l'incendie de Tezcuco, qui détruisit au commencement de la conquête les archives les plus considérables du Mexique, est une catastrophe tout aussi regrettable que celle qui anéantit les traités scientifiques de la bibliothèque de Grenade. Nous ne connaissons que de nom aujourd'hui le livre le plus vénéré des Aztèques. Le Texamoxli (2) devait être une sorte d'encyclopédie religieuse et historique, d'autant plus intéressante pour éclaircir le sujet qui nous occupe, qu'on y avait probablement établi certaines divisions dans la hiérarchie des êtres animés, et qu'on pouvait sans doute partir de cette base pour se faire une idée moins confuse du système des Aztèques sur l'ensemble des phénomènes de la nature.

Si nous en sommes réduits aux conjectures dès qu'il s'agit de la doctrine scientifique des Mexicains, il n'en est pas de même lorsqu'il faut constater quels étaient les moyens employés pour alimenter la vaste ménagerie de Montezuma ou pour remplir les magasins de curiosités naturelles, qui n'étaient pas sans analogie avec nos musées ; on le voit clairement par les figures hiéroglyphiques de Lorenzana (3) ; non seulement certaines villes devaient apporter annuellement un tribut composé d'animaux vivants ou de certaines pelleteries précieuses, mais il fallait encore que des individus expérimentés dans l'art de la taxidermie préparassent des peaux d'oiseaux pour l'empereur ; et, sous ce rapport, les collecteurs d'impôt se montraient de la plus minutieuse exigence. Les peaux ainsi préparées servaient-elles uniquement à la parure des gens du palais ? en mettait-on en réserve pour former des collections ? c'est ce que les récits trop concis des historiens primitifs nous empêchent d'affirmer ; ce qu'il y a de certain c'est que les pourvoyeurs de Montezuma se montraient d'une adresse incontestable dans la manière dont ils conservaient les

(1) Il est presque inutile de rappeler au lecteur que Fernand Cortez impose ici la dénomination de lion au conguar (*Felis discolor* Linn.), dont nous ignorons le nom en langue aztèque. Les Mexicains désignaient le tigre noir sous la dénomination de Tzonitzac ; le chat cervier s'appelait Tlacoocelutl ; on distinguait quatre espèces de chiens : le Chichi, l'Zteuintli, le Jochi ou Coyotl, et le Tetlamn. (Voy. Bernardino de Sahagun.) Un des dieux mexicains peuvait quelquefois la figure du coyotl pour donner certains enseignements aux hommes, et renouvelait ainsi dans le nouveau monde un des mythes les plus vulgaires de l'antiquité et du moyen âge.

(2) Beulloch prétend que l'on en tuait journallement cinq cents.

(3) Les Indiens que l'on envoyait avec les présents destinés à Cortez avaient les oreilles percées et garnies de pendants d'oreilles de turquoises enchâssées dans de l'or ; de pesants bijoux de la même espèce garnissaient leurs levres inférieures et leur découvraient les dents ; « chose hideuse en Espagne, mais considérée comme belle en cette contrée, » dit un naïf écrivain (Chimalpain, Conquista de Mexico. Ms. de la Bibl. nat., n.º 12502.)

(4) Ces savants mexicains s'appelaient Oxomocipactonal, Tlateuquin et Xochicoaca ; ils s'occupaient aussi de minéralogie.

(1) Voy. l'Histoire morale des Indes. Acosta dit positivement que les Indiens de ces contrées avaient des livres peints sur mauguey, reliés et brochés ; il donne à entendre que c'étaient des espèces d'encyclopédies dans lesquelles la botanique et la zoologie occupaient une place importante. Les antiquités mêmes n'y avaient point été oubliées, nous dit-il ; et il termine par cette phrase douteusement naïve : « Ce sont choses de grande curiosité, dignes de tout soin ; on les brûla sous prétexte de magie. »

(2) Le Texamoxli, ou Livre divin, retrouvé, dit-on, par M. Waldeck, se composait d'un très-grand nombre de figures symboliques réunies en corps d'ouvrage par Huemac. Il renfermait, entre autres choses curieuses, l'Histoire des Toltèques et des Chichimèques. Il fut brûlé dans l'incendie du palais de Netzahualpitzintli, qui eut lieu en 1520 à Tezcuco. Cette catastrophe fut d'autant plus fatale que les archives de tout l'ancien Mexique périrent dans cette occasion. (Voy. l'Histoire des Chichimèques, publiée par Ternaux-Compan, t. II, p. 279.)

(3) Dans la 25^e planche publiée par le savant archevêque, on voit, par exemple, que Sacomisco et d'autres villages voisins étaient tenus à envoyer, comme redevance annuelle, 100 peaux d'oiseaux, 400 plumes de riches couleurs, 400 plumes vertes, 400 plumes blanches, 400 plumes incarnates, des peaux de jaguars, des colonnettes de pierres fines, etc., etc.

objets d'histoire naturelle. Ce qui paraîtra plus étrange peut-être, c'est que les simples habitants de Mexico partageaient le goût de leur souverain pour ces curiosités. On vendait publiquement dans le marché des peaux d'oiseaux habilement préparées. Les grands quadrupèdes étaient dépouillés avec un soin remarquable, et, chose épouvantable à dire, cette adresse dans un art appliqué chez nous aux besoins de la science ne fut bientôt, chez les Mexicains, qu'un moyen de perpétuer leurs souvenirs de vengeance. On conservait dans certains temples les peaux des victimes humaines offertes aux dieux; celles des Espagnols étaient gardées comme une sorte de trophée. Durant l'expédition de 1524, Cortez eut une bien triste occasion de constater l'art que mettaient les Mexicains à ces sortes de préparations; il reconnut, nous dit un historien digne de foi, plusieurs de ses compagnons, que l'on n'avait pas revus au camp, et qui avaient succombé dans les engagements antérieurs (1). Détournons nos regards de cet épouvantable récit, et disons encore un mot des institutions, qui, chez ces peuples, pouvaient conduire à certaines observations précieuses et indiquaient une louable tendance vers l'étude de l'histoire naturelle.

Dans le vaste empire dont les Espagnols venaient de faire la conquête; la ville scientifique par excellence n'était pas celle où résidait Montezuma. Tezcuco réclamait sur ce point la prééminence; c'était là non-seulement que se réunissaient les prêtres les plus instruits, mais c'était là aussi que, grâce à Netzahualcoyotzin, on avait vu se former dès le quinzième siècle des institutions qui présentaient avec nos académies d'Europe des analogies telles, que leur existence seule eût dû arrêter l'aveugle persécution des conquérants. Lorsque Ixtlilxochitl (2), cet historien si sincère et si peu connu, nous décrit le palais habité jadis par les rois de Tezcuco, il a soin de nous le dire: « Au couchant s'ouvrait une grande salle et plusieurs chambres où se tenaient les historiens, les poètes et les philosophes du royaume divisés en classes selon les sciences qu'ils cultivaient. » Or ces savants avaient senti de bonne heure la nécessité d'établir des espèces de bibliothèques, ou, si on l'aime mieux, des archives dans lesquelles l'on conservait soigneusement les peintures hiéroglyphiques destinées à rappeler toutes les traditions de l'empire, qu'elles fussent religieuses, politiques ou simplement littéraires. Ils possédaient de véritables jardins botaniques dans lesquels des hommes spéciaux allaient étudier. Outre une ménagerie analogue à celle qu'agrandit plus tard Montezuma, ils avaient formé des espèces de musées d'histoire naturelle dont la richesse sans contredit l'emportait sur la perfection. Tous les animaux qu'on n'avait pas pu se procurer vivants étaient figurés en or, et prenaient place dans cette splendide collection. Il y a plus: des tapisseries exécutées avec le poil délié de certains quadrupèdes étaient destinées à compléter, par des représentations exactes, la nomenclature des animaux qu'on n'avait pu observer à l'état vivant. Nous l'avouons, ce que nous connaissons des peintures chichimèques ne nous donne pas une idée bien nette du secours qu'on pouvait en obtenir pour le progrès des sciences naturelles. Mais ces musées étaient dans leur état le plus florissant dès le moyen âge, et ils servirent probablement de modèles à ceux du Mexique; or, nous le demandons, quel était alors, en Europe, le souverain qui prit assez de souci des choses scientifiques pour réunir à portée des savants quelque chose d'analogue aux collections qu'on admirait dans Tezcuco? Les rois rassemblaient bien dans les fossés de leurs châteaux quelques animaux féroces; Isa-

(1) Lorenzana. Lettres de Cortez.

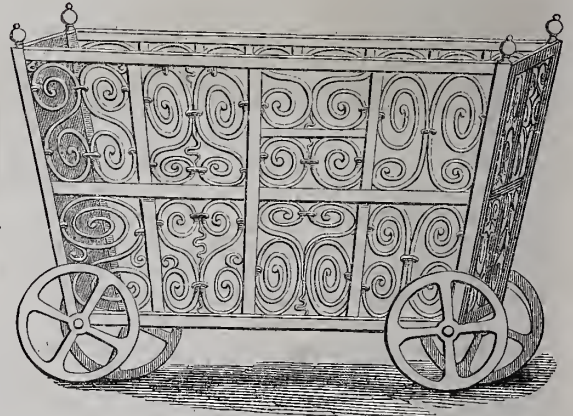
(2) Descendant de la famille royale, cet historien fit ses études parmi les Espagnols, et nous a laissé les plus curieux détails sur son pays. L'Histoire de Tezcuco, par Fernando Alva Ixtlilxochitl, fait partie de la belle collection publiée par M. Ternaux-Compan sous le titre de: Voyages, relations et Mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique, 20 vol in-8.

beau de Bavière avait bien sa *léopard*, connue sous le nom de la bête de la royne; on allait bien admirer dans certaines villes d'Italie, tantôt une girafe, tantôt un éléphant; les fauconniers employaient une patience admirable à dresser les oiseaux de haut vol, et il faudra toujours savoir un gré infini à l'empereur Barberousse de son Traité *de avibus*: rien de tout cela, au fond, n'avait trait à la science, et nous ne voyons pas même, à la fin du quinzième siècle, un seul grand personnage se mettre en peine de l'exactitude des traités scientifiques reposant sur l'observation. Or, si des hommes tels que Fernandez, de L'Écluse, ou Garcia de Orta, avaient pu accompagner Cortez dans son aventureuse expédition, il est probable que les jardins de Montezuma, ou même les collections de Tezcuco, eussent étendu l'horizon intellectuel de ces savants (sur certains points du moins), plus que ne le pouvait faire aucune des grandes cités de l'Europe.

V. C. R. passe toute sa vie à ce qu'on appelle vulgairement bouquiner, c'est-à-dire à chercher de vieux livres. Il est habile dans la connaissance des meilleures éditions; il vous marque parfaitement bien la différence qu'il y a des unes aux autres; il n'en ignore point du tout le prix. Sa science s'étend jusqu'à la généalogie des livres. — Un tel auteur, dit-il, relié en maroquin, lavé et réglé, et à double trancheffe, vient de M. *** , qui l'avait acheté tant; je l'ai eu de sa détroque pour la moitié. — On vient d'imprimer un ancien historien avec des notes et des commentaires très-curieux et très-instructifs: V. C. R. n'en veut point; il ne demande que l'ancienne édition, quoiqu'il sache bien qu'il n'y trouvera point les augmentations que porte la nouvelle. — V. C. R. est-il savant? Non; il est seulement brocanteur. GUY PATIN.

ANCIEN CHARIOT

SERVANT A CHAUFFER L'INTÉRIEUR DES ÉDIFICES.



Ce dessin, emprunté au tome III des *Antiquités nationales* de Millin, représente un petit chariot de fer à quatre roues, destiné à recevoir de la braise et des cendres chaudes. Il était employé à chauffer l'église de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Île, près de Corbeil. On se servait aussi de chariots semblables pour sécher le linge.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE PROCÈS DES CHIENS.



Dessin de Freeman, d'après Landseer.

Ceci est une *fable dessinée*, représentant, comme d'habitude, une scène de la vie humaine, parodiée par des animaux.

Il s'agit d'un grand procès longuement débattu, et dont les parties intéressées attendent le résultat. Le juge est un caniche de la grande espèce, dont le dessinateur anglais a respecté la toison, afin de rappeler l'immense perruque des magistrats de son pays. Il vient d'ôter ses lunettes, comme s'il renouçait à *mieux voir*; et, recueilli dans son for intérieur, le regard légèrement soulevé, une patte sur le livre de la loi, il prononce l'arrêt!

A droite se trouve le groupe des plaideurs auxquels il donne gain de cause. L'un d'eux, chien épagneul placé tout au bas, réfléchit, le museau appuyé contre terre; il commente en lui-même les paroles du juge, et attend avec calme la conclusion des «*Considérants.*» Plus haut, un de ses consorts, gros chien de garde à tête noire, confiant dans sa force qu'il prend peut-être pour le bon droit, s'est doucement endormi; en avant, un griffon écoute avec ravissement: la cause a été comprise, voilà de la justice! Enfin, dans le haut, et à demi caché par le fauteuil magistral, un quatrième intéressé semble tout yeux et tout oreilles; il sourit enchanté. Son procès est gagné.

TOME X VII. — DÉCEMBRE 1849.

A notre gauche, nous voyons les plaideurs déboutés.

Celui du bas lève les yeux au ciel; il prend les dieux à témoin de l'inique sentence. Au-dessus de lui, un énorme chien de troupeaux serre les dents de rage; sa petite oreille, son œil à demi clos, son air féroce et sournois en font un ennemi redoutable. Une levrette, personnage mélancolique et discret, lui jette un regard de côté; évidemment, elle craint d'être compromise dans quelque violence de son dangereux confrère.

Au-dessus de la levrette, un roquet qui se sent trop faible pour se révolter contre le juge, l'insulte en lui tirant la langue; derrière lui, un chien loup grince des dents; il dit à son voisin, d'une physionomie toute débonnaire: — Vous voyez, on nous condamne! Que je meure si je ne me venge du grand juge! Le voisin s'efforce de l'apaiser par sa résignation.

La scène est complétée par l'huissier qui, au fond de la salle, les deux pattes sur la balustrade du tribunal, crie au public: Silence! — par le chien de justice apportant dans sa gueule une nouvelle pièce qui arrive trop tard, — et par le greffier placé en avant du juge et de même race que lui, mais d'une plus petite espèce.

La malice et la variété des expressions ont rendu cette

composition célèbre chez nos voisins les Anglais, qui, comme l'on sait, ont un goût tout particulier pour la race canine, et généralement moins de respect pour leurs juges que pour leurs lois.

DE LA RELIGION DE BOUDDHA.

MORALE. — CHARITÉ, PURETÉ, PARDON DES INJURES.

Voy. p. 62.

La charité envers le prochain, l'oubli de soi-même pour les autres, l'aumône, forment les traits capitaux de la prédication de Bouddha. Il n'y a aucun point, si ce n'est la piété, sur lequel il revienne plus souvent. On l'a déjà entrevu par le miracle de la pluie d'abondance; et pour le voir clairement, il suffit de lire les paroles que Bouddha, au témoignage des Soutras, donna pour commentaire à ce miracle. Voici le texte, traduit par M. Burnouf: « Si les êtres connaissent le fruit des aumônes, le fruit et le résultat de la distribution des aumônes, comme j'en connais moi-même le fruit et les résultats, certainement, fussent-ils réduits actuellement à leur plus petite, à leur dernière portion de nourriture, ils ne la mangeraient pas sans en avoir donné, sans en avoir distribué quelque chose. Et s'ils rencontraient un homme digne de recevoir leurs aumônes, la pensée d'égoïsme qui aurait pu naître dans leur esprit pour l'offusquer n'y demeurerait certainement pas. Mais parce que les êtres ne connaissent pas le fruit des aumônes, le fruit et les résultats de la distribution des aumônes, comme j'en connais moi-même le fruit et le résultat, ils mangent avec un sentiment tout personnel, sans avoir rien donné, rien distribué; et la pensée d'égoïsme qui était née dans leur esprit, y demeure certainement pour l'offusquer. Une action antérieure ne périt pas, qu'elle soit bonne ou mauvaise; une bonne action bien accomplie, une mauvaise action méchamment faite, quand elles sont arrivées à leur maturité, portent également un fruit inévitable. » On trouve dans la légende de Purua une très-belle sentence à ce sujet. « C'est réunis que les charbons brûlent; de même c'est l'union des frères qui fait leur force; et, comme les charbons aussi, c'est en se séparant que les hommes s'éteignent. » Il faut donc, pour se sentir vivre convenablement, que les hommes fassent corps ensemble par la charité!

On ne peut se plaindre à cet égard, dans le bouddhisme, que de l'excès. La charité débordé tellement qu'elle va jusqu'à noyer la personnalité: elle n'a pas de bornes. L'âme se fond dans l'infini, comme si sa destinée était de s'y dissoudre. Il existe, à ce sujet, une légende fort curieuse et très-accreditée chez les fidèles par l'exagération même de sa leçon. On en possède une traduction par M. Schmidt, d'après le texte mongol.

Bouddha raconte, dans cette légende, qu'au temps d'une de ses existences antérieures, il vivait sur la terre comme anachorète. Dans la retraite qu'il s'était choisie au milieu d'une forêt déserte, son seul voisinage était une tigresse. C'était le seul être auquel il lui fût possible de faire du bien sans violer la loi de sa solitude, et il avait coutume de lui porter chaque matin une portion des aumônes qu'il recevait pour son propre entretien de la piété des pèlerins. Un jour, il se trouva qu'on l'avait oublié; il n'avait rien à manger: c'était un faible inconvénient pour lui, mais la tigresse souffrait; elle était d'autant plus digne de compassion qu'elle venait de mettre bas, et que ses mamelles risquaient de se tarir. Le parti du pieux solitaire fut bientôt pris: n'ayant rien à donner à l'animal, il alla à lui et lui donna à manger son propre corps.

Voilà le comble de l'abnégation: mais qui ne conviendrait que c'est trop? C'est exactement l'opposé de la doctrine chrétienne, si bien exprimée dans cet aphorisme célèbre, qui est sage quand on ne le détourne pas de son sens légitime:

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Si l'homme ne s'aimait, s'il se regardait comme rien, ainsi que sont trop portés à le faire les bouddhistes, il ne pourrait aimer raisonnablement ni Dieu ni son prochain, car c'est en lui-même qu'il jouit de Dieu et du prochain, et s'il ne s'aime, il ne peut se plaire dans cette jouissance. S'il n'est rien, rien ne lui est; et s'il se fond dans l'univers, l'univers même cesse d'exister pour lui, et sorti de lui-même, il ne trouve plus que le vide et le néant.

Il faut voir dans ce mémorable exemple, non-seulement la charité, mais le renoncement aux choses du corps. Nulle part, en effet, la mortification n'est enseignée plus hautement que dans le bouddhisme. Notre corps n'est qu'une sorte de fantôme qui nous fait les illusions d'une réalité, et contre les tromperies duquel nous ne saurions trop nous mettre en garde: le meilleur moyen de s'en délivrer est de le sacrifier continuellement. Quel que soit l'excès de cette doctrine, elle respire du moins les tendances les plus morales contre les corruptions du luxe et de la sensualité. Il existe, à cet égard, une légende d'un très-grand caractère: c'est l'histoire d'une repentie nommée *Vasavadatta*.

Le récit nous peint l'époque où cette malheureuse, entourée de tous les prestiges de l'opulence et de la beauté, vivait dans l'affreux désordre des passions. Ayant entendu parler d'un jeune disciple de Bouddha, aussi accompli en beauté qu'en vertu, elle s'en était éprise et avait tenté de le séduire. Mais à tous les messages de cette femme, le jeune homme s'était contenté de faire répondre ces simples mots: « Ma sœur, il n'est pas temps pour toi de me voir. » Enfin, entraînée peu à peu à tous les crimes, elle se rend coupable du meurtre d'un riche marchand qu'elle dépouille; le crime se découvre, et on la frappe d'une condamnation cruelle. Le bourreau lui coupe le nez, les oreilles, les pieds et les mains, et on l'abandonne dans cet état au milieu du cimetière où la mort ne doit pas se faire attendre. « Cependant Upagupta, dit le Sutra, entendit parler du supplice qui avait été infligé à Vasavadatta, et aussitôt cette réflexion lui vint à l'esprit: « Cette femme » a jadis désiré me voir, et je n'ai pas consenti à ce qu'elle » me vit. Mais aujourd'hui que les pieds, les mains, le nez » et les oreilles lui ont été coupés, il est temps qu'elle me » voie. » Et il prononça ces stances: « Quand son corps était » couvert de belles parures, qu'elle brillait d'ornements de » diverses espèces, le mieux, pour ceux qui aspirent à l'af- » franchissement et qui veulent échapper à la loi de la renais- » sance, était de ne pas aller voir cette femme. Aujourd'hui » qu'elle a perdu son orgueil, son amour et sa joie, qu'elle a » été mutilée par le tranchant du glaive, il est temps de la » voir. » Il se dirige alors vers le cimetière. La suivante, qui, dans d'autres temps, était allée tant de fois vers lui, prévient de son approche sa maîtresse, qui, tout émue, se hâte de faire cacher les horribles débris de son corps devant lesquels elle gît abandonnée. « En ce moment, dit le texte, Upagupta survint, et il se tint debout devant Vasavadatta. La courtisane, le voyant ainsi debout devant elle, lui dit: « Fils de mon maître, » quand mon corps était entier, j'ai envoyé à plusieurs re- » prises ma suivante vers toi, et tu m'as répondu: Ma sœur, » il n'est pas temps pour toi de me voir. Aujourd'hui que » le glaive m'a enlevé les mains, les pieds, le nez et les » oreilles, que je suis jetée dans la boue et dans le sang, » pourquoi viens-tu? » Et elle prononça les stances suivantes: « Quand mon corps était doux comme la fleur du lotus, qu'il » était orné de parures et de vêtements précieux, qu'il avait » tout ce qui attire les regards, j'ai été assez malheureuse » pour ne pouvoir te voir. Aujourd'hui, pourquoi viens-tu » contempler ici un corps dont les yeux ne peuvent suppor- » ter la vue, qu'ont abandonné les jeux, le plaisir, la joie et » la beauté, qui inspire l'épouvante, et qui est souillé de sang » et de boue? » — Mais c'est justement le moment où les leçons de la religion, sur le détachement du corps, devaient le mieux se faire entendre de l'infortunée, la consoler de son

malheur, et mieux encore le lui faire bénir comme une préparation providentielle à son salut éternel. Vasavadatta convertie fait acte de foi en Bouddha, rend le dernier soupir et va renaître dans le ciel.

Cette même morale est encore plus explicitement enseignée dans la conversion de Purna, le riche marchand, qui abandonne tous ses biens pour embrasser la pauvreté à la suite de Bouddha. Les biens de la terre ne sont pour le moraliste que des fantômes, des formes vaines qui agissent instinctivement sur les sens de l'homme et excitent par là sa passion qui n'est qu'une sorte de folie dont il est le jouet. « Il existe, ô Purna, dit le Maître, des formes faites pour être perçues par la vue, formes qui sont désirées, recherchées, aimées, qui sont ravissantes. Si un religieux, à la vue de ces formes, en est satisfait, s'il les recherche, s'il ressent de l'inclination pour elles, s'il s'y complait, alors le résultat de ces divers mouvements est qu'il a du plaisir; si le plaisir existe, aussitôt paraît, avec le plaisir, la satisfaction du cœur; dès qu'avec le plaisir existe la satisfaction du cœur, aussitôt paraît la passion; quand avec le plaisir existe la passion, aussitôt paraît avec eux la jouissance. Le religieux, ô Purna, qui ressent le plaisir, la passion et la jouissance, est dit très-éloigné du Nirvâna (perfection suprême). » Le religieux voisin de la perfection est, au contraire, celui qui, en présence des objets qui agissent sur la passion par la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, demeure indifférent, sans éprouver ni satisfaction, ni désir. On voit que c'est la doctrine du détachement complet de tous les biens et de toutes les jouissances corporelles.

De ce détachement des choses corporelles résulte naturellement l'indifférence à l'égard des injures, des mauvais traitements, même de la mort, et par conséquent l'absence de haine à l'égard des malveillants et des ennemis. Lorsque la conversion de Purna est opérée, et que, revêtu du manteau de la pauvreté et du vase destiné à recueillir les aumônes, il est prêt à se séparer de son maître pour enseigner de son côté la nouvelle loi, Bouddha lui demande quel est le pays dans lequel il compte aller se fixer. Purna lui désigne le pays du Cronaparanta, habité par la population la plus cruelle et la plus barbare. « Lorsque les hommes du Cronaparanta, lui dit Bouddha, t'adresseront en face des paroles méchantes, grossières et insolentes, que penserai-tu de cela? — Si les hommes du Cronaparanta, ô Seigneur, m'adressent en face des paroles méchantes, grossières et insolentes, s'ils se mettent en colère contre moi et s'ils m'injurient, voici ce que je penserai de cela : Ce sont certainement des hommes bons que les Cronaparantâkas; ce sont des hommes doux, eux qui m'adressent en face des paroles méchantes, grossières et insolentes, eux qui se mettent en colère contre moi et qui m'injurient, mais qui ne me frappent ni de la main ni à coups de pierres. Si les hommes du Cronaparanta te frappent de la main ou à coups de pierres, que penserai-tu de cela? — Si les hommes du Cronaparanta, ô Seigneur, me frappent de la main ou à coups de pierre, voici ce que je penserai de cela : Ce sont certainement des hommes bons que les Cronaparantâkas; ce sont des hommes doux, eux qui me frappent de la main ou à coups de pierres, mais qui ne me frappent ni du bâton ni de l'épée. » La progression se continue de la sorte en roulant sur des sévices de plus en plus violents, jusqu'à ce que Bouddha arrive à demander à son disciple quelle sera sa pensée au cas où ces barbares en viendraient à lui ôter la vie. « — Si les hommes du Cronaparanta, ô Seigneur, répond-il, me privent complètement de la vie, voici ce que je penserai de cela : Il y a des auditeurs de Bhagavat qui, à cause de ce corps rempli d'ordures, sont tourmentés, couverts de confusion, méprisés, frappés à coups d'épée, qui prennent du poison, qui meurent du supplice de la corde, qui sont jetés dans des précipices. Ce sont certainement des hommes bons que les Cronaparantâkas; ce sont des hommes doux, eux qui me délivrent avec si peu de douleur de ce corps rempli

d'ordures. — Bien, bien, Purna, reprend alors Bouddha; tu peux, avec la perfection de patience dont tu es doué, oui, tu peux habiter, fixer ton séjour dans le pays des Cronaparantâkas. Va, Purna : délivré, délivre; arrivé à l'autre rive, fais-y arriver les autres; consolé, console; parvenu au Nirvana complet, fais-y parvenir les autres. »

LES LARMES.

Hillel errait, pendant une nuit étoilée, dans le jardin des Olives; près de lui était son disciple Cadi. Cadi lui montra, sur une hauteur, un homme éclairé par les rayons de la lune, et lui demanda ce qu'il faisait.

Hillel répondit : — C'est Zadok; il est assis sur la tombe de son fils, et il pleure.

— Zadok, reprit le jeune homme, ne peut-il donc maîtriser sa douleur? Cependant le peuple lui a donné le nom de sage!

— Peuses-tu qu'il soit pour cela insensible à la souffrance? répondit le maître.

— Mais, reprit Cadi, si le sage n'est point maître de son affliction, quelle différence y a-t-il entre lui et l'insensé?

— Regarde, répliqua Hillel : les larmes de Zadok tombent sur la terre, mais son regard est dirigé vers le ciel.

Frédéric KRUMACHER.

CHAPELLE DE SAINT-CLAIR,

AU BOURG D'AIGUILHE, PRÈS DU PUY.

À quelques pas au sud-est du rocher du mont Saint-Michel, près de la ville du Puy, s'élève, dans le bourg d'Aiguilhe, un petit monument qui a longtemps mis à l'épreuve l'imagination et l'érudition des antiquaires : c'est la chapelle de Saint-Clair, que l'on appelle aussi le temple de Diane, ou temple d'Aiguilhe. Sa forme est octogone; un petit sanctuaire fait saillie sur un de ses côtés; elle est éclairée par des fenêtres latérales. Une ouverture pratiquée au milieu de la voûte servait jadis au même objet, ce qui a contribué à donner à ce monument un cachet antique. On remarquait, en outre, au-dessus de la porte occidentale, et comme lui servant de fronton, une pierre ornée d'attributs décrits par M. de Lalande dans ses *Antiquités de la Haute-Loire*. Quoique mutilés à diverses époques, ils n'ont point encore perdu tout leur caractère. On y reconnaît, sculptés en demi-ronde bosse, les attributs astronomiques de Diane dans les différentes phases de la lune; seulement la sphère du centre a subi plusieurs métamorphoses : d'abord elle a dû représenter la lune dans son plein. Les deux signes qui représentent la nouvelle lune et son dernier quartier sont restés entiers et bien prononcés.

De là, toutes les conclusions obligées de l'archéologie ancienne. La lune est ronde, le monument est rond ou à peu près : c'était donc un temple élevé à la lune; et, preuve dernière, quoique élevé entre deux rochers énormes, il était situé de manière à recevoir sans obstacle, à l'orient, les premiers rayons lunaires, « selon les heures, les époques et les circonstances qui conviennent aux usages religieux. »

Laissant de côté cette hypothèse, et en n'examinant le monument que dans son état actuel, on voit un plan octogone à côtés égaux, ornés dans toute leur largeur d'arcades plein cintre enrichies de divers ornements et s'appuyant sur des colonnes. Au milieu de ces arcades s'ouvrent les baies de petites fenêtres en plein cintre, évasées en dehors. Sur le côté occidental s'ouvre, non plus une fenêtre, mais une porte cintrée dont les claveaux sont alternativement noirs et blancs.

Après avoir attribué aux Romains et même aux Gaulois ce petit monument, de même que la plupart des anciens édifices religieux de forme particulière, circulaire ou pris-

matique, on en a fait honneur aux templiers. Aujourd'hui | d'architecture chrétienne était, à l'origine, un baptistaire ou
 Von admet généralement que cette élégante construction | une chapelle funéraire.



Chapelle de Saint-Clair, au bourg d'Aiguille, près du Puy.

ERRATA.

Page 7, colonne 2, ligne 34. — « Ségestain, » lisez « Ségeste. »
 Page 85, colonne 2, ligne 3. — « Ripozographie, » lisez « Ripazographie. »

Page 147, col. 1, l. 7. — « Palais de Madrid, l'Escorial; » lisez. « Palais de l'Escorial, près Madrid. »

Page 147, col. 2, l. 65. — « Bade d'Onrlac, » lisez « Bade-Dourlach. » Dourlach est une ville de la Souabe

Page 154 Gessere valentes;
 Castanæ fagos, ornusque.

Page 161, sous la gravure. — « Comté, » lisez « Province. »
 Page 175, col. 2, l. 28 et 40. — « York, » lisez « Arques. » —
 Ligne 31. — « Prenty, » lisez « Renty. » — Ligne 52. — « Dix-huit ans, » lisez « Huit ans. »

Page 196, col. 1, l. 5 en remontant. — « Saint-Méliér, » lisez « Saint-Héliér. »

Page 237, col. 2, l. 13. — « Peintre ou architecte, » lisez « Peintre et architecte. » — Ligne 24. — « Callipolis, » lisez « Gallipolis. »

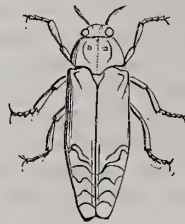
Page 251, col. 1, l. 26 en remontant. — « Rue, » lisez « Ruclic. » — Col. 2, l. 10 en remontant. — « Les seize heures, » lisez « Les seize premières heures. »

Page 255, col. 1, l. 8 en remontant. — « Kmætz, » lisez « Kæmtz. » — Col. 2, l. 10. — « Connu, » lisez « Commun. »

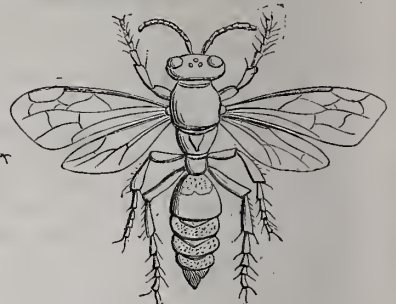
Page 292, col. 1, l. 3. — Lisez : « Ceux-ci réunirent ces peuples ignorans. . . . dans vingt-deux missions ou établissements agricoles dirigés par des religieux. »

Page 294. — Dans l'article où nous avons raconté la chasse au

Bupreste par le Cerceris, nous avons omis de figurer ces deux insectes. Voici la proie, voilà le chasseur.



Bupreste.



Cerceris.

Page 295, col. 1, dernière ligne. — « Exploitation, » lisez « Exploration. »

Page 304, col. 1, l. 6. — « Boulogne, » lisez « Bologne. »

Page 305, col. 2, l. 6. — « Commanditaire, » lisez « Commandataire. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye d'Holy-Cross, 161.
 — de St-Evroult, 273.
 — de Solesmes, 385.
 Abeilles, 250, 306.
 Académie française, 87.
 Acteurs (les) improvisés, 289.
 Agriculture (Exposition des produits de l'), 241, 250.
 Alchimiste (l'), 17.
 Alpes (les) et les Romains, 20.
 Amazoue (l') et l'Oréouque, 272.
 Amérique; artistes qui en ont peint des vues, 363.
 Angleterre, Grande-Bretagne, Royaume-Uni, 370.
 Animaux inférieurs; sons qu'ils produisent, 263.
 Anneau (l') de fiançailles, 142.
 Année romaine, 2.
 Apothéose d'Homère, 91.
 Apothécoses des empereurs romains, 166.
 Arbres en France, 394.
 Arcade de St-Yves, à Rennes, 229.
 Architecture (Etudes d') en France, 68, 121, 371.
 Arithmétique palpable, 203.
 Armada (l'), 337.
 Arno (l') et le Tibre, 271.
 Artistes (Œuvres d') amateurs, 146.
 — qui ont fait des paysages du nouveau monde, 363.
 Atelier de Bandinelli, 347.
 Ateliers d'artistes au 19^e siècle, 380.
 — au 16^e siècle, 347.
 Auditeur (le Dernier), 95.
 Aveugles célèbres, 201.
 — (Instruction des), 201, 298.
 Ávoyer (un) au 18^e siècle, 263.
 Bacon (François), 87.
 Bains (les) de Lavey, 170, 277, 186.
 Bandinelli, 347.
 Beau (Amour du) dans la vie privée, 318, 322, 342.
 Beaux-arts au 17^e siècle, 87, 103, 159, 235.
 Belle (la) jardinière, 65.
 Ben Jonson, 17.
 Bérain, 123.
 Berceaux cylindriques, 168.
 Bifurcations de rivières, 271.
 Blé (le) noir, 23.
 Blomaert (Corneille), 160.
 Bollandistes (Collection des), 103.
 Bombardés à main, 228.
 Bonstetten, 263.
 Boucaniers, 308.
 Bouddhisme, 62.
 Bras, 214.
 Brilhot (Défaite d'un) anglais, 185.
 Bûcher d'Héphéstion, 164.
 Bûchers pour les apothécoses des empereurs, 166.
 Buprestes, 294, 408.
 Byzantine (la), 103.
 Cabinet de Verrès, 7.
 Calendrier de la mansarde, 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 266, 277, 285, 326, 330, 354, 365, 378, 398.
 Californie, 291, 321.
 Calvaire, 133.
 Canal de Briare, 87.
 Canards, 127.
 Caractères arithmétiques, 190.
 Carnaval, 36.
 Carte d'Europe figurant un em-
 preur, 372.
 Cassas, 281.
 Cathédrale d'Evreux, 9.
 — de Senlis, 377.
 — de Troyes, 209.
 Catherine de Médicis et Nostra-
 danus, 317.
 Catoptrique, 315.
 Cawley, 222.
 Ce que dit la création, 119.
 Cénotaphe de Henri de Guise,
 175.
 CERCERIS bupresticida, 294, 408.
 Changer une bête en homme,
 315.
 Chapelle de la chässe des rois
 mages, 372.
 — de St-Clair, au bourg d'Ai-
 guille, 407.
 Charbon; fabrication, 297.
 Chariot (Ancien) servant à
 chauffer l'intérieur des édi-
 fices, 404.
 Charité (la), 33.
 — de Bouddha, 406.
 Chasse au faucon, 368.
 Château de Carrouges, 101
 — de Domfront, 313.
 — d'Egra, 81.
 — de Maintenon, 39.
 — de Marly, 236.
 — de St-Fargeau, 369.
 Châteaubriand, 73, 382.
 Chélysis, 155.
 Cheminée, 121.
 Chercheurs d'or, en Californie,
 291, 321.
 Chien de Jean de Nivelles, 363.
 Chiens (Deux), 21.
 Chiffres arabes; s'ils sont dus
 aux Arabes, 142, 189.
 — de Pythagore, 143, 189.
 Chiliens; costume, 163.
 Chine; commerce, 358.
 Cincle ou Merle d'eau, 325.
 Citations, 248.
 Clapier, 367, 375.
 Cloche à plongeur, 56.
 Cloître à Toulouse, 256.
 Code Michau, 87.
 Collège de France, 29.
 Colomb (Christophe), 163.
 — et sa famille, 14.
 Colonies bretonnes d'orphelins
 et d'enfants abandonnés, 279.
 Combat de Jean de Carrouges
 et de Jacques Le Gris, 101.
 Commerce en Chine, 358.
 Concert de famille, 129.
 Conduite (Esprit de), 282.
 Connaissance (la) des temps, à
 l'usage des navigateurs, 160.
 Continents; hauteurs moyennes,
 88.
 Coquilles, 311, 386.
 Corsaires de Jersey et de Guern-
 esey, 197.
 Costume (Hist. du) en France,
 43, 283, 331.
 Côtes de l'homme, 214.
 Courants réguliers dans l'air et
 dans la mer, 94.
 Couvent de la Trappe-Mère,
 305.
 Crustacés, 312, 386.
 D'Aubigué, 347.
 Daviler, 122.
 Demeure (la), la famille, la
 chasse et les victimes du Cer-
 ceris bupresticida, 294, 408.
 Desargues (Girard), 166.
 Descartes (Portrait de), 255.
 Desgodets, 122.
 Désirs (les), 26.
 Dessins et gravures d'amateurs,
 146.
 Deux (les) destines, 400.
 Diabes cartésiens, 275.
 Dignité et impudence, 20.
 Drak le farfadet, 210.
 Droit civil; son enseignement
 autorisé à Paris, 160.
 Duel de Jean de Carrouges et
 de Jacques Le Gris, 101.
 Du Guesclin, 229.
 Dunes, 343.
 DuNièvre (le Chanoine Claude),
 263.
 Ebullition de l'eau à différentes
 hauteurs, 21.
 Ecole St-Thomas, à Paris, 356.
 Ecriture des aveugles, 299.
 Edit de Nantes, 235.
 Eglise de Léry, 89.
 — St-Etienne-du-Mont, 83.
 — de St-Thibault, 145.
 — de Senlis, 377.
 Empereurs romains; bûchers
 pour leurs apothécoses, 166.
 Enfants (les) gâtés, 249.
 Enseignes en rébus, 18.
 Entre Douvres et Boulogne, 329.
 Ephéstion; son bûcher, 164.
 Epinoches; leurs nids, 15.
 Epitaphe, 218.
 Escalier d'un manoir, 208.
 Estoutville (le Seigneur d'), 50.
 Etendard du Prophète, 386.
 Etudes de la nature, 324.
 Evroult (Saint), 273.
 Examen (l') du matelot, 5.
 Exposition des produits de l'in-
 dustrie et de l'agriculture,
 241, 250.
 Ex-voto de la ville de Paris, 83.
 Fables de Gellert, 55.
 Fâcheux (Préservatif contre les),
 317.
 Fantasmagorie, 51.
 Farthing de la reine Anne, 35.
 Fauconnier (Grand) de Char-
 les VIII, 44.
 Fellahs; leurs maisons, 160.
 Femme (la) de ménage, 4.
 Femmes peintres, 93.
 Flagellants, 359.
 Fleuves de l'Amérique, 217.
 — (Longueurs et pentes de
 quelques), 151.
 Flibustiers, 308.
 Foire Saint-Laurent, 198.
 Fontaine St-Sulpice, 25.
 Fontenay-Vendée, 345.
 Forêt de Fontainebleau, 75.
 Forêts en France, 394.
 Froid périodique de mai, 118.
 Fuite (la) en Egypte, 257.
 Galilée, 87.
 Gâteau (le) des rois, 153.
 Gellert, 55.
 Geoffroy St-Hilaire, 31.
 Géographie (Données de) phy-
 sique, 88, 151.
 Gérard (Buste de saint), 260.
 Gering (Ulrich), 56.
 Ghrát, dans le Sahara, 70.
 Glossaires de Du Cange, 160.
 Gluck, 353.
 Gouttes de pluie, 394.
 Grand seigneur (Appartement
 d'un) vers 1510, 332.
 Graveurs au 17^e siècle, 160.
 Gravures et dessins d'amateurs,
 146.
 Greffes naturelles, 154.
 Grève; ce qu'on y trouve, 310,
 386.
 Guernesey, 197.
 Guise (Henri de), 175.
 Habitations en Egypte, 160.
 Halos (Météorologie), 343.
 Hauteurs des continents, 88.
 Histoire (Etude de l'), 294.
 — (Vocabulaire des mots cu-
 rieux et pittoresques de l')
 de France, 270.
 Homme (Apothéose d'), 91.
 Homme de loi en 1480, 45.
 Homme (l') et la femme, 379.
 Homme (l') qui sait lire et
 écrire, 287.
 Honneurs (les) de la guerre, 28.
 Hôtel Rambouillet, 87.
 Iles anglo-normandes, 196.
 Imprimeurs (Premiers) en Fran-
 ce, 56.
 Incognito (l'), 10.
 Indulgence hors de saison, 208.
 Industrié (Exposition des pro-
 duits de l'), 241, 250.
 Ingrat (Un), 34.
 Inscription (l') de Portici, 96.
 Instruction des aveugles, 201,
 298.
 Jean de Nivelles, 363.
 Jersey, 196.
 Jérusalem; ses environs, 132.
 Jéune (le) messenger, 41.
 Jeux au moyen âge, 204.
 Jonctions naturelles de bassins
 différents, 271.
 Journal d'un marin anglais; ex-
 traits, 303.
 — d'un pauvre vicaire, 105.
 Kamtschatka, 344.
 Kaufmann (Angelica), 93.
 Lacs (Niveaux et profondeurs
 de quelques), 152.
 Lagunes de Venise, 119.
 Lait (le) de la Bonne déesse,
 215.
 L'Allemand (les Frères), 296.
 Lambin, 206.
 Langue française, 87, 131, 160.
 Larmes (les), 407.
 Larrière, 83.
 La Tour-d'Auvergne; lettres
 inédites, 182.
 Laurier chez les anciens, 227.
 Leçon (la) d'une sœur, 137.
 Lecture des aveugles, 298.
 Légende (Une) de Cologne, 225.
 Le Nostre, 371.
 Lepautre (Jean et Antoine), 123.
 Lettres inédites de La Tour-
 d'Auvergne, 182.
 Liards introuvables, 34.
 Licenciés et docteurs en droit,
 350.
 Lieux célèbres de la Terre-
 Sainte, 132.

- Limes (Cit  de), 172.
Litt rature au 17^e si cle, 87,
103, 159, 235.
Louis (Statue de saut), 361.
Ludions, 275.
Lunette (la) bris e, 315.
- Machine   vapeur; orig., 218.
— (Premi re) atmosph., 220.
Mahomet (Etendard de), 386.
Mai (Froid p riodique du mi-
lieu de), 118.
Main (la), 31, 374.
Maintenon (Mad. de), 39.
Maison des fr res L'Allemand,
296.
Maison (la) o  je demeure, 214,
374.
Maison suspendue en encorbel-
lement, 168.
Mappemonde de fra Mauro, 260.
— de Raulphe de Hyggedeu,
47.
M bres d'Arundel, 159.
Marchaud (le) de cages, 267.
Marchande d'allumettes, 192.
Marchands ambulants de cartes
g ographiques, 291.
March    Valparaiso, 164.
Mar es, 290.
Mariou (Mort du capit.), 319.
Marmite de Papin, 218.
Marot (Jean et Daniel), 371.
Masaniello, 212.
Masques (th tre anglais), 237.
Math matiques des aveugles,
203, 302.
Maur  (Fra), 260.
Mazarin, 282.
M dailles; errurs, raret , 34,
119.
Meisseu, sur l'Elbe, 117.
M moires d'outre-tombe, par
Ch teaubriand, 73, 382.
M nagerie de Mont zuma, 335,
402.
Mer (la) 94, 290, 310, 386.
Merle d'eau, 325.
Mexico (l'Ancieu), 336.
Mine de cuivre de Falun, 394.
Miracles de Bouddha, 62.
Mission de St-Louis, en Cali-
fornie, 321.
Mistral, 78.
M urs militaires anciennes, 28.
Mois; sur leurs noms, 229.
Moli re; les visites, 79.
Mollusques, 312, 386.
Monde (le) renvers , 199.
Monnaie (Pr tendue) polonaise
de Henri de Valois, 35.
Mont Moria, 133.
Monterey, en Californie, 293.
Montezuma; sa m nagerie, 335,
402.
Montgomery (Gabriel de), 314.
Montmorency (Jean de), sei-
gneur de Nivelles, 363.
Morale de Bouddha, 406.
Morland (Samuel), 219.
Morvan, 169.
Muller (Jean), 58, 82, 131,
162, 238.
Mus e assyrien, 193.
— de Naucy, 288.
— de Toulouse, 255
— d'histoire naturelle de Net-
zahuatcoltzin, 335, 402.
Musique (la), all gorie, 285.
- Naples (De)   Portici, 95.
- Napol on-Vend e, 397.
Naufrage (un), 337.
Ne tardous pas   bien faire, 95.
Neiges  ternelles; leurs limites
sur diff rents points du globe,
339.
Newcomen, 222.
Newton; son dernier entretien
scientifique, 282.
Nid du merle d'eau, 324.
Nids d' pinoches, 15.
Noirmoutiers, 5.
Notes prises de ma fen tre
(hist. nat.), 127, 367, 375.
Nouveaux-Zelandais, 319.
- Observatoire de Paris; salle des
observations, 61.
Oie fugitive, 367, 375.
Oiseaux voyageurs de la Man-
che, caricature, 329.
Oncle (un) mal  lev , 42, 53.
Ondins, 275.
Or; quantit  extraite des mines,
322.
—; rivi res d'Europe qui en
charrient, 179.
— (Chercheurs d'), en Califor-
nie, 291, 321.
Ordonnance royale de 1629, 87.
— de 1667, 104.
Or noque (l') et l'Amazone, 272.
Ornistes (Faction des), 270.
Orpailleurs, 179.
Orph e, pierre grav e, 155.
Orphelin (Colonies bretonnes
d') et d'enfants abandonn s,
279.
Othon (l') de bronze, 35.
- Pacte de famille, 270.
— de famine, 270.
Page de Louis XII, 333.
Paix de Monsieur, 271.
— fourr e, 271
— hontense, 271.
Palais Palagonia, 282.
Papin, 218.
Paraboles, 34, 95, 208.
Parchemin, 291.
P turage (un), 233.
Paysage antique, 281.
Paysages du nouv. monde, 363.
P cheur (le) naturaliste, 14.
P n lope, 328, 353.
Pens es.— Amyot, 261. Bayle,
248. Bossuet, 294. De Char-
nage, 394. Condorcet, 93,
354. Colbert, 214. Ch teaun-
briand, 294. Cic ron, 239.
Droz, 55. Epict te, 62. Guy
Patin, 404. E. Legouv , 79,
255. 334, 363. La Mothe
Le Vayer, 248. La Noue,
239. La Beaume, 198, 282.
Mackensie, 334. Milton, 350.
Mme Necker de Saussure, 55.
Nicole, 131. Petit-Senn, 14,
146, 341. Plutarque, 218.
Rousseau, 231, 279. Ruc-
kert, 255, 375. Schiller, 23.
Sophocle, 47. Saint- vre-
mond, 166. Talleyrand, 50.
Voltaire, 214, 375. Zimmer-
mann, 79. ***, 142, 214.
- P ons, au Chili, 164.
Perdrix, 350.
P re (le) et ses trois filles, 275.
P r lle (Gabriel), 371.
P ste de Londres, 17.
P ffel, 202.
Ph nom nes astronomiques de
1849, 59.
- Philippe le Bon, 44.
Physiognomonie, 89, 135, 239.
Piano; vitesse d'ex cution, 375.
Pie de la Miradole, 304.
Picquotiane, 383.
Pierre le Grand, 315.
Pi e, en Tyrol, 291.
Pigeonnier, 367, 375.
Ploumiers am ricains, 97.
Pol moscope d'H v lius, 316.
Pout de St-Maurice, 177.
— de Tol de, 8.
Porte du chanoine Claude Du
Ni vre, 263.
— Noire, 156.
Portes qui s'ouvraient quand on
allumait le feu sur l'autel, 215.
Pot   bi re du 16^e si cle, 24.
Potter (Paul), 233.
Pourquoi les modes varient, 95.
Pr tres pa ens; supercheries,
214.
Prisonnier (un) du Mont-St-
Michel, 79.
Proc s (le) des chiens, 405.
Procession de Flagellants, 360.
— Noire, 9.
Programme du th tre de Fon-
tainebleau (1763), 80.
Puget (Fran ois), 259.
— (Pierre), 257.
- Que l'essentiel nous suffise, 95.
- Rabelais, 346.
Rams s le Grand, 98.
Ranc  (l'Abb  de), 305.
Raulphe de Hyggedeu, 48.
Rapha l, 65, 266.
Rapin, 139.
R ception d'une grande dame  
la cour de Charles le T m -
raire, 284.
Religiou de Bouddha, 62.
R mouleur (le) ou l'Espion, 265.
Repas (un), 37.
— (Hygi ne des), 66.
Retable de la Celle, 49.
R ve (le) du soldat, 12.
R volution (Sc ne de la) de
1647,   Naples, 213.
Richier (Ligier), 64.
Rivi res d'Europe charriant de
Por, 179.
— (Bifurcations de), 271.
Robertson (le Physicien), 51.
Rochers (Population des) bai-
gn s par la mer, 387.
Romains (les) et les Alpes, 20.
Ro e   eau lustrale, 216.
Royaume-Uni, Grande-Breta-
gne, Angleterre, 370.
Ruche nouvelle, 250.
Ruyter, 185.
- Sablaises (Femmes), 365.
Sacrifice d'Abraham, 133.
Sahara ou grand d sert, 70.
Saint-H lier, 196.
Saint-Ilan (Colonies de), 279.
Saint-Martin, marquis de Mis-
skou, 247.
Saint-Pierre en Guernsey, 197.
Sang (Circulation du), 87.
Santa-Cruz (Marquise de), 94.
Saunderson, 201.
Sauvage (Jeune fille), 18.
Sauveur (le) du monde, 288.
Savery, 221.
Scie chez les Russes, 334.
Sciences au 17^e si cle, 87, 103,
159, 235.
- S curit  (la), 1.
Seulis, 377.
Siebmacher (Jeu), 24.
Silhouette (la) du lapin, 393.
Soci t  polytechnique de Lon-
dres, 56.
Sous produits par les animaux
inf rieurs, 263.
Sophonisbe de Mairct, 87.
Sorcellerie au 17^e si cle, 159.
Soudures v g tales natur., 154.
Soupe de s ret , de Papin,
218.
Souvenirs   un voyageur, 338,
359.
Spadaro (Mico), 212.
Supercherries des pr tres pa ens,
214.
Sylvestre (Isra l), 371.
- Table d'Abydos, 98.
— de Pythagore; si elle est due
  Pythagore, 142, 189.
Tableau de famille, 231.
Taverne (la), 29.
Temp rature; ses variations
avec la hauteur, 339.
Terre! terre! 163.
Terre-Neuve, maison de Rapin,
140.
Th atre de la Foire, 199.
— de Marcellus, 57.
Th  tres (Anciens) de Paris;
79, 198.
Thou (de; son Histoire, 87.
Tibre (le) et l'Arno, 271.
Timidit , 334.
Tombeau de la famille Longue-
ville, 68.
— de Geoffroy St Hilaire, 31.
— de Mazarin, 69.
Tortue (le de la), 308.
Tour de Ste-Geztrude,   Ni-
velles, 364.
Tous pour un, 34.
Trains de bois sur un fleuve
am ricain, 217.
Trappe (Ordre de la), 305.
Tribune (la),   Florence, 265.
- Ursulines, 151.
Ustensiles de m nage, 130.
- Vaines apparences, 208.
Varin (Quintiu), 83.
Vase (Population de la) des ports
de mer et embouchures, 387.
Vases de Jean Lepautre, 124.
Veneur (le Grand) de Fontai-
nebleau, 77.
Venise; les Lagunes, 119.
Vent en France, 255.
V nus (la) de M dicis, 265.
Verr s, 7.
Vertu (la) d finie par Platon, 23.
Vierge (la) et l'Enfant, 341.
— (la) et saint Jean, 64.
Violon (Hist. du), 155, 183,
231.
Visites de la troupe de Moli re,
79.
Vocations, 231.
V ux, 26.
Vout s quarrables de Viviani et
de Montucla, 104.
Voyage dans le Sahara, 70.
— scientifique d'un ignorant
autour de sa chambre, 318,
322, 342.
- Waldstein; sa mort, 81.
Wilkie, 41, 393.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE ET DESSIN.

Peintures du cabiuet de Verrès, 7. Peintures de P. Puget; la Fuite en Égypte, 257. Cassas: Paysage antique, 281. Bourdon: la Sécurité, 1. Largillière: Ex-voto de la ville de Paris, 83. P. Potter: un Pâturage (Musée d'Amsterdam), 233. Greuze; le Gâteau des rois, 153. Micco Spadaro: Scène de la révolution de Naples (Musée de Naples), 215. Angelica Kaufmann et marquise de Santa-Cruz: leurs Portraits (Musée de Florence), 93. La Tribune de Florence; tableaux de Raphaël, etc., 265. Landelle: la Charité, 33.

Ateliers d'artistes au seizième siècle, 347; — au dix-neuvième siècle, 380.

Musée du Louvre. — Raphaël: la Belle jardinière, 65. Jordaeus: un Repas, 37.

Musées des départements. — Musée de Nancy; le Sauveur du monde, peinture attribuée à Léonard de Vinci, 288. Musée de Toulouse: un Portrait de Descartes, 255.

Salon de 1849. — Gudiu: un Naufrage, 337.

Miniatures anciennes. — Grand fauconnier de Charles VIII, 44. Homme de loi et damoiseaux en 1480, 45. Réception d'une grande dame à la cour de Charles le Téméraire, 284. La Musique, 235. Appartement d'un grand seigneur vers 1510, 332. Page de Louis XII; Costumes de femmes, 333. Chasse au faucon, 368.

Estampes et dessins. — Dessin de cheminée composé par Jean Lepautre, 121. Procession de flagellants, 360. Jeux du moyen âge, 204. Atelier de Bandinelli, 347. Dessins et gravures d'amateurs (Bibliothèque nationale), 146. Fragonard: les Acteurs improvisés, 289. Wilkie: le Jeune messager, 41; la Silhouette du lapin, 393. Landseer: Dignité et impudence, 21; le Procès des chiens, 405. Morel-Fatio: Défaite d'un brûlot anglais, 185. Paysages du nouveau monde, 363. Les Oiseaux voyageurs de la Manche, 329. Gavarni: les Honneurs de la guerre, 28; la Taverne, 29; Marrhaude d'allumettes, 192. Topffer: Physiognomie, 89, 135, 259. Etc., etc.

SCULPTURE.

Marbres de Paros ou d'Arnudel, 159. Apothéose d'Homère, 91. Bûcher d'Éphestion, 164. Sculptures du cabinet de Verrès, 7. Statues de la Tribune de Florence; la Vénus de Médicis, l'Espion, etc., 265. Ligier Richier: la Vierge et S. Jeau, 64. Simart: la Vierge et l'Enfant Jésus, 341. Retable de la Celle, 49. Pradier: Statue de S. Louis à Aignes-Mortes, 361. Puget: Buste de S. Gérard, 260. Sculptures du Musée de Toulouse, 255. Cénotaphe de Henri de Guise le Balafré, 175. Tombeau de la famille de Longueville, 68; — de Mazarin, 69; — de Geoffroy St-Hilaire, 31. Fontaine de la place St-Sulpice, 25.

Pot à bière du seizième siècle, 24. Vases par Jean Lepautre, 124.

Orphée, pierre gravée, 155.

Musée assyrien, au Louvre, 193.

Salon de 1849. — Cavalier: Statue de Pénélope, 328, 353.

Monnaies et médailles. — Erreurs en numismatique; médailles rares, 34, 119. Liards introuvables, 34. Farthing de la reine Anne; Prétendue monnaie polonoise de Henri de Valois; l'Othon de bronze, 35.

ARCHITECTURE.

Théâtre de Marcellus, 57. Abbaye de St-Évroult, 273; — d'Holycross, province de Munster, 161; — de Solesme, 385. Cathédrale de Troyes, 209; — d'Evreux, 9; — de Senlis, 377. Église de St-Thibault, 145; — St-Étienne du Mont, 83; — de Léry, 89. Ancien cloître, à Toulouse, 256. Chapelle de la chasse des rois mages, à Cologne, 572. Chapelle de Saint-Clair, au bourg d'Aiguille, 407. Cénotaphe de Henri de Guise le Balafré, 175. Tombeau de Geoffroy St-Hilaire, 31. Arcade St-Yves, à Rencues, 229. Tour de Ste-Gertrude, à Nivelles, 364.

Château d'Egra, 81; — de Carrouges, 101; — de St-Fargeau, 369; — de Maintenon, 39; — de Marly, 236; — de Domfront, 313. Porte Noire, à Besançon, 156. Mission de St-Louis, en Californie, 321. Ecole St-Thomas, à Paris, 356. Porte du chanoine Claude Du Nièvre, à Vienne, 263. Palais Palagonia, 282. Escalier d'un ancien manoir, à Chartres, 208. Maison des frères L'Allemand, à Bourges, 296. Terre-Neuve, maison de Rapin, 140. Pont de St-Maurice, dans le Valais, 177. Pont de Tolède, 8. Fontaine de la place St-Sulpice, 205.

Études d'architecture en France. — Suite et fin du règne de Louis XIV. Monuments funéraires: Tombeaux du cardinal Mazarin, de la famille de Longueville, et autres, 68; Cheminée par

Jean Lepautre, 121; Vases par le même, 124; Détails biographiques: Desgodets, Daviler, 122; Jeau et Antoine Lepautre, Berau, 123; Jean et Daniel Marot, Israël Sylvestre, Gabriel Pérelle, Le Nostre, 371.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Krumacher: L'Homme et la femme, 379; les Larmes, 407. Louise Brachmann: Terre! Terre! 163. Ruckert: Vœux, 26. Gruu: Ce que dit la création, 119; l'Anneau de faucailles, 142; Tableau de famille, 231. Cowper: Gouttes de pluie, 394. Fables de Gellert, 55. L'Inscription de Potici, 96.

La Four-d'Auvergne: Lettres inédites, 182. Châteaubriand: Mémoires d'outre-tombe, 73, 382. Extraits du journal d'un marin anglais, 303. Topffer: Physiognomie, 89, 135, 239.

Morale de Bouddha, 406. La Sécurité, 1. La Vertu dénuie par Platon, 23. La Charité, 33. Esprit de conduite, 282. La Femme de ménage, 4. L'Homme qui sait lire et écrire, 287. Le Travail, 255. Vocations, 231. Timidité, 334. Une Épipaphe, 218. Lavater: Souvenirs à un voyageur, 338, 359.

Voy., à la Table alphabétique, Pensées.

Théâtre. — Les Masques, divertissements dramatiques anglais, 237. Ben Jonson: l'Alchimiste, 17. Mairet: Sophonisbe, 87. Recherches sur les anciens théâtres de Paris, 79, 198. Notes de la troupe de Molière, 79. Programme du théâtre de Fontainebleau (1763), 80. Théâtre de la Foire, 199. Le Sage: le Monde renversé, 199.

Nouvelles, contes, apologues. — L'Incognito, 10. Les Désirs, 26. Un Oncle mal élevé, 42, 53. Les Bains de Lavey, 170, 177, 186. La Leçon d'une sœur, 137. Le Concert de famille, 129. Journal d'un pauvre vicair, 105. Le Blé noir, 23. Une Légende de Cologne, 225. Le Père et ses trois filles, 275. Drak le farfadet, 210. Le Marchand de cages, 267. L'Examen du matelot, 5. Le Rêve du soldat, 12. Marchande d'allumettes, 192. Les Enfants gâtés, 249. Le Jeune messager, 41. Dignité et impudence, 20. Les Acteurs improvisés, 289. Les Deux destinées, 400. La Silhouette du lapin, 393. Amour du beau dans la vie privée, 318, 322, 342.

Le Calendrier de la mansarde, 2, 36, 74, 102, 126, 133, 150, 158, 194, 206, 229, 233, 245, 266, 277, 285, 326, 330, 354, 365, 378, 398.

Paraboles. — Un Ingrat; Tous pour un, 34. Que l'essentiel nous suffise; le Dernier auditeur; Pourquoi les modes varient; Ne tardons pas à bien faire, 95. Vaines apparences; indulgence hors de saison, 208.

Philologie et bibliographie. — Langue française, 87, 131, 160. Lambin, lambiner, 206. Sur les noms des mois, 229. Académie française; Hôtel Rambouillet, 87. La Byzantine; Collection des Hollandistes, 103. Glossaires de Du Cange, 160. Sur les citations, 248.

ETHNOLOGIE.

Nouveaux-Zélandais, 319. Kamtschadales; leurs habitations, 344. Fellahs; leurs maisons, 160. Cbilieus; leur costume, 163. Femmes sablaises, 365.

Les Romains et les Alpes, 20. Jeux du moyen âge, 204. Carnaval, 36. Chasse au faucon, 368. Foire St-Laurent, 198. Enseignes en rébus, 18. Mœurs militaires anciennes, 28. Marchands ambulants de cartes géographiques, 291.

Histoire du costume en France, 43, 283, 331. Grand fauconnier de Charles VIII, 44. Damoiseaux et hommes de loi en 1480, 45. Réception d'une grande dame à la cour de Charles le Téméraire, 284. Intérieur d'un grand seigneur vers 1510, 332. Page de Louis XII, 333.

Usages du laurier chez les anciens, 227. Bûchers pour les apothéoses des empereurs romains, 166. Supercherches des prêtres païens, 214. Bouddhisme; Miracles de Bouddha, 62; Morale et charité, 406. Accusations de sorcellerie au dix-septième siècle, 159. Procession noire, ou cérémonie de St-Vital, à Evreux, 9. Procession de Flagellants, 360. Le Grand veuve de Fontainebleau, 77.

LÉGISLATION; INSTITUTEIONS.

Ordonnance royale de 1629, dite Code Michau, 87. Ordonnance de 1667, 104. Enseignement du droit civil autorisé à Paris, 160.

Coubat de Jean de Carrouges et de Jacques Le Gris, 101. Un Prisonnier du Mont-St-Michel, 79. Les Ursulines, 151. Ordre de la Trappe; Couvent de la Trappe-mère, 305.

Détails historiques sur le Collège de France, 29. Académie française, 87. Facultés de droit en France; Statistique des étudiants et des thèses, 350. Colonies bretonnes d'orphelins et d'enfants abandonnés, 279. Société polytechnique de Londres, 56.

Canal de Briare, 87. La Tribune, à Florence, 265. Musée assyrien, au Louvre, 193. Musée de Nancy, 288. Musée de Toulouse, 255. Salle des observations à l'Observatoire de Paris, 61. Exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture, 241, 250.

HISTOIRE.

Le Sacrifice d'Abraham, 133. Révocation de l'édit de Nantes, 235. Grande peste de Londres, 17. L'Armada, 337. Défaite d'un brûlot anglais, 185. Corsaires des îles anglo-normandes, 197. Boucaniers, flibustiers, 308. Flagellants, 359.

Principaux événements dans les sciences, la littérature et les beaux-arts au dix-septième siècle, 87, 103, 159, 235. Vocabulaire des mots curieux et pittoresques de l'histoire de France, 270; Faction des Ormistes; Pacte de famille; Pacte de famine, 270; Paix fourrée de Chartres; Paix honteuse; Paix de Monsieur, 271.

Table d'Abydos, 98. Marbres de Paros ou d'Arundel, 159. Histoire d'Auguste de Thou, 87. Étude de l'histoire, 294. Premiers imprimeurs en France, 56.

BIOGRAPHIE.

Verrès, 7. Éphestion; son bûcher, 164. Ramsès le Grand, 98. Saint Evroult, 273. Waldstein; sa mort, 81. Catherinc de Médicis et Nostradamus, 317. Pierre le Grand, 315. Mazarin, 282. Masaniello, 212. Henri de Guise le Balafre, 175. Christophe Colomb et sa famille, 14. Madame de Maintenon, 39. Les Frères L'Allemand, 296. Le Chanoine Claude du Nièvre, 263. L'Abbé de Rancé, 305.

Du Guesclin, 229. Gabriel de Montgomery, 314. Ruyter, 185. François Bacon, 87. Newton; son dernier entretien, 282. Galilée, 87. Pic de La Mirandole, 304. Rabelais, 346. Denis Lambin, 206.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, 347. De Thou l'historien, 87. Ranulph de Hyggeden, 48. Fra Mauro, 260.

Denis Papin, 218. Samuel Morland, 219. Savery, 221. Cawley; Newcomen, 222. Desargues, 166. Ulrich Gering, 56.

Ben Jonson, 17. Cellert, 55. Rapin, 139.

Paul Potter, 233. Bandinelli, 347. Micco Spadaro, 212. Pierre Puget, 257. François Puget, 259. Largillière, 83. Quintin Varin, 83. Angelica Kaufmann, 93. Marquise de Santa-Cruz, 94. Artistes qui ont fait des paysages du nouveau monde, 363.

Jean Siebmacher, 24. Cornéille Blomaert, 160. Desgodets; Daviler, 122. Berain; Jean et Antoine Lepautre, 123. Israël Sylvestre; Gabriel Pèrelle; Berain; Jean et Daniel Marot, 371. Ligier Richier, 64. Gluck, 353.

Jean de Montmorency, seigneur de Nivelles, 363. Le Seigneur d'Estoutville, 50. Combat de Jean de Carrouges et de Jacques Le Gris, 101. Mort du capitaine Marion, 319. Extraits du journal d'un marin anglais, 303. Un Avoyer au dernier siècle, 263. Saint-Martin, marquis de Miskou, 247.

Biographie contemporaine.— Jean Muller, 58, 82, 131, 162, 238. Bonstetten, 263. Lettres inédites de La Tour-d'Auvergne, 182. Le Physicien Robertson, 51. Wilkie, 41. Cassas, 281. Aveugles célèbres: Saunderson; Anastassi, 201; Pfeffel, 202; etc. Châteaubriand, 73, 282. Geoffroy Saint-Hilaire, 31.

GÉOGRAPHIE.

Californie, 291, 321. Ile de la Tortue, 308. Royaume-Uni, Grande-Bretagne, Angleterre, 370. Îles anglo-normandes, 196. Jersey, 196. Guernesey, 197. Commerce en Chine, 358.

Lieux célèbres de la Terre-Sainte; Environs de Jérusalem, 132. Le Mont Moria; le Calvaire, 133. L'Ancien Mexico, 336, 402. Monterey, dans la haute Californie, 293. Ghrât, dans le Sahara, 70. Meissen, sur l'Elbe, 117. Lagunes de Venise, 119. Pieve, dans le Tyrol, 291. Saint-Héliér, en Jersey, 196. Saint-Pierre, en Guernesey, 197. De Naples à Portici, 95. Marché à Valparaiso, 164. Mine de cuivre de Falun, 394.

Cité de Limes, 172. Ile de Noirmoutiers, 5. Morvan, 169. Senlis, 377. Fontenay-Vendée, 345. Napoléon-Vendée, 397. Forêts en France, 394.

Mappemonde de Ranulph de Hyggeden, 47. Mappemonde de fra Mauro, 260. La Mer, 94, 290, 310. Carte d'Europe figurant un empereur, 372.

Fleuves de l'Amérique du Nord, 217. Rivières d'Europe charriant de l'or, 179. Les Alpes et les Romains, 20. Dunes, 343. Hauteurs moyennes des continents, 88. Niveaux et profondeurs de quelques lacs, 152. Longueurs et pentes longitudinales de quelques fleuves, 151. Bifurcations de rivières; Junctions naturelles de bassins différents, 271. L'Amazonc et l'Orénoque, 272. L'Aruc et le Tibre, 271.

Voyage de M. Richardson dans le Sahara, 70.

ZOOLOGIE.

La Perdrix, 350. Notes prises de ma fenêtre: Canards; Canard de la Caroline, 127; Oie fugitive, 367, 375. Ciucle ou merle d'eau; son nid, 324.

Histoire des abeilles, 250, 306. La Demeure, la famille, la chasse et les victimes du *Cerceris bupresticida*, 294, 408. Buprestes, 294, 408.

Le Pêcheur naturaliste; les Épinoches et leurs nids, 14. Ce qu'on trouve sur la grève; Population de la vase des ports et embouchures, etc.; Coquilles, crustacés, mollusques, etc., 310, 387.

Nouvelle ruche, 250. Le Pigeonnier; le Clapier, 367, 375.

Sons produits par les animaux inférieurs, 263.

Ménagerie de l'empereur Montezuma, et Cabinet d'histoire naturelle de Netzahuatcolotzin, 335, 402.

MATHÉMATIQUES; MÉCANIQUE; PHYSIQUE.

Est-ce aux Arabes que nous devons les chiffres qui portent leur nom? Est-ce à Pythagore qu'il faut attribuer la table qui renferme les produits des neuf premiers nombres? 142, 189. Chiffres de Pythagore, d'après Boèce, 189. Caractères arithmétiques, d'après divers auteurs, 190. Mathématiques des aveugles, 203, 302. Arithmétique palpable de Saunderson, 203. Origines de la machine à vapeur, 218. Marmite et soupape de sûreté de Papin, 218. Première machine atmosphérique, 220. Œuvres géométriques de Girard Desargues, 166. Berceaux cylindriques; Maison suspendue en encorbellement, 168. Problème célèbre de la voûte quarrable, 104. Quelques supercheries des prêtres du paganisme, 214. Statue de laquelle jaillit du lait lorsqu'on allume les lampes qui éclairent l'autel, 215. Sanctuaire dont les portes s'ouvrent lorsqu'on allume le feu sur l'autel; Roue à eau lustrale, 216. Ondins, Judions ou diables cartésiens, 275. Singuliers effets de catoptrique; Changer en bête une créature humaine; la Lunette brisée, 315. Polémoscope d'Hévélius, 316. Préservatif contre les fâcheux; la Lunette discrète, 317. Cloche à plongeur, 56. Ancien chariot servant à chauffer l'intérieur des édifices, 404. Fantasmagorie, 51.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture, industrie et commerce.— Exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture, 241, 350. Forêts en France, 394. Fabrication du charbon de bois, 297. Trains de bois sur un fleuve américain, 217. La Scie chez les Russes, 334. Parelhem, 291. Ustensiles de ménage, 130. Orpailleurs, 179. Quantité d'or extraite des mines, 322. Chercheurs d'or en Californie, 291, 321. Commerce en Chine, 358. Mine de cuivre de Falun, 394.

Art militaire.— Bombardes à main, 228.

Astronomie.— Phénomènes astronomiques de 1849, 59. Salle des observations, à l'Observatoire de Paris, 61.

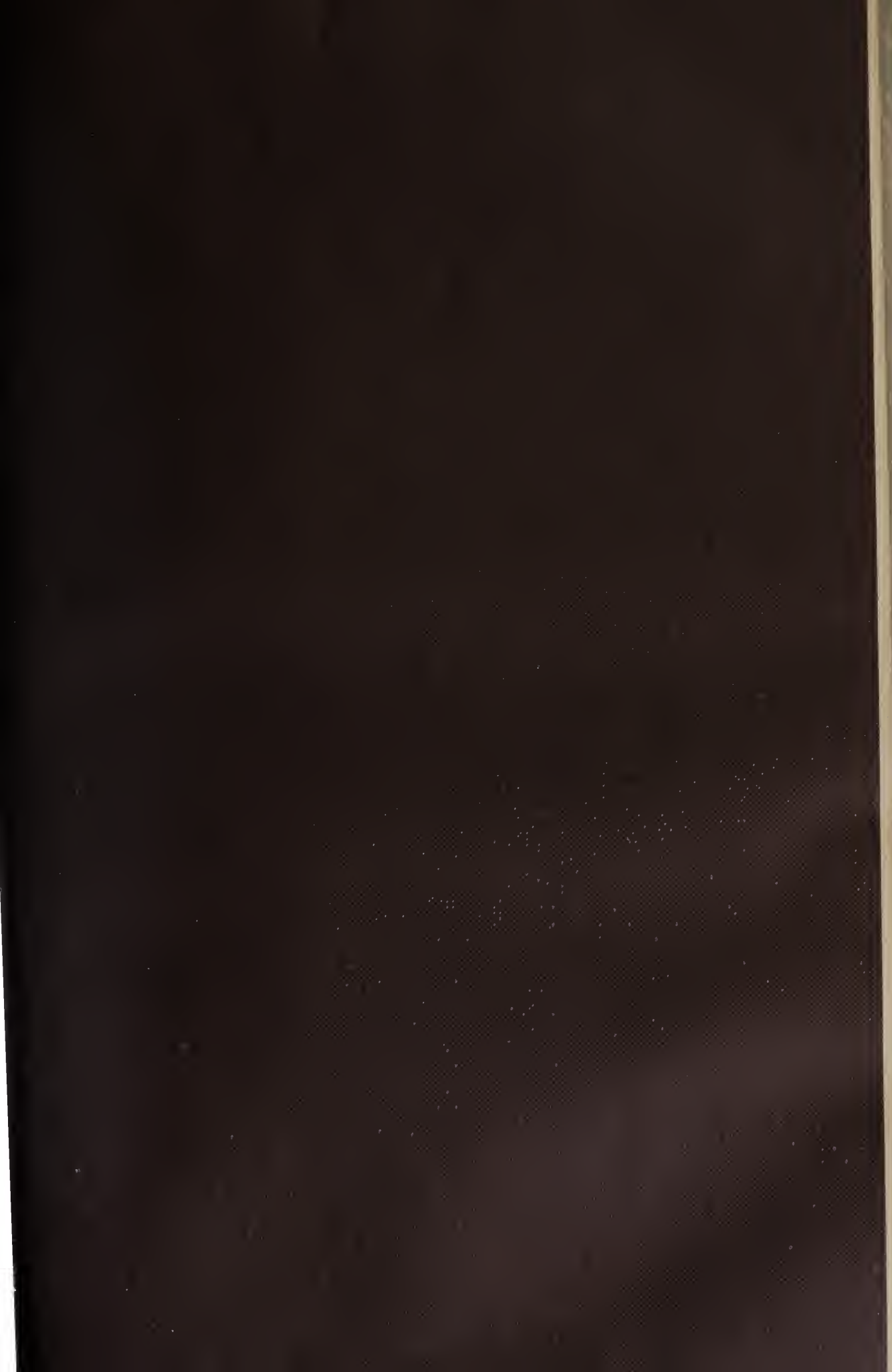
Botanique.— Greffes ou soudures végétales naturelles, 154. Piequotiane, 383.

Éducation.— Instruction des aveugles, 201, 298.

Histoire naturelle de l'homme.— Circulation du sang, 87. Les Mains, 31, 374. La Maison où je demeure, 214, 374. Histoire d'une jeune fille sauvage, 18. Hygiène des repas, 66.

Météorologie.— Ébullition de l'eau à différentes hauteurs au-dessus du niveau de la mer, 21. Variations de la température avec la hauteur; Limite des neiges éternelles sur différents points du globe, 339. Froid périodique du milieu de mai, 118. Le Mistral, 78. Halos, 343. Vent en France, 255. Courants réguliers dans l'air et dans la mer, 94. Marées, 290. La Connaissance des temps à l'usage des navigateurs, 160.

Musique.— Histoire du violon, 155, 183, 231. Vitesse d'exécution sur le piano, 375.





LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. EDOUARD CHARTON.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

1850.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS.		DÉPARTEMENTS.	
<i>Prix :</i>		<i>Franco par la poste.</i>	
POUR UN AN.	5 fr. 20 cent.		POUR UN AN. 7 fr. 20 cent.
POUR SIX MOIS	2 fr. 60 cent.		POUR SIX MOIS 3 fr. 60 cent.



PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC L.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1850.

L'ÂME NE PEUT VIEILLIR.



Composition et dessin de CÉRAME.

« Ames charitables ! » murmurait humblement la pauvre vieille, assise sur la pierre.

La foule n'entendit point : tous se hâtaient vers leurs affaires ou leurs plaisirs.

Seule la jeune fille s'arrêta :

« C'est une âme qui appelle la mienne, » se dit-elle. Et, levant ses yeux embellis d'une douce pitié, elle s'approcha de la pauvre femme pour écouter sa plainte. En même temps elle pensait :

« Toutes les âmes sont sœurs : elles sont filles de Dieu. Toutes les âmes sont jeunes : elles sont immortelles. Toutes les âmes sont riches : elles ont pour héritage impérissable la bonté infinie de leur Père, créateur et maître de l'univers sans bornes.

» Sous ces pauvres vêtements, sous ces rides creusées par l'âge et la misère, vit une âme immortelle comme la mienne. Les années, l'infortune peut-être, voileront aussi mon âme de cette apparence humble et triste ; mais ni l'âge, ni la misère n'auront le pouvoir de nous ravir, chère âme inconnue, la jeunesse, les trésors, la grandeur de notre immortalité. »

Et tandis que la belle jeune fille pensait ainsi, ses bras s'étendirent involontairement vers la pauvre femme, qui, étonnée, émue, se leva sous le charme de ses regards, et, d'une voix tremblante, oubliant son indigence, lui dit, avec la tendresse d'une mère : « Ma fille ! — Ma sœur ! » répondit la jeune fille.

Un éclair de l'éternelle vérité avait traversé ces deux âmes ; une flamme rapide de l'éternel amour les avait unies.

Comme elles, aimons-nous au nom de notre immortalité ! La charité, seule digne de ce nom sublime, est celle que nous inspire le sentiment de notre destinée commune et de notre égalité dans les cieux.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Nous devons la communication des Mémoires suivants à un ami. Obligé de vivre au milieu des travailleurs de toutes professions, son caractère sympathique l'a souvent conduit, de rapports purement industriels, à des relations plus intimes ; en employant l'ouvrier, il s'intéresse à l'homme, et quand l'ingénieur a jugé, l'observateur et le philosophe ont leur tour.

En 1846, des travaux d'art, exécutés d'après ses plans, lui firent connaître Pierre Henri, dit *La Rigueur*, alors chargé de plusieurs sous-entreprises de maçonnerie. Il remarqua d'abord son activité, son intelligence, sa bonne humeur ; plus tard, il put apprécier la scrupuleuse probité qui lui avait conquis, parmi ses compagnons d'état, le glorieux surnom de *La Rigueur* (la Rigueur).

Ses rapports journaliers et une estime réciproque amenèrent insensiblement la confiance. Dans les entretiens familiers avec l'ingénieur, Pierre Henri avait déjà raconté, sans y penser, une partie de sa vie, quand le hasard vint la révéler dans tous ses détails.

Une réception de travaux qui avait retenu notre ami plus tard que d'habitude, et une pluie subitement survenue le forcèrent, un jour, à accepter l'hospitalité offerte par le maître maçon. Il fut reçu chez lui avec la bienveillance mesurée des gens qui savent respecter les autres en se respectant eux-mêmes. La femme de Pierre Henri était blanchisseuse et dirigeait, aidée de sa fille, une douzaine d'ouvrières ; le fils surveillait le chantier, toisait les travaux, tenait les comptes et maniait à l'occasion le marteau ou la truelle. Tous avaient conservé le costume et les habitudes de leur profession. Le maître maçon, éclairé par l'expérience, avait voulu éviter pour ses enfants les dangers d'un déclassement qui transporte d'une route préparée et connue sur des chemins où tout devient difficile, parce que tout est nouveau. Peut-être aussi répugnait-il à les voir désertir ces rangs obscurs qui

étaient pour lui, dans l'armée humaine, ce qu'est son régiment pour le soldat ; il avait sans doute compris que le plus sûr moyen d'être utile à ses compagnons était de laisser parmi eux les hommes qui pouvaient leur faire honneur ; car Pierre Henri savait que la loi du progrès ne demande point d'abaisser ce qui était en haut, mais bien d'élever ce qui se trouve en bas.

Après les échanges de propos qu'entraîne le premier accueil, notre ami, qui avait à classer des notes, fut conduit à la chambre de réserve servant de bureau au maçon et à son fils. Ce fut là qu'en feuilletant plusieurs devis mis à sa disposition par Pierre, ses regards tombèrent sur un manuscrit qui portait cette curieuse suscription :

TOUT CE QUE JE ME RAPPELLE DE MA VIE,

DEPUIS 1801 ;

PAR PIERRE HENRI, dit LA RIGEUR.

Le maçon interrogé avoua en souriant que c'étaient des espèces de Mémoires écrits autrefois pendant les soirées pluvieuses ou les dimanches d'hiver, sans autre intention que de mettre en ordre ses souvenirs. Il ne fit, du reste, aucune difficulté pour en permettre la lecture à son hôte ; et, tout en l'avertissant qu'il ne dépasserait point la seconde page, il l'autorisa à emporter le cahier. L'ingénieur promit d'y veiller avec le plus grand soin ; mais Pierre Henri lui déclara que le garçon en avait fait une copie rectifiée, et que le manuscrit original était destiné depuis longtemps au fourneau des repasseuses.

Devenu ainsi le légitime propriétaire des Mémoires, notre ami les lut et nous en parla ; mais il y a quelques mois seulement qu'ils nous furent confiés, et dès-lors nous pensâmes que leur publication pouvait à la fois intéresser et instruire. Restait à obtenir l'agrément du maçon : après avoir hésité quelque temps, il s'est rendu à nos désirs, sans autre condition que le retranchement de quelques noms propres et des détails trop personnels.

Nous avons usé de la liberté entière qui nous était d'ailleurs donnée pour abrégé plusieurs chapitres, et pour rendre l'expression plus correcte. Parfois même nous avons achevé certaines esquisses dont les lignes étaient restées trop confuses ou trop incomplètes ; mais si ces additions et ces retranchements ont légèrement modifié la forme, ils ont toujours respecté l'esprit des Mémoires de Pierre Henri, comme peut en faire foi le manuscrit que nous gardons.

Ce manuscrit, composé de trois cahiers de gros papier bleuâtre, est entièrement couvert d'une écriture soignée ; les ratures y sont rares et les répétitions nombreuses. Des surcharges dans le texte et des additions à la marge dénotent une écriture plus jeune ; elles sont du fils de Pierre Henri, qui a reçu une éducation plus lettrée, et qui appartient à cette phalange d'ouvriers-poètes dont l'apparition est un des caractères significatifs de notre époque. Nous avons adopté ces développements où le travailleur de notre temps interprète les sensations du travailleur qui l'avait précédé dans la carrière. Il nous a semblé que de pareils commentaires jetaient, de loin en loin, un rayon de soleil sur les réalités un peu frustes des Mémoires du maçon. Le plus souvent, d'ailleurs, le fils n'avait fait qu'expliquer en meilleurs termes les souvenirs du père, ou compléter par écrit ces confidences reçues de vive voix.

Pierre Henri a copié dans le manuscrit que nous possédons, et chacune à leur date, les pièces officielles qui composent ses archives domestiques : son acte de naissance, les actes mortuaires de ses parents, son acte de mariage, les contrats d'acquisition de la maison qu'il habite et du jardin qu'il cultive, les principaux marchés contractés dans l'exercice de sa profession. Le manuscrit, commencé sous la forme de Mémoires, prend, plus tard, celle d'un journal, et finit par ne plus être qu'un répertoire d'affaires.

Cette transformation même a sa signification, et doit, sans doute, correspondre aux préoccupations de différents âges. Jeunes, nous aimons à nous arrêter en chemin pour promener un œil rêveur sur les horizons laissés derrière nous; plus tard, pressés par le temps, nous songeons seulement au ciel qui nous entoure; plus tard encore le regard ramené à nos pieds ne s'occupe plus que de calculer les distances et d'éviter l'ornière. Toute existence, hélas! suit plus ou moins la marche du manuscrit de Pierre Henri; on débute par des images gracieuses ou touchantes, on finit par l'arithmétique.

Nous avons en ne devoir présenter ici que les premières. Ne pouvant imprimer le manuscrit du maçon tout entier, nous en avons extrait ce qui nous a semblé propre à calmer les esprits révoltés, et à attendre les cœurs près de s'endurcir. Nous avons pensé qu'au milieu des agitations contemporaines, rien n'était plus opportun, plus fortifiant et plus beau que le spectacle d'une humble destinée combattant la douleur par la patience, et triomphant par l'honnêteté.

§ 1^{er}. *La maison de la rue du Château-Landon.*
— *Les voisins de Pierre Henri.*

Aussi loin que je me rappelle, je me vois demeurer avec mon père et ma mère dans une maison à deux étages, de la rue du Château-Landon, près la barrière des Vertus.

An rez-de-chaussée logeait tout seul un marchand de vieux habits qui faisait son commerce pendant le jour, rentrait le soir, se grisait sans rien dire, et cuvait son eau-de-vie jusqu'au lendemain matin. Il ne parlait jamais à personne, ne faisait aucun bruit et vivait aussi tranquille qu'un mort dans sa fosse. On passait des semaines sans le voir ni l'entendre; mais on connaissait si bien sa vie qu'on pouvait toujours deviner à coup sûr ce qu'il faisait. Jusqu'à sept heures, on disait :

— Vautru est en ville.

Vers huit heures :

— Vautru est gris.

Et à la preuve, on avait toujours raison.

Un jour pourtant, il se trouva qu'on avait tort. Vautru ne sortit pas le matin, et la petite Rose, notre voisine, après avoir regardé à travers le soupirail qui éclairait chez lui, s'enfuit avec des cris, et tout effrayée. On lui demanda ce qu'elle avait vu, et elle répondit, en pleurant, que le marchand d'habits était devenu tout noir. Quelques voisins descendirent à leur tour, entrèrent au rez-de-chaussée et trouvèrent Vautru brûlé.

Je me suis toujours rappelé cet événement, parce que ce fut la première fois que je vis un mort. On l'avait mis dans le cercueil avec un drap blanc par-dessus, une chandelle à la tête, et près des pieds un plat où chacun jetait quelques sous pour payer la chaise. Ma mère m'y envoya porter l'offrande, et fêta le cœur saisi. Tant que Vautru avait été notre voisin, je n'y avais pas pris garde; mais quand je pensai qu'il y avait entre ces planches un homme que j'avais vu vivant, et qui ne se relèverait jamais, il me sembla que je l'avais aimé, et je me mis à pleurer. J'ai pensé depuis, en me rappelant ceci, qu'il ne fallait pas trop éloigner des enfants les images tristes. La légèreté de leur âge les rendrait volontiers égoïstes et durs; la vue de la souffrance ou de la mort leur ouvre le cœur.

Au-dessus du marchand d'habits demeurait la mère Cauville, excellente femme restée veuve et sans ressources avec trois enfants. Tant que le mari vivait, tout s'était soutenu; lui mort, les jambes leur avaient manqué, comme disait la bonne femme Cauville, et il avait fallu *marcher sur son courage!* La brave mère, attelée à une charrette à bras, s'était mise à crier la verdurette. La fille aînée avait acheté un éventaire pour vendre des quatre saisons, et le fils était de-

venu rempailleur ambulante. La petite Rose, alors âgée de huit ans, faisait le ménage et gardait la maison! D'abord la misère avait rudement mordu. On mesurait les bouchées; on soufflait dans ses doigts, on dormait sur la paille; mais, petit à petit, les gains de la mère et des deux enfants avaient grossi: les liards entassés sur les liards étaient devenus des pièces de quinze sous; on avait pu avoir un matelas, allumer le poêle, élargir la niche. Rose fabriquait, à ses moments perdus, des allumettes de soufre que vendait la sœur, et tricotait des bas pour toute la famille. Quand je quittai la maison, les braves gens avaient des meubles, des habits de dimanche et un crédit chez le boulanger. Le souvenir des Cauville m'est toujours resté en preuve de ce que produisaient les moindres ressources exploitées par la persévérance et la bonne volonté. C'est en rémissant les petits efforts qu'on arrive aux grands résultats; chacun de nos doigts est peu de chose, mais réunis ils forment la main avec laquelle on élève des maisons et on perce des montagnes.

Mes parents habitaient au-dessus de la mère Cauville; plus haut, il n'y avait plus que les chats et les pierrots. La meilleure part de mon temps se passait à leur faire la guerre ou à vagabonder dans le faubourg.

La suite à une prochaine livraison.

LES ENFERS DE VIRGILE.

Les anciens n'attachaient pas au mot Enfers la signification que lui donnent les modernes. Par Enfers, ils entendaient le séjour qu'habitent toutes les âmes des morts, aussi bien les âmes pieuses que les âmes criminelles. Virgile divise ce séjour en plusieurs parties; il en désigne trois principales, qui se subdivisent en neuf: le Tartare, habité par les grands coupables; les Champs-Élysées, séjour des justes; et les lieux où sont les âmes de ceux qui, aux yeux des anciens, n'avaient pas commis de crimes, mais qui n'avaient pas non plus pratiqué de vertus.

Ces Enfers étaient placés dans les profondeurs de la terre; plusieurs entrées y conduisaient, entre autres l'Averne (*Énéide*, chant VI, vers 237), que le poète dépeint de manière à inspirer une terreur religieuse. L'Averne est situé au milieu de sombres forêts, protégé par un lac aux eaux noirâtres, reflu de l'Achéron :

En un lieu sombre, où règne une morne tristesse,
Sous d'énormes rochers, un antre ténébreux
Ouvre une bouche immense; autour, des bois affreux,
Les eaux d'un lac noirâtre, en défendent la route.

L'odeur pestilentielle qui s'exhale du gouffre tue les oiseaux qui tentent de le franchir dans leur vol. Pour qu'un vivant pût passer cette redoutable entrée, il lui fallait la visible protection des dieux, un rameau d'or qu'il devait offrir à Proserpine. Après avoir traversé de vastes et ténébreux espaces, royaume du Vide, on arrivait aux Enfers, et, comme c'est la Mort qui nous en ouvre les portes, les anciens y avaient placé les Maladies, les Douleurs, les Vieilles, compagnes ou ministres de la Mort (ch. VI, v. 274).

Aux portes des Enfers

Habitent les Soucis et les Regrets amers,
Et des Remords rougeurs l'é-corte vengeresse;
La pâle Maladie et la triste Vieillesse,
L'Indigence en lambeaux, l'Inflexible Trépas,
Et le Sommeil son frère, et le dieu des combats;
Le Travail qui gémit, la Terreur qui frissonne,
Et la Paim qui frémit des conseils qu'elle donne...

Sous les feuilles légères d'un orme antique (vers 283), se jouaient les vains Songes qui abusent notre sommeil. Bientôt on s'approchait des ondes infernales; mais pour les franchir il fallait avoir reçu les honneurs de la sépulture (v. 329).

...Tant qu'ils n'obtiennent pas les honneurs dus aux morts,
Durant cent ans entiers ils errent sur ces bords.

L'antiquité avait voulu, par cette ingénieuse fiction, rendre la religion des tombeaux respectable. C'était là qu'étaient le redoutable Styx, entourant neuf fois les Enfers de ses ondes, et la barque du nocher Caron (v. 299).

Caron, le nautonnier horrible,
Qui, sur les flots grondants de cette onde terrible,
Conduit son noir esquif.

De l'autre côté de ces terribles eaux se trouvait Cerbère (v. 417). Cette première partie était réservée aux enfants morts à l'entrée de la vie.

Malheureux qui, flétris dans leur première fleur,

A peine de la vie ont goûté la douceur,
Et, ravés en naissant aux baisers de leurs mères,
N'ont qu'entrevu le jour, et fermé leurs paupières.

Dans la deuxième partie, où siégeait Minos (v. 432), étaient ceux qui avaient été victimes d'une sentence injuste de mort (v. 430). La troisième enceinte (v. 435) était assignée à ceux qui s'étaient donné la mort. La quatrième (v. 441) portait le nom de Champ des Larmes; c'était le séjour des victimes de l'amour; il leur fallait des lieux conformes à leur tristesse : elles y trouvaient la solitude et l'ombre des forêts. Dans la cinquième partie s'étendaient de vastes campagnes, habitées par les guerriers illustres dans les combats (v. 478); ils y retrouvaient ce qui avait fait le charme de leur vie, des armes, des chars et des coursiers. En quittant ces lieux, la



Ce plan des Enfers décrits dans le sixième livre de l'*Énéide* a été composé et dessiné par M. J. Ratel. Chaque lieu célèbre des Enfers est désigné par le chiffre du vers du chant sixième de l'*Énéide* où commence sa description. Les vers français que nous citons sont empruntés à la traduction de Delille.

route se séparait en deux (v. 540) : l'une, à gauche, conduisait au Tartare ; l'autre, à droite, aux Champs-Élysées.

Le Tartare, sixième enceinte, était entouré d'un triple mur (v. 549) baigné par les eaux du Phlégeon. La porte, soutenue par des colonnes de diamant (v. 553), assez solides pour résister aux efforts des hommes et des dieux, était protégée par une haute tour de fer (v. 554).

Le diamant massif en colonnes s'élançait ;
Une tour jusqu'aux cieux lève son front immense...

Les dieux eux-mêmes, arrêtés devant cette tour, ne pouvaient arracher du Tartare les grands coupables qu'avait

frappés la justice éternelle. Tisiphone y veillait sans cesse, et Rhadamanthe (v. 566) gouvernait ces terribles royaumes, dont les profonds abîmes retentissaient sans cesse du bruit des fers et du sifflement des fouets. L'Achéron et le Cocye étaient les fleuves du Tartare (v. 297).

Là l'Achéron bouillonne, et, roulant à grand bruit,
Dans le Cocye affreux vomit sa fange immonde.

Après avoir passé près du palais de Pluton, on arrivait aux Champs-Élysées.

Deux portes donnaient accès aux Champs-Élysées : l'une était de corne, et l'autre était d'ivoire. Ces lieux eux-mêmes

comprenaient trois divisions, ce qui, avec les six précédentes, formait neuf, nombre sacré chez les anciens. La première (v. 735) pourrait être comparée au Purgatoire du christianisme. Avant d'entrer dans le séjour des justes, l'âme qui n'avait pas, en quittant sa prison mortelle, retrouvé son état primitif de pureté, devait se laver de ses souillures : l'air, l'eau et le feu la purifiaient. Alors s'ouvrait pour elle la seconde enceinte des Champs-Élysées, composée de riantes campagnes baignées des ondes de l'Éridan et éclairées d'une lumière inaltérable.

Les âmes qui habitaient ces lieux y trouvaient tout ce qui pouvait faire leurs délices ; mais toutes n'y restaient pas éternellement : lorsque mille ans étaient écoulés, elles franchissaient une colline (v. 676) et se rendaient dans la partie où coulait le Léthé (v. 750) ; après avoir bu de ses ondes, elles oubliaient le passé et, désireuses de retourner sur la terre, elles allaient animer de nouveaux corps.

Un Dieu vers le Léthé conduit toutes ces âmes ;
Elles boivent son onde, et l'oubli de leurs maux
Les engage à rentrer dans des liens nouveaux.

LA VEUVE.

Un coup de feu a frappé l'oiseau ; il est là, étendu sur le revers du lac, le bec entr'ouvert et les pattes crispées par les dernières convulsions de l'agonie. La femelle avertie par l'explosion vient d'accourir ; elle a reconnu la victime, et, le corps dressé, les ailes soulevées, elle pousse un de ces cris de douleur dont il est si facile de reconnaître l'accent.

Bien que les associations des oiseaux soient passagères, l'instinct affectif s'y développe quelquefois avec une surprenante énergie. On a vu des femelles se désoler de la mort de leurs mâles jusqu'à refuser toute nourriture et se laisser



Dessin de Freeman, d'après Landseer.

mourir. Ces cas exceptionnels prouvent que chez les animaux eux-mêmes des différences existent entre les individus, et que, outre l'instinct commun à l'espèce, il y a pour chacun d'eux une sorte de personnalité. Il suffit, au reste, d'avoir observé les animaux domestiques au milieu desquels nous vivons, pour avoir constaté ces variétés de caractère. Parmi eux, comme parmi les hommes, les uns montrent plus de mémoire ou d'intelligence, les autres plus de tendresse. On a vingt fois raconté les preuves de perspicacité ou d'attachement de certains chiens ; mais on croit en général les oiseaux moins accessibles à ce dernier sentiment. Ceux que représente notre gravure font peut-être exception. Nous avons eu personnellement plusieurs exemples de canards arrivés à un état d'apprivoisement qui ne révélait point seulement l'habitude, mais la préférence. L'un d'eux n'acceptait la nourri-

ture que de la main de la servante qui le soignait, et témoignait bruyamment sa joie ou sa tristesse chaque fois qu'il la voyait arriver ou disparaître. L'autre, élevé par une vieille demoiselle de campagne, obéissait à sa voix, se promenait à sa suite comme un chien bien dressé, et la suivait tous les dimanches jusqu'à la porte de l'église, où il s'arrêtait de lui-même, en attendant la femme de chambre qui le reconduisait à la maison.

Cette communauté d'existence établie par l'habitude entre l'homme et les animaux domestiques, ces éclairs d'intelligence ou de sensibilité qui rapprochent les seconds du premier, sont un témoignage du grand esprit d'unité qui a présidé à la création. Tous les êtres semblent des expressions diverses et plus ou moins parfaites de la même pensée, des émanations inégales d'une même source de vie. On sent qu'un

ouvrier sublime et unique a imprimé à ces œuvres innombrables le cachet de sa main divine : aussi Bernardin de Saint-Pierre croyait-il que les animaux et les hommes avaient été destinés à vivre ensemble dans une sorte de confraternité pacifique, et que notre esprit de destruction avait seul rompu l'accord providentiel entre les créatures de Dieu. « Jusques à quand, dit-il dans son beau mémoire *Sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin des plantes*, jusques à quand nos naturalistes voyageront-ils en chasseurs ? Il fut un temps où l'homme parcourait la terre sans se faire craindre des animaux et sans les craindre. Les histoires des anciens solitaires de l'Égypte, des brames de l'Inde, des santons de l'Afrique, ont là-dessus des traditions uniformes. On les retrouve dans les voyages les plus dignes de foi. Cook raconte qu'il a marché souvent, dans les îles inhabitées de l'hémisphère sud, au milieu des pingouins, des phoques et des lions marins, sans qu'aucun de ces animaux s'effrayât à sa vue ; ils s'approchaient même de lui et l'observaient avec curiosité. Le voyageur jouit d'une semblable confiance sur l'île déserte de l'Ascension ; j'y ai trouvé des légions de frégates et de fous perchés sur leurs rochers, sans qu'aucun d'eux se dérangeât de dessus son nid ou d'auprès de sa femelle. J'ai été témoin d'un semblable spectacle sur les rivages habités du cap de Bonne-Espérance, couverts d'oiseaux marins qui viennent se reposer jusque sur les chaloupes. J'y ai vu, près de la Douane, un pélican jouer avec un gros chien. Quels seraient les plaisirs et les découvertes d'un amateur de la nature qui voyagerait sans armes dans des pays inhabités ! il jouirait des instincts variés de tous les animaux qui s'abandonneraient sans méfiance à ses observations ; il apercevrait du moins quelques chaînons des relations que la nature avait établies dans la chaîne des êtres sensibles avec l'homme même, et qu'il a, le premier, rompues par ses armes foudroyantes. »

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

NOUVELLE.

Un vieillard à lunettes vertes, et le chapeau à la main, était debout dans le salon de madame Loudun, arrêté devant une gravure représentant *l'Éducation d'Achille*. On y voyait le centaure Chiron enseignant le tir de l'arc au jeune héros, dont les membres souples et musculeux annonçaient une vigueur exercée. Le vieillard semblait examiner cette composition avec un intérêt pensif, lorsque la maîtresse de la maison entra.

— Eh ! mille excuses, cher docteur, dit-elle ; mais nous allons nous mettre en route, j'ai peur de ce temps humide pour Alfred, et je veillais à sa toilette. Pardonnez-moi de ne pas être venue sur-le-champ...

— Il n'y a point de mal, dit le vieillard ; en vous attendant je regardais cette gravure.

— Et vous pensiez, j'en suis sûre, à ma manie qui fait que, livres, meubles, tableaux, tout parle ici d'éducation ? Votre cousine prétend que ma maison n'est point un logement, mais une classe.

— Ne l'écoutez pas, répliqua M. Arnaud ; c'est une folle qui dit tout haut ce qu'elle pense.

— Et ce que les gens sages comme vous disent tout bas, ajouta madame Loudun en souriant.

Le vieillard s'inclina :

— Vous savez, chère dame, que personne ne respecte plus que moi votre dévouement au fils que Dieu vous a donné.

— Et n'en suis-je pas bien récompensée ? s'écria-t-elle avec attendrissement ; où trouverait-on un esprit plus ouvert, un cœur plus loyal et plus expansif ? Ah ! il faut le connaître comme moi, mon ami, pour savoir tout le prix d'un pareil trésor !

— Les trésors sont parfois dangereux, reprit le vieillard.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'ils rendent avare.

— Je ne vous comprends pas.

— Il y a des inconvénients à toute chose, même à l'affection. Aimer beaucoup empêche parfois d'aimer bien : on se fait le gardien exclusif de l'objet de sa tendresse ; on ne lui montre que les côtés caressants de la vie : on le porte dans ses bras, de peur qu'il ne sente les pierres du chemin.

— Vaudrait-il donc mieux qu'il s'y blessât les pieds ? demanda madame Loudun avec une certaine vivacité.

— Oui, si c'est le seul moyen de les endurcir, répliqua le vieillard.

— Ah ! encore les mêmes reproches ! reprit la veuve ; vous autres hommes, vous êtes tous les descendants d'Abraham, qui sacrifiait son enfant à une idée ; tandis que nous autres, nous descendons de Rachel, nous ne vivons que dans nos fils.

— Faites donc alors qu'ils soient forts, dit le docteur ; car on ne conserve sûrement que ce qui peut se défendre soi-même. Pour rendre Achille invincible, on l'avait nourri avec la moelle des lions et trempé dans le Styx.

— Taisez-vous ! interrompit précipitamment la veuve, voici Alfred.

Un jeune garçon d'environ quinze ans venait, en effet, d'ouvrir la porte du salon. Il salua M. Arnaud avec une grâce affectueuse, et avertit sa mère que Jérôme avait attelé la carriole et venait chercher les paquets.

Ce dernier était un jeune paysan aux mains sales et aux cheveux mal peignés, qui ne se recommandait, au premier aspect, que par une physionomie assez joviale. Il avait la taille ramassée, les membres courts, et quelque chose de gauche dans toute sa personne.

Sa tournure formait avec celle d'Alfred un contraste qu'une mère ne pouvait manquer d'apercevoir et qu'elle devait être tentée de faire remarquer. Comparant ostensiblement, du regard, le lourdaut campagnard à son fils, dont la taille svelte se dessinait élégamment sous le double costume qu'elle l'avait forcé de revêtir, elle se tourna vers M. Arnaud, et dit, avec une complaisance qui n'était point sans affectation :

— Vous voyez d'anciens camarades ; ils ont été, pour ainsi dire, élevés ensemble à Chantemerle, et ils sont tous deux du même âge.

— Mais non d'égal venue, dit en souriant le vieillard, qui avait compris l'intention de madame Loudun mieux qu'elle ne la comprenait elle-même.

Et comme les deux jeunes garçons étaient passés dans la pièce voisine pour chercher les effets :

— Il est vrai, reprit la veuve ; mais la faute en est tout entière à l'éducation, cher monsieur Arnaud ! A six ans, Jérôme égalait Alfred en gentillesse et en intelligence ; quel dommage que la négligence, ou plutôt la pauvreté, en ait fait ce petit rustaud gauche et malpropre !

Le docteur secoua la tête :

— Il faut voir, il faut voir, murmura-t-il ; le petit rustaud a peut-être son éducation à lui, excellente pour son usage.

La rentrée des deux jeunes garçons empêcha madame Loudun de répondre. Ils venaient avertir que tout était prêt et que la carriole attendait à la porte. La veuve et son fils prirent congé de M. Arnaud, qui promit de les rejoindre le surlendemain chez leurs amis communs de Chantemerle.

Le chemin qui conduisait à ce dernier endroit suivait une des vallées de la Loire. On était aux premiers jours du printemps ; plusieurs orages avaient grossi le fleuve, qui inondait les prairies et venait baigner la chaussée sur laquelle passait la route. L'air était humide et le ciel chargé de nuages très-bas. Madame Loudun témoigna la crainte qu'ils ne fussent surpris par la pluie.

— La carriole n'a pas peur de l'eau, dit Jérôme avec une

certaine fierté; la toile a été repeinte, et les cercles sont tout neufs.

— Cela n'empêche pas de s'enrhummer, fit observer la veuve; Alfred, fermez votre paletot, je vous en prie; cette brume pénétrante et refroidit.

— Faudrait que notre maître se soit précautionné d'un petit coup de cognac, dit le jeune paysan d'un air capable; y a rien de meilleur pour repousser le brouillard.

— Est-ce une découverte qui vous appartienne? demanda madame Loudun ironiquement.

— Faites excuse, répliqua Jérôme, j'ai appris la chose du père Baptiste, un vieux de la vieille, qui sait faire l'exercice, battre la caisse et lire la montée, même qu'il a voulu me donner des leçons.

— Et vous avez accepté, j'espère?

— Ah bien, oui! perdre mon temps à *défricher* du papier barbouillé! Y a trop de bestiaux à la ferme, et faut que ça soit moi qui les soigne. Quand j'aurais appris à lire, ça n'aurait fait engraisser ni nos bœufs, ni nos cochons.

— Mais cela vous aurait peut-être mis à même de recevoir de bons conseils, dit la veuve; les livres ne sont point seulement du *papier barbouillé*, comme vous les appelez; ce sont des amis qui nous éclairent et nourrissent notre esprit.

— Je ne dis pas, répliqua Jérôme d'un ton jovial; mais faut aussi nourrir le corps, et vaut encore mieux un morceau de lard sous le pouce que la plus belle feuille de moulée (1). Avec ça que j'ai la tete trop dure. J'ai bien essayé deux ou trois fois d'étudier avec le père Baptiste; mais bah! dès que j'y étais, je me mettais à bâiller comme une carpe, et un peu plus j'aurais ronlé.

Jérôme accompagna cet aveu d'un grand éclat de rire, et se mit à fouetter son cheval avec une variété de cris d'encouragement qui semblaient avoir pour but de contre-balancer son aveu d'ignorance, en constatant ses talents sur un autre point.

Madame Loudun sourit, mais elle ne put s'empêcher de comparer intérieurement la grossière inaptitude du paysan à l'application avide et pénétrante de son fils. En regardant ces deux jeunes garçons, à peu près de même âge, il lui sembla voir deux êtres d'espèce différente, dont l'un avait reçu tous les dons qui élèvent, l'autre tous les instincts qui abaissent. S'il en résulta chez elle quelque pitié pour le déshérité, elle ne put se défendre d'un certain orgueil en pensant que le favorisé du hasard était son fils, et qu'elle avait droit de réclamer une part dans l'heureux résultat obtenu. N'était-ce point elle, en effet, qui avait veillé à tous les détails de l'éducation d'Alfred, qui s'était appliquée à le cultiver comme ces fleurs délicates que l'on garde dans les lieux abrités? Ses qualités, son instruction, sa santé, tout était l'ouvrage de madame Loudun; elle n'avait rien abandonné à la providence; son fils était resté pour elle le nourrisson que l'on fortifie de son lait et que l'on enveloppe de sa prudence. Elle avait écarté de lui toutes les difficultés de la vie, et, par suite, tous les enseignements de l'expérience. Resté sans responsabilité, le jeune garçon n'avait pu acquérir la connaissance des choses, non plus que celle de lui-même. Il ressemblait à l'oiseau élevé en cage, qui ne connaît ni les ressources des bois, ni le péril des ghuaux ou du vautour.

Cependant la carriole continuait à rouler sur la chaussée, tandis que le ciel se couvrait de plus en plus; les nuages s'entr'ouvrirent enfin, et la pluie tomba par torrents.

Jérôme fouetta le cheval, qui prit le grand trot; mais, à mesure qu'ils avançaient, les espaces inondés semblaient s'agrandir; le bruit du fleuve débordé devenait plus menaçant, et la chaussée se trouva bientôt battue des deux côtés par les flots jaunés.

Jérôme étonné tira à lui les rênes, et le cheval s'arrêta.

(1) On n'a pas l'intention de louer cette exagération du bon Jérôme. Voy. 1849, p. 287, l'homme qui sait lire et écrire.

— Qu'y a-t-il? demanda madame Loudun, que la pluie avait forcée de se réfugier au fond de la carriole.

— C'est drôle, dit le jeune garçon, quand je suis passé ici ce matin, on voyait les prairies de ce côté; faut que l'eau ait terriblement gagné depuis trois ou quatre heures!

— Mais il n'y a, j'espère, aucun danger! s'écria la veuve.

— Faut regarder plus loin, dit Jérôme; au carrefour, la route baisse, et nous verrons bien si elle est sous l'eau.

La carriole se remit en marche; mais l'inquiétude était éveillée dans l'esprit de madame Loudun. Forçant son fils à rester à l'abri au fond de la voiture, elle se plaça en sentinelle sur le banc de devant. Malheureusement la pluie qui redoublait empêchait de voir au delà de quelques pas. Le cheval aveuglé n'avancait qu'avec répugnance, lorsque de grands cris s'élevèrent tout à coup à la droite de la route.

Madame Loudun avança la tête, et aperçut une barque montée par cinq ou six hommes qui leur faisaient signe. Jérôme arrêta la carriole.

— En arrière! en arrière! répétaient les voix qui venaient du bateau.

— On ne passe donc pas au carrefour? demanda Jérôme.

— La jetée est percée en quatre endroits.

Madame Loudun poussa un cri d'épouvante.

— Où allez-vous? reprirent les mariniers.

— A Chantemerle.

— Chantemerle est sous l'eau depuis deux heures.

— Dieu! mais les habitants?

— Tout le monde était parti; il n'y a pas eu de malheur.

Les voyageurs de la carriole ne purent en entendre davantage; la barque, un instant arrêtée, s'était de nouveau abandonnée au courant, et ne tarda pas à disparaître dans le brouillard.

Madame Loudun et ses compagnons se regardèrent avec angoisse.

— Vite, rebroussons chemin! s'écria enfin la première; le moindre retard peut nous mettre en danger.

— Il n'y a rien à craindre, fit observer Alfred, puisque la route est libre.

— Alors, retournons sur-le-champ.

Jérôme avait regardé autour de lui avec attention.

— Ah bien, oui, retourner! dit-il; et le moyen de traverser là-bas, au grand peuplier?

— Ne venons-nous point d'y passer?

— C'est justement pour ça, dit le jeune garçon; l'eau était alors à deux pieds de la route, et avant que nous soyons là-bas elle aura grandi du double.

— Tu crois donc qu'elle monte?

— Regardez un peu ce brin de saule qui est au-dessous de nous... tout à l'heure il y en avait long comme mon fouet hors de l'eau, et maintenant on n'aperçoit plus qu'une douzaine de feuilles.

— Les voilà noyées! dit Alfred.

— Si nous retournons en arrière, nous sommes sûrs qu'il nous en arrivera autant! répliqua le paysan.

— Mais que faire alors? s'écria madame Loudun épouvantée.

— Faut continuer jusqu'au carrefour, dit résolument Jérôme; là nous trouverons la route de la Brichière, qui monte dans le pays et qui nous tirera des hautes eaux.

— Es-tu bien sûr de cela?

— Vous allez voir.

Et la carriole se lança de nouveau en avant.

La veuve, peu confiante dans l'intelligence de son guide, essaya de l'arrêter pour de nouvelles explications; mais il ne voulut rien entendre.

— C'est pas le moment de causer, dit-il brusquement; l'eau monte toujours, et si nous ne sommes pas à temps au carrefour, nous boirons la lavure de nos pieds! Hé! Grisonne, un bon coup de collier, ma vieille, si tu tiens à ta peau!

— Mon Dieu ! dit Alfred, qui était venu rejoindre sa mère sur le premier banc, il me semble que nous allons au-devant de l'inondation !

— Faut bien descendre pour remonter, répliqua Jérôme.

— Mais voilà que l'eau nous gagne !

— Arrêtez ! s'écria madame Loudun au comble de l'inquiétude ; Jérôme, je vous défends d'aller plus loin ; vous nous perdez !

— Quand je vous dis que je vous sauve ! répéta le rustre obstiné ; vous ne voyez donc pas qu'on ne peut retourner sur ses pas ?

— C'est la vérité ! interrompit Alfred, qui venait de regarder en arrière et qui voyait tout inondé.

— Alors, nous sommes entourés ! s'écria madame Loudun ; malheureux ! où nous as-tu conduits ? laisse-nous descendre !

— Descendre ! pourquoi faire ? répondit Jérôme ; notre maîtresse croit-elle qu'il sera plus facile de se sauver à pied ?

— Alfred ! dit la veuve éperdue, c'est moi qui t'ai conduit à ce danger ! Mon Dieu ! sauvez-le ! sauvez mon fils !

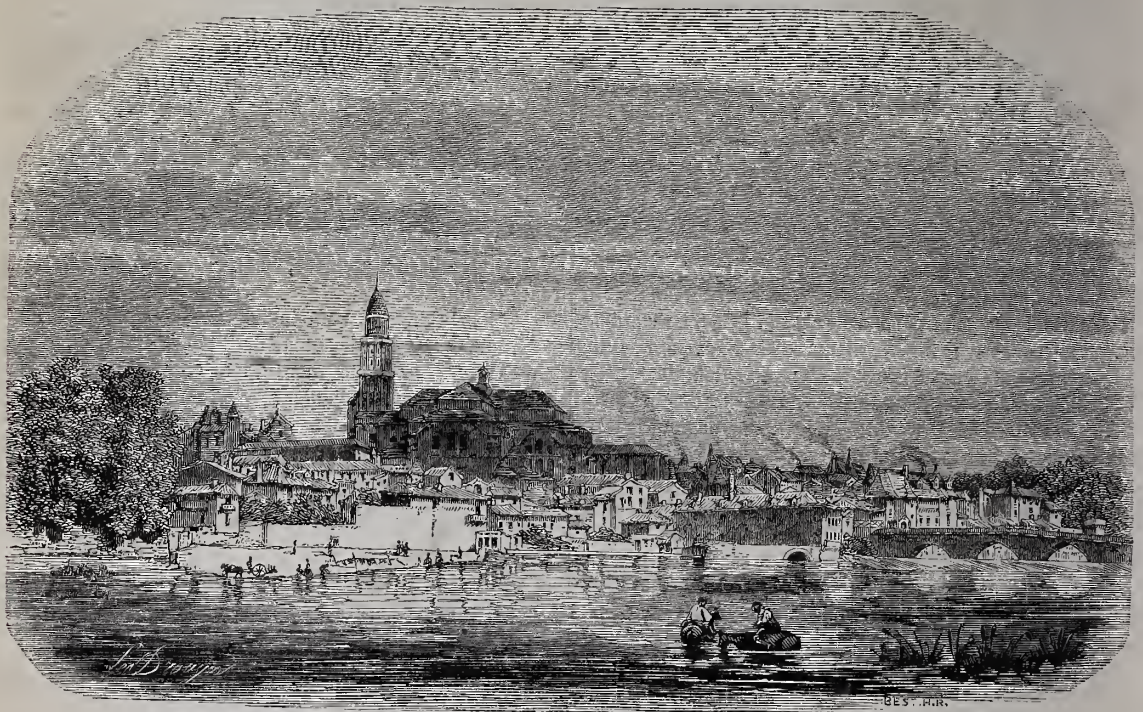
Le jeune garçon troublé serra sa mère dans ses bras, en s'efforçant de la rassurer, mais d'une voix si émue qu'elle accrut l'agitation de madame Loudun.

La fin à la prochaine livraison.

PÉRIGUEUX

(Chef-lieu du département de la Dordogne).

On est au bord de la rivière l'Isle. La cathédrale, Saint-Front, édifice d'un haut intérêt, presque antique, domine toute la vue. L'artiste, scrupuleusement fidèle, en a dessiné la silhouette, et a respecté jusqu'à la triste charpente qui enveloppe trop longtemps ses coupes. Périgueux est, pour ainsi dire, une ville qui a vécu trois fois, et ses trois âges se marquent en traits distincts dans ses constructions. Un grand nombre d'entre ces maisons qui fument là-bas, ou qui, de ce côté, semblent se baigner dans la rivière, font partie de la ville du moyen âge, la capitale du Périgord. A chaque pas, on rencontre des façades qui rappellent les styles divers des siècles écoulés depuis le douzième. Au delà de leurs rues étroites et tortueuses, on entre dans la ville moderne aux rues alignées, aux blanches maisons, aux larges promenades. Plus loin, on se trouve dans la vieille cité des *Petrocorii*, dont les habitants, selon Pline, travaillaient le cuivre avec autant d'habileté que le fer. Là, de toutes parts, les antiquités abondent : temples et aqueducs ruinés, arènes transformées en musée des souvenirs romains ; camp de César ; jardins parsemés de fragments de vases, de colonnes, de chapiteaux,



Vue de Périgueux, par M. Léo Drouyn.

de frises. Il faut citer à part la célèbre tour de Vésune, et le château de Barrière, vieux débris de tous les temps, où tous les styles d'architecture ont laissé leur empreinte : styles romain, gallo-romain, roman, gothique, style de la renaissance, style moderne. Tant de souvenirs et d'antiquités suffiraient pour recommander une ville à l'attention des voyageurs. Mais Périgueux a d'autres attraits : on y trouve réuni presque tout ce qui peut rendre la vie agréable ; l'instruction et le plaisir s'y donnent la main ; à l'heure où la bibliothèque et le jardin botanique se ferment, la salle de spectacle s'ouvre, le commerce égaye de son activité les places publiques, et certaines rues, tout embaumées du parfum des truffes, toutes flanquées de volailles, de pâtés et de li-

queurs fines, semblent réaliser les féeries de Cognac. Qui croirait qu'une pareille ville n'a guère donné à la France qu'un homme de quelque célébrité, et c'est un méchant homme : Lagrange Chancel ! Il faut supposer que les habitants de Périgueux, gens d'esprit et de sens, aiment mieux être bons et heureux que célèbres ; et certes, Lagrange Chancel eût été plus sage de vivre sans bruit dans ces murs fortunés, que de venir à Paris distiller ses vers envenimés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE SOIR.



Tableau de Meyerheim, peintre allemand contemporain (1). — Dessin de Pauquet.

Le soleil baisse à l'horizon; de joyeux bruits s'élèvent du village : les troupeaux reviennent des champs ; ils ont fini leur œuvre du jour qui est de se nourrir pour l'homme. Le bœuf a tracé son sillon, le cheval a fait sa journée ; chaque animal regagne son gîte, sa litière, son repos.

Le père, la mère de famille, ont aussi achevé leur labeur. Entourés de leurs enfants, les voici qui jouissent des tiédeurs de la soirée, de l'éclat des rayons attardés que l'air dissémine et que les guirlandes de pampres font glisser et trembler autour des croisées. Bientôt, lorsque le brouillard, rideau des plantes endormies, s'étendra, montant du fond des vallées pour se suspendre au fronton des collines ; lorsque, fatigués de jeux, les enfants pencheront leur tête alourdie, le père et la mère iront à leur tour chercher le doux sommeil, récompense des consciences paisibles.

Mais, en cet instant même, ce repos heureux du père et de la mère est plus apparent que réel. Leur tâche morale n'a point cessé. Le devoir de l'éducation est là toujours debout, toujours vivant, à l'heure du loisir comme à l'heure du travail ; toujours il crie : « Veillez, dirigez ! Vous ne pouvez contempler, indifférents, insoucieux, les jeux de ces

enfants. Même dans leurs ébats, vous devez épier chaque naissante inclination, chaque faculté qui s'éveille. Prenez-y garde ! Dans une de ces jennes âmes peut-être une vertu prête à naître va se flétrir en son germe ; peut-être un vice couve en ce sein dont votre sollicitude constante doit préserver l'innocence. Songez-y bien, rien n'est puéril ; il n'est point de hasards ; le bien, le mal, tout a sa cause. »

L'aîné de la petite famille a découpé une souris de carton, et son appétit de chasseur épie les mouvements des petits chats, dont l'instinct poursuit le jouet avant d'avoir flairé la proie. Prenez garde ! sans doute cette curiosité de l'enfant peut développer son observation, stimuler en lui le travail et l'étude ; mais, mal dirigée, trop peu contenue, elle pourrait aussi devenir cruauté ; elle pourrait aiguïser ces tendances paresseuses et coupables qui attendent l'émotion et le plaisir du drame extérieur de la vie, non de l'activité de nos facultés propres. L'enfant se joue en ce moment d'une forme insensible ; demain peut-être l'illusion ne lui suffira plus ; il voudra assister à la pantelante agonie du pauvre animal dont la veille il rêvait les angoisses. Plus tard, il se lassera de la destruction des petits êtres nuisibles, et ses goûts tragiques

(1) Ce tableau appartient à M. Ravené, négociant à Berlin. Le cabinet de M. Ravené est composé d'un choix exquis de tableaux de genre et de paysages, dont presque tous les auteurs sont des artistes allemands contemporains. La scène d'intérieur que nous reproduisons est de 1847. Quelques autres toiles de Meyerheim se font également remarquer par le charme du sujet, la grâce du dessin et le fini. M. Ravené possède plusieurs toiles

du spirituel Hasenclever qui commence à être connu en France, entre autres la Sentimentale et des scènes de la Jobsiade ; la Classe, Job garde de nuit (voy. 1845, p. 217). Nous nous rappelons avec beaucoup de plaisir un tableau de fleurs, par un peintre nain, Preyer ; le Braconnier blessé, par Rubner de Dusseldorf ; des Glaces, par Hilers de Berlin ; un très-beau Clair de lune, par Hildebrandt ; un Paysage, par Kuhner ; etc.

demandèrent de plus terribles dénoûments. Regarde, tendre mère ! l'enfant qui colle son petit visage sur ton sein t'avertit. Ce spectacle de chasse et de mort, dont le marmot s'écarte avec effroi, excite déjà l'avidité de sa sœur. C'est d'un âpre regard, avec un plaisir qui l'absorbe, que la petite fille observe et suit cette chasse fictive. Mère prudente, songes-y ! Ne lui laisse pas cueillir des joies à une source de larmes. Conserve la virginité de ses sentiments ; que la fleur de la bonté, de la pitié, ne périsse pas en elle avant d'éclorre ; que jamais, quand sa jeunesse brillera de tout son éclat, que jamais elle ne ressemble en ses coquetteries passionnées, en ses curiosités impitoyables, à cette belle

Qui, douce en apparence, et toutefois cruelle,
Va se jouant des cœurs que ses charmes ont pris,
Comme le chat de la souris.

LE PAYS DE BRAY.

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE. — PRODUITS DU SOL. — DÉFRICHEMENTS. — MARCHÉS DE NEUFCHÂTEL ET DE GOURNAY.

Le Bray constitue ce que les géologues nomment une vallée de dénudation ; c'est un type classique de ce genre de phénomène. Qu'on imagine un coup de rabot gigantesque donné sur le plateau de craie qui forme la Normandie et la Picardie, à la limite même de ces deux provinces, de manière à entamer le terrain jusqu'aux couches plus anciennes qui supportent la craie, on aura l'idée de cette singulière vallée. Il est probable que c'est l'Océan qui, en se retirant de la surface du continent, a produit ce vaste dépouillement.

Entouré de tous les côtés par les falaises de craie qui le bordent, le Bray présente assez régulièrement la figure d'une ellipse de 18 lieues sur 4, allongée dans la direction du nord-ouest. Beauvais et Neufchâtel sont vers les deux extrémités du grand axe, Gournay et Forges-les-Eaux dans le milieu du pays, à peu près à égale distance du centre. Les deux vallées qui partent du Bray du côté de la Picardie courent à peu près dans le sens de sa longueur et complètent la régularité de sa géographie. La Béthune sort du Bray à Neufchâtel et se jette dans la Manche, à Dieppe, après un parcours de huit lieues ; le Théroin, qui part des environs de Gaillfontaine, se jette dans l'Oise. Cette rivière, au lieu de se ramifier dans le Bray, ne fait que l'effleurer. Sa vallée continue presque en ligne droite celle de la Béthune, et comme les sources des deux rivières ne sont guère qu'à une lieue l'une de l'autre, il en résulte les éléments d'une communication par eau de moins de trente lieues entre Dieppe et l'Oise, à peu de distance de Paris. Dès le dix-septième siècle, Colbert avait été frappé du parti que l'on pouvait tirer pour la capitale de ces circonstances naturelles, qui permettaient de mettre en quelque sorte sous la main de Paris les ressources du Bray et celles de l'Océan ; et l'on voit encore, près de l'embouchure de la Béthune, les restes d'un canal de jonction qui fut entrepris quelque temps avant la révolution conformément à ces idées, et qui est toujours resté en suspens depuis lors.

Les terrains sur lesquels repose le plateau de la craie, et qui se montrent entièrement à découvert dans l'étendue du Bray, consistent en argiles, en grès et en sables diversement colorés, et l'on voit même affleurer en quelques points les premières couches calcaires du grand système oolitique. Les argiles fournissent d'excellente terre à poterie qui s'utilise sur les lieux dans des fabriques de pipes et de faïence, et qui se transporte même jusque dans les départements voisins. Les fonds de vallées renferment d'assez bonne tourbe, qui en quelques points est assez pyriteuse pour se prêter à l'exploitation de la couperose. Enfin il existe des mines de fer de

l'espèce nommée fer limoneux : le prix trop élevé du combustible empêche seul de travailler à ces mines, qui ont dû jadis autrefois d'une certaine activité, ainsi que l'attestent, outre les souvenirs du pays, les noms de diverses localités, telles que Forges, Ferrières, Forgette, etc.

Ce ne sont pas les fonds souterrains, c'est le sol superficiel qui forme la vraie richesse du pays : il est éminemment propre à l'entretien des prairies naturelles, et, sauf les bois, on ne découvre dans tout le Bray que pâturages. Les céréales y sont pour ainsi dire inconnues. Le terrain, au lieu de former, comme en Normandie, des plaines unies, est entièrement mamelonné et se divise en un véritable labyrinthe de petits vallons arrosés chacun par son ruisseau. Ces eaux, celles de la pluie, qui, en raison de la proximité de la mer, ne sont pas moins abondantes, les haies plantées de grands arbres qui séparent les pâturages les uns des autres, les forêts qui occupent le centre du pays, celles qui serpentent sur les falaises de craie qui l'entourent, donnent au Bray une singulière fraîcheur et y entretiennent, même durant les plus fortes chaleurs de l'été, une éblouissante verdure. « Le pays de Bray, dit M. Passy dans la Description géologique de la Seine-Inférieure, est la partie la plus arrosée du département : la disposition presque horizontale d'un grand nombre de couches de marnes et d'argiles qui séparent les lits de sable et de calcaire, donne naissance à des sources qui se réunissent en ruisseaux dans ses petites vallées. La craie glauconieuse donne généralement naissance à beaucoup de sources : telles sont les sources nombreuses des bords des côtes du pays de Bray. » Ainsi, non-seulement c'est aux causes géologiques qu'est due la configuration singulière du Bray, c'est également à ces causes qu'est due en majeure partie l'humidité dont il jouit et qui le caractérise au point de vue agricole.

Le mérite des pâturages varie suivant la nature du sol qui les supporte : les parties où domine le sable sont occupées par des forêts et par des landes plus ou moins marécageuses. Longtemps stériles, ces landes se dessèchent et se défrichent tous les jours, et augmentent ainsi continuellement la valeur du Bray. La possession de ces vastes étendues de terrain par les seigneurs, qui n'y concédaient à la population que quelques droits d'usage, sous la condition de ne cultiver ni bâtir, a longtemps entravé le développement du pays. Dès 1783, un arrêt du conseil avait consacré un arrangement qui affranchissait les usagers des servitudes les plus onéreuses et libérait les seigneurs des droits d'usage. Chaque habitant devait recevoir en propriété trois arpents situés près de son habitation, et les seigneurs gardaient environ moitié du tout, avec décharge de tous droits d'usage et de pâturage. C'est en 1840 seulement que cet arrangement, principe de la prospérité actuelle du Bray, a pu être terminé entre les habitants et les grands propriétaires héritiers des seigneurs. « Cette opération, écrivait, en 1822, M. Barbé-Marbois, ne date que de dix à douze ans, et le pays a pris une tout autre face. Les landes, les tourbières sont assainies ; les plantations, la charrue, ont donné une haute valeur à ce qui, auparavant, n'en avait pour ainsi dire aucune. Les familles, si misérables il y a peu d'années, sont aujourd'hui dans l'abondance. Les améliorations ne sont point encore à leur terme, et chaque jour l'aisance particulière et la richesse du pays augmentent. Ce qui rendait ce changement si digne de mon attention, c'est qu'il avait fait disparaître la mendicité : les délits, anciennement communs parmi des gens si misérables, étaient devenus extrêmement rares, et c'est une des raisons qui me furent données de la diminution qui avait eu lieu successivement dans le nombre des prisonniers. On estime qu'il y a encore en France une vingtième partie du territoire susceptible de semblables améliorations. » Le mouvement que signalait en 1822 M. Barbé-Marbois n'a pas cessé depuis lors de se développer ; et il n'est pas encore tout à fait à son terme, car on découvre encore çà et là dans le

Bray plus d'une lande qu'il serait assurément possible d'amender ou de planter en arbres verts.

Quoi qu'il en soit, le Bray peut être dès à présent considéré comme une région très-fertile. Si le Morvan joue à l'égard de Paris le rôle de la forêt pour le bois à brûler, le Bray joue celui de la laiterie pour le beurre et le fromage. Quelle est la ménagère de la capitale qui ne connaît pas le beurre de Gournay et le fromage de Neufchâtel? Gournay et Neufchâtel, ce sont les deux marchés du Bray, l'un pour le beurre et l'autre pour le fromage. C'est à ces deux extrémités du pays que, chaque semaine, à cheval et en carriole, se rendent par milliers fermiers et fermières, apportant aux marchands venus de Paris et de la banlieue les onctueux produits des épaisses mamelles de leurs troupeaux. Le mardi à Gournay, le samedi à Neufchâtel, la petite ville, endormie toute la semaine dans le silence et l'inaction, se réveille. Ce sont des cris, des heuglements, des cohues, des entassements : ce n'est pas un marché, c'est une foire. Outre la marchandise essentielle, on amène sur la place des bestiaux, des poulains, des pores surtout, ces précieux consommateurs des résidus de laitage. Les fermiers font à la fois leurs affaires entre eux et avec les marchands forains. Les charlatans disent la bonne aventure et distribuent à la ronde leurs onguents. Les débitants de toute espèce, cotonnades, vaiselle, saboterie, taillanderie, gesticulent derrière leurs étalages en plein vent. Les cafés sont pleins, et les auberges aussi. A peine est-il possible de se faire entendre au milieu du tumulte. « Monsieur, me disait l'aubergiste chez lequel je déjeunais, nous ne connaissons ici qu'un seul jour, et nous pourrions dormir toute la semaine. » Vers quatre heures, on commence à partir ; la ville se vide peu à peu ; les routes d'alentour, désertées pendant le fort du marché, se couvrent de nouveau de tilburys rustiques, d'écuyers à guêtres de cuir, d'écuyères à bonnets montants, assises en croupe ou sautillant sur leur propre palefroi ; chacun, rapportant dans sa ceinture ou son escarcelle ses écus, regagne au grand trot son manoir, salué sur son passage par la voix mugissante des vaches occupées, dans la tranquillité des prairies, jusqu'à la dernière heure du jour, à leur fabrication quotidienne.

Gournay fournit à une forte partie de l'approvisionnement de Paris : il s'y fait, chaque jour de marché, un mouvement d'environ 300 000 francs en denrées. La bonté du beurre paraît dépendre encore moins de la qualité des herbages que de la manière de conduire les laiteries. Les laitages sont déposés dans des caves voûtées, profondes et fraîches, dans lesquelles on entretient une température égale en hiver et en été : la fraîcheur empêche le beurre de se cailler et de s'aigrir, et toutes les parties butyreuses se portent, dans un intervalle très-court, à la surface des terrines. « Chaque jour de marché, dit le maire de Gournay, dans un rapport à l'administration centrale, il se vend jusqu'à 80 000 livres de beurre. On vend sept à huit cent mille œufs par marché ; douze à quinze cents douzaines de dindons s'y vendent tous les mardis, depuis le mois d'août jusqu'aux environs de Pâques. Les fromages s'y trouvent en telle quantité que nombre de cultivateurs en font pour 75 à 80 000 francs par an. Des vaches, des veaux, des volailles, y sont apportés dans la même proportion. Les affaires qu'on y fait s'élèvent, sans exagération, à 300 000 fr. par semaine, et cette somme est répartie chaque fois entre des milliers de cultivateurs et de marchands qui sont exclusivement adonnés à ce commerce. »

La population du Bray n'est cependant pas très-considérable proportionnellement à l'étendue de la contrée. On ne rencontre nulle part ces longs et populeux villages qui caractérisent la Normandie. Les habitants sont disséminés dans de petits hameaux ou dans des manoirs isolés. C'est le caractère ordinaire des pays de pâturage : ces pays sont d'un bon rapport comparativement au travail qui s'y fait ; mais ce travail n'est pas serré, et, sauf les cantons forestiers, c'est là

que la nature demande le moins de bras. Ce sont les animaux qui récoltent et qui opèrent en même temps la transformation chimique de la matière première.

CHOIX DE COQUILLAGES.

Voy. la Table des dix premières années.

I.

Parmi les collections d'histoire naturelle, les seules qui soient inaltérables sont les collections de coquilles. Les mammifères, les oiseaux, les insectes, les crustacés, etc., sont souvent détruits avec une très-grande rapidité ; les coquilles arrivent et se conservent intactes : c'est peut-être pour ce motif qu'on les trouve aujourd'hui en si grande abondance chez les savants et chez les amateurs. Il est pourtant des espèces dont le prix est encore très-élevé. Ce sont quelques-unes de ces raretés que nous empruntons au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Lorsque les navigateurs parcourent les nombreuses îles de l'Océanie, lorsqu'ils traversent les mers des Indes ou la mer Rouge, ils rencontrent partout les madrépores qu'on désigne vulgairement sous le nom de *coraux* (voy. 1838, p. 3). Ces coraux sont l'effroi des marins : les récifs qu'ils forment rendent la navigation très-difficile. Nombreux en espèces et très-variés dans leurs couleurs, les animaux qui composent ces îles si dangereuses pour la grande navigation sont, au contraire, pour les naturalistes une source d'intérêt et d'étude inépuisable. Si, à l'aide d'une embarcation légère, on parvient à pénétrer au milieu des coraux, on croirait être au milieu des plus belles fleurs.

Le madrépore aux longues alvéoles représenté dans notre première planche est fixé à la partie supérieure d'une Avicule mère-perle ; cette coquille avait terminé son accroissement lorsque les petits êtres qui forment ces masses pierreuses commencent à se développer : bien qu'ils habitent séparément, ils travaillent en commun comme les abeilles, et leurs produits sont si réguliers qu'il est possible de déterminer les espèces, même après que la mort, ayant enlevé les animaux, ne laisse plus voir que la masse solide.

D'après ce que l'on sait de la facilité de leur développement, quelques mois ont dû suffire pour former le madrépore que nous avons figuré. Lorsque les circonstances sont favorables, c'est avec une rapidité extraordinaire que se forment des bancs de coraux d'une étendue quelquefois considérable.

Quoique dans toutes les mers on trouve des coquilles perlières, et surtout au golfe Persique et à la côte est de la Californie, c'est l'isthme de Panama qui possède le plus riche banc connu. Cela tient à l'ordre établi par les Anglais pour régulariser cette pêche. Le banc de Panama est divisé en dix parties, parce qu'il faut dix années pour l'entier développement d'une coquille perlière ; les deux valves de cette coquille fournissent la nacre de perle, et leur emploi en marqueterie est extrêmement répandu. Pour se procurer ces précieuses coquilles, des hommes plongent de 20 à 50 pieds de profondeur, et restent sous l'eau d'une minute et demie à deux minutes. Ils sont munis d'un sac destiné à recevoir les coquilles qu'ils ramassent, et il n'est pas rare de les voir quelquefois en rapporter jusqu'à cinquante ; une fois pêchées, ces coquilles sont déposées, sur la plage, dans des enclos particuliers, et lorsque les animaux sont morts et à demi putréfiés, on les lave à grande eau et on examine attentivement chaque coquille pour en extraire les perles. Ces perles sont celles qui acquièrent la plus grande valeur, parce que, libres dans l'intérieur de la coquille, elles peuvent devenir plus régulièrement rondes ; d'autres, comme celles qui sont desséchées dans la coquille que nous représentons, sont adhérentes, et sont d'un prix beaucoup moins élevé.

Les perles adhérentes sont le produit de blessures faites à la coquille par des animaux carnassiers; elles sont formées par une sécrétion abondante de l'animal blessé, dans un but de guérison. Les perles libres se forment lorsqu'un corps étranger pénètre dans l'animal; ce corps, irritant par sa présence le mollusque, s'entoure de matière calcaire nacré, déposée par couches concentriques, et finit par former une petite boule plus ou moins régulière qui constitue la perle, et reste toujours détachée dans les organes de l'animal.

D'autres coquilles fournissent aussi des perles; mais elles sont beaucoup moins précieuses.

Le *Fusus longissimus* et la *Voluta Junonia* habitent les profondeurs des mers des Indes; la première de ces coquilles est d'une très-grande blancheur, la seconde a des taches brunes très-régulièrement placées sur un fond plus clair. On possède quatre exemplaires du Fuscau dans les collections du Muséum d'histoire naturelle; mais la Volute est unique, et l'on en compte quelques-unes seulement dans les collections européennes: aussi son prix est-il de



Madrépore ou Corail fixé sur une Avicule mère-perle, trouvé à l'Isthme de Panama. — Fuscau (*Fusus longissimus*).
— Volute (*Voluta Junonia*). — Rocher cornu (*Murex cornutus*).

plusieurs centaines de francs, selon son état de conservation.

La quatrième coquille de la première planche représente le Rocher cornu (*Murex cornutus*) qu'on trouve dans l'océan des Grandes-Indes. Un autre Rocher presque en tout semblable est connu sous le nom de Rocher droite-épine (*Murex brandaris*); il habite la Méditerranée. Cette dernière coquille est celle dont l'animal fournissait, dit-on, la plus belle teinture de pourpre aux anciens. On trouve encore aujourd'hui, sur les côtes de la Grèce, des masses énormes de ces coquilles.

On a figuré dans notre seconde planche la singulière anomalie de deux coquilles différentes réunies naturellement: l'une d'elles est une huître, l'*Ostrea hyolis*; c'est la plus grande espèce vivante connue de ce genre; l'autre, le *Spondylus Delesserti*, est aussi la plus belle et la plus grosse du genre *Spondylus*. C'est dans l'océan des Grandes-Indes

qu'on les trouve; elles y sont abondantes et toujours adhérentes aux corps sous-marins.

Aux premiers jours du printemps, lorsque le temps est humide et chaud, on voit dans nos jardins un grand nombre de jeunes Hélices fixées sur l'écorce des arbres. Ces jeunes coquilles viennent de naître et sortent d'œufs qui étaient déposés aux pieds des arbres. En effet, les Hélices des jardins, vulgairement nommées Colimaçons, pondent, à une certaine époque de l'année, cinquante, quelquefois cent œufs, qu'elles enterrent aux pieds des arbres. Après l'hiver, les pluies tépidées font éclore les petits contenus dans ces œufs: les jeunes coquilles glissent sur ces arbres et commencent à chercher leur nourriture. C'est dans ce grand genre Hélice qu'est placée une très-grosse coquille terrestre nommée *Bulimus ovatus*, et qui habite le Brésil. L'animal pond des œufs, mais non pas en grand nombre; il en dépose seulement quatre ou cinq qu'il place dans de

petites cavités; ces œufs sont gros quelquefois comme ceux d'un pigeon, et dans leur intérieur est un petit tout formé, ayant déjà sa coquille entière.

Il existe dans la Méditerranée un animal d'une grande transparence et de forme presque ronde. Il habite les hautes mers; sa couleur est d'un très-beau bleu. Épineux sur toute la surface du corps, il a deux parties saillantes à son extrémité postérieure: la partie supérieure est une nageoire; à la partie inférieure, on voit une espèce de capuchon qui

supporte une coquille très-mince, très-gracieuse dans sa forme, et d'un blanc laiteux très-transparent. L'une de ces coquilles, dont nous avons représenté l'animal, est connue sous le nom de Carinaire de Lamarck; quoiqu'elle soit encore recherchée, elle commence à ne plus être rare; mais la coquille à forme conique figurée à côté, et qu'on nomme Carinaire vitrée, est encore très-rare dans les collections: sa valeur est de plus de 600 francs. Le Musée n'en possède qu'un seul exemplaire; il est dans le plus parfait état de



1. *Ostrea lyotis* et *Spondylus Delesserti* réunis naturellement. — 2. Hélicé (*Bulimus ovatus*). Au-dessous, œuf où l'on voit la coquille naissante. — Carinaire de Lamarck. — Carinaire vitrée.

conservation. Voici l'étiquette mise au bas de cet animal :

« Carinaire vitrée, donnée par M. Laréveillère-Lépaux, de
» la part de M. le commandant Huon, chef de l'expédition à
» la recherche de La Pérouse après la mort d'Entrecasteaux,
» et rapportée par M. Beautemps-Beaupré. »

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 6.

Pendant ce temps, Jérôme s'était éloigné de quelques pas pour examiner la route. Il revint en courant, saisit par le mors le cheval qui répugnait à marcher, et le força de le suivre. Le clapotement des eaux arracha la mère et le fils à

leur embrassement attendri. En s'apercevant que leur conducteur continuait à s'avancer sur la route inondée, et que la carriole se plongeait toujours plus avant dans les eaux, tous deux crièrent au jeune garçon de prendre garde; mais celui-ci, les yeux fixés sur les arbres qui bordaient le chemin et dont la cime dominait l'inondation, continuait à tirer *Grisonne* en avant, jusqu'à ce qu'elle refusât elle-même d'aller plus loin.

Le jeune paysan employa tour à tour, sans succès, les encouragements et les coups; la jument haletante, et arcboutée sur ses pieds de devant, s'obstinait à rester immobile. Jérôme se tourna vers madame Loudun :

— La carriole est trop chargée pour *Grisonne*, dit-il rapidement; faut que M. Alfred descende.

— Dans l'eau, c'est impossible! s'écria la veuve; j'aime mieux que ce soit moi.

— Ah ! je ne le souffrirai point, ma mère, interrompit Alfred ; Jérôme a raison ; *Grisonne* se tirera plus facilement de ce mauvais pas quand la carriole aura été allégée.

Et, échappant aux bras de madame Loudun qui voulait le retenir, il se laissa glisser à terre, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

— Il va se noyer ! s'écria la mère éperdue.

— N'ayez pas peur ! dit le paysan, qui venait de décider le cheval à se remettre en marche. Nous sommes ici au plus profond de l'eau ; regardez plutôt les arbres des deux côtés. C'est là, voyez-vous, ce qui doit nous servir de mesure. Ne quittez pas le mors de *Grisonne*, monsieur Alfred ; tant qu'on tient un cheval à la bouche on est son maître... Un peu à droite ; je vois un courant par ici, preuve qu'il y a un fossé. Allons, *Grisonne*, ma belle, tu auras gagné un double picotin... là... là... Nous commençons à remonter ; voyez-vous comme l'eau baisse... je n'en ai plus que jusqu'au genou.

La route montait, en effet, visiblement ; on le sentait aux efforts du cheval autant qu'à la moindre profondeur des eaux. Après un quart d'heure de marche, la carriole atteignit enfin un plateau qui se trouvait à l'abri de l'inondation.

— Lâchez la bride maintenant, monsieur Alfred, dit Jérôme.

— Malheureux enfant ! s'écria la mère ; vite, remontez, au moins !

— Vaut mieux que notre maître marche, fit observer le paysan ; ça l'empêchera de refroidir.

Madame Loudun sentit la justesse de l'observation.

— Mais y a-t-il loin pour regagner la maison ? demanda-t-elle.

— La maison ! répéta Jérôme ; ah bien ! oui dà ! faudrait donc y retourner à la nage ; notre maîtresse n'a qu'à regarder.

Ils étaient arrivés sur le sommet du plateau, et la veuve promena les yeux autour d'elle. Aussi loin qu'elle pouvait voir, tout était envahi par le débordement. On apercevait les villages et les fermes isolées à demi enfouies dans les eaux. Une chaîne de petites collines, dont faisait partie la hauteur qu'ils venaient de gravir, avait seule échappé à l'inondation.

— Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? s'écria madame Loudun saisie ; je ne vois aucune maison où nous puissions demander abri.

— Faut qu'il y en ait pourtant, fit observer Jérôme ; car voici des poules dans le champ ; et notre maîtresse sait bien que, quand on voit un pareil gibier, la ferme peut pas être bien loin.

En se dirigeant d'après certaines remarques, qui eussent échappé à madame Loudun et à son fils, le jeune paysan ne tarda point, en effet, à découvrir une habitation où nos voyageurs furent reçus avec cordialité.

Le premier soin de madame Loudun fut de faire allumer un grand feu pour sécher Alfred, tandis que Jérôme, qui s'inquiétait peu du demi-bain qu'il venait de prendre, s'occupait de déteiler *Grisonne* et de la conduire à l'écurie. La fermière mit à la disposition du *jeune monsieur* les plus beaux habits de son fils aîné ; et tandis qu'il changeait, elle s'empressa de dresser une table pour le dîner de ses hôtes. Madame Loudun, qui ne pouvait oublier la présence d'esprit, l'intelligence et le courage de leur jeune conducteur, demanda que l'on y mit son couvert. De son côté, la fermière, qui voulait *se faire honneur devant des gens de la ville*, épuisa, pour les traiter, toutes les ressources de la maison : et lorsque Alfred reparut vêtu de son costume de paysan, elle plaça, avec un certain orgueil, sur la table, une soupe au lait couronnée d'oignons rôtis, des pommes de terre bouillies, et une omelette au lard fumé.

Par malheur, le lard était rance, les pommes de terre un peu germées, et la soupe au lait sans sucre ! Alfred, à qui les soins de sa mère avaient fait un de ces appétits qui ont besoin de choisir leurs morceaux, ne put rien manger. Il

voulut se rabattre sur le vin ; mais il le trouva aigre et éventé. Enfin, de guerre lasse, il se mit à ronger, du bout des dents, la croûte d'un pain noir et rassis qui lui restait dans la gorge.

Jérôme, au contraire, alléché par l'opulence inusitée d'un pareil festin, mangeait et buvait avec une sorte de volupté recueillie ; à peine s'il s'interrompait, de loin en loin, pour tendre son verre ou faire remplir son assiette. Son sang, que le bain prolongé avait un peu refroidi, recommençait à circuler plus librement et à reporter la chaleur dans toutes ses veines. Lorsqu'il se leva de table, il avait la bouche souriante, l'œil brillant, et les mouvements aussi libres que le matin ; tandis qu'Alfred, l'estomac vide et les membres glacés, regagnait languissamment le foyer dont la fermière venait de raviver la flamme.

Madame Loudun, inquiète de sa pâleur et de l'espèce de frisson qui courait dans tout son corps, le pressa de se coucher. En mettant à la disposition de la mère et du fils la seule chambre qu'elle pût offrir, la paysanne y avait apporté sa couette de plumes et ses meilleurs matelas. Madame Loudun choisit ce qu'il y avait de plus commode et de plus chaud pour son fils, qui se mit au lit. Mais la même délicatesse d'habitudes qui l'avait empêché de dîner l'empêcha de dormir. La diète et l'insomnie, jointes au refroidissement de la veille, amenèrent un malaise qui, vers le matin, se transforma en une fièvre assez forte. Madame Loudun effrayée courut à l'étable, où elle trouva Jérôme voluptueusement endormi sur une botte de paille fraîche. Elle le réveilla, en le suppliant de courir au village voisin et de savoir où l'on pourrait se procurer un médecin. Le jeune garçon monta sur *Grisonne* et partit au galop.

Cependant la fièvre d'Alfred augmentait toujours ; ses idées devenaient confuses ; il parlait haut et dans un demi-délire. Sa mère, étourdie d'inquiétude, allait de son lit à la porte de la ferme, guettant le retour du messager ; mais plusieurs heures s'écoulèrent sans qu'il reparût. La pauvre veuve, hors d'elle, ne savait plus quel parti prendre. Enfin l'agitation du malade parut s'apaiser ; ses plaintes cessèrent peu à peu, son œil se ferma, et il s'endormit paisiblement.

Il y avait déjà longtemps que sa mère épiait son sommeil, et elle commençait à se rassurer un peu, lorsqu'un bruit de chevaux se fit entendre à la porte de la ferme. Elle accourut pour voir qui arrivait, et se trouva en face de M. Arnaud.

Averti de l'inondation, cet excellent ami s'était inquiété des voyageurs et était parti à leur recherche. Un heureux hasard l'avait mené au village où Jérôme demandait un médecin, et il s'était hâté de le suivre.

Madame Loudun le conduisit près du malade, qui venait de se réveiller sans autre souffrance qu'un peu de fatigue. Après l'avoir examiné, le docteur déclara que tout se bornait à une courbature dont quelques heures de repos feraient raison. Le ciel, nettoyé de nuages, avait repris sa splendeur ; l'air était doux, la route des coteaux complètement libre ; rien ne s'opposait à ce qu'on fit remonter Alfred dans la carriole, vers le milieu du jour, pour regagner le logis. Madame Loudun prit soin de l'envelopper de manière qu'il ne pût souffrir de ce transport.

Après avoir remercié la fermière et lui avoir laissé des témoignages de leur reconnaissance, nos voyageurs se remirent en route. Jérôme conduisait, comme la veille, en chantonnant un noël, et M. Arnaud suivait à cheval. On arriva sans accident.

La pauvre mère, encore toute saisie des émotions qu'elle avait traversées depuis la veille, aida Alfred à descendre, et le conduisit jusqu'au salon où elle l'obligea à s'étendre sur un canapé. Il fallut que le docteur lui tâtât le pouls et l'assurât de nouveau que tout allait bien. Madame Loudun donnait les ordres à sa vieille servante pour faire le lit d'Alfred avec des précautions particulières et lui préparer quelques mets favoris, lorsque Jérôme entra. Il tenait sous le bras un croû-

ton surmonté d'un morceau de fromage qu'il emportait pour la route, et venait demander les commissions de la bourgeoisie avant de repartir. Madame Loudun le remercia en lui glissant dans la main une pièce d'argent, et il ne se retira qu'après avoir épuisé tout son vocabulaire de remerciements.

Quelques minutes plus tard, le pavé de la cour s'ébranlait sous les roues de la carriole, et Jérôme parlait au grand trot, en jetant à la servante un dernier adieu accompagné d'un bruyant éclat de rire.

— Brave garçon ! dit madame Loudun avec attendrissement ; sans son adresse, sa résolution et son bon sens, nous étions perdus hier. Il a supporté la plus grande fatigue, et aujourd'hui le voilà sain et joyeux comme si rien n'était arrivé !

Les regards de M. Arnaud allèrent chercher machinalement la gravure qui représentait *l'Éducation d'Achille*.

— Ah ! vous aviez raison, cher docteur, reprit la veuve, qui le comprit ; les mères oublient trop souvent qu'il faut *trempier leurs enfants dans le Styx* ! On croit travailler à leur bonheur en faisant le nid maternel bien doux ; et, quand il faut en sortir, une goutte de pluie les endolorit, une graine moins mûre leur ôte l'appétit, un brin de paille les empêche de dormir. Je regardais depuis vingt ans cette gravure sans en avoir compris le sens caché.

— Oui, dit M. Arnaud avec douceur ; dans nos éducations factices, on ne s'occupe pas assez de former des hommes en mettant les enfants aux prises avec les difficultés de la vie et les habituait à tirer leurs ressources d'eux-mêmes. Jérôme a les préjugés et la grossièreté de l'ignorance : on peut regretter que plus de soins n'aient pas développé les facultés élevées de son intelligence ; mais si les maîtres lui ont fait défaut, les faits au milieu desquels il a grandi lui ont enseigné à regarder et à agir. C'est cette éducation pratique des choses qui manque à nos fils, et qui nous fait avoir tant de gens instruits et si peu de citoyens. Les sociétés modernes ont trop ignoré *l'éducation d'Achille*.

— Hélas ! c'est qu'il n'y a plus personne pour la donner.

— Pardonnez-moi, reprit le docteur, pardonnez-moi, chère dame ; chacun de nous a un centaure Chiron toujours prêt à l'agacerrir et à l'instruire : c'est l'expérience.

— Avant de s'embarquer dans les emplois, il faut y réfléchir longtemps. Il faut sentir ses forces ; il faut, pour ainsi dire, tâter le pouls aux affaires, et être capable d'attendre longtemps s'il est nécessaire ; car il n'appartient qu'aux grands hommes de ne rien précipiter et de ne s'impatienter de rien. Celui qui ne s'empresse et ne se passionne jamais, montre qu'il est maître de lui-même ; et quand une fois on est maître de soi, on l'est bientôt des autres.

— Il y a bien des gens qui ne sont propres qu'à entamer une affaire, et à qui il est absolument impossible de la finir. C'est par ce défaut qu'on a souvent gagné de grandes batailles sans aucun fruit, et parce qu'on s'est arrêté à jouir du fruit de la victoire quand il fallait en poursuivre les avantages. C'est par le même principe qu'un homme d'état fait, dans les affaires publiques, les mêmes fautes où tombe un particulier dans celles de sa maison.

— L'usage des expressions figurées et métaphoriques a été aboli dès le moment qu'on a commencé de voir plus clair à ce que l'on devait dire.

— Personne n'est obligé de penser au delà de ses lumières, et on ne sort jamais du bon sens que parce que l'on veut aller plus loin.

— Nos plaisirs sont courts, il est vrai, et ils ne sont pas même exemptés d'amertume ; mais ce sont toujours des plaisirs ; et c'est un des plus grands usages de la vie que de les ménager avec adresse.

— Les jours que je me rends ennuyeux par mon chagrin me seront comptés comme mes plus belles fêtes, et contribueront autant qu'elles à fournir le nombre où se doivent borner mes années.

— Nous vivons au milieu d'une infinité de biens et de maux, avec des sens capables d'être touchés des uns et blessés des autres. Un peu de raison nous fera goûter les biens aussi doucement qu'il est possible, et nous accommoder aux maux aussi patiemment que nous le pourrons.

— Il y a des peines communes qui regardent tous les hommes ; mais chacun a ses sentiments entiers, et souffre ainsi seul toute sa douceur. SAINT-ÉVREMENT.

CE QUE LA CRÉATION DIT AUX HOMMES.

On sait que la plupart des essais tentés pour donner aux Indiens de l'Amérique du Nord le goût de l'agriculture avec les habitudes d'un établissement stable, sont restés incomplets ou infructueux. Les jésuites français au Canada et les missionnaires anglais aux États-Unis ont vainement formé, à plusieurs reprises, des villages de Peaux-Rouges : l'humeur vagabonde qui semble inhérente à leur race, et l'horreur pour tout travail suivi, ont toujours dispersé ces colonies naissantes. A peine si quelques hameaux indiens se sont maintenus sur cet immense continent ; encore les habitants n'y ont-ils point renoncé à la vie des forêts ; souvent absents pour la chasse ou pour des excursions sans but, ils laissent aux femmes le soin de cultiver et de soigner le bétail.

Contre les instincts, pour ainsi dire héréditaires, qui entraînent les Peaux-Rouges vers la vie sauvage, le préjugé, qui rend le travail honteux pour l'homme, entretient chez eux ces déplorables habitudes. L'Indien qui suit la tradition des ancêtres ne connaît que deux occupations dignes de lui, la chasse et la guerre ; tout autre emploi de ses forces est une sorte de dégradation.

Cependant il existe des exceptions individuelles. Un missionnaire américain, Heckewelder, qui a publié un livre sur les *Mœurs et coutumes des Indiens*, raconte qu'il en a connu un dont l'activité soutenue avait réussi à créer une habitation abondamment fournie de tous les objets nécessaires à la vie, et que l'on aurait pu comparer à celle d'un petit fermier américain. Comme il lui témoignait un jour son admiration et son étonnement, l'Indien lui dit :

— Lorsque j'étais jeune, je passais les journées à ne rien faire, comme les autres Peaux-Rouges, qui disent que le travail est bon seulement pour les nègres et pour les blancs. Mais un jour que je m'étais assis sur les bords du Susquehannah, je fus frappé de voir les *meechyahngus* (lunes de mer) rassembler de petites pierres pour former un entourage et déposer leur frai. J'allumai ma pipe et continuai à les regarder, lorsqu'un petit oiseau se mit à chanter. Je tournai la tête de son côté, et je le vis travaillant avec sa femelle à faire son nid, tout en chantant. J'oubliai la chasse, et je me mis à réfléchir. Je voyais les poissons travailler gaïement dans l'eau, et les oiseaux dans l'air ; et, me regardant, je vis que j'avais deux grands bras au bout desquels était une main que je pouvais ouvrir et fermer à volonté ; que j'avais un corps robuste soutenu par deux fortes jambes. « Est-il possible, me dis-je, qu'ainsi formé j'aie été créé pour vivre dans l'oisiveté, tandis que les oiseaux et les poissons, qui n'ont que leur bouche, travaillent joyeusement sans qu'on le leur dise ! Le Grand-Esprit n'avait-il donc aucun objet en vue quand il m'a donné ces membres ? Cela ne peut être. » Depuis, j'ai élevé une cabane, cultivé du maïs, et tandis que les autres passent leur temps à danser et souffrent de la faim, j'ai vu dans l'abondance. J'ai des chevreaux, des vaches, des cochons, de la volaille, et je suis heureux. Vous voyez, mon ami, que, pour apprendre à réfléchir et à

travailler, il suffit d'écouter ce que la création dit aux Peaux-Rouges comme aux Visages-Pâles.

LA PORTE GUILLAUME,

A CHARTRES.

Avant l'année 1181, la ville de Chartres n'avait pour fortifications que des remparts en terre. Pierre de Lorraine, successeur de l'évêque Thomas de Salisbury, abbé de Celles et de Saint-Remy, obtint du comte de Chartres l'autorisation de clore de murs une partie de la ville. Les premiers travaux ne s'étendirent que sur l'espace compris entre la porte du Châtelet et la porte Saint-Michel; ils durèrent deux ans. Pierre de Lorraine mourut en 1182; son successeur, Regnault de Mousson, continua son œuvre. Vers 1185, les habitants de la ville basse commencèrent à creuser des fossés et à bâtir de nouveaux remparts qui, se joignant aux anciens, fermèrent complètement la cité. Ces travaux firent entrer dans l'enceinte de Chartres l'église de Saint-André et l'abbaye de Saint-Père, qui étaient précédemment comprises

dans le Bas-Bourg. Le comte de Chartres, pour ne pas perdre les bénéfices qu'il prélevait autrefois sur les impôts d'entretien des fossés, établit un droit de trois sous par poinçon sur le vin vendu en détail dans l'intérieur de la ville; mais les aubergistes de Chartres, afin de se soustraire à cet impôt, et n'osant augmenter leur prix de vente, demandèrent et obtinrent l'autorisation de diminuer la capacité de la pinte, tout en maintenant l'ancien prix. Par dérision ou par rancune, le peuple donna le nom de Courte-Pinte à une grosse tour élevée vers cette époque près de la porte du Châtelet.

Les fortifications étaient percées de sept portes: les portes Drouaise, de Saint-Jean, du Châtelet, des Épars, de Saint-Michel, Morand, et Guillaume. Cette dernière est la mieux conservée et la plus remarquable de toutes. Sa masse est imposante; elle est flanquée de deux tours rondes unies par une courtine couronnée d'une galerie en saillie, à créneaux et mâchecoulis; sous l'ogive de la voûte on voit la coulisse de la herse. Elle était autrefois surmontée d'une petite chapelle dédiée à saint Fiacre et à saint Pantaléon; les fidèles y apportaient de modestes offrandes. Vers 1520,



La porte Guillaume, à Chartres.

un cordier, ayant établi ses rouets sur les murailles, y déposait ses filasses, et permettait à ses domestiques d'aller boire et manger sur l'autel. Maître Jumeau, prêtre chapelain, s'en plaignit à la chambre de la ville, et obtint, le 21 juin 1524, de faire bâtir, à côté de la chapelle, une petite chambre pour lui servir de demeure, moyennant une rente annuelle de 27 sous 6 deniers tournois. On voit par un acte de la chambre de Chartres qu'en 1550 il y avait aussi, sur la porte

Drouaise, une petite statue de la Vierge. Cette statue et la chapelle de la porte Guillaume disparurent vers la fin du dernier siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'HOMME DE NEIGE.



Dessin fait au village de Brienz, par Karl Girardet.

L'enfance est partout et toujours l'âge heureux ; toutes les saisons, toutes les latitudes lui conviennent, et lui payent leur tribut de plaisirs. Voyez, au milieu des horreurs de l'hiver, ces petits pâtres suisses : la neige est tombée en abondance pendant la nuit, c'est-à-dire que le bonheur leur est venu en dormant ; le matin, ils ont foulé le tapis blanc pour aller à l'école ; mais quelles distractions, quels chuchotte-

ments pendant toute la durée de la classe ! On a lu tout de travers, on s'est trompé à toutes les additions, on a fait pâtés sur pâtés dans les cahiers d'écriture, on ne pensait qu'à la grande affaire, au projet médité pour le moment de la sortie ; on ne rêvait qu'à bâtir le Bonhomme de neige, et jamais les heures n'avaient paru si longues.

Enfin l'instituteur licencié sa troupe impatiente ; on se

presse, on court, on crie : « Ici, là, non, là-bas ! » La neige a pris de la consistance ; toutefois un peu d'appui ne sera pas inutile : on choisit donc, pour élever le géant, une place qui permette de l'adosser à quelque muraille. Aussitôt on se met à l'œuvre ; on roule la neige, on la porte, on l'entasse. La base s'élève peu à peu ; plus l'ouvrage avance, plus les ouvriers s'animent. Maint spectateur les excite encore par sa présence. Une mère, de petites sœurs les regardent depuis la galerie voisine. On rit de celui qui souffle sur ses mains violettes, on qui lève une jambe engourdie. L'un fait plus de bruit, l'autre plus de besogne ; l'un commande, l'autre exécute.

Mais c'est quand il s'agit de placer une tête sur ces vastes épaules que les difficultés redoublent. La troupe prend ses avantages, et profite de la disposition du lieu pour atteindre par derrière au sommet du Goliath. Enfin le cou, la tête se dessinent peu à peu ; c'est à qui percera ces yeux d'ogre, cette bouche de Gargantua ; c'est à qui plantera ce nez en pomme de chou.

Le balai qui a servi à ramasser les matériaux de construction devient l'insigne du Bonhomme, car on ne souffrira pas qu'il vive en fainéant, ni qu'il reste sans emploi ; il aura le soin de tenir désormais les chemins ouverts dans le village.

On l'a coiffé d'une hotte, et les rires ont éclaté de toutes parts, quand on l'a vu porter avec une gravité magistrale ce chapeau burlesque. Pour lui, débonnaire, il permet tout ; il souffre patiemment que le plus espiègle et le plus leste à la fois lui plante sur le front le plumet de houx toujours vert ; emblème, hélas ! ironique et mensonger, car il n'y a pas au monde une grandeur plus passagère que celle du Bonhomme de neige. S'il échappe aux caprices destructeurs de ceux qui l'ont édifié de leurs mains, il ne résiste guère aux haleines du printemps :

Et neige, il vit enfin ce que vivent les neiges,
L'espace d'un hiver.

Il existe sur le Bonhomme de neige plus d'une légende dans le pays des lacs et des montagnes. Si cela peut vous plaire, nous vous conterons celle qui a cours à L****, au pied des hautes Alpes.

De petits villageois, tels que ceux-ci, avaient élevé leur colosse ; ils étaient en train d'y mettre le bouquet, lorsque la vieille Lisbeth vint à passer, courbée en demi-cercle sous le poids d'un fagot de broutilles. Elle avait eu bien du mal à le recueillir, à cause de la neige nouvellement tombée ; ce qui avait fait la joie des enfants avait arraché plus d'un soupir à la pauvre veuve.

Elle jeta en passant un regard oblique sur la monstrueuse figure, et voyant ensuite le petit-fils d'une défunte amie ; elle lui dit : « Quel fantôme a vez-vous là, mon ami Frantz ? » Et l'enfant répondit étourdiment : « C'est votre mari, mère Lisbeth, qui revient vous chercher. — Plût à Dieu ! » répondit la vieille, au milieu des rires de la troupe. Mais quand le vacarme eut cessé, Lisbeth, qui s'était arrêtée devant le petit Frantz, lui dit, de sa voix cassée et tremblante : « Mon enfant, tu viens d'offenser une pauvre vieille ; elle te pardonne, et elle prie Dieu de te pardonner aussi. Cependant ne jouons pas avec la mort ; avant que votre homme de neige soit fondu, je pourrais bien sans doute avoir rejoint là-haut mon bon Sigrist ; malheureusement je ne suis pas ici la seule que la mort menace. Que Dieu vous conserve tous à vos parents ! Adieu, mes petits amis, soyez sages, et pourtant amusez-vous. »

Un silence profond suivit ces paroles de la bonne femme, et le tapage ne recommença qu'après qu'elle se fut éloignée. Mais Frantz avait des regrets ; il ne rit guère, il ne cria plus, et se retira le premier.

A vrai dire, le mot qu'il avait laissé échapper n'était ni de son âge ni de son caractère ; il s'étonnait lui-même de

ce qu'il avait pu se permettre. Il semble quelquefois qu'un démon s'emparant de notre esprit le gouverne à son gré. On agit, on parle, comme sous une influence diabolique, et l'on croit rêver ensuite, quand on se rappelle sa faute. Cependant le mal est fait, et il faut bien s'en reconnaître responsable, car jamais un cœur honnête ne se reposa tranquillement sur cette lâche et banale excuse : « C'est le démon qui m'a tenté. » Le petit Frantz, sans avoir approfondi ces mystères, se sentait coupable, et rêva tristement chez lui, toute la soirée, au coin de lâtre.

Sa mère, la pieuse Marguerite, qui n'avait pas d'autre enfant, l'ayant observé en silence, avait bientôt vu qu'il était soucieux. A ses questions inquiètes, il repartit tout à coup avec vivacité : « Mère, je vous en prie, appelez-moi demain plus tôt que de coutume ; j'ai un devoir à remplir avant l'école. » Et comme, après cette demande soudaine, Marguerite vit son fils reprendre sa gaieté accoutumée, elle ne le pressa pas trop de lui dire quel était ce devoir.

Le lendemain, Frantz, au lieu de se faire appeler plusieurs fois selon son habitude pour sortir du lit, se réveilla seul, se leva prestement, s'habilla à la hâte et sortit sans mot dire. Il était tombé de nouvelle neige pendant la nuit ; les chemins semblaient impraticables. « Tant mieux ! se dit le fils de Marguerite, ma fatigue en sera plus grande, et j'ai mérité d'être puni ; et puis ce temps m'assure que Lisbeth ne pourra pas faire elle-même ce que je veux faire à sa place. »

Une heure après, Frantz, chargé d'un fagot de bois sec, qu'il avait ramassé dans la forêt communale, entr'ouvrait la porte de Lisbeth, et, sans se montrer, lui disait, en jetant le fagot dans la cuisine : « Mère, voici du bois que je vous apporte. Le temps est trop mauvais pour que vous sortiez aujourd'hui. » Cela dit, il se retira, sans laisser à la bonne vieille le temps de l'envisager.

Mais elle avait reconnu sa voix ; d'ailleurs elle avait trop d'expérience et de pénétration pour ne pas deviner d'abord que celui qui la traitait si bien aujourd'hui était le même qui l'avait offensée la veille. Après la faute, le repentir : c'est, grâce au ciel, la pente naturelle de l'humanité. Lisbeth ne douta donc nullement que Frantz ne se fût fait ce jour-là son pourvoyeur.

Cependant le lendemain la porte s'entr'ouvrit de nouveau ; un second fagot fut jeté dans la cuisine, et, cette fois, on s'en alla sans mot dire. « C'est encore lui ! » fit la vieille, qui se promit bien d'être aux aguets le jour suivant ; mais Frantz fut encore le plus habile : pendant que Lisbeth retirait du feu son lait bouillant, il jeta son fagot et s'esquiva, avant qu'elle eût pu l'atteindre ou l'apercevoir. « Quand ceci finira-t-il ? » disait la bonne femme, aussi surprise que reconnaissante.

Enfin, le quatrième jour, elle parvint à saisir la main de son petit bûcheron, qui se débattait vivement : « Tu entreras, lui dit-elle, ou je ne veux plus de tes fagots, si tu ne veux pas de mes remerciements. » Et, le tenant enfin devant elle : « Qu'est-ce que cela signifie, mon petit homme ? — Que j'ai besoin d'être pardonné, bonne mère ! — Tu l'étais aussitôt que cette parole te fut échappée ; je te l'ai dit. — Eh ! suis-je bien sûr que Dieu me pardonne aussi ? — Le crois-tu moins bon que moi ? — Ma mère, excusez-moi, il est plus juste. — Et moi, je te dis que tes fagots pèseront plus dans la balance qu'une parole légère. — Cependant elle me pèse encore sur le cœur, cette parole, et me coûte bien plus à porter que ces broussailles. — Sois tranquille, mon enfant ; plus les regrets sont vifs, plus la grâce est assurée. — A demain donc, bonne mère. — Non, mon enfant, je ne veux pas. Assez comme cela. »

Frantz sourit de loin à Lisbeth, et lui fit signe qu'il débattrait. Et, le lendemain, il ne revint pas, et la vieille en fut surprise ; elle ne s'attendait pas à se voir écoutée. Elle aurait bien voulu savoir la cause qui avait arrêté son petit ami : « Mais, se dit-elle, si je vais m'en informer, par là je

ferai voir à l'enfant que je l'attendais. » Ce scrupule la retint chez elle tout le jour.

Le lendemain, point de Frantz. Il est vrai que le temps était affreux : un vent furieux, des tourbillons de neige. « Ce n'est pas ce qui l'aurait arrêté, » pensait la bonne femme, et elle guettait le moment où l'orage s'apaiserait, pour aller aux nouvelles. Vers le soir, son inquiétude augmenta lorsqu'elle vit passer le père de Frantz qui retournait chez lui à grandes enjambées, suivi d'un gros petit homme barbu que la pauvre Lisbeth connaissait trop bien.

« Il y a un cas de maladie chez Mathias, c'est sûr, dit la vieille, accoudée derrière ses vitraux. Est-ce pour une bête ou pour un chrétien qu'ils font courir le petit Jean ? Dieu veuille que ce ne soit pas Frantz lui-même qu'on livre à ce charlatan ! Parce qu'il sait mettre le feu à un cheval et saigner une vache, il croit pouvoir se mêler de guérir le genre humain ! Ah ! pauvre Sigris, si tu n'avais pas voulu t'abandonner à ses remèdes, tu serais encore de ce monde ! »

Après que ces tristes réflexions eurent fait deux ou trois fois le tour de sa vieille tête, Lisbeth sortit de chez elle et arriva, non sans peine, jusque chez des voisins, où elle espérait savoir des nouvelles certaines de ce qui se passait chez Mathias. Son appréhension n'était que trop fondée. Frantz était tombé subitement malade. C'était pour lui que le père amenait le petit Jean. Alors la bonne vieille ne put tenir en place, et, malgré les mauvais chemins, elle voulut se traîner jusque chez Marguerite. Elle n'en pouvait déjà plus, lorsqu'elle arriva devant le Bonhomme de neige, dont la vue acheva de briser ses forces.

Pour excuser un peu sa faiblesse, il faut dire que les petits garçons avaient eu l'idée de planter, à la place où vous voyez ce balai, une vieille faux, et de coiffer cette tête énorme, non pas d'une hotte, mais d'un jeune sapin, dont la tige fixait la tête et le cou dans le corps, et dont les branches, alors poudrées de neige, formaient une sorte de panache funèbre à cette vaste figure. N'y avait-il pas de quoi frapper l'imagination, dans la disposition d'esprit où se trouvait la bonne femme, le soir, sous un ciel grisâtre, avec le souvenir de ce qui s'était dit, peu de jours auparavant, en face de ce fantôme ?

« Mon Dieu, n'accomplissez pas mes tristes prophéties ! » murmura Lisbeth, plus tremblante d'angoisse que de froid. Elle appela un voisin charitable, qui la soutint de son bras et la conduisit, sur son instantane prière, jusque chez Mathias. Elle entra sans s'annoncer, et s'assit quelques moments dans un coin sombre pour se reprendre. On ne la vit pas ; on était trop occupé du malade. Quand elle sentit ses forces revenir, elle s'approcha doucement du lit, qui était dans une petite pièce voisine. Là elle eut le temps de considérer quelques moments le pauvre Frantz tout à son aise, parce que le petit Jean donnait des ordres que les parents exécutaient avec précipitation.

Elle questionna l'enfant ; il répondit sans reconnaître la personne qui l'interrogeait ; elle lui prit les mains, lui tâta le pouls : mal de tête, mal de gorge, une fièvre ardente, des frissons. Elle s'éloigna en branlant la tête, et revint à la cuisine, pour voir quel remède on préparait avec tant d'empressement ; elle vit qu'on chauffait une chopine de vin rouge, et que le gros petit homme en appréciait la qualité en vidant le reste de la pinte.

« Vous ne lui donnerez pas cela ! » dit vivement Lisbeth. Et cette exclamation, qui fit tressaillir tout le monde, fixa sur elle l'attention de la famille et du docteur. « Vous ne lui donnerez pas cela, dit-elle encore avec plus d'énergie. — Et pourquoi pas, mère Lisbeth ? lui répondit le médecin des chevaux. — Parce que ce serait du poison pour ce pauvre enfant. — Du poison ! Suis-je donc un empoisonneur ? — Monsieur Jean, ce n'est pas à la veuve de Sigris à vous faire des compliments. — Ne l'écoutez pas, dit l'homme au père, et faites ce que je vous prescris, ou je ne réponds de

rien. — Sigris a fait tout ce que vous avez voulu, et... Mais ne parlons pas du passé, monsieur Jean, s'il a pu nous rendre sages. — Prétendez-vous m'apprendre mon métier, mère Lisbeth ? — Votre métier s'exerce dans les étables et les écuries. Là je n'ai rien à dire ; saignez, purgez le bétail : c'est votre emploi ; mais, en bonne police... — Ma pauvre Lisbeth, dit la mère, toute troublée par cette altercation soudaine, laissez faire monsieur Jean. — Oui, dit le petit homme, d'autant plus qu'il s'agit de réparer le mal dont vous êtes cause. A ce que j'entends dire, l'enfant a pris froid en ramassant du bois pour vous dans la forêt. — Il a pris froid ? Eh ! ne voyez-vous pas que cet enfant a la petite vérole ? J'en ai assez vu de ces pauvres petits malades, et je peux dire que j'en ai assez sauvé par mes soins pour avoir le droit d'en parler. Votre enfant a la petite vérole, Marguerite, et si vous lui faites boire ce que vous chauffez là, vous lui donnez la mort. »

Marguerite était ébranlée ; elle inclinait à s'abstenir, « car, disait-elle, c'est toujours le plus sûr. » Le père envoyait promener la vieille femme, et voulait passer outre. Dans cette intention, il tira une écuelle de terre du buffet ; mais à peine fut-elle dans ses mains qu'elle lui échappa et se brisa sur le foyer ; et, comme il se hâta d'en chercher une autre, le vin prit feu tout à coup. Jean avait beau souffler dessus, il ne pouvait parvenir à l'éteindre, et ne réussit qu'à se brûler la barbe.

« Mathias, dit la pauvre femme, frappée de ces deux accidents (elle ne s'occupait pas du dernier, qui faisait cependant pester le gros petit homme), Mathias, je t'en prie, croyons Lisbeth, l'amie de ma mère, celle qui a sevré notre enfant ; laissons-le tranquille pour ce soir. » Le père y consentit.

« Vous n'avez donc plus besoin de moi ? dit brusquement le vétérinaire, en passant la main dans son poil grillé ; bon soir. » Là-dessus, il se retira sans vouloir rien entendre, et avec le vif ressentiment de sa dignité offensée. « Rassurez-vous, mes amis, dit Lisbeth, quand il eut fermé la porte. Je ne suis pas médecin, et je ne veux pas me mêler de faire ici le docteur, ni administrer des remèdes à votre enfant : ôtez-lui seulement ce pesant édredon sous lequel il étouffe, couvrez-le modérément, donnez de l'air à ce petit cabinet, en laissant ouverte la porte de la cuisine ; quand le malade se plaindra de la soif, donnez-lui un peu de tisane de mauve ; laissez agir la nature. J'ai ouï dire à un homme habile, c'était un vrai médecin celui-là, que, dans le cas où se trouve notre ami Frantz, le meilleur et le plus sage est de laisser la maladie suivre son cours. »

Lisbeth avait bien jugé ; Frantz eut la petite vérole : elle fut violente ; les parents passèrent bien des journées et des nuits inquiètes. La voisine fut très-assidue auprès du malade, mais sans se montrer, pour ne pas réveiller chez lui des sentiments pénibles. Une nuit qu'elle s'en retournait à la maison par un temps de dégel, les rayons de la lune percèrent les nuages au moment où la vieille passait devant le Bonhomme de neige. Elle vit de grandes ruines ; la tête, avec sa sombre coiffure, était tombée et avait roulé jusqu'au chemin ; la faux était tombée aussi ; elle gisait au pied du Bonhomme, qui ne présentait plus qu'une masse informe et confuse. Cela réjouit la pauvre femme. « Le fantôme est vaincu, » se dit-elle en poursuivant sa route. Cependant elle trouvait un plus sage motif d'espérance dans ses prières de chaque soir... et ses prières furent exaucées : Frantz entra bientôt après en convalescence.

Un petit rideau vert lui cachait, le soir, la lumière et en même temps la personne qui veillait auprès de son lit. « Mère, j'ai donc été bien longtemps malade ? dit-il une fois. — Trois semaines, mon enfant. — Que sera devenue, pendant ce temps, ma pauvre Lisbeth ? Elle aura cru que je l'avais oubliée. Eh bien, cela n'est pas, ma mère. Que de fois j'ai rêvé branchages et broutilles !... Je ne pourrai pas de sitôt, je le crains, réparer le temps perdu. Fais-moi un plaisir :

envoie de ma part vingt fagots à Lisbeth ; je te les rendrai quand je serai guéri. Sais-tu que si Dieu t'a laissé ton enfant, c'est peut-être à la bonne vieille que tu le dois ? Je l'avais offensée ; elle me l'a fait comprendre , et le Seigneur aura été touché de mon repentir. »

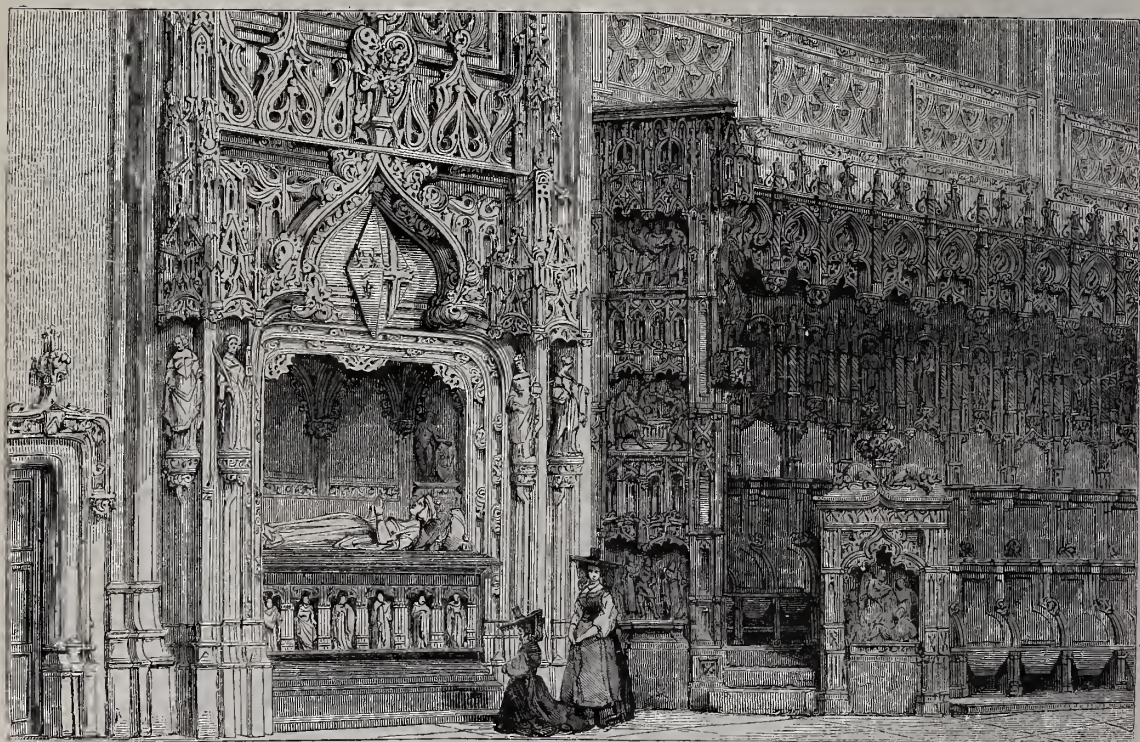
Il ne savait pas encore, le petit Frantz, toutes les obligations qu'il avait à Lisbeth ; il ne savait pas non plus qu'il lui parlait à elle-même en ce moment, tandis que Marguerite prenait un peu de repos. Mais, comme il entendit sanglotter derrière le rideau, il l'entr'ouvrit, et reconnut sa vieille amie. Pour elle, sans s'arrêter aux traces du mal qui restait encore sur ce jeune visage, elle le pressa contre le sien. Alors l'enfant, retrouvant le sourire de son âge : « Et l'homme de neige ? dites-moi, bonne mère, comment il se porte ? — Il n'est plus, mon ami ; la triste coiffure est tombée avec la tête ; la vilaine faux est à bas. — Et pourrai-je encore cet hiver en bâtir un autre ? — Oui, sans doute,

pour peu que le froid se prolonge. — Et comment le coifferons-nous ? — Tu lui tresseras une couronne avec le rosier des Alpes (1). — Ah ! oui ; mais je ferai mieux encore. — Quoi donc ? — Je lui mettrai sur l'épaule un fagot, pour me rappeler ma faute, mon repentir et ma guérison. »

L'ÉGLISE DE BROU

(Département de l'Ain).

Gérard, vingt-cinquième évêque de Mâcon, avait compris saintement sa haute mission : protecteur des opprimés, il les défendait avec courage contre les seigneurs les plus puissants. Il s'était ainsi suscité de nombreux ennemis. Fatigué par la lutte, quand il vit approcher la vieillesse, il se retira du monde et vint chercher un asile à peu de distance de Bourg en Bresse, sur la lisière de la forêt de Bron. Il s'y



Église de Brou. — Tombeau de Marguerite de Bourbon. — Dessin de M. Matthieu.

construisit un petit ermitage, dans lequel il mourut en 958. Les fidèles qui, depuis plusieurs années, affluaient autour du saint prélat, construisirent sur les ruines de son ermitage un monastère qui, toute modeste que fût sa construction, ne tarda pas à devenir célèbre.

Longtemps après, au quinzième siècle, cette humble fondation trouva un protecteur puissant dans la personne de Philippe II, duc de Savoie et comte de Bresse, époux de Marguerite de Bourbon. Un jour de l'année 1440, étant à la chasse dans les environs de Pont-d'Ain, le duc fut renversé de cheval et se cassa un bras. La duchesse, inquiète des suites de cet accident, fit vœu que si elle obtenait la guérison de son mari, elle élèverait à Brou une église et un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Mais Marguerite de Bourbon n'eut pas la consolation d'accomplir elle-même ce vœu ; elle mourut, trois ans après, dans le château de Pont-d'Ain. Le prince, fermement résolu à tenir la pieuse promesse de sa femme, assura d'abord une rente annuelle de deux cents florins à Bertrand de Loras, prieur de Brou, comme arrhes de la construction qu'il espérait entreprendre un jour. Les événements ne lui permirent pas de commen-

cer les travaux ; mais il renouvela sa volonté par testament : « Nous voulons, dit-il, et ordonnons être enseveli en l'église de Brou, en notre chapelle, laquelle, à la grâce de Dieu, avons proposé y faire édifier et construire à l'honneur de notre Créateur, de sa glorieuse Mère, du nom et domination de saint Marc l'Évangéliste, et d'y fonder une religion de l'observance de saint Benoît. . . En cas que défaillions de ce monde avant ladite fondation, voulons et ordonnons que de nos propres biens soit faite et accomplie par nos successeurs. »

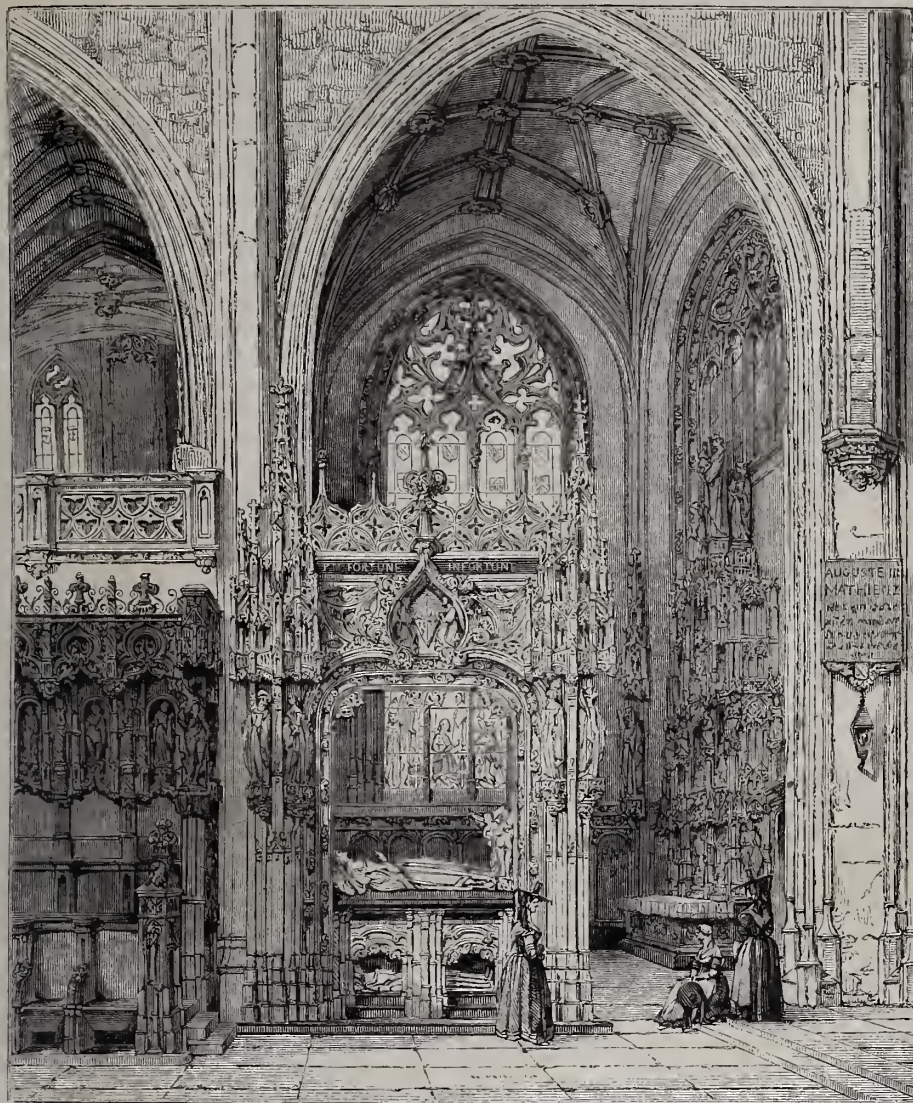
Philibert II, surnommé le Beau, lui succéda. Veuf de sa cousine Louise de Savoie, il épousa en secondes noces Marguerite d'Autriche, fiancée repoussée de Charles VIII, roi de France. C'est à cette princesse que la Bresse doit son plus beau monument. Un soir que les deux époux visitaient les environs de Lagnieu en Bugey, on leur prépara à dîner auprès d'une fontaine dont la limpidité les avait attirés. Le duc, qui avait chassé, était dévoré d'une soif ardente : il eut l'imprudence de boire de cette eau, qui était d'une frai-

(1) Le rhododendron, plante toujours verte, aux tiges flexibles.

cheur glaciale, et comme il avait très-chaud, il tomba subitement malade. On le transporta avec peine au château de Pont-d'Ain, où il ne tarda pas à expirer, dans la

chambre même où il était né. C'était le 10 septembre 1504; il était à peine âgé de vingt-quatre ans.

Cette mort prématurée impressionna vivement Marguerite



Église de Brou. — Tombeau de Marguerite d'Autriche. — Dessin de M. Matthieu.

d'Autriche, qui crut y voir une punition de Dieu pour la négligence que l'on avait mise à remplir les vœux de Philippe. Toutefois, ce ne fut pas sans difficulté qu'elle parvint à commencer les travaux de construction. Ses conseillers s'étaient vivement opposés à ses désirs, en lui remontrant les embarras de son gouvernement et la médiocrité de ses revenus; mais, à force de persévérance, elle obtint de Charles III, son beau-frère, qui avait succédé à Philibert le Beau, les moyens d'exécuter ses projets. En outre, elle sollicita et reçut du pape Jules II une bulle datée de Rome, du 17 août 1506, par laquelle il lui était permis de donner à l'église le nom de Saint-Nicolas de Tolentin au lieu de celui de Saint-Benoît, et de placer dans le monastère des Augustins de Lombardie et non des Bénédictins.

Toutefois, ce fut seulement en avril 1511 que la princesse de Savoie jeta les fondements du monument. La construction, entreprise et suivie sans interruption, fut achevée en l'espace de vingt-cinq ans. Pendant ce temps, quatre cents ouvriers venus de France, d'Italie, de Flandre, d'Allemagne, ne cessèrent de travailler sous la conduite de Louis Wamboglen, architecte allemand, et d'André Colom-

ban, artiste bourguignon; Conrad Meyt, Suisse d'origine, était le chef de l'atelier de sculpture; Philippe de Chartres fut aussi employé comme architecte: en un mot, Marguerite de Savoie avait rassemblé autour d'elle les artistes les plus renommés de l'époque, afin de donner à la Bresse un monument digne d'une admiration durable. L'église coûta 2 200 000 francs, ce qui équivaudrait maintenant à 22 millions. Le marbre blanc qui en décore l'intérieur fut tiré des carrières de Carrare, et le marbre noir des carrières de Bourgogne. Les briques, les carreaux, les tuiles et les vitraux se firent sur place même; malheureusement la tradition n'a point conservé les noms des artistes auxquels on doit ces magnifiques vitraux.

Marguerite d'Autriche, après avoir passé plusieurs années dans la Flandre, dont elle avait le gouvernement, reprit le chemin de Brou, qu'elle n'avait quitté qu'à regret. Elle savait que les ordres qu'elle avait laissés pour la construction de l'église étaient fidèlement exécutés, et elle était impatiente de juger par elle-même du zèle des ouvriers. Mais, le jour même de son départ de Malines, le 15 novembre 1530, étant encore couchée, elle se sentit subitement indisposée; elle appela, et

demanda un peu d'eau qu'une de ses demoiselles s'empressa d'aller lui chercher ; le vase tomba au milieu de la chambre et s'y brisa ; un éclat de verre alla tomber dans la mule de la princesse : or Marguerite, s'étant levée quelques instants après, se sentit blessée et eut l'imprudence de faire quelques pas, ignorant la cause de la douleur qu'elle éprouvait. Arrêtée par la souffrance, elle fit extraire le morceau de son pied ; mais une violente inflammation, suivie de gangrène, ne tarda pas à se déclarer : la princesse, femme forte et résolue, se décida à se faire couper le pied. Cependant les médecins, voulant atténuer les douleurs de l'opération, lui firent prendre une potion dans laquelle ils avaient mis une certaine dose d'opium ; malheureusement, ils en avaient mis une quantité trop forte, et la pauvre Marguerite d'Autriche ferma les yeux pour toujours sans avoir vu l'église qu'elle avait fondée et qui fut achevée six ans après, en 1536, sous le règne de Charles-Quint.

On consacra, dans le chœur, un splendide mausolée à Marguerite. Situé à gauche du chœur, du côté de l'Évangile, il se compose de quatre colonnes réunies en arcades, dont l'une est appuyée au premier pilier du chœur, entourant une tombe sur laquelle la princesse est représentée couchée et dormant, tandis qu'au-dessous on la voit morte, avec la blessure ouverte à son pied. Ces deux belles statues sont placées sur des tables de marbre noir. On remarque surtout la beauté de la draperie de la statue inférieure. Deux anges très-gracieux se tiennent aux pieds de la première, et tout autour du mausolée on remarque, le long des piliers, de jolies statuette, au nombre de dix, et représentant : sainte Marguerite, sainte Agathe, sainte Madeleine, saint Pierre, sainte Barbe, saint Nicolas du Tolentin, saint Jean-Baptiste, deux saintes inconnues dont l'une est présumée une seconde sainte Marguerite, enfin une vieille sibylle. Les colonnes qui supportent ces statues sont chargées d'ornements, de rinceaux, de chiffres, de fleurs et principalement de marguerites ; on remarque aussi ces fleurs emblématiques sur les piédestaux et les couronnements des niches, couronnés elles-mêmes par de petits clochetons d'un travail d'une grande délicatesse.

Au milieu du fronton, dans la lancette supérieure du trèfle formé par l'arcade, deux anges inclinés soutiennent l'écusson où sont gravées les armes de la princesse, et un peu au-dessus s'avance une espèce de corniche soutenue par plusieurs rameaux diversement contournés, et sur laquelle on lit cette inscription :

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE.

Cette légende bizarre est assez difficile à expliquer, si l'on ne regarde pas le mot *infortune* comme un verbe. Avec cette hypothèse, la devise signifierait : « La fortune a rendu une personne très-malheureuse. » Cette explication est d'autant plus plausible que la vie de Marguerite d'Autriche fut affligée de bien des revers. Destinée à régner sur la France, elle est répudiée par Charles VIII, son fiancé ; elle épouse le fils du roi d'Aragon, qui la laisse bientôt veuve avec un fils qu'elle a aussi la douleur de perdre peu après ; enfin, remariée à Philibert le Beau, elle le voit mourir au printemps de son âge.

Le tombeau de Marguerite de Bourbon se trouve vis-à-vis, de l'autre côté du chœur, à côté de la petite porte. Il est placé dans l'épaisseur du mur, et recouvert d'une arcade oblongue présentant aussi la figure d'un trèfle dont la partie supérieure est remplie par les armes de la duchesse. L'arcade repose sur des piliers d'une espèce d'albâtre très-blanc. Ils s'élèvent en clochetons, et présentent une quantité de moulures très-fines dont quelques-unes, se détachant du corps de l'ouvrage, s'avancent pour former des niches remplies par des statuette. Du côté des pieds de la statue, on voit sainte Marguerite et sainte Agnès ; de l'autre côté, saint André et sainte Catherine. Le haut du mausolée est formé

par une espèce de balustrade en feuillages. La princesse est couchée sur une table de marbre noir, les mains jointes, la couronne sur la tête, qui repose sur un carreau légèrement enfoncé. Son visage est légèrement tourné vers le milieu du chœur, où se trouve le tombeau de Philibert le Beau, son fils ; une très-belle levrette est couchée à ses pieds. Six génies occupaient le fond de la niche ; mais les deux plus beaux, qui tenaient la pierre de l'épitaphe, furent brisés par la maladresse d'un représentant du peuple qui, en 1793, avait eu la malheureuse pensée de les enlever pour les envoyer à Paris. Les quatre génies restants tiennent les armes et les chiffres de Marguerite et de son mari. Au-dessous de la table où repose la princesse, règne une galerie occupée par des Pleureuses. Ces petites statuette sont admirables : elles n'ont qu'un pied de hauteur, et tout d'abord il semblerait, à voir leurs longs voiles si abaissés sur leurs visages, que l'artiste a voulu se dispenser de bien finir leurs figures ; mais on est surpris et saisi d'admiration en découvrant, au fond de ces espèce de capuchons, des figures pleines d'une expression triste et vraie. Ces statues s'appuient sur un bloc de marbre noir qui sert de base à tout le mausolée.

La fin à une autre livraison.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — Voy. p. 2.

§ 1^{er}. *Le marchand de marrons. — La petite sœur Henriette. — L'ami Mauricet.*

Nous étions une douzaine de fils de famille, mieux fournis d'appétit que de chaussures, et faisant salon sur le payé du roi. Tout nous était moyen d'amusement : la neige d'hiver qui nous servait à livrer de grandes batailles, l'eau des ruisseaux que nous retenions pour changer la rue en étang, les maigres gazons des terrains encore inoccupés, avec lesquels nous bâtissions des fours ou des moulins. Dans ces travaux, comme dans nos jeux d'enfant, je n'étais ni le plus fort ni le mieux avisé ; mais j'avais en haine l'injustice, ce qui me faisait choisir pour arbitre dans toutes les querelles. La partie condamnée se vengeait quelquefois de l'arrêt du juge en me rossant ; mais loin de me dégoûter de mon impartialité, les coups la confirmaient ; il en était d'elle comme du clou bien mis en place ; plus on frappe, plus il enfonce.

Le même instinct me portait à ne faire que ce que je croyais permis, et à ne dire que ce que je savais. Mal m'en prit plus d'une fois, surtout dans l'aventure du marchand de marrons.

C'était un paysan qui traversait souvent notre faubourg avec un âne chargé de fruits, et s'arrêtait chez un *pays* logé vis-à-vis de notre maison. Le vin d'Argenteuil prolongeait souvent la visite, et, groupés devant l'âne, nous regardions son fardeau avec des yeux d'envie. Un jour, la tentation fut trop forte. L'âne portait un sac dont les déchirures laissaient voir de beaux marrons lustrés, qui avaient l'air de se mettre à la fenêtre pour provoquer notre gourmandise. Les plus hardis se les montrèrent de l'œil, et l'un d'eux proposa d'élargir l'ouverture. On mit la chose en délibération ; je fus le seul à m'y opposer. Comme la majorité faisait loi, on allait passer à l'exécution, lorsque je me jetai devant le sac en criant que personne n'y toucherait ! Je voulais donner des raisons à l'appui ; mais un coup de poing me ferma la bouche ! Je ripostai, et il en résulta une mêlée générale qui fut mon Waterloo. Accablé par le nombre, j'entraînai dans ma chute le sac que je défendais, et le paysan, que le bruit du débat avait attiré, me trouva sous les pieds de l'âne, au milieu de ses marrons éparpillés. Voyant mes adversaires s'enfuir, il devina ce qu'ils avaient voulu faire, me prit pour leur complice, et sans plus d'éclaircissement se mit à me punir à coups de fouet du vol que j'avais empêché. Je réclamai en

vain; le marchand croyait venger sa marchandise, et avait d'ailleurs trop bu pour entendre. Je m'échappai de ses mains meurtri, saignant et furieux.

Mes compagnons ne manquèrent pas de railler mes scrupules si mal récompensés; mais j'avais la volonté têtue: au lieu de me décourager, je m'acharnai. Après tout, si mes meurtrissures me faisaient mal, elles ne me faisaient pas honte, et tout en se moquant de ma conduite on en faisait cas. Je le sentais bien sans me l'exprimer au juste. Comme on dit dans le monde, cela me *posait!* J'ai souvent pensé depuis qu'en me rossant, l'homme aux marrons m'avait rendu, sans le savoir, un service d'ami. Non-seulement il m'avait appris qu'il fallait faire le bien pour le bien, non pour la récompense; mais il m'avait fourni l'occasion de montrer un caractère, et je m'étais commencé, grâce à lui, une réputation que plus tard j'avais voulu continuer; car si la bonne renommée est une récompense; c'est aussi un frein; le bien qu'on pense sur notre compte, nous oblige le plus souvent à le mériter.

A pari l'honnêteté, j'avais, du reste, tous les défauts que donne l'éducation de la rue. Personne ne prenait garde à moi, et je poussais comme l'herbe des chemins, à la grâce de Dieu! Ma mère était occupée tout le jour de son ménage, et mon père rentrait seulement le soir de son travail. Je n'étais pour tous deux qu'une bouche de plus à nourrir. Ils voulaient me voir vivre et ne pas souffrir; leur prévoyance n'allait pas plus loin; c'était leur manière d'aimer.

La misère, qui se tenait toujours au seuil, poussait quelquefois la porte et entrait; mais je ne me rappelle pas l'avoir sentie. Quand le pain était court, on faisait d'abord la part à ma faim; le père et la mère vivaient du reste comme ils pouvaient.

Un autre souvenir du même âge est celui de nos promenades du dimanche hors barrière. Nous allions nous attabler dans quelque grande salle pleine de gens qui buvaient en criant, et qui passaient souvent aux coups. Je me rappelle encore les efforts de ma mère et les miens pour empêcher le père de prendre part à ces querelles. Nous le ramenions le plus souvent défiguré par quelque chute ou par quelque horion, et toujours à grand-peine: aussi était-ce pour moi des jours de torture et de frayeur.

Une circonstance me les avait encore rendus plus odieux.

J'avais une petite sœur nommée Henriette, blonde, grosse comme le poing, et qui couchait près de moi dans un berceau d'osier. Je m'étais attaché à cette innocente créature qui riait en me voyant, et commençait à savoir me tendre ses petits bras. Les promenades à la barrière lui déplaisaient encore plus qu'à moi, et ses cris irritaient mon père qui s'emportait souvent contre elle en malédictions. Un jour, fatigué de ses pleurs, il voulut la prendre; mais il voyait déjà double; l'enfant glissa de ses mains et tomba la tête en avant. Comme nous revenions, on me la donna à porter. Mon père se réjouissait de l'avoir fait taire; et moi qui sentais sa tête balloter sur mon épaule, je la croyais endormie. Cependant, de loin en loin, elle poussait une petite plainte. En arrivant, on la mit au lit, et tout le monde s'endormit; mais le lendemain, je fus réveillé par de grands cris. Ma mère tenait Henriette sur ses genoux, tandis que mon père les regardait toutes deux les bras croisés et la tête basse. La petite sœur était morte pendant la nuit.

Sans bien comprendre alors ce qui l'avait fait mourir, je rattachai sa perte à nos promenades hors barrière, ce qui me les fit haïr encore davantage.

Après une interruption de quelques semaines, mon père voulut les reprendre, mais ma mère refusa de le suivre, et j'en fus ainsi délégué.

Cependant j'avais dix ans, et l'on ne songeait à me donner aucun maître. En cela, l'indifférence de mes parents était entretenue par les conseils de Mauricet. Mauricet avait toujours été le meilleur ami de la famille. Maçon comme mon

père et du même pays que lui, il avait, outre l'autorité que donnent de vieilles relations, celle qui résulte d'une probité sans tache, d'une capacité éprouvée et d'une aisance acquise par l'ordre et le travail. On répétait chez nous: *Mauricet l'a dit!* comme les avocats répètent: *C'est la loi!* Or, Mauricet avait horreur de la lettre moulée.

— A quoi bon entortiller ton fils dans l'alphabet? disait-il souvent à mon père; est-ce que j'ai eu besoin du grimoire des écoles pour faire mon chemin? Ce n'est ni la plume, ni l'écritoire, c'est la truelle et l'auget qui font le bon ouvrier. Attends encore deux ans, tu me donneras Pierre Henri, et, à moins que le diable s'en mêle, nous le ferons bien mordre à moellon et au mortier.

Mon père approuvait hautement; quant à ma mère, elle eût préféré me mettre à l'école dans l'espoir de me voir la croix. Cependant elle renonça, sans trop de peine, à la gloriole de faire de moi un savant; et je ne saurais encore ni lire, ni écrire, si le bon Dieu ne s'en fût mêlé.

La suite à une autre livraison.

Mirabeau comparait les Français à ces enfants qui sèment, et qui, dès le lendemain, grattent la terre pour voir si le grain pousse.

« Quand on sent qu'on n'a pas de quoi se faire estimer de quelqu'un, on est bien près de le haïr, » dit Vanvenargues. Pensée amère! Il est plus naturel d'acquiescer « de quoi se faire estimer. »

LA VANILLE.

La vanille croît dans les lieux humides et ombragés, aux bords des sources, près de la mer, surtout dans les endroits sujets à être inondés, et dans le voisinage des eaux salées ou saumâtres. Elle fleurit au mois de mai; ses fruits sont en état de maturité vers la fin de septembre. On rencontre cette plante dans presque toutes les contrées chaudes de l'Amérique méridionale: le Brésil, le Mexique, la Colombie; on la trouve également dans l'Asie des tropiques; mais, dans cette région, elle paraît plutôt avoir été importée par les Anglais.

On a, pendant longtemps, confondu sous le nom de vanille aromatique, plusieurs espèces distinctes du même genre. L'une de ces espèces, la plus connue, est très-répandue au Mexique; elle est désignée par les botanistes sous le nom de vanille à feuilles planes; on est parvenu à la cultiver dans nos serres chaudes; le Jardin des Plantes de Paris en possède un magnifique pied actuellement en fructification.

La vanille du commerce n'est autre chose que le fruit lui-même, après certaines préparations. Ce fruit, tel qu'il nous arrive, n'a plus que la moitié ou les trois quarts de sa grosseur naturelle; il est ridé profondément, sa surface est huileuse, sa couleur brun-noirâtre; la pulpe en est molle et brune, répandant une odeur forte et très-suave; sa saveur est chaude, piquante et agréable.

On connaît dans le commerce trois variétés principales de vanille: la variété *Pompona* ou *Bova*, ainsi nommée par les Espagnols, à gousse très-grosse et odeur forte; la variété bâtarde, la moins estimée des trois, à gousse plus petite et odeur faible; la variété de *ley* ou légitime, la plus recherchée, à gousse mince et odeur très-suave. La légitime de bonne qualité est d'un rouge brun foncé; elle ne doit être ni trop gluante ni trop desséchée. Quand on ouvre une de ses silliques bien conditionnée et fraîche, on la trouve remplie d'une liqueur noire, huileuse et balsamique, dans laquelle nagent une infinité de petits grains imperceptibles; il en sort en même temps une odeur si vive et si pénétrante, que, respirée trop longtemps, elle finirait par assourdir ou causer une sorte d'ivresse.

Dans l'Amérique méridionale, il serait facile de soumettre la vanille à une culture régulière ; on pourrait ainsi, sans aucun doute, se procurer en peu de temps des plantations considérables et des récoltes surabondantes pour la consommation qui s'en fait sur notre continent ; mais les habitants se contentent de cueillir les fruits qui viennent sur les pieds sans culture.

Toutefois la vanille est cultivée à Cayenne et à la Guyane ; on a cherché aussi dans ces derniers temps à la cultiver en Europe ; on a même essayé de féconder les fleurs artificiellement



La Vanille à feuilles planes.

pour en augmenter le produit ; les expériences paraissent avoir été couronnées d'un plein succès. On a obtenu des vanilles qui ne le cèdent en rien, pour la qualité, à celles qui nous

arrivent du Mexique. Ce fait laisse entrevoir la possibilité d'établir des vanillères très-productives sur notre continent.

Voici la préparation que l'on fait subir aux vanilles avant de les livrer au commerce. On réunit en chapelets un certain nombre de siliques que l'on trempe d'abord dans de l'eau bouillante, ce qui les blanchit à l'instant : on les expose ensuite à l'air libre et à quelques rayons de soleil. Après une journée d'exposition, on les enduit légèrement d'huile, afin qu'elles se dessèchent avec lenteur, qu'elles ne se raccornissent pas trop, et qu'elles conservent leur mollesse. Chacune d'elles est entourée d'un fil mince de coton qui prévient la séparation des valves. Bientôt il découle, de l'extrémité renversée, une surabondance de liqueur visqueuse ; on presse légèrement la silique pour favoriser l'écoulement de cette liqueur. Dès que les vanilles ont perdu toute leur viscosité, elles acquièrent rapidement les différentes qualités qu'on leur connaît dans le commerce, et dont nous avons parlé plus haut.

La vanille était autrefois employée en médecine comme tonique et stimulant ; aujourd'hui son emploi thérapeutique paraît complètement abandonné. Elle pourrait toutefois servir avec avantage, mêlée à de certains mets, pour faciliter la digestion, chez les sujets faibles et d'une sensibilité obtuse ; mais c'est principalement comme parfum que la vanille est recherchée ; on s'en sert pour aromatiser les crèmes, les sorbets, le chocolat en particulier, auquel elle communique un goût et une odeur agréables.

Il nous reste à indiquer aux amateurs de botanique les caractères de la vanille. Elle appartient à la nombreuse et brillante famille des Orchidées, et elle a pour caractères essentiels : une corolle irrégulière ; une anthère unique, terminale ; le pollen en deux petites masses granuleuses, etc. Sa tige est verte, cylindrique, noueuse, d'un diamètre qui ne dépasse guère la grosseur du doigt, et qui ne change pas sensiblement sur toute la longueur ; de distance en distance partent des vrilles simples, à l'aide desquelles la plante se fixe dans les fentes des rochers, ou grimpe aux arbres, sur lesquels elle s'élève souvent à des hauteurs considérables.

De même que la tige, la racine est rampante et très-longue ; elle est tendre, succulente et d'un rouge pâle.

Les feuilles sont oblongues, simples, lisses, à nervures longitudinales peu apparentes, à limbe épais. Elles sont sessiles, alternes, très-distantes les unes des autres ; leur longueur varie de 9 à 10 pouces, et leur largeur de 3 à 4. Les fleurs sont disposées en grappes axillaires, vers le sommet des tiges ; elles ne présentent pas de calice. La corolle, fort belle, est blanche en dedans, verdâtre au dehors ; elle se compose de six folioles, dont cinq sensiblement égales entre elles, à demi étalées, légèrement flexueuses sur leurs bords, et une sixième, plus courte, enroulée vers sa base, élargie vers son sommet et désignée particulièrement sous le nom de labelle. Le labelle donne passage à une sorte de colonne charnue qui surmonte l'ovaire, et qui porte à la fois le stigmate et l'anthère. Le stigmate est concave ; l'anthère, fusiforme et allongée, est divisée en deux loges qui renferment chacune une masse pollinique granuleuse. L'ovaire est oblong, à une seule loge, capsulaire, composé de valves. Le fruit est une sorte de silique, indéhiscente, cylindrique, légèrement arquée, de l'épaisseur du doigt, de 6 à 7 pouces de long, à parois épaisses et charnues, et à cavité remplie d'une pulpe dans laquelle sont répandues, en quantité, de petites semences noires et globuleuses : c'est cette pulpe qui constitue l'arome connu sous le nom de vanille.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

UN CONTE D'HIVER.

LE NOMBRE TROIS.



Composition et dessin de Tony Johannot.

— Je vois ! C'est une histoire de revenant qu'il te faut, Suzanne, dit le père à sa jeune belle-sœur.

La mère, posant sa broderie sur ses genoux, se récria :

— Pour que j'aie les enfants toute la nuit à tressaillir, à s'agiter, à crier ! Tu as là une mauvaise idée, sœurlette. Ces petites sont comme du vif-argent. Je t'en prie, mon ami, ne les agite pas trop à la veillée, cela ne leur vaut rien.

— Ma bru, laissez faire mon fils, dit la vieille mère.

Et le bruit de son rouet accompagna de nouveau le pétilllement du feu de hêtre et de châtaignier, qui, mieux que la lampe suspendue aux parois de la haute cheminée, éclairait la joyeuse famille.

— Je ne raconte qu'à condition d'avoir mes coudées franches, reprit le père. Mais rassure-toi, mignonne, l'aventure m'est arrivée à moi-même...

— A vous, papa ! s'écrièrent quatre voix enfantines.

Et tous les regards s'attachèrent aux yeux expressifs du conteur.

— Oui, vraiment ; et comme c'est moi qui raconte, il est clair que les revenants, quels qu'ils fussent, ne m'ont point tordu le cou. C'était en... Bah ! peu importe l'année ; je ne veux pas me vieillir devant toi, chère amie. Nous habitons alors, ma bonne mère que voilà et moi, une petite maison isolée dans la forêt de Fontainebleau, à mi-chemin de la jolie ville de Moret et d'un village écarté, à peine connu des paysagistes qui fréquentent ces environs. Le peu de voisins

qui nous venaient voir, seulement dans les longs jours, s'étonnaient que nous puissions vivre en un lieu si désert. Il y avait des histoires sans nombre sur cette vaste forêt, coupée d'immenses clairières où se dressent des roches semblables à des spectres, où des malfaiteurs se cachent souvent dans l'épaisseur des taillis. Ma mère et moi nous étions protégés, contre les spectres par sa force d'âme, et contre les dangers plus réels dont les voleurs nous auraient pu menacer par notre peu de fortune... et, pensais-je aussi, par mon bon fusil ; car j'avais hérité de mon père, excellent tireur et le garde le plus redouté du canton. Je n'étais pas peu fier de mon adresse, et quoique, vu mes seize ans, je fusse plus ému des histoires de revenants et de sorciers que je n'aurais voulu l'avouer, je faisais le brave à cet endroit : j'aurais rougi de laisser percer la moindre crainte, lorsqu'une femme se montrait si parfaitement rassurée et tranquille. Pauvre mère ! toujours active, jamais lasse. Les leçons que j'allais prendre tous les matins à la ville l'été, c'était elle qui me les faisait répéter l'hiver ; elle était pour moi un instituteur assidu. Toujours sereine et alerte, prompte à me fournir des sujets d'étude, à varier l'instruction et les délassements, elle animait pour moi ce sauvage séjour, et accourcissait par les récits, par les lectures, les longues soirées que nous passions souvent tête à tête.

Un regard s'échangea entre le conteur et la mère-grand, qui avait laissé choir son fuseau ; le plus âgé des jeunes

garçons appuya sa tête sur l'épaule de la jeune femme ; le plus jeune se roula aux pieds de la vieille ; les mains cherchèrent les mains ; une autre chaleur que celle du feu fit briller les yeux et les joues. Quelles soirées vaudront jamais celles que réchauffent les joies de la famille ! Quels concerts pourraient approcher de cette douce harmonie intérieure qui échappe aux sens, mais fait vibrer les âmes dans un ravissant unisson !

— Je vous ai dit, reprit le conteur, qu'en dépit de mes airs de bravache, je n'étais pas aussi ferré contre les esprits que contre les voleurs. J'avais eu l'occasion d'entendre plus de récits qu'il n'aurait fallu sur les apparitions de la forêt. Bien des fois la fille de journée, qui venait à la maison faire les gros ouvrages, avait voulu y coucher n'osant s'en retourner chez elle à la brune, et ce n'étaient jamais les dangers réels qui excitaient ses craintes. Il me souvient d'une nuit où elle arriva dans ma chambre en proie à une terreur telle que ses dents claquaient. Jamais je ne vis figure d'épouvante pareille à celle qu'elle m'offrit, lorsqu'à force de me secouer elle m'eut tiré de mon premier somme. Elle était devant moi plus pâle que ne le serait un spectre s'il en existait. Enveloppée d'une couverture de laine brune qui faisait encore ressortir son visage blafard, tenant une lampe de nuit, elle tremblait de tous ses membres ; elle fut quelque temps sans pouvoir parler, tandis que je la regardais terrifié de sa terreur. Tout à coup elle leva les mains, dressant son doigt à la hauteur de l'oreille, et j'entendis distinctement un coup sourd et profond, puis un second, puis un troisième, puis rien. — Un... deux... trois... avait-elle balbutié... Toujours trois ! C'est la mort... Pour lequel de nous trois ?

— Pour aucun de nous, que je sache, dit une voix qui me fit tressaillir, de la peur, cette fois, de paraître ce que j'étais, un vrai poltron. C'était la voix de ma mère. Elle avait entendu du mouvement dans ma chambre, et elle arrivait habillée, calme comme toujours. Je me hâtai de passer ma blouse et je fus sur pied, refoulant courageusement les terreurs dont je ne pouvais me défendre, et prêt à l'accompagner pour voir de quoi il s'agissait.

On n'entendait plus rien. « Ma mère a fait peur à l'esprit ! » m'écriai-je ; mais notre bonne campagnarde, qui n'avait pas assez de vanité pour contrebalancer sa frayeur, mit le doigt sur sa bouche, et ses yeux ronds, ses sourcils, qu'une contraction nerveuse avait soulevés presque jusqu'aux racines de ses cheveux, sa mâchoire pendante, au lieu de provoquer mes éclats de rire, me firent secrètement transir le cœur. Il y avait quelque bravoure, en vérité, à dissimuler mon effroi. Ma mère me fit signe de me taire, et j'obéis avec la conscience que ma voix mal assurée démentirait mon affectation de courage.

Ce profond silence, que n'interrompait nul bruit du dehors avait quelque chose de glacial. Point de vent, point de lune, point de mouvement, de murmures d'animaux. Mais au bout d'un instant les trois coups, plus solennels encore, accompagnés d'un clignement de la paupière de la pauvre servante ; puis tout se tut.

Ma mère avait ôté la lampe à la tremblante main qui la laissait presque échapper ; elle sortit avec lenteur, mais d'un pas ferme ; je la suivis, et Marianne, qui n'eût osé demeurer seule, se pressa sur nos talons. Rien n'était dérangé dans la salle où nous nous tenions le jour, et où nous prenions nos repas ; cependant elle me parut infiniment plus sombre et plus grande que de coutume. Ma mère s'arrêta sur le seuil ; elle écoutait... Au bout d'un moment, nous entendîmes un coup plus fort que tous les autres, du moins j'en jugeai ainsi, et la sensation de la grosse Marianne se rapportait à la mienne, puisqu'elle boucha ses oreilles en frissonnant. Ma mère, qui d'abord semblait hésiter sur la direction à suivre, s'avança alors résolument vers un petit cellier qui précédait la cave, objet des secrètes terreurs de Marianne. C'était une voûte profonde faisant naguère partie

d'anciennes carrières abandonnées. Les communications avaient été bouchées par un mur solide, ce qui n'empêchait pas notre bonne campagnarde d'entretenir ses voisins aux veillées du village des noirs souterrains de la maison isolée. Dès que j'eus songé aux carrières, bien qu'avec le sentiment vague d'un danger réel possible, je retrouvai mon énergie. Je pris le bras de ma mère et marchai droit à la porte qui ouvrait du cellier sur l'escalier de la cave, et qu'assurait un bon cadenas. Puis, après réflexion, je voulus faire rentrer ma mère dans sa chambre, et y prendre la clef de ce cadenas et mon fusil. Elle me retint, me priant tout bas de me tenir tranquille. Elle-même demeura muette, et Marianne, accroupie à nos pieds, y restait immobile, plus morte que vive. Rien ne bougea. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi... Soudain les trois coups retentissent...

La bonne maman avait arrêté son rouet, et, souriante, elle suivait de l'œil le récit ; les enfants et leur jeune tante demeuraient l'haleine suspendue, la servante de la maison s'était approchée. Tout en continuant d'essuyer les assiettes, elle voulait savoir, elle aussi, d'où partaient les trois coups qui avaient si fort terrifié sa devancière ; tous les regards disaient :

— Eh bien ! quoi ? Qu'était-ce donc ?

— Un rat pris dans une ratière, rien de plus, mes enfants. La pauvre bête, dans ses tentatives pour s'échapper, parvenait, non sans de grands efforts d'industrie, à soulever la trappe qui l'emprisonnait ; mais pour passer dessous, il fallait reposer à terre ses deux pattes de devant qui soutenaient la lourde porte ; à l'instant, celle-ci retombait avec un soubresaut bruyant. Ce son éclatait dans le silence de la nuit, résonnait le long des voûtes, et prenait, il le faut avouer, dans ce retentissement prolongé, un caractère étrange, effrayant.

— Quand Marianne vit le rat, elle fut bien attrapée, n'est-ce pas ? dit, après avoir ri de tout son cœur, la plus grande des petites filles. — Elle dut être si honteuse !

— Mais non ; l'ébranlement était donné ; elle avait eu peur. Chez les personnes aussi peu instruites que l'était Marianne, l'émotion a bien une autre puissance que la conviction. Devant ma mère, elle n'eût osé aborder ce sujet ; mais, quand elle me trouvait seul, elle me disait encore : — Jésus ! est-ce que monsieur croit que c'était le rat ? Pourquoi qu'il aurait tapé trois coups alors ? Et justement que le troisième garçon à la mère Simonne, qui était si chétif, est mort à trois jours de là, et le 3 du mois encore ! Pourquoi aussi que j'avais vu trois pies à ma gauche ce même matin ? C'est pas le rat qui les avait fait voler peut-être !

Vous jugez bien que je riais et me moquais de pareilles sornettes. Je riais ; mais j'avais, moi aussi, ma petite part de superstitions vagues ; mon jugement n'était pas aussi ferme que j'aurais voulu le faire croire ; et, à force d'entendre Marianne médire du nombre trois, je soupçonne que je l'avais aussi pris à tic. De fait, quand je soufflais une troisième chandelle allumée par mégarde, ma mère avait tort d'en faire honneur à une sage économie.

Vers ce temps, un jeune homme que je connaissais d'enfance, et qui était clerc dans une étude, fut chargé de faire à quelques lieues de notre demeure un inventaire dans lequel il me pria de l'aider. Je partis, après le dîner, au jour désigné, et, mon bâton à la main, je m'acheminai gaiement à travers la forêt. Je croyais avoir du temps de reste ; je m'amusai aux fleurettes du sentier, je fis partir des lièvres, j'avisai des nids. Et moi, qui croyais connaître tous nos environs, je m'égarai. Sous d'épais ombrages, une fois la nuit venue, et quand on n'est pas sûr de sa route, bien ferme doit être le cœur de celui qui n'éprouve aucune émotion. Je songeai que j'avais rencontré trois lièvres, ce qui était un signe de malheur à l'avis de Marianne, et je me mis à rire ; je faisais bonne contenance vis-à-vis de moi-même. Les étoiles m'aiderent enfin à m'orienter, et après m'être

égratigné aux ronces, piqué aux aiguilles des houx, j'arrivai à une chaumière où je pris langue. Je n'étais pas loin du château : en remettant mon habillement en ordre à la clarté de la lampe des bonnes gens qui me renseignaient, je les questionnai sur le défunt dont j'allais calculer l'héritage, et je n'entendis pas de grandes louanges à sa mémoire. Ce propriétaire, original presque centenaire, vivait seul, depuis près de quarante ans, au milieu d'un nombreux domestique, uniquement préoccupé de sa santé. On citait de lui des traits d'avarice, d'égoïsme ; bref, il laissait, cela arrive parfois, avec de grands biens, de très-minces regrets.

Le paysan chez lequel je m'étais arrêté me conduisit lui-même à la porte du château. Il y frappa longtemps ; on ouvrit enfin : j'appris que, retenu par je ne sais quelles circonstances, le clerc de notaire ne pourrait venir que le lendemain ; mais il avait fait prévenir de mon arrivée, et mon lit m'attendait. L'homme qui me donna ces explications saluait très-bas, se montrait fort poli, et me demanda si je souperais. J'étais las ; contrarié de ne pas trouver mon ami, intimidé, mal à l'aise, je refusai pour être plus tôt débarrassé de ce domestique ; il me gênait. A peine m'eut-il conduit à la chambre qui m'était destinée, que, posant mon bâton dans la ruelle, y laissant tomber mes habits que je dépouillai à la hâte, sans même tirer mes bas, je me couchai, et dès que j'eus soufflé ma lumière, je m'endormis. Je n'en pouvais plus.

Vous ne l'avez sans doute jamais éprouvé, mais vous, mère, toi, ma mignonne, et peut-être aussi ta sœur, vous avez dû sentir, une fois ou l'autre, que ce sommeil de plomb, qu'un franc appel, que des coups violents, l'éclat des voix, l'orage même, ne peuvent interrompre, s'évanouit à un murmure douteux, à un frôlement léger. Je dormais, comme on dort à seize ans après une longue et fatigante marche, qu'un peu d'anxiété m'avait rendue plus pénible. Il me sembla que les liasses de papiers que je devais remuer avec mon ami, et qui préoccupaient mon rêve, se dressaient devant moi et commençaient une procession solennelle. Cette vague perception de quelque chose de blanc, qui circulait avec le bruit agaçant de papiers que l'on froisse, devint enfin tellement distincte que je m'éveillai tout à fait.

La lune éclairait vivement la chambre à travers une large fenêtre. D'étranges figures, enveloppées de linceuls, formaient au milieu une effroyable ronde ; tantôt gigantesques, tantôt nains, ces fantômes, auxquels je ne voyais ni visages, ni mains, ni pieds, me glacèrent. Immobile, protégé par l'ombre d'un des rideaux du lit, je regardais, frappé de stupeur, cette danse de sorciers ou d'esprits. « Trois ! pensai-je, lorsque je pus penser. Comme dit Marianne, ils sont trois !... Et s'ils étaient quatre ? » Cette absurdité me releva le cœur. Je dus à une plaisanterie le retour de mon courage.

Je m'enfonce sous mon drap, l'entraîne avec moi dans la ruelle, m'empare de mon bâton, me glisse hors de l'alcôve par le côté le plus sombre, au moment où les fantômes s'en rapprochaient, et élevant et abaissant alternativement, à l'aide de ma canne, le drap qui me couvrait la tête, je reproduis leurs mouvements et je danse à leur suite.

Sans doute les spectres savaient compter ; lorsqu'ils se virent quatre au lieu de trois, ils décampèrent avec une célérité que, dans mon ignorance des lieux, je n'aurais eu garde d'imiter... Maintenant, devinez ce qu'étaient les fantômes ?

Chacun dit sa pensée ; l'avis le plus général fut que le clerc de notaire avait voulu éprouver le courage de son jeune ami.

— La plaisanterie n'était malheureusement pas aussi innocente, reprit le père : elle s'est terminée par un procès fâcheux dans lequel j'ai eu le regret de servir de témoin, et le bonheur de protéger deux pauvres enfants, dont l'une est devenue depuis une excellente ménagère...

Ses yeux s'étaient dirigés du côté de sa femme, que les enfants regardèrent alors, et qui souriait avec tendresse.

— Oui, mes chéris, c'était votre mère et sa sœur que l'on voulait dépouiller. Toutes deux étaient filles de l'honnête femme de charge et garde-malade du défunt. Longtemps valétudinaire et sans héritiers directs, celui-ci avait donné par testament, à la digne femme dont les soins assidus depuis trente ans prolongeaient sa vie, la propriété du château qu'il habitait. Un cousin, héritier des biens considérables laissés par le châtelain, enviait encore ce legs ; profitant de la jalousie des autres domestiques moins bien partagés que la femme de charge, il avait disposé une suite de méchants tours destinés à effrayer les crédules, à écarter les acquéreurs : ce collatéral avide espérait ainsi avoir toute facilité pour se faire adjuger le bâtiment à vil prix. Le fil qui guida mon ami le clerc de notaire dans la découverte de cette trame, la circonstance qui jeta du jour sur cette ignoble intrigue, fut justement la burlesque aventure que je viens de vous raconter.

Il est pénible de vieillir, de perdre peu à peu la souplesse, la force, l'activité du corps, de s'apercevoir chaque jour que nos organes faiblissent ; mais quand on sent que son âme, incessamment exercée, devient de jour en jour plus réfléchie, plus maîtresse d'elle-même, plus habile à éviter, plus forte à soutenir, sans en être ébranlée, le choc de tous les accidents, gagnant de ce côté ce qu'on perd d'un autre, on ne se sent plus autant vieillir.

DE CHARNAGE, *la Recherche du vrai bien.*

PITIÉ ET RESPECT.

Ne confondons point le respect avec la pitié. La pitié n'est point un sentiment auquel il soit toujours nécessaire d'exhorter les hommes ; quelquefois elle flatte, elle soulage leur amour-propre. La pitié est un sentiment agréable : nous aimons et nous recherchons souvent les spectacles qui l'excitent ; en plaignant les autres, nous nous félicitons secrètement de ne pas souffrir les mêmes maux ; notre vanité, habile à profiter de tout, prend occasion de nous attribuer, quoique injustement, une sorte de supériorité sur ceux qui sont dans le malheur ; parce que nous sommes plus heureux, nous pensons être plus forts ou plus sages. Le respect, au contraire, nous met en quelque manière au-dessous d'eux ; il nous fait sacrifier notre amour-propre à leurs intérêts. Qu'il serait inhumain de le refuser, ce respect, à ces victimes de la fortune qui essuient des malheurs sans avoir mérité de reproches !

MONDION DE MONTMIREL, *Recueil de l'Académie française.* 1738-1741.

UN MENDIANT DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Jean Tauler (1) raconte, dans un de ses petits traités, qu'il rencontra un jour, à la porte d'une église, un mendiant dont les pieds étaient tout sales de boue et les habits déchirés. S'étant approché de lui : — Dieu vous donne le bon jour, lui dit-il. — Le bon jour, répondit le mendiant ; je n'en ai jamais eu de mauvais. — Pourquoi me répondez-vous ainsi ? reprit Tauler ; eh bien, soyez heureux ! — Que veulent dire toutes ces paroles ? répliqua le mendiant ; je n'ai jamais été malheureux.

Tauler, surpris de ces réponses du pauvre, le pria de s'expliquer plus clairement.

— Volontiers, dit-il. Vous m'avez souhaité un bon jour, et je vous ai répondu que je n'en ai jamais eu de mauvais. Lorsque je suis pressé de la faim, je loue Dieu ; si je souffre le froid, s'il pleut, s'il neige, s'il grêle, si l'air est serein ou plein de brouillards, je loue Dieu ; si je suis misérable, mé-

(1) Célèbre dominicain, mort en 1379. Il avait enseigné à Cologne et à Strasbourg.

prisé, abandonné, je loue toujours Dieu : par ce moyen, je n'ai jamais eu de mauvais jours. Vous avez souhaité que Dieu me rendit heureux, à quoi j'ai répondu que je n'avais jamais été malheureux, car je me suis toujours uniquement attaché à la volonté de mon Dieu, à qui j'ai résigné entièrement la mienne, afin de ne vouloir que ce qu'il veut.

— Mais que diriez-vous, ajouta Tauler, si ce Dieu de majesté voulait vous précipiter dans les enfers ?

— M'y précipiter ! répondit le mendiant ; oh ! s'il voulait le faire, j'ai deux bras avec lesquels je l'embrasserais, dont l'un est l'humilité, et l'autre l'amour : ainsi l'embrassant et le serrant fortement, il faudrait bien qu'il descendit avec moi dans ces abîmes, où il me serait plus avantageux d'être avec lui que d'être dans le ciel sans lui.

CHATEAU DE LA BRÈDE

(Département de la Gironde).

Ce château, entouré de fossés larges et profonds, a la forme d'un polygone. Ses murailles, dont l'eau couvre les fondations, sont défendues à l'ouest par une grosse tour ronde couronnée de mâchecoulis et haute de 30 mètres. Une des chambres de cette tour, construite, au commencement du quinzième siècle, pour servir de prison, est au-dessous du niveau de l'eau. On arrivait au château par trois ponts-levis que protégeaient des tours et des murailles. Sur la cheminée d'une chambre du premier étage où se trouve la bibliothèque, on voit une grande peinture de la fin du quinzième siècle, qui paraît représenter la prise de possession de



Château de la Brède, où est né Montesquieu.

la Guienne par Charles VII. Une porte de cette bibliothèque conduit à une chapelle où Jean de La Lande, seigneur de la Brède, avait été autorisé, par une bulle de Boniface IX, à faire célébrer la messe et administrer les sacrements.

Montesquieu est né dans ce château, le 18 janvier 1689 ; il y a composé une partie de ses ouvrages. On y montre encore sa chambre, ses meubles, et la cheminée usée, dit-on, par le frottement de son pied.

BERZÉLIUS.

Berzélius a été le plus grand chimiste de notre époque. D'autres ont fait des découvertes plus brillantes, ou émis des théories plus ingénieuses ; aucun n'a joué un rôle plus important dans la science, aucun n'a accompli de plus grands travaux : car il a dirigé, pour ainsi dire, la marche de la chimie pendant les trente années qui viennent de s'écouler.

Jean-Jacob Berzélius naquit le 29 août 1779, à Væfersunda, village près de Linköping, dans l'Ostgothie, la même province qui a déjà donné à la Suède Linné, le législateur de l'histoire naturelle. Son père tenait une école paroissiale, et lui enseigna les premiers éléments des connaissances humaines. A dix-sept ans, il entra à l'Université d'Upsal avec l'intention d'y étudier la médecine. Afzélius, neveu de Berg-

mann, y professait la chimie, avec Ekeberg pour aide et suppléant. Ces deux professeurs lisaient leurs cours sans appuyer leurs démonstrations par des expériences ; une fois par semaine, les élèves étaient admis dans le laboratoire. Berzélius y vint tous les jours ; il s'aperçut bientôt que ses maîtres ne pouvaient ni le guider dans ses expériences, ni lui expliquer les phénomènes qui se produisaient sous ses yeux. Il se mit donc à travailler silencieusement, cherchant à s'instruire par la lecture et l'observation. Au bout de deux ans, Berzélius quitta Upsal ; c'était en 1798. Adjoint au médecin des eaux minérales de Medevi, il les analysa complètement ; ce travail, publié en commun avec Ekeberg, est le premier anneau de cette longue série de mémoires qui devaient l'immortaliser. En 1807, il fut nommé professeur de chimie pharmaceutique à Stockholm. Ses cours eurent d'abord peu de succès, parce qu'il imitait son maître Afzélius ; il lisait et n'expérimentait pas. Le docteur Marcet, qu'il vit à Londres en 1812, lui donna la liste des expériences qu'il faisait à son cours ; plus tard, les deux chimistes s'étant rencontrés à Genève, Berzélius fit voir à Marcet sa liste prodigieusement amplifiée, que celui-ci copia à son tour. C'est en 1806 que Berzélius commença la publication d'un ouvrage périodique, intitulé *Mémoires relatifs à la physique, à la chimie et à la minéralogie*, dans lequel il a consigné de précieuses recherches qui le firent admettre, en

1808, à l'Académie des sciences de Stockholm, dont il fut le président en 1810, et le secrétaire perpétuel depuis 1818 jusqu'à sa mort. En 1823, il commença une publication périodique qui eut la plus grande influence sur les progrès de

la chimie : c'est le *Rapport annuel sur les progrès de la physique, de la chimie et de la minéralogie* ; il a paru régulièrement pendant vingt-cinq ans. Dans cet ouvrage, il analysait, discutait et jugeait tous les travaux chimiques de



Berzelius, chimiste suédois, né en 1779, mort en 1848.

l'année ; il le faisait en connaissance de cause, car il lisait tout ce qui paraissait, et refaisait lui-même les principales expériences. Ces jugements lui ont suscité beaucoup d'ennemis. Quoique bienveillante, sa critique froissait la vanité de ceux qu'elle atteignait, et rarement ses éloges pouvaient guérir les blessures que son blâme avait faites à l'amour-propre de ses contemporains. Néanmoins ce livre a été, pendant un quart de siècle, l'Annuaire de la chimie ; il a marqué ses progrès, enregistré ses découvertes et signalé ses lacunes. Un autre ouvrage de Berzelius, qui remonte à 1825, est son *Essai sur l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques et les déterminations minéralogiques*.

Cet instrument avait déjà été appliqué aux recherches chimiques par ses compatriotes Swab (1738), Cronstedt, Bergmann et Gohn : c'était donc une méthode réellement suédoise qu'il devait pousser à ses dernières limites de perfection. Aussi ce livre fit-il une véritable révolution dans la chimie, la minéralogie et la métallurgie. Berzelius montra qu'en dirigeant la flamme d'une bougie sur des fragments de la plupart des minéraux placés sur un charbon, on pouvait reconnaître, à leur mode de fusion, les corps qui en-

traient dans leur composition. Si ce moyen ne suffisait pas, on ajoutait quelques réactifs simples qui, en se combinant avec le corps à essayer, décelaient sa nature.

Berzelius a publié un grand *Traité de chimie* qui a eu jusqu'à cinq éditions ; ces éditions n'étaient point de simples réimpressions : c'était un nouveau *Traité*, écrit derechef en entier de la main de l'auteur. La dernière édition a paru en 1842 ; l'illustre auteur sentait qu'il n'en publierait pas une sixième, car il dit dans la préface : « Je n'ai pu me dissimuler que quand même l'Être suprême m'accorderait encore assez de vie et de force pour l'achèvement de l'édition présente, elle sera nécessairement la dernière. » Une goutte opiniâtre et douloureuse, compliquée de légères attaques d'apoplexie, faisait pressentir sa mort six ans avant qu'elle n'arrivât ; lui-même ne se faisait point illusion sur sa santé, et, comme un ouvrier laborieux qui voit arriver le soir, il travaillait assidûment pour achever sa tâche et laisser à la postérité un monument scientifique digne de lui. Outre les grandes publications que nous avons énumérées, Berzelius a composé beaucoup de mémoires ; il y a consigné ses principales découvertes ; celle de six corps simples nouveaux : le

thorium, le cérium, le sélénium, le silicium, le zirconium et le colombium ; il a établi la nature métallique du radical de l'ammoniaque, l'ammonium ; les propriétés de la silice qui joue le rôle d'acide par rapport à une foule de bases, d'où résultent des sels, tels que le silicate de potasse, le silicate de fer, etc., etc. Il améliora, sans la dénaturer, la nomenclature de Lavoisier, établit les lois simples et fécondes, qui président aux combinaisons chimiques, et leur appliqua la théorie électro-chimique avec toutes ses conséquences ; enfin il éclaira la chimie par ses analyses du sang, du lait, de l'urine et des larmes, où il démontra la présence de l'acide lactique, découverte de la plus haute importance pour la physiologie.

Mais toutes les œuvres de Berzélius ne sont pas renfermées dans ses livres ; il laisse après lui une pléiade de chimistes, tous ses élèves, tous dignes de continuer ses travaux : tels sont Mitscherlich, Gmelin, Henri et Gustave Rose, Wöhler, Magnus, Arfwedson, Mosander, Plantamour, etc. Ceux-ci, à leur tour, transmettront à d'autres les traditions du maître, qui, améliorées, transformées par les progrès de la science, perpétueront son activité et feront revivre son génie dans les générations futures des chimistes de la Suède et de l'Allemagne.

Quand on lit la longue énumération des travaux de Berzélius, on se demande comment un seul homme a pu écrire tant de volumes, faire tant d'expériences, concevoir tant de grandes pensées, dans l'espace de quarante ans. Ce prodige n'est possible que par un art dans l'emploi du temps dont il a donné lui-même le secret. A sa recommandation, un chimiste avait été pourvu d'une chaire ; depuis plusieurs années il n'avait rien produit. « Il s'excuse toujours, disait Berzélius, sur ce qu'il manque de temps. Mais je lui ai répondu qu'il n'éprouvait pas le besoin de travailler ; car ceux qui éprouvent ce besoin trouvent toujours moyen de le satisfaire. »

Une visite que lui fit en 1829 le professeur anglais Johnston nous peint l'intérieur de Berzélius, nous fait assister, pour ainsi dire, à ses travaux, et nous explique par quelles heureuses combinaisons il savait doubler la longueur des journées. C'est par là que nous finissons ; car, après les œuvres des grands maîtres, ce qu'il y a de plus instructif, c'est d'apprendre comment ils ont pu les mener à bonne fin.

« J'arrivai à Stockholm le 6 septembre, dit M. Johnston, et dès le lendemain je me rendis à l'Académie, où logeait Berzélius. Je le trouvai dans son cabinet, occupé de la nouvelle édition de son *Traité de chimie*. Lorsque je fus annoncé, il n'attendit pas que je lui remissemes lettres de recommandation, et m'accueillit aussitôt d'une manière franche et amicale. Il m'offrit avec la plus grande bienveillance de faire une série d'expériences avec moi, proposition qui me plut infiniment, car elle me fournissait l'occasion d'examiner sa manière d'opérer, et de recueillir une foule d'observations précieuses. Pendant le cours de ses opérations, il ne négligea rien, désireux d'expliquer les précautions les plus minutieuses nécessaires pour arriver à des résultats précis. Il cherchait à me faire apprécier tous ces petits soins, ces attentions en apparence inutiles, mais dont son expérience lui avait démontré la nécessité dans les recherches analytiques. « Venez, disait-il, tandis que cette opération est en train, je vais vous montrer deux ou trois petites choses que vous ne serez peut-être pas fâché de connaître. » Tout cela se faisait en même temps, et j'avais à la fois l'avantage de m'instruire et de passer mon temps de la manière la plus agréable. Tantôt il me montrait ses échantillons de minéralogie, parmi lesquels il possède des objets fort rares ; ou bien il m'indiquait les résultats obtenus par les chimistes étrangers sur un sujet dont nous nous étions occupés ; il m'aidait ensuite à comprendre un passage qui me semblait obscur, ou même me traduisait des pages entières d'un auteur dont j'ignorais la langue.

» Rien, dans le laboratoire de Berzélius, ne blesse la vue

ou l'odorat. Un système de ventilation bien entendu entraîne immédiatement à travers la cheminée tous les gaz fétides ou délétères. Près de la fenêtre est une cuve à mercure qui brille d'un vif éclat. Plus loin, une petite table en porcelaine, à bords relevés, et sur laquelle quelques verres à pied indiquent les expériences qui viennent d'être faites. Près de là sont une grande lampe et son chalumeau. En vain l'on chercherait dans ce laboratoire des fourneaux en briques ou en pierre. L'appareil dont se sert Berzélius consiste en un foyer ou âtre élevé d'un mètre au-dessus du sol et surmonté d'un manteau pour recueillir les vapeurs et les gaz qui se dégagent. Sur ce foyer est un petit bain de sable chauffé avec le charbon de bois, et un petit fourneau de fer présentant des ouvertures pour les tubes, les cornues, etc. Dans la seconde pièce, le premier objet qui se fait remarquer est une cage en verre qui repose sur une table ; elle couvre une balance. Que de lumières cet instrument, si simple en apparence, a répandues sur les sciences naturelles ! que de phénomènes il a expliqués ! combien de vérités cachées il a révélées ! Qui pourrait compter les discussions qu'il a terminées, les hypothèses qu'il a détruites ? Qui se serait imaginé, dans les temps anciens, que la connaissance des vérités abstraites et des lois de la nature serait due à cet instrument, le plus simple et le plus usuel de tous ? Non loin de là sont de petits poids en plomb, qui sont les contre-poids exacts (les tares) de tous les creusets et de tous les petits vases de platine du laboratoire ; en sorte que chacun d'eux peut, à l'instant même, être mis en équilibre. Autour de cette pièce sont placés, dans des tiroirs ou dans des armoires vitrées, divers appareils et préparations chimiques, dans un ordre parfait. Vous tournez ensuite à gauche, et vous apercevez enfin celui que vous avez cherché en vain dans les deux premières : c'est Berzélius. Il est occupé à écrire. Sa table est couverte de journaux scientifiques, et ses tablettes ploient sous le poids des livres. A sa gauche est placé un petit cabinet dans les armoires duquel sont placées les substances et les préparations chimiques les plus rares : c'est là que se trouvent le rhodium, l'osmium, le sélénium et leurs composés, les fluorures, ainsi que beaucoup de combinaisons précieuses qu'on chercherait vainement ailleurs.

» Berzélius est continuellement occupé : il travaille tous les jours de douze à quatorze heures ; mais il ne faut pas croire qu'il travaille sans relâche dans son laboratoire. Souvent, lorsqu'il écrit, il n'y met pas les pieds pendant des mois entiers ; mais s'il trouve en rédigeant un point qui lui paraisse obscur, il quitte aussitôt la plume, s'établit dans son laboratoire, et se livre à de nouvelles recherches jusqu'à ce qu'il ait obtenu le résultat qu'il en attendait. Son appartement est admirablement disposé pour qu'il puisse ainsi passer du cabinet au laboratoire. Sa bibliothèque, son bureau, ses réactifs et ses fourneaux sont tous placés dans un petit espace qui réunit à la fois les souvenirs des anciennes recherches et les moyens de faire des découvertes nouvelles. Tout ce que renferme le laboratoire se fait remarquer par une propreté et un ordre admirables ; chaque objet est à sa place et en état de servir immédiatement. La manière dont il dispose ses appareils pour expérimenter est remarquable par sa simplicité. Il emploie, en outre, une foule de petits appareils dont la plupart ont été fabriqués par lui. Dans tout son laboratoire on retrouve les indices de cette exactitude scrupuleuse qui a donné tant de valeur à ses analyses. »

UN CRITIQUE EN 1750.

Il serait assez difficile de deviner (p. 32) dans quelle intention cet aveugle, revêtu de la livrée de l'hôpital royal des Quinze-Vingts, comme l'indique la fleur de lis placée sur sa poitrine, se trouve devant un chevalet, une plume et un papier à la main, si, en regardant attentivement ce papier, on

n'y distinguait ces mots : *Lettres sur les tableaux du salon, par le juge ordinaire*. L'idée de l'artiste se trouve alors expliquée : c'est un amour-propre blessé qui a voulu se venger de la critique par la caricature, et qui n'a rien trouvé de mieux que de représenter son ennemi sous les traits d'un homme privé de la vue, et incapable, par conséquent, d'apprécier une œuvre d'art. A force de chercher quel pouvait être l'écrivain ainsi travesti, nous avons fini par découvrir, dans une liste de portraits gravés, placée dans la cinquième volume de la Bibliothèque historique du P. Lelong, l'indication suivante : « M. de La Font, auteur de plusieurs ouvrages historiques et critiques sur la peinture, sculpture et architecture. Il a satirisé plusieurs morceaux de nos peintres modernes par des écrits anonymes qui ont donné lieu aux artistes de le représenter sous diverses figures, entre autres celle d'un aveugle qui juge d'un tableau. Parmi ses ouvrages imprimés, son *Ombre du grand Colbert* est un dialogue ingénieux auquel nous devons en partie l'idée de l'achèvement du Louvre. » Une note manuscrite de M. Fevret de Fontette, placée au bas d'une épreuve qui fait partie du cabinet des estampes, nous apprend en outre que cette caricature fut gravée en 1750 par Watelet, d'après un dessin de Portien, élève peintre, et qu'elle fut faite « à l'occasion de plusieurs brochures qui maltraitaient les expositions de tableaux au salon du Louvre. L'auteur de ces brochures, qui avait publié plusieurs pièces fugitives à ce sujet sans se nommer, se décela par l'accueil qu'il reçut d'une partie du public. Il se nomme N. de La Font de Saint-Yenne, ci-devant dessinateur pour les manufactures de Tours et de Lyon. Il est auteur des *Réflexions critiques sur l'état présent de la peinture en France*, de *L'Ombre du grand Colbert*, et de quelques autres morceaux. »

Curieux de vérifier, d'après ces renseignements, si cet auteur inconnu avait mérité les injures de ses contemporains et l'oubli de tous les auteurs de Biographies, nous avons eu le bonheur de rencontrer, réunis dans une nouvelle édition donnée par La Font de Saint-Yenne en 1752, les deux ouvrages cités par Fevret de Fontette, et nous avons acquis la conviction que cet écrivain, si complètement ignoré aujourd'hui, avait dû exercer sur son époque une influence salutaire.

Dans le dialogue intitulé *L'Ombre du grand Colbert*, on voit le grand ministre sortant de son tombeau cinquante ans après sa mort. Il a quelque peine d'abord à reconnaître le Louvre et la Ville de Paris dans l'état de délabrement et d'abandon où ils se trouvent. Après avoir tracé un tableau intéressant de son administration et de ses projets, il prend part aux doléances du Génie du Louvre, qui lui montre « ses murs sans couverture, abandonnés aux outrages du temps comme la masure la plus vile; les bâtiments destinés aux usages les plus abjects qui l'entourent de toutes parts, et qui ont pénétré jusque dans l'intérieur de la cour; la galerie d'Apollon toute dégradée; l'état de désordre dans lequel se présentent aux regards ces célèbres batailles de Lebrun, qui ont fait l'admiration de l'Europe (les batailles d'Alexandre); les murs et les indignes barrières qui déshonorent le devant de la superbe colonnade de Perrault. » Il rappelle que, sous le ministère du cardinal de Fleury, « il fut proposé d'abattre le Louvre pour vendre les matériaux, et que cette extravagante proposition fut écoutée, mise en délibération, et allait passer tout d'une voix, lorsqu'un des membres du conseil demanda quel Français serait assez audacieux pour se charger d'une telle entreprise. » Le Génie de la Ville de Paris apparaît aussi : il se plaint de n'avoir pas encore « une maison pour loger ses magistrats avec quelque décence, et de ce que ce corps respectable habite encore une maison étroite, incommode, dans un lieu aussi ignoble, aussi indécent que celui de la Grève. » Il exprime le vœu de voir découvrir le portail de Saint-Gervais, et démolir les maisons bâties sur les ponts et sur les remparts.

A l'exception de quelques naïvetés et de quelques erreurs inséparables de l'époque à laquelle vivait La Font de Saint-Yenne, on est surpris de voir exprimées depuis plus de cent ans des vues larges et sages dont l'utilité généralement reconnue n'a pu encore, même de nos jours, assurer la complète exécution. *L'Ombre du grand Colbert* fit beaucoup de bruit : le Journal de Fréron, le Mercure de France, le Journal de Trévoux, les Mémoires des savants, en parlèrent avec le plus grand éloge. Ce livre eut pour résultat de faire entreprendre la couverture du Louvre, et de faire ouvrir pour la première fois, au Luxembourg, une exposition des tableaux du Cabinet du roi, que La Font de Saint-Yenne avait signalés comme périssant, depuis plus de cinquante années, dans l'obscurité des appartements particuliers de Versailles.

Piganol de La Force, dans sa Description de Paris, nous donne une nouvelle preuve de l'influence de notre auteur. « Le premier égout voûté, dit-il, fut construit dans la rue Saint-Benoît, qui s'appelait autrefois rue des Égouts, parce qu'elle était coupée en deux par un égout découvert, qui passe maintenant sous le pavé, dans un canal voûté de pierres de taille. M. de La Font de Saint-Yenne, amateur zélé de tout ce qui peut contribuer à l'embellissement de la ville de Paris et à la commodité de ses habitants, avait proposé au sieur Outrequin, entrepreneur du pavé de Paris, un plan pour construire ainsi tous les souterrains où passent les canaux de plomb qui distribuent ses eaux dans Paris; je veux dire des passages voûtés de six pieds de hauteur sur quatre de large, qui remédieraient à l'inconvénient de dépaquer les rues et d'enlever souvent plus d'une toise de terrain en profondeur, qui, étant reversé sur la voie publique avec les pavés, ferment quelquefois entièrement le passage, ces renversements étant indispensables pour la réparation desdits tuyaux de conduits. La dépense n'en serait pas si immense qu'on le croit, ni l'exécution aussi longue. Le sieur Outrequin approuva fort ce projet, et s'engagea de l'achever entièrement en dix années, moyennant 100 000 livres par an. »

Il est probable que si La Font de Saint-Yenne se fût borné à publier ses idées de réforme sur l'administration de la ville de Paris, et sur l'achèvement de ses monuments, son nom eût été conservé parmi ceux des hommes les plus compétents qui se soient occupés de cet objet. Mais, enhardi par le succès de son premier ouvrage, il osa aborder, le premier, une question bien plus dangereuse. L'Académie royale de peinture et de sculpture, fondée en 1648 par Lebrun, régnait depuis plus de cent ans en souveraine sur les arts. Le public, ne pouvant alors former son jugement sur les chefs-d'œuvre des anciennes écoles qui, comme nous l'avons vu plus haut, avaient toujours été cachés dans les appartements royaux, admirait les productions les plus faibles des peintres de l'Académie, sur la foi des comptes rendus de salons que publiait le journal à la mode de l'époque, le Mercure de France. On ne trouve dans ces articles que louanges hyperboliques, phrases dogmatiques inspirées des graves conférences de Pimandre, Pamphile et Damon, rédigées autrefois par de Piles et Félibien; ou bien encore quelques traits semés au milieu d'observations galantes sur les belles dames, entre un bout rimé et les nouvelles de la cour. L'art était endormi dans ce lit de roses que lui avaient fait les Boucher, les Pierre et les Natoire. On commençait pourtant à comprendre instinctivement la nécessité d'une critique éclairée et sérieuse. M. de Bonneval écrivait à Latour, le peintre en pastel, à propos du salon de 1746 : « Il serait à souhaiter que cette exposition fût suivie d'un examen judicieux, dans lequel on ferait sentir le caractère de chaque peintre et les différentes parties dans lesquelles ils excellent. Je conviens que ce projet exigerait de l'auteur de l'examen beaucoup de connaissance et surtout de cette aménité de style qui sait rendre la critique utile sans blesser. » La Font de Saint-Yenne se crut assez fort pour répondre à

cet appel. « Ayant longtemps séjourné en Flandre et en Hollande, dit-il lui-même, il avait pu former son goût d'après les nombreuses collections de chefs-d'œuvre des grands maîtres d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas. » Lié à Bruxelles avec Jean-Baptiste Rousseau, il avait composé une ode sur les progrès de la peinture, et d'après ses conseils, le peintre du roi, Lemoine, n'avait pas dédaigné d'introduire quelques changements dans la composition du plafond du salon d'Hercule à Versailles. Toutes ces circonstances le décidèrent à publier, en 1747, ses « Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France, avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746. » Après quelques précautions pour se défendre de vouloir assujettir le jugement des autres au sien propre, et se dégager de toute passion et de tout intérêt personnel, il entre franchement en matière et proclame hautement qu'un tableau exposé est un livre mis au jour de l'impression, une pièce représentée sur un théâtre, et que chacun a le droit d'en porter son jugement. Cette vérité, incontes-



Caricature de 1750. — Le Critique La Font de Saint-Yenne. — Gravure de Watelet, d'après un dessin de Portien.

table aujourd'hui, et que Barrère devait porter en 1794 à la tribune de l'Assemblée nationale, en disant : « Le salon est la presse pour les tableaux, » était d'une audace bien dangereuse en 1747. La Font de Saint-Yenne s'occupe d'abord du choix des sujets. Il conseille cette étude aux peintres d'histoire en rappelant les plus grands noms des artistes anciens et modernes, depuis Raphaël jusqu'à Lemoine. Tout en protestant qu'il est bien éloigné de penser que le génie français soit éteint et sa vigueur entièrement épuisée, il croit devoir attribuer en partie la décadence de la peinture d'histoire à l'envahissement des glaces qui commençaient à remplacer les tableaux dans la décoration des appartements et entraînaient à blanchir les plafonds. Il montre l'art des plus savants pinceaux employé à l'embellissement des carrosses, et flétrit l'abus qui expose des œuvres d'un grand prix aux outrages de la boue et aux chocs des plus sales tombereaux. Passant ensuite au genre du portrait, il signale ce qu'il y a de ridicule à métamorphoser en Flores et en Hébé les femmes les plus laides et les plus vieilles, et il se plaint

de voir abandonner la peinture à l'huile pour la facilité et la célérité du fragile pastel. Après avoir montré toutes les causes de décadence de la peinture, il propose un moyen de garantir l'école française d'un penchant prochain à la ruine ; ce serait de réunir dans la grande galerie du Louvre les chefs-d'œuvre des grands maîtres dont on ignore le nombre et la valeur, « n'y ayant jamais eu, dit-il, de catalogue publié. — Quel motif d'émulation, s'écrie-t-il, serait plus piquant pour nos peintres d'à présent que l'honneur d'obtenir des places dans cette galerie royale, à côté de tant d'hommes illustres de tous les pays... Honneur d'autant plus flatteur qu'il ne serait accordé ni à la brigue, ni à la protection des grands, ni aux caprices des directeurs subalternes, à l'éclat passager des frivoles beautés de la mode... Ce serait au titre seul d'une réputation décidée et appuyée sur plusieurs excellents ouvrages, marqués au sceau du suffrage général et de l'admiration publique, que cette précieuse distinction serait accordée. »

L'exposition du Luxembourg, dont nous avons parlé plus haut, ne fut qu'une réalisation très-imparfaite de cette idée, puisqu'elle n'offrait qu'une centaine de tableaux et quelques dessins. Il fallut une révolution pour que le Louvre fût enfin consacré, comme le demandait La Font de Saint-Yenne, à la réunion des œuvres d'art de tous les siècles.

Notre auteur n'est pas moins courageux lorsqu'il signale les dégradations auxquelles étaient exposés les tableaux de la galerie de Rubens et les statues du Puget, « qu'on écurait, dit-il en parlant de ces dernières, comme un chaudron avec le plus gros sable. »

Après ces considérations générales, l'auteur passe enfin à l'examen des ouvrages exposés au salon, et on aurait peine, en lisant ces critiques, toujours très-modérées lorsqu'elles s'adressent individuellement aux artistes, à s'expliquer les ressentiments qu'elles soulevèrent, si on ne se rappelait que c'était la première fois que les académiciens n'obtenaient pas des écrivains un tribut d'admiration sans bornes. Leur colère fut d'autant plus violente et invétérée, qu'à partir de ce moment la glace était rompue, et que chaque nouveau salon vit se multiplier les brochures et les critiques. La Font de Saint-Yenne en fut la victime ; les artistes tournèrent contre lui cette arme du ridicule si mortelle en France, et il s'éteignit dans l'obscurité ; ce qui n'empêcha pas, longtemps après, le rancuneux Cochin de le placer, sous le nom d'Ardelion, dans les Misotechnites, aux Enfers, comme ayant introduit le premier, en France, l'usage odieux des comptes rendus du salon.

Depuis un siècle, la critique a triomphé de l'irritation des artistes : elle a fait reconnaître ses droits par le public. Dans les ateliers, on la craint, on la conteste encore, on la tourne en ridicule, on la maudit, mais en même temps on la désire, on la sollicite ; car si elle blesse quelquefois par ignorance ou injustice, elle est souvent aussi bonne conseillère, et elle dispense les réputations. Celui de nos grands artistes contemporains qui a eu le plus à se plaindre de la critique, M. Eugène Delacroix, a dit spirituellement à ses confrères : « Baisez la main de ces visirs du public, ministres de sa colère et gardiens de l'honneur de l'art. La tâche qu'ils s'imposent a bien aussi ses ennuis, et il ne faut pas trop leur en vouloir de leurs salutaires corrections ; même en vous blessant, ils révèlent au monde que vous vivez ; vous seriez sans eux des insectes étouffés avant d'arriver à la lumière ; c'est par eux qu'on est averti de votre gaucherie ou de votre gentillesse. Payez donc d'un peu de reconnaissance tout le soin qu'ils se donnent pour faire de vous quelque chose. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA JAMBE DE BOIS.

Voy. le Rêve du soldat, 1849, p. 12.



Composition et dessin de KARL GIRARDET.

J'avais rencontré en chemin un jeune soldat portant suspendues à l'épaule sa petite valise de cavalier et la boîte de fer-blanc destinée à sa feuille de route; mais la sienne devait renfermer de plus un congé de réforme, car il

marchait avec effort, mal appuyé, sur une jambe de bois.

Je n'ai jamais pu voir sans un serrement de cœur, mêlé d'amertume, ces mutilations volontairement infligées à l'homme par l'homme, et qui témoignent bien moins de son

courage que de sa violence. Pour qui veut lire l'histoire, où sont les guerres qu'on n'eût point réussi à éviter avec plus de justice et de raison? ces massacres organisés n'ont-ils point eu presque toujours pour motif quelque vanité froissée, quelque ambition honteuse de s'avouer, quelque vengeance personnelle qui entraînaient des nations entières dans ses emportements? En plaçant le courage au-dessus de toutes les autres vertus, et en le faisant consister à tuer ou à être tué, on a entretenu chez nous le moins social de tous nos instincts, celui qui nous intéresse à la destruction.

La guerre, qui n'est qu'une chasse dépravée, semble ne devoir appartenir qu'aux époques sauvages où l'homme, ignorant encore les lois rationnelles du monde, suit brutalement ses inspirations confuses et ne peut se faire comprendre que par le fait. Alors il tue, comme l'enfant brise, pour essayer sa force, pour exprimer sa volonté ou pour contenter sa colère. Mais plus tard, quand les instincts sociaux se sont développés, quand il a senti l'avantage des relations fraternelles entre les nations, quand il a conquis tous les moyens fournis par la civilisation pour faire triompher pacifiquement la justice et la vérité, comment a-t-il pu persister dans ces appels barbares au meurtre? On a trouvé sage d'interdire aux citoyens la défense de leurs droits par les armes, parce que de pareilles luttes n'avaient pour résultat que le triomphe de la force, jamais celui de l'équité; tout ce qui est vrai pour chaque particulier d'une nation, ne l'est-il donc point pour chaque peuple qui n'est qu'une individualité dans l'humanité entière? La loi jugée nécessaire pour la moralité et le bonheur des sociétés pareilles, cesse-t-elle de l'être pour le bonheur et la moralité de la grande société qui couvre le monde? Si l'impartialité du juge doit seule décider entre les particuliers, pourquoi la violence du soldat déciderait-elle entre les nations? Est-ce parce que les intérêts deviennent plus grands que vous les abandonnez au hasard? — Mais, dit-on, le moyen d'arriver à cette organisation pacifique des peuples? — Le moyen, c'est de leur prouver qu'elle seule peut réaliser la sécurité et le bien-être; de leur montrer les malheurs de luttes acharnées où les gains les plus sûrs du vainqueur sont des deuils et des haines; de leur conseiller de ne pas ajouter aux misères inévitables de la succession d'Adam les volontaires désastres de la guerre. N'ont-ils donc point assez, grand Dieu! de ce long cortège de maladies, d'accidents, de catastrophes, sans appeler encore à leur aide le sabre et le canon!

Tout en m'adressant, à moi-même, ce plaidoyer contre la guerre, je suivais du regard le jeune soldat. Il allait d'un pas ferme, et sa jambe de bois frappait, à des intervalles égaux, les cailloux du chemin. Ses traits n'avaient plus l'espèce d'épanouissement vivace des jeunes années; une ombre austère les avait assombrés; la joue était devenue cave, quelques rides plissaient le front brûlé par le soleil, et les yeux, cernés de noir, avaient pris cette expression de mélancolique patience que donnent les épreuves noblement supportées.

Nous arrivions à un village dont le clocher montrait depuis longtemps sa flèche au-dessus des arbres. Tout à coup, au détour du chemin, le son du haut-bois nous arriva porté par la brise, et, quelques pas plus loin, une percée ouverte dans le feuillage nous laissa voir un de ces bals champêtres dont la gaieté fait tous les frais.

Montés sur deux barriques vides, les ménétriers lançaient au vent leurs notes aiguës, et les couples tournoyaient joyeusement dans le réseau de lumière et d'ombre que formaient les rayons de soleil filtrant à travers la feuillée.

Le soldat s'était brusquement arrêté. Adossé à une barrière, la main gauche posée sur son bâton de voyage, la droite entr'ouverte et abandonnée, il regardait cette scène avec une émotion silencieuse. Tout un monde de souvenirs venait sans doute de se réveiller en lui à cette vue. Il se

rappelait son village et le temps où il menait la danse sous la pelouse. Nul ne savait mieux obéir à la cadence du ménétrier, nul n'avait le pied plus lesté, l'œil plus riant, la parole plus vive! aussi les filles du canton le préféraient toutes! Depuis ce temps, quelques années seulement s'étaient écoulées; et quel changement! Le joyeux danseur d'autrefois revenait courbé par la fatigue, mutilé par la guerre, méconnaissable à tous les yeux, à moins qu'il ne lui restât une mère!

J'avais ralenti le pas devant cette mélancolique contemplation; j'attendais que le soldat se remit en marche; mais la danse continuait, et il regardait toujours. Je me décidai enfin à poursuivre ma route. Au moment où je passai près de lui, le bruit de mon cheval ne lui fit point relever la tête, et, en jetant un regard furtif, je distinguai deux larmes qui coulaient lentement sur ses joues creusées!

Ah! console-toi, soldat; les plaisirs de la jeunesse sont finis pour toi; mais Dieu t'accordera en dédommagement les joies sereines de l'âge mûr. La guerre t'a laissé deux bras vigoureux qui peuvent encore gagner le pain d'une famille. Retourne au village, et si les jeunes filles ne reconnaissent plus leur beau danseur, sois sûr que parmi elles il s'en trouvera une pour qui ton malheur sera un attrait, et celle-là te consolera de tout ce que tu as perdu.

DE L'AÉRAGE DES HABITATIONS (1).

Premier article.

Différentes causes contribuent à vicier l'air dans l'intérieur des appartements, et rendent nécessaire un renouvellement continu de la masse respirable. Rien n'est plus utile que d'assurer les dispositions convenables pour ce renouvellement; rien n'est plus facile à réaliser au moment même où l'on construit une habitation; et cependant aucun soin n'est plus négligé par les constructeurs.

Dans l'acte de la respiration, une partie de l'air inspiré est transformée en acide carbonique, gaz irrespirable et délétère, résultant de la combinaison de l'oxygène avec le charbon ou carbone. Ce gaz se développe dans les poumons, où l'oxygène de l'air est en contact avec le sang veineux chargé d'un excès de carbone. Suivant M. Dumas, un homme de force moyenne transforme en acide carbonique, dans l'espace d'une heure, tout l'oxygène contenu dans 90 litres d'air; et le volume des gaz expirés, qui est de 333 litres, renferme à peu près 4 pour 100 d'acide carbonique. Si donc on veut que l'air ne passe qu'une seule fois par les poumons, ce qui est une condition essentielle, il faut fournir à chaque individu, par heure, un tiers de mètre cube.

On satisferait aisément à cette condition. Mais le corps humain agit encore d'une autre manière pour vicier l'air qui l'environne: c'est par la transpiration cutanée et pulmonaire, qui exige un volume beaucoup plus considérable que la respiration. Les vapeurs émises à travers tous les pores de notre peau et par nos poumons, se dissolvent dans l'air, et sont, sans aucun doute, la cause la plus puissante d'insalubrité; car ces vapeurs ne pèsent pas moins de 800 à 4 000 grammes par 24 heures (en moyenne, 38 grammes par heure). En supposant l'air à 15° et déjà à moitié saturé de vapeur d'eau, circonstances qui sont les plus ordinaires, le volume d'air nécessaire pour dissoudre les vapeurs produites est un peu moins de 6 mètres cubes. On peut admettre que, même avec le tiers de mètre cube nécessaire à la respiration, ce chiffre de 6 mètres exprime, par personne et par heure, le volume d'air strictement nécessaire à l'assainissement des lieux habités.

(1) Le fonds et les figures de ces articles sont empruntés à l'excellent ouvrage dont M. Pécelet a publié une nouvelle édition en 1843, sous le titre: *Traité de la chaleur considérée dans ses applications*.

Plusieurs expériences ont mis à même de constater qu'il ne faut pas descendre au-dessous de cette limite. Ainsi, dans l'école primaire de la rue Neuve-Coquenard, la ventilation étant de 1 080 mètres cubes par heure pour 480 enfants, c'est-à-dire de 6 mètres cubes par élève, après cinq heures de séance, la quantité d'acide carbonique s'élevait au plus à 2 millièmes; aucune odeur ne régnait dans la salle et la respiration n'était nullement gênée. Avec une ventilation de 837 mètres seulement, la quantité d'acide carbonique a été portée à près de 5 millièmes. Enfin la salle étant close, sans ventilation, après le même temps, l'air en renfermait près de 9 millièmes; quoique la température intérieure ne fût que de 18°, l'inspecteur se plaignait de la chaleur, trouvait l'atmosphère lourde, et attendait avec impatience le moment d'ouvrir les fenêtres.

Dans les expériences que l'on vient de citer, il s'agit d'enfants; pour des adultes on doit arriver à des chiffres plus élevés. C'est ce que confirme une expérience faite par M. Pécelet dans l'ancienne salle des séances de la Chambre des députés. La ventilation se réglait principalement au moyen d'un registre vertical placé dans le canal qui conduit l'air froid aux calorifères. Le chauffeur, homme intelligent et connaissant très-bien l'appareil qu'il était chargé de diriger, avait reconnu par expérience la hauteur à laquelle devait être placée la vanne, dans les différentes circonstances, pour que l'on ne se plaignît pas d'une odeur désagréable dans la salle; un peu au-dessus de ces limites l'odeur devenait sensible. Or, dans une expérience faite à la fin d'une séance nombreuse, vers quatre heures du soir, la salle renfermant 1 000 à 1 100 personnes, le volume d'air froid introduit était de 1^m,9 par seconde, ou de 6 840 mètres cubes par heure, soit 6 à 7 mètres cubes par personne et par heure, sans compter l'air appelé par les fissures des portes et des fenêtres, et par les portes qui s'ouvraient de temps en temps.

Il semble donc raisonnable d'évaluer à 7 ou 8 mètres par seconde le volume d'air qu'il faut renouveler dans une salle où il n'y a que des adultes.

L'air des appartements est encore vicié par les lumières artificielles. Si l'on suppose que l'air cesse d'être propre à l'éclairage lorsque le tiers de son oxygène est absorbé, on trouve que, pour une chandelle ou pour une bougie de 6 au demi-kilogramme, il faut un tiers de mètre cube par heure, et un mètre cube un quart pour une lampe gros bec. Ainsi, dans un salon éclairé par 4 gros becs de lampe et par 6 bougies, la consommation d'air sera de 7 mètres cubes par heure, comme pour une seule personne.

L'air qui a servi à la respiration ou qui a été en contact avec le corps, étant à une température voisine de 30°, tend à s'élever. Alors il se produit, de bas en haut et de haut en bas, des doubles courants qui abaissent progressivement toutes les couches d'air respirable. C'est pour cela que, à égalité de contenance, les pièces élevées sont beaucoup plus salubres que les pièces surbaissées dont la longueur et la largeur sont considérables. Cependant, lorsque la foule est compacte, le volume respirable d'une grande salle est promptement absorbé.

La chaleur fournit le moyen de ventilation le plus simple et le plus généralement employé. Dans un tube à deux branches, l'une horizontale, l'autre verticale, et ouvert par les deux bouts, si la température vient à être plus élevée en quelque point que celle de l'atmosphère, comme l'air chaud tend toujours à monter, un courant ascendant se déclarera par le tube. Tel est le principe général que l'on applique pour produire une ventilation par la chaleur.

En effet, considérez une pièce pourvue d'une cheminée, et dans laquelle l'air extérieur puisse pénétrer, soit par des ventouses, soit par les fissures des portes et des croisées. Pendant l'hiver, même sans feu, et pendant la saison moyenne avec du feu, l'air de la pièce étant à une tempé-

ture plus élevée que celle de l'air atmosphérique, une ventilation s'opérera de l'extérieur à l'intérieur, et il y aura courant de bas en haut dans le tuyau de la cheminée. Pendant l'été et pendant la saison moyenne, lorsque les appartements sont plus frais que l'air extérieur, et que l'on n'y fait pas de feu, il s'établit souvent un courant de haut en bas par la cheminée.

On pourrait déterminer, presque en tout temps, la ventilation d'une chambre munie d'une cheminée au moyen de certaines dispositions très-simples. Il suffirait d'établir, à l'aide de tuyaux, une communication entre cet appartement et une cave assez profonde et assez vaste, d'une part, avec l'air extérieur, d'autre part. La température des caves étant presque constante lorsqu'elles sont profondes, et ne dépassant pas 12° même dans les plus fortes chaleurs, c'est là que l'on puiserait l'air frais lorsque l'atmosphère serait plus chaude que l'appartement. Dans le cas où l'air serait plus chaud à l'intérieur qu'à l'extérieur, il suffirait d'ouvrir les ventouses extérieures, en ayant soin de fermer les ventouses venant de la cave si l'air de celle-ci est plus chaud que l'air de l'appartement. Le départ aurait toujours lieu par la cheminée, et ce ne serait que dans les cas très-rare où la température serait la même à l'intérieur, dans la cave et à l'extérieur, que la ventilation ne pourrait plus s'opérer naturellement.

Mais rien ne garantit que la ventilation, lors même qu'elle s'opère, soit toujours assez active pour le nombre des personnes renfermées dans l'appartement. Quand les différences de température sont faibles, il faut se résoudre, pour augmenter la vitesse du courant d'air, à échauffer le tuyau de la cheminée, ou au moins à diriger de bas en haut une colonne d'air chaud pouvant trouver une issue à la partie supérieure de l'espace à ventiler. Cette condition est parfaitement compatible avec les conditions ordinaires de notre vie intérieure; car, sans feu, nos appartements ne seraient guère habitables pendant sept à huit mois de l'année.

Le problème de l'aérage est donc intimement lié à celui du chauffage de nos habitations (voy. la Table des dix premières années).

Les cheminées, quel que soit leur mode de construction, provoquent naturellement une très-grande ventilation, due à ce que la majeure partie de l'air appelé par la cheminée ne passe pas sur le combustible. Pour les dimensions ordinaires des petites cheminées et des petits foyers, et pour une combustion d'environ 2 kilogrammes de bois par heure, la quantité d'air appelé varie de 10 à 20 fois le volume d'air nécessaire à la combustion. Aussi les cheminées pourraient-elles suffire au renouvellement de l'air nécessaire à une très-grande réunion de personnes, si l'air extérieur avait un libre accès dans la pièce.

On a fait, à ce sujet, l'expérience suivante dans une des salles de la Société d'encouragement. En introduisant dans l'intérieur d'une cheminée dont le foyer était éteint le tuyau d'un poêle dont la fumée s'échappait à une température de 107°, la cheminée appelait par heure 1 400 à 1 600 mètres cubes d'air, indépendamment de celui qui alimentait le poêle. Cette ventilation, qui aurait suffi à 200 ou 250 personnes, aurait été beaucoup plus grande encore si le foyer de la cheminée avait été en activité. La section du tuyau de cette cheminée était de 20 décimètres carrés.

Tout se réduit donc à n'introduire dans la pièce à ventiler que de l'air échauffé à 15 ou 20°.

C'est à quoi l'on parvient d'une manière très-simple et par des constructions peu dispendieuses.

Occupons-nous d'abord de la chambre la plus humble.

La fig. 1 représente la coupe verticale par le milieu de la cheminée. L'air pris à l'extérieur, soit directement, soit au moyen de conduits obliques, traverse la cheminée dans un gros tuyau ou mieux dans une caisse en tôle; il s'y échauffe par le contact de la flamme et de la fumée, et vient débou-

cher dans l'intérieur de l'habitation par l'orifice qu'indique une flèche.

La fig. 2 indique une disposition un peu différente, et qui

paraît préférable. L'air de ventilation entoure le tuyau en tôle par lequel s'échappe la fumée, au lieu d'être entouré par elle. On voit en outre, dans cette cheminée, un registre

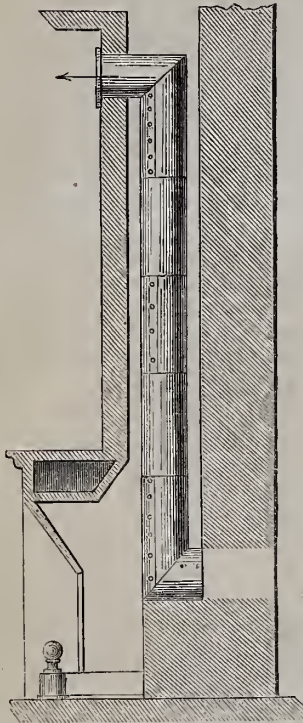


Fig. 1. Mode de ventilation et de chauffage applicable aux habitations les plus pauvres. (Coupe en travers.)

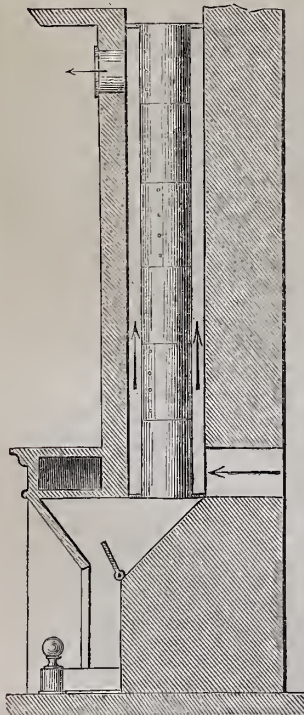
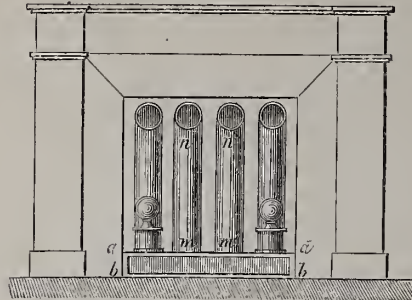
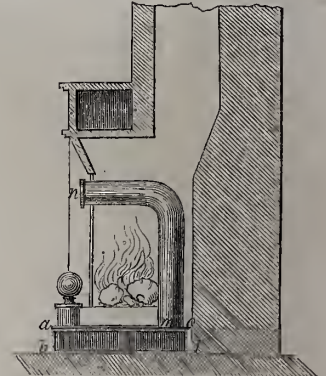


Fig. 2. Second mode de ventilation et de chauffage presque aussi simple et meilleur que le premier. (Coupe en travers.)

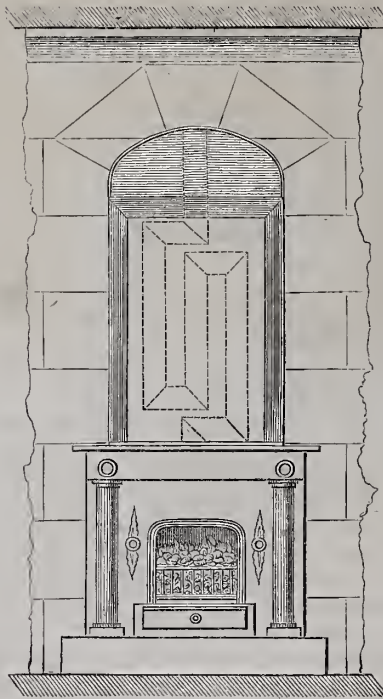


(Élévation de face.)

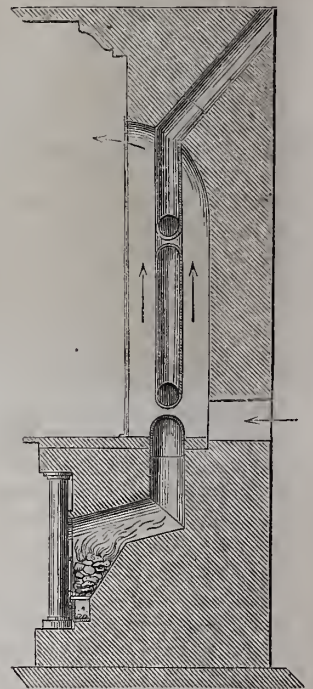


(Coupe en travers.)

Fig. 5 et 6. Cheminée avec bouches de chaleur ventilantes, pour une pièce de grandes dimensions.



(Élévation de face.)



(Coupe en travers.)

avec lequel on peut faire varier l'ouverture et, par suite, le volume de l'air appelé.

Dans le premier cas, le ramonage exige que les tuyaux en

tôle soient démontés, ce qui, d'ailleurs, ne présente aucune difficulté. Dans le second cas, il s'opère à l'aide d'une corde et d'un balai de bouloeu.

Pour l'intérieur des appartements de dimensions ordinaires, on peut encore employer l'appareil représenté de face dans la fig. 3 et en coupe dans la fig. 4. Une série de tuyaux en fonte *nm* recourbés à angle droit sont emboîtés à leur partie inférieure dans une caisse à air *abcd* qui communique avec l'extérieur; ces tuyaux débouchent sous le manteau de la cheminée, et y projettent des courants d'air chaud.

Pour une salle à manger ou même pour un salon de grande dimension, on peut employer avec avantage les constructions représentées de face dans la fig. 5 et en coupe dans la fig. 6. La fumée, avant de s'échapper par le tuyau de la cheminée, est assujettie à parcourir un conduit à branches suc-

cessivement ascendantes et descendantes, autour duquel s'échauffe l'air qui afflue du dehors.

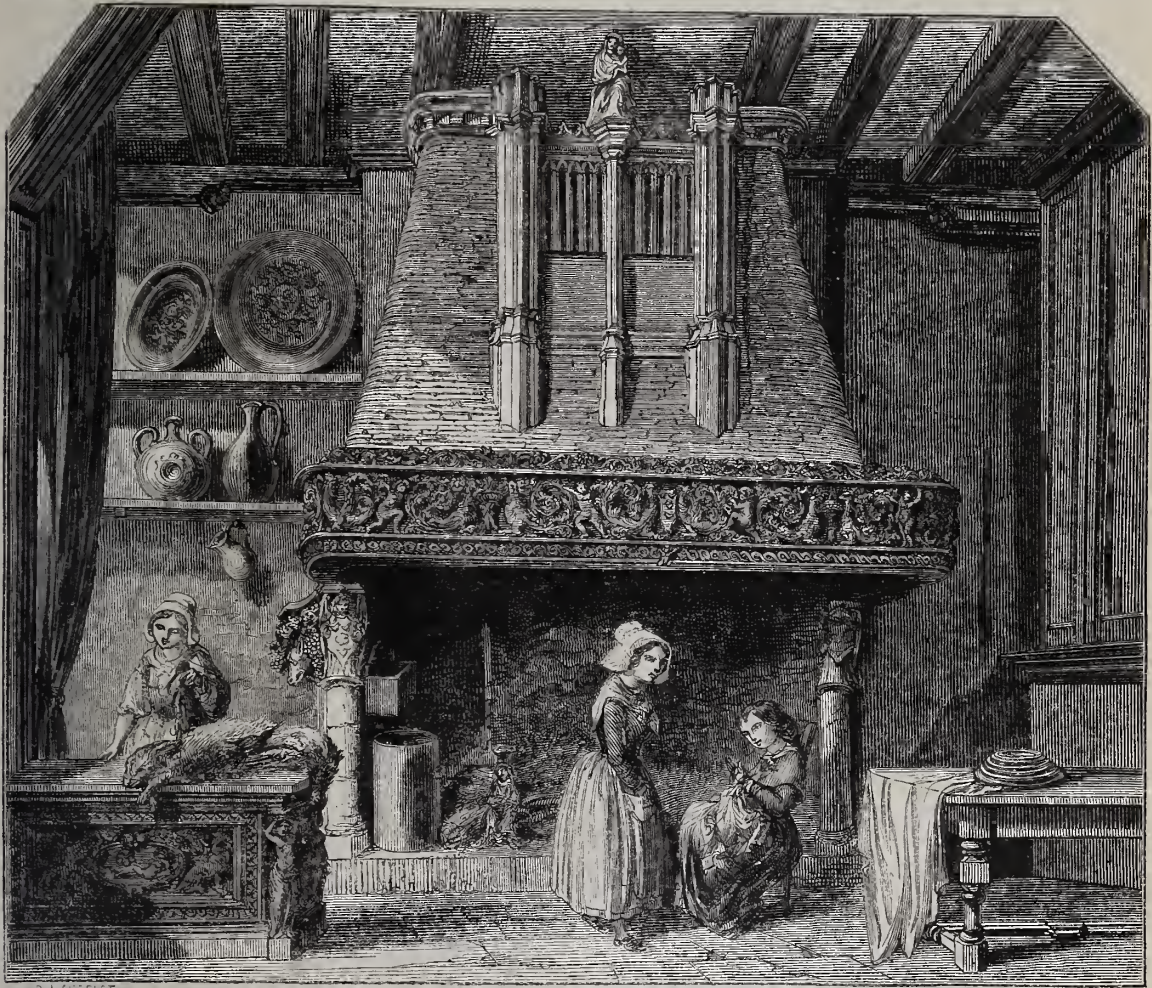
La suite à une prochaine livraison.

HOTEL DU GRAND-CERF,

AU GRAND-ANDELYS

(Eure).

Un archéologue rouennais achève en ce moment un livre curieux sur l'histoire des vieilles enseignes. Il ne serait pas moins intéressant d'écrire l'histoire des vieilles auberges.



Cheminée du seizième siècle, dans l'hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys.

A Venise, à Gènes, les hôtels qui sont aujourd'hui la demeure de tout le monde, étaient, il y a quelques siècles, les palais de ces doges, de ces amiraux, de ces princes-marchands dont les vaisseaux et la renommée remplissaient l'univers : des escaliers de marbre blanc conduisaient aux tables d'hôte, salles somptueuses, à colonnades et à fresques splendides. On trouve de même, dans toute l'Europe, des maisons seigneuriales, des manoirs, des couvents transformés en hôtelleries. L'exemple que nous choisissons aujourd'hui est très-moderne. L'hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, n'a point extérieurement une apparence qui saisisse d'abord l'attention : il n'est point vaste; cependant il fut habité par d'illustres princes ou seigneurs au treizième siècle, au temps où les Anglais envahissaient incessamment, comme des flots, nos rivages heureusement bien défendus. Il est probable que sa première construction fut en partie

ruinée par quelque incendie, et qu'elle fut presque entièrement réédifiée au seizième siècle. Antoine de Bourbon, frère de Henri IV, mourut, dit-on, dans une chambre du premier étage, à la suite d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Rouen, en 1552. Depuis, l'édifice devint la maison de plaisance des archevêques de Rouen, seigneurs des Andelys; plus tard elle passa aux baillis. En 1749, un M. de Hoignard, chevalier des ordres du roi, la vendit à un M. Lefèvre, qui le premier y établit un hôtel et y suspendit l'enseigne de la Fleur-de-Lis. Depuis ce temps, elle a toujours conservé cette humble mais utile destination; la révolution n'a échangé que l'enseigne. Le grenier servait de salle de spectacle aux comédiens ambulants; l'auteur de *M. Botte* fait allusion à cette particularité.

La large cheminée de la salle où servantes et marmitons se livrent avec ardeur à l'œuvre culinaire, attire d'abord les regards. Sur la frise de chêne noireie par la fumée, de gracieuses figures d'enfants courent, bondissent au milieu de

feuilles, de fleurs et de fruits, jouant avec des chimères aux ailes gracieusement contournées, aux griffes s'épandant en rameaux, aux corps souples capricieusement ondulés et se fondant en élégants entrelacs et en rinceaux fantastiques d'un merveilleux travail. L'art de la renaissance a aussi laissé de précieuses empreintes sur le plafond à solives saillantes sculptées et profilées, sur la cage de l'escalier circulaire, couverte de panneaux fins et variés, séparés par de petites colonnes couronnées d'oiseaux, de têtes d'hommes et d'animaux, de fruits et de fleurs. L'effet de toute cette décoration est charmant; il le serait plus encore si la lumière, au lieu d'entrer vive et blanche par les grands carreaux des fenêtres modernes, ne pénétrait que discrète et adoucie, comme autrefois, à travers d'étroites vitres colorées. Un peu de mystère et d'ombre conviendrait mieux à toutes ces imaginations sculptées; mais l'hôtelier a ses raisons pour vouloir le grand jour: c'est un homme de goût, mais c'est aussi un homme de devoir; il faut que son cuisinier voie clair à ce qu'il fait, et n'aille pas, faute de jour, composer sans le vouloir quelque ragoût à la mode de la renaissance. L'extérieur de la maison, malgré les changements nombreux que le temps lui a fait subir, est digne aussi d'intérêt. A la hauteur du premier étage, des arcs ornés de crosses végétales sont supportés par de petits anges drapés tenant des écussons. L'extrémité de chaque poutre est sculptée. Dans chaque vide se dresse une colonnette ornée d'écaillés, de bandelettes, de nœuds, de perles, de cannelures, de torsades, et se terminant en clocheton: la frise de l'entablement est évidée de trèfles. Cinq grandes colonnes saillantes s'y profilent; elles sont ornées de reliefs représentant un homme cultivant un arbre, puis se reposant à son ombre, puis en émondant les branches, et enfin l'abattant à coups de hache: c'est un des symboles de la vie. De riches clochetons, malheureusement mutilés, sont suspendus aux colonnes du rez-de-chaussée. Sur les saillies, on voit des têtes à casques, à couronnes ou à bandelettes, des dragons béants, des chimères repliées sur elles-mêmes. De belles feuilles contournées en volutes rampent le long des fenêtres, autrefois séparées au milieu par une colonnette. Jusqu'à hauteur d'appui, le soubassement de la maison était en pierre, et les bases des colonnes en bois étaient taillées au-dessus du socle, orné lui-même de plusieurs saillies profilées de moulures. Il faut un peu d'étude aujourd'hui pour comprendre tous ces détails et refaire l'ensemble du dessin tel que l'avait conçu l'architecte du seizième siècle. Nous souhaitons à l'hôtelier du Grand-Cerf une fortune qui ne coûte pas trop cher aux voyageurs, afin qu'il entreprenne un jour une restauration plus complète de sa demeure.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite.—Voy. p. 2, 22.

§ 2. *Pourquoi je vais à l'école. — M. Saurin. — Je suis relégué au banc des incurables. — Pierrot et la bataille d'Iéna. — Je deviens bon écolier. — Le sanctuaire arithmétique de M. Saurin.*

Notre ami Mauricet ne travaillait pas seulement pour les autres comme maître compagnon; il s'était mis, depuis quelque temps, à essayer de petites entreprises qui lui avaient rapporté un peu d'argent, ce qui le mettait en goût de poursuivre. On lui parla d'un travail de maçonnerie pour lequel cherchait à traiter un bourgeois de Versailles qui l'avait autrefois employé. Il en dit quelques mots chez nous, et ma mère lui conseilla de faire écrire au bourgeois; mais Mauricet avait une répugnance décidée pour les correspondances: il déclara qu'il aimait mieux attendre jusqu'au dimanche et aller, de son pied, à Versailles pour conclure l'affaire. Mal-

heureusement, un autre fit plus de diligence; quand nous le revîmes, le lundi suivant, il nous apprit que le bourgeois avait signé le marché la veille de sa visite; il regrettait Mauricet, à qui il eût accordé la préférence. C'était un bénéfice de quelques centaines de francs perdu faute d'une lettre. Le maître compagnon en détesta d'autant plus l'encre et le papier, qui, d'après lui, donnaient toujours l'avantage aux intrigants sur les bons ouvriers. Bien entendu qu'aux yeux de Mauricet le bon ouvrier était celui qui ne savait ni lire ni écrire.

Mais ma mère tira de l'accident une tout autre leçon: elle en conclut qu'il était bon, même pour un ouvrier, de savoir *mettre du noir sur du blanc*, comme disait ironiquement l'ami Mauricet, et elle parla de m'envoyer à l'école. Mon père, qui n'y eût pas pensé, ne fit aucune opposition. On m'acheta donc un grand carton qu'on m'attacha en bandoulière par un lacet; on y mit deux plumes, une main de papier dit petit-pot, un encrier de basane, un Abécédaire où l'alphabet était précédé d'une croix, et que l'on nommait, pour cela, une « Croix de Dieu; » puis on me conduisit à la classe de M. Saurin.

M. Saurin avait été, avant la révolution, frère lai ou novice dans un couvent de capucins. C'était là, sans doute, qu'il avait appris à donner la discipline et à parler du nez. Du reste, le meilleur homme qui ait mangé son pain sous le ciel du bon Dieu; patient, serviable, désintéressé! J'aimais tout du bon M. Saurin, sauf son martinet. Il en usait pourtant avec beaucoup de justice, et en accompagnant chaque coup d'une parole d'amitié.

— C'est pour ton bien, cher petit! répétait-il en soupirant; rappelle-toi la correction, mon enfant; — qui aime bien, châtie bien... — Encore ceci, à cause de l'intérêt que je te porte!

Et, à chaque phrase, la triple corde à nœuds vous cinglait les reins ou les épaules.

Pour ma part, j'étais toujours parmi les plus chéris, c'est-à-dire les mieux rossés. Aussi, il faut avouer que je tenais le haut bout sur le banc des *incurables*!... C'était le nom que M. Saurin donnait aux paresseux les plus invétérés. La vie que j'avais menée jusqu'alors me rendait insupportable l'immobilité forcée de l'école; j'avais dans les jambes des impatiences de courir que je cherchais à apaiser par les coups de pied donnés à droite et à gauche, ou par des sauts de carpe qui changeaient en zigzag les jambages qu'écrivaient mes voisins, et faisait jaillir l'encre des écritoirs jusqu'aux beaux exemples de M. Saurin.

Du reste, ces exemples, qui se dressaient le long des tables, suspendus à des ficelles par des épingles de bois, comme le linge des blanchisseuses, nous servaient bien moins de modèles pour la bâtarde et la coulée, que de remparts pour cacher nos méfaits; aussi M. Saurin, qui avait toujours le mot pour rire (même quand son martinet nous faisait pleurer), les appelait-il des *paragrimages*.

J'en profitai autant que personne sous ce rapport, et toute la première année se passa sans que je pusse mordre à la lecture ni à l'écriture. J'avais toujours dans l'esprit ce que j'avais entendu dire au père Mauricet, et je regardais l'instruction de l'école comme un luxe dont, quant à moi, je n'éprouvais pas du tout le besoin.

Il fallait, pour en faire cas, apprendre à quoi elle pouvait servir.

Nous étions alors, si je me rappelle bien, en l'année 1806: un soir, au sortir de l'école, je vis une vingtaine d'ouvriers arrêtés devant une grande affiche collée au mur; un d'eux cherchait à l'épeler; mais sans pouvoir même arriver à bien déchiffrer le titre.

Nous avions parmi nous un petit bossu nommé Pierrot, qui était le savant de l'école, et qui lisait toutes les écritures aussi couramment que les autres jouaient au sabot. En voyant la croix d'argent à ruban tricolore qu'il portait sur sa bosse

de devant, les ouvriers l'appelèrent ; un d'eux le prit dans ses bras pour qu'il pût voir jusqu'à l'affiche, et il se mit à lire de sa petite voix d'oiseau :

BULLETIN DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Victoire remportée sur les Prussiens à Iéna.

C'était le récit de la bataille avec l'histoire des cinq bataillons français que la cavalerie prussienne n'avait pu entamer, et des cinq bataillons prussiens que la cavalerie française avait éparpillés comme un écheveau de fil. Pierrot lisait cela d'un air aussi fier que s'il eût été le général en chef, et les ouvriers, les yeux fixés sur lui, buvaient ses paroles. Quand il s'arrêtait, les plus pressés criaient :

— Après ! après !

Et les autres reprenaient :

— Donnez-lui le temps ; faut au moins qu'il reprenne sa respiration. Lit-il bien, ce petit citoyen-là ! Allons, mon bijou, tu en es à la charge du maréchal Davoust !

Et on se taisait de nouveau pour entendre Pierrot !

La lecture achevée, il arriva d'autres passants. Le petit bossu fut obligé de recommencer. Lui qu'on traitait d'habitude avec moquerie, tout le monde lui parlait alors avec considération ; on eût dit qu'il était pour quelque chose dans le glorieux récit qu'il faisait connaître ; chacun lui en savait gré ; on lui adressait des paroles de caresse et d'encouragement ; tandis qu'on nous imposait silence à coups de pied ; l'avorton était devenu notre roi à tous !

Ceci me frappa comme l'aventure de Mauricet avait frappé ma mère. Sans raisonner la chose, je sentis qu'il était bon parfois de *savoir* ! Le petit triomphe de Pierrot me mit en goût de la lettre moulée ; je ne puis pas dire que je pris une résolution ; mais dès le lendemain, je devins plus attentif aux leçons ; quelques éloges de M. Saurin entretinrent ces bonnes dispositions, et mes premiers progrès achevèrent de me donner courage.

Au bout de la seconde année, je savais lire et écrire ; M. Saurin commença à me donner des leçons de calcul.

Ces leçons-là n'étaient accordées qu'aux écoliers favoris, à ceux qui avaient *le feu sacré*, comme disait l'ancien capucin. On les prenait dans une petite pièce particulière où se trouvait un tableau noir sur lequel M. Saurin donnait ses démonstrations. Les profanes avaient défense d'approcher du sanctuaire. La chambre au tableau était pour eux comme le cabinet de Barbe-Bleue. M. Saurin nous enseignait les quatre règles avec autant de solennité que s'il nous eût enseigné le moyen de faire de l'or, et peut-être, après tout, nous apprenait-il une science aussi précieuse. J'ai bien souvent pensé que la connaissance de l'arithmétique était le plus grand don qu'un homme pût faire à un autre homme. L'intelligence est beaucoup, l'amour du travail bien plus, la persévérance encore davantage ; mais sans l'arithmétique tout cela est comme un outil qui frappe dans le vide. Compter, c'est trouver le rapport qu'il y a entre l'effort et le résultat, c'est-à-dire entre la cause et l'effet. Celui qui ne compte pas marche au hasard. Avant, il ne sait pas s'il prend la meilleure route ; après, il ignore s'il l'a prise. L'arithmétique est, dans les choses d'industrie, comme la conscience dans les choses d'honnêteté ; c'est seulement quand on l'a consultée qu'on peut voir clair et être en repos. L'expérience m'a bien des fois prouvé ce que je dis là pour les autres et pour moi-même.

Grâce aux leçons de M. Saurin, j'en étais arrivé à calculer assez promptement et à résoudre toutes les questions qu'il me posait sur son tableau noir. Depuis le départ de Pierrot, j'étais le plus fort de la classe ; la petite croix d'argent ne quittait plus ma veste rapiécée ; j'avais fait comme Napoléon, j'étais passé empereur à perpétuité ! Mais il se préparait dans ma vie un changement auquel je n'avais jamais pensé.

UN PLACET INÉDIT DE NICOLAS SANSON,

GÉOGRAPHIE.

Nicolas Sanson est appelé le créateur de la géographie en France. Son père, bourgeois d'Abbeville, d'une famille très-bien notée, qui, depuis plus d'un siècle, comptait toujours quelques-uns de ses membres dans les emplois municipaux, manifesta le premier une passion très-vive pour la géographie, et prétendit l'inspirer à ses fils. A dater de cette époque, tous les Sanson furent géographes.

Au début de ses études, Nicolas Sanson fut contraint de les interrompre. Il n'avait guère de fortune et s'était marié trop tôt : la misère ne tarda pas à lui conseiller de quitter Ortelius et Mercator pour entreprendre quelque commerce. Il lui obéit et fit des affaires, mais avec peu de succès, et se trouva bientôt plus pauvre qu'auparavant. A quelque temps de là, il était un des protégés du cardinal de Richelieu, un des professeurs du roi et un de ses ingénieurs. Ce n'est pas tout : Louis XIII, parcourant, en 1638, la Picardie, fit un séjour dans les murs d'Abbeville, et logea dans la maison de Sanson. C'était le témoignage d'une grande estime et d'une grande affection. Plus tard, Louis XIII lui donna le brevet de géographe ordinaire du roi, avec un traitement de deux mille livres, et le nomma conseiller d'État.

On suppose que Nicolas Sanson dut alors se trouver dans la situation la plus prospère. C'est une conjecture que vient démentir le placet inédit conservé à la Bibliothèque nationale et que nous allons faire connaître. Les cartes de Sanson lui coûtaient beaucoup d'argent et lui en rapportaient peu, et quand le roi lui faisait quelque largesse, il se trouvait toujours un intendant qui refusait de payer. Enfin, en 1661, quelques années avant sa mort, Nicolas Sanson, géographe ordinaire du roi et conseiller d'État, en était réduit à libeller ce placet :

« Monseigneur le chancelier est très humblement supplié se souvenir que le roy commanda, il y a deux ou trois mois, au sieur Fouquet, pour lors surintendant des finances, de faire payer présentement au sieur Sanson, géographe ordinaire de S. M., une année de ses gages, et que ledit sieur Fouquet ayant remis l'expédition de cette affaire de jour à autre, et jusques à ce qu'il partit pour Nantes sans en avoir rien fait, ledit Sanson est aujourd'hui en peine de savoir entre les mains de qui seront deux ordonnances et un billet coupé de l'espargne, qui ont été tantôt entre les mains du sieur Pelisson et tantôt entre les mains du sieur de Lespine. Et ce qui est bien fâcheux pour ledit sieur Sanson, il ne cessera point de prier Dieu pour la santé et prospérité de Sa Grandeur, de laquelle il a desjà mille autres grâces et pour son particulier et pour sa famille. »

Cette supplique est à l'adresse de Pierre Séguier, qui avait bien, de son côté, quelques obligations à la famille Sanson, puisque le fils aîné de Nicolas s'était fait tuer, à la journée des barricades, en défendant sa vie menacée par quelques furieux. Nous avons donc lieu de croire qu'elle fut favorablement accueillie.

Personne n'eut plus de goût pour l'étude et ne rechercha moins les grandeurs que Nicolas Sanson. Quand il fut nommé conseiller d'État, il ne voulut point prendre ce titre, redoutant que ses enfants en fussent trop fiers et dédaignassent

ensuite l'étude de la géographie. La gloire est le plus beau des héritages. Les fils de Sanson se montrèrent jaloux de continuer les grands travaux de leur illustre père ; et tout le monde sait combien de services ils rendirent à la science.

UNE FRESQUE DE POMPÉI.

La déesse de l'agriculture tient d'une main une corbeille d'osier pleine des fruits qu'elle prodigue aux mortels, et de

l'autre un grand flambeau d'ivoire en souvenir des sapins que, suivant la tradition adoptée par Ovide, elle avait allumés aux feux de l'Etna pour chercher sa fille Proserpine enlevée par Pluton. Les traits de la déesse expriment la douceur ; ses yeux sont languissants. Sa chevelure, disposée avec une rare élégance, est blonde comme les moissons qu'elle fait mûrir ; elle est ornée d'une couronne d'épis et de cordons de perles qui retombent de chaque côté sur ses épaules. Son teint est brillant et animé. Elle est revêtue d'une tunique longue, de couleur violette, dont les plis



Cérès, d'après une peinture antique.

majestueux descendent jusqu'à ses pieds. Sur cette tunique, elle porte un péplum blanc et d'une étoffe transparente qui descend jusqu'aux genoux. La figure est peinte sur un fond rouge ; la tête ressort au milieu d'un nimbe d'or.

Cette belle peinture a été découverte à Pompéi, dans l'habitation dite maison de Castor et Pollux. Nous la reproduisons d'après la planche XXXV du tome IX de l'ouvrage

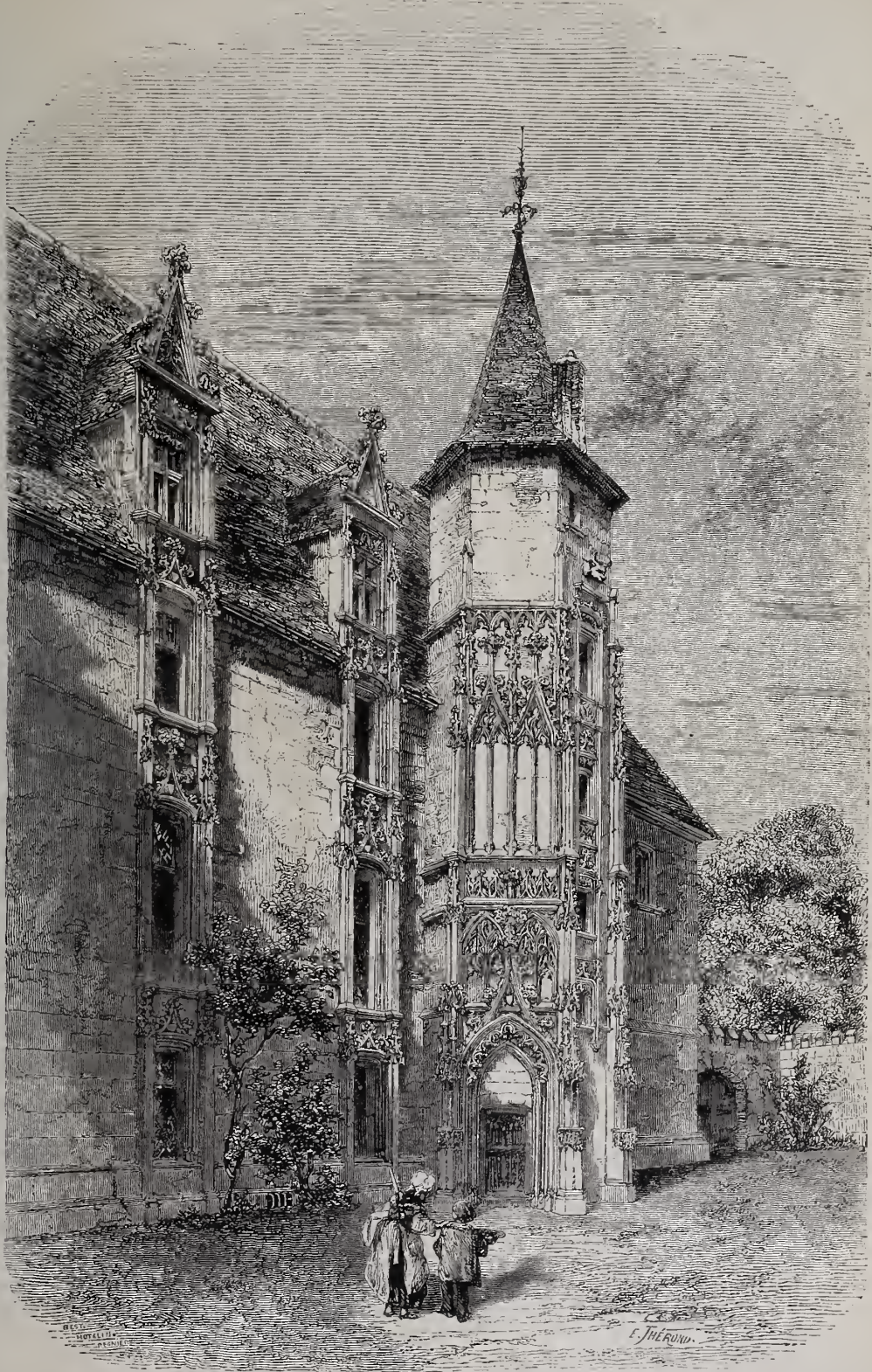
intitulé : *Real Museo Borbonico* (Musée royal de Bourbon), publié à Naples.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'ÉVÊCHÉ D'ÉVREUX.

Voy. la Cathédrale d'Évreux, 1849, p. 9.



Restes de l'Évêché d'Évreux. — Dessin de M. Thérond.

L'évêché d'Évreux comprenait anciennement dans son ressort 540 paroisses et 11 abbayes, sans compter un grand nombre d'églises collégiales, de prieurés et de chapelles. Il s'étendait entre la Seine, l'Aure et la Risle, et était arrosé par

deux rivières, l'Eure, et l'Iton qui environnait le château de Conches, maison de plaisance. Les évêques possédaient en outre quatre baronnies : Condé, les Illiers, les baux de Breteuil et de Brosville. Un faubourg d'Évreux, nommé

Saint-Gilles, était dans les limites de cette dernière baronnie, et ses habitants étaient tenus de porter, en signe de vasselage, une petite crosse brodée ou cousue sur leur vêtement. L'évêque avait aussi le droit de participer à l'élection du principal du collège d'Évreux. Ce collège, composé de cinq classes de belles-lettres, était dirigé par des ecclésiastiques séculiers; le principal était en même temps membre du chapitre et chanoine de la cathédrale.

Lors de la prise de possession de l'évêché d'Évreux, le nouveau prélat parlait de l'abbaye de Saint-Taurin pour se rendre à la cathédrale. Il était conduit par les religieux jusqu'à la maison de la Crosse. Là il recevait le bâton pastoral des mains des chanoines, ayant à leur tête les huit anciens qui prenaient le titre de barons, parce que chacun d'eux possédait un douzième de la baronnie d'Angerville. Un droit de vassalité assujettissait le seigneur de Feugnerolles à joncher de paille le chemin que suivait l'évêque, depuis la maison de la Crosse jusqu'à un pont peu éloigné, où se formait la procession. En cet endroit, le prélat recevait le serment du chapitre et celui du seigneur, son vassal, qui s'obligeait à le défendre « envers et contre tous, fors le roi. » Arrivé à la demeure officielle, l'évêque donnait à dîner à deux cents personnes. A ce banquet, le seigneur de Gouville faisait les fonctions d'échanson, et versait au prélat le premier coup à boire dans une coupe de vermeil pesant 4 marcs, et dont l'évêque lui faisait ensuite présent.

Le palais épiscopal d'Évreux, où Henri IV séjourna en 1603, n'est plus aujourd'hui remarquable que par sa tournelle et ses fenêtres ornées de sculptures élégantes.

Le mot *riche*, dans son étymologie teutonique, veut dire *fort, puissant*. Il a gardé ce sens dans la langue espagnole : *ricos hombres*.

Réveiller en nous avec facilité le souvenir secret de nos jouissances passées; mettre une empreinte à des pensées indéterminées; donner de la solidité et de la totalité à des demi-sentiments; remplir les lacunes de nos connaissances; nous apporter une pierre, une chaise, une échelle, sur lesquelles nous puissions nous tenir pour voir plus loin qu'il n'était possible de voir en restant à terre: tout cela, nous l'appelons un bienfait. Le but de toute lecture, de tout voyage, de toute société, de toute visite, est quelque chose de cette espèce.

LAVATER.

HISTOIRE CURIEUSE D'UN MATELOT.

Si l'on cherche avec attention sur une carte de la mer des Antilles, on y découvre, dans le groupe des Caraïbes, une île grosse à peine comme une tête d'épingle; c'est un triste rocher, incessamment battu et submergé par les flots, que l'on nomme Sombrero, et où l'on ne trouve ni ruisseau, ni source, ni végétation.

Près de cette côte ingrate, faisait route, le 13 décembre 1807, le *Renfort*, sloop de guerre de la marine d'Angleterre. Il était environ cinq ou six heures du soir. Le capitaine L. sortait de table, et ses traits, au dire des témoins qui déposèrent plus tard sur cette affaire, semblaient animés par le vin: il ordonna brusquement de mettre la chaloupe à la mer et d'y descendre le matelot Robert Jeffery, convaincu d'avoir commis un vol à bord.

Ce Robert Jeffery était un jeune garçon d'environ dix-huit ans, qui ne se doutait guère, lorsqu'il parut sur le pont, de la terrible sentence qu'on allait lui signifier. Il était sans bas et sans souliers, et il n'avait pour tout vêtement qu'une veste et un pantalon bleu. « Jeffery, lui dit le capitaine, voyez cette île, c'est là qu'on va vous déposer. »

Le pauvre diable resta muet d'étonnement et ne put faire

aucune objection, car cet ordre cruel était à peine prononcé que, sur un signe du capitaine, il fut mis à exécution. Presque jeté par-dessus le bord du sloop, on le confina à l'arrière de la chaloupe, sous la garde du lieutenant et d'une partie de l'équipage. On ne lui laissa pas même le temps d'emporter ses hardes. « Ne vous embarrassez pas de ces nippes! » cria le capitaine à un matelot qui rassemblait à la hâte quelques-uns des objets les plus nécessaires au condamné: ce fut donc sans provisions, sans chaussures, sans aucun autre vêtement que celui qu'il portait sur le corps, que Jeffery fut ainsi expulsé du sloop.

Ce malheureux, d'un caractère faible et même un peu poltron, à moitié abruti par cette rigueur soudaine, ne cessa de pleurer amèrement pendant tout le temps que la chaloupe mit à gagner la côte.

Toutefois en abordant, il espéra un sort moins affreux que celui qui lui était destiné; les rochers vus de près semblaient avoir des formes moins arides que dans l'éloignement: quelques gens de l'équipage assuraient même que dans l'intérieur de l'île, à travers le crépuscule, ils apercevaient des chaumières. On fit quelques centaines de pas sur les rochers: les pieds du pauvre Jeffery furent bientôt tout en sang; touché de compassion, l'un des hommes de l'équipage lui donna ses souliers, un autre son couteau, un troisième son mouchoir qui pouvait au besoin lui servir de signal. Cependant on ne découvrit point de chaumières: tout était désert. Jeffery conjura ses compagnons de ne pas le livrer à une mort certaine sur cet affreux étueil. En ce moment la nuit était tout à fait noire, les ordres étaient précis, il devenait urgent pour la chaloupe de retourner immédiatement au vaisseau. Abandonnant donc à regret Jeffery à son malheureux sort, les matelots rejoignirent le sloop, qui à l'instant même gagna le large.

Le lendemain, au point du jour, le sloop était encore en vue de l'île: entre huit et neuf heures, le capitaine monta sur le pont, et l'officier de quart, dans l'espérance de lui suggérer la pensée d'envoyer une embarcation à Jeffery, fit remarquer que l'on apercevait toujours Sombrero. Le capitaine resta inflexible. Les matelots, qui jusqu'alors n'avaient cessé de causer entre eux du sort probable de leur camarade, dirent de manière à être entendus du commandant, que si le pauvre diable ne périssait pas de faim ou de soif, il serait infailliblement dévoré par les oiseaux de proie qui sont dans ces parages forts et nombreux. Ces insinuations ne produisirent aucun effet sur le capitaine; il remarqua que le vent commençait à fraîchir, ordonna de mettre toutes les voiles dehors et fit faire route au sloop vers le Nord.

Deux mois s'étaient écoulés depuis cet événement. Dirigant sa course vers la Barbade, le *Renfort* avait rejoint l'escadre d'un amiral qui commandait alors dans la mer des Antilles. L'acte de cruauté du capitaine L. ne tarda pas à devenir le sujet de tous les entretiens. Il parvint enfin aux oreilles de l'amiral qui fit appeler aussitôt le capitaine L., et, après lui avoir fait des reproches sévères, lui enjoignit de réparer sa faute en retournant immédiatement à la recherche de son matelot.

Sous l'impression des menaces de l'amiral ou de celles de sa conscience, le capitaine s'acquitta de sa mission avec beaucoup de zèle et d'empressement. Arrivé devant Sombrero, il dépêcha en hâte sa chaloupe sous le commandement du même officier et des matelots qui y avaient débarqué sa victime, leur intimant l'ordre exprès de ne point quitter l'île sans l'avoir parcourue dans tous les sens.

En abordant, les matelots firent voler une bande nombreuse de ces oiseaux des Antilles appelés fous; non loin de là, ils remarquèrent une multitude de nids pleins d'œufs, et de jeunes oiseaux, à peine couverts de leurs plumes naissantes, qui à leur approche s'échappèrent en sautillant dans toutes les directions. Ils ne trouvèrent pas une goutte d'eau

fraîche ; seulement on voyait çà et là quelques flaques d'une eau saumâtre et que l'on ne pouvait boire. L'île s'élevait de toutes parts en pentes abruptes et rocailleuses jusqu'à son sommet, et ne produisait d'autre végétation que quelques lianes sèches et grossières enfouies à moitié sous les graviers.

La recherche la plus minutieuse ne fit rien découvrir à l'égard de Jeffery. Un matelot trouva le manche informe d'un tomahawk, un autre les lambeaux d'un pantalon. Après avoir visité sans autre résultat l'île dans toutes ses parties, l'équipage se décida enfin à se rembarquer. Aucun ossement n'indiquait que Jeffery eût servi de nourriture aux oiseaux de proie ; toutefois la découverte des haillons et de la poignée du tomahawk fit conjecturer à tout l'équipage que Jeffery avait succombé à une mort violente.

Avant de se décider à repartir, le commandant désespéré voulut encore lui-même visiter l'île ; pas un trou, pas une crevasse n'échappa à son ardente recherche, qui n'eut pas plus de succès. *Le Renfort* s'éloigna donc de Sombbrero pour la seconde fois et regagna la Barbade. Le capitaine L. rendit compte de sa mission à l'amiral, et réussit à lui faire partager sa conviction que Jeffery avait dû être recueilli par quelque vaisseau de passage. L'enquête reproche à l'amiral d'avoir fort légèrement traité cette affaire, et de s'être montré, par un excès blâmable d'indulgence, satisfait du repentir et de la conduite du capitaine L. Les choses en demeurèrent donc là pendant deux ans du moins, après lesquels elles prirent une nouvelle direction.

Une relation complète de cet événement avait été adressée à un membre de la Chambre des communes par une personne qui prétendait avoir à se plaindre de l'amiral. Elle devint, dans le parlement, l'objet d'une interpellation que le gouvernement ne put laisser sans réponse : une commission d'enquête reconnut l'exactitude des faits, et conclut à la citation du capitaine L. devant un conseil de guerre.

Ne pouvant nier l'action qui lui était reprochée, le capitaine L. prétendit la justifier par la nécessité où il s'était trouvé de faire justice à son bord d'un voleur incorrigible. Cette allégation fut démentie par les témoins qui réduisirent à un fait unique, et atténué même par certaines circonstances, les imputations du capitaine contre Jeffery. Le malheureux marin n'avait commis d'autre délit que celui de dérober un peu de bière douce. En conséquence la cour rendit à l'unanimité un verdict de culpabilité contre le capitaine, et l'amirauté le révoqua immédiatement de son grade.

Le journal *le Times*, du 13 février 1810, *le Weekly Register* de Cobbet, de la même époque, qui donnent de nombreux détails sur cette étrange affaire, constatent que l'émotion du public fut extrême et ne s'arrêta point à la conclusion du procès. La presse anglaise approuva la sentence rendue contre le capitaine L. Mais qu'était devenue sa victime ? Jeffery avait-il été massacré ? S'était-il tué lui-même ? Était-il mort de faim, de soif ? L'avait-on sauvé ? S'était-il noyé ? Toutes ces questions préoccupaient le public, et pour mettre fin aux conjectures, la Chambre des communes, sur la proposition d'un de ses membres, demanda que de plus amples informations fussent ordonnées. Une vague rumeur s'était répandue que Jeffery avait été recueilli par un navire américain, et des instructions, conformes au vœu de la Chambre des communes, furent adressées au ministre anglais près les États-Unis.

Le résultat des informations prises par cet agent fut que Robert Jeffery avait été reconnu dans la petite ville de Marblehead, près Boston, dans les Massachussets ; qu'il avait comparu devant un magistrat auquel il avait déclaré qu'il était âgé de vingt et un ans, natif de Polperro, village du comté de Cornouailles ; qu'il avait été enrôlé dans la marine, n'étant encore âgé que de dix-huit ans ; qu'on l'avait embarqué sur *le Renfort*, et qu'ayant forgeron de son état, on l'avait placé comme aide près de l'armurier du bord ; que le sloop faisait voile vers les Indes occidentales, et que

l'eau étant venue à manquer, on avait mis l'équipage à la ration ; qu'un samedi soir, pressé par la soif, il avait soutiré environ deux litres d'un tonneau de bière ; que le capitaine en ayant eu connaissance l'avait fait déposer dans l'île déserte de Sombbrero ; qu'il était resté là neuf jours sans autre nourriture qu'une douzaine de lépas, sorte de coquillages qu'il avait ramassés dans les rochers, et qu'enfin, après ce délai, il avait été recueilli par un navire des États-Unis, et débarqué dans un port de l'État des Massachussets.

Cette déclaration signée d'une croix et transmise au gouvernement, fut publiée dans tous les journaux. Il semblait dès-lors que tout était terminé sur cette histoire, quand un incident inattendu vint la compliquer de nouveau.

La mère de Robert Jeffery était encore vivante : elle adressa aux journaux une lettre qui fit renaître toutes les incertitudes. Par cette lettre, elle déclarait solennellement, ou que la pièce attribuée à son fils était fautive, ou que quelqu'un s'était présenté à la place de son enfant. A l'appui de cette opinion, elle disait que si l'usage de ceux qui ne savent pas signer leur nom est de le remplacer par une croix, Robert Jeffery, qui savait parfaitement écrire, ainsi que l'attestait le maître d'école du village, et que l'attesteraient au besoin tous ceux qui l'avaient connu, n'avait que faire de recourir à ce moyen. Elle ajoutait en outre que le bail de sa ferme reposait sur la vie de son fils, et que Jeffery mort, le propriétaire rentrerait dans tous ses droits ; que c'était une circonstance que son fils n'ignorait pas, et que, s'il était à cette heure sain et sauf, il n'aurait pas manqué de lui écrire, lui qui, au moment où on l'abandonnait sur le rocher de Sombbrero, avait, par un élan de tendresse pour sa mère, recommandé à ceux de ses camarades qui étaient du même village que lui de ne jamais lui révéler son malheureux sort.

Cette lettre, dont quelques journaux contestèrent, puis reconnurent l'authenticité, produisit une sensation extraordinaire. Cobbet déclara « qu'il fallait serrer les côtes au gouvernement, lui arracher la vérité et avoir satisfaction sur un fait qui intéressait à un si haut point tout le pauvre peuple de la marine. » L'affaire prit alors un tour si grave que l'amirauté comprit la nécessité d'une démarche décisive pour la mettre à fin. Un vaisseau fut spécialement envoyé à Boston, et la nouvelle de son retour, qui fit enfin cesser toutes les incertitudes sur le sort du matelot, fut accompagnée de l'avis suivant, inséré dans tous les journaux :

« Le matelot Jeffery a reçu aujourd'hui son congé définitif des lords commissaires de l'amirauté. Il a débarqué et il est en route pour Londres. »

Devenu pour quelques semaines, et à son grand avantage péenniaire, un des lions de la capitale de la Grande-Bretagne, Jeffery raconta ainsi ses aventures. Il lui avait été d'abord impossible de croire que l'on eût sérieusement l'intention de l'abandonner dans un état de dénûment aussi complet sur une île que ses compagnons avaient reconnue être inhabitable et stérile. Il pensa qu'on ne l'avait laissé là que pour la nuit et pour l'effrayer ; toutefois le caractère dur et inflexible du capitaine lui faisait craindre quelque chose de pire. Le jour parut, et l'espérance lui revint en apercevant *le Renfort* mouillé seulement à quelques milles du rivage. Il s'attendait à tout moment à voir mettre la chaloupe à la mer, et comptait déjà sur sa délivrance ; mais, vaine attente ! le sloop déploya ses voiles et ne parut bientôt plus que comme une tache à l'horizon. Jeffery s'abandonna alors au plus violent désespoir ; pendant deux jours la faim et surtout la soif le tourmentèrent horriblement ; pour apaiser la fièvre qui le dévorait, il but une quantité considérable d'eau salée, et redoubla ainsi ses souffrances qui devinrent extrêmes jusqu'au moment où une pluie abondante vint ranimer ses forces et lui fournit de l'eau en quantité suffisante pour tout le temps qu'il eut encore à passer dans l'île. Mais les douleurs de la faim devenaient de plus en plus vives ; il lui

avait été impossible de tuer un seul des oiseaux qui venaient se reposer dans l'île : il se mit à la recherche de leurs œufs. Malheureusement ce n'était pas sans doute l'époque de la ponte, car le seul œuf qu'il trouva était dans un tel état de putréfaction que, quelles que fussent les sollicitations de sa faim, il ne put se résoudre à l'approcher de ses lèvres. De petits coquillages et des morceaux d'écorce de bois rejetés par la mer, furent les seuls aliments qu'il trouva dans ce lieu maudit. Enfin, à sa grande joie, il découvrit au large un vaisseau, et du haut d'un rocher, il lui fit des signaux qui sans doute ne furent pas aperçus, car le vaisseau se perdit bientôt dans l'horizon. Cinq navires passèrent ainsi tour à tour, et renouvelèrent cinq fois ses angoisses, en le laissant de plus en plus près de la mort. Il avait perdu tout espoir de salut, et, défaillant de faim, il était tombé sur le rivage, lorsqu'un navire américain serrant l'île de plus près, attiré par le grand nombre d'oiseaux qui s'y abattaient en ce moment, envoya sa chaloupe à terre : les matelots découvrirent le pauvre Jeffery mourant, et le conduisirent en toute hâte au navire, où l'on parvint, après quelques jours, à lui rendre la force et la santé.

Nous voudrions, pour conclure cette histoire, donner à nos lecteurs une explication raisonnable sur le tomahawk et les haillons trouvés dans l'île, et sur la déclaration signée d'une croix; mais comme les documents où nous avons puisé se taisent sur tous ces points, qui n'embarrasseraient pas le moindre des romanciers, nous ne chercherons pas à les expliquer. Nous pouvons ajouter seulement que le capitaine L. s'empressa de réparer, autant qu'il lui était possible, les maux qu'il avait causés au pauvre Jeffery, en lui faisant don d'une somme d'argent considérable, au moyen de laquelle Jeffery se retira dans son village de Polperro, où peut-être il vit encore.

LA VALLÉE DE MEYRINGEN.

Les Alpes bernoises sont les plus belles de la Suisse; elles séparent le canton de Berne du Valais, et touchent aux Alpes d'Unterwalden, de Fribourg et de Vaud. La vallée de Meyringen, dont nous offrons ici une vue, se présente au voyageur qui a quitté Interlaken et Brienz pour se



Pâturages de la vallée de Meyringen, dans le canton de Berne.

rendre dans le Valais. C'est une des contrées les plus pittoresques de la Suisse; là est le Reichenbach, la riche cascade. Les troupeaux qui descendent en automne des hautes Alpes passent dans ces herbages une partie de l'hiver. Les petits chalets qu'on voit en perspective leur offrent un abri nécessaire contre le froid qui est trop rigoureux pour qu'on laisse les vaches dehors pendant la nuit. Ces troupeaux semblent attendre en ces bas lieux le retour dans leur véritable patrie. Couchés et ruminants dans les herbes, ou juchés sur les roches et les ponts, ils regardent d'en-bas ces hauts pâturages toujours aimés, où ils passent leurs beaux jours.

Et peut-être le berger lui-même se trouve-t-il exilé dans ces profondes vallées; il aime sa montagne et son chalet comme le matelot aime la mer et son vaisseau. Aussi dès que les beaux jours ont reverdi les Alpes, il se prépare avec

une joie tranquille à regagner les hauteurs. Quand il s'est mis en chemin, comme le berger dont nous voyons ici l'image parfaitement fidèle, il jette cependant un regard affectueux sur la maison où son vieux père garde son jeune fils; peut-être les aperçoit-il encore sous les cerisiers effeuillés. Du moins, il voit la fumée qui s'élève du toit paternel et lui annonce le repas de famille où l'on sentira son absence. Mais il fait encore quelques pas, et des saillies de rochers lui dérobent la vue de ces objets chéris : le voilà seul au milieu des hautes Alpes avec son troupeau.

Cet homme de taille athlétique porte sur ses larges épaules tout le ménage pastoral. Il tient d'une main le vase à traire; il s'appuie sur le bâton à pointe de fer qui serait une arme redoutable dans cette main robuste. Il porte dans une vaste hotte la passoire à lait avec sa paille, son bœuf, l'esca-

beau à un pied sur lequel il s'assied pour traire, la forme à fromages, le trépid qui les reçoit pour les faire égoutter ; enfin la grande chaudière où l'on recueille, où l'on tiédit et l'on caille le lait.

Va donc, heureux père, va remplir ton utile tâche loin du monde ; élève-toi au-dessus du tourbillon où la foule s'agite ; travaille pour les hommes sans te mêler à leurs tumultueuses folies ! Ton sort est l'un des plus heureux, je



Fabricant de fromages des montagnes du lac de Brienz, dans l'Oberland bernois.

crois, qu'on puisse désirer ; tu goûtes la paix du solitaire sans tomber dans sa vaine indolence ; tu accomplis la loi du travail, et tu échappes au souci.

LE TROUPEAU DE LAMAS DU ROI DE HOLLANDE.

Dans un article publié en 1848 (p. 305), le Magasin pittoresque émettait le vœu de voir le gouvernement entrer dans la voie de l'acclimatation des espèces domestiques nouvelles, en favorisant le développement des Lamas. Cet animal, domestiqué depuis longtemps au Pérou et dans les contrées voisines, est susceptible de se multiplier parfaitement dans nos climats, et d'y rendre les mêmes services qu'il rend en Amérique, où il est à la fois bête de somme, bête à laine et bête de boucherie : c'est une réunion de qualités qui le rend certainement très-digne d'être recherché. Ce vœu, que nous avons rendu significatif en faisant graver avec soin la figure des Lamas que possède le Muséum, et qui compteront un jour, on peut l'espérer, comme les premiers patriarches d'une race nombreuse ; ce vœu si modeste dans sa forme,

mais si important dans ses conséquences, vient de recevoir une première satisfaction. La France possède en ce moment un troupeau de trente Lamas et Alpacas. Que ce précieux troupeau soit convenablement ménagé et dirigé, et avant dix ans nous aurons déjà sur notre sol les Lamas par milliers.

Ce troupeau appartenait au feu roi de Hollande, qui l'entretenait dans le parc de son château de la Haye, où étaient nés une partie des individus qui le composent. Ainsi le fait de son acclimatation était parfaitement accompli. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui a dirigé si à propos et avec tant de sagacité les études zoologiques vers la domestication des animaux, avait signalé à diverses reprises, et notamment à l'Académie des sciences, l'existence de cet intéressant troupeau, qui, perdu au milieu des brouillards de la Hollande, n'avait pas eu l'avantage d'exciter au même degré l'intérêt des zoologistes de ce pays. Aussi, lorsqu'à la mort du roi on a mis en vente les divers objets mobiliers qui lui avaient appartenu, ne s'est-il trouvé personne en Hollande qui ait senti l'immense valeur que pouvait avoir, pour ce pays de pâturages, le petit troupeau du parc de la Haye, déjà si parfaitement habitué au climat brumeux et pluvieux de la

contrée. En France, grâce au savant distingué que nous venons de nommer, nous avons été mieux avisés et plus heureux. Sur les instances de M. Geoffroy Saint-Hilaire, M. Lanjuinais, qui était alors à la tête du ministère du commerce et de l'agriculture, a donné mission à ce savant de se transporter à la Haye au moment des enchères, d'examiner l'état des animaux, d'en faire l'acquisition pour le gouvernement français et de veiller avec soin à leur transport à Paris. Arrivé à la Haye, M. Geoffroy Saint-Hilaire s'est vu disputer sa conquête principalement par des Anglais; mais ses instructions, inspirées par le sentiment de l'importance agricole de l'affaire, lui donnaient une latitude suffisante, et il l'a emporté sur ses rivaux. Les trente Lamas lui ont été livrés pour dix-sept mille francs; et ce premier fonds, s'il est, comme on doit l'espérer, convenablement entretenu, produira avant peu des intérêts au centuple.

Voici, en effet, un document qui permet de mesurer au juste l'importance commerciale que promettent d'acquiescer avant peu les Lamas et les Alpacas : quand il s'agit de valeurs positives, et non pas d'espérances vagues et indéfinies, rien n'est plus éloquent que les chiffres. Voici donc, année par année, la répartition des laines de Lamas reçues à Liverpool en provenance de l'Amérique du Sud : en 1835, 8 000 balles; en 1836, 12 800; en 1837, 17 500; en 1838, 25 765; en 1839, 34 543. Nous ne possédons pas les chiffres relatifs au mouvement des dix dernières années; mais il est vraisemblable que ce mouvement a continué à augmenter dans une proportion analogue. On est d'autant plus fondé à le croire, que la valeur vénale de la laine du Lama, qui n'avait cessé de croître depuis les premières importations, a triplé depuis 1840. Nos fabriques des départements du Nord et de la Somme, qui ont commencé depuis lors à employer cette laine, sont obligées d'aller la chercher en Angleterre, et elles sont menacées de l'y payer prochainement encore plus cher; car le Pérou, avare des avantages que lui procurent ses Lamas, vient, pour s'assurer le monopole, de prohiber sévèrement l'exportation de ces animaux. C'est ainsi qu'on répond, dans l'autre hémisphère, à nos efforts pour acclimater chez nous cette espèce nouvelle. Mais heureusement, nous pouvons dès aujourd'hui braver les inconvénients de cette prohibition : nous avons chez nous assez de Lamas pour pouvoir les multiplier en quelques années aussi abondamment que les besoins de notre industrie pourront l'exiger.

Nous citerons, à l'appui de ces réflexions, ce que dit M. Geoffroy Saint-Hilaire dans son Rapport au ministre de l'agriculture et du commerce, rapport qui aurait certainement mérité plus de publicité qu'il n'en a reçu. « Devrions-nous, dit le savant naturaliste, continuer à aller chercher à l'étranger, à rachefer de seconde main, à des conditions chaque jour plus onéreuses, une laine que nous pouvons faire naître en abondance sur notre sol? Une seule cause pourrait nous y contraindre : un prix de revient trop élevé. Or, ici encore toutes les présomptions sont favorables. Nous ignorons, il est vrai (et un essai sur une grande échelle peut seul nous fournir les éléments de ces calculs), par quels chiffres s'exprimeront la valeur des produits d'un troupeau de Lamas et celle de ses dépenses; quel rapport numérique existera entre l'une et l'autre : mais le sens du résultat est du moins hors de doute. Comment les services que peut rendre le Lama, sa chair, son lait, sa laine, longue souvent de 20, 25, 30 centimètres; ne compenseraient-ils pas avec avantage les soins et la nourriture nécessaires à un animal aussi dur et aussi sobre, bravant également, disent les voyageurs, le froid et l'humide, sachant trouver encore des aliments suffisants là où le mouton ne peut subsister, et vivant, en un mot, dans des lieux où l'on ne sait vraiment comment il peut vivre? (expression d'un voyageur.) »

On comprend, d'après cela, que c'est surtout aux pâturages élevés de nos montagnes que conviendraient ces nouveaux troupeaux. Ils auraient d'autant plus de chances de

réussir sous le rapport économique, qui est, en définitive, le côté décisif en cette matière, que l'on pourrait utiliser par leur moyen des terrains tout au plus capables d'alimenter des moutons. Mais lors même qu'ils devraient disputer aux moutons l'herbe de nos prairies, comme ils nous en payeraient le prix avec leur laine et avec leur chair au moins aussi bien que les moutons, il est évident qu'ils y auraient le même droit.

Le nouveau troupeau a été déposé à la ménagerie du Muséum, où il doit rester jusqu'à ce que le gouvernement ait décidé de son sort, et il sert à la curiosité en attendant qu'il soit en mesure de servir à l'utilité naturelle. Son avenir repose certainement dans sa concentration. Si on le divise, les soins, au lieu d'augmenter, diminueront; car ceux qui seront chargés de la responsabilité du troupeau complet sentiront cette responsabilité tout autrement que ceux qui, par libéralité gouvernementale, auraient reçu à discrétion un ou deux couples; et, après tout, la question capitale consistant dans la multiplication, ce n'est pas par la dissémination des individus qu'on augmentera les chances de leur reproduction. La meilleure solution consisterait peut-être à envoyer le troupeau entier dans la ferme-école qui s'institue au centre de nos montagnes du Cantal. Les Lamas trouveraient là, outre des soins éclairés et vigilants, les conditions les plus rapprochées de celles de leurs montagnes natales; et rien ne serait plus facile que d'expédier successivement, de ce foyer central, de petites colonies dans les Pyrénées et dans les Alpes. C'est ainsi qu'en quelques années cette race nouvelle aurait pris pied chez nous et fourni des éléments nouveaux à l'une de nos plus importantes industries, celle des laines. Voici ce que disait à cet égard Buffon dès 1765; car nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en invoquant l'autorité de notre plus célèbre naturaliste : « J'imagine, disait-il, que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, spécialement pour les Alpes et pour les Pyrénées, et produiraient plus de bien réel que tout le métal du nouveau monde. » Voilà qui est énergique et vrai. Mais combien de temps faut-il pour qu'une idée juste fasse son chemin, quand elle s'écarte des habitudes acquises! Il y a près d'un siècle que Buffon insistait sur cette *excellente acquisition*, et, malgré son excellence, elle n'est pas encore à son terme.

HYGIÈNE DES HABITATIONS.

Voy., sur l'Hygiène des repas et du sommeil, 1848, p. 130, 1849, p. 66.

I. HABITATIONS DES VILLES.

Toutes choses égales d'ailleurs, le séjour de la ville est moins salubre que celui de la campagne. La médecine, aidée des lumières de la chimie et de la physique, n'a pas encore pu rendre rigoureusement compte de ce fait. Mais l'expérience est là. Tel homme mal portant à Paris devient fort et robuste à la campagne; des convalescences impossibles dans nos grandes cités, se terminent rapidement à la campagne par le retour à la santé. Qui n'a éprouvé quelquefois un bien-être ineffable en sortant de la ville pour respirer l'air des champs? C'est la conscience de cet effet salutaire qui, dans l'été, pousse hors des barrières des milliers de Parisiens, heureux d'échapper, ne fût-ce que pendant quelques heures, à l'atmosphère de la capitale. Considérés sous ce point de vue, les chemins de fer sont un bienfait public.

Si vous interrogez un savant sur les causes des effets incontestablement salutaires de l'air des champs, il avoue son ignorance : cependant quelques efforts pour les découvrir ont été tentés.

Des académiciens ont analysé comparativement l'air de Paris et de Montmorency, et trouvent à Paris quelques millèmes d'acide carbonique de plus. Mais en Auvergne, dans le Vivarais, aux environs de Carlsbad, l'acide carbonique

s'échappe d'une foule de fissures du sol, et l'air de ces contrées est aussi vivifiant, les habitants sont aussi robustes que dans la Suisse ou dans le Jura. L'insalubrité des villes ne tient donc pas à cette cause. D'autres affirment que le mouvement de l'air à la campagne facilite la respiration; mais l'air des villes n'est point immobile et les grands vents le renouvellent souvent en entier. Quelques-uns accusent les exhalaisons fétides des ruisseaux, des abattoirs, etc. Un médecin philosophe, Parent-Duchatelet, fait une enquête statistique sur la santé des ouvriers employés aux égouts, celle des équarisseurs et des vidangeurs, et trouve qu'elle est aussi bonne, et que leur vie moyenne est aussi longue que dans les professions les plus salubres. Dans le choléra de 1832 la mortalité fut très-faible parmi eux. Faut-il conclure de là que l'air de la campagne n'est pas meilleur que celui de la ville? Nullement; cela prouve seulement que les sciences sont encore dans l'enfance, qu'une foule de faits contradictoires en apparence s'éclairciront avec le temps; s'ils sont obscurs actuellement, c'est que nous épelons seulement les premières lettres du livre de la nature.

Dans le moyen âge, presque toutes les villes étaient fortifiées; et avant que l'artillerie fût en usage, il fallait que les remparts fussent entièrement garnis de défenseurs: aussi leur donnait-on le moins de développement possible: on était donc forcé de ménager l'espace à l'intérieur. De là ces rues étroites, tortueuses, rétrécies encore par des étages en surplomb et des pignons aux toits avancés. Ces rues si pittoresques aux yeux de l'artiste et de l'antiquaire, sont condamnées par l'hygiène. Jamais l'air ne s'y renouvelle complètement; c'est à peine si elles sèchent en été, et en hiver elles sont toujours boueuses ou humides. Ces ruelles bordées d'habitations basses, étroites, sans air et sans lumière, avaient tellement favorisé le développement de la maladie scrofaleuse qu'elle était devenue un véritable fléau et une cause d'abâtardissement physique et moral pour les populations. Les écrouelles, les lèpres, les ophthalmies, les difformités si communes dans le moyen âge, n'ont pas d'autre cause. Ajoutez à cela que les villes étaient entourées de fossés remplis d'une eau stagnante et fétide qui laissait à découvert en été des matières animales et végétales en putréfaction. Alors les fièvres intermittentes venaient s'ajouter aux scrofules et décimaient ces populations malades.

Tandis que le bourgeois et l'ouvrier s'étiolaient ainsi privés de chaleur et de lumière, le seigneur féodal et ses gardes habitaient un château aérien, bâti au sommet d'un rocher ou d'une colline, et leur corps vivifié par un air pur et vif se fortifiait encore par tous les exercices de la guerre et de la chasse. Aussi, que de temps il a fallu avant que ces populations chétives osassent s'insurger contre la domination féodale. La lutte était trop inégale: c'était celle de la faiblesse contre la force, de la maladie contre la santé. Les premières victoires furent remportées en Suisse, dans les petits cantons où les assaillants étaient de robustes montagnards et non des habitants de ces villes malsaines dont nous avons parlé. L'hygiène publique peut avoir, comme on le voit, une influence considérable sur les destinées de l'humanité et le sort des peuples.

L'habitation à la campagne étant plus saine que celle de la ville, tous les soins d'un chef de famille doivent tendre à s'entourer, autant que possible, des conditions de salubrité qui se trouvent réunies à la campagne. Ainsi les rues larges, aérées, dirigées du nord au sud, sont préférables à toutes les autres. Les façades des maisons sont éclairées et réchauffées par les rayons du soleil qui a le temps de sécher complètement le pavé; les vents secs du nord balayent librement la rue dans toute sa longueur: voilà pour l'hiver. En été les appartements ne s'échauffent point toute la journée; les maisons du côté droit, quand on regarde le midi, reçoivent les rayons du soleil levant; celles du côté gauche, ceux du soleil couchant; les vents frais du nord rafraîchissent

l'atmosphère de la rue; or, ce sont eux qui règnent par les beaux temps continus de l'été. En recommandant les rues orientées dans le sens du méridien, nous ne prétendons pas condamner toutes celles qui sont dirigées de l'est à l'ouest; dans notre climat froid et pluvieux, le côté tourné vers le midi a de très-grands avantages, principalement pendant l'hiver; mais en été les appartements bas et peu spacieux s'échauffent trop pendant le jour. Une des meilleures dispositions est celle où plusieurs pièces sont exposées au midi, et une ou deux tournées vers le nord.

Nous condamnerons d'une manière absolue les appartements uniquement exposés au nord; agréables et salubres pendant quatre mois de l'année, ils sont froids, sombres et souvent humides pendant l'hiver et une grande partie de l'automne et du printemps. C'est en vain qu'on cherche à les réchauffer artificiellement: dès que le feu s'éteint, ils se refroidissent rapidement, surtout pendant la nuit. Ceux qui les habitent passent ainsi par des alternatives de froid et de chaud qui développent et entretiennent des dispositions au rhumatisme, au catarrhe, à la phthisie, aux diarrhées rebelles, et chez les enfants aux scrofules et au rachitisme.

La grandeur des pièces d'un appartement est un point essentiel à considérer. N'était la difficulté d'y entretenir une température convenable, nous conseillerions sans hésiter ces vastes salles dont se composaient les appartements de nos pères, et qu'on retrouve encore dans toutes les grandes habitations de l'Italie. A Paris, il s'est opéré sous ce point de vue deux changements qui tendent à s'annuler réciproquement. Ainsi, tandis qu'on élargit les rues, on rétrécit sans cesse les appartements qui, dans toutes les maisons nouvellement construites, sont réduites à leurs limites les plus étroites. Évidemment chacune des pièces ne contient pas le volume d'oxygène nécessaire au nombre de personnes qui l'habitent. L'air n'y circule pas; on y respire une chaleur étouffante dès qu'on les chauffe et que plusieurs personnes s'y trouvent réunies, ou bien on y ressent ce sentiment de froid que l'on éprouve toujours dans les lieux où le soleil ne pénètre pas. En général, une pièce où l'on couche ou bien où l'on séjourne habituellement, doit avoir 5 mètres de longueur et de largeur sur 3 à 4 mètres de haut. Les fenêtres auront 2 mètres de haut sur 1^m, 20 de large.

Les matériaux dont les habitations sont construites ont une grande importance hygiénique. Dans les pays chauds on préfère les édifices en pierre; mais dans le nord et même en France le bois serait préférable. Il a le grand avantage d'être mauvais conducteur de la chaleur. En hiver, une maison de bois chauffée intérieurement conserve sa chaleur et ne laisse pas pénétrer le froid extérieur. En été, la chaleur extérieure se transmet difficilement à l'intérieur, et en empêchant le soleil d'entrer dans les appartements, on y conserve toujours une agréable fraîcheur. La pierre, la chaux et le plâtre ont plusieurs inconvénients hygiéniques dont voici les principaux. Bonne conductrice de la chaleur, la pierre laisse pénétrer le froid extérieur, à moins qu'elle n'ait une grande épaisseur, et elle s'échauffe fortement aux dépens de la chaleur des foyers; c'est autant d'enlevé à l'air dont vous voulez élever la température. En hiver, lorsque l'air est humide et que le temps s'adoucit brusquement, la pierre refroidissant les couches d'air qui sont en contact avec elle se couvre d'une rosée humide qui persiste tant que l'air ne redevient pas sec. La chaux et le plâtre ont une partie de ces inconvénients; en outre, comme ils ont été appliqués à l'état de pâte humide, ils sont très-longs à sécher. On craint en général « d'essuyer les plâtres d'un appartement, » et cette crainte n'est pas puérile: coucher dans une chambre dont les murs ne sont pas complètement secs, c'est s'exposer d'une manière presque inévitable à contracter des douleurs rhumatismales qui souvent persistent en réapparaissant de temps en temps pendant toute la vie. Jadis les planchers des appartements étaient dallés en briques, partout maintenant

on leur substitue le bois; c'est un progrès. Les carreaux refroidissent les pieds et contribuent ainsi, d'une manière indirecte, à porter le sang vers la tête.

Un des problèmes qui mériteraient le plus d'occuper les architectes, c'est l'art d'échauffer les maisons et les appartements. Cet art, on peut le dire, est complètement dans l'enfance. Le feu de cheminée échauffe faiblement, à moins qu'on n'emploie la houille ou le coke; mais ce mode de chauffage est très-coûteux en ce que la plus grande partie de la chaleur est perdue. Il s'établit en effet, dès qu'on allume le feu, un courant d'air qui, de tous les points de l'appartement, se précipite vers le foyer et s'échappe par le tuyau de la cheminée, entraînant avec lui presque toute la chaleur produite. La seule fraction dont profite l'appartement, c'est la chaleur rayonnante du feu. L'avantage principal des cheminées c'est d'échauffer toujours les couches inférieures de l'air et de sécher les pieds; mais par de grands froids les cheminées sont un moyen tout à fait insuffisant pour maintenir l'air à une température élevée de 15 à 20 degrés au-dessus de celle qui règne au dehors. Les poêles produisent plus de chaleur, mais il faut du temps pour les échauffer eux-mêmes; s'ils sont munis de longs tuyaux, ce sont les couches supérieures de l'air plutôt que les inférieures dont la température s'élève. De là refroidissement des pieds et des jambes, et afflux du sang vers la tête. Un poêle qui n'est pas muni de tuyaux ne vaut guère mieux qu'une cheminée et a sur elle le désavantage de ne pas offrir la facilité d'échauffer les extrémités inférieures du corps. Dans les climats froids les calorifères qui maintiennent une température égale dans toute une maison, sont à la fois commodes et hygiéniques; mais chez nous il est difficile de les régler de manière qu'ils ne dépassent pas la température de 15 à 18° centigrades, qui est celle qu'on doit chercher à obtenir dans les appartements. Ceux qui chauffent des plaques en fonte formant le parquet remplissent un but important, celui de sécher les pieds; or, dans nos climats, l'humidité est mille fois plus préjudiciable à la santé que la sensation du froid lorsque celle-ci n'est ni pénible ni prolongée.

La fin à une prochaine livraison.

CALENDRIER EN BOIS.

Ces calendriers sur bois étaient en usage au dix-septième siècle; on les suspendait au montant des cheminées. Il y en avait de plus petits que l'on portait dans la poche. Quelques-uns même servaient de têtes de canne ou de bâton. Chacune des quatre faces contenait une période de trois mois. Les entailles des jours étaient d'égale grandeur, sauf celle des septièmes jours, qui était plus large, et celle du premier du mois, qui était plus longue. La lettre dominicale n'était point marquée. Au-dessous de cinq, le nombre d'or (voy. la Table décennale) était représenté par des points: le chiffre 5 était indiqué par une ligne ayant au sommet une sorte de crochet angulaire; au delà, jusqu'à 10, on ajoutait des points; 10 était désigné par une croix; 15 par une croix et un crochet au sommet; 19 par une double croix. On avait adopté des signes symboliques pour l'indication des fêtes: une étoile pour l'Épiphanie (6 janvier), un nœud d'amour pour la saint Valentin (14 février), un cœur pour les fêtes de la Vierge, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, etc.; une harpe pour la saint David (1^{er} mars); des clefs pour la saint Pierre (29 juin), un gril pour la saint Laurent (10 août), une paire de souliers pour la saint Crépin (25 octobre), une roue pour la sainte Catherine (25 novembre), etc. En Angleterre, on donnait à ces calendriers le nom de *clog*, que l'on suppose dériver du mot *log* ou *logg*, employé anciennement pour désigner toute espèce de morceaux de bois; et particulièrement ceux qui servaient à museler les chiens. Il est certain que des calendriers semblables étaient très-communs en Norvège, en Danemark et dans la plupart des autres contrées du

Nord: on en trouve des descriptions variées dans le livre intitulé: *Fasti Danici*, d'Olaus Wormius, imprimé à Copenhague en 1643.



Calendrier en bois conservé dans la librairie de Chetham, à Manchester.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE ROMAN COMIQUE DE SCARRON.



L'Arrivée des comédiens au Mans. — D'après Oudry. — Dessin de Cabasson.

De toutes les œuvres de Scarron, le *Roman comique* est certainement la plus distinguée. Boileau, qui disait à Racine le fils : « Votre père avait quelquefois la faiblesse de lire les vers de Scarron et d'en rire, mais il se cachait bien de moi ! » Boileau lui-même ne trouvait point le *Roman comique* sans mérite. Il y a, en effet, dans ce livre, malgré sa forme souvent burlesque, de l'observation, des portraits bien tracés, une certaine élégance vive et naturelle, qu'on trouve rarement dans les prosateurs qui précéderent Scarron. Le *Roman comique* a contribué, pour sa part, au perfectionnement de notre langue ; on y voit les premiers essais de cette prose limpide et spirituelle que Voltaire et Lesage devaient amener à sa perfection.

Le livre de Scarron est, en outre, la première tentative sérieuse de roman de mœurs. Jusque-là on s'était borné aux grandes aventures, aux passions fabuleuses, aux thèses subtiles et galantes. Les romans de chevalerie avaient fait place à ceux de La Calprenède et de mademoiselle de Scudéry, qui n'en étaient, à vrai dire, qu'un travestissement. Tout le monde connaît ces étranges récits, en dix ou vingt volumes, dans lesquels les plus grands hommes de l'antiquité étaient transformés en gentilshommes du siècle de Louis XIV ; où l'on voyait le romancier nous promener à travers mille événements merveilleux,

Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant et Brutus dameret.

Le *Roman comique* de Scarron réagit contre cette littérature ridicule, à peu près comme le *Don Quichotte* de Cervantes avait réagi contre les livres de chevalerie. Ainsi, malgré l'énorme distance que la postérité a mise entre l'auteur espagnol et le premier mari de madame de Maintenon, ce

dernier a contribué, dans la mesure de ses forces, à faire prévaloir la cause du bon sens et de la vérité.

Il ne faut point croire pourtant que le livre de Scarron soit dégagé de tout élément romanesque. L'influence espagnole s'y fait sentir dans les nouvelles sentimentales dont l'auteur a parsemé son récit, comme Lesage lui-même le fit plus tard dans *Gil Blas*. Ces faux diamants, enchâssés de loin en loin et assez gauchement dans le récit comique, sont évidemment une concession de l'auteur aux goûts de son époque. Obligé d'entremêler à ses aventures d'anberge des récits de haute galanterie, il a quelque peine à garder le ton sérieux, et s'oublie même parfois dans de satiriques boutades. Ainsi, après avoir raconté le premier entretien de don Carlos avec la dame invisible, il ajoute : « Je ne vous dirai point exactement s'il avait soupé et s'il se coucha sans manger, comme font quelques faiseurs de romans, qui règlent toutes les heures du jour de leurs héros, les font lever de bon matin, conter leur histoire jusqu'à l'heure du dîner, dîner fort légèrement, et, après dîner, reprendre leur histoire ou s'enfoncer dans un bois pour y parler tout seuls, si ce n'est quand ils ont quelque chose à dire aux arbres et aux rochers. »

En dégageant le *Roman comique* des épisodes inutiles qui y ont été cousus, tout se borne aux vulgaires aventures de quelques comédiens de campagne. La gravure que nous publions représente l'arrivée d'une partie de la troupe dans la ville du Mans. L'artiste a traduit un peu librement la description de l'auteur :

« Le soleil, dit Scarron, avait achevé plus de la moitié de sa course, et son char, ayant attrapé le penchant du monde, roulait plus vite qu'il ne voulait. Si ses chevaux eussent voulu profiter de la pente du chemin, ils eussent achevé ce

qui restait du jour en moins d'un demi-quart d'heure ; mais, au lieu de tirer de toute leur force, ils ne s'amusaient qu'à faire des courbettes, respirant un air marin qui les faisait hennir et les avertissait que la mer était proche, où l'on dit que leur maître se couche toutes les nuits. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il était entre cinq et six, quand une charrette entra dans les halles du Mans. Cette charrette était attelée de quatre bœufs fort maigres, conduits par un jument poulinière dont le poulain allait et venait alentour de la charrette comme un petit fou qu'il était. La charrette était pleine de coffres, de malles et de gros paquets de toiles peintes, qui faisaient comme une pyramide au haut de laquelle paraissait une demoiselle habillée moitié ville, moitié campagne. Un jeune homme aussi pauvre d'habits que riche de mine marchait à côté de la charrette. Il avait une grande emplâtre sur le visage, qui lui couvrait un œil et la moitié de la joue, et portait un grand fusil sur son épaule, dont il avait assassiné plusieurs pies, geais et corneilles, qui faisaient comme une bandoulière, au bas de laquelle pendaient par les pieds une poule et un oison qui avaient bien la mine d'avoir été pris à la petite guerre. Au lieu de chapeau, il n'avait qu'un bonnet de nuit entortillé de jarretières de différentes couleurs ; et cet habillement de tête était une manière de turban qui n'était encore qu'ébauché, et auquel on n'avait pas encore donné la dernière main. Son pourpoint était une casaque de grisette ceinte avec une courroie, laquelle lui servait aussi à soutenir une épée qui était si longue qu'on ne s'en pouvait aider adroitement sans fourchette. Il portait des chausses troussées à bas d'attaches, comme celles des comédiens quand ils représentent un héros de l'antiquité, et il avait, au lieu de souliers, des brodequins à l'antique que les boucs avaient gâtés jusqu'à la cheville du pied. Un vieillard vêtu plus régulièrement, quoique très-mal, marchait à côté de lui. Il portait sur ses épaules une basse de viole, et, parce qu'il se courbait un peu en marchant, on l'eût pris de loin pour une grosse tortue qui marchait sur ses jambes de derrière.... Notre caravane passa devant le tripot de la Biche, à la porte duquel étaient assemblés quantité des plus gros bourgeois de la ville. La nouveauté de l'attirail et le bruit de la canaille qui s'était assemblée autour de la charrette firent cause que tous ces honorables bourgmestres jetèrent les yeux sur nos innocens. Un lieutenant du prévôt, entre autres, nommé La Rapinière, les vint accoster et leur demanda, avec une autorité de magistrat, quelles gens ils étaient. Le jeune homme dont je viens de vous parler prit la parole, et dit qu'ils étaient Français de naissance, comédiens de profession ; que son nom de théâtre était *Destin*, celui de son vieux camarade *La Rancune*, celui de la demoiselle qui était juchée comme une poule au haut de leur bagage, *La Caverne*.... La conversation finit par quelques coups de poing et jurements de Dieu que l'on entendait au-devant de la charrette. C'était le valet du tripot qui avait battu le charretier sans dire gare, parce que ses bœufs et sa jument usaient trop librement d'un amas de foin qui était devant la porte. »

Cette caravane, comme dit Scarron, ne formait que la moindre partie de la troupe. Forcés de s'enfuir de Tours où l'un d'eux avait, dans une rixe, tué un des fusiliers de l'intendant de la province, nos comédiens de campagne ne tardent pas à se trouver tous réunis. Outre *Destin*, que nous avons déjà vu et qui est le premier rôle noble de la troupe, *La Rancune*, espèce de Scapin misanthrope, et *La Caverne*, digne d'excellent naturel, on y trouve plusieurs valets des acteurs principaux, lesquels remplissent des rôles secondaires, un poète ridicule nommé Roquebrune, et deux jeunes femmes, l'une ricuse, l'autre mélancolique. La première, qui s'appelle Angélique, est fille de *La Caverne* ; la seconde, connue sous le pseudonyme de *L'Étoile*, passe pour la sœur de *Destin* ; mais il se trouve, dans la suite du récit, que ce sont deux fiancés poursuivis par un ennemi

puissant, et qui se cachent sous de fausses apparences.

Scarron ajoute à ces acteurs, dont les caractères sont nettement analysés, et qu'il met en scène avec une verve souvent heureuse, quelques personnages accessoires, tels que La Rapinière, ancien tire-laine devenu homme de police, également prêt à commettre pour son compte toutes les mauvaises actions et à les poursuivre chez les autres ; le seigneur Ferdinando Ferdinandi, gentilhomme vénitien, natif de Caen en Normandie ; et le microscopique Ragotin, avocat bavard, taquin, malencontreux, toujours en querelle et toujours victime de son mauvais caractère.

Les aventures de ces différents personnages n'ont rien de bien suivi ; Scarron en avertit le lecteur : « Si par ce qu'il a vu il a peine à se douter de ce qu'il verra, dit-il en commençant le chapitre XII, peut-être que j'en suis logé là aussi bien que lui, qu'un chapitre attire l'autre, et que je fais, dans mon livre, comme ceux qui mettent la bride sur le cou de leurs chevaux et les laissent aller sur leur bonne foi. » Tout se passe en mystifications, en querelles d'hôtellerie, en mésaventures de voyage ; mais la narration est généralement rapide et gaie, les portraits décalqués d'après nature. Celui du vieux comédien *La Rancune* mérite d'être cité comme exemple de la bonne manière du romancier : « *La Rancune* était un de ces misanthropes qui laissent tout le monde et qui ne s'aiment pas eux-mêmes ; j'ai su de beaucoup de personnes qu'on ne l'avait jamais vu rire. Il avait assez d'esprit et faisait assez bien de méchants vers. D'ailleurs, nullement homme d'honneur, malicieux comme un vieux singe, et envieux comme un chien. Il trouvait à redire à tous ceux de sa profession : Bellerose était trop affecté, Mondor rude, Floridor trop froid, et ainsi des autres ; et je crois qu'il eût aisément laissé conclure qu'il avait été le seul comédien sans défaut, et cependant il n'était plus souffert dans la troupe qu'à cause qu'il avait vieilli dans le métier. Du temps qu'on était réduit aux pièces de *Hardi*, il jouait en fausset, et sous les masques, les rôles de nourrice. Depuis qu'on commence à mieux faire la comédie, il était le surveillant du portier ; jouait les rôles de confidents, ambassadeurs et recors quand il fallait accompagner un roi, prendre ou assassiner quelqu'un, ou donner bataille. Il chantait une méchante taille aux tris, du temps qu'on en chantait, et se fariolait à la farce. Sur ces beaux talents-là il avait fondé une vanité insupportable, laquelle était jointe à une raillerie continuelle, une médisance qui ne s'épuisait point, et une humeur querelleuse qui était pourtant soutenue par quelque valeur. Tout cela le faisait craindre à ses compagnons. Avec *Destin* seul il était doux comme un agneau, et se montrait devant lui raisonnable autant que son naturel le pouvait permettre. On a voulu dire qu'il en avait été battu ; mais ce bruit-là n'a pas duré longtemps, non plus que celui de l'amour qu'il avait pour le bien d'autrui, jusqu'à s'en saisir furtivement. Avec tout cela, le meilleur homme du monde. »

Le Roman comique renferme aussi des détails de mœurs qui font connaître les basses régions de la société à cette époque. On y trouve enfin, dans les conversations, certaines idées sur l'art d'autant plus piquantes qu'elles ont été émises il y a plus de deux siècles. A la suite d'un dîner donné aux comédiens par un jeune conseiller, on parle de pièces de théâtre et de ceux qui les font : « Ce jeune conseiller dit, entre autres choses, que les sujets connus dont on pouvait faire des pièces régulières avaient tous été mis en œuvre ; que l'histoire était épuisée, et qu'à la fin on serait réduit à se dispenser de la règle des vingt-quatre heures ; que le peuple de la plus grande partie du monde ne savait pas à quoi étaient bonnes les règles sévères du théâtre ; que l'on prenait plus de plaisir à voir représenter les choses qu'à entendre des récits ; et, cela étant, que l'on pourrait faire des pièces qui seraient fort bien reçues, sans tomber dans les extravagances des Espagnols, et sans se gêner par la rigueur des règles d'Aristote. »

Le conseiller de Scarron indiquait, comme on le voit, toute la poétique adoptée depuis par notre théâtre moderne.

HYGIÈNE DES HABITATIONS.

Voy. p. 46.

II. HABITATIONS RURALES.

Dans les villes une municipalité intelligente veille sans cesse sur la santé publique : elle élargit les rues, maintient leur propreté, encourage la construction des belles maisons ; il n'en est pas toujours de même au village ; on est affligé d'y rencontrer des ruelles étroites encombrées de fumier et d'immondices, des habitations basses et malsaines. Souvent les maisons n'ont qu'un étage, et quand elles en ont plusieurs le cultivateur habite de préférence le rez-de-chaussée ; quelquefois le sol de la salle est au-dessous de celui de la rue qui tend toujours à s'exhausser par l'apport successif d'une foule de matériaux. Cette salle est souvent assez vaste, il est rare qu'elle soit élevée. Pour agrandir les greniers on a abaissé le plafond. Nous ne saurions assez blâmer ces mauvaises dispositions : même lorsqu'elles sont bien carrelées, ce qui est rare, ces salles sont sombres, humides, glaciales. La préférence du cultivateur pour ces rez-de-chaussée s'explique du reste aisément. Une maison d'un seul étage est moins coûteuse à bâtir, et en allant aux champs ou en rentrant fatigué de ses travaux le laboureur n'a point d'escalier à monter ; mais que d'inconvénients en présence de ces faibles avantages ! A moins d'être exposés en plein midi et percés de larges ouvertures, ces salles basses favorisent chez les enfants le développement des scrofules, du rachitisme et des maladies de la peau. Chez les adultes, les rhumatismes, la goutte, les catarrhes et la phthisie pulmonaire. Comment en serait-il autrement ? le cultivateur qui revient de conduire ou de manier la houe, la charrue, est ordinairement sinon en sueur, au moins en moiteur, et il passe brusquement d'un air chaud et sec dans une atmosphère humide et froide ; encore si un vin généreux et une alimentation substantielle composée de viande bouillie ou rôtie activait sa circulation et ramenait la chaleur à la peau ; mais malheureusement il doit se contenter d'un potage de légumes et pour boisson de l'eau ou d'un vin aigrelet ; de là ces maladies chroniques, ces fièvres intermittentes qui ruinent les constitutions les plus vigoureuses. Ce sont des idées d'économie respectables qui empêchent constamment le cultivateur d'agrandir et d'améliorer sa demeure ; mais s'il savait combien ses calculs sont faux, il renoncerait à augmenter son pécule aux dépens de sa santé. Il est évident, en effet, qu'un laboureur dont les forces sont affaiblies, travaille moins bien et moins longtemps, perd un temps précieux cloué sur son lit dans les moments où sa présence serait le plus nécessaire, et passe de longs mois à se remettre de ses maladies dans de pénibles convalescences. Estimées en argent, toutes ces pertes de temps et de production dépassent de beaucoup la somme nécessaire pour élever sa maison d'un étage et améliorer sa nourriture. Se loger et se nourrir le mieux possible afin de travailler et de gagner beaucoup, telle devrait être la préoccupation constante d'un cultivateur intelligent.

Les habitations rurales ont un autre défaut, elles sont en général mal situées et mal exposées. Pour le bétail et pour les usages domestiques, il est commode d'être à proximité d'une source ou d'un cours d'eau : sacrifiant tout à cet avantage, le paysan place sa maison dans un fond sur les bords d'un ruisseau, d'un étang ou d'un marais. Il n'a égard ni à l'humidité constante qui règne dans des dépressions du sol, ni aux grands arbres qui empêchent les rayons du soleil de pénétrer dans sa demeure, ni à l'odeur marécageuse qui s'échappe des eaux stagnantes, ni aux brouillards humides qui

en automne et au printemps se fixent dès le soir et restent jusqu'au matin dans ces petites vallées. Pour ne pas faire deux cents pas il sacrifie tous les avantages d'une belle exposition au midi sur les flancs d'un coteau, où l'air est sans cesse renouvelé et où le soleil sèche bientôt le sol et le toit mouillé par la pluie. Le plus souvent il ferait surgir à mi-côte en perçant le sol des eaux qui sourdent au fond de la vallée et n'aurait plus aucune raison pour y enfouir son habitation. Beaucoup de lecteurs, je l'espère, apprécieront la justesse de nos conseils ; mais peu d'entre eux se font une idée du changement prodigieux qui s'opérerait dans la santé, la force, le bien-être des populations rurales s'ils étaient suivis. Le corps de l'homme comme celui des animaux est modifié par les circonstances contraires ou favorables à son développement. Or, une amélioration dans le régime des cultivateurs modifierait nécessairement la génération présente, réagirait sur les générations futures et par conséquent sur toutes les classes de la société qui se retirent et se recrutent toujours dans la population agricole. En cherchant par tous les moyens possibles à éclairer le cultivateur sur les conditions hygiéniques de son bien-être, le maire, le médecin, l'architecte, le propriétaire peuvent faire un bien immense ; car si l'habitant des campagnes est rebelle aux améliorations dont il ne comprend pas l'importance, il est prompt à adopter celles dont il a reconnu la nécessité, et de tout temps l'exemple a eu plus d'influence sur sa conviction que le raisonnement. Son intelligence, développée dans la limite de ses travaux et de ses intérêts, n'est point préparée à s'élever dans les régions abstraites de la pensée. Mais l'esprit d'observation qui chez lui est sans cesse en activité, lui fait reconnaître promptement un avantage palpable, visible aux yeux et appréciable en chiffres. Il ne faut point le blâmer de ce que la vérité ne le frappe que lorsqu'elle se matérialise par des faits positifs ; celui qui ne peut vivre qu'à la seule condition de travailler toujours n'a pas le loisir de discuter des théories, ni l'argent nécessaire pour se livrer à des expériences. Mais quand il voit un résultat utile, quand il a reconnu que ce résultat incontestable n'est point l'effet d'un heureux concours de circonstances fortuites, alors il l'accepte résolument et fait tous ses efforts pour ne point rester en arrière d'un voisin plus habile ou plus entreprenant.

Voulez-vous savoir comment il faut donner ? Mettez-vous à la place de celui qui reçoit. Madame DE PUISIEUX.

MARTIN SCHONGAUER,

PEINTRE, GRAVEUR ET ORFÈVRE DE COLMAR.

Ce grand artiste, né à Colmar vers 1445, n'est guère connu que sous le nom de Martin Schon ou le beau Martin, quoique son véritable nom soit bien réellement Martin Schongauer. Bartsch, qui a décrit son œuvre, a aussi donné quelques détails sur sa biographie. On lit, derrière une peinture qui le représente, une inscription allemande dont voici la traduction : « Maître Martin Schongauer, peintre, nommé le beau Martin par rapport à son art, né à Colmar, mais, du chef de ses parents, bourgeois d'Augsbourg. Noble d'origine... mort à Colmar l'an 1499, le 2 février. Dieu lui fasse grâce. Et moi, Jean Largkmair, je fus son disciple en l'année 1488. » Sur un dessin que possédait Heineken, Albert Dürer avait écrit : « Ce morceau a été dessiné par le beau Martin en 1470, étant jeune homme. Moi, Albert Dürer, j'ai appris cela, et écrit ceci en son honneur en l'année 1517. » Schongauer était considéré comme l'un des plus grands artistes de son temps : « Que dirai-je, écrivait Jacques Wimpheling, que dirai-je de Martin Schon de Colmar, qui excellait dans l'art de la peinture à un degré si éminent que

ses tableaux ont été recherchés et transportés en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre et en différents autres pays du monde? A Colmar, dans l'église des Saints Martin et François, existent des tableaux de sa main, que les peintres, qui s'y rendent, s'empressent à l'envi de copier. En effet, suivant l'avis de bons peintres et d'autres artistes, personne au monde ne saurait exécuter des tableaux où le charme et l'élégance fussent réunis d'une manière si parfaite.» Suivant Sandrart, Martin avait été dans les relations d'une amitié intime avec le Pérugin. En témoignage de mutuelle estime, ils se donnaient de temps en temps quelques-uns de leurs dessins. Vasari raconte que Michel-Ange

dans sa jeunesse avait étudié et copié l'estampe de Martin qui représente la Tentation de saint Antoine. L'œuvre de Martin Schongauer, comme graveur, est considérable. On connaît de lui cent seize pièces authentiques, et une centaine d'autres lui sont attribuées. Il a gravé un grand nombre de sujets sacrés et quelques sujets d'ornement, parmi lesquels on remarque le bel encensoir que nous reproduisons. Le beau Martin fut non-seulement excellent peintre et graveur, mais aussi habile orfèvre. Des historiens d'art ont même assuré avec quelque autorité qu'il avait été le maître en orfèvrerie chez lequel Albert Dürer travailla dans sa jeunesse. Celui-ci cependant n'en dit rien dans la biographie qu'il



Martin Schongauer (1445-1499). — Dessin de Pauquet.

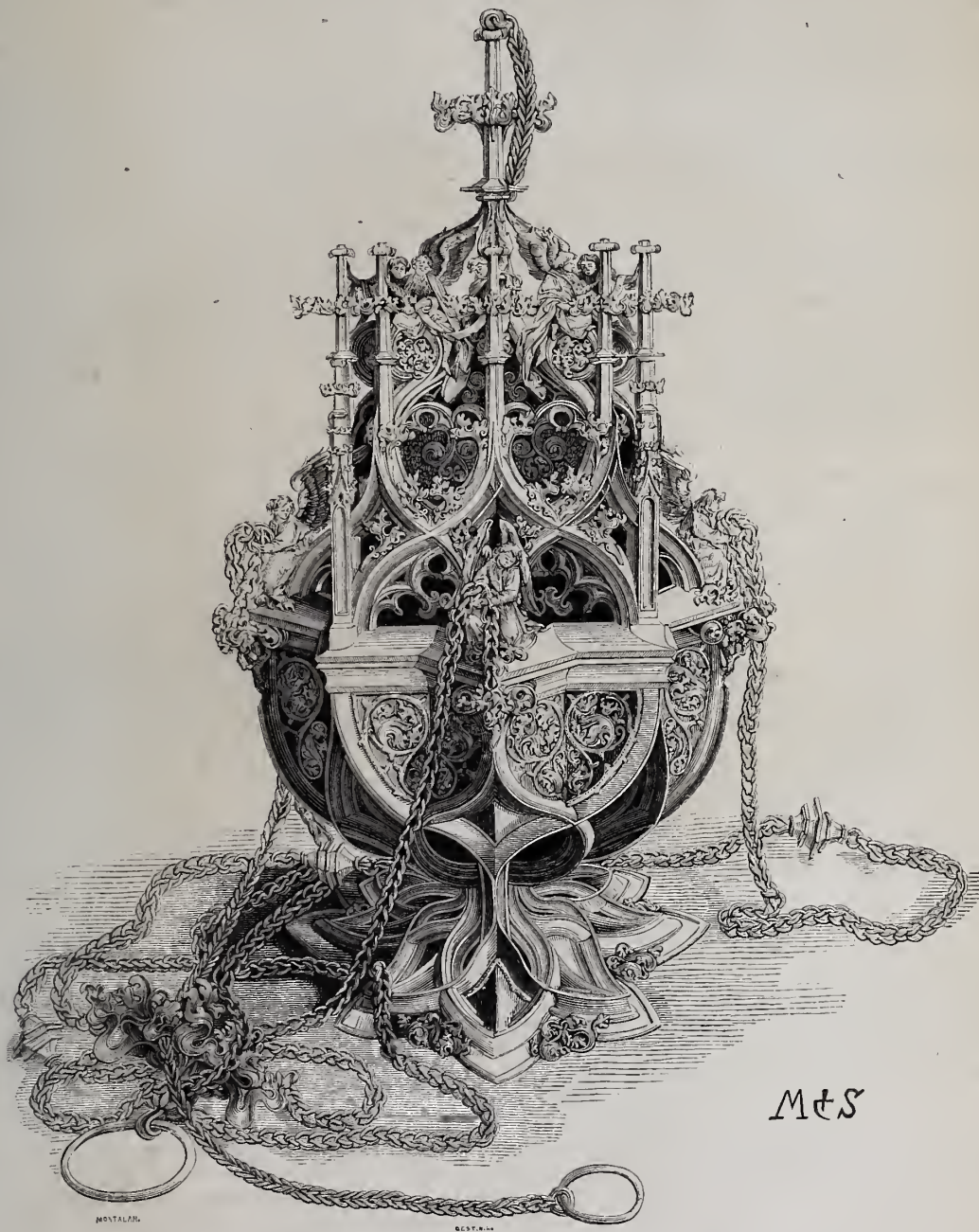
nous a laissée de lui-même. Martin mourut en 1499; l'inscription de son portrait en fait foi, et aussi les recherches du conseiller De Lersé, à Colmar, desquelles il résulte que Martin Schongauer « doit avoir vécu plus longtemps qu'on ne croit communément. » Christophe Scheurl et Sandrart le faisaient mourir dès 1486.

Christ, dans son Dictionnaire des monogrammes, dit que Martin Schon eut pour maître un inconnu nommé Lupert Rust, et ce serait de lui qu'il aurait appris la gravure. Pour la peinture, il serait de l'école de Van Eyck, dont il aurait répandu en Allemagne la précieuse découverte. Cette influence de l'école des Pays-Bas sur son talent lui donne parmi les Allemands un caractère particulier. Les érudits modernes ont observé, un peu puérilement peut-être, parmi

les signes caractéristiques de sa manière, que, dans ses figures, les trois parties du visage sont presque de même grandeur; que la longueur de l'œil est d'environ le quart de la longueur du nez, et la longueur de la bouche à peu près la même que celle des yeux; que ses visages sont ovales, presque circulaires pour les enfants, et beaucoup plus longs pour les adultes; que dans les têtes où il cherche plus d'élévation, le contour se rapproche du carré; que chez les anges et les enfants les sourcils forment presque un demi-cercle; que les nez sont en ligne droite et les mains très-osseuses, etc., etc. Quoiqu'il en soit, ses contemporains furent d'accord pour vanter la grâce de ses compositions, et il fut, en effet, l'un des premiers qui portèrent dans la peinture du sentiment et de l'expression. On ne peut lui opposer comme rivaux, parmi

les artistes allemands de son temps, que Michel Wohlgemuth et Herlein. On attribue à Schongauer, dans les cabinets d'Espagne, d'Italie, de France et d'Angleterre, un grand nombre de tableaux qu'un peintre n'aurait jamais suffi à exécuter, encore moins un artiste qui, comme Schongauer, partageait sa vie entre le pinceau et le burin. Ses peintures ont généralement un aspect très-clair, et pas une d'elles ne porte

le monogramme dont ses gravures sont timbrées. Ses meilleurs tableaux sont à Ulm, à Stuttgart, à Nuremberg, à Munich, à Schleisheim, à Berlin, à Bâle, à Vienne, à Milan, mais surtout à Colmar sa patrie, où se retrouvent encore les merveilles dont parle Wimpfeling. Quelques-unes de ces peintures de Colmar ont été autrefois attribuées à Albert Dürer; elles sont conservées dans le prieuré qui est aujourd'hui le



Quinzième siècle. — Encensoir, d'après Martin Schongauer. — Dessin de Montalan.

collège; d'autres, attribuées doteusement au beau Martin, ont été apportées dans ce même collège à l'époque des dévastations du dernier siècle. Un tableau capital de ce maître charmant, représentant une madone de grandeur naturelle, assise sur un banc de gazon, décore à Colmar l'église Saint-Martin. Au Musée de Paris, on attribue à Martin Schongauer un tableau qui représente les Israélites recueillant la manne dans le désert.

UN VOYAGE AU MONT TENDRE.

Lausanne, — 1849.

Mon cher monsieur,

Peut-être lirez-vous avec quelque intérêt le récit d'une course de montagne dont je suis revenu avant-hier, et qui me laisse des souvenirs assez agréables pour que j'éprouve le besoin de vous en faire part. Lausanne n'est pas seulement

une ville intéressante par la beauté du site et du climat ; c'est aussi pour le voyageur une station commode, d'où il peut facilement visiter en des voyages de deux ou trois jours un grand nombre de lieux admirables de l'aspect le plus varié. Mais, pour bien jouir de ces beaux paysages, il faut savoir un peu marcher, et ne pas être forcé de s'adresser d'abord aux voituriers, qui ne vous éloigneraient pas des routes ordinaires. Si vous partez à pied, vous êtes à peine hors de la ville que vous trouvez les sentiers des prairies et des forêts ; vous suivez le creux des vallons, le bord des eaux courantes ou la crête des collines. Tantôt le Léman et les Alpes disparaissent derrière les bois et les plis du terrain ; tantôt vous les retrouvez sous des points de vue toujours nouveaux, à travers les masses de feuillage, à l'ouverture des vallons. C'est ainsi que j'ai cheminé de Lausanne à l'Isle, au pied du Jura, en traversant plusieurs villages et les petites rivières de la Chambronne, la Venoge et le Veyron, qui portent au Léman leurs eaux non moins pures que les siennes. On s'arrête souvent en chemin, et ce n'est pas toujours de lassitude, c'est qu'on ne peut s'éloigner des scènes charmantes qui s'offrent à chaque pas, bien qu'on s'attende à trouver de tout autres sujets d'étonnement sur ces magnifiques montagnes bleues que la nature a élevées entre la France et la Suisse.

Arrivés à Grancy par une belle soirée, nous vîmes les Alpes et le mont Blanc briller encore près d'une heure après que le soleil se fut couché pour nous derrière le Jura. Peu à peu toutes les autres cimes s'éteignirent et se plongèrent dans la nuit ; le mont Blanc seul, avec ses épaulements, brillait encore tout entier au centre du tableau. Plus l'ombre générale augmente, plus le géant s'illumine ; il paraît enfin rayonner comme un astre qui se lève. Spectacle magnifique, dont on ne se lasse jamais, et dont les campagnards eux-mêmes, qui y sont accoutumés, ne parlent pas avec indifférence !

L'Isle n'est qu'un village, mais un des plus beaux de la contrée ; il est aux sources de la Venoge, que les dernières lueurs du jour nous ont permis de voir sortir de la roche calcaire, et courir en bondissant entre des rives escarpées. On trouve à l'auberge des Trois-Suisses de bons lits, et, pour la course du lendemain, un guide officieux. Nous sommes partis à trois heures du matin ; les étoiles brillaient encore de tout leur éclat. Vénus ne m'avait jamais paru si rayonnante et si belle. On s'élève d'abord par des pentes douces et des chemins assez larges, qui permettraient de se faire conduire en voiture, sans danger, jusqu'à une certaine hauteur ; puis le chemin devient un sentier quelquefois pierreux, qui serpente au milieu des bois et des hautes herbes. A mesure qu'on s'élève, on retrouve le printemps ; on remonte l'année ; voici les pâquerettes et les églantines, les framboises, les myrtilles ; les fraises appellent la main des jeunes filles ; on s'attarde à cueillir des bouquets de fleurs et de fruits. Au lever du soleil, nous sommes encore bien loin de notre but, mais nous sommes assez élevés pour jouir d'un spectacle tout nouveau, que les habitants de la plaine ne sauraient contempler sans ravissement. A travers l'atmosphère la plus pure, nous voyons se dorer peu à peu les hautes montagnes, les collines, enfin les lacs et les vallées. Voilà sous nos pieds les campagnes vaudoises, les villages et leurs clochers brillants, le lac de Neuchâtel avec ses perspectives lointaines. Nous saluons de nouveau le mont Blanc. Sa parure matinale est moins éclatante que celle du soir ; mais, depuis ces hauteurs, il nous paraît encore plus grand, parce que les Alpes qui l'environnent s'abaissent bien plus vite devant nous. J'anticipe sur les plaisirs qui nous attendent ; heureusement les bois de sapins reparaissent ; ils nous cachent un moment ce tableau et nous ménagent la surprise.

A mesure qu'on s'élève, les eaux jaillissantes deviennent plus rares. Nous voyons les premières citernes avec leurs longues branches en équilibre sur un tronc de sapin. On abaisse dans la vaste cuve l'extrémité de la branche qui est

munie d'un seau ; une grosse pierre, fixée à l'autre extrémité, fait remonter par son poids le seau rempli ; on le vide dans un chenal, d'où l'eau coule dans de longs bassins qui ne sont que des troncs d'arbres creusés. C'est là qu'on abreuve le bétail. Nous descendons une pente gazonnée couverte de givre, et nous arrivons dans le premier chalet. Il s'élève sur une petite éminence, au milieu d'un vallon, situation évidemment choisie pour dominer sur les neiges que les vents entassent dans les profondeurs. Les personnes mêmes qui ont vu quelquefois ces demeures de bergers éprouvent encore une surprise nouvelle en les visitant. On entre par le laboratoire où se fait le fromage. Un foyer creux de pierres brutes, sous une énorme cheminée aux parois de bois, qui s'élève en pyramide tronquée, munie par le haut d'une trappe qu'on ferme plus ou moins, selon le temps qu'il fait ; une vaste chaudière à fromages, portée par une pièce de bois enfumé qui roule sur un pivot, afin qu'on puisse avancer facilement la chaudière sur le feu et la retirer ; une autre crémaillère de bois, moins grosse, pour d'autres usages, et disposée de la même façon ; sous les lambris grossiers, quelques perches portant des planches où l'on dépose les *serés*, c'est-à-dire les fromages blancs, faits avec le petit-lait ; le long des parois, des baquets, quelques ustensiles ; enfin, autour du foyer, des bancs tout rustiques : voilà ce qui fixe d'abord les regards dans cette agreste demeure. C'est tout à la fois la cuisine, la salle de réception, celle où les bergers se rassemblent et conversent dans les moments de loisir. Du laboratoire, on entre dans la laiterie, où l'on conserve dans de larges baquets le lait du soir, pour qu'il repose jusqu'au matin et qu'il donne sa crème. Du même côté est une petite pièce, qui sert de salle à manger ; des cuillères en bois de hêtre, artistement sculptées, sont suspendues à la paroi. Par cette chambre on passe dans le cellier, où l'on serre les fromages ; c'est là qu'ils se mûrissent et qu'ils se préparent à faire le voyage de Paris, où ils seront vendus sous le nom de Gruyère. De l'autre côté du laboratoire, s'ouvre la porte de l'étable, dans laquelle les vaches, qui sont jour et nuit au pâturage, viennent seulement deux fois par jour se faire délivrer de leur lait. J'en ai vu quarante-deux rassemblées dans ce chalet, qui est un des plus petits. Aussitôt que le seau de bois est plein, on le vide par un filtre dans la chaudière. Cette masse de laitage écumant est une chose fort belle à voir et fort appétissante. Nous remarquâmes que toutes les vaches étaient monchetées de blanc et de noir (*motelées*). « C'est la mode à présent, » nous dit le vieux berger. La mode ! son empire va-t-il jusque là ? Le bonhomme nous assura que le lait des vaches rouges n'était ni moins bon ni moins abondant, mais qu'on vendrait aujourd'hui dans ces montagnes vingt vaches noires plus facilement qu'une rouge. Nous avons ensuite déjeuné, selon l'usage, de crème servie dans un baquet de sapin. Quelle crème ! Rien de plus délicat et de plus séduisant que cette liqueur onctueuse, fraîche, parfumée ; mais aussi rien de plus perfide pour quelques estomacs. Il faut surtout que les mauvais marcheurs se gardent bien de manquer à la tempérance ; l'air vif de la montagne ne suffirait pas pour détruire l'effet de cette grasse nourriture, et ils sentiraient bientôt fléchir sous eux leurs jambes appesanties. Cependant beaucoup de personnes se trouvent fort bien de ce régime, et il faut être d'une sobriété exemplaire pour ne pas leur porter envie, en les voyant savourer un des aliments les plus exquis que la nature ait produits pour l'usage de l'homme.

J'ai dit que la prairie autour du chalet était couverte de gelée blanche : un peu plus haut, nous ne l'avons pas retrouvée. Les brouillards qui se traînent dans les parties inférieures expliquent cette circonstance. Au reste, il faut se résoudre à marcher longtemps encore dans l'herbe mouillée ; l'air et le soleil ont bientôt porté remède à la chose. De chalets en chalets, nous arrivons sur les hauteurs, où les derniers bois de sapins nous abandonnent, et nous livrent

aux rayons du soleil. Cependant ces sommets furent boisés autrefois ; mais des coupes imprudentes n'ayant laissé que des arbres épars, ils n'ont pu résister à l'action des vents et surtout de celui du nord. On voit de ce côté les branches nues et desséchées ; beaucoup d'arbres périclissent et ne seront pas remplacés par une génération nouvelle. On ne recueille pas même les bois morts ; ils restent gisants sur les roches dépouillées, et ne sont remplacés que par de médiocres pâturages.

La suite à une autre livraison.

Celui qui nie Dieu détrône l'homme. Certes, si l'homme, qui tient de l'animal par son corps, cesse de se rattacher à Dieu par son âme, il n'est plus qu'une basse et ignoble créature. Toute magnanimité, toute perfectibilité s'anéantissent en lui : car, pour prendre exemple du chien, remarquez ce qu'il déploie de générosité et de courage dès qu'il se sent soutenu par l'homme, qui pour lui est en vérité un dieu, une substance supérieure ; ce courage est tel que sans sa foi en notre nature meilleure jamais l'animal n'y pourrait atteindre. Ainsi l'homme qui s'appuie et s'assure en la protection et en la faveur divine se revêt d'une force, d'une foi dont la nature humaine n'est pas capable par elle seule.

BACON.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — V. p. 2, 22, 38.

§ 3. *Un grand malheur. — Un véritable ami — Opinion de l'ingénieur sur la légèreté des enfants. — M. Lenoir et ses cartes de géographie.*

Un soir d'hiver, M. Saurin m'avait gardé plus tard pour résoudre des questions ; je ne revins chez nous qu'à la nuit close. En arrivant, je trouvai la porte fermée ! c'était l'heure où mon père était habituellement de retour, et où ma mère préparait le souper. Je ne pouvais comprendre ce qu'ils étaient devenus tous deux ; je m'assis sur les marches de l'escalier pour les attendre.

J'étais là depuis quelque temps, lorsque Rose descendit et m'aperçut. Je lui demandai si elle savait pourquoi notre porte était fermée ; mais au lieu de me répondre, elle remonta tout effarée, et je l'entendis crier en entrant chez elle :

— Pierre Henri est là !...

On répondit quelque chose, puis il y eut des cluchotements précipités ; enfin la mère Cauville parut au haut de l'escalier, et m'invita d'une voix très-amicale à monter. Elle allait se mettre à table avec ses enfants, et elle voulut me faire partager leur souper. Je répondis que je voulais attendre ma mère.

— Elle est sortie... pour une affaire, dit la veuve, qui avait l'air d'hésiter ; peut-être bien qu'elle ne rentrera pas de sitôt ; mange et bois, mon pauvre Pierre ; ce sera toujours un repas de fait.

Je pris place près de Rose ; tout le monde gardait le silence, sauf la mère Cauville qui m'excitait à manger ; mais sans savoir pourquoi, j'avais le cœur serré. J'écoutais toujours s'il ne montait pas quelqu'un dans l'escalier, et je regardais à chaque instant vers la porte.

Le repas achevé, on me donna une chaise près du feu : les Cauville étaient debout autour de moi, et continuaient à ne rien dire. Ce silence, ces soins finirent par m'effrayer ; je me levai en criant que je voulais voir ma mère.

— Attends, elle reviendra, me dit la veuve.

Je demandai où elle était.

— Eh bien, reprit la mère Cauville, elle est à l'hôpital.

— Elle est donc malade ?

— Non, elle est allée conduire ton père qui a eu un malheur au chantier.

Je déclarai que j'allais la rejoindre ; mais la marchande ambulante s'y opposa ; elle prétendait ignorer à quel hôpital le blessé avait été conduit, et soutenait que, d'ailleurs, je ne serais point reçu. Il fallut donc attendre le retour de ma mère. J'avais le cœur comme dans un étai et j'étranglais. C'était la première fois de ma vie que j'étais inquiet. Tout le monde semblait saisi comme moi. Nous étions assis autour du feu qui grésillait ; on entendait au dehors la pluie et la bise qui retentissaient sur les toits délabrés de la vieille maison. Dans ce moment, un chien se mit à hurler vers les cultures de Pantin, et, sans savoir pourquoi, je commençai à pleurer.

La mère Cauville me laissa faire sans rien dire, comme si elle n'eût pas voulu me donner d'espérances en me consolant ; enfin, assez tard, dans la soirée, nous entendîmes des pas lourds dans l'escalier.

La voisine et ses enfants coururent à la porte ; mais ils reculèrent presque aussitôt en poussant une exclamation. Je m'étais levé tout tremblant, et je regardais vers l'entrée ; ma mère y parut.

Elle était ruisselante de pluie ; sa figure, tachée de boue et de sang, avait une expression que je ne lui ai jamais vue. Elle s'avança jusqu'au foyer sans rien dire, et tomba sur une chaise. On voyait bien qu'elle avait envie de parler, car ses lèvres remuaient, mais il n'en sortait que des espèces de sifflements.

Je m'étais jeté contre elle et je la serrais dans mes bras. La marchande ambulante lui demanda enfin des nouvelles de Jérôme.

— Eh bien ! je vous ai dit, bégaya ma mère d'une voix presque inintelligible... le médecin a averti tout de suite... Il n'a eu que le temps de me reconnaître... Il m'a donné sa montre... et puis... ça été fini !

La voisine joignit les mains, et ses enfants se regardèrent. Quant à moi, je n'avais pas bien compris ; je me mis à crier que je voulais aller à l'hôpital où était mon père. A cette demande, la pauvre femme se redressa, me prit les deux mains et me secoua avec une sorte de colère folle.

— Ton père ! malheureux ! dit-elle ; mais tu n'en as plus ! Entends-tu bien, tu n'en as plus.

Je la regardai tout effaré ; cette idée ne pouvait entrer dans mon esprit ; je continuai à répéter que je voulais voir mon père.

— Tu ne comprends donc pas qu'il est mort ! interrompit la mère Cauville avec rudesse.

Ce fut pour moi comme une lumière. J'avais vu le marchand d'habits et ma petite sœur ; je savais ce que c'était que la mort. Ce mot se rattachait dans mon souvenir à plusieurs images effrayantes. Un drap cousu, une bière clouée, un trou creusé dans la terre ! Je me mis à pousser des cris et des sanglots. On m'arracha à ma mère et on m'emmena dans notre logement.

Je ne me rappelle rien de ce qui suivit. Lorsque je revis ma mère le lendemain, elle était au lit ; elle me sembla mieux que la veille, parce qu'elle n'était plus pâle : on me dit qu'elle avait la fièvre.

L'ami Mauricet vint dans la journée pour la voir ; mais on me renvoya pendant qu'il lui parlait.

Le lendemain, il revint me chercher pour l'enterrement ; j'avais mes plus beaux habits, et on m'avait attaché un crêpe noir à mon chapeau. Nous n'étions pas plus de six ou huit à suivre le corbillard, ce qui m'étonna. Mon père fut porté à la fosse commune. Mauricet acheta sur-le-champ une croix de bois qu'il planta lui-même à la place où on l'avait enterré. Je revins les yeux rouges, mais le cœur déjà soulagé ; j'étais comme la plupart des enfants chez qui la douleur ne peut tenir.

Depuis j'ai souvent pensé à cela, et j'en parlais un jour à

M. D... l'ingénieur, en me plaignant de l'ingratitude et de l'insensibilité de ce premier âge. Il m'a répondu que c'était une précaution de la Providence.

— Les occupations forcées de la vie, m'a-t-il dit, détournent les hommes de leurs regrets les plus sincères. Quand on a un métier, il faut ajourner son chagrin après l'ouvrage, et le travail vous console ainsi peu à peu malgré vous. Mais l'enfant a tout son temps, et s'il se rappelait sa peine, il la retournerait dans son cœur sans relâche ni distraction jusqu'à en mourir. Dieu n'a pas voulu l'énerver par de telles épreuves; il a pensé qu'il avait besoin de toutes ses forces pour grandir, qu'il fallait laisser au feu de la vie le temps de s'allumer avant d'y laisser couler tant de larmes, et il lui a donné l'oubli, comme il lui avait donné la faim pour qu'il pût prendre des forces et devenir un homme.

En quittant le cimetière, l'ami Mauricet revint avec moi chez ma mère. A notre vue, celle-ci fondit en larmes, car notre retour lui annonçait que son compagnon de vingt années était à jamais parti; mais Mauricet se fâcha.

— Allons, Madeleine, dit-il avec une brusquerie où l'on sentait l'amitié, ce que vous faites là n'est point raisonnable. Jérôme est, comme vous, où le bon Dieu l'a mis! Faites chacun ce que vous devez faire; lui se repose; vous, travaillez et prenez courage! Il y a ici un pauvre gars qui a besoin de vous; voyez si celui-là aussi n'est pas Jérôme; il lui ressemble déjà comme un sou à un sou.

Il m'avait poussé vers ma mère qui m'embrassa en sanglotant.

— Assez, reprit-il en me retirant, au bout de quelques minutes; essayez vos yeux, voyons, fermez la fontaine de votre cœur; vous êtes une vaillante, ma vieille, il s'agit de le prouver. Qu'est-ce que vous comptez faire maintenant? parlons de ça, c'est le plus pressé.

Ma mère répondit qu'elle n'en savait rien, qu'elle ne voyait aucun moyen de vivre, qu'il ne lui restait plus qu'à mendier aux portes.

— Dites donc pas de ces bêtises-là! s'écria Mauricet avec humeur; c'est-il une idée qui doit venir à la veuve d'un ouvrier? Si vous avez des mains pour demander, vous en aurez bien pour travailler, peut-être! Croirait-on pas que vous avez peur de l'ouvrage, vous que je cite toujours à ma fille et à ma femme! On ne sait donc plus faire des ménages? on n'est donc plus la meilleure laveuse du quartier? Mais faut donc que ça soit moi qui vous rappelle qu'on vous nommait dans le pays *la petite adresse*, rapport à l'habileté de vos doigts!

Ces éloges relevèrent un peu le moral de ma mère qui consentit à chercher avec Mauricet ce qu'elle pourrait essayer. Le maçon avait déjà tout son plan qu'il fit accepter en ayant l'air d'en laisser l'honneur à la veuve. Il fut convenu qu'elle chercherait quelque ménage de garçon à soigner, tandis que j'entrerais au chantier comme gâcheur. Mauricet promit de veiller à tout, et si, en commençant, les bénéfices ne pouvaient suffire, il s'engagea, dans son style faubourien, « à mettre un peu de beurre dans les épinards. »

Nous quittâmes notre logement pour prendre le rez-de-chaussée autrefois habité par le marchand d'habits, et qui se trouvait alors vacant. Ce changement auquel nous étions forcés par économie fut pour ma mère un crève-cœur. Notre ménage ne put trouver place dans l'espèce de cave où nous descendions. Il fallut vendre les meubles les moins nécessaires. Le petit lit où avait couché ma sœur fut celui que je regrettai le plus. Quant à ma mère, elle ne pouvait mettre fin à ses lamentations. Son ménage était sa gloire; en le voyant réduit et entassé dans la pièce obscure que nous allions habiter, elle se cacha la tête sous son tablier; on eût dit qu'elle se regardait comme déshonorée.

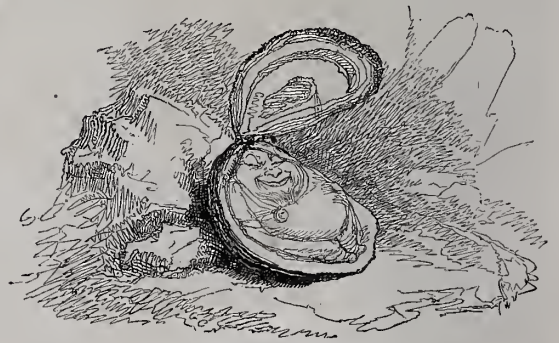
Je ne puis savoir pourquoi les pauvres gens tiennent plus que les riches aux objets parmi lesquels ils vivent! Peut-être y sont-ils attachés par la peine qu'ils ont eue à les ac-

quérir, ou par un usage plus continu. Chez eux, rien ne disparaît, rien ne change; le meuble qui a commencé le ménage reste à sa place jusqu'au jour où le ménage finit. Il fait, pour ainsi dire, partie d'eux-mêmes. Si le temps l'ébrèche, ils le réparent ou le transforment; ces débris mêmes sont utilisés. Quand le feu a percé le pot de terre où cuisait le dîner de la famille, ils y plantent des pois de senteur et du réséda pour orner la fenêtre. Tous ces meubles en ruines sont comme des amis qui ont vieilli à leurs côtés. Pour ma part, je n'ai jamais pu me séparer volontiers de ce qui avait longtemps vécu avec moi. Encore aujourd'hui, j'ai un grenier encombré de meubles écloppés et d'ustensiles hors d'usage; c'est mon hôtel des Invalides pour de vieux serviteurs. Cela n'est guère raisonnable, je le sais; mais on peut bien accorder quelque chose à ce qu'on sent quand on tâche toujours de faire ce qu'on doit.

Dès la semaine qui suivit, ma mère trouva à se placer chez un vieux célibataire qui habitait un petit pavillon au haut du faubourg Saint-Martin. M. Lenoir n'avait qu'une passion, celle de la géographie. Tous les murs de son logement étaient tapissés de cartes où il avait enfoncé de petites épingles dont la tête était garnie de cire à cacheter; ces épingles, comme il me l'apprit plus tard, marquaient la route suivie par les plus célèbres voyageurs. M. Lenoir se rappelait leurs moindres aventures, savait les noms de tous les endroits qu'ils avaient visités, et connaissait les plus petites peuplades de l'Afrique. En compensation, il n'eût pu dire qui étaient ses voisins, et il n'avait visité de Paris que son quartier: aussi le traitait-on de maniaque; mais quand j'y ai réfléchi depuis, j'ai pensé que la plupart des gens qui se moquaient de lui n'étaient guère plus sages. Eux aussi ne négligeaient-ils point, presque tous, les connaissances journalières pour des fantaisies ruineuses ou inutiles? Ne voyageaient-ils pas en Afrique avec des épingles à têtes rouges, quand il faudrait s'occuper de leurs affaires et de leurs familles? Chaque fois que j'ai été tenté de perdre mon temps à des choses sans résultat, je me suis rappelé M. Lenoir, et cela m'a arrêté.

— Preuve que tout sert d'enseignement à qui regarde, et que les fons eux-mêmes peuvent donner des leçons de sagesse.

L'HUITRE DE LA FONTAINE.



Une s'était ouverte; et, baillant au soleil,
Par un doux zéphir réjouie,
Humait l'air, respirait, était épanouie,
Blanche, grasse, et d'un goût, à la voir, non pareil.
Le Rat et l'Huitre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

DÉCOUVERTE DU TRÉSOR D'UN TEMPLE DE MERCURE,
AU VILLERET, PRÈS DE BERTHOUVILLE
(Département de l'Eure).



Vase d'argent trouvé au Villeret, près Berthouville, arrondissement de Bernay (Eure), et conservé au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale.

Si nous ne possédions sur l'antiquité que les notions renfermées dans les livres, il serait bien difficile de se représenter la vie, les mœurs, les costumes, les meubles des hommes qui nous ont précédés sur ce globe. Heureusement presque toutes les civilisations, en mourant, laissent enfouis sous la terre des vestiges précieux ; sortes de testaments que le hasard vient révéler par intervalles, et qui jettent de vives lumières sur les obscurités que déplore l'insatiable curiosité de la science.

Les musées de l'Europe sont remplis de ces trésors qui font les délices des hommes instruits. Les monnaies, les camées, les meubles, les vases, les armes, les tombeaux, les statues, sont recueillis et conservés soigneusement par les nations civilisées de l'Europe chrétienne, qui doit tant au génie des peuples païens. Chaque fois qu'une découverte nouvelle vient enrichir ce domaine déjà si vaste de l'archéologie, les savants s'empressent de la faire connaître, de la commenter, et les gouvernements se font un devoir d'acquiescer ces utiles reliques. Malheureusement, les objets en métaux précieux se rencontrent moins souvent dans les musées que les objets en bronze. Nous disons malheureusement, non pas à cause de la valeur intrinsèque, mais parce que l'argent et l'or s'altèrent beaucoup moins que les autres métaux, et aussi parce que les objets d'or ou d'argent ont été d'ordinaire exécutés par les plus habiles artistes. Il y a pour expliquer cette rareté plusieurs raisons : d'abord, on le devine aisément, c'est qu'il a toujours été fabriqué plus d'objets en métaux vulgaires qu'en or ou en argent ; mais c'est surtout parce que, pendant les temps de barbarie, et même, il faut bien l'avouer, de nos jours, on a fondu, par ignorance ou par dédain, bien des merveilles de l'art des anciens.

En 1656, des pêcheurs trouvèrent dans le Rhône le célèbre disque ou plat d'argent connu sous le nom de Bouclier de Scipion, et qui représente Briséis enlevée à Achille. C'est un des ornements du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

En 1721, des ouvriers trouvèrent dans l'Arve, près de Genève, un autre disque d'argent représentant l'empereur Valentinien faisant des largesses.

On connaît encore, par les publications de l'abbé Bracci, de l'abbé Oderici, de Fontanini, du comte de Caylus et de Winckelmann, cinq autres plats d'argent remarquables par leur exécution ou par les sujets qu'ils représentent.

La Bibliothèque de la ville de Soissons possède aussi un curieux plat d'argent du quatrième siècle de notre ère.

La célèbre trouvaille connue dans le monde des antiquaires sous le nom de Toilette d'une dame romaine, est considérable.

En 1829, on a fait à Limoges une découverte de monuments en métaux précieux ; malheureusement tout a été fondu presque immédiatement, et, à ce qu'il paraît, la cupidité ou l'ignorance ont fait perdre à la science et aux arts le bénéfice de cette bonne fortune.

Le trésor du Villeret, près Berthouville, en Normandie, a été préservé en entier. Malgré toutes les richesses de Pompéi et d'Herкуланum, ce trésor restera sans doute longtemps un des plus extraordinaires présents du hasard : on voit à Naples, dans le Musée royal, environ quinze vases d'argent dont deux sont très-analogues aux aiguières dont l'une décore le présent article : ce rapprochement sert à faire ressortir toute l'importance de la découverte dont nous allons raconter l'histoire.

Le 21 mars 1830, un cultivateur, M. Prosper Taurin, labourait un champ qu'il venait d'acheter au hameau de Villeret, lorsqu'un obstacle inattendu faillit briser le soc de sa charrue. Pareille aventure était arrivée à des laboureurs qui, avant lui, avaient conduit la charrue dans ce champ ; mais ils s'étaient contentés de tourner l'obstacle. M. Taurin fut mieux avisé : il voulut connaître la cause de cet acci-

dent, et, empruntant une pioche à un ouvrier qui travaillait près de cet endroit, il s'en servit pour enlever ce qu'il prenait pour un caillon. Qu'on juge de sa surprise et de sa joie, lorsqu'il trouva, à six pieds en terre, une tuile romaine qui recouvrait une véritable cachette formée de plusieurs autres tuiles posées de champ, et qu'il vit dans cette enceinte une quantité considérable d'objets en argent, vases, bustes, coupes, statues, le tout pesant plus de 50 livres, c'est-à-dire ayant une valeur intrinsèque d'au moins 6 000 francs. Ces objets avaient plus souffert en quelques instants de trois ou quatre coups de pioche que de leur séjour de plus de quinze siècles dans la terre.

M. Taurin ne se doutait pas de la valeur du trésor qui venait de tomber en sa possession ; sans les conseils éclairés de son parent M. Liston, huissier à Bernay, il l'aurait probablement vendu à vil prix à quelque orfèvre qui, comme à Limoges, se serait empressé de mettre tout à la fonte. C'est, il faut le répéter, l'ignorance des inventeurs de trésors, trop souvent dupés par la cupidité, qui a fait perdre tant de belles choses recelées par la terre. Heureusement l'archéologie fait des progrès, et la Société des antiquaires de Normandie a contribué beaucoup à faire connaître aux populations de cette région le mérite des objets antiques. La trouvaille tout entière fut transportée à Bernay, chez M. Liston. N'oublions pas de payer ici un juste tribut d'éloges à M. Taurin, qui, avec un zèle bien généreux et trop rare, suivant les conseils de son parent, attacha une importance particulière à ne traiter qu'avec un établissement public français ; il sacrifia même à cette circonstance une partie de ses prétentions, et en fit une condition expresse de la vente. Le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale entra en possession de la totalité de la trouvaille pour une somme moindre de 20 000 francs.

Ce trésor, exposé aux regards du public, se compose de soixante-dix objets, tous en argent, appartenant à diverses époques, mais qui ne peuvent pas remonter plus haut que les premiers césars. On conjecture qu'ils ont été fabriqués dans la Gaule, où, à cette époque, fleurissaient des écoles célèbres. Pline a laissé deux chapitres fort curieux sur les vases d'argent : il donne de précieux renseignements sur leur sculpture, et il a conservé le nom de Zénodore, artiste établi dans les Gaules, qui passa dix ans à exécuter pour la capitale de l'Auvergne un Mercure payé 400 000 sesterces. Pline nous dit aussi que ce Zénodore se plaisait à imiter les vases d'ancien style. Peut-être, parmi ceux du Villeret, s'en trouve-t-il de la main de cet habile artiste.

Ces objets étaient, ou des ex-voto, ou des ustensiles à l'usage du culte, ou des statues du dieu ; ils formaient évidemment le trésor d'un temple consacré à Mercure. Le lieu où était placé ce temple, entièrement oublié par ce qui nous reste des écrits des anciens, se nommait *Canetum*. Le dieu, selon un usage dont on connaît mille exemples, avait pris de la localité où il était révéralé le surnom de *Canetus* et de *Kanetonnensis*. Parmi les inscriptions gravées sur certains de ces vases, on trouve ces deux surnoms. Le trésor doit avoir été enfoui pendant le troisième ou au plus tard le quatrième siècle de notre ère. Les prêtres avaient sans doute voulu le soustraire à quelque invasion : ils y ont réussi, puisque la terre ne l'a rendu qu'après tant de siècles. Peut-être les fidèles adorateurs de Mercure qui avaient ainsi cherché à préserver les images de leur dieu furent-ils égarés ou réduits en esclavage par les conquérants, puisqu'ils ne revinrent pas à Canetum.

Voici une simple énumération des objets trouvés par M. Taurin :

1° Une statue de Mercure exécutée au repoussé. Cette statue, de 21 pouces de haut, est d'une exécution médiocre. Elle peut cependant avoir été faite sous le règne des premiers césars. — 2° Fragments d'une autre statue de Mercure. Ces fragments ont été habilement disposés sur une

maquette en cire par M. Depaulis, l'un de nos meilleurs graveurs en médailles; ce qui fait qu'on peut se rendre compte de ce qu'elle était originairement. — 3° Deux bustes de Mercure. — 4° Une main votive en argent. — 5° Deux serpents en argent. — 6° Quatre cuillers à encens. — 7° Trois *simpula*. Le *simpulum* est une sorte de cuiller à long manche qui servait dans les sacrifices. Sous le bassin de l'un de ces instruments, on lit la dédicace : MERCVRIO AVGVSTO Q. DOMITIVS TVTVS. (A Mercure Auguste, Q. Domitius Tutus.) — 8° Le disque de Propertius Secundus, sur lequel on lit cette inscription : DEO MERCVRIO KANETONNESI C. PROPERTIVS SECVNDVS. V. S. L. M. (Au dieu Mercure de Canetum, C. Propertius Secundus a payé ce vœu, volontiers et à juste titre.) Cette formule : *Votum Solvit Libens Merito*, est très-connue; elle indique clairement que le don est l'accomplissement d'un vœu qui a été exaucé. Ce disque est d'un très-beau travail : le sujet principal est un cavalier attaqué par un loup. Il doit avoir été exécuté dans les premiers temps de l'Empire romain. — 9° Le disque de Germanissa. — 10° Un grand nombre de patères, pour la plupart chargées d'inscriptions, des vases, et enfin deux superbes aiguières au repoussé, dont l'une est représentée page 57. Ces deux aiguières représentent des sujets de la guerre de Troie; mais les bas-reliefs ne peuvent pourtant pas être regardés comme des illustrations de l'Iliade, attendu que les artistes se sont inspirés de récits postérieurs ou au moins différents de ceux consacrés par le génie d'Homère. La face qui paraît aux yeux du lecteur représente Achille pleurant sur le corps de Patrocle. Le fils de Thétis, assis dans l'attitude de la douleur, contemple le corps de son ami qui est étendu nu devant lui; en face d'Achille, un personnage barbu, les mains croisées sur son genou, peut-être Automédon, le conducteur du char d'Achille; derrière le héros, Ulysse, reconnaissable au chapeau conique qu'il porte dans toutes ses représentations. Il serait imprudent de chercher à désigner les autres personnages, armés de lances, qui prennent part à cette scène de deuil. Ce sont sans doute des Mirmydon, les valeureux soldats du fils de Pélée. Dans le coin, à gauche, on voit des Troïens, reconnaissables au bonnet phrygien; c'est le commencement du sujet de la seconde face, qui représente la Rançon du corps d'Hector. Sur le col du vase, on voit Diomède tenant le palladium. Ce sujet, consacré dans l'antiquité, se retrouve sur beaucoup de pierres gravées, et toujours il est traité de la même manière. Évidemment, il existait un prototype célèbre de cette scène, dont on ne s'écartait que dans quelques détails. La pose du héros est toujours celle que nous lui voyons ici. On lit sur notre aiguière cette inscription gravée au pointillé : MERCVRIO AVGVSTO Q. DOMITIVS TVTVS. (A Mercure Auguste, Quintus Domitius Tutus.)

Nous nous arrêtons ici; et pourtant que de choses il y aurait à dire sur cette foule d'objets précieux! Nous ne pouvons pas même effleurer cette mine si riche en observations intéressantes. Nous n'avons pas même pu, dans ce rapide exposé, nommer des monuments d'une importance incontestable, comme le vase où l'on a reconnu Pythagore; nous ne pouvons même parler des procédés d'art auxquels sont dus ces chefs-d'œuvre. Consolons-nous par l'espoir de trouver quelque jour l'occasion d'y revenir.

L'IMBRIM OU GRAND PLONGEON

DE LA MER DU NORD.

Malhabile au vol, à la marche, rarement vu hors de l'eau, mais, lorsqu'il se hasarde à traverser l'air, s'élevant sur ses courtes ailes à une assez grande hauteur, l'imbrim habite les froides mers et les lacs d'eau douce des contrées septentrionales du globe. Si les gaces le chassent, il descend des

baies et des golfes de cristal du Spitzberg, du Groenland, des côtes déchirées de la Laponie et des écueils de l'Islande, et se dirige vers les îles Feroë, les îles Shetland, les Orcades et l'Écosse. De rigoureux hivers le poussent même vers les rives méridionales de l'Angleterre, et parfois il s'est avancé jusque dans nos lagunes de Picardie. Cet oiseau enfouit son nid plat d'herbes sèches parmi les glaïeuls, les roseaux, des petites îles parsemées sur les lacs et les étangs du Nord aux douces et fraîches eaux. Chaque paire y habite à part, et se dérobe assez habilement aux recherches pour qu'on ait cru longtemps que l'imbrim couvait au fond de la mer, ou que, nageant à sa surface, il maintenait sous ses ailes, dans deux cavités qu'elles recouvrent, ses deux gros œufs d'un brun olivâtre varié de quelques taches plus sombres.

Un sentier tracé sur l'herbe par les fréquents voyages de l'oiseau, a fini cependant par trahir au chasseur ce nid si bien caché, et sur lequel la femelle du plongeon s'aplatit de façon à disparaître au milieu des joncs. Si elle est troublée dans cet asile, si quelque puissant ennemi l'approche de trop près, l'imbrim, qui ne saurait se servir de ses courtes jambes placées trop en arrière pour le soutenir, glisse sur le ventre par saccades, se pousse, se traîne, le corps incliné en avant, et va se précipiter dans l'eau où il plonge. S'aidant alors tout à la fois de ses ailes et de ses puissantes pattes palmées, il nage avec rapidité. « J'ai poursuivi cet oiseau, dit un chasseur anglais, dans un bateau que faisaient voler sur la mer quatre robustes rameurs, sans avoir jamais pu le gagner de vitesse, quoique les décharges de nos fusils, aussitôt qu'il se montrait, l'eussent contraint à plonger constamment. »

C'est lorsqu'il est caché dans les anfractuosités des rocs, près de ces criques dont on distingue le fond sablonneux à travers l'eau peu profonde, qu'il faut épier et attendre l'imbrim. Il fréquente ces anses écartées, tellement âpre à la poursuite des petits poissons, sa proie ordinaire, que plus d'une fois il s'est trouvé pris à l'hameçon ou entraîné dans les filets disposés pour la pêche du hareng. Lorsqu'on tire sur l'imbrim, il faut bien viser et le tuer du coup; blessé il se sauve, et il y a peu de chance de le rejoindre à portée de fusil.

On s'est cependant emparé, à diverses reprises, de plongeurs du Nord vivants, que l'on a pu alors observer de plus près et plus à l'aise. Le naturaliste Montagu en gardait un dans un étang, et il était parvenu à l'appivoiser en peu de jours. L'oiseau docile venait à l'appel d'une rive à l'autre, et prenait sa nourriture dans la main. Une blessure, en le privant d'un de ses yeux, avait fort endommagé l'autre, ce qui ne l'empêchait pas de découvrir, à l'instant même, le poisson jeté au bout le plus éloigné de l'étang. A défaut de sa pâture habituelle, il consentait à manger de la viande.

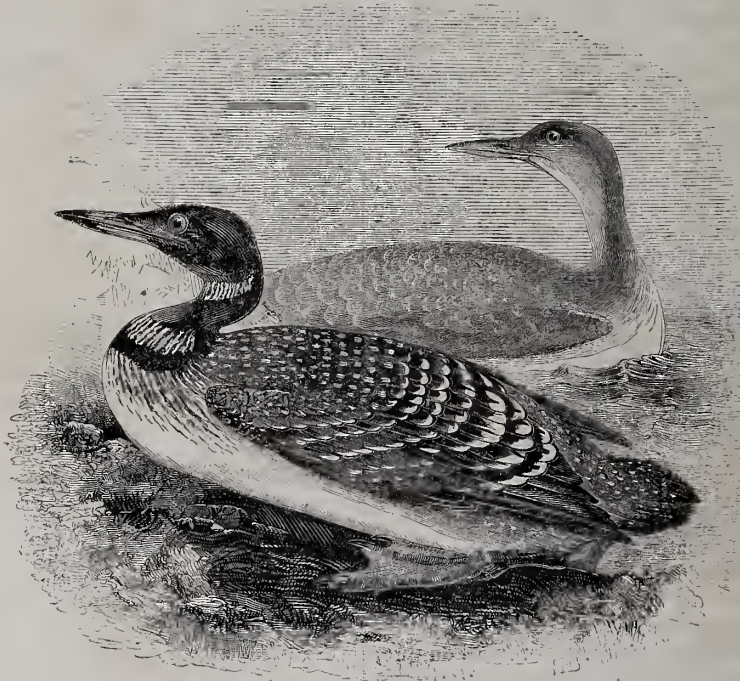
M. Nuttall de Boston a eu aussi en sa possession un jeune imbrim acheté vivant au marché à sel de la baie de Chelsea : il l'avait transporté dans un étang poissonneux. « Cet oiseau, dit-il, poussait une plainte incessante, et, cherchant toujours à se sauver, allait s'enfouir dans le gazon. Là, il demeurait silencieux jusqu'à ce qu'on l'edt découvert; alors il glissait rapidement à l'eau et recommençait à gémir. Si on l'approchait trop, il se défendait bravement, s'élançait avec colère contre l'agresseur, qu'il frappait de son robuste bec en forme de dague. Son œil, à l'iris rouge comme celui d'un albinos, paraissait souffrir de l'éclat du jour; il cherchait à s'abriter d'une trop vive lumière, et ne redevenait actif que vers le soir. Sa pupille, comme celle de tous les animaux nocturnes, se dilatait aisément. Plongeur infatigable, souvent il enfonçait sa tête sous l'eau pour y guetter sa proie. Il y restait caché plusieurs minutes de suite, et s'il remontait à la surface, c'était pour fendre l'eau aussi vite qu'une flèche fend l'air. Bien que mon imbrim eût fini par devenir plus docile et par s'accoutumer aux visites, il retombait constamment dans ses habitudes errantes : toujours il s'éloignait en

boitant, cherchant quelque retraite plus sûre, plus à son goût, et préférant endurer la faim plutôt que de se soumettre à la perte de sa liberté.»

L'allure que signale M. Nuttall a valu à l'imbrim le nom qu'il porte en Laponie, où il est appelé le boiteux, le *loon*. La charpente du grand plongeon est admirablement adaptée à sa vie aquatique. La tête effilée est plus petite que les parties du cou qui l'avoisinent, afin de percer l'eau avec plus de facilité; les ailes de l'oiseau sont placées en avant, hors du centre de gravité, pour que les quatre membres, nageant ensemble, ne se gênent pas mutuellement; les cuisses, tout à fait en arrière, favorisent le mouvement de bascule dont l'imbrim a besoin pour plonger; ses jambes, plates, minces, coupantes comme le tranchant d'un couteau, divisent aisément

les vagues, tandis que ses pattes s'épanouissent en larges rames qui frappent l'eau, l'écartent, et se ploient cependant avec une telle souplesse, lorsque l'oiseau les lance en avant pour donner un nouveau coup d'aviron, qu'alors elles ne sont guère moins étroites que le tibia.

Nommé *embergoose* par les habitants des Orcades, parce que sa taille dépasse celle de l'oie, l'imbrim a deux pieds et demi de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue. Ce bec, d'un noir lustré, est fort; la mandibule inférieure, suivant Wilson, est formée de deux pièces qui, unies par une membrane élastique et mince, peuvent s'écarter horizontalement l'une de l'autre, de façon à élargir l'ouverture, et à permettre à l'oiseau d'avaler de plus gros poissons. La tête et la partie supérieure du col sont d'un beau noir de velours



L'Imbrim. COLYMBUS GLACIALIS.

glacé de vert et à reflets pourpres; un double collier, formé de bandes régulières et parallèles, alternativement noires et blanches, orne seulement le devant du cou et la gorge; au-dessous une large bande d'un noir lustré, moiré de vert et de violet, va se confondre avec le plumage du dos; le manteau, tout le dessus du corps, sont de ce même riche velours parsemé, par rangées demi-circulaires, de mouchetures blanches, le bout de chaque plume étant tacheté de blanc. Le dessous du corps est d'un blanc d'hermine, et la queue est formée de vingt plumes, brunes ainsi que le bout de l'aile.

Les Barabintzis, nation qui habite au nord de la Sibérie, entre la rivière d'Ob et l'Irtyche, tannent les peaux de l'imbrim et les préparent de façon à en conserver le duvet. Ces peaux cousues ensemble sont vendues pour faire des pelisses et des bonnets, vêtements chauds, solides, qui ne prennent jamais l'humidité. Les Groenlandais s'en parent, et les sauvages de la baie d'Hudson se couronnent des plumes de l'imbrim. Regnard, dans son Voyage en Laponie, raconte que les indigènes couvraient leurs têtes d'un capuchon fait avec la peau du loon (le plongeon), et qu'ils plaçaient de façon à ce que la tête de l'oiseau tombât sur leur front, et que leurs oreilles fussent couvertes par ses ailes. Cette coiffure originale avait attiré l'attention du poète voyageur.

UN ÉPISODE DU CARNAVAL.

Quel Parisien n'a été frappé de l'aspect des boulevards un jour de carnaval! Pendant que les promeneurs et les piétons travestis couvrent les trottoirs, de longues files d'équipages brillants, de tapissières remplies de masques, de fiacres loués en famille, parcourent lentement la chaussée qu'encadrent les gardes municipaux. Mille cris bizarres s'élèvent, mille quolibets se croisent: une gaieté folle semble flotter sur cette foule; on la respire dans l'air; elle gagne de proche en proche et finit par éclater partout. Heureuse journée, si la liberté n'en devenait point souvent cynique et les joies grossières.

Habituellement contenus par les conventions sociales, la plupart des hommes ne peuvent échapper impunément à leurs liens journaliers: pareils à la cavale du poète arabe, qui, « détachée du piquet, renverse la tente, foule aux pieds les outres du voyage et piétine les champs ensemencés, » ils ne deviennent maîtres d'eux-mêmes que pour s'élaner à travers les plus folles fantaisies. Le droit de tout faire n'est le plus souvent que le moyen de montrer toute l'étendue de notre sottise. Le mot indépendance, dans son acception la plus large, ne semble point destiné à la langue humaine; comme tout ce qui est faible et flottant, il faut que l'homme dépende plus ou moins, c'est-à-dire qu'il soit appuyé et contenu.

Cependant, parmi les mille scènes niaises ou triviales de ces jours libres, il en est quelquefois de gracieuses, de touchantes même. C'est une de celles-là qu'un de nos collaborateurs a saisie dans le dessin suivant.

Deux familles se rencontrent : l'une à toutes les apparences de la richesse ; l'autre, l'aspect modeste du ménage économe et laborieux. La première vient de quitter son équipage et est encore suivie d'un domestique en livrée ; deux enfants

travestis, l'un en garde française, l'autre en marquise, courent joyeusement en avant. La seconde, heureuse et endimanchée, conduit une petite fille habillée en bergère et un petit garçon déguisé en pierrot.

Toutes deux sont arrivées ensemble sur le trottoir. Les enfants ont échangé un coup d'œil ; les petites filles se sont souri ; les mères ont encouragé d'un mot, et les voilà qui s'approchent, qui se parlent, qui se embrassent. L'enfant du



Dessin de Tony Johannot.

peuple a déjà les mains pleines de bonbons, et le petit garde française lui en présente encore. L'ouvrier et sa femme contemplent avec une expression de reconnaissance ; la grande dame et son mari approuvent d'un air sympathique.

Ah ! qu'ils se réjouissent surtout ! qu'ils acceptent le baiser de paix de ces innocentes créatures comme un heureux symbole ! qu'ils y voient le signal de la fraternité de cœur qui doit unir les classes par la gratitude et la bienveillance !

COLONIES MILITAIRES DE L'AUTRICHE.

Les colonies militaires d'où sortent principalement les Croates de l'armée autrichienne, dont on a tant parlé depuis un an, sont établies sur les limites de la Turquie. En les formant, on a voulu atteindre le triple but de fortifier les frontières contre les invasions des Musulmans, de défricher des territoires incultes, et de créer une force militaire dont l'Empire autrichien pût se servir au besoin. La fondation de ces colonies remonte, en réalité, au moyen âge. Dès que les invasions des Turcs commencèrent à devenir redoutables et fréquentes, les populations s'organisèrent militairement et devinrent de véritables garde-frontières. Lorsque l'Autriche devint maîtresse de ces contrées, elle y trouva donc tous les

éléments de la colonisation militaire, et n'eut qu'à régulariser un état de choses déjà constitué par la nécessité. L'organisation actuelle date de 1807.

Les frontières de l'Autriche qui s'étendent de l'Adriatique aux principautés moldo-valaques se divisent en six colonies militaires : celle de Carlstadt, celle de Warasdin, celle de la Sirmie, celle du banat de Temesvar, celle de la Transylvanie, et celle du banat de Croatie. Ces colonies sont habitées par des Allemands, des Roumains (Valaques), des Szeklers, et des Illyriens ou Croates ; toutes sont soumises à un même mode de gouvernement et d'administration.

L'empereur, s'étant primitivement déclaré propriétaire du sol, l'a partagé en lots de deux espèces, qu'il a distribués aux colons militaires. Le lot du cavalier a huit ou dix arpents (l'arpent est de 1600 toises carrées ; celui du fantassin, six à huit : en temps de paix, ils doivent vivre de ce qu'ils tirent de ce petit domaine ; en temps de guerre, ils reçoivent une solde. Soldats pendant toute leur vie, ils transmettent le même privilège, ou la même charge, à tous leurs enfants mâles ; l'aîné seul est exempt du service.

Lorsque les différents membres d'une même famille ne peuvent point arriver, en réunissant leurs lots, à former un fief de vingt-cinq à trente arpents sans compter les prairies, le fief appelé dans le pays *grenzhaus* (maison-frontière) ; plu-

sièurs familles s'associent afin de former cette propriété, qui représente l'unité normale dans l'organisation universelle. Dans ce cas, les associés choisissent le plus âgé d'entre eux pour *père*. Il est chargé, à ce titre, de veiller au bon ordre, à l'économie et aux bonnes mœurs. S'il y a quelques difficultés, on s'assemble, et la majorité décide. La mère, qui est l'épouse du père, ou, à son défaut, la plus âgée de l'association, exerce la même surveillance sur les femmes; lorsque l'on partage les produits, elle a droit, comme le père, à une double part.

Chaque *grenzhaus* a des manœuvres qu'elle loue et qui ne font point partie de l'association. En temps ordinaire, elle tient un homme tout équipé pour le service de la garde-frontière. Le gouvernement donne les armes, les munitions, les buffleteries, et une paire de souliers par an.

Chaque fief obtient une déduction de 12 florins sur ses impôts de l'année, pendant le service de son soldat à l'intérieur; si on en envoie un second à l'extérieur, on diminue encore six florins.

Les colons doivent, par arpent, une journée de travail et environ 20 kreutzers.

Les officiers qui commandent dans chaque canton exercent les colons au maniement des armes et les tiennent soumis à une discipline très-rude. Quand le colon meurt, la veuve sans enfants mâles ne peut conserver son domaine qu'en épousant un autre colon militaire; les filles n'héritent qu'aux mêmes conditions; quant aux fils, ils succèdent, comme nous l'avons dit, aux droits et aux obligations du chef de la famille.

Les villages des colonies frontières n'ont rien de particulier, si ce n'est un grand bâtiment destiné à faire l'exercice et servant d'arsenal; ses contrevents sont peints de larges bandes diagonales jaunes et noires.

L'uniforme des colons est brun; mais ils sont presque toujours enveloppés dans de grands manteaux blancs ou gris, bordés d'un galon rouge. Ces manteaux ont un collet carré qui retombe assez bas, et des manches dont les extrémités forment poches. La chemise, très-courte, ne va jamais rejoindre le pantalon. Ils sont chaussés de bottes ou d'une semelle de peau non tannée qu'ils fixent aux pieds par de larges courroies; leurs cheveux, luisants de graisse et très-sés, retombent sur la poitrine.

La culture des colonies militaires est très-imparfaite. On a défriché le sol en mettant le feu aux forêts qui le couvraient; des troncs d'arbres carbonisés s'élèvent encore, de loin en loin, comme des colonnes funéraires, sur ces champs auxquels on demande seulement la nourriture de chaque jour. Du reste, nul échange avec les pays voisins, aucune industrie, nulle civilisation. Le Croate est un sauvage dont la schlague et le tambour ont fait un soldat, qui obéit à un caporal, se bat et meurt, sans voir d'autre but à la vie. Le pouvoir des chefs militaires est absolu même sur les Croates non colons. Une anecdote racontée par M. le baron d'Haussez, dans son *Voyage aux Alpes et sur le Danube*, donnera une idée de la manière dont ils l'exercent.

« Le désir de visiter une colonie militaire, dit M. d'Haussez, m'engagea à abandonner la ligne de poste à Koprenik, gros bourg avec une citadelle dont les fortifications en terre sont bien conservées. On mit les rênes destinées à diriger quatre petits et maigres chevaux, à peine enharnachés, dans les mains d'un rustre que l'on affubla d'une veste de postillon et d'un ample claqué galonné en argent, sous lequel ce que l'on apercevait de sa figure avait l'air le plus grotesque du monde. Il fut convenu que ce bizarre équipage me conduirait jusqu'à Saint-Georgio, chef-lieu de la colonie, pour le commandant de laquelle j'avais une récommandation. Après deux heures de marche, ma voiture s'arrête, et le conducteur prétend être arrivé au lieu convenu; mon interprète soutenait le contraire. La contestation est portée devant un officier qui était à la fois commandant militaire, administrateur et juge du village. L'omnipotent donna tort au postillon

et lui enjoignit de poursuivre sa route. Au lieu d'obéir, celui-ci détela ses chevaux. Un sergent chargé de l'exécution de l'ordre fit siffler à ses oreilles une bague de coudrier bien vernissée, bien droite, bien flexible surtout, avec laquelle il se donnait alternativement de l'importance et des grâces. L'avertissement ne produisant pas d'effet, le sergent lui donna une forme plus positive, en appliquant vigoureusement, et avec une prestesse qui indiquait une main exercée, deux ou trois coups sur une culotte de peau noire que tenait fortement tendue la position prise par le postillon pour détacher les traits. A l'impassibilité du patient, à son obstination à continuer ce qu'il avait commencé, on eût pu croire que le sergent avait frappé sur un autre. Il fallut recourir à l'autorité du capitaine, qui vint en prononçant tous les juréments de la langue croate. Dès que le paysan l'aperçut, il se hâta de ratteler ses chevaux. Tout était prêt, et j'adressais mes remerciements à l'officier, lorsque celui-ci me pria de suspendre mon départ jusqu'à ce qu'il eût rempli une indispensable formalité. A un signe qu'il fit, deux grands gaillards à moustaches et en capote de toile saisirent le postillon et lui tirèrent les bras, de manière à donner à son dos une forme bien convexe, sur laquelle la canne élastique du sergent put exercer toute sa souplesse. Je priai le capitaine de considérer que le malheureux avait été déjà corrigé, et d'user d'indulgence.

« — Je me suis dérangé pour ce drôle, me répondit-il, ma dignité exige qu'il paye les frais du déplacement; mais, par considération pour vous, je réduis à douze les vingt-cinq coups de bâton qu'il devrait recevoir si je lui faisais bonne justice.

» L'exécution commença. Le sergent levait la bague en trois temps, la faisait tourner en sifflant autour de sa tête et retomber sur les épaules du pauvre diable, de manière qu'on ne pût douter qu'il voulait compenser par la violence des coups la réduction qui avait été faite sur le nombre. L'opération terminée, on envoya le malencontreux postillon me baiser la main pour me remercier de mon intercession. Il remonta sur son siège, et rendit si bien à ses chevaux les coups qu'il avait reçus, qu'en quelques minutes j'atteignis la station où il avait refusé de me conduire. »

Les femmes croates que l'on rencontre dans les colonies militaires portent le même costume que dans le reste du pays. Ce costume se compose d'une longue chemise serrée autour des reins par la ceinture, d'un tablier, d'une paire de bottines, et d'un chaperon de feutre autour duquel elles plissent une serviette qui retombe sur les épaules. Leurs cheveux, lissés au lard, sont tressés avec soin.

Il y a pour les enfants, dans toutes les colonies, des écoles mutuelles où ils apprennent un peu de lecture, d'écriture, de calcul et de langue allemande.

DE L'AÉRAGE DES HABITATIONS.

Second article. — Voy. p. 34.

Nous avons rappelé, dans notre précédent article, le rapport qui existe entre le chauffage et l'aérage, et montré que le chauffage dans des cheminées convenablement appropriées fournit un moyen très-pratique et très-économique pour obtenir une ventilation parfaite dans l'intérieur des habitations.

Les constructions que nous avons indiquées rétrécissent d'une manière notable la section des anciennes cheminées, et l'on peut demander s'il n'en résulte aucun inconvénient. Les dimensions réglementaires fixées par les ordonnances de 1712 et de 1723 étaient, dans œuvres, de 0^m,975 (3 pieds) de largeur sur 0^m,271 (10 pouces) de profondeur pour les appartements, et de 4^m,462 (4 pieds 6 pouces) à 4^m,624 (5 pieds) sur 0^m,271 (10 pouces) de large pour les cuisines de grande maison.

Ces dimensions excessives ont été réduites dans les mai-

sons modernes ; mais elles sont, même actuellement, adoptées par une foule de constructeurs en province, et les cheminées de village en ont encore de plus fortes. Cependant on a reconnu par expérience que, pour une cheminée d'appartement ordinaire, un tuyau circulaire de 15 à 20 centimètres de diamètre, ou de toute autre forme ayant 3 à 4 décimètres carrés de surface, était presque toujours suffisant. Ainsi ne devra-t-on pas se faire scrupule d'établir après coup, dans une vieille cheminée, des constructions qui en réduisent notablement la section, tant que l'on restera au-dessus de ces limites.

Ce qu'il y a de mieux pour les très-grands salons, c'est d'établir sur la face opposée à celle où se trouve la cheminée, une large bouche ayant une section peu différente de celle de la cheminée, bouche alimentée par un calorifère placé dans une pièce voisine, et communiquant avec l'air extérieur par un canal à grande section. Les poêles d'antichambre, convenablement disposés, serviraient très-bien pour cet objet.

Il y a déjà un certain nombre d'années que l'on a commencé à exécuter des appareils du genre de ceux que nous avons décrits. Mais les progrès dans ce genre sont excessivement lents, malgré tout l'intérêt qui s'attache au sujet. En général, les maisons particulières n'ont pas de tuyau d'appel, et quand il existe des ventouses elles ont presque toujours une section beaucoup trop petite. Alors il faut établir des communications à travers les planchers, et percer des murs, opérations qui présentent souvent des difficultés, et qui occasionnent toujours des frais assez considérables. Mais si l'on conçoit que ces obstacles s'opposent à des améliorations aussi nécessaires, comment expliquer l'indifférence et la routine des architectes qui abandonnent tous les détails de construction des appareils à des fumistes le plus souvent fort ignorants ? Ceux-ci se bornent à placer des poêles et des cheminées d'une forme élégante, sans s'inquiéter des effets qui se produiront. Aussi l'énorme volume d'air qui s'écoule par les cheminées des appartements est-il uniquement fourni par les fissures des portes et des fenêtres, et l'absence de fumée est-elle plutôt un accident qu'un état normal.

« Je suis persuadé, dit M. Pécelet dans son excellent *Traité de la chaleur*, qu'une maison à loyer dont chaque pièce serait pourvue d'un tuyau d'appel d'une section suffisante, qui déboucherait dans l'appareil de chauffage, de manière à alimenter la pièce d'air chaud, présenterait de si grands avantages, que l'accroissement du prix des loyers et la diminution des non-valeurs indemniserait promptement le propriétaire des dépenses que ces dispositions auraient occasionnées. »

C'est surtout dans les lieux où se tiennent des réunions nombreuses, dans les ateliers, dans les écoles, dans les amphithéâtres, qu'il serait nécessaire d'opérer une ventilation combinée avec intelligence. Des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes passent chaque jour huit, dix, douze ou même quatorze heures dans des salles dont l'atmosphère impure altère profondément leur santé. Des fièvres et des épidémies, dues avant tout à l'insalubrité des habitations et au manque de précautions hygiéniques, viennent chaque année désoler une partie de nos campagnes ; et, d'un autre côté, la population ouvrière, dans tous les centres industriels, ne respire qu'un air mélangé de miasmes.

C'est pour remédier à ces graves inconvénients, en ce qui concerne les écoles primaires et les salles d'asile, que M. Pécelet a rédigé en 1842, sur le chauffage et l'assainissement de ces établissements, une instruction dont il a donné le résumé dans son grand *Traité de la chaleur* déjà cité, et dont nous ne pouvons indiquer ici que l'esprit.

Les figures 1, 2, 3 et 4 représentent l'ensemble des dispositions les plus simples et les plus convenables pour les établissements dont il s'agit.

La fig. 1 représente une coupe longitudinale d'un bâtiment qui renferme une salle d'école au rez-de-chaussée, et une autre au premier étage ; la fig. 2 représente le plan

d'une des salles ; la fig. 3 une coupe verticale par le milieu des poêles ; la fig. 4 une coupe verticale dans laquelle on voit de face la cheminée d'appel. L'estrade du maître est en A ; BB sont les bancs des élèves ; C, C des poêles calorifères chauffant de l'air appelé de l'extérieur par les tuyaux GG ; cet air arrive par de larges ventouses et sort par des bouches de chaleur dans le sens indiqué par les flèches, après avoir été en contact avec l'enveloppe en fonte du foyer. DD sont des tuyaux à fumée qui parcourent la salle dans toute sa longueur, et se rendent dans la cheminée d'appel E. Le manteau de cette cheminée est percé de bouches F, F à écrans, bouches destinées à livrer passage, du dedans au dehors, à l'air appelé par la cheminée. L'air chauffé se répand d'abord à la partie supérieure de la salle, et descend par couches horizontales de même température, jusqu'au niveau des orifices d'appel, et par conséquent la température est sensiblement uniforme dans toute la salle à la même hauteur. Les calorifères doivent être placés près de l'estrade pour être surveillés par le maître ; les tuyaux traversent la salle entière pour y répartir uniformément la chaleur.

Lorsqu'il n'y a qu'un seul calorifère, on le place au milieu de la salle. Quand il y en a deux, ils doivent être établis de manière que la distance qui les sépare soit double de leur distance aux murs latéraux.

Les calorifères sont disposés comme l'indiquent les fig. 5, 6, 7, 8 et 9. La fig. 5 est une élévation de face ; la fig. 6 est une coupe verticale suivant la ligne *ef* de la fig. 8, et la fig. 7 une coupe verticale suivant la ligne *mn* de cette même fig. 8 ; les fig. 8 et 9 sont des coupes horizontales suivant les lignes *ab* et *cd* de la fig. 6. ABCD est un cylindre en tôle ou en fonte qui renferme le foyer ; A'B'C'D' est un cylindre extérieur en tôle, fixé sur le sol par trois érous. E est le foyer, F le cendrier, G la porte du foyer, H la porte du cendrier, I la porte au-dessous du cendrier qui ne reste ouverte que quand on chauffe la pièce sans la ventiler ; K est un registre tournant qui permet d'intercepter la communication de la pièce avec l'extérieur, et qu'on peut fixer dans diverses positions au moyen d'une manivelle ; L est le registre du tuyau de dégagement de l'air brûlé ; M, briques qui environnent le foyer. P, Q, R, écrous qui servent à fixer l'enveloppe sur le sol ; S, canal qui amène l'air extérieur dans le calorifère.

Le calorifère que nous venons de décrire est propre surtout à la combustion de la houille, du coke ou de la tourbe, et il est de forme ronde. On pourrait encore y brûler du bois avec de très-légères modifications, et lui donner des formes rectangulaires.

On pourrait, pour économiser les frais de construction première, employer les poêles déjà existants en les entourant d'une chemise en tôle garnie de deux portes, l'une en face de celle du foyer du poêle, l'autre du côté opposé pour chauffer l'air de la pièce sans ventilation, avant l'heure des classes ; mais il faudrait une communication avec l'extérieur, et un registre destiné à intercepter à volonté cette communication.

Il est de la plus grande importance que les orifices extérieurs des tuyaux d'appel de l'air extérieur soient placés dans un lieu découvert, loin des latrines et à l'abri de toutes les influences qui pourraient vicier l'air. Il faut surtout éviter de faire les prises d'air dans les pièces où les enfants déposent leurs paniers, parce que l'air n'y est jamais bien pur. Les tuyaux peuvent être placés au-dessous du sol dans l'intervalle des planchers ou dans les embrasures des fenêtres ; ils peuvent être en maçonnerie ou en bois, d'une forme quelconque. Leur section minimum, pour une longueur de canaux qui n'excède pas 8 à 10 mètres, doit être de 6, 10, 14, 19, 23 et 27 décimètres carrés pour des salles renfermant 50, 100, 150, 200, 250 et 300 enfants.

La section de la cheminée d'appel ne doit pas différer sensiblement de celle des tuyaux de prise d'air. Si donc on voulait utiliser pour la ventilation une cheminée déjà con-

struite, dont la section serait beaucoup trop grande, il faudrait rétrécir convenablement l'orifice supérieur. La cheminée doit s'élever au-dessus des toits et se terminer par un chapeau en tôle, destiné à éviter le refoulement du mélange d'air et de fumée par l'action des vents.

La cheminée doit communiquer par sa partie inférieure avec plusieurs orifices placés à 0^m,30 au-dessus du sol, orifices dont la surface totale doit être au moins égale à la section de la cheminée, et que l'on peut fermer plus ou moins à l'aide d'écrans régulateurs représentés en F, F dans la fig. 4.

Dans les circonstances ordinaires pour Paris et le Nord de la France, la consommation de la houille, dans les jours les

plus froids de l'hiver, n'excède pas 2, 3, 4, 5, 6 et 7 kilogrammes par heure pour des salles renfermant 50, 100, 150, 200, 250 et 300 élèves.

Pendant l'été, on obtiendra encore une ventilation très-active en allumant un petit poêle au bas de la cheminée d'appel. Mais comme l'air appelé du dehors est plus frais que celui de la salle, et tend à rester sur le sol, on fermera les orifices inférieurs de la cheminée d'appel, et on ouvrira une porte pratiquée dans cette cheminée, à une hauteur de 2 mètres, et au-dessous de l'extrémité supérieure du tuyau du poêle.

Les frais d'établissement des appareils peuvent se réduire

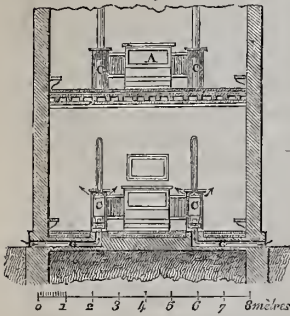


Fig. 3. Coupe en travers du bâtiment; vue prise en regardant l'estrade.

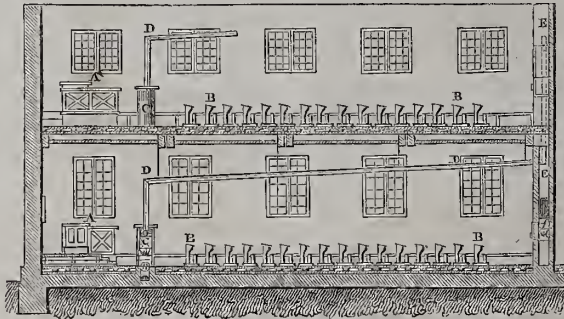


Fig. 1. Coupe en long de deux salles d'école, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier.

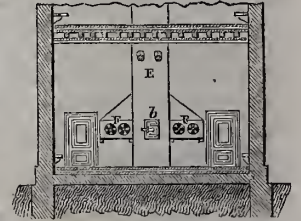


Fig. 4. Coupe en travers du bâtiment; vue prise en regardant la cheminée d'appel.

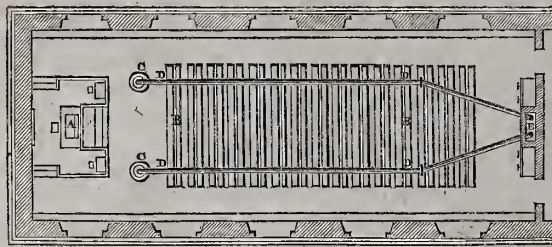


Fig. 2. Plan de l'une et de l'autre salle d'école.

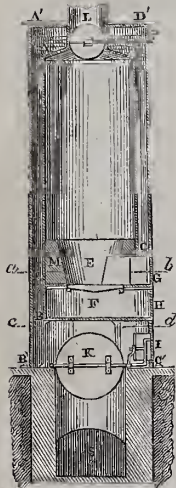


Fig. 6. Coupe verticale du calorifère par ef.

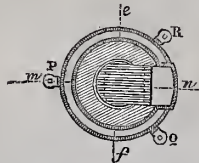


Fig. 8. Coupe horizontale par ab.



Fig. 5. Élévation du calorifère.

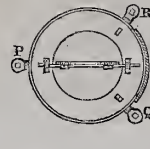


Fig. 9. Coupe horizontale par cd.

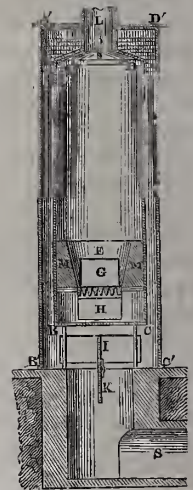


Fig. 7. Coupe verticale du calorifère par mn.

à très-peu de chose : à quelques dizaines de francs lorsqu'il s'agit d'une simple enveloppe à un poêle déjà existant, et qu'on se borne aux combinaisons les moins compliquées au strict nécessaire; à 750 francs pour une école de 250 à 300 élèves.

Les exemples que nous avons donnés suffisent pour faire comprendre la marche à suivre dans tous les cas analogues. Puisseons-nous être assez heureux pour déterminer quelques-uns de nos lecteurs à faire réaliser dans des chaumières, dans

des écoles, dans des ateliers, ces améliorations que la routine seule repousse, et que la santé des populations réclame impérieusement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE RETOUR DE LA GARENNE.



Dessin de Freeman, d'après Landseer.

Monter à cheval, chasser, ce sont deux grands points dans l'éducation d'un fils de lord. Ce matin, à la garenne, le jeune gentilhomme a exercé son adresse aux dépens de quelques pauvres lapins. A son retour, un temps de galop a jeté sa toque à terre et l'a séparé du domestique qui porte les fusils. Il s'arrête et attend. Son vigoureux poney au regard de feu, à la croupe brillante, tourne aussi la tête, impatient, ce semble, de reprendre sa course vers le manoir. Des deux chiens, l'un porte la toque, l'autre regarde son maître comme pour épier un signe de ses yeux. La vie, la jeunesse, l'intel-

ligence, l'ardeur, respirent dans ce groupe. On sent une sorte de lien d'affection entre ce bel adolescent et ces trois compagnons de ses plaisirs. On devine qu'autour d'eux la lumière est vive, l'atmosphère transparente, l'air pur. Sous quel riant coloris apparaît cette jeunesse riche de tous les dons de la fortune et de la nature ! Qu'une existence commencée sous de si heureux auspices peut être belle, grande, utile ! Mais, si digne qu'elle soit jamais de ces premières faveurs dont l'a comblé le hasard, n'espère pas, jeune homme, beaucoup d'autres heures aussi exemptes de regrets

et de soucis, aussi pleines d'une douce sérénité : rends grâces à ce ciel qui te sourit, et donne une généreuse pensée à la multitude des êtres qui travaillent et souffrent.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — Voy. p. 2, 22, 38, 55.

§ 4. *Le gâcheur. — Explication du vrai maçon par le père Mauricet. — Légende du gros Mauduit et du petit Gauvert. — Je deviens bon ouvrier. — Tentations ; ma première faute. — Leçon donnée par Mauricet. — La cheminée de Jérôme.*

En me faisant accepter pour gâcheur au chantier, le père Mauricet me dit :

— Te voilà en route, Pierre Henri ; sois un vrai bon goujat si tu veux devenir quelque jour un franc ouvrier. Dans notre métier, vois-tu, c'est pas comme dans le monde ; les meilleurs valets font les meilleurs maîtres ; va donc de l'avant, et si quelque compagnon te bouscule, accepte la chose en bon enfant. A ton âge, la honte n'est pas de recevoir un coup de pied, c'est de le mériter.

La recommandation n'était pas inutile vu les manières en usage dans la partie. De tout temps, le maçon a eu droit de traiter son gâcheur paternellement, c'est-à-dire de le rosser pour son éducation. Je fus mis aux ordres d'un Limousin qui avait conservé à cet égard les antiques traditions. A la moindre maladresse, les coups pleuvaient avec un roulement de malédictions ; on eût dit le tonnerre et la giboulée ! Je fus d'abord étourdi ; mais je me remis assez vite pour apprendre le métier et servir de rigueur, comme disait l'ami Mauricet.

Au bout d'un mois, j'étais le meilleur goujat du chantier. Le Limousin fut assez juste pour ne pas m'en savoir mauvais gré. Il continua de punir, à l'occasion, mes gaucheries, mais sans chercher de prétexte ; l'homme était brutal et non méchant ; sa sévérité lui paraissait un droit, et il frappait le goujat qui avait failli, comme le juge applique la loi, sans haine contre le condamné.

Bien qu'un peu rude, mon nouveau métier ne me déplaisait pas. Il me permettait de prouver ma force et mon agilité. Mauricet ne manquait pas de les faire remarquer, ce qui me donna bientôt une réputation parmi les maîtres compagnons. Je m'appliquai à la soutenir en redoublant de zèle. La bonne renommée est, tout à la fois, une récompense et une chaîne ; si l'on en profite, elle vous engage ; ce sont comme des arrhes reçues du public, et qui obligent à faire son devoir.

J'avais réussi à obtenir les bonnes grâces de tous les compagnons du chantier par ma bonne volonté ; j'y gagnai d'apprendre plus rapidement et avec moins d'efforts le métier que beaucoup de mes pareils n'arrivaient jamais à savoir. Les leçons qu'en leur refusait et qu'ils devaient, pour ainsi dire, dérober, on me les donnait, à moi, avec une sorte de complaisance. J'étais devenu l'élève de tous les compagnons ; chacun d'eux mettait son honneur à m'apprendre quelque chose. On me permettait d'essayer les travaux les plus faciles, et l'on dirigeait mes tentatives. Mauricet, spécialement, avait toujours l'œil sur moi ; il ne m'épargnait ni conseils, ni encouragements.

— Vois-tu, Pierre Henri, me répétait-il sans cesse, un maçon, c'est comme un soldat ; faut qu'il fasse honneur au régiment de la truëlle. L'architecte est notre général, il fait le plan de la bataille ; mais c'est à nous de la gagner en travaillant bravement le mortier et le moëllon, comme les troubadours de là-bas travaillent l'ennemi. Le véritable ouvrier ne songe pas seulement à la note du boulanger ; il aime l'ouvrage de ses bras, il y met sa gloire. Tel que tu me vois, je n'ai jamais posé le *mai* enrubanné sur un pignon sans sentir là quelque chose ! Les maisons où j'ai mis la main deviennent comme qui dirait mes enfants ; quand je les vois,

ça me réjouit l'œil ; il me semble que les locataires sont un peu mes obligés, et je m'intéresse à eux ! Quand je parle de ça, il y en a qui ricanent et me regardent comme un vieil empaillé d'avant le déluge ; mais les bons ouvriers me comprennent et toppent dans mon sentiment. Aussi, crois-moi, petit ; si tu veux avoir ta place parmi les lapins d'élite, mets du cœur au manche de ta truëlle ; il n'y a que ça qui fasse le maître compagnon.

J'écoutais d'autant plus volontiers le père Mauricet que je sentais déjà à sa manière. Le métier m'était passé dans le sang, comme on dit ; j'aimais mon travail pour lui-même ; j'en étais fier ; j'y entrais tout entier. Depuis, j'ai reconnu que c'était là ce qu'on appelait la vocation. Tout ouvrier qui ne se plaît pas à son œuvre est hors du bon chemin ; Dieu ne l'a pas destiné à la tâche que le hasard lui a donnée. Pour faire valoir les gens et les choses, la première condition est de les avoir à gré. J'ai connu un vieux jardinier dont la culture étonnait tous ses voisins. Si ailleurs la laitue montait, on voyait les siennes s'arrondir à souhait ; quand le vent avait brûlé toutes les floraisons, ses espaliers étaient cachés sous une neige de fleurs ; pendant que le soleil d'août faisait jaunir les plus belles pelouses, ses gazons restaient aussi frais et couverts de fleurettes.

— Que diable faites-vous donc à vos plants pour que tout vous profite ainsi ! demandaient les voisins stupéfaits.

— Une seule chose, répondait le vieux jardinier : je les aime !

C'est qu'en effet ce mot-là disait tout. Que de soins impossibles à prescrire d'avance, et que la bonne volonté du cœur inspire ! L'exemple et l'habitude peuvent vous apprendre le métier ; mais il n'y a que le goût de l'œuvre qui fasse de vous un ouvrier.

Au reste, les conseils du père Mauricet n'étaient pas mes seuls encouragements. Je trouvais à chaque instant des excitations indirectes dans les entretiens des compagnons. Tout en jointoyant la pierre, ou en crépissant les murs, ils racontaient les chroniques du métier et les hauts faits de leurs grands hommes.

Il y avait surtout l'histoire du gros Mauduit que je ne pouvais me lasser d'entendre.

Le gros Mauduit était un maître compagnon natif de la Brie, qu'on avait surnommé *quatre mains*, parce qu'il faisait autant d'ouvrage que les deux meilleurs ouvriers. Il travaillait toujours seul, servi par trois goujats qui pouvaient à peine lui suffire. Vêtu d'un habit noir, chaussé d'escarpins cirés à l'œuf, et coiffé à l'oïseau royal, il achevait sa journée sans qu'une tache de plâtre ou qu'un choc de soliveau nuisît à l'élégance de son costume. On venait le voir travailler des quatre coins de la France, et il y avait toujours sous son échafaudage autant de curieux que devant les tours Notre-Dame.

Personne n'avait jamais entrepris de lutter contre le gros Mauduit, quand il arriva un jour, de la Beauce, un petit homme appelé Gauvert, qui, après l'avoir vu travailler, demanda à concourir avec le roi des maîtres compagnons. Gauvert n'avait pas cinq pieds et était tout costumé de drap couleur marron, avec un petit cadogan qui pendait sur le collet de son habit. On plaça les adversaires aux deux bouts d'un échafaudage, et, à un signal donné, la lutte commença.

Le mur grandissait à vue d'œil sous leurs doigts, mais en se maintenant toujours de niveau ; si bien qu'à la fin de la journée aucun d'eux n'avait dépassé l'ouvrage de son concurrent de l'épaisseur d'un caillou. Ils recommencèrent le lendemain, puis les jours suivants, jusqu'à ce qu'ils eussent conduit la maçonnerie à la corniche. Comprenant alors l'impossibilité de se vaincre, ils s'embrassèrent en se jurant amitié, et le gros Mauduit donna sa fille en mariage au petit Gauvert. Les descendants de ces deux vaillants ouvriers ont aujourd'hui une maison à cinq étages dans chaque arrondissement de Paris !

Cette histoire racontée avec mille variantes, et dont je ne me permettais point de soupçonner l'authenticité, m'enflammait d'une passion fanatique pour la truëlle et le marteau. Sans l'avouer tout haut, je nourrissais l'espérance de surpasser tous les compagnons de France et de Navarre, de devenir un second Gauvert et un nouveau Mauduit !

Cette ambition accéléra tellement mes progrès que je me trouvais en mesure de prendre rang d'ouvrier à l'âge où l'on devient généralement apprenti.

Ce premier succès m'étonnait : enlevé trop tôt à la dépendance que j'avais supportée jusqu'alors, j'abusai d'une autorité que je n'avais point apprise à exercer. Mon goujat fut le plus mal mené du chantier. Mauricet m'avertit deux ou trois fois.

— Prends garde, petit, me dit-il avec sa familiarité ordinaire ; tu n'as encore que tes dents de lait ; si tu mords trop dur, tu les casseras.

Sa prophétie faillit s'accomplir à la lettre, car un beau jour mon servent, lassé de mes mauvais traitements, s'insurgea tout de bon et me traita comme le plâtre qu'il avait l'habitude de préparer. Je portai pendant plus d'un mois les marques de cette correction trop bien méritée et qui me profita.

Mais redressé de ce côté, je me laissai tomber d'un autre.

Quelques-uns des compagnons du chantier étaient dévotement *saint Lundi*, et avaient essayé plusieurs fois à m'entraîner. Je résistai d'abord sans trop de peine. Les souvenirs de la barrière ne me riaient pas ; mais on m'attaqua alors par la raillerie ; on déclara que j'avais peur d'être fouetté par ma mère, que je n'étais point encore sorti de sevrage, et que le cognac me brûlerait le gosier. Ces sottises me piquèrent. Je voulus prouver que je n'étais plus un enfant, en me conduisant aussi mal qu'un homme. Entraîné hors barrière un lendemain de paye, et encore muni de l'argent de ma quinzaine, j'y demeurai jusqu'à ce que tout eût passé de la poche de ma veste dans les tiroirs des marchands de vin.

Le dimanche et le lundi avaient été employés à cette longue débauche. Je rentrai le soir du second jour sans chapeau, couvert de boue et battant de mon corps toutes les murailles du faubourg. Ma mère ignorait ce que j'étais devenu, et me croyait blessé ou mort ; elle m'avait cherché à la morgue d'abord, puis à l'hôpital. Je la trouvais avec Mauricet qui s'efforçait de la rassurer. Ma vue la tira d'inquiétude, mais non de peine. Après la première joie de me retrouver vint le chagrin de me voir en un pareil état. Aux lamentations succédèrent les reproches. J'étais tellement ivre que j'entendais à peine, et que je ne pouvais comprendre. Le ton seul m'apprit qu'on me réprimandait. Ainsi que la plupart des ivrognes, j'avais le vin glorieux, et je me regardais pour le quart d'heure comme un des rois du monde. Je répondis en imposant silence à la bonne femme, et déclarant que je voulais désormais vivre à ma guise et porter tout seul, comme on dit, ma cuiller à ma bouche. Ma mère éleva la voix ; je criai plus fort, et la querelle s'envenimait, quand le père Mauricet mit le holà ! Il déclara que ce n'était point le moment de causer et me fit coucher sans aucune observation. Je dormis d'un trait jusqu'au lendemain.

Quand j'ouvris les yeux, au petit jour, je me rappelai tout ce qui s'était passé, et je sentis un peu de honte mêlée de beaucoup d'embarras. Cependant l'amour-propre m'empêchait de me repentir. En définitive, j'étais maître de l'argent gagné par mon travail ; je pouvais disposer de mon temps ; nul n'avait droit d'y trouver à redire, et je résolus de couper court à toutes les observations.

Ma mère seule m'inquiétait : voulant éviter ses reproches, je me levai doucement et je parlai sans la voir.

Lorsque j'arrivai, je trouvais déjà les autres au travail ; mais ils ne parurent pas prendre garde à moi. Je me mis à *limousiner* d'assez mauvaise humeur et avec nuchalance. Ces deux jours de débauche m'avaient ôté le goût du

métier ; j'avais, de plus, comme une humiliation intérieure que je cachais sous un air de bravade ; je prêtai l'oreille à ce que disaient les autres compagnons, craignant toujours d'entendre quelque plaisanterie ou quelque fâcheux jugement sur mon compte. Quand l'entrepreneur arriva, je feignis de ne pas le voir, et j'évitai de lui parler, de peur qu'il ne me demandât la cause de mon absence de la veille. J'avais perdu cette bonne conscience qui autrefois me faisait regarder le monde en face ; je sentais maintenant dans ma vie un souvenir à cacher.

Ceux qui m'avaient entraîné n'étaient point encore de retour ; l'entrepreneur en fit la remarque.

— C'est une infirmité qu'ils ont comme ça, dit le loustic du chantier ; quand ils travaillent par hasards, ils avalent tant de plâtre qu'il leur faut au moins trois jours de vin d'Argenteuil pour se rincer le gosier.

Tous les compagnons se mirent à rire ; mais il me sembla qu'il y avait dans ce rire une sorte de mépris. Je rougis involontairement, comme si la plaisanterie eût été faite contre moi. Tout nouveau dans le désordre, j'en étais encore aux scrupules et aux remords.

La journée se passa ainsi assez tristement. L'espèce de malaise que j'éprouvais dans tous les membres s'était communiqué à mon esprit ; j'étais fatigué au dedans et au dehors.

Tant que nous avions travaillé, le père Mauricet ne m'avait point adressé la parole ; mais à l'heure de partir il vint à moi, et me dit que nous ferions route ensemble. Comme il logeait à l'autre bout de Paris, je lui demandai s'il avait quelque affaire dans notre quartier.

— Tu le verras, me répondit-il brièvement.

Je voulus suivre ma route ordinaire ; mais il me fit prendre par d'autres rues, sans me dire pourquoi, jusqu'à ce que nous fussions arrivés devant une maison du faubourg Saint-Martin. Là, il s'arrêta.

— Vois-tu dans ce bâtiment, me dit-il, la haute cheminée qui se dresse près du pignon, et que j'appelle *la cheminée de Jérôme* ? C'est là que ton père s'est tué !

Je tressaillis jusqu'au fond des entrailles, et je regardai la cheminée fatale avec une espèce d'horreur mêlée de colère.

— Ah ! c'est là, répétai-je d'une voix qui tremblait ; vous y étiez, pas vrai, père Mauricet ?

— J'y étais.

— Et comment la chose est-elle arrivée ?

— Ni par la faute du bâtiment, ni par la faute du métier, répliqua Mauricet. L'échafaudage était bien établi, le travail sans danger ; mais ton père est venu là en descendant de la barrière ; la vue était trouble, les jarrets ne se connaissaient plus ; il a pris le vide pour une planche, et il s'est tué sans excuse.

Je sentis le rouge me monter au visage et le cœur me battre plus fort.

— Le père Jérôme eût été un vaillant ouvrier, reprit Mauricet, si *la gourmandise* ne l'avait perdu. A force de s'abattre chez les marchands de vin, il y avait laissé sa force, son adresse et son esprit. Mais bah ! on ne vit qu'une fois, comme dit cet autre ; faut bien s'amuser avant son enterrement. Si les veuves et les orphelins ont faim ou froid plus tard, ils vont au bureau de charité, et ils soufflent dans leurs doigts. C'est-il pas ton opinion, dis ?

Et il se mit à chanter un refrain bachique alors à la mode :

Occupons-nous de bien boire.
Quand on sait boire on sait tout.

J'étais vexé, confus, et je ne savais que répondre ; je sentais bien que Mauricet ne parlait pas sérieusement ; mais l'approuver m'eût fait honte ; le contredire, c'était me condamner. Je baissai la tête sans rien dire. Cependant il continuait à regarder ce pignon maudit.

— Pauvre Jérôme, reprit-il en changeant de voix et comme attendri, s'il n'eût pas suivi les mauvais exemples quand il

était jeune, nous l'aurions encore avec nous ; Madeleine reposerait son vieux corps, et toi, tu trouverais quelqu'un qui te montrerait la route. Mais non, il n'y a plus rien de lui, pas même un bon souvenir, car on ne regrette que les vrais ouvriers. Quand le malheureux s'est écrasé là sur le pavé, sais-tu ce qu'a dit le tâcheron?... — Un ivrogne de moins ! enleve et balayez !

Je ne pus retenir un mouvement d'indignation.

— Dame ! c'était un dur à cuire, continua Mauricet ; il n'estimait les hommes que pour ce qu'ils valaient. Si la mort avait pris un bon travailleur, il eût dit : — C'est dommage ! Au fond, tout le monde pensait comme lui, et la preuve, c'est qu'il n'y a eu que les amis à suivre le corps de Jérôme jusqu'à la fosse. Ceux-là mêmes avec lesquels il trinquait lui ont tourné le dos dès qu'il a été dans sa bière ; car les vauriens se fréquentent, vois-tu, mais ils ne s'aiment pas.

J'écoutais toujours sans répondre. Nous nous étions remis en marche : au premier carrefour, Mauricet s'arrêta, et me montrant la cheminée qui se dressait au loin par-dessus les toits :

— Quand tu voudras recommencer ta vie d'hier, dit-il, regarde-moi d'abord de ce côté, et le vin que tu boiras aura le goût du sang.

Il partit en me laissant tout saisi.

Mauricet avait une manière à lui que j'ai remarquée plus tard, et qui empêchait d'oublier ce qu'il avait dit. C'était un homme ignorant, mais qui frappait toujours droit. Ses paroles vous arrivaient à l'esprit comme les images à notre œil ; on les voyait sous une forme et avec une couleur. Ce n'était pas toujours le mot seul qui en était cause, mais le geste, le regard, l'accent, je ne sais quoi enfin qui sortait de lui pour venir à vous. Depuis que j'ai un peu lu et un peu pensé, je me suis dit que c'était là ce qui devait faire les hommes éloquents.

Je rentrai chez ma mère très-troublé, mais sans vouloir le paraître ; je luttais contre la leçon que je venais de recevoir ; je me révolais en moi-même de me sentir ébranlé ; je jurais tout bas de ne point céder et de continuer à prendre la vie joyeusement. Je cherchais d'autant plus à me fortifier dans mon impénitence que je m'attendais aux reproches de ma mère. Préparé à y couper court par une déclaration d'indépendance, j'entraï dans notre pauvre demeure le front haut et d'un pas délibéré.

La vieille femme achevait de mettre le couvert et me reçut comme d'habitude. Cette bonté déconcerta toutes mes résolutions. Je me trouvai tellement saisi du sentiment de ma faute que si je n'avais fait un effort j'aurais pleuré.

Ma mère n'eut l'air de rien voir (j'ai su depuis que Mauricet lui avait fait la leçon) ; elle causa aussi gaïement que de coutume, ne parla point de l'argent de ma quinzaine dont je l'avais frustrée pour la première fois, et ne parut nullement inquiète. Je me couchai complètement désarmé et le cœur bourré de remords. Toute la nuit, je crus voir mon père chancelant sur l'échafaudage ou se brisant sur le pavé. Moi-même je me trouvais ivre au plus haut d'une cogniche, suspendu sur l'espace et près de me précipiter ! Lorsque je me levai le lendemain, j'avais la tête lourde et tous les membres douloureux.

Cependant j'arrivai au travail à l'heure ordinaire : ce fut encore un mauvais jour. J'étais moins étourdi que la veille, mais plus triste ; à l'embarras avait succédé le regret. Il fallut près d'une semaine pour me rendre ma vigueur et mon entraînement. La première fois que Mauricet m'entendit chanter, il passa près de moi en me frappant sur l'épaule.

— Le contentement est revenu au logis, me dit-il ; à la bonne heure, *fieu !* garde-moi bien cet oiseau-là.

— Ne craignes rien, répondis-je en riant, nous lui ferons une jolie cage où il trouvera à manger...

— Tâche surtout qu'il n'ait pas trop à boire ! répliqua Mauricet.

Nous échangeâmes un regard, et il passa en sifflant.

Trente-trois ans se sont écoulés depuis ce jour, et je n'ai jamais oublié la promesse que je me fis alors à moi-même. Exposé à toutes les tentations de l'intempérance, j'ai fini par ne plus y prendre garde ; dans le bien comme dans le mal, ce sont les premiers pas qui décident de la route. Une habitude est quelquefois impossible à vaincre, mais toujours facile à éviter.

Au reste, la leçon était venue à propos, car le malheur me préparait une nouvelle épreuve pour laquelle j'avais besoin de tout mon courage.

HISTOIRE DE GOURNAY EN BRAY.

Voy., sur le pays de Bray, p. 10.

Monsieur,

Je m'empresse de me rendre à votre désir en vous adressant, comme complément de l'article que vous avez bien voulu insérer, dans votre recueil, sur le pays de Bray, une Vue du marché de Gournay et quelques détails historiques sur notre petite ville.

Gournay est non-seulement le principal marché, mais vraisemblablement le plus ancien centre de population du Bray. L'étymologie de son nom paraît le faire remonter à l'époque gauloise : *gor, noe*, fort, marais. L'inspection du terrain montre, en effet, que l'emplacement de la ville a formé autrefois une sorte d'îlot au milieu des marais. Au dix-septième siècle, Gournay était encore flanqué de deux vastes étangs, alimentés par les trois petites rivières qui s'y réunissent. En remontant vers la forêt, on trouvait une suite d'étangs semblables, dont l'un, l'étang de Bray, couvrait à lui seul sept cents arpents. Avant que la main de l'homme s'y fût appliquée, la contrée était essentiellement forestière et marécageuse. On peut donc présumer que le Bray, et particulièrement le poste de Gournay, durent être un des lieux de refuge que choisirent les Bellovaques lorsque, après avoir été vaincus pour la dernière fois par César, ils s'exilèrent volontairement de leurs riches campagnes, afin de se soustraire au joug de l'étranger. *Ex oppidis demigrare, ex agris effugere, ad praesens imperium evitandum*, dit le conquérant dans ses Commentaires. Puisque, au témoignage de César et de Strabon, les lieux de refuge préférés par les Gaulois étaient les îlots entourés de forêts et de marécages, les farouches Bellovaques ne pouvaient trouver à leur portée de meilleures conditions que dans le Bray.

Cette station militaire, si favorablement disposée par la nature, placée en outre sur les confins de la province, dut attirer, dès le principe de leur établissement, l'attention des Normands. On voit, en effet, dès 912, Gournay inféodé par Rollon à l'un de ses compagnons, qui devait lui répondre de cette place et de toute la ligne de l'Epte qu'elle commande. « En cas de guerre, dit le P. Duplessis dans sa Description de la Normandie, les seigneurs de Gournay étaient obligés de fournir aux ducs douze de leurs vassaux, et d'armer toute leur milice, pour la sûreté et garde de la frontière où le domaine de Gournay était situé. » Alors s'élevèrent des murailles selon le style de fortification des Normands. Un curé de Gournay, qui a écrit sur cette ville dans les premières années du dix-huitième siècle, en parle en ces termes : « Ces fortifications sont de grosses et épaisses murailles de pierres grises et dures, avec des parapets, flanquées d'espace en espace de tours rondes avec des créneaux, accompagnées de larges et profonds fossés en dehors ; le tout à l'antique et en la manière que l'on avait coutume de fortifier avant que l'on eût l'usage de la poudre à canon. » Dès le commencement du dix-huitième siècle, ces murailles n'étaient déjà plus que des ruines, et elles ont si bien continué à s'effacer sous des constructions plus modernes, que l'on n'en voit plus aujour-

d'hui aucune trace. A peine reste-t-il, près de la promenade, quelques indices des anciens fossés.

L'église de Saint-Hildevert garde seule à la ville de Gournay des témoignages encore visibles de ces temps reculés. L'ensemble de l'édifice paraît être du douzième siècle, mais la nef est certainement d'une date plus ancienne. C'est l'opinion de Charles Nodier dans son *Voyage en Normandie*. « On peut croire, dit-il, que la nef, plus ancienne, conserve dans ses chapiteaux bizarres et grossiers le style d'un siècle plus

reculé, dont aucune communication avec les élégantes inventions de l'Orient n'avait encore réglé les écarts ni adouci la barbarie. »

Lors de la conquête de la Normandie, au commencement du treizième siècle, Gournay fut une des premières places sur lesquelles Philippe-Auguste se jeta. Les eaux du Bray, qui, dans l'origine, avaient fait la force de la place, et, sous les Normands, avaient ajouté à l'appui des remparts l'effet de leur ceinture infranchissable, ces mêmes eaux, par un arti-



Le Marché de Gournay, département de la Seine-Inférieure.

fiée qui offre un exemple curieux du génie militaire du moyen âge, devaient, entre les mains d'un assiégeant habile, se tourner contre la ville qui en attendait sa défense, et causer sa ruine. Guillaume le Breton nous a laissé, dans sa *Philippide*, une description de ce siège mémorable. Les ingénieurs du roi de France imaginèrent d'arrêter par des digues le cours des deux petites rivières de l'Epte et de la Morette qui forment la ceinture de la ville, et d'accumuler ainsi les eaux à une hauteur considérable dans les grands étangs situés en amont. Une force prodigieuse s'amassait ainsi en silence contre la forteresse. Les digues, rompues au moment convenable, laissèrent, en effet, tomber le déluge dans les fossés avec une telle violence que les murailles furent sapées et laissèrent à l'assiégeant une large brèche par laquelle il entra sans coup férir. L'inondation venait de détruire, en même temps que les remparts, une partie des maisons de la ville, et d'entraîner dans les flots ses défen-

seurs. Ce spectacle, d'autant plus saisissant qu'il était plus nouveau, glaça tous les cœurs, et l'on attribua la fin prématurée d'Arthur, assassiné par son oncle Jean sans Terre, à ce que le roi de France l'avait fiancé à sa fille sur les ruines encore humides de cette triste cité.

Une partie des constitutions matrimoniales de Blanche de Castille était fondée sur la seigneurie de Gournay, et cette circonstance explique les souvenirs qu'a laissés dans le Bray cette reine célèbre. Elle habita souvent l'abbaye de Bello-sanc, située au-dessus de Gournay; et c'est à elle que l'on rapporte un canal percé à travers la forêt centrale, et qui, par sa position, dut puissamment contribuer à donner à la contrée le caractère salubre et fertile qu'elle a fini par acquérir. On célèbre encore tous les ans, le 5 mars, la fête commémorative d'un miracle attribué à saint Hildevert, qui sauva la forêt de Bray et tout le pays d'un effroyable incendie, et à la suite duquel la reine fit placer dans une chasse d'or la relique

du saint. L'église de Saint-Hildevert, ruinée par l'inondation de Philippe-Auguste, fut réparée par les ordres de saint Louis, qui y institua un obit. Mais on peut croire que, malgré l'intérêt de sa mère pour Gournay, les réparations marchèrent bien lentement ; car, sous le règne de Philippe le Hardi, on trouve un acte d'Albert, légat du Saint-Siège, qui accorde des indulgences à ceux qui aideront à la reconstruction.

Louis XI, en 1461, fit l'échange de la seigneurie de Gournay pour la seigneurie de Montrichart, près d'Amboise. Les campagnes riantes de la Touraine plaisaient plus à ce monarque sombre que les landes et les forêts du Bray. Cette seigneurie passa de la sorte dans la maison d'Harcourt, puis dans celle d'Orléans-Longueville, qui la posséda jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. En perdant son importance militaire, sans réussir à prendre un caractère industriel, Gournay descendit peu à peu à ne plus être que ce qu'elle présente aujourd'hui, une réunion d'auberges et un marché.

Peut-être cependant est-ce à l'influence de cette obscure petite ville que la Normandie et une partie considérable de la chrétienté sont redevables d'un adoucissement considérable dans les rigueurs de la discipline chrétienne. Autrefois le carême impliquait l'interdiction absolue de toute nourriture animale. Pendant quarante jours le beurre, le lait et le fromage cessaient d'avoir cours : c'était la famine pour le pays de Bray, qui ne possède que des pâturages et ne trouve la vie que dans la consommation et l'échange de leurs produits. Henri Potin, natif de Gournay, religieux de l'ordre des carmes, suffragant de Georges d'Amboise à l'archevêché de Rouen, parfaitement instruit des conditions d'existence et des misères du Bray, au sein duquel il était né, obtint du Saint-Siège, par l'intermédiaire de Georges d'Amboise son légat, que désormais, dans le diocèse de Rouen, on pourrait, durant le carême, faire usage de beurre au lieu d'huile. C'était ramener la prospérité dans le Bray durant cette saison difficile. De la Normandie, la même tolérance s'étendit peu à peu aux autres diocèses. Le dur moyen âge perdit une des épines de sa couronne ; et le beurre de Gournay, à la reconnaissance due à son mérite intrinsèque, put joindre à bon droit celle qu'il avait conquise dans une sphère plus élevée par son importance commerciale. Aussi ses titres sont-ils inscrits en caractères formels non-seulement dans les mercuriales des marchés, mais sur le premier monument religieux de la province. Le temps a consacré sous le nom de *tour de Beurre* la principale tour de la cathédrale de Rouen. « La tour de Beurre, dit l'historien de Gournay, M. Potin de La Mairie, s'appelle ainsi parce qu'elle fut bâtie des deniers provenant de la permission accordée, dans le diocèse de Rouen, d'employer le beurre en carême au lieu d'huile. La rétribution était de six deniers tournois par personne. » Cette tour célèbre fut bénie en 1497 par le petit carme du Bray (1), qui, en mémoire de la protection qu'il avait reçue du cardinal d'Amboise en cette occasion, y fit placer en 1501, sous le nom de Georges d'Amboise, une cloche restée longtemps populaire en Normandie. Elle pesait 360 quintaux, et ses volées, aussi bien que la tour élégante du sommet de laquelle sa grande voix s'élançait, célébraient, au centre de la Normandie, la gloire des pâturages du Bray.

Agréer, etc.

DES MOYENS D'ATTEINDRE LE POLE NORD.

En 1827, Edward Parry fit une tentative sérieuse pour atteindre le pôle Nord. Vers la fin de juin, son navire *l'Hécla*

(1) « On l'appelait le Petit carme avant qu'il fût fait évêque, dit le P. Duplessis : il prêchait avec beaucoup de zèle, et fit un jour au roi Louis XI d'assez fortes remontrances qui pensèrent, dit-on, lui coûter la vie. » (Descript. de la haute Normandie, tome I.)

était mouillé dans une baie au nord du Spitzberg, par 80° de latitude. Ayant laissé une partie de l'équipage à bord, il partit avec l'autre dans des canots pouvant servir de traîneaux, pour traverser, tantôt par eau, tantôt sur la glace, la banquise qui s'étendait vers le pôle. Mais, après plusieurs jours de fatigues incroyables, il s'aperçut que la banquise même sur laquelle il cheminait vers le nord était entraînée vers le sud, et que tous ses efforts aboutissaient à peine à le faire avancer chaque jour de quelques milles vers le pôle. Il dut donc s'arrêter par 82° 45', le point le plus septentrional que l'homme ait atteint, et renoncer à sa tentative ; mais l'Angleterre n'y renonça pas ; et le peuple qui, depuis Cabot (1497) jusqu'à Franklin (1847), a envoyé sans se décourager cinquante-neuf expéditions pour chercher au nord de l'Amérique un passage direct dans l'Océan Pacifique, semble prédestiné à l'honneur d'atteindre le pôle Nord.

Différents plans ont été discutés devant la Société de géographie.

Sir Edward Parry attribua l'insuccès de sa première tentative, d'abord, au mouvement de la banquise vers le sud ; ensuite, à l'état des glaces, inégales, brisées, hérissées d'aspérités et couvertes de neige. Il voudrait donc que le navire hivernât au nord du Spitzberg. La portion de l'équipage destinée à l'expédition polaire quitterait le navire en avril. A la distance de 150 kilomètres, elle trouverait un amas de provisions qui auraient été portées dans ce point pendant l'hiver afin que les matelots ne fussent pas trop chargés. Les voyageurs reviendraient en mai, et trouveraient encore, à 150 kilomètres plus loin, un second amas de provisions qui y auraient été portées par un détachement parti du navire pendant leur absence. Le capitaine Parry fonde l'espoir du succès sur cette circonstance que, pendant les mois d'avril et de mai, la banquise doit être immobile et continue. Il voudrait que l'expédition emmenât des rennes avec elle.

L'amiral Wrangel, dont les voyages au nord de la Sibérie sont connus de tout le monde, ne croit pas à la possibilité de réaliser le plan du capitaine Parry. Ainsi, en 1821, 1822 et 1823, des expéditions partirent des embouchures de la Léna et de la Kolyma, dans la mer Sibérienne ; mais, entre les mois de février et de mai, elles ne trouvèrent pas les glaces dans l'état que suppose le capitaine Parry. Les deux expéditions, commandées, l'une par le contre-amiral Anjou, l'autre sous les ordres de Wrangel lui-même, furent arrêtées par des masses de glace peu épaisses, brisées et entraînées dans différentes directions. Le 27 mars, les glaces étaient séparées par de larges espaces libres ; mais le vent les poussait avec une telle violence qu'elles menaçaient les hardis voyageurs d'une perte certaine. Si donc, dans une mer dont la profondeur ne dépassé pas 40 mètres, et qui est défendue de l'action des vents et des houles de l'Atlantique par la côte de Sibérie, sur une longueur de 120 degrés en longitude, on ne trouve pas une banquise continue, on ne saurait espérer la rencontrer au nord du Spitzberg, où la mer a une grande profondeur et où elle est exposée à l'action destructive des houles et des tempêtes de l'Océan. Voici comment l'amiral Wrangel conçoit la possibilité du succès. Ses dernières expéditions en Sibérie ont été faites sur des traîneaux. Avec des attelages de chiens on a pu parcourir, du 26 février au 10 mai, 2 870 kilomètres en suivant la côte et en se dirigeant vers l'île de Kolutschin, vue par Cook au nord-ouest du détroit de Behring. « Le long du rivage, dit l'amiral, nous ne trouvions pas de difficultés ; elles devenaient insurmontables dès que nous le quittions. Si la direction de la côte de Sibérie eût été parallèle au méridien, nous eussions fait 11 degrés en latitude, et autant en revenant. Si donc notre point de départ eût été par 79° de latitude, nous eussions atteint le pôle et nous fussions revenus à notre point de départ. »

Les limites septentrionales de la côte du Groenland ne sont

pas connues; mais la direction nord-sud de ses montagnes et de ses rivages permet de supposer qu'en les longeant on pourrait approcher du pôle plus près que par toute autre direction.

Le point le plus boréal connu du Groenland, Smiths-Sound, vu par le capitaine Ross, se trouve par 77° 55' N., et sur l'île de Woltenholme il y a un village d'Esquimaux.

Selon le plan de l'amiral Wrangel, le navire hivernerait près de ce village, sous le 77° degré. Un premier convoi de dix traîneaux attelés de chiens et conduits par de bons guides partirait avec des provisions, en automne, dès que la mer serait gelée. Il s'avancerait jusqu'à la baie de Smith, et de là plus loin vers le nord. Arrivé au 79°, il chercherait, sur les côtes du Groenland ou dans les vallées, un endroit convenable pour y déposer des provisions. En février, l'expédition du pôle s'avancerait jusqu'à ce point, et au commencement de mars on établirait un second dépôt à 2 degrés plus au nord. De ce point, on s'avancerait, toujours sans quitter la côte, le long des vallées ou sur le flanc des montagnes, en suivant autant que possible le méridien et en traversant les baies et les détroits. Pour atteindre le pôle, il faut faire, en comptant tous les détours, environ 2900 kilomètres, ce qui est très-possible avec de bons traîneaux et des chiens vigoureux.

Si l'on trouvait au nord du Groenland des îles ou une mer étendue, on renoncerait à atteindre le pôle; mais l'expédition aurait reconnu des contrées inexplorées et rendu des services réels à la géographie.

M. John Barrow se joint à M. l'amiral Wrangel pour affirmer que ce plan lui paraît le plus praticable de tous ceux qui ont été proposés. Puisse-t-il s'exécuter un jour, mais sans causer les angoisses qu'éprouvent maintenant tous les amis de John Franklin, tous les cœurs généreux qui tremblent que ce courageux navigateur n'ait péri, avec les équipages de *l'Érèbe* et de *la Terreur* qu'il commandait, dans quelque baie glaciale de la mer de Baffin! Depuis plusieurs années déjà on n'a point de leurs nouvelles; mais l'Angleterre ne les a point oubliés, et plusieurs expéditions ont été envoyées à leur recherche.

Les paresseux ne sauraient être classés parmi les vivants; c'est une espèce de morts qu'on ne peut pas enterrer.

WILLIAM TEMPLE.

Si tu reçois l'hospitalité d'un ami, et si, dans les fréquents entretiens que cette relation fait naître, tu entends cet ami nommer sa fille la plus belle entre toutes, garde-toi de lui comparer la tienne: les comparaisons sont mortelles à l'amitié.

PYTHAGORE.

LA PATRIE IDÉALE.

Poésie de VERNER.

J'ai visité la montagne, la vallée qui sommeille, la mer qui murmure; je vais partout, le cœur morne et sans joie; chaque soupir qui s'échappe de mes lèvres dit sans cesse: — Patrie, où es-tu?

Ici le soleil me semble froid, la fleur se fane, vivre nous vieillit; la langue des hommes retentit étrangement à mes oreilles; partout je me sens étranger.

Où es-tu, patrie aimée, cherchée, désirée et toujours invisible? patrie si pleine d'espérances; patrie où fleurissent mes roses,

Où mes rêves vont errer, où mes morts vivent dans leur tombe; patrie où l'on parle ma langue, et où se trouve tout ce qui me manque ici-bas!

Je vais partout, le cœur morne et sans joie; chaque soupir qui s'échappe de mes lèvres dit sans cesse: — Patrie, où es-tu? Et une voix qui traverse l'air me répond: — Étranger, le bonheur ne fleurit qu'où tu n'es pas!

SUR L'ORIGINE ET LES ANALOGIES DU MOT CZAR.

TITRES DES SOUVERAINS DE RUSSIE.

« Parmi les prisonniers faits à la journée de Narva, on en vit un qui était un grand exemple des révolutions de la fortune; il était fils aîné et héritier du roi de Georgie; on le nommait le *Czarafis*, nom qui signifie prince ou fils de czar, chez tous les Tartares comme en Moscovie; car le mot de *czar* voulait dire roi chez les anciens Scythes, dont tous ces peuples sont descendus, et ne vient pas des césars de Rome, si longtemps inconnus à ces barbares... »

Tels sont les termes dans lesquels Voltaire tranche une question de philologie et d'histoire qui ne manque pas d'intérêt. (*Histoire de Charles XII*, livre I^{er}.)

Cependant on est loin d'être d'accord à ce sujet. La ressemblance du mot czar avec le nom de César, *Kaisar* en grec, a donné lieu de croire que les princes russes avaient pris ce titre dans le même but que les souverains de l'Allemagne (*Kaiser*), comme l'équivalent du titre d'*empereur*. On raconte même qu'au commencement du douzième siècle Alexis Comnène, qui régnait alors à Constantinople, voulant se rendre favorable Vladimir Monomaque, lui envoya un ambassadeur chargé de présents, et fit placer sur son front la couronne impériale en le proclamant César ou tsar de Russie.

Il est vrai que cette identité prétendue des deux dénominations devient bien douteuse lorsque l'on voit de simples chefs de hordes tartares porter le titre de tsar; de sorte que, sous ce rapport au moins, Voltaire aurait eu raison de dire que les peuples orientaux connaissaient et employaient depuis longtemps le mot tsar ou czar.

Le doute ne peut qu'augmenter, lorsqu'on lit cette formule, qui précède, en Russie, les actes émanés du souverain: « Nous, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscou, Kief, Vladimir et Novgorod; tsar de Kasan, tsar d'Astrakhan, tsar de Pologne, tsar de Sibérie, tsar de la Chersonèse taurique; seigneur de Pskof et grand prince de Smolensk, de Lithuanie, de Volhynie, de Podolie et de Finlande; prince d'Esthonie, de Livonie, de Courlande et de Semegalle, de Samogitie, de Bialystock, de Karélie, de Tver, de Jongrie, de Perm, de Viatka, de Bulgarie et de plusieurs autres pays; seigneur et grand prince du territoire de Nijni-Novgorod, de Tchernigof, de Riazan, de Polotsk, de Rostof, de Jaroslavl, de Bielozersk, d'Oudorie, d'Obdorie, de Kondinie, de Vitepsk, de Mstislaf, et dominateur de toute la région hyperboréenne; seigneur du pays d'Ivérie, de Kartalinie, de Grousinie, de Kabardinie et d'Arménie; seigneur héréditaire et suzerain des princes Tcherkesses, de ceux des montagnes et d'autres encore; héritier de la Norvège, duc de Schleswig-Holstein, de Stormarn, de Ditmarsen et d'Oldenburg. »

La distinction entre le titre d'empereur et celui de tsar est formelle dans ce singulier monument de la barbarie permanente qui règne dans l'empire russe. Le souverain se proclame empereur et autocrate de toutes les Russies, sans renoncer pour cela au titre de tsar de Kasan, tsar d'Astrakhan et autres lieux. N'en résulte-t-il pas que ce titre existait en Orient à une époque fort reculée, et qu'il est tout à fait distinct de celui d'empereur?

Quelques auteurs prétendent trouver dans certains noms des rois assyriens la trace incontestable de cette ancienne dénomination. Nabonassar, Nabopolassar, Nebucadnetsar (ou

Nabuchodonosor), Nériglissar, Balthasar, etc., seraient des noms composés dont la terminaison commune *sar* ou *sor*, signifiant général ou prince, aurait donné naissance au titre *tsar*. Ainsi, Nériglissar signifierait *prince de Nerguel* ou *prince favorisé par Nerguel*; Nerguel était une idole des Cuthéens.

Le poète Mickiewicz, partageant ces idées, présente les Assyriens comme faisant partie de la grande famille slave. Il gémit de voir cette race malheureuse supportant des souverains assez osés pour prendre un nom qui rappelle *Nabuchodonosor*; nom où il croit reconnaître l'expression de cet orgueil dont parle la Bible, et qui portait le *sor* à vouloir se faire adorer comme un dieu. Il fait remarquer l'analogie frappante qui existe entre différentes variétés du nom de cette race et la désignation de l'esclavage : Serbe ou Serve, d'où vient le latin *servus*; Slave, Slavon, Esclavon, d'où vient le mot *esclave*. Il y a loin de cette hypothèse à l'origine que les Slaves eux-mêmes attribuent à leur nom : *slava*, gloire !

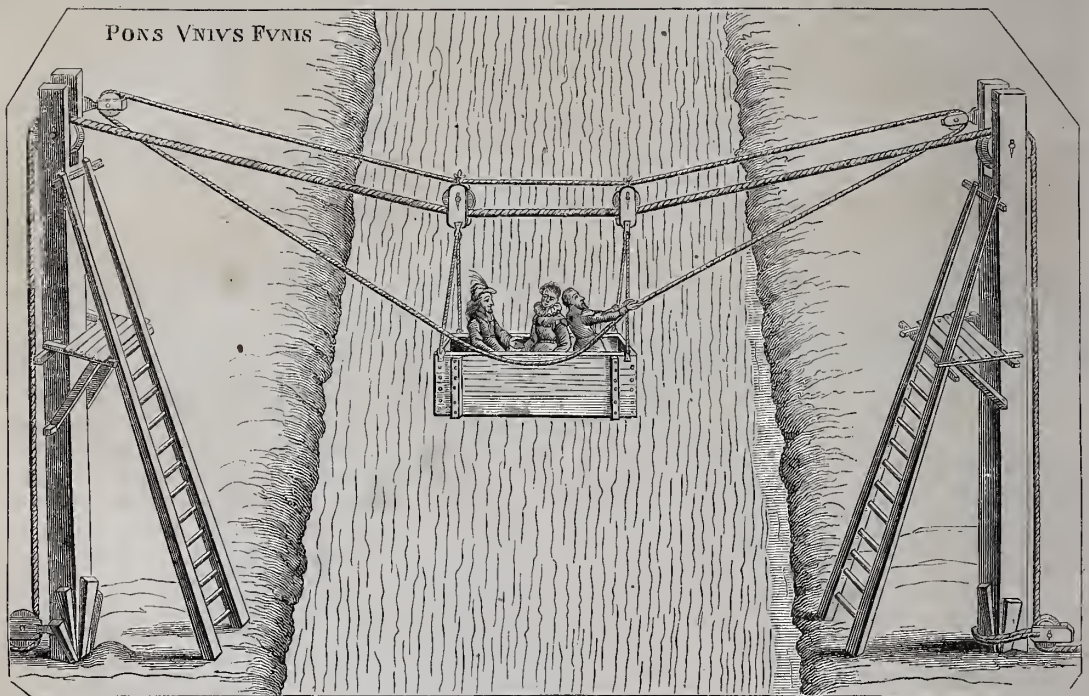
SUR LE VAT-ET-VIENT DE L'ILE DE CALYPSO.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

J'examinais dernièrement, à la Bibliothèque nationale, l'exemplaire du recueil curieux intitulé : *Machina novæ Faustii Verantii sicensi*, recueil que vous avez signalé à vos

lecteurs comme ayant publié : 1° l'idée première du parachute, plus de cent soixante ans avant que cet appareil fût adapté aux aérostats; 2° des modèles remarquables de ponts suspendus, deux siècles avant que l'on en construisît sur nos routes (1847, p. 200 et 243). Mon attention fut attirée par une espèce de bac aérien, de bateau volant, auquel l'auteur donne pour titre : *Pont d'une seule corde*. Le texte en cinq langues qui précède les dessins ne donne, il est vrai, aucun détail sur le lieu où ce singulier appareil était employé. « A un gros câble, dit-il, est suspendue, au moyen de poulies, une arche qui, tirée par une corde plus petite, fera parvenir à l'autre rive, sans aucun péril, les personnes qui s'y trouvent. » Mais, d'un autre côté, en feuilletant ces jours-ci, comme je ne manque pas de le faire souvent, les divers volumes de votre recueil, j'ai été frappé de voir dans le quatrième volume (1836, p. 32) une indication qui semble bien se rapporter à cet appareil de Faust Wranczi. Il s'agit de l'île de Gozo, près de Malte, que l'on conjecture avoir été regardée par les anciens comme l'île de Calypso, et du moyen que les habitants emploient pour passer de cette île sur le rocher qu'ils appellent *pierre du Général*. Sur votre figure, qui est à une petite échelle, on aperçoit, sans pouvoir en distinguer les détails, la machine composée, dites-vous, d'une double corde qui soutient une espèce de caisse roulante. Ce rapprochement m'a fait penser que le pont d'une seule corde, décrit par Faust Wranczi, pourrait bien être celui dont se servent depuis longtemps les habitants de Gozo. Ce qui donne à cette conjecture un certain degré de probabilité, c'est que l'auteur, qui était Dalmate,



Bac aérien, d'après Faust Wranczi. — Dix-septième siècle.

comme on sait, avait beaucoup voyagé; que ses dessins sont pour la plupart la reproduction des objets qui l'avaient le plus frappé, et que ses pérégrinations ont dû tout naturellement s'étendre aux îles de la Méditerranée voisines de l'Italie. Si cette opinion a, comme je le crois, un fondement réel, et si c'est à Gozo que les anciens avaient fixé le séjour de Calypso, ceux de vos lecteurs, qui savent ce que l'on appelle, en termes de marine, un *vat-et-vient*, m'excuseront d'avoir intitulé *le Vat-et-vient de l'île de Calypso* la reproduction du dessin de Faust Wranczi. Quoi qu'il en soit,

ceux d'entre eux auxquels il serait donné de toucher aux mêmes rivages qu'Ulysse et Télémaque, auront un point de comparaison entre l'arche volante du seizième siècle et le moyen encore employé de nos jours pour passer de l'île de Gozo à la pierre du Général.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CASERNE ET POUDRIÈRE DE MONACO.

Voy., sur Monaco, la Table des dix premières années.



Vue de la Caserne de Monaco.

La caserne de Monaco, située à l'extrémité de la ville, du côté de la porte Neuve, est occupée par une garnison sarde forte de cinq cents hommes, qui ont à souffrir assez souvent de la violence du mistral. C'était jadis une forteresse réputée imprenable : elle abritait sous ses murs les terribles pirates monacéens qui, montés sur de légères embarcations, s'élançaient du port d'Hercule à la poursuite des vaisseaux marchands. Depuis l'invention de l'artillerie, ce n'est plus un moyen de défense sérieux : elle est, en effet, dominée par la haute montagne nommée la Tête de Chien, qui appartient à la Sardaigne, et du haut de laquelle une pièce de quatre suffirait pour la détruire en peu de temps. Après avoir été successivement occupée par les Espagnols, puis par les Français, qui furent pendant cent soixante-treize ans les protecteurs de la principauté, la caserne reçut, en 1815, quelques troupes anglaises cantonnées précédemment à Nice ; peu après, deux compagnies d'un régiment anglo-italien à la solde de l'Angleterre les relevèrent et restèrent dans la place jusqu'à l'époque du second traité de Paris.

Un peu au-dessous de ce bâtiment s'étend la promenade Saint-Martin, magnifique tapis de plantes tropicales, dont les derniers replis descendent jusqu'à la mer. Ce jardin forme un observatoire naturel, d'où l'on contemple les scènes de la nature les plus sublimes.

Il est douloureux de se rappeler que ce pays, où tant de bienfaits, tant de monuments utiles, ont marqué la protection

de la France, renferme dans ses étroites limites les tombeaux d'un grand nombre de nos soldats, lâchement assassinés derrière les montagnes, entre deux torrents, au ravin de Vine, par les Barbets, montagnards qui, en 1792, épouvantèrent la contrée, et ne disparurent que sous le gouvernement impérial, à la suite d'une amnistie.

AVENTURES DE L'AVOCAT LEBEAU,

PARMI LES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE.

De tous les livres publiés sur la colonisation des Français au Canada, il en est peu dont la lecture soit aussi divertissante que celle d'un livre imprimé au dix-huitième siècle, sous le titre singulier d'*Aventures du sieur Lebeau, avocat au parlement, ou Voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale*.

L'auteur, qui se trouvait dans une position besoigneuse, et qui s'était d'ailleurs attiré l'animadversion de personnes en crédit, voulut quitter la France, et obtint une lettre de recommandation pour M. Hocquart, nommé intendant du Canada. Elle devait, assurait-on, lui procurer une place dans les bureaux de l'intendance, et il partit plein d'espoir pour La Rochelle, où se faisait l'embarquement.

On était alors en l'année 1729. Lebeau trouva en route

dix-sept malheureux enchaînés par le cou, et que la maréchaulsée conduisait vers les navires qui devaient les transporter au Canada. Quelques-uns étaient des braconniers qui avaient eu l'imprudence de chasser sur les terres de M. de Toulouse ; mais la plupart étaient des fils de famille dont on se débarrassait. Il y avait parmi eux le chevalier de Courbuisson, neveu du procureur général du parlement de Paris ; Narbonne, fils du commissaire de Versailles ; le chevalier de Beauvillé, de la province de Picardie, et le chevalier Texé, de Paris. Narbonne avait été arrêté chez lui à son lever ; il portait une robe de chambre en toile perse, doublée de taffetas bleu, et des pantoufles garnies de galons d'argent. Tous ces exportés avaient été conduits à Bicêtre sans jugement, et expédiés de là au port d'embarquement.

Arrivé à La Rochelle, Lebeau se fit conduire au vaisseau *l'Éléphant*, où il devait trouver M. Hocquart ; mais une fois à bord, il apprit que sa prétendue lettre de recommandation était une lettre de Bellérophon, qu'il était lui-même prisonnier et qu'on allait le conduire au Canada, en compagnie des dix-sept exilés.

Leur navigation n'eut point d'incident remarquable jusqu'au banc de Terre-Neuve, où l'équipage célébra cette même cérémonie du baptême, usitée, comme on sait, au passage de la ligne. Ils entrèrent enfin dans le Saint-Laurent, où *l'Éléphant* fit naufrage. Les colons canadiens recueillirent nos voyageurs avec beaucoup de bonté, et les hébergèrent aussi longtemps qu'ils le voulurent. Quelques-uns des compagnons de Lebeau trouvèrent à se placer, dans des familles, en qualité de précepteurs ; ce qui est, comme il l'observe, « la ressource ordinaire de tous les mauvais sujets qui arrivent d'Europe. » Les autres se castrent le mieux qu'ils purent, car le gouvernement français, en les déportant au Canada, ne leur fournissait aucun moyen d'y vivre ; il faisait prendre seulement toutes les précautions nécessaires pour les empêcher d'en sortir. Lebeau trace un tableau assez piquant de la colonie française, dont les habitants mènent une vie à moitié sauvage, courant les bois pour la plupart, cultivant peu et s'occupant surtout du commerce des pelleteries. « Leur vêtement, dit-il, est un capot croisé sur la poitrine, et retenu par une ceinture garnie de poil de porc-épic ; ils sont chaussés de brodequins de peau de chevreuil ou de loup marin, fabriqués par eux-mêmes. »

Lebeau voit successivement Québec, la petite ville des Trois-Rivières, et Montréal. Il est témoin, dans cette dernière ville, de la grande foire où les tribus indiennes viennent échanger leurs fourrures contre des armes à feu, des capots à l'indienne, des chaudières, du vermillon et des habits d'Europe.

Ils y arrivent de cinq à six cents lieues vers le mois de mai. La foire se tient aux bords du fleuve, le long des palissades de Montréal ; elle dure trois mois. Les sauvages occupent des cabanes construites pour eux, et où des sentinelles défendent d'entrer, afin d'éviter les querelles. La vente de l'eau-de-vie est interdite, mais ne s'en fait pas moins, ce qui entraîne mille désordres. Le gouverneur général ouvre la foire. Il a le privilège d'échanger ses marchandises contre les fourrures des Indiens avant tous les autres habitants, et chaque chef sauvage lui doit, en outre, un présent. Lebeau fait une description curieuse et plaisante de ce camp de peaux rouges formé près du retranchement de la ville. La plupart joignent à leur costume indien des chapeaux gonflés, des perruques ou des habits à la française, ce qui donne à la foire l'aspect d'un long carnaval.

L'abondance des denrées nécessaires à la vie est prodigieuse au Canada. On y récolte beaucoup de blé, et la moitié du poisson pêché reste sans acheteurs. A l'époque des tourterelles, chaque habitant plante devant sa porte une perche oblique où elles viennent se percher à la file ; de sorte qu'on peut en tuer une vingtaine d'un seul coup.

Cependant l'ancien avocat au parlement ne tarde pas à se dégoûter de sa nouvelle patrie, et il prend la résolution de gagner les colonies anglaises ; mais il fallait pour cela des guides qui pussent l'aider à franchir les immenses solitudes qui l'en séparaient. Il lie connaissance avec des Hurons baptisés, établis à Lorette, près Québec. Un marchand promet à quelques-uns d'entre eux de leur donner pour cent cinquante livres de marchandises de France, s'ils favorisent la fuite du prisonnier, et les Hurons s'engagent à le conduire jusqu'à *Naranzouac*, à deux cents lieues des établissements canadiens. Là, ils devaient le confier à un Iroquois de leurs amis, qui le guiderait jusqu'au premier fort anglais, éloigné seulement d'environ trente lieues.

En conséquence, Lebeau prend le costume sauvage ; on lui fait revêtir une chemise sale et une couverture bleue ; on lui coud aux jambes des *mitasses* ou pièces de drap ; il chausse le mocassin sauvage ; on lui peint le visage en rouge et en jaune, avec un serpent qui fait le tour de la tête et vient finir au bout du nez ; ses cheveux sont relevés d'un côté, et pendent de l'autre. Il part enfin avec ses conducteurs, dont tout le bagage consiste en une chaudière et un peu de blé d'Inde moulu et rôti pour faire leurs *saganités*.

Il rencontre d'abord des coureurs de bois qui le reconnaissent pour déserteur, et veulent le ramener aux établissements, afin de toucher la récompense promise ; puis un parti d'Iroquois qui le maltraite et parle de le livrer aux Français. Mais l'avocat au parlement plaide éloquemment sa cause ; il leur déclare qu'il est venu dans les bois pour lever un plan du pays ; qu'une fois son travail achevé, on abattra les montagnes qui obligent les Indiens à toujours monter, et qu'on s'en servira pour barrer les vallées, afin de les transformer en grands lacs où viendront s'établir une multitude de castors ! Les Iroquois sont émerveillés du projet, mais ils disent à l'avocat que s'il avait été envoyé pour une pareille mission par *Onontio* (nom par lequel ils désignent tous les gouverneurs du Canada), il aurait nécessairement un *blanc* (passeport). Lebeau répond qu'il en a un, et montre ses lettres d'avocat qu'il avait emportées pour s'en faire une recommandation près des Anglais. A cette vue, les Iroquois poussent de grands cris ; ils attachent le brevet au bout d'un aviron et se mettent à danser autour, afin de lui faire honneur. Ils vont ensuite chercher des présents pour dédommager le fugitif des mauvais traitements qu'ils lui avaient fait subir. Joseph, un des Iroquois, lui dit :

— Écoute, Claude, nous t'avons offensé, mes frères et moi ; nous venons pour *couper les cheveux, la tête, le corps, les jambes et les pieds à cette offense !*

Alors, il jette devant l'avocat un paquet de fourrures en ajoutant :

— Tiens, voilà avec quoi je retire le coup que tu as reçu dans le dos.

Puis, jetant un second paquet :

— Voilà comme j'essuie la place par où nous t'avons traîné ! Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût énuméré et racheté toutes les insultes faites au fugitif.

Après cela, les sauvages examinèrent de nouveau les lettres d'avocat qui étaient sur parchemin et ornées d'un sceau de cire rouge renfermé dans une petite boîte de fer-blanc. Ils crurent que cette boîte cachait un *manitou* (esprit) ; mais comme ils y aperçurent une image de la Vierge, ils en conclurent que c'était une relique. « Ils me demandèrent, dit l'auteur des Mémoires, si je les croyais dignes de baiser les deux couvercles ! Il est vrai qu'ils n'avaient point encore vu de ces lettres, ni n'en verront peut-être jamais : car peu d'avocats, je pense, s'aviseront, comme moi, de courir dans ces forêts pour montrer en reliques leurs lettres de licence aux Iroquois, qui cependant les trouvent bien bonnes. »

Les conversations qui ont lieu entre Lebeau et ses compagnons de route sont souvent curieuses. Ceux-ci ne veulent point croire ce qu'il dit de la puissance du roi de France,

et quand l'avocat parle d'armée de cinquante et soixante mille hommes, ils lui répondent :

— Tu en as menti ! Ne vois-tu pas que ce nombre est plus grand qu'il n'y a de feuilles aux arbres ? Je veux bien croire que Louis est le plus puissant chef des terres qui sont au delà du grand lac ; mais s'il peut mettre quatre mille guerriers contre le chef anglais, n'est-ce pas assez ? Tiens, je t'accorde encore vingt *bûchettes* !

(Il faut dire que les bûchettes servent à compter chez les Iroquois le nombre de soldats ; chaque guerrier qui veut combattre en donne une au chef ; c'est son bulletin d'enrôlement.)

Pendant la route, les compagnons de Lebeau dansent leur danse de guerre, et exigent que notre avocat leur fasse aussi connaître la sienne. Ne sachant comment les satisfaire, et craignant de les irriter, Claude danse une contre-danse française nommée *le pistolet*, et finit par tomber de lassitude. Les Iroquois, qui prennent sa chute pour une dernière figure, déclarent qu'ils n'ont jamais vu un esprit (nom qu'ils donnent aux Français) danser avec tant de perfection, et qu'il était impossible de mieux danser, à moins d'être un jésuite ou un *pièds nus* (un récollet) ; mais que ces derniers n'avaient jamais eu cette complaisance pour les Iroquois.

Ces récits plaisants sont parfois entrecoupés de détails de mœurs intéressants ou d'anecdotes touchantes. De ce nombre est la conversion d'un Indien moribond, catéchisé par le père Joseph. Celui-ci s'efforçait de faire comprendre au sauvage les erreurs dans lesquelles il avait vécu :

— *Pièds-nus*, répliqua le mourant, je vois bien que tu as raison, car si nous n'eussions pas été si méchants, le Grand-Esprit nous eût appris à faire des haches, des couteaux et des chaudières, comme il vous l'a appris.

Enfin il se convertit, et pendant le demi-délire de son agonie, il répétait sans cesse :

— Grand-Esprit ! Grand-Esprit ? pourquoi ne t'es-tu pas plus tôt fait connaître à moi ? Je t'ai si souvent demandé : Qui es-tu ? Où es-tu ? Que veux-tu que je fasse ? Et tu n'as pas voulu me répondre. Sans doute que j'en étais indigne, parce que je t'avais trop offensé ; mais présentement que t'ai-je fait pour m'envoyer cette robe grise qui me console, en me disant qui tu es ?

Les incidents se multiplient dans la fuite du malheureux avocat. Il se confie à un Iroquois qui veut le tuer ; puis il est sauvé par une jeune sauvage Abenakise, qui, à partir de ce moment, se déclare sa protectrice. Dans une conversation où il lui exprime sa reconnaissance, Lebeau lui propose de la conduire en Europe.

— Oh ! pour cela, non, répond l'Indienne ; car on dit que dans ton pays il n'y a pas de forêts.

Les parents de Marie (c'est le nom de la jeune fille) rencontrent un Anglais qu'ils tuent et qu'ils mangent. Lebeau lui-même court les plus grands dangers ; il ne doit son salut qu'à la mère de Marie, qui représente aux sauvages qu'il a des papiers, et que sa mort serait certainement vengée. Elle brise ensuite le baril d'eau-de-vie qui leur inspire ces projets sanguinaires. Mais l'Iroquois Jean, qui a déjà voulu tuer une fois le Français, feint de s'être enivré, afin de pouvoir le frapper impunément. Dans le code sauvage, l'ivresse est, en effet, une excuse suffisante du meurtre ; celui qui l'a commis n'en est pas responsable ! Lebeau, averti par la jeune Abenakise, échappe encore à son ennemi.

Mais la crainte d'être inquiétés pour l'assassinat de l'Anglais force ses conducteurs à rebrousser chemin. De son côté, Marie commence à avoir des projets sur l'avocat. Elle rêve qu'elle l'épouse devant un jésuite, et comme les rêves sont des ordres du *manitou*, toute la famille sauvage déclare qu'il faut le conduire à un établissement où le rêve s'accomplira. Notre avocat ne se laisse point prendre au piège. Il rêve, de son côté, que le jésuite, qui doit le marier à la jeune Abenakise, est le père Cirène, desservant un village

tout voisin des possessions anglaises. On se dirige donc de ce côté.

Le voyage est parsemé d'aventures romanesques pour lesquelles maître Lebeau semble avoir moins consulté sa mémoire que son imagination. Il est évident qu'une fois loin des établissements et à l'abri de tous témoins, notre conteur s'est donné libre carrière, ajoutant aux événements réels tous ceux qui lui ont paru capables d'embellir sa narration. Quoi qu'il en soit, il est encore sur le point de périr dans une peuplade algonquine, pendant l'*onnonhouarori*, espèce de carnaval où les sauvages masqués se livrent à tous les excès, sans qu'il soit permis plus tard de les rechercher. Enfin, il arrive aux établissements anglais, et y trouve asile et protection.

Comme on a pu le voir, la relation du sieur Lebeau tourne souvent au roman, mais c'est un roman historique. Si l'authenticité des aventures peut être contestée, ce qui ne peut l'être, c'est la multitude des renseignements importants et certains, qui font connaître les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord. Les récits des autres voyageurs et les travaux récents prouvent l'exactitude de tous les détails donnés par l'avocat au parlement. Nul n'en a fourni d'aussi complets sur les cérémonies funèbres. « Lorsqu'il y a un mort, dit-il, on le revêt, on peint ses lèvres de vermillon, on appuie sa main sur un instrument de labourage, si c'est une femme ; sur une arme, si c'est un homme. Il y a des pleureuses gagées qui s'arrachent les cheveux ; elles représentent les parents, et chacune proportionne sa douleur au degré de la parenté qu'elle représente. Un homme fait l'oraison funèbre du mort. Voici celle que j'entendis prononcer sur le mari et la femme par un orateur algonquin :

— « Te voilà donc, Pierre avec Jeanne, te voilà encore à côté d'elle, et tu ne dis mot. Cependant il ne te manque ni tête, ni bras, non plus qu'à elle. Ton silence nous afflige, et nous te pleurons, vois-tu, parce tu ne nous parles pas. Il n'y a que deux jours, tu étais si actif, tu dansais si bien ! Et maintenant tu ne vois plus rien, tu ne sens plus rien, tu ne nous connais plus, parce que tu n'es rien ! Adieu donc, Pierre, le bon chasseur, le grand guerrier, le beau danseur ! Adieu donc, Jeanne, prompte au travail, habile au ménage, belle à danser, bonne à chanter. »

On enferme les cadavres dans un cercueil d'écorce sans couverture ; des sauvages *matachés* (peints) de blanc et de noir les enterrent. Chacun touche d'abord la main aux cadavres, on coupe une touffe de cheveux que l'on donne au plus proche parent, puis tous pleurent et crient : Adieu !

« On enterre ses enfants près des routes, afin que leurs âmes errantes soient respirées par les jeunes mères.

« Autrefois on enterrait avec le défunt les meubles, les pelletteries, les armes, et on les renouvelait ! les vivants allaient nus pour enrichir les morts.

« On ne parle jamais du mort ; ceux qui ont le même nom que lui le quittent. S'il faut faire mention du défunt, on dit : *Celui qui nous a quittés, qui est parti* !

« Les sauvages croient l'âme éternelle ; en quittant le corps elle traverse le grand lac avec beaucoup de peine, car elle ne trouve pas de rochers pour se reposer ; elle franchit plusieurs fleuves sur des ponts de liane, et arrive enfin à un beau pays de chasse où se trouvent les âmes de tout le gibier qu'ils ont vu quand ils vivaient. Après avoir avancé dans ce pays, ils entendent une musique éloignée et qui les attire ; enfin ils arrivent à l'habitation du dieu des âmes : c'est *Tharonhiaouagou*, qui demeure dans une grande cabane avec son aïeule *Ataentsie*. L'appartement du premier est tapissé de peaux précieuses, plafonné de plumes, parqué de poils de porc-épic. *Ataentsie* a un appartement orné de colliers de porcelaine et de bracelets donnés par les morts. L'âme est bien reçue dans ce séjour de délices ; on lui donne des mets excellents, et elle reste là dansant et écoutant la musique du tambour et de la tortue.

« L'âme des méchants, au contraire, va dans des lieux déserts remplis d'arbres sans feuilles, où règne un hiver perpétuel, où l'on n'entend pas de musique, et elles y meurent perpétuellement de faim. »

PEINTRES FRANÇAIS.

JEAN-MICHEL MOREAU, DIT MOREAU JEUNE.

Presque à toutes les époques de notre histoire, il s'est rencontré quelque artiste facile qui, moins préoccupé des

aspirations idéales de l'art que des vivantes réalités qu'il avait sous les yeux, a consacré son crayon ou sa pointe à reproduire naïvement ou spirituellement les mœurs, les costumes, les habitudes intimes de ses contemporains. Tortorel et Périssin nous font assister à toutes les horreurs des guerres de religion sous Charles IX et Henri III; Rabel, Callot et Saint-Igny nous peignent la vie des gentilshommes de Henri IV et de Louis XIII dans les camps et les cabarets; Abraham Bosse nous introduit dans les détails les plus intimes de la vie bourgeoise à l'époque de la Fronde; Sébastien Leclerc, Chauveau et Lepautre nous initient aux splendeurs de la cour



Moreau jeune, né en 1744, mort en 1814.

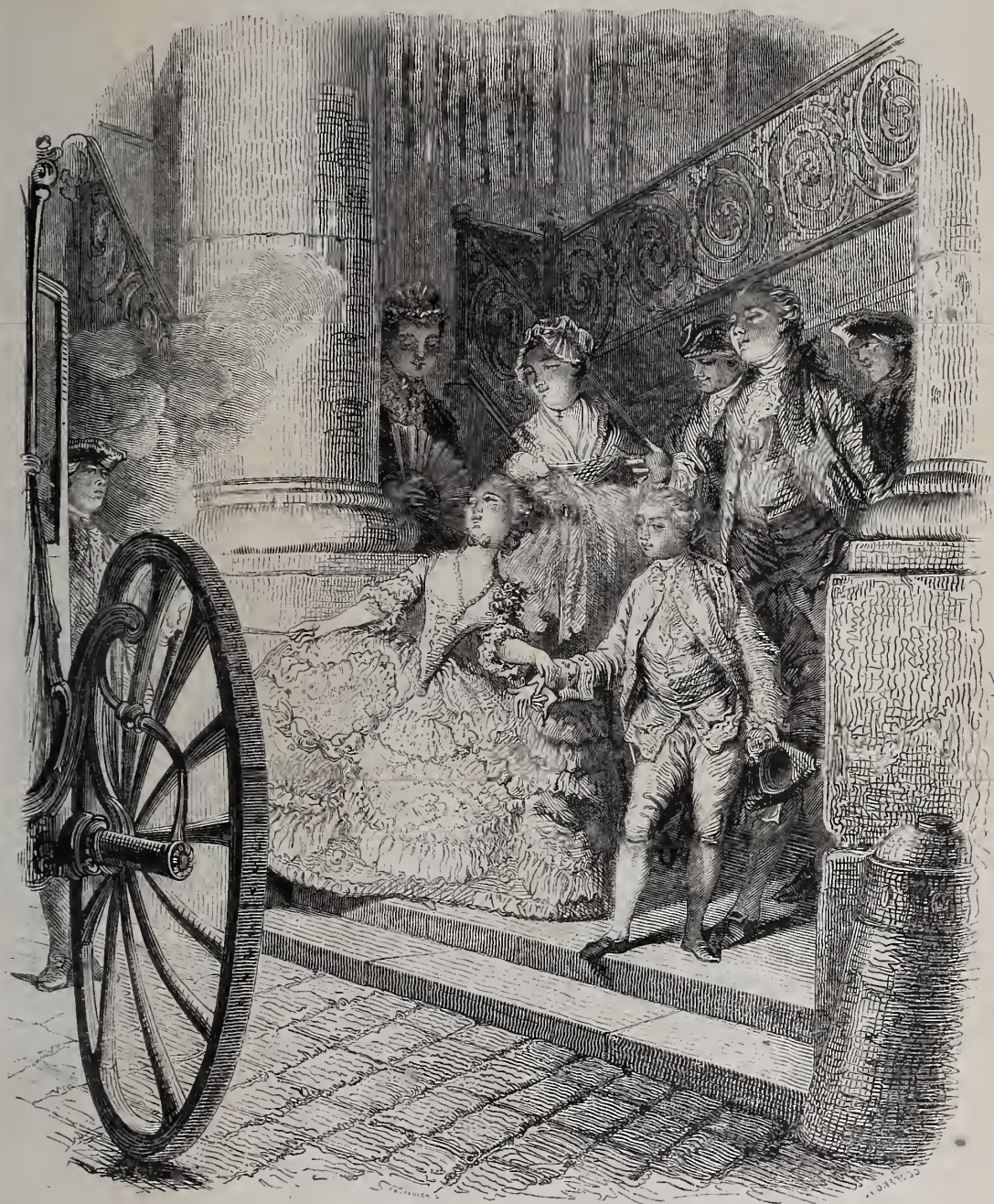
de Louis XIV; enfin, au dix-huitième siècle, le crayon des Cochin, des Gravelot, des Saint-Aubin, des Moreau, fait défiler devant nous toute cette galante époque qui commence si gaiement avec le régent et se termine si tragiquement avec Marie-Antoinette. Parcourez le recueil intitulé: « Suite » d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des Français dans le dix-huitième siècle, » beau livre illustré, dont Moreau le jeune a composé les dessins et que le trop fécond Rétif de La Bretonne a accompagné d'un texte qui rappelle tous les défauts de Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. Là vous trouverez, comme le promet l'avertissement, « les modes, les amusements, les usages et les manières des gens du bon ton, exprimés de manière à vous faire vivre de leur vie. » Tout ce qui appartient aux usages, aux détails de la vie domestique, aux finesses du langage, devient presque, au bout d'un siècle, inintelligible pour quiconque veut avoir des connaissances distinctes d'une langue et d'une nation: aussi doit-on quelque gratitude aux artistes qui, comme s'ils avaient prévu la curiosité des générations

futures, ont préparé pour elles une ample moisson de renseignements instructifs et charmants. Nous avons choisi parmi ces scènes, dans lesquelles Moreau nous fait assister aux diverses phases de la vie des grands seigneurs, celle qui a pour titre: *les Petits parrains* (1). Certes, nous aurions deviné, sans l'explication mise en regard, que la jeune demoiselle est une de celles à qui leur institutrice répète sans cesse: « Tenez-vous droite. — Ne faites pas la moue. — Où sont vos bras? » On voit, en effet, à la coquetterie précoce avec laquelle elle tient son éventail d'une main et appuie l'autre sur le bras du jeune homme, que toute son éducation se borne à la préparer aux hommages dont elle sera l'objet, dans quelques années, aux fêtes de Versailles et de Trianon. Quant au jeune chevalier, dit le texte, « il est très-bien élevé, c'est-à-dire: il donne la main d'une manière aisée, il a toujours de jolies choses à dire aux dames, et il étudie tout ce

(1) Voy., 1842, p. 233, le Lever d'un petit-maître, scène empruntée au même recueil.

qu'il faut savoir pour leur plaire. » Les petits parrains vont présenter le nouveau-né à l'église ; ils descendent les dernières marches du somptueux escalier d'un magnifique hôtel, suivis de la nourrice qui porte l'enfant, et de leurs parents. Une voiture les attend à la porte, et un laquais galonné sur

toutes les coutures tient à la main une torche qui jette un vif reflet sur cette scène de nuit ; car le baptême se fait le soir, c'est le grand genre. « Depuis quelque temps, ajoute le texte, on a adopté les carrosses à l'anglaise, remarquables par le bruit singulier que font les feuilles de leurs ressorts lorsqu'ils



Les Petits parrains, scène du dix-huitième siècle, par Moreau jeune.

roulent. Ces voitures sont pour Paris, pour les dames et pour les visites du soir. Le matin, on court en cabriolet ; on va en campagne en calèche ou dans un phaéton ; l'hiver, on se promène en traîneau ; à la cour, on se sert de chaises à porteur. »

Jean-Michel Moreau jeune (1) est né à Paris en 1741. Il serait difficile de dire à quel âge il entra dans la carrière des arts. Sa mémoire, quelque bonne qu'elle fût, ne le lui

(1) On le désigne sous le nom de Moreau jeune pour le distinguer de son frère Louis-Gabriel Moreau, né en 1740, mort en 1806, dessinateur de paysages et d'architecture.

rappelait pas, et, pour lui, avoir commencé de vivre et avoir dessiné étaient exactement une seule et même chose. A peine âgé de dix-sept ans, Louis le Lorrain, son maître, qui venait d'être nommé directeur de l'Académie des arts de Saint-Pétersbourg, l'emmena en Russie ; mais la mort de cet artiste, en 1759, força Moreau de revenir en France. Contraint par la pauvreté d'abandonner la peinture, qui ne lui fournissait pas de moyens d'existence, il apprit de Lebas l'art de manier la pointe, et grava pour le comte de Caylus quelques planches d'antiquités. Mais bientôt la facilité de Moreau pour retracer les scènes familières, vers lesquelles son talent d'ob-

servateur l'entraînait, le fit charger de la plupart des compositions destinées à orner les éditions de luxe que l'on prodiguait alors. Il remplaça, en 1770, Cochin comme dessinateur et graveur du Cabinet du roi, et fut chargé, en cette qualité, de perpétuer le souvenir des fêtes qui eurent lieu à Paris et à Versailles pour le mariage du dauphin avec Marie-Antoinette. L'Académie de peinture le reçut parmi ses membres en 1781; on voit au Musée du Louvre le dessin qui lui valut cet honneur : il représente Tullie faisant passer son char sur le corps de son père Servius.

En 1785, Moreau fit un voyage en Italie. Nommé professeur aux écoles centrales de Paris en 1797, Moreau mourut le 30 novembre 1814. « On aura peine à croire, dit sa fille madame Carle Vernet, qu'indépendamment des ouvrages exécutés par lui comme dessinateur du Cabinet du roi, son œuvre complète monte à plus de deux mille estampes, gravées soit par lui ou d'après ses dessins, et destinées pour la plupart à orner les plus belles éditions des auteurs anciens et modernes : Mably, Montesquieu, Raynal, J.-J. Rousseau, La Fontaine, Racine, Fénelon, Gessner, Molière, Voltaire. Dans cette prodigieuse variété de tous les sujets et de tous les genres, ce qui étonnera toujours et ce qu'on ne saurait vraiment trop admirer, c'est en même temps la fécondité et la flexibilité du talent de Moreau; c'est cette merveilleuse facilité à concevoir une scène pittoresque et à la disposer d'une manière intéressante et vraie dans l'espace souvent le moins étendu et quelquefois même le plus rebelle par ses dimensions; c'est cette rare habileté à saisir le caractère convenable, à prendre le style propre de chaque sujet; c'est cette justesse et cet aplomb dans la composition, cette netteté dans les plans, cette intelligence dans les groupes, cet esprit et cette vérité dans la pose et l'expression des figures, qui font que l'on voit réellement l'action représentée; c'est enfin cette inépuisable variété et ce goût exquis dans l'emploi des accessoires propres à indiquer la condition des personnages, le temps et le lieu de la scène..... Nous avons parlé de l'artiste, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques mots pour l'homme et pour le citoyen, et de dire que Moreau réunissait, sous ce double rapport, toutes les rares et précieuses qualités qui commandent l'estime, appellent la confiance, font naître l'attachement et inspirent la vénération. »

La vérité de cet éloge est confirmée par l'étude de l'œuvre même de Moreau et par les notices qu'ont écrites sur sa vie M. Ponce et M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut. Le profil de Moreau, que nous donnons, semble parfaitement empreint de ce double caractère, qui peut se résumer en deux mots : esprit et bonté.

LES ANIMAUX INVISIBLES

DE L'ATMOSPHERE ET DE L'OCEAN.

De toutes les impressions que produit l'étude de la nature organique, il n'en est point de plus profonde que celle qui résulte de la profusion avec laquelle la nature a prodigué la vie. Partout, même près des pôles glacés, l'air retentit du chant des oiseaux et du bourdonnement des insectes. Non-seulement les couches inférieures de l'air, toujours chargées de vapeurs, mais encore les régions supérieures, qui semblent faire partie de la voûte éthérée, sont peuplées d'êtres animés. Chaque fois que l'homme s'est élevé sur les pics des Cordillères ou sur le sommet du mont Blanc, il a trouvé des animaux dans ces solitudes glacées. Sur le Chimborazo, plus élevé de 2500 mètres que l'Etna, j'ai vu des papillons et d'autres insectes ailés. Entraînés par des courants d'air ascendants, ils errent sur ces champs de neige, où l'amour de la science a conduit le pas du voyageur. Leur présence prouve que l'organisme animal résiste encore à des influences mortelles pour les végétaux. A une élévation plus grande

que celle du pic de Ténériffe, placé sur les cimes neigeuses des Pyrénées, le condor, ce roi des vautours, plane dans les airs.

Mais l'œil armé du microscope découvre dans l'atmosphère un nombre bien plus grand d'êtres vivants qui remplissent, pour ainsi dire, l'océan aérien. Les vents enlèvent à la surface des eaux qui s'évaporent des myriades de rotifères et de brachiens. Sans mouvement et morts en apparence, ils flottent dans les airs; mais lorsque la rosée les ramène à la surface du sol, l'humidité donne à leurs organes une nouvelle vie. Les poussières jaunes de l'Atlantique, originaires de la mer qui entoure les îles du Cap-Vert, sont poussées vers l'Orient et viennent tomber dans le nord de l'Afrique, en Italie et dans l'Europe moyenne. D'après la belle découverte d'Ehrenberg, elles se composent uniquement de petits animaux microscopiques enveloppés d'une carapace siliceuse. Des milliers flottent des années entières dans les régions supérieures de l'air, jusqu'à ce que les vents alisés ou des courants descendants les ramènent sur la terre encore pleins de vie et en voie de multiplication.

Avec les êtres vivants, l'air transporte des germes féconds, tels que des œufs d'insectes, des graines de plantes pourvues de poils et de plumes qui leur servent de parachute. Les vents et les insectes ailés charrient à travers les mers et les terres le pollen qui doit féconder les végétaux de même espèce. Partout où pénètre l'œil du naturaliste, il trouve la vie ou le germe de la vie.

L'océan aérien dans lequel nous sommes plongés, et dont nous ne saurions franchir les limites, est indispensable à la vie de la plupart des animaux; mais ils ont encore besoin d'une nourriture plus grossière, qu'ils ne peuvent trouver que sur le fond de cet océan. Ce fond, la terre en constitue la moindre partie; la plus grande est formée par la mer; des corps gazeux que l'étincelle électrique a forcés à se combiner lui ont donné naissance, et maintenant elle se décompose sans cesse dans le grand laboratoire des nuages et dans les vaisseaux des animaux et des plantes. Partout où les eaux de la pluie peuvent pénétrer dans le sein de la terre, elles entraînent des êtres organisés qui descendent avec elles dans les profondeurs des mines et des cavernes. Les eaux thermales les plus chaudes nourrissent des hydropores, des conferves et des oscillatoires, et, près du cercle polaire, sur les bords du lac de l'Ours, Richardson a vu la terre, qui même en été est gelée à la profondeur de 4 décimètres, couverte de plantes fleuries.

On ne sait si la vie est plus répandue sur la terre ou dans les profondeurs inexplorées de l'océan. Ehrenberg l'a retrouvée partout, dans les eaux des mers tropicales et dans la glace immobile ou flottante de l'océan Antarctique. On a découvert des infusoires dans la glace, à 42 degrés du pôle. Une podurelle (*Desoria glacialis*), appelée par les montagnards suisses puce de glacier, se joue dans leurs fissures. Ehrenberg a vu des infusoires vivant en parasites à la surface d'autres infusoires plus grands. La multiplication des galtonelles est si grande, qu'un seul de ces animaux complètement invisibles peut former en quatre jours 6 décimètres cubes de la terre de Bilin.

Dans l'océan, des vers gélatineux, tantôt vivants, tantôt morts, brillent comme des étoiles. Leur lumière phosphorescente convertit la surface des eaux en une mer de feu. Jamais je n'oublierai ces belles nuits des tropiques, pendant lesquelles la constellation du Vaisseau et celle de la Croix du Sud descendaient à l'horizon en versant sur le fond bleu du ciel leur douce lumière planétaire, tandis que les dauphins traçaient des sillons enflammés dans les vagues écumantes. Cette phosphorescence est due à des êtres infiniment petits dont le microscope a souvent constaté l'existence, ou à des fragments de ces êtres tellement ténus que les plus forts grossissements ne peuvent les rendre visibles. Si l'on songe aux milliards d'animaux qui meurent et se décomposent dans les

eaux de la mer, on est autorisé à la considérer comme un liquide animalisé où la phosphorescence se développe dans certaines circonstances.

Mais si la vie est répandue partout dans l'univers, si elle recompose sans cesse les éléments que la mort a séparés pour en créer des êtres vivants, l'activité de son travail n'est pas la même sous les différents climats. La nature vivante tombe périodiquement en léthargie dans la zone froide; car la fluidité est une des conditions de la vie. Pendant plusieurs mois, les animaux et les plantes sont ensevelis dans un sommeil semblable à la mort: aussi, sur une grande partie de la surface du globe, on ne voit que des êtres qui peuvent résister à un abaissement considérable de la température et supporter une longue suspension des fonctions vitales. Mais à mesure qu'on s'approche des tropiques, on trouve une plus grande variété de formes, des couleurs plus éclatantes, une jeunesse éternelle, et une plus grande énergie de la force vitale.

DE HUMBOLDT, *Vues de la nature*, trad. de la nouv. éd.

L'insensibilité de l'égoïsme prend souvent le nom de philosophie. CONDORCET.

UN VOYAGE AU MONT TENDRE.

Fin. — Voy. p. 53.

Nous passâmes auprès du chalet du mont Tendre, en-trené à ce moment de nombreuses gémissements. Une pierre funèbre est fixée à l'angle du mur; on y lit ces mots: « Henri » Herbert, Anglais: près d'ici son esprit est retourné à » Celui qui l'avait donné; 2 août 1837. » Cette pierre et cette inscription rappellent le funeste accident d'un touriste qui parcourait seul cette montagne pour chercher des plantes. Arrivé auprès de la citerne voisine du chalet, alors inhabité, il voulut se désaltérer. Il paraît qu'en puisant de l'eau, il perdit l'équilibre; il tomba dans la citerne et se noya. On ne retrouva le corps que longtemps après l'événement.

Nous atteignons la crête de la montagne, et nous la suivons, en côtoyant un mur sec qui sépare deux pâturages, et qui pour nous sépare deux horizons, le sud et le nord, l'Italie et la France! Après avoir longé quelque temps cette limite, nous touchons enfin au sommet le plus élevé, au crêt des Danses, dont le nom fait assez connaître qu'il fut autrefois pour la jeunesse des environs un rendez-vous de plaisir. Il doit en être un pour tous les amis des grandes scènes de la nature. De ce point culminant, dont la hauteur (1638^m, 38) est gravée sur une pierre, on contemple, au sud, toute la vallée du Léman, avec la chaîne des Alpes, depuis le Dauphiné jusqu'aux limites des cantons d'Unterwald et de Berne, sur une étendue de soixante lieues. On ne peut essayer de décrire un pareil spectacle. C'est sur le Jura qu'il faut monter pour avoir la vue des Alpes dans un si vaste ensemble. A moins de s'élever sur celle-ci jusqu'aux plus hautes cimes, où peu de personnes osent s'aventurer, on ne peut avoir un panorama aussi complet. D'ailleurs nous voyons ici sous nos pieds la plus large et la plus belle partie de la vallée: des campagnes immenses qui paraissent des plaines, bien qu'elles soient semées de collines, dont quelques unes pourraient s'appeler des montagnes. Ces rives admirables et celles de Savoie encadrent le Léman, qui figure un croissant irrégulier d'un bleu céleste, dont les sinuosités paraissent dessinées par le plus gracieux caprice. Du côté de Genève, qu'on voit dans un lointain reculé, le lac se rétrécit et serpente comme un fleuve; du côté de Lausanne, il s'élargit et se développe en golfe spacieux. Le long du rivage, vous apercevez des villes, des bourgades, et, de toutes parts, mille villages dispersés dans les bois et les cultures.

C'est ici qu'on peut réduire à leur juste mesure ces montagnes qui, là-bas, paraissent sans égales. Toute la première chaîne des Alpes, qu'on voit des bords du Léman, Salève, les Voirons, le Roc d'Enfer, la dent d'Oche, les tours d'Al, Jaman, paraissent maintenant bien petits devant le mont Blanc et les Aiguilles voisines, le Combin, le Cervin, la Jungfrau et les autres grandes Alpes bernoises. Dans cette saison surtout, où les neiges ont disparu de toutes les sommités inférieures, les autres semblent montrer avec plus d'orgueil leurs neiges éternelles; mais cette gradation parmi des grandeurs toutes colossales fait d'autant mieux sentir la hauteur suprême des sommets célèbres qui s'élèvent tous à la fois devant le spectateur. Il essaie de fixer sur le papier les lignes principales de cet immense horizon; mais il s'arrête bientôt, fatigué par le modèle éblouissant qui pose devant lui.

Du côté du nord, au pied du mont Tendre, est la froide vallée du lac de Joux; on aperçoit cet humble rival du Léman; mais, comme s'il craignait la comparaison, il se cache derrière ses noirs sapins. Ceux de la forêt du Risoux, aux limites de la France et de la Suisse, s'étendent au delà comme un tapis sombre; à gauche et à droite s'allongent et s'enfouissent les chaînes multiples du Jura; à gauche s'élèvent le Noirmont, la Dôle, le Reculet; à droite la Dent de Vaulion, le Suchet. Devant nous, au delà du Risoux, les montagnes s'abaissent en même temps qu'elles s'éloignent; elles contribuent, par cette disposition, à faire paraître l'horizon plus vaste. Il est, pour ainsi dire, sans bornes; la vue se perd dans un vague lointain, qui nous porte par la pensée jusqu'au cœur de la France; et sans doute, avec un bon télescope, on doit distinguer par un temps favorable les derniers sommets de la Bourgogne et les tours de ses cathédrales. Tel qu'il s'est offert à nous, ce tableau, comparé à l'autre, avait quelque chose de triste et de sombre: des roches grises, des prairies d'une verdure terne, des forêts noires, voilà le Jura tel qu'il se présente souvent au voyageur; mais que des jeux de lumière viennent animer le paysage le matin et le soir, alors les roches s'embrasent, les prairies se dorment, les bois prennent des teintes veloutées d'azur, et l'on peut oublier quelque temps les Alpes pour admirer ces beautés nouvelles, ces campagnes immenses, vaporeuses, où l'œil trouve peu d'objets qui l'arrêtent, mais embrasse un ensemble qui l'étonne, et des profondeurs infinies qui ont aussi leur grâce et leur majesté.

Le mont Tendre a deux sommets principaux; à quelques pas au-dessous du plus occidental, s'ouvre un de ces puits naturels que les gens du pays appellent baumes, et qui sont la plupart d'une profondeur inconnue, mais sans doute fort considérable. Les pierres qu'on y jette retentissent, pendant plusieurs secondes, de caverne en caverne, et s'entendraient, je crois, plus longtemps, si elles ne se brisaient pas. Un jeune pâtre, qui nous conduisit près de l'ouverture, nous disait naïvement: « Un jour, on a lié ensemble les cordes de sept montagnes (c'est-à-dire de sept chalets), et un homme s'est fait descendre dans la baume; au bout de quelque temps, il a tiré la petite corde qui répondait à une sonnette, et on l'a remonté. Alors on lui a demandé ce qu'il avait vu. « J'en ai assez vu, » a répondu l'homme, et tout de suite il est tombé mort. » L'imagination populaire s'exerce là-dessus à plaisir; mais, si le fait est vrai, on aimera mieux l'expliquer sans prodige. Peut-être l'homme intrépide a-t-il perdu courage au fond de la baume, et a-t-il été victime lui-même de son imagination troublée. Au reste, ces cavernes si profondes, dont l'ouverture a 5 ou 6 mètres de largeur, ne sont entourées d'aucune barrière. « Le bétail ne s'y perd jamais, » disent tranquillement les bergers. Pour les promeneurs et les passants, c'est apparemment leur affaire de savoir où ils mettent le pied.

Nous descendîmes du mont Tendre par la pente septentrionale, sans autre cause de retard que les tapis de fraises, qui

arrêtaient par moments les jeunes voyageurs ; enfin le lac de Joux s'offrit à nos regards dans tout son développement, avec ses rives, ici sauvages, là couvertes de pauvres cultures, et parsemées de villages ou de maisons isolées, aux toiles de bois imitant la couleur de l'ardoise. Nous trouvâmes aux Bioux un voiturier, qui nous mena, le long du bord, par le village de l'Abbaye jusqu'à celui du Pont, où le *grand* lac se verse dans celui des Brenets. C'est dans celui-ci que se trouvent les *entonnoirs*, par lesquels le lac se vide et envoie ses eaux à la vallée de Vallorbes, à travers deux lieues de montagnes, par des canaux souterrains creusés des mains de la nature. Si les entonnoirs venaient à se fermer, malheur aux habitants de la vallée de Joux ! Aussi veille-t-on avec soin à tenir constamment libres ces conduits salutaires. Les curieux ne manquent guère de visiter près de là le moulin de Bonport, établi sous terre, et dont les roues sont mises en mouvement par les eaux du lac, qui tombent dans ces cavités inférieures.

Nous suivîmes, depuis le Pont, une route inégale, mais bien entretenue, qui mène par un étroit vallon, riche en beautés pittoresques, dans la vallée de Vallorbes. Tout ce défilé est dominé par la dent de Vaulion, qui paraît, de ce côté, taillée à pic. Ceux qui la gravissent par l'autre pente, qui est fort douce, arrivés au sommet, voient sous leurs pieds, à une profondeur effrayante, Vallorbes et sa rivière. Nous étions peu éloignés de la source, et nous allâmes la visiter, après avoir congédié notre voiturier. La source de l'Orbe est une des merveilles de la Suisse. Cette rivière, après avoir disparu, comme nous l'avons dit, au fond du lac des Brenets, reparait ici au bout de sa longue course souterraine. On remonte le vallon vers le couchant, où il est complètement fermé. Après avoir traversé de vertes pelouses et le petit bois qui borde la rivière, on avance au bruit toujours croissant des eaux bouillonnantes ; on les entend, on ne fait que les entrevoir. Un objet si rare ne saurait s'annoncer d'une façon plus attrayante, et la nature met en usage ses plus agréables séductions pour préparer et faire attendre le spectacle qu'elle va nous produire. On arrive enfin au pied d'une immense paroi de rochers verticale, revêtue cependant de quelques hardis sapins et couronnée d'une épaisse forêt. Au pied, s'ouvre une grotte d'où l'eau vive s'écoule paisiblement ou jaillit avec impétuosité, suivant la saison. Nous l'avons vue paisible ; mais, à peine étalée en nappe tranquille, elle se déchire et bouillonne sur les rochers de son lit tortueux. De beaux ombrages entourent du mystère qui lui convient cette scène charmante, et fort heureusement cet aimable lieu n'a subi aucun embellissement qui lui fasse perdre son caractère à la fois gracieux et sauvage. Levez-vous les yeux ? De tous côtés vous trouvez des sujets de surprise dans l'escarpement des roches, dans leur élévation, dans les arbres qui les revêtent, sans craindre jamais, dans leur asile inaccessible, la main des bûcherons ; mais on revient bientôt à ces eaux limpides ; on écoute leur fracas, on les suit de l'œil dans leurs caprices à travers les roches moussues. Un sentier, tracé au pied même du rocher, permet de passer de l'autre côté, au-dessus de la source ; en descendant par la rive gauche, on voit d'espace en espace jaillir des ruisseaux qui vont se mêler avec la source principale. Rare et précieuse abondance, que tant de lieux arides, où le luxe éleva des châteaux, doivent envier à cette agreste solitude.

Un peu plus bas, la rivière se calme et s'élargit dans la prairie ; mais bientôt l'industrie l'arrête, l'emprisonne dans ses eaux et la met au service de différentes usines. Vallorbes a des forges renommées dans le pays. L'Orbe nourrit des truites dont la réputation n'est pas moins étendue ; mais, avec sa source, ce qu'elle offre de plus admirable, c'est la cascade qu'elle forme à une demi-lieue au-dessous de son village. Le saut du Day (tel est son nom) est une des plus belles chutes d'eau que renferme la Suisse. Cette cascade est encore

peu connue des étrangers ; mais son tour viendra, et les voyageurs la célébreront avec justice. Toujours pure et souvent d'une grande abondance, l'eau tombe d'une hauteur de 20 mètres formant jusqu'à treize chutes, et se brisant de la manière la plus pittoresque. Le cadre est digne du tableau ; des roches calcaires aux formes hardies, des bouquets de bois entourent la cascade, la dominent et ceignent le bassin où elle se précipite. L'eau fuit plus bas dans un lit profondément encaissé, où des masses de verdure, tantôt la débordent aux regards, tantôt la laissent entrevoir toujours écumeuse et blanchissante. Au-dessus du ravin, où l'on est descendu pour contempler ce tableau, les pentes du Jura s'élèvent, couvertes, par le bas, de hêtres au feuillage brillant, et, plus haut, de sombres sapins. Quels sites ! quelles retraites enchantées ! Où sont les peintres et les poètes qui leur donneront la renommée qu'elles méritent ? C'est aux portes de la France que se trouvent ces merveilles. Faites-vous conduire par Pontarlier et Jougne jusqu'à Ballaigues, premier village suisse, et de là vous pouvez faire, en sens contraire, la promenade que je viens de vous décrire ; cette marche serait même la meilleure à suivre, car vous finiriez par le mont Tendre, après lequel la vallée du lac de Joux, ainsi que celle de Vallorbes, perdent nécessairement de leur intérêt. Je ne vous ramène pas jusqu'à Lausanne, mon cher monsieur ; mais je veux du moins suivre encore avec vous le romantique vallon de l'Orbe, et, par un chemin qui serpente dans les bois, monter, descendre et arriver enfin au château des Clées. C'est un manoir gothique, restauré avec goût ; bâti sur un rocher isolé au bord de l'Orbe, il est dominé de toutes parts, et sa situation singulière au fond de ce ravin fixe toujours les regards du voyageur qui arrive en Suisse par la route de France. De là, jusqu'à Lausanne, plus d'une localité mériterait encore un souvenir ; mais en voilà trop peut-être, et vous direz sans doute : Que de choses dans un voyage qui n'a pas duré trois jours !

LE PEUPLIER.

Devant ma fenêtre, dans la fraîche vallée, est un peuplier solitaire. Sa cime verdoyante se détache sur le bleu du ciel ; le soir, son ombre descend au loin dans le vallon et semble le partager tout entier.

Jadis, en le regardant, je me disais : « Ainsi dans ma mémoire se dresse une pyramide de souvenirs heureux planant sur les jours qu'efface le passé. »

Cette pyramide se composait alors pour moi des ineffables joies de l'enfance, de quelques succès obtenus dans ma jeunesse, et de deux femmes adorées, dont l'une me donna la vie et l'autre le bonheur domestique.

Tout à coup, par une hallucination bizarre, je croyais retrouver les jeux de mes premières années dans l'agitation des tendres et flexibles rameaux du peuplier : je voyais dans sa cime superbe les lauriers, couronne de mes premiers efforts ; et dans ses gracieux balancements, les muets et lointains adieux de la mère et de l'épouse chéries.

Mais aujourd'hui que la lumière abaissée du soir de ma vie m'avertit de ma nuit prochaine, l'arbre qui se dessine sur un horizon plus sombre me fait moins songer au passé qu'à l'avenir. Il m'apparaît ainsi qu'un mentor austère et silencieux, élevant vers le ciel mon âme, en me montrant du doigt, au-dessus de la terre, la route suprême par laquelle je monterai à Dieu.

J. PETIT-SENN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ESTAMPES RARES.

MARIAGE DE HENRI DE LORRAINE, MARQUIS DU PONT, AVEC CATHERINE DE BOURBON, SOEUR DE HENRI IV.



Estampe de 1599, tirée de la collection d'estampes et de dessins historiques de M. Hennin.

Cette estampe, très-rare, et qui n'existe, à notre connaissance, que dans la collection de M. Hennin, est attribuée à Léonard Gaultier, ou à Thomas de Leu. Elle porte pour titre : « Sur le bien et désiré mariage de monseigneur » Henry, prince de Lorraine, marquis du Pont, et de madame Catherine de Bourbon, sœur unique du roy, duchesse d'Albret, comtesse d'Armagnac, etc. »

Au-dessus de la gravure, on lit deux quatrains ainsi orthographiés :

De ce couple sacré que conjoint Hyménée
Des merveilles du siècle en leur fleur sortiront ;
Les douceurs de leurs fruitz aux peuples serviront,
Pour préserver leurs biens de la guerre effrenée.

Ce pont que vous voyez est si ferme et solide,
Que vous pouvez sur lui marcher assurément :
Le roy la dessaigné, le ciel en est le guide,
Et l'Amour la cloué de clous forgé d'aymant.

Le sujet est entièrement décrit dans les vers qui précèdent : le titre de l'époux, marquis du *Pont*, a donné à l'artiste l'idée de son emblème, et fait aussi tous les frais du second quatrain.

A gauche, l'Hymen s'avance entre Catherine de Bourbon et Henri de Lorraine. Au milieu, sur un pont construit entre deux rives très-rapprochées, l'Amour enfonce des clous avec un marteau. Une banderole placée au-dessus de sa tête porte ces mots : *Firmabo in aeternum* (je le consoliderai pour l'éternité). A droite, de l'autre côté du pont, Henri IV, en costume romain, tenant de la main droite une branche d'olivier, et de la gauche le sceptre, adresse aux époux ces mots inscrits également sur une banderole : *Securi hoc ponte meate* (marchez sur ce pont en sécurité).

TOME XVIII.— MARS 1850

Au bas de l'estampe est gravé un sonnet que nous reproduisons littéralement :

Ce César qui premier pour César se fait creindre,
Brave établit un pont sur les vagues du Rhein,
Pour faire avec le vol de son brave dessein
Les lauriers triomphants, et les aigles atteindre.

Henry plus grand que lui, et qui peut son front ceindre
De lauriers mieux gaignez, nous donne de sa main
Un pont plus fort cent fois que l'aymant ne l'aïreïn,
Qui soubz aucun fardeau ne peut ploier, n'y geindre.

Ce prince ayant son peuple, afin qu'il fut plus seur
A dressé ce beau pont d'un prince et de sa sœur,
Pont bati d'un amour égal en ses parties :

Peuples, que pouvez-vous espérer désormais,
Qu'un salut de la vie, et un heur de la paix,
Puisque France et Lorraine en ce pont sont unies :

Cette estampe porte la date de 1599 et l'adresse de l'éditeur : « A Paris, par Jean le Clerc, rue S.-Jean de Latran, à la Salamandre (*sic*). »

Il existe sur le même sujet une autre estampe intitulée : « le Los du saint mariage. » Beaucoup moins rare, mais peut-être aussi jolie que celle que nous reproduisons ici, elle a été gravée par Jean Théodore et Jean Israël de Bry, et publiée, avec le millésime de 1598, à Francfort-sur-le-Mein. Le pont y est formé de deux palmiers abaissant leurs rameaux l'un vers l'autre, et donnant passage aux époux. Les quatre vers suivants servent à expliquer le sujet :

Ces amoureux palmiers de leur embrassement
Font un pont continu, et continuent passage.
Et qui nous fait durer perpétuellement ?
N'est-ce pas le bouheur du sacré mariage ?

11

Henri, duc de Lorraine, duc de Bar, marquis du Pont, surnommé *le Bon*, naquit à Nancy, en 1563, du mariage de Charles III, avec Claude de France, deuxième fille du roi Henri II. Ce n'est qu'après la mort de sa première femme, Catherine de Bourbon, et son second mariage avec Marguerite de Gonzague, fille de Vincent, duc de Mantoue, qu'il succéda, en 1608, au grand-duc Charles, son père. Il fut bon, humain, généreux jusqu'à l'excès, ce dont il s'excusait en disant : « C'est le péché originel de notre maison. » Ce fut lui qui fit bâtir l'ancien château de Lunéville. Il mourut à Nancy le 31 juillet 1624.

Catherine de Bourbon, duchesse d'Albret, comtesse d'Armagnac et de Rhodéz, vicomtesse de Limoges, était fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, et sœur unique de Henri IV. Elle naquit à Paris le 7 février 1558. Son frère, devenu roi de France, la maria, le dimanche 31 janvier 1599, avec Henri, duc de Lorraine, duc de Bar. Le mariage fut célébré dans le cabinet du roi par l'archevêque de Rouen. Catherine eut d'abord assez de peine à consentir à cette union formée par la politique : elle avait depuis longtemps une inclination pour le comte de Soissons. Aussi assure-t-on que, lorsqu'on voulut lui persuader que le duc de Bar, prince souverain, était plus digne d'elle, elle répondit par ce jeu de mots : « Oui, mais je n'y trouve pas mon compte (comte). » Quoi qu'il en soit, elle fut un modèle d'amour conjugal, et son union fut des plus heureuses. Lorsqu'elle voyait de nouvelles mariées, ou qu'elle en entendait parler, elle faisait ce vœu en leur faveur : « Qu'elles aiment autant leur époux que j'aime le mien ! » C'était une princesse d'une grande vertu, d'un mérite supérieur, et qui, comme Henri IV, avait la répartie vive et juste. Elle mourut sans enfants, à Nancy, le 13 février 1604, à quarante-six ans.

Le journal de l'Estoile rapporte que plusieurs grands princes avaient désiré l'obtenir pour épouse : Henri III, le prince de Condé, Charles, duc de Savoie, Jacques, roi d'Écosse, le prince d'Anhalt, le comte de Soissons, le duc de Montpensier.

Le corps de Catherine fut porté à Vendôme, et enseveli à côté de celui de la reine Jeanne d'Albret, sa mère.

Dans une lettre écrite de la main de Henri IV à Sully, le 18 février 1604, on lit le passage suivant :

« Enquerez-vous où sont les bagues que feuë ma sœur la duchesse de Bar avoit envoyées engager en cette ville pour payer ce qu'elle devoit de reste de sa maison, et qui les a, et pour combien elles sont engagées, car l'on m'a assuré qu'elles ne le sont que pour vingt mille escus. Faites faire un inventaire des meubles qu'elles a laissez en sa maison, comme aussi des tableaux qui y restent tant en la gallerie, chambre que cabinets, et vérifier sur l'inventaire qu'en a le concierge, si l'on en a osté, et qui, car ils me pourront servir pour mes galleries. Je veux que la maison soit vendüe et séparée en trois, tant pour achever de payer ce qui en restoit deub que pour payer ses debtes, ayant appris aujourd'huy qu'elles ne sont si grandes que l'on m'avoit assuré. De deux maisons que j'avois cy-devant données à feuë ma sœur, l'une estant à Fontaine-bleau, et l'autre à Saint-Germain en Laye, j'ai donné à ma femme celle de Saint-Germain, et à madame de Vernueil celle de Fontaine-bleau. J'ay advisé depuis pour le duel qu'il me faut porter, qu'il faut que le premier gentil-homme de ma chambre, maistre de ma garde robe, et ceux qui me servent ordinairement à la chambre et à la garde robe en soient vestus, comme aussi les pages de ma chambre et les lacquais estans en quartier ; car il ne seroit honneste que moi vestu de duel et mon cheval, ils courussent devant moy vestus de livrée, et avec ma femme, ses dames d'honneur, d'atour, ses filles, femmes de chambre et lacquais estans en quartier. »

LE DICTIONNAIRE CHINOIS *PÉI-WEN-IUN-FU*.

Les missionnaires de Pékin, dans leurs Mémoires concernant les Chinois, ont signalé ce précieux monument de linguistique, et cependant les sinologues européens semblent presque en avoir oublié l'existence. Cet oubli tient d'abord à la difficulté qu'éprouvent à se servir de ce dictionnaire, à juste titre nommé *le Robert Estienne chinois*, les personnes qui ne sont pas très-versées dans la langue et la littérature de ce peuple, et ensuite à la rareté de cet ouvrage, qui fut imprimé aux frais de l'État et distribué gratis à quelques savants, sans entrer dans le domaine de la librairie.

Toutefois, à une époque comme la nôtre, époque d'études philologiques et historiques, au moment où la civilisation européenne est aux prises avec celle de ce peuple jusqu'ici inconnu, il n'est peut-être pas sans intérêt d'étudier ce vaste répertoire de ses connaissances. Dans cet ouvrage, en effet, on trouve non-seulement la langue et l'écriture des Chinois, mais encore leur histoire, la description de leur pays, leurs mœurs, leurs croyances philosophiques et religieuses, leurs sciences, leurs arts, leur industrie ; en un mot, tout ce qui les concerne dans l'ordre physique et moral.

C'est à Kang-hi, le plus grand des empereurs et peut-être des savants que la Chine ait possédés, que l'on doit la publication de cet immense recueil. Frappé de l'utilité pour la philologie chinoise d'un monument qui contient toutes les richesses de cette langue dont il faisait ses délices et dans laquelle il a écrit des ouvrages remarquables, il conçut le projet de remplir ce vide et d'illustrer ainsi son règne. A cet effet, il convoqua dans son palais tous les savants distingués de l'empire, et, ayant mis à leur disposition tous les ouvrages anciens et modernes que l'on put découvrir, il les chargea de recueillir avec soin tous les mots, toutes les locutions, les allusions, les figures dont la langue chinoise peut fournir des-exemples dans les différents styles ; de classer les articles principaux d'après la prononciation des mots ; de consacrer un paragraphe distinct à chaque locution spéciale, et d'appuyer chaque paragraphe de plusieurs citations tirées des auteurs originaux. Soixante-seize lettrés se réunirent à Pékin, et, grâce à la collaboration et à la correspondance active des docteurs répandus dans les provinces, l'ouvrage fut terminé au bout de huit ans (1711), et imprimé aux frais de l'État en 130 gros volumes dont l'empereur revit tous les matériaux. Lui-même composa la préface de cette vaste encyclopédie ; et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux la traduction d'un passage extrait de ce morceau, où l'on observera une simplicité vraiment remarquable chez un écrivain oriental.

« Ceci m'a inspiré le désir de former un dictionnaire universel qui embrassât tous les ouvrages existants et ne présentât aucune erreur grave. A cette fin, ayant réuni dans le palais Han-lin tous les docteurs de l'Académie, je me suis livré avec eux à un examen profond des divers dictionnaires ; nous avons corrigé les fautes qu'on y avait commises, et y avons ajouté ce qu'on avait oublié. S'il y avait dans tel ou tel livre classique ou historique un caractère ou un fait que l'on n'eût pas relaté, j'étais toujours là pour le faire ajouter. Peu à peu on a fait un volume ; mais comme il n'était pas encore bien certain que notre travail fût complet, j'ai donné de nouveaux ordres aux grands mandarins de l'empire, afin que l'on multipliât les recherches et que l'on ne laissât plus rien à ajouter ni à retrancher. Quand on eut rassemblé les additions faites dans la capitale et celles que l'on nous avait envoyées des provinces, on en forma un tout qui fut appelé *Péi-wen-iun-fu*.

» Dans la quarante-troisième année de mon règne, à la douzième lune, j'ai fait ouvrir le palais U-im, et j'y ai réuni les docteurs de l'Académie pour entreprendre avec eux la révision de tout l'ouvrage. Ce que l'on faisait chaque jour m'était d'abord soumis, et était ensuite confié aux graveurs.

Enfin, dans la cinquantième année de mon règne, à la dixième lune, l'ouvrage fut entièrement terminé, et se composa de 106 livres contenant en tout 18 000 et plus de feuilles. Il embrasse tout ce que les anciens et les modernes ont écrit, soit grand, soit petit; de telle sorte que de tous les dictionnaires, même les plus étendus, il n'en est aucun qui puisse égaler celui-ci.

» Quand l'ouvrage fut terminé, tout le corps des docteurs est venu me prier d'en rédiger la préface. »

C'est donc, d'après l'empereur Kang-hi lui-même, le dictionnaire le plus complet qui existe dans la littérature chinoise. On est étonné, en effet, d'y trouver, dans un même article, trois cents, quatre cents, souvent même jusqu'à six cents combinaisons différentes du mot principal; combinaisons qui toutes modifient plus ou moins le sens de celui-ci, et qui, avec les exemples inscrits à la suite de chacune, forment, pour ainsi dire, la monographie complète du sujet.

Un sinologue se propose de faire paraître une nouvelle édition du Dictionnaire *Péi-wen-iun-fu*, avec les corrections, les retranchements et les additions qui en feront un livre à la portée de tout le monde; cette œuvre immense, dont il a déjà donné le spécimen, contribuera puissamment, nous n'en doutons pas, à faire connaître la civilisation, les mœurs et la littérature d'un peuple sur lequel on n'a eu jusqu'à présent que de vagues notions.

CABINET DES MÉDAILLES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

BIJOUX ANTIQUES.

« Le premier qui porta l'or à ses doigts commit le plus grand des attentats contre la société. On ignore son nom. Il est vrai que l'antiquité a donné un anneau de fer à Prométhée; mais tout ce qu'on raconte de lui me paraît fabuleux. Cet anneau d'ailleurs désignait une chaîne et non une parure. On regardera comme plus fabuleux encore l'anneau de Midas qui, tourné d'un certain sens, rendait invisible celui qui le portait. C'est la main gauche, mais vraiment sinistre, qui a donné tant d'importance à l'or. Du moins ce ne fut pas une main romaine; marque distinctive de la valeur guerrière; l'anneau était de fer chez les Romains. »

C'est Pline, le célèbre naturaliste romain, qui déplore ainsi les progrès du luxe, et en particulier l'usage de porter des anneaux d'or. Il avoue qu'il ne sait pas bien quel était l'usage des anciens rois de Rome au sujet des anneaux; mais il nous apprend que les statues de Romulus et des autres rois, Numa et Servius seuls exceptés, n'avaient point d'anneaux. La statue de L. Brutus, le premier consul, n'en avait point. « C'est ce qui m'étonne surtout, dit encore Pline, dans les Tarquins originaires de la Grèce, d'où nous est venu cet usage des anneaux. Au surplus, les Spartiates les portent encore de fer. » Il est démontré qu'à Rome les sénateurs ont pris fort tard les anneaux d'or. La république en donnait seulement à ses ambassadeurs, sans doute parce que c'était chez les étrangers la marque de la plus haute distinction. Nul autre n'avait le droit d'en porter, même dans les cérémonies du triomphe; et quoique la couronne d'or à l'étrusque fût suspendue sur la tête du triomphateur, il n'avait qu'un anneau de fer comme l'esclave qui soutenait la couronne. Ce fut ainsi que Marius triompha de Jugurtha. Il ne prit l'anneau d'or qu'à son troisième consulat. Ceux mêmes qui l'avaient reçu comme ambassadeurs ne le portaient qu'en public; dans leurs maisons ils reprenaient celui de fer. C'est par une suite de cet usage qu'on envoyait encore aux fiancées un anneau de fer sans pierres au temps de Pline, c'est-à-dire dans le premier siècle de notre ère.

Les anneaux ne furent pas d'un usage commun avant

l'an de Rome 449, et avant J.-C. 299. Pline en apporte pour preuve un fait fort curieux rapporté, selon lui, dans les plus anciennes annales; c'est que les sénateurs, indignés d'une élection où des hommes nouveaux avaient été préférés à des fils de consuls, déposèrent leurs anneaux. C'était un signe de deuil. Ce qui est certain, c'est que, dès la seconde guerre punique, l'usage des anneaux était commun, puisque après la bataille de Trasimène, l'an de Rome 531, avant J.-C., 217, Annibal envoya à Carthage trois boisseaux des anneaux d'or enlevés par ses soldats aux chevaliers romains, restés sur ce terrible champ de bataille. Cependant les hommes attachés aux vieilles mœurs résistèrent à la mode; et, au moment où la république s'écroula dans les convulsions qui amenèrent le despotisme des empereurs, il y avait encore beaucoup de sénateurs qui ne portaient pas l'anneau d'or. Pline dit même que les aïeux des hommes de son temps (il mourut l'an 79 de J.-C.) avaient vu d'anciens préteurs parvenir à une certaine vieillesse sans quitter l'anneau de fer. Dans l'illustre famille Quinctia, à laquelle appartinrent Cincinnatus et Flaminius, le libérateur de la Grèce, les femmes elles-mêmes ne portèrent jamais d'or.

Le luxe ne se contenta pas de la simplicité de l'anneau d'or; on ajouta des pierres aux anneaux, et l'on porta à ses pieds des patrimoines entiers. Selon le caprice, ou selon la nature des pierres, on les laissait intactes, ou on les faisait graver par d'habiles artistes. L'usage le plus général était de porter l'anneau au quatrième doigt, celui que nous appelons encore aujourd'hui l'annulaire. L'anneau servait habituellement de sceau. L'anecdote si connue de l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, nous prouve l'importance que les anciens attachaient aux anneaux. Le chaton de cette bague, dont le retour présagea une si triste fin à son trop heureux possesseur, était, suivant Pline, une sardonx intacte et sans gravure, que l'on conservait à Rome dans le temple de la Concorde, où elle était renfermée dans une corne d'or donnée par Auguste. On ferait un volume de tout ce que les anciens nous ont laissé de détails curieux sur les anneaux. Nous y reviendrons quelque jour; dans le présent article, nous nous contenterons de décrire quelques bijoux, groupés sur la page suivante, et parmi lesquels se trouvent quatre anneaux.

Le n° 1 est une épingle en or de travail étrusque, qui a été trouvée à Chiusi, l'ancienne Clusium, importante ville de l'Étrurie. Sur la tête de ce rare bijou sont sculptés dix lions qui semblent se combattre. Ils sont sculptés très-délicatement et par un système de pointillé dont nous ne pouvons donner une idée qu'en priant le lecteur de se figurer des dessins formés sur une pelote par des têtes d'épingles.

Le n° 2 est une bague romaine dont le chaton est une cornaline gravée en creux, représentant un Janus à quatre faces.

Le n° 3 est une bague étrusque d'or dont le chaton est un scarabée en cornaline; le ventre du scarabée est gravé en creux et représente un homme nu tenant un vase.

Le n° 4 est une bague romaine en or qui peut être de l'époque de l'empereur Adrien. Les trois figures en or qui la décorent sont des divinités égyptiennes qui ont perdu de leur caractère sous la main d'un joaillier romain. Toutefois, on peut y reconnaître une des plus importantes triades du Panthéon égyptien, c'est-à-dire Horus, Isis et Nephthys. Isis-Hathor est représentée avec des oreilles de vache; elle a près d'elle son fils Herus-Harpocrate qui est coiffé du *schent*; la mère et l'enfant sortent d'une fleur de Lotus; à leur gauche est Nephthys, coiffée d'un emblème hiéroglyphique, incomplet accidentellement; mais dont la signification est le nom même de cette divinité: *La dame de cette maison*.

Le n° 5 est un anneau d'or étrusque, dont le chaton, également d'or sculpté en relief, ne pouvait servir de cachet. Il a été trouvé dans un tombeau de l'Étrurie; il est, en effet, de travail étrusque; le sujet est une divinité ailée



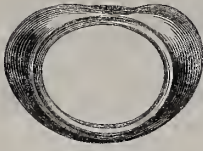
N 1.



N° 2.



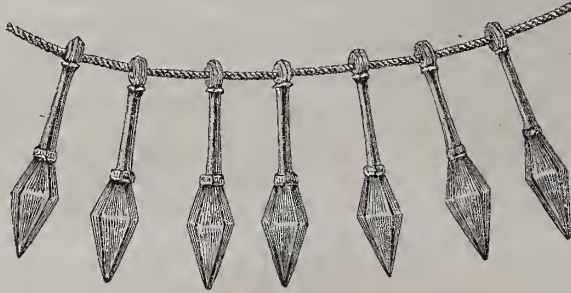
N° 3.



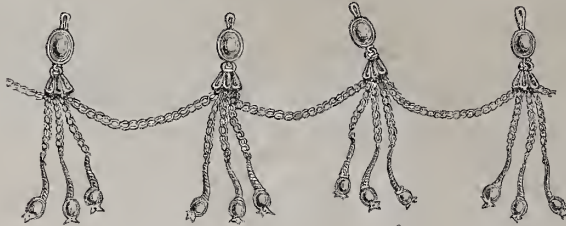
N° 4.



N° 5.



N° 6.



N° 7.



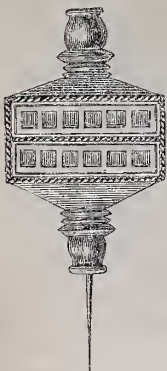
N° 8.



N° 9.



N° 10.



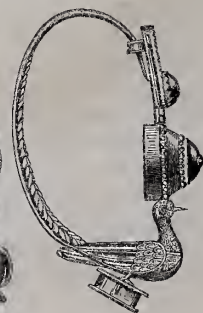
N° 11.



N° 12.



N° 13.



N° 14.

luttant contre deux génies du mal. C'est une représentation de l'idée orientale de la lutte des deux principes du Bien et du Mal : on la retrouve sur les nombreux cylindres qui nous arrivent des bords de l'Euphrate et du Tigre. Cette analogie entre les idées religieuses des Étrusques et celles des plus anciens monuments de l'Orient, ne doit plus étonner aujourd'hui qu'il est démontré que les Étrusques, ces antiques habitants de l'Italie, sont originaires de l'Asie.

Le n° 6 est un collier étrusque en bronze, dont l'ornementation est empruntée à l'imitation de certaines fleurs qui offrent l'apparence de fers de lance.

Le n° 7 est un collier en or ; les fruits du groseillier figurent dans l'ornementation de ce bijou qui a été trouvé à Athènes, ainsi que les pendants d'oreilles n° 8 et 9, dont la paire se trouve complète à la Bibliothèque nationale, et où des pierres de couleur se marient agréablement à l'or.

Le n° 10 est un collier en or romain trouvé à Naix, canton de Commercy, en 1809. On verra par ce collier le parti que les Romains tiraient de leurs monnaies dans l'ornementation. Le format de notre journal ne nous a pas permis de reproduire le collier en entier ; on n'en voit ici que la moitié ; trois autres médailles accompagnent celle qui paraît ici ; les

deux camées forment le milieu : l'un des deux représente le buste de Minerve coiffée d'un casque ; l'autre une femme, la tête nue, dont les traits offrent quelque analogie avec ceux de l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère, et mère de Caracalla et de Geta, dont les effigies se voient sur les monnaies de ce collier. La seule que nos lecteurs puissent voir représente Caracalla dans sa jeunesse ; il est représenté avec la couronne de laurier, l'armure et le paludamentum ou manteau militaire des césars. La légende porte son nom officiel : *Antonius Augustus*, et non pas le surnom sous lequel il est plus connu.

^{as} De même que les n° 8 et 9, le n° 13 figure un pendant d'oreille en or. Les n° 11 et 14, travail grec, sont des agrafes en or.

LES FAUX PIERRE III.

LE COSAQUE PUGATSCHEF.

En 1762, Pierre III, précipité du trône de Russie, fut enfermé à Robscha, petit palais impérial situé à une quarantaine de kilomètres de Saint-Petersbourg. Le septième



Pugatschef dans sa dernière prison.

jour de sa détention, il y mourut âgé seulement de trente-quatre ans. Son corps fut transporté au couvent de Saint-Alexandre Neuski, à Pétersbourg, et exposé sur un lit de parade, où, suivant l'usage des Russes, les personnes de

tout rang furent admises à lui baiser la main. Il fut ensuite enterré dans l'église de ce couvent, sans tombeau et même sans inscription.

Malgré la certitude d'une mort démontrée par cette expo-

sition publique, il s'éleva dans les provinces éloignées de l'empire plusieurs imposteurs qui voulurent se faire passer pour ce malheureux empereur.

Le premier fut un cordonnier de Veronetz, qui prit le nom de Pierre III dans cette ville; il fut bientôt arrêté et exécuté.

Le second fut un certain Tchernitchef, déserteur du régiment d'Orlof. Il parut, en 1770, dans le petit village de Kopenka, sur la frontière de Crimée, au moment où un corps de troupes russes passait par cet endroit. Soutenu par quelques popes de la secte des *Raskolniks* ou dissidents, il fut élevé sur l'autel de l'église, et il allait être proclamé empereur, lorsque le colonel du régiment, informé de ce qui se passait, entra dans l'église à la tête d'une troupe nombreuse, enleva Tchernitchef de l'autel et le conduisit à l'instant même au supplice.

Le troisième fut un paysan qui appartenait aux Voronof; il avait déserté de leurs terres et s'était engagé chez les Cosaques établis à Dubofska, sur le Volga. Un détachement de ces Cosaques étant parti de Tzaritzin au printemps de 1772 pour joindre l'armée russe, il les rassembla dans une maison de poste, située dans l'une des steppes désertes qui séparent le Don du Volga; là, il les assura qu'il était Pierre III, et réussit à leur persuader de le reconnaître pour leur empereur. Ayant reçu leur serment de fidélité, il nomma d'abord des officiers et des ministres d'État; mais quelques heures après ce commencement de règne, le commandant des troupes arriva, détrompa les soldats embauchés, saisit l'imposteur par les cheveux, et bientôt, aidé par les soldats eux-mêmes, le fit lier et traîner en prison à Tzaritzin. Ce fut en vain que, pendant le jugement, les habitants de cette forteresse, animés par les partisans du faux Pierre III, se soulevèrent encore; le colonel Zipletof, commandant de la place, vint à bout de les disperser. Le prétendu souverain, conduit dans une ile du Volga, y mourut sous le knout.

A peu près à la même époque, un malfaiteur transporté à Irkutsk, en Sibérie, fit une tentative pareille. Il avait même déjà gagné un officier pensionné; mais son projet ayant été bientôt découvert, il subit le même sort que les précédents.

Le cinquième et dernier, qui ait cherché, en Russie, à prendre le nom et le trône de Pierre III, fut sur le point d'éprouver un pareil traitement dès les premiers pas qu'il fit dans la même carrière. Cet homme extraordinaire, nommé Yemelka Pugatschef, était né à Simoveisk, petit village sur le Don. Simple Cosaque comme son père, il avait d'abord servi dans la guerre contre la Prusse, sous l'impératrice Élisabeth, et dans la campagne de 1769 contre les Turcs. Une année après la prise de Bender, ayant en vain demandé son congé, il s'enfuit en Pologne. Il y fut reçu par quelques moines du rite grec qui le tinrent caché, après quoi il vint d'aumônes dans la ville de Dubranka. De là il se rendit dans les colonies de la Petite-Russie, et resta chez les *Raskolniks* qui y sont très-nombreux; mais craignant d'y être découvert, il se retira dans le principal établissement des Cosaques de l'Oural, et en engagea plusieurs à l'accompagner sur les bords du Kouban.

Arrêté à Malekofka pour ses discours séditieux, il fut envoyé à Kasan pour y être jugé. Là, profitant du peu de vigilance de ses gardes, il s'évada après les avoir enivrés; puis, ayant descendu le Volga et remonté la rivière Irghis, il gagna le désert, où il ne tarda pas à se produire sous le nom de Pierre III à la tête d'un grand corps de troupes.

Comment avait-il si promptement réussi après de si terribles traverses? En exploitant avec habileté des mécontentements dus à des causes religieuses et politiques.

Les sectaires russes que l'église dominante appelle *Raskolniks* ou hérétiques, se distinguent eux-mêmes sous le nom *Staroverski* ou vieux croyants. Ils ont été fréquemment persécutés; Pierre I^{er} les condamna à payer de doubles impôts,

et à porter une marque qui les fit reconnaître. Mais ces persécutions ne servirent qu'à propager leur secte, et ils sont encore en grand nombre dans le midi et dans la partie orientale de la Russie, notamment dans le gouvernement d'Orenbourg, où la rébellion éclata. Ils regardent les rites de l'église dominante comme profanes et sacrilèges; ils ont leur culte et leurs prêtres à part. Pugatschef, faisant hautement profession d'adopter leurs préjugés religieux, leur promit aide et protection.

Quelques années avant son apparition dans ces contrées, des troubles avaient eu lieu parmi les Cosaques de l'Oural, qui descendent de ceux du Don. Pendant la guerre contre les Turcs, on leur avait demandé un certain nombre de recrues pour former un corps de hussards, et en conséquence on leur avait ordonné de couper leurs longues barbes auxquelles ils tenaient autant qu'à leurs anciennes croyances. Le général livonien, Traubenberg, envoyé à Uralsk pour apaiser les désordres vers la fin de 1771, ayant ordonné que les recrues fussent rasées en public au milieu de la ville, périt victime d'une sédition soulevée par cette mesure impolitique. De nouvelles troupes comprimèrent la révolte au printemps suivant; mais une bande nombreuse de rebelles s'enfuit au loin dans les steppes et dans les marais voisins du lac de Kamysh-Samara, où ils vécut de leur pêche, de la chasse du sanglier, et de quelques provisions que leurs amis leur envoyaient de temps en temps. C'est au milieu de ces hommes poussés à bout et désespérés que Pugatschef, se présentant sous le nom de Pierre III, fut accueilli comme un libérateur. Il leur dit qu'il s'était sauvé de sa prison, échappant aux coups des assassins, et que le bruit de sa mort était une invention de la cour. Quoique ses traits n'eussent aucune ressemblance avec ceux du prince dont il prenait le nom, les Cosaques ne montrèrent pas de défiance, n'appellèrent aucun contrôle pour constater l'identité, et le proclamèrent empereur d'une voix unanime.

A la tête de ces premières bandes, Pugatschef alla d'abord attaquer les nouvelles colonies de Polonais réfugiés que Catherine II venait d'établir sur la rivière d'Irghis, et il se contenta de leur enlever leurs armes et leurs chevaux, sans se livrer aux excès par lesquels sa férocité se manifesta bientôt. Repoussé dans ses attaques contre la ville d'Uralsk, grâce à l'énergique résistance de la garnison, il fut plus heureux dans d'autres entreprises. Il prit successivement d'assaut les forteresses de Rasypnata, d'Osernaya et de Tatischeva. Un détachement envoyé d'Orenbourg contre lui, sous les ordres du colonel Buloff, tomba entre ses mains. Un autre corps, commandé par le général Tchernitchef, arriva trop tard pour joindre le premier, et subit le même sort. Dans toutes ses rencontres, les officiers faits prisonniers furent massacrés, et une partie des soldats pris se joignirent aux rebelles.

Sur le bruit de ses succès, les *Baschkirs*, peuple nomade, à peine soumis à la Russie, se déclarèrent pour lui, et lui envoyèrent des corps de troupes considérables. Cet exemple fut suivi par plusieurs colonies russes, et surtout par les paysans employés à l'exploitation des mines de l'Oural. Un corps de onze mille Calmoucks des environs de Stavropol se révolta, tua le commandant russe, et vint se joindre à Pugatschef. Avec toutes ces forces, il parcourut en maître la province d'Orenbourg, quoique arrêté devant la ville même de ce nom, dont le siège traîna en longueur. Pugatschef avait affecté d'abord tous les dehors d'une grande sainteté; revêtu d'un costume d'évêque, il bénissait le peuple lorsqu'il paraissait en public. Il assurait que, renonçant à toute ambition personnelle, son unique dessein était de placer son fils le grand duc sur le trône, et de se retirer ensuite dans le monastère où il avait trouvé un asile lorsqu'il avait déserté. Il était alors actif et entreprenant, prompt à profiter de toutes les circonstances qui pouvaient lui être favorables. Mais bientôt enivré par ses succès, il cessa de dissimuler, et négligeant l'intérêt même de sa cause, il se livra aux excès

les plus révoltants. Perdant un temps précieux sous les murs des villes d'Oural'sk et d'Orenbourg, il massacrait tous les officiers, tous les nobles qu'il faisait prisonniers. Annonçant hautement le projet d'exterminer la noblesse, il n'épargnait même pas les femmes et les enfants de cette caste. Quoique déjà marié à une femme cosaque qui lui avait donné trois enfants, il épousa une femme de mauvaise vie à Oural'sk, et célébra avec pompe ces noces scandaleuses, dans lesquelles il se livra publiquement à toute sorte d'excès.

Aucun homme de quelque importance n'avait pris parti pour lui; mais pour en imposer à son armée, il avait fait prendre aux plus dévoués de ses partisans les noms des principaux seigneurs russes et les insignes de divers ordres de chevalerie. Une fois, il fit massacrer, à un signal donné, tous les officiers allemands qui lui avaient été amenés, de peur qu'on ne s'aperçût qu'il ignorait une langue que Pierre III devait savoir.

Surpris et défait deux fois de suite par le prince Galitzin, il s'échappa à grand-peine dans les montagnes de l'Oural avec quelques affidés. Malgré ses défaites, il rassembla assez de monde pour reparaitre bientôt en force à l'Est de ces montagnes, et s'empara de plusieurs forteresses. Attaqué et battu, contraint à se réfugier de nouveau dans les montagnes, il rétablit encore ses affaires, au point de marcher sur Kasan, exerçant partout où il passait les plus terribles ravages. Il brûla les faubourgs de cette ville, et mit le siège devant la citadelle. Contraint à lever ce siège par l'approche de forces supérieures, il fut mis en déroute complète, après des combats acharnés qui durèrent trois jours. Mais il semblait acquérir de nouvelles forces par ses pertes mêmes. Quoiqu'il n'eût traversé le Volga qu'avec trois cents Cosaques de l'Oural, il fut rejoint par des bandes nombreuses de Cosaques, de Baclikirs et de paysans qui, de pays éloignés, accouraient à lui comme vers un libérateur. A la tête d'une armée plus nombreuse que jamais, il se préparait à marcher sur Moscou lorsque sur la nouvelle que la paix venait d'être conclue avec la Turquie, craignant qu'une partie de l'armée du Danube ne fût employée contre lui, il changea le plan de ses opérations. Il descendit le long du Volga, défit à Duhof'ska un corps de Russes, et prit par force ou par trahison diverses places. Lowitz, astronome, membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg, était dans le voisinage de Dmitref'sk, occupé à des nivellements pour le canal projeté entre le Don et le Volga. Maître de cette forteresse, Pugatschef, toujours cruel, et joignant l'insulte à la cruauté, fit élever sur des piques le malheureux astronome, afin, disait-il, qu'il fût plus près des étoiles; il finit par le faire empaler.

Enfin le gouvernement russe, débarrassé de la guerre contre les Turcs, employa les moyens énergiques propres à étouffer la rébellion. Le comte Panin ayant surpris l'armée de Pugatschef dans un défilé voisin du Volga, la défit complètement. Après s'être défendu en désespéré, le faux Pierre III s'échappa avec quelques-uns de ses principaux complices en traversant le Volga à la nage, et alla s'enfoncer dans les déserts, où il avait levé d'abord l'étendard de la révolte. Il y fut successivement abandonné de ses partisans accablés de fatigues, à demi morts de faim, et il fut trahi par ceux en qui il avait le plus de confiance. Livré aux Russes pieds et poings liés, il fut envoyé à Moscou pour y être jugé au mois de novembre 1774.

« Je crois, écrivait Catherine II à Voltaire, qu'après Tamerlan, il n'y en a guère eu qui aient plus détruit de l'espèce humaine. D'abord il faisait pendre, sans remission ni autre forme de procès, toutes les races nobles : hommes, femmes et enfants, tous les officiers, tous les soldats qu'il pouvait attraper. Nul endroit où il a passé n'a été épargné : il pillait et saccageait ceux mêmes qui, pour éviter ses cruautés, cherchaient à se le rendre favorable par une bonne réception. Personne n'était, devant lui, à l'abri du pillage, de la violence et du meurtre.

» Mais ce qui montre bien jusqu'où l'homme se flatte, c'est qu'il ose concevoir quelque espérance. Il s'imagine qu'à cause de son courage, je pourrais lui faire grâce, et qu'il ferait oublier ses crimes passés par ses services futurs. S'il n'avait offensé que moi, son raisonnement pourrait être juste et je lui pardonnerais; mais cette cause est celle de l'empire qui a des lois. »

L'impératrice ajônte dans une autre lettre : « Le marquis de Pugatschef, dont vous me parlez, encore dans votre lettre du 16 décembre, a vécu en scélérat et a fini en lâche ! Il a paru si timide et si faible dans sa prison, qu'on a été obligé de le préparer à sa sentence avec précaution, crainte qu'il ne mourût de peur sur-le-champ. »

Il fut décapité à Moscou, à la fin du mois de janvier 1775; cinq de ses complices partagèrent son sort.

Il y eut des monnaies gravées à l'effigie de Pugatschef portant ces mots : *Peters III redivivus et ultor* (Pierre III ressuscité et vengeur).

Enfin ce ne fut pas seulement en Russie qu'on vit s'élever des prétendants sous le nom de Pierre-III. En 1773, Stephano Zannowich, aventurier et escroc, originaire d'un bourg de l'Albanie vénitienne, s'étant rendu chez les Monténégrins, se donna à eux pour le mari de Catherine II; mais ayant trouvé ces peuples peu disposés en sa faveur, il se retira en Pologne, et publia lui-même, en 1784, le récit de cette tentative, sous le titre de : *Le fameux Pierre III, empereur de Russie, ou Sticpan-Mali, qui parut dans le duché de Monténégro.*

Le mauvais succès de cette entreprise ne dégoûta pas Zannowich de se faire passer pour prince. Pendant son séjour en Pologne, il fit accroire à quelques seigneurs qu'il était le prince d'Albanie Castrioto, descendant de Scanderberg, et parvint ainsi à leur extorquer des sommes considérables. Il finit, après de nombreuses aventures, par être jeté à Amsterdam dans une prison où il s'ouvrit les veines avec un morceau de verre en 1786.

L'âme de la liberté est l'amour des lois.

KLÖPSTOCK.

DONS ET LEGS

FAITS AUX ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE
DE 1800 A 1845 (1).

Pendant les quarante-cinq ans qui se sont écoulés de 1800 à 1845, il a été donné aux établissements de bienfaisance, par dons et legs, la somme de cent vingt-deux millions, non compris les dons évalués au-dessous de 300 francs, pour lesquels l'autorisation du gouvernement n'était pas nécessaire, non compris également les quêtes faites, chaque hiver, dans les villes, par les soins des administrateurs des bureaux de bienfaisance.

PREMIÈRE PÉRIODE, 1800 A 1814.

Hôpitaux et hospices.

Argent	3 756 499 f. 05 c.
Immeubles	3 535 790 94
Valeurs diverses	161 810 91
Rentes sur l'État	326 167 60
Rentes sur particuliers	1 199 170 18

Bureaux de bienfaisance.

Argent	2 320 842 36
	<u>11 300 281 04</u>

(1) Extrait de l'ouvrage de M. de Watterville intitulé : *De patrimoine des pauvres.*

	11 300 281 f. 04 c.
Immeubles	1 540 993 26
Valeurs diverses	190 522 54
Rentes sur l'État	356 373 »
Rentes sur particuliers	1 533 533 63
Total	14 921 703 47

DEUXIÈME PÉRIODE, 1815 A 1829.

Hôpitaux et hospices.

Argent	19 918 173 51
Immeubles	8 350 229 56
Valeurs diverses	364 430 33
Rentes sur l'État	1 515 353 97
Rentes sur particuliers	2 209 918 38

Bureaux de bienfaisance.

Argent	8 862 036 12
Immeubles	4 411 773 14
Valeurs diverses	540 145 27
Rentes sur l'État	1 584 255 60
Rentes sur particuliers	3 264 458 61
Total	51 020 774 49

TROISIÈME PÉRIODE, 1830 A 1845.

Hôpitaux et hospices.

Argent	18 785 324 95
Immeubles	7 788 003 55
Valeurs diverses	482 410 99
Rentes sur l'État	2 058 358 72
Rentes sur particuliers	2 141 703 45
	31 255 806 66

Bureaux de bienfaisance.

	31 255 806 66
Argent	14 145 797 37
Immeubles	4 476 678 19
Valeurs diverses	793 435 70
Rentes sur l'État	2 277 686 17
Rentes sur particuliers	3 612 568 38
Total	56 561 972 47

RÉCAPITULATION.

	Hôpitaux	Bar. de bienf.
Première période	8 979 438 f. 68 c.	5 942 264 f. 79 c.
Deuxième période	32 350 105 75	18 662 668 74
Troisième période	31 255 806 66	25 306 156 81
	72 603 460 19	49 911 430 34
	122 514 890 f. 53 c.	

En résumé, la première période, 1800 à 1814, ne présente qu'une recette de 14 millions. Les libéralités faites aux pauvres se sont élevées à la somme de 51 millions pendant la seconde période, 1815 à 1829; et dans la troisième période, 1830 à 1845, à 56 millions.

LES CINQ POINTS, PAR BERTALL.

Ceci est donné comme exemple d'un jeu bien connu dans les ateliers de peinture et qui consiste à marquer plusieurs points noirs sur le papier, puis à tracer un personnage dans une attitude telle, que les points, si capricieusement qu'on les



Dessin de Bertall.

ait disposés, se trouvent compris dans l'intérieur des lignes. Ici le problème à résoudre n'était pas sans difficulté: on avait marqué six fois cinq points noirs, disposés comme ils le sont sur une carte, un domino ou la face d'un dé (:.), et l'artiste a dû imaginer six figures, très différentes les unes des autres, en dépit de la symétrie bizarre qui lui était imposée. C'est un tour d'esprit: il ne suffit pas, pour y réussir, de dessiner des personnages quelconques, il faut des croquis corrects, des

raourcis vrais, de la verve et de la gaieté: un artiste habile se révèle jusque dans ces badinages.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CHATEAU DE FALAISE
(Département du Calvados).



Vue du Château de Falaise.

Entourée de rochers, Falaise, l'une des plus anciennes villes de la Normandie, offre au peintre et à l'archéologue des sites admirables, d'innombrables sujets d'étude. Rien ne saurait rendre l'effet que produisent les ruines colossales de son château démantelé. Il est bâti sur une éminence, au sud-ouest de la ville; les assises inférieures des murailles, jointes en beaucoup d'endroits par des mortiers plus durs que la pierre, prouvent l'antiquité de sa construction, dont l'on ignore la date. On sait seulement que Henri I^{er}, roi d'Angleterre, fit réparer et exhausser le donjon carré. Long de deux cent trente mètres sur une largeur d'environ soixante-dix en moyenne, il offrait, dit-on, la forme d'un navire. Intérieurement, il était distribué de manière à pouvoir contenir une nombreuse garnison. Un puits, très-profond et creusé dans le roc, fournissait une eau abondante, et des souterrains percés dans plusieurs directions différentes facilitaient l'approvisionnement. Dominant d'un côté un précipice, de l'autre un étang très-vaste, le château était défendu du côté de la ville par un large fossé et deux portes fortifiées. Les murs, fort épais et très-élevés, étaient flanqués de tourelles

assez rapprochées; enfin des glacis qui s'étendaient tout alentour en défendaient encore les approches. Le donjon carré dont nous avons parlé était une dernière ressource en cas de siège. Il s'élève à l'est du château, sur un rocher très-escarpé; il est séparé du château par un large fossé très-profond. Ses ruines laissent encore voir, dans la partie occidentale, cinq forts piliers carrés enclavés dans la muraille. A côté on a respecté une petite mesure dont la fenêtre donne sur le faubourg de la Roche. C'était, dit-on, la résidence de Robert le Diable, père de Guillaume le Conquérant. Une tradition du pays assure que c'est par cette fenêtre que Robert aperçut Arlette de Verprey lavant du linge à la fontaine voisine, et dont le fils devint le conquérant de l'Angleterre.

Le donjon était distribué en plusieurs salles. Au premier se trouvait la chapelle, et à côté la chambre qu'habitait Guillaume le Conquérant. Dans la salle du rez-de-chaussée, on trouva, vers la fin du siècle dernier, un magnifique tombeau d'environ cinq pieds de haut et surmonté aux deux extrémités de deux sphinx ailés. On crut longtemps y voir la tombe

de Jean Talbot, le fameux baronnet; mais on apprit plus tard que ce guerrier avait été enterré, en 1453, au château de Waterford. Il avait, du reste, habité longtemps le donjon, et en avait fait orner les salles de peintures qui ont disparu. Il avait fait aussi construire, par ordre du roi Henri V d'Angleterre, la grosse tour à laquelle on donna son nom. Haute de trente à trente-cinq mètres, elle fut bâtie en l'espace de trois ans, de 1420 à 1422 : ses murs ont quatre mètres d'épaisseur; l'escalier qui monte aux divers étages est creusé dans leur intérieur; on y voit aussi un puits qui monte jusqu'au sommet de la tour. C'est un des beaux édifices du moyen âge; les proportions en sont harmonieuses et imposantes.

A l'angle méridional du château est une autre tour plus belle que les autres, et qu'on nomme tour de la Reine; auprès d'elle se trouve la brèche par laquelle Henri IV pénétra dans le fort, le 6 janvier 1590.

On communiquait avec l'extérieur par la grande porte d'entrée et trois poternes : la première se trouvait au sud-est, du côté du grand puits; la seconde, au sud-ouest, près de la tour de la Reine; la troisième, au pied du premier pilier du donjon. Cette dernière était masquée par un double mur qui se prolongeait jusqu'à l'autre bout de l'édifice; l'espace compris entre ces deux murailles se nommait le Cordelier sans tête, à cause d'un men-hir qui s'y trouvait dans les premiers temps et qui ressemblait, dit-on, à un moine décapité.

Falaise fut bien défendue par son château, lorsqu'elle eut à soutenir huit sièges entre 1027 et 1590; car jusqu'au onzième siècle son existence avait été assez calme, mais à partir de cette époque elle ne cessa d'être en proie à tous les malheurs de la guerre.

Ce fut Robert le Diable qui le premier attira ces calamités sur Falaise. Jaloux de son frère et de la suzeraineté qu'il exerçait sur lui, il lui refusa l'hommage, et s'enferma dans Falaise pour soutenir par les armes ses prétentions d'indépendance; mais il fut battu et obligé de se soumettre à Robert, qui, du reste, mourut peu après en lui laissant la couronne ducal. En 1106, Falaise, ayant pris contre Henri I^{er} d'Angleterre le parti de Robert Courte-Hense, fut inutilement assiégée par le duc du Maine; mais Robert étant tombé entre les mains du roi, la ville se rendit. En 1139, les Falaisiens, après avoir repoussé le comte d'Anjou, se rendirent à lui de leur bon gré. En 1174, le château servit de prison au roi d'Écosse et aux partisans de Henri III révolté contre son père. En 1204, Philippe-Auguste assiégea vigoureusement la place, qui se rendit au bout de sept jours et appartint à la France, ainsi que le reste de la Normandie, jusqu'en 1417, année où elle fut prise par le roi d'Angleterre Henri V, après deux mois et demi de siège. Le château résista, après la prise de la ville, encore pendant un mois. Le 5 juillet 1450, Falaise était la seule place de la Normandie qui restât aux Anglais. Charles VII, Xaintrailles, Dunois, l'assiégèrent avec tant d'ardeur que, le 20 du même mois, la ville se rendit et reçut Xaintrailles pour gouverneur. En 1568, elle fut prise et pillée par Montgomery, chef du parti des protestants. Enfin, à la fin de 1589, elle subit son dernier siège, qui lui fut livré par Henri IV, forcé de conquérir son royaume.

Depuis cette époque, une longue paix intérieure a été fatale à ce château qui protégea si longtemps la ville. On a laissé tomber en ruines ses murailles. Une somme de 70 000 fr. serait nécessaire pour leur réparation : en 1846, le gouvernement avait alloué une somme de 40 000 fr. dans l'intention d'encourager la ville, qui ne put ajouter que 3 000 fr.; il a fallu ajourner les travaux.

TRADITIONS POPULAIRES.

MAÎTRE JEAN.

Il y avait autrefois un empereur d'Alsace qui eut l'idée de bâtir une cathédrale assez grande et assez belle pour que

ceux qui la verraient pussent accuser de folie l'homme qui l'avait élevée.

En conséquence, il fit dessiner un plan merveilleux, et envoya dans toutes les villes de l'Allemagne des messagers qui sonnaient de la trompe et appelaient à Strasbourg les maîtres bâtisseurs qui voudraient se charger de cette entreprise. Il en vint des contrées les plus éloignées; mais quand ils avaient vu le plan et appris les conditions, tous secouaient la tête, reprenaient leurs bâtons de voyage, et retournaient vers leur pays natal.

Un seul, nommé maître Jean, osa accepter les conditions de l'empereur d'Alsace.

Ces conditions l'obligeaient à exécuter le plan convenu dans l'espace d'une année! S'il les accomplissait fidèlement, l'empereur devait, au premier coup de cloche de l'église neuve, lui remplir d'or une bourse faite avec la peau entière d'une brebis; mais s'il y manquait, le bourreau avait ordre de séparer son corps en quatre parts et de les exposer aux quatre airs de vent.

Jean comprit qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Il se mit à rassembler les meilleurs ouvriers d'Alsace et d'ailleurs, et les tint enchaînés à leur tâche sans repos ni merci.

Grâce à cette activité, l'édifice sortit bientôt de terre, et se mit à grandir rapidement comme s'il eût germé sous la rosée. Le premier mois, l'arbre de pierre avait fait toutes ses racines; le second mois, il dépassait les plus grandes échelles des picoteurs; le troisième mois, il jetait une ombre sur la ville, et il continua ainsi jusqu'au onzième mois, où il arriva assez haut dans les nuées pour rencontrer les hirondelles. C'était là qu'il devait s'arrêter. Et Jean plaça sur sa cime un coq d'or, afin de dire au loin d'où soufflait le vent.

Mais l'arbre était encore dépouillé, et il restait à sculpter les milliers d'arabesques et d'images qui devaient lui servir de feuillage; car ceux qui ont vu la grande église de l'Alsace savent qu'elle ressemble à une montagne enveloppée dans une dentelle de pierre.

Jean mit donc tous ses compagnons à l'œuvre en les pressant si fort, que chacun d'eux semblait avoir trois mains. Par malheur le mois finit bien avant le travail. Le maître bâtisseur courut se jeter aux pieds de l'empereur, et demanda une seconde année pour orner dignement l'église nouvelle.

Celui-ci refusa d'abord avec colère, puis il finit par céder; mais, pour bien faire comprendre que c'était le dernier répit, il ordonna de dresser devant la maison de Jean les quatre poteaux destinés à son supplice. Ainsi averti à chaque regard de ce qui l'attendait, le maître bâtisseur appela à lui tous les bras qui savaient travailler le bois, le fer ou la pierre, en promettant aux apprentis le salaire des ouvriers, et aux ouvriers le salaire des maîtres. Nuit et jour on entendait retentir les marteaux, et on voyait des milliers d'hommes suspendus dans le vide. Quand ils ne pouvaient plus travailler à la lueur du soleil, ils travaillaient à la clarté des étoiles, et quand les étoiles se cachaient derrière les nuages, ils allumaient autant de torches qu'il y a d'heures dans une année.

Cependant, malgré tout, leur travail ne se faisait pas plus sentir dans l'immense édifice que les mille petits ruisseaux qui vont se perdre dans le Rhin. Jean reconnut enfin que l'œuvre entreprise n'étant point de celles que l'homme achève avec ses seules forces, et certain désormais de ne pouvoir échapper à la punition annoncée, il songea à se mettre en état de grâces, afin que sa mort lui profitât au moins devant Dieu.

La veille du dernier jour, il se retira chez lui vers le soir, tristement résigné, et se mit à faire son examen de conscience; mais à mesure qu'il avançait dans cette revue du passé, sa résignation allait s'affaiblissant. A chaque péché, il se répétait avec affliction :

— Je ne le commettrai donc plus !

Et cette pensée augmentait pour lui l'amertume de la mort. Enfin reprenant goût de plus en plus aux faiblesses de la vie, il voulut se sauver du supplice à tout prix, et appela à lui Satan.

Celui-ci, qui a l'oreille aussi fine qu'un juif auquel on propose un marché, accourut sur-le-champ.

Que veux-tu, maître ? demanda-t-il avec empressement.

— Hélas ! tu le sais, répondit Jean, qui tremblait devant l'ennemi des âmes. L'empereur d'Alsace a juré de me mettre en quartiers si je ne lui livre demain l'église nouvelle avec tous ses ornements, et tu vois qu'il lui manque plus d'arabesques et de statues que tous les ouvriers du pays ne pourraient en tailler pendant dix années.

— Signe ce pacte, et demain rien ne manquera, dit Satan.

— Mais moi, je t'appartiendrai ?

— Seulement dans mille années.

Jean regarda le parchemin coulé de flammes que lui tendait le démon. En acceptant, il s'assurait une longue existence de richesse et de gloire avec mille années de repos ; en refusant, il périssait dès le lendemain d'une mort horrible pour tomber dans une éternité inconnue ! Là-bas, c'était la récompense qui venait la première, ici la punition ! Le maître bâtisseur sentit son cœur faiblir ; et, sacrifiant l'avenir au présent, il signa le pacte avec trois gouttes de sang tirées tout près du cœur.

Or, le lendemain, quand le soleil se leva, le démon avait tenu sa parole, et la grande cathédrale était décorée, de la base au sommet, de sculptures si merveilleuses, que Jean en demeura ébloui. La foule avertie ne tarda point à accourir, et, à la vue de ce peuple de pierre, rois, vierges, apôtres, de pèlerins, enfants, cavaliers qui enveloppait l'édifice de ses mille replis, elle poussa d'une seule voix un si grand cri d'admiration, que les corneilles, qui voltigeaient déjà au-dessus des tours, tombaient mortes sur la terre.

L'empereur qui vint à son tour fut également transporté de joie, et il doubla la récompense promise.

Jean, proclamé le premier maître bâtisseur de la chrétienté, vécut longtemps riche et honoré. Quand il mourut, on l'enterra, selon sa demande, dans l'église même, au bas de l'horloge qui marque en même temps l'heure et les mouvements des astres : c'est là qu'il dort encore maintenant avec son pacte dans la main gauche, jusqu'à la venue du jour convenu. Alors le grand pélican prendra son vol avec ses petits, et le timbre sonnera tout seul minuit. Au même instant, les milliers de statues s'agiteront dans leurs niches ; elles descendront le long des colonnes comme des rayons de lune, et s'avanceront, les cavaliers en tête, sous les arcades obscures de la cathédrale, où chacune frappera du pied le tombeau de maître Jean. Celui-ci se réveillera au dernier coup, et frissonnant comme un homme qui a longtemps dormi dans un lieu humide, il se lèvera à son tour et suivra le cortège jusqu'au dernier souterrain où coule un fleuve sombre, aux bords duquel il trouvera une sœur de la mort qui l'attend depuis plusieurs siècles dans un bateau de fer, et qui doit le conduire à la maison des éternelles angeïsses.

On raconte cette tradition dans les Vosges et dans toutes les vallées du Bas-Rhin. Elle est fondée sur la croyance populaire qui a toujours fait attribuer au diable ou aux anges les monuments dont la hardiesse et la beauté semblaient au-dessus des forces humaines. Il n'est point un département qui n'ait ses chapelles construites par l'intervention de quelque ermite, ses ponts bâtis par des anges ou par le démon. Ce dernier est l'architecte par excellence ; c'est presque toujours lui qui surmonte les invincibles obstacles et achève les constructions impossibles. On trouve souvent beaucoup d'imagination dans ces récits de son savoir-faire et de ses dé-

mêlés avec les plus grands saints, qui n'ont point dédaigné de le prendre pour maître maçon.

LES GLOBES DE CORONELLI,

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Ces deux globes, l'un figurant la terre, l'autre le ciel, sont les plus grands qui aient jamais été construits. Ils furent commandés à François-Vincent Coronelli, cosmographe de la République vénitienne, par le cardinal d'Estrées, au nom de Louis XIV. Le cardinal les présenta au roi en 1704 ; Lahire qui les a décrits et plusieurs autres académiciens concoururent à leur exécution. Ils furent d'abord placés à Marly. En 1730, il furent transportés à la Bibliothèque du roi, et la hauteur du rez-de-chaussée, bien que considérable, ne suffisant point, on perça le plafond de manière qu'il fût possible de les voir du haut de la pièce du premier étage située à côté de la grande salle de lecture : c'est encore là que les étrangers viennent les voir aujourd'hui ; car ils sont peut-être moins célèbres et moins connus en France que dans le reste de l'Europe. On avait formé récemment le projet de les faire porter au Musée de Versailles ; mais il eût fallu ouvrir de larges brèches dans les murailles pour leur donner passage. On a même répandu le bruit qu'il avait été question de les détruire : c'eût été presque un acte de vandalisme. Sans doute ces globes ne représentent plus l'état actuel de la science : mais combien de cartes et de livres on pourrait se croire en droit de détruire sous de semblables prétextes ! L'histoire de la science s'appuie sur ces témoignages des siècles passés. Les globes de Coronelli, construits il y a cent soixante ans, occupent dans l'histoire des sciences géographiques et astronomiques le point milieu entre l'époque actuelle et l'année 1528 ; ils constatent l'état de ces sciences pour l'année 1688 : ils marquent une transition. Il importe qu'ils soient conservés à la Bibliothèque nationale et placés, lorsqu'il sera possible, dans la galerie qui est depuis longtemps projetée pour être spécialement consacrée à une exposition publique de tous les monuments précieux et curieux de la science géographique.

Je me suis habitué de bonne heure à prendre plaisir à me retracer toutes les choses que je possède, et à rechercher comment elles me sont venues : je pense aux personnes à qui je dois les divers objets de mes collections, aux circonstances, aux hasards, aux occasions les plus éloignées qui m'ont fait acquérir toutes les choses auxquelles j'attache du prix, afin de payer à qui de droit le tribut de reconnaissance qui lui est dû. Tout ce qui m'entoure devient ainsi vivant à mes yeux et se lie à d'affectueux souvenirs. Je me reporte avec plus de plaisir encore vers les objets dont la possession ne tombe pas sous les sens, tels que les sentiments qu'on m'a inspirés, les connaissances que l'on m'a fait acquérir : mon existence actuelle s'élève et s'enrichit ainsi par le souvenir du passé ; mon imagination rappelle à mon cœur les auteurs des biens dont je jouis ; une douce reconnaissance s'unit à leur image, et l'ingratitude me devient impossible (1).

GOETHE, *Mémoires*.

BÉCASSES ET BÉCASSINES.

Par une belle et douce matinée, avant le lever du soleil, je me mis en marche, mon fusil sur l'épaule. Je ne suis pas né chasseur ; mais, dans mon canton, autant vaudrait demander un brevet d'ineptie que de faire un pareil aveu.

(1) Voy. les mêmes pensées autrement exprimées par l'empereur Marc Aurèle, 1840, p. 382.

Donc, pour complaire à l'opinion, je me promène armé. Un de mes jeunes voisins, industriel, garçon de mérite, soupçonne bien que ce n'est point là un plaisir de mon goût. Plus d'une fois il s'est raillé de moi : dernièrement il me disait

que je ne saurais point distinguer un bec de vanneau d'un bec de bécassine ; et, pour être sincère, je crois qu'il disait vrai.

C'est un beau spectacle que l'aube sur nos montagnes. Des rayons roses, filant à fleur de terre, coloraient les points



Bécassine ponctuée. SCOLOPAX GRISEA.

des herbes ; la petite Chélidoine arborait son étoile d'or sur les tertres et les bords en talus, quelques violettes s'ouvraient déjà sous les haies. De petites crucifères commençaient aussi à dessiner leurs croix pâles sur les lames fines du gazon naissant. La végétation tout entière s'épanouissait, joyeuse de ce tiède et humide vent du sud-ouest qui soufflait depuis quelques jours, et que j'entendais frémir au loin le long des crêtes des vagues, à mesure qu'il les couchait, l'une après l'autre, sur la plage salée.

Attiré par cette grande harmonie (les anciens ne pla-

çaient pas sans cause les sirènes au sein des flots), je me rapprochais de plus en plus du bord de la mer, lorsque je crus voir tomber et rouler quelque chose derrière un buisson de ronces. Je tirai, je courus. Quelle gloire ! mon plomb en s'écartant avait blessé un couple d'oiseaux. Je crois, du reste, que la fatigue avait fait autant que mon coup de fusil pour les abattre. Je m'assurai de ma proie, et, pressé de la faire voir, je rapportai ma conquête à ma femme. Elle aime les oiseaux, les connaît, et j'étais presque sûr de savoir d'elle, au juste, la valeur de ma prise.



Oeuf du Bécasseau latyrhinque.



Petit du Bécasseau brunette.

Je la trouvai assise dans l'embrasure de la fenêtre avec sa boîte d'aquarelle ; la table était couverte de gravures, de pinceaux, de papiers, enfin de son équipage de travail. J'hésitais à la déranger ; mais elle me vit, me tendit la main, et,

apercevant presque aussitôt ma capture, elle s'en empara.

-- Les beaux échassiers ! s'écria-t-elle... Et inconnus dans le pays, encore ! ajouta-t-elle après les avoir examinés ; peut-être le premier couple de cette variété qui s'y trouve ! (Je

me sentis fier.) Rien moins que des *Bécassines ponctuées* dans leur plumage de noces!

— Quoi, repris-je, un oiseau rare, *rara avis*? Et tu les reconnais si vite! Comment? A quels signes?

— Ne sont-elles pas montées sur des échasses? répondit-elle en souriant, munies de trois doigts en avant et d'un doigt postérieur, lesquels posent à terre tous quatre, et s'écartent pour permettre à ces oiseaux, riverains ou habitants des



Bécasse ordinaire. *SCOLOPAX RUSTICOLA.*

marais, de marcher sur les sables mouvants, sur les tremblantes vases, et de se tirer des longues herbes, roseaux ou fucus qui recèlent les vers et les petits mollusques, nourriture de toute cette famille?

— Bien, bien! voilà qui explique le titre d'échassiers: mais celui de bécassines?

— Oh! leur long bec mince le dit à lui tout seul! Leur plumage, bariolé de nuances variées du blanc au brun et au noir, marqué d'ondes, de croissants, de losanges, appartient

aussi, avec des modifications diverses, à l'entière famille; laquelle, je ne sais pourquoi, par exemple, mais je l'ai lu dans tes livres, s'appelle *Scolopax*...

— Ceci me concerne, interrompis-je, charmé d'avoir, à mon tour, quelque chose à enseigner; ce nom, donné sans doute à cause de la longueur et de la forme droite du bec, vient d'un mot grec qui signifie *pieu*. Mais qu'est-ce qui t'a fait supposer que ce n'était pas là une variété de ces nuées de bécassines communes qui, volant de nuit ou au point du



Grande Bécassine, *SCOLOPAX MAJOR.*

jour, traversent habituellement le pays en automne et au printemps? Certainement, ces charmantes bigarrures justifient le titre de *ponctué* dont tu gratifies cette espèce; mais as-tu le droit de la désigner ainsi? Je te soupçonne de com-

poser une petite nomenclature à ton usage pour les oiseaux auxquels tu attribues des *parures de noces*.

Ma femme avait ouvert un carton dont elle feuilletait le contenu; elle en tira une gravure, image fidèle des deux oi-

seaux que je venais d'apporter, et la plaça sous mes yeux.

— Tu le vois, le nom ne m'appartient pas, dit-elle. Est-ce à cause de sa justesse que tu m'en attribuais l'invention ?

Au lieu d'accorder le compliment attendu, mérité sans doute, je parcourus les dessins du carton, d'où je tirai la gravure d'un œuf, tellement bariolé, nuancé, ponctué, qu'il devait, selon moi, provenir de la variété de bécassines que je m'appropriais en qualité de conquérant. Mais ma femme me fit remarquer le nom inscrit dessous.

Elle essaya alors de m'expliquer, entre le genre des bécasseaux et celui des bécassines, des différences particulières où elle me paraissait se perdre. Elle me dit que, entre autres caractères, chez la plupart des bécasseaux, le doigt du milieu se rattache au doigt extérieur par une légère membrane, ce qui n'arrive pas dans l'autre espèce.

J'examinai justement les pattes verdâtres des oiseaux que je venais d'apporter, je les élevai en l'air : le doigt du milieu et celui du dehors étaient légèrement palmés :

— Tu disais pourtant que ces oiseaux étaient des bécassines !

— Oui ; la seule variété qui ait ce caractère ; il la rapproche de deux autres genres, les chevaliers et les bécasseaux. Les rides à la racine du bec, la petite membrane à la patte, voilà ce qui range ta prise dans l'espèce, rare en Europe, commune aux États-Unis, que les divers nomenclateurs appellent : celui-ci, *Scolopax grisea*, celui-là, *Bécassine chevalier*, tel autre, *Bécassine ponctuée*. Tes échassiers sont affublés de tous ces noms, et de beaucoup d'autres encore, grâce à leurs parures d'hiver et d'été.

J'avais, tout en l'écoutant, tiré du carton cette gravure, où je voyais deux doigts palmés au-dessus de la première phalange. J'en conclus que le bécasseau a plus de facilité à nager que la bécasse ; je lui trouvais aussi le bec plus court, plus pointu, le tarse plus dépouillé de plumes ; et ma femme, en me faisant remarquer que le pouce très-court atteint à peine le sol, ajouta : — Comme chasseur, tu dois le savoir mieux que moi ; à coup sûr cette patte-là laisse, sur la vase et le sable humide, d'autres empreintes que celles de la bécassine et de la bécasse.

Jusqu'alors, trop heureux de garnir ma carnassière, n'importe de quel gibier, je ne m'étais pas avisé d'y regarder de si près. Maintenant je pressentais dans la chasse un intérêt nouveau, un attrait réel. Ce pouvait être l'étude des oiseaux du canton, celle des oiseaux voyageurs, l'histoire de leurs habitudes, de leurs mœurs ; et ma femme, de moitié dans ce travail amusant, pourrait m'aider de ses observations, de ses lectures, surtout de son pinceau. Elle se douta peut-être des idées que je caressais, et, contente d'avoir un sujet de plus de causeries, elle m'étala ses dessins, ses gravures, prenant plaisir à me faire part du peu qu'elle savait sur cette famille d'oiseaux riverains.

— Tous habitent ou recherchent les terrains humides, me dit-elle ; de leurs becs grêles, plus ou moins cylindriques, plus ou moins longs, plus ou moins mous, où la narine trace un sillon qui s'avance plus ou moins près du bout, tous fouillent la vase pour en tirer leur nourriture animée. Tous promènent sur les marais, en suivant le cours des rivières, les bords des lacs, ou ceux des vastes mers, de longues jambes plus ou moins dénuées de plumes. Ces légères différences séparent non seulement des espèces, mais des genres, où s'égarant les nomenclateurs. Si nous abordons les variétés de plumages (tu sais que c'est ce qui me charme), la confusion augmente. Chez toute cette famille d'échassiers, le blanc et le noir dominant, se diversifiant en toutes sortes de combinaisons ; et pour la toilette de noces (je maintiens le mot, il est juste) ces deux couleurs se marient souvent à des teintes rougeâtres et d'un riche brun marron. Aux diverses saisons, à ses différents âges, le même individu change donc de costume. Chaque savant, sous un nouveau plumage, voit un nouvel oiseau, le nomme ; et le coquet échassier porte, en sa

parure d'été, un autre titre que sous son simple paletot d'hiver. Tu me diras qu'il en arrive quelquefois de même chez les hommes, mais ce n'en est pas moins, parmi les oiseaux, un fouillis à ne s'y plus reconnaître. Tu as beau secouer la tête ; parcours tes livres, de Buffon à Temminck (qui, en sa qualité de compatriote, a fait une étude spéciale de la famille aux longs tarses, nombreuse aux rives marécageuses de la Hollande) ; interroge les savants français Cuvier et Duméril et l'Américain Wilson, tu trouveras le même oiseau baptisé d'une demi-douzaine de noms différents, et promu d'un genre à l'autre, heurcusement sans qu'il y perde une des douze à seize plumes de sa queue.

— A l'en croire, les grandes divisions seules seraient stables ? Tous, au moins, bécasseaux, bécasses, bécassines, sont également *Echassiers*, haut montés sur pattes ; tous *Scolopax*, munis de longs becs drois ?..

— Ajouté que ces divisions mêmes ont beau être larges, elles joignent toujours, à leurs extrêmes limites, les divisions voisines. Il me semble que les êtres pourraient être rangés dans un ordre tel, que l'on passerait du premier au dernier par transitions insensibles ; comme une voix parfaitement juste, souple, nuancée, peut franchir la distance, de la note la plus grave à la note la plus aiguë, par semi-tons ; gradations tellement inappréciables, que l'on ne sait à quel moment une note s'est transformée dans l'autre...

— Aussi le musicien te dira que tous les tons sont produits par les vibrations plus ou moins répétées d'une même corde ; et l'un de nos plus grands naturalistes, Geoffroy, ne voit dans tous les animaux qu'un même être, modifié, avec des nuances sans bornes, par la main du créateur.

— C'est fort beau, c'est fort bon, mais trop grandiose pour moi ; j'aime les détails ; pas ceux sur lesquels on appuie les classifications, par exemple. Je ne sais pas encore m'intéresser aux divisions incertaines d'un ordre sans cesse dérangé. Ce qui m'enchant, vois-tu, ce sont ces belles, ces riches et harmonieuses couleurs ; ce sont ces formes élégantes qu'il y a plaisir à imiter avec son crayon, avec son pinceau. Ce qui m'amuse, c'est l'histoire des mœurs, des habitudes d'un oiseau. J'aime à savoir comment il niche, chante, vole, et les soins qu'il a de ses petits. Si j'ai reconnu sans hésiter les bécassines ponctuées, c'est que j'en avais copié de semblables dans le bel ouvrage de Wilson ; c'est que j'avais lu dans le texte quelque chose de leur histoire.

— Et tu as appris ?.. demandai-je.

— Que ces oiseaux, dont on n'a rencontré qu'un ou deux individus en Europe, arrivent sur les côtes de New-Jersey de bonne heure, en avril, par bandes nombreuses ; ils vont de là nicher dans le Nord, d'où ils reviennent au mois de juillet et au commencement d'août. Ces bécassines, les plus nombreuses aux États-Unis, celles dont la chair est la plus estimée, volent en troupes, souvent très-haut. Elles se forment en corps, se divisent, se réunissent, multiplient leurs évolutions au-dessus des marais, et s'abattent à terre en tel nombre et si proche l'une de l'autre qu'un seul coup de mousquet en a tué jusqu'à 85. Du milieu du marécage salé elles s'élancent tout à coup dans l'air, y tourbillonnent en s'élevant, font vibrer à travers l'espace un sifflement aigu, volent, tournoient, redescendent, remontent et retombent enfin en épaisses nuées sur ces mêmes bas-fonds, ces mêmes bancs de sable, où elles trouvent d'innombrables petits limaçons à coquilles qui les engraisent et les rendent, en septembre, le gibier le plus recherché des chasseurs. Arrive l'hiver : les bécassines ponctuées ont disparu et sont parties pour le sud.

Mon coup de fusil avait fourni à ma femme deux fort jolis modèles, je prenais goût à un genre d'étude qui nous devenait commun. Aussi je me mis en quête de l'oiseau qui a donné son nom à tout le genre.

Je savais que la bécasse, même lorsqu'elle séjourne dans un pays, émigre, suivant les saisons : de la montagne à la plaine l'automne ; et au printemps, de la plaine aux coteaux

boisés où elle niche dans les endroits secs. Réfugiée le jour au fond des bois, elle y tourne et retourne les feuilles tombées pour picoter les insectes cachés dessous. A la nuit, elle abandonne ces retraites ombragées, et va chercher les sources pour y laver son bec et le plonger à loisir dans la terre amollie. Les chasseurs attribuent à cet oiseau une étrange stupidité et profitent de ses excursions quotidiennes, aux crépuscules du matin et du soir, pour lui tendre des embûches : lacets, collets, où elle se prend toujours ; filets dans lesquels constamment elle s'embarasse. Cuvier parle de sa tête comprimée et des gros yeux, placés tout en arrière, qui lui donnent cet air singulièrement stupide que ne démentent pas ses mœurs. Je n'en étais pas moins curieux d'étudier de près les instincts de l'oiseau, convaincu que je retrouverais en lui quelques traits de cet admirable instinct que Dieu souffle à tout ce qui respire.

« C'est aux savants qui rêvent dans leur cabinet, pensais-je, qu'appartiennent les descriptions, les classements, les idées générales ; mais nous avons, nous autres habitants actifs des campagnes, nous autres braconniers à sciences, les curieuses recherches et les amusantes investigations. »

J'épiaï plus d'un couple de bécasses lorsqu'elles tombaient comme une masse dans nos fourrés ; je les vis faire, derrière les buissons, ces crochets qui désorientent les chasseurs ; j'entendis leur *frou, frou, frou*, lorsqu'elles se poursuivent ; le sifflement prolongé qu'elles poussent en s'élevant si haut pour retomber si vite ; car, surtout dans la journée, leur vol est des plus courts : tout cela sans en savoir plus long sur leurs habitudes que ne m'en avait appris mon voisin l'industriel. Selon lui, les bécasses et bécassines devenaient de plus en plus rares ; jadis son père en tuait une douzaine, pour un couple qu'on tue aujourd'hui. Il expliquait cette diminution de l'espèce par l'augmentation du luxe dans les contrées septentrionales où ces oiseaux nichent en grand nombre. Si l'on y estime peu la chair des bécasses qui y sont sèches et maigres, me disait-il, en revanche on y est très-friand de leurs œufs ; et mon voisin finissait par affirmer que cette espèce ne nichait point dans nos contrées.

De ce moment, toute mon ambition fut de trouver un de leurs nids, et j'y parvins. Dans une petite clairière bien abritée, enfouie sous l'ombre d'une futaie séculaire, où les feuilles amassées par cinquante automnes forment un épais, humide et muet tapis, je découvris, entre les racines d'une vieille souche, sur le gravier sec, un nid de feuilles flétries et de longs brins de gazon réunis sans art. Là se trouvaient quatre œufs oblongs, marbrés d'ondes obscures, sur un fond d'un roux grisâtre. J'eus grand-peine à les entrevoir, la mère ne s'en éloignait guère, elle s'aplatissait dessus à mon approche sans les vouloir quitter. Les uns diront que c'est stupidité pure, d'autres que la bécasse est éblouie du jour, et en effet c'est un oiseau crépusculaire ; mais ma femme finit honneur de cette conduite à l'amour maternel qui tient lieu de courage aux plus faibles créatures.

J'étudiaï la couvée que j'avais découverte, et souvent j'ai vu le mâle couché près de sa compagne, les deux oiseaux appuyant leurs becs sur le dos l'un de l'autre. J'ai vu le père et la mère descendre dans le fourré, et leurs petits, qui, à peine éclos, quittent déjà le nid, accourir couverts d'un fin duvet au-devant des vieux oiseaux dont l'approche s'annonçait par un *toit, toit, toit*, répété avec une grande vélocité et une telle force, qu'il s'entendait de quatre à cinq cents mètres de distance.

Un ancien auteur prétend que la bécasse, pour sauver sa progéniture, l'emporte dans son bec ; étrange assertion ! Il faudrait le voir pour le croire ; le bec flexible de l'oiseau paraît tout à fait inhabile à cet acte de dévouement. Ma femme me disait qu'un Anglais affirme avoir vu fuir la bécasse, ses petits cramponnés sur son dos. Un autre dit qu'elle les porte sur ses pieds. Enfin, le jour où je m'emparai de la petite famille, qui s'était presque habituée à ma présence, le

mâle m'échappa avec un des petits qui voletait, bien que ses plumes sortissent à peine de leurs tuyaux. Serrant, tête baissée, l'oisillon entre sa gorge et son long bec, le père l'emporta à toute vitesse, si bien qu'il me le fallut abandonner, ayant assez à faire à retenir la mère et le reste de la couvée.

Dès que ma femme fut en possession de ma vivante conquête, elle songea à en tirer parti de plus d'une manière. Elle avait lu qu'en Espagne, à Saint-Ildephonse, je ne sais trop à quelle époque, les bécassines étaient élevées et privées. Elle marqua le passage et me le montra :

« A l'ombre d'un pin et de quelques arbrisseaux coule une fontaine qui entretient constamment l'humidité du sol ; on y apporte le terrcau frais le plus riche en vers qui s'enfoncent et se cachent en vain, la bécasse les découvre, soit à quelque imperceptible trace laissée à la surface, soit à quelque ébranlement léger, peut-être grâce à son odorat : elle enfonce son bec dans la terre jusqu'à la narine, et le retire, toujours emportant un ver qu'elle déploie dans toute sa longueur en relevant le bec, et qu'elle avale petit à petit par un mouvement presque insensible. »

Le colonel Montague, poursuivit ma femme, a vu la même chose dans une ménagerie, et nous avons, dans notre voisinage, une fermière (1) des plus intelligentes, passionnée pour les oiseaux rares et très capable de les mener à bien. Mon avis serait de lui donner la couvée.

Cette idée me souriait ; mes recherches, je ne saurais les nommer chasses, y gagnèrent encore de l'intérêt. Les bécassines, plus rusées, plus agiles, plus hautes sur pattes que la bécasse, au vol plus long, plus rapide, plus haut, me donnèrent d'abord d'inutiles peines pour les observer de près. Au lieu de se réfugier dans les bois, où j'aurais pu les approcher sans être vu, elles fréquentaient les marais et les prairies découvertes. Ma femme, appuyée sur mon bras, épiait, par les matinées brumeuses, leurs bandes successives ; et tandis que ces oiseaux traversaient l'espace hors de portée, elle leur adressait les vers charmants de Crabbe :

« Tu as cinglé au loin ! — permets que je m'enquière auprès de toi de ces rives inconnues, de ces terres étrangères au labour, que tu as contemplées, et de tous les prodiges que tu as vus et entendus. »

Pour toute réponse, les voyageuses emplumées tantôt faisaient entendre leur sifflement sauvage, tantôt ce bêlement plaintif qui les a fait nommer par quelques-uns, chèvres célestes, chèvres volantes.

Mes efforts pour prendre en vie une double bécassine, comme nous les appelons, se trouvèrent infructueux ; plus heureux avec son fusil, notre voisin nous en procura quelques-unes, presque aussi grosses que la bécasse, et notre collection en profita.

A tout il faut un apprentissage ; je finis par distinguer, du vol droit de la grande bécassine, le vol en zigzag de la bécassine ordinaire. Je me familiarisai à l'habitude des deux espèces de voler contre le vent. J'appris que, dans nos environs, la bécassine ordinaire s'abat constamment sur un marais à demi desséché, pâturé ; dès la fonte des neiges, par les bestiaux de la commune, endroit que l'oiseau préfère aux prés inondés du voisinage. Ma femme tira parti de ma découverte, je rapportai au logis nombre de ces bécassines qui ne sont pas plus grosses que des cailles.

En examinant leur bec, brun jusqu'aux deux tiers de sa longueur, ma femme comparait le bout noir de cet étui cannelé à une peau de chagrin.

— La langue au dedans, avec sa pointe aiguë, me disait-elle, semble faite exprès pour percer les vermisseaux dont la bécassine se nourrit. Mais à quoi bon ces petits creux semés à l'extrémité du bec, et qui se dessèchent et disparaissent assez vite dès qu'il n'y a plus vie ? Ne serait-ce pas là le siège d'un sens qui nous est étranger ? de ce *flair* qui, dans les chiens

(1) Voy. 1849, p. 19, 367, 375.

de chasse, se manifeste aussi par de nombreux pores épanouis à la surface d'un nez mobile et dilaté?... Je sais ce que tu veux me dire : le bec est une espèce de corne sèche, tandis

que le nez des chiens, c'est de la chair, de la peau, une membrane humide enfin. N'importe ! Ne trouves-tu pas qu'il peut y avoir un rapprochement à faire entre cette singularité du



Bécassine ordinaire. SCOLOPAX GALLINAGO.

bec, et l'instinct si remarquable qui fait que, sans cesse occupées à fouiller le sol, bécasses et bécassines ne le font jamais en vain, et tombent constamment sur leur proie. »

Force me fut de laisser la question indécise. C'était aux savants de la résoudre, et dans les nombreuses descriptions que je parcourus, je vis que, depuis les bandes qui ornent le

front ou les flancs de chaque variété de bécasses ou de bécassines, de la tache sombre ou de l'aurole fauve qui font briller l'œil, jusqu'aux lisérés blancs ou roussâtres des grandes plumes de l'aile, aux reflets bronzés du plumage d'été, aux losanges du dos, aux croissants de la queue, tout était enregistré. En même temps que des cannelures longitu-



Bec de la Bécassine ordinaire.



Petit de la Bécassine ordinaire.

dinales du bec, il était fait mention des inégalités du bout, façonnées comme un dé à coudre ; mais nulle part je ne trouvai l'explication de cette dernière particularité.

En m'aidant de raquettes pour me soutenir sur le sol mouvant, je pénétrai plus loin dans le marécage ; je pus voir, derrière les roseaux, la bécassine marcher en se prélassant, agiter sa tête par un mouvement horizontal, et faire osciller de haut en bas sa courte queue, comme fait la bergeronnette à l'élégant corsage. Sous une racine d'aune, dans un petit creux entouré de joncs, je découvris un nid vers la fin de juin. Je vis le mâle voltiger autour en siffant, et peu après que les petits l'eurent déserté, je parvins à dérober l'un d'eux. Il se

trouvait un peu écarté de la mère qui n'abandonne ses oisillons que lorsqu'ils peuvent se passer d'elle. Au moment où je mis la main sur lui, le petit oiseau poussa le faible cri d'un poulet en détresse, ce qui fit prendre le vol au reste de la couvée. Mais du moins, je pus rapporter celui dont je m'étais emparé, fournir un nouvel élève à la ferme voisine, et un modèle de plus aux crayons de ma chère collaboratrice.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ÉCOLE NATIONALE SPÉCIALE DE DESSIN,
DE MATHÉMATIQUES ET DE SCULPTURE D'ORNEMENT.



Cour de l'École nationale de dessin, à Paris.

Créée en 1765, à l'aide de souscriptions ou plutôt de donations particulières ; fondée en 1767 par lettres patentes du roi, enregistrées en parlement la même année, l'École de dessin compte quatre-vingt-cinq ans d'existence, et, depuis 1775, elle est établie rue de l'École-de-Médecine, dans l'ancien amphithéâtre Saint-Côme.

Les arts du dessin, la science des lignes qui leur sert de base, sont enseignés dans cette école, modèle de toutes celles qui, dans un ou deux quartiers de Paris, et tant en province qu'à l'étranger, se sont établies depuis sa création. Les classes s'ouvrent, excepté les dimanches et fêtes, tous les jours à sept heures et demie du matin en été, à huit heures et demie en hiver ; elles durent quatre heures partagées en deux exercices, et se rouvrent le soir de sept à neuf heures, alors seulement pour les élèves âgés de plus de quinze ans.

Les cours de mathématiques se font les lundis et jeudis, matin et soir ; ceux de dessin, les mercredis et samedis. Les matinées du mardi et du vendredi sont aussi consacrées au dessin, et les deux heures du soir de ces mêmes jours aux leçons de mathématiques appliquées à la construction. Enfin, le dessin d'après le relief et la sculpture d'ornement sont étudiés tous les jours.

Pour être admis à jouir d'un enseignement aussi complet, donné par les plus habiles professeurs, il suffit que l'élève sache lire, écrire, qu'il ait plus de neuf ans, et qu'il soit présenté par un parent, un protecteur, ou un maître d'appren-

tissage. S'il a déjà fait, soit chez les frères, soit aux petites écoles, un peu de dessin linéaire, il profitera mieux et plus vite de l'éducation supérieure de l'école spéciale. Afin d'alléger un peu les dépenses de chauffage et d'éclairage, et surtout pour empêcher les oisifs d'usurper une place déjà trop restreinte pour l'étude, un droit d'inscription a été, dès l'origine, perçu sur l'élève à son entrée. Ce droit, d'un franc une fois payé pour chacun des cours du matin, se monte, avec les 50 centimes, prix du réglement, à 5 fr. 50 c. La carte d'entrée du soir, pour les adultes, n'est que de 25 centimes, de même une fois payés.

Quelque faible qu'elle soit, cette rétribution pourrait éloigner les élèves les plus pauvres ; on y a pourvu. La ville soutient à l'École nationale un certain nombre de *Fondés*, c'est-à-dire d'élèves qui ne paient point l'inscription, et auxquels on fournit gratuitement leur étui de mathématiques complet ; une règle, un portefeuille, crayons, plumes et papier. La Société d'encouragement et quelques particuliers se sont assurés ce même droit de donner des places d'élèves, car tout individu, en payant une petite rente de 40 fr. à l'École, y peut entretenir un fondé.

Il y eut émulation dans les premiers temps pour établir des fondations de ce genre. Tous les métiers prêtaient leur concours à une institution qui devait rehausser la plupart d'entre eux. Artistes, corporations, chefs de communautés, artisans, ouvriers, rivalisèrent avec ceux dont la richesse

stimule et récompense les efforts de l'industrie. Chaque apprenti, à son entrée chez un maître, était tenu de verser 3 francs à la caisse de l'École de dessin. C'est ainsi que riches et pauvres contribuèrent à créer ce collège de travailleurs qui promettait à ceux-là l'élégance, le goût, la variété, le fini d'exécution dans les milliers de produits où se complait leur luxe ; qui, par l'éducation simultanée de la pensée, de l'œil et de la main, assurait à ceux-ci le pain de tous les jours, mettait à leur portée l'aisance de l'avenir, et leur donnait une joie, autrefois réservée au seul génie, le bonheur de s'approuver, de se délecter à juste titre dans son œuvre ; ce ravissement à voir éclore et se perfectionner sous ses doigts un objet qu'on admire, qu'on aime, à mesure qu'on l'embellit : sublime et seule vraie compensation des fatigues, des angoisses du travail !

Si les revenus de l'École, que Napoléon voulait porter à plus de cinquante mille francs, ont grandement baissé depuis son origine, l'instruction, au contraire, y a suivi un développement progressif. D'abord, tout un système de modèles en relief de charpente, de coupe des pierres, de machines, a été introduit dans les classes ; puis le directeur de l'École a obtenu du ministère de l'intérieur, en 1832, l'autorisation d'ouvrir un cours de sculpture d'ornement et de modelage ; l'étude de la plante vivante, que l'on marie plus tard aux formes d'animaux et à la figure humaine, y retrempe le goût à ses sources naturelles, le rajeunit, le vivifie, sans rien enlever à sa correction et à l'expérience des âges, ce vient agrandir un nouveau cours ; dans ce dernier on enseigne à cette foule d'élèves destinés à tailler le marbre, la pierre, à tourner le bois, à ciseler ou à assouplir les métaux, ce que fut l'ornement aux époques les plus mémorables chez les différents peuples : histoire, non racontée en froides paroles aussitôt oubliées qu'entendues, mais dessinée au tableau, à main levée, sous les yeux des élèves. L'étude de la bosse, vulgarisée pour les classes élémentaires, a été mise, par une intelligente échelle de proportion ; à la portée des plus jeunes esprits, des mains les plus inexpérimentées. L'anatomie pittoresquement enseignée, copiée d'abord sur des modèles, puis d'après le plâtre, est ensuite, dans un concours, dessinée ou modelée de mémoire. Rapidement exécuté au crayon, chaque dessin donne franchement la mesure des forces de l'élève qui l'a tracé ; rien n'est accordé au charlatanisme. « Être et non paraître » est la seule devise de tous, directeur, maîtres et disciples ; car l'enseignement de l'École nationale est sincère, vivant, progressif.

Après s'être exercé à copier les modèles gravés, de fleurs, d'ornements, d'animaux, de figures, l'élève étudie d'après le relief. Ces ornements, qu'imitait d'abord imparfaitement son crayon, lui sont peu à peu devenus familiers ; il apprend à en connaître le style chez les divers peuples et aux différents âges ; il les modèle en terre, s'exerce à les tracer à main levée sur le tableau, puis il les voit peindre devant lui, sur toile, dans une collection qui forme pour l'École un fond précieux, accru chaque jour. Le jeune homme a regardé et imité l'antique, il étudie la plante vivante, et combinant entre eux les contours dont s'est enrichie sa mémoire, il compose. Enfin, dans cette éducation pittoresque graduée, dont les mathématiques régularisent constamment la marche, l'élève apprend à assortir la forme aux matériaux qui la doivent revêtir, et à distinguer ce qui convient au métal ou au bois, à la pierre, au marbre solide, ou à l'étoffe souple et légère.

Durant le développement successif de l'École, le corps enseignant s'est augmenté d'un tiers, et trois salles, d'une ornementation élégante et sobre ont été construites et heureusement appropriées aux nouvelles études par l'architecte, M. Constant Dufeux. C'est aussi durant ces dernières années que s'est élevée la petite façade qui regarde la rue Racine, et que la grande cour d'entrée, reproduite sur notre gravure, et qui est de construction ancienne, a été restaurée.

Autrefois cinq ou six apprentissages gratuits ou maîrisés étaient accordés comme grands prix aux meilleurs élèves à leur sortie ; aujourd'hui que les privilèges et corporations n'existent plus, les progrès de l'enseignement élargissent pour eux les carrières industrielles et leur en créent de nouvelles. La sculpture sur bois, cet art français qui semblait perdu, a reparu grâce à l'École ; ce beau luxe de décors extérieurs, qui passe maintenant des palais et des monuments publics aux demeures des simples particuliers, ces frises sculptées avec verve et délicatesse (comme celles de la maison du coin de la rue Laffitte, par exemple), ces frontons travaillés avec goût, ces fines moulures, ces gracieux balcons, tous ces ornements en pierre, en bronze et en fonte qui brodent les constructions nouvelles, sont l'œuvre d'élèves de l'École. Les Travaux publics, les Ponts et chaussées, les architectes, les entrepreneurs de bâtiments, les chefs de manufactures de porcelaine et de poterie, les fondeurs, les fabricants de rubans et d'étoffes de toutes sortes, viennent chercher à l'École de dessin et de mathématiques de jeunes ouvriers, qui, avant d'avoir atteint leur dix-huitième année, gagnent déjà de 5 à 40 francs par jour.

De cette pépinière d'ouvriers artistes, sortent tous les ans des graveurs, des dessinateurs pour étoffes, des encadrateurs, des décorateurs, tapissiers, ébénistes, peintres d'attributs, ornemanistes en tous genres. L'École forme aussi des arpenteurs, des géomètres, des constructeurs, des charpentiers ; car on ne fait pas dans les classes un apprentissage borné à tel ou tel métier ; l'enseignement y est plus élevé, plus général. On y apprend à appliquer les théories, et l'intelligence s'y forme à la pratique. Toutes les professions qui relèvent des arts et du calcul, viennent se recruter à cette institution où la science et l'art marchent de front pour créer des artisans élégants et précis. Ils devront aux mathématiques la certitude du raisonnement, la rectitude des idées, et le dessin enfin devient pour eux comme une langue naturelle qui est à l'œil ce que le son est à l'oreille.

Parmi les douze à quinze mille travailleurs que l'École a lancés dans la société depuis 1830 pour y prendre un rang honorable et lui apporter leur part de production et d'utilité, peu ont quitté l'atelier pour l'académie. Quelques architectes cependant, des graveurs, des peintres, des sculpteurs distingués, ont commencé leurs études à l'École de dessin. Les habiles mains auxquelles nous devons plusieurs des gravures qui ornent le Magasin pittoresque, commencèrent à manier le crayon rue de l'École-de-Médecine. C'est là que l'Angleterre est venue chercher quelques-uns des auteurs de ses plus fines vignettes, et des groupes d'orfèvrerie et d'argent que se disputent ses riches lords. « Ils tissent et trament le bronze même, » disent les Anglais parlant de nos artistes, de nos travailleurs. Enfin, des élèves de l'École ont porté par tout le continent, et jusqu'en Russie, et jusqu'en Amérique, des échantillons de cette universalité de connaissances appliquées à un objet unique qui fait une des supériorités nationales.

Dans les distributions de prix annuelles qui se font maintenant au mois d'août, j'ai vu souvent les élèves de l'École spéciale de dessin et de mathématiques, sous les yeux de leurs heureux parents, et en présence d'un auditoire choisi, recevoir, des mains du ministre ou du préfet de la Seine, de leur bon et savant directeur M. Belloc, de leurs professeurs, les prix décernés aux efforts de l'année : gravures, livres, couronnes, médailles d'honneur. J'ai entendu proclamer des noms dont plusieurs deviendront illustres dans diverses professions ; et, sur ces jeunes visages où pétillait l'ardeur de l'intelligence, j'ai lu que Paris, dont la plupart sont les enfants, et auquel ils rendront en gloire ce que le pays fait pour eux, sera longtemps encore l'arbitre universel du bon goût, le créateur des gracieuses, des ravissantes, des inépuisables fantaisies de l'industrie unie à l'art.

LE BAGUENAUDIER.

Le jeu du baguenaudier consiste à dégager successivement tous les anneaux lorsqu'ils sont enfilés par la navette, ou à les y engager tous de nouveau lorsqu'ils en sont sortis; ce qui ne peut se faire qu'en suivant une marche soumise à des lois régulières. Dans le traité *De la subtilité*, publié pour la première fois en 1550, Jérôme Cardan parle avec une extrême obscurité du baguenaudier, qu'il appelle « le jeu des sept anneaux. » L'illustre Wallis, l'un des hommes les plus savants du dix-septième siècle, consacre un chapitre spécial de son *Algèbre* au même jeu, qu'il considère comme fort ingénieux, et qu'il a désigné par le nom de « anneaux enroulés. » Il en a décrit la composition et la manœuvre avec un soin et une clarté qui ne laissent rien à désirer. (Voir la belle édition en 4 vol. in-folio, publiée à Oxford en 1693, t. II, p. 472.) C'est à cet ouvrage que nous emprunterons nos gravures, qui auront ainsi le double mérite de rendre parfaitement compte des opérations, et d'être la représentation exacte de l'appareil tel qu'on le construisait en Angleterre il y a deux cents ans.

Le baguenaudier se compose des pièces suivantes, et se monte de cette manière :

1° La première pièce est une tablette en ivoire, en métal, en bois ou en os (fig. 1), percée d'un certain nombre de trous égaux, équidistants et placés en ligne droite.

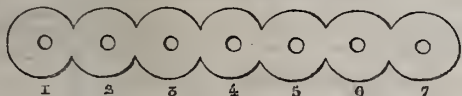


Fig. 1. Tablette.

2° Il y a autant de broches ou de clavettes (fig. 2) que de trous dans la tablette. Chacune de ces clavettes doit se mouvoir facilement dans le trou qu'elle traverse, être muée à sa partie inférieure d'une tête qui soit arrêtée au passage du trou, et être recombée en forme de boucle à son extrémité supérieure, de manière que l'anneau qu'elle porte puisse y

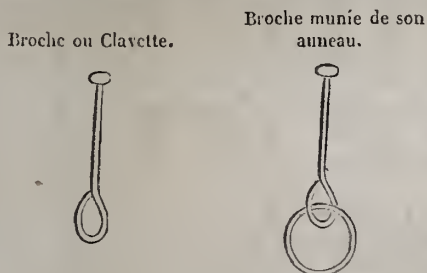


Fig. 2.

Fig. 3.

tourner librement dans tous les sens (fig. 3) sans risquer d'en être arraché. Le diamètre de l'anneau doit être moindre que la longueur de la tige, mais plus grand que l'intervalle des trous. Pour entrelacer les anneaux les uns dans les au-

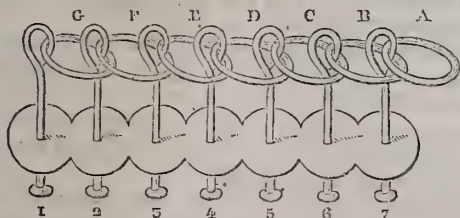


Fig. 4. Le Baguenaudier sans la navette.

tres (fig. 4), on passe dans le premier trou sa tige, puis on boucle l'extrémité de cette tige autour de l'anneau G. La seconde tige traversera à la fois le trou 2 et l'anneau G, et sa boucle sera formée au-dessus de l'anneau G de manière à

saisir le second anneau F. On continuera de la même manière, chaque tige traversant l'anneau de la tige précédente, ainsi que le représente la figure.

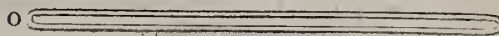


Fig. 5. Navette.

3° La navette représentée en O, fig. 5, est un peu plus longue que la tablette. Sa largeur lui permet de passer facilement au milieu des anneaux, et le vide qu'elle tient en son milieu est tel que deux anneaux peuvent s'y mouvoir simultanément dans le sens de leur épaisseur, avec les extrémités de leurs clavettes.

Cela posé, on demande de placer la navette de façon qu'elle traverse tous les anneaux en étant elle-même traversée par

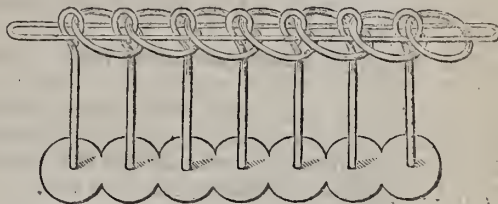


Fig. 6. Le Baguenaudier monté.

toutes les clavettes (fig. 6), puis ensuite de l'enlever de nouveau. Voici comment on résoudra la première question :

Faites passer l'anneau A, dans le sens de son épaisseur, à travers l'échancrure de la navette O; puis, l'anneau retombant naturellement, faites-y passer l'extrémité de la navette: vous aurez la disposition représentée fig. 7, et vous y serez arrivé par deux mouvements.

Pour engager l'anneau B en même temps que l'anneau A, il faudra quatre mouvements, savoir: ôter la navette O de A; faire passer B par O; traverser B et A avec O. La fig. 8 représente les deux premiers anneaux dans la position à laquelle on est ainsi parvenu.

Huit mouvements seront nécessaires pour arriver à engager à la fois les trois anneaux A, B, C. On dégagera complètement A en deux mouvements, d'abord en tirant la navette O du milieu de A, ensuite en faisant passer A par le vide de la navette. Les quatre mouvements suivants consistent à enlever O de B, à faire passer C par O, et O par C et par B. Enfin on mettra A, ce qui se fera en deux mouvements.

L'anneau D sera engagé à la suite des anneaux A, B, C, en seize mouvements; l'anneau E à la suite des précédents, en trente-deux; l'anneau F, en soixante-quatre; l'anneau G, en cent vingt-huit; et ainsi de suite, toujours en doublant.

Il semble impossible, au premier abord, d'expliquer cette suite considérable de mouvements sans entrer dans de très-longs développements; mais, avec un peu de réflexion, on voit que, la majeure partie de ces mouvements étant une répétition de ceux qui précèdent, on pourra s'épargner une foule de redites inutiles. Pour arriver plus facilement au résultat, nous conviendrons que le signe § indique l'opération par laquelle on élève des anneaux, et que le signe ∞ indique l'opération par laquelle on les abaisse. Cela posé, reprenons à partir du commencement, afin de mieux faire comprendre le langage abrégé dont nous allons nous servir.

§ 1. Pour engager A, deux mouvements, savoir: A par O, et O par A.

§ 2. Pour engager B, quatre mouvements, savoir: O de A; B par O; O par B et A.

§ 3. Pour engager C, huit mouvements, savoir:

∞ 1. Dégager A en deux mouvements, en ôtant O de A et A de C.

Quatre autres mouvements: O de B; C par O; O par C et B.

Remettre A comme au § 1, en deux mouvements.

§ 4. Pour engager D, seize mouvements, savoir :

∞ 2. Dégager B et A en six mouvements : d'abord. O de A, et B ; B de O ; O par A ; ce qui fait quatre ; et dégager A comme au ∞ 1, en deux mouvements.

Quatre mouvements : O de C ; D par O ; O par D et C.

Remettre A et B comme aux §§ 1 et 2, en six mouvements.

§ 5. Pour engager E, trente-deux mouvements, savoir :

∞ 3. Dégager C, B et A en quatorze mouvements : d'abord A comme au ∞ 1, en deux mouvements ; ensuite O de B et de C, C de O et O par B, ce qui fait quatre mouvements. Remettre A comme au § 1, en deux mouvements. Enlever B et A comme au ∞ 2, en six mouvements.

Quatre mouvements : O de D ; E par O ; O par E et D.

Enfin remettre A, B et C en quatorze mouvements, comme aux §§ 1, 2 et 3.

§ 6. Pour engager F, soixante-quatre mouvements, savoir :

∞ 4. Dégager D, C, B, A en trente mouvements : d'abord B et A en six mouvements, comme au ∞ 2 ; ensuite O de C et D, D par O, O par C, ce qui fait quatre. Remettre A et B en six mouvements, comme aux §§ 1 et 2. Dégager C, B, A en quatorze mouvements, comme au ∞ 3.

Quatre autres mouvements : O de E ; F par O ; O par F et E.

Enfin remettre A, B, C, D en trente mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3 et 4.

§ 7. Pour engager G, cent vingt-huit mouvements, savoir :

∞ 5. Dégager E, D, C, B, A en soixante-deux mouvements : d'abord C, B, A en quatorze mouvements, comme au ∞ 3 ; ensuite O de D et E, E de O, O par D, ce qui fait quatre ; remettre A, B, C en quatorze mouvements, comme aux §§ 1, 2 et 3 ; dégager D, C, B, A en trente mouvements, comme au ∞ 4.

Quatre autres mouvements : C de F ; G par O ; O par G et F.

Enfin remettre A, B, C, D, E en soixante-deux mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3, 4, 5.

Sans aller plus loin, on saisit facilement la loi de ces opérations successives. On voit d'abord que, pour passer un nouvel anneau, il faut qu'il n'en reste plus qu'un seul, savoir le plus voisin de celui qu'on veut engager. On voit ensuite que, pour ne laisser qu'un seul anneau qui précède immédiatement celui que l'on veut passer, il faut faire tout juste autant d'opérations que pour remettre tous les anneaux précédents.

Fig. 7. Passage du premier anneau.

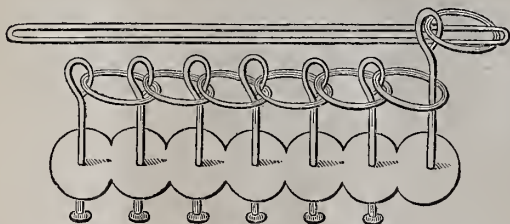


Fig. 8. Les deux premiers anneaux passés.

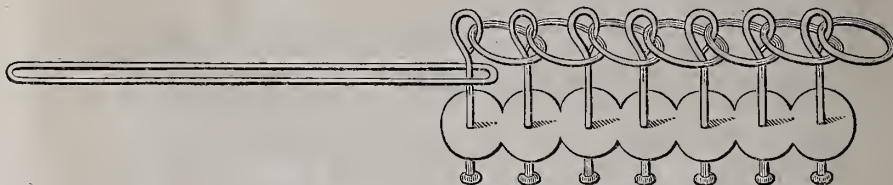
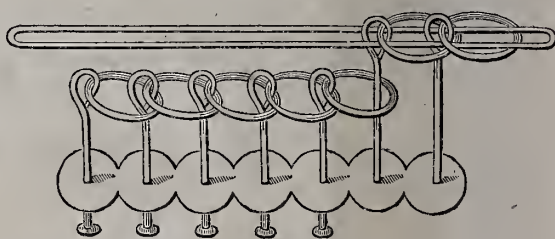


Fig. 9. La Navette engagée au maximum.

Mais la navette O, lorsqu'elle embrasse toutes les clavettes, n'est pas encore dans la position où elle doit se trouver le plus engagée ; elle n'y serait qu'autant qu'elle aurait été préparée pour recevoir l'anneau suivant, s'il y en avait un. Pour faire cette préparation, il faut cent vingt-sept mouvements, lorsque l'on en est au septième anneau :

∞ 6. Dégager F en cent vingt-six mouvements, ce qui se fait de la manière suivante : dégager D en trente mouvements, comme au ∞ 4 ; quatre mouvements : O de E et P, F de O, O par E ; remettre A, B, C, D en trente mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3, 4 ; dégager E en soixante-deux mouvements, comme au ∞ 5, de manière qu'il ne reste plus que F.

Enfin dégager O de F par un seul mouvement. Alors le baguenaudier se trouve dans la position que représente la fig. 9, où la navette O se trouve aussi fortement engagée qu'il est possible.

Il s'agit maintenant de défaire tout l'ouvrage que l'on a fait. Pour cela, il suffira évidemment d'opérer en sens inverse. Ainsi, d'abord, on remettra O en G par un seul mouvement ; on remettra A, B, C, D, E, F en cent vingt-six mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3, 4, 5 et 6. On enlèvera D en cent vingt-huit mouvements, ce qui se fera de la manière

suivante : on enlèvera E, D, C, B, A en soixante-huit mouvements, comme au ∞ 5, de manière à laisser seulement G et F ; alors O de F et G, G de O, O par F. On remettra A, B, C, D, E en soixante-deux mouvements, par les §§ 1, 2, 3, 4 et 5. L'anneau G étant ainsi dégagé, on dégagera les autres, F, E, D, C, B, A, de la même manière ; et successivement, comme on l'a montré aux ∞ 6, 5, 4, 3, 2, 1.

Tout compte fait, il faut, pour engager sept anneaux, 371 mouvements ; il en faut 765 pour huit anneaux, 1533 pour neuf anneaux, etc. ; et pour dégager, autant de mouvements que pour engager.

Mais il est à noter que dans le courant de l'opération on peut omettre parfois certains mouvements. Ainsi, lorsque l'on doit élever A et l'abaisser aussitôt, on se dispensera de l'un et de l'autre mouvement ; il en sera de même lorsque la navette O doit être passée à la fois par B et A ou par C et B, et qu'ensuite on doit l'en dégager.

Enfin, pour n'être pas obligé de retenir de mémoire tous les mouvements qui conduisent au résultat, il suffit de se rappeler deux principes à l'aide desquels on pourra, si l'on y prête attention, se guider sûrement ; ou se dégager lorsque, après avoir commis une erreur, on sera enfermé comme dans un labyrinthe ; ou enfin résoudre les cas douteux, s'il s'en présente :

1° Aucun anneau ne peut être élevé au-dessus ou abaissé

au-dessous de la navette, à moins que le plus voisin de ceux qui le précèdent, et celui-là seul, ne reste. Voulez-vous, par exemple, élever ou abaisser l'anneau E ? Il faudra que D soit déjà en dessus de la navette, sans quoi, la clavette D étant engagée dans l'anneau E, l'anneau E ne peut monter ni descendre sans la clavette D ; et il faut que D y soit seul : car si C, B ou A étaient au-dessus de O, leurs clavettes, placées en dehors de E, ne laisseraient pas à l'anneau E la liberté de s'engager ou de se dégager par le bas de la navette.

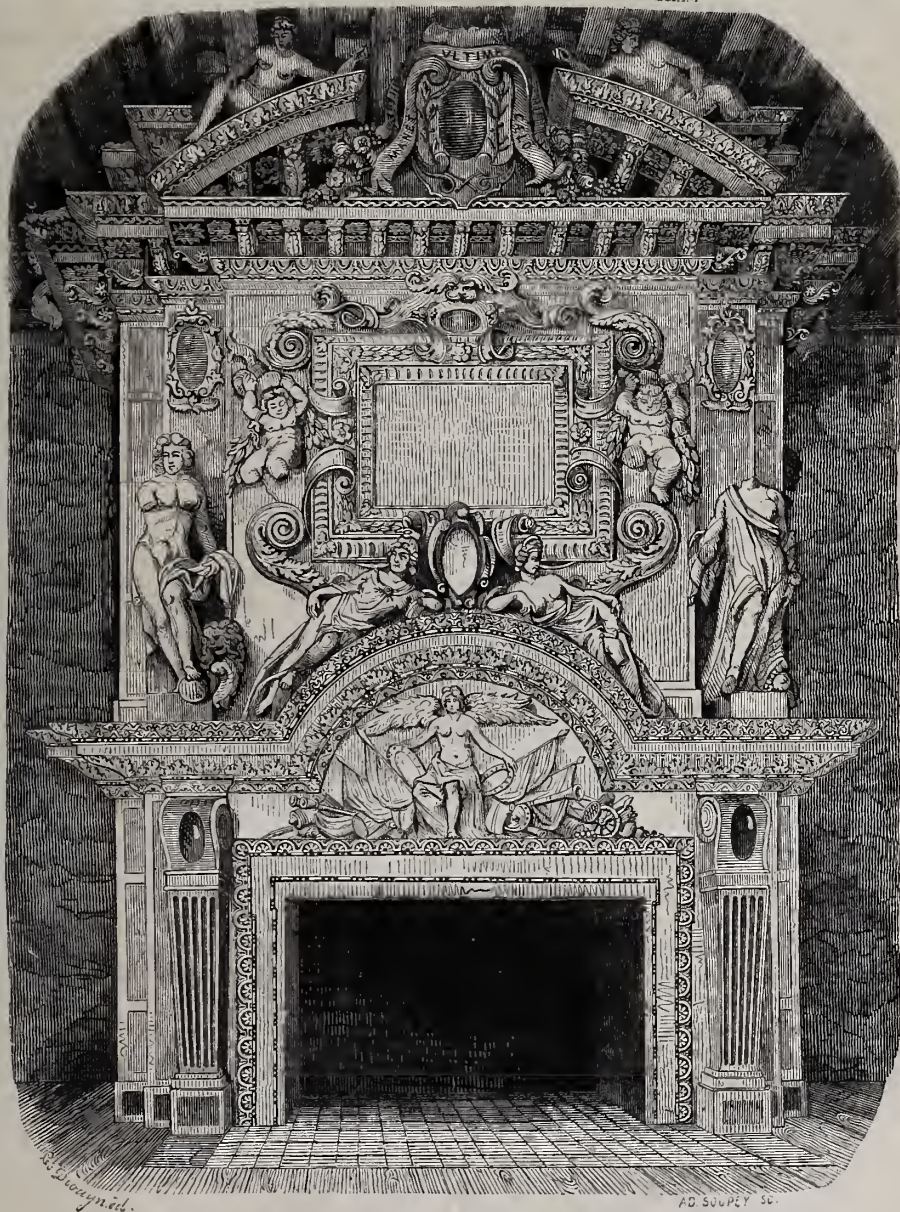
2° Si l'anneau à élever ou à abaisser est de rang impair, tous ceux de rang impair qui le précèdent doivent successi-

vement être abaissés ; une règle semblable a lieu pour un anneau de rang pair. Par exemple, si l'on doit abaisser G, il faut abaisser par ordre A, C et E ; si l'on doit abaisser H, on abaissera à leur rang B, D, F.

CADILLAC.

(Département de la Gironde).

La petite ville de Cadillac, située sur la rive droite de la Garonne, à 40 kilomètres environ de Bordeaux, fut proba-



Une Cheminée du château de Cadillac.

blement fondée vers le commencement du quatorzième siècle. Son plan, la largeur de ses rues, leur symétrie, leur alignement, l'espace qu'occupe la place et les arcades couvertes qui l'entourent, rappellent le style de cette époque. Ce qui reste d'ailleurs des anciennes constructions ne remonte pas au delà de ce siècle : ce sont les murs de la ville, quelques tours et trois portes.

L'édifice le plus important de Cadillac est son château bâti tout entier entre les années 1598 et 1642, et commencé par Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon.

Sa position est pittoresque : son aspect ne manque point de grandeur.

Le duc d'Épernon s'était attaché l'architecte Langlois et le sculpteur Girardon. C'est probablement à ce dernier que l'on doit les sculptures des cheminées si remarquables que renferme le château. Celle que nous figurons décore une petite chambre qui était, dit-on, autrefois celle de la duchesse. De chaque côté de l'ouverture, encadrée dans une riche bordure, deux pilastres, ornés de plaques de marbre, soutiennent une corniche couverte de fleurs et d'arabes-

ques. Cette corniche se recourbe au-dessus d'un tympan à bas-relief représentant une Renommée assise sur un faisceau d'armes. Sur l'estrade des arcades sont couchées deux femmes demi-vêtues ; entre elles est un écusson actuellement mutilé ; sur le manteau, et directement au-dessus des pilastres, sont deux statues ; à gauche, un homme, le pied sur un globe, un lion derrière lui, peut-être une représentation de la force, de la puissance ou de la guerre ; à droite, une femme tenant à la main une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits et des fleurs, la richesse, l'abondance ou peut-être la paix.

Un splendide cadre, maintenant vide de son tableau, occupe le milieu de la cheminée ; au-dessus d'une corniche ornée à profusion, et que le dessin fait mieux comprendre qu'une description, est un fronton coupé par un écusson mutilé dont la légende : *MANET ULTIMA COELO*, voulait probablement faire allusion à la couronne mutilée qui est au-dessus.

Sur le fronton sont deux femmes couchées : enfin deux amours, assis sur les cotés fuyants de la corniche, couronnent ce magnifique spécimen des cheminées du commencement du dix-septième siècle.

Le château appartient maintenant à l'État et a une triste destination ; il sert de maison centrale de détention pour les femmes.

SOUVENIRS D'UN ESCLAVE AMÉRICAIN.

Ces souvenirs, qu'un noir fugitif a écrits lui-même, et qui présentent un tableau touchant des misères de la servitude dans les états de l'Amérique du Nord où l'esclavage a été maintenu, furent imprimés à Boston au mois de mai 1845 ; depuis, plusieurs éditions en ont été publiées.

L'auteur, Frédéric Bailey, est né dans le comté de Talbot, état du Maryland. Séparé très-jeune de sa mère, selon les usages du pays, qui tendent à empêcher la consolidation du lien de famille entre les esclaves, il ne la vit que rarement, et seulement quelques heures. La malheureuse mère, occupée à la culture des champs, dans une ferme éloignée de douze milles, était obligée de faire cette route la nuit, après son travail, de venir embrasser son enfant, et de repartir à la hâte afin de se retrouver à l'habitation avant la reprise des travaux. Frédéric avait à peine sept ans lorsqu'elle mourut ; on ne lui permit ni de la voir pendant sa maladie, ni d'assister à son enterrement.

Resté seul, le petit noir vécut de la vie des enfants esclaves encore trop jeunes pour être appliqués à un labeur. Ne rapportant rien au maître, ils n'en reçoivent presque rien. On donne à l'esclave travailleur huit livres de porc par mois avec un boisseau de farine, deux chemises de toile par an, deux pantalons, une veste, une paire de bas et une paire de souliers. Mais l'enfant ne reçoit que deux chemises ; hiver et été, c'est tout son vêtement ; il couche ainsi sur la terre, exposé aux intempéries ; et Frédéric Bailey raconte que, par les temps de gelée, ses mains étaient souvent sillonnées de gerçures dans lesquelles on aurait pu cacher le tuyau d'une plume ! Quant à la nourriture, elle se compose d'une bouillie appelée *mush* : on la verse dans une auge de bois posée à terre, et les enfants accourent la manger, les uns à pleines mains, les autres avec une pierre ou une coquille, en guise de cuiller. L'insuffisance de l'alimentation et des vêtements pousse chaque jour les petits noirs à des vols que l'on punit par un certain nombre de coups de lanière de peau de vache. C'est pour eux comme l'apprentissage de la vie d'esclave.

Aucun acte authentique ne constatant la naissance d'un noir, nul ne connaît au juste son âge. Frédéric Bailey suppose pourtant qu'il pouvait avoir de sept à neuf ans lorsque son maître le prêta à un de ses parents qui habitait Baltimore. On l'avertit qu'il fallait se faire propre s'il voulait être bien reçu de son nouveau maître, et il passa trois jours

sur la grève, uniquement occupé à enlever de ses pieds, de ses mains, de ses genoux, les ordures et les peaux mortes dont ils étaient couverts. On le récompensa de ses efforts en lui donnant une paire de culottes.

Les nouveaux maîtres de Frédéric se montrèrent d'abord doux et humains. Mistriss Auld surtout lui témoigna une véritable tendresse. Elle n'avait jamais eu d'esclaves, et, avant son mariage, elle avait vécu de son travail : aussi ne voyait-elle point encore dans un noir l'animal humain destiné à rendre le blanc oisif. Elle s'occupa du petit nègre comme elle l'eût fait d'un enfant de sa race, et commença même à lui montrer l'alphabet ; mais quand son mari le sut, il coupa court aux leçons, en déclarant qu'instruire un esclave c'était le gâter. Mistriss Auld comprit ses raisons, et changea tellement avec Frédéric qu'elle entraînait en fureur dès qu'elle l'apercevait un livre à la main. Mais le petit esclave avait mordu au fruit de la science ; sa raison s'était éveillée ; il commençait déjà à discuter, en lui-même, sa position servile, et, par cela même que l'ignorance lui était imposée par ses maîtres, il prit goût à l'instruction. Il avait aperçu, comme il l'écrivit, « le sentier qui mène de l'esclavage à la liberté. »

En conséquence, tous ses moments de loisir furent employés à continuer seul les études qu'il avait commencées avec mistriss Auld. « Le plan que j'adoptai, dit-il dans ses Souvenirs, et qui me réussit le mieux, fut de me faire des amis de tous les petits garçons blancs que je rencontrais dans les rues ; je faisais des instructeurs de tous ceux que je pouvais. Lorsqu'on m'envoyait en commission, je prenais toujours mon livre, et, en courant une partie de la route, je trouvais le temps de prendre une leçon avant mon retour. En outre, j'avais l'habitude d'emporter du pain avec moi, car il y en avait toujours assez dans la maison, et on ne m'en refusait jamais ; sous ce rapport, je me trouvais beaucoup mieux traité que bien des pauvres enfants blancs du voisinage. Ce pain, je le donnais à ces pauvres petits affamés, qui, en récompense, me donnaient le pain plus précieux de l'instruction. J'éprouve une forte tentation de faire connaître les noms de deux ou trois de ces petits garçons, comme preuve de l'affection et de la reconnaissance que je leur garde ; mais la prudence me le défend, car c'est un crime presque impardonnable, dans ce pays chrétien, que d'enseigner à lire aux esclaves. »

Dès qu'il sut lire, Frédéric chercha tous les moyens de se procurer des livres. Il lut *l'Orateur colombien*, renfermant des fragments de divers auteurs, parmi lesquels se trouvait le beau discours de Sheridan en faveur de l'émancipation des catholiques, et il détourna, au profit de l'affranchissement des noirs, tous les arguments développés par l'orateur anglais. Il entendait prononcer depuis longtemps le mot d'*abolitioniste* sans en comprendre le sens, lorsque la lecture d'un journal finit par le lui révéler. Dès-lors il fut à l'affût de tout ce qui pouvait se rapporter, de près ou de loin, à cette grande affaire de l'abolition de l'esclavage. Le dégoût de la servitude et la résolution de tout faire pour y échapper croissaient en même temps dans son esprit ; la prédiction de son maître s'accomplissait : « l'esclave était gâté. »

Mais il voulait continuer à conquérir les instruments d'émancipation intellectuelle dont il sentait mieux le prix chaque jour ; la lecture ne suffisait point, il fallait apprendre à écrire. « Lorsque j'étais dans le chantier de Durgin et Bailey, dit-il, je voyais souvent les charpentiers, après avoir taillé et préparé un morceau de bois, le marquer en y inscrivant le nom de la partie du vaisseau à laquelle il était destiné. Lorsqu'il était préparé pour le bâbord, on le marquait ainsi, B ; pour le tribord, T ; pour le bâbord d'avant, BA ; et ainsi de suite. Je me mis à copier ces lettres, et, en bien peu de temps, je parvins à les imiter. Ensuite, quand je rencontrais un enfant blanc, je lui disais que je savais écrire aussi bien que lui. La réponse inmanquable était : « Je ne te crois pas ; que je

te voie essayer. » J'écrivais alors les lettres que j'avais eu le bonheur d'apprendre à former, en le défiant de surpasser cela; et il se mettait à écrire tout ce qu'il savait, me donnant ainsi une excellente leçon. Pour ces études, mes cahiers étaient une palissade, un mur de briques, un pavé; un morceau de craie me tenait lieu d'encre et de plume. Je m'appliquai ensuite à copier les lettres italiques dans l'Abécédaire de Webster; enfin mon jeune maître Thomas étant allé en pension, on lui fit apporter à la maison ses cahiers d'écriture pour les montrer à quelques voisins; je m'en emparai, et je pus copier, dans les entre-lignes, tout ce qu'il avait écrit. Cette étude dura plusieurs années. »

Une mort arrivée dans la famille de ses maîtres obligea Frédéric à rejoindre les autres esclaves, pour que les héritiers pussent procéder au partage. Les parents, les amis, se trouvent ainsi séparés chaque fois qu'une succession est ouverte: chacun suit son nouveau maître, ou est vendu à un inconnu. Frédéric eut le bonheur de tomber dans le lot du parent de son patron de Baltimore, et de retourner dans cette ville. Ce fut seulement deux ans après qu'il en fut rappelé par son maître, qui l'employa sur sa plantation.

Là, il fallut s'acquiescer aux coups, à la fatigue et à la faim. Frédéric Bailey montrait naturellement peu de zèle, et son maître, désespérant de le rendre meilleur noir, le livra à un M. Covey, qui avait dans le pays la réputation d'un excellent dresseur d'esclaves. Il entra chez lui le 1^{er} janvier 1833. Ici la fatigue et les coups augmentèrent. Covey employait mille ruses de sauvage pour surprendre ses nègres en faute: il feignait de partir, revenait en rampant, se cachait des heures entières derrière des buissons, et châtiât impitoyablement tout esclave qui s'était relâché un seul instant dans son travail. Cette éducation qu'il savait donner aux noirs lui faisait le plus grand honneur: on lui abandonnait des esclaves gratuitement pour une année entière, et dans le seul but de leur faire prendre de bonnes habitudes. Une pareille vie poussa Frédéric Bailey au désespoir. Il exprime d'une manière poétique et touchante, dans ses Souvenirs, les tristesses et les aspirations de sa dure servitude: « Notre maison, dit-il, était située à quelques verges de la baie de Chesapeake, dont la vaste surface était toujours blanchie par les voiles de bâtimens venus de tous les points du globe. Ces beaux navires, avec leurs ailes blanches, objets d'admiration pour les autres hommes, étaient pour moi comme des revenans enveloppés de linceuls funèbres et chargés de me rappeler ma misérable destinée. Souvent, pendant la profonde tranquillité d'un dimanche d'été, je suis resté seul sur les hautes rives de la baie, suivant d'un cœur triste et d'un œil mouillé de larmes les voiles qui fuyaient vers le vaste océan. Alors j'apostrophais, en moi-même, la multitude des vaisseaux en mouvement: « Les câbles qui vous renaient sont détachés, leur disais-je; vous voilà libres, et moi je reste esclave! Vous vous avancez gaie-ment au gré de la douce brise, moi je me traîne tristement sous le fouet sanglant! Oh! je voudrais être libre sur un de vos ponts et sous la protection de vos ailes! Éloignez-vous! avancez! Oh! que ne puis-je vous imiter! Si je pouvais nager! si je pouvais voler! Pourquoi suis-je esclave? Je m'enfuirai! j'aime autant être tué en courant que de mourir debout. »

Ces idées de délivrance rendirent les mauvais traitements de M. Covey plus insupportables à Frédéric. Un nègre nommé Sandy, qu'il consulta, lui donna une racine mystérieuse qu'il lui recommanda de porter toujours du côté droit, l'assurant que tant qu'il l'aurait, aucun blanc ne pourrait le battre. Cependant M. Covey essaya de le faire; mais, pour la première fois, Frédéric résista, et le fermier, qui ne voulait pas avouer que lui, le grand dompteur d'esclaves, avait été obligé de céder à un noir, garda le silence sur cette rébellion, et cessa de battre le jeune homme, de peur d'amener une nouvelle révolte.

Bailey le quitta bientôt pour être loué à un M. Freeland, chez lequel il trouva une vie plus supportable. Il employa ses loisirs à faire l'école aux nègres de son nouveau maître: il les amena à ses idées, et quatre d'entre eux se décidèrent à s'enfuir avec lui; mais ils furent trahis et traînés en prison.

Frédéric Bailey n'en sortit que pour entrer chez M. Hughes. Celui-ci le plaça dans un chantier où il devait apprendre le métier de calfat; mais les ouvriers blancs ne voulurent point souffrir un noir à leurs côtés, et le maltraitèrent. Son maître voulut en vain avoir raison de ces violences; la déclaration d'un noir n'étant point admise contre un blanc, il ne put obtenir justice, et se décida à garder Frédéric dans son propre chantier.

Ce fut là que Bailey apprit à calfater les navires. Il arriva à gagner jusqu'à huit et neuf dollars par semaine (environ 48 fr.), qu'il devait remettre fidèlement à son maître. Mais, le 3 septembre 1838, il se décida enfin à prendre la fuite, et il arriva à New-York sans obstacle. Quant aux moyens qu'il employa pour échapper ainsi à l'esclavage, Frédéric Bailey se garde de les indiquer, dans la crainte que sa révélation ne rende la délivrance plus difficile à ses anciens compagnons de malheur.

Un M. Ruggles le recueillit à New-York, et il y fut rejoint par sa fiancée Anna, négresse libre, qu'il épousa. Tous deux partirent ensuite pour New-Bedford, où Frédéric se fit portefaix, n'ayant pu obtenir que les ouvriers blancs le laissassent travailler parmi eux comme calfat.

Il avait plusieurs fois changé de nom pendant sa fuite, afin d'échapper plus sûrement aux recherches; il s'agissait d'en prendre un définitif: son protecteur, M. Johnson, qui venait de lire *la Dame du lac* de Walter Scott, lui proposa celui de Douglass, et, depuis lors, on l'a appelé Frédéric Douglass. C'est sous ce nom que ses Souvenirs ont été publiés.

Le récit de l'impression que produisit sur le fugitif la vue de New-Bedford est d'autant plus intéressant qu'il nous fait connaître ces villes de l'Amérique du Nord, où le travail et la liberté ont porté à un si haut degré le bien-être de toutes les classes. « J'apercevais des deux côtés des rues de vastes magasins bâtis en granit et remplis non-seulement de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, mais encore de tous les articles de luxe. En outre, tout le monde semblait occupé sans faire de bruit. On n'entendait point ici, comme à Baltimore, les chansons de ceux qui déchargeaient les navires; point de blasphèmes, point de malédictions lancées contre les ouvriers. point de malheureux déchirés à coups de fouet. Tout semblait se faire avec une activité paisible: chacun paraissait comprendre son ouvrage et s'y livrer avec une application calme, mais joyeuse. Les habitans avaient un air de force, de santé et de bonheur que je n'avais point remarqué parmi ceux du Maryland. Pour la première fois de ma vie, il m'arrivait de pouvoir contempler avec plaisir le spectacle de richesses immenses, sans être attristé en même temps par la vue d'une extrême pauvreté. La chose la plus étonnante et la plus intéressante pour moi, c'était l'état des hommes de couleur, dont beaucoup s'y étaient réfugiés, comme moi, après avoir échappé à ceux qui les poursuivaient. J'en trouvais plusieurs qui n'étaient pas sortis de l'esclavage depuis plus de sept ans, et qui semblaient plus à l'aise que les propriétaires de noirs du Maryland. Je ne crois pas me tromper en affirmant que mon ami Nathan Johnson tenait une meilleure table, recevait, payait et lisait plus de journaux, comprenait mieux le caractère moral, politique et religieux de la nation, que les neuf dixièmes des maîtres du comté de Talbot. Ce n'était pourtant qu'un ouvrier dont les mains s'endurcissaient dans le travail, et il en était de même de la femme qui portait son nom. »

Dans un pareil milieu, Frédéric acheva de cultiver un esprit qui ne demandait qu'à s'éclairer et à s'étendre. Devenu un des lecteurs les plus assidus du journal *le Libéra-*

teur, il étudia à fond la question de l'esclavage, et ne tarda pas à prendre part aux réunions des *abolitionistes*. Il s'y fit remarquer sur-le-champ par une éloquence noble, vive et pleine d'expansion. M. William Lloyd Garrison, ayant eu occasion de l'entendre, en 1841, à une réunion de Nantucket, en fut si frappé qu'il l'engagea à se consacrer tout entier à un apostolat abolitionniste, et il réussit à en faire l'agent le plus actif de la société américaine connue sous le nom de *Société contre l'esclavage*. « Ses efforts, dit M. Garrison, ont été infatigables : son succès à combattre les préjugés, à faire des prosélytes, à intéresser l'esprit des masses, a surpassé de beaucoup les espérances qu'avait fait naître l'éclat de son début. Il s'est toujours comporté avec douceur et humilité ; mais cependant il a déployé un caractère véritablement ferme et courageux. Comme orateur, il brille surtout par la beauté des sentiments, la vivacité de l'esprit, la justesse des comparaisons, la vigueur du raisonnement et la facilité de l'élocution. »

Frédéric Bailey ou Douglass s'embarqua pour l'Angleterre et n'y éveilla pas de moins vives sympathies qu'en Amérique. Une souscription faite en sa faveur permit de régulariser sa liberté, en payant à son ancien maître la somme de 150 livres sterling (environ 3 750 fr.). Ses protecteurs voulurent le retenir en Angleterre ; mais, jugeant que ses devoirs le rappelaient aux États-Unis, il refusa toutes leurs offres, et adressa un adieu solennel à l'Europe dans une réunion très-nombreuse qui eut lieu à Bristol le 1^{er} avril 1847. Il partit ensuite pour Liverpool, où il arrêta sa place sur le bateau à vapeur *Cambria*. Il avait payé le prix de passage dans la première chambre ; mais, au moment de s'embarquer, il apprit qu'un certain nombre de voyageurs avaient refusé de le recevoir parmi eux, et qu'il devait se résigner à loger et à manger à part !

Lorsque les *abolitionistes* d'Angleterre eurent connaissance de cette injurieuse exclusion, ils adressèrent à Frédéric Douglass une lettre collective où ils témoignaient leur indignation, et y joignirent le montant d'une nouvelle souscription de 450 livres sterling (environ 11 250 francs). Grâce à cette somme, l'esclave affranchi a pu acheter une presse et s'établir à Rochester (état de New-York), où il publie chaque semaine un journal *abolitionniste* intitulé *l'Astre du Nord*.

Ainsi, parti de plus bas que Franklin, Frédéric Douglass est arrivé comme lui à l'aisance, à la gloire et à un rôle public par sa persévérance. Il a prouvé une fois de plus ce que vaut l'instruction et ce que peut la volonté.

UNE POSITION DÉLICATE.



L'artiste ne nous dit pas quel concours de hasards ou d'imprudences a conduit son héros à cette extrémité. Il se

contente de nous le montrer assis sur les broussailles de fer d'un portail, ne pouvant descendre à droite ou un taureau menace de l'encorner, à gauche où des dogues hurlent avec fureur, en avant où il aperçoit un cloaque, en arrière où un écriteau l'avertit que des chausse-trapes ont été dressées ! Dans cette position délicate, notre malencontreux personnage lève les yeux vers le ciel, seule route qui lui apparaisse libre, mais où il cherche en vain un moyen de fuite.

Que deviendra-t-il entre tous ces dangers ? Ce que deviennent tant de sots ou d'étourdis placés comme lui entre des passions qui menacent, des créanciers qui aboient, des humiliations qui souillent, et des fripons dont les pièges sont tendus.

Combien de gens peut-être riront du pauvre homme, et ne sont point mieux posés dans la vie qu'il ne l'est sur son poteau ! Mais, pour être facilement compris, le ridicule a besoin de frapper les yeux : On ne sent point, par exemple, ce qu'il y a de profondément comique dans les oscillations de l'intelligence humaine à cheval sur le raisonnement ; et tout le monde rira de ce paysan ivre que Luther lui donne pour symbole, et qui, ballotté sur sa monture, ne peut être relevé à droite que pour tomber aussitôt à gauche.

LES INSECTES.

Les insectes n'ont pas exactement la même quantité de membres qu'on remarque dans les autres animaux ; mais il ne suit point de là que leur corps soit imparfait, comme quelques philosophes se le sont imaginé. Un animal est censé parfait lorsqu'il a toutes les parties dont il a besoin pour subsister dans l'état où il est ; la privation de celles qui sont absolument nécessaires à une autre espèce n'est point en lui une imperfection. La perfection d'un composé ne consiste pas dans l'abondance de ses parties, mais uniquement dans leur proportion et dans leur aptitude à faire les fonctions auxquelles elles sont destinées. Chaque insecte est donc aussi parfait dans son espèce que les autres animaux le sont dans la leur ; et il serait aussi ridicule de leur contester cette qualité qu'il y aurait d'extravagance à soutenir qu'il n'y a point d'homme parfait sans ailes, point de cheval accompli sans nageoires, point de poisson fini sans pieds. LESSEP.

LES FERS DU DIABLE.

A Schwarzenstein, à une demi-lieue de Rastenburg en Prusse, on voit deux grands fers pendus au mur de l'église. Voici ce que l'on raconte à ce sujet.

Il y avait en cet endroit une cabaretière qui, en vendant de la bière aux gens, ne leur donnait pas la mesure. Le Diable l'entraîna une nuit devant la forge, réveilla brusquement le forgeron, et lui dit : « Maître, ferrez-moi mon cheval. » Le forgeron se trouvait être le compère de la cabaretière. Lorsqu'il s'approcha dans l'ombre pour ferrer son pied que le Diable tenait soulevé, elle dit tout bas : « Ne vous pressez pas, compère ! » Le forgeron effrayé se troubla : le coq chanta, le Diable prit la fuite. La cabaretière ne fut pas ferrée, mais elle fut longtemps malade.

— Fort bien ! disent les conteurs allemands ; mais si le Diable faisait ferrer toutes les cabaretières de l'endroit qui vendent trop courte mesure, le fer serait bientôt hors de prix.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LE ROI DE ROME, PAR PRUDHON.

Voy. sur Prudhon, 1838, p. 353.



Portrait du fils de Napoléon, par Prudhon. — Dessin de Pauquet.

Maître des destinées de l'Europe et marié à Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, Napoléon n'avait plus à désirer qu'un fils auquel il pût léguer son nom et l'avenir de sa dynastie. « La nature parut soumise à ses vœux, » a dit un haut dignitaire contemporain, et le 20 mars 1811, cent et un coups de canon apprîrent la naissance de l'enfant qui devait porter le titre de *roi de Rome*.

Cet enfant fut baptisé à Notre-Dame le 9 juin, et la ville de Paris lui fit présent, à cette occasion, d'une toilette et d'un berceau de vermeil qui avait la forme d'un vaisseau, par allusion aux armoiries municipales; le dessin de ces deux meubles avait été fourni par Prudhon.

Cette naissance, qui avait été une promesse de stabilité pour l'empire, sembla le point de départ des désastres successifs qui amenèrent sa ruine. Ce fut peu après que commença la campagne de Russie. On en connaît les glorieuses péripéties et le terrible dénouement. Le souvenir du roi de Rome se présente une fois dans l'histoire de cette funeste expédition. La veille de la célèbre bataille de la Moskowa, Napoléon reçut de Paris le portrait de son fils, « de cet enfant, dit Ségur, que l'empire avait accueilli, comme l'empereur, avec les mêmes transports de joie et d'espérance. Depuis et chaque jour, dans l'intérieur du palais, on avait vu Napoléon s'abandonner près de lui à l'expression des sentiments les plus tendres. Aussi, quand au milieu de ces champs si lointains et

de tous ces préparatifs si menaçants, il revit cette douce image, son âme guerrière s'attendrit-elle! Lui-même, il exposa ce tableau devant sa tente, appela ses officiers et jusqu'aux soldats de sa vieille garde, et voulut faire partager son émotion à ces vieux grenadiers et faire briller ce symbole d'espoir au milieu d'un grand danger. »

Il est probable que le portrait dont parle l'historien de la grande armée était une copie de celui que reproduit notre gravure. Prudhon l'avait peint pour l'impératrice à laquelle il donnait des leçons de dessin. L'enfant est endormi dans un bosquet de palmes et de lauriers. Un manteau royal le recouvre à demi et un rayon de soleil l'éclaire. Deux tiges de la fleur impériale se dressent à ses pieds.

Après le revers de 1814, le roi de Rome suivit sa mère à Blois, et une année après il quitta la France pour ne plus la revoir; il n'avait alors que quatre ans. Son père le redemanda en vain à l'île d'Elbe et pendant les Cent-Jours.

La cour d'Autriche envoya l'héritier du vainqueur de Wagram et d'Austerlitz sur les bords du Danube, et changea son nom contre celui de duc de Reichstadt, emprunté à une petite ville de dix-huit cents habitants, placée dans le cercle de Breslau en Bohême. Il fut également stipulé, dans la convention signée à Paris le 11 juin 1817, qu'il n'hériterait pas du duché de Parme dont la souveraineté était accordée à sa mère.

Son éducation, confiée au comte de Dietrichstein, fut soumise à une surveillance qui prit soin d'écartier tout ce qui eût pu éveiller trop vivement chez lui les souvenirs du passé : on lui fit porter l'uniforme et il eut le grade de major dans l'armée autrichienne, mais sans en exercer les fonctions. Ses traits où l'on retrouvait quelques-unes des lignes napoléoniennes, amplies et comme fondues dans le type allemand, se faisaient remarquer par une pâleur qui révélait le mal auquel il a succombé.

Dans ce siècle si fécond en destinées étranges, celle du fils de Napoléon est certainement une des plus saisissantes. Accueilli par les acclamations d'une armée victorieuse, décoré du grand aigle de la légion d'honneur, des grandes croix de la couronne de fer, de la réunion et des trois toisons d'or, il reçoit, avec tous ces symboles de noblesse et de gloire, le nom poétique de *roi de Rome*, comme si l'on eût voulu lui donner, par avance, la souveraineté de la terre; un décret proclame « qu'il pourra être sacré du vivant même de son père, et que la date de son couronnement sera jointe, dans tous les actes, à celle de l'avènement de l'empereur. » Les hommes d'État de l'Europe entière viennent s'incliner devant son berceau, en déclarant « qu'il porte les destinées du monde ! » et quelques années après, l'enfant surhumain est relégué dans une retraite obscure où il perd, avec son nom, jusqu'au droit de se rappeler ce que fut son père, et celui qui avait été, pour ainsi dire, couronné d'avance empereur des Français, va mourir en Bohême avec le simple grade de major autrichien !

RELIEFS GÉOGRAPHIQUES.

L'art de construire les reliefs géographiques est fort ancien; mais celui de les reproduire et de les multiplier est pour ainsi dire tout nouveau. Leur utilité a dès longtemps été reconnue, mais leur cherté ne permettait pas de les propager. Aujourd'hui l'industrie est venue à bout de vaincre cet obstacle : on imprime ces cartes matérielles à peu près comme les cartes ordinaires, et le prix n'en est guère plus élevé. La Prusse, Francfort, l'Autriche, le Wurtemberg, la France surtout, en publient fréquemment.

En même temps, il a été fait de grands progrès dans l'exactitude de ces cartes, auxquelles on faisait jadis sous ce rapport de justes reproches.

Un Français, d'Artigue, fit le premier une belle application des reliefs à l'hydrographie et y a près de quatre-vingts ans (1). Le dépôt légal en a amené un certain nombre à la Bibliothèque nationale depuis dix ans. M. Élie de Beaumont a donné celle du Vésuve et celle de l'Etna.

On fait en Angleterre des cartes géologiques en relief à couches mobiles. Le comté de Mayo, en Irlande, a fait construire un certain nombre de cartes en relief, parfaitement et géométriquement exactes, qui, après avoir servi de modèles aux dessinateurs et aux graveurs de la carte du comté, sont aujourd'hui des modèles d'étude pour la configuration du sol et le rapport des formes avec la constitution géologique. Toutes ces notions ne pourraient se lire sur une carte géographique ordinaire, quelque bien gravée qu'elle fût. Ceux qui sont au courant de la matière savent qu'aucune méthode rigoureuse n'a encore été trouvée jusqu'à présent pour exprimer les formes du terrain par une simple projection. Les systèmes suivis varient par toute l'Europe, et de la façon la plus arbitraire, parce que le problème est hérissé de difficultés et que chaque auteur l'a envisagé sous des aspects différents.

Parmi les meilleures cartes de cette espèce que possède la collection géographique de la Bibliothèque nationale, nous citerons la carte de l'île Clare, la carte de la Suisse saxonne,

(1) La fille de M. Mœchain a fait don à la Bibliothèque nationale des reliefs et dessins de cet inventeur ingénieux.

la carte de Neufchâtel, la carte du mont Blanc faite sous la direction du célèbre Ritter par M. Kummer de Berlin, la carte de France par le même, la carte de la vallée du Rhin par M. Ravenstein de Francfort, la carte du Wurtemberg, la carte de l'île de Ténériffe, par M. Berthelot, etc. Le roi de Wurtemberg a décerné des récompenses à l'artiste qui chez nous a trouvé des moyens mécaniques pour la reproduction des reliefs géographiques. La Suisse, qui possède depuis bien longtemps des cartes de cette espèce, n'a pas, jusqu'à présent, songé à les multiplier. Elle compte encore des artistes habiles à les construire, témoin les reliefs du Simplon et du mont Blanc (avec le Saint-Bernard), véritables chefs-d'œuvre d'exécution et d'exactitude. Le gouvernement d'Espagne, sur la demande du général Zarco del Valle, directeur du corps du génie espagnol, a envoyé à Paris un artiste pour apprendre à exécuter des reliefs. A Paris, au Conservatoire des arts et métiers, il existe un chef-d'œuvre en ce genre, les « Environs de Metz, » exécutés par un ancien professeur de l'École du génie, qui les a construits au moyen des courbes horizontales ou courbes de niveau (1).

INVENTION DES CARTES A JOUER EN CHINE.

YA-PAÏ, cartes (litt. tablettes) en ivoire.

Dans la deuxième année de la période *siouen-ho* du règne de l'empereur Hooï-song, de la dynastie des Song (c'est-à-dire en l'an 1120 de J.-C.), un officier présenta un mémoire à l'empereur pour lui offrir et faire connaître trente-deux tablettes (cartes) d'ivoire de son invention, lesquelles portaient ensemble 227 points.

Deux tablettes, relatives au ciel (*thien-paï*), portaient 24 points, et rappelaient les 24 périodes de quinze jours entre lesquelles l'année est divisée.

Deux tablettes, relatives à la terre (*ti-paï*), portaient ensemble 4 points. Elles rappelaient ainsi les quatre points cardinaux : l'Est et l'Ouest, le Sud et le Nord.

Deux tablettes, relatives à l'homme (*jin-paï*), rappelaient diverses qualités, affections ou dispositions morales de l'homme, telles que l'Humanité, la Justice, l'Urbanité, la Prudence, la Pitié, la Pudeur, l'Humilité, etc.

Deux tablettes appelées *ho-paï*, ou tablettes de la bonne harmonie, portaient 8 points et figuraient l'influence de la grande harmonie qui circule dans l'univers aux huit grandes époques de l'année (1^o le 4 février, 2^o le 21 mars, 3^o le 6 mai, 4^o le 21 juin, 5^o le 8 août, 6^o le 23 septembre, 7^o le 8 novembre, 8^o le 22 décembre).

Les autres tablettes se rapportaient aux devoirs sociaux, aux principes de la morale, aux ustensiles, etc.

Le pétitionnaire demandait que ces tablettes fussent déposées dans le trésor impérial.

L'empereur Kao-tsong, qui monta sur le trône en 1127 et régna jusqu'en 1130, rendit un décret par lequel il ordonna de fabriquer des cartes en ivoire à l'imitation des tablettes déposées dans le trésor, et de les répandre officiellement dans tout l'empire.

PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Voy., sur Port-Royal, 1834, p. 185.

Le nom de Port-Royal ne rappelle point seulement celui d'une des plus illustres abbayes de la France, il se lie à notre histoire religieuse, politique et littéraire. C'est à propos de Port-Royal que s'alluma cette terrible guerre entre les jésuites et les jansénistes, que les *Lettres provinciales* furent écrites,

(1) Extrait d'une notice écrite, en 1848, par M. Jomard, de l'Institut.

et que la ville et la cour se partagèrent en deux camps, dans chacun desquels se comptait un nombre presque égal de noms illustres. A Port-Royal se rattachent les souvenirs de Racine, de Nicole, du grand Arnauld, de Sacy, du célèbre avocat Lemaître, de Phelléniste Lancelot, de Pascal et de tant d'autres hommes éminents; c'est là que la duchesse de Longueville, après avoir agité Paris et la France pendant près de dix ans, chercha à se reposer de sa vie aventureuse; là que furent appliquées ces méthodes rationnelles d'enseignement et que commença cette forte éducation classique dont les deux siècles suivants devaient proliférer. A tant de titres, Port-Royal mérite de nouveau notre attention particulière et une notice de quelque étendue.

Cette abbaye, située près de Chevreuse, à deux lieues de Versailles, fut fondée en 1204 par Mathilde de Garlande, femme de Mathieu de Marly, cadet de la maison de Montmorency. Le monastère appartenait à l'ordre de Cîteaux et n'était d'abord destiné qu'à douze religieuses.

Sur la fin du seizième siècle la règle s'était beaucoup relâchée; la clôture n'était même plus observée. En 1602, Marie-Angélique Arnauld (qu'il ne faut pas confondre avec sa nièce, portant le même nom) fut choisie pour abbesse, bien qu'elle n'eût point encore *onze ans accomplis*. Sous le gouvernement de cette enfant, tout marcha comme par le passé; mais lorsqu'elle eut atteint sa dix-septième année, une circonstance imprévue donna une direction toute nouvelle à son esprit.

Voici comment Racine raconte cet événement dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*.

« Un capucin qui était sorti de son couvent par libertinage, et qui allait se faire apostat dans les pays étrangers, passant par hasard à Port-Royal, fut prié par l'abbesse et les religieuses de prêcher dans leur église. Il le fit, et ce misérable parla avec tant de force sur le bonheur de la vie religieuse, sur la beauté et la sainteté de la règle de saint Benoît, que la jeune abbesse en fut vivement émue. Elle forma dès-lors la résolution, non seulement de pratiquer sa règle dans toute sa rigueur, mais d'employer même tous ses efforts pour la faire observer à ses religieuses. Elle commença par un renouvellement de ses vœux, et fit une seconde profession, n'étant pas satisfaite de la première; elle réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans ses habits, ne coucha plus que sur une simple paille, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre éboulée presque partout. »

Les autres religieuses suivirent bientôt son exemple, et la réforme fut aussi générale que complète.

La communauté de Port-Royal s'accrut; on y compta, au bout de quelques années, quatre-vingts religieuses. Les bâtiments étaient insuffisants pour les loger convenablement; le lieu bas et humide engendrait de nombreuses maladies. M. Marion leur donna, dans le faubourg Saint-Jacques, une maison où elles vinrent s'établir. La charte d'institution de l'abbaye de Port-Royal autorisait les religieuses à recevoir des pensionnaires laïques, ce qui leur permit d'admettre à leur vie intérieure la duchesse de Longueville et quelques autres mondaines touchées de repentir.

Ainsi arraché à son obscurité, Port-Royal commença à être en but à la jalousie des autres corporations religieuses. Une des nonnes, la mère Agnès, ayant composé un petit écrit mystique, intitulé *le Chapelet secret*, les jésuites l'attaquèrent avec violence. Il fut défendu non moins vivement par l'abbé de Saint-Cyran qui, étant ami de Jansénius, le mêla à ce débat. Ce fut ainsi que les solitaires de Port-Royal se trouvèrent entraînés dans le jansénisme, et que les jésuites furent conduits à se poser les adversaires de cette dernière doctrine.

Richelieu, qui n'aimait point la turbulence de ces débats, envoya Saint-Cyran à Vincennes. Mais le branle était donné;

on rétablit la communauté de Chevreuse qui fut agrandie. Lemaître, d'Andilly, de Sacy, Nicole, Lancelot, Pascal vinrent successivement s'y établir: des gens du monde se joignirent à eux, bâtissant des retraites aux bords de cette solitude. Les religieuses, qui occupaient maintenant la maison du faubourg Saint-Jacques et celle de Chevreuse, conservée sous le nom de Port-Royal des Champs, prirent pour directeurs ces *Messieurs*. C'était ainsi qu'elles désignaient les hommes célèbres dont nous avons parlé plus haut. On leur envoyait les filles des premières familles de France, et les religieuses « ne se contentaient pas, dit Racine, de les élever à la piété, on prenait aussi un très-grand soin de leur former l'esprit et la raison, et on travaillait à les rendre également capables d'être un jour ou de parfaites religieuses ou d'excellentes mères de famille. »

Outre les soins qu'elles donnaient à l'éducation, les nonnes de Port-Royal se livraient constamment, selon la règle de leur ordre, à quelque travail manuel. La curieuse gravure que nous reproduisons les représente *faisant la conférence dans la solitude*, c'est-à-dire conversant entre elles, et tout en travaillant la laine, des plus hautes questions du dogme chrétien. Cette gravure, qui est évidemment du dix-septième siècle, est signée *Magd. Horthemels*. On lit sur une autre vue de Port-Royal, reproduite par le même burin: *Se vend chez la veuve Horthemels, rue Saint-Jacques, au Mécénas*.

Les religieuses n'étaient point les seules à occuper leurs mains; chacun de ces Messieurs exerçait aussi un métier. Quelques-uns fabriquaient des sabots; d'autres s'occupaient d'agriculture et de jardinage.

Racine nous a laissé sur Port-Royal des Champs cinq petites odes dont les titres résument pour ainsi dire l'aspect de la sainte colonie, et font deviner les occupations auxquelles les solitaires pouvaient se livrer. Ces titres sont: *l'étang, les prairies, les bois, les troupeaux, les jardins*.

D'après la description du poète, *l'étang* était encadré de tilleuls et de chênes; il était fort poissonneux et invitait à la pêche. Les *prairies* étaient arrosées par des ruisseaux descendant du haut des collines, et habilement dirigés *en méandres agréables*. Le tout était entouré de saules.

C'est là qu'en nombreuses allées
On voit mille saules épais,
De remparts superbes et frais
Ceindre ces plaines émaillées.

Les bois étaient touffus et entrecoupés de routes

Droites, penchantes, étoilées.

On y voyait dans les fourrés de houx des biches et des chevreaux. Des *troupeaux* de génisses et de poulains paissaient, çà et là, sur les terres de l'abbaye dont ils formaient un des meilleurs revenus; mais les *jardins* l'emportaient sur tout le reste. C'était là que ces Messieurs mettaient tous leurs soins et tout leur amour. Arnauld d'Andilly s'adonnait particulièrement à *la conduite* des espaliers, et ne manquait pas d'envoyer, tous les ans, les plus beaux produits à la reine-mère, qui avait ordonné de l'avertir quand on lui servait les fruits de Port-Royal. Dans son ode, Racine parle surtout des abricots qu'il nomme *des petits soleils*, et qu'il représente entassés sur *des chaînes égales*, et formant le long des murs *cent sillons d'or et d'incarnat*.

La vue que nous donnons, d'après la gravure de Magd. Horthemels, suffira pour faire comprendre l'importance et la disposition des divers bâtiments.

Les persécutions contre les jansénistes de Port-Royal furent nombreuses. Bien des fois les jésuites réussirent à faire chasser les solitaires qu'ils traitaient d'hérétiques dans leur polémique, et qu'ils affectèrent même de confondre très-souvent avec les calvinistes et les luthériens. Ils signalaient cinq pro-

positions condamnables et condamnées, qui se trouvaient, disaient-ils, dans Jansénius. Les écrivains de Port-Royal soutinrent toujours qu'elles ne s'y trouvaient pas. Ce fut sur ce fond que roula la querelle de 1638 à 1710, époque où le monastère fut décidément démoli par arrêt du Conseil.

L'année suivante, on exhuma les ossements des solitaires; on les transporta dans les cimetières de Magny, de Saint-Lambert, de Palaiseau, et Port-Royal des Champs devint ce qu'on le voit aujourd'hui. Il est la propriété de M. Silvy, ancien auditeur au parlement, admirateur pieux des grands

hommes qui habitèrent cette solitude, et continuateur sincère de leur foi.

Il ne reste que quelques bâtiments habitables. Le cimetière a été transformé en jardin; l'étang, qui a la forme d'une croix, existe toujours. En allant du côté des cloîtres, on aperçoit un beau noyer contemporain des solitaires, et sous lequel, si l'on en croit la tradition, Nicole écrivit quelques-uns de ses *Essais*. Plus loin, on trouve une plate-forme enceinte d'une haie vive et où des peupliers ont été plantés de manière à reproduire le plan de l'église qui se trouvait



Religieuses de Port-Royal des Champs. — Conférence dans la solitude. — D'après une gravure du dix-septième siècle.

autrefois à cette place. Un petit sanctuaire a été élevé sur les fondations du chevet de cette église; M. Silvy y a réuni tout ce qu'il a pu recueillir de l'ancien Port-Royal: quelques fragments de tombe, des tableaux, des portraits. En traversant l'emplacement du cloître, on arrive à un bosquet qui faisait partie des jardins de l'abbaye, et où se trouve une source qui porte toujours le nom de la mère Angélique. Au delà, sont les prairies chantées par Racine.

Au nord, sur la hauteur, on voit encore la ferme appelée *les Granges*, où l'on tenait les écoles. On y montre un grenier qui était la chambre du grand Arnauld, et un puits maintenant comblé, où Pascal avait établi une machine de son invention pour faire monter l'eau.

BAL AU PARC DE SAINT-CLOUD.

(Dix-huitième siècle.)

Saint-Cloud a toujours été un but de promenade favori pour les Parisiens. Nous en retrouvons la preuve non-seulement dans le badinage connu sous le titre de *Voyage par*

terre et par mer de Paris à Saint-Cloud, mais dans beaucoup de pièces du théâtre secondaire, dans les chansons et dans les gravures du dix-huitième siècle.

L'estampe que nous reproduisons aujourd'hui représente un des bals en plein air qui rendaient alors célèbre le parc de Saint-Cloud. Aujourd'hui les bals publics, auxquels ces fêtes donnent encore lieu, sont bien différents. A ces guirlandes de lierre enroulées aux troncs d'arbres comme des boas, à ces petites lanternes et à ce sable battu, on a substitué une tente somptueuse éclairée par des lustres, avec un plancher soigneusement nivelé. Mais ce que le bal a gagné du côté de la commodité et de l'élégance, il semble l'avoir perdu du côté de la fréquentation. Le public qui s'y rencontre aujourd'hui est généralement peu relevé, et ses manières le laissent trop apercevoir; tandis qu'au dix-huitième siècle on y voyait *la ville et la cour*, comme on disait alors, c'est-à-dire ce que Versailles et Paris renfermaient de plus célèbre, de plus opulent ou de plus titré.

Nous en trouvons la preuve dans la variété des physionomies et des costumes qu'a reproduits l'artiste contemporain. Ainsi, derrière l'homme de qualité portant le grand cordon qu'il a représenté à gauche, sur le premier plan, nous voyons

une riche bourgeoise appartenant à la haute finance, un élégant abbé avec le petit manteau, un courtisan de l'Œil-de-Bœuf qui logne les danseurs, un grave magistrat tenant sa femme sous le bras. A gauche, une gouvernante de grande maison excite des enfants en satin et en falbalas à caresser un jeune chien, tandis qu'une beauté à la mode s'avance en minaudant, conduite par un marquis de cour. Les danseurs et les danseuses que l'on aperçoit au fond paraissent avoir une physionomie moins aristocratique. Le petit cavalier de gauche surtout montre une nonchalance et une liberté d'attitude dont on pourrait peut-être accuser le *vin doux* que célèbre la chanson.

Au total, ce qui frappe d'abord dans cette assemblée, c'est le mélange des classes, ou plutôt la disparition de l'étiquette qui avait tenu si longtemps les gentilshommes à l'écart de la bourgeoisie. Ces fêtes publiques, où les conditions se rapprochaient par le plaisir, étaient un sérieux symptôme : c'était, de la part de la noblesse, un commencement de renonciation à ses privilèges; de la part du reste de la nation, un premier empiètement. Après s'être coudoyé dans la foule, après avoir ri au même spectacle et dansé à la même musique, on était bien près de se trouver égaux. Pour échapper aux ennuis de la cour, les gentilshommes venaient chercher le peuple, ils se familiarisaient avec lui, sans songer que cette familiarité



Bal dans le parc de Saint-Cloud, en 1760. — D'après une estampe de la collection de M. Bonnardot.

La plus belle promenade
Est de Paris à Saint-Cloud.

Allons-y, cher camarade;
Nous y boirons du vin doux.
Premier couplet d'une chanson du XVIII^e siècle.

créait des habitudes, et que, dans un pays comme le nôtre, les habitudes sont bientôt des droits acquis.

SABLES AURIFÈRES DE LA CALIFORNIE.

Voy., sur la Californie, 1849, p. 291, 321.

Nos lecteurs ont pu remarquer la circonspection avec laquelle le *Magasin* est entré dans le sujet de la Californie, qui cependant préoccupe aujourd'hui si vivement la curiosité publique : plusieurs sont même allés jusqu'à s'en plaindre. Mais il ne nous était pas possible d'imiter à cet égard les journaux qui, dans les nouvelles qu'ils répandent, ne sont liés par aucune responsabilité envers le public, et qui, par le fait même qu'un bruit circule, sont autorisés à le recueillir et à le répandre à leur tour, qu'il soit vrai ou faux. Nous avons voulu attendre, avant de joindre notre voix à toutes celles qui font retentir quotidiennement les merveilles de ce nouvel Eldorado, que quelques documents positifs nous permettent d'en parler de science certaine. Comme nous le fai-

sons habituellement dans toutes les questions de cet ordre, nous ne précédon pas les savants, nous les suivons, et nous aimons beaucoup, lorsque l'occasion s'en présente, à leur servir de porte-voix.

M. Dufrénoy, membre de l'Académie des sciences et inspecteur général des mines, vient de se livrer à une étude comparative des sables aurifères de la Californie, de la Nouvelle-Grenade et de l'Oural, qui jette sur la question de la Californie, sans la résoudre entièrement, les lumières les plus précises qu'elle ait encore reçues depuis son origine. La collection d'échantillons sur laquelle il a opéré avait été adressée au ministre des affaires étrangères par le consul de France à Monterey, et personne n'était plus capable d'en tirer parti que le savant distingué que nous venons de nommer. Les échantillons se composaient de terres aurifères, de sables javés et de paillettes d'or recueillis en divers points de la vallée du Sacramento, non point, à la vérité, dans toute sa longueur, mais sur une étendue assez considérable pour donner aux observations une base suffisante.

Les terres de la vallée du Sacramento sont légères, douces

au toucher, d'une nuance brun clair. En les soumettant à l'examen du microscope, on s'aperçoit que les éléments presque insensibles dont elles se composent sont des fragments quarzeux, anguleux. Une pépite d'or du poids de 47 grammes, qui fait partie de la collection, adhère à du quartz blanc dont la surface a été usée à la manière des galets : elle a donc été soumise à un long frottement ; mais elle a conservé sa forme générale qui est celle d'un veine plate. A ces circonstances qui sont frappantes pour les gens de l'art, se joint la présence, dans la terre du Sacramento, d'une assez grande quantité de fragments de schistes. On conclut de tous ces indices, joints à des indices concordants que présente l'analyse des sables lavés, que le gisement primitif de l'or dans les hautes montagnes neigeuses qui dominent la Californie, doit être, non point dans du granite, comme on l'avait avancé, mais dans des schistes micacés traversés par des veinules de quartz, dans lesquelles l'or s'est principalement ramassé. C'est la destruction de ces roches qui a répandu l'or dans la vallée en même temps que leurs débris, lesquels, réduits en menu, et lavés en partie par un lavage naturel, forment la terre précieuse du Sacramento.

Le lavage pratiqué sur les terres de la vallée en sépare les parties les plus légères et finit par les réduire à un sable dans lequel les particules les plus pesantes, et spécialement les paillettes d'or, se concentrent de plus en plus. Ces sables obtenus sur place et joints à la collection méritaient donc la plus grande attention, car on y trouve les principaux minéraux qui accompagnent l'or dans son gisement primitif.

Leur teinte est noire, et, en les examinant au microscope, on s'aperçoit que cette teinte est due en majeure partie à un certain oxyde de fer que les minéralogistes nomment le *fer oxydulé*. Comme cet oxyde est magnétique, il est facile de le séparer du reste des sables à l'aide d'un barreau aimanté. On reconnaît ainsi que le sable en contient environ 60 pour 100.

Après cette séparation, on obtient un sable dans lequel prédomine une seconde espèce de minéral ferrifère nommé *fer titané*, consistant en petits cristaux à huit faces : sa proportion est d'environ 16 pour 100. On distingue aussi à l'aide du microscope, mais en proportion beaucoup plus petite, des cristaux à six faces et à poussière rouge formés de peroxyde de fer et des fragments irréguliers d'oxyde de manganèse.

Des cristaux très-intéressants et qui se rencontrent dans le sable en proportion notable, sont des cristaux de zircon blanc. Le zircon blanc est une pierre dure très-rare. Si donc on en trouvait dans les montagnes d'une dimension suffisante, on pourrait dire que la nature a réuni dans cette contrée privilégiée les mines d'or et les mines de pierres précieuses : ce que les minéralogistes nomment le zircon, les joailliers le nomment l'hyacinthe. Malheureusement il n'en est pas du zircon comme de l'or qui a sa valeur, quelle que soit la dimension des morceaux. Ici, malgré l'extrême petitesse des échantillons, il a été possible à M. Dufrénoy de déterminer exactement leur forme et même de mesurer la valeur de leurs angles. C'est ce qui a permis de décider avec certitude que ces petits grains blancs, presque imperceptibles, ne devaient pas être confondus avec des grains en apparence tout à fait analogues, mais qui ne sont que du quartz blanc.

L'état cristallin des zircons et surtout du fer oxydulé qui est beaucoup moins dur que ces pierres précieuses, montre que les roches dont la destruction a produit le terrain aurifère ne sont pas très-éloignées, puisque le frottement n'a pas eu le temps de faire disparaître les angles de cette poussière ; par conséquent, selon toute probabilité, elles existent dans les montagnes neigeuses qui dominent la contrée. De plus, la circonstance particulière que présentent les cristaux d'être terminés à leurs deux extrémités s'ajoute aux observations que nous avons déjà rapportées pour faire penser que ces roches sont schisteuses et non pas granitiques ; car, dans les granites, les cristaux sont en général adhérents à la roche

par une de leurs extrémités, tandis que dans les roches schisteuses, notamment les schistes micacés et les schistes talqueux, les cristaux sont ordinairement couchés dans le sens de la stratification, et offrent leurs deux sommets au complet.

Toutes ces observations paraîtront peut-être à nos lecteurs d'autant plus curieuses que les échantillons sur lesquels le savant minéralogiste avait à opérer, je veux dire les grains de sable, échantillons dont il a dû prendre également les dimensions par les procédés microscopiques, n'avaient, en général, que $\frac{1}{100}$ de millimètre de longueur sur $\frac{1}{100}$ de millimètre de largeur.

L'analyse mécanique du sable a donné les résultats suivants pour sa composition ; c'est-à-dire que sur 1000 grains de sable, on en a trouvé :

Fer oxydulé	598
Fer titanifère, oligiste, manganèse	163
Quartz	137
Zircon	92
Corindon	7
Or	3
	1000

Les sables aurifères de la Nouvelle-Grenade ont la plus grande analogie avec ceux de la Californie, ce qui indique déjà par une première apparence que les gisements de la Californie ne sont point exceptionnels dans l'ordre de la nature. Ces sables sont un peu moins noirs que ceux de la Californie, mais ils sont de même presque entièrement cristallins. Le fer oxydulé y domine aussi, bien que dans une proportion à peu près moitié moindre. En voici l'analyse approximative, dont nos lecteurs feront eux-mêmes la comparaison avec la précédente :

Fer oxydulé	343
Fer titanifère et oligiste	150
Quartz	250
Zircon	200
Corindon	10
Pyrite de fer avec qq. paillettes d'or	47
	1000

En général, ce sable est moins roulé que celui de la Californie, ce qui fait présumer que les rochers qui l'ont fourni sont moins éloignés ; et, en effet, la vallée de Rio-Dolce dont ils proviennent n'est qu'à une vingtaine de lieues de la chaîne des Andes, tandis que la vallée du Sacramento a près de cent lieues de longueur. La moins grande proportion de fer oxydulé tient peut-être à ce que leur lavage a été poussé moins loin que celui de l'échantillon des sables de Californie. Du reste, leur composition, comme on le voit, est parfaitement identique. On peut donc en conclure que les montagnes qui les ont produits sont de même nature, ce qui se conçoit facilement, puisque ces montagnes appartiennent à la même chaîne ; et il s'ensuit que le dépôt de l'or dans la vallée du Sacramento est un fait analogue à celui qui s'est produit dans plusieurs autres vallées du même système.

Le sable aurifère de l'Oural, bien qu'appartenant à une autre partie du monde, présente les plus grandes analogies avec les précédents. Il renferme, à proportion, beaucoup moins de fer oxydulé ; mais cela tient vraisemblablement à ce que le lavage a été poussé moins avant, car en le continuant la proportion de fer oxydulé augmenterait certainement. La différence la plus remarquable des deux espèces de sable consiste dans la présence de la cymophane, qui est une autre espèce de pierre précieuse et qui est ici beaucoup plus abondante que le zircon, tandis qu'elle manque tout à fait dans les sables de la Californie. Mais on comprend que cette différence, intéressante pour le minéralogiste, est ici d'un ordre tout à fait secondaire.

L'analogie frappante qui existe entre la composition du

sable aurifère de la Californie et celle du sable aurifère de l'Oural paraît se soutenir sur le point le plus capital aux yeux de l'économiste, je veux dire la richesse en or. En effet, les deux sables soumis à l'étude ayant à peu près la même densité, il y a lieu d'admettre qu'ils proviennent de terres d'alluvion concentrées au même degré par le lavage; et il est certain que la terre non lavée du Sacramento ne paraît pas plus sablonneuse que celle de l'Oural. Or, le sable de la Californie contient 29 dix-millièmes d'or, le sable de l'Oural en contient 25. Il n'y a donc pas une grande supériorité de richesse dans le sable de la Californie; et si les deux sables répondent à un même degré de lavage des deux terres d'alluvion, la terre d'alluvion de la Californie ne serait supérieure à celle de l'Oural que dans les mêmes limites.

On ne possède pas encore des renseignements assez précis sur l'ensemble des exploitations de la Californie pour établir le chiffre moyen de la teneur en or des terres soumises au lavage; mais on peut, d'après les analogies que nous venons d'indiquer, chercher à s'en faire une idée par comparaison avec ce qui se passe dans l'Oural. Or, d'après les renseignements très-détaillés qui ont été rapportés de ce dernier pays par M. Le Play, on voit que dans l'Oural on soumet au lavage, avec bénéfice suffisant, des terres qui ne contiennent, dans leur état naturel, qu'un dix-millionième d'or; c'est-à-dire qu'il faut soumettre au lavage environ 5 000 mètres cubes de terre pour obtenir un kilogramme d'or; ou, autrement encore, en supposant une couche de terre aurifère de cinquante centimètres d'épaisseur, il faudrait soumettre au lavage l'étendue d'un hectare pour un kilogramme d'or. A la vérité, ce sont là les terres aurifères les plus pauvres qui soient exploitées dans l'Oural; mais les plus riches ne paraissent pas tenir plus de huit dix-millionièmes. En supposant donc que les terres de la Californie, qui, d'après l'analyse comparative des sables, sont plus riches d'environ un cinquième, tiennent un millièmième d'or, il n'en est pas moins vrai qu'en Californie il y aurait encore à lever environ 500 mètres cubes de terre pour avoir un kilogramme d'or, c'est-à-dire environ 3 000 francs. Cette terre, quoique d'une belle richesse, ne présenterait donc pas, comme l'a voulu faire croire la renommée, une exception véritablement extraordinaire à ce qui s'observe généralement dans les lavages d'or.

Voici, d'ailleurs, d'après l'analyse faite au laboratoire de l'École des mines de Paris, la composition de l'or de Californie sur 1000 parties :

Or.	907
Argent	83
Fer.	4
	999

Il existe quelques renseignements moins directs qui conduisent à peu près aux mêmes résultats que ceux que nous venons de donner, et qui en forment, par conséquent, la confirmation. La production de l'Oural en 1847 s'est élevée à une quantité d'or équivalente à peu près à 77 millions de francs. Le nombre d'ouvriers employés au lavage de l'or dans cette même année était d'environ 50 000; donc la quantité d'or produite par chaque ouvrier vaut environ 1 540 francs, qui est le quotient de 77 millions par 50 000. Or, d'après les documents dignes de foi publiés tant par les journaux anglais que par les journaux américains sur la production en or de la Californie, il ne paraît pas que la production totale, malgré les chiffres exagérés qui ont été mis quelquefois en avant, ait dépassé 4 à 5 millions de dollars, c'est-à-dire 20 ou 25 millions de francs: il faut dire que, dans cette même année, le nombre des travailleurs employés au lavage ne dépassait pas 15 à 16 000. Or, en divisant, comme tout à l'heure, les deux chiffres l'un par l'autre, on trouve pour la quantité d'or produite en moyenne par chaque homme employé au lavage, une valeur de 1 660 francs; ce qui est de très-peu supérieur à ce qui s'observe dans l'Oural. Ainsi la comparaison des résultats

du-travail conduit sensiblement aux mêmes conclusions que l'analyse chimique et minéralogique des sables.

Il faut bien remarquer qu'il ne s'agit ici que de moyennes. Quelques individus, favorisés par le hasard, peuvent tomber du premier coup sur des points où la terre est beaucoup plus riche que nous ne venons de le dire; ils peuvent même rencontrer des pépites d'or disséminées irrégulièrement çà et là, et dont une seule vaut quelquefois beaucoup plus que le revenu annuel de 1660 francs dont nous venons de parler. Mais des chances exceptionnelles ne sont point la règle; et à côté du petit nombre que le sort peut favoriser ainsi, il faut tenir compte de tous ceux qui, par compensation, tombent sur des terres moins riches que la moyenne et s'y épuisent sans en retirer grand profit. Il y a là une loterie: on ne parle que des gagnants. Mais les gens sages ne doivent point se laisser faire illusion par la fortune de ceux qui remportent les gros lots: il faut faire un relevé exact de tous ceux qui mettent à la loterie, et y joindre un état authentique de ceux qui ont eu le bonheur de s'y enrichir. C'est ce qu'il n'est point encore possible de faire pour la grande loterie californienne; mais on peut dès à présent présumer que lorsque ses comptes seront tirés un peu plus au clair, on verra, en parallèle de quelques aventuriers enrichis, bien des aventuriers déçus.

En admettant même que les résultats approximatifs auxquels est arrivé M. Dufrénoy soient au-dessous de la vérité, en admettent que le produit brut du lavage par jour et par homme puisse doubler, c'est-à-dire s'élever jusqu'à une moyenne de 40 francs (et, qu'on le remarque bien, rien n'autorise un chiffre aussi élevé), on peut donc augurer dès à présent que la découverte de l'or en Californie ne produira pas dans l'industrie minière la révolution dont on avait semblé la menacer. Les nouveaux lavages n'empêcheront pas les anciens de continuer, et dans les mêmes conditions que précédemment, car les avantages de l'exploitation sont à peu près les mêmes dans les uns et dans les autres; et, en effet, si la Californie a d'un côté quelque supériorité, cette supériorité, si la population y augmente beaucoup, pourra bien se trouver compensée par une supériorité correspondante dans le prix des denrées et par conséquent de la main d'œuvre.

M. Dufrénoy termine son mémoire par quelques considérations qui nous semblent tout à fait propres à trouver place ici. « Lorsque l'on compare, dit-il, l'exploitation des mines d'or à l'industrie du fer, on remarque que l'avantage est tout en faveur de cette industrie: on trouve, en effet, dans le Compte rendu des ingénieurs des mines pour 1847, que la production de la fonte et du fer s'est élevée en France, pour cette année, à une somme de 491 millions environ, et que le nombre d'ouvriers employés aux différents travaux des forges est de 33 000. La valeur créée par chaque ouvrier a donc été dans cette année de 5 788 francs. Pour établir une comparaison exacte entre les avantages de l'exploitation de l'or et du travail du fer, il serait nécessaire d'y introduire la valeur du capital engagé dans chacune de ces industries. Nous ne possédons pas de documents assez complets pour le faire; mais nous savons que le travail du fer exige des dépenses en matériel et en combustible beaucoup plus considérables que le lavage de l'or. Toutefois, il nous paraît certain que la valeur créée par le forgeron est au moins égale à celle produite par l'orpailleur. »

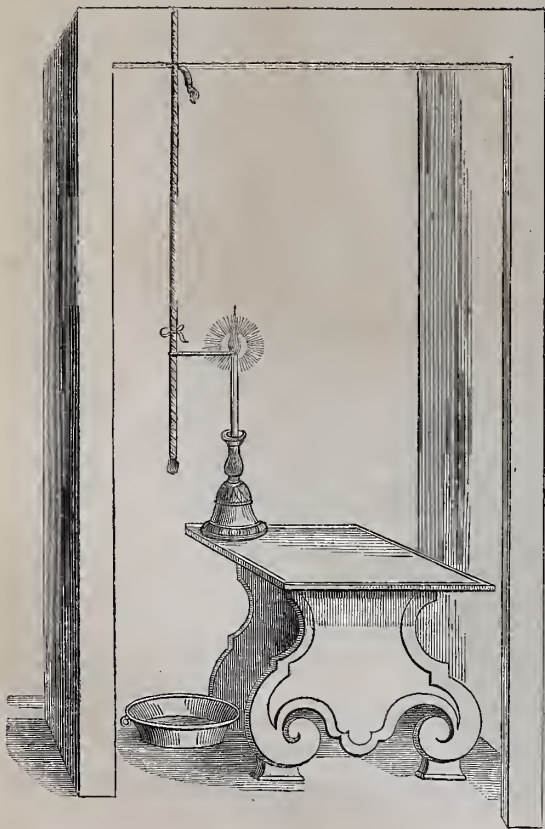
UN RÉVEILLE-MATIN PYROPHORE.

Vous voyez suspendue au plafond une mèche de la nature de celles dont se servent les artificiers et les artilleurs. Cette mèche, convenablement préparée, brûle avec assez d'uniformité de bas en haut, et l'expérience permet de calculer la longueur qui sera consumée en un certain espace de temps.

On pourra donc diviser la mèche en autant de parties qu'elle doit durer d'heures, réunir son extrémité à celle d'une bougie ou d'une chandelle par une autre petite mèche imprégnée de soufre, et enfin lier à cette même extrémité, par un bout de ficelle, une pierre qui, lorsque le feu y arrivera, tombera dans un bassin métallique placé en dessous. Au moment même où le bruit de la pierre qui tombe vous réveillera, vous aurez l'agrément de trouver votre bougie allumée.

Tel est le singulier réveille-matin que décrit Faust Veranzio dans le recueil curieux auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt. Il ne donne pas la chose comme de lui; il annonce qu'il l'a apprise à Rome « d'un ingéniosissime gentilhomme français, président à Lyon. » S'il avait dit conseiller à Aix, cette désignation conviendrait bien à Peiresc. Ce savant célèbre voyagea en Italie dans sa jeunesse, et put se trouver à Rome en même temps que Veranzio, vers 1600, quelques années avant la publication du livre de ce dernier, publication qui eut lieu en 1617.

Il est peu probable que ce réveille-matin, quel qu'en soit l'inventeur, ait jamais été essayé ou du moins mis en pratique. Mais les progrès de la science permettraient aujourd'hui d'en fabriquer un qui jouirait de la propriété essentielle de celui de Veranzio sans en avoir les inconvénients. Il suffirait, pour cela, d'établir un renvoi de mouvement très-simple entre la sonnerie d'un réveille-matin ordinaire et l'ingénieux briquet où l'on a mis à profit la propriété que possède le platine spongieux, d'enflammer un courant d'hydrogène par le simple contact.



Réveille-matin qui allume une bougie.

— L'infortuné à qui l'on enlève ses croyances religieuses est plus malheureux que l'aveugle auquel on ravit son chien et son bâton.

— La confiance du sage en lui-même diminue à mesure

que son savoir grandit, de même que l'ombre du soleil décroît en raison de son élévation.

— La perfection même serait au pouvoir, que les courtisans trouveraient le moyen de la flatter.

— Le grand homme doit se retirer par moments de la scène pour ne pas fatiguer l'admiration; car, si brillant que soit le soleil, il aurait bien tort de ne pas se coucher.

— On reconnaît volontiers les petits services; ils ne valent pas la peine qu'on soit ingrat.

— Voiler une faute sous un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou.

— Le bonheur d'une âme sensible est altéré par l'aspect de la plus légère souffrance; c'est pour elle le pli de rose du Sybarite.

J. PETIT-SENN.

CHANT DE GUERRE D'UN LENI-LENAPE.

Nous avons eu occasion de parler de la tribu américaine des Leni-Lenape ou Lenapi dans notre tome V, p. 369, en relatant une vente de territoire faite par eux aux Anglais.

Le chant suivant est celui d'un de leurs guerriers qui part pour combattre l'ennemi. Il a été recueilli, au moment même où il fut répété, par les soins d'un auditeur versé dans tous les dialectes indiens, le missionnaire Heckewelder, auquel nous devons des détails très-nombreux et très-intéressants sur la langue, les mœurs et les croyances des naturels de l'Amérique du Nord. La traduction suivante donne le chant vers pour vers, si l'on peut donner ce nom de vers aux divisions à peine cadencées qu'observent les Peaux-Rouges dans leurs improvisations poétiques.

O pauvre moi !
Qui vas partir pour combattre l'ennemi,
Et ne sais si je reviendrai
Jouir des embrassements de mes enfants
Et de ma femme.

O pauvre créature !
Qui ne peut disposer de sa vie,
Qui n'a aucun pouvoir sur son corps;
Mais qui tâche de faire son devoir
Pour le bonheur de sa nation.

O toi, Grand-Esprit d'en haut !
Prends pitié de mes enfants
Et de ma femme;
Empêche-les de s'affliger à cause de moi.

Fais que je réussisse dans mon entreprise,
Que je puisse tuer mon ennemi,
Et rapporter les trophées de la guerre
A ma chère famille et à mes amis.

Fais que nous puissions nous réjouir ensemble,
Que je revie encore mes enfants
Et ma femme;
Conserve ma vie, et je t'offrirai un sacrifice.

LE CERF DE MAGDEBOURG.

On voyait à Magdebourg, sur une colonne, un cerf avec un collier d'or sur lequel étaient gravés deux vers allemands que l'on peut traduire ainsi :

Chasseur, laisse-moi vivre encor;
Je te donne mon collier d'or.

On prétendait que cette sculpture avait été conservée en souvenir d'un cerf pris par l'empereur Charles qui lui avait attaché ce collier, et repris plus tard du temps de Frédéric Barberousse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA DETTE SACRÉE.

NOUVELLE.



Dessin de TONY JOHANNOT.

Après les travaux de la journée, quatre étudiants d'une petite université d'Allemagne étaient réunis chez l'un d'eux pour faire de la musique, suivant leur habitude. On sait avec quelle passion les Allemands cultivent la musique. La plupart naissent avec d'heureuses dispositions pour cet art qu'ils chérissent, et les pauvres comme les riches trouvent dans l'accord des voix ou des instruments une source de plaisirs salutaires. Nos jeunes gens se délassaient donc de leurs travaux sérieux en jouant, pendant la soirée, des morceaux composés pour quatre instruments, savoir deux violons, un alto et un violoncelle (1). Dans un intervalle de repos, leur conversation, vive et folâtre, fut interrompue par un vieux mendiant qui, s'arrêtant sous leurs fenêtres, se mit à chanter d'une voix cassée. Il s'accompagnait d'une harpe qui avait affronté trop souvent la pluie et l'orage pour avoir conservé des vibrations bien sonores ;

(1) Tous nos lecteurs savent que l'alto est un violon de grande dimension, qui rend des sons plus graves, et que le violoncelle est encore plus grand que l'alto.

pendant l'accompagnement était gracieux et léger, et la voix agréable quoique un peu tremblante. Le mendiant disait au refrain :

Donnez au pauvre Pierre,
Donnez une chaumière
Dans un petit verger ;
Content de sa richesse,
Pierre avec une attesse
Ne voudra pas changer :

Lorsqu'il eut fini, il leva les yeux vers la fenêtre, où nos jeunes fous s'étaient pressés les uns par-dessus les autres. L'un d'eux lui jeta une pièce de monnaie, et lui dit en riant :

— Tenez, pauvre Pierre, voilà tout ce que nous pouvons faire pour vous dans ce moment ; revenez une autre fois.

— Oui, dans une année, dit un autre.

— Et nous vous donnerons de quoi acheter une chaumière, dit le troisième.

— Dans un petit verger, ajouta le quatrième.

Le vieillard s'arrêta comme frappé d'étonnement. La lan-

terne fixée à la porte d'une auberge voisine éclairait d'une triste lueur ses longs cheveux blancs. Il leva de nouveau les yeux vers la fenêtre, après un moment de réflexion :

— Jeunes gens, ce que vous me dites là est-il sérieux ? Vous ne voudriez pas, je l'espère, vous moquer d'un pauvre vieillard.

— A Dieu ne plaise ! répondit Ernest avec émotion.

Ses trois compagnons attestèrent Dieu comme lui.

— Eh bien, jeunes gens, je me fie à vous. Dans une année je reviendrai sous cette fenêtre, à la même heure. Adieu, que le Tout-Puissant, dont vous invoquez le nom, bénisse vos entreprises !

Le vieillard s'éloigna, après leur avoir adressé ce vœu paternel. Les étudiants fermèrent leur fenêtre et reprirent leurs instruments. Au bout de quelques instants, trois d'entre eux avaient déjà oublié cette petite scène, et folâtraient comme auparavant ; mais, au moment de se retirer, Ernest leur dit :

— Vous me paraissez fort tranquilles : pour moi je ne le suis guère, quand je réfléchis à la promesse que j'ai faite.

— Quelle promesse ? s'écria le plus étourdi.

— Eh ! la chaumière et le verger.

On lui répondit par un grand éclat de rire, et là-dessus les étudiants se séparèrent.

Cependant les concerts avaient continué, et, chaque fois que les amis se rassemblaient, Ernest, rappelant la parole donnée au vieillard, prouvait avec chaleur qu'on ne pouvait pas y manquer.

— Je m'étonne, disait-il, que vous me forciez d'insister sur une chose si claire. Ou nous avons parlé sérieusement, et nous devons agir de même ; ou nous avons fait un badinage impie, et nous sommes tenus de réparer notre faute. Mes amis, je ne dormirai pas d'un sommeil tranquille tant que je n'aurai pas trouvé le moyen d'acquitter cette dette sacrée.

— Et comment l'acquitter ? dit Christophe. Nos parents se saignent pour nous entretenir chrétiennement ; et quand nous pourrions épargner et joindre ensemble nos petits revenus pendant six mois, en vivant de l'air qui passe, nous n'aurions pas la somme nécessaire pour acheter à ce vieux fou la moindre bicoque et le plus petit verger. Si nous avons eu tort de promettre, il a été aussi coupable d'accepter ; ainsi, quitte à quitte. Adieu, camarades, je vous souhaite un sommeil aussi tranquille que sera le mien.

Ces beaux raisonnements ne persuadaient pas Ernest et ne lui rendaient pas le repos. Sa mère, le voyant rêveur, en devint elle-même inquiète. Cette bonne femme, qui était veuve, et qui n'avait au monde que ce fils, l'avait suivi à l'Université, soit qu'elle ne pût se séparer de lui, soit pour ménager ses ressources. Dans leur petit ménage, où elle faisait à la fois l'office de servante et de maîtresse, ils dépensaient moins ensemble qu'Ernest n'aurait fait tout seul dans la plus modeste pension. Fille d'un paysan, femme d'un instituteur de village, la pauvre Catherine avait appris à connaître et à pratiquer tous les secrets de la plus rigoureuse économie. Elle pouvait se flatter qu'en les employant avec persévérance, la faible somme qui lui restait de son héritage paternel ne serait pas épuisée avant que son fils pût gagner sa vie et celle de sa mère.

Elle s'aperçut donc qu'il avait de la tristesse, et voulut en savoir la cause. Ernest lui fit cet aveu pénible, et vit bien, à l'air sérieux de sa mère, qu'elle pensait comme lui qu'une telle promesse devait être religieusement tenue. En effet, s'il en avait d'abord jugé ainsi, c'est que sa mère l'avait nourri dans les principes de l'honneur et de la piété. Eh ! se serait-elle démentie elle-même, quand son fils se montrait fidèle à ses leçons ? Catherine ne fit pas cette faute, si commune dans un temps où les paroles pèsent trop peu et sont trop souvent démenties par la conduite.

— Il faut donc, mon enfant, dit-elle avec un soupir, il faut que tu commences ta carrière par faire des dettes, avant d'avoir gagné ton premier écu. N'importe, quoi que puissent

résoudre tes camarades, tu payeras, tu satisferas, au moins pour ta part, à l'engagement que vous avez pris. Si tu pouvais y manquer, tu ne serais pas mon fils !

Après cet entretien, Ernest ne songea plus qu'au moyen de s'acquitter envers le vieillard. Il donnait du moins à ces pensées tous les moments qu'il pouvait dérober à l'étude. Il y rêvait un jour, en se promenant dans un frais vallon, sur la lisière d'une forêt. Il vit dans ce lieu charmant une cabane au milieu d'un petit verger que le printemps avait fleuri. En passant devant la porte rustique, il aperçut un écriteau qui annonçait que ce fonds était à vendre.

— Ce serait bien notre affaire, dit-il, en le parcourant des yeux.

Et, poussé par la curiosité, il entra.

Il s'approcha d'un homme d'âge mûr, qui était assis sur un tronc d'arbre équarri en forme de banc.

— Votre ferme est à vendre, monsieur ? lui dit-il en rougissant.

— Oui, mon ami ; voudriez-vous l'acheter ?

— Je suis chargé, répondit Ernest d'une voix mal assurée, de procurer un petit bien à quelqu'un de mes amis. Quel serait le prix de votre enclos ?

— Deux mille florins (1).

— Deux mille florins ! dit le pauvre jeune homme d'un air effrayé.

— Ce prix vous paraît fort, mon ami ! Croyez-vous donc qu'on ait une maison et un fonds de terre pour un morceau de pain ? Voyez d'ailleurs ces arbres : quelle prospérité ! Cela vous fait juger de la bonté du sol. Voyez ce logis : ce n'est pas un château, sans doute ; mais il y a de quoi vivre heureux là-dedans, et je ne quitterais pas Pré-Fleuri, si ce n'était pour me rapprocher de mes enfants que j'ai mariés loin d'ici.

— Oui, certes, disait en lui-même l'étudiant, il y aurait de quoi vivre heureux, et je m'en contenterais pour moi.

Pendant qu'il faisait ces réflexions, l'homme se leva et marcha devant lui, pour le conduire dans la maisonnette. Il y avait trois petites chambres et la cuisine, cave, grenier, et, tout près, une étable avec une petite grange. Ils firent ensuite le tour de l'enclos. Ernest n'y trouva que des sujets d'admirer, et de reconnaître que deux mille florins étaient un prix raisonnable, pour une ferme si bien établie et si soigneusement entretenue.

Enfin il se retira fort content de ce qu'il avait vu, jugeant que c'était déjà quelque chose d'avoir trouvé la cabane et le verger, et se flattant qu'il finirait par découvrir aussi le moyen de les acheter. Il y rêvait en retournant à la ville, et ne fut distrait de ses pensées que dans le jardin public voisin de la porte, où une troupe de ces musiciens ambulants qui sortent des mines pendant la belle saison se faisait entendre à une nombreuse assemblée. Cette musique le fit tressaillir, en lui rappelant tout à coup que c'était le jour où ses amis l'attendaient pour le concert. Ils allaient se réunir après des vacances de quinze jours, que ses amis avaient passées chez leurs parents.

Ils arrivèrent tous à l'heure convenue, et, dès qu'ils se furent embrassés, Christophe les avertit qu'il avait quelque chose à leur dire avant de commencer.

— Moi aussi, reprit Auguste, j'ai quelque chose à vous dire.

— Eh bien, c'est comme moi, ajouta Frédéric.

— Et quand vous aurez achevé, dit Ernest, je vous prierai de m'écouter à mon tour.

Christophe prit la parole.

— Je traversais, dit-il, les forêts du Harz pour me rendre dans ma famille ; j'étais seul, à pied ; la nuit tombait, et le temps tournait à l'orage. Quand je fus au milieu des bois, la tempête éclata. Si j'essayais de vous la décrire, ce serait d'imagination ; car je perdis bientôt mon sang-froid. Le mu-

(1) Environ quatre mille francs.

gissement du vent, le fracas des arbres battus ou brisés, les torrents de pluie et de grêle, faisaient un vacarme si étourdissant que j'entendais à peine les tonnerres, qui ne cessaient pourtant pas de gronder. Mille éclairs, qui perçaient à chaque instant l'obscurité profonde, m'éblouissaient au point que je n'osais plus ouvrir les yeux ni faire un pas en avant. Allez, camarades, vous ne savez pas ce que c'est que d'être surpris dans les forêts par une tempête! Auparavant je me croyais homme à tout braver; à présent je connais la frayeur, et je l'avoue franchement. Je m'étais donc arrêté sous un arbre, que je tenais embrassé pour me soutenir, car mes jambes tremblaient comme le feuillage. Tout à coup la foudre tomba, à cinq pas de moi, sur un chêne, et le mit tout en flammes, comme je pus m'en apercevoir en me relevant d'une chute violente. Nouveau danger! la forêt allait s'embraser peut-être? J'eus assez de présence d'esprit pour m'éloigner un peu, en prenant le dessus du vent; mais ce fut mon dernier effort, et je tombai, d'abord à genoux, puis étendu tout de mon long, sur la mousse trempée de pluie. C'est là que je passai la plus affreuse nuit de ma vie; et cependant je me souvins de vous, mes amis, de nos concerts, du vieux mendiant, et je me dis: « Ce qui m'arrive est un avertissement du ciel. Malheureux que je suis! si j'échappe à ce danger, je veux réparer mes torts: autant que la chose me sera possible, je tiendrai la parole que j'ai donnée. » Je sortis enfin de ces bois effroyables; mais, si le péril est passé, la promesse demeure. Voilà, mes amis, ce que j'avais à vous dire; et je me joins maintenant au sage Ernest, pour vous presser de remplir notre engagement.

— Tu n'auras pas de peine à m'y décider, lui dit Auguste. Pendant mon séjour chez mes parents, j'ai fait une promenade au château de Weissberg. Le propriétaire l'a décoré avec plus de bizarrerie que de goût; et peut-être irait-on moins visiter cette belle résidence, si le maître ne l'avait pas remplie de ses inventions singulières. Il a, entre autres, élevé un arc de triomphe magnifique dans une des allées principales, et il y a fait graver cette inscription en lettres d'or: C'EST ICI LA PORTE DE LA BONNE FOI; NE PASSE POINT, SI TU VEUX MANQUER A TA PAROLE. J'étais en nombreuse compagnie; une des personnes de la société lut cette inscription et nous la fit remarquer; sur quoi tout le monde passa gaillardement devant moi. En refusant de passer, je me serais signalé aux yeux de tout le monde comme un fourbe: je m'avancai donc tête levée, et je passai sous l'arc de triomphe. Depuis ce jour, je ne suis plus tranquille; car vous sentez bien qu'ayant pris un engagement d'honneur devant tant de gens, je ne peux plus reculer.

— Alors, dit Frédéric, nous voilà tous dans les dispositions où notre camarade désirait de nous voir; car une raison qui n'est pas moins singulière que les vôtres me décide à tenir ma parole.

On voulut savoir ce qui avait déterminé Frédéric à payer sa dette; il répondit que cette bonne pensée lui était venue en dormant.

— Oui, mes amis, ajouta-t-il; quand ma grand-mère nous contait ses rêves et les présages qu'elle en tirait, nous ne faisons qu'en rire et lever les épaules par-dessus: me voilà cependant crédule comme elle. Mais si vous saviez quel rêve j'ai fait, et deux fois de suite, remarquez bien cette circonstance! C'est à faire dresser les cheveux. Je ne crois pas que Christophe ait eu plus de frayeur dans sa forêt que moi dans mon lit, quand j'ai vu, pour la deuxième fois, le vieux musicien s'arrêter là-bas, à la rue, pincer en grimaçant les cordes de sa vieille harpe, et puis grandir tout à coup jusqu'à la hauteur de la fenêtre, avancer dans la chambre la tête et le bras, une tête échevelée, un bras de squelette, saisir mon violoncelle devenu une contre-basse (1) énorme, l'ouvrir je ne sais comment, me jeter dedans avec fureur, et m'empor-

ter sur les toits malgré vos cris et les miens. Riez tant qu'il vous plaira; je vous assure que ce mendiant est quelque grand personnage, en état de nous punir, s'il avait à se plaindre de nous. Je ne veux pas m'y exposer; trouvez-moi seulement un moyen de le satisfaire, car, par malheur, le rêve ne m'a rien dit là-dessus.

— Ernest félicita ses camarades de leur nouvelle résolution, plus que des motifs qui les avaient déterminés.

— Sachez d'abord, leur dit-il, que j'ai trouvé ce qu'il nous faut.

— Ah! vraiment! s'écrièrent les trois amis, avec un mouvement marqué de curiosité.

— Oui, je l'ai trouvé. Près de la ville, dans un vallon charmant, j'ai découvert une maisonnette et un verger qui nous conviennent à merveille, et dont notre vieillard sera sans doute satisfait. Ce fonds est à vendre pour le prix de deux mille florins.

— Deux mille florins! s'écrièrent encore les autres tout d'une voix.

— Nous voilà bien avancés! dit Christophe; je te croyais en train de nous dire comment nous devons nous y prendre pour trouver de l'argent: c'est là ce qu'il nous faut d'abord. Au lieu de cela, tu nous parles d'acheter un domaine, quand nous n'avons pas de quoi payer une feuille de papier timbré.

— Attendez, répondit Ernest, j'aurai peut-être une proposition à vous faire; mais je désire savoir auparavant si vous n'avez pas consulté vos parents, et s'ils ne seraient point disposés à faire quelques sacrifices pour vous aider dans cette affaire.

Les étudiants répondirent, l'un, qu'il n'en avait pas dit un mot à son père, de peur d'être mis à la porte par les épaules; l'autre, qu'il en avait touché quelque chose à son tuteur, qui s'était fort moqué de lui, et lui avait prouvé qu'il ne devait rien puisqu'il n'était pas forcé de payer; enfin le troisième assura que son oncle, de qui il dépendait, s'était vivement courroucé contre le mendiant, assurant que, s'il le rencontrait, il le dénoncerait à la police et le ferait mettre en prison.

— Nous sommes donc réduits, dit Ernest, à nos seules ressources, et voici ce que je vous propose. Comme je venais de notre domaine à la ville, j'ai vu dans le jardin public une troupe de mineurs (1). Ils faisaient assez de bruit, mais leur musique était pitoyable; cependant ces bonnes gens ne laissaient pas de ramasser des krentzer. Nous sommes, sans nous flatter, un peu plus habiles, et nous avons de bons instruments: profitons de nos prochaines vacances, déguisons-nous, et parcourons l'Allemagne avec nos violons; nous réussirons peut-être. Tel est mon avis; s'il ne plaît pas, et qu'on nous en propose un meilleur, je m'y rangerai volontiers.

La proposition fut acceptée par acclamation. Une idée pareille devait plaire à des imaginations allemandes: les mœurs du pays empêchaient d'y rien voir de malséant; le but pouvait la faire approuver par des juges sévères. Bien loin de chercher un autre expédient, les jeunes camarades assurèrent qu'on ne pouvait rien imaginer qui méritât d'être mis en balance. Ils verraient du pays, ils mèneraient une vie d'aventures, ils recueilleraient des applaudissements, et des florins aussi pour faire honneur à leur parole. Le projet était admirable!

La suite à une autre livraison.

L'ÉGLISE DE BROU.

Fin. — Voy. p. 20.

La façade extérieure de l'église de Brou offre un riche assemblage d'ornements gothiques et d'arabesques surmontés de trois frontons de forme triangulaire. Les galeries latérales

(1) On donne ce nom à des musiciens ambulants, qui sont en effet, le plus souvent, des mineurs en congé.

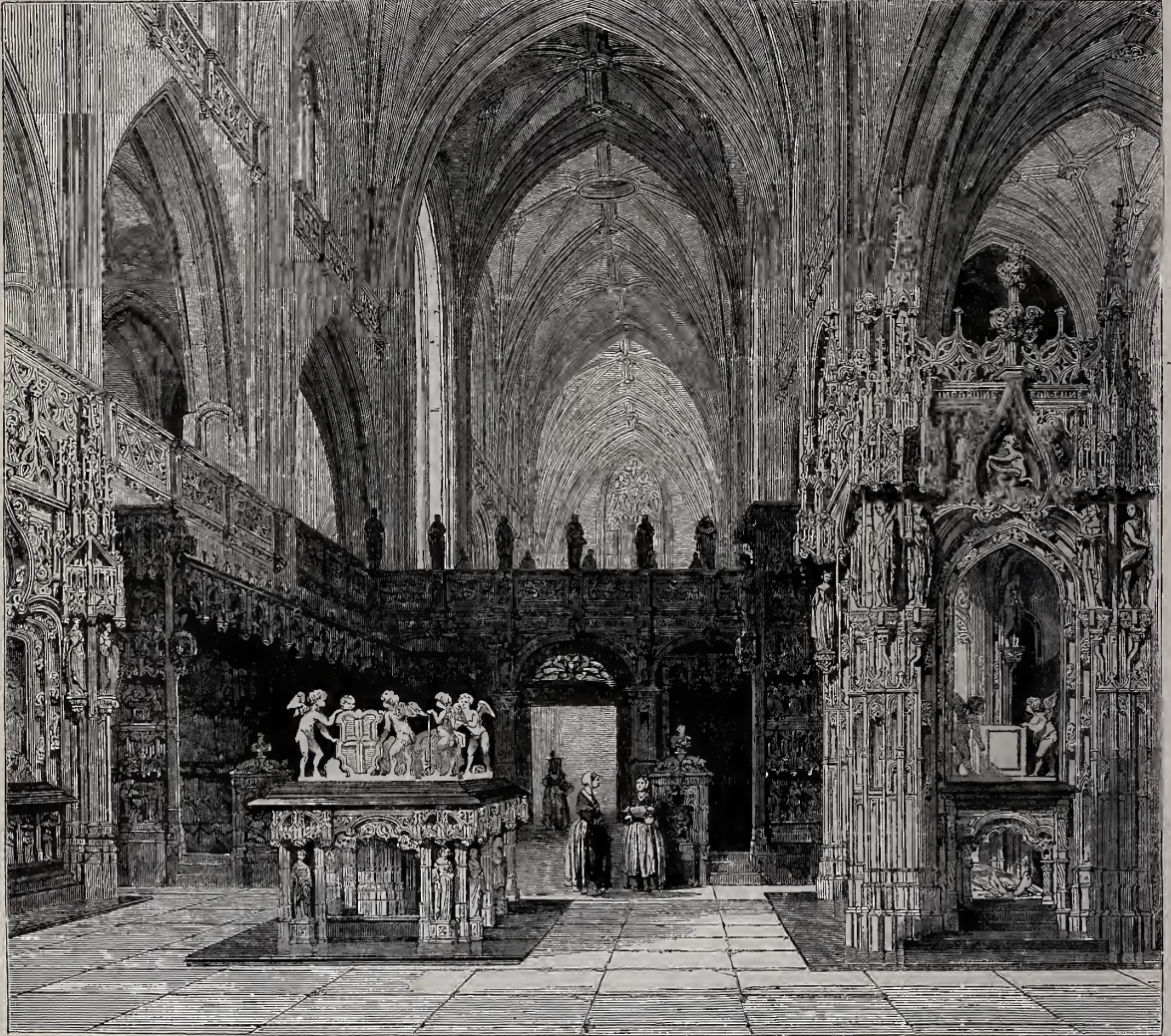
(1) Le plus grand des instruments à cordes; il a la forme du violon, mais il est haut quelquefois de cinq ou six pieds.

forment de chaque côté un pignon distinct. Le portail, à arc surbaissé, est décoré de plusieurs statues supportées par des piédestaux embellis de feuillages, chiffres et bouquets d'un art merveilleux. En face de la porte d'entrée, on voit un cadran horizontal, gravé sur le sol et de forme ovale; si l'on se tient debout sur la lettre qui indique le mois dans lequel l'on se trouve, l'ombre que l'on projette au soleil passe sur l'heure exacte du jour.

La nef, grande et large, est éclairée par de magnifiques vitraux; elle porte sur des piliers de 7 pieds de diamètre; les

clefs de voûte sont ornées de cartouches représentant les armes de Marguerite d'Autriche accolées à celles du prince Philibert, c'est-à-dire des bâtons noueux en sautoir avec des briquets, et trois lances de feu au-dessous. Ces singuliers ornements ont trait, à ce que l'on prétend, à la querelle des ducs d'Orléans et de Bourgogne; les bâtons étaient, pendant ces disputes, la devise du parti d'Orléans, les briquets celle du parti de Bourgogne.

Les nefs latérales sont larges et bien éclairées; dans celle de droite se trouve un grand bénitier de marbre noir, au-



Église de Brou. — Le Chœur. — Dessin de M. Mathieu.

tour duquel est gravée la devise de la princesse (voy. p. 22). On y remarquait encore une chaire à prêcher, mais elle a disparu, et on lui a substitué une masse de carton-pierre qui, bien que d'un dessin assez remarquable, ne semble point à sa place dans ce monument d'une véritable originalité.

La nef est séparée du chœur par un jubé qui se trouve à la croisée de l'église. Large de 41^m,36 sur 7^m,80 de hauteur, y compris le couronnement, il est couvert d'une quantité innumérable d'ornements empruntés presque tous au règne végétal. Il est formé de quatre piliers formant trois arcades surmontées d'une balustrade ornée de sept grandes statues de marbre blanc. Sur le dernier pilier, à droite, une table d'albâtre porte un cœur en gros relief, surmonté des armes de la maison de Châteaueux; c'est le tombeau de Claude de Chaland; l'épithaphe n'est plus lisible; mais on y distingue encore une rature faite par le duc Emmanuel-Phil-

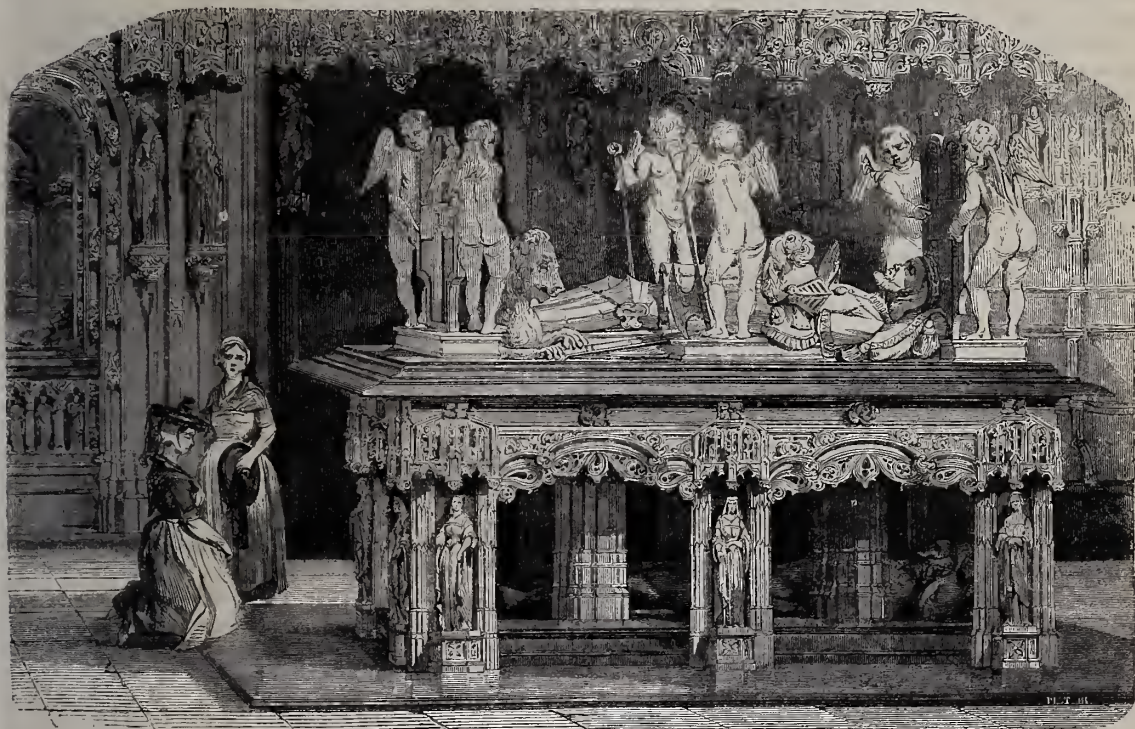
ibert. On raconte qu'un jour ce duc passant par Brou lut cette épithaphe où le mort était qualifié de *très-puissant*, qu'il s'en indigna, et tirant son poignard, biffa ces deux mots en disant: « Il n'y a dans mes États de haut et puissant seigneur autre que moi. »

Le chœur est la partie la plus considérable du monument. Indépendamment des deux tombeaux que nous avons décrits, il renferme encore des sculptures qui suffiraient à la décoration de deux églises. Les stalles du chœur sont d'une belle exécution. Le côté droit est orné de vingt-quatre statues en bois, représentant autant de patriarches ou de prophètes, qui tous sont d'une grande expression. Le lambris des stalles de ce côté est divisé en plusieurs panneaux sculptés, et représentant l'histoire d'Adam, de sa chute et du meurtre d'Abel par son frère; puis l'histoire de Samson et la mort de Goliath; enfin celle de Suzanne, du prophète Élisée et du sacre de Salomon. Ces panneaux sont séparés par des

niches dont chacune contient une grande figure de prophète. Les stalles du côté gauche représentent d'abord vingt-quatre disciples de Jésus-Christ, et le fils de Dieu lui-même. Les lambris offrent l'histoire du Sauveur du monde, et les niches renferment des statues de saints et d'évêques. Le couronnement de toutes ses stalles est travaillé avec une délicatesse et un fini précieux. Il est soutenu par des voûtes qui imitent celles de l'église; enfin le dessous des sièges est lui-même orné de figurines assez artistement faites, mais dont les sujets sont quelquefois bizarres.

Le tombeau de Philibert est placé au milieu du chœur; le prince est représenté d'abord sur le sommet du mausolée, couché sur une table de marbre noir de dix pieds de long sur cinq de large, et élevée à la hauteur de quatre pieds et demi. Il est revêtu de son armure; le manteau ducal descend de ses épaules jusqu'à ses pieds. La couronne sur la

tête, le collier de l'Annonciade au cou et l'épée au côté, il appuie sa tête sur un carreau de broderie, son pied sur un lion. Ses mains jointes sont inclinées du côté de Marguerite de Bourbon sa mère; sa tête est tournée du côté de Marguerite d'Autriche sa femme. Six anges pleurent en priant autour de lui. Ceux qui sont aux pieds supportent une table de marbre contenant les armes du prince; ceux qui sont à sa tête supportent une autre table destinée sans doute à son épitaphe; les deux autres tiennent son sceptre, ses gantelets, son casque et sa hache d'armes. Tout ceci est appuyé sur douze piliers de marbre blanc, placés eux-mêmes sur une autre table de marbre noir qui sert de base à l'édifice. Ces piliers forment arcade et sont surchargés de moulures, de fleurons et de chiffres, parmi lesquels ceux de Philibert et de Marguerite sont souvent répétés, ainsi que les lettres F, E, R, T. On dit que ces lettres signifient : *Fortitudo Ejus*



Le Tombeau de Philibert, dans le chœur de l'église de Brou. — Dessin de M. Mathieu.

Rhodum Tenuit (il a pris Rhodes par son courage). Cette victoire remportée par Amé V en 1310 peut être un souvenir glorieux; mais on ne saurait trop pourquoi Philibert en parlerait sur son tombeau, et cette explication n'est pas très-satisfaisante.

Entre ces piliers, on voit une seconde statue du prince en marbre blanc mat, sillonné de veines bleuâtres: cachée dans cette partie sombre, elle a l'aspect effrayant d'un cadavre. Ainsi que la première, elle est de Conrad Meyt, artiste suisse.

Nous avons décrit les deux mausolées qui se trouvent aux côtés de Philibert. Il nous reste à parler de la chapelle de l'Assomption, remarquable par le grand tabernacle qui en décore l'autel. Cet ouvrage a dix-sept pieds de hauteur sur douze de largeur; il est ouvert par le milieu, et divisé sur les côtés en six cellules qui forment trois étages à droite et trois sur la gauche. Chacune renferme, en plein relief, un mystère de l'histoire de la Vierge. Le milieu est occupé par une grande niche destinée au mystère de l'Assomption: la Vierge, les mains jointes, est enlevée au ciel par une multitude d'anges, et Dieu le père lui tend les bras. L'édifice est surmonté de trois statues de marbre blanc, représentant la

Vierge avec son fils, sainte Marguerite, et sainte Madeleine. En face de l'autel est une arcade en biais conduisant à l'oratoire de Marguerite d'Autriche, qui par ce moyen pouvait voir le maître-autel aussi facilement que celui de la chapelle de l'Assomption: cette princesse avait fait aussi construire une cheminée dans ce même oratoire.

Le maître-autel est un monument moderne assez heureusement approprié au reste de l'église. Les vitraux sont remarquables par la vivacité des peintures et un dessin assez correct. On y voit figurés des saints, des ducs de Savoie, des écus des maisons nobles de la Bresse, etc. Le clocher est une tour carrée surmontée d'un dôme octogone qui était autrefois terminé par une flèche.

L'église de Brou est en forme de croix latine. Elle a 68^m,57 de long, 35^m,77 de large à la croisée, 29^m,23 à la grande nef en y comprenant les chapelles, et seulement 20 mètres de hauteur. Ce n'est point, par conséquent, sa grandeur, mais ce sont surtout ses sculptures qui lui méritent d'être comptée parmi les plus belles églises de France.

HYGIÈNE DU VÊTEMENT.

Voy., sur l'Hygiène du sommeil, 1848, p. 130; — sur l'Hygiène des repas, 1849, p. 66.

Supposez l'homme dépourvu d'intelligence, et la plus grande partie de la terre serait inhabitable et inhabitée. Les régions froides en particulier, occupées maintenant par les nations les plus civilisées, seraient encore couvertes de forêts et de marécages hantés par des ours, des loups et des sangliers. Le sauvage le moins industrieux, sachant se faire un vêtement de la dépouille des animaux dont il se nourrit, brave la rigueur du froid, et le globe tout entier, du pôle à l'équateur, devient le domaine de l'homme. Son habillement varie suivant les climats et suivant les saisons; mais une saine hygiène ne règle pas toujours la nature et la forme du vêtement. La mode, le préjugé, la routine, propagent et perpétuent des costumes condamnés également par l'artiste et par le médecin. Dans cet article, nous ne traiterons que du vêtement dans les régions tempérées telles que la France, l'Angleterre ou l'Allemagne, les climats extrêmes exigeant des précautions et des règles spéciales.

Maintenir le corps dans une température uniforme, ni trop chaude ni trop froide, telle, en un mot, que la surface de la peau ne soit péniblement impressionnée ni dans un sens ni dans l'autre, telle est l'utilité du vêtement. En hiver, il conserve la chaleur engendrée dans notre corps; en été, au contraire, il empêche que cette chaleur, s'ajoutant à celle de l'atmosphère, ne devienne incommode. Ainsi en hiver le vêtement doit nous défendre du froid extérieur, et en été de la chaleur. Or, la physique nous apprend que de tous les corps l'air et celui qui est le plus mauvais conducteur du calorique; la condition physique de tout vêtement consiste donc à emprisonner autour du corps une couche d'air intérieure qui le protège contre l'impression de l'air extérieur. Comme il importe d'atteindre ce but dans les deux saisons extrêmes, nous traiterons séparément des vêtements d'hiver et de ceux d'été.

Vêtements d'hiver. — Le froid est la cause principale d'une foule de maladies telles que les catarrhes, les fluxions de poitrine, les rhumatismes, etc., etc. On ne saurait donc prendre trop de précautions pour se défendre contre cet ennemi de notre santé. Rien de plus faux, de plus absurde et de plus funeste que ces dictons populaires : « Il faut » s'habituer au froid; Le froid enduret; La chaleur rend » frileux, etc., etc. » Une foule de personnes périssent victimes de ces préjugés qui n'en continuent pas moins à régner parmi les gens du monde. Voici la vérité à cet égard. D'abord la sensibilité au froid varie suivant l'âge; ainsi, chez un enfant sain et robuste, la respiration étant plus parfaite, la production de chaleur intérieure est aussi plus énergique; de là une plus grande indifférence pour le froid. Mais que de parents abusent sans le savoir de cet heureux privilège de l'enfance dans la fausse idée d'endurcir le corps au froid! Que de maladies sont la conséquence de la déplorable habitude de promener les enfants tantôt les jambes ou les bras nus, tantôt les épaules découvertes, suivant les caprices de la mode! L'enfant vigoureux ne sent pas le froid tant qu'il est animé par le jeu; s'il reste immobile, il est bientôt transi; l'enfant clétif de nos villes en devient la victime: les toux obstinées, les coqueluches, les fluxions de poitrine, n'ont pas d'autre cause; quelquefois aussi les effets ne sont pas immédiats, mais les rhumatismes de l'âge mûr ont pour origine le froid enduré pendant les premières années de la vie.

En général, les adultes sont plus sensibles au froid que les enfants; mais on observe des différences prodigieuses d'un individu à l'autre: ainsi les femmes sont plus frileuses que les hommes, et parmi ceux-ci les hommes gras le sont moins que les personnes maigres. Ces généralités sont su-

jettes à une foule d'exceptions et de contradictions singulières. Les peuples du Nord s'habillent plus chaudement, et maintiennent dans leurs habitations une température plus élevée que les peuples du Midi. Dans la désastreuse retraite de Russie, en 1813, on a remarqué que des régiments italiens n'avaient pas été plus décimés par le froid que les troupes allemandes, et à Pétersbourg les Russes, ensevelis dans leurs fourrures, admirent les Français qui circulent dans les rues, couverts d'un simple manteau en drap. Il résulte de tous ces faits, qu'il n'y a point de règle générale à établir pour la sensibilité au froid; chaque individu a son thermomètre, et c'est à lui de se vêtir en conséquence. Puisque j'ai prononcé le mot de thermomètre, je ferai observer que cet instrument ne peut nous donner que des indications fort inexactes sur le *froid physiologique*, contre lequel nous voulons nous prémunir. Si l'air est calme, le froid le plus vif est peu sensible, le corps restant environné de la couche d'air échauffé que les vêtements maintiennent autour de lui; mais si l'air est en mouvement, s'il fait du vent, le froid devient immédiatement pénible, car il s'insinue dans les interstices des vêtements et se mêle à la couche d'air échauffé qui est en contact avec la surface de la peau. En Sibérie, lorsque le thermomètre descend à plus de 20 degrés au-dessous de zéro, l'air est en général très-calme, et c'est ce qui rend le froid supportable; mais il n'est personne qui n'ait éprouvé qu'un vent violent dépouillé, pour ainsi dire, brusquement le corps de sa chaleur, même lorsque le thermomètre est seulement à quelques degrés au-dessous de zéro. C'est ainsi que les tourments dans les Alpes deviennent promptement mortelles. L'air et la neige pénètrent sous les vêtements, refroidissent de plus en plus la surface de la peau: alors le voyageur est pris d'un besoin de dormir invincible; s'il cède et cesse de se réchauffer en marchant ou en s'agitant sans relâche, ce sommeil fatal est le précurseur d'une mort certaine.

Étudions maintenant dans ses détails le vêtement d'hiver le plus propre à garantir du froid sans gêner les mouvements et sans provoquer une transpiration incommode et même dangereuse. Immédiatement sur la peau, on portera un gilet de flanelle un peu juste, qui descende depuis la naissance du cou jusqu'à celle des cuisses; il est aussi essentiel qu'il couvre le ventre que la poitrine, car chez certaines personnes l'impression du froid agit sur les intestins et non sur les poumons. La flanelle a l'avantage de maintenir dans ses mailles la couche d'air chaud dont nous avons parlé, et d'absorber la transpiration qui ne se glace pas sur le corps, lorsque le repos succède à un exercice violent. Quelques personnes, par les grands froids, ont l'habitude de mettre deux chemises; c'est en effet une excellente précaution; les habits et les pantalons seront en drap. Par un froid ordinaire, un paletot par-dessus l'habit est suffisant; le capuchon que l'on y ajoute depuis plusieurs années est on ne peut mieux imaginé. En effet, par un vent violent, l'air pénètre par en haut et refroidit ainsi le cou, les épaules et la poitrine: chez un grand nombre de personnes, ce froid provoque presque instantanément l'inflammation de la muqueuse du nez (coryza, rhume de cerveau) ou celle des bronches (bronchite, rhume de poitrine); chez d'autres, l'impression du froid sur les oreilles amène des écoulements qui peuvent devenir une cause de surdité. Un grand nombre de personnes transpirent de la tête, et le vent, en favorisant l'évaporation rapide de cette sueur, produit un sentiment de fraîcheur des plus pénibles. Le capuchon remédie à tous ces inconvénients: aussi les militaires l'ont-ils adopté. En voyage, à la chasse et par des froids vifs, rien n'est préférable à un paletot en peau de chèvre ou de loup; le cuir tanné ne se laisse point pénétrer par le vent: la pluie, s'attachant en gouttelettes aux longs poils de cette peau, ne mouille jamais le cuir ni, à plus forte raison, le vêtement de drap que l'on porte dessous. Ces surtout sont préférables à ceux en toile cirée,

qui, étant complètement imperméables, provoquent une transpiration incommode quand on marche, et dangereuse si l'on s'arrête.

S'il est important que la tête soit préservée contre le froid, il l'est encore plus que les pieds soient constamment chauds et secs. Dans l'état normal de la température du corps, la tête n'est point le siège d'un sentiment de chaleur, mais les pieds doivent l'être : aussi des bas de laine sont-ils indispensables en hiver et même au printemps et en automne ; les habitants des montagnes en portent toute l'année, à cause de leur souplesse et de l'avantage qu'ils ont d'absorber la transpiration.

Dans les climats humides, comme ceux de Londres et de Paris, il n'est personne qui n'ait éprouvé par lui-même les inconvénients d'avoir les pieds mouillés. Or, l'eau pénètre à la longue toute chaussure composée de plusieurs pièces réunies par des coutures ; mais le caoutchouc a résolu la difficulté : élastique, imperméable à l'eau, sans aucune solution de continuité, il remplit les deux indications dont nous avons parlé, et maintient les pieds chauds et secs. Il serait bien à désirer que ces chaussures devinssent communes et à bon marché, afin que l'ouvrier pût en faire usage et arriver les pieds secs à l'atelier, où souvent il reste toute la journée sans sortir et sans pouvoir réchauffer les extrémités inférieures.

Vêtements d'été. — Dans nos climats, l'été n'a pas la constance et l'uniformité de température des contrées plus méridionales. En une semaine, quelquefois du jour à la nuit, le thermomètre varie de dix degrés. Dans les journées chaudes, l'exercice amène une forte transpiration qui se supprime brusquement si l'on s'arrête à l'ombre. Le vêtement doit être combiné de façon à parer à ces diverses éventualités ; ce n'est pas une tâche facile. Pour se préserver de la chaleur, les vêtements amples, légers, de couleur claire, de lin ou de coton, sont préférables à tous les autres. Cependant il est imprudent de se vêtir trop peu : ainsi les Anglais ne quittent jamais la flanelle, même dans l'Inde. Le meilleur parti à prendre, c'est de porter avec soi une veste ou un gilet chaud que l'on endosse à l'approche de la nuit, ou quand on se repose à l'ombre, chaque fois, en un mot, que l'on éprouve une sensation de fraîcheur. Avec cette précaution, on marchera légèrement vêtu, et l'on n'aura pas à craindre un refroidissement souvent préjudiciable à la santé. La coiffure d'été doit être ample et perméable à l'air, afin d'éviter une trop forte congestion vers la tête. L'hygiène proscriit ces petites casquettes de drap que portent les étudiants allemands ; mais elle approuve les chapeaux de paille, ceux de feutre léger, les bérêts du Béarn, les sombreros espagnols.

Trois grands anatomistes, Camper, Winslow et Sæmmering, n'ont pas dédaigné d'écrire sur l'hygiène des vêtements, et en particulier sur les dangers des corsets à baleines et les inconvénients des chaussures trop étroites. Déjà le Magasin (1) a consacré un article à ce sujet ; mais l'abus continuant toujours, le médecin ne doit point se lasser de le signaler. Les jeunes filles qui se compriment dans un corset de fer ne savent pas qu'elles se condamnent peut-être à ne pouvoir nourrir un jour leur enfant. Pour satisfaire à une mode désavouée par le bon goût, elles se privent des plus pures jouissances de la maternité. Elles ignorent qu'en empêchant le libre développement des poumons elles entravent les fonctions de la respiration. Comment est-il possible que la digestion puisse se faire convenablement lorsque l'estomac et les intestins sont ainsi pressés entre la colonne vertébrale et les baleines d'un corset ? Mais il est un autre genre de considérations peut-être plus puissant sur l'esprit de ces victimes de la mode, et qui, ce me semble, devrait les convaincre immédiatement. Chacune d'elles a pu voir chez

d'autres combien un corset trop serré nuit à la grâce des mouvements, à la fraîcheur du teint, à l'expression de la physiognomie. Tantôt la gêne qu'il cause altère profondément les traits qui paraissent tirés, et donne à la peau une teinte terreuse ; tantôt la gêne de la circulation fait rougir le nez et le front. Lorsque la compression est poussée à ses dernières limites, alors elle amène des syncopes, des évanouissements, des vomissements : aussi les femmes trop serrées sont-elles le plus souvent obligées de se priver de manger, et cette diète forcée amène une faiblesse qui ajoute à l'altération des traits. Ainsi donc, à moins d'être décidée à sacrifier les agréments du visage au désir de ressembler à une guêpe, une femme qui se serre outre mesure dans un corset me paraît animée d'un désir de plaire sans intelligence, qui souvent va directement contre le but qu'elle se propose. Toutefois, je ne proscriis pas entièrement les corsets ; chez les femmes, la colonne vertébrale et les muscles qui la maintiennent ont besoin d'être soutenus et appuyés. Il faut donc que ce vêtement s'applique contre le corps et se moule sur lui, mais sans le comprimer.

Ce que j'ai dit du corset s'applique également aux chaussures trop étroites. Gêne, douleur, déformation du pied ; marche pénible, disgracieuse ; traits altérés par la douleur ou rougis par l'afflux du sang vers la tête : telles sont les conséquences de cet abus. Condamnées au point de vue de l'hygiène, ces déformations artificielles du corps le sont aussi au point de vue artistique. Dans ces statues de femmes, éternels modèles de la beauté que nous a légués la Grèce antique, la taille n'est point serrée, le pied est bien développé et porte franchement sur le sol. Au lieu de nous inspirer de ces types immuables du beau, notre goût dépravé emprunte les corsets aux époques de la décadence de l'empire romain, et semble aspirer à imiter les femmes chinoises, qui, conséquentes dans leur coquetterie, renoncent à se servir de leurs membres pour marcher et pour agir, afin d'avoir des pieds qui se réduisent au gros orteil et des ongles de deux centimètres de longueur. Le Chinois, gâté par une civilisation fausse et stationnaire, en est venu au point de se complaire au difforme. Cette dépravation du goût s'étend à tout : il veut qu'une femme ait un pied pointu, d'un décimètre de long ; il aime des arbres rabougris, s'entoure de magots, mange des nids d'hirondelles, des vers à soie, des ailerons de requin, et fume de l'opium. Toute civilisation matérialiste, qui n'a point pour but l'amélioration physique et morale d'un peuple, conduit inévitablement à des excès qui expliquent, sans le légitimer dans son exagération, l'anathème prononcé par Rousseau contre la civilisation en général.

LARMES BATAVIQUES.

On appelle ainsi des gouttelettes de verre subitement refroidies et solidifiées dans un liquide où on les a projetées lorsque le verre était en fusion. Le nom de *larmes* exprime bien leur forme, comme on peut s'en assurer à l'inspection des figures que nous donnons (fig. 1 et 2). Quant à l'épithète de *bataviques*, elle indique le pays où l'on en a fait pour la première fois.

Les larmes bataviques jouissent d'une singulière propriété. On peut impunément frapper sur le gros bout des coups assez forts avec un marteau, sans casser le verre, pourvu qu'on ne détermine pas la rupture de la queue effilée (fig. 3) ; mais à peine a-t-on brisé, fût-ce avec la main, l'extrémité de cette queue, que le corps entier vole en éclat, ou plutôt est réduit en poussière avec une légère explosion. Dans l'obscurité, cette explosion est accompagnée de lumière.

Le phénomène a lieu sous le récipient de la machine pneumatique, c'est-à-dire dans le vide aussi bien que dans

(1) Tome 1^{er} (1833), p. 99.

l'air; l'explosion y est même plus subite et les fragments plus petits.

Sous l'eau, la rupture se fait avec plus de bruit et d'effort contre la main que si on la déterminait dans l'air, et les particules tombent au fond sans se disperser.



Fig. 1. Larme batavique soumise à l'examen de la Société royale en 1661, d'après Merret.



Fig. 2. Larme batavique brisée devant l'ancienne Académie, en 1656, d'après Monconys.

Le phénomène singulier que présentent les larmes bataviques a beaucoup occupé les physiciens dans le dix-septième siècle. Le prince Rupert, de Bavière, neveu de Charles I^{er}, et promoteur distingué des sciences et des arts, est, dit-on, le premier qui ait importé cette invention d'Allemagne en Angleterre. Elle fut présentée à la Société royale, à laquelle un rapport fut fait à ce sujet en 1661 (*Art de la verrerie* de Neri, Merret et Kunckel, publié par le baron d'Holbach; Paris, 1752, in-4^e). Mais, dès 1656, c'est-à-dire cinq ans avant, M. Chanut, ambassadeur de Suède, avait fait venir des larmes bataviques de Hollande à Paris, comme on le voit par la correspondance de Monconys. Elles étaient encore très-rares, et lorsque l'on en possédait une, on la cassait en grande cérémonie, après avoir convoqué tous les physiciens que l'on pouvait connaître. Une expérience de ce genre fut faite devant l'Académie, qui était dès-lors le noyau dont on forma quelques années plus tard l'Académie des sciences. Gassendi, Montmort, Monconys, etc., assistèrent à cette expérience dont Monconys nous a laissé le récit détaillé (voir le *Journal de ses voyages*, part. II, p. 163, Lyon, 1665). La rupture complète eut lieu lorsque la queue de la larme eut été brisée au point indiqué par un petit trait transversal sur la fig. 2.

Les larmes bataviques se font avec un verre de couleur verdâtre qui doit être bien cuit et bien purifié. On tire du creuset un peu de matière en fusion, et pour l'essayer on la projette dans l'eau froide, où on la laisse quelque temps jusqu'à ce qu'elle soit refroidie. Si la matière était trop chaude, le verre se briserait en tombant dans l'eau; si, au contraire, elle est à point pour l'opération, le verre ne se brise pas avant d'être entièrement refroidi. Du reste, on est loin de réussir à coup sûr, même avec une bonne matière. L'ouvrier manque ordinairement deux, trois ou même quatre larmes pour une qui réunit toutes les conditions voulues.

Il y a de ces larmes qui se brisent aussitôt qu'on en a frotté le gros bout avec une brique sèche; d'autres ne se brisent que lorsqu'elles sont à moitié usées.

Il s'en est trouvé, parmi celles dont on avait usé la moitié par le frottement, qui, mises à part, se cassaient sans que personne y touchât; tandis que d'autres qu'on avait usées jusqu'au col, en les frottant sur une pierre avec de l'eau et de l'émeri, demeuraient entières et se conservaient.

Un joaillier auquel on avait envoyé quelques larmes bataviques voulut les percer comme des perles; mais lorsque le foret vint à entrer, elles se brisèrent de la même façon que si l'on en avait cassé le bout.

On a cherché longtemps l'explication du phénomène que présentent les larmes bataviques; la cause en est pourtant fort simple. Le refroidissement de l'extérieur ayant lieu subitement, pendant que l'intérieur est encore en fusion, est accompagné d'une contraction qui n'est pas en rapport avec la masse totale du corps. Les molécules intérieures, venant à se refroidir à leur tour, doivent se contracter; mais elles restent adhérentes à l'enveloppe extérieure déjà refroidie, et tendent à la contracter elle-même. Cette enveloppe est donc dans l'état où serait un ressort bandé qui, pour se débâter, n'attendrait que l'action d'une détente. En rompant le col effilé d'une larme batavique, on détruit l'équilibre instable qui avait lieu, et les molécules sont projetées dans toutes les directions.

La trempe de l'acier produit parfois des effets analogues. C'est ainsi que l'on a vu des coins destinés à frapper des monnaies se rompre spontanément, ou sous l'influence d'ébranlements extérieurs à peine appréciables, dans les armoires où on les avait renfermés.

C'est à une cause du même genre, c'est-à-dire à des inégalités de retrait après un refroidissement subit, qu'il faut attribuer certains effets de rupture véritablement singuliers. En voici un exemple. Huit verres avaient été rincés et placés en quatre couples, l'un sur l'autre, renversés pour faciliter l'égouttement. Au bout de quatre heures, le couvert est mis, et ces verres sont placés sur la table. Vingt minutes s'étaient à peine écoulées, lorsqu'une subite explosion fit évanouir un de ces huit verres, et ne laissa à sa place que les débris de sa matière entièrement pulvérisée, à la partie supérieure près, qui s'était détachée du reste par une coupe horizontale, tandis que la partie inférieure, beaucoup plus épaisse, se trouvait dans un état où le pilon, dans le mortier, aurait eu peine à la réduire. Bientôt un second, puis un troisième verre, éprouvèrent le même sort.

Cet accident n'est pas très-rare pour le verre non recuit. On sait que les vases en verre, après avoir reçu leur forme, sont portés dans des fours où on les laisse refroidir lentement après les avoir portés à une assez haute température: c'est l'opération qu'on appelle la *recuite*.

L'analogie de cet effet avec la rupture des larmes bataviques est manifeste



Fig. 3. Larme batavique résistante, par le gros bout, à des coups de marteau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE CHATEAU DE WADSTENA, EN SUÈDE.



Vue du Château de Wadstena, en Suède.

Ce château fut bâti en 1545, par ordre de Gustave Wasa, sur les ruines d'un vieil édifice qui datait, disent les chroniques, du temps où régnait Waldemar. L'ingénieur Bullgrim et l'architecte Jacques Wee, tous deux nés dans les Pays-Bas, en donnèrent les plans et en surveillèrent la construction, qui ne fut terminée que sous le roi Eric XIV. Le fronton de l'Est est orné de sculptures commandées par le duc Jean de la Gothie orientale ; elles représentent les Vertus cardinales du christianisme. Les sculptures du fronton de l'Ouest représentent les attributs de la royauté : elles furent exécutées sous le règne de Gustave-Adolphe II. Des assemblées d'État ont tenu leurs séances dans ce château. On montre au voyageur une fenêtre d'où Magnus, fils de Gustave, sous l'influence, dit-on, d'un accès de folie, se précipita dans les fossés. Le 12 juillet 1568, les ducs Jean et Charles, armés contre le roi Eric, leur frère, s'emparèrent du château. En 1716, Charles XII vint y visiter sa sœur Ulrique-Éléonore avant d'aller combattre Pierre de Russie à Pultawa. On avait en grande vénération un bel et large escalier par lequel il était descendu : des réparations modernes ont fait disparaître cet escalier. Le château appartient toujours à l'État ; il sert de magasin. Son aspect a conservé quelque grandeur ; mais le temps pèse lourdement sur ses vieilles murailles, et bientôt ce ne seront plus que des ruines.

LES NUËES, COMÉDIE D'ARISTOPHANE.

Tout le monde connaît cette comédie, au moins de nom. Dirigée contre Socrate, elle a été rendue plus célèbre par la mort de ce dernier, et l'on a même vulgairement accusé Aristophane d'avoir amené, par sa comédie des *Nuées*, la condamnation du philosophe athénien. Nous avons déjà démontré que cette opinion est erronée. Des témoignages incontestables prouvent que *les Nuées* furent représentées 424 ans avant Jésus-Christ, tandis que la mort de Socrate

n'eut lieu que l'an 399 ou 400 avant notre ère. La comédie précéda donc le procès de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et ne put être, par conséquent, la cause déterminante de l'arrêt prononcé. Ce que l'on peut croire seulement, c'est qu'elle y prépara les esprits, en présentant Socrate comme un sophiste et comme un impie dont les enseignements corrompaient la jeunesse.

Du reste, la guerre entre les philosophes et les poètes comiques était ancienne. Cratès avait attaqué, dans ses pièces, Hippon et Bœda ; Socrate lui-même avait déjà subi les plaisanteries d'Eupolis. Aristophane ne fit donc que varier un thème depuis longtemps trouvé ; mais ses sarcasmes eurent une vivacité, une profondeur, qui transformèrent, pour ainsi dire, une guerre générale et sans haine sérieuse en un duel acharné.

Les causes qui le poussèrent à cette attaque contre Socrate furent de différentes natures.

Il y eut d'abord les causes graves. Aristophane appartenait au parti d'Athènes dont tous les efforts tendaient à conserver les anciennes institutions, les anciennes mœurs et les anciennes croyances. A ce titre, il devait s'effrayer des innovations philosophiques de Socrate, et surtout de l'esprit d'examen qu'il s'efforçait d'éveiller chez les jeunes gens de son époque.

Une cause d'hostilité plus frivole, mais non moins puissante, fut le dissentiment littéraire. Socrate aimait les tragédies d'Euripide, dont les tirades éloquentes, les plans ingénieux et les tendances élevées correspondaient à sa propre nature. Elles déplaisaient à Aristophane précisément par les mêmes motifs. Ajoutez à cela le mépris trop avoué du philosophe pour les comédies aristophanesques, et enfin l'animadversion naturelle qu'inspirent aux natures ironiques et sensuelles les intelligences sérieuses que l'idéalité seule passionne.

On peut donc dire qu'il y avait entre Aristophane et Socrate opposition de principes, de goûts, de nature. Il n'en

fallait pas tant pour déterminer l'auteur des *Nuées* à une déclaration de guerre. Voyant dans Socrate la plus haute représentation de ce qui lui était adverse, il voulut le livrer à la risée d'Athènes : c'était satisfaire à la fois ses opinions, ses antipathies et ses rancunes.

Mais, une fois livré à la composition de sa satire, il ne s'en tint pas au Socrate réel. Personnifiant en lui l'esprit du siècle, il lui attribua toutes les nouveautés qu'il voulait railler. Le fils de Sophronisbe devint, entre ses mains, un rhéteur en même temps qu'un incrédule; et, après lui avoir fait expliquer sa nouvelle morale, il ne craignit pas de le montrer volant un manteau.

Nous avons peine à comprendre aujourd'hui une telle hardiesse de calomnie; mais il ne faut pas oublier que la comédie, chez les Grecs, n'était point, comme chez les modernes, une composition purement romanesque, relevant de l'imagination, c'était un acte de croyance politique, comme peut l'être aujourd'hui un article de journal. A Athènes, le théâtre était une tribune où le poète comique défendait ses opinions dans un pamphlet dialogué, avec toute la liberté et toute la passion des partis. S'il pouvait tout oser, il devait aussi tout craindre; car le théâtre était, pour ainsi dire, de plain pied avec le tribunal : une attaque injuste exposait à l'amende, à la prison ou à l'exil. L'auteur comique accomplissait donc, comme l'orateur, une véritable mission politique, et l'accomplissait à ses risques et périls. L'esprit ne lui suffisait pas, il lui fallait de plus le courage. Souvent ses satires ne trouvaient point d'interprète. Lorsque Aristophane voulut faire paraître, dans sa pièce des *Chevaliers*, le général Cléon, alors tout-puissant à Athènes, aucun acteur n'osa se charger du rôle, et il dut le jouer lui-même.

Il ne faut point croire, du reste, que la malignité publique accueillît toujours avec faveur ces satires personnelles. La pièce des *Nuées*, restée si célèbre, et qui le mérite au point de vue purement littéraire, fut mal accueillie une première fois, comme le prouve un passage de la parabase où Aristophane fait dire au chœur, parlant pour le poète : « Persuadé que cette pièce, travaillée par moi avec tant de soin, était la meilleure de mes comédies, je crus devoir la soumettre une première fois à votre goût. Cependant je fus vaincu par des rivaux ineptes. Je me plains de cette injustice à vous, juges éclairés pour lesquels je travaillais. »

La seconde épreuve ne fut point, à ce qu'il paraît, plus heureuse que la première, et les *Nuées* n'obtinrent qu'un médiocre succès.

Ce double échec décharge évidemment Aristophane de la terrible responsabilité que l'on a voulu lui infliger en l'accusant d'avoir provoqué la condamnation de Socrate.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre du poète athénien est également remarquable par l'invention et par les détails; elle rappelle, en plusieurs endroits, la manière plaisante et profonde de Molière.

Lorsque la pièce commence, le théâtre représente la chambre à coucher de Strepsiade. Celui-ci est au lit; près de lui dorment plusieurs esclaves et son fils Phidippide.

Strepsiade s'occupe de calculer ses dettes. Paysan simple et frugal, il a voulu, comme Georges Dandin, épouser une femme de la ville dont le luxe l'a ruiné; son fils, qui a hérité de tous les goûts de sa mère, achève de l'endetter par ses dépenses en chars et en chevaux. Il cherche les moyens de sortir d'embarras, et n'en trouve point d'autre que de s'adresser à Socrate, qui, comme les rhéteurs, apprend, dit-il, deux raisonnements, le juste et l'injuste, et qui doit lui enseigner le moyen de frustrer ses créanciers.

Ici la scène change : le théâtre représente l'entrée de la maison de Socrate. Strepsiade va frapper à la porte. Un disciple vient ouvrir; il se plaint d'être dérangé, et parle des graves méditations de Socrate, occupé à mesurer le saut d'une puce et à observer la cause du bourdonnement d'un

cousin. Tout à coup le philosophe paraît lui-même en l'air, suspendu dans un panier. Il est là pour converser avec les Nuées, divinités nouvelles qui président aux élucubrations nébuleuses du grand homme. Strepsiade demande à être instruit, et Socrate le soumet à une parodie d'initiation. Il le fait asseoir sur la sellette, lui pose sur la tête une couronne, et le saupoudre de farine, comme les gâteaux offerts dans les sacrifices. Il invoque ensuite les Nuées, dont le chœur apparaît au loin, en faisant entendre des chants d'une suavité que la traduction ne peut rendre.

« CHŒUR DES NUÉES. Nuées éternelles, du sein retentissant de l'Océan notre père, élevons-nous en vapeurs légères et transparentes sur les sommets boisés des hautes montagnes, afin de contempler au loin l'horizon montueux, la terre sacrée où abondent les fruits, les fleuves roulants et la mer retentissante. L'œil du ciel brille éternellement d'une lumière étincelante. Dissipons les brumes qui nous enveloppent, et montrons-nous à la terre dans notre immortelle beauté. »

Strepsiade, qui entend ces chants et qui voit arriver le chœur, s'étonne que les Nuées aient des nez comme les femmes. Alors Socrate lui apprend qu'elles seules sont de véritables divinités. Il en résulte une discussion religieuse très-plaisante, dans laquelle Socrate prouve à son nouveau disciple qu'il n'y a jamais eu de Jupiter vengeur du parjure; et la preuve, dit-il, « c'est que Simon, Cléonyme et Théorus n'ont jamais été foudroyés. » Strepsiade, à qui l'on explique de plus les causes du tonnerre et de la foudre, se déclare convaincu. Il se fait adorateur des Nuées, et leur demande de devenir assez subtil orateur « pour mettre de son côté l'apparence du bon droit et échapper à ses créanciers. » Socrate se charge de lui enseigner cet art.

Or, les leçons de Socrate ressemblent singulièrement à celles que M. Jourdain reçoit de son maître de rhétorique. Elles roulent sur la nécessité d'appeler *merlesse* la femelle du merle, afin de ne pas confondre les deux sexes, et sur la convenance qu'il y aurait à ne point dire *une huche*, mais *une huchée*. Cependant, comme Strepsiade en revient toujours à la recherche des moyens de ne pas payer ses créanciers, plusieurs expédients sont indiqués. Socrate propose, par exemple, lorsque son disciple sera condamné, de faire fondre, avec une lentille qui recevra les rayons du soleil, toutes les lettres du jugement, écrites, selon l'usage, sur des tablettes de eire; Strepsiade, de son côté, songe à acheter une magicienne de Thessalie, qui lui escamotera la lune et la lui mettra dans un étui, ce qui empêcherait les échéances d'arriver, puisque c'était le cours de cet astre qui servait à supputer les mois.

Enfin Socrate, désespérant de dresser à sa méthode un esprit aussi lourd, l'engage à lui amener son fils.

Phidippide paraît, et le père vante son intelligence avec l'aveuglement habituel à tous les pères. « Il a beaucoup d'esprit naturel, dit-il à Socrate. Tout enfant, il bâtissait chez nous de petites maisons, il sculptait de petits navires, il construisait de petits chariots de cuir, et faisait de petites grenouilles avec des écorces de grenade. Apprends-lui donc les deux raisonnements : le fort, et puis le faible qui triomphe du fort au moyen de l'injuste. »

Dans l'idée d'Aristophane, le juste représente la tradition antique. Il raconte de quelle manière étaient élevés les Athéniens des vieux temps, ceux qui furent les héros de Marathon. L'éloge qu'il fait de l'ancienne éducation est pleine de verve et de poésie. Aussi le chœur s'écrie-t-il :

« O toi qui habites le temple élevé de la Sagesse, tes discours respirent un parfum de vertu. Heureux les hommes d'autrefois, qui vivaient au jour de ta gloire ! »

Mais l'Injuste parle à son tour : il procède, comme Socrate, par questions; il entasse les sophismes et les arguties; et, voulant prouver qu'il a pour lui la majorité, il montre à son adversaire les spectateurs, et lui demande ce qu'il voit.

« Des infâmes, répond le Juste, partout des infâmes ! En

voilà un que je connais, celui-là encore, et cet autre avec ses longs cheveux.

» L'INJUSTE. Qu'as-tu à dire maintenant ?

» LE JUSTE. Je suis vaincu, ô infâmes ! Je vous en prie, recevez mon manteau ; je passe dans votre camp. »

Phidippide fait de même, et entre à l'école de Socrate, qui lui apprend son fameux raisonnement. Strepsiade, stylé par lui, refuse de payer ses dettes. A un créancier qui lui rappelle, selon la formule, le jour « de la vieille et de la nouvelle lune, » il répond que la lune ne peut être double et que, par conséquent, il ne lui doit rien. Le créancier menace de lui déférer le serment devant les dieux ; Strepsiade éclate de rire, en demandant ce que c'est. A un autre, il refuse son paiement parce qu'il se sert du mot *huche* au lieu de celui de *huchée*. Enfin un troisième lui réclame l'intérêt de la somme qu'il lui a prêtée.

« STREPSIADE. L'intérêt ! quelle bête est cela ?

» AMYNIAS. C'est l'argent qui s'accroît sans cesse, chaque mois et chaque jour, à mesure que le temps s'écoule.

» STREPSIADE. Fort bien. Mais, dis-moi, crois-tu que la mer soit maintenant plus grande qu'autrefois ?

» AMYNIAS. Non, certes ; elle est toujours la même ; il n'est pas bon qu'elle s'accroisse.

» STREPSIADE. Comment, misérable ! la mer ne grossit pas, malgré les fleuves qui s'y jettent, et tu prétends que ton argent augmente tous les jours ! Vite, un bâton ! »

Il se débarrasse ainsi successivement de tous ses créanciers, et béatit l'éducation donnée à Phidippide par Socrate ; mais le revers de la médaille se montre bientôt.

A la fin du repas, il prie son fils de chanter une ode de Simonide ; le jeune homme lui répond que c'est un mauvais poète. Il lui demande alors des vers d'Eschyle ; Phidippide déclare qu'ils sont trop emphatiques et trop désordonnés. Enfin il laisse le chant au choix de son fils, qui commence un fragment d'Euripide. Le père s'indigne et veut l'interrompre ; la dispute s'échauffe, et le jeune homme bat le vieillard, en lui prouvant, par les raisonnements les plus ingénieux, qu'il est dans son droit. « Les coqs, fait-il observer, donnent des coups de bec à leur père ; et quelle différence y a-t-il entre les Athéniens et les coqs ; si ce n'est que les derniers ne rédigent point de décrets ? »

Strepsiade invoque les lois ; mais il les a lui-même violées au sujet de ses créanciers. Il en appelle aux dieux ; on lui répond qu'il n'en existe pas. Alors, furieux, indigné, il reconnaît sa folie ; il en demande pardon au ciel et à la terre ; et pour punir « les charlatans qui corrompent la jeunesse athénienne, » il appelle son esclave Xanthias ; il le fait monter sur le toit de Socrate, une hache à la main, et il lui ordonne de frapper jusqu'à ce que tout croule sur le maître et les disciples. Lui-même aide à l'œuvre de destruction en mettant le feu à la maison et en criant : « Poursuis, Xanthias, frappe, détruis ! Ils ont bien des torts à expier, mais surtout celui de s'être joués des dieux. »

On répète les médisances en citant leur auteur pour s'en donner le plaisir sans danger. Madame DE PUISIEUX.

Pour se rendre heureux avec moins de peine, et pour l'être avec sûreté, il faut faire en sorte que les autres le soient avec nous. C'est ce ménagement de bonheur pour nous et pour les autres que l'on doit appeler l'honnêteté. Pour avoir cette honnêteté au plus haut degré, il faut avoir l'esprit excellent et le cœur bien fait, et qu'ils soient tous deux de concert ensemble. Par la grandeur de l'esprit, on connaît ce qu'il y a de plus juste et de plus raisonnable à dire et à faire ; et par la bonté du cœur, on ne manque jamais de vouloir faire et dire ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus juste.

SAINT-ÉVREMONT.

DE LA CHASSE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Il est souvent intéressant, pour bien reconnaître les changements accomplis depuis deux ou trois générations, de jeter un regard en arrière sur les détails qui touchent aux mœurs du dernier siècle : on y voit des choses qui semblent si éloignées de l'ordre et des usages actuels, que l'on a peine à croire qu'elles soient à une distance si peu considérable, tant les habitudes contraires ont prévalu.

La chasse, qui est devenue de nos jours un amusement si général, surtout chez les personnes, quelle que soit leur condition, qui habitent la campagne, est peut-être un des points où cette différence entre les mœurs de nos pères et les nôtres se sent le mieux.

Pour bien faire ressortir la vérité sur ce sujet, nous ne saurions citer aucun ouvrage plus digne de confiance qu'un *Traité de la police générale*, publié en 1775 (il y a moins de cent ans !), par M. de Fréminville, traité dans lequel on trouve « tout ce qui est nécessaire de savoir et de pratiquer en cette partie ; par un procureur fiscal. » Voici quelques-uns des passages les plus significatifs sur la police de la chasse ; nous citons textuellement :

Le seigneur de fief, qui peut donner permission de chasser sur son fief, ne la peut donner qu'à des gentilshommes et non à des roturiers. C'est ce qui fait que les seigneurs de fiefs ne peuvent dans les fermes de leurs terres y comprendre la chasse, parce que, indépendamment de ce qu'elle n'est pas un fruit, c'est qu'ils n'ont pas le droit de donner permission de chasser à un roturier.

Non-seulement des roturiers n'ont aucun droit de chasser, mais il leur est défendu d'avoir non-seulement aucuns chiens couchants dans leur maison, mais aucuns chiens de chasse, à peine de cent livres d'amende.

Il est fait défense à toutes personnes de prendre des œufs de perdrix et faisans dans les bois et campagnes ; même, les ayant pris, de les élever, nourrir et vendre, à peine de cent livres pour la première fois, du double pour la seconde, et du fouet et bannissement pour la troisième, conformément à l'article 8 du titre des chasses.

Toutes sortes de filets pour prendre du gibier sont défendus, à peine de trente livres d'amende et du fouet pour la première fois, et pour la seconde fois fustigés, flétris et bannis pour cinq ans.

Il n'est pas même permis de chasser et de prendre avec de la glu de petits oiseaux, tels que linotes, chardonnerets, pinçons et autres.

Il faut observer que les gardes-chasse n'ont pas droit de porter le fusil. Cela leur est défendu par les ordonnances, ainsi que de mener avec eux aucun chien. Il n'est permis qu'aux gardes des forêts du roi de porter des pistolets, leur étant pareillement défendu de porter aucuns fusils.

Il n'est pas loisible à aucun seigneur haut justicier de mener avec lui aucuns domestiques chassant sur les terres et fiefs qui sont portés de lui en arrière-fiefs, ni d'y envoyer chasser aucuns autres. Il n'a droit que d'y chasser et tirer seul.

L'auteur justifie la sévérité de ces réglemens à l'égard des roturiers par quatre raisons. La première, c'est que le goût de la chasse les détournerait de la culture de la terre et des métiers, qui est leur lot ; la seconde, que la passion et l'inconsidération les conduiraient à gâter les récoltes ; la troisième, que ce serait leur donner le droit de porter les armes, ce qui est contraire à leur condition ; la quatrième, qui est assurément la plus valable, que ce serait se prêter à une destruction trop rapide du gibier.

CHOIX DE COQUILLES.

Voy. p. 11.

Certaines coquilles fossiles sont, comme on le sait, d'une proportion colossale qui dépasse tout ce que l'on a vu se produire de ce genre dans les âges modernes. Cependant parmi les espèces que l'on trouve au fond des mers, il en est aussi dont le volume est considérable. L'une d'elles figurée ici,

la *Volute diadème*, a plus de 75 centimètres de long : c'est la plus grande des coquilles univalves ; le Bénitier, la plus grande des coquilles bivalves, est plus extraordinaire encore : on peut, disent les voyageurs, prendre un bain dans une seule de ses parties, et dans certaines îles des mers de Chine, on en fait un abreuvoir pour les chevaux. On n'a encore apporté en Europe aucune de ces coquilles qui soit aussi grande : toutefois les bénitiers de Saint-Sulpice dépassent en grandeur toutes les coquilles que nous connaissons en



1. *Volute diadème*. 2. *Volute impériale* ou Couronne impériale. 3. *Troque agglutinant*. 4. *Trochus niloticus*. 5. *Pholade dactyle*.

France ; ils ont été donnés à François I^{er} par la république de Venise. A Rome, on en voit de plus volumineux. Les animaux qui forment ces immenses coquilles peuvent atteindre une longueur de 5 pieds. Les naturels s'en servent pour leur alimentation : on en fait surtout une grande consommation aux îles Philippines et aux Moluques.

L'autre *Volute* que nous représentons était autrefois une coquille très-rare : quoiqu'elle le soit moins aujourd'hui, elle est toujours recherchée à cause de sa beauté ; la couronne de pointes qui orne son extrémité antérieure l'a fait désigner par les naturalistes sous le nom de *Volute impériale*, et vulgairement on l'appelle *Couronne impériale*.

Certains animaux de coquilles ont la singulière propriété de coller à leur partie supérieure tous les corps qui se trouvent près d'eux. Il en est qui s'attachent ainsi un grand nombre de petites et moyennes coquilles ; d'autres se lient à des pierres souvent si grosses et si lourdes, comparées à la coquille même, qu'elles la rendent deux ou trois fois plus pesante qu'elle ne l'est naturellement. Il est encore impossible aujourd'hui de donner une explication satisfaisante de

ce fait singulier qui, du reste, se produit presque uniquement dans le genre des coquilles nommé *Troque*, en latin *Trochus*.

Le *Troque agglutinant* (*Trochus agglutinans*), figuré dans notre première gravure, est commun aux Antilles. On en trouve beaucoup d'autres espèces dans les mers des Indes. Nous avons représenté sur la même planche une autre espèce du même genre, le *Trochus niloticus*, qu'on trouve dans les mers de la Nouvelle-Hollande, et qui n'a pas, comme dans la précédente espèce, la propriété agglutinante.

La dernière figure de cette première planche représente une coquille bivalve ou à deux parties, nommée *Pholade dactyle* (*Pholas dactylus*). Cette coquille n'est point étrangère à nos mers ; elle habite surtout la Méditerranée.

Toutes les espèces de ce genre, et elles sont nombreuses, habitent des trous creusés par l'animal dans le bois, la pierre ou le sable. Nous avons déjà rappelé que les bases des colonnes du temple de Jupiter, à Pouzzoles, longtemps baignées par les mers, ont été percées par cette espèce de coquille.

La figure première de notre seconde planche représente

la plus grande coquille bivalve qui habite la Méditerranée ; elle s'attache aux corps sous-marins au moyen d'un paquet de fibres qu'on nomme Byssus. Ce byssus est d'une texture fine et soyeuse que l'on peut filer, et qui sert en Sicile et dans les Calabres à tisser des étoffes précieuses, mais fort chères à cause de la petite quantité de matière que chaque animal fournit. Dans la figure qui représente cette coquille, on voit à l'une des extrémités une houpe soyeuse qui n'est autre que cette masse fibreuse, comparable à celle qu'on peut voir

dans une petite coquille très-commune, et dont on mange l'animal, *la moule*.

Le Casque de Madagascar (*Cassis Madagascariensis*) n'est point rare : il est employé par les artistes pour les fines sculptures que l'on appelle les Camées coquille. Ces camées forment une branche de commerce assez importante, et c'est, en effet, dans le genre de casque seulement qu'on trouve la dureté, l'épaisseur et les couches de diverses couleurs qui permettent au graveur d'obtenir des résultats satis-



1. Grande coquille bivalve de la Méditerranée et son byssus. 2. Casque de Madagascar. 3. Placune selle. 4. Rocher fine-épine.

faisants. Une de ces coquilles bien conservée peut être payée 25 fr. On en expédiait autrefois des cargaisons considérables en Italie pour être taillées en camées ; mais Paris en emploie aujourd'hui un plus grand nombre, qui, après avoir été travaillées, sont expédiées dans toutes les parties du monde.

Les croisées des maisons, dans plusieurs contrées des Indes, sont faites, non pas de vitres comme en Europe, mais de coquilles transparentes coupées en petits carrés. Ces coquilles, que l'on désigne sous le nom générique de *Placune*, sont, en effet, très-minces, et l'espèce qu'on emploie a été nommée *Placune vitrée*. Toutes les églises de Goa, sur la côte du Malabar, sont encore vitrées avec ces coquilles. L'espèce que nous avons figurée et que l'on nomme *Placune selle* (*Placuna sella*) à cause de sa forme, est toujours d'un brun clair, et beaucoup plus rare que l'autre espèce. Le *Rocher fine-épine* est une jolie coquille assez commune dans les mers de Chine, mais difficile à découvrir, parce qu'elle est souvent voilée par ses épines, surtout par celles de l'extrémité, qui sont longues et abondantes.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — Voy. p. 2, 22, 33, 55, 66.

§ 5. *Un malheur domestique.* — Je suis mis à l'épreuve. — *Ma mère part.* — *Ce qu'est la vie de garçon pour l'ouvrier.* — *La chambre ; le bonhomme Marcille et Faroumont dit La Chiourme.* — *Une position difficile.*

Depuis que je gagnais des journées d'ouvrier, le ménage avait retrouvé un peu d'aisance. Nous avions pu quitter notre cave pour reprendre l'ancien logement. Les meubles qu'il avait fallu vendre après la mort du père, avaient été remplacés ; nous remontions décidément sur l'eau et les voisins nous traitaient déjà de richards.

Tout alla bien jusqu'au moment où ma mère commença à se plaindre de sa vue, qui avait baissé, petit à petit, sans que la chère femme y prit garde, ou plutôt sans qu'elle voulût l'avouer ; il y avait toujours pour elle un prétexte. Aujourd'hui c'était la fumée, demain le brouillard, le jour suivant un rhume de cerveau ; ce fut seulement au bout de dix ans

qu'elle s'avisait de s'en prendre à ses yeux. Elle ne distinguait plus les menus objets ; il avait fallu renoncer à la couture et au ménage du vieux géographe. Je commençai enfin à m'inquiéter ; Mauricet, dont je pris conseil, me proposa de consulter un oculiste pour lequel il avait travaillé et qu'il connaissait.

On eut grand-peine à persuader ma mère, qui, n'ayant jamais été malade, ne voulait point croire aux médecins. Enfin, pourtant, elle se laissa conduire.

L'oculiste était un homme de moyen âge, grand, maigre, d'un calme superbe. Il regarda les yeux de la mère, ne dit pas un mot et écrivit une ordonnance qu'il me remit. J'aurais bien voulu avoir une parole qui pût me rassurer ; mais d'autres attendaient leur tour, je n'osai rien dire, et il fallut partir comme nous étions venus. Cependant, à la porte, je m'aperçus que Mauricet ne nous avait point suivis. Plus hardi avec l'oculiste, il avait voulu, sans doute, l'interroger. Nous l'attendîmes quelques minutes au bas de l'escalier où il nous rejoignit enfin.

— Eh bien, qu'a dit votre charlatan ? demanda ma mère, qui ne pouvait pardonner au médecin sa froideur silencieuse.

— Il vous ordonne de manger du rôti à discrétion et de dormir sur les deux oreilles, répondit Mauricet.

— Mais est-il sûr de la guérison ? demandai-je.

— Est-ce qu'il ne t'a pas donné un papier ? répliqua le maçon.

— Le voici.

— Alors, fais ce qu'il a écrit dessus et laisse l'eau couler sous le Pont-Neuf.

L'accent de Mauricet avait quelque chose de bref qui me frappa ; mais je ne voulus rien dire sur le moment. Il prit le bras de la chère femme auquel il fit cent contes pendant le chemin ; jamais je ne l'avais vu si boute-en-train. Cependant, une fois arrivé, je le tirai à part pour l'avertir que je voulais lui parler.

— Moi aussi, répliqua-t-il tout bas ; quand je sortirai reconduis-moi.

La mère s'était déjà remise à ses arrangements de ménage ; Mauricet ne tarda pas à prendre congé et je le suivis.

Comme nous descendions l'escalier, je lui demandai avec inquiétude ce qu'il avait à me dire.

— Attends que nous soyons dans la rue, me répliqua-t-il.

Nous y arrivâmes et il fit encore une dizaine de pas sans parler ; je ne pus attendre davantage.

— An nom de Dieu ! Mauricet, que vous a dit l'oculiste ? demandai-je avec angoisse.

Il se retourna de mon côté.

— Ce qu'il m'a dit ? tu t'en doutes bien, répéta-t-il brusquement ; il croit que la mère Madeleine est en train de devenir aveugle.

Je jetai un cri ; mais il continua presque en s'emportant.

— Allons, tonnerre ! il ne s'agit pas de pousser des hélas ! causons tranquillement comme des hommes.

— Aveugle ! répetai-je, en joignant les mains ; et que deviendra-t-elle ? Comment lui trouver une compagnie ? Qui la soignera !

— Ah ! voilà ! dit Mauricet ; il est clair qu'il faut prendre un parti, et c'est pourquoi je t'ai parlé de la chose. Une vieille femme aveugle sera une rude charge pour un jeune gars ; c'est à toi de voir si tu la trouves trop lourde.

Je le regardai d'un air qui lui prouva que je ne comprenais pas.

— Eh bien oui, oui, continua-t-il, en répondant à ma physionomie, tu peux t'en décharger si le cœur t'en dit. Il y a des retraites pour les pauvres gens incurables !

— Où cela ?

— A l'hospice.

— Vous voulez que je mette ma mère avec les mendiants ? m'écriai-je.

— Parbleu ! vas-tu pas faire le sénateur, dit Mauricet sans

me regarder ; il y en a là de plus huppées que Madeleine ; de vraies dames qu'on te laquais et équipages.

— Alors c'est qu'elles n'ont pas de fils ! repris-je.

— C'est à savoir, continua le maçon, en pliant les épaules, les fils ne sont pas plus obligés que les mères, et il y en a pas mal de celles-ci qui portent l'enfant au tour des orphelins.

— Mais ce n'est pas la mienne, interrompis-je vivement ; la mienne m'a gardé dans ses bras tant que j'étais petit ; elle m'a nourri de son lait et de son pain, j'ai grandi comme un espalier contre la muraille de son amitié, et maintenant que le mur a des lézardes, je laisserais d'autres le soutenir ! Non pas, non pas, père Mauricet ; vous ne pouvez pas avoir cru ça. Si la bonne femme perd vraiment la vue, eh bien ! il lui restera la mienne ; entre deux ça ne fait qu'un œil à chacun ; mais, faute de mieux, on s'en contentera.

— Tu dis ça dans un accès de cœur, fit observer Mauricet ; mais faudra réfléchir de sang-froid. Songe bien que c'est un boulet que tu te rives au pied. Adieu la liberté, les économies, le mariage même, car de longtemps tu ne gagneras assez pour *entreprendre une famille* avec une pareille non-valeur.

— Une non-valeur, répetai-je scandalisé, vous vous trompez, Mauricet ; la vieille femme me donnera du contentement et du courage. Quand je suis né, j'étais aussi une non-valeur pour la pauvre créature, et cependant elle m'a reçu volontiers. Bien sûr que je sais à quoi je m'engage et que je n'ai pas la tête dans le cœur comme vous paraîsez le croire. Je trouve l'épreuve rude et j'aurais voulu ne pas avoir à la supporter ; mais, puisqu'elle est venue, que Dieu me punisse si je ne fais pas mon devoir jusqu'au bout !

Ici Mauricet qui ne m'avait point encore regardé se tourna vivement de mon côté et me prit les deux mains.

— Tu es un vrai bon ouvrier ! s'écria-t-il tout épanoui ; j'ai voulu voir ce que tu avais là et si les fondations étaient solides ; maintenant je suis content. Au diable la frime ! causons à cœur ouvert.

— Mais l'oculiste pense-t-il réellement qu'il n'y ait aucun remède ? demandai-je.

— C'est son opinion, répondit Mauricet ; cependant, comme je le quittais, il a dit qu'il restait peut-être espoir d'enrayer le mal si la bonne femme pouvait vivre à la campagne, avec de l'air à discrétion et de la verdure sous les yeux.

Je l'interrompis en m'écriant que je l'y enverrais.

— Ça sera difficile, objecta Mauricet ; en vivant séparés vous dépensez quasiment le double, et j'ai peur que les cordons de ta bourse soient moins longs que tes bons désirs.

Mais l'espérance incertaine donnée par le médecin me préoccupait par-dessus tout, je me mis à chercher avec Mauricet quelque expédient pour tenter ce dernier moyen. Il se rappela enfin une *payse* établie près de Lonjumeau et chez laquelle ma mère pouvait trouver peut-être, sans beaucoup de frais, la vie et les soins dont elle avait besoin. Il lui écrivit et reçut une réponse telle que nous pouvions la désirer.

Restait à faire consentir la malade elle-même. Il fallut pour cela que Mauricet appuyât mes prières de toute son éloquence. La chère femme regardait son séjour comme un exil ; elle m'en voulait seulement d'y avoir pensé. Enfin pourtant elle céda, et j'allai moi-même la conduire.

La mère Rivion nous reçut comme de vieilles connaissances. Jamais femme plus brave n'avait marché sous le ciel du bon Dieu. Elle comprit tout de suite le caractère de sa nouvelle pensionnaire et me promit de lui donner contentement.

— Nous passons notre vie aux champs, me dit-elle, si bien que la maison sera à votre mère ; elle pourra la conduire comme on fait de son âne, par la bride et le licol. Nous avons trop à faire pour chicaner à quelqu'un sa fantaisie ; ici chacun aime son repos, ce qui fait qu'on ne touche pas à celui des autres. Dans un mois j'aurai une filleule qui tiendra compagnie à la bonne femme et l'aidera pour le ménage. C'est

un vrai chien de berger que votre mère pourra mener au doigt et à l'œil. Par ainsi, il faudra bien qu'elle se plaise parmi nous ou le diable s'en mêlera.

Je partis complètement rassuré.

Mais l'absence de ma mère changeait tout pour moi. Maintenant j'étais seul, obligé de manger chez le marchand de vin et de coucher à la chambrée. Ne partageant point les habitudes des autres compagnons, je ne savais que faire de mes dimanches et de mes soirées. Mauricet s'aperçut que je tombais dans la tristesse.

— Prends garde, me dit-il, faut tirer parti de toutes les positions. J'ai passé par là, mon petit, et je sais ce que c'est que de bivouaquer ainsi dans le provisoire et d'avoir toujours sa vie sous le pouce, comme un déjeuner de passage. Au commencement ça vous embrouille, ça vous ennuie, on aimerait mieux coucher sur la paille que dans les draps de tout le monde ; mais c'est un apprentissage, vois-tu, il n'y a pas de mal que tu te trouves abandonné à toi-même et obligé de veiller au grain. Avec les mères on n'est jamais sevré ! Quand nous sommes tout petits et que le bon Dieu nous les donne, il nous fait une grâce, mais quand nous sommes devenus hommes, et qu'il nous les retire pour un temps, c'est nous rendre service. Si Madeleine n'était point partie tu n'aurais jamais appris à remettre tes boutons de bretelles.

Je sentais la vérité de ce qu'il disait ; mais je trouvais ce nouvel apprentissage autrement dur que celui auquel j'avais dû me soumettre pour un métier ; je commençais à comprendre qu'il était plus difficile d'être un homme que de devenir un ouvrier.

La chambrée où je couchais avait une douzaine de lits occupés par des compagnons appartenant aux différentes parties du bâtiment, tels que maçons, charpentiers, peintres ou serruriers. Parmi eux se trouvait un Auvergnat déjà sur le retour qu'on nommait Marcotte et qui avait autrefois *limousiné* dans notre chantier. C'était un homme tranquille, tout à son travail, sans être grand ouvrier, et qui ne parlait que lorsqu'il ne pouvait pas se taire.

Le bonhomme Marcotte vivait de noix ou de radis, selon la saison, et envoyait tous ses gains au pays pour acheter de la terre. Il possédait déjà une dizaine d'arpents et attendait qu'il fût arrivé à la douzaine pour se retirer sur son domaine. Il devait se bâtir lui-même une maisonnette, avoir deux vaches, un cheval, et vivre là en cultivateur.

Ce projet poursuivi depuis l'âge de quinze ans était presque accompli ; encore quelques mois et il touchait au but.

Nous plaisantions parfois le bonhomme qu'on avait surnommé le *propriétaire* ; mais les moqueries glissaient sur son amour-propre comme la pluie sur les toits. Tout à son idée, le reste n'était pour lui que du bruit. Ce fut en le voyant que je réfléchis pour la première fois à ce qu'il y avait de force dans une volonté toujours la même et toujours active. Avant cet exemple, je ne savais pas ce que peut la persévérance du plus faible contre l'obstacle le plus fort.

Le voisin de chambrée du bonhomme Marcotte acheva la leçon.

Celui-ci était un compagnon serrurier jeune et habile, mais qui ne travaillait qu'à ses heures, s'amusa à discrétion et ne restait jamais dans un atelier plus d'un mois, de peur d'y être pris par la mousse, comme il le disait. Tout ce qui le gênait était traité par lui de *superstitions* ! Parlait-on de la régularité dans le travail : superstition ! de la probité envers le bourgeois : superstition ! de l'obligeance pour les camarades : superstition ! de ce qu'on doit aux siens : superstition ! Faroumont déclarait hautement que chacun vivait pour soi et devait regarder les autres hommes comme un gibier excellent à friser pourvu qu'on pût l'attraper. On riait de ses idées, mais il courait sur son compte des bruits qui sentaient la correctionnelle, et les bons ouvriers s'en tenaient avec lui à bonjour et bonsoir.

Pour ma part je l'évitais le plus possible, moins par raison

que par répugnance. Aussi, dès le premier jour, il m'avait appelé *la rosière*, en raillerie de quelques scrupules que j'avais laissés voir, et j'avais répondu au sobriquet en nommant *la chiourme* par allusion au bagne, où ses principes me paraissaient devoir le conduire. Depuis, les deux noms nous avaient été conservés par la chambrée. Bien que Faroumont eût paru prendre la chose en riant, il m'avait gardé rancune et il essaya plusieurs fois de me chercher querelle, sachant bien que je n'étais pas de force à lui résister ; mais j'y mis assez de prudence pour tromper ses intentions. Mauricet, témoin d'une de ces tentatives, m'encouragea à persister.

— Défie-toi de *la Chiourme* comme du diable, me dit-il sérieusement ; tu sais que je ne suis pas un enfant et que j'ai tenu tête à des lurons solides ; mais j'aimerais mieux une maladie de six mois que d'avoir affaire à celui-là.

Je pensais de même : l'intelligence et la méchanceté de Faroumont rendaient sa vigueur véritablement redoutable ; car une des misères de notre condition à nous autres gens de métier, est le respect aveugle que nous avons pour la force. Une sorte de point d'honneur réduit l'ouvrier à ses moyens personnels de défense ; il tient à gloire de n'en point chercher au dehors, de sorte que celui qui peut avoir raison de chacun en particulier, se trouve en mesure de tyranniser tout le monde. Si la race des duellistes à coups d'épée disparaît dans les autres classes, celle des duellistes à coups de poing est toujours aussi nombreuse parmi nous. Combien n'ai-je pas vu de ces vauriens féroces qui avaient estropié de braves ouvriers, ou même fait des veuves et à qui leur scélératesse tenait lieu de considération ? Nul n'osait leur montrer son mépris, de peur de grossir la liste des victimes. Tout le monde disait :

— Faut prendre garde ; c'est un méchant gueux !

Et on avait pour lui des égards. Qu'eût-il été cependant contre tous puisqu'on était d'accord pour le juger ? d'où vient qu'on ne s'entendait pas pour exécuter le jugement ? Serait-il donc si difficile aux honnêtes ouvriers de se réunir contre ces bêtes enragées pour les chasser de leurs rangs ? Mais nous avons encore, à plus d'un égard, des idées de sauvage : comme eux, nous prenons l'esprit de brutalité et de bataille pour le courage et nous en faisons une vertu qui rachète tous les vices !

Quoi qu'il en soit, je me rappelai la recommandation de Mauricet et j'évitai soigneusement toute occasion de débat avec Faroumont dont les mauvaises intentions parurent oubliées ou du moins assoupies.

La suite à la prochaine livraison.

STANCES ANCIENNES.

Les gloires de notre vie mortelle sont des ombres et non des substances palpables. Il n'existe pas d'armure contre le destin. La mort pose sa main glacée sur les rois : sceptres et couronnes doivent tomber par terre, et aller se confondre dans la poudre du tombeau avec la bêche et la pauvre faux recourbée.

Quelques hommes, armés du glaive, peuvent moissonner sur les champs de bataille et planter des lauriers verts là où ils ont versé le sang ; mais à la fin il faut que leur bras vigoureux cède à son tour. Ils se domptent les uns les autres ; mais tôt ou tard ils se courbent sous les coups du sort, se traînent et rampent à leur dernière demeure, pâles captifs qui murmurent en vain.

Les guirlandes se fanent sur vos fronts, grands du monde ; ne vous vantez plus tant de vos exploits ; voyez, sur cet antel pourpre de la mort, voyez saigner la victime glorieuse. Vos têtes sont forcées de descendre vers le froid cercueil. Il n'y a que les actions des justes qui répandent un doux parfum et produisent des fleurs dans leur cendre.

(Ces stances sont de Shirley, l'un des contemporains de

Shakspeare. Elles sont prononcées par Calchas aux funérailles d'Ajax, dans la scène dernière d'une tragédie antique, *la Rivalité d'Ajax et d'Ulysse*. On dit que Cromwell ne put les entendre réciter sans trembler d'une grande terreur, s'il est vrai que cet homme célèbre ait jamais tremblé.)

DE LA PROPRETÉ.

Non-seulement la santé des hommes dépend beaucoup de la propreté, mais la propreté est un des principes de leur activité, de leur bonne humeur, de leur satisfaction intérieure, et même, à certains égards, de leur moralité. C'est dans des villages et des masures sans propreté qu'habitent de préférence la paresse, l'abrutissement, la mauvaise foi, le vol, tous les vices. Le défaut de propreté ne nuit pas seulement à la pureté du corps, il nuit à celle de l'âme.

Le gouvernement ne peut publier des règlements pour faire de la propreté, dans l'intérieur des familles, une loi d'obligation rigoureuse; mais il est en droit de prendre des mesures de police pour le maintien de la propreté dans les rues non-seulement des villes, mais des villages. De telles mesures suffisent déjà pour exercer une influence efficace sur la santé et les mœurs des habitants. Il n'est pas jusqu'à la propreté et à la convenance des auberges et autres lieux où les ouvriers viennent chercher, après la fatigue du travail, le repos et le délassement, qui ne fussent être un objet de sollicitude et de surveillance pour l'administration.

SCHMALZ, *Économie politique*.

UNE CHANTEUSE DES RUES.

Rien de bas dans cette physionomie adolescente! l'ovale du visage est gracieux, l'œil pur, la bouche presque enfantine; l'ensemble a quelque chose de doux et de fort. Ce qui domine dans l'expression des traits et dans l'attitude, c'est une tristesse nonchalante, une sorte d'abandon de soi-même. La misère a brisé toutes les fiertés et toutes les espérances de la jeune fille. Vêue d'habits de hasard, les cheveux en désordre et devenue indifférente même à sa beauté, elle chante sans y penser, sans plaisir, comme elle tournerait la roue d'une machine, ou comme elle ferait aller la navette d'un métier.

Là seulement est le caractère de son abaissement; elle accomplit évidemment une œuvre qu'elle n'aime pas, et par conséquent l'accomplit mal. L'homme a besoin de mettre dans ce qu'il fait une certaine passion; il faut qu'on y sente l'activité de sa volonté; c'est là ce qui donne de la dignité au travail, et ce qui distingue l'homme libre de l'esclave.

Or, l'aspect de la pauvre chanteuse nous dit trop bien sa servitude: opprimée par la misère, elle ne chante pas, comme l'oiseau, pour chanter, mais pour manger! Cet air que vous entendez sous vos fenêtres n'est, au fond, que le cri de la faim; il n'exprime ni la joie ni la tristesse, il demande du pain!

Dans les sociétés primitives les choses se passaient autrement. Les classements que nous avons établis dans l'art, et qui n'ont laissé sur la place publique que ses plus infimes interprètes, n'existaient point d'abord. Homère, si l'on en croit la tradition, traversait la Grèce en chantant ses poèmes; Pindare répétait ses odes devant la foule; Sophocle et Euripide représentaient eux-mêmes leurs tragédies pour le peuple d'Athènes. Plus tard, l'Église paya les plus habiles chanteurs du temps pour faire entendre aux fidèles les complaintes rimées qui célébraient les miracles des saints ou les vertus de la mère du Christ. Les troubadours parcouraient, comme on le sait, les villages et les châteaux, payant l'hospitalité par un fabliau. Chez les peuplades du Nord, outre les bardes attachés aux maisons nobles, il y en avait de con-

sacrés à la nation, qui chantaient dans les assemblées les hauts faits des ancêtres, et excitant leurs fils à les imiter. L'art se trouvait alors dans sa période véritablement populaire; sa place était partout où il y avait des hommes pour comprendre et écouter; on ne lui avait point encore bâti ces riches édifices réservés à son culte le plus raffiné, et où n'entre qu'un petit nombre d'initiés.

Les chanteurs des rues sont donc les derniers représentants d'une institution qui a eu son importance dans l'histoire. Comme tout ce qui finit, ils ont perdu le souvenir de leur origine, et, après avoir été un instrument de civilisation, ils nous apparaissent maintenant comme les restes d'une époque barbare. De décadence en décadence, ce qu'on appelait les bardes sont devenus des mendiants. Cependant il peut arriver que l'art vulgarisé prenne une place définitive dans la vie commune. Son influence généralisée pourrait devenir un moyen de propagande et d'éducation publique dont nous n'apprécions pas aujourd'hui toute la valeur.



Une Chanteuse des rues. — Dessin de GAVARNI.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SALLE DES CUIRASSES A SOLEURE.

NICOLAS DE FLUE.



Soleure. — Armures figurant la séance du conseil, le 22 décembre 1481. — Dessin de Varin.

Vous voyez la salle des Cuirasses de Soleure; une famille de touristes la visite, et sans doute le père explique à son fils le spectacle offert à la curiosité des voyageurs, c'est-à-dire la mise en scène d'une belle page des annales suisses, au moyen d'anciennes armures disposées avec art. On nous saura peut-être gré de retracer ici cet épisode de l'histoire du quinzième siècle, car jamais les héros tels que Nicolas de Flue ne furent plus rares, et jamais leur influence ne fut plus désirable qu'aujourd'hui.

C'était à la fin du quinzième siècle; les Suisses, vainqueurs de Charles le Téméraire, ressentaient déjà l'influence corruptrice de la prospérité. Devenus redoutables au dehors, ils se divisaient au dedans; on contestait sur les droits de chacun dans le partage du butin, on s'accusait réciproquement d'ambition et d'égoïsme. Les cantons forestiers, ces Waldstettes, fondateurs de la liberté, ne voyaient pas sans inquiétude, ni peut-être sans jalousie, l'accroissement des villes. Celles-ci, touchées des services que Fribourg et Soleure avaient rendus dans la guerre de Bourgogne, formèrent avec elles un traité de combourgeoisie. Les Waldstettes soutinrent qu'il était contraire à l'alliance. Une diète se réunit à Stanz, chef-lieu du Bas-Unterwald, pour régler ces diffé-

rends. Les assemblées de ce temps-là n'étaient pas toujours plus paisibles que les nôtres. La discussion dégénéra bientôt en querelle; des reproches, on en vint aux menaces. La confédération, dont les villes demandaient l'agrandissement par l'admission de Fribourg et de Soleure, fut près de se dis-

soudre. Ce que l'Autriche et la Bourgogne n'avaient pas fait, la discorde allait le faire.

Cette funeste nouvelle se répandit le soir dans le bourg de Stanz. Le curé Im-Grund se souvint alors de son ami le frère Nicolas, « sage qui marchait devant Dieu, et que Dieu soutenait. » Il courut l'avertir dans sa solitude du malheur qui menaçait la patrie.

Le frère Nicolas avait passé sa vie près de Saxelen, cultivant un petit domaine, où il avait élevé une nombreuse famille. Il compta dix enfants autour de sa table patriarcale. Il avait courageusement servi son pays les armes à la main. On aurait voulu qu'il le servît encore dans les charges publiques; mais il sentait que sa vocation n'était pas là, et il refusa la dignité de landammann.

Les mouvements intérieurs de la grâce l'appelaient dans la solitude, et il crut pouvoir céder sans remords à cet appel, quand il eut accompli tous les devoirs de la vie active. Il avait alors cinquante ans. Son père, sa femme, ses enfants, reçurent ses adieux avec tristesse, mais sans murmurer ni contre lui ni contre Dieu. Nicolas de Flue quitta sa retraite, bâtie sur le rocher (Flue) dont il avait pris le nom, et il en chercha une plus sauvage au-dessus d'un ravin profond, où la Melch tombe en cascades bruyantes.

L'austère anachorète ne voulait d'abord d'autre abri que les mélèzes et les sapins. Des chasseurs d'Unterwald lui bâtirent une étroite cellule, et bientôt une chapelle, qu'ils lui firent agréer. Il vécut vingt ans dans cette solitude, au milieu des pratiques de la plus sévère abstinence; on alla même

jusqu'à dire que l'usage mensuel de l'eucharistie était son unique nourriture. La prière et la contemplation remplissaient de leurs délices ineffables la fin de cette belle vie ; mais, sans que le pieux Nicolas cherchât l'attention des hommes, sa retraite ne leur fut pas moins utile que son exemple ne l'avait été. On venait lui demander des conseils, des consolations, des lumières. Les pèlerins d'Einsiedlen (1) se rendaient quelquefois auprès de lui ; des pâtres, des évêques, des magistrats, des guerriers le visitèrent.

Lui-même il ne croyait posséder aucun don supérieur ; c'était le plus humble, aussi bien que le plus saint des fidèles ; il fréquentait les églises des environs, et se confessait aux prêtres les plus simples, persuadé, disait-il, que les eaux de la grâce ne sont pas moins salutaires dans le plomb que dans l'or.

Tel était le frère Nicolas, auquel le curé Im-Grund eut recours dans le péril suprême de la confédération. Le solitaire avait conseillé lui-même de tenir la diète qui se terminait d'une manière si funeste. Averti par son pieux ami, il se leva : « Allez, dit-il à Im-Grund, dites-leur que le frère Nicolas veut aussi donner son avis. » A cette nouvelle, les députés, qui étaient sur le point de se séparer, attendirent la visite de l'homme vénérable.

Il quitta sa retraite, il arrive à Stanz, il entre dans la salle du conseil ; sa haute stature, sa figure amaigrie par le jeûne, mais animée par l'inspiration, sa voix grave et solennelle, tout, jusqu'à son costume, cette longue robe, sur laquelle flottaient ses cheveux gris, produit sur les assistants une première impression de surprise et de respect. Les paroles qui tombent de ses lèvres sont écoutées d'abord avec trouble et confusion, puis avec l'émotion du repentir.

« Je ne possède aucun artifice, je suis un homme sans science, dit-il à ses frères égarés ; mais ce que j'ai, je vous le donne. Vous avez triomphé par votre union ; vous diviserez-vous pour le bulin ? Villes, rompez des traités de combourgeoisie alarmants pour vos confédérés des montagnes ; et vous, hommes des Waldstettes, recevez dans l'alliance Fribourg et Soleure, qui ont combattu à vos côtés. »

Une exhortation si cordiale, accompagnée des conseils les plus sages sur la modération, la justice, l'amour fraternel, produisit un effet soudain. Ces cœurs, où les passions modernes fermentent, mais où la foi n'est pas éteinte, s'apaisent à la voix du messager de paix, qui paraît suscité de Dieu même. Au bout d'une heure, tous les différends étaient aplanis. « C'est pourquoi, dit le protocole de la séance, chaque député racontera chez lui le dévouement, la peine et le travail du pieux frère Nicolas dans cette affaire, afin qu'on en soit reconnaissant. » Les cloches retentirent sur les Alpes et sur le Jura, pour annoncer la joie universelle. Ce fut comme après la bataille de Morat ; et les confédérés venaient, en effet, de remporter la plus difficile des victoires : ils avaient triomphé d'eux-mêmes.

On comprend que Soleure ait voulu perpétuer le souvenir d'une scène si mémorable ; c'est ce jour, le 22 décembre 1481, qu'elle est entrée, avec Fribourg, dans l'alliance perpétuelle de la confédération suisse.

Le nom de Nicolas de Flue est encore, à juste titre, en honneur dans tout le pays (2). Plus d'une fois, les cantons ont dû souhaiter, dans la suite, de trouver un homme tel que lui ; mais, l'eussent-ils rencontré, on peut douter qu'ils se fussent réconciliés à sa voix. S'il y a quelque chose de merveilleux dans l'action du pieux ermite, la docilité des mem-

bres de la diète n'est guère moins digne d'admiration. Où sont les Nicolas de Flue ? disent les hommes politiques, fatigués de leurs querelles ; mais où sont aussi, leur dirons-nous, où sont les magistrats de Stanz, capables d'entendre une si sainte voix ?

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125.

§ 5. — Suite.

Le voisinage de chambrée me lia, au contraire, avec le bonhomme Marcotte, autant du moins que le permettait la différence d'âge et de goûts. Il me confia son projet de retourner prochainement au pays ; il n'attendait pour cela qu'une occasion d'acquérir son petit domaine. Deux ou trois jours après cette confidence, il rentra plus tard qu'à l'ordinaire ; une partie de ses compagnons étaient déjà couchés ; j'avais veillé pour écrire à Lonjumeau ; et j'allais éteindre ma chandelle quand j'entendis le bonhomme qui montait en chantonnant. Il ouvrit la porte avec une assurance bruyante qui m'étonna. Contrairement à toutes ses habitudes, il avait la voix haute, l'œil brillant et le chapeau crânement penché sur l'oreille. Au premier regard je compris que le propriétaire avait dérogé à sa sobriété habituelle. Le vin le rendait causeur et il s'assit sur le bord de son lit pour me raconter sa soirée : il venait de quitter le voiturier qui faisait les commissions au pays. Il avait appris de lui que la pièce de terre longtemps convoitée et qui devait compléter sa *gagnerie* était enfin à vendre ; le notaire n'attendait que son argent.

— Vous avez la somme ? demandai-je.

— Comme tu dis, mon vieux, reprit Marcotte, en baissant la voix et avec ce rire mystérieux de ceux qui n'en ont pas l'habitude : livres et appoints, tout est prêt.

Il regarda tout autour de lui pour s'assurer que tout le monde dormait, puis, fourrant le bras jusqu'à l'épaule dans sa paillasse, il en retira un sac qu'il me montra avec une expression glorieuse.

— Voici la chose, me dit-il ; il y a là un bon lopin de terre et de quoi me construire un chenil.

Il avait déroulé la corde qui serrait la poche de toile et plongé la main au dedans pour toucher les écus ; mais au bruit de l'argent il tressaillit ; jeta un regard de côté, me fit signe de ne rien dire et referma le sac qu'il cacha sous son traversin. Lui-même fut bientôt au lit et endormi.

Je me déshabillai pour en faire autant ; mais, au moment d'éteindre la chandelle, mon regard s'arrêta sur le lit de Faroumont ; le compagnon serrurier avait les yeux grand-ouverts ! il les referma brusquement sous mon regard. Je n'y pris pas autrement garde et je me couchai.

Je ne puis dire ce qui troubla mon sommeil au milieu de la nuit ; mais je fus réveillé presque en sursaut. Le clair de lune arrivait à travers les fenêtres sans rideaux et jetait une lueur très nette de notre côté. En me retournant, je me trouvais en face du lit de la *Chieurme*, il était vide ! Je me redressai sur mon coude pour mieux voir : le doute était impossible ; Faroumont s'était levé. Au même moment j'entendis un craquement du plancher à ma droite ; je tournai la tête ; une ombre s'abaissa brusquement et eut l'air de se perdre sous le lit du père Marcotte !

Je me frottai les yeux pour m'assurer que je ne rêvais pas, et je regardai de nouveau. On ne voyait rien ; tout était redevenu silencieux !

Je me recouchai en tenant les yeux à demi entr'ouverts. Un quart d'heure se passa et ma paupière commençait à se refermer tout de bon, quand un nouveau craquement du plancher me les fit rouvrir. Je n'eus que le temps de voir passer Faroumont qui rentra au lit et disparut sous ses couvertures.

Il ne me vint aucune idée dans le moment ; je me rendormis.

(1) Notre-Dame des Ermites, dans le pays de Schwytz.

(2) On voit encore, près de Saxelen, la maison de Nicolas de Flue. La cuisine et une des chambres ont le caractère d'une haute ancienne. L'historien Müller termine par ces mots son récit de cet épisode remarquable de l'histoire suisse : « S'il y eut jamais un saint homme, ce fut Nicolas de Flue... son autel est érigé à toujours dans les âmes qui le comprennent. » (Traduction de G. Monnard.)

Des cris mêlés de pleurs et de gémissements interrompirent brusquement mon sommeil. Je ne redressai d'un bond, le jour commençait à poindre et j'aperçus l'Auvergnat qui s'arrachait les cheveux devant son lit bouleversé. Tous les compagnons de la chambrée étaient sur leur séant.

— Qu'y a-t-il donc ? qu'y a-t-il donc ? demandèrent plusieurs voix.

— On lui a volé son argent ! répondirent quelques autres.

— Oui, volé, cette nuit, répétait Marcotte avec un désespoir qui le rendait fou ; hier il était là... je l'ai touché, je l'avais sous ma tête en dormant. Le brigand qui me l'a pris est ici !

Un souvenir m'éclaira subitement : je me retournai vers *la Chiourme* ; il était le seul qui eût l'air de dormir au milieu de ce tumulte et de ces cris.

J'envisageai rapidement ma position. Il n'y avait probablement que moi qui eusse connaissance du vol ; si je gardais le silence, l'Auvergnat perdait la somme laborieusement épargnée et qui devait réaliser les espérances poursuivies pendant quarante années ! Si je parlais, au contraire, je pouvais forcer *la Chiourme* à une restitution, mais je m'exposais à toutes ses vengeances !

Malgré le danger de choisir, ma délibération ne dura pas longtemps. J'étendis la main vers l'Auvergnat et je le tirai à moi.

— Remettez-vous, père Marcotte, m'écriai-je ; votre argent n'est point perdu.

— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria le vieux ouvrier dont les traits étaient égarés, tu sais où est le sac ! malheureux ! serait-ce toi qui l'aurais pris !

— Allons, vous êtes fou ! lui dis-je tout en colère.

— Où est-il alors ! où est-il ? commença-t-il à crier en me regardant.

Je me retournai du côté de Faroumont.

— Voyons, *la Chiourme*, lui dis-je, c'est assez rire comme ça, faut pas qu'une plaisanterie donne la jaunisse au *propriétaire*. Rends-lui vite son argent.

Bien qu'il eût toujours les yeux fermés, sa figure changea de couleur, ce qui me prouva qu'il avait entendu. Marcotte s'était jeté sur lui comme un chien qui pille et le seconait en réclamant ses écus. Faroumont joua assez bien l'homme qui se réveille et demanda ce qu'on lui voulait ; mais les cris de l'Auvergnat le lui apprirent trop vite pour qu'il eût le temps de préparer un faux-fuyant. J'insistai d'ailleurs avec résolution, en présentant toutefois l'enlèvement du sac comme un mauvais tour joué au père Marcotte dans l'intention de l'inquiéter. *La Chiourme* fut obligé de restituer l'argent en répétant qu'il avait voulu faire une farce : cependant il lut sans peine sur toutes les figures qu'on savait à quoi s'en tenir. Chacun s'habilla à la hâte et sortit sans lui parler. Lui seul affecta de ne point se presser et acheva sa toilette en sifflottant ; mais lorsque je passai devant son lit, il me jeta un regard de froide rage qui me fit courir un frisson dans les cheveux. Désormais, j'étais sûr d'avoir un ennemi à mort.

VOYAGE SUR MER.

CONSEILS.

Il est difficile à une personne qui n'a jamais fait de longue traversée de se former d'avance une idée exacte des arrangements matériels qui conviennent le mieux pour vivre commodément à bord. Lorsqu'on est loin de terre, on reconnaît bientôt qu'on a oublié beaucoup de choses presque indispensables, et que l'on s'est surchargé d'objets inutiles.

Un voyageur ne doit avoir que peu de bagages. Il faut qu'il renonce à tout ce qui est de luxe et se contente du strict nécessaire, pour éviter l'encombrement de son étroite cabine, qui généralement n'a guère plus de 2 mètres de longueur sur 1^m,50 de largeur ; encore est-il prudent de prévoir que

des circonstances imprévues peuvent obliger le capitaine à loger deux personnes dans la même cabine.

Le premier soin à prendre est de bien mettre en ordre et fixer dans sa cabine tous les objets que l'on y veut conserver : à peine sous voile, un coup de vent peut renverser et briser tout. Il suffit de faire une provision de linge pour dix ou quinze jours. Les malles contenant la réserve sont placées dans la cale, et on ne peut les avoir à sa disposition qu'une fois par semaine, à cause du surcroît de travail qu'aurait l'équipage pour les hisser sur le pont ; mais on peut faire laver le linge à volonté. En mer, le thermomètre varie souvent de 12 à 15 degrés en moins de vingt-quatre heures : même lorsqu'on navigue dans les climats chauds, on doit être en mesure de se vêtir chaudement, et il peut être utile de changer souvent de linge : le coton est préférable à la toile de fil, qui est trop fraîche et peut occasionner des rhumatismes ; six douzaines de chemises sont nécessaires pour un voyage de trois mois. Il importe que les malles soient en bois, solidement établies, parfaitement fermées : l'air de la mer gâte les vêtements. Les robes de soie, les gants, etc., doivent être déposés dans des caisses de fer-blanc fermées à la soudure ; autrement, en huit jours, tout serait piqué.

Il est inutile de se pourvoir de pantalons blancs, de vestes et d'habillements légers, pour s'en vêtir aux colonies : on y trouve ces objets aussi bien faits et à des prix moins élevés qu'en Europe.

Lorsqu'on approche de la ligne, il est sain de coucher sur le pont, mais en s'enveloppant d'un manteau.

Les matelas en caoutchouc, si utiles dans les climats tempérés, ne paraissent pas d'un bon usage entre les tropiques : la chaleur et l'humidité agissent sur le caoutchouc, les matelas se dégonflent, et l'on reste sur le bois ; une natte épaisse est préférable.

On ne doit pas oublier de se munir de bougies et d'un flambeau à balancier afin d'éviter le feu. Des livres, des crayons, des lignes et des hameçons, un fusil, peuvent aider à supporter les ennuis du voyage. Il faut faire choix d'une bonne montre, même de deux ; car, hors d'Europe, il est très-difficile de pouvoir faire réparer le moindre accident ; d'ailleurs, une réparation coûte souvent autant que la montre. Une longue-vue sert souvent, et l'on ne doit pas compter sur les longues-vues des officiers, qui, en général, n'aiment pas à les prêter.

Un pupitre en cuir de Russie et en forme de nécessaire est très-utile. On doit préférer les pains à cacheter à la cire, qui se ramollit.

Il est prudent d'emporter un petit filtre haut de 50 centimètres et entouré d'osier, et de chercher à se procurer une provision d'eau à la moindre averse : la mauvaise qualité de l'eau est souvent une cause de maladie. Il faut s'abstenir autant que possible de boire ; la boisson la plus saine est l'eau filtrée teinte d'une très-légère quantité d'eau-de-vie.

Les sirops, les sucreries ne se conservent pas et attirent les insectes.

À bord, il est très-sage de se tenir, dès les premiers jours, dans une réserve polie avec tout le monde. Une plaisanterie peut devenir le sujet de graves contrariétés ; les longues traversées aigrissent les caractères. Un peu de froideur expose à moins d'inconvénients que trop de familiarité (1).

ESTAMPES RARES.

LE MEUNIER PRIS A L'ANNEAU

Voici une estampe très-rare et qui n'est pas même mentionnée dans le catalogue de la collection Fevret de Fontette, imprimé au tome IV du père Lelong. A l'époque où

(1) Extrait des notes du livre intitulé : « Voyage dans les deux océans Atlantique et Pacifique, par M. Eugène Delessert 1848. »

elle a paru, les mœurs différaient à tel point des nôtres, qu'une anecdote qui, de nos jours, trouverait à grand'peine une place dans un coin des immenses colonnes de nos feuilles quotidiennes, au dernier rang des *faits divers*, obtenait tout à la fois les honneurs de l'estampe populaire et de la mention historique dans les annales contemporaines.

Il est vraisemblable que la pièce originale dont nous reproduisons les légendes et inscriptions, avec une orthographe étrange, était une de ces images appelées vulgairement *canards*, qui se vendaient comme aujourd'hui dans les rues et les places publiques.

Le titre porte ces mots : « Recit véritable de ce qui cest passee aux port de la Greve, a Paris, le 3^{me} aoust 1645. »

Au-dessous du titre, au milieu de l'estampe, un anneau au centre duquel on lit : « Le meusnie prict a lanneau. »

Des deux côtés de l'anneau, une légende ainsi conçue :

A droite : « Deux garson meusnie estant à boire de dans une cave proche St-Gervais, et plusieurs autres, un deux nome (1)

fire gageure de passer de dans un des anneau de fer qui sont attachez dans terre servent a attacher les bateaux, disant qui avoict veu feu son perre y passer plusieurs fois, ce qui est tant plus indigne aux perre et meres



Le Meunier pris à l'anneau. — Estampe de 1645, tirée de la collection de M. Hennin.

qui montre des mauvais exemples à leur enfans. Il y passe la teste et les deux bras; le reste du corps ne pouvant passer ni repasser, il y demeure. »

A gauche : « Prict dans cest anneaux, tout le monde accoure a ce spectacle de folie. Sur les 8. heur du soir, on le vit bien mal : des devote, par charite, envoient querie deux M^{es} serurier, qui furent jusques a onze heures du soir à limer et couper en deux cest anneau. Penden il fuct assiste de quelque bons preste; on lui jesta deux oux trois seu deau pour rafraichir la chaleur que ceste coupure de lanneau luy causoit. Il beu (but) dans lanneau deux ou trois peinte de vin et deux œuf frais. »

Parmi les assistants, un homme, vêtu d'un manteau et le chapeau orné d'une plume, dit : « EIN ora que le mal; » et une petite vieille femme, à côté de lui : « I se meur. » Dans le fond, quatre personnages courent après un meunier qui s'enfuit, et lui crient : « A lanneau, meusnie, a lanneau, a lann. »

En bas, au milieu de l'estampe, un anneau avec ces mots au centre : « Boullonnois fecit. » A droite, un sac de blé sur lequel on lit : « Lebre 164g (sic), Jacqu M. »

Tallemant des Réaux, dans ses Mémoires, raconte de la manière suivante cette bizarre aventure :

« Il y a dix ans environ, un meunier, à la Grève, gagea de passer dans un de ces anneaux qui sont attachés au pavé

pour retenir les bateaux. Il fut pris par le milieu du ventre, qui s'enfla aussitôt des deux côtés. Le fer s'échauffa : c'était en été; il brûlait, il fallut l'arroser, tandis qu'on limait l'anneau, et on n'osa le limer sans permission du prévôt des marchands. Tout cela fut si long qu'il fallut un confesseur. On en fit des tailles douces aux almanachs, et, un an durant, dès qu'on voyait un meunier, on criait : « A l'anneau, à l'anneau, meunier ! »

LES SAVANTS ARTISTES.

BIOGRAPHIE D'ALEXANDRE WILSON.

Alexandre Wilson naquit à Paisley, le 6 juillet 1766, dans une pauvre maison. Son père, simple paysan écossais, d'une rare intégrité, d'une intelligence remarquable, homme d'habitudes sobres et laborieuses, comptait, à force de privations personnelles, s'assurer les moyens de donner une éducation libérale à ce fils qu'il destinait à l'Église. Tirer de sa propre famille un pasteur, un messenger d'en haut, intermédiaire entre le ciel et l'homme, c'était là sa haute ambition.

Plusieurs lettres de Wilson, dans le cours de sa vie agitée, témoignent de sa reconnaissance pour les efforts de son père.

(1) Ce blanc était destiné à recevoir le nom du héros de l'aventure.

« Si la publication de l'ornithologie, écrit-il le 25 février 1811, tout en absorbant mes petites épargnes, m'assure, avec l'amitié de plusieurs des hommes les plus éminents du pays, l'estime d'une grande partie de la population, c'est à la bonté d'un tendre père que je le dois. Sa sollicitude pour ma première éducation, les livres que de bonne heure il mit entre mes mains, donnèrent à mon esprit ses tendances littéraires, et m'apprirent à sentir, à goûter les beautés ineffables de la nature. »

Wilson atteignait sa dixième année lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère. La femme, qui partout est le lien de

la famille, chez le pauvre la constitue tout entière. Sa tendresse, son infatigable patience, ses habitudes actives et casanières sont la consolation du foyer indigent. Resté veuf, chargé d'enfants en bas-âge, le père de Wilson dut leur chercher une seconde mère : il se maria. La famille s'accrut, les besoins augmentèrent; les sacrifices qu'exigeait l'éducation du fils devenaient impossibles : Alexandre, placé en apprentissage chez son beau-frère William Duncan, fut destiné à l'état de tisserand.

En faisant courir la navette, le jeune garçon rêvait à ses premières études ; il y donnait quelques moments de loisir ;



Portrait d'Alexandre Wilson, d'après une gravure américaine.

ses vers, peu châtiés, témoignaient de son peu de goût pour l'uniformité d'un travail purement mécanique. Dans un poème composé peu après sa sortie d'apprentissage, et qu'il intitula : *les Gémissements du métier*, il s'écrie :

Faut-il qu'un homme à qui tu donnas quatre membres,
Grand Dieu, demeure assis de janvier en décembre!

Sa vocation, en opposition complète avec sa destinée, le livrait à des luttes perpétuelles : le poète débauchait l'ouvrier, et s'égarant aux lisières des bois aux heures où les lueurs du matin, où le crépuscule du soir azurent ou noircissent leurs ombres, Wilson cherchait la solitude pour lire et pour composer. Quelques-unes de ses poésies furent insérées dans un journal de Glasgow : on en parla, et les éloges des hommes de lettres, toujours enflés lorsqu'il s'agit d'un talent inédit, vinrent accroître les ennuis du poète en son humble condition.

Il avait suivi son beau-frère à Queensferry ; et Duncan, dans le but d'améliorer sa fortune, ayant entrepris de faire comme porte-balle une excursion dans la partie orientale de l'Écosse, Wilson, alors dans sa vingtième année, l'accompagna.

Trois ans le jeune ouvrier mena cette vie errante, plus en harmonie avec ses goûts que ne l'avait été son métier sédentaire. Les loisirs pour lire et rêver ne lui manquaient plus ; il parcourait, seul avec ses pensées, de beaux paysages, des sites pittoresques ; il visita avec délices la terre classique des chants populaires de l'Écosse, la patrie de ses légendes, de ses bardes, de ses héros ; enfin, dans les palais et dans les tanières des villes, dans les châteaux et les chaumières des campagnes, il étudia la vie réelle. Il n'aurait pu, il l'a dit lui-même, trouver de meilleurs thèmes à de sages maximes, puiser une connaissance aussi vaste, aussi juste de la nature humaine dans la plus riche des bibliothèques.

Ces voyages donnèrent naissance à quelques essais de poésie, et de retour à Paisley, après avoir communiqué ses manuscrits à des amis lettrés, dont, suivant l'usage, il ne demandait que les avis et n'écouta que les éloges, Wilson prit avec un imprimeur les arrangements nécessaires pour la publication de son œuvre, et repartit. Voyageur dans les intérêts unis de la littérature et de la mercerie, il cherchait désormais, en même temps que des chalands pour ses ballots, des souscripteurs pour son livre.

L'un des commerces nuit à l'autre. En vain, Wilson

accompagna les exemplaires de ses poésies de mousselines et de nouveautés du choix le plus attrayant; en vain ses prospectus en vers proposèrent la double pacotille. Le poète ambulante, que l'enthousiasme de l'espérance enivrait au début, irrité par des déceptions sans nombre, revint découragé.

Il attribua, non sans motifs, son échec au peu d'estime qu'inspirait sa profession. « Le colporteur, écrit-il à un de ses amis, dédaigné, méprisé de chacun, n'est regardé que comme un charlatan, un bavard ignare, menteur, rusé, toujours aux aguets pour faire ou découvrir des dupes. »

La vie ambulante, à laquelle il avait d'abord pris tant de plaisir, considérée de ce point de vue, lui devint intolérable. Il reprit la navette, sans renoncer pourtant tout à fait à sa plume. Mais des tentatives toujours avortées finirent par aigrir son âme; il se laissa emporter à la satire, publia des pamphlets que plus tard il brûlait en disant : « Si j'avais consulté mon excellent père, jamais ces pages n'auraient vu le jour. »

Loin d'améliorer son sort, il avait donc ajouté des ennemis à des envieux; devenu suspect dans sa patrie, où il n'avait pu se créer une carrière, il se décida à la quitter. Pour gagner le prix de son passage en Amérique, il redevint assidu à l'ouvrage, se réduisit à ne dépenser que vingt-quatre sous par semaine, et au bout de quatre mois, ayant amassé la somme qui lui était nécessaire, il demanda pardon aux hommes qu'il avait offensés, fit de tendres adieux à ceux qu'il aimait, retourna visiter une dernière fois les lieux où il avait rêvé, les bois, les grottes, confidents chéris d'un passé douloureux avec lequel c'était encore une douleur de rompre; puis, le sac sur le dos, il se rendit à pied à Port-Patrick, s'y embarqua pour Belfast en Irlande, où il mit à la voile comme passager d'entrepont, à bord d'un navire américain.

Sans avoir de plan arrêté, sans protecteur, sans ami, avec quelques schellings en poche, il prit terre, le 14 juillet 1794, à Newcastle, État de Delaware, et fut tout d'abord saisi d'admiration à la vue de cette nature grandiose, si nouvelle pour lui. Ses premières lettres le montrent déjà respirant à l'aise dans une société où les rangs moins serrés laissent aux intelligences un plus facile accès.

« Qu'aucun homme robuste et sain, qui a quelque désir de venir en ce pays, ne se laisse décourager, écrit-il à ses parents d'Écosse; le tisserand qui ne pourra trouver d'emploi en son métier aura des centaines de propositions pour nombre d'autres besognes, et, tout en vivant dix fois mieux qu'il ne le pouvait faire en notre pays, il mettra davantage de côté. Je suis en ce moment à onze milles au nord de Philadelphie. Impossible d'imaginer plus bel endroit. J'y puis cueillir des fruits à volonté, pêches, pommes, noix, raisins sauvages, tout cela à un jet de pierre de la maison que j'habite. Ces richesses, que ne défendent ni murailles, ni pièges, ni dogues, sont à la discrétion du premier venu. — Témoin de l'abondance dont on jouit ici, dit-il ailleurs, quand je vois les gens assis autour d'une table chargée de viandes rôties et bouillies, de fruits de toute espèce, d'excellent cidre, nourriture ordinaire du peuple, je songe à mes pauvres compatriotes, et mon cœur se serre. »

Il eut à faire divers métiers : il grava sur cuivre, tira de nouveau la navette; de nouveau se fit marchand ambulante; et le journal qu'il écrivait alors commence à mêler aux remarques sur les mœurs, des observations d'histoire naturelle. Déjà Wilson s'essayait à dessiner et à décrire les quadrupèdes et les oiseaux indigènes.

Au retour de ce voyage, l'espoir d'apprendre en enseignant le décida à devenir maître d'école. Il joignit à cette profession quelques travaux d'arpenteur pour les fermiers, et, augmentant ainsi ses modiques salaires, il put venir en aide aux siens. Un de ses neveux s'était établi dans l'État de New-York; pour le visiter, il fit à pied, durant une

de ses vacances, plus de deux cent soixante lieues en vingt-huit jours. L'extrait d'une de ses lettres à ce parent fera mieux connaître Wilson que tout ce que nous pourrions dire de lui.

« Mon cher ami et neveu, je désire que vous vous ménagiez le soir une heure de loisir dans l'intérêt des enfants, surtout pour faire lire Marie et pour enseigner à Alexandre l'écriture et le calcul. Persévérez sans vous laisser décourager par la lenteur des progrès; donnez-leur un peu de temps tous les soirs. Rarement trouveriez-vous l'occasion d'employer plus utilement cette heure de nuit. Ne négligez aucun moment favorable pour faire lire James. Si Dieu me prête vie, j'irai quelque jour m'établir en votre voisinage et vous décharger de ce fardeau. Soyez l'ami constant, le conseiller ferme et assidu de votre petite colonie; assistez les uns dans leurs difficultés; soutenez les autres à l'heure du découragement, rendez-les tous aussi heureux que les circonstances le permettent. Une mère, de jeunes frères et sœurs, en appellent à vous sur la terre étrangère comme à leur soutien le plus ferme, comme au meilleur des amis investi par leur confiance d'une dignité réelle. Un jour, cher neveu, le souvenir de ce que vous êtes pour la famille planera sur vous comme un ange consolateur à l'heure de la détresse et de l'abattement. Faites tout pour rendre le logis confortable; fortifiez la place de tous côtés; bouchez chacune des crevasses, des lézardes qui ouvrent un passage à ce démon glacé, rugissant, terrible, le vent nord-ouest. Entassez des feux aussi haut que le bûcher de guerre du sauvage; maintenez la huche pleine de farine, et cuisez des pains aussi gros que la tête de Hamless (1). Il faut que le métier bourdonne, que la marmite clapote, que la bouilloire chante, et que l'heureuse case retentisse d'une musique intérieure de joie et d'activité.

» Je ferai tout ce que je vous ai dit; je ne perds pas de vue un moment le 18 mars, et dans ce but, je tiendrai l'école et donnerai leçon tous les soirs, cet hiver, sans dépenser un sou de plus que le strict nécessaire. Voici l'aperçu de mon plan, et si la santé résiste, tout marchera; sinon... eh bien, il faudra se soumettre. Je réussis passablement: je gagne dans l'estime de mes voisins et je m'en réjouis; puisse ce succès me permettre d'aplanir un peu la route devant vous, et de bannir le découragement du cœur de mes si chers amis!... Il y a plus de vraie grandeur dans vos travaux pour héberger ces pauvres petits émigrés auxquels vous bâtissez une tranquille et chaude retraite, plus de véritable héroïsme dans vos efforts pour les nourrir et pour qu'ils ne manquent de rien, que dans le sanglant catalogue des éclatantes actions de maints héros vantés. Un sourire de paix éclairera votre lit de mort au souvenir des anxiétés souffertes pour l'amour de ces petits vagabonds. »

A trois reprises, Wilson changea de résidence, non d'emploi. Sa constante assiduité aux devoirs de la profession à laquelle il s'était dévoué depuis le mois de novembre 1795 altérait profondément sa constitution; ses dispositions errantes n'étaient pas moins contraires à l'austère régularité de la vie du maître d'école, qu'elles ne l'avaient été à celles du tisserand. Il s'était adonné, de plus, aux mathématiques, à la musique, à l'allemand; le dessin vint faire une salutaire diversion à des labeurs journaliers dont sa santé et son humeur avaient fort à souffrir; enfin, en 1802, dernière migration; il contracta dans la commune de Kingoess un engagement avec les administrateurs d'un pensionnat situé proche du lac de Gray, sur la rivière de Schuylkill, à quatre milles de Philadelphie.

Là, entouré d'hommes d'intelligence, apprécié par eux, il fut admis dans les jardins botaniques de MM. Bartram, et y trouva « l'abrégé de tout ce que le règne végétal produit en Amérique de plus remarquable, de plus utile, de plus

(1) Rocher proche de Paisley.

beau. L'explosion du fusil meurtrier ne retentit guère dans ces fourrés d'arbustes odoriférants, dans ces groupes d'arbres feuillus, dans ces massifs de fleurs embaumées; aussi des milliers d'oiseaux s'y donnent-ils rendez-vous. » Ravi de leur beauté, plongé dans l'attrayante étude de leurs mœurs, Wilson se résolut enfin à se consacrer tout entier à l'ornithologie, et à devenir l'historien et le peintre de ces tribus emplumées dont il reproduisait déjà depuis longtemps sur le vélin les brillantes couleurs, les harmonieuses nuances, les formes variées. Dès-lors, ce qui n'avait été qu'un délassement devint la première occupation de sa vie.

« Parfois, écrit-il à son ami M. Bartram le botaniste, parfois je souris à l'idée que d'autres se plongent en de profondes spéculations d'agrandissement, bâtissent des villes, achètent des terrains, tandis que moi je demeure à m'ex-tasier sur le plumage d'une alouette, ou bien à contempler, de l'œil dilaté d'un amant au désespoir, la physionomie morose de quelque hibou. Que d'autres entassent des sacs d'écus dont ils ne pourront jouir, moi, sans blesser ma conscience, sans nuire à la paix de mon âme, j'amasse de splendides échantillons des œuvres adorables de la belle nature. J'ai des cornilles, des hibous, des faucons, des sarigues, des serpents, des lézards, etc., etc., tout cela vivant; de sorte que ma chambre ressemble à l'arche de Noé. Seulement, en un coin du navire, le patriarche avait logé sa femme, et, sous ce rapport, la comparaison cloche.

« J'accueille tous les sujets d'histoire naturelle. Ils ne se rendent pas, il est vrai, d'eux-mêmes dans mon arche, comme naguère dans celle de notre vénérable aïeul, mais ils en prennent encore assez rondement le chemin, grâce à quelque menue monnaie.

» L'autre jour, un gamin m'arriva chargé d'une panerée de corbeaux; et, si je n'y mets ordre, je m'attends à voir se déverser chez moi de pleines hottées de grenouilles. Récemment un de mes écoliers apporta en classe une petite souris, et vint tout droit me faire hommage de sa prisonnière. Le soir même, je me mis à la dessiner. Les visibles palpitations de son petit cœur témoignaient de l'agonie de ses craintes. Je comptais tuer la petite bête pour la fixer entre les serres d'un hibou fraîchement empaillé; mais il advint que quelques gouttes d'eau furent répandues près de l'endroit où elle était liée. La souris les lapa avec tant d'avidité, en attachant sur moi un regard de terreur suppliante d'une éloquence telle, que j'en fus subjugué. A l'instant même, je la délivrai et la rendis à la liberté, à la vie. Les angoisses d'un prisonnier au poteau, pendant que le hâcher s'allume, que les instruments de torture se préparent, ne sauraient dépasser les souffrances du pauvre petit animal, et, quelque puérite que la chose puisse paraître, je me sentis soulagé après cet acte de miséricorde.»

Réunir, décrire, peindre et graver l'immense collection des oiseaux américains, et cela sans collaborateurs, sans aide, semblait chose impossible. Wilson s'adressa à ses amis; ils se montrèrent effrayés, et s'efforcèrent de le détourner de sa gigantesque entreprise. Il s'essaya à la gravure à l'eau-forte, et ne put se satisfaire. Il tâcha de s'associer un habile graveur: celui-ci déclina la proposition. Mais rien ne pouvait attédier le zèle de Wilson: il avait enfin, à l'âge de trente-six ans, à travers mille tentatives avortées, rencontré sa vocation; il n'en dévia plus. En 1802, avec deux compagnons, il se rendit pédestrement aux éataractes du Niagara. Surpris par l'hiver au retour, seul, il persista à faire la route à pied, chargé de son fusil et de son bagage. Son absence avait duré cinquante-neuf jours, et ce ne fut qu'au commencement de décembre, après un trajet de 4257 milles, qu'il rentra chez lui, ayant fait d'une traite 64 kilomètres à sa dernière journée.

Ainsi il éprouvait ses forces, sa résolution, son tempérament; ainsi il se préparait à ses excursions scientifiques, et s'assurait de lui-même. « Je n'ai point de famille, écrivait-

il, pour enchaîner mes affections, nul lien que ceux de l'amitié, nul amour que celui de ma patrie d'adoption; les fatigues m'endurcissent, et je me sens aussi à l'aise, aussi tranquille près du feu qu'allume le sauvage dans l'épaisseur des bois, que dans le somptueux appartement du riche habitant des villes, qu'au coin solitaire de mon modeste foyer.»

Décidé à accomplir son œuvre seul, s'il le fallait, dût-il y périr, Wilson fit cependant près du gouvernement une dernière tentative. On envoyait en Louisiane, pour explorer ce nouvel État, une réunion de savants; l'ami de Wilson, le botaniste Bartram, était lié avec le président de la république, Thomas Jefferson; il se chargea de lui recommander l'ornithologiste, et lui remit la lettre digne, ferme, concise où Wilson, en demandant à être employé dans la mission scientifique projetée, développait ses vues. De magnifiques dessins accompagnaient la pétition, et prouvaient la capacité du pétitionnaire, qui n'obtint nulle réponse.

Mais Wilson, endurci par ses précédentes luttes, était au-dessus du découragement; peu après, il fut mis en rapport avec l'éditeur d'une nouvelle édition de l'Encyclopédie de Rees; les appointements qui lui furent alloués pour surveiller cet ouvrage lui permirent de s'affranchir tout à fait des pénibles fonctions de maître d'école. Bientôt il fit part de son plan au libraire qui l'employait, lui montra ses dessins, et le décida à courir les chances de la publication de l'ornithologie américaine.

Dès-lors Wilson y travailla sans relâche, et son premier volume parut en septembre 1808. Il raconte, dans sa simple et charmante préface, qu'un jeune garçon de sa connaissance, apportant un jour à sa mère une brassée de fleurs sauvages, s'écriait: « Nos bois en sont pleins, et de plus belles encore que celles-ci; faut-il que je vous les apporte toutes? » Et au premier signe d'assentiment l'enfant s'élança sur les ailes de l'extase. « J'en dis autant, continue Wilson. Si le pays reçoit avec faveur l'échantillon que je lui présente et me redemande d'autres oiseaux, mes vœux les plus ardents seront comblés: car nos bois en sont pleins, et de plus beaux encore.»

La suite à une autre livraison.

C'est quelque chose d'avoir entassé un amas de connaissances, si on sait les classer et les utiliser; sinon, c'est moins que rien, c'est une acquisition funeste. L'esprit avancera certainement, et mieux, et plus droit, et plus loin, quand il s'appuiera sur un petit nombre d'idées et de principes clairs, évidents, que s'il est embarrassé dans sa route, et comme tirailé en tous les sens par une foule d'idées et de principes rassemblés confusément ou contradictoires.

DE CHARNAGE.

S'il y avait une ville où tous les hommes fussent bons, on se battrait pour ne pas conduire, avec le même empressement que l'on fait maintenant pour gouverner; car il n'y a point d'homme assez insensé qui n'aime mieux qu'on pourvoie justement à tous ses besoins que de se faire des affaires en se chargeant de subvenir à ceux des autres.

BOSSUET.

IRRIGATIONS DANS L'INDE.

Voy. 1835, p. 59; 1842, p. 115; 1844, p. 181.

Sous le climat brûlant de l'Inde, l'agriculture n'existerait pas sans des arrosages abondants et bien ordonnés: aussi l'établissement des irrigations paraît-il avoir été contemporain des premières cultures dans ce pays. Ce sont elles qui ont permis au sol de produire des arbres fruitiers et entre

autres le mûrier, le riz qui fait le fond de la nourriture de la population, la canne à sucre, etc.

M. Jaubert de Passa, savant aussi laborieux qu'agronome distingué, a réuni dans ses curieuses *Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens*, une série de faits qui prouvent la haute antiquité de l'arrosage dans l'Inde. Cette antiquité est constatée par la loi de Manou, par les épopées sanscrites, et par tout ce qui reste de travaux hydrauliques sur le continent indien. Les écrivains grecs eux-mêmes n'ont pas ignoré ce fait. Diodore de Sicile parle en différents endroits des arrosages du sol, des canaux dérivés des rivières. Strabon signale la culture des rizières comme exigeant des arrosages fréquents, dans la Bactriane, dans la Babylonie, et dans diverses autres contrées de l'Orient. Puis, en parlant de l'Inde, « les magistrats, dit-il, ont l'inspection des fleuves, de l'arpentage des terres et des canaux fermés par des écluses, pour conserver l'eau nécessaire aux arrosements et la distribuer également à tous les cultivateurs, comme cela se pratique en Égypte. »

En effet, on trouve dans la loi de Manou, parmi les notables de la bourgade, le distributeur de l'eau pour l'arrosement. Le gardien de la bourgade et des champs était aussi parmi les notables. Telle est la stabilité des institutions indiennes, surtout en ce qui concerne l'agriculture, que le distributeur et le garde existent toujours, percevant encore aujourd'hui un traitement en denrées ou en terres labourables.

Une inscription sanscrite, conservée au Bengale, énumère trente employés supérieurs : parmi eux figure le surintendant de l'agriculture, c'est-à-dire le régisseur des canaux d'arrosage. Il y avait donc une organisation régulière, une hiérarchie parmi les préposés des canaux. Cette institution n'appartenait pas exclusivement à l'Inde. C'est comme intendant des eaux que le prophète Daniel figura d'abord à la cour du roi de Perse. Les mêmes fonctions s'y conservent encore sous le titre de *myr-âb*, ou prince des eaux ; elles sont occupées par le septième ministre de la monarchie.



Indiens arrosant un champ.

Le chef auquel chaque village obéit, et qui est le juge de toutes les contestations relatives à la propriété et à l'usage des eaux, porte le nom de *potail* ; ses fonctions sont héréditaires.

M. Jaubert de Passa raconte, au sujet de l'hérédité des charges, le fait suivant, qui paraît être le caractère essentiel de l'administration civile des Indous.

Après la guerre des Pindarries, terminée en 1817, les paysans indous se mirent en marche pour revenir dans leurs villages détruits. Ils portaient en triomphe, le long des rives de la Nerbuddah, les enfants ou les descendants des *potails*. A peine furent-ils arrivés, que chaque paysan, guidé par l'arpenteur, reprit la portion du sol appartenant à ses aïeux ; l'installation du chef et la délimitation nouvelle de toutes les propriétés se firent sans bruit, sans contestation, sans l'intervention du gouvernement, et dans l'espace de quelques jours. Ces exilés venaient de loin et de côtés différents, après une absence de trente années : cependant aucun d'eux ne mit en avant des intérêts ou des prétentions contraires au repos de la communauté. L'arpenteur trouva des lots vacants, car la guerre avait dispersé ou anéanti bien des familles. Les chefs refusèrent de vendre ces lots afin que les héritiers des anciens colons, s'ils revenaient un jour, pussent les réclamer.

L'irrigation ne s'opérait pas toujours par des canaux amenant les eaux d'une rivière voisine. Chaque pagode avait son réservoir destiné aux purifications ; mais lorsque les besoins du culte étaient satisfaits, on livrait généralement l'excédant des eaux à l'agriculture. Probablement les Brahmanes tiraient un bon parti de ces concessions. L'existence de ces réservoirs ou étangs artificiels était inséparable d'une culture étendue et productive. Il y en avait un nombre très-considérable dans toutes les parties de l'Inde. Ce fut toujours une œuvre approuvée par la religion et honorée de l'estime publique qu'un grand réservoir destiné à rafraîchir la terre aux époques de sécheresse. Il y en a qui ont jusqu'à 8 à 10 kilomètres de circuit. Les plus grands sont généralement un don et quelquefois une spéculation du prince. Parmi les autres, il s'en trouve qui ont été creusés aux frais d'une association d'arrosants, d'une commune, d'une ville ou d'une province ; le plus grand nombre est attribué à des fondations pieuses. Manou recommande de faire creuser des étangs ; il défend au roi de détruire les pièces d'eau de son ennemi ; il punit d'une forte amende celui qui détourne l'eau d'un étang, et il ordonne de noyer celui qui romprait une digue et occasionnerait la perte de l'eau ; enfin il impose des pénitences sévères à celui qui a volé l'eau, à celui l'a vendue, et même à celui qui l'a souillée. Les monuments sanscrits de Salsette avaient dans leur dépendance un grand nombre de réservoirs ou étangs sacrés.

C'est de l'un de ces réservoirs sans doute qu'aura été dérivé par des conduits souterrains le maigre filet d'eau qui alimente la mare, la flaque peu profonde et peu étendue que représente notre figure. Munis d'un simple panier à tresses serrées qu'ils viennent de plonger dans cette flaque, et qu'ils retirent à l'aide d'une double corde formant de chaque côté une anse flexible, deux cultivateurs vont répandre sur leur champ le précieux liquide. L'appareil dont ils se servent est bien imparfait, à la vérité. Il eût été infiniment préférable pour eux que l'arrosage eût lieu par écoulement direct des tuyaux de conduite sur le sol ; et si tant est qu'ils soient obligés de puiser à fleur de terre, ils pourraient encore s'y prendre de meilleure manière. Une écope hollandaise, par exemple, leur donnerait un produit double peut-être de celui qu'ils obtiennent avec leur grossier baquetage. Mais n'exigeons pas trop de ces pauvres gens dont le costume exprime bien la simplicité native. Songeons plutôt à ce qui nous manque à nous-mêmes, et rappelons-nous combien il nous reste d'efforts à faire pour nous approprier des procédés d'irrigation depuis longtemps en usage dans d'autres pays, et qui seraient d'une si grande utilité pour notre agriculture.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CONSTABLE.



Vue près de Hampstead, près de Londres, par Constable. — Dessin de Marvy.

Hampstead, situé sur la pente douce d'une colline, était autrefois un village : c'est aujourd'hui un groupe d'élégantes maisons de campagne, qu'une longue route, bordée de villas et de cottages, unit à Londres, dans la direction du nord-ouest. Le sol de ce plateau, renommé par ses eaux minérales, était encore, au temps où Constable a peint cette vue, champêtre, verdoyant, fertile, couvert de beaux arbres. Le peintre n'a montré dans son tableau qu'une des premières maisons du village : ce n'était pas des toits et des murs qu'il voulait peindre ; c'était le paysage, et, pour en retracer fidèlement l'aspect agréable, il lui suffisait de porter sur la toile ce coin choisi de perspective, cette allée ombreuse, ces

arbres élancés où miroite la lumière, ce bout de champ de houblon, ce ruisseau profond et calme où un jeune berger boit sans coupe. Quant à ces grands nuages qui roulent au-dessus des arbres, ils n'appartiennent pas plus à Hampstead ou à l'Angleterre qu'à toute l'Europe du Nord, ou plutôt ils appartiennent à Constable lui-même, qui aimait et excellait à peindre le ciel. Une particularité de sa vie explique comment il arriva naturellement, sans trop y songer, à marquer de cette sorte de spécialité son talent de paysagiste. Né le 11 juin 1776, à East-Bergholt, dans le comté de Suffolk, sur la frontière de celui d'Essex, et au bord de la rivière Stour, John Constable était destiné à une tout autre carrière que celle des

arts. Son père, propriétaire aisé et d'un esprit positif, ne vit pas sans crainte le goût naissant de John pour le dessin. Il avait des moulins sur ses terres : il résolut de faire de son fils un meunier. Le jeune Constable, sage et respectueux, obéit : il alla faire son apprentissage en conscience dans un beau moulin ; mais, aux heures où le grain se transformait tout seul en farine sans qu'il eût besoin de veiller à la meule, il s'accoudait à la fenêtre et regardait le ciel : la variété infinie du mouvement des nuages, les combats de la lumière et de l'ombre dans les airs, saisissaient et captivaient son imagination. Il ne résistait point au désir de retracer sur le papier ces études du ciel : son regard et sa main, ainsi exercés dans la solitude, n'eurent plus tard qu'à se souvenir. Cependant quelques amis du père, ayant par hasard parcouru le carton du jeune meunier, firent des remontrances. Il y avait, disaient-ils, des promesses sérieuses de talent ; pourquoi ne pas essayer ? il serait toujours temps de revenir au moulin. Le père donna son consentement, à regret. En 1795, John eut la permission d'aller à Londres : Farrington l'encouragea ; mais il y eut encore plus d'une hésitation au foyer paternel. On y préférait la vie paisible à la vie renommée, le bonheur ignoré à la curiosité et aux applaudissements du monde, la douce assurance de passer ensemble les courtes années que Dieu nous donne à la gloire achetée au prix de la séparation. John luttait avec lui-même : la vocation l'emporta. En 1799, il écrivait à un ami : « J'ai été admis aujourd'hui à l'Académie royale ; pour épreuve, on m'a fait dessiner le *Torse* (1). » Depuis ce moment, Constable n'interrompit plus ses études et ses progrès. Souvent il allait voir ses parents, mais avec son album sous le bras. Son nom paraît pour la première fois en 1802 sur le catalogue de l'exposition de l'Académie : « Un Paysage, par John Constable. » L'originalité de son talent fut longtemps un obstacle à sa réputation. Il représentait la nature telle qu'il l'avait vue du haut de son moulin. La plupart des autres peintres, entraînés dans la routine d'une école, le trouvaient bizarre ; de son côté, il ne les goûtait point. « Le grand défaut de ce temps, dit-il dans une de ses lettres, est la *bravura*, la prétention de faire au delà de ce qui est vrai. » On lui reprochait aussi l'empâtement de sa peinture : les critiques du temps lui trouvaient « quelque chose de sale (*spotty*). » John Constable, qui peignait ainsi, non par manière, mais parce que c'était pour lui le meilleur moyen d'exprimer ce qu'il sentait, répondit une fois, avec un peu de dépit : « Je ne travaille que pour l'avenir. » Il disait plus vrai peut-être qu'il ne le pensait. Il est certain que le temps a adouci ce qu'il y avait d'âpreté sur ses toiles, et que l'on n'y trouve plus aujourd'hui ce qui était une nouveauté quelquefois peu agréable pour ses contemporains. Ces premières difficultés que Constable éprouva pour établir sa réputation comme paysagiste l'engagèrent à s'essayer, vers 1812, dans la peinture du portrait et même de l'histoire. Quelques-uns de ses tableaux sur des sujets religieux décorent les églises du Suffolk. Sa mère appréciait mieux cette seconde direction de son talent ; mais John sentait qu'en définitive il était avant tout paysagiste. En 1814, deux de ses tableaux, exposés à l'Institution Britannique (*British Institution*), attirèrent vivement l'attention publique : l'un fut acheté par M. Allnutt ; l'autre, plus grand, *the Lock*, par James Carpenter, libraire d'une grande rue de Londres, Bond-Street : c'était un succès décisif. M. Carpenter, dont le fils est aujourd'hui conservateur au *British Museum*, était un connaisseur très-estimé. Aucune année ne s'écoula plus sans que Constable n'exposât quelque œuvre nouvelle et ne grandît en célébrité. En 1819 surtout, un de ses paysages, représentant « une Scène sur la rivière Stour, » eut un immense succès : il lui valut d'être

(1) Magnifique débris d'une statue antique, sans tête, sans bras et sans pieds, aujourd'hui conservé au Musée du Vatican. C'est ce fragment que Michel-Ange, vieux et presque aveugle, allait parcourir de ses mains affaiblies, en murmurant quelques paroles d'admiration ou s'abandonnant à la rêverie.

admis comme associé de l'Académie, dont il fut élu membre en 1829. A notre exposition de 1825, on remarqua plusieurs de ses tableaux, et nos écrivains en firent un juste éloge : une médaille d'or fut envoyée à Constable. Il serait impossible de donner la liste des œuvres de cet habile artiste ; quelques-unes des plus connues sont : — une Vue dans le parc de Helmingham, exposée en 1830 ; — la Cathédrale de Salisbury vue des prairies (1831) ; — la Ferme de la vallée (1835), peut-être le meilleur de ses tableaux, acheté par M. Vernon : il représente une petite ferme connue sous le nom de la maison de Willy Scott, au bord d'une rivière, près du moulin de Flatford, qui appartenait au père du peintre. C'est en 1837 que Constable est mort. Pendant vingt-cinq ans, il avait joui d'une grande célébrité. On a écrit plusieurs fois son éloge : quelques saillies d'amateurs sont fréquemment citées. Bannister disait : « Quand je regarde un paysage de Constable, j'éprouve un air frais qui me souffle au visage. » Fuseli disait : « Il me fait penser à mon parapluie. »

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Bezotes des Mexicains, Barbotes des Antilles,
Botokos du Brésil (1).

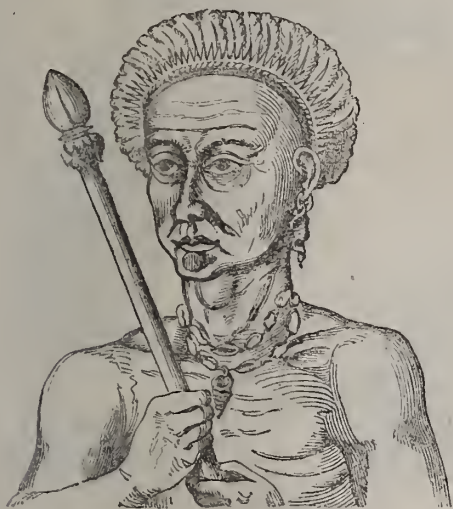
Si l'ethnographie n'était pas encore une science toute nouvelle, si l'on avait comparé les usages communs à certains peuples avec un soin plus rigoureux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, peut-être que des faits isolés, décrits imparfaitement par certains voyageurs, ou qui n'ont excité qu'une curiosité stérile, prendraient tout à coup, grâce à un simple rapprochement, une importance méconnue par les géographes et par conséquent perdue pour les historiens. Réunissons ici quelques documents puisés à des sources certaines ; essayons de prouver qu'une coutume aussi repoussante qu'elle est bizarre règne d'un bout de l'Amérique à l'autre, et se trouve constatée par les premiers historiens de la conquête, sans que l'on ait essayé d'en tirer jusqu'à ce jour la moindre induction. Nous le ferons, ne fût-ce que pour jeter quelque lueur nouvelle sur cette étude de la transmigration des races, dont se préoccupent à bon droit les Américains.

C'est dans un des historiens les plus sages de l'Espagne, dans le vieil Herrera, que nous trouvons les premières traces d'un usage étrange signalé dès le temps de Christophe Colomb, et qui excita le dégoût ou l'hilarité des compagnons du grand navigateur. Mais, dans les îles, la perforation de la lèvre inférieure, et l'usage d'introduire au-dessous du menton une pointe d'agave ou un léger ornement, ne constituait pas une coutume générale. Bientôt les Européens devaient acquiescer à la certitude que cette parure étrange, diversifiée à l'infini, devenait sur le continent l'apanage de tribus entières. En l'année qui ouvrait le seizième siècle, lorsque Pedr'Alvares Cabral aborda la côte orientale du Brésil, il fut surpris de rencontrer dans ces parages un peuple nombreux, errant dans une complète nudité, ou se couvrant tout au plus, dans les solennités, de manteaux de plumes, chez lequel la parure principale consistait dans un ornement dont le moindre inconvenient était de défigurer la face humaine par des stigmates épouvantables. La plupart de ces Indiens, nous dit une relation datée du jour même de la découverte, avaient la lèvre inférieure percée, et y portaient un os d'un diamètre qui donna lieu chez les marins à plus d'une exclamation de surprise, puisqu'il acquiesrait souvent la grosseur d'un fuseau à filer le coton, et que sa longueur pouvait être d'un travers de main. Ce peuple, désigné sous le nom de *Tupiniquins*, appartenait à la race belliqueuse des Tupis, et, en se défigurant ainsi, ne faisait qu'obéir à une coutume antique de tous les peuples de ces régions. Deux ans après l'apparition de

(1) Mémoire inédit par M. Ferdinand Denis.

Cabral dans ces parages, Amerigo Vespucci, ou celui qui a donné une notice publiée sous son nom, rencontra, en longeant la côte, des guerriers qui portaient non-seulement ce bizarre ornement à la lèvre inférieure, mais qui, s'étant perforé les joues à divers endroits, y avaient inséré jusqu'à six pierres admirablement polies et que l'on reconnut plus tard pour être une sorte de néphrite. Au bout d'un siècle et demi, le jésuite Simon de Vasconcellos pouvait constater le même nombre de disques ornant la face d'un de ces Tupinambas qu'il

était allé convertir. Pour être exact cependant, hâtons-nous de le dire, il n'y avait que les amateurs forcenés de cette parure sauvage qui se soumettaient à l'opération cruelle nécessaire pour se défigurer ainsi; les modérés se contentaient d'un disque unique, et c'est ce que nous prouve la plus ancienne effigie qu'aient pu nous fournir nos vieux voyageurs: elle a été recueillie un demi-siècle environ après la découverte, et elle rappelle un des guerriers les plus redoutables de la côte orientale du Brésil. Nous l'opposons à un chef élégant des



N° 1.



N° 2.

bords de l'Amazone, dont on pourrait révoquer en doute la triple ornementation, si un Mura dont nous donnerons l'effigie dans cette série iconographique n'offrait, à la matière près de l'ornement, une sorte d'identité avec ce guerrier du seizième siècle (1). *La suite à une autre livraison.*

LES MASQUES ET LES MYSTIFICATIONS DE CARNAVAL DU TEMPS DE LOUIS XIV.

Il y a deux cents ans, les divertissements du carnaval, à Paris, avaient leur rendez-vous dans la rue Saint-Antoine: c'est là que Mardi-Gras, autrement dit Carême-Prenant,

(1) Les deux figures qui ouvrent cette série représentent deux personnages appartenant à la même race. Ce sont, en quelque sorte, deux portraits historiques, dessinés vers 1556, et les plus anciens dans l'ordre chronologique que nous ayons pu nous procurer. Le premier représente Cunhambéba, qu'André Thevet et son contemporain Hans Staden appellent Quouiambec ou Quouiambebe. Ce chef brésilien est cité en raison de sa bravoure, de sa cranité et de sa vive intelligence, par tous les voyageurs de la première moitié du seizième siècle. Il appartenait à la nation des Tupinambas, et mourut dans une alouette de la baie de Rio de Janeiro, à l'époque où Villegagnon y séjourna, c'est-à-dire entre 1555 et 1558. Il fut enlevé par une épidémie. Cunhambéba se vantait d'avoir dévoré sa part de plus de cinq cents prisonniers. Thevet lui donne une taille démesurée et exagère sa vigueur; Lery, tout en rétablissant les faits, ne saurait contester la valeur d'un chef qui avait fini par faire de son village un fort presque inexpugnable, « à poutres et solives dont les intervalles se trouvaient remplis de terre grasse, à l'instar des constructions européennes. »

La *tangapèna* de Quouiambec, ou, si on l'aime mieux, sa massue tranchante, avait été rapportée par Thevet, garde des curiosités du roi, et fait peut-être partie, sans qu'on le sache, des richesses ethnographiques du Louvre.

Le second portrait, qui est encore plus curieux que celui dont nous sommes ici préoccupés, est celui d'un chef nommé Tarizich, avec lequel André Thevet eut une courte entrevue (il l'affirme, du moins), et qui commandait, dans le Parà, à une tribu de cannibales. Nous ferons remarquer à ce sujet que, durant la première moitié du seizième siècle, on désignait le vaste territoire

tenait ses assises. De toutes les parties de la ville, ses joyeux suppôts y arrivaient avec une diligence d'autant plus matinale qu'ils n'avaient point, comme à présent, à économiser pour la nuit l'agilité de leurs membres et la vigueur de leurs poumons. Ce jour-là, le Cours-la-Reine était désert; les carrosses des Dorantes et des Célimènes gagnaient à l'envi la place Baudoyer, et, sans prendre la file, montaient dans le faubourg jusqu'à l'hospice Saint-Antoine, au milieu d'une confuse cohue de déguisés, de curieux, de marchands ambulants vendant des gâteaux et des masques. On allait, on venait, on s'attaquait de mille manières; il y avait des chocs en tout sens, voire même des culbutes. Les éclais du

baigné par le fleuve des Amazones sous le nom de Cannibale, ainsi que l'on peut s'en assurer dans le magnifique Portulan de Guillaume le Testu, collection précieuse, dédiée par l'habile pilote normand à l'amiral Coligny. Tarizich, dont le portrait est extrait de la *Cosmographie de Thevet*, porte trois pierres aiguës, probablement en néphrite. Un savant mémoire de l'Académie des sciences de Lisbonne nous prouve que les Macuxis de l'Amazone ont encore un ornement analogue, mais qu'ils le fabriquent avec les os du capibara. Tarizich, dont le nom a été indubitablement altéré par le vieux voyageur français, n'était pas le seul qui se fit paré de l'ornement reproduit dans la fig. 2; tous ceux de sa suite « estoient équippez comme luy, » et ces pointes que l'industrie sauvage devait mettre tant de temps à se procurer « estoient longues comme chandelles. Ces pierres susdites, continue Thevet, sont si belles et claires qu'on les jugeroit estre fines. »

Tout hideux que dut paraître dès l'origine cet ornement aux yeux des Européens, en raison surtout de l'étrange mutilation qu'il exigeait, certains matelots n'hésitèrent pas à s'en parer lorsque la nécessité ou simplement leur intérêt les y contraignit. Nous pourrions multiplier les exemples, nous n'en citerons qu'un seul. Dès le milieu du seizième siècle, Diego Paes de Pernambuco trouva sur les bords du rio Grande, non loin du port des Buzios, un Espagnol qui vivait parmi les Pitigoares, et qui portait comme eux la hotoque. Cet homme vint exposer en France la bizarre parure dont il était glorieux, sans doute, comme le fameux Cabrit se montrait passablement fier, il y a quelques années, de son tatouage zélandais, lorsqu'il s'embarqua sur un navire qui faisait voile vers l'un de nos ports; il était depuis longues années interprète des Français dans ces lointains parages. (Voyez Gabriel Soares, *Noticia do Brazil*. Ann. 1587.)

parler gras, les cris des enfants, les violons, fifres et tambourins formaient un concert digne de la fête.

Le gazetier Loret, dans sa Muse poétique de 1655, nous donne une idée de la diversité des masques qui égayèrent le carnaval de cette année :

Mardi, multitude de masques,
Qui ridicules, qui fantasques,
Qui portant sur eux maint trésor,
Qui vêtus de riche écarlate,
Qui de canevas, qui de natte,
Qui de cuir, qui de velours ras,



Ces figures et les suivantes sont tirées d'une peinture du dix-septième siècle conservée dans la collection de M. Bonnat dot.

Qui d'habits blancs, qui d'habits gras,
Jusqu'au nombre de quatre mille,
Étant sortis hors de la ville.

Les uns ressembloient des Chinois,
Des Margajats, des Albanois,
Des Amazones, des bergères,

Des paisannes, des harengères,
Des cleres, des sergents, des baudets,
Des gorgones, des farfadets,
Des vieilles, des sainte-n'y-touches,
Des Jean-Doucets, des Scaramouches,
Des gens à cheval dos-à-dos,

Des Scarababombillardos,
Et, ce qui causait des extases,
Des carrosses couverts de gazes,
Après qui couraient les enfans;
Et des charriots triomphants
Tout remplis de tendres fillettes, etc.



Une curieuse peinture du cabinet de M. Bonnardot, à Paris, nous permet d'illustrer et de compléter en même temps cette description par trop sèche du vieux versificateur.

Le tableau est exécuté en miniature sur une grande feuille de parchemin. Il représente les scènes du Mardi-Gras à l'endroit le plus large de la rue Saint-Antoine. Des marchands forains, établis sous des tentes, garnissent le devant



des beaux hôtels : la foule des masques se presse sur la chaussée. Dans la variété des costumes, se distinguent les Scaramouches reconnaissables à leur long nez et à leur sabre

de bois : les uns pirouettent en se donnant des airs dans les plis de leur petit manteau ; les autres râclent un violon désaccordé, le classique crin-crin. Les Scaramouches avaient à

parler non moins qu'à agir : on voit qu'ils lancent çà et là leurs brocards. Les *riches en gueule*, comme dit Molière, savent bien le leur rendre ; mais dans d'autres endroits les susceptibles se renfrognent, et les rieurs se mettent du côté de l'assaillant.

L'illustissime Faculté de médecine et le Palais ont aussi fourni des sujets à la famille de Mardi-Gras. Là c'est un Diafoirus dans sa robe magistrale ; ici Perrin Dandin lestement troussé et plein de désinvolture, quoiqu'il charrie à sa ceinture un gros sac de procès. Tous deux circulent dans les groupes, donnant pour rien leurs consultations. A côté passent les masques qui, faute d'assez d'esprit ou d'assez de langue, ont dû se choisir des costumes qui ne parlent qu'aux yeux. Ce sont, par exemple, des bergers et bergères de Thessalie, des héros de la fable et de l'histoire, pomponnés comme les acteurs qui jouaient les pièces de Corneille. Mais les glands et les lambrequins qui leur pendent de tous côtés, mais leurs cotillons de velours à paillettes, mais leurs grandes perruques, chargées de rubans et de marabouts, ont moins de succès que les haillons dont se sont plaisamment accommodés quelques joyeux compagnons des faubourgs. Les plus forts trépignements sont autour du poupard qui a l'air de porter dans sa hotte le robuste gaillard en bavolet qui le porte au contraire : risible illusion de deux corps entés sur une seule paire de jambes.

Les travestissements ne faisaient pas tout le carnaval ; les attrapes y avaient aussi leur place et, autant au moins que les masques, prêtaient à rire. La peinture de M. Bonnardot nous montre en exercice ce genre de divertissement pratiqué aux dépens des curieux de la rue Saint-Antoine ; les mystificateurs sont pour la plupart des hambins qui se faufilent de çà de là entre la foule, et opèrent à la faveur de l'attention donnée aux masques. Les bourgeoises bien empesées, les paysans à la mine ébahie, sont les victimes qui se désignent d'elles-mêmes à leurs attaques malfaisantes. L'un attache des cornes de papier aux coiffes d'une longue et sèche demoiselle ; l'autre, armé d'une férule, se pousse derrière une personne d'apparence, au moins femme d'un conseiller au parlement, et lui plaque un beau rat blanc dans le milieu du dos. Ailleurs un page accoste très-gracieusement une beauté passablement revêche, et, tout en lui coulant quelque douceur dans l'oreille, la frappe plus bas que les épaules d'un fléau qu'il manœuvre adroitement par derrière. La dame se retourne furieuse et s'en prend à un petit drôle qui, pour se prêter à la plaisanterie, feint d'être le coupable et se sauve en ricanant.

Près d'une échoppe, dans un renforcement de la rue moins piétiné par la foule, un apprenti savetier a étendu sur le pavé un beau morceau de cuir après lequel est attachée une ficelle dont l'autre bout ne quitte point sa main. Une grosse paysanne avise ce cuir et se félicite de la trouvaille ; elle calcule déjà qu'elle y trouvera au moins une paire de semelles pour elle et une pour son mari ; elle dépose son panier, se baisse, avance les deux mains ; mais la ficelle fait son devoir, et la bonne femme n'attrape rien que les pantalonnades d'un scapin planté là pour lui remonter à point nommé que ces choses-là ne se trouvent point sous les pas des masques.

Qu'on n'aille pas croire que ces pièges tendus à l'inattention et à la crédulité pendant les jours gras datent seulement du règne de Louis XIV. Ils sortaient du vieux répertoire de la joyeuseté gauloise. Notre siècle les a vus finir. Tandis qu'il y a vingt-cinq ans les attrapes pleuvaient encore par les rues, la foule aujourd'hui peut circuler sans crainte d'avanie à la recherche des masques, qui eux-mêmes ne tarderont pas à disparaître. L'usage de la liberté a fait naître le respect des personnes, et le respect des personnes, en augmentant celui de soi-même, finira par extirper des mœurs le goût des travestissements.

DES ROSES D'ORIENT,

ET DE LA DÉCOUVERTE DE L'ESSENCE DE ROSES.

Extrait d'un opuscule par Langlès (1).

Le mot *a'ther*, *a'thr* ou *othr*, que les Arabes, les Turcs et les Persans emploient pour désigner l'essence de roses, sans y ajouter même le nom de cette fleur, est arabe, et signifie aromate, parfum, en général. Il dérive de la racine *a'thara*, se parfumer, sentir bon. Par un changement de lettres assez fréquent dans les langues hébraïque et arabe, cette racine est elle-même dérivée de *gathara*, dégoutter, tomber goutte à goutte. Ce mot, après avoir éprouvé la petite variation que nous venons d'indiquer, a servi à désigner l'action de se parfumer, et les parfums mêmes, parce que, lorsqu'on les brûle, ils distillent ordinairement goutte à goutte une liqueur grasse.

Du reste, il faut bien se garder de confondre le *a'ther* ou *a'ther gul* avec le *gulâb*, eau de rose, qui est simplement le produit des roses distillées avec de l'eau, d'après un procédé très-connu des parfumeurs orientaux et européens, et qui n'est qu'une préparation préliminaire et indispensable pour obtenir l'essence ; en effet, après avoir distillé ainsi une certaine quantité de roses, on laisse cette eau de rose exposée à la fraîcheur de la nuit, et le lendemain on trouve une très-petite quantité de *a'ther* ou essence congelée sur la surface de l'eau de rose. On conçoit aisément que la quantité d'essence dépend de la qualité des roses ; celles de Chyrâz, du Kermân et du Kachmyr sont très-renommées, comme le prouvent les différents passages que nous allons citer.

« Les roses de Chyrâz, dit Kœmpfer, ont cela de particulier qu'elles rendent à la distillation une graisse semblable au beurre, et qu'on nomme *a'thr gul*. Cette huile se vend au poids de l'or, et n'a rien qui l'égalé pour l'agrément et la suavité ; ce qui prouve que la rose de la contrée de Persépolis est de la nature la plus chaude. » Le même voyageur ajoute que la racine de bois de sandal donne plus de force à l'odeur ; il paraît toutefois que cette addition diminue beaucoup la qualité et conséquemment la finesse et la valeur de l'essence. Ce bois réussit mieux dans la composition de la simple eau de rose, laquelle se nomme *ssandali gulâb*, c'est-à-dire eau de rose de sandal. Ajoutons, d'après Linschoten, que le sandal produit de lui-même une huile odoriférante.

Quant aux roses du Kermân, Oléarius et d'autres voyageurs nous apprennent qu'elles sont extraordinairement abondantes, et que l'on en tire une eau très-rafraîchissante, qui forme pour les habitants une forte branche de commerce. Ces voyageurs ne font nulle mention de l'essence.

Les roses les plus exquises de tout l'Orient paraissent être celles du Kachmyr, et George Foster n'hésite pas à leur découvrir la première place parmi les végétaux. « Leur éclat et leur beauté ont, dit-il, depuis longtemps passé en proverbe dans l'Orient : leur essence ou huile est universellement estimée. » Anquetil du Perron nous avait appris, longtemps avant Forster, que la meilleure espèce de rose venait du Kachmyr.

La Syrie, le Fayoum et différents cantons des États Barbaresques, produisent aussi beaucoup de roses, dont l'on tire une essence bien inférieure à celle de la Perse et du Kachmyr.

Ce procédé si simple et si répandu dans l'Orient, et même sur les côtes de l'Afrique occidentale, ne date pas de plus de deux cents ans. Weston croyait reconnaître l'essence de roses dans l'huile avec laquelle le Psalmiste désire être oint, parce qu'il donne à cette huile l'épithète de verte (*Delibutus sum in oleo viridi*. Ps. XCH, 10). Rien au monde n'est plus vague que cette épithète, puisque plusieurs espèces d'huiles sont de cette couleur, et que l'essence de roses n'est pas toujours

(1) Orientaliste, né en 1763, à Pérenne, près de Montdidier, et mort à Paris en 1824.

verdâtre. D'ailleurs, il n'est pas certain que l'épithète hébraïque doive s'entendre d'une certaine couleur, et les Septante l'ont rendue par *pioni*, grasse.

On peut établir bien clairement que la découverte de l'essence date de l'an 1021 de l'hégire (1612 ère vulg.). Le *Dyván*, ou Recueil alphabétique des odes, du poète Ilhâfîz, parle souvent du *gulâb* (eau de rose), et jamais du *a'ther*. Il en est de même dans le *Gulistân* et le *Boustân*, du célèbre Sa'dy; dans le *Zefer Nâmeh* (Livre de la victoire), histoire de Tamerlan, quoique l'auteur, Chéryf-ed-Dyn A'ly, natif d'Yezd, y décrive souvent les parfums prodigués dans les fêtes que donnaient le conquérant tatar et ses enfants. De même encore dans le magnifique ouvrage qui renferme une description aussi exacte que détaillée de tout l'Hindoustan, l'*Ayin Akbêry*, ou Commentaire du grand Mogol Akbar, composé par l'ordre exprès et sous l'inspection immédiate de cet illustre souverain, ami des lettres et protecteur des savants, par son premier vizir Aboul-Fazel : le chapitre intitulé *Règlement pour la parfumerie* offre une énumération des parfums à l'usage du souverain, assez étendue pour qu'on puisse la regarder comme très-exacte. Les roses y figurent sous un grand nombre de préparations; mais il n'y est fait absolument aucune mention de l'essence de roses. L'*Ayin Akbêry* fut composé, comme on le voit dans l'ouvrage même, au chapitre des différentes ères, la quatorzième année lunaire du règne d'Akbar, c'est-à-dire en 977 de l'hégire (1569-70 de l'ère vulgaire), et par conséquent quarante-deux ans avant l'époque que Langlès assigne à la découverte du parfum dont il s'agit.

Quant aux voyageurs européens, aucun de ceux qui ont parcouru la Perse et l'Hindoustan, et dont les relations, antérieures au dix-septième siècle, ont été recueillies par Hackluis, Purchass, les de Bry, Melchisedech Thévenot, Bergeron, Chishull, Harris, etc., ne parle de l'essence de roses. Beaucoup citent seulement l'eau de rose comme un parfum très-agréable.

Une Histoire des grands Mogols, écrite en persan par un nommé Mohhammed Hâchem, favori de Hâchem A'ly khân, de la famille de Nizâm al-Mouk, intitulée *Tarykh monte-kheb lubâb* (Extrait ou abrégé pur et authentique), passe rapidement sur le règne de Tymour et de ses descendants, et commence proprement à celui de Bâbour, qui fit, en 932 de l'hégire (1525-26 de l'ère vulgaire), la conquête de l'Hindoustan; elle finit à l'an 1130 (1677), sous le règne de Mohhammed-Châh (1). La découverte de l'essence de roses y est mentionnée deux fois de la manière la plus positive : 1^o dans le chapitre intitulé : « Mariage de la princesse Nour-Djihân avec l'habitant du paradis Djihânguyr; Inventions » et découvertes de la reine du monde. » Nous n'avons pas besoin d'observer que la princesse Nour-Djihân dont il s'agit ici est cette femme célèbre nommée aussi *Mher ul-Niçâ* (le Soleil des femmes); elle inspira à Djihânguyr une si violente passion que, pour l'épouser, il fit assassiner son mari. Elle exerça même le pouvoir souverain pendant six mois. On battit monnaie en son nom. Cette femme, qui ne négligea aucun moyen de captiver de plus en plus le monarque, fit beaucoup d'innovations dans les vêtements des femmes, et, chose inouïe dans l'Orient, créa, pour ainsi dire, des modes. Le chapitre de l'Histoire des grands Mogols intitulé : « Histoire de l'année septième du règne (de Djihânguyr), » et fête du nouvel an dont l'éclat embrase le monde, correspondant à l'an 1021 de l'hégire, » commence par les détails suivants : « Au commencement de la fête parfumée du nouvel an et de cette année du règne (de Djihânguyr), la mère de (la princesse) Nour-Djihân ayant présenté de l'es-

sence d'eau de rose qu'elle avait extraite, et le prince l'ayant trouvée agréable, il jugea à propos de donner à cette découverte son nom auguste, et la nomma *a'ther Djihânguyry* (c'est-à-dire, essence de Djihânguyr). Il fit aussi présent à la princesse d'un collier de perles qui valait trente mille roupies. C'est, en effet, une découverte merveilleuse; car nulle odeur n'approche de celle-ci, et ce parfum vivifiant embaume les anges, les génies et les hommes. Or, l'auteur de cet ouvrage se souvient que le prix de la bonne essence de Djihânguyr, jusqu'au commencement du règne de A'lemguyr Aurengzèbe, qui habite maintenant le séjour éternel, était de 80 roupies le tôlâh (environ 200 francs les 3 gros 11 grains), tandis que, de notre temps, cette même essence a baissé à 8 ou 9 roupies le tôlâh. »

Cette citation s'accorde parfaitement avec le paragraphe suivant, tiré d'une Histoire de l'Hindoustan, composée en anglais par Gladwin, d'après d'authentiques et nombreux matériaux recueillis avec beaucoup de soins et de dépenses pendant un séjour de vingt-trois ans dans l'Inde.

« La manière de faire le *a'ther*, dit Gladwin, fut alors découverte, pour la première fois, par la mère de Nour-Djihân Beygum. Le *a'ther* est l'huile essentielle de rose, qui surnage en très-petite quantité au-dessus de l'eau de rose distillée, tandis que cette eau est encore chaude; et on la ramasse par le moyen d'un peu de coton attaché au bout d'une baguette. C'est le parfum le plus délicat que l'on connaisse; sa douceur égale celle de la rose nouvellement épanouie. L'empereur gratifia l'inventrice d'un collier de perles très-précieuses; et la princesse Selymah sulthânah, une des veuves d'Akbar, nomma cette essence *a'ther Djihânguyry* (essence de Djihânguyr). »

Le médecin vénitien Manucci, pendant un séjour de quarante ans aux Indes, fit beaucoup de recherches dans les annales de l'empire, et composa une histoire considérable, ornée de miniatures très-bien faites. Cet ouvrage a été traduit et abrégé par le P. Catrou, sous le titre de « Histoire générale de l'empire Mogol, depuis sa fondation jusqu'à » présent. » Parmi les anecdotes curieuses que Manucci a recueillies, il en est une qui se rapporte à la découverte de l'essence de roses. Dans une fête donnée par cette femme ambitieuse, adroite et magnifique, à son illustre époux, les amusements et les jouissances de toute espèce avaient été prodigués. La princesse avait ordonné que l'on fit circuler dans les jardins un petit canal rempli d'eau de rose. « Tandis que l'empereur se promenait avec elle sur le bord de ce canal, ils aperçurent une espèce de mousse qui s'était formée sur l'eau, et qui nageait à sa surface. On attendit pour la retirer qu'elle fût arrivée au bord, et l'on reconnut alors que c'était une substance de roses que le soleil avait recuite et pour ainsi dire rassemblée en masse. Tout le sérail s'accorda à reconnaître cette substance huileuse pour le parfum le plus délicat que l'on connût dans l'Inde. Dans la suite, l'art tâcha d'imiter ce qui avait été d'abord le produit du hasard et de la nature. »

Ces détails paraissent d'autant plus dignes de foi que Manucci arriva aux Indes sous le règne de Châh-Djihân, fils et successeur de Djihânguyr. A cette époque, l'on pouvait encore avoir un souvenir très-distinct et très-positif des circonstances auxquelles on devait la découverte de l'essence de roses. Depuis longtemps on voyait nager sur l'eau de rose distillée; mais elle s'y trouvait en si petite quantité qu'on ne songeait pas à la recueillir. La découverte une fois faite paraît, comme presque toutes les autres, si simple, qu'on s'étonne de n'en être pas redevable au premier chimiste qui essaya de soumettre les roses à l'alambic.

L'essence de roses n'est point en Europe d'un usage commun; le prix d'une seule once est d'environ vingt-cinq francs : on n'extrait point l'essence de nos roses, qui sont loin d'avoir le parfum des roses d'Orient.

(1) Cet ouvrage, formant un assez gros volume petit in-folio, fait partie de la collection de manuscrits orientaux dont feu le colonel Goutil a enrichi la Bibliothèque nationale. Il se trouve sous le n^o 70 des manuscrits persans de cette belle et nombreuse collection.

LE SCARE DE CRÈTE.

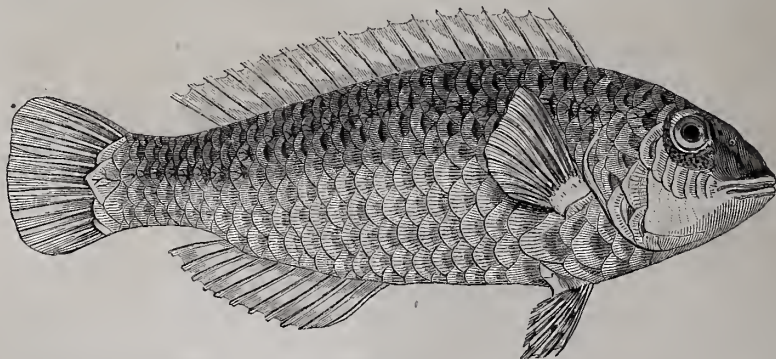
Le scare était célèbre chez les anciens ; les écrivains de la Grèce et de Rome, qui ont parlé des choses de la nature, en ont fait une mention toute spéciale ; ils ont vanté la beauté de ses couleurs et son goût exquis : ils ont décrit minutieusement jusqu'aux plus petits détails de ses mœurs qui, en effet, d'après leurs observations, auraient été très-curieuses. Aristote parle en plusieurs endroits, dans ses écrits, de la singulière faculté que possédait ce poisson de ruminer. « Le scare, dit-il, est le seul qui passe pour ruminer à la façon des animaux terrestres. » Différents auteurs, après Aristote, ont répété la même assertion ; suivant eux, le scare, de même que les animaux terrestres, se nourrissait de végétaux, en particulier de fucus, dont il était tellement friand que l'on employait cette plante comme appât pour le prendre : aussi le rencontrait-on plus spécialement parmi les rochers couverts d'herbes marines. Selon Suidas, le scare était facile à reconnaître à sa voix, sorte de son qu'il produisait en rejetant avec sifflement l'eau de la mer qu'il avait absorbée. Enfin, d'après Séleucus, le scare avait l'habitude de dormir pendant la nuit ; on ne le pêchait que de jour. Sa patrie naturelle était l'Archipel et les mers voisines ; c'est dans la mer du Péloponèse que l'on trouvait les plus grands et les meilleurs. Selon Pline, le scare, primitivement, ne se trouvait que dans la mer Carpathienne, entre la Crète et l'Asie-Mineure. On ne le rencontrait pas au delà du promontoire de Secton, dans la Troade ; mais bientôt il devint fameux chez les gourmands de Rome, et l'empereur Claude en fit prendre sur les côtes de la Troade une grande quantité qu'il répandit entre Ostie et la Campanie. On eut soin que, pendant cinq ans, tous ceux qui se trouvaient pris dans les filets fussent rejetés dans l'eau, et depuis lors, ajoute Pline, ils devinrent abondants le long des côtes de l'Italie. Le scare passait à Rome pour le meilleur de tous les poissons ; on faisait surtout un cas particulier de ses intestins et des matières qui y étaient contenues. Pour cela, on tenait essentiellement à l'avoir frais, et même, au dire de Pétrone, on l'apportait vivant sur les tables. Le foie était également recherché comme un mets délicieux ; Vitellius en fit entrer, avec des cervelles de paon et de faisans, des langues de flamant et des laitances de murènes, dans le plat célèbre qu'il nomma *bouclier de Minerve*. Il paraît aussi que le foie

servait à faire la sauce du poisson ; on le battait avec les intestins, et on assaisonnait le tout avec du sel et du vinaigre. Les qualités diététiques du scare n'étaient pas moins appréciées que la délicatesse de sa saveur ; les auteurs ont vanté beaucoup la facilité avec laquelle on le digérait, et son extrême salubrité ; on le croyait même, à Rome, capable d'exciter ou de ranimer l'appétit, comme les huîtres suivant l'opinion des gourmets de nos jours.

On voit qu'il est difficile de trouver un poisson qui ait été plus connu des anciens et plus souvent mentionné dans leurs ouvrages, et néanmoins, parmi tant de témoignages, c'est à peine si l'on peut découvrir quelque caractère propre à le faire reconnaître parmi les poissons des mers actuelles.

Le poisson qui paraît s'en rapprocher le plus est celui que nous figurons ici sous le nom de *scare de Crète*. Les caractères sont les suivants : corps allongé, ovoïdal, aplati ; nageoire ventrale à rayons épineux ; écailles lâches et larges ; museau convexe ; mâchoires munies de dents sur leurs bords et sur leur surface antérieure ; couleurs vives : bleu pourpre tirant au rose du côté du ventre, et au brun violet du côté du dos ; ces teintes varient avec l'âge, se renforçant tantôt en rouge, tantôt en bleu, suivant les individus.

Le scare de Crète est très-commun, pendant la belle saison, sur presque tous les points de l'Archipel, en Candie, et sur les côtes adjacentes du continent. Dans les beaux temps, on l'aperçoit fréquemment jouant sur les hauts fonds des rochers. Il est difficile à pêcher à la ligne au milieu des varechs ou des autres herbes marines où il se cache. Les Turcs lui donnent le nom de *poisson bleu* et de *poisson rouge*, suivant qu'il affecte l'une ou l'autre de ces deux couleurs. On le mange encore actuellement en sauce faite avec le foie et les intestins. Pour le goût, il paraît tenir en partie du merlan, et en partie du surmulet (vulgairement *rouget barbé*). La faculté de ruminer, que lui attribuaient les anciens, doit être expliquée : ce n'est pas une véritable rumination à la manière de celle des quadrupèdes à pieds fourchus, car son estomac ne présente aucun caractère qui puisse faire admettre l'identité du phénomène ; mais quand on examine la forme et la disposition de ses dents, on conçoit qu'il puisse faire subir aux herbes dont il se nourrit une forte trituration ; il est possible même que celles-ci reviennent des mâchoires pharyngiennes sur les mâchoires



Le Scare de Crète.

ordinaires pour être ensuite avalées une dernière fois. Du reste, par leur mode particulier d'articulation, les mâchoires elles-mêmes sont soumises à une sorte de mouvement semi-circulaire et de va-et-vient, qui peut fort bien être comparé au mouvement de rumination de certains mammifères.

Le scare de Crète n'est pas la seule espèce du genre que l'on connaisse aujourd'hui ; il en existe un très-grand nombre d'autres, particulièrement dans les mers intertropicales ;

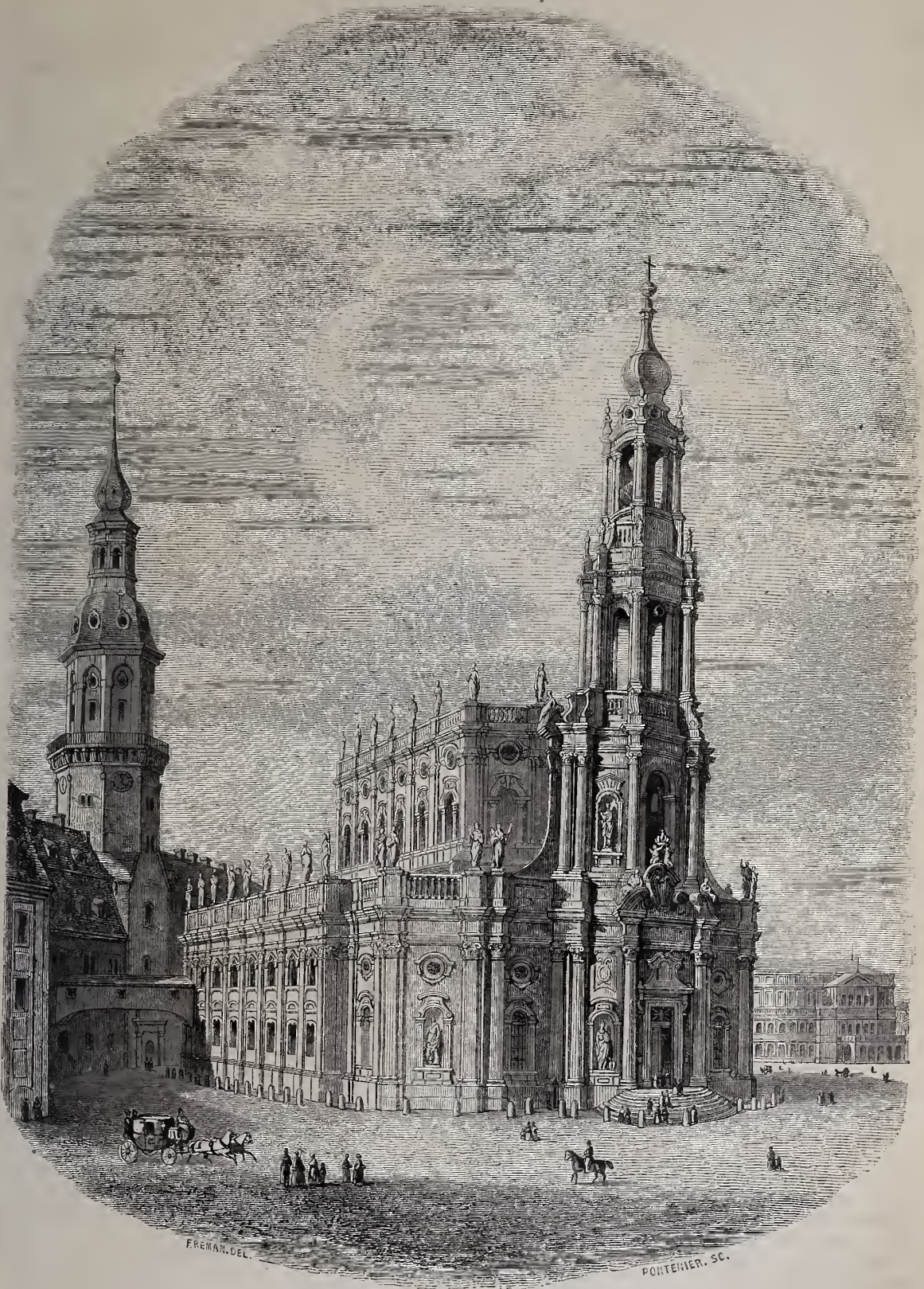
leurs brillantes couleurs les ont fait désigner dans ces mers sous le nom de *poissons perroquets*.

Les scares appartiennent à la famille des Labroïdes dans l'ordre des poissons caractérisés par les rayons épineux des nageoires pectorales.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

DRESDE.



Vue de Dresde. — L'église catholique. — Dessin de Freeman.

A moins de visiter Dresde par un temps de choléra, de guerre, de pluie, ou sous l'influence d'une de ces dispositions d'esprit qui font voir en laid toutes choses, on doit s'y plaire et se dire : « On vivrait heureux ici entouré de ceux qu'on aime. » Toutes les conditions qui peuvent rendre une ville agréable s'y trouvent réunies : de charmantes prome-

nades, un beau fleuve, des rues larges, de vastes places, d'élégants édifices, d'admirables collections d'œuvres d'art. Bien qu'elle soit la capitale de la Saxe, elle n'est point assez populeuse pour avoir les inconvénients de bruit et de tumulte des grandes cités; elle ne renferme guère plus de 70 000 habitants; encore est-elle divisée comme en deux villes, la vieille et la neuve avec ses quatre faubourgs de Frédéric, Wilsdruf, See et Pirna. Un pont magnifique, terminé en 1830, soutenu par vingt-quatre piliers, long de 1800 pieds, unit ces deux parties de Dresde.

Les bords de l'Elbe sont animés : des restaurants, des cafés, des terrasses sont comme suspendus au-dessus de ses eaux; les jardins des princes Antoine et Maximilien, le Brühler, le jardin de la comtesse de Cosel, celui de Marcolin, des allées de tilleuls, forment comme une demi-ceinture à la ville neuve et entrecoupent ses maisons de verdure. Le soir, les familles viennent s'asseoir sous les arbres, les femmes et les jeunes filles tricotent, les hommes fument; on parle peu; on laisse vaguer la pensée : de côté ou d'autre on entend par intervalles des chants ou des concerts. A quelques centaines de pas des murs, on trouve, d'une part, le grand parc séparé du petit parc par la rivière de Weisseritz; de l'autre, en sortant par la porte de Pirna, le grand jardin (*der grosse Garten*), qui peut être comparé aux plus belles promenades de l'Europe; il en a tous les ornements : statues, château d'été d'une architecture gracieuse, cafés qui attendent les promeneurs sous la feuillée, étang qui donne la fraîcheur en été et se transforme l'hiver en champs de glace pour les patineurs, forêt où l'on trouve la solitude, pelouses vertes où l'on retrouve le monde. Si l'on veut aller plus loin encore, si l'on remonte le cours de l'Elbe, on découvre à chaque pas des villes, des vignobles, et, à quelque distance, une des merveilles de l'Allemagne, ce qu'on appelle la Suisse saxonne; mais c'est une excursion qu'il faut réserver. Revenons à la ville.

La place que représente notre gravure est celle qui réunit les monuments les plus remarquables. On a devant soi l'église catholique; à droite, dans le lointain, le théâtre, dont le contour ne manque pas de grâce; à gauche le château du roi que l'église domine. Si la gravure avait un peu plus de largeur à droite, elle laisserait voir l'Elbe et le commencement du pont; en se tournant dans la même direction, le spectateur verrait un large escalier qui conduit au jardin de Bruhl.

L'église catholique, élevée au dernier siècle sous le règne d'Auguste III (né en 1696, mort en 1763), est à peine ornée intérieurement; et elle se sent de l'austérité protestante qui l'environne; on y remarque seulement un grand tableau de Raphaël Mengs, la Résurrection du Christ, et un tableau de Rottaris, la Mort de saint Xavier. Mais la famille royale, qui est catholique, y fait exécuter des messes en musique qui sont à juste titre célèbres en Allemagne.

Un autre édifice religieux, la *Frauenkirche* (l'église des femmes), construite sur la place du Marché-Neuf, offre à l'intérieur la disposition d'un vaste opéra; de nombreuses galeries y sont superposées jusqu'au dôme. On raconte que l'architecte Behn, après l'avoir terminée, se précipita volontairement du haut de la coupole sur les dalles de la nef.

Le château composé de six pavillons, le palais japonais, la grotte verte, sont, après les églises, les édifices qui méritent le plus d'attention. Leur construction ne remonte pas à des époques éloignées. La ville entière est moderne : ce ne fut d'abord qu'un petit village habité par de pauvres pêcheurs; lorsqu'il se fut agrandi aux proportions d'une ville, on s'en disputa la possession. Les margraves de Meissen en restèrent les maîtres, et ce furent eux qui fondèrent réellement la cité. Les petits-fils de Georges le Barbu, l'électeur Maurice et l'électeur Auguste, l'entourèrent de fortifications. Jean-Georges II, qui avait le goût des arts, commença les embellissements qu'achevèrent, plus tard, Auguste II et son

fils Auguste III. Le siège de 1760 renversa une partie des monuments : Goethe et Bernardin de Saint-Pierre, qui virent Dresde après ce triste événement, ont éloquemment exprimé le sentiment de douleur que leur fit éprouver ce spectacle de ruines. Mais depuis, Dresde s'est relevée; surtout, elle a conservé son musée qui l'a fait comparer à Florence, et qui suffirait pour appeler vers elle, de tous les points de l'Europe, ceux qui ont un amour sérieuse de l'art.

La suite à une autre livraison.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

Voy. les Tables des années précédentes.

ÉTUDES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES (1).

ARTICULATIONS.

Dans les maisons construites par l'art humain, toutes les pièces sont articulées entre elles d'une manière qui rend tout mouvement impossible. C'est le but de l'architecte, et il l'atteint en employant des mortaises, des clous et des chevilles. Le grand architecte qui a construit la maison que j'habite a voulu non-seulement qu'elle pût se transporter facilement d'un lieu à un autre, mais encore que ses différentes parties exécutassent tous les mouvements nécessités par les besoins et les travaux si variés de la civilisation humaine. Les articulations des membres supérieurs et inférieurs, la flexibilité de la tête et de la colonne vertébrale, suffisent à toutes ces exigences.

Examinons d'abord l'articulation de la hanche. Des deux côtés du bassin se trouve une cavité profonde appelée *cavité cotyloïde*. Son bord est circulaire; elle reçoit la tête de l'os de la cuisse ou *fémur*, qui est hémisphérique. Cette tête se meut dans la cavité cotyloïde comme une noix dans le creux qui la reçoit. L'os mobile est fixé dans la cavité par une capsule ou bourse articulaire qui permet tous les mouvements, mais s'oppose à ce que les deux os se séparent. Pour les unir d'une manière plus solide, un ligament semblable à une corde part du milieu de la tête et se fixe au fond de la cavité cotyloïde. Aussi les plus grandes violences sont-elles seules capables de faire sortir la tête du fémur de la cavité qui le reçoit. Cette tête n'est point dans le prolongement de l'os, ou, en d'autres termes, l'axe de l'os ne passe point par le pôle de la tête du fémur; celle-ci est supportée par un *col* qui se dirige en dehors et se réunit à l'os de la cuisse sous un angle de 45° environ. Grâce à cette heureuse disposition, le poids du corps ne porte pas directement sur le fémur. Dans les sauts d'un point élevé, les forces qui tendraient à briser l'os se décomposent; les deux cols, qui, par leur réunion, présentent la forme d'une portion de voûte, résistent en s'appuyant à la partie supérieure de la cavité cotyloïde. En reportant en dehors l'os de la cuisse et par conséquent tout le membre inférieur, les cols du fémur contribuent encore à élargir la base de sustentation du corps humain et à lui donner plus de stabilité. On sait, en effet, que cette stabilité dépend de la grandeur de l'espace qui sépare les deux pieds : or, il est évident que les pieds eussent été plus rapprochés si le fémur n'eût été articulé avec le bassin par l'intermédiaire

(1) La série des articles publiés sous ce titre a subi une modification importante depuis l'avertissement que nous avons donné à nos lecteurs lorsque nous l'avons commencée. Les premiers articles n'étaient qu'un résumé à peu près textuel de l'ouvrage anglais et américain : *the House where I live*. Notre collaborateur M. Charles Martins, qui avait bien voulu veiller à ce que ce résumé ne contiât aucune erreur, s'est pris d'intérêt à ce travail, et a accepté la tâche de nous donner, non plus une analyse, mais en quelque sorte une refonte ou recomposition de l'ouvrage entier, afin de le mieux approprier à nos lecteurs, à nos mœurs, à notre goût, et à l'état le plus récent de la science. De nouveaux développements seront publiés, s'il y a lieu, sur quelques-unes des questions traitées dans les premiers articles.

d'un col oblique qui l'éloigne de l'axe du corps. Un troisième avantage résulte encore de cette belle disposition : c'est la liberté et l'amplitude plus grandes des mouvements des membres inférieurs. Il est évident, en effet, que les deux jambes se trouvant écartées l'une de l'autre, elles peuvent exécuter une foule de mouvements qui leur eussent été impossibles si elles avaient été rapprochées et pour ainsi dire collées l'une contre l'autre. C'est dans les mouvements si divers et si variés d'un danseur habile qu'on peut admirer la perfection du mécanisme de l'articulation de la cuisse. On reconnaît aisément que l'exercice et l'habitude lui permettent d'exécuter une foule de mouvements que l'anatomie explique, mais dont elle n'aurait peut-être pas prévu la possibilité : tels sont, par exemple, ces grands mouvements circulaires dans lesquels la jambe, formant un angle droit avec le corps, décrit une demi-circonférence, tandis que tout le poids du corps repose en équilibre sur un seul pied.

L'articulation du genou n'est pas moins merveilleuse que celle de la hanche. Celle-ci pouvant exécuter tous les mouvements en avant, en arrière, en dehors et en dedans, l'autre devait nécessairement avoir un mouvement plus limité et consacré spécialement à l'acte important de la progression. Sa structure n'est point compliquée. Le fémur se termine inférieurement par deux parties arrondies d'avant en arrière ; ces deux parties reposent sur deux faces de la partie supérieure de l'os de la jambe, ou *tibia*. Des cartilages en forme de demi-lune, interposés entre le fémur et le tibia, remplissent le double but d'amortir et de diminuer la pression du fémur sur le tibia, et de former un rebord qui s'oppose au déplacement du fémur. Des ligaments vigoureux réunissent en dehors et en dedans le fémur au tibia, et ne leur permettent aucun mouvement latéral ; le seul possible est un mouvement de flexion en arrière ; c'est ce mouvement qui est le plus important de tous dans l'acte de la marche ou progression. Lorsque l'on fait un pas, la cuisse est portée en avant, et en même temps la jambe s'étend et devient, pour ainsi dire, la continuation de la cuisse. Ce mouvement est opéré par un muscle très-puissant qui occupe toute la partie antérieure de la cuisse, et qui s'attache par trois têtes à la partie supérieure de la cuisse et au bassin, d'où le nom de triceps qui lui a été donné par les anatomistes. Pour que son action soit plus efficace, une poulie de renvoi est placée au-devant du genou : c'est la rotule, os triangulaire, mobile jusqu'à un certain point, et qui s'attache à la partie antérieure de l'os de la jambe par un ligament extrêmement fort, appelé ligament de la rotule. Grâce à cet os, le muscle triceps agit moins obliquement sur la jambe, et cette action est à la fois plus prompte et plus énergique. Quand la jambe est ainsi étendue, elle forme avec la cuisse un pilier rigide qui supporte sans peine tout le poids du corps.

Le pied, base du pilier, s'articule avec la jambe de la manière la plus favorable pour la marche : il est reçu dans une mortaise formée par les os de la jambe, qui ne permet que des mouvements fort limités dans le même sens que ceux du genou ; et la plante du pied, construite en forme de voûte, est à la fois résistante et élastique ; résistante pour supporter le poids du corps qui s'élève en moyenne à 60 kilogrammes, élastique afin que dans les sauts, les chutes, des contre-coups funestes n'ébranlent et ne désorganisent pas des organes essentiels à la vie, mais mous et facilement déchirables, tels que le cerveau et le foie.

Tel est le mécanisme par lequel l'homme, seul entre tous les êtres vivants, se tient debout, la face tournée vers le ciel, les bras libres et prêts à exécuter les ordres de sa volonté ; tandis que l'animal, incliné vers la terre, est pour ainsi dire fixé au sol par les quatre membres qui soutiennent son corps et n'ont d'autre usage que de le transporter rapidement d'un lieu dans un autre. Chez l'homme, la progression, plus lente, est plus soutenue : il peut marcher aussi longtemps que la plupart des quadrupèdes. Dans un voyage prolongé, un

homme vigoureux ne sera lassé ni par un chien, ni par un cheval, ni par un âne, ni par un bœuf. Seuls parmi les animaux domestiques, l'éléphant, le chameau et le renne marchent avec une vitesse et une continuité telles que l'homme ne saurait les suivre. Aussi, par son industrie, il s'est soumis les espèces qui avaient sur lui la supériorité de la vitesse : depuis une longue série de siècles il s'est approprié la vitesse des animaux, jusqu'à ce qu'il ait conquis celle dont la vapeur est le principe, et qui n'a, pour ainsi dire, d'autres limites que celles qui lui sont imposées par la volonté même de l'homme.

Je ne vois rien de plus servile que ces âmes basses qui regrettent toutes leurs veilles, qui murmurent contre leur science et l'appellent stérile et infructueuse, quand elle ne fait pas leur fortune.

BOSSUET.

LES FRÈRES LE NAIN, PEINTRES FRANÇAIS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Trois artistes du nom de Le Nain ont produit en France, dans le milieu du dix-septième siècle, des œuvres d'un caractère tellement particulier qu'il est impossible de s'y tromper et de les attribuer à un peintre d'un autre nom. Naïveté, simplicité, étude constante de la nature et de la vérité, tels sont les signes par lesquels se distinguent les tableaux sortis de leur atelier, et ces qualités sont frappantes à une époque où Vouet et Lebrun enseignaient à leurs contemporains un style tout de convention. Ce caractère de l'œuvre des Le Nain est encore remarquable en ce qu'il s'y retrouve dans les genres les plus divers : tableaux d'histoire, portraits, scènes d'intérieur ou de la vie champêtre, paysages, tous ont un air de parenté irrécusable, tous offrent la même simplicité d'exécution, la même entente du clair obscur, la même observation des détails, la même imitation de la nature poussée jusqu'à l'exactitude la plus scrupuleuse. Mais s'il est impossible de ne pas reconnaître dès l'abord la main des Le Nain, lorsqu'on se trouve en présence d'un de leurs tableaux, il est malheureusement presque impossible aussi d'attribuer ce tableau plus particulièrement à l'un des trois artistes qui ont porté ce nom. L' inexplicable indifférence des premiers historiens de l'art français nous plonge, à cet égard, dans l'incertitude la plus complète. Pélissier, Roger de Piles et Florent Le Comte, se bornent à nous apprendre en peu de mots et à peu près dans les mêmes termes, que les frères Louis, Antoine et Matthieu Le Nain étaient de Laon, qu'ils peignaient des histoires, des paysages et des portraits, mais d'une manière peu noble, représentant souvent des sujets pauvres et des tabagies. Dargenville, dans son Abrégé de la Vie des peintres, en dit moins encore, et se contente de les nommer dans la préface du volume qui renferme l'école française : aussi serions-nous restés sans aucune notion sur ces artistes sans l'infatigable amateur Mariette, qui nous a légué dans ses notes inédites quelques lignes plus explicites et que nous copions scrupuleusement :

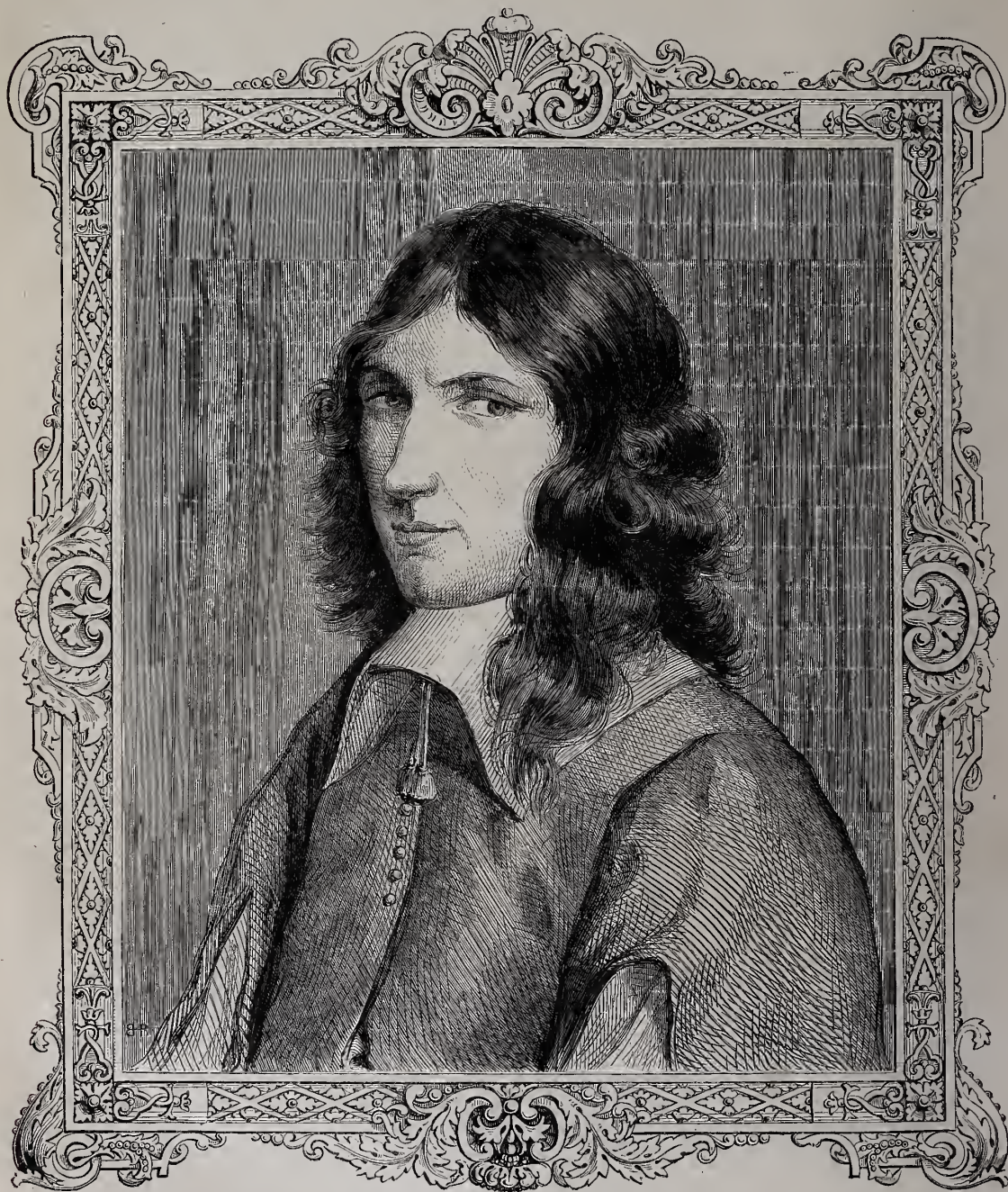
« Antoine et Louis Le Nain nés à Laon, le premier en 1588, et le second en 1593. Ils peignoient des bamboches dans le style français, et s'accordoient si parfaitement dans leur travail qu'il étoit presque impossible de distinguer ce que chacun avoit fait dans le même tableau ; car ils travailloient en commun, et il ne sortoit guère de tableau de leur atelier où tous deux n'eussent mis la main. Ils avoient un fort beau pinceau, et avoient l'art de fondre leurs couleurs et de produire des tableaux qui plaisoient autant par le faire que par la gravité des personnages qu'ils y introduisoient ; ils travaillèrent durant toute leur vie dans la plus grande conformité de sentiments, et il semble que la mort ne voulût pas rompre une si belle union. Ils moururent à deux

jours l'un de l'autre : Louis, le 23 may 1648, et Antoine, le 25. Ils se proposoient d'être du nombre de ceux qui concoururent à l'établissement de l'Académie royale, et ils en étoient dignes. La mort les ravit au moment que cet utile établissement eut lieu.

» Le chevalier Matthieu Le Nain, né à Laon en 1607, mort à Paris en 1677, s'étoit consacré au genre du portrait,

et avoit été admis en cette qualité dans l'Académie royale de peinture en 16. . (Les deux derniers chiffres manquent.) J'ignore ce qu'il étoit aux deux frères Le Nain. Il y a apparence, comme il étoit leur concitoyen, qu'il étoit de la même famille. »

Les notes de Mariette sont elles-mêmes, on le voit, bien vagues et bien incomplètes ; mais Mariette les écrivait déjà



Musée du Puy. — Portrait de Le Nain (Matthieu,) d'après le dessin de Laboriette.

plus de cent ans après la mort des Le Nain, et il n'avait pu recueillir sans doute que des traditions très-imparfaites. Ce qui le prouve, c'est que les registres de l'Académie portent Antoine, Louis et Matthieu Le Nain, peintres de bambochades (1), comme présents à la première assemblée, tenue le 1^{er} février 1648, et qu'au contraire la Description de l'A-

(1) Le passage en France de Pierre de Laar, dit *Bamboche*, avait mis à la mode ce terme, par lequel on désignait alors des sujets familiers. Plus tard, Gillot fut reçu comme peintre de sujets

cadémie de peinture, publiée en 1715 par Guérin, mentionne un portrait du cardinal Mazarin comme de la main d'un des messieurs Le Nain frères, qui se proposaient d'être de l'Académie.

Une circonstance qui contribue encore à jeter sur l'œuvre des Le Nain un voile bien difficile à soulever, c'est qu'aucun modernes, et Watteau comme peintre de fêtes galantes. Chardin est le premier qui ait été reçu comme peintre de genre, et son talent a plus d'un rapport avec celui de Le Nain.

de leurs tableaux, aucun de leurs portraits, n'a été gravé de leur temps. Ce ne fut qu'un siècle plus tard, à l'époque où Chardin et Greuze réussirent enfin à élever la peinture de genre à un rang qui jusque-là lui avait été contesté en France, même par Diderot, que les meilleurs graveurs français et anglais Beauvarlet, Daullé, Elisabeth Cousinet, Lebas, Bannerman, Earlom, Mitchel, Baillie, popularisèrent l'œuvre des Le Nain. Seulement les graveurs, plus excusables, il est vrai, que les historiens, confondirent aussi dans leurs reproductions les tableaux des trois frères, et sur aucune de leurs estampes on ne trouve l'indication d'un prénom. A cette époque, les tableaux de nos artistes furent recherchés par les amateurs les plus célèbres, et placés à côté des chefs-d'œuvre de toutes les écoles. Le cabinet du prince de Conti, vendu en 1777, possédait sept Le Nain, parmi lesquels était le « Maréchal à la forge, » vendu 2460 livres, qui fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre, et un

Artiste dans son atelier peignant un portrait, tableau placé maintenant dans la galerie royale de Schleissheim, près de Munich.

M. Champfleury, dans un essai publié récemment sur la vie et l'œuvre des Le Nain, nous a révélé l'existence d'un document également inédit qui complète en partie les notes de Mariette. Voici ce document, extrait des manuscrits de dom Grenier, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui avait rassemblé une immense quantité de notes relatives à la province de Picardie : « Louis et Matthieu Le Nain étoient parents de Gilles Le Nain, prêtre-vicaire de la paroisse de Saint-Pierre le Vieil, mort en 1678. Ces frères étoient tous trois habiles peintres. Les derniers excelloient dans l'histoire et les paysages, mais principalement dans les tabagies. Florent Le Comte nous dit bien qu'ils étoient de Laon, mais il nous laisse ignorer l'année de leur mort; lui-même peut-être n'en savait rien. Les Mémoires manuscrits



JANET LANGE.

MIST. HOTELIN. REGNIER

Le Repas de famille, par les frères Le Nain. — Dessin de Janet Lange.

de M. Leleu sur la ville de Laon nous apprennent que les trois frères, d'un caractère différent, furent formés à Laon par un peintre étranger, qui leur donna les éléments de la peinture pendant l'espace d'un an. Ensuite ils passèrent à Paris pour s'y perfectionner, demeurant dans la même maison. Antoine était l'aîné; il fut reçu peintre le 16 mars 1629, dans l'enceinte de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par le sieur Plantin, avocat, qui en étoit bailli. Il excellait dans la miniature et dans les portraits en raccourci. Lui et ses deux frères furent reçus le même jour à l'Académie royale de peinture et de sculpture; leurs lettres de réception sont datées du 1^{er} mars 1648, et signées par le célèbre Lebrun. Louis étoit de la compagnie bourgeoise du sieur Duri, en la colonnelle de M. de Sève. Il obtint, le 13 septembre 1662, des lettres de *committimus*, en qualité de peintre de l'Académie royale. On dit de lui que, comme il faisait le portrait de la reine-mère, le roi Louis XIII présent s'écria que « la reine n'avoit été peinte

jamais dans un si beau jour. » On attribue à l'un des trois frères plusieurs tableaux qui sont en la ville de Laon, savoir : la Cène qui est en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de la Reine en la Place; le tableau du maître-autel de l'église de Sainte-Benoîte. Je pense qu'ils sont de Matthieu Le Nain, comme les deux qui se trouvent dans la nef des Cordeliers, tout près de l'orgue. Celui du côté de l'Évangile doit avoir été offert par les confrères de Saint-Firmin et de Saint-Honoré; l'autre, du côté de l'épître, est un vœu des confrères de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, la même année. »

Le Repas de Famille que nous reproduisons faisait partie du cabinet du duc de Choiseul, et fut vendu 2300 livres en 1772. Un tableau semblable se trouvait dans le cabinet de Poullain, receveur général des domaines, et le catalogue, rédigé par le célèbre appréciateur Lebrun, nous révèle une particularité curieuse : c'est que toutes les têtes étoient des portraits de la famille de Poullain. Nous avons choisi ce

tableau de préférence à celui du Louvre, qui représente le Maréchal à la forge, parce qu'il révèle un côté moins connu du talent des Le Nain. Cette composition peut, à notre avis, être comparée à ce que les grands maîtres flamands et hollandais ont produit de plus remarquable ; elle réunit à la force et à la vérité d'un Ostade ou d'un Craesbecke, la grâce et la précision toutes françaises de Callot et d'Abraham Bosse ; les deux bourgeois dont les traits et le costume font penser au grand Corneille ; le valet placé derrière eux, que ne désavouerait pas Pierre de Hooch ; la mère roide dans sa collerette empesée, qui semble gourmander le petit garçon qui roule son chapeau dans ses doigts ; les deux autres enfants devant la table, la servante dont le type se retrouve dans tous les tableaux de Le Nain, tout, jusqu'au petit chien placé au pied de l'un des hommes, a un caractère de vérité qu'il est impossible de surpasser ; c'est la nature prise sur le fait. Qu'on ajoute à cela une lumière harmonieusement distribuée, une entente du clair obscur poussée au plus haut degré, et on aura lieu de s'étonner que les œuvres des Le Nain soient presque introuvables en France. La galerie de Grosvenor, celles du duc de Sutherland et du marquis de Bate en Angleterre, les Musées de Schleissheim et de Ludwigshust en Allemagne, la galerie de l'Ermitage en Russie, et la célèbre galerie de Florence en Italie, montrent avec orgueil des tableaux d'une famille d'artistes que nous avons presque entièrement oubliés.

Le portrait de Le Nain n'avait jamais été publié ; celui que nous donnons a été dessiné d'après un tableau original qui se trouve au Musée du Puy, dans le département de la Haute-Loire. Il est impossible d'y méconnaître la manière des Le Nain, et la direction des yeux, le négligé du costume, indiquent que l'artiste a voulu se représenter lui-même. C'est un buste de grandeur naturelle figurant un homme de trente ans environ, dont les grands cheveux bruns viennent s'abattre en partie sur la collerette ; les yeux sont noirs et vifs, le pourpoint gris d'une étoffe fine est sans aucune broderie. Les Le Nain devaient apporter à leur costume cette simplicité qu'ils mettaient dans leurs tableaux. Si nous osons émettre une opinion dans une question aussi délicate, nous croirions pouvoir affirmer que ce tableau reproduit les traits de Matthieu Le Nain, dit le Chevalier, qui s'était consacré, comme nous l'apprend Mariette, au genre du portrait, et sans doute aussi à celui de l'histoire. Les tableaux de genre seraient alors l'œuvre des deux frères Louis et Antoine, qui n'auraient peint que des figures de petite dimension. Quoi qu'il en soit, le nom de Le Nain a la gloire d'avoir, dès les premiers temps de l'école française, prouvé l'aptitude de ses artistes à suivre la route tracée par les grands maîtres de toutes les écoles dans les divers genres, et nous sommes heureux de lui payer dans ce recueil un humble tribut de reconnaissance.

Si tous ceux qui n'obtiennent pas ce qu'ils désirent en mouraient, qui donc vivrait sur la terre ? PYTHAGORE.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130.

§ 6. *Ma mère aveugle. — Geneviève et Robert. — Je retrouve Faroumont. — La corde de l'échafaudage.*

Un jour, Mauricec me dit :

— J'ai, devers Berny, une manière de débiteur qui a fait le plongeon l'an dernier, et qui vient de reparaitre sur l'eau ; faut que j'aille m'assurer du phénomène et repêcher, si c'est possible, mes cinquante écus. Prends les voitures avec moi samedi soir, tu pousseras jusqu'à Longjumeau pour voir Madeleine, et j'irai te rejoindre, le lendemain, au bois Riaut.

La chose fut convenue. Je n'avais visité ma mère que deux fois depuis son départ, et la dernière, je l'avais trouvée presque complètement aveugle ; du reste, mieux portante que jamais, et tout à fait de belle humeur. Mais il y avait de cela près de trois mois, et depuis, le travail m'avait toujours retenu au chantier.

Lorsque j'arrivai à Longjumeau, le jour était déjà sur sa fin. Je pris le chemin qui conduisait chez la mère Rivion ; mais on avait coupé des arbres et abattu des clôtures ; je ne reconnaissais plus ma route. Après m'être embrouillé dans deux ou trois sentiers, je cherchai autour de moi quelqu'un qui pût me mettre en bonne direction. Les plus proches maisons étaient loin, et je n'aperçus d'abord que des cultures pour le moment désertes ; mais une voix qui chanta arriva, tout à coup, jusqu'à mon oreille, et je reconnus le refrain d'une vieille ronde que, dans mon enfance, j'avais souvent entendu répéter à ma mère. Je m'arrêtai tout surpris de contentement. C'était la première fois que je retrouvais cet air depuis quinze années ; il me sembla que j'étais redevenu enfant et que j'entendais Madeleine rajeunie. Dans le fait, bien que la voix fût ferme et fraîche, elle rappelait, en chantant, celle de ma mère ; c'était la même manière de jeter les sons aux vents avec une gentillesse un peu triste, comme je l'ai entendu faire depuis aux bergerettes de Bourgogne et de Champagne. Je m'approchai de la chanteuse, qui s'occupait à détailler du linge blanc des cordes d'un séchoir. Je trouvai une grande fille de mine avenante, qui me regarda en face quand je lui demandai le chemin du bois Riaut, et qui se mit à rire.

— Gage que vous êtes le fils de Madeleine, me dit-elle.

Je la regardai à mon tour en riant.

— Et moi, je parie que vous êtes la jeune fille que la mère Rivion attendait, répondis-je.

— On vous appelle Pierre Henri ?

— Et vous, Geneviève ?

— Eh bien, voilà comme on se rencontre.

— Et comme on se reconnaît sans s'être jamais vu !

Nous éclatâmes encore de rire, et les explications commencèrent.

J'appris que ma mère avait complètement perdu la vue, mais sans vouloir en convenir. Du reste, Geneviève me déclara qu'elle était plus vaillante que toutes les *jeunesses* de la maison, et toujours chantant comme un pinson.

— C'est elle qui vous a appris le refrain que vous répétez tout à l'heure ? lui demandai-je.

— Ah ! vous m'avez entendu ? répliqua-t-elle. Oui, oui, la bonne Madeleine m'apprend toutes ses vieilles chansons ; elle dit que ça me servira pour bercer mes enfants ou ceux des autres.

Tout en causant, elle se hâta de réunir son linge. Je l'aidai à en faire un paquet que je pris sur mon épaule.

— Eh bien ! voilà-t-il pas que j'ai un serviteur ! dit-elle galement.

Et comme je lui disais qu'il était juste au fils de rendre ce qu'elle faisait pour la mère, elle commença à me parler de Madeleine avec tant d'amitié que, quand nous arrivâmes au bois Riaut, je m'étais déjà déclaré son obligé au fond du cœur.

La mère, qui était à la porte, reconnut ma voix et ne manqua pas de dire qu'elle m'avait vu ! Depuis qu'il faisait nuit close pour elle, tout son amour-propre était de ne point paraître aveugle. Geneviève l'aidait sans en avoir l'air. Elle avait entouré la maison, au dedans et au dehors, d'une grosse corde qui formait main courante et dirigeait l'aveugle ; un nœud servait d'avertissement quand elle approchait d'une porte, d'un meuble ou d'une marche ; un taquet mù par le vent indiquait à son oreille la place du puits ; des signes de reconnaissance avaient également été placés dans les allées du jardinet : grâce à Geneviève enfin, le bois Riaut était une vraie carte de géographie que l'on pouvait lire à tâtons ;

aussi la chère femme était-elle toujours en mouvement, trouvant tout, parce qu'on lui mettait tout sous la main, et se glorifiant, chaque fois, comme d'une preuve de sa clairvoyance.

Tout le monde, au reste, dans la maison, respectait son erreur et mettait une innocente malice à l'entretenir; elle était là comme l'enfant gâté dont tout fait sourire et paraît bien venu.

Mauricet, qui n'avait rejoint selon sa promesse, comprit sur-le-champ la position faite à Madeleine par la bonté de ses hôtes.

— Tu n'as pas toujours eu ton compte en fait d'aisance et de bonheur, lui dit-il; mais il me semble que pour le quart d'heure on te paye ton arriéré, ma vieille.

— Il est certain que le pays est agréable! répliqua la bonne femme, qui n'aimait pas à avouer trop haut son contentement.

— Oui, reprit Mauricet; mais ce sont les braves gens qui font les bons pays, et tu es tombée ici dans une colonie de chrétiens d'une espèce pas trop commune.

— Aussi, je ne me plains pas! fit observer Madeleine.

— Et tu as raison! continua le maître maçon; les bons cœurs t'ont rendu plus que la chance ne t'avait ôtée: voilà pourquoi je te conseille de remercier la maladie qui t'a valu tant de serviteurs et d'amis. Si tu avais encore tes yeux...

— De quoi! de quoi! mes yeux! interrompit la vieille mère impatientée; vas-tu t'imaginer, par hasard, que je suis aveugle!

— C'est juste! tu es guérie, répliqua Mauricet en souriant.

— Et la preuve, c'est que je te vois, continua Madeleine qui entendait le bruit des fourchettes; tu es à table avec Pierre Henri! Ah! ah! Et tout à l'heure tu as demandé le pain, et tu en as coupé. Ah! ah! ah! c'est que rien ne m'échappe, vois-tu, et il y en a encore plus d'un qui ont leurs yeux de quinze ans, et qui ne feraient pas ce que je fais ici.

La mère Riviou vint appuyer le dire de Madeleine en rapportant tout ce qui était laissé à ses soins dans la maison. L'excellente femme avait compris que pour l'infirme qui a du cœur la plus dure épreuve était le sentiment de son inutilité, et elle voulait éviter à l'aveugle cette amertume. Geneviève renchérit encore sur la fermière.

Quand nous fûmes en route pour revenir, Mauricet me fit remarquer cette bonne entente de toute la famille pour contenter Madeleine.

— On dit pourtant que le monde est méchant! ajouta-t-il avec chaleur; que les bons sont devenus des espèces de merles blancs impossibles à trouver; mais ceux qui le répètent, vois-tu, ne les cherchent pas, et le plus souvent ne s'en soucient guère. Pour ma part, je n'ai jamais passé un jour sans recevoir de quelqu'un une bonne parole ou un bon service. Par malheur, il y a des gens qui ne tiennent compte que du mal qu'on leur fait, et qui reçoivent le bien comme un paiement en retard: c'est presque toujours parce qu'on est trop content de soi qu'on est mécontent de tous les autres.

Quelques mois se passèrent sans amener rien de nouveau. Je fis plusieurs voyages au bois Riaut, et Geneviève m'apporta plusieurs fois des nouvelles de la vieille mère. L'excellente fille venait à Paris aussi souvent qu'il lui était permis pour voir son neveu Robert placé par elle en apprentissage.

Robert avait alors dix-sept ans, et travaillait dans la bijouterie en faux, mais comme un fils de famille qui compte sur des rentes. Son maître, que j'allai voir un jour de la part de Geneviève, m'é déclara qu'il ne sortirait jamais des *boutilleurs* qui fabriquent la camelotte des boutiques à trois sous.

— Ça veut faire le muscadin, me dit-il; mais ça n'a ni le cœur ni les bras au travail.

A vrai dire, *monsieur Robert* ressemblait plutôt à un fils

de sénateur qu'à un apprenti bijoutier; Geneviève lui donnait jusqu'à son dernier sou, et quand on l'en blâmait, elle revenait toujours à raconter comment son frère lui avait recommandé l'enfant à son lit de mort, comment elle avait promis d'être pour lui toute une famille, et alors il lui roulait de si grosses larmes dans les yeux et sur les joues, qu'on n'avait plus le cœur de rien dire.

Monsieur Robert connaissait son faible, et ne manquait pas d'en abuser. Il avait une jolie petite figure rose, les mains blanches et la voix douce comme une jeune fille. On eût dit un de ces agneaux qu'on mène avec un ruban; mais, en réalité, aucune force ne valait contre sa volubilité, et un dogue enragé eût été plus facile à conduire. Je l'ai bien su dans la suite, à mon grand dommage.

Pour le moment, tout se borna entre nous à bonjour et bonsoir. Il me parut même que le petit neveu n'était guère enchanté de la connaissance de sa tante, et qu'il avait peur de salir sa veste à un bourgeois. Au fait, nos connaissances et nos occupations nous éloignaient l'un de l'autre. *Monsieur Robert* était lancé dans la société des grisettes et des commis marchands; il chantait des romances, faisait des tours de cartes, et fréquentait les bals de nuit. Moi, je vivais plus à l'écart que jamais.

Ce qui m'était arrivé avec Faroumont m'avait dégoûté de la chambrée, et j'avais loué peu après un petit cabinet sous les toits. Une chaise, une malle, un lit de sangle y formaient tout mon mobilier; mais, du moins, j'étais seul; l'espace compris entre les quatre murs n'appartenait qu'à moi; on ne venait pas, comme à la chambrée, me manger mon air, me troubler mon silence, interrompre mon chant ou mon sommeil. J'étais maître de ce qui m'entourait, ce qui est le seul moyen d'être maître de soi-même.

Cela me parut d'abord si bon que je ne songeai qu'à en jouir; j'étais comme le frileux qui, une fois enfoncé sous ses couvertures, ne peut plus en sortir. Je me dorlotais dans ma liberté nouvelle, et je ne quittais plus ma mansarde après mes heures de travail. Mauricet se plaignit deux ou trois fois de ne plus me voir.

— Va pas t'habituer à vivre en sournois, me dit-il; dans le monde comme à l'armée, vois-tu, il est bon de sentir un peu le coude de son voisin; tu es trop jeune pour te faire colimaçon et rentrer ainsi dans ta coquille; viens voir les amis; c'est sain au cœur et ça fait prendre l'air.

Je n'avais rien à répondre; seulement, je continuais à rester chez moi. J'aurais pu utiliser cette espèce de retraite en reprenant mon instruction interrompue; mais personne ne m'y poussait et je n'en sentais pas le goût. Je ne puis dire ce qui se passait alors en moi; j'étais comme engourdi dans ma nonchalance; je restais des heures entières sans penser précisément à rien, mais allant d'une chose à l'autre, comme quand on se promène sans but. J'avais besoin d'une secousse pour sortir de ce sommeil éveillé; la malice de Faroumont m'en préparait une sur laquelle je n'avais point compté.

Nous ne nous étions point revus depuis plusieurs mois lorsque je le rencontrai à la bâtisse que nous achevions, rue du Cherche-Midi. Il venait poser les gros fers de la charpente. En me reconnaissant, il s'interrompit de son travail avec un méchant rire.

— Eh bien! failli chien, c'est donc ici que tu camelottes! me demanda-t-il avec son insolence habituelle.

Je répondis d'un ton bref en montrant une fenêtre percée, après coup, près des combles, et que je venais achever.

— Ah! c'est pour toi l'échafaudage! dit-il.

Et son regard se tourna vers la planche qui flottait au haut du pignon. J'allai déposer ma veste et mon panier au rez-de-chaussée; puis, je me dirigeai vers la nouvelle fenêtre. L'échafaudage était solidement suspendu à deux cordes que j'avais moi-même attachées à la charpente; mais à peine y eus-je posé les pieds que le mauvais visage de *la Chiourme* se montra au-dessus, entre les solives; au

même instant, une des cordes fut dénouée, la planche bascula, et je fus lancé d'une hauteur de quarante pieds sur les décombres.

La suite à une prochaine livraison.

LA PREMIÈRE MÉDAILLE FRANÇAISE.

C'est à une inspiration de patriotisme et de nationalité que nous devons la première des médailles françaises. Avant le règne de Charles VII, on n'avait pas encore appliqué l'art du monnayeur à des monuments purement historiques ou commémoratifs. Il y avait bien des jetons qui sont la transition entre les monnaies et les médailles; mais la pièce dont le dessin accompagne cet article ne paraît pas devoir être confondue avec les jetons, parce qu'elle en diffère à la fois par son module, par son poids et par l'importance de l'événement qu'elle rappelle.

Cette pièce d'or a été frappée en mémoire et en réjouissance de l'expulsion des Anglais de notre sol. Le dessinateur a réduit le module de près des deux tiers; l'original a 82 millimètres de diamètre. D'un côté, on voit l'écusson des armes de France, surmonté de la couronne royale, et placé entre deux branches de rosier. Au-dessus de l'écusson, un K, lettre initiale du nom du roi, que l'on écrivait à cette époque Karolus sur les monnaies, et très-souvent Karle ou Karles en langue vulgaire. La légende, qui forme deux lignes circulaires, se compose de quatre vers de huit pieds. La médaille prend elle-même la parole; on remarquera qu'elle parle au masculin; c'est que le mot *médaille* n'était pas encore en usage, et que, très-probablement, on donnait à cette

pièce le nom de *jeton*, *gect* ou *gectoïr*, mots tous masculins et très-répandus alors. Voici les quatre vers :

Quant je fu fait sans diféance,
Au prudent roi de Dieu
On obéissoit par tout en France,
Fors à Calais, qui est fort lieu.

La légende du revers, qui forme aussi quatre vers, nous apprend la date de cette médaille, destinée à célébrer, comme nous l'avons dit, l'heureuse conclusion de nos désastres, qui valut à Charles VII le surnom de Victorieux. C'est toujours la médaille qui parle au masculin :

D'or fin suis extrait de ducas,
Et fu fait pesant viii caras,
En lan que verras moi tournant,
Les lettres de nombre prenant.

Avant d'obéir aux prescriptions de cette légende, disons d'abord qu'on appelait *or de ducats*, l'or fin, le meilleur or qu'on employât pour dorer. Nous ajouterons que le karat ou carat était la vingt-quatrième partie du marc, c'est-à-dire qu'il pesait 492 grains, car le marc se composait de 4 608 grains. Notre pièce pèse en effet huit fois 492 grains, c'est-à-dire 4 536 grains ou 219 grammes.

Maintenant retournons la médaille et nous remarquerons dans les quatre vers du côté principal les lettres suivantes, qui, selon la numération romaine, forment la date 1451. Il y a huit V, onze I, trois C, un M et deux L. En additionnant ces lettres qui représentent, comme chacun sait, les V des 5, les I des unités, les C des centaines, l'M 1 000, et L 50, on trouvera que ce *chronogramme* donne 1451. Cette année est, en effet, celle pendant laquelle les Anglais,



Médaille de 1451 (réduite). — Tirée du cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale.

qui, en 1450, avaient été chassés de toute la Normandie, *fors de Calais*, une place très-forte, perdirent encore la Guyenne, d'où ils furent expulsés par Dunois. Le champ de ce revers est rempli par une croix fleuronée, imitée, comme sur la plupart des jetons, de celle des monnaies; on y voit de plus la devise quatre fois répétée : *Désiré suis*. Ces mots sont-ils dits par la pièce d'or qui, pesant 219 grammes, soit 730 francs, valeur vénale, et abstraction faite du prix de rareté, aurait de légitimes prétentions à se dire désirée? ou faut-il supposer qu'elle était destinée à récompenser de vaillants soldats, ou enfin faut-il croire qu'il y est question du roi qui avait été en effet fort désiré par ses sujets, alors que les bons Français supportaient si impatiemment le joug de l'Angleterre, et que la royauté était confinée à Bourges? Il est difficile de répondre à ces questions.

Cette pièce a l'aspect des monnaies, des sceaux et des jetons du quinzième siècle. Ce n'est qu'après nos guerres

d'Italie que l'art du médailleur se développa sous l'influence de ces grands artistes italiens dont nous avons donné quelques œuvres dans ce recueil (voy. 1833, p. 357). Il nous faut aussi signaler l'emploi de la langue vulgaire au lieu du latin qui régna sur notre monnaie d'or jusqu'en 1789, et qui ne céda la place au français, sur la monnaie de billon ou de cuivre, que sous le règne de Henri III. Il était bien juste, au reste, de faire parler la langue française à une médaille frappée dans une intention aussi éminemment patriotique et nationale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

PORTRAIT D'ÉLISABETH D'AUTRICHE,
FEMME DE CHARLES IX.



D'après le tableau du Musée du Louvre attribué à Clouet.— Dessin de Gagniet.

L'histoire de cette princesse est, pour ainsi dire, écrite sur sa figure si douce et si résignée. Mariée au sortir de l'enfance à un homme qui n'était point fait pour elle, elle dédaigna les plaisirs d'une cour licencieuse pour se livrer à celui d'observer fidèlement son devoir; et lorsque, par un veuvage précoce, elle devint maîtresse d'elle-même, au lieu d'abjurer la mémoire d'une union peu heureuse, elle s'y attacha au contraire avec la plus énergique résolution, pensant qu'il lui appartenait d'expier en ce monde les fautes de son époux.

TOME XVIII. — MAI 1850.

Élisabeth ou Isabelle d'Autriche était à la fois la petite-nièce et la petite-fille de Charles-Quint. On regarda comme un coup de politique très-habile que Catherine de Médicis fût parvenue à l'obtenir pour Charles IX. Elle n'avait que quatorze ans. L'empereur Maximilien, son père, hésitait à l'accorder, retenu à la fois par les notes secrètes du roi d'Espagne qui ne voulait voir d'alliance d'aucune sorte entre la France et la maison d'Autriche, et par le souci d'envoyer cette enfant qu'il aimait dans un pays tout bouleversé par la

guerre civile ; néanmoins l'union fut conclue , et la jeune princesse , mariée à Spire par procuration , le 22 octobre 1570 , fut emmenée dans son nouveau royaume .

Charles IX alla au-devant d'elle jusqu'à Mézières , assez mal prévenu en sa faveur . On raconte qu'il se déguisa pour la voir arriver . Avec l'humeur contrariante qu'il avait , il n'aurait pas été fâché de trouver à redire en elle et d'en pouvoir faire de mauvais compliments à sa mère ; mais l'épreuve tourna tout autrement , car la fraîcheur de la princesse et la dignité de sa tenue , relevée par l'élégance du costume espagnol qu'elle portait à merveille , produisirent sur lui une vive impression . Le contentement du roi déterminait l'enthousiasme des courtisans . Pendant plusieurs mois , les fêtes , les bals , les cortèges magnifiques se succédèrent sans relâche pour honorer la nouvelle venue ; puis lorsqu'on fut au bout de ces triomphes qui ont marqué le sacrifice de tant de victimes royales , l'indifférence et l'oubli remplacèrent les hommages du premier moment . Charles IX s'éloigna de sa femme ; et comme sa gravité , sa régularité et son innocence n'étaient de nature à retenir autour d'elle ni les beaux-esprits , ni les galants , ni les intrigants de la cour , elle resta seule dans la compagnie de quelques dames espagnoles qui l'avaient élevée . Il ne fut plus parlé d'elle que dans le peuple , à l'occasion des bonnes œuvres qu'elle faisait , car tout son argent passait en aumônes ou à libérer les prisonniers pour dettes .

Son nom ne se trouve mêlé à aucun des actes politiques du temps . « J'ai omis raconter , dit Brantôme , qu'un massacre de la Saint-Barthélemy , elle , n'en ayant rien su , non pas même senti le moindre vent du monde , s'en alla coucher à sa mode accoutumée ; et ne s'étant éveillée qu'au matin , on lui dit à son réveil le beau mystère qui se jouait . Hélas ! dit-elle soudain , le roi , mon mari , le sait-il ? — Oui , madame , répondit-on ; c'est lui-même qui le fait faire . — O mon Dieu ! s'écria-t-elle , qu'est ceci , et quels conseillers sont ceux-là qui lui ont donné tel avis ? Mon Dieu , je te supplie et te requiers de lui vouloir pardonner ; car si tu n'en as pitié , j'ai grande peur que cette offense lui soit mal pardonnable . Et soudain demanda ses heures et se mit en oraison , et à prier Dieu la larme à l'œil . »

À partir de cette journée funeste , comme si le ciel eût eu à lui pardonner davantage , elle s'adonna aux exercices d'une piété plus austère ; elle se relevait la nuit pour prier et pleurer sur son lit . Comme elle aurait voulu dissimuler au monde le chagrin qui la portait à ces actes de contrition , elle choisissait l'heure où elle croyait ses femmes endormies ; mais elle était trahie par ses sanglots étouffés et par son ombre que la lumière de sa veilleuse faisait paraître derrière ses rideaux . Enfin la mort du roi lui permit de donner un libre cours à son affliction , et de porter ses vœux vers un genre de vie qui s'accordât mieux avec l'état de sa pensée . Après avoir accompli à Paris le grand deuil des reines qui durait dix-huit mois , elle retourna à Vienne auprès de son père et de sa mère , se félicitant de n'avoir point donné le jour à un fils dont le bas âge aurait créé de nouvelles divisions dans le royaume . Le peuple de Paris lui fit la conduite à son départ , et se sépara d'elle avec de grandes marques d'attachement et de regret . Tout le monde disait qu'elle emportait avec elle le bonheur de la France .

De retour à Vienne , elle y fonda un couvent de religieuses de l'ordre de Sainte-Claire . Cette maison fut l'asile où elle pratiqua ses fréquentes retraites et ses pénitences , ne se réservant que peu de temps pour goûter les douceurs de la vie de famille . Les plus belles offres ne purent la déterminer à rompre un si austère veuvage . Le roi d'Espagne , Philippe II , qui désirait se remarier avec elle , vit échouer contre sa constance sa propre dextérité et celle d'un habile jésuite envoyé par lui pour négocier cette union . Élisabeth d'Autriche mourut , en sa trente-huitième année , entre les bras des Clarisses , ses compagnes et ses amies , le 22 janvier 1592 .

Le portrait attribué à Clouet nous la représente âgée d'environ dix-huit ans . Elle n'est pas belle ; son visage porte les marques indélébiles de la maison d'Autriche , le menton épais et la lèvre inférieure pendante ; mais les yeux sont beaux et pleins de douceur ; le front est celui d'une personne intelligente , et le teint , dans la peinture , est animé du plus vif éclat . Une autre coiffure eût mieux fait ressortir les avantages de la princesse , et particulièrement cette grâce à laquelle rendent hommage tous les contemporains .

LA DETTE SACRÉE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 113.

Dès ce moment , les quatre virtuoses s'occupèrent des préparatifs . Ils firent un choix des plus beaux airs d'opéra et des mélodies les plus goûtées en Allemagne , s'exerçant avec un grand soin , afin de mettre dans leur jeu tout l'ensemble et toute l'expression dont ils étaient capables . L'idée même de l'entreprise qu'ils allaient faire excitait leur zèle et leurs talents . Ernest , le premier violon , était d'une force qu'on aurait remarquée chez un artiste ; ses camarades ne lui cédaient guère en méthode et en agrément .

Avant de partir , Ernest voulut leur faire voir la petite ferme sur laquelle il avait jeté les yeux ; ils le suivirent à Pré-Fleuri , et trouvèrent que leur ami n'avait pas montré moins de goût que d'esprit dans toute cette affaire .

Cependant celui qui avait conçu le projet ne témoignait pas , au moment de l'exécution , la joyeuse et légère insouciance de ses trois compagnons . Ernest avait consulté sa mère avant de se décider , et il avait reconnu avec elle que le dessein projeté , sans offenser ni Dieu ni les hommes , était pourtant une fâcheuse ressource , une regrettable nécessité .

— Prends-y garde , mon enfant , disait Catherine ; la vie que vous mènerez vous expose à plusieurs dangers . Veillez sur vous , faites votre moisson le plus tôt possible , et revenez avant que le démon vous tente . La vie vagabonde est une voie périlleuse . Quelle douleur pour ta mère , si elle t'avait laissé courir à l'opprobre et au malheur !

Elle ajouta beaucoup d'autres avis sur les accidents auxquels les jeunes amis seraient exposés ; puis elle embrassa son Ernest les larmes aux yeux , et lui donna son congé . Il ne voulut pas se séparer de sa mère si tristement ; il pria ses camarades de la faire jouir la première de leurs concerts en plein vent . Ils y consentirent volontiers , et , le soir même de leur départ , à minuit , ils donnèrent une sérénade à la bonne femme . Catherine , qui ne dormait pas , reconnut d'abord le violon de son fils : elle entr'ouvrit sa fenêtre , et , quand les musiciens eurent achevé leur *allegro* final , elle courut à son petit secrétaire , en tira un thaler qu'elle enveloppa d'un morceau de papier , l'approcha de sa lampe , et le jeta tout allumé aux jeunes symphonistes .

— Adieu , mes enfants , leur dit-elle ; c'est le denier de la veuve ; que cela vous porte bonheur !

Ils commencèrent leur campagne à quelques lieues de là . Ils parcoururent la Saxe , la Bohême , une partie de la Prusse , et ils trouvèrent partout un accueil favorable . Leur musique , peu bruyante , n'attirait pas l'attention du premier coup ; mais quelques amateurs délicats en avaient bientôt reconnu le mérite , et , quand on voyait les jeunes artistes approuvés par les bons juges , on se pressait pour les écouter . Dans plus d'un lieu leur succès alla jusqu'à l'enthousiasme . Au bout de quelque temps , leur renommée les devança ; les journaux parlèrent ; ce ne fut pas seulement dans les rues , mais dans les salons et les casinos , qu'on voulut les entendre . L'argent pleuvait , et , malgré une dépense qu'Ernest aurait voulu modérer beaucoup , la recette s'élevait rapidement . Les voya-

geurs pouvaient donc se flatter d'atteindre bientôt le chiffre de deux mille florins, dernier terme de leur ambition.

Leurs espérances furent dépassées à la suite d'un concert, qu'ils donnèrent dans le casino d'une ville de Prusse. Le compte fait, ils trouvèrent, le soir, dans leur bourse, deux mille cent quarante-trois florins. La plus grande partie de cette somme était en or, qu'ils s'étaient procuré à mesure, afin d'être moins embarrassés de leur fortune. Ernest dit alors à ses camarades :

— Le moment du retour est venu. Mettons à part deux mille florins, auxquels nous ne toucherons pas ; nous vivrons en chemin avec le surplus, et, s'il nous reste de l'argent quand nous serons arrivés, nous trouverons facilement à l'employer en faveur de quelque malheureux.

Les autres furent très-mécontents de l'entendre parler ainsi. Ils avaient pris goût à cette vie nomade, et voulaient en jouir aussi longtemps que possible. Ne s'étant décidés que par des motifs frivoles à satisfaire le vieillard, ils avaient bientôt cessé de penser à lui, et, s'ils avaient continué à théâtraliser en sa faveur, c'est qu'ils trouvaient du plaisir à se faire applaudir de ville en ville. On ne touchait pas, disaient-ils, à la fin des vacances ; ils avaient à voir encore plusieurs belles cités ; s'ils gagnaient quelques ducats de plus, ils sauraient bien les dépenser agréablement. Déjà, plus d'une fois, Ernest avait eu beaucoup de peine à préserver le trésor, où l'on aurait puisé volontiers pour le jeu, le spectacle et les dissipations de tout genre.

Comme ils disputaient là-dessus, on vint les demander de la part d'un riche seigneur, qui désirait les faire entendre dans une fête. Ernest, qui ne voulait pas sans nécessité faire métier de son talent, répondit qu'il irait volontiers, pourvu qu'on ne leur offrit aucun salaire. Cela fit murmurer ses camarades ; mais ils cédèrent à ce qu'ils appelaient son caprice, persuadés que le seigneur les dédommagerait amplement malgré tout ce qu'Ernest aurait pu dire ; d'ailleurs ils se promettaient beaucoup de plaisir dans cette fête, qui serait, disait-on, magnifique. Ernest voulut saisir cette occasion pour exiger que les deux mille florins fussent remis dans ses mains, que sous aucun prétexte on ne le forçât d'en dépenser un denier, et qu'on lui laissât la bourse scellée pour la remettre intacte au vieux Pierre.

Là-dessus ses trois compagnons se récrièrent vivement, et le trouvèrent singulier de vouloir s'emparer du trésor commun.

— Ce n'est pas le trésor commun, leur dit-il ; il n'appartient ni à vous ni à moi, et je ne veux pas m'en emparer ; je demande seulement d'en avoir la garde, jusqu'au moment où il devra passer dans les mains de son maître. Faut-il vous jurer que je n'y toucherai pas ? me croyez-vous un fripon ?

— Non, répondit Christophe ; mais si toi-même tu nous crois d'honnêtes gens, tu ne dois pas exiger que nous te laissions seul dépositaire du gain de tous. Réclame ton droit, et rien de plus. C'est mon avis, et, si l'on m'en croit, nous allons partager en bons frères ; chacun répondra de sa part.

Auguste et Frédéric appuyèrent chandement cette proposition ; Ernest y dut consentir. Il reçut le quart de la somme totale, et ne put songer sans frémir au péril qu'allaient courir les autres portions.

Le seigneur fut surpris de la condition mise par les jeunes artistes à leur promesse de se faire entendre : son orgueil aurait pu s'en offenser ; mais il soupçonna peut-être quelque chose de la vérité, et maintint son invitation. Ils parurent donc à la fête, et l'embellirent. Le maître de la maison voulut bien leur en témoigner sa reconnaissance, et, les ayant pris à part vers la fin de la soirée, il leur offrit à chacun une bague enrichie de brillants.

— N'êtes-vous pas contents cette fois ? dit Ernest à ses amis, quand le seigneur se fut éloigné. Nous ne pouvions emporter de notre voyage un plus agréable souvenir. Je crois

donc que notre œuvre est finie. Retournons à nos études ; allons rassurer nos familles ; enfin, portons bien vite au vieillard ce que nous avons recueilli. Chaque instant de retard nous rendrait coupables. C'est moi, chers amis, qui vous ai engagés dans cette entreprise ; je voudrais vous ramener contents de vous-mêmes, et ne pas être pour vous l'occasion de quelque disgrâce !

Ils tenaient cette petite conférence dans une salle écartée où ils avaient échappé aux regards de la foule. On se rendait au feu d'artifice qui devait terminer la fête, et le monde s'écoulait des appartements. Ernest, penché sur un balcon, attendait la réponse de ses amis. Tout à coup les sons d'une harpe retentirent à ses oreilles ; il avança la tête, il vit quelqu'un passer sous les fenêtres de l'hôtel.

— C'est lui ! dit-il ; voyez flotter ses cheveux blancs !

Quelques notes fugitives furent encore entendues ; puis les sons se perdirent dans le lointain, et la figure dans l'ombre.

— C'est lui-même ! dit encore Ernest.

— Peut-être, répondit froidement Frédéric. Pourquoi s'en étonner ? Il fait son métier : je suis surpris seulement que nous ne l'ayons pas rencontré plus tôt, dans quelque une des villes que nous avons parcourues.

— Et cette rencontre ne vous dit-elle rien, mes amis ? Dieu nous envoie le vieux musicien pour nous rappeler notre devoir. Laissez-moi vous presser encore de l'accomplir ! Retournons chez nous, mes chers camarades ; pour moi, j'y suis décidé, et si vous me laissez, je pars.

— Voilà le feu d'artifice, dit Auguste ; tu nous le fais manquer avec tes belles morales.

Et, là-dessus, il entraîna Christophe et Frédéric sur la terrasse. Ernest, demeuré seul, regarda encore une fois la rue, et, ne voyant plus qu'une ombre dans l'éloignement, il prit son chapeau et sortit à grands pas.

Il courut après le vieillard ; mais, soit que le pauvre homme se fût retiré dans un logis, soit qu'il eût pris un autre chemin, Ernest ne put l'atteindre. Après avoir parcouru la ville inutilement, et pris des informations dans plusieurs auberges, sans obtenir aucun éclaircissement, il rentra dans le logis où ses amis devaient se rendre après la fête. Il les attendit vainement ; ils manquèrent au rendez-vous, et, le lendemain, il ne put les découvrir.

— Apparemment, se dit Ernest, ils ont voulu se séparer de moi. Ils craignent mes reproches ; mes instances les importunent. Il ne me reste qu'à retourner chez moi, pour m'acquitter, autant que je pourrai, envers ce malheureux. Hélas ! il n'aura pas, je le prévois, la chaumière que nous lui avions promise.

Ernest tourna donc ses pas vers la ville où sa mère l'attendait. Il était accablé de tristesse. Quand on a cru le succès certain, la mauvaise réussite est beaucoup plus affligeante. Bon camarade, Ernest s'inquiétait aussi du sort de ses compagnons ; il craignait l'effet de leurs passions et de leur imprudence. L'inquiétude, la fatigue ou quelque accident le rendit bientôt malade : il tomba de faiblesse à la porte d'une riche auberge, dont il n'aurait pas fait son gîte volontairement. On le porta, presque sans connaissance, dans une petite chambre haute, jugeant, à le voir en si modeste équipage, qu'il devait regarder à la dépense.

Il fut quelques jours au lit, et, quoiqu'il refusât obstinément des soins qu'il craignait de payer trop cher, il se rétablit assez promptement. Sentant ses forces renaître, il se garda bien d'écrire à sa mère sa triste aventure. Un jour, il se trouva si bien, qu'il prit son violon, le fidèle compagnon de sa bonne et de sa mauvaise fortune. Ému par le souvenir de sa mère et par le plaisir de la revoir bientôt, il jouait ses airs les plus doux ; il faisait chanter son instrument avec l'expression la plus tendre. Au bout de quelques moments, un valet vint chez lui, de la part d'un voyageur qui logeait au-dessous. Ernest crut d'abord que le violon incommodait

son voisin, et voulut cesser de jouer ; le valet de chambre le détrompa, l'assurant, au contraire, que son maître avait un grand plaisir à l'entendre.

— C'est pourquoi il m'envoie, ajouta-t-il, vous prier de vouloir bien ouvrir votre croisée, à moins que cela ne vous soit désagréable. Mais si vous êtes assez obligeant pour lui faire ce plaisir, il me charge de vous exprimer sa reconnaissance.

Un jeune amateur ne pouvait refuser une demande si flatteuse et si rare. Ernest ouvrit la fenêtre ; il se plaça tout auprès, et joua de son mieux pendant une demi-heure. Alors

le domestique reparut, et vint le prier de recevoir la visite du voyageur, ou de consentir à descendre chez lui.

— Est-il plus âgé que moi ? dit Ernest.

— Mon maître est un vieillard.

— Je descends, dit l'étudiant.

Il trouva un personnage d'une figure distinguée, qui semblait être un grand seigneur, et qui l'accueillit cependant avec une aimable familiarité. Le voyageur lui fit quelques compliments fort simples sur son talent, quelques questions sur son état, et le pria de dîner avec lui.

— Je sais, dit-il, que vous avez été malade ; mais vous me



Dessin de TONY JOHANNOT.

paraissez bien rétabli, et je me félicite d'être le premier à fêter votre convalescence.

L'air affable du vieillard eut bientôt gagné le cœur d'Ernest ; en sorte que, pendant le dîner, en tête à tête, il conta son aventure à son noble convive, jugeant que ce récit pourrait l'amuser. Il ne s'était pas trompé, et même il ne soupçonnait pas tout l'intérêt qu'une belle âme devait prendre à une conduite aussi délicate et aussi prudente que la sienne. L'inconnu lui dit enfin :

— Mon jeune ami, votre récit me charme et me touche. Il y a dans la vive étourderie de votre promesse, et dans la sage fermeté de votre conduite, quelque chose qui sort de la ligne commune. Souffrez que je m'associe à une œuvre si bonne. Je crains, comme vous, que vos camarades ne faiblissent et ne s'égarant ; ils reviendront légers d'or et chargés de regrets. Si mes prévisions se réalisent, il ne faut pas que vous ayez le chagrin de voir votre protégé en souffrir. Acceptez de moi en don, ou, si vous l'exigez, en prêt, le complément nécessaire pour acheter la cabane et le verger. Je vous fais cette avance sans exiger qu'elle me soit jamais rembour-

sée ; mais si un jour la fortune vous favorise, et que vous ne consentiez plus à m'avoir cette obligation, voici mon nom et mon adresse ; vous ne les oublierez pas, je l'espère, car mon désir est que nous restions amis.

Le voyageur écrivit quelques mots, au coin de la table, sur un morceau de papier, qu'il remit à son convive avec un rouleau d'or de quinze cents florins.

— Son Altesse !... dit le jeune homme, en se levant avec émotion.

— Silence, mon ami, je voyage incognito. Asseyez-vous ; nous allons prendre le café.

Ernest eut beau faire, il ne retrouva plus sa première aisance : il fit un profond salut en se retirant ; le cœur lui bondissait de joie. Comme il serra le précieux rouleau dans sa bourse ! comme il eut soin de loger son trésor au fond de sa meilleure poche ! et qu'il aurait voulu toucher déjà au terme de son voyage, dans la crainte où il était qu'il n'arrivât malheur à cette somme si heureusement reconstituée !

Il partit le lendemain, après avoir pris congé de l'étranger ; et dès-lors il voyagea le plus promptement possible,

prenant par le plus court et faisant de fortes journées. Il achevait la troisième, et il entra, à neuf heures du soir, dans une petite ville, lorsqu'il entendit de nouveau les sons de la harpe qui avaient frappé deux fois son oreille. Il approche, et il reconnaît le vieux mendiant. Il fut près de se jeter dans ses bras, mais il se contint; il trouva plus piquant de se lier d'abord avec lui, et de gagner son amitié, avant de se faire connaître pour ce qu'il était.

Quelques enfants faisaient cercle autour du vieillard; mais les fenêtres étaient fermées, et la nuit déjà sombre; le croissant de la lune touchait presque à l'horizon. Cependant un

rayon éclaira la riante figure d'Ernest lorsqu'il dit au bonhomme, d'une voix amicale :

— Mon père, deux instruments auront peut-être plus de succès qu'un seul. Voulez-vous accepter mes secours? Mon violon est à votre service.

Il l'avait accordé, sans donner au pauvre artiste le temps de répondre.

— Vous jouez les airs de *Don Juan*, dit-il en prenant place auprès de lui; je les sais presque tous. Accompagnez-moi, je vous prie.

Ernest commença aussitôt, et le vieillard, ému, inspiré



Dessin de TONY JOHANNOT.

comme par un bon génie, entra en verve, et accompagna le jeune homme en artiste expérimenté.

— Vous jouez à ravir, mon cher fils, dit le mendiant en lui prenant la main, quand le morceau fut achevé.

— Et vous accompagnez à merveille, mon maître; ah! vous savez tous les secrets de l'harmonie. Allez, je m'y connais un peu.

Après ces compliments réciproques, ils recommencèrent de plus belle, jouant pour eux-mêmes, sans prendre garde à la foule qui s'accumulait. Les deux virtuoses, charmés l'un de l'autre, faisaient merveilles; les fenêtres s'ouvraient de toutes parts; les petits garçons recueillaient obligeamment les pièces de monnaie à mesure qu'elles tombaient à la rue; la sébile en était pleine.

— Voilà des miracles auxquels je ne suis pas accoutumé, disait le bonhomme en recevant ces offrandes, dont il n'osait faire part à son jeune compagnon.

— Bon! disait celui-ci, vous mériteriez cent fois mieux, et vous l'aurez, je l'espère. Ça, mon maître, où logerons-nous ce soir? Voici l'heure de vous retirer. A votre âge, la frai-

cheur de la nuit n'est pas bonne, et vous me semblez fatigué.

— Je peux l'être, mon cher monsieur; aujourd'hui même j'ai soixante-dix ans sur la tête; votre violon a fêté mon jour de naissance. Je ne m'attendais pas à le finir si bien; que Dieu en soit béni!

Ils soupèrent ensemble dans une auberge assez propre. Le lendemain, Ernest dit au vieillard :

— Mon père, où allez-vous maintenant?

Pierre désigna la ville où Ernest lui-même retournait.

— Il faut que j'y sois dans trois jours, ajouta le vieux musicien: j'ai lieu de croire que j'y suis attendu.

— C'est mon chemin, dit le jeune homme; voulez-vous voyager de compagnie avec moi? Je vous aiderai de mon violon sur la route; je souhaite qu'il puisse vous rendre encore quelques services.

— Mon ami, j'accepte vos offres volontiers, jusque dans la ville que je vous dis; une fois arrivé, j'espère n'avoir plus besoin de personne.

— Comment cela?

— Mettons-nous en route; je vous conterai cette histoire chemin faisant.

Ils réglèrent avec l'hôte et partirent, et Pierre conta naïvement ce qu'Ernest savait aussi bien que lui. Le jeune homme fut touché de la candeur toute simple et tout enfantine de son vieux compagnon.

— Eh! mon maître, lui dit-il enfin, pouvez-vous croire que vos étourdis tiennent leur parole?

— Ils la tiendront, mon ami, je n'en doute pas, ou ils ne le pourront. Ils parlaient à un pauvre vieillard, et ils ont pris Dieu à témoin de leur promesse.

— J'aime votre confiance, mon père; mais, si vous n'avez pas été mieux sur vos gardes contre les belles paroles, pendant tout le cours de votre vie, je ne m'étonne pas que votre vieillesse soit condamnée à mendier son pain.

— Il est vrai que je fus trompé quelquefois, cependant, il faut l'avouer, je me suis bien plus souvent trompé moi-même. J'ai manqué de prévoyance pendant mes belles années; je n'ai pas fait des épargnes dans le bon temps; j'ai jeté par la fenêtre ce qui m'était quelquefois tombé du ciel. C'était, il est vrai, assez souvent, pour aider quelques malheureux; mais cela même exige du calcul et de la prudence; autrement, on perd bientôt les moyens d'être utile, et l'on finit par être soi-même à la charge des autres.

Après ces réflexions, le vieillard fit l'histoire de sa vie.

Né d'un père musicien, Pierre avait été successivement organiste et maître de chapelle dans plusieurs lieux. Le goût du changement, quelque fantaisie, comme le plaisir d'essayer d'un nouvel instrument, l'avaient fait passer trop souvent d'un endroit dans un autre; il n'avait pas cessé de travailler, mais il ne s'était fixé nulle part; oubliant ses premiers amis, oublié lui-même.

— Et pourtant, dit Pierre, il en est un qui doit, s'il vit toujours, se souvenir encore de moi.

A ces mots, la figure du vieillard s'épanouit; une bouffée de vent passa dans ses cheveux, et les boucles argentées caressèrent un sourire sur ses joues flétries.

— Vous avez un doux souvenir, mon père? lui dit Ernest.

— Oui, mon enfant, c'est un bel endroit de ma misérable vie. J'étais sans place, et je me rendais chez un prince du voisinage, qui m'offrait de l'emploi; je passais par un village de Saxe, à la nuit tombante, et je demandai l'hospitalité. Une petite fille me conduisit chez l'instituteur, et je vis que c'était son père. Elle fut approuvée d'avoir recueilli le voyageur; cependant je m'aperçus bientôt que j'étais entré dans la maison affligée. Le soir, pendant le souper, le père me conta son malheur. Il était l'instituteur du village. On avait été jusque-là content de ses services; mais on venait de bâtir une église, et l'on y avait placé un bel orgue, qui faisait l'orgueil de la paroisse. Or, on avait décidé, par mesure d'économie, que l'instituteur serait chargé de toucher l'orgue, et que ces fonctions feraient désormais partie des attributions de sa place. Jugez du malheur de ce brave homme, qui avait déjà deux enfants et qui en attendait un troisième! Il n'était pas musicien, et il allait être destitué; il serait réduit peut-être à l'indigence, car il était fort difficile, en ce temps-là, de trouver une place d'instituteur aussi bonne que la sienne. J'eus pitié de lui, et je lui dis: — Vous me ferez voir cet orgue. — Seriez-vous musicien? me dit-il. — C'est mon état. — Que vous êtes heureux! — Je le serais, si je pouvais vous rendre service... Mais, si je vous donnais des leçons, mon ami, pour vous payer l'hospitalité de ce soir? — Ah! monsieur, de ce soir, et de toute la vie! — Avez-vous des dispositions naturelles? lui dis-je encore. Là-dessus, je le fis chanter, et je reconnus qu'il avait la voix fort juste; il était encore jeune. — En six mois, lui dis-je, vous en saurez assez pour les besoins de l'office. — Mais en attendant? — Eh bien, en attendant, on acceptera, je l'espère, les services du maître. Allez, vos gens n'auront pas lieu d'être mécontents.

Voilà, mon ami, ce qui fut arrêté entre nous, et ce que j'accomplis fidèlement. Il est vrai que Pierre manqua sa place chez le prince; on ne peut pas être partout à la fois.

— Eh! monsieur Pierre, s'écria Ernest, en le saisissant par le bras, il faut que vous soyez Pierre Schlich!

— Je le suis, mon enfant.

— Et ce que vous me contez là s'est passé?...

— A Schlossheim.

— Justement!... En 1806 ou 1807?

— Attendez, mon ami... oui, en 1806 et 1807.

— C'est donc à mon père que vous avez rendu ce service! C'est sa famille que vous avez sauvée de l'indigence!

— Vrai, mon fils? et seriez-vous le petit Wilhelm Spach?

— Mon frère aîné est mort.

— Et votre sœur, la jolie petite Grête, qui me recueillit sur le chemin?

— Dieu nous l'a aussi redemandée. Ma mère est veuve et n'a plus que moi.

Le vieux mendiant, essuyant ses larmes, dit en sanglotant:

— Vous êtes donc ce petit Ernest, qui vint au monde deux mois avant mon départ... Embrasse ton parrain, mon ami! si tu ne portes pas mon nom, c'est parce que je ne l'ai pas voulu; j'ai craint qu'il ne te portât malheur.

Le vieillard et le jeune homme s'embrassèrent au milieu de la route, avec des transports de joie et de tendresse. Cette fois, Ernest lut encore sur le point de déclarer son secret; mais il se promettait un si grand plaisir de la surprise, qu'il ne voulut pas en jouir seul.

— Ma mère sera de moitié dans mon bonheur! se dit-il soudain. Et il refoula dans son cœur l'aveu qui était sur le point de lui échapper.

En poursuivant le voyage, le parrain conta à son filleul comment il avait vu, d'année en année, ses ressources diminuer et ses espérances de fortune s'évanouir:

— Il vient un âge, mon ami, où l'on est pour tout le monde un objet de défiance, lorsqu'on reste dans la triste pauvreté. Les hommes supposent, et souvent avec justice, qu'il y a quelque défaut grave dans la besace du vieillard indigent. Mon défaut, à moi, je te l'ai dit, fut l'imprévoyance; l'avenir n'existait pas pour moi, et j'ai trouvé assez de gens qui en profitaient pour m'emprunter ce qui ne m'était pas nécessaire pour le jour même. Je ne refusais jamais, et le lendemain se passait à l'aventure. Tu le vois, je ne suis pas mort de faim; mais j'ai soixante-dix ans et je chante dans les rues: il est impossible à un artiste de descendre plus bas. Une consolation me reste: n'ayant pas eu de famille, je n'ai fait de tort qu'à moi seul.

— Et vous avez obligé beaucoup de monde, mon parrain; laissez faire, tous ne seront pas ingrats!

Charmé de voir ce jeune homme lui porter un si vif intérêt, le vieux musicien le pressa de questions sur son état, sur sa fortune; et, comme il devinait par les réponses d'Ernest qu'ils étaient, lui et sa mère, dans une position étroite, il se disait à lui-même: — Patience, si mes étourdis me tiennent parole, je ne jouirai pas seul de ma chaumière, et je serai le soutien de la femme comme je le fus du mari.

Ces agréables pensées lui faisaient presser la marche; nos voyageurs ne tardèrent pas à se trouver fort près de la ville.

La route passait aux environs de la petite ferme: Ernest eut l'idée d'y conduire, sous un prétexte, le bon Schlich.

— J'ai, dit le jeune homme, une affaire pressante à terminer avec le maître.

Le vieillard se laissa conduire, sans demander aucune explication. Il se sentait fatigué, et, charmé de faire cette halte, puisqu'il lui suffisait d'arriver le soir à la ville pour le mystérieux rendez-vous, il demanda à son filleul si l'affaire serait un peu longue à traiter et lui laisserait le temps de faire un somme sur un tas de paille qu'il voyait dans un coin. Ernest, fort content de pouvoir agir en liberté, l'assura qu'il

avait le temps de se reposer à son aise. Pierre alla donc se coucher sur la paille ; il y était accoutumé, et n'en avait pas toujours d'aussi fraîche à sa disposition.

Dès l'entrée du domaine, Ernest avait jeté un coup d'œil sur la place où il avait vu l'écrêteau à sa première visite. Quel bonheur ! il y était encore ; la ferme était toujours à vendre. Le maître se trouva, comme l'autre fois, assis sur le banc de chêne ; on eût dit qu'il n'avait pas bougé de la place, pendant que le bon jeune homme s'était donné tant de mouvement pour venir à bout de son entreprise.

— Votre ferme est toujours à vendre ? lui dit Ernest, après l'avoir salué d'un air de connaissance.

— Oui, mon ami ; j'ai des acheteurs, il est vrai ; mais rien n'est conclu, et je suis libre de vous donner la préférence.

— Et le prix ?

— Le prix n'a pas changé plus que la terre et la maison. Vous voyez que je ne néglige pas mon bien, quoique je veuille m'en défaire.

— Laisseriez-vous les meubles et les outils ?

— Ce n'était pas mon intention.

— Voyez, monsieur ; si vous cédez sur ce point, j'ai un acheteur tout prêt, qui vous payera comptant et en pièces d'or.

Le fermier se prit le menton de la main droite et le genou de la main gauche, et réfléchit quelques moments, en regardant le jeune homme avec défiance.

— Un acheteur ! lui dit-il.

— Oui, monsieur, soyez tranquille ; décidez-vous, et dans une heure ce sera chose faite.

— Tope ! s'écria le fermier, en lui touchant la main.

— Je cours en ville, dit Ernest, chercher un notaire ; je veux aussi que ma mère assiste à la passation de l'acte. Si cet homme venait à s'éveiller en mon absence, ne lui parlez de rien ; veuillez lui dire seulement que je reviendrai tout à l'heure, et que je le prie de m'attendre.

Ernest courut embrasser sa mère, qu'il entraîna chez le notaire, en lui contant ses aventures. Le notaire se trouva chez lui, et suivit sur-le-champ la mère et le fils. Schlich dormait encore quand ils arrivèrent.

— Ne le réveillons pas, dit Ernest ; nous pouvons instrumenter sans lui.

Le notaire, vieux praticien, eut bientôt rédigé le contrat de vente ; et, quand il s'agit d'écrire le nom de l'acquéreur, le jeune homme lui dit :

— Mettez Pierre Schlich.

Pierre s'éveilla au moment où l'on eut besoin de sa présence pour l'acceptation. Après s'être frotté les yeux, s'apercevant que le jour baissait, il se leva en sursaut.

— Ernest, s'écria-t-il, le temps se passe, et voici bientôt le moment de me rendre où je suis attendu. Ernest, où es-tu donc ?

Le filleul sortit de la maison, et vint prendre Schlich par la main.

— Entrez, mon parrain, lui dit-il ; on a besoin de vous ici.

— Et le rendez-vous ?

— Vous avez du temps. Venez, je vous prie, entendre une lecture à laquelle vous êtes intéressé.

— Quelle lecture ?

— La chose s'expliquera d'elle-même.

Ernest le fit asseoir dans un coin sombre, sans lui présenter sa mère. Le vieillard ne la reconnut point. Le notaire fit lecture du contrat.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria Pierre, quand il entendit son nom ; Ernest, se moque-t-on de moi ? Avec quoi veux-tu que je paye l'immeuble que tu me fais acheter ?

— Mon parrain, n'avez-vous pas quatre débiteurs en ville ? Allez, ils sont ponctuels, et ils m'ont chargé de payer en leur nom pour votre compte.

En disant ces mots, Ernest jeta sur la table une bourse pleine ; il la détacha, et il étala les espèces.

— Voilà, dit-il, le prix de la cabane et du verger. Le pauvre Pierre est-il content ?

— J'y suis ! s'écria le vieillard ; c'est toi, mon enfant, toi-même qui m'as fait la promesse !

— Et voici la personne qui m'a commandé de la remplir ; c'est ma mère.

— Ah ! monsieur Schlich, dit Catherine, mon fils n'avait pas besoin de savoir que vous fûtes notre bienfaiteur pour tenir au vieillard la promesse faite au nom de Dieu. Je l'ai soutenu dans sa bonne résolution ; tout le reste est son ouvrage.

— J'accepte l'usufruit, répondit Schlich, en pressant les mains de Catherine, pourvu qu'on ne me laisse pas seul ici. Cette maison est assez grande pour trois amis ; elle est voisine de la ville : Ernest pourra l'habiter sans nuire à ses études. Après ma mort, vous serez les maîtres. A cette condition, monsieur le notaire, je vous touche les mains ; c'est une affaire conclue.

Ernest ne voulut pas élever de difficultés, ni s'occuper de l'avenir ; le présent suffisait à son bonheur. Il avait payé une dette doublement sacrée, il avait pu l'acquitter tout entière, et, quoi qu'il arrivât, l'honneur de ses camarades était sauvé. Hélas ! ils avaient grand besoin de son appui. Ils revinrent, quelques jours après, les mains vides : l'un avait perdu son argent au jeu ; l'autre, en folles dépenses ; le troisième s'était associé avec un fripon de musicien qui l'avait volé. Ernest aurait voulu cacher leurs torts ; mais ils ne consentirent pas à recevoir les remerciements du vieillard.

— Nous avons montré, dit Christophe, autant de légèreté dans toute cette affaire que notre camarade a fait voir de sagesse et de prudence. Nous n'avons aucune part à tout ceci ; seulement, le ciel a permis que, par une suite heureuse de notre faute, vous ayez retrouvé votre filleul quelques jours plus tôt. A ce titre, veuillez nous excuser, et même nous aimer un peu.

Le bon Schlich serra la main des trois jeunes gens. Plus tard, il reçut quelquefois leur visite. On faisait de la musique le soir, et l'on mangeait des fruits du verger. Le prince apprit avec un vif plaisir que son jeune convive avait retrouvé dans le musicien un ami de son père, et ne voulut jamais entendre parler de remboursement. Avec ces inclinations bienfaisantes, il devait être heureux même dans un château. Quant à Pierre Schlich, il n'aurait pas changé son sort contre celui d'une altesse. Après ses longues traverses, le vieil artiste connut enfin le repos ; ses derniers jours furent les meilleurs. Pré-Fleuri passa ensuite, par héritage, dans les mains d'Ernest et de sa mère.

UNE RUSE DE NOTRE VOLONTÉ.

Nous avons besoin de nous tromper, même grossièrement, et de nous imaginer, quand nous agissons mal, que nous agissons bien. Et lorsque, livrés à nous-mêmes, tête à tête avec notre raison ou notre conscience, nous n'y parvenons pas, nous cherchons autour de nous quelque chose ou quelqu'un qui nous aide à nous tromper. Nous ne croyons pas nous tromper quand quelqu'un se trompe avec nous. La raison d'autrui, même de l'homme qui nous inspire à l'ordinaire peu de confiance, nous paraît respectable et pleine d'autorité, aussitôt qu'elle parle comme notre passion. Les signes les plus équivoques nous paraissent clairs pour peu que nous puissions leur donner un sens conformé à nos désirs. Quelque attachés que nous soyons à notre propre sens, nous devenons modestes et pleins de déférence pour les opinions qui nous plaisent. Nous nous exagérons à plaisir la gravité du personnage qui nous conseille, ou l'importance de l'indice qui nous détermine. Il ne nous faut pas davantage, mais il ne nous faut pas moins. S'il est difficile de se résoudre à bien faire tout seul, il ne l'est pas moins de se résoudre à mal agir

tout seul. On veut voir un homme, une raison, une preuve, un signe pour soi; et parce qu'au bout du compte rien n'est plus facile à trouver, on consulte, quoique la conscience ait assez clairement parlé, ou quoique la passion ait déjà pris son parti.

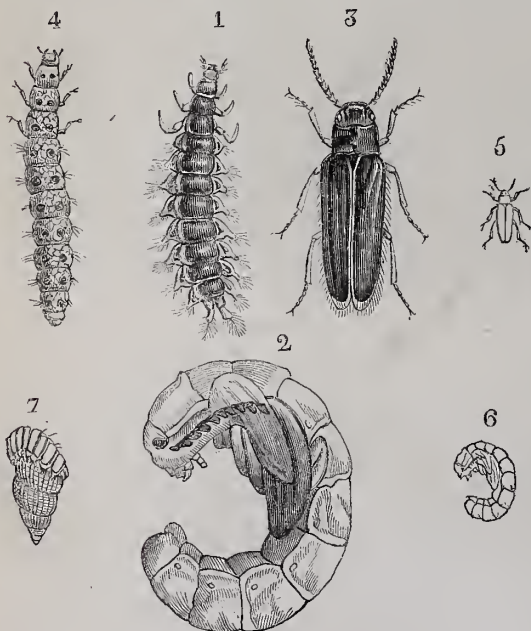
VINET.

D'après un tableau dressé l'an dernier, le nombre des fonctionnaires et agents de tous grades et de toutes classes relevant des neuf ministères, serait de 535 365, ainsi répartis :

Ministères.	Agents.
Justice.	11 100
Affaires étrangères	632
Instruction publique	50 000
Intérieur.	344 000
Agriculture	(633)
Travaux publics	10 000
Guerre.	30 000
Marine.	13 000
Finances.	76 000
	535 365

LE DRILE DE MAURITANIE.

Le drile de Mauritanie est un petit insecte coléoptère très-curieux par ses mœurs, que l'on a observé récemment dans l'Algérie, en particulier sur le versant oriental du Djebel Santa-Cruz. Cet insecte se nourrit, à l'état de larve, de la chair d'un mollusque appelé cyclostome, et pour arriver à se procurer sa proie, la patience et l'astuce dont il fait preuve sont sans égales. En effet, le mollusque, pendant les trois quarts de l'année, vit retiré dans une coquille complètement fermée au moyen de son opercule, et, ainsi cloîtré,



1, larve du Drile de Mauritanie. — 2, sa nymphe. — 3, Drile de Mauritanie mâle, grossi. — 4, sa femelle. — 5, Drile de Mauritanie, de grandeur naturelle. — 6, nymphe, de grandeur naturelle. — 7, larve, de grandeur naturelle, placée sur le *Cyclostoma Wolzianum*.

il est inaccessible aux attaques de son ennemi. Mais vers la saison des pluies, dans les mois de janvier, février et mars, il commence à sortir de son engourdissement, et éprouve le besoin de quitter momentanément son étroit domicile. C'est

de ce moment que profite la larve du drile pour surprendre sa proie et s'en emparer. Jusqu'alors sa patience avait été rudement mise à l'épreuve; postée à la porte du mollusque qu'elle sait devoir sortir tôt ou tard, elle avait attendu des jours entiers. Par son extrémité postérieure, munie d'une sorte de ventouse sous forme de tubercules, elle se tient fixée fortement au bord de l'ouverture de la coquille; le reste de son corps et ses pattes demeurent libres et sont prêts à se diriger, lorsque le moment de l'attaque sera venu, vers tel point de la défense qui paraîtra le plus faible: sa tête, dans laquelle réside tout le système d'attaque, atteint juste à l'endroit où devra s'entr'ouvrir la coquille. Le mollusque, qui a je ne sais quelle idée vague, peut-être même la certitude de la présence de son ennemi, retarde le plus longtemps qu'il peut l'heure fatale de sa sortie; mais enfin, pressé et mis à bout par les besoins que la nature lui a imposés, il se hasarde à se montrer; il le fait d'abord avec une précaution extrême; il soulève légèrement l'opercule par un de ses bords. C'en est déjà trop: la brèche qu'il a ouverte, quelque petite qu'elle fût, a suffi à l'habileté attentive de son ennemi; le drile a trouvé instantanément le moyen de placer ses mandibules dans l'intervalle béant, et de trancher d'un seul coup le muscle qui tenait l'opercule attaché au pied du mollusque, ou bien de faire à son ennemi une blessure assez profonde pour paralyser tous ses mouvements. Dès cet instant, le pauvre mollusque est tombé sans défense au pouvoir de son ennemi, qui pénètre alors immédiatement dans la place, et commence à se repaître dans le cadavre du vaincu: il reste dans la coquille pendant tout le temps qu'il y trouve de quoi assouvir son barbare appétit. Quelquefois un seul mollusque lui suffit pour sa subsistance jusqu'au moment où il devra passer à l'état de nymphe; mais d'autres fois aussi une seule proie n'est pas assez; alors il s'en va ailleurs chercher un autre mollusque qu'il attaque par les mêmes moyens, et dans lequel il achève son développement. Il passe donc dans la coquille une grande partie de son existence; il y subit ses différentes métamorphoses et s'y nourrit à l'état de larve, de nymphe, jusqu'à ce qu'il devienne animal parfait.

Pour compléter ici l'histoire de ce type curieux, nous y ajouterons quelques-uns de ses caractères zoologiques: les antennes sont composées de onze articles; elles dépassent en longueur la tête et le corselet réunis, et paraissent fournies, à leur côté interne, de filaments rangés en dents de peigne; les palpes maxillaires sont avancées; le corselet est transversal, le corps allongé, un peu déprimé, la tête courte et presque aussi large que le corselet; les élytres sont très-flexibles et recouvrent des ailes nombreuses. — La femelle est aptère, et diffère peu de sa larve; elle est beaucoup plus volumineuse que le mâle avec lequel, du reste, elle n'a aucun trait de ressemblance extérieure; il est à peine croyable que des insectes si dissemblables appartiennent à la même espèce. Le genre drile est rangé par les entomologistes dans la famille des serricornes, division des pentamères, ordre des coléoptères. On en connaît plusieurs espèces; celle entre autres de Mauritanie que nous venons de décrire, et une autre des environs de Paris, que l'on rencontre souvent, pendant les temps chauds, voltigeant sur les fleurs, et qui paraît avoir des mœurs analogues à celles de l'espèce précédente.

La larve a le corps hérissé de bouquets de poils rangés en série; la nymphe en présente aussi, mais moins apparents; l'animal parfait se distingue des deux états précédents, du moins chez le mâle, par la présence d'ailes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES DEUX SOEURS.



Dessin de Staal, d'après Sohn.

Assises sur la mousse, avec le ciel libre au-dessus de leurs têtes, et derrière elles, le feuillage qui bruit doucement sous la brise, les deux sœurs viennent d'achever une lecture. Leurs cœurs, comme ces cordes d'instruments qu'un doigt habile a effleurées, vibrent encore sous l'inspiration du poète ; elles sont dans ce moment de trouble où toutes les images évoquées par le génie s'agitent devant nos yeux ; où la mémoire repasse rapidement les scènes les plus émouvantes, où les personnalités idéales qui ont éveillé notre amour ou notre haine nous entourent et nous obsèdent comme de visibles fantômes ! Douce, mais redoutable erreur !

La sœur aînée a fermé le livre ; les regards fixés sur l'horizon avec une sorte de fermeté serene, elle semble dominer ses sensations. Ce monde de la fantaisie l'a intéressée, sans lui ôter la possession d'elle-même ; en vain le poète a subitement ouvert devant ses yeux les mille sentiers douloureux de la vie ; en vain il a montré quelque touchante héroïne traversant ses plus belles années avec la couronne d'épines au front ; la jeune fille, attendrie, mais non vaincue, a gardé sa sainte confiance dans l'avenir. Forte du sentiment du devoir et de la foi dans une justice surhumaine, elle acceptera la vie, non comme un malheur que l'on affronte avec témérité, mais comme une épreuve que l'on subit avec courage. Seulement, par un instinct de tendresse, son bras est allé chercher sa sœur ; elle l'attire légèrement contre sa poitrine, on dirait qu'elle veut, tout à la fois, s'appuyer sur elle et la soutenir !

Celle-ci a saisi la main amie et la retient entre ses doigts tremblants. La fiction du poète a eu plus de prise sur cette âme vacillante. Le sein gonflé de soupirs et le regard fixe, la jeune fille semble perdue dans un saisissement rêveur. Elle écoute encore la voix mélancolique qui vient de se faire entendre, elle revoit les tableaux sombres ou plaintifs qui se sont succédé sous ses yeux, et des flots de tristesse descendent

de son imagination à son cœur ! L'existence lui paraît un long enchaînement d'illusions détruites, d'efforts trompés, d'attentes inutiles ; elle se décourage et s'épouvante ; elle se plaint d'être née ; elle est près de croiser les bras sur sa poitrine, de fermer les yeux et de se laisser emporter par sa destinée comme le condamné par ses bourreaux.

Dangereuse défaillance, si la sœur n'était point là pour la relever ! C'est à elle de lui apprendre que la vie n'est ni une fête, ni un châtement, mais une tâche, et que la joie est le salaire de ceux qui l'ont bien accomplie. Elle lui dira que si l'imagination nous crée des apparences trompeuses, le cœur nous réserve d'inépuisables jouissances ; elle lui révélera les austères plaisirs du travail et du dévouement. Elle la prémunira surtout contre ces oublis trop prolongés ou trop fréquents du monde véritable et lui fera comprendre que la poésie ressemble à ces liqueurs concentrées qu'on ne peut boire que rarement. A elles d'éveiller, par instants, nos esprits, de parfumer nos lèvres ; mais malheureux celui qui ne s'abreuve qu'à ces sources enivrantes ! Semblable au fumeur d'opium, il n'aspirera bientôt qu'au monde des rêves et ne sera plus qu'un fantôme errant dans le monde des vivants.

RICHESSE MINÉRALE DE L'ALGÉRIE.

Premier article (1).

PUITS ARTÉSIENS DANS LE DÉSERT.

De toutes les substances minérales que recèle le sein de la terre, il n'en est aucune qui, dans un pays composé en grande partie de sables arides, soit plus précieuse que l'eau souter-

(1) Un des ingénieurs les plus distingués du corps des mines, M. Henri Fournel, a été envoyé, en 1843, en Algérie par le mi-

raîne. Si, dans ces vastes plaines que l'on nomme le désert parce qu'aucune plante n'y couvre la terre et que dès-lors cette terre brûlée par le soleil se transforme en une poussière que le vent balaye et promène à volonté, vient à jaillir une source, les végétaux, rencontrant l'humidité qui, jointe au soleil, constitue la condition essentielle de leur développement, germeront aussitôt sur les bords de cette eau bienluisante, et, améliorant successivement le sol par leurs débris, ils ne tarderont pas à former un îlot de verdure propre à l'habitation de l'homme et des animaux. Il n'aura fallu qu'un peu d'eau pour transformer en un champ resplendissant de toute la richesse de la végétation du Midi, ce qui n'était jusqu'alors qu'un morceau du désert.

Ces îlots, dont l'étendue est proportionnelle à l'abondance des eaux qui les fertilisent, sont ce que l'on nomme les oasis. Si donc la nature avait voulu que, dans ces immenses plaines du Sahara, on pût produire cet intéressant phénomène hydraulique qui a pris chez nous tant de faveur depuis quelques années, je veux dire les puits artésiens, il est évident que l'homme deviendrait maître de multiplier à volonté les oasis, et par conséquent de conquérir véritablement le désert. Il lui suffirait, pour atteindre un but si extraordinaire, d'appeler à son aide la nature souterraine, et de lui commander de faire justice en son nom des insubordinations de la nature superficielle.

Or, non-seulement le Créateur semble avoir disposé le système de la nature souterraine au-dessous du désert de manière à y faire circuler les eaux qui manquent à la surface, mais il en a disposé le système de telle sorte qu'il suffit d'ouvrir passage à ces eaux pour que d'elles-mêmes elles fassent torrent vers le jour, en y prenant la place qui seule peut leur permettre de s'utiliser autant que possible dans la circulation générale du globe. Ce n'est pas seulement dans quelques localités exceptionnelles que cette disposition se ren-

niste de la guerre, pour y procéder à une exploration géologique, non pas de théorie, mais au point de vue des richesses minérales de ce pays. Pendant quatre ans, cet observateur, avec une persévérance courageuse, n'a cessé de poursuivre l'accomplissement de sa mission, accompagnant chacune de nos expéditions militaires, et pénétrant ainsi, sous la protection de nos armes, lorsqu'il ne lui était pas possible de le faire autrement, jusque dans les parties les plus inaccessibles de ces montagnes et de ces déserts. « Secondé par l'assistance pressée des commandants supérieurs de tous les centres d'occupation, dit M. Fournel, j'ai pu, depuis le 10 avril 1843, pénétrer sur un grand nombre de points inaccessibles auparavant, quelquefois en suivant les colonnes d'expédition, le plus souvent avec des escortes insignifiantes, ou même en voyageur isolé. » Le résultat de cette laborieuse étude s'est résumé en deux collections de six à sept mille échantillons, dont l'une est déposée dans le Musée d'Alger, et dont l'autre a été donnée par le ministre de la guerre à l'École des mines de Paris, et en matériaux nombreux et du plus haut intérêt dont le gouvernement a ordonné la publication à l'imprimerie nationale. Cet ouvrage, composé de 2 volumes in-4° et d'un atlas considérable, a reçu de l'Académie des sciences le plus bel éloge qu'elle pût lui décerner : elle l'a couronné, en lui accordant le prix Montyon. « Quatre années de voyages, dit l'Académie dans son rapport, et de voyages souvent pénibles et même dangereux, suivies de trois années de recherches et de travaux scientifiques immenses ; la description d'un pays neuf ou même encore en partie inconnu, et que M. Fournel ne pouvait parcourir qu'à ses risques et périls ; l'analyse d'une foule de substances recueillies et décrites avec soin dans un catalogue qui devint la table raisonnée de la richesse minérale de l'Algérie et par conséquent de toutes les découvertes de l'auteur : tels sont les titres de M. Fournel. »

On ne possède encore qu'un seul volume de cet important ouvrage. M. Fournel, malheureusement éloigné de Paris par un service administratif, a été obligé d'en suspendre la publication. Mais ce premier volume renferme des observations si précieuses que nous avons cru ne pas devoir retarder le profit et le plaisir que peuvent en retirer nos lecteurs. M. Fournel ne se plaindra pas des efforts que nous ferons pour dépouiller son texte du tour scientifique qui lui va si bien, et pour le réduire, autant que nous le pourrons, à la substance et à la forme qui peuvent convenir à tout le monde.

contre, comme chez nous, où les puits artésiens ne réussissent que dans quelques départements privilégiés et seulement sur quelques points de ces départements ; elle s'observe depuis l'Algérie jusqu'à l'Égypte, à huit cents lieues d'intervalle, et probablement dans une grande partie de l'espace intermédiaire. Et enfin, ce qui assurément n'est pas moins digne d'intérêt, la découverte de cette disposition des eaux souterraines n'est pas une découverte d'hier, mais une découverte de l'antiquité, connue à la fois des anciens Égyptiens et des Romains, et dont ces contrées brûlantes n'ont pas cessé de profiter à notre insu depuis des siècles. Comme dans le désert du Sinai, mais ici par un miracle naturel, en frappant le roc aride avec la verge de fer du sondeur, la main de l'homme fait jaillir des fontaines.

Ces assertions appellent des preuves, et j'imagine que la curiosité doit être dès à présent assez stimulée pour se prêter à les recevoir. Mais, avant d'en venir à l'Algérie, qu'il me soit permis de dire quelques mots de l'Égypte. C'est là, en effet, que la question de l'ancienneté se témoigne le mieux.

Diodore, évêque de Tarse, mort vers 390, nous a laissé sur la grande oasis située dans le désert, à une quarantaine de lieues de l'Égypte, le témoignage suivant, qui montre bien clairement que, de son temps, cette contrée ne tenait sa fertilité que des puits artésiens qu'on y avait creusés. « Pourquoi, dit-il, la région intérieure de la Thébaïde, qu'on nomme Oasis, n'a-t-elle ni rivière, ni pluie qui l'arrose, mais n'est-elle vivifiée que par le courant de fontaines qui sourdent de terre, non d'elles-mêmes, non par les pluies qui tombent sur la terre et qui en ressortent par ses veines, comme chez nous, mais grâce à un grand travail des habitants ? Serait-ce l'indice que ces lieux qui produisent des fontaines de ce genre, des fontaines qui donnent naissance à de vrais fleuves d'une eau aussi douce que limpide, sont dominés par des montagnes ? Mais, au contraire, ces vastes plaines sont très-éloignées des montagnes, sont tout à fait unies, entièrement privées d'eau, ou tout au moins ne renferment qu'une très-petite quantité d'une eau lourde et salée qui ne jaillit point du sein de la terre, mais qui se trouve dans des creux et qui ne suffit pas pour étancher la soif pendant l'été. » Photius, qui nous a conservé ce curieux passage de l'évêque de Tarse, nous en a transmis un autre à peu près aussi ancien, puisqu'il est du cinquième siècle, et peut-être encore plus intéressant, puisqu'il est d'un historien né et élevé dans l'Oasis : c'est un passage d'Olympiodore, qui parle de puits creusés dans son pays natal à 200 et même 500 coudées de profondeur (92 mètres à 230 mètres), puits de l'orifice desquels s'échappe un courant dont les habitants se servent pour l'irrigation de leurs champs. Il ajoute que ces torrents souterrains charrient quelquefois à la surface des poissons et des débris de poissons.

Ainsi, l'existence de puits artésiens dans l'Oasis, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, est tout à fait hors de doute, puisqu'elle est attestée aussi clairement par les témoignages que nous venons de citer. Mais il y a plus : c'est que, comme l'Oasis était célèbre, dès la haute antiquité, par la beauté de sa végétation, et que la végétation n'y est possible que moyennant les eaux souterraines, puisqu'il n'y en a point de superficielles dans ces déserts, il faut conclure qu'il y avait dans l'Oasis des puits artésiens dès l'époque où les historiens nous parlent de sa fertilité. L'industrie dont il est question dans Diodore de Tarse et dans Olympiodore remontait donc dans ces contrées jusqu'au temps des premiers historiens grecs, c'est-à-dire jusqu'aux environs du cinquième siècle avant notre ère, et même, suivant toute probabilité, bien au delà.

Ces notions, trop sommaires, ont reçu dans ces dernières années une confirmation et un complément pleins d'intérêt : c'est-à-dire que l'on a obtenu des renseignements sur les puits artésiens qui sont toujours en usage dans l'Oasis, et que l'on en a même retrouvé qui remontent à l'antiquité et qui montrent que les anciens les faisaient comme nous, en forant un

trou de sonde, souvent très-profond, à travers la roche dure. Ces renseignements sont dus à un français, M. Ayme, qui est devenu gouverneur des deux Oasis pour le pacha d'Égypte; ils ont été adressés à la Société d'encouragement de Paris. Nos lecteurs nous sauront gré de laisser parler M. Ayme lui-même :

« Les deux Oasis, dit-il, sont, on peut s'exprimer ainsi, criblées de puits artésiens. J'en ai nettoyé plusieurs : j'ai bien réussi; mais les dépenses sont grandes, par suite des quantités de bois dont il faut garnir toutes les ouvertures d'en haut, qui sont d'un carré de 6 à 10 pieds, pour éviter les éboulements. Les ouvertures ont de 60 à 75 pieds de profondeur. A cette profondeur, on rencontre une roche calcaire, sous laquelle se trouve une masse d'eau ou courant qui serait capable d'inonder les oasis, si les anciens Égyptiens n'avaient établi des soupapes de sûreté en pierre dure, de la forme d'une poire, armée d'un anneau en fer pour avoir la facilité de la faire entrer et la retirer au besoin de l'algue de la fontaine. L'algue, ainsi appelée par les Arabes, est le trou pratiqué dans le rocher calcaire, qui, suivant la quantité d'eau que l'on veut rendre ascendante, a de 4, 5 et jusqu'à 8 pouces de diamètre. Mes recherches et l'expérience m'ont fait connaître que les anciens opéraient ainsi : ils commençaient par établir un puits carré jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé la roche calcaire, sous laquelle se trouve cette immense quantité d'eau; une fois la roche reconnue, ils garnissaient les quatre façades de planches à triple doublage, pour éviter les éboulements des terres. Ce travail, qui se faisait à sec, terminé, ils perçaient la roche, soit avec des tiges de fer, soit avec un fer très-lourd attaché à une poulie. Tous les trous qui sont dans la roche calcaire ont de 300 à 400 pieds pour arriver au cours d'eau souterrain; lesquels sont percés très-perpendiculairement. Au fond, l'on trouve du sable comme celui du Nil. Le fait matériel qui me confirme le plus dans mon opinion sur le cours d'eau souterrain, c'est que j'ai nettoyé une fontaine à la profondeur de 325 pieds, qui me donne du poisson pour ma table. Tous les bois des anciennes fontaines sont pourris. »

— On voit que, jusqu'à ce détail des poissons souterrains, tout ce que dit le gouverneur actuel des Oasis est parfaitement d'accord avec ce qu'en disait au cinquième siècle Olympiodore. Les Romains, qui, dans leur vaste empire, ont possédé longtemps les Oasis, ont donc nécessairement dû s'y instruire dans l'industrie si curieuse des puits artésiens, et en transporter la connaissance partout où elle leur aura paru applicable. C'est ce dont nous trouverons la confirmation en nous occupant, dans notre prochain article, des puits artésiens de l'Algérie, qui fut longtemps aussi leur province, et qui d'ailleurs jouissait peut-être déjà de cette industrie lorsqu'elle tomba sous leur domination.

INTRODUCTION DE L'ORANGER EN EUROPE.

L'opinion généralement adoptée sur l'oranger est que cet arbre vient originairement de la Chine, et qu'il fut apporté en Europe par les Portugais lorsque, au temps de leurs découvertes et de leurs conquêtes, ils eurent reconnu cette contrée de l'Asie. C'est ce qu'on trouve dans toutes les histoires et les relations de voyages. Il y a plus : beaucoup de livres scientifiques modernes, et notamment le Dictionnaire d'histoire naturelle, témoignent même qu'on voit encore à Lisbonne, dans les jardins du comte de Saint-Laurent, l'oranger qui le premier, apporté par les Portugais à la fin du quinzième siècle, parut en Europe, et serait devenu le père de tous ceux qu'on y possède aujourd'hui.

Le fait ne serait pas absolument impossible. Peu d'arbres, en effet, vivent aussi longtemps que l'oranger; et l'on sait que, vers le milieu du dix-huitième siècle, il existait encore à Fontainebleau un oranger fameux, pris en 1523 au comte de Bourbon; lorsque, après sa défection, ses biens

furent confisqués par ordre du roi. Mais ce qui détruit l'anecdote du comte de Saint-Laurent, c'est qu'il était question d'orangers en France longtemps avant les voyages des Portugais dans l'Inde. Un compte de l'an 1333, pour la maison de Humbert, dauphin de Viennois, rapporté par Valbonnais dans son Histoire du Dauphiné, fait mention d'une certaine somme payée pour transplanter des orangers : « Pro arboribus viginti de plantis arangiorum ad plantandum. »

On voit que l'époque de l'introduction des orangers en Europe n'est rien moins que bien déterminée. La voilà reculée de près de deux siècles sur la croyance commune par un monument authentique. Est-elle due au missionnaire Carpin, qui pénétra dans l'Asie supérieure, en Tartarie, en Chine, vers l'an 1247, et revint ensuite en Europe; à Rubruquis, envoyé de saint Louis dans ces mêmes contrées; à l'intrépide Marco-Polo, qui traversa toute la Chine au même siècle; ou à quelque autre voyageur? C'est ce qui reste en-core à découvrir.

LE CHATEAU DE BORGHOLM,

EN SUÈDE.

Le profil des ruines de Borgholm se dessine dans le brouillard et interrompt la ligne uniforme des rivages de l'île d'Oeland. Ce fier château, qui semble dominer la mer, était jadis la demeure des rois. Sa construction sur cette montagne avait coûté bien des fatigues aux serfs. Il est aujourd'hui sans toits, sans plafonds; ce n'est guère plus qu'un souvenir.

On raconte que, dès les temps du paganisme, il existait en cet endroit une sorte de forteresse; mais l'histoire ne fait mention que vers l'an 1280, sous le règne de Magnus I^{er}, d'un *castrum* où le trésor de ce roi était déposé. Au commencement du siècle suivant, quand la discorde entre le roi Birger et son frère Waldemar alluma la guerre civile en Suède, et que ce roi fut fait prisonnier par son frère, Borgholm fut choisi pour le lieu de sa détention : il n'en sortit qu'à la condition de renoncer à ses fiefs et au château lui-même. Waldemar devint donc maître de ce château; mais, plus malheureux encore que son prédécesseur, il tomba par trahison entre les mains de Birger et fut impitoyablement immolé à sa vengeance. Sa veuve Jageborg conserva Borgholm jusqu'à sa mort, en l'an 1350, et la chronique rapporte que l'île se trouvait plus heureuse sous le gouvernement de cette princesse que toutes les autres provinces du royaume. Dans une croisade entreprise en 1361 par Waldemar III, roi de Danemark, Oeland fut pillée et saccagée par les Danois, et le château de Borgholm détruit. Quand Waldemar se fut retiré, les insulaires secoururent le joug des baillis danois, et se mirent volontairement sous la domination suédoise; ce qui n'empêcha point le roi Magnus II d'offrir cette île en gage à la confédération des villes hanséatiques, à l'occasion d'un emprunt destiné à subvenir aux frais de la guerre contre les Danois. Borgholm eut alors un commandant lubecoïse jusqu'en 1731. A cette époque, le château fut de nouveau engagé par le roi Albert; mais il revint à la couronne en 1386. En 1440, le roi Eric y fit un assez long séjour. Sous ce dernier règne, la fameuse union des couronnes du Nord fut dissoute, la tranquillité fut encore troublée en Suède, et ce prince, en perdant sa couronne, fut obligé de fuir le royaume. Charles Kunsson reçut de la nation suédoise la mission de veiller à sa sûreté, et il se porta, en 1440, sur Borgholm, qui était défendu par Magnus Grun, partisan du roi Eric, et qui s'y était maintenu assez longtemps; mais à la fin, ne pouvant plus résister, il fut obligé de capituler. A la diète de Wadstena, qui eut lieu dans la même année, Charles Kunsson fut investi du fief d'Oeland et de Borgholm, en récompense des services rendus à sa patrie; Christophe, en devenant roi de Suède, confirma cette donation à Charles Kun-

sson. Celui-ci, étant parvenu au trône de Suède après la mort de Christophe, et ayant fait occuper par ses troupes la place de Wisby, vint séjourner à Borgholm où il avait mis pour commandant Eric Ericson Gyllensterna. En 1451, Eric, avec l'aide de ses paysans, repoussa une attaque des Danois. Mais, en 1456, Christian I^{er} opéra une descente dans l'île; Borgholm, après s'être défendu vainement pendant six semaines, fut obligé de capituler faute de munitions : la garnison obtint la faculté de partir avec armes et bagages; on raconte qu'en sortant du château une caisse s'était ouverte en tombant; l'argent et les bijoux qu'elle contenait excitèrent la cupidité des Danois, qui s'emparèrent de tout, prétendant que ce qui tombe par terre appartient au propriétaire du sol.

Pendant les troubles et les guerres civiles qui désolèrent ensuite la Suède, Borgholm est désigné par les chroniques comme dernier asile du turbulent archevêque Jean Bingston

Oxenstierna, qui y termina sa vie en 1468. Quatre ans après, Sten Stuve réduisit Borgholm sous la domination suédoise, et le donna en fief à Ivan Axelsson Tott; celui-ci, voulant agir en maître souverain, obligea Sten Stuve à le chasser de ses possessions.

Lorsque, en 1491, Jean fut appelé au trône de Suède, Borgholm était de nouveau retombé sous le joug des Danois; mais bientôt la Suède recouvra son indépendance, et Borgholm assiégé dut se rendre à la couronne de Suède. Ce château fut encore investi par les Danois en 1519, qui y restèrent jusqu'au règne de Christian; mais alors le commandant ne se trouvant plus en mesure de défendre le château fut obligé de l'abandonner.

Tous ces sièges, tous ces changements de maître n'avaient guère contribué à embellir le château : aussi, quand Jean III le donna en douaire à sa femme Catherine jagellonique, il



Vue de Borgholm, dans l'île d'Öland, en Suède.

fallut entreprendre de grandes réparations. Un architecte italien, nommé Jean Babliska, dirigea les travaux de 1583 à 1611. Pendant ce temps, la paix ne fut point troublée dans la contrée; mais lors de la guerre entre Charles IX et Christian IV, le château fut encore pris par les Danois, puis cédé par ceux-ci, dans la même année, au prince royal Gustave Adolph. L'année suivante, les Danois revinrent, le rendirent définitivement à la Suède, en signant la paix de 1610. En 1651, le roi en fit présent au duc Charles Gustave qui acheva la reconstruction de l'édifice. On ne cite aucun fait remarquable sous les règnes de Charles XI et de Charles XII. En 1677, la flotte suédoise ayant été défaite, les troupes réunies de Danemark et de Hollande vinrent encore investir Borgholm, mais n'y tinrent pas longtemps; c'est le dernier des sièges si nombreux que ce malheureux château a soutenus. Depuis cette époque et surtout depuis un incendie violent en 1806, Borgholm a fait de rapides progrès vers sa ruine (1).

(1) Histoire d'Öland, par le pasteur Abraham Ahlquist.

ESTAMPES RARES.

HENRI DUC D'ANJOU, DEPUIS HENRI III, PARTANT POUR LA POLOGNE.

Sigismond-Auguste, roi de Pologne, mourut sans enfants à Knyssin, en Podlaquie, le 17 juillet 1572, à l'âge de cinquante-deux ans. Avec lui s'était éteinte la race des Jagellons, qui régnait depuis cent quatre-vingt-six ans sur la Pologne, et les nobles polonais voulaient un prince étranger qui leur donnât une alliance puissante contre la maison d'Autriche.

De nombreux prétendants sollicitèrent les suffrages de la république et se disputèrent l'honneur de la gouverner : le roi de Suède Jean III, le czar Basilide, Albert-Frédéric, duc de Prusse, l'électeur de Saxe, le marquis d'Anspach, l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien II. Mais tous ces concurrents furent écartés par l'influence d'un homme presque inconnu, nommé Krasocki. Ce gentilhomme polonais était un nain extrêmement aimable. Accueilli par la reine Catherine de Médicis, il sut gagner ses bonnes grâces, et, ce qui était peut-être plus difficile, il sut les conserver. Rentré dans sa patrie du vivant de Sigismond-Auguste, il décida du choix du successeur de ce prince, et fit acquiescer par ses com-

patriotes les faveurs qu'il avait reçues à la cour de Charles IX.

Rien n'est si séduisant que le langage de la reconnaissance : tout ce qu'elle sent, elle le persuade, parce qu'on aime jusqu'à ses excès. Grâce à cette influence irrésistible, Krasocki vit bientôt accueillir avec une sympathie marquée les éloges qu'il ne cessait de donner à la magnificence de la cour de Charles IX, à la valeur de ce monarque, à l'habileté et au génie de Catherine de Médicis. Il vanta surtout les vertus guerrières du frère du roi, Henri de Valois, duc d'Anjou, qui, à dix-sept ans, lieutenant général de toutes les armées du royaume, avait déjà immortalisé son nom par les victoires de Jarnac et de Moncontour.

Ce que Krasocki avait adroitement commencé fut achevé

avec un plein succès par l'ambassadeur de Catherine, Jean de Montluc, évêque de Valence et de Die. La Diète réunie à Varsovie le 5 avril 1573, après avoir entendu les envoyés de tous les prétendants, élu, le 9 mai de cette année, veille de la Pentecôte, à la pluralité des voix dans tous les palatinats, le duc d'Anjou roi de Pologne. Des ambassadeurs, au nombre de treize, lui apportèrent le décret de son élection à Paris, où ils firent solennellement leur entrée le 18 août, escortés par quatre cents gentilshommes français ayant à leur tête le prince-dauphin, fils du duc de Montpensier, les ducs de Guise et d'Aumale, et les marquis de Mayenne et d'Elbeuf.

Le 10 septembre, le nouveau roi de Pologne prêta devant l'autel, après la messe, à l'église Notre-Dame, en présence



Départ du duc d'Anjou pour la Pologne en 1573.— Ancienne estampe allemande, tirée de la collection d'estampes et de dessins historiques de M. Hennin.

des ambassadeurs polonais et de la cour de France, le serment d'observer fidèlement toutes les conventions formulées dans le décret adopté par la Diète au moment de l'élection. Le roi de France se rendit caution, sous serment aussi, des engagements que le roi son frère venait de contracter avec ses États.

Trois jours après, le décret de son élection fut présenté à Henri de Valois dans la grande salle du Parlement, où l'on avait élevé une immense estrade. Charles IX, Henri de Valois, la reine-mère, la reine Élisabeth, le duc d'Alençon et le roi de Navarre y étaient assis sous de magnifiques dais. Les ambassadeurs furent reçus à la porte du palais par le duc de Guise, grand maître de la maison du roi. Le diplôme qu'ils apportaient était enfermé dans une cassette d'argent. Deux des ambassadeurs la portèrent sur leurs épaules depuis l'escalier de la cour jusqu'à la salle. A la fin de la cérémonie, Charles IX s'avança le premier vers le trône où son frère était assis, et l'embrassa avec des marques de joie d'autant moins équivoques, qu'il offensé depuis longtemps de l'autorité que ce

prince s'était arrogée dans ses États, et voulant être délivré de la présence importune de son successeur, il le voyait enfin obligé d'en sortir par un événement aussi heureux qu'honorable.

Henri, au contraire, blessé des conditions imposées à son élection, et vivement préoccupé surtout des chances d'avenir qu'offrait à son ambition l'état de santé de son frère atteint d'une maladie de langueur qui empirait tous les jours, s'ingénia à multiplier les prétextes de délais, et à faire naître des obstacles qui lui permirent de retarder son départ pour la Pologne. Charles IX, dont l'esprit soupçonneux avait deviné la cause réelle de ces lenteurs calculées, déclara qu'il sortirait du royaume ou qu'il obligerait son frère à partir. Enfin Henri quitta Paris le 27 septembre 1573; il se sépara de Charles à Vitry, de Catherine de Médicis à Blamont, et prit le chemin de l'Allemagne, réglant tous ses pas sur l'attente d'un événement qui devait bientôt le rappeler en France. Il séjourna successivement dans sa route à Nancy, à Landau, à Spire, à Heidelberg, à Worms, à Mayence, à Francfort-sur-

le-Mein, à Fulde où il passa les fêtes de Noël, à Walt-Kappel, et, après avoir traversé la Saxe, quelques terres de l'obéissance de l'empereur, et une partie du Brandebourg, il arriva près de Miedzyrzecz, où un corps considérable de Polonais était venu à sa rencontre. Il entra à Cracovie le 18 février 1574, et, le 24, le couronnement se fit dans l'église cathédrale.

Henri s'était si peu pressé d'arriver en Pologne que, depuis le 4 décembre, jour de son départ de Blamont, il avait mis vingt jours pour se rendre à Fulde, et n'avait fait dans cet intervalle qu'environ soixante-cinq à soixante-dix lieues de France.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 56, 125, 130, 150.

§ 6. Suite. — Mon séjour à l'hôpital. — Vie et mort du bonhomme Numéro douze.

Je ne puis dire combien de temps je restai évanoui ; la douleur me fit reprendre connaissance au moment où l'on voulut me transporter. Je poussai des cris aigus en suppliant de me laisser. Il me semblait que la terre sur laquelle j'étais étendu faisait partie de moi-même, et qu'on ne pouvait m'en arracher sans déchirements. Quelques camarades allèrent chercher un médecin et un brancard, tandis que les autres, parmi lesquels se trouvait Faroumont, continuaient à m'entourer. Je souffrais cruellement ; mais il me semblait bien que mes blessures n'étaient pas mortelles.

Le médecin qui arriva peu après ne dit rien ; il me donna seulement les premiers soins, me fit étendre sur le brancard et conduire à l'hôpital.

Je ne me rappelle que confusément ce qui s'y passa pendant quelques jours. Mon premier souvenir distinct est la visite de Mauricet. Ce fut lui qui m'apprit que j'étais là depuis une semaine ; qu'on avait désespéré de ma guérison, et que maintenant le chef de service en répondait. Le brave maçon était à la fois tout réjoui de la nouvelle et encore un peu en colère contre moi. Quand il avait voulu connaître la cause de l'accident, on lui avait parlé d'une corde mal attachée, et il me reprocha énergiquement ma négligence. Je me justifiai sans peine en lui racontant ce qui s'était passé. Il fit un mouvement en arrière et frappa ses mains l'une contre l'autre :

— Ah ! voilà le mot de la charade, s'écria-t-il. Nom d'une trique ! j'aurais dû m'en douter ! Dès que *la Chiourme* était là, il y avait à parier que le diable s'en serait mêlé. L'as-tu déjà dit à quelqu'un ?

— A personne.

— Et il n'y a point de témoins ?

— Nous étions seuls au fait du bâtiment.

— Alors, *motus*, dit-il, après un instant de réflexion ; accuser sans preuves un ennemi ne vous en débarrasse pas, et ça l'envenime ! Si tu ne dis rien, *la Chiourme* regardera peut-être votre compte comme réglé et n'y reviendra plus, tandis qu'en causant tu l'obligerais à recommencer. Ce qui t'arrive est arrivé à bien d'autres dans notre état ; comme on dit, le *moyen est connu* ! Moi-même qui te parle, j'ai fait un faux pas de deux étages par la malice d'un compagnon qui me devait quarante écus, dont il espérait, comme ça, avoir quittance. Il n'y avait que nous deux à savoir la chose ; je n'ai pas soufflé le mot ; j'ai laissé le temps se faire justice du brigand, et six mois après, deux de ses pareils l'ont assommé comme un chien pour lui voler trente sous.

Je compris la prudence des conseils de Mauricet, et cependant je ne m'y soumis qu'avec répugnance. J'étais révolté, en moi-même, de l'impunité que s'assurait ainsi le coupable. Depuis, j'en ai vu bien d'autres exemples, et j'ai dû reconnaître que, parmi nous autres ouvriers, la force et l'audace étaient trop souvent une sauvegarde pour les méchants. Le temps, l'argent et l'instruction nous manquent

pour réclamer régulièrement justice ; si bien que quand nous ne pouvons nous la rendre à nous-mêmes, nous nous résignons à nous en passer. On encourage ainsi bien des oppressions, bien des iniquités, et même des crimes ! Si les ouvriers s'entendaient entre eux, s'ils comprenaient bien ce qui fait leur sécurité et leur gloire, ils auraient toujours parmi eux des arbitres d'honneur qui jugeraient ce qui ne peut être jugé par la loi, et qui empêcheraient de frapper quelqu'un en passant son couteau à travers les jointures du Code. Plusieurs corps d'état ont ainsi des jurys de famille qui tiennent en respect les mauvais et qui protègent les bons.

Ma chute me retint pendant plus de deux mois à l'hôpital. Je me désespérais parfois de guérir si lentement ; mais j'avais un voisin qui me donnait courage.

C'était un pauvre vieux tout courbé par la souffrance, et qui se nommait, je crois, Pariset ; mais on ne l'appelait guère que par le numéro de son lit qui était douze. Ce lit l'avait déjà reçu trois fois pour trois longues maladies, et était ainsi devenu, en quelque sorte, sa propriété : aussi *M. Numéro douze* était connu du médecin en chef, des élèves et des infirmiers. Jamais plus douce créature ne marcha sous le ciel du bon Dieu. Quand je dis marcher, ce n'était plus, hélas ! pour le brave homme qu'un vieux souvenir ! Depuis bientôt deux ans, il avait perdu presque complètement le mouvement des jambes. Cependant, comme il vivait de copies pour le Palais, il ne s'était pas trop déconcerté, ainsi qu'il le disait, et il avait continué à expédier ses rôles sur papier timbré. Un peu plus tard, la paralysie atteignit le bras droit ; il s'exerça alors à écrire de la main gauche ; mais le mal grandissant, il avait fallu le transporter à l'hôpital, où il avait eu le bonheur de retrouver libre son même lit, ce qui l'avait presque consolé.

— La mauvaise chance n'a qu'un temps, disait-il à cette occasion ; *tous les jours ont un lendemain*.

Le bonhomme *Numéro douze* avait pris possession de son lit avec attendrissement. L'hôpital, dont le séjour paraît si dur à certaines gens, était pour lui une maison de plaisance. Il y trouvait tout à souhait. Ses admirations pour les moindres commodités prouvaient quelles privations il avait jusqu'alors supportées. Il s'exaltait sur la propreté du linge, sur la blancheur du pain, sur la succulence des potages ! et je ne m'en étonnai plus quand j'appris que depuis vingt ans il vivait de pain de munition, de bouillon d'herbes et de fromage blanc : aussi ne pouvait-il assez vanter la magnificence de la nation qui avait ouvert de pareilles retraites pour les pauvres malades.

Au reste, sa reconnaissance ne s'arrêtait point là ; elle embrassait tout. A l'entendre, Dieu avait eu pour lui des faveurs particulières ; les hommes s'étaient montrés pleins de bienveillance, et les choses tournaient toujours à son avantage : aussi l'interne disait-il que *Numéro douze* avait la « fatuité du bonheur ! » mais cette fatuité-là ne vous donnait que de l'estime pour le brave homme et des encouragements pour nous-mêmes.

Je crois le voir encore assis dans son séant avec son petit bonnet de soie noire, ses lunettes et le vieux volume de vers qu'il ne cessait de relire. Son lit recevait, dès le matin, les premiers rayons du jour, et il ne les apercevait jamais sans se réjouir et sans remercier Dieu. A voir sa reconnaissance, on eût dit que le soleil se levait exprès pour lui.

Il s'informait régulièrement du progrès de ma guérison, et trouvait toujours quelque chose à dire pour me donner patience. Lui-même était un exemple vivant qui en disait plus que les paroles. Quand je voyais ce pauvre corps sans mouvement, ces membres tournés, et, au-dessus, cette figure souriante, je n'avais le courage ni de m'emporter ni de me plaindre.

C'est un mauvais moment à passer, disait-il à chaque crise ; bientôt le soulagement viendra ; *tous les jours ont un lendemain*.

C'était le mot du père *Numéro douze*, et il le ramenait sans cesse. Mauricet, qui, en venant me voir avait fini par le connaître, ne passait jamais devant son lit sans le saluer.

— C'est un saint ! me disait-il ; mais il ne gagne pas seulement le paradis pour lui, il le fait gagner aux autres. Des hommes pareils devraient être au haut d'une colonne pour être vus de tout le monde. Quand on les regarde, ça fait honte d'être heureux, et ça donne envie de le mériter. Qu'est-ce que je pourrais faire à ce brave père *Numéro douze* pour lui prouver que je l'estime ?

— Tâchez, lui dis-je, de trouver sur les quais le second volume des poésies de Jean-Baptiste Rousseau ; voilà six ans qu'il l'a perdu, et qu'il relit le premier.

— Quoi ! il tient aux livres ! répliqua Mauricet un peu fâché ; parbleu ! on dit bien qu'il faut que chacun ait sa faiblesse. N'importe, écris-moi sur du papier le bouquin que tu dis, et je le lui chercherai.

Il revint effectivement huit jours après avec un volume relié, qu'il présenta triomphalement au vieux malade. En l'ouvrant, celui-ci parut d'abord étonné ; mais Mauricet lui ayant dit que c'était sur ma recommandation qu'il avait voulu lui procurer ce second tome de Jean-Baptiste Rousseau, le père *Numéro douze* le remercia avec effusion.

Cependant je conservais quelques doutes, et quand le maître maçon fut parti, je voulus voir le volume ; mon vieux voisin rougit, balbutia, essaya de détourner la conversation ; mais enfin, forcé dans ses derniers retranchements, il me tendit le livre : c'était un vieil almanach royal ! Le bouquiniste, abusant de l'ignorance de Mauricet, l'avait substitué au volume demandé.

J'éclatai de rire, mais *Numéro douze* m'imposa silence avec une certaine vivacité.

— Voulez-vous que M. Mauricet vous entende ? s'écriait-il. J'aimerais mieux perdre mon dernier bras que de lui ôter le plaisir de son cadeau. Je ne tenais pas hier à l'almanach royal ; mais plus tard, je l'aurais peut-être désiré ; *tous les jours ont un lendemain*. C'est d'ailleurs une lecture très-instructive. J'ai vu les noms et prénoms d'une foule de princes dont je n'avais jamais entendu parler.

L'almanach fut précieusement conservé à côté du volume de poésies, et le vieux malade ne manquait jamais de le feuilleter quand il apercevait Mauricet. Celui-ci en était tout fier et tout réjoui.

— Il paraît, me disait-il chaque fois, que je lui ai fait un fameux cadeau.

Vers la fin de mon séjour à l'hôpital, les forces du père *Numéro douze* diminuèrent rapidement. Il perdit d'abord tout mouvement, puis la langue elle-même s'embarassa. Il n'y avait plus que les yeux qui nous riaient encore. Un matin pourtant, il me parut que le regard était plus éteint. Je commençai alors à me lever, et je m'approchai pour lui demander s'il voulait boire ; il fit un mouvement des paupières qui me remerciait, et dans ce moment, un premier rayon de soleil brilla sur son lit. Alors son œil se ranima comme une lumière qui pétillait avant de s'éteindre ; il eut l'air de saluer ce dernier présent du bon Dieu ; puis je vis sa tête retomber de côté ; son brave cœur avait cessé de battre, et il n'y avait plus de *jours* pour lui ; il venait de commencer *l'éternel lendemain* !

JEU.

LE SOLITAIRE.

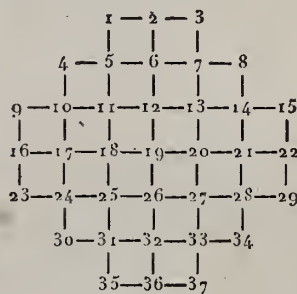
« M. le comte de Sunderland a gagné ici tous nos joueurs aux échecs ; ses gens prétendent qu'il est maintenant au-dessus de M. Cunningham, et que, passant dernièrement par la Hollande, il lui a gagné cinq parties de suite. On ajoute même qu'il a fait un livre latin sur ce jeu. Si j'avais su cela, j'aurais cherché l'honneur de l'entretenir et d'en entendre

quelque chose de lui-même ; car j'approuve fort qu'on s'exerce sur les jeux de raisonnement, non pas pour eux-mêmes, mais parce qu'ils servent à perfectionner l'art de méditer. »

C'est ainsi que s'exprimait l'illustre Leibniz dans sa dixième lettre à Thomas Burnet, gentilhomme écossais. Souvent il est revenu sur la même idée, comme on peut s'en assurer en parcourant la collection de ses œuvres (voy. 1847, p. 67). Le solitaire était au nombre des bagatelles instructives qui avaient fixé son attention, et on doit regretter qu'il n'ait rien laissé sur la marche réellement singulière et compliquée de ce jeu (voy. 1839, p. 173).

Le solitaire (fig. 1, 2 et 3) est composé d'une tablette octogonale percée de 37 trous dans chacun desquels se trouve un pion. La règle du jeu consiste en ce qu'un pion en prend un autre qui lui est contigu toutes les fois qu'il peut, en sautant par-dessus, tomber dans un trou vide placé de l'autre côté. On peut alors se proposer diverses questions : soit de suivre une marche telle qu'en enlevant un des pions, tous soient pris successivement et qu'il n'en reste plus qu'un seul à la fin ; soit d'arriver à laisser sur la tablette un certain nombre de pions rangés suivant des figures déterminées. Dans tous les cas, le jeu n'exige que la présence d'un seul joueur ; et c'est probablement de là que lui vient le nom de solitaire.

Pour bien faire comprendre les questions que nous allons résoudre, il faut que nous donnions à chacun des 37 trous un numéro d'ordre.



Les tirets qui unissent les chiffres de cette figure indiquent les deux sens dans lesquels les pions peuvent se mouvoir pour sauter d'un trou dans un autre.

Cela posé, voici quelques manières d'enlever tous les pions, sauf un seul, par une marche continue.

Première manière. Otez le pion n° 1 ; sautez de 3 à 1, de 12 à 2, de 8 à 6, de 2 à 12, de 4 à 6, de 18 à 5, de 1 à 11, de 16 à 18, de 18 à 5, de 9 à 11, de 5 à 7, de 30 à 17, de 26 à 24, de 24 à 10, de 36 à 26, de 35 à 25, de 26 à 24, de 23 à 25, de 25 à 11, de 12 à 26, de 10 à 12, de 6 à 19, de 34 à 32, de 20 à 23, de 33 à 31, de 19 à 32, de 31 à 33, de 37 à 27, de 22 à 20, de 20 à 33, de 29 à 27, de 33 à 20, de 20 à 7, de 15 à 13, de 7 à 20. Il ne restera que le pion placé sur le trou 20. Cette marche est celle à laquelle on donne le nom de *marche du solitaire*.

Deuxième manière ; commencer par 1 et finir par 37. Otez le 1 ; sautez de 3 à 1, de 12 à 2, de 13 à 3, de 15 à 13, de 4 à 6, de 18 à 5, de 1 à 11, de 31 à 18, de 18 à 5, de 20 à 7, de 3 à 13, de 33 à 20, de 20 à 7, de 9 à 11, de 16 à 18, de 23 à 25, de 22 à 20, de 29 à 27, de 18 à 31, de 31 à 33, de 34 à 32, de 20 à 33, de 37 à 27, de 5 à 18, de 18 à 20, de 20 à 33, de 33 à 31, de 2 à 12, de 8 à 6, de 6 à 19, de 19 à 32, de 36 à 26, de 30 à 32, de 26 à 36, de 35 à 17.

Autres manières. On peut commencer par 37 et finir par 1 ; et pour cela il suffit évidemment de suivre une marche absolument inverse de celle qui vient d'être indiquée pour aller de 1 à 37. La symétrie de la figure permettra, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails, de marcher aussi sûrement de 3 à 35 ou de 35 à 3, de 9 à 29 ou de 29 à 9, de 23 à 15 ou de 15 à 23.

Quant aux figures qu'il est possible de décrire sur la tablette par une marche convenable, en voici quelques exemples.

Le Corsaire. Otez le pion n° 1 ; sautez de 10 à 1, de 9 à 11, de 24 à 10, de 4 à 17, de 23 à 9, de 12 à 10, de 9 à 11, de 18 à 5, de 1 à 11, de 14 à 12, de 28 à 14, de 26 à 28, de 36 à 26, de 3 à 13, de 13 à 27, de 15 à 13, de 12 à 14, de 8 à 21, de 22 à 30, de 27 à 13, de 29 à 27, de 26 à 28, de 34 à 21, de 37 à 27, de 30 à 32. Arrivé là, il reste onze pions disposés comme l'indique la fig. 1. Parmi ces onze, il y a le n° 2 qui porte le nom de Corsaire, et qui, en sautant successivement, sans désenlever, sur les trous libres, prend les pions 6, 11, 17, 25, 19, 13, 21, 27 et 32. Il ne reste plus alors que les pions 36 et 35, dont le premier est pris par le second. La marche du Corsaire est indiquée par des flèches sur la fig. 1.

Le Triolet. Enlevez le pion n° 19 ; sautez de 6 à 19, de 10 à 12, de 19 à 6, de 2 à 12, de 4 à 6, de 17 à 19, de 31 à 18, de 19 à 17, de 16 à 18, de 30 à 17, de 21 à 19, de 7 à 20, de 19 à 21, de 22 à 20, de 8 à 21, de 32 à 19, de 28 à 26, de 19 à 32, de 36 à 26, de 34 à 32. Il restera seize pions

(fig. 2), symétriquement disposés quatre par quatre, de manière à expliquer la dénomination de triolet.

Le Lecteur au milieu de son auditoire. Enlevez le n° 19 ; sautez de 6 à 19, de 4 à 6, de 18 à 5, de 6 à 4, de 9 à 11, de 24 à 10, de 11 à 9, de 26 à 24, de 35 à 25, de 24 à 26, de 27 à 25, de 33 à 31, de 25 à 35, de 29 à 27, de 14 à 28, de 27 à 29, de 19 à 21, de 7 à 20, de 21 à 19. Il restera dix-sept pions, dont un au centre, et les seize autres rangés tout autour à la circonférence (fig. 3).

Quelle est l'origine du solitaire ? S'il faut en croire l'Encyclopédie méthodique, ce jeu viendrait d'Amérique, où un Français en aurait conçu l'idée et en aurait réglé la marche, en voyant les sauvages qui, au retour de la chasse, plantaient leurs flèches en différents trous disposés à cet effet et rangés par ordre dans leurs cases. Suivant le Dictionnaire des origines, le solitaire dériverait des carrés magiques dont l'usage est fort ancien en Orient, et dont les premières notions nous ont été données par Emmanuel Moscopule, Grec du Bas-Empire. S'il fallait absolument choisir entre ces deux versions, la seconde nous paraîtrait la plus vraisemblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que le solitaire fut à la mode

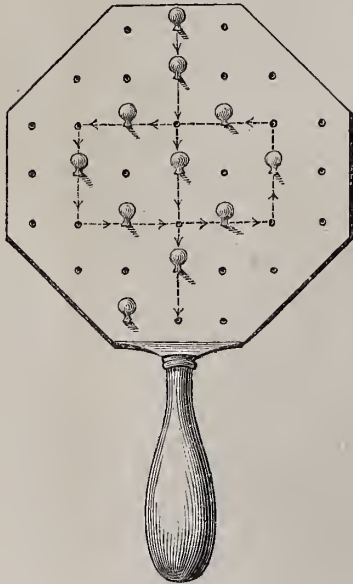


Fig. 1. Le Corsaire.

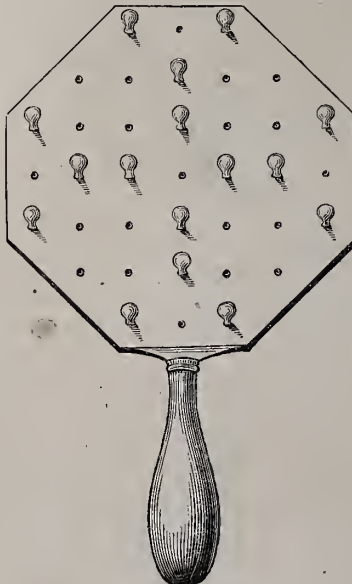


Fig. 2. Le Triolet.

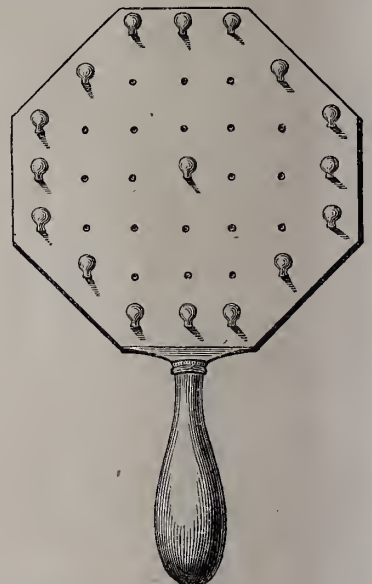


Fig. 3. Le Lecteur au milieu de son auditoire.

en France vers 1700, ainsi qu'il résulte du témoignage de Rémond de Montmort, dans l'avertissement de la seconde édition de son Essai d'analyse sur les jeux de hasard, publiée en 1713. Si ce jeu de combinaisons a cessé d'être en grande vogue, il n'a cependant point disparu : les tabletiers en ont constamment débité pendant le cours du siècle dernier, et en vendent encore aujourd'hui.

Notre article sur Martin Schongauer, peintre, graveur et orfèvre (p. 51), donne lieu à une intéressante rectification de la part d'un ouvrier orfèvre qui habite Paris, mais qui est né à Colmar, comme le « beau Martin. » Nous nous en étions rapportés, pour la date de la mort, au témoignage de Jean Largkmair, qui affirme avoir suivi les leçons de cet habile maître en l'année 1488, et prétend qu'il est mort onze ans plus tard seulement, le 2 février 1499.

M. J. Hentschel nous informe que le bibliothécaire de sa ville natale, M. Hugot, a trouvé, sur un registre des anniversaires de la paroisse de Saint-Martin de Colmar, la précieuse inscription suivante : « Martinus Schoengouwer,

» pictorum gloria, legavit V solidos pro anniversario suo,
 » et addidit I solidum I denarium ad anniversarium pater-
 » num a quo habuit minus anniversarium, obiit in die Pu-
 » rificationis Mariæ, anno etc., LXXXVIII. » M. Hugot tra-
 » duit ainsi : « Martin Schoengauer, la gloire des peintres, a
 » légué 5 schellings pour la célébration de son anniversaire ;
 » il y a ajouté 1 schelling 1 denier pour l'anniversaire de son
 » père ; en conséquence, il a eu un anniversaire sans vigiles. Il
 » est mort le jour de la Purification de Marie, l'an 88 (c'est-à-
 » dire le 2 février 1488). » Bien que les inscriptions se fissent
 » sur les registres de paroisse avec beaucoup de négligence,
 » nous devons cependant préférer la date qui nous a été in-
 » diquée par M. J. Hentschel au témoignage de Jean Largk-
 » mair : le livre des anniversaires a dû puiser la précision de
 » sa date dans l'acte de donation de Martin Schon à sa paroisse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LA CATHÉDRALE DE BURGOS.

Voy., sur Burgos, la Table des dix premières années.



Une vue de la cathédrale de Burgos, d'après Roberts.

DES. HOTEL-DU-ROUEN.

La cathédrale de Burgos, commencée, suivant quelques auteurs, en 1221, sous Ferdinand III, ne fut achevée qu'au seizième siècle par l'architecte Giovanni de Badajoz. C'est un des plus beaux monuments de l'art gothique en Espagne. Les deux tours de sa façade sont surmontées de flèches richement sculptées. A l'intérieur, on admire surtout la chapelle octogone que l'on appelle *del condeseñable*. Des colonnes, des sculptures d'une grande beauté décorent ses différentes entrées. Nous représentons d'après le tableau d'un peintre contemporain, Roberts, un escalier d'un style extraordinaire, par lequel les fidèles qui habitent le nord de la ville descendent dans le transept nord de la cathédrale. Pour se rendre compte de la disposition de cet escalier, il est nécessaire de se rappeler que Burgos est situé sur le penchant d'une colline dont le sommet était, à l'origine, couronné par un château bâti en 884, sous Alphonse III, par Diego Porcelos, et qui est aujourd'hui en ruines. La population habitait d'abord près du sommet; elle s'en éloigna de siècle en siècle; la rue la plus élevée de la ville actuelle était la plus basse de la ville ancienne. Le côté de la cathédrale, tourné vers le bas de la colline, est entièrement dégagé et domine Burgos; mais le côté du nord est, au contraire, en grande partie masqué par la colline et dominé par des rues. L'escalier splendide, peint par Roberts, établit une communication facile et rapide entre ces rues et l'intérieur de l'édifice. Remarquable par l'élégance de son dessin, cet escalier ne l'est pas moins par la richesse, le luxe et la variété de ses détails. La lumière, qui ne pénètre qu'à demi, ajoute à l'effet général en donnant au travail infini de cette décoration plus de profondeur et de mystère : le rayon que le peintre a jeté habilement en travers de sa composition descend d'une fenêtre qui n'est pas dans le plan du dessin. C'est en 1832 que M. Roberts a fait à Burgos l'esquisse de ce tableau qui faisait partie de la belle collection donnée par M. Vernon à la galerie nationale anglaise.

TRADITIONS POPULAIRES.

LE MENUISIER D'ORLÉANS.

La tradition des trésors cachés a fourni à l'imagination villageoise un thème favori sur lequel elle a épuisé toutes ses fantaisies : gracieuses inventions ; fantasmagories lugubres, savantes conjurations ; images terribles ; rien n'a fait défaut. A cette fécondité, on sent qu'il s'agit de l'affaire des affaires, du talisman des talismans, de l'or ! La mise populaire n'a jamais achevé de tout dire sur un pareil sujet.

Mais, outre les contes, il y a les anecdotes qui ne sont pas moins instructives. Celle du *Menuisier d'Orléans* est fournie à Lesage un de ces charmants chapitres de *GH-Blas* où quelque mépris pour les hommes se cache si élégamment sous une indifférente gaieté.

Ce menuisier, nommé François, habitait autrefois, à Orléans, la rue des *Lacs d'amour*. Bien qu'il fût habile à travailler tous les bois ; ses affaires ne prospéraient guère, faite de travail et de crédit ; aussi le plus souvent restait-il des journées entières assis sur son établi, un livre entre les genoux ; car, comme il était grand liseur, il tâchait de se consoler en apprenant par cœur les pastorales et les tragédies en vers.

Les voisins qui le voyaient vivre pauvre et seul le haïssaient naturellement comme un homme inutile à leur fortune ou à leurs plaisirs, et lorsqu'en passant le soir près de sa boutique fermée, ils l'entendaient répéter les évocations magiques de Delfe dans la *Pastorale d'Athlète*, par le sieur *Hardy, parisien*, les plus timides se signaient et répétaient que le menuisier causait avec les démons.

La méchanceté aidant, François arriva donc bientôt à avoir autant de créanciers qu'il eût dû avoir de pratiques.

Quelques-uns d'eux venaient chaque jour mêler à ses tirades de vers alexandrins la prose d'une assignation ; si bien que le menuisier perdit patience, et, comme il était d'humeur mélancolique, il résolut de se donner quittance générale en finissant à la manière des héros de tragédie.

Il voulut seulement préparer un dénoûment digne de lui.

Il devait pour cela convoquer tous ses créanciers à huitaine, et préparer son arrière-boutique pour les recevoir, de sorte qu'en y entrant ils le trouvaient couché dans sa chaise entre quatre cierges, bien et dûment trépassé !

L'effet d'une pareille mise en scène était sûr ; aussi François ne songea-t-il plus qu'à se procurer l'étoffe de l'habit indispensable à son rôle de défunt.

Il ne lui restait pas une seule planche, et aucun marchand n'eût voulu lui en conlier ; mais il se rappela heureusement une estacade qu'il avait autrefois dressée, par ordre de la commune, à l'une des arches du grand pont. La Loire avait depuis longtemps détruit ce travail ; mais les basses eaux venaient d'en découvrir quelques restes ensevelis aux pieds des contreforts. Le menuisier profita de la nuit pour les arracher aux sables du fleuve et les transporter secrètement dans sa cave, où il se mit à l'ouvrage.

L'idée d'échapper enfin aux persécutions de ses créanciers, jointe à l'espoir de finir sa tragédie comme *les maîtres de l'art*, avait enlevé à la résolution de François toute son amertume ; les répugnances de l'homme s'étaient évouées devant l'amour-propre de l'auteur. Toute incertitude cessait d'ailleurs pour lui. Débarrassé de ce ténébreux compagnon qu'on nomme l'avenir, il n'avait plus qu'à s'égayer avec le présent.

Son budget de l'année ne devant désormais téférer que huit jours, il se mit à faire quatre repas, à boire du meilleur et à chanter des couplets joyeux aux jeunes filles qui passaient. En même temps, ses créanciers reçurent l'assignation qui les appelait à se présenter au jour indiqué *avec leurs titres et cédulés*.

Ce fut un grand étonnement dans tout le quartier ! On se demandait ce qui avait pu arriver au jeune menuisier. Lorsqu'on l'interrogeait, il se contentait de répondre d'un air à double entente, que devant huit jours les gens qui l'avaient tourmenté de leurs poursuites en *seraient bien penauds et marriés* ! Enfin, comme on se perdait en conjectures, l'aubergiste voisin se souvint, tout à coup, qu'il avait vu François rentrer plusieurs nuits de suite portant des fardeaux qu'il semblait cacher. Il ajouta que depuis la veille le menuisier travaillait dans sa cave ; et se rappelant ses soliloques magiques, il conclut que le diable lui avait fait trouver un trésor !

Cette explication aussitôt adoptée par les plus fortes têtes du voisinage se répandit de proche en proche avec les embellissements d'usage. On parla d'abord de neuf poissons d'argent que le menuisier avait déterrés dans une des îles de la Loire, puis d'un filet de perles trouvé sous le pont ; enfin il fut constaté qu'il avait découvert dans les sables *la barque d'or de Jules César*, et qu'il l'avait transportée chez lui par morceaux.

Les créanciers comprirent alors l'assignation ; mais ils commencèrent à regretter d'avoir poussé à bout un homme que sa richesse allait rendre puissant, et qui pourrait leur garder rancune ! aussi vinrent-ils, l'un après l'autre, pour l'apaiser, en déclarant que tout leur avoir *était à son bon plaisir*, et qu'ils lui sauraient gré de les mettre à l'épreuve.

Le menuisier devina bien vite la cause de ce changement, et comme la joyeuse vie des jours précédents lui avait fait reprendre du goût aux choses du monde, il se décida à reculer son dénoûment.

La croyance au trésor découvert par lui avait changé les dispositions de toutes ses connaissances. C'était à qui lui ferait des offres de service et se dirait son ami. Les membres de la commune se rappelèrent qu'aucun ouvrier n'avait

autant de probité ni d'adresse, et les plus riches maîtres de la corporation s'associèrent à ses entreprises; enfin, au bout de quelques années, il se trouva en mesure d'acheter la maison dont il n'avait pu payer le loyer.

Du reste, instruit par l'expérience, il ne chercha jamais à tromper ceux qui, parce qu'ils le supposaient riche, l'avaient réellement enrichi. Loin de là! Afin de faire mieux croire au trésor caché, il ferma sa cave d'une porte ferrée que forgèrent les plus habiles serruriers d'Orléans, et ce fut alors que la rue des *Lacs-d'Amour* prit le nom de rue de *l'Anis-de-Fer*, qu'on lui donne encore aujourd'hui. Il n'aurait pu la vérité que peu avant sa mort au religieux appelé pour recevoir sa confession. On fit alors ouvrir le réduit où l'on trouva le cercueil de bois de chêne, seul trésor que le menuisier eût jamais possédé, et qu'il emporta avec lui dans la terre!

OEUVRES D'ART ANTIQUES

QUI PORTENT LES NOMS DE LEURS AUTEURS.

STATUES, BAS-RELIEFS, MOSAIQUES, MONUMENTS D'ARCHITECTURE.

ANTÉFIXE ornée, terre cuite, par *Athénée*, conservée au Musée du Louvre. Athénée était un modèleur en ornements.

ANTÉFIXE en palmette, par *Héraclide*, conservée au Musée du Louvre.

Ces antéfixes sont des tuiles en fronton, ornées de palmettes, qui servaient de couronnement à des stèles funéraires, et que l'on rencontre fréquemment en Attique, surtout à Marathon.

AMAZONE, statue par *Sosiclés*, au Capitole. On confond souvent ce nom de Sosiclés ou Sosoclès, gravé sur le trouc d'arbre qui sert de soutien à l'Amazone, avec celui de Sosthènes, auteur d'une très-belle tête de Méduse.

BACCHUS Indien, dit le Sardanapale, au Vatican, par *Criton* et *Nicolaüs*, auteurs des cariattes ou canéphores qui furent trouvées, ainsi que le Bacchus, en 1766, dans la vigne de Strozzi, sur la voie Appienne.

BACHIQUE (Fête), joli bas-relief d'un beau vase de Paros, par *Sosibius* d'Athènes; au Musée du Louvre.

BAS-RELIEFS d'un autel cylindrique, à Florence, par *Cléomènes*. Ce nom de Cléomènes est aussi gravé sur la tortue de la statue du Musée du Louvre, connue sous le faux nom de Germanicus, et l'on sait que l'on considère la Vénus de Médicis comme étant l'œuvre d'un Cléomènes. Visconti a écrit une notice sur les sculpteurs portant ce nom.

BUSTES (Deux) par *Zénas*, à la villa Albani. Ce Zénas était fils d'un nommé Alexandre.

CARIATIDES ou Canéphores, à la villa Albani, par *Criton* et *Nicolaüs*.—Voy. Bacchus Indien.

CENTAURES, au Capitole, par *Aristéas* et *Papias*, statuaires d'Aphrodisium. Ces Centaures, en marbre noir, furent trouvés à la villa Adricone en 1746.

CONSULAIRE (Statue), à la galerie de Florence, par *Atticianus* d'Aphrodisium.

DION, philosophe d'Éphèse, statue de la collection Mattei, par *Sthénis* d'Olympe.

ESCALAPE, statue de la collection Verospi, par *Assalectus*, sculpteur.

FAUNE et trois Bacchantes, bas-relief, au Capitole, par *Callimaque*.

GUERRIER athénien, à Athènes, statue par *Diès*.

GUERRIER armé, et femme vêtue à la romaine, bas-relief par *Titius*.

HERCULE en repos, admirable statue mutilée, connue sous le nom de Torse du Belvédère, ou de Michel-Ange, au Musée Pio-Clémentin, au Capitole, par *Apollonius*, Athénien, fils de Nestor. Ce nom d'Apollonius se trouve encore sur quelques ouvrages antiques; mais on ne peut savoir s'ils appartiennent au même artiste.

HERCULE, statue par *Diodote* et *Ménodote* frères, de Ni-

comédie. On ignore l'endroit où se trouve actuellement cette statue; au seizième siècle, elle était encore à Rome.

HERCULE Farnèse, statue, à Naples, par *Glycon* d'Athènes, sculpteur dont le nom se trouve aussi sur une autre statue d'Hercule de la collection Guarnacci.

HERCULE, devant un hermès de Satyre, bas-relief, encore signé *Glycon*. Quelques archéologues pensent que ce n'est peut-être que le nom de celui qui consacra ce bas-relief. Emplacement inconnu.

HERCULE, statue, à Florence, palais Pitti. C'est la copie d'une œuvre du célèbre *Lysippe* de Sycione, ou d'un *Lysippe*.

HÉROS combattant, vulgairement nommé Gladiateur Borghèse, au Musée du Louvre, n° 262, par *Agasias* d'Éphèse, fils de Dosithée.

HOMME nu, statue par *Antiphanès*, sculpteur, fils de Thrasonidès de Paros. Cette statue, à en juger par la forme des lettres de l'inscription, n'est pas de temps très-anciens; elle fut trouvée à Milo, et se voyait à Marseille en 1829.

HYPÉRIDES. Hermès sans tête, avec le nom de cet orateur, à la villa Massimi, par *Zeuxiadès*.

LAOCOON, groupe, au Capitole, Musée Pio-Clémentin, par *Agésandre*, *Athénodore* et *Apollodore*.

MARS, statue, au Musée du Louvre, par *Arnéius* ou *Agnéius* et *Héraclide*. Ce dernier était fils d'Agasias, l'auteur du Gladiateur Borghèse.

MERCURE confiant Bacchus enfant aux nymphes de Nysa, grand cratère ou coupe de Gaète, au Musée de Naples, par *Salpion*. Ce cratère, en marbre de Paros, est une œuvre d'art remarquable.

MINERVE, fragment de statue, à Rome, villa Ludovisi, par *Antiochus* d'Athènes. Le nom de cet artiste est gravé sur le bord de la tunique de la déesse; les deux premières lettres manquent.

MINERVE, médailles de Vélia. On lit sur le casque le nom d'*Eledorpus*.

MITHRIAQUE (Bas-relief), au Musée du Louvre, par *Chrestus* le père et *Gaurus*. Ces noms sont gravés sur la plinthe du bas-relief. La désignation de père indiquerait que Chrestus avait un fils aussi sculpteur, et qu'il travaillait avec Gaurus, à moins que *père* ne fût ici, comme ailleurs, un des degrés et des titres des initiations mithriaques dont eût été revêtu le sculpteur Chrestus.

La fin à une prochaine livraison.

LA BLANCHISSEUSE DE CHARDIN.

Voy. 1843, p. 393; 1848, p. 161.

Dire d'un artiste qu'il peignait des sujets de sainteté ou de batailles, des paysages ou des portraits; citer, comme sujets de ses principales œuvres, des motifs historiques ou imaginaires; rappeler même qu'il était dessinateur ou coloriste, c'est indiquer bien peu le caractère de son talent et laisser l'esprit flotter entre mille procédés différents; mais quelquefois il arrive que les titres seuls des tableaux du peintre suffisent pour indiquer son style et sa manière. Il en est ainsi pour Chardin. La Mère laborieuse, la Gouvernante, la Ménagère, le *Bénédicté*, la Maîtresse d'école, les Bulles de savon, le Jeu de Poie, l'Étude du dessin, la Blanchisseuse, la Récréuse, le Garçon cabaretier, voilà des sujets qui ne peuvent laisser aucune hésitation sur la route suivie par l'artiste; et, avant d'avoir vu une de ses compositions, il est permis d'affirmer qu'il a dû se faire une loi de l'imitation scrupuleuse de la nature, et n'employer pour y réussir que les procédés les plus simples. C'est là, en effet, le caractère distinctif du talent de Chardin: largeur et naïveté d'exécution; touche ferme et heurtée dans les parties saillantes, fine, au contraire, dans les détails, et par-dessus tout admirable intelligence du clair-obscur. Cette manière, qui ressemblait

si peu à celle de ses contemporains, eut pourtant, dès son apparition, un grand succès; et, tout en lui reprochant la trivialité de ses sujets, sa nature basse, commune et domestique, Diderot ne pouvait s'empêcher d'admirer, avant tous, celui qu'il appelait son grand magicien.

Une particularité remarquable, c'est que notre artiste a toujours vécu dans une position de fortune voisine de l'opulence, et qu'il a dû souvent rechercher, par inclination, des sujets qu'il ne pouvait avoir immédiatement sous les yeux. Né à Paris en 1698, Jean-Baptiste-Siméon Chardin était fils d'un tapissier qui, pour le disposer à exécuter avec goût

des décorations d'appartements, voulut lui faire apprendre les éléments du dessin. Il entra dans l'atelier de Pierre-Jacques Cazes, peintre d'histoire, dont le talent souple et facile dut en peu de temps développer ses dispositions naturelles. Marié par son père à l'âge de vingt et un ans, il peignit par plaisir plutôt que par nécessité, et il vivait sans doute fort ignoré lorsqu'une circonstance assez bizarre le fit connaître. Il était d'usage, parmi les peintres qui n'étaient pas de l'Académie, d'exposer leurs tableaux sur les tapisseries tendues devant les maisons de la place Dauphine, le jour de la petite Fête-Dieu. Chardin y mit quelques-uns des siens,



Portrait de Chardin. — Dessin de Bocourt.

et des membres de l'Académie, attirés par la curiosité, les remarquèrent. Un entre autres, représentant une raie ouverte, les étonna par sa vérité; ils proposèrent à Chardin de l'admettre parmi eux, et son tableau de réception fut cette raie exposée aujourd'hui au Musée du Louvre. C'est là le seul événement remarquable de sa vie d'artiste; et, bien que ses contemporains l'aient accusé de paresse, nous devons faire remarquer que, sur les vingt-sept salons qui eurent lieu depuis le jour de la réception de Chardin, le 25 septembre 1728, jusqu'à sa mort arrivée le 6 décembre 1779, il ne s'abstint que trois fois, et y exposa plus de cent tableaux de genre, d'animaux, de nature morte, et même des portraits de grandeur naturelle. En parcourant les livrets de ses expositions, on peut encore s'assurer qu'à peine achevés, les tableaux de Chardin étaient aussitôt enlevés

pour les cours de Suède et de Russie, ou pour les cabinets des nombreux amateurs de cette époque, et qu'il n'exposait souvent que les pendants. Nommé conseiller de l'Académie en 1743, et trésorier en 1754, il faisait de fréquents séjours à Rouen, où il fut reçu membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville. Une lettre de Diderot sur le salon de 1769, nous apprend qu'il était aussi chargé de distribuer les tableaux de l'exposition et d'assigner à chaque production sa place, ce qui l'avait fait surnommer le *tapisier* Chardin.

Nous avons montré dans Chardin le peintre éminent; il nous reste à retracer son caractère moral. « Chardin, disait Diderot, est homme d'esprit, et personne peut-être ne parle mieux que lui de la peinture. » Aussi exerça-t-il sur les artistes et les critiques de son temps une influence dont on

trouve les traces dans tous les documents contemporains. « Il répétait souvent à ses élèves, rapporte le Nécrologe de 1780, que la main, les pinceaux, les couleurs n'étaient que des instruments de la peinture ; que les principes n'étaient que les moyens dont le peintre se servait ; mais que ce qui constituait véritablement l'artiste, c'était le génie et la vérité ; qu'on pouvait suppléer à l'un par l'esprit et le talent, mais jamais à l'autre. » Son caractère était naturellement bon et bienveillant ; il disait un jour à Diderot et à ses amis, qui prononçaient au salon des arrêts de mort contre certains artistes : « Messieurs, messieurs, plus de douceur ! entre tous les tableaux qui sont ici cherchez le plus mauvais, et sachez que deux mille malheureux, désespérant de faire jamais même aussi mal, ont brisé le pinceau entre leurs

deuts... Lemoine disait qu'il fallait trente ans de métier pour conserver son esquisse, et Lemoine savait ce qu'il disait. Si vous voulez m'écouter, vous apprendrez peut-être à être indulgents... Enfin, ce que vous voyez ici est le fruit des travaux du petit nombre de ceux qui ont lutté avec plus ou moins de succès : celui qui n'a pas senti la difficulté de l'art ne fait rien qui vaille ; celui qui, comme mon fils par exemple, l'a sentie trop tôt ne fait rien du tout... (1). Adieu, messieurs, de la douceur, de la douceur ! »

La composition que nous reproduisons est une des premières œuvres exposées par Chardin ; elle parut au salon de 1737, et faisait partie du cabinet du chevalier de La Roque. Rien de plus simple et de mieux surpris, d'après nature, que cette scène ; dans l'intérieur d'une chambre rustique, une



La Blanchisseuse, par Chardin. — Dessin de Boucourt.

jeune ménagère savonne dans un baquet ; pour garantir ses vêtements, elle a noué devant elle un tablier de cuisine et accroché ses ciseaux à une chaise ; un jeune enfant, assis au pied du baquet, s'amuse à faire des bulles de savon ; dans le fond, une porte entr'ouverte laisse apercevoir une servante qui accroche du linge sur une corde ; un chat accroupi à terre guette sournoisement la souris qui doit sans aucun doute hanter ce taudis. Voilà tout le tableau ; mais quelle science dans la distribution de la lumière ! quelle grâce naturelle dans la tournure et l'air de tête de la femme ! quelle naïveté dans le port du petit garçon que Greuze a dû étudier plus d'une fois ! « Quand on a vu, disait Diderot, un des tableaux de Chardin, on ne s'y trompe plus, on le reconnaît partout. » Il suffit, en effet, d'avoir regardé attentivement ceux qui se trouvent au Louvre pour deviner sur notre gravure l'exécution large, le ton franc des bords de la terrine, la finesse de touche des rayures de la camisole, la couleur grasse et lumineuse du fond. Chardin eut

encore un avantage qui a manqué à beaucoup d'artistes, celui d'être reproduit par les meilleurs graveurs de son temps : Cars, Fessard, Lebas, Lépicié, Surugue et Cochin le père. La Blanchisseuse a été gravée par ce dernier artiste.

RICHESSE MINÉRALE DE L'ALGÉRIE.

PUITS ARTÉSIENS DANS LE DÉSERT.

Second article. — Voy. p. 161.

Lorsqu'à une cinquantaine de lieues du littoral de la Méditerranée, on a traversé l'arête supérieure de l'Atlas, on redescend, au sud, vers une contrée d'une tout autre nature

(1) Ce fils de Chardin obtint pourtant, en 1754, le grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Il mourut peu après son retour à Paris, et sa perte fut un sujet de profonde douleur pour Chardin.

que celle du versant opposé : on la nomme le Sahara. Le pays, dès que l'on a quitté les dernières ramifications de l'Atlas, devient plat, sablonneux, et ne présente plus de végétation que par îlots disséminés : c'est un archipel dans une mer de sable. Les anciens le comparaient à une peau de panthère. « D'après le récit que nous a fait à nous-même Cnéus Pison, qui a commandé dans le pays, dit le géographe Strabon, ce pays ressemble à une peau de panthère; car il est comme moucheté par des cantons habités qu'isolent des terrains arides et déserts. » Le Sahara n'est pas le désert, ainsi qu'on pourrait le croire d'après une confusion trop ordinaire; c'est une transition entre l'Algérie septentrionale et le désert. L'Algérie septentrionale est le pays des céréales, le Sahara est le pays des dattes : ce sont les palmiers, en effet, qui, en lui fournissant non-seulement une denrée et un objet d'échange, mais un abri contre les rayons trop ardents du soleil, rendent ses oasis habitables.

Le Sahara longe, dans toute son étendue, le revers méridional de l'Atlas, depuis la petite Syrie, près de Tripoli, jusqu'à l'océan Atlantique, en face des îles Canaries. La longueur totale de cette lisière remarquable est d'environ six cents lieues. Sa largeur est difficile à assigner, d'abord parce que le pays n'est connu qu'imparfaitement, et ensuite parce que rien ne le limite précisément, les oasis finissant par devenir de plus en plus clairsemés, jusqu'à laisser entièrement la place au désert proprement dit. Ce désert, dont la largeur est de plus de quatre cents lieues, et qui s'étend depuis les oasis du Maroc jusqu'à celles de l'Égypte, n'est, en quelque sorte, que la continuation naturelle du Sahara. C'est le Sahara sans oasis, c'est-à-dire sans eau, sauf de rares exceptions.

En Algérie, la largeur de la bande des oasis peut être évaluée à une cinquantaine de lieues. L'oasis la plus méridionale est celle de l'Ouad-Alzab, qui est traversée dans toute sa longueur par une rivière coulant à l'ouest et se perdant dans l'oasis d'Ouaregla, après un parcours d'une quarantaine de lieues. Cette rivière suit le pied d'un massif de montagnes nommé le Hammad, que l'on ne connaît que très-imparfaitement par l'itinéraire d'un pèlerin. Ce pèlerin mit cinq jours à le franchir en venant du désert dans le Sahara; et, selon son récit, on n'y trouve qu'un terrain de sable et de pierres, sans un arbre ni un buisson. Ce massif et la rivière qui le borde forment, en quelque sorte, au midi, le pendant du massif de l'Atlas et de la rivière Ouad-Djedi, qui, au nord, limitent à peu près de la même manière la zone du Sahara. L'Ouad-Djedi est la rivière qui, sortie du Djebel-Amour en Algérie, et coulant à l'ouest, le long de la pente méridionale de l'Atlas, forme la limite entre la terre végétale et les sables du Sahara, et, après un parcours d'une centaine de lieues, va se perdre dans le lac Melrir, à la frontière de l'Algérie et de Tunis.

Ainsi, en Algérie du moins, le Sahara peut être considéré comme une immense plaine sablonneuse comprise entre deux massifs montagneux, sur lesquels l'atmosphère verse une quantité de pluie considérable, dont les rivières longitudinales de l'Ouad-Djedi et de l'Ouad-M'zab n'entraînent certainement qu'une partie. Le reste s'engouffre dans les fissures qui sillonnent les rochers de ces montagnes; et si les eaux arrivent ainsi à une couche perméable, c'est-à-dire sableuse ou fendillée, comprise entre deux couches imperméables, c'est-à-dire composées soit d'argile, soit d'une roche solide, elles doivent continuer dans cette couche perméable leur cours souterrain; sauf à s'en échapper pour jaillir vers le jour, si la main de l'homme descend jusqu'à leur profondeur pour leur ouvrir passage. Tel est le principe des oasis centrales du Sahara, celles des deux lisières étant suffisamment alimentées par les deux rivières superficielles que nous avons mentionnées et par leurs affluents.

Ces préliminaires, dans lesquels nos lecteurs nous excusent d'avoir jugé nécessaire d'entrer, nous ont paru nécessaires pour leur donner à l'avance la clef des intéressantes

observations de M. Fournel sur l'irrigation artificielle des oasis du groupe central de l'Ouad-Rir.

Lorsqu'après avoir passé l'Atlas, au sud de Constantine, au col de Betnâ, situé à 1090 mètres au-dessus du niveau de la mer, on descend le cours de la petite rivière Ouad-el-Outaia, le terrain s'abaisse rapidement jusqu'à Biskra. Arrivé à cette ville, on n'est plus, en effet, qu'à 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'on voit s'ouvrir un horizon indéfini, semblable à celui de la mer; on a devant soi le Sahara. « C'est bien complètement l'aspect du désert, tel qu'on se le représente, dit M. Fournel; cependant, quand on s'avance dans ces régions en apparence inhabitées, on les trouve parsemées d'îles, ou plutôt d'oasis, dont quelques-unes ont une étendue considérable. » Ce groupe d'oasis, situé au sud de Biskra et connu sous le nom de Ouad-Rir, présente une étendue d'environ trente lieues sur quinze. Sa capitale, située à l'extrémité méridionale du groupe, est la ville de Tuggurt, longtemps importante dans le commerce de ces contrées comme marché central permanent. Pour se rendre de Biskra à Tuggurt, on commence par franchir 39 lieues de sables; c'est la partie la plus pénible et la plus difficile du voyage; après cet intervalle commencent les oasis, et après trois jours de marche, c'est-à-dire après environ 37 lieues, en stationnant aux oasis el-Mreir, Ourlana et Moggar, on arrive à Tuggurt. De Tuggurt on passe au groupe voisin des oasis de Temaciin, et de celui-ci au groupe de Ngoïça et d'Ouaregla.

Dans toutes ces oasis, les puits artésiens sont en usage. Le plus ancien document que l'on possède à cet égard est la description qu'un pèlerin musulman du dix-septième siècle donne du puits d'Ouaregla. Voici la traduction de ce passage : « Pour que l'eau sorte avec force, dit El-Aïachi, les habitants creusent des puits à environ 50 kama (84 mètres), profondeur à laquelle ils atteignent une marne qu'on appelle *hadjera mous/ah* (pierre plate), laquelle se trouve à la surface du noyau de la terre. Ils font un trou à cette couche et l'eau en jaillit aussitôt avec force et abondance; en moins de rien, elle arrive à l'ouverture du puits d'où elle coule et forme un ruisseau. Si celui qui pratique le trou n'est pas attentif, il est étouffé par la colonne d'eau. Ceux qui nettoient ces sortes de puits ont de grandes difficultés à surmonter et des dangers à courir; souvent même la violence du mouvement d'ascension empêche de les curer. Alors le trou finit par se boucher. » Ce témoignage remarquable ne nous est connu que depuis 1846, époque à laquelle a été publiée la traduction d'El-Aïachi. Le voyageur anglais, nommé Slaw, qui a visité ces contrées au dernier siècle, a laissé sur les oasis de l'Ouad-Rir un témoignage analogue. « Les villages de l'Ouad-Rir, dit-il, sont pourvus d'eau d'une façon singulière; ils n'ont proprement ni fontaines, ni sources; mais les habitants creusent des puits à cent, quelquefois à deux cents brasses de profondeur, et ne manquent jamais d'y trouver de l'eau en abondance. Ils lèvent pour cet effet, premièrement, diverses couches de sable et de gravier, jusqu'à ce qu'ils trouvent une espèce de pierre ressemblant à l'ardoise que l'on sait être précisément au-dessus de ce qu'ils appellent *bahar-el-tahani* (mer souterraine), nom qu'ils donnent à l'abîme en général. Cette pierre se perce aisément, après quoi l'eau sort si soudainement et en si grande abondance, que ceux qu'on fait descendre pour cette opération en sont quelquefois surpris et suffoqués, quoiqu'on les retire aussi promptement que possible. » On voit que ce témoignage est l'exacte confirmation de celui d'El-Aïachi.

Depuis notre occupation de l'Algérie, nous avons obtenu par les Arabes des renseignements nombreux et précis sur ce fait si curieux; et même deux de nos compatriotes, le brave et infortuné M. de Saint-Germain, et M. Garcin, négociant à Constantine, se sont rendus, l'un jusque dans les premières oasis des groupes de l'Ouad-Rir, et le second jusqu'à Tuggurt. Tous deux ont vu ces puits remarquables

de l'orifice desquels l'eau se déverse d'elle-même comme un ruisseau. M. Garcin a même vu à Tuggurt, à vingt minutes de la ville, un puits que l'on était en train de creuser. Il avait atteint 48 mètres de profondeur, et l'on espérait trouver la nappe aquifère à 4 ou 5 mètres plus bas. Ce puits avait traversé les couches suivantes qui sont la base sur laquelle repose le Sahara :

Terre végétale et sable.	8 mètres.
Argile rouge sableuse	20
Marne ocreuse	2
Argile rouge grasse	10
Argile rouge maigre.	2
Marne ocreuse	4
Argile gypseuse grise	2
	48 m.

Cette argile gypseuse se continue jusqu'à la couche aquifère qui se compose d'un sable gris facilement perméable aux courants souterrains.

Les puits ont une ouverture carrée de 0^m,75 à 1 mètre de côté. On pose sur cette ouverture, pour la manœuvre, deux bois de palmier disposés en forme de croix de Saint-André, sur lesquels passe la corde faite en fibres de palmier qui sert à l'extraction des déblais et au mouvement des ouvriers. Tout en creusant, on soutient les parois du puits avec des cadres jointifs de bois de palmier. Arrivé au niveau où il doit atteindre la couche aquifère, l'ouvrier reste attaché au câble, et tient de plus à sa portée une seconde corde pour donner avertissement au jour. Dès qu'il a donné sur la couche résistante son dernier coup de pioche et qu'il voit sourdre l'eau, il donne le signal, et ceux qui sont à l'orifice se hâtent de le remonter. Bientôt après le torrent souterrain, trouble, chargé de sable et d'argile, arrive, en effet, à l'embouchure du puits et jaillit à 15 ou 20 centimètres au-dessus du sol. Ce n'est qu'après quelques jours que les eaux prennent leur limpidité. Il y a tant de dangers dans la dernière période du creusement que l'on paye l'homme qui s'en charge jusqu'à 600 bou-sersour (environ 4 400 francs).

M. Fournel rapporte, sur le témoignage des Arabes, un fait qui montre à quelle habileté extraordinaire, dans la pratique de leur industrie, sont arrivés les puisatiers du Sahara : ils s'habituent à retenir leur respiration jusqu'à plonger au fond de ces puits pour les curer. Nous laisserons parler M. Fournel lui-même. « Il est resté dans le fond du puits des matières que l'action érosive de l'eau n'a pas enlevées, ou qu'elle n'a pu, malgré sa force d'ascension, remonter au jour, et qui ne tarderaient pas à obstruer le trou inférieur. Pour les enlever, un homme descend au fond du puits, après s'être bouché les oreilles avec de la graisse de chèvre. Il est armé d'une pioche et d'un couffin (panier) : souvent la force ascendante de l'eau le ramène à plusieurs reprises au jour. Une fois au fond, il déblaie rapidement l'orifice inférieur du puits, charge les déblais qui l'obstruent, et revient au jour, où il arrive dans un état d'asphyxie plus ou moins avancé, quelquefois assez avancé, disait le Riri qui donnait ces détails, pour rester deux ou trois jours sans pouvoir parler. »

Quand les puits s'obstruent, c'est ainsi qu'on les nettoie. Mais, en général, ils ne durent pas plus de huit ou dix ans. Les troncs de palmier qui soutiennent les parois se pourrissant, le puits s'éboule et s'encombre sans qu'on puisse y porter remède : aussi l'industrie des puisatiers est-elle continuellement en activité. On creuse de trente à quarante puits par an autour de Tuggurt seulement, sans parler des autres oasis. Ces puits se font à frais communs, comme nos canaux d'irrigation, et les eaux se distribuent dans les divers jardins à l'aide de conduits en bois de palmier. Si la pierre à bâtir n'était trop éloignée, il est évident qu'il y aurait grand avantage à substituer au boisage en troncs de

palmier un bon muraillement. C'est ce qu'ont fait effectivement les Romains qui ne reculaient jamais devant les grands travaux quand ils devaient être profitables. On voit encore sur quelques points des puits dont la construction en pierre de taille annonce l'origine romaine, et qui, depuis deux mille ans, ont sans discontinuation fourni de l'eau jaillissante. « On pourrait dire qu'il suffit des traces nombreuses et profondes que les Romains ont laissées dans cette région comme preuve de la possession qu'ils en avaient prise, dit M. Fournel, jointes à la rareté bien constatée des sources naturelles, pour être assuré qu'ils n'ont occupé cette partie du Sahara qu'à la condition de connaître les puits artésiens qui d'ailleurs, sans aucun doute, existaient déjà sur ce point à l'époque de leur conquête. » On pourrait ajouter que, lorsque dans un de ses changements de résidence, un commandant militaire des oasis d'Égypte venait à passer au gouvernement des oasis de Numidie, à voir les dattiers, les jardins ombragés par les hauts panaches de ces arbres superbes, les eaux d'irrigation circulant de tous côtés dans leurs canaux de palmier, les puits jaillissants, il devait lui sembler n'avoir fait que se transporter dans un autre canton du même pays.

Voici maintenant la conséquence que tire M. Fournel : c'est que vraisemblablement la nappe d'eau souterraine, utilisée dans les oasis, s'étend également sous toutes les parties du Sahara ; qu'il suffit donc d'aller la chercher dans sa profondeur pour la faire paraître à volonté ; mais qu'au lieu d'employer le procédé difficile et dangereux des Arabes, c'est le cas d'appliquer chez eux notre industrie perfectionnée du sondage artésien.

Sans doute, dira-t-on, il y a en Algérie tant de terres cultivables qui appellent des habitants, qu'il serait bien superflu de se donner la peine d'en créer de nouvelles. Mais ce n'est pas là le fond de la question. Tout le monde conviendra qu'il faut des routes à travers le désert, et des routes aussi praticables que possible. Or la première condition pour une route du désert, c'est d'offrir, d'étape en étape, des stations où les caravanes puissent s'arrêter, se rafraîchir, se désaltérer. C'est donc de créer, sur les lignes de commerce les plus directes, des séries d'oasis échelonnées à une journée de marche l'une de l'autre ; et la sonde nous fournit un moyen aussi simple qu'infaillible d'y parvenir. Du moins, tous les faits que nous avons réunis dans cet article semblent-ils s'accorder à le prouver.

C'est une opération assez importante pour qu'on puisse du moins la tenter ; et c'est à quoi le gouvernement s'était, en effet, décidé sur le rapport de M. Fournel. On avait transporté un appareil de sondage à Biskra, à l'entrée du Sahara ; mais malheureusement l'expérience n'a pas été poussée assez loin. Le trou de sonde a été abandonné à 74 mètres. C'est une profondeur trop faible pour qu'il y ait rien à en conclure, puisque, selon le rapport des Arabes au colonel Daumas, rapport consigné dans son ouvrage sur le Sahara algérien, la *Mer souterraine*, nom que donnent les Arabes à la nappe d'eau sous-saharienne, est emprisonnée à des profondeurs variables de 50 à 400 mètres, et puisque l'on sait aussi par les mêmes témoignages qu'il y a dans l'Ouad-Rir des puits de cent hauteurs d'homme. Après avoir réussi à Biskra, M. Fournel aurait voulu répéter la même opération à travers les trente-neuf lieues de sables qui séparent cette station des premières oasis du groupe du Tuggurt, de manière à y établir quatre stations à huit lieues l'une de l'autre.

On aurait ainsi naturellement perfectionné cette route qui est d'une certaine importance. Avant notre conquête, qui a si profondément troublé tous ces pays, le courant des caravanes qui traversent le grand désert en venant de Tombouctou et de l'intérieur du Soudan vers les contrées méditerranéennes, se dirigeait de Touât sur Tuggurt, et de là, par Biskra, dans la province de Constantine. Ce courant, inquiet, a changé de route et se bifurque main-

tenant à Touât, pour se diriger d'une part vers le Maroc, et de l'autre vers Tunis. Pour le déterminer à reprendre son ancienne ligne, il faut donc d'abord le rassurer, en établissant solidement l'ordre et la paix dans le Ziban et la province de Constantine; mais, de plus, il n'est pas inutile de lui rendre la route plus commode, et c'est à quoi l'on parviendrait sûrement par l'établissement sur la mer de sable d'îlots habités. M. Fournel enrichit même cette première idée d'une proposition fort ingénieuse : c'est de placer dans chacun de ces îlots un phare élevé, en forme de minaret, qui, dans la nuit, marquerait la route. Dès-lors on ne risquerait plus de se perdre, et, au lieu de braver les ardeurs du sable échauffé par le jour, les caravanes ne feraient plus que des étapes nocturnes.

Voilà des perfectionnements au régime du désert dignes du génie de la nation qui est allée si courageusement y planter son drapeau : tout admirables qu'ils soient, ils semblent pourtant ne rien présenter que de très-pratique. Jusqu'ici l'homme n'a pu trouver le secret de laisser aucune trace de sa main sur la surface de l'Océan; mais nous voyons par l'exemple des Égyptiens et des Arabes que, plus puissant à l'égard du désert, rien ne l'empêche d'y exercer, par les sources artificielles, une action réformatrice considérable.

RÉFLEXIONS DIVERSES,

PAR DE BRUIX.

(Le chevalier de Bruix, né à Bayonne en 1728, est mort en 1780. Il fut l'auteur ou le collaborateur de deux recueils littéraires estimés : *le Conservateur*, ou Choix de morceaux rares et d'ouvrages anciens, 1756-1761, 30 vol.; — *le Discoureur*, 1762, ouvrage périodique.)

— L'effet d'un bon conseil dépend presque toujours de la façon de le donner.

— On a souvent tort par la façon dont on a raison.

— Une défiance continuelle fait payer trop cher l'avantage de n'être pas trompé.

— On hait le vice, on est vicieux; on aime la vertu, on ne la suit point.

— La sottise des uns est un fonds d'esprit pour les autres.

— Les gens nés riches se glorifient de cette façon de l'être; les gens qui ont fait fortune se glorifient de ne devoir leurs richesses qu'à leur habileté.

— Il faut avoir bien mauvaise opinion de soi pour ne pas vouloir paraître tel qu'on est.

— C'est souvent par crainte qu'on se dit qu'il n'y a rien à craindre.

— Il y a fort peu de gens d'esprit, ou bien il y a fort peu de sots; car, à l'exception d'un très-petit nombre, nous nous ressemblons tous.

— Il faut des faits pour se résoudre à attaquer l'honneur d'un homme; si les seules apparences peuvent suffire, c'est quand il s'agit de le défendre.

— La plupart emploient à obtenir des grâces un temps que quelques-uns emploient à les mériter.

— Une chose adoucit l'humiliation de se justifier, c'est que cela ne se saurait faire sans parler beaucoup de soi-même, et que c'est peut-être la seule circonstance où l'on puisse honnêtement en parler avec éloge.

— Pour faire fortune, il vaut mieux être connu même en mal dans le monde que de ne l'être pas du tout.

— L'étourdi soutient une erreur avec l'assurance d'un homme qui ne se trompe jamais; l'homme sensé soutient une vérité avec la circonspection d'un homme qui peut se tromper.

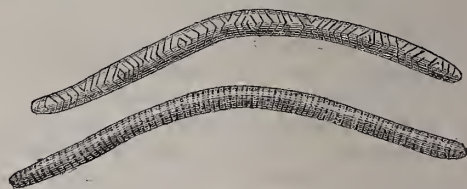
— Il y a des personnes si laides que, n'ayant rien absolument à perdre du côté de la figure, il faudra qu'elles soient moins horribles quand elles seront arrivées à une extrême

vieillesse, puisqu'on n'y saurait parvenir sans un changement considérable dans les traits. Ce qu'il y a de vrai, c'est que telle figure qui revoltait à trente ans par son excessive laideur, ne fait plus le même effet à quatre-vingts, soit que, la difformité des traits étant naturelle à la vieillesse, on ne puisse être frappé d'une chose à laquelle on s'attend, soit que, de même que la beauté se perd dans les rides, la laideur trouve quelquefois à s'en faire une espèce d'abri.

LE BOMMERENG OU TUR-RA-MA,

ARME DES ABORIGÈNES DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Le bommereng est une arme de trait formée d'un morceau de bois très-dur, d'une longueur de 70 centimètres, légèrement recourbé et légèrement aiguisé. Son poids est d'environ 300 grammes. Un des côtés est un peu convexe et revêtu d'incrustations; l'autre est plat et uni. Lorsque l'on veut se servir du bommereng, on le tient, non comme un sabre, mais horizontalement à plat. On lui imprime un mouvement de rotation et on le lance. Ce qu'un aborigène peut faire avec une arme si simple est tellement extraordinaire que l'on hésite à le dire, même en s'appuyant sur les témoignages de voyageurs cependant dignes de foi (1). Lancé à droite, le bommereng revient frapper à deux ou trois cents pas à gauche; lancé aussi loin que la portée d'un fusil, il revient, après avoir parcouru l'air pendant quelques minutes, tomber aux pieds du sauvage qui l'a jeté. Pour atteindre son ennemi à deux ou trois cents pas, le sauvage jette successivement un bommereng à droite et un autre à gauche : les deux armes font des évolutions étranges auxquelles le malheureux qui sert de but échappe rarement; pour s'en garantir, il faut qu'il use d'une grande adresse et qu'il se serve d'un bouclier d'une forme particulière. On ajoute qu'un aborigène adroit peut lancer le bommereng par-dessus un arbre et frapper un objet qui se trouve derrière, ou par-dessus le grand mât d'un navire de sorte qu'il revienne, après un long circuit, frapper le bout du beaupré. Jeté au milieu d'une volée de canards sauvages, le bommereng y fait un carnage horrible : c'est surtout à cette chasse qu'on l'emploie. Les Européens qui ont voulu lancer le bommereng ne sont point parvenus à en obtenir d'autres



effets que s'ils avaient lancé un bâton ordinaire; il leur a été impossible de s'expliquer ce qu'ils ont vu faire aux sauvages; nous trouvons seulement dans l'une des relations que nous avons sous les yeux, cette explication très-insuffisante : « L'air présente tant de résistance au côté plat de l'arme, et si peu au côté convexe et tranchant, pendant qu'il fend l'espace, que son long parcours ne paraît pas soumis à l'effet ordinaire de la gravitation. » On distingue, du reste, deux espèces de bommereng, l'un moins long et plus recourbé qui revient vers celui qui le jette; l'autre qui ne revient pas, mais atteint à une plus grande distance.

(1) Voy. l'ouvrage sur la Nouvelle-Galles du Sud, par le major Mitchell; les Voyages dans les deux Océans, par M. E. Delessert.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'ONCLE D'AMÉRIQUE.

NOUVELLE.



Dessin de Tony Johannot.

Bien qu'au commencement de ce siècle Dieppe eût déjà beaucoup perdu de son importance, ses expéditions maritimes avaient encore une grandeur que le commerce restreint de nos jours ne peut faire soupçonner. Le temps des fortunes fabuleuses n'était point tellement passé qu'on ne vît, de temps en temps, revenir des pays lointains quelques-uns de ces millionnaires inattendus dont le théâtre a tant abusé, et l'on pouvait encore, sans trop de naïveté, croire à la réalité des *oncles d'Amérique*. En effet, on montrait alors à Dieppe plus d'un négociant dont les navires remplissaient le port et qu'on avait vu partir, quelque vingt ans auparavant, en simple jaquette de matelot. Ces exemples étaient un encouragement pour les forts et une éternelle espérance pour les déshérités. Ils rendaient l'in vraisemblable possible et l'impossible vraisemblable. Les malheureux se consolait de la réalité en espérant un miracle.

Ce miracle semblait près de s'accomplir pour une pauvre famille du petit village d'Omonville, situé à quatre lieues de Dieppe.

La veuve Mauvaire avait subi de rudes épreuves. Son fils aîné, le véritable soutien de la famille, était mort dans un naufrage, laissant quatre enfants à la charge de la vieille femme. Ce malheur avait arrêté et peut-être rompu le mariage de sa fille Clémence, en même temps qu'il dérangeait les projets du fils Martin, qui avait dû quitter ses études tar-

dives pour venir reprendre sa part des travaux de la ferme.

Mais, au milieu de l'inquiétude et de l'abattement de la pauvre famille, une espérance rayonna tout à coup ! Une lettre écrite de Dieppe avait annoncé le retour d'un beau-frère de la veuve, parti depuis vingt ans. L'oncle Bruno revenait avec quelques curiosités du nouveau monde, ainsi qu'il le disait lui-même, et dans la résolution de s'établir à Dieppe.

Sa lettre faisait, depuis la veille, l'objet de toutes les préoccupations. Bien qu'elle ne renfermât rien de précis, le fils Martin, qui avait de la lecture, y avait reconnu le style d'un homme trop libre et de trop bonne humeur pour ne pas s'être enrichi. Évidemment le marin revenait avec quelques tonnes d'écus dont il ne refuserait pas de faire part à sa famille.

Une fois en route, l'imagination marche vite. Chacun ajouta ses suppositions à celles de Martin : Julienne elle-même, la filleule recueillie par la veuve, et qui habitait la ferme moins comme servante que comme parente d'adoption, Julienne se mit à chercher ce que l'oncle d'Amérique pourrait lui donner.

— Je lui demanderai un caraco de drap et une croix d'or, dit-elle, après une nouvelle lecture de la lettre que Martin venait de faire tout haut.

— Ah ! dit la veuve en soupirant, si mon pauvre Didier vivait, voilà qu'il eût trouvé un protecteur.

— Il y a toujours ses enfants, marraine, fit observer la jeune fille, sans compter mam'selle Clémence, qui ne refuserait pas une dot.

— Pourquoi faire ? dit Clémence, en secouant tristement la tête.

— Pourquoi ? répéta Julienne ; mais pour que les parents de M. Marc n'aient plus rien à dire. Ils ont eu beau embarquer leur fils, à cette fin d'empêcher le mariage ; si l'oncle Bruno le veut, allez, le futur sera bientôt de retour.

— Reste à savoir s'il a envie de revenir, objecta la jeune fille à demi-voix.

— Eh bien, si ce n'est pas lui, tu en trouveras un autre, dit Martin, qui ne voyait que le mariage de sa sœur, tandis que celle-ci voyait surtout le mari ; avec un oncle d'Amérique, on trouve toujours une bonne alliance. Qui sait même s'il n'a pas avec lui quelque compagnon de fortune, quelque millionnaire dont il voudra se faire un neveu.

— Oh ! j'espère bien que non ! s'écria Clémence effrayée ; rien ne presse pour mon mariage.

— Ce qui presse, c'est de trouver une place pour ton frère, reprit la veuve d'un ton chagrin.

— M. le comte me fait toujours espérer la recette de ses fermes, objecta Martin.

— Mais il ne se décide pas, reprit la vieille femme ; en attendant, le temps passe et le blé se mange. Les grands seigneurs ne savent pas ça ; leur esprit est au plaisir, et, quand ils se rappellent le morceau de pain qu'ils vous ont promis, vous êtes déjà mort de faim.

— Nous n'aurons plus ça à craindre avec l'amitié de l'oncle Bruno, dit Martin ; il n'y a pas à s'y tromper ; sa lettre dit : « J'arriverai demain à Omonville, avec tout ce que je possède. » Ce qui signifie qu'il ne compte pas nous oublier.

— Il doit être en route, interrompit la veuve ; il peut arriver à chaque instant. Avez-vous bien tout préparé, Clémence ?

La jeune fille se leva, et montra le buffet garni avec une abondance inaccoutumée. Près d'un gigot de mouton qu'on venait de retirer du four se dressait un énorme quartier de lard fumé, flanqué de deux assiettes de fougasses de froment et d'une terrine de crème douce. Plusieurs pots de maître cidre complétaient ce menu, qui fit pousser aux enfants des cris d'admiration et de convoitise. Julienne parla, en outre, d'un potage aux pommes et d'une tartine au beurre qui *migeottait* près du feu.

La veuve choisit alors dans son armoire à linge une nappe et des serviettes jaunies par le manque d'usage. La jeune servante prit dans le vaisselier les assiettes les moins ébréchées, et commença à mettre le couvert, en plaçant au haut bout de la table l'unique cuiller d'argent que possédait la famille.

On achevait ces préparatifs lorsqu'un des enfants, qui faisait le guet au dehors, se précipita dans la maison en criant :

— Le voici ! le voici !

— Qui cela ? demanda-t-on de toutes parts.

— Eh bien, parbleu ! l'oncle Bruno, répondit une voix forte et joyale.

La famille entière se retourna. Un matelot venait de s'arrêter sur le seuil, et restait encadré dans la baie de la porte subitement ouverte ; il tenait sur le poing droit un perroquet vert, et de la main gauche un singe de moyenne espèce.

Les petits enfants épouvantés se sauvèrent dans le giron de la grand-mère, qui ne put elle-même retenir un cri. Martin, Clémence et la servante regardaient stupéfiés.

— Comment ! est-ce qu'on a peur de ma ménagerie ? reprit Bruno en riant. Allons, braves gens, remettez-vous le cœur, et qu'on s'embrasse ; je viens de faire trois mille lieues pour ça !

Martin se hasarda le premier ; puis vinrent Clémence, la veuve, et les plus grands de ses petits-fils ; mais rien ne put décider la petite fille ni le cadet à s'approcher.

Bruno s'en dédommagea en embrassant Julienne.

— Par ma foi ! j'ai cru que je n'arriverais jamais, reprit-il ; sachez-vous, maman Mauvaire, qu'il y a une bonne bordée à covrir de Dieppe à votre satanée maison ?

Martin remarqua alors les chaussures du marin qui étaient couvertes de poussière.

— Est-ce que l'oncle Bruno est venu à pied ? demanda-t-il tout surpris.

— Pardieu ! voudrais-tu que je fusse venu en canot à travers vos champs de blé ? répondit le matelot gaiement.

Martin se tourna vers la porte :

— Mais... les bagages ?... hasarda-t-il.

— Mes bagages, je les ai sur moi, dit Bruno. Un marin, mon petit, ça n'a besoin pour garde-robe que d'une pipe et d'un bonnet de nuit.

La veuve et les enfants se regardèrent.

— Pardon, objecta le garçon ; mais, d'après la lettre de l'oncle, j'avais cru...

— Quoi donc ? que j'arrivais avec un vaisseau à trois ponts ?

— Non, reprit Martin, qui s'efforça de rire agréablement, mais avec vos malles... pour un long séjour ; car vous nous aviez fait espérer que vous resteriez longtemps.

— Moi ?

— La preuve, c'est que vous nous avez dit venir avec *tout ce que vous possédez*.

— Eh bien, le voilà, tout ce que je possède ! s'écria Bruno : mon singe et mon perroquet.

— Quoi, c'est tout ? s'écria la famille d'une seule voix.

— Avec mon coffre de matelot, où il n'y a pas mal de bas sans pieds et de chemises dépouillées de manches ! Mais on n'en est pas plus triste pour ça, les enfants. Tant que la conscience et l'estomac sont en bon état, le reste n'est qu'une farce ! Faites excuse, belle-sœur ; je vois là du cidre, et vos quatre lieues de chemin de terre m'ont desséché le gosier. Houp ! Rechambeau, salue les parents.

Le singe fit trois gambades, puis alla s'asseoir un peu plus loin, en se grattant le museau.

Le marin avait gagné la table et se servit à boire.

La famille paraissait consternée. En voyant le couvert mis, Bruno s'était assis sans façon et avait déclaré qu'il mourait de faim. Bon gré, mal gré, il fallut servir la soupe aux pommes et le lard fumé qui avait été aperçu ; mais la veuve Mauvaire ferma le buffet sur le reste.

Le matelot, que Martin continuait à interroger, raconta alors comment il avait parcouru vingt ans les mers de l'Inde sous divers pavillons, sans autres gains que sa paye aussitôt dépensée que reçue. Enfin, au bout d'une heure, il parut évident que l'oncle Bruno n'avait pour fortune que beaucoup de bonne humeur et un excellent appétit.

Le désappointement fut général, mais se traduisit selon le caractère de chacun. Tandis qu'il n'éveillait chez Clémence que de la surprise mêlée d'un peu de tristesse, chez Martin c'était un dépit humilié, et chez la veuve du regret et de la colère. Ce changement de dispositions ne tarda pas à s'exprimer. Le singe ayant effrayé la petite fille en la poursuivant, sa grand-mère exigea qu'il fût relégué dans une écurie abandonnée ; et le perroquet s'étant permis de becqueter dans l'assiette du matelot, Martin le déclara impossible à supporter. Clémence ne dit rien, mais elle sortit avec Julienne pour vaquer aux soins du ménage, tandis que la veuve allait reprendre son rouet hors du seuil.

Resté seul avec son neveu, qui cherchait à donner l'apparence de la distraction à son air maussade, l'oncle Bruno reposa tranquillement le verre qu'il avait vidé à petits coups, sifflota un instant ; puis, s'appuyant des deux coudes sur la table, il regarda Martin en face.

— Sais-tu bien, garçon, dit-il tranquillement, que le vent me paraît être un peu au nord-est dans la maison ? Vous avez tous des mines qui font froid au cœur, et personne ne

m'a encore adressé ici le plus petit mot d'amitié ! C'est pas comme ça qu'on reçoit un parent qu'on n'a pas vu depuis vingt ans !

Martin répondit assez brusquement que l'accueil était ce qu'il pouvait être, et qu'il ne dépendait pas d'eux de lui faire meilleure chère.

— Mais il dépend de vous de faire meilleur visage, répliqua Bruno, et, Dieu me damne ! vous m'avez reçu comme un grain blanc. Au reste, c'est assez causé sur l'article, mon petit ; j'aime pas les querelles de ménage. Rappelle-toi bien seulement que vous vous repentirez un jour de la chose ; je ne te dis que ça !

Ayant ainsi parlé, le matelot se coupa une nouvelle tranche de lard et se remit à manger.

Martin, frappé de ses paroles, eut un soupçon.

— L'oncle Bruno n'aurait point cet air d'assurance, pensait-il, s'il ne possédait, comme il le prétend, qu'un singe et un perroquet ! Nous avons été dupes d'une ruse ; il a voulu nous éprouver, et l'espèce de menace qu'il vient de me faire l'a trahi. Vite, tâchons de réparer notre sottise et de le ramener à nous !

Il courut aussitôt à sa mère et à sa sœur pour leur faire part de sa découverte. Toutes deux se hâtèrent de rentrer : les visages qui étaient partis renfrognés revenaient épanouis et souriants. La veuve s'excusa de ce que les nécessités du ménage l'eussent forcée à quitter le cher beau-frère, et s'étonna de ne pas voir la table mieux servie.

— Eh bien, où est donc le gâteau ? s'écria-t-elle ; où sont les fouasses et la crème que j'avais mises à part pour Bruno ! Julienne, à quoi pensez-vous, ma chère ? Et vous, Clémence, voyez s'il ne reste pas des noisettes dans le petit buffet ; ça aiguise les dents et ça aide à boire le *piot*.

La jeune fille obéit, et, quand tout fut sur la table, elle vint s'asseoir souriante vis-à-vis du matelot. Celui-ci la regarda avec complaisance.

— Eh bien, à la bonne heure ! dit-il ; voilà une figure de vraie parente. Je retrouve la fille de mon pauvre Georges !

Et, lui passant la main sous le menton :

— Du reste, c'est pas d'aujourd'hui que je te connais, petiote, ajouta-t-il ; il y a longtemps qu'on me parle de toi.

— Qui cela ? demanda la jeune fille étonnée.

Ayant que le matelot eût répondu, une voix haute et brève fit entendre le nom de Clémence ! Celle-ci se retourna stupéfaite, et ne vit personne.

— Ah ! ah ! tu ne sais pas qui t'appelle ! dit le matelot en riant.

— Clémence ! Clémence ! redit la même voix.

— C'est le perroquet ! s'écria Martin.

— Le perroquet ! répéta la jeune fille, et qui donc lui a appris mon nom ?

— Quelqu'un qui ne l'a pas oublié, répliqua Bruno en clignant l'œil.

— Vous, mon oncle ?

— Non, fillette, mais un jeune matelot né natif d'Omonville.

— Mare !

— Je crois bien que c'est son nom !

— Vous l'avez donc vu, mon oncle ?

— Un peu, vu que je suis revenu sur le navire où il était embarqué.

— Il est de retour ?

— Avec une part de voyage qui lui permettra, dit-il, de se mettre en ménage sans avoir besoin de ses parents pour lui pendre la crémaillère.

— Et il vous a parlé...

— De toi, dit le marin, qui acheva la pensée de sa nièce, assez souvent pour que Jako ait retenu le nom, comme tu vois.

Clémence devint rouge de plaisir, et la veuve elle-même ne put retenir un geste de satisfaction. Le mariage projeté

entre sa fille et Mare lui avait toujours souri, et elle s'était sérieusement affligée des obstacles apportés, dans ces derniers temps, par la famille du jeune homme. Bruno lui apprit que ce dernier n'avait été retenu à Dieppe que par les formalités nécessaires à son débarquement, et qu'il arriverait probablement le lendemain, plus amoureux que jamais.

Cette nouvelle réjouit tout le monde, mais particulièrement Clémence, qui embrassa son oncle avec un véritable transport de reconnaissance. Bruno la retint un instant, la tête sur son épaule.

— Allons, nous voilà bons amis à la vie, à la mort, pas vrai ? dit-il en riant ; aussi, pour que tu t'ennuies pas trop à attendre le matelot, je te donne mon perroquet ; ça te parlera de lui.

Clémence embrassa de nouveau son oncle avec mille remerciements, et tendit les mains à Poiseau, dont elle n'avait plus peur ; il s'élança sur son bras en criant : — Bonjour, Clémence !

Tout le monde céla de rire, et la jeune fille ravie l'emporta en le baisant.

— Vous venez de faire une heureuse, frère Bruno, dit la veuve, qui la suivit des yeux.

— Je voudrais bien que ce ne fût pas la seule, répondit le marin, en redevenant sérieux ; vous aussi, belle-sœur, j'aurais quelque chose à vous offrir ; mais j'ai peur de vous ramener un triste souvenir dans le cœur.

— Il s'agit de mon fils Didier ! s'écria la vieille femme, avec cette lucide promptitude des mères.

— Vous l'avez dit, reprit Bruno. Quand il a fait naufrage là-bas, nous étions malheureusement séparés... Si le bon Dieu nous eût mis sur le même navire, qui sait ? je nage à rendre des points aux maroufins, moi ; j'aurais peut-être pu lui donner un coup d'épaule, comme à l'affaire de Tréport.

— En effet, vous lui avez une fois sauvé la vie ! s'écria la veuve, subitement rappelée à un lointain souvenir ; je n'aurais jamais dû l'oublier, beau-frère.

Elle avait tendu une main au matelot ; celui-ci la serra dans les siennes.

— Bah ! c'est rien, dit-il avec bonhomie, un simple service de voisinage ; mais dans l'Inde il n'y avait pas moyen : quand notre navire est arrivé, celui de Didier était à la côte depuis quinze jours. Tout ce que j'ai pu faire, c'a été de savoir où on l'avait enterré, et d'y planter une croix de bambou.

— Vous avez fait cela ! s'écria la mère baignée de larmes ; oh ! merci, Bruno ; merci, frère !

— C'est pas tout, reprit le matelot, qui s'attendrissait malgré lui ; j'ai su que des gueux de Lascars avaient vendu les nippes des noyés ; si bien qu'à force de chercher j'ai retrouvé la montre du neveu, je l'ai rachetée avec tout ce que j'avais vaillant, et je vous la rapporte, belle-sœur ; la voilà.

En parlant ainsi, il montrait à la vieille femme une grosse montre d'argent suspendue à un bout de filin goudronné. La veuve la saisit en poussant un cri, et la baisa à plusieurs reprises. Toutes les femmes pleuraient ; Martin lui-même paraissait très-ému ; quant à Bruno, il toussait et essayait de boire pour combattre son attendrissement.

Lorsque la veuve Mauvaire put retrouver la parole, elle serra dans ses bras le brave matelot et le remercia avec chaleur. Toute sa mauvaise humeur avait disparu ; elle ne pensait plus aux idées qui l'avaient préoccupée jusqu'alors ; elle était tout entière à la reconnaissance du don précieux qui lui rappelait un fils si cruellement disparu.

La conversation avec Bruno devint plus libre et plus amicale. Ses explications ne permirent bientôt plus de se tromper sur sa véritable position : l'oncle d'Amérique revenait bien aussi pauvre qu'il était parti. En déclarant à son neveu que lui et les siens se repentiraient de leur froideur, il n'avait pensé qu'aux regrets qu'ils devaient éprouver, tôt ou tard, d'avoir méconnu un bon parent ; tout le reste était une induction de Martin.

Bien que cette découverte détruisît définitivement les espérances de la mère et de la fille, elle ne changea rien à leurs manières. Toutes deux, gagnées de cœur à l'oncle Bruno, lui conservèrent par choix la bienveillance qu'elles lui avaient d'abord témoignée par intérêt, et l'entourèrent, à l'envi, des prévenances les plus affectueuses.

Le matelot, pour lequel on avait épuisé toutes les réserves de l'humble ménage, venait enfin de quitter la table, lorsque Martin, sorti depuis un instant, rentra tout à coup, en demandant à Bruno s'il voulait vendre son singe.

— Rochambeau ? répondit le marin, non pas, fistot ; je l'ai élevé, il m'obéit ; c'est mon serviteur et mon compagnon ; je ne le donnerais pas pour dix fois ce qu'il vaut. Mais qui donc veut l'acheter ?

— C'est M. le comte, dit le jeune homme ; il vient de passer, il a vu l'animal, et en a été si content qu'il m'a prié de faire moi-même le prix et de le lui amener.

— Eh bien, tu lui diras qu'on le garde ! répondit Bruno en bourrant sa pipe.

Martin fit un geste de contrariété.

— C'est jouer de malheur ! dit-il ; M. le comte s'était justement rappelé ses promesses ; il m'avait dit de lui avoir le singe, et qu'il prendrait avec moi ses arrangements pour cette place de receveur.

— Ah ! Jésus ! ton sort était fait ! s'écria la veuve avec un accent affligé.

Bruno se fit expliquer l'affaire.

— Ainsi, dit-il, après un moment de réflexion, tu espérais, en procurant Rochambeau au comte, obtenir l'emploi que tu désires.

— J'en étais sûr, répliqua Martin.

— Eh bien, s'écria brusquement le marin, je ne vends pas l'animal, mais je te le donne ! Offre-le à ton seigneur, et il faudra bien qu'il reconnaisse ta politesse.

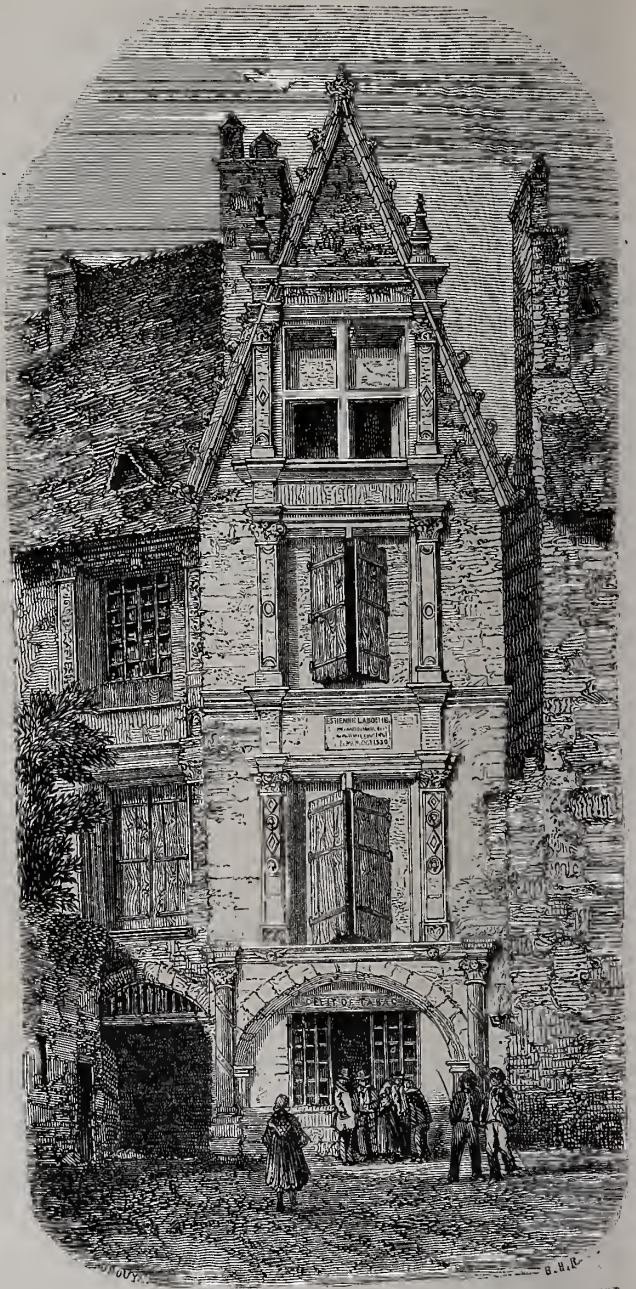
Ce fut un concert général de remerciements auxquels le marin ne put couper court qu'en envoyant son neveu au château avec Rochambeau. Martin fut très-bien reçu par le comte, qui causa quelque temps avec lui, s'assura qu'il pouvait remplir l'emploi demandé, et le lui accorda.

On comprend la joie de la famille lorsqu'il revint avec cette nouvelle. La veuve, voulant expier ses torts, avoua alors au marin les espérances intéressées qu'avait fait naître son retour. Bruno éclata de rire.

— Par mon baptême ! s'écria-t-il, je vous ai joué un bon tour ! Vous espériez des millions, et je ne vous ai apporté que deux bêtes inutiles.

— Vous vous trompez, mon oncle, dit doucement Clémence : vous nous avez apporté trois trésors sans prix ; car, grâce à vous, ma mère a maintenant un souvenir, mon frère du travail, et moi... moi, j'ai l'espérance.

Elle est triste : ses rues sont tortueuses, mais elles sont bordées, pour la plupart, d'élégantes maisons de style gothique, et surtout de style de la renaissance. Celles de l'époque de François I^{er} et de Henri II sont les plus agréables.



Maison où est né La Boétie, en 1530, à Sarlat. — Dessin de Léo Drapyn.

SARLAT

(Département de la Dordogne).

La petite ville de Sarlat, chef-lieu d'un arrondissement que l'on appelle quelquefois *le Périgord noir*, est située dans un sombre et profond vallon entouré de montagnes couvertes de châtaigniers. Son histoire peu connue s'est confondue avec celle du reste du Périgord : il est probable que les fréquentes inondations auxquelles elle est exposée et son éloignement de toute grande voie de communication l'auraient fait abandonner autrefois de ses habitants, si elle n'avait été le siège d'un ancien évêché. Son titre de chef-lieu de canton, son commerce, lui conservent aujourd'hui une activité suffisante.

Nous donnons comme exemple la maison où est né Étienne La Boétie.

La façade rappelle la belle époque de la renaissance. Une grande porte surbaissée s'ouvre entre deux colonnes entourées de bandelettes et surmontées de chapiteaux couverts d'animaux fantastiques. Trois étages surmontent le rez-de-chaussée ; à chacun des deux premiers, on voit une seule fenêtre entre deux pilastres couverts de médaillons ; au-dessus est un fronton très-aigu avec gargouilles et crochets frisés, et une croisée avec deux pilastres surmontés d'acrotères.

Il est probable que les fenêtres actuelles des deux étages inférieurs ont remplacé des croisées semblables à celle du troisième. Entre les deux fenêtres du premier et du deuxième étage, on lit l'inscription suivante : « Le célèbre ami de Michel Montaigne, Étienne La Boétie, est né dans cette maison le 1^{er} novembre 1530. »

L'église de Sarlat, quoique assez grande, est peu remarquable ; quelques statues mutilées au-dessus du portail et une abside du quatorzième siècle très-nue, voilà seulement ce qui peut fixer un moment l'attention. Mais dans le cimetière se trouve un monument digne d'être conservé et étudié : c'est une chapelle sépulcrale surmontée d'une *lanterne des*

morts. Les édifices de ce genre sont très-rares. Les fanaux, construits aux douzième et treizième siècles dans les cimetières, consistaient ordinairement en une simple colonne quadrangulaire, au socle de laquelle on ménageait un autel en pierre ; tel est le fanal d'Antigny (Vienne). Les chapelles sépulcrales avec fanaux ont presque toutes été détruites ; celle de l'ancien cimetière des religieuses de Fontevault, que l'on voit aujourd'hui sur la promenade publique, est carrée, flanquée de contre-forts, et du sommet de son toit en pierre s'élève une colonne creuse de 4 à 5 mètres de hauteur, portant une lanterne octogone à son sommet. La chapelle de Sarlat est entièrement ronde. Le rez-de-chaussée,



La Lanterne des morts, à Sarlat. — Dessin de Léo Drouyn.

de style byzantin, était éclairé par une porte ogivale et trois fenêtres de même forme actuellement murées. Il y avait un autel à l'intérieur ; la voûte est en forme de coupole. Le premier étage est éclairé par quatre petites ouvertures plein-cintre. Dans la partie la plus élevée, qui se termine en cône, quelques trous carrés laissaient passer la lumière d'un feu qu'on allumait toutes les nuits. Ce curieux édifice est aujourd'hui une poudrière.

Le séminaire de Sarlat, que l'on voit au fond du dessin, à droite, changera bientôt aussi de destination. On doit transférer les séminaristes à Périgueux, où ils seront plus près de la surveillance de l'évêque, dont le siège est maintenant au chef-lieu du département.

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE.

On sait peu de chose de « ce grand homme de bien, » comme l'appelait son ami Michel Montaigne. Il naquit à Sarlat, dans le Périgord, le 1^{er} novembre 1530, c'est-à-dire vers le

milieu de ce seizième siècle, qui fut pour l'Europe une époque de crise suprême. Son éducation fut forte et sévère, comme elle l'était alors. La renaissance des lettres avait donné à tous une soif d'instruction qui s'exprimait par des études longues et acharnées. Henri de Mesmes raconte que les jeunes gentilshommes étaient debout à quatre heures du matin, et qu'ayant prié Dieu, ils allaient à cinq heures aux études, « leurs gros livres sous le bras, leurs écritures et leurs chandeliers à la main. »

Les progrès de La Boétie furent tellement rapides que Baillet a cru devoir le ranger parmi les *enfants célèbres*. Il fut instruit au collège de Bordeaux, qui était alors le plus florissant de France, et où professaient le célèbre Buchanan, Marc-Antoine Muret, le meilleur orateur du temps, et Élie Vinet, cité par De Thou. Grâce à ces maîtres, La Boétie, encore enfant, possédait complètement les langues anciennes. Il y prenait tant de goût qu'il transcrivait de sa main des auteurs entiers et envoyait ces copies à des amis. Il n'avait pas encore seize ans qu'il avait déjà traduit l'*Économique*, attribuée à Aristote ; un traité de Xénophon ; les *Rgles de*

mariage, de Plutarque, et la lettre de consolation, adressée par le même à sa femme, après la mort de leur fille.

La Boétie venait d'achever ses études lorsqu'eut lieu cette terrible sédition de La Guienne, à l'occasion d'un nouvel impôt sur le sel. Bordeaux fut entraîné dans la révolte générale; un lieutenant du roi de Navarre, Moneins, ayant voulu arrêter les insurgés, fut massacré. La cour envoya le connétable de Montmorency pour châtier les rebelles. *Ce grand rebrousseur de personnes*, comme l'appelle Brantôme, se montra implacable dans sa vengeance. Il entra à Bordeaux par une brèche, comme il eût fait pour une ville prise d'assaut; dépouilla les bourgeois de tous les privilèges, suspendit l'application des lois, et obligea les plus notables habitants de la ville à déterrer le cadavre de Moneins avec leurs ongles! La malheureuse cité resta opprimée sous une terreur sans exemple; innocents et coupables, tout le monde fut frappé, afin, dit un auteur du temps, que l'on apprît « combien les rois ont les mains longues. » Ce fut sous le sentiment de cette insupportable oppression que La Boétie écrivit son fameux discours de *la Servitude volontaire, ou le Contr'un*, ouvrage que Montaigne déclare fait « à l'honneur de la liberté contre les tyrans. » L'auteur n'avait guère alors que dix-huit ans.

Une telle jeunesse explique l'audace du traité de *la Servitude volontaire*, mais rend son mérite littéraire plus merveilleux. On trouve, en effet, dans ce discours philosophique, à part l'érudition et l'éloquence, une forme singulièrement souple, travaillée et savante.

La marche du traité est aussi claire que rationnelle. Il prouve d'abord combien la liberté est précieuse et naturelle; il montre que tous les êtres la recherchent, et établit que la tyrannie n'est que le fruit d'une habitude dépravée. Pour que les peuples échappent à un maître, il suffit qu'ils ne veulent plus de son joug. « Soyez résolus, dit-il, de ne le servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ni l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé la base, de son poids même fondre en bas et se rompre.... Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infini de nos villes, sinon qu'il a plus que vous tous l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a-t-il pris tant d'yeux dont il vous épie, si vous ne les lui donnez? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Ses pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont des vôtres? »

L'auteur ajoute que le but des hommes, en se mettant en société, n'a pas été de construire une machine à tyrannie. Celle-ci avilit le peuple, le corrompt et éteint les croyances dont les mauvais princes se servent comme d'instrument; les bonnes qualités mêmes de ces derniers, sont chose périlleuse: « C'est la venimeuse douceur de César qui sucre la servitude aux Romains. » Le dictateur mort, le peuple le regrette: « Il avait encore à la bouche ses banquets, en l'esprit la souvenance de ses prodigalités. »

La Boétie explique admirablement comment se forme le filet de la tyrannie dans lequel un peuple entier se trouve pris. « Le maître a pour complices et instruments cinq ou six tyranneaux, et ceux-ci en ont six cents qui profitent sous eux: ces six cents en tiennent six mille qu'ils ont élevés en état, auxquels ils ont fait donner ou le gouvernement des provinces ou le maniement des deniers. Grande est la suite qui vient après, et qui voudra s'amuser à diviser ce filet, il apercevra que, non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette corde, se tiennent au tyran, s'aidant d'icelle comme en Homère, Jupiter qui se vante, s'il tire la chaîne, d'amener vers soi tous les dieux. »

Le traité de *la Servitude volontaire* est tout entier de ce style ferme et sans déclamaion; c'est un discours écrit

au profit de l'humanité, non pour certains hommes ou pour certains temps, mais pour tous les temps et pour tous les hommes. « On croirait lire, ainsi que l'a dit M. Villemain, un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome, sous la statue brisée du plus jeune des Gracques. » La Boétie n'a fait qu'obéir en l'écrivant à l'instinct de justice et au besoin de liberté qui a honoré les plus grands hommes du siècle.

Il faut l'avouer pourtant, la renaissance des études classiques avait ébranlé, dans beaucoup d'esprits, le dogme de la royauté absolue; à force de s'occuper de Rome et d'Athènes, beaucoup de gens s'étaient épris d'un secret amour pour la forme de leur gouvernement. La Boétie était de ceux-là. Son ami Montaigne nous apprend « qu'il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlat, et avec raison. »

L'auteur de *la Servitude volontaire* avait composé, sur les débats politiques de son temps, plusieurs Mémoires que nous ne possédons plus. Beaucoup de ses vers français et latins ont également disparu; nous ne connaissons de ses œuvres que ce qui avait été confié à Montaigne, et qui fut publié par lui.

La poésie de La Boétie a toutes les imperfections d'une prosodie encore incomplète; les alternatives de vers masculins et féminins n'y sont pas toujours observées. Cependant il y a dans ses sonnets une véritable inspiration; la phrase est bien articulée, le tour souvent heureux, l'expression enflammée. Quant à ses vers latins, ils sont ce qu'ils peuvent être; faciles, harmonieux, excellents... pour un poète français.

La Boétie était conseiller au parlement de Bordeaux et très-considéré dans sa compagnie. D'un caractère ardent, de passions vives, il avait su se préannir lui-même contre sa nature, l'envelopper de soumission et de prudence. Cependant cette philosophie acquise ne pouvait toujours le défendre contre la tristesse que lui inspiraient les luttes de cette désastreuse époque; on la sent reparaître à chaque instant. Dans un de ses sonnets, il s'écrie :

O Médoc, mon pays solitaire et sauvage,
Il n'est point de pays plus plaisant à mes yeux;
Tu es au bout du monde, et je t'en aime mieux:
Nous savons après tous les malheurs de notre âge.

Une autre de ses poésies latines parle d'exil, d'adieux au sol natal, afin de chercher ailleurs un repos qu'on n'y trouve plus, et faisant allusion au monde récemment découvert par Colomb, l'auteur ajoute: « Sans doute la Divinité devenue implacable nous a avertis de fuir cette contrée lorsqu'au loin, vers le midi, de nouvelles terres se sont offertes aux regards, et que les navigateurs entrés dans de vastes mers aperçurent des régions désertes, des royaumes vides, un autre soleil et des étoiles brillant dans un nouveau ciel. On peut croire que prêt à détruire l'Europe par l'épée, et à montrer ses campagnes désolées, privées de ceux qui les cultivaient, la Providence a voulu ouvrir un autre univers aux nations fugitives. »

Ce fut au parlement de Bordeaux que La Boétie connut Montaigne, et que se formèrent les nœuds de cette amitié devenue si célèbre dans notre histoire littéraire. Tout le monde a lu le chapitre 27 du livre premier des *Essais*, dans lequel l'auteur parle de son ami: « Ce ne fut pas, dit-il, une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille qui nous attirèrent; c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre en la sienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien, ou mien; et si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant: *Parce que c'était lui, parce que c'était moi.* Il y a au delà de tout mon discours je ne sais quelle force inexplicable et fatale, méditatrice de cette union. Nous nous cherchions avant de nous

être vus, et par des rapports que nous ayons l'un de l'autre, et, je crois, par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms, et à notre première rencontre qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de la ville, nous nous trouvâmes si près, si connus, si obligés entre nous, que rien dès-lors ne nous fut si procte que l'un à l'autre.»

Au plus fort de cette admirable amitié, la mort vint frapper Étienne de La Boétie : le coup fut aussi prompt qu'inattendu. La dysenterie s'était jointe depuis quelque temps à tous les autres fléaux qu'éprouvait la France : La Boétie en fut atteint. Montaigne a laissé une lettre adressée à son père, dans laquelle il raconte toutes les circonstances de cette sublime agonie. Comme il s'efforçait de rassurer le mourant en lui disant :

— Cela ne sera rien, mon frère.

— Vraiment non, ce n'est rien, mon frère, répondit La Boétie, quand bien même il en adviendrait ce que vous craignez le plus.

Le mal empirant, le malade avertit son ami que « sa maladie était mélancolique, malplaisante et un peu contagieuse », et le pria de n'être avec lui que par intervalle. « Je ne l'abandonnai plus ! ajoute Montaigne qui reçut, en effet, le dernier soupir de La Boétie.

Il mourut comme il avait vécu avec une résolution calme et presque joyeuse. Un court sommeil lui annonça l'approche de la mort qu'il attendait « gaillard et de pied coi. » Il déclara alors « que si Dieu lui donnait le pouvoir ou de retourner encore à vivre ou d'achever le voyage, il serait bien empêché au choix, parce qu'il savait sa leçon par cœur. » Il mourut peu d'instants après, âgé de moins de trente-trois ans. Il laissa à Montaigne tous ses écrits et tous les livres de sa *librairie*, c'est-à-dire de sa bibliothèque.

PERLES DE ROSES DE TURQUIE.

On fabrique ces perles de roses principalement à Andrinople, à Smyrne et à Constantinople.

Des pétales de roses fraîches sont pilés dans un mortier de fonte jusqu'à ce qu'ils soient en pâte bien unie qu'on fait sécher à l'air. Avant que la dessiccation soit complète, on la pile de nouveau avec de l'eau de rose, on fait sécher, et l'on répète cette opération jusqu'à ce que la pâte soit très-fine. Alors on lui donne la forme convenable ; on la perce, afin de pouvoir passer un ruban dans les espèces de perles qu'on en forme ; on les fait sécher, et quand elles sont devenues très-dures on les unit et on les polit, après quoi on les frotte avec de l'huile de rose afin de leur donner plus d'odeur et plus de lustre. A l'aide de ce procédé, la pâte de feuilles de roses prend une couleur noire très-prononcée par l'action de l'acide gallique des roses sur le fer. Avec de semblables pâtes, faites dans des mortiers de marbre, on peut fabriquer des perles blanches, rouges, etc., suivant les principes colorants qu'on ajoute à la pâte. Les pâtes noires sont les plus recherchées. Ces perles se répandent en Europe par l'Australie.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite.—Voy. p. 138.

Ce n'était pas seulement durant le seizième siècle, aux Antilles, dans le Nicaragua, ou bien au Brésil, que les Européens pouvaient constater l'existence de cette parure indienne, qu'ils décrivaient toujours avec une sorte d'effroi,

ou plutôt de dégoût ; vingt ans après l'heureuse navigation de Pedr'Alvarez Cabral, lorsque Fernand Cortez s'empara du Mexique, on pouvait la signaler chez un peuple parvenu à un haut degré de civilisation. Nous en avons acquis la certitude, d'après les images imparfaites de Gemelli Careri. Dès la fin du quinzième siècle, un souverain que l'on pourrait appeler le Salomon et le David de l'Anahuac, ce Netzatlhuatcoyotzin dont nous avons naguère décrit les splendeurs, se parait d'un ornement en tout identique à celui du chef sauvage dont on trouve ici l'image (1). Peut-être était-ce une émeraude qu'il portait au lieu de néphrite. Nous savons de science certaine, par le docte Chimalpaïn, pseudonyme de Gomara, que des Indiens esclaves offerts au conquérant du Mexique étaient richement parés d'ornements en or insérés dans la lèvre inférieure. Les bezotes (2) de ces hauts personnages, quoique habilement travaillées, conservaient un tel poids qu'elles faisaient tomber hideusement la lèvre inférieure de ceux qui s'en paraient comme d'un ornement, et qui obéissaient peut-être à un principe religieux ; le dieu *Necauciaull*, qu'ils imitaient, avait sans doute de nombreux sectateurs.

Au reste, les faits recueillis dans plusieurs auteurs que l'on pourrait appeler les historiens primitifs de l'Amérique, sont trop nombreux pour que nous les réunissions ici. Nous ajouterons seulement qu'ils étaient jadis plus connus en Europe qu'ils ne le sont de nos jours ; mais que s'ils excitèrent alors chez nous quelque étonnement ou simplement un sourire, ils demeurèrent parfaitement dédaignés des savants. Plus d'un siècle après la découverte de Cabral, six indigènes du Brésil, parés comme leurs ancêtres, vinrent à la cour de France et séjournèrent longtemps à Paris. On ne s'enquit pas davantage au Louvre en 1613 qu'on ne l'avait fait à Séville en 1526 d'un usage révoltant aux yeux des Européens, et que l'on supposait être l'apanage bizarre de quelque tribu isolée (3).

Nous avons constaté les faits ; nous les avons établis dans leur ordre chronologique : nous allons procéder, à cette heure, géographiquement, sans cependant sortir du continent américain.

Vers la fin du dix-huitième siècle, lorsque les Espagnols,

(1) Nous rétablissons ici la véritable orthographe du nom de cet empereur célèbre, dont nous avons rappelé le palais et les collections d'histoire naturelle dans le volume précédent. Netzatlhuatcoyotzin veut dire, littéralement, « le Renard qui a jeûné. » Les écrivains mexicains écrivent quelquefois simplement *Netzatlhuatcoyotl*, et ils retranchent la particule nobiliaire.

(2) Le vieil historien les désigne ainsi, du mot *bezo*, lèvre. Voyez aussi ce que dit à ce sujet Lorenzena, p. 391. « Antonio de Quinones, nous dit le savant archevêque, rapporta parmi ses raretés des *bezotes* ou *arillos* que les Indiens portaient suspendus à la lèvre inférieure. »

(3) Le n° 3 (p. 184) offre le portrait d'un de ces Indiens dont le Magasin pittoresque a déjà parlé dans un de ses volumes précédents. Il a été copié sur une belle gravure du dix-septième siècle, représentant les six Indiens du Brésil amenés en France à la suite des missions que dirigea Claude d'Abbeville, et qui furent baptisés en l'église de Saint-Paul, le 17 juillet 1613. On lit au bas de la planche : « Ce sont icy les vrais portraits des sauvages appelez Topinambous, amenez au très-chrestien roy de France et de Navarre par le Sr de Razilly, en la présente année 1613, où sont représentées les postures qu'ils tiennent en dansant. » Le personnage représenté dans notre collection, bien qu'il porte des vêtements européens, a conservé l'usage de la botoque ; elle est semblable, on le voit, à celle adoptée dans le Sud durant tout le seizième siècle. Repoussés par les Portugais des belles régions qu'ils occupaient jadis, les Tupinambas gagnèrent le Nord ; mais ils ne durent pas y être accueillis en étrangers, et ils y rencontrèrent des tribus avec lesquelles ils avaient certainement une commune origine. Voy. Claude d'Abbeville, *Missions du Maranham*. — Yves d'Évreux, *Suite (sic) de l'histoire des choses plus mémorables advenues en Maragnan es années 1613-1614*. Paris, 1615, 2 tomes en 1 vol. Il n'existe plus qu'un exemplaire de ce précieux ouvrage, et il est dans la réserve de la Bibliothèque nationale.

les Anglais et les Français commencèrent à explorer la côte nord-ouest de l'Amérique, région si différente des deux pays auxquels nous avons emprunté les divers exemples relatés ici, partout, et chez des races en apparence opposées, ils retrouvèrent l'ornement de la lèvre inférieure, mais avec des variétés singulières dans la disposition des disques dont les aborigènes se paraient. Si nous pénétrons avec Krusenstern dans les mers polaires, nous y trouverons les Tchouktchis américains, dont le visage tatoué porte, comme un complément obligé de parure, et dans des trous percés à côté de la lèvre inférieure, de petits disques d'os. L'infortuné Choris dessine également cet ornement labial dans la baie de Kotzbue ; mais il constate que, dans cette partie du littoral, le morceau d'os acquiert des dimensions plus grandes et se trouve enrichi au milieu d'un bouton de verre bleu (1). Ne l'oublions pas, ces pauvres Tchouktchis américains, si bizarrement défigurés et si complètement inconnus, sont devenus un peuple intéressant aux yeux de l'ethnologue. Non-seulement nous savons qu'ils se rendent en Asie, à la foire de Kolyma, et qu'ils ne mettent pas moins de cinq mois à accomplir ce rude voyage, mais ils dirent à un voyageur plus intrépide qu'eux encore, à l'habile Wrangell, que de tout temps, et en obéissant à leurs plus anciennes traditions, ils retrouvaient l'usage de passer ainsi d'un continent sur l'autre. Toute incertitude sur l'origine bizarre que nous constatons cesserait, sans aucun doute, si les Tchouktchis de la côte orientale de l'Asie présentaient l'aspect de ceux que l'on remarque sur les terres désolées de cette partie de l'Amérique ; mais il n'en est rien, et leur visage est parfaitement dépourvu de l'ornement américain.

Au temps de Kotzbue et de Choris, ce n'était déjà plus une nouveauté que la description de la double bezote des Tchouktchis. Les Russes l'avaient trouvée partout dans les îles Aleutiennes ; et, dès 1785, Portlock et Dixon avaient prouvé qu'en remontant vers ces parages déserts, qui n'étaient pas

encore désignés sous le nom d'Oregon, l'ornement des lèvres venait défigurer une race américaine bien différente, en acquiesçant d'inconcevables dimensions. Là il était plus spécialement réservé aux femmes ; il semblait constater pour la vieillesse un droit à certains hommages, et l'une des insulaires, qui portait tous les signes de la décrépitude, paraissait si glorieuse du disque enrichi de nacre qui faisait tomber sa lèvre, qu'elle résista à toutes les offres que lui firent les marins anglais, et ne consentit à se séparer du précieux ornement qu'en échange d'une garniture complète de boutons dorés. Le voyageur qui nous a transmis la relation de Dixon, non-seulement nous a retracé les dimensions de cette parure indienne, mais il a dessiné le portrait d'une jeune fille qui, contrariée sans doute de la modestie de sa parure, aspirait à la possession du merveilleux joyau destiné plus tard à compléter sa beauté (2).

Lorsque le capitaine Marchand, parti de Marseille en 1789, visita les mêmes parages, il trouva, comme les navigateurs anglais, l'ornement des lèvres en usage chez tous ces peuples que l'on a désignés depuis sous le nom de *Tchinouk*. Il le remarqua surtout aux îles de la Reine-Charlotte, où il défigurait des visages féminins qui, débarrassés d'une triple couche de graisse ou de peinture grossière, laissaient voir des couleurs vermeilles et contrastaient avec la peau plus que basanée des peuples californiens. La plupart des faits relatés ici n'échappèrent point à la sagacité de La Pérouse ; et, dès cette époque, l'ingénieur Claret de Fleurieu, narrateur de l'expédition de Marchand, ne put résister au désir d'établir une comparaison entre ces peuples de la côte nord-ouest et ceux de la côte du Brésil : il y a, en effet, identité presque parfaite entre les Indiens qu'il désigne sous le nom de *Tchinkitané*, et les Botocodos ou mieux encore les *Gamellas* du Maranham, dont la parure est tirée d'une coloquinte légèrement évidée.

La suite à une autre livraison.



N° 3.



N° 4.



N° 5.

(1) Le n° 4 est une figure de Tchouktchis tirée d'Otto de Kotzbue. Weymar, 1821, 1 vol. in-4°. Elle a été reproduite par Choris.

(2) Le n° 5 est copié sur le portrait fourni par la relation anglaise. Dixon s'exprime ainsi touchant la parure qu'il a figurée ; elle est en bois, de forme elliptique, et peut avoir un pouce d'épaisseur : « La surface en est creusée de chaque côté à peu près comme une cuiller, excepté que le creux n'est pas aussi profond. Les deux bouts sont aussi creusés en forme de poulie, pour que cet ornement précieux soit plus fortement attaché à la lèvre, qui, par ce moyen, est presque toujours élargie d'au moins trois pouces en direction horizontale. » Le même voyageur admet, un peu plus loin, une longueur de quatre pouces sur une largeur presque semblable. La parure de la vieille femme dont nous avons parlé plus haut atteignait presque ces dimensions ; on y remarquait une écaille de perle incrustée dans le bois, et, ce qu'il y a de plus étrange, elle était entourée d'une bordure de cuivre. Sir Joseph Banks possédait ce curieux ornement dans sa collection ethnographique. Pour prouver combien les années ont apporté peu de changement dans la coutume décrite par Dixon, nous citerons un voyageur français qui parcourut les mêmes parages

près de quarante ans plus tard, et qui décrit aussi l'ornement en usage aux îles de la Reine-Charlotte ; il indique, d'ailleurs, d'autres variétés : « Cette espèce d'écuelle, de forme elliptique, est excavée à ses deux surfaces, et a communément un demi-pouce d'épaisseur, deux de diamètre et trois de long ; elle cause un écoulement de salive qui n'est pas moins incommode que dégoûtant. . . . Je n'ai vu que des femmes avec cette parure bizarre ; cependant quelques Indiens de l'anse du Prince-Guil-laume se font aussi une seconde bouche à laquelle ils attachent un ornement plat et étroit, tiré d'un coquillage solide et d'un os découpé comme une scie du côté qui paraît. D'autres se percent la lèvre inférieure de plusieurs trous, et les garnissent de morceaux de coquilles taillés en forme de clous. Les Indiens ont un goût si passionné pour cette parure, qu'ils mettent quelquefois des clous de fer et même des boutons de cuivre dans la lèvre percée. » (Camille Roquefeuil, *Voyages*, etc., t. II, p. 87.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES SAVANTS ARTISTES.

BIOGRAPHIE D'ALEXANDRE WILSON.

Suite. — Voy. p. 132.



Le Pic varié de la Caroline (1). — Dessin de Freeman.

Le premier volume de l'Ornithologie américaine était publié, mais non connu. Wilson, ainsi qu'il l'avait fait naguère en Écosse, voyagea dans l'intérêt de son ouvrage. Il avait cette fois à présenter, comme spécimen, un excellent livre enrichi d'admirables gravures coloriées ; cependant il n'eut pas d'abord à se louer beaucoup de la générosité américaine.

(1) Wilson ne tarit pas sur la sagacité, l'industrie, le courage de ce genre d'oiseaux que la Providence semble avoir préposés à la garde de nos vergers et de nos forêts, contre ces myriades d'ennemis imperceptibles qui souvent en une saison détruisent les gigantesques arbres qui couvraient des lieues entières de pays.

« Jusqu'à ce qu'on ait découvert quelque meilleur moyen d'exterminer les insectes et leurs larves, dit le naturaliste, je suggérerai humblement l'avis d'accueillir et de favoriser cette tribu de beaux oiseaux... Le pic noir (*Picus principalis*), royal chasseur au sein des sauvages déserts dont il semble l'unique habitant, cherche les arbres les plus majestueux ; perché sur leurs rameaux dépoüillés, il fait entendre sa retentissante note, semblable à l'appel de la trompette, et les coups puissants et pressés de son bec d'ivoire ; de nombreuses traces de son industrie recouvrent en peu d'instants les racines moussues : ce sont des tas énormes, des charrettes entières de copeaux, de débris d'écorces arrachés au tronc. Il est presque impossible de croire qu'un oiseau seul ait pu faire ce qui semblerait l'ouvrage d'une demi-douzaine de forts bûcheviers travaillant la hache à la main durant toute une matinée...

Il rencontra quelques admirateurs, peu d'amis, encore moins de souscripteurs, et il s'en consola ; il avait désormais mieux que l'aiguillon de l'ambition, il avait l'amour de son œuvre, l'attrait du travail. « Je me sens heureux de communiquer, dit-il, des observations que j'ai tant de plaisir à faire. Mes espérances en fait d'argent sont des plus humbles, et je me

Mais si l'on examine l'arbre déformé par de larges et nombreuses excavations, on verra que, malade, infesté de vermine, il marchait à la putréfaction. — « En tout lieu où le pic à huppe rouge, dit-il ailleurs, aperçoit un arbre malade, il l'observe avec une rare sagacité, le sonde, l'examine, puis le dépouille de son écorce par bandes de 5 à 6 pouces de longueur, afin d'arriver à la secrète cause du dépérissement. Il travaille avec entrain, gaieté et une activité incessante. Je l'ai vu en moins d'un quart d'heure écorcer, sur une longueur de plus de 50 pieds, le tronc colossal d'un pin mort. »

Lorsque, dans sa revue des différentes espèces de pics, Wilson arrive à ceux qui ne se contentent pas de leur repas d'insectes, et qui aiment aussi le dessert, il plaide encore pour eux. Si le pic à domino rouge se complait au milieu des pommiers ; si, quand vous le troublez dans ses jeux, il s'envole, emportant, piquée à sou bec, la pomme la plus succulente, le voleur emplumé trouve encore dans le naturaliste un avocat eloquent. « Les services d'un animal utile ne doivent-ils pas être récompensés, dit Wilson, par une faible portion des biens qu'il contribue à nous conserver? »

réconforte avec le vieil adage : Heureux ceux qui ne s'attendent à rien, parce qu'ils ne seront pas désappointés. Il écrivait à M. Bartram : « Tant qu'il y aura quelque chose à faire, je ne me croiserai point les bras. Dieu n'aide-t-il pas ceux qui s'aident eux-mêmes ? D'ailleurs, quel que puisse être le résultat pécuniaire de mon voyage, je n'aurai point perdu ma peine : à chaque carrefour connu de nos contrées septentrionales, on établit des jalons, des vedettes ; moi je plante des correspondants, et je défierais presque une mésange, un roitelet de filer d'York au Canada sans que j'en eusse vent aussitôt. »

« Je travaille avec le zèle d'un chevalier errant ; je vais de ville en ville, de contrée en contrée, exhibant mon livre comme un mendiant colporte son marmot. Parfois caressé, accablé d'éloges, et toujours frappant à toutes portes, je serai bientôt plus connu dans chaque carrefour que le crieur public ou le commissaire du marché. A mesure que je chemine, je vois les passants me montrer du doigt ainsi que mon volume. Partout je récolte les mêmes *oh!* les mêmes *ah!* partout je conte les mêmes histoires ; pour arriver à quoi ? c'est ce que vous ne saurez que lorsque je serai près de vous à Philadelphie. »

Partout aussi il recueille des observations pleines d'intérêt. Ses descriptions sont vives, frappantes ; c'est l'état de l'Amérique il y a quarante à cinquante ans.

« J'ai présenté mon livre aux deux Chambres : les grands hommes du Maryland en ont tressailli sur leurs bancs ; ils ont ouvert de grands yeux, de grandes bouches : mettre cent vingt dollars à l'achat d'un volume ! Jamais ils n'avaient rêvé rien de pareil, et la majorité a été unanime en faveur de la négative. Sans me laisser décourager, j'ai poursuivi ma route à travers les champs de tabac, les fondrières, les marécages de ce coin illettré des États-Unis, et chemin faisant, j'ai frappé à cinquante-cinq portes.

« On ne peut aborder les maisons qu'en plongeant à travers la boue. Les nègres sont nombreux et plus que misérablement vêtus ; leurs haillons ne rappellent aucune forme d'habit, de veste ou de culotte ; c'est un amas bigarré de sales lambeaux de laine de toutes couleurs ; et quand je m'arrête devant quelque hutte pour m'enquérir de ma route, hommes et femmes, rassemblant des deux mains ces loques autour d'eux, sortent de leurs tanières et viennent m'indiquer mon chemin avec la cordialité la plus grande.

« Je vous ai déjà dit en quel honteux état se trouvaient les rues de Norfolk. J'apprends que c'était bien pis il y a peu de temps. Le facteur, s'aidant d'une perche, glissait dans une nacelle sur l'épaisse boue pour aller distribuer ses journaux ; et des matelots, en partie de plaisir, s'avisèrent un jour de lancer une chaloupe le long des rues où ils naviguaient avec quatre rames au milieu de la vase frémissante dont on des leurs à la proue, le plomb en main, sondaît la profondeur.

« Les traits généraux de la Caroline du Nord, sur les points que je parcours, sont l'immensité, la solitude. Partout s'étendent des savanes désertes parsemées de pins ; les routes serpentent parmi des marais stagnants où fourmillent les alligators. Ça et là se creusent de noires criques sous des ponts en bois, caducs, pourris, sans garde-fous ; si bien que, non-seulement le cavalier, mais encore le piéton doivent à Dieu de ferventes actions de grâces s'ils les franchissent sans passer au travers. De tous côtés, de vastes marécages hérissés de cyprès présentent je ne sais quel funèbre aspect de désolation et de ruines.

« Imaginez une forêt d'arbres d'une hauteur prodigieuse, dont les troncs, aussi pressés les uns contre les autres que le permet leur croissance, s'élèvent d'un vaste marais plat, impénétrable, couvert de roseaux qui s'élèvent à dix pieds de terre. Les rameaux dépouillés des hauts cyprès se revêtent d'étranges mousses de deux à six pieds de longueur ; la *Tilandisia usneoides* y végète en telle abondance que cinquante hommes se pourraient cacher sous la draperie qui habille

un seul arbre. Rien ne m'a frappé de surprise en ce pays comme cette perspective de plusieurs milliers d'arpents de bois, où chaque tronc s'enveloppe de ces masses d'étoupes végétales à longs plis qui ondulent au souffle du vent. J'essayai de pénétrer, mon fusil à la main, dans ces labyrinthes, espérant y découvrir quelque chose de neuf ; mais presque partout, je trouvais ces fourrés impraticables. Je les ai longtemps côtoyés, surpris de la quantité d'espèces variées, de plantes toujours vertes, de baies inconnues que j'apercevais, et de la multitude d'oiseaux qui n'hivernent jamais en Pensylvanie, et qui là vivent dans une constante abondance...

« Je faisais souvent trente milles sans découvrir une hutte. Arrivé au Wackamaw, au Sedée, à la rivière Noire, j'ai circulé, en faisant de nombreux zigzags, parmi les habitations des riches nababs établis au centre de leurs plantations de riz, qu'entourent les grands villages formés des cases de leurs nègres. L'un de ces propriétaires me dit qu'il avait « quelque chose de plus que six cents têtes de noirs ! »

« Non loin de Charlestown, j'ai assisté, sur une lande, à un singulier banquet. La compagnie se composait de deux cent trente-sept vautours noirs ou gallinazos (*Vultur atratus*), de cinq à six chiens et de moi-même, qui, me contentant de maintenir l'ordre, abandonnai aux autres les délices du festin. J'étais assis à côté du cheval mort, si près que mon pied touchait à son sabot ; ce qui n'empêcha pas que je comptasse trente-huit vautours à la fois, dessus ou dedans cette carcasse.

« Ayant visité, à cent milles de l'Atlantique, toutes les villes, du Maine à la Georgie, et fait autant pour ce pauvre livre, fruit de mes peines, qu'auteur fit jamais pour sa progéniture, je tourne enfin mes regards vers mon *chez moi*. Il y a dans ces deux petits mots un charme, une mélodie qui ne sont connus que de ceux qui ont abandonné leur logis pour errer parmi les étrangers, en butte aux périls, aux insultes, aux tromperies de toutes sortes. Peut-être aussi qu'une légère fièvre, dont une dose de mal de mer m'aura bien vite débarrassé, contribue à me faire mieux apprécier les délices du chez soi. »

Au mois de janvier 1810 paraissait le second volume de Wilson, et déjà l'infatigable ornithologiste repartait, moins pour aller placer des exemplaires de son ouvrage, que pour explorer l'histoire naturelle des États méridionaux. Arrivé à Pittsburgh, il écrivait, le 22 février, à son ami M. Lawson :

« Vous raconter mes aventures est pour moi un vrai plaisir. En arrivant à Lancaster, je me suis rendu chez le gouverneur secrétaire d'état et chez les autres grands personnages qui pouvaient m'être utiles. Le premier, m'accueillant avec politesse et bienveillance, a promptement ajouté son nom à ma liste de souscripteurs. Il me paraît homme de sens, plein de rondeur et sans cérémonie. Mis en rapport par M. L... avec plusieurs membres des deux chambres, j'ai trouvé chez eux tout autre chose : c'est une cohue politique, hargneuse, querelleuse ; tous divisés, tous disputant sur de vaines formalités, sans qu'aucun se soucie de l'essence réelle de la loi ; je me suis senti repoussé loin d'eux par un invincible dégoût. Il me faut cependant excepter de ma censure un très-petit nombre d'individus intelligents, amis des sciences, remplis de discernement, et dont l'accueil a été pour moi des plus affables.

« Chargé d'une lettre du docteur Muhleberg pour un ecclésiastique de Hanovre, je me suis rendu, à travers un pays fort bien cultivé et peuplé d'Allemands, dans cette ville où un juge a osé me déclarer « qu'une publication de la nature de la mienne, dont le prix dépassait la portée des fortunes ordinaires, était en opposition directe avec les institutions républicaines, et ne devait pas être encouragée. » D'après le même mode de raisonnement, j'entrepris de prouver au magistrat qu'il était de beaucoup plus criminel que moi, lui qui se construisait une élégante et vaste maison, si fort au-dessus de la portée de la bourgeoisie,

par conséquent si contraire à l'égalité des mœurs républicaines. Je haranguai alors plus sérieusement ce Salomon de la législation sur l'importance que peuvent avoir les sciences en ce pays neuf, surtout les sciences qui se rattachent à l'histoire naturelle. Bref, je ne lâchai mon homme que lorsqu'il eut laissé percer assez de symptômes d'intelligence pour se montrer repentant de ce qu'il avait dit. »

Les environs de Pittsburgh n'offrirent à Wilson aucun oiseau curieux. On lui représentait la route du Midi comme impraticable à pied, coupée de nombreux torrents, et fort dangereuse, impossible même par eau, à moins d'être accompagné d'un ou deux vigoureux rameurs. Sans s'arrêter à de vaines craintes, confiant en ses propres forces, Wilson acheta un bateau, et voici le compte qu'il rend de son excursion :

« En dépit de tous les fâcheux pronostics, j'ai descendu l'Ohio, m'aventurant seul dans une barque découverte, façon de voyager qui m'a paru la plus favorable à mes recherches, et la mieux adaptée à l'état de mes finances. Deux jours avant mon départ, l'Alleghani n'était qu'un large torrent encombré de glaces flottantes, et j'en augurai assez mal pour ma navigation. Quelques biscuits, du fromage, une bouteille d'un cordial offert par un gentleman de Pittsburgh formaient toute ma provende; mon fusil, ma malle, mon grand manteau, occupaient un des bouts de l'esquif; j'avais emporté une timbale d'étain pour vider, au besoin, l'eau embarquée à bord, ou pour puiser dans le fleuve à ma soif. Disant donc adieu aux fumées de la ville, je me lançai dans le courant; bientôt je hilai entre les hautes collines qui encaissent tout le cours de l'Ohio. Le temps était chaud et serein, l'eau formait un brillant miroir, excepté aux endroits où des masses de glaçons en noircissaient la surface polie, et me forçaient à quelques manœuvres pour les éviter. Mais, à ma grande surprise, en moins d'un jour de navigation toute glace avait disparu.

» Loin de m'inquiéter de mon isolement, je me sentais le cœur épanoui de joie à l'aspect de cette majestueuse nature. Je prétais une oreille ravie au sifflement du cardinal (*Tanagera astiva*), qui s'élançait dans l'air du sein des roseaux que frôlait en passant ma rame. C'était avec une volupté croissante que je contemplais les rideaux verdoyants des forêts, fuyant l'un derrière l'autre, que je suivais de l'œil la paresseuse fumée des nombreux camps à sucre, à mesure qu'elle s'élevait lentement du milieu des montagnes, et variait leurs perspectives en les agrandissant. Imaginez deux lignes de collines parallèles dont l'imposante hauteur écrase les grotesques huttes de troncs d'arbres, qui, çà et là, pointent à l'orée des bois. Ces cimes irrégulières et couvertes de forêts s'écartent rarement de plus de trois à quatre milles, et cette riche bordure, enserrant un fleuve d'une demi-lieue de large, serpente au travers d'une immense contrée. Les ondes, tantôt lavent le talus escarpé d'une des rives, tantôt reculent abandonnant de fertiles bas-fonds qu'une épaisse végétation recouvre. Souvent l'Ohio s'épanche sur ses bords. Il n'y a pas plus de deux ans que ses riches berges, qui ont depuis vingt jusqu'à soixante et quatre-vingts pieds de hauteur, furent presque submergées.

» Le courant faisait environ deux milles et demi à l'heure; mes rames portèrent sa vitesse à près de quatre; j'avancai donc avec rapidité, ramant tout d'une haleine l'espace de six à sept lieues. Certain désormais de suffire à ma tâche, je ne m'arrêtai qu'environ une demi-heure après la tombée de la nuit, devant une misérable hutte, à cinquante-deux milles au-dessous de Pittsburgh. Je dormis sur un tas de paille, ou sur je ne sais quels débris, et préférant à cette rude couche le sein moelleux et élastique de l'Ohio, je me rembarquai avant l'aube. Des deux côtés, le paysage demeurait enfoui dans une imposante masse de vigoureuses ombres; mais chaque promontoire en saillie, chaque baie fuyante se reflétaient avec un charme mystérieux sur la surface lim-

pide et cristalline de l'onde polie. Le chant des coqs m'avertissait seul du voisinage des défrichements; et, çà et là, dans les endroits les plus déserts, le grand duc aux longues aigrettes poussait son cri funèbre, qui ne semble point appartenir à ce monde, et qui longtemps se répercutait d'écho en écho, de montagne en montagne.

» Avec plein loisir pour réfléchir et observer, du 24 février au dimanche 17 mars, j'ai persévéré dans ma solitaire navigation, exposé aux rudes travaux du jour, aux rudes couchers du soir, aux orages de pluie et de grêle, aux épaisses tombées de neige, car il a gelé presque chaque nuit. Enfin, aux abords des rugissants rapides de l'Ohio, dans la crique de Beargrass, j'amarrai ma barque, après un voyage de sept cent vingt milles. Ce sont mes mains qui ont le plus souffert; il se passera plus d'une semaine avant qu'elles aient repris leur souplesse et leur sensibilité.

» ... Il me faudrait un mois pour détailler mes nombreuses courses et tous leurs incidents... Le lundi 5 mars, à environ dix milles au-dessous de l'embouchure du grand Sciota, où je rencontrai la première bande de perroquets, je fus surpris par un violent ouragan de vent et de pluie, bientôt tournée en grêle et en neige; les arbres ployaient, se rompaient; les rameaux brisés volaient de toutes parts; je ne vis de salut qu'à gouverner à la hâte vers le milieu de la rivière, qui roulait écumante comme une mer en furie, et remplissait presque ma pauvre coque de noix, à grand'peine maintenue à flot. Il neigea violemment jusqu'à la brune; je fus trop heureux d'aborder proche d'une cabane que j'avais avisée sur le rivage de Kentucky. Je passai là ma nuit à m'instruire auprès d'un vieux professeur dans les mystères de l'art de prendre l'ours et le loup au piège, de chasser le chat sauvage. En dépit de tout le savoir de mon instituteur, son voisinage fourmillait de loups et de chats sauvages noirs et bruns. De son propre aveu, le chasseur avait depuis la Noël perdu une soixantaine de pores. Les longs hurlements des loups, toute la nuit, firent ses chiens sur l'éveil dans un tumulte de perpétuels aboiements. Cet homme était de ceux qu'on nomme *squatters*, qui ne possèdent pas un pouce de terre, ne payent de rente à qui que ce soit, mais, poussés par la marée montante de la civilisation, errent sur les frontières des sauvages dont ils sont les successeurs immédiats. Plus mal logés que l'Indien, ils sont loin de l'égalité en bon sens et en éducation, et le dessin de leurs tanières figurerait à merveille dans un album, comme spécimen du premier ordre d'architecture américaine. »

La suite à une prochaine livraison.

LES AFFICHEURS DE L'ANCIEN RÉGIME.

C'est seulement au siècle dernier que l'affichage a pris de l'extension dans nos villes. Jusque là ce moyen de publicité n'avait guère été appliqué qu'à la promulgation des ordonnances royales et des arrêts de justice, ainsi qu'aux annonces de spectacle. La manie des spéculations, importée en France par le financier Law, fit recourir aux affiches pour instruire le public du mouvement des affaires. Ce fut là comme une révélation pour le commerce qui en était encore réduit à se faire annoncer par la voix des crieurs. Du petit au grand, chacun se mit à afficher sa marchandise.

Nous reproduisons une image satirique du temps de la Régence, dirigée contre le débordement des affiches. Tandis que le crieur du bon vieux temps passe les épaules chargées de prospectus de toute nature, l'afficheur, grimé sur son échelle, s'appête à placarder contre un pilier les annonces dont sa poche est garnie. Au bas de l'image, on lit ces mots qu'une marchande adresse à l'afficheur :

Puisqu'on affiche tout dans le siècle où nous sommes,
Affichez aussi que Colette vend des pommes.

Au moment où les affiches d'utilité publique et privée se multipliaient de la sorte, la discorde régnait dans le clergé à cause de la bulle *Unigenitus*. Les adversaires de la bulle, réduits au silence par la police, ne laissaient pas que d'imprimer clandestinement des milliers de pamphlets : l'émission ne pouvant s'en faire que par des voies détournées, on imagina d'y employer l'industrie des afficheurs. Ce corps de métier, improvisé en quelque sorte par la nécessité du moment, ne renfermait pas dans son sein toutes personnes choisies. Bien des vauriens sans feu ni lieu, bien des batteurs de pavé qui ne savaient pas seulement leurs lettres, avaient pris la jatte à colle et la brosse. Pour un peu d'argent, les uns, dans leur audace, les autres dans leur ignorance, consentaient facilement à se charger de placards diffamatoires dont ils couvraient les murs pendant la nuit.

De ces abus, naquit la législation sur les afficheurs, dont le plus ancien titre est un arrêté du grand conseil rendu le 20 octobre 1721. On y limite à quarante le nombre des personnes pouvant exercer le métier à Paris. Les quarante afficheurs devaient être porteurs d'une plaque et d'une commission. La plaque était fixée sur le devant de leur habit, la commission était dans leur poche, prête à être exhibée à la première réquisition. Défense leur était faite de travailler avant sept heures du matin, ni passé six heures du soir. Toute contravention à ce règlement était punie de 200 livres d'amende ; la récidive entraînait l'interdiction du métier.

Par surcroît de précaution, l'année suivante, 1722, on exigea des afficheurs qu'ils sussent lire et écrire ; qu'ils ne posassent d'affiches que celles qui seraient revêtues du privilège ; qu'ils opérassent deux fois par semaine le dépôt à la



Les Affiches. — Estampe du dix-huitième siècle.

chambre des libraires d'un exemplaire des pièces qui leur auraient été confiées ; enfin que leurs nom et fonction fussent placardés à la porte de leur domicile.

Le gouvernement de Louis XV eut besoin de renouveler plusieurs fois ces prescriptions. Nous en avons gardé dans notre législation l'article 283 du Code pénal, qui punit de six jours à six mois d'emprisonnement toute personne posant des affiches sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

DRESDE.

Voy. p. 145.

LA GALERIE DE DRESDE.

« En m'occupant du Laocoon (1), j'éprouvai le plus vif désir de voir au moins une fois rassemblés en grand nombre des monuments remarquables de l'art. Je me décidai bientôt

(1) Ouvrage de Lessing sur le groupe antique du Laocoon. « Il caractérise, dit madame de Staël, les sujets qui conviennent à la poésie et à la peinture, avec autant de philosophie dans les

au voyage de Dresde. Je n'en fis part à personne. Je voulais voir librement, ne consulter que mes impressions propres. Je tenais de mon père une aversion décidée pour le séjour des auberges : j'allai loger chez un cordonnier, cousin du théologien à côté de qui je demeurais à Leipsick. Les lettres de mon nouvel hôte à son parent m'avaient paru pleines de sens, d'esprit et de gaieté. Il était pauvre et content. Je fus curieux de voir de près un philosophe pratique, un sage sans le savoir. J'eus tout lieu d'être satisfait de son caractère et de ses attentions.

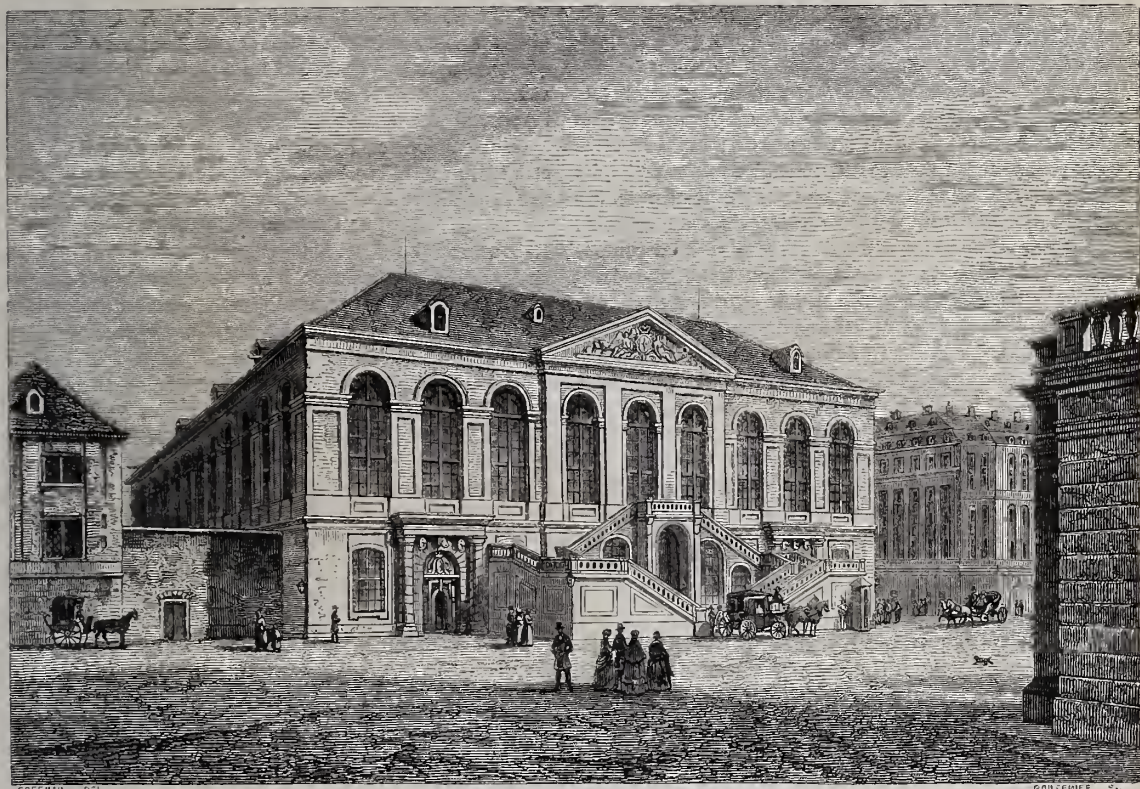
» Le lendemain de mon arrivée à Dresde, j'attendis avec impatience l'heure de l'ouverture de la galerie. En entrant dans ce sanctuaire, mon admiration surpassa mon attente. Cette salle se repliant sur elle-même, la pompe, l'extrême propreté, le silence qui y régnaient, les riches tapis, les parquets plus foulés par les curieux que fatigués par les artistes, donnaient l'idée d'une fête unique en son genre. On éprouvait la même impression qu'à l'entrée d'un édifice consacré à la divinité. Et, en effet, tous les objets d'un pieux respect principes que de sagacité dans les exemples. » C'est un des premiers livres que doivent étudier ceux qui ont un amour sérieux de l'art.

semblaient être rassemblés dans cette enceinte en l'honneur du Dieu qui préside aux arts.

« Le peu de temps que dura mon séjour à Dresde fut consacré à la galerie de tableaux. Les antiques étaient placés dans le pavillon d'un grand jardin. Je ne les vis pas, non plus que les autres curiosités que renfermait la ville. J'étais plein de l'idée que trop d'objets n'échapperaient dans la galerie même. »

Ces lignes, empruntées aux Mémoires de Goëthe, expriment agréablement la disposition d'esprit qui convient le mieux à la visite et à l'étude d'un grand musée comme celui de Dresde. Goëthe était préparé par la lecture des meilleurs écrits sur l'art (1) : il était avide de vérifier si les œuvres

des grands maîtres réaliseraient l'idée qu'il s'était faite du beau ; il était entraîné par ce désir impérieux de voir de belles peintures, comparable à l'ardeur secrète du prisonnier pour une promenade dans les champs et les bois, ou à l'heureuse impatience du citadin qui, fatigué de l'aspect aride des toits et des pavés, est à la veille de s'élancer sur la route qui le conduira aux Alpes ou aux bords de la mer. Cette émotion, ce trouble intérieur, cette passion, voilà la condition nécessaire, indispensable pour le voyageur qui est à la recherche de l'art. Mais, dira-t-on, n'est-il point sans danger de grandir ainsi le but, de s'abandonner sans réserve à l'espérance, de s'exalter ? N'est-ce point s'exposer à une déception en présence de la réalité ? Non, il ne faut rien



La Galerie de Dresde, sur la place du Vieux-Marché. — Dessin de Freeman.

craindre lorsque l'on a véritablement eu perspective les chefs-d'œuvre de l'art : ils sont toujours au-dessus de la faiblesse de notre imagination. A la première vue, il se peut que vous éprouviez un moment d'incertitude, d'étonnement. Vous vous étiez peut-être fait une idée qui ne s'accorde pas exactement avec ce qui est : il faut quelques instants pour écarter l'impression que produit ce contraste ; mais (à moins que réellement vous n'avez point en vous le sentiment de l'art) cette idée, si différente qu'elle soit, ne saurait être plus grande que son objet : attendez, regardez avec simplicité, avec bonne foi, et les œuvres immortelles grandiront sous vos yeux, élevant avec elles votre âme jusqu'aux ravissements délicieux de toute l'admiration qui leur est due. Il y a trois ou quatre musées en Europe qui ne peuvent tromper l'attente : la galerie de Dresde est de ce petit nombre.

Cette précieuse collection a été fondée par le duc de Saxe George, ami de Luc Cranach ; l'électeur Auguste II l'aug-

(1) « Goëthe ne recherche pas seulement le plaisir que peut causer la vue des statues et des tableaux des grands maîtres ; il croit que le génie et l'âme s'en ressentent : — J'en deviendrais meilleur, dit-il, si j'avais sous les yeux la tête du Jupiter Olympien, que les anciens ont tant admirée. » (De l'Allemagne.)

menta et la plaça au deuxième étage de son palais. Le roi Frédéric-Auguste II lui donna tout à coup l'importance qu'elle a encore aujourd'hui, en achetant au prix de cinq millions la galerie du duc de Modène, et au prix de 150 000 francs la Madone de Saint-Sixte, peinte par Raphaël deux ans avant sa mort, et destinée originairement au couvent des Bénédictines, à Plaisance : bientôt le nombre des tableaux ne permit pas de les conserver dans le palais ; en 1747, on les transporta au premier étage du bâtiment des écuries.

Ce bâtiment n'a extérieurement rien de remarquable : il est situé dans la ville neuve, à quelques centaines de pas de l'église catholique (voy. p. 145), sur la place du Vieux-Marché, où sont aussi l'église des Femmes et les deux meilleures hôtelleries de Dresde. On a exposé au rez-de-chaussée des plâtres d'après l'antique : il n'y a rien là qui appelle l'attention des voyageurs. Les tableaux occupent entièrement le reste de l'édifice, qui se compose d'un seul étage ; les appartements sont doubles, c'est-à-dire que les salles, au nombre de quatorze, forment un double carré et composent ainsi deux galeries, l'une intérieure, éclairée par des fenêtres ouvrant sur une cour ménagée au milieu de l'édifice, l'autre extérieure, dont les fenêtres s'ouvrent sur la place et les rues

environnantes. On entre par une petite porte pratiquée, au-dessus du perron, dans la grande fenêtre du milieu de la façade.

Le Musée est ouvert tous les jours, hors le dimanche ; mais les heures d'entrée et de sortie ne sont pas déterminées d'après une règle fixe : les journaux les indiquent chaque matin. De même qu'à Florence, à Rome, à Paris, et depuis peu de temps à Londres, on est admis sans aucune rétribution.

A la première visite, le voyageur a quelque peine à se tracer une route sûre au milieu des deux mille peintures dont se compose le Musée (1). Aucune grande galerie n'a été ménagée dans le plan général. Les six salles que l'on considère comme la galerie centrale sont consacrées aux écoles italiennes ; les sept ou huit salles qui les entourent contiennent les tableaux allemands, flamands, hollandais et français, et les pastels ; l'école espagnole n'est représentée que par quelques toiles de peu de valeur.

La première salle en entrant est tout entière consacrée aux tableaux français. On est étonné et charmé d'y trouver trois admirables paysages de Claude le Lorrain : un effet de soleil avec le groupe de la Sainte Famille, une côte voisine de Naples où sont Polyphème et Galatée, une prairie où dansent des paysans ; puis plusieurs œuvres remarquables du Poussin, entre autres la répétition d'une de ses plus grandes compositions, le Martyre de saint Érasme ; un Moïse exposé sur le Nil : la jeune fille qui regarde au loin est d'une admirable beauté ; une Vénus dormant sur une draperie blanche, d'un style simple, sobre et pur ; l'Empire de Flore, composition d'un dessin charmant et où respire un sentiment exquis de poésie, mais d'un coloris effacé et pâle : ce n'est pas sans difficulté que l'on y reconnaît Ajax, Narcisse, Adonis, Hyacinthe, et d'autres personnages mythologiques qui se métamorphosent en fleurs ; Narcisse qui admire son image dans l'eau, tandis que deux nymphes le regardent avec une douce mélancolie ; la nymphe Syrinx, tableau à huit personnages ; une Adoration des Mages ; le Sacrifice de Noé après la sortie de l'arche. La plus vaste toile de cette salle est de Louis Sylvestre, élève de Bon Boulogne, et mort en 1760 : elle représente l'entrevue de l'impératrice Amélie, veuve de Joseph I^{er}, avec son beau-fils Auguste III, roi de Pologne, et sa famille, à Neuhaus, en Bohême, le 24 mai 1736. Ce tableau, haut de plus de 17 pieds, large de plus de 23, atteste un talent sérieux : l'ordonnance est monotone, le style est un peu froid, mais il ne manque pas de noblesse. On voit à côté trois tableaux du même peintre : un portrait de la princesse Amélie, fille de l'empereur Joseph I^{er} ; un portrait de Louis XV ; un Hercule poursuivant le centaure Nessus qui lui enlève une Déjanire beaucoup trop semblable à une marquise du siècle dernier (2). Plusieurs portraits de princes du Nord font grand honneur à nos peintres, entre autres : un portrait en pied d'Auguste, prince héréditaire, fils d'Auguste II, roi de Pologne, par Rigaud ; un portrait du comte Maurice, maréchal de Saxe, fils d'Auguste II, par Nattier. On doit mentionner aussi, parmi les autres tableaux français : un saint Louis montant au ciel, par Simon Vouet ; une Sainte Famille, par Lebrun ; un Concert, par Valentin ; une Punition militaire, par Callot ; un Repas chez Simon le pharisien, par Subleyras ; trois portraits par Largillière ; un portrait du duc du Maine, par de Troy ; plusieurs paysages, par Gaspard Dughet, beau-frère du Poussin ; des batailles pleines d'ardeur, par Jacques Courtois, le Bourguignon ; un Sacrifice d'Abraham, par son frère Guillaume, élève de Pierre de Cortone ; deux Scènes champêtres charmantes, par Watteau ; et deux autres qui ne leur cèdent en rien pour la finesse et la grâce, l'une par Lancret, l'autre par Pater ; un

(1) D'après le catalogue, 1857 peintures à l'huile, et 183 pastels.

(2) Un très-grand nombre de portraits du même peintre sont placés dans d'autres salles, où l'on voit aussi un des plus beaux tableaux de Charles Vanloo, Paris et Cène.

paysage de François Millet, mort en 1680 à Paris ; deux fabales de La Fontaine, le Gland et la Citrouille, l'Ours et l'Amateur des jardins, par Nicolas Bertin, habile coloriste, élève de Bon Boulogne ; de petits tableaux de genre agréables, par Jean Grimoux, mort en 1740 ; par Antoine Pesne, né à Paris en 1683 ; par Charles Hutin, né à Paris en 1715 ; enfin deux beaux pastels de Latour, la Mère de Louis XVI et Maurice de Saxe.

Cette première halte est, pour un Français, inévitable : on ne se trouve pas, sans intérêt, sans émotion, tout à coup en présence d'œuvres qui rappellent la patrie, dont plusieurs sont des titres de gloire, et que l'on avait peut-être oubliés. Mais, ce tribut payé, on est entraîné, à travers toutes les salles, vers celle qui est pour la galerie de Dresde ce que la Tribune (1) est pour la galerie de Florence : on ne regarde ni à sa droite, ni à sa gauche ; on se hâte ; on est palpitant ; quelques instants suffisent, et on a devant soi, comme une vision, cette Madone de Saint-Sixte, qui, une fois apparue à l'esprit, ne s'en effacera plus jamais.

Celui qui écrit ces lignes avait déjà vu Raphaël à Florence et à Rome ; et ni la Vierge à la chaise, ni la Madone de Polignò, supérieure à la Transfiguration et à toutes les autres œuvres du maître, ne l'ont ému plus profondément que la Madone de Saint-Sixte. S'il osait, pour exprimer ce que cette Madone lui a fait éprouver, il dirait : « C'est le ciel entr'ouvert ; c'est plus que le pressentiment, c'est le sentiment même d'une autre vie. » Aucune prévention n'a part à ces soudaines admirations, qui ont à la fois la grandeur et l'effet salutaire de la contemplation religieuse. Le signe auquel on reconnaît la toute-puissance et la sincérité de ces impressions est qu'elles se produisent en vous instantanément et invinciblement, quelles que soient la disposition de votre âme et la préoccupation de votre esprit. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, traversant cette salle de la galerie sans la reconnaître, distrait, morose comme on l'est à certaines heures sur le sol étranger, de me sentir tout à coup pénétré d'une influence mystérieuse, bienfaisante, élevée ; de sentir frémir ma lèvre, et mes yeux se voiler d'une larme ! C'était la Madone que, sans y songer, mes yeux avaient rencontrée. D'autres fois, en des heures de révolte, j'ai voulu, comme par une tentation impie, la regarder en la défiant de m'émouvoir : effort impuissant ! du premier trait, j'étais soumis et heureux de ma défaite.

Il n'est personne qui ne connaisse, par les gravures, cette Madone, qui tient Jésus sur un de ses bras, entre saint Sixte et la belle sainte Barbe, les yeux baissés, priant à ses côtés. Elle a inspiré ces lignes à madame de Staël :

« Cette Vierge de Raphaël, que deux enfants contemplant, est à elle seule un trésor pour les arts : il y a dans cette figure une élévation et une pureté qui sont l'idéal de la religion et de la force intérieure de l'âme. La perfection des traits n'est, dans ce tableau, qu'un symbole : les longs vêtements, expression de la pudeur, reportent tout l'intérêt sur le visage, et la physionomie, plus admirable encore que les traits, est comme la beauté suprême qui se manifeste à travers la beauté terrestre. Le Christ, que sa mère tient dans ses bras, est tout au plus âgé de deux ans ; mais le peintre a su merveilleusement exprimer la force puissante de l'être divin dans un visage à peine formé. Le regard des anges enfants qui sont placés au bas du tableau est déficieux : il n'y a que l'innocence de cet âge qui ait encore du charme à côté de la céleste candeur ; leur étonnement, à l'aspect de la Vierge rayonnante, ne ressemble point à la surprise que les hommes pourraient éprouver : ils ont l'air de l'adorer avec confiance, parce qu'ils reconnaissent en elle une habitante de ce ciel que naguère ils ont quitté. »

La Vierge a dix-huit ans à peine : ses regards plongent dans l'infini ; un souffle divin agite légèrement ses vêtements

(1) Voy. 1849, p. 265.

tandis qu'elle monte au ciel. C'est l'image idéale du frémissement de l'âme qui s'élève vers Dieu.

Après ce chef-d'œuvre de Raphaël, il y a beaucoup à admirer encore dans la galerie de Dresde, quoique ce ne soit plus à cette haute région. Les tableaux du Corrège, placés dans la même salle, sont très-justement célèbres : ils charment par une grâce et un art d'une supériorité telle qu'ils font éprouver aussi un sentiment mêlé d'admiration et de respect pour ce grand peintre. Corrège, avec Léonard de Vinci et Michel-Auge, a sa place marquée près de Raphaël. Il n'aurait peut-être point la vertu de soulager une grande douleur ; mais certainement il a celle de distraire d'un grand ennui : à sa manière, il relève la dignité humaine. On a déjà décrit dans ce recueil la Nativité connue sous le nom de la Nuit ou la Sainte Nuit (1848, p. 405) ; on cite trop rarement un autre grand tableau qui lui sert de pendant, et où Marie est représentée avec Jésus au milieu de plusieurs saints : toute la scène est éclairée par une pleine lumière blanche qui a quelque chose de surnaturel. La petite Madeleine couchée à terre et lisant dans un livre est adorable : regardée de près, elle sert à mesurer toute la vigueur du dessin, toute la solidité et, pour ainsi dire, la profondeur de l'inimitable couleur du Corrège. Un portrait d'homme que l'on dit être un nommé Francisco Grillenzoni, médecin du peintre ; deux autres grandes scènes religieuses où Marie et Jésus sont adorés, et dont une rappelle beaucoup le style d'André del Sarte, seraient aussi des tableaux plus renommés s'ils n'étaient pas si près de la Nuit.

Le souvenir de ces grandes œuvres de Raphaël et du Corrège ne doit pas rendre injuste pour plusieurs toiles réunies autour d'elles. Le catalogue attribue à Léonard de Vinci le portrait d'un « Homme âgé, richement mis, portant un gant et un poignard ; » mais quelques amateurs affirment que le peintre est Holbein, et que cet homme est un nommé Morett, orfèvre de Henri VIII. Le Sacrifice d'Abraham et le Mariage de sainte Catherine, par André del Sarte, sont assurément de très-belles peintures ; la Sainte Famille de Jules Romain, connue sous le nom de la Vierge au bassin, n'est pas à oublier ; il en est de même de différentes toiles de Vasari, du Caravage, de Sassoferrato, de Maratte, de Daniel de Volterre, du Bronzino, de Carlo Dolce et du Baroque.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de deux salles, celle des tableaux français et celle de la Madone de Saint-Sixte. Il resterait à visiter douze salles : il faut se contenter de les parcourir et de citer ce qu'elles offrent de plus remarquable.

Ce sont surtout, d'une part, les peintres de Venise, de Ferrare et de Bologne, villes que visitaient souvent les princes de la famille impériale d'Autriche, et, d'autre part, les vieux maîtres allemands, les hollandais et les flamands, qui ont les honneurs de la galerie. La salle du Titien offre quelques-unes des plus grandes œuvres de ce maître : son *Christo della moneta*, ou le Tribut de César, d'un fini extraordinaire ; le portrait de sa fille Lavinia ; la Jeune femme à l'éventail ; une belle jeune fille tenant un vase ; un portrait d'Alphonse I^{er}, duc de Ferrare, avec sa femme et son fils ; d'autres portraits, et quatre ou cinq Vénus. Ces peintures, qu'on ne se lasse point de regarder, ne surpassent point cependant la beauté d'un tableau où le vieux Palma a représenté ses trois filles. On admire aussi plusieurs toiles des Bellin, de Giorgion, du Tintoret et de Paul Véronèse.

Une salle est consacrée presque entièrement aux Carrache, une autre au Guide et à ses élèves. Quelques-uns des tableaux du Guide peuvent soutenir la comparaison avec ceux que possèdent Rome et Florence.

Lorsqu'un maître n'est représenté dans un musée que par quelques toiles, il est à peu près impossible de se faire une juste idée du degré de son mérite : on a beau chercher à compléter l'étude de son style, de son caractère particulier, par celle des estampes gravées d'après lui, on n'a point les éléments nécessaires pour avoir un jugement sûr. La

galerie de Dresde possède un très-grand nombre d'œuvres de grands maîtres, dans une proportion suffisante pour confirmer la haute appréciation que l'on a déjà faite ailleurs de leur génie ; il est même quelques maîtres que l'on pourrait juger entièrement dans la galerie de Dresde, n'eût-on jamais eu la possibilité de les admirer dans d'autres collections : parmi eux nous citerons le vieux Luc Cranach, Holbein, Rubens, Van-Dyck, Crespi, Rembrandt, Ruysdael, Raphaël Mengs, Gérard Dow, Berghem, Miéris, Téniers, Denner, Netscher, Snyders, Seghers, Vanden-Velde, Vander-Werf, Wouvermans, Mignon, Weenix, etc.

L'étonnement que cause la fécondité de Rubens augmente à chaque nouvelle excursion dans les musées de l'Europe : à Dresde, les portraits de ses deux fils, de sa dernière épouse, la Chasse aux lions, un Jugement dernier, un Jugement de Paris, le *Quos ego!* un Méléagre, des Nymphes portant du gibier, l'Amour châtie, sont des œuvres capitales. Il en est de même de la Danaé de Van-Dyck, ainsi que d'une riche collection de ses portraits, parmi lesquels sont ceux de Charles I^{er}, de ses enfants et de sa femme. Treize tableaux de Jacques Ruysdael, placés près les uns des autres, donnent la mesure du grand sentiment de la nature du Nord qui inspirait cet artiste mélancolique : l'admiration se satisfait à loisir devant ses paysages connus sous les titres du Cimetière des juifs, du Monastère, de la Chasse, devant une plaine boisée où le regard se noie dans la verdure.

La lithographie a fait un choix parmi les œuvres les plus agréables des Flamands et des Hollandais de second ordre que nous avons nommés : elle leur a donné une grande popularité. Il n'est pas sûr qu'elle ait toujours préféré ce qui était supérieur ; elle pourrait bien avoir souvent cherché ce qui lui convenait le mieux, ce qu'elle avait la confiance de rendre le plus heureusement. Nous avons compté jusqu'à soixante tableaux de Philippe Wouvermans. Un peintre que l'on peut considérer comme appartenant à Dresde, où il est mort en 1774, Dietrich, remplit une salle presque entière de ses toiles, auxquelles on ne peut refuser la facilité, l'esprit et la grâce. Enfin la collection de pastels est précieuse : on y voit, du Guide, une tête de saint François d'Assise ; de Raphaël Mengs, son portrait, qui sent un peu l'affectation, ceux de son père, de la charmante épouse du peintre Alexandre Thiele, de la signora Mingotti, célèbre cantatrice, du chanteur Antonio Annibali, du peintre Sylvestre, gros bonhomme naïf ; de La Tour, deux pastels que nous avons déjà indiqués ; de la Carriera Rosalba, artiste vénitienne dont nous avons raconté la vie (1848, p. 337), les portraits d'un procureur de Venise, de princes et de princesses, des allégories ; de Liotard, la belle Baldauf ou la Chocolatière de Vienne, dont nous avons donné une esquisse (1846, p. 89), mademoiselle Lavergne, nièce de l'auteur, connue sous le nom de la Liseuse, Maurice de Saxe, et le portrait du peintre lui-même avec un bonnet à poil ; puis des portraits par des peintres inconnus, mais pour la plupart curieux, tels que ceux de l'abbé Métafaste, aux traits doux et arrondis comme ses vers, des belles comtesses Recanati et de Sternberg, d'une Barbarigo, et d'une jeune aubergiste du Tyrol.

Ce n'est là qu'un aperçu très-incomplet, mais suffisant pour montrer que la réputation de la galerie de Dresde n'a rien d'exagéré. Une ville qui possède de telles richesses d'art est du petit nombre de celles qui ont un attrait puissant pour l'artiste et l'amateur. L'arrangement des tableaux n'est pas irréprochable. On a supposé que le climat obligeait à les couvrir pour la plupart de verres : c'est un inconvénient, peut-être un danger ; la lumière se joue à la surface de la vitre, gêne le regard, déflorat le coloris, nuit à l'effet. Les encadrements datent du dernier siècle : ils sont presque tous mesquins, trop étroits, peu favorables aux peintures ; mais un changement de cadres entraînerait des dépenses que le roi de Saxe n'est point sans doute disposé à faire. Une criti-

que pourrait être hasardée au sujet de la facilité avec laquelle on laisse détacher des murs les plus belles œuvres par un trop grand nombre de peintres copistes. De tous côtés on voit appendus aux clous de petits écriteaux avec ce mot : *Copier*; cela indique autant de tableaux de premier ordre que l'on ne peut voir qu'en les cherchant près des croisées où sont assis les artistes, si toutefois ces fenêtres ne sont pas défendues comme de petites forteresses contre la curiosité, ou si, pendant l'absence des artistes, les toiles ne sont pas tournées au bas des murailles de manière à ne montrer au désir irrité que leur revers.

Les autres collections de Dresde qui mériteraient une description sont :

Au palais Japonais : — La galerie des marbres antiques, formée en grande partie de la collection du prince Chigi, achetée par Auguste II, en 1725, au prix de 60 000 thalers (environ 225 000 fr.) : on y admire un Athlète; trois statues de femmes, découvertes en 1706 à Herculanium; le piédestal triangulaire d'un candélabre du temple de Delphes; un buste d'Antinoüs, en rouge antique; un des Fils de Niobé; une Vénus Anadyomène, une Pallas, un Bacchus, un groupe d'Amour et Psyché; des sculptures modernes de Jean de Bologne, Donner, Bernini et Algardi. — Les porcelaines japonaises, chinoises, au nombre de plus de 60 000 pièces; collection que l'on estime trois millions, et dont le catalogue remplit cinq volumes in-folio. — La Bibliothèque, qui renferme plus de 240 000 volumes, et où l'on conserve des manuscrits précieux de Luther, de Mélancthon, de Grotius, etc.

Dans une des galeries du Zwinger (cour d'entrée du palais) : — Le cabinet des estampes, composé de 250 000 estampes, très-riche surtout en estampes des vieux maîtres allemands. — Le cabinet d'armures, fondé au dix-septième siècle par l'électeur Auguste I^{er}, et contenant environ vingt mille pièces d'armes, dont plusieurs sont remarquables par leurs ornements gravés, damasquinés ou incrustés. On y voit aussi des étoffes richement brodées qui ont servi à des tournois ou à des couronnements, des armes orientales, et d'autres apportées des pays sauvages.

Au rez-de-chaussée d'une des cours du palais est la Voûte-Verte (*Grüne Gewölbe*), suite de sept salles où l'on a disposé dans des armoires, sur des étagères en cristal, sur des tables et des consoles, une quantité prodigieuse de petites œuvres d'art, en général plus curieuses que belles, si l'on excepte quelques statuette en bronze ou en ivoire, et quelques beaux vases en vermeil des quinzième, seizième et dix-septième siècles. De toutes parts on y voit des coupes en pierres précieuses, agate, jade, lapis-lazuli, serpentine, ambre jaune; des perles monstrueuses figurant des images grotesques; des parures de cour en émeraudes, rubis, saphirs, topazes et diamants; des reliefs en orfèvrerie, entre autres le palais du soplhi de Perse, peuplé de centaines de petites figures de courtisans et d'esclaves en or émaillé et en pierres précieuses: ce travail, qui n'est qu'un jouet splendide, occupa pendant sept années, de 1701 à 1708, deux orfèvres nommés Dinglinger.

LES ESPRITS.

La croyance au monde surnaturel des esprits et des fantômes se retrouve chez tous les peuples: née de l'aspiration impatiente qui nous porte sans cesse à nous échapper du réel pour aborder un univers merveilleux où le temps et l'espace n'existent plus, elle a été entretenue, de génération en génération, par l'ignorance des phénomènes naturels. Les sciences modernes lui ont porté un coup dont elle ne se relèvera plus, et ce qui était naguère une foi pour des esprits même éminents ne nous paraît plus qu'une crédulité à peine excusable chez les intelligences faibles ou ignorantes.

C'est à la destruction de ces croyances aux fantaisiques apparitions qu'il faut surtout attribuer les mystifications qui étaient autrefois à la mode et constituaient une des plaisanteries les plus ordinaires des bourgeois et des gentilshommes campagnards. Les esprits étaient alors des rois nouvellement détrônés auxquels on pensait encore, et les



pollrons crédules se trouvaient en assez grand nombre pour divertir les mystificateurs.

Cruikshank représente ici une scène de ce genre. Le voyageur qui va se mettre au lit aperçoit tout à coup une longue figure de rustre qui s'élève du plancher en tenant une lanterne au bout d'une fourche, et tâchant de donner à son expression grotesque une solennité sinistre. Saisi plutôt qu'effrayé, l'hôte lance son oreiller à la ridicule

apparition, qui va être réduite à rentrer sous le plancher aux grands éclats de rire de ses complices eux-mêmes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SALOMON DE CAUS.
IL N'A JAMAIS ÉTÉ FOU.



Portrait de Salomon de Caus, dans la galerie d'antiquités de Heidelberg. 1619.

Salomon de Caus a écrit sur l'architecture, la perspective, l'hydraulique, la musique, la construction des orgues et des cadrans solaires; il a orné les demeures royales d'Angleterre d'inventions merveilleuses; il a construit en Allemagne des palais; enfin, le premier, il s'est servi de la force élastique de la vapeur aqueuse dans la construction d'une machine hydraulique; malgré tous ces travaux, sa vie est restée presque inconnue jusqu'à notre temps.

Né en 1576, il est Français (tous les privilèges de ses livres lui en donnent le titre) et sans doute Normand. Les familles

du nom de *de Caus* sont nombreuses en Normandie, et elles ont donné à la France quelques hommes de talent, entre autres de Caux de Montlebert, auteur tragique (1682), et Caux de Cappeval, poète latin et français (1700). Le fils ou le neveu de Salomon, Isaac de Caus, ajoute à son nom le mot Dieppois sur le titre d'un volume d'hydraulique qu'il a publié.

De Caus parle dans ses livres des études de sa jeunesse. A l'exemple des artistes encyclopédistes de la Renaissance, il voulait posséder la somme du savoir humain. Il apprenait

les langues anciennes ; il étudiait les ingénieurs, les architectes et les géomètres. Son génie se portait de préférence aux sciences mécaniques, encore égarées à la puérile recherche de curiosités antiques, telles que la statue de Memnon et les pigeons d'Archite, ou bien opiniâtrées à la poursuite de l'Arcane qui mettrait en jeu toutes les vertus latentes de la nature, et opérerait des miracles.

La vie aventureuse de de Caus commença par un voyage en Italie. On ignore par suite de quelles circonstances il vint ensuite en Angleterre s'attacher à la maison du prince de Galles, fils de Jacques II, et donner des leçons de dessin à la princesse Elisabeth. Pour satisfaire, dit-il, « à leur gentille curiosité qui demandait toujours quelque chose de nouveau, » de Caus orna les jardins de Richemond. Le livre second de ses *Forces mouvantes* contient la suite des machines qu'il édifia dans cette résidence célèbre. Tout le personnel de l'Olympe y est figuré dans les principaux épisodes que la Fable raconte de la vie des dieux. Un groupe représente Pan et Apollon jouant de la lyre et du flageolet devant Midas et Tmolus, juges du combat ; un autre groupe, la nymphe Écho répondant à un Satyre, etc. Cette mythologie est mise en jeu par des appareils dont la complication ferait sourire la science moderne.

En 1612, de Caus publia le premier de ses ouvrages sous ce titre : « La Perspective avec la raison des ombres et des miroirs, par Salomon de Caus, ingénieur du sérénissime prince de Galles. Londres, Jean Norton ; et Francfort, chez la veuve de Hulsius. » Par la dédicace, datée de Richemond, le 4^{er} octobre 1611, on voit que les travaux dont il est chargé l'ont empêché d'augmenter son livre de plusieurs figures, et d'achever un autre ouvrage commencé. Suivant la mode du temps, cette dédicace est suivie d'une poésie laudative. Un acrostiche de Jean Le Maire sur le nom de Salomon nous apprend qu'il n'était encore qu'en son *avril*. Ce Jean Le Maire, peintre bel esprit, élève de Vignon et ami du Poussin, avait peint à Bagnolet et à Ruel, chez le cardinal de Richelieu, des tableaux de perspective fort admirés dans ce temps-là. Rien de plus naturel qu'il servit de panégyriste et comme d'introduit au savant qui traçait les règles de la partie de l'art que lui-même cultivait avec le plus de succès. Le livre, cependant, n'a point encore été l'objet d'un examen sérieux. Montucla le cite dans son *Histoire des mathématiques* : « C'est, dit-il, un travail dont on faisait beaucoup de cas autrefois. » Formule polie avec laquelle on prend congé d'un ouvrage sans l'ouvrir.

La princesse Elisabeth ayant épousé, en 1613, Frédéric V, duc de Bavière, emmena avec elle son maître de dessin en qualité d'ingénieur et d'architecte. De Caus fut naturellement choisi pour diriger la construction des bâtiments que le palatin voulait ajouter à sa résidence de Heidelberg. Les parties du nouvel édifice dont il donna les plans furent : le bâtiment anglais qui a perdu jusqu'aux derniers vestiges de sa distribution et de sa décoration ; le palais de Frédéric V, dont les ruines sont depuis longtemps converties en tonnelerie, et la porte Elisabeth. Franz Hugler décrit et admire cette architecture dans son *Histoire des arts*. On y trouvait, suivant lui, l'indépendance qui s'affranchit des règles des écoles, mais non de celles du goût.

Pour entourer le palais de jardins, on donna à de Caus une montagne à remuer : le Friesenberg, fourré sauvage, percé de crevasses profondes et hérissé de rochers. Il éleva au milieu de cette nature vaincue une multitude de volières, de maisons de plaisance, d'arcs de triomphe, de grottes, de fontaines, dont la description remplit un volume in-folio, publié à Francfort, en 1620, sous le nom de *Hortus palatinus*. Les planches de ce rarissime volume que ne possède aucune des bibliothèques publiques de Paris sont de Théodore de Bry, un des célèbres graveurs d'alors. L'édition faite aux frais du palatin, fut sans doute anéantie presque entièrement avec les chefs-d'œuvre qu'elle reproduisait dans un des sièges

suivis de pillage qui désolèrent Heidelberg de 1622 à 1688.

Au fort de ces travaux, parut le livre sur lequel M. Arago s'est appuyé pour signaler de Caus à la reconnaissance de notre pays comme étant l'inventeur « d'une véritable machine à vapeur propre à opérer des épaissements. » Voici la description et le titre exacts de cet ouvrage ; ils n'ont été donnés jusqu'ici dans aucun traité de bibliographie. « Les Raisons des forces mouvantes avec diverses machines, tant utiles que plaisantes aus quelles sont adoints plusieurs desseings de grottes et fontaines, par Salomon de Caus, ingénieur et architecte de Son Altesse palatine électorale. Francfort, en la boutique de Jean Norton, 1615. » Après la dédicace au roi très-chrétien, viennent deux anagrammes dont les auteurs jouent fort subtilement sur le nom de Salomon. Le privilège est donné pour quatre livres, desquels deux seulement composent le volume en question. Le troisième a été imprimé à part comme nous le verrons bientôt ; le quatrième, intitulé *De la construction des machines hydrauliques*, n'a jamais paru.

L'épître au lecteur nous initie aux études et aux lectures favorites de de Caus ; il entre ensuite en matière. La première partie du volume traite des forces mouvantes ; la seconde, des travaux qu'il avait exécutés à Richemond ; la troisième, de la fabrique des orgues. L'ouvrage entier est orné de belles planches sur cuivre. Nous avons remarqué qu'au problème XXVI le livre premier s'interrompt tout à coup pour faire place au livre second, encore que ce livre second ne commence que beaucoup plus loin. Des planches transposées, absentes, défigurant tous les exemplaires qu'il nous a été donné d'examiner. L'ouvrage n'a peut-être été tiré qu'en épreuves ; ainsi s'expliquerait son insigne rareté. De Caus en donna une seconde édition en 1624, à Paris, chez Charles Sevestre. Il en existe une traduite en langue allemande.

Nous n'avons pas à entrer ici dans l'examen des théorèmes et problèmes de la première partie du livre ; leur importance a été ramenée dans ce recueil à ses véritables proportions (1848, p. 250).

La même année 1615, de Caus publia, toujours à Francfort, dans la boutique de Jean Norton, le travail sur la musique qui devait faire corps avec son *Traité des forces mouvantes*. C'est un volume in-folio de 116 pages, paginé au verso seulement, et orné de beaucoup de planches sur bois. Il porte ce titre : « Institution harmonique divisée en deux parties : en la première sont montrées les proportions des intervalles harmoniques, et en la deuxième les compositions d'icelles. » Ce traité est fort abstrait, fort confus, plein de termes empruntés à la musique grecque et d'une analyse presque impossible. Il est précédé de préfaces où de Caus prend à témoin l'histoire sacrée et l'histoire profane de l'excellence de la musique et de ses merveilleux effets. Le tout a été traduit en allemand par Gaspar Troste, avec force notes, additions et corrections.

De Caus continuait de résider à Heidelberg. La galerie d'antiquités de cette ville conserve son portrait peint sur bois, à la date de 1619. Cette effigie, dont l'authenticité n'a jamais été mise en doute, est l'œuvre d'un artiste inconnu qui suivait les errements de l'école allemande primitive. On voit, à la méticulosité du travail, à la roideur de la pose, au style des extrémités, avec quelles préoccupations archaïques elle fut exécutée. La vie de de Caus est racontée succinctement à l'envers du pameau. Son biographe nous apprend qu'en 1623 il quitta le service de Frédéric V pour retourner en France.

Son nom n'est attaché à aucun des grands travaux qui s'exécutèrent sous le règne de Louis XIII. Il faut continuer de demander à ses ouvrages quelques détails sur sa vie. Outre la seconde édition des *Raisons des forces mouvantes*, parut, en 1624, « la Pratique et démonstration des horloges » solaires avec un discours sur les proportions, tiré de la raison de la trente-cinquième proposition d'Euclide, et

» autres raisons et proportions, et l'usage de la sphère » plate; Paris, Hierosime Droüart, » livre honorablement cité dans la Bibliographie astronomique de La Lande. Dans sa dédicace, de Caus témoigne sa reconnaissance au cardinal de Richelieu (qu'un préjugé récent présente comme son persécuteur) : « L'opinion, dit-il, qu'on pourrait avoir-que vous me portez plus d'affection que mes services n'en ont pu encore mériter, me donne sujet de mettre souvent le compas et la règle en main pour tascher de m'acquitter du service que je vous dois. » Il est question, dans l'avis au lecteur, d'une traduction de Vitruve, à laquelle de Caus travaillait avec ardeur, et qu'il n'a pas publiée.

A partir de 1624, on ne trouve nulle part le nom de de Caus. Suivant Roquefort, d'accord en cela avec le biographe du portrait, il mourut en Normandie vers 1630.

Salomon de Caus a pris place depuis quelque temps au martyrologe de la science, à côté de Christophe Colomb et de Galilée. Le public a été mystifié par une prétendue lettre de Marion de Lorme à Cinq-Mars, dans laquelle cette femme trop célèbre est supposée raconter une visite faite à Bicêtre en compagnie du marquis de Worcester. On voit, dans cet écrit imaginaire, de Caus, enfermé comme fou par ordre de Richelieu, et criant au marquis qu'il a trouvé le moyen de faire marcher les voitures à la vapeur. Le marquis s'extasie sur le génie de cet homme, et Marion écrit le tout à Cinq-Mars en style badin. Cette pièce fautive et ridicule, qui ne supporte l'examen ni philosophiquement ni historiquement, eût passé inaperçue sans les commentaires des dramaturges et des romanciers, pour lesquels c'est toujours une bonne fortune qu'un homme meure à Bicêtre ou à l'hôpital (1).

OEUVRES D'ART ANTIQUES

QUI PORTENT LES NOMS DE LEURS AUTEURS.

Fin. — Voy. p. 175.

MOSAÏQUE très-belle, trouvée dans la vigne Luppî, près de la porte Saint-Paul, à Rome, par *Héraclite*. Cette mosaïque, de 4^m,095 carrés, était entourée d'ornements variés faits de marbres rares, de porphyre, de serpentini, d'albâtre oriental. Un encadrement saillant, en marbre de Paros, indiquait qu'elle ne devait pas être foulée aux pieds; elle était du genre de celles qu'avait inventées Sosus pour les salles de festin, et que les anciens, au rapport de Pline, désignaient sous le nom d'*asaroton* (qui n'est pas balayé). Aussi celle-ci, entre deux larges bandes ornées de saisons rouges en perspective, entremêlés de feuillages, de bucranes, représentait-elle les débris tombés de la table et éparpillés sur le plancher après un festin; des fruits à demi mangés, raisins, noix; des feuilles de légumes, de petits os, des coquillages, des arêtes de poissons, des pattes de langoustes; on y découvre une souris qui fait chère lie de ces débris. A deux des angles de l'encadrement intérieur de ce riche pavement, sont deux figures égyptiennes, un homme et une femme, restes de quatre qui y étaient. On remarque encore des animaux et des plantes du Nil sur un fond noir, et quelques oiseaux nageant dans une eau limpide. Les cubes de la mosaïque sont en marbre de couleur, d'une petitesse telle qu'il est très-rare de trouver autant de délicatesse dans les mosaïques antiques; et l'on a calculé qu'une palme romaine, ou 0^m,222, pouvait contenir 7 500 morceaux. On croit que l'auteur de cet admirable ouvrage, le mosaïste *Héraclite*, a pu vivre entre les règnes d'Adrien et de Caracalla.

Mosaïque de Pompéi, par *Dioscoride* de Samos. On a trouvé dans les fouilles de Pompéi deux mosaïques de cet artiste.

(1) Les Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie pour 1876 comprennent, sur la vie et les ouvrages de de Caus, un travail étendu dont cette note est un extrait.

MUSE, statue, galerie de Florence, par *Atticianus* d'Aphrodisium. Ce nom est encore gravé sur une statue consulaire de la même collection.

NYMPHES (Monument consacré aux) par *Lucius Antius*, architecte, trouvé à Pestum.

ORATEUR romain, en Mercure, connu sous le faux nom de Germanicus, au Musée du Louvre, n° 712, par *Cléomènes*.

ORESTE et ÉLECTRE, vulgairement Papius et sa mère, groupe de la collection Ludovisi, par *Ménitas*, sculpteur, élève de Stéphanus; peut-être celui dont parle Pline, l. XXXVI, ch. 4.

POMME DE PIN en bronze du mausolée d'Adrien, au Vatican, par *Cincius*.

POMPÉE (Sextus), statue au Musée du Louvre, n° 150, par *Ophétiôn*, fils d'Aristonidas.

SARDANAPALE. — Voy. Bacchus Indien.

SCULPTEUR assis, tenant une tête de la main gauche. Devant lui une femme brûle des parfums. Bas-relief à la villa Albani, par *Q. Lollius Alcumènes*. L'archéologue Marini n'admet pas ce sculpteur.

SÉNATEUR assis, statue, collection Ludovisi; par *Zénon* d'Aphrodisium. Le nom est inscrit sur la bordure du vêtement.

SILÈNE de Gabies. Une inscription tronquée laisse croire que cette statue a été faite par un *Diogène* et un *Eschine*.

SINGE en cipolino, statue, au Musée du Capitole. L'inscription, qui, avec les noms de *Phidias* et d'*Ammonius*, porte la date de l'an 159 de Jésus-Christ, empêche que l'on ne confonde ce Phidias avec l'auteur du Jupiter Olympien et de la Minerve d'Athènes.

STATUETTE en terre cuite, au Musée de Lyon, par *Pistilus*, modéleur de figurines. Le moule de cette terre cuite a été trouvé à Autun.

TÊTE sans désignation, à la villa Negroni, et depuis à Rome, chez le sculpteur Albaccini. Sur l'hémisphère qui supporte cette tête, on lit le nom d'*Eubulus*, fils d'un Praxitèle.

THERMES de Caracalla. Une inscription trouvée en 1825 a fait connaître *Aurélius Démétrius* comme l'architecte de cet édifice.

TITUS GEMELLUS, buste en marbre encore au magasin du Musée du Louvre, n° 866. Une inscription gravée sur ce buste indique qu'il a été fait par le sculpteur lui-même. *Titus Gemellus* pouvait vivre au troisième siècle de notre ère.

TORSE du Belvédère ou de Michel-Ange. — Voy. Hercule en repos.

TOUR des Vents, à Athènes, par *Andronicus* de Cyrrhus en Macédoine. Cette tour octogone, en marbre, portait sur le faite un Triton en bronze, tenant une baguette, et qui en tournant indiquait la direction du vent. Elle existe encore, et paraît être d'une époque postérieure à Alexandre.

VASE de pierre, à la villa Albani, par *Eratôr*.

VASE sur un antéfixe, grande tuile, portant le nom de *Midée*. Elle fut trouvée en Attique par M. Fauvel.

VÉNUS accroupie, au Musée du Capitole; très-jolie statue. L'inscription qu'on lit sur la base moderne porte le nom de *Bupalus*; ce nom a été copié sur un piédestal trouvé très-près de la statue, à la ferme de Salons, près de Rome, sur le chemin de Palestrine. Il n'est pas prouvé que cette base ait appartenu à cette Vénus. Dans tous les cas, si ce Bupalus était l'auteur de la statue, d'après le style et le travail ce serait un autre Bupalus que l'ancien statuaire, élève de Dipœne et de Scyllis, dont parle Pausanias.

VÉNUS de Médicis, statue, à la galerie de Florence, par un *Cléomènes*. L'inscription gravée sur la base moderne de la statue paraît avoir été copiée d'après celle de la base antique.

VÉNUS d'Alexandria Troas, statue, copie par *Ménophantus*; collection Chigi. Une autre statue de cette Vénus, entièrement pareille, mais sans le nom, se trouve au Musée du Louvre, sous le n° 190.

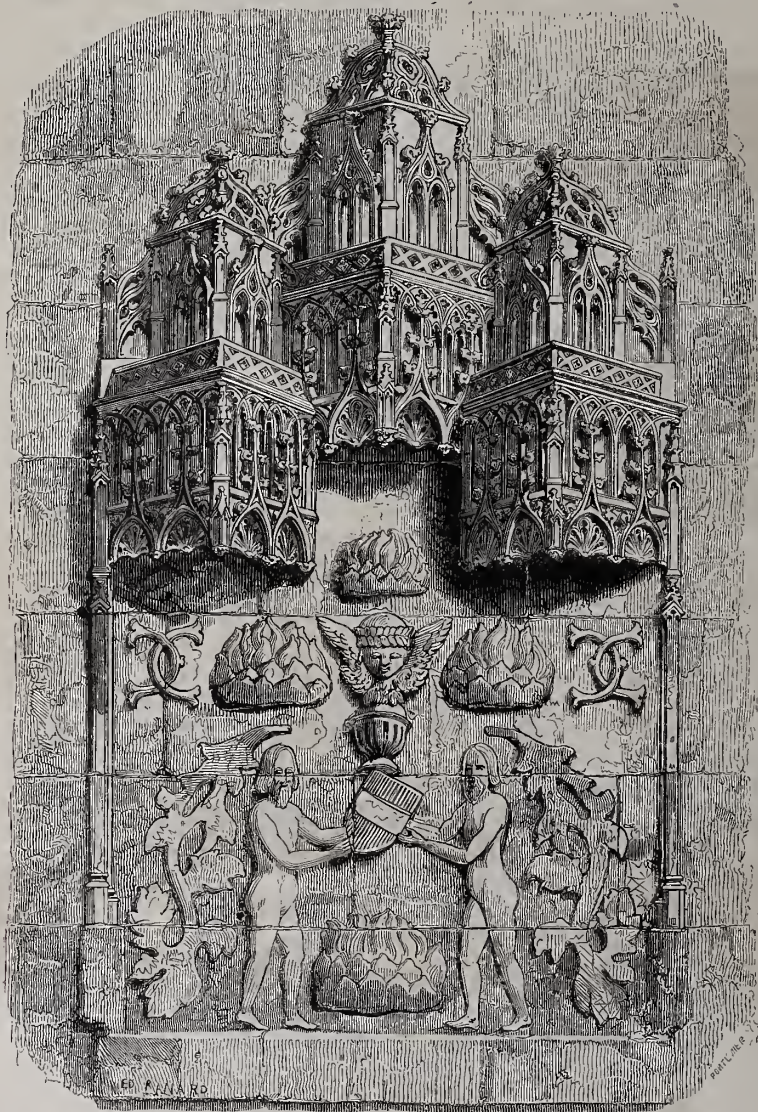
LE CHATEAU DE MEILLANT.

LE DUC DE CHAROST-BÉTHUNE.

Il ne faut pas confondre le village de Meillant, où est situé le château dont on voit ici le dessin, avec Château-Meillant, petite ville qui s'éleva, au moyen âge, sur l'emplacement d'une ancienne station romaine. Ces deux localités se trouvent à 48 kilomètres l'une de l'autre, dans l'arrondissement de Saint-Amand, qui forme la partie la plus méridionale du département du Cher; mais Château-Meillant, aujourd'hui

chef-lieu de canton, occupe le sommet d'une colline élevée, sur la grande route de Montluçon à la Châtre, tandis que Meillant est une simple commune enfoncée au milieu des bois, dans ce qu'on appelle le *pays de la châtaigne*, ancienne frontière du Berry et du Bourbonnais.

Meillant ne fut longtemps qu'un domaine rural des seigneurs de Vierzon. Du temps de saint Louis, il échut par mariage aux comtes de Sancerre, et c'est un cadet de cette maison qui y commença la construction d'un manoir que sa veuve acheva après sa mort, arrivée en 1306. La terre et le



Château de Meillant. — Détails d'architecture au-dessus de la porte de la tour octogone. — Dessin de Renard.

manoir de Meillant faisaient partie de la dot qu'Anne du Beuil apporta, cent quarante ans plus tard, à Pierre d'Amboise, l'un des favoris et des amis particuliers de Charles VII, moins connu aujourd'hui par ses hauts faits que par l'étonnante faveur qu'il reçut du ciel en devenant le père de dix-sept enfants, dont trois furent de grands hommes, et tous les autres des personnes de l'esprit le plus distingué. Il n'est aucun d'eux qui n'ait possédé non pas seulement le goût, mais la passion des beaux-arts, et le nombre des monuments auxquels leur nom demeure attaché est si considérable qu'on pourrait, par-dessus tous leurs contemporains, les appeler les propagateurs de la Renaissance.

Pierre d'Amboise passa la plus grande partie de sa vie au château de Chaumont-sur-Loire, qui était le chef-lieu de son

domaine patrimonial; mais, de ce qu'il prit parti contre Louis XI dans la guerre du Bien public, le roi, pour le châtier, fit démolir Chaumont, dont pas une pierre ne resta debout. Il se retira alors dans sa terre de Meillant. Comme l'ancien manoir des comtes de Sancerre n'était digne ni de son goût ni de sa fortune, il s'occupa de le remplacer par un vaste logis flanqué de tours carrées, qui constitue la masse des constructions encore existantes. C'est dans cette résidence qu'il mourut, le 28 juin 1473.

Son petit-fils Charles d'Amboise, qui fut ce gouverneur de Milan dont Léonard de Vinci a immortalisé les traits (1), reprit l'ouvrage de son aïeul dans les premières années du sei-

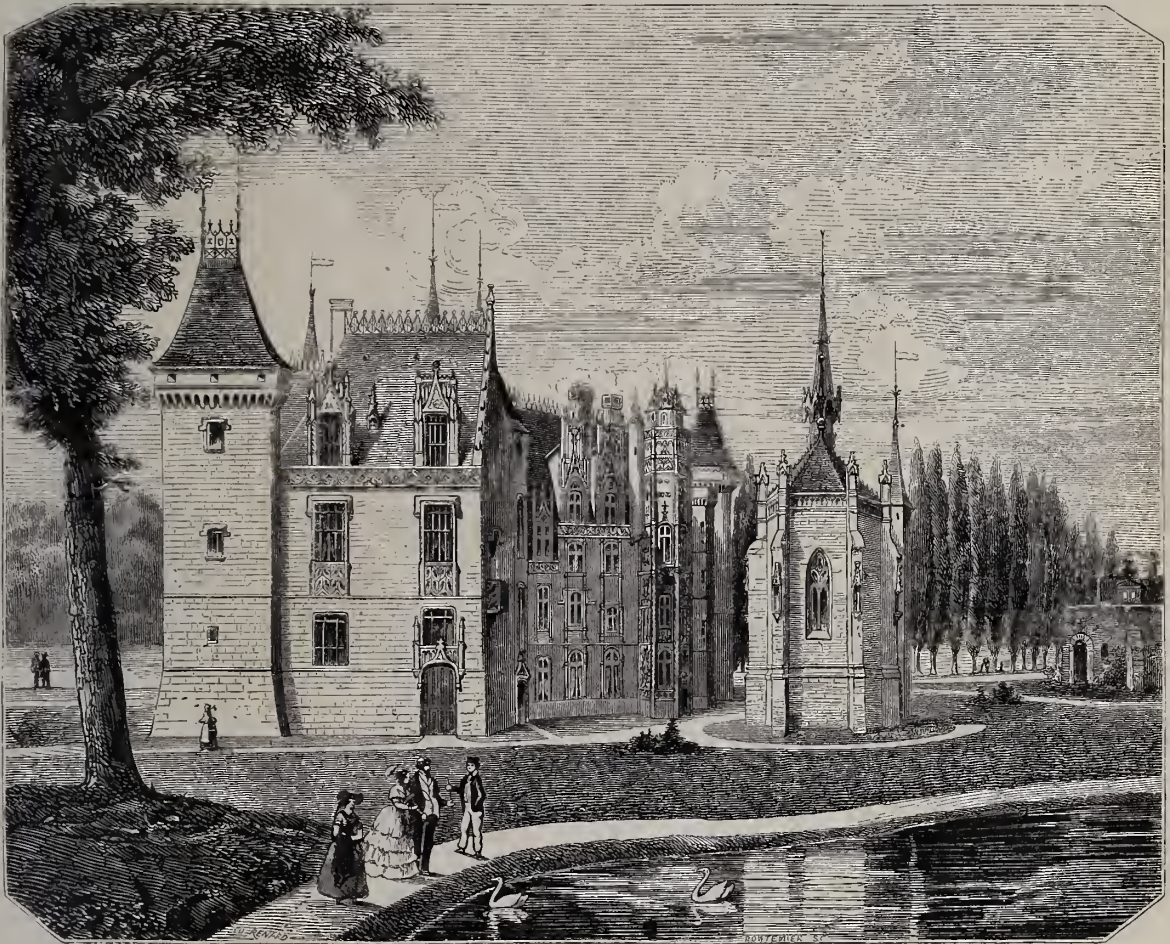
(1) Voy. 1847, p. 313 et 400.

zième siècle. Il fit réédifier l'aile principale du château, afin de rendre les grands appartements plus somptueux et plus commodes. L'escalier pour y arriver fut placé dans une tour hexagone ; en même temps on refit les balustrades, fenêtres et lucarnes sur toutes les faces de l'édifice ; enfin une chapelle du travail le plus délicat fut élevée extérieurement. Rien ne fut épargné dans cette restauration, où le gouverneur de Milan tenait à se montrer le digne émule de son oncle le cardinal d'Amboise : aussi le château de Meillant, malgré son éloignement au fond d'un pays perdu, fut-il renommé et vanté en France autant qu'aucune autre résidence princière.

Brantôme rapporte un dicton du temps de François I^{er},

ainsi conçu : *Milan a fait Meillant, et Châteaubriant a défait Milan.* « Cela voulait dire, ajoute-t-il, que des gains et profits que fit M. le grand-maitre de Chaumont quand il était gouverneur de Milan, il en fit faire le château et maison de Meillant en Bourbonnais, qui est une des belles et superbes que l'on saurait voir ; et les fautes que fit M. de Lautrec étant gouverneur dudit Milan, rabattues par madame de Châteaubriant, sa sœur, à l'endroit du roi, défirent et perdirent Milan ; et aussi qu'on disait que ladite dame avait fait avoir le gouvernement à son frère. »

La tour hexagone de Meillant est à coup sûr l'une des belles productions de ce genre d'architecture dû à la renais-



Vue du château de Meillant, département du Cher. — Dessin de Renard.

sance toute française qui précéda chez nous l'introduction du goût italien. Elle présente trois étages de fenêtres rampantes qui alternent, sur plusieurs de ses faces, avec des pans ciselés d'un très-riche dessin. La construction est couronnée d'un campanille élégant qu'environne une balustrade à jour. Du haut en bas sont sculptés le chiffre et le corps de la devise de Charles d'Amboise, consistant en deux C entrelacés avec une montagne d'où s'échappent des flammes : ce dernier emblème est un mauvais rébus du nom patronymique de Chaumont (chaud-mont), porté par la branche aînée de la maison d'Amboise. Il est répété quatre fois au-dessus de la porte de la tour, où il sert d'accompagnement aux armoiries du maître du lieu.

La montée de l'escalier est extrêmement douce. Les portes qui donnent entrée dans les appartements sont surmontées de médaillons sculptés représentant des empereurs romains. La seule pièce qui ait conservé à l'intérieur son caractère primitif est l'ancienne grand-salle, qu'on appelle salle des

Cerfs parce qu'on y voit trois grands cerfs sculptés. On y admire une galerie à jour qui forme ceinture autour du manteau de la cheminée. On lisait jadis dans la cuisine cette inscription hospitalière : *Provide et prœvide* (Pourvois et prévois). Des ajustements qui garnissaient l'intérieur de la chapelle, il ne reste qu'une charmante tribune en boiserie, sur les panneaux de laquelle sont peintes trois scènes de la Passion. Tout cela a été récemment restauré par M. Normand, architecte du château.

Ce serait supprimer la plus belle page de l'histoire du château de Meillant que de ne pas parler du duc de Charost-Béthune qui l'habita à la fin du siècle dernier. Ce digne homme figurera toujours au premier rang parmi ceux dont on peut dire qu'ils ont passé en faisant le bien. Descendant de Sully et des La Rochefoucauld, il n'usa de son illustration et des ressources d'une fortune immense que pour travailler au bonheur de ses semblables. Dès l'année 1765, on le vit accomplir de lui-même sur ses terres ce qui ne fut ailleurs

que le travail douloureux de la révolution. Il convertit ses redevances féodales en abonnements modiques, renonça aux droits que l'équité réprouvait, et poussa la délicatesse jusqu'à indemniser des censitaires qui, par une fausse interprétation des coutumes, avaient payé plus que leur dû à ses prédécesseurs.

Adversaire des corvées, qu'il ne cessa de combattre dans les Assemblées provinciales, il se prononça, dans celle des notables, pour l'admission de tous les citoyens aux charges publiques.

Soulager les misères, éclairer l'ignorance, faciliter et multiplier les relations des hommes, rendre plus fructueux le travail de leurs mains, telle fut sa noble et constante occupation.

On a de lui des mémoires sur les moyens de détruire la mendicité, sur ceux d'améliorer le sort des journaliers de la campagne, sur l'établissement d'une caisse rurale de secours, sur la création d'une littérature morale et instructive qui s'adresserait aux populations agricoles.

Dans la Picardie dont il fut gouverneur, dans la Bretagne où il avait des propriétés considérables, dans le Berry qui était son pays de prédilection, il n'est pas un ouvrage d'utilité publique entrepris de son temps, pas un établissement de bienfaisance, auquel son nom ne soit attaché : ce qui faisait dire à Louis XV que M. de Charost vivifiait trois de ses provinces.

On ne s'étonnera pas qu'un tel homme ait été l'idole des populations régénérées par ses bienfaits. Une dénonciation infâme l'ayant fait incarcérer pendant la Terreur, les administrations locales et les sociétés populaires n'eurent qu'une voix pour réclamer contre cette violence faite au père de l'humanité; et le Comité de salut public fut contraint d'ordonner son élargissement.

Charost-Béthune peut passer pour le civilisateur du Berry, l'une des plus arriérées de nos provinces sous l'ancien régime. Il y introduisit l'usage de la charrue française, la culture du lin, du colza, de la rhubarbe, du tabac, de la gaude et de la garance. C'est par lui que ce pays connut l'avantage des prairies artificielles et la pratique des meules à courant d'air; par lui qu'il vit ses forges mises sur un si bon pied qu'elles devinrent un modèle pour le reste de la France; par lui encore qu'il apprit à améliorer sa race ovine, moyennant l'acclimatation du bélier mérinos.

Meillant lui doit, outre un hôpital richement doté, l'établissement d'une filature et d'une fabrique de couvertures qu'il monta à ses frais, voulant que le pays producteur de la laine pût faire vivre ses pauvres d'une industrie pour laquelle il avait été jusque-là le tributaire de ses voisins.

Ce grand citoyen mourut à Paris le 5 brumaire an IX, victime de son dévouement pendant une épidémie qui exerça ses ravages dans l'institution des sourds-muets dont il était administrateur. Ses cendres reposent à Meillant; mais le département tout entier a revendiqué sa mémoire, et l'a consacrée par l'érection d'un obélisque qu'on voit encore dans le jardin de l'Archevêché, à Bourges.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166.

§ 7. *Jours de nonchalance. — La visite chez l'entrepreneur; le vieux portrait à baguettes noires; je reçois une leçon. — Nouvelles études.*

En sortant de l'hôpital, je repris mon travail, mais tout doucement; je n'avais plus autant de forces ni surtout autant d'ardeur. Ce long repos paraissait avoir mêlé de l'eau à mon sang. J'étais, de plus, si bien guéri de mon ambition par l'exemple du vieux copiste, que j'attendais tranquillement le pain de chaque jour sans m'occuper de savoir s'il

serait noir ou blanc. Mauricet finit par s'impatienter de mon apathie.

— Faut pas, non plus, exagérer les choses, dit-il : une fois la soupe trempée, les bons enfants la mangent comme elle est; mais tant qu'elle est à faire, ils tâchent de l'engraisser ! Après tout, nous ne sommes plus en nourrice; c'est pas à la Providence de nous cuisiner notre avenir; chacun doit y mettre la main. La sagesse, pour un gaillard qui a ses quatre membres, n'est pas de vivre comme un paralytique, mais de s'en servir le mieux qu'il peut.

Je ne lui contestais rien; seulement mes mains avaient beau continuer à maçonner et à crépir, le cœur n'y était plus ! Je n'aurais pu moi-même dire pourquoi. Rien ne me déplaisait dans l'état, ni ne me plaisait davantage ailleurs : c'était simplement le courage qui dormait.

Il fallait une occasion pour le réveiller.

J'allai un jour avec Mauricet chez un des plus forts entrepreneurs de Paris pour un renseignement demandé au maître maçon, et que, sous sa dictée, j'avais couché par écrit. L'entrepreneur n'était pas dans son cabinet; si bien qu'en nous fit traverser les pièces pour aller le rejoindre au jardin. C'étaient partout des tapis de mille couleurs, des meubles à pieds dorés, des tentures de soie et des rideaux de velours. Jamais je n'avais vu rien de pareil; aussi j'ouvrais de grands yeux et je marchais sur la pointe des pieds de peur d'écraser les fleurs des tapis. Mauricet me regarda de côté :

— Eh bien, comment trouves-tu la case, fieu? demandait-il d'un air malin; ça te paraît-il suffisamment soigné et costu ?

Je répondis que cela me paraissait la maison d'un prince.

— Prince de la truelle et de l'équerre, répliqua mon compagnon. Sais-tu que c'est honorable pour la partie ! encore a-t-il trois autres hôtels dans Paris, sans parler d'un château en province.

Je ne répondis pas dans le moment; toute cette opulence venait de remuer quelque chose de mauvais au dedans de moi; en voyant tant de velours et de soie, je me regardai, je ne sais pourquoi, et j'eus honte d'être si mal vêtu. Mais, dans ma honte, il y avait du mécontentement; je me sentais disposé à haïr le maître de toutes ces richesses pour m'avoir fait remarquer ma pauvreté. Mauricet, qui ne se doutait de rien, continuait à me détailler les beautés du logis; j'écoutais avec impatience; le cœur me battait, le sang me montait au visage, mes yeux ne pouvaient finir de regarder, et plus je voyais, plus j'étais envenimé. Mon ambition, qui dormait depuis quelque temps, venait de se réveiller, mais par l'enivie !

Nous nous étions arrêtés dans un dernier salon, tandis que le domestique cherchait son maître. Mauricet me montra tout à coup un méchant petit portrait à baguettes noires accroché au milieu de grands tableaux richement encadrés. Il représentait un ouvrier en veste, tenant d'une main sa pipe, et de l'autre un compas. C'était de cette peinture à six francs dont on voit des échantillons aux portes avec les modèles de corsets et les faux râteliers. Je demandai ce que c'était.

— Eh bien, parbleu ! c'est le bourgeois, me dit le maçon.

— Il a donc été ouvrier ? demandai-je.

— Comme toi et moi, répliqua Mauricet, et tu vois que ça ne lui fait pas affront.

Je regardai le cadre de bois noir, puis l'opulent mobilier, comme si mon esprit cherchait la transition de l'un à l'autre.

— Ah ! ça te chiffonne le raisonnement, reprit le maçon en riant; tu cherches l'échelle qui a pu le faire descendre ici du haut de son échafaudage. Mais tout le monde ne sait pas s'en servir, vois-tu; en voulant la prendre, plus d'un a manqué les barreaux : faut du poignet et de l'adresse.

Je fis observer qu'il fallait surtout de la chance, que tout

était heur ou malheur dans le monde, et que nous n'étions pour rien dans le succès.

— Par exemple, père Mauricet, ajoutai-je aigrement, pourquoi n'avez-vous pas un hôtel aussi bien que celui qui demeure ici ? Êtes-vous moins méritant ou moins brave ? S'il a mieux réussi que vous, n'est-ce pas tout bêtement une histoire du hasard ?

Mauricet me regarda en clignant de l'œil.

— Tu dis ça pour moi, mais c'est pour toi que tu le penses, fistot, répliqua-t-il avec malice.

— Tout de même, repris-je un peu vexé d'être ainsi perçé à jour. Je ne passe pas pour mauvais ouvrier, et je suis pas plus Champenois qu'un autre ; s'il suffisait de faire son devoir pour devenir millionnaire, je pourrais aussi aller en carrosse.

— Et c'est une manière de marcher qui te conviendrait ? ajouta mon compagnon ironiquement.

— Pourquoi pas ? Tout le monde aime mieux ménager ses jambes que celles des chevaux. Mais n'avez pas peur que ça m'arrive ; c'est ici-bas, voyez-vous, comme autrefois dans les familles nobles : tout pour l'aîné, rien pour les cadets ; et nous sommes des cadets, nous autres.

— C'est pourtant vrai ! murmura le maître compagnon, qui devint tout pensif.

— Et il n'y a rien à dire, repris-je ; puisque c'est convenu ainsi, c'est juste ! Pant pas déranger le monde ! Seulement, voyez-vous, ça me fait bouillir le sang quand je regarde la part de chacun. D'où vient que celui-ci loge dans un palais pendant que d'autres perchent dans un pigeonnier ? Pourquoi est-ce à lui plutôt qu'à nous ces tapis, cette soie, ce velours ?..

— Parce que je les ai gagnés, interrompit quelqu'un brusquement.

Je fis un soubresaut : l'entrepreneur était derrière nous en pantoufles brodées et en robe de chambre de hasin.

C'était un petit homme grisonnant, mais taillé en force et avec une voix de commandement.

— Ah ! il paraît que tu es un raisonneur, toi, reprit-il en me regardant entre les deux yeux ; tu me jalouses, tu demandes de quel droit ma maison est à moi plutôt qu'à vous. Eh bien, tu vas le savoir ; viens.

Il avait fait un mouvement vers une porte intérieure ; j'hésitai à le suivre, il se retourna vers moi :

— As-tu peur ? me demanda-t-il d'un ton qui me fit monter le rouge jusqu'aux yeux.

— Que le bourgeois me montre le chemin, répliquai-je presque effrontément.

Il nous conduisit dans un cabinet au milieu duquel se dressait une longue table couverte de godets, de pinceaux, de règles et de compas. Aux murs étaient suspendus des plans lavés, représentant toutes les coupes d'un bâtiment. Ça et là, sur des étagères, on voyait de petits modèles d'escaliers ou de charpentes, des boussoles et des graphomètres avec d'autres instruments dont j'ignorais l'usage. Un immense cartonnier à compartiments étiquetés occupait le fond, et sur un bureau étaient des mémoires et des devis. L'entrepreneur s'arrêta devant la grande table, et me montrant un lavis :

— Voici un plan à modifier, dit-il ; on veut rétrécir le bâtiment de trois mètres ; mais sans diminuer le nombre de chambres, et il faut trouver place à l'escalier. Mets-toi là et fais-moi un croquis de la chose.

Je le regardai tout surpris, et je lui fis observer que je ne savais pas dessiner.

— Alors examine-moi ce mémoire de toiseur, reprit-il en prenant une liasse de papiers sur son bureau ; il y a trois cent douze articles à discuter.

Je répondis que je n'étais point assez au courant d'un pareil travail pour discuter le prix ou vérifier les mesures.

— Tu pourras au moins me dire, continua l'entrepreneur, quelles sont les formalités à remplir pour les trois maisons

que je vais bâtir ; tu connais les règlements de voirie, tu sais quelles sont les obligations et les droits envers les voisins.

Je l'interrompis brusquement en disant que je n'étais pas avocat.

— Et comme tu n'es pas non plus banquier, reprit le bourgeois, tu ignores sans doute à quels termes il faut échelonner ses paiements ; quel est le temps moyen nécessaire à la vente, quel intérêt on doit tirer de son capital pour ne pas arriver à la banqueroute ? Comme tu n'es pas négociant, tu serais bien embarrassé de me nommer les provenances des meilleurs matériaux, de m'indiquer la meilleure époque pour l'achat, les moyens les plus économiques de transport ? Comme tu n'es pas mécanicien, il est inutile que je te demande si la grue, dont tu vois là le modèle, donnera une économie de forces ? Comme tu n'es pas mathématicien, tu essaierais vainement de juger ce nouveau système de pont que je vais appliquer sur la basse Seine ? Enfin, comme tu ne sais rien que ce que savent cent mille autres compagnons, tu n'es bon, comme eux, qu'à manier la truelle et le marieau !

J'étais complètement déconcerté, et je tournais mon chapeau en balbutiant.

— Comprends-tu maintenant pourquoi je demeure dans un hôtel, tandis que tu demeures dans une mansarde ? reprit l'entrepreneur en élevant la voix ; c'est que je me suis donné de la peine ; c'est que j'ai appris tout ce que tu as négligé de savoir ; c'est qu'à force d'études et de bonne volonté, je suis passé général, tandis que tu restais parmi les conscrits ! De quel droit demandes-tu donc les mêmes avantages que tes supérieurs ? La société ne doit-elle pas récompenser chacun selon les services qu'il rend ? Si tu veux qu'elle te traite comme moi, fais ce que j'ai fait ; retranche sur ton pain pour acheter des livres, passe le jour à travailler et la nuit à apprendre ; guette partout l'instruction comme le marchand guette un profit ; et quand tu auras montré que rien ne te décourage, quand tu connaîtras les choses et les hommes, alors, si tu restes dans ton grenier, viens te plaindre et l'on verra à t'écouter.

L'entrepreneur s'était animé en parlant et avait fini par être un peu en colère ; cependant je ne répliquai rien, ses raisons m'avaient ôté la parole. Mauricet, qui vit mon embarras, essaya quelques mots pour me justifier, puis en vint au sujet de notre visite. Le bourgeois examina la note que j'avais dressée, demanda quelques éclaircissements, puis nous congédia. Mais, au moment où j'allais passer la porte, il me rappela.

— Souviens-toi de ce que je t'ai dit, *colterie*, reprit-il avec une bonhomie familière ; et au lieu d'avoir de l'envie, tâche d'avoir un peu d'honnête ambition. Ne perds pas ton temps à maugréer contre ceux qui sont en haut, travaille plutôt à te construire une échelle pour les rejoindre ; si je peux jamais t'y aider, tu n'auras qu'à dire, je pourrai bien te prêter les premiers échelons !

Je le remerciai très-brièvement, et je me hâtai de sortir.

Lorsque nous fûmes dans la rue, Mauricet éclata de rire.

— Eh bien, en voilà une humiliation pour un savant comme toi ! s'écria-t-il ; était-il donc fier de l'avoir mis à *quia* !

Et comme il vit que je faisais un mouvement d'impatience.

— Allons, vas-tu pas *l'ostiner* pour une pareille farce ? ajouta-t-il amicalement ; le bourgeois a plaidé sa cause, c'est trop juste ; mais il aura beau dire, quoiqu'on n'ait pas équipé, on connaît les couleurs ! un millionnaire, vois-tu, ça ne se *construit* ni avec les mondes ni avec le tire-ligne.

— Et avec quoi donc ? demandai-je.

— Avec les écus !

Je fus cette fois de l'avis du maître compagnon ; mais malgré mon dépit, la leçon de l'entrepreneur avait porté coup ; quand je me retrouvai de sang-froid j'arrivai à penser que la raison était de son côté.

Ceci avait donné comme une secousse à mon esprit ; je repris mon activité d'autrefois, convaincu de la nécessité d'apprendre ; je revins au goût d'étudier.

Le difficile était de s'en procurer les moyens ! Bien qu'il m'en coûtât de retourner vers l'entrepreneur à qui j'avais dû laisser un mauvais souvenir, je me décidai à lui rappeler sa proposition de me venir en aide. Il me reçut bien, s'informa de ce que je savais, et m'adressa à un toiseur qu'il employait. Celui-ci m'admit gratuitement à une classe du soir, où venaient quelques jeunes gens auxquels il enseignait la géométrie et le dessin linéaire.

Je ne me fis d'abord remarquer que par ma bêtise et ma maladresse ; il fallait toujours m'expliquer deux fois ce que les autres comprenaient au premier coup ; ma main, habituée à manier la pierre, perçait le papier ou écrasait les crayons ; je ne suivais le dernier que de très-loin ! Cependant peu à peu, et à force de persévérance, la distance s'amointrit, et j'arrivai tout doucement à prendre le niveau.

La suite à la prochaine livraison.

LE LAC KOLIVAN.

Le lac Kolivan, situé près de la ville de Zmeinogorsk, en Sibérie, est un des lacs les plus intéressants de cette contrée si pittoresque dans quelques parties. Il a été visité et décrit par M. de Ledebour dans son Voyage de l'Altaï, et c'est d'après un des dessins rapportés par ce voyageur que nous donnons la vue ci-jointe à nos lecteurs. Le lac est encaissé dans des roches granitiques qui présentent les aspects les plus curieux. On dirait des tours, des piliers, des obélis-

ques gigantesques : les sapins qui croissent çà et là par bouquets sur les collines se dressent comme un gazon au pied de ces édifices colossaux. Les entassements ne sont pas très-solides, et les blocs de granit qui les composent ne cessant de se décomposer sous l'influence des intempéries, il en résulte fréquemment des dérangements d'équilibre et des éboulements. Des quartiers énormes se précipitent sur les sapins qu'ils fracassent et jusque dans le lac dont ils font bondir les eaux. Dans quelques endroits, la superposition est si exactement établie, que l'on voit des piliers très-grêles à leur partie inférieure se couronner par des massifs d'un diamètre beaucoup plus considérable, et même par des espèces de tables qui surplombent de tous côtés. On dirait un ouvrage de fée ; et quelle fée admirable, en effet, que la nature !

Du reste, ce phénomène n'a rien d'absolument extraordinaire : on le retrouve, dans des proportions moindres, mais sous des conditions analogues, dans une multitude de pays. Beaucoup de monolithes attribués par la crédulité populaire aux druides, et beaucoup trop gigantesques pour avoir jamais été remués par la main de l'homme, n'ont pas une autre origine que les entassements colossaux du lac Kolivan. Une colline formée de granites sujets à un genre de décomposition qui en désagrégeant leurs éléments les réduit en gravier, commence par se fendiller ; puis, la décomposition se continuant sur les parois des fentes, et les eaux entraînant les particules sableuses qui en résultent, il arrive que la largeur des fentes augmente d'année en année jusqu'à l'emporter sur l'épaisseur des quartiers solides qui sont entre elles. Dès-lors l'œil cesse de voir des fentes : il voit des piliers séparés par des interstices plus ou moins vastes, et l'imagination s'étonne de la hardiesse de ces constructions dont la science et l'observation peuvent seules nous révéler le secret. Tel est le procédé



Le lac Kolivan, en Sibérie.

suivi par la nature : elle dépose ses masses, puis, malgré leur dureté, elle les découpe peu à peu et finit par les transformer en dentelures.

Le lac Kolivan n'est pas seulement remarquable au point de vue pittoresque par ses colonnades granitiques ; il est remarquable au point de vue industriel par la beauté du jaspe que l'on y exploite. Ce jaspe, travaillé sur place, est un objet de commerce assez considérable. On y fabrique des vases,

des coupes, des colonnes souvent d'une très-grande dimension, que l'on expédie jusqu'à Pétersbourg.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

DÉFILÉS DE LA CORUNA.



L'aspect généralement âpre et inculte de l'Espagne est dû principalement à ses nombreuses montagnes. Cinq grandes chaînes la traversent de l'est à l'ouest, et sont reliées entre elles par des chaînons qui enveloppent, pour ainsi dire, tout le pays dans un réseau de collines et de rochers. Aussi les plaines sont-elles assez rares ; on n'en trouve guère que dans l'intérieur de la contrée.

Si cette constitution physique de l'Espagne nuit à la facilité des communications, isole les habitants et entrave le grand mouvement de notre civilisation moderne, elle a, d'un autre côté, de sérieux avantages. Elle tempère la chaleur excessive du climat et entretient les cours d'eau qui fécondent les vallées. Les montagnes n'ont pas été moins utiles aux Espagnols sous le rapport politique : ils y ont trouvé un boulevard pour leur indépendance nationale. Celles des Asturies arrêtaient, comme on le sait, l'invasion des Arabes, et Pélage y fonda ce petit royaume d'Oviédo qui reconquit plus tard la péninsule entière.

Deux choses frappent surtout dans les longues chaînes qui entrecoupent l'Espagne : les habitations et les routes. Quand on a vu les chalets des Alpes et les chemins rustiques tracés par les paysans suisses le long des pentes, on est singulièrement surpris de ces hautes constructions blanches de l'Espagne que l'on prend toujours de loin pour des tours fortifiées, et de ces chaussées de pierre audacieusement construites au bord des précipices. L'air arabe et la tournure militaire dominant

dans cet aspect, qui ne révèle pas seulement, comme les paysages alpestres, une population intelligente et industrieuse aux prises avec la nature, mais la civilisation puissante d'un grand peuple guerrier.

A la vérité, cette apparence perd beaucoup de son grandiose lorsqu'on approche. Ce qui semblait de loin une citadelle féodale n'est le plus souvent qu'une auberge ou une ferme ; la route qui dessine sur les pics ses lignes hardies est à peine praticable, faute d'entretien : on sent partout, à l'examen, une décadence d'autant plus irrémédiable qu'elle semble s'ignorer elle-même. En Espagne, le pays a gardé, comme les individus, une sorte d'attitude majestueuse qui trompe. A distance, on ne voit que la rapière et le manteau ; mais, en approchant, on distingue la rouille et les accrocs. Nous sommes, hélas ! bien loin du temps où un géographe pouvait écrire : « Il n'y a pas de prince au monde qui ait tant d'estats que le roy d'Espagne, de sorte qu'il se peut dire à juste titre le plus grand terrien de l'univers. Ses estats se trouvent dispersés en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie. Quelques-uns de ses prédécesseurs se sont vantés que le soleil ne se couchait jamais sur leurs terres ; et dans quelques lettres que les rois de Perse leur ont adressées dans le siècle précédent, il y a : « Au roy qui a le soleil pour » chapeau. » (*Le Monde*, ou la Géographie universelle, par Duval, géographe du roy. 1670.)

UTILITÉ DE LA DOULEUR.

FRAGMENTS (1).

« Les biens qui viennent de la prospérité se font souhaiter, ceux qui viennent de l'adversité se font admirer, » disait Sénèque.

« Il n'y a pas moins de grandeur à souffrir de grands maux qu'à faire de grandes choses, » remarquait Tite Live.

« C'est un grand malheur que de n'avoir pas éprouvé de peines, » observait Cicéron.

« Le bonheur fait des monstres, et l'adversité fait des hommes, » dit le proverbe de la Sagesse.

« La fournaise éprouve et rend ferme le vase du potier, et la douleur l'âme du juste, » selon l'Écriture.

« Il n'y a d'arbres forts et solides que ceux qui sont battus des vents, » dit Montesquieu.

La douleur n'est pas un bien en soi, mais en ce qu'elle est notre plus grand moyen de perfectionnement.

La douleur trempe l'être dans ses flammes pour le purifier. La douleur martelle la volonté jusqu'à ce que celle-ci revienne avec quelque courage reprendre d'elle-même l'exercice de sa loi ; et elle brise le cœur jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même dans l'attendrissement. La douleur courbe l'être, mais en réveillant toute son énergie de réaction. Il semble que la vie ait besoin de se voir comprimée, comme le ressort, pour reprendre son élan ! La douleur amène la patience ; or la patience est le triomphe de la volonté.

Remarquez combien les personnes qui ont souffert ensemble s'estiment après ! Le fait est surtout visible chez les époux, qui peuvent mieux s'apercevoir du perfectionnement qui s'est fait en eux.

La douleur seule entre assez avant dans l'âme pour l'agrandir. Elle y réveille des sentiments que l'on n'avait point encore soupçonnés. La douleur va toucher jusqu'aux sources de la sainteté. Dans ses élans, elle donne essor à des émotions que la musique la plus divine avait en seule le secret de découvrir. Il y a dans l'âme des places très-élevées où dort la vitalité, et que la douleur seule peut atteindre : l'homme a des endroits de son cœur qui ne sont pas et où la douleur entre pour qu'ils soient.

Les hommes qui ont vécu à l'abri de la douleur ont ordinairement peu de valeur parmi leurs semblables. La vie n'est parvenue à défricher en eux que la surface de l'âme ; leurs sentiments et leurs affections n'ont pu prendre de profondeur. Ils montrent encore cette sorte d'affabilité banale qui s'efface aussi vite qu'elle naît ; mais ils ne connaissent point cette large sympathie qui absorbe la douleur dans ceux qui en sont surchargés. C'est ce qui fait dire que le bonheur rend égoïste et que le malheur apprend à compatir.

La douleur rétablit l'égalité des consciences et des conditions devant Dieu. L'artisan, qui se fatigue du matin au soir, conserve ordinairement des membres sains et un esprit paisible ; la douleur visite rarement sa pensée ou son corps. Le riche qui se condamne à l'oisiveté sent à tout instant sa santé dérangée et son esprit inquiet ; la douleur, suppléant au travail, poursuit incessamment sa pensée et sa chair : c'est ce qui fait dire que les pauvres sont heureux et que les riches ont besoin de l'être.

La douleur met dans l'âme cette intensité si rare qui s'applique ensuite à toutes nos facultés, et qui, dans les sentiments comme dans les entreprises, fait les hommes supérieurs.

« C'est le sort des esprits de mon ordre, fait dire Byron au Dante, d'être torturés pendant leur vie, d'user leur cœur, et de mourir seuls. » Le Dante, en effet, a fait cette belle remarque : « Plus une chose est parfaite, plus elle sent le bien et aussi la douleur. »

(1) De la douleur, par Blanc Saint-Bonnet. 1849.

Connais-toi, disait la philosophie ; Rentre en toi, répète aussi la morale. Qui sait mieux que la douleur nous frayer ce précieux chemin en nous-mêmes ?

La douleur produit des héros, parce qu'elle ramène au loin les âmes de ses mystérieux champs de bataille.

La douleur produit des hommes de génie et des poètes, parce qu'elle fait descendre l'homme plus avant dans son âme qu'il n'y serait jamais allé de lui-même. Il faut prendre les choses à une certaine profondeur si l'on veut les tenir de leur source. C'est toujours la grandeur du sentiment qui suscite un homme de génie, ou qui réveille un poète. Rien ne met en nous de la solidité comme la douleur.

La douleur forme par les mêmes moyens des familles remarquables, et toutes ces personnes révérees qui deviennent le trésor de ceux qui les entourent.

Je considère la douleur comme la source de toute profondeur dans le caractère et dans l'esprit. Il n'y a que la douleur pour chasser la légèreté, éteindre l'indifférence, donner son prix à la sagesse et à tout ce qui vient du cœur. Ne confiez jamais que peu de chose aux personnes qui n'ont pas souffert.

Ces hommes dont le caractère est à la fois si ferme et l'esprit si doux, ces hommes sur lesquels se repose le cœur et que chacun désire consulter, ne se rencontrent que parmi ceux qui ont traversé les grandes difficultés de la vie, qui ont été plus ou moins à l'école de la douleur. Vous qui avez souffert, vous ne savez pas combien vous êtes devenus précieux ; vous ne savez pas quelle lumière sort de vos yeux et quel miel coule de vos lèvres !

Plus une nature est élevée, plus est en elle le sentiment de l'infini, et plus elle souffre de la vie. Moins une âme contient de ce sentiment divin, moins elle se trouve en disparate avec ce monde.

La douleur sait, en tombant sur un cœur attendri, y fortifier une volonté que la bonté empêchait de croître ; et, en tombant sur une personnalité altière, y adoucir un cœur que la fermeté eût empêché de s'ouvrir. Êtes-vous doux, la douleur vous rend fort ; êtes-vous fort, il faut bien qu'elle vous rende doux !

Lorsqu'on a longtemps souffert, on est un jour tout surpris de ne plus retrouver son égoïsme. La douleur use le moi (1). Après de longues douleurs, l'homme, empressé de visiter son âme, trouve ses plus gros vices abattus. D'une forte passion, d'une excroissance de l'orgueil, elle fait naître une grande fleur. O vous qui cherchez la beauté, laissez Dieu former à votre âme la couronne qu'il lui faut !

PERLES FINES.

Voy. la Table des dix premières années, et 1844, p. 183.

Quelques opinions singulières ont été émises par les anciens sur l'origine des perles. Les uns attribuaient leur formation à la rosée ; d'autres les considéraient comme des œufs.

Il est bien constaté aujourd'hui que les perles sont le produit d'une maladie de l'animal habitant la coquille où on les trouve.

Il ne faut pas croire qu'on ne rencontre des perles que dans l'avicule mère-perle ; on en trouve aussi dans un grand nombre de coquilles : les mulettes d'Europe surtout (*Unio margaritifera*) en fournissent assez abondamment.

Linné avait essayé de former des perlières artificielles en Suède. Se fondant sur ce que la production des perles est le résultat de blessures qui provoquent chez l'animal une sécrétion plus abondante, il cherchait à la déterminer, par des pi-

(1) Le moi est baïssable, dit Pascal. Le moi a deux qualités : il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre du tout ; il est incommode aux autres, en ce qu'il les veut asservir, car chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres.

quères, sur des individus parqués dans une enceinte déterminée, comme nos huitres confestibles; mais les produits n'étant pas en rapport avec les frais, on dut renoncer à ce projet. Les perles indigènes qui ont le plus de renommée en Europe sont celles que l'on trouve dans le lac de Tay, en Écosse. Elles sont quelquefois très-grosses et d'une grande valeur; il y en a plusieurs qui ornent la couronne des souverains de la Grande-Bretagne. Les Romains connaissaient ce lac, qui était déjà renommé pour ses perles à l'époque de la conquête.

« On pourrait aussi en récolter en France, si l'on faisait des recherches dans nos grandes rivières ou dans leurs affluents. Nous possédons, dit M. Guérin, le directeur du Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, nous possédons une perle qu'on a trouvée dans un gros *Unio* d'une rivière affluent de l'Allier. On nous a assuré que ces perles ne sont pas très-rares, et que plusieurs joailliers de Lyon s'en procurent assez souvent et les vendent comme des perles d'Orient : celle que l'on nous a donnée a près de deux lignes (4 millimètres et demi) de diamètre; elle doit avoir été produite dans le manteau de l'*unio* qui la contenait, car elle est parfaitement ronde. »

La valeur des perles, toute de convention, n'est pas justifiée, comme celle des pierres gemmes, comme celle des métaux précieux, par l'inaltérabilité, par certaines propriétés utiles dans les arts. Rien n'est plus passager que l'éclat nacré des perles; il suffit de les porter pour que les émanations acides de la peau leur fassent perdre une partie de leur brillant. On a dit qu'on pouvait leur rendre leur poli en les faisant avaler par des pigeons; mais Redi rapporte qu'ayant fait avaler douze grains de perles à un pigeon, elles avaient diminué d'un tiers en vingt heures.

Cet auteur rapporte aussi qu'à l'ouverture des tombeaux où les filles de Stilicon avaient été enterrées avec leurs ornements, on trouva tous ces ornements bien conservés, à l'exception des perles, qui s'écrasaient facilement sous les doigts.

On a beaucoup controversé au sujet de la fameuse perle de Cléopâtre. Il est difficile de croire, en effet, qu'aucune perle ait jamais pu être dissoute dans du vinaigre, quelque concentré qu'on le suppose; mais il n'y a rien de vraisemblable dans l'idée d'une altération profonde éprouvée par un joyau de ce genre sous l'influence du vinaigre, altération qui a dû rendre très-facile l'écrasement dans la liqueur : or cela suffit pour justifier toute la légende.

L'ORDRE.

L'ordre éclate dans la nature entière, et l'observation nous le fait découvrir chaque jour davantage. Pour les sciences physiques et naturelles, expliquer les phénomènes du monde extérieur, c'est simplement rapporter ces phénomènes à leur loi, ou rattacher cette loi à des lois plus générales, c'est-à-dire faire rentrer dans l'ordre ce qui semblait s'en écarter. Dans le monde moral, classer les phénomènes de la conscience, trouver les lois de leur naissance et de leur succession, c'est encore rendre manifeste l'ordre caché sous la multiplicité et une confusion apparente. Les problèmes humains d'une plus haute portée ont aussi la manifestation de l'ordre pour objet. Chercher la fin assignée à l'homme par la nature, le suivre à travers les droits et les devoirs de la société, conclure de son état présent ses destinées ultérieures, c'est poursuivre, relativement à l'homme, l'accomplissement des lois morales qui constituent encore l'ordre aux yeux de la raison.

Quand nous voyons se produire un phénomène nouveau en dehors de toute loi connue, c'est un besoin pour notre intelligence de chercher quelle est sa loi; nous ne pouvons pas supposer qu'il n'en ait point, nous ne pouvons croire au désordre : il ne prouve que notre ignorance, et les recherches les plus persévérantes sont inspirées par le désir de le faire disparaître successivement de la scène du monde.

L'idée d'ordre est comme le couronnement des plus hautes idées de l'intelligence humaine. Dans la libre coopération de l'homme à la réalisation de l'ordre réside le bien moral. La science dans son ensemble a aussi l'ordre pour objet, puisque chacune de ses découvertes tend sans cesse à le manifester davantage. Une théorie élevée y ramène également le beau. L'art a pour objet de fixer, dans les formes idéalisées, les types éternels de l'ordre de Dieu.

Ainsi, dans l'ordre, le beau, le vrai et le bien se réunissent, et, à ce sommet, l'art, la science et la morale aspirent à un but commun (1).

ESTAMPES RARES.

RHÉBUS (*sic*) SUR LES MISÈRES DE LA FRANCE.

Cette estampe, qui, dans l'original, a 43 centimètres de hauteur sur 33 de largeur, est ici réduite à 16 centimètres sur 12. Elle porte, outre le titre que nous reproduisons textuellement, l'adresse et le millésime suivants : « A Paris, » chez Jean Leclerc, rue Saint-Jean de Latran, à la Sale- » mandre Royale. 1613. »

Au bas de l'estampe, dans un encadrement, à droite, on lit l'explication du rébus en dix vers, sous ce titre : *Intelligence du rhébus.*

Retire, ô Dieu, ton fléau, et ne tourmente plus
La misérable France, et si jamais tu en es
Des tiens compassion, fais-lui miséricorde;
Chasse d'elle la peste, hélas ! qui se desborde;
Ne desdaigne, Seigneur, ors les piéteux veux
Qu'elle pousse vers toy larmeuse et en cheuoux.
Verrons-nous point encor, sous la double couronne
Qui de son roy seuptré le beau chef environne,
France heureuse iouyr de ce bon temps passé,
Et cestuy-cy de peste et de guerre chassé.

L'époque où ce rébus fut publié, et à laquelle il fait allusion, était troublée par des rébellions qu'entretenaient des ambitions de places et d'argent. On portait des habits qui valaient 20 000 écus, on donnait des bals et des carrossels, on se ruinaît; et, pour remplir le vide, il n'y avait pas d'autre industrie que la guerre civile.

Le rébus, d'après la définition donnée par le Dictionnaire de l'Académie, est un jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures d'objets dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance avec les mots ou les phrases que l'on veut exprimer.

On appelle *écriture in rebus* celle dans laquelle on exprime par des figures les choses que l'on veut dire.

Si ce n'était pas prodiguer de l'érudition mal à propos, on pourrait faire remonter l'origine des rébus aux hiéroglyphes égyptiens et au delà.

Au siècle d'Auguste, on trouve quelques traces des rébus. Cicéron, dans sa dédicace aux dieux, inscrit son nom par ces mots : *Marcus Tullius*, et au bout une espèce de petit pois que les Latins nommaient *Cicer*, et que nous nommons « pois cliché. »

Jules César fit représenter sur quelques-unes de ses monnaies un éléphant, qu'on appelait *César* en Mauritanie.

Lucius Aquilius Florus et Voconius Vetulus, tous deux préfets de la monnaie dans le même siècle, firent graver, sur le revers des espèces, le premier une fleur, et l'autre un veau.

De là est né peut-être aussi l'usage des armes parlantes (voy. la Table des dix premières années).

On fait assez généralement honneur de l'invention des rébus, en France, aux Picards; c'est pourquoi l'on dit communément : « Rébus de Picardie. »

Leur origine, selon Ménage, qui les désigne comme « des équivoques de la peinture à la parole, » vient de ce qu'autrefois les ecclésiastiques de Picardie faisaient tous les ans, au

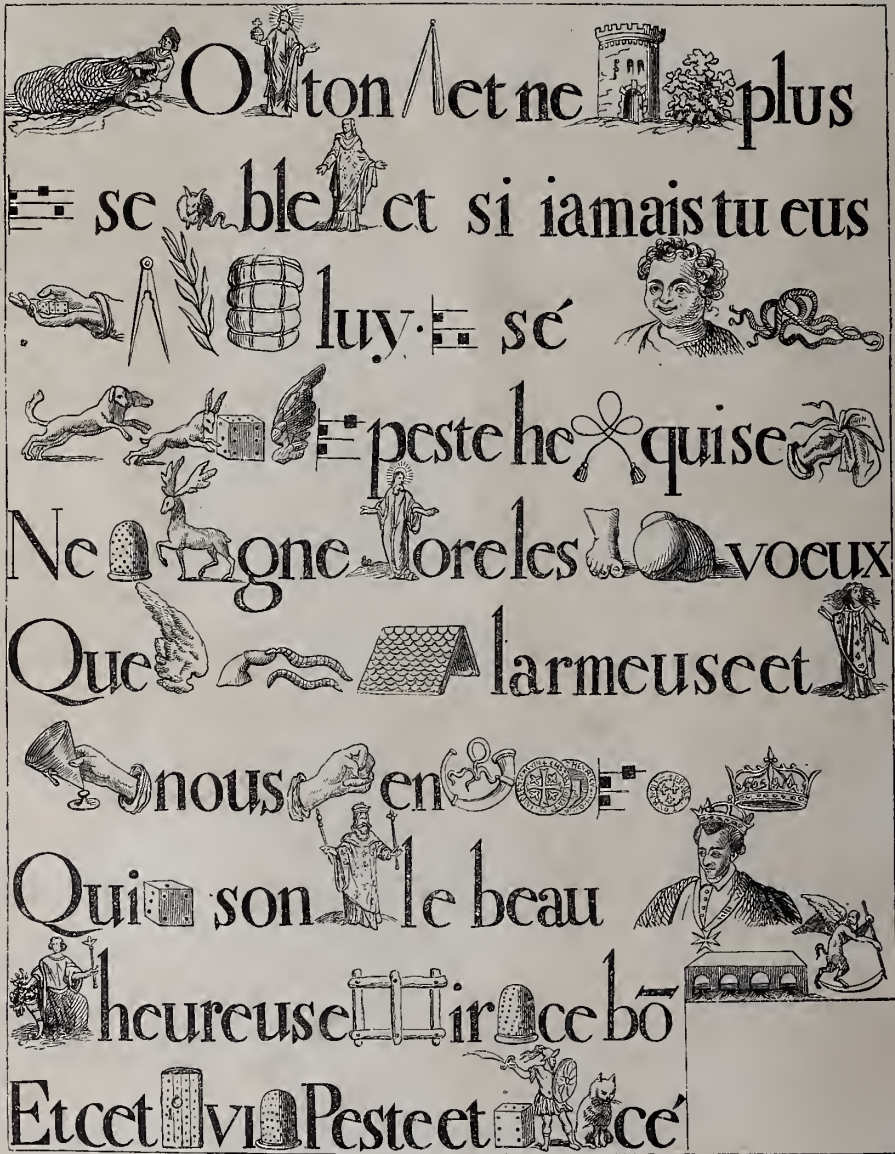
(1) Extrait du Dictionnaire des sciences philosophiques, 1850.

carnaval, certaines satires qu'ils appelaient *de rebus quæ geruntur*. Elles consistaient en plaisanteries sur les aventures contemporaines, abondaient en allusions, et furent ensuite prohibées comme des libelles scandaleux.

Marot, dans son *Coq-à-l'âne*, a dit qu'en rébus de Picardie, par une *étrille*, une *faux* et un *veau*, il faut entendre *Étrille Fauveau*.

Des Accords a publié un recueil des plus fameux rébus de Picardie.

Rabelais, dès le quinzième siècle, a fait justice des rébus en les qualifiant, dans son bon sens, de « homonymies tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares, que l'on doibvroit attacher une queue de regnard au collet, et faire un masque d'une bouze de vache à un chascun dyceulx qui en



Un Rébus de 1613. — Estampe tirée de la collection historique de M. Hemin.

vouldroyent doresnavant user en France, après la restitution des bonnes lettres. »

Malgré cet anathème, les rébus figurèrent longtemps sur les enseignes, les écrans, les éventails, les tabatières. Plus tard, ils disputèrent les honneurs de l'impression, sur les assiettes de faïence, aux vieux soldats de la République et de l'Empire, aux batailles de la grande armée, aux fables de La Fontaine, aux chansons de Béranger.

De nos jours enfin, le crayon spirituel de Grandville et les charges originales de Dantan ont ravivé le goût des rébus, qui, depuis quelques années, ont leur place marquée dans chaque numéro des journaux illustrés de tous les pays, comme autrefois, dans les journaux littéraires, les charades, les énigmes et les logoglyphes.

TOMBEAU DE GÉRARD.

Le monument récemment élevé, dans le cimetière du Mont-Parnasse, à la mémoire de François Gérard, a 3^m,898 d'élévation; il est en pierre de Valan-Goujard, dans le genre de la pierre de Château-Landon. L'architecte, M. Quicherat, a donné à ce monument un caractère simple et sévère qui concorde avec le style du célèbre artiste. Sa sépulture est aussi, d'après son désir, celle de sa femme et de son frère Alexandre, qui laissa dans la carrière administrative, où il occupa une haute position, un nom justement honoré.

Les sculptures qui décorent le monument sont de M. Dantan aîné; elles sont en bronze. Dans un médaillon, l'artiste a retracé avec fidélité les traits de Gérard. Les bas-reliefs représentent : Bélisaire, le premier ouvrage qui établit la ré-

putation de Gérard en 1795 (ce tableau est aujourd'hui à Munich); et le Christ posant pour la première fois le pied sur cette terre; dernière composition à laquelle Gérard travaillait encore quelques jours avant sa mort. Elle était desti-

née à un établissement religieux fondé par M. de Genoude; elle a été rachetée à la vente par M. Henri Gérard, qui vient d'en faire don au Musée d'Orléans.

Entre les bas-reliefs sont gravés les titres de plusieurs des



Tombeau de Gérard, au cimetière du Mont-Parnasse. — Dessin de Freeman.

principaux ouvrages de Gérard : la Psyché, les Trois âges, Austerlitz, l'Entrée de Henri IV, la Sainte Thérèse, les Pendentifs du Panthéon, quatre-vingt-six portraits historiques en pied, et plus de quatre cents autres.

Plusieurs ouvrages remarquables n'ont pu être cités, entre

autres : la Corinne, léguée dernièrement par madame Récamier au Musée de Lyon; l'Ossian, en Suède; le Philippe V, à Versailles; le tableau de Daphnis et Chloé, au Louvre; la Peste de Marseille, à l'Intendance de la santé de cette ville, en pendant du tableau de David. Nous rappellerons aussi

le tableau de concours de Gérard en 1790, représentant Daniel justifiant Suzanne : ce tableau, que la mort de son père ne lui permit pas d'achever à temps pour concourir, a été également acheté à la vente Genoude par l'héritier du nom de Gérard. Ce fut Réatu qui obtint cette année le grand prix. Gérard, dans le concours de 1789, avait eu le second grand prix pour le tableau de Joseph reconnu par ses frères, et qui est au Musée d'Angers.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198.

§ 7. *Suite.* — *La mère Madeleine s'affaiblit ; avertissement de Mauricet. — Un adieu. — J'épouse Geneviève.*

Ma vie se passait tranquillement entre le travail du chantier et celui de la classe. De temps en temps j'allais voir la mère à Longjumeau, et Geneviève m'apportait de ses nouvelles. Depuis quelques mois les forces de l'aveugle baissaient sensiblement ; elle ne quittait presque plus son fauteuil, et ses idées n'étaient plus aussi nettes. Mauricet en fut frappé comme moi.

— La quenouille s'embrouille, me dit-il avec sa brusquerie ordinaire : gare la fin de l'écheveau !

Je repoussai cette sinistre prédiction avec une sorte de colère.

— De quoi, de quoi ! reprit le maître compagnon, est-ce que tu penses que la chose me sourit plus qu'à toi ? Mais l'avenir est comme les hommes, faut toujours le regarder en face. Voilà-t-il pas une belle avance de fermer les yeux pour ne pas voir le mal qui vient ? On a beau s'aimer, mon pauvre *fiou*, un jour ou l'autre, faut qu'on se quitte ; tant mieux pour ceux qui partent les premiers.

— Et pourquoi penser d'avance à ces cruelles séparations ? demandai-je.

— Pourquoi, répéta Mauricet, pour ne pas être pris sans vert, mon petit ; pour se raffermir le cœur et se conduire en homme quand vient le moment ! Dans la vie, vois-tu, il ne s'agit pas de jouer à cache-cache avec la vérité ; les braves gens ne mentent ni aux autres, ni à eux-mêmes.

D'ailleurs, ajouta-t-il avec émotion, de penser à la mort, c'est toujours *sain* ! Qu'on parte ou qu'on voie partir, on veut laisser un bon souvenir à celui qui s'en va ou à celui qui reste, et on devient meilleur. Maintenant que tu es averti, je gage que tu t'occuperas plus de Madeleine, et que tu voudras lui faire une belle soirée après un si mauvais jour.

Mauricet avait raison : son avertissement eut pour résultat de me faire retourner plus souvent à la ferme et de me rappeler plus constamment mon devoir. A chaque voyage j'apportais pour la mère ce que je savais de son goût, et elle me remerciait en m'embrassant comme elle ne m'avait jamais embrassé. Peut-être bien sentait-elle aussi la vie s'en aller, et se reprenait-elle de cœur à ceux qu'elle était près de quitter.

— Tu veux me faire remercier le bon Dieu d'être vieille ! me disait-elle à chaque soin que je prenais d'elle.

Puis elle se mettait à me parler de sa jeunesse, des premières années de son mariage, de mon enfance. Elle se rappelait tout ce que j'avais fait et tout ce que j'avais dit depuis le jour de ma naissance : c'était pour elle l'histoire du monde. Geneviève écoutait aussi attentivement que si on lui eût raconté la vie de Napoléon ! Toujours alerte, toujours chantant, elle apportait avec elle la gaieté. La vieille aveugle la grondait toujours, mais de ce ton qui veut dire que c'est seulement pour s'occuper de vous, et quand nous étions seuls, elle répétait :

— C'est la fille cadette du bon Dieu !

Geneviève qui l'entendait quelquefois n'en faisait point semblant, afin de laisser à la bonne femme le plaisir de grouder,

Cependant, à mon dernier voyage, elle m'avait paru inquiète.

— La mère Madeleine ne va pas bien, me dit-elle au moment du départ.

— Hélas ! mon Dieu ! je l'ai bien vu, répondis-je ; mais elle prétend ne pas souffrir et refuse de voir un médecin.

— Elle a peut-être raison, dit la jeune fille ; ça ne ferait que l'attrister.

Nous échangeâmes un soupir et je partis le cœur serré.

Le surlendemain, j'étais au nouveau bâtiment, sur le plus haut échafaudage, quand je m'entendis appeler. Je regardai en bas, et tout mon sang s'arrêta : c'était Geneviève.

— Comment va la mère ? lui criai-je.

— Mal, répondit-elle d'une voix altérée.

En un instant je fus descendu.

— Elle veut vous voir, reprit Geneviève précipitamment ; venez tout de suite. Le médecin a dit que c'était pressé.

Nous partîmes sur-le-champ. Jamais route ne m'avait paru si longue. Il me semblait que les chevaux marchaient moins vite, que le cocher s'arrêtait plus souvent. J'aurais voulu connaître au juste l'état de la vieille mère, et je n'osais interroger Geneviève.

Nous arrivâmes enfin à Longjumeau. Je pris la route de la ferme presque en courant. La mère Riviou n'était pas aux champs selon l'habitude ; je l'aperçus à la porte qui avait l'air d'attendre, ce qui me parut un mauvais signe. Elle s'écria en me voyant. Je la regardai d'un air qu'elle comprit ; car elle s'empressa de me dire :

— Entrez, elle demande après vous !

Je trouvai la mère au plus mal ; cependant elle me reconnut et me tendit ses deux mains. Je ne puis dire ce qui se passa alors en moi ; mais quand je la vis ainsi, les traits couleur de plomb, l'œil luisant et les lèvres agitées par le frisson de mort, le souvenir de tout ce qu'elle avait fait pour moi me traversa subitement l'esprit. L'idée que j'allais la perdre sans avoir reconnu tant de bonté, me frappa comme un couteau. Je poussai un grand cri, et je me jetai dans ses bras.

— Allons, Pierre, n'aie pas de chagrin, me dit-elle très-bas ; je meurs contente puisque je t'ai vu.

Je sentis qu'il fallait me rendre maître de ma peine, et je m'assis près du lit en cherchant à donner des espérances ; mais elle ne voulut pas m'écouter.

— Ne perdons pas le temps à nous tromper, me dit-elle d'une voix toujours plus faible ; je veux te dire mes dernières volontés. Appelle Geneviève.

La jeune fille s'approcha : la malade lui donna les clefs de son armoire en demandant plusieurs choses qu'elle désigna : c'était une montre qui avait appartenu à mon père, des boucles d'oreilles de son mariage, un petit gobelet en argent et quelques bijoux. Elle fit ranger le tout sur son lit ; appela, l'un après l'autre, les gens de la maison, et donna quelque chose à chacun. La mère Riviou eut le gobelet d'argent, elle me remit la montre et voulut que Geneviève mit les boucles d'oreilles. Elle choisit ensuite le drap dans lequel on devait l'ensevelir, dit comment elle voulait être enterrée, et demanda qu'il y eût sur sa tombe une pierre taillée par moi-même !

Nous écoutions tous en retenant nos pleurs à grand-peine, et promettant tout ce qu'elle demandait. Ce fut alors que le prêtre arriva. J'avais le cœur trop plein ; je sortis pour aller pleurer derrière la maison.

Je crois que j'y restai longtemps, car lorsque j'entraî il faisait nuit. Le prêtre n'y était plus. J'entendis Geneviève qui répondait à ma mère. Au premier mot, je compris qu'il était question de moi. La mourante, qui s'inquiétait de me laisser seul au monde, avait communiqué à la jeune fille un souhait auquel celle-ci avait l'air de résister doucement.

— Pierre Henri a trop de sagesse et de bon cœur pour ne

pas savoir ce qu'il doit faire, dit-elle d'une voix un peu troublée.

— Mais alors, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser ? demanda la malade.

— Je n'ai pas dit cela, mère Madeleine, répondit Geneviève.

— Laisse-moi donc lui parler.

— Non, reprit-elle vivement ; aujourd'hui il n'a rien à vous refuser, et plus tard il pourrait se repentir. Il ne faut pas qu'il se décide pour vous... ni pour moi, bonne mère ; il doit choisir selon son goût et sa volonté... Quoi qu'il fasse, vous savez bien que je serai toujours prête à le servir.

— Jésus ! murmura ma mère plaintivement ; j'attendais encore pourtant cette joie sur la terre.

— Et vous l'aurez s'il ne dépend que de moi, m'écriai-je en m'approchant du lit. Personne ne peut craindre que je me repente, car votre choix est mon choix.

Voilà comme j'ai épousé Geneviève, et je puis dire que ça été le dernier bienfait de celle qui m'avait mis au monde.

Elle mourut le lendemain, comme midi sonnait, en tenant ma main et celle de Geneviève. Que Dieu la récompense de ce qu'elle a souffert et la dédommage de ce que je n'ai pu lui rendre ! Une mère est trop forte créancière pour que ses enfants puissent jamais la payer ici-bas.

LES COMMUNES DE FRANCE

DIVISÉES PAR CATÉGORIES DE POPULATION.

D'après le dernier dénombrement (1846), on compte en France :

Avant moins de 100 habitants.	431 communes.
Ayant de 100 à 200 habitants inclusivement.	2 528
de 201 à 300.	4 075
de 301 à 400.	4 654
de 401 à 500.	4 019
de 501 à 1 000.	11 908
de 1 001 à 1 500.	4 113
de 1 501 à 1 999.	2 100
de 2 000 à 2 499.	877
de 2 500 à 2 999.	519
de 3 000 à 4 999.	315
de 5 000 à 9 999.	275
de 10 000 à 19 999.	95
de 20 000 et au-dessus.	59

36 819

Il résulte de ce tableau qu'un peu plus du cinquième des communes, 7 434 sur 36 819, ont une population inférieure à 301 habitants. L'administration supérieure a pour tendance de réduire le nombre des petites communes. De 1836 à 1846, on compte, sur le chiffre total, une réduction de 430.

UNE PENSÉE DE MILTON.

Si Dieu versa jamais un amour ferme de la beauté morale dans le sein d'un homme, il l'a versé dans le mien. Quelque part que je rencontrai un homme méprisant la fausse estime du vulgaire, osant aspirer, par ses sentiments, son langage et sa conduite, à ce que la haute sagesse des âges nous a enseigné de plus excellent, je m'unis à cet homme par une sorte de nécessaire attachement. Il n'y a point de puissance dans le ciel ou sur la terre qui puisse m'empêcher de contempler avec respect et tendresse ceux qui ont atteint le sommet de la dignité et de la vertu.

Extrait des Mémoires de CHATEAUBRIAND.

HISTOIRE D'UNE TÊTE D'HIPPOTAME.

La tête d'hippopotame dont la gravure est jointe à cet article provient de la rivière de Tchia-Tchia, du royaume de

Choa, en Abyssinie. Elle a été rapportée par M. Rochet d'Héricourt et remise par ce voyageur à M. Duvernoy, membre de l'Institut et professeur d'histoire naturelle au Collège de France, qui en a fait le sujet d'un savant mémoire d'anatomie comparée, lu à l'Académie des sciences. L'histoire, non pas seulement l'histoire scientifique, mais l'histoire anecdotique de cette tête curieuse, présentera peut-être quelque intérêt à nos lecteurs.

Lors du second départ de M. Rochet, M. Duvernoy, qui a pris part aux beaux travaux de M. Cuvier sur les hippopotames vivants et fossiles, et qui désirait leur donner un nouveau développement, avait prié le hardi voyageur de faire ses efforts pour lui rapporter d'Abyssinie un hippopotame, non point à l'état adulte, mais pris dans le sein de sa mère. Vue de près, la commission n'était point facile, car l'hippopotame n'est point un gibier vulgaire, ni un gibier dont on vienne à bont facilement.

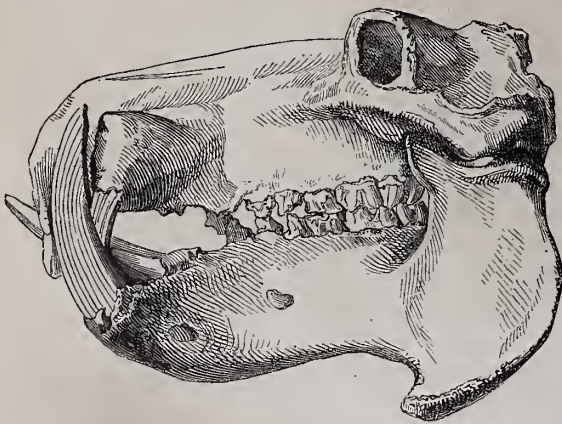
M. Rochet songeait aux moyens de la mettre à exécution, lorsque le roi de Choa, Sahlé-Salassi, avec lequel il se trouvait en très-bons termes, l'ayant consulté sur des douleurs rhumatismales dont il souffrait vivement, il lui vint tout à coup à l'esprit de mettre à profit cette maladie pour remplir l'obligation délicate qu'il avait contractée envers l'histoire naturelle. Il savait que, chez quelques peuplades d'Afrique, on a l'usage de recourir dans certains cas à des frictions de graisse d'hippopotame, frictions sans doute aussi inoffensives que chez nous celles de graisse d'ours ; mais il eut l'inspiration de dire au roi que les frictions antirhumatismales, pour produire un effet héroïque, devaient se faire avec de la graisse d'hippopotame femelle pleine. « Je me retirai, dit M. Rochet dans sa narration, en me croyant aussi maître de mon fœtus que le roi pouvait se croire assuré de sa guérison. » M. Rochet se trompait pourtant dans son attente, aussi bien que Sahlé-Salassi dans la sienne ; mais la recherche de cette graisse précieuse, si passionnément désirée des deux côtés, devait former l'occasion de plusieurs chasses des plus curieuses pour la connaissance des mœurs des hippopotames.

La première chasse eut lieu peu de jours après l'arrivée de M. Rochet. Le roi, qui avait à cœur de lui donner toutes les facilités possibles, fit venir à Angolola le gouverneur de la province où l'on devait trouver les hippopotames, et lui donna l'ordre d'accompagner lui-même notre voyageur sur les lieux, et de mettre à sa disposition tout le matériel et tous les hommes dont il pourrait avoir besoin. La troupe comptait deux cents hommes, la plupart montés sur des mules : on avait pris toutes les mesures nécessaires pour ne pas être exposé à manquer de vivres dans le fond de la vallée de la Tchia-Tchia, où devait se faire la chasse ; les Amharas avaient improvisé un chant de chasse dont la gloire de notre compatriote formait le refrain ; et tout le monde était plein d'animation et de gaieté.

On ne tarda pas à découvrir deux hippopotames dans un bas-fond où ils nageaient lentement entre deux eaux : de temps en temps ils élevaient la tête, poussaient quelques cris rauques, lançaient l'eau de leurs narines, et replongeaient aussitôt. Les chasseurs s'étaient rangés en ligne de chaque côté de la rivière, et comme elle n'est pas très-large, ils n'étaient pas à plus de vingt pas des animaux, qui s'abandonnaient au courant, en faisant moutonner l'eau à la surface à chaque mouvement. On les épiait, et à peine montraient-ils leur muse et leur dos qu'une pluie de lances fondait sur eux. Ces lances ne faisaient, la plupart du temps, que les piquer légèrement ; quelquefois elles pénétraient un peu, mais, tandis qu'on s'applaudissait par des cris de joie, l'animal qu'on espérait avoir blessé montrait de nouveau à la surface des eaux sa tête monstrueuse, et recommençait ses bercelements ordinaires. De nouvelles lances fondaient sur lui, et il replongeait avec plus de furie. De toute la troupe, il n'y avait malheureusement que quatre personnes qui eussent des fusils, M. Rochet, son page, son interprète, et le

gouverneur de la province, Ayto-Bissaour. On avait déjà tiré deux coups de fusil sans succès, lorsque M. Rochet, qui suivait le plus gros des deux animaux, l'atteignit avec sa balle derrière l'oreille. « Il plongea en se débattant, dit le narrateur, puis il revint à la surface, la tête rouge de sang; et fit des bonds énormes dans lesquels son corps immense parut tout entier hors de l'eau. Un jet de sang coulait de sa blessure; il poussait des beuglements lamentables, auxquels répondaient les hurlements victorieux des chasseurs. Les habitants du bord du plateau, attirés par nos clameurs que les échos portaient jusqu'à eux, accouraient pour s'informer de la cause de tout ce bruit. L'hippopotame blessé essaya plusieurs fois de quitter le lit de la rivière. Ayto-Bissaour et mes domestiques déchargeaient alors leurs fusils, et toutes les lances tournées contre lui le forçaient à regagner le large. Je lui tirai un second coup, et la balle alla le frapper près de l'endroit où je l'avais déjà blessé. Depuis ce moment, on eût dit qu'il se résignait à son sort, ou que nous ne lui avions fait que d'impuissantes blessures. Il se mit à nager tranquillement, levant encore de temps en temps sa tête pour lancer l'eau de ses narines. » Parmi les chasseurs, les uns riaient, les autres étaient furieux. L'animal ne paraissait plus qu'à des intervalles éloignés, ne montrant le bout de son museau que pour le retirer avec une rapidité désespérante. Enfin, après trois heures de poursuite, M. Rochet lui envoya dans la tête une troisième balle qui fut le coup décisif. L'animal se débattit pendant une demi-heure dans d'effroyables convulsions, puis il alla au fond de l'eau, et ne reparut plus qu'une heure après.

Ce fut un travail de le tirer de la rivière : son corps avait dix pieds de longueur et pesait au moins trente quintaux; ses défenses étaient longues de huit à dix pouces. Les chasseurs le dépouillèrent de sa peau qu'ils se partagèrent pour en faire des cravaches. Sur le dos, il en avait une épaisseur de trois pouces, et l'on y retrouva six balles qui n'avaient pu arriver jusqu'à la chair. Mais était-ce une femelle, et une femelle pleine? C'était une femelle; mais l'on s'aperçut bien vite, au lait qui coulait de ses mamelles, qu'elle venait de



mettre bas. On la fit ouvrir, et l'on reconnut que cette conjecture n'était que trop juste. La chair de l'animal était d'un rouge foncé et coupée de bandes de graisse d'une blancheur éblouissante. Pour se consoler, M. Rochet se fit préparer des biftecks de ce nouveau gibier, tandis que les chasseurs achevaient de s'en partager la dépouille. « Les biftecks d'hippopotame, dit notre voyageur, me furent servis sur le sable, à l'ombre des acacias en fleur. Nous avions pour notre repas du mouton rôti, des paniers de pain, de l'hydromel et de gros cédrats d'un parfum exquis. Mes compagnons n'étaient pas moins affamés que moi : la bonne tournure de mes biftecks mit leur gourmandise à une rude épreuve. Je

leur en offris, mais aucun d'eux ne voulut y toucher. On me dit qu'il était défendu par les prêtres de manger cette chair et celle de plusieurs autres animaux impurs, tels que l'antilope, la gazelle, le sanglier, le lièvre, l'oie et le canard. Au surplus, mes Abyssins n'eurent pas à se repentir d'avoir résisté à la tentation : les biftecks, quoique tendres, avaient une saveur musquée et peu agréable au goût. »

Le lendemain matin on se remit en chasse, et l'on eut bientôt blessé de nouveau mortellement deux hippopotames. C'étaient encore deux femelles; mais, en les ouvrant, on eut le même désappointement que la veille : aucune des deux n'était pleine. M. Rochet fit enlever la peau de la plus grosse avec toutes les précautions nécessaires pour qu'elle pût servir d'exemple à quelqu'un de nos cabinets d'histoire naturelle, et il l'adressa au roi, espérant bien qu'il lui en ferait cadeau. Malheureusement pour la science, le roi n'eut pas cette idée : il fit à notre chasseur de grands éloges de son tir, et donna la peau à un envoyé anglais qui était en ce moment auprès de lui et auquel il avait à faire ses présents d'adieu.

Quelque temps après, Sahlé-Salassi, toujours tourmenté du désir de posséder son spécifique, envoya de nouveau à la chasse notre voyageur non moins tourmenté du désir de posséder son type scientifique. M. Rochet, accompagné d'un autre gouverneur de province, nommé Ayto-Iloganet, rejoignit la Tchia-Tchia à peu près au même point que la première fois. On passa deux jours à chercher inutilement des hippopotames. Enfin, le troisième jour, M. Rochet en aperçut un qu'il eut la chance de blesser mortellement du premier coup; mais l'animal furieux sortit de l'eau et vint se placer à quelques pas devant son téméraire ennemi : il était furieux, mais stupide et immobile : les cris des chasseurs qui accouraient l'effrayèrent, il s'enfuit de toute sa vitesse, et alla se rejeter dix minutes plus loin dans la rivière. Il lutta quelque temps contre la mort, puis il coula à fond comme les précédents, et une demi-heure après son cadavre vint flotter à la surface. C'était un mâle.

Le lendemain, on revit deux hippopotames dans une sorte de bassin profond formé par la rivière entre deux gués. On leur envoya cinquante balles et une infinité de coups de lance sans pouvoir les frapper à mort; et la nuit arriva sans que l'on fût plus avancé. On résolut, pour ne pas les laisser échapper, d'attendre jusqu'au matin sur les rives en allumant de grands feux. « La nuit était belle, dit M. Rochet, la lune versait dans le ravin une lumière resplendissante; nous n'entendions, dans ce poétique silence, que les cris rauques des hippopotames, les gémissements des flots qu'ils faisaient clapoter en nageant, et, de temps en temps, le bruit de ces gerbes d'eau qu'ils lançaient de leurs narines, et qui retombaient dans la rivière avec le son argenté et mélancolique que prennent pendant la nuit les eaux jaillissantes. Au moment où je savourais avec le plus de délices les sercines harmoniques de cette belle nuit, le plus gros des hippopotames se mit à trotter dans le gué; tous mes hommes se levèrent pour le suivre : quoique couvert de blessures et perdant beaucoup de sang, il nous échappa. Tandis que nous nous acharnions inutilement contre lui, le second, délivré de la surveillance qui l'avait tenu emprisonné, s'échappa du côté opposé. Cet échec me découragea : harassé, j'allai le lendemain rejoindre M. Lefebvre, et nous retournâmes à Angolola. Le roi parut surpris et piqué des difficultés que je rencontrais pour lui procurer son remède; il n'y renonçait pas pourtant : « Une autre fois, me dit-il, je te donnerai cinquante fusiliers, et tu seras plus heureux. » C'est à cette dernière chasse que se rapporte notre tête d'hippopotame.

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignou.

LE CANTON DE FRIBOURG.



Le Retour de la noce (canton de Fribourg).—Dessin de A. Varin.

Le canton de Fribourg, bien qu'il ne soit pas l'un des plus considérables de la Suisse, mérite à plusieurs égards une attention particulière. Presque entièrement catholique, il est situé entre les deux cantons protestants de Berne et de Vaud.

Dans les parties voisines du premier, on parle allemand, et français (1) dans celles qui touchent au canton de Vaud. En

(1) En réalité, dans les villages, ce français est plutôt un patois

somme, le français domine. Les deux langues se sont partagé longtemps le chef-lieu (Fribourg), situé sur la Sarine, de telle sorte qu'on parlait français sur la rive gauche et allemand sur la rive droite. On dit que l'allemand perd du terrain tous les jours.

Ce pays est donc aux limites des deux idiomes, et il offre comme une transition entre les peuples de race latine et ceux de race germanique. Il intéresse particulièrement la France, pour avoir eu avec elle des rapports plus étroits que la plupart des autres cantons : communauté de religion et par là, bien souvent, communauté d'intérêt ; inclination plus marquée pour la politique française, quand d'autres parties des ligues suisses l'abandonnaient. On sait d'ailleurs quels rapports intimes l'institut des Jésuites avait établis dans ce siècle entre un parti considérable en France et la ville de Fribourg. Beaucoup de jeunes Français ont fait leur première éducation dans cet asile de l'ordre puissant qui vient de se retirer devant la révolution fédérale.

Il y a vingt ans, la ville de Fribourg offrait au voyageur un spectacle singulier : qu'il arrivât de Berne ou de Lausanne, il croyait se trouver dans un monde nouveau ; disons mieux, il lui semblait être remonté à trois siècles en arrière ; les couvents dans tous les quartiers ; les processions, les religieuses, les moines allant et venant dans les rues où l'herbe poussait ; la tour gothique de Saint-Nicolas, les murailles crénelées, serpentant sur les collines qui entourent cette ville inégale, tout représentait à l'imagination le moyen âge, sa foi, ses pratiques, sa pittoresque naïveté. Le pont suspendu, œuvre admirable d'un Français, M. Chaley, le mouvement progressif des voyageurs et du commerce qui a été la conséquence de ce grand ouvrage ; enfin le mouvement plus rapide encore des idées nouvelles ont beaucoup changé la physionomie de la ville et du pays.

Le canton de Fribourg confine, vers le midi, aux grandes Alpes bernoises ; de là le sol s'incline vers le nord, où il porte les eaux de la Sarine et de ses affluents pour les verser dans l'Aar, et, avec elle, dans le Rhin. Sur les deux rives de la Sarine s'étendent deux ramifications importantes des Alpes : celle de la rive droite se termine brusquement par le majestueux Moléson ; le sommet le plus important de l'autre chaîne est la dent de Breuleire. En général, les pâturages de Fribourg sont d'une rare fécondité, et le gros bétail des montagnes forme peut-être la race la plus belle de la Suisse et une des plus recherchées. Les vrais fromages de Gruyères, qui jouissent en Europe d'une si grande célébrité, se fabriquent dans une chaîne de dix lieues de long sur quatre de large ; les plus estimés sortent de la paroisse de Charmey.

Heureux le botaniste qui parcourt ces romantiques vallées. Le règne végétal est très-riche en plantes rares. Le chasseur trouve en quelques endroits le chamois, rarement le chevreuil, et dans les lieux élevés le lièvre blanc. Après avoir chassé le lammergeyer et le coq de bruyères sur les rochers alpestres, il pourra, s'il descend jusqu'aux marais de Morat, y rencontrer les cigognes, le vanneau maritime et même l'ibis.

Une grande partie du canton de Fribourg appartient à ce qu'on appela dans le moyen âge le pays du désert, *Oedland* ou *Uechlland*. Cette dénomination caractéristique fait assez connaître combien le pays eut à souffrir par l'invasion des peuples barbares. Il fit plus tard partie du royaume de la petite Bourgogne, puis il fut gouverné, comme fief de l'empire, par les ducs de Zaeringen, sous le nom de recteurs. L'un d'eux, Berthold IV, fonda Fribourg en 1179, et lui donna un petit territoire. Fribourg, éloigné de la maison

roman ; on en distingue même trois espèces, selon les localités : le *gruverin*, parlé dans la Gruyère ; le *quetzo*, en usage dans la partie moyenne du canton ; et le *broyard*, dans le bassin de la Broye. Le premier est le plus doux, le plus expressif et le plus original. (Lutz, Statistique de la Suisse, trad. par B. Leresche.)

d'Autriche, lui resta longtemps fidèle, après que les petits cantons eurent conquis leur liberté. La ville de Berne elle-même, sœur de Fribourg, fondée comme elle par les Zaeringen, s'était déclarée indépendante. De là des guerres très-vives entre les deux cités voisines. Fribourg, pendant plus d'un siècle, entourée des ennemis de l'Autriche, et n'étant plus que faiblement secourue par cette puissance, persista néanmoins dans sa fidélité, et quand elle rompit ses liens, ce fut par un accord mutuel des deux parties, et d'une façon assez singulière pour mériter d'être connue.

Thuring de Hallwyl, maréchal du duc Albert d'Autriche, surnommé le *Prodigue*, vient annoncer aux Fribourgeois l'arrivée de leur souverain, qui daigne les visiter. Grande fête dans la bonne ville ; on prépare une réception magnifique : le maréchal emprunte toute l'argenterie de la ville, rassemble les principaux citoyens, et sort avec eux en grande cérémonie, comme pour aller à la rencontre de son maître. A quelque distance des murs, un détachement de cavalerie autrichienne entoure le cortège, et Thuring dit sans façon aux Fribourgeois : « Monseigneur le duc n'ira point chez vous. Par cet acte que je vous remets de sa part, il vous délire du serment de fidélité, que vous lui avez prêté comme à votre légitime souverain ; mais il garde en paiement votre vaisselle. » Alors de Hallwyl, qui avait eu la précaution de faire emporter l'argenterie, part avec son escorte, en laissant les Fribourgeois bien surpris et encore plus joyeux. Ils pouvaient dès ce moment se considérer comme indépendants, sans conserver le moindre scrupule ; leur ancien maître avait lui-même fixé le prix du rachat et s'était payé par ses mains.

Abandonnée par ses anciens maîtres, la ville fut bientôt contrainte d'en accepter un nouveau en la personne de Louis de Savoie ; mais ayant pris le parti des Suisses, dans la guerre de Bourgogne, contre Charles le Téméraire, elle rendit d'assez grands services à la Confédération pour mériter d'y entrer, en 1481 (1).

Depuis lors son territoire s'agrandit peu à peu par des acquisitions et des conquêtes. Malheureusement les hasards de la politique ont plus d'une fois contrarié les directions que semblait donner la nature des lieux ; de là ces enclaves encore existantes aujourd'hui, et ces lignes bizarres qui tracent en plusieurs points, d'une manière si confuse, les limites des cantons de Fribourg, de Berne et de Vaud.

Nous l'avons dit, Fribourg ne fut pas entraîné dans le mouvement de la réforme ; presque tout le pays professe la religion catholique ; le seul district de Morat, peuplé de 8,400 âmes, est réformé. L'élément agricole domine dans la population ; les villages et les innombrables maisons foraines en renferment la plus grande partie ; mais jusque dans les bourgs et les villes, même dans le chef-lieu, on retrouve les mœurs, la vie et le costume des campagnes.

L'agriculture fait des progrès dans la plaine, depuis que le droit de parcours et les redevances féodales sont abolis. On arrache les haies, on défriche les biens communaux, on établit des prairies artificielles. Des fermes modèles favorisent ce progrès. Il y a de beaux jardins sur plusieurs points du canton, et l'on y cultive les arbres fruitiers avec un succès remarquable. On sèche des fruits, on distille beaucoup d'eau de cerises. En revanche, les vignobles sont peu considérables ; on n'en trouve guère qu'aux bords des lacs de Morat et de Neufchâtel. Jusque l'exploitation des bois laisse à désirer ; mais ce commerce prenant de l'extension, il est à croire que l'administration sera désormais plus prévoyante.

Deux branches d'industrie occupent un certain nombre d'habitants : le tressage des pailles et la fabrication des cuirs.

Les Fribourgeois, surtout ceux de la montagne, sont généralement forts et robustes. Ils sont d'un caractère affable et hospitalier ; ils conservent plus de traces que leurs voisins

(1) Voy. la notice sur Nicolas de Flue, p. 130.

des anciennes mœurs, et, il faut le dire aussi, des vieilles superstitions. Ils ont été longtemps fidèles au costume national; c'est dans les districts allemands qu'il se conserve avec le plus de persistance. Les pères ont *armaillis* se distinguent par une veste à manches courtes et bouffantes, appelée *inguenaude*. Les femmes romanes (1) portent une coiffure peu gracieuse; elles se chargent la tête de tresses garnies de crin à l'intérieur, et sur cette coiffure étrange elles étalent un vaste chapeau de paille garni d'une dentelle noire flottante. Le dessin que nous donnons page 209 présente un riche costume de fête sur lequel il ne faudrait pas se faire l'idée générale de celui des femmes du pays. Ces jeunes époux reviennent de la noce, et la personne qui les regarde appartient sans doute, comme eux, aux districts allemands.

Les mœurs, en général simples et pures, disait le pasteur Lutz, ont beaucoup perdu de leur ancienne rudesse. La gaieté est plus prononcée chez ceux qui parlent français. Les fêtes sont nombreuses; on en compte une centaine, y compris les dimanches, et, quoique vingt-sept fêtes basses aient été abolies depuis longtemps, une partie de la population les chôme encore. On danse à l'occasion des nocés, ainsi que le lundi et le mardi du carnaval; mais la principale fête nationale a lieu en automne, et s'appelle la *Dédicace générale des danses*; elle dure trois jours de suite. Dans les fêtes qui ont lieu à l'occasion des mariages, on joue quelquefois encore une marche du pays, conservée depuis longtemps par tradition, et connue sous le nom de *Marche des nocés*. Dans le district de Morat, on a des réjouissances publiques à l'occasion de la moisson et de la vendange; à Châtres surtout, ces fêtes populaires ont conservé l'ancien type national. A Morat, on fête l'anniversaire de la bataille qui se donna le 22 juin 1476, et qui délivra la Suisse de Charles le Téméraire.

La ville de Fribourg se distingue, même entre celles de la Suisse, par son site bizarre et ses édifices pittoresques. Baignée par la Sarine, qui la traverse dans un lit profond, elle est bâtie sur un sol inégal et accidenté; des rues rapides et tortueuses, souvent des escaliers, mettent les divers quartiers en communication; les deux rives sont unies par d'anciens ponts couverts, au-dessus desquels plane dans le ciel le fameux pont suspendu. L'œil suit de colline en colline la muraille d'enceinte flanquée de tours; il se fixe sur les nombreuses églises, les couvents, le collège des Jésuites, les ravins, les rochers, les jardins et les prairies. L'église paroissiale de Saint-Nicolas s'élève au bas de la ville; la tour qui la domine a 365 marches et une hauteur de 80 mètres jusqu'à la plate-forme. Elle fut consacrée, en 1182, par Roger, évêque de Lausanne. Sa plus rare merveille est aujourd'hui le grand orgue à soixante registres. Ce chef-d'œuvre d'Aloys Mooser fut achevé en 1834.

Les villages de Fribourg ne présentent pas l'aspect de richesse qu'on trouve à ceux du canton de Berne; mais ils offrent cependant beaucoup de maisons bien bâties. Les constructions en bois sont les plus nombreuses; elles sont couvertes de tuiles, de chaume ou de bardeaux. Plusieurs localités sont décorées par des constructions antiques, telles que le couvent de Hauterive, les tours de la Molière et de Bellegarde, plusieurs châteaux et particulièrement celui des comtes de Gruyères. Il est situé auprès de la ville du même nom, au sommet de rochers qu'il couronne de ses tours et de ses remparts. Il est difficile de rien voir d'anssi pittoresque. Les murs sont de 4 à 5 mètres d'épaisseur; on y voit des cheminées immenses, où l'on rôtissait, dit-on, des bœufs entiers, de vastes salles, qui rappellent le souvenir de la féodalité. Au fond de ces ravins bouillonne la Sarine; l'oïseau de proie plane au-dessus des abîmes; mais l'antique et noble famille de Gruyères a disparu. Son origine se perdait dans la nuit des temps; mainte légende se rattache à

cet illustre nom: au seizième siècle il s'éteignit. Le comte Michel, poursuivi par ses créanciers, offrit à ses vassaux la liberté, à charge par eux de payer ses dettes. Une intrigue mit obstacle à cet arrangement. Les cités ambitieuses de Fribourg et de Berne payèrent les créanciers et se substituèrent aux anciens seigneurs. Michel s'exila; il mourut à Bruxelles, et son frère, vicaire général de l'évêque de Lausanne, prononça son oraison funèbre dans l'église de Saint-Théodule, bâtie à Gruyères par leurs ancêtres, trois siècles auparavant. Cette cérémonie funèbre fut un jour de deuil pour le pays, qui n'a pas oublié les bienfaits dont cette antique famille le combla pendant une longue suite de siècles.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

En 1828, l'équipage du capitaine Ross trouva, sur un rivage désert du détroit du Prince-Régent (mer Polaire), des piles de petites caisses en fer. On les examina, on les ouvrit. C'étaient des caisses de conserves alimentaires que le capitaine P... avait été obligé d'abandonner à terre, en 1825, après le naufrage du vaisseau *la Furie*. Il y avait quatre ans que ces boîtes étaient là, sur terre, exposées à la pluie, au froid, à la chaleur; cependant, à la grande joie de l'équipage, les viandes, les légumes, les fruits contenus dans les caisses étaient d'une excellente qualité, frais et sains.

Un voyageur assure avoir mangé avec plaisir, dans une ville d'Asie, des œufs sortant d'une boîte où ils avaient été enfermés, une année auparavant, à Nantes: ils étaient, dit-il, aussi frais que ceux que les laitières de Paris nous vendent comme pondus de la veille. Il y a quelques années, un seigneur russe donna un dîner splendide en grande partie composé de primeurs toutes préparées à Paris. On cite des boîtes de 20 kilogrammes de bœuf fermées depuis plus de vingt ans, et d'où l'on retire la viande fraîche et inaltérée.

Cet art de la conservation des aliments, qui ne date que de ce siècle, est loin d'être encore apprécié comme il devrait l'être. Cependant, par une faveur particulière, les petits pois conservés ont eu, dès l'origine, un grand débit: au milieu de l'hiver, une boîte qui se vend cinq francs suffit à douze personnes; il en sort chaque année une quantité extraordinaire des laboratoires du Mans, de Moulins, de Nantes et de Paris.

On avait pensé que ces utiles applications de la chimie à l'art culinaire profiteraient surtout aux marins: on sait combien les viandes salées deviennent promptement insipides et engendrent de maladies. Jusqu'à ce jour, on ne met guère, à bord des vaisseaux, de conserves que pour les malades. On cite toutefois quelques marins, entre autres le capitaine russe Kotzbue, qui ont fait usage des conserves pendant le cours de longues navigations.

VASES DE L'ALHAMBRA.

Voy., sur l'Alhambra, la Table des dix premières années.

Les origines de la ville de Grenade sont incertaines comme celles de beaucoup des villes dont une célébrité soudaine a fait la fortune. On ne sait point si elle existait avant l'arrivée des Maures en Espagne. Peut-être n'a-t-elle été fondée que par ceux-ci vers le dixième siècle de notre ère. En l'année de l'hégire 334 (1236 de J.-C.), elle devint la capitale du royaume de Grenade: elle comptait déjà près de 400 000 habitants. Aujourd'hui elle n'en a même plus 80 000. La prospérité de Grenade s'éteignit le jour où Ferdinand et Isabelle expulsèrent de ses murs les derniers rois musulmans (1492).

Au dire des historiens arabes, l'Alhambra formait dans Grenade tout une seconde ville qui se distinguait de la première par une magnificence que l'architecture arabe était seule capable de produire. L'Alhambra était un palais,

(.) Du pays qui parle français.

résidence des rois maures. Son véritable nom est Medinet-Alhambra ou cité rouge, appellation sur l'origine de laquelle on n'est pas trop d'accord. Quelques-uns veulent que ce nom provienne de la couleur des matériaux qui entrent dans la construction de l'édifice ; d'autres, qu'il soit une corruption d'Alhamar, tribu arabe de laquelle descendait son fondateur. Quelques-uns l'expliquent d'une autre façon : selon eux, la cité rouge tirerait son nom de la lueur des flambeaux qui

éclairait ses murailles, à l'édification desquelles on n'aurait travaillé, par un caprice bizarre, que pendant la nuit. Les Espagnols modernes appellent l'Alhambra *la Sierra del Sol*, la montagne du Soleil. Enfin plusieurs écrivains arabes lui donnent le nom de *royal Alcazar*. S'il faut en croire certaines traditions, on devrait reconnaître dans ce nom une corruption des deux mots *al Cayzar*. César apparaîtrait ici comme un conquérant qui, à la suite d'une victoire, aurait



Vase en porcelaine de l'Alhambra. — Dessin de Montalan.

concedé à une ou deux tribus arabes le privilège exclusif de préparer et de vendre la soie. Ces tribus, dans une intention de gratitude, auraient plus tard appelé du nom même de l'empereur romain les bâtiments dans lesquels cette marchandise se débitait. Puis le nom serait passé avec les Maures en Espagne ; et comme la colline sur laquelle s'élève aujourd'hui l'Alhambra fut primitivement occupée

par des bâtiments destinés au commerce de la soie, il advint à Grenade ce que nous voyons se reproduire autour de nous : c'est que le palais conserva le nom du modeste édifice dont il prit la place. L'Alcaçar et les Tuileries se ressembleraient ainsi par l'origine commune de leurs noms.

L'Alhambra a été bâti par Mohammed Abou - Abdillah Ben-Nasr, surnommé Alghaleb Billah, second roi du royaume

de Grenade, qui couvrit les frais immenses que nécessita sa construction par un impôt prélevé sur le pays conquis. On dit que ce prince en traça lui-même les plans. Quand le palais fut achevé, il en fit sa résidence et celle de sa cour. Son fils Mohammed II, et son petit-fils Mohammed III l'embellirent à l'envi. Ce dernier y ajouta une mosquée de l'architecture la plus splendide : des mosaïques sans nombre recouvraient tous les murs, et le toit était supporté par de larges colonnes

dont la base et le chapiteau étaient d'argent massif. Ce fut Youssouf Ben-Ismaël Ben-Pharagi, surnommé Aboul-Hajjaj, qui mit la dernière main à l'Alhambra. Ce prince régna de 732 à 755 de l'hégire (1331 à 1354 de J.-C.).

Du reste, rien n'égalait la magnificence de ce palais pour lequel ses possesseurs s'étaient successivement imposé les plus lourds sacrifices. Les écrivains qui, ainsi que nous l'avons dit, l'appellent une ville dans une autre ville, n'ont



Vase en porcelaine de l'Alhambra. — Dessin de Montalan.

pas exagéré. Rien n'y manquait, pas même une enceinte de hautes murailles et un système de fortifications tout à fait formidable. Mais à dater de la conquête de Grenade par Ferdinand, l'Alhambra vit chaque jour décroître son ancienne splendeur. Charles-Quint, trop occupé des guerres fréquentes qui signalèrent son règne, tenta en vain d'en reconstruire les parties déjà ruinées de son temps. Aujourd'hui l'Alham-

bra n'est plus qu'un vaste désert, et le temps y ronge tout à son aise les derniers débris du palais des kalifes de Grenade.

Les deux vases dont nous donnons la gravure, ont été trouvés dans des niches situées au-dessus des appartements royaux contigus à la *plaza de los Algibes*, c'est-à-dire la place des Citernes. Ils sont tous deux de porcelaine. Les ornements en sont d'or et d'émail azuré. Les inscriptions qui

couvrent le premier sont celles qui se retrouvent sur toutes les parties de l'édifice : *Il n'y a de vainqueur que Dieu*. Les trois écussons, comme les bordures qui les encadrent, ne donnent que la répétition de cette formule. Les inscriptions du second se répètent moins souvent et ne se lisent pas aussi facilement. L'absence des points déterminatifs peut en faire assez varier le sens; celui auquel l'esprit s'arrête de préférence est celui-ci : *Rien ne lui est semblable* (à Dieu).

Quant à l'âge de ces deux vases, il semble, par le genre de leurs ornements, appartenir plutôt à l'époque des premiers fondateurs du monument dans une salle duquel ils furent destinés à être placés. Une circonstance très-particulière montre pourtant qu'au temps où ils furent fabriqués, les Maures étaient déjà depuis longtemps en contact avec les chrétiens d'Espagne. On remarque en effet, sur les anses du premier de ces vases, deux oiseaux qu'il est impossible de croire fantastiques, et au milieu du second deux antilopes sur le genre desquels il n'est pas permis de se méprendre. Or, la présence d'animaux réels sur un monument de style arabe est une exception qu'il faut toujours noter. Les monuments qui nous occupent ne sont donc pas de fabrication très-ancienne. Ils appartiennent probablement au dernier temps du séjour des Maures dans la Péninsule, alors que les idées plus généreuses et plus libérales des chrétiens avaient insensiblement conquis et élargi l'esprit exclusif des adeptes de la foi musulmane.

LA MÈRE DE WASHINGTON.

On a dit que « c'étaient surtout les mères qui préparaient les grands hommes; » et pour le prouver on a dressé la liste de tous les personnages illustres qui, depuis les Gracques, furent élevés par des femmes. Peut-être eût-il été plus exact d'étendre l'observation à tous les hommes, célèbres ou obscurs, et de déclarer que leurs caractères, leur conduite, leurs aptitudes mêmes, dépendent en grande partie de l'éducation maternelle.

Recevant l'enfant à sa naissance, présidant à ses impressions premières et lui montrant, avant aucun autre, les chemins de la vie, la mère est, en réalité, une institutrice toute-puissante qui décide des principes et des habitudes. Si elle transmet, le plus souvent, à ses fils son tempérament et ses traits, elle ne leur communique pas moins la physionomie de son âme. Il semble que les germes, bons ou mauvais, conservés au dedans d'elle-même, se développent plus librement dans l'enfant élevé par ses soins, et c'est surtout dans ce sens qu'il est sa récompense ou son châtiement.

Parmi les mères qui ont pu regarder leurs fils comme la couronne de leur vie, celle de Washington occupe certainement une des premières places. Appartenant à cette vieille race virginienne que sa piété simple, sa probité et sa persévérance laborieuse avaient toujours distinguée, elle éleva son fils Georges dans les habitudes stoïques du travail et du dévouement. Lorsque ce dernier eut atteint l'âge de quinze ans, il voulut entrer dans la marine royale; mais elle s'y opposa en déclarant qu'il devait vivre parmi ses concitoyens, travailler avec eux à transformer le pays, et mettre au service de ce dernier toutes les forces et toute l'intelligence qu'il avait reçues de Dieu. Cette résolution hâta peut-être l'affranchissement de l'Amérique en lui conservant le grand homme qui devait l'assurer. S'il fût devenu officier anglais, Washington eût sans doute hésité davantage : partagé entre son serment militaire et son patriotisme, il eût plus difficilement pris les armes contre l'Angleterre, et eût trouvé chez ses concitoyens moins de confiance. Ce fait proteste en même temps contre l'erreur des biographes qui ont répété, l'un après l'autre, que la mère de Washington appartenait au parti

loyaliste, et qu'elle fit tous ses efforts pour y retenir son fils. Les historiens américains ont depuis longtemps fait justice de ce mensonge inventé dans l'intérêt du dramatique par des compilateurs plus occupés de l'effet que de la vérité. La mère de Georges s'effraya, il est vrai, de la lutte dans laquelle son fils s'engageait; elle craignait que l'inégalité des ressources ne compromît la cause américaine; mais elle ne tenta rien pour empêcher Washington d'accomplir son devoir.

Et comment l'aurait-elle pu quand sa vie entière avait été employée à le lui faire aimer? Elle vit Georges se mettre à la tête des insurgents avec inquiétude, mais sans faiblesse. Lorsqu'il essaya ses premiers revers, on ne l'entendit ni se décourager ni se plaindre; quand vint le jour des triomphes, elle conserva le même calme.

Les Anglais, maîtres du New-Jersey, s'étaient éparpillés dans cette province. Washington, qui campait de l'autre côté de la Delaware, dit à ses officiers :

— Nos ennemis ont trop étendu leurs ailes, il est temps de les leur rogner.

Et, traversant le fleuve, il remporta une victoire qui sauva l'Union américaine. Cette nouvelle fut apportée à sa mère par une foule d'amis qui accouraient pour la féliciter. Elle se réjouit avec eux *du bonheur de la patrie*; et, comme les éloges en l'honneur de Washington allaient toujours s'exaltant :

— Ceci est de la flatterie, messieurs, dit-elle, en redevenant sérieuse; Georges se rappellera, j'espère, les leçons que je lui ai données; il n'oubliera pas qu'il est tout simplement un citoyen de l'Union que Dieu a fait plus heureux que les autres!

Lorsqu'elle sut la prise de Cornwallis, elle ne songea point à la gloire de son fils; mais elle s'écria :

— Dieu soit loué! notre patrie est libre, et nous allons avoir la paix!

Un riche mariage avait fait de Washington un des propriétaires les plus opulents de l'Union; il voulut bien des fois décider sa mère à venir demeurer dans sa belle habitation de *Mont-Vernon*; mais elle resta toujours à Frédéricksburg, surveillant la petite ferme qui lui était restée pour douaire. A l'âge de quatre-vingt-deux ans, on la voyait encore monter à cheval tous les matins, parcourir ses champs et donner des ordres. Ses revenus étaient des plus modestes, mais administrés avec tant d'économie qu'ils lui permettaient de secourir un grand nombre de malheureux. Jamais, dans ces temps de trouble, un compatriote ruiné par la guerre ne sollicita en vain sa générosité : aussi avait-elle coutume de dire :

— La charité trouve toujours quelque chose dans les bourses qui ne sont pas percées.

Une maladie cruelle (un cancer à l'estomac) l'obligea enfin à garder la maison; mais là encore elle s'occupait de l'administration de ses affaires. Le colonel Fielding-Lewis, son gendre, lui propose un jour de s'en charger.

— Merci, Fielding, lui dit-elle; je veux bien que vous teniez mes livres en règle, car vos yeux sont meilleurs que les miens; mais pour le reste, je puis encore y veiller.

Elle fut près de sept ans sans voir son fils Georges, toujours retenu à la guerre. Enfin, lorsque les armées combinées furent de retour de New-York, Washington put prendre la route de Frédéricksburg. Il envoya en avant un courrier pour faire demander à sa mère comment elle voulait le recevoir.

— Seul, répondit la mère.

Et le commandant en chef des troupes américaines, le maréchal de France, le libérateur de sa patrie, le héros du siècle, se rendit à pied à la maison de celle qu'il regardait, selon son expression, « non-seulement comme l'auteur de ses jours, mais comme l'auteur de sa renommée. »

Mistriss Washington reçut son fils avec une tendresse

expansive; mais ne lui parla point de la gloire qu'il venait d'acquérir. Ce qu'il avait fait lui semblait tout simple.

— Je lui ai enseigné la vertu, disait-elle, la gloire n'est qu'une conséquence!

Elle lui parla de ses vieux amis en l'appelant par son petit nom d'enfance, et ne s'informa pas une seule fois des honneurs rendus partout au sauveur de l'Union. Cependant lorsqu'on vint l'inviter de se rendre le soir au bal donné par ses compatriotes en l'honneur des vainqueurs de Cornwallis, elle l'accepta.

— Les jours de danse sont un peu loin de moi, dit-elle, mais je serai heureuse de prendre part à la joie publique.

Les officiers français, qui faisaient partie de l'armée libératrice, avaient une grande impatience de voir cette femme extraordinaire. Elle parut, vers le milieu du bal, vêtue du vieux costume des Virginiennes et, appuyée sur le bras de Washington, elle reçut les compliments de tout le monde avec l'onté, fit quelques tours, puis se retira. Les Français restèrent confondus devant cette force et cette simplicité qui « la rendaient supérieure à sa propre grandeur. » En la regardant sortir avec Washington, l'un d'eux s'écria :

— De telles mères font comprendre de tels enfants.

Avant son retour en Europe, Lafayette se rendit à Frédéricburg pour voir la mère de son général, « conduit par un des petits-fils de mistress Washington, dit un biographe américain. Ils approchaient de la maison lorsque le jeune homme s'écria : — Voici ma grand'maman ! Le marquis de Lafayette aperçut alors la mère de son honorable ami qui travaillait à son jardin. Le marquis parla des heureux effets de la révolution, du glorieux avenir qui s'offrait à l'Amérique régénérée, et paya son tribut d'amitié et d'admiration pour Washington : mais à tous les éloges qu'il fit de celui-ci, sa mère répondit simplement qu'elle n'était point surprise de ce que Georges avait fait, parce qu'elle l'avait toujours connu *truly bon !* » Ainsi cette âme naïve avait compris que toute grande action venait du cœur.

Lafayette ne quitta mistress Washington qu'après lui avoir demandé et avoir reçu sa bénédiction, comme s'il se fût agi de sa propre mère.

Lorsque Washington eut été nommé président de la nouvelle république, il vint voir sa mère.

— Le peuple, lui dit-il, m'a choisi pour premier magistrat des États-Unis, et je viens vous faire mes adieux ; dès que le temps de mes fonctions sera achevé, vous me reverrez dans la Virginie.

— Tu ne m'y trouveras plus ! répondit sa mère ; mais va, mon cher Georges, accomplis ta destinée, et que la grâce du ciel ne t'abandonne pas.

A ces mots, elle lui ouvrit ses bras : le président demeura longtemps la tête appuyée sur l'épaule de la vieille malade, dont les mains affaiblies caressaient sa tête. Il versait d'abondantes larmes, et ne pouvait s'arracher à ce suprême embrassement ; ce fut l'héroïque mère qui reprit la première son calme et qui le congédia doucement.

Mais ses pressentiments ne l'avaient point trompée ; elle mourut peu après à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. « Dans ses derniers jours, dit le biographe américain, mistress Washington parla souvent de son *bon Georges*, jamais de l'illustre général. Elle rendit le dernier soupir en recommandant à Dieu son fils et sa patrie. »

La fermeté stoïque de cette femme remarquable avait toujours été tempérée par la piété ; elle trouvait dans sa croyance une source inépuisable de consolations, et ce tendre courage qui en avait fait une *chrétienne de Sparte !* Chaque jour elle se retirait dans la solitude des champs, et là, en présence de la création, elle avait, selon ses expressions, un entretien avec Dieu, et en revenait plus sereine et plus affermie.

LE GLOBE TERRESTRE

EST UNE IMMENSE MACHINE A VAPEUR.

Si l'on jette les yeux sur une mappemonde à projection équatoriale ou de Mercator, on voit au premier coup d'œil que toutes les terres sont, pour ainsi dire, concentrées dans l'hémisphère nord, tandis que la plus grande partie de l'hémisphère sud est couverte d'eau. La pointe de l'Amérique, celle de l'Afrique, l'Australie et une partie de l'Océanie, sont les seules portions continentales de l'autre hémisphère. Leur surface n'égale pas le quart de celle de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique de notre hémisphère. Ainsi, on peut dire que le globe se compose de deux hémisphères, l'un aqueux, l'autre terrestre. À l'équinoxe d'automne, le soleil passe dans l'hémisphère austral ; il chauffe la surface de ses mers, d'où s'élève une immense quantité de vapeur d'eau ; cette vapeur est entraînée par les courants supérieurs de l'atmosphère vers l'hémisphère boréal ; là elles rencontrent de grandes surfaces terrestres refroidies par l'absence du soleil, de vastes plateaux et de hautes montagnes couvertes de glaces et de neiges : ainsi ces vapeurs se transforment-elles d'abord en nuages, pour se précipiter ensuite sous forme de pluie, de neige et de grêle. On le voit, la circulation des vapeurs est la même que dans une machine. Les mers de l'hémisphère austral sont la chaudière ou le générateur qui les produit ; l'hémisphère nord est le condensateur.

Nous avons énoncé le fait ; voyons les preuves. Elles nous sont fournies par un immense travail de l'un des premiers météorologistes de notre époque, M. Dove de Berlin. S'il est vrai que l'hémisphère sud est le générateur de la vapeur d'eau, sa température doit être plus basse que celle de l'hémisphère nord. En effet, l'eau ne passe à l'état de vapeur qu'en absorbant une certaine quantité de chaleur qui n'est plus sensible à nos sens ni au thermomètre et devient *latente*, pour employer l'expression des physiciens. L'observation confirme ces prévisions. Des calculs immenses, combinés de la manière la plus judicieuse, ont amené M. Dove à conclure que la température moyenne de l'hémisphère sud était de 13°,6.

Dans l'hémisphère nord, au contraire, la vapeur d'eau, en repassant à l'état liquide, rend à l'atmosphère et à la terre la chaleur qu'elle avait absorbée pour se vaporiser ; par conséquent, la température moyenne de cet hémisphère doit être plus élevée que celle de l'hémisphère opposé, et c'est ce qui arrive en effet, car en moyenne elle atteint 15°,5. Vainement on chercherait à expliquer cette différence par la prédominance des mers autour du pôle austral et celle des terres autour du pôle boréal. Si les continents s'échauffent plus que les mers en été, ils se refroidissent davantage en hiver, et au bout de l'année l'équilibre s'établit entre la terre et l'eau. La raison que nous avons donnée est la véritable, et elle nous conduit à cet intéressant résultat, que la température moyenne de la couche atmosphérique qui enveloppe le globe et dans laquelle nous vivons est de 14°,5, à peu de chose près à la température moyenne du mois de mai à Paris.

Si notre comparaison de la terre avec une machine à vapeur est juste, la quantité d'eau qui tombe dans l'hémisphère boréal doit être plus considérable que celle qui se précipite avant d'avoir dépassé l'équateur. L'expérience ne dément pas cette prévision, et, autant que les observations faites jusqu'ici permettent de l'affirmer, c'est dans notre hémisphère que la quantité annuelle d'eau ou de neige tombée est la plus considérable.

L'eau et la chaleur sont les deux éléments principaux de la vie des animaux et des végétaux. De ces deux éléments, l'eau est le plus essentiel. Les terres glacées du Spitzberg se couvrent d'un tapis de verdure partout où la neige disparaît pendant quelques semaines. Ses mers, dont la température, même en été, s'élève à peine au-dessus de zéro, sont peu-

plées de mammifères, d'oiseaux, de poissons et de mollusques; mais si le désert, privé d'eau, n'avait pas ses oasis, il serait inanimé.

L'eau des mers australes s'évaporant pendant l'hiver de nos climats, qui est l'été de nos antipodes, et se précipitant sur l'hémisphère boréal, des pluies abondantes arrosent les immenses surfaces terrestres de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique; elles alimentent les sources des fleuves, entassent sur les montagnes des provisions de neige dont la fusion supplée pendant l'été à l'insuffisance des pluies, et ainsi la circulation des liquides du globe terrestre se trouve assurée comme celle de notre corps; le soleil est le cœur qui en est le moteur principal, et l'on peut dire avec raison qu'il est la source de la vie à la surface du globe. Que ce flambeau vienne à s'éteindre, et la terre continuera de rouler dans l'espace, mais nul être vivant ne pourra se développer ni se perpétuer à sa surface, où régneront une sécheresse et un hiver éternels.

MAITRE GONIN.

Gardez-vous-en, c'est un maître Gonin;
Vous en tenez, s'il tombe sous sa main.

LA FONTAINE.



On disait autrefois d'un fripon fin et rusé : « C'est un maître Gonin. » En parlant d'une mystification plaisante, d'une coquinerie adroite, on disait aussi : « C'est un tour de maître Gonin. » Nos pères faisaient allusion sans doute à quelque personnage qui s'était rendu fameux par ses fourberies. François I^{er} avait, dans sa domesticité, un magicien qui s'appelait Gonin. Est-ce depuis ce magicien que le nom est devenu proverbial, ou, au contraire, ce nom, déjà plus ancien, avait-il été appliqué au magicien en raison de son habileté? En 1743, on a publié une sorte de roman anecdote-

tiqne en deux volumes, sous ce titre : *les Tours de maître Gonin*. Cet ouvrage n'est qu'une compilation d'un assez pauvre style : sous prétexte d'y raconter la vie de maître Gonin, on rattache les unes aux autres, tant bien que mal, des anecdotes burlesques pour la plupart très-connues. Toutefois, quelques passages sont plaisants, et les gravures que l'on y a jointes ne sont pas sans esprit. Nous reproduisons la première, qui donnera une idée du livre. « Quelques jours avant celui de la naissance de Gonin, dit l'auteur, sa mère avait perdu chez elle une petite bourse remplie de quelques pièces d'argent; ce qui avait engagé à jeter des soupçons sur une servante et sur un valet qui composaient tout le domestique de la famille. Le père et la mère de Gonin les menaçaient tous les jours, depuis ce temps-là, de les mettre entre les mains de la justice. Enfin, quand Gonin parut au monde, il les tira de ce danger en faisant connaître leur innocence. La nourrice le tenant sur elle, assise par terre le long de la cheminée, auprès d'un grand feu, pour l'emmaitotter, un pie qui demeurait depuis longtemps dans la maison, et qui y allait çà et là familièrement, entra, tenant à son bec la bourse perdue, s'approcha de l'enfant et lui présenta cette bourse; il avança aussitôt une de ses petites mains, saisit la bourse avec avidité, et la tint si serrée qu'il fut impossible de la lui ôter. On cria alors miracle! prodige! merveille! » Un certain homme qui se mêlait de divination et de faire des horoscopes tira de ce fait l'augure que Gonin aurait de l'inclination à s'emparer du bien d'autrui. Tel est le point de départ de l'histoire : il fait deviner le reste : maître Gonin aurait en notre temps des démêlés avec la police correctionnelle. Par son meilleur côté, il ressemble un peu à Bertoldo, dont nous avons rapporté quelques espiègleries (1843, p. 321); mais il est moins spirituel et plus méchant. Lesage avait épuisé dans ses romans la peinture des caractères de cette sorte : il leur avait donné, grâce à son art supérieur, un certain agrément qui, en dépit de la raison, fait sourire même à de fort laides actions. L'auteur anonyme de maître Gonin n'a écrit qu'une imitation vulgaire : nous en citons un trait, mais nous n'en recommandons point la lecture.

L'ENFANT DE LA TRISTESSE.

Poésie de HERDER.

Près du torrent qui murmure, la Tristesse était silencieusement assise; elle rêvait, et sa main modelait une image d'argile.

— Qu'as-tu fait là, déesse pensive? lui demanda Jupiter.
— Rien qu'un simulacre, répondit-elle; mais toi, Seigneur, envoie-lui un souffle de vie.

— Qu'il vive donc et qu'il m'appartienne! s'écria le père des dieux. — Oh! non, interrompit la déesse; oh! non, laisse-le-moi!

Alors arrive la Terre, qui dit : — Cet enfant m'appartient, car il est sorti de mon sein. — Attendez, reprit Jupiter; voici quelqu'un qui va décider entre nous.

C'était Saturne. — Qu'il soit à vous tous, dit le sage dieu, ainsi le veut le Destin. Toi, Jupiter, qui lui as donné la vie, tu reprendras son âme après sa mort.

Toi, ô Terre, tu auras son corps; tu n'as droit à rien de plus.

Mais toi, Tristesse sa mère, tu le possèderas pendant toute son existence; jamais il ne te quittera, et ses souffrances se prolongeront jusqu'au tombeau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

HABITATIONS DES ARTISTES DE PARIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Maison de Philippe de Champaigne dans le faubourg Saint-Marceau. — D'après un dessin inédit communiqué par M. Bonnardot.

Le livre curieux et rare des *Statuts de la corporation des maîtres peintres* donne quelques renseignements précieux sur les maisons qu'habitaient à Paris nos peintres du dix-septième siècle. En 1651, il se fit une tentative de rapprochement et de fusion entre l'Académie royale de peinture et sculpture, organisée par Lebrun en 1648, et la vieille corporation des maîtres peintres, dite confrérie de Saint-Luc, dont les sévères règlements contrastaient singulièrement avec les mœurs nouvelles. Un contrat de « jonction de l'Académie avec les maîtres, » fut signé le 4 août de cette année ; il avait pour but, dit le rédacteur des statuts, de « terminer et » composer des différends qui sont entre les deux corporations » pendant au parlement sur le sujet des lettres-patentes » adressées à ladite cour, portant l'établissement de ladite » Académie royale, et de l'opposition formée par lesdits maîtres peintres et sculpteurs à l'homologation d'icelles. » Le livre montre ensuite les membres les plus importants de l'Académie royale et de la communauté des maîtres peintres se présentant tour à tour, pour approuver et signer le contrat, chez les notaires garde-notes du roi, qui enregistrent scrupuleusement leurs noms et leurs adresses. Parmi ces noms, ceux des « maîtres peintres » sont, pour la plupart, aujourd'hui entièrement oubliés. Les historiens de l'école parisienne, Félibien, Depiles et d'Argenville, qui appartenaient tous trois à l'Académie victorieuse et implacable, ne les ont point jugés dignes de leurs critiques.

TOME XVIII. — JUILLET 1850.

Le nom d'Augustin Quesnel, maître peintre, vient le premier dans l'ordre de présentation ; plus loin, se trouve le nom de Toussaint Quesnel, son frère ou son cousin. On sait la grande place que la triple race des Quesnel, aussi favorisée que celle des Dumoustier, occupa parmi les artistes de ce temps. Augustin Quesnel demeurait rue Bétizy, Toussaint Quesnel demeurait rue de Seine Saint-Germain-des-Prés ; Nicolas Vion, maître sculpteur, juré et garde, comme Augustin Quesnel, de la communauté des maîtres peintres de l'art de peinture et de sculpture, demeurait sur la descente du pont Marie ; Claude Vignon demeurait rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul ; Jean Bertrand, rue Neuve-Saint-Louis, derrière les Minimes ; Charles Joltrin, rue Montorgueil, paroisse Saint-Sauveur ; Charles Poërson, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas ; Michel Bourdin, sculpteur, et Pierre Patelle, peintre, demeuraient tous deux rue de la Tixeranderie, paroisse Saint-Jean. C'étaient tous alors des anciens et des gardes jurés de la communauté des maîtres peintres et sculpteurs, bien que la plupart n'aient pas tardé à faire partie de l'Académie royale. Les représentants officiels de l'Académie dans cette solennelle démarche sont Sébastien Bourdon et Louis Testelin, qui demeuraient sur le quai regardant la Mégisserie, et Charles Errard, demeurant aux galeries du Louvre.

Le jour suivant comparaissent les autres académiciens ou académistes, comme on disait alors : Charles Beaubrun,

demeurant rue des Écus, paroisse Saint-Eustache; Eustache Lesueur (le divin Lesueur), et Gilles Guérin le sculpteur, en l'île Notre-Dame; Louis du Guernier le miniaturiste, Henri Testelin, Girard Gossin et Samuel Bernard, en l'île du Palais; Jacques Lebicheur, rue des Quatre-Vents; Gilbert Sève, rue de Touraine; Thomas Pinagier, rue de Seine; Mathieu Lamontagne, rue du Vieux Colombier; Michel Cornille, proche Saint-Roch; Juste d'Egmont, rue de Richelieu; Gérard Van-Obsta!, ce sculpteur flamand, en faveur duquel Lamoignon prononça son fameux plaidoyer sur la noblesse des beaux-arts, demeurait dans les Tuileries; François Tortebat, rue Neuve-Sainte-Catherine, paroisse Saint-Paul, et Simon Guillain, rue Neuve-Saint-Louis, proche la place Royale.

Le lendemain, 6 août 1654, c'est la troupe des maîtres peintres et sculpteurs qui comparait à son tour: Barthélemy Hudon, demeurant rue de la Monnaie, paroisse Saint-Jean; Jacques du Chemin, rue Beaubourg; Jean Bassange, Jean Deltaye et Laurent Manière, rue Darnetal; Robert Dussy, rue de Seine, à Saint-Germain-des-Prés; Antoine Hérauld, sur le quai de Gesvres; Antoine de Bray et Guillaume Guignard, rue Saint-Martin; Jacques Leroy, dit de Burguenolle, sur l'aile du pont Marie; Honoré Métayer, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs; Nicolas Charpentier, rue de la Barrillerie; Pierre Forest, Hilaire Pellerin et Jean-Michel Picard, en l'île du Palais; Rolland Leblond, sur le pont Notre-Dame; Charles Boury, au bout du Pont-Neuf, paroisse Saint-Germain; Pierre Varye, rue Bourg-l'abbé; Jean Cotelte, à la porte Baudoyer; Louis Buard, rue de la Monnaie, paroisse Saint-Germain; Étienne Fournier, rue des Selles, même paroisse; Henri Legrand, Antoine Poissant, rue Traversière; Jean Berthe, sur le quai de la Tournelle; Antoine Guyot, au faubourg Saint-Michel; Jacques d'Autreau, au collège Saint-Michel; Pierre Chesneau, rue des Lombards; Jacques Houzeau et Nicolas Legendre, en l'île Notre-Dame.

Enfin, le 31 août 1654, se présentent, pour clore le contrat par leur approbation, Pierre Biard, sculpteur ordinaire du roi, et prime de l'Académie des maîtres peintres et sculpteurs de Paris, y demeurant derrière les Minimes; Toussaint Chesnu, demeurant rue Tixeranderie; Philippe de Bustel, dans les Tuileries; Toussaint Quesnel, dont il a été parlé plus haut; Louis Béranger, en l'île Notre-Dame, et Rolland Millot, rue du Coq, paroisse Saint-Jean.

C'est une fâcheuse observation à faire que les biographes contemporains des artistes se sont presque toujours abstenus de nous indiquer la maison ou la rue qu'ils habitaient. À côté du portrait qu'ils nous traçaient de leur personne et de leur caractère, nous faire entrevoir le logis où ils travaillaient, c'eût été ajouter un trait à la figure de l'homme illustre. Ce n'est cependant que par hasard qu'on retrouve dans les histoires de la peinture française cette désignation, et seulement quand elle intervient par nécessité dans le récit des grands événements de la vie de l'artiste. C'est partout ailleurs qu'il faut le plus souvent la chercher, et, comme on vient de le voir tout à l'heure, dans des documents presque introuvables.

Déjà nous avons suivi Philippe de Champaigne (1848, p. 354 et 355) dans les différents logements qu'il occupa à Paris, depuis le collège de Laon, où sa jeunesse s'hébergea à côté de celle du Poussin, et le logement que lui donna au Luxembourg la reine Marie de Médicis en 1628, que le duc d'Orléans lui conserva après la disgrâce de cette reine, et qu'il ne quitta qu'à l'arrivée de Madame à Paris, pour s'en aller demeurer dans sa propre maison de l'île Notre-Dame. Nous avons raconté qu'en 1647 il s'établit au faubourg Saint-Marceau, sur le haut de la montagne, pour être en plus bel air et plus en repos; et quand les troubles de la Fronde l'obligèrent à quitter le faubourg Saint-Marceau pour retourner dans la ville, nous l'avons vu se réfugier dans la

maison qu'il possédait derrière le petit Saint-Antoine, et où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1674.

Son compatriote Vander Meulen, quand le roi l'eut appelé à Paris, fut logé aux Gobelins, comme l'était Le Brun en sa qualité de dessinateur des tapisseries et de directeur des manufactures. Charles Le Brun avait cependant, paraît-il, une autre habitation, que d'Argenville le fils, dans son « Voyage pittoresque de Paris, » dit voisin du collège des Écossais, dans la rue des Fossés-Saint-Victor. L'architecture, prétendait-il, était due à Boffrand; mais Germain Boffrand était né en 1667, et n'avait par conséquent que vingt-trois ans quand mourut Le Brun. Or, il faut penser que Le Brun avait occupé sa maison quelques années, ou du moins quelques mois, et ce serait supposer au célèbre architecte une grande précocité. D'Argenville le père nous apprend encore que Le Brun possédait une autre maison auprès de Paris, à Montmorency, et c'est de là qu'on le ramena mourir à Paris, aux Gobelins, en 1690.

On se rappelle que Poussin, rappelé en France, à la fin de l'année 1640, fut conduit à un logis qu'on lui avait destiné dans le jardin des Tuileries, et qu'il trouva meublé et garni de toutes choses (1). Poussin conserva cette maison toute sa vie, quoique, à différentes époques, il ait été inquiété dans sa possession, comme on le voit par sa lettre du 5 octobre 1643. M. Fontaine, dans sa Description des palais du domaine de la couronne, a désigné sur le plan du jardin des Tuileries la maison du Poussin, comme occupant un emplacement voisin de celui qu'occupe aujourd'hui la statue couchée dite de Cléopâtre. Le document d'après lequel il a fixé cette place ne paraît s'accorder que difficilement avec l'indication textuelle du brevet du roi Louis XIII et du Poussin lui-même: « Au milieu du jardin des Tuileries. » On trouve dans les mêmes lettres de Poussin que son ami Jean Lemaire, le *gros Lemaire*, était logé, en 1639, aux Tuileries, près du grand pavillon.

L'Almanach royal de 1713 nous indique l'habitation qu'occupaient cette année-là quelques artistes, dignitaires de l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure, lesquels, par leur âge et leurs œuvres les plus considérables, appartenaient bien plus au dix-septième siècle qu'au dix-huitième. Ainsi, en 1713, Jean Jouvenet demeurait au collège des Quatre-Nations (aujourd'hui palais de l'Institut); François de Troy demeurait rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis de la rue Vivienne; Antoine Coyzevox le sculpteur, demeurait cour du Louvre, et Antoine Coyppel aux galeries du Louvre; Jules-Robert de Cotte, contrôleur général du roi, demeurait rue des Orties, devant les galeries du Louvre; Louis de Boullongne, rue des Fossés Montmartre, du côté de la rue Montmartre, et son frère aîné, Bon de Boullongne, place du Louvre; l'architecte Jean-François Blondel, rue du Mail; François Verdier demeurait rue des Fossés-Saint-Victor, dans la même maison sans doute que son oncle par alliance, Charles Le Brun. Le sculpteur Cornille Van-Clève demeurait aux galeries du Louvre; le peintre Alexandre Ucleski, rue Aubry-le-Boucher, à la Ville de Lyon. Poërsen le fils (Charles-François), chevalier de Saint-Lazare, se trouvait à ce moment-là à Rome, dans la villa Medici, comme directeur de l'Académie de France. Le sculpteur Pierre Legros demeurait à l'entrée de la rue Saint-Marc, faubourg de Richelieu; Nicolas Delaunay, directeur de la Monnaie du Louvre, demeurait aux galeries du Louvre, et Charles de La Fosse logeait au faubourg de Richelieu, chez M. Crozat.

Ce fut dans l'hôtel de ce même riche et célèbre amateur Crozat, que Watteau fut invité à demeurer, à son retour de Valenciennes à Paris. Mais bientôt, par amour de l'indépendance et par inconstance d'humeur, il en voulut sortir pour aller se loger obscurément chez le sieur Sirois, mar-

(1) Voy., 1833, p. 33, la description de cette maison dans une lettre du Poussin à Mgr Carlo-Antonio del Pozzo.

chaud de tableaux, et beau-père de Gersaint, puis chez Gersaint lui-même, à son retour de Londres en 1721, et enfin chez M. Lefèvre, intendant des menus, dans sa maison de Nogent, au-dessus de Vincennes, où il mourut.

LA FÊTE DE SAINT PRIX ET DE SAINT COT,

Dans le département de l'Yonne.

A huit kilomètres de la ville d'Auxerre, lorsqu'on a gravi péniblement la première des montagnes de l'ancienne route de Lyon, on découvre, au milieu d'un fertile vignoble, la petite ville de Saint-Bris. Ce lieu n'a rien aujourd'hui de bien remarquable; on le connaît seulement par ses vins blancs et ses cerises. Mais il possède une jolie église du treizième siècle, qui renferme des reliques de saints locaux: c'est là ce qui fit sa célébrité dans le temps passé, et qui l'entretient encore un peu aujourd'hui.

Saint Prix et saint Cot furent au nombre des premiers martyrs dans les Gaules, sous Aurélien, en 274. La légende de leur mort raconte que saint Prix fut frappé dans les forêts de la Puisaye où il s'était réfugié, et que Cot, son compagnon, qui avait emporté pieusement sa tête, ayant été poursuivi par les païens, fut tué sur le lieu même où s'éleva plus tard l'église de Saint-Bris (par corruption de saint Prix).

Leur mémoire s'est conservée jusqu'à nos jours, et la vénération qu'on leur porte ne s'est pas refroidie sensiblement.

La ville de Saint-Bris doit sa fondation au culte de ces saints, établi au cinquième siècle par l'illustre Germain, évêque d'Auxerre, qui découvrit leurs reliques.

Chaque année, le 26 mai, leur fête est chômée soigneusement par les habitants de Saint-Bris. Mais la vraie fête, celle des processions, des pèlerinages, est fixée de toute ancienneté au lundi de la Pentecôte. On rencontre ce jour-là, le long des chemins qui mènent à Saint-Bris, de nombreuses troupes de villageois qui vont célébrer la fête des martyrs; quelques-uns d'entre eux ont fait quatre ou cinq lieues et même davantage pour passer sous les châsses des saints. Les mères y portent leurs enfants malades, incurables, abandonnés des médecins, comme à un dernier espoir. Il n'est pas rare de rencontrer, ce jour-là, des charrettes remplies de femmes et d'enfants, et de voir des ânes portant dans leurs paniers, qu'on appelle des *billoux*, deux ou trois de ces pauvres créatures au visage pâle et souffreteux. Les enfants qui sont bien portants y vont aussi faire provision de santé.

Les châsses qui recèlent les ossements de ces morts depuis seize siècles, sortent de l'église, suivies et entourées de trois à quatre mille personnes. Le son des cloches, le chant des prêtres venus des villages voisins fêter les saints, la foule des fidèles, les vagissements des petits enfants malades, tout frappe, quoi qu'on en ait, d'une vive émotion.

Arrivé sur certains lieux consacrés par l'usage, le clergé s'arrête, les porteurs des deux châsses se rangent, et tous les assistants, grands et petits, passent en s'inclinant sous les reliques, les uns après les autres, pendant que les prêtres chantent la légende de ces premiers martyrs de l'Auxerrois.

Dans l'église existe une chapelle où se trouve le tombeau de saint Cot, au-dessus duquel est une inscription latine du onzième siècle, relatant le fait de son martyre lorsqu'il s'enfuyait avec la tête de saint Prix. C'est dans ce tombeau qu'on met les enfants, et le curé lit sur eux des évangiles. Souvent même de grandes personnes s'y introduisent, croyant sans doute que le contact plus intime avec le tombeau du saint doit avoir une plus grande efficacité.

Jadis des processions solennelles venaient d'Auxerre invoquer saint Prix et saint Cot, pour obtenir par leur intercession auprès de Dieu la cessation des fléaux ou des intempéries des saisons. Les bonnes femmes du pays chantaient aussi, pendant la procession du 26 mai :

Saint Prix, saint Cot,
Faites mûrir nos cerises et nos bigarreaux.

Le soir, la fête change: la jeunesse du pays et des villages voisins, même d'Auxerre, remplace les pèlerins du matin. Les jeux, les plaisirs de la danse, succèdent aux chants et aux prières de l'église; contraste nécessaire, et qui forme dans tous les temps le complément de la vie.

Ajoutons que l'église de Saint-Bris est peu connue et méritée de l'être davantage. On y remarque de beaux vitraux; une vaste fresque de l'Arbre de Jessé, sur laquelle s'épanouissent plus de cinquante personnages grands comme nature et dans les costumes les plus divers du seizième siècle; une belle chaire gothique, des retables, des tableaux du quinzième et du seizième siècle, et des sculptures renaissance fort délicates.

LE CHÊNE GIGANTESQUE DE MONTRAVAIL,

AUX ENVIRONS DE SAINTES.

Le chêne dont nous donnons le dessin est remarquable par ses énormes proportions et son grand âge; il a été signalé pour la première fois à l'attention publique par un observateur savant de la Rochelle, M. Charles Dessaline d'Orbigny père, à qui les sciences naturelles doivent un grand nombre de travaux précieux.

L'arbre existe à un myriamètre environ à l'ouest-sud-ouest de Saintes, près de la route de Cozes, dans la vaste cour d'un manoir moderne nommé Montravail; il appartient à l'espèce désignée par les botanistes sous les noms divers de *Quercus longava*, *Q. femina*, *Q. robur*, etc. Ce patricien des forêts de la Saintonge est depuis longtemps couronné, mais il est assez robuste pour pouvoir vivre encore bien des siècles, si quelque main vandale n'y porte pas la hache. Son écorce, de laquelle seule il tire encore de la sève, est vivace, très-saine, et fournit assez de suc nourricier pour entretenir dans les branches un feuillage frais, très-abondant et d'un beau vert.

Voici approximativement ses proportions: diamètre du tronc au niveau du sol, 8 à 9 mètres; — à hauteur d'homme, 6 à 7 mètres; — de la base des principales branches, 4 à 2 mètres; — du développement général des branches, 33 à 40 mètres; — hauteur du tronc au-dessous des branches, 7 mètres; — hauteur générale de l'arbre, 20 mètres.

On a creusé dans le bois mort de l'intérieur du tronc un salon de 3 à 4 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur; on y a ménagé un banc circulaire taillé en plein bois; on place, au besoin, une table ronde au milieu, et douze convives peuvent facilement s'asseoir autour; enfin une fenêtre et une porte vitrée donnent du jour à cette salle à manger d'un nouveau genre, que décore une tapisserie vivante composée de fougères, de champignons, de lichens et de mousses.

Sur une lame de 30 centimètres de bois enlevé du tronc, vers le haut de l'entrée, l'observateur que nous avons cité a pu compter deux cents couches concentriques, d'où il résulte qu'en prenant le rayon horizontal de la circonférence au centre, il existerait de dix-huit cents à deux mille de ces couches, et en admettant que chacune d'elles soit le produit d'une année d'accroissement, comme c'est le cas assez général pour les arbres dicotylés, le nombre total des couches porterait son âge à près de deux mille ans!

On espère que les propriétaires du manoir de Montravail n'abattront pas ce magnifique et unique monument de l'antiquité végétale, digne, au plus haut point, de l'admiration de tous.

D'après des renseignements qui paraîtraient certains, il existe près le bourg de Varzay, dans le même pays, un autre arbre presque aussi volumineux que celui de Montravail.

Le vieux chêne du cimetière d'Alouville (voy. la Table des dix premières années), près d'Yvetot en Normandie, ressemble à l'arbre de Montravail, et paraît être de la même espèce ; mais il lui est de beaucoup inférieur dans ses proportions,

et on lui accorde à peine neuf siècles d'existence ; cependant il est cité comme une des merveilles de la France.

Quant à cet énorme châtaignier dit *des cent chevaux*, qu'on voit sur un des flancs de l'Etna (voy. la Table des dix



Le Chêne de Montravail, aux environs de Saintes.

premières années), sa circonférence n'est formée que par la réunion de branches distinctes, mais rapprochées de manière à simuler un même tronc ; elles sortent toutes d'une base commune qui est profondément enfouie sous des cendres volcaniques : c'est donc, non pas un tronc unique comme celui que possède le département de la Charente-Inférieure, mais la réunion de plusieurs arbres particuliers.

GRÉGOIRE GIRARD.

Voy. 1845, p. 71.

Grégoire Girard naquit à Fribourg, le 17 décembre 1765. Sa famille était d'origine française ; son père était marchand. Il fut le cinquième de quinze enfants, tous allaités par leur mère. Cette femme était distinguée par les dons de l'esprit et du cœur, et Grégoire Girard doit être mis au nombre des hommes éminents sur lesquels l'éducation maternelle a exercé l'action la plus salutaire. Chez lui, cette influence eut même un rapport direct avec les travaux qui ont honoré sa vie, et qui recommandent sa mémoire à la postérité.

Madame Girard, au lieu d'envoyer ses nombreux enfants aux écoles publiques, aima mieux les faire instruire chez elle, et s'occuper elle-même de leur éducation. Ce fils, en qui elle trouvait déjà plus de lumière et de zèle, la seconda dans sa tâche ; il fut chargé de ses plus jeunes frères, se préparant par ce noviciat à ses fonctions futures, et recueillant, sans le prévoir, dans l'exemple de sa mère, quelques

traits de la méthode qu'il a nommée si judicieusement *Méthode maternelle*.

Il fit ses études dans le collège de sa ville natale, et, en dépit des vieilles routines qui choquaient déjà sa raison naissante, ses progrès furent assez remarquables pour fixer sur lui l'attention. A l'âge de seize ans, il avait achevé le cours de ses études classiques. Le moment était venu pour lui de choisir un état : il balança, dit-on, quelque temps entre le parti des armes, auquel beaucoup de jeunes Fribourgeois se consacraient alors, et le service de l'Église, qui obtint la préférence. On n'en est pas surpris quand on sait quelle grande part le sentiment religieux eut toujours dans cette âme affectueuse ; d'ailleurs la carrière ecclésiastique offrait à Grégoire Girard la perspective du professorat, et il paraît que sa vocation pour l'enseignement était déjà prononcée.

Il prit donc le parti d'entrer dans les ordres, et il choisit celui des Franciscains. Il fit son noviciat dans le couvent des Cordeliers de Lucerne. C'est là que son esprit s'étendit et se fortifia par la lecture libre et approfondie des modèles de l'antiquité. Il ne les avait connus jusque-là que d'une manière très-imparfaite, sous cette forme fragmentaire qu'un bon système d'éducation ne souffrit jamais.

Au sortir de son noviciat, il fut envoyé en Allemagne pour étudier les sciences philosophiques et la théologie. Ces études achevées avec soin, il reçut l'ordination des mains de l'illustre François d'Erthal, prince-archevêque de Wurzburg et de Bamberg. Après diverses missions, il fut rap-

pelé à Fribourg, pour enseigner la philosophie dans le couvent de son ordre.

C'était le temps où les idées de Kant exerçaient un grand empire; le jeune professeur en ressentit l'influence, mais, quoi qu'en aient dit ceux qui voulurent rendre sa foi suspecte, il demeura le disciple fidèle de Celui qu'il devait plus tard proposer pour guide aux enfants.

Cependant cet enseignement philosophique achevait de le préparer aux travaux qui devaient remplir et intéresser le reste de sa vie. Accoutumé aux opérations les plus délicates de la pensée, conduit par ses habitudes studieuses à reconnaître en tout genre d'exercice intellectuel la nécessité d'une méthode parfaite, il profita ensuite de ces avantages dans la pratique de l'enseignement élémentaire; et, s'il parut alors supérieur à sa tâche, c'est qu'il avait appris par de sérieuses méditations combien elle est difficile. Au reste, la philosophie, comme la religion, lui avait fait aussi

comprendre combien cette tâche est importante. Il ne croyait pas, lui, que les plus savants et les meilleurs pussent dédaigner de la remplir.

Cependant la Suisse, après une grande révolution politique, faisait de louables efforts pour se reconstituer: le gouvernement unitaire appela le père Girard au bureau des arts et des sciences, auquel présidait un excellent citoyen, le savant Stapfer. Ces deux hommes étaient faits pour s'aimer et s'entendre. C'est alors que le père Girard, qui savait estimer aussi le bon Pestalozzi (voy. la Table des dix premières années), sans partager toutefois sa prédilection trop exclusive pour les mathématiques, proposa un plan d'éducation populaire dans lequel les besoins moraux et religieux étaient pris avant tout en considération, et devenaient l'objet principal. Le système chrétien n'avait pas de plus chaud défenseur, et bientôt l'Église romaine eut lieu de reconnaître dans le père Girard un utile et zélé soutien.



Le père Girard, mort à Fribourg, le 6 mars 1850.

Il fut nommé curé à Berne, où le culte catholique n'était plus célébré depuis l'époque de la réformation. On comprend combien cette mission était délicate. La prudence et la charité du jeune prêtre triomphèrent de tous les obstacles. Pour

élever son ministère au-dessus des partis, il se dépouilla de tout autre esprit que celui de l'Évangile. Il se tenait constamment à l'écart; on l'eût cherché vainement dans les assemblées politiques ou dans les réunions particulières,

mais on était sûr de le trouver dans les écoles où il instruisait les enfants; chez les pauvres auxquels il portait des secours; auprès du lit des malades qu'il consolait. C'est ainsi qu'il traversa sans bruit, mais en faisant le bien, cette époque orageuse; et, lorsque le gouvernement de Berne fut constitué, le pieux franciscain obtint dans cette ville, par l'influence de ses vertus et de ses services, la tolérance du culte catholique, après une proscription de 300 ans (1).

La Suisse était revenue à l'état fédératif sous la médiation du premier consul; les cantons se réorganisaient d'une manière plus libérale en mettant à profit une expérience chèrement achetée. Le gouvernement de Fribourg voulant réformer l'enseignement primaire, le père Girard fut rappelé dans sa ville natale: c'était en 1804. Il fut nommé préfet de l'école municipale. Il la trouva dans un état fort triste. Cinquante ou soixante élèves au plus la fréquentaient; une routine aveugle y laissait régner l'ignorance, la langueur et l'ennui. Tout changea bientôt de face sous le nouveau directeur; et si grandes que fussent les espérances qu'on avait conçues de son dévouement éclairé, elles furent dépassées. Le père Girard eut deux mérites essentiels: il comprit, mieux qu'on ne l'avait fait encore, ce que devait être l'enseignement primaire, et il sut mettre en pratique, de la manière la plus heureuse, ses sages conceptions. Au bout de peu d'années, il put dire à ceux qui élevaient des objections contre sa théorie: « Venez et voyez! »

Ses travaux, commencés en 1804, continuèrent jusqu'en 1823. Pendant ces dix-neuf années, son école ne cessa de fleurir. Il en vint jusqu'à former cinq classes différentes, où l'enseignement, sans sortir du cercle élémentaire, était habilement gradué. En 1823, les cinq classes réunies comprenaient plus de quatre cents élèves, dont le vénérable directeur semblait moins le maître que l'ami et le père. Quiconque a vu ce touchant spectacle ne pourra l'oublier. Le père Girard n'affectait point un air constamment grave et sévère; il savait répondre par un sourire aux regards caressants des petits (2); il trouvait des paroles enjonnées pour celui qu'il fallait rassurer; ses remontrances mêmes avaient quelque chose de tendre, et n'en étaient que plus efficaces: aussi les plus jeunes attendaient, comme un jour de fête, leur entrée dans l'école du bon père Girard; souvent même de petits enfants s'y glissaient furtivement sous la protection d'un frère aîné. L'instituteur voyait ses vœux accomplis; le progrès moral de ses élèves était encore plus remarquable que leur développement intellectuel.

Un tel succès ne pouvait être ignoré des contrées voisines; la renommée le publia dans toute l'Europe, dès-lors sérieusement appliquée à résoudre le difficile problème de l'éducation élémentaire. On visitait Fribourg, et cette ville pittoresque, qui n'offrait pas encore aux regards des voyageurs la merveille de ses ponts suspendus (3), qui ne les enchantait pas encore par les sons magiques de son orgue célèbre, leur présentait un objet plus précieux et plus rare: une école modèle, dirigée par le plus dévoué, le plus habile, le plus humain des instituteurs. Heureux qui a pu le voir à l'œuvre et l'entendre expliquer ses vues sur l'éducation de l'enfance!

Les étrangers apercevaient l'influence du père Girard bien avant de visiter son école, parce que ses leçons agissaient sur toute la conduite de ses élèves. Leur tenue, leur langage, même loin des yeux du maître, et dans la liberté de la rue, n'étaient plus ce qu'on voit trop souvent au milieu des villes. Une douceur aimable, une réserve décente régnaient parmi cette jeune population, particulièrement dans ses rapports avec l'âge mûr. L'étranger en était frappé à la première vue,

(1) Notice sur la vie et les ouvrages du père Girard.

(2) C'est le mot par lequel il désigne souvent ses jeunes élèves.

(3) Outre celui dont notre recueil a rendu compte (1837, p. 195), il en a été construit un autre en amont, qui n'est pas moins remarquable par l'effet pittoresque.

et, s'il essayait d'entrer en conversation avec les plus pauvres enfants de Fribourg, il recueillait du premier venu des réponses polies; il voyait partout des manières convenables et des habitudes bienveillantes.

Mais le cours des années et le train du monde ne faisaient-ils pas évanouir ces bonnes dispositions de l'enfance? L'expérience a prouvé le contraire. « On n'a pas souvenir, écrivait un honorable citoyen de Fribourg, que jamais aucun des élèves du père Girard ait été traduit devant la justice criminelle. » Dans les affaires de la vie, c'était un préjugé en faveur de l'homme que d'avoir été, enfant, à l'école du bon maître.

Veut-on une preuve sans réplique du bien réel et profond que cette école avait produit? Écoutez les pères de famille, les bourgeois de Fribourg, réclamer pour elle l'appui du conseil municipal. « Les détracteurs de cette belle école, disaient les pères de famille, n'ont pas daigné la visiter une seule fois; mais ils devraient du moins, puisque l'air de l'école leur fait peur, apprendre à la connaître au dehors par ses résultats. On ne voit plus aujourd'hui, comme autrefois, cette multitude d'enfants vagabonds jouant toute la journée, on tendant une main suppliante à chaque passant; on ne voit plus ces cohortes bruyantes et tumultueuses, ces incécences de tous genres, ces larcins qui forçaient l'autorité publique à sévir contre des enfants. Il n'y a dans Fribourg qu'une voix à cet égard. Un changement salutaire s'est opéré. Des enfants studieux, dociles, doux, réservés, ont remplacé les petits mutins de jadis. On ne peut en douter, cette heureuse transformation est due entièrement à la nouvelle école (1). »

Ces témoignages honorables portent, dans leur simplicité même, un caractère frappant de vérité. Ils retardèrent la chute de l'établissement qui faisait l'honneur de Fribourg; cependant les préjugés finirent par triompher. Un décret du grand conseil abolit l'école en 1823. Le père Girard reçut un coup si rude sans murmurer. Bientôt l'école retomba dans son premier état. Le souffle de vie n'y était plus.

Gardons-nous d'accuser la Providence. Le sceau de la persécution semble être la condition essentielle, la consécration de toute réforme qui doit exercer sur la société une profonde influence.

La suite à une autre livraison.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206.

§ 8. *L'ouvrier dans son ménage. — Une brave femme. — La faiblesse d'un bon cœur. — Les billets de Robert.*

Mon mariage avec Geneviève fut le terme de mes études. Jusqu'alors j'avais travaillé à devenir capable; une fois chef de famille, je m'occupai à tirer parti de ma capacité.

Pour celui qui a vécu dans l'ordre et le travail, cette entrée en ménage est une grande joie et un grand encouragement. L'idée qu'on ne se fatigue plus pour soi tout seul vous met au cœur plus de courage; on commence à penser au lendemain quand on doit y arriver de compagnie; en sentant que désormais on est deux, on noue plus ferme les cordes de son échafaudage, et on ajoute un étai pour plus de sûreté. Depuis mon premier jour de noces, j'ai bien eu des soucis ou des humeurs noires; plus d'une fois, sous la charge lourde de la famille, j'ai senti que mes bretelles me tiraient à l'épaule; mais quand je suis revenu de bon sens, j'ai toujours trouvé que le mariage était une sainte et brave chose,

(1) Adresse présentée au conseil municipal de la ville de Fribourg, le 16 novembre 1818, par 24 pères de famille.

le meilleur secours contre les mauvais coups du sort, et, pour tout dire, la véritable force des hommes de bonne volonté. Aussi faut-il savoir y mettre du choix. Avant d'appeler ainsi dans votre vie un autre vous-même, qui devient comme votre ombre vivante, il est bon de lui regarder à la tête et au cœur, de s'assurer qu'on aura près de soi, dans la maison, une seconde conscience et non pas un tentateur. Si, pour un associé d'affaires, on hésite de peur qu'il ne vous prenne votre crédit et votre argent, qu'est-ce donc pour une associée d'existence, qui peut vous prendre votre repos et votre honneur ?

A dire le vrai, les femmes qui tournent ainsi contre vous sont le petit nombre : presque toutes apportent au ménage plus de droiture, de bonne conduite et de dévouement que le mari. Elles peuvent avoir plus de menus défauts, mais elles ont bien moins de vices ; il est rare de les trouver endurcies dans le mal, encore, si cela arrive, ne le sont-elles, le plus souvent, que par notre faute.

Ceux qui vivent au-dessus de nous, dans une aisance qui leur est venue d'héritage ou que le travail leur gagne sans trop de peine, ne savent pas tout ce que vaut une brave femme d'ouvrier. Ce n'est pas seulement la ménagère de notre pain, c'est la ménagère de notre courage et de notre probité. Que de tentations entreraient au logis si elle n'était point là pour leur fermer la porte ! que de laides idées qui n'osent pas naître parce que leur regard va jusqu'au fond de nous ! L'embarras d'avouer une mauvaise intention nous force souvent de rester honnêtes ; car ce n'est pas chose si facile qu'on croirait de s'avouer, l'un à l'autre, sa méchanceté et de marcher à deux dans le mal. Quoi qu'on fasse, la hardiesse n'est point égale ; il y en a toujours un qui s'inquiète, qui fire en arrière, et c'est la femme le plus souvent. D'habitude, où on l'écoute, tout va en droite ligne et sûrement.

Pour ma part, j'avais eu la main heureuse. Je trouvais dans Geneviève ce que j'avais espéré, et au delà. Telle je l'avais vue le premier jour, telle je la vis après le mariage, telle elle est toujours restée. Je lui confiais tous mes projets, je lui racontais toutes mes affaires, et elle me donnait ses conseils sans trop en avoir l'air. A mon idée, la plus grande joie du ménage est dans cette confiance qui fait que le cœur est, comme la bourse, toujours en commun. Que vous ayez de la tristesse, de la colère ou de l'espoir, vous trouvez du moins toujours quelqu'un pour en prendre sa part ; vous ne laissez pas grandir en vous-mêmes tous ces petits ruisseaux qui, à la longue, forment un étang et emportent la chaussée. Ce qui vous arrive chaque jour par le courant de la vie s'en va par les confidences, comme par un trop-plein, et, de cette manière, l'âme garde à peu près son niveau.

Depuis mon mariage, j'avais imité Maurice : je m'étais lancé dans de petites entreprises qui avaient réussi ; mais, à l'exemple de tous ceux qui débentent, j'avais dû soumissionner au rabais et exécuter avec de faibles ressources : aussi le bon résultat était-il moins dans les bénéfices que dans la réussite. J'avais gagné peu de chose, mais je commençais à me faire connaître. Bientôt je me trouvai engagé dans un assez grand nombre d'affaires. Mon exactitude et mon activité avaient inspiré de la confiance ; à défaut de capital j'obtenais des crédits. Il fallait avoir l'esprit et la main à tout, conduire les choses vivement, sûrement, et arriver à heure fixe sous peine de verser. La tâche était rude, mais en définitive tout marchait. Les rentrées et les paiements étaient échelonnés de manière à se compenser, et j'espérais que mes efforts finiraient par me desserrer un peu les coudes. Une fois maître d'un capital suffisant, les choses devaient aller d'elles-mêmes ; seulement il fallait, pour le quart d'heure, monter au toit sans échelle, en attendant qu'on l'eût fabriquée barreau par barreau.

Robert venait nous voir assez souvent, et je m'étais aperçu plus d'une fois que les petites épargnes destinées à quelques rares parties de plaisir ou à la toilette de Geneviève passaient invariablement du tiroir de la tante dans la poche du neveu.

Je ne disais rien, parce qu'il m'était, après tout, plus facile de sacrifier ce peu d'argent que d'affliger l'excellente créature. Elle rachetait ces petites prodigalités par tant de travail, de frugalité et d'économie, que j'avais l'air de ne rien voir. En cela je cherchais plutôt mon repos que son avantage, et, si j'avais eu plus de sens, j'aurais compris que mon devoir était de l'éclairer. Parce que l'infirmité de ceux qui vivent à vos côtés est encore peu de chose et ne vous cause nulle gêne, il ne faut pas fermer les yeux, mais, bien au contraire, y prendre garde, la soigner et la guérir. Je le compris quand il était trop tard ; et pour n'avoir pas voulu m'occuper d'un faible mal, je le laissai grandir jusqu'à devenir la cause de notre perte.

J'étais parti pour la Bourgogne, où j'allais étudier un travail qu'on voulait adjuger prochainement ; mon absence devait durer une douzaine de jours. Geneviève était seule avec notre garçon, Marcel, qui n'avait alors que trois ans. Je n'ai donc su que par elle tout ce qui se passa alors et que je vais raconter.

Le surlendemain de mon départ, Robert vint la voir. Il lui parut inquiet et abattu. A toutes les questions il ne répondait que par des mots interrompus ou par des soupirs. Elle le retint à dîner ; mais il ne mangeait rien et devenait toujours plus triste. Tourmentée, elle le pressa davantage ; alors il se mit à dire que la vie lui déplaisait, et qu'un jour ou l'autre il la jetterait là comme une paire de souliers usés. Geneviève saisie voulut combattre son découragement ; mais plus elle parlait, plus Robert s'exaltait dans sa résolution, jusqu'à ce qu'il eût fait entendre qu'il ne lui restait plus d'autre parti. Sa tante le pressa de s'expliquer ; mais il s'obstinait dans ce silence têtu des coupables qui ne veulent point avouer. Tout à fait épouvantée ; elle alla reporter dans son berceau le petit Marcel qui s'était endormi sur ses bras, et revint vers Robert, décidée à lui arracher son secret.

Elle le trouva les deux coudes sur ses genoux et la tête dans ses mains comme un désespéré. Geneviève lui dit tout ce que son amitié pouvait inventer ; elle lui parla de son père, de la promesse qu'elle avait faite de le remplacer ; elle nomma l'une après l'autre toutes les fautes qu'elle pouvait supposer, en lui demandant de répondre seulement par un mot, par un signe ; mais Robert secouait toujours la tête. Enfin, à bout de patience, elle venait de s'interrompre, lorsqu'il se redressa brusquement, et s'écria que s'il n'avait pas cent louis pour le lendemain il était perdu.

Geneviève fit un bond en arrière, comme si on lui eût demandé la couronne de France.

— Cent louis ! répéta-t-elle ; et qui veux-tu qui te les donne ? Pourquoi en as-tu besoin ? Qu'en veux-tu faire ?

— Je les dois ! répondit Robert.

Et comme sa tante le regardait d'un air de doute, il se mit à lui dérouler la liste de ses désordres depuis trois années. Il avait sur lui des lettres de créanciers, des factures non acquittées, et jusqu'à des assignations sur papier timbré ; mais à mesure qu'il expliquait le tout à Geneviève, celle-ci s'indignait et sentait la pitié s'en aller.

— Eh bien, puisque vous avez pu dépenser une pareille somme, vous verrez à la gagner, dit-elle résolument. Je la tiendrais là, dans mon tablier, à moi et ne servant à rien, que vous n'en auriez pas le premier écu. Ah ! on a raison de dire que Dieu nous aime mieux que nous ne nous aimons nous-mêmes ! Quand il a repris mon pauvre frère, je l'ai accusé dans mon cœur, et maintenant je crois qu'il aurait fallu le remercier ; car il lui a épargné du chagrin et de la honte.

— Oui, interrompit Robert avec une sorte d'audace désespérée, plus de honte que vous ne le croyez vous-même ; car je n'ai pas encore tout dit.

— Et que vous reste-t-il donc à dire, malheureux ? s'écria Geneviève.

Son neveu s'était levé, pâle et comme hors de lui.

— Eh bien, dit-il en montrant les papiers des créanciers, il fallait payer tout cela sous peine d'aller en prison... et je l'ai payé.

— Vous ? comment ?

— Avec un billet.

Elle le regarda sans comprendre.

— Quel billet ? demanda-t-elle.

— Un billet signé du nom de votre mari.

— Que dis-tu, malheureux ? mais c'est un faux !

Il baissa la tête ; Geneviève joignit les mains en poussant un cri.

Tous deux restèrent un instant étourdis. La tante regardait sans pouvoir parler ; le neveu avait les bras croisés et s'obstinait à ne rien dire. Tout à coup Geneviève se releva, le prit par les coudes et le secoua.

— Tu m'as menti ! s'écria-t-elle ; tu ne dois pas cent louis, tu n'as pas fait un faux, et tu ne veux que me soutirer de l'argent !

Le jeune homme releva la tête et rougit.

— Ah ! j'ai menti, bégaya-t-il ; eh bien, c'est bon ! alors, n'en parlons plus.

Et, prenant son chapeau, il sortit précipitamment.

Geneviève le laissa partir ; mais elle passa une nuit terrible. Elle se redressait à chaque bruit, croyant qu'on venait lui apprendre l'arrestation ou la mort de Robert ; elle s'accusait de dureté. Deux fois elle mit son châle pour courir chez son neveu, et deux fois un doute qu'elle ne pouvait renvoyer la retint.

La suite à une prochaine livraison.

LE VOYAGE DE GRETNA-GREEN.



La chaise de poste roule et s'élance ; elle emporte le jeune lord et sa cousine qu'un oncle morose lui défend d'épouser ; elle vole vers cet Eden des fiancés, Gretna-Green, où se sont déjà unis tant de cœurs romanesques par des chaînes qui, pour être l'onvrage d'un forgeron, n'ont point toujours eu, hélas ! la solidité de l'acier !

Enivrés par leur folle audace, les deux voyageurs ont

oublié combien de milles les séparent encore de l'heureux village, combien de l'oncle qui les poursuit. Le soleil brille, la campagne verdoie, les oiseaux chantent et l'espérance fait passer tous ses rêves devant les yeux éblouis.

Ils se voient habitants d'un cottage bâti aux bords de quelque lac ou au flanc de quelque pli de la montagne ; ils parcourent ensemble les bruyères, ils relisent leurs poètes préférés, ils cueillent dans les haies les primevères ou l'églantier, ils contemplent le soleil se levant sur les collines bleuâtres, et se couchant sur les grands bois.

Bientôt le tableau change : ils ont traversé la mer, ils promènent leur curiosité émue à travers les merveilles du vieux continent. Ils voient Venise qu'a chantée Byron ; Rome silencieuse au milieu de ses ruines ; l'Alhambra dressant encore parmi les ronces son orfèvrerie de pierres ; Cologne dont la cathédrale inachevée attend toujours le successeur de son architecte inconnu ; Paris, ce caravansérail des arts et des idées.

Puis ces images s'effacent encore : les voilà de retour sur le sol de la vieille Angleterre. Milord a fait trois héritages ; milady est devenue la beauté à la mode ; le premier siège à la chambre haute ; la seconde tient salon pour les célèbres et les puissants. Leurs noms sont maintenant dans toutes les bouches, leurs portraits dans tous les Keepsakes ; on choisit milord pour un ministère, on accorde à milady une place à la cour ; tous deux viennent de monter dans la voiture royale, et se laissent enivrer par ses doux bercements !...

Mais ceux-ci s'arrêtent subitement ! la chaise de poste est devenue immobile ! La jeune miss veut regarder à la portière droite ; une vache pousse auprès d'elle un beuglement qui la fait rentrer toute saisie ; le jeune lord s'élance à la portière gauche ; il voit le postillon déjà loin et continuant son chemin avec deux roues qui se sont détachées.

Hélas ! le vieux serviteur qui s'était procuré l'équipage avait averti que la cheville de l'avant-train devait être remplacée ; mais, tout entiers à leur enivrement, les deux fiancés l'avaient oublié !

Cependant l'oncle intraitable paraît déjà à l'horizon ; encore un instant, il sera là. Le jeune lord sera renvoyé à Eton, la jeune miss en pension ; et, faute d'une cheville, leurs beaux rêves s'évanouiront pour longtemps, sinon pour toujours !

Cette aventure n'est-elle point la parodie symbolique de la plupart des existences humaines ? Qui n'a voyagé bien des fois dans sa vie sur ce chemin de chimères, tandis que la réalité galopait derrière lui, et qui n'a vu, comme les deux fiancés, son beau voyage à Gretna-Green brusquement interrompu, et toutes ses espérances détruites, faute d'une cheville ?

— Il ne dépendra pas de toi d'affranchir ta vie de toute souffrance ; mais il dépendra de toi de relever ton cœur de tout abattement. Si opposée à tes goûts qu'elle te paraisse, il ne te sera pas toujours accordé de changer la position que le ciel t'a faite ; mais tu pourras toujours, à l'aide de ta raison, te résigner à ton partage.

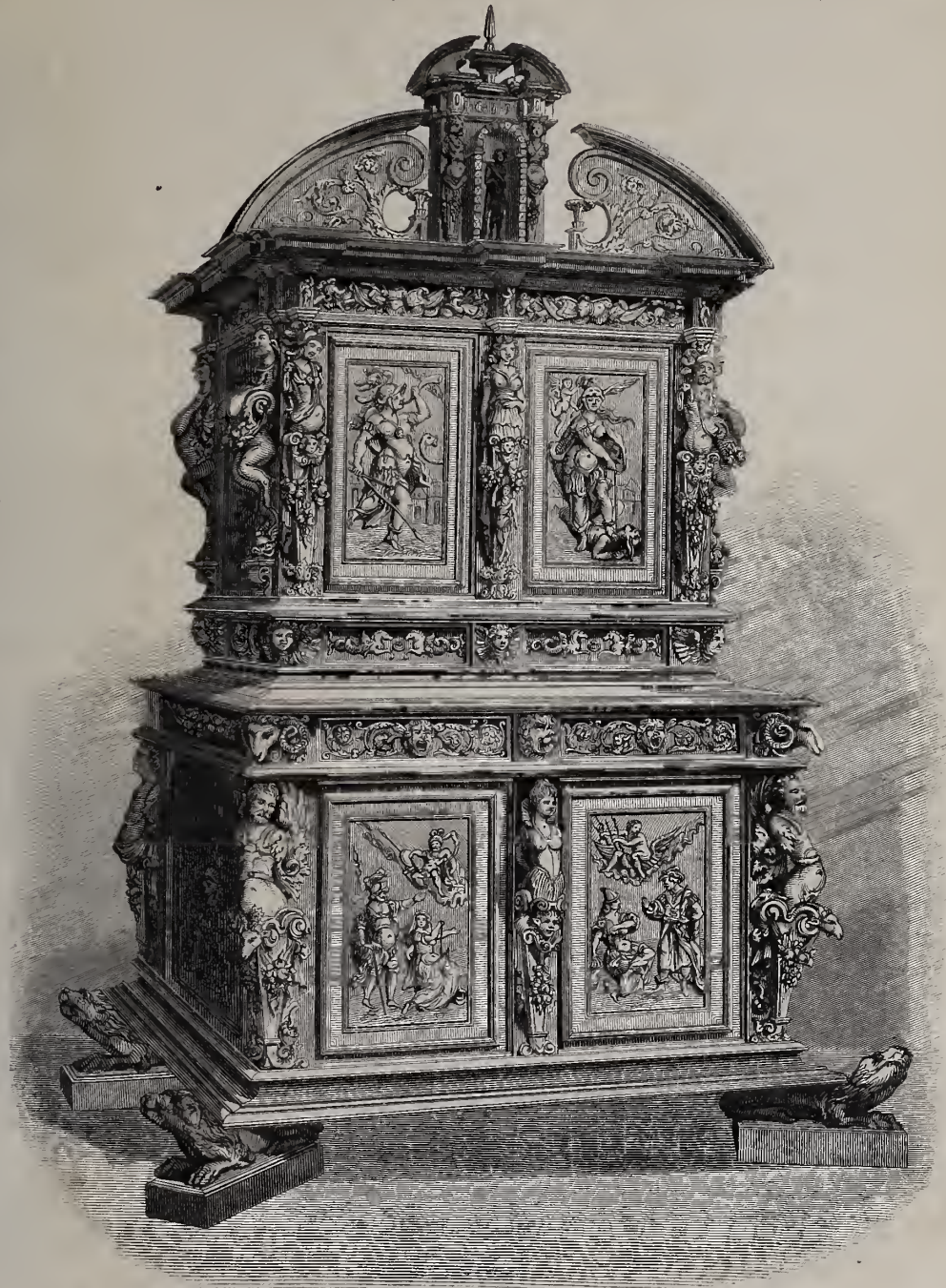
— Savoir écouter, c'est savoir s'instruire avec tout le monde.

La Recherche du vrai bien.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

BUFFET DU TEMPS DE HENRI IV.



Armoire de la salle Henri II, au Louvre. — Dessin de M. Théron.

La fin du siècle dernier ne fut pas favorable aux divers monuments des arts du moyen âge. L'amour exclusif du style grec et les troubles politiques eurent pour conséquence la perte d'un nombre considérable d'œuvres très-remarquables et qui intéresseraient aujourd'hui à un haut degré l'artiste et l'historien.

Sous l'empire, on vit se produire une utile réaction. On commença à recueillir, à étudier les monuments qui avaient échappé à la ruine. M. Vivant Denon, directeur des Musées, fut un des premiers à suivre cette voie nouvelle en ouvrant son cabinet aux armures, aux meubles, aux ustensiles du moyen âge. Presque en même temps que lui, des

amateurs d'un goût éprouvé commencèrent à former des collections dont quelques-unes ont fini par devenir très-importantes : on doit citer celles de MM. Willemin, Dusommerard, de Bruges, Revoil, et Sauvageot. L'élan ainsi donné, le public ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y avait eu jadis en France plus d'artistes dignes de renom que l'on ne le supposait communément, et que l'on pouvait, en cherchant bien, trouver encore beaucoup de leurs chefs-d'œuvre sur notre sol. De nos jours, ce mouvement de recherche se continue avec activité, et l'archéologie nationale a pris définitivement la place qui lui appartient dans les études de l'art.

Le joli meuble en noyer, dont nous donnons le dessin, appartient au Musée du Louvre. Il faisait partie de la collection de M. Revoil, acquise en 1827 par Charles X.

Ce meuble porte une date (1617) que nous croyons être, non pas celle de sa fabrication, mais celle d'une restauration un peu postérieure. Le cintre et le petit édicule qui couronnent le monument paraissent en effet avoir été ajoutés après coup.

Le style est, du reste, aussi franchement qué possible, celui du règne de Henri IV. Ce qu'on y remarque d'abord, c'est la profusion des ornements de toute sorte, l'exagération des formes, le pêle-mêle des figures et des costumes de tout âge et de tout pays. Mais l'ensemble n'a pas à souffrir du manque d'harmonie des détails. Il respire, au contraire, une certaine richesse qui plaît précisément par les moyens très-divers à l'aide desquels l'effet est obtenu. L'histoire contemporaine et la mythologie grecque s'y donnent la main, suivant l'usage de l'époque. Sur les deux panneaux supérieurs on reconnaît la Renommée et la Victoire. Au-dessous, dans les panneaux inférieurs, on voit à gauche Henri IV sous la figure d'un guerrier, faisant lever la Justice munie de ses poids et de sa balance. Le dieu Mars, gravement assis dans un nuage, assiste et préside à cette scène. De l'autre côté, la Ligue, personnifiée sous les traits d'une femme appuyée sur un vase d'où le vin découle, est en présence d'un étranger auquel elle demande appui. Mais Jupiter veille du haut des airs, et on le voit s'appretant à frapper les deux alliés de ses foudres vengeresses. Une figure suffirait pour lever tous les doutes sur l'époque à laquelle remonte ce meuble intéressant. La coiffure ornée d'une longue plume, la colletterie montante, le corsage découpé carrément sur la poitrine, rappellent les modes du temps de Henri IV; peut-être est-ce là un portrait de mademoiselle d'Entragues, marquise de Verneuil.

Le buffet du Louvre se recommande ainsi par l'intérêt historique des sujets qu'on y a sculptés autant que par l'art qui a présidé à son exécution : c'est un beau modèle de sculpture en bois à la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième.

UN PIÈGE POUR ATTRAPER UN RAYON DE SOLEIL.

Un vent froid, âcre, aigu, soufflait dans la misérable chambre du vieux David Coumbe le savetier. Le pauvre homme interrompait de loin en loin son travail pour froter ses mains l'une dans l'autre ou les approcher de la cendre tiède de son foyer.

C'était, en vérité, un triste temps au dedans comme au dehors. Les passants marchaient vite en baissant leur tête pour préserver du vent leurs pauvres nez bleus. Les hommes tenaient leurs mains enfouies dans leurs poches, ne les sortant qu'avec impatience quand, au coin des rues, une rafale menaçait d'enlever leurs chapeaux; les femmes, toutes frissonnantes, avaient eu besoin de plus de deux mains pour défendre à la fois leurs chapeaux, leurs châles, leurs boas et leurs robes.

De chaque côté de la rue, des mendiants pieds nus couraient d'un passant à l'autre en murmurant à leurs oreilles : « J'ai si froid, j'ai si faim ! » Leur voix semblait plus plaintive encore, ainsi mêlée aux sifflements du vent. Dans l'enfoncement d'un mur on voyait, sur un amas d'affreux haillons, un morceau de carton où étaient écrits en grosses lettres ces mots : *Mourant de faim*. Mais ce jour-là les cœurs ne s'ouvriraient pas à la pitié. On avait trop froid pour s'arrêter, pour sortir ses mains d'un épais manchon ou de poches bien chaudes, et chercher une bourse. Aussi plus d'un de ces pauvres diables « mourants de faim, » ennuyés d'attendre en vain, prenaient le parti de se retirer vers le milieu du jour et d'aller dîner chez eux.

Le vieux David Coumbe n'avait pas de dîner chez lui; tout au plus pouvait-il appeler un « chez soi » le taudis obscur où il vivait. Cependant jamais il n'avait mis d'écriveau à sa porte pour informer le public qu'il mourait de faim. « Et vraiment, disait-il, je ne puis pas dire que je meurs de faim tant que j'ai un peu de pain, de fromage, et, de temps à autre, quelques rogatons de lard; mais ce n'est pas moins un sort bien dur que de travailler continuellement pour si peu. Combien cette chambre est triste !... ah ! ce n'est pas vivre, sur mon âme, non... oh là ! »

Le pauvre David finissait souvent ses lamentations par cette interjection : « Oh là ! » Pour lui ces deux syllabes étaient l'expression suprême du découragement, et elles s'échappaient avec effort comme un gémissement des profondeurs de sa rude poitrine.

David semblait destiné à être misérable toute sa vie. On aurait inutilement cherché à lui persuader qu'il devait tenter d'améliorer sa condition par ses propres efforts : c'était aux riches, pensait-il, à le tirer de peine. Il s'entretenait dans une sorte de vague espoir que quelque jour il se rencontrerait peut-être un homme opulent qui le ferait sortir de son réduit et lui assurerait une position indépendante. En attendant, il raccommodait laborieusement et en toute conscience les souliers de ses voisins; soutenait sa pauvre vie avec son pauvre salaire de chaque jour, mais sans pouvoir faire jamais aucune économie. Il était exact, honnête, sincère; mais il se plaignait de sa destinée à tous ceux qui venaient vers lui, et avec tant d'amertume qu'il lassait à la fin la patience des gens, si bien qu'on renonçait à le consoler et qu'on l'abandonnait à lui-même.

Vers le soir de cette froide journée, David, après avoir fini son travail, fit ses préparatifs pour passer, suivant sa coutume, sa soirée à fumer et à rêver creux. Il alluma sa pipe, étendit ses jambes, appuya sa tête sur le dos de son vieux fauteuil de bois, et se mit à pousser régulièrement des bouffées de fumée, en retirant de temps à autre sa pipe de ses lèvres pour murmurer son habituel « Oh là ! » C'était une réponse à ses pensées mélancoliques.

« Cette chambre est bien la plus triste que j'aie vue de toute ma vie ! Rien n'est triste comme l'obscurité : jamais, non, jamais il n'y entre ici un peu de soleil, ni l'hiver, ni l'été. »

En songeant ainsi, David promena son regard autour de lui, et l'arrêta sur une petite fenêtre couverte d'une couche épaisse de poussière et de boue. « Voilà bien, se dit-il, une fenêtre; et, quoique la rue soit assez ordinairement sombre, quand je vais porter mon ouvrage dans les autres maisons, je vois que le soleil trouve bien moyen d'y entrer; mais chez moi... oh là ! »

La fin du jour approchait. « Allons, dit-il, ma pipe est finie, je vais prendre une goutte de thé. En vérité, j'aime bien le thé. » Il alluma sa chandelle, prit une pincée de thé dans un vieux papier jauni, et fit chauffer de l'eau dans un petit pot de fer-blanc; il se versa ensuite l'eau de thé, sans lait et sans sucre, dans un gobelet d'étain : il avala à petits coups cette pauvre drogue, et il ralluma sa pipe.

Le jour baissait rapidement. David regarda encore autour de lui et continua à soupirer : « Oh là ! » Tout à coup une lueur brillante glissa dans sa chambre, et jeta tant d'éclat aux yeux du pauvre savetier qu'il tressaillit de frayeur : dans le flot de clarté apparut une toute petite créature qui avait la forme d'une femme et qui était d'une admirable beauté; ses cheveux flottaient comme des flammes d'or. Son visage était si lumineux qu'il fut impossible à David, à la fois charmé et terrifié, d'en soutenir la vue, et il couvrit à demi ses yeux avec sa main.

Alors, d'une voix qui semblait une douce et lointaine mélodie, l'esprit lui dit :

« Pourquoi parais-tu effrayé ? Je ne te veux point de mal. Ne désirais-tu pas, tout à l'heure, un rayon du soleil dans ta sombre demeure ? Je t'ai entendu, et comme tu es, après tout,

un brave homme, je suis venue pour t'apprendre comment tu peux, si tu le veux sincèrement, t'assurer de moi pour toujours. J'ai beaucoup de sœurs, et nous sommes toutes vives et joyeuses; il n'est personne dans ce vaste monde qui ne nous aime et ne nous fasse bon accueil: les petits insectes voltigent en chantant autour de nous; les fleurs sont plus belles lorsque nous nous jouons dans leurs corolles; l'eau s'agite et étincelle doucement sous notre sourite; les animaux nous cherchent, et dorment plus profondément quand nous veillons sur eux; nous traçons de jolis sentiers brillants à travers les feuillages, et nous perceons le silence des bois pour descendre jusqu'à l'herbe où se cache la violette parfumée. Nous préférons les champs, mais nous nous plaisons aussi à éclairer les rues étroites des villes et à les égayer. Nous pénétrons dans les prisons malgré les barreaux et les portes de fer; si un pauvre être se repent de son crime, nous entrons dans son cachot pour le consoler et lui rendre quelque courage. Nous visitons le malade, l'affligé; nous allons au-devant de tous ceux qui, élevant leurs regards de cette terre où il y a tant de peines, nous cherchent où nous sommes, dans la douce splendeur de notre ciel. Quelque nuage nous voile parfois, mais c'est pour peu de temps, et quand il a passé nous reparaissons avec plus d'éclat. Il est vrai qu'ici-bas il y a bien des gens qui ne savent pas nous appeler, nous chercher et nous prendre; tu es un de ceux-là, David Coumbe. Ne disais-tu pas que nous ne venions jamais dans ta chambre, ni l'hiver, ni l'été? Souhaites-tu sincèrement notre présence, David Coumbe? crois-moi: avant d'entrer nous regardons aux fenêtres, et nous choisissons les chambres propres, bien rangées; nous aimons les âmes honnêtes, les cœurs reconnaissants qui aiment le grand être qui les a créés ainsi que nous. Dans ces cœurs-là, David, il y a toujours un rayon de soleil; et pour eux aucune demeure, si pauvre soit-elle, n'est tout à fait sombre et sans joie. Veux-tu, à l'avenir, la compagnie de l'une de nous pour tenir en gaieté ta chambre et ton cœur? eh bien, je vais te dire quel est le piège que tu dois nous tendre. Il faut que ce piège soit net, poli, brillant, et, de plus, amorcé avec de l'énergie, de la persévérance, de l'industrie, de la charité, de la foi, de l'espérance et du contentement d'esprit. Suis mon conseil, David Coumbe, et tu ne pourras plus te plaindre de ce qu'aucun rayon de soleil ne dore ta demeure et ne réjouit tes vieux jours; jusque-là, mon cher, adieu.»

Il se fit un grand silence. David ne vit plus rien, rien qu'une faible petite ligne lumineuse qui peu à peu remonta vers la fenêtre, s'éteignit, et le laissa seul dans l'obscurité.

« J'ai rêvé, c'est sûr, et j'ai pris pour une voix le son éloigné de quelque orgue de Barbarie. Singulier rêve! tendre un piège au soleil! Et la voix disait qu'il faut de l'énergie! Qui a besoin de cela maintenant que l'on a la vapeur pour tout faire? et moi, d'ailleurs, qu'en ferais-je? De la persévérance! est-ce que je n'en ai pas autant qu'aucun autre homme qui soit au monde? Voilà quarante ans au moins que tous les jours je recommande des bottes et des souliers: c'est bien là de la persévérance et même de l'industrie, ou je ne m'y connais pas. Quant à la charité, je ne sais pas très-bien que c'est. Je suppose que c'est donner de l'argent; mais jamais je n'en ai eu à donner, jamais. De la foi! Je crois me rappeler que ma mère m'en parlait souvent, en me faisant lire dans une grosse Bible à images; mais il y a longtemps, bien longtemps! ma mère, pauvre mère, j'ai oublié ce que vous m'avez appris! J'avais une Bible, pourtant: où est-elle, et que me dirait-elle sur la foi? J'y regarderai demain. Quant à l'espérance, la vérité est que j'ai toujours espéré, et que cela ne m'a mené à rien du tout. Pour du contentement, de quoi serais-je content? De vivre dans cette vieille chambre noire?... oh là!» Et le pauvre David, troublé, agité, se coucha sur sa paillasse. Il essaya de dormir; mais l'étrange vision lui revenait toujours à la pensée, la petite voix mélodieuse chantait à ses oreilles, et le rayon brillait dans la nuit à ses yeux.

Parmi les conseils de l'esprit, il y en avait un que, dans sa bonne foi, David trouvait raisonnable et facile à suivre. Certainement il lui était possible de mettre plus d'ordre dans sa chambre, de la rendre plus nette, plus propre, plus digne de la visite du soleil. Le matin donc, de bonne heure, David résolut de monter l'escalier pour aller, au premier étage, parler à la femme qui lui louait sa chambre, et lui demander si sa fille aînée ne pourrait pas l'aider à ce travail nouveau pour lui. Quoiqu'il fût locataire de madame Denis depuis bien des années, jamais il n'avait eu de relation avec elle que pour lui payer son modeste loyer; et madame Denis, de son côté, connaissant l'humeur misanthropique du pauvre homme, ainsi que l'impossibilité de lui faire entendre aucune parole d'encouragement, n'avait jamais tenté de lier connaissance avec lui.

Ce ne fut pas sans effort que David sortit de sa chambre et monta les degrés: il hésita plus d'une fois, mais enfin il arriva devant la porte de madame Denis, et il y frappa doucement. La bonne femme, d'une figure avenante, ouvrit aussitôt et recula de surprise. « Quoi, c'est vous, mon cher monsieur Coumbe! qui se serait attendu à vous voir? Qu'y a-t-il de nouveau? Entrez, asseyez-vous, je vous prie. » Et elle montra de sa main, au savetier, une chaise près du feu. Une bouilloire d'un métal poli chantait devant la flamme; la table était dressée, le couvert mis: c'était l'heure du déjeuner. Sur la fenêtre, quelques chrysanthémons fleurissaient dans de jolis pots rouges. Toute la petite chambre respirait un air de propreté, de gaieté et de bien-être. Un gros petit enfant, plein de santé, était assis par terre, exprimant à sa manière son contentement, en caressant son joujou... un rayon de soleil dansait sur sa tête blonde. « Bon, pensa David, qui s'imaginait que ce petit bonhomme sait déjà dresser des pièges? Voilà pourtant qu'il a attrapé un rayon!... Ah! ce rêve ridicule, n'en parlons pas; on me croirait fou. »

« Et qui nous procure le plaisir de vous voir, monsieur Coumbe? dit madame Denis.

« — Je voudrais bien, madame, prier votre fille aînée de venir nettoyer un peu ma chambre. »

Cette réponse donna au visage de madame Denis l'air le plus étonné qu'on puisse avoir au monde. Nettoyer la chambre de Coumbe! c'était là vraiment une nouveauté. Que de fois elle y avait pensé! car cette chambre lui aurait paru un déshonneur pour sa petite maison, si heureusement elle ne s'était trouvée placée du côté de l'escalier de la cuisine, en sorte que les amis qui la venaient voir ne passaient jamais par là. « Certainement, monsieur Coumbe, certainement ma fille est à votre service, dit enfin madame Denis; elle descendra aussitôt qu'elle aura déjeuné; et vous-même, voulez-vous nous faire le plaisir de partager notre repas? »

« — Je vous remercie, répondit en balbutiant le savetier; vous êtes bien bonne... »

Et comme la brave femme insista, il s'enhardit enfin à dire qu'il mangerait volontiers un morceau.

« Voici Betsi; approche, Betsi, continua madame Denis, en s'adressant à une bonne jeune fille qui venait d'entrer; dépêche-toi de déjeuner; M. Coumbe désire que tu nettoies un peu sa chambre. » Madame Denis fit un petit signe à sa fille, qui se disposait à exprimer sa surprise: en effet, la vue du savetier n'étonnait pas moins Betsi que sa demande; elle se contenta, et dit: « A vos ordres, ma mère. Mon père rentrera-t-il pour déjeuner? — Non, ma chère; allons, hâtons-nous. »

Le thé fut bientôt prêt: le petit enfant à tête blonde fut placé sur une chaise; on lui donna une cuiller d'étain pour l'occuper jusqu'au moment où on le ferait manger. Madame Denis fit des tartines de pain et de beurre, et les présenta à Coumbe qui en prit une, mais bien timidement, en pensant au contraste de ses gros doigts tout noirs avec la main brune, mais parfaitement propre, de sa bonne hôtesse. A mesure que le repas avançait, David se sentait plus à son aise, malgré toute la nouveauté de cet état de bien-être qu'il éprou-

vait pour la première fois depuis un grand nombre d'années.

« Quelle chambre agréable ! pensait-il ; connue le soleil semble s'y plaire ! » Et il suivait des yeux le rayon qui glissait tantôt sur la thédère d'étaïn, tantôt sur la tasse de madame Denis, ou sur le dos du vieux chat, ou sur les feuilles des chrysanthémums, ou sur la cuiller du petit enfant.

A la fin David, cédant à ses pensées, dit résolument : « Le soleil est bien brillant dans votre chambre, madame Denis. Vous devez être bien privée lorsque le jour est pluvieux ou sombre et que vous ne voyez pas le soleil. — Non, monsieur Coumbe, il nous semble toujours qu'il fait soleil ici ; il ne nous arrive guère de prendre garde au temps. Nous sommes heureux d'être les uns près des autres : cela suffit. Et tenez (ajouta-t-elle en caressant le petit enfant et le couvrant de baisers), voilà mon petit soleil ! N'est-ce pas, mon chéri ? »

Ces paroles frappèrent David ; il se rappela que l'esprit avait dit : « Dans ces cœurs-là, il y a toujours du soleil. »

Betsi desservit la table, s'attacha à la ceinture un grand tablier, et dit à Coumbe : « Trouverai-je du savon en bas, monsieur Coumbe ? — Je crains, dit le pauvre homme, je crains bien de ne pas avoir de savon... Oh là ! »

Il avait bien raison de dire « Oh là ! » le pauvre Coumbe : jamais savon n'était entré chez lui.

« Prends du savon, un seau, des brosses, tout ce dont tu auras besoin, » dit madame Denis à sa fille, d'un ton doux et aisé, de manière à ne blesser aucunement la susceptibilité de son voisin.

Betsi descendit armée de tout l'attirail nécessaire pour la tâche qu'elle allait entreprendre. David avait à porter de l'ouvrage en ville ; il descendit aussi, après que madame Denis lui eût fait promettre qu'il viendrait dîner chez elle si sa chambre n'était pas prête à son retour. Il s'engagea donc dans les rues voisines, marchant de son pas un peu lourd et gauche, en se demandant ce qu'il éprouverait lorsqu'il trouverait sa chambre propre et rangée. L'aimerait-il mieux ? Y ferait-il encore le même rêve ? Le rayon de soleil tiendrait-il sa promesse et daignerait-il venir égayer sa demeure ?

Tout en songeant ainsi, il arriva dans la petite cour d'une maison où il avait à remettre une chaussure et où il espérait recevoir quelque argent.

Il frappa à une porte et attendit : point de réponse ; il frappa encore : rien ; il commença à s'impatienter et à touter rudement : alors une voix faible et lente répondit : « Qui est là ? — C'est moi, monsieur Miffin, dit Coumbe. — Entrez, je vous prie, car je ne puis me lever. » David entra, et vit sur un petit lit M. Miffin qui paraissait très-malade.

La chambre était en désordre, malpropre ; un feu de coke rougissait à peine sur une grille rouillée.

« Bien, monsieur Coumbe ; vous m'apportez mes bottes. Hélas ! je ne pense pas qu'elles me servent jamais ; je suis bien mal.

« — J'en suis bien chagriné, monsieur, bien chagriné, vraiment... Oh là !... Chacun de nous a ses maux : l'un, la maladie ; l'autre, la misère ou quelque autre chose... Oh là !

« — Ma femme est sortie depuis environ deux heures pour chercher, je crois, quelque chose à manger : nous n'avons pas diné hier, et je ne sais, en vérité, comment nous ferons pour vous payer. »

En achevant ces mots, le malade laissa échapper un soupir qui exprimait tout ce qu'il souffrait de corps et d'esprit.

David comptait en lui-même : « Dix sous chez moi, et dix-huit sous pour le travail que je vais porter à l'autre pratique... oui, ce sera suffisant. » Puis il dit tout haut : « Quant à ce qui est de me payer, monsieur Miffin, ne vous inquiétez point de cela. Ne songez qu'à une chose, à vous bien porter, et quand vous pourrez marcher, faites un nouveau trou à ces bottes pour les donner à raccommoder au vieux Coumbe lorsque vous pourrez le payer... Oh là ! »

Le malade ouvrit ses grands yeux fatigués ; il regarda avec

étonnement la figure noire de David qui se penchait vers lui ; enfin, lui tendant sa main amaigrie, il dit d'une voix tremblante : « Dieu vous bénisse ! c'est là de la vraie charité... Mais tirez un peu le rideau, mon ami, s'il vous plaît ; voilà une lumière qui est trop forte pour moi. » C'était le soleil qui tout à coup venait d'éclairer la petite chambre, et un rayon s'était posé sur la tête du pauvre vieux savetier.

Quelques moments après, David était encore en route ; mais il se sentait déjà changé : son cœur était plein d'une sensation agréable qui le reportait au temps de sa jeunesse, au milieu de champs éclairés par le soleil, et des jeux où il était vainqueur. Son pas était devenu plus ferme, plus rapide. Ces paroles : « C'est là de la vraie charité... Dans ces cœurs-là ! » résonnaient avec charme à ses oreilles.

Un cri terrible le tira de sa rêverie. Il vit fondre sur lui, comme l'éclair, un cheval emporté, monté par une belle jeune fille en amazone qui, éperdue, échevelée, ne tenait plus les guides. « Malheur ! oh là !... Pourquoi n'arrête-t-on pas le cheval ?... Personne... eh bien, ce sera moi ! » Et il s'élança, étendit les bras, arrêta le cheval ; la tête de la jeune fille évanouie se pencha sur son épaule. Une foule de passants et de voisins accourut : ceux-ci conseillaient une chose, ceux-là une autre ; un cavalier survint, pâle comme la mort, et demanda si la jeune fille était blessée. « Non, monsieur, crièrent vingt personnes à la fois, elle n'est qu'évanouie. C'est cet homme-là qui l'a sauvée, monsieur ; voilà l'homme, monsieur ! » Mais David avait laissé la jeune fille à d'autres soins, et se faisait un passage à travers la foule. Le cavalier était tout occupé à faire transporter la jeune fille dans la boutique voisine d'un pharmacien ; en sorte que David disparut sans qu'il eût pris garde à lui. La foule murmura : « Voyez cet homme riche ; il ne songe même pas à donner quelque chose au pauvre homme qui a exposé sa vie pour sauver la demoiselle ! » Deux agents de police arrivèrent en ce moment et ordonnèrent aux mécontents de se disperser.

« Oh là ! se dit David quand il fut éloigné de cette scène, je voudrais bien savoir si c'est là ce qu'on appelle de l'énergie. »

David reçut de son autre pratique dix-huit sous et de l'ouvrage. Il reprit le chemin de sa demeure. Un vent froid sifflait à ses oreilles, soulevait de la poussière et la lui jetait dans les yeux ; mais le pauvre homme n'y prenait pas garde : il lui semblait, au contraire, qu'il faisait moins froid que d'habitude ; il se sentait comme éveillé d'une sorte de torpeur ; une douce chaleur circulait dans sa poitrine. Il pensa que l'esprit avait dit vrai, et que les rayons du soleil pénétraient quelquefois jusque dans le cœur des hommes. « Autrement, pourquoi éprouvait-il intérieurement tant de bien-être sans qu'il eût fait rien pour cela ? »

Lorsqu'il arriva dans sa rue, il aperçut madame Denis sur le seuil de la porte, causant avec un voisin. Dès qu'il fut plus près : « Venez, monsieur Coumbe, dit-elle ; votre chambre est prête, mais ce n'est pas une raison pour que vous nous priviez de votre compagnie à dîner. » David, avec un peu de timidité, accepta l'invitation, et suivit la bonne femme à la salle à manger, où le dîner était déjà servi.

Le mari fit un excellent accueil à David, et ce repas fut le plus agréable dont le pauvre homme eût joui depuis beaucoup d'années. Avant de le laisser descendre, on l'invita pour le jour de Noël.

Ah ! brave David, tu as bien motif de rester immobile et comme ébahi à l'entrée de ta petite chambre ! Quel changement ! Qu'il est agréable de voir ce plancher si bien lavé et couvert d'une légère couche de sable blanc, la grille au charbon de terre si bien noircie, ce joli feu pétillant, la bouilloire brillante et pleine d'eau préparée pour le thé, les outils bien rangés, les vitres de la fenêtre si transparentes qu'on voit à travers la lumière du soleil qui dore les croisées des maisons en face, le gobelet d'étaïn poli sur la planche près de la pipe, à côté les deux ou trois assiettes lavées et étalées le

long du mur, la petite table ronde de sa mère nette et luisante ! auprès, une chaise tout odorante de la cire d'abeilles qui l'a rajeunie, et dessus la Bible, la bonne vieille Bible si longtemps oubliée !

David, après quelques minutes données à la surprise, laissa échapper son « Oh là ! » non pas avec son accent de tristesse habituel, mais du ton admiratif d'un enfant qui s'arrête devant la boutique d'un pâtissier. Il alla devant la croisée et il regarda ; il revint devant le feu et il regarda ; puis il s'assit dans sa chaise et couvrit son visage avec ses mains, comme s'il croyait être le jouet d'une illusion. Mais non, ce n'était

pas une illusion : c'était une heureuse réalité ! Après un nouvel « Oh là ! » il ouvrit la Bible ; une vive lumière tomba sur les pages et s'arrêta sur ces mots : « Ne nous lassons point de faire le bien, et, quand la saison sera venue, nous recueillerons les fruits de nos bonnes actions. » Au même instant, la douce voix mélodieuse que David avait déjà entendue murmura : « Ta chambrette nous plaît, David, et nous y viendrons souvent. »

Lorsqu'il fut un peu remis de son trouble, David pensa qu'il était de son devoir d'aller remercier sur-le-champ madame Denis ainsi que Betsi qui avait pris tant de peine. Il



Le Rayon de soleil.

avait même le dessein d'offrir à la bonne fille une petite rémunération ; mais, dès les premières paroles qu'il voulut prononcer sur ce sujet, madame Denis l'arrêta. Dans sa reconnaissance, David sollicita la faveur d'une poignée de main, en s'excusant d'avoir une peau si rude et si noire. Madame Denis s'empressa de saisir la main avec franchise et bonté, en insinuant toutefois, avec un aimable sourire, qu'un peu d'eau et de savon suffirait, après tout, pour que la main ne fût ni si noire ni si rude. La leçon fut reçue comme elle avait été donnée, sans amertume.

Cette nuit, le sommeil du pauvre vieux savetier eût fait envie à un prince. Dans ses rêves, il voyait glisser sous ses

yeux des figures célestes, et il entendait une musique ravissante, de douces voix qui murmuraient ces mots : « Dieu te bénit ; c'est là de la vraie charité. »

Il s'éveilla de bonne heure, et se leva pour regarder dans la rue. Un épais tapis de neige était étendu sur les toits et sur le sol ; de longs nuages blancs roulaient lentement au ciel, mais laissaient apercevoir çà et là de grands espaces d'azur : David pensa que, vers le milieu de la journée, le temps deviendrait beau.

Il déjeuna avec plus de plaisir qu'à l'ordinaire, ensuite il se mit à l'ouvrage. Il n'y avait pas longtemps qu'il faisait mouvoir ses outils et ses doigts lorsque, à sa grande surprise, des

sons inaccoutumés sortirent de ses lèvres. David Coumbe chantait !

Le jour continuait à être sombre, et cependant David trouvait sa chambre claire et gaie ; et, tandis qu'il répétait les chansons de son enfance, de riantes pensées et d'heureux souvenirs se jouaient autour de lui comme une ronde d'esprits bienfaisants.

Il travailla ainsi quelques heures, jusqu'à ce que Betsi entrât pour faire le ménage. David, afin de la laisser libre de ranger à son aise, sortit un moment dans la rue.

Il n'avait point fait cent pas qu'il aperçut assis sur un trottoir un petit garçon de deux ou trois ans qui pleurait amèrement. Un boulanger, son panier sur l'épaule, s'était arrêté devant lui. « Connaissez-vous cet enfant ? dit-il à David. Il a l'air d'avoir faim, et je crois qu'il est abandonné. — Non, je ne le connais pas, le pauvre petit, répondit David ; que comptez-vous en faire ? — Oh rien, dit le boulanger ; il n'y a qu'à le donner à la police. — Non, non, reprit David ; les gens de police ont la poignée un peu trop rude pour ce pauvre être : j'ai envie de l'emmener chez moi ; il y sera du moins à l'abri du froid et de la neige ; et si on ne le réclame pas, eh bien, nous nous arrangerons. N'est-ce pas, petit ? veux-tu venir avec moi ? » Et David tendit sa main à l'enfant qui la prit, et le regardant avec de grands yeux noirs pleins de larmes, cria : « Maman ! — Oh là ! quelle gentille créature ! » Et David, le prenant dans ses bras, se hâta de retourner à son logis, parlant à l'enfant le plus doucement possible pour le consoler, en lui promettant qu'il allait avoir de la nourriture, et que sa maman viendrait le chercher bientôt.

Depuis deux jours, il s'était fait un changement remarquable dans la vie de David. Jamais il n'avait eu l'esprit plus actif ; jamais il ne s'était intéressé à tant de choses. Il coupa un gros morceau de pain et le donna à l'enfant qu'il assit près du feu ; puis lui ôtant ses petits souliers et ses petits bas mouillés, il lui chauffa ses petits pieds.

La neige avait cessé de tomber ; les nuages étaient plus rares ; le pâle soleil d'hiver entra dans la chambre et couvrit de ses rayons l'enfant et son bienfaiteur.

Cependant l'enfant, après avoir satisfait sa faim, recommença à crier : « Maman ! » Et le brave homme, de son côté, répéta son ancien « Oh là ! » Il ne savait qu'imaginer pour distraire l'enfant. Le soleil lui vint en aide ; il prit le petit gobelet d'étain et le fit miroiter aux rayons du soleil devant l'enfant, d'une manière si drôle que l'enfant se mit à rire en montrant du doigt le gobelet.

C'était une scène charmante : le vieux bonhomme, ravi de son succès, redoubla d'efforts, si bien que la gaieté de l'enfant de plus en plus vive le gagna lui-même, et il se prit à rire aussi de bon cœur. Il y avait quelque chose d'étrange dans l'accord de ces deux rires si différents, l'un frais et argentin, l'autre creux et retentissant, un peu rauque comme un rire qui viendrait de loin et dont on ne se serait pas servi depuis longtemps.

En ce moment encore, David entendit la petite voix bien connue qui lui disait : « Bon David, tu vois bien que maintenant nous aimons à venir chez toi. »

L'enfant avait oublié son chagrin ; il était comme chez lui ; et tandis que David reprenait son travail, il se leva et se mit à aller de côtés et d'autres dans la chambre, toujours suivi du rayon de soleil qui se jouait dans ses tresses d'or et dans les larmes qui se séchaient sur ses petites joues fraîches.

A l'heure du dîner, David se mit à table près de lui, et lui donna la meilleure part, regardant avec un plaisir inexprimable son bon appétit.

Le soir, l'enfant s'endormit. David le prit dans ses bras, le berça en chantant un vieux refrain, et le coucha bien doucement sur son matelas. Il alluma ensuite sa chandelle, et tout en travaillant, il regardait l'enfant et se sentait heureux.

Quelque bruit dans la rue attira son attention. Il était rare

qu'à cette heure le silence de la rue fût troublé. Plusieurs voix se mêlaient dans une sorte de confusion ; puis on frappa à la porte. Le feu était-il à la maison ? David eut cette pensée ; il se leva précipitamment, et son premier mouvement fut de s'approcher de l'enfant, afin d'être prêt à le saisir dans ses bras et à le sauver à la moindre alarme.

Madame Denis était descendue dans le corridor : « Ouvrez votre porte, M. Coumbe ; nous sommes dans l'obscurité, et voici quelqu'un qui vous demande. — Assurément, se dit Coumbe, ce ne sont pas des souliers à raccommoquer que l'on m'apporte si tard ; il y a du nouveau. » Il ouvrit, et il entendit madame Denis qui disait : « Par ici, madame. Voici la chambre de Coumbe. Mais on vous aura sans doute donné un renseignement inexact, car il ne m'a parlé de rien. » Au même instant, une femme s'élança dans la chambre, et d'une voix agitée : « Monsieur, dit-elle, avez-vous vu mon enfant, mon unique enfant ! Oh ! parlez, je vous en supplie. »

David stupéfait fut un peu lent à répondre ; enfin il dit simplement : « Je ne sais pas si c'est le vôtre, regardez. » Et approchant lentement la lumière du matelas, il montra l'enfant endormi. Un coup d'œil suffit ; la mère pressa contre son cœur le petit qui ouvrit les yeux, et tranquille en reconnaissant sa mère, entoura de son bras potelé le cou de l'heureuse femme, et se rendormit.

« Nous ne sommes pas très-riches, monsieur, dit-elle les yeux pleins de larmes de joie ; mais si nous pouvons faire quelque chose pour vous, nous en serons bien heureux ; et si vous êtes assez bon pour venir dîner avec nous dimanche, mon mari sera bien content de pouvoir vous remercier du soin que vous avez eu de ce cher petit ; c'est notre seul enfant, monsieur ! — Pour les remerciements, madame, il n'en faut pas parler. J'ai du chagrin à voir partie votre fille, et j'aurai du plaisir à aller le voir chez vous si vous le permettez ; mais quant à dîner, je ne suis guère en costume pour cela, oh là ! » Et le pauvre David jeta un triste regard sur ses vieux habits rapiécés. « Oh ! de grâce, ne parlez pas ainsi, et promettez de venir, » ajouta la femme ; et après lui avoir donné son adresse, l'avoir encore remercié, elle lui dit adieu, et se retira.

David eut peine à dormir. Il se demandait comment il ferait pour aller dîner en ville avec ses mauvais habits. Il résolut de faire confidence de son embarras à madame Denis, et il n'y avait pas de temps à perdre, car le jour suivant était un samedi.

Le lendemain matin, il laissa sa porte ouverte pour guetter madame Denis lorsqu'elle irait au marché. Mais elle avait eu la même pensée que lui ; d'ailleurs un peu de curiosité féminine la poussait à lui demander quelques détails au sujet de l'enfant. David raconta ce qui s'était passé, et arriva à ce qui lui causait tant de perplexité. Que devait-il faire ? Fallait-il aller dîner ou non ?

« Eh ! pourquoi n'iriez-vous pas dîner chez ces braves gens ? dit madame Denis. Laissez ce soir vos habits à votre porte, voisin ; nous les battons et nous les brosserons. Mon mari vous prêtera une chemise blanche et un mouchoir ; nous ferons reluire vos bottes, et, fiez-vous à moi, dimanche vous aurez l'air de sortir d'une boîte. Ne manquez pas une si bonne occasion de vous faire des amis, monsieur Coumbe. Il n'est personne qui puisse entièrement se suffire et qui n'ait besoin de savoir qu'on l'aime. Vous tiendrez tout aussi bien votre place à table qu'un autre, si vous le voulez. » Puis, en se retirant, madame Denis ajouta d'un air presque indifférent : « Ah ! j'y pense, voulez-vous, mon cher monsieur Coumbe, que je vous achète un peu de savon pour vos mains ? — Très-volontiers, » dit le bonhomme, sans songer le moins du monde à s'offenser ; et il donna quelques pièces de monnaie à son excellente voisine.

Le matin, David se sentit le cœur presque ému lorsqu'en ouvrant la porte il vit rangés sur la rampe de l'escalier une chemise blanche, une cravate à raies bleues, un mouchoir

rouge et ses habits raccomodés, lavés, brossés si bien qu'ils semblaient tout neufs; ses bottes aussi étaient resplendissantes. Il emporta tous ses effets et le morceau de savon dans sa chambre, fit bouillir de l'eau, passa une demi-heure à sa toilette, et quand il eut fini, il ne put s'empêcher de sourire. Il éprouvait presque un sentiment de vanité en songeant qu'il ne paraissait plus le même homme, de même que son petit logement n'était plus le même; maintenant l'un était digne de l'autre. Le jour était beau, et le soleil brillait dans la rue; la chambre était pleine de ses reflets. David, impatient de voir et de remercier madame Denis, ouvrit sa porte, comme la veille, certain que madame Denis et sa fille passeraient bientôt pour aller à la messe. En attendant, il déjeuna, et il brossa de toute sa force son chapeau qui en avait grand besoin.

Les cloches sonnaient gaïement. Madame Denis tardait beaucoup au gré de David; enfin elle descendit, et dès qu'elle vit Coumbe : « Eh! bonjour, voisin, lui dit-elle. Regarde donc, Betsi, monsieur David; le voilà rajeuni de dix ans! Eh! mon cher monsieur Coumbe, pourquoi ne nous accompagnez-vous pas à la messe? Je juge que si vous n'y avez pas été les autres dimanches, c'était surtout à cause de vos habits. »

David ne dit pas non; il prit son chapeau. Madame Denis fit un mouvement comme pour lui demander son bras; David s'empressa de l'offrir et s'avança dans la rue tout surpris de sa nouvelle manière d'être.

Il serait difficile d'exprimer ce que David éprouva en entrant dans l'église. La grandeur de l'édifice, l'assemblée si nombreuse, les chants, la musique, les paroles solennelles qui descendaient de la chaire, tout ce spectacle inaccoutumé l'étonnait et le charmait en lui rappelant les heureuses années de son enfance, alors qu'il accompagnait sa mère dans le saint édifice et priait avec elle. Madame Denis jetait de temps à autre un regard sur le visage épanoui du pauvre homme, et se félicitait de sa bonne pensée, le voyant si doucement ému.

Au sortir de l'église, David se sépara de sa voisine et se dirigea vers la demeure de ses nouvelles connaissances. Le mari, la femme et l'enfant l'attendaient à leur fenêtre; ils sortirent, dès qu'ils l'aperçurent, pour aller à sa rencontre. L'enfant parut le reconnaître, lui sourit, lui prit la main et l'entraîna vers la maison en lui adressant une foule de paroles qui ressemblaient à des questions; le bonhomme, qui n'y entendait rien, répondait au hasard « oui ou non », pensant qu'il aurait bien du malheur s'il ne répondait pas juste à peu près une fois sur deux.

Depuis ce jour, tous les dimanches, David alla dîner avec cette bonne et honnête famille. On habitua l'enfant à l'appeler « l'oncle David. » Le pauvre vieillard passait la première moitié de chaque semaine à se rappeler avec bonheur ces scènes-là, et la seconde à en désirer le retour.

Betsi continuait à entretenir l'ordre et la propreté dans la petite chambre : le rayon de soleil, fidèle à sa promesse, en chassait la tristesse et l'obscurité.

Un jour, madame Denis appela David en lui disant que l'on demandait à lui parler. Il courut dans le corridor et il s'y trouva en présence de deux belles jeunes dames élégamment habillées; la plus jeune fixa sur lui ses beaux yeux bleus avec une si étrange attention, que David, le vieux David, intimidé, en devint tout rouge; jamais il ne lui était arrivé d'être regardé si attentivement par de pareils yeux.

« Pardonnez-moi de vous déranger, monsieur, dit enfin la jeune fille; mais n'est-ce pas vous qui avez arrêté, il y a quelque temps, un cheval emporté? » David hésita, et répondit : « Oui, madame. — Ah! que je suis heureuse! mon père et moi, nous vous cherchons depuis plusieurs mois. Vous m'avez sauvé la vie, et je n'aurais plus eu de repos tant que je ne vous aurais pas trouvé. Si je suis parvenue à vous découvrir, c'est grâce à une femme qui travaille pour moi,

et à qui vous avez aussi rendu service en donnant asile à son enfant. On voit que pour vous, monsieur, c'est une habitude de faire le bien. » Et en parlant ainsi la jeune demoiselle souriait. Quel sourire! Qui n'eût porté envie dans ce moment au pauvre savetier! Elle ajouta : « Dites-moi, je vous prie, ce que je puis faire pour vous. »

David avait à peine compris toutes ces paroles; mais le sens des dernières était très-clair pour lui, et il répondit naïvement : « S'il vous plaît, vous me donnerez vos souliers à raccommoder. »

Un léger sourire glissa sur les jolies lèvres de la jeune personne, et elle dit : « Oui, bien certainement, je vous les donnerai si vous venez les chercher : promettez-moi que vous viendrez. » Et elle lui présenta une carte où était son adresse; puis elle dit à son amie : « Maintenant, Ada, allons vite vers mon père; cette nouvelle lui fera tant de plaisir! Voulez-vous me donner votre main, ajouta-t-elle en tendant ses charmants petits doigts à David; je ne puis pas trouver assez de paroles pour vous exprimer toute ma reconnaissance. »

Le pauvre vieux David ne savait plus ni où il était ni ce qu'il faisait; il avança timidement sa main brune et toucha la jolte main blanche en balbutiant une espèce de remerciement, et en saluant très-bas plusieurs fois. Il promit d'aller le lendemain matin à l'adresse qu'indiquait la carte; il suivit des yeux les deux dames dans la rue, et quand il rentra dans sa chambre il se dit : « Il paraît que ce sont des gens très-riches; si j'ai la pratique de toute la famille, je suis sûr de ne plus jamais manquer d'ouvrage et d'être à mon aise le reste de ma vie... Oh là! »

Une vive lumière remplit la chambre, et la voix dit : « Souviens-toi, David, que si tu as trouvé des amis et des protecteurs, c'est grâce à tes bonnes actions, et non pas en les attendant sans rien faire pour les mériter. »

C'est la vérité, répondit David en lui-même. Il ralluma sa pipe et s'assit pour jouir de ses pensées, car il n'en avait plus que de bonnes. Il ne sentait plus rien de cette amertume qui l'avait tant fait souffrir autrefois; il aimait sa demeure. La jeune demoiselle et son père lui offrirent un logement plus grand et mieux meublé; il refusa, car il avait aussi de l'affection pour ses voisins Denis, et ne voulait plus les quitter. Il fallut respecter son désir; mais on envoya tendre ses murs d'un joli papier aux riantes couleurs; on fit peindre son plafond, rajeunir ses meubles, et l'on couvrit de fleurs le bord de sa petite fenêtre. Il en fut enchanté, surtout en pensant que sa chambre ainsi métamorphosée était un séjour plus digne encore « du céleste rayon. » Toutefois il ne dit jamais rien de cette idée à personne : c'était son secret et le grand mystère de sa vie.

La belle jeune fille venait souvent le voir : elle s'asseyait près de lui, elle reposait avec bonté sur lui ses grands yeux bleus, et ouvrant la vieille Bible, elle lui en lisait des passages, et de sa douce voix lui expliquait ce que c'est que la foi.

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de David Coumbe. A l'heure suprême, des amis lui fermèrent les yeux. Son petit neveu adoptif et les bons Denis le conduisirent au séjour du repos.

C'est une chose étrange, dit madame Denis en rentrant chez elle et en essuyant une larme, David parlait souvent du soleil : il paraissait l'aimer beaucoup; et avez-vous remarqué hier que le soleil éclairait son visage au moment où il est mort? Aujourd'hui encore un rayon a brillé sur son cercueil lorsqu'on l'a descendu dans la tombe.

MINES DE HOUILLE DE BLANZY.

Les mines de houille de Blanzy sont situées dans le département de Saône-et-Loire, sur les bords du canal du Centre, et à peu de distance de la célèbre usine du Creusot

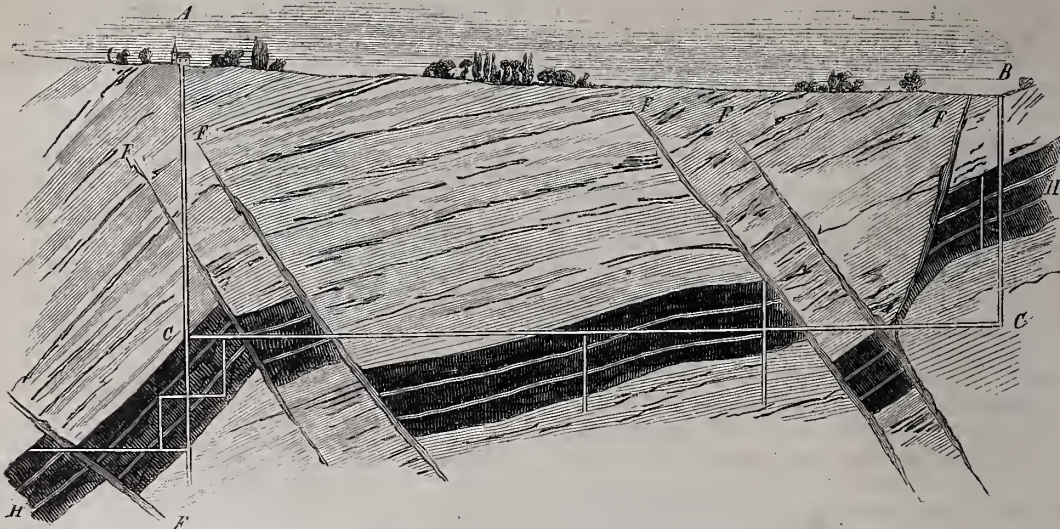
(voy. 1834, p. 227). On y exploite une couche de charbon divisée en trois veines par des lits d'argile dont l'épaisseur varie, mais qui restent parallèles au plan de la couche dont elles suivent fidèlement les inflexions. Suivant l'épaisseur des lits d'argile, le massif de houille atteint l'énorme épaisseur de 20 et 25 mètres. Cette richesse est immense, car d'après les travaux de recherche et d'exploitation qui ont été faits, on a reconnu la couche suivant des lignes de plus de 2 kilomètres en tous sens, et l'on peut compter sur une épaisseur continue de 15 mètres au moins, en moyenne, dans la moitié de la concession, concession de 41 kilomètres carrés. Ce serait donc environ trois milliards d'hectolitres de houille dans cette seule partie du bassin de Saône-et-Loire.

Comme les travaux n'ont pas été approfondis jusqu'ici au-dessous de cette couche de houille, c'est-à-dire plus bas que 155 mètres, et comme on sait que le terrain houiller, c'est-à-dire le terrain susceptible de renfermer des couches de houille se poursuit dans des profondeurs plus grandes, il est très-possible qu'il y ait encore des couches de houille que les puits, en se prolongeant, feront reconnaître.

La couche aujourd'hui exploitée éprouve dans son allure des dérangements très-nombreux qui attestent d'une manière remarquable les dislocations auxquelles elle a été soumise depuis le dépôt de la houille. Ces dérangements sont dus à ce qui, dans le langage des mines, se nomme des *failles*. Ces failles ne sont autre chose que les fentes qui se sont produites dans l'ensemble des terrains lors du mouvement d'élévation ou d'abaissement causés par les révolutions souterraines. Tantôt ces fentes sont très-étroites, tantôt elles ont une certaine largeur dans laquelle sont entassés les débris de la roche, provenant du frottement qu'ont éprouvé les

tranches de la couche en glissant les unes sur les autres. On peut se figurer avec quelle énorme pression ces immenses quartiers ont joué l'un sur l'autre dans leurs déplacements. Il en existe une preuve non-seulement dans les énormes fragments de rochers mêlés de poussière transformée ordinairement en une sorte d'argile, qui se trouvent entassés dans les failles, mais aussi dans les dislocations que les diverses couches qui composent le terrain présentent à la rencontre des failles. Il y a des quartiers de terrain qui ont plus ou moins glissé avant d'arriver à une position d'équilibre; et comme toutes les fentes ne sont point parallèles, probablement parce qu'il y en a qui se sont faites à des époques différentes et sous des impulsions différemment dirigées, les quartiers de terrain compris entre les failles, offrent des inclinaisons qui varient de l'une à l'autre. Les failles qui incommode le mineur en lui faisant perdre de temps en temps la couche dans laquelle il travaille, ont très-souvent, par compensation, un grand avantage, c'est de débarrasser le mineur des eaux souterraines qui sont un des principaux obstacles de l'exploitation; et en effet, lorsque les eaux arrivent à ces fentes, elles s'y engouffrent et vont se perdre dans les profondeurs. Mais quelquefois aussi c'est l'inverse: les fentes en pénétrant dans le sein de la terre, y font l'office de puits artésiens, et les eaux souterraines remontent par les fissures jusqu'à la surface du sol. Toutefois, ce cas est très-rare dans les mines de houille.

Les mines de Blanzay sont particulièrement remarquables par les failles nombreuses qui les traversent: à ce point de vue, ces mines intéressent le géologue, comme, au point de vue de leur épaisseur, elles intéressent l'industrie. Quant au mineur, les deux points de vue le touchent également. Sans avoir besoin d'entrer dans la description de ces acci-



Coupe de la couche de houille de Blanzay dans le sens de son inclinaison, du puits Saint-Pierre au puits de la Maugrand, département de Saône-et-Loire.

A, puits Saint-Pierre, d'environ 150 mètres de profondeur. — B, puits de la Maugrand. — C, C, galerie joignant les deux puits à 90 mètres de profondeur. — H, H, couche de houille, de 25 mètres d'épaisseur, partagée en trois bancs par des lits d'argile. — F, F, failles découpant en diverses directions la masse du terrain, et troublant la régularité naturelle de la houille.

dents, nous en laisserons juger le lecteur en les soumettant à ses regards sur une coupe de la mine qui lui donnera une idée beaucoup plus claire du phénomène que tout ce que l'on pourrait en dire. On y voit la grande couche divisée en trois dans son épaisseur par ses lits d'argile, et partagée dans sa longueur, sur une étendue d'environ 400 mètres, en six fragments inégaux par autant de failles, suivant lesquelles elle se brise et se déjette plus ou moins.

La houille de Blanzay se répand sur un très-vaste rayon;

elle concourt à l'alimentation des marchés de Mulhouse, de Nantes et de Paris. Elle est maigre et flambante, et d'un excellent usage pour la grille. Le prix moyen sur le carreau de la mine est de 82 centimes le quintal métrique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ESTAMPES RARES.

ESTAMPE SATYRIQUE SUR LE MARIAGE.



Estampe satirique de 1613, tiré de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.

En tête de cette estampe, on lit l'inscription suivante :

Povr se marier on balance — A qvi avra plus d'opvlance (*sic*).

Au-dessous, on a imprimé seize stances de quatre vers nous en citerons quelques-unes :

Qui veut ores se marier,
Et de grands parents s'allier,
Verra ses poursuittes friuoles,
S'il n'est bien garny de pistoles.

Qu'il soit bean, auenant, adroict,
Sçavant en l'un et l'autre droict,
Qu'il soit Mercure en ses paroles :
Cela n'est rien sans les pistoles.

Estre affable, doux, gracieux,
Cognoistre les aspects des cieux
Et la distance des deux pôles :
Cela n'est rien sans les pistoles.

Que sert de savoir tous les arts ?
Ceux de Mercure et ceux de Mars ?
Sçavoir mener les banderolles ?
On estime plus les pistoles.

Chacun cherche pour le présent
Un mariage d'or pesant :
Ce sont de bonnes habiodes
Que perles, carquans et pistoles.

O toy qui te veux marier,
Regarde à bien t'apparier.
Recherche où est l'amour ; n'estolles
Plus que luy le prix des pistoles.

Les seize stances finissent toutes, comme celles qui précèdent, par le mot *pistoles*.

TOME XVIII. — JUILLET 1850.

Elles sont suivies de réflexions en prose sous ce titre : *les opinions de quelques philosophes touchant le mariage*.

Les philosophes dont il s'agit sont Lycurgue, Pittacus, Cléobule, Plutarque. Voici un extrait de ces *Opinions* :

« Un certain Lacédémonien interrogeoit un jour Licurgus, grand législateur, pour quel sujet il avoit fait vne loy qui défendoit de donner aucune chose en mariage aux filles ; il respondit : J'ay fait vne telle loy, afin que celles ausquelles les pères et mères ne peuvent rien donner ne demeurassent à marier pour leur paureté, et que celles qui sont riches et opulentes ne fussent recherchées à cause de leurs grands biens seulement ; et afin aussi que les ieunes hommes qui voudroient prendre party, regardassent plustost aux bonnes mœurs d'icelles qu'aux biens, et qu'ils fissent choix des plus vertueuses. »

Au pied de l'estampe, on lit : « A Paris, chez Nicolas de Mathoniere, ruë Mont-Orgueil, à la Corne de Dain. » 1613. »

Cette estampe est remarquable par le fini de son exécution et par la variété des costumes et des accessoires. Le personnage qui se tient debout, derrière la femme placée dans un des plateaux de la balance, rappelle les traits de Henri IV, mort trois ans avant la publication de cette pièce.

HISTOIRE D'UNE TÊTE D'HIPPOPOTAME.

Fin. — Voy. p. 207.

La dernière expédition contre les hippopotames eut lieu quelques jours avant le départ de M. Rochet pour la France. Le roi le pria de retourner encore une fois à la chasse, et

il dut se rendre à ce désir. Comme à l'ordinaire, on ne tarda pas à signaler deux hippopotames dans un des bras de la rivière, et, la troupe s'étant disposée sur les deux rives, les balles commencèrent à pleuvoir, mais en vain : elles ne faisaient qu'importuner le plus gros des deux animaux sur lequel on s'était particulièrement acharné, et, ennuyé de ces projectiles, il s'était réfugié au fond de l'eau et paraissait ne plus vouloir bouger. Les chasseurs, impatientés à leur tour, eurent l'idée de détacher de la rive un tronç d'arbre que les crues de la rivière avaient déraciné, et quinze hommes y étant montés se firent conduire avec des amarres au-dessus de l'endroit où, à travers l'eau limpide, on voyait l'hippopotame accroupi sur le sable du fond. On se mit alors à le harponner avec des lances ; mais bientôt l'animal, perdant patience et surgissant avec un mouvement rapide, souleva le tronç d'où on l'attaquait et précipita ses ennemis dans le fleuve. « Ce fut un moment de frayeur épouvantable, dit M. Rochet ; en une minute l'eau fut rougie et quatre hommes étaient tués. D'un coup de ses défenses, l'hippopotame en avait coupé un en deux par le milieu du corps ; puis, se tordant avec furie, il avait fendu le ventre à un autre nageur, cassé le bras et ouvert la poitrine à un troisième, et traversé du cou au crâne la tête du quatrième. Dès que le reste des nageurs fut sauvé, nos fusiliers furieux criblèrent de balles l'hippopotame, qui, enragé lui-même, la gueule ouverte et sanglante, courait autour du tronç comme pour y chercher de nouvelles victimes, et enfonçait inutilement ses défenses dans le bois mort qu'il faisait sauter sur l'eau. » Ce fut le lendemain seulement que l'on put venir à bout de ce terrible animal. M. Rochet le fit tomber d'un coup de carabine dans l'oreille ; et ne pouvant décidément mettre la main sur le trophée désiré, il fit couper la tête de l'animal, et la rapporta au savant professeur du Collège de France. C'est cette tête, si laborieusement cherchée et si chèrement payée, que nous avons fait représenter page 208.

Cette tête a fourni le sujet d'un mémoire très-intéressant lu par M. Duvernoy à l'Académie des sciences. C'a été longtemps une question de savoir s'il y a plusieurs espèces d'hippopotames, ou s'il n'y en a qu'une seule. M. Cuvier, dans son Règne animal, n'en admet qu'une seule. Voici ce qu'il dit : « On n'en connaît qu'une espèce, aujourd'hui limitée aux rivières du milieu et du sud de l'Afrique. Elle venait autrefois par le Nil jusque dans l'Égypte ; mais il y a longtemps qu'elle a disparu de cette contrée. » Depuis la mort de M. Cuvier, deux crânes d'hippopotames provenant de la rivière de Saint-Paul, dans l'ouest de l'Afrique, et décrits pour la première fois, en 1844, par M. Morton, dans un mémoire de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, n'ont pas laissé de doute sur l'existence d'une espèce tout à fait distincte, dont M. Cuvier n'avait point eu connaissance, et qui se caractérise par la petitesse de sa taille. M. Morton a proposé de la désigner sous le nom de *Hippopotamus minor*. Ainsi, il y aurait au moins deux espèces vivantes, la grande et la petite ; et ce résultat s'accorde singulièrement avec ce qu'a observé M. Cuvier chez les hippopotames fossiles, qui se divisent aussi, comme l'a constaté ce grand naturaliste dans ses Recherches sur les ossements fossiles, en deux espèces différentes, la grande et la petite.

Mais, indépendamment de ces deux espèces, la grande et la petite, n'y a-t-il pas entre les divers individus classés dans la première des différences assez considérables pour qu'on doive la partager elle-même en deux espèces ? C'est ce qu'ont pensé plusieurs naturalistes, après avoir étudié comparativement les crânes d'hippopotames provenant du cap de Bonne-Espérance et ceux qui proviennent du Sénégal. Dès 1825, M. Desmoulins, dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, avait décrit séparément les deux espèces, l'une sous le nom de *Capensis*, l'autre sous le nom de *Senegalensis*. M. Duvernoy, en se livrant à une nouvelle étude des mêmes pièces, est arrivé à la même conclusion, et par des raisons

encore plus déterminantes. Restait donc à savoir si l'hippopotame d'Abyssinie constituait aussi une espèce à part ; et, dans le cas contraire, s'il était le même que l'hippopotame du cap de Bonne-Espérance, ou le même que l'hippopotame du Sénégal.

La comparaison détaillée à laquelle s'est livré M. Duvernoy n'a pas laissé de doute que l'hippopotame d'Abyssinie ne fût le même que l'hippopotame du Sénégal. Cette conclusion est intéressante sous le rapport de la géographie physique de l'Afrique. Il semble, en effet, que l'on en puisse déduire avec quelque probabilité qu'il existe une communication facile entre les eaux qui du centre de l'Afrique se dirigent vers la côte occidentale de ce continent pour se verser dans l'Océan, et celles qui coulent vers la côte orientale du même continent dans les mêmes latitudes. On peut croire que les sources les plus centrales ne sont pas séparées par un très-grand espace, et même, selon l'expression de M. Duvernoy, « que cet intervalle, sorte de bief de partage, est un sol humide et couvert d'une abondante végétation, que les hippopotames peuvent brouter et traverser. »

On voit, d'après les classes de M. Rochet, que les hippopotames sont aujourd'hui encore très-nombreux dans la partie supérieure du cours du Nil, car la Tchia-Tchia est un des affluents de ce fleuve. Comment se fait-il que les naturalistes de notre expédition d'Égypte n'en aient point trouvé dans la partie inférieure du fleuve ? C'est un résultat que l'on ne peut attribuer qu'à la différence de densité de la population dans la partie inférieure et dans la partie supérieure de la vallée de ce grand fleuve. Il est vraisemblable que, dès qu'un hippopotame, se laissant aller au courant, passe les cataractes et arrive en Égypte, les habitants se mettent à sa poursuite, et, s'ils ne parviennent à le tuer, le décident du moins à remonter le fleuve pour chercher au-dessus des cataractes plus de tranquillité. Les hippopotames qu'en diverses circonstances on a tués en Égypte n'étaient donc en quelque sorte que des hippopotames perdus. M. Desmoulins, en étudiant les documents dans lesquels il est question de ces animaux, est arrivé à ce résultat singulier, qu'ils semblent se montrer ou s'éloigner suivant l'état de prospérité de la population égyptienne.

Il est à croire que dans l'antiquité il y en avait fort peu. En effet, la figure de l'hippopotame est extrêmement rare dans les hiéroglyphes : on n'en connaît même authentiquement qu'une seule, copiée par Hamilton dans les grottes de Beni-Hassan et citée par Cuvier dans les Ossements fossiles. De plus, dans les jeux des Romains, on n'en vit jamais paraître qu'un très-petit nombre, ce qui n'aurait certainement pas eu lieu si l'Égypte avait pu en fournir. Enfin, sous l'empereur Julien, Ammien Marcellin dit expressément que cet animal n'existe plus en Égypte. A la vérité, l'hippopotame est représenté sur la célèbre mosaïque de Palestrine (voy. 1837, p. 208) ; mais cette mosaïque paraît consacrée à la nature vivante au delà du tropique, et par conséquent au Nil supérieur. C'est par la même raison que l'hippopotame se retrouve au revers des médailles d'Adrien, en commémoration du voyage de cet empereur au delà des cataractes. Enfin on l'observe aussi sur la plinthe de la célèbre statue du Nil ; mais il est tout simple que le statuaire ait voulu rappeler le dieu dans toute sa majesté, et par conséquent dans toute l'étendue de son cours. En résumé, ce qui est constant, puisque le témoignage d'Ammien Marcellin et celui d'Oppien en font foi, c'est que sous les empereurs il n'y avait point d'hippopotames en Égypte.

Au douzième siècle, au contraire, après les longues désolations de ce pays sous la conquête et la domination des Arabes, on trouve ces animaux jusqu'aux embouchures du Nil. A cette époque, Abdallatif, médecin de Bagdad qui visitait l'Égypte, et dont la curieuse relation a été traduite par M. Sylvestre de Sacy, eut occasion d'observer au Caire deux hippopotames qui avaient été tués près de Damiette. Cet

écrivain en a laissé une description assez fidèle. « L'hippopotame, dit-il, se trouve dans la partie la plus basse du fleuve, près de Damiette. Très-gros, d'un aspect effrayant, d'une force surprenante, il poursuit les barques, les fait chavirer, et dévore (transpécere serait plus juste) ce qu'il peut atteindre de l'équipage. Il ressemble plus au buffle qu'au cheval. Sa voix rauque ressemble à celle du cheval, ou plutôt du mulet. » Il ajoute, au sujet des deux individus qu'il avait observés, que leur peau était noire, sans poils, très-épaisse; que leur longueur, du naseau à la queue, était de dix pas moyens; que le corps était plus gros et plus long que celui de l'éléphant; que les jambes n'avaient pas plus d'une coudée et un tiers; que le pied, semblable à celui du chameau, était divisé en quatre sabots. Il dit aussi que des chasseurs qui en ouvraient ordinairement le corps avaient trouvé son organisation très-voisine de celle du cochon et n'en différaient que par les dimensions.

Toutes ces observations du médecin du douzième siècle sont exactes et peuvent servir à compléter l'idée que nous avons cherché à donner de ce curieux animal en rapportant les aventures de chasse de M. Rochet d'Héricourt. Disons tout de suite que la circonstance de la voix peut seule avoir déterminé les Grecs à lui donner le nom d'hippopotame (cheval de rivière); car il n'a, du reste, aucune ressemblance avec le cheval, et l'on en prendrait un sentiment bien plus juste en se le représentant comme une sorte de sanglier aquatique gigantesque. Il se nourrit de racines et de diverses sortes de végétaux, et cause souvent de grands dégâts dans les cultures, surtout dans les rizières. La comparaison de la place relative occupée par la cervelle et par les dents dans son énorme tête suffit pour le faire juger aussi stupide que féroce. M. Smith, qui a observé ses mœurs dans la rivière du Cap, lui accorde cependant une certaine intelligence, bien au-dessous toutefois de celle de l'éléphant. Ce naturaliste pâle surtout de sa prudence lorsqu'il a été chassé dans une localité, et des précautions qu'il prend après avoir acquis cette expérience. Mais tout cela ne dépasse pas ce que les chasseurs de nos pays voient faire aux sangliers. Rien n'empêche donc de conserver la brève caractéristique formulée par M. Cuvier dans son Règne animal: « Ils vivent dans les rivières de racines et d'autres substances végétales, et montrent beaucoup de férocité et de stupidité. »

Il est vraisemblable qu'outre les hippopotames d'Afrique dont parle Cuvier, et qu'il relève avec raison dans les rivières du milieu et du sud de ce continent, il s'en trouve dans quelques fleuves de l'Asie. Cette question avait déjà occupé l'antiquité. Onésicrite, Philostrate, Nonnus, avaient affirmé qu'il en existait dans l'Inde; Néarque, Ératosthènes et Pausanias l'avaient nié. Dans le dernier siècle, Linné, sur la foi du P. Michel Boyne, qui dans sa *Flora sinensis* en met en Chine, a soutenu l'opinion des premiers, tandis que Buffon l'a combattue. Cependant Marsden, dans son Histoire de Sumatra, affirme, d'après le témoignage et les dessins d'un officier de marine employé à la surveillance de la côte, qu'il y en a dans l'une des rivières méridionales de l'île. On trouve de plus que la Société de Batavia, bien en mesure de connaître le fait, place, dans le premier volume de ses Mémoires, l'hippopotame parmi les animaux de Java, et précisément sous le même nom, *kuda-ayer*, qu'il porte aussi à Sumatra. MM. Diard et Duvaucel, qui ont visité avec tant de soin, au point de vue de l'histoire naturelle, les deux îles de Java et de Sumatra, n'ont cependant pas réussi à y voir un seul *kuda-ayer*. Mais une démonstration négative n'en est point une, car on s'accorde à dire que cet animal est fort rare. Il est à croire que quelque voyageur finira bien par avoir dans un des fleuves de ces îles la même fortune que M. Rochet dans les fleuves d'Abyssinie, et que nos naturalistes pourront comparer l'espèce asiatique avec les espèces africaines. Mais s'il y a différence d'espèces du Cap à l'Abyssinie, il est plus que probable qu'il y aura une différence plus

grande encore du continent africain à l'archipel de la Malaisie.

Quant aux hippopotames de l'ancien monde, leurs dépouilles fossiles nous attestent qu'ils étaient bien plus abondamment répandus qu'aujourd'hui. La grande espèce, d'après les mesures prises par M. Cuvier, avait près de 5 mètres de longueur (14 pieds). On en a trouvé des ossements dans la vallée de l'Arno en Italie, dans les environs de Montpellier, dans les environs de Pan, et jusqu'en Angleterre dans les comtés d'York et de Middlesex. Les débris de la petite espèce, d'une dimension moitié moindre, se sont principalement rencontrés dans le département des Landes.

AGRONOME, CULTIVATEUR, AGRICULTEUR.

L'agronome est le savant qui étudie les lois de la végétation appliquée à la production des objets nécessaires à l'homme, indépendamment de la pratique. Le cultivateur est celui qui, sur un terrain et dans des circonstances données, applique des règles toutes tracées, dont il n'est pas tenu de connaître la raison et l'enchaînement. L'agriculteur est l'homme qui, pénétré des principes de la science dans son état actuel, sait les appliquer aux diverses circonstances de temps et de lieu, et prescrire au cultivateur les règles pratiques qu'il doit suivre.

Le cultivateur est l'artisan, l'agriculteur est l'artiste, l'agronome est le savant qui ouvre la voie dans laquelle les deux premiers doivent marcher.

C'est l'agriculteur qui est l'âme directrice de l'entreprise agricole; sans lui l'agriculture n'est qu'une abstraction ou une routine.

GASPARI.

LES ÉTANGS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Les étangs du département de l'Ain couvrent une étendue de 2 400 hectares. Ils sont presque tous contenus dans l'arrondissement de Trévoux. On n'en pêche guère que le tiers chaque année, et le produit de cette pêche est évalué à 850 000 francs. Un étang de 8 hectares produit, en trois ans, 2 500 livres de carpes, 500 livres de tanches et 500 livres de brochets, en tout 3 500 livres de poisson. Pour empoissonner un étang, on y jette un millier de carpes du poids d'une once et demie à deux onces, 100 livres de tanches, et en outre 100 brochetons de huit onces environ: ces derniers ont pour singulier avantage d'empêcher les deux autres espèces de se multiplier trop abondamment; une multiplication excessive aurait, dit-on, pour conséquence que carpes et tanches ne trouveraient point une nourriture suffisante, prendraient peu de volume, et par suite ne seraient point d'une vente productive. Après deux années, les carpes pèsent deux livres et demie, les brochets quatre à cinq livres; le poids des tanches est quintuplé. La pêche d'un étang de 8 hectares ainsi empoissonné est annuellement d'environ mille francs.

Ces étangs sont, du reste, soumis à un régime particulier. Le terrain affecté aux étangs est alternativement mis en culture ou couvert d'eau: même en ce dernier état, l'étang sert encore au pâturage, sa surface étant couverte de la fétuque flottante, aliment dont la race bovine est très-avide. En général, les étangs sont aménagés pour trois ans, dont deux en eau et un en culture. On appelle *assec* le terrain d'où l'on a ainsi fait retirer les eaux: on cultive sur ces terres le froment, l'orge et surtout l'avoine, dont le produit est le double sur ces terres de ce qu'il est sur un sol ordinaire. On transporte le poisson des étangs de l'Ain à Lyon, soit par la Saône dans des filets que traîne un bateau, soit dans des vases de bois; sur des charrettes qu'on ne laisse s'arrêter en aucun

point de la route, de peur que, dans une immobilité même momentanée, le poisson ne s'endorme, ce qui souvent détermine un agglutinement des œufs et par suite la mort.

Si considérable que soit le produit des étangs du département de l'Ain, on croit que le rapport des 20 400 hectares

qu'ils occupent serait au moins égal s'ils étaient convertis en prairies et consacrés à l'élevage des bestiaux. Il est au moins certain que le dessèchement aurait pour avantage de faire disparaître ou d'affaiblir le scorbut et les fièvres que l'on attribue à la vase des assècs et qui déciment la population.

FRATERNITÉ.

Deux enfants qui s'embrassent sur le sein de leur mère ! quelle plus douce image de la Fraternité ? N'est-ce point un éloquent symbole pour tous ceux qui, pressés sur le cœur de cette nature que les anciens avaient appelée la grande Mère des hommes (*magna Parens*), s'y déchirent dans d'éternels combats ? Les descendants de Caïn et d'Abel ne pourront-ils donc jamais faire mentir leur origine, et oublier des haines impies dans un baiser fraternel ?

On a multiplié les plus subtils raisonnements, échafaudé mille ingénieux artifices pour rapprocher les hommes ; mais rien pourrait-il remplacer ce penchant inné qui nous entraîne d'instinct vers tout ce qui porte un visage humain. Livré à l'inspiration naturelle, l'enfant sourit à l'enfant et lui ouvre ses petits bras. C'est seulement plus tard, quand l'expérience l'a refroidi, quand les intérêts contraires se sont dressés entre les hommes, que le cœur se referme et que la sympathie fait place à la défiance. Le sentiment de la fraternité est un don de Dieu, la malveillance jalouse une acquisition humaine.

C'est donc dans le perfectionnement des institutions et de nous-mêmes que nous trouverons la conservation de cette cordialité qui doit régner entre les fils de la même mère. Plus les relations multiplieront les besoins réciproques, entremêleront les habitudes, adouciront les caractères, plus on sentira renaître l'inclination primitive qui rattache l'homme à l'homme. Devenus meilleurs, nous redeviendrons plus enfants, c'est-à-dire plus soumis aux instincts désintéressés. Nous comprendrons alors que la fraternité complète les prin-



Composition et dessin de Staal.

cipes modernes en y ajoutant l'amour, qu'elle n'est autre chose que la charité dans l'égalité, et que le Christ l'a proclamée en recommandant aux hommes de « s'aimer les uns les autres. »

Empruntée à la constitution de la famille, la fraternité ne repousse en rien la hiérarchie ni l'autorité. Elle suppose l'idée du père qui gouverne, du fils aîné qui soutient, éclaire ou conduit ; elle fait planer seulement sur tous un sentiment de tendresse, de dévouement qui sanctifie le commandement et adoucit l'obéissance.

De tous les peuples anciens, les Juifs sont les seuls qui semblent avoir clairement transporté l'idée de fraternité dans le domaine social. Partout ailleurs les origines étaient diverses, inégales : dans la même nation, les uns prétendaient descendre des dieux, les autres être sortis de la terre. Les Hébreux, au contraire, se reconnaissaient tous pour fils d'un même père, et par conséquent pour frères ; et les inégalités de richesse, de crédit, d'intelligence, ne pouvaient détruire complètement le bénéfice d'une origine commune. Les institutions de Moïse portent partout la trace visible de cette fraternité des enfants d'Abraham. L'ordre donné au laboureur qui moissonne de laisser les épis des derniers sillons à celui qui n'a point de terre à récolter est plus qu'une invitation à la charité, c'est une loi civile

qui constituait, pour ainsi dire, une pension alimentaire au profit des frères déshérités. Qui n'aimerait cette loi ? Mais on ne s'accorde point sur la possibilité et les moyens de l'appliquer. La science moderne est en arrière du cœur.

VUE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Voy. le Couvent de Port-Royal au faubourg Saint-Jacques,
Table des dix premières années.

L'article sur Port-Royal des Champs (p. 107) annonçait une vue générale du monastère que nous donnons ici.

En 1625, lorsque les religieuses l'abandonnèrent pour s'établir à leur maison du faubourg Saint-Jacques, il était loin d'avoir autant d'importance. Ce furent MM. Le Maître, de Sacy et quelques autres qui, s'y étant retirés, commencèrent à agrandir et à améliorer les bâtiments d'habitation ; ils réparèrent ceux qui tombaient en ruine, et exhausèrent les autres qui étaient trop bas et, par suite, très-humides.

En 1648, le couvent de Paris ne suffisant plus aux religieuses, qui étaient plus de cent, la mère Angélique revint,

avec un certain nombre d'entre elles, habiter Port-Royal des Champs. M. Vialart, évêque de Châlons, en bénit de nouveau l'église, qui avait été rehaussée de plus de six pieds. A la même époque, la duchesse de Luynes fit construire un nouveau dortoir pour les religieuses.

Vers 1653, le duc et la duchesse de Liancourt vinrent s'établir à Port-Royal, et firent bâtir, dans la cour du dehors, le corps de logis que l'on voit vis-à-vis la porte de l'église.

Il y avait à Port-Royal une infirmerie pour les pauvres femmes malades du voisinage ; le médecin du monastère visitait en outre, chez eux, les paysans des environs qui avaient besoin de ses soins.

Les religieuses de Port-Royal prirent le nom de Filles du Saint-Sacrement en 1647. Elles ne quittèrent point cependant l'habit de Saint-Bernard ; « elles changèrent seulement leur



Port-Royal des Champs, d'après une ancienne estampe.

scapulaire noir, dit Racine, en un scapulaire blanc où il y avait une croix d'écarlate attachée par-devant, pour désigner, par ces deux couleurs, le pain et le vin qui sont les voiles sous lesquels Jésus-Christ est caché dans ce mystère. »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222.

§ 8. Suite. — M. Dumanoir. — Ruine. — Comment finit le neveu Robert.

Le lendemain, une partie de la journée se passa de même ; enfin vers l'après-midi, un inconnu à gros favoris, couvert de bagues et de breloques, se présenta avec trois billets signés de mon nom. C'étaient les faux dont Robert avait parlé !

Quand elle les vit, Geneviève devint très-pâle, si pâle que l'étranger, qui s'appelait M. Dumanoir, s'informa de ce

qu'elle avait. Mais la pauvre femme continuait à tenir les billets qui tremblaient dans sa main et ne pouvait répondre. M. Dumanoir fronça le sourcil ; enfin ne sachant que dire, elle lui demanda de qui il tenait ces valeurs.

— Vous pouvez voir, répliqua l'inconnu en montrant au revers la signature de trois ou quatre endosseurs.

— Et monsieur a besoin... tout de suite de l'argent, dit ma femme, de plus en plus troublée.

— Parbleu ! ne voyez-vous pas que je suis dans les affaires ? répliqua-t-il ; j'ai demain deux paiements, et j'ai compté sur mes rentrées. On m'a dit que votre mari était bon, j'espère bien, nom d'un diable ! qu'on ne m'a pas trompé.

En parlant ainsi, il regardait Geneviève entre les deux yeux ; celle-ci n'y tint plus et se mit à pleurer.

— De quoi ! de quoi ! s'écria M. Dumanoir, des larmes ! Est-ce que ce serait par hasard tout ce que vous auriez à me donner ! Mais vous n'êtes donc pas solvables ? Vous n'avez point les cent louis ? Ah ! mille tonnerres ! je suis ruiné !

Il se leva alors en poussant sa chaise avec tant de malédiction et de menaces contre moi, que ma pauvre femme effrayée avoua tout.

A l'annonce que les billets étaient faux, M. Dumanoir fit un bond.

— Ainsi je suis volé, s'écria-t-il ; et par qui ? Vous connaissez le faussaire ; vous vous intéressez à lui, car vous n'avez pas déclaré tout de suite la fraude. Je veux que vous me le fassiez connaître, ou je vous dénonce, je vous poursuis, je vous fais condamner comme son complice.

Geneviève allait répondre quand la porte s'ouvrit brusquement : c'était Robert !

Au cri qu'elle poussa, M. Dumanoir se retourna vers le jeune homme, et celui-ci, qui vit entre ses mains les billets, tomba à genoux.

Il y eut alors une scène que ma femme n'a jamais pu me raconter, parce que seulement, quand elle y pense, la douleur lui coupe la voix. Tout ce que j'ai su, c'est qu'après beaucoup de larmes et de prières, voyant l'homme aux billets décidé à faire arrêter Robert, et celui-ci cramponné à la fenêtre où il menaçait de se jeter dans la cour, son cœur n'y put tenir ; elle courut au secrétaire qui me servait de caisse, y prit treize cent cinquante francs qui étaient toute ma réserve, et les offrit pour racheter les billets. Le créancier parut d'abord hésiter ; mais sur l'observation que Robert était sans ressource, et qu'en refusant cette transaction il perdrait tout, l'échange se fit de la main à la main, et M. Dumanoir partit.

Après avoir remercié rapidement sa tante, Robert le suivit.

Il y avait eu dans son accent et dans son attitude un changement si subit que Geneviève en fut frappée. Restée seule et remise de son émotion, elle repassa dans sa mémoire tout ce qui venait d'avoir lieu, et y trouva quelque chose de singulier. Plus elle réfléchissait, plus les paroles et les actions de Robert lui laissaient de doute. Elle ne pouvait dire ce qu'elle soupçonnait, mais elle sentait qu'il y avait là quelque mensonge !

Elle espérait tout éclaircir à la prochaine visite du jeune homme. Deux jours se passèrent sans qu'il reparût ! Geneviève, dont l'inquiétude augmentait, confia Marcel à une voisine, et courut le chercher rue Bertin-Poirée.

En arrivant au cinquième, sur le palier de la petite chambre qu'il habitait, elle vit la porte s'ouvrir et un homme de mauvaise mine sortir chargé d'un paquet. Bien qu'il eût changé de costume et qu'il ne portât plus de favoris, elle reconnut M. Dumanoir ! Celui-ci profita du mouvement de surprise qui l'agitait un instant sans parole pour passer vivement et descendre. Geneviève poussa la porte de Robert ; il n'y avait personne ; mais les tiroirs des meubles étaient renversés, les armoires ouvertes et vides. Quelques vêtements hors d'usage restaient seuls dispersés à terre.

Surprise de ce désordre, elle redescendit chez le portier pour lui demander des explications. Le portier ne savait rien et n'avait rien vu. Tout ce qu'il put dire, c'est que Robert était rentré l'avant-veille avec l'homme qu'elle venait de croiser sur l'escalier ; que tous deux paraissaient en grande réjouissance et faisaient sonner les pièces de six livres dans leurs goussets !

Geneviève n'en pouvait plus douter : toute la scène des billets était une comédie convenue entre Robert et le prétendu créancier ; on avait compté sur son effroi, sur sa faiblesse ; elle était victime d'une escroquerie dont le fils de son frère était l'inventeur ! Cette idée fut pour elle un coup de couteau dans le cœur. Elle voulut la repousser ; elle attendit Robert tout le soir et encore le lendemain. Elle ne pouvait douter et pourtant elle ne pouvait croire. Le chagrin, l'indignation, l'inquiétude la bourrelaient tour à tour. Lorsque j'arrivai, elle avait perdu depuis cinq jours le sommeil et l'appétit ; aussi en l'embrassant, je la trouvai tellement

changée que je lui demandai, tout inquiet, si elle était malade.

— C'est bien pis ! me répondit-elle d'un voix étouffée !

Et sans attendre mes questions, comme quelqu'un qui a besoin de soulager son esprit, elle se mit à me raconter en phrases interrompues ce qui s'était passé depuis mon départ. Quand elle arriva aux treize cent cinquante francs donnés pour Robert, je l'interrompis par un cri d'épouvante ; je crus avoir mal compris, je courus au secrétaire ! La cachette ne renfermait plus que le sac ; on avait ôté la somme !

Je sentis ma gorge se dessécher, mes jambes plier ; il fallut m'appuyer au mur, et je ne pouvais plus parler.

Geneviève me regardait les yeux grands ouverts, les mains pendantes, les lèvres agitées d'un frisson comme dans la fièvre.

En la voyant ainsi, je sentis retomber la colère qui me roulait dans le cœur, et je lui dis très-doucement :

— Tu as donné l'argent... Je ne pourrai pas payer ce que je dois... Alors, tout est dit... Nous sommes ruinés !

Par le fait, j'avais trois échéances pour le surlendemain, et la somme mise en réserve était destinée à y satisfaire. Sa perte dérangeait tous mes calculs, détruisait mon crédit ! Je le fis comprendre à Geneviève en lui montrant mon état de situation. La pauvre créature fut si atterrée que je voulus cacher mon propre tourment.

Ce bon mouvement me rendit content de moi et me releva le cœur. Le courage que j'avais d'abord montré par amitié pour Geneviève me gagna peu à peu ; j'étais jeune, bien portant ; je n'avais aucun tort, je sentis que toutes mes forces me restaient pour recommencer. L'important à cette heure était, coûte que coûte, de faire honneur à ses engagements. Je parlai à Geneviève tranquillement, tendrement, comme un homme ! Je lui dis que rien n'était désespéré, mais qu'il fallait renoncer pour le moment à toutes les petites aisances du ménage, ne garder que l'indispensable et accepter la rude vie des plus pauvres ouvriers. Elle ne répondait qu'en pleurant et en me serrant les mains. Quand j'eus fini :

— Ah ! tu es encore meilleur que je ne croyais, me dit-elle ; je ne demande plus qu'une chose au bon Dieu, c'est de me laisser vivre assez pour te payer ta bonté !

Dieu a écouté sa prière, et elle a rempli sa promesse, car ce qu'elle appelait ma bonté a été payé en bonheur, intérêts et principal !

Dès le soir même, je courus chez d'autres entrepreneurs auxquels je cédai quelques marchés pour un peu d'argent comptant, et qui me prêtèrent mes matériaux. Pendant ce temps, Geneviève faisait venir les marchands et vendait le meilleur de notre mobilier. Le tout réuni fit la somme dont j'avais besoin, et mes billets furent payés à l'échéance.

Mais la débâcle avait été visible ; on sut que j'étais rentré dans le régiment, des gueux et on me retira la considération qu'on m'avait prêtée. Je me présentai inutilement pour soumissionner ; nul ne voulait plus me faire d'avance ni de crédit ; on voyait ma ruine sans prendre garde à ma probité.

Pour dernier malheur, Mauricet était absent ; le besoin pressait. Il fallut reprendre la truellerie et vivre de sa journée.

Cependant Robert n'avait point reparu ! Malgré tout, Geneviève lui gardait au fond une amitié incurable ; je voyais qu'elle était triste de ne rien savoir sur lui. Deux mois s'étaient passés ; et pour ma part, je tâchais d'oublier le neveu, quand un sergent de ville se présenta dans mon taudis. J'étais heureusement seul. Il me montra un chiffon de papier avec mon nom et mon adresse à moitié effacés ; on l'avait trouvé sur un assassiné !

Un peu troublé, je suivis le sergent à la Morgue, et là je reconnus, sur les dalles, le corps de Robert.

Il avait encore au cou la corde et la pierre qu'on lui avait attachées pour le noyer. Les complices de son vol avaient

voulu en profiter seuls, et, comme il arrive si souvent, le crime avait été puni par un nouveau crime !

Geneviève ne sut la chose que longtemps après.

Jusqu'ici les meurtriers n'ont point été retrouvés : peut-être ont-ils subi à leur tour le sort qu'ils avaient fait subir, car dans le mal, comme dans le bien, il est rare qu'on ne récolte pas ce qu'on a semé.

Quant à nous, le souvenir du malheureux qui était venu jeter sa méchanceté à travers notre bonheur, se perdit bientôt dans des épreuves plus rudes ; les mauvais jours approchaient et nous allions être obligés, comme le disait l'ami Mauricet, de nous garantir de l'orage sans cape et sans parapluie.

PENSÉES EXTRAITES DE BALLANCHE.

— Le spectacle de la nature est une immense machine pour les pensées de l'homme. Les propriétés des êtres, les instincts des animaux, le spectacle de l'univers, tout est voile à soulever, tout est symbole à deviner, tout contient des vérités à entrevoir, car la claire vue n'est pas de ce monde. Ce grand luxe de la création, cet appareil des corps célestes semés dans l'espace comme une éclatante poussière, tout cela n'est pas trop pour l'homme, parce que l'homme est un être libre et intelligent, parce que l'homme est un être immortel.

— L'esprit humain forme comme un vaste firmament éclairé de toutes parts d'étoiles de différentes grandeurs

— L'homme ne sait bien que ce qu'il peut communiquer aux autres.

— L'homme sera toujours à lui seul un fonds inépuisable : les sentiments de l'homme seront toujours immenses et sans limites. Les masses dédaigneuses de la Grèce ne voulaient s'occuper que de royales douleurs, d'éclatants revers. Le système de l'égalité va s'introduire, à son tour, dans la région de la poésie et des arts. Les larmes de l'homme obscur exciteront aussi nos larmes ; et déjà la Bible et l'Évangile nous avaient appris à compatir à tous.

— Le mérite de cette vie est de prédire l'autre.

— Ce qu'on sait le mieux, c'est ce que l'on devine.

— Selon que vous dépeuilerez une colline de ses arbres, ou que vous y ferez croître une forêt, vous priverez un terrain de la rosée du ciel, ou vous ferez couler du rocher aride d'abondantes eaux. Il dépend donc de l'homme de changer jusqu'à la constitution atmosphérique du lieu où il s'établit. Les météores lui obéissent, en quelque sorte, et le plus terrible de tous vient mourir à ses pieds.

— Ce qui arrive au sol lorsqu'il cesse d'être travaillé par l'homme social, arrive à l'homme lui-même lorsqu'il fuit la société pour la solitude : les ronces croissent dans son cœur désert.

— Le désir de la gloire n'est autre chose que le sentiment de la vie qui essaye de repousser la mort, l'instinct d'une grande âme qui pressent son immortalité.

— La Providence secoue violemment le genre humain pour le faire avancer. Il n'a d'intelligence qu'à la sollicitation du besoin ; il n'a de vertu qu'à la sollicitation de la douleur.

— Le calme endort l'esprit ; le trouble le réveille : les grands hommes sont les produits de révolutions agitées ; le génie naît dans le sang et dans les larmes.

— L'éducation du genre humain est pénible : il faut qu'il mérite, il faut qu'il se fasse lui-même, il faut qu'il expie.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite. — Voy. p. 138, 183.

Les choses n'ont pas cessé d'être ce qu'elles étaient dans le nord-ouest de l'Amérique ; et lorsque le commandant

Beechey, et plus tard sir Edward Belcher, vinrent faire l'hydrographie de ces côtes, décrites déjà par Quadra et Vancouver, ils constatèrent l'existence de l'ornement des lèvres. Le premier signala l'étrange usage des femmes qui insèrent les aiguilles dont on leur fait présent dans le disque concave dont elles se parent. Le second donna un excellent portrait qui, dessiné il y a treize ans seulement, fait voir la persistance non interrompue de la coutume que nous signalons (1).



N° 6.

La chose n'est donc pas douteuse, on peut constater sur une grande étendue du continent américain l'existence de peuples divers, séparés non-seulement par de vastes espaces, mais étrangers les uns aux autres, soit par les traditions, soit par la langue, et qui font consister le signe principal de la beauté dans un ornement vraiment hideux pour les peuples de l'Europe, et qui nécessite une opération assez douloureuse pour qu'on la considère, chez certaines tribus, comme une sorte d'initiation.

À l'aspect d'une coutume si bizarre et si complètement étrangère aux peuples de l'ancien monde, on se demande tout naturellement quel en a dû être le premier motif, et comment un fait d'abord isolé a pu se répandre de proche en

(1) N° 6. Ce portrait de femme a été recueilli dans l'Amérique russe, par les 59° 32' de lat. N., sur les rives de la baie de Mulgrave. Dessiné en 1837, il atteste, comme le portrait de la relation de Mareband, une similitude de coutume bien étrange entre l'extrême nord du continent américain et les régions magnifiques de la côte orientale du Brésil. Cette jeune femme offre, selon le navigateur anglais, la similitude la plus parfaite avec les Esquimaux. Les hommes laissent ce bizarre ornement à leurs compagnes, et il prend des dimensions telles, avec l'âge, qu'il semble devenir le signe le plus ostensible des droits qu'une insulaire croit avoir à la considération. Le prince pal chef de ces régions portait, il y a une dizaine d'années, le nom d'Anonchy ; mais il l'avait déjà troqué contre un nom russe, et dans ses transactions avec les Européens il s'appelait Iwan Iwal-ki. Sa femme était vêtue d'une mauvaise robe de colon, au lieu de cette espèce de tunique faite avec l'écorce intérieure, si flexible, du cypres de ces contrées. Il est donc infiniment probable que l'envahissement des usages européens fera disparaître avant peu l'étrange coutume dont nous donnons un spécimen. Le disque légèrement évidé de la jeune femme du port Mulgrave a été reproduit plus loin, et dessiné à côté de la botique des Indiens de Sainte-Catherine. L'ornement en question avait été aussi adopté par ces belliqueux Tchinnouks qui se font tant redouter le long de la côte. Il ne paraît pas que les habitants de l'île de Noutka l'aient conservé. En 1837, sir Edward Belcher eut occasion de voir la petite fille de Macuina ; elle ne le portait point. Disons-le en passant, cette jeune fille appartient à la race des Tais, qui pousse si loin les prétentions de la noblesse héréditaire, qu'elle s'est constituée un paradis dont les esclaves ou les simples guerriers sont exclus. Macuina, Maquinnah ou Mack-qui-a, le Tais le plus puissant de ces régions au commencement du siècle, avait acquis une position exceptionnelle grâce à son habileté, à sa ruse même et à son courage. Malgré un commencement de civilisation qu'attestent de vastes édifices en bois et une prodigieuse habileté dans la sculpture de leurs ornements, les Tchinnouks auxquels commandait Macuina étaient accusés d'anthropophagie.

proche et s'étendre sur la plus grande partie du continent américain. Selon toute probabilité, l'idée première, l'idée fondamentale qui a présidé à l'adoption de ce hideux ornement, prend sa source dans un sentiment naturel à tous les peuples guerriers. L'homme a voulu imprimer à sa physiologie quelque chose de plus terrible; la femme, en modifiant cette parure, et souvent aussi en l'exagérant, a prétendu augmenter le type de beauté adopté par son dominateur.

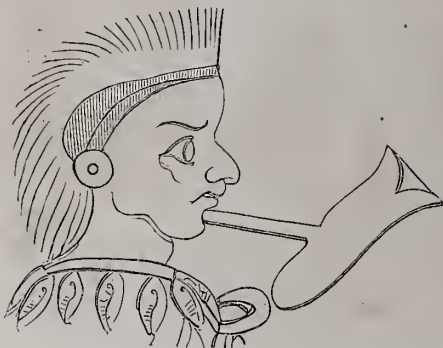
Selon toute probabilité, l'usage de la bezote a pris naissance sur les rivages qui regardent l'Asie, et il nous est facile d'en suivre la trace sur toute l'étendue de la côte. Il règne dans les îles Aleutiennes; et dans cet archipel, exploité par le commerce des Russes, il paraît tellement indispensable à la parure des hommes, qu'on trouve quelques individus stigmatisés de quatre ouvertures. Au sein de la grande île de Quadra et Vancouver, il s'alliait aux diverses coutumes d'un peuple qui a fait certains progrès dans la civilisation, et qui construit des édifices en bois remarquables par leur solidité et souvent par leurs sculptures élégantes. Les rives de ce rio del Sacramento, devenues le véritable Eldorado des temps modernes, et remplaçant le Quivira des vieux conquérants, le fleuve dont la renommée a effacé si promptement celui de la Colombie, était parcouru naguère par des peuples qui faisaient leur parure de la bezote signalée jadis par les vieux historiens castillans. S'il en était ainsi des rives du rio Gila, sur lesquelles on affirme avoir rencontré des ruines attestant le passage des Aztèques qui allaient conquérir l'empire d'Anahuac, on aurait l'indication à peu près certaine de la voie suivie jadis dans la transmission de cet usage, dont on retrouve des traces parmi les ruines comparativement récentes du Mexique proprement dit.

Pour descendre autant qu'il était en nous à la recherche de cette bizarre origine, nous avons examiné attentivement les vastes travaux entrepris sur les ruines du Yucatan et du Guatemala, où se rencontrent les vestiges célèbres d'Uxmal et de Palenqué, et de tant d'autres cités dont les noms ne sont pas même parvenus jusqu'à nous (1); mais, nous l'avouons,

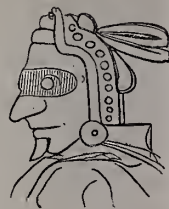
si les ruines imposantes qui attestent la puissance des Mayas nous ont fourni la preuve que ces anciens peuples se perforaient l'oreille pour y introduire un ornement circulaire de grande dimension, rien jusqu'à présent ne nous autorise à croire que la bezote proprement dite ait été en usage parmi eux. Il en est de même des peuples qui nous ont fourni les célèbres inscriptions hiéroglyphiques du Musée de Dresde, figurées par Humboldt d'abord et plus tard par lord Kingsborough, peintures mystérieuses, que le célèbre voyageur suppose devoir se rattacher à l'existence de ces ruines de Palenqué, sur lesquelles nous avons encore trop peu de renseignements pour établir des théories certaines. Lorsqu'on examine ces antiques inscriptions, où des personnages affectant les attitudes les plus variées sont mêlés à de vrais caractères d'écriture, on est frappé de voir l'ornement d'oreilles invariablement reproduit, tandis que la bezote est complètement absente. Il en est de même des Aymara, auxquels on peut attribuer la plus antique civilisation du Pérou, et qui, en édifiant les monuments vraiment prodigieux de Tiaguano, ont laissé des preuves si extraordinaires de leur persévérance. L'ornement bizarre que nous signalons était inconnu à ces anciens dominateurs de l'Amérique du Sud; mais le prolongement des oreilles au moyen d'un disque de bois ou de pierre fut considéré chez eux comme une récompense accordée au peuple vaincu qui entra dans la voie de la civilisation. De ces faits, basés sur l'examen des monuments, on peut conclure une chose, c'est que la bezote, qu'elle soit en métal, en jade ou en bois léger, appartient à un âge postérieur, et qu'elle ne remonte pas à ces temps héroïques dont nous parlent Garcilasso Inca et le vieil historien des Chichimèques. Quant à son adoption par des individus appartenant à la race des Aztèques, la chose n'est point douteuse; et, sans compter le témoignage de Gomara que nous avons déjà invoqué, les peintures comparativement récentes des peuples subjugués par Cortez nous fournissent des preuves nombreuses de l'exactitude du vieux chroniqueur. A défaut de portraits transmis par le seizième siècle, et, pour que rien ne vienne altérer la



N° 7.



N° 8.



N° 9.

confiance que doivent présenter nos documents, ce seront cette fois les Mexicains antérieurs au temps de la conquête qui nous apporteront leur témoignage, et nous emprunterons à la naïveté quelque peu barbare d'un dessin aztèque l'exemple que nous offrirons (2).

(1) Les ruines d'Uxmal ou Itzalané, appelées improprement Oxmatal dans l'Atlas de l'Amérique, sont situées au sud de Mérida, dans le Guatemala. Uxmal, que l'on prononce *Ouchmal*, signifie proprement *du temps passé*. Dès le sixième siècle de notre ère, les Mayas paraissent avoir formé un peuple essentiellement civilisé, et différant essentiellement aussi des peuples chichimèques, tolèques et aztèques. M. Waldeck, qui, en 1835, visita ces ruines imposantes, ne leur donne pas moins de trois mille ans d'antiquité.

(2) Voy. le magnifique ouvrage de lord Kingsborough, intitulé : *Antiquities of Mexico*; Lond., 1830, 7 v. in-fol. M. Aglio,

auquel on doit les dessins de cette immense collection, a reproduit avec une fidélité bien louable l'étrangeté des peintures sur maguay qui lui servaient de modèle. Du reste, ce ne sont pas ici des portraits, mais bien des tracés hiéroglyphiques. Le n° 7 a, incrusté dans la joue, un ornement carré que nous n'avons rencontré dans aucune description. Le n° 8 est paré d'une fleur gigantesque qui, selon quelques autorités, désignerait peut-être son nom. Le n° 9 porte un ornement d'autant plus étrange qu'il est absolument identique à celui des Lenguas du Paraguay.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE MUSÉE DE CLUNY.

Voy., sur le Palais des Thermes, 1834, p. 305; 1839, p. 100.



Musée de Cluny.— Grande cheminée de la renaissance, restaurée par M. Albert Lenoir.— Dessin de Freeman.

I. L'ÉDIFICE.

Les ruines de l'antique palais des Thermes et les terrains qu'elles couvraient eurent successivement pour possesseurs, durant le treizième et le quatorzième siècle, les sires Jehan

de Courtenay, Simon de Poissy, Raoul de Meulan, l'archevêque de Reims, et l'évêque de Bayeux. Vers l'an 1340, Pierre de Chalus, abbé de Cluny, fit, au nom de son ordre, l'acquisition de l'ensemble de ce domaine, tel qu'il existait depuis la construction de la nouvelle enceinte de Paris,

bâtie sous Philippe-Auguste. Plus d'un siècle après, un autre abbé de Cluny, Jean de Bourbon, fils de Jean I^{er}, duc de Bourbon, jeta les premières fondations de l'hôtel de Cluny sur les débris d'une partie de l'ancien palais romain.

Dans tous les pays, certaines familles semblent avoir particulièrement la mission et le goût de développer les arts. Telle fut en France, dans les dernières années du seizième siècle, la famille de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont-sur-Loire et sénéchal de Charles VII : elle prépara le règne de François I^{er}. Quelques années avant que le cardinal Georges, n'entreprît dans Rouen les splendides travaux du palais de justice, du grand portail et de la tour de Beurre de la cathédrale, et les délicieuses constructions de Gaillon, son frère, Jacques d'Amboise, nommé abbé de Cluny dès 1481, mais n'ayant succédé réellement à Jean de Bourbon qu'en septembre 1485, avait repris, en 1490, les travaux de l'hôtel de Cluny, abandonnés à la mort de son prédécesseur : il en avait terminé en quinze ans « l'édification de fond en comble, ornementation extérieure et intérieure. » Louis d'Amboise, qui succéda à son oncle du même nom dans l'évêché d'Albi, y suivit l'exemple de son devancier, en même temps qu'un autre neveu de Georges, le cardinal de Clermont-Lodève, enrichissait la cathédrale d'Auch de merveilles qui font encore aujourd'hui l'admiration de l'Europe. Georges II, qui reprit le siège de Rouen en 1510, après la mort de son oncle, s'y montra le digne continuateur des larges vues de ce grand homme, et le fidèle exécuteur de ses volontés dernières dans l'exécution de ce riche mausolée où l'art élégant de cette époque a fait redire au marbre, et dans un langage suave et expressif, toutes les vertus du ministre chéri de Louis XII (voy. 1842, p. 124). Parmi les témoignages de l'amour des arts dans cette famille, nous n'avons garde d'oublier le célèbre portrait, longtemps décoré d'un nom royal, que Charles d'Amboise avait rapporté de l'atelier de Léonard de Vinci, comme le plus précieux butin qu'il eût voulu recueillir de la guerre du Milanais (voy. 1847, p. 313 et 400).

Cinquante mille angelots d'or provenant de l'héritage des religieux morts en Angleterre dans une seule année (le pasteur était considéré comme héritier de ses ouailles) permirent à Jacques d'Amboise d'achever l'hôtel de Cluny ; cette somme, que représenterait aujourd'hui celle de 600 000 fr., le mit à même de satisfaire à toutes les recherches de décorations que lui suggérèrent d'excellents artistes de divers pays. L'hôtel de Cluny, seul monument civil du moyen âge qui soit debout dans Paris, est un type charmant de cette période intermédiaire où les traditions de la renaissance italienne vinrent se confondre, dans quelques rares chefs-d'œuvre, avec les traditions de l'architecture ogivale. Frère à la fois du château de Gaillon et du palais de justice de Rouen, ce bel édifice a conservé intactes les légères et vives arêtes de ses tourelles et de sa chapelle, les fioritures de la galerie à jour et des lucarnes sculptées qui surmontent sa façade principale. Propriété inaliénée des abbés de Cluny jusqu'à la révolution, il avait reçu les hôtes les plus illustres, depuis la veuve du roi Louis XII, Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, et le roi Jacques d'Écosse, jusqu'aux princes et cardinaux de la maison de Lorraine et au nonce du pape en 1601.

Devenu par la révolution propriété nationale, l'hôtel de Cluny vit successivement convertir sa chapelle en un amphithéâtre d'anatomie et en un magasin de librairie ; ses chambres et ses galeries abritèrent des hommes politiques et des traitants jusqu'au jour où M. Du Sommerard vint en emprunter l'usage au libraire Leprieur en 1832 pour y disposer et y accroître une collection déjà considérable de meubles, d'ustensiles, d'armes et de toutes sortes d'objets d'art du moyen âge. C'était le futur Musée de nos antiquités nationales.

II. M. DU SOMMERARD.

Dans sa Description de la collection Debruge-Duménil, récemment vendue et dispersée, M. Jules Labarte fait un juste éloge des antiquaires qui, les premiers, comprirent l'intérêt et la valeur des monuments de l'art au moyen âge ; il cite entre autres MM. Alexandre Lenoir, Vivant-Denon, Willemin, André Pottier, Revoil, Sauvageot, Carraud, de Pourtalès, de Monville, Brunet-Denon, Fierard et Debruge-Duménil ; il rend spécialement à M. Du Sommerard un succinct et légitime hommage : « M. Du Sommerard, à son retour de l'armée d'Italie, entra, en 1807, à la Cour des comptes. Il put alors se livrer à son penchant pour les arts des temps anciens, et se mit à la recherche des monuments du moyen âge et du siècle de François I^{er}. Sa collection, à laquelle il consacrait tous ses loisirs et qu'il augmentait chaque jour, était devenue, en 1832, l'une des richesses archéologiques de Paris. Ce fut alors qu'il eut l'idée de la transporter dans l'ancien hôtel de Cluny, qui devint, grâce à l'amabilité extrême avec laquelle il accueillait tous les amateurs, un véritable Musée public. Tous les dimanches il y avait foule chez lui comme au Louvre. Ce n'était pas assez pour le savant archéologue d'abandonner à la curiosité et souvent à l'indiscrétion du public les reliques historiques qu'il avait rassemblées avec tant de peine ; il se plaisait encore à expliquer toutes choses, et répandait autour de lui la science qu'il avait acquise par de longues études. Par là, M. Du Sommerard a véritablement popularisé le goût de nos antiquités nationales. La collection de M. Du Sommerard est devenue la propriété de l'État en vertu d'une loi du 29 juillet 1843, qui a également autorisé l'acquisition de l'hôtel de Cluny, où cette collection se trouvait conservée. Cet hôtel, réuni au palais romain des Thermes, forme aujourd'hui un Musée d'antiquités nationales, Musée qui, sous l'habile direction du fils de M. Du Sommerard, s'est augmenté, depuis qu'il est ouvert, de monuments très-précieux. » Il est juste de dire que la consécration par le gouvernement de la collection Du Sommerard et de l'hôtel de Cluny n'était que la reprise et la sanction d'une pensée qui avait rempli la vie d'un autre amateur célèbre, animé d'un dévouement si éclairé pour nos arts nationaux, Alexandre Lenoir (voy., sur le Musée des Petits-Augustins, la Table des dix premières années). Digne héritier du zèle et de la science de son père, ce fut M. Albert Lenoir qui proposa, en 1832, de réunir les Thermes à l'hôtel de Cluny. Il écrivit un mémoire sur ce sujet, et exposa un projet développé au Louvre, en 1833. L'Académie des inscriptions lui décerna pour ce travail la grande médaille d'or. Cette initiative trouva un concours soutenu dans la commission des monuments historiques instituée auprès du ministère de l'intérieur. Ce fut elle qui, en 1842, à la mort de M. Du Sommerard, proposa la création du Musée d'antiquités nationales. Son avis fut accueilli, et le Musée fut placé sous sa direction. Ce sont les ressources de cette commission qui suppléent à l'insuffisance des fonds spéciaux du Musée.

III. LE MUSÉE.

Peinture ; sculpture de toutes matières, ivoire, bronze, bois ou marbre ; manuscrits ; tapisseries, vitraux et verreries ; émaux, faïences, pierres, bijouterie, orfèvrerie ; armes, serrurerie ; riches fantaisies ; ustensiles vulgaires du ménage relevés et ennoblis par l'ornementation de l'artiste : telle est la variété des richesses exposées dans ce précieux musée, qu'il est impossible de prétendre à une description qui en donne une idée satisfaisante. Nous proposons seulement aux lecteurs de leur servir de guides dans une visite rapide, et de leur signaler quelques-unes des œuvres les plus dignes de leur attention.

Rez-de-chaussée. Première salle. — On a rassemblé

dans la première salle du rez-de-chaussée de l'hôtel la plupart des bas-reliefs, fragments de grande sculpture, moulages et estampages des monuments du moyen âge et de la renaissance, qui autrefois décoraient la cinquième salle, aujourd'hui fondue dans les nouvelles dispositions de l'escalier. L'une des plus curieuses d'entre ces œuvres d'art, pour la beauté et la conservation, est une voussure en pierre, divisée en sept fragments, et datée de 1555 : elle provient d'une chapelle de Belgique ; ses figures de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, de la Prudence, d'un vieux Fleuve, et de quelques animaux, sont d'une rare perfection de travail.

Deuxième salle. — En entrant dans la deuxième salle du rez-de-chaussée, les regards se portent d'abord sur le groupe élégant des trois Parques, attribué à Germain Pilon, et autrefois possédé par M. Achille Devéria. On remarque ensuite les peintures sur cuir doré qui tapissent les murailles. Il y a vingt ans, en 1830, M. de La Quérière publia à Rouen, sur ces peintures, une brochure intitulée : *Recherches sur le cuir doré, anciennement appelé or basané* ; il a depuis inséré ce travail dans le second volume de sa *Description historique des maisons de Rouen*. Jusqu'à la fin de 1828, ce spécimen précieux d'un genre abandonné servit de tenture à l'appartement principal d'une maison de Rouen, située entre les rues aux Ours et de la Grosse-Horloge, en face de la rue Thouret, et que M. de La Quérière disait, avec raison, dater des dernières années du règne de Henri IV. « Ces figures, qui dans l'origine étaient cousues les unes aux autres, comme on en peut juger par les points et les fils qui existent encore sur leurs bords, pour former tenture à la manière des tapisseries, sont d'un style tudesque et très-lourd ; mais quoique offrant cette manière exagérée que les Allemands s'étaient faite au dix-huitième siècle en croyant, dit Watelet, imiter Michel Ange, elles sont loin de manquer d'expression, de fierté et de grandiose. Quant aux chevaux, ils seraient parfaitement semblables à ceux des peintres Antoine Tempeste et Jean Stradan, s'ils n'étaient d'une boursofflure encore plus excessive. On concevra facilement la richesse de cette tenture en apprenant qu'elle était exécutée en or basané. Employant toute la magie des couleurs, le pinceau seul a fait les frais des carnations et des draperies ; mais ces dernières ont été encore enrichies de bordures et d'ornements dorés, qui, comme la totalité du fond d'or de chaque figure, sont couverts de guillochures délicates imprimées avec des estampilles ou poinçons à chaud, tels à peu près que ceux dont se servent les relieurs. » Quant au nom de l'artiste qui avait dessiné ces sept figures, M. de La Quérière ne l'avait pas trouvé, et M. Robert-Dumesnil, dans le tome huitième de son *Peintre graveur*, publié tout récemment, n'a pas été plus heureux en les attribuant à un artiste rouennais, Jean de Saint-Igny, peintre, sculpteur et graveur à l'eau forte. M. Robert-Dumesnil n'eût point hasardé cette affirmation s'il eût connu les deux tableaux de Saint-Igny que l'on voit dans la chapelle de Saint-Yon de Rouen, et s'il eût examiné attentivement le goût du dessin des figures sur cuir doré, plus lourd et plus forcé que celui de l'artiste rouennais. Nous avons été assez heureux pour rencontrer dans l'œuvre gravée d'Henri Goltzius les sept personnages peints sur or basané. Ils font partie de la suite de neuf pièces que Goltzius intitula lui-même : *Memorabilia aliquot romanæ strenuitatis exempla, potentissimo invictissimoque Romanorum imperatori Rudolpho II^o S. A., serenissime sæcæ Cæsareæ matris humillimus, minimusque clementissimus, Henricus Goltzius chalcographus, D. D.* Ces grandes figures sont celles d'Horace Coclès, Scævola, Curtius, Torquatus, Corvinius, Manlius, Calphurnius. Les peintures du musée de Cluny ne sont que l'exécution en grand sur des basanes de sept pieds de hauteur, des figures de Scævola, Torquatus, Coclès, Curtius, Manlius, Calphurnius, telles que Goltzius les avait dessinées dans ses es-

tampes hautes de 0^m,355 et larges de 0,235. Le peintre sur or basané, qui était un praticien très-habile et très-sûr, a supprimé les petits paysages, les fabriques et les multitudes qui faisaient fond dans les estampes de Goltzius, et n'a conservé qu'une ou deux figures formant groupe épisodique, ou représentant l'action caractéristique du héros. La figure de Rome est l'une des cinq de proportion moindre qui composent le titre dont elle est le personnage dominant. S'il n'est pas possible d'affirmer que Goltzius ait peint lui-même sur la basane dorée des personnages qu'il avait gravés et publiés en 1586 à Harlem, à l'âge de vingt-huit ans, bien que cet habile artiste ait essayé des procédés de peinture les plus variés, il est au moins permis de croire que ces grands morceaux furent exécutés sous ses yeux. Les villes de Flandre étaient celles où se fabriquaient les cuirs dorés les plus estimés, et c'est de Flandre, sans doute, que les fréquentes relations commerciales des Rouennais avec les Flamands avaient amené les peintures de l'hôtel de la rue de la Grosse-Horloge. Une circonstance, minime en apparence, aurait dû d'ailleurs faire reconnaître plus tôt l'auteur de ces compositions : dans un livre que M. de La Quérière et M. Robert-Dumesnil ont certainement feuilleté bien souvent, l'histoire des peintres flamands et hollandais de Descamps, à la droite du portrait placé en tête de la Vie d'Henri Goltzius, la seule œuvre que le dessinateur ait esquissée pour indiquer le génie particulier de cet artiste, est la figure de Curtius.

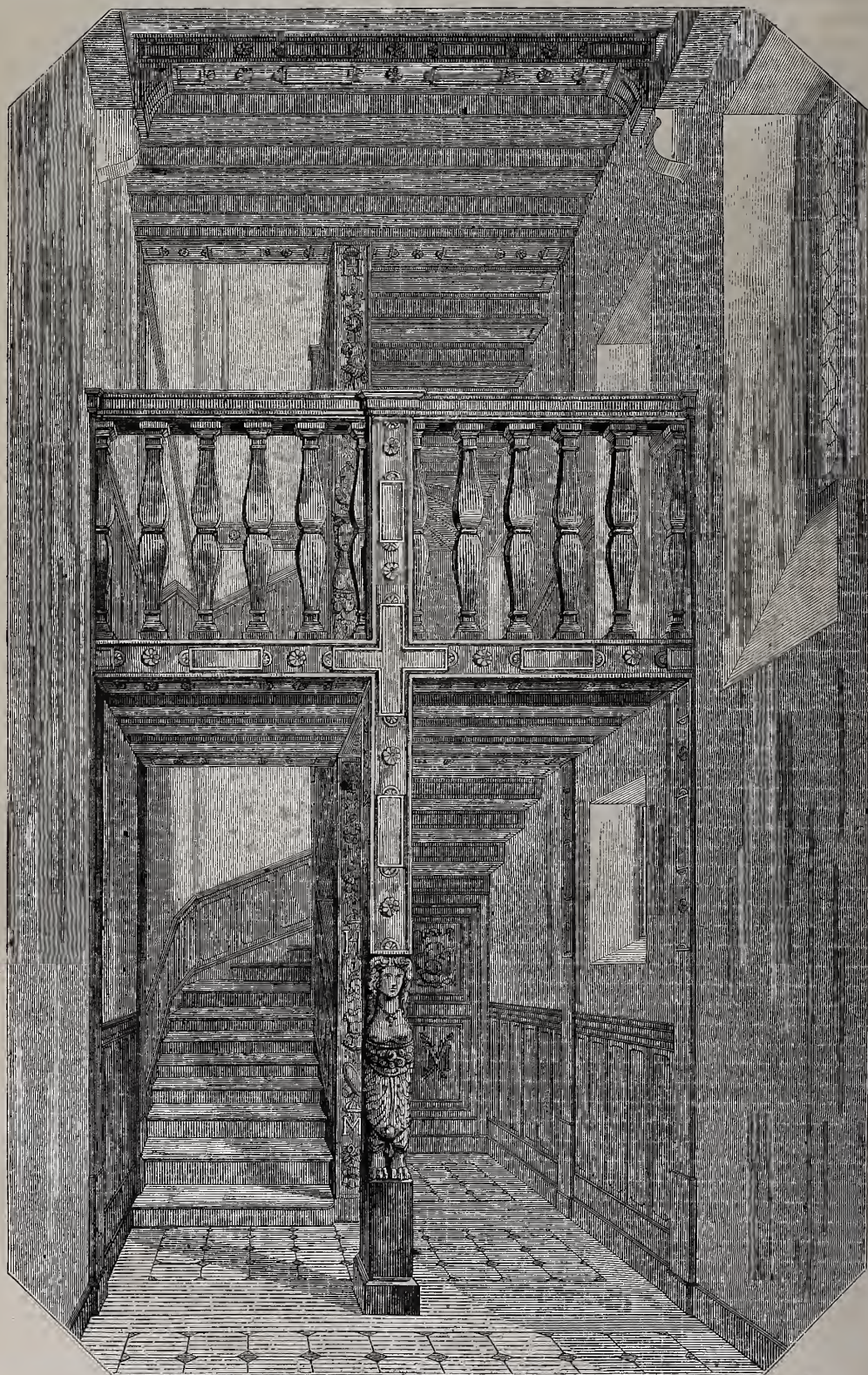
Troisième salle. — La troisième salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de Cluny est admirablement meublée par un grand dressoir de sacristie à trois étages, magnifique boiserie de la fin du quinzième siècle, provenant de l'église de Saint-Pol de Léon ; et par le grand banc de réfectoire qui lui fait face, ouvrage de la même époque, portant les armes de France.

Nous ne parlons point des charmantes statuette de marbre de la renaissance, et des tableaux des écoles primitives de Flandre, d'Allemagne et d'Italie, qui recouvrent toutes les murailles et garnissent toutes les encoignures de ces salles basses, non plus que des superbes tapisseries de Flandre, représentant l'histoire de David, qui prochainement serviront de tenture, ainsi que les cuirs dorés dont nous venons de parler, à une salle immense qu'on dispose en ce moment auprès de l'escalier nouveau, situé au fond de la galerie du nord. Cette salle est de construction romaine, sauf la voûte qui est récente, ainsi que le pavé émaillé.

L'escalier. Le premier étage. La salle des armes. — M. Albert Lenoir s'est servi, pour disposer l'escalier dont nous donnons le dessin page 244, des fragments abandonnés d'un escalier de la Cour des comptes, détruit par suite de la nécessité d'établir de nouveaux bureaux dans la préfecture de police. Ces respectables boiseries, qu'il a sauvées pour les appliquer à un si heureux usage, portent les lettres H et M, chiffres de Henri IV et de Marie de Médicis, et les fleurs de lis de France avec les chaînes de Navarre que ce roi réunit le premier dans son écusson. Ce nouvel escalier, d'un effet agréable, même auprès du ravissant escalier de la chapelle, conduira désormais les visiteurs au premier étage par l'extrémité même de la salle des armes, où l'on voit, outre les fameux écriers de François I^{er}, reconquis sur l'Espagne qui les avait précieusement gardés depuis la bataille de Pavie, une foule de pièces d'armures damasquinées et repoussées, des troupes de chasse, des ferrures de coffrets, de grandes glaces à couronnement sculpté ou à bordures ciselées du plus admirable travail, et des figurines en bronze italiennes du plus beau style.

Salle François I^{er}. — La pièce la plus importante de la salle suivante est le lit à baldaquin connu sous le nom de lit de François I^{er}. Il fut acquis sous ce titre par un évêque savoisien, lors de la vente faite, en 1793, en purgation de l'ex-garde-meuble. Les figures de Mars et de Bellone soutiennent le baldaquin ; la couronne ducale occupe le milieu du chevet, dont les enroulements sont surmontés par des dauphins.

Des couronnes fleurdelisées garnissent les parois intérieures de la corniche. Tous ces détails prouvent un usage royal ; cependant nous ferons observer que le goût de costume et de sculpture du Mars et de la Bellone armés à la romaine, qui soutiennent le baldaquin, se rapproche plus de l'époque de Henri IV que de celle de François I^{er}, ou même de celle



Musée de Cluny. — Escalier restauré par M. Albert Lenoir. — Dessin de Freeman.

de Henri II. Au pied de ce lit sont réunies, dans une montre placée au centre de la salle, quelques pages de miniatures d'époques variées, et d'un beau choix.

Salle de la reine Blanche. — Avant d'entrer dans la salle décorée du nom du docte archéologue qui forma cette collection, une porte à gauche conduit dans une chambre qui

a retenu le nom de la reine Blanche, parce qu'elle fut choisie pour retraite par la veuve de Louis XII, et que les reines de France portaient le deuil en blanc. Lors des travaux d'installation du musée, on découvrit sous les papiers de tenture de cette salle des traces de décoration peinte imitant les arabesques, ou plutôt ce qu'on appelait les grotesques, retrouvées dans les ruines romaines et spécialement dans les bains de Titus. Ces peintures n'étaient point, d'ailleurs, tellement

effacées qu'une restauration complète n'en fût assez facile. Sur la cheminée de cette chambre on a posé un admirable morceau de sculpture en bois par François Quesnoy, représentant l'Enfant Jésus bénissant le monde. A droite de la cheminée est suspendu un bas-relief d'une beauté non moins merveilleuse : c'est une Diane attribuée à Jean Goujon, et dont une répétition, l'original peut-être, se trouve chez M. Hope. Là aussi se voient deux ravissantes aiguères en étain, décorées



Musée de Cluny. — Terre cuite émaillée par Luca della Robbia. Diamètre, 1^m,60. — Dessin de Freeman.

d'ornements et de figurines en relief, œuvres d'un sculpteur français, rival digne de Benvenuto Cellini, François Briot, qui a signé l'une d'elles de son nom et de son portrait.

La chapelle. — De la chambre de la reine Blanche on entre dans la chapelle, l'un des plus élégants chefs-d'œuvre de l'architecture du quinzième siècle. Jacques d'Amboise avait fait décorer les deux côtés de l'autel par les mêmes artistes italiens qui travaillaient dans la cathédrale d'Alby pour son frère Louis d'Amboise : dans les niches on avait placé des figures sculptées de sa famille.

M. Du Sommerard avait meublé cette élégante chapelette d'un retable flamand, en bois doré, du quinzième siècle ; de sièges à dais, de bancs d'œuvre et de prie-dieu de la plus belle sculpture contemporaine de Jacques d'Amboise.

Salle Du Sommerard. — La salle Du Sommerard, vers laquelle il nous faut revenir, est décorée splendidement des peintures primitives les plus intéressantes de la collection, et d'un mobilier complet en bois d'ébène de la première moitié du dix-septième siècle. Je n'énumérerai ni ne décrirai les tableaux, attribués à Fra Beato, à Jean de Bruges, à Israël de Meekenen, à Memlinck, à Cranack, à Cosmé, à Janet, au Primaticcio, avec moins de certitude, sans doute, que n'est attribué au roi René un tableau très-maladroit, mais très-curieux, de la chambre de la reine Blanche, représentant une Prédication de la Madeleine, à Marseille ; toutefois je ne puis me défendre de remarquer que les deux tableaux exposés sous les numéros 723 et 724 ne font point partie, contrairement à l'avis du savant M. Du Sommerard lui-même, de la pré-

ciense et désormais célèbre suite des tableaux que la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens offrait chaque année dans cette cathédrale. Le nombre, la dimension et la devise de ces tableaux sont chose connue par la table de ces devises et des maîtres du Puy qui se lit dans Notre-Dame; mais il est incontestable que cette mode des tableaux du Puy avait mis, dans les dernières années du quizième siècle et durant tout le seizième, la peinture en honneur dans Amiens; et, en dehors de cette série principale et typique, les maisons nobles et les riches bourgeois de Picardie firent exécuter un grand nombre de peintures votives toutes semblables de mode et de refrain aux tableaux de la confrérie du Puy, et toujours en l'honneur de la Vierge, mais d'une moindre proportion.

Quant aux grands cabinets en bois d'ébène et aux autres meubles de même bois et de même temps dispersés en grand nombre dans cette salle et dans la chambre de la reine Blanche, il est impossible, ce nous semble, de n'être point frappé de l'analogie parfaite de composition et de dessin qui les lie, et qui rapproche d'eux un magnifique cabinet de même valeur qui se voit au Musée du Louvre. L'habile sculpteur de tous ces beaux meubles paraît avoir été un élève de l'école de Simon Vouet; il en rappelle tous les caractères d'ordonnance et de type; cependant aucun de nos historiens de l'art ne cite un élève de Vouet comme s'étant adonné spécialement à la sculpture en bois, dont l'usage, d'ailleurs, s'était maintenu très-florissant jusqu'alors, et n'avait jamais été plus favorisé à la cour que sous Henri IV et pendant les premières années de Louis XIII. Peut-être faudrait-il penser, de même que nous avons vu Laurent de La Hyre fournir des dessins à Claude Lestocart pour la sculpture de la chaire de Saint-Étienne du Mont, que quelqu'un de ses confrères de l'atelier de Vouet fournissait à un habile tailleur de bois les dessins très-compiqués, très-abondants, très-savants et très-variés de ces magnifiques meubles d'ébène; et, de fait, l'abbé de Marolles cite dans ses Mémoires le dessinateur Jean Lepautre comme « admirable dans l'abondance de ses inventions pour les cartouches et pour les ornements d'architecture et de menuiserie. »

Salles des émaux. — A cette salle Du Sommerard s'arrêtaient autrefois le domaine de la collection. Mais depuis lors le Musée a envahi deux nouvelles salles de l'hôtel, qui ne sont ni les moins vastes ni les moins curieuses.

Dans la première ont été disposées, aux montres et sur des dressoirs, les pièces les plus choisies et les plus dignes d'étude de l'un des plus anciens arts particuliers à la France, l'art des émailleurs. Cette salle raconte toute l'histoire des fabriques d'émaux de Limoges, avec les noms des patients et laborieux artistes qui ont rendu le monde entier tributaire de leur ville et de leur habileté supérieure, depuis le douzième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième (voy. la Table des dix premières années). Les murs en sont tapissés d'immenses plaques, les plus belles pièces d'émail connues, représentant les Dieux et les Vertus, que Pierre Courtoys exécuta en 1559 pour le château de Madrid, bâti au bois de Boulogne sous François I^{er} et achevé sous Henri II. C'est dans cette salle des émaux que l'on voit l'œuvre monumentale que nous avons dessinée page 241, et qui est un modèle de l'élégance toute grandiose des cheminées féodales. Le médaillon de sculpture dont la frise est ornée est ensermé par des figures de satyres et des trophées, et représente la Vierge au milieu des ruines, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. Cette cheminée appartenait à la ville de Troyes. Deux autres du même genre, plus splendides encore, vont décorer prochainement les salles du rez-de-chaussée: elles datent de 1562 et sont de Hugues Lallement, le sculpteur de Troyes, dont elles portent le nom avec la date. L'une a pour sujet principal l'histoire d'Actéon; l'autre, le Christ à la fontaine. Ce sont des œuvres pleines de l'élégance la plus délicate de l'art français; et dans certaines parties de la seconde se reconnaissent, à des marques incon-

testables, l'étude du style de Michel-Ange et un rare sentiment de l'art antique. Elles avaient été conservées à Châlons-sur-Marne, dans une maison ancienne; on les démolissait quand, sur le rapport de M. Edmond Du Sommerard, la commission des monuments historiques a chargé ce jeune savant de les examiner et d'en faire l'acquisition.

La dernière salle est consacrée aux poteries et aux faïences de France, d'Italie et d'Allemagne. La pièce la plus considérable est une admirable terre cuite émaillée de Luca della Robbia, que nous avons fait dessiner. Nous ne pensons pas que la France possède un morceau plus important de ce genre, ni d'un plus large diamètre. Il représente le sujet le plus habituel de Luca, « la Vierge et les anges adorant l'Enfant Jésus. » Les figures, comme d'ordinaire, se détachent en blanc sur un fond bleu, et la guirlande de fruits et de feuillage qui entoure et borde ce bas-relief d'un si beau et si pieux sentiment, est émaillée de vert. Une terre cuite de même forme, de Luca, est conservée au Louvre, dans le Musée de la renaissance; mais elle est d'une proportion beaucoup moins vaste que celle de Cluny; elle vient d'entrer dans la collection par suite de la vente des œuvres d'art du sculpteur Marochetti, qui avait rapporté d'Italie, en 1835, ce magnifique morceau. Les terres cuites des della Robbia sont fort rares en France, bien que les derniers artistes de ce nom y soient venus aussi décorer pour François I^{er} le château de Madrid. Leurs œuvres, d'un art charmant, qui remplissent Florence, leur patrie, n'en sont guère sorties et sont restées fixées aux murs de ses palais. Le Louvre et l'hôtel de Cluny en possèdent encore chacun un bas-relief de forme cintrée, représentant aussi la Vierge avec l'Enfant Jésus; et Cluny expose de plus deux petits bas-reliefs représentant le Martyre de sainte Catherine, et deux bustes, l'un de jeune homme, l'autre de négresse (1).

Cette salle est encombrée des plus merveilleuses poteries, fontaines, plats et coupes de Faenza; — de tous les caprices et toutes les compositions de Bernard de Palissy et de ses continuateurs, parmi lesquels on aime toujours à revoir ce plat ovale, bas-relief historique d'une si naïve ordonnance, représentant Henri IV assis à côté de la reine et entouré de ses enfants et de quelques personnages de cour; — des faïences de Nevers et de Rouen, des poteries d'Avignon, des grès de Flandre, modelés en formes si élégantes; — de bassins, d'aiguères, de salières, de *flascove*, de cruches, d'encriers, de couvre-feux, de clepsydres; enfin de tous les ustensiles de la table et du ménage, parés de toutes les délicatesses de l'art.

Cet article ne donne, comme nous l'avions annoncé, qu'une vue très-générale de ce Musée, source intarissable d'études pour l'artiste, l'antiquaire et l'historien; mais nous y retournerons plus d'une fois pour lui emprunter quelques-unes de ses œuvres les plus précieuses.

— L'homme juste n'est pas celui qui ne fait tort à personne, mais celui qui, ayant le pouvoir de nuire, en réprime la volonté.

— Rendre le plus léger possible le mal qu'on n'a pu éviter, c'est ce qui s'appelle être à la fois heureux et sage.

PYTHAGORE.

GROLIERI ET AMICORUM.

Sous François I^{er} était employé dans les armées d'Italie, avec les fonctions d'intendant militaire, un homme tout à fait lettré et fort curieux des choses d'art. Les belles reliures

(1) Le Louvre vient d'acquiescer encore un groupe admirable, en plein relief, de Luca, représentant la Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus debout sur ses genoux.

et les beaux livres étaient surtout l'objet de sa prédilection ; mais il avait toujours soin d'acheter, autant que possible, deux ou trois exemplaires des livres précieux, afin d'en garder un pour lui et d'envoyer les autres en présent. Il faisait même plus : sur tous les ouvrages qui composaient sa riche bibliothèque, étaient gravés en lettres d'or ces trois mots : *Grolieri et amico rum* (A Grolier et à ses amis). N'est-ce pas là une nouvelle et touchante définition de la propriété ?

DIEU.

Aucun œil n'a vu ta face ; ton trône s'élève sur les hauteurs éternelles ; tu as pour héraut la magnificence de l'aurore ; le jour et la nuit racontent ta gloire, et c'est pourquoi l'homme lève ses regards vers le ciel. Ce n'est qu'avec le cœur qu'on te comprend.

L'immensité de l'univers ne peut te contenir ; aucune langue humaine ne peut te donner un nom : tu es et tu étais ; rien avant toi ! Un moment passé à tes pieds est l'éternité ; l'homme n'est grand que lorsqu'il t'aime et te glorifie. L'esprit vole à toi.

Nul ne sait comment tu gouvernes, car ta main conduit tout mystérieusement. Qui a jamais pris part aux conseils de ta sagesse ? Tu nous mènes dans un sentier sombre, et pourtant nous te suivons avec confiance. Ta route, c'est la lumière !

HOLLFELDT.

RÉMOND DE MONMORT (1).

Voy., sur Pierre de Montmort le parasite, la Table des dix premières années.

Voici un nom qui a échappé à toutes les biographies modernes et qui ne méritait certes pas cet oubli ; car c'est celui d'un éminent géomètre, d'un philosophe distingué et d'un homme de bien. Fontenelle en a fait l'éloge, et il est étonnant que les dictionnaires biographiques, trouvant son portrait tracé de main de maître, ne l'aient pas introduit dans leur galerie.

Pierre Rémond, plus connu sous le nom de Montmort, qu'il prit d'une terre dont il fit l'acquisition, était né, le 27 octobre 1678, de François Rémond, écuyer, sieur de Breviande, et de Marguerite Rallu. Il était le second de trois frères.

Jeune encore, il voyagea en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Deux mois après son retour en France, il perdit son père et se trouva, à vingt-deux ans, maître d'une fortune assez considérable et de lui-même. Les conseils et la société de Malebranche, son maître, son guide et son intime ami, prévinrent les périls de cet état. Il se livra tout entier à l'étude et surtout à celle des mathématiques, et parvint bientôt à connaître tout ce que l'on savait alors de plus éprouvés dans les nouveaux calculs.

Il avait accepté un canonicat de Notre-Dame de Paris pour ne pas laisser sortir de la famille ce bénéfice dont on avait d'abord revêtu son frère cadet et auquel celui-ci avait renoncé. « Il fut chanoine, dit Fontenelle, et le fut à toute rigueur. Les offices du jour n'avaient nulle préférence sur ceux de la

nuît, ni les assiduités utiles sur celles qui n'étaient que de piété. Seulement le peu de temps qui pouvait être de reste, était soigneusement ménagé pour ce qu'il aimait... » Ce qu'il aimait, c'étaient « ses chères mathématiques qui devaient souffrir beaucoup de son assiduité au chœur. » Sa vie se passait entre l'accomplissement de ses devoirs religieux, l'étude et l'exercice d'une infatigable bienveillance. « Cependant il faut avouer qu'au milieu de la douce et inséparable des bonnes actions, il n'était point pleinement content ; sa vie rigoureuse de chanoine sur laquelle il ne se faisait aucun quartier lui était pénible ; il ne sentait point qu'il fût où il aurait voulu être.

» Vers la fin de 1704, il acheta la terre de Montmort. A celle de Mareuil, qui est dans le voi sine, demeurait madame la duchesse d'Angoulême, bru de Charles IX, mort il y avait alors cent trente ans (1). M. de Montmort alla rendre ses respects à cette princesse, et il vit chez elle madame oiselle de Romcourt, sa petite-nièce et sa filleule. Après cette visite, son canonicat lui fut plus à charge que jamais, et enfin il se démit de sa prébende pour pouvoir prétendre à cette demoiselle, dont il était toujours plus touché, parce qu'il la connaissait davantage, et il l'épousa, en 1705, au château de Mareuil. Avant le mariage, et malgré une extrême envie de conclure, il lui déclara qu'il avait dépensé vingt-cinq mille écus de son bien. Il fut facile de juger à quoi ces vingt-cinq mille écus avaient été employés ; sans cela, on n'aurait jamais su jusqu'où il avait poussé la générosité ou la charité chrétienne.

» Étant marié, il continua sa vie simple et retirée, et d'autant plus que, par un bonheur assez singulier, le mariage lui rendit sa maison plus agréable. Les mathématiques en profitèrent. Plein de différentes vues, il se mit à composer un ouvrage qui ne pouvait manquer d'être original.

» L'esprit du jeu n'est point estimé ce qu'il vaut. Il est vrai qu'il est un peu déshonoré par son objet, par son motif et par la plupart de ceux qui le possèdent ; mais, du reste, il ressemble assez à l'esprit géométrique. Il demande aussi beaucoup d'étendue pour embrasser à la fois un grand nombre de différents rapports, beaucoup de justesse pour les comparer, beaucoup de sûreté pour déterminer le résultat des comparaisons, et de plus une extrême promptitude d'opérer. Souvent les plus habiles joueurs ne jugent qu'en gros et avec beaucoup d'incertitude, surtout dans les jeux de hasard, où les partis qu'il faut prendre dépendent du plus ou moins d'apparence que certains cas arrivent ou n'arrivent pas ; on sent assez que ces différents degrés d'apparence ne sont pas faciles à évaluer ; il semble que ce serait mesurer des idées purement spirituelles et leur appliquer la règle et le compas. Cela ne se peut qu'avec des raisonnements d'une espèce particulière, très-fins, très-glissants, et avec une algèbre inconnue aux algébristes ordinaires : aussi ces sortes de sujets n'avaient-ils point été traités ; c'était un vaste pays inculte où à peine voyait-on cinq ou six pas d'hommes. M. de Montmort s'y engagea avec un courage de Christophe Colomb, et en eut aussi le succès. Ce fut en 1708 qu'il donna son *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, où il découvrait ce nouveau monde aux géomètres. Au lieu des courbes qui leur sont familières, des sections, des cycloïdes, des spirales, des logarithmiques, c'étaient le pharaon, la bassette, le lansquenet, l'ombre, le trictrac, qui paraissaient sur la scène, assujettis aux calculs et domptés par l'algèbre... « M. de Montmort, voisin à sa campagne de madame la duchesse d'Angoulême, s'était fort attiré son estime et sa

(1) Fontenelle et les historiens des mathématiques, d'après lui, ont écrit *Montmort* ; mais notre philosophe signait *Moimort*, comme on peut s'en assurer à l'inspection du fac-similé que nous donnons p. 248. Le fac-similé est la reproduction exacte d'une signature placée à la suite d'un envoi d'auteur ainsi conçu : « A mademoiselle le Rallu, par son très-humble et très-obéissant serviteur et neveu. » Cet envoi est inscrit sur la garde d'un exemplaire grand papier de son « *Essai d'analyse sur les jeux de hasard* (Paris, 1708), » faisant aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Chasles.

(1) Charles de Valois duc d'Angoulême, fils de Charles IX, était né en 1573. Il épousa en secondes noces, en 1614, et avant alors âgé de soixante et onze ans, Françoise de Narbonne qui avait vingt et un ans ; c'était soixante ans après la mort de Charles IX, survenue en 1574. La duchesse d'Angoulême mourut cent quarante ans après son beau-père Charles IX, âgée de quatre-vingt-douze ans.

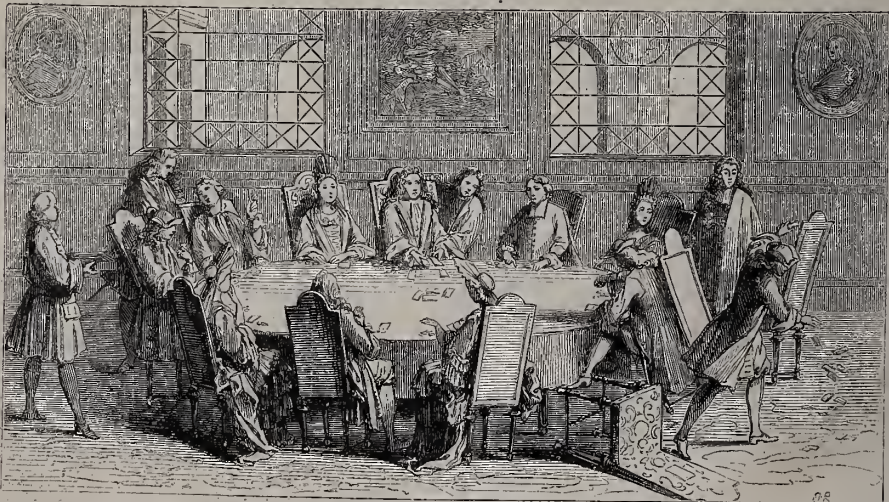
confiance, peut-être aussi avait-il pour elle une sorte de reconnaissance de ce que son mariage était heureux. Après qu'elle eut vendu sa terre de Mareuil pour l'arrangement de ses affaires, il lui offrit la plus belle partie du château de Montmort pour sa demeure, et elle l'accepta. Elle y fut trois ans, au bout desquels elle mourut en 1713, ayant encore augmenté de dix ans la merveille d'être belle-fille de Charles IX. Elle laissa son hôte chargé d'une lettre pour le roi et son exécuteur testamentaire. Il fallut que le philosophe allât à Versailles, et, ce qui est encore plus terrible, au palais, et fort souvent, car il se trouva sur les bras deux procès que le testament avait fait naître. Il avait pour les affaires la double haine et d'honnête homme et de savant; cependant il en fit parfaitement son devoir et gagna les deux procès. En comparaison de ces sortes d'honneurs funèbres qu'il rendit à la mémoire de la princesse, les obsèques dignes d'elle qu'il lui fit faire, et l'épitaque qu'il composa, ne méritent pas d'être comptés.

» En 1714, il fit une nouvelle édition de ses jeux de hasard très-considérablement augmentée, et enrichie de son commerce épistolaire, avec MM. Bernouilli, oncle et neveu... »

Le livre de Monmort sur les jeux de hasard n'a pas cessé d'être en grande estime auprès des géomètres, qui font cas surtout de la seconde édition. L'une et l'autre sont ornées de quelques charmantes vignettes dues au burin élégant de

Sébastien Leclerc. Nous en reproduisons une qui donne une idée de ce que pouvait être un tapis vert au commencement du dix-huitième siècle. Il paraît qu'on avait le droit de maugréer assez violemment contre les caprices du sort, et que c'était même chose assez habituelle; car nous voyons ici les joueurs ne pas prendre garde au dépit du personnage qui s'éloigne en renversant sa chaise et en jetant les cartes, cause de sa déconvenue.

En relation avec tout ce que l'Europe renfermait alors de géomètres distingués, avec Newton, Leibniz, Halley, Corrége, Taylor, Herman, Poleni, Monmort sut garder la neutralité au milieu des discussions parfois très-acrimonieuses qui s'élevèrent surtout au sujet de l'invention des nouveaux calculs. Il fut, en 1715, reçu membre de la Société royale de Londres. N'habitait pas Paris, il n'avait pu être reçu à l'Académie des sciences que lorsqu'il y eut une nouvelle classe d'*associés libres*, au nombre desquels il fut admis en 1716. « Le fort de son travail n'était qu'à sa campagne, où il passait la plus grande partie de l'année; la vie de Paris lui paraissait trop distraite pour des méditations aussi suivies que les siennes. Du reste, il ne craignait pas les distractions en détail. Dans la même chambre où il travaillait aux problèmes les plus embarrassants, on jouait du clavecin; son fils courait et lutinait, et les problèmes ne laissaient pas de se résoudre. Le P. Malebranche en a été plusieurs fois témoin avec étonnement. Il y a bien de la force dans un



Un Tapis vert au commencement du dix-huitième siècle. — D'après Sébastien Leclerc.

esprit qui n'est pas maîtrisé par les impressions du dehors, même les plus légères... »

Toujours occupé de ses recherches analytiques, il pré-

parait un mémoire important pour l'Académie des sciences. « Mais étant venu de sa campagne à Paris au mois de septembre 1719 pour des affaires, il fut pris de la petite vérole,

Rémond de Monmort

Fac-simile de la signature de Rémond de Monmort.

qui faisait alors beaucoup de ravages, et en mourut le 7 octobre suivant.

» Quand il fut extrêmement mal, et que, selon la coutume, on l'envoya recommander aux prières de trois paroisses dont il était seigneur, les églises retentissaient des gémissements et des cris des paysans. Sa mort fut honorée de la même oraison funèbre, éloge le plus précieux de tous, tant parce qu'aucune contrainte ne l'arrache, que

parce qu'il ne se donne ni à l'esprit ni au savoir, mais à des qualités infiniment plus estimables. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

VIA-MALA.

EXPLOITATION DES BOIS.



Entre Thusis et Auder, canton des Grisons. — Dessin de Karl Girardet.

Les bois et l'herbe sont les richesses des Alpes; mais les vaches ne peuvent pas atteindre à tous les pâturages; elles doivent céder les plus agrestes aux chèvres aventureuses et au faucheur nomade, non moins hardi, qui va recueillir sur les pentes les plus roides, le long des corniches les plus étroites, un peu d'herbe, au-dessus des abîmes. Les forêts aussi sont fréquemment d'un accès difficile, et l'exploitation ne peut s'en faire qu'avec beaucoup de fatigue, souvent même de dangers. Favorisé quelquefois par l'escarpement des montagnes qui ferment la vallée, le bûcheron, après avoir traîné jusqu'au bord des rochers les bois qu'il a coupés pour son usage, les précipite hardiment dans la plaine. Ce moyen de *transport* lui suffit du moins pour

TOME XVIII. — AOÛT 1850.

le bois de chauffage, qui peut se briser sans inconvénient.

Si le lieu où le bois devra se consommer est éloigné, quelquefois une rivière, un torrent, coulant au-dessous de la forêt exploitée, en reçoit les dépouilles qu'on lui jette, et les charrie jusqu'au premier village. Là, on en forme des radeaux, qui s'en vont porter dans les pays voisins, et jusqu'en Hollande, le tribut des Alpes.

Ailleurs les pentes des montagnes permettent aux hommes de traîner eux-mêmes les bois, ou de les faire glisser par des couloirs, où l'on ne saurait amener ni chevaux ni voitures. Le trainage des bois a été même si fort en usage, jusque sur les routes où l'on aurait pu les voiturer, que des ordonnances ont été rendues pour interdire ce moyen de

transport sur les voies publiques. Il y a peu de touristes qui n'aient rencontré, dans quelques routes de la Suisse; ces pierres fixées au haut des pentes, et sur lesquelles on voit gravés ces mots sacramentels : *La loi défend d'enrayer sans garde-roue et de mener des bois en traine.*

Mais si le voisinage n'offre point de pentes accessibles, si, dans le fond d'une gorge sauvage comme celle-ci, le torrent se brise, écume, bondit, plutôt qu'il ne coule, et suit une route assez torçueuse pour ne pouvoir charrier des pièces de bois, il faut bien recourir à d'autres moyens pour dérober aux rochers alpestres leurs trésors écartés. Les bûcherons y grimpent par un étroit sentier, et, quand ils sont arrivés dans le lieu d'exploitation, ils établissent une mécanique comme celle dont ce dessin donne fort clairement l'idée. De chaque côté du précipice, on fixe une poulie sur laquelle roule un câble d'une force suffisante; les bois franchissent lestement l'abîme, et arrivent à la portée des voitures.

Ici nous sommes en pleine Via-Mala, dans le canton des Grisons, entre Thusis et Ander. La mécanique n'a pas d'autre nom que celui de son propriétaire, M. Schreiber. Le plus souvent elle descend du charbon qui se fait en haut. Il est destiné à la consommation des villages environnants et de quelques fonderies du voisinage. Cependant on descend aussi du bois de chauffage et de construction. Les deux petites baraques sont éloignées l'une de l'autre de 300 à 400 mètres.

Au fond de cette gorge affreuse, entre les vallées de Schams et de Domleschg, se précipite le Rhin postérieur (Hinterrhein). La Via-Mala, ainsi nommée à cause des sinistres occasionnés trop souvent par les avalanches et les chutes de rochers, fut commencée en 1470. Plus tard des ponts y furent jetés sur l'abîme, et, quand on y passe, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'audacieux architecte, Christian Wildener, de Davos. Le plus ancien de ces ponts, construit à l'origine de la route, mène de la rive gauche à la rive droite, le second de la rive droite à la gauche, et un troisième ramène sur la rive droite. La profondeur sous le second est de 166 mètres.

Cette gorge est si étroite qu'on aperçoit à peine le fleuve qui bondit au fond en écumant. Quand on sort de ces défilés horribles, et qu'on arrive à Ander, on est agréablement surpris en voyant ses jolies maisons entourées de vertes prairies, et de pouvoir se reposer dans une auberge excellente. Les Grisons sont une des parties de la Suisse les moins visitées, et cependant les plus dignes de l'être. Aucune contrée des Alpes ne présente des contrastes plus frappants, et une succession plus étrange de scènes riantes et sauvages.

DE LA FABRICATION DU FER A LA HOUILLE.

Voy. 1848, p. 377.

La fabrication du fer à la houille constitue le plus grand progrès que cette industrie ait accompli depuis son origine. Il est vraisemblable que ce procédé, lorsqu'il aura reçu, quant à la qualité de ses produits, le perfectionnement dont il est susceptible, règnera exclusivement dans l'avenir; car le bois devenant de plus en plus rare en même temps qu'il sera de plus en plus recherché pour une foule d'usages qui ne peuvent s'en passer, finira par ne plus être employé dans la métallurgie et par céder toute la place au combustible minéral. Cette révolution métallurgique est déjà complètement réalisée en Angleterre, et l'on peut dès à présent conjecturer que l'histoire de l'Angleterre à cet égard deviendra successivement l'histoire de tous les peuples de l'Europe. Cette industrie, tant par les immenses services qu'elle rend dès à présent que par la perspective du monopole qui lui appartiendra un jour, est donc une de celles qui méritent le plus d'être connues.

C'est en Angleterre que l'emploi de la houille dans la fabrication du fer devait nécessairement s'inventer. Non-seulement l'abondance des mines de houille y portait naturellement, mais le développement excessif de l'industrie et de la population y portait plus impérieusement encore par l'épuisement et le défrichement graduel des forêts. Sans la découverte de ce procédé, il est indubitable que la prospérité matérielle de l'Angleterre n'aurait jamais pu continuer, comme elle l'a fait jusqu'ici, le mouvement ascendant qu'elle suit depuis la fin du seizième siècle. Ses manufactures et son commerce ne pouvaient s'accroître sans que la production du fer, qui est leur aliment essentiel, s'élevât dans la même proportion; et cependant les forêts, source primitive de cette production, se réduisant de plus en plus par suite de ce même accroissement, une crise eût été inévitable sans l'introduction d'une méthode nouvelle. C'est ce que des chiffres bien simples démontrent d'une manière tout à fait concluante: au commencement du dix-septième siècle, Dudley comptait en Angleterre 300 hauts fourneaux au charbon de bois; au commencement du dix-huitième siècle, il n'y en avait plus que 59; et en 1788, il n'y en avait plus que 26, donnant en somme un produit annuel de 140 000 quintaux métriques. Pour le principe vital de son industrie, l'Angleterre, malgré la prodigieuse richesse de ses mines de fer, faute de bois, se serait donc vue obligée de se faire tributaire de l'étranger: c'eût été sa décadence.

Il fallait si peu d'efforts de génie pour s'imaginer de substituer le charbon de terre au charbon de bois dans la fabrication de la fonte et du fer forgé, que l'on ne concevait même pas qu'une idée si facile ait eu besoin pour naître de la sollicitation de circonstances aussi extrêmes. Aussi la voit-on s'essayer dès le début de la période industrielle moderne. Au commencement du dix-septième siècle, Simon Sturtevant a le mérite de la proposer le premier, mais sans succès. En 1615, un maître de forges nommé Dudley la reprend, et, plus habile que son devancier, il parvient, après de nombreux essais, à la faire passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Il établit des usines à la houille dans le comté de Worcester, et parvient à y fabriquer la fonte et le fer à des prix notablement inférieurs à ceux des usines à charbon de bois. Ce fut là sa perte. La jalousie et la haine des autres maîtres de forges, menacés dans leurs possessions par cette nouveauté, amenèrent la destruction violente de ses établissements, et les troubles de la guerre civile s'y ajoutant, cette découverte, qui devait faire un jour la fortune de l'Angleterre, devint la ruine de son auteur et retomba avec lui dans un long oubli.

C'est en 1740 seulement que la question, naturellement soulevée par la pénurie croissante des forêts, revint en lumière, et cette fois d'une manière définitive. L'invention de la machine à vapeur lui permettait de prendre une grandeur que n'avait pu soupçonner Dudley. Affranchies de la servitude des cours d'eau qui avaient formé jusqu'alors les seules forces motrices, maîtresses d'augmenter indéfiniment, à l'aide de ces machines, leur puissance mécanique, les forges recevaient en outre la liberté de se transporter au centre même des houillères, où la nature, par un bienfait admirable, a précisément intercalé, au milieu des couches de combustible, le minerai que ce combustible doit fondre. Aussi la fabrication au charbon de bois fut-elle rapidement dépassée et supplantée. Dès 1796, il n'y avait plus en Angleterre une seule usine à l'ancienne méthode: on y comptait 121 fourneaux au coke, donnant chacun 10 000 quintaux métriques par an. Depuis lors cette industrie a pris une expansion prodigieuse, tant par la multiplication des fourneaux que par l'accroissement de leurs dimensions. Il y a aujourd'hui des appareils qui donnent jusqu'à 70 000 quint. métr. par an, et la production totale s'est souvent élevée, dans ces dernières années, à douze millions de quintaux métriques. Les bassins houillers ont été, pour ainsi dire, couverts par la

main de l'homme de petits volcans qui vomissent incessamment des ruisseaux de fonte.

La production de la fonte est la partie la plus simple de cette invention. La substitution du coke au charbon de bois ne nécessite, en effet, que des modifications peu importantes dans la préparation des appareils. Mais il en est tout autrement de la transformation de la fonte en fer forgé au moyen de la houille : il faut ici des opérations spéciales, des appareils nouveaux, et tous ceux qui ont touché à l'industrie savent que, quelle que soit l'excellence de l'idée première, il n'en faut pas tant pour soulever dans l'application des difficultés énormes. La gloire d'avoir vaincu sur ce point la résistance de la nature et donné à l'homme le moyen d'augmenter et de poursuivre pour ainsi dire indéfiniment la production du fer, qui ne connaît plus désormais d'autres limites que celles des mines, appartient à deux hommes qui méritent bien de laisser leurs noms dans l'histoire : ce sont les deux maîtres de forges associés Cort et Partnell. Leurs premiers pas ne furent pas heureux et leur coûtèrent beaucoup ; mais, par leur persévérance, leur sagacité et leur habileté à mettre en œuvre celle des ouvriers, ils triomphèrent. Perfectionné par l'idée de l'affinage préparatoire, dit *finerie*, le nouveau procédé n'avait plus que des améliorations de détail à recevoir ; et ce qui, aujourd'hui encore, en fait toute l'essence, les *fourneaux de finerie*, les *fours à pudler*, remonte à ses premiers inventeurs. Le brevet pour l'application des fours à réverbère à l'affinage du fer leur avait été délivré en 1784 ; en 1796, il n'y avait plus dans toute la Grande-Bretagne un seul affinage au charbon de bois.

Cette grande révolution dans la métallurgie du fer ne reposait pas seulement, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, sur la substitution du combustible minéral au combustible végétal ; elle reposait, pour ainsi dire au même titre, sur celle de la machine à vapeur, c'est-à-dire, en d'autres termes, de la force développée par le combustible minéral à la force que fournissent les courants d'eau superficiels : les sources se trouvaient dépossédées en même temps que les forêts au profit de la nature souterraine, et Vulcain, si l'on peut prendre ce langage, quittait son antique alliance avec les nymphes et les naïades pour s'enfoncer dans les abîmes de Pluton. Tel est, en effet, le caractère le plus général du changement ; il s'ensuit qu'il est mécanique quant aux forces motrices et aux transformations physiques de la matière, de la même manière qu'il est chimique quant au mode de réduction du minerai.

La mécanique, une fois appelée en aide, ne devait pas s'en tenir au perfectionnement des moteurs ; il était inévitable qu'elle se signalât par une réforme simultanée des anciens instruments, et c'est ce qu'elle a fait effectivement par la substitution du laminoir au marteau. Au point de vue de la rapidité de la fabrication, le laminoir est au marteau ce que, au point de vue de la puissance, la machine à vapeur est à la roue hydraulique. Toutefois ces deux éléments de la méthode nouvelle ne sont pas tellement connexes qu'ils ne puissent aller l'un sans l'autre, et si bien que l'usage du laminoir, à la vérité dans des proportions plus modestes que celles qu'il a prises sous des impulsions plus intenses, a précédé de longtemps celui de la machine à vapeur. Ici le génie de la France réclame sa part. L'Angleterre n'a fait que perfectionner un procédé que nous avons non-seulement inventé, comme celui de la machine à vapeur, mais mis en pleine pratique. Dès le dix-septième siècle, en effet, les laminoirs étaient en usage dans les forges de la Lorraine. Après avoir dégrossi les barres de fer sous le marteau, on les portait entre deux cylindres tournant en sens inverse l'un sur l'autre, pour les aplatir et pour les allonger ; et pour fendre en verges carrées les barres aplaties, on les soumettait à un appareil analogue composé de tranchants circulaires mis en mouvement par un manège et par une roue. Le laminoir était également appliqué à la fabrication de la tôle et du fer plat. La fabrication

mécanique à l'anglaise n'est donc, au fond, que le procédé lorrain perfectionné. Le marteau, qui dans le principe avait été abandonné, a été repris, mais avec des proportions colossales, pour épurer et souder par un cinglage puissamment le fer sortant de l'affinage. Les cylindres ont été construits et mis en mouvement de manière à produire, par des laminages répétés, la plus grande variété d'effets dans le temps le plus court. En un mot, dans la partie mécanique comme dans la partie chimique du travail, on s'est appliqué à développer le principe de la division en opérations distinctes, principe si fécond dans la plupart des industries.

Depuis longtemps, en Angleterre, le charbon de bois avait cessé d'être un élément de la fabrication du fer, et en France on se doutait à peine de ce notable changement. L'abondance des forêts, les affouages dont jouissaient, en vertu d'anciennes économies, les maîtres de forges pour leur approvisionnement en combustible, y permettaient à la production du fer de se soutenir au niveau des besoins, et à des prix suffisamment modérés. D'ailleurs, n'ayant guère eu à connaître l'Angleterre que sur les champs de bataille pendant toute la période de la révolution et de l'empire, ses progrès industriels nous étaient demeurés totalement étrangers. Néanmoins, au retour de la paix, en 1815, la valeur des bois ayant commencé à s'élever en même temps que la consommation intérieure, stimulée par la prospérité manufacturière de l'empire, avait pris des proportions toutes nouvelles, les maîtres de forges durent naturellement songer à perfectionner leur industrie. Le perfectionnement le plus simple, et les maîtres de forges y étaient suffisamment excités par leurs concurrents, consistait à corriger l'ancienne méthode, qui, suivie presque partout à l'aveugle, entraînait une dépense de charbon plus que double de la dépense nécessaire. On le poursuivit en effet, mais avec une lenteur à laquelle un abaissement des droits sur l'entrée des fers étrangers aurait sans doute remédié. Des spéculateurs hardis, en présence de cette torpeur et de cette protection, devaient être d'autant plus excités à imiter de tous points l'exemple de l'Angleterre. C'est ce qui eut lieu dès 1819 à l'usine du Creusot, qui se transforma entièrement pour se constituer sur le modèle des usines de la Grande-Bretagne. C'est au Creusot que l'on vit pour la première fois en France un haut fourneau marchant au coke et des fours à pudler remplaçant les antiques creusets d'affinage. La localité était bien choisie, et la nouvelle méthode y trouvait toutes les conditions nécessaires pour réussir. Mais ces conditions, qui en Angleterre sont communes, sont en réalité, sur notre territoire, des conditions exceptionnelles. Il n'était donc pas possible que le procédé anglais, malgré son succès au Creusot, fût mis en pratique sans restriction dans toutes nos forges. Nous avons peu de localités où le minerai de fer soit déposé, comme en Angleterre, dans le sein même des houillères ; de plus, les habitudes de notre consommation intérieure demandent des fers d'une qualité supérieure à ceux que produisent généralement les fontes au coke. En définitive, nous n'avons hérité de la méthode anglaise que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire en la modifiant de manière à l'adapter aux conditions qui nous sont propres, et de là est résultée la méthode mixte dite *champoise*, du nom de la province où elle s'est d'abord instituée. Dans cette méthode, on fabrique la fonte au charbon de bois, et on l'affine à la houille. Il en résulte une grande économie, et la qualité des fers n'est pas sensiblement altérée. Cette méthode elle-même subit, dans l'application, une multitude de variations de détail sur lesquelles il serait inutile d'insister, mais qui suffisent pour attester la sagacité de nos maîtres de forges, toujours prêts à maintenir l'harmonie entre leurs procédés et l'économie des circonstances locales. Mais, quelles que soient ces diversités, on peut dire, en thèse générale, qu'en France les méthodes se réduisent à trois : l'ancienne méthode au charbon de bois, la méthode anglaise, la méthode mixte.

LA HONGRIE ET LES HONGROIS.

Premier article.

La carte que nous donnons fait connaître exactement les limites du royaume de Hongrie. Il est borné, vers le nord, par la Galicie et la Moravie; à l'ouest par l'Autriche et la Styrie; au sud, par l'Esclavonie et la Serbie; à l'est, par la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie; mais cette dernière province, bien que ne faisant point partie du *Magyar orszag* (royaume magyar), est regardée généralement comme une annexe de la Hongrie; c'est là que se trouvent les *Szeklers*, qui ont acquis tant de célébrité dans la dernière guerre des Hongrois contre l'Autriche.

La Hongrie est enveloppée, au nord et à l'est, par l'immense chaîne des monts Karpathes. Deux grands fleuves l'arrosent, le Danube, qui entre dans le royaume au-dessus de Presbourg, coule à l'est jusqu'à Waitzen, puis tourne brusquement vers le midi; la Theiss qui descend du nord au sud et vient se jeter dans le Danube au-dessus du canal de Béga. Les territoires baignés par ces deux fleuves forment quatre cercles qui sont, en partant de l'occident, le cercle en deçà du Danube, le cercle au delà du Danube, le cercle en deçà de la Theiss, le cercle au delà de la Theiss.

A l'ouest de la Hongrie se trouvent deux grands lacs : le lac salé de Neusiedel ou Ferto, qui a 56 kilomètres de long sur 20 kilomètres de large, et, plus au midi, le lac d'eau douce, Plattensie ou Balaton, qui a 184 kilomètres carrés.

La Hongrie se compose d'un ensemble de vastes plaines qui ne se lient par aucunes collines intermédiaires aux montagnes qui les enveloppent. Une de ces plaines a jusqu'à 100 lieues de largeur, et offre l'aspect de notre département des Landes. On ensemence une partie de ces surfaces en seigle, en froment, en maïs et en avoine, sans y construire aucun bâtiment d'exploitation, pas même une hutte pour le surveillant; le reste sert à la pâture d'innombrables troupeaux qui vivent sous le ciel et en subissent toutes les intempéries.

L'espèce de nivellement qui existe dans ces plaines ralentit le cours des grands fleuves; leurs eaux, privées d'une pente suffisante, infiltrent les deux rives et forment des marécages couverts de roseaux que l'on appelle *motzars*. Ces *motzars* embrassent une superficie de 300 lieues carrées, et entretiennent des maladies perpétuelles.

Le pays est, en outre, couvert de grandes flaques ou petits lacs d'eau saumâtre, en forme d'entonnoirs, qui se dessèchent pendant l'été, et laissent à découvert des efflorescences assez semblables à une neige salie; c'est le natron, sel naturel, dont les habitants récoltent chaque année 10 ou 12,000 quintaux; on pourrait en obtenir bien davantage, mais la difficulté des transports est un obstacle à cette exploitation.

Dans certains cantons le salpêtre se produit et se recueille de la même manière.

Les mines sont très-nombreuses et très-riches en Hongrie; on y trouve de l'or, de l'argent, du cuivre, des opales, de la houille, du plomb et du fer. Le bois, très-rare vers le sud,



est, au contraire, très-abondant quand on approche des montagnes. On cite surtout les forêts de Bakony, formées par quelques embranchements des Alpes styriennes. Les essences les plus communes sont le hêtre et le sapin.

Aucun pays d'Europe ne possède, sous un cercle aussi restreint, une aussi prodigieuse variété de climats, et, par

suite, de productions. Outre le blé qui se récolte partout, on trouve en Hongrie du riz, des cotonniers, des cannes à sucre; le lin, le houblon, la garance, le safran poussent presque sans culture; la vigne y produit des vins exquis. Le meilleur crû se trouve sur la pente des Karpathes appelée la *Hegyallyra*, près de la Theiss, dans les environs de

Tokay et de Tarczal. Les vendanges produisent, dit-on, en année moyenne, 2,480,000 hectolitres de vins.

Les vastes plaines, situées entre Debretzin, Gyula, Temeswar et Pest, nourrissent près de trois millions de bêtes à cornes, auxquelles on abandonne 1,500,000 arpents de pâturages. Les chevaux sont vigoureux et rapides à la course,

mais de trop petite taille pour la cavalerie. On a introduit les mérinos qui ont prospéré au point de se substituer, dans beaucoup d'endroits, à la race primitive. On élève un nombre immense de porcs à poils longs et frisés, et des troupeaux d'oies qui sont destinées à l'Autriche. Les buffles et les mulets s'emploient aux travaux agricoles et au roulage.



Costumes hongrois. — Dessin de H. Valentin.

Outre le gibier, qui est partout abondant, on trouve en Hongrie de petites tortues et des grenouilles d'une espèce particulière, fort recherchée par les gourmets allemands.

Il semble que tant de richesses devraient faire de la Hongrie le pays le plus prospère de l'Europe; mais beaucoup de causes ont empêché les habitants de mettre à profit ces dons naturels.

La première et la plus directe est la constitution de la propriété. Les terres presque exclusivement possédées par la noblesse restent stériles ou mal cultivées, d'autres sont soumises au système de la communauté, et leur production est presque nulle.

De plus, les capitaux et l'industrie sont partout défaut.

Ajoutez une ignorance héréditaire, entretenue à dessein par ceux qui gouvernent, l'usage immodéré des viandes de porc et des liqueurs fermentées qui, joint à l'influence des marécages, entretient, dans une grande partie du pays, des maladies perpétuelles.

L'industrie est presque nulle. En 1838, les manufactures

établies dans le royaume entier n'égalaien^t, ni en nombre ni en importance, les manufactures de la seule ville de Vienne.

La Hongrie, en y comprenant la Transylvanie qui, quoique gouvernée par des lois différentes, est renfermée dans le même bassin et habitée par des peuples parlant la même langue, la Hongrie a environ 183 lieues de l'est à l'ouest et 130 du nord au sud; on y compte une centaine de villes, sept cents bourgs, quatorze mille villages et huit ou dix millions d'habitants.

Pour bien comprendre la constitution actuelle de ce royaume, il est nécessaire de connaître son histoire.

La Hongrie fut autrefois soumise aux Romains sous le nom de *Pannonia*. Plusieurs fois ravagée par les *Avares* et les *Gépides*, elle vit arriver, vers l'an 894, de nouveaux barbares, les *Magyars*, d'origine kalmouke ou finlandaise, qui, sous la conduite d'Arpad, s'emparèrent de toute la contrée, réduisirent les habitants en esclavage et se partagèrent le territoire.

Les nouveaux possesseurs continuèrent leurs excursions en Europe, où leur nom de Oigours (d'où on a fait Hongrois en langue romane) devint bientôt un objet de terreur; on les accusait de dévorer la chair humaine et d'en nourrir leurs chevaux, ce qui donna lieu, plus tard, aux contes populaires des *ougres* ou *ogres*.

Ce fut seulement à la fin du dixième siècle que les Hongrois, alors commandés par Geysa, se convertirent au christianisme et commencèrent à se livrer à l'agriculture.

Le fils de Geysa, saint Étienne, fut reconnu roi de Hongrie, et fit véritablement un peuple de ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une horde sauvage. Sa succession, vivement disputée, donna lieu à de longues guerres. Les ravages causés par le passage des croisés, puis les incursions des Mongols, dans le treizième siècle, dépeuplèrent le pays, où des colonies italiennes et allemandes vinrent s'établir plus tard.

Le trône de Hongrie fut tour à tour occupé par le roi de Naples, Charles-Robert d'Anjou; par son fils Louis le Grand, qui y joignit la couronne de Pologne; par Mathias Corvinus, qui agrandit le royaume; par Wladislaw de Bohême, sous lequel commença la décadence; et, enfin, par Ferdinand d'Autriche, que la noblesse magyare choisit pour roi.

L'origine de la réunion de la Hongrie à l'Autriche explique comment ce pays a conservé le titre de royaume et sa constitution particulière.

Cette constitution a établi deux chambres: la première, composée des *magnats*, ou grands seigneurs magyars et des hauts dignitaires du clergé grec et catholique; la seconde, des députés du clergé inférieur, de la petite noblesse et des quarante-neuf villes déclarées villes libres.

L'autorité de ces *états* est censée limiter celle de l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie; mais, en réalité, elle est le plus souvent annulée par la puissance prépondérante de la cour de Vienne; celle-ci ne s'astreint pas même toujours à l'exécution des lois, et la diète, qui doit être convoquée tous les trois ans, ne l'a point été de 1764 à 1790.

La noblesse occupe toutes les charges et peut seule posséder les terres. Le paysan n'a le droit de devenir propriétaire qu'au moyen d'un ennoblissement fictif ou sur le territoire des villes libres; dans tous les autres cas il ne peut être que fermier.

Les rapports avec le seigneur sont réglés par une loi de Marie-Thérèse, connue sous le nom d'*urbarium*; cette loi fixe l'étendue de la ferme et la quotité des redevances. Pour 40 000 toises carrées en terres labourables ou en prairies, on paye le neuvième du produit, cent vingt journées de travail, quelques agneaux, un peu de miel, de beurre et de cire. On peut estimer, en convertissant ces prestations en argent, que le prix des fermes hongroises équivaut à cinq ou six francs par hectare. Ce prix n'aurait rien d'exagéré si les paysans n'étaient soumis à toutes sortes de vexations. Lorsqu'ils ont des réclamations à faire contre un noble, ils ne peuvent s'adresser qu'à la cour du comté qui les écoute rarement, tandis que la plainte du seigneur est portée aux baillis du village qui peuvent ordonner l'incarcération de l'accusé, et même le condamner à vingt-cinq coups de bâton ou de fouet, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. « La maison du bailli, dit M. le baron d'Haussez, dans son Voyage sur le Danube, est presque toujours indiquée par des stocks destinés à retenir les prévenus qui attendent la justice ou, ce qui pourrait ne pas être synonyme, les arrêts du magistrat. Dans la cour on voit un banc de 5 pieds de long, dont les extrémités sont garnies de bracelets de fer et le milieu d'une chaîne. Celui que je vis chez le bailli d'Almas, était porté sur quatre roues et semblait être nouvellement fait. Je lui en demandai la destination. — C'est, me dit-il, le banc qui sert à attacher les coquins auxquels je fais administrer la schlague.

» — Mets-toi là, dit-il à un paysan; le paysan s'étale à plat ventre sur le banc; on lui passe les mains et les jambes

dans les bracelets; la chaîne lui comprime les reins de manière à donner plus de saillie à la partie qui doit recevoir la correction, et la démonstration commence. — Ces bancs, continua le bailli, étaient ordinairement fixes, j'ai imaginé de placer celui-ci sur des roues, afin de diviser le spectacle de la correction entre tous les quartiers du village; les habitants m'en savent beaucoup de gré. Dans le fait, il n'est pas juste que, parce que je demeure au bout de la paroisse, les habitants de l'autre extrémité soient privés d'un genre de distraction qui amuse tout le monde, ou d'un exemple de sévérité qui peut profiter à beaucoup. Lors donc qu'un coquin doit recevoir cent coups de bâton, je le fais bien arranger sur ce banc comme vous voyez cet homme, on le promène par tout le village, et on lui fait subir la peine en autant de reprises qu'il y a de quartiers; vous voyez comme c'est commode. — Pour vous, peut-être, et pour les amateurs de spectacle; mais pour le patient? — Cela revient au même pour lui, il ne reçoit pas un coup de plus. Hélas! ajouta-t-il avec un soupir, bientôt ce banc sera inutile; on veut rendre toute subordination impossible, on veut rompre le lien qui tient la société réunie, on va supprimer la schlague! ainsi on verra comment tout marchera. Mais je me flatte qu'on ne tardera pas à la rétablir, car on ne peut s'en passer, et, dans cet espoir, je conserverai mon banc; sa vue suffira pour contenir et faire trembler mes paysans. C'est que, voyez-vous, la bastonnade a cela de bon, que le souvenir s'en conserve assez longtemps pour amener et mûrir la réflexion. Après l'avoir reçue, pourvu toutefois qu'elle ait été appliquée avec conscience, on est quinze jours couché sur le ventre et quinze autres jours sur le dos, cela donne le temps de faire un retour sur soi-même. »

La noblesse et le clergé ne paient aucun impôt; tout est acquitté par les paysans et par les bourgeois, qu'une formule naïve des anciens actes appelle *plebs misera contribuens* (la classe misérable qui paie la contribution). Cette contribution monte à 45 millions pour tout le royaume.

« Il existe en Hongrie, dit le voyageur que nous avons déjà cité, des nobles d'une espèce particulière, qui jouissent de bien étranges privilèges, ce sont les *aidelmen*. Issus de familles se prétendant nobles, ils croiraient déroger en se livrant à quelque genre de travail ou d'industrie, c'est au vol, et au vol avoué, patent, commis en plein jour, qu'ils ont recours. Ils enlèvent les chevaux d'un voisin, le chariot d'un autre, entrent dans le champ d'un troisième, y prennent ce qui leur convient de la récolte et le transportent chez eux sans que le possesseur du champ, plus que ceux des chevaux et du chariot, s'avisent de réclamer; des coups seraient tout ce qui leur reviendrait de leur opposition, et la justice qui se montrerait fort sévère, s'ils se portaient à des voies de fait, ne trouverait aucune punition à infliger à ceux qui auraient usé de violence à leur égard. »

Les bourgeois sont à l'abri de ces persécutions. Ils ont des magistrats spéciaux et des droits qu'ils savent faire respecter.

La Hongrie, successivement ravagée par toutes les nations barbares, et repeuplée par des hordes venues de partout, offre une grande variété de races. Il en est deux pourtant qui dominent: les Magyars et les Slaves. Les premiers forment la noblesse; ils exercent la principale influence, et leur langue s'est insensiblement substituée au latin, qui était seul employé autrefois dans les affaires. Les Magyars sont vifs, mobiles, d'une bravoure chevaleresque, très accueillants pour les étrangers. Les Slaves, de caractère plus sérieux, et principalement adonnés à l'agriculture, l'emportent déjà sur eux par le nombre et tendent évidemment à absorber toutes les autres races.

Les Allemands forment, en Hongrie, une sorte de colonie étrangère d'employés sans racine et sans alliances dans le pays.

Quant aux Juifs, ils sont nombreux, mais encore soumis aux humiliantes et dures conditions que leur avait faites le moyen âge.

La gravure, page 253, donne idée des différents costumes hongrois; celui du gentilhomme magyare est, comme on peut le remarquer, le type primitif de nos housards.

Il y a, en Hongrie, beaucoup de bohémiens ou zingares. Le dernier empereur d'Autriche, voulant mettre fin à leurs vagabondages déprédateurs, fit brûler les chariots et les tentes qui favorisait leurs perpétuelles migrations; depuis, ils campent à l'entrée des villages dans des huttes en clayouages, ou à la lisière des bois, sous des lambeaux de toile et de tapis. Ils réparent les chaussures, aiguissent les couteaux, font des tours d'adresse, annoncent l'avenir, montrent des chiens auxquels ils ont appris à danser, et se livrent surtout à la mendicité et à la maraude.

SIÈGE DE LA ROCHELLE PAR RICHELIEU.

1627.

Le parti protestant en France, de 1622 à 1627. — Au mois d'octobre 1622, un traité signé à Montpellier entre Louis XIII et le duc de Rohan avait mis fin à la guerre de religion qui avait éclaté l'année précédente. Ce traité rétablissait les anciens édits de pacification; mais les assemblées autres que les consistoires et les synodes ecclésiastiques étaient interdites aux huguenots, qui ne conservaient, comme villes de sûreté, que la Rochelle et Montauban. Toutefois, le roi promit de ne point mettre de garnison à Montpellier, de ne pas y bâtir de citadelle, et de faire raser le fort Louis, qu'il avait récemment élevé à mille pas des portes de La Rochelle. Cette paix, assez mal observée de part et d'autre, tendait à consommer la ruine du parti protestant: aussi les chefs de ce parti, le duc de Rohan et son frère le duc de Soubise, épiaient l'occasion de faire recouvrer à leurs coreligionnaires les assemblées politiques, les villes de sûreté, l'organisation militaire, et tous les avantages qu'ils avaient perdus. En 1625, voyant Richelieu engagé dans une lutte périlleuse contre la maison d'Autriche, ils crurent le moment favorable; les prétextes, d'ailleurs, ne leur manquaient pas. Le fort Louis, qui commandait l'entrée de la Rochelle, loin d'être rasé, comme le roi l'avait promis, était de jour en jour plus fortifié. A Brouage, à Oleron, on avait placé des troupes, de l'artillerie et des gardes-côtes. Les navires ne pouvaient entrer dans le port de la Rochelle ou en sortir qu'en payant des droits si considérables qu'ils avaient anéanti son commerce. Enfin l'on savait que, pour compléter le blocus, une flotte royale était réunie à l'embouchure du Blavet.

Ce fut dans ces circonstances que le duc de Soubise se décida à prendre les armes sans avoir consulté son parti. Au mois de janvier 1625, il s'empara de l'île de Ré, y arma cinq petits navires sur lesquels il embarqua trois cents soldats et cent matelots; puis, le 17 janvier, à la tête de cette flottille, il entra dans le port de Blavet, attaqua les vaisseaux du roi et s'en rendit maître; mais lorsqu'il voulut sortir du port avec ses prises, les vents contraires le forcèrent d'y rentrer, et il ne tarda pas à y être assiégé par deux mille hommes sous la conduite du duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne. Les Huguenots crurent Soubise perdu et le désavouèrent. Mais, au bout de trois semaines, le vent ayant changé, il parvint à couper les chaînes et les câbles qui fermaient le port, franchit la passe longue et étroite, et put ramener encore quinze ou seize vaisseaux avec lesquels il s'empara de l'île d'Oleron.

Le duc de Rohan, pensant que la perte de la flotte du roi rendrait Richelieu plus disposé à traiter, demanda à ouvrir des négociations, réclamant seulement l'exécution du traité de Montpellier. Ses offres n'ayant point été acceptées, il commença, de son côté, les hostilités en Languedoc, le 1^{er} mai, et convoqua à Castres une assemblée des églises de la province, par laquelle il se fit nommer général; et, bien qu'il

ne recrutât son armée qu'avec peine, il réussit pourtant à faire face aux troupes du roi.

Pendant ce temps, le duc de Soubise, qui avait enfin obtenu l'assistance des Rochelois, tenait la mer avec une flotte puissante. Il fit de nombreuses prises, et alla même ravager les côtes du Languedoc. Mais bientôt Richelieu, ayant emprunté des vaisseaux à la Hollande et à l'Angleterre, le fit attaquer par Toiras et le duc de Montmorency dans la rade du bourg Saint-Martin de l'île de Ré: ceux-ci, après l'avoir battu d'abord sur terre le 15 septembre, s'emparèrent d'une partie de sa flotte; le reste se réfugia en Angleterre.

Ces succès n'arrêtèrent pas Richelieu: il résolut d'étouffer cette guerre civile. « Le commencement de l'année 1626, dit-il dans ses Mémoires, fut signalé par deux actions importantes et peu attendues, qui donnèrent au roi le repos au dehors et au dedans de son royaume, et lui ouvrirent le chemin pour extirper le parti huguenot qui depuis cent ans divisait son État. Ces deux affaires furent: la conclusion de la paix avec l'Espagne, et celle avec les huguenots. » Cette double négociation fut conduite avec l'habileté ordinaire du cardinal. L'Espagne, espérant que Louis XIII s'engagerait de plus en plus dans la guerre contre les réformés, se montra fort accommodante sur les affaires d'Italie. L'Angleterre, dont l'intérêt était de maintenir la France en guerre avec le reste de l'Europe et surtout avec l'Espagne, détermina les Rochelois à s'arranger avec le roi; « d'où il arriva, dit Richelieu, que, par une conduite pleine d'industrie inaccoutumée, on porta les huguenots à consentir à la paix de peur de celle d'Espagne, et les Espagnols à faire la paix de peur de celle des huguenots. »

Cette paix, signée avec les protestants le 5 février 1626, ne modifiait guère le traité de Montpellier. On leur accordait seulement les fortifications qu'ils avaient construites nouvellement, et le roi d'Angleterre se portait garant du traité. Ses ambassadeurs promettaient, d'après les paroles qui leur avaient été données, « que le fort Louis et les îles de Ré et d'Oleron ne serviraient jamais à nuire à la sûreté et au commerce de la Rochelle. »

Richelieu mit à profit le répit que lui donna cette pacification. Il poursuivit avec ardeur son projet de relever ou pour mieux dire de créer la marine française. Il commença par supprimer la charge d'amiral de Bretagne, et par racher du duc de Montmorency celle de grand amiral dont les privilèges contrariaient ses desseins, et se fit donner la surintendance de la navigation et du commerce; puis il ordonna de construire, dans les ports de France et de Hollande, des vaisseaux de toute grandeur. La paix lui était nécessaire, et il n'était point encore disposé à la rompre, quand, par une querelle avec l'Angleterre, il se vit forcé de recommencer la lutte plus tôt qu'il ne comptait.

Henriette de France, fille de Henri IV, avait été mariée à Charles 1^{er}, roi d'Angleterre; mais la discorde n'avait pas tardé à éclater entre les deux époux. La jeune reine, dès les premiers jours de son arrivée à Londres, avait refusé d'être couronnée avec son mari, afin de ne pas avoir à s'agenouiller devant un prélat hérétique dans l'église presbytérienne de Westminster. Chaque jour voyait naître de nouvelles querelles que le favori du roi, le duc de Buckingham, ne manquait pas d'aiguiller encore. Enfin, le 9 août 1626, toutes les dames françaises et tous les prêtres attachés à Henriette furent enlevés d'auprès d'elle et expulsés d'Angleterre. Louis XIII prit vivement la défense de sa sœur, et, au mois d'octobre, il envoya à Londres, pour régler ce différend, Bassompierre, qui, croyant avoir réussi dans la mission dont il s'était chargé, allait se rembarquer, quand Buckingham lui annonça, à Douvres, qu'il était lui-même chargé d'une ambassade extraordinaire à la cour de France. Cette nouvelle rompit toutes les négociations. Louis XIII, qui n'avait pu oublier la manière insolente dont Buckingham s'était conduit envers Anne d'Autriche, refusa de recevoir un

pareil ambassadeur, et le favori offensé fit saisir par les corsaires anglais tous les navires français qui se trouvaient sur les côtes de France et d'Angleterre; il promit sa protection aux huguenots s'ils voulaient prendre encore une fois les armes; et, pour les engager à se déclarer, il équipa une flotte formidable avec laquelle, au mois de juillet 1627, il parut tout à coup devant l'île de Ré. Elle portait seize mille hommes de débarquement et un grand nombre de réfugiés français, entre autres le duc de Soubise. Buckingham répandit sur le rivage un manifeste où le roi d'Angleterre déclarait n'avoir d'autre but, dans cette expédition, que de rendre aux églises de France leur ancienne splendeur, et de secourir la Rochelle, que les armes de Louis XIII menaçaient de toutes parts. Les Rochelois, néanmoins, hésitèrent longtemps à accepter la protection des anciens ennemis de la France. Ils comprenaient qu'ils assumaient sur eux une terrible responsabilité s'ils commençaient les hostilités. Le maire et les jurats refusèrent l'entrée de leur port à Buckingham, et la vieille duchesse de Rohan, malgré la vénération dont elle était entourée, ne put les décider à ouvrir les portes à son fils Soubise. Elle fut obligée de l'aller chercher elle-même dans une chaloupe. Elle le ramena avec un secrétaire de Buckingham, et parvint à leur faire obtenir audience par la bourgeoisie. Mais les Rochelois les renvoyèrent avec cette réponse, qu'ils étaient unis par serment au corps entier des réformés, et qu'ils ne prendraient point les armes sans l'appui et le consentement de leurs coreligionnaires.

Commencement des hostilités. — Arrivée de Bucking-

ham devant la Rochelle. — Malgré cette déclaration, les Anglais commencèrent les hostilités. « Buckingham voulut, devant toutes choses, dit Fontenay-Mareuil, assiéger la citadelle de Ré pour s'en faire, en cas de besoin, une retraite assurée, et se rendant maître, par le moyen des vaisseaux qu'il y tiendrait, de tout le commerce depuis la rivière de Bordeaux jusqu'à celle de Nantes, avoir de quoi fournir aux frais de la guerre tant qu'elle durerait, sans être à charge à l'Angleterre ni en dépendre qu'autant qu'il voudrait; croyant, au reste, plus à propos de laisser venir le roi à la Rochelle, et même l'assiéger, que de l'en empêcher, afin que, ne se pouvant pas toujours défendre toute seule, elle fût enfin contrainte de prendre un maître, ne doutant point que ce ne fût le roi de la Grande-Bretagne plutôt que le roi, à cause de sa religion, et que ceux des autres provinces ne suivissent son exemple; par où ils deviendraient aussi puissants en France que leurs prédécesseurs y avaient été. »

« Pour mieux comprendre cette affaire, dit Rohan dans ses Mémoires, il faut savoir que Ré est une île située à une lieue de la Rochelle, qui a sept lieues de long, fort fertile, surtout en vins et en sel. Entre Ré et Brouage, il y a une autre île nommée Oleron, aussi grande qu'elle, aussi peuplée et encore plus fertile, où le roi s'était conservé un fort que le duc de Soubise y avait fait faire en la guerre précédente, lequel ne valait rien; et si Buckingham s'en fût saisi, et de toute l'île où presque tous les habitants sont réformés, il ôtait tout moyen de secours à la citadelle de Ré. »

Ce fut donc sur l'île de Ré que Buckingham dirigea son



Vue de la Rochelle vers 1627.

expédition. Toiras en avait été nommé gouverneur par Richelieu. On y avait construit deux forts, l'un au bourg Saint-Martin, l'autre à quelque distance, nommé fort la Prée. Le dernier était seul, achevé lors de l'arrivée des Anglais. Toiras, comptant que les ennemis attaqueraient d'abord le fort Louis, avait, malgré les ordres formels de Richelieu, assez mal approvisionné les deux places; mais heureusement il avait gardé avec lui des troupes excellentes, et entre

autres la plus grande partie du régiment de Champagne. Il savait d'ailleurs que le roi avait rassemblé une armée qui était en marche pour la Rochelle.

La fin à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SIÈGE DE LA ROCHELLE PAR RICHELIEU.

Fin. — Voy. p. 255.



Siège de la Rochelle. — Vue de la digue de Richelieu, construite par Du Plessis et Vassal. — Dessin de M. A. Rouargue. — Cette gravure et les suivantes sont la reproduction des gravures du dix-septième siècle sur le siège de la Rochelle, d'après Callot.

Descente des Anglais dans l'île de Ré. — Combat de Saint-Blancaeu. — Le 22 juillet (1627), les Anglais descendirent dans un endroit nommé Saint-Blancaeu, très-favo-

nable pour un débarquement. Une langue de terre s'y avance dans la mer, et l'eau y était assez profonde pour permettre aux gros navires d'aborder. Toiras, qui n'avait pas suffi-

samment reconnu ce lieu, y accourut avec ses troupes lorsqu'il apprit l'arrivée des Anglais. Au nombre des morts tués à ce premier combat étaient, du côté des Français, le baron de Chantal, père de madame de Sévigné, et un neveu du célèbre Montaigne. Du côté des Anglais, qui perdirent plus de cinq cents hommes, on regretta principalement le Français Saint-Blancart, l'âme de l'entreprise, et dont la mort « fut une perte plus considérable que n'aurait été le gain tout entier des îles. » Ce dernier, après la rédaction de Montpellier, avait vendu tout son patrimoine pour n'avoir, disait-il, rien à perdre en France, et y guerroyer toutes les fois qu'il pourrait y vivre aux dépens du roi. « Celui-là, dit un historien, ayant été tué, l'armée demeura presque aussi morte que lui. Le duc de Buckingham, qui n'avait jamais vu de guerre, n'ayant plus personne sur qui se reposer que des Anglais, qui n'avaient servi que sous les princes d'Orange (c'est-à-dire dans les Pays-Bas), où ils ne faisaient qu'obéir, se trouvait bien empêché d'avoir à commander; ils ne surent lui faire prendre d'autre parti que d'en user comme ils avaient vu faire en Hollande, marchant toujours en bataille, et logeant de bonne heure pour avoir le loisir de se retrancher. De sorte qu'ayant employé le reste de la journée et toute la nuit à descendre, ils demeurèrent cinq jours à faire un chemin pour lequel il ne fallait tout au plus qu'une après-dînée. »

Siège du fort de Saint-Martin. — Ces lenteurs sauvèrent le fort Saint-Martin, d'où dépendait le sort de l'île de Ré. Toiras eut le temps de compléter ses préparatifs de défense et de rassembler des provisions. Pourtant, il commît l'imprudence, pendant les quinze premiers jours, de ne point régler la distribution des vivres et de laisser ouverts les cabarets où il s'en gaspillait follement. « Mais, dit un contemporain, ces fautes furent les seules qu'il fit, s'étant porté en tout le reste, et avec une infinité de difficultés qu'il rencontra, avec tout le cœur et l'esprit qui se pouvait. »

Buckingham, étant enfin arrivé devant la citadelle, fit immédiatement commencer une circonvallation.

Cependant, bien que Louis XIII fût tombé gravement malade, l'armée royale avait continué sa marche vers la Rochelle, sous les murs de laquelle elle était arrivée au milieu du mois d'août. Ce fut seulement quelque temps après que les habitants se déclarèrent et firent alliance avec les Anglais. Nous reviendrons sur ce fait après avoir raconté tout ce qui se passa dans l'île de Ré. Le cardinal de Richelieu, qui avait rejoint l'armée, comprenant l'importance qu'il y avait à conserver cette île, ne négligea aucun moyen pour envoyer des secours aux assiégés, que le défaut de vivres et de munitions, les maladies, avaient réduits à l'extrémité. Il faut lire, dans les Mémoires de ce grand ministre, le récit de tous les préparatifs qu'il ordonna à cette occasion, et pour lesquels il n'épargna ni l'argent de l'État, ni le sien propre. Dans tous les ports de l'Océan, il fit construire et équiper des navires qui devaient se rendre sur les côtes de la Rochelle.

Secours envoyés à la citadelle de Ré. — A l'un des premiers jours d'août, treize gentilshommes se jetèrent dans une barque à douze rames; attaqués par les chaloupes anglaises, ils furent pris et jetés à la mer, à l'exception d'un nommé Joly qui fut épargné : Buckingham lit pendre les matelots anglais qui lui avaient sauvé la vie. « Mais, dit Richelieu, ces cruautés, au lieu d'épouvanter, animaient les nôtres contre les ennemis. » Le 8 du même mois, deux chaloupes et une barque purent arriver au fort de Saint-Martin et au fort de la Prée, et bien à propos, car il n'y avait plus de vivres que pour quatre ou cinq jours, et elles en portèrent pour un mois. Buckingham, irrité de ce secours, se livra à d'horribles cruautés. Le 21 août, « il fit ramasser toutes les femmes catholiques de l'île qui avaient leurs maris dans la citadelle, et leur fit passer les tranchées à coups de bâton, les chassant vers la citadelle, où, d'au-

tant que du commencement on ne les voulait pas recevoir et qu'elles revenaient vers les Anglais, ceux-ci firent tirer sur elles et en tuèrent beaucoup, dont les soldats de la citadelle ayant compassion, ils leur ouvrirent les portes et les reçurent. Il y eut une de ces pauvres femmes qui, étant tombée d'une mousquetade dans le corps, donnait encore, en cet état la mamelle à son enfant, qu'elle avait entre les bras pour l'empêcher de crier; et venant à mourir, l'enfant se trouva têter encore vivant lorsqu'on le fut quérir. »

Les Anglais, pour fermer la mer aux assiégés, eurent recours à des travaux analogues à ceux que Richelieu employa quelque temps après contre la Rochelle. Ils échouèrent devant le fort Saint-Martin une grande quantité de barques remplies de pierres; puis ils construisirent, au moyen de carcasses de grands navires, un immense radeau qu'ils armèrent de plusieurs canons, et qu'ils approchèrent le plus près possible de la citadelle. « Mais cette machine dura peu, car, dans l'espace d'une nuit, un vent de nord-est la rendit invisible. Enfin ils firent une estacade de mâts de navires attachés ensemble avec des chaînes de fer et, par les extrémités, liés à de gros câbles, à de grosses ancre, à mille pas de la citadelle. Ils attachèrent aussi de gros câbles d'un vaisseau à l'autre, où ils enfilèrent des barriques et des pataches pour la soutenir sur l'eau. Cette invention devait, ce semble, fermer tout passage pour arriver à la citadelle; de sorte que Buckingham se vantait qu'il n'y avait que les oiseaux qui en pussent approcher...; tout enorgueilli, il envoya convier Toiras de se rendre, et lui fit présent d'une douzaine de melons. Toiras lui manda n'être pas encore à cette extrémité et lui envoya en revanche de ses melons six bouteilles d'eau de fleurs d'orange et une douzaine de vases de poudre de Chypre dont il avait en soin de mieux fournir sa citadelle que de blé et de vin pour ses soldats. » Malgré cette fanfaronnade, Toiras, dont la position empirait chaque jour, voulut avertir le roi de la détresse où il se trouvait; il lui expédia trois hommes qui s'offrirent à traverser à la nage le bras de mer qui séparait l'île de Ré du continent. L'un d'eux se noya; le second, exténué de fatigue, se rendit aux Anglais. Le troisième, un Gascon nommé Pierre, put seul arriver après avoir couru les plus grands dangers. Ayant été aperçu par les Anglais, il fut snivi longtemps par une chaloupe qui finit par le prendre pour un poisson; car, chaque fois que la chaloupe approchait, le hardi nageur faisait le plongeon, restait sous l'eau le plus longtemps possible, et reparaissait à quelque distance pour recommencer le même jeu. Un orage qui éclata servit encore à favoriser son projet; il se laissa porter par les vagues, et enfin, échappé à grand-peine aux poissons qui s'acharnaient après lui pendant près d'une demi-lieue, il put enfin toucher la terre; mais, exténué tant par la fatigue que par les morsures qu'il avait reçues, il ne put se tenir sur ses pieds, et fut obligé de se traîner sur les mains jusqu'à ce qu'il eût trouvé un paysan qui le mena au fort Louis. Le roi, pour récompenser son courage, lui accorda à l'instant une gratification, et de plus cent écus de pension sur les gabelles.

La lettre que cet homme avait apportée au roi dans une boîte de fer-blanc, renfermait de telles nouvelles sur la situation des assiégés, que Louis XIII envoya à l'instant dans tous les ports l'ordre de faire partir les secours destinés à Toiras. Ces ordres rencontrèrent plus d'un obstacle. Les matelots des côtes voisines de la Rochelle étaient huguenots; on mettait tout en œuvre pour les empêcher de s'embarquer. Ils cédaient d'autant plus aux prédications de leurs coreligionnaires, que chaque jour les flots portaient sur le rivage des corps de Français que les Anglais avaient jetés à la mer après leur avoir attaché les bras et les jambes. Il fallut recourir à des mesures de rigueur pour trouver le nombre d'hommes nécessaires au service des embarcations.

Enfin, le 5 septembre, par une nuit obscure, le capitaine

Vaslin partit du havre des Sables d'Olonne avec seize pinasses chargées de provisions, de poudre, de mèches, de plomb et de médicaments. Quelques-unes s'égarèrent, et il n'en avait que douze avec lui quand il aborda la flotte ennemie. « Aussitôt qu'ils furent découverts, dit Richelieu, force coups de canon et mousquetades furent tirés sur eux, qui ne blessèrent personne, mais seulement coupèrent quelques mâts, rompirent quelques voiles et percèrent une pinasse. Ils abordèrent à l'île à deux heures de nuit; n'étant qu'à deux cents pas près, ils furent aperçus du fort, où incontinent on commença à crier : *Vive le roi!* Ils allèrent échouer à l'un des bastions de la citadelle, et si avant que les ennemis ne pouvaient les endommager. Le matin, au jour levé, les matelots déchargèrent les pinasses dans le fort, sur lesquelles les ennemis tirèrent force canonnades sans blesser personne. Le fort était en grande extrémité, Toiras fort malade, les vivres manquant, les moulins presque rompus; on y avait déjà mangé vingt chevaux. L'ordinaire des soldats augmenta dès-lors de quatre onces de pain par jour et d'une écuelle de fèves, et les soldats reprirent courage et espèrent de recevoir d'autres secours à l'avenir. Les ennemis, au contraire, perdirent leur audace quand ils virent découvert ce secret si important, qu'il n'était pas impossible de jeter des secours dans le fort.

« Deux jours après, le capitaine Vaslin, à la marée de minuit, repartit de l'île de Ré avec toutes les pinasses chargées de malades et blessés, et de femmes catholiques que les ennemis avaient envoyées à la citadelle. Le roi envoya une chaîne d'or et 1000 écus audit Vaslin, et 13 000 écus pour les matelots des pinasses, et promit encore à Vaslin 4 000 écus ou une compagnie au régiment de Navarre à son choix. Deux capitaines basques qui avaient bien fait, reçurent chacun une chaîne d'or, et les matelots furent tous récompensés. »

Ravitaillement de la citadelle. Combat naval.— Depuis cette époque jusqu'aux premiers jours d'octobre, les assiégés ne purent recevoir aucun secours. L'heure de la marée et le vent avaient été constamment défavorables; les ennemis avaient fait si bonne garde qu'aucune expédition n'avait pu franchir leur ligne. Toiras découragé commença à parlementer. Le 6 octobre, il envoya demander à Buckingham quelle composition il voudrait lui accorder. Celui-ci répondit qu'il savait les assiégés si gens de bien qu'ils avaient attendu à la dernière extrémité; toutefois qu'il les traiterait courtoisement, et il remit au lendemain à leur faire savoir sa volonté. « Il faisait en cela ce que les assiégés désiraient, qui était de tirer le temps en longueur; Dieu qui voulait les conserver lui aveuglait le jugement. Un meilleur capitaine et plus prudent eût dès-lors formé et conclu la composition, s'il eût pu le resserrer à une seule réponse. Le lendemain, Toiras envoya deux gentilshommes trouver le duc pour apprendre de lui quelle composition il voulait leur faire; mais il se ravisa, et leur dit que c'était à eux à proposer ce qu'ils demandaient; ils lui répondirent n'avoir autre charge de Toiras que de lui demander sa volonté. Sur cela il les renvoya ne leur donnant que trois heures pour mettre leurs demandes par écrit. A leur retour à la citadelle, il fut avisé de renvoyer un tambour à l'ennemi pour lui faire savoir qu'il y avait quatre corps dans la citadelle: les ecclésiastiques, les volontaires, les soldats et les habitants; que le temps était trop bref pour communiquer l'affaire à toutes ces personnes, qu'on le suppliait d'attendre au lendemain; ce dont il s'irrita grandement, disant qu'on l'abusait, et fit tirer un coup de canon et jeter force grenades. »

Enfin, le jeudi 7 octobre, la veille même du jour où Buckingham devait donner réponse aux propositions des assiégés, le vent ayant subitement soufflé du nord-ouest, la flottille, rassemblée par Richelieu de tous les ports de l'Océan et de la Manche, put mettre à la voile du havre des Sables d'Olonne vers huit heures du soir, ayant pour mot d'ordre,

Vive le roi! Passer ou mourir. Nous empruntons le récit de cette entreprise, qui décida du sort de l'île de Ré et de la Rochelle, à une relation contemporaine intitulée : *Les deux sièges de la Rochelle.*

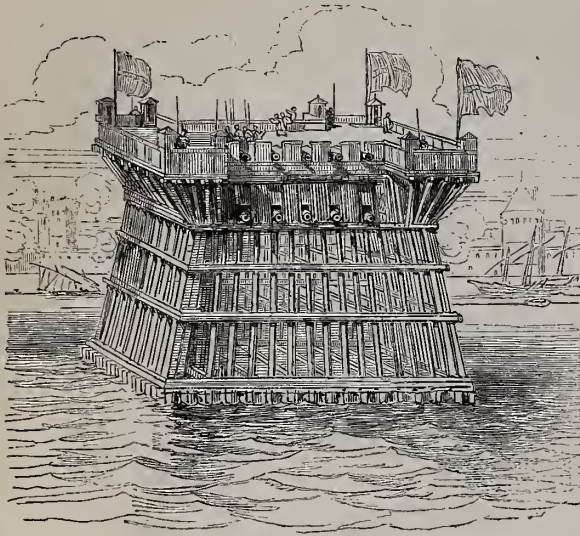
« Le capitaine Maupas, grandement entendu à la marine, bien connaissant les terres comme étant du pays, et ayant passé et repassé depuis huit jours dans une seule barque au milieu des ennemis, avec M. le marquis de Grimaud, mena l'avant-garde... Suivait après le corps en forme de bataille, composé de dix pinasses, outre les quinze autres précédentes que Monsieur, frère du roi, avait fait venir de Bayonne. A la queue, au tour des dites pinasses, y avait douze traversins, comme plus forts et plus grands. En l'arrière-garde, était le libot du sieur de Marsillac, bien armé et munitionné. En cet ordre, le plus près qu'ils pouvaient les uns des autres, ils allaient côtoyant la grande terre pour n'être point vus ni découverts par les vedettes des ennemis qui n'étaient qu'à une lieue des Sables.

« Or, il arriva que, comme cette flotte allait cinglant à pleine voile, et que l'on croyait être déjà devant Saint-Martin, Dieu fit cesser le vent tout à coup en telle sorte qu'il fallut demeurer près de deux heures sans pouvoir aller ni à droite ni à gauche. Alors chacun tout étonné et croyant demeurer à la merci des ennemis si le jour les surprenait, se mirent à prier Dieu, faisant vœux et prières, et se recommandant à la Vierge, lui faisant vœu, au nom du roi, de lui faire bâtir une église sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, en mémoire de cette journée, s'il lui plaisait envoyer le vent favorable. Soudain ils furent exaucés, car le vent se rafraîchit; en sorte que chacun ayant repris sa piste et son ordre, en moins de demi-heure ils virent le feu que M. de Toiras faisait faire en la citadelle. Là, quittant la côte de la Tranche, chaque pilote regardant sa boussole, ne pensant plus qu'à passer courageusement, on entra dans la forêt des navires ennemis. Les premières sentinelles les ayant laissé passer sans dire mot; après que tout eut passé, ils commencèrent à les envelopper et canonner si furieusement que l'on eût dit que c'était de la grêle.

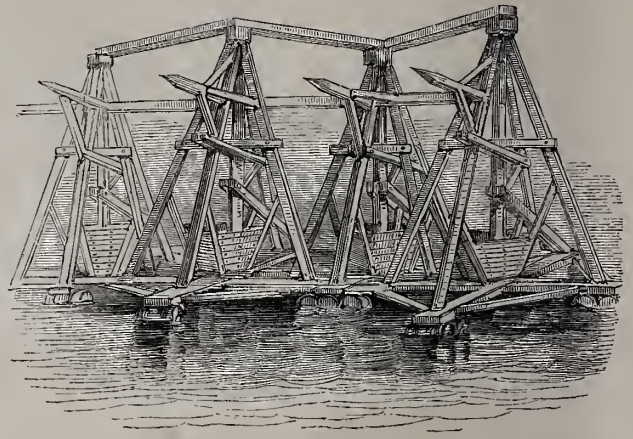
« Cependant les chaloupes et galiotes des ennemis vinrent après pour les agraffer, en sorte que ceux qui étaient à la grande terre croyaient tout perdu, comme aussi il y avait de l'apparence; au contraire, M. de Toiras, espérant toujours bien du bonheur du roi et de la France, ayant le bruit de tant de canonnades de part et d'autre, fit redoubler les feux sur les bastions, et de fait, il était en grand danger... Quatre chaloupes et un *hen* d'Angleterre vinrent aborder la barque du capitaine Maupas. Celui-ci, ayant disposé ses mousquetaires et piquiers, donna l'ordre à ceux qui devaient tirer ses pierriers et canons, et jeter les feux d'artifice, fit tenir chacun à son poste, et défendit qu'on tirât qu'il ne l'eût commandé. Aussitôt les ennemis abordèrent criant : *Amène, amène.* Maupas, son pistolet d'une main et le capobod de l'autre, cria : *Tire,* lâchant son pistolet; alors toute son artillerie déchargea. Après en vint aux mains, et feux d'artifice furent jetés de part et d'autre. Les nôtres se défendirent partout si vaillamment, qu'après un long combat les ennemis se retirèrent avec beaucoup de perte et peu de ceux du roi. Et croyant emporter plus d'avantage, ils furent attaquer les pinasses, où ils trouvèrent à qui parler. En même temps, toutes les chaloupes des Anglais, au nombre de cent cinquante, vinrent fondre, qui d'un côté, qui de l'autre, sur toute la flotte. L'on demeura longtemps aux prises sans que les ennemis pussent entrer dans pas une barque du roi; en sorte que, lors de tout péril et s'exhortant à courage les uns les autres, voici que d'autres difficultés se présentèrent; car les ennemis tenaient de grands mâts de vaisseaux attachés les uns aux autres, et force grands bois et cordages de vaisseau en vaisseau pour empêcher le passage. Mais au lieu de perdre courage, chacun mit la main au coutelas pour couper les câbles, et avec piques et hallebardes faire enfoncer les

mâts et bois qui les empêchaient. Et par malheur, Coussage, contre-maître et lieutenant de Maupas, ayant coupé avec son tarrobat un grand câble qui empêchait le passage de leur

barque, ce câble tomba et s'embarassa dans le gouvernail de la barque de Rasily, et par une secoussé de mer d'une grande impétuosité l'entraîna contre la ramberge où ce



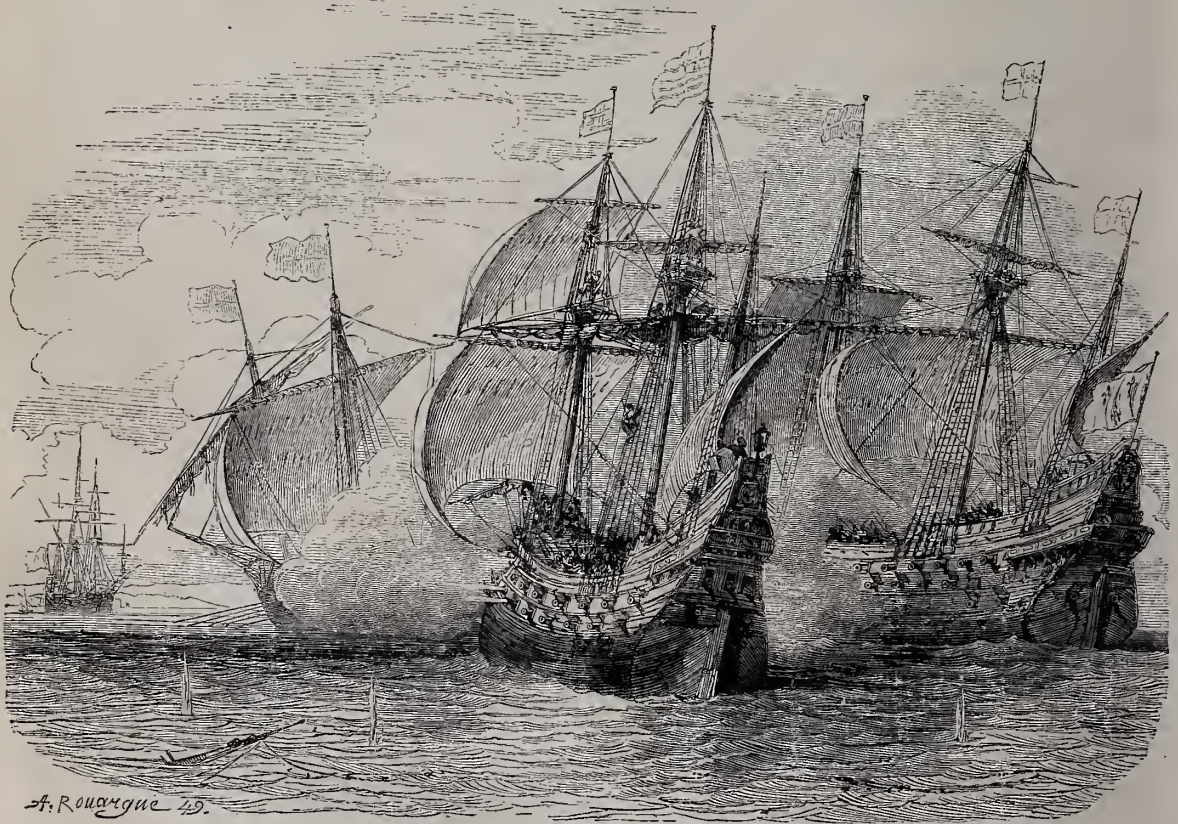
Le Château d'Argencourt, placé au centre de la digue.



Estacade protégeant la digue.

câble était attaché, où soudain il fut accroché et investi par une douzaine de chaloupes; et après un grand combat, voyant qu'il lui était impossible de plus résister, commanda

plusieurs fois qu'on mit le feu aux poudres pour ne tomber entre les mains des ennemis, à quoi on ne voulut obéir. La Guette, gentilhomme nourri, page de la reine d'Angle-



Siège de la Rochelle. — Combat entre des navires français et anglais.

terre, fendit un des ennemis auparavant que de se rendre. Enfin il fallut céder à la force et prendre la composition que les ennemis lui offrirent, savoir : dix mille écus que

M. de Rasily leur promit pour lui et tous ses compagnons.

» Or, cependant que les ennemis étaient acharnés à ce butin, vingt-neuf barques arrivèrent heureusement à la porte

de la citadelle entre trois et quatre heures du matin. Aussitôt la sentinelle qui était sur le bastion de la Reine, criant : Qui vive ? il lui fut répondu par quantité de voix éclatantes : Vive le roi ! ce qui mit au cœur de ceux de dedans une grande allégresse. Là, une chaloupe de la Rochelle, s'étant glissée parmi les vaisseaux du roi, comme si elle eût été de la



Siège de la Rochelle. — Défaite des Anglais à l'île de Ré.

troupe, pour brûler cette flotte, fut reconnue à son jargon par le sieur Dandouyn qui s'en douta ; mais, à cause de l'impatience de M. de Toiras, il fit sauter tout le monde à terre, et demeura avec ses mousquetaires dans la pinasse pour remédier à ce qui pourrait arriver, demanda le mot et le contre-mot à la chaloupe rochelaise, ce que ne sachant, fit



Siège de la Rochelle. — Entrée de Louis XIII.

connaître qui elle était ; et à l'heure la chargea si furieusement que plusieurs furent tués et estropiés, et beaucoup faits prisonniers.

» M. de Toiras, voyant un si beau secours inespéré, courut aussitôt jusque dans l'eau embrasser la fleur de ses amis et tout le reste ensuite. Après les premiers compliments, chacun

fut conduit à la lutte de quelque soldat pour se sécher. »

Attaque des Anglais. Assaut. Buckingham chassé de l'île de Ré. — Le lendemain, jour où Toiras devait envoyer à Buckingham les articles de la capitulation, les assiégés montrèrent aux Anglais, pour toute réponse, au bout de leurs piques, force bouteilles de vin, chapons, coqs d'Inde, jambons, langues de bœuf et autres provisions, « et les nouveaux canonnières arrivés avec la flotte saluèrent de force canonnades leurs vaisseaux qui s'étaient approchés de trop près, sur la créance qu'ils avaient que ceux de dedans n'avaient plus de poudre. Il y avait dans les barques plus de deux cents tonneaux de farine, dont deux et demi suffisaient par jour pour le pain de ce qui était dans le fort. Il y avait plus de soixante pipes de vin, du vin d'Espagne, trois coffres d'onguents et drogues pour les malades et les blessés, des morues, des pois, des fèves en très-grande quantité, du verjus, du vinaigre, des jambons, soixante bœufs salés, plusieurs moutons vifs, des chemises, des chausses, des souliers en grand nombre, des manteaux de caban pour les soldats qui font la sentinelle, douze douzaines de gants, des fourreaux d'épées; tous les vaisseaux lestés de charbon de terre pour chauffer les soldats, et un grand nombre de planches pour faire les logis. »

Le même jour, les Anglais firent une tentative pour incendier la flotte française au moyen de brûlots; mais, grâce aux précautions prises par le capitaine Maupas et Toiras, ils furent repoussés avec perte: après une longue canonnade, ils parvinrent seulement à briser une vingtaine de barques dont les débris servirent à construire des cabanes pour les soldats. Une attaque faite le 9 octobre contre les retranchements du fort n'eut pas un meilleur succès; « et les assiégés murmurèrent alors que ceux de la citadelle avaient des poudres et boulets, car ceux qui s'avancèrent reçurent d'autres prunes que de Brignolles. » Le renfort entré aussi heureusement dans l'île se montait à deux cent cinquante soldats, cinquante matelots, seize canonnières, et plus de soixante gentilshommes qualifiés.

Quelques jours après, le roi arriva au camp devant la Rochelle.

Buckingham découragé eût levé le siège s'il n'eût pas attendu un corps de six mille hommes qui lui était promis depuis longtemps, et si les Rochelois ne l'eussent conjuré de ne pas les abandonner; mais il y fut bientôt forcé par les armes de Richelieu. Le 23 octobre, huit cents hommes débarquèrent au fort la Prée, avec la mission de pousser les retranchements de ce fort jusqu'à la mer, afin de favoriser le débarquement du reste des troupes. Ils y furent bientôt suivis de sept cents autres. De nouvelles troupes, et en nombre plus considérable, étaient en même temps réunies dans les différents ports de la côte, attendant avec enthousiasme le moment du départ.

A la même époque, Buckingham recevait un secours de quinze cents hommes; les Rochelois lui en amenèrent huit cents. Le 6 novembre, il donna à la citadelle de Saint-Martin un assaut général, dans lequel il fut repoussé avec une perte considérable. Il se décida alors à lever le siège. Mais, dans la nuit du 7 au 8 novembre, le maréchal de Schomberg, avec le gros de l'armée de secours, débarqua à Sainte-Marie, dans le sud-est de Ré, opéra sa jonction avec Toiras, et se mit à la poursuite des Anglais. Toiras, qui depuis le commencement du siège avait eu ses deux frères tués, voulait qu'on ne perdît point de temps pour charger les ennemis; mais le maréchal ne voulut pas y consentir. On perdit plusieurs heures, et lorsqu'on se décida à attaquer, une partie de l'armée anglaise avait déjà pu gagner l'île d'Oie, langue de terre séparée du reste de Ré par des marais et un canal sur lequel était jeté un pont. La cavalerie, qui convrait la retraite, fut culbutée, et l'arrière-garde, abandonnée à elle-même, fut presque complètement détruite. Le désastre des Anglais fut complet: ils perdirent deux mille hommes tués, noyés ou

pris, près de trois cents gentilshommes et officiers de marine; quatre canons et soixante drapeaux. Le 30 octobre, il ne restait plus un Anglais sur la terre française, et, malgré les supplications des Rochelois, Buckingham faisait voile pour l'Angleterre.

Blocus de la Rochelle. Construction de la digue. — Richelieu, libre de ses actions par la retraite des Anglais, put tourner toutes ses forces contre la Rochelle. Cette ville avait longtemps hésité à se déclarer contre le roi, et le commencement des hostilités sembla même avoir été occasionné par une méprise.

Le siège offrait de grandes difficultés. On commença d'abord par bloquer entièrement la ville du côté de la terre; mais lui fermer la mer était une chose plus difficile, et que bien des gens regardaient comme impossible. Un ingénieur italien, nommé Pompée Targon, proposa de barrer le canal au moyen d'inventions dont il était l'auteur, et dont il ne voulait pas dévoiler le secret. Bien que Richelieu n'y eût pas grande confiance, il lui permit d'exécuter ses plans; mais, après six mois de travaux, on fut obligé de renoncer à cette entreprise.

Deux Français vinrent tirer Richelieu d'embarras: l'un était Metezeau, architecte du roi, et l'autre Tiriot, « l'un des premiers maçons de Paris. »

« Ils offrirent, dit Fontenay-Mareuil, de fermer le grand port par le moyen d'une digue de pierres sèches qui se ferait au travers du canal, lesquelles se prendraient dans les deux côtés, où il y en avait en abondance, assurant que la mer ne la romprait pas, quelque furieuse qu'elle fût, parce qu'y trouvant un grand talus et des trous entre les pierres, elle y perdrait infailliblement toute sa force, et que le limon qu'elle y laisserait lierait mieux les pierres que tout le mortier qu'on y pourrait mettre; de sorte que si on voulait ils en feraient l'épreuve à leurs dépens. Sur quoi le cardinal de Richelieu ayant fait assembler chez lui tous les principaux officiers de l'armée, ils firent devant eux la même proposition, et répondirent si pertinemment à toutes les objections qu'on leur fit, qu'il n'y en eut point qui ne crussent la chose possible, et qu'ils étaient envoyés de Dieu. Ce que le cardinal de Richelieu ayant à l'heure même été dire au roi qui l'approuva aussi, on commença dès le lendemain à y travailler, et il s'y trouva tant de facilité que M. de Marillac en demanda la charge; de sorte que Metezeau et Tiriot, après avoir eu de grands remerciements et chacun mille écus, s'en retournèrent à Paris. Ce travail se faisait par les soldats de l'armée qui y allaient volontairement, et à qui on donnait un mero (jeton) pour chaque hottée de pierre, lesquels on retirait tous les soirs en leur baillant tant pour chaque mero, jusqu'à ce que la digue était fort avancée, et ne pouvant plus faire tant de voyages, on en augmenta le prix à proportion de ceux qu'ils faisaient, afin qu'ils pussent toujours gagner pour le moins vingt sols par jour. »

Pour protéger les travailleurs, on construisit en même temps du côté de Coureille, un fort qu'on nomma le fort de la Digue, et on entourra la ville d'une circonvallation qui, malgré les obstacles que présentaient la nature et l'étendue du terrain, fut entièrement achevée avant la fin de l'année 1627. La digue fut commencée le 4^e décembre 1625. On en poursuivit sans relâche la construction. La veille de l'Épiphanie, il éclata une tempête affreuse qui emporta une partie des travaux; mais les dégâts venaient principalement de ce que, contrairement aux instructions laissées par les inventeurs, on avait bâti la digue, non point en talus, mais aussi large d'en haut que d'en bas. A la fin de janvier, le marquis de Spinola, l'un des plus habiles généraux de l'Espagne, étant venu rendre visite au roi, on le mena voir les travaux du siège. « Il trouva, dit Richelieu, tous les ouvrages fort beaux et bien conduits, et principalement celui de la digue qu'il admira, assurant qu'il réussirait et qu'on prendrait la ville, pourvu qu'on eût patience et qu'on n'y épargnât rien; le

bon ménage nè se devant chercher que dans la grande dépense qui fait réussir les choses plus assurément et plus promptement. »

Pour accélérer les travaux, on faisait échouer dans le canal que l'on voulait fermer de grands navires maçonnés et remplis de pierres à l'intérieur.

Tentative pour surprendre la Rochelle. — Richelieu, du reste, pourvoyait à tout avec une admirable prudence, et il sut triompher à la fois des intrigues de ses ennemis auprès du roi, de la mauvaise volonté des seigneurs qui disaient comme Bassompierre : *Nous serons assez fous pour prendre la Rochelle*, et surtout de la cupidité et de l'incapacité des fournisseurs de l'armée. Il gagna l'affection des contrées voisines de la Rochelle en instituant un commissaire spécial pour recevoir les plaintes des paysans contre les gens de guerre. En même temps, il était tout prétexte de pillage et de maraude en assurant complètement l'approvisionnement des troupes, en fournissant aux soldats des vêtements chauds pour l'hiver, et en faisant payer la solde, non plus par les mains des capitaines, mais directement par les commissaires du trésor. Aussi le *Mercur français* a-t-il soin de faire remarquer que l'armée de terre employée au siège la Rochelle coûta, quoique beaucoup plus forte, deux tiers de moins que l'armée qui, en 1621, échoua au siège de Montauban.

Cependant, comme les travaux de la digue avançaient lentement, on essaya plus d'une fois de s'emparer de la ville par surprise. Richelieu donne de longs détails sur l'une de ces tentatives qui fut sur le point de réussir. Pontis, dans ses Mémoires, en raconte une où il joua le principal rôle, et où se trouva mêlé le confident de Richelieu, le fameux père Joseph.

« Le père Joseph, dit-il, fut averti qu'il y avait un grand aqueduc par où toutes les immondices de la ville se déchargeaient, et qu'on pourrait aisément, en faisant couler des troupes dans la nuit par cet aqueduc, se rendre maître ensuite de la place. Dès ce moment, il prit la résolution de tenter cette grande entreprise, et fit même dresser une terrible machine pour servir à ce dessein; mais il fallait reconnaître auparavant si le passage était bon. L'on parla à l'heure même de m'y envoyer... Je partis donc avec un enseigne, durant une nuit qu'il faisait d'horribles vents, ce qui favorisait notre dessein. L'on avait mis des soldats de cinquante en cinquante pas pour nous soutenir en cas que nous fussions attaqués, et aussi pour nous montrer les endroits où il y avait des fossés, de peur que nous ne nous perdissions dans l'obscurité. Étant arrivés à l'aqueduc, nous sondâmes avec une longue perche la vase, et nous trouvâmes partout une horrible profondeur de boue; et, après avoir regardé de tous côtés, nous jugeâmes qu'il n'y avait nulle apparence de passage. Nous retournâmes et fîmes notre rapport, qui fut que quarante mille hommes y périeraient comme deux, et qu'il ne fallait rien espérer de cette entreprise. Sur ce, le père se dépit et s'emporta en disant que cela ne pouvait pas être, et qu'il avait su le contraire d'un homme même de la Rochelle. Je lui répartis hardiment que s'il pouvait faire prendre cet homme, il le fit pendre, parce que c'était un affronteur; et j'ajoutai que quand même le passage aurait été bon, il eût été impossible de rien faire cette nuit, puisqu'il n'y avait pas de ponts sur les fossés, mais seulement une planche sur laquelle un homme seul avait bien de la peine à passer. Le père se mit à crier encore davantage en disant qu'il avait donné ordre qu'on en fit, et qu'ils devaient être faits. La conclusion fut que n'y ayant point de ponts, et sa grande machine s'étant rompue, tout ce grand projet s'évanouit. Et le roi, après la prise de la Rochelle, voulut encore voir cet aqueduc, et fit remarquer au père Joseph le péril où il avait voulu exposer son armée. Ceci me fait souvenir de ce qui s'est passé entre le même père et le colonel Hébron, qui a été si connu en Allemagne et en France. Car faisant ainsi

de vastes projets et desseins à perte de vue devant ce même colonel, et lui montrant sur une carte trois ou quatre villes qu'il lui marquait qu'on devait prendre, le colonel Hébron, qui n'avait pas accoutumé de recevoir de tels ordres d'un capucin, lui répondit en souriant : « Monsieur Joseph, les villes ne se prennent pas avec le bout des doigts. »

Expéditions des Anglais. Capitulation de la Rochelle. — Richelieu, comme il le dit lui-même, avait trois rois à vaincre pour prendre la Rochelle : le roi de France, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre. Louis XIII, chagrin et ennuyé d'un séjour de quatre mois à l'année, s'en retourna à Paris, et Richelieu, dont le départ aurait fait échouer le siège, n'hésita pas à le laisser partir seul, et à rester sous les murs de la Rochelle, jouant ainsi sa fortune politique. Les Espagnols, malgré le traité qu'ils avaient fait avec la France, n'envoyèrent une flotte que longtemps après le départ de Buckingham, et cette flotte était si mal équipée, si mal pourvue de vivres, qu'elle resta à peine quelques jours devant la Rochelle. Tous les vœux étaient pour le triomphe des protestants auxquels ils fournissaient secrètement de l'argent. L'Angleterre préparait une expédition formidable qui, après avoir été annoncée le 11 mai 1628, parut dans les eaux de Ré. Elle se composait d'une soixantaine de navires dont les plus forts portaient 1200 tonneaux. Les Anglais s'étaient imaginé pouvoir entrer sans obstacle dans le port. « Mais ils s'arrêtèrent, dit un historien, en voyant l'entrée de la rade barrée par une flotte de vingt-neuf vaisseaux, la plupart de 4 à 50 tonneaux, et par une multitude de barques et de chaloupes armées. Les flanes de cette armée navale étaient protégés par les batteries qui hérissaient les deux promontoires du chef de Baie et de Coreille, et les deux rives du canal. En supposant qu'on eût pu forcer cette redoutable barrière, on se fût trouvé en face de la digue presque achevée, garnie de quatre batteries à ses deux extrémités, et aux deux bords de l'étroite ouverture laissée au milieu pour le passage des marées. Un petit fort bâti dans le canal couvrait en outre cette ouverture, et ce fort était couvert, à son tour, par vingt-quatre vaisseaux enchaînés les uns aux autres et disposés en demi-lune. De l'autre côté de la digue, vers la Rochelle, une seconde estacade flottante de trente-sept vaisseaux enchaînés, et une flottille de barques armées, arrêtaient les efforts des Rochelois pour communiquer avec leurs auxiliaires. Après huit jours d'hésitation et deux ou trois brûlots lancés sans succès, la flotte anglaise, assez mal traitée par les batteries des côtes, vira de bord aux yeux des Rochelois consternés, le 18 mai. »

La détresse des malheureux habitants était parvenue à son comble. Dès le commencement de l'année, la disette s'était fait sentir. Pendant le séjour de Buckingham à l'île de Ré, ils lui avaient fourni des vivres, et, de plus, lui avaient laissé emporter trois cents tonneaux de blé. Ils ne s'étaient soutenus que par l'espérance du retour des Anglais. Lorsque la flotte, si impatiemment attendue, les eut une seconde fois abandonnés, les Rochelois virent leurs vivres complètement épuisés, la maladie faisait d'affreux ravages parmi eux. La duchesse de Rohan et quelques gens riches pouvaient encore, à prix d'or, se procurer de la viande de cheval et quelques onces de pain; les autres étaient réduits à se nourrir de cuirs bouillis, d'herbes et de coquillages. Nul secours ne pouvait arriver du côté de la terre, car le blocus était maintenu avec la dernière rigueur, et le duc d'Angoulême, ayant une fois laissé entrer quelques bœufs dans la ville, excita tellement contre lui la colère du roi et de Richelieu qu'aucun chef de l'armée royale ne fut tenté de l'imiter. La duchesse de Rohan écrivit en vain au roi pour lui demander la permission de sortir de la ville avec sa fille et deux cents femmes qui leur étaient attachées. Cette permission lui fut refusée. Ceux qui essayaient de franchir les murs étaient repoussés ou pendus.

Cette affreuse misère causa plus d'une émeute que réprima l'indomptable énergie du maire Guiton, que les Rochelois avaient mis à leur tête (voy. 1834, p. 18-19). Déjà seize mille personnes étaient mortes de misère ou de faim, et Guiton, qui ne songeait pas encore à se rendre, avait repoussé les sommations faites par le roi. Il voulait attendre la flotte que Charles I^{er} envoyait pour la troisième fois à son secours. Elle avait été retardée par la mort de Buckingham, assassiné le 23 août, à Portsmouth, au moment où il allait en prendre le commandement. Elle parut enfin en vue de la Rochelle le 28 septembre. Elle se composait de cent quarante voiles, portant six mille hommes de débarquement et un grand nombre de réfugiés français, entre autres le duc de Soubise et le comte de Laval, frère du duc de La Trémoille, qui venait de faire sa soumission au roi. Mais il était trop tard : la digue était terminée, garnie de forts et de puissantes batteries ; l'armée et la flotte étaient nombreuses, pleines d'enthousiasme et ne demandant que le combat. Le commandant anglais, le comte de Lindsey, après un engagement sans importance, lança contre l'estacade un bâtiment maçonné où l'on avait placé douze milliers de poudre ; mais ce brûlot éclata au milieu de la baie sans causer aucun dégât. Il était suivi par la flotte anglaise, qui canonna inutilement l'estacade pendant trois heures, où des deux côtés on tira plus de cinq mille coups de canon. Le lendemain, le combat recommença, mais avec la même issue que la veille. Une tentative des Rochelois contre la digue fut aussi infructueuse. Enfin, une tempête ayant contraint les Anglais de se retirer à l'île d'Aix, rien ne put les décider à recommencer le combat ; ils pré-

férèrent ouvrir des négociations avec Richelieu, qui consentit à leur accorder une trêve de quinze jours pour que Lindsey pût envoyer vers Charles I^{er}. Mais avant qu'on eût reçu la réponse du roi d'Angleterre, la ville, en proie à toutes les horreurs de la famine, avait capitulé. « Il y eut, dit Fontenay-Mareuil, des femmes qui mangèrent leurs enfants. Il fallait faire garder les cimetières de peur qu'on n'allât déterrer les morts pour les manger ; et les mieux traités, à la réserve de cinquante ou soixante, ne mangeaient que du cuir bouilli avec de l'eau et du vinaigre. » — « L'hôte qui me logea quand nous fûmes entrés dans la Rochelle, dit Pontis, voulant me faire connaître quelle avait été l'extrémité de leur misère, me protesta que, pendant huit jours, il s'était fait tirer de son sang et l'avait fait fricasser pour en nourrir son pauvre enfant, s'ôtant ainsi peu à peu la vie à soi-même pour conserver celle de son fils. »

Les conditions faites aux Rochelois ne furent pas aussi rigoureuses qu'on aurait pu s'y attendre. Richelieu, le 23 octobre, écrivit de sa main, en présence des députés qui lui furent amenés dans les carrosses de Bassompierre, car ils n'avaient plus la force de marcher : « On promettra la vie aux habitants, la jouissance de leurs biens, l'abolition de leur crime et le libre exercice de la religion. » Le 29, une députation de douze bourgeois vint demander pardon au roi, et le lendemain les troupes royales entrèrent dans la Rochelle.

Le maire Guiton les attendait à la porte et leur adressa une courte harangue ; le maréchal de Schomberg lui répondit qu'il n'était plus maire, et le renvoya. Les soldats défilèrent au milieu des rues encombrées de cadavres, et s'empres-



Combat sous les murs de la Rochelle.

sèrent de partager avec les habitants le pain qu'ils portaient sur leurs havresacs. Aucun désordre ne fut commis, grâce à la discipline sévère introduite dans l'armée. Le 10 novembre, une déclaration du roi fixa le sort de la Rochelle. L'exercice de la religion catholique y fut rétabli ; les ecclésiastiques et les hôpitaux furent remis en possession de leurs biens. Les privilèges de la ville furent abolis, et les fortifications rasées du côté de la terre.

Ainsi tomba la dernière forteresse du protestantisme en France, qui depuis un demi-siècle avait servi de refuge aux mécontents de tous les partis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ABBAYE DE KIRKSTALL

(Yorkshire).



TURNER. PINX.

L. MARVY. DEL.

LAVIEILLE. SC.

Dessin de Marvy, d'après Turner.

Je quittais la petite ville affairée de Leeds, fatigué du bruit de ses mille commerces. J'avais tout voulu voir dans ce vallon industriel, depuis la moindre fabrique jusqu'au canal qui communique aux deux mers, leur portant les houilles des mines et les produits de l'activité d'une population de près de cent mille âmes. Mon hôte, excellent patriote, fort épris de sa ville natale, n'avait que trop servi mes désirs; il ne m'avait fait grâce ni d'une des nombreuses écoles de Leeds, ni d'aucune de ses réunions scientifiques. Je m'étais à demi rôti dans les verreries, poteries, fonderies. J'avais failli me noyer en examinant trop en détail les pièces d'eau, les chutes, les engins merveilleux d'une teinturerie modèle. Aucune des nombreuses transformations que le drap doit subir ne m'avait échappé; et je savais qu'après avoir velouté les épaules de quelque lord goutteux, montré la corde sur celles de quelque pauvre hère, s'être enfin épluché en haillons sur le dos d'un plus malheureux, il passerait sous la meule pour y être foulé de nouveau, et pour suivre, sur de plus maigres échines, la même échelle descendante. A parler franc, j'avais assez de tous les prodiges de ce canton manufacturier du *West-Riding*, arrondissement le plus actif du commercial, remuant et riche comté d'York. Je m'esquivai donc, par un beau soir, et parvins, à l'aide d'une suite de savantes combinaisons, à me soustraire à la politesse empressée de mon hôte. J'avais soif de solitude: après m'être faulfilé dans ce labyrinthe de ruelles repoussantes qui doublent les belles façades des manufactures et des palais de l'industrie, j'arrivai sur les bords de la rivière, je la traversai dans une petite barque, et lorsque

j'eus gagné une prairie où l'herbe, tondu de près par les troupeaux, déroulait sous mes pieds un moelleux tapis, et qu'au loin j'entendis le long et mélancolique beuglement d'une vache, je respirai! Il semblait que l'air eût jusque-là manqué à ma poitrine. Je l'ouvrais aux souffles de l'est, et, quelque éloigné que je fusse de l'Ouse, où se jette la rivière de l'Aire dont je suivais les bords, et par conséquent de l'Humber à l'immense embouchure, je me figurais que les saveurs salées et vivifiantes de la mer du Nord arrivaient jusqu'à moi.

J'avais marché près d'une heure, avec l'entrain d'un écolier échappé de sa classe, sous l'un de ces premiers soleils du printemps qui mettent des ailes aux pieds. Je ne pensais pas, j'aspirais, je sentais, je vivais, et je ne m'arrêtai que lorsque mes regards, qui erraient avec délices parmi les gazons, les eaux, les arbres et les collines bleues des lointains s'arrêtèrent sur une silhouette noirâtre. Des arceaux, des aiguilles, des pierres vermoulues, se découpaient en tons vigoureux sur un fond de lumière. Les nuages légers que la brise roulait devant elle, loin d'assombrir le ciel, en faisaient ressortir l'éclat, et cette voûte rayonnante rendait plus imposante encore la masse funèbre que je contemplais.

Je demeurai longtemps assis à regarder. Je songai d'abord aux premiers qui s'étaient retirés des villes envahies par la corruption, et qui avaient cherché la solitude; hommes dont la vie, disent leurs contemporains, ressemblait à celle des anges. Après avoir entendu lire à l'église ces paroles de l'Évangile: « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez; donnez-le aux pauvres, et vous

avez un trésor dans le ciel, » le jeune Antoine prit la route du désert et y fonda la première communauté. Là, ses compagnons et lui travaillaient de leurs mains tout le jour, moins pour leur entretien que pour fournir aux besoins des pauvres. Il donna pour loi à ses cénobites de faire chacune de leurs actions comme si elle était la dernière. Dans le même temps, saint Hilarion imposa aux siens quatre moyens de perfection : la solitude, le travail des mains, le jeûne et la prière.

Des déserts de l'Égypte et de la Syrie, mon esprit, d'un bond, revint vers nos contrées, et je pensai à l'apôtre de l'Occident, à saint Benoît élevant un refuge aux lettres, aux sciences, aux arts, un mont Ararat pour arrêter l'arche au milieu du déluge des Barbares. Il fut un de ceux qui fondèrent l'érudition moderne : les chroniques de ses moines sont des travaux immenses passés en proverbe comme ceux d'Hercule dans l'antiquité ; nous disions encore d'un prodige de travail, de recherches consciencieuses et de patience : « C'est un ouvrage de Bénédictins ! »

Je songeai que c'était aux disciples de saint Bruno, aux Chartreux, que l'on avait dû ces nombreuses copies de livres qui tinrent lieu de l'imprimerie avant qu'elle fût inventée. Et ces ornements tracés sur le vélin, ces vignettes empreintes de grâces naïves et d'ingénieuses et étranges rêveries, où se plaisaient le pinceau si fin, la main si délicate de la religieuse, du cénobite dont toutes les joies humaines se concentraient dans son œuvre, n'était-ce pas le réveil des arts du dessin ? Les augustes chants sous les voûtes harmonieuses, ces chœurs célestes du sanctuaire, n'était-ce pas l'ange de la mélodie qui, sous la vibration de ses ailes, réveillait la lyre antique endormie, et en multipliait la puissance ?

Je passai en revue dans ma mémoire les différents ordres, et je les vis créés la plupart pour répondre à un besoin de l'humanité : ici pour purifier une société viciée, là pour rappeler la vie dans un pays dépeuplé, frappé de mort ; pour fertiliser des landes désertes, pour ranimer la confiance de populations dispersées, ou pour ouvrir, dans la guerre qui sévissait de toutes parts, un asile aux opprimés. Tantôt c'est le sol, tantôt la langue, les âmes, les intelligences qu'il s'agit de défricher. Les établissements de pitié publique, en ces temps de désastres, de misères, de famines, de pestes, sont, ainsi que les ateliers de travaux, des couvents ; tels sont les Hospitaliers institués par Gérard de Provence pour le service de pauvres soldats estropiés ou malades (tout ce qui n'était pas moine alors était soldat) ; les Trinitaires que fonde Jean de Matha ont pour mission la recherche, le rachat des captifs.

En fut-il de même des dernières institutions de ce genre ? Toutes ont-elles eu, dans les temps qui se rapprochent du nôtre, des buts aussi utiles, d'aussi nobles mobiles ? Je me rappelai du moins, entre autres, François de Sales ouvrant des retraites pieuses aux veuves, aux vieilles filles, aux femmes laides, infirmes, dédaignées, leur créant un intérêt, un pur amour ; et soulageant par l'association, la charité et la prière, ces souffrances abjectes que le monde accueille avec un rire moqueur, ou écrase sans les voir. Puis je songeai à Vincent de Paul qui crut à l'enfant abandonné de tendres mères, au vieillard délaissé des filles dévouées, et qui, même au criminel, au forçat, trouve un ami, un régénérateur.

Le jour baissait, mes yeux se reportèrent sur les ruines de plus en plus assombries. Un dernier rayon filtrait au travers de l'étroite croisée du clocher qui dessinait en noir, sur le ciel radieux, ses pierres vermoulues et disjointes ; l'arc m'en parut à plein cintre ; était-ce donc là une antique construction saxonne ? Cependant, à l'endroit où avait dû s'élever le chevet de l'église, la grande fenêtre du milieu s'allongeait en ogive ; et l'ogive, qui appartient au style gothique, date seulement des douzième et treizième siècles. Quelle race avait donc amoncelé ces pierres qui couvraient une si grande étendue de terrain ? Quel ordre de religieux

avait habité et consacré ces murs ? . . . Je me levai et me dirigeai vers la ville où je pouvais trouver réponse à ces questions. Cependant, à mesure que je m'éloignais, perdant de vue les décombres, ma rêverie, bercée au murmure des chutes d'eau formées par des levées successives, retournait vers d'autres problèmes. Je me demandais pourquoi ce qui avait été bon et sain semblait cesser de l'être ? Pourquoi les institutions paraissaient mourir comme les individus ? N'était-ce point par trop de fidélité au passé ? Vivre, c'est s'assimiler constamment au milieu qui nous environne ; c'est se transformer sans cesser d'être soi ; les créations de l'homme vivent aux mêmes conditions que lui. Malheur pourtant, malheur à celui qui, en succédant à son père, le renie ; malheur à l'adolescent s'il foule aux pieds le berceau qui protégea son enfance. Celui-là seul qui sait vénérer le passé a droit d'espérer l'avenir.

J'étais plongé dans ces idées, lorsque je tressaillis soudain ; une voix me parlait, un homme s'opposait à mon passage : c'était mon hôte inquiet, qui venait à ma rencontre. Ses interrogations me ramenèrent à mon point de départ, et je m'informai de ce qu'étaient ces ruines que je venais de voir à une lieue environ de la ville.

— « Je sais ! me dit-il, je sais ! C'est l'ancienne abbaye de Bénédictins fondée, en 1157, par Henri de Lacy, un Normand, descendant d'un de ceux qui accompagnèrent le conquérant. Il établit là, sur le bord de l'Aire, une communauté de moines sous la règle de Cîteaux. »

Je cherchai en ma mémoire : 1157 ? C'était sous le règne de Henri l'Angevin, Henri Plantagenet : quelques années avant celle où le fils de la race opprimée, l'Anglo-Saxon Thomas Beckett, monta au siège de Cantorbéry, et prit le parti des vaincus contre les oppresseurs. Henri venait de chasser de ses États les Flamands, dont les chevaliers, les bannerets jalouaient les richesses et l'industrie ; c'était l'époque où les hommes d'église commençaient à défendre leurs fidèles, sans s'enquérir s'ils faisaient ou non partie de la race prosaïque. Certes, en ces temps, il fut besoin d'asiles pour le malheur, de lieux de repos et d'étude où la pitié trouva dans la religion une sanction, un appui. Me retournant vers l'abbaye que je ne pouvais plus voir : « Respect au passé, murmurai-je, dévouement et courage au présent, espoir à l'avenir ! » Et je pris le bras de mon hôte, qui, si ma préoccupation eût duré quelques moments de plus, m'aurait certainement accusé tout au moins d'originalité.

LA GYMNASTIQUE.

Voy. 1845, p. 377.

La gymnastique est la culture régulière du corps ; elle est pour lui ce que l'étude est à l'esprit. Personne ne nie que l'intelligence ne se fortifie à mesure qu'elle s'applique et qu'elle s'exerce, c'est là tout le secret de l'éducation si soigneusement donnée aux enfants : mais on ne sait point assez tout ce que l'esprit gagne à la santé du corps, à la vigueur, à l'énergique régularité de ses fonctions ; et, par suite de cette ignorance, on ne s'occupe point toujours assez d'assurer à notre âme un instrument docile, sain et puissant. On se fie trop au développement spontané que la nature donne toute seule à notre corps, en le poussant instinctivement, surtout dans l'enfance, au mouvement et à l'action ; et l'on ne s'aperçoit pas que ce développement pourrait gagner beaucoup à la règle qu'on lui imposerait, comme l'esprit gagne aux leçons assidues qu'on lui donne et à l'instruction qu'il en tire.

Cette discipline du corps devient d'autant plus nécessaire que la vie civilisée fait de jour en jour plus de progrès, et que le bien-être, à la fois plus facile à conquérir et plus complet, nous pousse davantage à la mollesse, source de tant de maux qui abâtardissent les races.

Ainsi, la gymnastique bien comprise est une partie essen-

tuelle du perfectionnement de notre être, et l'on ne doit pas être surpris qu'à ce titre elle ait attiré les méditations des philosophes les plus vénéralés du genre humain, d'un Platon et d'un Locke. Ces sages et grands esprits ont attaché presque autant d'importance à leurs préceptes d'hygiène qu'à leurs préceptes de morale; et c'est en recommandant d'abord les premiers qu'ils ont espéré féconder les seconds. Ils savaient bien que le corps n'est vicieux que quand on lui a laissé prendre une domination qui ne lui appartient pas, et quand on ne l'a pas habitué de bonne heure à la soumission et à l'obéissance absolues.

La gymnastique n'est donc point un jeu. Elle procure, il est vrai, aux jeunes corps qui s'y livrent un plaisir très-vif; et il suffit d'avoir vu une seule fois, par une belle journée, des enfants s'exercer dans un gymnase, pour savoir l'amusement qu'ils y trouvent et l'ardeur passionnée que presque tous ils y portent. Mais les jeux ordinaires, avec leurs mouvements désordonnés et sans suite, ne sauraient remplacer la gymnastique; et, réciproquement, la gymnastique, régulière et disciplinée comme elle est, ne doit point exclure les jeux où les enfants se livrent à tous les ébats de leur âge. C'est ainsi qu'après les heures d'étude et d'application on permet aux élèves de nos écoles de faire des lectures moins sérieuses, qui n'ont pour but que de les distraire tout en les instruisant encore.

Si la gymnastique est distincte du jeu, elle ne l'est pas moins, dans un autre genre, de l'orthopédie. Elle ne s'adresse, en général, qu'à des corps bien conformés; elle peut indirectement guérir aussi certaines maladies, même lorsqu'elles sont déjà très-avancées; mais ce n'est pas là son objet propre. Elle prévient plutôt le mal en affermissant la santé et en fortifiant tous les organes, qu'elle exerce avec vigueur et continuité.

Je suppose donc que l'enfant soumis à la gymnastique est sain, et qu'il n'a rien de difforme. Il peut être d'ailleurs plus ou moins fort, plus ou moins dispos, plus ou moins adroit et bien fait. C'est à la gymnastique de provoquer dans sa nature corporelle tout le développement qu'elle comporte, de même que l'instruction littéraire doit assurer à l'intelligence de cet enfant tous les progrès dont ses facultés sont capables.

Voilà le but spécial de la gymnastique. Comment l'atteindra-t-elle? Par des exercices réguliers, qu'elle aura soin de combiner habilement, de façon que chaque partie du corps subisse le genre particulier de mouvement qui est le plus convenable pour la développer dans toute sa vigueur et son adresse (1).

UNE ÉPITAPHE.

On lit dans le cimetière de Bristol une épitaphe qui peut être citée comme un modèle de sensibilité noble et poétique. Elle est du poète William Mason.

Mason, né en 1725, dans le Yorkshire, s'est illustré par des poèmes, des drames, des élégies, et un grand nombre de satires politiques. Une de ses pièces de théâtre, composée sur le plan des tragédies anciennes, a eu la rare bonne fortune d'être traduite en grec classique par le révérend Glasse, excellent helléniste; mais aucune des poésies de Mason n'est restée aussi populaire que la pièce composée à la mort de sa femme.

Il perdit sa compagne en 1767, après deux années de mariage.

Voici l'épitaphe qu'il fit graver sur sa tombe; elle sort des lieux communs funéraires, et a le mérite de transformer l'éloge du mort en un utile enseignement pour les vivants.

« Garde, ô terre sacrée, ce que préférerait mon cœur; garde

(1) Extrait d'une préface écrite par M. Barthélemy Saint-Hilaire, en tête du livre intitulé : *Gymnastique pratique*, etc. 1850.

le plus précieux des dons que le ciel m'eût accordés, et que je possédais depuis si peu de temps.

» J'avais conduit avec un soin anxieux ce corps brisé jusqu'aux eaux de Bristol : elle s'inclina pour goûter l'onde, et mourut.

» La beauté et la richesse liront-elles jamais ces lignes ? Sentiront-elles un trouble sympathique gonfler leur cœur ? Oh ! parle-leur, morte aimée ; fais entendre un accent divin.

» Même du fond de la tombe, tu auras le pouvoir de charmer. Dis-leur d'être chastes et innocentes comme toi ; dis-leur de marcher aussi doucement dans le cercle du devoir ; et, si elles sont aussi belles, dis-leur d'être aussi exemptes d'orgueil, aussi fermes dans l'amitié, aussi fidèles dans l'amour. Dis-leur que, bien que ce soit une chose terrible de mourir (ce le fut même pour toi), une fois ce douloureux passage franchi, le ciel nous ouvre ses grands, ses éternels portiques, et permet aux âmes pures de contempler leur Dieu.»

L'ESPRIT SANS LE CŒUR.

L'idolâtrie moderne a élevé deux autels vers lesquels s'empresse une foule d'adorateurs : un de ces autels est celui de la Matière, l'autre celui de l'Intelligence. Sur l'un comme sur l'autre on offre des victimes humaines ; car tous les cultes idolâtres sont des cultes meurtriers. L'adoration de l'Esprit a sa barbarie comme l'adoration de la matière. L'homme d'esprit trouve son compte à ne rien épargner. Celui qui méprise le plus passe pour avoir le plus de sagacité. On a pu dire que le cœur a souvent de l'esprit, mais l'esprit n'a point de cœur. Dans les voluptés effrénées de l'esprit comme dans les voluptés effrénées des sens, le cœur se dessèche, l'homme devient cruel ; il faut tout dire, il devient même stupide. Il y a tant de choses dont on ne peut juger qu'avec le cœur que, le cœur venant à manquer, il faut de toute nécessité que la raison déraisonne.

A. VINET.

ISRAËL VAN MECKENEN,

GRAVEUR ET ORFÈVRE.

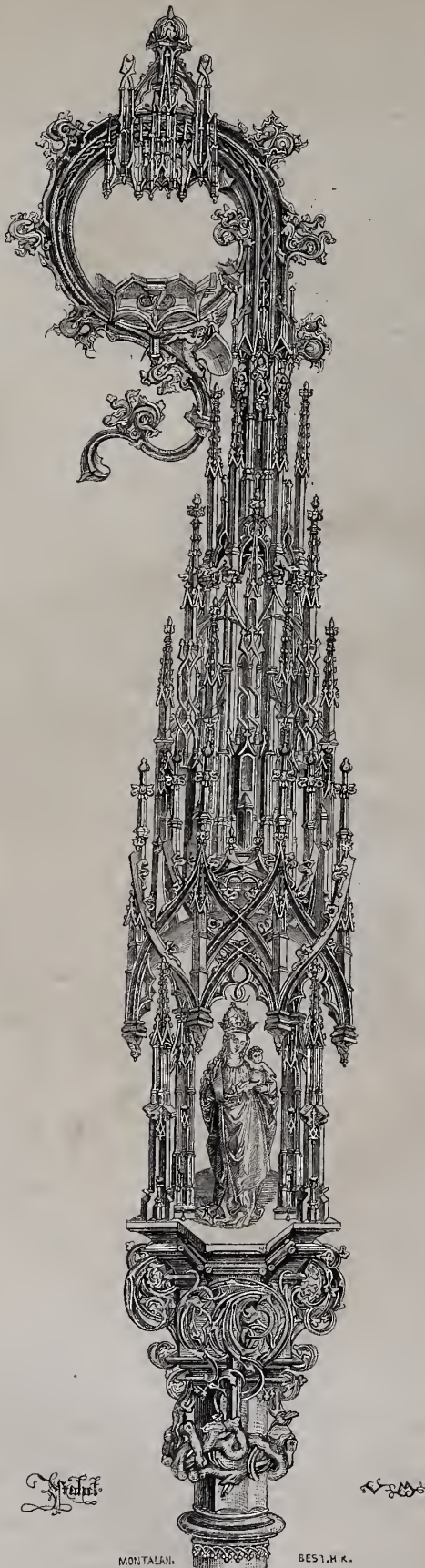
Bartsch n'a jamais rencontré la curieuse estampe d'orfèverie que nous reproduisons page 268 : aussi ne lui donne-t-il point place dans son catalogue de l'œuvre d'Israël de Meckenen, où il admet seulement les pièces qu'il a vues et examinées ; mais il la cite dans l'appendice (le Peintre graveur, t. VI, p. 303, n° 439), et il traduit ainsi, avec sa scrupuleuse conscience, la description qu'en avait faite Heineken : « Une grande crosse où le cercle d'en haut est en blanc. Plus bas, vers le manche, on voit l'image de la Vierge qui porte sur son bras gauche l'Enfant Jésus, dont elle tient un pied de la main droite. D'un côté du bâton est écrit : *Israel*, de l'autre les marques I. M. ; — grande pièce. » Bartsch ne cite d'ailleurs dans l'œuvre d'Israël de Meckenen aucune pièce qui soit proprement d'orfèverie, tandis que Heineken mentionne et décrit six morceaux de ce genre : trois crosses, un encensoir, deux saints sacrements, outre quelques rinceaux d'ornements et des feuillages d'orfèverie. Le titre de *Gollsmitt*, qu'Israël se donne au bas du portrait que nous joignons à sa crosse, semble prouver qu'il a exercé la profession même d'orfèvre.

Les artistes ont suivi, pour l'ornementation des crosses, le style de leur siècle, et le goût byzantin en a produit surtout de très-riches et de très-précieuses. On en voit un grand nombre de modèles dans la magnifique collection du prince Soltyckoff. La forme de la crosse de Meckenen appartient à la dernière époque et à la plus fleurie du style ogival dont elle offre tous les légers et élégants caprices. Son auteur n'est point cependant l'un des plus fins dessinateurs de son

temps. Placé, par la date de ses œuvres, entre Martin Schongauer et Albert Durer, il ne saurait prétendre à être mis au niveau de ces deux grands artistes dont il a copié assez lourdement certaines estampes. Le nombre considérable de ses pièces gravées lui a mérité toutefois une place importante parmi les *vieux maîtres*, et les renseignements sur sa vie ont été recherchés avec une patience et une attention extrêmes. Aucun nom d'artiste n'a été plus diversement écrit que le sien : les historiens l'appellent Van Meck, Van Mecken, Mecheln, de Malines, Mechlinensis, Mekenick, Menz, Metz, Moguntinus, de Mayonce, de Munster, Metro. Ils le font naître à Metz, Mayence ou Malines, à Meckenen, dans l'évêché de Munster, à Meckenheim, auprès de Bonn. Il est probable qu'il naquit dans un village appelé Mecheln et Mechgelen, près de Bocholt, ville sur l'Aa, dans l'évêché de Munster, vers les frontières de Clèves et de Zutphen. Israël nous a appris lui-même, en inscrivant le nom de Bocholt sur un grand nombre de ses estampes, qu'il avait passé dans cette ville la plus grande partie de sa vie. On a présumé, non sans raison, qu'il y avait appris son art dans l'atelier du maître qu'on a appelé François de Bocholt, et dont le monogramme est F. V. B. Il est certain au moins qu'il ne fut pas sans relations avec ce maître, puisqu'il s'appropriâ quelques-unes de ses estampes en les retouchant et en substituant son monogramme à celui de ce vieux et habile artiste, qui, suivant la tradition, avait commencé par être berger dans le pays de Berg.

On s'est demandé naturellement si, comme le beau Martin, Lucas de Leyde, Albert Durer, Cranack, et tous les illustres Allemands de ce temps, Israël de Meckenen avait été peintre en même temps que graveur et orfèvre. On s'est appuyé pour l'affirmer, non-seulement sur une vague tradition, mais sur un texte précis et spécieux de ce Jacques Wimpheling (*Rerum Germanarum epitome*) que nous avons déjà cité à propos de Martin Schongauer : « Les

tableaux d'Israël l'Allemand, dit-il, sont recherchés par toute l'Europe, et les peintres les estiment infiniment. » Cette note s'est compliquée, auprès des dissertateurs, du besoin de distinguer et de déterminer les deux personnages du nom d'Israël, dont Israël de Meckenen nous a dessiné lui-même les deux portraits. Nous donnons ici la figure barbue et coiffée d'un turban, au bas de laquelle on lit : *Israhel Van Meckenem Golt-smit* ; l'autre, dont nous voulons parler, est celui qui représente en buste et côte à côte Israël et sa femme Ida. Dans la marge inférieure de l'estampe se lisent ces mots : *Figuracio facierum Israhelis et Ide ejus uxoris. I. V. M.* Il était assez simple d'accepter ces deux portraits comme la représentation d'un même personnage à deux âges et sous deux costumes différents. Le caprice de barbe et de coiffure orientale de celui que nous avons adopté ne surprend point dans le portrait d'un artiste, qui peut-être a voulu conformer son costume à son nom hébreu. Bartsch n'hésita pas à reconnaître notre graveur Israël dans la figure au turban qu'il avait signée de ses noms et de son titre ; mais dans l'autre portrait d'Israël avec sa femme, il a vu un autre Israël, Israël le peintre, Israël l'Allemand, un Israël appelé le Vieux, et qu'il a supposé le père du graveur orfèvre. Des recherches plus récentes ont détruit l'ingénieuse hypothèse du vénérable Bartsch. Becker a trouvé et publié un livre de comptes qui désigne et nomme Ida comme étant la femme de notre graveur, et ne permet plus, par conséquent, d'appliquer ce portrait à un autre Israël. Dans ce livre de comptes produit par Becker, Israël est nommé pour la première fois en 1482, et pour la dernière fois en 1498 ; et là, on ne le trouve pas plus qualifié de peintre que dans les comptes des travaux de peinture commandés pour la décoration de la ville de Bocholt, où l'on ne lit pas une seule fois son nom. Les contestations si naturelles qu'on a pu élever par tout ce que nous venons de dire, sur le talent



Crosse du quinzième siècle. — Estampe gravée par Israël Van Meckenen. — Dessin de Montalan.

d'Israël de Meckenen comme peintre, n'ont pu empêcher toutes les grandes collections de l'Allemagne de décorer de son nom une quantité de tableaux de son temps, qui suffirait à remplir une longue vie de peintre, comme si les 318 pièces que cite le catalogue Nagler n'avaient pas dû occuper pleinement la meilleure moitié d'une vie dont l'autre moitié fut probablement consacrée aux patients travaux de la profes-

sion d'orfèvre. La Pinacothèque de Munich, et après elle les galeries de Schleissheim, de Nuremberg, de Cologne, de Berlin, de Vienne, et de Cluny à Paris, conservent les principaux tableaux attribués à Israël de Meckenen; on y reconnaîtrait plutôt l'influence de la Flandre que celle des contemporains allemands; ce qui ne laisserait pas encore de s'éloigner du caractère connu de son œuvre gravée. Dans



Israël Van Meckenen, mort en 1503. — D'après une gravure de cet artiste. — Dessin de Pauquet.

celle-ci, sauf illusion, il nous a paru qu'Israël, compositeur et dessinateur assez primitif dans les scènes sacrées, faisait preuve de plus d'invention, d'habileté et de goût dans les sujets profanes, et spécialement dans ses morceaux d'orfèvrerie. La vie de ce laborieux artiste est d'ailleurs peu connue, puisque l'on ignore même la date approximative de sa naissance. On ignorerait aussi celle de sa mort, si un curieux

dessin publié par Ottley, dans son livre de recherches sur l'Histoire de la gravure, ne nous apprenait qu'Israël mourut en 1503, l'année qui suivit celle où il copiait la conception immaculée d'Albert Durer. Ce dessin représente un tombeau sur le milieu duquel se voient deux écussons séparés par une colonne, et sur le tour de la pierre on lit ces mots: « Dans l'année de Notre Seigneur 1503, le soir de la Saint-Martin,

mournt l'honorable maître Israhel de Meckenen ; que son âme repose en paix ! »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 33, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237.

§ 9. La fée aux noix. — Le point d'appui. — Mauricet bat monnaie.

C'est une rude chose que de redescendre quand on montait de si bon cœur, et le pain noir semble dur à mâcher alors que les dents ont commencé à s'amollir sur le pain blanc. Je faisais bonne mine au mauvais sort ; mais dans le fond j'avais un dépit rentré qui me rendait tout déplaisant, et donnait, comme on dit, mauvais goût à la vie.

Bien qu'elle eût l'air aussi résolu, Geneviève n'était pas plus résignée. Nous chantions chacun de notre côté, mais pour narguer le sort, et non par gaieté. De peur de laisser son cœur s'ouvrir, on gardait le silence, on enveloppait sa tristesse dans sa fierté, et on s'endurcissait tout doucement. Je le sentais bien, mais sans pouvoir faire autrement. J'étais comme les gens qui chancellent ; pour rester debout, il fallait me roidir.

Un soir, je revenais du travail le sac sur l'épaule, et je montais le quartier en sifflant ; j'allais sans me presser, car la vue de mon ménage ne me réjouissait plus l'œil comme autrefois. Je ne pouvais m'accoutumer aux vides qui s'étaient faits dans le mobilier, à la muraille sans tapisserie, et surtout à l'air soucieux de Geneviève. Autrefois tout était propre et gai, tout me souhaitait la bienvenue ; il y avait dans notre intérieur comme un éternel rayon de soleil ; mais, depuis notre ruine, on eût dit que les points cardinaux étaient changés : du midi nous nous trouvions passés au nord.

Je montais donc à petits pas, en suivant les maisons, sans prendre trop garde à une neige fine qui tombait comme à travers un tamis et poudrait le verglas dont la chaussée était couverte.

Près d'arriver au haut du faubourg, j'aperçus une vieille femme qui s'épuisait à pousser devant elle une de ces petites charrettes de *courseurs* qui sont les boutiques ambulantes du peuple de Paris. Le verglas rendait la tâche doublement laborieuse. Une neige épaisse rayait le gros châle de laine dans lequel elle était enveloppée et chargeait les plis du madras qui la coiffait. Elle haletait bruyamment, s'arrêtait de minute en minute comme à bout de forces, puis redoublait de courage.

Je fus pris involontairement de pitié. Le souvenir de ma mère me traversa l'esprit, et, joignant la marchande qui venait de s'arrêter :

— Eh ! la vieille, lui dis-je en souriant, il y a là trop forte charge pour vous.

— C'est la vérité, mon fils, répondit-elle en essuyant son front où la sueur se mêlait au givre ; les forces s'en vont avec l'âge, tandis que les noix pèsent toujours leur poids. Mais le bon Dieu fait bien ce qu'il fait ; il n'abandonne pas les pauvres gens.

Je lui demandai où elle allait ainsi : elle me montra la barrière et voulut se remettre en marche ; je posai alors la main sur un des brancards.

— Laissez, lui dis-je doucement, c'est mon chemin ; il ne me coûtera pas plus de faire route avec votre brouette.

Et, sans attendre sa réponse, je la poussai devant moi.

La vieille femme ne fit aucune résistance ; elle me remercia simplement, et se mit à marcher à mes côtés.

J'appris alors qu'elle venait d'acheter aux halles une provision qu'elle devait vendre. Quels que fussent la saison et le temps, elle continuait à parcourir Paris jusqu'à ce qu'elle eût tout placé. Depuis trente années, elle vivait de ce commerce, qui lui avait fourni les moyens d'élever trois fils.

— Mais quand je les ai eus grands et forts, on me les a pris, me dit la pauvre femme : deux sont morts à l'armée, et le dernier est prisonnier sur les pontons.

— De sorte, m'écriai-je, que vous voilà seule, sans autre ressource que votre courage !

— Et le protecteur de ceux qui n'en ont pas d'autre, ajouta-t-elle. Faut bien que le bon Dieu ait quelque chose à faire dans son paradis ; et à quoi passerait-il son temps, si ce n'était à prendre soin des créatures comme moi ? Allez, allez, on a beau être vieille et misérable, l'idée que le roi de tout vous regarde, qu'il vous juge et vous tient compte, ça vous soutient ! Quand j'ai trop de fatigue, que mes pieds ne peuvent plus me porter, eh bien ! je me mets à genoux, je lui dis tout bas ce qui me chagrine, et quand je me relève, j'ai toujours le cœur plus léger. Vous êtes encore trop jeune pour sentir ça ; mais un jour viendra où vous comprendrez pourquoi on apprend à dire aux petits enfants : « Notre père qui êtes aux cieux.

Je ne répondis pas, mais je sentais que la lumière était venue ! La vieille marchande continua de même jusqu'au haut du faubourg. Pour toutes ses grandes épreuves, elle avait cherché une consolation plus haut que la terre, dans un monde où rien ne pouvait changer.

En l'écoutant parler, mon cœur battait. Je regardais cette vieille femme boitant, la tête brulante, déjà courbée comme pour ramasser son drap mortuaire, et je m'étonnais de la trouver plus forte que moi et que Geneviève. C'était donc vrai que l'homme avait besoin d'un autre point d'appui que les hommes, et que, pour se tenir solidement sur cet échafaudage qui composait la vie, il fallait une corde nouée dans le ciel !

Quand je quittai la marchande, près de la barrière, elle me remercia ; mais, à vrai dire, c'était moi qui lui devais de la reconnaissance, car elle avait réveillé des idées qui dormaient au fond de mon esprit.

J'arrivai au logis tout occupé de ma rencontre. Ce soir-là, sans que j'aie su pourquoi, Geneviève était plus triste ; il me sembla même qu'elle avait les yeux rouges.

On soupa sans rien dire ; l'enfant s'endormit ; puis on resta près du feu qui s'éteignait. Ce fut seulement quand l'horloge sonna que Geneviève se leva avec un soupir. C'était l'heure du coucher. Alors je me levai aussi ; je pris la main de la chère femme, et, l'amenant contre mon épaule :

— Voilà trop longtemps que nous portons notre chagrin tout seuls, lui dis-je presque bas ; demandons à Dieu d'en prendre sa part.

Et je me mis à genoux ; Geneviève en fit autant sans rien dire. Je commençai alors à répéter toutes les prières que j'avais apprises dans mon enfance et qui étaient restées depuis, comme en dépôt, dans un coin de mon cœur. A mesure que les mots me revenaient à la mémoire, il me semblait leur trouver un sens que je n'avais jamais saisi : c'était comme une langue que je comprenais pour la première fois. Je ne puis dire si quelque chose de pareil se passait chez Geneviève, mais je l'entendis bientôt qui pleurait tout bas. Quand je me relevai, elle m'embrassa en sanglotant.

— Tu as eu une idée qui nous sauve, me dit-elle ; maintenant que tu m'as fait repenser à Dieu, je sens que je pourrai retrouver du courage !

Et, de fait, depuis ce jour tout alla mieux au logis. Nos cœurs étaient détendus ; nous recommençâmes à penser tout haut ; la prière du soir nous était toujours une espèce de repos et comme d'attendrissement.

Pauvre vieille femme ! tandis qu'elle me racontait sa vie, elle ne se doutait guère du bien qu'elle allait me faire. Depuis je ne l'ai jamais revue ; mais plus d'une fois je l'ai bénie avec Geneviève.

— Tu vois bien que le temps des bonnes fées n'est point tout à fait passé, me disait celle-ci, puisque tu en as trouvé une qui, pour paiement d'un léger service, t'a donné un talisman de résignation.

Quoique forcément revenu à la truëlle, je n'avais point perdu l'espoir de rentrer dans les entreprises; et c'était souvent pour moi un grand crève-cœur de voir passer en d'autres mains des affaires dont je connaissais tous les avantages.

Une surtout me tenta par ses profits certains; il fallait malheureusement, pour l'entreprendre, une avance de quelques centaines de francs. Je m'en retournais au chantier, assez triste de ne pouvoir saisir une si heureuse occasion, quand deux larges mains s'appuyèrent sur mes épaules. Je me retournai brusquement: c'était Mauricet.

Le maître maçon, retenu depuis plusieurs mois en Bourgogne, était revenu pour affaire à Paris, d'où il repartait le soir même.

Il me fit entrer chez le marchand de vin, et, quoi que je pusse dire, il fallut redéjeuner avec lui.

La prospérité avait engraisé Mauricet, qui était vêtu d'une splendide veste d'elbeuf à petits pans, d'un castor à longs poils et d'une cravate de soie cerise. Le cœur était toujours le même, mais le ton avait haussé d'un cran; Mauricet ne doutait plus de rien depuis qu'il se trouvait à la tête de cinquante ouvriers. Je l'avais toujours vu si raisonnable que son aplomb me parut seulement la conscience de sa prospérité.

Dès son arrivée à Paris, il avait vaguement appris ma débâcle, et voulut tout savoir. Quand je l'eus mis au fait, il frappa la table avec la bouteille de bordeaux cacheté qu'il avait fait venir malgré mes objections.

— Mille tonnerres! pourquoi ne m'as-tu pas écrit la chose? s'écria-t-il; je t'aurais trouvé assez de pièces de six livres pour faire marcher ton affaire. Que fais-tu maintenant? voyons, où en es-tu? Ne peut-on pas mettre un peu de chaux dans ton mortier?

Je lui fis connaître ma position, en disant un mot de l'affaire qui se présentait.

— Et tu n'aurais besoin que de cinq cents francs? demanda Mauricet.

Je répondis que cette somme me suffirait et au delà. Il frappa aussitôt son couteau contre son verre; un garçon entra.

— Une plume et de l'encre! cria le maître maçon.

Je le regardai avec surprise.

— Tu ne comprends pas ce que je veux faire de ces drogues-là, pas vrai? me dit-il en riant; au fait, je ne suis guère plus partisan du blanc et du noir que par le passé; mais il faut bien braire pour les baudets. Quand j'ai vu qu'on ne pouvait brasser des affaires qu'avec les bouts d'aile et l'écrivain, ma foi! j'ai dit: En avant l'arrière-garde! et aujourd'hui j'en use tout comme un autre.

— Vous avez appris à écrire! m'écriai-je.

— Tu vas voir! dit Mauricet en élegant de l'œil.

Il avait retiré d'un portefeuille un papier timbré sur lequel il me fit rédiger une obligation de cinq cents francs. Quand j'eus achevé, il signa son nom en lettres inégales et imitant l'impression.

— Maintenant, me dit-il, quand la pénible opération fut achevée, présente-moi ça chez Périgeux, et tu auras ton argent d'aplomb; le seing du père Mauricet est connu dans leur boutique, et je peux battre monnaie à discrétion.

On me remit, en effet, les fonds sans aucune difficulté, et, dès le lendemain, j'avais l'entreprise à laquelle ils étaient destinés.

La suite à la prochaine livraison.

GUTTA PERCHA.

C'est une gomme ou suc laiteux qui se solidifie à l'air, et que l'on a récemment importée d'Asie. On lui donne également la dénomination malaise de *gutta percha*, ou celle de *gutta percha* ou *gutta perka*.

L'arbre d'où l'on retire cette gomme se trouve principalement dans les immenses forêts de la péninsule Malacca, de l'île de Sumatra, etc. On l'appelle *percha*, quelquefois *niato*, et on le classe dans le genre *Isonandra* de Wight.

Cet arbre peut atteindre une hauteur considérable et une grosseur prodigieuse. De son fruit on retire une huile concrète que les naturels mêlent à leurs aliments. Le bois en est mou, fibreux, peu coloré, léger, spongieux, avec des cavités longitudinales remplies de suc. Il est très-commun, si l'on en juge par la quantité considérable et le bon marché de la substance qu'on en retire. On n'y procède pas avec les ménagements usités pour l'extraction des autres gommes, à l'aide d'incisions faites dans l'écorce. On abat l'arbre et on en laisse écouler le suc, qui se coagule par l'exposition à l'air. Un arbre de grosseur moyenne peut en produire de vingt à trente litres.

A l'état brut, la gutta percha se présente sous des aspects divers. On en a admis plusieurs espèces, qu'on a distinguées par les dénominations de gutta *girek*, gutta *taban*, gutta *gettania*, et gutta *percha*. Ce ne sont peut-être là que des noms divers usités dans des localités différentes pour désigner la même substance, ou des variétés provenant du mode d'extraction, de la saison à laquelle on y procède, des matières hétérogènes qui s'y trouvent mêlées, et de l'âge des sujets qui la fournissent.

Ce fut seulement vers 1822 que cette substance attira l'attention d'un chirurgien anglais. Les naturels en recueillaient une grande quantité qu'ils portaient dans les marchés de Singapour, où elle était recherchée comme un excellent combustible, donnant une flamme blanche et une odeur résineuse qui n'a rien de désagréable. Bientôt on lui reconnut d'autres propriétés qui la firent expédier en Amérique et en Europe. Aussitôt l'industrie s'en empara. A la Havane, on en fit des claues qui furent très-recherchées. On la purifia par des procédés divers qui sont indiqués par M. Hancock; on essaya même de la dissoudre et de l'associer avec d'autres substances, notamment le caoutchouc et l'orpiment, afin d'en varier la consistance et l'élasticité, et d'en multiplier les applications.

Dans le mois de juillet 1846, on a soumis en France cette gomme à une série d'expériences qui ont conduit à épurer cette matière par des procédés fort simples, et à étudier les applications que l'industrie pourrait en faire.

La gomme purifiée est soyeuse au toucher et facile à travailler; mais, pour l'obtenir telle, il faut d'abord la séparer d'une partie ligneuse, coriace, résistante, et des corps étrangers qu'elle contient. On y réussit en la plongeant dans l'eau bouillante après l'avoir morcelée. Dès qu'elle est ramollie et réduite en pâte, on la pétrit entre les doigts préalablement trempés dans l'eau froide, et les impuretés se détachent facilement. Pendant qu'elle est encore molle, on la passe au laminoir si l'on veut obtenir des plaques, des lames ou des feuilles plus ou moins minces. Quand on veut en faire des tuyaux, on a recours à un appareil analogue à ceux dont on se sert dans la fabrication de certaines pâtes d'Italie, entre autres le macaroni; on obtient de la sorte des tubes de longueur et de grosseur variables, à parois plus ou moins épaisses. On régularise ensuite ces tuyaux, on les perfectionne en les tirant à la filière, après y avoir introduit un mandrin ou fil métallique qui en remplit la cavité, ainsi que cela se pratique pour beaucoup d'autres matières. On arrondit le bout de ces tuyaux et on les soude les uns aux autres en les approchant d'une bougie allumée, et, dès qu'ils sont ramollis, on les malaxe entre les doigts, afin de les approprier à l'usage qu'on en veut faire.

Extrait d'un rapport à l'Académie des sciences.

MÉDAILLE DE BRONZE REPRÉSENTANT LOUIS XI,

PAR FRANÇOIS LAURANA.

Nous avons donné précédemment la première médaille historique française; nous offrons aujourd'hui à nos lec-

teurs une des premières médailles iconographiques faites dans notre pays. Malheureusement l'art du médailleur était encore peu avancé chez nous au quinzième siècle, et c'est à un artiste italien que nous sommes redevables de ce précieux portrait de Louis XI. Cette médaille curieuse est aussi d'une fort grande rareté; nous ne la connaissons que par la gravure donnée en 1734 dans les *Récréations numismatiques* de J. David Koehler, numismatiste allemand, lorsqu'en 1838 l'auteur de cet article en rencontra un exemplaire d'assez bonne conservation chez son ami, M. Arnold Morel-Fatio, numismatiste distingué. Nous lui demandâmes cette pièce rare pour la collection de la Bibliothèque nationale, et il nous la donna aussitôt avec une abnégation toute patriotique. C'est l'exemplaire que nous reproduisons ici.

Cette médaille est l'œuvre d'un artiste qui s'est inspiré des médailles romaines; heureusement l'amour de la vérité l'a empêché de pousser l'imitation de l'antique jusqu'à représenter Louis XI en empereur romain avec la couronne de laurier. François Laurana a représenté Louis XI en buste, coiffé bourgeoisement d'un chapeau pointu très-simple, qui semble en fourrure, et revêtu d'une sorte de robe boutonnée au milieu et assez juste au corps. On lit autour du portrait : DIVVS LODOVICVS REX FRANCORVM. Selon l'étiquette romaine, le mot *divus* indiquerait que la médaille aurait été faite après la mort de Louis XI; mais on verra plus loin que nous avons quelques raisons de croire que la médaille, contemporaine de ce prince, a été faite plusieurs années avant sa mort. Il faudrait donc ne voir dans le titre de *divus* qu'une épithète un peu exagérée pour rendre hommage aux vertus, et surtout à la piété du roi. On peut donc traduire : *Le pieux Louis, roi des Français*. De l'autre côté, on voit le type de la *Concorde* comme sur les médailles romaines. C'est une femme assise, tenant une branche d'olivier; à ses pieds, on voit un casque. La légende CONCORDIA AVGVSTA doit s'entendre *concorde des augustes*, c'est-à-dire *des rois*. A l'exergue, on lirait, si notre pièce était mieux conservée, la signature de l'artiste : FRANCISCVS LAVRANA FECIT. L'existence de cette signature nous est connue par l'ouvrage de Koehler cité plus haut.

A quoi fait allusion ce revers de la Concorde? Évidemment à quelque réconciliation entre deux rois. Si nous ne nous trompons, les deux rois sont Louis XI, roi de France, et son

oncle maternel, René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence. L'année 1476 vit une réconciliation entre le vieil oncle et son puissant neveu, qui se réunirent à Lyon dans les premiers jours du mois de mai. Le roi de France reçut le roi de Sicile avec les plus grandes démonstrations d'amitié, lui accorda la grâce du cardinal Balue, qu'il refusait depuis si longtemps au pape, et lui prodigua ensuite les attentions délicates que son esprit souple et adroit lui suggérait.

« Longtemps demourèrent les rois de France et de Secile à » Lyon, traitant de leurs affaires en grant amour et familia- » rité, ainsi comme il sembloit; et tous les jours le roy, Loys » pour resjouir son oncle de Secile, le menoit voir les belles » dames et damoiselles lyonnaises, et pareillement le con- » duisoit aux marchés et foires royales, tenant pour lors à » Lyon. »

La chronique à laquelle nous empruntons ces lignes ajoute que, connaissant le goût du *bon roi René* pour les pierres précieuses, il poussa la galanterie jusqu'à lui en offrir une quantité assez considérable, et qu'il accompagna ce don de livres curieux, de *médailles* et de divers objets d'antiquité.

Cette dernière circonstance autorise peut-être à supposer que le roi René, ne voulant pas rester en arrière de bons procédés avec son *beau neveu*, lui fit la gracieuseté de faire exécuter son portrait par un artiste de sa cour, en consacrant par le revers classique, *concordia augusta*, le souvenir de la bonne intelligence qui régnait entre les deux rois. François Laurana, à qui nous devons ce portrait de Louis XI, est également l'auteur d'une médaille représentant Charles d'Anjou, comte du Maine, frère du roi René : celle que nous croyons unique et que nous n'avons vu jusqu'à ce jour que dans le cabinet de M. Grignon de Montigny, est très-précieuse au point de vue iconographique, puisque seule elle offre les traits de ce prince qui joua un rôle important sous Charles VII, et même dans les premières années du règne de Louis XI. Nous rencontrons encore la signature de François Laurana sur une médaille représentant Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils du roi René. Ces rapprochements nous paraissent de nature à faire supposer que Laurana, dont le nom est certainement italien, était un sujet des États italiens qui avaient appartenu au roi René, et dont il conservait seulement le titre. Laurana dut suivre la for-



La Médaille de Louis XI par François Laurana.

tune de son maître, qui a fort bien pu l'amener à sa suite à Lyon. Cette hypothèse est au moins très-probable, puisque nous voyons que dans le petit nombre de médailles connues de cet artiste, nous en trouvons deux qui représentent, l'une le frère, l'autre le fils du roi René. Quoi qu'il en soit, la médaille, quoique faite par un artiste italien, a dû être faite en France et d'après nature : c'est donc un bien précieux et

bien authentique portrait de Louis XI. A ce titre, elle méritait une attention toute particulière.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE CHAPEAU DE PAILLE.



Un Paysage, par Karl Girardet.

Où vont, nu-tête, ce vieillard et cet enfant ? Le paysage qui les entoure vous dit assez leur patrie, et vous n'avez pas de peine à reconnaître, dans le site romantique placé sous vos yeux, une de ces vallées suisses au fond desquelles un lac sommeille. Pour moi, en écrivant aujourd'hui, les yeux fixés sur ce joli tableau, je sens que le cœur me bat de plaisir et que mes yeux se mouillent de larmes ; car ce lac, ces sapins, ces montagnes, me rappellent de beaux jours qui ne reviendront pas !

Mon compagnon de voyage s'était arrêté pour dessiner : son crayon saisissait au passage cet aïeul qui, la main sur l'épaule de son petit-fils, gravissait lentement le chemin que vous voyez ; je marchais à la suite du vieillard et de l'enfant, tenant un livre par contenance, mais ne cessant pas de suivre des yeux ces deux amis d'âge inégal, qui semblaient se trouver si bien l'un avec l'autre. Avouons un petit péché : je prêtai l'oreille à leur conversation ; elle était assez animée pour les empêcher de m'apercevoir, et leur voix sonore arrivait facilement jusqu'à moi, avec ces aspirations fortes et ces âpres consonnances qui font du dialecte allemand de la Suisse une langue aussi pittoresque et aussi rude que ses montagnes.

Parmi les avantages de la vie pastorale il faut compter pour beaucoup, ce me semble, le privilège qu'elle assure aux grands parents d'amuser leur vieillesse en élevant leurs petits-fils. Dans les villes et dans les plaines, l'école sépare le plus souvent les enfants du grand-père ; mais elle n'a pas le bras assez long pour les lui disputer jusque dans les maisons foraines, éparses sur la pente des montagnes. Là, tandis que les parents cultivent des coins de terre éloignés, ou paissent le troupeau sur les hauteurs, l'aïeul garde la maison et la jeune famille. J'en ai vu quelquefois faire l'office

de bonne d'enfant, avec une attention inquiète et une tendresse caressante, qu'on n'aurait pas attendues d'un rude berger des Alpes.

Les années suivant leur cours, l'aïeul, après avoir été le père nourricier, devient le maître d'école, le pédagogue, dans toute l'étendue de ce mot. Comme il a conduit l'enfant par la main le long des précipices, il guide avec précaution sa raison naissante dans le chemin de la vie, carrière non moins périlleuse, où les faux pas ne sont pas moins près des abîmes. Aussi les anciennes mœurs se conservent-elles dans ces contrées avec bien plus de ténacité ; non que les idées nouvelles n'essayent d'y pénétrer (où ne vont-elles pas ?), mais parce qu'elles trouvent des esprits déjà imbus des maximes d'un autre âge : l'aïeul a devancé les colporteurs.

Le vieillard que nous suivions des yeux était alors plongé avec son petit-fils dans une dissertation où les réponses de l'aïeul ne m'étonnaient pas moins que les questions de l'enfant. En voici quelques traits, saisis et cités brusquement.

— Alors, mon grand-père, si vous êtes mon aïeul, qui était le vôtre ?

— C'était Jean-Conrad Tiedlitz, un brave homme, je t'assure.

— Et son aïeul à lui, c'était sans doute notre père Adam ?

— Il y a loin, mon ami, de Jean-Conrad Tiedlitz à notre père Adam. Vois-tu les feuilles qui restent sur ce hêtre ? Il n'y a guère moins d'années depuis mon aïeul jusqu'au père de tout le genre humain.

— Et le premier homme n'a jamais eu de père ?

— Dieu l'a créé lui-même de ses mains.

— Que c'est beau d'être fils de Dieu !

— Mon enfant, tout homme, s'il est sage, peut être fils de Dieu en esprit, et c'est ainsi qu'on doit souhaiter de l'être.

— On peut être fils de Dieu ! Comment cela ?

— Comme il nous est dit dans les Écritures : si nous nous corrigeons de nos vices, si nous chassons les mauvais désirs, nous devenons des hommes tout nouveaux, c'est-à-dire différents de ce que nous étions ; nous renaissions véritablement à la vie, et cette vie-là, c'est Dieu qui nous la donne.

— Alors, mon grand-père, vous êtes certainement né deux fois ; car vous êtes bon et sage comme Abraham lui-même.

— Enfant que tu es ! si tu savais mieux y voir, tu reconnaîtrais que je suis comme les autres, et que j'ai le cœur plein de défauts.

— Quels défauts, s'il vous plaît ? Je vous défie de m'en citer un. D'abord, vous êtes patient ! Oh ! quand vous souffrez, jamais une plainte ; quand je ne sais pas ma leçon, jamais un reproche...

— Justement ! je suis trop faible peut-être avec toi.

— Là ! là ! Quand vous me regardez avec un air triste, sans rien dire, je vois bientôt que j'ai manqué à mon devoir, et je suis assez puni. Il faut espérer que le Tout-Puissant me donnera aussi la force de pécher moins souvent. Comment douterais-je de sa bonté, aujourd'hui surtout?... Ah ! quel jour, mon grand-père !

Telle était la conversation de ces deux pauvres paysans, de celui qui avait gardé les troupeaux et de celui qui devait les garder un jour. Mais l'exclamation de l'enfant, qui paraissait faire allusion à quelque circonstance intéressante, excita plus vivement ma curiosité ; je m'approchai davantage, et j'attirai sur moi l'attention : l'entretien cessa tout à coup.

Je saluai le vieillard, et lui adressai quelques mots en sa langue. Il fut surpris de trouver un touriste en état de parler et de comprendre son patois ; la communauté de langage eut bientôt établi entre le vieillard et moi des rapports de confiance.

Quoique la saison fût assez avancée, la chaleur était forte, au milieu du jour, sur ce versant de la montagne, qui recevait en plein les rayons du soleil. Je fus donc surpris de voir nu-tête mes deux compagnons de voyage, et j'exprimai mon étonnement. L'enfant étendit le bras en avant, et montra un objet que je ne pus distinguer, à cause de la distance. Alors le vieillard s'arrêta ; il me regarda fixement, comme pour juger des dispositions avec lesquelles je pourrais l'écouter. Le résultat de l'examen me fut sans doute favorable, car le vieux père se mit sans hésitation à satisfaire ma curiosité. Il avait repris sa marche, et s'avancait les yeux baissés, soit pour causer plus à son aise, soit pour éviter de broncher contre les cailloux roulés dont le sentier était plein.

— Il y a trois ans, monsieur, c'était comme aujourd'hui, mais le vent était fort ; je me trouvais seul à la maison avec le petit Conrad.

— Ce bon petit garçon ?

— Oui, monsieur, lui-même. Avez-vous remarqué une maison presque neuve, la dernière que vous ayez dû voir en montant ?

— Oui, sans doute, je l'ai remarquée. Un homme était devant, occupé à équarrir un sapin.

— C'est mon fils que vous avez vu. Eh bien, j'étais là, assis devant la maison, c'est-à-dire à l'endroit où elle se trouvait alors. Conrad était à quelques pas de moi ; il jouait auprès de la fontaine ; et moi, vieil enfant, je m'amusais de sa joie. L'endroit est très-exposé au vent ; je criais à Conrad : « Enfonce ton chapeau ; le vent l'emportera ! » Baste ! il était tout occupé à faire voguer dans le bassin une petite barque à voile que nous venions d'achever ensemble. La barque fut renversée par la violence du vent ; l'enfant pestait contre ce trouble-fête : au moment où je regardais d'un autre côté, j'entendis un cri. Je crus, pour le moins, l'enfant tombé dans le bassin : ce n'était pas cela ; mais le chapeau de paille, un chapeau tout neuf, un cadeau de la tante Gertrude, volait

dans l'air comme un épervier, et, dans ce pays-ci, un chapeau qui s'envole est bientôt hors de la portée de la main.

Celui de Conrad alla se promener du côté de la vallée. L'enfant courait après en poussant des cris aigus ; je cours après l'enfant. Je l'appelai tant qu'enfin il m'entendit ; je le joignis, et nous descendîmes là-bas par les sentiers. Comme nous passions sous un escarpement, au-dessous duquel nous espérions de retrouver le fugitif, j'entendis un roulement de tonnerre ; je levai les yeux : pas un nuage au ciel ! « Qu'est-ce que cela ? » dis-je à Conrad. Il était si occupé de son chapeau, qu'il n'avait rien entendu. Il est vrai qu'un peu de distraction lui était permise, car il voyait là-bas, là-bas, le voyageur arrêté sur des épines. Il fallut faire un grand détour pour arriver jusqu'à lui ; heureusement nous l'atteignîmes avant qu'il eût changé d'hôtellerie. Conrad le saisit, le gronda fort, et le mit sur sa tête avec plus de précaution qu'auparavant.

« Tu m'as trop fait courir, dis-je à mon tour à ce petit homme ; je suis trop fatigué pour remonter sans faire une halte : reposons-nous ici. » Nous passâmes ainsi une couple d'heures, qui ne nous parurent point longues.

— C'est alors, mon grand-père, que vous m'avez raconté pour la première fois l'histoire du jeune Tobie.

— Oui, ce voyageur dont l'absence donna tant d'inquiétude à ses pauvres parents ! Et nous donc, pendant que nous étions là-bas si tranquilles, nous ne soupçonnions pas ce qu'on faisait chez nous. Enfin, monsieur, nous reprîmes le chemin de la maison. En remontant, nous fûmes bien surpris d'entendre sonner la cloche d'alarme. « Qu'entends-je, mon ami ? dis-je à Conrad. Y aurait-il quelque incendie dans les environs ? » Je regardais, et je ne voyais rien. Mais, quand nous eûmes fait le dernier contour, nous vîmes... Ah ! monsieur, une avalanche avait couvert notre maison et s'était brisée sur elle. Une foule de gens travaillaient à débayer la neige, en poussant des cris confus, et en s'agitant d'une manière extraordinaire. Je compris tout de suite qu'on nous croyait là-dessous, Conrad et moi. Nous appelâmes de toutes nos forces ; nous fîmes des signes, moi avec mon bonnet de laine, et Conrad avec son chapeau de paille : ce fut peine perdue, tant ces braves gens étaient occupés de leur affaire. Nous étions tout près, qu'ils ne nous avaient pas encore aperçus. Enfin il fallut que Conrad se jetât, pour ainsi dire, sur son père, pour lui apprendre que nous étions miraculeusement sauvés.

Jugez, monsieur, quelle fut leur joie ! Le père, la mère, les amis nous entouraient ; on ne pensait plus à la pauvre maison, qui n'en était pas moins brisée comme une motte de terre sous le maillet. Il est vrai qu'on n'avait pas non plus de bétail à regretter : il était au pâturage. Que vous dire ? nous ne perdîmes pas même le chat, car il se retrouva tout vivant, deux jours après, sous la paille : mais ces animaux ont la vie bien plus dure que nous. Nous rebâtimmes la maison, ce qui ne nous coûta guère, parce que tout le voisinage voulut y mettre la main. Vous avez pu voir qu'elle est aujourd'hui la plus neuve et la plus belle des environs. D'ailleurs, nous l'avons placée à l'abri d'un rocher ; et, si pareille chance arrivait encore, nous ne serions pas sur le chemin de l'avalanche, nous n'aurions pas besoin du chapeau de paille pour nous sauver.

— J'admire, dis-je alors au vieillard, la bonté de la Providence, et je la bénis ; mais il me reste à savoir pourquoi vous?...

— Pourquoi nous allons chaque année, à pareil jour, la remercier là-haut, dans cette chapelle ?

— Je comprends, lui dis-je ; et vous y allez nu-tête, en souvenir du chapeau envolé.

— Voilà toute l'affaire, monsieur. Nous montons là-haut pour la troisième fois.

— Mon enfant, dis-je alors au petit Conrad, puissiez-vous y retourner souvent avec votre afeul !

Mon compagnon de voyage, qui nous avait rejoints, après avoir achevé son esquisse, en fit sur-le-champ une copie, qu'il donna au petit Conrad. L'enfant, qui n'avait jamais rien vu de si charmant, la regardait avec ses grands yeux bleus en s'extasiant, et dit enfin :

— Mon grand-père, nous pendrons cette belle image à côté de votre lit, dans le cadre du miroir, qui fut cassé le jour de l'avalanche.

Rien ne décrit davantage la violence des méchants que la modération des gens de bien. SAINT-ÉVREMENT.

M. DE BLAINVILLE.

M. de Blainville est un des savants de notre époque dont la postérité conservera sans doute le nom. Bien qu'il n'ait fait aucune de ces découvertes qui marquent dans l'histoire des sciences, ni composé aucun de ces ouvrages que le style ou la perfection de l'ensemble rendent classique, la manière dont il a soutenu l'héritage de Cuvier, dont il fut le successeur du Muséum, le recommandera suffisamment.

Né à Arques, près de Dieppe, le 12 septembre 1778, M. Ducrotay de Blainville, qui était ce qu'on appelait alors un cadet de famille, fut destiné à la profession des armes et placé à l'école militaire de Tonques.

En 1792, n'ayant encore que quatorze ans, ses opinions politiques, dès-lors tout à fait contraires à la révolution, le décidèrent à s'enfuir violemment de son école pour aller chercher refuge à l'étranger. Rentré en France de bonne heure, il eut beaucoup de peine à s'y frayer une carrière. D'abord élève de Mars, dans la grande école de Sablons, puis élève en peinture dans l'atelier de David ; enfin apprenti musicien au Conservatoire, il avait atteint vingt-sept ans et flottait encore, lorsque par hasard, étant entré au collège de France, il y tomba sur une leçon de Cuvier, et en sortit tellement enthousiasmé qu'il se promit de se donner désormais à sa science.

Cette fois, il tint bon. Il rompit immédiatement avec les habitudes d'une vie dissipée, s'attacha avec ferveur à l'école de Médecine, et en deux ans d'études s'y fit recevoir docteur. Deux ans plus tard, en 1812, il obtenait au concours la chaire de zoologie et d'anatomie de la Faculté des sciences, et après des préliminaires si aventureux, grâce à une vocation enfin manifestée, il se trouvait désormais convenablement assis. Cependant la famille du jeune cadet avait été longtemps sans nouvelle de lui, et il avait un nom chez les savants, qu'à Arques on ne connaissait encore que le mauvais écolier. Un de ses amis de jeunesse, M. Constant Prévost, raconte à ce sujet une anecdote assez curieuse. Un jour, M. de Blainville ayant déjà obtenu ses premiers succès, un ami de la famille demanda à M. Ducrotay de Blainville aîné, qui n'avait pas quitté le manoir paternel, ce qu'il pensait de son jeune frère. — Rien de bien, dit-il. — Mais apprenez, lui dit son ami, qu'il est à Paris, et qu'il sera sans doute un jour l'une des gloires de son pays ! — Impossible ! reprit M. Ducrotay, car il n'a jamais voulu rien faire, et il était toujours le dernier de sa classe. Mais l'habitant du manoir ne tenait pas compte de ce principe sacré qui est caché au fond de tout homme de valeur, et qui se nomme la vocation. « M. de Blainville, dit son ami, regardait comme impossible de suppléer à la vocation, et encore moins de la créer par aucun procédé humain, soit par l'éducation, » soit par le travail, qui, selon lui, peuvent bien faire des hommes instruits et utiles, mais jamais des inventeurs. » Il comparait le savoir acquis par des études spéciales et privilégiées à ces tableaux produits par le daguerrétype, auxquels on ne peut reprocher l'exactitude et la finesse des détails, mais auxquels il manque ces traits lumineux,

» cette spontanéité, ce je ne sais quoi enfin que la nature seule imprime à ses œuvres. »

M. de Blainville, dès ses premiers pas, avait été distingué par M. Cuvier qui l'avait choisi à plusieurs reprises, avant même qu'il n'eût pris place à la Faculté, pour le suppléer dans ses leçons au collège de France et au Muséum. M. Cuvier voyait en lui une des espérances de son école. Mais le jeune naturaliste, mieux disposé par la nature pour se faire des idées à lui que pour être le vulgarisateur de celles des autres, ne tarda pas à s'écarter des principes du maître, au risque de perdre les avantages d'une protection alors si puissante et si utile à un débutant. Mais ce défaut de protection, en le laissant tout entier à lui-même, et en l'obligeant à multiplier ses efforts, lui fut, en définitive, comme il se plaisait à le reconnaître, plus profitable que nuisible. « Quel bien, disait-il à l'ami que nous avons tout à l'heure cité, » quel bien Cuvier m'a fait en me retirant sa faveur et sa protection ! Je lui dois ce redoublement d'ardeur pour le travail, ce feu dévorant qui me permettront, je l'espère, » de m'élever à sa hauteur, et me donneront peut-être des droits à lui succéder. Sans cette rupture qui m'afflige, » répétait-il les larmes aux yeux, car il n'était pas un ingrat, je me serais engourdi, et je ne serais qu'un protégé ! »

Sans se laisser intimider par l'éclat sans pareil dont les travaux de M. Cuvier étaient alors environnés, il ne craignit pas, dès son début, de se poser à côté de lui comme réformateur. Sa première publication fut une classification du règne animal, publiée en 1816, et conçue d'après des principes tout différents de ceux que l'illustre anatomiste venait de faire prévaloir ; car, au lieu de prendre appui sur la constitution interne des animaux, il s'adressait tout simplement, et avec beaucoup de sagacité, à leurs organes extérieurs. Il se mit également en parallèle avec M. Cuvier pour ses recherches anatomiques sur les mollusques, pour son traité d'anatomie comparée, pour ses leçons sur l'histoire des sciences naturelles, et enfin pour son grand traité d'ostéographie, supérieur, à beaucoup d'égards, à l'ouvrage si renommé des Ossements fossiles, mais malheureusement inachevé. M. de Blainville avait soixante-deux ans lorsqu'il se mit à ce travail dont il sentait bien tout le poids dès le commencement, mais pour lequel il croyait trouver encore assez de vie, et pendant dix ans il y demeura constamment appliqué sans parvenir au delà de la vingt-quatrième livraison ; mais chacune de ces livraisons était un volume. S'il lui avait été donné de l'achever, cet ouvrage eût été son legs véritable à la retraite. C'était, en effet, un de ces monuments qui ont pour effet de consacrer un nom : et bien qu'incomplet, on peut prévoir qu'il sera longtemps consulté comme un trésor d'érudition et de savoir pour l'histoire de toutes les espèces qu'il embrasse.

A côté de M. Cuvier, qui semble avoir pour caractère principal de représenter dans les sciences naturelles les principes de protestantisme ; à côté de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait pris son mouvement dans les principes plus libres de la philosophie, M. de Blainville peut être regardé comme complétant l'ensemble de nos écoles par l'inspiration des principes de la théologie catholique. Toutefois ce point de vue qu'il affectionnait vivement, et qui a été celui de toute sa vie, n'a jamais suffi pour le conduire à des conclusions scientifiques qui en fussent formellement empreintes, et son influence s'est plutôt fait sentir dans la forme de la méthode que dans l'esprit des résultats. De là, conformément à la morale de la scolastique, cette recherche des preuves dans les causes finales, et cette affectation de la démonstration *à priori* qui distinguent son enseignement. Un de nos esprits scientifico-philosophiques les plus distingués, M. Chevreul, fait cependant, à cet égard, les observations suivantes dont il est impossible de méconnaître la justesse dans une certaine mesure. « Quelle que soit l'importance que M. de Blainville

» attribuât à la méthode *à priori*, quelle que soit l'habileté
 » qu'il ait déployée en la maniant, il fût resté loin du but
 » qu'il a atteint, si ses facultés intellectuelles, servies par
 » des organes souples et puissants, ne se fussent pas appli-
 » quées à l'observation directe et précise des objets qu'il a
 » décrits, et si les faits nombreux recueillis par sa longue
 » persévérance n'avaient pas été coordonnés conformément
 » à sa méthode *à posteriori*. C'est à ce titre surtout qu'il
 » est devenu membre de presque toutes les académies du
 » monde. »

Jusqu'à sa dernière heure, M. de Blainville était demeuré

plein de verve et de courage : aussi, à un âge qui, pour
 tant de savants, est déjà depuis longtemps celui de la re-
 traite ou du moins du repos, soutenait-il avec une ardeur
 toute juvénile son double caractère de savant et de profes-
 seur. Sa pensée, toujours pleine de lumière, comme sa
 parole de chaleur, n'avait pas encore cessé de concilier la
 faveur de la jeunesse à ses leçons ; et bien que son organi-
 sation eût déjà commencé à trahir par quelques symptômes
 la fatigue de cette application prolongée, il persévérerait.
 Attaché passionnément à ses idées, il l'était par conséquent
 à son enseignement ; et c'est entre deux leçons de la Sor-



M. de Blainville, mort le 1^{er} mai 1850. — Médaillon de David d'Angers.

bonne, et, si l'on peut ainsi dire, au champ d'honneur qu'il
 a été frappé.

DE LA FABRICATION DU FER A LA HOUILLE.

Fin.—Voy. p. 250.

Les fourneaux dans lesquels s'opère la fusion du minéral
 au coke ont à peu près la même figure que ceux dont on se
 sert pour la fusion au charbon de bois : ce sont deux espèces
 de tours que l'on remplit par le haut de lits alternatifs de
 coke et de minéral, et dans lesquelles on projette de l'air
 par la partie inférieure pour activer la combustion à l'aide
 de machines puissantes. Ces tours doivent être construites
 avec des matériaux réfractaires, afin de résister aussi long-
 temps que possible à l'action de la chaleur intense qui s'y
 développe. Leur capacité intérieure se rétrécit par le haut
 et par le bas, et la plus grande largeur se trouve à peu près
 au tiers de la hauteur : c'est ce que l'on nomme le *ventre*.

Le ventre est un élément capital ; ses dimensions ne sont
 pas les mêmes dans toutes les usines ; mais généralement elles

ne s'écartent pas beaucoup de 5 mètres. La hauteur totale
 est quadruple de celle du ventre, c'est-à-dire d'une ving-
 taine de mètres. On brûle par heure d'un demi-quintal mé-
 trique à un quintal par mètre carré du ventre, ce qui revient
 approximativement à 18 ou 20 quintaux métriques en totalité.
 On comprend qu'il y a nécessairement des limites, car la
 consommation varie selon la quantité de vent que projettent
 les machines soufflantes, et, pour un fourneau donné, il y
 a un point où cette quantité deviendrait trop faible, et un
 autre où elle deviendrait trop forte. Il faut 800 mètres cubes
 d'air pour brûler un quintal de coke, ce qui suffit pour
 donner idée de l'énorme quantité d'air qu'il est nécessaire
 de lancer dans l'intérieur des fourneaux. On brûle d'un quin-
 tal et demi à trois quintaux de coke, suivant la nature du
 minéral, pour obtenir un quintal de fonte ; d'où il suit que
 la quantité de fonte produite dépendant de la quantité de
 coke consommée, en augmentant cette dernière, c'est-à-dire
 en augmentant la puissance des machines soufflantes, on
 peut faire varier la production d'un fourneau à peu près
 dans la proportion du simple au double.

Les fontes qui proviennent d'un bon coke et d'un bon

minerai peuvent être soumises immédiatement à l'opération du pudlage; mais les autres ne produisent un fer satisfaisant qu'à la condition d'être dépourvues par une opération préalable d'une portion des matières étrangères, telles que

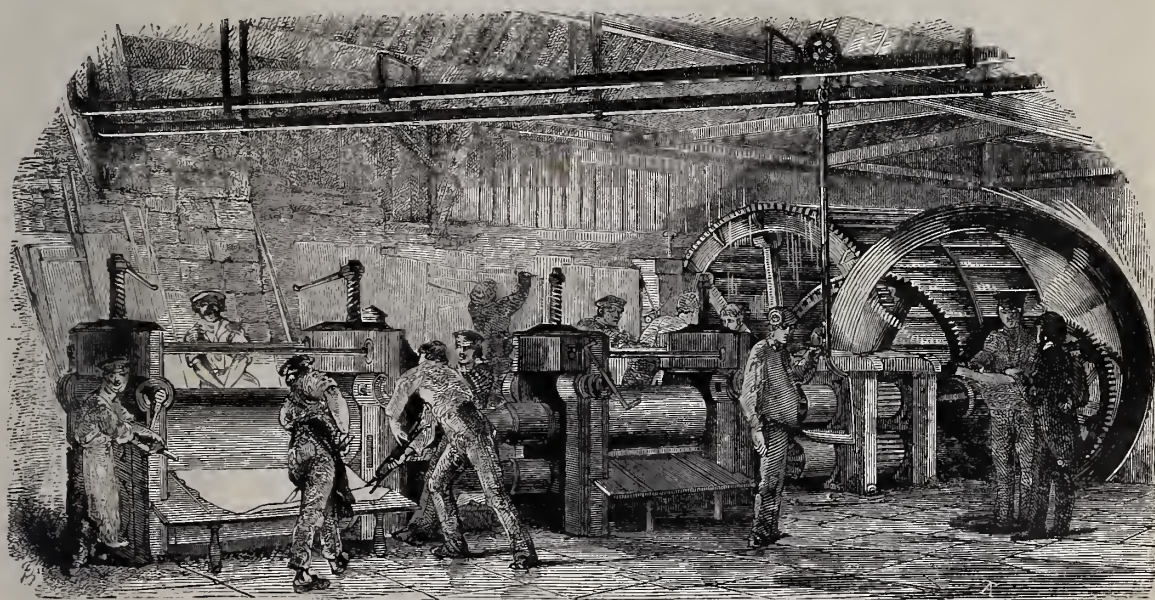
la silice, le soufre, le phosphore qu'elles contiennent. Cette opération se nomme le *finage*. Elle se fait dans des creusets rectangulaires d'environ 1 mètre carré, et de 25 à 30 centimètres de profondeur. A l'aide d'une machine qui y dé-



Fabrication du fer. — Fours à réchauffer les saumons de fonte.

bouche par six tuyères plongeantes, on entretient dans ces creusets un feu de coke assez intense pour remettre la fonte en fusion; et dans cet état, on la soumet à l'action de l'air qui, en brûlant les matières étrangères, lui donne un premier degré d'affinage.

Il faut éviter avec soin les cokes sulfureux, car la fonte, loin de se purifier par le finage, serait exposée à s'y détériorer. Il faut éviter aussi les cokes qui contiennent trop de cendres, car ces cendres en se fondant sous forme de scories enlèvent de l'oxyde de fer, et le déchet devient consi-



Train de laminoirs mû par une roue hydraulique.

dérable. L'opération, conduite dans chaque creuset par un maître, se fait par quatorze ou quinze fineurs et deux aides, et porte sur quatorze à quinze quintaux. Elle dure d'une heure et demie à deux heures, et quand le maître la juge terminée, il débouche le creuset et fait couler le *fin métal* dans des lingotières. La nature du fin métal est à peu près la même que celle d'un acier fondu grossier.

L'opération fondamentale du pudlage s'opère dans des fours à réverbères: ce sont des fours dans lesquels le combustible et le métal, au lieu d'être en contact, comme dans tous leurs précédents, sont au contraire séparés. Le combustible est placé sur une grille, et à l'aide d'une voûte surbaissée, la flamme qui s'en dégage est rabattue sur le métal déposé à côté sur une plate-forme que l'on nomme la *sole*.

La combustion et le tirage sont déterminés par une cheminée placée à l'extrémité de la sole. On comprend que ces fourneaux, la voûte surtout, doivent être construits en matériaux très-réfractaires, ordinairement en briques. Souvent la sole est formée de plaques de fonte sous lesquelles circule un courant d'air, afin de les empêcher de s'échauffer assez pour se fondre. La masse des fourneaux est consolidée par des tirants en fer et des armatures en fonte.

La grille est carrée et d'environ 90 centimètres de côté. Elle doit être disposée de manière à brûler 70 à 90 kilogrammes de houille par heure. On la charge par une ouverture latérale nommée la *toquerie*. La surface de la sole doit être triple de celle de la grille; la porte, qui ne doit s'ouvrir que pour le passage des masses métalliques, est placée vers la partie la plus large de la sole; le travail des outils se fait par une petite ouverture ménagée à sa partie inférieure. La cheminée, qui est le véritable régulateur de tout ce système, a 12 à 15 mètres de hauteur, et un diamètre intérieur égal au quart de la grille. Souvent, entre la sole et la cheminée, on laisse un espace intermédiaire muni d'une porte, dans lequel on fait rougir les saumons de fonte avant de les porter sur la sole. On utilise ainsi la flamme perdue.

Le travail du four à réverbère demande quatre ouvriers qui se relèvent par postes de huit à douze heures. Chaque charge se compose de 180 à 200 kilogrammes de fonte. Après avoir chargé, on lute avec soin toutes les portes, on remet de la houille sur la grille, on ouvre le registre de la cheminée, en un mot, on donne ce qu'on appelle un coup de feu. Il suffit de dix ou quinze minutes pour que la charge entre en fusion. Dès qu'elle est opérée, on abaisse le registre de la cheminée, afin de modérer le feu et d'empêcher le bain de devenir trop liquide; l'ouvrier brasse alors avec force et persévérance la matière, de manière à exposer successivement toutes ses parties au courant d'air enflammé; il doit veiller à ce que le feu se maintienne dans la juste mesure pour qu'elle ne devienne ni trop liquide ni trop pâteuse, et dans ce but il préside à la fois à la manœuvre de la grille et à celle de la cheminée.

Après vingt-cinq minutes de brassage, une certaine quantité du carbone combiné avec le fer, se trouvant brûlée par le courant d'air, la matière devient visqueuse, plus difficile à diviser; les ouvriers disent à ce moment qu'elle est fondue. Bientôt après, elle se sèche tout à fait, elle se partage d'elle-même en grumeaux; la lumière qu'elle projette devient beaucoup plus vive, le carbone est entièrement brûlé; ce n'est plus de la fonte, c'est du fer. On rend alors un coup de feu, afin de souder toutes les particules ou les rassembler en cinq ou six petites masses qu'on arrondit en les roulant sur la sole, et que l'on frappe pour en exprimer les scories; puis après avoir rendu un dernier coup de feu, on les traîne au marteau ou au laminoir pour les cingler.

On fait de quatorze à dix-huit charges par vingt-quatre heures, ce qui répond à une quantité totale de 24 à 25 quintaux métriques; le déchet sur la fonte est d'environ un dixième. La consommation de houille est de 70 à 90 kilogrammes par quintal de fer. En Champagne, où la cherté du combustible a conduit naturellement à son économie, on travaille dans des *four doubles*, c'est-à-dire dans des fourneaux où l'on fait deux opérations à la fois, à l'aide de deux portes ouvertes sur la sole, vis-à-vis l'un de l'autre, la consommation n'est souvent que de 53 kilogrammes.

Certaines fontes en coke sont tellement impures que l'opération du pudlage ne suffit pas pour les affiner convenablement. Après les avoir martelées au laminoir, on réchauffe par paquets les barres obtenues, et on les soumet de nouveau au martelage ou au laminage. Cette opération est ce qu'on nomme le *ballage*.

Après le ballage dans les circonstances que nous venons de dire, après le pudlage dans les circonstances ordinaires, on

obtient enfin, à l'aide des laminoirs, ce que l'on nomme le *fer fini*, ou *fer marchand*.

Un train de laminoirs se compose de trois cages occupées chacune par deux cylindres de 25 à 40 centimètres de diamètre, tournant en sens inverse l'un sur l'autre, à raison de 80 à 100 révolutions par minute, sous l'impulsion d'une roue hydraulique ou d'une machine à vapeur de 40 à 50 chevaux. La première cage contient les *ébaucheurs*, cylindres garnis de grosses cannelures ovales ou carrées; la deuxième contient les *finisseurs* garnis de cannelures plus petites, et qui donnent au fer la forme que l'on veut définitivement lui conserver; la troisième contient les *polisseurs* ou *espaltaris*, qui sont des cylindres sans cannelures, destinés seulement à allonger les barres et à donner un glacis à leur surface.

Un train de laminoirs occupe six hommes: savoir, deux laminiers, deux rattrapeurs et deux releveurs. Le laminier en chef commande la cage des finisseurs; le laminier en second, celui des ébaucheurs; les deux rattrapeurs et les deux releveurs sont à l'arrière de chaque cage. Quand on travaille aux polisseurs le service demande en plus un enfant.

Dans le procédé primitif de la fabrication du fer, dont la Corse nous offre encore l'exemple, il n'y a qu'une seule opération: on dispose le minerai au milieu d'un foyer de charbon de bois, et après quelques heures de feu, tout est fini; on porte la masse sous le marteau: c'est du fer. Dans le procédé anglais, au lieu de cette simple et unique opération, on en a quatre au moins: la fusion, le finage, le pudlage, le ballage; et souvent même, pour améliorer les fers, on les soumet à plusieurs *corroyages*, c'est-à-dire qu'on les réchauffe par paquets et qu'on les fait repasser à deux ou trois reprises sur les laminoirs. Mais de cette complication apparente résultent à la fois l'économie et l'extension indéfinie de la production; elle permet d'utiliser le combustible que fournissent les mines et des minerais de qualité inférieure qu'il serait impossible de traiter par le procédé primitif.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270.

§ 9. Suite. — Un procès. — Le pot de giroflée.

Tout marcha d'abord à souhait. Les travaux furent vivement conduits et achevés avant le terme. J'avais pu, sur les premiers paiements, rendre à Mauricet son argent. De nouveaux marchés me ramènerent dans le courant des affaires de bâtiment. Je reprenais le flot et je commençais à me sentir remonter, quand un procès intenté à notre principal entrepreneur vint tout arrêter. Mon sort et celui de dix autres était forcément lié au sien; nous nous trouvions les mains prises, sans aucun moyen d'agir ni de nous retirer. Pendant ce temps, les obligations particulières de chacun restaient entières; l'époque de paiement arrivait pour les marchandises non employées; les soldes d'arriéré se succédaient impitoyablement: il fallait faire face à toutes les attaques, l'arme au bras, comme on dit; trouver chaque jour quelque nouvel expédient, obtenir des termes, effectuer des reports, compenser des dettes et des créances! Mes journées entières étaient employées à ce stérile travail. Je ne gagnais rien, et mes ressources s'épuisaient de plus en plus: tandis que j'employais mon temps à me sauver de la faillite, Geneviève et l'enfant manquaient du nécessaire.

Je me mangeais la cervelle sans pouvoir faire avancer les choses. Le procès était toujours près d'être jugé, et reculait

sans cesse. Un jour, quelque pièce avait été oubliée ; un autre jour, l'avocat se trouvait absent ; le tribunal prenait des vacances, ou l'adversaire avait demandé une remise. Pendant ce temps, les semaines et les mois s'écoulaient en rendant la position toujours plus difficile. Notre pauvre ménage ressemblait à ces équipages pris par un calme plat au milieu de la mer, et qui, réduisant chaque jour la ration, regardent en vain à l'horizon si les nuages leur annoncent le retour du vent. J'ai eu de dures épreuves dans ma vie, mais aucune qui soit comparable à celle-ci. D'ordinaire, les malheurs qui nous frappent laissent place à l'action ; on peut chercher le soulagement ou le salut. Mais ici tous nos efforts étaient inutiles ; il n'y avait qu'à se croiser les bras et à attendre.

A la longue, cette agitation dans l'impuissance me rendit sombre et hargneux. Ne sachant plus qui accuser, je m'en prenais à Geneviève ; je ne tenais point compte à la pauvre créature de ses efforts pour me déguiser notre misère, de son travail pour l'amoindrir. On eût dit que je lui en voulais des privations qu'elle supportait. Au fond, mon irritation était encore de l'amitié : elle venait de mon chagrin de la voir souffrir. J'aurais donné mon sang goutte à goutte pour lui acheter de l'aisance et du repos d'esprit ; mais ma bonne volonté était de mauvaise humeur faite d'avoir réussi : c'était comme une haine d'épines à laquelle je la déchirais, par dépit de n'avoir pu en faire une enveloppe pour la défendre.

Un jour surtout je rentrai plus aigri. J'avais passé trois heures chez l'avoué, qui causait avec des amis et que j'entendais rire, tandis que j'attendais en me rongant le cœur. Il avait fallu leur laisser finir toutes leurs histoires plaisantes ; puis, quand mon tour était venu, j'avais trouvé un homme qui m'avait écouté en bâillant, qui ne savait rien de mon affaire, et m'avait renvoyé à son premier clerc alors absent. Je revenais donc gonflé de rancune contre les gens de justice, qui emmagasinent dans leurs cartons notre fortune, notre repos, notre honneur, et qui, le plus souvent, ne savent pas même ce qu'on leur a donné à garder. Pour m'achever, j'avais vu refuser le paiement de mon dernier billet !

Comme si tout devait irriter ma tristesse, je trouvai à Geneviève un air de fête. Elle rangeait en chantant, et me reçut par une exclamation joyeuse.

Je lui demandai brusquement ce qu'il était arrivé d'heureux depuis mon départ, et si nous avions reçu une succession d'Amérique. Elle répondit en plaisantant, me prit par le cou, et me conduisit en face de l'almanach suspendu contre la cheminée.

— Eh bien ? lui demandai-je.

— Eh bien ! vous ne voyez point la date, monsieur ! dit-elle gaiement ; c'est aujourd'hui le 25.

— Oui, répliquai-je en me dégageant avec humeur ; et bientôt ce sera le 30, jour d'échéance. Que l'enfer confonde les billets et les almanachs !

Elle me regarda avec un douloureux étonnement.

— Qu'y a-t-il donc encore, Pierre Henri ? reprit-elle inquiète ; avez-vous appris quelque mauvaise nouvelle ?

— Je n'ai rien appris, comme d'habitude.

— Alors, reprit-elle en passant un bras sur le mien, remettons les inquiétudes à demain, et gardons ce jour-ci pour être heureux.

Je la regardai de manière à lui prouver que je ne comprenais pas.

— Allons, vilain homme ! dit-elle d'un ton de bouderie amicale, ne savez-vous donc plus que c'est l'anniversaire de notre mariage ?

Je l'avais effectivement oublié. Les années précédentes, cet anniversaire était pour moi une occasion de réjouissance et d'attendrissement ; mais cette fois il en fut tout autrement. Le souvenir du bonheur passé me rendit les souffrances présentes plus amères. La comparaison que j'en fis, dans ma pensée, excita chez moi une sorte de colère désespérée, et je

me laissai tomber sur une chaise avec de sourdes malédictions.

Geneviève, surprise et effrayée, voulut savoir ce que j'avais.

— Ce que j'ai ! m'écriai-je ; Dieu me pardonne ! on dirait que vous n'en avez jamais entendu parler ! Ce que j'ai ! eh bien, parbleu ! j'ai des dettes que je ne puis payer, et des créances qui ne rentrent pas ; j'ai un procès qui me ruine en attendant que je le gagne ; j'ai trois bouches à nourrir tous les jours, sans autre ressource que deux bras qui ne peuvent travailler... Ah ! ce que j'ai, demandez-vous ? J'ai le regret de ne pas m'être cassé les reins le jour où je suis tombé d'un troisième, parce qu'alors je n'étais encore qu'un ouvrier sans obligation et sans famille, et qu'une bière de quatre francs eût réglé tout mon compte sur la place de Paris !

Tout cela était dit avec un emportement qui fit trembler la pauvre femme ; elle me regarda, et des larmes lui vinrent dans les yeux.

— Au nom de Dieu ! ne parlez pas ainsi, Pierre Henri, me dit-elle ; ne me dites jamais que vous regrettez de vivre, à moins que vous ne vouliez aussi me faire mourir. Vous avez été tourmenté tout le jour, pauvre homme, et vous me revenez outré ; mais oubliez pour aujourd'hui les affaires, et ne pensez qu'à ceux qui vous aiment.

J'allais peut-être faire ce qu'elle demandait, car sa voix m'avait remué le cœur, quand on frappa à la porte ; un sergent de ville entra.

— Pardon, excuse, dit-il poliment ; je suis monté parce que vous êtes en contravention et que je dois vous dénoncer procès-verbal, rapport au pot de fleurs de votre fenêtre.

J'allais répondre qu'il y avait erreur, lorsque Geneviève courut à la croisée et en retira précipitamment une giroflée encore enveloppée de sa feuille de papier blanc. Elle déclara qu'elle venait de l'acheter et de la déposer à cette place, où elle était d'ailleurs retenue par plusieurs barreaux. L'homme de police écouta patiemment toutes ses explications ; mais, après avoir constaté ce qu'il appelait *le corps du délit*, il prit nos noms et prénoms, avertit que nous aurions à nous présenter au tribunal pour payer l'amende, et se retira en saluant.

Cette interruption inattendue et la perspective des frais nouveaux auxquels nous allions être condamnés, arrêtaient brusquement mon retour de bonne humeur. Geneviève voulut parler ; mais je me levai exaspéré, en maudissant le caprice qui venait ainsi ajouter subitement à notre misère. Je me promenais à grands pas, j'élevais la voix, je m'animais de mes propres paroles, tandis que Geneviève, pâle et tremblante, me regardait sans rien dire. J'avais éclaté quand elle avait voulu parler, et son silence augmenta ma colère ! Hors de moi, je saisis la fleur, cause première de ce débat, et je courais à la fenêtre pour la lancer dans la rue, quand un cri de Geneviève m'arrêta.

La pauvre femme était près du berceau de l'enfant que je venais d'éveiller ; elle le pressait d'un bras contre sa poitrine, et son autre main était tendue vers moi.

— Ne la brise pas, Pierre Henri, me dit-elle d'une voix que je n'oublierai jamais ; c'est la fleur de notre anniversaire !

Je gardai la giroflée entre mes mains, hésitant sur ce que je devais faire. Je me rappelai alors que tous les ans, à pareille époque, Geneviève avait célébré la date de notre mariage par l'achat d'une de ces fleurs que ma mère cultivait à Bois-Riaut. A cette pensée, je sentis une secousse au dedans ; toute ma colère tomba d'un seul coup, il s'ouvrit comme une fontaine dans mon cœur, et je me mis à pleurer.

Geneviève courut aussitôt vers moi, et se jeta avec l'enfant dans mes bras.

Quand tout fut pardonné et oublié, nous nous mîmes à table pour le repas du soir. Ce qui venait de se passer avait empêché la femme de rien préparer ; je ne voulus point la laisser sortir pour remplacer ce qui nous manquait. Nous

soupâmes gaiement avec du pain et des radis, la giroflée au milieu de la table et embaumant notre festin !

LE BATON DE LA MEGGY.

La Meggy était une mendiante des environs d'Inverness, mais qui possédait un trésor pour lequel bien des gens auraient pu donner leurs richesses.

Ce n'était pourtant ni la tasse magique d'où le vin coule comme d'une source, ni le ducat d'incubation qui fait éclore d'autres ducats, ni la bague qui transporte au loin, ni le chapeau qui rend invisible.

La vieille Meggy ne possédait qu'un bâton de buis sur lequel un berger des Highlands avait sculpté une tête avec son couteau ! mais le bâton était fée et rendait justice à chacun mieux que toutes les cours d'Angleterre ; car il savait reconnaître les actions qui méritaient le blâme, et il les punissait sur-le-champ par autant de coups qu'on en avait mérité.

Ainsi, qu'un grossier paysan passât près de la vieille Meggy sans un salut, le bâton accourait de lui-même et écrivait sur les épaules du rustre le respect dû à la vieillesse et à la pauvreté.

Qu'un gentleman étourdi regardât effrontément la jeune fille qui retournait du travail vers sa mère, ou lui adressât quelque parole trop familière, le bâton recommençait son voyage pour lui apprendre qu'il ne faut ni attaquer les faibles, ni faire rongir les timides.

Au marchand qui revenait de la ville chargé d'écus et de tromperies, il rappelait que la probité est la patente obligée de tous les commerces ; au juge qui avait dormi à l'audience, il laissait assez de traces rouges et bleues pour le tenir éveillé ; au médecin coupable d'oubli ou d'ignorance, il fournissait des meurtrissures à guérir.

Que de fois il a marché pour vous, hommes sans pitié qui foulez vos frères comme l'herbe des chemins ! pour vous, orgueilleux, qui regardez toujours d'en haut les choses et les gens ; pour vous, esprits légers, qui semez le mal et le bien sans y prendre garde !

Mais il s'arrêtait quand vous passiez, vaillants travailleurs dont la conscience est l'horloge ; douces consolatrices de nos misères, qui êtes ici-bas comme le soleil des cœurs ! Il s'inclinait devant vous, hommes uniquement occupés du bien, riches toujours la main ouverte, génies dont les grandes pensées coulent, comme la source, au profit de tous !



Et cependant on dit que le bâton de Meggy était plus souvent en route qu'au repos, et donnait plus de coups qu'il ne faisait de salutations.

Depuis longtemps il a été enterré avec la vieille femme ;

personne ne songe à l'exhumer, et si le hasard le faisait jamais reparaitre dans un pays civilisé, tout le monde s'associerait peut-être pour le brûler.

GRANVILLE-SHARPE.

L'association des Abolitionistes, qui s'est vouée à l'extinction de l'esclavage aux États-Unis, étend de jour en jour son influence. Parmi ses moyens d'action les plus efficaces, il faut compter la publication annuelle d'un volume intitulé *the Liberty bell* (la Cloche de la liberté). Ce recueil, qui en est à sa dixième année, se compose d'éloquents protestations contre la traite et ses conséquences ; de touchants appels à l'humanité des colons ; d'admirables traits de dévouement, de sympathie pour une race proscrite. Entre beaucoup de faits remarquables, il en est un qui nous a surtout frappé.

En 1772, M. Granville-Sharpe tenait boutique dans Chapside. Au retour d'une promenade matinale, comme il traversait un des faubourgs de Londres, il rencontra un pauvre petit nègre, la tête entourée d'un bandage sanglant. Il lui demanda quel accident lui était arrivé. L'enfant répondit simplement : — C'est *massa* (le maître) qui me l'a fait.

M. Sharpe continua de l'interroger, et apprit que le pauvre esclave avait été envoyé en présent par un riche planteur de la Jamaïque à un négociant de Londres, frère du colon. Ce négrier anglais avait, dans un moment de brutale colère, asséné sur la tête du noir un coup terrible avec un instrument tranchant. L'enfant s'était enfui, et, n'ayant personne pour le protéger et le soigner, il errait et mendiait depuis quelques jours dans les rues de Londres. M. Sharpe le conduisit à l'hôpital le plus proche, fit visiter et panser ses plaies, et, après sa guérison, le recueillit chez lui. Il le prit à son service, et informa son ancien maître du lieu qu'il habitait. Le misérable vint le réclamer comme son bien. M. Sharpe s'y attendait. Il défendit le nègre, et soutint son droit à la liberté devant un jury assemblé dans Westminster-Hall. Lord Mansfield eut l'insigne honneur de proclamer cet immortel verdict qui, à dater de ce jour, fit loi en Angleterre : « Qu'en mettant le pied sur le sol anglais, tout esclave était libre (1). »

Peu de jours après ce grand événement, qui retentit dans toute la ville, une dame était assise à son balcon, au-dessus de la Tamise, entre le pont de Londres et les docks des Indes occidentales. Elle vit une petite embarcation se diriger à force de rames vers les docks. Comme la barque passait rapidement sous son balcon, il en sortit un cri perçant ; elle entendit le nom de Granville-Sharpe ! Granville-Sharpe ! distinctement prononcé. La pensée lui vint aussitôt que c'était un nègre qu'on enlevait, et, sans une minute de retard, elle courut chez le lord-maire, et déposa, sous la foi du serment, de ce qu'elle venait de voir et d'entendre. Elle obtint un mandat de perquisition autorisant à rechercher à bord de tous les navires des Indes occidentales alors dans les docks, l'homme qui avait crié et appelé à son aide Granville-Sharpe. Après cinq heures d'infructueuses visites, on découvrit, caché sous un tonneau vide, un jeune nègre bâillonné, pieds et poings liés. Cette victime de la cupidité fut sur-le-champ relâchée, en vertu du glorieux verdict rendu quelques jours auparavant par un jury anglais.

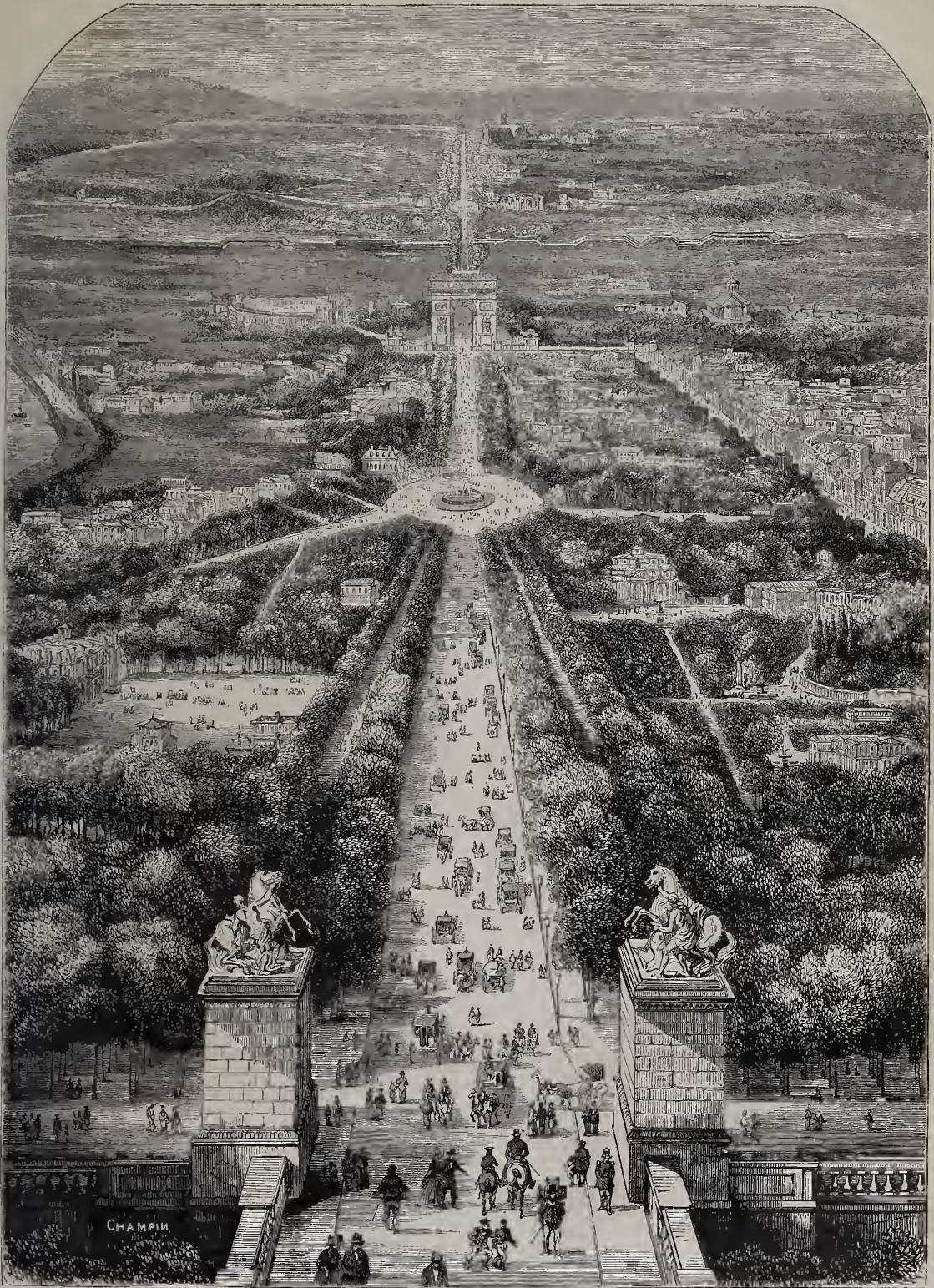
(1) « Tout individu est libre aussitôt qu'il est en France. » (Art. 1^{er} de la loi du 28 septembre—16 octobre 1791.)

« Le principe que le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche, est appliqué aux colonies et possessions de la République. » (Art. 7 du décret du 28 avril 1848.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES.



Les Champs-Élysées vus à vol d'oiseau.— Dessin de Champin.

Les Champs-Élysées étaient jadis un bois paisible où l'on ne trouvait qu'ombre, silence et fraîcheur, où l'on cherchait un refuge contre les bruits de Paris. Tandis que près de là, au nord du fleuve, les carrosses du beau monde, c'est-à-dire des gens riches et de ceux qui mettent leur vanité à leur ressem-

bler, sillonnaient les trois allées du Cours-la-Reine, au milieu des piétons et des marchandes de fruits et de beignets ; tandis que, sur les boulevards, sur le pont Neuf, les saltimbanques, les parades, les marionnettes, les automates, les physiciens, les chanteurs, les opérateurs, les jeux de toute sorte,

attiraient une foule de curieux, ceux qui préféraient le calme venaient s'asseoir sous les arbres touffus pour converser ou méditer, comme faisaient les sages de la fable antique dans les champs fortunés du monde souterrain.

Assurément, si l'un de nos aïeux voyait aujourd'hui nos Champs-Élysées, il aurait grand-peine à les reconnaître. Quelle transformation! quelle rumeur! quel éclat! Tout le mouvement du Cours-la-Reine, voitures et chevaux, s'est jeté au milieu de la promenade; tous les plaisirs, toutes les curiosités des ponts, des quais et des boulevards, tous les jeux, sont descendus et ont envahi les allées. Dès deux ou trois heures de l'après-midi, à chevaliers, amazones, voitures de toute espèce, depuis les plus élégantes jusqu'aux plus vulgaires, emplissent la grande allée qui conduit de la place de la Concorde à la barrière de l'Étoile; les joueurs de boule et de ballon attirent des cercles de spectateurs; la nuit approche: des lumières paraissent de tous côtés; les chants, les rires, un bourdonnement continu de voix, se répandent dans tout l'espace; les cafés, les restaurants, les spectacles, s'ouvrent, s'animent, se partagent la foule. La distraction et le plaisir, avec leurs mille fantaisies, se glissent et bruissent sous le feuillage: on n'y vient plus penser et respirer la fraîcheur; on vient s'y oublier, s'y déhivrer de la fatigue et de l'obsession de la pensée, y divertir ses regards au scintillement des lumières, aux scènes bruyantes qui changent à chaque pas. Cherchez ailleurs une véritable image des Champs-Élysées, allez plus loin, rêveurs et sages, amis de la solitude et du calme: la vive et folle cité prend ici ses ébats, et, si vous y faites un pas seulement, vous-mêmes y serez pris au tourbillon de sa rumeur et de sa gaieté.

Nous avons figuré en miniature l'aspect de cette belle promenade enviée par toutes les grandes villes de l'Europe. Si vous montez, à droite de la grande allée vous rencontrerez de jolis cafés qui ont élevé extérieurement, en plein air, de petits théâtres où de jeunes femmes élégamment parées chantent des romances et des morceaux d'ensemble; des jeux de bague ou chevaux de bois, des jeux d'adresse et de hasard; de célèbres baraques de marionnettes, le théâtre de Guignolles et le théâtre de la Folie; la flotte aérienne, navires à voiles qui vous balancent dans l'air; des restaurants, des fontaines jaillissantes; le Cirque national (voy. 1844, p. 185), édifice vaste, léger, gracieusement décoré. De ce côté, la promenade est bordée et comme prolongée par les jardins des grands hôtels du faubourg Saint-Honoré, entre autres par celui du palais du Président. En montant à gauche de la grande allée, les curiosités, les plaisirs, les édifices, sont plus variés encore et plus nombreux: au milieu des jeux de billard anglais et d'arbalète, des balançoires russes, des cafés-concerts et des restaurants, on y voit successivement le Panorama; le carré Marigny, où l'on élève ordinairement les bâtiments de l'exposition de l'industrie; au bord des allées, des tirs au pistolet, le bal Mabille; plus loin, le Jardin d'hiver, cet admirable palais de verre, l'une des merveilles de Paris; des brasseries; de riches et élégantes villas; le château des Fleurs.

Cette variété incessante de plaisirs, dont il faut renoncer à faire une énumération complète, cause une sorte de trouble et, pour ainsi dire, d'enivrement, dont les Parisiens sont plus avides que tous les autres citoyens du monde, les Napolitains exceptés. Cette promenade est le théâtre de plus d'amusement et de folie que n'en contient le reste de la France. Il semble que les inquiétudes politiques n'y pénètrent jamais; la pluie, l'orage même n'en chassent pas la gaieté: le tonnerre gronde, éclate; des torrents se précipitent du ciel; on se cache un moment sous les arbres, sous les portiques, sous les échoppes, et, le nuage passé, toute l'activité renaît, tous les grelots s'agitent, toute la joie retentit. C'est à peine si minuit, en approchant, a le pouvoir de souffler sur toutes ces lumières, d'alourdir toutes ces paupières, de dissiper ces groupes souriants, de renvoyer

chez eux tous ces promeneurs fatigués et non rassasiés de plaisir. Le silence reprend à grand-peine son ancien empire; mais l'ombre est à jamais bannie de ces lieux: le gaz inonde l'espace de sa blanche clarté jusqu'au lever du soleil.

SUR LES LARMES BATAVIQUES.

Monsieur,

Permettez-moi de vous mentionner une petite expérience dont j'ai été le témoin il y a quelques jours, et qui fut faite à propos de votre article sur les *Larmes bataviques* (p. 119). Il me semble qu'il n'est pas sans profit pour vos lecteurs de montrer que votre publication sollicite souvent la curiosité tout en la satisfaisant, et que vos articles peuvent fournir à la fois matière à réflexion et matière à études ou expériences. Je m'étais rendu à la verrerie de Sèvres, sous l'impression de ma lecture du *Magasin*, et je parlais au contre-maître des larmes bataviques. — Connaissez-vous, me dit-il, l'effet de leur explosion dans un fond de bouteille rempli d'eau? Sur ma réponse négative, il voulut bien en faire l'essai devant moi. Il prit une bouteille dont le fond était excessivement épais; il plaça cette bouteille sur la terre, le goulot en bas, et appela un petit apprenti pour la tenir solidement dans cette position; le fond extérieur de la bouteille s'offrait donc à nous comme une sorte de petite coupe: le contre-maître la remplit d'eau, il y plongea ensuite une larme batavique, de façon que l'extrémité du bout fût seule hors de l'eau, et enfin il se mit en devoir de la briser. Je m'attendais à ce que l'eau allait jaillir autour de nous avec les fragments poudreux du verre, et je mettais déjà ma main devant mes yeux pour les garantir, quand tout à coup, la larme ayant été brisée, je vis à peine un petit bouillonnement dans l'eau, puis j'entendis un bruit assez fort dans la bouteille; je regardai: le fond avait été emporté par le choc et était tombé contre terre avec l'eau. Rien, ce me semble, ne peut mieux marquer la force d'explosion de ce petit fragment de verre que de le voir ainsi se précipiter sur un fond de bouteille épais de plusieurs lignes et l'emporter avec lui tout entier, et il m'a paru que ce fait n'était pas indigne de venir compléter la série d'observations ingénieuses mises en avant par l'auteur de votre article sur les *Larmes bataviques*. — Recevez, monsieur, etc.

MIGRATIONS DES OISEAUX,

PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Premier article.

De la migration.

L'une des habitudes instinctives auxquelles certains animaux, et en particulier les oiseaux résistent le moins, est celle qui les porte à entreprendre à des époques fixes, chaque année, des voyages en pays lointains, et à revenir périodiquement au point d'où ils étaient partis. Les hirondelles, la caille, l'étourneau, les pigeons, le rossignol, etc., nous quittent chaque automne pour visiter des climats plus chauds; en même temps arrivent du Nord la sarcelle, l'oie sauvage, la cigogne, les mouettes, le pingouin, etc., qui viennent prendre dans notre climat leurs quartiers d'hiver. Ces voyages ou migrations s'exécutent avec la plus parfaite régularité, et le départ, de même que le retour, ne varie jamais pour la même espèce.

Par migration, il ne faut pas entendre les déplacements limités, accidentels ou irréguliers de certaines espèces qui, sans changer véritablement de pays, voyagent seulement, suivant l'état de la saison, des montagnes à la plaine, d'un endroit devenu trop aride à un autre endroit conservé plus humide, d'un lieu moissonné à un autre où la nourriture abonde encore, etc., tels sont la perdrix rouge, le geai,

quelques espèces d'alouettes, etc. Il ne faut pas non plus entendre les voyages qu'entreprennent parfois ces autres espèces qui, poussées momentanément par un excès de température chaude ou froide, arrivent une année sans reparaitre les années suivantes, qu ne reviennent qu'aux intervalles les plus irréguliers et les moins constants, par exemple, le guillemot, le plongeon imbrim, le pélican blanc, l'ibis, etc. A toutes ces espèces, on pourrait donner le nom d'*erratiques*. Enfin ne sont pas encore de véritables émigrants ces grands oiseaux à vol vigoureux et prolongé, dont l'état normal est pour ainsi dire le mouvement continu ; les pétrels, les frégates, qui, errant sans cesse à la surface des océans, ne s'approchent des terres que pour nicher, et arrivent ainsi quelquefois jusque sur nos côtes, tandis que leur patrie est dans les régions polaires. Le thallassidrome, vulgairement *oiseau des tempêtes*, ainsi nommé, parce que, à l'approche de la tempête, on le voit souvent venir chercher un asile sur les vaisseaux ; cet habitant des mers du Nord s'égaré quelquefois jusqu'à apparaitre dans l'Océan européen, et même dans la Méditerranée. A ces puissants voiliers fugitifs et vagabonds, dont la patrie est partout ou nulle part, s'appliquerait bien le nom de *cosmopolites*. Les véritables émigrants sont ceux qui se déplacent à des époques fixes et régulières chaque année, s'éloignent du pays où ils sont nés et franchissent souvent les plus grandes distances, en suivant la plus constante direction ; c'est du moins là le sens que nous attacherons, dans les détails qui vont suivre, au mot *migration*.

I. Des causes connues qui déterminent les migrations.

Le défaut de nourriture est l'une des causes les plus probables des migrations ; lorsque le lieu qu'un animal a habité pendant une saison n'offre plus à son existence les aliments qui lui conviennent, l'instinct pousse cet animal à s'éloigner ; il va d'abord dans le voisinage immédiat chercher des ressources meilleures, errant d'un canton à l'autre, d'un endroit plus bas à un autre plus élevé, d'un local plus froid à un autre plus tempéré ; puis, lorsque le besoin est devenu plus pressant, il abandonne définitivement le pays. Ainsi la caille, vers la fin de l'été, laisse d'abord la plaine pour aller demander à la montagne le grain que le moissonneur lui a ravi ; quinze jours, trois semaines plus tard, elle émigre définitivement. En s'éloignant, ce ne sera pas tant la quantité que la qualité des aliments qu'elle ira chercher en des contrées étrangères ; en effet, pendant toute la période de temps qui s'écoule entre la mi-septembre, époque moyenne de son départ, et les premières neiges de décembre, ou même pendant toute la durée de l'hiver, dans les années peu rigoureuses, la caille trouverait certainement chez nous du grain en quantité suffisante pour subvenir à son existence ; mais ce grain avarié par les pluies d'automne ne lui présenterait plus la qualité qui lui convient, et c'est ce qui paraît l'engager à fuir vers des régions lointaines.

La qualité des aliments étant donc recherchée par les oiseaux, aussi bien que la quantité, ce doit être surtout parmi ceux dont le régime est le plus exclusif et le plus restreint, que l'on rencontrera les émigrants les plus nombreux et les plus réguliers ; en effet, c'est principalement parmi les granivores et surtout les insectivores qu'on les compte en plus grand nombre : pendant la saison froide, dans les pays sujets aux grandes gelées ou aux neiges abondantes, les oiseaux qui appartiennent à la dernière de ces deux divisions ne sauraient trouver les petites espèces d'animaux qui, pendant l'hiver, dans ces parages, vivent la plupart cachées sous terre. Les omnivores ne fournissent que très-peu d'espèces d'émigrants, la qualité des aliments étant pour ceux-ci en quelque sorte indifférente.

Les changements de température qui ont lieu aux renouvellements des saisons, n'influent guère moins que le défaut de nourriture sur les migrations. Les oiseaux n'attendent pas

même le changement de température pour partir ; ils le préviennent et fuient sans que souvent on puisse découvrir dans l'atmosphère les moindres symptômes de variation ; ils présagent ainsi le temps avec une sûreté telle que, pour les habitants de la campagne, le passage de certaines espèces, par exemple des corneilles, des étourneaux, de la grue, etc., est un indice certain de l'approche des frimas, et le retour au printemps des hirondelles, de la caille, des alouettes, le signe infaillible du commencement des beaux jours. Il faut remarquer, d'ailleurs, que les changements de température sont toujours accompagnés de variations dans les produits du sol et dans l'existence même de certaines espèces ; par suite, la quantité et la qualité des aliments dont ces oiseaux se nourrissent changent : l'une et l'autre cause ont donc une étroite connexion entre elles ; supposer l'une, c'est admettre implicitement l'autre.

Indépendamment de ces deux causes réunies, il en est une troisième qui concourt à déterminer le retour des races émigrantes vers leur point de départ : c'est le besoin qui les pousse à venir faire leur nid chaque année au lieu même qui les a vues naître, ou dans lequel elles ont déjà élevé une couvée. La cigogne, les hirondelles, les martinets, sont, du reste, jusqu'à ce jour, les seuls exemples que, sous ce rapport, l'on puisse citer.

Ces différentes causes, bien qu'elles influent d'une manière incontestable sur les migrations périodiques des oiseaux, ne sont pas les seules, et même elles ne paraissent pas pouvoir expliquer le besoin du déplacement chez quelques espèces. On doit ajouter qu'elles ne déterminent ni la direction ni la longueur du voyage : ainsi, d'une part, les espèces qui volent à de grandes hauteurs, ou qui parcourent d'un seul trait le trajet entre le point de départ et celui de la destination, ne sauraient se guider par la nature des aliments le long de leur route, puisqu'elles n'ont ni le temps ni la possibilité de les apercevoir ; d'autre part, beaucoup d'espèces, entre autres les cailles, ne s'arrêtent pas, après avoir traversé la Méditerranée, sur la première côte d'Afrique qu'elles rencontrent, et où cependant elles trouveraient tout de suite une nourriture qui leur conviendrait, et une température appropriée à leur existence ; elles vont plus loin, et prolongent en quelque sorte indéfiniment leur voyage ; quelques-unes, dit-on, vont jusqu'à faire le tour du monde.

Un instinct plus fort que toutes ces causes semble donc emporter les oiseaux migrateurs, instinct mystérieux, quelquefois indépendant de toutes les autres nécessités de la vie, et qui forme en quelque sorte une condition même de leur existence, instinct sans doute analogue à celui qui porte l'écureuil à entasser dans un creux d'arbre, pendant toute la durée de la belle saison, les noyaux qui devront servir à sa nourriture pendant l'hiver ; la marmotte, à rassembler en magasin, pendant l'été, l'herbe dont elle aura besoin pendant les mauvais jours ; le castor, à construire l'habitation si remarquable de style et de solidité, qui doit l'abriter contre la violence des eaux.

Cet instinct n'est pas le souvenir ; il n'est pas non plus le fruit de connaissances acquises ; les jeunes oiseaux, qui n'ont encore rien appris, en subissent les inspirations aussi bien que les vieux les plus expérimentés ; enfin cet instinct est impérieux plus que toutes les causes qui peuvent agir extérieurement ; donnez, en effet, à certains de ces oiseaux des conditions tout à fait semblables à celles qu'ils auraient rencontrées dans les lieux où les aurait portés leur voyage s'ils eussent été en liberté, vous ne les en verrez pas moins montrer, à chacune des époques du départ et du retour, une inquiétude particulière, une véritable répugnance à vivre dans les lieux où cependant on les entoure de soins. Les espèces, par exemple, dont l'habitude est de voyager la nuit, ne dorment plus alors, surtout pendant les nuits claires ; quelques-unes chantent jusqu'au matin. Les cailles, les fau-

vettes, aux temps ordinaires des passages, sont dans un état d'agitation presque fébrile, difficile à décrire; elles parcourent vivement et sans relâche leur cage d'un bout à l'autre, s'élançant par intervalles avec impétuosité contre le filet qui leur sert de couverture, comme pour prendre leur essor. Ces symptômes se renouvellent chaque année, en avril et en septembre; ils durent souvent pendant un mois presque entier. Lorsque le temps des passages est terminé, l'oiseau semble triste, abattu, fatigué et comme endormi. Plusieurs même ne résistent pas à ces émotions, et succombent sans qu'on puisse attribuer leur mort à d'autre cause qu'à la violence faite à leur instinct de migration.

La suite à une prochaine livraison.

LA HONGRIE ET LES HONGROIS.

Suite.—Voy. p. 252.

BUDE. — PESTH.

Après avoir passé Presbourg, on trouve, en continuant à descendre le Danube, vers l'embouchure du Waag, la ville fortifiée de Komorn, qui a joué un rôle si important dans la dernière insurrection hongroise, puis Bude et Pesth.

Bude, que l'on nomme aussi Ofen, s'élève sur la rive droite du fleuve. Elle se distingue de Pesth, placée sur l'autre rive, par sa colline que couronne le palais du gouvernement, reconstruit presque en entier par Marie-Thérèse. Ses églises ont un caractère oriental très-remarquable; elles sont dominées par des tours carrées à plusieurs étages, que termine un toit à ressauts ovoïdes, couvert en fer-blanc et surmonté d'une longue aiguille.

Bude est la capitale actuelle du royaume de Hongrie: c'est là que résident le prince palatin qui préside la diète et les autres hauts fonctionnaires. La couronne de saint Étienne, à laquelle les Hongrois attachent une importance superstitieuse, était conservée dans le palais impérial; elle a disparu pendant la dernière insurrection.

Les grands seigneurs magyares n'habitent Bude que l'hiver, de sorte que pendant l'été leurs somptueuses demeures restent désertes et que la ville paraît alors abandonnée. On y compte cependant trente mille habitants.

Pesth qui s'élève en face, sur la rive gauche du fleuve, et qui termine une plaine doucement inclinée vers les eaux, en a soixante-dix mille: c'est la ville la plus considérable de la Hongrie. Les constructions particulières, exécutées en pierre grisâtre, et soumises au contrôle d'une commission



Bude et Pesth. — Dessin de Freeman.

spéciale, ont une élégance, une régularité qui en ont fait la ville la mieux bâtie de l'Europe. On n'y voit, du reste, aucun monument. Plusieurs manufactures y travaillent la soie.

L'université y était autrefois très-florissante; elle avait un revenu de sept cent mille francs, et donnait l'instruction à dix-sept cents étudiants.

Un pont joint Bude à Pesth, et fait, en réalité, une

seule ville de ces deux centres de populations qui sont toujours réunies, comme les deux quartiers d'une même cité, dans les cérémonies religieuses civiles ou militaires.

Des hauteurs de Bude, la vue embrasse un magnifique horizon. Outre le cours du Danube parsemé d'îles ombreuses et de moulins qui forment de véritables villages flottants, on aperçoit les vastes plaines de la Hongrie bordées par une

ceinture de montagnes ; la population , composé d'Allemands , de Magyares , de Grecs , de Slaves , offre , en outre , une variété de costumes et de physionomies qui anime ce curieux panorama.

Pendant la dernière révolution de Hongrie , le gouvernement national fut obligé de quitter Bude-Pesth pour se transporter à Debrezin. Cette dernière ville , placée vers les confins de la Transylvanie , est un interminable bourg composé



Procession de pèlerins à Pesth. — Dessin de Freeman.

seulement de quelques rues , et dont toute l'importance est dans ses foires et son commerce.

PROMÉTHÉE.

La fable de Prométhée est une des plus célèbres de l'antiquité ; elle a exercé la fantaisie des poètes païens et des poètes chrétiens. Traitée tour à tour par Eschyle , par Sophocle et par Eurypide chez les Grecs ; par Caldéron , par Goëthe , par Byron , par Schelley , et par beaucoup d'autres chez les modernes , elle a pris , selon chaque poète , une signification différente. Thème vague et grandiose , elle laissait le champ libre à toutes les explications.

Ce Titan qui se révolte contre les dieux du vieux monde et leur annonce leur chute , a semblé , même à quelques Pères de l'Église , un annonciateur du Christ. Le Caucase a été comparé plus d'une fois au Calvaire , et Tertullien , en présentant aux païens le fils de Dieu , leur dit : — Voici le véritable Prométhée !

Eschyle avait composé trois pièces dont le Titan était le héros. La première avait pour titre : *Prométhée porteur* ou *allumeur du feu* ; elle représentait le demi-dieu dérochant une étincelle au soleil pour animer un homme d'argile ; la seconde , que nous possédons seule , est le *Prométhée enchaîné* ; la troisième était le *Prométhée délivré*. Pour

cette dernière , le poète avait sans doute adopté l'expédient subtil inventé pour les Grecs. Ceux-ci , voulant concilier les prophéties contradictoires du Titan et de Jupiter , dont l'un déclarait que son ennemi resterait soudé à son rocher , l'autre qu'il lui viendrait un libérateur , avaient supposé qu'en rendant la liberté à Prométhée , Hercule lui laissait au pied un anneau de sa chaîne avec un fragment arraché au Caucase.

Quoi qu'il en soit , le *Prométhée enchaîné* , qui nous a été conservé , doit faire regretter vivement la perte des deux autres parties de cette trilogie. Eschyle y représente le Titan sous un double aspect : d'abord comme le grand initiateur de l'humanité. C'est lui qui a rapproché les hommes des dieux en leur apprenant à se soumettre la nature brute , en fournissant les éléments de l'association , en brisant le joug d'ignorance et de misère sous lequel Jupiter retenait ces esclaves de la création.

« Écoutez , dit-il , quel était le triste destin des hommes , et comme ces êtres stupides autrefois acquirent par mes bienfaits la raison et la sagesse... Avant moi , ils voyaient , mais ils voyaient mal ; ils entendaient , mais ils ne comprenaient pas. Semblables aux fantômes des songes , ils vivaient depuis des siècles , confondant pêle-mêle toutes choses. Ils ne savaient se servir ni de briques ni de bois pour construire des maisons éclairées par le jour. Comme la frêle fourmi , ils habitaient sous terre dans des cavernes profondes où

ne pénétrait pas le soleil. Nul signe certain qui distinguât à leurs yeux l'hiver, soit du printemps plein de fleurs, soit de l'été, aux moissons abondantes. Ils agissaient, mais toujours au hasard, sans réflexion; enfin, je leur enseignai l'instant où se lèvent les astres, et l'art plus difficile encore d'observer leur coucher. C'est moi qui inventai pour eux la science des nombres, la plus noble des sciences : pour eux, je formai l'assemblage des lettres; je fixai la mémoire, la mère, l'instrument des Muses; c'est moi aussi qui, le premier, accouplai sous le joug les animaux désormais esclaves de l'homme, et le corps mortel fut soulagé du poids des travaux les plus rudes; c'est moi qui attelai les chevaux dociles au frein à ces chars splendides, orgueil de la Populace; enfin ces autres chars aux ailes de lin qui emportent le matelot sur les ondes, quel autre que moi les ai montés? Infortuné! mon industrie a tout créé pour les mortels, et je ne trouve pour moi-même aucun moyen de me délivrer de mon tourment. »

Ici, évidemment, Prométhée est la personnification du genre humain qui a donné aux fils de Japhet la royauté de la terre, et qui, oppressé pour l'aspiration vers l'infini, lié au douloureux rocher du réel, le cœur dévoré par le vaineur du désir, peut tout découvrir, sauf le moyen d'échapper à son supplice. La plainte de Prométhée et le souvenir de tout ce qu'il a fait pour les hommes touche Vulcain; ce dieu du rude travail, chargé par Jupiter de lier le Titan au rocher, il le fait lentement et en soupirant :

— Industrie de mes mains, que tu m'es odieuse, dit-il à demi-voix.

Mais LA PUISSANCE, cette divinité aveugle et sans cœur, le gourmande, le presse. Il rive les derniers anneaux et s'enfuit.

Vers la fin de la pièce, le rôle de Prométhée change; il ne parle plus du passé, mais de l'avenir. Tout à l'heure vous aviez le civilisateur; bientôt se montre le prophète! Le Titan enchaîné annonce la chute du tyran des dieux.

« Ce Jupiter, dit-il, malgré l'orgueil qui remplit son âme, il sera humble un jour... Qu'il aille s'asseoir dans la sécurité, rassuré par ce bruit qui roule dans l'étendue, qu'il secoue dans sa main le dard enflammé. Vain appareil, et qui ne le gardera pas de tomber d'une chute ignominieuse, irréparable! tant il sera terrible, cet adversaire qu'il se prépare maintenant à lui-même. »

Ce sont ces passages qui ont fait dire à quelques écrivains religieux que l'idée de la venue d'un dieu plus fort, d'un conquérant de l'Olympe, avait été conservée chez les nations païennes, et qu'Eschyle ne faisait que traduire ici la tradition populaire.

Le court fragment de lord Byron sur Prométhée semble avoir été écrit sous l'inspiration d'Eschyle; c'est comme un commentaire pratique ajouté à l'œuvre du tragique grec. Après avoir décrit les services rendus par le Titan à la race humaine, avoir rappelé son supplice et la menace lancée contre le bourreau, il ajoute :

« Ton crime divin fut d'être bon, de diminuer par tes leçons la somme des misères humaines, d'apprendre à l'homme comment on puise des forces dans son âme. Bien que le ciel ait arrêté ton œuvre, tu nous as légué ce grand enseignement dans ton énergie patiente et la résistance de ton esprit invincible; tu es pour les mortels le signe de leur force et de leur destin. Comme toi, l'homme est en partie divin, onde trouble dont la source est pure!... A tous les maux l'âme humaine peut opposer une conscience intime et profonde, qui, dans les tortures, la récompense; elle peut défier les triomphes et faire de la mort une victoire. »

Goethe n'a vu dans Prométhée que la révolte contre le maître invisible! Son Titan est un frère du cyclope Polyphème qui brave et appelle la foudre. Il le représente occupé à son œuvre, les yeux attachés à la terre, et y bornant sa destinée comme celle des hommes qu'il va créer.

« Cache ton ciel, ô Jupiter, sous la fumée des nuages! Imite l'enfant qui décapite les chardons; brise de ta foudre les cimes des chênes et les crêtes des montagnes. Quoi que tu fasses, tu ne pourras point m'enlever ma terre, ma cabane que tu n'as point bâtie, mon foyer dont tu jalouses la flamme!

« Quoi de plus misérable que vous autres dieux? Vous nourrissez à grand-peine votre majesté de l'odeur des offrandes, des souffles de la prière, et vous péririez s'il n'y avait point ici-bas des enfants et des malheureux insensés qui mettent leur espoir dans votre puissance.

« Quand je n'étais point encore un homme, que je ne connaissais ni mon origine ni mon but, j'ai aussi tourné mon œil errant vers le soleil; j'ai cru qu'il y avait là-haut une oreille pour entendre mes plaintes, un cœur comme le mien pour avoir pitié de l'opprimé! mais qui m'a aidé contre les Titans? qui m'a sauvé de la mort et de l'esclavage? O cœur saint et enflammé! n'est-ce pas toi seul qui as tout accompli? Et cependant, jeune et trompé, tu remercias celui qui dormait là-haut!

« Moi t'honorer! pourquoi? As-tu jamais allégé le fardeau de l'esclave? As-tu essuyé les larmes de l'affligé? Qui a fait de moi un homme, sinon le Temps tout-puissant et le Destin, tes maîtres comme les miens?

« Crois-tu que je doive haïr la vie et me retirer dans les solitudes, parce que toutes les fleurs de mes rêves n'éclouent pas? Non, je suis assis ici, façonnant des hommes à mon image, une race qui me sera semblable pour pleurer, pour jouir, pour être heureuse et pour te mépriser! »

Le sentiment du scepticisme moderne efface de cette interprétation de la fable la grandeur qu'Eschyle et lord Byron avaient su lui conserver.

UN PORTIER BOTANISTE.

Si vous êtes amateur de fleurs et que vous désiriez enrichir votre terrasse de quelques variétés nouvelles de dahlias, de camélias, de rhododendrons ou de cactus, vous n'aurez rien de mieux à faire que de vous rendre à un des nombreux jardins du boulevard Montparnasse, de Grenelle, de Vaugirard ou d'Issy. Là, vous trouverez à qui parler; un jardinier vous fera volontiers une répétition de botanique selon le système de Linné ou de Jussieu, vous parlera de Monœcie et de Dioœcie, de Labiées ou d'Ombellifères. Vous serez sans doute étonné de voir un homme en blouse et en casquette, les pieds poudreux et les mains terreuses appuyées sur une bêche, vous parler de cotylédons et des acotylédons, et vous décliner (le mot est ici exact dans les deux sens) une foule de noms latins ou gréco-latins. A la rigueur, cela n'a rien cependant qui doive surprendre. Un jardinier aux portes de Paris est horticulteur; à ce titre, il étudie. Un jardinier, en quelque pays que ce soit, pourrait même être familiarisé avec les Géorgiques; il serait toujours dans sa sphère seulement considérablement élargie; pour nous servir d'une expression vulgaire, il ne ferait là que ce qui concerne son état. Mais on peut être à bon droit étonné d'apprendre qu'il y ait eu quelque part un portier, portier de son état, né pour ainsi dire portier et mort portier (car le pauvre brave homme n'est plus), un homme littéralement assujéti à la sonnette, qui ait su trouver, entre deux coups de cordon, assez de temps pour cultiver la botanique, au point de pouvoir enrichir les collections scientifiques de quelques plantes inconnues jusqu'à lui. Nous trouvons cet exemple si rare de l'amour de la science pour elle-même dans la personne de James Crowther, portier à Manchester.

Crowther était né à Manchester même. Dès l'âge de neuf ans, employé aux travaux manuels, aux commissions, au transport des paquets et à d'autres occupations de ce genre, il faisait partie de cette nombreuse classe de la population

qui s'agglomère ordinairement dans les grands foyers d'industrie. Comme il avait fréquenté quelques écoles, il n'était pas tout à fait illettré, mais il s'était senti invinciblement attiré vers l'histoire naturelle et surtout vers la botanique.

Manchester et ses environs ont toujours compté, dans les classes laborieuses, un certain nombre d'amateurs de l'histoire naturelle; des tisserands de profession y passent pour se connaître en plantes et herborisent souvent. Crowther se lia avec quelques-uns de ces botanistes, et resta fidèle, jusqu'à la fin de ses jours, à ces liaisons formées sous les auspices de la science. Trente à quarante personnes livrées à cette étude se réunissaient chaque semaine pendant le printemps et l'été pour se communiquer leurs plantes, les observations recueillies dans leurs excursions, et quelques découvertes intéressantes de nouvelles espèces. Crowther, employé toute la journée à sa loge de portier, s'arrangeait de manière à faire ses excursions de botanique pendant la nuit; il n'arrivait quelquefois au lieu de ses études que vers le point du jour, et il s'empressait de retourner vers la ville à l'heure où le mouvement industriel de la journée commençait. Plus d'une fois il courut des dangers, plus d'une fois les gardes champêtres et les gardes-chasse, ne pouvant supposer dans un individu de son état un but aussi inoffensif, le poursuivirent comme un braconnier. Un jour, pendant qu'il herborisait sur la propriété d'un riche particulier, M. Egerton, il fut arrêté et conduit devant le magistrat du lieu, sous l'accusation d'avoir voulu pêcher dans les eaux de la commune. L'accusation parut même assez motivée, car le prévenu était armé d'une gaule ferrée au bout et munie d'un fer crochu en forme de faucille. C'est en vain que notre botaniste protestait de son innocence et expliquait la destination de l'outil. Il aurait sans doute payé de la prison ou de l'amende son ardeur pour les recherches scientifiques, si le propriétaire, ayant acquis la conviction que la gaule était réellement destinée à arracher les plantes aquatiques, ne l'eût pas fait relâcher en recommandant à ses gardes champêtres de ne plus troubler à l'avenir le botaniste dans ses excursions. Ses amis aimaient à raconter la joie presque enfantine que lui causait, dans un âge même avancé, la découverte d'une plante qu'il recherchait. Les fatigues de ses excursions à travers des terrains marécageux étaient pour lui comme un délassement. Un jour il avait promis à un de ses camarades de lui faire voir une plante rare; il se rendit avec lui au lac où elle croissait. Mais, au grand désappointement de Crowther, d'abondantes pluies venaient de grossir les eaux à tel point qu'on ne voyait plus les traces de la végétation. Son ami s'éloigna non sans témoigner des doutes sur la découverte de Crowther; mais grande fut sa frayeur lorsque ayant entendu derrière lui le bruit d'un corps tombé dans l'eau, et se retournant aussitôt, il ne vit plus Crowther. Celui-ci avait, dans une course précédente, observé avec attention les lieux; il avait plongé avec assurance dans l'eau, et il reparut au bout de quelques instants, tenant à la main la plante dont son ami contestait l'existence.

Le nom de Crowther n'a pas été inconnu aux savants botanistes de l'Angleterre. Sir J. E. Smith, le docteur Hull, auteur de la *Botanique britannique*, et un savant italien, Larmeletti, en parlent avec éloge, et reconnaissent lui devoir quelques renseignements précieux sur les plantes aquatiques, les mousses et les lichens. Crowther s'occupait aussi d'entomologie et possédait une collection d'insectes recueillis dans ses excursions, et classés par lui avec soin: il fut obligé de s'en dessaisir peu à peu par suite de la gêne où il se trouvait; car il avait une femme et des enfants. Avec cette aptitude pour les sciences naturelles et le zèle qu'il y apportait, Crowther, soit modeste poussée à l'extrême, soit manque de protection, ne fut jamais rien de plus dans sa vie que le portier d'un magasin de Manchester. Il avait reçu par semaine d'abord seize shillings de gages, et plus tard une

livre sterling (25 francs), somme qu'il remettait scrupuleusement à la disposition de sa femme. Le seul revenu qu'il se crut permis de détourner du budget du ménage était le prix fort humble de quelques commissions en ville; il l'employait à satisfaire son goût pour la botanique. L'âge et les infirmités l'ayant privé de sa place, réduisirent toutes ses ressources à une pension de trois shillings (3 fr. 72 c.) par semaine, que la Société de l'*Encouragement des hommes de la science dans le besoin* lui avait accordée. Crowther mourut au mois de janvier 1847, à l'âge de soixante-dix-sept ans; ses enfants sont tous dans une condition aussi humble que l'était la sienne. Le jour de sa mort fut le commencement de sa réputation: on réunit par souscription sept guinées pour payer les frais de son enterrement et une pierre sépulcrale.

ÉCOLES D'HIVER, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Au commencement de l'hiver, on envoie dans les hameaux de pauvres maîtres que les pères de famille s'engagent à nourrir. On leur donne, de plus, pour quatre mois, à l'aide de souscriptions, une indemnité d'environ 40 francs. La classe se fait ordinairement dans une écurie. Une couche de paille tient lieu de tapis. Le mobilier se compose d'une longue table et de quelques bancs; si l'on peut appendre une vieille carte à la muraille, c'est un luxe. Les plus grands enfants se placent autour de la table; les plus petits sont assis sur de petits bancs ou se roulent sur la paille. Rarement le nombre des élèves est de plus de vingt. La classe dure tout le jour, et souvent le soir. Parfois le sommeil gagne tous les élèves et le maître lui-même. Le beuglement des vaches et des bœufs, le bêlement des brebis, le caquet des poules et le chant des coqs, se mêlent à la voix du maître; mais les enfants, habitués à ce concert rural, ne paraissent pas en être trop distraits.

Ce sont là de pauvres écoles, mais elles font un peu de bien. Sans la sollicitude des personnes qui les fondent et les surveillent, les enfants, qui certainement ne sortiraient point des fermes et des hameaux isolés pour aller chercher au loin des écoles à travers la neige épaisse et les torrents, passeraient les longs et durs hivers dans une oisiveté complète, et ne parleraient jamais que le patois. On leur enseigne du moins les éléments de la religion, de la langue française, et un peu de lecture et d'écriture.

OR DE LA CALIFORNIE.

Voy., sur la Californie, 1849, p. 291, 321;
1850, p. 109.

Le morceau d'or que représente notre gravure pèse 41,340, ou, en mesures anciennes, 42 onces 7 gros et 3 grains. Il est d'un or fin, estimé à 107 francs l'once. Il y entre pour 823,5 d'or, pour 173,5 d'argent, et pour 3 de cuivre.

C'est un matelot irlandais, déserteur d'un bâtiment de la marine américaine, qui l'a trouvé sur les bords de la rivière Djuba ou Juba. Passager à bord d'un paquebot, ce matelot retournait en Europe: plusieurs personnes proposaient de lui acheter cet échantillon d'or; un consul français l'emporta sur ses concurrents en offrant, indépendamment de la valeur de la pépite, une caisse de vieux cognac. L'Irlandais avait déjà dissipé deux fois, en se livrant à son goût excessif pour la boisson, des sommes considérables qu'il avait rapportées de la Californie.

Des pépites d'or de cette grosseur sont très-rares même en Californie. Nous la figurons comme curiosité seulement; nous sommes loin de vouloir en faire une amorce à la cupidité. Déjà, dans un article spécial (p. 109), nous avons ex-

primé la pensée que les fortunes promptes et faciles en Californie sont des exceptions trompeuses. A l'appui de notre opinion, nous pouvons citer aujourd'hui un rapport récent adressé au ministre du commerce par M. Haussmann, qui, après avoir été attaché à l'expédition de Chine, a visité l'an dernier la Californie. Voici quelques passages de ce rapport dignes d'une sérieuse attention :

« Le climat de la haute Californie est des plus désagréables et des plus malsains. A San-Francisco, on a, pour ainsi dire, toutes les saisons dans une journée de septembre ou d'octobre : du brouillard le matin, puis une chaleur étouffante, puis un vent très-violent dans l'après-midi, et le soir un froid qui fait grelotter. Dans l'intérieur des terres, la température est extrêmement élevée en été, et les fièvres y exercent de grands ravages dans cette saison : la moitié des chercheurs d'or en étaient atteints l'an passé. En hiver, les vallées sont inondées : aussi la plupart des travailleurs se réfugient-ils dans les villages ou dans les villes au commencement de la saison des pluies.

« Il n'est peut-être pas de métier plus pénible que celui de chercheur d'or. Aux mines sèches, situées à l'abri des cours d'eau actuels, dans les régions élevées, on est souvent obligé de creuser jusqu'à huit ou dix pieds de profondeur avant de rencontrer le métal, et nombre de malheureux succombent

à la faim, à la fatigue, à la maladie, avant d'en avoir aperçu une parcelle. Quelques-uns cependant s'enrichissent en quelques minutes. C'est une vraie loterie.

« Beaucoup de chercheurs d'or se trouvent tellement pressés par le besoin, qu'ils se résignent à vendre à d'autres personnes des trous creusés à une certaine profondeur, et où certains indices, bien connus des mineurs, font supposer que l'on rencontrera de l'or.

« Aux mines humides, les travailleurs ont souvent de l'eau jusqu'aux cuisses. Quelquefois, pour rendre leur besogne moins difficile, ils détournent les ruisseaux ou les rivières au moyen de barrages. On lave ordinairement les sables aurifères dans des cuvettes en étain auxquelles on imprime un mouvement particulier. Les machines à laver l'or, construites d'après le système de l'amalgamation, ont été jusqu'ici rejetées, à cause du prix élevé des transports dans ce pays, où l'on paye souvent jusqu'à cinq francs par livre pour un trajet de huit à dix lieues.

« La moyenne du gain journalier d'un chercheur d'or était évaluée, l'année dernière, à 50 ou 60 francs, dont il y avait à retrancher 10 ou 15 francs pour sa nourriture. Les constitutions les plus vigoureuses ne résistant guère plus de cinq mois par an au travail des mines, il en résulte que l'épargne annuelle d'un chercheur d'or très-robuste peut s'élever à



Pépite d'or de la Californie, valant environ 4 654 francs.

5 ou 6 000 francs, somme bien faible si l'on considère les dangers, les souffrances, les privations au prix desquelles il l'a acquise, les frais du voyage, et les dépenses qui lui restent à faire pendant les mois d'hiver, s'il n'a quelque autre métier pour gagner sa vie.

« La Californie ne devrait être abordée que par les catégories de personnes suivantes :

« Les capitalistes, qui peuvent y réaliser d'immenses bénéfices par les opérations de banque ; par les spéculations sur les constructions ; par le change, par les exploitations rurales, etc.

« Les artisans, tels que charpentiers, serruriers, etc., qui y gagnent aisément de 80 à 100 francs par jour ; les petits débiteurs, les agriculteurs.

« Et enfin les hommes habitués depuis leur enfance aux travaux les plus durs, et dont la santé soit assez forte pour résister à une vie plus pénible que celle de galérien, à la vie de chercheur d'or.

« Aux dangers, aux mille incertitudes du métier de mineur viendront bientôt se joindre les taxes, les restrictions, les

vexations que les Américains préparent à leurs concurrents étrangers. Déjà l'année dernière, à la suite de quelques collisions sanglantes, ils ont chassé des mines Mexicains, Péruviens, Chiliens ; et s'ils nous y ont tolérés, ce n'est que grâce à nos gros bataillons, et nullement par reconnaissance pour d'anciens services. Aujourd'hui la Convention réunie à Monterey dans le but de prendre les arrêtés les plus indispensables à l'organisation du pays, en attendant que la Californie soit admise comme État au sein de l'Union, a frappé d'une taxe les chercheurs d'or étrangers. Mais comment percevoir cet impôt sur des malheureux souvent mourants de faim ? Cette mesure ne paraît être que le prélude d'autres règlements plus sévères à l'égard des étrangers. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE COLPORTEUR.



FREEMAN.

JOUARTLEY.

Dessin de Freeman, d'après le tableau de Wilkie.

Vous l'avez rencontré sur les routes détournées chargé de sa balle, appuyé sur son bâton, bravant la pluie et le soleil. Humble missionnaire de l'industrie, il va faire connaître ses merveilles au fond des campagnes les plus ignorées.

Nos villes où tout abonde ne soupçonnent point les services rendus par ces infatigables échangistes, derniers anneaux de la chaîne qui unit la civilisation à la solitude. C'est dans les sociétés naissantes surtout que le colporteur joue un rôle sérieux, qu'il est la joie et la providence des colons écartés qui transforment lentement la terre nouvelle dont ils ont fait

une patrie. Les États-Unis, centre aujourd'hui de tant d'activités commerciales et manufacturières, n'ont point eu pendant longtemps d'autres fournisseurs. Les porte-balles allaient de plantations en plantations, offrant leurs marchandises, racontant les nouvelles, servant aussi à la correspondance des familles dispersées. C'étaient à la fois les boutiques ambulantes de la contrée, ses gazettes et ses messagers. Un auteur américain que la nature de ses œuvres, autant que son talent, a rendu populaire en France, Fenimore Cooper, a écrit une nouvelle intitulée *l'Espion*. On peut voir dans la partie *réelle* de son récit quel était au juste le caractère

de ces marchands nomades pendant la première période de la colonisation. Ceux qui parcourent encore nos campagnes ne peuvent en donner qu'une idée très-imparfaite. Le colporteur américain n'était point un de ces enfants perdus du commerce, en lutte avec les humiliations ou la misère, exploitant l'ignorance, partout mal reçu et toujours soupçonné : c'était un pionnier du commerce, s'estimant l'égal de ceux qu'il visitait, parce qu'il se sentait non moins utile ; à l'aise, sinon enrichi, grâce aux épargnes de son honorable industrie, toujours bien accueilli par ceux mêmes qui ne pouvaient acheter, et prenant place à leur table sur un pied d'égalité.

Bien que la multiplicité des voies de communication ait considérablement modifié cet état de choses, on trouve encore à l'ouest de l'Union quelques porte-balles des anciens temps qui continuent leur commerce avec la même dignité et le même honneur. On peut citer surtout ceux qui s'occupent de la vente des livres destinés aux bibliothèques de famille que possèdent les plus pauvres colons. Bien différents de nos grossiers colporteurs, la plupart cheminent en lisant quelques-uns des excellents livres dont se compose leur fonds ; et peuvent vous réciter par cœur les plus beaux passages des poètes classiques de la Grande-Bretagne ou des écrivains religieux de l'Union.

En Angleterre, sans être à la même hauteur, les marchands ambulants ont conservé quelque chose des mœurs de leurs prédécesseurs. Dans les comtés agrestes, ils exercent encore une véritable influence, et leur visite est toujours un événement domestique. Le crayon spirituel de Wilkie a représenté, dans la gravure que nous donnons, une des mille scènes qui en sont la suite.

Le colporteur est assis et a successivement développé tous ses moyens de séduction ; enfin une étoffe à fleurs vient d'émerveiller les femmes accourues pour voir son exhibition. La tante, cachée dans l'ombre, lève les mains avec extase ; la servante agenouillée place l'étoffe entre le jour et ses yeux pour apprécier la solidité du tissu ; la vieille mère qui examine, les lunettes sur le nez, discute évidemment le prix ; elle demande une diminution, et le geste du colporteur semble répondre : — C'est impossible ! La jeune femme ne dit rien ; mais elle tient l'étoffe des deux mains, se retourne vers son mari et l'interroge du regard. L'enfant placé derrière la chaise de ce dernier a l'air inquiet et suppliant : il est évidemment le doux complice de sa mère.

Le chef de la famille hésite encore, demi-souriant et demi-boudeur ; il continue à fumer en silence. Sa main fourrée dans la poche de sa veste a l'air de tâter la bourse qu'il faut vider. De sa résolution va dépendre le chagrin ou la joie de ceux qui l'entourent et qui attendent ! Grave question que sa prudence pourra décider à peine ! S'il consent, que d'épargnes employées à revêtir de fierté celle qui porte son nom ! que de propos dans le voisinage, que de jaloux regards au prochain office ! Mais s'il refuse aussi, quel désappointement domestique, combien d'allusions piquantes de la part de la belle-mère, quelles larmes peut-être ! Le mari cédera, n'en doutez point ; il cédera au désir silencieusement exprimé de celle qui le rend heureux, à la sollicitation doucement balbutiée de l'enfant ; il cédera surtout à l'invincible sollicitation de sa propre générosité ; et bientôt le colporteur, reposé et rafraîchi, quittera la ferme avec sa balle plus légère et sa bourse alourdie.

L'ENFER DU DANTE.

Voy. l'Enfer de Virgile, p. 3.

Si Virgile a donné une description des enfers, c'est qu'il en a puisé l'idée dans Homère. Le poète grec, au onzième chant de l'Odyssée, fait descendre Ulysse au ténébreux séjour ; mais la peinture qu'il en donne n'a rien de bien net et

de bien arrêté. Il parle encore, au huitième chant de l'Iliade, du Tartare, « lieux reculés que fortifient des portes de fer au seuil d'airain, abîmes profonds autant au-dessous de l'empire de Pluton que le ciel est au-dessus de la terre. » Dans le poète latin, l'idée a grandi ; elle fournit presque un chant à l'Énéide. Dante s'en empare à son tour, et l'idée grandit encore ; elle devient un poème.

Dans l'œuvre de Virgile, tout est pur, tout est harmonieux, rien qui blesse le regard, rien qui choque le sentiment, pas d'images révoltantes, même lorsqu'il décrit les châiments les plus terribles du Tartare ; les dieux infernaux y sont peints avec des couleurs fortes, mais il sait respecter la délicatesse du lecteur. Fidèle aux traditions de l'art grec, il a horreur du laid, et dans ses Géants tombés du ciel, dans ses Furies à la chevelure de serpents, on reconnaît encore des divinités. Il n'en est pas de même dans l'Alighieri ; à côté de pensées vraiment sublimes, on trouve les réflexions les plus communes ; à côté des images les plus terribles, les peintures les plus grotesques, souvent même les plus dégoûtantes ; et malgré cela, si l'on veut moins s'attacher aux détails et reculer de quelques pas pour ne plus voir que le tout, on est frappé de la grandeur et de la puissance de ses œuvres. Son poème peut être comparé à une immense cathédrale gothique, où des myriades de statuettes grimacantes n'empêchent pas d'admirer l'harmonie de l'ensemble, la hardiesse et l'élévation des nefs, la légèreté des colonnes et la masse imposante des tours. D'ailleurs, pour juger Dante et Virgile, il faut se rappeler dans quel milieu ils écrivaient : l'un aux beaux temps de la littérature latine, avec une langue toute faite ; l'autre au milieu de la barbarie qui régnait dans toute l'Europe, avec une langue à faire.

Dans l'enfer de Dante, les commentateurs ont tout expliqué ; ils ont trouvé des choses que le poète lui-même n'a probablement jamais songé à y faire entrer. Suivant eux, Virgile qui conduit Dante représente la Raison humaine, et Dante, au contraire, figure les Sens. Trois femmes, Béatrix, Lucie et Rachel, sont la Théologie, la Grâce coopérante et la Vie contemplative. Nous ne discuterons pas ce sens mystique ; nous n'examinerons pas non plus s'ils sont exacts dans les mesures qu'ils ont données de chaque division de l'enfer, car ils sont allés jusqu'à mesurer les différents cercles ; à en calculer le diamètre, la hauteur, la largeur, à chiffrer avec scrupule la grandeur des Géants placés autour du neuvième cercle, et celle de Lucifer, etc. Nous nous bornerons à indiquer brièvement ce qui se trouve réellement dans le poète italien.

D'après Dante, la forme de l'enfer ressemble assez à celle d'un entonnoir ou d'un cône renversé. Tous les cercles en sont concentriques et vont toujours en diminuant ; ils sont au nombre de neuf principaux. Virgile aussi admet neuf divisions : trois fois trois, nombre sacré par excellence, et les Juifs, qui, suivant le Talmud, comptent neuf démons, ne partagent le Géon, leur enfer, qu'en sept sphères, nombre également mystérieux. Le septième, le huitième et neuvième cercles se subdivisent en plusieurs régions, et l'espace qui se trouve depuis la porte de l'enfer jusqu'au fleuve Achéron, endroit où commence réellement le séjour des damnés, se partage en deux parties. Dante, guidé par Virgile, traverse tous ces cercles du côté gauche, et c'est pour cela que, sur notre plan (p. 292), en déchirant le terrain, nous n'avons découvert que cette portion du cercle qu'il est facile de continuer en idée.

Dante, après avoir franchi la porte où il lit avec épouvante ces désolantes paroles écrites en caractères infernaux : « Abandonnez toute espérance, vous qui entrez, » n'est pas encore dans l'enfer qui ne commence que de l'autre côté de l'Achéron. Cet espace est partagé en deux autres : dans le premier, sont les âmes de ceux qui vécurent sans crime, mais aussi sans vertus, pécheurs tièdes, lâches et pusillanimes. Des mouches et des frelons leur piquent le visage,

et le sang qui en découle à leurs pieds devient la pâture des vers; ils courent sans relâche à la suite d'une bannière entraînée si rapidement qu'elle semble ne devoir jamais s'arrêter. C'est dans ce lieu que sont les anges qui, dans la révolte de Satan, ne furent ni pour lui ni pour Dieu, et les hommes qui, par pusillanimité, refusèrent d'accepter des charges dans leur patrie. Il n'est pas étonnant qu'au temps de guerre civile où vivait l'Alighieri, il ait regardé comme un crime de n'avoir embrassé aucun parti. Le second espace est rempli par ceux qui se pressent sur les bords de l'Achéron pour traverser ce fleuve. C'est, comme dans Virgile, Caron qui conduit la barque; seulement, dans le poète romain, c'est un dieu; ici, c'est un démon.

Premier cercle. Quand on a franchi l'Achéron, on entre dans le premier cercle qui comprend les Limbes (ch. IV, v. 30) où sont les enfants morts sans baptême, et tous les anciens qui vécurent avant Jésus-Christ. Ceux qui ne se sont fait connaître par aucune action éclatante sont au milieu des ténèbres. Au contraire, un globe de feu éclaire les grands hommes qui ont acquis une réputation brillante, soit par la vie contemplative, soit par la vie active; ils sont, les uns dans un superbe château ceint d'un ruisseau, de sept murailles avec sept portes; les autres sont dans de verdoyantes prairies (ch. IV, v. 105). Ces ombres poussent des soupirs et des gémissements, quoiqu'elles ne ressentent aucune douleur corporelle; leur plus cruel tourment est d'expirer toujours, mais en vain. C'est là que se trouvaient aussi, avant la venue du Christ, tous les saints de l'Ancien Testament. Le poète s'y entretient avec Homère, Horace, Ovide et Lucain, et il y voit tous les héros de Rome et de la Grèce.

Deuxième cercle. Ce cercle a moins de circonférence que le premier; mais la douleur y est plus vive. A l'entrée siège Minos. On ne doit pas s'étonner de retrouver ici le juge de l'enfer de Virgile: Dante mêle continuellement le sacré avec le profane; mais, comme Caron, il n'est plus qu'un démon. Il juge les âmes, et la manière dont il indique le cercle où elles doivent être plongées est vraiment étrange. Pour cela, il se ceint de sa queue autant de fois qu'il y a d'unités dans le chiffre du cercle qu'il veut indiquer; ainsi, veut-il désigner le huitième cercle, il s'entoure huit fois de sa queue. Ce cercle est sans lumière; les pécheurs (ch. V, v. 38) y sont agités et portés en tous sens par un tourbillon infernal, et dans leur douleur ils poussent mille sons plaintifs. Sémiramis, Hélène, Achille, Paris, Tristan, Didon, habitent ce cercle, ainsi que Françoise de Rimini, qui a fourni au poète un de ses plus touchants épisodes.

Troisième cercle. C'est le cercle de la pluie éternelle, maudite, froide, insupportable, de la grêle et de la neige; Cerbère y aboie de sa triple gueule et déchire les condamnés qui y sont enfermés: ce sont les gourmands; ils sont couchés par terre et se pressent les uns contre les autres pour se garantir du terrible déluge.

Quatrième cercle. Pluton commande en ce lieu. Le poète, faisant encore ici un emprunt au paganisme qui remettait à Pluton la garde des trésors enfermés dans le sein de la terre, le représente comme le démon de l'avarice et des richesses; les damnés, plus nombreux dans ce cercle que dans aucun autre, y sont partagés en deux bandes: ce sont les avares et les prodiges; ils roulent avec leur poitrine des poids énormes et marchent, les uns à la rencontre des autres, avec des hurlements effroyables. Les prodiges vont du centre vers la circonférence, et les avares de la circonférence au centre. Quand ils se rencontrent, ils se heurtent, se repoussent mutuellement et se tournent le dos; les prodiges crient: « Pourquoi entasses-tu? » Les avares: « Pourquoi prodiges-tu? » (ch. VII, v. 31.) Dès qu'ils arrivent au point d'où ils étaient partis, ils se retournent et recommencent sans cesse cette marche pénible, ce choc, ce combat et ces reproches. Pour aller au jugement dernier, les avares sorti-

ront du sépulcre les mains fermées, et les prodiges les cheveux coupés. Mahomet, dans le Koran, revêt cette même pensée d'une forme non moins poétique: il dit que dans l'enfer l'ave sera entouré des nombreux replis d'un serpent lui mordant la main qui ne s'ouvrit jamais pour répandre l'aumône.

Cinquième cercle. Ces lieux sont arrosés par une fontaine bouillante (ch. VII, v. 102) dont les eaux noires, après avoir roulé quelque temps sur des pentes désolées, forment le marais du Styx. Les colères (ch. VII, v. 116) y sont couchés tout nus dans la fange; ils se déchirent avec les mains, les pieds et les dents. Dans la partie la plus profonde du marais sont enfoncés tristement les paresseux (c. VII, v. 116); ils racontent sans cesse pourquoi ils subissent ce châtement, et l'eau fangeuse s'engloutit dans leur gorge en y formant un murmure confus et sourd. Là sont les rois fainéants comme des pourceaux dans leur bouge.

Après avoir côtoyé quelque temps ce marais, Virgile et Dante arrivent au pied d'une tour; c'est de son sommet qu'on signale les damnés qui doivent passer, en allumant des feux égaux à leur nombre; on y répond de la ville de Dité, qui est au delà du Styx, par une seule flamme, pour faire connaître que l'on envoie Phlégius (1), nocher du Styx, comme Caron l'est de l'Achéron. Il dépose les âmes au pied des hautes tours du Dité, tours étincelantes dont le fer est rougi comme s'il sortait de la fournaise par le feu qu'elles contiennent; une porte s'ouvre et l'on entre dans le sixième cercle, séjour de Midas et des Furies.

Sixième cercle. Cette enceinte est nommée Dité (la ville de Feu); elle renferme des tombes ouvertes et brûlantes, où sont torturés les hérésiarques et leurs sectateurs (ch. IX, v. 129). Ces tombes seront fermées de leurs couvercles quand ces damnés reviendront de la vallée de Josaphat avec leurs corps qu'ils ont laissés sur la terre. Parmi les hérésiarques, Dante place Épicure pour avoir cru que l'âme meurt avec le corps; Cavalcante, gentilhomme florentin, Guelfe ardent et zélé, l'ennemi du poète, qui l'accuse d'épicurisme; Farinata, l'empereur Frédéric II, violent antagoniste de Grégoire IX et d'Innocent IV qui l'excommunièrent; le cardinal Octavien de la maison des Ubaldini de Florence, qui passait pour athée, et le pape Anastase II, sur le tombeau duquel sont inscrits ces mots: « Je renferme le pape Anastase que Photin entraîna dans ses erreurs. » Ce tombeau est placé au commencement du septième cercle, formé de pierres brisées (2), et d'où s'exhale une odeur infecte.

Septième cercle. Cette région est divisée en trois circuits (*gironi*), et l'entrée en est gardée par le Minotaure. Le premier circuit renferme ceux qui firent violence à leur prochain (ch. XI, v. 37), c'est-à-dire les homicides, ceux dont la cruauté fut sans bornes, et les brigands; ils sont divisés en autant de groupes et plongés dans un fleuve de sang (ch. XII, v. 47); les Centaures décochent des flèches sur ceux qui tentent d'en sortir. Le poète y reconnaît Alexandre, Denys, Ezzelin le cruel, Obizzo d'Est, Guy de Monfort, Attila, Pyrrhus. Le second circuit est le séjour de ceux qui se firent violence à eux-mêmes (ch. XI, v. 40) en se tuant ou en dissipant leurs biens, c'est-à-dire les suicides et les dissipateurs. Les suicides sont changés en troncs noueux et couverts d'épines; les Harpies demeurent sur les branches, se nourrissent de leurs feuilles et leur causent de vives douleurs; au jugement dernier, ces coupables iront, comme les autres, chercher leurs corps, mais ils ne pourront s'en revêtir, parce que, pendant leur vie, ils s'en sont volontairement séparés; ces corps seront suspendus aux arbres qui renferment les âmes qui les avaient animés. Les dissipateurs

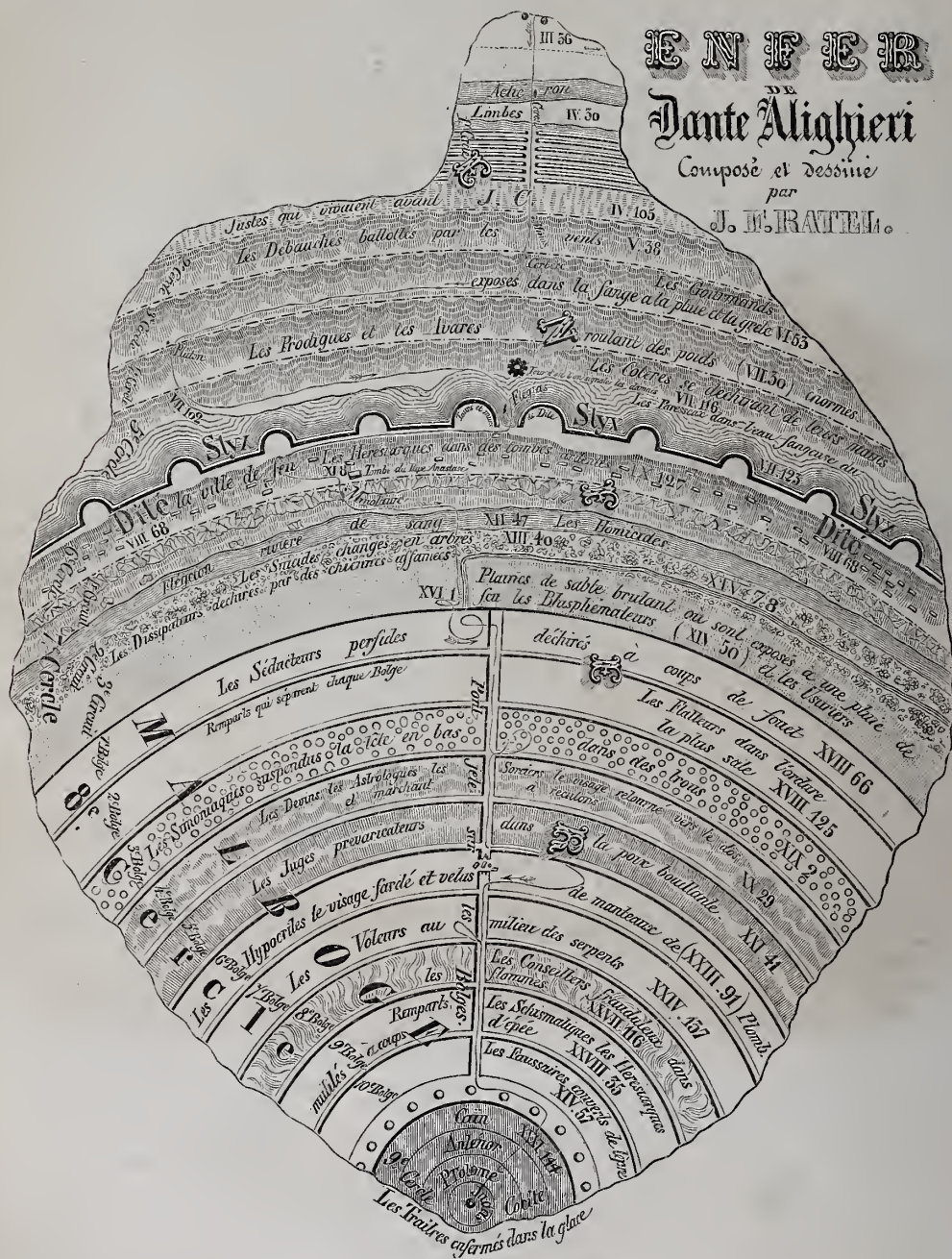
(1) D'après les commentateurs, Phlégius est l'emblème de la colère et de l'orgueil.

(2) Ces pierres brisées signifient, toujours au dire des commentateurs, que les hérésiarques divisent et mettent en pièces la vérité et la vertu.

sont poursuivis par des chiennes noires et affamées. Enfin le troisième circuit voit les supplices de ceux qui usèrent de violence contre Dieu, la nature et l'art (ch. XI, v. 50). Ils sont tous au milieu d'une plaine sablonneuse et exposés à une pluie de feu. Les blasphémateurs restent étendus à la renverse sur le sable brûlant; parmi eux est Capanée; d'autres

courent sans cesse; les usuriers demeurent toujours assis dans la même attitude et à la même place (1).

Huitième cercle. Comme ce cercle s'enfonce dans l'abîme encore plus profondément que les précédents, les deux poètes n'y descendent que portés sur le dos d'un énorme dragon: c'est l'emblème de la fraude, et par là Dante nous apprend



Plan des Enfers du Dante, composé et dessiné par M. J. Ratel.

déjà que ce cercle renferme tous les fourbes, puisque c'est la fraude qui les y a conduits. Il l'appelle Maleboge (*male*, mauvais, *bolge*, gouffre); et comme il admet dix espèces de fraudes, il le partage en dix parties auxquelles nous conserverons le nom de *bolges*. Ces dix bolges sont entre le mur immense qui entoure ce cercle, et le puits large, profond, qui se trouve au centre (le neuvième cercle). Dante les compare aux fossés d'une forteresse; des quartiers de roche s'élèvent de ces gouffres, forment des ponts, traversent les fossés et vont aboutir au puits central. La première bolge est remplie de pêcheurs nus, qui forment deux longues files

marchant en sens inverse; des démons, placés des deux côtés et armés de fouets, battent cruellement ces damnés: ce sont les séducteurs et les amants perfides (ch. XVIII, v. 66). La deuxième bolge est un abîme ténébreux dont les bords moisissés sont remplis de fumier. Les ombres qui y gémissent sont couvertes d'immondices: ces coupables sont les flatteurs (ch. XVIII, v. 125). Le fond de la troisième bolge est percé de trous ronds: les simoniaques y sont plongés la tête en bas,

(1) Pour faire connaître les usuriers, Dante emploie le nom de *Caorsa*, parce que, assure-t-on, du temps du poète, la ville de Cahors était remplie d'usuriers.

les jambes à moitié sorties, et la plante des pieds brûlant comme une torche enflammée. Dans le même trou se succèdent les papes simoniaques; le dernier veuu reste suspendu à l'entrée, jusqu'à ce qu'un autre lui succède et le précipite au fond. Dans la quatrième bolge habitent les devius, les astrologues, les sorciers : pour punition, ils ont le visage tourné vers le dos et sont forcés de marcher à reculons, et les larmes qui tombent de leurs yeux baignent leurs talons; ils furent jaloux de la prescience divine et voulurent lire dans l'avenir (ch. XX, v. 29). Avec eux on compte Amphiraüs, Tirésias, Manto, Eurypile, Michel Scot, astrologue de Frédéric II. Une poix gluante et visqueuse bouillonne dans la cinquième bolge, et ce n'est point du feu qui l'échauffe, c'est la justice divine; ceux qui vendent ou achètent la jus-

tice y sont engloutis, et s'ils veulent en sortir, des démons les déchirent avec des crocs.

La fin à une autre livraison.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Extraits.

LE RIO USUMASINTA.

« Avant de quitter le village de la Palizada, à vingt-cinq lieues environ au sud de la lagune de Terminos, j'achetai quelques provisions, du biscuit, du riz, de la viande salée, et, ayant frété un canot, j'y fis transporter mon bagage, et je m'y installai à la garde de Dieu. Pendant une assez longue



Le rio Usumasinta. — Dessin de M. A. Morellet.

distance, on rencontre sur les rives du fleuve une succession de maisonnettes et un territoire passablement cultivé. Nous en profitâmes pour acheter des mangues, des melons d'eau et du *pozol*. Les Indiens ne s'embarquent jamais sans *pozol*; c'est une pâte de maïs que l'on délaie dans de l'eau en y ajoutant un peu de sucre et qui sert à la fois de boisson et de nourriture. Aucun genre d'alimentation n'est plus économique et moins embarrassant pour un voyageur.

» Nous remontions la rivière avec une lenteur désespérante, quand mes rameurs, qu'aucun encouragement n'avait pu stimuler, avisèrent un canot parti une demi-heure avant le nôtre. Il n'en fallut pas davantage pour exciter leur indolence; ils se mirent en tête de gagner les devants avec l'obstination qui appartient à leur race; ceux qui nous précédaient ne voulurent pas céder; il en résulta une lutte désespérée qui se maintint pendant toute la journée, à ma vive satisfaction. Dans ces canots, on court grandement le danger de la submersion, quand le rameur d'avant n'est pas très-attentif;

la profondeur des eaux ne permet d'avancer qu'en serrant de fort près les bords du fleuve, encombrés de racines, de troncs d'arbres penchés, de bois flottants ou fichés dans la vase qui varient à chaque instant les écueils. Il faut garder en outre prudemment l'équilibre, car ces nacelles, formées d'un arbre creux, sont étroites et légères. La rivière est partout profonde, encaissée, limoneuse et infestée de crocodiles. Une chute y serait déplorable. Pendant l'ardeur du jour, un taon aux ailes mouchetées de noir poursuit infatigablement le navigateur, de même que les redoutables moustiques le harcèlent pendant la nuit.

» A huit lieues de la Palizada, le rio Usumasinta envoie dans la direction du nord-ouest un bras considérable. Au delà de cet embranchement, le pays reprend son caractère sauvage, et le fleuve, dont le volume a doublé, s'écoule majestueusement entre une double ceinture de forêts. Les deux rives offrent des scènes d'une inexprimable grandeur; des bambous gigantesques, de belles cypéridées semblables au

papyrus, des palmiers à tiges grêles et annelées s'inclinent sur les eaux ; puis des masses de verdure nuancées de grappes violettes, des troncs blanchâtres et prodigieux, des lianes minces et tendues comme les agrès d'un navire forment le second plan du tableau. Au lever du soleil, ces solitudes retentissent du ramage des oiseaux ; c'est un mélange de toutes les langues, une confusion immense des sons les plus étranges et les plus discordants. Nous entendîmes pour la première fois les sînges araguates qui les remplissent nuit et jour de leurs affreux hurlements.

» Le soleil touchait à son déclin ; le canot aborda dans une anse solitaire et nous gravîmes l'escarpement du fleuve où s'élevait une chaumière indienne sur la lisière de la forêt. On nous donna tout ce qu'on peut donner en ces lieux, du feu et un abri. Tandis qu'on apprêtait notre maigre souper, j'admirai le magnifique tableau que présentait l'Usumasinta. Du haut de cette éminence, mon œil plongeait sur un vaste bassin où les eaux, comme fatiguées de leur course, semblaient se reposer un instant avant de suivre la courbe irrégulière qui les entraîne paresseusement vers la mer ; une paix immense régnait dans la nature, malgré le cri lointain des araguates ; je voyais l'ombre des grands bois s'allonger rapidement ; tout prenait, au déclin du jour, un aspect plus grave et plus mystérieux ; quand le bord supérieur du soleil atteignit l'horizon, les dernières clartés s'évanouirent ; la nuit tomba précipitamment comme un voile ; la rivière seule conserva quelques lueurs fugitives que l'on vit blanchir et bientôt s'effacer....

» Je faillis suffoquer, en rentrant dans la case, au milieu d'une épaisse fumée soigneusement entretenue pour écarter les moustiques. Mes Indiens, accroupis près du feu, dévoiraient un héron que j'avais tué pendant la journée. Quand j'eus repris la liberté de mes sens, j'interrogeai l'habitant de ces lieux sur son existence solitaire ; sa famille se composait d'une femme et de deux enfants en bas âge ; son mobilier, d'un hamac, d'une natte, d'un fusil, de quelques ustensiles de ménage et d'un petit nombre de provisions ; il vivait de sa chasse et du produit d'un champ qu'il avait défriché. De loin en loin il échangeait avec les bateliers les produits de sa faible industrie contre les objets qui lui étaient indispensables ; il préférerait cette liberté précieuse aux douleurs de la civilisation, qui trop souvent, dans ces parages, conduit les hommes de sa race à une véritable servitude. Il m'apprit qu'un petit nombre d'existences analogues à la sienne étaient ensevelies dans la profondeur de ces solitudes. Il achevait à peine son récit, qu'un cri humain, un seul, mais terrible, monta des bords de l'Usumasinta. Tout le monde tressaillit, jusqu'au vieil Indien ; nous nous levâmes spontanément ; nous courûmes dans la direction du fleuve ; mais les tiges pressées des bambous et l'obscurité de la nuit nous opposèrent d'invincibles obstacles ; nous prêtâmes inutilement l'oreille ; le rivage était silencieux et désert ; on n'entendait que le bruit du courant et le bourdonnement des insectes sur les plantes aquatiques ; peut-être un voyageur égaré venait-il de glisser sur ces pentes dangereuses ; peut-être en puisant l'eau du fleuve, une créature humaine était-elle devenue la proie des caïmans ; nous nous perdîmes en conjectures et nous reprîmes le chemin de la case l'âme oppressée de tristes émotions.

» Cet accident changea le cours de nos pensées ; notre hôte nous entretenait des hasards qui l'environnaient ; les jaguars étaient nombreux dans la forêt ; les caymans se traînaient autour de sa chaumière pour surprendre dans les ténèbres ses chiens ou sa volaille. Ces détails m'intéressèrent sans me charmer beaucoup ; nous devîmes passer la nuit à quelques pas de l'habitation, sous un frêle hangar ouvert à tous les vents ; je glissai donc deux balles dans mon fusil et je fis allumer du feu par les Indiens. »

Les lignes qui précèdent sont empruntées au Journal inédit de M. A. Morellet, qui veut bien compléter son récit par les détails suivants :

Le rio *Usumasinta*, dont le nom est à peine connu, dont le cours incertain est à peine tracé sur nos cartes, mérite cependant le premier rang parmi les fleuves de l'Amérique centrale. Il naît des montagnes du Péton, au sud de la province de Yucatan, et traverse de l'est à l'ouest les solitudes boisées où, sous le nom de *Lacandons*, errent les derniers débris de la nationalité indienne ; il reçoit parmi ses affluents le rio Lacantun, qui pourrait lui disputer la prééminence ; enfin, après avoir franchi l'obstacle des montagnes, il se creuse un lit profond dans les alluvions du Tabasco et débouche par trois bras dans la lagune de Terminos et dans le golfe du Mexique. On peut évaluer à cent cinquante lieues au moins l'étendue de son cours, dont la moitié inférieure est accessible aux bâtiments qui ne tirent pas au delà de douze pieds d'eau. C'est à trois lieues de Ténosique, dernier village du Tabasco méridional, que le lit de ce fleuve, à l'issue des montagnes, est accidenté par des rochers qui interrompent la navigation d'une manière absolue. En approchant de la mer, la pente est tellement insensible, que les eaux s'épanchent en vastes lagunes ou s'échappent par des canaux naturels, qui missant les bras de l'Usumasinta, non-seulement entre eux, mais à la grande rivière de Brijalva (1), enveloppent tout le pays d'un réseau compliqué qui en rend le parcours extrêmement difficile. C'est aux bords de ces marécages éternels que croît à profusion le précieux bois de teinture connu sous le nom de *campêche*, principal aliment du commerce de cette contrée. Nulle part, dans le nouveau monde, la nature ne se montre plus ardente et plus vigoureuse ; mais, dans sa fécondité, elle n'est pas moins prodigue de fileaux que de richesses ; les arbres des forêts, les végétaux les plus humbles distillent sous leur écorce des sucres âcres et caustiques ; les eaux sont infestées de reptiles monstrueux ; les insectes venimeux pullulent dans l'atmosphère ; c'est en vain que l'on espère jouir de l'ombre et de la fraîcheur des bois, où l'Indien ne s'aventure lui-même qu'avec circonspection ; les troupeaux qui paissent dans la savane et les animaux sauvages sont harcelés par des hyménoptères qui déposent leurs œufs dans l'épaisseur de leurs tissus ; à l'éclosion des larves, ils deviennent furieux ; une déman-gaison douloureuse les irrite sans cesse ; ils se déchirent aux arbres, et les plaies enflammées se convertissent bientôt en ulcères rongeurs, que la malignité du climat éternel et rend souvent mortels. Enfin, quand les pluies viennent modérer l'ardeur de la température, des miasmes dangereux s'élèvent des lieux humides et suspendent des germes de dissolution dans l'atmosphère. Ces plaies sont difficilement compensées par de brillants avantages ; jamais le soleil de l'été, jamais les rigueurs de l'hiver ne privent ici les arbres de leur verdure ; la terre, douée d'une vigueur et d'une jeunesse éternelle, y produit sans se lasser jamais et presque sans effort, du sucre, du café, du tabac, des épices, en un mot, tout ce que la main du cultivateur abandonne à sa fécondité.

DU RAPPORT DE LA SEMENCE A LA RÉCOLTE.

CALCUL ERRONÉ.

— La terre est-elle fertile dans ce pays-ci, mon ami ? Combien de fois rend-elle la semence ? demande, en passant la tête à la portière, un touriste matinal que le relai a réveillé.

— Oh ! monsieur, nous sommes dans un assez bon canton : la terre rend dix pour un dans les bonnes métairies ; dans les mauvais quartiers, c'est huit, parfois six.

(1) Le nom du courageux aventurier qui reconnut le premier cette rivière et qui y fut mortellement blessé doit lui être restitué par la biographie. Il est le plus ancien, et il vaut bien celui du cacique obscur qui a prévalu parmi nous. D'ailleurs le double emploi de ce dernier produit une confusion entre la dénomination du fleuve et celle de la province.

A chaque relai, même question. Tantôt c'est avec un fermier que la conversation recommence, tantôt avec le maître de poste; ici, avec une paysanne qui profite de l'occasion pour glisser au voyageur un quarteron de poires vertes; là, avec un valet de ferme qui ramène ses chevaux du labour. Le voyageur trouve toujours à qui parler, ne fût-ce qu'au postillon, et il obtient toujours une réponse précise, articulée sans la moindre hésitation.

Combien de grains pour un ? telle est la formule généralement adoptée par ceux qui cherchent à apprécier la fécondité des contrées qu'ils parcourent; on la trouve dans des ouvrages d'agriculture estimés, et à plus forte raison dans ceux de voyages et de géographie. Aussi le touriste est-il dans son droit en l'employant et en couchant soigneusement la réponse dans l'in-octavo qui révélera au public ses impressions de voyage. Puisque tant d'écrivains et tant de statisticiens s'en sont payés, il peut bien l'accepter comme si elle avait une signification mathématique.

Cependant cette formule est inexacte; elle trompe le lecteur comme elle trompe le voyageur, comme elle a souvent trompé l'agronome inattentif.

Et, en effet, quelle réponse obtiendra l'infatigable questionneur sur la route de Bayonne ?

— Hélas! monsieur, pauvre pays que celui-ci! lui dira le Landais du haut de ses échasses; la terre est bien maigre, bien ingrate!

— Eh bien, combien de grains à la récolte pour un de semence ?

— C'est selon l'année, monsieur : quinze, vingt.

Le touriste aussitôt d'enregistrer ce résultat si merveilleux, vrai pourtant, qui semblerait classer les Landes, si mal famées, au-dessus de terres réputées excellentes qu'il a quittées la veille, et où le riche fermier se réjouissait d'obtenir dix pour un. La notoriété publique, cependant, dément les conséquences qui résulteraient de l'investigation du touriste.

En quoi consiste l'erreur ? le voici :

Lorsque, dans de très-bonnes terres, on sème deux hectolitres et demi de blé et qu'on récolte dix fois la semence, on a vingt-trois hectolitres de surplus. Lorsque, dans des terres siliceuses, comme les terres des Landes de Gascogne, on sème trois quarts d'hectolitre de seigle à l'hectare, et qu'on récolte vingt fois la semence, on n'a pas plus de quinze hectolitres en tout, dont 14 seulement de gain, au lieu de 23.

On voit par ce résultat combien la formule est incomplète. De grands chiffreurs s'y sont pris et s'y prennent encore. Pour la rendre bonne, il faudrait demander en outre combien on sème de grain par mesure de terre; ou bien encore, pour ne pas retenir deux nombres dans sa mémoire, combien on récolte d'hectolitres à l'hectare, semencé déduite.

On s'explique facilement, cependant, comment la formule dont nous signalons l'erreur a dû passer en usage à l'époque où les mesures de superficie et de capacité variaient d'une paroisse à l'autre. Il eût fallu de longs calculs de réduction pour comparer, par exemple, le nombre des boisseaux de blé produits par l'arpent de Paris avec celui des quarterons produits par le *journal* de Bordeaux. La comparaison pouvait, dans certains cas, être impossible sans une expérience directe, tandis que le rapport de la semence à la récolte donnait immédiatement un aperçu qui approchait de la vérité lorsqu'on prenait des moyennes sur tout un pays. Aujourd'hui ces approximations ne suffisent plus, mais alors on était heureux de les avoir.

PIERRE CHARRON.

Le père de Charron était libraire dans la rue des Carmes, à Paris, et eut vingt-cinq enfants. Pierre, l'auteur du livre de *la Sagesse*, naquit en 1541.

Il s'appliqua de bonne heure aux études littéraires, fut

envoyé à l'université d'Orléans, puis à celle de Bourges, où on le reçut avocat. Il exerça comme tel pendant quelques années; mais peu propre à la classe des procès, il ne tarda pas à y renoncer pour entrer dans les ordres.

Son succès, comme prédicateur, fut complet et lui valut un grand nombre de canonicats. On le nomma successivement chanoine théologal de Bazas, d'Acqs, de Lectoure, d'Agen, de Cahors; chanoine écolâtre de Bordeaux, et chanoine-chantre de Condore. Plusieurs évêques l'attirèrent dans leur diocèse pour *prêcher des stations*.

L'éloquence de Charron n'était ni impétueuse ni souveraine, mais aimable, insinuante, pleine de ce bon sens assaisonné qui est l'essence du génie gaulois. La reine Marguerite de Valois la goûtait beaucoup, et Henri IV lui-même, bien qu'il n'eût point encore abjuré, prenait grand plaisir à ses sermons.

Charron jouissait de tous les avantages que peuvent donner la réputation, le crédit et la fortune, lorsqu'il songea à accomplir un vœu fait dans sa jeunesse, et voulut entrer aux Chartreux. Ceux-ci lui représentèrent qu'il n'était plus d'âge à supporter la règle austère de leur couvent (il avait quarante-sept ans); que le changement de toutes ses habitudes lui serait funeste, et ils refusèrent finalement de l'admettre parmi eux. Les Célestins, auxquels il se présenta, ne montrèrent pas moins de prudence, et Charron ayant sollicité une consultation de trois théologiens qui le déclarèrent déchargé de son vœu, se décida enfin à continuer la vie douce et tranquille qu'il avait menée jusqu'alors.

La rencontre de Michel Montaigne, dont il fit la connaissance en revenant d'Angers, acheva de le rattacher au *siècle*, comme on disait alors. Il est même permis de croire que l'auteur des *Essais* tempéra, par sa philosophie un peu mondaine, l'ardeur pieuse de Charron. Le voisinage de Montaigne se sent à chaque page dans son traité de *la Sagesse* qu'il n'entreprit qu'après avoir lu les *Essais*, et pour ainsi dire sous leur reflet.

La première édition de ce traité, qui fut publiée à Bordeaux en 1601, souleva de sérieuses objections dans l'Église. Quelques propositions trop hardies pour l'époque, ou incomplètement expliquées, excitèrent l'indignation du docteur Chanet, et surtout du père Garasse, qui avait transporté, comme on sait, dans la théologie l'aménité des clercs de Bazoche. Charron, qui fut signalé aux fondres de l'Église comme le *patriarche des athées*, fut obligé de publier une défense et d'annoncer une nouvelle édition de son traité revue et corrigée.

Mais il n'eut point le temps de mettre ce projet à exécution. Député à Paris par la province ecclésiastique de Cahors, à l'assemblée du clergé de 1595, il mourut subitement dans la rue d'un coup de sang, le 16 novembre 1603.

Montaigne, décédé quelques années auparavant, lui avait permis par son testament de porter les armes de sa famille; Charron reconnut ce témoignage d'estime en laissant tous ses biens au frère de son ami.

Après sa mort, les attaques du père Garasse et de son parti devinrent si bruyantes que le parlement arrêta la seconde édition du traité de *la Sagesse*. Finalement, on la soumit à deux docteurs de la Sorbonne qui marquèrent les passages repréhensibles, puis au président Jeannin. Ce dernier « les ayant vus et examinés, dit haut et clair que ces livres n'étaient pour le commun et bas étage du monde, qu'il n'appartenait qu'aux plus forts et relevés esprits d'en faire jugement, et qu'ils étaient véritablement livres d'État. » Il ajouta que les propositions mal sonnantes allaient être rectifiées, et obtint la main levée de l'opposition apportée à la vente de l'édition nouvelle.

Cependant les corrections qui avaient fait autoriser cette publication nuisirent à son succès. « Le public, dit M. Buchon, qui désirait un peu moins d'édification et un peu plus de satisfaction, rechercha de préférence la première édition

qui contenait la pensée de l'auteur tout entière : aussi ce fut celle qui fut le plus souvent réimprimée depuis. »

L'ouvrage de Charron se recommande par une érudition agréable, une logique bien suivie, le sentiment vrai des hommes et des choses. Sans avoir la formulation pittoresque de Montaigne, l'auteur de *la Sagesse* le rappelle souvent ; il a comme lui le laisser aller de l'épithète, la phrase bien articulée, et même le mot naïf ou hardi.

Lui-même nous a donné le plan de son traité.

La sagesse qu'il prétend nous enseigner est la sagesse mondaine, qu'il définit « l'excellence et perfection de l'homme comme homme. » Il ajoute, en faisant allusion à la gravure qu'il avait fait placer en tête de son ouvrage : « Cette peinture verbale de Sagesse est oculairement représentée, sur la porte et au frontispice de ce livre, par une femme, en un vide, ne se tenant à rien, se regardant en un miroir ; sa face joyeuse, riante et mâle ; droite, les pieds joints sur un cube, et ayant sous ses pieds enchaînées quatre autres femmes comme esclaves, savoir : *Passion*, au visage altéré et hideux ; *Opinion*, aux yeux égarés, volage, étourdie, soutenue par des têtes populaires ; *Superstition*, toute transie et les mains jointes ; *Prudhomie* et Science pédantesque, au visage enflé, les sourcils relevés, lisant en un livre où est écrit : *Oui, non.* »

Le traité est partagé en trois livres. Le premier s'occupe de la connaissance de soi-même, et de la condition humaine dans ses rapports avec la sagesse ; le second renferme les règles principales et offices généraux de la sagesse ; le troisième traite des principes particuliers.



Pierre Charron.

Ce plan un peu vague, indiqué par l'auteur lui-même dans sa préface, devint encore moins clair dans l'exécution. On ne saisit point facilement l'enchaînement des divisions, leur dépendance et leur nécessité ; la plupart des chapitres peuvent se lire isolément, ou prendre arbitrairement place dans l'un des trois livres. L'art de systématiser une idée et d'en coordonner les parties constitutives d'après leur importance, est un art postérieur à Charron. Mais, tel qu'il est, le traité de *la Sagesse* est rempli d'observations fines, de conseils excellents et que le temps n'a point vicillis. Dans son second livre, Charron, combattant ceux qui veulent « qu'on soit

homme de bien à cause qu'il y a un paradis et un enfer, » s'écrie : « O chétive et misérable Prudhomie ! quel gré te faut-il savoir de ce que tu fais ? Couarde et lâche innocence qui sans la crainte ne trouverais point de discipline ! Tu te gardes d'être méchant, car tu n'oses et crains d'être battu. Or je veux que tu l'oses, mais que tu ne le veuilles quand n'en serais jamais tancé ; je veux que tu sois homme de bien quand tu ne devrais jamais aller en paradis, mais pour ce que la nature, la raison, c'est-à-dire Dieu, le veut ; pour ce que la loi et la police générale du monde, d'où tu es une pièce, le requiert ainsi, et tu ne peux consentir d'être autre que tu n'aïles contre toi-même, ton être, ta fin. »

Charron donne dans le même livre un fort beau chapitre sur le jour de la mort, qu'il appelle « le maître jour ! »

Le troisième livre renferme de précieux avis sur l'éducation des enfants. L'auteur veut que les ouvrages qu'on leur fait lire et les propos tenus devant eux « ne soient pas de choses petites, sottés, frivoles ; mais grandes, sérieuses, nobles et généreuses... Il ne faut pas plus d'esprit à entendre les beaux exemples de Valère Maxime et toute l'histoire grecque et romaine (ce qui est la plus belle science et leçon du monde), qu'à entendre Amadis de Gaule et autres pareils contes vains. L'enfant qui peut savoir combien il y a de poules chez sa mère et connaître ses cousins, comprendra combien il y a eu de rois, et puis de césars à Rome. Il ne faut pas se défier de la portée et suffisance de l'esprit, mais il le faut savoir bien conduire et manier... Je veux aussi qu'on le traite (l'enfant) librement et libéralement, y employant la raison et les douces remontrances, et lui engendrant au cœur les affections d'honneur et de pudeur. La première lui servira d'éperon au bien, la seconde de bride pour le retenir et le dégoûter du mal. Il y a je ne sais quoi de servile et de vilain en la rigueur et contrainte. Il faut, tout au rebours, leur grossir le cœur d'ingénuité, de franchise, d'amour, de vertu et d'honneur. Les coups sont pour les bêtes qui n'entendent pas raison ; les injures, les criailleries sont pour les esclaves ; qui y est une fois accoutumé ne vaut plus rien ; mais la beauté de l'action ; la ressemblance aux gens de bien, la gratification qui en demeure au dedans et qui, au dehors, en est rendue par ceux qui la savent ; et leurs contraires, la laideur et l'indignité du fait, le regret au cœur et l'improbation de tous, ce sont les armes, la monnaie, les aiguillons des enfants bien nés. »

Dans un de ces derniers chapitres à propos du bannissement, on lit cette page religieuse et stoïque adressée, comme consolation, aux exilés de tous les lieux et de tous les temps.

« Partout se trouve la même nature commune, même ciel, mêmes éléments ; partout les étoiles nous paraissent en même grandeur, étendue, et c'est cela qui est principalement à considérer, et non ce qui est dessous et foulons aux pieds : aussi ne pouvons-nous voir de terre que dix ou douze lieues d'une vue ; mais la face de ce grand ciel azuré, paré et contrepointé de tant de beaux et reluisants diamants se montre toujours à nous... Toute terre porte des parents ; la nature nous a tous conjoints de sang et de charité ! Toute terre porte des amis ; il n'y a qu'à en faire et se les concilier par vertu et sagesse. Et puis quel changement ou inconmodité nous apporte la diversité de lieu ! Ne portons-nous pas toujours notre même esprit et vertu ? Qui peut empêcher, disait Brutus, que « le banni n'emporte avec soi ses vertus ; » l'esprit ou la vertu n'est point sujet ou enfermé en aucun lieu ; ils sont partout et indifféremment. L'honnête homme est citoyen du monde, libre, franc, joyeux et content partout ; toujours chez soi en son carré, et toujours même, encore que son étui se remue et tracasse. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. les Tables des années précédentes.

LA RÉGENCE ET LE RÈGNE DE LOUIS XV.



Galerie de l'ancien hôtel de Villars, rue Saint-Dominique, à Paris.—Dessin de M. Davioud.

On essaierait en vain de nier l'influence personnelle de Louis XIV sur l'essor que prirent les arts en France au dix-septième siècle. Dans les temps où les hommes vont au-devant de l'obéissance, la volonté souveraine, lorsqu'elle émane d'une nature supérieure, manque rarement de produire d'éclatants résultats. Certes, il n'a pas dépendu de Louis XIV de faire surgir Corneille, Racine, Molière, Bossuet, Perrault, Mansart, Lebrun ou Puget, qui, presque tous, étaient nés avant lui et avaient déjà grandi sous d'autres encouragements que les siens. Mais son goût et sa raison surent imprimer à la société, au sein de laquelle ces grands hommes s'étaient révélés, une direction suprême, seule capable de donner au développement de leurs talents la noblesse soutenue et l'admirable unité qui caractérisent l'ensemble de leurs œuvres. Aussi voit-on que la vieillesse et la mort de Louis XIV furent suivies d'une décadence rapide. La corruption des mœurs engendra, sous la régence, la corruption du goût. L'abaissement de l'esprit gouvernemental entraîna celui de toutes les inspirations. L'architecture, qui reflète si intimement le caractère et l'esprit de la société, ainsi que nous avons eu occasion de le faire ressortir plus d'une fois dans le cours de ces études, tomba bientôt du degré de splendeur qu'elle avait atteint et d'où elle s'était signalée à l'attention de toute l'Europe.

Dès l'époque de Louis XIII, on avait pu remarquer les efforts des architectes français pour se soustraire à l'influence italienne : sous Louis XIV, la France posséda des

artistes qui n'eurent rien à redouter de ceux de l'Italie et des autres pays. Nous avons raconté comment le Bernin, précédé à Paris d'une renommée sans pareille et honoré comme le roi de l'architecture, échoua presque honteusement dans les entreprises qui, sans conditions aucunes, lui avaient été confiées, tandis que Perrault, auquel on déniait le titre d'architecte, réussit à résoudre, à la satisfaction générale de ses contemporains, les difficultés en présence desquelles le premier architecte de l'Italie avait vu s'évanouir son prestige. Cependant de nombreux disciples soutenaient l'école à laquelle appartenait le Bernin (école qui, disons-le à regret, eut pour véritable chef l'un des plus grands génies des temps modernes, Michel-Ange) ; ils proclamaient avant tout la nécessité du nouveau et de l'extraordinaire à tout prix. Méprisant toutes les notions du beau, ne tenant aucun compte du mérite qu'on s'était plu à accorder aux chefs-d'œuvre des siècles passés, insensibles à l'influence qu'aurait dû exercer sur eux la vue des monuments antiques au milieu desquels ils vivaient, ces architectes italiens, qui s'étaient mis à la suite de Charles Madorne, du Bernin et d'autres, tout en répétant la fameuse maxime du maître : « Que celui qui s'habitue à suivre ne marche jamais de vant, » reculèrent encore les bornes de l'extraordinaire et du bizarre. Parmi eux, le plus célèbre fut Borromini.

BORROMINI.

Contemporain du Bernin, Borromini fut constamment

tourmenté de l'envie que lui faisaient éprouver la gloire et les succès de ce redoutable rival : voulant à tout prix l'éclipser, il ne crut pouvoir mieux faire que de le surpasser dans la prétendue originalité qui caractérisait ses œuvres. Il fut ainsi conduit à confondre l'idée d'innovation avec celle d'invention ; il crut être créateur en architecture, parce qu'il eut la triste audace de s'affranchir dédaigneusement de tout principe et de toute règle, et que, n'admettant pas que l'art dût avoir pour base des données positives, il se livra sans aucun frein à toutes les fantaisies d'une imagination déréglée. Les lignes droites et les formes régulières étaient pour lui trop communes et trop usées ; il prétendit les remplacer par les courbes les plus maniérées, par les ondulations les plus bizarres, en se faisant un jeu des contresens les plus choquants. D'après ce système, il construisit, à Rome, un grand nombre d'édifices dans lesquels on ne trouve aucune invention, mais où l'on remarque seulement l'altération volontaire et la déformation affectée de toutes les formes connues qu'il employait à l'inverse de ce que la raison indiquait. En somme, les ouvrages de Borromini prouvent surabondamment que le bon goût est toujours inséparable du bon sens.

Malgré tous ses efforts, Borromini n'égalait point le Bernin en renommée : découragé, il tomba gravement malade, et, dans un accès de surexcitation fébrile, il mit fin à ses jours à l'âge de soixante-huit ans, en 1667. Bernin lui survécut quelques années.

A la fin du règne de Louis XIV, le voyage d'Italie continuait à être considéré comme un complément d'études nécessaire par la plupart des architectes français ; le mauvais goût qui avait prévalu en Italie devait donc facilement devenir contagieux. Toutefois, en présence des diverses causes qui concouraient à égarer les esprits, il se trouva certains architectes qui redoublèrent d'efforts pour conserver en France les saines doctrines de l'art, et qui luttèrent avec ardeur contre les influences funestes qui les entouraient.

ARCHITECTES SOUS LA RÉGENCE ET SOUS LOUIS XV.

Sous la régence, les architectes peuvent se partager en deux classes : dans la première, nous rangeons les artistes esclaves de la mode, épressés à satisfaire tous ses caprices, et préférant les succès passagers et une vogue éphémère à une gloire solide et durable ; dans la seconde, nous réunissons les artistes sérieux qui, cultivant leur art avec amour et conviction, s'étudièrent à le maintenir dans la bonne voie en s'attachant à prendre pour modèles, quoique à leur point de vue, les types de cette beauté éternelle qui est l'émanation du vrai.

L'examen critique des diverses œuvres d'architecture qui appartiennent au commencement du dix-huitième siècle nous permettra d'apprécier le caractère qui les distingue, et de placer leurs auteurs dans l'une ou l'autre de ces deux catégories.

Deux architectes méritent d'abord un rang à part, comme représentant la transition entre le style de l'architecture sous le règne de Louis XIV et sous celui de Louis XV : ce sont Robert de Cotte et Boffrand.

ROBERT DE COTTE.

Robert de Cotte vécut de 1656 à 1735. Beau-frère et élève de Mansart, il dirigeait les constructions dont celui-ci donnait les dessins. Un jour, à l'extrémité d'un percé nouvellement ordonné, Louis XIV exprima son étonnement de rencontrer un moulin au lieu d'un agréable point de vue. « Sire, » lui dit hardiment de Cotte, rassurez-vous, Mansart le fera » dorer. » Peut-être dut-il à cette heureuse répartie les honneurs dont le roi l'honora. A la mort de Mansart, en 1708, Louis XIV le nomma son premier architecte et l'intendant de

ses bâtiments. Ce fut par ses soins que furent terminés la chapelle de Versailles et le dôme des Invalides que Mansart avait laissés inachevés ; à la même époque, il se distingua par la construction de la colonnade ionique du grand Trianon, et surtout par la composition du grand autel élevé dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

Dans la seconde partie de sa carrière, c'est-à-dire après la mort de Louis XIV, il fit des embellissements considérables à l'hôtel de la Vrillière ou de Toulouse (occupé aujourd'hui par la Banque de France) ; on y voit encore la grande galerie terminée en 1719 d'après ses dessins, et déjà l'on remarque dans cette décoration la transformation que le goût commençait à subir sous la régence. Sous ce rapport, cette galerie est un des plus curieux spécimens à consulter pour l'histoire de l'art à cette époque. En comparant les intérieurs de Versailles et la galerie d'Apollon du Louvre à la galerie de l'hôtel de Toulouse, rue de la Vrillière, et aux intérieurs d'appartements du temps de Louis XV, on peut juger du système nouveau qui a présidé à ces diverses décorations architecturales.

De Cotte passe pour avoir eu le premier l'idée de placer des glaces au-dessus des cheminées : cette innovation ne manqua pas, dans le principe, de soulever de nombreuses critiques, et l'on fit particulièrement remarquer combien il était peu sensé de figurer un percé là même où le coffre de la cheminée nécessitait une partie pleine ; mais on passa bien facilement condamnation sur ce contre-sens apparent, en raison du charme que les glaces, ainsi disposées, répandaient dans les appartements par le prolongement perspectif des lignes d'architecture et le réfléchissement infini des lumières.

Pour donner une idée du rôle important qu'il faut attribuer à de Cotte parmi les architectes français de ce temps, il nous suffira de rappeler quelques-uns des principaux édifices élevés sous sa direction, entre autres : les bâtiments de l'abbaye de Saint-Denis ; le bâtiment de la pompe de la Samaritaine, sur le pont Neuf ; le château d'eau de la place du Palais-Royal (démoli tout récemment) ; l'achèvement de l'église de Saint-Roch, dont le portail n'a été exécuté qu'après sa mort, mais d'après ses dessins. Robert de Cotte donna aussi le plan de la place de Louis XIV à Lyon, et des palais épiscopaux de Verdun et de Strasbourg. L'électeur de Cologne, celui de Bavière, le comte de Hanau, et plusieurs princes étrangers le chargèrent de la construction de leurs châteaux.

BOFFRAND.

Boffrand, contemporain et émule de Robert de Cotte, vécut de 1667 à 1754 ; il eut Mansart pour professeur, et conduisit diverses constructions sous sa direction. Boffrand était d'un caractère très-gai, et il avait composé dans sa jeunesse des pièces de théâtre ; mais il se fit bientôt avantageusement connaître comme architecte, par les importantes réparations et les embellissements qu'il fut chargé de faire en 1710 à l'hôtel du Petit-Bourbon (le Petit-Luxembourg), pour la princesse de Condé, Anne de Bavière. En 1714, il bâtit plusieurs hôtels rue de Bourbon.

Les autres édifices composés et bâtis par Boffrand, et réunis par lui dans son œuvre gravé, sont : le château de Nancy ; celui de la Malgrange, à un quart de lieue de cette ville ; le château de Lunéville ; l'hôtel de Montmorency, rue Saint-Dominique, et celui d'Argenson, rue des Bons-Enfants ; le château de Cramayel en Brie, et celui de Haroué en Lorraine ; on y trouve aussi les portes du Petit-Luxembourg et de l'hôtel de Villars ; le portail de l'église de la Merci à Paris, ainsi que les plans et détails du fameux puits de Bicêtre, si renommé par sa dimension et sa grande profondeur, et ceux du pont de Sens. Mais l'œuvre capitale de Boffrand, dont il donne également les plans et les élévations dans le même ouvrage, c'est le palais qu'il fit construire en

1724 à Wurtzbourg, en Franconie, pour l'évêque de cette ville. La disposition de ce palais est des plus grandioses; les vestibules et les escaliers sont vastes et somptueux, les distributions en sont larges et commodément établies; en un mot, ce palais, qui dans son ensemble comme dans ses détails a été évidemment conçu sous l'influence et à l'imitation des merveilles de Versailles, est peut-être, dans cet ordre d'édifices, le plus complet et le plus remarquable de tous ceux du dix-huitième siècle.

Considérées d'une manière générale, les œuvres de Boffrand sont empreintes du mérite et des défauts qui caractérisent les productions architecturales de cette époque: grandeur et magnificence dans les ensembles; incohérence, désaccord et mauvais goût dans les détails.

En examinant dans l'ouvrage de Boffrand les décorations qu'il fit exécuter dans les appartements de l'hôtel de Soubise, pour le prince de Rohan, on pourra très bien se convaincre que cet architecte, malgré les éminentes qualités qu'il possédait, ne sut pas se défendre de l'influence que la mode exerça sur son talent.

Ajoutons que Boffrand a publié en 1745 un livre d'architecture avec un texte latin et français, contenant les principes généraux de cet art et la reproduction des bâtiments élevés par lui, tant en France que dans les pays étrangers. Dans cet ouvrage, Boffrand a essayé d'appliquer à l'architecture les préceptes contenus dans l'Art poétique d'Horace; ce rapprochement est ingénieusement établi, et fait bien ressortir le rapport intime qui existe entre les arts et la poésie.

OPPENORD.

Pendant que de Cotte et Boffrand cherchaient à continuer, autant qu'il était en eux, les traditions du règne précédent, un architecte nommé Oppenord s'étudiait au contraire à les faire oublier.

Oppenord, fils d'un ébéniste du roi, et élève de J.-H. Mansart, avait passé huit ans en Italie comme pensionnaire du roi, alors que les œuvres de Bernin, de Boromini, de Guarini, etc., étaient en faveur, et que l'art italien était, pour ainsi dire, à l'apogée de sa décadence.

Jeune encore, Oppenord fut chargé de la construction du portail latéral de Saint-Sulpice, sur la rue Palatine, production timide et insignifiante, d'après laquelle il eût été impossible de pressentir la hardiesse future de son auteur; mais bientôt le duc d'Orléans, régent du royaume, nomma Oppenord directeur des manufactures et intendant des jardins des maisons royales. L'une des premières occasions qu'eut cet artiste d'exercer ses talents fut l'ordonnance d'une fête que le régent donna au roi à Villers-Cotterets, en 1722, et qui eut un grand retentissement.

Du reste, Oppenord construisait fort peu; il était plutôt décorateur qu'architecte, et il dessinait à la plume avec une grande facilité; il passait surtout pour entendre supérieurement la décoration des appartements: aussi se livra-t-il de préférence à cette partie de son art, dans lequel il fit prévaloir un style plus bizarre et plus désordonné que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fut chargé de la décoration d'une partie des appartements du Palais-Royal et de plusieurs hôtels à Paris; il donna aussi les dessins de plusieurs tombeaux et de maîtres-autels, entre autres de ceux de Saint-Germain des Prés et de Saint-Sulpice. Un grand nombre de ses monuments ayant été dénaturés, il faut, pour les bien apprécier, consulter le volume de ses œuvres dans lequel il a réuni des compositions variées pour toutes sortes de décorations: c'est là seulement que l'on peut se former une idée du degré de la licence et du mauvais goût qui caractérisent les diverses productions de ce chef d'école.

Oppenord dut à cet abus de son art d'être surnommé le Boromini français; de même que cet architecte italien, il abusa de sa célébrité pour exercer une influence perni-

cieuse sur certains architectes de son temps. Il peut être considéré comme le père du genre dit *rocaille*, qui devint le type de toutes les décorations architecturales aussi bien que de tous les ameublements et des objets de luxe pendant le règne de Louis XV.

Quelques architectes, en suivant ce même style, le traitèrent du moins avec plus de finesse et de distinction, et ils parvinrent ainsi, à défaut d'une véritable beauté, à produire quelques parties de décoration vraiment séduisantes, soit par l'harmonie et la splendeur de leur ensemble, soit par la grâce et la délicatesse de leurs détails.

Parmi les architectes secondaires qui appartiennent à la même catégorie et qui jouirent d'une certaine vogue, on peut citer Meissonnier, Germain, Defrance, Cottard, Lassurance, etc. Ce dernier fut associé à Giardini pour la construction du Palais-Bourbon (devenu depuis la résidence des présidents de nos assemblées législatives, et qui, comme tel, a subi dernièrement d'importantes modifications). Lassurance fut aussi l'architecte de l'hôtel de Châtillon, rue Saint-Dominique, et de l'hôtel de Noailles, dont la partie la plus remarquable se trouve gravée dans l'ouvrage de J.-F. Blondel.

Il est une observation importante à placer ici, et qui peut excuser en partie les erreurs de ces architectes: c'est que presque tous ne furent à même d'exercer leur art que dans des constructions particulières; par suite, il y a moins lieu de s'étonner qu'ils se soient laissé trop facilement entraîner à adopter, quoique avec des nuances différentes, le style et le goût imposés alors par les exigences des grands seigneurs, ou par des particuliers riches qui voulaient avoir avant tout des habitations à la mode.

Reconnaissons de plus avec franchise que tout n'est pas à blâmer dans leur style. A part le goût qui dominait dans l'ornementation de l'époque de Louis XV, on doit reconnaître que les architectes de cette époque s'efforçaient de satisfaire à la fois, et le mieux possible, aux conditions d'une commodité parfaite et d'un agrément qui avait son prix. On retrouve en effet, dans les habitations du temps de Louis XV, tout le grandiose de celles du temps de Louis XIV: les étages offrent la même hauteur; les communications sont tout aussi larges, tout aussi faciles; les escaliers disposés tout aussi monumentalement; l'ensemble des appartements conserve la même noblesse; les détails de l'ornementation ont donc seuls perdu de leur vigueur et de leur correction.

Si l'on cherche d'après quels principes particuliers les architectes de Louis XV se laissaient guider, on aura bientôt reconnu qu'à travers tous les écarts de leur fantaisie et de leur goût, ils s'attachaient de préférence aux formes et aux contours qu'ils croyaient les plus agréables à la vue et même au toucher; dans les appartements, ils répudiaient avec raison toutes les formes anguleuses; ils avaient très bien compris qu'à l'intérieur on ne saurait affecter les masses et les saillies, qui sont le propre de la pierre, et doivent être réservées pour le dehors. Sans doute, dans ces décorations intérieures des hôtels du temps de Louis XV, tous les principes de l'art de bâtir et les règles du bon goût ne sont pas toujours respectés, mais on doit y constater une véritable harmonie; les voussures du plafond, les lambris sculptés, les cheminées, les glaces, la menuiserie des portes, les meubles mêmes, sont bien les différentes parties d'un même tout qui, à défaut de cette perfection si rare dans les œuvres d'art, ne laisse pas que de produire un effet satisfaisant par son unité de style et de richesse. Plusieurs intérieurs d'hôtels du faubourg Saint-Germain, encore conservés dans toute leur splendeur, pourraient être cités à l'appui de ce jugement. Dans le nombre de ceux qui n'existent plus, nous avons choisi l'intérieur de la galerie de l'hôtel de Villars, depuis de Cossé-Brissac, rue Saint-Dominique, bâti en 1732 par le sieur Leroux, architecte, et qu'on trouve dans le grand ouvrage de Blondel.

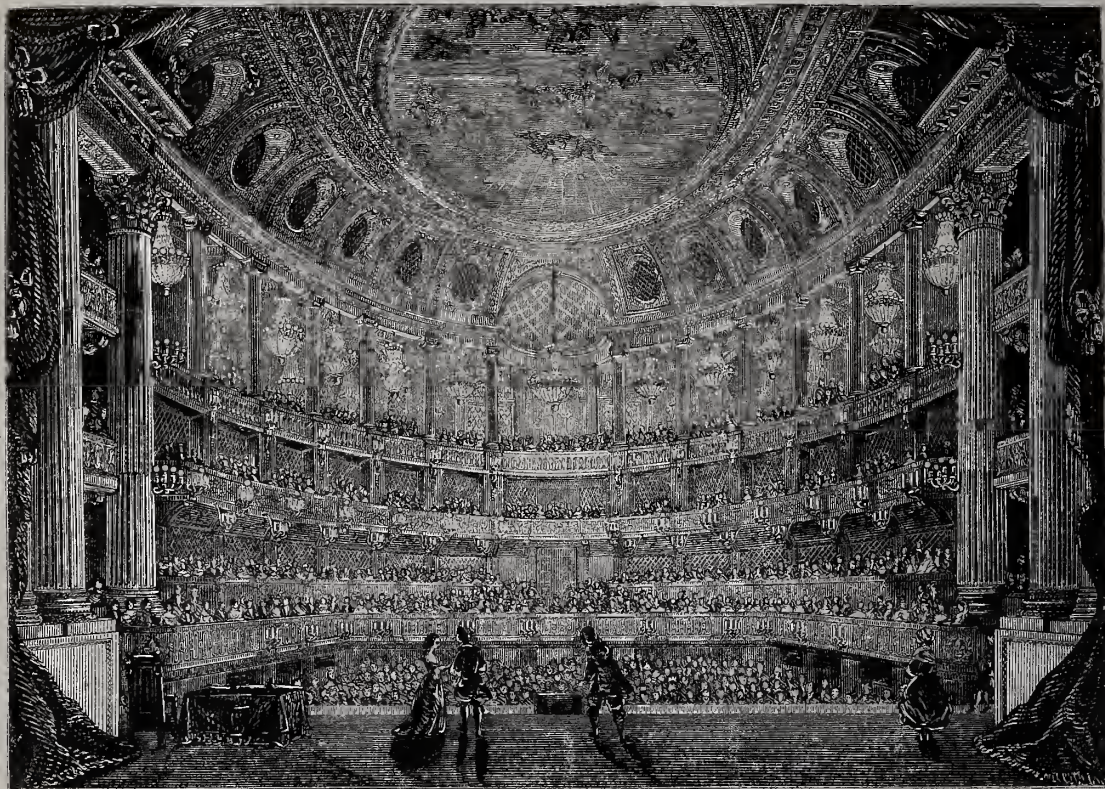
Après avoir caractérisé le style qui avait plus spécialement prévalu dans les habitations particulières, sous la direction d'architectes qui semblaient avoir le privilège de ce genre de constructions, il nous reste à examiner les œuvres capitales de l'autre catégorie d'architectes dans laquelle se révèle clairement le mouvement contradictoire qui s'opérait à l'époque dont nous nous occupons.

GABRIEL.

Gabriel, le plus célèbre des artistes du règne de Louis XV, peut résumer à lui seul, par ses productions nombreuses et variées, la tendance frappante de cette école, qui sut, en

résistant autant que possible aux influences de la mode, conserver à la France une supériorité incontestable sur les autres pays de l'Europe, et prévenir la décadence complète qu'avaient déjà subie les arts en Italie.

Jacques-Ange Gabriel avait trouvé dans sa famille d'honorables et précieuses traditions. Son grand-père, Jacques Gabriel, mort en 1686, avait été architecte du roi, et avait construit, comme tel, le château de Choisy. Son père, qui s'appelait également Jacques Gabriel, avait étudié l'architecture sous la direction de J.-H. Mansart, son parent, et avait été chargé de donner les plans des places publiques de Nantes et de Bordeaux. A Rennes, la nouvelle place et l'hôtel de ville furent exécutés d'après ses dessins, ainsi



Salle de spectacle du château de Versailles.—Dessin de M. Davioud.

que la salle et la chapelle des États de Dijon; enfin, à Paris, il prit part à différents travaux importants. Il remplit la place d'inspecteur général des bâtiments du roi, jardins, arts et manufactures royales, et l'Académie d'architecture l'admit au nombre de ses membres.

Né en 1710, Jacques-Ange Gabriel succéda aux différentes places de son frère, dont il avait été l'élève. L'énumération des ouvrages d'architecture auxquels il a attaché son nom suffit pour justifier la réputation qu'il eut bientôt acquise, et le rang qu'on s'accorde à lui accorder parmi les architectes de son temps.

La place Louis XV et les bâtiments qui la décorent du côté du nord, le troisième étage de la cour du Louvre, l'École militaire, la salle de spectacle du château de Versailles, le château de Compiègne, sont certainement des œuvres remarquables, et qui font honneur à l'architecture française.

Il faut bien reconnaître que les colonnades de la place Louis XV ont été inspirées par la colonnade du Louvre, et l'on peut, en principe, leur appliquer les mêmes critiques; mais il faut convenir que dans leur ensemble, et même dans

leurs détails, les colonnades de Gabriel doivent être préférées à celle de Perrault.

Ces portiques, qui établissent à rez-de-chaussée une circulation facile, et peuvent servir d'abri à proximité des promenades, ces galeries ouvertes devenant en cas de fêtes de vastes tribunes, capables de recevoir un grand nombre de spectateurs, donnent à ces édifices un caractère d'utilité et de convenance qu'on ne saurait attribuer à la colonnade du Louvre. Au point de vue de l'art, et toute réserve faite à l'égard des principes adoptés dans l'une et l'autre de ces constructions, nous n'hésitons donc pas à accorder la préférence à l'œuvre de Gabriel. Ces édifices formaient, avec la rue Royale, le complément de la place Louis XV, dont Gabriel avait donné le plan; et il est remarquable qu'après bien des tentatives, on a fini, en dernier lieu, par reproduire ce plan dans ses principales dispositions.

Les bâtiments de l'École militaire rappellent bien l'architecte de la place Louis XV; mais il faut avouer que le style de ce monument est moins heureusement appliqué à sa destination.

Nous ne jugerons pas trop sévèrement le troisième étage

que Gabriel fut obligé d'ajouter aux bâtiments de la cour du Louvre, pour atteindre la hauteur des façades de Perrault; ce fut une nécessité à laquelle il dut se soumettre, mais

qui ne pouvait que faire un fâcheux contraste avec l'attique de Lescot.

Le château de Compiègne, que Gabriel fut chargé de



La Chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice.— Dessin de M. Davioud.

rebâtir, ne saurait être mis en parallèle avec les autres productions de cet artiste; toutefois on doit reconnaître que dans cette construction il s'est tiré avec adresse des difficultés que présentait l'irrégularité du terrain.

De toutes les œuvres de Gabriel, la plus remarquable, selon nous, est la salle de spectacle du château de Ver-

saillies. Ici la critique doit se taire pour faire place à une admiration sans réserve. Disposition des plus heureuses, grandiose d'ensemble et de style, richesse et harmonie de détails, tout se trouve réuni pour faire de cette salle un incomparable chef-d'œuvre; et si l'on veut se figurer ce théâtre brillant des feux de mille lustres reflétés par les

glaces innombrables placées au fond des galeries, et les loges occupées par une société richement costumée, il doit paraître impossible d'imaginer un effet plus magique et plus merveilleux.

SERVANDONI.

Bien que Servandoni fût Italien, le temps qu'il a passé en France, les travaux importants par lesquels il s'y est fait connaître, permettent de le classer parmi les architectes qui ont le plus contribué à la gloire de l'architecture en France au dix-huitième siècle.

Né à Florence en 1695, Servandoni dut sa célébrité à plus d'un genre de talent. Il avait d'abord étudié la peinture, sous la direction de Panini, très-habile, comme on sait, dans l'art de reproduire les monuments, genre qui nécessite la connaissance de l'architecture. Doué du double talent de peintre et d'architecte, Servandoni se livra avec un goût tout particulier à la composition des décorations de théâtre, et il y acquit promptement une grande renommée. Bien que cette partie ne ressorte pas essentiellement de l'architecture, il est constant que pour y exceller, l'étude de cet art est tout à fait indispensable. Après un séjour en Portugal, où il obtint de grands succès, soit en peignant les décorations du Théâtre-Italien, soit en donnant les projets de plusieurs fêtes publiques, Servandoni revint en France où il imprima bientôt une direction toute nouvelle aux décorations de l'Opéra de Paris. Les fêtes publiques furent aussi pour Servandoni une occasion d'exercer le rare talent qu'il possédait pour l'ordonnance des décorations, et il en fit les plus heureuses applications dans la fête donnée à Paris en 1739, pour la paix, et dans celle donnée à l'occasion du mariage d'Élisabeth de France avec don Philippe, infant d'Espagne; cette dernière fête qui avait pour théâtre l'espace compris entre le pont Neuf et le pont Royal, surpassa tout ce qu'on avait vu à Paris dans ce genre.

Tant de brillants succès valurent à Servandoni l'honneur d'être admis en 1731 à l'Académie royale de peinture, comme paysagiste; mais bientôt l'occasion devait se présenter à lui de faire connaître son talent comme architecte, et d'assurer ainsi sa gloire d'une manière plus durable.

L'église de Saint-Sulpice, commencée en 1646 sur les plans d'un architecte nommé Christophe Gamard, ayant été reconnue d'une dimension trop restreinte, fut presque entièrement recommencée d'après le projet de Leveau. A la mort de ce dernier, la conduite du monument fut confiée à Danjel Giltard. Les travaux ayant été ensuite interrompus en 1678, faute d'argent, ils ne furent repris qu'en 1748, sous la direction d'Oppenord. En 1736, la nef était achevée, et déjà les fondements du portail étaient jetés, lorsque Servandoni présenta un nouveau modèle qui resta pendant une année exposé à la critique, et réunit à la fin l'approbation générale.

La composition de ce portail était en effet très nouvelle, comparativement à toutes les décorations en placage qui servaient alors de frontispice aux églises, telles que celles de Saint-Roch, des Petits-Pères, de Saint-Thomas-d'Aquin, etc. Ces deux rangs de portiques, d'une certaine profondeur et d'une très grande proportion, flanqués à leurs extrémités de deux tours élevées, devaient certainement produire un grand effet: et peut-être, en effet, ce portail, pris dans son ensemble, doit-il être considéré comme le plus grand effort tenté dans la façade d'une église en dehors des principes de l'art du moyen âge. Néanmoins, quand on veut soumettre cette façade à un examen rigoureux, on est bientôt amené à conclure que les principes d'après lesquels elle a été conçue sont entièrement faux: d'une part, l'emploi de colonnes et de plates-bandes ne saurait, avec nos matériaux, être introduit dans de telles proportions, sans que l'on soit obligé de recourir à des moyens artificiels tout à fait inadmissibles; d'autre part, ces colonnes accouplées dans le sens de la pro-

fondeur ne sont pas d'un heureux effet, cette galerie supérieure est sans motif, et enfin aucun rapport n'existe entre l'ordonnance extérieure du monument et sa disposition intérieure. Quant aux tours, celles qu'avait projetées Servandoni n'ont pas été exécutées: la tour du côté droit est d'un nommé Maclaurin, et celle de gauche a été faite sur les dessins de Chalgrin.

En un mot, Servandoni, dans cette œuvre capitale, est encore resté plus décorateur qu'architecte. Mais cette décoration a du moins le mérite d'offrir une incontestable unité et une certaine sévérité de goût, et l'on peut, en imaginant ce qu'eût été un portail d'Oppenord, apprécier la supériorité de l'œuvre de Servandoni, qui, certes, n'a pas peu contribué à préserver l'architecture des écarts dans lesquels son rival cherchait à l'entraîner.

Dans la décoration de la chapelle de la Vierge de la même église, on ne saurait se refuser à reconnaître l'imagination de Servandoni, et, sous ce rapport encore, on peut lui reprocher l'effet théâtral qu'il a cherché à produire par la manière mystérieuse dont il a cru devoir éclairer la statue de la Vierge. Ces effets, qui ne sont pas sans charme au théâtre, ne peuvent convenir dans les monuments. L'architecture possède assez de ressources en elle-même pour ne pas s'écarter de la sévérité et, pour ainsi dire, de la bonne foi qui lui convient. L'ensemble de la décoration de cette chapelle est néanmoins très remarquable. Les marbres différents, les bronzes, les peintures et les dorures dont elle se compose lui prêtent une harmonieuse richesse, très-rare dans les églises françaises, et qui rappelle heureusement certains intérieurs d'églises italiennes. La peinture de la coupole est de François Lemoine; la statue de la Vierge, qui était d'argent, était l'œuvre de Bouchardon; les autres sculptures ont été exécutées par les frères Slodtz, qui jouissaient d'une grande renommée au dix-huitième siècle.

MEMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278.

§ 10. Continuation d'inquiétudes. — Un malheur domestique. — Abattement. — Retour de Mauricet.

Nous avons obtenu un jugement qui reconnaissait notre bon droit, et assurait une partie de notre créance sur le cautionnement de l'entrepreneur, mais les formalités à remplir ne finissaient jamais. Geneviève et moi en étions toujours aux expédients, vivant de racrocs et n'ayant jamais, dans le buffet, le pain du lendemain. Mes journées se partageaient entre quelques petits travaux de rencontre, les courses chez les co-intéressés, et les visites au palais. Depuis, je me suis dit que le plus sage eût été de chanter le *De profundis* sur mon *saint-frusquin*, et de recommencer bellement, comme l'enfant qui vient de naître; mais j'étais acquiné par ces quelques milliers de francs qu'on me montrait toujours en perspective; on me promettait chaque soir qu'ils me seraient comptés le lendemain, et je ne pouvais donner congé à mon espérance.

Des mois se passèrent ainsi; j'avais perdu l'habitude d'une occupation régulière, ma vie était dérangée; au lieu de faire mon chemin avec les travailleurs, je me trouvais arrêté parmi ces pauvres diables qui mangent leur pain sec à la fumée d'un rôti qu'on leur promet et qui fuit toujours; j'employais le présent à faire queue à la porte de l'avenir.

Triste rôle pour celui qui se sent la force et la bonne volonté! J'attendais des heures au palais ou dans l'étude de mon avoué en me rongant les ongles jusqu'au sang. Les choses demeuraient toujours au même point; j'avais fini par croire que mon procès était resté en route, comme un paquet oublié, et que la justice ne roulait plus pour moi.

Par surcroît, l'enfant tomba très malade, j'étais forcé d'aller à mes affaires et de laisser tous les soins à Geneviève ; mais, au premier moment de liberté, je revenais en courant. Le mal ne diminuait pas, au contraire ! j'entendais les plaintes de la pauvre créature et sa respiration étouffée. Quand sa mère, ou moi, nous nous penchions sur son lit, il nous tendait ses petites mains, et nous regardait d'un air suppliant, il avait l'air de nous demander grâce. Habitué à tout recevoir de nous, il croyait que nous pouvions lui rendre la santé. Notre voix, nos caresses, l'encourageaient un moment, puis la souffrance reprenait le dessus ; il nous repoussait, il semblait nous faire des reproches, il tordait ses petits membres avec des cris qui nous fendaient le cœur.

D'abord j'avais combattu les craintes de la mère ; mais, à la longue, je ne me sentais plus capable de lui rien dire ; je restais là, les bras croisés, mécontent de son désespoir qui augmentait le mien, et n'ayant point la force de lui donner de l'espérance. Le médecin d'ailleurs ne se prononçait pas : il venait au berceau de l'enfant, l'examinait à la hâte, ordonnait ce qu'il fallait faire, puis disparaissait, sans un mot de consolation ; on eût dit un architecte visitant du mortier et des moellons. Quelquefois j'aurais voulu l'arrêter par les deux bras et lui crier de parler, de nous ôter l'illusion ou le souci ; mais je n'en avais même pas le loisir ; ce qui était pour nous la source de tant d'angoisses, n'était pour lui qu'un emploi de journée !

Oh ! les tristes heures, mon Dieu ! passées près de ce petit lit ! quelles longues et froides nuits ! comme j'ai désiré de fois pouvoir hâter le temps, arriver tout de suite au fond de mon malheur ! Depuis, je me rappelle avoir lu que c'était encore là un bienfait de Dieu. En nous faisant traverser tant d'angoisses, il nous rend moins sensible au dernier coup ; la douleur de l'attente nous le fait désirable, notre pensée court à sa rencontre, et quand il nous atteint, nous l'acceptons comme un soulagement.

Après une maladie de quinze jours, l'enfant mourut !

J'y étais préparé, mais il ne parut point que Geneviève le fût ! Les mères ne renoncent jamais à l'être qu'elles ont mis au monde, elles ne peuvent pas croire à la possibilité de s'en séparer !

Ce fut le plus rude de l'épreuve ! les jours avaient beau passer, rien ne consolait ma chère femme. Je la trouvais assise devant le berceau vide, ou bien raccommoquant les petits vêtements du mort, et mettant sur chaque point une larme et un baiser ! J'avais beau parler raison ou me fâcher, elle écoutait tout patiemment, sans relever la tête, comme un pauvre cœur dont le ressort est brisé.

Cet abattement finit par me gagner. Je me laissai aller à mon tour, je me désintéressai de tout ; j'étais des heures entières debout, devant la croisée, tambourinant sur les vitres et regardant le vide ; nous nous engourdissions tous deux dans notre chagrin. Une diversion inattendue vint nous arracher à notre découragement.

Nous n'avions pas revu Mauricet depuis deux ans qu'il habitait la Bourgogne, on m'avait dit seulement que l'ancien maître compagnon avait étendu ses affaires, et s'était lancé dans les grandes entreprises ; deux ou trois fois j'avais eu l'idée de l'avertir de mes embarras, et de lui demander un coup d'épaule, je ne sais quelle fierté m'avait retenu ; maintenant que je le savais dans les gros traitants, j'étais moins à l'aise avec lui ; j'avais peur qu'il ne me soupçonnât de vouloir exploiter notre vieille amitié.

Nous avions donc l'air de nous être un peu oubliés, quand je vis arriver, un soir, le nouvel entrepreneur, non pas en fiacre, comme j'aurais pu le croire, mais à pied, et une blouse de voyage par-dessus son habit de louviers. Il descendait de diligence, et venait nous demander à dîner.

Dès le premier coup d'œil, je trouvai en lui un changement. Il parlait aussi volontiers et aussi fort que jamais ; il riait à tout propos, ne pouvait tenir en place, et faisait plus

de questions qu'il n'attendait de réponses ; mais tout ce mouvement et tout ce bruit paraissaient forcés ; sa gaieté avait la fièvre ; à peine s'il nous dit quelques mots sur la mort de notre enfant ; quand je voulus lui parler de mes affaires, il m'interrompit pour causer des siennes.

Il apportait des notes et des mémoires qu'il m'expliqua en me priant de mettre le tout en ordre.

Bien que ses manières m'eussent un peu refroidi, je fis ce qu'il désirait. Pendant ce travail, Mauricet parcourait la chambre, les mains dans les poches, et sifflottant tout bas. De temps en temps il s'arrêtait devant la feuille de papier que je couvrais de chiffres, comme s'il eût voulu en deviner le résultat, puis il reprenait sa musique et sa promenade.

Le calcul fut long à établir ; quand je l'eus achevé, je le fis connaître au maître compagnon : le passif était presque double de l'actif.

À l'énonciation des chiffres, Mauricet ne put retenir une exclamation.

— Es-tu certain de la chose ? demanda-t-il d'un accent qui me parut altéré.

Je lui expliquai les motifs qui avaient dû nécessairement amener ce résultat. Le premier était la multiplicité des emprunts et l'accumulation des intérêts, dont il n'avait point semblé se préoccuper. L'absence de comptabilité écrite et sérieuse l'avait évidemment trompé ! il écouta mes explications les deux poings appuyés sur la table et les regards fixés sur les miens.

— Je comprends ! je comprends ! dit-il, quand j'eus achevé ; j'ai fait entrer dans mon écurie tous les chevaux qu'on a voulu me prêter sans penser qu'ils me ruineraient en fourrage ! Mille millions de diable ! voilà où l'on est conduit quand on ne sait pas tracer vos pattes de mouches, et qu'on ne connaît pas tout votre grimoire ! Ceux qui n'ont que leur caboche pour grand livre devraient tout régler de la main à la main, et ne pas se jeter dans les paperasses. c'est comme la rivière, vois-tu, on finit toujours par s'y noyer.

Je lui demandai avec inquiétude s'il n'avait point d'autres ressources que celles dont je venais de prendre note, et si c'était bien là son bilan définitif.

— Du tout, du tout, reprit-il précipitamment ; tu me dis qu'il manque vingt-trois mille francs ?... Eh bien, on les trouvera, ils sont ailleurs.

Et comme j'insistais plus vivement.

— Quand on te dit que tout peut s'arranger ! interrompit-il avec impatience ; ce n'était seulement que pour voir, comme on dit, jusqu'au fond du puits ! à cette heure, c'est fait... Vingt-trois mille francs de déficit !... Eh bien, c'est bon... le reste ira tout seul... Dinons toujours provisoirement, mon vieux ; j'ai faim comme trente loups.

Malgré cette dernière affirmation, Mauricet ne mangea presque rien ; mais en revanche il but beaucoup, et parla encore davantage : on eût dit qu'il cherchait à s'étourdir.

La suite à la prochaine livraison.

JANGADAS DES COTES DU BRÉSIL.

Le nom qui désigne cette curieuse embarcation appartient à la langue des anciens habitants de la côte, et la forme de l'embarcation elle-même est toute primitive. Les Tamoyos, les Cahetés, les Tupinambas, construisaient jadis de grands radeaux avec les troncs immenses de l'*ubiragara* ; et sur ces espèces de trains, qui recevaient de nombreux guerriers, ils allaient fréquemment porter la guerre à plusieurs lieues de leur aldée. Pour pêcher le long des côtes, ils se contentaient de la *jangada*, radeau léger, dont l'*apeiba* leur fournissait aisément les matériaux. Cet arbre, qui s'élève à une assez grande hauteur, et qui croît tout d'une venue, donne, en effet, un bois si léger que quelques coups d'une hache de

néphrite suffisaient pour l'abattre. Comme nous le raconte un témoin oculaire (1), l'Indien pêcheur qui s'en allait chercher les matériaux de son embarcation à la forêt voisine pouvait



Jangada.

aisément apporter sur son dos trois pieux de vingt-cinq palmes de longueur, ayant à peu près la grosseur de la cuisse d'un homme, et le tout sans fatigue. L'industrie sauvage avait bientôt construit le radeau destiné à la pêche, et si la journée n'avait pas été favorable aux chasseurs, l'océan défrayait abondamment tout un village, grâce à l'apeiba. Les Portugais comprirent promptement la valeur de cet arbre, et en adoptant, en partie du moins, la dénomination indienne, ils l'appelèrent *embira jangadaira*, bois à jangada. Gardner a récemment constaté ses propriétés, et donne d'intéressants détails sur l'utilité dont il peut être.

Pas plus qu'au temps de Gabriel Soares, c'est-à-dire au seizième siècle, il n'entre aujourd'hui un seul morceau de fer dans la construction d'une jangada; mais nous soupçonnons fort, néanmoins, que ce genre d'embarcation s'éloigne, quant aux accessoires, de sa simplicité primitive. Pour tout dire, l'usage de la voile paraît avoir été inconnu aux Cahétès, aux Tupinambas, et à tous les autres peuples de la race guarani. Nous ne croyons pas non plus que ces indigènes aient poussé la recherche jusqu'à se tresser, avec les verdoyants *taquaras* de la côte, un dôme capable de les garantir de l'ardeur du soleil. Cependant leurs *ocas*, ou grandes tonnelles sous lesquelles ils se retiraient durant la nuit ou pendant l'ardeur du jour, pouvaient leur avoir donné l'idée de ce genre de recherche.

C'est surtout dans les parages voisins de Pernambuco que l'on fait ordinairement usage de la jangada, et, comme le fait observer M. de Wied-Neuwied, ces radeaux ne dépassent guère, le long de la côte orientale, les limites tracées par le rio Una (vers les 15° de lat.). Un homme de l'art, un marin expérimenté, a tracé récemment la description de la jangada brésilienne dans un savant ouvrage trop peu répandu (2), et ce sera à lui que nous nous en rapportons pour établir les dimensions principales de ces curieuses embarcations.

Selon M. Paris, les jangadas de la côte de Pernambuco ont environ 7 à 8 mètres de long et 2^m.60 de large; elles sont formées de cinq pièces, dont la plus grande, placée au milieu, est relevée vers l'avant (la nôtre en porte six, comme celle de Koster; mais cette variété n'ôte rien de son exacti-

tude à la description). Toutes les poutres « sont pointues, de sorte que le radeau est moins large aux extrémités. Quelques attaches et des chevilles réunissent les madriers, et sur ceux du dehors sont plantés des piquets soutenant des bancs à environ 0^m.50 de hauteur. Celui de l'avant est percé d'un trou pour le passage du mât; celui du milieu sert de siège; un troisième, situé derrière, est élevé à un mètre pour poser la voile lorsqu'elle est serrée. Celle-ci est en toile, de la forme d'un triangle isocèle de 5 mètres de côté, et est jointe à un mât flexible, long de 7 mètres, de sorte qu'elle ne descend pas jusqu'au pied... Cette embarcation est gouvernée au moyen d'un grand aviron attaché dans ce but au milieu de l'arrière. » On rencontre des jangadas montées simplement de deux hommes, et qui ne craignent pas de s'aventurer jusqu'à cinquante lieues en mer. L'étonnement que l'on éprouve en les voyant pour la première fois est extrême: l'on ne saurait refuser quelque sympathie à ces hardis matelots qui ne craignent point de s'aventurer ainsi, loin des côtes, pour faire un commerce de cabotage souvent très-peu lucratif. Ainsi que le fait remarquer fort bien Koster, « l'effet que produisent ces radeaux grossiers est d'autant plus singulier qu'on n'aperçoit, même à peu de distance, que la voile et les deux hommes qui les dirigent. Ils cinglent plus près du vent qu'aucune autre espèce d'embarcation. » Des jangadas infiniment plus petites, et d'une construction plus simple que celles représentées ici, servent, dans la province de Pernambuco, à traverser les fleuves.

Les jangadas brésiennes sont de véritables miniatures auprès des grands radeaux de Guayaquil, que l'on désigne cependant sous le même nom. Longues de 25 à 28 mètres sur 7 à 9 mètres de large, ces espèces de maisons flottantes portent 20 à 25 tonneaux. Construites en madriers de bois léger appelé par les espagnols *balsa*, les jangadas de Guayaquil descendent les rivières et naviguent le long de la côte. Elles reçoivent souvent de nombreux passagers, et dans ce cas la cabane qui les abrite occupe presque toute la longueur du radeau. M. Paris dit que les jangadas de Guayaquil se comportent bien sur cette mer et s'élèvent sur la lame avec facilité.



Jangada brésilienne.

(1) Gabriel Soares, *Noticia do Brazil*, ann. 1587, imprimé par ordre de l'Académie des sciences de Lisbonne, en 1825. La Bibliothèque nationale de Paris possède en manuscrit ce précieux ouvrage.

(2) Essai sur la construction navale des peuples extra-européens, ou Collection des navires et pirogues construits par les habitants de l'Asie, de la Malaisie, du grand Océan et de l'Amérique, mesurés et dessinés par M. Paris, capitaine de corvette. In-fol.

LA PREMIÈRE EXPOSITION DE PEINTURE AU LOUVRE, EN 1699.

Voy. 1841, p. 106.



V. Hadamard del.

Estampe de 1699, représentant la première exposition de peinture au Louvre. — Dessin de Hadamard.

« L'usage d'exposer les tableaux et les ouvrages de l'Académie royale de peinture et de sculpture, écrit Diderot, à propos du salon de 1763, tire son origine d'Italie, où ces sortes d'expositions sont fréquentes. »

C'est là une erreur du célèbre critique qu'il importe d'autant plus de rectifier que c'est au contraire en France qu'a pris naissance, parmi les artistes, la coutume de réunir les ouvrages nouveaux pour les livrer publiquement à l'admiration ou à la critique. On trouve bien, en remontant jusqu'à l'antiquité la plus reculée, des exemples de concours, tels que celui de Parrhasius et de Zeuxis, des expositions partielles faites par les artistes dans leur atelier, des collections de chefs-d'œuvre placées dans les édifices publics, les palais des souverains et les cabinets des amateurs ; mais rien de tout cela ne peut être comparé à nos modernes salons. Il ne faudrait pourtant pas juger des premières expositions par celles qui, de nos jours, remplissent annuellement des édifices tels que le Louvre ou les Tuileries. Cette institution, née d'abord du privilège, ne se développa et ne s'étendit que peu à peu jusqu'à devenir un droit pour tous les artistes. Du reste, la distance qui nous sépare du premier essai qui en fut tenté au Louvre se marquera avec précision par les détails que nous allons donner.

Les artistes qui, en 1648, sous le patronage de Lebrun, s'étaient constitués en académie royale, avaient emprunté aux anciennes maîtrises l'usage de produire, pour être reçu dans la corporation, un chef-d'œuvre qui restait exposé dans les salles de réunion. Au bout de peu d'années, le nombre des académiciens étant illimité, ces morceaux de réception formaient déjà une collection assez considérable dont l'exposition était permanente. « En outre, rapporte Florent Lecomte, c'étoit une louable coutume que tous les ans messieurs de l'Académie royale non-seulement exposoient les ouvrages des jeunes gens, afin de les exciter par cette récompense à en prétendre d'autres dans la suite ; mais que même pour leur montrer l'exemple, non-seulement de parole, mais d'effet, ils étaloient dans une grande chambre ou galerie leurs ouvrages les uns des autres pour se donner entre eux quelque sujet d'émulation, et tenir en même temps table ouverte d'admiration pour le public. » Bientôt le local qu'oc-

cupait l'Académie à l'hôtel Brion, au Palais-Royal, devint trop étroit pour ces expositions, et on fut obligé de les faire à l'extérieur, comme le prouve une « Liste des tableaux et pièces de sculpture exposez dans la court du Pallais-Royal en 1673. » L'Académie ne tarda pas à quitter cet hôtel incommodé pour occuper une partie du vieux Louvre ; mais elle ne se pressa pas d'y rouvrir ses expositions. Ce ne fut qu'après la mort de Lebrun et de Mignard que les académiciens résolurent de relever cet usage tombé en désuétude. « Messieurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dit *le Mercure* de 1699, célébroient autrefois la feste de saint Louis par l'exposition de leurs plus beaux ouvrages qu'il estoit permis au public de venir admirer ; mais comme ils estoient dans une cour où ils avoient à craindre les injures du temps qui obligeoient souvent de les retirer avant que la curiosité du public fût satisfaite, l'usage de cette feste avoit été insensiblement aboly ; mais M. Mansart, surintendant et ordonnateur des bâtiments du roy, et protecteur de l'Académie, voulant renouveler tout ce qui peut contribuer à l'avancement des beaux-arts, et ayant, pour cet effet, obtenu du roy que les ouvrages des peintres et des sculpteurs seroient exposez dans la grande galerie de son palais du Louvre, le peuple a marqué par son concours le plaisir que luy a donné l'exposition de tant de chefs-d'œuvre. Les étrangers les ont admirez et sont demeurez d'accord qu'il n'y a que la France capable de produire tant de merveilles, et qu'elle est bien redevable au roy qui, par sa protection et par ses libéralités, a donné lieu aux beaux-arts de parvenir à un si haut degré de perfection, qu'il n'y a point aujourd'hui de nation qui pust oser prétendre d'y parvenir. »

Cette première exposition eut, en effet, un éclat digne du palais dans lequel elle fut inaugurée. Les œuvres des académiciens n'étant pas assez nombreuses pour remplir toute la galerie, on l'avait coupée à moitié par une cloison, et les parois avaient été ornées de tapisseries du garde-meuble de la couronne pour servir de fond aux tableaux. La vue intérieure que nous reproduisons, d'après un almanach illustré de l'époque, peut donner une idée de cet arrangement, et à l'aide du livret commenté en quelques endroits par Florent Lecomte dans son « Cabinet des singularitez d'architecture »

publié la même année, nous essayerons d'en compléter la description.

Les valets terminent les derniers préparatifs, et déjà les seigneurs et les dames de la cour, les abbés et prieurs des couvents sont admis à visiter la galerie ; seulement tous ont la tête découverte, car au Louvre on est chez le roi.

L'entrée de la salle était décorée d'un grand dais de velours vert avec de grands galons, et au-dessus d'une estrade ornée d'un tapis de pied, on avait placé les portraits du roi et du grand Dauphin, peints par Poësson, directeur de l'Académie de Rome. Les deux côtés de la galerie étaient ornés de tapisseries, parmi lesquelles étaient les Actes des Apôtres, « travaillés d'après les dessins de Raphaël, et d'une beauté surprenante. Le respect que l'on a pour ce grand maître le fait révéler jusque dans les copies ; c'est ce qui a fait qu'il n'y avait aucun tableau dessus, mais bien quelques morceaux de sculpture placés au-devant, à la portée de la main. » A l'autre extrémité, était l'histoire de Scipion, « faite en tapisserie d'après Jules Romain, et qu'aucun tableau ne recouvrait, afin de ne rien « cacher de son extraordinaire beauté. » Le portrait de Mansart, protecteur de l'Académie, par Detroy, était placé à l'extrémité de l'exposition.

Disons maintenant quelques mots des ouvrages et des artistes qui figuraient. Les sculpteurs se présentaient d'abord : c'étaient Coyzevox, Girardon, Regnaudin, Hirtrel, Flamen, Raon, dont les marbres peuplent aujourd'hui les jardins des Tuileries et de Versailles. Les immenses travaux exécutés par Louis XIV dans sa résidence favorite étaient encore en pleine activité. La première pierre de la chapelle avait été posée la même année, et presque toutes les sculptures de l'exposition, groupes, statues, bustes, vases, étaient destinées aux nouvelles merveilles que le roi allait créer. Girardon avait exposé en outre le modèle d'une statue équestre de Louis XIV qui venait d'être inaugurée à Paris sur la place où se trouve aujourd'hui la colonne de la grande armée.

On remarquait un artiste qui aurait pu servir aux critiques de l'époque comme transition des sculpteurs aux peintres : c'était Antoine Benoist, qui modelait des portraits en cire colorée ; il avait exposé ceux des ambassadeurs de Siam et de Moscovie, dont l'envoyé de Maroc, Abdallah ben Aïscha, disait « qu'il falloit qu'ils fussent bien maudits, et que si, suivant la loi de Mahomet, la portraiture étoit un crime, celui de faire des portraits en cire étoit une abomination, et que M. Benoist seroit encore plus damné que tous les autres peintres. » Nous avons, comme témoignage de l'habileté de cet artiste, ce passage d'Abraham Bosse dans *le Peintre converti* : « Et pour les beaux et surprenans portraits en cire de M. Benoist, je dis encore que si ceux qui ont prétendu les mépriser en avoient vus comme moi à qui il a donné l'air de vie par une gayeté souriante, ils n'auroient peut-être pas été si prompts à déclamer contre une si belle invention. » Quoi qu'il en soit, le goût public n'a pas encouragé ce genre de sculpture, et il faut l'en louer.

Parmi les peintres d'histoire, le premier était le vieux Noël Coypel qui avait remplacé Mignard comme directeur de l'Académie ; il n'avait pas exposé moins de dix-neuf tableaux dont quatre, ayant pour sujets des traits de la vie de Solon, de Sévère, de Ptolémée et de Trajan, figurent encore dans la galerie du Louvre ; les autres étaient des portraits de famille, des dessus de porte pour Trianon, et un Zéphyre et Flore « dans une petite vue fort agréable. » Son fils Antoine Coypel n'avait exposé que onze tableaux, mais dont la dimension surpassait de beaucoup les œuvres de son père. On peut voir également au Louvre deux de ces tableaux, le Joas reconnu roi, et le jugement de Daniel. Il avait aussi exécuté un Jésus-Christ crucifié et les terribles effets que sa mort causa dans la nature. « Si, dit Florent Lecomte, on n'a pu voir ce douloureux spectacle sans entrer dans les véritables réflexions que l'on y doit faire, la frayeur que cause aux

soldats et autres de cette multitude, ce cadavre qui ressuscite ne se communique pas moins à ceux qui voient de quelle manière ce peintre en a su exprimer les différents effets, et il ne s'en faut de guère qu'ils ne cherchent les moyens de s'enfuir aussi bien que les autres. »

Une autre famille d'artistes, les Boulogne, tenait aussi une grande place. Bon Boulogne l'aîné, avait douze tableaux, « Jant portraits, genre que histoire, dont une sainte Cécile figure assise plus que demi-corps ; grand tableau où il a changé sa manière de faire pour faire voir le talent qu'il a de contrefaire le goût moderne et celui de plusieurs autres ; un corps-de-garde où les soldats jouent avec tant de passion que l'on ne peut croire que leur jeu se passe sans dispute ; la diseuse de bonne aventure, où l'on voit un petit enfant de qualité qu'un petit chien caresse, malgré la jalousie d'un chat qui paroît sur une table, et qui ne lui promet pas poires molles. » Louis de Boulogne, son frère cadet, avait exécuté treize tableaux destinés, pour la plupart, aux appartements de Versailles et de Trianon.

Les coloristes étaient : Jouvenet avec trois de ces grandes compositions si connues : Jésus chassant les vendeurs du temple, le Repas chez le Pharisien, et la Descente de Croix ; Charles de Lafosse avec sept grandes pages, « dans lesquelles on voit tout ce que peut la couleur et le maniement du pinceau d'un savant peintre. »

Les autres appartenaient, pour la plupart, à ces grandes familles d'artistes si nombreuses en France au dix-septième siècle : c'étaient Michel Corneille le fils, Gabriel Blanchard le neveu, Philippe Vignon l'aîné, Pierre Mosnier le fils, Claude Hallé le père, « qui se servoit dans ses compositions, dit d'Argenville, de petits mannequins de cire qu'il disposoit sur une table, suivant son génie, et qu'il couvroit ensuite de linges fins ; » enfin Joseph Parrocel, que Lebrun ne voulait pas employer à cause du « fracas de son coloris », et qui avait donné carrière à sa verve dans seize tableaux de paysages, siège de ville, marches d'armée et corps-de-garde, où des soldats jouent. » Ajoutons à cette nomenclature des peintres d'histoire : Nicolas de Plattenmontagne, l'ami et le graveur de Philippe de Champagne ; Friquet de Vauvoze, l'élève du Bourdon ; Nicolas Colombel, l'imitateur du Poussin, et le Polonais Alexandre Ubleski, en laissant de côté quelques noms plus obscurs encore.

Les peintres de portraits étaient surtout représentés par deux rivaux : — Largillière, avec une immense composition, figurant « les hommages rendus à la duchesse de Bourgogne, par messieurs de la ville de Paris, dont tous se reconnaissent l'un l'autre, tant ils sont naturellement représentés, » et douze portraits, parmi lesquels celui du président Lambert, dont le nom est resté attaché à l'hôtel qu'il avait fait décorer par Lesueur et Lebrun ; — François Detroy luttant avec vingt-quatre portraits qui rappelaient pour la couleur ceux de son maître Claude Lefebvre. — Venaient à la suite Garnier, dit l'Allemand, de Lamare Richard, André Bouys qui avait peint Boileau, et la célèbre Sophie Chéron, à qui ses talents en peinture, en poésie et en musique avaient valu le titre d'académicienne, et qui exposait le portrait de la savante madame Dacier.

Les paysagistes de cette époque n'ont pas laissé d'œuvres originales ; leurs tableaux se confondent dans la suite des imitateurs du Poussin. L'un d'eux, Jean Forest, beau-père de Largillière, exclu de l'Académie comme protestant, à la suite de l'édit de Nantes, venait d'être réintégré ; il était amateur autant que peintre. Les grands travaux de décoration exécutés pour les palais de Louis XIV, avaient été plus favorables aux peintres de fleurs et d'animaux. Baptiste Monnoyer venait de mourir ; mais Blain de Fontenay, Baudessen et Huilliot avaient hérité de ses talents ; enfin Desportes, qui était le dernier admis, avait donné pour morceau de réception son portrait en pied avec du gibier mort. « Mais, dit Florent Lecomte, quoiqu'il y en ait suffisamment

pour se régaler lui et ses amis, il paraît encore d'humeur d'en avoir d'autres. »

Les graveurs étaient peu nombreux, mais les expositions postérieures ne purent jamais montrer d'œuvres comparables à la sainte famille d'Edelinck, au Cadet la Perle et à la Nappe de Massou, qui figuraient à celle de 1699; les autres graveurs étaient Baudet, Picart le Romain et Vallet.

Nous terminerons cette rapide revue par une dernière citation de Florent Leconte, qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, les artistes savaient apprécier l'effet qu'une riche bordure peut ajouter à leurs œuvres. « Les bordures de ces tableaux, en général, étoient composées de moulures si propres à recevoir les ornements dont ils étoient enrichis, que l'on ne pourroit souhaiter une plus grande union, et que, dans ce genre d'ouvrage, les yeux et l'esprit ne peuvent en demander davantage sans s'exercer à souhaiter l'impossible; quant à la manière dont elles sont étoffées, leur agrément ne consiste pas seulement dans ce hel or qui brille aux yeux, mais dans ce repos doucement interrompu par de certains éclats de brun sur des extrémités qui en relèvent le mat avec encore plus d'avantage, et qui tire un nouveau lustre de ces fonds couverts d'un vermeil tendre, et dont le glacis agréable sert également à conserver l'ouvrage et à y donner tout ce qui fait plaisir à voir; mais le tout ensemble auroit été sans effet, si le sculpteur, curieux de son ouvrage, y eût épargné le temps nécessaire pour faire revivre par ses recherches ce que le blanc, par ses différentes couches, pouvoit avoir en quelque façon fait mourir. »

HOMMES D'ABRAHAM OU MENDIANTS DE BEDLAM.

On appela ainsi, en Angleterre, une troupe de vagabonds qui, se trouvant sans ressources à la suite de l'abolition des maisons religieuses où ils trouvaient des asiles et l'aumône, se mirent à errer de côté et d'autre.

« A vous tous, quel que soit votre nom ou votre titre, Jarkman, Patrico, Cranke, Clapper-Dudgeon, Frater ou Abram-Mau; je vous parle à tous, vous qui avez droit à être élus au titre de roi des mendiants. » (*Begg. Bush*, II, 1; Beaumont et Fletcher.)

LA SUISSE SAXONNE.

Voy., sur Dresde, p. 145 et 188.

Cinq heures du matin : tout l'hôtel est en mouvement ; impossible de dormir. Pourquoi ce bruit ? Je sonne. — Ce sont plusieurs familles allemandes et anglaises qui partent pour une excursion dans la Suisse saxonne. — Combien de temps faut-il pour ce voyage ? — Cinq jours au plus, si l'on veut parcourir tout le pays; mais pour voir les sites remarquables, deux jours suffisent. — Je prends mon parti, je me lève, je traverse la place du Vieux-Marché en jetant un long regard sur les fenêtres de la Galerie. Ah ! Vierge de Raphaël ! deux jours sans te voir ! — Le bateau à vapeur fume et se balance près du pont ; la cloche fait son dernier appel ; on a déjà levé la planche ; il était temps !

A peine les roues ont-elles tourné, qu'Allemandes et Allemands demandent le café. C'est le plus léger de leurs quatre indispensables repas. Dans le Nord, on ne veut pas croire qu'à Paris nous fassions seulement deux repas. — Comment peut-on avoir la force de travailler ? — Les faits répondent : Paris est certainement la ville du continent où l'on travaille le plus, où l'esprit est le plus vif, le plus actif, le plus fécond en toutes sortes d'œuvres et d'idées. Les hommes d'État, les financiers, n'y font, à vrai dire, qu'un seul repas, à sept heures du soir ; à peine, vers dix ou onze heures du matin, mouillent-ils quelque peu de pain dans une tasse de choco-

lat ou de café ! Quand on raconte ces choses-là aux Allemands, ils vous regardent d'un air de doute et avec un sourire qui signifie : Je ne m'arrangerais point de ce régime-là.

Le ciel est voilé, le vent frais, l'Elbe rapide. Nous sommes déjà hors de la ville : à droite et à gauche, sur les collines, des vignes, des maisons de campagne, des hôtelleries, de petits villages. Un Allemand se lève et m'adresse la parole en français : il me montre, à gauche, une maisonnette presque ensevelie sous la verdure : « Schiller, me dit-il, l'a habitée : c'est là qu'il a composé sa tragédie de Jeanne d'Arc. Les jours d'orage, il se jetait dans une petite barque, et se promenait seul sur l'Elbe agité : le tonnerre et les flots l'inspiraient. » — Je n'aime guère la conversation en voyage : la nouveauté des objets s'empare de toute mon attention ; les paroles brisent l'illusion ; c'est un plaisir de deviner ; ce qu'on apprend ne vaut pas le plus souvent ce que l'on suppose ; on arrive toujours assez tôt au compte de ses déceptions. Mais ce monsieur a une physiognomie ouverte et bienveillante : c'est un marchand de Dresde ; il s'embarrasse dans une de ses explications, et il interroge sa fille qui, me dit-il, parle mieux français que lui. La jeune personne lui donne en rougissant l'expression qu'il demande, et baisse les yeux sur son livre. Le père continue à me nommer tous les villages, tous les châteaux, toutes les montagnes qui passent. — Nous voici devant le château de Pilsnitz, séjour d'été du roi de Saxe. La façade est singulière : sur un corps de bâtiment assez massif, on a prodigué des clochetons chinois. Sans doute on a imaginé que l'on donnerait ainsi plus de légèreté au bâtiment ; mais je me rappelle « la voûte Verte », et je me demande (sans être bien impatient de la réponse) : Pourquoi les rois de Saxe ont-ils eu toujours tant de goût pour les chinoïseries ? Le château est presque entièrement moderne : en 1818, il a pris en grande partie la place d'un vieil édifice du treizième siècle. Les appartements de la reine, me dit mon obligé compagnon, ont vue sur le fleuve, et on les appelle « le palais des Eaux » (*Wasser palast*) ; ceux du roi sont situés de l'autre côté, et on les appelle « le palais de la Montagne » (*Berg palast*). Si je comprends bien, il n'y a guère de remarquable, dans l'intérieur du château, qu'une vaste salle à manger, dont la coupole est supportée par des colonnes et décorée de fresques. C'est à Pilsnitz que le comte d'Artois et Calonne trouvèrent un refuge en 1791. On raconte qu'en 1812, Napoléon, au faite de sa gloire, entouré de rois et de princes courbés devant sa puissance, s'écria, entrant à Pilsnitz : « C'est ici que je suis né ! » Il parlait de cette courte vie impériale qui ne devait plus durer que deux ou trois ans à peine.

— Nous sommes sur la frontière de la Suisse saxonne, et le paysage va changer, me dit le marchand. Et il ajoute que cette partie de la Saxe si pittoresque, jadis habitée par les Sorbes, n'a pas plus de dix lieues en longueur et en largeur ; qu'on ne savoit point qui lui avait donné ce surnom ; mais que, dès 1795, il avait paru à Leipsick un « Voyage pittoresque et romantique dans la Suisse saxonne, » illustré de neuf jolies gravures.

Les bords de l'Elbe se métamorphosent insensiblement. Les collines deviennent plus abruptes et plus accidentées. A notre droite nous rencontrons la ville de Pirna, et à côté, sur une hauteur, le château de Sonnenberg, converti, depuis 1781, en hôpital de fous. C'est, dit-on, le plus bel établissement de ce genre qui soit en Europe : tir, billard, gymnastique, riche bibliothèque, instruments de musique, métiers de toute sorte, et une vue admirable ! Un chemin de fer suit, de ce côté, les sinuosités du fleuve. On commence à découvrir ces montagnes isolées, rondes et tronquées, semblables à des forteresses, qui sont le trait caractéristique de la Suisse saxonne. A notre gauche se dressent une suite de roches à pic, d'un aspect sauvage ; qui se mirent dans le fleuve. — Voici votre première station, me

dit le marchand. Vous ne pouvez vous dispenser de vous arrêter à l'un de ces deux villages, Welhen ou Rathen; choisissez. — Personne ne s'arrêtait à Welhen; je descendis

avec une partie des voyageurs à Rathen, après avoir remercié cordialement mon obligéant cicérone, qui allait directement à Kœnigstein.



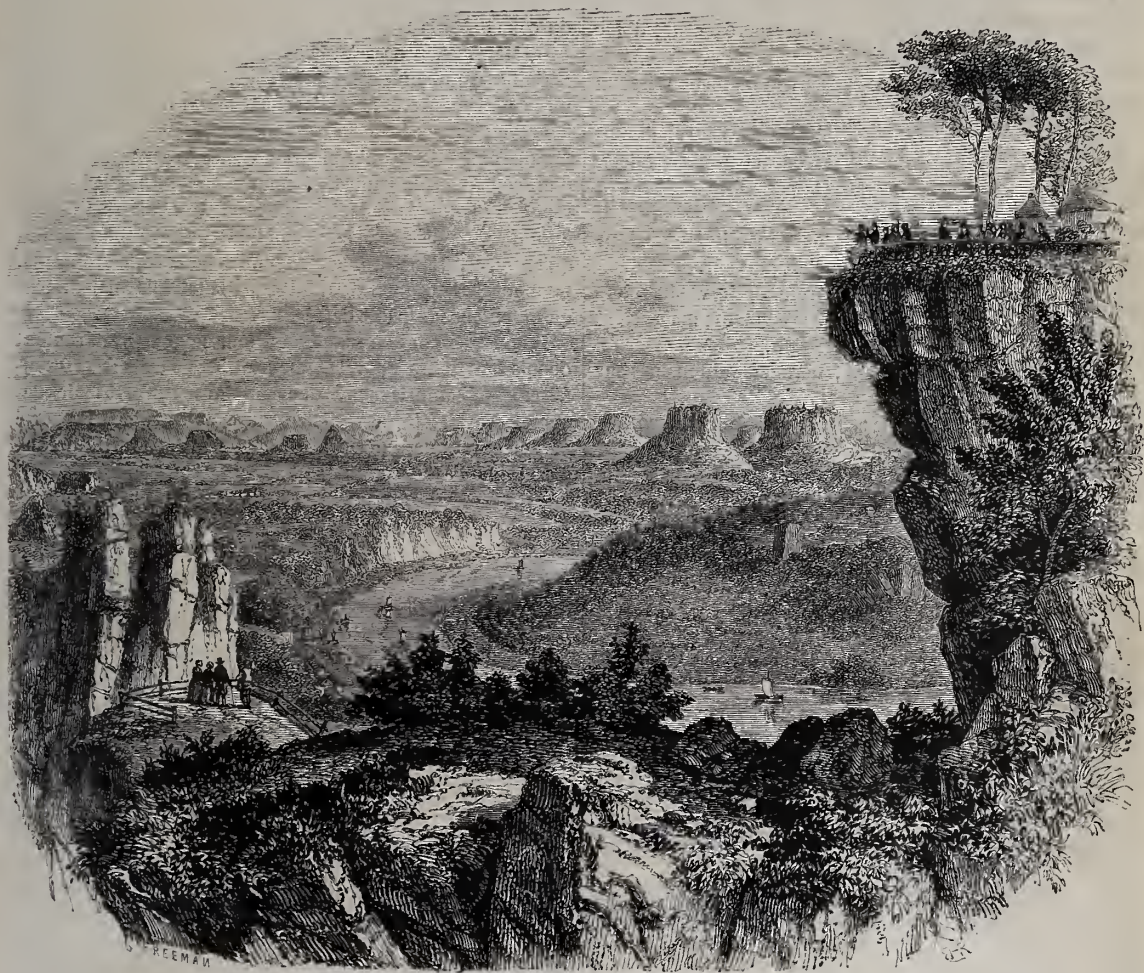
La Suisse saxonne. — Entre Welhen et Rathen. Chemin qui conduit au Bastion. — Dessin de Freeman.

Déjeuné dans une pauvre petite auberge. L'hôte est un jeune homme que l'on prendrait en France, à son costume et à ses manières, tout au moins pour un avocat. Il m'assure que je ne puis me passer d'un guide, et il me présente un vieux paysan qui porte sous sa veste une plaque de cuivre suspendue à un cordon. J'ai la sottise d'accepter. Nous montons par une pluie fine une pente fort douce, au milieu de rochers qui me rappellent certaines parties du chemin de Genève à Bonneville, mais sur une moindre échelle. Mon guide s'arrête à chaque instant; il est asthmatique. Quand sa toux lui permet de parler, il crie à me fendre les oreilles pour me faire comprendre son patois; il n'entend aucune de mes questions. Du bout de son bâton, il m'indique, en riant avec complaisance, certaines formes bizarres de rochers que l'on a baptisées de noms ridicules. Ici le *Kaisers-naze*, le nez de l'empereur, ou le nez de Louis XVI; plus loin, la locomotive, et je ne sais combien d'autres puérilités. C'est là toute la science de mon homme: aussi je ne songe plus qu'à une occasion de le payer et de me délivrer de lui. Les sites deviennent réellement remarquables.

Au-dessous de nous se creusent des abîmes de verdure. Par échappées la vue s'étend sur une contrée d'un aspect tout nouveau pour moi. Il me semble voir un très-grand nombre d'immenses citadelles au milieu de ravins, de rochers, de plaines ou désertes ou cultivées, que l'Elbe traverse en serpentant. Les rochers, au travers desquels je m'élève, ressemblent souvent à des tours et à des créneaux: j'y remarque un débris de forteresse, et je me rappelle avoir lu que pendant longtemps ils ont été l'habitation des burgraves de Dohna, effroi du pays, vrais brigands, qui ne vivaient que de rapines. Le premier rocher où je m'arrête est très-connu des voyageurs; on l'appelle le Canapé: c'est une sorte de petit banc taillé par la nature dans le roc, et d'où le panorama est magnifique. Le guide, qui marche sur mes talons, me montre du doigt, au sommet d'un rocher, une grotte inaccessible, la *grotte du Moine*. Mais j'ai hâte d'arriver au point le plus élevé, où je vois que sont déjà parvenus la plupart des voyageurs. Je traverse un pont de bois jeté entre deux rochers, au-dessus d'une sorte de forêt; quelques instants après, j'arrive à la cime, au bastion, à

la Bastai, me dit mon guide. Mon premier soin en m'arrêtant est de présenter à ce brave homme un peu plus que le prix de toute la journée, et je le salue en me retirant. Ce n'est point là son compte; il me regarde d'un air ébahi, et se dispose à me suivre; mais je suis très-déterminé à ne plus l'écouter: j'ai soif de solitude. Une partie des voyageurs déjeune dans une excellente auberge qui semble planer dans les airs; d'autres sont groupés sur la plate-forme en-

tourée d'une balustrade au bord du rocher, et de là contemplant le vaste paysage, tandis qu'à côté d'eux une bande de musiciens exécute avec goût l'ouverture du *Freischütz*. Cette musique convient parfaitement à ce lieu sauvage. Je m'accoude seul dans un coin du bastion, de manière à ne voir personne, mon ex-guide surtout, qui court des bordées derrière moi. Je cherche à ne plus penser qu'à ce beau spectacle qui se déroule au-dessous de moi; je m'abstraïs, je me sens peu



La Suisse saxonne. — Le Bastion. — Dessin de Freeman.

à peu saisi de l'enivrement de la nature; j'oublie et j'admire.

La suite à une autre livraison.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302.

§ 10. Suite. — Le pont du Châtelet.

Quand nous quittâmes la table, le jour commençait à tomber; Maurice reprit ses papiers, les mit en ordre, regarda quelque temps le compte que j'avais dressé, comme s'il eût pu le lire; il ne dit rien, mais il me sembla que sa main tremblait.

Il posa ensuite le tout sur la commode, se remit à parcourir la chambre et nous demanda enfin où était notre fils.

Geneviève se retourna avec un cri; je le regardai en face

tout stupéfait. Lorsque l'enfant était mort nous le lui avions écrit, et lui-même en arrivant nous avait parlé de cette perte; il s'aperçut de sa distraction, et porta les deux mains à sa tête.

— Tonnerre! il n'y a donc plus de cervelle là dedans! murmura-t-il avec une sorte de rage; pardon, excuse, les amis; c'est la faute à Pierre Henri... il m'a fait trop boire, mais n'importe! j'aurais pas dû oublier votre chagrin.

Il s'assit et resta quelque temps dans une espèce d'accablement. Je lui demandai encore si ses affaires l'inquiétaient.

— Pourquoi ça, reprit-il brusquement, est-ce que je me suis plaint, est-ce que je t'ai demandé quelque chose?

Et se radoucissant tout à coup :

— Tiens, ne parlons pas d'affaires, continua-t-il; causons de toi, de Geneviève... Vous êtes toujours heureux, pas vrai? quand on s'aime, qu'on est jeune et qu'on ne doit rien!... Ah! si j'étais à vos âges, moi! mais quoi! on ne peut pas être et avoir été, chacun son tour; j'ai déjà vu filer une partie de ceux de mon temps... ton père Jérôme,

Madeleine, et bien d'autres encore ! Au diable la tristesse ! vivons jusqu'à notre mort.

J'étais étonné de ces propos décousus ; Mauricet n'avait point assez bu pour être troublé à ce point ; la gaieté qu'il se mit à montrer ne put me rassurer ; je lui trouvais un air égaré qui m'inquiétait.

Comme il riait tout seul, il s'arrêta bientôt. Geneviève lui parla doucement de ses enfants qui étaient établis en province, et dont le petit commerce prospérait. Alors il s'attendrit, il fit longtemps leur éloge, puis, s'interrompant tout à coup, il se leva d'un effort désespéré, et dit d'une voix entrecoupée :

— Allons, les amis... assez causé... le moment est venu d'aller à mes affaires.

Il chercha quelque temps son chapeau qui était devant lui, le mit en tâtonnant comme s'il n'eût pu trouver sa tête, fit un pas vers la porte, puis s'arrêta pour tirer sa montre, qu'il déposa sur ses papiers.

— J'aime mieux te laisser le tout, me dit-il en balbutiant... je pourrais les perdre, ici c'est plus sûr.

Nous essayâmes de le retenir, il refusa ; je voulus alors le reconduire, il se fâcha et partit brusquement ; mais arrivé à moitié de l'escalier il revint sur ses pas.

— Allons, mille diables ! dit-il, ne nous quittons pas sur un mauvais mouvement !

Il embrassa ma femme, me serra la main et disparut.

Nous étions restés sur le palier tout émus et tout inquiets. Quand on n'entendit plus ses pas dans l'escalier, Geneviève se tourna vivement vers moi :

— Mon Dieu ! Pierre Henri, il y a quelque chose, me dit-elle.

— C'est mon idée, répondis-je !

— Il ne faut pas laisser Mauricet tout seul.

— Mais il se fâchera si je veux le suivre.

— Allons ensemble ! reprit-elle en nouant son bonnet et rajustant son petit châle de laine.

Je courus chercher mon chapeau et nous descendîmes.

La nuit était venue, on n'apercevait plus Mauricet ; nous prîmes notre course jusqu'à la première rue qui tournait.

Là, par bonheur, nous reconnûmes le maître compagnon qui suivait les maisons. Il marchait d'un pas tantôt vif, tantôt ralenti, en faisant des gestes et en parlant tout haut ; mais nous ne pouvions entendre ce qu'il disait.

Il suivit plusieurs rues au hasard, revenant parfois sur ses pas, comme un homme qui ne prend pas garde à sa route. Enfin il atteignit les halles, et, de là, se dirigea vers les quais.

Arrivé au pont du Châtelet, il s'arrêta encore, puis tourna brusquement vers une des cales qui descendaient à la rivière.

Geneviève me serra le bras avec un cri étouffé. La même pensée nous était venue à tous deux. Nous courûmes ensemble vers la berge.

La nuit était devenue plus noire ; Mauricet glissait devant nous comme une ombre ; il s'enfonça sous une des arches du pont. Quand j'arrivai, il venait de tirer son habit et il s'approchait de l'eau qui s'engouffrait aux pieds de la pile en formant un grand remous. Il entendit venir et voulut se jeter en avant, mais j'eus le temps de le saisir par le milieu du corps.

Il se retourna avec une malédiction, l'obscurité l'empêchait de me voir ; il reconnut seulement ma voix.

— Que fais-tu ici ? que veux-tu ? s'écria-t-il ; ne t'avais-je pas dit de me laisser ? Bas les mains, Pierre Henri, mille tonnerres ! je te dis de me lâcher !

— Non, je ne vous quitterai plus, m'écriai-je, en m'efforçant de le ramener vers la berge.

Il fit un effort pour se dégager.

— Mais tu n'as donc pas compris, malheureux, que j'étais perdu ! s'écria-t-il ; je ne peux plus faire honneur à ma signature ! que maudit soit le jour où j'ai appris à la mettre

sur le papier ! Tant que je n'ai pas su l'écrire, j'ai gardé ma réputation fidèlement ; je ne l'ai pas engagée sur ces billets, que Dieu confonde ! mais à cette heure la chose est faite, il n'y a plus à reculer, faut être banquier ou mort ; c'est choisi ! ne m'ostine pas, Pierre Henri ; je suis dans un moment, vois-tu, où rien ne m'arrêterait ; je suis capable de tout. Au nom de Dieu ou au nom du diable ! laisse-moi, laisse-moi !

Il se débattait avec rage ; malgré ma résistance, il allait m'échapper, quand Geneviève lui jeta les deux bras autour du cou et s'écria :

— Mauricet, pensez à vos enfants !

Ce fut comme un coup de massue. Le malheureux poussa un gémissement ; je le sentis chanceler et il tomba assis sur la grève.

Nous entendîmes qu'il pleurait. Geneviève se mit à genoux d'un côté, moi de l'autre, et nous commençâmes à l'encourager en pleurant avec lui ; mais je ne trouvais rien de bon à lui dire, tandis que chaque mot de Geneviève lui allait jusqu'au cœur. Il n'y a que les femmes pour cette science-là. Le maître compagnon, tout à l'heure si terrible, n'était plus qu'un enfant incapable de résister.

Il nous raconta, en sanglotant, tout ce qu'il avait souffert depuis huit jours qu'il commençait à voir clair dans ses affaires ; je compris alors que son incapacité à tenir des comptes avait été la véritable cause de sa ruine. Emporté par le courant des entreprises, rien ne l'avait averti du danger et il ne l'avait connu qu'en faisant naufrage.

La suite à une prochaine livraison.

GAY-LUSSAC.

M. Gay-Lussac est né à Saint-Léonard, dans la Haute-Vienne, le 6 décembre 1778. On peut dire de lui, comme de presque tous les savants : il fut le fils de ses œuvres. Il est mort le 9 mai 1850, âgé de près de soixante-douze ans, et jouissant depuis un demi-siècle d'un nom européen.

C'est à Berthollet qu'appartient la gloire d'avoir découvert M. Gay-Lussac. Chargé, au retour de l'expédition d'Égypte, du cours de chimie de l'École polytechnique, il demanda à l'administration quatre aides pour le service de son laboratoire, et le jeune Gay-Lussac, qui venait de sortir le premier de sa promotion dans le corps des ponts-et-chaussées, fut un des quatre. La manière dont il s'attira tout de suite l'estime et la bienveillance du professeur fait honneur à tous deux. Berthollet avait conçu une idée à laquelle il attachait beaucoup d'importance et qu'il fallait vérifier : il s'adressa pour ce travail à son jeune aide, après lui avoir communiqué ses vues générales, et esquissé la marche à suivre ; mais celui-ci, s'étant mis à étudier la question à sa manière, ne tarda pas à s'apercevoir que l'expérience, au lieu de justifier la déduction hasardée du professeur, lui donnait un démenti complet. Plus d'un élève aurait craint de mécontenter son maître, plus d'un maître aurait éprouvé quelque secret froissement. Berthollet répondit à la lettre de son jeune contradicteur : « Votre destinée, jeune homme, est de faire de la science. » Il se mit aussitôt en mesure de le faire sortir définitivement des ponts-et-chaussées, tout en lui conservant ses appointements, appointements bien modestes de 800 francs par an, mais nécessaires, et il l'attacha à son propre laboratoire. L'illustre auteur de la Statique chimique ne s'était pas trompé en signalant à l'élève des ponts-et-chaussées qui s'ignorait encore lui-même sa vraie vocation, et c'était achever le bienfait que lui donner les moyens de la suivre.

M. Gay-Lussac eut la singulière fortune de rencontrer dès le début de sa carrière une de ces occasions qui suffisent pour populariser immédiatement un nom scientifique. En

1804, l'illustre chimiste Chaptal, appelé par Napoléon au ministère de l'intérieur, qui comprenait alors celui de l'instruction publique, eut l'idée de faire exécuter, au nom du gouvernement, un voyage d'exploration d'un nouveau genre, un voyage aérien. Les navigateurs devaient avoir pour programme de s'élever aussi haut que possible dans l'atmosphère avec les instruments de physique nécessaires pour s'y livrer à diverses expériences sur la variation de la force magnétique, de l'électricité, de la température, de l'humidité et de la composition de l'atmosphère suivant la hauteur. Quels que fussent les périls de l'expédition, il n'y avait pas à craindre que les concurrents fissent défaut. MM. Gay-Lussac et Biot furent choisis. Ils partirent du Conservatoire des arts et métiers le 24 août 1804, et s'élevèrent à la hauteur de 4,000 mètres. Une seconde ascension, exécutée par M. Gay-Lussac tout seul, eut lieu le 17 septembre suivant, et l'appareil perfectionné dans sa construction, et ne portant plus qu'une seule personne, s'éleva jusqu'à 7,000 mètres environ. C'était une fois et demie la hauteur de la cime supérieure du Mont-Blanc. Aucun homme ne s'était encore élevé aussi haut. L'auteur de cet article a souvent entendu raconter à Gay-Lussac, avec cette simplicité pleine d'esprit qui le caractérisait, les aventures de ce voyage qui, par quelques-unes de ses péripéties, aurait pu rappeler celui d'Icare. Dans un moment des plus critiques, ayant épuisé tout son lest, le sublime habitant des nuages se vit réduit à rejeter ici-bas la chaise sur laquelle il trônait là-haut dans le royaume de Jupiter. Une bonne villageoise passait en ce moment sur une grande route en rase campagne : une chaise, une vraie chaise traverse les airs, et tombe en se fracassant à quelques pas devant elle... Que croire? sinon que c'était là une chaise du ciel. La bonne femme, dans sa piété naïve, la ramassa, et crut la restituer en la portant à l'église prochaine.

La première loi physique mise au jour par M. Gay-Lussac, et il suffit de l'examen pour en faire comprendre l'importance, c'est que tous les gaz, quelle que soit leur nature, air atmosphérique, hydrogénique, azote, acide carbonique, éprouvent une même augmentation de volume pour une même augmentation de température. Ainsi, qu'un certain degré de chaleur fasse doubler le volume de l'air contenu dans une vessie, ce même degré de chaleur fera doubler également le volume de tout autre gaz. Il en est, à cet égard, des substances réduites en vapeur, et notamment de la vapeur d'eau, exactement comme du gaz; non-seulement tous les gaz se trouvent ainsi dans la même condition, mais ils ont encore ce rapport qui leur est commun avec les corps solides, c'est que le même gaz, quelle que soit la température, se dilate de la même quantité pour la même augmentation de chaleur. Ainsi, pour un même degré du thermomètre, tous les gaz se dilatent uniformément d'une quantité égale à peu près aux trois millièmes du volume qu'ils occupaient à la température de 0. On peut donc tout de suite déterminer quel volume un litre de gaz à 0° occupera à 100° : c'est un litre augmenté de trois millièmes, ou plus exactement de trente-sept centièmes. On comprend que le calcul et le perfectionnement des machines à vapeur ont dû faire appel plus d'une fois à la loi si simple et si remarquable de M. Gay-Lussac; et bien que des études plus minutieuses, faites depuis lors, aient montré que pour les températures élevées, les chiffres déduits de la loi trop uniforme de M. Gay-Lussac devaient être corrigés, cette loi n'en demeure pas moins approximativement vraie entre 0 et 100°, et constitue le premier pas vers l'achèvement de cette théorie difficile.

Les travaux de 1808 sur la loi de saturation des gaz sont d'un ordre moins supérieur, et tous les travaux de la chimie n'ont abouti qu'à les confirmer de plus en plus. Toutes les fois que deux gaz se combinent ensemble, l'union de ces gaz se fait suivant des rapports simples; c'est-à-dire qu'un litre de gaz se combine toujours avec un litre, deux litres,

trois litres d'un autre gaz, mais non pas avec une proportion indéterminée; et dans le cas où la quantité de gaz qui résulte de la combinaison occupe moins de place que les deux gaz composants n'en occupaient à eux deux, ce nouveau volume demeure dans un rapport simple avec le volume de chacun des composants; c'est-à-dire qu'il en est la moitié, ou le tiers, etc. Ces expériences si belles et si simples resteront à jamais dans la science comme une des bases les plus essentielles de la théorie des proportions définitives qui a, de nos jours, renouvelé la chimie de fond en comble.

Un de ses mémoires les plus intéressants, et demeurés les plus célèbres, même dans le public, est celui de 1815 sur l'acide prussique, ce redoutable poison connu aujourd'hui de tout le monde, dont une seule goutte suffit pour foudroyer un homme, et qui à l'état de combinaison, joue dans l'industrie, et même dans la médecine, un rôle si usuel. Les expériences de M. Gay-Lussac, sur cet agent prodigieux, n'eurent pas seulement pour résultat d'en faire apercevoir plus complètement les propriétés utiles, tout en le rendant plus sûrement maniable; elles eurent encore, au point de vue théorique le plus élevé, un résultat frappant et qui projette sa lumière sur tout le système de la composition des corps. M. Gay-Lussac fit voir en effet que le radical de cet acide, de l'acide du bleu de Prusse, radical qu'il nomme cyanogène (du grec *je produis le bleu*), bien que composé de deux éléments distincts, l'azote et le carbone, se comporte dans toutes ses combinaisons de la même manière que les corps que la chimie nomme les corps simples, d'où il suit, par analogie, que les corps que l'on nomme simples, l'or, le fer, le carbone, etc., ne sont peut-être eux-mêmes que des corps composés dont la science n'a pas su trouver le secret; mais si de l'analogie de leur conduite avec celle du cyanogène, il est permis de déduire l'analogie de leur nature, il est évident qu'il n'y aurait aucune impossibilité à ce qu'un jour cette fameuse transmutation des métaux, si longtemps et si ardemment poursuivie, fût réalisée; car une fois que l'on aurait décomposé l'or ou le fer, comme Gay-Lussac a décomposé le cyanogène, il n'y aurait plus qu'à trouver le moyen d'opérer la combinaison directe des éléments naturels de ces métaux. On peut donc dire, sans exagération, que par ces belles recherches, M. Gay-Lussac a pleinement surpassé les alchimistes, sinon dans leur méthode, du moins dans leur tendance. « La découverte du cyanogène, dit M. Dumas dans son *Traité de Chimie*, fait époque dans l'histoire de la Chimie moderne. Le cyanogène est peut-être le corps le plus instructif que la chimie ait fait connaître. Ce n'est point un corps simple, on ne peut en douter, et néanmoins dans le plus grand nombre de ses réactions, il joue le rôle d'un corps simple. Il joue si bien ce rôle même, qu'il autorise vraiment des doutes sur la simplicité de ces sortes de corps (le chlore, le brome, l'iode avec lesquels il a le plus d'analogie). »

Le mémoire sur l'iode est également un des titres principaux de M. Gay-Lussac. Si la découverte de ce corps simple, dont les applications dans la médecine et dans l'industrie sont déjà si brillantes et si multipliées, ne lui appartient pas matériellement, tout le monde conviendra qu'il lui appartient moralement. Un salpêtrier avait remarqué dans sa chaudière un sédiment d'une substance particulière dont il ne pouvait comprendre la nature : M. Gay-Lussac, qui en entendit parler, se rendit chez lui, se fit expliquer les circonstances du dépôt, et sur une petite quantité qu'il reçut des mains du fabricant, il fit une étude complète de ce corps remarquable dont la connaissance est une des conquêtes essentielles de la chimie. « L'iode, dit M. Dumas, intéresse à un haut degré le chimiste par son caractère net et remarquable; le médecin, par les effets merveilleux qu'il produit dans le traitement du goitre; enfin le fabricant, en raison des couleurs brillantes de quelques-uns de ses composés... Le travail de M. Gay-Lussac servira longtemps de modèle

pour cette réunion remarquable de précision dans les détails, et de philosophie dans l'ensemble, qui caractérise tous ses écrits. »

Nous regrettons d'être réduits à mentionner aussi brièvement les titres de M. Gay-Lussac; mais il suffit de citer le nom de ses travaux sur la capillarité, sur l'hygrométrie, sur le mélange des gaz et des vapeurs, sur l'analyse des substances animales, sur les métaux alcalins et l'électrochimie, sur l'isomorphisme, sur les acides fluoboriques, fluorhydriques, fulminiques, hyposulfuriques, etc., pour faire comprendre que nous ne pouvions entrer dans un exposé complet, sans entreprendre, en quelque sorte, l'histoire de la physique et de la chimie depuis cinquante ans.

M. Gay-Lussac, précisément parce qu'il dominait la science du haut, n'était pas tellement absorbé dans la théorie, qu'il ne comprit qu'un des avantages essentiels de la science est de descendre incessamment à la pratique, et de contribuer ainsi à l'amélioration des conditions physiques de l'existence de l'homme sur la terre.

Presque toutes les applications qu'il fit de ses études à l'industrie portent le caractère de la mesure précise : c'était aussi le caractère de son esprit, la justesse, la concision et la netteté; c'est à lui que l'on doit la nouvelle méthode pour

l'analyse des alliages d'argent, méthode consacrée par une loi, aussi bien qu'une méthode pour mesurer les quantités d'alcool contenues dans les spiritueux au moyen de l'alcoolimètre. On lui doit aussi les instruments devenus aujourd'hui tout à fait pratiques pour mesurer les quantités réelles d'alcali et de chlore contenues dans les mélanges qui ont cours dans le commerce.

Terminons enfin en rappelant aux nombreux élèves de M. Gay-Lussac, aujourd'hui disséminés dans toutes les professions et dans toutes les parties de la science, le souvenir de ses leçons de l'École polytechnique, de l'École normale, de la Faculté des sciences, du Muséum. M. Becquerel, son collègue à l'Académie des sciences et au Muséum, a tracé, de sa personne, le portrait suivant, dont tous ceux qui ont connu de près M. Gay-Lussac admireront l'exactitude. « M. Gay-Lussac offrait le rare assemblage des plus hautes facultés intellectuelles et des vertus les plus solides. Simple, modeste, bienveillant, excellent ami, son caractère offrait à la fois la plus aimable douceur et la plus grande fermeté; sa probité scientifique se retrouvait dans toutes les affaires de la vie; ennemi de l'intrigue, il prenait part à tout ce qui pouvait accroître la fortune de la France, et les honneurs, les titres, les distinctions de tout genre qui lui furent prodi-



Gay-Lussac, mort le 9 mai 1850. — Médaillon de David d'Angers. — Dessin de Pauquet.

gués, n'altèrent jamais la noble simplicité de son esprit. Homme d'un caractère antique, plein de franchise et de droiture, d'une constance inébranlable en amitié, il restera comme le vrai type du savant qui comprend sa mission ici-bas, travaille avec audace aux progrès de la philosophie naturelle, agrandit le cercle de nos connaissances, enrichit le patrimoine de l'humanité, et laisse dans la mémoire du

peuple, un souvenir impérissable d'estime et de reconnaissance. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA GALERIE DU PALAIS SCIARRA, A ROME.



Galerie Sciarra.— Un Portrait par Raphaël.— Dessin de G. Staal.

Le palais Sciarra, situé près du temple d'Antonin le Pieux, a donné son nom à une petite place qui s'ouvre sur la grande rue de Rome, le Corso. Son architecture est due aux dessins de Flaminio Ponzio, sauf le portique en marbre blanc attribué à Vignole ou à Antonio Labacco.

Les tableaux, aujourd'hui seule célébrité de ce palais, sont distribués dans les salles du premier étage. Sur la porte de la galerie, on lit une inscription dont voici le sens : « On est prévenu que l'on fera bien de ne pas entrer dans cette galerie, si l'on n'est disposé à donner un petit écu au gardien. » Cet avis, peu encourageant pour les jeunes artistes, suspend le sourire sur leurs lèvres, et plus d'un s'arrête tristement devant la porte inhospitalière. Le voyageur, obligé de tout voir à tout prix, passe outre sans être beaucoup plus content. Dans l'antichambre, on se trouve en face d'un petit vieillard à bas de soie, à culotte courte, tout vêtu d'un drap noir usé, et le chef décoré d'une ancienne quene : c'est le gardien. Il reçoit le petit écu sérieusement, sans gra-

titude : on comprend, à son attitude, que cet impôt prélevé sur les étrangers entre, non dans sa bourse, mais dans celle des maîtres du palais, qui toutefois ne paraissent pas l'employer à l'entretien de la galerie. Les fauteuils poudreux et les maigres sofas, à demi couverts d'une vieille soie sans lustre, attestent trop que les princes Sciarra ont été jadis moins malheureux. Du reste, le produit de cette exposition peut suffire à faire vivre bourgeoisement un noble romain de notre temps. Tout artiste qui veut copier un tableau de la galerie est obligé de payer un certain nombre d'écus calculé suivant la célébrité de l'œuvre : le tarif est affiché, je crois, en quelque coin de l'antichambre.

Quoi qu'il en soit, la galerie de Sciarra n'est point de celles que peut oublier le voyageur, si rapide que soit son séjour à Rome. Elle possède deux tableaux qui suffiraient pour illustrer le musée d'une ville : *la Vanité et la Modestie*, par Léonard de Vinci ; et un portrait par Raphaël.

Les deux figures du premier de ces tableaux sont en buste ;

le contraste de leurs expressions est d'une puissance et d'un charme inexprimables; on les revoit souvent dans sa pensée, ces belles personnes si différentes et si admirables toutes deux! Quel moraliste a jamais fait une analyse plus éloquente de ce défaut et de cette vertu? Quelle toile prouve mieux qu'on peut se montrer aussi grand philosophe avec le pinceau qu'avec une plume ou la parole?

Le portrait par Raphaël ne touche pas moins profondément. Noblesse, sérénité, douceur, les plus belles qualités de l'âme respirent sur cette jeune figure inconnue. Quel fut celui dont le divin artiste a ainsi immortalisé les traits? On l'ignore. L'archet est-il allégorique? Est-ce le signe que ce beau jeune homme était un musicien célèbre au seizième siècle? La date écrite sur le tableau, 1518, n'a point jusqu'à présent révélé son nom; quelque jour peut-être un vieux manuscrit, un contrat, un compte de chapelle, découvert par un érudit, nous dévoilera l'anonyme; l'histoire des siècles écoulés se reconstruit ainsi peu à peu par le patient labeur des savants, tandis que le temps présent accumule et enfouit à son tour, avec insouciance, des énigmes pour l'avenir.

On ne connaît que vingt-sept portraits à l'huile qui soient considérés comme des œuvres authentiques de Raphaël; dans ce nombre sont ceux de Laurent et Julien de Médicis, Bembo, Jean della Casa, Carondelet, Balthazar Castiglione, Inghirami, Baldo, Bartolo, Bindo Altovici, Jeanne d'Aragon.

Les lettres et les mémoires des contemporains témoignent en beaucoup d'endroits du mérite éminent de ressemblance que l'on admirait dans les portraits de Raphaël.

On raconte, avec un peu d'exagération sans doute, que le cardinal Pesia, dataire de Léon X, entrant dans une salle à demi éclairée où était placé le portrait de ce pape, s'agenouilla devant la peinture en lui présentant des bulles à signer.

La comtesse Hippolyte, femme du comte Balthazar de Castiglione, écrivait en vers latins, à son mari absent, qu'elle ne pouvait détourner ses yeux de la toile où l'avait représenté Raphaël: « Lorsque je suis seule, je regarde ton image peinte par la main de Raphaël, et elle soulage presque mon ennui; je lui souris, je lui fais des signes d'amitié, je lui parle, et il me semble qu'elle me comprend, qu'elle s'agite doucement comme si elle allait me répondre avec ta voix. Ton fils te reconnaît et t'appelle son père: c'est ainsi qu'en te regardant, je cherche à me consoler et à oublier la lenteur des jours. »

Bembo écrivait en ces termes au cardinal de Santa-Maria in Portico, pour lui annoncer le portrait du poète Tebaldeo: « Raphaël vient de peindre notre Tebaldeo avec tant de vérité qu'il ne se ressemble pas autant à lui-même que cette peinture lui ressemble. »

Nous ne pouvons pas être juges de la ressemblance de ces portraits; mais les gravures mêmes les plus impuissantes à reproduire leur beauté révèlent une force intellectuelle, un sentiment profond de la vie, une supériorité d'être qui assignent aux œuvres de Raphaël en ce genre le même rang qu'à ses tableaux les plus célèbres. Que le modèle ait été beau ou laid, dans la fleur de la jeunesse ou accablé sous le poids des ans, dans une condition inférieure ou doué de toutes les faveurs de la fortune et de la renommée, il revêt sous le pinceau de Raphaël un caractère de noblesse réelle, de calme et doux génie, qui ferait supposer que le sublime peintre n'a voulu reproduire d'autres traits que ceux de personnages d'un mérite éminent, si l'on ne savait que l'artiste, sans le vouloir, exprime toujours une partie de son âme elle-même dans ses ouvrages.

Parmi les autres tableaux de la galerie Sciarra, on remarque: — un charmant Paysage du Poussin, frais et limpide; — les Trois Âges, par Vouet; — une belle copie de la Transfiguration de Raphaël, attribuée à Valentin; — une Rome

trionphante et une Décollation de saint Jean-Baptiste, par le même; — une autre Décollation, par le Giorgon; — les Joueurs, par Michel-Ange de Caravage; — un saint Jérôme, un saint Jacques, par le Guerchin; — la Famille du Titien, par ce peintre.

Un peuple ne forme pas une nation éclairée par cela seul que les lettres, les sciences et les arts sont arrivés chez lui à un degré élevé d'avancement; car ces connaissances peuvent y être restées le patrimoine d'un petit nombre d'adeptes, tandis que l'ignorance la plus complète y serait demeurée en même temps le partage du reste de la population: c'est ainsi qu'un pays n'est pas riche par cela seul qu'il s'y rencontre quelques fortunes importantes au milieu d'une misère générale. Pour qu'une nation, en effet, ait droit de passer pour avancée en civilisation, il faut que l'instruction y soit généralement répandue, et que chacun, dans le pays, n'ignore rien de ce qu'il importe qu'il sache, pour être un bon citoyen et pour remplir convenablement la profession à laquelle il se trouve appelé... C'est par une bonne direction donnée à l'enseignement général des connaissances les plus usuelles qu'un pays peut arriver à tirer complètement parti des forces productives qu'il renferme, et qu'il peut atteindre tout le développement moral auquel un travail intelligent et une aisance générale permettent seuls d'aspérer. HORACE SAY.

MARY AMBREE.

Mary Ambree ou Ambry est une héroïne anglaise qui s'immortalisa par son courage au siège de Gand, en 1584.

On trouve une ballade populaire composée en son honneur dans *Percy's reliques of ancient english poetry*.

Il en est également question dans la comédie de *Scornful lady*, acte V, par V. Beaumont et Fletcher.

Ben Johnson, dans son masque des *Iles Fortunées*, mentionne cette ballade:

Mary Ambree,
Qui marcha si fièrement
Au siège de Gand,
Et qui brava la mort
(Comme dit la ballade).

Ailleurs, il fait dire à un des personnages: « Ma fille sera » vaillante, et se montrera dans l'occasion une véritable » Mary Ambry. »

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Extraits.—Voy. p. 295.

LE PORT D'ISTAPA.

Le rio Michatoya, qui franchit avec l'impétuosité d'un torrent l'obstacle de la Cordillère, reprend la nonchalance de son cours en atteignant la plaine; loin de pénétrer dans le grand Océan avec la puissance de son impulsion primitive, il semble hésiter en approchant du terme; il rampe pendant deux lieues parallèlement au rivage, avant de rompre par l'effort de sa propre masse la faible digue que lui opposent les sables. Les bouches de ce fleuve sont obstruées par une barre qui en défend l'accès aux plus petits navires: on s'explique difficilement comment le conquérant du Guatemala, don Pedro Alvarado, fit construire et lancer sur ce rivage ingrat des bâtiments d'une force de 300 tonneaux, et comment l'historien Juarros, qui naquit dans le voisinage, a pu vanter les avantages d'un port dont on chercherait en vain les traces. La côte est rase, ouverte, sans abri, et constamment battue par le ressac qui, depuis le golfe de Tehuantepec jus-

qu'à Punta de Arenas, l'enveloppe d'une ceinture perpétuelle de brisants. Les rares bâtiments qui se montrent dans ces parages sont obligés d'ancrer à un mille et demi de terre, par sept brasses d'eau et avec un fond de sable mouvant. On décharge péniblement les marchandises à l'aide de chaloupes que l'on hale le long d'un câble fixé à une ancre par l'une de ses extrémités, et par l'autre au rivage. La simplicité même de cette opération est compliquée par la violence du ressac, qui met souvent en péril la vie des mariners. Il arrive, par exemple, qu'au moment où, profitant d'un intervalle dans la succession des lames, ils veulent accoster, une vague inattendue qui vient par le travers soulève obliquement la barque et la fait chavirer. Ce danger permanent, que la pénurie de bras rend plus sensible encore, prolonge au delà de six semaines, à travers de nombreuses avaries, le déchargement d'un navire. Tel est le port d'Istapa, surnommé le port de l'Indépendance, le seul que la république de Guatemala possède sur le grand Océan.

Bien de plus triste, au reste, que l'aspect de la côte et celui de cette mer turbulente, si improprement appelée Pacifique. Une plage de sable gris amoncelé par la lutte éternelle des flots, sans un rocher, sans un caisson, sans un brin d'herbe, descend en pente rapide vers l'Océan, et prolonge sa monotonie des deux côtés de l'horizon, où l'œil la perd de vue dans la brume qui se détache des eaux. Un ciel d'airain pèse sur cette zone aride qu'embrasent les rayons presque verticaux du soleil; mais, en s'approchant de la rivière, le sol, fertilisé par le limon qu'elle y dépose, s'ombrage de la verdure des mangliers, mêlés à d'autres végétaux aquatiques qui se modifient dans leur essence sur la rive opposée et y produisent de magnifiques forêts. Une vingtaine de chaumières, habitées par des *Zambos* pêcheurs, composent l'ensemble du village. L'insalubrité du climat et la pénurie de subsistance sont empreintes sur les traits de cette race dégénérée, qui provient d'un mélange d'Indiens et d'Africains. Ivrognes comme les premiers, paresseux comme les seconds, auaciens d'ailleurs et en tout point suspects, ils vivent sans industrie ni prévoyance, négligent l'agriculture qui veut un travail régulier, et végètent misérablement, à la merci des circonstances, sous la menace perpétuelle du jeûne et même de la famine. Les édifices publics se réduisent à une chétive baraque qui sert d'abri temporaire aux marchandises, et de domicile à l'agent de l'administration. Cependant j'aurais tort d'oublier deux chaloupes qui appartiennent également à l'État, et qui gisent à dix pas sur le sable, exposées à la pluie et au soleil.

Au début et à l'issue de la saison pluvieuse, il est rare, si l'on descend vers le rivage, d'en revenir avec la santé, quelle que soit la brièveté du séjour. Les affections dominantes sont des fièvres intermittentes pernicieuses ou bilieuses, qui, généralement sous les tropiques, sont inhérentes aux lieux marécageux. Comme il est impossible de se procurer le moindre secours dans un rayon considérable, ces maladies exercent impunément leurs ravages, et impriment par leur issue fatale une renommée sinistre au rivage d'Istapa. Telle est la frayeur qu'inspire cette région aux habitants du plateau supérieur, que rien ne peut les décider, lorsqu'ils viennent prendre les eaux à Escuintla, sur le penchant voisin de la Cordillère, à franchir le court intervalle qui les sépare du littoral pour jouir du spectacle de l'Océan Pacifique.

Depuis ce lieu redouté, en tournant le dos au rivage, on aperçoit au-dessus de la ligne rose et uniforme des forêts les deux cimes gigantesques d'*Aguá* et de *Fuego*, et les volcans plus écartés d'*Atitan* et de *Pacaya*. Il y a dans ce paysage une grandeur triste et solennelle qui accable l'imagination; en présence de ces lignes sévères et colossales qui dominent la solitude des bois, l'âme, au lieu d'être entraînée par un mouvement de sympathie, se replie sur elle-même avec un sentiment d'effroi. Quand vient le soir, dans la saison des

pluies, on voit à cette limite extrême du continent se former les orages qui éclatent sur les hautes terres de l'intérieur. Les vapeurs montent de l'Océan et s'acheminent lentement sous la pression insensible de la brise; elles flottent au-dessus de la plaine dans leur intégrité, et vont se condenser sur les flanes des montagnes où les oscillations de l'atmosphère les élèvent et les précipitent alternativement. Peu à peu elles s'amincissent et remplissent l'étendue; la lumière s'éteint sur les plans inférieurs; le ciel s'affaissé comme un immense linceul; une pluie violente se propage rapidement des montagnes à la plaine, et de la plaine à l'Océan, enveloppant tout l'horizon visible. Mais à peine la température reçoit-elle un adoucissement passager de ces grandes averses; le soleil, dès le lendemain matin, rayonne de son éclat accoutumé, et pompe dans l'inondation de la veille de nouveaux orages.

Nous compléterons ce tableau en empruntant quelques lignes à notre Itinéraire, après avoir rappelé que le rio Michatoya coule parallèlement au littoral, et que le village d'Istapa est assis sur une langue de sable du côté de la mer.

« Nous atteignîmes, après avoir longtemps marché sur un sol entrecoupé de marécages et sans apercevoir le fleuve, une forêt de mangliers dont les tiges, pressées comme le chaume d'une rizière, présentaient un obstacle qui paraissait infranchissable. Nous reconnûmes, en approchant de cette masse ténébreuse, une ouverture étroite qui traversait son épaisseur comme si quelque monstre marin s'y était frayé péniblement un passage; la marée était basse, on ne voyait point d'eau, mais une vase noire et profonde; à l'extrémité de ce canal sinistre qui rappelait la description du Cycote et l'entrée du Tartare, un corps sombre, immobile, interceptait les rayons solaires et pouvait bien être un canot. Le batelier sans doute n'était pas loin; nous appelâmes longtemps, suivant les instructions que nous avions reçues; mais tout se taisait aux alentours, et le son de notre voix n'éveillait pas même un écho dans ces mornes solitudes. Nous nous assîmes au pied d'un avicennia, et nous attendîmes patiemment. Enfin, après avoir renouvelé à divers intervalles la même tentative, nous vîmes sortir de ces affreux massifs un être humain, agile et vigoureux, aux traits fortement accentués, aux cheveux crépus, dont les muscles saillants paraissaient taillés dans du bronze; pour vêtement il portait une ceinture, et pour arme un long couteau. Il approcha en nous prévenant du geste, et, sans perdre le temps en discours frivoles, s'empara de notre personne d'un bras irrésistible, nous plaça alternativement sur ses larges épaules, et nous transporta. L'un après l'autre, jusqu'à l'embarcation, par cette route limoneuse dont il avait le secret; puis, chassant le canot sur la vase, il l'eut bientôt mis à flot. Nous étions au sein des marécages que le fleuve épanche largement sur ses rives, et qui, surtout dans la saison pluvieuse, en rendent l'abord impraticable. L'eau stagnante et immobile reflétait, comme un sombre miroir, la végétation submergée dont elle empruntait la couleur. Aucun être vivant ne semblait respirer cette atmosphère dangereuse, à l'exception d'un petit nombre de coquillages noircis par le limon, qui rampaient sur les tiges des mangliers, où la retraite momentanée des eaux les avait délaissés.

» Cependant le bassin s'élargit; la forêt aquatique s'écarta des deux côtés; les rayons du soleil couchant brillèrent d'un éclat inattendu: l'horizon s'ouvrait devant nous; nous venions d'entrer dans le lit de la rivière. Grossi par une pluie de trois mois, le Michatoya roulait avec une impétuosité formidable, entraînant avec lui des arbres déracinés et d'autres végétaux qui descendaient rapidement vers la mer. À cet aspect, qui contrastait inopinément avec le calme trompeur des marécages, nous sentîmes notre cœur se troubler. Le canot nous paraissait bien frêle; les forces qui le dirigeaient bien disproportionnées pour lutter contre un pareil torrent. Néanmoins le coup d'œil et l'adresse de notre batelier dissi-

pèrent ces appréhensions. Initié par une longue pratique aux incidents de cette navigation, il évitait les eaux profondes, il s'écartait des courants par une impulsion vigoureuse, et rasant le rivage submergé, se maintenait dans un milieu tranquille. Nous remontâmes ainsi pendant une heure jusqu'au point qui lui parut propice à la traversée; on distinguait sur l'autre rive les tristes chaumières d'Istapa, dispersées sur une langue de sable qui nous dérobaît la vue

de l'Océan. Notre guide n'osa pas aborder directement le courant; il s'engagea prudemment par une longue diagonale qui nous conduisit vers le milieu du fleuve, sans avoir perdu de terrain. Mais je m'aperçus avec inquiétude que ses forces avaient diminué; il ne ramait plus avec la même sûreté et il se plaignait de la violence des eaux; la sueur ruisselait sur son visage sombre, et il se baissait fréquemment pour étancher sa soif. Dans un de ces intervalles rapides,



Le Port d'Istapa, dans la république de Guatemala; cimes d'Agua et de Fuego. — Dessin de M. A. Moreillet.

le courant, prenant notre esquif en travers, le fit virer de bord, et nous entraîna à la dérive : un seul mouvement imprudent nous eût perdus. L'Indien qui m'accompagnait, accroupi dans un coin, demeurait immobile et semblait pétrifié; mais le sentiment du danger ranima toute l'énergie du batelier; je joignis mes efforts aux siens, et après beaucoup de travail et de nouvelles perplexités, nous franchîmes la limite des courants et atteignîmes les eaux plus calmes qui baignaient le rivage opposé. Il était temps, nous étions épuisés.»

LA FOIRE DE BRIENTZ.

La Suisse n'a plus de grandes foires, depuis que celles de Bâle et de Zurzach ont perdu de leur importance; mais il n'y a pas de villes si petites, presque pas de villages, qui n'aient au moins une foire par année. Le plus souvent elle se réduit aux proportions d'un marché, et n'attire guère que les habitants des contrées les plus voisines. Plusieurs ont leur spécialité, qui ne laisse pas d'avoir son importance. Les foires du Gessenay, par exemple, appellent de loin les fermiers qui veulent se fournir de bétail. Ailleurs l'objet principal

de la vente est l'espèce chevaline; ailleurs les fromages.

Au reste, un pays comme la Suisse, où, par la nature de leurs travaux, beaucoup de gens vivent dispersés et solitaires, exigeait le maintien de ces vieilles habitudes du moyen âge, de ces rendez-vous de commerce, où le paysan vient, une fois ou deux par année, se pourvoir des marchandises que la civilisation moderne met plus abondamment que jamais à son usage. Aussi, quand vient le jour de la foire voisine, on attelle le bon cheval au char à bancs; on y monte en famille : le père, comme principal intéressé; la mère, pour faire les menues emplettes qui la concernent; les enfants, parce qu'il n'y a pas de bonne fête sans eux, parce qu'on le leur a promis douze mois d'avance, et qu'enfin il y aurait quelque danger ou du moins quelque embarras à les laisser seuls. En allant, c'est le père qui conduit; en revenant, c'est quelquefois la mère; on en devine sans peine la raison : les vins de la Suisse ne laissent pas que de porter à la tête, surtout pris à une certaine dose et sans eau.

Nous souhaitons à nos touristes de voir cette foule de nationaux dans leurs costumes pittoresques, et livrés à leurs habitudes, sans qu'aucune couleur étrangère gâte l'unité du tableau. Brientz, au mois de novembre, et par ce jour de foire, n'est plus le Brientz que vous avez pu voir au mois de

juillet, peuplé d'Anglais et d'Allemands, auxquels de malheureux cicérone font pour quelques batz les honneurs du pays. L'Oberland est maintenant en possession de lui-même : les neiges descendues des hauteurs ont classé tous les oiseaux de passage ; vous êtes en pleine Suisse, et vos oreilles vous le disent aussi bien que vos yeux.

Ne croyez pas que le petit commerce de Paris ait seul le talent d'étourdir, d'absorber et de prendre les passants par les éclats de voix et les belles paroles. Voici un marchand de merceries qui, dans son rude patois, n'en cède guère au plus bruyant de nos étalagistes à treize sous. Sa voisine, avec moins de fracas, n'est pas moins habile à vanter ses fro-



La Foire de Brienz. — Dessin d'après nature, par Karl Girardet.

mages, dans l'un desquels est planté le couteau, tout prêt pour le dégustateur. Mais quel agréable accompagnement à ces bruits, déjà si discordants, que l'accordéon arrivé peut-être du passage Choiseul dans les mains de cet enfant, et destiné, ô fatalité humaine ! à se confondre avec le grognement de quelques pourceaux, dans cette cohue, au pied des Alpes ! Les pourceaux, suivant leur marche incertaine, donnent en passant de vives inquiétudes à la marchande de poteries. Pour être grossière, cette vaisselle n'en est pas moins fragile : aussi les gestes de celle qui l'a étalée expriment-ils énergiquement ses craintes ; mais il est à croire qu'elle saura faire respecter ses droits.

Quant aux deux paysans que vous voyez en conversation, l'un fumant sa pipe, l'autre gardant sa chèvre, nous sommes fort trompés si, par le temps qui court, ils ne parlent des dernières élections et du nouveau système monétaire.

Cependant leurs femmes et leurs filles choisissent des étoffes, font leurs préparatifs de guerre, et calculent, avec autant d'application sinon avec un goût aussi délicat que les dames de Paris, l'effet des dessins et des couleurs sur leur taille et leur teint. Ne disons pas toutefois qu'elles soient dépourvues du sentiment de l'élégance, ces paysannes bernaises, dans le cerveau desquelles est éclos le costume riche

et pittoresque qui les distingue entre toutes les Helvétiques. Si vous restez quelques moments en station sur cette place, vous ne manquerez pas de voir passer quelque belle femme du Hassy, avec son petit chapeau fleuri, couleur de soufre, posé coquettement sur le côté de la tête, ses cheveux tombant en longues tresses jumelles, son corsage noir brodé d'or, son collier de velours portant deux chaînes d'argent qui font le tour des bras et reviennent s'agrafer par derrière, ses manches bouffantes, aussi blanches que la Jungfrau, et vraiment dignes d'accompagner cette carnation rosée. Quand vous verrez passer cette jeune reine de la vallée, si elle daigne jeter sur vous en passant un honnête regard de ses grands yeux bleus, vous comprendrez la sensation qu'elle fera sans doute dans le bal qui se prépare à l'auberge de l'Ours, et qui terminera la journée. En effet, le soir venu, la place se vide et les auberges se remplissent. Le bruit des clarinettes et du tambourin appelle de tous côtés au rendez-vous du plaisir ; et puis, plus tôt ou plus tard, chacun regagne sa maison foraine, les uns attardés par le bétail qu'ils ont acheté, les autres par le vin ou la bière qu'ils ont bus ; plusieurs cependant ne puisent leur joie que dans le souvenir d'une bonne journée ou dans le plaisir d'une société selon leur goût. Quelques jeunes gens poussent de temps à autre un long cri

de joie, qui leur est renvoyé par les échos ou par une troupe engagée dans un autre vallon. Déjà Brientz est bien loin ; déjà le bruit des plaisirs de la veillée s'affaiblit peu à peu et se perd enfin dans le murmure des cascades.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 33, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309.

§ 10. Suite. — Un devoir accompli.

Je profitai de cette même ignorance pour persuader à Mauricet que tout n'était point désespéré, que sa situation offrait des ressources qu'il ne connaissait pas lui-même, et qu'il s'agissait seulement de la débrouiller. Le maître compagnon était comme tous ceux qui affectent de mépriser l'écriture et les chiffres ; au fond, il leur croyait une sorte de puissance secrète à laquelle tout devait céder. Il me crut donc sans trop de difficulté. Nous réussîmes à le ramener chez nous, sinon consolé, du moins raffermi.

A la vérité, le péril n'était que reculé. Je savais que dès le lendemain les mauvaises pensées allaient revenir. Je craignais surtout l'espèce de honte que donnent ces suicides manqués. De peur de laisser croire qu'on a été lâche, on revient à son idée première avec acharnement ; on regarde la mort comme le seul moyen de prouver son courage, et l'on met de l'amour-propre à se tuer.

J'avertis Geneviève qui promit de veiller sans relâche. A vrai dire, elle seule pouvait le faire, sans irriter Mauricet ; les braves cœurs n'ont de force ni contre les femmes ni contre les enfants.

Quant à moi, j'avais à voir ce qu'on pouvait faire pour éviter une débâcle. Je passai une partie de la nuit à établir le bilan du maître maçon, en me servant de ses actes et de ses renseignements ; mais j'eus beau retourner les chiffres et refaire les calculs, le déficit restait toujours à peu près le même. En continuant l'affaire engagée, il y avait bien chance de rattraper le tout et d'étaler, comme on dit dans le jargon du métier ; mais pour cela il fallait de l'argent ou du crédit, et où en trouver ?

J'essayai pourtant de redonner de l'espérance à Mauricet, je m'efforçai de lui prouver, en présentant la chose du bon côté, que tout pouvait se réparer avec un peu de bonheur et beaucoup d'activité. Je promis de me mettre en campagne dès le lendemain pour m'y employer.

Le maître maçon m'écouta d'un air sombre, sans contredire, mais sans croire. Il était à ce point où les paroles ne peuvent plus rien, et où il faut une bonne fortune pour vous relever.

Je la lui promettais, sans y compter beaucoup moi-même. J'avais beau me creuser le cerveau, aucun moyen ne se présentait. J'essayai pourtant dès le lendemain, mais toutes mes tentatives furent inutiles ; je fus renvoyé de l'un à l'autre avec force rebuffades. En me voyant prendre tellement à cœur les affaires de Mauricet, on m'y croyait intéressé, et je me nuisais sans le servir.

Cependant je persistai, décidé à remplir mon devoir jusqu'au bout. Le maître maçon étant tombé dans un découragement muet, on ne pouvait attendre de lui aucune recherche, ni aucun effort. Quand j'essayais de le remettre sur pied, il me disait simplement :

— J'ai les jarrets coupés, laisse-moi où je suis !

Et je ne pouvais rien obtenir autre chose. J'étais au bout de mes imaginations, et je ne savais plus à quel patron me vouer, quand je me souvins du riche entrepreneur, qui m'avait autrefois encouragé à m'instruire ; j'y avais souvent pensé dans mes propres embarras, mais sans vouloir lui demander secours. Je me rappelai toujours notre première entrevue, dans laquelle il m'avait prouvé que la réussite

était la récompense du zèle et du talent ; aller lui avouer après cela, qu'on avait échoué, c'était convenir qu'on s'était montré négligent ou incapable ; à tort ou à raison, j'avais toujours reculé pour mon compte devant cette confusion ; pour Mauricet j'eus moins de scrupules.

Je craignais que le millionnaire n'eût oublié ma figure ; mais dès le premier coup d'œil, il me reconnut. C'était déjà quelque chose, cependant je me troublai quand il fallut dire le motif de ma visite. J'avais bien préparé mon discours, mais au moment de le débiter je m'embrouillai ; l'entrepreneur comprit que j'étais dans de mauvaises affaires, et que je venais lui demander de l'argent. Je le vis froncer le sourcil et serrer les lèvres comme un homme qui se met en défiance ; cela me redonna subitement du courage.

— Faites attention que je ne viens point pour moi, m'écriai-je, mais pour un brave compagnon, qui m'a quasiment servi de père, et que vous connaissez, le père Mauricet. Ce qu'il vous demande, ce n'est ni une avance, ni un sacrifice ; mais seulement de lui sauver la honte d'une faillite, sans vous faire tort. Il s'agit d'une bonne action qui ne vous rapportera rien peut-être, mais qui ne doit non plus rien vous coûter.

— Voyons, dit l'entrepreneur, qui continuait à me regarder.

Je lui expliquai alors rapidement toute l'affaire, sans faire de phrases, mais sans perdre le fil de mon discours, et comme un capitaliste qui discute avec son égal. La force de la volonté m'avait élevé au-dessus de moi-même. Il écouta tout, me fit plusieurs questions, demanda les pièces justificatives, et me renvoya au lendemain.

Je m'en allai, n'ayant plus d'espoir. La chose me semblait trop claire pour qu'on remit sa réponse, si l'on eût voulu accepter. Cet ajournement n'avait certainement d'autre but que de donner au refus une apparence de réflexion.

Je retournai pourtant à l'heure convenue.

— J'ai examiné l'affaire, me dit l'entrepreneur, vos calculs sont justes, je me charge de tout ; vous pourrez dire à Mauricet de venir me voir, c'est un brave homme, et nous lui trouverons un emploi dont il sera content.

§ 11. Nous quittons Paris. — Un nouveau logement.

Après le départ de l'ami Mauricet, je m'occupai de terminer mes propres affaires. La justice avait enfin prononcé, et je pus me libérer.

Liquidation faite, il ne me resta que du papier timbré ! J'avais satisfait à tous mes engagements ; mais je me trouvais pour la seconde fois ruiné.

J'allais encore reprendre la truelle, quand un architecte sous lequel j'avais travaillé me proposa de quitter Paris et d'aller m'établir à Montmorency. Il m'y assurait des travaux pour la saison, et promettait de me pousser.

— Le pays est bon, me dit-il, et n'a qu'un maître maçon, habile ouvrier, mais brutal, et dont on se sert faute de mieux. Avec un peu d'efforts, la meilleure partie du travail vous viendra. Ici vous végétez toujours entre les gros entrepreneurs qui vous étouffent : il vaut mieux être un arbre parmi les buissons qu'un buisson dans la forêt.

Je sentais trop bien ces raisons pour hésiter ; tout fut bientôt conclu. L'architecte me mena aux travaux, m'expliqua ce que je devais faire, et je revins à Paris pour chercher Geneviève.

Le moment du départ fut rude : c'était la première fois que je quittais la grande ville ! J'étais accoutumé à sa crotte et à ses pavés, comme le paysan à la verdure ou à l'odeur des foins. J'avais mes rues d'habitude où je passais tous les jours ; mon œil était fait aux gens et aux maisons ; tout était devenu, par le long usage, comme une part de moi-même : abandonner Paris, c'était déménager à la fois mes goûts, mes souvenirs, ma vie entière.

Les voisins qui nous connaissaient depuis longtemps vin-

rent sur leurs portes pour nous dire adieu ; quelques-uns nous plaignaient ! cela me fit faire bon visage , je les saluai en riant. Pour rien au monde je n'aurais voulu laisser voir ma tristesse ; je sentais bien que ce départ forcé était une humiliation ; il prouvait que le mauvais sort avait été plus fort que moi-même ; je voulais protester contre la défaite en ayant l'air de ne pas la sentir.

Quant à Geneviève, qui avait moins de regret, elle ne songeait pas à cacher qu'elle pleurait. Chargée de paniers et de paquets, la pauvre femme répondait à tous les saluts et à tous les souhaits d'honnêtes voyageurs par des remerciements accompagnés de soupirs. Elle s'arrêtait à chaque porte pour embrasser une dernière fois les enfants ! Je m'impatientais de ces retards et j'allais toujours en sifflant, afin de me donner une contenance. Enfin au détour de la rue, quand la dernière maison du faubourg eut disparu, je respirai plus librement.

Geneviève m'avait rejoint ; nous montâmes ensemble dans la voiture qui portait notre pauvre mobilier, et nous prîmes le chemin de Montmorency.

Dieu sait combien de malédictions j'adressai en moi-même, pendant le chemin, à la lenteur du cheval et aux haltes du conducteur. Le sang me bouillait dans les veines. Cependant je me taisais ; j'aurais eu peur, si j'avais parlé, d'en trop dire. Geneviève faisait comme moi ; enfin nous arrivâmes à la tombée du jour.

Le petit logement que j'avais arrêté était au bas du village, dans une ruelle étroite où la charrette eut peine à passer. J'ouvris la porte, mon cœur se serra ; je fis signe à Geneviève d'entrer, et je retournai aider le voiturier à décharger les meubles. Je ne voulais point voir le désappointement de la pauvre femme devant notre misérable réduit.

Elle comprit sans doute ce que je sentais ; car elle reparut bientôt sur le seuil avec un sourire, en déclarant que nous serions là à souhait. Elle-même aida à tout transporter et à tout mettre en place. Quand nous eûmes achevé, la nuit était close. Le voiturier repartit et nous restâmes seuls.

Notre logement se composait d'un rez-de-chaussée plus bas que la ruelle. Il avait été autrefois carrelé ; mais les tuiles brisées formaient alors une sorte de macadamisage inégal et boueux. Une petite fenêtre donnant sur la cour du voisin apportait les odeurs du fumier qui s'y trouvait entassé, et une haute cheminée, qui occupait presque toute la largeur du pignon, renvoyait, par tous les vents, d'épais tourbillons de fumée dont le contact avait bronzé les poutres et la muraille.

Je contempiais ce triste bouge avec une sorte de stupeur. Soit que je l'eusse mal jugé au premier aspect, soit que mes dispositions fussent différentes, je lui trouvais un air malsain et délabré qui ne m'avait pas d'abord tant frappé. Nos meubles mis en place, et la présence de Geneviève, loin de l'égayer, semblaient l'avoir assombri ; on sentait mieux la différence entre le logis quitté le matin et celui où nous nous trouvions alors. Paré de tout ce qui pouvait l'embellir, ce dernier ne laissait plus de doute possible et se montrait dans sa définitive laideur.

Malgré ses efforts pour paraître satisfaite, Geneviève éprouvait un malaise qu'elle ne pouvait cacher. Elle s'était assise sur le foyer, les deux coudes appuyés à ses genoux, et regardant devant elle. J'étais placé à l'autre bout de la pièce, les bras croisés. Une petite chandelle qui finissait dans un bougeoir de fer-blanc nous éclairait seulement assez pour voir notre tristesse et notre misère. Je ne disais toujours rien ; mais j'avais le cœur gonflé d'amertume. Geneviève fut la première à sortir de cet abattement ; elle se leva en poussant un soupir, comme si elle eût pris son parti, chercha le panier de provisions qu'elle avait apporté de Paris, et commença à mettre le couvert ; mais le pain manquait. Je sortis pour en acheter.

La suite à une prochaine livraison.

LES GENS DE VILLE.

On s'élève à la ville dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres : on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre d'avec le méteil ; on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu, ces termes pour eux ne sont pas français : parlez aux uns d'aunage, de tarif ou de sous pour livre, et aux autres de voie d'appel, de requête civile, d'appointement, d'évocation. Ils connaissent le monde, et encore par ce qu'il a de moins beau et de moins spécieux ; ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talents : il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos et qui fait de riches moissons ; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps, où il n'y avait encore ni offices, ni commissions, ni présidents, ni procureurs ; il ne comprend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette.

LA BRUYÈRE.

CHIFFRES SINGULIERS

EMPLOYÉS PAR LES ASTROLOGUES ET ATTRIBUÉS AUX CHALDÉENS.

Matthieu Pâris raconte dans sa Grande chronique (*Historia major Anglorum*) que, vers l'an 1252, mourut maître Jean de Basingestokes, archidiacre de Leicester, homme très-érudit dans le trivium et le quadrivium (voy. la Table des dix premières années), et pleinement versé dans les lettres grecques et latines. Il ajoute que ledit maître Jean avait rapporté en Angleterre les figures numériques des Grecs, en avait donné connaissance à ses familiers, et leur en avait expliqué la signification. — Nous reproduisons exactement, d'après la traduction française que M. Huillard-Bréholles a donnée de la Grande chronique (t. VII, p. 272), les signes singuliers auxquels Matthieu Pâris attribue cette origine.

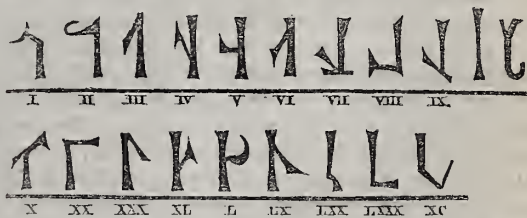


Fig. 1. Figures numériques attribuées aux Grecs par Matthieu Pâris.

Cet auteur fait remarquer que tous ces caractères se déduisent d'un type unique, savoir d'une droite verticale avec laquelle d'autres lignes droites font des angles aigus, droits ou obtus ; et que toutes les unités simples sont formées à l'aide de la verticale et de lignes tirées de droit à gauche, tandis que les dizaines sont formées de la même verticale et de lignes tirées de gauche à droite.

Ce passage de Matthieu Pâris a induit en erreur Fabricius, l'abbé Lebœuf, les continuateurs de l'histoire littéraire de la France par les bénédictins, et plusieurs autres écrivains qui attribuent à Jean de Basingestokes l'honneur d'avoir introduit en Occident les figures des chiffres grecs. Cette erreur n'a pas été commise par M. Charles Jourdain, qui, dans une Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle au douzième siècle (1838), fait remarquer que le Traité de l'analyse des

nombres, ouvrage écrit certainement de 1147 à 1149, renferme une mention formelle des chiffres grecs et un tableau fort exact de la combinaison des lettres grecques prises arithmétiquement : or ces lettres servaient véritablement de chiffres aux Grecs. L'auteur du traité dit, il est vrai, qu'on se servait rarement de ces chiffres, tandis que les six lettres C, D, L, V, I, X, étaient d'un usage général; cependant son témoignage n'en subsiste pas moins pour prouver que l'emploi des lettres grecques comme chiffres n'était pas ignoré de son temps. Mais ce qu'il y a de plus curieux, et ce qui paraît avoir échappé à M. Jourdain comme à l'auteur des notes placées à la suite de la traduction de Matthieu Pâris, c'est que l'introduction des chiffres grecs dans l'Occident remonte à une époque beaucoup plus reculée.

L'avantage de la notation grecque sur la notation latine avait paru assez considérable pour que la première eût prévalu sur la seconde, dans certaines circonstances, plus de quatre siècles auparavant, même parmi des nations qui avaient infiniment plus de rapports avec les pays latins qu'avec l'empire grec. Trithème, dans son célèbre ouvrage de la Polygraphie, raconte, d'après le témoignage de Bède, qui vivait à la fin du septième siècle de notre ère, que les Normands, à l'époque de leurs premières invasions dans les Gaules, avaient adapté le système grec aux lettres latines dont ils se servaient alors, de la manière suivante, pour écrire les vingt-quatre premiers nombres :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
α	β	γ	δ	ε	ϛ	ζ	η	θ	ι
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
κ	λ	μ	ν	ξ	ο	π	ρ	σ	κ
21	22	23	24						
κ	κβ	κν	κσ	κ					

Fig. 2. Véritable notation numérale des Grecs employée par les Normands, d'après Bède.

Ces figures, que nous reproduisons exactement, d'après une ancienne édition de la Polygraphie (Cologne, 1564, pet. in-8), pourraient donner lieu à des remarques, à des rapprochements singuliers. Qu'on les compare aux apices de Boèce (voy. 1849, p. 143), et l'on y reconnaîtra certaines ressemblances avec quelques-unes de ces apices. Ce qu'il importe surtout de noter, c'est qu'à part les anomalies des nombres 10 et 20, tous les nombres de deux chiffres sont écrits suivant notre système actuel de numération, en donnant une valeur de position aux chiffres des dizaines. Je n'en excepte pas le caractère unique employé pour représenter le nombre 14, parce que ce caractère est évidemment une abréviation dérivée de l'emploi des chiffres 1 et 4; analogie bien frappante, qui est de nature à corroborer l'opinion que notre système de numération, si improprement attribué aux Arabes, a une origine occidentale, ou au moins qu'il a été transmis des Grecs à nous. Matthieu Pâris s'est donc trompé, et, quoique fort instruit pour le temps où il vivait, il a confondu avec les véritables chiffres grecs le système tout particulier rapporté par Jean de Basingstokes, système dont néanmoins on se servait en Grèce à cette époque.

L'auteur des notes de l'édition française fait observer que ce système de notation semble fondé sur le même principe que celui des francs-maçons : un même signe diversement varié, dont l'angle droit qui figure l'équerré est la base, et qui suit, en croissant par dizaines, les mêmes transmutations. Ce rapprochement, qui indique une origine orientale, semble confirmé par les termes dans lesquels les auteurs du seizième siècle parlent de la notation en question. Elle con-

stitue pour eux les chiffres astrologiques ou chaldéens. Jean de Nimègue (Bronchorst), dans son traité *De numeris* (Paris, 1539), raconte que ces chiffres lui ont été communiqués par Rodolphe Paludanus de Nimègue, dont il vante beaucoup le caractère et l'érudition. Les figures qu'il donne diffèrent un peu de celles de Matthieu Pâris, notamment en ce que la ligne type est tracée horizontalement au lieu de

1	100	10	1000
2	200	20	2000
3	300	30	3000
4	400	40	4000
5	500	50	5000
6	600	60	6000
7	700	70	7000
8	800	80	8000
9	900	90	9000

Fig. 3. Notation numérale des astrologues attribuée aux Chaldéens, d'après Georges Henisch.

être verticalement. Georges Henisch, médecin et mathématicien, en a exposé, dans son livre *De numeratione* (Augsbourg, 1605), un tableau plus complet et mieux disposé que celui de Jean de Nimègue : nous le reproduisons ici, dans l'espoir qu'il pourra être utile aux personnes qui s'occupent de déchiffrer d'anciens manuscrits relatifs aux sciences. Sous cette forme, la loi qui lie entre elles les unités des différents ordres ressort de la manière la plus claire.

La combinaison des traits qui représentent les unités, dizaines, centaines, mille, permet d'exprimer un nombre quelconque. Jean de Nimègue donne les exemples suivants, relatifs à l'époque de la publication de son livre :

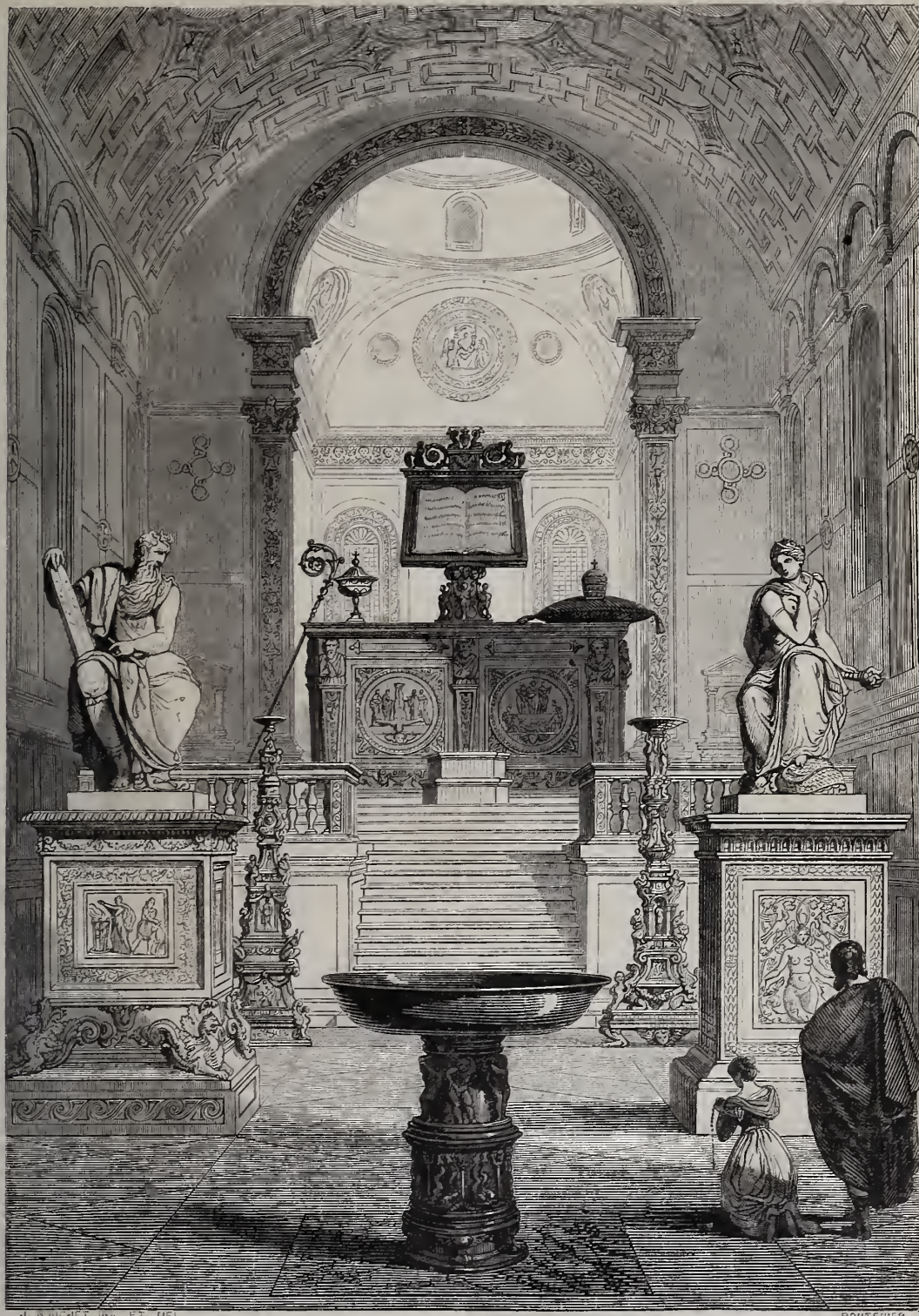
	Année de l'ère chrétienne,	1532.
	de la fondation de Rome,	2293.
	de la création du monde,	6738.

Quant au nombre un million ou mille fois mille, on l'écrivait ainsi : , on

On voit que, du treizième au seizième siècle, le principe du chiffre grec, chaldéen ou astrologique était resté le même, mais que sa forme s'était altérée, puisque, pour certains nombres, on employait des traits séparés, tandis que, d'après Matthieu Pâris, ces traits devaient toujours se couper. On a même, à ce sujet, une indication importante fournie par un des manuscrits de cet auteur, et recueillie par la traduction française : c'est que la figure ci-contre, selon les Grecs, embrassait toutes les figures numériques, et qu'en Grèce beaucoup de tabellions, pour chiffrer plus vite, écrivaient au moyen de ces figures, en tirant des lignes avec des baguettes préparées à l'avance.

Ce fait curieux montre l'importance que la notation numérale des astrologues ou des Chaldéens peut avoir dans l'étude des pièces manuscrites du Bas-Empire; et cette notation, fort peu connue, mériterait de l'être davantage :

CHEFS-D'OEUVRE DE L'ANTIQUITÉ ET DE LA RENAISSANCE.



Choix d'œuvres de l'antiquité et de la renaissance. — Composition et dessin de M. BOUCHER.

L'artiste a représenté sur le premier plan la Pila, bassin contenant l'eau sainte dans l'église de Saint-Marc de Venise : la partie inférieure, ornée de dauphins et de tritons, est un autel grec d'un très-beau travail ; la vasque et le relief où l'on voit des enfants sont de la fin du quinzième siècle.

A gauche, l'autel qui sert de piédestal à une statue de Moïse, est en bronze et composé par Lorenzo Ghiberti.

Il est conservé au Musée de Florence. Le Moïse est de Francavilla ; il fait partie du monument Medico, dans la cathédrale de Milan.

Le piédestal, à droite, est de Baldazar Peruzzi ; il décore la cour du palais de l'Université à Padoue.

La figure allégorique de la Guerre, que supporte ce piédestal, est de Léon Leoni Aretinò.

Sur le troisième plan sont deux candélabres : l'un, à droite, est un des ornements de l'église della Saluta à Venise ; l'autre, à gauche, exécuté par Riccio, est en bronze : on le conserve dans l'église de Saint-Antoine à Padoue (voy. la Table décennale).

Le lutrin est une œuvre très-remarquable que l'on voit dans l'église de Saint-Pierre à Pérouse.

Enfin la décoration qui sert de fond à l'ensemble de la gravure, est empruntée à la jolie église des Miracles à Venise. Suivant Cicognara, le plan de cette église fut mis au concours dans le quinzième siècle. Les plus célèbres architectes de l'Italie envoyèrent des dessins ; on ignore le nom du vainqueur ; on sait seulement que la construction fut confiée à Pietro Lombardo.

UNE VISITE DANS UNE FABRIQUE D'AIGUILLES.

§ 1. *Réflexions préliminaires.*

Je ne sais pourquoi certains sujets semblent condamnés à échapper presque complètement à notre attention, à n'être traités nulle part d'une manière complète et méthodique, bien que se rapportant par une foule de points de contact à nos besoins, à nos usages, à notre vie matérielle de tous les instants. Il a fallu qu'Adam Smith, dans un livre célèbre, choisît la fabrication des épingles comme le type des avantages offerts par la division du travail, pour que cet exemple, souvent répété, fit savoir au public que l'épingle, cet outil à la fois si simple et si petit, passe par les mains d'une centaine d'ouvriers avant d'entrer dans la composition de la toilette de nos femmes. Mais Adam Smith n'a pas parlé des aiguilles ; et, pour une foule de gens, c'en est assez pour que les aiguilles restent dans un état d'oubli dont ils ont bien voulu tirer les épingles. Pourquoi ce dédain des choses dont l'apparence seule est vulgaire ? Sans doute parce que nous les voyons trop souvent, et que, sans trop nous en rendre compte, nous croyons en savoir assez par le motif seul que nous les avons tous les jours sous les yeux. C'est une erreur et presque une injustice. Dans les sujets les plus petits en apparence, il y a beaucoup de points dignes d'étude et souvent même d'admiration. Seulement il faut choisir et connaître. Dans le cours d'un voyage qui m'a conduit récemment jusqu'aux bords du Rhin, j'ai été à même de visiter l'un des principaux établissements d'Aix-la-Chapelle, et d'y suivre dans ses détails la fabrication des aiguilles. Cette vue a été pour moi toute une révélation. Aux souvenirs de cette visite, fixés d'abord à l'état de simples notes, j'ai voulu joindre l'étude des documents épars qui existent sur ce sujet. Bientôt les notes se sont étendues ; mais ma tâche a été d'autant plus difficile que l'art de l'aiguillier est un de ceux qui n'ont pas été décrits dans la belle collection de l'ancienne Académie des sciences, et que les descriptions de cet art, dans les deux Encyclopédies françaises et dans l'Encyclopédie britannique, sont extrêmement incomplètes.

§ 2. *Différentes espèces d'aiguilles.*

Il y a un grand nombre d'espèces différentes d'aiguilles. Les *aiguilles à coudre* sont distinguées par leurs numéros d'ordre. Parmi les aiguilles ordinaires, celles du n° 1 sont les plus grosses. Les aiguilles assorties ne comprennent habituellement que les dix premiers numéros ; cependant on fait des assortiments jusqu'au n° 42. Les n° 40 à 42 sont employés à la couture des gants fins ; on va jusqu'au n° 46 pour les ouvrages en perles. Les aiguilles dites *à la coupe*, à l'usage des tailleurs, portent les lettres d'ordre de A à F, et les plus grosses sont désignées par les signes 4A, 3A, 2A. En dehors de ces numéros et de ces lettres, il y a les aiguilles que l'on appelait autrefois *passé-grosses* ou *passé-très-grosses* ; elles n'ont rien de particulier que leur grosseur.

Les *aiguilles de chirurgie* ont différentes formes, suivant la nature des opérations auxquelles on veut les employer. Des aiguilles spéciales sont employées par le relieur, le gantier, le gantier, l'emballleur, le matelassier, le sellier, le tannier, le brodeuse, le bonnetier, le voilier, etc. On distingue encore l'aiguille du blanchisseur de cire, l'aiguille à cheveux, l'aiguille pour faire les filets à réseaux de ficelle, l'aiguille à empointer, l'aiguille de chässe des métiers à drap, l'aiguille à mèche des chandeliers, l'aiguille à tricoter, etc. Lorsque les perruques étaient de mode, on se servait beaucoup d'aiguilles fendues par les deux extrémités pour faire les réseaux sur lesquels les perruquiers appliquaient les tresses des cheveux dans le montage de ces chevelures artificielles.

On employait autrefois des aiguilles particulières à la destruction des loups. On prenait deux aiguilles pointues aux deux bouts ; on les mettait en croix, et on les attachait l'une à l'autre avec un crin de cheval qui tendait à les maintenir ainsi croisées. On les repliait avec effort pour les enfoncer dans un morceau de viande qu'on jetait dans un endroit fréquenté par les loups.

Les loups mangent glouonnement ;

Aussi le morceau de viande, avec les aiguilles qu'il renfermait, était avalé par l'animal goulé. Pendant la digestion, les aiguilles reprenaient leur première position en vertu de l'effort de la ligature en crin, et les piqûres que les quatre pointes de la croix déterminaient dans les intestins, amenaient assez promptement la mort.

« Les *aiguilles pour la chasse au sanglier*, dit l'Encyclopédie méthodique, sont aussi des fils de fer ou lardons que les valets de chiens pour sanglier doivent porter pour panser et recoudre les chiens que les défenses du sanglier auront blessés. »

§ 3. *Histoire des aiguilles.*

Suivant le Dictionnaire des origines, l'antiquité grecque et romaine attribuait à une femme l'invention des aiguilles. Dans les temps modernes, ce serait en 1545 que les premières aiguilles auraient été fabriquées en Angleterre par un Indien ; le secret de ses procédés, perdu après sa mort, aurait été retrouvé, en 1560, par Christophe Greening.

Poppe, dans son Histoire de la technologie, en allemand, donne quelques indications utiles. Nous lui empruntons les passages suivants :

« Il n'est pas douteux que les premières aiguilles régulières n'aient été fabriquées avec un métal battu et étiré ; il semble bien que, façonnées d'abord au marteau sur l'enclume en forme de broche allongée, elles étaient finalement munies, par un recourbement de la tige, d'un œil dans lequel on pouvait faire passer le fil. Mais la dureté et la roideur convenables, le poli et le décroissement de diamètre nécessaire entre l'œil et la pointe manquaient encore à ces aiguilles. Ce fut seulement au commencement du quatorzième siècle, lorsque l'on eut inventé l'art d'étirer le métal et de le passer à la filière, que l'on fut en état d'apporter plus de perfection à leur fabrication. On employait le fil d'archal en le comptant avec des ciseaux, suivant la longueur des aiguilles ; une des extrémités de ces tronçons était épointée et l'autre aplatie, pour que l'on pût y pratiquer plus facilement une ouverture. Cette ouverture consistait d'abord en une fente que l'on déterminait par une double coupure pratiquée simultanément des deux côtés, et dans laquelle on entra le fil. Cette espèce d'aiguille portait, en allemand, le nom de *glufen*. Bientôt on trouva qu'il était meilleur et plus commode de percer l'ouverture à l'intérieur, sauf à la finir à la lime, s'il le fallait.

« Dès l'année 1370, Nuremberg renfermait une corporation d'aiguilliers. Augsbourg en eut aussi quelques années plus tard, et successivement ils se répandirent dans les

autres parties de l'Allemagne. Augsbourg avait encore des faiseurs de *glufen* au quinzième siècle. L'Angleterre, la France et les autres pays apprirent de l'Allemagne l'art de fabriquer les aiguilles à coudre, et même les épingles. Peu à peu l'art de confectionner les aiguilles se répandit. On sentit le besoin de façonner d'une manière particulière le fil destiné à la fabrication des aiguilles, de manière que les aiguilles fussent à la fois dures à la pointe et peu fragiles. Ces perfectionnements sont principalement dus à l'Angleterre, dont les manufactures d'aiguilles étaient déjà très-célèbres dans la première moitié du dix-huitième siècle. Ce fut dans ce pays que l'on fit pour la première fois des aiguilles en acier de cémentation, que l'on transformait, au moyen du charbon de bois, en acier allemand, cémenté une seconde fois, et que l'on forgeait enfin en paquets. Peu d'années après, les Anglais trouvèrent aussi le moyen de fabriquer des aiguilles en acier fondu; ce fut à un certain Sheward que l'on dut les principaux perfectionnements de cet art. »

§ 4. Industrie des aiguilles en France, avant la révolution.

En France, le nom d'aiguillier se donnait également à l'artisan qui fabriquait les aiguilles, et au marchand qui les vendait. Les aiguilliers formaient, à Paris, une communauté dont les premiers statuts sont du 15 septembre 1599. Par ces statuts, ils sont qualifiés maîtres aiguilliers-aléniers et faiseurs de burins, carretets et autres petits outils servant auxorfèvres, cordonniers, bourreliers, etc.

Suivant ces statuts, nul ne pouvait être reçu maître avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans; il devait avoir été en apprentissage pendant cinq ans, avoir servi les maîtres trois ans en qualité de compagnon, et enfin fait un chef-d'œuvre. Les fils de maîtres étaient reçus après un seul examen.

Chaque maître était obligé d'avoir sa marque particulière, dont l'empreinte sur table de plomb était déposée chez le procureur du roi au Châtelet.

Vers la fin du dix-huitième siècle, la communauté des aiguilliers fut réunie à celle des maîtres épingliers. Les lettres-patentes qui consacrent cette fusion sont de 1795.

Les jurés des deux communautés réunies furent réduits au nombre de trois : deux aiguilliers et un épinglier. On fit quelques changements aux statuts, dont la majeure partie resta en vigueur.

Plus tard, les *aiguilletiers*, c'est-à-dire les fabricants ou marchands de lacets et d'aiguillettes, furent incorporés à la communauté des épingliers-aiguilliers-aléniers-chainetiers. Les lettres-patentes enregistrées en parlement le 21 août 1764 en font un seul et même corps de métier dont les statuts sont communs.

Les aiguilles de Paris avaient beaucoup de réputation, et l'on a continué à appeler de ce nom une espèce d'aiguilles choisies et de bonne qualité, qui se fait à Aix-la-Chapelle.

Ce fut en 1789 que fut fondée à l'Aigle, en Normandie, la première manufacture d'aiguilles, par M. Boucker qui dirigeait alors une importante tréfilerie de laiton.

La population de l'Aigle était dans les conditions d'aptitude toutes particulières pour cette industrie, puisque, de temps immémorial, elle était adonnée à la clouterie, à la tréfilerie et à la confection des épingles. Cependant les premiers essais n'eurent aucun succès, probablement pour n'avoir pas été suivis avec assez de persévérance.

§ 5. Industrie des aiguilles en France, depuis la révolution.

Au commencement de ce siècle, nos manufactures de la rive gauche du Rhin nous dispensaient d'avoir recours à l'étranger. Le rapport du jury de l'exposition des produits de l'industrie en 1806 renferme à ce sujet le passage suivant : « Les Anglais nous fournissaient autrefois des aiguilles à cou-

dre et à tricoter; aujourd'hui elles se fabriquent en France avec autant de perfection que chez l'étranger. Celles qui proviennent des fabriques d'Aix-la-Chapelle et de Borectte, département de la Reer, soutiennent la comparaison avec les aiguilles que le commerce estime le plus; elles réunissent à une bonne forme le degré de trempe et le poli nécessaires. Les assortiments sont complets et peuvent satisfaire à tous les besoins. Le jury a décerné une médaille d'or aux fabriques d'aiguilles à coudre et à broder, d'Aix-la-Chapelle et de Borectte. »

En 1815, nous étions, comme aujourd'hui, éloignés du Rhin, et la France de Louis XIV devenait, pour cette industrie, tributaire de l'étranger. Quelques tentatives furent faites, pour nous affranchir de ce tribut, dès les premières années de la restauration. Mais il faut que les aiguilles sorties de nos fabriques aient été pendant longtemps d'une qualité bien inférieure, pour qu'il ne leur ait été décerné aucune récompense avant 1823 par les jurys nommés pour l'examen des produits de l'industrie française. « Il y a peu de temps encore, dit le rapport, que la France ne possédait point de manufactures d'aiguilles; aujourd'hui on en compte trois : deux à l'Aigle, dans le département de l'Orne, et une à Paris. Un seul de ces établissements a envoyé des produits à l'exposition; il a été créé en 1820. C'est celui dont nous allons parler. — MM. Sevin de Beauregard et Vanhoutem, à l'Aigle, ont exposé des aiguilles à coudre et à tricoter, qui sont cannelées et percées au moyen d'une machine. Ces aiguilles sont de bonne qualité et d'un prix modique. — Le jury décerne à MM. Sevin de Beauregard et Vanhoutem une médaille de bronze. »

Il ne paraît pas que, de 1823 à 1827, le progrès ait été bien sensible; car le jury central se borna à décerner, en 1827, une nouvelle médaille de bronze au même établissement. Nous trouvons seulement, dans le rapport publié à ce sujet, que le procédé mécanique employé pour la cannelure et le perçage produit une grande économie de temps et de main-d'œuvre; que la machine à canneler opère sur dix-huit mille aiguilles par jour, et la machine à percer sur dix mille, tandis qu'un ouvrier, dans une journée, ne peut faire la tête qu'à quinze cents aiguilles.

Lors de l'exposition de 1834, on constata quelques progrès. Un des exposants de l'Aigle obtint une médaille d'argent pour un ensemble de produits parmi lesquels figuraient des aiguilles. Un autre, de la même ville, reçut la médaille de bronze; un troisième exposant, d'Amboise (Indre-et-Loire), obtint aussi cette médaille. « Il n'y a pas encore quinze ans, disait le jury, il n'existait pas une seule manufacture d'aiguilles en France. Cette fabrication ne date guère, chez nous, que de 1820; mais elle a fait de rapides progrès et pris de très-grands développements. Néanmoins nous tirons encore annuellement de l'étranger pour plus de 1 500 000 fr. d'aiguilles. » On ajoutait que l'on était arrivé, à l'Aigle, à produire des aiguilles « inférieures sans doute à ce que l'Angleterre offre de plus parfait, mais déjà très-remarquables; elles donnent lieu d'espérer que bientôt nous égalons nos rivaux dans ce genre d'industrie. »

Le rapport sur les produits de l'exposition de 1839 est aussi d'un grand intérêt, et pour les progrès qu'il constate, et pour les détails historiques qu'il donne. Cette année, une médaille d'or fut décernée à M. Cadou-Tailleur.

Trois autres médailles furent encore distribuées en 1839 : une d'argent à un fabricant de l'Aigle, et deux de bronze à des établissements d'Amboise.

L'exposition de 1844 constata de nouveaux progrès. La fabrique de Mérouvel, près l'Aigle, occupait alors près de deux cents ouvriers, tous Français, et produisait chaque année pour 250 000 fr. d'aiguilles. Deux établissements s'étaient élevés, l'un à Vaise, près de Lyon, l'autre à Metz, fondés tous deux par des fabricants d'Aix-la-Chapelle. Le premier pouvait livrer ses aiguilles à des prix moindres d'un cinquième que

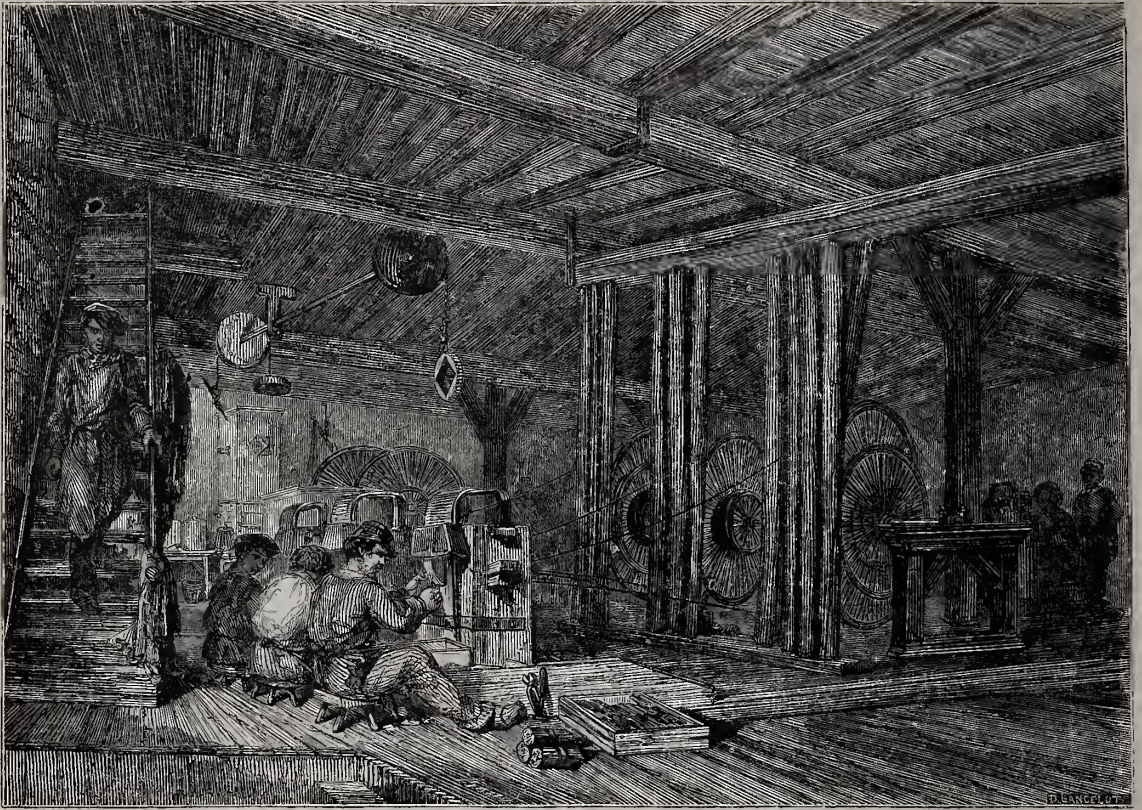


Fig. 3. Atelier d'empointerie.



Fig. 1. Tréfilerie.

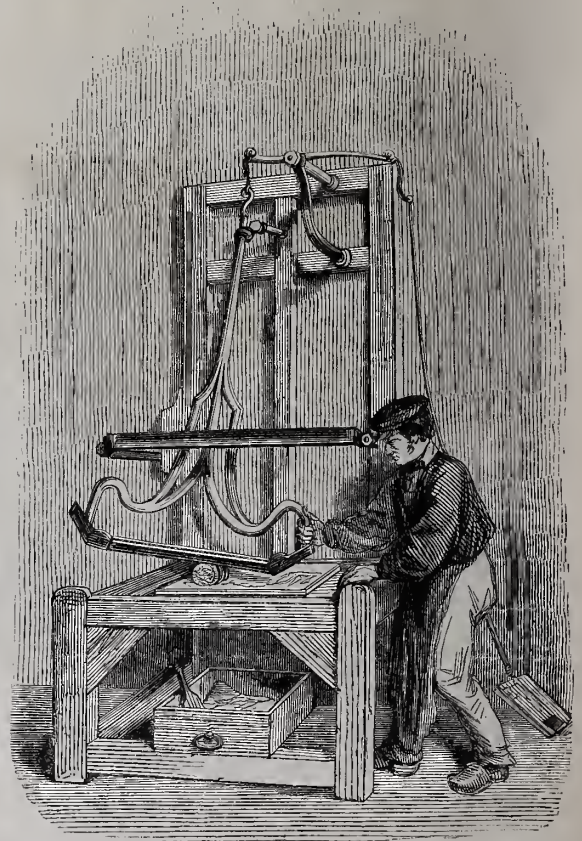


Fig. 2. Redressage des fils coupés pour deux aiguilles jumelles.

celui des aiguilles d'Aix-la-Chapelle ; le second produisait cinq à six cent mille aiguilles par semaine, au prix de 3 fr. à 15 fr. le mille, et sa fabrication totale s'élevait à 130 000 fr. par an. L'un occupait cent cinquante, l'autre soixante-dix ouvriers.

Les aiguilles de ces différentes fabriques, surtout celles de Mérouvel, furent jugées de bonne qualité et propres à soutenir la concurrence étrangère. Le jury fit ressortir le mérite du directeur, M. Victor Vantillard, qui, d'abord simple ouvrier dans cette fabrique, avait su la relever, après que deux



Fig. 4. Estampage des aiguilles jumelles avant leur séparation.

sociétés s'y étaient ruinées. Une médaille d'argent fut décernée à M. Vantillard.

§ 6. *Indication détaillée des opérations qu'exige la fabrication des aiguilles. — Première série d'opérations : façonnage de l'aiguille brute.*

Une aiguille passe, avant d'être livrée au commerce, par les mains de plus de quatre-vingts ouvriers différents. Les nombreuses opérations qu'elle doit subir peuvent se diviser en cinq séries distinctes :

La première comprend toutes les opérations relatives au façonnage de l'aiguille, c'est-à-dire à la conversion du fil métallique en aiguilles brutes.



Fig. 5. Perçage ou formation du chas



Fig. 6. Limage pour séparer les aiguilles nouvelles.

La seconde série a pour objet la trempe et le recuit des aiguilles brutes.

La troisième série est relative au polissage.

La quatrième série a pour but d'arriver au triage des aiguilles polies.

La cinquième enfin comprend et l'affinage et la mise en paquets des aiguilles pour les livrer au commerce.

La première série renferme une vingtaine d'opérations distinctes dont voici l'énumération :

1^{re} opération. Choix des fils. On commence par examiner la qualité des fils d'acier, et pour cela, on en coupe quelques bouts à chaque botte. On les met chauffer dans un four ou poêle dont la grandeur intérieure est de 4 à 5 décimètres, et on les trempe dans l'eau froide lorsqu'ils sont rouges; on les casse ensuite entre les doigts pour juger de leur qualité; on met à part les bottes auxquelles appartiennent les plus cassants; elles servent pour les aiguilles dites *anglaises*.

2^e opération. Calibrage des fils à l'aide d'une jauge dont les fentes représentent toutes les grosseurs des fils dont on a besoin; on examine si le fil d'une même botte, pris en différents points, est d'une grosseur bien uniforme. Cette opération se fait sans délier les bottes; on renvoie à la filière celles dont le fil n'est pas rond ou n'est pas égal.

3^e opération. Les fils qu'on renvoie à la filière ont d'abord besoin d'être dégrossis, c'est-à-dire dépouillés d'un enduit noir dont on les couvre dans les tréfileries pour les garantir de la rouille. Un ouvrier dégrossit ces fils à la main en les frottant avec du *mâchefer* qu'il tient dans un morceau de linge.

4^e opération. On passe alors ces fils à la filière; un ouvrier les tire avec une tenaille à la main; il les graisse avec un peu de lard pour faciliter le tirage.

5^e opération. Comme l'opération précédente ne peut se faire sans que la tenaille laisse les marques de sa pression sur les fils, on est obligé, pour les effacer, de faire passer ces fils dans une deuxième filière, et on les étire, cette seconde fois, en tournant le dévidoir sur lequel on les fait enrouler, afin que le fil puisse y passer sans éprouver une grande résistance.

Chaque usine est donc pourvue d'une tréfilerie qui donne au fil entré brut le calibre convenable pour les différentes espèces d'aiguilles. Notre figure 4 représente le mécanisme d'une de ces petites tréfileries. On voit que des engrenages mettent en mouvement des cylindres verticaux, autour desquels s'enroule le fil à mesure qu'il sort de la filière. Le dessin indique le moment où l'ouvrier essaie la filière qui doit opérer sur le fil.

6^e opération. Dévidage des bottes de fil d'acier.

Ici commence, à proprement parler, le façonnage de l'aiguille brute.

On place une botte de fil d'acier sur un dévidoir dont la forme est celle d'un cône tronqué, tournant autour d'un axe vertical, la petite base en haut, afin que la botte puisse s'arrêter à une hauteur quelconque proportionnée à son diamètre; on développe le fil sur un rouet composé de quatre bras en croix, longs chacun de 15 décimètres, et qu'on fait tourner à l'aide d'une cheville placée au milieu de la longueur d'un des bras, et servant de manivelle.

7^e opération. On ôte ensuite la nouvelle botte de fil qui enveloppe le rouet; on la coupe en deux endroits diamétralement opposés, soit à l'aide d'une cisaille à main, soit à l'aide d'une cisaille mue mécaniquement. Il en résulte deux faisceaux composés de quatre-vingt-dix ou cent fils longs de 26 à 27 décimètres.

8^e opération. Ces faisceaux de fils sont alors coupés en morceaux d'une longueur égale à celle de deux aiguilles, et mise un peu plus grande.

La cisaille mécanique qui sert à cette opération, donne une vingtaine de coups par minute; il faut deux coups successifs pour couper le faisceau de cent fils; le coup suivant

est perdu; de sorte qu'en dix heures la machine coupe plus de quatre cent mille bouts de fil d'acier, qui doivent servir à faire plus de huit cent mille aiguilles.

9^e opération. Les fils, coupés de la longueur de deux aiguilles, sont en partie pliés et courbés; il faut les redresser: c'est ce qu'on fait très-promptement, et d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, à l'aide d'un banc à presser, de deux anneaux et d'une règle à jour.

Cette opération consiste: 1^o à placer dans deux anneaux cinq à six mille fils bien serrés et bien pressés; 2^o à poser le rouleau ou faisceau qui en résulte sur un banc uni, couvert d'une plaque de fonte, après avoir chauffé préalablement ce rouleau jusqu'au rouge cerise, dans un four établi à cet effet; 3^o à appliquer dessus une règle à jour appelée *râpe*, de manière que les deux anneaux se trouvent dans les intervalles de la règle, et faire aller et venir cette règle cinq ou six fois en appuyant sur le faisceau, ce qui le fait tourner sur lui-même et redresse presque en un clin d'œil tous les fils qui le composent. Au lieu de faire cette opération avec la règle à main, on la fait plus promptement et mieux avec la règle à bascule représentée dans la fig. 2. La plaque de fonte est recouverte de sable que l'on puise, à l'aide d'une spatule, dans la caisse placée à la partie inférieure de la ligature. Lorsqu'un paquet est redressé, l'ouvrier appuie le pied sur la pédale: la bascule joue, la râpe est soulevée, et on enlève facilement le rouleau.

10^e opération. Les fils dressés sont portés à l'aiguiserie. L'aiguiserie ou empointerie consiste ordinairement en 28 ou 30 meules distribuées dans les divers étages d'un bâtiment, et mues par une seule roue hydraulique ou par une machine à vapeur.

Les meules ont 5 décimètres et 12 à 13 centimètres d'épaisseur; elles sont de grès quartzeux, de couleur grise tirant sur le blanc, d'un grain brillant et d'une dureté moyenne. Comme ces meules tournent avec une grande vitesse, et qu'elles sont sujettes à éclater, leur partie antérieure est cachée par une tôle forte, ouverte au milieu sur une hauteur de 2 décimètres et une largeur un peu plus grande que l'épaisseur des meules, comme on le voit fig. 3.

Chaque ouvrier qui est assis vis-à-vis de chaque meule prend en ses mains, entre le pouce et l'index, cinquante ou soixante fils, et les présente par un bout sur la partie découverte de la meule; il appuie sur ces fils, à l'aide d'un doigtier de cuir fort qu'il fait aller et venir pour leur imprimer à tous à la fois un mouvement de rotation sur eux-mêmes, ce qui est nécessaire pour que les pointes soient coniques. L'habileté de l'ouvrier consiste à prendre à la fois le plus grand nombre de fils, et à leur imprimer un mouvement de rotation bien régulier pour que la conicité soit parfaite.

Ce premier travail sur la meule se nomme *dégrossissage*. Les fils, échauffés par le frottement de la meule, rouissent bientôt; l'ouvrier les éteint dans une caisse pleine d'eau qu'il a près de lui, et il continue de dégrossir les pointes d'autres fils. L'ouvrier, pour garantir sa vue des étincelles brûlantes qui s'éparpillent en tous sens, porte sur la tête un chapeau dont le large bord, rabattu sur son visage, est percé pour recevoir un verre de 12 à 15 centimètres de longueur et de 5 à 6 centimètres de largeur.

On emploie encore, à l'exemple des Anglais, un garde-vue plus commode; c'est un carré de verre dont le cadre en fer est mobile: l'ouvrier le place devant la meule, et se garantit ainsi du danger des étincelles. Sa mobilité facilite le nettoyage, et sa grandeur permet de voir tout l'ensemble de l'opération.

Les meules sont tendres et friables, et elles s'usent rapidement et inégalement. Il faut souvent les retailler. Lorsque ce cas arrive, l'ouvrier prend un charbon qu'il tient dans une position fixe près de la meule qui tourne, et de manière à marquer en noir les endroits saillants qui ont besoin d'être enlevés; il fait ensuite arrêter la meule, et se sert d'une es-

pièce de pioche avec laquelle il pique la meule et abat tout ce qui a été marqué par le charbon.

11^e opération. Les fils empointés par les deux bouts reviennent au premier atelier ; on les coupe alors en deux pour en faire deux aiguilles. On se sert pour cela d'une petite plaque de cuivre à rebords sur deux côtés, et ayant tout justement la longueur d'une aiguille. On y place un certain nombre de fils empointés, et on les coupe tous à la fois au ras de la plaque, à l'aide de la cisaille à main, qu'on fait mouvoir, dans ce cas, avec le genou ; on remet ensuite sur la même plaque de cuivre la partie restante de ces fils, en ayant soin de faire appuyer toutes les pointes sur le rebord, et on coupe de même d'un seul coup tout ce qui excède la plaque, ce qui donne un léger déchet ; mais ce déchet est indispensable : on se rappelle (8^e opération ci-dessus) qu'on a donné aux fils une longueur un peu plus grande que celle de deux aiguilles. Les empointeurs usant toujours plus ou moins les fils, ces fils seraient souvent trop courts si on ne leur donnait que la longueur juste de deux aiguilles.

12^e opération. Les aiguilles, coupées de la longueur précise qu'elles doivent avoir, ont été rangées parallèlement les unes sur les autres dans de petites boîtes de carton ou de bois. On porte ces boîtes à l'ouvrier chargé d'aplatir la tête des aiguilles. Celui-ci, assis vis-à-vis d'une table sur laquelle est fixé un tas d'acier de forme cubique et de 8 à 9 centimètres de côté, prend de la main gauche 20 ou 25 aiguilles entre le pouce et l'index, et les arrange en forme d'éventail, c'est-à-dire les pointes serrées sous le pouce et les têtes plus écartées au dehors ; il pose les têtes sur le tas d'acier, et, saisissant de la main droite un petit marteau à tête plane, il frappe plusieurs coups successifs sur toutes les têtes et les aplatit en un instant, ce qui se nomme *palmer*. L'ouvrier range ces aiguilles ainsi aplaties dans une boîte, et continue la même opération sur d'autres aiguilles.

13^e opération. Les têtes palmées des aiguilles se sont écroulées par le choc du marteau, et elles courraient le risque de se fendre ou de se casser lorsqu'on les perçera, si on ne les faisait recuire auparavant. On les porte donc dans un four, on les en retire quand elles sont chaudes, et on les laisse se refroidir lentement.

14^e opération. Les têtes ainsi recuites, on les perce avec un poinçon. Ce poinçon est d'acier, et il a la forme et les dimensions qu'on veut donner à l'œil ou au trou des aiguilles.

Un enfant, assis devant une table garnie d'un *tas* ou petite enclume d'acier, prend de la main gauche une aiguille et le poinçon ; il pose la tête de l'aiguille sur le tas et le poinçon sur la tête de l'aiguille, et frappe aussitôt un coup de marteau sur le poinçon ; puis, retournant l'aiguille et y appliquant le poinçon de manière à rencontrer le trou commencé sur le côté opposé, il frappe un second coup. Cette opération se nomme *marquer*.

15^e opération. Les aiguilles marquées passent dans les mains d'un autre enfant, dont la fonction est de *troquer* les aiguilles, c'est-à-dire d'enlever le petit morceau d'acier qui reste encore dans leur tête.

Cet enfant a devant lui deux petits tas, l'un de plomb et l'autre d'acier. Il place la tête de l'aiguille sur le premier tas, et, y appliquant ensuite un poinçon, il frappe dessus et fait entrer dans le plomb le petit morceau d'acier. Il pose alors à plat sur le second tas le poinçon et l'aiguille que ce poinçon traverse, et, frappant un coup sur chaque côté, il fait prendre à l'œil ou trou de celle-ci la forme exacte de celui-là.

Ces deux opérations, 14^e et 15^e, se font avec beaucoup plus de vitesse qu'il n'en faut pour les décrire. Les enfants à qui elles sont confiées sont si adroits, qu'ils se font un jeu de percer avec un poinçon le cheveu le plus fin, et de faire passer un autre cheveu au travers.

16^e opération. Un ouvrier qu'on nomme *évideur* s'empare ensuite des aiguilles pour faire la cannelure ou coulisse

longitudinale et en arrondir la tête. Les instruments dont il se sert consistent :

En une petite lime plate qui a la forme d'une petite hache dont le tranchant est taillé en scie ; elle sert à faire la cannelure ;

En une lime carrée taillée sur ses quatre faces ; elle sert pour arrondir la tête des aiguilles ;

En une pince à bride ; elle sert à tenir l'aiguille ;

Enfin en un tasseau ou enclumeau de bois fixé sur la table, et portant deux entailles, l'une angulaire, l'autre demi-cylindrique.

L'ouvrier place une aiguille dans la pince, de manière que l'œil corresponde au côté plat de cette pince. Il appuie ensuite la tête de l'aiguille dans l'entaille angulaire, ayant soin que l'œil de l'aiguille soit placé horizontalement. Dans le même instant il prend de la main droite la lime, la pose à plat sur le tasseau, l'approche de l'aiguille, et creuse en deux coups la coulisse longitudinale ; puis, tournant l'aiguille sur elle-même sans la déplacer, il présente à la lime le côté opposé, et y creuse une coulisse semblable.

Il reste alors à arrondir la tête : l'ouvrier, tenant toujours de la main gauche la pince et l'aiguille, pose la tête de celle-ci dans l'entaille demi-cylindrique, et avec la lime carrée qu'il appuie sur le tasseau il arrondit la tête de l'aiguille en deux ou trois coups. Il desserre ensuite, avec le petit doigt gauche, la bride de la pince qui tient l'aiguille, et jette celle-ci sur la table.

17^e opération. Toutes les aiguilles évidées, jetées sur la table comme il vient d'être dit, sont mises ensuite pêle-mêle et sans ordre dans une espèce d'auge plate, légèrement concave au fond. Un ouvrier debout prend en ses mains cette auge, l'agite horizontalement de droite à gauche, d'arrière en avant, et ces mouvements d'oscillation et de trépidation, répétés plus ou moins vite et dans des directions convenables, ramènent l'ordre parmi les aiguilles ; en un instant et comme par magie, elles viennent toutes se ranger parallèlement les unes aux autres sur le côté que l'ouvrier tient appuyé sur son ventre. Cette méthode simple et ingénieuse n'est pas ancienne : elle n'est connue que depuis une cinquantaine d'années ; l'on était obligé auparavant de ranger les aiguilles à la main. Notre recueil en a parlé dès son origine (1833, p. 187).

18^e opération. Ici finit le façonnage ordinaire de l'aiguille brute. Mais il y a quelques espèces d'aiguilles qui exigent deux opérations de plus : ce sont celles sur lesquelles on met une marque particulière pour indiquer leur qualité ou le soin avec lequel elles ont été travaillées ; telles sont celles dites à *l'ÿ*, à *la coupe*, etc. Pour imprimer une marque sur les aiguilles, on en prend quinze ou vingt entre le ponce et l'index de la main gauche, comme lorsqu'il s'agit de palmer. On les présente successivement sur un tas ou petite enclume qui porte en relief l'empreinte qu'on veut donner à l'aiguille, et on les estampe rapidement avec un coup de marteau.

19^e opération. L'opération précédente déforme les aiguilles et les plie ; on les redresse une à une en les faisant rouler sur elles-mêmes sur une table de fonte unie et sous une règle de fer, et on les jette toutes dans une boîte.

20^e opération. Les aiguilles sont alors pêle-mêle dans la boîte ; mais il ne faut qu'un instant pour les arranger parallèlement les unes aux autres, quel que soit leur nombre, fût-il de vingt ou trente millions. C'est ce que fait un ouvrier en renouvelant la 17^e opération.

§ 7. Variantes et procédés nouveaux dans la première série d'opérations.

On emploie actuellement à l'Aigle, et probablement aussi dans d'autres établissements à l'étranger, une série de procédés très-remarquables, à partir de la dixième opération. Ces procédés diffèrent des précédents, surtout en ce qu'on

emploi des moyens mécaniques et en ce qu'on place dans un autre ordre les diverses phases de la fabrication. Ainsi la séparation des aiguilles jumelles ne se fait qu'après le palmage, le perçage et l'évidement.

La figure 4 représente le mécanisme au moyen duquel on produit l'estampage. L'aiguille jumelle est placée de telle sorte que son milieu, portant sur un petit bloc d'acier, correspond à un poinçon placé à la partie inférieure d'un *mouton*, ou poids considérable en fonte de fer. L'estampeur appuie le pied sur un étrier, soulève le mouton et laisse brusquement retomber celui-ci sur l'aiguille sur laquelle l'empreinte dessine aussitôt les deux têtes et la place du trou appelé *chas* en langage de fabrique. Un homme fait de neuf à dix mille estampages dans sa journée, ce qui correspond à dix-huit ou vingt mille aiguilles.

Vers la partie supérieure, et à gauche de la figure 4, on remarquera la représentation de l'aiguille jumelle avant et après l'estampage. L'attache qui reste entre les deux têtes est très-mince.

Le perçage est une opération tout à fait analogue à la précédente. L'ouvrière (fig. 5) agit à l'aide d'un levier sur un poinçon à double pointe, adapté au bout d'une vis de pression, et les deux pointes viennent percer à jour sur

chacune des deux aiguilles du couple le *chas*, qui n'était encore qu'indiqué par la première opération.

Au fur et à mesure du percement les aiguilles sont prises par une petite fille qui les enfle dans deux broches de fer de la manière indiquée, vers le haut et à la gauche de la figure 6. Les broches ont de 15 à 20 centimètres de longueur.

C'est alors que l'on procède à la séparation des aiguilles jumelles. Pour cela, on applique les rangées d'aiguilles enfilées dans les broches, sur une petite tablette à deux versants, comme un toit de maison (fig. 6). La double rangée ressemble ainsi à un fragment d'arête de poisson. On maintient les aiguilles au moyen d'un cadre en cuivre dont l'une des extrémités tourne autour d'une charnière, et dont l'autre extrémité porte une chaîne fixée à une pédale sur laquelle presse le pied de l'ouvrier.

Quand les deux côtés des attaches sont limés, on brise facilement ce qu'il en reste, et en opérant sur une rangée d'aiguilles simples, on achève de donner la forme brute à la tête.

La fabrication française diffère encore en un point très-essentiel de la majeure partie des fabrications étrangères. Celles-ci emploient, avons-nous dit, le fil d'acier qui leur est livré brut par les tréfileries. En France, le fil d'acier ne



Fig. 7. Atelier de cémentation.—Transformation des aiguilles de fer en acier.

se fabrique pas en grand, et l'on opère sur du fil de fer, sauf à convertir plus tard l'aiguille de fer en acier. C'est sur l'aiguille brute amenée au point qui vient d'être décrit que l'on effectue la manipulation appelée *cémentation*, par laquelle le fer se combine avec une certaine quantité de carbone, de manière à devenir de l'acier. On range très-également dans une espèce de boîte ou de marmite en fonte une quantité de deux à trois cent mille aiguilles séparées par des lits de charbon de bois; on place cette boîte dans un four, et on y lute le couvercle de manière à donner lieu à la plus faible déperdition possible de calorique. La cuisson dure sept à huit heures, au bout desquelles on laisse le four refroidir lentement. Alors on a des aiguilles dont le corps s'est im-

prégné de charbon de la surface vers le centre, et qui sont devenues de l'acier par voie de cémentation. Comme dans cette opération et dans quelques-unes des précédentes, leur rectitude a pu être altérée, on profite de la malléabilité que l'acier possède à chaud pour les redresser au feu encore une fois, à la râpe, par le procédé de la figure 2.

La fin à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA FAMILLE EDGEWORTH.

RICHARD LOVELL EDGEWORTH. MARIA EDGEWORTH.



Résidence de la famille Edgeworth, en Irlande.

Située dans le comté de Longford, à soixante milles de Dublin, la résidence de la famille Edgeworth a été le point central d'où a rayonné sur le nord de l'Irlande l'esprit de perfectionnement, de bienveillant patronage, dont les salutaires effets se font encore sentir au milieu de la détresse générale. C'est là que M. Richard Lovell Edgeworth vint s'établir, en 1782, « avec la ferme résolution de consacrer le reste de sa vie à l'amendement de ses terres, à l'éducation de ses enfants, à l'amélioration des habitants d'un pays d'où il tirait ses revenus. » Fidèle à cet engagement pris avec lui-même, il commença sans retard l'application d'un système de sages et patientes réformes, qui plus universellement suivi eût peut-être préservé d'une ruine totale cette malheureuse contrée. Mais imitées seulement par points, rencontrant d'invincibles obstacles dans l'égoïste insouciance des grands propriétaires qui, absents pour la plupart, s'en remettent à des tiers avides du soin de prélever leurs rentes et de pressurer les misérables *tenants* du sol, ces réformes ne produisirent que des résultats partiels, et ne purent qu'arrêter momentanément l'Irlande sur la pente fatale où elle était lancée. C'est quelque chose néanmoins que d'avoir retardé un désastre inévitable, d'avoir conjuré le danger pendant plus de trente-cinq ans. M. Edgeworth y dévoua les forces d'une volonté inflexible, les lumières d'un jugement sain, les ressources d'un esprit fécond, les inspirations d'un cœur généreux. Il ne se contenta pas de remédier au mal ; à sa place il créa le bien. Il trouva les âmes, comme les terres, en friches, incultes, ou infestées de mauvaises herbes ; une fois l'ivraie extirpée, il se hâta de semer le bon grain. Il savait démêler, à travers les ruses multiples de cette population spirituelle et asservie, des instincts de droiture engourdie, d'honneur atrophié, et il en tirait un parti merveilleux.

TOME XVIII. — OCTOBRE 1850.

« On rapporte du célèbre roi de Prusse qu'il grondait en troupière et payait en prince, dit miss Edgeworth. Un tel homme serait aimé des Irlandais ; mais il est un genre de caractère fort supérieur à celui-là, et qu'ils lui préféreraient de beaucoup, pourvu qu'on leur laissât le temps de le connaître : c'est celui qui paye, non en prince, mais en homme humain et sensé ; celui qui, doué d'une irrésistible éloquence, n'en usa jamais que pour une juste cause ; celui qui excelle dans cette verve d'esprit et de gaieté, où le dernier des Irlandais n'a point de rivaux ; celui qui, tout en rendant hommage aux qualités de ses compatriotes, voit leurs défauts, aime leur générosité, et généreux lui-même ne s'en laisse pas imposer aisément ; prêt à donner, prompt à servir, et cependant sachant refuser et punir à propos ; bon sans faiblesse, équitable sans rigueur, s'arrêtant toujours à la délicate limite qui sépare le juste de l'injuste : un tel homme, fait pour être aimé et respecté en Irlande, y serait tout-puissant pour le bien. »

M. Edgeworth fut cet homme. On le reconnaît dans ce portrait tracé d'après nature par sa fille ; et si elle s'abstient de le nommer, c'est que sa filiale délicatesse s'y refuse, et que les faits parlent d'ailleurs assez haut.

Outre son ascendant moral, M. Edgeworth apportait à sa tâche une grande somme de connaissances acquises. Préoccupé tout jeune de mécanique, il avait trouvé d'ingénieuses combinaisons pour accélérer la vitesse des voitures en augmentant le diamètre des roues, pour alléger et faciliter le tirage des charrettes. Il avait construit et fait marcher un chariot à voiles. Le premier, il avait inventé et appliqué, dans une circonstance particulière, le système des télégraphes de jour et de nuit. Enfin, pendant un voyage en France, en 1772, il avait entrepris à Lyon, en qualité d'ingénieur civil, la direction d'importants travaux. Il s'agissait, pour

agrandir la cité lyonnaise, emprisonnée entre deux rivières et des collines abruptes, de détourner le cours impétueux du Rhône, de lui creuser un nouveau lit, et de le forcer à reculer de près d'un mille sa jonction avec la Saône. La ville s'emparait ainsi de vastes terrains sur lesquels devaient s'élever de nouvelles constructions. Ce projet grandiose de l'architecte Perrache rencontrait dans l'exécution de graves difficultés. M. Edgeworth, se promenant un jour avec un capitaliste intéressé au succès, lui signala quelques bévues, et sur sa prière en causa avec l'ingénieur en chef et les principaux actionnaires. Frappés de la clarté de ses vues, de la simplicité des moyens suggérés, tous d'un commun accord le pressèrent de se charger d'une partie du travail qui exigeait autant de hardiesse que de savoir. Il y consentit sans rien stipuler pour lui-même, à la seule condition de pouvoir tirer tous les samedis sur le caissier une somme dont il ne serait tenu de rendre compte qu'en déclarant simplement qu'il en avait usé de son mieux, suivant ses lumières, dans l'intérêt de la compagnie.

Cette clause fut acceptée avec un empressement aussi honorable pour les associés que pour M. Edgeworth, qui s'occupa immédiatement d'alléger les dépenses de main-d'œuvre en y suppléant par l'heureuse application des forces mécaniques. Profitant habilement du courant que contre-balançait la résistance du câble qui servait au bac, il força des bateaux ou *trilles*, remplis de pierres et de gravier, à traverser le Rhône sans rameurs. Il jeta sur un ravin profond d'une vingtaine de pieds un pont étroit soutenu par un léger échafaudage, et y fit descendre et remonter, à l'aide de poulies, une procession de brouettes qui allaient sans guide se vider et s'emplier, au grand amusement des oisifs venus de Lyon pour jouir du spectacle. Un ouvrier, alléché par l'admiration de la foule, et voulant faire preuve d'adresse, se hasardait parfois sur ce périlleux sentier. Un jour il tomba et se cassa le bras. M. Edgeworth, estimant que la vie d'un homme valait mieux que la plus habile conception, fit aussitôt démolir son appareil et le remplaça par un système plus vulgaire et plus sûr. Ce sacrifice, fait sans ostentation, lui valut l'estime générale et la sympathie dévouée des travailleurs.

L'ouvrage avançait; le barrage du fleuve était presque achevé, et son nouveau lit plus d'à moitié creusé, lorsque M. Edgeworth, averti par un vieux batelier du Rhône qu'avant dix jours il y aurait une terrible crue, en prévint la compagnie, et insista pour doubler les ouvriers et augmenter les salaires à proportion de la célérité du travail. Les associés préférèrent un péril douteux à un déboursé certain, et M. Edgeworth dut se borner à faire inscrire ses observations sur les registres de la compagnie.

La catastrophe ne se fit pas attendre. Un matin, entre cinq et six heures, le fleuve, grossissant à vue d'œil, renversa et balaya pêle-mêle, avec un effroyable bruit, les piles, les madriers, les pierres de taille, les machines, détruisant en quelques minutes l'œuvre de plusieurs mois. Accouru sur le lieu du sinistre, M. Edgeworth vit s'ouvrir devant lui les rangs de la foule, et eut la satisfaction d'entendre dire de toutes parts que personne ne le blâmait. On savait qu'il avait prédit le désastre et qu'il l'eût conjuré si ses conseils eussent été suivis. Il ne s'en exposa pas moins généreusement pour sauver de l'inondation et du pillage un matériel considérable resté sur la grève dans l'île Perrache.

En rentrant chez lui, il trouva un billet d'un banquier de Lyon, M. Bono, qui désirait lui parler sur-le-champ. « Monsieur, lui dit ce digne homme, le malheur qui vient d'arriver doit vous imposer une gêne momentanée. J'ai à vos ordres mille louis que vous pouvez tirer sur moi à vue. » Les services de M. Edgeworth, comme ingénieur, étant complètement gratuits, les pertes de la compagnie ne l'atteignaient pas; mais M. Bono ignorait cette circonstance et le croyait ruiné: aussi cette offre généreuse alla-t-elle droit

au cœur de M. Edgeworth, bien qu'il n'en profitât pas. La dévastation fut reconnue moindre qu'on ne l'avait craint d'abord: un assez vaste terrain avait été conquis sur le fleuve. On y devait ériger des moulins à farine, dont le produit couvrirait une partie des dépenses. M. Edgeworth fit les plans et commença une suite d'expériences brusquement interrompues par la nouvelle de la mort de sa femme, qui avait quitté Lyon pour aller faire ses couches en Angleterre. Il venait de terminer, sur le meilleur mode de construction des moulins à grain, un mémoire qu'il adressa à la compagnie. Un acte de celle-ci lui conféra en échange un lot de terre dans la nouvelle ville, due en partie à son active coopération. Les lois de cette époque interdisaient aux étrangers le droit de propriété en France; M. Edgeworth désigna pour représentant et dépositaire de ses titres un M. Rigaud de Terrebasse. « Mais quelque temps après, dit-il dans ses Mémoires, la tourmente révolutionnaire balaya avec la famille de Terrebasse mon souvenir et celui de mes services. »

Non, il n'en fut pas ainsi. On se rappelle encore à Lyon la part désintéressée que prit un ingénieur anglais aux travaux de Perrache. Les vieillards en ont parlé à leurs enfants; l'accueil empressé que trouva M. Edgeworth à son voyage à Paris en 1803 put le convaincre qu'un intervalle de trente ans, rempli de terribles convulsions politiques, n'avait pu faire oublier ni lui ni ses services. Noas ne sommes entrés dans ces détails qu'afin d'acquitter, pour notre faible part, cette dette de reconnaissance nationale.

Homme essentiellement pratique, M. Edgeworth, à son arrivée en Irlande, comprit la nécessité de commencer par soi et chez soi les améliorations qu'on veut populariser. Il sentit qu'avant de rien exiger des autres, il devait prêcher d'exemple. Il quitta, en Angleterre, une saine et confortable demeure pour venir habiter une antique maison humide, incommode, mal distribuée, où sa femme (il s'était remarié) et ses huit enfants étaient trop à l'étroit. Il renonçait à la société d'amis chers et choisis, d'hommes d'élite pour s'établir au milieu de paysans traités en serfs, considérés comme une espèce à part. Au langage harmonieux des salons, aux allures élégantes de l'aristocratie, allaient succéder l'accent nasillard et traînant du *brogue*, les façons grossières et serviles de pauvres manants; à la séduisante facilité de toucher ses revenus par les soins d'un agent actif, l'ennui d'avoir à débattre ses propres intérêts avec une multitude de tenanciers criant misère, et munis d'autant de subterfuges qu'en peut suggérer un esprit délié qu'aiguïsaient la convoitise et la faim. C'était le chaos à débrouiller, un monde à créer. Maria Edgeworth, l'aînée des filles, âgée alors de douze ans, frappée de cet aspect, en a fait depuis une vive peinture: « L'arrière-cour, et jusqu'à la pelouse devant les fenêtres, étaient, dit-elle, assiegées et foulées d'oisifs, de solliciteurs, d'aspirants à toutes choses, de prétendants de toutes sortes, tenanciers, sous-tenanciers, percepteurs de loyers, percepteurs de bétail, agents, sous-agents; tous demandant audience, tous ayant des griefs à exposer, des renseignements secrets à donner, échangeant des accusations, des récriminations sans fin. Comme seigneur de la terre (*landlord*), et comme magistrat, le propriétaire était assailli de perpétuelles plaintes, d'interminables plaidoiries, d'affirmations plus que douteuses, où aucune sagacité humaine ne pouvait démêler la vérité. Puis venaient les veuves, les orphelins avec des histoires de détresse à fendre le cœur, dénonçant d'odieux actes d'oppression. Quand quelques-uns des suppliants étaient satisfaits, il en surgissait un autre essaim chargé de nouveaux griefs, de nouveaux titres, de plus de requêtes, de plus d'espérances que n'en auraient jamais pu réaliser temps, pouvoir, fortune. Telles et si grandes m'apparurent les difficultés qui accueillirent mon père à son entrée dans Edgeworth's Town, que je ne pouvais concevoir qu'il s'en pût tirer, ni ne pouvais-je imagi-

ner comment tous ces gens avaient fait pour se passer de lui et vivre en son absence. »

Il s'en tira cependant, grâce à un inépuisable fonds de bon vouloir, de décision, d'activité, de persévérance; il ne brusqua, ni ne tourna les obstacles, mais entreprit de les vaincre un à un, petit à petit. Au lieu de jeter bas la vieille maison et de la reconstruire de fond en comble, il y fit, d'année en année, selon ses revenus, des additions et des changements. Il agit de même pour ses terres : le lendemain du jour où il en prit possession, il commença à enclorre, à dessécher, à niveler, à planter, sachant bien qu'il travaillait pour un avenir lointain, mais enseignant la patience et la prévoyance à la population qui en est le plus dépourvue. Il entra immédiatement en relation avec ses tenanciers, et leur déclara qu'ils n'auraient affaire qu'à lui. Supprimant ainsi les agents intermédiaires, lèpre de la malheureuse Irlande, il releva la dignité humaine compromise par de longues habitudes de servilité.

Au rebours des mariés et des pères qui croient que leurs femmes et leurs enfants n'ont rien à voir dans leurs affaires, M. Edgeworth traitait les siennes en famille. C'était au salon, en présence de tous, que se discutaient les intérêts, que se passaient les contrats : comment eût-il pu s'y glisser une clause douteuse, une prétention injuste? Ses fils et ses filles, dont il était l'unique et tendre précepteur, lui servaient tour à tour de secrétaire, et assistaient à l'application pratique des préceptes d'honneur et de loyauté qui gouvernaient sa vie.

Juge de paix du canton, il exerça cette magistrature paternelle avec une rigoureuse impartialité; il tenait la balance égale entre un catholique et un protestant, un méthodiste et un presbytérien. La chose était si rare qu'on n'y crut pas d'abord; mais le miracle une fois prouvé, un dicton populaire circula dans le pays : « Qui veut avoir prompt et bonne justice n'a qu'à aller trouver M. Edgeworth. »

On ne s'en faisait faute. Les plaideurs affluaient : c'était à qui déploierait le plus d'éloquence, le plus de souplesse d'esprit pour émouvoir le juge. Ces joutes de la parole, animées de la fougue irlandaise, ces improvisations à la fois sublimes et bouffonnes, étaient autant de piquantes révélations de mœurs. M. Edgeworth en causait dans son intérieur. Il mettait en relief les principaux traits de la physionomie nationale; il en indiquait vivement les ombres et les clairs; il se plaisait à reproduire le geste, l'accent des acteurs, non au point de vue critique, mais avec une tendre sympathie; car voyant cette population face à face, cœur à cœur, il s'était pris pour elle d'une affection profonde. Il l'aimait de tout le bien qu'il cherchait à lui faire, des peines qu'il se donnait pour l'élever et la rendre meilleure.

Sa fille aînée, qu'une grande conformité de goûts et de caractère rapprochait de lui, écoutait avidement ces dramatiques récits.

« Mon père contait, dit-elle, avec une verve inimitable; aucune nuance ne lui échappait; jamais il n'exagéra pour produire de l'effet. Il rendait avec un égal bonheur les élans pathétiques des Irlandais et leurs saillies comiques. Souvent, après avoir entendu un plaidoyer touchant, il me le répétait mot pour mot. Il jouait, pour ainsi dire, devant moi le drame qui l'avait frappé, et j'écrivais, encore tout émue de son impression. »

Ces vives esquisses contenaient en germe l'*Essay on Irish bulth*, ou Coq-à-l'âne irlandais, que publièrent plus tard le père et la fille. La plainte d'une pauvre veuve contre son propriétaire, et la réplique de ce dernier, citées comme des modèles d'éloquence populaire par le poète Campbell, dans son Cours de littérature, ne sont que la fidèle reproduction de la vérité. M. Edgeworth dépeignit à sa fille Maria la maigre et pâle figure de la femme qui, drapée d'une longue mante pareille à un linceul, à demi cachée sous un capuchon, en appelait à sa justice, le suppliant de dire trois mots en faveur

« d'une pauvre veuve dépouillée, qui, en ce vaste monde, n'avait que lui pour prendre sa défense. » Il racontait comment, tout attendri, il avait mandé sur l'heure le propriétaire. Il vint : ce n'était ni un seigneur, ni un richard, mais un robuste paysan aux yeux gris, à la carrure épaisse, sortant tout fumant du labour. Le magistrat lui reprocha sa cruauté; il l'écouta avec calme et prit à son tour la parole : « Je vas vous dire ce qu'elle est et ce que je suis. » Et, traçant un parallèle entre sa rude et laborieuse existence, et la vie oisive d'une femme sans enfants, sans mari, qui ne se refusait pas le régal du whiskey pour peupler sa solitude des fantômes de l'ivresse : « Et moi, qu'ai-je donc autre chose en ce vaste monde pour nourrir ma femme et mes huit enfants? » s'écria-t-il, campé carrément sur ses jambes de colosse, et levant au ciel des bras herculéens; « qu'ai-je donc autre chose que ces quatre os? »

De cette excellente école d'observation, de droiture, de jugement, devaient sortir l'esprit si éminemment juste, le cœur si chaud, le talent si consciencieux et si vrai de Maria Edgeworth. Elle avait reçu du ciel son génie, mais elle en dut le développement et l'heureuse direction à son père; elle étudia avec lui et à travers lui cette population bigarrée, étrange composé de contrastes, singulière alliance de pénétration et de crédulité, d'énergie et de faiblesse, de raison et de folie; caractère à mille faces qui, faute d'être envisagé dans son ensemble, était si mal jugé en Angleterre. Miss Edgeworth résolut de le peindre fidèlement, s'en fiant aux qualités pour racheter les défauts.

Castle Rackrent, conte hibernien, malheureusement inédit pour la France, car son cachet d'originalité irlandaise le rend intraduisible, est un mirage de la nature même. C'est l'Irlande de 1782, demi-civilisée, demi-barbare, l'Irlande daguerréotypée par le soleil de l'esprit. Le naturel du style, les touches fines et comiques du récit du vieux Thaddy, qui se résigne, par pure condescendance pour la noble famille, à être vêtu, logé, nourri gratis dans le château, lui et les siens, de père en fils; le panégyrique qu'il fait à sa façon des trois seigneurs qui se sont succédés dans le manoir héréditaire, dilapidant à l'envi la fortune; son admiration acquise à ses maîtres comme partie de leur apanage, et s'étendant aux vices dont profitent les inférieurs; l'abondance et le choix des expressions populaires et locales, tout révélait dans ce début un grand peintre de mœurs; tout faisait pressentir le futur auteur de *l'Ennui*, de *Leonora*, de *Patronage*, de *Harrington*, d'*Ormond*, de *Vivian*, et de tant d'autres œuvres remarquables.

Au premier pas fait sur ce terrain fertile, miss Edgeworth se sentit *at home*. Elle avait trouvé sa veine d'inspiration; elle venait de créer le roman national, d'ouvrir la voie large et féconde, où le plus grand des romanciers modernes devait bientôt la suivre.

Walter Scott, énumérant les causes qui décidèrent de sa vocation littéraire, dit, dans la préface générale de ses œuvres :

« D'abord ce fut le renom si étendu et si bien mérité de miss Edgeworth, dont les personnages irlandais ont familiarisé les Anglais avec le caractère de leurs gais, spirituels et affectueux voisins, à ce point qu'on peut dire en toute vérité qu'elle a plus fait pour cimenter l'union des deux pays que toutes les mesures législatives prises dans ce but.

» Sans avoir la présomptueuse espérance d'égaliser l'expansive gaieté, le tact exquis, l'émouvante tendresse qui règnent dans les ouvrages de ma digne et vénérée amie, je sentis qu'il y avait à tenter pour l'Écosse quelque chose de ce que Maria Edgeworth a si heureusement accompli pour l'Irlande; quelque chose qui monterait mes compatriotes à leurs frères d'Angleterre sous un jour plus favorable, qui leur concilierait une juste sympathie pour leurs vertus, une charitable indulgence pour leurs faiblesses. »

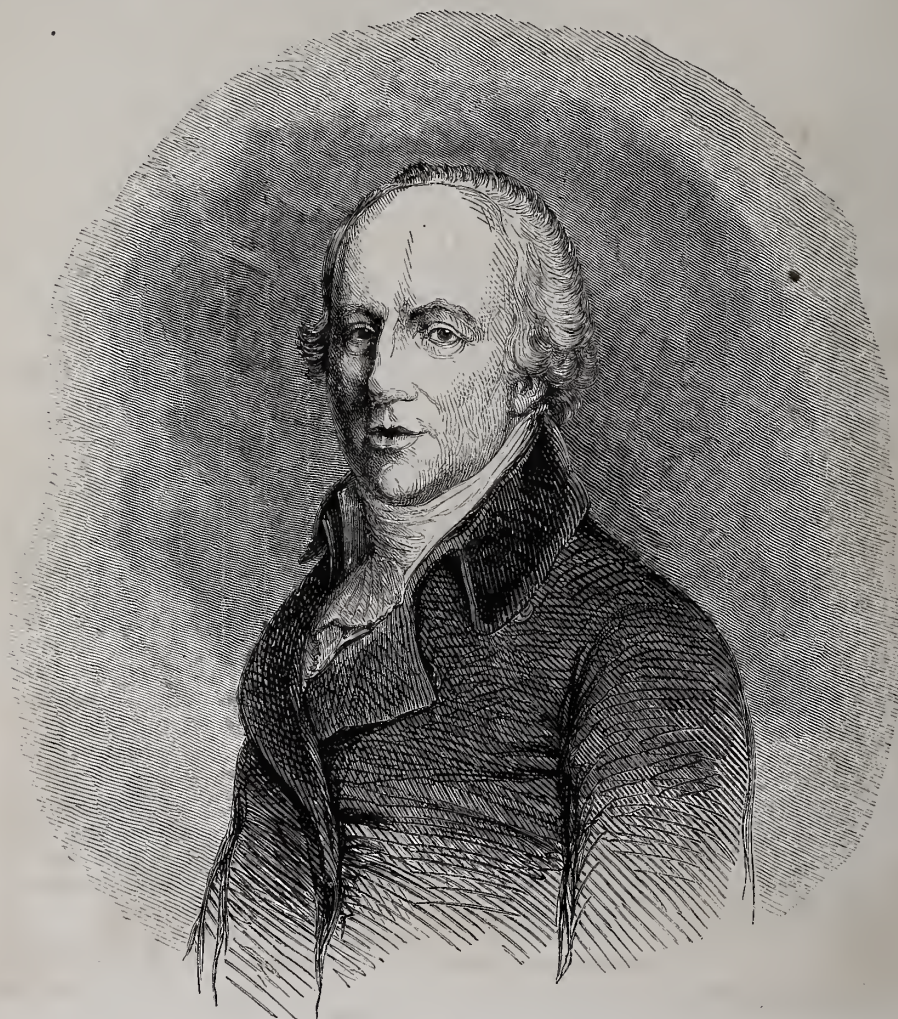
Miss Edgeworth n'avait pas seulement révélé l'Irlande à

l'Angleterre, mais à l'Europe. Traduits en France, en Allemagne, en Italie, ses romans firent partout une vive sensation. C'est que, sous un aspect nouveau, à travers des allures originales, on retrouvait le cœur humain qui est de tous les pays et de tous les temps.

Précurseur de Walter Scott, successeur, comme moraliste, de l'immortel Richardson, miss Edgeworth considérait

le talent comme un moyen providentiel de répandre et de populariser l'amour du bien et du bon. A ses yeux l'écrivain de génie a charge d'âmes; il doit compte à Dieu et à la société des esprits qu'il égare, des imaginations qu'il pervertit : aussi que de droiture, quelle scrupuleuse probité dans ces consciencieuses études !

Si aujourd'hui elles nous semblent plus pâles qu'il y a



Richard Lowell Edgeworth (1). — Dessin de Pauquet.

trente à quarante ans, la faute n'en est pas à elles, mais à nous. La fine pointe de l'intelligence s'est émoussée sous les coups redoublés d'une littérature qui, cherchant l'effet à tout prix, s'inquiète peu de frapper juste, pourvu qu'elle frappe fort ; qui prend le délire de la fièvre pour la vie, et sans dépasser l'épiderme masque sous un éblouissant luxe de mots la stérilité du fonds. Détourné de son véritable but, devenu d'instituteur des masses l'aveugle pourvoyeur des grossiers appétits du vulgaire, le romancier que pousse une âpre curiosité à la poursuite du bizarre et du neuf, va fouillant les égouts de la société, et nous fait vivre depuis trop longtemps dans une atmosphère corrompue et corruptrice.

Tout au rebours, miss Edgeworth nous transporte sous un ciel serein, dans une région calme et pure, où nous respirons à pleine poitrine un air salubre où agissent, pensent et se meuvent, non des êtres exceptionnels, exagérations de vices et de vertus également faux, mais des personnages vivants que nous avons rencontrés, adoptés, aimés. Le mal, relégué au dernier plan du tableau, apparaît à peine, pour servir de repoussoir au bien. Miss Edgeworth croyait que la

peinture des mauvaises actions exerce une influence immorale. Elle mettait toutes ses séductions, toutes les grâces de son esprit enjoué, à parer de charmes vrais la droiture et la vérité. Son observation pénètre les plus secrets replis des caractères; mais sa réserve féminine n'écarte jamais tous les voiles. Il y a un charme indicible à cette dignité pudique qui refoule la passion au fond du cœur, et s'oppose aux tumultueux bouillonnements qui laissent le vase vide. Sous la sobriété de l'expression, on sent la plénitude du sentiment; l'émotion vous gagne, d'autant plus forte qu'elle est plus contenue. Un mot arrive, simple, naïf, et vos larmes jaillissent; car ce mot dévoile tout un mystère d'abnégation, une longue et secrète angoisse, une de ces luttes muettes où la chair, vaincue par l'esprit, souffre, gémit et saigne : c'est à la fois un cri de douleur et de triomphe. Vous pleurez, mais de saines larmes qui, loin d'énerver, fortifient; vous admirez cette puissance morale qui s'exerce au dedans et régit des États le plus ingouvernable; vous

(1) A notre grand regret, nous ne pouvons donner un portrait de miss Edgeworth; il n'en existe aucun (voy. p. 355).

participez de cette force, et vous en êtes fier ; vous comprenez mieux le devoir imposé avec la double autorité du talent et de l'exemple.

Il existe une telle harmonie entre les écrits de miss Edgeworth et sa noble vie, que l'on ne saurait séparer l'admiration qu'inspire l'œuvre de la tendre vénération que l'on ressent pour l'auteur. C'est que son génie, c'est elle ; c'est sa pure et chaste individualité ; c'est le parfum de vertu qui émane des actes. Son dévouement filial, sa pieuse et fraternelle sollicitude rayonnent du cercle intime de la famille sur l'humanité tout entière ; son inépuisable bienveillance nous convie à la part de bonheur accessible à tous. Bien qu'invisible dans sa création, on y sent partout sa présence ; sa voix vibre, ses yeux étincellent, sa main presse doucement votre main. Au lieu de la femme de lettres assise à son pupitre, et composant froidement un livre, c'est une amie pleine d'indulgence qui vient, avec une grâce inflexible et enjouée, vous présenter le miroir de la vie, vous ouvrir les trésors de son observation, et en tirer pour vous de salutaires en-

seignements. Comment résister à cet appel ? Qui ne voudrait s'élever au niveau de cette précieuse estime !

Si cette bienfaisante influence est irrésistible pour tout lecteur qui a le jugement droit et le cœur haut placé, combien ne sera-t-elle pas plus efficace encore sur l'enfant assés heureux pour rencontrer un pareil guide ? Élevée par un père qui pressentit de bonne heure ce qu'elle serait un jour, miss Edgeworth avait assisté à toutes les phases de l'éducation d'une famille croissante, composée successivement de dix-huit enfants nés de divers mariages, et différant d'âges et de caractères. Elle avait recueilli et noté les causeries familières dans lesquelles le précepteur paternel se plaisait à développer les affections en même temps que l'intelligence.

Un moment séduit par les brillantes théories en vogue dans sa jeunesse, M. Edgeworth en avait, à l'essai, reconnu les dangers et le vide. Aux assertions téméraires de Rousseau, il avait substitué les faits ; aux conjectures hasardées, les lumières de l'expérience ; aux subtils artifices, la plus complète véracité. Les résultats dépassèrent son attente, et il



Bibliothèque et cabinet de travail de miss Edgeworth.

crut de son devoir d'indiquer aux parents la marche qu'il avait suivie.

Émile était le roman de l'éducation ; l'histoire restait à faire. Entreprise épineuse, car il s'agissait d'aborder au vif et au vrai un sujet traité à faux avec tous les prestiges de l'éloquence. Opposer à de poétiques sophismes des vérités prosaïques, n'émettre un principe qu'en l'illustrant d'incidents journaliers et en apparence puérils, s'abstenir dans un ouvrage sérieux de toutes déclamations philosophiques pour dire simplement ce qui avait été bien vu, bien observé ; cheminer pas à pas, terre à terre, au lieu de prendre son essor dans les nués, c'était, en 1798, faire acte d'abnégation et de courage. Miss Edgeworth y aida son père de toute la force de sa conviction. Comme lui, elle croyait à la puissance des impressions premières ; son talent déjà formé se prêta merveilleusement à ce concours. Les pensées graves s'assoupirent et se déridèrent sous sa plume ; les idées générales s'éclairèrent d'une foule d'anecdotes. Elle infusa partout la jeunesse et la vie. *L'Éducation pratique*, chef-d'œuvre d'observation, de perspicacité, de jugement, signala

l'heureuse alliance de deux esprits supérieurs, si bien faits pour s'entendre et pour se compléter (1).

Après le livre des pères et mères, vint celui des enfants, *Early Lessons*, commencé par M. Edgeworth et sa femme *Honora*, dont une mort prématurée interrompit les travaux, continués et complétés par Maria Edgeworth, sous le titre de *Frank, Rosamond, Harry and Lucy*, etc. (2). Là, elle domine de toute la hauteur de sa conscience, de toute la supériorité de son ascendant moral, et avec des formes si simples, si tendres, si souples, qu'elle semble, à l'instar d'Élisée, se rapetisser pour animer de son souffle l'âme encore engourdie de l'enfant.

Persuadée que l'apprentissage des hautes vertus est dans la pratique des petits devoirs, et qu'on ne saurait s'exercer trop tôt à vaincre en leur germe les entraînements de faiblesse, d'indocilité, de dissimulation qui préparent les vices,

(1) Traduit en français par M. Pictet, ce livre parut à Genève en 1800. Tous les ouvrages publiés depuis sur l'éducation lui ont fait de nombreux emprunts.

(2) Traduit par séries d'âge, sous le titre d'*Éducation familière*.

elle nous montre Frank et Marie, Rosemonde et Georges, Henri et Lucie, observateurs scrupuleux de la vérité, étourdis parfois, taquins et vaniteux souvent, mais toujours sincères vis-à-vis d'eux-mêmes, candides dans l'aveu de leurs fautes, sujets à faillir, prompts à se corriger. Aux prises avec les séductions du mauvais exemple, avec les défaillances du respect humain, ils savent braver le ridicule, subir les railleries, opposer à l'injustice une courageuse constance, et cela, grâce à la force d'âme qui a grandi avec eux, « force que l'or ne peut acheter, ni la science donner, » mais que chacun de nous apporte en naissant, et qui se développe sous l'empire d'une bonne direction. Il y a telle épreuve de Frank qu'on serait fier d'avoir traversée comme lui, à n'importe quel âge. Je ne connais pas d'enseignement plus saisissant, plus dramatique que les scènes qui se passent au château de Bellombre. Lancé pour la première fois hors de la famille, tombé dans un cercle d'écoliers en vacance, riches et infatués de leurs mérites, le jeune garçon entend décrier tout ce qu'il honore, louer tout ce qu'il méprise. En butte aux sanglants quolibets que lui attirent les qualités mêmes qu'il s'est efforcé d'acquiescer, il demeure impassible; mais sa juste et vertueuse indignation éclate dès que ses parents sont en cause. Placé dans la dure alternative de mentir, de passer pour complice, ou d'être délateur, il sait se taire et attendre. Ce monde en miniature, ses dangers, ses bassesses, ses petites perfidies avec lesquelles contrastent de généreux instincts faussés par la flatterie, surtout la loyauté de Frank, composent un tableau plein d'intérêt et de mouvement. Chaque personnage a sa valeur individuelle et concourt à l'effet général. Les caractères sont nuancés avec un art infini. Bien des hommes de vingt-cinq ans liraient avec fruit ce petit volume. La vue du mal et du bien y est si nette, la foi dans le devoir si ferme, le courage moral, de beaucoup le plus rare, si naïvement compris et pratiqué par un enfant de douze à treize ans, qu'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus de la grandeur du but ou de la simplicité des moyens. Miss Edgeworth ne tombe jamais dans l'écueil des moralistes vulgaires qui promettent à la vertu l'approbation universelle et les faveurs de la fortune. Elle place la récompense plus haut et plus près; elle croit que le progrès, la persévérance, la conscience d'avoir bien fait sont des sources d'inépuisables joies fort au-dessus de l'éloge et d'un misérable intérêt d'argent.

« J'ai beaucoup désiré répandre et faire accepter cette vérité morale, écrivait-elle; je ne sais si j'ai réussi. » Sa modestie pouvait seule en douter. La salutaire influence de ses ouvrages d'éducation a été immense; elle a contribué depuis un demi-siècle à fortifier en Angleterre le respect du devoir, les liens de la famille, l'obéissance aux lois. « Comment ne pas l'honorer, l'aimer à l'égal d'une mère, disait un Anglais; ne nous a-t-elle pas tous élevés ? »

La suite à une prochaine livraison.

LES AZULEJOS.

Les azulejos sont de minces carreaux d'argile cuits au four, émaillés à l'une de leurs surfaces. On suppose que le mot *azulejo* est dérivé d'un mot arabe ou persan qui signifie bleu : cette couleur est celle qui domine presque toujours dans ce genre d'ornements.

En Portugal, il y a peu d'églises, peu de maisons qui n'en renferment. Tantôt ils encadrent les portes des édifices, tantôt ils ornent les vestibules et les escaliers. Dans la plupart des maisons, même dans les plus pauvres, les murs extérieurs en sont garnis jusqu'à la hauteur d'un mètre environ. Il y a même des maisons qui en sont recouvertes extérieurement depuis leur base jusqu'au toit. Ces azulejos sont carrés et ont presque tous de 13 à 16 centimètres en tous sens. Ils présentent toujours un fond blanc avec des dessins qui, pour

la plupart, sont de couleur bleu azur. Sur les plus anciens azulejos, on voit des dessins en relief. Les plus beaux sont ceux qui appartiennent au dix-septième et au dix-huitième siècle; ils représentent des chasses, des sujets sacrés, des faits ayant rapport à l'histoire du Portugal, des scènes champêtres, des paysages, des vases remplis de fleurs, des arabesques, des ornements architectoniques de l'époque de la Nostre.

Un document du quinzième siècle donne la certitude que les azulejos étaient, dès cette époque, très-usités en Portugal. Il y est dit : « Les deux autels et le maître-autel carrelés de *bom azorecho*. »

On conserve beaucoup d'azulejos unis des seizième et dix-septième siècles; il en existe aussi en relief à Cintra.

On voit de précieux azulejos dans l'hôtel du comte d'Almada au Raio, où se réunirent les conjurés pour l'acclamation de 1640; ils représentent les principaux faits de cette révolution, qui mit fin à la domination espagnole en Portugal. Ce fut le propriétaire, un des conjurés, qui fit exécuter ce travail. Ces azulejos couvrent une espèce de niche à l'extrémité du jardin. Au-dessus de la fontaine placée au centre de la niche, est le plus grand des trois sujets : il représente le moment où l'attaque fut dirigée contre le palais. Le comte d'Almada est sur un balcon; il harangue la multitude et lui présente un drapeau sur lequel on lit : « *Liberdade ! liberdade ! Viva el rei dom Joao IV !* » Sur le premier plan, les conspirateurs combattent les soldats espagnols; quatre chevaux effrayés tirent un carrosse d'une forme antique. A droite, sur le mur latéral, six conspirateurs sont assis dans un jardin autour d'une table. A gauche sont représentés la procession et le miracle qui eurent lieu à l'occasion de la révolution : l'archevêque de Lisbonne, Rodrigo da Cunha, en tête d'une grande multitude, porte la croix; le Christ étend son bras droit.

On voit des azulejos dans presque tous les bâtiments du siècle dernier. Il y en a qui se rapportent aux mœurs de l'époque; d'autres représentent des combats de taureaux, des danses, des chasses au sanglier, etc.

Evora, dont nous avons fait connaître les monuments antiques (voy. la Table des dix premières années), possède beaucoup d'azulejos anciens et modernes. Les plus anciens sont en forme d'échiquier; plus tard vinrent ceux qui représentent des branches et des fleurs. Vers la fin du dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième, les azulejos représentèrent des arabesques : tels sont ceux que l'on voit dans l'église de Saint-Mamède, à Evora. Les azulejos du couvent dos Loios, ou du collège de Saint-Jean l'Évangéliste, présentent des sujets historiques avec des figures dans de grandes dimensions. Ils sont l'ouvrage d'Antonio di Oliveira et ont été peints en 1714.

Les azulejos d'Alicante datent, dit-on, du temps des Maures.

A Manices, village des environs de Valence, il existe une fabrique d'azulejos. En Espagne, les azulejos sont nombreux : quelques-uns sont d'une date antérieure au quinzième siècle; par exemple, dans l'Alcazar de Séville.

En France, on trouve des azulejos du douzième siècle dans l'église de Saint-Denis; on en voit aussi de modernes, très-bien exécutés, au château d'Écouen.

LA BATAILLE DE SEMPACH.

ARNOLD DE WINKELRIED.

Les waldstettes ou cantons forestiers de la Suisse avaient fondé leur liberté, depuis trois quarts de siècle, sur l'alliance et la victoire. Il y avait soixante et onze ans que Léopold I, duc d'Autriche, avait été vaincu à Morgarten (1315) par les confédérés de Schwitz, Uri et Unterwald. Depuis, d'autres victoires avaient fortifié et agrandi la confédération : Lucerne, Zurich et Berne y étaient entrés; mais, à mesure que les moyens de résistance s'accroissaient dans les libres monta-

gnes de la Suisse, les dangers extérieurs augmentaient dans une proportion plus grande encore.

La faiblesse de l'empereur Wenceslas n'offrait plus aux États qui voulaient relever de lui seul un appui suffisant. Léopold, duc d'Autriche, homme de courage, qui avait plusieurs des vertus du chevalier, gardait au fond de son cœur un vif ressentiment des échecs éprouvés par sa maison dans sa lutte avec les pâtres des Alpes. La noblesse de Souabe et d'Argovie ne demandait pas mieux que de le seconder dans une nouvelle entreprise contre ces *orgueilleux* paysans. Le même esprit qui animait les seigneurs contre les hommes libres des cités impériales les excitait à entreprendre d'abattre ceux qu'on regardait au loin comme les plus fermes défenseurs des franchises antiféodales.

On était en 1386 : les hommes des cantons, sans se trouver encore unis, comme ils le furent plus tard, en confédération régulière, luttaient d'un commun accord contre les empiétements de l'Autriche et des seigneurs. On défendait contre eux, tantôt par des négociations, tantôt par des actes violents, la liberté des péages et du commerce. Il y avait au fond de toutes ces querelles politiques une question économique d'un intérêt plus pressant encore : il s'agissait souvent pour les pauvres montagnards d'être ou de ne pas être ; il s'agissait de ne pas mourir de faim dans ces sauvages vallées par l'effet des entraves mises au commerce.

Léopold lui-même, ami de la justice, blâma plus d'une fois l'arrogance et la dureté des seigneurs ; il les avertissait en soupirant qu'ils causeraient la ruine et la perte de leur souverain. Hermann Grimm de Grunenberg, violent ennemi des confédérés, les gênait cruellement par le péage établi dans sa seigneurie de Rotenbourg. Ce péage était contraire aux traités : les Lucernois s'en étaient plaints à plusieurs reprises ; enfin la patience de plusieurs se lassa. Pendant que le seigneur célébrait le service divin devant sa petite ville, une troupe de jeunes Lucernois prit les armes, contre la volonté de l'avoyer et du conseil, courut à Rotenbourg, renversa les murailles dans le fossé, chassa Hermann de Grunenberg, et rentra dans Lucerne sans avoir répandu une goutte de sang.

Ce ne fut point là l'unique cause de la guerre ; il y en avait de profondes et d'inévitables dans la lutte des classes ennemies, mais ce fut du moins le signal de cet embrasement. Les imaginations s'échauffèrent ; on vit des signes précurseurs sur la terre et dans le ciel ; des flammes errantes avaient voltigé sur les tours crénelées ; un prêtre avait vu dans le ciel un homme armé vaincu par un homme sans armure. L'attente des grands événements exalte les esprits, qui ne manquent pas alors de donner un corps à leurs chimères.

Le gouvernement de Lucerne avait désapprouvé la violence des jeunes gens. Il aurait voulu obtenir justice, mais par de meilleures voies. Maintenant, engagé dans la lutte, il comprit qu'on ne pouvait plus reculer. Les confédérés furent de son avis, et dès-lors les opérations actives commencèrent. Plus d'un château tomba ou fut réduit en cendres. Plusieurs petites villes, entre autres Sempach, réclamèrent l'appui des confédérés.

Léopold revenait vainqueur de l'Alsace, où il avait rudement traité les villes impériales ; il jurait de punir maintenant les Suisses, auteurs d'injustes violences, et d'anéantir leur insolente confédération. Les seigneurs entrèrent si vivement dans cette querelle qu'en moins de douze jours les Suisses reçurent cinquante-trois déclarations de guerre. Les nobles avaient à se venger de Morgarten et d'autres journées fatales ; plusieurs ne cherchaient qu'une occasion de guerroyer et regrettaient seulement de ne pas trouver de plus dignes ennemis.

Les pauvres bergers se voyaient menacés du plus affreux péril. Uri, Schwitz, Unterwald avaient naguère secouru la ville de Berne contre les seigneurs du voisinage, et l'avaient rendue victorieuse à Laupen. Ils requièrent à leur tour l'assistance

des Bernois qui s'excusèrent. Avaient-ils pour cela de justes raisons ? Était-ce de bonne foi qu'ils alléguaient que la trêve avec Léopold n'était pas expirée ? Il est permis de croire qu'ils consultèrent un peu trop, dans cette circonstance, les intérêts de leur politique personnelle. « Quand on considère, dit l'équitable Muller, ce que les Bernois firent à cette époque, avant et après la déclaration de guerre, on peut vanter l'habileté avec laquelle ils ont acquis des seigneuries ; mais la bataille de Sempach manquera toujours à leur gloire. »

Les engagements précurseurs de la grande lutte amenèrent des catastrophes effroyables, et l'on voit avec une douloureuse surprise que la cause des nobles était servie par des moyens plus cruels que celle des paysans. Reichensée, ville fidèle aux Suisses, fut prise par l'ennemi ; tout ce qui échappa aux flammes fut égorgé, sans distinction d'âge ni de sexe. L'armée de Léopold se faisait suivre de chariots pleins de cordes pour pendre les vaincus.

On crut que le duc attaquerait Zurich, comme son père avait fait. L'armée des confédérés, forte de seize cents hommes, se hâta d'occuper cette place. Léopold rassembla ses troupes près de Baden en Argovie, au même lieu où soixante et onze ans auparavant s'était réunie l'armée qui fut vaincue à Morgarten. Le duc, informé de la concentration des troupes fédérales dans les murs de Zurich, laissa un corps d'infanterie en observation à quelques lieues de cette ville, sous les ordres de Bonstetten, et marcha lui-même dans la haute Argovie, pour aller surprendre Lucerne et les waldstettes abandonnés. Les Suisses, persuadés que tout l'effort de la guerre se porterait là où serait Léopold, laissèrent Zurich à la garde des bourgeois, et coururent défendre leur pays menacé. Ils se portèrent, le 9 juillet, dans une forêt qui dominait des campagnes fertiles et les rives du lac de Sempach.

Léopold s'avancait avec sa brillante cavalerie et son infanterie composée de mercenaires. Arrivé au bas des collines, il fit tout à coup mettre pied à terre à ses cavaliers, soit qu'il crût cette manœuvre plus favorable, soit qu'il dédaignât de combattre à cheval de misérables fantassins. Nombre de troupes offraient un parfait contraste : là un petit nombre de paysans (1) mal pourvus d'armes offensives, et réduits, pour armes défensives, à des planchettes ou des fascines qu'ils avaient attachées à leurs bras en guise de boucliers pour parer les premiers coups ; ici des chevaliers tout couverts d'acier, et dont les casques dorés, couronnés, étincelaient aux rayons du soleil.

Les seigneurs se formèrent en phalange serrée ; les piques du quatrième rang dépassaient le premier de plusieurs pieds. Néanmoins le baron de Hasenbourg, vieux guerrier plein d'expérience, voyant la contenance des ennemis, avertit Léopold du danger, et conseilla d'appeler Bonstetten. On railla le sage guerrier : *Hasenbourg, Hasenhertz!* (lièvre-bourg, cœur de lièvre !) lui cria un faiseur de calembours ; car il y en eut de tout temps et dans tout pays.

On voulait que Léopold se retirât à l'écart, ou du moins qu'il restât à cheval ; il s'y refusa, avec des sentiments dignes d'une meilleure cause. « Eh ! quoi, dit-il, Léopold regarderait de loin ses chevaliers mourant pour lui ? Non, je veux vaincre ou mourir avec eux sur mon héritage ! »

Les confédérés avaient compté se tenir sur la défensive ; mais, quand ils virent l'ennemi à pied, et immobile dans la plaine, entraînés par leur ardeur, ou peut-être conduits par une habile tactique, ils s'élançèrent impétueusement, formés en coin, poussant de grands cris, et persuadés qu'ils allaient enfoncer du premier choc cette muraille de fer. Il en alla bien autrement. Reçus avec une intrépide fermeté, ils se brisèrent d'abord eux-mêmes contre une forêt de lances. L'ennemi paraissait se former en demi-lune, et menaçait de les envelopper de son large front. Déjà soixante guerriers de Lucerne avaient perdu la vie. Principaux auteurs de la guerre,

(1) Treize cents hommes contre quatre mille.

ils avaient eu l'honneur d'attaquer les premiers ; leur chef , l'avoyer Petermann de Gundoldingen , était blessé à mort. On craignait la surprise de quelque corps agissant sur les derrières, ou l'arrivée soudaine de Bonstetten , un moment d'hésitation pouvait tout perdre. Un trait d'héroïsme sauva tout.

Arnold Struthan de Winkelried , homme du pays d'Unterwalden , s'élança en avant , et s'écria : « Frères, je vous ouvre un chemin ; prenez soin de ma femme et de mes enfants ! » Aussitôt cet homme , de taille athlétique , saisit dans ses robustes bras autant de lances qu'il peut , les attire à lui , les entraîne , se fait clouer sur la place , et par cette brèche soudaine , il ouvre , en effet , un passage à ses amis dans le bataillon des seigneurs. Dès que les Suisses y furent entrés , ils eurent tout l'avantage ; avec leurs massues armées de fer , leurs pesantes épées , leurs haches , ils frappent à droite et à gauche ; la chance tourne ; les ennemis sont rompus , mis en déroute ; ce ne fut bientôt qu'un affreux carnage. Léopold périt avec un grand nombre de seigneurs , la plupart de maisons illustres. Réduits à l'extrémité , ceux qui survivent s'écrient : « Les chevaux ! les chevaux ! » Mais les écuyers , infidèles et lâches , étaient montés dessus , et fuyaient à toute bride. Cet incident compléta le désastre de la noblesse.

Pendant ce temps , l'avoyer de Lucerne , l'héroïque Gundoldingen , le second héros de la journée , mourait lentement

de ses blessures. Un Lucernois courut à lui , et lui demanda ses dernières volontés. L'avoyer , dont les pensées planaient bien au-dessus des intérêts matériels , ne pensait dans ce moment suprême qu'à la liberté et au bonheur de sa patrie. Il répondit d'une voix mourante à celui qui l'interrogeait : « Dis à mes concitoyens de ne laisser aucun avoyer plus d'une année en charge ; c'est ce que leur conseille Gundoldingen , qui leur souhaite victoire et prospérité. » Il mourut après avoir dit ces mots.

Telle fut l'issue de la grande journée de Sempach , remarquable par plusieurs circonstances entre toutes les batailles , et qu'on peut comparer aux plus renommées que les anciens Grecs aient livrées pour leur liberté. Quel dévouement plus sublime , plus énergique et plus heureux que celui de Winkelried ! On ne connaît de lui que sa mort ; on n'a pas retenu de ce héros d'autres paroles que celles qu'il prononça en se dévouant. Mais une telle mort , mais ces paroles où l'amour de la famille s'unit d'une manière si touchante à l'amour de la patrie , suffirent pour lui assurer la plus glorieuse immortalité.

Aussi le nom de Winkelried est-il placé , chez les Suisses , à côté de celui de Guillaume Tell. Winkelried a même l'avantage d'appartenir incontestablement à l'histoire , sans qu'il soit possible d'élever le moindre doute sur les circonstances



La Bataille de Sempach, en 1386. — D'après une ancienne estampe. — Dessin de Pauquet.

de son action ; tandis que plusieurs savants ont essayé de reléguer dans les légendes plusieurs détails du récit dont Guillaume Tell est le héros.

Winkelried a été souvent célébré par les poètes suisses ; l'un des combattants de Sempach , Halbsouter , composa sur cette bataille un chant de victoire qui nous reste , et dans lequel Winkelried ne fut pas oublié (1).

(1) On trouve la chanson du Halbsouter (soixante-quatre strophes) à la suite de la traduction allemande que M. Nessler a publiée à Genève (1846, chez Kessmann) du beau drame de Winkelried par M. J.-J. Porchat. Cette chanson est un des plus intéressants monuments du dialecte allemand de la Suisse au quatorzième siècle.

Une statue grossière , sur une fontaine de Stanz , chef-lieu du bas Unterwalden , consacre la mémoire du héros de la contrée. On conserva longtemps sa cotte de mailles dans l'arsenal ; on voyait la chapelle des Winkelried sur la route d'Ennemoot : c'était un monument simple , solitaire , vénéré , qui malheureusement n'a pas été épargné dans les guerres d'invasion dont la Suisse fut le théâtre il y a un demi-siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE ,
rue Jacob , 30 , près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET , rue et hôtel Mignon.

AIRS RUSTIQUES.



Dessin de Freeman.

— Que fera Jenny ? se disent les gens de la ferme en se montrant de l'œil la jeune fille qui revient des champs la faucille sur le bras.

Jenny elle-même ne pourrait le dire : placée entre deux destinées, elle ne sait encore que choisir.

Vers la montagne, sur l'escarpement revêtu d'un maigre pâturage, est une pauvre cabane où demeurent sa marraine et Williams, le fils de la bonne vieille. C'est là que celle qui a longtemps remplacé sa mère voudrait la ramener. Bien souvent déjà elle l'a rappelée par ses messages, bien souvent Williams est venu chercher sa réponse ; mais Jenny ne sait que résoudre. Quittera-t-elle la grande ferme de Georges pour la petite chaumière où elle fut élevée ? Échangera-t-elle les joies de la richesse contre les angoisses de l'indigence ? Préférera-t-elle le pauvre ménétrier de village au riche laboureur ? Sera-t-elle la consolation de Williams ou le luxe de Georges ?

La jeune fille hésite, et cependant son esprit incline, à son insu, vers l'or et le plaisir. Elle compare dans sa pensée ces belles plaines couvertes de froment aux pentes rapides où l'épi de seigle perce le sol pierreux ! En comptant les génisses dispersées au milieu des grandes herbes, elle se rappelle les trois chèvres de sa marraine cherchant quelques broussailles amères dans les fentes des rochers ; et quand son œil s'arrête sur les vastes toits de la ferme dont le chaume tout nouveau brille au soleil, sa mémoire lui fait revoir la petite hutte rongée de mousse qu'un vieux lierre enveloppe et semble tenir suspendue au-dessus du ravin.

Où le bonheur sera-t-il donc plus facile, l'avenir mieux abrité ? De ces deux destinées, l'une semble ne demander que la bonne volonté d'être heureux, tandis que l'autre ré-

clame la patience, le dévouement, le courage ! Bien que par obéissance à la raison, ne faudrait-il pas choisir la tâche la plus facile ?

Jenny en est là de ses réflexions quand elle arrive à la ferme. Sa faucille vient d'être suspendue au-dessus de la porte, près de celle de la sœur de Georges qui l'attend, et l'accueille. Les deux jeunes filles causent à demi-voix, l'une gaie et caressante, l'autre troublée et incertaine.

Tout à coup un air connu se fait entendre. Elle tressaille et se retourne.

Arrivé silencieusement près du seuil, Williams a déposé son bâton, s'est assis sans rien dire, et là, sous les rayons du soleil couchant, et son chien à ses pieds, il joue les airs de la montagne.

Jenny écoute, joyeuse d'abord, puis attendrie. A chacun de ces airs se rattache un souvenir ! Toutes les images du passé se réveillent successivement comme des oiseaux endormis se redressent en gazouillant et en battant des ailes. Une main pendante et l'autre pensivement ramenée vers son visage, elle assiste avec une émotion muette à cette évocation magique des jeunes années.

D'abord elle se voit faible et timide, gravissant les crêtes aiguës sous la conduite de Williams qui la soutient, et arrachant d'une main tremblante, pour l'unique vache de sa marraine, les touffes d'herbes poussées dans les gerçures du rocher.

Puis elle a pris des forces ; elle peut suivre le jeune garçon à la pâture. Il a sculpté pour elle le bâton de coudrier qui lui servira de houlette ; il allume le feu de bruyère où cuisent les châtaignes qu'il est allé cueillir ; il dresse la hutte de ramée qui l'abritera de la pluie et du soleil.

Oh ! combien de services rendus ! que de sacrifices dévotés plus tard ! Comme la pauvreté du fils et de la mère savait se faire opulente pour l'orpheline ! La bague d'argent qu'elle a conservée ; la croix d'or qu'elle sent sous sa main ; les plus beaux rubans dont elle se pare aux jours de fête, tout ne lui est-il pas venu d'eux ?

Et quand la maladie l'a frappée, que de veilles pour la disputer à la mort ! quelles réjouissances quand elle a guéri ! Cet air rustique, Williams l'a joué la première fois qu'elle a pu venir s'asseoir sous les sapins ! Cet autre lui rappelle la première fête où ils ont dansé ensemble ; ce troisième, le retour des bergers de la montagne et la joie du jeune homme en la revoyant ; tous, quelque scène touchante dans laquelle la marraine et le fils lui apparaissent comme des anges gardiens !

Oh ! joue, Williams ! car chacun de tes airs lui fait mieux comprendre que les douces émotions ne sont point celles que procure la richesse, mais la bonne volonté ; joue encore, Williams ! car elle se rappelle maintenant que depuis son enfance tu as marché dans son ombre pour la protéger, et qu'elle avait promis que tu ne la quitterais plus ; joue toujours, Williams ! car voilà que des larmes coulent sur ses joues enflammées ; les souvenirs du cœur sont les plus forts, et demain tu ne partiras point seul ; demain ta mère aura deux enfants !

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Sulte. — Voy. p. 138, 183, 239.

Si nous avons la certitude qu'une variété extraordinaire régnait parmi les Mexicains dans l'usage de la bezote de la lèvre inférieure, nous ne saurions établir d'une manière positive que cet ornement était adopté par les chefs. Montezuma ne s'en paraît point comme le législateur de Tezcuco, et nous en avons la preuve, grâce à des portraits dont on peut jusqu'à un certain point admettre l'authenticité ; son infortuné successeur Quauhtimoczin, auquel la tradition prête un mot si héroïque, ne dédaignait pas l'antique ornement de ses pères. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici que le dernier empereur du Mexique avait exercé les fonctions de pontife avant que d'être élevé à la dignité suprême, et que l'austère simplicité du costume imposé aux prêtres ne lui avait pas permis peut-être de se parer comme le faisaient tous ses ancêtres. Quoique très-variée dans les formes qu'elle affecte, la bezote mexicaine apparaît assez rarement dans les peintures. Ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est qu'elle ne défigurait pas le visage des femmes, tandis que le disque vraiment monstrueux qui distend le lobe des oreilles paraît avoir été commun aux deux sexes. En examinant attentivement les peintures hiéroglyphiques qui paraissent remonter bien avant la conquête, sans que l'on puisse désigner positivement leur âge, on acquiert la certitude qu'à l'exception des disques évidés en usage encore de nos jours le long de la côte nord-ouest, les petits maîtres mexicains usaient de toutes les variétés de la bezote. On retrouve parmi eux les disques légers insérés près des commissures des lèvres, comme cela a lieu parmi les Tchoukitchis américains, les griffes d'oiseaux de proie passant sous la lèvre inférieure, les longs bâtons descendant du menton et venant battre la poitrine, et enfin les cercles enchâssés dans les joues, tels qu'on les rencontrait parmi les Tupinambas. Si nous ne craignons de fatiguer l'esprit du lecteur par la description toujours un peu monotone d'une des plus étranges aberrations qui se soient emparées d'un peuple civilisé, nous n'hésiterions pas à multiplier les exemples. Il nous suffira de dire que cet usage était si profondément enraciné chez les Mexicains, qu'il se liait dans leur théogonie à la représenta-

tion de certaines divinités. La statue de *Necaueiault*, faite en *teotell* ou pierre sacrée, portait à la lèvre inférieure soit une turquoise, soit un tuyau en cristal, propre à recevoir une plume brillante tirée de ce trésor des dieux religieusement gardé dans l'enceinte du palais.

Si du Mexique nous passons dans cette région du Nicaragua, trop peu connue encore en Europe, et où dut s'opérer, sur un territoire de plus de cent lieues d'étendue, le mélange des populations venues du Yucatan avec les races de l'Amérique du Sud, nous verrons encore des peuplades ne parlant plus la langue mexicaine, et faisant usage d'un ornement de la lèvre inférieure plus compliqué que ceux dont nous avons donné jusqu'à présent la description. Pour acquiescer à la certitude de ce fait important, il suffit d'ouvrir un ouvrage trop rarement consulté, et d'emprunter quelques lignes à l'histoire de Nicaragua donnée par Fernandez d'Oviedo. Lorsque l'ancien page d'Isabelle décrit d'épouvantables sacrifices pendant lesquels les Indiens de ces contrées s'inclinent la langue avec des cailloux tranchants, il ajoute : « Les habitants de la province de Nicoya se percent la lèvre inférieure et y placent un morceau d'os blanc et rond. Quelques-uns y introduisent une espèce de bouton d'or travaillé au marteau, qu'ils attachent en dedans de la bouche avec un cordon qui touche à la mâchoire extérieure. Plus ce bouton est pesant et plus la lèvre est pendante, de sorte qu'ils sont obligés de l'ôter pour boire et pour manger. » Oviedo a soin de nous faire remarquer que les habitants de Nicoya, bien que parlant la langue choro-tega, appartenaient à une race civilisée, portant, comme les Mexicains, de longues ceintures roulées autour du corps et des tuniques de coton de diverses couleurs (1).

Franchissons les mers avec Oviedo lui-même, parcourons les îles qu'il a jadis si bien décrites, nous trouverons, chez l'une des deux races qui se partageaient les Antilles, l'usage de l'ornement des lèvres dont nous essayons d'établir les variétés, et auquel nos anciens voyageurs donnaient le nom de *barbote* (2). Les Igneris, ces peuples demi-civilisés d'Itaiti, qui se déformaient le crâne d'une façon si étrange, n'ajoutaient pas cette parure à leurs autres ornements ; mais les Caraïbes des îles s'en montraient passablement glorieux, et la perforation de la lèvre inférieure se liait essentiellement chez eux à la cérémonie durant laquelle un nom était imposé au nouveau-né. Écoutons un instant sur ce point le voyageur dont le style naïf a si souvent excité l'admiration de Chateaubriand : « Six semaines ou deux mois s'étant passés, dit le père Du Tertre, le père inuite un de ses plus intimes amis pour être le parrain de l'enfant, ou une maraine si c'est une fille, lesquels, après avoir un peu banqueté à leur mode, coupent un peu de cheveux au devant de la teste de l'enfant, lui percent le gras des oreilles, l'entre-deux des narines et la lèvre de dessous. S'ils croient que l'enfant soit trop faible pour supporter cette douleur, ils diffèrent jusqu'au bout de l'an (3). » Un peu plus loin, le digne frère prêcheur nous décrit le genre d'ornements destiné à compléter une parure indienne ; et nous retrouvons ici une analogie si frappante avec ce que nous offrent les Muxuranas des affluents de l'Amazonne, que nous n'hésitons pas à citer encore le vieux voyageur : « Ils passent dans l'entre-deux des narines de longues plumes de perroquet qui leur servent comme de moustaches ; ils y pendent quelquefois de petites lames de cuivre larges comme l'ongle. Ils se passent des ameccons dans les trous des oreilles et des épingles dans les trous de la lèvre. » Dans les premiers temps, les grosses épingles dont on faisait usage

(1) Ces observations datent de l'année 1529. Voy. la belle collection de M. Ternaux-Compans, Histoire inédite du Nicaragua, p. 219.

(2) On désignait jadis sous ce nom la partie du casque qui couvre le menton.

(3) Jean-Baptiste Du Tertre, Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres, dans l'Amérique. Paris, 1654 ; in-4°.

parmi nous au dix-septième siècle, étaient remplacées, chez les Caraïbes des îles, soit par des arêtes de grands poissons, soit par des épines d'agave (1). Un voyageur anglais, jadis compagnon de Bolivar, nous atteste que cet usage n'a nullement cessé, et que, sur les bords de l'Orénoque, une jeune mère se hâta de perforer la lèvre inférieure de sa fille avec une dent de caïman, pour introduire quelques épingles qu'on venait de lui donner; l'enfant, fière de sa nouvelle parure, ne jeta pas un cri.

Un savant naturaliste, dont on connaît la sincérité et la rigoureuse exactitude, fut jadis témoin, dans ces régions, d'un fait qu'il a bien voulu nous communiquer, et qui se rattache d'une manière trop originale aux observations précédentes pour que nous n'essayions pas de le raconter ici. Ce petit épisode, d'ailleurs, nous conduira encore sur le continent américain, au milieu de nouvelles tribus qui doivent nous fournir leur contingent de faits curieux. Il s'agit cette fois d'une jeune Indienne que le voyageur remarqua au milieu de ses compagnes. Sa lèvre inférieure était hérissée de pointes de maguëy, et, malgré cette étrange parure, elle n'avait rien perdu de cette grâce naïve que l'on remarque chez quelques Américaines. Le voyageur lui fit un présent presque toujours agréable aux femmes de sa nation : il lui donna un paquet d'épingles. Il était loin, toutefois, de se douter de l'emploi immédiat qu'allait recevoir son cadeau. La jeune fille n'eut pas reçu plus tôt ce qui lui était offert que, par un mouvement rapide de la langue, elle fit sortir les épines de maguëy dont jusqu'alors elle s'était parée; puis, jetant au même instant dans sa bouche une pincée d'épingles, un second mouvement non moins presté de la langue leur fit occuper la place que tenaient, quelques secondes auparavant, les pointes végétales. La jeune Indienne fit cette double opération avec une inconcevable aisance, et elle attestait par l'expression du regard la joie naïve que lui faisait ressentir sa nouvelle parure.

La suite à une autre livraison.

LES ÉCOLIERS ET LES MAÎTRES.

Il y a chez certains écoliers une tendance satirique qui les porte, comme invinciblement, à chercher les ridicules ou les faiblesses de leurs maîtres pour les faire remarquer. Ces essais railleurs de l'enfant ont plus tard, sur sa vie, la plus funeste influence.

L'hostilité moqueuse de l'écolier contre le maître vient toujours de quelque mauvaise source : c'est la révolte de la paresse ou de l'amour-propre contre une juste sévérité, ou contre une supériorité acquise. L'enfant n'est ingénieux à chercher, dans celui qui le dirige, quelque côté faible que pour se servir des erreurs du maître comme d'excuse pour ses propres fantes. Devenu grand, vous le verrez, par suite du même système, faire tous ses efforts pour abaisser à son niveau ceux jusques auxquels il n'aura pu monter. La malignité de l'écolier prépare la malveillance de l'homme fait. Il s'habitue ainsi à ce caractère critique qui rend les rapports sociaux si difficiles, si tracassiers et parfois si douloureux.

On ne saurait trop condamner l'indulgence que témoignent les maîtres ou les parents pour ces dispositions frondeuses que, par un préjugé funeste, beaucoup d'eux regar-

(1) L'ornement de la lèvre inférieure variait certainement parmi les habitants sauvages des Antilles, car voici ce que dit à ce sujet un contemporain de Du Tertre : « Les Caraïbes des îles se percent quelquefois les lèvres pour y faire passer une espèce de petit poinçon qui est fait d'un os ou d'une arête de poisson; ils ouvrent même l'entre-deux de leurs narines pour y attacher une bague, un grain de cristal ou quelque semblable gentillesse. » (Histoire naturelle et morale des îles Antilles, par de La Borde. Rotterdam, 1658, 1 vol. in-4°, p. 390.)

dent comme une indication précoce de finesse et d'esprit. On ne devrait y voir que le germe d'une malicieuse hostilité pour tout ce qui est supérieur, un malheureux penchant destiné à éteindre dans l'âme de l'enfant les sentiments de vénération, d'obéissance et de dévouement, et à en faire plus tard un citoyen turbulent et un homme insociable. Les écoliers eux-mêmes, lorsqu'ils s'excitent réciproquement à ces habitudes satiriques, ne songent pas qu'ils en seront un jour les victimes. Ils ne songent pas que, devenus hommes, ils auront aussi des inférieurs malveillants qui seront pour eux ce qu'ils sont aujourd'hui pour d'autres.

Le plus heureux, je le dis, ô Parmenon ! c'est l'homme qui, sans chagrins dans la vie, ayant contemplé ces beaux spectacles, le soleil, l'eau, les nuages, le feu, s'en est retourné bien vite d'où il était venu. Ces choses, qu'il vive cent ans ou un petit nombre d'années, il les verra toujours les mêmes, et il ne verra jamais rien de plus beau qu'elles. Regarde ce qu'on appelle le temps comme une foire étrange, un lieu d'émigration pour les hommes : foule, marchés, voleurs, jeux de hasard, hôtelleries où l'on s'arrête. Si tu pars le premier, ton voyage est le meilleur; tu t'en vas avec ton argent et sans avoir d'ennemis. Celui qui tarde, périt après avoir souffert, et, vieillissant avec malheur, il est toujours privé de quelque chose. Il rencontre quelque part des ennemis qui lui dressent des pièges. On ne sort pas de la vie par une mort heureuse quand on y reste trop longtemps.

MÉNANDRE.

La société, de même que la nature, tendant à son grand but, suit constamment le cours de son intérêt, et ne favorise, pour le moment, que les connaissances dont elle a un besoin immédiat et pressant.

Lady MORGAN.

LA HONGRIE ET LES HONGROIS.

Voy. p. 252, 284.

PRESBOURG.

Presbourg, que l'on appelle en magyare *Posny*, est une ville située sur la rive gauche du Danube, en avant de cette grande île de Schüll, formée par les branches du fleuve, et dont la fertilité est telle qu'on lui a donné le nom de *jardin d'or*. Un pont volant réunit les deux rives décorées de magnifiques ombrages. Jusqu'en 1784, Presbourg avait été la capitale de la Hongrie : c'est là que le roi était sacré. Avant d'entrer à l'église, où s'accomplissait cette cérémonie, il faisait à cheval le tour d'un plateau, situé hors la ville, et brandissait son épée nue aux quatre airs de vent, comme s'il eût voulu prendre possession du monde.

Les États se réunissent encore quelquefois à Presbourg, et l'on montre, parmi les monuments remarquables de la ville, l'hôtel qui sert à ces réunions. L'église Saint-Martin, le palais de l'archevêque de Graw, primat du royaume, et le théâtre, sont également cités.

Presbourg fait un grand commerce de blés et de vins avec Vienne, qui n'est éloignée que de dix-huit lieues. Les habitants sont presque tous Allemands.

Après la bataille d'Austerlitz, gagnée par Napoléon, le 2 décembre 1805, un traité de paix fut conclu à Presbourg entre la France et l'Autriche. Ce traité important, qui terminait la guerre continentale, et dont la France dicta les conditions, ne prolifait directement qu'aux alliés de cette dernière puissance; mais l'Autriche perdait un territoire de onze cents milles carrés, une population de deux millions six cent mille âmes, et un revenu de quatorze millions de florins. Le traité détruisait complètement la confédération

germanique en agrandissant le pouvoir des princes régnant en Bavière et en Wurtemberg, qui, tous deux, prenaient le nom de rois, et en leur accordant, ainsi qu'au duc de Bade, une pleine souveraineté dans leurs États. Indépendamment des clauses publiques, il fut secrètement stipulé que l'Autriche payerait, en seize mois, quarante millions pour rachat des contributions frappées sur les provinces conquises, et non encore perçues.

Presbourg se trouve sur la route du Danube, qui doit réunir Vienne à Constantinople ; mais la navigation du fleuve est encore difficile.

PÉTERWARDEN.

La dernière ville hongroise, de quelque importance sur le Danube, est Péterwarden. Elle n'a que quatre mille habitants, presque tous Allemands ; mais c'est une place très-forte, bâtie entre des rochers, sur la rive droite du Danube. Les autorités civiles et militaires du district y habitent. On est là sur la frontière turque et dans le voisinage des colonies militaires dont nous avons déjà parlé.

Nous avons dit que la route du Danube offrait encore de sérieuses difficultés pour les voyageurs : ceux-ci sont arrêtés sur certains points par des rochers, et obligés à un transbordement qui s'exécute par terre. Cependant le service des

bateaux à vapeur est une amélioration considérable ; on la doit au comte de Szechney, noble Hongrois qui y a consacré son temps, ses soins et sa fortune.

Il est douteux pourtant que cette navigation apporte de sérieux changements aux pays que le fleuve traverse. Les voyageurs passent rapidement sans créer de nouveaux débouchés sur les deux rives, sans fournir aux habitants une excitation, ni un enseignement. Le perfectionnement des voies de communication dans l'intérieur pourra seul faciliter l'exploitation des richesses qui demeurent enfouies au sein de cette admirable contrée, et arracher les Hongrois à la torpeur industrielle dans laquelle ils croupissent.

A cet égard, tout est à créer ; les routes et les moyens de transport manquent également. La seule méthode un peu commode pour les étrangers est celle des *forch-pan*. On donne ce nom aux relais desservis par les paysans des villages.

Lorsqu'on a pu se munir d'un ordre du commandant civil ou du commandant militaire de la province, on le présente aux baillis qui font requérir immédiatement des chevaux et des postillons. Les chevaux sont chétifs, et n'ont pour harnais que quelques mauvaises cordes, les postillons à demi nus et repoussants de saleté ; mais, malgré tout, on voyage assez vite.



Presbourg. — Dessin de Freeman.

Le prix du *forch-pan* équivaut à 1 franc 65 centimes par poste de France pour un attelage de quatre chevaux.

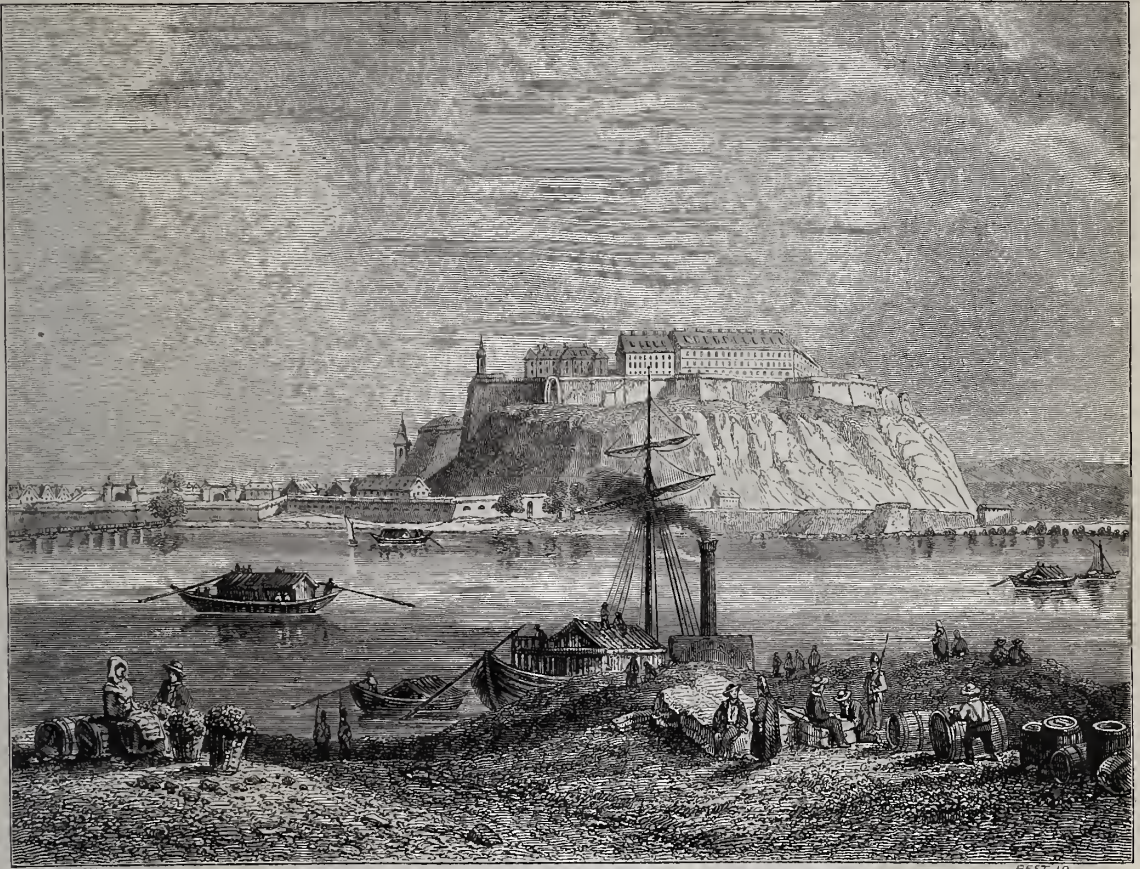
Les villages hongrois sont généralement très-populeux, l'usage des habitations rurales n'existant point dans le pays. Ils sont séparés l'un de l'autre par des distances considérables. Leurs rues, très-longues et larges d'une centaine de pieds, ont, de chaque côté, une rangée d'acacias, derrière laquelle apparaissent les maisons qui présentent toujours leur pignon. Elles sont construites en pisé ou en briques

mal cuites, et blanchies à la chaux. La toiture de celles qu'occupent les paysans est en roseaux, l'intérieur presque vide de meubles. Les hommes couchent sous des hangars, enveloppés dans leur manteau ; en été, les femmes et les enfants portent leurs lits entourés de rideaux au dehors de la maison, et les placent sous la saillie du toit.

Parmi ces demeures, on en remarque quelques-unes mieux construites et ayant leurs croisées garnies de persiennes : ce sont celles de la noblesse. Une galerie qui donne sur une cour,

dessert toutes les pièces de la maison : c'est là, on dans les rares châteaux dispersés en Hongrie, que les étrangers de quelque distinction peuvent demander l'hospitalité lorsque les auberges manquent ou leur semblent trop inhabi-

tables. On est toujours reçu avec une rare courtoisie, pourvu qu'on accepte de bonne grâce les usages du pays. Le service de table consiste principalement en fleurs, en fruits, en confitures et en pâtisseries; les soupes sont au café, les



Péterwarden. — Dessin de Freeman.

viandes accompagnées de litères sucrées; des épis de maïs grillés remplacent les pommes de terre, et tout le monde fume au dessert.

LES EXPORTÉS FRANÇAIS A CABRERA.

Les îles Baléares étaient connues des anciens. Elles furent ainsi nommées d'un mot grec qui signifie *fronde*, parce que les insulaires se servaient de cette arme avec une adresse toute particulière. La race primitive s'est confondue depuis avec celle des Ibères qui se réfugièrent dans les Baléares lors des invasions des Suèves et des Vandales.

Les deux principales îles Baléares sont Majorque et Minorque. Près de la première se trouve l'îlot de Cabrera (îlot des Chèvres), devenu célèbre dans notre histoire contemporaine, comme ayant servi à l'exportation des Français qui déposèrent les armes lors de la capitulation de Baylen.

Voici à quelle occasion elle avait eu lieu.

Le général Dupont, étant venu pour occuper Baylen qu'il croyait sans défense, se trouva en face d'une armée espagnole commandée par le général suisse Reding. Il combattit quelque temps, malgré l'inégalité du nombre; mais plusieurs bataillons suisses au service de la France ayant passé à l'ennemi, Dupont perdit courage et se décida à capituler. Le général Védel arrivait dans ce moment à son secours: il attaqua Reding, et avait déjà fait huit cents prisonniers quand son supérieur lui donna ordre de déposer les armes. On eut beaucoup de peine à y faire consentir les

soldats, qui ne comprenaient point une pareille faiblesse.

D'après la capitulation, l'armée prisonnière devait être ramenée en France sur des vaisseaux espagnols; mais les Anglais, alors alliés de l'Espagne, refusèrent de ratifier le traité, et les captifs furent dispersés sur les pontons, au bague de Cadix, ou transportés dans l'île de Cabrera.

Ceux qui subirent cette exportation étaient au nombre de cinq mille cinq cents.

Ils abordèrent dans l'île des Chèvres au mois de mai 1808. Leur premier soin fut de l'explorer dans tous les sens. Ils reconnurent que Cabrera, située à sept lieues au sud de Majorque, avait environ une lieue un quart de longueur et un peu moins de large. L'île était complètement inhabitée et sans aucun troupeau, malgré son nom; ils y trouvèrent seulement un âne auquel on donna le nom de *Martin*. La terre, partout aride, ne produisait que quelques palmiers nains et quelques chèvrefeuilles brûlés par un soleil dévorant. Une seule source, peu abondante et sujette à tarir, devait suffire aux déportés. Ils s'y succédaient jour et nuit, buvant à la hâte et sans qu'aucun pût y rester une seconde de plus que le temps indiqué.

Heureusement qu'à l'est s'élevait un bois de sapins qui fournit de quoi construire des cabanes. Les cercles de barriques furent pour cela transformés en scies; on forgea des haches, on tailla des pierres en coins, les débris de câbles furent détordus et refilés en cordes; on abatit des arbres, on les débita en planches, en chevrons; et une ville ne tarda pas à se dresser sur la plage stérile.

Mais si les prisonniers avaient pu, à force d'industrie et de courage, se mettre à l'abri des intempéries du ciel, ils ne pouvaient rien contre la faim. Le gouvernement espagnol ne distribuait à chaque homme que vingt-quatre onces de pain noir et trois poignées de fèves *pour quatre jours!* aussi les maladies se déclarèrent bientôt. L'île fut couverte de morts et de mourants. A force de prières, on obtint des Espagnols une toile pour dresser une tente-hôpital près de la source, à l'endroit où se distribuaient les vivres; mais il fut impossible d'obtenir des médicaments.

Trois jours après la construction de cette ambulance, un ouragan fondit sur l'île, emportant la tente, les paillasses et les malades. Trois cents hommes périrent dans cette seule nuit.

Cependant la faim était toujours la plus cruelle épreuve des exportés. Tout ce qu'il y avait de vivant dans l'île, rats, lézards, insectes, avait été dévoré; il ne restait que l'âne, seul secours et seul divertissement des malheureux captifs. Chaque matin le baudet venait faire sa visite aux cabanes et en saluait les habitants par un braiement sonore; le soir, il recommençait. On appelait cela le *couvre-feu de Martin*, et c'était le signal du sommeil.

Un jour le navire qui devait apporter les rations n'arriva point! Le peuple de Palma l'avait envahi au moment où il allait partir, et en avait enlevé les vivres à deux reprises. Aveuglé par sa haine, il voulait condamner les Français de Cabrera à la plus horrible des morts, celle d'Ugolin.

Cinq jours se passent, et le navire ne paraît point. Les plus faibles succombent; les plus forts luttent en broutant l'herbe qui pousse dans les fentes des rochers, en mâchant les feuilles des arbres. Un sous-officier italien propose de tirer au sort celui qui devra servir de pâture aux autres; sa proposition est repoussée; mais la mort de *Martin* est mise aux voix et résolue. Il fut dépecé en quatre mille cinq cents morceaux. La part de chacun s'éleva à environ trois quarts d'once, os et intestins compris.

Le sixième jour enfin, le navire parut, et la distribution se fit. Cent cinquante hommes ne répondirent point à l'appel; ils étaient morts de faim.

Ces pertes successives, qui continuèrent pendant tout le séjour dans l'île, profitèrent aux survivants. Les Espagnols apportaient la même quantité de vivres, de sorte que les rations s'augmentèrent d'autant. On put aussi acheter quelques denrées et du vin. Des cantines s'établirent; elles formèrent un quartier qui reçut le nom de *Palais royal*. On y joignit bientôt des boutiques où furent exposés les travaux des exportés: c'étaient des couverts de buis, des bracelets en cheveux, des tabatières sculptées. Les Espagnols les achetaient par curiosité ou pour les revendre à Majorque.

Les marchés entre les exportés se faisaient argent comptant; à défaut d'espèces, les fèves servaient de monnaie courante.

Quelque aride que fût le sol, on réussit à réunir le peu de terre végétale qui s'y trouvait dispersée: chaque prisonnier eut son petit jardin, qu'il ensemença de quelques légumes et de quelques fleurs. On eut également bientôt des professeurs d'escrime, de musique, de langue, de dessin, de mathématiques; la moitié du camp donnait leçon à l'autre. On établit une salle de danse et de concert.

Il ne manquait plus qu'un théâtre. Une vieille citerne en ruine permit de le fonder: une toile à voile servit de rideau, et un savant y écrivit en grosses lettres la fameuse inscription: *Castigat ridendo mores*, avec la traduction pour les ignorants. En même temps une troupe se formait; des pièces étaient rédigées de mémoire et mises en scène; enfin on apprit dans le camp que l'ouverture du théâtre avait lieu par *Martin et Frontin*, et le *Philoctète* de La Harpe. Le prix d'entrée était de deux sous: la salle pouvait contenir trois cents spectateurs. Quand ils furent à leur poste, on tira l'échelle par laquelle il fallait grimper, et la représentation

commença à la lueur de branches de sapin brûlant en guise de lustre.

Acteurs et pièces réussirent: un tonnerre d'applaudissement accueillit surtout ce vers de *Philoctète*, racontant les tortures qu'il avait subies dans son île déserte:

Ils m'ont fait tous ces maux, que les dieux les leur rendent.

Le succès du théâtre de Cabrera eut bientôt un tel retentissement que les Espagnols voulurent y assister; mais ils ne furent admis qu'à la condition de payer, outre leurs places, celle d'un prisonnier français.

On s'occupait en même temps d'établir une sorte d'organisation dans cette société de hasard. Les vols de vivres (trop bien justifiés par la faim) et les duels, si faciles à exciter entre des gens aigris, se multipliaient d'une manière inquiétante. La rage se créait des armes étranges et terribles. On combattait avec des clous aiguisés et fixés au bout d'un bâton, avec des fragments de ciseaux, des rasoirs, des alènes. La lutte avait lieu dans le cimetière, près d'une fosse fraîchement creusée pour le vaincu. Un conseil d'administration se forma afin de prévenir de pareils excès. Il jugeait les différends, et ses arrêts étaient toujours irrévocables. Le vol de pain était seul puni de mort; on lapidait le coupable convaincu. Au reste, les débats étaient toujours contradictoires; l'accusé qui ne pouvait se défendre choisissait un avocat, et l'arrêt n'était prononcé qu'après une discussion.

Les Espagnols auraient pu substituer à cette police incomplète et nécessairement sauvage une organisation plus régulière; mais ils ne s'en inquiétèrent pas. Le moins qu'ils avaient envoyé à Cabrera, el *senor Damian Estebrich*, ne chercha lui-même à exercer aucune action moralisante sur les prisonniers. Oublieux de son saint ministère, et cédant à la haine nationale, il ajoutait à leur désespoir par ses railleries. Lorsque des malheureux, à bout de force et de patience, lui demandaient quand ils sortiraient de cette île maudite, *fra Damian* avait coutume de montrer son bâton et de répondre: — Quand ma canne fleurira.

Aussi, à la longue, la misère et le désespoir dépeuplèrent Cabrera; et lorsqu'en 1814 la cessation des hostilités permit de réclamer les captifs, la plupart avaient succombé.

Voici, au reste, ce qu'on lit dans le rapport de M. Duperrey, qui fut alors chargé d'aller annoncer leur prochaine délivrance.

« On laissa tomber l'ancre, dit-il, dans un port au nord de l'île; une frégate espagnole, entièrement délabrée, servait à la garde des prisonniers, ainsi qu'un simulacre de fort où logeaient à peine quarante soldats. A la vue de notre pavillon, qui leur annonçait le jour de la délivrance, les prisonniers, semblables à des spectres, se traînèrent le long des rochers. Ils en descendirent avec peine les escarpements pour se précipiter vers le rivage en poussant des cris de joie. Plusieurs d'entre eux, auxquels le sentiment de la liberté imprima je ne sais quelle énergie, vinrent en nageant jusqu'au bord; ils furent accueillis avec une compassion que l'on peut comparer qu'à l'indignation profonde dont nous fûmes simultanément saisis envers les auteurs d'une si déplorable détresse... Le récit de leurs maux pendant cette captivité faisait venir une sueur glacée sur le front de nos marins; nous nous pressions autour des prisonniers, nous les écoutions dans un morne silence. A l'époque de notre débarquement, deux cents de ces malheureux, frappés d'aliénation mentale, erraient au milieu des rochers inaccessible, n'ayant d'abri que des cavernes, où leurs compagnons d'infortune, dont l'esprit avait triomphé de tant de misères, leur portaient la minime ration que les fournisseurs espagnols ne leur faisaient pas régulièrement parvenir. Ce système de négligence et l'état de nudité dans lequel on laissait nos tristes compatriotes ne prouvaient que trop l'intention calculée de les exterminer lentement.

» Lorsqu'on eut fait savoir aux prisonniers que l'on venait,

par ordre du roi de France, prendre des renseignements nécessaires pour expédier des bâtiments qui devaient les reconduire dans leur patrie, une joie délirante s'empara d'eux ; ils se portèrent sur différents points ; puis, avec des transports vraiment frénétiques, ils livrèrent aux flammes les éphémères cabanes qui, jusqu'à ce jour, leur avaient servi d'asile, comme s'ils eussent dû s'en éloigner à l'instant même. La nouvelle de la délivrance les avait en quelque sorte frappés de folie. La nuit vint : nous fîmes retenus par des vents contraires dans le port de Cabrera ; il nous fut impossible de rester spectateurs tranquilles de cette réjouissance extraordinaire, que le lieu de la scène et les acteurs rendaient si touchante. Nous illuminâmes ; on suspendit des fanaux au bout des vergues ; des salves d'artillerie répondirent à leurs acclamations de reconnaissance. L'équipage de la frégate espagnole, jusqu'alors impassible, ne put résister à cet élan, et nous imita.

Les prisonniers de Cabrera furent conduits à Marseille le 16 mai 1814.

L'ENFER DU DANTE.

Fin.—Voy. p. 290.

Huitième cercle (suite). Le vingt et unième chant se termine par la description de la cinquième bolge. Dante y voit une troupe de démons guidés par leur chef au son d'un instrument étrange et qu'il est impossible de décrire.

Dans la sixième bolge, on voit les hypocrites, dont le visage est fardé. Ils marchent à pas lents et paraissent abattus : en effet, ils portent des manteaux avec de grands capuchons qui leur retombent sur les yeux ; ces manteaux, dorés et éblouissants à l'extérieur, sont de plomb intérieurement. « O manteaux fatigants pour l'éternité ! » s'écrie le poète. Par terre sont crucifiés avec trois pieux Caïphe et Anne, sur lesquels passent sans cesse les hypocrites en leur faisant sentir tout leur poids. C'est ainsi qu'ils sont punis d'avoir conseillé aux pharisiens de faire périr un seul homme pour le salut de tout le peuple. La septième bolge contient les voleurs : ils y courent épouvantés au milieu d'une foule de serpents cruels, sans espérance de les fuir ou de les éviter. Quelques-uns subissent d'étranges métamorphoses : ils échangent leur forme contre celle de serpents et de lézards, pour les reprendre ensuite. Dans la huitième, des flammes enveloppent et dévorent ceux qui donnent pendant leur vie des conseils frauduleux (ch. XXVII, v. 416) ; Ulysse y est renfermé. Le spectacle de la neuvième bolge, où sont punis les auteurs de scandales, de schismes, d'hérésies, de dissensions, est horrible : un démon frappe d'une épée ces damnés toutes les fois qu'ils ont fini le tour de la bolge et qu'ils passent devant lui, et leurs plaies se referment avant qu'ils repassent devant ce ministre infernal. Les auteurs de nouvelles religions sont fendus depuis le menton jusqu'à la ceinture ; de leur nombre est Mahomet. Les défenseurs des hérésies et ceux qui aident à les répandre ont le visage séparé en deux parties. Les hommes dont les mauvais conseils ont fait naître la guerre entre le prince et ses sujets ont la langue entièrement coupée. Ceux qui semèrent la haine et le désordre entre la famille et les parents ont les mains mutilées. Les monstres enfin qui excitèrent les fils à se révolter contre leurs pères portent devant eux, à leur main, leur tête séparée du tronc. Au milieu d'une odeur infecte et d'une obscurité profonde, les faussaires sont éternellement châtiés dans la dixième bolge où ils sont divisés en quatre classes, et leur punition est différente. Les alchimistes sont couverts d'une lèpre horrible. Ceux qui, en se déguisant, ont voulu se faire passer pour autres qu'ils n'étaient se poursuivent avec fureur et s'entre-déclarent cruellement. Les faux-monnayeurs sont tourmentés par une hydropisie effroyable et par une soif

ardente, image de l'avare, qui plus il possède plus il désire posséder.

Neuvième cercle. Le neuvième et dernier cercle a la forme d'un puits profond ; placé précisément au centre et au fond de tout l'enfer, il est formé des eaux du Coeyte, que le vent des ailes de Lucifer change en un lac de glace transparente comme le verre, et si dure que des montagnes, en s'écrasant dessus, ne pourraient seulement la fendre. Autour et en dehors du puits infernal sont les géants, enterrés jusqu'à la ceinture ; c'est Nemrod, c'est Ephialte, Briarée, Tytie, Typhon, Antée ; ce dernier prend les deux voyageurs dans sa main, se penche sur l'abîme et les dépose sur le lac glacé, où sont engloutis les traîtres. Ce cercle est divisé en quatre régions, qui ont chacune leur nom. Dans la première, que le poète appelle Caïna, parce que le premier meurtrier y est puni, les traîtres envers leurs parents sont enfoncés jusqu'au cou dans la glace. Dans la seconde, les traîtres envers leur patrie sont de même plongés dans la glace ; les dents leur claquent de froid et leurs larmes se gèlent à leurs paupières ; cette région porte le nom d'Anténora (un prince du nom d'Antenor trahit sa patrie, et cacha Ulysse dans son palais). C'est dans un même trou de cette glace que l'Alighieri a placé le comte Ugolin et l'archevêque Roger. Le premier couvre de sa tête celle de son compagnon, lui déchire la nuque et la cervelle avec ses dents, et essuie sa bouche ensanglantée aux cheveux de Roger. Tout le monde connaît l'histoire d'Ugolin, périssant victime de l'archevêque de Pise, dans la tour de la Faim. Cet épisode fait frémir dans le poème italien, il est à la fois terrible et pathétique ; Ducis, dans sa tragédie de Roméo et Juliette, l'a porté sur la scène, où il est du plus grand effet. Dans la troisième région, sont les traîtres envers leurs bienfaiteurs, mais qui pourtant étaient leurs égaux, elle est nommée Ptoloméa, à cause de Ptoloméa qui fit égorger dans un festin Simon, son beau-père et ses deux fils. Les damnés y sont couchés à la renverse, le visage découvert et enchaînés étroitement par d'énormes glaçons ; leurs larmes ne peuvent couler, elles trouvent toujours un obstacle, se renfoncent et augmentent leur douleur ; les premières se rassemblent sur leurs paupières, se durcissent en y formant comme une enveloppe de cristal, et remplissent toute la cavité de l'œil. Une chose étrange est particulière à Ptoloméa ; c'est que souvent l'âme des traîtres y est plongée avant que la mort les ait frappés ; Dante suppose que, sitôt qu'une âme est souillée d'une perfidie atroce, un démon la précipite dans ce gouffre, et dès ce moment la remplace, anime le corps qu'elle habitait sur la terre, et le gouverne jusqu'au dernier instant de sa vie. Dans la quatrième partie enfin, appelée Juda, souffrent les traîtres envers leurs bienfaiteurs d'une condition supérieure à la leur ; ils sont entièrement couverts de glace et paraissent au travers comme un fêtu dans des verres (*come restuca in vetro*) ; les uns sont couchés, les autres debout ; plusieurs sont renversés la tête en bas, quelques-uns courbés comme des arcs. Au centre est Lucifer, il a trois visages qui se terminent en une seule crête ; le visage du milieu est rouge, celui de droite est livide, et l'autre noir ; deux ailes de chauve-souris sont attachées à ses épaules. Dans ses trois gueules, il broie trois damnés : dans la gueule du milieu est englouti, la tête première, Judas Iscariote, et Lucifer lui déchire sans cesse les reins avec sa griffe ; Brutus est suspendu, la tête en bas, à la gueule du visage noir, et se tord les membres sans se plaindre ; le troisième est Cassius. On est surpris de voir réservés à ce supplice ces deux illustres Romains ; mais il ne faut pas oublier que Dante était un fougueux gibelin (voy. la Table des dix premières années).

Malheureusement, une si rapide analyse, loin de donner une juste idée des beautés du poème, n'en montre guère que les bizarreries. A la lecture du texte, les pensées, les expressions fortes et sublimes, font oublier les singularités du plan ; elles saisissent l'imagination. A la vue de toutes les tortures

imaginées par le Dante, l'esprit s'épouvante, mais le cœur se serre aussi ; on éprouve une douloureuse pitié, et à chaque obstacle qu'on franchit pour descendre dans l'abîme éternel, à chaque cercle qu'on traverse, il semble que ce soient autant de chaînes qui vous entourent, autant de nœuds qui vous enlacent et qui vous arrachent tout espoir de retour, et l'on comprend alors ces terribles mots écrits sur la porte de l'enfer : *Lasciate ogni speranza, voi ch'intrate...* « Abandonnez toute espérance, vous qui entrez ; c'est par moi que l'on va dans la cité des plaintes, c'est par moi que l'on va dans l'éternelle douleur, c'est par moi que l'on va au milieu de la race proscrite. »

RESTES DE L'ABBAYE DU BEC-HELLOUIN

(Eure).

La terminaison *bec* dans les noms géographiques en Normandie, vient du saxon *beke*, qui signifie ruisseau : de là Bolbec, Caudebec, Bebec, Orbec et beaucoup d'autres ; un ruisseau de Rouen porte encore le nom de Robec. L'abbaye du Bec tire donc son nom du ruisseau près duquel elle est bâtie, dans une riante et riche vallée ; on appelle aussi cette abbaye le Bec-Hellouin, du nom de son fondateur. Les bâtiments encore considérables qui restent de ce monastère servaient, il y a quelques années, pour loger un haras ; aujourd'hui, c'est un dépôt de remonte. Les chevaux mangent au réfectoire et se promènent dans le cloître ; les dragons ont remplacé les cénobites dans leurs cellules, et fument leur pipe dans des lieux où retentirent les disputes de la scolastique, où l'on accourait en foule de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, pour entendre les leçons des doctes Bénédictins.

Dès 1041, Lanfranc, qui s'était distingué par sa science et avait enseigné le droit à Pavie, sa patrie, après s'être consacré à Dieu dans le monastère du Bec, y avait ouvert son école, qui devint la plus célèbre de l'Europe. L'illustre professeur, après avoir aussi établi une école de littérature à Avranches, et une autre à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, à la tête de laquelle il fut mis par Guillaume, duc de Normandie, fut nommé archevêque de Cantorbéry lorsque le Bâtard fut devenu le Conquérant.

Saint Anselme, qui fut plus tard un des plus grands docteurs de son temps, vint d'Aost, en Piémont, au monastère d'Hellouin : attiré par la réputation de Lanfranc, il s'y fit bénédictin et en fut prieur, puis abbé jusqu'en 1093, époque à laquelle il fut nommé à son tour archevêque de Cantorbéry, après avoir professé avec distinction.

Ingelranosse, architecte qui avait eu la conduite de l'église de Notre-Dame de Rouen au commencement du treizième siècle, entreprit aussi de rétablir l'église du Bec sous Richard III, abbé du lieu, et en fit une grande partie pendant un an et demi qu'il y travailla. S'étant ensuite retiré, un autre architecte, Waultier de Meulan, prit sa place et acheva en moins de trois ans tout ce qui restait à faire ; mais ce monument subsista peu de temps ; il fut brûlé deux fois dans le même siècle, et fut rebâti sous Pierre Caniba, dix-septième abbé du Bec, vers 1273. Cette dernière église a été, à son tour, démolie depuis la révolution, et il ne reste plus des anciennes constructions que le campanille qui était séparé de l'église, et qui est d'un effet très-pittoresque, ainsi que quelques portes. Le reste des bâtiments conventuels appartient à l'architecture de la fin du dix-septième siècle.

Dans l'église gothique, il y avait un maître-autel et un jubé dont on attribue le dessin à frère Guillaume de la Tremblaye, qui les fit exécuter sous ses yeux vers les années 1684 et 1685. Ce maître-autel, d'une grande magnificence, était composé de huit hautes colonnes (environ 4 mètres) de marbre rouge précieux et d'un seul morceau placé en hémicycle, avec bases et chapiteaux corinthiens en bronze doré ;

de chaque côté étaient des anges également dorés et de taille colossale, mais d'un faire assez médiocre ; au milieu de l'autel, entre la Vierge et saint Joseph, l'Enfant Jésus couché dans la crèche, charmante statue attribuée au Puget, et en beau marbre blanc, tandis que les figures de la Vierge et du père nourricier étaient, la première, en pierre, et la seconde, en bois, peintes en blanc pour imiter le marbre. Le jubé était aussi construit tout en marbre ; la porte, flanquée de deux colonnes semblables à celles du maître-autel, et surmontée d'un fronton orné d'un bas-relief, était fermée par une belle grille en fer. De chaque côté était un autel avec des pilastres et deux saints de l'ordre des Bénédictins, chacun sur un piédestal. Tout ce jubé était couronné d'une balustrade avec un Christ entre la Vierge et saint Jean. Autour du chœur, et attachées aux faisceaux de colonnettes qui soutenaient la voûte, étaient les statues des douze Apôtres en pierre avec des robes et des manteaux peints de couleurs diverses, et les barbes et les cheveux dorés. De superbes pierres couvertes de dessins de personnages gravés autrait, et ornées d'incrustations, décoraient aussi les tombes des abbés dans l'église du Bec.

Ces richesses existent encore ; elles ont trouvé un asile dans l'église très-peu remarquable de Sainte-Croix de Bernay. L'autel est comme il était au Bec ; mais le jubé a été fractionné : des colonnes et du fronton de la porte, on a fait un dossier pour le banc d'œuvre ; là deux auiels latéraux ; dont on a changé les statues, orment deux chapelles, et la balustrade sépare le chœur du sanctuaire. Les Apôtres sont abandonnés sous le porche de la chapelle du cimetière ; et quant aux pierres tombales, après avoir été dépouillées de leurs incrustations et exposées durant de longues années à la pluie à la porte de l'église, où elles étaient scellées avec des crampons de fer, elles ont été admises dans l'intérieur,

mais, hélas ! pour y subir l'affront du badigeonnage qui a empâté les dessins. L'église paroissiale du Bec et d'autres églises de campagne possèdent aussi des débris venus du Bec.

Pendant que ces tombes, ces marbres étaient transportés à Bernay, dans la ferraille d'un fripier de la même ville était tombé le sceau de l'abbaye. Ce sceau, dont nous donnons le dessin, est en cuivre et fort bien gravé pour l'époque à laquelle il remonte ; il est de 1363, et représente, au milieu d'ornements ogivaux, la Vierge et l'Enfant Jésus (*il bambino*), à laquelle semble parler Hellouin, mitré et croisé, avec un livre ouvert dans la main gauche, peut-être la règle de saint Benoît ; il est entouré de ces mots : *Sigillum conventus monasterii beate Marie de Becco Helluyny. 1363.*



Sceau de l'abbaye du Bec-Hellouin, d'après un dessin communiqué par M. J. Ratel.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

RUINES DE POMPÉI.

Voy. la Table des dix premières années.



BOUCQUET. INV. ET DEL.

PONTENNA SC.

Restauration d'une vue de Pompéi, par M. Bouchet.

Nous avons parlé de l'état actuel de Pompéi dans notre troisième volume (1835, p. 42) ; nous avons examiné, dans le cinquième (1837, p. 86), les résultats de la catastrophe au point de vue géologique, et notre tome VIII contient une description de l'ensevelissement de la cité romaine et de la mort de Plin, accouru pour observer de plus près le phénomène (1840, p. 335). Nos lecteurs connaissent donc déjà

l'histoire abrégée de cette ville, disparue sous un linceul de cendres.

En songeant à tant d'œuvres d'art, à tant de marbres, à tant de palais subitement engloutis et qui ne reparaissent aujourd'hui qu'à l'état d'antiquités, on ne peut se défendre d'un retour vers la fragilité de l'homme. Seul il a disparu de cette ville, qui se remontre insensiblement tout entière à la clarté

du jour. Vous trouvez les colonnades, les places, les statues ; mais la solitude est partout ! Les pas du voyageur retentissent seuls dans ces rues désertes, et la ville entière n'est qu'un sépulcre !

Qui sait quelles destinées attendent notre société moderne et les cités dont elle se moutre le plus orgueilleuse ? Un jour peut-être quelque dessinateur curieux devra aussi reconstruire, avec son crayon, l'ensemble de ces monuments qu'aujourd'hui la foule environne et admire. Paris, Londres, Vienne, Madrid, ne seront plus que des antiquités mystérieuses dans lesquelles nos descendants chercheront les secrets d'une civilisation évanouie. Triste nécessité de la marche de l'humanité, dont les intérêts se déplacent et dont les œuvres les plus merveilleuses ne peuvent prétendre qu'à devenir d'illustres ruines !

Mais qu'importe, après tout, si le monde suit la voie que Dieu lui a tracée ! si chacun de ces campements du genre humain marque un progrès dans la marche générale, et si les restes des civilisations détruites nous inspirent moins de regrets du passé que d'espérances pour l'avenir !

En jetant les yeux sur notre gravure, ce qui frappe au premier aspect, c'est la profusion des œuvres d'art de ces villes antiques. Une cité moderne d'une importance analogue à celle de Pompéi serait loin de présenter le même spectacle. Là se trouve, en effet, un des plus forts caractères de dissemblance entre les deux époques. Chez les anciens, la vie collective et publique avait une intensité qui se révélait par la multiplicité et l'opulence des monuments. L'ornementation était le luxe d'une grande nation : elle constatait en même temps sa puissance, sa prospérité et ses lumières. De nos jours, les préoccupations se sont déplacées : la vie individuelle a pris plus d'importance, le bien-être des personnes est devenu la principale affaire. Grâce à l'influence du christianisme secondé par la philanthropie, les nations ont plus songé à être qu'à paraître ; leurs progrès ont été constatés par des institutions sociales en même temps que par des monuments d'art ; on a eu moins de statues, de péristyles, de portiques, mais plus d'hôpitaux, de collèges, de greniers d'abondance. Les embellissements publics n'ont marché qu'après l'utilité ; avant d'orner leurs places pour le charme des yeux de la foule, les communes ont voulu assurer les établissements nécessaires à la salubrité, à l'existence, à la sûreté de chacun.

Et cette différence dans la direction des idées ne s'est pas seulement exprimée par les actes publics, mais par les générosités particulières. Dans le monde antique, un patricien dotait la nation d'une colonnade, d'une basilique, d'une arène ; dans nos sociétés modernes, après avoir fondé des couvents et des hospices, les dons privés ont établi des salles d'asile, des ouvroirs, des lieux de retraite pour les vieillards, des prix distribués au travail ou au dévouement. Certes, il y a là une nouvelle phase de l'activité humaine. Le but a changé, le respect pour l'homme a grandi ; et si l'art y a perdu quelque chose, la moralité doit y avoir gagné bien davantage.

UN SOLDAT CHINOIS ET SA FAMILLE EN VOYAGE.

Dans la relation d'un voyage que deux missionnaires lazaristes ont fait à l'intérieur du Tibet en 1846, nous lisons l'épisode suivant, qui pourrait être le sujet d'un charmant tableau :

« En sortant de la vieille ville de Tsiampo, nous passâmes sur un magnifique pont entièrement construit avec de grands troncs de sapins, et nous joignîmes la route du Sse-Tchouan, qui serpente sur les flancs d'une haute montagne, au pied de laquelle coule avec rapidité la rivière Dza-Tchou. Plus loin nous rencontrâmes, à un détour de la montagne,

dans une gorge profonde et resserrée, une petite troupe de voyageurs.

» La marche était ouverte par une femme tibétaine à califourchon sur un grand âne, et portant un tout jeune enfant solidement attaché sur son dos avec de larges lanières en cuir ; elle traînait après elle, par un long licou, un cheval bête et chargé de deux caisses oblongues qui pendaient symétriquement sur ses flancs. Ces deux caisses servaient de logement à deux enfants dont on apercevait les têtes rieuses et épanouies étroitement encadrées dans de petites fenêtres. La différence d'âge de ces enfants paraissait peu notable ; cependant il fallait qu'ils ne fussent pas tous les deux de la même pesanteur, car pour établir entre eux un juste équilibre, on avait été obligé de ficeler un gros caillou au flanc de l'une de ces caisses. Derrière le cheval chargé des boîtes à enfants, suivait à pas lents un cavalier qu'à son costume on pouvait facilement reconnaître pour un soldat chinois en retraite ; il avait en croupe un garçon d'une dizaine d'années. Enfin un énorme chien à poil roux, au regard oblique, et d'une allure pleine de mauvaise humeur, fermait la marche de cette singulière caravane, qui se joignit à nous et profita de notre compagnie pour aller jusqu'à la province du Sse-Tchouan.

» Ce Chinois était un ancien soldat de la garnison de Tsiampo. Ayant rempli les trois années de service fixées par la loi, il avait obtenu le privilège de rester dans le Tibet pour se livrer au commerce. Il s'y était marié, et, après avoir ramassé une petite fortune, il s'en retournait dans sa patrie avec toute sa famille. Nous ne pûmes nous empêcher d'admirer le courage et le dévouement de ce brave Chinois, qui avait à braver non-seulement les dangers et les fatigues d'une longue route, mais encore les railleries de ceux de ses compatriotes qui n'auraient pas eu le cœur d'imiter son exemple. Les soldats de notre escorte ne tardèrent pas, en effet, à le tourner en ridicule. « Cet homme, disaient-ils, a évidemment la cervelle moisie. Rapporter de chez les peuples étrangers de l'argent et des marchandises, voilà ce qui est raisonnable ; mais emmener dans la nation centrale une femme à grands pieds et tous ces petits barbares, c'est ce qui est contraire à tous les usages. Est-ce que cet homme aurait encore envie d'amasser de l'argent en faisant voir ces bêtes au Tibet ? » Plus d'une fois des propos de ce genre vinrent exciter notre indignation. Nous nous fîmes toujours un devoir de prendre parti pour ce brave père de famille, de louer sa conduite, et de réprover hautement la barbarie et l'immoralité des usages chinois. »

LE TAMBOUR.

Les hommes ne cherchent malheureusement les leçons de l'expérience que dans les actes importants qui intéressent leur fortune ou leur honneur ; ils négligent les mille enseignements qui naissent autour d'eux des faits les plus vulgaires. Engagés sur cette route difficile de la vie, ils ne s'efforcent point de reconnaître la bonne direction par les fossés ou les buissons ; il leur faut des rochers ou de grands arbres. Mais l'un et l'autre ne se montrent que de loin en loin, tandis que les moindres avertissements se retrouvent à chaque pas ; le tout est de les voir et de les comprendre.

Je faisais hier cette réflexion en entendant le tambour d'un enfant.

C'est le fils d'un ami qui a tous les charmes de ses cinq ans : la santé qui fleurit, la joie qui vous égaye, les caresses qui vous attendrissent. Je l'ai tenu dans mes bras le jour où il est né, je l'ai vu gaudir, et je dirais que je l'aime comme un fils si je ne savais ce que c'est que d'être père.

L'autre jour, je l'ai trouvé arrêté devant une boutique de jouets, les yeux grand ouverts, les bras pendants, et dans toute l'estase de la convoitise. Je l'ai pris par la main, je lui ai fait faire le tour de l'étalage, et je lui ai dit de choisir.

Imprudente permission ! après une courte incertitude, l'enfant a choisi un tambour.

Depuis, je l'entends du soir au matin sous ma fenêtre, essayant toutes les *batteries*. Si je commence à lire, il m'accompagne par un rappel; si je veux penser, il me fait entendre le pas de charge; si je cause, il m'étourdit en battant la retraite. Impossible de compter sur un instant de repos! à toute heure et par tous les temps, l'apprenti musicien est là, frappant sur sa peau d'âne. Tout le monde s'impatiente, et moi, qui m'impatiente plus que tout le monde, je n'ose rien dire, car je ne sens la cause première de tout le mal: j'ai acheté le tambour.

Que de gens font chaque jour comme moi, et préparent eux-mêmes ce qu'ils doivent maudire plus tard!

Vous d'abord qui gouvernez, que ce soit une maison ou un empire, et qui engagez ceux qui vous obéissent dans la voie des gloires stériles, en leur enseignant à faire du bruit plutôt qu'à être heureux!

Vous qui fournissez à vos ennemis un prétexte d'accusation qu'ils vont faire retentir partout contre votre nom!

Vous qui présentez à une imagination ardente de vaines espérances dont elle vous étourdira sans cesse!

Vous qui arrachez les paisibles à leur repos pour les lancer dans le tumulte de l'action!

Vous dont la plume distribue à l'aventure l'éloge ou le blâme, sans savoir ce qu'il doit en revenir aux autres et à vous-mêmes!

Ne faites-vous point tous pour les hommes ce que j'ai fait pour l'enfant? Ne leur donnez-vous point un tambour?

Son retentissement vous poursuivra longtemps et partout. Dieu veuille qu'il ne soit qu'un regret, jamais un remords!

Mais j'entends mon petit voisin qui pleure. Depuis deux jours son père avait voulu exiger de lui quelques heures de silence; indocile à tous les avertissements, il a continué son bruit, et l'on vient de crever son tambour.

Éloquente leçon pour nous tous qui abusons du plaisir ou de la renommée. A la longue, la constance du sort se lasse, comme celle du père de l'enfant: quand la rumeur de notre prospérité a importuné tout le monde, il frappe, le bruit s'éteint, et il ne nous reste plus qu'à pleurer le trésor perdu.

Console-toi, pauvre enfant! ce que tu regrettes sera vite remplacé; mais bientôt les épreuves deviendront plus sérieuses, et tu apprendras à tes dépens que quiconque fait trop de bruit doit s'attendre à voir crever son tambour.

Un ami véritable court au-devant de nos besoins; il ne saurait souffrir que nous nous apercevions que nous sommes misérables. Il emploie toute son adresse à détourner notre misère, toute sa force à la combattre, tout son pouvoir à la soulager, toute sa discrétion à la couvrir.

SAINT-ÉVREMONT.

HOTEL SALÉ.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES.

L'édifice où est établie, depuis 1829, l'École centrale des arts et manufactures, était autrefois l'un des plus célèbres du Marais. Il avait été construit, en 1656, aux frais du traitant Aubert de Fontenay, qui s'était enrichi dans la gabelle: aussi les habitants du quartier surnommèrent-ils tout d'abord cette somptueuse maison « l'hôtel Salé. » On l'appela ensuite « l'hôtel Lecamus, » du nom du secrétaire du roi qui l'avait achetée. Elle fut habitée longtemps par le duc de Villeroy. Enfin elle changea encore une fois son nom contre celui de « l'hôtel Juigné, » lorsqu'elle devint la propriété du prêtre élevé sur le siège archiepiscopal de Paris en 1781. Après avoir souffert quelques dévastations vers la fin du dernier siècle, surtout dans ses peintures et ses sculptures, l'hôtel fut transformé en

pensionnats dirigés successivement par M. Cousin et par M. Andrieu. Il convient parfaitement à sa destination actuelle. On a respecté, comme témoignages de son ancienne splendeur, les colonnes corinthiennes qui décorent ses cours, la façade et le bel escalier dont nous donnons la vue; mais on a dû approprier les vastes salles et les larges corridors, aux exigences d'une grande école, et on n'entend plus dans l'opulent hôtel que la parole sérieuse des professeurs et les bruits divers des instruments de travail.

L'École centrale des arts et manufactures a spécialement pour but de former des ingénieurs civils, des directeurs d'usines, des chefs de fabriques et de manufactures, en un mot des hommes capables d'apporter dans la direction des établissements et des grands travaux industriels les lumières que fournissent les sciences physiques et mathématiques considérées au point de vue de leur application pratique.

Dans cette institution nouvelle, on paraît s'être proposé d'établir un lien entre la pratique et la théorie; on y a écarté ce qui concerne les théories mathématiques élevées, et l'on se borne au simple énoncé des résultats obtenus par une analyse transcendante, toutes les fois que ces résultats sont d'une application utile. L'enseignement général de l'École centrale doit apprendre à transporter dans chaque industrie les méthodes perfectionnées que les autres industries possèdent; elle tend à introduire dans les usines une perfection dans les détails des procédés ou des mécanismes, qui assurerait la bonne marche de l'ensemble et le succès des opérations.

L'École n'admet que des élèves âgés de seize ans au moins. Nul n'est admis qu'après deux examens, l'un oral, l'autre par écrit. Les examens sont faits à Paris, par les professeurs attachés à l'École; dans les départements, par les professeurs de mathématiques des lycées ou des collèges communaux; dans les pays étrangers, par les professeurs de mathématiques des universités.

Voici, suivant les indications que donne le *Guide pour le choix d'un état*, le programme des connaissances exigées pour l'admission: c'est une nomenclature aride, mais qui peut être utile à quelques-uns de nos lecteurs.

Arithmétique. Les quatre opérations principales sur les nombres entiers; les fractions ordinaires; les fractions décimales; le système décimal et les anciens nombres complexes.

Algèbre. Les quatre règles sur les monômes et les polynômes algébriques; la résolution des problèmes déterminés du premier degré à une ou plusieurs inconnues; les proportions; l'extraction des racines carrées et cubiques des nombres entiers ou fractionnaires avec un degré déterminé d'approximation; résolution des équations du deuxième degré et des équations bi-carrées à une inconnue; le binôme de Newton, dans le cas de l'exposant entier et positif, fondé sur la théorie des combinaisons; puissances et racines des monômes; propriétés des logarithmes, considérés comme exposants variables; usages des tables les plus simples; progressions par différence et par quotient; notions pour l'homogénéité des équations algébriques entre quantités concrètes.

Géométrie. Mesures des droites, des arcs, des angles; propriétés des perpendiculaires, des obliques, des parallèles; somme des angles d'un triangle et d'un polygone quelconque; conditions de l'égalité des triangles et des figures rectilignes; lignes proportionnelles; propriété du triangle rectangle; tracé de la circonférence par trois points; tangentes; moyenne proportionnelle entre deux droites; propriétés principales du parallélogramme, du losange, du trapèze, des polygones réguliers; calcul du rapport du diamètre à la circonférence; calcul des aires des figures planes et rectilignes, du cercle, d'un secteur; propriétés des plans; notions générales sur la similitude; propriétés principales des polyèdres les plus simples, du cylindre et du cône de révolution, de la sphère;

aire et volume des polyèdres et des corps ronds; rapport de ces corps.

Pour la *géométrie curviligne*, on préfère les démonstrations par les infiniment petits ou par les limites.

Composition géométrique. Les candidats doivent construire, à une échelle donnée, avec la règle et le compas, quelques problèmes de géométrie élémentaire.

Langue française. Les candidats doivent traiter par écrit un sujet de composition donné. Leur écriture doit être li-

sible; leur orthographe doit être correcte, à moins qu'ils ne soient étrangers. Dans ce cas, il faut qu'ils entendent la langue française de manière à pouvoir suivre les cours.

La durée du cours complet d'instruction à l'École centrale est de trois ans. Les cours commencent, chaque année, le 10 novembre, et finissent dans le courant du mois de juillet.

L'enseignement se compose des cours, des interrogations journalières, des travaux graphiques, des manipulations de chimie, de coupe des pierres et de charpente, de physique et



École centrale des arts et manufactures à Paris, ancien hôtel Salé, au Marais. — Vue extérieure. — Dessin de Théron.

de mécanique, des constructions, des problèmes, projets et concours partiels, des examens généraux.

Les études et travaux de la première année sont obligatoires pour chacun des élèves. Il en est ainsi pour les cours de la deuxième et de la troisième année; mais les dessins et les manipulations, les projets, se partagent en deux séries, l'une générale et l'autre spéciale. Tous les élèves exécutent les travaux de la première série; chacun dans sa spécialité s'occupe des autres.

Les élèves sont partagés en trois divisions: ceux qui sont

nouvellement admis forment la *troisième*; la *deuxième* se compose des élèves qui ont suivi les cours d'étude de la première année et satisfait aux conditions d'examen qui la terminent; enfin la *première division* se compose des élèves qui ont suivi les cours et subi les examens de la deuxième.

Chacune des deux premières divisions se partage en quatre sections: 1° les mécaniciens; 2° les constructeurs; 3° les chimistes; 4° les métallurgistes.

Tout élève de deuxième année doit indiquer, à la fin du premier semestre, quelle est la section dans laquelle il veut entrer.

PREMIÈRE SECTION. *Construction des machines. Arts mécaniques.*

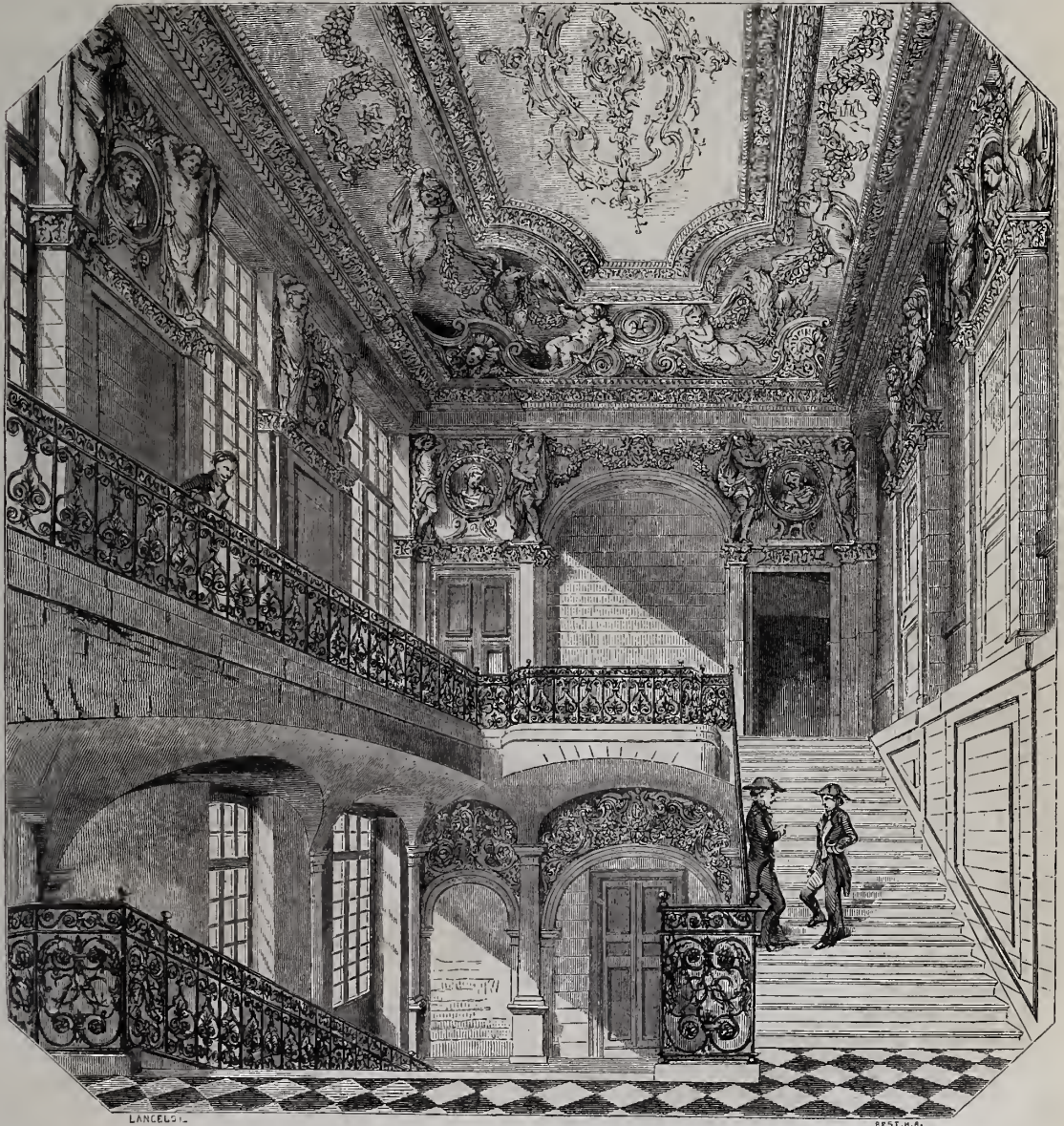
DEUXIÈME SECTION. *Construction des édifices. Travaux publics. Arts physiques.* Ponts, canaux, routes, chemins de fer; architecture civile et industrielle; chauffage, éclairage, salubrité des villes et des grands établissements.

TROISIÈME SECTION. *Chimie. 1° Chimie minérale.* Poterie, porcelaine, verrerie, minium, produits chimiques en général, acide sulfurique, acide hydrochlorique, soude, chlorure de chaux, alun, sulfates de fer et de cuivre, chromates, salpêtres; art de l'essayeur; affinage des métaux précieux, etc.

2° *Chimie organique. Arts agricoles.* Teintures, couleurs, vernis, acide pyroligneux, vinaigres, acétates, céruse, crèmes de tartre, acide tartrique, sucres de canne et de betterave, amidon, toiles peintes et papiers peints, distilleries, brasseries, huiles, graisses, cire, savons, tanneries, charbon animal, bleu de Prusse, gélatine, etc.

QUATRIÈME SECTION. *Exploitation des mines. Métallurgie.* Des interrogations journalières sont faites par les professeurs et par des répétiteurs.

Les travaux graphiques se composent de dessins d'ornement, de lavis, d'épures à la règle, au compas et à l'échelle,



École centrale des arts et manufactures — Grand escalier. — Dessin de Lancelot.

et de croquis tracés à main levée et cotés, relatifs à tous les cours.

On met à la disposition des élèves tous les matériaux nécessaires à la construction de quelque appareil d'art, et une bibliothèque composée des ouvrages industriels les plus importants. Ils subissent, à la fin de chaque année scolaire, des examens généraux sur toutes les branches de l'enseignement.

Le diplôme d'ingénieur civil est accordé aux élèves qui ont satisfait à toutes les épreuves du concours. Un simple certi-

ficat de capacité est délivré à ceux qui n'ont satisfait qu'à une partie de ces épreuves.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a créé quatre demi-bourses qu'elle accorde tous les trois ans, au concours, à la suite d'examens que les candidats subissent devant une commission nommée par elle. En 1838, le gouvernement a réparti, pour le même objet, une somme de 32 340 francs entre quarante-trois élèves distingués par leur mérite : vingt et un ont été défrayés d'une partie de la rétribution due à l'École, onze de la totalité de cette rétribution,

et un même nombre a reçu en outre un secours alimentaire. Enfin plusieurs conseils généraux ont voté des fonds pour entretenir à l'École des arts et manufactures un certain nombre de jeunes gens peu fortunés.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite. — Voy. p. 138, 183, 239, 338.

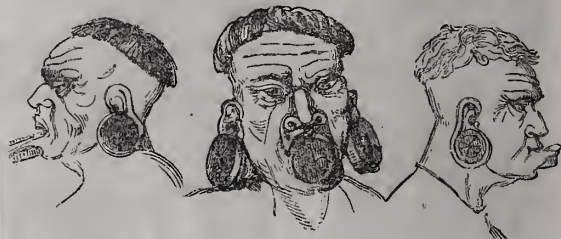
S'il nous était possible d'avoir des lumières certaines sur les Caraïbes du continent, presque identiques, du reste, avec ceux des îles; si, en adoptant l'opinion de La Borde, nous les faisons venir des Apalaches, il ne nous resterait guère de doutes sur la transmission de la barbote dans l'Amérique méridionale. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que depuis l'Orénoque jusqu'au rio de la Plata cette race guerrière occupé un espace immense, sans modifier suffisamment ses usages pour qu'on cesse de reconnaître aux diverses tribus une origine commune. Néanmoins, si les Caraïbes du continent se mutilaient la lèvre inférieure comme ceux des Antilles, on peut dire qu'ils se montraient raisonnables dans leur parure, comparativement aux Indiens qui se répandaient, après avoir franchi la ligne, dans les riches campagnes du Sud. On peut affirmer qu'au delà du fleuve des Amazones, et surtout dans les belles régions que colonisèrent d'abord les Portugais, il n'y avait pas, à bien peu d'exceptions près, une seule nation qui ne se perforât les lèvres et les joues pour y introduire des ornements circulaires en os et surtout en néphrite; ceux en bois paraissant être d'une adoption plus récente, et signalant presque toujours des tribus placées plus bas dans l'échelle de la civilisation que la race conquérante de la côte. Thevet, Léry, Claude d'Abbeville, Ives d'Évreux, quoique venant à des époques diverses, sont parfaitement d'accord dans leurs descriptions, et peuvent être opposés sans crainte aux plus habiles historiens du Brésil, tels que Magalhaens Gandavo, Vasconcellos et Soares. La tribu conquérante par excellence, celle qui s'appelaît orgueilleusement le peuple de Dieu, les Tupinambas enfin faisaient ordinairement servir à leur parure labiale une sorte de jade; mais, soit que la nature de cette pierre la rendît assez rare, soit que le travail qu'elle exigeait nécessitât des opérations trop difficiles lorsque le disque atteignait de grandes dimensions, on n'en rencontrait guère allant, quant au diamètre, au delà d'un demi-franc. Laissons parler sur ce point le plus exact et le plus naïf des vieux voyageurs: « Outre plus, ils ont ceste coutume que, dès l'enfance de tous les garçons, la lèvre de dessous, au-dessus du menton, leur estant percée, chacun y porte ordinairement dans le trou un certain os bien poli, aussi blanc qu'ivoire, fait presque de la façon de ces petites quilles de quoy on joue par deçà sur la table avec la pironette, tellement que le bout pointu sortant un pouce ou deux doigts en dehors, cela est retenu par un arrest entre les gencives et la lèvre, et l'ostent et remettent quand bon leur semble. Mais ne portans ce poinçon d'os blanc qu'en leur adolescence, quand ils sont grands et qu'on les appelle *conami ouassou* (c'est-à-dire gros ou grand garçon), au lieu d'icelui, ils appliquent et enchâssent au pertuis de leurs lèvres une pierre verte (espèce de fausse émeraude), laquelle aussi retenue d'un arrest par le dedans, et paroist par le dehors de la rondeur et largeur et deux fois plus espesse qu'un teston; voire il y en a qui en portent d'aussi longue et ronde que le doigt. . . . Que si, au reste, quelquefois, quand ces pierres sont ostées, nos Tououpinambaults, pour leur plaisir, font passer leurs langues par ceste fente de la lèvre, estant lors aduis à ceux qui les regardent qu'ils ayent deux bouches: ie vous laisse penser s'il les fait bon voir de ceste façon, et si cela les difforme ou non. Joint qu'outre cela j'ai veu des hommes, lesquels, ne se contentans

pas de porter de ces pierres vertes à leurs lèvres, en auoyent aussi aux deux iouës, lesquelles semblablement ils s'estoyent fait percer pour cet effect. »

Dix ans auparavant que le Montaigne des vieux voyageurs nous eût donné cette peinture naïve à laquelle on ne saurait rien ajouter, la cour de Catherine de Médicis s'était grandement émerveillée à la vue de l'étrange ornement que portaient les Tupinambas; et en l'année 1550, lorsque l'échevinage de la ville de Rouen avait donné cette fête oubliée, mais célèbre alors, où cinquante Indiens dansèrent devant la reine, l'ornement des lèvres fut signalé comme étant une des curiosités les plus bizarres que pussent offrir à la cour de Henri II ces peuples barbares, qui se donnaient le titre de *nos parfaicts allies*.

Les Indiens qui furent acteurs dans cette fête pompeuse avaient « les iouës, lèvres et aureilles percées et entrelardées de pierres longuettes, de l'estendue d'un doigt, pollyes et arrondies, de couleur d'esmail blanc et verte émeraude (1). »

Si les anciens voyageurs dont nous avons réuni les noms comme autorités signalèrent alors, dans leurs relations presque oubliées, les variétés apportées par les Indiens du Brésil dans cette parure des lèvres si universellement répandue, ils n'avaient pu constater alors les faits les plus curieux en ce genre, puisque l'on n'avait pas vu apparaître encore sur la côte cette race terrible des *Engerecmoug*, plus connus sous le nom d'*Aymorés* ou de *Botocudos*. Ces Indiens, dont on a vu naguère plusieurs individus en Allemagne et à Paris, semblent avoir atteint dans leur parure labiale un degré de prééminence incontestable sur tous les autres aborigènes de l'Amérique, et ils laissent même assez loin d'eux dans cette bizarre extravagance les sauvages de la côte nord-ouest. Ici nous invoquerons le témoignage d'un des premiers observateurs qui les aient signalés à l'Europe, en faisant remarquer cependant que la distension prodigieuse du lobe de l'oreille chez ces Indiens n'a rien d'extraordinaire si on la compare à celle que produisent l'ornement des Mexicains et celui des habitants du Pérou (2). « Ils se fendent le lobe de l'oreille et



N° 10.

N° 11.

N° 12.

la lèvre inférieure, dit le prince de Neuwied, et ils élargissent ces ouvertures en y mettant des plaques cylindriques faites d'un bois léger, puis les prenant graduellement plus grandes. . . La volonté du père détermine l'époque de faire l'opération et de donner à son enfant la singulière parure de sa tribu: c'est ordinairement à l'âge de sept à huit ans, et

(1) Le Bulletin du Bibliophile, de M. Techener, vient de publier, sous le titre d'une Fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550, une notice sur le précieux ouvrage qui nous fournit ce document. La planche où figurent les Indiens a été reproduite avec tous les soins désirables, et c'est incontestablement le premier monument iconographique du Brésil.

(2) Les n° 10, 11 et 12 représentent des Botocudos ayant atteint diverses périodes de la vie. Cette série commence par une tête de vieillard. Dans la langue de ces indigènes, la plaque des lèvres est désignée sous le nom de *gnimato*, celle des oreilles sous celui de *houma*. Le nom brésilien Botocudo (prononcez *botocoudo*) vient du mot *batoque* ou *botoque*, bonde d'une futaie, bondon. Tout change en ce siècle, même les contumes les plus persistantes des Américains. Les Botocudos eux-mêmes abandonnent les leurs; ils ont un législateur Indien comme eux, et dont le nom rappelle celui d'un Français, Guido Marière, qui fut leur guide jadis, et que l'on peut regarder comme un

souvent même plus tôt. On étend, à cet effet, les lobes de l'oreille et la lèvre inférieure; on y perce des trous avec un morceau de bois pointu, et l'on place dessus l'ouverture d'abord de petits morceaux de bois, puis successivement de plus grands, qui finissent par donner aux oreilles et à la lèvre une extension prodigieuse. J'ai mesuré une de ces plaques cylindriques qui tenait à l'oreille du chef Kerengnatnouk: elle avait quatre pouces quatre lignes de diamètre sur une épaisseur de dix-huit lignes (1). On les fait avec du bois de barrigudo (*Bombax ventricosa*), qui est plus léger que le liège et très-blanc; il acquiert cette couleur en le faisant soigneusement sécher au feu, parce que la sève s'évapore par ce moyen. Quoique ces plaques soient extrêmement légères, elles abaissent la lèvre des vieillards; celle des jeunes gens est, au contraire, horizontale ou un peu relevée. Cette coutume bizarre offre une preuve frappante de l'extensibilité extraordinaire de la fibre musculaire, car la lèvre inférieure n'a l'apparence que d'un anneau mince placé autour de la plaque. . . On peut ôter les plaques aussi souvent qu'on le désire; alors le bord de la lèvre tombe à plat, et les dents inférieures sont complètement découvertes. L'ouverture augmente avec les années, et devient si considérable, que le lobe ou la lèvre se déchirent. Alors on attache l'un à l'autre les deux morceaux avec une liane, et l'on rétablit ainsi l'anneau. » La chirurgie française a tenté récemment une opération toute différente, et des incisions habilement pratiquées ont délivré à tout jamais deux jeunes Botocudos voyageurs de la possibilité de briller par la botoque, dans ces forêts de la côte orientale où, dit-on, ils sont retournés.

On épargne au lecteur les détails hideux qui suivent la description qu'on vient de lire, et qui rentrent essentiellement dans le domaine de la science; on passe sous silence ces combats épouvantables durant lesquels les femmes botocudos s'ensanglantent le visage et se défigurent avant l'âge en s'arrachant la lèvre inférieure. Si l'on en avait le désir, ces récits, qui font horreur, pourraient remonter jusqu'au seizième siècle; et une planche naïve de Lery prouverait que les Tupinambas agissaient dans leurs combats avec une préméditation féroce, qui avait pour résultat le déchirement de la lèvre du guerrier que l'on combattait. Hâtons-nous de le dire, rien certainement n'est exagéré dans les récits du prince de Neuwied; les beaux travaux des Auguste de Saint-Hilaire, des Spix, des Martius, les confirment, et l'auteur de ces notes a pu lui-même constater jadis, sur les lieux, l'exactitude des faits. Cependant il ne saurait partager l'opinion tendant à affirmer que l'usage de se percer les oreilles et la lèvre inférieure est commun aux sauvages de toutes les parties du globe. La première de ces opérations est incontestablement répandue parmi les peuples les plus opposés de l'ancien et du nouveau monde; la seconde, au contraire, paraît, jusqu'à plus ample informé, particulière à l'Amérique; et en mentionnant à l'appui de son assertion les faits rapportés par La Pérouse, le voyageur cité plus haut ne fait que confirmer le fait ethnographique que l'on essaye d'établir ici, bien

bienfaiteur de l'humanité dans ces régions, ainsi que l'a rappelé M. Auguste de Saint-Hilaire dans son excellent livre. Guido Pocrane, Botocudo converti au christianisme, est devenu, en ces derniers temps, l'homme influent des tribus. Grâce à lui, quatre hordes de Botocudos sont entrées dans la voie de la civilisation; on dit même que leur activité agricole a sauvé des horreurs de la famine une colonie isolée d'hommes appartenant à la race blanche. Guido Pocrane a aboli la peine de mort parmi les siens; il est aussi fort probable que l'usage absurde de la botoque a disparu. (Voy. *o Ostensor brasileiro*, 1845-1846, 1 vol. in-4°.)

(1) On voit que les Botocudos l'emportent encore sur les femmes observées par La Pérouse au port des Français, à vingt-cinq lieues de Noutka. « Toutes sans exception avaient la lèvre inférieure maintenue en avant, à deux ou trois pouces des gencives, par un morceau de bois arrondi, de trois pouces de long, de deux pouces de large, de six lignes d'épaisseur, placé entre les gencives et une rainure intérieure de la lèvre. »

loin de lui donner une extension que nous ne saurions lui reconnaître (1).

La suite à une autre livraison.

L'opinion d'un individu peut être vraie par rapport à celle d'un autre, tout en étant fautive quant à la nature des choses.

Lady MORGAN.

MÉDAILLES RARES.

LE DERNIER GRAND MAÎTRE DES ARBALÉTRIERS DE FRANCE.

Aux quinzième et seizième siècles, les médailles n'étaient pas une récompense honorifique décernée par les souverains ou par les nations. On commandait alors son portrait en médaille comme on se faisait *pourtraire* sur parchemin, sur panneau de bois, sur toile ou même sur verre. En Allemagne, et surtout à Nuremberg et à Augsbourg, il était fort en usage, au moment des mariages, de faire représenter les nouveaux époux en médaille. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que l'on rencontre fréquemment des médailles d'individus tout à fait obscurs, tandis qu'on regrette de ne pas avoir celles de tant d'hommes connus dans ces temps fertiles en illustrations de tous genres. Pour ne parler que de la France, il faut dire que la collection des médailles iconographiques du quinzième siècle est très-peu nombreuse, et il faut ajouter que si l'on veut l'examiner de près, on s'aperçoit que les personnalités plus ou moins célèbres qui y figurent sont presque toujours du nombre de ceux qui ont visité l'Italie, soit comme guerriers, soit comme négociateurs. Cette circonstance nous a porté à croire que c'était la vue des médailles des artistes imitateurs du Pisan (voy. Médaille du Pisan, année 1833, p. 357), qui avait engagé ces Français à faire exécuter leurs portraits en médaille. Dans bien des cas, il doit même être arrivé que ces médailles ont été faites en Italie ou par des Italiens. Aymar de Prie, dont la médaille fait le sujet de cet article, appartient aux deux catégories que nous venons de signaler. Il avait vu l'Italie puisqu'il y avait été gouverneur de province, et il est fort loin d'être un homme illustre. C'était un gentilhomme de bonne et ancienne maison, et un vaillant capitaine; mais bien qu'il ait commandé une armée en chef, administré des provinces, et rempli une des plus grandes charges de la couronne, l'histoire l'a pour ainsi dire oublié. Mézeray consacre cinq ou six lignes à l'expédition d'Aymar de Prie à Gènes; quelques chroniqueurs le nomment en passant; puis c'est tout. La renommée ou au moins la notoriété ne devait s'attacher au nom de la vieille maison de Prie que beaucoup plus tard, et d'une façon qui aurait fait venir le rouge au front de ceux qui le portaient aux âges chevaleresques. Nous voulons parler de la célébrité éphémère de la belle marquise de Prie. Son nom était Agnès Berthelot de Pleneuf; elle avait épousé, en 1713, Louis, marquis de Prie, brigadier des armées du roi et lieutenant général du Bas-Languedoc; or ce marquis descendait directement de notre Aymar de Prie, qui était son cinquième aïeul.

(1) Certains habitants de la côte de Mozambique se perforent, il est vrai, la partie inférieure du visage, mais c'est invariablement à la lèvre supérieure qu'ils pratiquent cette opération. Des individus mutilés ainsi existaient naguère sur l'habitation d'un des plus honorables habitants du Brésil; et un écrivain bien connu par ses excellents travaux sur Madagascar, M. E. de Froberville, possède un buste moulé sur nature où l'on distingue parfaitement, chez un noir mozambique, l'étrange ornement dont nous constatons deux exemples, sans que cela puisse, jusqu'à nouvel ordre, infirmer notre opinion.

La médaille de ce capitaine le représente dans le costume le plus pacifique : il est coiffé du mortier ou bonnet en usage de son temps, et est revêtu d'une robe à fourrure. Dans le champ de la médaille, on lit la date 1485. La légende est en latin, et tous les mots, sauf le nom de Prie, sont écrits en abrégé. Nous croyons pouvoir les expliquer. Voici cette légende : MAR . DE . PRYA . AR . CAP . CIT . PA . GV . EQS . PRO . HISP . RE . GRA . CREA. Nous traduisons ainsi : « Aymar de Prie, capitaine des arbalétriers, gouverneur de » la province citérienne, créé chevalier à la recommandation » du roi d'Espagne. » Nous interprétons, comme on voit, les abréviations *cit. pa.* par ces mots : *citeriorum partium*. Si nous ne nous trompons, notre médaille enrichirait la biographie du vaillant Aymar de Prie de deux faits ; à savoir, qu'il fut gouverneur d'une importante province au royaume de Naples, celle qu'on appelle encore aujourd'hui la Principauté citérienne, et qu'il était assez avant dans les bonnes grâces du roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, pour avoir été gratifié de l'ordre de Saint-Michel à sa recommandation.

Le revers de la médaille offre les armes et le cri de guerre, ou la devise de la maison de Prie : PRIE A CHANT DOYSEAVLX.

L'écusson est écartelé. Aux premier et quatrième quartiers figure le blason de Prie proprement dit : trois tiercefeuilles. Les deuxième et troisième quartiers portent l'aigle à deux têtes, blason de la seigneurie de Buzançais, qui appartenait à la maison de Prie dès le treizième siècle. On ne peut distinguer les émaux d'un blason sculpté ; mais, pour être exact jusqu'au bout, nous blasonnerons ces armoiries en bon langage héraldique : Écartelé aux premier et quatrième de gueules à trois tiercefeuilles d'or, qui est de Prie ; aux deuxième et troisième d'or à un aigle à deux têtes de sable couronné de gueules, qui est de Buzançais.

Aymar de Prie était le troisième fils d'Antoine de Prie, sire de Buzançais, grand queux de France, c'est-à-dire maître d'hôtel du roi et de Madeleine d'Amboise. Il fut seigneur de Montponpon et de Lérille en Touraine, conseiller et chambellan du roi, chevalier de son ordre et grand maître des arbalétriers de France. Il avait d'abord été simple homme d'armes de la compagnie de Gilbert de Chabannes, fils du fameux maréchal de la Palice. En 1497, il était capitaine de

quarante lances des ordonnances du roi, et fit *montré* de sa compagnie, c'est-à-dire qu'elle fut passée en revue en Italie le 27 janvier 1494. Aymar de Prie accompagna le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, et l'on sait qu'il était à la prise de Capoue en 1501 ; mais le fait le plus important de sa vie, c'est la campagne qu'il dirigea en Italie en 1515. Le roi François I^{er} l'envoya à la tête de 4 000 hommes à Gènes, où il grossit son armée de soldats qui lui furent fournis par cette cité ; puis il s'empara d'Alexandrie, de Tortone, et de *toute la contrée qui est de là le Pô*. On ne connaît pas la date de sa mort.

La charge de grand maître des arbalétriers dont il était pourvu avait été un des plus importants offices de la couronne ; celles de grand maître de l'artillerie et de colonel général de l'infanterie la diminuèrent à tel point, qu'à la mort d'Aymar de Prie cette vieille charge fut supprimée. Dès le temps de saint Louis, il est parlé du grand maître des arbalétriers. Il avait commandement sur les gens de pied ; c'était donc un véritable colonel général de l'infanterie ; et l'on suppose avec beaucoup de fondement qu'il était appelé grand maître des arbalétriers, parce que ces derniers étaient les plus estimés des fantassins. Il avait encore l'intendance sur les officiers qui avaient charge des machines de guerre avant l'invention et l'usage de la poudre et de l'artillerie. Les droits du grand maître des arbalétriers sont peu connus ; cependant on lit ce curieux passage dans un vieux titre de la maison de Rochechouart :

« Le maître des arbalétriers de son droit a toute la cour (sans doute *cour* signifie ici autorité judiciaire), garde et administration, avec la connoissance de gens de pieds, étant en l'ost (l'armée) où chevauche le roi et tous arbalétriers, des archers, de maîtres d'engins, de canoniers, de charpentiers, de fossiers et de toute l'artillerie de l'ost ; à toutes ces montres, a l'ordonnance sur ce ; à la bataille premier assied les écoutes, envoie guerre le cri de la nuit, et se (si) ville, forteresse ou château est pris, à lui appartient toute l'artillerie quelle que soit, qui trouvée y est, et se l'artillerie de l'ost est commandée à traire sur ennemis, le revenant de l'artillerie est à lui.

» *Item*, a son droit sur les oyes et chièvres, qui sont prises en fait de pillage sur les ennemis du roi. »

¶ Nous avons dit en commençant qu'Aymar de Prie était



Cabinet des médailles. — Aymar de Prie, grand maître des arbalétriers. 1485.

d'une famille de Berg ; mais nous devons ajouter que la principale résidence de cette maison était en Touraine : le château de Montponpon, dont il était seigneur, était situé sur la lisière de la forêt de Loches. Il existe encore aujourd'hui, et bien qu'il soit transformé en ferme, on y remarque encore d'élégantes tourelles. C'est un des ornements de cette belle province de Touraine où l'on admire Chenonceaux, Azay-le-Rideau et tant d'autres précieux restes de l'architecture de nos pères. Quant à la devise de la maison de Prie : « Prie à chant d'oiseaux, » elle contient évidemment un jeu de mots : *Prie*, est ici à la fois le nom de la famille et l'impératif du verbe *prier*. Il faut donc entendre : *Prie dès*

le matin au chant des oiseaux. On aimait beaucoup alors ces sortes de rébus. Pour compléter tous ces renseignements sur Aymar de Prie, nous dirons que le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède plusieurs quittances sur parchemin, signées de la main d'Aymar de Prie, et scellées de son sceau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

PONT D'UN BATEAU A VAPEUR,
SUR LE LAC DE THOUN.



Dessin de Karl Girardet.

La Suisse est devenue, pour tous ceux qui aiment l'œuvre extérieure de Dieu, une sorte de terre commune où ils viennent admirer et jouir. Outre le sol que cultive le paysan helvétique, les moissons et les troupeaux qu'il possède, il y a dans cette admirable contrée mille richesses qui appartiennent à tous : les pics neigeux se découpant sur l'azur du ciel, les forêts montueuses descendant vers les gorges en cascades de verdure ; les lacs surtout, ces merveilleux miroirs qui semblent semés, de loin en loin, pour multiplier les beautés de la création en la répétant !

Ce sont ces trésors, propriété de chacun sans cesser d'appartenir à tout le monde, qui attirent chaque année vers la Suisse les pèlerins de l'art, de la mode ou du plaisir, et qui en font, pendant quelques mois, la promenade de l'Europe.

Nous n'examinerons pas si ces invasions pacifiques ont,

en définitive, tourné à l'avantage du pays de Guillaume Tell, et si le flot d'or apporté par l'étranger n'a pas charrié avec lui bien des vices. A quoi bon ces études rétrospectives qui ne changent rien au présent, et ne peuvent rien préserver dans l'avenir ? Les admirateurs de Gessner peuvent regretter l'époque des pastorales ; les lecteurs de Muller, les grands siècles de luttes héroïques ; mais pour ceux qui acceptent le monde tel que le font les lois divines accomplies par l'intermédiaire du progrès humain, la Suisse de nos jours est ce qu'elle peut, ce qu'elle doit être, un rendez-vous passager où les peuples se rencontrent et se mêlent, où l'on apprend à se connaître en participant aux mêmes impressions, où les haines nationales s'émeussent insensiblement par la communauté transitoire de la table et du toit, de la peine et de la joie.

C'est sous ce point de vue surtout que le pont d'un bateau

à vapeur semble symboliser plus spécialement la mission de la Suisse entière. Là les voyageurs de tous pays se rencontrent et se coudoient ; le rapprochement forcé amène des rapports plus familiers ; les nécessités du voyage conduisent à des services réciproques ; on est trop près pour rester indifférent l'un à l'autre, et l'on est trop bien pour se haïr !

Cependant l'entente cordiale ne s'établira point dès le premier instant. Au départ, chacun s'isolera dans sa nationalité, ainsi que le dessinateur vous le représente. L'Anglais, muni de sa carte et de son livre, se fera indiquer par le guide qu'il a loué tous les sites et tous les villages ; le prêtre italien s'assoiera à l'écart pour lire son bréviaire ; l'artiste français se fera un pupitre de deux malles, et enrichira son album de quelques croquis, tandis que deux étudiants, venus de l'autre côté du Rhin, se montreront leurs herborisations, et qu'un exilé polonais, enveloppé de la pelisse nationale, jettera un regard sombre sur cette belle contrée qui ne peut lui rendre sa patrie. Mais regardez bien à gauche, vous apercevrez un couple parisien qui cause et sourit. Pour ceux-là déjà la sensation est mise en commun, le paysage n'est qu'un motif d'échange ; s'ils regardent, c'est pour se dire ce qu'ils ont remarqué. Précieuse sociabilité qui sera contagieuse. Bientôt, n'en doutez pas, la jeune dame voudra voir les fleurs que l'étudiant vient de cueillir sur la montagne ; le croquis du Français passera de main en main et arrivera jusqu'à milord, qui oubliera sa carte ; l'enfant quittera les genoux de sa mère pour parcourir le pont, et se laissera charmer par les images découpées qui marquent les pages du bréviaire ; le Polonais lui-même, attiré par l'accent de la France, s'approchera comme à la voix de sa seconde patrie. Mille questions seront échangées ; on se racontera d'où l'on vient, où l'on va, ce qu'on espère, et, à la place de la réunion d'étrangers qui étaient partis, vous verrez arriver un groupe de compagnons et presque d'amis !

Invincible puissance de l'homme sur l'homme ! partout où vous le livrez à son inclination naturelle, il se rapproche involontairement de son semblable, il se l'associe par la parole, il en fait une part de son bonheur ! La prudence seule, triste fruit de l'expérience et de l'intérêt, arrête la sympathie dans ses élans, et nous apprend à établir autour de nous-même ce rempart de défiances souvent inutile et toujours douloureux. Hélas ! s'il est dans les nécessités de notre condition humaine de supporter des désenchantements ou d'en faire subir, qui ne voudrait pouvoir se rendre la même justice que ce philosophe qui disait naïvement sur son lit de mort, qu'il avait toujours assez aimé les hommes pour pouvoir être trompé par eux.

LA FAMILLE EDGEWORTH.

Suite. — Voy. p. 329.

La popularité, à laquelle miss Edgeworth n'avait jamais sacrifié, vint la chercher dans sa retraite. Le manuscrit des trois volumes des Contes du grand monde (*Tales of fashionable life*) fut acheté deux mille livres sterling (cinquante mille francs) par le libraire Johnson, qui, à sa mort, arrivée en 1809, doubla volontairement cette somme, « les profits qu'il avait réalisés sur la vente de ces livres ne permettant pas à sa conscience, disait-il, de s'en tenir aux termes du traité. »

De si honorables succès faisaient la gloire de M. Edgeworth. Sa fille était la voix de sa pensée intime, la compagne, le témoin de sa vie ; elle l'avait vu, à son début en Irlande, prêcher de précepte et d'exemple, défendre avec éloquence au parlement Irlandais la cause de l'éducation populaire, faire preuve, durant l'insurrection de 1798, de sang-froid et d'énergie, poursuivre sans relâche, au sein de la famille dont il était l'âme, sa tâche de précepteur tendre, patient, éclairé ; enfin, frappé de rudes épreuves, perdant

une femme adorée, des enfants, des amis, se relever courageux, reconnaissant des biens qui lui restaient encore, et envisager sans effroi, sans amertume, l'idée de sa fin prochaine, certain qu'il se survivrait dans les chers objets de son affection, et que, le lien une fois brisé, le faisceau ne se disperserait pas.

A sa mort, arrivée le 13 juin 1817, ses enfants honorèrent sa mémoire mieux que par de stériles regrets. Ils occupèrent dignement sa place restée vide, et se partagèrent l'héritage de ses bonnes œuvres. Ce n'était pas trop du concours de tous pour continuer l'activité de cet homme de bien. Tandis que ses fils poursuivaient au dehors les réformes commencées, que l'aîné fondait sur les plans de son père, à Edgeworth-Town, une école élémentaire gratuite, qui devança les écoles nationales d'Irlande, la veuve, secondée par sa belle-fille, achevait à l'intérieur l'éducation des plus jeunes enfants.

A cette époque, miss Edgeworth avait publié la plus grande partie de ses œuvres. Privée du critique, de l'ami, du guide auquel, après Dieu, elle aimait à reporter ses inspirations les meilleures, elle hésitait à reparaitre devant le public. Il ne fallut pas moins pour l'y décider que la volonté vénérée de son père. Il avait légué à « sa bien-aimée fille Maria » le soin de terminer ses Mémoires. Peu après leur publication, en 1820, miss Edgeworth vint à Paris avec deux de ses plus jeunes sœurs. Elle y fut reçue et fêtée avec tout l'empressement, tous les égards dus à son talent et à son caractère.

C'était plaisir de voir sa physionomie intelligente et mobile s'animer au feu de la conversation française. Rien ne lui était étranger : elle s'intéressait à tout ; elle avait le don précieux d'éveiller l'esprit d'autrui, de le faire valoir, de le mettre en lumière. On s'étonnait de se trouver une valeur inconnue qui n'était que le reflet de cette supériorité bienveillante, assez riche pour toujours prêter sans s'appauvrir jamais. Peu s'en fallait qu'on ne se sût gré du charme et de la grâce qu'elle déployait en causant avec vous. Elle louait avec effusion et encourageait toute tentative faite dans une bonne voie. Peu d'auteurs furent plus indulgents envers leur traducteur : « C'est, disait-elle, en parlant de la récente traduction d'un de ses ouvrages, un miroir où je me retrouve singulièrement embellie. Il semble que mon interprète ait plongé au fond de mon esprit, et d'un vigoureux élan remonté au jour. »

Sa distinction n'était pas dans des traits assez irréguliers, dans une taille au-dessous de la moyenne, mais bien dans ce qu'un grand artiste nomme « le rayon, » jet de l'âme à la surface, éclair qui sillonne l'azur des yeux, souffle du cœur aux lèvres. Ses expressions étaient simples, choisies, sa voix harmonieuse. Elle avait cette élégance native qui tient à la noblesse des sentiments. Son regard, profondément observateur, quoique limpide et franc, s'animait parfois d'une malicieuse gaieté, car elle lisait à livre ouvert dans les vaniteuses faiblesses humaines ; mais son indulgente bonté tempérait la rigueur de ses jugements, excepté toutefois quand la justice ou la vérité étaient en cause ; alors son blâme éclatait ferme, net et sévère. Jamais elle ne transigea avec le mensonge qu'elle considérait à bon droit comme un rapide acheminement au vice. Elle le poursuivait, le flétrit, le dénonce sous ses semblants les plus spécieux dans l'admirable roman d'*Hélène*, écrit à soixante-six ans avec toute la vigueur de conception de la jeunesse, et toute la maturité d'une longue expérience. Elle y signale un premier écart de la vérité, tache imperceptible d'abord qui va s'élargissant jusqu'à ce qu'elle ait gangrené le cœur. Il a paru trois traductions françaises d'*Hélène* : deux à Paris, une à Genève, et ce n'était pas encore assez pour répandre, comme il l'eût fallu, un si excellent livre.

Fixée en Irlande, où la retenaient à la fois les souvenirs de son père et l'amour du pays pour lequel tous deux avaient tant fait, miss Edgeworth continua d'habiter Edgeworth-

Town. Elle y vivait dans une douce intimité avec sa belle-mère, avec ce qui restait de sa famille; car le temps avait fait son œuvre : les carrières, les mariages avaient entraîné au loin plusieurs des hôtes de ce foyer béni. Quelques-uns, hélas ! y avaient laissé leurs places à jamais vides ; mais tous ceux qui survivaient, quels que fussent les distances, les obstacles, revenaient de temps à autre se grouper autour des deux mères qui avaient couvé leur enfance, éclairé leur jeunesse, et qui tenaient encore en réserve d'inépuisables sympathies pour les espérances, les joies, les soucis de l'âge mûr. Là tout était en commun ; chaque front se couronnait de l'aurole de gloire d'une sœur chérie. On s'enorgueillissait de ses succès ; on en jouissait plus qu'elle-même. C'était le clier aréopage qui la jugeait bien avant le public ; elle lui soumettait ses manuscrits, et il condamnait, approuvait, discutait en toute liberté.

Miss Edgeworth faisait parfois de fraternels pèlerinages, tantôt dans le comté de Trim, tantôt à Londres, où l'appelaient de profondes affections ; mais Edgeworth-Town demeurait le centre de sa vie.

« Je végète partout ailleurs, écrivait-elle ; là seulement je me sens vivre. Les grâces et les qualités qui me manquent se retrouvent disséminées autour de moi, et le tout fait un ensemble qui n'est pas sans charme, et qui motive peut-être le chaleureux enthousiasme que vous m'exprimez, et dont il ne me revient qu'une part. »

C'est, en effet, le véritable cadre du portrait moral de miss Edgeworth ; seul portrait qui existe d'elle, car elle ne voulut jamais consentir à se laisser peindre. Elle opposa aux prières de Lawrence une résistance invincible. « J'aime mieux, disait-elle, l'idéal que se font de moi mes lecteurs, que la prosaïque réalité. »

En relation avec les hommes les plus distingués des trois royaumes, elle en recevait de fréquentes visites. Walter Scott comptait au nombre des plus beaux jours de sa vie ceux qu'il avait passés à Edgeworth-Town. De son côté, miss Edgeworth avait conservé un souvenir non moins vif de sa visite à Abbotsford. « Vous autres habitants de Londres, disait-elle à madame Hall, vous n'avez jamais vu Scott tel qu'il était réellement. Sa maison, son pays l'épanouissaient. Pétri de pensées, palpitant d'émotions patriotiques, doué d'une mémoire miraculeuse, il animait et illustrait ses récits de vivantes anecdotes. Il n'y avait pas une figure, pas un cœur autour de lui qui ne resplendît de son éclat ; c'est presque le seul homme de lettres, ajoutait-elle, dont la conversation ne m'ait jamais fatiguée. »

Pour donner une idée du doux et ravissant intérieur de « celle qui fut le modèle des vertus domestiques unies aux dons les plus rares de l'intelligence, » nous empruntons à madame Hall, digne émule de miss Edgeworth, quelques souvenirs d'une visite à Edgeworth-Town, en 1842 :

« A mesure que nous approchions, dit-elle, tout prenait un aspect d'ordre, de propreté, d'aisance, de contentement. Il n'y avait pas à s'y tromper, nous étions dans le voisinage immédiat d'une famille de résidents irlandais, pourvus d'âme et de tête pour imaginer toutes les améliorations praticables, de mains et de volonté pour les exécuter. Le domaine est largement et judicieusement planté. »

La maison (voy. p. 329), graduellement agrandie, offre en saillie sur la façade sud, à gauche les fenêtres de la serre, à droite celles de la bibliothèque, où miss Edgeworth composa presque tous ses ouvrages. Sa chambre était à l'ouest ; au-dessous s'étendait un parterre de rosiers qu'elle prenait plaisir à cultiver elle-même.

« C'était une joyeuse sensation que de voir, en montant la longue avenue, par un beau soir de juin, scintiller les lumières à travers les croisées ; de sentir le nez froid du bon chien du logis se venir loger en votre main en signe de bienvenue ; d'atteindre le perron pour y recevoir de madame Edgeworth le plus cordial accueil ; enfin d'avoir l'honneur,

le privilège inestimable d'aller surprendre miss Edgeworth dans la bibliothèque.

» Le vestibule d'Edgeworth-Town était une admirable préface de la maison et de ses habitants : vaste et décoré de portraits. Ici se trouvait un cadre d'oiseaux rares empaillés ; là quelque autre curiosité ; des spécimens de divers genres, des modèles de toutes sortes, rangés et en bon ordre, et de nature à instruire et à amuser. C'était pour les enfants une excellente salle de récréation ; car, dans les intervalles des jeux, tout ce qui parlait aux yeux aiguillonnait l'esprit ; et pour les grandes personnes c'était un charmant salon d'attente, si toutefois l'exquise urbanité des maîtres du logis eût permis d'attendre à Edgeworth-Town.

» La bibliothèque n'a rien de commun avec les solitaires et imposantes galeries qui portent habituellement ce nom. Elle est large, spacieuse, élevée, bien approvisionnée de livres, et ornée de gravures que j'appellerai inspiratrices, en ce qu'elles suggèrent des idées. Les pilastres disposés de distance en distance pour soutenir le plafond et agrandir la pièce ajoutent au pittoresque ; la belle pelouse, parsemée de bouquets d'arbres, qu'on aperçoit des fenêtres, en égaye les dehors et réjouit la vue. Au centre, une table oblongue servait de point de réunion à la famille, qui se groupait ordinairement autour pour lire, écrire ou travailler, tandis que miss Edgeworth, dont l'unique préoccupation était que chacun en agit à sa guise sans s'inquiéter d'elle, s'installait à part sur le sofa, dans son coin accoutumé, devant une petite table de forme bizarre, quoique très-simple, qu'elle avait fait disposer pour sa convenance particulière. Sur son pupitre à écrire était la plume de sir Walter Scott ; il la lui avait donnée lors de son voyage en Irlande. La puissance qu'avait miss Edgeworth de s'isoler, de s'abstraire, tout en prêtant attention à ce qui se passait, était pour moi un continuel sujet d'étonnement. C'est dans ce même coin, sur cette même table, qu'elle écrivit presque toutes les pages qui ont éclairé et ravi le public, les romans qui simulèrent le génie de Walter Scott, les ouvrages d'éducation où elle a mis à la portée des intelligences enfantines la sensibilité la plus élevée, la morale la plus pure, où elle a fait de la science, de la vertu, de l'ordre, les passetemps de l'enfance, les compagnons de ses jeux. Là, tandis que la nombreuse famille allait, venait, causant des événements journaliers de la vie, elle demeurait ensevelie, en apparence, dans ses pensées et son travail ; et pourtant, par une sorte d'instinct, elle devinait le moment où elle manquait à la conversation. Alors, sans poser sa plume, levant à peine les yeux de dessus son papier, elle éclaircissait par une remarque judicieuse ce qui semblait confus, levait en peu de mots une difficulté, ou donnait à la conversation un tour nouveau plus agréable.....

» Il y avait plaisir à voir les enfants de M. Francis Edgeworth jouer, sans en abuser, des franchises de la bibliothèque. D'une façon tout aimable et caressante, elle ramenait ce petit monde à la raison dès qu'il s'en écartait ; elle se levait pour aller chercher un jouet, pour épargner une course à un domestique ; gravissant rapidement les degrés du marche-pied, elle atteignait sur les rayons un volume qui eût échappé à tous autres yeux qu'aux siens ; puis, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, elle cherchait, trouvait juste le passage dont on avait besoin, ou auquel on venait de faire allusion. Elle reprenait ensuite la plume et continuait son travail, s'arrêtant quelquefois pour lire haut un fragment d'article ou de lettre qui lui avait plu, et qui, goûté par ceux qu'elle aimait, lui plaisait davantage encore. Telles étaient les habitudes journalières de cette incomparable femme, si remplie de naturel et de vie.

» Le matin, M. Francis Edgeworth et sa sœur madame Wilson, assis à un bout de la longue table, réglaient les comptes de la banque de prêt qu'ils avaient établie à Edgeworth-Town. Madame Edgeworth, affectueuse et tendre, vaquait sans bruit à mille soins intérieurs, veillait au bien-être de

tous, et s'acquittait avec plaisir des devoirs domestiques ; ses petits-enfants, heureux et gais, mais jamais bruyants ou criards, s'amusaient près des fenêtres ; miss Edgeworth lisait tout bas un roman français, avec lequel elle querellait tout

haut. Elle disait de certains romanciers parisiens : « Ils semblent avoir érigé en principe qu'il n'y a pas de plaisir sans vice, ni de vice sans plaisir ; et les vices du vieux monde étant épuisés, il leur faut faire effort de génie pour en inventer



Le Knave (1).



Le Slave.

de nouveaux. Ils y parviennent avec une rare et funeste habileté, si j'en juge d'après le petit nombre de spécimens que je connais. » Elle interrompait ses lamentations sur ce déclin de moralité littéraire pour m'expliquer les détails

financiers de la banque de prêt, insistant sur la fidélité des emprunteurs à tenir leurs engagements, et imitant avec une vérité comique l'accent irlandais et les gestes d'une paysanne venue la semaine dernière solliciter un délai. « Rien qu'un



Complice et dénonciateur.



Le Petit voleur.

petit bout de temps, Votre Honneur ! C'est la faute des vaches, voyez-vous ; et du beurre frais, qui, au lieu de rapporter sept pences, n'en rapporte plus que cinq, et à

crédit encore ! Vrai ! ce sera pour la semaine qui vient. »

Cette banque de prêt avançait deux cents livres sterling (cinq mille francs) par semaine, et les intérêts, fixés au taux surnom de *knave* aux paysans rusés et menteurs ; celui de *slave* aux paysans honnêtes, mais paresseux et découragés.

(1) Portraits de paysans irlandais esquissés par Charlotte Edgeworth, sœur de Marie Edgeworth. On donne, en Irlande, le

le plus bas, étaient appliqués à l'entretien d'une école primaire dont la maîtresse recevait trente louis par an.

» Les différents membres de la famille arrivaient les uns après les autres dans la bibliothèque avec leur ouvrage. Quand tous étaient réunis, on discutait des progrès de l'éducation, des intérêts variés des fermiers et des pauvres, afin que le secours vint toujours à propos en aide au besoin. Je regrettais qu'une si grande part de l'esprit et du temps de miss Edgeworth fût absorbée par des affaires locales; mais le plaisir qu'elle prenait à l'amélioration de tout ce qui vivait autour d'elle dilatait le cœur. De concert avec sa belle-mère, elle organisa des ouvriers pour les plus misérables et les plus délaissés, substituant à de stériles et dégradantes aumônes l'assistance féconde du travail, ce grand moralisateur des masses. Elle disait avec engouement : « Eût-il l'aide des génies, l'homme ne peut rien accomplir sans la-

keur. Aladin lui-même était tenu de frotter la lampe jusqu'à ce qu'elle brillât, avant que le génie parût. »

La fin à une prochaine livraison.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Extraits. — Voy. p. 295, 314.

AMATITAN.

La ville de Guatemala n'est pas située dans le voisinage de la mer, comme nous la représentons nos plus récentes et nos meilleures cartes géographiques : pour atteindre le port d'Istapa, un des points les plus rapprochés de la côte, il faut trois jours de marche, par une route très-accidentée, qui descend d'étage en étage le plateau de la Cordillère, et se



Le Pont d'Amatitan, dans la république de Guatemala. — Dessin de M. A. Morellet.

prolonge ensuite à travers une vaste plaine boisée dont le niveau décline insensiblement vers l'océan Pacifique. L'objet le plus remarquable que l'on rencontre sur ce trajet, c'est assurément la petite ville d'Amatitan, qui s'est élevée en peu d'années, par l'industrie de ses habitants, au niveau des plus riches et des plus florissantes villes de la république. Assise au bord d'une vallée spacieuse, à la base des montagnes qui forment le dernier gradin de la Cordillère, Amatitan doit son origine aux religieux dominicains qui s'y fixèrent en 1549 et réunirent sur un seul et même point les Indiens dispersés dans cinq misérables hameaux. Cet ordre, dont les services furent bien vite oubliés, perdit ses biens avec son influence au premier cri d'indépendance qui retentit dans l'Amérique centrale. Les esclaves noirs qui cultivaient le sol reprirent leur liberté et s'unirent à la race indigène; la variété qui résulte de cette fusion, et qui domine aujourd'hui dans la vallée d'Amatitan, brille moins par la beauté des formes que

par la vigueur musculaire, par la propension au travail que par l'esprit de spéculation et d'entreprise.

Ce fut en 1825 que la production de la cochenille fixa pour la première fois l'attention de cette population. Les premiers essais, dirigés au hasard et avec de faibles capitaux, ne furent point heureux; mais, quelques années plus tard, de nouvelles expériences furent tentées sous l'impulsion d'un certain nombre de familles que les révolutions politiques bannirent de la capitale, et qui cherchèrent dans cette industrie nouvelle les moyens de rétablir leur fortune. Cette fois, on procéda avec une sage circonspection : on recueillit et l'on enregistra tous les faits précédemment acquis; parmi les différentes espèces de nopal, on choisit celle qui réussit le mieux sous le climat d'Amatitan; on étudia les maladies de la cochenille et l'on en chercha les remèdes; on construisit des hangars pour l'abriter dans la saison pluvieuse; enfin la culture de la plante se perfectionna, l'histoire naturelle de

l'insecte s'éclaircit graduellement, la production prit un caractère méthodique et devint un art. La récompense ne se fit pas attendre : jusqu'alors, les habitants avaient vécu de la pêche de leur lac, de la culture de leurs jardins, et d'autres industries précaires qui n'ont jamais mené à la fortune. Leurs progrès furent si rapides dans cette voie nouvelle, qu'on vit bientôt succéder aux chaumières des maisons confortables, édifiées avec un luxe et une solidité dignes de la capitale; des terres incultes ou vouées à la chétive production des pastèques acquirent subitement une valeur considérable, et de pauvres journaliers, passant de la misère à l'opulence, réalisèrent un capital de 100 à 150 000 piastres. La population s'accrut naturellement avec la prospérité publique; et, dès l'année 1835, le village d'Amatitan méritait par son importance d'être élevé au rang de cité par la législation de l'État. On y compte aujourd'hui sept mille âmes, indépendamment de la population flottante qui y afflue surtout au temps de la récolte.

Une plantation de nopsals rapporte au bout de trois années; elle dure de dix à douze; et si les circonstances ont été favorables, le spéculateur, dans cette courte période, peut être très-largement récompensé de son travail : on a vu des bénéficiaires de 50 et 80 000 piastres réalisés dans l'intervalle d'une année. Ce genre d'industrie est donc plein de séduction; mais en même temps il est aléatoire, car une seule pluie intempestive suffit pour anéantir la récolte et ruiner le propriétaire lorsqu'il a exposé dans cette culture la totalité de ses capitaux.

Les vallées d'Amatitan, de Villanueva et de l'Antigua sont les seuls centres du Guatemala où la production de la cochenille ait pris un développement sérieux. Mais la première jouit d'une supériorité incontestable sous le double point de vue de l'abondance et de la qualité. Elle doit cet avantage à l'égalité de son climat qui favorise le développement de l'insecte, et à la nature du terrain qui produit sans effort la plante dont il se nourrit. Un peu moins de chaleur, un peu plus de sécheresse que sur les autres points, hâtent ici l'écllosion et permettent une double récolte; la seconde, moins estimée dans le commerce, est toujours plus petite, circonstance que l'on attribue à l'épuisement du végétal.

La ville d'Amatitan est trop moderne et elle a été construite avec trop de rapidité pour offrir aucun monument remarquable. L'objet le plus saillant qu'elle renferme est un magnifique *céiba*, qui ombrage de ses rameaux énormes toute la place du marché. Mais elle surprend le voyageur par les intérêts considérables qui s'y agitent et par son mouvement industriel, qui contraste avec la stagnation des autres villes de la république, sans en excepter la capitale. La vie y est assez chère, comme il arrive dans les centres populeux qui réunissent un grand nombre de consommateurs, et lorsqu'une industrie spéciale vient enlever à l'agriculture ses bras et la majeure partie de son domaine.

A un mille de la ville s'étend un lac profond, fortement découpé par les ondulations des montagnes qui couronnent le plateau du Guatemala. Ce bassin, emprisonné par une chaîne de trois mille pieds de hauteur, porte l'empreinte manifeste des révolutions volcaniques qui ont bouleversé cette partie du continent, et dont le Pacaya, qui s'élève solitairement vers le sud, semble garder le témoignage. Large environ d'une lieue sur une triple longueur dans la direction de l'est à l'ouest, ce lac croît rapidement en profondeur, et vers le centre on cherche inutilement le fond avec une sonde de deux cents brasses. L'eau, malgré sa limpidité, tient en dissolution des sels légèrement purgatifs qui n'altèrent pas son goût, mais imprègnent le rivage d'une odeur particulièrement sensible à l'époque de l'étiage. A la première verdure que ramènent les pluies, on voit descendre sur ces bords les troupeaux des fermes voisines qui, guidés par une habitude traditionnelle, viennent rafraîchir leur sang au milieu de ces maigres pâturages doués de vertus médi-

nales. Le paysage est triste et médiocrement pittoresque, malgré la valeur absolue des éléments qui le composent. Pas une voile n'égaye la solitude du lac; aucun mouvement suivi ne relie, par cette voie naturelle, la ville d'Amatitan au bourg de Petapa, que dérobent les accidents de la rive opposée. A peine voit-on, dans les roseaux ou gisant sur le sable, quelques mauvais canots qui contrarient tous les principes de l'architecture navale par la forme de leur cavité plus étroite au sommet qu'à sa base. Les sierras qui bornent partout les yeux sont revêtues sur leurs flancs décharnés d'une végétation rabougrie qui se développe au contact de l'humidité et ombrage leur limite inférieure d'un taillis plus riche et plus serré. Dans les anses retirées surnagent de grands amas de ponces qui effacent le miroir des eaux et ressemblent à des graviers mouvants.

A l'extrémité du lac, et tout près de la ville, naît une belle rivière qui suit paisiblement la vallée, s'échappe comme un torrent des gorges qui la terminent, franchit d'un bond immense l'étagé inférieur de la Cordillère, et reprend la tranquillité de son cours jusqu'à l'océan Pacifique, où, dans sa lutte avec la mer, elle forme la barre d'Istapa. Lorsque l'on considère, indépendamment de l'évaporation, le volume des eaux qui trouvent leur écoulement par cette issue, on reconnaît que le lac d'Amatitan est alimenté par des réservoirs souterrains; car les faibles ruisseaux qui y mêlent leurs ondes ne sauraient équilibrer dans leur ensemble le tribut qu'il verse à l'Océan. On traverse le rio Michatoya sur un vieux pont en pierre d'un effet pittoresque; monument assez rare dans cette partie du monde, et dernier vestige de la domination paternelle des dominicains. A l'époque où il fut construit, la population s'étendait sur les deux rives, mais elle s'est concentrée depuis presque exclusivement sur la droite.

LES PLUS GRANDS ARBRES CONNUS DÉCOUVERTS DANS L'ÎLE DE VAN-DIÉMEN.

Un voyageur anglais vient de découvrir des arbres gigantesques en Tasmanie, sur les bords d'un ruisseau, au pied du mont Wellington. On les nomme dans le pays *Gommiers des marais*; ce sont probablement des *Eucalyptus*. L'un de ces arbres était abattu; voici ses dimensions. Sa longueur totale était de 90 mètres; il avait 67 mètres de bille, c'est-à-dire depuis les racines jusqu'à la première branche; à sa base le tronc avait 9^m,2 de diamètre, et 3^m,7 à la naissance de la première branche. Il faut donc se figurer un arbre de 11 mètres plus haut que le sommet du Panthéon, et de 24 mètres plus élevé que les tours de Notre-Dame.

Un autre arbre encore debout avait, à un mètre du sol, 31 mètres de circonférence; il fallait, par conséquent, vingt hommes pour l'embrasser.

La quantité de bois fournie par un de ces colosses est prodigieuse. Le voyageur cuba le premier dont nous avons donné les dimensions, et trouva qu'il pèserait 446 886 kilogrammes.

Les arbres dont nous venons de parler sont les colosses du règne végétal; ils dépassent la taille de la plupart des arbres autant que les cachalots et les baleines dépassent celle des plus gros animaux. Tous les Chènes, Pins, Tilleuls, *Dracena*, *Adansonia*, cités jusqu'ici comme extraordinaires par leurs dimensions, rentrent dans la règle commune et ne sont plus des exceptions dans le règne végétal.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Voy. la Table de 1849.

LA HARPE.

Cet instrument semble presque abandonné. On le voit encore au théâtre, dans les concerts, et aux mains des

pauvres musiciens ambulants : mais presque toutes les familles le repoussent ; il a perdu sa popularité, ce n'est presque plus qu'un souvenir. C'est donc le moment d'écrire son histoire qui n'est pas sans intérêt. Par une singularité assez remarquable, les Grecs et les Romains paraissent avoir à peine connu la harpe, ou au moins l'avoir extrêmement négligée : en effet, on ne la retrouve figurée sur aucun des monuments qui nous restent de la Grèce, et dans les peintures d'Herculanum ou n'en a trouvé qu'un seul spécimen, encore n'est-il pas reconnu par tous les savants que ce soit véritablement la représentation d'une harpe. On a souvent traduit par le mot harpe le terme grec *kithara* ; cette traduction a été abandonnée par les lexicographes modernes : la cithare était une lyre.

Instrument à cordes comme la lyre, la harpe ne diffère pas seulement par la forme de cet instrument, attribut d'Apollon. On en jouait d'une manière toute différente : ainsi, sur tous les monuments, les joueurs de harpe pincents les cordes avec leurs doigts, tandis que les joueurs de lyre ou de cithare sont toujours armés du *plectrum*, sorte de crochet que rendait sans doute nécessaire l'extrême tension des cordes.

Cependant le nom de la harpe a une étymologie incontestablement grecque, et une fable dans le goût grec, citée par un grammairien latin du troisième siècle de J.-C., attribue son invention à Apollon. Voici d'abord l'étymologie. *Harpé* est, en grec, le nom de la faux et de divers instruments analogues, à forme courbée, et destinés à accrocher ; notre mot harpon vient du grec *harpé*, comme le sobriquet d'Harpagon donné aux avarés par la comédie latine : un harpagon se saisit de tout avec violence, comme le harpon saisit le poisson. En langue romane, le terme harpe signifiait griffe, croc, harpon.

La fable sur l'invention de la harpe se trouve dans les écrits de Censorinus, qui l'avait sans doute empruntée à un auteur grec. Il raconte qu'Apollon remarqua le premier la sonorité des cordes en faisant résonner l'arc de Diane sa sœur. Cette fable explique très-bien comment eut lieu l'invention de la harpe. En effet, il est permis de croire qu'un homme doué de l'esprit d'observation et d'une oreille musicale aura le premier remarqué le son que rend la corde d'un arc par la vibration aussitôt que la flèche a été décochée. Cet homme inconnu, que Censorinus appelle Apollon, parce que dans le paganisme tous les inventeurs étaient des dieux, fut l'inventeur de la harpe ; il peut se faire qu'il ait été Égyptien : la conformité entre les harpes égyptiennes (fig. 3, 4, 5, 6, 7) et l'arc des guerriers est frappante.

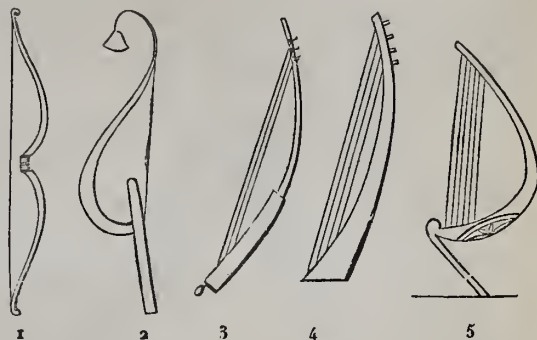
On comprend facilement qu'il soit impossible de déterminer l'époque de cette invention ; mais il est intéressant de savoir qu'on a trouvé des harpes sculptées sur un tombeau près des pyramides, et que ce tombeau paraît remonter à trois ou quatre mille ans.

La harpe monocorde une fois inventée, il ne fallut pas de grands frais d'imagination pour y ajouter des cordes qui permettaient de varier et d'étendre la puissance de l'instrument. Les Égyptiens avaient des harpes à quatre cordes dès le règne d'Amasis, premier roi de la dix-huitième dynastie, c'est-à-dire 1500 ans avant l'ère chrétienne et 900 ans avant Terpandre, poète et musicien grec, si célèbre pour avoir remporté quatre fois le prix de musique aux jeux pythiques.

Le nombre des cordes et la forme de la harpe, appelée en langue égyptienne *Ubouai*, varièrent, selon le caprice des ouvriers, depuis une corde jusqu'à vingt-deux.

Si l'on en juge par les spécimens qui existent dans les Musées de Florence et de Paris, le bois dont on se servait pour la confection des harpes était le *Mahogano Swietenia* des Indes orientales, que les Égyptiens tiraient sans doute de ce pays par le commerce. Quelquefois on couvrait le bois de peau de bœuf, ou bien l'on employait à cet usage du maroquin vert (voy. fig. 14). Toutes les harpes égyptiennes

offrent cette particularité, qu'elles n'ont pas de *console*. Les cordes étaient de boyau de chat : c'est un fait avéré depuis qu'on a trouvé, en 1823, à Thèbes, des harpes conservées avec leurs cordes tendues, « et résonnant encore sous les doigts européens, après avoir, tant de siècles auparavant, donné leurs premiers sons sous des doigts indigènes. »

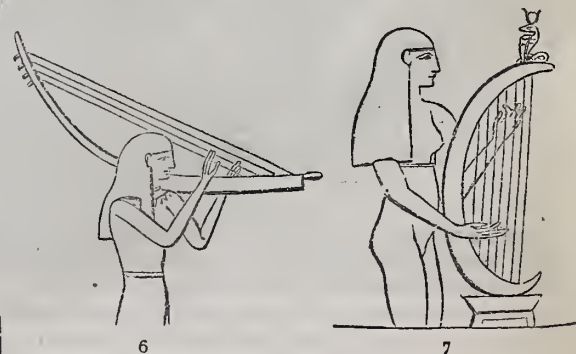


Nos dessins 1 et 2 représentent-ils des arcs ou des harpes primitives ? C'est ce que n'a pas osé décider M. de la Fage, auteur d'une savante Histoire de la musique. Ces instruments ont été publiés à Rome, en 1742, par Francesco Bianchini, chanoine de Sainte-Marie de la Rotonde, dans un ouvrage spécialement consacré aux instruments de musique des anciens. Le savant chanoine dit que ces instruments ont été trouvés dans un sarcophage avec une autre harpe à deux cordes ; mais comme il a négligé de donner la moindre indication sur ce sarcophage, qu'on ignore ce qu'il est devenu, qu'on n'en connaît même pas la date approximative, il reste encore une grande incertitude sur ce fait.

Au reste, que les monuments vus par Bianchini soient des arcs ou des harpes, l'invention de la harpe nous paraît pouvoir très-bien s'expliquer comme nous l'avons dit en commentant l'histoire de Censorinus, dont il n'y a que la forme mythologique à retrancher. La harpe représentée fig. 3 est reproduite d'après l'instrument original conservé au Musée du Louvre.

Les fig. 4 et 5 sont copiées d'après les planches de la commission d'Égypte dirigée par Champollion jeune : ce sont un tétracorde et un hexacorde, ou harpes à quatre cordes et à six cordes.

La fig. 6 est un autre hexacorde copié d'après les manuscrits de Champollion le jeune. Ce dessin est fort intéressant ; il nous explique comment les Égyptiens jouaient de la harpe en marchant. Ils employaient cet instrument dans les pro-



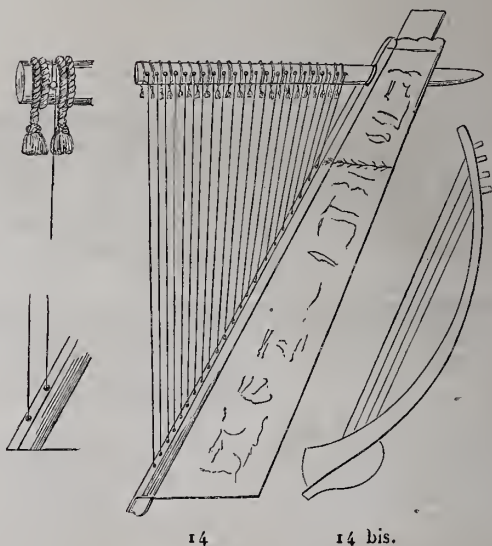
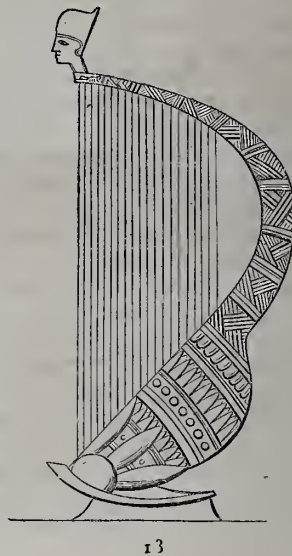
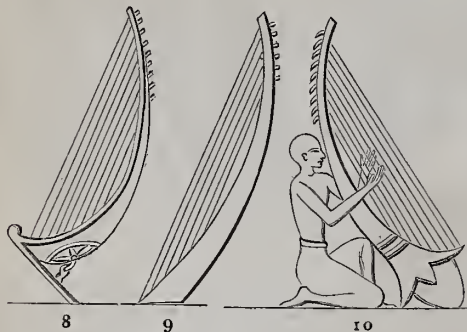
cessions, dans les fêtes et les festins. La fig. 7 reproduit une harpe à sept cordes, d'après un bas-relief de l'île de Philœ qui a été publié pour la première fois dans le recueil de la commission d'Égypte. La fig. 8 représente une harpe à neuf cordes ou ennécacorde. Elle diffère de la fig. 4 par l'appendice qui consolide l'instrument sur sa base. La gravure 9 figure

une harpe à six cordes : c'est celle que l'on rencontre le plus fréquemment sur les monuments peints ou sculptés de l'Égypte. La fig. 10 représente un prêtre agenouillé et jouant d'une harpe à neuf cordes qui affecte la forme d'un lotus. La fig. 11 est l'abrégé d'une scène peinte sur une petite stèle conservée au Musée du Louvre, et qui représente un prêtre égyptien agenouillé devant le dieu Phré et jouant de la harpe à neuf cordes.

La fig. 12 est tirée d'un tableau du tombeau de Sésostris : c'est encore un prêtre qui joue de la harpe. Ici le personnage est debout; sa harpe à treize cordes est richement

ornée de peintures et de sculptures à jour d'une délicatesse extrême. La partie inférieure est ornée d'une figure de divinité coiffée de l'attribut nommé *pschent*.

Dans la fig. 13 on voit une harpe de dimensions presque colossales. Elle a vingt cordes, et paraît être du nombre de celles dont on ne pouvait jouer qu'assis. Dans l'ouvrage de Wilkinson sur les mœurs des Égyptiens, cette harpe est représentée entre les mains d'un personnage assis. L'instrument figuré par la gravure 14 est conservé au Musée du Louvre. C'est la harpe égyptienne qui se rapproche le plus de la forme moderne. Elle avait vingt-deux cordes, qui ont



été replacées d'après les traces fort évidentes des cordes antiques. Le bois est recouvert d'un maroquin vert sur lequel on découvre quelques hiéroglyphes. La planche 14 bis figure une harpe tétracorde tirée des monuments de la commission d'Égypte.

La fin à une autre livraison.

Chez les nations slaves de l'Europe orientale, l'amitié est un engagement solennel qui se contracte au pied des autels. Dans le rituel esclavon, il se trouve une formule pour bénir, devant le peuple assemblé, l'union de deux amis ou de deux amies. Ces hommes deviennent frères; ces femmes deviennent

sœurs. Les uns et les autres s'obligent à s'assister réciproquement dans tous les besoins et dans tous les dangers, et à procurer la vengeance des injustices et des outrages subis par cet ami du cœur, pour lequel on est toujours prêt à verser son sang. La rupture de ces liaisons est rare; elle cause toujours un scandale public.

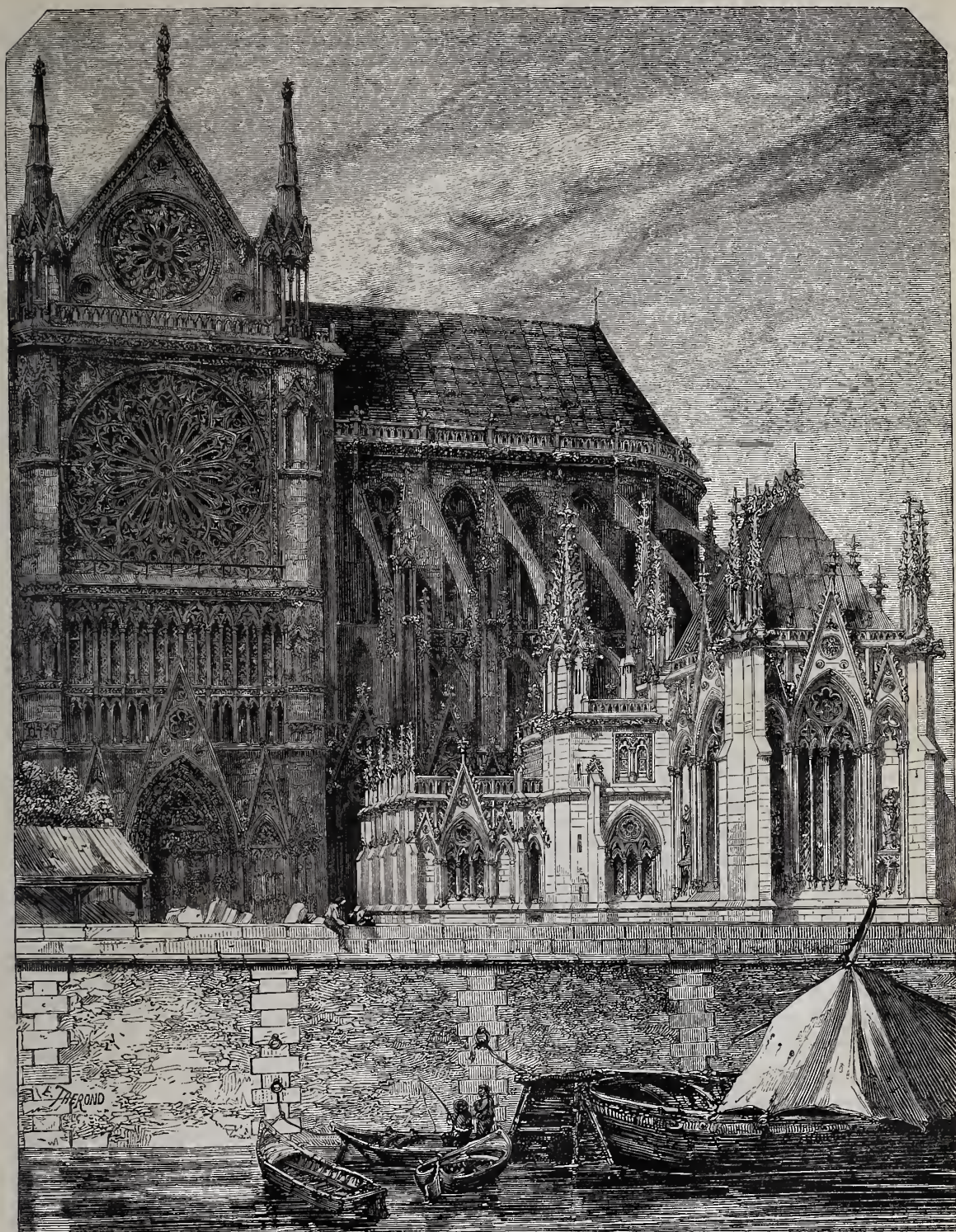
PORTALIS, *l'Homme et la société.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

NOTRE-DAME DE PARIS.

Voy. la Table des dix premières années.



BEST, H.R.

Nouvelle sacristie de Notre-Dame de Paris. — Dessin de Thérond.

Depuis plusieurs années on répare avec activité les injures que les siècles et les hommes avaient fait subir à l'un des édifices les plus anciens et les plus célèbres de la France, Notre-Dame de Paris. On assure la solidité des parties du monument qui, affaiblies ou dégradées, ne pouvaient plus être abandonnées sans péril à l'action destructive du temps ; on rend aux ornements corrodés ou mutilés leurs formes pri-

mitives ; de la crypte jusqu'au couronnement des tours, on restitue à l'église sa force et sa beauté ; on la rajeunit. Exécutés sous la direction de deux architectes qui se sont voués spécialement à l'étude de l'art au moyen âge, tous ces travaux attestent la science, la sagacité, le goût de M. Viollet-Leduc, l'un de nos premiers artistes, et de son collaborateur M. Lassus : ils sont approuvés et l'on peut dire admirés par

tous les hommes compétents pour les juger ; ils font honneur à notre temps. On ne s'est point borné à des réparations : on a ajouté au monument un petit édifice nouveau en style ancien, une sacristie en architecture gothique du treizième siècle. Considérée en elle-même, cette construction est un petit chef-d'œuvre ; elle présente tous les éléments d'un monument de la plus haute importance. On y trouve à l'intérieur un cloître, de petites salles, de moyennes, une grande. Ici l'édifice n'a qu'un seul étage, ailleurs il en a deux, ce qui produit des combles de toute hauteur et de toute forme, depuis les terrasses plates jusqu'aux toits aigus, avec pinacles, pyramides et contre-forts de toute espèce et de toute dimension. Le choix des matériaux, la mise en œuvre, la perfection des sculptures, tout concourt à donner à cette sacristie une très-haute valeur. Ce qu'elle seule a nécessité d'études et ce qu'elle suppose de solide érudition peut à peine s'apprécier ; mais on sait qu'en argent elle coûtera plus d'un million. Au reste, les deux architectes ne doivent point se faire illusion sur la nature de leur succès : il ne sera point populaire, il ne s'étendra point probablement au delà du cercle de ce que l'on appelle « les connaisseurs. » Une œuvre qui est avant tout scientifique ne saurait guère, en effet, exciter d'autre enthousiasme que celui des hommes de science : parmi ceux-ci, on s'étonne avec raison qu'en plein dix-neuvième siècle la puisse se rencontrer des architectes qui eussent si admirablement convenu au treizième ; et, en vérité, cette sacristie s'harmonise si parfaitement avec l'édifice principal, qu'elle semble en sortir naturellement comme un enfant du sein de sa mère. C'est là, ce semble, une qualité admirable. Quelques-uns la critiquent cependant : on doute que, même au treizième siècle, on eût jugé nécessaire ou convenable, pour construire une simple sacristie, de faire autant de frais de science et d'art que s'il se fût agi d'une petite église ; il est certain, du moins, que nos pères de l'âge gothique se sont contentés de constructions simples à fenêtres carrées pour la plupart des sacristies de leurs plus belles cathédrales. On ajoute que, si précieuses que soient l'érudition et l'imitation fidèle des choses des anciens temps, il semblerait plus agréable et plus profitable de voir aujourd'hui les architectes habiles se fier davantage à leur imagination et aux inspirations de leur temps. Beaucoup de bons esprits ne font même point difficulté de déclarer qu'à la plus savante copie du passé ils préféreraient une invention même moins remarquable, si d'ailleurs elle était vraiment nouvelle, raisonnable, appropriée aux convenances et aux nécessités contemporaines. Mais c'est là un grand sujet de controverse, et il nous suffit de l'indiquer.

UNE VISITE DANS UNE FABRIQUE D'AIGUILLES.

Suite et fin. — Voy. p. 322.

§ 8. Suite. — Variantes et procédés nouveaux.

Les différents détails de main-d'œuvre par lesquels nous avons terminé le premier article caractérisent chez nous la confection des aiguilles.

Or un fil de fer cimenté n'a jamais l'homogénéité, la finesse de grain d'un fil provenant de l'étirage d'un morceau d'acier. Aussi l'absence de tréfileries d'acier s'est-elle toujours fait sentir en France d'une manière fâcheuse, surtout en ce qui concerne la fabrication des aiguilles. Dès l'année 1804, à une époque où les manufactures d'Aix-la-Chapelle et de Borcette étaient françaises, la Société d'encouragement signalait le mal. « La France, disait le programme du prix proposé sur ce sujet, possède un grand nombre de tréfileries ; néanmoins aucune ne fabrique encore le fil d'acier à l'usage des manufactures d'aiguilles. Cependant il importe aux progrès de ces précieuses manufactures qu'elles ne puissent jamais être privées de la matière première, sans laquelle leurs travaux seraient paralysés.... »

» En général, le fil de fer et d'acier doit être uni et conserver la même grosseur d'un bout à l'autre dans chaque degré de finesse. Le fil d'acier pour aiguilles doit être d'un grain fin, homogène et susceptible de prendre la forme d'aiguille sans se briser ; il faut aussi qu'il puisse supporter l'opération du recuit sans perdre sa qualité acérée, et qu'il prenne à la trempe la dureté convenable. »

A la suite de ce programme, un prix de 3000 francs était promis au fabricant qui en remplirait le mieux les conditions. Pour obtenir ce prix, il fallait non-seulement présenter les meilleurs échantillons de fil de fer et d'acier fabriqués dans tous les degrés de finesse nécessaire aux besoins des fabricants de cartes et d'aiguilles, mais prouver en même temps qu'ils provenaient d'un établissement monté en grand, et pourvu de tous les moyens de fournir ces deux qualités de fil aux manufactures et au commerce, au prix qu'ils coûtent venant de l'étranger.

Jamais ce prix n'a pu être décerné, et on a fini, à tort suivant nous, par le retirer complètement.

§ 9. Seconde série d'opérations ; Trempe.

Les aiguilles, façonnées comme on l'a expliqué ci-dessus, sont soumises à un premier examen qui en fait rejeter un certain nombre. Celles qui sont reçues subissent neuf opérations constituant la seconde série.

1^{re} opération. On pèse par tas de 15 kilogrammes environ, ce qui fait depuis 250 jusqu'à 500 000 aiguilles. On met ces tas dans des boîtes séparées, et on les porte dans l'atelier de trempage. Cet atelier contient : 1^o un fourneau garni d'une grille pour recevoir le charbon, de deux barreaux de terre cuite pour porter les plateaux qui contiennent les aiguilles, et d'une cheminée avec un régulateur qui permet de maîtriser la marche du feu ; 2^o des cuveaux ou chaudrons de cuivre toujours pleins d'eau froide et munis d'un robinet d'écoulement ; 3^o une table sur laquelle sont déposées les boîtes pleines d'aiguilles et les plateaux sur lesquels on les arrange ; 4^o un ou plusieurs poêles en fonte, couverts d'une table de même métal, lutés en terre dans tout leur pourtour.

2^o opération. Un ouvrier étend les aiguilles sur les plateaux, à raison d'environ dix mille pour chaque, et les arrange parallèlement à la longueur de ceux-ci.

3^o opération. Le trempeur place ensuite deux plateaux chargés d'aiguilles sur les barreaux de terre cuite du fourneau ; il chauffe au charbon de bois jusqu'à ce que les aiguilles aient atteint la couleur du rouge cerise, si elles sont grosses ou moyennes, et jusqu'à un degré moindre, si elles sont fines. Alors il retire un des plateaux à l'aide d'une pince, le porte au-dessus du baquet rempli d'eau, l'incline et jette les aiguilles en les éparpillant circulairement, de manière que tombant séparément pour ainsi dire, toutes reçoivent la même trempe. Lorsqu'il a jeté de même les aiguilles de l'autre plateau, il vide les deux cuveaux, enlève les aiguilles avec deux crochets ou mains de fer, et les dépose pêle-mêle dans une boîte. Ensuite il place au four d'autres plateaux, remplis d'eau les deux cuveaux, et continue de la même manière.

4^o opération. Un autre ouvrier prend la boîte où l'on a jeté les aiguilles trempées, et il les met en ordre en exécutant la 17^e opération de la première série (voy. p. 327).

5^o opération. Les aiguilles qui viennent de subir la trempe sont trop cassantes pour être employées dans cet état. Le recuit leur donne de l'élasticité sans les rendre trop molles ni pliantes. Mais avant de les recevoir, il faut leur enlever la crasse dont l'opération de la trempe les a couvertes.

Un ouvrier place 15 à 20 000 aiguilles tant à côté les unes des autres que bout à bout dans une toile serrée, et en fait un rouleau qu'il étrangle et lie par les deux extrémités. Il met ce rouleau sur une table et le fait rouler en avant et en arrière, en appuyant dessus avec un bâton ou une règle qu'il fait aller et venir ; puis il trempe ce rouleau dans unseau

d'eau, le remet sur la table, et le fait rouler de nouveau pendant quelques instants. Alors la crasse se détache successivement, et l'aiguille est assez nettoyée pour l'opération suivante.

6^e opération. On porte les rouleaux d'aiguilles près des poêles à recuire, on ouvre et on développe ces rouleaux. Deux ouvriers à chaque poêle, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, disposent les aiguilles encore mouillées sur la table de fonte du poêle, et en font chacun deux rangées parallèles épaisses de 8 à 10 millimètres environ, longues de 5 à 6 décimètres. Leur besogne est de rouler sans cesse les aiguilles sur elles-mêmes, en appuyant dessus avec une règle de fer courbée, les pressant et les ramenant, afin que les aiguilles supérieures descendent au-dessous, que les inférieures remontent au-dessus, et que toutes soient chauffées uniformément. Quand on juge que le recuit est terminé, ce que l'on reconnaît à la couleur d'un bleu nuancé que prennent les aiguilles, on les pousse hors de la table du poêle, et on les jette dans une sébile placée au bas.

7^e opération. Ces aiguilles ainsi mêlées et sans ordre, sont aussitôt rangées parallèlement les unes aux autres par une opération semblable à la 17^e de la première série.

8^e opération. Comme la trempe a déformé une partie des aiguilles, il faut les redresser. On les prend une à une entre l'index et le pouce de la main gauche, et en les roulant, on reconnaît celles qui sont courbées; on les redresse aussitôt sur un tas d'acier à l'aide d'un marteau particulier, et on les jette dans une boîte. Ce marteau a un manche très-court et placé obliquement, afin que l'ouvrier qui le tient très-près de la tête, puisse le manœuvrer aisément sans trop coucher le poignet, et ne donner que de petits coups.

9^e opération. On arrange ensuite les aiguilles jetées dans la boîte en exécutant pour la quatrième fois la 17^e opération de la première série.

Il y a quelques variantes dans les procédés précédents : ainsi la trempe peut se donner dans un bain de plomb chauffé au rouge. A l'Aigle, on jette les aiguilles rougies à blanc dans un bain d'huile chaude, d'une chaleur supportable à la main. Ensuite, pour dégraisser les aiguilles, on les vanne avec de la sciure de bois; enfin le recuit s'opère dans un fourneau semblable à ceux qui servent à brûler du café, mais garni à l'intérieur de pointes très-saillantes pour diviser les aiguilles et les empêcher de s'accumuler.

§ 10. Troisième série d'opérations; Polissage.

Le polissage est l'opération la plus longue dans la fabrication des aiguilles. On fait la cannelure, on perce le trou en un clin d'œil; mais il faut beaucoup de temps et une dépense assez notable de force et de matière pour rendre la surface de l'aiguille lisse, unie et brillante. Il est vrai que la lenteur de l'opération est compensée par la multitude d'aiguilles qui la subissent à la fois. On perce les aiguilles une à une, on les palme par vingtaines, on les trempe par milliers; mais on les polit par centaines de milliers, et même par millions. Les paquets ou rouleaux soumis au polissage en contiennent jusqu'à 500 000 chaque, et la même machine, que dirige un seul homme et qu'un courant d'eau fait agir, polit en même temps vingt ou trente paquets, c'est-à-dire dix ou quinze millions d'aiguilles.

L'opération principale du polissage se subdivise en trois autres séries d'opérations : la première consiste à former les paquets ou rouleaux d'aiguilles; la seconde à les placer sur les tables du polissoir; la troisième à nettoyer les aiguilles.

Les principaux instruments et les machines principales qui servent au polissage, sont : 1^o une table garnie d'une auge ou moule à faire les rouleaux ou paquets d'aiguilles; 2^o une machine ou moulin à polir; 3^o un tonneau à dégraisser, mobile autour de son axe; 4^o un van en cuivre; 5^o un baril de cuivre monté aussi sur un axe.

Lorsque les aiguilles ont été trempées, recuites et dres-

sées, on les porte dans l'atelier destiné à la confection des rouleaux; on place deux ou trois carrés de toile qui ont déjà servi à cette opération dans l'auge, de manière qu'ils couvrent le fond et les côtés intérieurs, et qu'ils débordent en dehors; on augmente l'épaisseur de l'enveloppe avec plusieurs bandes de toile longitudinales. Sur le fond, on étend une couche de petites pierres de schiste quartzéux micacé, ou de silex, ou d'émeri, ou de pierre calcaire compacte, ou même de potée d'étain, quand on veut donner aux aiguilles un poli blanc. On range par-dessus, et dans le sens de la longueur du rouleau, une couche d'aiguilles épaisse d'un centimètre, et longue d'environ 45 centimètres, ce qui exige sept ou huit longueurs d'aiguilles ordinaires. On recommence une couche de petites pierres, puis un lit d'aiguilles, et ainsi de suite jusqu'au cinquième lit d'aiguilles, que l'on recouvre d'un sixième lit de petites pierres, et on verse sur le tout environ un demi-litre d'huile de colza. On replie alors la toile par les deux bords, puis par les deux bouts, et on ferme le rouleau dont on étrangle les deux extrémités. Quand un certain nombre de rouleaux ont été préparés de cette manière, deux hommes les prennent successivement et achèvent de les lier ou de les serrer étroitement à l'aide d'une forte ficelle que l'on serre autour de chaque rouleau, de manière à lui faire décrire une suite de spires qui se recouvrent mutuellement. Dans cet état, les rouleaux sont envoyés à l'atelier de polissage.

Le polissoir est composé de deux chariots roulant sur des madriers de chêne, au moyen de roues à rainures maintenues par des rails. Un des deux chariots s'avance pendant que l'autre recule. Chaque rouleau, enfermé dans un compartiment qui correspond à l'un des montants verticaux du bâtis en charpente, roule continuellement tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, soumis à la forte pression de la table du chariot. Les cailloux enfermés à l'intérieur s'écrasent peu à peu, et leur frottement finit par donner à l'aiguille le poli dont elle a besoin.

Lorsque les rouleaux d'aiguilles ont ainsi tourné sur eux-mêmes entre les tables à polir, pendant dix-huit à vingt heures, on les enlève, on les délie, on les déploie; on en retire les coquilles toutes grasses et couvertes de cambouis; on les verse dans une sébile, on les recouvre de sciure de bois ou de paille hachée, et on les introduit dans le tonneau. Là, elles sont soumises à un mouvement de rotation prolongé jusqu'à ce qu'elles soient ressuyées et dégraisées sur toute leur surface, et que leurs trous soient débouchés.

Du tonneau, on les fait tomber dans le van de cuivre qu'on a eu soin de placer dessous. Le vannage s'opère comme celui du grain. La sciure vole, les pierres se séparent, les aiguilles restent au fond du vase : elles sont déjà ressuyées et presque sèches. On les verse dans un tiroir, on les met en ordre en exécutant pour la cinquième fois la 17^e opération de la première série, et on les porte ensuite à l'ouvrier qui est chargé de faire les rouleaux d'aiguilles.

On fait alors des rouleaux semblables aux premiers, on les renvoie au moulin à polir, on roule pendant vingt heures, on dégraisse à la sciure de bois dans le tonneau, on vanne, on range et on fait de nouveaux rouleaux. On recommence ainsi sept fois de suite la même série d'opérations; on la fait même dix fois; seulement on varie la composition de la substance flottante dans les rouleaux. La huitième fois, les aiguilles ne sont arrosées que d'huile et roulées pendant six heures; la neuvième et la dixième fois, on emploie des lits de son de froment gros, sec et dépourvu de farine, et on ne roule encore que peu d'heures.

On termine enfin le polissage en essuyant les aiguilles une à une avec un linge.

Le polissage comprend donc cinq opérations distinctes qui se répètent chacune dix fois, et une dernière opération qui ne s'exécute qu'une fois, savoir : 1^o confection des rouleaux; 2^o position des rouleaux sur les tables du moulin à polir;

3° dégraissage dans le tonneau ; 4° vannage ; 5° arrangement des aiguilles ; 6° essuiement des aiguilles.

§ 11. *Quatrième série d'opérations ; Triage des aiguilles polies.*

La plupart des opérations précédentes donnent lieu à un certain déchet, et l'un des soins de l'ouvrier, en recevant les aiguilles pour les soumettre à une nouvelle main-d'œuvre, consiste à rejeter toutes celles qui sont sorties défectueuses des épreuves qu'elles ont subies ; mais le principal déchet a lieu au polissage. Les rouleaux qui reviennent du moulin à polir ne sont plus serrés et ronds comme quand on les y avait portés. Ils se sont aplatis ; les aiguilles ne sont plus dans le même ordre ; plusieurs sont piquées dans la toile qui les enveloppe ; beaucoup sont croisées, et les pointes même de quelques-unes traversent les trous de quelques

autres. Toutes sont émoussées, et lorsqu'elles ont été exposées dix fois, dans des rouleaux successifs, à l'action des polissoirs, on compte, en général, $\frac{1}{10}$ d'aiguilles cassées et $\frac{1}{10}$ d'aiguilles courbées et pliées.

Les aiguilles polies passent dans un atelier particulier qu'on a soin de tenir toujours sec, afin qu'elles ne soient pas exposées à se rouiller ; là elles subissent cinq opérations.

1^{re} opération. Elle a pour objet de détourner les aiguilles, c'est-à-dire de mettre toutes les têtes du même côté. En même temps, l'ouvrier rejette les aiguilles cassées par le milieu.

2^e opération. Un second ouvrier prend les aiguilles détournées et les étale sur une table ; il sépare celles qui sont cassées à la tête. Il est en outre chargé de faire deux qualités d'aiguilles, en raison du poli plus ou moins brillant.

3^e opération. Un troisième ouvrier est chargé de mettre



Fig. 1. Atelier de trempage et de bronzage.

à part les aiguilles dont la pointe est cassée, sauf à les appointer de nouveau.

4^e opération. On redresse au marteau et sur une petite enclume de bois les aiguilles qui se sont courbées pendant le polissage.

5^e opération. On sépare chaque espèce d'aiguilles en trois tas, selon leurs diverses longueurs. Cette opération s'exécute promptement et simplement au tact ; elle pourrait être confiée à un aveugle.

§ 12. *Cinquième série d'opérations ; Derniers tours de mains, et mise en paquets.*

Cette cinquième série d'opérations paraît avoir reçu des changements ou plutôt des additions notables depuis une cinquantaine d'années, autant du moins que nous en pouvons juger par la comparaison de ce qui se fait aujourd'hui à Laigle et de ce qui s'est passé sous nos yeux à Aix-la-Chapelle, avec la description que M. Baillet, inspecteur général des Mines, a donnée de l'art de l'aiguillier dans les *Annales des arts et manufactures* en l'an IX. Cette description, faite avec un remarquable talent, nous a été très-utile ;

mais elle n'accorde aucune mention aux opérations importantes du bronzage, du drillage et du brunissage dont nous allons parler.

1^{re} opération : le bronzage. Un enfant aligne sur une table de cuivre un certain nombre d'aiguilles, les têtes dehors, et l'ouvrier (voir la partie à droite de la fig. 1) vient appliquer en dessous des têtes une barre de fer rouge dont la chaleur détermine l'apparition d'une couleur bleue, utile au *drilleur* dans l'opération qui va suivre, et à la personne qui, se servant de l'aiguille, veut y entrer le fil. L'espèce de support à mouvement oscillatoire, qui est employé à cette opération, porte, d'un côté, la barre de fer rouge, et est tenu de l'autre par la main gauche de l'ouvrier qui dirige son opération de cette main ; la main droite n'est employée qu'à tenir le fer rouge qui détermine le bronzage.

2^e opération : le drillage. On appelle ainsi l'achèvement ou l'arrondissement du *chas*, *œil* ou *trou*. Sur une plaque mince de cuivre, on range une trentaine d'aiguilles que l'on maintient avec les deux pouces, tandis que l'index de chaque main soutient la plaque par dessous. Le chas était déjà percé, mais bien imparfait ; l'ouvrier le présente à la *drille*,

espèce de burin d'acier très-fin, animé d'un mouvement de rotation rapide qui arrondit le trou et régularise les bords, de manière à empêcher le fil d'être coupé. Il faut pour cette main-d'œuvre beaucoup d'attention, du coup d'œil et une



Fig. 2. Atelier de polissage.



Fig. 3. Dégraissage.

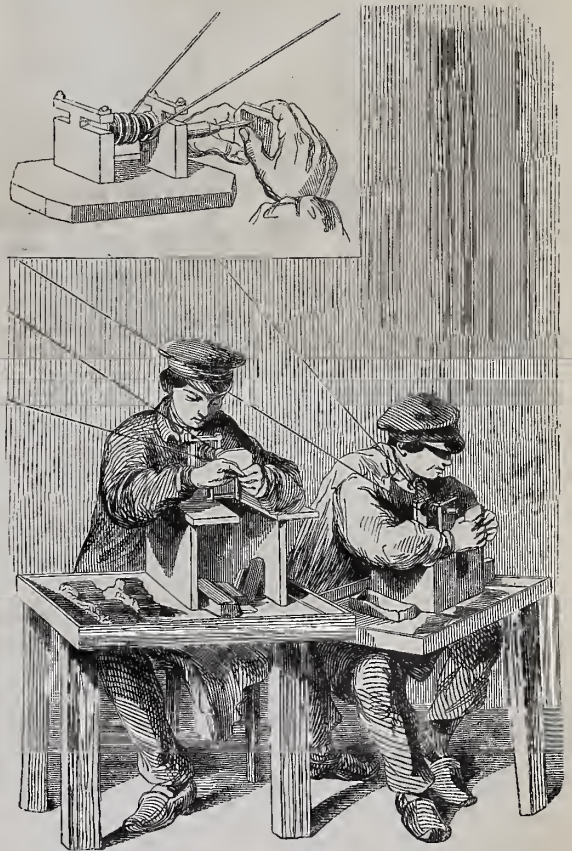


Fig. 4. Drillage ou perfectionnement du trou.

grande habitude. Mais c'est chose merveilleuse que de voir la promptitude avec laquelle opèrent les ouvriers exercés. A peine la drille paraît-elle toucher les aiguilles; l'outil ne manque jamais de tomber où il le faut; la rangée s'avance

successivement de gauche à droite, et tout est fini, que le spectateur a eu à peine le temps de suivre les détails de l'opération représentée dans son ensemble et en détail dans la figure 4.

3° *opération : le brunissage.* Cette main-d'œuvre, la dernière de la confection, à proprement parler, ne laisse pas d'être fort importante. Elle consiste à donner le poli le plus fin à l'aiguille, sur une bobine de buffle, recouverte de matières pulvérulentes d'une nature variable, mais qui toutes remplissent le même but. C'est dans le brunissage qu'excellent les ouvriers anglais. La figure 5 représente cette opération.

4° *opération : la mise en paquets.* Elle se subdivise elle-même en une dizaine d'autres :

1° On coupe le papier en petits carrés d'une grandeur proportionnée aux aiguilles, en général de dimension triple de la longueur de l'aiguille. Le papier est bleu ou violet, d'une composition particulière qui le rend peu susceptible d'attirer l'humidité.

2° Un enfant plie ces papiers au tiers, et forme le premier pli.

3° Un ouvrier compte cent aiguilles et les met dans un des plateaux d'une petite balance; il met en même temps dans l'autre plateau des poids équivalents au poids des cent aiguilles; puis il verse celles-ci dans un des papiers dont le premier pli a été fait par l'opération précédente. Il continue à peser des poids égaux aux cent premières aiguilles, et il obtient ainsi successivement des centaines d'aiguilles.

Le comptage des aiguilles est une opération longue, fastidieuse et sujette à erreur quand elle se fait à la main. C'est pour l'éviter que l'on fait ces pesages successifs; mais on perd peut-être alors en précision ce que l'on gagne en promptitude. Heureusement on peut opérer mécaniquement d'une manière très-simple. Il suffit d'employer la règle en fer imaginée par un Allemand, M. Pastor. Le bord supérieur de cette règle porte des cannelures proportionnées à la grosseur des aiguilles; les cannelures sont assez larges et assez profondes pour qu'en jetant dessus une certaine quantité d'aiguilles que l'ouvrier tient entre le pouce et l'index, il ne s'en loge qu'une à la fois dans chaque cannelure.

4° Un ouvrier prend les paquets et achève de les plier; il les range ensuite dans une boîte qui porte les numéros des aiguilles.

5° On écrit sur les paquets le numéro des aiguilles, le nom du fabricant et les marques particulières adoptées pour chaque espèce et chaque qualité d'aiguilles. Pour certaines aiguilles, le papier est en outre revêtu d'un timbre à sec.

6° On réunit en un seul dix paquets de cent, ce qui forme des paquets de mille aiguilles; on les enveloppe de papier bleu ou violet, qu'on lie avec du fil blanc ou rouge. On recouvre quelquefois les paquets de mille d'une feuille de papier blanc, portant des figures et des caractères dorés.

7° On réunit encore tous ces paquets au nombre de cinquante, ce qui forme des paquets de 50 000 qu'on enveloppe immédiatement de papier blanc puis d'une ou deux vessies de bœuf séchées, et on recouvre le tout de papier ciré ou de toile cirée, et on y ajoute une dernière enveloppe de toile grise. Sur celle-ci, on écrit l'assortiment des aiguilles avec une marque qui en indique la qualité.

§ 13. De l'insalubrité de l'empointage et des moyens de l'atténuer.

Parmi les opérations précédentes, il y en a surtout une qui a des effets nuisibles pour la santé des ouvriers : c'est l'empointage qui se fait ordinairement à sec pour prévenir la rouille. La poussière qui se produit dans l'empointage, ainsi fait sur les meules de grès, est extrêmement dangereuse. Sans l'emploi de certains préservatifs, les empoin-teurs ne peuvent guère exercer leur métier plus de dix à quinze ans. Ils meurent à la fleur de l'âge, atteints de phthisie

pulmonaire, à moins qu'ils n'aient renoncé de très-bonne heure à cette partie de la fabrication. Un médecin de Reddith a observé, pendant une longue pratique, que sur plusieurs milliers d'ouvriers empoin-teurs, il y en a un à peine qui atteint l'âge de quarante ans. Dès le commencement de ce siècle (vers 1810), des tentatives ont été faites en Angleterre pour remédier à l'insalubrité reconnue de l'empointage. M. Prior imagina une espèce de soufflet mû par le pied de l'ouvrier, et dont le vent, chassé à travers un tube percé de fentes longitudinales qui embrasse la meule, produit un courant assez fort pour entraîner la poussière. Un autre appareil fondé sur le même principe, fut construit, en 1816, par M. Thomas Roberts; enfin M. Abraham obtint en 1822, de la Société d'encouragement de Londres, la grande médaille d'or pour un appareil simple qui a le double avantage d'entraîner la poussière de grès et de préserver les ouvriers des particules fines d'acier qui s'élèvent pendant le travail.

Voici la description du procédé de M. Abraham, extraite du journal anglais *Sheffield-Iris* : « La pièce où travaillent les ouvriers est divisée en deux parties égales, sur toute sa hauteur, par un châssis ou écran composé de canevas ou de grosse toile. Cet écran est placé perpendiculairement au-dessus de la meule, qu'il entoure de chaque côté en ne laissant qu'un espace suffisant pour son mouvement, et pour la pédale que presse l'ouvrier. Une ouverture d'un pouce et demi (38 millimètres) est pratiquée dans la toile, directement au-dessus de la meule; c'est au travers de cette ouverture que passe la poussière de grès formée pendant l'opération, et qui est entraînée derrière l'écran par le courant d'air que produit le mouvement de la meule. Quant aux particules très-fines d'acier, qui, à raison de leur légèreté spécifique, tendent toujours à s'élever et peuvent être facilement absorbées par la respiration, parce qu'elles sont imperceptibles, des barreaux aimantés, disposés entre l'écran et l'ouvrier, les attirent et les arrêtent. Pour surcroît de précaution, M. Abraham a imaginé un appareil magnétique que les ouvriers placent autour du cou et de la bouche, et qui empêche toute aspiration des particules d'acier ou de grès pendant le travail. Les résultats obtenus au moyen de l'appareil de M. Abraham ont été des plus satisfaisants; des certificats, tant des fabricants d'aiguilles de Reddith et de Hattersage, que des couteliers de Sheffield, qui font émoudre à sec des tranchants sur des meules de grès, attestent que cet appareil remplit toutes les conditions voulues, et que son introduction dans les ateliers est un véritable bienfait pour la classe des ouvriers poin-teurs. »

D'autres procédés sont encore usités. Le moyen qu'a imaginé et employé avec succès M. Pastor, fabricant à Borcette, près d'Aix-la-Chapelle, consiste à faire de la meule elle-même un ventilateur qui entraîne les particules de grès et d'acier. Cette meule est revêtue d'une enveloppe en tôle, qui ne laisse qu'un étroit passage pour les aiguilles, et qui porte en un autre endroit une plaque de verre à travers laquelle l'ouvrier suit les progrès du travail. La chambre vide, comprise entre la meule et l'enveloppe, est en communication avec un tuyau aboutissant à une cheminée, et dans lequel l'air se précipite avec violence, entraînant la poussière siliceuse et métallique.

M. Molard avait proposé de remplacer les meules de grès par des meules en fer ou en fonte de fer oxydé. Ce moyen ne paraît pas avoir été sanctionné par l'expérience. La poussière de grès était remplacée par de la poussière ferrugineuse, moins abondante peut-être, mais non moins dangereuse; toute la poussière d'acier restait. Le changement de nature de la meule ne saurait donc dispenser d'un moyen pour détourner de la bouche de l'ouvrier cette perfide poussière qu'il tend à aspirer.

Enfin, parmi les différents moyens qui ont été mis en usage pour préserver les ouvriers chargés de cette besogne si nuisible à la santé, nous signalerons encore la précipita-

tion produite par la vapeur d'eau. Des conduits, que l'on peut à volonté ouvrir ou fermer au moyen de robinets, permettent d'introduire périodiquement dans l'atelier d'empoinçage, des jets de vapeur qui précipitent la majeure partie de la poussière siliceuse tenue en suspension dans l'atmosphère. Ce moyen est employé dans l'établissement fondé à Lyon par M. Neuss, d'Aix-la-Chapelle.

Nous avons en d'autant plus de motifs d'insister sur cet important sujet que, si nous en croyons les *on dit*, nos fabriques s'en occuperaient aujourd'hui fort peu, et que les procédés préservatifs n'y seraient guère employés que par exception. Comment, quand il s'agit de la vie des hommes, expliquer cette incurie, ce fatal *laissez faire* ?

§ 14. Considérations et faits divers qui se rattachent à la fabrication et au commerce des aiguilles.

Conditions auxquelles satisfait une bonne aiguille. — Nous pouvons maintenant résumer et compléter ce qui précède, de manière à établir les conditions d'une bonne fabrication.

Pour être réputées bonnes, les aiguilles doivent satisfaire à diverses conditions. Il faut que le fil soit d'acier de bonne qualité, bien trempé, que la partie cylindrique soit d'une rectitude parfaite; que la cannelure soit faite avec une très-grande régularité; que l'aïl soit percé dans l'axe, bien rond, et que ses bords ne coupent pas le fil; que la tête ait assez de résistance pour ne pas se rompre sous l'effort de traction qu'on exerce sur le fil au travers de certaines étoffes; que la pointe soit aiguë, bien conique, ne déviant pas de l'axe; que le poli soit parfait; que l'entrée dans l'étoffe soit facile et qu'il n'y ait pas de *ventre*, c'est-à-dire qu'après l'entrée la sortie soit également facile; que l'élasticité soit convenable pour faciliter le passage dans des parties de couture où l'aiguille ne peut pénétrer qu'en formant à chaque point un arc très-prononcé, arc qu'elle doit perdre entièrement sitôt qu'elle se trouve mise en liberté.

La perfection de l'aïl, l'arrondissement de ses bords, est une des conditions les plus importantes et les plus difficiles à obtenir. La nécessité de persuader les acheteurs qu'elle est bien remplie a donné lieu, il y a une vingtaine d'années, à une fraude très-condamnée. Les frères Lander, dans l'une des explorations qui leur ont fait découvrir l'embouchure du Niger, avaient emporté à la côte d'Afrique, comme objets de troque, des paquets d'aiguilles anglaises, achetés par eux en fabrique, et sur les enveloppes desquels on voyait l'inscription : *Garanties pour ne pas couper le fil*. Les honorables voyageurs avaient pris ces produits sur la foi de l'enveloppe; les nègres de la côte les leur demandèrent avec empressement, alléchés par la même annonce. Mais, dès le lendemain du jour où la troque avait commencé, les frères Lander furent assaillis de réclamations et même de menaces de la part d'une foule furieuse d'avoir été dupée. Les aiguilles ne coupaient pas le fil par la raison que l'aïl n'y existait pas.

Marques de fabrique. — La question si grave des marques de fabrique se présente au sujet des aiguilles comme pour un si grand nombre de nos produits manufacturés. Le préjugé contre les aiguilles françaises est tel qu'elles ne peuvent être reçues par notre commerce que par une sorte de fraude qui leur donne une livrée étrangère. Une réflexion bien simple corrigerait cette erreur du public. N'est-il pas évident que le fabricant qui appose sa marque sur ses produits offre au public la meilleure garantie de leur qualité, soit absolue, soit relative au prix; qu'il attache à son nom son avenir industriel, et que son plus cher intérêt consiste à débiter pour ce qu'elle vaut chacune des qualités obtenues ?

À Aix-la-Chapelle, la première qualité porte ordinairement les lettres initiales du nom du fabricant. La seconde qualité se marque ou au moins se marquait autrefois *S. N.* (*Spanische Nadel*, aiguilles d'Espagne). Les aiguilles façon anglaise se marquent, en général, du nom anglais *White Chappell*.

La maison Pastor les marque de son nom traduit en anglais, *Shepherd*.

Lieux de fabrication. — On fabrique des aiguilles en divers points de la Grande-Bretagne, notamment dans White-Chappel, un des faubourgs de Londres, à Reddith, etc.

Les autres localités du continent où il existe des manufactures d'aiguilles sont celles de Neustadt près de Vienne, le comté de Lamerck en Prusse, Liège et ses environs, Aix-la-Chapelle, Borcette, bourg qui touche à cette ville, Vaët, petit bourg à cinq kilomètres d'Aix, etc. En définitive, sous la réserve que motivent les progrès rapides de la fabrication française, nous dirons que les aiguilles anglaises sont celles qui ont le plus de renom sur les marchés, et qu'ensuite viennent celles de Laigle, probablement égales sinon déjà supérieures à celles d'Aix-la-Chapelle. On assure, il est vrai, que plus d'une fois des marchands anglais sont venus s'approvisionner à Aix. Un des fabricants de cette dernière ville prétend qu'il peut livrer à un prix beaucoup plus bas que les produits similaires venant d'Angleterre, et qu'il réserve la marque de sa maison pour les premières qualités, « supérieures, dit-il, aux meilleures aiguilles anglaises. » Il y a là beaucoup d'exagération, pour ne pas dire autre chose. Nous avons rapporté des aiguilles que ce fabricant nous a vendues lui-même comme de première qualité, et, au dire de juges compétents, elles ne soutiennent pas la comparaison avec les aiguilles anglaises, qui n'ont que le défaut de coûter un quart en sus.

Introduction de l'industrie des aiguilles en France. — La Société d'enconrageage a exercé sur la fabrication des aiguilles en France l'influence heureuse qu'elle a fait sentir à tant d'autres industries. Dès les premières années de sa fondation, elle publia dans ses bulletins des notices relatives à cette fabrication; elle fit connaître l'appareil de M. Prior pour empoinçer les aiguilles, ainsi que celui de M. Abraham pour préserver les ouvriers empoinçeurs de la poussière de grès, si dangereuse à leur santé. Elle chercha à exciter l'émulation en fondant, en 1818, un prix de 3 000 francs. Obligée successivement de remettre ce prix au concours d'année en année, parce que les concurrents ne satisfaisaient pas à toutes les conditions du programme, elle décerna plusieurs médailles à ceux qui lui paraissaient les mieux méritants.

La Société avait en outre institué un prix pour encourager la bonne fabrication des fils d'acier à l'usage des manufactures d'aiguilles; mais, les conditions imposées par le programme n'ayant pas été remplies, ce prix, porté successivement jusqu'à la somme de 6 000 francs, fut retiré en 1827. Cependant elle délivra encore, pour ce concours spécial, deux médailles d'or et deux d'argent.

En résumé, la Société peut se flatter d'avoir contribué par sa persévérance, et peut-être aussi par la sévérité de ses décisions, à des succès devenus assez marquants pour avoir engagé les jurys de l'exposition à accorder des médailles de bronze, d'argent et même d'or, à différentes époques.

Les difficultés pour l'introduction d'une industrie de ce genre sont de différente nature. Il ne suffit pas de former un personnel complet d'ouvriers capables; il faut disposer de fonds considérables, et pouvoir même supporter de fortes pertes sur ses avances. C'est ainsi que deux sociétés en nom collectif ont perdu un capital de plus de 600 000 francs depuis 1822, dans la fabrique d'aiguilles de Mérouvel près Laigle, la première qui ait été formée en France; et cependant elles n'avaient pas réussi à déterminer chez nous un notable progrès. Trois fois l'établissement avait cessé de marcher; il était réservé à l'intelligence d'un simple ouvrier de le relever de sa ruine. C'est au mois de juin 1834 que M. Vantillard, qui, après avoir travaillé de ses mains dans la fabrique, était devenu premier commis de la dernière société, prit la gestion à son propre compte. Éclairé par une longue expérience, il se mit en garde contre les

fautes de ses devanciers, et, par des procédés nouveaux et économiques de son invention, il éleva l'établissement de Mérouvel à un degré de prospérité remarquable.

La fabrication des aiguilles commença à y prendre de l'importance en 1835, et les produits se sont sans cesse accrus en nombre et en qualité. En 1838, Mérouvel produisait 125 000 paquets de mille aiguilles chaque; en 1840, 130 000.

Placé dans une situation pittoresque, l'établissement profite de la force motrice d'un cours d'eau qui fait tourner des roues. Plus de quatre-vingts ouvriers y sont employés avec un salaire moyen de 1 fr. 80 cent. par jour. Paris, Lyon, Marseille, sont les principaux débouchés ouverts aux produits, qui sont des aiguilles de tous numéros, et même des aiguilles à tricoter, que le directeur fabrique de ses mains.

D'un autre côté, plusieurs fabricants étrangers ont importé leur industrie en France. C'est ainsi que MM. Massun père et fils, d'Aix-la-Chapelle, ont établi en France leurs ateliers avec un système d'installation mécanique tellement combiné que trente hommes exécutent ce qui exigeait autrefois le concours de trois cents. Ces messieurs annonçaient l'intention de ne faire paraître leurs produits que sous leur marque particulière. Auront-ils pu la réaliser?

M. Neuss, l'un des principaux fabricants d'Aix-la-Chapelle, a fondé à Lyon, il y a peu d'années, un établissement pour le tréfilage des aciers et la fabrication des aiguilles. Les fils y sont cuivrés, ce qui facilite leur étrépage; et la vapeur est employée pour précipiter la poussière de grès provenant de l'empontage des aiguilles.



Fig. 5. Brunissage.

Le droit destiné à protéger la fabrique nationale est de 200 francs par 100 kilogrammes sur les aiguilles étrangères. Cette protection est surtout efficace pour les aiguilles de forte dimension dites à la coupe. Aussi des fabricants ont-ils réclamé une protection plus forte pour les aiguilles fines, et ont-ils même demandé que, pour atteindre le but, le droit fût quintuplé et porté de 200 francs à 1 000 francs par

100 kilogrammes. Mais on a reconnu l'impossibilité de se livrer, aux bureaux de douane, à une vérification assez minutieuse pour combiner la taxe d'après la qualité et le degré de finesse. On n'a pu davantage établir la taxe d'après les dimensions en longueur, attendu que, pour satisfaire à toutes les destinations, on est obligé de fabriquer de grosses aiguilles courtes et de longues aiguilles fines. La fixation au poids ne pouvant être évitée, si la taxe était élevée des quatre cinquièmes, elle dépasserait pour certaines qualités leur valeur réelle. Or, entre les aiguilles présentées aux différents concours, les plus fines, celles qui sont les plus difficiles à faire, ont été jugées d'une belle exécution; tandis que les bas numéros, soumis à des épreuves, ont été reconnus bien loin de la perfection désirable. Aussi, avec une surélévation considérable du tarif protecteur, ou l'introduction des qualités à l'usage des consommateurs pauvres cesserait avant que nous ne fussions en mesure de les remplacer par la fabrication nationale, ou elles s'introduiraient en fraude, autre inconvénient très-grave.

Prix. — Le prix des aiguilles est extrêmement variable suivant les grosseurs et les qualités. Il descend à 3 francs, à 2 francs, même à 1 fr. 50 cent. le millier, pour les aiguilles les plus communes prises en fabrique. Mais, dans le commerce de détail, il est, pour les qualités supérieures, plus que décuple du prix le plus bas. Ainsi les merciers débitent des aiguilles anglaises ou prétendues telles au taux de 1 fr. 50 c. à 2 francs le cent. Ces mêmes aiguilles se vendent au détail, dans les magasins d'Aix-la-Chapelle, à raison de 40 à 12 francs environ le mille; à Londres, elles coûtent de 12 à 15 francs.

Commerce extérieur. — Pendant la période décennale de 1827 à 1836 inclusivement, on a mis en consommation une quantité moyenne de 41 000 kilogrammes d'aiguilles étrangères, représentant, au taux d'évaluation de 30 francs le kilogramme, une valeur de 1 486 000 francs. Mais il paraît que ces taux d'évaluation sont trop bas; et, suivant quelques économistes, le tribut que notre pays paye à l'Angleterre et à l'Allemagne s'éleverait à plus de 4 millions par an.

Les exportations, trop insignifiantes pour être enregistrées en détail, s'étaient bornées en 1832 à 866 kilogrammes, et en 1836 à 1 277 kilogrammes.

En 1837, mise en consommation, 40 000 kilogrammes d'aiguilles fines étrangères; valeur officielle, 1 462 000 fr. En 1838, 43 500 kilogr.; valeur, 1 567 000 fr.

D'un autre côté, en 1837, nous avons exporté, principalement en destination des États Sardes, 8 573 kilogr. d'aiguilles françaises, représentant, au taux d'évaluation de 40 francs, 342 920 fr.; et en 1838, 11 763 kilogr.; valeur, 470 528 fr.: ce qui réduit la différence de l'importation sur l'exportation à 1 112 000 fr. pour 1837, et à 1 097 000 fr. pour 1838.

Dans le même temps, les importations de l'Angleterre, qui n'avaient pas dépassé en moyenne, pendant la période décennale, 3 000 kilogr., se sont élevées à 6 900 kilogr. en 1837 et à 9 082 kilogrammes en 1838; et cela, lorsque les progrès de notre fabrication et son perfectionnement nous permettaient d'élever nos exportations au quart du taux ordinaire des importations annuelles.

Cette coïncidence serait-elle l'effet d'une diminution correspondante dans l'introduction frauduleuse, qui ne présentait plus assez d'avantages? Serait-elle le résultat de tentatives ayant pour objet d'arrêter, par une redoutable concurrence, l'essor de notre fabrication? C'est ce qui reste à éclaircir. Quoiqu'il en soit, le chiffre croissant des exportations manifeste un progrès remarquable. L'impulsion est donnée, il ne s'agit plus que de la soutenir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE ROCHER DE LURLEY.



FREEMAN DEL.

L. UGARIN S.

L'Ondine de Lurleifelsen, sur la rive droite du Rhin. — D'après Carl Bégas. — Dessin de Freeman.

Près de Saint-Goar et d'Oberwesel, le Rhin s'assombrit ; ses rives dépouillées de verdure s'élèvent en monticules arides qui dérobent à la vue les vallées voisines ; leurs images plongent profondément dans le fleuve et en noircissent les eaux. Un rocher âpre, escarpé, et qu'on dirait formé d'un amas de vastes écailles, se dresse et s'avance à l'un des coudes du Rhin comme un fantôme : c'est le Lurleifelsen. A sa base, l'onde tourbillonne, mugit, écume. Si le voyageur jette un cri, l'écho le répète quinze fois ; on dirait quinze voix ironiques ou menaçantes. Sous un ciel orageux, lorsque le vent gronde et agite les flots, on éprouve une impression étrange en entendant ces voix vibrantes qui semblent sortir des profondeurs du rocher. L'imagination des siècles anciens ne pouvait laisser sans explication ce singulier phénomène. La légende raconte qu'une belle jeune fille habite ce rocher ; à l'approche des nuits, pendant les tempêtes, elle s'assied sur la pierre, parée de riches vêtements, et, mêlant aux bruits du ciel et du fleuve des chants merveilleux, elle attire les navigateurs imprudents dans le gouffre où les attend la mort.

Quelle est cette impitoyable sirène ? Les uns disent que c'est une Ondine ; les autres la fille d'un comte maudite par sa mère.

On raconte beaucoup d'autres apparitions semblables dans

les montagnes du Nord ; chaque rocher a ainsi sa légende.

Près de l'Annaberg, dans la Misnie, on voit s'élever devant la ville une haute montagne nommée le *Piel-Berg*. A midi, heure où l'on n'a point coutume de se promener en ces lieux, une jeune et belle fille s'y montre somptueusement parée avec une magnifique chevelure blonde qui flotte derrière elle.

Sur le Schlossberg, non loin d'Ordruf, dans la Thuringe, on voit une jeune fille qui a un trousseau de clefs pendu à sa ceinture. A l'heure de midi, elle descend, dit-on, de la montagne, s'avance vers la fontaine d'Hoerling qui est au bas du vallon, s'y baigne, puis remonte au sommet du Schlossberg.

Non loin d'Eisenach, dans une caverne creusée au flanc des rochers, à midi de même, apparaît quelquefois une demoiselle qui ne pourra être délivrée que lorsque quelqu'un lui aura crié trois fois, en entendant ses trois éternements : *Dieu vous bénisse !*

Sur le Harz, près de Zarg, village du territoire de Braunschweig, on montre en un endroit du Staufenberg, où était construit autrefois un château fort, l'empreinte d'un pied humain : c'est la fille de l'ancien seigneur du château qui a imprimé cette trace en ce lieu sauvage où elle aimait à s'arrêter. Elle est sous la puissance d'un charme, et elle apparaît encore de temps à autre avec ses cheveux dorés et bouclés.

C'est ainsi que les peuples du Nord ont anéanti presque tous leurs paysages d'êtres chimériques : le moyen âge n'a fait en cela que continuer les traditions de l'antiquité. La raison a chassé ces figures fantastiques, comme la lumière dissipe les ombres ; il appartient à la science de nous rendre en nobles surprises ce que nous avons perdu en émotions poétiques ; c'est à elle à agrandir avec la puissance de l'homme son admiration de Dieu.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 193, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318.

§ 11. *Suite.* — *Le maître maçon de Montmorency. — La vengeance d'un honnête homme. — Tout va bien.*

La boutique du boulanger était assez éloignée ; lorsque j'y entrai, plusieurs voisins s'y trouvaient réunis devant le seuil ; ils avaient l'air d'écouter un gros homme qui parlait très-haut et avec un air de colère. Je n'y pris point garde d'abord, et j'attendais la miche qu'on était allé me chercher dans l'arrière-boutique, quand j'entendis mon nom prononcé par le gros homme.

— Il se nomme Pierre Henri, dit *la Rigueur*, s'écriait-il ; mais le diable me torde le cou si je ne lui change pas son nom en celui d'*affamé* ! Quand je devrais vendre ma dernière chemise, je lui ferai plus de chicanes et d'avanies qu'il n'en faudra pour le mettre sur la paille !

— Au fait, si nous laissons les Parisiens s'établir dans le pays, ils viendront nous manger le pain jusque dans la bouche ! fit observer un voisin, qu'à ses mains noires je reconnus pour un travailleur de fer.

— Sans compter qu'ils finissent toujours par faire banque-route ! ajouta l'épicier : à preuve, l'horloger de la grande place qui est parti sans me payer.

— Et attends-toi que le nouveau maître maçon n'aura pas meilleure mémoire, reprit le gros homme ; m'est avis que c'est quelque filou qui vient ici pour se cacher de la police.

Jusqu'alors j'avais écouté sans trop savoir si je devais avoir l'air d'entendre ; mais à ces derniers mots, le sang me monta à la tête, et je me retournai vers la porte :

— Pierre Henri n'a besoin de se cacher de personne, m'écriai-je, et la preuve, c'est que c'est lui qui vous parle.

Il y eut un mouvement général parmi les spectateurs. Le gros homme s'approcha du seuil.

— Ah ! ah ! voilà donc l'oiseau ? dit-il en me regardant en face d'un air insolent ; eh bien, je ne l'aurais pas reconnu au plumage pour un maître de la grande ville ; il a l'air un peu bonasse !

— Vous verrez à l'œuvre ce qu'il sait faire, répliquai-je brusquement ; les injures ne prouvent que la jalousie ou la malice : c'est au travail qu'il faut juger l'ouvrier.

— Reste à savoir si l'on en veut de ton travail ! reprit le maître maçon grossièrement : tu m'as enlevé une pratique ; mais si tu m'en enlèves une seconde, aussi vrai que je me nomme Jean Pérou, je t'éreinte à la première occasion.

Je sentis que je devenais pâle, non de peur, mais de dépit. Cette grosse figure rouge de colère, et ces petits yeux gris qui flamboyaient de menace me remuaient le sang ; je regardai le maître maçon en face :

— Faudra voir ça ! maître Pérou, repris-je en me contenant. Les gens qu'on veut éreinter ne se laissent pas toujours faire. Jusqu'à présent, j'ai défendu ma peau contre plus d'un mauvais compagnon, et j'espère ne pas la laisser à Montmorency.

— Eh bien, à la bonne heure ! s'écria le maçon en relevant sa casquette ; nous verrons ce que tu sais faire de tes poings ! Le diable me brûle ! j'en aurai le cœur net, et il ne sera pas dit que Jean Pérou se sera laissé couper im-

punément l'herbe sous le pied par un bousilleur de Paris.

Je ne répondis pas ; la colère me gagnait et je me sentais près d'éclater. Je pris vivement le pain que j'étais venu chercher, et j'allais sortir quand le boulanger me réclama son paiement. Je répondis que j'avais déposé l'argent sur le comptoir ; mais le marchand déclara n'avoir rien reçu. Il s'ensuivit un débat que l'intervention du maître maçon ne tarda pas à aigrir. Intéressé d'honneur, je soutenais mon affirmation avec persistance. Au plus fort de la contestation, une petite fille qui se trouvait présente, déclara à demi voix que je tenais l'argent caché entre mes doigts. Je r'ouvris vivement la main : c'était la vérité ! Dans mon trouble, j'avais repris sur le comptoir une pièce de douze sous et je l'emportais sans m'en apercevoir.

Le mouvement qui se fit parmi les spectateurs me donna le vertige ; je voulus balbutier une explication ; mais me sentant soupçonné, je me troublai. J'étais inconnu, entouré de malveillance, sans aucun moyen de prouver que mon erreur avait été involontaire ; je compris que toutes mes justifications étaient inutiles : aussi, coupant court brusquement, je payai le marchand et je voulus sortir.

Le maître maçon était debout dans la baie de la porte, une épaule appuyée au chambranle et les pieds arc-boutés au côté opposé. Il me regardait en ricanant.

— Manqué le coup ! me dit-il ironiquement ; pour aujourd'hui, il faudra payer son pain au prix du tarif.

— Laissez-moi passer ! m'écriai-je à bout de patience.

— De quoi ! de quoi ! reprit-il de plus en plus provocant. On dirait que le Parisien se fâche.

— Le Parisien en a assez de vos injures, repris-je tout tremblant de colère, et il veut que vous lui fassiez place.

— Vrai ! et si je ne veux pas ?

— Alors il se la fera.

— Ah ! oui-dà ; voyons voir un peu ça !

Je m'avançai résolument jusqu'à lui. Il était toujours appuyé au mur, et les bras croisés.

— Jean Pérou, voulez-vous me laisser sortir ! m'écriai-je les poings fermés.

— Non, dit-il en ricanant.

Je le saisis par le bras et je le poussai rudement pour le forcer à me livrer passage.

Il ne s'attendait point sans doute à une telle hardiesse, car il fut sur le point de perdre l'équilibre ; mais il se redressa sur-le-champ avec une malédiction de colère, revint à moi le bras levé et me frappa au visage d'un coup qui m'étourdit. Je tâchai pourtant de me mettre en défense, et la lutte se soutint jusqu'au moment où je trébuchai contre le seuil, entraînant le maître maçon dans ma chute.

Tombé sous lui, je sentis bientôt ses deux genoux sur ma poitrine, tandis que ses poings me labouraient le visage. Les spectateurs, qui avaient laissé faire jusqu'alors, se décidèrent enfin à nous séparer. On m'arracha avec peine de maître Pérou que la colère rendait fou ; on me mit sous le bras le pain que j'avais acheté ; on me montra mon chemin, et je repris machinalement la route du logis.

J'allais devant moi comme un homme ivre ; j'étais endolori dans tous les membres, et navré jusqu'au plus profond du cœur. A la vue de la maison je ralentis le pas ; j'avais peur des questions de Geneviève quand elle apercevrait mon visage saignant et meurtri. Je ne pouvais me faire à l'idée de lui raconter les humiliations que je venais de supporter. Heureusement qu'elle avait cédé aux fatigues de la journée ; je la trouvai couchée et endormie.

Je me hâtai d'éteindre la chandelle qui brûlait encore, et de me mettre au lit. Mais j'essayai en vain de dormir ; j'étais dévoré d'une sourde rage ! La haine du maître maçon m'avait gagné ; je lui voulais maintenant tout le mal qu'il avait souhaité me faire ; je cherchais par quel moyen je pourrais lui nuire et me venger ! tout le reste m'était indifférent ! Dans ma fièvre de colère, je ruminais mille projets ; je de-

mandais tout bas l'aide du bon Dieu contre mon ennemi. La réflexion, au lieu de me calmer, excitait de plus en plus mes mauvaises pensées ; ma rancune était comme un abîme qui se creuse à mesure qu'on y travaille.

Si je m'endormais de temps en temps, c'était pour faire quelque rêve de colère. Tantôt je voyais maître Pérou ruiné et le bissac sur l'épaule, mendiant par les chemins ; tantôt je le tenais sous mes pieds comme il m'avait tenu lui-même, et je le forçais à me crier merci ; d'autres fois je l'apercevais, les mains liées, entre quatre gendarmes qui le conduisaient à la prison des voleurs, et je lui renvoyais ses injurieuses railleries.

Au milieu d'un de ces cauchemars, je fus réveillé en sursaut par Geneviève. Je me dressai sur mon séant : une grande lueur éclairait notre logement ; on entendait au dehors un tumulte de voix, le bruit de gens qui semblaient courir ; puis le cri : *Au feu !* retentit.

Je sautai à bas du lit, je m'habillai à la hâte et je sortis.

Deux hommes traversaient la rue en courant.

— Où est le feu ? demandai-je.

— Au chantier de Jean Pérou ! répondirent-ils en même temps.

Je m'arrêtai saisi. Il semblait que Dieu avait écouté mes prières, et qu'il s'était chargé de me venger.

Il faut bien l'avouer maintenant, quoique la chose soit à ma honte, le premier mouvement fut de satisfaction ; mais il ne dura que le temps d'un éclair, presque aussitôt je rougis en moi-même de mon contentement. Alors il se fit un subit changement dans mon cœur. Ramené aux bons sentiments, il me sembla que j'étais plus obligé qu'un autre de porter secours à un maître maçon, et de racheter par l'action mes soulais de malheur. Cette idée fut comme une flamme qui me traversa le cœur. Je m'élançai à la suite des gens qui passaient, et j'arrivai au chantier de Pérou.

Le feu, d'abord mis à un apprenti, avait bientôt gagné tout le reste. Au moment où j'arrivai, les amas de charpentes et de voliges formaient autour de la maison une ceinture de flammes qui empêchait d'y arriver. Des ouvriers couraient au milieu de la fumée et des brasiers, écartant les matériaux en feu. Je me joignis à eux, et nous finîmes par nous ouvrir un passage.

Arrivés à la maison, nous la trouvâmes fermée, et rien n'y bougeait. Quelques voix s'écrièrent que Jean Pérou devait être chez son frère, à Andelly ; mais plusieurs autres répondirent qu'ils l'avaient rencontré le soir même au village ; l'un d'eux l'avait même vu rentrer, comme il le dit, avec *un coup de tisane dans la tête* et une bouteille sous le bras. Ivre et endormi, il n'avait sans doute rien entendu.

Dépendant le danger devenait de plus en plus pressant. L'incendie, qui s'était étendu par derrière, passait déjà au-dessus de la toiture du petit pavillon. Nous frappions en vain à la porte refermée, nous appelions le maître maçon de toute la force de nos poumons ; rien ne répondait.

Dans ce moment, il se fit sur nos têtes un effroyable craquement, et les tuiles détachées se mirent à tomber avec une pluie de charbons : c'était le toit qui éclatait. Tout le monde s'enfuit. Je me précipitais comme les autres vers l'extrémité du chantier, quand un grand cri partit derrière moi et m'arrêta court. Je me retournai : Jean Pérou, enfin réveillé, venait de paraître à l'une des fenêtres du pavillon.

Surpris dans son ivresse et encore tout étourdi, il regardait autour de lui avec des exclamations d'épouvante, sans avoir l'air de bien comprendre. Toutes les voix lui crièrent à la fois de descendre et de fuir ; mais le malheureux, hors de lui, continuait à regarder les flammes qui couraient à travers le chantier, en répétant d'un accent lamentable :

— Le feu ! le feu !

Deux ou trois d'entre nous se décidèrent à revenir sur leurs pas et à se rapprocher du pavillon. L'incendie gagnait toujours et commençait déjà à fendre les planchers. Nous

avertîmes le maître maçon que le moindre retard pouvait lui coûter la vie. Il parut enfin le comprendre, car il rentra vivement comme s'il se fût décidé à gagner la porte, et nous nous rapprochâmes pour lui porter secours. Des étincelles qui jaillissaient à travers les volets du rez-de-chaussée nous apprirent alors que le feu avait envahi en même temps l'étage inférieur et les combles. Jean Pérou reparut bientôt à la fenêtre, en criant que l'escalier était en feu et en demandant une échelle. Quelques-uns coururent en chercher ; mais, au milieu de ce désordre et de cette destruction, il était douteux qu'ils pussent en trouver à temps. L'incendie du rez-de-chaussée grandissait rapidement ; au lieu de petiller, la flamme commençait à gronder dans l'intérieur comme dans une fournaise. Jean Pérou, chargé de papiers et de sacs d'argent, était à cheval sur la fenêtre, criant qu'on l'aîdât à descendre ; mais ceux qui se trouvaient là restaient immobiles par impuissance ou par épouvante. Je me sentis tout à coup saisi d'une courageuse volonté ; l'idée du danger disparut, et je ne vis plus qu'un homme à sauver.

Je courus à une des fenêtres du rez-de-chaussée, et, m'aîdant des volets, j'arrivai jusqu'au cordon du premier étage. Là, mes épaules étaient presque au niveau des pieds du maître maçon ; je lui criai de s'en servir comme d'un point d'appui. Pérou, que l'émotion avait dégrisé, ne se le fit point répéter : il enjamba la fenêtre et se laissa glisser jusqu'à moi. Son poids me fit d'abord perdre l'équilibre, je chancelai ; mais, me rattrapant au mur, j'enfonçai les ongles dans les jointures des pierres, auxquelles je me retins par un effort de vaillance, et le maçon se servit de mon corps comme d'une échelle pour arriver à terre sans malheur.

Ce fut seulement quand je l'eus rejoint qu'il me reconnut. Il recula de trois pas, porta la main à son front, et, après avoir balbutié quelques mots que je ne pus comprendre, s'assit sur un débris de poutre qui fumait encore. Tant d'événements coup sur coup l'avaient anéanti ; il était sans force pour s'expliquer et pour remercier.

Peut-être lui manquait-il aussi la volonté. Jean Pérou était un cœur où les sentiments entraient aussi difficilement que le coin dans la pierre. Rien que pour ne pas vous traiter en ennemi, il avait besoin d'un effort. Sa femme avait dû le quitter après dix-huit années de tourments et de patience, ses enfants avaient cherché hors de chez lui le pain des étrangers, et de tous ceux avec lesquels il avait travaillé et vécu, aucun ne s'était fait son ami.

Devenu mon obligé depuis l'incendie du chantier, il renonça à me nuire, mais ce fut tout. Quand je le rencontrais, il passait droit comme s'il ne m'eût jamais vu ; si l'on parlait de moi, il ne disait plus rien ou s'en allait brusquement : l'ours avait seulement renoncé à mordre, sans s'approprier.

Heureusement que les témoins du service rendu me dédommagèrent de cette froideur ; ils racontèrent comment je m'étais conduit avec le maître maçon, et l'on m'en sut d'autant plus de gré que l'on apprit en même temps ce que j'avais eu à en souffrir la veille. D'avoir seulement fait mon devoir parut de la générosité, et chacun me paya en estime ce que Jean Pérou me refusait en reconnaissance.

C'est véritablement à partir de ce moment que tout a commencé à me réussir. Ainsi que l'architecte l'avait prévu, les travaux m'arrivèrent de tous côtés. Après avoir lutté deux ans, le maître maçon quitta brusquement le pays sans rien dire, et je n'en ai jamais entendu parler depuis.

Bientôt un fils et une fille nous consolèrent de la perte de notre premier enfant. La bonne amitié, la joie, l'aisance et la santé formaient les quatre coins de notre ménage. Geneviève chantait tout le jour ; les petits grandissaient en gazouillant ; l'argent venait de lui-même à notre armoire ; la bonne chance brillait sur nous comme un plein soleil ! Je puis dire que ce temps a été le meilleur de toute ma vie, car c'est celui où j'ai le mieux senti la bonté de Dieu. A la longue, on s'accoutume au bonheur, et on le reçoit comme le paye-

ment d'une dette au lieu de le recevoir comme un cadeau. Mais alors je n'étais pas gâté par la Providence ; j'avais encore sur les lèvres l'amertume du pain de la misère, ce qui me faisait mieux sentir le bon goût du pain de la prospérité.

Les épreuves du dehors étaient finies pour moi, mais non pas celles du dedans, et après les difficultés de l'arithmétique il restait à résoudre celles de la conscience.

Ici je touche à un des plus difficiles moments de ma vie. Aujourd'hui même, rien que d'y penser me fait encore battre le cœur. Cependant je dirai tout, quand ce ne serait que pour l'instruction du garçon qui doit lire un jour ce que

j'écris. Qui sait s'il n'y trouvera pas une leçon ? Les épreuves des pères doivent faire la sûreté des enfants.

La suite à la prochaine livraison.

CARLE VANLOO.

On a souvent à regretter l'absence de documents positifs sur la vie et sur les œuvres du plus grand nombre des artistes français des seizième et dix-septième siècles ; mais, dès le commencement du dix-huitième siècle, les renseignements



Portrait de Carle Vanloo, d'après lui-même. — Dessin de Geoffroy.

s'offrent en foule ; les gravures se multiplient, les expositions du Louvre se succèdent régulièrement ; les gazettes, les brochures, les mémoires, les correspondances, la nécrologie, les almanachs, notent jour par jour les nouvelles de la littérature et des arts. Il arrive même quelquefois que l'on est embarrassé pour dégager son jugement de ce déluge de faits et d'appréciations. En réunissant, par exemple, ce qui a été écrit seulement sur la nombreuse famille des Vanloo, il y aurait assez de matière pour com-

poser un long ouvrage ; il est vrai que cette histoire embrasserait plus de deux siècles. Depuis Jean Vanloo, peintre hollandais de la fin du seizième siècle jusqu'à César Vanloo, qui exposait dans les premières années de la restauration, on trouve dans tous les pays de l'Europe des traces de cette famille nomade. Ainsi, à Paris, Jacques Vanloo, fils de Jean, né à l'Écluse en 1614, naturalisé Français et reçu de l'Académie royale en 1663 ; à Nice, son fils Louis qui l'avait précédé en France, et qui, à la suite d'une affaire d'hon-

neur, se retira dans les États du roi de Sardaigne, où il mourut ; en Italie, en Angleterre et en France, Jean-Baptiste Vanloo, le fils aîné de Louis ; à Rome, puis à Paris, Carle Vanloo son frère ; à Madrid, Louis-Michel, premier peintre du roi d'Espagne ; à Berlin, Charles-Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse. De tous les artistes de cette famille, Carle Vanloo est celui dont le nom et les œuvres ont eu le plus de célébrité : c'est aussi lui qui résume le mieux la mobilité de leur esprit et la facilité de leur talent.

Charles ou Carle-André Vanloo, fils de Louis Vanloo et de Marie Fossé, naquit à Nice le 14 février 1705. L'année suivante, le maréchal de Berwick vint assiéger la ville. La mère

de Carle, tremblant pour ses jours, avait cru le mettre à l'abri des dangers du bombardement en le descendant avec son berceau dans une cave ; une bombe tombe sur la maison, traverse les plafonds et consume le berceau ; mais l'enfant venait d'être sauvé par son frère, qui avait exposé ses jours. Quelques années plus tard, en 1712, Louis Vanloo mourait, laissant à la charge de son fils aîné sa veuve et son jeune fils. Jean-Baptiste ne perdit pas courage ; plus âgé que Carle de vingt ans, il lui servit de père et de maître. Mandé à Turin par le duc de Savoie, puis à Rome par le prince de Carignan, il fit entrer son jeune frère dans l'atelier de Benedetto Luti, et l'y suivit pour le guider de plus près. Mais



Musée du Louvre. — Le Repas sur l'herbe. — D'après Carle Vanloo. — Dessin de Janet Lange.

bientôt le génie inconstant des Vanloo se développe chez Carle, à peine âgé de neuf ans : enflammé par les éloges du sculpteur Pierre Legros, il quitte le pinceau pour l'ébauchoir ; il modèle, il sculpte la pierre, le bois ; peu s'en faut qu'il ne s'attaque au marbre. Pourtant la mort de Legros, en 1719, mit un terme à cette ardeur, et le prince de Carignan étant venu se fixer à Paris, appela auprès de lui les deux frères qu'il logea dans son hôtel de Soissons. Malgré son inconstance, le jeune Carle, pendant six ans de séjour à Rome, avait déjà acquis une facilité et une souplesse merveilleuses ; son séjour chez Luti l'avait habitué à ce maniement de crayon doux et moelleux dans lequel se complaisaient les maîtres de cette époque. Il surpassa eu peu de temps les élèves de l'Académie, et obtint, à l'âge de dix-huit ans, la première médaille du dessin.

Jean-Baptiste Vanloo avait commencé à peindre à l'âge

de dix-huit ans, et avait sans doute reconnu l'abus de cette précocité. Peut-être tomba-t-il dans l'excès contraire en ne permettant pas à son frère de peindre avant d'avoir acquis toute l'habileté du dessinateur ; peut-être aussi se défiait-il avec raison de la fougue de son élève. En effet, à peine lui eut-il mis les pinceaux à la main qu'il le vit se livrer à une foule de compositions et d'esquisses. Il employa d'abord cette activité dévorante en lui faisant ébaucher ses tableaux et peindre les fonds et les accessoires ; puis, chargé par le régent de restaurer à Fontainebleau les peintures du Primatice, il associa son jeune frère à ce travail qui leur convenait si peu à tous deux. Du reste, Carle dédaigna cet avertissement ; impatient d'exhaler toute sa fougue, la dimension des tableaux d'histoire même ne lui suffit plus, et il se mit à peindre des décorations pour l'Opéra : paysages, figures, animaux, il exécuta tout de sa main.

Toutefois l'envie de retourner à Rome le fit rentrer à l'Académie : pour surpasser ses rivaux, il lui suffisait de se modérer quelque temps. En 1724, il obtint le premier prix de peinture. Des circonstances particulières s'étant opposées à son départ, il adopta un genre nouveau et mit à la mode ces petits portraits dessinés que Cochin et Carmontelle devaient imiter. Enfin, en 1727, il part avec Boucher et ses deux neveux, Louis-Michel et François Vanloo. Sa prodigieuse facilité remplit en peu de temps son portefeuille d'études de toutes sortes, depuis l'antique et Raphaël jusqu'à Pietre de Cortone et Carle Maratte : il remporte à l'Académie de Saint-Luc le prix de dessin. Le cardinal de Polignac, ambassadeur de France auprès du pape, ayant obtenu du duc d'Antin une pension et une gratification pour lui, Carle se livra alors à toute son ardeur pour la peinture. C'est de cette époque que datent le petit tableau du Mariage de la Vierge et l'Énée portant Anchise, que l'on voit aujourd'hui au Louvre. Le pape, charmé de l'exécution d'un plafond de l'église de Saint-Isidore, lui donna, en 1729, le titre et le cordon de chevalier.

Carle Vanloo revenait en France avec son neveu François, qui déjà promettait de marcher sur ses traces, lorsque, sur la route de Turin, il eut la douleur de le voir emporté par son cheval et mourir des suites de sa chute. Le roi de Sardaigne, qui avait témoigné aux deux artistes le plus vif intérêt, chargea Carle de travaux considérables; il lui fit exécuter, pour son cabinet, onze sujets de la Jérusalem délivrée, et, pour plusieurs églises, des tableaux et des plafonds. Pendant son séjour à Turin, Carle se lia avec le fameux violon Somis, et épousa sa sœur Catherine, habile cantatrice; enfin, il revint en France en 1634, et fut accueilli avec bonté dans l'hôtel du prince de Carignan, son protecteur. Agréé cette année à l'Académie de peinture, il donna l'année suivante son tableau de réception représentant Marsyas écorché par ordre d'Apollon. Dans l'Académie, il fut successivement élu professeur adjoint en 1736, professeur en 1737, adjoint au recteur en 1752, recteur en 1754, directeur en 1764. Le roi l'avait placé, en 1749, à la tête de l'école des élèves protégés. Cet établissement, qui n'eut pas une longue durée, était destiné à préparer pendant quelque temps au voyage de Rome les élèves qui avaient remporté les premiers prix de l'Académie. En 1751, il reçut le cordon de l'ordre de Saint-Michel, et en 1762, Louis XV rétablit pour lui le titre de premier peintre du roi, qui n'avait été accordé à personne depuis la mort de Lemoine. Lorsque le marquis de Marigny le présenta au roi, le Dauphin, qui était présent, demanda à quel sujet se faisait cette réception : « C'est, lui répondit Marigny, M. Vanloo qui remercie Sa Majesté du titre de premier peintre. — Ah ! dit alors le prince, il l'est depuis longtemps. » Carle Vanloo avait refusé de se rendre auprès du grand Frédéric qui voulait l'attirer en Prusse. Il avait enfin trouvé à Paris, dans son salon, rendez-vous des beaux-esprits et des philosophes de l'époque, la vie animée qui lui convenait. Il fit seulement un court voyage en Angleterre. Il mourut à Paris d'un coup de sang, le 15 juillet 1765, dans la soixante et unième année de son âge. Après sa mort, ses dignités furent réparties entre Boucher, qui reçut le titre de premier peintre; Pierre, qui fut nommé directeur de l'Académie, et Louis-Michel Vanloo son neveu, qui lui succéda à l'école des élèves protégés. C'est *la monnaie de Vanloo*, disaient ses admirateurs, mot très-ancien et qui avait été appliqué aux successeurs d'Alexandre et de bien d'autres avant de l'être à ceux de Turenne. Sa veuve reçut une pension de cent louis, et conserva son logement au Louvre.

À la facilité naturelle à tous les Vanloo, Carle joignit une mobilité d'esprit qui s'explique par les influences si diverses que durent exercer tour à tour sur son talent les productions de ses contemporains. Il imita successivement Subleyras et Watteau, Lemoine et Lancret, Detroy et Boucher, et tenta

de se modifier dans les dernières années de sa vie en voyant l'école française se transformer et se relever avec Vien et Greuze. S'il eut le bonheur de résumer plus complètement que tout autre les qualités incontestables qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître chez les maîtres de la décadence, il n'eut ni assez de force ni assez d'originalité pour arrêter l'art sur la pente dangereuse où il descendait, et pour lui ouvrir une nouvelle voie. Après lui, ces qualités brillantes allèrent de plus en plus s'affaiblissant sous les pinceaux de Boucher, de Pierre et de Natoire; pour soustraire l'école française à une ruine imminente, il ne fallut rien moins que le sentiment austère de David. On rencontre dans les compositions de Carle Vanloo cette faculté d'agencement, cet art de grouper les figures qui distinguèrent les successeurs de Lebrun, avec cette différence qu'ils descendirent rapidement du style des Carraches à celui de Pietre de Cortone. Ses tableaux de genre, si souvent reproduits par la gravure, tels que la Conversation espagnole, le Bacha faisant peindre une odalisque, n'ont ni l'originalité de Watteau, ni la grâce bourgeoise de Chardin et de Greuze; ce sont des scènes et des costumes de convention qu'il croyait inspirés des Vénitiens ou des Flamands, et qui n'avaient aucun rapport de caractère ou de couleur avec ces grandes écoles. La composition que nous reproduisons présente une des mille facettes du talent si souple de Carle. Il l'exécuta en 1737 pour le palais de Fontainebleau, à une époque où sans doute la vogue de Lancret lui inspirait le désir de le surpasser. Il y a en effet dans cette habile de chasse plus de verve et plus de réalité que Lancret, habitué à traiter de petits sujets, n'aurait pu en mettre. Ces grands seigneurs et ces belles dames qui improvisent sur l'herbe un somptueux repas digne d'être servi sur la table d'une riche salle à manger; ces laquais galonnés qui les servent, ces piqueurs avec leurs chiens et leur mulet caparaçonné, nous introduisent, comme par enchantement, au milieu de ce monde élégant du dix-huitième siècle, qui dispersait si gaiement les derniers restes de la monarchie. On va même jusqu'à vouloir donner des noms historiques aux principaux personnages de cette composition; mais nous croyons qu'il y a là de l'exagération. Vanloo a certainement peint les types qu'il avait tous les jours sous les yeux; mais il a voulu rester dans la généralité, et n'en a été que plus vrai. S'il eût voulu faire des portraits, il leur aurait donné cet accent particulier qu'il a imprimé à tous ceux qu'il a peints. La figure en pied de la reine Marie Leczinska, placée au Musée de Versailles, est un chef-d'œuvre digne d'être mis à côté de tout ce qu'il y a de plus parfait en ce genre; il suffirait à lui seul pour montrer à quelle hauteur le talent de Carle a pu s'élever quelquefois. Un portrait de sa main était si recherché, que mademoiselle Clairon, à qui la princesse de Galitzin avait offert une magnifique parure en diamants, lui demanda, comme un don d'une plus grande valeur, son portrait par Vanloo. Il la représenta dans le rôle de Médée, et le roi fit à son tour les frais de la gravure qu'il donna à la tragédienne. Ses tableaux, à peine achevés, étaient enlevés pour tous les grands cabinets de l'Europe, et, longtemps après sa mort, on les payait au même prix que les chefs-d'œuvre anciens les plus estimés.

Carle Vanloo avait une figure spirituelle et enjouée; il nous a laissé de lui plusieurs portraits: celui que nous reproduisons a été gravé en manière de crayon par Démarteau. Son tempérament robuste lui permettait de peindre douze heures durant toujours debout. Son ignorance était extrême; on prétend même qu'il ne savait ni lire ni écrire, et que pour ses tableaux d'histoire, il était obligé de faire sur les sujets et sur les costumes les questions les plus naïves. Il était passionné pour la musique, et ne manquait jamais une représentation de l'Opéra; une longue maladie l'ayant obligé de renoncer pendant quelque temps à ce plaisir, le soir où pour la première fois il reparut dans la salle, les spectateurs se levèrent et l'applaudirent. Il était l'idole de la cour et de la

ville ; tous le proclamaient le premier peintre de l'Europe. Après sa mort, Chardin, qui était chargé du placement des tableaux du salon, composa une espèce de mausolée des derniers tableaux de Carle. Ce culte que lui rendirent ses contemporains peut nous paraître aujourd'hui bien exagéré ; il l'est moins cependant que le mépris avec lequel l'école de l'Empire affecta de le traiter plus tard. Nous avons voulu nous garder ici de ces deux écueils, et nous avons essayé de lui rendre ce qu'on doit à tous : justice.

TRADITIONS POPULAIRES EN SAVOIE.

On trouve au plus haut des pâturages, en Savoie, une jolie plante à fleur rouge, de la famille des orchidées, dont la racine se partage en deux appareils façonnés comme les doigts d'une main. Chaque année, au printemps, l'un se détruit pour faire place au second qui se développe au même moment. L'imagination des pâtres voit dans le premier la main du diable qui blesse et retire la vie, et dans le second la main de Dieu qui répare et féconde les herbes.

En face des Grands-Plans, au delà du vallon de Notre-Dame de Tréicol, on voit un énorme rocher en forme de tour, nommé *Pierra-Metta*, dominant une longue cime qui sépare la vallée de Beaufort de la haute Tarentaise.

Suivant la tradition, ce rocher a été porté sur ce sommet par un géant qui avait autrefois tout pouvoir sur ces montagnes. Il aurait tiré ce rocher d'une crête voisine, en laissant à sa place une brèche qui maintenant sert de passage. Fatigué de la pesanteur d'un tel fardeau, il l'avait posé un instant pour reprendre haleine ; mais lui avait été impossible de soulever de nouveau le rocher, qui depuis lors est demeuré là comme un témoignage de l'impuissance finale de l'orgueil humain.

Ce personnage symbolique est nommé par la tradition *Gargantua* (1). Il s'asseyait sur la croupe des montagnes comme sur un escabeau fait à sa taille ; il se jouait des énormes sapins comme d'une paille légère ; il baignait ses pieds dans la profondeur des lacs.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

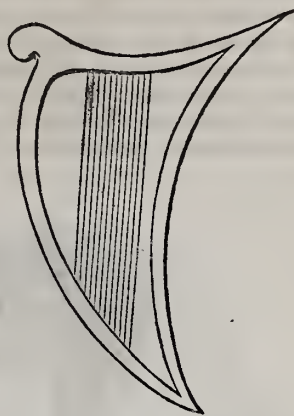
LA HARPE.

Fin.—Voy. p. 358.

Autant l'archéologie est riche en monuments figurés de l'Égypte, autant elle est pauvre en ce qui concerne les Hébreux. Si l'on excepte les bas reliefs de l'arc de Titus, élevé à Rome après la prise de Jérusalem, et où l'on voit encore aujourd'hui la représentation du chandelier à sept branches, de la table d'or et des trompettes sacrées, on ne possède guère sur les Hébreux que des documents écrits, et pas ou du moins très-peu de monuments figurés. En revanche, c'est peut-être, à l'exception de la Chine, le peuple sur lequel on ait le plus de témoignages historiques de la plus haute antiquité. Si donc on n'a pas de représentations figurées, on sait par les Écritures que les Hébreux rapportèrent d'Égypte la connaissance des arts et des métiers pratiqués dans cet antique berceau de la civilisation de l'Occident ; il est à peu près certain qu'ils connurent la harpe : l'instrument nommé *kinnor* par la Bible, et dont David joua en dansant devant l'arche, paraît avoir été une harpe légère semblable à celle représentée dans notre figure 6 (p. 359). Du reste, le *kinnor* est au nombre des deux premiers instruments dont il soit fait mention dans la Bible ; le second est le *huggad*, qu'on suppose être un instrument à vent. Un autre instrument à cordes, le *nebel*, pourrait être aussi une sorte de harpe ;

(1) C'est pendant son séjour à Lyon, où il professait la médecine, et pendant ses courses à Genève et aux Alpes à cette même époque, que Rabelais composa son œuvre.

mais il serait téméraire de vouloir choisir entre le *kinnor* et le *nebel*, et de dire lequel de ces deux instruments fut une harpe. Notre figure 15 représente une harpe des Hébreux,



15

restituée d'après Delaborde, auteur d'une Histoire de la musique ; mais nous avouons notre peu de goût pour ces compositions qui ne sont souvent que des œuvres de fantaisie.

La figure 16 est la copie d'une peinture d'Herculanum représentant un Amour jouant d'un instrument qui pourrait être une harpe. On remarquera que cette harpe, d'une



16

grande simplicité de forme, est portable comme la harpe égyptienne figure 6, qu'elle se rapproche beaucoup de la harpe figure 14, et que le petit dieu danse en jouant de cet instrument ni plus ni moins qu'un Hébreu.

Les Chinois ne paraissent pas avoir fait usage de la harpe, qui ne semble pas avoir été plus en faveur chez les Hindous ; cependant il existe, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, une miniature hindoue représentant une femme jouant d'un instrument qui est une véritable harpe (voy. 1838, p. 85). Mais il est nécessaire de dire que ce n'est pas une simple mortelle qui joue de cet instrument : c'est une *Apsara* ailée portée sur un chameau fantastique.

La harpe n'est mentionnée avec le nom qu'elle porte aujourd'hui que dans le courant du sixième siècle de l'ère chrétienne. Fortunat, le savant évêque de Poitiers, dans une pièce de vers, dit au personnage dont il fait l'éloge que le Romain chantera ses louanges sur la lyre, tandis que le Barbare les accompagnera sur la harpe :

Romanusque lyra plaudat tibi, Barbarus harpa.

Cette distinction paraît expliquer pourquoi nous ne trouvons pas de harpe sur les monuments romains. Cet instrument, qui avait été tellement en vogue chez les Égyptiens,

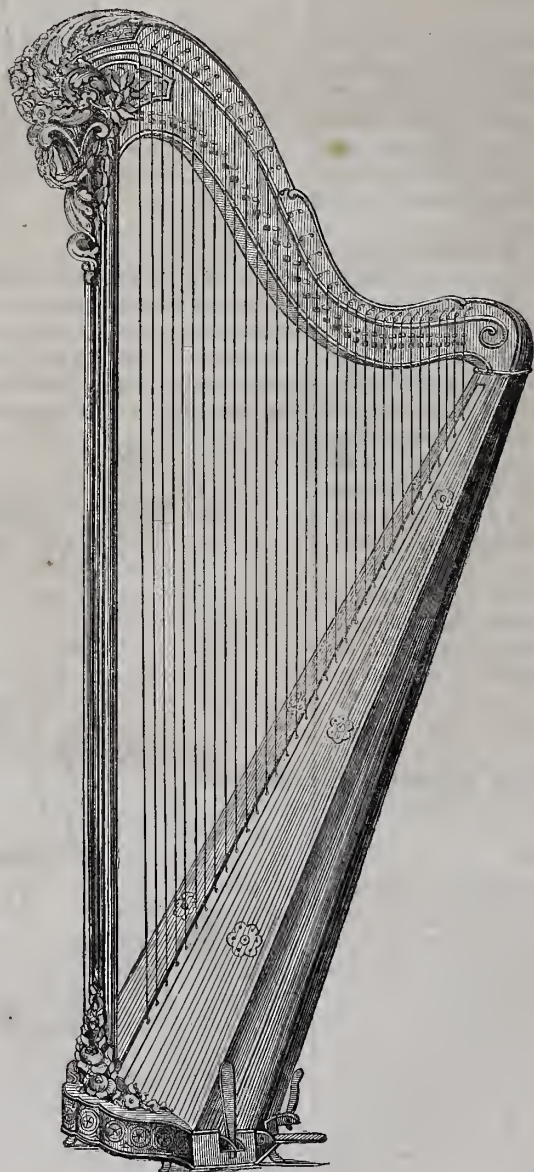
était peu usité par les Romains; sans doute il passait pour suranné. Au contraire, les peuples du Nord en ont toujours fait grand usage. On sait, en effet, que les bardes s'accompagnaient sur la harpe. C'est la harpe usuelle du moyen âge que les artistes ont toujours placée dans les mains du saint roi psalmiste. Il est bien peu de Bibles ou de Psautiers du douzième au seizième siècle, dit M. de Coussemaker, où l'on ne voie figurer, dans le *B* du *Beatus vir*, le roi David jouant de la harpe. Le voici sous le numéro 19, d'après un chapiteau de Saint-Georges de Bocheville en Normandie,

sculpté au onzième siècle. La figure 17 représente une harpe à neuf cordes et à caisse sonore carrée, d'après un manuscrit anglais du douzième siècle. La figure 18 représente un personnage assis sur un siège fort élevé, et jouant d'une harpe à huit cordes sans caisse sonore; nous le reproduisons d'après un bassin en émail trouvé à Soissons, qui doit être du treizième siècle.

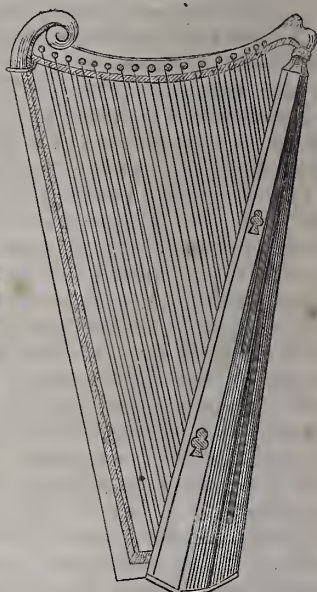
Comme en Égypte, les peuples de l'Occident varièrent à l'infini la forme de la harpe, et de même ils multiplièrent le nombre des cordes. Voici des vers où il est question d'une



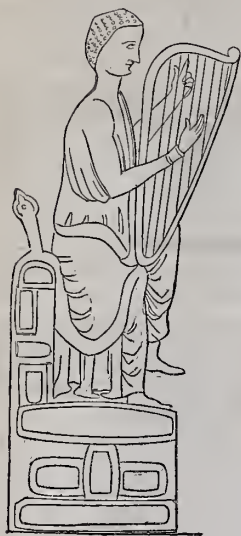
17



21



20



18



19

harpe à vingt-cinq cordes; ils sont extraits d'un manuscrit du quatorzième siècle de la Bibliothèque nationale (n° 7221, folio 163) :

Je puis trop bien ma dame comparer
A la harpe, et son gent corps parer
De vingt-cinq cordes que la harpe ha
Que maintes fois le roi David joua.

La figure 20 reproduit, d'après l'ouvrage sur la musique

de Delaborde, une harpe italienne qui offre la singularité de trois rangs de cordes; et enfin la figure 21 une harpe moderne à pédales et à pompes, d'après la grande Encyclopédie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignou.

LA SUISSE SAXONNE.

Voy. p. 307.



Suisse saxonne. — Le Prebischthor. — Dessin de Freeman.

La Bastai s'élève presque au centre de la Suisse saxonne : de ce sommet, le regard embrasse les sinuosités du cours de l'Elbe, les routes, les villages, les villes, les châteaux, les forteresses, les hautes montagnes rondes, isolées et tronquées, qui caractérisent le paysage, les crevasses profondes, tous les replis, tous les détails de ce sol jadis si profondément bouleversé par la fureur des eaux. Je contemplai. Déjà je commençais à me sentir pénétré de cet enivrement rare et suprême, but du voyageur et récompense de ses fatigues. Mais où ne peut entraîner la peur d'un guide ? J'entendais le mien piétiner derrière moi, soupirer, tousser avec bruit ; évidemment il s'enhardissait ; il s'apprêtait à m'adresser la parole, à me ressaisir comme sa proie. Cette appréhension était plus que je ne pouvais supporter ; je jetai un regard d'adieu désespéré à ce beau spectacle que j'avais à peine entrevu, et par feinte, à pas lents, de l'air d'un promeneur indifférent, je m'approchai de la lisière d'un bois qui touche à l'hôtel du Bastion. Dès que j'eus l'assurance d'être caché par les premiers arbres, je hâtai le pas ; je le précipitai en descendant ; je courus presque, et je ne m'arrêtai qu'un quart d'heure après, le cœur tout palpitant. J'écoutai : rien. J'étais seul dans un étroit sentier de l'Ottowalder-Grund, entre deux immenses murailles de rochers tapissés d'arbres, de mousses, lézardés, troués, ici surplombant comme pour se ruer sur moi, là se rejetant en

arrière, en quelques endroits se rapprochant jusqu'à s'unir par la base, ailleurs par le sommet. Aucun bruit ; de distance en distance seulement quelques gouttes d'eau tombant d'un trou obscur, un oiseau fuyant dans le feuillage, un animal invisible glissant dans l'herbe ou dans une fente de rocher. C'était un beau jour d'été ; il était midi, cependant j'avais dans une demi-obscurité. Un sentier de ciel bleu serpentait sur ma tête ; quelques rares rayons de soleil frappaient obliquement en haut, çà et là, les arbres penchés dont les racines, faute de terre, étreignaient comme des serres les cimes crayeuses. Comment exprimer ce que fait éprouver, après quelques instants, une si complète solitude en un tel lieu, dans un pays étranger ? Comment peindre ce grand calme extérieur qui entre insensiblement dans l'esprit ? En descendant de plus en plus dans le sol, il semble qu'on descende aussi de plus en plus au fond de soi-même : on sent à chaque pas s'éloigner davantage des préoccupations habituelles de la vie en même temps que des hommes, de leurs habitations et de leurs travaux. Un moment arrive où l'on dirait que l'âme, comme un lac dont aucun souffle n'agit la surface, devient immobile et transparente. Quelques heures passées dans un de ces silencieux isolements, au milieu des bois ou des rochers, retrempe plus aisément notre être à la source des grandes et sérieuses pensées que tous les efforts pour s'abstraire pendant des années entières au sein des cités.

Le premier être humain que je rencontrai dans l'Ottowalder-Grund me fit tressaillir : c'était, à un angle sauvage, droite et immobile contre le rocher, une vieille petite naine ; ses yeux seuls remuaient. Je ne savais que supposer ; mais bientôt j'eus l'explication : à quelques pas, une petite fille me tendit la main en murmurant une prière ; elle demandait l'aumône pour la pauvre femme. Plus loin, je rencontrai une jeune dame, d'apparence fort délicate ; deux hommes la portaient sur une sorte de litière, tandis qu'un monsieur très-âgé, son père ou son mari, la suivait haletant et courbé, les yeux fixés sur la terre ; ni l'un ni l'autre ne paraissaient plus curieux du paysage que s'ils eussent été sur une grande route, dans la contrée du monde la moins accidentée. Plus loin encore, je me trouvais avec surprise en face d'une petite maisonnette en bois : une jeune fille et sa mère, assises devant la porte, y vendent de petits objets en bois sculpté, des couteaux, des miroirs, des verrieres. Je ne vis, pendant plus de quatre heures, aucun autre visage humain, et je sortis de ce long ravin en montant des degrés taillés dans la pierre, qui me conduisirent au village d'Ottowalder. Depuis, on m'a appris que j'avais certainement passé près de la *Tenfelsküche*, c'est-à-dire la Cuisine du diable, vaste caverne où, dans les temps de guerre, les paysans vont cacher leurs meubles et leur argent, leurs enfants et leurs femmes. Je me rappelai mieux quelques croix avec inscriptions funéraires, et un passage extrêmement étroit où les rochers accumulés ont laissé seulement une ouverture semblable à une porte basse carrée.

Du village, je continuai à marcher à l'aventure au milieu des champs. Quelques femmes travaillaient à la fenaison ; elles étaient habillées avec plus de goût, de propreté, d'élégance que ne le sont nos villageoises ; presque toutes étaient sans autre coiffure que leurs cheveux parfaitement lissés ou tressés ; leur complexion me parut plus délicate, leur teint moins hâlé, leurs traits plus fins, leur physionomie plus expressive. Toutes me saluèrent par ce seul son : *Da*, abréviation du bonjour ordinaire. Je songeai en les regardant que les habitantes de nos villages, si laborieuses, si intelligentes, si dévouées, seraient aussi moins rudes à la vue si un peu plus d'instruction et un peu moins de misère leur permettaient de développer plus rapidement, avec leurs pensées, le sentiment de légitime et honnête coquetterie inné en elles tout comme chez leurs sœurs d'Allemagne.

Le soir, j'arrivai à la jolie petite ville de Lohmen, construite sur un rocher de grès. Son vieux château et son église rustique ont souvent exercé les crayons des voyageurs. On assure que tout habitant de cette ville dont la femme accouche a le droit de vendre de la bière pendant six semaines.

Le lendemain, je visitai l'antique château de Holnstein, célèbre dans la Saxe par les sièges qu'il a soutenus contre les Autrichiens et les Suédois, pendant la guerre de trente ans. Bâti au-dessus d'un abîme, il ne touche à la ville que par un petit pont de pierre. On y conserve, comme un objet de curiosité, une corde de paille tressée par un prisonnier qui, surpris au moment où il descendait, fut reconduit à la chaîne ; on y montre au voyageur le cachot où l'on enferma, sous le duc de Weimar et sous Auguste II, un fameux alchimiste saxon du dix-huitième siècle, Klettenberg, et la chambre des tortures où un boucher supporta les douleurs les plus atroces sans faire aucun aveu : on l'acquitta, et plus tard il déclara qu'il était coupable. C'était ainsi que les tortures obligeaient le plus souvent les innocents à s'accuser, sans contraindre toujours les coupables vigoureux à confesser leurs crimes. Près du château est un jardin charmant, le *Kæhlergärtchen*.

Aux environs, je vis le *Diebskeller*, la caverne des Voleurs, qui, pendant la guerre de 1813, servit de refuge à un grand nombre de familles. Un très-grand nombre de grottes ont eu cette destination, tandis que beaucoup d'autres ont été habitées par des brigands : c'est ainsi que co-

lombes et oiseaux de proie nichent souvent à différentes hauteurs dans les mêmes rochers. Après avoir gravi deux montagnes, le *Hockstein* et le *Braud*, je descendis dans la vallée du *Tiefgrund*, où je retrouvai pendant plusieurs heures la paix et les émotions que m'avait données l'Ottowalder-Grund. En sortant, je m'égarai ; je croyais m'approcher de l'une des plus hautes et des plus belles montagnes de la Suisse saxonne, le *Lilienstein* (la montagne des Lis), où s'élève aujourd'hui une pyramide en mémoire d'Auguste III, et j'arrivai tout à coup à *Schandau*, jolie ville construite sur le bord de l'Elbe, et adossée à de hautes montagnes couvertes de bois. *Schandau* est renommé par ses bains d'eaux minérales ; cette célébrité est plus solide que brillante : elle n'attire guère, jusqu'à ce jour, que les personnes qui ont réellement à demander aux sources un soulagement à leurs maux. On y prend les eaux très-simplement, sans jeux, bals ou concerts. Cette insouciance des touristes élégants a d'autant plus lieu de surprendre que l'on peut se rendre à *Schandau* de *Dresde*, et même de *Berlin*, par le chemin de fer, en quelques heures. Le mot *Schandau* signifie Pré infâme. Il doit exister une légende bien noire qui explique ce nom ; je n'en cherchai point le récit, estimant peu agréable de se noircir l'imagination de tous ces horribles souvenirs : chaque chronique sanglante de ce genre fait tache dans la mémoire.

Les voyageurs qui se proposent d'explorer avec détail la Suisse saxonne fixent ordinairement leur séjour à *Schandau*, et en font le centre de leurs excursions. En continuant à remonter la rive droite de l'Elbe, on rencontre une nouvelle suite de ravins et de rochers aux formes les plus étranges et les plus variées. Après avoir vu tour à tour le rocher qu'on nomme le refuge des Croates (*Kroatenschlucht*), la vallée d'Enfer (*Hölle*), la caverne de la Metzze, le moulin des païens (*Haidemühl*), la chute d'eau de *Lichtenheim*, la vallée du *Kirnitzsch*, la belle source de *Mauzborn*, j'arrivai au *Kuhstall* : c'est de toutes les stations pittoresques de la Suisse celle où semblent se donner rendez-vous le plus grand nombre de voyageurs. Le *Kuhstall*, c'est-à-dire l'écurie des vaches, est une voûte extrêmement large, et qui a soixante pieds de hauteur. Un aubergiste a creusé dans ses flancs des celliers, des garde-magasins, et l'on est très-agréablement surpris de trouver au milieu de ce désert des tables dressées et des rafraîchissements. Quelques voyageurs écrivent leurs noms sur la voûte ; d'autres cherchent à éveiller les échos par leurs chants ; d'autres donnent le dernier trait à leurs dessins. Presque tous sont Anglais et Allemands : les hommes du Midi ne remontent guère vers le Nord. Au delà du *Kuhstall*, on visite le trou du Tailleur et le trou du Prêtre, grotte d'où les habitants hussites de *Lichtenheim* précipitèrent au quinzième siècle leur desservant. Bientôt on ne découvre plus autour de soi que rochers entassés, et que l'on désigne par les noms les plus bizarres. On passe ordinairement la nuit à l'auberge du grand *Winterberg*, à quelque distance du plus vaste précipice de toute cette contrée, le *Schneeberger-Loch*. Vers le sud-ouest, en approchant des frontières de la Bohême, on entre dans un bois de myrtilles qui conduit à la vallée de *Prebischgrund*, en face d'un amas isolé d'immenses rochers. C'est dans ce paysage qu'apparaît l'une des merveilles de la Suisse saxonne, le *Prebischthor*, arc de pierre dont la hauteur est d'environ cent trente pieds. On y monte par une pente douce, et de ce pont naturel, large et solide, on jouit d'un admirable spectacle. Il est rare que l'on dépasse le *Prebischthor* et que l'on avance au delà jusqu'à *Tetschen* et *Altstadt*, surtout si l'on se propose de visiter toute l'autre moitié de la Suisse saxonne, sur la rive gauche de l'Elbe. Je revins à *Dresde* par ce côté, dont les sites les plus remarquables sont : la colossale montagne du *Scheeberg* ; le *Napoleonstein* (Pierre de Napoléon), célèbre en Saxe uniquement parce que l'empereur s'est assis un instant sur ce roc en 1813 ; le *Königstein* (Pierre du

Boi), dont le sommet est couronné par la plus redoutable forteresse de la Saxe; la cascade de Loughennersdorf, à l'extrémité de la vallée de Zwiesel; des mines d'argent, de cuivre et de fer; et enfin le château de Sonnenberg et la ville de Pirna, qui étaient à ma droite lorsque je remontai le fleuve. J'avais beaucoup vu, et je n'avais été absent que trois jours.

LA FAMILLE EDGEWORTH.

Fin. — Voy. p. 329, 354.

Miss Edgeworth, à quatre-vingts ans, alors que la famine et le typhus décimaient les populations irlandaises, écrivit *Orlandino*, et en donna le prix aux pauvres. En même temps qu'un bienfait matériel, ce conte était un bienfait moral: au malheureux enfant qu'avait corrompu le vagabondage, elle y montrait la voie étroite, mais accessible, par laquelle il devait sortir du bourbier où il croupissait; elle développait en même temps chez l'adolescent riche la pitié pour des écarts dont il était heureusement préservé, et un louable et efficace désir d'aider au rachat d'une âme.

Un jour, vers la fin de 1847, elle reçut des États-Unis cent quarante-neuf tonnes de farine et plusieurs quintaux de riz. Des enfants de Boston, ses lecteurs assidus, mettant en commun leurs petites épargnes, avaient ouvert une souscription, et lui en adressaient le produit: « A miss Edgeworth, pour ses pauvres. » De si loin, elle avait élevé, non-seulement des intelligences, mais des cœurs.

« Dans ma quatre-vingt-unième année, écrivait-elle, après les épreuves inséparables d'une si longue vie, je ne me croyais pas capable d'éprouver le plaisir que m'a fait cet envoi. »

Son énergie pour le bien général triompha jusqu'à la fin de ses chagrins personnels. Au milieu de la profonde affliction que lui causa, en 1848, la mort d'une sœur chérie, dont l'aimable caractère, l'esprit charmant, les rares qualités cimentaient leur étroite union, miss Edgeworth travaillait encore. Elle cherchait les remèdes aux plaies qui dévoraient l'Irlande: pleine de foi dans la Providence, elle entrevoyait le bien qui devait surgir de l'excès du mal.

« Je continue à écrire, disait-elle dans une lettre, et ce m'est encore une occupation agréable. Peu importe que je vive assez pour finir ce que j'ai commencé. — Je sens souvent que ce que peut un individu, et surtout un conteur, est bien peu de chose dans les temps où nous vivons, alors que ceux qui courent et ceux qui se battent n'ont pas le loisir de s'arrêter pour lire; mais, d'un autre côté, je sens qu'il m'est bon de m'isoler de pénibles réalités sur lesquelles je n'ai point de prise pour me réfugier dans des fictions que j'évoque et gouverne à mon gré, qui d'ailleurs ne peuvent nuire à l'âme qui vive, et qui, plus tard, pourront peut-être faire quelque bien à de petites jeunes âmes. »

Elle ne raturait presque jamais; les mots arrivaient abondants, comme les idées, sans phrases, sans recherche. On ne se pouvait lasser d'admirer l'élasticité de cet esprit flexible, la fraîcheur d'impressions de cette âme naïve et profonde. Le pur milieu dans lequel elle avait vécu, ces générations renouvelées autour d'elle, cette perpétuelle jeunesse épanouie sous ses yeux, et qui semblait lui avoir communiqué, en échange de ses tendres avis, ses grâces et son charme juvénile, lui créaient une atmosphère de printemps qui semblait défier la vieillesse et la mort.

Hélas! jamais sa raison n'apparut plus lumineuse, sa sensibilité plus expansive, son jugement plus sûr et plus pénétrant que dans une de ses dernières lettres tracée d'une main ferme, six semaines environ avant que cette main se glaçât. Elle y louait avec un chaleureux enthousiasme plusieurs publications récentes; elle y abordait les questions les plus vives du moment. « *Mary Boston*, disait-elle, est une peinture de la vie manufacturière de Manchester, un parallèle

entre la misère de l'ouvrier surchargé de travail et l'opulence oisive du manufacturier. Le tableau n'est pas chargé comme dans le *Juif errant*: *Mary Boston* n'est qu'une image trop fidèle de ce qui existe; mais le remède n'est point indiqué, et je crains qu'il ne puisse l'être. Si c'est une répartition nouvelle et par conséquent forcée de la propriété, on n'arrivera qu'à tarir les sources de l'industrie présente et future; on tuera à la fois une génération de riches par la spoliation, et une génération de pauvres par la licence. Démoralisés par l'ivresse de l'envie, riches de nom, mais misérables de fait, ils seront réellement plus malheureux qu'auparavant. »

Elle en vient ensuite à l'Irlande, et signale comme une des principales causes de la détresse croissante de ce malheureux pays, la culture trop étendue de la pomme de terre, qui, secondant la paresse du laboureur, abaissant le niveau de la nourriture, expose une population imprévoyante à des famines successives, quand cette chétive récolte vient à manquer. Elle déplore les énormes abus de la taxe des pauvres, qui force les fermiers et les propriétaires à vendre ou à émigrer en Amérique; dans certains cantons, cet absorbant impôt atteint le taux incroyable de *quarante schellings* par livre sterling, c'est-à-dire le double du revenu. Elle approuve et encourage les efforts individuels. « Si chacun, dit-elle, faisait avec constance et fermeté, dans sa grande ou petite sphère, tout le bien praticable, quelle somme de soulagement n'en résulterait-il pas pour tous! »

La fin de miss Edgeworth a été douce, sereine; elle s'est éteinte au milieu des siens, dans la maison paternelle, ainsi qu'elle l'avait toujours souhaité.

La veille encore, elle avait aidé sa petite-nièce à faire une corbeille d'alun cristallisé. Elle était gaie et sortit en voiture. Au retour, elle se plaignit d'une violente douleur dans la poitrine; mais cette souffrance se dissipa bientôt. Le lendemain matin, quand sa belle-mère et sa belle-sœur entrèrent dans sa chambre, elle était assise sur son lit; elle assura qu'elle se sentait plus forte. Sa voix n'était point altérée, non plus que son visage. Tout à coup il se fit un changement dans son regard: ses yeux se fixèrent sur ses amies avec l'expression la plus tendre et la plus calme; puis ils se fermèrent pour ne plus se rouvrir.

On a trouvé dans ses papiers quelques lignes où elle exprime le vœu formel que sa famille ne publie ni n'autorise la publication de sa biographie.

« Ma vie, dit-elle, a été si strictement une vie privée, qu'elle ne pourrait offrir aucun intérêt au public; tout ce qu'il avait droit de savoir de moi ou de mes écrits a été déjà donné dans les Mémoires de mon père. »

Elle désire également qu'aucune de ses lettres ne paraisse imprimée, non plus que celles qui lui furent adressées, la publicité donnée à des correspondances intimes et particulières lui ayant toujours semblé un abus de confiance.

Tout en regrettant les trésors de sagesse, d'esprit, de cœur, enfoncés dans ses dispositions dernières, nous y reconnaissons avec attendrissement la scrupuleuse probité, la modestie sincère, l'abnégation filiale de la femme accomplie, du grand écrivain moraliste.

Cependant, convaincu que le premier, le plus utile des enseignements dans des temps de calamités, est l'exemple du bien conçu, réalisé sans faste, du devoir quotidien, fidèlement, joyeusement rempli, nous avons eu pouvoir, sans manquer de respect à une volonté sacrée, introduire le lecteur dans cet édifiant intérieur de famille, l'initier aux glorieuses traditions qui, léguées de père en fils, soutiennent, élèvent les générations les unes par les autres, et font la sécurité du foyer domestique et la grandeur des États.

Nous n'avons pas voulu séparer le père et la fille qui marchèrent si longtemps vers le même but en se tenant la main.

Paddy l'Irlandais, ayant à faire deux milles à pied par une mauvaise route, mais les faisant en compagnie d'un ami,

disait : « Nous sommes deux ; ce n'est, après tout, que cinq mille pour chacun. » Absurde pour l'esprit, touchante et vraie pour le cœur, cette naïveté, entendue et recueillie par miss Edgeworth, se peut appliquer à ces deux nobles existences, s'allégeant mutuellement les fatigues du voyage, ou plutôt parvenant à faire, d'un sentier âpre et raboteux, une route fleurie, métamorphosant, par la toute-puissance du dévouement et de la volonté, des landes arides en verdoyantes campagnes, des êtres abrutis en créatures intelligentes, convertissant les devoirs en plaisirs, les obstacles en moyens, et recueillant pour prix de leurs généreux efforts ce qu'il y

a ici-bas de plus désirable, la conscience d'avoir loyalement accompli leur mission et fait fructifier « le talent » que leur avait confié le Seigneur.

LES DIX MONDES DE BOUDDHA.

Voy., sur le Bouddhisme, les Tables des années précédentes.

Cette gravure est la réduction fidèle d'une grande estampe chinoise sur bois ; elle donne une idée de la manière dont les Chinois se représentent les différentes habitations des êtres



D'après une gravure de la collection de M. Achille Devéria.

animés dans un autre monde, selon que leur vie est remplie sur la terre par un plus ou moins grand nombre de bonnes ou de mauvaises actions. Nous devons à l'obligeance de M. Stanislas Julien la traduction des légendes de cette curieuse image, qui porte en gros caractères chinois un titre que nous n'avons pas reproduit et qui signifie : *Image des dix mondes disposés suivant les degrés de mérites*. Au-dessous, en plus petits caractères, est un second titre ; il est transcrit dans le haut de notre gravure, et signifie : *Le monde de la loi de Bouddha*. Au centre de ce tableau, le mot CŒUR est écrit en lettres ornées dans un petit cercle ; c'est peut-être une

allusion à « l'Empire du milieu. » Bouddha, placé dans la partie supérieure, est entouré de deux auréoles et assis sur une fleur de lotus épanouie au-dessus d'un trône ; il paraît plongé dans ce calme indifférent qui constitue, selon les Chinois, la béatitude divine. A sa droite est le monde des *Bodhisatras*, représenté par une jeune femme assise aussi sur une grande fleur qui s'élève au-dessus des eaux. De l'autre côté est le monde des *Pratyékas Bouddhas*, que représente un homme âgé assis sur un rocher, et à côté duquel sont des livres et une écritoire. Nous voyons, dans la seconde division de gauche, un jeune homme, la tête rasée, et assis

sur une table dans une attitude contemplative; il représente le monde des *Crôakas* ou auditeurs de Bouddha. La deuxième division de droite est le monde des *Dévas* ou dieux, représenté par les trois membres de la triade divine, placés debout sur des nuages. Au-dessous d'eux est le monde des hommes; on y voit des personnages de tous les âges et de toutes les conditions. De l'autre côté est le monde des *Asouras* ou démons; on y a peint l'image d'un être fantastique, armé d'une façon redoutable et ayant six bras. Le compartiment suivant contient le monde des démons affamés, et celui qui fait pendant, le monde des animaux. Enfin le dernier figure le monde de l'enfer, dans lequel les méchants souffrent des tourments éternels.

Quant aux légendes qui se trouvent aux quatre angles, la

première en bas, à gauche, donne le nom de l'auteur: « Fait par I-Toïé Weï-Siu. » La deuxième en bas, à droite, signifie: « Tous les Bouddhas des trois *halapas* (âges bouddhiques). » On traduit ainsi les deux d'en haut: « Si l'homme désire s'instruire (de ce qu'il doit craindre ou espérer), il faut qu'il examine les (dix) mondes de la loi (bouddhique). »

LE TRICRAC.

SON ORIGINE; SON USAGE CHEZ LES GRECS.

Le tricrac est un de ces jeux mixtes qui, selon Leibniz, dépendant à la fois du sort et de la réflexion, représentent le mieux certaines phases de notre vie, principalement en



Fig. 1. Une partie de tricrac. — Dessin de Pauquet, d'après Sébastien Leclerc.

ce qui touche aux opérations militaires et à la pratique médicale; car dans celle-ci comme dans celles-là, il faut faire la part du hasard, tout en cherchant à en atténuer le plus possible l'influence. C'est là surtout qu'il faut pratiquer cette

maxime de l'empereur Napoléon: « Donnez en toute chose les deux tiers au raisonnement, et un tiers à la chance. »

Les instruments du jeu sont, outre l'espèce d'échiquier que tout le monde connaît, trente dames dont quinze blan-

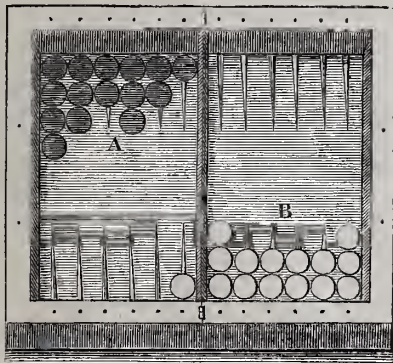


Fig. 2. Questions de probabilités au tricrac.

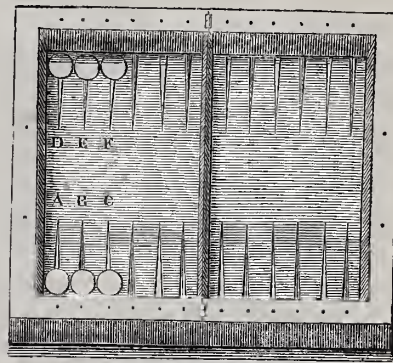


Fig. 3.

ches et quinze noires; deux dés que chaque joueur jette après les avoir agités dans un cornet; trois jetons pour marquer les points, et deux fiches pour marquer les trous que l'on gagne.

En tombant du fond du cornet de chacun des joueurs sur la table, les dés font un bruit qui a été rendu par l'expressive *onomatopée* du mot tricrac.

La nomenclature du jeu est toute spéciale et assez compliquée; elle emploie les substantifs *bezet*, *carmes*, *sonnez*, pour désigner certains coups de dés; *grand-jan*, *petit-jan*, *jan de mésés*, *jan de retour*, etc., pour exprimer certains coups ou certains états du jeu.

Il est très-utile, pour jouer le tricrac agréablement et avec avantage, de savoir, à chaque coup de dé, l'espérance qu'on a, ou de *battre*, ou de *remplir*, ou de *couvrir* quelqu'une de ses dames par le coup qu'on va jouer. Les bons joueurs le savent en général; mais ce n'est que par une grande application et beaucoup d'exercice qu'ils peuvent en acquérir l'habitude pour les cas qui sont un peu compliqués. Ainsi les dames étant disposées, comme la figure 2 le montre, dans le côté B du tricrac, on veut savoir combien on pourrait parier de tenir deux coups sans rompre. Rémond de Mommort, qui a analysé cette question avec beaucoup de soin, trouve que la probabilité de tenir dans les conditions de

données est de 565 contre 731; de sorte que l'on aurait de l'avantage à parier 3 contre 4, et du désavantage à parier 4 contre 5.

Du reste, ajoute cet auteur, il est impossible, dans la plupart des situations où deux joueurs peuvent se trouver au trictrac, de déterminer quel est leur sort, et d'estimer avec précision de quel côté est l'avantage; car, outre la variété prodigieuse des différentes dispositions possibles des trente dames, la manière souvent arbitraire dont les joueurs conduisent leur jeu est ce qui décide presque toujours du gain de la partie. Le seul problème que l'on puisse résoudre d'une manière générale sur le jeu de trictrac est celui-ci : Trouver le sort de deux joueurs qui en sont au jeu de retour, quelque nombre de dames qu'ils aient encore à passer, en quelque endroit qu'elles se trouvent placées. L'exemple choisi par Monmort est le suivant :

Pierre a les trois dames A, B, C à lever (fig. 3), et Paul les trois dames D, E, F : celui qui le premier aura levé en passant toutes ses dames, gagnera. On suppose que Pierre joue le premier; on demande quel est son avantage ?

L'analyse détaillée de ce problème est fort longue. Monmort trouve que le sort de Pierre est à celui de Paul dans le rapport de 46 641 à 45, ou que, en d'autres termes, sur 46 656 chances, il y en a 46 641 en faveur de Pierre, ce qui équivaut presque pour lui à une certitude de gagner.

Suivant une tradition orientale, le jeu de trictrac serait une invention persane. Belagi, roi de l'Inde, ayant refusé de payer à Mishiravan, roi de Perse, un tribut auquel avait été assujéti son prédécesseur, il s'ensuivit une lutte sanglante. Après plusieurs grandes batailles qui n'avaient pas décidé du sort de la guerre, le roi de l'Inde, pour terminer le différend, envoya au roi de Perse un ambassadeur avec un jeu d'échecs, promettant de payer le tribut si les Persans pouvaient découvrir la marche du jeu sans qu'on la leur enseignât. Tous les savants de la Perse étant réunis pour résoudre le problème, Bourzougemhir, l'un d'eux, y réussit. Mais pour mieux constater la supériorité des Persans, il inventa à son tour le trictrac. Il fut donc envoyé par son souverain, comme ambassadeur, au roi de l'Inde pour porter l'explication des échecs, et en même temps le défi de deviner le nouveau jeu. Aucun des sujets de Belagi ne parvint à pénétrer la marche du trictrac; la paix fut faite, et l'Inde redevint tributaire de la Perse.

Parmi les jeux des anciens, il y en avait qui ressemblaient assez à notre trictrac : tel était celui que les Latins appelaient *duodena scripta*. La table sur laquelle on jouait était carrée et partagée (comme aujourd'hui) par douze lignes sur lesquelles on arrangeait les dames avec un certain arbitraire, en se réglant néanmoins sur les points qu'on avait amenés avec les dés. Ces dames ou jetons étaient de deux couleurs et au nombre de quinze de chaque côté, comme chez nous.

Le jeu appelé *diagrammismos* chez les Grecs avait aussi de l'analogie avec notre trictrac. Il n'avait que dix lignes et douze jetons. Ces lignes sont tracées sur un curieux monument découvert il y a quelques années à Salamine, et qui a soulevé entre divers savants un débat curieux (Revue archéologique, 4341). C'est une plaque de marbre de 1^m, 50 de longueur sur 0^m, 75 de largeur. Elle est d'une conservation parfaite et ne contient absolument que ce qui est sur la figure 4, donnée par M. Rangabé d'Athènes, dans la Revue que nous venons de citer. A une distance de 0^m, 25 du bord supérieur, il y a cinq lignes parallèles longues de 0^m, 27, distantes entre elles de 0^m, 03. A 0^m, 5, au-dessous de la dernière de ces cinq lignes, il y en a onze longues de 0^m, 38, distantes entre elles de 0^m, 035. Une ligne transversale coupe ces onze perpendiculairement et en deux parties égales. La troisième, la sixième et la neuvième de ces lignes sont marquées d'une croix à leur point d'intersection. Ces croix, ainsi que les chiffres tracés sous la ligne inférieure,

sont longues de 0^m, 02; la distance de ces chiffres entre eux est de 0^m, 05. Les chiffres des lignes latérales sont longs de 0^m, 013, et distants de 0^m, 04.

M. Rangabé, d'après plusieurs textes anciens, propose de considérer ce marbre comme une table à jouer le jeu appelé *pessoi*, caractérisé par le grammairien Pollux en ces termes. « Comme les pièces sont des cailloux, et que chacun des deux joueurs en avait cinq sur cinq lignes, Sophocle a bien dit : *Et des échecs à cinq lignes et le jet des dés*. Au milieu des cinq lignes qui sont des deux côtés, il y avait une ligne qui s'appelait sacrée, et le mouvement qu'on faisait de la pièce placée sur cette ligne a donné lieu au proverbe : *Éloigner la pièce de la ligne sacrée*. »

M. Letronne, qui n'a vu dans le marbre de Salamine qu'un *abax* ou *table à compter*, donne l'explication des règles ou signes abrégés qui représentent sur ce marbre les différents ordres d'unités monétaires, multiples ou sous-multiples de l'obole, de la drachme ou du talent, de la manière suivante :

⊥ (Talent) . . .	6 000 drachmes.
⊞	5 000
×	1 000
⊞	500
⊞	100
⊞	50
△	10
⊞	5
⊞	1
⊞	1 obole ou $\frac{1}{2}$ de drachme.
⊞	$\frac{1}{2}$ demi-obole.
⊞ (Triton) . . .	$\frac{1}{3}$ tiers d'obole.
× (Chalcos) . . .	$\frac{1}{6}$ chalcos ou sixième d'obole, monn. de cuiv.

M. Vincent, tout en pensant, comme M. Letronne, que c'était là son usage principal, croit que M. Rangabé n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il croyait à voir une *table à jouer*. Suivant M. Vincent, on a bien pu employer à un double usage cette table qui aurait servi tantôt à compter, tantôt à jouer. Il pense même que cette sorte d'abacus aux jetons pourrait bien être l'origine de notre trictrac, et cette hypothèse du double usage de la table athénienne explique d'une manière satisfaisante diverses particularités qu'elle présente. Ainsi, on voit d'abord clairement pourquoi il y avait dix colonnes, tandis que cinq auraient été rigoureusement nécessaires pour supputer jusqu'aux talents inclusivement. Chacun des joueurs, assis devant un des longs côtés de la table, opérait sur les cinq colonnes qui étaient à sa droite, et marquait les points amenés par le jeu successif des dés. Nous aurions ainsi l'explication complète des cinq jetons sur cinq colonnes mentionnées dans le texte cité plus haut du grammairien Pollux. La croix, qui occupe le milieu de la table, indiquerait la *ligne sacrée*, chaque joueur visant ainsi à la dépasser le premier pour vaincre son adversaire. Pour correspondante, nous avons sur le trictrac la *case du diable*, qui est également la perte du jeu de l'adversaire. L'ennemi était alors obligé de retirer la pièce qu'il avait sur sa cinquième colonne, d'où le proverbe grec : « Enlever le jeton de la ligne sacrée, s'éloigner de la sacrée, » pour dire être réduit à l'extrémité. Alors le combat s'établissait dans le jeu de l'adversaire vaincu; et le gain définitif de la partie consistait à parvenir à la croix latérale, qui était comme la forteresse de chacun des deux camps.

On a vu ci-dessus que les valeurs relatives des différentes colonnes, depuis la drachme jusqu'à 5 000 drachmes, procèdent suivant la série demi-décuple, 1, 5, 10, 50, 100, 500, etc. Or c'est précisément de la même manière que l'on procédait dans le calcul avec les jetons, qui s'est perpétué, de l'antiquité la plus reculée, presque jusqu'à nos

jours (voy. 1848, p. 367). On aperçoit même sur une des figures que nous avons données (*ibid*, p. 369), l'arbre ou ligne médiane qui correspond à la *ligne sacrée* sur le tritrac athénien.

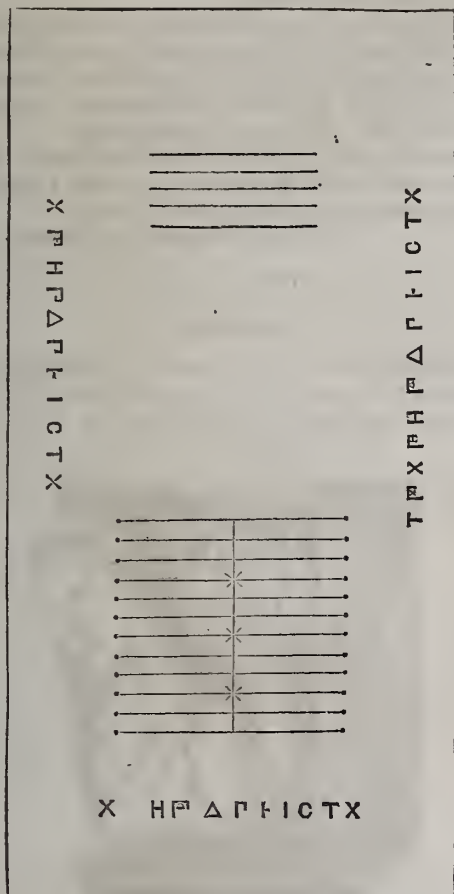


Fig. 4. Un tritrac ou abacus athénien.

Si l'on accorde le double usage du marbre de Salamine, et que l'on consente à voir une sorte de synonymie, ou du moins l'analogie entre les expressions tritrac, échiquier, abacus, peut-être reconnaîtra-t-on dans cette assimilation l'origine de l'expression *chambre de l'échiquier*, pour dire *chambre des comptes*. Encore un jeu mêlé, dans l'origine, à une des choses majeures de la vie; un jeu qui donne un nom à l'aréopage chargé de discuter les plus hautes questions financières!

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370.

§ 12. *Mauricet reparait.* — *Le choix d'un parrain.*

Les cinq premières années de notre établissement à Montmorency ne m'ont guère laissé de souvenirs. Je me rappelle seulement que le travail donnait de plus en plus, et que ceux qui avaient l'air de me mépriser lors de mon arrivée ne passaient plus près de moi sans porter la main à leur chapeau. J'étais désormais un personnage dans le pays.

Devenu locataire du chantier de mon ancien concurrent, je m'y étais établi avec Geneviève. Nous avions tapissé la maisonnette, repeint les vieux plafonds, garni les croisées de rideaux blancs, planté des rosiers du Bengale des deux côtés de la porte. Un coin de terrain avait été transformé en jardin : ma femme y mettait des fleurs et du linge à sécher ; elle

avait même recueilli un essaim égaré qui, à la longue, nous avait donné plusieurs ruches. Pour compléter notre bonheur, un fils et une fille avaient remplacé notre enfant perdu.

Tous deux poussaient comme des peupliers, couraient parmi nos plates-bandes et nos copeaux en gazouillant à faire taire les oiseaux. La tranquillité et l'abondance étaient revenues au logis. Je ne me souviens de ce temps que par une contrariété qui devint bien vite une joie.

C'était à la naissance de la petite Marianne. Nous avions pour voisine une dame de Paris riche à cent mille francs et bonne à proportion, une vraie providence pour tous ceux qui l'approchaient. J'avais bâti des serres dans son parc, à son entier contentement, et elle avait, de plus, pris en gré Geneviève qui blanchissait son linge : aussi, deux ou trois mois avant la naissance de la petite, avait-elle demandé à être sa marraine, ce que la mère et moi avions accepté avec grande reconnaissance.

L'enfant vint au monde en bonne disposition de vivre ; et j'étais dans le bonheur du premier moment quand Mauricet nous arriva.

Je n'avais point revu le maître compagnon depuis ses mauvaises affaires ; mais je savais que l'entrepreneur qui l'avait pris à gages lui avait fait la place commode, et qu'il s'était repris de bon cœur à la vie.

De fait, je le retrouvai aussi causeur, aussi jovial et aussi actif que dans les meilleurs temps ; l'âge l'avait seulement un peu chargé d'embonpoint. Il nous embrassa à trois reprises, et ne put se retenir de pleurer. Le bonheur et l'attendrissement lui gonflaient le cœur.

— J'ai vu ton chantier en entrant, me dit-il, les deux mains posées sur mes épaules, et ses yeux humides tout près des miens ; il paraît que ça va, garçon... tu fais des provisions d'hiver pour les vieux jours... C'est bien, mon brave ! la réussite des amis me donne de la santé !

Je répondis que tout allait effectivement à souhait, et je lui expliquai rapidement ma position. Il m'écoutait, assis près du lit de Geneviève, notre petit Frédéric sur ses genoux, et regardant la *nouvelle arrivée* qui dormait dans son berceau.

— Allons, vivat ! s'écria-t-il quand j'eus fini ; il faut que les braves gens prospèrent, ça fait honneur au bon Dieu ! J'avais besoin de savoir où tu en étais, et c'est pourquoi j'ai demandé au patron quelques jours de *campo*.

— Ainsi, vous nous restez ! dit Geneviève avec une satisfaction visible.

— Si c'est un effet de votre part, répliqua Mauricet ; je ne suis venu que pour vous d'abord ! Depuis tant de semaines que nous étions séparés, j'avais faim et soif de ce paroissien-là !...

Il me prit encore les mains.

— Et puis, ajouta-t-il en se tournant vers la femme, je savais que la famille allait s'augmenter, et je mitonnais une idée, une idée qui me réjouit depuis trois mois !

— Quelle idée ? demanda Geneviève.

— Celle de vous amener un parrain pour l'enfant.

— Un parrain ?

— Et le voilà ! acheva-t-il en frappant sur sa poitrine ; vous n'en trouverez jamais un de meilleure volonté, ni qui vous aime davantage.

Geneviève ne put retenir un mouvement, et nous échangeâmes un regard ; Mauricet s'en aperçut.

— Est-ce que j'arrive trop tard ? demanda-t-il ; auriez-vous déjà choisi ?

— Un parrain... non... balbutia la mère ; nous n'avons qu'une marraine...

— Alors, c'est bien ! reprit le maître compagnon ; vous me la présenterez. De me retrouver ici, voyez-vous, ça me donne le goût de la joie. Faut s'amuser à mort ! Je veux un baptême modeste, avec des dragées, du bordeaux à discrétion, et des gibelottes de lapin !... Ah çà ! elle n'est pas trop déchirée, au moins, la marraine ?

Je lui répondis, avec un peu d'embarras, que c'était madame Lefort, notre riche voisine.

— Une bourgeoise ! répéta Mauricet ; excusez du peu ! En voilà un honneur ! alors, il faudra se tenir sur son quant à soi. Mais soyez calmes, à l'occasion on sait avoir un certain genre. J'achèterai une paire de gants tricotés !

Nous n'avions pas eu le temps de répondre : la porte s'ouvrit : c'était la voisine elle-même.

Je fus un moment interdit ; Geneviève s'était soulevée dans son lit. La position devenait véritablement embarrassante.

Elle le fut encore bien davantage quand madame Lefort rappela la promesse qu'elle nous avait faite, et déclara qu'elle venait s'entendre avec nous pour un parrain.

— De quoi, de quoi ? s'écria Mauricet en se redressant ; un parrain ? présent !... j'arrive pour ça de Bourgogne. A ce que je vois, c'est madame qui doit être ma commère... Enchanté de l'avantage !... Il faudra s'entendre pour les dragées.

Madame Lefort étonnée nous regarda ; Geneviève était devenue très-rouge, arrachait les pailles d'une chaise sans oser lever les yeux ; il y eut un silence assez long pendant lequel Mauricet, qui ne s'apercevait de rien, faisait voyager Frédéric sur ses genoux avec la chanson d'usage :

A Paris, à Paris,
Sur un cheval gris.
A Rouen, à Rouen,
Sur un cheval blanc.

— Ceci change tout, dit enfin la voisine, d'un ton un peu sec ; je venais proposer de nommer l'enfant avec mon frère le conseiller de préfecture ; j'ignorais que vous eussiez fait votre choix à mon insu.

— Que madame nous excuse, répliquai-je, nous n'avions pensé à rien ; c'est le maître compagnon qui, en arrivant tout à l'heure, nous a fait la proposition.

— Et nous comptions en parler à madame, ajouta Geneviève.

— Minnie ! interrompit Mauricet, qui s'aperçut enfin de notre embarras ; je ne veux contrarier personne ! Ce que j'en ai dit, c'est par affection ; j'aurais aimé à nommer la petite, vu qu'une filleule est quasiment une fille ; mais ma bonne volonté ne doit pas lui faire-tort, et si Pierre Henri trouve mieux, il ne faut pas qu'il se gêne.

Il s'était levé ; l'expression joviale de sa bonne figure avait disparu ; Geneviève et moi nous fîmes ensemble un geste pour le retenir ; nous avons pris notre résolution du même cœur.

— Restez, m'écriai-je, on ne peut jamais trouver mieux que de vieux amis comme vous.

— D'autant que madame Lefort vous connaît, ajouta Geneviève.

Et se tournant vers la voisine avec un de ces sourires qui supplient :

— C'est le brave Mauricet, continua-t-elle, l'ancien tuteur de Pierre Henri, dont j'ai si souvent parlé à madame ; celui qui l'a aidé, après Dieu, à être un honnête homme. Quand la mère Madeleine est morte il menait le deuil, et quand nous nous sommes mariés il m'a conduite à l'église ! Dans le bonheur comme dans la tristesse, il a toujours été avec nous ! Madame comprend qu'il a droit de continuer son métier de protecteur près de nos enfants.

— Vous avez raison, dit madame Lefort, dont le visage avait repris sa sérénité ; les nouveaux amis ne doivent point usurper la place des anciens ; M. Mauricet, nous nommerons ensemble.

— Eh bien ! s'écria le maître maçon, touché jusqu'aux larmes, je dis que vous êtes une brave femme ! Mais n'aurez-vous pas de regret à ce que vous faites ? car on a beau être dans sa grume, comme le bois pas équarri, on sait ce qu'on doit aux gens bien nés. Madame n'a rien à craindre, elle sera contente de moi.

La voisine sourit et changea de conversation. Elle se montra très-polie avec Mauricet, qui, après son départ, déclara que c'était la reine des grosses gens. Quant à nous, il serra nos maius dans les siennes avec une expression de reconnaissance qui m'attendrit.

— Merci, les amis, nous dit-il d'une voix émue, je vivrais cent ans, voyez-vous, que je n'oublierai jamais cette heure ! Vous n'avez pas eu honte de votre vieux camarade, et vous avez risqué pour lui de perdre une riche protection ; c'est brave ça, et c'est juste ! Dieu vous en récompensera.

Le baptême se fit à la satisfaction de tout le monde. Mauricet eut des manières de sénateur, et madame Lefort ne se montra point trop gênée d'un semblable parrain.

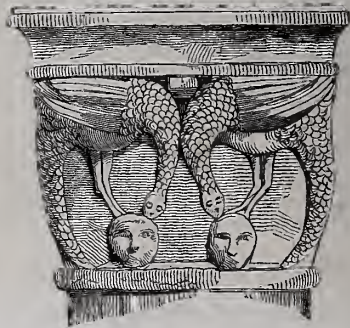
La suite à la prochaine livraison.

QUESTIONS.

La Société française pour la conservation des monuments historiques a proposé à l'étude de ses membres les deux sculptures symboliques suivantes. L'une est le chapiteau



d'une colonne de l'église de Saint-Jean de Parthenai. On y voit une femme coiffée d'un voile, tenant de chaque main une figure ronde ornée de deux cercles concentriques et ayant au centre une croix. Ce chapiteau avait été peint. L'église, détruite en grande partie, était du douzième siècle.



L'autre est un chapiteau roman orné de deux oiseaux à queue de serpent, perchés l'un et l'autre sur une tête humaine qu'ils semblent dévorer. On trouve ce sujet dans plusieurs sculptures d'églises romanes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE CHAPEAU DE BRIGAND.



Le Chapeau de brigand, tableau de M. Uwins, dans la Galerie nationale, à Londres. — Dessin de H. Anelay.

M. Uwins, peintre anglais estimé, esquissait un tableau où il reproduisait les traits d'une petite fille assise devant lui. On frappe à sa porte; c'est un voisin qui lui demande un service. Il sort; un quart d'heure s'écoule à peine; il rentre, et en ouvrant la porte de son atelier, il surprend son petit modèle debout devant la glace d'une Psyché, se souriant

et s'admirant sous le costume bizarre que l'on voit dans notre gravure. L'enfant, ennuyée d'être seule et cherchant à se distraire, s'était coiffée d'un large chapeau italien qu'elle avait décoré de deux plumes de paon. Elle avait encadré ses cheveux blonds d'une ample collerette à la Rubens, passé ses bras dans la camisole à courte taille d'une bonne

vieille femme, et caché sa fraîche robe blanche sous un jupon de paysanne ; enfin, dans ses petites mains croisées sur sa poitrine, elle tenait un chapelet à gros grains, rapporté par l'artiste de Notre-Dame de Lorette. Le contraste de ce grotesque mélange de vêtements avec ce visage candide produisait un effet si étrange que M. Uwins pria la petite fille de rester immobile, et, saisissant ses crayons, son pinceau, il porta aussitôt sur la toile l'image que lui renvoyait le miroir. Peint avec esprit, avec talent, ce tableau a obtenu un succès prodigieux en Angleterre : il y est connu sous le nom du *Chapeau de brigand*, presque autant que dans toute l'Europe le tableau de Rubens, surnommé le *Chapeau de paille*. Ce n'est point qu'à la première vue le goût soit pleinement satisfait ; on hésite. Cet amas de pièces d'habillement si diverses et si pesantes à quelque chose qui étouffe et heurte ; on serait tenté d'en délivrer l'enfant ; on trouverait agréable de l'en voir sortir blanche, svelte, légère, agile comme le papillon qui se dépouille de sa lourde chrysalide. Mais ce qui fait l'originalité de cette peinture, et ce que sa couleur surtout exprime vivement, c'est l'opposition de tant d'ingénuité, de grâce et de bonne foi enfantine, avec l'idée et les souvenirs que réveille ce chapeau grossier et farouche ; c'est aussi la discordance plaisante de cette camisole de grand'maman avec la fraîcheur vermeille de cette délicate petite physionomie. Il est douteux que le peintre eût réussi s'il eût imaginé ce sujet ; mais il l'a trouvé tout fait devant lui ; il a cédé à l'attrait qui le séduisait sans s'en rendre compte, et ce qu'il a éprouvé, il est parvenu à le faire éprouver de même au public. Nous serait-il permis de dire, en ce qui nous concerne, qu'il y avait presque témérité à vouloir reproduire par la gravure sur bois une peinture dont l'effet est beaucoup plus dans le coloris que dans le dessin. Ces plis, ces froissements, ces tons variés des tissus, ces jeux de lumière et d'ombre partout disséminés, et qu'on ne peut traduire que par des travaux très différents et très-étudiés, opposaient au burin des difficultés presque insurmontables : l'artiste espère en avoir triomphé.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 193, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383.

§ 12. Suite. — *Le fils et la fille.*

Après quelques jours passés avec nous, le maître compagnon nous quitta content de tout le monde. On pleura un peu en se disant adieu ; Mauricet n'espérait plus nous voir.

— Nous revoilà séparés jusqu'au jugement dernier, dit-il ; mais n'importe, la dernière entrevue aura été bonne. Ce n'est pas chose si commune, savez-vous, que de se retrouver après une longue absence et de se quitter sans avoir rien à se reprocher l'un à l'autre. Vous êtes sur la grande route de la fortune, les enfants ; ne forcez point les relais et continuez votre chemin, en prenant garde aux ornieres. Je vous laisse là une petite chrétienne qui me rappellera à votre souvenir. Et toi, Pierre Henri, qui écris comme on parle, ne fais plus le fainéant, *peins-moi*, de temps en temps, une lettre où tu me diras l'état du ménage ; puisque le diable a inventé l'écriture, faut bien s'en servir.

Il nous embrassa encore, revint au berceau de sa filleule pour la regarder dormir, puis partit....

L'espèce de pressentiment qu'il avait eu en nous quittant devait se réaliser ; je ne l'ai jamais revu, bien qu'il ait encore vécu, Dieu merci ! de longues années. De temps en temps seulement des compagnons m'apportaient verbalement de ses nouvelles avec de petits présents pour Marianne. Le bon compagnon vieillissait sans se casser ; toujours aussi brave à l'ouvrage et aussi chaud pour ses amis. L'entrepreneur

qui avait vu à qui il avait affaire le laissait maître dans sa partie.

Mauricet vieillit ainsi heureux et utile, sans jamais croire qu'il eût pu mériter une meilleure position ; c'était, comme on dit, un cœur simple et qui n'avait pas l'idée de refaire les partages après le bon Dieu. Il y a un an seulement que j'appris subitement sa maladie et sa fin. Il était venu au chantier moins vaillant que d'ordinaire, avait reçu une pluie d'orage sans vouloir quitter, et, pris de la fièvre dès le soir, il avait rendu le dernier soupir le surlendemain. Soldat du travail, il était mort, pour ainsi dire, sur son champ de bataille !

Ce fut pour nous une rude nouvelle ! Geneviève l'aimait d'une amitié spéciale ; elle fit prendre le deuil à la petite Marianne : c'était le dernier témoin de notre jeunesse qui s'en allait ; notre dernier parent de choix qu'on mettait sous terre ! Maintenant notre famille commençait à nous ; nos enfants allaient peu à peu nous remplacer ; nous entrions dans la descente, au bas de laquelle s'ouvre la porte du cimetière.

Heureusement qu'on ne s'arrête point à ces idées ! Les hommes vivent comme le monde va sous la volonté de Dieu ; c'est à lui de penser et à nous de nous soumettre.

Frédéric et Marianne grandissaient sans nous donner de souci et sans en prendre ; c'était la bonne humeur de la maison. Le garçon tournait déjà autour des ouvriers et apprenait en regardant, la petite fille suivait partout sa mère, comme si elle avait besoin, pour vivre, de la voir, lui rire et de l'embrasser.

Cependant madame Lefort nous l'enlevait par instants ; elle-même avait une fille qui s'était prise de vive amitié pour Marianne et ne voulait jouer ou travailler qu'avec elle ; Marianne était son encouragement et sa récompense. Insensiblement notre maison devint comme une dépendance de celle de la voisine. Une porte de communication, qui donnait autrefois du père dans mon chantier, avait été rouverte. Quand mademoiselle Caroline n'était point chez nous, Marianne était chez elle ; tous les jours, l'enfant revenait avec quelques nouveaux présents : c'étaient des fruits, des jouets, des bijoux même ! Plus d'un nous jalousait ces générosités ; quant à moi, j'en avais de la reconnaissance, mais seulement à cause de l'amitié qu'elles prouvaient ; j'étais plus heureux des caresses de la petite voisine que de ses cadeaux.

Pour dire la vérité, madame Lefort n'y mettait aucune mauvaise fierté. Notre enfant était toujours traitée comme l'égal de sa fille, à qui même souvent elle l'offrait en exemple. Tout alla le mieux du monde jusqu'au moment où M. Lefort accepta des fonctions qui le forcèrent de retourner à Paris. En apprenant qu'elle allait quitter Marianne, sa fille jeta les hauts cris ; on eut beau lui faire des promesses, rien ne pouvait la consoler. Enfin, la veille du départ, madame Lefort arriva pendant notre souper ; elle était suivie d'une femme de chambre qui repartit après avoir déposé un carton.

Notre voisine chercha un prétexte pour faire sortir les enfants, et quand nous fûmes seuls :

— Je viens causer avec vous de choses sérieuses, dit-elle ; ne commencez point par vous récrier, et écoutez-moi avec tout votre bon cœur et toute votre raison.

Nous le lui prîmes.

— Je n'ai pas besoin de vous parler de l'attachement de Caroline pour Marianne, continua-t-elle ; vous en avez été témoin et vous avez pu en juger. Ma fille s'est accoutumée à vivre de moitié avec la vôtre ; elle en a besoin pour apprendre et pour être heureuse ; depuis qu'elle craint d'en être séparée, elle n'a plus de goût à rien ; elle refuse tout travail et tout plaisir ; on dirait qu'on lui a déjà une portion de sa vie.

Geneviève l'interrompit pour exprimer sa reconnaissance d'une pareille affection.

— S'il est vrai que vous lui en sachiez gré, reprit madame

Lefort, vous pouvez le lui prouver; votre fille est pour Caroline une sœur de choix; permettez qu'elle devienne une sœur véritable.

— Comment cela? demandai-je.

— En nous la confiant, répliqua-t-elle.

Et comme elle vit que nous faisons tous deux un mouvement, elle s'écria :

— Ah! rappelez-vous votre promesse; vous vous êtes engagés à m'écouter jusqu'au bout. Je ne viens point vous proposer d'arracher Marianne à votre amitié, mais seulement de lui laisser accepter la nôtre. Il ne s'agit pas de lui ôter sa famille; nous voulons lui en donner une seconde. J'aurai un enfant de plus sans que vous en ayez un de moins; car tous vos droits vous resteront, et votre fille vous reviendra aussi souvent que vous le voudrez.

Geneviève et moi, nous primes la parole en même temps pour élever des objections.

— Attendez, interrompit de nouveau madame Lefort; il faut me laisser tout dire. Ce que vous voulez avant tout, n'est-il pas vrai, c'est le bonheur de votre enfant; votre plus cher souhait est de lui assurer un avenir tranquille. Eh bien, je m'en charge! Non-seulement Marianne recevra la même éducation que ma fille, et partagera tous ses divertissements, mais je m'engage à assurer sa position, à la doter! Je n'ai qu'une fille, et je suis assez riche pour me donner ce plaisir.

La proposition était si extraordinaire, si inattendue, que nous en restâmes tout troublés; elle s'en aperçut et se leva.

— Réfléchissez, dit-elle; je ne veux pas vous surprendre; demain vous me donnerez votre réponse, je prendrai alors mes mesures pour que mes promesses deviennent un engagement écrit et formel.

Geneviève lui saisit la main, et voulut dire combien elle était touchée de tant de bonté.

— Ne me remerciez pas, continua madame Lefort; ce que je fais est pour ma fille, bien plus que pour la vôtre; en lui acquérant une compagne dévouée, je l'enrichis. Vous trouverez dans ce carton un des habillements de Caroline; il est destiné à sa sœur d'adoption. Je sens ce que cette explication a d'émouvant pour vous; moi-même, voyez, j'ai peine à ne pas pleurer: aussi, je désire éviter un second entretien sur ce sujet. Si vous vous décidez à accepter mes propositions, conduisez-moi demain Marianne avec son nouveau costume, ce sera une preuve que Caroline peut la regarder comme sa sœur, sinon... épargnez à ma pauvre enfant et à moi-même le chagrin des adieux.

A ces mots, elle nous salua de la main et sortit.

J'étais resté immobile devant la porte, le front baissé, les bras pendants, Geneviève tomba sur une chaise, se couvrit la figure de son tablier et se mit à sanglotter.

Nous demeurâmes ainsi longtemps sans nous rien dire, mais nous comprenant dans notre silence. Le même combat se faisait dans nos cœurs. Malgré ce qu'avait pu dire madame Lefort, nous sentions bien qu'en lui confiant Marianne nous renoncions à la meilleure part de nos droits, que l'enfant changeait de famille et que nous ne pouvions plus espérer que la seconde place dans son attachement; mais les avantages proposés étaient sérieux. Quelque prospère que fût, pour le moment, ma situation, je savais par expérience que d'une heure à l'autre tout pouvait changer. Une faillite n'avait qu'à compromettre mon crédit, une maladie qu'à déranger mes affaires, ma mort qu'à exposer ceux qui survivraient à la pauvreté! Ce que nous offrait madame Lefort était pénible pour Geneviève et pour moi, mais prolitable à Marianne. Si, en songeant à nous, il était tout simple de refuser, en ne s'occupant que de notre fille, il était peut-être prudent de consentir.

Cette dernière idée finit par dominer. Après tout, les parents venaient pour leurs enfants, non pour eux-mêmes.

Chacun de nous avait fait ces réflexions de son côté, et

quand nous pâmes causer, nous étions arrivés tous deux à la même pensée.

Geneviève pleurait; bien que je ne fusse guère plus vaillant, je tâchai de la raffermir.

— Allons, du calme! lui dis-je en parlant bas de peur de pleurer; il ne s'agit pas de s'amollir, mais de faire son devoir. Pourquoi s'affliger, si notre enfant doit être heureuse? Remercions plutôt Dieu de nous donner l'occasion d'un sacrifice à son profit; c'est preuve qu'il nous estime et qu'il nous aime.

Cependant je ne dormis guère cette nuit, et je me levai le lendemain au point du jour. Geneviève était déjà debout, préparant les habits apportés la veille par madame Lefort. Elle ne fit aucune plainte, n'exprima aucun regret; c'était une brave nature, qui ne remettait jamais en question ce qu'elle croyait nécessaire.

Quand Marianne se réveilla, elle se mit à lui revêtir en silence son nouveau costume. La petite fille exprima d'abord sa surprise: elle voulait savoir pourquoi on lui donnait ces beaux habits de demoiselle; mais sa mère, qui étouffait ses sanglots, ne pouvait répondre. L'étonnement de Marianne fit bientôt place à l'admiration; elle poussait des cris de joie à chaque nouveau détail de toilette. Espérant tempérer un peu ces transports, je lui dis qu'elle allait nous quitter et partir avec madame Lefort; mais cette nouvelle la laissa presque indifférente. Geneviève me lança un triste regard. L'enfant continuait elle-même sa toilette et racontait tout haut ses espérances: elle aurait une place dans la calèche découverte de madame Lefort; toutes les petites filles du village la verraient dans son nouveau costume; on allait la prendre pour une demoiselle! Et comme sa mère, qui venait d'achever, voulut la serrer une dernière fois dans ses bras, elle se dégagea en l'avertissant de ne point friper sa colerette.

Geneviève poussa un faible cri et fondit en larmes. J'avais moi-même tressailli; un rideau venait de se déchirer devant moi et de me laisser voir tout ce que je n'avais pas aperçu jusqu'alors.

Je pris l'enfant par la main, je la fis entrer vivement dans la pièce voisine, et je revins vers la mère qui continuait à pleurer.

— Écoute, lui dis-je à demi-voix, nous nous sommes décidés à donner l'enfant dans son intérêt; mais il faut savoir si, en voulant lui être utiles, nous n'allons pas lui faire de mal!

— Ah! tu as donc vu... comme moi?... bégaya Geneviève.

— J'ai vu, repris-je, que le bel habit lui faisait oublier qu'elle allait vivre loin de nous, et que la vanité lui étouffait déjà le cœur.

— Elle aime mieux sa toilette que mes baisers! dit la mère en sanglotant.

— Et nous ne faisons que commencer! ajoutai-je. On peut à toute force se priver de l'enfant qu'on aime, mais non pas consentir à sa corruption. Je ne veux pas que Marianne devienne plus riche, si c'est à condition de devenir plus mauvaise. Hier nous n'avions vu qu'un côté de la chose, celui de l'intérêt; il y en a un autre plus grave, celui de la moralité. En vivant comme une demoiselle, l'enfant oubliera bien vite d'où elle vient; qui sait si elle n'arrivera pas à en avoir honte? Cela ne peut pas être, cela ne sera pas! Va lui ôter son costume, Geneviève, et reste sa mère afin qu'elle reste digne d'être ta fille.

La pauvre femme se jeta dans mes bras, et courut déshabiller la petite.

Nous laissâmes partir madame Lefort sans lui faire d'adieux, ainsi qu'elle nous en avait priés; mais j'écrivis pour lui expliquer le mieux possible ce qui nous était arrivé. Elle ne répondit rien, et nous n'en entendîmes plus parler: elle n'avait pu, sans doute, nous pardonner notre refus.

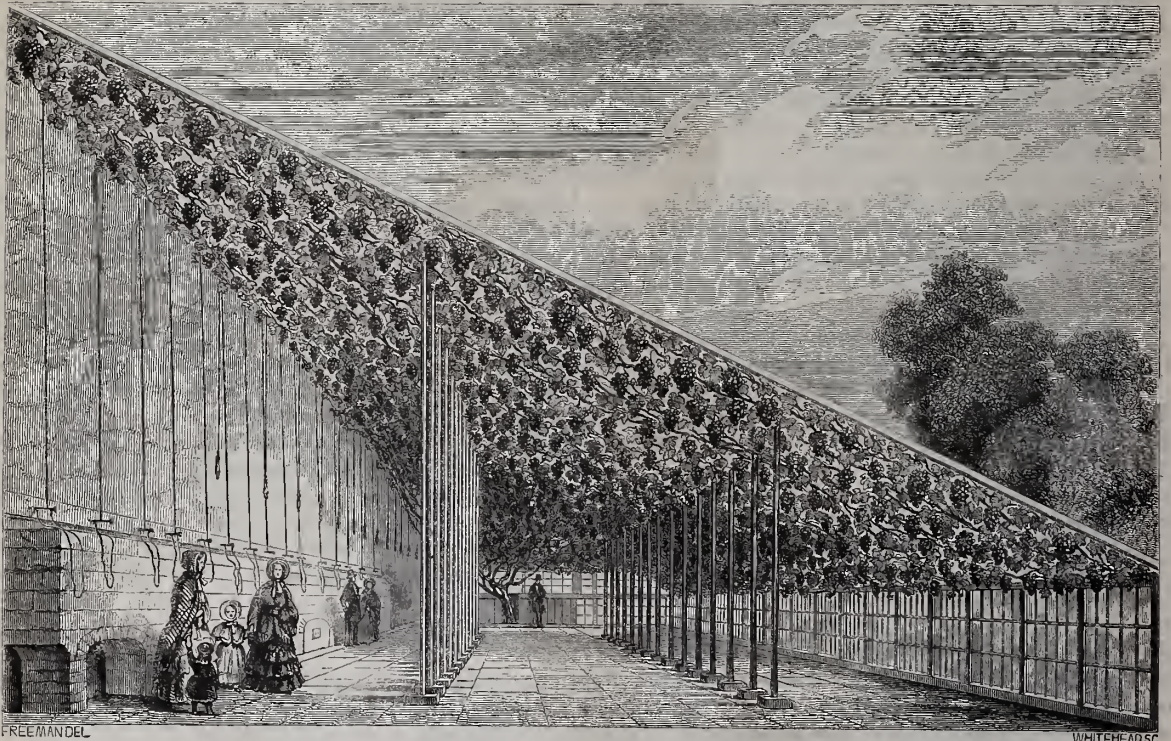
La suite à la prochaine livraison.

LA TREILLE DE HAMPTON-COURT.

On raconte qu'au plus haut point de sa puissance, le cardinal Wolséy voulut se bâtir un palais digne de son rang ; mais que non moins désireux d'y trouver la santé et d'y goûter les joies d'une longue vie, il demanda aux médecins les plus renommés de l'Angleterre de lui indiquer le lieu le plus salubre des environs de Londres, dans un rayon de vingt milles. Sur une question si grave les médecins anglais crurent devoir réclamer les conseils et l'assistance des docteurs émérites de la ville de Padoue, et après une minutieuse enquête, tous tombèrent d'accord que dans les limites assignées aux recherches, c'était à la paroisse de Hampton, dans le comté

de Middlesex, à douze milles de Londres, que se rencontraient l'air le plus sain, le sol le plus riche et les eaux les plus pures. Sur la foi d'un tel rapport, le cardinal loua immédiatement, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le manoir de Hampton et ses dépendances, qui étaient alors la propriété des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et il y commença les constructions du célèbre palais connu maintenant sous le nom de Hampton-Court.

Notre intention n'est pas de décrire ici ce somptueux édifice, qui, en raison de son originalité architecturale, des richesses d'art qu'il renferme (voy. Table des dix premières années, *Cartons de Raphaël*), et des souvenirs historiques qui s'y rattachent, mérite une place à part dans notre recueil.



La Treille du palais de Hampton-Court. — Dessin de Freeman.

Nous ne nous sommes proposé de faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs qu'une des curiosités de ses vastes jardins, la célèbre treille qui passe pour la plus remarquable de l'Europe. L'unique cep qui la compose fut planté en 1768 ; il a maintenant 110 pieds anglais de long, et la circonférence de sa tige, à 3 pieds au-dessus du sol, mesure encore près de 30 pouces de circonférence. Son fruit est un raisin noir, dit de Hambourg, tellement abondant en quelques saisons, que l'on en a récolté plus de 2 500 grappes ; il est exclusivement réservé pour la table de la reine, ce qui ne veut pas dire que ce soit un manger de roi, car nous soupçonnons fort ce raisin, venu en serre chaude, de ne point posséder la saveur de notre chasselas de Fontainebleau.

LE MARCHAND DE FIGURES DE PLÂTRE.

Vous l'avez souvent rencontré suivant les trottoirs, côtoyant les quais ou arrêté aux coins des carrefours avec sa planche qu'entoure une corde en guise de balustrade. Là se dressent les bustes et les statuettes des grands hommes, les consoles-carriatides destinées à l'ornement des modestes appartements, les figurines de fantaisie que recommande la mode. Le mouleur de plâtre est à la sculpture ce que l'orgue de Barbarie

est à la musique. Il adopte l'œuvre en vogue, il la popularise ; il constate à la fois et propage les succès. Sa planche est comme un musée portatif qui s'adresse aux préférences du passant, qui sollicite sa passion et l'excite à dénouer les cordons d'une bourse que la prudence tend toujours à refermer.

L'examen de ces expositions en plein air donne une idée assez exacte, sinon de l'opinion publique, au moins des pré-occupations de la foule. On peut y suivre les oscillations du goût et les variations de la popularité.

Dans notre enfance, nous nous le rappelons encore, ces planches étaient couvertes de princes et de maréchaux qui encadraient les bustes de Paul et de Virginie, les chiens à têtes mouvantes et les lapins blancs ; plus tard, nous y avons vu Bolivar, le général Foy, Voltaire et Rousseau ; puis les figures gothiques remises en faveur par l'étude du moyen âge ; plus tard encore, ce furent les têtes de Goethe, de Schiller, de Byron, faisant pendant à la Jeanne d'Arc ou aux pastiches en style Pompadour.

J'en passe, et des meilleurs.

Chacun de nos lecteurs peut lui-même compléter la liste en recherchant dans ses souvenirs. La plupart des célébrités littéraires et politiques, des fantaisies de l'art, des résurrections historiques, ont paru là, à leur tour, comme

sur un piédestal, pour en descendre bientôt et disparaître.

Les anciens élevaient des statues d'airain que la guerre et les révolutions renversaient bien vite ; plus sages, du moins en cela, nous nous contentons de mouler sur le plâtre nos admirations ou nos caprices du moment, comme si nous voulions symboliser, par la fragilité de la matière, la fragilité de ce qu'elle représente.

Hélas ! combien de ces réputations n'ont pu même avoir

la durée du plâtre qui les célébrait ! Que de grands hommes disparus avant leurs bustes ; que de compositions devenues vieilles avant d'avoir été jaunies par le temps ! Le mouleur ambulant est un terrible juge ; il constate pour ainsi dire l'arrêt du siècle. La vogue passée, il brise impitoyablement le moule, et l'œuvre ou l'homme, illustre quelques jours auparavant, rentre aussitôt dans le néant.

Considéré sous un autre point de vue, le marchand de



Le Marchand de figures de plâtre. — Dessin de Karl Girardet.

figures a une véritable importance dans notre civilisation moderne ; il répand l'art, il fait l'éducation des yeux, il élève insensiblement le goût populaire. Quand on compare les plâtres qui couvrent aujourd'hui les éventaires ambulants à ceux qu'on y voyait il y a trente ans, on est frappé des progrès du style et de la forme. Évidemment l'intervalle qui séparait l'art populaire de l'art choisi, tend chaque jour à s'amoinrir ; les plus grossières épreuves vendues pour quelques centimes ont un vague reflet des grandes œuvres qu'elles copient ; on sent la main plus habile, l'œil mieux exercé, l'ouvrier qui comprend l'artiste, s'il ne l'est point encore lui-même. Cette élévation croissante dans les productions d'ordre inférieur est un symptôme important ; elle prouve que les arts plastiques entrent de plus en plus dans les habitudes, qu'ils se font domestiques ; qu'après avoir été le privilège des nobles et riches demeures, ils tendent à devenir l'embellissement des plus humbles existences. C'est là plus qu'un progrès, c'est une véritable révolution

qui révèle un mouvement d'ascension marquée dans l'éducation intellectuelle du plus grand nombre.

QUEL PROFIT ON PEUT TIRER D'UNE INFIRMITÉ.

Il y a environ vingt ans que l'on apercevait sur le bord de la route qui conduit du bourg de Sarcelles à celui d'Écouen une maisonnette couverte de chaume précédée d'un petit jardin où les fruits, les légumes et les fleurs se trouvaient mêlés sans ordre, mais non sans grâce. Là demeurait un pauvre manouvrier dont la vie offre un touchant exemple de résignation et de bon sens.

C'était un enfant trouvé, d'abord élevé par la charité d'un hospice, puis obligé de vivre, sans état, du travail le plus grossier. Laid, chétif et abandonné, il avait dû remplacer tout ce qui lui manquait par la bonne volonté. On l'employait d'abord à cause de son zèle ; mais insensiblement ce zèle était

devenu une capacité. Sa persévérance lui tenait lieu de force, son application d'adresse; comme la tortue de la fable, il arrivait toujours avant les lièvres qui avaient trop compté sur leur agilité.

Cependant, à toutes ses disgrâces, Dieu avait ajouté une infirmité qui semblait combler la mesure. François était affligé d'un bégaiement confus qu'on ne pouvait entendre sans rire. Tout enfant, il avait été pour ses compagnons une perpétuelle occasion de moquerie; plus grand, il devint l'amusement des jeunes garçons et des jeunes filles. Voulu échapper à leurs railleries, il s'interdit la parole toutes les fois qu'elle ne lui était pas indispensable, et se résigna à ne remplir, dans les réunions de plaisir, que le rôle de comparse muet, toujours si dur pour notre vanité.

Seulement, comme il fallait un prétexte à son silence, il apprit d'un vannier à fabriquer des paniers communs. A la veillée d'hiver, près du foyer, et aux causeries d'été, devant les seuils, il apportait son travail; tandis que les autres jeunes gens fumaient, riaient et parlaient les coudes sur leurs genoux, il tressait son osier sans rien dire. On avait d'abord plaisanté ce qu'on appelait sa manie, puis l'habitude empêcha d'y prendre garde.

Le malheur de François l'avait ainsi conduit à utiliser des heures perdues pour les autres. Il en tira un autre profit. Condamné au silence, il s'accoutuma à écouter et à réfléchir. Sa langue, à demi enchaînée, évitait toute action inutile; il ne parlait que quand il avait quelque chose à dire: aussi demeurait-il le plus souvent muet. Mais dans ce recueillement forcé, son esprit mûrissait lentement; il poursuivait tout bas et sans distraction chacune de ses pensées; il recueillait et méditait celles qu'il entendait échanger entre les autres.

Ses vanneries vendues dans le pays grossirent peu à peu ses épargnes. Son infirmité le tenait à l'écart des garçons du village et lui évitait les tentations de dépense. Au bout de quelques années, il fut assez riche pour acheter un coin de terre qu'il cultiva à ses moments de loisir, et dont les récoltes lui furent encore plus profitables que ses paniers. Il songea alors à se construire lui-même un logis.

La maisonnette s'élevait lentement, mais s'élevait toujours; enfin elle eut un toit, et le nouveau propriétaire put dormir chez lui!

Tout cela avait demandé dix années! François en consacra dix autres à perfectionner son œuvre et à arrondir son domaine. Il creusa un puits, planta des arbres fruitiers, attira des abeilles qui multiplièrent leurs essaims, acheta deux autres champs dont il fit sa prairie et son verger. Quand nous le vîmes, il avait franchi ce fossé difficile qui sépare la pauvreté de l'aisance; il pouvait sacrifier quelques fruits à de la verdure, et quelques épis à des fleurs. Sa cabane, ombragée de faux ébéniers, apparaissait, à la droite du chemin, comme une ruche dans une touffe de fleurs.

Il nous raconta alors ce qu'on vient de lire, non pas d'une haleine ainsi que nous venons de le faire, mais par réponses courtes et souvent interrompues. Bien qu'il n'en eût plus besoin, François continuait à tresser ses paniers pour occuper ses doigts et avoir le droit de ne point parler. Comme nous parcourions son modeste domaine, et que nous exprimions notre admiration pour tant d'ordre, de persévérance et d'activité:

— Le mérite n'en est pas à moi, mais à Dieu qui m'a été la liberté de la parole, répondit François en souriant. Ne pouvant perdre mon temps à causer, je l'ai employé à agir; notre vie dépend de notre volonté bien plus que de nos avantages, et vous voyez vous-même ici *quel profit on peut tirer d'une infirmité.*

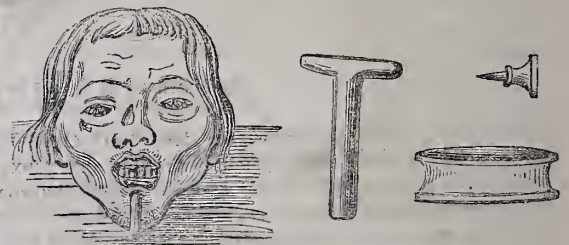
En Danemarck, on appelle la célébration du 25^e anniversaire du mariage, le *mariage d'argent*; la célébration du 50^e, le *mariage d'or*; celle du 66^e, le *mariage de diamant*.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Fin. — Voy. p. 138, 183, 239, 338.

Il n'y a guère qu'une trentaine d'années, les Indiens errants entre le rio Itapicuru et le Parnahyba, dans la province de Maranhão, se soumettaient à la mutilation de la lèvre inférieure pour y introduire un ornement encore plus bizarre que celui des Botocudos: au lieu d'un disque plat, ils plaçaient entre la lèvre et les dents une petite calebasse évidée dans laquelle ils conservaient, dit-on, des fragments d'aliments. La *gamella*, chez ces Indiens, gardait la forme d'une ellipse dont le grand axe avait trois pouces et demi, et le petit deux seulement. Si ce que l'on affirme n'est pas exagéré, ils y mettaient leur nourriture et la lançaient dans la bouche par une contraction de la lèvre. On se figure aisément ce qu'il y avait de rebutant dans une pareille coutume; elle avait fait imposer à ces Indiens le nom de *Gamellas*; et l'on ne saurait remarquer sans quelque surprise l'étrange similitude qui existe entre ce peuple de l'Amérique du Sud et celui de l'Océan Pacifique. En butte aux railleries des blancs, les Gamellas ont renoncé depuis plusieurs années à un usage conservé religieusement parmi eux parce qu'il venait de leurs ancêtres; ceux du Maranhão ne percent plus aujourd'hui la lèvre inférieure de leurs enfants (1).

Le Brésil est réellement, aux yeux de l'ethnologue, la région par excellence, où l'on peut étudier dans ses variétés infinies l'étrange mutilation qui sert de base à une parure plus étrange encore. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, les solitudes presque inexplorées des forêts dévoilent chaque jour en ce genre de nouvelles variétés, que la science enregistre avec un étonnement railleur. Si vous pénétrez, par exemple, dans les belles forêts de l'île de Sainte-Catherine, tout à coup un sifflement terrible qui semble n'appartenir à aucun instrument connu se fait entendre et vous glace d'effroi: c'est l'hôte terrible de ces bois, le Bugre féroce, qui, transformant le trou de sa hideuse botoque en instrument, appelle ses compagnons pour piller quelque plantation éloignée; et ce qu'il y a de plus étrange peut-être, c'est que ce sifflement prolongé, aigu, qui jette la terreur dans l'âme du colon, n'est pas particulier à ces aborigènes. A mille lieues de là, les Noroquistes, qui errent sur les rives du Tocantins et arrivent jusqu'aux sources du Meju, usent du trou de la botoque pour renouveler leur terrible appel (2).



N° 13.

N° 14.

(1) Ayres de Casal, *Corografia brasileira*, t. II, p. 264.

(2) N° 13. Cette tête momifiée si curieuse, et que l'on peut voir à Paris, rue de la Monnaie, n° 19, a été envoyée, il y a quelques années, de l'île de Sainte-Catherine, par le docteur Édouard Deyrolle. Elle provient d'une de ces tribus belliqueuses, encore assez nombreuses, que l'on désigne dans le sud du Brésil sous le nom de Bugres. L'île délicieuse de Sainte-Catherine semble servir d'asile à plusieurs nations différentes par leurs coutumes et par leur origine, mais que les habitants confondent sous une même appellation. Dans l'île même de Sainte-Catherine, les Indiens du nord passent pour être plus barbares que ceux du Sud. Grâce à d'excellents documents, fournis par l'habile entomologiste cité plus haut, nous savons que, semblables aux Gamellas du Maranhão, ces sauvages s'introduisent dans la lèvre inférieure des morceaux de calebasse d'une dimension plus large

Mais c'est surtout dans les régions récemment explorées par M. de Castelnau et par ce jeune et infortuné d'Osery, si cruellement enlevé aux sciences; c'est dans l'Amazonie, sur les rives des affluents du grand fleuve, que l'on peut constater leurs monstrueuses aberrations les caprices de l'Indien sauvage. Chacun des individus que reproduisent nos portraits, empruntés à Debret et surtout au beau voyage de Spix et Martius (voy. p. 392), peut fournir les plus curieux rapprochements. Ici c'est le *Miranha*, qui a renoncé peut-être à l'usage de l'antique botoque pour se découper les ailes du nez et figurer une paire de besicles; là c'est le *Mura* pillard qui errait jadis sur les bords du rio Madeira, et qui commence, dit-on, à se civiliser: les trois dents de jaguar dont son visage est orné nous prouvent que le vieux Thevet n'avait rien exagéré lorsqu'il nous donna son étrange portrait du pays de Cannibale. Au milieu de ce groupe, un Maxuruna ou Mayuruna étale glorieusement sa pompeuse parure. Il habite les déserts arrosés par le Hyabary, dans la province de Solymoens, contiguë à la Guiane; et non-seulement les géographes brésiliens l'accusent d'anthropophagie, mais, en souvenir, sans doute, d'une antique légende des forêts reproduite par Barlæus, ils supposent que, donnant la mort à ses proches dans un excès de pitié sauvage, et lorsque la maladie a détruit leurs forces, cet Indien les fait quelquefois servir à d'épouvantables festins. Rien, à ses yeux, n'est assez éclatant pour compléter sa parure de fête: de longues pennes d'ara ou de canindé lui font des espèces de moustaches de pourpre ou d'azur; des coquilles artistement travaillées ornent sa lèvre inférieure, ses oreilles et son nez. Le Bororo ou Borono, qui habite les régions aurifères du Matto-Grosso et du Guyaba, s'est paré de pépites d'or façonnées au moyen de quelque fragment de silex à défaut d'outils plus parfaits; son collier est formé de monnaies d'or que lui a fournies son commerce avec les Européens (1). Enfin le Yupua, qui erre encore dans l'Amazonie, rappelle par la simplicité de sa botoque les temps primitifs des Tupinambas. Debret affirme, et c'est probablement sur l'autorité des voyageurs bavarois, que l'ornement porté par cet Indien au-dessous de la lèvre inférieure est « un petit morceau de roseau miace, introduit dans l'épaisseur de la peau et peint en rouge à son extrémité apparente. »

Maintenant, si nous entrons dans les solitudes du Matto-Grosso, nous verrons que les Cahans, dont le nom signifie *gens des forêts*, emploient pour leur ornement de lèvre une substance bien différente de celles que nous avons déjà fait figurer dans notre nomenclature. Ils forment, dit-on, avec une certaine résine (avec celle du jataby peut-être), un cylindre transparent, et ils Passujettissent à l'extrémité inférieure de la lèvre au moyen d'une petite cheville. Selon Casal, ces Indiens ne seraient autres que les Cayubabas; mais ces anciens habitants du Mamoré, que le savant d'Orbigny visita en 1831, sont devenus chrétiens, et nulle trace du bizarre usage que nous signalons ne semble être restée parmi eux. Il n'en est pas de même des *Guaycurus*, ces terribles Indiens cavaliers qui habitent, au nombre de deux mille six cents environ, la rive occidentale du Paraguay. Nation éteinte, et qui perpétue son nom en l'imposant à d'autres tribus, cette peuplade orgueilleuse se pare de l'ornement des lèvres, et aime à rappeler ainsi des

que le pommeau de la main. L'individu dont le portrait est reproduit ici accuse, par la forme même de son ornement, une autre origine. Par le seul examen de la botoque que l'on a figurée à côté de cette tête momifiée (n° 14), on peut supposer que l'Indien qui la portait descendait des antiques Tamoyos, exterminés, vers 1571, à la suite des combats que livra Antonio Saléma aux sauvages alliés des navigateurs normands: huit mille Indiens préférèrent alors la mort ou l'esclavage à la honte de fausser la foi qu'ils avaient jurée aux Français.

(1) Voy., pour les n°s 15 (*Miranha*), 16 (*Mura*), 17 (*Maxuruna*), 18 (*Bororo*) et 19 (*Yapura*), Ayres de Casal, *Corografia brasilica*, t. II, pu's la relation de Spix et Martius.

jours plus glorieux pour elle. En effet, si les plus opulents parmi ces Indiens ont remplacé par un petit cylindre d'argent du demi-diamètre d'une plume à écrire le bâtonnet que portaient leurs ancêtres, c'est en souvenir d'un événement que l'Europe a oublié, et qui explique cependant la dénomination peu exacte imposée jadis à l'un des plus beaux fleuves de l'Amérique. Lorsque Aleixo Garcia revint des montagnes du Potosi, chargé d'une quantité considérable d'argent, les Guaycurus l'arrêtèrent dans le bas Paraguay et le massacrèrent après s'être emparés de ses richesses (1). Dès-lors le fleuve prit le nom de rio de la Plata, et les Indiens vainqueurs, ornant leurs oreilles de demi-cercles d'argent, se parèrent aussi la lèvre inférieure d'une sorte de stylet de même métal.

Le livre de Félix d'Azara à la main, et, mieux encore, guidé par le voyage de M. Alcide d'Orbigny, il nous serait aisé de multiplier les exemples de cette ornementation bizarre de la face humaine, et nous pourrions en rencontrer aux confins du Pérou, si ce n'est dans le Pérou même, aussi bien qu'aux extrémités du Paraguay et dans les terres qui avoisinent les déserts de la Patagonie. Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, c'est que les individus qui se font cette étrange parure ne sauraient être ramenés par nous à un type unique de la race américaine. Les Charruas, par exemple, qui s'en montraient jadis aussi glorieux que les autres aborigènes, appartiennent au rameau pampéen; il en est de même de ces Lenguas dont la botoque plate simulait une seconde langue. Les Chiriguanos, qui forment un total de plus de dix-huit mille individus, et qui s'insèrent dans la lèvre inférieure un os ou une pierre, appartiennent au rameau guaranien. Les Guaranis du Paraguay, avec lesquels ils ont tant d'affinité, parlant d'ailleurs le même langage, se montraient tout aussi passionnés pour ce genre de parure, comme nous le prouve l'ancienne relation de l'intrépide Cabeça de Vaca, publiée par M. Ternaux; les Arianès, qui appartenaient à cette race, avaient porté jusque dans le voisinage du Pérou leur ornement favori; l'intrépide *conquistador* le dit d'une manière positive en parlant de ces Indiens: « Ils se percent la lèvre inférieure, ils y introduisent l'écorce du fruit d'un certain arbre qui est aussi gros et aussi rond que la tête d'un gros fuseau; cela leur fait pendre la lèvre, et la rend d'une grandeur si démesurée que c'est une chose affreuse. » Le récit est de l'année 1542, et il constate que les Xarayes, qui habitaient l'intérieur et appartenaient au rameau chiquitèen, étaient absolument dans le même usage. Quant aux anciens peuples du Pérou, à ceux qui parlaient les langues aymara ou quichua, nous ne voyons point de preuves qu'ils aient adopté la bezote, dont nous avons reconnu au Mexique de si étranges variétés. La mutilation qui défigurait leur visage était d'un autre genre; M. d'Orbigny l'a dit fort bien: « Par une concession des Incas, les habitants de certaine province portaient, comme leur roi, les oreilles longues et tombantes sur les épaules; la longueur était limitée et proportionnée aux rangs. »

Grâce à une série non interrompue de documents qui commencent avec l'histoire de la découverte et qui se succèdent jusqu'à notre époque, on a pu se convaincre qu'à partir du détroit de Kotzbue et du groupe nombreux des îles Aléutiennes, jusque dans le voisinage de la Patagonie, l'ornement labial, qui affecte des formes si différentes, se retrouve parmi les tribus les plus diverses et devient un objet de parure sous tous les climats. On a pu voir également qu'une seule substance ou qu'une forme unique n'avait point été adoptée spécialement d'une extrémité du continent américain à celle que termine le cap Horn. Le bois léger, la nacre, l'os, le cristal, le jade, l'améthyste; les métaux tels que l'or, l'argent, l'étain; les gommés transparentes et solides

(1) Voy. *Memorias do Instituto historico e geografico brasileiro*, Rio de Janeiro, 1839, in-8, t. I, p. 24.

telles que celles que l'on recueille sur les bords de l'Amazonie ; les plumes brillantes, l'espèce de moelle que fournit le *Bombax ventricosa*, les serres des oiseaux de proie, les griffes acérées de divers quadrupèdes, certaines fleurs même, ont été employés pour diversifier à l'infini cet étrange ornement. Chez plusieurs peuples, il semble être devenu l'apanage

des femmes ; chez d'autres, il paraît avoir été spécialement réservé pour la parure guerrière des hommes ; en d'autres lieux, les deux sexes s'en montrent également fiers et cherchent surtout à en agrandir les dimensions, offrant ainsi à la vue un horrible stigmate comme un signe qui commande l'admiration, si ce n'est même le respect. Certes, nous



N° 15.



N° 16.



N° 17.



N° 18.



N° 19.

ne prétendons pas tirer ici des conclusions par trop étendues d'un rapprochement iconographique qui nous a paru avant tout curieux. Nous tenons seulement à rappeler que cet usage ne semble pas régner au delà du nouveau monde, qu'il n'est pas indigne de devenir l'objet d'une étude spéciale, et qu'il rentre parfaitement dans la série des faits invoqués chaque jour davantage par les ethnologues, toutes les fois

que l'on veut rechercher en Amérique les vestiges d'une civilisation aborigène.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SCÈNE DE LA RIVE DU NIL, A PHILÆ,
AU-DESSUS DE SYÈNE.



Vue de la rive du Nil, à Philæ. — D'après Bartlett.

Du village d'El-Chellal, situé sur une des rives du Nil, on aperçoit l'île de Philæ, la plus petite de celles qui parsèment le fleuve à cet endroit, mais la plus remarquable par son aspect. Ce fut là que nos soldats s'arrêtèrent lorsqu'ils poursuivirent les mamelouks sous les ordres de Desaix. Ils gravèrent sur un de ces massifs à quatre faces, que l'on voit à l'entrée des édifices égyptiens, et que l'on appelle *Pylones*, la date du débarquement de l'armée, de leur arrivée au delà des cataractes, et les noms des généraux qui les commandaient; ceux des savants dont ils étaient accompagnés furent gravés sur le mur d'une des terrasses du temple, avec cette indication caractéristique :

« Longit. à l'E. de Paris, 30° 15'; lat. boréale, 24° 3'. »

L'île de Philæ s'élève sur les eaux du Nil comme une touffe de palmiers, au milieu desquels se dessinent les dentelures d'admirables ruines. « Rien, disent MM. Cadalvène et Breuvery, ne peut rendre l'effet de ces pylones majestueux, de ces colonnades éblouissantes de blancheur qui se dessinent au milieu des groupes d'arbres dont ils sont entourés, de ce site si gracieux, auquel la nature dé-

solée qui l'environne ajoute encore un charme nouveau. »

Ce sont ici les confins de l'Égypte.

Au-dessous se rencontre Syène, aujourd'hui Assouan, célèbre dans l'histoire par la catastrophe qu'avait prédite Ézéchiël.

« L'épée viendra sur l'Égypte, dit le prophète; il y aura de l'effroi dans Cus lorsque ceux qui seront blessés à mort tomberont, quand on enlèvera son peuple et que ses fondements seront détruits... »

« Ceux qui soutiendront l'Égypte tomberont depuis la tour de Syène... Ils seront désolés parmi les pays désolés, et ses villes seront parmi les villes désertes. »

On trouve encore des témoignages de l'ancienne importance de Syène. Les rochers de granit portent l'empreinte des mineurs qui les ont autrefois exploités pour l'érection des monuments égyptiens; quelques-uns sont couverts d'inscriptions hiéroglyphiques. On remarque, en outre, les restes d'un môle plusieurs fois réparé, et un petit temple presque enfoui, dédié aux dieux de la cataracte.

La cité de Syène, qu'Ézéchiël présente comme une des

colonnes de l'Égypte, n'est plus aujourd'hui, d'après les voyageurs que nous avons cités plus haut, « qu'une pauvre bourgade de terre qui mérite à peine le nom de ville, et dans laquelle végète misérablement une population d'à peu près quatre mille habitants, mélange confus de Fellahs, d'Ababdes, de Barabras, d'Albanais et de toutes les races que la guerre y a conduites tour à tour. »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386.

§ 12. Suite. — L'architecte.

Cependant l'architecte auquel je devais ma position à Montmorency me continuait sa bonne volonté. Il me donnait tous les travaux dont il pouvait disposer, et ne négligeait aucune occasion d'accroître mes bénéfices. Je le regardais comme le véritable auteur de ma réussite, et je ne souhaitais rien tant que de le voir prospérer. Par malheur, c'était un homme que le plaisir entraînait. Confiant dans sa science et son activité, il croyait pouvoir faire face à tout, et ne comptait jamais avec ses fantaisies. L'habitation d'été qu'il avait construite à Montmorency était devenue le rendez-vous d'une société brillante. Ce n'étaient que fêtes et festins, sans parler des équipages et du jeu. Je m'aperçus bientôt que ses affaires s'embarraisaient : il faisait attendre les paiements, demandait des avances, acceptait toutes les entreprises. Son crédit en souffrit d'abord, puis sa réputation : on parlait à demi-voix d'états de frais grossis, de pots-de-vin reçus ; mais je repoussais ces accusations comme d'odieuses calomnies. Pour ma part, j'avais toujours trouvé M. Dupré facile en affaires, mais loyal.

Une compagnie parisienne lui avait confié, depuis deux années, la direction d'une briqueterie et de carrières dont l'exploitation avait pris, grâce à son activité, de très-grandes proportions. Cependant l'entreprise, prospère en apparence, n'avait réalisé jusqu'alors aucun bénéfice : les intéressés supposèrent que les absences fréquentes et forcées de M. Dupré favorisaient l'infidélité de quelque employé inférieur ; ils pensèrent qu'une surveillance de détail était indispensable, et me la firent proposer.

Avant d'accepter, je voulus consulter M. Dupré lui-même ; il parut embarrassé ; mais, après avoir hésité quelques instants :

— Si ce n'est Pierre Henri, ce sera quelque autre, dit-il comme s'il se parlait à lui-même ; j'aime encore mieux avoir affaire à une connaissance qu'à un étranger.

Il m'engagea donc à accepter, mais en me conseillant de ne point me tourmenter outre mesure, de laisser les choses suivre leur cours, et, dans tous les cas, de ne rien faire sans l'avertir.

J'entraî aussitôt en fonctions.

Les exploitations me parurent en excellent train, bien montées et vivement conduites. En voyant l'organisation de l'affaire, je ne pouvais comprendre qu'elle n'eût point donné de résultats plus satisfaisants. La curiosité m'engagea d'abord à en chercher la cause, puis la probité m'obligea à poursuivre.

Dès les premiers examens, j'avais reconnu des détournements considérables. Je réussis à en dresser la liste et à en apprécier la valeur : ils montaient à une somme d'environ vingt mille francs !

Tourmenté de ma triste découverte, j'allai voir M. Dupré, à qui je la communiquai. Au premier mot, il fit une exclamation : je crus qu'il doutait, et je lui mis sous les yeux toutes les preuves. Quand j'eus achevé, il me demanda si j'avais quelque soupçon sur les personnes. Je répondis que je n'en avais aucun, la chose s'étant passée avant mon entrée dans l'affaire.

— Alors, n'en parle à qui que ce soit au monde ! dit-il vivement ; fais comme si tu ignorais tout ; rappelle-toi que tu n'as rien vu.

Je levai les yeux, stupéfait. Il était très-pâle, et ses mains trembaient. Un affreux trait de lumière me traversa l'esprit ; j'eus reculé en le regardant. Il porta un poing à son front avec désespoir... Je ne pus retenir un cri.

— Tais-toi, malheureux ! reprit-il d'un ton qui me fit peur. Ce n'est qu'une irrégularité momentanée... mes affaires se rétabliront, et je dédommagerai les intéressés... Mais songe que la moindre indiscretion peut me perdre !

Il m'expliqua alors longuement les embarras dans lesquels il s'était trouvé, me développa tous ses plans, et me fit la liste de ses ressources. Je l'écoutais, mais sans entendre ; j'étais atterré. Je ne repris ma présence d'esprit que lorsqu'il me demanda de continuer à ne point regarder pendant quelques semaines. Le sentiment de ma responsabilité me revint alors tout entier, et je compris enfin ce que ma situation avait d'affreux.

— Excusez-moi, repris-je en balbutiant ; je puis n'avoir rien vu de ce qui était confié à d'autres, mais non pas de ce qui a été mis sous ma garde ; à partir d'aujourd'hui, j'abandonne ma place de surveillant.

— Pour qu'on m'en donne un autre qui pourra faire les mêmes découvertes et qui me tiendra à sa merci ! s'écria l'architecte amèrement ; j'espérais vous trouver plus de complaisance. Pierre Henri, et surtout plus de mémoire !...

— Ah ! ne croyez pas que j'aie rien oublié, monsieur ! m'écriai-je, remué jusqu'au fond du cœur ; je sais que je vous dois tout, et ce que j'ai vous appartient...

Il fit un mouvement.

— Ne prenez pas ce que je dis pour des mots, ajoutai-je plus fort ; en réunissant mes ressources, je puis avoir dans quelques jours onze mille francs. Au nom de Dieu ! prenez-les, tâchez de vous procurer le reste, et acquittez-vous !

J'avais les mains jointes, et malgré moi je pleurais... M. Dupré resta quelque temps sans répondre ; lui-même était très-agité. Enfin il me dit avec abattement :

— C'est impossible... Je vous remercie, Pierre Henri, mais il est trop tard ; je vous ruinerais sans me sauver. Vous ne pouvez savoir tout...

Il s'arrêta. Je n'osais le regarder, et je ne pouvais parler ; il reprit, après un silence :

— Faites ce que vous voulez... donnez votre démission... Tout ce que je vous demande, c'est le silence sur ce que vous n'auriez point dû connaître.

Je le lui promis ; il me congédia d'un geste, et je sortis tout hors de moi.

Ce fut environ un mois plus tard que l'on me proposa la grande entreprise qui devait me conduire en Bourgogne. Ce qui venait de se passer avec M. Dupré me décida à accepter. Sa vue me rendait malheureux, et le secret dont j'étais dépositaire me faisait trembler ; en m'éloignant, il me sembla que je le laissais derrière moi. Malheureusement, d'autres devaient le connaître : j'appris peu après que tout avait été découvert, et que, pour échapper au déshonneur, mon ancien patron avait dû se donner la mort !

§ 13. Dernier chapitre des Mémoires. — Lectures du fils Jacques.

Voilà bien longtemps que j'ai interrompu le journal de mes souvenirs. Les lignes écrites sur la dernière page ont eu le temps de blanchir, et moi j'ai fait comme elles, sans m'en apercevoir. Les gros murs sont encore solides, mais le bâtiment a perdu son air de jeunesse. Geneviève elle-même n'est plus ce qu'elle était ; les rides lui viennent au coin de l'œil. Heureusement qu'il lui reste ce qui fait la gaieté du ménage : la bonne santé et le bon cœur.

D'ailleurs, si nous baïssons, il y en a près de nous qui

montent : les enfants sont là et nous remplacent ; à cette heure, c'est pour eux que brille le soleil. La vie ressemble à un bal : quand on est trop vieux pour danser, on regarde les autres, et leur joie vous rit dans le cœur.

Ceci est le mot de Geneviève. A chaque plaisir perdu, elle se console avec les plaisirs de la fille et du jeune gars. Leurs bonnes dents remplacent les dents qui lui manquent, et leurs cheveux noirs l'empêchent de voir ses cheveux gris.

Les gens qui vivent seuls ne connaissent jamais ce bonheur. Le monde entier a l'air de décliner avec eux, et tout ici-bas se termine à leur fosse. Mais pour celui qui a une famille, rien ne finit, car tout recommence ; les enfants le continuent jusqu'au jugement !

Je me suis quelquefois demandé, dans mes mauvaises heures, quel profit on trouvait à bien vivre ; maintenant il en est au moins un que je connais, c'est de pouvoir impunément vieillir. Jeune, il en coûte, par instants, de faire son devoir, on trouve la tâche lourde et la journée longue ; mais plus tard, quand l'âge a refroidi le sang, on récolte ce qu'on a semé. Nos efforts nous sont payés en bonne réputation, en aisance, en sécurité ; et notre bien-être lui-même devient comme un certificat d'honneur.

Puis la famille est là qui bénéficie de notre passé, qui reçoit en joie le revenu de toutes nos vieilles misères ; n'y eût-il point d'autre récompense, celle-là serait suffisante, et, quoi que Dieu eût exigé, nous pourrions le tenir quitte.

Pour ma part, je ne lui réclame rien. Voici les enfants qui ont grandi sans malheur, qui nous aiment, et qui ont bonne espérance ; que demander de plus ? Jacques était déjà le meilleur maître compagnon du pays ; il vient de prouver qu'il ne serait pas le plus mauvais entrepreneur. Hier on a posé le mai sur le petit viaduc dont la construction lui était confiée, et l'ingénieur, qui ne loue jamais qu'à la dernière extrémité, a avoué que tout était bien.

Quant à Henriette, il y a plusieurs mois qu'elle remplace sa mère à la blanchisserie. Geneviève assure que tout va mieux depuis qu'elle s'en mêle : les ouvrières chantent plus haut et n'en travaillent pas moins fort. Il n'y a que la jeunesse pour savoir ainsi assaisonner le travail de gaieté !

Dieu soit béni de les avoir mis tous deux dans la bonne route ! Un instant j'ai tremblé ; car eux aussi ont eu leurs tentations, Jacques surtout, qui a failli tourner par un autre chemin et nous échapper.

Ses études lui avaient donné le goût des livres, et, tout jeune encore, ce qu'il pouvait ramasser d'argent était destiné aux colporteurs de librairie. Chaque année il ajoutait une planche de sapin à sa bibliothèque. La mère se plaignait bien quelquefois de la dépense, et moi du temps dérobé au chantier pour lire ; mais l'un grondait bien bas et l'autre pas bien haut, ce qui faisait que le gars ne changeait rien à ses habitudes.

Au fait, je n'aurais guère eu la force de le blâmer, moi qui avais toujours senti une sorte de vénération pour le papier imprimé. Ces pages muettes qui fixent la parole, qui la font retentir jusqu'au bout du monde, qui transmettent à tous les idées de chacun, me semblent avoir quelque chose de sacré. Je ne puis voir déchirer le plus vieil almanach sans impatience, et je touche avec respect les journaux roulés en cornet par l'épicière.

Jacques avait sans doute hérité de mes superstitions, car on ne le trouvait jamais sans un livre dans la poche ou à la main. Le travail n'en allait pas mieux : tandis que le gars lisait Racine, nos ouvriers jouaient au bouchon ! Cependant je prenais patience : après tout, c'était la moindre des folies de son âge. Je le laissais faire ses journées derrière les buissons, couché sur l'herbe comme les anciens bergers, et se grisant de prose ou de vers. J'espérais qu'à la longue le goût lui en passerait ; mais, loin de là, il se mit lui-même à écrire, et il y eut bientôt dans la maison autant de manuscrits que de volumes imprimés.

Je fermai encore les yeux. L'expérience m'avait appris que l'autorité faisait le même effet contre un goût que le vent contre une voile, et qu'au lieu de l'arrêter elle le poussait en avant. Jacques s'aperçut de ma complicité, et en profita. D'abord il s'était contenté de rapiner des heures, comme les mauvais compagnons, ou de faire des lundis de bibliothèque ; mais peu à peu il abandonna le chantier, mit la truelle au croc, et s'enfonça dans les paperasses.

La suite à la prochaine livraison.

SAINT-OURS, PEINTRE GENEVOIS.

Le meilleur peintre d'histoire que Genève ait produit, Saint-Ours, naquit dans cette ville en 1752. Il était fils d'un excellent dessinateur qui ne négligea rien pour seconder ses heureuses dispositions ; ses progrès furent rapides jusqu'à l'âge de seize ans, époque où il fut envoyé à Paris. L'art sérieux y était tombé en décadence ; mais Saint-Ours eut le bonheur d'entrer dans l'école de Vien, maître de David. Vien prit de très-bonne heure une sincère amitié pour son jeune élève, dans lequel il remarqua le germe d'un vrai talent, et auquel il donna des soins tout particuliers. En 1772, Saint-Ours obtint la première médaille de dessin ; en 1774, celle du prix d'expression ; en 1778, le second prix de peinture ; enfin, en 1780, il remporta le grand prix pour un tableau dont le sujet était l'Enlèvement des Sabines. Malgré de tels succès, il ne put obtenir la pension que le roi accordait aux artistes couronnés pour aller étudier à Rome. Sa religion et sa patrie furent, dit-on, les raisons du refus qu'il essuya. Mais, quoique ses amis et des inconnus même lui offrirent de suppléer à la ressource qui lui était ôtée, il ne voulut la devoir qu'à lui-même et se rendit à Rome, où, bien que jouissant des privilèges accordés aux élèves couronnés à Paris, il vécut toujours à ses dépens.

Sur ce théâtre inspirateur, son talent grandit en peu d'années ; des compositions remarquables le placèrent bientôt au premier rang de ses compagnons d'étude. Il fut accueilli avec bienveillance par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, admis à sa table et estimé de tous les amateurs des arts. Ce fut à cette époque qu'il commença vraiment à jouir du fruit de ses travaux. En 1783, il produisit le *Départ des Athéniens pour Salamine*, et les *Funérailles de Philopæmen* ; en 1786, il composa son tableau du *Choix des enfants de Sparte*, sujet tiré de Plutarque, qui lui valut l'estime et la protection du marquis de Créqui. Ce fut pour ce dernier qu'il exécuta son tableau des *Jeux Olympiques*. Cette vaste toile devait être offerte, par M. de Créqui, à Monsieur, frère du roi Louis XVI, dont il était le premier gentilhomme. Mais la révolution ayant éclaté, cet ouvrage passa entre les mains de M. François Tronchin, qui le légua à la Société des arts de Genève.

Saint-Ours revint dans sa patrie avec une réputation justement méritée. Son genre, malgré son imagination riche et forte, devait y trouver, à cette époque surtout, peu d'appréciateurs. Il se mit à faire des portraits que leur vérité de ressemblance et d'attitude distingua particulièrement.

En 1803, le gouvernement français, ayant annoncé l'intention de faire exécuter un grand tableau en mémoire du concordat avec le pape, ouvrit un concours parmi les artistes. Saint-Ours voulut concourir ; mais, pressé par le temps, il ne put faire qu'une esquisse. Cependant le terme fixé d'abord pour le concours fut prolongé de six mois par le gouvernement, attendu que plusieurs peintres de la capitale n'avaient pu de même achever leurs compositions. Mais Saint-Ours, qui, avant cette prolongation, avait déjà envoyé son esquisse, ne voulut point la faire revenir et l'exposer aux chances d'un double voyage. Quoiqu'il se fût ainsi privé de six mois de travail, il n'en fut pas moins vainqueur de soixante-douze concurrents, l'élite

de l'école française ; son succès même eût été plus complet, si la noble indépendance de son caractère lui eût permis de plier son pinceau à certaines exigences, et de donner au génie de la France, personnifié dans son tableau, les traits du conquérant qui venait de succéder au régime républicain.

Entre les pensées qui l'occupèrent dans ce temps-là, on ne saurait passer sous silence quinze petits dessins tirés d'un sujet terrible pris dans le dix-neuvième chapitre du livre des Juges. Saint-Ours composa cette suite avec le sentiment le plus pur et le plus analogue au sujet qu'il avait à exprimer : si ce ne sont pas les plus belles conceptions, ce sont peut-être les plus heureuses qui soient dues à son talent. Son projet était de les publier en les gravant à l'eau-forte ; malheureusement le temps ne lui a pas permis de l'exécuter. A cette époque, il composa encore « une Ville détruite par un tremblement de terre. » En 1804, il fut nommé correspondant de l'Institut pour la partie des beaux-arts.

Nul plus que ce peintre habile ne sut se concilier l'attachement de ses camarades d'étude et l'estime de ses rivaux.

Planant sans cesse au-dessus des petites de la jalousie, il ne connut point le manège adroit de se faire grand en écrasant ses concurrents par des critiques amères ; il ne voulut pour appui de son talent et pour juges de ses œuvres que l'équité et le bon goût ; encourageant les jeunes artistes, les soutenant, les conseillant, excitant leur émulation, il les traitait en protecteur aussi tendre qu'éclairé. Une amitié vive l'unifiait toujours à de la Rive, son compatriote, et bon peintre comme lui.

La pureté du dessin est le principal mérite des tableaux de Saint-Ours ; malheureusement un principe de daltonisme (voy. 1846, p. 61) le faisait grisailler. Il avait aussi un goût exagéré pour la draperie et les plis, partie de l'art qu'il traitait cependant avec une grande supériorité. Ce penchant motiva de la part de Topffer, frère du célèbre romancier que Genève vient de perdre, une caricature où l'on voyait un chirurgien qui, après avoir extrait de la tête du peintre un amas énorme de draperies, continuait à en tirer toujours.

Le 6 avril 1809, la nuit qui précéda sa mort, comme un chat était monté sur son lit, il appela mon père qui le veil-



Saint-Ours, peintre genevois. — D'après un dessin fait par lui-même. — Dessin de Pauquet.

lait (1), et lui dit : « Cousin, faites éloigner ce chat, il est du plus mauvais ton de couleur. » Puis il reprit peu après : « Pardonne, ô mon Dieu ! si je suis encore peintre quand je ne devrais plus être que chrétien. »

Saint-Ours a laissé trois filles, dont l'une est depuis quinze

(1) Nous devons cette notice à la bienveillante collaboration d'un spirituel écrivain genevois, M. J. Petit-Senu.

ans en Italie, où elle copie les tableaux des grands maîtres de cette terre privilégiée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SAN-LÉO.



Vue de San-Léo, dans les États Romains. — Dessin de Freeman, d'après l'Album.

La petite ville de San-Léo est située dans les États Romains, à sept lieues d'Urbin, à dix de Rimini, à trois de San-Marin ; ses habitants sont au nombre d'environ douze cents. Peu de voyageurs la connaissent : elle n'est point, en effet, sur la route des chaises de poste, des diligences ou des voiturins, et le sentier qui conduit à sa porte est accessible seulement aux piétons et à grand'peine aux cavaliers. Cette porte, étroite et bien gardée, est précédée d'un pont-levis ; lorsqu'on l'a franchie, on a devant soi des champs, des jardins, de jolies maisons, et quelques monuments, entre autres une vieille église, la *pieve* (la paroisse), dédiée à la Vierge ; la cathédrale, édifice plus moderne et plus vaste, dédié à saint Léon Dalmate, premier évêque de la ville : car San-Léo a été le siège d'un évêché jusqu'à l'an 1572 ; à cette époque, Grégoire VIII désigna Pennabili pour le séjour des évêques, qui toutefois doivent officier solennellement, tous les ans, le 1^{er} août, dans la cathédrale de San-Léo. Les seuls monuments qui soient ensuite dignes d'être visités sont : le couvent des Osservanti ou de Saint-Igne, fondé par saint François d'Assise ; et le palais communal, construit par les Florentins sous le pape Léon XI. La vieille forteresse qui domine la ville a vaillamment soutenu de longs sièges pendant les guerres du moyen âge ; en 1797, nos sol-

dat's l'ont occupée. De ses créneaux, le regard s'étend au loin sur de fertiles campagnes et de riantes collines. Aucun bruit ne trouble la contemplation de ce beau paysage : parfois seulement on entend quelques chants monter de la petite ville élégante, assise sur l'étroit plateau, et qui, vue de ce sommet, semble suspendue dans les airs.

TROIS HOMMES DE BIEN.

Parmi les hommes de bien qu'en ces derniers temps la France a perdus, il en est trois qui se représentent souvent à notre mémoire, et que nous sommes accoutumés à associer dans notre vénération et nos regrets. Nous les avons connus, nous les avons admirés, aimés ; et, à cette heure où le public commence peut-être à oublier les discours prononcés sur leurs tombes et les éloges qu'ils ont inspirés, nous obéissons à un désir de notre conscience en leur consacrant à notre tour, dans notre humble recueil, quelques lignes d'hommage. Différents par leurs études, par leurs professions ; mais également savants, bienfaisants, laborieux, ces trois vertueux citoyens ont marché toute leur vie vers le même but : l'amélioration de leurs semblables ; et l'on

verra qu'ils se sont rencontrés dans quelques œuvres. Ils n'étaient point liés entre eux par une amitié intime ; leurs opinions sur plus d'un sujet grave étaient, je pense, opposées ; mais ils étaient bien frères par le cœur, par leur persévérance égale à être utiles, et, il nous en souvient, la bonté de leur âme peinte sur leur visage, la touchante expression de franchise, de bienveillance, de sérénité, qui animait leurs traits, leur donnaient à nos yeux une sorte de ressemblance, qui nous semble d'ailleurs commune à beaucoup d'entre les hommes supérieurs comme eux par le dévouement et l'habitude des grandes et nobles pensées.

DE GÉRANDO (1).

Joseph-Marie de Gérando, fils d'un architecte distingué, était né à Lyon le 29 février 1772. Esprit sérieux dès son adolescence, il s'était appliqué surtout à l'étude de la science philosophique. La vicissitude des événements publics, les dures épreuves qu'il dut subir, n'eurent pas le pouvoir de le décourager. Dans un de ses manuscrits inédits, on trouve ces lignes : « Ma devise : le vrai et le bon. — Je leur ai dévoué ma vie — à chacun, à tous les deux réunis. — Découvrir et répandre l'un, pratiquer et exciter l'autre. » Il était simple soldat au 6^e régiment de chasseurs en garnison à Colmar, lorsqu'en 1798 l'Institut (section des sciences morales et politiques) offrit un prix de 5 hectogrammes d'or à l'écrivain qui résoudrait le mieux cette question ardue de philosophie : « Quelle est l'influence des signes sur la formation des idées ? » De Gérando médita ce difficile problème de métaphysique au milieu du tumulte de la caserne et des exercices militaires. En quelques mois, il écrivit un Mémoire très-étendu que l'Institut, sur le rapport de Rœderer, couronna le 27 décembre 1798. La surprise des académiciens fut extrême lorsqu'en ouvrant le billet cacheté, joint au manuscrit, on y lut le nom d'un soldat. Le ministre François de Neufchâteau obtint aussitôt un congé illimité pour le jeune auteur, et l'invita à venir à Paris en lui faisant envoyer une feuille de route avec indemnité de trois sous par jour.

Dès ce moment, de Gérando, qui avait alors vingt-six ans, eut le loisir de se livrer entièrement aux études qu'il aimait, et où il s'était montré si supérieur dès le début. En dix-sept jours, il composa un autre Mémoire sur ce sujet philosophique, proposé par l'Académie de Berlin : « Démontrer l'origine de toutes nos idées. » Il partagea le prix avec un philosophe allemand. Ensuite il adressa un « Traité des méthodes » à l'Académie de Stockholm ; enfin il entreprit celui de tous ses ouvrages philosophiques, qui est le plus généralement connu, « l'Histoire comparée des philosophes. » Les dix volumes de cette histoire étaient achevés en 1804. Cependant de Gérando, fidèle à sa devise, ne s'était point renfermé dans les travaux théoriques et spéculatifs, quel que fût leur attrait pour lui. Dès l'an x, il avait fondé avec son ami Camille Jordan, avec Montgolfier et quelques autres hommes dévoués, « la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale. » Il s'était appliqué en même temps aux études administratives. En 1804, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur. Remarqué par Napoléon, il entra comme maître des requêtes au conseil d'État, et de là fut envoyé, comme administrateur, d'abord en Toscane, puis à Rome, dont il fut le gouverneur, plus tard en Catalogne. Antérieurement à cette dernière mission, en 1811, il avait été nommé conseiller d'État, et il conserva cette haute position sous le gouvernement qui succéda à l'Empire. Tandis qu'il concourait ainsi à l'administration du pays, son infatigable activité s'étendait à des œuvres privées d'une influence considérable. C'est ainsi qu'il

contribua à fonder la « Société d'instruction élémentaire, » et la « Société de la morale chrétienne. » Dans le journal de sa Vie, on lit cette maxime qu'il s'était proposée comme une des principales règles de sa conduite : « Servir la cause de la religion et de la morale par la philosophie ; servir la cause de la bienfaisance par l'administration. » Il prit part à la création de la première caisse d'épargne, à la fondation des asiles pour l'enfance, de la Société des établissements charitables, des diverses institutions pour le placement des orphelins, à l'administration des retraites préparées pour les aveugles. Il donnait des soins assidus à l'Institution royale des sourds-muets. Il créa « l'asile-ouvroir, » l'une des institutions utiles de ce temps où l'on fait le plus de bien avec les plus faibles ressources. Nous ne pouvons mentionner que rapidement et incomplètement les œuvres de ce philosophe pratique. Le premier, il enseigna le droit administratif à l'École de droit de Paris ; il a posé les éléments de cette science dans ses « Institutes du droit administratif français. » Les autres écrits de son âge mûr et de sa vieillesse, qui lui assurent les titres les plus certains à la mémoire et à la reconnaissance des hommes, sont : le « Traité de la bienfaisance publique, » et « le Visiteur du pauvre. » Ce dernier ouvrage devrait être dans toutes les mains : « Le bonheur de donner et de recevoir, dit l'auteur, n'est-il pas le secret et la vie du monde moral ? La Providence n'a-t-elle pas voulu que la société fût constituée moralement comme la famille ; que, dans l'une comme dans l'autre, le faible appartint au fort à titre d'adoption, avec la seule différence que, dans la première, la paternité est libre et volontaire ? » De Gérando disait aussi : « Je reconnais Dieu à la vue de ses œuvres, comme j'ai reconnu à ses caresses celle dont j'ai reçu le jour. » Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il écrivit un Mémoire, couronné par la Société de Mulhouse, sur ce sujet : « Les progrès de l'industrie considérée dans ses rapports avec la moralité de la classe ouvrière. » Ce fut le 10 novembre 1842 que la mort mit fin à cette belle carrière. L'Académie de Lyon proposa un prix pour l'éloge de cet homme bienfaisant : ce prix a été partagé entre mademoiselle Octavie Morel et M. Bayle-Mouillard.

BENJAMIN DELESSERT (1).

Benjamin Delessert est né à Lyon en 1773, une année seulement après de Gérando. Descendant d'une famille protestante que la révocation de Nantes avait contrainte de s'ex-patrier en Suisse, il était le fils d'Étienne Delessert à qui l'on doit la première idée de la grande caisse d'escompte, devenue depuis la Banque de France. En 1777, Étienne Delessert avait quitté Lyon, où il laissait le souvenir de nombreuses fondations utiles, pour venir fixer sa demeure à Paris. Madame Delessert, sa compagne, était une femme d'une bonté et d'une raison suprême ; elle dirigea l'éducation de ses enfants. Berquin, l'auteur de « l'Ami des Enfants », venait souvent dans cette famille, où il trouvait les modèles de ses deux et vertueux écrits. Benjamin Delessert avait le goût inné de l'histoire naturelle : ce fut pour lui et pour ses frères et sœurs que J.-J. Rousseau écrivit ses « Lettres sur la Botanique. » En 1784, il fit un voyage d'études en Angleterre et en Écosse, sous la direction d'un de ses frères. Il y puisa, dans les leçons d'hommes éminents, des connaissances solides en philosophie, en économie politique, en science physique et en industrie. Une correspondance que sa mère entretenait avec lui, couronnait pour ainsi dire tous ces travaux en fortifiant à la fois son jugement et son cœur. Lorsqu'il revint en France, la révolution éclatait. En 1790, il entra, comme volontaire, à l'école d'artillerie de Meulan. Il en sortit avec le grade de capitaine, fit la campagne de

(1) Voy. la Table des dix premières années, au mot *Pensées*, p. 241 ; et le volume de 1844, p. 407.

(1) Voy. 1847, p. 406, un article par notre collaborateur M. Charles Martins ; ce n'est point une biographie.

Belgique, se trouva aux sièges d'Ypres, de Maubeuge, d'Anvers, et s'y distingua par son courage. Rappelé près de son père, « il commença dès-lors, a dit très-justement le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, cette carrière commerciale et industrielle que le génie des affaires et le secours des sciences ont entourée de tant d'éclat, et à laquelle la vertu a donné une véritable grandeur. » A vingt-neuf ans, Benjamin Delessert était nommé régent de la Banque de France. Il fonda deux importantes manufactures à Passy : — une filature où il affranchit la France de la nécessité de tirer de l'Angleterre les fils de coton pour nos tissus communs, et de l'Inde tous les tissus fins ; — une raffinerie où pour la première fois, en 1812, on obtint en grand le sucre de betterave bien cristallisé. En même temps, Benjamin Delessert continuait ses études scientifiques, et formait son musée composé d'un vaste cabinet de coquilles, de l'herbier le plus complet et de la bibliothèque botanique la plus riche que l'on connaisse. L'herbier contient 86 000 plantes et 250 000 échantillons classés avec un soin et un ordre parfaits. Ce musée a rendu des services inappréciables ; il était ouvert à tous ceux qui aimaient et cultivaient la science. Une galerie de tableaux d'un choix exquis venait à la suite de cette admirable collection. Mais, de même que nous avons montré de Gérando unissant la bienfaisance la plus intelligente et la plus active aux travaux philosophiques et administratifs, de même, pour apprécier complètement Benjamin Delessert, nous devons le suivre dans sa pratique constante d'une clarté éclairée. Dès la première année du siècle, il fonda la Société « philanthropique » (personne n'avait encore profané ce mot). En 1801, il fut nommé membre du conseil des hospices ; il organisa la comptabilité de ces établissements. Il était, en 1802, au nombre des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. En 1818, il fonda la première de nos caisses d'épargne, et ce fut lui qui, en sa qualité de député, contribua le plus à faire rendre une loi pour placer ces établissements sous la tutelle de l'État. Ce fut encore cet homme d'une si haute moralité (jamais il n'a été plus opportun de rappeler ce service), qui poursuivit avec le plus d'ardeur la suppression des loteries et des maisons de jeu. Enfin une grande part lui revient dans les efforts tentés pour la réforme des prisons et pour la propagation des écoles d'enseignement primaire. Il a écrit un excellent recueil de pensées morales, intitulé : « Le Guide du bonheur ; » et quelques pages pleines d'intérêt sous ce titre : « Fondations qu'il serait utile de faire. » Dans le second de ces écrits, on ne peut lire sans attendrissement ces lignes où se peint son âme : « Le plus grand plaisir que l'on puisse goûter, et le seul qui soit sans mélange, est celui que l'on éprouve dans l'accomplissement d'une bonne action. Depuis le verre d'eau apporté au malade jusqu'aux plus magnifiques donations, tout devient une source de jouissances. » En 1835, il proposa un prix de 2 000 fr. pour « une série de gravures représentant les suites du vice et de la vertu, de manière à produire une impression salutaire sur les jeunes gens de la classe laborieuse. » A l'énumération des bienfaits publics de Benjamin Delessert, il faudrait ajouter celle de ses bienfaits privés ; mais c'est une tâche impossible : ils sont trop nombreux et presque tous enveloppés d'un généreux mystère : on en cite qui commentent d'une manière bien attendrissante ces paroles du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences : « Fontenelle nous raconte du grand ministre Colbert, qu'il avait des espions pour lui chercher et lui découvrir partout le mérite caché et naissant. M. Delessert était doué d'une ingénieuse sagacité qui lui a fait faire beaucoup de ces découvertes. » Benjamin Delessert a été enlevé à sa famille, aux savants, aux malheureux, le 1^{er} mars 1847. L'Académie de Lyon a couronné son Éloge écrit par M. Cap. D'autres Éloges ont été écrits par MM. Flourens, d'Argout, Charles Dupin et Alphonse de Candolle.

CHARLES DE LASTEYRIE.

Charles-Philibert de Lasteyrie du Saillant est né le 4 novembre 1759, à Brives-la-Gaillarde. Il commença ses études à Limoges, et vint les achever à Paris. Vers 1780, il fit un voyage en Angleterre, et il y rechercha surtout la société des économistes, des agriculteurs et des moralistes. Il connut particulièrement Willberforce, Adam Smith, Arthur Young, John Sinclair. D'Angleterre, il se rendit en Suisse, en Italie et en Sicile, étudiant avec ardeur, dans tous ces pays, les pratiques de l'agriculture, les progrès de l'industrie, les établissements de bienfaisance. De retour en France, il se fit agriculteur, et tandis que la révolution agitait toute la France, il cultivait ses champs de ses mains, et donnait autour de lui l'exemple des perfectionnements agricoles. Vers 1799, il entreprit de nouveaux voyages dans le but de faire de nouvelles études, et il parcourut l'Espagne, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Laponie ; puis il retourna en Italie et en Suisse. Il voyageait à pied, questionnant les travailleurs sur leur profession, sur leurs procédés, sur les arts et les mœurs de leur pays. Il vint de Naples à Paris, sans monter une seule fois en voiture, accompagné d'un petit chien qui avait peine à le suivre, et qu'il portait souvent dans ses bras. En Espagne, il étudia la culture du pastel, du cotonnier ; il démontra dans un écrit traduit en plusieurs langues la possibilité de naturaliser la race ovine des mérinos en France. Il avait déjà traduit un ouvrage anglais trop peu connu : « Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie. » Parmi les services qu'il rendit à la France, le plus notable, ou du moins le plus apparent, fut l'introduction de la lithographie : car ce fut véritablement lui qui dota notre pays de cet art nouveau. Il alla chercher en Bavière des ouvriers lithographes, des pierres, une presse, et fonda un établissement, non point dans une idée de lucre : il ne voulut pas prendre de brevet, au contraire, il encouragea la concurrence et lui offrit tous les moyens de se multiplier avec succès. Si important qu'ait été ce bienfait, la mémoire de Charles de Lasteyrie ne nous paraît pas moins honorée par sa coopération directe et active à la fondation des sociétés dont il a été parlé plus haut : la Société philanthropique, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, la Société pour l'instruction élémentaire. Pendant quarante ans, Charles de Lasteyrie a été président ou vice-président de ces deux dernières Sociétés. Il créa plus tard une Société des méthodes d'enseignement, et il prit part aux travaux de la société de la morale chrétienne. Sa vie, entièrement consacrée au bien, est l'un des plus nobles exemples qu'il soit possible de proposer aux honnêtes gens. Son esprit, délicat et fin, unissait une infatigable activité à une douceur ineffable, à une simplicité et à une candeur qui appelaient tout d'abord la sympathie et inspiraient un tendre respect. Il a terminé sa vie dans sa quatre-vingt-dixième année, le 3 novembre 1849. Son éloge a été prononcé le 2 juin dernier à l'assemblée générale de la Société pour l'instruction élémentaire, par M. Jomard, de l'Institut, son ami et son digne collègue au conseil de cette Société.

Ces trois notices sont très-incomplètes ; mais peut-être suffiront-elles pour faire comprendre combien la perte de tels hommes est difficile à réparer. Quelque consolation toutefois est permise à ceux qui ont connu MM. de Gérando, Benjamin Delessert et de Lasteyrie. Leur tradition est vivante dans leurs familles et dans le cercle de leurs amitiés. On y continue leurs œuvres, on s'y encourage au bien par leur exemple, on veut y rester digne de leur mémoire, et cette émulation qui se marque par tant d'actions utiles n'est pas la moindre preuve de l'admirable puissance qu'ont eue ces

hommes vertueux : la bienfaisance qui s'élève à ce degré est aussi rare que le génie.

AIGUIÈRE ATTRIBUÉE A BENVENUTO CELLINI.

Benvenuto, dans ses Mémoires, décrit avec complaisance les plus importants ouvrages de sa vie, ceux surtout qui l'ont mis en rapport avec les plus puissants personnages de son

temps, les Médicis, les papes, les rois de France, la noblesse de Florence et de Rome. Son Traité d'orfèvrerie fait connaître d'autres détails sur les peines que lui ont coûtées ses travaux les plus estimés. Cependant la nomenclature de ses œuvres est loin d'être complète ; et s'il entre dans des descriptions infinies à propos de ses entreprises de sculpture, soit à Florence, soit à Fontainebleau, il désigne, d'autre part, fort sommairement les belles médailles et les délicieuses pièces d'orfèvrerie qu'il a composées en si grand nombre. Or, pour



Musée du Louvre. — Aiguière du seizième siècle. — Dessin de Freeman.

nous aujourd'hui, et sans doute aussi pour ses contemporains, Benvenuto, orfèvre incomparable, dans un temps où l'orfèvrerie allait de pair avec la peinture et la sculpture, et où la plupart des sculpteurs se formaient dans des ateliers d'orfèvres, ne fut qu'un statuaire de second ordre, qui ne retrouvait que dans les sujets de petite proportion sa grâce et sa souplesse. Ainsi, les bas-reliefs de son Persée, à Florence, ne valent-ils pas mieux que le Persée lui-même ? A Paris, ne donnerions-nous pas son immense et disgracieuse nymphe de Fontainebleau (exposée dans le Musée de la renaissance, au Louvre) pour le bassin et l'aiguière qu'il fit présenter à François I^{er} par le cardinal de Ferrare ?

L'aiguière que nous publions aujourd'hui, et que l'on voit au Louvre dans l'une des armoires de bijoux, n'a d'autre titre pour porter le nom de Benvenuto Cellini que son extraordinaire beauté. Elle n'est point d'ancienne date dans la collection des musées ; elle fut apportée au Louvre dans la nuit du 24 février, avec beaucoup d'autres bijoux inestimables qui décoraient les appartements des Tuileries. Le garde-meuble de la couronne en avait fourni quelques-uns, et de ce nombre était notre aiguière. Le corps de cette charmante pièce est composé d'une sardoine. Le couvercle est surmonté d'une tête de Minerve en émail ; la chevelure est en or ; la visière du casque d'agate est bordée par deux petites femmes

en émail, et le cimier du casque est un dragon d'émail; l'anse elle-même est formée d'un autre dragon d'émail dont deux opales forment les yeux. Les oreillons du casque, de même que le collier de la Minerve et deux anneaux qui serrent le pied du vase, sont composés de grenats enchâssés dans l'or. D'autres grenats se retrouvent sur les épaules et la cuirasse de la Pallas et au pied même de l'aiguière, où ils séparent dix sardines onyx. — Dans le voisinage des plus précieux bijoux que possède la France, l'aiguière à tête de Mi-

nerve ressort et frappe l'attention par l'élégance de ses proportions et la beauté de son travail.

ATTAQUE DU CHATEAU D'HOUGOUMONT.

ÉPISE DE WATERLOO.

Les voyageurs qui se rendent de Nivelles à Mont-Saint-Jean aperçoivent aujourd'hui, à la gauche du chemin, les



Dessin de Pauquet, d'après G. Jones.

ruines d'un château portant encore les stigmates de l'incendie, un mur de verger percé de nombreuses meurtrières et que précède une haie touffue, enfin des terres dans lesquelles l'œil exercé du cultivateur peut reconnaître un défrichement. Là, en effet, s'élevaient, il y a trente ans, le bois et le château d'Hougoumont, qui jouèrent un rôle si important dans la funeste bataille de Waterloo.

Tous deux couvraient la droite de l'ennemi. Napoléon les fit attaquer dès le matin par la division Reille, afin d'occuper l'armée anglaise et de la tromper sur le principal effort qui

devait avoir lieu vers son centre, au Mont-Saint-Jean. Le combat de ce côté n'était donc véritablement qu'une diversion; mais des circonstances de terrain et de position le rendirent singulièrement acharné.

Les Français réussirent à déloger les ennemis du bois où ils les poursuivirent d'arbre en arbre. En face de la haie, il y eut une nouvelle résistance qu'ils surmontèrent également; mais, arrivés devant le mur du verger, une pluie de balles les atteignit à travers les meurtrières qu'avaient percées les soldats anglais. Le désordre se mit dans les rangs des assai-

lants, que les ennemis repoussèrent à leur tour jusqu'au bois; ils en furent chassés de nouveau et ramenés derrière leur mur, où l'assaut recommença aussi meurtrier et aussi inutile.

Nos braves soldats, furieux d'une pareille résistance, gravissent alors les murailles en s'aidant des meurtrières elles-mêmes; mais ils tombent de l'autre côté, au milieu des bataillons anglais qui les égorgent.

Cette lutte sanglante et stérile dura quatre heures. Enfin Napoléon, surpris de l'immobilité de son aile gauche, demanda ce qui l'arrête; on le lui fait savoir: il regarde une carte, indique un point rapproché du château, ordonne d'y envoyer huit obusiers, et de *tout finir!*

Une demi-heure après, le château était en feu; nos troupes enfonçaient la grande porte, chassaient du bâtiment en ruines les fantassins anglais, et s'établissaient à leur place.

Notre gravure représente cette dernière attaque, au moment où l'ennemi referme la porte du château et essaye d'opposer à nos soldats une dernière et vaine résistance.

On sait quel concours de circonstances fatales rendirent ce triomphe inutile. Par ses péripéties, par la grandeur du courage et par les résultats, la bataille de Waterloo est peut-être la plus importante de notre histoire. C'est une de ces luttes suprêmes que Mahomet appelle « les journées de Dieu. » Elle a laissé dans les souvenirs populaires une trace saignante que rien ne pourra effacer, et l'on comprend que notre poète national ait dit, en parlant de Waterloo :

Jamais son nom n'altristiera mes vers!

Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand raconte d'une manière saisissante la première annonce qu'il reçut de la terrible bataille :

« Le 18 juin 1815, dit-il, vers midi, je sortis de Gand par la porte de Bruxelles. J'allai seul achever ma promenade sur la grande route. J'avais emporté les *Commentaires de César*, et je cheminais lentement, plongé dans ma lecture. J'étais déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque je crus ouïr un roulement sourd; je m'arrêtai, regardai le ciel assez chargé de nuées, délibérant en moi-même si je continuerais d'aller en avant, ou si je me rapprocherais de Gand dans la crainte d'un orage. Je prêtai l'oreille: je n'entendis plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs et le son d'une horloge de village. Je poursuivis ma route. Je n'avais pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long, et à intervalles Inégaux; quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses. Ces détonations, moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans mon esprit l'idée d'un combat. Je me trouvais devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon. Je traversai le chemin, et je m'appuyai debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud s'étant levé m'apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille, encore sans nom, dont j'écoutais les échos au pied d'un peuplier et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo!

» Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées, j'aurais été moins ému si je m'étais trouvé dans la mêlée. Le péril, le feu, la cohue de la mort, ne m'eussent pas laissé le temps de méditer; mais seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissent autour de moi, le poids des réflexions m'accablait. Quel était ce combat? Était-il définitif? Napoléon était-il là en personne? Le monde, comme la robe du Christ, était-il jeté au sort? Succès ou revers de l'une ou l'autre armée, quelle serait la conséquence de l'événement pour les peuples, liberté ou esclavage? Mais quel sang coulait? Chaque bruit parvenu à mon oreille n'était-il pas le dernier soupir

d'un Français? Était-ce un nouveau Crécy, un nouveau Poitiers, un nouvel Azincourt dont allaient jouir les plus implacables ennemis de la France?... Bien qu'un succès de Napoléon m'ouvrit un exil éternel, la patrie l'emportait en ce moment dans mon cœur... »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370; 383, 386, 394.

§ 13. Suite. — Tentations. — Un piqueur homme de lettres.

Geneviève avait toujours blâmé ma patience, en répétant que le gars courait à sa perte; elle passa bientôt de la crainte à la désolation. J'avais essayé, à plusieurs reprises, des aversissements d'amitié dont Jacques avait d'abord tenu compte; mais peu à peu il s'était déshabitué d'y prendre garde: il ne rougissait plus de me laisser tout le travail, et ne paraissait même point se le reprocher. Évidemment, sa conscience commençait à avoir l'oreille dure. Je sentais la nécessité de s'expliquer; mais encore fallait-il une circonstance propice. Elle vint d'elle-même, et tout alla bien mieux que je ne pouvais l'espérer.

Depuis quelques semaines, Jacques paraissait plus préoccupé que de coutume; il avait écrit de longues lettres et semblait attendre une réponse. Elle arriva enfin, avec le timbre de Paris. En la recevant, il ne put retenir une exclamation; il l'ouvrit précipitamment, regarda la signature, et s'enfuit pour la lire.

Je rentrais au même instant. Geneviève était encore sur le seuil, payant le facteur; elle me prit à part pour me raconter tout bas ce qui venait d'arriver. La pauvre femme ne comprenait rien à tout ce mystère, et tremblait sans savoir pourquoi. Elle me montra Jacques au bout du jardin, lisant à demi-voix sa lettre avec des gestes de joie, riant tout seul, et courant comme un fou à travers les plates-bandes d'oseille. Je n'étais pas moins curieux que la femme de connaître le mot de l'énigme; mais j'arrivais en société du nouveau *piqueur* établi la veille sur les travaux par l'ingénieur en chef, et il fallut remettre l'explication à plus tard.

Mon compagnon était un jeune homme de meilleures façons que ses confrères, mais dont l'air abattu et les habits râpés expliquaient la position. Évidemment c'était quelque fils de bourgeois élevé pour autre chose, et que la misère avait fait descendre. Touché de sa tristesse et de sa douceur, je l'avais prié d'accepter à souper, et nous entrâmes dans le petit salon de compagnie.

Jacques y avait dressé sa bibliothèque de bois peint et mis ses plus beaux livres. A leur vue, M. Ducor fit un mouvement de surprise et se mit à examiner les volumes d'un air de connaisseur. Le gars entra un instant après. Il me sembla qu'il avait grandi de six pouces; son visage rayonnait. M. Ducor lui fit compliment sur ses livres, et tous deux commencèrent à en parler. Le nouveau *piqueur* paraissait très au courant; il avait habité Paris, et laissa même voir qu'il y connaissait plusieurs auteurs. Ceci lui gagna tout de suite l'amitié de Jacques. Pendant tout le souper, il ne fut question que de romans ou de vers. M. Ducor se contentait de répondre; mais notre gars ne tarissait pas; jamais je ne lui avais vu tant d'entrain. Geneviève me regardait d'un air inquiet et étonné, comme pour me demander s'il avait la fièvre. Je ne savais trop que croire moi-même, et j'attendais avec impatience le moment de tout éclaircir; mais, comme nous finissions, on vint me demander pour un compte. Je passai dans le petit cabinet vitré qui touche au salon; Geneviève retourna au ménage avec Henriette, et les deux jeunes gens restèrent seuls.

Je feuilletai mes états de frais sans m'occuper d'abord de leur conversation; mais peu à peu les voix qui s'abaisaient

me firent prendre garde. Je relevai un coin du rideau pour voir dans le petit salon.

Jacques et M. Ducor étaient accoudés aux deux côtés de la table, en si intime confidence que leurs figures avaient l'air de se toucher. Le premier était très-rouge, et ses yeux brillaient comme des étoiles.

— C'est fini, disait-il au *piqueur*, voilà trop longtemps que le métier m'ennuie ! je veux suivre ma vocation et aller à Paris.

— Pour écrire ? demanda M. Ducor.

— Et faire mon chemin comme tant d'autres, reprit le gars. Nous ne sommes plus au temps où l'ouvrier avait la main soudée à son outil ; la porte est maintenant ouverte à tout le monde.

— Ce qui n'empêche pas que beaucoup restent dehors, objecta le *piqueur* en souriant d'un air triste.

— Je sais, je sais ! répliqua Jacques avec un peu d'impatience ; mais on se sent, voyez-vous ; et puis j'ai quelqu'un qui me poussera. Enfin, hier encore j'hésitais, ce soir je suis décidé.

Le *piqueur* ne répondit pas tout de suite ; il émiettait un reste de pain sur la table et paraissait pensif ; tout à coup il releva la tête :

— Ainsi vous renoncerez à votre état, dit-il lentement ; vous quitterez votre famille ; vous recommencerez tout seul une vie que vous ne connaissez pas, à laquelle rien ne vous a préparé ; vous irez là-bas faire queue avec les affamés de fortune et de renommée !

— Qui est-ce qui m'en empêcherait ? demanda Jacques d'un ton résolu.

— Mon exemple, reprit M. Ducor plus vivement. Moi aussi je me suis cru une vocation, et j'ai tenté l'épreuve ! Tel que vous me voyez, j'ai eu une pièce jouée, un volume imprimé, plusieurs articles de journaux qui faisaient mon éloge, ce qu'on appelle enfin des succès ! Pendant trois années j'ai promené dans les salons de Paris une misère en gants blancs ; j'ai mangé mon pain sec assaisonné de promesses, j'ai attendu jusqu'à ce que le temps eût usé ma dernière espérance avec mon dernier habit.

— Et vous avez enfin dû repartir ? dit le gars.

— Pour devenir ce que vous me voyez, répliqua le *piqueur*. Ah ! cela vous étonne, n'est-ce pas ? vous avez peine à me croire ; mais j'ai les preuves. Tenez, voici l'annonce de ma réception dans la Société des gens de lettres, des autographes de nos grands hommes du jour... sans compter ceux que j'ai vendus pour avoir du pain... un billet du ministère de l'instruction publique annonçant un secours de cinquante francs « accordé à mon mérite littéraire ; » la phrase y est ! c'est à la fois un bon d'indigence et un certificat de gloire... Ah ! voici la lettre à laquelle je dois tous mes malheurs. Voyez, c'est une réponse à l'envoi de mon premier manuscrit.

Jacques lut tout haut la signature, qui était celle de ***. A ce nom célèbre, il fit un mouvement.

— Vous pouvez lire, continua M. Ducor ; la lettre vous fera comprendre comment, après l'avoir reçue, j'ai pu quitter le petit emploi que j'occupais dans ma ville natale, et croire que ma place était à Paris. Je ne savais pas encore que les encouragements de quelques-uns de nos illustres ressemblaient à ces jetons de théâtre que les niais seuls prennent pour de l'or.

Pendant que le jeune homme parlait, Jacques parcourait le papier qui lui avait été remis, et je voyais son visage changer de couleur. Enfin il s'arrêta avec une exclamation, fouilla dans sa poche, en retira la lettre qu'il avait lui-même reçue avant le souper, et se mit à comparer à demi-voix les deux rédactions. C'étaient les mêmes éloges et les mêmes offres de service exprimés avec le même enthousiasme. Le grand poète auquel j'apparis alors que Jacques avait envoyé une de ses œuvres, comme M. Ducor l'avait fait autrefois,

répondait à tous deux dans les mêmes termes ; ses brevets d'immortalité n'avaient qu'une seule formule, comme les certificats de bonnes vie et mœurs ! Jacques ne put cacher son dépit ; mais le *piqueur* se mit à sourire.

— Nous avons tous deux le même passe-port, dit-il ironiquement ; je sais où m'a conduit le mien, nous verrons où vous conduira le vôtre. De loin ces messieurs déclarent que nous sommes des étoiles ; mais de près ils nous traitent comme des lampions. Les éloges qu'on prend pour des prédictions ne sont à leurs yeux que des politesses ; ils nous rendent la monnaie de notre admiration, et flattent chacun pour être flattés par tout le monde. Ce sont tout simplement des avocats qui promettent le gain du procès afin de conserver leur clientèle. J'en ai fait, pour moi, l'expérience ; maintenant c'est à votre tour.

Jacques garda le silence. Les deux lettres étaient ouvertes devant lui, et ses regards allaient de l'une à l'autre. Il n'avait plus son air de triomphe, mais une mine soucieuse et comme irritée. Après une pause, il recommença à interroger le *piqueur* avec moins de confiance, et celui-ci raconta en détail ses trois années de *Bohème littéraire*, comme il les appelait. C'était une longue suite d'espérances faisant banqueroute et de souffrances qu'il fallait cacher. Le malheureux avait vécu de désappointements et d'humiliations, boutonnant son habit jusqu'au cou sur sa misère, montant du troisième étage aux mansardes, des mansardes au grenier ; fuyant la faim d'abord, puis la faim et les créanciers.

L'histoire était si lamentable et dite d'un accent si vrai, que Jacques en fut visiblement troublé ; cependant il luttaient encore. Si le *piqueur* n'avait point réussi, peut-être ne fallait-il en accuser que lui-même. Méritait-il au même degré que notre jeune gars les éloges qui l'avaient encouragé ? C'était seulement après avoir jugé l'œuvre que l'on pouvait s'effrayer du non-succès de l'ouvrier ! M. Ducor devina sans doute l'objection, et promit d'apporter, à sa première visite, le volume qu'il avait publié ; mais, à l'énonciation du titre, Jacques reconnut un de ses livres favoris, celui qu'il s'était, en dernier lieu, proposé pour modèle, et dont l'auteur avait souvent excité son envie !

Cette découverte fut un vrai coup de théâtre. Après l'étonnement et les félicitations vint le désappointement. L'auteur du volume admiré était-il bien celui qu'il avait là sous les yeux ? Se pouvait-il qu'un talent qu'il espérait à peine atteindre eût ainsi misérablement échoué ? Toutes ses illusions étaient coupées au pied, tous ses plans bouleversés. Il causa encore longtemps avec le jeune poète, l'interrogeant sur cette vie d'auteur qui lui était apparue si belle de loin. Là où il n'avait rêvé que célébrité, indépendance, richesse, loisir, le pauvre *piqueur* lui montrait persécutions, esclavage, indigence et travail acharné. Animé par le souvenir de ce qu'il avait souffert, il parlait avec une éloquence dont je me sentais moi-même troublé. Ses yeux étaient humides et sa voix tremblait ! Au moment de partir, il prit les deux mains de Jacques, et, les serrant dans les siennes :

— Réfléchissez, dit-il avec une chaleur affectueuse, et regardez bien tout ce que vous laissez ici de sûr pour l'incertain que vous poursuivrez là-bas. Vous avez une famille qui vous aime, des habitudes dont vous avez fait une seconde nature, un bon métier appris dès l'enfance ; et vous voulez sacrifier tout cela à des étrangers dont vous serez la dupe, à des usages qui vous gêneront toujours, à une profession pour laquelle vous n'avez point été élevé ? Qu'irez-vous chercher à Paris ? du bonheur ? vous l'avez ; des plaisirs d'orgueil ? priez Dieu de ne jamais vous les accorder ! C'est la maladie de notre temps, voyez-vous ; tout le monde veut un nom qui s'imprime et retentisse ; l'œuvre des mains fait honte ; on ne voit partout que transfuges du travail essayant de fuir dans l'art, comme autrefois les vilains cherchaient à se faulxer à la cour. Mais savez-vous ce que je voudrais faire, moi, si j'avais eu, comme vous, le bonheur de fortifier mes bras par

le labeur ? Je resterais où le ciel m'a mis, par prudence d'abord, puis par fierté et dévouement. Je mettrais ce que je sais au service de mes compagnons de peine ; je leur montrerais comment on peut allier l'intelligence au travail des mains ; je leur apprendrais à trouver, dans les joies de l'esprit, la récompense des fatigues du corps ; j'aiderais, selon mes forces, à élever leurs âmes, à leur donner la faim de l'idéal ; je consacrerai ma vie à les rendre mes pareils afin de n'être plus isolé parmi eux. Là est votre véritable tâche : il ne faut pas que l'instruction devienne une porte de derrière par laquelle vous désertez du milieu de vos frères, mais une échelle que vous leur dressez pour qu'ils montent à votre niveau. Pensez-y, monsieur Jacques : à Paris vous ne seriez que le conscrit d'une armée qui a tous ses officiers ; ici vous pouvez être le capitaine instructeur d'un bataillon qui manque de chefs. Croyez-moi, au lieu de vous déclasser, travaillez à élever votre classe. On ne déménage pas son existence comme un mobilier de garçon : là où sont les habitudes et la réflexion se trouve aussi la sûreté. Il ne faut jamais quitter à la légère la place où l'on a été heureux et où l'on nous aime ; le cœur doit nous la rendre sacrée.

En prononçant ces mots d'une voix très-émue, le piqueur salua Jacques et sortit. J'aurais voulu courir après lui pour le remercier et l'embrasser ; mais je tremblais, j'avais les yeux pleins de larmes ; ce qu'il venait de dire m'avait autant ému que le jeune gars. *La fin à la prochaine livraison.*

SÉPULTURES DANS LES ÉGLISES.

Tout le monde sait que, pendant le dix-septième siècle et une partie du dix-huitième, on enterra des morts dans les églises. Cette coutume, préjudiciable à la salubrité publique, fut fréquemment blâmée par les médecins, et

quelques-uns voulurent donner l'exemple de la réforme en exprimant formellement la volonté d'être inhumés en plein air. Le fameux Simon Pietre, qui mourut en 1618, l'avait exigé de ses héritiers ; on grava sur sa pierre funéraire une épitaphe latine dont voici la traduction :

« Simon Pietre, homme d'honneur et de piété, a voulu être inhumé ici, sous le ciel, de peur que mort il ne nuisit à quelqu'un, lui qui vivant avait été utile à tout le monde. »

En 1710, le célèbre Verheyen, médecin et anatomiste de Louvain, imita cet exemple, et ses contemporains inscrivent en ces termes, sur son tombeau, le témoignage de leur reconnaissance :

« Philippe Verheyen, docteur médecin et professeur, a voulu que ce qu'il y avait en lui de matériel fût enfoui dans ce cimetière, afin de ne pas souiller le temple et ne pas nuire par des exhalaisons malfaisantes. »

La vengeance est une sorte de justice injuste : plus elle est naturelle, plus les lois doivent s'attacher à la déraciner. L'injure offense la loi, mais la vengeance de l'injure empêche et s'arroge le droit de la justice. En se vengeant, on se rend égal à son ennemi ; en lui pardonnant, on se montre son supérieur.

BACON.

LE CAB.

Depuis plusieurs mois on voit passer rapidement dans les rues de Paris des cabriolets inventés en Angleterre, et que l'on appelle *cabs*. La singularité de ces nouveaux véhicules consiste en ce que le cocher est aussi éloigné que possible de ses chevaux : ce n'est pas encore tout à fait la réalisation de l'idée de ce personnage de comédie qui proposait d'atteler



Un Cab.

les chevaux derrière la voiture ; mais patience, on y viendra ; il faudra bien un jour rapprocher les animaux de leur guide. Le seul avantage évident de cette invention est que l'on n'a plus le regard arrêté par le corps du cocher ; mais aussi on a plus de peine à se faire entendre de lui ; et si l'on voyait un passant près d'être écrasé sous les pieds des chevaux, on serait dans l'impossibilité d'avertir le malheureux phaëton endormi, ivre ou inattentif, de lui saisir le bras, de le forcer à serrer les brides et à reculer. Quelle

angoisse n'éprouverait-on point en pareille circonstance ! Ou nous ne connaissons pas assez nos Parisiens, ou cette appréhension pourra nuire à la fortune des cabs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'INONDATION.



F. FREEMAN DEL.

J. DOURTLEY.

L'Inondation. — Dessin de Freeman, d'après Kiorboë.

Parmi les différents fléaux contre lesquels nous avons à lutter ici-bas, il en est deux qui inspirent par-dessus tout la terreur, et dont l'apparition donne particulièrement lieu aux péripéties et aux sublimes dévouements : ce sont l'inondation et l'incendie ! Que ce soit l'eau ou le feu, l'ennemi à combattre se présente, en effet, si inopinément, ses forces sont tellement disproportionnées aux nôtres, que la lutte demande une industrie merveilleuse et un courage surhumain. Il faut que l'intelligence supplée la vigueur, que la ténacité combatte la violence. Au premier abord, tout semble devoir céder ; le fléau marche en vainqueur, roulant les hommes comme d'inertes débris dans ses ondes ou dans ses flammes ; mais bientôt l'esprit reprend son empire sur la matière ; l'être *qui pense* surmonte la violence qui agit ; la victime fuit ou surnage et se sauve comme Ajax, malgré les forces révoltées de la nature ! Aussi, dans ce désastre, l'animal est-il moins favorisé que l'homme ; il l'emporte vainement en vigueur, en adresse, la suprême lumière que Dieu a mise en nous manque à ses instincts ; tout entier à l'effroi, le plus souvent il voit venir la mort sans savoir l'éviter ; il pousse des cris de détresse sans que ses pareils songent à le secourir ; alors encore, c'est de l'homme seul qu'il peut attendre son salut. Au milieu du péril, l'homme entendra le cri de son humble ami ; il s'oubliera un instant pour le secourir, et s'il ne peut l'arracher à la mort, son cœur trouvera un regret pour cette perte ; car l'association de l'animal et de l'homme crée des liens d'affections, une sorte de solidarité qui relèvent bien plus du sentiment que du calcul. Ce que l'on regrette dans le muet compagnon avec lequel on a vécu, ce n'est pas seulement sa valeur,

c'est son affection. Lorsque l'arrivée du roi des Perses força les Athéniens à abandonner leur ville, les chiens voulurent s'embarquer avec eux ; repoussés des galères, ils remplirent la ville abandonnée de leurs hurlements, et les fugitifs qui venaient de perdre tous leurs biens, de dire adieu à leurs femmes et à leurs enfants, trouvèrent encore, dans leurs cœurs, une émotion pour cette douleur ; les matelots restèrent un instant les rames levées, et les soldats se regardèrent en silence.

Cette chienne, emportée par les eaux sur la niche où son maître l'avait enchaînée, et qui flotte au gré des vagues avec ses petits, ne peut être indifférente à personne. On comprend son attitude désespérée et qui implore ; on entend son hurlement plaintif ; on s'occupe, malgré soi, de cette famille dont l'un des fils lutte encore contre le courant ; on s'associe à la douleur de la mère ; impuissante à secourir les siens et à se sauver elle-même.

Au reste, son danger a été aperçu, et, au milieu de la désolation générale, il a éveillé l'intérêt et la pitié. Là-bas, de ce village à demi noyé, une barque vient de partir ; elle se dirige vers la famille naufragée ! mais arrivera-t-elle à temps ! On l'aperçoit à peine, et déjà la niche qui sert de radeau à la mère et à ses petits, s'incline à demi submergée ; déjà les planches vermoulues se séparent sous l'effort des eaux ! Que va-t-il arriver ? C'est ici la question d'Hamlet, *question de vivre ou de mourir* ! L'artiste nous a habilement laissés, entre la crainte et l'espérance, dans cette incertitude émue qui, malgré nous, retient l'esprit, agite le cœur et fixe le regard.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386, 391, 402.

Conclusion.

Je passai toute la nuit sans fermer l'œil. Séparé de Jacques par une simple cloison, je l'entendais se retourner et soupirer; moi-même j'avais le cœur comme étouffé. Je sentais que sa destinée se décidait en ce moment, et aussi une partie de la nôtre, à Geneviève et à moi; car que serions-nous devenus sans notre fils? Si Henriette était la gaieté du logis, il en était la force et l'avenir. Ce que chaque jour m'enlevait, nous le retrouvions en lui. A cette heure, la maison avait deux têtes: quand la vieille faiblissait, la plus jeune était là pour tout conduire. Mais s'il partait, qu'allait devenir tout ce que j'avais préparé? Que deviendrait-il lui-même au milieu des dangers que le *picqueur* lui avait signalés? Puis je pensais au crêve-cœur de Geneviève; car Jacques était sa tendresse favorite, comme à moi Henriette, et chacun avait ainsi sa joie particulière dans la joie générale. Le gars absent, l'équilibre se trouvait rompu.

Je ruminais tout cela, le cœur gonflé d'angoisses, et je comprenais pourtant qu'influencer la volonté de Jacques, c'eût été lui donner une chance de regret, un moyen de retour! Il fallait le laisser décider lui-même, pour que la décision fût sans appel.

J'attendis donc avec le tourment de cœur de l'homme qui va être jugé.

Au point du jour, j'entendis Jacques se lever; il sifflait doucement, comme c'est sa coutume quand il réfléchit. Je suivais de l'oreille tous ses mouvements. Il descendit l'escalier sans bruit et ouvrit la porte d'entrée. Je relevai le rideau pour regarder sur la route.... Ah! je crus que mon cœur allait éclater de joie... Il était en costume de travail, portant sur l'épaule le marteau et la truelle. Je courus à Geneviève en criant:

— Nous sommes sauvés! le gars a compris!...

Depuis, tout est allé de soi-même. Jacques a mis au rancart sa gloriole: sans renoncer à ses livres, il en a fait seulement un enseignement et une distraction. Appliqué de cœur à son métier, il est devenu le premier ouvrier du pays. Personne ne toise comme lui un travail du premier regard, et le meilleur comptable ne fait pas plus vite un calcul. Avec ce bon compagnon, ayant le mot pour rire, mais la main ferme quand il faut; un vrai conducteur d'hommes, et qui sait se passer d'être conduit!

Quant à Henriette, c'est toujours la même bonne fille qui chante, qui rit, qui court, qui vous embrasse, et vient à bout de tout sans en avoir l'air. Il me semble voir sa mère quand je l'ai connue pour la première fois. Où elle se trouve, il y a toujours comme un rayon de soleil. Le grand Nicolas, notre contre-maitre, l'a bien remarquée; mais c'est un brave travailleur, pour qui nous trouverons facilement une place dans la famille: aussi je ne dis rien et je laisse aller. Aujourd'hui même, il est parti avec tout notre monde pour l'assemblée du village... ce qui fait que je suis resté seul; et voilà pourquoi j'ai été amené à écrire ces pages.

Ce seront les dernières, car le reste du cahier a servi pour des comptes. Ma plume touche le bout du papier blanc: il faut donc dire adieu à mes vieilles aventures du passé, mais non aux souvenirs qu'elles m'ont laissés. Ces souvenirs, je les ai là, autour de moi, vivants et transformés, mais toujours présents. C'est d'abord Geneviève, c'est la fillette et le gars, c'est l'aisance du dedans et la bonne réputation du dehors. Quand je n'aurais rien raconté, on pourrait tout lire ici: les Mémoires du travailleur sont le plus souvent écrits dans son

ménage lui-même, triste ou joyeux, aisé ou misérable, selon qu'il a pris la vie par le bon ou le mauvais côté; car, pour tous les hommes, la vieillesse est ce que l'ont faite la jeunesse et l'âge mûr.

LA CHRISTMASS.

FÊTE DE NOËL.

Les rues, par une matinée brumeuse de décembre, ont un triste aspect: le pavé boueux glisse sous vos pieds engourdis; les noires murailles se resserrent comme une prison devant vos yeux offusqués; l'air inhospitalier dépose sur vos vêtements roides et lourds de petites particules de givre, et semble se refuser à recevoir votre haleine épaissie et visible. Il est doux, à cette heure, d'être assis dans un bon fauteuil, près d'un feu brillant; cependant j'errais à travers le brouillard glacial. La locomotive du chemin de fer de l'Ouest entraînait rapidement mes amis, et je m'en revenais avec lenteur, resserrant autour de moi les plis de mon manteau, et songeant à ce mot qui recèle tant de douleurs: « Adieu! »

L'église de Saint-Louis d'Antin se trouvait sur ma route, et, comme j'en gravissais lentement les degrés, j'aperçus une femme assise ou plutôt pelotonnée sur les marches humides. Elle ne mendiait pas, elle ne bougeait point. Un instinct de pitié m'arrêta; mais, l'esprit aussi enroïdi que les membres, je demeurais immobile à la regarder; mon activité était engourdie, et je ne me rendais un compte exact ni de ce que je voyais, ni de mes sensations. Ce fut l'affaire d'une seconde. J'entendis abattre un marchepied: deux dames, enveloppées de fourrures et de velours, descendaient de voiture, se rendant à l'église (c'était le jour de Noël). En un clin d'œil, elles furent auprès du paquet de haillons que je contemplais, et doucement elles le soulevèrent entre leurs bras.

Je distinguai alors la pauvre créature, qui entourait de tout son corps et réchauffait sur son cœur un enfant au maillot. Le petit visage livide, maintenant visible, portait l'empreinte de la mort.

— Du secours! dit une des charitables dames en l'enlevant entre ses bras; vite, un cordial! quelques gouttes de lait!...

— Il refuse le sein depuis hier, balbutia la mère.

L'une des dames parla de porter l'enfant à une sage-femme voisine, fort habile, qui le sauverait, dit-elle, s'il y avait moyen de le sauver.

Je m'étais enfin avancé pour offrir mes services; mais déjà les marches étaient obstruées de gens pressés qui appartaient, les uns de l'argent, d'autres des sels; les potions arrivaient de chez l'apothicaire; c'était à qui prêterait secours à la femme et à ce pauvre petit être chancelant au seuil de la vie. Celui-ci, je m'en croyais sûr, n'aurait pas longtemps à souffrir.

Ma bonne volonté n'avait pas été assez prompte. Que signifiait la pièce d'argent que je glissai entre les doigts de la mère sans qu'ils se resserrent pour retenir mon aumône? De fines mains gantées portaient avec tendresse son pauvre petit moribond; on l'entourait, on la soutenait; l'ardente compassion des dames qui l'entraînaient ne me laissait rien à faire: tout ce que pouvaient donner la charité et l'opulence allait être prodigué; je n'avais pas besoin, pour en avoir la certitude, des visages baignés de larmes que je vis en me retirant.

Recueilli, assis dans l'église le moment d'après, je songeai (tandis que les sonores accords de l'orgue résonnaient le long des voûtes et me rassérénèrent l'âme), je songeai que les cœurs ne sont point durs comme on le dit. Les femmes surtout compatissent toujours à l'appel du malheur. Les larmes que je venais de voir répandre sur le malheur de cette pauvre mère, sans savoir d'où elle venait, qui elle était, sans rien

connaître d'elle que sa misère et son angoisse, n'étaient-ce pas des larmes de sœurs ?

Cependant l'église entière retentissait de chants joyeux, du premier Noël, le *Gloria in excelsis!* « Gloire à Dieu dans le ciel, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre ! » Je pensai à l'étoile qui conduisit les rois, les puissants et les sages vers l'humble toit où un petit enfant était né. C'était la fête de la naissance qui rassemblait autour d'un même berceau sages et ignorants, bergers, mages et rois. Pourquoi n'y a-t-il plus de fêtes, de chants, de rires, de festins, qui réunissent ceux qui possèdent et ceux qui désirent ? Pourquoi est-ce seulement le cercueil, et jamais le berceau, qui rapproche les cœurs ? Les pleurs du pauvre, son chevet d'agonie, attirent la compassion ; mais la sympathie est absente lorsque l'indigent rit, chante et s'amuse ; nul souvenir de joie goûtée en commun n'est là pour resserrer les rangs, pour épanouir les âmes !

Il en fut autrement jadis. Les fêtes religieuses rassemblaient toutes les classes. La gaieté expansive rayonnait des visages du manœuvre, de l'apprenti, de l'employé, du commis, à ceux des patrons, des supérieurs ; un même rire éclatait à la fois dans l'œil du serviteur et dans celui du maître. Sur le même sol où le sabot bruyant battait de rustiques entrechats, l'hermine et le satin traçaient les gracieux dédales de la danse ; de toutes parts s'échangeaient les souhaits de joyeuse Noël ; le banquet hospitalier réservait les parts du pauvre ; la place autour de la bûche de Noël flamboyante (la *yule* de la *Christmass*, comme on la nomme en Angleterre) était offerte à l'étranger ! Épanche son bonheur, c'est l'accroître ; pourquoi donc tant fermer et sa main et son cœur ?

L'Angleterre garde encore quelques faibles souvenirs de ces jours où un abbé de la Déraison, un roi de la Bombance, conduisaient une joyeuse troupe de masques mêlés, chantant et célébrant Noël ; où, sous de joyeux déguisements, serviteurs, enfants, ouvriers, venaient sans honte tendre la tirelire de Noël à la reine de la fête, et demander largesse de joie, de gaieté, de rire, aumône de plaisirs ; ces jours où Henri II (1170) servait à table son fils, roi du festin, et lui apportait, au bruit des trompettes, le plat d'honneur, une tête de sanglier qui, couronnée de laurier et de romarin, enterrait ses formidables défenses dans la pomme fleurie ou l'orange dorée ; ces jours où cent trente des citoyens les plus puissants de Londres, revêtus de costumes et de titres fantastiques, roi, reine, ministres, choisis par la Folie, cavaliers galopant des coursiers de carton, sonnait les fanfares, secouant les torches, couraient à Kennington, à la rencontre du petit-fils d'Edward I^{er}, tous réunis dans une même joie, tous chantant Noël !

Un *carol* du treizième siècle nous reste, souvenir de ces joies où tout se mêlait, les langues comme les rangs. Les pèlerinages, les conquêtes et les guerres amenaient ces rapprochements de peuples, la Providence ayant arrangé toutes choses de telle sorte que souvent d'un mal même résulte un bien.

Carol anglo-normand.

Seignors, ore entendez à nus,
De loinz somes venus à nus,
Par quere Noël.
Car l'em nus dit que en cest hostel
Soloit tenir sa feste anuel.
Ahi ! cest jur.
Deu doit a tuz ieels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors !

Seignors, je vus dis por veir
Ke danz Noël ne velt aveir
Si joie non ;
E repleni sa maison
De payn, de char e de peison,
Por faire honor.

Deu doit a tuz ieels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors !

Seignors, il est crié en l'ost
Que cil qui despent bien, e tost,
E largement,
E fet les granz honors sovent,
Deu li duple quanque il despent
Por faire honor.
Deu doit a tuz ieels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors !

Noël beyt bien li vin engleis,
E li gascois, e li franceys,
E l'angevin ;
Noël fait beivre son veisin,
Si qu'il se dort, le chief enclin,
Sovent le jor.
Deu doit a tuz ieels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors !

Seignors, je vus dis par Noël,
E par li sires de cest hostel,
Car bevez ben ;
E jo primes beverai le men,
E puis après cheseon le soen,
Par mon conseil.
Si jo vus di trestoz wessey !
Dehaiz est qui ne derra drineheyl !

Traduction.

Seignors, à présent écoutez-nous :
De loin nous sommes venus à vous
Pour demander Noël ;
Car l'on nous dit qu'en cet hôtel
De coutume on célèbre sa fête annuelle.
Ah ! ah ! c'est le jour.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël !

Seignors, je vous dis pour vrai
Que le jour de Noël ne veut avoir
Rien que joie,
Et qu'il remplit sa maison
De pain, de chair et de poisson,
Pour faire honneur.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël !

Seignors, il est crié en la foule
Que celui qui dépense bien, et vite,
Et largement,
Et qui fait les grands honneurs souvent,
Dieu lui double ce qu'il dépense
Pour faire honneur.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël !

Noël boit bien le vin anglais,
Et le gascon, et le français,
Et l'angevin ;
Noël fait boire son voisin,
Si bien qu'il s'endort la tête penchée
Souvent le jour.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël.

Seignors, je vous dis de par Noël,
Et de par les maîtres de cet hôtel,
Que buviez bien ;
Et moi, primo, je boirai le mien,
Et puis après chaeun le sien,
Par mon conseil.
Je vous dis donc à tous, vassaux,
Au diable qui ne dira : Trinquons !

Maintenant encore, en Angleterre, Noël est une époque de rapprochement. Les cadeaux qui chez nous se donnent au premier jour de l'an, s'échangent, chez nos voisins, le

jour de la naissance du Sauveur. C'est le temps des banquets et d'une hospitalité large et joyeuse par toute l'île. De tous côtés les cheminées fument; les fours des boulangers regorgent de viandes apportées par de modestes ménages; les moins riches y font cuire leur régal de Noël: les broches tournent; les réverbères, les torches, les lampions, les bougies, éclatent dans la nuit brumeuse; dès minuit, les serveurs, les fournisseurs des grandes maisons vont, en chantant, présenter la *boîte de Christmass* où tomberont les étrennes.

Enfants, apportez la tire-lire;
Qu'avec les angelots y descende le rire.
Vive Noël!
Vin, pain et sel!
Vive Noël!

La joyeuse *Christmass* ouvre les bourses, rapproche les cœurs. Ah! que tous les hommes arrivent à comprendre que celui dont on soulage la misère peut voir en vous un bienfaiteur, mais qu'on ne devient le frère que de ceux dont on partage les joies!



Usages anciens. — La Reine de la Christmass (fête de Noël en Angleterre).

ERRATA.

Page 167, col. 2. — Nous devons signaler deux fautes dans la première manière que nous avons indiquée pour la marche du solitaire. Au 11^e mouvement, au lieu de porter de 5 à 7, il faut porter de 5 à 18; au 24^e mouvement, au lieu de porter de 20 à 23, il faut porter de 20 à 33.

Page 168, col. 1. — La marche du corsaire doit aussi être rectifiée de la manière suivante: au 1^{er} mouvement, au lieu de sauter de 10 à 1, il faut sauter de 11 à 1; au 19^e mouvement, au lieu de sauter de 22 à 30, il faut sauter de 22 à 20.

(Un savant français, M. Brosset, nous a envoyé, des bords de la Néva, des observations nouvelles sur le jeu du solitaire. Nous l'en remercions, et nous espérons en tirer parti pour l'amusement de nos lecteurs.)

Page 275, col. 2, l. 47. — « legs à la retraite, » lisez « legs à la postérité. »

— l. 64. — « morale de la scolastique, » lisez « méthode de la scolastique. »

Page 311, col. 1, l. 9. — « forme magnétique, » lisez « force magnétique. »

— l. 36. — « de l'examen, » lisez « de l'énoncer. »

— l. 38. — « hydrogénique, » lisez « hydrogène. »

— l. 64. — « acheminement, » lisez « achèvement. »

— l. 66. — « moins, » lisez « non moins. »

— col. 2, l. 9. — « définitives, » lisez « définies. »

— l. 42. — « surpassé, » lisez « justifié. »

Page 312, col. 1, l. 9. — « fluoboriques, etc. » lisez « fluoborique, etc. »

— l. 15. — « du haut, » lisez « de haut. »

— l. 28. — « audace, » lisez « ardeur. »

— col. 2, l. 10. — « de la science, » lisez « de la France. »

Page 300, col. 1, l. 7 au-dessous de la gravure. — « son frère, » lisez « son père. »

Page 333, col. 1, l. 17. — « grâce inflexible, » lisez « grâce flexible. »

Parmi les communications qui nous ont été faites depuis quelques mois, plusieurs nous paraissent devoir donner lieu à des articles utiles; mais, faute d'espace, nous sommes obligés de reporter beaucoup de sujets à notre volume prochain.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye de Kirkstall, 265.
 — de Port Royal, 106; Conférence de religieuses dans la solitude, 108; Port-Royal des Champs, d'après une anc. estampe, 237.
 — (Restes de l') du Bec-Hellouin, 344.
 Affiches (les), estampe du 18^e siècle, 188.
 Afficheurs (les) de l'ancien régime, 187.
 Agronomie, cultivateur, agriculteur, par Gasparin, 235.
 Aiguère attribuée à Benvenuto Cellini, 409.
 Aiguilles (fabrication des), 322, 362.
 Airs rustiques, nouvelle, 337.
 Algérie. Ses richesses minérales; puits artésiens dans le désert, 161, 173.
 Ambrée (Mary) 314.
 Ame (l') ne peut vieillir, 1.
 Amérique (Ornements de la lèvre inférieure en usage chez quelques peuples de l'), 138, 183, 239, 338, 350, 399.
 Animaux (les) invisibles, 78.
 Arbres (les plus grands) connus, découverts dans l'île de Vaudriemen, 358.
 Architecture (Etudes d) en France, 297.
 Arrivée (l') des comédiens au Mans, dessin d'Oudry, 49.
 Art (Caveaux d') antiques qui portent les noms de leurs auteurs, 171, 195.
 Atmosphère de l'Océan, 78.
 Attaque du château d'Hongomont, épisode de Waterloo, 401.
 Autriche (Colonies militaires de l'), 61.
 Aventures de l'avocat Lebeau parmi les sauvages de l'Amérique, 73.
 Azulejos, 334.
 Bac aérien de Faust Wranczi, 72.
 Bagnenaudier (le), 99.
 Bal au parc de St-Cloud (18^e siècle), 108.
 Bataille de Sempaur, 334.
 Bâton (le) de la Meggy, 280.
 Bécasses et bécassines, 91.
 Berzéjus, 28.
 Bibliothèque et cabinet de travail de miss Edgeworth, 333.
 Bijoux antiques du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, 83.
 Blanville (de), 275; son médaillon, par David d'Angers, 276.
 Blanchisseuse (la), tableau de Chardin, 173.
 Blauzy (Mines de houille de), 231.
 Boffrand, architecte, 298.
 Bois (Exploitation des), 249.
 Bommereng (le), ou Tur-rama, arme des Arborigènes de la Nouvelle-Hollande, 176.
 Borromini, architecte, 297.
 Bouddha (les dix Mondes de), 380.
 Bray (le Pays de), 10.
 Bude et Pesih, 281.
 Buffet du temps de Henri IV, au Louvre, 225.
 Cab (le), 404.
 Cadillac (Gironde), 101.
 Calen-frier en bois, 48.
 Californie. Ses sables aurifères, 109; son or, 287.
 Carnaval. Un Episode, 60; Masques et Mystifications du temps de Louis XIV, 139.
 Cartes à jouer. Leur invention en Chine, 106.
 Caserne et pondrière de Monaco, 73.
 Cathédrale de Burgos, 169.
 Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Son Mariage, 81.
 Caus (Salomon de). Biogr. et portrait; n'a pas-été lu, 193.
 Ce que la Création dit aux hommes, 15.
 Cerf (le) de Magdebourg, 112.
 Champaigne (Philippe de), peintre. Sa Maison dans le faubourg St-Marcou, 217.
 Champs-Élysées, à Paris, 281.
 Chant de guerre d'un Leni-Lape, 112.
 Chanteuse (une) des rues, 128.
 Chapeau (le) de brigand, tableau par Uwins, 385.
 — (le) de paille, nouvelle, 273.
 Chapelle du Mus. de Cluny, 245.
 — de la Vierge, à Saint-Sulpice, 301.
 Chardin, peintre. Biographie et Portrait, 172.
 Charost-Béthune (le due de), 197.
 Charron (Pierre), 295; son Portrait, 296.
 Classe (de la) au 18^e siècle, 123.
 Château d'Argencourt, placé au centre de la digue de Richelieu (siège de la Rochelle), 260.
 — de Borgholmi, en Suède, 163.
 — de Falaise (Calvados), 89.
 — de la Biède, où est né Montesquieu, 28.
 — de Meillant, 196.
 — de Wadstena, en Suède, 121.
 Chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, 321.
 Cheminée de la renaissance, au Musée de Cluny, 241.
 — du château de Cadillac, 101.
 — du 16^e siècle, dans l'Hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, 37.
 Chêne gigantesque de Montravaul, 219.
 Chiffres singuliers employés par les astrologues et attribués aux Chaldéens, 319.
 Chinois (ou soljat) et sa famille en voyage, 346.
 Christmas (la), 406.
 Cinq points (les), dessin de Bertall, 88.
 Colonies militaires de l'Autriche, 61.
 Colporteur (le), 289.
 Combat entre des navires français et anglais, gravure d'après Callot, 260.
 — sous les murs de la Rochelle, gravure d'après Callot, 264.
 Communales (les) de France divisées par catégories de population, 207.
 Complice et dénonciateur, dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356.
 Con-serve-alim. intères, 211.
 Constable, peintre, 137.
 Conte (un) d'hiver, 25.
 Coquilages (Choix de), 11, 124.
 Corona (D'après de la), 201. (*)
 Costumes hongrois, 253.
 Cotte (Robert de), architecte, 298.
 Critique (un) en 1750, 30.
 — (le) La Font de St-Yenne, caricature par Portien, 32.
 Crosse du 15^e siècle, estampe gravée par Israel Van-Meckem, 268.
 Crowther (James), portier et botaniste, 286.
 Czar. Origine et analogies du mot), 71.
 Défaite des Anglais à l'île de Ré, gravure d'après Callot, 261.
 Deléscart (Benjamin), 398.
 Dette (la) sacrée, nouvelle, 113, 154.
 Deux (les) sœurs, par Sohn, 161.
 Dieu, par Hohlfeldt, 247.
 Digne de Richelieu, gravure d'après Callot, 257.
 Dix (les) Mondes de Bouddha, gravure chinoise, 380.
 Dons et legs faits aux établissements de bienfaisance, de 1800 à 1845, 87.
 Donleur (Utilité de la), 202.
 Drile (le) de Mauritanie, 160.
 Du Sommerard, 242.
 Ecole centrale des arts et manufactures, 347.
 — nationale spéciale de dessin, de mathématiques et de sculpture d'ornement, à Paris, 97.
 Ecoles d'hiver dans le département de l'Isère, 287.
 Ecoles (les) et les Maîtres, 339.
 Edgeworth (la famille), 329, 351, 379.
 — (Mama). Sa Bibliothèque et son Cabinet de travail, 333.
 — (Richard Lovell), 319; son portrait, 332.
 Education (l') d'Achille, nouvelle, 613.
 Eglise catholique, à Dresde, 145.
 — de Brou, 20, 117.
 — Notre-Dame de Paris. Nouvelle sacristie, 361.
 Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Biographie et Portrait, 153.
 Encensoir (un), d'après Martin Schougaur, 53.
 Enfant (l') de la Tristesse, poésie de Herder, 216.
 Enfer (l) du Dante, 290, 343.
 Enfants (les) de Virgile, 3.
 Entre Thusis et Ander, canton des Grisons, dessin de Karl Girardet, 249.
 Entrée de Louis XIII à la Rochelle, gravure d'après Callot, 261.
 Episode (un) du carnaval, 60.
 Epitaphe (une), par Williams Mason, 267.
 Escalier du Musée de Cluny, 244.
 — (Grand) de l'école centrale des arts et manufactures, 349.
 Esprit (l) sans le cœur, par Vinet, 267.
 Esprits (les), par Cruikshank, 192.
 Essence de roses. Sa découverte, 142.
 Estacade protégeant la digue de Richelieu, 260.
 Etablissements de bienfaisance en France. Dons et legs qu'ils reçoivent de 1800 à 1845, 87.
 Etangs (les) du département de l'Ain, 235.
 Evêché (l') d'Evreux, 41.
 Exportés (les) français à Cabrera, 341.
 Exposition (la 1^{re}) de peinture au Louvre, 305.
 Fabricant de fromages des montagnes du lac de Brienz, 45.
 Fabrique (une) d'aiguilles, 322, 362.
 Fer (Fabricat. du) à la houille, 250, 276.
 Fers (les) du Diable, 104.
 Fête de St-Prix et de St. Cot, dans le départ. de l'Yonne, 219.
 Fine (Nicolas de), 129.
 Foire de Brienz, 316.
 France (les Communes de) divisées par catégories de population, 207.
 Français, 389.
 Fraternité, 236.
 Fresque (une) de Pompéi, 40.
 Fribourg (canton de), 209.
 Gabriel (Jacques-Angst), architecte, 300.
 Galerie de Dresde, 188.
 — de l'ancien hôtel de Villars, à Paris, 297.
 — du palais Sciarra, à Rome, 313.
 Gay-Lussac, 310; son Médaillon par David d'Angers, 312.
 Gené (les) de ville, par la Bruyère, 319.
 Gérard (de), 398.
 Gérard (François), peintre. Son tombeau, 204.
 Girard (Grégoire). Biographie, 220; son portrait, 221.
 Globe (le) terrestre est une immense machine à vapeur, 215.
 Globes de Coronelli, 91.
 Goniu (Maître), 216.
 Gournay en Bray, 68.
 Gravure-Charpe, 280.
 Grecs. Leur notation numérique employée par les Normands, d'après Bede, 320.
 Grolier et amercoran, 246.
 Gutta serena, 271.
 Gymnastique (la), 266.
 Habitations Aérage des), 31, 62.
 — des artistes de Paris, au 17^e siècle, 217.
 — (Hygiène des), 46, 51.
 Harpe (la), 338, 375.
 Henri de Lorraine, marquis du Pont, Son mariage, 81.
 Henri, due d'Anjou, depuis Henri III, partant pour la Pologne, 164.
 Hippopotame (Histoire d'une tête d'), 207, 233.
 Histoire curieuse d'un matelot, 42.

(*) La gravure ne se rapporte pas au texte: l'erreur sera réparée.

- Homme (l') de neige, dessin de Karl Girardet, 17.
- Hommes d'Abraham, ou mendians de Bedlam, 307.
- Hongrie (la) et les Hongrois, 252, 284, 339.
- Hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, 37.
- Salé, 347.
- Houille (Mioes de) de Blanzay, 231.
- Huitre (l') de la Fontaine, 56.
- Im rim, ou grand plongeon de la mer du Nord, 59.
- Inondation (l'), par Kiorhoë, 405.
- Insectes (les), par Lessep, 104.
- Instruments de musique (Histoire des), 358, 375.
- Irrigations dans l'Inde, 135.
- Istapa (Port d'), 314.
- Jambe (la) de bois, 33.
- Jangadas des côtes du Brésil, 303.
- Jeffery (Robert), 42.
- Knave (le), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356.
- Kolivan (le Lac), en Sibérie, 200.
- La Boétie. Maison où il est né, 180; Biographie, 181.
- La Font de Saint-Yenoe, 31.
- Lamas (Troupeau de) du roi de Hollande, 45.
- Lauterne des morts, à Sarlat, 181.
- Larmes bataviques, 119, 282.
- Lasteyrie (Charles de), 399.
- Le Nain (les Frères), peint., 147.
- (Portrait de Matthieu), au Musée du Puy, 148.
- Leni-Lape (Chaot de guerre d'un), 112.
- Louis XI. Sa médaille, par François Laurana, 271.
- Maison de Philippe de Champagne, dans le faubourg St-Marceau, 217.
- où est né la Boétie, à Sarlat, 180.
- (la) où je demeure, études anatomiques et physiologiques, 146.
- Maire Jean, 90.
- Marchand (le) de figures de plâtre, 388.
- Marché de Gournay en Bray, 69.
- Mariage de Henri de Lorraine, marquis du Pont, estampe de 1599, 81.
- Mariage (Estampe satirique sur le), 233.
- Médaille d'Aymar de Prie, 351.
- de Louis XI, 271.
- (la Première) française, 152.
- Mémoires d'un ouvrier, autobiogr., 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 333, 386, 394, 402, 406.
- Mendiant (un) du 14^e siècle, 27.
- Menusier (le) d'Orléans, 170.
- Mère (la) de Washington, 214.
- Meunier (le) pris à l'anneau, estampe de 1645, 132.
- Meyringen (Vallée de), 44.
- Mines de houille de Blanzay, 231.
- Migrations des oiseaux, 282.
- Moutesquieu. Château où il est né, 28.
- Moreau (Jean-Michel), dit Moreau jeune, peintre. Biographie et portrait, 76.
- Musée de Cluoy: Grande cheminée de la renaissance; l'édifice, 241; M. du Sommerard; le Musée, 242; Salles des armes et de François I^{er}, 243; Escalier, 244; Terre cuite émaillée, par Luca della Robbia; la Chapelle; Salle du Sommerard, 245; Salles des Emaux, 246.
- Nil (Rive du) à Philœ, 393.
- Nuées (les), comédie d'Aristophane, 121.
- Océano. Son atmosphère, 78.
- Oiseaux. Leurs migrations, 282.
- Oncle (l') d'Amérique, nouvelle, 177.
- Ondioe (l') de Lurleifelsen, par Carl Bégas, 369.
- Oppenord, architecte, 299.
- Or de la Californie, 287.
- Oranger. Son introduction en Europe, 163.
- Ordre (l'), 203.
- Oroemens de la lèvre inférieure en usage chez quelques peuples de l'Amérique, 138, 183, 239, 338, 350, 390.
- Palais épiscopal d'Evreux. Ses restes, 41.
- Partie (une) de trictrac, par Sébastien Leclerc, 381.
- Patrie (la) idéale, poésie de Verner, 71.
- Pâturages de la vallée de Meyriogen, 44.
- Paysage (un), par Karl Girardet, 273.
- Pensées. — Baco, 55, 404. Ballaoche, 239. Bossuet, 135, 147. Bruix (de), 176. Charnage (de), 27, 135. Condorcet, 79. Gœthe, 91. Klopsch, 87. Lavater, 42. Méandre, 339. Milton, 207. Mirabeau, 23. Morgau (lady), 359, 351. Puisieux (madame de), 51, 123. Pythagore, 71, 150, 246. Recherche (la) du vrai bien, 224. St-Evremond, 15, 123, 275, 347. Say (Horace), 314. Temple (William), 71. Vauvenargues, 23.
- Périgneux, 8.
- Perles de roses de Turquie, 183. — fines, 202.
- Peterwarden, 340.
- Petits (les) parrains, dessin de Moreau, 77.
- Peuplier (le), par J. Petit-Senn, 80.
- Philibert. Son tombeau, 117.
- Pic varié de la Caroline, 185.
- Piège (un) pour attraper un rayon de soleil, 226.
- Pierre III (les Faux), 85.
- Pitié et respect, par Mondion de Montmirail, 27.
- Placet (un) inédit de Nicolas Sanson, géographe, 39.
- Pôle Nord. Moyens de l'atteindre, 70.
- Pompéi. Une fresque de cette ville, 40; Ruines; Restauration d'une vue de la ville, 345.
- Pout d'Amatitan, dans l'Amérique centrale, 357.
- d'un bateau à vapeur, sur le lac de Thoun, 353.
- Port d'Istapa, 314.
- Porte Guillaume, à Chartres, 16.
- Portrait (un) botaniste, 286.
- Portrait (un), par Raphaël, 313.
- Position (une) délicate, dessin, 104.
- Prehischthor (le), 377.
- Preshourg, 339.
- Prie (Aymar de), 351.
- Prix (S.) et S. Cot. Leur fête dans le départem. de l'Yonne, 219.
- Procession de pèlerins, à Pesth, 285.
- Prométhée, 285.
- Propreté (De la), par Schmalz, 128.
- Pugatschef (le Cosaque). Son portrait, 85; Biographie, 86.
- Puits artésiens dans le désert, en Algérie, 161.
- Quel profit on peut tirer d'une infirmité, 389.
- Question archéologique, 384.
- Rébus, 203.
- Réflexions diverses, par de Bruix, 176.
- Reliefs géographiques, 106.
- Rémoud de Montmort, 247.
- Repas (le) de famille, tableau des frères le Naio, 149.
- (le) sur l'herbe, tableau de Carle Vauloo, 373.
- Résidence de la famille Edgeworth en Irlande, 329.
- Retour (le) de la garenue, par Laodseer, 65.
- (le) de la noce, dessin de A. Varin, 209.
- Réveille-matin pyrophore, 111.
- Rhébus sur les misères de la Fraoce, 203.
- Riche. Acception étymologique du mot, 42.
- Rochelle (la): le Siège, 255, 257; Vue de la ville vers 1627, 256.
- Rocher (le) de Lurley, 369.
- Roi (le) de Rome. Biographie; Portrait, par Prudhon, 105.
- Roman (le) comique de Scarron, 49.
- Roses (Découverte de l'essence de); Roses d'Orient, 142.
- Ruse (une) de ootre volonté, par Vinet, 159.
- Sables aurifères de la Californie, 109.
- Sacristie (Nouvelle) de Notre-Dame de Paris, 361.
- Saint-Onrs, peintre, 395; son portrait par lui-même, 396.
- Salle de la reine Blaoche, au Musée de Cluoy, 244.
- de spectacle du château de Versailles, 300.
- des Cuirasses, à Soleure, 129.
- du Sommerard, au Musée de Cluoy, 245.
- François I^{er}, au Musée de Cluoy, 243.
- San-Léo, 397.
- Sanson (Nicolas), géographe: un Placet inédit de lui, 39.
- Scare de Crète, 144.
- Schongauer (Martin), 51; son Portrait, 52; Rectification, 168.
- Semence (Rapport de la) à la récolte, 294.
- Sépultures dans les églises, 404.
- Servadoni, architecte, 302.
- Siege de la Rochelle par Richelieu, 255, 257.
- Slave, dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356.
- Soir (le), tableau de Meyerheim, 9.
- Solitaire (le), jeu, 167.
- Souvenirs d'un esclave américain, par Frédéric Bailey, 102.
- Stances anciennes, 127.
- Suisse saxonne, 307; Entre Welhen et Rathen, 308; le Bastion, 309; le Prehischthor, 377.
- Tambour (le), 346.
- Tapis (un) vert, au commencement du 18^e siècle, gravure par Sébastien Leclerc, 248.
- Terre cuite émaillée, par Luca Della Robbia, 245.
- Tombeau de Gérard, 204.
- de Marguerite d'Autriche, 21.
- de Marguerite de Bourbon, 20.
- de Philibert, 117.
- Traditions populaires en Savoie, 375.
- Treille de Hampton-Court, 388.
- Trésor (Découverte du) d'un temple de Mercure, 57.
- Trictrac (le). Son origine; son usage chez les Grecs, 381.
- ou abacus athénien, 383.
- Trois hommes de bien, 397.
- Usimasinta (le Rio), 293.
- Van Meckeneo (Israël), graveur et orfèvre, 267; une Crosse du 15^e siècle, gravure, 268; son portrait, 269.
- Vanille (la), 23.
- Vanloo (Carle). Son portrait par lui-même, 372; le Repas sur l'herbe, tableau, 373.
- Vase d'argent trouvé au Villeret (Eure), 57.
- Vases de l'Alhambra, 211.
- Vat-et-vieot (le) de l'île de Calypso, 72.
- Vêtement (Hygiène du), 118.
- Veuve (la), 5.
- Via Mala, 249.
- Voleur (le Petit), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 256.
- Voyage (un) au mont Teudre, 53, 79.
- dans l'Amérique centrale, 293, 314, 357.
- (le) de Gretna-Green, 224.
- sur mer. Conseils, 131.
- Vue de la rive du Nil, à Philœ, par Bartlett, 393.
- près de Hampstead, tableau de Constable, 137.
- Washington. Sa mère, 214.
- Wilson (Alexandre). Biographie et portrait, 132, 133, 185.
- Wiokelried (Arnold de), 334.
- Wranczi (Faust). Son Bac aérien, 72.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Agronome, cultivateur, agriculteur, par Gasparin, 235. Aiguilles (Fabrication des), 322, 362. Azulejos, 334. Bois (Exploitation des), 249. Bray (le Pays de) : Produits du sol; Defrichement; Marchés de Neufchâtel et de Gournay, 10. Essence de roses (Découverte de l'), 142. Fabricant de fromages des montagnes du lac de Brienz, 45. Fabrique (une) d'aiguilles, 322, 362. Fer (Fabrication du) à la houille, 250, 276. Foire de Brienz, 316. Irrigations dans l'Inde, 135. Jangadâs des côtes du Brésil, 303. Marché de Gournay en Bray, 69. Pâturages de la vallée de Meyringen, 44. Perles de roses de Turquie, 183. Semence (rapport de la) à la récolte, 294. Treille de Hampton-Court, 388.

ARCHITECTURE.

Abbaye de Kirkstall, 265. — (Restes de l') du Bec-Hellouin, 344. Art (Œuvres d') antiques qui portent les noms de leurs auteurs, 171, 195. Caserne et poudrière de Monaco, 73. Cathédrale de Burgos, 169. Chapelle du Musée de Cluny, 245. Château de Borgholm, en Suède, 163. — de Falaise, 89. — de la Brède, 28. — de Meillant, 196. — de Wadstena, en Suède, 121. Eglise catholique, à Dresde, 145. — de Brou, 20, 115. — Notre-Dame de Paris : nouvelle sacristie, 361. Escalier du Musée de Cluny, 244. Galerie de Dresde, 188. Hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Audelys, 37. — Salé, 347. Lanterne (la) des morts, à Sarlat, 181. Maison où est né la Boétie, à Sarlat, 180. Musée de Cluny, 241. Palais épiscopal d'Evreux : ses restes, 41. Pompéi (Ruines de), 345. Pont d'Amatitan, 357. Porte Guillaume, à Chartres, 16. Résidence de la famille Edgeworth, en Irlande, 329. Sacristie (Nouvelle) de Notre-Dame de Paris, 361.

Etudes d'architecture en France. — La régence et le règne de Louis XV. Galerie de l'ancien hôtel de Villars, rue St-Dominique, à Paris; Borromini, 297. Architectes sous la régence et sous Louis XV; Robert de Cotte; Boffrand, 298; Oppenord, 299; Gabriel; Salle de spectacle du château de Versailles, 300. Chapelle de la Vierge, à St-Sulpice, 301. Servandoni, 302.

BIOGRAPHIE.

Ambrée (Mary), 314. Bailey (Frédéric), 102. Berzélius, 28. Blainville (de), 275. Boffrand, architecte, 298. Borromini, architecte, 297. Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, 81. Caus (Salomon de), 193. Champaigne (Philippe de), peintre : sa Maison dans le faubourg St-Marceau, 217. Chardin, 172. Cbarost-Béthune (le due de), 197. Charron (Pierre), 295. Constable, peintre, 137. Cotte (Robert de), architecte, 298. Crowther (James), portier et botaniste, 286. Delessert (Benjamin), 398. Du Sommerard, 242. Edgeworth (la famille), 329, 354, 379. Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, 153. Flue (Nicolas de), 129. François, 389. Gabriel (Jacques-Angé), architecte, 300. Gay-Lussac, 310. Gérando (de), 398. Gérard (François), peintre : son tombeau, 204. Girard (Grégoire), 220. Granville-Sbarpe, 280. Grolier, 246. Habitations des artistes de Paris, au 17^e siècle, 217. Henri de Lorraine, marquis du Pont : son mariage avec Catherine de Bourbon, 81. Jeffery (Robert), 42. La Boétie, 180. La Font de Saint-Yenne, 31. Lasteyrie (Charles de), 399. Lebeau, avocat : ses Aventures parmi les sauvages de l'Amérique, 73. Le Nain (les frères), peintres, 147. Montesquieu : château où il est né, 28. Moreau (Jean-Michel), dit Moreau jeune, peintre, 76. Oppenord, architecte, 299. Prie (Aymar de), 351. Prix (saint) et saint Cot, 219. Pugatschef (le cosaque), 86. Rémond de Montmort, 247. Roi (le) de Rome, 105. Saint-Ours, peintre, 395. Sanson (Nicolas), géographe : un Placet inédit de lui, 39. Schongauer (Martin), peintre, graveur et orfèvre, 51, 168. Servandoni, architecte, 302. Van-Meckenen (Israël), graveur et orfèvre, 267. Vanloo (Carle), peintre, 372. Washington : sa mère, 214. Wilson (Alexandre), 132, 185. Winkelried (Arnold de), 334.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Ain (les Etangs du département de l'), 235. Amatitan (Amérique centrale), 357. Autriche (Colonies militaires de l'), 61. Bray (le Pays de), 10. Bude et Pesth, 284. Californie : ses Sables aurifères, 109. Coruna (Défilés de la), 201. Dresde, 145. France (les Communes de) divisées par catégories de population, 207. Fribourg (le Canton de), 209. Globes de Coronelli, 91. Hongrie,

252, 284, 339. Kolivan (le lat'), en Sibérie, 200. Meillant, 196. Meyringen (Vallée de), 44. Nil (Rive du), à Philce, 393. Périguenx, 8. Péterwarden, 340. Pôle nord. Moyens de l'atteindre, 70. Port d'Istapa, 314. Prébischthor (le), 377. Presbourg, 339. Reliefs géographiques, 106. Rochelle (Vue de la), vers 1627, 256. San-Leo, 397. Sarlat (Dordogne), 180. Suisse saxonne, 307, 377. Usumasinta (le Rio), 293. Via mala, 249. Voyage (un) au mont Tendre, 53, 79. — Dans l'Amérique centrale, 293, 314, 357. — sur nier. Conseils, 31.

HISTOIRE.

Attaque du château d'Hougomout, Episode de Waterloo, 401. Bataille de Sempach, 334. Cadillac (Gironde), 101. Cartes à jouer (Invention des) en Chine, 106. Chartres : la porte Guillaume, 16. Exportés (les) français à Cabrera, 331. Exposition (la 1^{re}) de peinture au Louvre, 305. Gournay en Bray (Histoire de), 68. Henri, duc d'Anjou, depuis Henri III : son Départ pour la Pologne, 164. Pierre III (les Faux), 85. Siège de la Rochelle, par Richelieu, 255, 257. Tricrac (le), 381.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Abbaye de Port-Royal des Champs, 106, 237. Ecole centrale des arts et manufactures, 347. — nationale spéciale de dessin, de mathématiques et de sculpture d'ornement, à Paris, 97. Ecoles d'hiver dans le département de l'Isère, 287. Etablissements de bienfaisance en France : Dons et legs qu'ils reçoivent, de 1800 à 1845, 87. Musée de Cluny, 241. Salle des euirasses, à Soleure, 129.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Chant de guerre d'un Leni-Lape, 112. Dieu, par Hohlfeldt, 247. Douleur (Utilité de la), 202. Ecoliers (les) et les Maîtres, 339. Enfant (l') de la Tristesse, poésie de Herder, 216. Epitaphe (une), par William Mason, 267. Esprit (l') sans le cœur, par A. Vinet, 267. Fraternité, 236. Jambe (la) de bois, 33. Mendiant (un) du 14^e siècle, 27. Ordre (l'), 203. Patrie (la) idéale, poésie de Werner, 71. Peuplier (le), par J. Petit-Senn, 80. Pitié et Respect, par Mondion de Montmirel, 27. Quel profit on peut tirer d'une infirmité, 389. Ruse (une) de notre volonté, par Vinet, 159. Souvenirs d'un esclave américain, par Frédéric Bailey, 102. Stances anciennes, 127. Tambour (le), 346.

Voy., à la Table alphabétique, *Pensées*.

Nouvelles, contes, apologues, paraboles. — Ame (l') ne peut vieillir, 2. Bâton (le) de la Meggy, 280. Ce que la création dit aux hommes, 15. Chapeau (le) de paille, 273. Conte (un) d'hiver, 25. Dette (la) saérée, 113, 154. Education (l') d'Achille, 6, 13. Enfer (l') du Dante, 290, 343. Enfers (les) de Virgile, 3. Homme (l') de neige, 18. Mémoires d'un ouvrier, 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386, 394, 402, 406. Piège (un) pour attraper un rayon de soleil, 226. Prométhée, 285.

Philologie et bibliographie. — Czar (Origine et analogies du mot), 71. Rébus, 203. Riche : acception étymologique du mot, 42. Roman (le) comique de Scarron, 49.

Théâtre. — Nuées (les), comédie d'Aristophane, 121.

MOEURS, COUTUMES, COSTUMES; LOGEMENTS; AMEUBLEMENTS; CROYANCES, TRADITIONS; INSIGNES ET SYMBOLES; TYPES DIVERS.

Afficheurs (les) de l'ancien régime, 187. Bagueaudier (le), 99. Bal dans le parc de St-Cloud, au 18^e siècle, 108. Bibliothèque et cabinet de travail de miss Edgeworth, 333. Boudha (les Dix mondes de), 380. Buffet du temps de Henri IV, 225. Cab (le), 404. Carnaval : un Episode, 60; Masques et mystifications du temps de Louis XIV, 139. Chant de guerre d'un Leni-Lape, 112. Chantense (une) des rues, 128. Chasse (De la) au 18^e siècle, 123. Chinois (un Soldat) et sa famille en voyage, 346. Christmass (la), 406. Colporteur (le), 289. Costumes hongrois, 253. Crosse du 15^e siècle, 268. Esprits (les), 192. Fers (les) du diable, 104. Fête de S. Prix et de S. Cot, dans le département de l'Yonne, 219. Gens (les) de ville, par la Bruyère, 319. Gonin (Maitre), 216. Hommes d'Abraham ou Mendians de Bedlam, 307. Maître Jean, 90. Marchand (le) de figures de plâtre, 388. Masques et

mystifications de carnaval, du temps de Louis XIV, 139. Menuisier (le) d'Orléans, 170. Ornements de la lèvres inférieure en usage chez quelques peuples de l'Amérique, 138, 183, 239, 338, 350, 390. Pont d'un bateau à vapeur, sur le lac de Thoum, 353. Procession de pèlerins, à Pesth, 285. Questions, 381. Rocher (le) de Lurley, 369. Sépultures dans les églises, 404. Solitaire (Jeu du), 167. Tricirac (le), 381. — ou Abacus athénien, 383. Vêtement : son hygiène, 118. Voyage (le) de Gretna-Green, 224. Traditions populaires en Savoie, 375.

PEINTURE, ESTAMPES ET DESSINS.

Abbaye de Kirkstall, par Turner, 265. Affiches (les), estampe du 18^e siècle, 188. Airs rustiques, dessin de Freeman, 337. Ame (l') ne peut vieillir, dessin de Gérôme, 1. Arrivée (l') des comédiens au Mans, par Oudry, 49. Bal dans le parc de St-Cloud, en 1760, 109. Bataille de Sempach, 336. Blanchisseuse (la), tableau de Chardin, 173. Caus (Portrait de Salomon de), 193. Chantente (une) des rues, dessin de Gavarni, 128. Chapeau (le) de brigand, tableau d'Uwins, 385. Chardin (Portrait de), 172. Chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, dessin de Bouchet, 321. Cinq (les) points, dessins de Bertall, 88. Colporteur (le), tableau de Wilkie, 289. Combat entre des navires français et anglais (siège de la Rochelle), par Callot, 260. — sous les murs de la Rochelle, par le même, 264. Complice et dénonciateur, dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356. Conférence, dans la solitude, de religieuses de Port-Royal des Champs, gravure du 17^e siècle, 108. Critique (le) la Font de Saint-Yenne, caricature par Portin, 32. Défaite des Anglais à l'île de Rê, par Callot, 261. Dette (la) sacrée, dessins de Tony Johannot, 113, 156, 157. Deux (les) sœurs, par Sohn, 161. Digue de Richelieu (siège de la Rochelle), par Callot, 257. Dix (les) mondes de Bouddha, gravure, 380. Entre Thusis et Ander (canton des Grisons), par Karl Girardet, 249. Entrée de Louis XIII à la Rochelle, par Callot, 261. Episode (un) du carnaval, dessin de Tony Johannot, 61. Esprits (les), par Cruikshank, 192. Exposition (la Première) de peinture au Louvre, estampe de 1669, 305. Foire de Brienz, par Karl Girardet, 317. Fraternité, dessin de Staal, 236. Fresque (nue) de Pompéi, 40. Galerie de Dresde, 188. — du palais Sciarra, à Rome, 313. Henri, duc d'Anjou, depuis Henri III, partant pour la Pologne, estampe allemande, 165. Homme (l') de neige, dessin de Karl Girardet, 17. Huître (l') de la Fontaine, 56. Inondation (l'), par Kirboë, 405. Jambe (la) de bois, dessin de Karl Girardet, 33. Knaue (le), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356. Marchand (le) de figures de plâtre, dessin de Karl Girardet, 389. Mariage de Henri de Lorraine, marquis du Pont, avec Catherine de Bourbon, estampe de 1599, 81. Mariage (Estampe satirique sur le), 233. Masques et mystifications de carnaval, du temps de Louis XIV, 140. Menuisier (le) pris à l'anneau, 132. Oncle (l') d'Amérique, dessin de Tony Johannot, 177. Onduc (l') de Lurleifelsen, par Carl Bégas, 369. Partie (une) de tricirac, par Sébastien Leclerc, 381. Paysage (un), dessin de Karl Girardet, 273. Petis (les) parrains, dessin de Moreau jeune, 77. Pont d'un bateau à vapeur, sur le lac de Thoum, dessin de Karl Girardet, 353. Port-Royal des champs, 237. Portrait (un), par Raphaël, 313. Position (une) délicate, 104. Repas (le) de famille, tableau des frères le Nain, 149. Retour (le) de la garçonne, par Landseer, 65. — (le) de la noce, dessin de A. Varin, 209. Rhébus sur les misères de la France, estampe, 203. Roi de Rome (Portrait du), par Prudhon, 105. Saint-Ours (Portrait de), dessiné par lui-même, 396. Slave (le), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356. Soir (le), tableau de Meyerheim, 9. Tapis (un) vert au commencement du 18^e siècle, par Sébastien Leclerc, 248. Van-Meckenen (Portrait d'Israël), gravé par lui-même, 269. Vanloo (Portrait de Carle), peint par lui-même, 372. Veuve (la), par Landseer, 5. Voleur (le Petit), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 256. Vue de la rive du Nil, à Philæ, par Bartlett, 393. — près de Hampstead, tableau de Constable, 137. Wilson (Portrait de Nicolas), 133.

Musée du Louvre. — Portrait d'Elisabeth d'Autriche, attribué

à Clouet, 153. Repas (le) sur l'herbe, tableau de Carle Vanloo, 373.

Musées des départements. — Musée du Puy : Portrait de Mathieu le Nain, 148.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Art militaire. — Bommereng (le), ou Tur-ra-ma, arme des aborigènes de la Nouvelle-Hollande, 176. Château d'Argencourt, placé au centre de la digue de Richelieu (siège de la Rochelle), 260. Digue de Richelieu (siège de la Rochelle), 257. Estacade protégeant la digue de Richelieu (siège de la Rochelle), 260.

Astronomie. — Calendrier en bois, 48. Globes de Coronelli, 91.

Botanique. — Arbres (les Plus grands) connus découverts dans l'île de Van-Diêmeu, 358. Chêne gigantesque de Montravail, 219. Gutta percha, 271. Oranger : son introduction en Europe, 163. Roses d'Orient, 142. Vanille (la), 23.

Economie domestique. — Conserves alimentaires, 211.

Education. — Gymnastique (la), 266.

Ethnologie. — Hongrois, 252, 284, 339. Leui-Lape (Chant de guerre d'un), 112.

Géologie et minéralogie. — Algérie (Richesses minérales de l'), 161, 173. Bray (le pays de) : Description géologique, 10. Mûnes de houille de Blanzy, 231. Or de la Californie, 287. Sabies auifères de la Californie, 109.

Histoire naturelle de l'homme. — Maison (la) où je demeure, 146.

Hygiène. — Habitations (Aéragé des), 34, 62. — (Hygiène des), 46, 51. Hygiène du vêtement, 118. Propreté (De la), 128.

Mathématiques, mécanique, physique. — Bac aérien de Faust Wranczi, 72. Chiffres singuliers employés par les astrologues et attribués aux Chaldéens, 319. Larmes bataviques, 119, 282. Réveille-matin pyrophore, 111.

Météorologie et physique terrestre. — Atmosphère de l'Océan, 78. Globe (le) terrestre est une immense machie à vapeur, 215.

Musique. — Instruments de musique (Histoire des) : la Harpe, 358, 375.

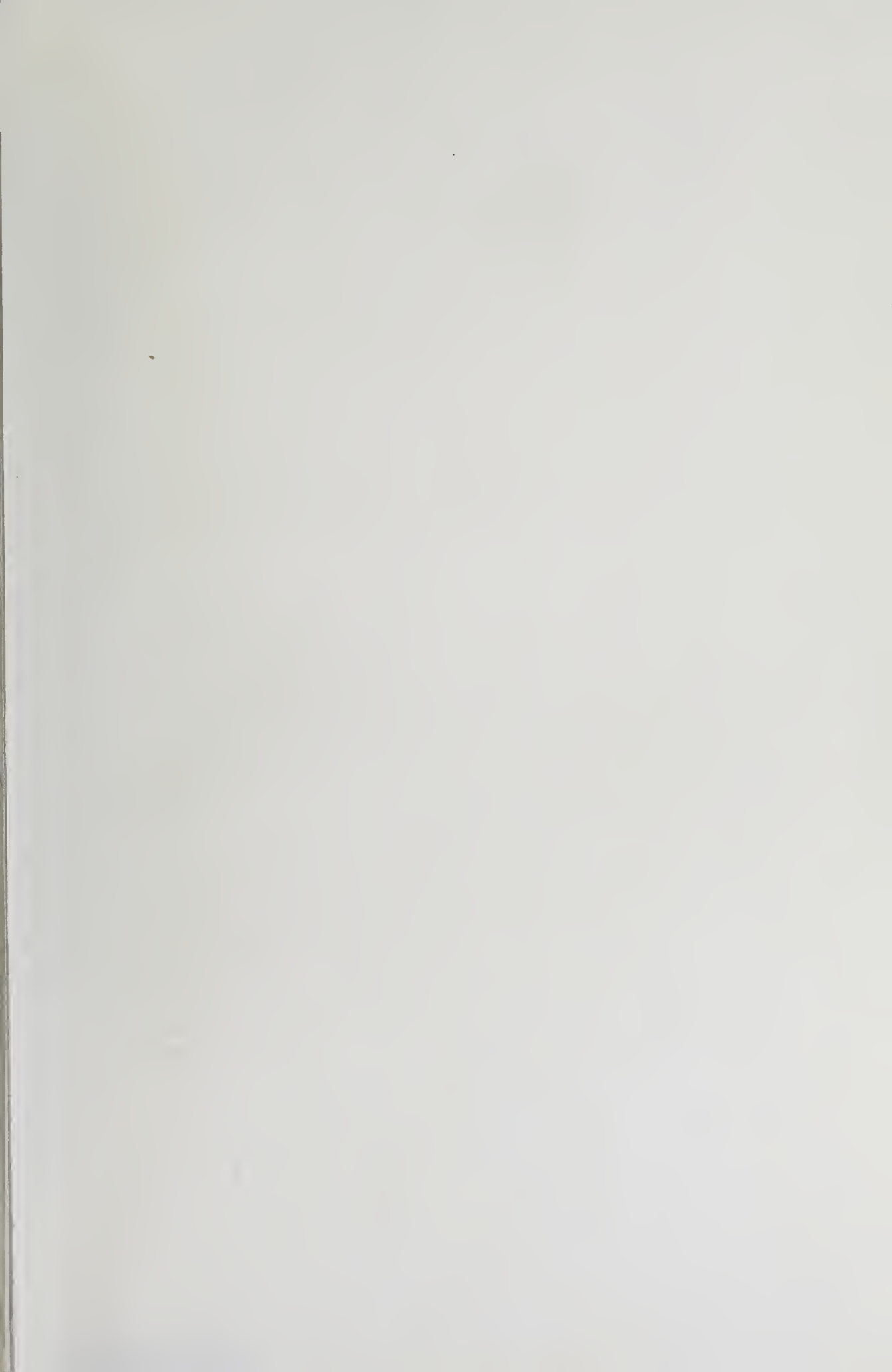
Numismatique. — Médaille d'Aymar de Prie, 351. — de Louis XI, par François Laurana, 271. — (la Première) française, 152.

SCULPTURE, ORFÈVRERIE, CISELURE, CERAMIQUE.

Aiguère attribuée à Benvenuto Cellini, 400. Art (Oeuvres d') antiques qui portent les noms de leurs auteurs, 171, 195. Bijoux antiques du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, 83. Blainville (Médaille de M. de), par David d'Angers, 276. Buffet du temps de Henri IV, au Louvre, 225. Cerf (le) de Magdebourg, 112. Chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, 321. Cheminée de la renaissance, au Musée de Cluny, 241. — (une) du château de Cadillac, 101. — du 16^e siècle, dans l'hôtel du Grand-Cerf, au Grand Audelys, 37. Encensoir, d'après Martin Schongauer, 53. Gay-Lussac (Médaille de), par David d'Angers, 312. Salles des émaux, au Musée de Cluny, 246. Terie enite émaillée, par Luca Della Robbia, 245. Tombeau de Gérard, 204. — de Marguerite d'Autriche, 21. — de Marguerite de Bourbon, 20. — de Philibert, 117. Vase d'argent trouvé au Villeret, 57. Vases de l'Alhambra, 211.

ZOOLOGIE.

Animaux invisibles, 78. Bécasses et bécassines, 91. Canards, 5. Coquillages, 12, 124. Drile (le) de Mauritanie, 160. Hippopotame (Histoire d'une tête d'), 207, 233. Imrlim, ou grand plongeon de la mer du Nord, 59. Insectes (les), 104. Lamás (Iroupeon de) du roi de Hollande, 45. Oiseaux (Migrations des), 282. Perles fines, 202. Pic varié de la Caroline, 185. Scare de Crète, 144.



GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00676 1908

